
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115496507

Government
Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Wednesday, July 18, 1990
Toronto, Ontario

Issue No. 57

Twenty-Fifth Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

WITNESSES:

(See back cover)

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le mercredi 18 juillet 1990
Toronto (Ontario)

Fascicule nº 57

Vingt-cinquième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Bosa	Marsden
Buckwold	*Murray, P.C.
Cools	(or Doody)
David	Poitras
Haidasz	Robertson
Hastings	Simard
*MacEachen, P.C.	Spivak
(or Frith)	Stollery

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Pursuant to Rule 66(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Spivak substituted for that of the Honourable Senator Bolduc. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Doyle substituted for that of the Honourable Senator Beaudoin. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Robertson substituted for that of the Honourable Senator Doyle. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Cools substituted for that of the Honourable Senator Hébert. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Marsden substituted for that of the Honourable Senator De Bané. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Bosa substituted for that of the Honourable Senator Rizzuto. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Stollery substituted for that of the Honourable Senator Thériault. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator David substituted for that of the Honourable Senator Flynn. (July 18, 1990)

The name of the Honourable Senator Haidasz substituted for that of the Honourable Senator Leblanc (*Saurel*). (July 18, 1990)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Bosa	Marsden
Buckwold	*Murray, c.p.
Cools	(ou Doody)
David	Poitras
Haidasz	Robertson
Hastings	Simard
*MacEachen, c.p.	Spivak
(ou Frith)	Stollery

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable se
l'honorable sénateur Bolduc. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Doyle substitué à celui de l'honorable sénateur Beaudoin. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Robertson substitué à celui de l'honorable sénateur Doyle. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Cools substitué à celui de l'honorable sénateur Hébert. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Marsden substitué à celui de l'honorable sénateur De Bané. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Bosa substitué à celui de l'honorable sénateur Rizzuto. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Stollery substitué à celui de l'honorable sénateur Thériault. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur David substitué à celui de l'honorable sénateur Flynn. (le 18 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Haidasz substitué à celui de l'honorable sénateur Flynn. (le 18 juillet 1990)

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

LIBRARY
FEB
27
1991
UNIVERSITY OF TORONTO

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JULY 18, 1990
(71)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 9:00 a.m. this day in Toronto, Ontario, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Cools, David, Haidasz, Hastings, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak and Stollery. (12)

Other Senator present: The Honourable Senator Doyle.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the City of Toronto:

Mr. Jack Layton, Councillor;

Dr. Peter Tomlinson, Director of the Economic Development Division.

From the Toronto Home Builders Association:

Mr. David Keenan, First Vice-President;

Mr. Terry Mills, Past Chairman, Member, Renovation and Redevelopment Council.

From the Urban Development Institute Canada:

Mr. Joseph Lebovic, President;

Mr. Edward Barker, Price-Waterhouse, Member;

Mr. Paul Kennedy, Member.

Individual Presentations:

Mr. Dennis Mills, M.P. (Broadview-Greenwood);

Mr. Tom Hodgson, President, Central Guaranty Trust Co.;

Mr. Finn Poschmann, Library of Parliament;

Mr. Lou Gallucci, Chairperson, Single Tax Campaign.

From the Canadian Association of Wholesale Sales Representatives:

Mr. Julian Ernest, President;

Mr. Frank Tizel, Past President;

Ms. Karyn O'Neill, Executive Director;

Mr. Ben Levison, Past President and Advisor.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 18 JUILLET 1990
(71)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 9 heures, à Toronto (Ontario), sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Cools, David, Haidasz, Hastings, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak et Stollery. (12)

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Doyle.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Aussi présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

De la ville de Toronto:

M. Jack Layton, conseiller;

M. Peter Tomlinson, directeur du développement économique.

De Toronto Home Builders Association:

M. David Keenan, premier vice-président;

M. Terry Mills, ex-président, membre, Conseil de la rénovation et du réaménagement.

De l'Institut canadien d'aménagement urbain:

M. Joseph Lebovic, président;

M. Edward Barker, Price-Waterhouse, membre;

M. Paul Kennedy, membre.

Présentations individuelles:

M. Dennis Mills (Broadview-Greenwood);

M. Tom Hodgson, président, Compagnie Trust Central Guaranty;

M. Finn Poschmann, Bibliothèque du Parlement;

M. Lou Gallucci, président, Single Tax Campaign.

De l'Association canadienne des représentants de ventes en gros:

M. Julian Ernest, président;

M. Frank Tizel, ex-président;

M^me^ Karyn O'Neill, directrice générale;

M. Ben Levison, ex-président et conseiller.

Le Comité, en conformité avec l'ordre de renvoi du 3 mai 1990, reprend l'examen du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

The witnesses from the City of Toronto made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibit with the Clerk of the Committee:

Memorandum to City Council concerning the Proposed Federal Goods and Services Tax (GST) from Robert E. Millward, Commissioner, Planning and Development Department, City of Toronto, dated July 16, 1990 (9 pages—English only) (*Exhibit A 201*).

The witnesses from the Toronto Home Builders Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Toronto Home Builders Association, "Impact of the Federal Goods and Services Tax on the Residential Corporation Industry: Remarks by David Keenan and Terry Mills to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 18, 1990 (15 pages—English only) (*Exhibit A 202*).

The witnesses from the Urban Development Institute Canada/Institut canadien d'aménagement urbain made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Urban Development Institute Canada/Institut canadien d'aménagement urbain, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax", June 29, 1990 (15 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 203*).

Mr. Mills made a statement and answered questions in collaboration with the other witnesses.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Dennis Mills, *The Single Tax*, Toronto, Hemlock Press, 1990 (188 pages—English only) (*Exhibit A 204*);

Canadian Tax News, May/June 1990 (Vol. XVIII, No. 1), "E pluribus unum (The Single Tax)" (10 pages—English only) (*Exhibit A 205*);

Brochure: Dennis Mills, M.P. (Broadview-Greenwood), "Mr. Wilson, There is an Alternative to the GST. The Single Tax" (*Exhibit A 206*).

The witnesses from the Canadian Association of Wholesale Sales Representatives made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Association of Wholesale Sales Representatives, "Presentation to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce, G.S.T. Study (Bill C-62), Toronto, Ontario, July 18, 1990 (summary + 7 pages—English only) (*Exhibit A 207*).

Les témoins de la ville de Toronto font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Note de service adressée au Conseil municipal concernant la taxe fédérale proposée sur les produits et services (TPS) par Robert E. Millward, commissaire au Service de planification et de développement, ville de Toronto, en date du 16 juillet 1990 (9 pages—anglais seulement) (*Document A 201*).

Les témoins de la Toronto Home Builders Association font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Toronto Home Builders Association «*Impact of the Federal Goods and Services Tax on the Residential Corporation Industry:* Remarks by David Keenan and Terry Mills to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 18 juillet 1990 (15 pages—anglais seulement) (*Document A 202*).

Les témoins du Urban Development Institute Canada/Institut canadien d'aménagement urbain font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Urban Development Institute Canada/Institut canadien d'aménagement urbain, «*Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax*», 29 juin 1990 (15 pages—anglais seulement, plus diverses annexes) (*Document A 203*).

M. Mills fait une déclaration et répond aux questions en collaboration avec d'autres témoins.

Il est convenu, que les documents suivants soient déposés auprès du greffier du Comité:

Dennis Mills, *The Single Tax*, Toronto, Hemlock Press, 1990 (188 pages—anglais seulement) (*Document A 204*);

Canadian Tax News, mai/juin 1990 (vol. XVIII, nº 1), «E pluribus unum (The Single Tax)» (10 pages—anglais seulement) (*Document A 205*);

Brochure: Dennis Mills, député de Broadview-Greenwood, «*Mr. Wilson, There is an Alternative to the GST. The Single Tax*» (*Document A 206*).

Les témoins de l'Association canadienne des représentants de ventes en gros font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Association canadienne des représentants de ventes en gros, «*Presentation to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce, G.S.T. Study (Bill C-62)*», Toronto (Ontario), 18 juillet 1990 (résumé, plus 7 pages—anglais seulement) (*Document A 207*).

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Letter to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce from Timothy C. S. Hemming, A.M.I.A.M. dated July 17, 1990 (4 pages—English only) (*Exhibit A 208*).

At 12:25 p.m., the Committee adjourned.

AFTERNOON SITTING

WEDNESDAY, JULY 18, 1990
(72)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 1:05 p.m. this day in Toronto, Ontario, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Cools, David, Haidasz, Hastings, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak and Stollery. (12)

Other Senator present: The Honourable Senator Doyle.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the United Steelworkers of America:

Mr. Gérard Docquier, National Director;

Mr. Doug Olthuis, Staff Representative, Research Department, National Office.

From the Hamilton and District Labour Council:

Mr. David T. Wilson, President;

Mr. Bryan Adamczyk, Vice-President;

Mr. Bob Sutton, Chairperson, Political Action Committee;

Mr. Steve Jefferies, Sgt. at Arms and P.A.C.;

Ms. Maureen McCarthy, Executive Board and P.A.C.;

Mr. Wayne Marston, Executive Board and P.A.C.;

Mr. Andrew Mackenzie, Executive Board and P.A.C.

From the Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region:

Mr. Hassan Yussaff, Executive Board Member.

From the Ontario Federation of Labour:

Mr. Ken Signoretti, Executive Vice-President;

Mr. Ross McClellan, Director of Legislation;

Mr. John O'Grady, Director of Research.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Lettre adressée au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce par Timothy C. S. Hemming, A.M.I.A.M., le 17 juillet 1990 (4 pages—anglais seulement) (*Document A 208*).

À 12 h 25, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

LE MERCREDI 18 JUILLET 1990
(72)

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit à 13 h 05, aujourd'hui, à Toronto (Ontario), sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (*président*).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Cools, David, Haidasz, Hastings, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak et Stollery. (12)

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Doyle.

Également présents: Du Service de recherche, Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Aussi présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Des Métallurgistes unis d'Amérique:

M. Gérard Docquier, directeur national;

M. Doug Olthuis, représentant des employés, Service de recherche, Bureau national.

De Hamilton and District Labour Council:

M. David T. Wilson, président;

M. Bryan Adamczyk, vice-président;

M. Bob Sutton, président, Comité d'action politique;

M. Steve Jefferies, sergent d'armes et C.a.p.;

M^me^ Maureen McCarthy, membre du conseil d'administration et du C.a.p.;

M. Wayne Marston, membre du conseil d'administration et du C.a.p.;

M. Andrew Mackenzie, membre du conseil d'administration et du C.a.p.

Du Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region:

M. Hassan Yussaff, membre du conseil d'administration.

De la Fédération du travail de l'Ontario:

M. Ken Signoretti, vice-président exécutif;

M. Ross McClellan, directeur de la législation;

M. John O'Grady, directeur de la recherche.

From the Ontario Secondary School Teachers' Federation:

Ms. Elizabeth Barkley, Vice-President;
Mr. Larry French, Legislative Researcher;
Mr. Malcolm Buchanan, Director, Organizational Priorities;
Mr. Don Wright, Member, District 14;
Mr. Herb Connell, Member, District 27.

From the Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau:

Mrs. Ev McTaggart, President;
Mr. Denis Stefaniuk, General Manager.

From the Periodical Marketers of Canada:

Mr. Ray Argyle, Executive Director;
Mr. Jack Shapiro, Vice President, Public Affairs.

From the Bernard Betel Centre for Creative Living:

Ms. Sadie Rose, Chairman, Social Action Committee;
Mr. Lou Goldenberg, Co-Chairman, Social Action Committee;
Ms. Reta Duenisch Turner (APAE), Chairman, Abuse of the Elderly Committee;
Mr. Harold N. Segal, Chairman, Members Council, Vice-President, Board of Directors.

From the Canadian Association of Occupational Therapists:

Ms. Margaret Brockett, Executive Director;
Ms. Fandy Sung, Executive Assistant.

From the Canadian Importers Association Inc.:

Mr. Donald R. McArthur, President.

From the Canadian Nursery Trade Association:

Mr. Chris D. Andrews, Executive Director.

From the Ontario Coalition for Better Child Care:

Ms. Janet Davis, President;
Ms. Janet Maher, Policy Analyst;
Ms. Sonja Osberg, Member.

Individual Presentations:

Mr. Paul Wizman;
Mr. Edward Ryan;
Mr. William Krehm, Board Chairman, Committee on Monitory and Economic Reform;
Mr. John O'Neil, Council of Canadians;
Mrs. Peg Holloway;
Mr. A. Gerol, Sr.;
Mr. Erwin Joseph Gordon.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

De la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario:

M^me^ Elizabeth Barkley, vice-présidente;
M. Larry French, recherchiste en législation;
M. Malcolm Buchanan, directeur des priorités organisationnelles;
M. Don Wright, membre, District 14;
M. Herb Connell, membre, District 27.

Du Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau:

M^me^ Ev McTaggart, présidente;
M. Denis Stefaniuk, directeur général.

De Periodical Marketers of Canada:

M. Ray Argyle, directeur exécutif;
M. Jack Shapiro, vice-président, Affaires publiques.

Du Bernard Betel Centre for Creative Living:

M^me^ Sadie Rose, présidente, Comité d'action sociale;
M. Lou Goldenberg, coprésident, Comité d'action sociale;
M^me^ Reta Duenisch Turner (APAE), présidente, Comité d'abus sur les personnes agées;
M. Harold N. Segal, président, conseil des membres; vice-président du conseil d'administration.

De l'Association canadienne des ergothérapeutes:

M^me^ Margaret Brockett, directrice exécutive;
M^me^ Fandy Sung, adjointe administrative.

De l'Association des importateurs canadiens Inc.:

M. Donald R. McArthur, président.

Du Canadian Nursery Trade Association:

M. Chris D. Andrews, directeur exécutif.

De l'Ontario Coalition for Better Child Care:

M^me^ Janet Davis, présidente;
M^me^ Janet Maher, analyste des politiques;
M^me^ Sonja Osberg, membre.

Présentations individuelles:

M. Paul Wizman;
M. Edward Ryan;
M. William Krehm, président du conseil d'administration, Committee on Monitory and Economic Reform;
M. John O'Neil, Conseil des Canadiens;
M^me^ Peg Holloway;
M. A. Gerol, père;
M. Erwin Joseph Gordon.

Le Comité, en conformité avec son ordre de renvoi du 3 mai 1990, poursuit l'examen du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt

The witnesses from the United Steelworkers of America made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

United Steelworkers of America, "Letting the Rich Play: Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax", Toronto, July 18, 1990 (13 pages—English only) (*Exhibit A 209*).

The witnesses from the Hamilton and District Labour Council made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Hamilton and District Labour Council, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax", July 18, 1990 (4 pages—English only) (*Exhibit A 210*).

The witness from the Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (5 pages—English only) (*Exhibit A 211*).

The witnesses from the Ontario Federation of Labour made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibits with the Clerk of the Committee:

Ontario Federation of Labour, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on Why the Senate Should Reject the Proposed Goods and Services Tax", Toronto, July 18, 1990 (26 pages—English only) (*Exhibit A 212*);

"Opening Statement of the Ontario Federation of Labour to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", Toronto, July 18, 1990 (6 pages—English only) (*Exhibit A 213*).

The witnesses from the Ontario Secondary School Teachers' Federation made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario Secondary School Teachers' Federation, "Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax", Toronto, Ontario, July 1990 (11 pages—English only) (*Exhibit A 214*).

sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins des Métallurgistes unis d'Amérique font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Métallurgistes unis d'Amérique, «*Letting the Rich Play: Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax*», Toronto, 18 juillet 1990 (13 pages—anglais seulement) (*Document A 209*).

Les témoins du Hamilton and District Labour Council font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Hamilton and District Labour Council, «*Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax*», 18 juillet 1990 (4 pages—anglais seulement) (*Document A 210*).

Le témoin du Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region, «*Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce*» (5 pages—anglais seulement) (*Document A 211*).

Les témoins de la Fédération du travail de l'Ontario font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que les documents suivants soient déposés auprès du greffier du Comité:

Fédération du travail de l'Ontario, «*Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on Why the Senate Should Reject the Proposed Goods and Services Tax*», Toronto, 18 juillet 1990 (26 pages—anglais seulement) (*Document A 212*);

«*Opening Statement of the Ontario Federation of Labour to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce*», Toronto, 18 juillet 1990 (6 pages—anglais seulement) (*Document A 213*).

Les témoins de la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, «*Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax*», Toronto (Ontario), juillet 1990 (11 pages—anglais uniquement) (*Document A 214*).

The witnesses from the Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibits with the Clerk of the Committee:

Niagara Falls Canada Visitor and Convention Bureau, Submission in Respect of the Proposed Goods and Services Tax (Bill C-62) to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", 29 June, 1990 (8 pages—English only) (*Exhibit A 215*);

Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau, Opening Statement, July 18, 1990 (7 pages—English only) (*Exhibit A 216*);

Tourism Canada, *Tourism Community Development Initiatives; Economic Impact Study: Niagara Falls*, Volume 1, Executive Summary, March 1988 (45 pages—English only) (*Exhibit A 217*)

The witnesses from the Periodical Marketers of Canada made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Periodical Marketers of Canada, "Presentation to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce re: the Goods and Services Tax", June 20, 1990 (summary + 7 pages—English only) (*Exhibit A 218*);

Periodical Marketers of Canada, "Notes for Remarks to Senate Banking, Trade and Commerce Committee", Toronto, July 18, 1990 (9 pages—English only) (*Exhibit A 219*).

The witnesses from the Bernard Betel Centre for Creative Living made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Bernard Betel Centre for Creative Living, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce by the Social Action Committee" (summary + 4 pages—English only) (*Exhibit A 220*).

The witnesses from the Canadian Association of Occupational Therapists/Association canadienne des Ergothérapeutes made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Association of Occupational Therapists, "Brief Prepared for the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the proposed Goods and Services Tax", July 1990 (2 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 221*)

The witness from the Canadian Importers Association Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Les témoins du Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que les documents suivants soient déposés auprès du greffier du Comité:

Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau, «*Submission in Respect of the Proposed Goods and Services Tax (Bill C-62) to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce*», 29 juin 1990 (8 pages—anglais seulement) (*Document A 215*);

Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau, Déclaration préliminaire, 18 juillet 1990 (7 pages—anglais uniquement) (*Document A 216*);

Tourism Canada, *Tourism Community Development Initiatives; Economic Impact Study: Niagara Falls*, Volume 1, résumé, mars 1988 (45 pages—anglais seulement) (*Document A 217*)

Les témoins du Periodical Marketers of Canada font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que les documents suivants soient déposés auprès du greffier du Comité:

Periodical Marketers of Canada, «*Presentation to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce re: the Goods and Services Tax*» 20 juin 1990 (résumé, plus 7 pages—anglais seulement) (*Document A 218*);

Periodical Marketers of Canada, «*Notes for Remarks to Senate Banking, Trade and Commerce Committee*», Toronto, 18 juillet 1990 (9 pages—anglais seulement) (*Document A 219*).

Les témoins du Bernard Betel Centre for Creative Living font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Bernard Betel Centre for Creative Living, «*Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce by the Social Action Committee*», (résumé, plus 4 pages—anglais seulement) (*Document A 220*).

Les témoins de la Canadian Association of Occupational Therapists/Association canadienne des ergothérapeutes font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Association canadienne des ergothérapeutes, «*Brief Prepared for the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the proposed Goods and Services Tax*», juillet 1990 (2 pages—anglais uniquement, plus annexes) (*Document A 221*)

Le témoin de l'Association des importateurs canadiens Inc. fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Canadian Importers Association Inc., "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce concerning Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax (GST) and the measures planned to implement the Tax on January 1, 1990" (summary + 8 pages—English only) (*Exhibit A 222*).

The witness from the Canadian Nursery Trade Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Nursery Trade Association, "Written Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce concerning the Goods and Services Tax Rating upon Plant Materials" (summary + 6 pages—English only) (*Exhibit A 223*).

The witnesses from the Ontario Coalition for Better Child Care made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario Coalition for Better Child Care, "Dig Deeper: A Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce on Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax", Toronto, July 18, 1990 (6 pages—English only) (*Exhibit A 224*).

Mr. Wizman made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Statement to the Committee by Mr. Paul Wizman, Downsview, Ontario (3 pages—English only) (*Exhibit A 225*).

Mr. Ryan made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Submission to the Committee (1 page—English only + various appendices) (*Exhibit A 226*).

Mr. Krehm made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Submission to the Committee (4 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 227*).

Mr. O'Neil made a statement.

Mrs. Holloway made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Submission to the Committee (1 page—English only) (*Exhibit A 228*).

Mr. Gerol made a statement.

Mr. Gordon made a statement.

Association des importateurs canadiens Inc., «*Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce concerning Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax (GST) and the measures planned to implement the Tax on January 1, 1990*» (résumé, plus 8 pages—anglais seulement) (*Document A 222*).

Le témoin du Canadian Nursery Trade Association fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Canadian Nursery Trade Association, «*Written Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce concerning the Goods and Services Tax Rating upon Plant Materials*» (résumé, plus 6 pages—anglais uniquement) (*Document A 223*).

Les témoins de l'Ontario Coalition for Better Child Care font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Ontario Coalition for Better Child Care, «*Dig Deeper: A Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce on Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax*», Toronto, 18 juillet 1990 (6 pages—anglais uniquement) (*Document A 224*).

M. Wizman fait une déclaration.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Déclaration faite devant le Comité par M. Paul Wizman, Downsview, Ontario (3 pages—anglais uniquement) (*Document A 225*).

M. Ryan fait une déclaration.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Mémoire au Comité (1 page—anglais seulement, plus diverses annexes) (*Document A 226*).

M. Krehm fait une déclaration.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Mémoire au Comité (4 pages—anglais uniquement, plus annexe) (*Document A 227*).

M. O'Neil fait une déclaration.

M^me^ Holloway fait une déclaration.

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Mémoire au Comité (1 page—anglais seulement) (*Document A 228*).

M. Gerol fait une déclaration.

M. Gordon fait une déclaration.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

E. J. Gordon, "The *Negative* Impact of the Federal Goods and Services Tax on the Citizens of Canada", July 18, 1990 (5 pages—English only) (*Exhibit A 229*).

At 7:36 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

E. J. Gordon, «*The Negative Impact of the Federal Goods and Services Tax on the Citizens of Canada*», 18 juillet 1990 (5 pages—anglais uniquement) (*Document A 229*).

À 19 h 36, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Toronto, Wednesday, July 18, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: We have a heavy schedule here in Toronto. Obviously, there is a good deal of interest in the goods and services tax in this city. We will try to be as prompt as we can.

I would suggest to members of the committee that, in order to accommodate the number of witnesses that we have and to keep within their half-hour time slot, we follow the procedures that are generally followed by the House of Commons and let members of the committee—that is, senators—ask as many questions as they wish, but limit the time to five minutes on both sides. That would mean that the answers from witnesses should also be tightened up. If possible, we will try to alternate questions so that if we let someone on the other side ask questions first we can ensure a balance. I want to make sure that we have the approval of everyone. I have spoken with Senator Poitras who agreed to that procedure, as long as everyone follows the same rules. Otherwise, we will have a 15-minute questionner and other senators will not be able to question the witnesses. It is important to set this kind of rule. I will ask our clerk to watch the time in that respect.

With that understanding, I open the meeting and call our first witnesses, who are representatives from the City of Toronto. I gather that the mayor, Mr. Arthur Eggleton, is unable to be here, but that councillor Jack Layton will make a presentation on behalf of the city.

Councillor, you have with you Dr. Peter Tomlinson, your executive assistant. You might introduce him.

The general procedure of the committee is to ask you to go through your brief. You have been involved in this business long enough to know that it will be much better if you highlight your brief without reading it word for word so that we have more time for questions. We will then ask you to make your answers to questions as brief as you can so that we can ask as many as possible. Please proceed.

M. Jack Layton, échevin, Toronto: Honorables sénateurs, bienvenue dans la belle ville de Toronto. Je remplace ce matin monsieur Arthur Eggleton qui n'est pas disponible. Je suis membre du comité exécutif de la ville. Je vais vous présenter les idées de notre conseil municipal ce matin.

TÉMOIGNAGES

Toronto, le mercredi 18 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel on a renvoyé le projet de loi C-62 modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, se réunit aujourd'hui, à 9 heures du matin, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) prend place au fauteuil présidentiel.

Le président: Nous avons un programme de travail chargé à Toronto. Il semble bien que dans cette ville, la taxe sur les biens et services suscite un vif intérêt. Nous essaierons d'aller aussi vite que possible.

Pour que nous puissions entendre tous les témoins qui se sont présentés et que nous ne dépassions pas la demi-heure allouée à chacun d'eux, je propose que nous respections la procédure suivie à la Chambre des communes et que nous laissions aux membres du Comité—c'est-à-dire les sénateurs—poser autant de questions qu'ils le désirent, à condition qu'on se limite à cinq minutes des deux côtés. Autrement dit, les témoins ne devront pas prendre trop de temps pour leurs réponses. Si possible, on va essayer de procéder à tour de rôle pour que chacun puisse poser ses questions. Je veux être sûr que tout le monde est d'accord sur ce point. J'ai parlé au sénateur Poitras qui m'a donné une réponse affirmative à condition que tout le monde se plie à cette règle. Autrement, si quelqu'un pose des questions à un témoin pendant quinze minutes, il ne restera plus assez de temps pour que les autres sénateurs puissent lui poser leurs questions. Ce genre de règle est important. C'est pourquoi je vais demander au secrétaire de surveiller le temps imparti à chacun.

Cela étant entendu, j'ouvre la séance et je donne la parole à nos premiers témoins qui sont des représentants de la Ville de Toronto. J'ai cru comprendre que M. le maire, Arthur Eggleton, ne pouvait être des nôtres aujourd'hui et que c'est le conseiller Jack Layton qui parlera au nom de la Ville de Toronto.

M. le conseiller, le professeur Peter Tomlinson, votre adjoint administratif vous accompagne. Pouvez-vous le présenter?

La procédure générale que suit le comité veut que vous présentiez votre document d'information. Vous avez participé à des séances de ce genre suffisamment de fois pour savoir qu'il est préférable que vous nous expliquiez les points les plus importants de votre document au lieu de le lire au complet. Nous aurons ainsi plus de temps pour les questions. Nous vous demandons également d'être aussi bref que possible lorsque vous répondrez à nos questions afin que nous puissions en poser le plus possible. Je vous passe la parole.

Mr. Jack Layton, City Councillor, Toronto: Honourable senators, welcome to the beautiful city of Toronto. This morning, I am replacing Mr. Arthur Eggleton, who is not availabe. I am a member of the City's executive committee. I will present the ideas of our city council to you this morning.

[*Text*]

Mr. Chairman and honourable senators, welcome to Toronto. I will be presenting this brief in English and, because it has been formalized only in the last few days, I will have to apologize for not having a copy available in French at the moment. I will undertake to have it translated and made available to you soon.

Mr. Chairman, I am here to convey to you the position of the City of Toronto Council on the proposed goods and services tax as adopted by our Economic Development Committee last week and city council yesterday. I am joined in my presentation by Dr. Peter Tomlinson, Director of Economic Development for the City of Toronto who, with our research staff and through an extensive process of forums and discussions here in this city with interested people, has developed this position.

Our recommendation is that the implementation of ths GST be deferred pending two items. First, further study of alternative revenue sources; and second, further consideration of the federal government's future spending responsibility in view of the economic uncertainties and intergovernmental tremors currently shaking the constitutional foundations of our country.

An appropriate period of time over which a study should take place would be a minimum of two years. If, when these studies and considerations have concluded, it appears that the revenue available from a national sales tax is clearly needed and, in our view, in the unlikely eventuality that studies indicate that more progressive revenue sources cannot be tapped, then the GST could be implemented at that point.

However, given the size of the administrative apparatus needed to collect the GST and the consequent difficulty of ever repealing such a tax, we believe that the Canadian public would demand the fullest possible analysis of alternatives before its introduction. We have not been presented with such an analysis to date.

I recognize that the federal Department of Finance and many other agencies have done a great deal of work on the GST proposal and that they have been successful in demonstrating its advantage over the existing federal sales tax. However, one factor is most unlikely to have been digested by these federal agencies—and it could not possibly have been through the past few years—and that is the failure to ratify the Meech Lake constitutional amendments less than one month ago. That factor has raised the possibility, whether we like or not, of an impending shift in spending responsibility from the federal government to the provinces. If only 15 per cent of the federal government's current spending were shifted to the provincial level, the need for a national sales tax—be it the FST or the GST—would be obviated. In addition, a national sales tax could be rescinded without adding to the federal deficit in that eventuality.

[*Traduction*]

Monsieur le président et honorables sénateurs, bienvenue à Toronto. Je vais vous exposer notre point de vue en anglais et je vous prie de m'excuser de ne pouvoir vous remettre une copie de mon document en français. La version finale a été prête trop tard pour que nous ayons le temps de la faire traduire. Mais je vais m'en occuper et je vous ferai parvenir un exemplaire en français dès que possible.

Monsieur le président, je suis ici aujourd'hui pour vous communiquer la position du conseil municipal de la Ville de Toronto en ce qui concerne l'éventuelle taxe sur les biens et services. Notre comité de développement économique s'est prononcé sur la question la semaine dernière et le conseil municipal, hier. Peter Tomlinson, qui m'accompagne, est le directeur du service de développement économique de la mairie de Toronto. C'est lui qui, avec l'aide de notre personnel de recherche et à la suite de nombreux débats et entretiens avec les personnes intéressées dans cette ville, a formulé la proposition que voici.

Nous recommandons que l'application de la TPS soit retardée pour deux raisons. Premièrement, il conviendrait de poursuivre l'étude d'autres sources de recettes possibles et deuxièmement, il faut reconsidérer les responsabilités du gouvernement fédéral en matière de dépenses compte tenu des incertitudes économiques et des ondes de choc intergouvernementales qui, à l'heure actuelle, ébranlent le fondement constitutionnel de notre pays.

Pour réaliser cette étude, il faudrait se donner au moins deux ans. Une fois les conclusions tirées, s'il ressort que les recettes provenant d'une taxe de vente nationale sont indispensables et que le gouvernement fédéral ne peut trouver d'autres sources de recettes progressives, ce qui à notre avis n'est guère possible, le moment serait alors venu de mettre la TPS en vigueur.

Cependant, vu la lourdeur de l'appareil administratif à mettre en place pour recueillir la TPS et les difficultés qui en résulterait si on voulait l'abolir un jour, il est probable que les Canadiens exigeraient une analyse approfondie de toutes les solutions de rechange possibles avant que cette taxe ne soit mise en vigueur. Jusqu'à présent, aucune analyse de ce genre n'a été fournie.

Je reconnais que le ministère des Finances du gouvernement fédéral et d'autres organismes ont travaillé fort à la propositon de la TPS et qu'ils ont montré avec succès l'avantage qu'elle représente par rapport à la taxe de vente fédérale actuellement en application. Cependant, il y a un facteur que ces organismes fédéraux auraient difficilement pu prendre en considération, pas au cours de ces dernières années du moins, c'est l'échec des amendements constitutionnels du Lac Meech qui a eu lieu il y a à peine un mois. Cet échec laisse entrevoir un transfert des responsabilités en matière de dépenses du gouvernement fédéral aux provinces, que cela nous plaise ou non. Si seulement 15 p. 100 des dépenses actuelles du gouvernement fédéral étaient imputés aux provinces, l'instauration d'une taxe de vente nationale—que ce soit la taxe de vente fédérle ou la TPS—deviendrait inutile. En outre, dans cette éventualité, le fait de ne pas imposer de taxe de vente nationale n'augmenterait pas pour autant le déficit du gouvernement fédéral.

[*Text*]

The provinces would need to raise additional revenue under this scenario, but the choice of income tax or sales taxes could be left to them. I doubt that Alberta, for example, would consider anything but income tax, given its past taxation policies. Other provinces might follow suit, or they might augment their retail taxes. Some provinces might possibly implement their own variance of the GST as a multi-staged sales tax.

Even if the federal government's spending authority is not transferred to the provinces to a significant degree, the alternatives to national sales tax should be looked at again.

The brief that you will be receiving later from the Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region will list several alternative revenue sources. I am not intending to comment on them here, but people are not fooled by the use of sales taxes on virtually everything they buy as an add-on to the income tax that comes off their pay cheque. They know that one way or another they are paying more than the income tax rate alone.

In light of the public's reaction to the GST proposal so far, it may well be that many would rather contribute to government costs through a clear, single and simple income tax even at a higher rate. For that alternative to be accepted, the increase in income tax would have to be equitably applied. Corporations and individuals on the upper end of the income scale should carry their fair share. Those on the lower end should not have to face greater burdens than they do already.

But this is not the time to go into detail on that issue. As I have pointed out, we need, first, to see what will be the ultimate fallout of the Meech Lake breakdown in terms of the balance of spending responsibilities in this country.

At this point I should like to turn to the anticipated impact of the GST on the economy of Toronto, based on our analysis to date. We do not see these impacts as being positive. It is one thing to be harmed by a new tax that is implemented on the basis that it is essential to have, and that every alternative has been exhaustively investigated and canvassed; it is something else to be harmed by a tax that may in fact not even be necessary or fair.

As indicated already, in the opinion of our city council that latter scenario is one that would be quite likely if the GST goes ahead in 1991.

The first local impact I should like to note is on our fashion industry, with its approximately 12,000 jobs here in Toronto. This figure represents the City of Toronto itself. The region of Metropolitan Toronto, however, contains many more fashion industry jobs. There is another strong fashion industry in Montreal as well, and these comments would apply to the industry there as well as our own.

We are proud of this industry here in Toronto and have worked hard in order to build it up against challenges from abroad. In recent years the city has invested hundreds of thou-

[*Traduction*]

Les provinces devraient, quant à elles, augmenter leurs recettes, mais le choix d'un impôt sur le revenu ou d'une taxe de vente leur reviendrait. Je doute que l'Alberta, par exemple, puisse envisager un impôt sur le revenu étant donné sa politique fiscale des années passées. Les autres provinces pourraient emboîter le pas ou augmenter leurs taxes de vente au détail. Il est possible que certaines provinces mettent en application leur propre version de la TPS ou une taxe de vente multi-stades.

Même si le gouvernement fédéral ne transfère pas aux provinces une partie significative de son pouvoir de dépenser, il conviendrait de réexaminer les solutions de rechange avant d'opter pour une taxe de vente nationale.

Le document que vous recevrez du Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region à une date ultérieure contiendra une liste des sources de recettes possibles. Je n'ai pas l'intention d'en parler ici, mais il est évident que les gens ont très bien compris que l'imposition d'une taxe de vente sur à peu près tout ce qu'ils achètent n'est rien d'autre qu'une augmentation de l'impôt sur le revenu retenu de leur chèque de paye. Ils savent bien que d'une manière ou d'une autre, ils paient plus que le taux fixé pour l'impôt sur le revenu.

D'après la réaction qu'a suscité la proposition de la TPS jusqu'à présent chez les Canadiens, il se pourrait bien qu'un bon nombre préférerait contribuer aux coûts supportés par le gouvernement au moyen d'un impôt sur le revenu unique, clair et simple, même s'il devait être plus élevé. Pour que cette solution soit acceptée, il faudrait que l'augmentation de l'impôt sur le revenu soit appliquée équitablement. Les sociétés et individus en haut de l'échelle des revenus devraient payer leur part en toute équité. Quant aux moins favorisés, ils ne devraient pas avoir à supporter un fardeau plus lourd encore.

Mais ce n'est pas le moment d'approfondir cette question. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous devons d'abord attendre de savoir quelles seront les répercussions de l'échec du Lac Meech du point de vue du partage des responsabilités en matière de dépense dans ce pays.

J'aimerais maintenant parler des incidences que la TPS pourraient avoir sur l'économie de Toronto, d'après les résultats des analyses que nous avons entreprises. Nous n'entrevoyons pas d'incidences positives. Supporter une nouvelle taxe imposée parce qu'elle est nécessaire et que toutes les autres possibilités ont été minutieusement étudiées n'est pas du tout la même chose que supporter une taxe qui n'est peut-être ni nécessaire ni équitable.

Comme je l'ai déjà dit, de l'avis de notre conseil municipal, il y aurait de fortes chances que le dernier scénario se produise si la TPS entrait en vigueur en 1991.

Le premier impact local que je vais mentioner toucherait notre industrie de la mode, qui emploie environ 12 000 personnes ici, à Toronto. Ce chiffre ne concerne que la ville-même de Toronto. La grande agglomération de Toronto en compte beaucoup plus, et il y a aussi l'industrie de la mode à Montréal qui est florissante; ces commentaires valent donc pour l'industrie là-bas comme pour la nôtre.

Nous sommes fiers de cette industrie à Toronto et nous avons travaillé dur pour lui permettre de rivaliser avec la concurrence étrangère. Ces dernières années, la ville a investi des

[*Text*]

sands of dollars in a wide variety of programs. The fashion industry is already suffering seriously from the impact of the free trade agreement. That impact is expected to worsen if tariffs continue to come off over the next 10 years.

The GST is like the second blow of a "one-two punch", since clothing has been exempt from the sales tax at the federal level to date. That treatment is in line with the treatment of groceries as a necessity of life. But the proposed GST treats clothing like other commodities. The impact on the apparel industry is not unique to Toronto; Montreal's industry is expected to face similar problems. We are coordinating, with the City of Montreal, our study and investigation into these issues.

The second impact I should like to note is on the tourism industry here in the city. Obviously, it is imporant to the city, yet it is declining as a result of exchange rates and other policies, as well as the high cost of a wide variety of commodities already here in the city. The GST will push up the prices of tourism in Canada and in Toronto for non-Canadians and Canadians alike. We note that there is the possibility of tourists applying for rebates on the tax, but our experience—which we have looked into and analyzed extensively—is that existing rebate programs for tourists are rarely taken up. In fact, they are taken up in remarkably small percentages. The reason for that is that people think that it is expensive and do not bother to come in the first place.

We also have the distressing scenario of people within our own country not visiting other parts of the country because of these costly factors. This is most distressing at a time when we should be encouraging people to take vacations and to visit one another in their own nation.

Finally, there is the impact on housing costs by including new home sales in the GST. First, residential land in Toronto, as I am sure you are aware, is the most expensive in the country. We see this tax as having a negative impact on residential land prices in the city. The impact on new housing construction will be serious and will ripple through to the resale market, which is determined at the margin, which is the new housing construction. The consequence can be nothing less than an increase in the cost of living in this city and the cost of housing in this city. This cost is already punishing the poor and driving people out of their homes and into the streets. You can understand that city council would be most concerned about any policy that might have an impact that could exacerbate the housing crisis in Toronto. It is our view that the tax as currently constituted will have that effect.

None of these negative impacts that I have mentioned would be felt if income taxes were relied on as an alternative to the national sales tax. We urge you to take the time needed to examine the alternatives thoroughly and—as I mentioned at the outset—to give consideration to what may be unfolding in

[*Traduction*]

centaines de milliers de dollars dans toutes sortes de programmes. L'industrie de la mode se ressent déjà beaucoup des effets de l'accord du libre échange. Et l'on s'attend à une aggravation de la situation si l'abolition des tarifs se poursuit dans les dix prochaines années.

La TPS, c'est la deuxième gifle qui fait la paire, puisque jusqu'à présent, il n'y a pas de taxe de vente fédérale sur les vêtements. La politique fiscale est la même que celle qui est appliquée aux produits alimentaires considérés comme des produits de première nécessité. Mais la TPS, telle que proposée, placerait l'industrie de l'habillement au même rang que les autres produits. Les conséquences ne se feraient pas sentir que dans l'industrie de l'habillement de Toronto. On s'attend à ce que celle de Montréal éprouve les mêmes difficultés. C'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec la Ville de Montréal pour réaliser notre étude et approfondir la question.

Le deuxième secteur dont je vais parler, c'est celui du tourisme dans la ville de Toronto. Sans aucun doute, c'est un secteur important pour la ville. Malgré tout, il est en perte de vitesse à cause du taux de change et d'autres politiques et aussi à cause du prix élevé de toute une gamme de produits dans notre ville. La TPS va faire augmenter les coûts du tourisme au Canada et à Toronto, aussi bien pour les étrangers que pour les Canadiens. Nous savons que les touristes ont la possibilité de demander un dégrèvement sur la taxe, mais d'après les données que nous possédons—et que nous avons longuement analysées—ils se prévalent rarement de ce droit. Le pourcentage de ceux qui demandent un dégrèvement est très minime. La raison, c'est que les gens pensent que c'est cher et donc ne se donnent pas la peine de venir.

Il y a un autre fait préoccupant: les Canadiens ne voyagent pas dans les autres régions de notre pays à cause justement des prix élevés. C'est d'autant plus affligeant que nous devrions encourager les gens à prendre des vacances et à visiter leur propres pays et les autres Canadiens.

Enfin, la TPS aurait une incidence sur les prix des logements puisque elle s'appliquerait à la vente de toute nouvelle construction. Tout d'abord, comme vous le savez sûrement, c'est à Toronto que les terrains résidentiels coûtent le plus cher du Canada. Nous sommes d'avis que cette taxe aurait un effet négatif sur le prix des terrains résidentiels dans la ville. L'incidence sur la construction domiciliaire serait grave et se répercuterait sur le marché des constructions plus anciennes, établi en fonction de la marge sur le prix d'achat des nouvelles constructions domiciliaires. Cela ne peut se traduire que par une augmentation du coût de la vie à Toronto et des prix des logements. Les prix élevés pénalisent déjà les pauvres et jettent les gens à la rue. Vous pouvez comprendre que le conseil municipal soit très préoccupé par toute politique qui risquerait d'aggraver la crise du logement à Toronto. Nous croyons que la taxe, sous la forme actuellement proposée, aurait cet effet.

Aucune des incidences négatives que je viens de mentionner se ferait sentir si l'on se servait de l'impôt sur le revenu pour remplacer la taxe de vente nationale. Nous vous demandons instamment de prendre le temps nécessaire pour étudier en profondeur toutes les solutions de rechange possibles—et comme je l'ai dit au début—pour envisager ce qui pourrait

[*Text*]

our nation in terms of the balance of spending power between levels of government.

That is the end of our summary of our brief. The details are included in the material that we have given to you. As I have indicated, we are continuing to study the impacts on the local economy, particularly in the fashion industry, the tourism industry, and the housing market.

À la suite de la présentation que je viens de vous faire aujourd'hui au nom de la ville, je suis prêt à répondre à vos questions avec monsieur Tomlinson qui est le directeur du Conseil économique.

The Chairman: Thank you. Now that you have outlined your points, we have some questions.

Senator Marsden: Thank you, Mr. Layton, for this brief and for what you have said this morning. Clearly, this tax will be punishing to the City of Toronto. In your brief you list its impact on services, publishing and other areas that you were not able to cover in your comments.

The City of Toronto is also an important employer in this city. I should like to ask you how many of your labour agreements will be up in the next few years; what plans city council has to absorb the cost of this tax or to make wage adjustments for workers if this tax should go through; and what the impact of that would be on taxes for Toronto citizens and your economic planning?

Mr. Layton: I have not commented on that directly because perhaps that is a particularly apparent impact of the tax on all governments, including municipal governments. It is our belief that there will be an increased impact. I will ask Dr. Tomlinson if he has any specifics on that from the investigations conducted by our administration.

Dr. Peter Tomlinson, Director of Economy, City of Toronto: The impact of the GST on the city government, through its purchasing, is something that was studied by our GST task force. Our finance department has been looking into that. There are people here today who could respond to detailed questions about that. The problem at the moment is that the exact level of GST as applied to municipal purchasing is still under negotiation. Where we will end up is something that we may not know until after the fact.

Senator Marsden: But all the people who work for city hall will still have to pay tax on everything that they buy. That will be reflected in wage demands. Do you know how many of your agreements will be up for renegotiation?

We had an excellent brief from CUPE in Ottawa. They laid out the impact in their area of jurisdiction on labour agreements, and it is quite dramatic. Is it the same here in Toronto?

[*Traduction*]

arriver sur le plan de la répartition du pouvoir de dépenser entre les différents paliers de gouvernement au Canada.

Je termine ici mon exposé. Le document que nous vous avons remis contient tous les détails de notre plan. Comme je l'ai mentionné, nous continuons à étudier les incidences que la TPS pourrait avoir sur l'économie locale, plus particulièrement dans le domaine de l'industrie de la mode et du tourisme et sur le marché de l'habitation.

Following the presentation that I just made to you on behalf of the city, I am prepared to answer your questions with Mr. Tomlinson, who is the director of the Economic Council.

Le président: Merci. Maintenant que vous nous avez résumé votre position, nous voulons vous poser quelques questions.

Le sénateur Marsden: Merci, Monsieur Layton, pour le document d'information que vous nous avez remis ainsi que pour votre exposé de ce matin. De toute évidence, cette va pénaliser la Ville de Toronto. Dans votre document, vous énumérez ses répercussions sur le secteur des services, de l'édition et d'autres dont vous n'avez pas pu nous parler dans votre exposé.

La Mairie de Toronto est aussi un employeur important dans la ville. J'aimerais savoir combien de conventions collectives arriveront à échéance dans les années qui viennent, quels plans le conseil municipal a dressé pour absorber le coût de cette taxe ou pour ajuster le salaire des employés si la taxe était mise en application et quelles répercussions auraient ces mesures sur les taxes payées par les Torontois et sur votre planification économique?

M. Layton: Je n'ai fait aucun commentaire se rapportant directement à ce sujet peut-être parce que c'est un des effets particulièrement visibles de cette taxe à tous les paliers gouvernementaux, y compris le palier municipal. Nous croyons qu'il y aurait une accumulation d'effets. Je vais demander à M. Tomlinson s'il peut apporter des précisions à la lumière des études menées par l'administration municipale.

Professeur Peter Tomlinson, directeur du service de développement économique de la Ville de Toronto: Notre groupe de travail sur la TPS s'est penché sur les répercussions qu'aurait la TPS sur les achats faits par la municipalité. C'est notre service des finances qui a étudié la question. Il y a ici des gens qui pourraient répondre à des questions très précises sur ce sujet. Le problème, pour l'instant, réside dans le fait que la formule de calcul exact de la taxe appliquée aux achats faits par les municipalités fait encore l'objet de négociations. Ce qu'il en sera, nous ne le saurons peut-être qu'une fois que la TPS sera devenue un fait accompli.

Le sénateur Marsden: Mais tous les gens qui travaillent pour la Mairie de Toronto devront continuer à payer des taxes sur tout ce qu'ils achètent. Cela se répercutera sur leurs demandes salariales. Savez-vous combien de négociations collectives vous devrez renégocier?

À Ottawa, le SCFP nous a remis un excellent document. On y explique les incidences sur les conventions collectives du ressort du syndict et c'est très préoccupant. Est-ce la même chose ici, à Toronto?

[*Text*]

Mr. Layton: That would be our expectation, particularly as the cost of living is increased by the tax affecting, for example, housing and clothing. We would expect that this would be reflected in increased wage demands. It is rather logical that that will happen. However, we have not quantified it.

Senator Poitras: On the same point, do I understand that various municipalities had an agreement with the government that they would be limited or reimbursed to a certain percentage? Can you tell us what arrangements have been reached with your city?

Mr. Layton: I am not sure that the agreement is in a final form at this stage. The Federation of Canadian Municipalities was working hard with the federal government on the issue. This related to the direct purchases that municipalities would be making of goods and services, as there would be a rebate. Perhaps Dr. Tomlinson can bring us up to date on the exact status of that at the moment.

Senator Poitras: I have a copy of the agreement dated May 31. I should like to confirm if you agree with that.

Dr. Tomlinson: Certainly that is the principle, namely, that the municipalities be no worse off than they are under the existing federal sales tax that applies to many of their purchases. However, there is no plan to compensate us for any higher labour costs that may result from negotiated labour settlements that would reflect the GST's impact on individual employees.

Senator Simard: I should like the witness to explain what he means when he says on the bottom of page 3 of his brief that:

> The failure to ratify . . . Meech Lake . . . has brought about a fluid situation so far as the power balance between Federal and Provincial Governments is concerned.

Further, he states that because of this failure there is a substantial possibility of spending power being shifted from federal to provincial hands. Would you offer some comment on that?

Mr. Layton: Yes. The commission that has been set up to study the future of the Province of Quebec and its place in Confederation, for example, contains in its terms of reference statements that indicate quite clearly that that province, at a minimum and in a formal way, is looking at the question of spending powers as between the federal and provincial levels of government.

In addition, statements from provincial officials across the country, with the possible exception of Ontario, have indicated that this question is on the minds of virtually every provincial government in the land. It is fair to say that the country is going through a process of re-evaluation of its constitutional arrangements. Inevitably, this will have an impact on the relative spending powers and responsibilities of the different levels of government. At this time we do not have much of an indication of which direction the change would take, but it is rather

[*Traduction*]

M. Layton: C'est ce qu'il y a lieu de croire, surtout puisque le coût de la vie augmenterait à cause des effets de la taxe sur l'habitation et l'habillement, notamment. On s'attendrait à ce que cela se traduise par des demandes salariales plus élevées. Cela semble une répercussion logique, mais nous ne l'avons pas quantifiée.

Le sénateur Poitras: À ce même propos, je crois comprendre que plusieurs municipalités ont obtenu du gouvernement que cette taxe soit réduite ou qu'on leur en rembourse une certaine partie. Pouvez-vous nous dire quel sorte d'entente votre ville a conclue?

M. Layton: Je ne suis pas certain qu'on se soit entendu sur la forme finale de l'entente. La Fédération des municipalités canadiennes a travaillé dur avec le gouvernement fédéral à ce sujet. Il est ici question des achats directs des municipalités, achats de biens et de services et d'un abattement. Tomlinson serait peut-être en mesure de nous renseigner sur les derniers développements à ce sujet.

Le sénateur Poitras: J'ai en main un exemplaire de l'entente en date du 31 mai. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Tomlinson: Le principe est là, c'est-à-dire que les municipalités ne seront pas dans une plus mauvaise posture qu'elles ne le sont maintenant à cause de la taxe de vente actuellement imposée par le gouvernement fédéral sur bon nombre des achats que font les municipalités. Cependant, aucun plan n'a été dressé pour nous dédommager de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre qui pourraient résulter des nouvelles conventions collectives qui tiendraient compte des effets de la TPS sur les salariés.

Le sénateur Simard: J'aimerais que le témoin nous explique ce qu'il veut dire lorsqu'il écrit, au bas de la page 3 de son document d'information que:

> L'échec de la ratification . . . du lac Meech . . . a créé une situation fluide en ce qui concerne la répartition du pouvoir de dépenser entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Plus loin, il affirme que, des suites de cet échec, il est fort probable que le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral soit transféré aux autorités provinciales. Pourriez-vous nous donner des précisions?

M. Layton: Certainement. Par exemple, la commission qui a été mise sur pied pour envisager l'avenir de la province du Québec et sa place dans la Confédération renferme, dans son mandat, de claires indications que cette province, pour le moins et d'une manière tout à fait officielle, se penche sur la répartition des pouvoirs de dépenser entre les paliers des gouvernements fédéral et provinciaux.

De plus, les déclarations de représentants des provinces partout dans le pays, à l'exception de l'Ontario peut-être, nous permettent de penser que cette question préoccupe presque tous les gouvernements provinciaux. On peut dire à juste titre que le pays traverse une période de réévaluation de ses dispositions constitutionnelles. Inévitablement, cela va avoir une incidence sur les capacités et les pouvoirs de dépenser des différents paliers de gouvernement. Pour l'instant, nous possédons peu d'indices sur le sens des changements qui pourraient se

[*Text*]

clear that this question is up for grabs—if I may put it that way—in the discussions that are taking place.

Senator Simard: I hope that you are not trying to convince me that Quebec negotiating bilaterally with Ottawa, and Ontario doing the same thing—in other words, these negotiations—could change the constitutional powers or spending powers of this country. This is impossible.

Mr. Layton: I am well aware of that, but I also believe that the discussions that are taking place are quite likely to produce some sort of constitutional rearrangement within the country. It is entirely possible that that could affect the spending powers.

Senator Simard: But surely one province cannot upset the whole apple cart. I do not agree with that statement, but I will move on.

You are asking the Senate—and some Liberal senators will certainly jump at your suggestion—to delay passage of this legislation. You have made some good points, and I must accept them. It is a refreshing change to have a group like yours admitting that there is a much higher degree of visibility of this tax and surrounding this tax than the previous one. Nevertheless, you are still asking the Senate to delay its passage. To use your words, you are asking that we look at other alternatives.

I would suggest to you that extensive analysis has been undertaken for several years and that it has been very intense over the last five or six years. I am not talking about 1968 or the 1970s when many royal commissions took place; I am talking about studies that were conducted recently. You may not have seen all the studies, but much has been written by various economists and published by the federal government indicating that the only conclusion that they could arrive at is to revamp the present FST, a conclusion with which you find fault. The time has now come to replace this antiquated tax with a consumption tax. Is it realistic for you and your council to ask for further delays?

Mr. Layton: I believe that it is realistic. In my experience, our council is a realistic body of government. We are quite concerned about the potential impacts as I have outlined them here. We are calling on this committee to recommend a deferral in order to follow through on the two areas that we have highlighted here.

The Chairman: Thank you, Mr. Layton.

I wish to take my turn to ask a question about a matter that worries me, which was not discussed in your brief. It has to do with the effect of the GST on the lower-income and poorer people of a major city such as Toronto and its metropolitan area which has many problems involving low-income people.

Have you conducted an analysis and are you satisfied that the plan envisaged in this legislation whereby there is a rebate of $190—and I will not go into all the details—is sufficient to cover the additional burden of taxes on electricity, all the other

[*Traduction*]

produire, mais il est clair que cette question va être mise sur le tapis—si je puis m'exprimer ainsi—dans les débats qui ont lieu actuellement.

Le sénateur Simard: J'espère que vous n'essayez pas de me convaincre que des négociations bilatérales entre Québec et Ottawa et l'Ontario et Ottawa—autrement dit ces débats—pourraient modifier les pouvoirs constitutionnels ou les pouvoirs de dépenser dans ce pays. C'est impossible.

M. Layton: J'en suis bien conscient, mais je crois tout de même que les discussions qui se déroulent en ce moment risquent fort d'entraîner une sorte de réaménagement constitutionnel au Canada. Il est tout à fait possible que cela puisse modifier les pouvoirs de dépenser.

Le sénateur Simard: Mais il est impensable qu'une seule province puisse provoquer un tel chambardement. Je ne suis pas d'accord avec vous mais poursuivons.

Vous demandez au sénat—et certains sénateurs libéraux saisiront l'occasion au vol—de retarder l'adoption de ce projet de loi. Certains de vos arguments sont tout à fait valables et je les accepte. Cela fait du bien d'entendre un groupe comme le vôtre admettre que cette taxe et tout ce qui l'entoure est beaucoup plus transparent que la taxe précédente. Néanmoins, vous demandez tout de même au sénat de retarder son adoption. Pour reprendre vos propres mots, vous demandez que nous nous penchions sur des solutions de rechange.

Je vous répondrai qu'on procède à des analyses approfondies depuis plusieurs années et que ces cinq ou six dernières années, on les a poussées plus loin encore. Je ne veux pas parler de 1968 ni des années soixante-dix au cours desquelles de nombreuses commissions royales ont siégé, mais des études qui ont été réalisées récemment. Vous n'avez peut-être pas eu connaissance de toutes ces études, mais des économistes ont traité abondamment de la question et leurs travaux, publiés par le gouvernement fédéral, montrent que la seule conclusion qui leur semble possible est de réorganiser la présente taxe de vente fédérale, que vous trouvez inadéquate. Le moment est venu de remplacer cette taxe désuète par une taxe de consommation. Est-il réaliste de votre part et de celle de votre conseil de demander un délai supplémentaire?

M. Layton: Je crois que c'est réaliste. À ce que je sache, notre conseil est un organe gouvernemental réaliste. Nous sommes très préoccupés par les incidences possibles que je vous ai exposées. Nous demandons à ce comité de recommander qu'on reporte l'adoption du projet de loi afin de poursuivre les analyses dans les deux secteurs dont j'ai parlé.

Le président: Merci Monsieur Layton.

Je prendrai maintenant la parole pour poser une question sur un sujet qui m'inquiète et qui n'a pas été abordé dans votre document d'information. Il concerne l'effet de la TPS sur les citoyens à faible revenu et défavorisés qui posent déjà bien des problèmes dans une grande ville comme Toronto et sa banlieue.

Avez-vous fait une analyse et croyez-vous que les mesures proposées dans la législation en question, entre autres un remboursement de 190 $, je n'entrerai pas dans les détails, sont suffisantes pour compenser le fardeau additionnel des taxes sur

[*Text*]

services, plus the other changes that will have a negative impact on those who are struggling to get by? In your opinion, is the subsidy program sufficient to enable them to meet that additional expenditure?

Mr. Layton: Mr. Chairman, thank you for that question. Toronto, as I think most people are coming to understand, is becoming a city of extremes: extreme wealth on the one hand, and extreme and growing poverty on the other hand. This is a source of real consternation and distress for local governments that are, in most cases, face to face with this problem. We believe that the effect on the housing situation, and some of the other effects that you have identified, could well make this situation worse. That is why we are recommending that alternative, more progressive sources of taxation be investigated.

Quite frankly, I doubt that the people who are sleeping on park benches will ever get that rebate, no matter what size it is, because they are never going to fill out the forms. They do not know where to go to fill out the forms. They have no income to declare aside from what they are able to pick up on Yonge Street with their hands stretched out. This is clearly outside the ambit of the goods and services tax and income tax forms.

I do not know if the council has done an extensive research program on this question. I will ask Dr. Tomlinson to comment on that in a moment. However, I do know that the social agencies within this city that focus on those issues have done exactly that, and I believe that you will be hearing from some of them later today.

This is what underlies the request of our council that you look at alternative and more progressive tax sources. I wish to indicate to the committee that this brief was adopted unanimously by our council which does represent all parts of the political spectrum, and it indicates a high level of concern within our city about the potential impact of the GST.

Senator Poitras: I have a supplementary question, Mr. Chairman.

The Chairman: I have two more names and that will have to be it.

Senator Poitras: Just a supplementary, if we have time.

The Chairman: Senator Robertson.

Senator Robertson: Thank you, Mr. Chairman. I wish to ask the witness a question on the tourism industry to which he alluded in his comments.

As you are aware, sir, the Canadian Tourism Research Institute of the Conference Board of Canada compared the tourism industry now with no GST to the tourism industry with GST. The results of that study were most encouraging. They noted that in 1991 tourism growth would be slightly lower; in 1992 it would recover, and it was predicted by this group that it would grow by 80,000 jobs; and that in 1993 it would grow by 160,000 jobs. Do you disagree with the report

[*Traduction*]

l'électricité et sur tous les autres services, plus les autres frais qui auront un impact négatif sur ceux qui se démènent pour joindre les deux bouts? À votre avis, le programme d'aide leur permettra-t-il d'assumer ces dépenses supplémentaires?

M. Layton: Monsieur le président, merci pour cette question. Toronto, je crois, tout comme la majorité des gens commencent à le constater, devient une ville des extrêmes: on y retrouve, d'une part, des gens extrêmement riches et, d'autre part, des gens non seulement extrêmement pauvres, mais de plus en plus pauvres. C'est là une véritable source de consternation et de détresse pour les administrations municipales qui, dans la plupart des cas, sont confrontées à ce problème. Nous croyons que l'effet sur la situation du logement, et que certains des autres effets que vous avez mentionnés, pourraient bien aggravé la situation. C'est pourquoi nous recommandons que l'on étudie d'autres solutions, des sources d'imposition plus progressives.

Bien honnêtement, je doute que les personnes qui actuellement dorment sur des bancs publics touchent ce remboursement, quel qu'en soit le montant, parce qu'elles ne rempliront jamais les formules. Elles ne savent pas où s'adresser pour les remplir. Elles n'ont aucun revenu à déclarer outre ce qu'elles mendient sur la rue Yonge, ce qui ne concerne évidemment pas la taxe sur les produits et services et l'impôt sur le revenu.

Je ne sais pas si le conseil municipal a fait des recherches approfondies sur cette question. Je vais demander à M. Tomlinson de faire des observations sur ce sujet dans un moment. Cependant, je sais que les organismes sociaux qui ont à composer avec ces problèmes l'ont fait, et je crois qu'ils s'adresseront à vous plus tard dans la journée.

C'est ce qui ressort de la demande de notre conseil, que vous étudiiez d'autres sources d'imposition plus progressives. J'aimerais dire au comité que ce document d'information a été adopté à l'unanimité par notre conseil qui représente toutes les parties de la sphère politique, et cela démontre qu'il y a, dans notre ville, une grande inquiétude au sujet de l'impact potentiel de la TPS.

Le sénateur Poitras: J'ai une question supplémentaire, monsieur le président.

Le président: J'ai deux autres noms et il va falloir s'arrêter là.

Le sénateur Poitras: Seulement une supplémentaire, si nous avons le temps.

Le président: Le sénateur Robertson.

Le sénateur Robertson: Merci, monsieur le président. J'aimerais demander au témoin une question sur l'industrie touristique à laquelle il a fait allusion dans ses observations

Comme vous le savez, monsieur, l'Institut canadien de recherche sur le tourisme du Conference Board of Canada a fait une comparaison entre l'industrie touristique actuelle sans TPS et l'industrie touristique avec TPS. Les résultats de cette étude ont été des plus encourageants. Ils ont démontré qu'il y aurait une légère baisse de la croissance dans l'industrie touristique en 1991, mais qu'il y aurait reprise et création de 80 000 nouveaux emplois en 1992 et de 160 000, en 1993. Êtes-vous

[*Text*]

put out by the Canadian Tourism Research Institute of the Conference Board of Canada?

Mr. Layton: Yes, I do, and I will ask Dr. Tomlinson to comment on that.

Dr. Tomlinson: There is not necessarily a conflict between that analysis and the comments made by Councillor Layton. He was speaking of the impact on tourism in the city of Toronto, which is a relatively expensive destination for tourists. Across the country, it is possible that in two or three years the impact of the GST might be offset by reductions in prices that the operators of tourist facilities receive net. However, in the city of Toronto we have already been experiencing declines in tourism. Hotel occupancy has been going down and the high Canadian dollar has been a factor in reducing the extent of business that we have received. We are particularly concerned, perhaps more so than other parts of the country, although we cannot speak for them.

Senator Robertson: Have you generated figures on tourism? Have you developed data?

Dr. Tomlinson: Certainly, in the city, we are up-to-date on the data. We have been suffering declines in tourism here because of the high Canadian dollar.

Senator Robertson: Or the high cost of visiting Toronto?

Dr. Tomlinson: That is so.

Senator Robertson: Therefore, there may be factors other than the GST in your assessment.

Dr. Tomlinson: Certainly, that is so. However, the GST compounds those other factors and adds to them. That is what is concerning the tourism industry here in the city.

Senator Robertson: I am sure the city is also concerned about the other high costs of living in Toronto.

Perhaps when your data is compiled it would be helpful to this committee if you presented it to us.

Senator Hastings: I had not intended to intervene except I cannot resist the invitation of my colleague, Senator Simard, to interject with respect to the recommendations you have made, councillor, for a delay for further study to examine an extensive analysis of the spending of this government and its spending responsibilities.

As you indicated, it was a unanimous decision of your council representing, I presume, various political philosophies. It seemed to me to be a reasonable and legitimate request, but you can see the short shrift you already received and I have every reason to believe that it is the continued short shrift that we will receive to anything we may recommend.

If, as I believe they will, the dice throwers back us to the wall and we are unable to secure a delay for reasonable study and consideration, would you suggest to this committee that it recommend to the Senate that the bill be rejected, or that we surrender our conscience and pass a badly flawed bill?

[*Traduction*]

en désaccord avec les conclusions du rapport présenté par l'Institut canadien de recherche sur le tourisme du Conference Board of Canada?

M. Layton: Oui, je le suis et je demanderai à monsieur Tomlinson de faire des observations là-dessus.

M. Tomlinson: Il n'y a pas nécessairement contradiction entre cette analyse et les observations faites par le conseiller Layton. Il parlait de l'impact sur le tourisme dans la ville de Toronto, qui est une destination assez dispendieuse pour les touristes. Au pays, il est possible que dans deux ou trois ans, l'impact de la TPS soit compensé par des réductions de prix net que les exploitants d'installations touristiques reçoivent. Cependant, dans la ville de Toronto, nous connaissons déjà une baisse du tourisme. La fréquentation des hôtels est en baisse et le dollar canadien élevé est un facteur de réduction de notre marché touristique. Nous sommes particulièrement inquiets, peut-être plus encore que les autres parties du pays, quoique nous ne puissions parler en leur nom.

Le sénateur Robertson: Avez-vous préparé des statistiques sur le tourisme? Avez-vous préparé des données?

M. Tomlinson: Certainement, nos données sont à jour. Nous connaissons une baisse du tourisme dans notre ville parce que le dollar canadien est élevé.

Le sénateur Robertson: Ou parce qu'il en coûte cher poour visiter Toronto?

M. Tomlinson: C'est exact.

Le sénateur Robertson: Donc, il y a peut-être d'autres facteurs que la TPS dans votre évaluation.

M. Tomlinson: Certainement, c'est exact; cependant, la TPS est un facteur de plus et vient s'ajouter à ces autres facteurs. C'est ce qui concerne l'industrie touristique, ici, dans la ville.

Le sénateur Robertson: Je suis certaine que les autorités municipales s'inquiètent également au sujet des autres facteurs qui font que le coût de la vie à Toronto est élevé.

Vos données compilées seraient peut-être utiles au comité, si vous nous les présentiez.

Le sénateur Hastings: Je n'avais pas l'intention d'intervenir sauf que je ne puis résister à l'invitation de mon collègue, le sénateur Simard, de faire une remarque au suejt des recommandations que vous avez faites, monsieur le conseiller municipal, concernant un délai pour faire une analyse plus approfondie des capacités et pouvoirs de dépenser du gouvernement.

Vous avez mentionné qu'il s'agissait d'une décision unanime de votre conseil qui, je présume, représente diverses philosophies politiques. Votre demande me semble raisonnable et légitime, mais vous êtes au courant du court délai qui vous a déjà été accordé et il y a tout lieu de croire que l'on continuera de nous accorder le même court délai pour quoi que ce soit que nous recommanderons.

Si, comme je crois que ce sera le cas, ceux qui ont lancé les dés nous acculent au pied du mur et ne nous laissent pas suffisamment de temps pour réfléchir, proposeriez-vous au comité qu'il recommande au Sénat de rejeter le projet de loi, ou que nous fassions taire notre conscience et que nous adoptions un projet de loi bourré de failles.

[*Text*]

Mr. Layton: Our council has recommended deferral because we have very grave concerns about the impact of the GST on Toronto. We have outlined those concerns. We believe that the GST will increase the cost of living and will hurt many Torontonians as well as create difficulties for some of our industries, particularly the fashion industry which has not been taxed by the federal government to date. It will make it difficult for that industry to survive and this will affect many thousands of Torontonians. Therefore, we are asking that this committee defer any implementation of the tax and see if we can come up with something that is more fair.

If the decision is not to defer, I can only conclude that our council would be asking that the tax not be implemented.

Senator Spivak: Councillor, I have two specific questions to ask. I find some of the assumptions in your brief a little astonishing. First, on page three it states that a scaled-back federal government could be able to finance itself without sales taxes. It seems to me the assumption implicit there is that the federal government should abandon leadership leaving it to the provinces to decide how they are going to impose taxes. I am sure that is an exaggerated conclusion, but there is that assumption.

You are suggesting that the existing federal sales tax should be left in place during the time of the process of re-evaluation of spending responsibilities and looking at this analysis. I find that strange coming from central Canada, a province like Ontario, since much of the basis of its life blood is trade and the existing federal sales tax is detrimental to exports. I would like you to comment on that point.

Second, you seem to indicate more reliance on the income tax system rather than a consumption tax as a more progressive way of taxation. You mentioned the word "regressive". However, the objective of a consumption tax is to achieve a better balance between saving and spending. How do you evaluate that objective of the tax? There are also refundable tax credits for lower-income groups. I would like you to comment on those two specific questions.

Mr. Layton: First, a tax that rewards savers and penalizes spenders hurts the poor. I think it is that simple.

Senator Spivak: What about the refundable tax credit?

Mr. Layton: With all due respect to the senators, the poor in this city do not have savings accounts.

Senator Spivak: We are also talking about refundable tax credits.

Mr. Layton: These people will not receive significant refunds. If they receive $180 that will mean two less visits to the food banks for people who are going right now. I am talking about working Torontonians who are going to food banks to collect their bags of groceries. Perhaps they will go three or

[*Traduction*]

M. Layton: Notre conseil a recommandé un délai parce que nous avons des inquiétudes très sérieuses au sujet de l'impact de la TPS sur Toronto. Nous avons fait ressortir ces inquiétudes. Nous croyons que la TPS va faire monter le coût de la vie et va affecter bien des Torontois en plus de créer des difficultés pour certaines de nos industries, particulièrement l'industrie de la mode qui, jusqu'à présent, n'était pas imposée par le gouvernement fédéral. À cause de la TPS, cette industrie va avoir de la difficulté à survivre, ce qui affectera plusieurs milliers de Torontois. Donc, nous demandons à ce comité de reporter l'imposition de la taxe jusqu'à ce que nous trouvions une solution plus équitable.

Si on décide de ne pas reporter son imposition, je ne peux que conclure que notre conseil demandera de ne pas imposer la taxe.

Le sénateur Spivak: Monsieur le conseiller, j'ai deux questions spécifiques à poser. Je trouve un peu surprenantes certaines des hypothèses faites dans votre document d'information. Tout d'abord, à la page trois, on dit qu'un gouvernement fédéral qui réduirait ses dépenses pourrait être capable de se financer sans taxes de vente. Il me semble que ce que l'on veut laisser entendre par là, c'est que le gouvernement fédéral devrait abandonner son leadership et laisser les provinces décider de la façon d'imposer des taxes. Je suis certaine qu'il s'agit là d'une conclusion exagérée, mais c'est bien ce qu'on laisse entendre.

Vous proposez de maintenir l'actuelle taxe de vente fédérale en place pendant que l'on réévalue les pouvoirs de dépenser et qu'on en fait une analyse. Je trouve étrange que cela vienne du centre du Canada, d'une province comme l'Ontario, puisque la majeure partie de son économie est basée sur le commerce et que la taxe de vente fédérale nuit aux exportateurs. J'aimerais entendre vos observations sur ce point.

En deuxième lieu, vous semblez croire que le régime d'impôt sur le revenu actuel est une forme de taxation plus progressive qu'une taxe sur la consommation. Vous avez mentionné le mot «régressif». Cependant, l'objectif d'une taxe sur la consommation est d'atteindre un meilleur équilibre entre les économies et les dépenses. Comment évaluez-vous cet objectif de la taxe? Il y a également des crédits d'impôt remboursables pour les groupes à faible revenu. J'aimerais avoir votre opinion sur ces deux questions.

M. Layton: D'abord, une taxe qui récompense les épargnants et pénalise ceux qui dépensent désavantage les pauvres. Je pense que c'est aussi simple que cela.

Le sénateur Spivak: Qu'en est-il du crédit d'impôt remboursable?

M. Layton: Avec tout le respect que je vous dois sénateurs, les pauvres de cette ville n'ont aucun compte d'épargne.

Le sénateur Spivak: Nous parlons également de crédits d'impôt remboursables.

M. Layton: Ces personnes ne reçoivent pas de remboursements appréciables. Si elles reçoivent 180 $, elles feront deux visites de moins aux banques d'alimentation qu'elles fréquentent déjà. Je parle des travailleurs torontois qui fréquentent les banques d'alimentation pour faire leur marché; peut-être qu'ils

[*Text*]

four time less. In my opinion, a tax that rewards savers will not help the poor of this city.

The first question had to do with a tax on trade and whether this would have a detrimental effect. In our brief we outline the fact that the Toronto economy is primarily a service economy. Our manufacturing economy has been decimated by a wide variety of economic forces, factors, changing world circumstances, and, in our view, some government policies at all levels, including in some cases land development policies, even those municipally implemented. We are trying to address those with new industrial policies to try to preserve the land from speculation so that we can keep those industrial jobs. However, our main point in the brief that a shift of taxes from manufacturing to services will certainly have an effect on the Toronto economy which is so heavily based on services.

Senator Bosa: I understand that 80 per cent to 90 per cent of a municipal budget is devoted to paying salaries and wages. In view of the fact that unions now insist that the GST be included in their contract negotiations, has a study been made of the impact the GST will have on realty taxes, and could you express it in percentage terms?

Mr. Layton: I will have to ask Dr. Tomlinson if we have done a specific study of that. Needless to say, we will be bracing ourselves for the impact on realty tax. To the extent that wage settlements are increased by virtue of the GST—and I have heard few arguments myself that that will not happen—then we can expect that local taxes will go up as a result. What will happen is that people will be circulating some additional money through the municipality to the federal government as a result of the GST, and no doubt the municipal politicians will pay the political price for that, even though we have opposed the tax in the first place.

Senator Poitras: Do you realize that you are asking the Senate to kill a bill which has been agreed to by the elected body of this country? If the Senate does so, it will be the first time in our history. Do you still agree with asking the Senate to do that?

Senator Simard: Change the rules in mid-stream?

Mr. Layton: I would not ask the Senate to do anything that was not within its legal authority to do. Speaking as a political scientist, which I happen to be in my other life, it is my understanding of Canadian constitutional law and parliamentary tradition that this hearing is not an empty exercise and that you are not seeking our opinions with a view to simply occupying your time or our time, but that you are seeking our views because you have the authority to make a recommendation to the government and to participate in this process. If I am mistaken in that, I and I am sure other people would appreciate knowing it and we might be able to enjoy this summer day. I hope you will not take that as an insult, but I really believe, honourable senators, that this is a process that you intend us to participate in in good faith and to make recommmendations to

[*Traduction*]

iront trois ou quatre fois de moins. À mon avis, une taxe qui récompense les épargnants n'aidera pas les pauvres d'ici.

La première question concernait une taxe sur le commerce, à savoir si celle-ci aurait un effet négatif ou non. Dans notre document d'information, nous avons souligné le fait que l'économie torontoise repose principalement sur le secteur tertiaire. Une foule de forces économiques, la conjoncture mondiale et, certaines politiques de tous les paliers gouvernementaux, y compris, dans certains cas, des politiques d'aménagement des terres, même celles qui sont mises en œuvre par les municipalités, ont fait disparaître notre industrie manufacturière. Nous essayons de corriger la situation grâce à de nouvelles politiques industrielles visant à protéger les terres de la spéculation afin que nous puissions conserver ces emplois dans l'industrie. Cependant, notre principal argument, dans le document d'information, c'est que le fait de déplacer la taxe du secteur secondaire au secteur tertiaire aura certainement un effet sur l'économie torontoise qui repose principalement sur le secteur tertiaire.

Le sénateur Bosa: Je crois qu'entre 80 et 90 p. 100 d'un budget municipal est consacré aux traitements et salaires. Comme les syndicats insistent maintenant pour que la TPS soit incluse dans leurs négociations de contrats, a-t-on fait une étude de l'impact qu'aura la TPS sur les taxes foncières, et pourriez-vous l'exprimer en pourcentage?

M. Layton: Je vais devoir demander à M. Tomlinson si nous avons fait une étude particulière là-dessus? Inutile de dire que nous devons nous attendre à ce que cela ait un impact sur la taxe foncière. Si, en raison de la TPS, on réussit à obtenir des salaires plus élevés, et j'ai moi-même entendu peu d'arguments pouvant laisser croire que cela ne se produira pas, on peut donc s'attendre, par voie de conséquence, à une augmentation de la taxe foncière. Qu'est ce qui va se passer? En raison de la TPS, les municipalités vont prélever certaines sommes additionnelles destinées au gouvernement fédéral et il ne fait aucun doute que les élus municipaux, politiquement, vont en payer le prix, même s'ils s'y sont opposés dès le départ.

Le sénateur Poitras: Réalisez-vous que vous demandez au Sénat de couler un projet de loi qui a été adopté par l'assemblée élue de ce pays? Si le Sénat agit ainsi, ce sera une première dans l'histoire de notre pays. Êtes-vous toujours d'accord pour demander cela au Sénat?

Le sénateur Simard: Changement de règles à mi-chemin?

M. Layton: Je ne demanderais pas au Sénat de faire quoi que ce soit qui n'est pas en son pouvoir. Si je puis m'exprimer comme un politicologue, ce que je suis par profession, ma connaissance du droit constitutionnel canadien et de la tradition parlementaire me dit que cette audience n'est pas un exercice futile et que vous n'essayez pas de connaître nos points de vue uniquement pour tuer le temps, le vôtre ou le nôtre, mais que vous cherchez à connaître notre point de vue parce vous avez le pouvoir de faire une recommandation au gouvernement et de participer à ce processus. Si je me trompe, j'apprécierais, et je suis certain que d'autres aussi apprécieraient, en être informé; nous pourrions profiter de cette journée d'été. J'espère que vous ne prendrez pas cela pour une insulte, mais je crois sincèrement, honorables sénateurs, que c'est là un processus auquel

[*Text*]

you in good faith. If the suggestion is that you are asking for our opinion but you are unable to act on it, I would find that very disappointing and surprising.

Senator Bosa: Mr. Chairman, Dr. Tomlinson was to answer part of the question on realty taxes.

Dr. Tomlinson: The city is now in year two of a two-year contract with its unions. 1991 will be a year of new negotiations and it will be the year of maximum impact of the GST on the inflation rate if it goes ahead in January. We would expect the impact to be considerable, perhaps two percentage points higher on wage settlements that would be negotiated.

The Chairman: I very much appreciate that the questions were answered in a very direct, forthright and condensed manner so that we had time for a good number of questions. As the chairman, I might say to Councillor Layton, and through him to the mayor and council of Toronto, a very important city in this country, that this committee is travelling across the country to hear representations, to listen to alternatives and, if necessary, to utilize or take advantage of its constitutional authority. Otherwise, as Councillor Layton has stated, this would be a long, hot summer without very much result. I certainly appreciate the encouragement that you have given us and we thank you and the city for the presentation that you have made.

I now call on representatives of the Toronto Home Builders' Association, Mr. David Keenan, First Vice-President, and Mr. Terry Mills, Renovation and Redevelopment Council. Gentlemen, our procedure is for you to present your brief. As I stated earlier, it would be advantageous if you condensed it as much as you can and give us your punchy points so we can focus on them and then ask questions.

Mr. David Keenan, First Vice-President, Toronto Home Builders' Association: Mr. Chairman, with me today is Mr. Terry Mills, member of the Toronto Home Builders' Association and Past Chairman of the Renovators' Council.

I say to you good morning. It is not a good morning for me. It has not been a good morning for the last several months in this industry. We are faced with layoffs. We are faced with depressed market conditions. The Toronto Home Builders' Association is pleased to have this opportunity to present our concerns and recommendations with respect to the proposed goods and services tax.

We have a two-part presentation. I will be speaking to the impact of the goods and services tax as it relates to new housing, both freehold and condominium. My colleague, renovator Terry Mills, will be speaking to the substantial impact of the goods and services tax as it relates to the residential renovation industry.

Our presentation should take approximately 15 minutes. We would then be pleased to answer questions.

[*Traduction*]

vous voulez que nous participions en toute bonne foi et que nous vous fassions des recommandations en toute bonne foi. Si je devais comprendre que vous demandez notre opinion, mais que vous êtes incapables d'y donner suite, je serais très désappointé et surpris.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, M. Tomlinson était censé répondre à une partie de la question sur les taxes foncières.

M. Tomlinson: La convention des employés de la Ville, signée pour une période de deux ans, expire l'an prochain. Il va falloir reprendre les négociations en 1991 et ce sera l'année au cours de laquelle la TPS aura un impact maximal sur le taux d'inflation, si elle entre en vigueur en 1991. Il faudrait s'attendre à un impact considérable, peut-être de deux points en pourcentage sur les salaires qui seraient négociés.

Le président: J'aimerais que l'on réponde aux questions d'une manière des plus directe, franche et concise de façon à ce que nous puissions répondre à un bon nombre de questions. En tant que président, j'aimerais dire au conseiller Layton, et par son entremise, au maire et au conseil municipal de Toronto, une ville très importante du pays, que ce comité se déplace un peu partout au pays pour entendre des points de vue, écouter des solutions proposées et, si nécessaire, utiliser son autorité constitutionnelle ou y avoir recours. Autrement, comme le conseiller Layton l'a dit, ce sera un long été chaud qui ne donnera pas grands résultats. J'apprécie grandement l'encouragement qu vous nous donnez et vous remercie, ainsi que les autorités municipales pour votre présentation.

Je passe maintenant la parole aux représentants de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, M. David Keenan, premier vice-président, et M. Terry Mills du Renovation and Redevelopment Council. Messieurs, c'est maintenant à vous de présenter votre document d'information. Comme je l'ai dit plus tôt, il serait préférable de le résumer le plus possible et de faire ressortir les points importants pour que nous puissions aller droit au but et poser des questions par la suite.

M. David Keenan, premier vice-président, Association des constructeurs de maisons de Toronto: Monsieur le président, j'ai à mes côtés M. Terry Mills, un membre de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto et ancien président du Renovator's Council.

Bonjour, comment allez-vous? Moi, ça ne va pas très bien et il en est de même pour notre industrie depuis plusieurs mois. Nous devons faire des mises à pied. Nous sommes dans le marasme. L'Association des constructeurs de maisons de Toronto est heureuse de pouvoir présenter ses préoccupations et recommandations concernant la taxe proposée sur les produits et services.

Notre présentation se divisera en deux parties. Je parlerai de l'impact de la taxe sur les produits et services sur les logements neufs, propriétés franches et condominiums. Mon collègue Terry Mills, qui travaille dans la rénovation, parlera de l'impact substantiel qu'aura la taxe sur les produits et services sur l'industrie de la rénovation résidentielle.

Notre présentation devrait durer environ 15 minutes. Après quoi, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

[*Text*]

Prior to detailing our concerns with the GST, I would like to emphasize that residential construction is a very important contributor to the Canadian economy. For example, in 1989, the estimated $43 billion spent on housing, split roughly evenly between the renovation sector and the new housing sector, generated over 400,000 person years of construction employment for Canadians. Further, for every construction job created by home building and renovation, more than two spin-off jobs are created in other industries across Canada, such as in the manufacturing and the service sectors.

In 1987, residential construction directly or indirectly produced $4.4 billion in combined sales, income and corporate tax revenues for the federal government. We believe that this industry plays a major role in the economic wellbeing of this nation.

Mr. Chairman, as an industry we have supported sales tax reform. We recognize the serious shortcomings inherent in the manufacturers' sales tax and support its removal.

The GST, however, must be implemented in such a way that it does not adversely affect the housing industry and does not impact negatively on affordability. We feel quite strongly that the GST should be part of a package which includes serious fiscal restraint leading to overall deficit reduction.

The home building industry is currently suffering greater pain than it did during the recession of 1981-82 that paralyzed this nation. As such, we are in no mood to see the government fritter away its substantial GST revenues and we will not tolerate increases to the GST rate to make up for careless government spending.

Mr. Chairman, in view of the limited time which we have before you, I would like to confine my remarks to one key issue: the impact of the GST on housing affordability.

During the pre-consultation process leading up to the release of the Technical Paper the housing industry fought hard to attain finance minister Michael Wilson's commitment that the GST would not affect housing affordability, and I can produce documentation directly from the minister to that effect. Unfortunately, the Technical Paper proposals as well as the subsequent legislative proposals fail to live up to the minister's commitment.

The government has attempted to meet its commitment through the special housing rebate. This rebate is supposed to offset the difference between the existing federal sales tax on a new home and the GST rate of 7 per cent. In principle we support this approach. Unfortunately, the special housing rebate does not address all housing markets across Canada.

By the government's own admission, the GST will increase the price of a typical new home in the Toronto area by 1.6 per cent, or $4,800. We have calculated the impact to be almost twice that, somewhere around 3 per cent or $9,000 to $10,000. Regardless of whose numbers one accepts—and the federal

[*Traduction*]

Avant de vous énumérer nos préoccupations en ce qui concerne la TPS, j'aimerais insister sur le fait que la construction résidentielle est un élément très important de l'économie canadienne. Par exemple, en 1989, environ 43 milliards de dollars ont été investis à peu près également dans le secteur de la rénovation et dans celui de la construction de logements neufs, ce qui a donné de l'emploi, l'équivalent de plus de 400 000 années-personnes, aux travailleurs canadiens de la construction. De plus, quand la construction et la rénovation résidentielles créent un emploi dans le domaine de la construction, elles en créent plus de deux autres dans d'autres industries au Canada, notamment dans les secteurs de la fabrication et des services.

En 1987, la construction résidentielle a permis au gouvernement fédéral de tirer directement et indirectement 4,4 milliards de dollars des ventes, des revenus et des produits de l'impôt sur les corporations. Nous croyons que cette industrie joue un rôle important dans le bien-être économique du pays.

Monsieur le président, en tant qu'industrie, nous avons soutenu la réforme de la taxe de vente. Nous reconnaissons les lacunes sérieuses de la taxe de vente du fabricant et sommes en faveur de son retrait.

Cependant, la TPS doit être appliquée de façon à ne pas porter atteinte à l'industrie du logement ni nuire à la capacité financière des acheteurs. Nous croyons fermement que la TPS doive faire partie d'un ensemble qui comporte des restrictions sérieuses sur le plan fiscal visant à réduire le déficit global.

L'industrie de la construction résidentielle éprouve maintenant beaucoup plus de difficultés que pendant la récession de 1981-1982 qui a paralysé le pays. Nous n'avons pas envie de voir le gouvernement gaspiller ses revenus substantiels provenant de la TPS et nous ne tolérerons pas que la TPS soit augmentée pour compenser de folles dépenses du gouvernement.

Monsieur le président, compte tenu du peu temps qui nous est accordé pour nous adresser à cette assemblée, je voudrais m'en tenir à une question importante: les répercussions de la TPS sur l'accessibilité au logement.

Pendant le processus de pré-consultation en vue de la diffusion du document technique, l'industrie du logement s'est débattue pour obtenir du ministre des Finances, Michael Wilson, la certitude que la TPS n'affecterait pas l'accessibilité au logement. Je peux fournir les documents à l'appui provenant directement du ministre. Malheureusement, les proportions du document technique ainsi que le projet de loi qui a suivi ne sont ps conformes aux engagements du ministre.

Le gouvernement a essayé de respecter ses engagements en accordant une remise spéciale sur le logement. Cette dernière est supposée combler la différence entre la taxe de vente fédérale actuelle sur une maison neuve et la TPS de 7 p. 100. Nous appuyons en principe cette façon de procéder. Malheureusement, la remise spéciale ne s'adresse pas à tous les marchés du logement au Canada.

Selon les propres aveux du gouvernement, la TPS augmentera le prix d'une maison neuve type dans la région de Toronto de 1,6 p. 100 ou de 4 800 $. Nous avons calculé que cette augmentation sera presque le double de celle prévue, soit autour de 3 p. 100 ou de 9 000 à 10 000 $. Peu importe les chiffres

[*Text*]

government has consistently refused to put its numbers on the table for our review—the GST clearly discriminates against new home purchasers in the greater Toronto area.

In the technical notes released on December 19, 1989, the finance minister proudly proclaims that " . . . over 90% of new home purchases will be eligible for a full rebate. In total, more than 95% of new house purchases will receive some assistance. As a result, the impact on typical house prices will be less than 1% in most cities, and even in the Toronto area the increase will be only about 1.6%."

Senator Hastings: Whose quote is that?

Mr. Keenan: Mr. Wilson's. We believe that Mr. Wilson should be ashamed not proud of this statement, in view of the document that I can produce to that effect in terms of what he promised us in 1988.

People living in the Toronto area are not responsible for the high cost of housing. Rather, they are victims of the high cost of housing, and earlier the good councillor from the city of Toronto made that point. It is fundamentally unfair that Toronto area new-home purchasers, who are already faced with the highest housing costs in the country, should have to pay substantially more as a result of the GST.

The key reason why the special housing rebate does not work in the Toronto market is because of the lower effective FST component of a new home in this area. While construction costs do not vary significantly across Canada, the cost of land does. As such, the percentage of FST in a new home in the Toronto area is much lower than in other markets in Canada. According to the government's Technical Paper, the existing FST in a new house in the Toronto area is 2.8 per cent; our analysis has concluded that the effective rate is 2.4 per cent.

Once again, regardless of whose numbers you accept, you can see that the special housing rebate does not adequately protect new-home purchasers in the greater Toronto area.

The Toronto Home Builders' Association opposes this fundamental inequity in the GST.

Young families in the Toronto area are losing hope that they will ever own their own home. I personally have seen many young couples coming into our sales offices who are struggling to raise the necessary down payment at pre-GST prices and who are having a great deal of difficulty qualifying for mortgage financing due to the current high interest rates. They talk in terms of working overtime, eliminating personal entertainment, and saving every extra cent in order to at least purchase their new home. In our opinion, the GST will be a serious blow to the hopes of these young families.

For sometime now, the association has been asking the question: "Where will your children live?" We often wonder if anyone is really listening.

[*Traduction*]

que l'on retient—et le gouvernement fédéral a catégoriquement refusé de nous fournir les siens pour étude—la TPS lèse nettement les acheteurs de maisons neuves dans la région métropolitaine de Toronto.

Dans le document technique du 19 décembre 1989, le ministre des Finances annonce fièrement que «plus de 90 p. 100 des acheteurs de maisons neuves pourront recevoir le montant total accordé comme remise. Au total, 95 p. 100 des acheteurs de maisons neuves recevront de l'aide. En conséquence, l'augmentation sur le prix des maisons types sera de 1 p. 100 dans la plupart des villes et même dans la région de Toronto, elle ne sera que de 1,6 p. 100 environ». (Traduction libre)

Le sénateur Hastings: Qui a dit cela?

M. Keenan: C'est M. Wilson. Plutôt que d'être fier de cette déclaration, il devrait en avoir honte compte tenu des documents que je peux présenter concernant les promesses qu'ils nous avaient faites en 1988.

Les gens qui vivent dans la région de Toronto ne sont pas responsables du coût élevé du logement. Ils en sont plutôt victimes comme nous l'a fait remarquer plus tôt l'aimable conseiller de la ville de Toronto. Fondamentalement, il est injuste que les acheteurs de maisons neuves de la région de Toronto, qui déjà doivent faire face aux coûts de logement les plus élevés au pays, aient à payer beaucoup plus à cause de la TPS.

La remise spéciale sur le logement ne s'applique pas sur le marché de Toronto principalement à cause de l'élément constitutif de la taxe de vente fédérale réelle inférieure d'une maison neuve dans la région. Bien que les coûts de construction soient à peu près les mêmes au Canada, le coût d'achat de terrains varie beaucoup. En soi, le pourcentage de taxe de vente fédérale d'une maison neuve à Toronto est beaucoup moins élevé que nulle part ailleurs au Canada. Selon le document technique du gouvernement, la taxe de vente fédérale actuelle sur une maison neuve dans la région de Toronto est de 2,8 p. 100 et, selon notre analyse, le taux réel est de 2,4 p. 100.

Encore une fois, quels que soient les chiffres retenus, vous pouvez constater que la remise spéciale sur le logement ne protège pas adéquatement les acheteurs de maisons neuves dans la région métropolitaine de Toronto.

L'Association des constructeurs de maisons de Toronto s'élève contre cette injustice fondamentale engendrée par la TPS.

Les jeunes ménages de la région de Toronto perdent espoir de posséder un jour leur propre maison. J'ai, moi-même, vu de jeunes couples qui sont venus à nos bureaux des ventes et qui s'efforcent de ramasser le versement initial exigé avant l'imposition de la TPS et qui ont de la difficulté à obtenir les crédits hypothécaires en raison des taux d'intérêt actuels élevés. Ils disent qu'ils feront des heures supplémentaires, qu'ils couperont dans les loisirs et qu'ils épargneront chaque cent pour pouvoir enfin acheter leur maison neuve. Selon nous, la TPS risquera d'anéantir les espoirs de ces jeunes ménages.

Depuis quelque temps, l'Association se demande où vivront nos enfants? Nous nous demandons souvent s'il y a quelqu'un qui écoute vraiment.

[*Text*]

We have recommendations, Mr. Chairman. We urge you to recommend amendments to Bill C-62 to ensure that the GST treats all new-home purchasers fairly, regardless of where they live in Canada. This fairness can be achieved by adjusting the special housing rebate to reflect the principle that its purpose is to bridge the gap between the effective FST in a new home today and the 7 per cent GST rate. In the Toronto market, this would mean a tax rate of approximately 2.5 per cent on new homes, not 4.5 per cent.

Another viable approach which we feel would accomplish the same objective would be to retain the special housing rebate at the 4.5 per cent level but exclude the price of land from the GST base.

Using this method, the federal government would continue to collect approximately the same total revenue it now collects from new ownership housing construction under the existing federal sales tax. The significant difference, however, is that the discriminatory impact in high land cost markets would be removed.

We also urge you to recommend an amendment to Bill C-62 to defer the application of GST to new housing for a minimum of two years. The residential construction industry is currently reeling from the effects of high interest rates and a lack of consumer confidence caused by, among other things, the impending GST and, basically, the uncertainty in the marketplace.

Last week the Canada Mortgage and Housing Corporation announced that national housing starts hit their lowest level since March, 1986. In the Toronto area, starts were down 59 per cent from May and 71 per cent from last June. The last time metro housing starts in the summer months fell below 900 units was in July, 1982, which was the period at the height of the last recession.

Sadly, the starts situation is only going to get worse. New home sales in the Toronto area have virtually collapsed and national newspapers have carried stories to that effect in the last several days. This year, our members will sell fewer than 8,000 new homes. This compares to approximately 16,000 one year ago, and 36,000 two years ago.

As a result of this collapse of the new home market, we are experiencing massive layoffs in the construction industry. There will be serious repercussions on federal finances as tax revenues are significantly reduced while UI costs rise and the demand for government-assisted housing increases, not to mention the social and emotional impact this will cause to the citizens of the country.

Mr. Chairman, members of the committee, there is absolutely no point in introducing the GST under current market conditions. In view of the substantial economic impact of the

[*Traduction*]

Nous avons des recommandations, monsieur le président. Nous vous incitons à recommander des modifications au projet de loi C-62 de manière à ce que tous les acheteurs de maisons neuves soient traités équitablement, peu importe l'endroit où ils vivent au Canada. Pour ce faire, il faudrait ajuster la remise spéciale sur le logement afin qu'elle serve aux fins prévues, soit combler la différence entre la taxe de vente fédérale réelle sur une maison neuve aujourd'hui et le taux de 7 p. 100 de la TPS. Pour le marché de Toronto, il s'agirait d'un taux d'imposition de 2,5 p. 100 environ sur les maisons neuves et non pas de 4,5 p. 100.

On pourrait aussi atteindre le même objectif en gardant la remise spéciale sur le logement à 4,5 p. 100, mais en excluant le prix du terrain du calcul de la TPS.

De cette façon, le gouvernement fédéral tirerait toujours à peu près les mêmes revenus totaux qu'il tire maintenant de la taxe de vente fédérale actuelle perçue sur la construction de maisons neuves. Cependant, la grande différence serait que les acheteurs dans les régions où le coût d'achat du terrain est élevé ne seraient pas pénalisés.

Nous vous incitons aussi à recommander de modifier le projet de loi C-62 afin de repousser dans deux ans au moins l'application de la TPS aux nouveaux logements. L'industrie de la construction résidentielle est actuellement chancelante par suite des taux d'intérêt élevés et d'un manque de confiance de la part des consommateurs causé, entre autres, par l'entrée en vigueur prochaine de la TPS et fondamentalement par l'instabilité du marché.

La semaine dernière, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a annoncé que les mises en chantier au niveau national ont atteint leur niveau le plus bas depuis mars 1986. Dans la région de Toronto, le nombre de mises en chantier a baissé de 59 p. 100 en mai et de 71 p. 100 en juin par rapport aux mêmes mois l'an dernier. La dernière fois que la mise en chantier de logements dans la région métropolitaine est tombée en bas de 900 unités, c'était en juillet 1982, au plus fort de la dernière récession.

Malheureusement, la situation de la mise en chantier ne fera qu'empirer. Les ventes de maisons neuves dans la région de Toronto ont connu une chute dramatique et au cours des derniers jours les journaux dans tout le pays en ont fait état. Cette année, nos membres vendront moins de 8 000 maisons neuves par comparaison aux 16 000 qui se sont vendues l'an dernier et aux 36 000, il y a deux ans.

À la suite de l'effondrement du marché de la construction neuve, l'industrie de la construction est affligée par des congédiements en masse. Cette situation aura de graves répercussions sur l'état des finances du gouvernement fédéral, car elle amènera une réduction importante des recettes fiscales, une hausse du coût de l'assurance-chômage et une augmentation de la demande de logements subventionnés par l'État. Il ne faut pas oublier également l'impact social et psychologique que l'imposition d'une telle taxe aura sur le peuple canadien.

Monsieur le président, messieurs les membres du comité, à quoi bon imposer la TPS dans les conditions actuelles du marché? Compte tenu de l'impact économique important que cette

[*Text*]

residential construction industry, it would be in the best interests of the government to kick-start the industry by deferring the GST rather than to drop-kick the industry, thus knocking it back even more.

That concludes my remarks as they relate to new housing. I would now turn the floor over to Terry Mills to continue on the question of the impact on the renovation industry.

Mr. Terry Mills, Member, Toronto Home Builders' Association and Past President, Renovators' Council: Mr. Chairman, this section of the brief starts on page 10 where the position of the renovation industry is clearly stated.

The GST is a bad tax for the renovation industry. We seek one which is more reflective of the characteristics of our industry. The GST will increase the tax burden on the renovator from the federal government four times what it presently pays through the FST. What we are looking for is a revenue-neutral tax.

Likewise, the GST expects the renovator to become a tax collector, which is an additional burden. We seek a simplified accounting system whereby, yes, we pay the tax, but we do not have to spend the efforts of being a tax collector. Let us remember that ease of collection is considered a merit in a tax.

In the audience today are my renovator colleagues who will all agree that for their industry the GST is a bad tax.

I would like to go through an example of a renovator with a volume of $400,000 per year, which basically divides into four quarters: Direct labour, direct materials, subcontractors with and without materials, and overhead supervision and profit, which for most mom-and-pop operators is the principal salary.

Renovation work is labour intensive. Basically, 40 per cent of a consumer's cost in a renovation is material. The other 60 per cent is labour. Presently, labour is not taxed. The GST will impose a 7 per cent tax on that labour which will increase the cost to the renovator's volume of $400,000 of an additional $20,000 tax to be paid. Likewise, with the large staff and labour component in renovations, our labour is concerned about the cost of the GST. We calculate that for the renovator doing a $400,000 volume, he will have to pay $4,800 minimum to his employees to offset the GST.

This same renovator actually keeps about 200 active vendor accounts. In his accounting for tax input credits, we expect

[*Traduction*]

taxe aura sur l'industrie de la construction résidentielle, le gouvernement aurait intérêt à aider l'industrie en retardant l'imposition de la TPS, plutôt qu'en lui rendant la tâche plus difficile et en nuisant à son développement.

Ceci conclut mon allocution sur la TPS et son impact sur l'industrie de la construction neuve. Je voudrais maintenant donner la parole à M. Terry Miles qui traitera de l'incidence de cette taxe sur l'industrie de la rénovation.

M. Terry Mills, membre de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto et ancien président du Renovator's Council: Monsieur le président, cette partie du mémoire débute à la page 10, où est clairement décrite la position de l'industrie de la rénovation.

La TPS est mauvaise pour l'industrie de la rénovation. Nous préférerions une taxe plus adaptée aux besoins de notre industrie. Par la TPS, le gouvernement fédéral impose à l'entrepreneur en rénovation un fardeau fiscal quatre fois plus lourd que celui qu'il supporte actuellement avec la taxe de vente fédérale. Nous préconisons plutôt l'imposition d'une taxe qui n'aura pas d'incidence sur les revenus.

De même, avec la TPS, le gouvernement s'attend à ce que l'entrepreneur en rénovation devienne un percepteur d'impôts, ce qui lui inflige une tâche supplémentaire. Nous voudrions que soit mis en œuvre un système de comptabilisation simplifié dans le cadre duquel, bien sûr, nous payerions la taxe, mais sans avoir à agir comme percepteurs. N'oublions pas que plus une taxe est facile à percevoir, plus elle est rentable.

Dans l'auditoire aujourd'hui, vous remarquerez la présence de mes collègues entrepreneurs en rénovation qui s'entendent avec moi pour déclarer que la TPS aura un impact négatif sur notre industrie.

J'aimerais vous citer l'exemple d'un entrepreneur dont le volume d'affaires est de 400 000 $ par année. Ce montant est réparti fondamentalement entre quatre secteurs, soit la main-d'œuvre directe, les matériaux, les contrats consentis à des sous-traitants qui fournissent leurs matériaux ou seulement la main-d'œuvre, les frais généraux contrôlés et les profits qui sont, pour la plupart des entreprises familiales, la principale source de revenu.

La rénovation est un secteur à forte densité de maint-d'œuvre. Fondamentalement, les coûts des matériaux équivalent à 40 p. 100 du prix demandé au client. L'autre 60 p. 100 est consacré à la main-d'œuvre. Actuellement, aucune taxe n'est perçue sur la main-d'œuvre. La situation changera avec l'avènement de la TPS qui viendra imposer une taxe de 7 p. 100 sur cette main-d'œuvre, ce qui aura pour effet de hausser les coûts de l'entrepreneur en rénovation. Pour celui dont le volume d'affaires est de 400000 $ par année, la taxe supplémentaire à payer sera de 20 000 $. De plus, le coût de cette taxe inquiète également nos employés, qui sont nombreux dans le domaine de la rénovation. Nous avons établi que notre entrepreneur dont le volume d'affaires annuel est de 400 000 $ aura à verser à ses employés au moins 4 800 $ pour compenser la TPS.

En outre, ce même entrepreneur a environ 200 comptes ouverts chez des fournisseurs. Nous prévoyons qu'il devra en réduire le nombre à cause du calcul des crédits de taxe sur les

[*Text*]

some shrinkage. This is going to be an additional cost he will have to include in his cost of operation.

As well, we expect that there will be pass-through costs from suppliers. There will be residual FST as well, an additional cost to be incurred.

Renovators deal with many small operators. One of my colleagues provided figures which show that out of his total vendor accounts of 352, some 85 of them would qualify as small operators and, as such, would not be involved with the GST. They would account for roughly 10 per cent of this operation which means an additional $2,800 rather than the $1,050 calculated here to be incurred as a cost.

Bookkeeping is going to become a nightmare in an industry whose fundamental instruments are a telephone, a cheque book and a truck. As I mentioned before, renovation firms are often mom-and-pop operations. They may master payroll, but now the GST has added to that as well. A one-day bookkeeping service for a renovation contractor will mean an additional of $7,500.

Interestingly enough, under the GST, a $600 bookkeeping assistance is offered for small business on a sliding scale from zero up to $2-million volume. I do not think that really reflects the costs to be incurred.

On page 13 of my brief, I show the costs to this renovator of the GST being the GST less the FST, plus the labour amplifier, shrinkage in tax credits, the FST savings pass-through, small operators' costs and bookkeeping to be a total of $34,750, which actually means 8.6 per cent rather than the 7.9 figure reported there.

The Chairman: What you are saying is that on a $400,000 renovation, the additional cost to the purchaser would be $34,750?

Mr. Mills: More or less. What I am saying is that if the renovator-contractor does a total volume of $400,000 per year, he might do ten projects of $40,000 each.

The Chairman: Is that basically what you are looking at then?

Mr. Mills: I am saying that on top of everything there will be this additional $34,750.

The Chairman: About 8 per cent?

Mr. Mills: Yes. That is four times the present FST, which accounts for 2 per cent.

The application of the full 7 per cent tax on renovations will discourage home renovations, undermine the tremendous eco-

[*Traduction*]

intrants. En effet, cette comptabilité lui imposera des coûts supplémentaires qu'il devra ajouter à ses dépenses d'exploitation.

Nous prévoyons également que les fournisseurs s'arrangeront pour récupérer certains frais et la résidu de la taxe de vente fédérale viendra s'ajouter au coût total des matériaux.

Les entrepreneurs en rénovation doivent transiger avec un grand nombre de petits exploitants. L'un de mes collègues nous a fourni des données qui démontrent que 85 de ses 352 fournisseurs entreront dans la catégorie des petits exploitants et en tant que tels, ils ne seront pas soumis à la TPS. Ils représenteront environ 10 p. 100 de ce secteur, ce qui représente un coût additionnel de 2 800 $, plutôt que le 1 050 $ qui a été calculé.

En outre, la tenue des livres deviendra un cauchemar pour les entrepreneurs dont les principaux instruments de travail sont leur téléphone, leur carnet de chèque et leur camion. Comme je vous l'ai déjà fait remarquer, dans le domaine de la rénovation, il y a beaucoup d'entreprises familiales. Elles réussissent à gérer elles-mêmes leur livre de paye, mais la TPS représentera pour elles un surcroît de travail. L'entrepreneur en rénovation devra ajouter un montant de 7 500 $ à ses frais généraux pour couvrir le coût d'une journée de service comptable.

Il est intéressant de constater qu'après l'imposition de la TPS, le gouvernement offrira une aide de 600 $ pour couvrir les frais de tenue de livres des petites entreprises dont le volume d'affaires varie de zéro à deux millions de dollars. Je ne crois pas que ce montant corresponde au coût réel de ce service.

À la page 13 de mon mémoire figure un tableau qui illustre les coûts à défrayer par notre entrepreneur en rénovation après l'imposition de la TPS sans la taxe de vente fédérale, en plus des frais additionnels représentés par la main-d'œuvre, les restrictions des crédits d'impôt, la perte des frais récupérables en vertu de la TVF, les coûts des affaires conclues avec les petits exploitants et les frais de tenue de livres. Tous ces coûts donnent un total de 34 750 $, lequel correspond en réalité à 8,6 p. 100 de son chiffre d'affaires plutôt qu'au 7,9 p. 100 calculé ici.

Le président: Selon vous, pour un projet de rénovation de 400 000 $, le coût supplémentaire épongé par le client serait donc de 34 750 $?

M. Mills: Plus ou moins. Je dis que si le volume d'affaires de l'entrepreneur en rénovation est de 400 000 $ par année, il pourra être constitué de 10 projets de 40 000 $ chacun.

Le président: C'est donc ce qui vous préoccupe dans la situation actuelle?

M. Mills: J'insiste sur le fait qu'en plus de tous les coûts qui incombe à l'entrepreneur il y a ce montant additionnel de 34 750 $.

Le président: Il représente approximativement 8 p. 100 de son volume d'affaires?

M. Mills: En effet, ce qui est de quatre fois supérieur au montant de l'actuelle taxe de vente fédérale qui est de 2 p. 100.

L'imposition de cette taxe de 7 p. 100 sur les travaux de rénovation aura pour effet de décourager les éventuels clients,

[*Text*]

nomic impact of the residential renovation industry, cause a general deterioration of the housing stock, and drive increased levels of black-market activity.

It should be remembered that while the new home industry creates 3 per cent new housing stock per year on average, it is the renovators who look after the rest of it in order to keep it in good shape. Certainy, to preserve and uprade housing is as important to our shelter policy as is producing new housing.

The black-market activity is certainly a problem because we are dealing with home owners with after-tax dollars. Now, added on top of any concern about taxes to be avoided on income tax, et cetera, there will be a substantial increment with the GST. Legitimate operatos will be penalized while the renovation consumer will be exposed to the problems of poor workmanship, incomplete work, uninsured work, unenforceable warranties and that end of the industry which plagues renovators.

In conclusion, we are not economists or accountants. We are renovators and I think we know our business very well. If we have erred in understanding the GST, I must make it perfectly clear that those who we have polled are even more confused. Quite frankly, that also applies to our members of Parliament.

Ultimately, what we would like to see is a simplified or a streamlined tax based on sales volume without input credits for industry—basically what is proposed for much smaller businesses than the renovators through the GST. A simpler form of taxation would not only save me costs, but my government costs. Thank you.

The Chairman: Thank you, gentlemen.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I am very glad to have this brief. While we knew the situation was going to be very bad for people in your industry, I think you have laid out very clearly the extent of that.

I would like to focus my questions, if I may, on the comments of Mr. Mills as they regard renovations. The table you provide for us in your brief shows an astonishing impact on people who are, as you say, doing very important work on housing, which has been a crisis in this city and in this area for quite some time. I would like to ask you three questions and you can respond in any order you would like.

What is very dramatic about your presentation, in addition to the numbers, is what this tax will do to drive honest renovators underground because the costs of doing legitimate busi-

[*Traduction*]

de diminuer l'apport économique de l'industrie de la rénovation résidentielle, d'amener une détérioration générale du parc immobilier et d'inciter les gens à avoir de plus en plus recours au travail au noir.

Il ne faut pas oublier que bien que le marché de la maison neuve représente annuellement et en moyenne 3 p. 100 du nouveau patrimoine immobilier, ce sont les rénovateurs qui entretiennent le reste de ce patrimoine et qui voient à le garder en bon état. Évidemment, en matière de logement il est aussi important de préserver et d'améliorer notre patrimoine immobilier que de construire des maisons neuves.

Il est évident que le travail au noir constitue tout un problème, car le client est un propriétaire qui doit payer ses rénovations avec des dollars déjà imposés. À tout le fardeau que représente déjà l'impôt sur le revenu et toutes les autres taxes viendra s'ajouter la TPS. Nous nous trouverons dans une situation où l'entrepreneur accrédité se verra pénalisé pendant que le client risquera d'être confronté à des problèmes comme la piètre qualité du travail exécuté, le non-achèvement des travaux commencés, les travaux non assurés, les garanties non appliquées et toutes les difficultés qui sont propres au domaine de la rénovation.

Enfin, j'aimerais vous faire remarquer que nous ne sommes ni des économistes ni des comptables. Nous sommes des entrepreneurs en rénovation et nous connaissons notre affaire. Nous avons peut-être de la difficulté à comprendre les processus d'application de la TPS, mais je tiens à préciser que tous ceux que nous avons interrogés semblent encore plus confus et franchement, il faut admettre que tel est également le cas de nos députés.

En fin de compte, nous voudrions que nous soit imposée, selon un processus plus simple et plus direct, une taxe sur le volume des ventes, sans crédit d'intrant pour l'industrie, en fait la taxe qu'on se propose d'imposer aux plus petits exploitants que les entrepreneurs en rénovation. Nous préconisons donc la mise en place d'un système simplifié de taxation qui saurait réduire les coûts de l'entrepreneur en rénovation ainsi que ceux du gouvernement. Merci.

Le président: Nous vous remercions, messieurs.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, je suis très heureuse d'avoir pris connaissance de ce mémoire. Nous savions que la situation serait très difficile pour les gens de votre industrie et je crois que vous nous avez expliqué très clairement dans quelle mesure vous serez affectés.

Si vous me le permettez, mes questions porteront sur les commentaires de M. Mills sur l'industrie de la rénovation. Le tableau que vous nous présentez dans votre mémoire illustre l'impact important que cette taxe risque d'avoir sur des entrepreneurs qui, comme vous le mentionnez, ont un rôle primordial dans le domaine du logement, un secteur qui, depuis bien longtemps, est en crise à Toronto et dans la région. Laissez-moi vous poser trois questions auxquelles vous pourrez répondre dans l'ordre qui vous convient.

En plus des données numériques impressionnantes que vous nous avez présentées dans votre allocution, vous avez attiré notre attention sur la situation dramatique des honnêtes entrepreneurs en rénovation qui, devant l'imposition de la TPS,

[*Text*]

ness will be so great. Presumably, a great many of them will leave the industry.

First, do you have any sense from your membership as to how many people will simply give up and go out of this business, therefore leaving a Toronto-housing stock vulnerable for, as you have said, fly-by-night operators? I think that is important for people to know.

Second, you have raised the issue of the mom-and-pop business operation, as you have called it, and you have mentioned the complex administration and bookkeeping, all the things that have to be done and are often done in a family business. Has anyone offered people in your industry training for whichever partner deals with the paper end of the business? Has anyone said that there will be federal money to help people out? Or will it be a matter of more tax collectors, more enforcers, coming around to impose the burden on renovators?

Third, if the changes you recommend in your brief are not responded to, what is your view of the Senate voting against this bill?

Mr. Mills: Mr. Chairman, I will answer the last question first. Basically, I have taken the time to appear before this committee because I hope and pray that the committee and the Senate will take action. I think the gravest threat to the renovation industry and its stability right now is the setup of the GST at the present time.

As regards the other questions, the renovation industry in terms of people in transition and leaving it and going to the bootleg or black market, I think you must keep in mind that 5 per cent of renovation firms survive their first five years in business. It is known as an easy access, easy-exit industry, which is a problem. One thing we work on very strongly in our association is trying to develop all the ways to handle consumer protection.

Our concern is that if you keep a renovator in business, then he can learn his operation and provide, over time, a good operation. If, on the other hand, he is destabilized by the fact that he has competitors on the street who draw his livelihood away from him, then we are going to have many problems.

In terms of training and education related to the GST, basically, I am not aware of much other than a very nominal $600 offer to small business. In talking to my accountants, they are more or less bumbling through in the hope that in the first couple of years people will get the knack of it.

Senator Poitras: I have a question.

[*Traduction*]

seront contraints de travailler au noir à cause des coûts prohibitifs qu'ils devraient assumer pour exploiter leur entreprise en toute légalité. Je présume qu'un grand nombre d'entre eux seront obligés de fermer boutique.

Tout d'abord, j'aimerais savoir si, en consultation avec les membres de votre association, vous avez pu établir le nombre des entrepreneurs qui se retireront des affaires, laissant à des entrepreneurs malhonnêtes la tâche d'entretenir le parc immobilier de Toronto déjà si vulnérable. Je crois qu'il s'agit d'un aspect de la question sur lequel la population doit être renseignée.

Deuxièmement, vous avez soulevé la question des entreprises familiales, comme vous les appelez, et vous nous avez fait remarquer la complexité des tâches administratives et comptables qui doivent être accomplies au sein de ces entreprises. Vos partenaires de l'industrie ont-ils reçu des offres d'aide en matière de formation destinée à ceux qui tiennent les livres au sein de l'entreprise? Vous a-t-on dit que le fédéral était prêt à vous aider financièrement? Vous a-t-on plutôt annoncer la venue d'un plus grand nombre de percepteurs de taxe et de contrôleurs qui ne feront qu'alourdir votre fardeau?

Troisièmement, si les modifications que vous nous suggérez dans votre mémoire ne sont pas apportées, selon vous, le Sénat devrait-il voter contre ce projet de loi?

M. Mills: Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord répondre à la dernière question. Au fond, si j'ai pris le temps de venir témoigner devant ce comité, c'est pour exhorter les membres de ce comité et ceux du Sénat à prendre les mesures qui s'imposent. Selon moi, la TPS représente une très grande menace pour l'industrie de la rénovation et la stabilité de ce secteur.

Pour répondre aux autres questions sur le risque que des entrepreneurs en rénovation ferment boutique et se mettent à travailler au noir ou clandestinement, je dois souligner qu'il ne faut pas oublier que seulement 5 p. 100 des entrepreneurs en rénovation réussissent à passer à travers les premiers cinq ans d'exploitation de leur entreprise. L'industrie de la rénovation est reconnue comme un secteur facile d'accès, que l'on quitte aussi aisément, ce qui pose tout un problème. Au sein de notre association, nous nous efforçons de mettre au point des mesures qui sauront assurer la protection du consommateur.

Nous croyons qu'en fournissant à l'entrepreneur tous les moyens possibles pour lui permettre de demeurer en affaires, il pourra apprendre comment exploiter son entreprise et, au cours des années, il prospérera. D'un autre côté, si notre entrepreneur se voit acculé au mur par des concurrents qui en veulent à son gagne-pain, il risque de causer bien des problèmes.

En ce qui a trait à la formation et à l'aide offertes en matière de TPS, je ne crois pas qu'il y ait grand chose de plus que la somme de 600 $ destinée au petit exploitant. Au cours des discussions que j'ai eues avec mes comptables, je me suis aperçu qu'ils comprennent plus ou moins les rouages de ce système et qu'ils espèrent qu'au cours des deux années qui suivront l'imposition de cette taxe, les entrepreneurs sauront s'y faire.

Le sénateur Poitras: J'aurais une question à poser.

[*Text*]

The Chairman: I will come to the senator at the end if we have time.

Senator Simard: Surely the deputy chairman is allowed to take his rank and not wait until the end, if there is time. We seem to be changing the rules here every day. Every day there seems to be a new rule. My colleague is the deputy chairman of this committee. We were offered a co-chairmanship in Montreal because it happens to be a distinct society, no doubt, but here the deputy chairman is being denied an opportunity to ask questions. This is ridiculous.

The Chairman: He is entitled to ask questions.

Senator Simard: We are not satisfied to wait until the end, if there is time.

Senator Hastings: Now that Senator Simard has had his daily distemper, could we get on with the questioning, Mr. Chairman?

Senator Poitras: I agree to wait, because my experience has been that supplementary questions will not arise if the original question is answered sufficiently.

The Chairman: The only reason I took that direction was because the last supplementary the senator asked was, in my opinion, another question. If he is prepared to say that this is a straight supplementary and that he will be very brief, then he may go ahead and ask it.

Senator Poitras: Thank you, Mr. Chairman. My supplementary question is this. I wish to refer to the gentleman's comments on the black market.

The GST will be put in place in order that there be not a hidden tax. It will be shown at the consumer level.

Senator Hastings: Mr. Chairman, on a point of order.

Senator Poitras: The consumer will pay the tax when he spends his money.

Senator Hastings: Mr. Chairman, on a point of order. The honourable senator is not asking a supplementary question. He is making another speech.

The Chairman: I think that it was a supplementary question concerning the grey or black market.

Mr. Mills: Mr. Chairman, I can answer the question regarding the bootlegger who will still have to buy his materials and pay the GST on them. As I have said, renovations are labour intensive. Thus, if material costs are 40 per cent, the renovator has to pay the GST on that; yet his labour costs will not involve any tax.

I have another piece of information which came to my desk a moment ago. We called 22 members of our association to turn up this morning, which is only a portion of our association's membership. Out of those 22 who were called this morning, five are out of business, something which is due to the

[*Traduction*]

Le président: Vous aurez la parole à la fin de la séance, si le temps nous le permet.

Le sénateur Simard: J'ose croire que le vice-président a le droit de parler à son tour et qu'il n'a pas à attendre de poser sa question à la toute fin, si le temps le permet. Il semble que les règles de ce comité changent tous les jours et qu'on en voit une nouvelle apparaître chaque jour. À Montréal, on nous a offert d'avoir un vice-président parce que nous siégions dans une société distincte, ce qui ne faisait aucun doute; maintenant, on refuse à ce vice-président le droit de poser des questions. C'est tout à fait ridicule.

Le président: Il a droit de poser des questions.

Le sénateur Simard: Nous ne saurions attendre de poser ces questions à la fin, si le temps le permet.

Le sénateur Hastings: Après cette saute d'humeur quotidienne du sénateur Simard, peut-on revenir à nos questions, monsieur le président?

Le sénateur Poitras: J'accepte d'attendre pour poser ma question car, au fil des années, j'ai appris qu'il devenait inutile de poser des questions supplémentaires lorsqu'on avait bien répondu aux premières questions.

Le président: Ma réponse s'explique par le fait que, selon moi, la dernière question supplémentaire que le sénateur a posée était en réalité une autre question. S'il est en mesure de confirmer qu'il s'agit bien d'une question supplémentaire et qu'il convient d'être bref, je lui donne la permission de poser cette question.

Le sénateur Poitras: Merci, monsieur le président. Ma question supplémentaire est la suivante: j'aimerais revenir aux commentaires de ce monsieur sur le travail au noir.

La TPS est imposée dans le but qu'il n'y ait aucune taxe cachée et elle aura un impact au niveau du consommateur.

Le sénateur Hastings: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le sénateur Poitras: Le consommateur payera cette taxe sur chaque dollar qu'il dépensera.

Le sénateur Hastings: Rappel au Règlement, monsieur le président. L'honorable sénateur ne pose pas sa question supplémentaire, il s'est lancé dans une autre allocution.

Le président: Je crois qu'il a posé une question sur le travail semi-clandestin ou le travail au noir.

M. Mills: Monsieur le président, je peux répondre à cette question sur le travail au noir effectué par l'entrepreneur clandestin qui aura tout de même à payer la TPS sur les matériaux qu'il achètera. Comme je l'ai mentionné, le secteur de la rénovation se caractérise par sa forte main-d'œuvre. L'entrepreneur clandestin aura à payer la TPS sur des matériaux qui représentent 40 p. 100 de ses dépenses; cependant, il ne payera aucune taxe sur sa main-d'œuvre.

Je viens de recevoir de nouvelles données à ce propos. Nous avons téléphoné à 22 membres de notre association afin de les inviter à se présenter à cette séance du comité. Ce nombre ne représente qu'une partie de nos membres. Des 22 entrepreneurs rejoints, cinq ne sont plus en affaires. Cette situation

[*Text*]

expectations on the economy at this time. These are the types of situations with which we are dealing.

Senator Spivak: My questions are for clarification. I want to understand the cost of housing in Toronto prior to the GST. I have two basic questions.

The first concerns the land exclusion option, which you have suggeted. I understand that the FST is a smaller portion on that because land is so costly in Toronto. I would like you to comment on what impact the land exclusion option would have on speculation in Toronto. My understanding is—and I may be wrong—that one of the reasons why the cost of land is so high in Toronto is because of a great deal of speculative activity.

The second question is this: In terms of the FST now and the cost that goes into a house, my understanding is that on a new house at the moment, there is a 9 per cent tax on bricks, lumber, roof shingles and a 13.5 per cent tax on wallpaper, paint, fixtures, windows and carpeting. Those costs will be substantially reduced, I expect, when the GST is put in place and those costs form a substantial part of the cost of building materials.

Can you clarify these figures for me and comment on the land exclusion option as well.

Mr. Keenan: Let me start by commenting on this notion of the high cost of land. I repeatedly hear, and it is in the press all the time, that speculators are driving up the costs.

My company is also involved in the land development business. Quite frankly, it is a simple case of economics, supply and demand. There is not enough supply. We live in a huge country but in order to bring housing on infrastructure is required. That infrastructure costs an awful lot of money. Unfortunately, the trunk sewers and major roads have not kept pace with the amount of demand that is taking place in the greater Toronto area. As a consequence, prices increase. In a nutshell, that forces the price of land up. Yes, there has been some speculative activity, but it is a small percent overall.

With respect to the fact that we have various rates of tax, yes, we agree with that. In fact, my statement was that if the GST can eliminate the various rates that we currently have now, then we are in support of it but, as long as there is a balance that does not increase the tax we are currently paying. That was in my address.

Senator Spivak: I wanted you to comment on the impact of excluding tax from the cost of land as far as speculative activity is concerned. The reason I put my question in that context is because you are commenting on affordability. The real issue is the affordability of housing. I see that the average price of a home in Toronto is $290,000 as of January 1989. The average

[*Traduction*]

s'explique par l'état actuel de l'économie. Notre association se voit de plus en plus confrontée à ce genre de problème.

Le sénateur Spivak: J'aimerais avoir des précisions sur les coûts du logement à Toronto avant l'imposition de la TPS. J'ai deux questions à poser.

La première a trait à votre proposition d'exclure le coût du terrain du champ d'imposition de la TPS. Si je comprends bien, la taxe de vente fédérale a un impact moins grand sur cette question, parce que les coûts de l'immobilier sont très élevés à Toronto. J'aimerais connaître votre opinion sur l'effet qu'aurait cette exclusion sur la spéculation immobilière à Toronto. Je puis me tromper mais, il me semble que l'une des raisons qui expliquent les coûts si élevés des propriétés foncières à Toronto est justement l'intensité de la spéculation immobilière.

Ma deuxième question est la suivante: si je comprends bien, avec l'actuelle taxe de vente fédérale, dans les coûts des matériaux de construction d'une nouvelle maison, il y a une taxe de 9 p. 100 sur la brique, sur le bois d'œuvre et sur les bardeaux de toit et une taxe de 13,5 p. 100 sur le papier peint, la peinture, les accessoires et le tapis. Je crois que l'imposition de la TPS amènera une réduction substantielle du coût de ces matériaux qui constituent une part importante des matériaux de construction.

Je vous demanderais de m'éclairer sur ce point et de me donner votre opinion sur l'exclusion du coût des propriétés foncières du champ d'imposition de la TPS.

M. Keenan: Permettez-moi de commencer par la question du coût élevé des propriétés foncières. Comme les média le confirment tous les jours, j'entends souvent dire que la spéculation fait monter le prix des propriétés foncières.

Ma compagnie s'occupe aussi de développement immobilier et je vous avouerai bien franchement que cette spéculation n'est due simplement qu'à l'offre et à la demande. L'offre est supérieure à la demande. Nous vivons dans un grand pays dans lequel la question du logement est liée à la disponibilité des infrastructures. Le coût de ces infrastructures est très élevé. Malheureusement, dans la région urbaine de Toronto, on ne réussit pas à mettre en place des réseaux de routes et d'aqueduc assez rapidement pour répondre à la demande. Cette situation a pour effet d'amener une hausse des prix des propriétés foncières. Voulà en un mot, pourquoi ces prix sont si élevés. Bien sûr, on note un certain degré de spéculation foncière, mais elle ne correspond qu'à un faible pourcentage de cette hausse.

Pour ce qui est des taux de taxe différents imposés sur divers matériaux, vous avez raison. En fait, dans mon allocution, j'ai souligné que nous serions en faveur de la TPS si elle ne faisait qu'éliminer la diversité de ces taux d'imposition en autant qu'elle ne soit pas supérieure à la taxe que nous payons actuellement.

Le sénateur Spivak: Je voulais avoir votre opinion sur l'impact que l'exclusion du coût des propriétés du champ d'imposition de la TPS aurait sur la spéculation foncière parce que, selon moi, la question la plus importante à ce sujet, est la disponibilité de maisons à prix abordables. Je constate que le prix moyen d'une résidence à Toronto était de 290 000 $ en

[*Text*]

price of a home in Winnipeg, the city from which I come, is $82,000. One must wonder about affordability. This is not to suggest that we ought to increase the cost. I am not suggesting that at all.

In terms of affordability, what impact will the exclusion of tax on the land part of a house be?

Mr. Keenan: It will reduce the effective tax that would have to be paid. What we say on affordability is simply this: The down payment would include a portion of that tax, probably one-quarter, typically the down payment portion, the balance being subject to mortgage. Of course, a mortgage is amortized over 25 years. Unfortunately, those with lower incomes would have to pay a portion of that tax over the duration of their mortgage. If that were to amount to only $4,000, then at current interest rates—and that doubles every five years—on a 25-year term that $4,000 of tax would be the equivelent of about $50,000 of interest costs that would have to be discharged.

The Chairman: Gentlemen, I am concerned about interest rates which to me seem to be part of the fundamental problem facing your industry, as well as the whole of the Canadian economy.

Mr. Crowe, the Governor of the Bank of Canada, testified before this committee. He said that the inflation rate of 1.4 per cent predicted by the government could be absorbed and that it would not reflect in higher interest rates. However, if inflation, as a result of the GST, were higher than that, he said that he would have to react accordingly, in line with his present philosophy.

The government is saying that 1.25 per cent is the inflation factor of the GST on two premises. The first is that the MST will be removed and passed on to consumers completely. The second is that labour will not be greedy, as the government says, and take advantge of the GST to gain higher wage increases.

Because this issue is of prime importance, my question to you is: Do you accept those premises concerning the 1.25 per cent rate? Do you look forward to a higher overall impact of the GST with more-than-likely higher interest rates which would affect your industry? Could you comment on that, please?

Mr. Keenan: First, the brief that we have presented points out on page 4 that in the Toronto area we feel that the impact of the GST is 3 per cent, and not 1.4 per cent or 1.6 per cent as stated in the technical paper. That is based on detailed calculations that we have done using inputs from a number of our builders.

In a sense, that is inflationary. Of course, anything that is inflationary oftentimes gets passed through with a multiplier effect to the final consumer. There is a ripple effect that carries on down the line.

[*Traduction*]

janvier 1989. À Winnipeg, d'où je viens, ce prix était de 82 000 $. On a donc raison de se poser des questions sur la disponibilité de maisons à prix abordables. On ne saurait suggérer de hausser le coût des propriétés foncières et je n'en ai nullement l'intention.

L'exclusion du coût des propriétés foncières du champ d'imposition de la TPS ferait-elle en sorte que les maisons se vendront à un prix plus abordable?

M. Keenan: Cette exclusion aura pour effet de réduire la taxe à payer par l'acheteur. Disons simplement que le versement initial inclurait une partie de la taxe, probablement un quart du montant, et que le reste serait ajouté au montant de l'hypothèque. Bien sûr, cette hypothèque serait amortie sur 25 ans. Malheureusement, les propriétaires à revenu modeste auraient à payer une partie de cette taxe au cours de toute la durée de leur hypothèque, ce qui veut dire que pour un montant supplémentaire de seulement 4 000 $ correspondant à cette taxe, et calculé au taux d'intérêt actuel, un taux qui double tous les cinq ans, ils auraient acquitté après 25 ans un montant d'environ 50 000 $.

Le président: Messieurs, j'aimerais maintenant attirer votre attention sur les taux d'intérêt qui semblent constituer une partie importante du problème auquel est confrontée non seulement votre industrie, mais également toute l'économie de notre pays.

M. Crow, le gouverneur de la Banque du Canada, a témoigné devant ce comité. Il a affirmé que le taux d'inflation de 1.4 p. 100 prévu par le gouvernement pouvait être absorbé et qu'il n'en résulterait pas des taux d'intérêt plus élevés. Toutefois, a-t-il poursuivi, si le taux d'inflation dépasssait le niveau prévu en raison de la TPS, il faudrait prendre des mesures appropriées conformes à sa politique actuelle.

Le gouvernement établit à 1,25 p. 100 le facteur d'inflation de la TPS pour les deux raisons suivantes: premièrement, la taxe sur les ventes des fabricants va être supprimée et absorbée entièrement par les consommateurs; deuxièmement, le gouvernement compte sur le fait que la main-d'œuvre va se montrer raisonnable et ne profitera pas de la TPS pour exiger des augmentations salariales plus importantes.

Comme il s'agit d'une question d'une extrême importance voici ce que j'aimerais vous demander: êtes-vous d'accord avec cette estimation de 1,25 p. 100? Croyez-vous que la TPS va produire des effets plus importants dans l'ensemble et que les taux d'intérêt vont plutôt augmenter davantage et que cela va nuire à votre secteur d'activité? Pouvez-vous répondre à ces questions, s'il vous plaît?

M. Keenan: D'abord, nous signalons à la page 4 de notre exposé que nous croyons, dans la région de Toronto, que la TPS va amener une hausse de 3 p. 100 et non de 1,4 ou de 1,6 p. 100 comme le mentionnait l'étude d'ordre technique. Nous nous fondons sur des calculs détaillés que nous avons faits au moyen de données provenant d'un certain nombre de nos entrepreneurs en construction.

Dans un sens, c'est un taux inflationniste. Et, évidemment, tout ce qui est inflationniste finit souvent par se répercuter, avec un effet multiplicateur, sur le consommateur en bout de ligne. Il se produit un effet d'entraînement.

[*Text*]

Senator Hastings: I have a supplementary, Mr. Chairman. It concerns the cost of a house.

As you indicated, your figures are 3 per cent and cover a $9,000 or $10,000 increase in the price of a house in the Toronto area. What is your reaction to the advertising campaign of the government that there will be no increase in the price of housing? It is consistent with the government's record that if you cannot win by the rules, you win any way you can.

This is not the first time that we have had evidence from the people who seem to know more about house building than the Minister of Finance. What is your reaction to a government which is using these tactics to back us to the wall on this tax?

Mr. Keenan: Sir, in response to your question, we in the association have responded to a notice that appeared in the national papers to call for information from the GST information office. We made 22 calls. OF the 22 calls, 18 were responded to incorrectly. The staff at the GST information office were incorrect in their assumptions. They were incorrect in the information which they gave us.

Of course, we have little confidence with respect to the credibility of the information that is being put out by the government. The radio campaigns refer to Canada as a whole. They do not focus on this market area or on the Vancouver or on other major metropolitan areas where the large land component skews the averaging.

Senator Doyle: Mr. Chairman, I take into account what Mr. Keenan has said about the confidence in credibility. That, sir, has to work two ways. In your brief to us, sir, you say that the residential construction industry is currently reeling from the effects of high interest rates and the lack of consumer confidence caused by, among other things, the impending GST.

I suggest there are a number of other factors which you have not mentioned, although you have discussed, in response to Senator Spivak, the question of speculation. I do not think you have dealt with that matter in a full way.

You mentioned a newspaper a moment ago having stated that the industry at the moment is crash-driving and having trouble. Its figures are not like they were last year or the year before. You know very well that last year and the year before the real estate industry was over-extended, overpriced and overheaded. The figures you are looking at now are a reaction more to what happened then than to what may happen tomorrow. That is what has excited people in this community.

That has involved speculation of the highest order. I agree with you, sir, when you say that there is a lack of serviced land. But when it is rumoured that land is to be serviced, the speculation begins. The land is sold and flipped and flipped again. By the time the land is priced for the home buyer, it causes grave difficulty. The price is almost beyond the reach of any home buyer.

[*Traduction*]

Le sénateur Hastings: J'ai une question supplémentaire, monsieur le président. Je veux parler du prix des maisons.

Comme vous l'avez signalé, vous estimez la hausse à 3 p. 100 et vous parlez d'une augmentation du prix des maisons de 9 à 10 000 $ dans la région de Toronto. Comment réagissez-vous à la campagne d'information du gouvernement selon laquelle le prix des maisons n'augmentera pas? Cela me fait dire que le gouvernement est fidèle à lui-même et qu'à ses yeux, la fin justifie les moyens.

Ce n'est pas la première fois que nous avons des témoignages de personnes qui semblent en savoir plus long sur la construction de maisons que le ministre des Finances. Comment réagissez-vous devant un gouvernement qui utilise cette tactique pour nous acculer au pied du mur pour que nous acceptions cette taxe?

M. Keenan: Monsieur, en réponse à votre question, notre association s'est adressée au bureau d'information sur la TPS après avoir vu un avis à cet effet dans les journaux partout au Canada. Nous avons fait 22 appels. Nous avons eu des renseignements erronés dans 18 cas. Le personnel du bureau d'information sur la TPS a fait des hypothèses inexactes. Nous avons été mal renseignés.

Bien sûr, nous mettons en doute l'information diffusée par le gouvernement. Les campagnes diffusées à la radio visent le Canada tout entier. Elles ne s'adressent pas à un secteur fonctionnel, ni à la région de Vancouver ou à d'autres régions métropolitaines importantes où la vaste étendue du territoire est une donnée qui fausse la moyenne.

Le sénateur Doyle: Monsieur le président, je tiens compte de ce que M. Keenan a dit en ce qui concerne la crédibilité des renseignements donnés par le gouvernement. Cette question de crédibilité vaut pour les deux parties. Dans l'exposé que vous nous avez présenté, monsieur, vous affirmez que le secteur de la construction résidentielle souffre actuellement des effets des taux d'intérêt élevés et de la méfiance des consommateurs due, entre autres, à la TPS qui va être mise en vigueur.

À mon avis, il existe un certain nombre d'autres facteurs dont vous n'avez pas parlé, si ce n'est en réponse au sénateur Spivak, lorslque vous avez abordé la question de la spéculation. Je crois que vous n'avez pas fait le tour de la question.

Vous avez mentionné, tout à l'heure, un journal dans lequel on pouvait lire que le secteur immobilier était en difficulté. Les chiffres sont différents de ceux de l'an dernier ou d'il y a deux ans. Vous n'êtes pas sans savoir que l'année dernière et l'année d'avant, le secteur immobilier avait pris trop d'expansion, que les prix étaient trop élevés et plafonnaient. Les chiffres dont vous parlez actuellement découlent davantage de ce qui s'est passé à ce moment-là que de ce qui pourrait se passer demain. C'est cela qui a énervé les gens dans cette collectivité.

Cet état de fait a favorisé la spéculation au maximum. Je suis d'accord avec vous, monsieur, lorsque vous dites qu'il n'y a pas assez de terrains viabilisés. Mais dès qu'on parle d'amener les services, la spéculation commence. Les terrains se vendent; ils passent d'un acheteur à l'autre à un prix toujours plus élevé. Lorsque le temps vient d'en établir le prix que devra payer l'acheteur d'une maison, survient un grave problème: le prix est presque hors de la portée de n'importe quel acheteur.

[*Text*]

One way you have suggested to avoid the GST on home building is to eliminate the tax on land. Who will determine what the land is worth in the new-home field? Are you going to bring in another of those enforcers as was referred to by my good friend a moment ago? Who will determine this to say what the land costs really are on a house and how much of it was in regard to shakes and shingles, for example? Who will do that? If that is to be done here in a different way, then what is to be done in another city or another community?

Mr. Keenan: Mr. Chairman, in response to that question, the process is well laid out with respect to determining in the final sale price of a house the cost component relating to land and the cost component relating to construction. It is contained in the building permit that we must have with a municipality. That data is also recorded by Statistics Canada. Right now there is in place a way of determining the difference between the land and construction cost components.

Senator Doyle: On that sheet paper which tells you that this much was for the land and this much was for the house, does it tell you that this much is profit?

Mr. Keenan: Mr. Chairman, in responding to that, no, profit is not determined. However, profit is determined through the income tax that a corporation pays, if a corporation owns the land. If an individual holds the land, then the income tax of that person would show that amount. Obviously, we have in place a tax system that deals with income, both in terms of corporations and individuals.

I might mention just in closing that we attended a conference in Ottawa no more than a month ago with colleagues from other building associations across Canada. Unfortunately, we heard some shocking news. For example, we heard that in New Brunswick some builders had sold out some of their lumber companies sawmill operations to the Germans. Because of high interest rates, they could not remain in business. We heard from our colleagues in B.C. that the Japanese and Asians have come in and bought out the sawmills in building operations.

There is a crisis situation in this industry. We want it turned around.

Toronto home builders will be meeting with John Crowe next week to tell him the real story. The real story involves layoffs and, as I mentioned, the emotional and social side of what is happening.

The Chairman: Gentleman, I thank you. Mr. Mills and Mr. Keenan, you have certainly put forward an impressive brief. It will be considered by the committee.

I will now call on Mr. Joseph Lebovic, President, Mr. Edward Barker, and Mr. Paul Kennedy, of the Urban Development Institute.

Gentlemen, we welcome you. I gather that Mr. Lebovic, the president, will be the spokesman. Again, I would implore wit-

[*Traduction*]

Vous avez proposé de ne pas appliquer la TPS à la construction de maisons au moyen de la suppression de l'impôt foncier. Mais qui va déterminer la valeur d'un terrain dans ce nouveau secteur des maisons neuves? Va-t-il falloir mettre en vigueur un autre de ces règlements auquel a fait allusion mon bon ami il y a quelques instants? Qui va déterminer la valeur réelle du terrain et celle des matériaux, par exemple? Qui va faire cela? Si on procède d'une façon différente ici, comment va-t-on procéder dans une autre ville ou dans une autre collectivité?

M. Keenan: Pour répondre à cette question, monsieur le président, je préciserai que les modalités d'établissement du prix de vente final d'une maison sont bien établies et permettent d'établir distinctement la coût du terrain et le coût de la construction. Ces chiffres figurent dans le permis de construction que nous devons obtenir de la municipalité. Ces chiffres sont également relevés par Statistique Canada. Il existe déjà un mécanisme pour faire la distinction entre les composantes terrain et construction.

Le sénateur Doyle: Le document sur lequel est indiqué le coût du terrain et le coût de la maison précise-t-il également le profit réalisé?

M. Keenan: Monsieur le président, je dois répondre que le profit n'est pas précisé. Cependant, on peut déterminer le profit en examinant l'impôt sur le revenu payé par une société lorsque celle-ci est propriétaire du terrain. Si le terrain appartient à un particulier, il s'agit d'examiner le rapport d'impôt de cette personne. De toute évidence, notre régime fiscal est lié au revenu, qu'il s'agisse du revenu d'une société ou de celui d'un particulier.

J'aimerais mentionner, en terminant, que nous avons assisté à une conférence à Ottawa il y a un mois à peine en compagnie de collègues d'autres associations d'entrepreneurs en construction venant du bout à l'autre du Canada. Malheureusement, nous avons appris de bien mauvaises nouvelles à cette occasion. Par exemple, nous avons entendu dire que certains entrepreneurs du Nouveau-Brunswick avaient vendu certaines de leurs scieries à des intérêts allemands. Ils n'étaient plus capables de rester sur le marché en raison des taux d'intérêt élevés. Nous avons appris de nos collègues de la Colombie-Britannique que les Japonais et les Asiatiques étaient venus acheter les scieries des entreprises de construction.

Ce secteur est en situation de crise. Nous voulons un redressement.

Des entrepreneurs en construction du secteur résidentiel vont rencontrer John Crow la semaine prochaine pour lui dire ce qui se passe vraiment. Ils vont lui parler des mises à pied, et comme je l'ai dit, lui donner une version des faits englobant les facteurs émotionnels et sociaux.

Le président: Je vous remercie, monsieur. MM. Mills et Keenan nous ont certainement livré un témoignage impressionnant. Le comité va tenir compte de cet exposé.

Je vais maintenant appeler M. Joseph Lebovic, président, M. Edward Barker et M. Paul Kennedy, qui représentent tous l'Institut d'aménagement urbain.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Je comprends que M. Lebovic, président, sera votre porte-parole. J'implore

[*Text*]

nesses to cut down their presentations as much as possible so that we can ask as many questions as are required. You have a lengthy brief. I hope that you will be able to condense it and bring to our attention the major points.

Mr. Lebovic, please introduce your colleagues.

Mr. Joseph Lebovic, President, Urban Development Institute Canada: Mr. Chairman, and honourable senators, I feel honoured to represent our industry before such an auspicious committee. We have with us Mr. Paul Kennedy and Mr. Edward Barker, who will be reading the brief to you. That will make it easier for you and the translator, since they will not have to hear an accent.

UDI represents 700 builder-developers. Our goal is to improve communication between developers and also government bodies at all levels: municipal, provincial and federal.

In our brief you will see that to some extent we differ with the home builders, but to a great extent we agree with most of the representations that they made. The basic difference is that we think that old houses should also be taxed.

We also wish to point out to this committee that our industry is not inflationary. Prices have dropped 10 to 20 per cent in Toronto. On that strength we made representation to the Minister of Finance, Mr. Wilson and asked for certain concessions. First, we asked that anything above 9 per cent should become a deductible expense to the homeowner for the simple reason that our industry is not responsible for inflation and therefore, having conquered that problem, we do not feel that we should be penalized.

The Chairman: Mr. Lebovic, if I am getting it straight, are you suggesting that any interest over 9 per cent paid by a person who has a mortgage on a house should be along the American system—that is, an exemption as far as income is concerned?

Mr. Lebovic: That is right. The whole thing should be deductible, but the government is saying that it is caused by inflation, for which we are not responsible, and therefore that portion should be deducted to make homeownership easier, especially for first-home buyers. On the technical questions, since I am one of the largest developers in the Toronto area, I would be happy to answer questions dealing with land development, how it affects housing, and the problems we are having vis-à-vis cost of land component to construction. In other provinces and smaller towns, the lot represents perhaps 25 per cent of the total cost of the house, which was the house in Toronto 30 years ago. Today, however, the lot price, which is beyond our control, represents as much as two-thirds of the total cost.

[*Traduction*]

encore une fois les témoins d'abréger le plus possible leur exposé pour que nous puissions poser le plus de questions possible. Votre exposé est volumineux. J'espère que vous pourrez couper au plus court et nous soumettre les points les plus importants.

Monsieur Lebovic, je vous prie de nous présenter vos collègues.

M. Joseph Lebovic, président de l'Institut canadien d'aménagement urbain: Monsieur le président et honorables sénateurs, je suis fier de représenter notre secteur d'activité devant un comité si accueillant. Je suis accompagné de M. Paul Kennedy et de M. Edward Barker, qui va lire notre exposé. Cela va vous faciliter la tâche, à vous et au traducteur, puisque vous n'aurez pas à vous préoccuper de l'accent.

L'institut d'aménagement urbain représente 700 constructeurs-promoteurs. Notre objectif est d'améliorer la communication entre les promoteurs et également les organismes gouvernementaux à tous les paliers, c'est-à-dire aux paliers municipal, provincial et fédéral.

D'après notre exposé, vous allez vous rendre compte que nous sommes dans une certaine mesure différents des constructeurs de maisons, mais nous sommes en grande partie d'accord avec leurs points de vue. Ce qui nous distingue principalement, c'est que nous pensons que les maisons existantes doivent également être assujetties à la taxe.

Nous désirons également attirer l'attention du comité sur le fait que notre secteur d'activité n'est pas inflationniste. Les prix ont chuté de 10 à 20 p. 100 à Toronto. Fort de cette donnée, nous avons présenté un exposé au ministre des Finances, M. Wilson. Nous avons demandé qu'il fasse certaines concessions. En premier lieu, nous avons demandé que toute taxe supérieure à 9 p. 100 soit considérée comme une charge à déduire pour l'acheteur d'une maison pour la simple raison que nous ne sommes pas responsables de l'inflation et que puisque nous avons surmonté ce problème, nous pensons que nous ne devrions pas être pénalisé.

Le président: Monsieur Lebovic, si je comprends bien, vous proposez que les taux d'intérêt supérieurs à 9 p. 100 payés par des propriétaires de maison qui ont une hypothèque soient, comme dans le système en vigueur aux États-Unis, déduits de l'impôt sur le revenu. Est-ce bien là votre proposition?

M. Lebovic: C'est exact. Ces frais devraient être déduits, mais le gouvernement affirme que c'est à cause de l'inflation, dont nous ne sommes pas responsables et c'est pourquoi nous pensons que ces intérêts devraient être déduits afin de faciliter l'accès à la propriété, principalement dans le cas d'une première maison. En tant qu'une des principales entreprises d'aménagement de la région de Toronto, je serai heureux de répondre aux questions d'ordre technique portant sur l'aménagement du terrain, sur la façon dont cette activité influe sur le logement et sur les problèmes concernant le coût des terrains par rapport aux coûts des maisons. Dans les autres provinces et dans les petites villes, le lot de terrain représente peut-être 25 p. 100 du coût total de la maison, qui équivaut à la maison qu'on trouvait à Toronto il y a trente ans. Aujourd'hui cependant, le prix du lot de terrain, sur lequel nous n'exerçons

[*Text*]

Thank you, Mr. Chairman. Mr. Barker will continue.

Mr. Edward Barker, Price Waterhouse: I should like to make it clear at the outset that the Urban Development Institute of Canada supports the goods and services tax in principle, but only if the government truly does achieve its stated goals of deficit reduction, developing a more equitable tax system and improving the economy.

We believe that home buying—new home buying or old home buying—is a basic right of every Canadian in this country. Whenever anything impacts the affordability of that housing, we like to make recommendations to those in power to ensure that affordability is not affected.

The goods and services legislation as it now stands will affect the affordability of housing in Canada. Our primary concern is the transitional relief provided to new home buyers. You may recall that there is a federal sales tax rebate if the house was under construction at the end of the year and it sold and closed and possession was transferred before April of 1991. However, if the transaction occurred after April 1 no federal sales tax rebate is available to the purchaser. However, the purchaser would have to pay goods and services tax on that transaction. The result is double taxation.

Our primary concern right now is with the transitional relief. Inadequacy of the transitional relief will produce double taxation, will increase housing costs in an already depressed market and, this increase in the cost of housing will affect all home buyers, primarily first time buyers and low-income Canadians. It will also distort the housing markets across Canada. This is because the value of land is included in the tax base, as the previous presenters indicated.

When you include the value of land in a tax base and the value of land varies regionally, you are distorting the housing market. In other words, you are adding to the distortion. In fact, the proposed rebate to compensate purchasers for new house goods and services tax is not based on true consumption when you are including the value of land in the tax base where regional differences do occur.

We have five recommendations that I should like to summarize right now.

The first recommendation is that the federal sales tax rebate period be extended from the current three months to ten months.

Secondly, we recommend that the tax rate be modified for houses selling in excess of $450,000. Presently everything over $450,000 is taxed at 7 per cent. A lower rate on the excess would decrease the discrimination against the Toronto and Vancouver housing market.

[*Traduction*]

aucune influence, représente la proportion considérable des deux tiers du coût total.

Merci, monsieur le président. M. Barker va continuer.

M. Edward Barker, Price Waterhouse: J'aimerais tout d'abord préciser dès le départ que l'Institut canadien d'aménagement urbain appuie la taxe sur les biens et les services en principe, mais seulement dans la mesure où elle permettra au gouvernement d'atteindre son objectif de réduire son déficit, de mettre en place un régime fiscal plus équitable et d'améliorer la situation économique.

Nous pensons que l'achat d'une maison—qu'il s'agisse d'une maison neuve ou non—est un droit fondamental pour tous les Canadiens. S'il se produit une situation qui gêne l'accessibilité au logement, nous faisons des recommandations à nos gouvernants pour que ceux-ci corrigent la situation.

La loi sur les biens et les services, dans sa version actuelle, va nuire à l'accessibilité au logement au Canada. Ce qui nous préoccupe le plus, c'est le sursis accordé aux acheteurs de maisons neuves. Vous vous rappelez sans doute que le gouvernement fédéral prévoit un remboursement de taxe si la maison était en construction avant la fin de l'année et si elle est vendue, fermée et qu'elle passe aux mains d'un acheteur avant avril 1991. Cependant, si la transaction a lieu après le 1er avril, l'acheteur n'a droit à aucun remboursement de taxe. Cependant l'acheteur aurait à payer la taxe sur les biens et les services. Il en résulte une double taxation.

Ce qui nous préoccupe le plus à l'heure actuelle, c'est le sursis dont je viens de parler. Cette mesure mal conçue va engendrer une double taxation, une hausse du coût du logement dans un marché déjà à la baisse, et cette hausse va toucher tous les acheteurs de maison, particulièrement les acheteurs d'une première maison et les Canadiens à faible revenu. Elle va également fausser les marchés du logement dans tout le Canada parce que la valeur du terrain est comprise dans l'assiette fiscale, comme l'ont mentionné les autres témoins.

Lorsqu'on inclut la valeur du terrain dans l'assiette fiscale et que la valeur du terrain varie d'une région à l'autre, on fausse le marché du logement. En d'autres termes, on fausse davantage le marché. En fait, le remboursement proposé pour compenser les acheteurs qui auront à payer la taxe sur les biens et les services n'est pas fondé sur la consommation réelle de biens et de services étant donné que la valeur du terrain est comprise dans l'assiette fiscale et que cette valeur varie d'une région à l'autre.

Nous avons formulé les cinq recommandations que voici.

Nous proposons d'abord au gouvernement de prolonger la période visée par le remboursement de la taxe pour que celle-ci passe de trois mois à dix.

Nous recommandons au gouvernement de modifier le remboursement de la taxe dans le cas des maisons de plus de 450 000 $. Actuellement, un bien dont la valeur dépasse 450 000 $ est assujetti à une taxe de 7 p. 100. Un taux d'imposition moins élevé sur la partie qui excède cette valeur permettrait d'amoindrir les écarts entre le marché du logement national et les marchés régionaux de Toronto et de Vancouver.

[*Text*]

Thirdly, we recommend that the goods and services tax include in its tax base existing residential property—that is to say, resale housing.

Fourthly, we recommend that the tax be based on additional consumption. If you sell a house for $350,000 and purchase a new house for $450,000, you should pay tax on the $100,000 difference, regardless of whether the house that you purchased is new or used.

Fifthly, we recommend that there be various technical adjustments to the legislation. The first of those deals with the joint venture provision, which is included in the legislation presently, and which only applies to joint venture arrangements in the mining, oil and gas industry. We should like this provision to be extended to real estate joint ventures. The second technical adjustment is that federal sales tax rebates be provided to developers of commercial properties.

I should like now to turn briefly to some of the background to those recommendations.

We analysed the effect of the goods and services tax on both pre-1991 construction and post-1990 construction. Brethour Real Estate determined—and this is included in your package as Appendix A—that most house closings take place in September, August or October. The reason for that is that people purchase houses and arrange for them to close at the beginning of the school year. Our indication is that since 1985 40 per cent of the transactions closed in August and September. Those figures are included in your documentation. If 40 per cent of the closings do not close in September, then the other closings are spread throughout the year. In January, February and March, which is the current transitional period for the FST rebate, the number of closings is the smallest of all the 12 months.

We also determined that the health of the new home builders presently is not so good; difficult times are here. Presently, there are inventories of thousands of unsold new homes across Canada. There are also inventories of sold homes that will never close—at least to the current purchaser. These people have walked away from the deal.

Moving into 1991, there will be a great surplus of newly constructed homes that will have little chance of closing in the period January to the end of March. That is why our first recommendation states that the relief period should be extented from three months to ten months. Fundamentally, there is no logical reason for having a time limit on the FST rebate. In fact, we are puzzled as to why this provision was included.

Turning quickly to post-1990 construction, no one can predict the percentage increase in the cost of new housing. With the elimination of the FST, some savings will be passed through, but, fundamentally, we cannot picture a contractor on January 1, decreasing his square footage charge from $60 to $57. In the fullness of time there may be a reduction, but certainly not on January 1.

[*Traduction*]

Nous recommandons au gouvernement d'inclure dans l'assiette fiscale de la taxe sur les biens et les services les maisons existantes, c'est-à-dire le marché de revente.

Nous recommandons au gouvernement de faire porter la taxe sur la partie excédentaire de la valeur de la maison. Par exemple, si vous vendez votre maison 350 000 $ et que vous en rachetez une à 450 000 $ vous ne paieriez la taxe que sur l'écart de 100 000 $ entre les deux, qu'il s'agisse d'une maison neuve ou d'une maison existante.

Cinquièmement, nous recommandons que plusieurs modifications techniques soient apportées à la loi. La première porte sur la disposition actuelle du projet de loi relative aux coentreprises; elle ne vise que les coentreprises dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz. Nous aimerions que cette disposition traite aussi des coentreprises dans l'immobilier. La deuxième modification technique vise à ce que les remboursements de taxe de vente fédérale soient offerts aux promoteurs de propriétés commerciales.

Je voudrais maintenant examiner brièvement quelques-uns des motifs fondant ces recommandations.

Nous avons analysé les effets de la taxe sur les produits et services sur la construction d'avant 1991 et celle d'après 1990. Brethour Real Estate a établi—et vous trouverez cela dans vos documents sous l'Annexe A—que la plupart des transactions relatives aux habitations sont conclues en septembre, août ou octobre. La raison en est que les gens achètent des maisons et s'arrangent pour que la vente soit conclue au début de l'année scolaire. Or, depuis 1985 nous estimons que 40 p. 100 des transactions ont été conclues en août et septembre. Vous trouverez ces chiffres dans votre documentation. Si 40 p. 100 des transactions ne sont pas conclues en septembre, alors les autres sont réparties au cours de l'année. En janvier, février et mars, qui est la période de transition pour le remboursement de la TVF, le nombre de marchés conclus est le plus bas de toute l'année.

Nous avons également établi que les constructeurs de nouvelles habitations ne font actuellement pas de si bonnes affaires; les temps sont difficiles. A l'heure actuelle au Canada, des milliers d'habitations neuves sont invendues. Il y a aussi des listes de maisons vendues qui ne le seront jamais—du moins pas à l'acheteur actuel, qui a renoncé à conclure l'affaire.

Pour ce qui est de 1991, il y aura un grand surplus de nouvelles habitations et il y a peu de chances qu'elles soient vendues entre le début janvier et la fin mars. C'est pourquoi notre première recommandation précise que la période d'exonération devrait être prolongée de sept mois pour être de 10 mois. Il n'y a fondamentalement pas de raison pour imposer une limite au remboursement de la TVF. Nous sommes mêmes étonnés qu'une telle disposition figure dans le projet de loi.

Si nous regardons rapidement la construction après 1990, personne ne peut prédire l'augmentation, en pourcentage, du coût d'une nouvelle habitation. Avec la suppression de la TVF, certaines économies se répercuteront, mais nous ne pouvons franchement pas imaginer que, le 1er janvier, un entrepreneur diminuera de 60 $ à 57 $ son taux au pied carré. Au bout d'un certain temps, il pourrait y avoir une réduction, mais certainement pas le 1er janvier.

[*Text*]

Finally, we believe that the GST will distort the housing market especially in the City of Toronto. The goods and services tax provides a rebate for housing costs going up to $450,000, which is certainly great if you are in Trois Rivieres or Kamloops, but of practically no use if you are in the City of Toronto or Vancouver. Therefore, the recommendation is that the tax rate applied to the excess above $450,000 be reduced from the current 7 per cent.

Our third recommendation was that existing residential property should be included in the tax base.

The fourth recommendation was that only the additional consumption be taxed in new or old housing. Let me repeat the example that I stated. If you sell your existing home for $350,000 and purchase a new home for $450,000, regardless of whether the new home is newly constructed or a resale, you should only have to pay tax on the $100,000.

The Chairman: What if you downgrade?

Mr. Barker: There would be no tax refunded to the purchaser. Similarly today, if you purchase a $20,000 car and sell it for $10,000, you do not get any tax back on that.

If you do include existing residential construction in the tax base and only tax additional consumption, it is certainly more fair to all home buyers, not just purchasers of newly constructed homes, and it more accurately reflects true consumption. Who can say whether someone buying a $500,000 house as a resale is receiving anything less than someone who is buying a newly constructed house for $500,000 and has to pay $535,000.

The Chairman: You have been going on for nearly 20 minutes. We do have a series of questioners. We are not cutting you off in anyway, but if we want to have questions, there will not be any time for them.

Mr. Barker: I will close by saying that one of the technical adjustments that we would appreciate that the joint venture provision that currently exists for mining, oil and gas joint venture arrangements be extended to joint real estate ventures. This is found under section 273.

I thank you and ask if there are any questions.

The Chairman: Certainly you will have them now.

Senator Hastings: Thank you, gentlemen, for the informative brief you have given us this morning. As you may have heard in my questions to the previous witness, my interest has to do with the impact of the GST with respect to the cost of housing.

I note that on page 2 of your brief you state that:

> It will increase the cost of housing and exacerbate the affordability to consumers especially first-time buyers.

Again, that flies in the face of the propoganda that is being foisted on us by the government with respect to the cost of housing.

[*Traduction*]

Enfin, à notre avis la TPS créera des distorsions sur le marché de l'habitation, surtout à Toronto. Cette taxe prévoit un remboursement pour les coûts d'habitation atteignant 450 000 $, ce qui est certainement magnifique si vous êtes à Trois-Rivières ou à Kamloops, mais pratiquement inutile si vous habitez à Toronto ou à Vancouver. Notre recommandation demande donc que le taux de 7 p. 100 de la taxe frappant ce qui dépasse 450 000 $ soit réduit.

Notre troisième recommandation demandait que les propriétés résidentielles actuelles soient incluses dans l'assiette d'imposition.

La quatrième recommandation demandait que seule la nouvelle consommation soit taxée pour les habitations nouvelles ou anciennes. Je reprends mon exemple. Si vous vendez votre maison 350 000 $ et en achetez une nouvelle de 450 000 $, que celle-ci vienne d'être construite ou qu'il s'agisse d'une revente, vous ne devriez avoir à payer de taxe que sur 100 000 $.

Le président: Et si vous allez en diminuant?

M. Barker: Aucune taxe ne serait remboursée à l'acheteur. De même, si vous achetez aujourd'hui une voiture de 20 000 $ et la revendez 10 000 $, vous ne recevez aucun remboursement de taxe.

Si nous n'incluez pas la construction résidentielle existante dans l'assiette d'imposition et ne taxez que la consommation additionnelle, cela est certainement plus juste pour tous les acheteurs de maisons, pas seulement pour ceux qui achètent des maisons neuves, et cela reflète mieux la consommation réelle. Qui peut dire si une personne qui rachète une maison de 500 000 $ reçoit moins qu'une autre personne qui achète une maison neuve de 500 000 $ et doit payer 535 000 $?

Le président: Vous parlez depuis déjà presque 20 minutes. Plusieurs personnes attendent pour poser leurs questions. Nous ne voulons d'aucune façon vous couper la parole, mais si nous voulons avoir des questions nous allons manquer de temps.

M. Barker: Je terminerai en disant que l'une des modifications techniques que nous aimerions voir est que la disposition relative aux coentreprises, qui ne vise actuellement que les coentreprises dans les mines, le pétrole et le gaz, s'applique aussi aux coentreprises immobilières. Cela se trouve à l'article 273.

Je vous remercie. Y a-t-il des questions?

Le président: Il y en aura certainement maintenant.

Le sénateur Hastings: Je vous remercie, messieurs, pour votre mémoire informatif de ce matin. Comme vous l'avez peut-être entendu dans mes questions au témoin précédent, je m'intéresse aux répercussions de la TPS sur le coût de l'habitation.

À la page 2 de votre mémoire vous déclarez:

> Elle fera augmenter le coût de l'habitation et les consommateurs, surtout ceux qui achètent pour la première fois, auront de moins en moins le moyen de s'acheter une maison.

Ce qui contredit la propagande que le gouvernement essaie de nous faire avaler concernant le coût de l'habitation.

[*Text*]

On page 7 you are more discrete. You say that you will not say with certainty what the percentage increase will be that will result from the tax. You are a little more discrete than the Minister of Finance, evidently, but you might just as well stated what you think.

What disturbed me greatly is your last sentence in the paragraph, where you state:

> However, most of the members in our industry suspect that a contractor who has been charging $60.00 sq. ft. to build a house will not drop prices to $57.00 on January 1, 1991 just because the Federal Sales Tax does not apply to the cost of materials.

The Minister of Finance has assured us by saying, "Do not worry about inflation it will only be an itty-bitty 1.25 per cent." That is based on the assumption that 100 per cent of the FST will be passed through to the consumers. That is the first assumption.

You are more practical than the Minister of Finance. You deal more with reality than does the Minister of Finance. In that sentence you are stating that it will not be passed through to the consumer, and I agree with you. When you take away those two assumptions—not one—his estimation of inflation goes straight out the window. I agree much more with you as to what will happen with respect to the FST. It will not be passed through to consumers, as he is allegedly assuring Canadians.

Mr. Barker: I have one comment on that. Can you picture yourself as a contractor on January 1, or right now, setting your square footage price for January? You would not know what it would be. You may have 25 suppliers. You do not know how much they will charge you at that time. In the fullness of time things, for example, market pressures, may bring it down to $57, but in the short term there is no way you can know what to charge.

Senator Robertson: I am sure I did not hear correctly, so I should like a clarification on this point.

What percentage of the cost of a home is the land? You mentioned that amount, Mr. Lebovic.

Mr. Lebovic: It varies with districts, towns and provinces.

Senator Robertson: What is the figure on average?

Mr. Lebovic: On average, it goes anywhere between 20 per cent of total value to 66 per cent of total value.

Senator Robertson: It is 20 per cent to 66 per cent of the total cost?

Mr. Lebovic: The purchase price, yes.

Senator Robertson: Give me any idea of how many flips occur on the land before the homeowner actually owns it.

Mr. Lebovic: There are really no flips. You end up with a high cost of land because of the shortage of the land. For example, we are dealing with a local developer-builder who buys the land and has to go through the 160-odd procedures to

[*Traduction*]

À la page 7 vous êtes plus discret; vous affirmez ne pas savoir exactement quelle augmentation en pourcentage la taxe provoquera. Vous êtes plus discret que le ministre des Finances, évidemment, mais il vaut mieux que vous disiez ce que vous pensez.

La dernière phrase de ce paragraphe m'a beaucoup dérangé; vous écrivez:

> Cependant, la plupart des membres de notre industrie soupçonnent qu'un entrepreneur qui demandait 60 $ le pied carré pour construire une maison, ne réduira pas ses prix à 57 $ le 1er janvier 1991, pour la bonne raison que la TVF ne s'applique pas au coût des matériaux.

Le ministre des Finances nous a donné l'assurance suivante: «Ne vous inquiétez pas de l'inflation; elle ne sera qu'un minuscule 1,25 p. 100.» En supposant que 100 p. 100 de la TVF sera refilée aux consommateurs. Voilà la première supposition.

Vous avez plus de sens pratique que le ministre des Finances. Vous êtes plus en contact avec la réalité que lui. Dans cette phrase vous dites que la taxe ne sera pas refilée au consommateur, et je suis de votre avis. Si vous rejetez ces deux suppositions—pas seulement une—son chiffre au sujet de l'inflation ne tient plus. Je suis bien davantage de votre avis concernant ce qui va arriver avec la TVF. Elle ne sera pas refilée aux consommateurs, comme il en donne l'assurance prétendue aux Canadiens.

M. Barker: J'ai une observation à faire à ce sujet. Pouvez-vous vous mettre dans la peau d'un entrepreneur le 1er janvier, ou tout de suite, qui fixe ses prix au pied carré pour janvier? Vous ne sauriez pas quel serait ce prix. Mettons que vous ayez 25 fournisseurs; vous ne savez pas ce qu'ils vous feront payer à ce moment-là. Au bout d'un certain temps, certains facteurs, par exemple les pressions du marché, ramèneront peut-être ce prix à 57 $, mais à court terme il n'y a aucune façon de savoir quoi changer.

Le sénateur Robertson: Je suis sûre de ne pas vous avoir bien entendu, alors je voudrais que vous me clarifiiez vos propos.

Le terrain représente quel pourcentage du coût de la maison? Vous avez donné un montant, monsieur Lebovic.

M. Lebovic: Il varie selon les districts, les villes et les provinces.

Le sénateur Robertson: Quel est le chiffre, en moyenne.

M. Lebovic: En moyenne, il varie de 20 à 66 p. 100 de la valeur totale.

Le sénateur Robertson: De 20 à 66 p. 100 du coût total?

M. Lebovic: Du prix d'achat, oui.

Le sénateur Robertson: Donnez-moi une idée du nombre de fois où un terrain change de mains avant que l'acheteur d'une habitation en soit le propriétaire.

M. Lebovic: Ce n'est pas là la question. Le coût élevé du terrain est dû au manque de terrains. Prenons l'exemple d'un promoteur-constructeur local qui achète les terrains et qui doit franchir les mille et une formalités pour le faire subdiviser.

[*Text*]

have it sub-divided. That sometimes takes anywhere from 4 to 12 years. In that time he still has to carry these lands. By the time he gets to a point where he can service it—because he has to wait for a certain infrastructure that is beyond his ability; he cannot put trunk sewers in or build a highway—the situation is such that the demand and supply is so great that there are not enough lots on the market. Consequently—whether the developer-builder makes his markup or sells it at a lower price—the next purchaser will pass the increase on and increase the price of the lot.

What escalates the cost of the lots specifically in Toronto and Ontario, is that the provincial government is not spending enough on the infrastructure to provide enough available serviced land, which creates a shortage and influences prices. The farmer who owns a piece of land that is at the point where it can be developed is now asking for over $250,000 an acre because he knows that he is the only one who has it. It gets to the point where, by the time I build a house, sell the land and the house and have to replace it, I am paying more than what I sold the house and the land for.

Senator Robertson: With respect, I would suggest that flips occur before you get into municipal costing. But our time is limited and I want to move on. For someone coming from the Maritimes, things have happened that I find astounding. Is it true that one group—I do not know if it is a holding company, or whatever—controls almost all the new available land in housing around Toronto?

Mr. Lebovic: Yes, that is a rumour.

Senator Robertson: Is it a rumour or is it a fact?

Mr. Lebovic: No, it is a rumour. A few groups control large tracts of land, but the largest landowner of available land that can be developed is the provincial government. It is in their power to do away with shortages by releasing their own lands for development or putting the land in a position where it can be developed. Compared to what the government can develop, the largest developer in Toronto, who controls a large tract of land, has a small percentage.

Senator Robertson: Of course, I will have to do some more homework on the Richmond Hill area.

I should like to bring up one more subject which was raised in your brief. You are concerned about the high cost of money and the interest rates today. Those of us who do not live in Toronto or in the Triangle might suggest that the ridiculous escalation of prices in this area have been the main contributor to the high cost of living and, in turn, the main contributor to the high interest rates. Would you say that that is true? The corollary there is that if there is a dip here then the cost of money will come down.

The Chairman: Blame everything on Toronto!

Senator Robertson: Well, these are the facts, Mr. Chairman.

Mr. Lebovic: But we are sitting in Toronto. The fact is that that problem has stopped. Houses have dropped by $100,000.

[*Traduction*]

Cela peut prendre de quatre à 12 ans. Tout ce temps il doit tenir les terrains. Quand vient enfin le moment de les viabiliser—car il doit attendre la mise en place d'une certaine infrastructure pour laquelle il ne peut rien; il ne peut installer des égouts principaux ou construire une route—la situation de la demande et de l'offre est telle qu'il n'y a plus assez de lots sur le marché. Par conséquent—que ce promoteur-constructeur hausse ou baisse son prix—l'acheteur suivant répercutera la hausse et fera monter le prix du lot.

Le prix des lots grimpe surtout à Toronto et en Ontario, parce que le gouvernement provincial ne dépense pas assez sur l'infrastructure pour fournir assez de terrains viabilisés, ce qui crée une pénurie qui fait gonfler les prix. L'agriculteur qui possède une terre qui est sur le point de pouvoir être aménagée demande maintenant plus de 250 000 $ l'acre, car il sait qu'il est le seul à avoir de la terre. C'est ainsi que, avant que j'arrive à construire la maison, vendre le terrain et la maison et soit obligé de les remplacer, je paie plus que le prix que j'ai obtenu pour la maison et le terrain.

Le sénateur Robertson: Excusez-moi, mais à mon avis des changements de mains se produisent avant que les frais municipaux ne soient en cause. Mais comme notre temps est limité je passe à autre chose. Pour une personne qui vient des Maritimes, je trouve que des choses étonnantes sont arrivées. Il est vrai qu'un groupe—je ne sais si c'est une société de portefeuille ou autre—contrôle presque tous les nouveaux terrains disponibles à des fins domiciliaires à Toronto.

M. Lebovic: Oui, c'est une rumeur.

Le sénateur Robertson: Est-ce une rumeur ou un fait?

M. Lebovic: Non, c'est une rumeur. Peu de groupes contrôlent de grandes superficies de terrains; le principal propriétaire de terres pouvant être aménagées est le gouvernement provincial. Il a le pouvoir de faire disparaître la pénurie en cédant de ses terres à l'aménagement ou en mettant ces terres en état d'être aménagées. Comparativement à ce que possède le gouvernement et à ce qu'il peut aménager, le principal promoteur à Toronto n'a qu'un petit pourcentage de terrains à mettre en valeur.

Le sénateur Robertson: Bien entendu. Il me faudra étudier de plus près la situation à Richmond Hill.

Je voudrais soulever un autre sujet que vous abordez dans votre mémoire. Vous vous inquiétez du coût élevé du loyer de l'argent et des taux d'intérêt courants. Ceux d'entre nous qui ne vivent pas à Toronto ou dans le «triangle» peuvent laisser entendre que l'escalade ridicule des prix dans cette région est la principale cause du coût élevé de la vie et, par ricochet, la première cause des taux d'intérêt élevés. Diriez-vous que cela est vrai? Le corollaire c'est que si les prix baissent là, le prix de l'argent baissera lui aussi.

Le président: Mettez tout le blâme sur Toronto.

Le sénateur Robertson: Eh bien!, ce sont des faits, monsieur le président.

M. Lebovic: Mais nous siégeons à Toronto. En fait, ce problème a été mâté: les maisons ont baissé de 100 000 $.

[*Text*]

Senator Robertson: Yes, so interest rates have come down.

Mr. Lebovic: The fact that it went up to the extent that it did was not a matter of speculation, it was a matter of a limited supply. It is not in the control of industry to provide available lands for building. That is purely governmental. Therefore, if this thing did happen it is the provincial government that should be blamed.

Senator Marsden: I have two short questions for the witnesses. You begin and end your brief by saying that you support the GST under three conditions: deficit reduction, a more equitable taxation system, and an improved economy. The whole burden of your brief has been that the economy will not be improved, at least in the short term, and that this is not a more equitable taxation system. The Minister of Finance says that it is revenue neutral, so it is not therefore deficit reducing.

You may favour tax reform, but why on earth would you say that you would favour this particular tax reform? Your brief is somewhat contradictory in this regard.

Mr. Barker: That is certainly your opinion. We believe that the goods and services tax will have a positive effect on the economy. Look at the elimination of the FST in the export market. At present, 1 per cent to 1.3 per cent of the cost of all exports is FST. When you have a GST that will no longer be there and therefore the export economy should improve. We feel that the tax may be more equitable in the sense that it will be spread among all consumers. If you buy a 40-inch colour television right now, because of the tremendous markups in that industry you are paying a much smaller FST burden than someone buying a 9-inch television. It will be more equitable. In fact, Mr. Wilson said on December 19 that it will reduce the deficit. If you go through the numbers in his presentations, he shows $1.3 billion in deficit reduction.

Senator Marsden: But he also says that it is revenue neutral.

Mr. Barker: He did say that it was revenue neutral at the beginning, but if you go through the numbers, right now the FST is $18.5 billion and his own calculations indicate that GST will generate $22.5 billion. There is $4 billion there.

Senator Marsden: You are in favour of some kind of tax reform and you prefer this kind of tax reform, but you want substantial changes.

On page 5 of your brief you point out that your institute can make—and I quote:

> . . . a substantial contribution to the development of a fair and practical treatment of real estate within the proposed tax system.

You then set out a whole series of fairly important amendments that should be made to this legislation to meet your concerns.

Did you present your concerns to Mr. Wilson before the tax or subsequent to the appearance of this legislation?

Mr. Barker: Yes, we did.

[*Traduction*]

Le sénateur Robertson: Oui, mais les taux d'intérêt sont descendus aussi.

M. Lebovic: Le fait que les prix aient autant montés n'est pas dû à la spéculation, mais à l'offre limitée. Il n'appartient pas à l'industrie de fournir des terrains aux constructeurs; cela appartient exclusivement au gouvernement. Donc, si ces choses arrivent c'est le gouvernement provincial qu'il faut blâmer.

Le sénateur Marsden: J'ai deux courtes questions à poser aux témoins. Vous commencez et terminez votre mémoire en disant que vous appuyez la TPS à trois conditions: réduction du déficit, régime fiscal plus équitable et amélioration de l'économie. Or, l'argument principal de votre mémoire est que l'économie ne sera pas améliorée, du moins à court terme, et que cette taxe ne constitue pas un régime fiscal équitable. Le ministre des Finances dit qu'il n'a aucun effet sur les revenus; il n'aide donc pas à réduire le déficit.

Vous pouvez être en faveur de la réforme fiscale, mais pourquoi donc vous déclarez-vous en faveur de cette réforme-là? Votre mémoire est un peu contradictoire à cet égard.

M. Barker: C'est votre opinion. Nous croyons que la taxe sur les produits et services aura un effet positif sur l'économie. Prenez la suppression de la TVF sur le marché d'exportation. En ce moment, elle représente de 1 à 1,3 p. 100 du prix de toutes les exportations. Avec la TPS, il n'y aura plus de TVF ce qui devrait favoriser les exportations. À notre avis, la taxe peut être plus équitable en ce sens qu'elle sera répartie entre tous les consommateurs. Si vous achetez une télévision couleur de 40 pouces, par suite des énormes majorations de prix dans cette industrie vous payez bien moins de TVF que si vous achetez une télévision de 9 pouces. Elle sera plus équitable. En fait, M. Wilson a déclaré le 19 décembre qu'elle réduirait le déficit. Si vous examinez les chiffres de son exposé, il parle d'une réduction du déficit de 1,3 milliard de dollars.

Le sénateur Marsden: Mais il dit aussi qu'elle n'a pas d'effets sur les revenus.

M. Barker: Il l'a dit au début, mais si vous examinez les chiffres vous constaterez qu'en ce moment la TVF produit 18,5 milliards et selon ses propres calculs la TPS produira 22,5 milliards. Il y a là quatre milliards de dollars.

Le sénateur Marsden: Vous êtes favorable à un certain genre de réforme fiscale et vous préférez celle-là, mais vous voulez y apporter des changements substantiels.

À la page 5 de votre mémoire, vous notez que votre institut peut, et je cite:

> . . . beaucoup contribuer à la mise en place d'un mode équitable et pratique de traitement de l'immobilier sous le régime de la taxe proposée.

Vous énoncez ensuite toute une série d'importantes modifications à apporter à la loi pour apaiser les inquiétudes.

Avez-vous fait part de vos inquiétudes à M. Wilson avant l'adoption de la taxe ou après la parution du projet de loi?

M. Barker: Oui, nous l'avons fait.

[*Text*]

Senator Marsden: Have any of your concerns been satisfied by the government?

Mr. Barker: In terms of the FST transitional rebate, the original proposal was two months and it was extended to three months.

Senator Marsden: But you are asking for much longer than that.

Mr. Barker: Yes, because of the way the industry has gone in the last nine months, since the original change to three months.

Senator Marsden: Do you have an indication that the government will give you any more comfort in terms of your concerns? Do you have any further meetings scheduled with Mr. Wilson? Do you have any indication that any of these fairly important amendments that you are proposing will be heard by the government?

Mr. Barker: We have no meetings scheduled right now, but we do know that our joint venture proposal—that it be extended to real estate joint ventures—has supposedly met with the approval of the Department of Finance. How they will change that, I do not know. Right now the legislation states "oil and gas joint ventures or other prescribed joint ventures," so they could put it in a regulation.

Mr. Lebovic: To elaborate on this question, the past president and myself met with Mr. Wilson a couple of months ago. We told him that the high interest rate was not our responsibility. At that time he was upset with the spending of certain provinces and the inflationary effect of that, and he was not concerned with our problems. Subsequently, we met with his staff, but we are not receiving much relief. That is why we are here now. We feel that we cannot do anything with the GST, but we are asking this body to find us some relief and give us some amendments, through the government, to help us out. If you want the truth, sure, we would rather have no GST on housing, but, based on the fact that we cannot do anything about it, perhaps they can save face by you asking them to make some amendments.

Senator Spivak: I have a couple of questions for clarification and then a couple of other questions. I will give you them all at once.

You are recommending that the value of land be excluded from the GST. Do you think that this exclusion will help or hinder speculative activities? As I understand it, your recommendation to not exclude residential property is the recommendation for the additional consumption tax—that is, the upgrading tax, which was also recommended by the House of Commons Finance Committee.

I should like to know how much the price of land has increased in the last five years as opposed to the previous five years—that is, in a ten-year period what is the difference in the increase in the land?

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Le gouvernement a-t-il répondu à certaines de ces inquiétudes?

M. Barker: En ce qui concerne le remboursement traditionnel de la TVF, la proposition originale prévoyait deux mois; or elle a été portée à trois mois.

Le sénateur Marsden: Mais vous demandez une période beaucoup plus longue que ça.

M. Barker: Oui, à cause de l'évolution de l'industrie depuis neuf mois, depuis le changement à trois mois.

Le sénateur Marsden: Le gouvernement vous donne-t-il des indices montrant qu'il cherche à répondre à vos inquiétudes? Avez-vous d'autres rencontres prévues avec M. Wilson? Avez-vous des indices vous permettant de croire que le gouvernement donnera suite à l'une quelconque des assez importantes modifications que vous proposez?

M. Barker: Aucune réunion n'est prévue pour le moment, mais nous savons que notre proposition relative aux coentreprises—à savoir qu'elle soit étendue aux coentreprises immobilières—est censée avoir été approuvée par le ministère des Finances. Comment ils feront le changement, je n'en sais rien. Pour le moment, la loi précise «les coentreprises d'exploitation du pétrole ou du gaz ou toute autre coentreprise prescrite par règlement»; ils pourraient le mettre dans le règlement.

M. Lebovic: Je peux ajouter à ce sujet que le président sortant et moi-même avons rencontré M. Wilson il y a environ deux mois. Nous lui avons dit que les taux d'intérêt élevés n'étaient pas notre responsabilité. À ce moment-là les dépenses de certaines provinces et leur effet inflationniste le dérangeaient et nos problèmes ne le préoccupaient pas. Par la suite, nous avons rencontré ses adjoints, mais n'avons pas reçu beaucoup d'appui. Voilà pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Nous estimons ne rien pouvoir faire avec la TPS, mais demandons à cet organisme de nous trouver des abattements et de nous donner des modifications, par l'entremise du gouvernement, pour nous aider. La vérité, bien sûr, c'est que nous préférerions qu'il n'y ait pas de TPS sur l'habitation mais, puisque nous ne pouvons rien faire pour l'empêcher, alors peut-être ils peuvent «sauver la face» si nous leur demandons d'apporter quelques modifications.

Le sénateur Spivak: J'ai quelques questions d'éclaircissement à poser et quelques autres questions. Je vous les donnerai toutes ensemble.

Vous recommandez que la TPS ne frappe pas la valeur des terrains. Croyez-vous que cela aidera ou nuira aux activités de spéculation? Pour autant que je la comprenne, votre recommandation demandant de ne pas exclure la propriété résidentielle est celle qui porte sur la taxe de consommation additionnelle—c'est-à-dire, la taxe d'amélioration, qui a aussi été recommandée par le Comité des finances de la Chambre des communes.

Je voudrais savoir combien le prix des terrains a augmenté au cours des cinq dernières années comparativement aux cinq années antérieures—en d'autres mots, pour une période de dix ans, quelle est la différence d'augmentation du prix des terrains?

[*Text*]

My final question deals with the fact that your whole approach, or part of it at least, is based on affordability. Given the average income in Toronto, what do you think the average price of a home should be to meet a criterion of affordability, given the percentage a person now has to spend on housing? It used to be 25 per cent, but it may be more than 25 per cent now.

Mr. Lebovic: As far as house affordability is concerned, our institute does not think that society has an obligation to provide affordable housing. We feel that we have an obligation as builders and as a society to provide shelter for people. We do not think that taxpayers should subsidize people who buy an affordable house at $165,000, for which a person has to earn anywhere between $55,000 and $60,000. I do not think those are hardship cases and that the government should be involved in subsidizing those people and to create affordable housing. We have an obligation to create affordable shelter, but not affordable housing. We are not doing any favours to people by giving them individual houses at a reduced price, pay for heat and fancy mortgages which they cannot afford. Therefore, we would prefer to look after shelter affordability. The government has an obligation to provide shelter. However, to go through all the machinations of providing affordable housing is not fair on the taxpayer.

Speculation does not come from our industry. Speculation comes from people who hold land. As soon as developers have an opportunity to develop, they will develop, sell the lots and build houses.

The fact that land cannot come on the market because of a lack of infrastructure is beyond our control. Therefore, a shortage is created and prices go up proportionately because of lack of services.

Your question is how much have they gone up in five years. In some areas, very little; in some areas, 100 per cent or more. What has caused this rise is a lack of infrastructure, roads and services, which is beyond the control of our industry.

Senator Spivak: I was not speaking of subsidizes in my general question about affordability; I was speaking about economic forces. As one senator pointed out, the Toronto market was overheated and perhaps the market forces that are now operating to lower the cost of houses are bringing it more in line with what people can afford. The point is that people could not afford to buy houses at that level and they had to come down in price. I was asking for a ballpark figure. Given the average income in Toronto, at what level should the cost of a home settle so that people with middle incomes can afford to buy a home? I understand people with lower incomes need to be subsidized.

Mr. Lebovic: Madam Senator, we are selling affordable homes for $1.2 million and $1.3 million. Some people can afford them. We are saying that if housing is not affordable, shelter is affordable. What the government has to do to bring

[*Traduction*]

Ma dernière question porte sur le fait que toute votre approche—du moins une partie de celle-ci—est fondée sur des coûts abordables. Compte tenu du revenu moyen à Toronto, compte tenu aussi du pourcentage de ce revenu qu'une personne doit dépenser aujourd'hui sur l'habitation, quel devrait être, à votre avis, le prix moyen d'une maison pour être abordable? Ce pourcentage était de 25 p. 100, mais il pourrait être plus élevé maintenant.

M. Lebovic: En ce qui concerne des prix abordables, notre institut ne pense pas que la société soit tenue de fournir des habitations à prix abordables. Nous estimons, en tant que constructeurs et en tant que société que nous sommes tenus de permettre aux gens de se loger. Nous ne croyons pas que les contribuables devraient subventionner les gens qui achètent une maison au prix abordable de 165 000 000 $, pour laquelle ils doivent avoir un salaire de 55 000 à 60 000 $. Je ne trouve pas que ces gens-là font très pitié et que le gouvernement devrait les subventionner en faisant en sorte que les maisons soient à des prix abordables. Nous sommes tenus de fournir aux gens des logements abordables, pas des habitations abordables. Nous ne ferions pas de faveur aux gens en leur donnant des maisons particulières à un prix réduit, en payant le chauffage et en offrant des hypothèques privilégiées qu'ils peuvent se permettre. C'est pourquoi nous préférons voir à ce qu'il y ait des logements à prix abordables. Le gouvernement est tenu de fournir un logement. Mais il n'est pas juste pour le contribuable d'avoir à passer à travers tout ce que comporte l'offre d'habitations abordables.

La spéculation ne vient pas de notre industrie, mais des propriétaires de terrains. Dès que les promoteurs peuvent aller de l'avant, ils aménageront les terrains, les vendront et construiront des maisons.

Le fait que certaines terres ne viennent pas sur le marché par manque d'infrastructures nous échappe complètement. Ainsi, une pénurie est créée et les prix montent en proportion par manque de services.

Vous me demandez combien ils ont augmenté en cinq ans. Dans certaines régions, très peu, dans d'autres de 100 p. 100 ou plus. C'est le manque d'infrastructures, de routes et de services, qui ne relève pas de notre industrie.

Le sénateur Spivak: Je ne parlais pas de subventions dans ma question générale sur les prix abordables; je parlais de forces économiques. Comme l'a souligné un sénateur, le marché de Toronto était surchauffé et peut-être que les forces du marché qui sont à l'œuvre pour faire baisser le prix des maisons le ramènent à ce que les gens peuvent se permettre. Je veux dire que les gens ne pouvaient se payer des maisons de ce prix et les prix ont donc dû baisser. Je demandais un chiffre approximatif. Compte tenu du salaire moyen à Toronto, à quel niveau le prix d'une maison devrait-il être fixé pour que des personnes à revenus moyens puissent se payer une maison? Je comprends que les personnes à faible revenu aient besoin d'être subventionnées.

M. Lebovic: Madame la sénatrice, nous vendons des maisons à des prix abordables de 1,2 et de 1,3 millions de dollars; certaines personnes peuvent se les permettre. Nous disons que, si les maisons ne sont pas à des prix abordables, le logement

[*Text*]

down land prices is to provide the infrastructure. Since the government controls most of the land and controls most of the ability to build sewage treatment plants and highways, there is nothing we can do about it. What causes problems in this province is that the money that used to be spent on infrastructures is being spent on the health care system.

The Chairman: I appreciate the evidence we have heard. I must admit I find it a little bit in conflict in the sense that you give a general endorsement of the GST and then present the committee with a variety of requests and recommendations that, in the opinion of some, might be a negation of what the GST is attempting to achieve. I pass this on as something that will have to be considered by the committee. We thank you.

Our next witness is Mr. Dennis Mills, MP.

Senator Simard: Mr. Chairman, I raised a point of order and I have not received an explanation. I would like the chairman to tell us whether he has discussed with the committee the pertinence of having MPs heard by this group here, especially in a place such as Toronto where we have witnesses solidly for the next few days and we are already half an hour behind. I would like to make the suggestion that we skip to the next witness in order that we do not fall behind further since it is now eleven o'clock. However, perhaps you would like to tell me why, in travelling this country at a cost of $500,000, we need to hear from MPs when we should be hearing from ordinary citizens.

Senator Stollery: On that point, I would like to remind you that, for as long as I have been in Parliament, Senate committees have always heard MPs.

Senator Cools: And premiers and mayors.

Senator Stollery: It is standard Senate procedure to hear MPs and it has been for years.

The Chairman: I am delighted to have Mr. Mills, especially because he has a very interesting presentation. I must admit, and I am very proud of it, that I personally wanted to hear Mr. Mills because he is the proponent of "the single tax" as an alternative. I am not asking Mr. Mills to say whether the GST is good or bad. I do not know what he is going to say on that, but I would like to hear about his alternative proposal to the goods and services tax.

Senator Simard: Mr. Chairman, you have not answered my question. I want to tell you, sir, that we have other ways of reading or finding out about Mr. Mills' publication "The Single Tax" and I am not going to be part of an exercise of the Liberal party to promote one of its members and the sale of a Liberal member's book. That is not what is expected of this committee and I protest. I have had it with partisan rulings.

The Chairman: I note that Senator Simard has left the room. Ladies and gentlemen, as the chairman, I have to tell you that this does not particularly phase the chairman or the

[*Traduction*]

l'est. Ce que le gouvernement doit faire pour faire baisser le prix des terrains c'est de fournir les infrastructures. Puisque le gouvernement contrôle la plus grande partie des terrains ainsi que la capacité de construire des usines de traitement des eaux d'égouts et des routes, nous n'y pouvons rien. Ce qui cause des problèmes dans cette province, c'est que l'argent qui était autrefois dépensé sur les infrastructures est maintenant affecté au régime de soins de santé.

Le président: Je suis heureux des témoignages que nous avons entendus. J'avoue que je les trouve un peu contradictoires en ce sens que vous commencez par souscrire de façon générale à la TPS et que vous présentez ensuite au comité toute une série de demandes et de recommandations qui, de l'avis de certaines personnes, pourraient être considérées comme un refus de ce que la TPS cherche à faire. Je le dis pour que le comité en tienne compte. Je vous remercie.

Notre prochain témoin est M. Dennis Mills, député.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, j'ai fait appel au règlement et on ne m'a pas donné d'explication. Je voudrais que le président nous dise s'il a discuté avec le comité le fait de savoir s'il est pertinent que des députés soient entendus par le groupe ici présent, surtout dans un endroit comme Toronto où nous avons assez de témoins pour plusieurs jours et que nous accusons déjà un retard d'une demi-heure. Je voudrais vous proposer de passer au prochain témoin pour ne pas accroître encore davantage notre retard puisqu'il est maintenant 11 heures. Cependant, vous aimeriez peut-être me dire pourquoi nous avons besoin d'entendre des députés plutôt que des simples citoyens, alors que nous voyageons d'un bout à l'autre du pays au coût de 500 000 $.

Le sénateur Stollery: A ce sujet, je voudrais vous rappeler que, depuis le temps où je suis au Parlement, les comités du Sénat ont toujours entendu les députés.

Le sénateur Cools: Ainsi que les premiers ministres et les maires.

Le sénateur Stollery: C'est une pratique normale du Sénat d'entendre les députés, et cela depuis des années.

Le président: Je suis très heureux de la présence de M. Mills, surtout qu'il a un mémoire très intéressant. J'avoue, et j'en suis très fier, qu'en ce qui me concerne, je souhaitais entendre M. Mills parce qu'il propose une solution de rechange, celle de l'«impôt unique». Je ne lui demande pas de nous dire si la TPS est bonne ou mauvaise; je ne sais pas ce qu'il va dire à ce sujet. Mais j'aimerais en savoir davantage sur sa solution de rechange à la taxe sur les produits et services.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, vous n'avez pas répondu à ma question. Je tiens à vous dire que nous avons d'autres façons de lire ou d'apprendre à connaître la publication de M. Mills intitulée «The Single Tax» (L'impôt unique) et je ne m'associerai pas à un exercice du parti libéral visant à promouvoir l'un de ses membres et à vendre un livre de ce parti. Ce n'est pas ce qu'on attend de ce comité et je proteste. J'en ai assez des décisions partisanes.

Le président: Je vous signale que le sénateur Simard a quitté la pièce. Mesdames et messieurs, en qualité de président, je dois vous dire que cela ne plaît pas particulièrement au prési-

[*Text*]

committee. We have had it at almost every meeting. We had it yesterday in Montreal when we had a member of the NDP speaking to us, and if there are any Conservative MPs who have the courage to speak to us, we would be glad to hear them too.

Mr. Dennis Mills, MP, Broadview-Greenwood: Mr. Chairman, I appreciate the opportunity to present to you and the committee an alternative to the GST. At the outset, I would like to introduce my associates. On my immediate left is Mr. Tom Hodgson, President, Central Guaranty Trust Company; Mr. Lou Gallucci, who has been the coordinator of the national response on this project; and Mr. Finn Poschmann, who is the chief researcher for the Library of Parliament.

Mr. Chairman and senators, I want to state at the outset that this is not Liberal party policy. This is simply and open, honest attempt to advance the debate on tax reform. This is an honest attempt to meet the challenge that was presented to us by the Right Honourable Brian Mulroney, the Prime Minister of Canada, and the Honourable Michael Wilson, the Minister of Finance. I have to make sure that that point is known. As a member of Parliament, it is incumbent on all of us as parliamentarians to listen to our constitutents. The genesis of this idea on tax reform is not my idea; it came to me from constituents, and it expanded from constituents in Toronto to constituents across the country.

I am not going to deal with the GST today. Everyone in the country knows the Liberal party position on the goods and services tax and, as a Liberal member of Parliament, I endorse that position.

However, I am here to try to put forward a constructive approach, because as you know, Mr. Chairman, the current system is so complex, inefficient and unfair that very few average persons on the street can figure out his or her tax return. In my riding, senior citizens come into my office and ask for help filling in tax returns. This will be the second spring I have done that, and I can tell you that I discovered I could not fill out these tax returns. There are also entrepreneurs who cannot fill them out. In fact, some of the best tax accountants and lawyers in the country will admit that the current system is so complex, cumbersome and, with exceptions to exceptions, it works against productivity in our country.

We put together a team of professionals. We are not all Liberals, but people who believe in Canada. We have worked for the last 15 months using the guidelines suggested by Doug Young, our finance critic, that we must develop a tax system that meets three criterion: simplicity, fairness and efficiency. After many months of working on forms and hearing from people across the country—from homeowners to small business people, tax accoutants and tax experts—we believe we have come up with a system that will meet the challenge of the Minister of Finance and the Prime Minister of Canada. We also passionately believe that we have a comprehensive approach to the tax system that will obviate the need for the GST, meet all the fiscal requirements of the Government of Canada and also

[*Traduction*]

dent ni au comité. Cela recommence presque à chaque séance. Par exemple hier, à Montréal, lorsqu'un député NPD nous a parlé; et s'il y a des députés consevateurs qui ont le courage de nous parler, nous serions heureux de les entendre.

M. Dennis Mills, député, Broadview-Greenwood: Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous présenter ainsi qu'au comité une solution de rechange à la TPS. Je voudrais d'abord vous présenter mes associés. Immédiatement à ma gauche est assis M. Tom Hodgson, président de la Central Guaranty Trust Company; puis M. Lou Gallucci, qui a été le coordonnateur de la réponse nationale à ce projet et enfin M. Finn Poschmann, qui est le principal recherchiste de la Bibliothèque du Parlement.

Monsieur le président, sénateurs et sénatrices, je veux vous dire d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une politique du Parti libéral. Il s'agit tout simplement d'une honnête et ouverte tentative visant à faire progresser le débat sur la réforme de l'impôt et à relever le défi qui nous a été présenté par le Très Honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada, et par l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances. Je dois m'assurer que cela est bien compris. En tant que député au Parlement, il incombe à tous les parlementaires d'être à l'écoute de leurs commettants. L'idée de cette solution à la réforme fiscale ne vient pas de moi, mais de mes électeurs à Toronto; elle a ensuite été adoptée par des électeurs dans tout le pays.

Je ne traiterai pas de la TPS aujourd'hui. Toute la population canadienne connaît la position du Parti libéral sur la taxe sur les produits et services et, en tant que député au Parlement, j'appuie cette position.

Cependant, je suis ici pour essayer de proposer une approche constructive, parce que, comme vous le savez, Monsieur le président, le régime actuel est si complexe, inefficace et inéquitable que très peu de citoyens et de citoyennes ordinaires peuvent calculer leur déclaration d'impôt. Dans ma circonscription, les personnes de l'âge d'or viennent à mon bureau pour se faire aider à remplir cette déclaration. C'est le deuxième printemps que je le fais, et je puis vous dire que j'ai découvert que je n'arrivais pas moi-même à remplir ces formules de déclaration d'impôt. Il y a aussi des entrepreneurs qui sont incapables de le faire. En fait, certains des meilleurs comptables-fiscalistes et avocats au pays admettrons que le régime actuel est si complexe et enchevêtré, une exception s'ajoutant à l'autre, qu'il nuit à la productivité dans notre pays.

Nous avons réuni une équipe d'experts, qui ne sont pas tous des Libéraux, mais qui vivent au Canada. Il y a 15 mois que nous travaillons en nous inspirant des lignes directrices soumises par Doug Young, notre critique financier, à savoir qu'il faut mettre au point un régime fiscal qui satisfasse les trois critères suivants: simplicité, équité, efficacité. Après avoir examiné des formulaires pendant des mois et avoir recueilli les témoignages de gens d'un bout à l'autre du pays—propriétaires de maisons, petites entreprises, comptables-fiscalistes et fiscalistes—nous croyons avoir trouvé un système qui réponde au défi lancé par le ministre des Finances et par le premier ministre du Canada. Nous sommes aussi profondément convaincus d'avoir adopté à l'égard du régime fiscal une approche globale

[*Text*]

make us one of the most productive, highly motivated nations on earth.

I realize we have a limited amount of time to present an idea on which we have worked with hundreds behind us for 15 months. We certainly do not have the resources of the Minister of Finance, but we have had tremendous volunteer support from people across Canada, from all parties I might add. I would now turn to my associate Mr. Tom Hodgson, and ask him to explain "The Single Tax".

Mr. Tom Hodgson, President, Central Guaranty Trust Company: Mr. Chairman, I would like to make one editorial comment as a private citizen and not a member of Parliament. We are submitting to you that what is required is a significant structural change in the tax system.

In the United States the federal deficit per capita is a little more than half of what it is in Canada and the United States government considers itself to have a deficit crisis. We take the position that talking about whether the GST rate should be 9 per cent, 7 per cent or 5 per cent is like talking to Nero about whether the violin should have four strings or five strings.

The objective must be to have a tax system which ensures the solvency of the Canadian government and the prosperity of the Canadian people. We believe that neither the current income tax system nor the proposed GST achieves that.

In Canada, the underground economy has grown to something between $50 billion and $100 billion, and every Canadian feels ripped off by the tax system.

What is the single tax and why is it such an attractive alternative? The same marginal tax rate of 25 per cent applies to all individuals and corporations. All income is treated alike whether it is wages, interest income, dividends or capital gains. Individual tax credits which are equivalent to the personal deduction, age deduction, charitable contribution deduction, RRSP deduction, and child care tax credit ensure that the personal income tax system is highly progressive.

To be specific, a family of four with a family income of $20,000 would have an effective tax rate of minus 9 per cent or a tax credit of $1,800. A family of four with an income of $30,000 would have an effective federal tax rate of 3 per cent. That rises to 14 per cent at a family income of $50,000 and 20 per cent at a family income of $100,000.

On the corporate side, the system is equally simple. There is major simplication of depreciation rules, and dividend payments to Canadian residents are tax deductible by companies because they are being fully taxed in the hands of the receipients.

Today's tax rules are so complicated that nobody understands them. One of the greatest national tragedies relates to the many thousands of Canadians, highly intelligent, hard-working well-educated men and women who make their careers advising individuals and corporations on how to avoid income tax. With the single tax these services would not be

[*Traduction*]

qui rend inutile la TPS, qui répond à toutes les exigences budgétaires du gouvernement du Canada et qui fait du Canada l'un des pays les plus productifs et motivés au monde.

Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps pour présenter une idée à laquelle des centaines de personnes ont travaillé depuis 15 mois. Nous n'avons certainement pas les ressources du ministre des Finances, mais nous avons eu un immense soutien de bénévoles de tous les coins du pays, et de tous les partis. Je demanderais maintenant à mon associé, M. Tom Hodgson, de vous expliquer l'«impôt unique».

M. Tom Hodgson, président, Central Guaranty Trust Company : Monsieur le président, je voudrais faire une remarque de principe en tant que simple citoyen, non en tant que député au Parlement. Nous vous disons en fait que ce qui est requis est un important changement structurel du régime fiscal.

Aux États-Unis, le déficit fédéral par habitant est à peine la moitié de ce qu'il est au Canada et pourtant le gouvernement américain considère que le déficit crée une situation de crise. A notre avis, le fait de se demander si la TPS devrait être à 9, à 7 ou à 5 p. 100 revient au fait de demander à Néron si le violon doit avoir quatre ou cinq cordes.

L'objectif doit être d'avoir un régime fiscal qui garantisse la solvabilité du gouvernement du Canada et la prospérité de la population canadienne. Nous croyons que ni le régime fiscal en vigueur, ni la TPS proposée n'atteignent cet objectif.

Au Canada, l'économie souterraine vaut entre 50 et 100 milliards de dollars et tous les Canadiens se sentent exploités par le régime fiscal.

Qu'est-ce que l'impôt unique et pourquoi est-ce une solution de rechange si intéressante? Le même taux marginal de 25 p. 100 s'appliquerait à tous les particuliers et à toutes les sociétés. Tous les revenus sont traités de la même façon, qu'il s'agisse de salaires, de revenus d'intérêt, de dividendes ou de gains en capital. Les crédits d'impôt aux particuliers qui sont l'équivalent de la déduction personnelle, de la déduction pour personne âgée, de la déduction pour dons de charité, de la déduction pour REER et du crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfant font en sorte que le régime d'impôt sur le revenu des particuliers est très progressif.

Pour être plus précis, une famille de quatre personnes avec un revenu familial de 20 000 $ aurait un taux réel d'imposition de 9 p. 100 en moins, soit un crédit d'impôt de 1 800 $. La même famille avec un revenu de 30 000 $ aurait un taux réel d'imposition fédéral de 3 p. 100, chiffre qui grimpe à 14 p. 100 pour un revenu familial de 50 000 $ et à 20 p. 100 pour un revenu familial de 100 000 $.

Pour ce qui est des entreprises, le système est aussi simple. Les règlements d'amortissement sont grandement simplifiés et les paiements de dividendes aux résidants canadiens sont déductibles de l'impôt pour les entreprises parce qu'ils sont pleinement imposés une fois reçus.

Les règles fiscales courantes sont si complexes que personne ne les comprend. Un des faits les plus navrants à l'échelle nationale est que plusieurs milliers de Canadiens, très intelligents et laborieux, d'hommes et de femmes bien formés, font carrière à donner aux particuliers et aux sociétés des conseils sur la façon de contourner le fisc. Avec l'impôt unique, ces ser-

[*Text*]

required and those people could turn their attention to productive enterprises creating wealth rather than sheltering it. The concept of tax avoidance disappears. You either pay your tax with this form or you commit tax fraud.

We believe that the impact on investment in Canada would be extremely positive, not because it represents any kind of a subsidy to foreign investment, but because it increases the attractiveness of the investment climate for Canadians and foreigners alike.

We have said that the single tax is revenue neutral with the 25 per cent marginal rate. That is not really true. Using the 1988 figures, personal income tax collections would have declined by $1.5 billion and corporate tax collections would have increased by slightly over $2 billion. In total there is an increase in government revenue of some $500 million.

The Fraser Institute of Vancouver, which has never been accused of being a Liberal party organ, has estimated that over a five-year period, after the introduction of the single tax, there would be an incremental increase in real growth in Canada of 9 per cent. Nine per cent on the current GNP of some $650 billion is a major increase in the tax base as well as the wealth of Canadians.

When we say that the system is revenue neutral, we are ignoring the impact of that incremental growth. We are ignoring the productivity increases. We are ignoring any recapture of the underground economy. We estimate that the revenue impact of these items would be several billion dollars per year.

Therefore, it is feasible to proceed with the single tax, avoid the GST completely, and phase out the manufacturers' sales tax over a three- to four-year period. With a solvent federal government a serious reduction in interest rates will occur.

Mr. Chairman, I would now like to turn over to Finn Poschmann of the Library of Parliament to describe the computer models we used in our proposal.

Mr. Finn Poschmann, Library of Parliament: Mr. Chairman, I should mention that Mr. Mills gave me something of a promotion. I am with the Research Branch of the Library of Parliament which Mr. Mills approached last year with a series of questions about the structure and incidence of existing personal and corporate tax régimes. His aim was to discover whether a broader-based system with the single marginal rate would match the revenue generating power of the current régime. Further integration of the personal and corporate systems was also desired with the vital constraint that traditional notions of vertical and horizontal equity be preserved and, above all, could the proposed régime be a simple one. Mr. Mills wanted to know what a tax meeting those requirements might look like, and to have some estimates of the actual incidents, especially in terms of high-income versus low-income families and of families versus single individuals.

[*Traduction*]

vices ne seraient plus nécessaires et ces gens pourraient consacrer leurs énergies à des occupations plus productrices, qui créent de la richesse au lieu de la protéger. La notion d'évitement fiscal disparaît. Ou bien vous payez vos impôts avec cette formule ou bien vous trompez le fisc.

Nous croyons que ce système aurait un impact extrêmement positif sur les investissements au Canada, non pas parce qu'il constitue une sorte de subvention à l'investissement étranger, mais parce qu'il crée un environnement plus intéressant pour les investisseurs canadiens et étrangers.

Nous avons dit que l'impôt unique est neutre du point de vue des revenus avec le taux marginal d'imposition de 25 p. 100. Ce n'est pas tout à fait vrai. En utilisasnt les chiffres de 1988, les perceptions d'impôt sur le revenu des particuliers auraient diminué de 1,5 milliard de dollars, tandis que les perceptions d'impôt sur le revenu des sociétés aurait augmenté d'un peu plus de 2 milliards. En tout, donc, les revenus du gouvernement augmenteraient de quelque 500 millions de dollars.

Le *Fraser Institute* de Vancouver, qui n'a jamais été accusé d'être un organe du Parti libéral, a évalué qu'après cinq années de régime de l'impôt unique, le taux de croissance réelle augmenterait de 9 p. 100 au Canada. Neuf p. 100 sur le PNB actuel de quelque 650 milliards de dollars, c'est une augmentation importante de l'assiette d'imposition et de la richesse de tous les Canadiens.

Quand nous disons que le sytème est neutre du point de vue des revenus, nous ne tenons pas compte de l'impact de ce surplus de croissance, ni de l'augmentation de la productivité, ni de la récupération d'une partie de l'économie souterraine. Selon nos évaluations, ces divers éléments auraient sur les revenus un impact de plusieurs milliards de dollars par année.

Par conséquent, il est réaliste d'aller de l'avant avec l'impôt unique, d'éviter complètement la TPS et de supprimer progressivement la taxe de vente des manufacturiers sur une période de trois à quatre ans. Si le gouvernement fédéral devient solvable, les taux d'intérêt fléchiront de façon remarquable.

Monsieur le président, je voudrais maintenant demander à Finn Poschmann de la Bibliothèque du Parlement de vous présenter les modèles informatisés dont nous nous sommes servis.

M. Finn Poschmann, Bibliothèque du Parlement: Monsieur le président, je dois dire que M. Mills m'a donné une promotion. Je fais partie, à la Bibliothèque du Parlement, du Service de recherche auquel M. Mills est venu poser une série de questions, l'an dernier, sur la structure et l'incidence des régimes actuels d'imposition sur les revenus des particuliers et des sociétés. Il cherchait à savoir si un système avec une assiette élargie et un taux marginal unique générerait autant de revenus que le régime actuel. Il voulait aussi que les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés soient mieux intégrés, tout en sauvegardant—contrainte vitale—les notions d'équité verticale et horizontale et, par-dessus tout, voulait savoir si le régime proposé pouvait être simple. M. Mills voulait savoir de quoi aurait l'air une taxe qui satisferait ces exigences, et voulait avoir des évaluations de ses répercussions véritables, surtout du point de vue de familles à revenu élevé ou modique, et du point de vue des familles comparativement aux simples particuliers.

[*Text*]

This is where Statistic Canada's Social Policies Simulation Model came into play. The SPSM is a system which applies income tax and tax transfer formulae to family income records. It works with a database consisting of financial summaries of 100,000 Canadian households. It is a fairly simple mathematical exercise to render national estimates based on this sub-sample. It is one of the very few existing tools which may be used to make reasonably precise estimates of the costs, revenues, and distributional impact or incidence of tax policy changes.

The modelling procedure was to strip away many existing exemptions and credits and to apply the new tax calculation. Desired revenue and distribution targets were reached by fine tuning the values for the remaining credits. The figures for personal and child tax credits and the like shown on Mr. Mills' single tax form were the result of this sort of process.

On the corporate tax side, rule of thumb estimates were derived from national accounts figures. The results suggested that a small but significant revenue increase would have been obtained under the single tax with a shift of 1 or 2 per cent in terms of federal revenue from the personal to corporate side.

Parameters were also found to tilt the tax burden slightly away from families with children and toward individuals. The incidence was also moved by a few per cent of total income toward high-income as opposed to low-income families.

It should be emphasized that the question is not whether or not such a system can work, because we know it can; it is a matter of determining what values for the various parameters of a tax régime can provide the sort of distribution or incidence we require. This was the purpose of the simulation exercise and the results of the simulation are reflected in the single tax as you see it now.

Mr. Mills: Finally, senators, my colleague, Lou Gallucci, who has received more than 10,000 responses in the last year from people across Canada will give us a very short feedback of the reaction and the feeling we are getting from the people of Canada.

Mr. Lou Gallucci, Chairperson for the Single Tax Campaign: We have had the good fortune, as Dennis mentioned, of getting responses from approximately 10,000 Canadians asking questions about the single tax. They filled out the forms and were very interested in terms of how it would affect them personally or their businesses.

The first and most obvious components of the feedback was that Canadians want to participate in debate on tax reform. It is not a question of saying they are for or against the GST, or if they like this tax system or they don't. They believe there is an opportunity here to work on a comprehensive tax reform package and they feel a single tax system is one viable option that the government should take a serious look at.

The response from the business community was most encouraging. They told us to stay on course and they also

[*Traduction*]

C'est à ce moment-là que le Modèle de simulation des politiques sociales (MSPS) de Statistique Canada est entré en jeu. Le système MSPS applique les formules d'imposition et de transfert d'impôt aux dossiers de revenus familiaux. Il est fondé sur une base de données qui est un résumé financier de 100 000 foyers canadiens. Une opération mathématique assez simple permet de tirer de ce sous-échantillon des estimations à l'échelle nationale. C'est un des rares outils pouvant servir à faire des estimations raisonnablement précises des coûts, des revenus et de l'impact sur la répartition ou de l'incidence des changements en matière de politique fiscale.

Pour constituer le modèle, il a fallu laisser tomber un grand nombre des exemptions et crédits et appliquer la nouvelle formule de calcul de l'impôt. Les revenus et cibles de répartition visés ont été atteints par un ajustement des valeurs des crédits restants. Les chiffres relatifs aux crédits d'impôt personnels et pour enfants et autres semblables figurant sur la formule de déclaration de M. Mills sont le résultat de cet exercice.

Quant à l'impôt sur le revenu des sociétés, des estimations approximatives ont été établies à partir des données des comptes nationaux. Les résultats indiquent que l'impôt unique aurait entraîné une augmentation, légère mais substantielle, des revenus, avec un transfert de 1 à 2 p. 100 de revenus fédéraux provenant de l'impôt des particuliers par rapport à celui des sociétés.

Selon ces paramètres, le fardeau fiscal des familles avec enfants était légèrement déplacé sur les particuliers. L'incidence a également été déplacée de quelques points de pourcentage de revenu total vers les familles à revenu élevé plutôt qu'à faible revenu.

Il faudrait souligner que la question n'est pas de savoir si un tel système peut fonctionner, parce que nous savons qu'il le peut. Il s'agit d'établir quelles valeurs donner aux divers paramètres d'un régime fiscal pour qu'il produise la répartition ou ait l'incidence que nous voulons. C'était l'objet de la simulation et l'impôt unique tel que vous la voyez est le résultats de cet exercice.

M. Mills: Enfin, sénateurs et sénatrices, mon collègue Lou Gallucci, qui a reçu depuis un an plus de 10 000 réponses provenant de tous les coins du Canada, nous donnera un survol des réactions et impressions de la population canadienne face à cette solution.

M. Lou Gallucci, président du la Campagne pour un impôt unique: Comme Dennis l'a mentionné, nous sommes très heureux qu'environ 10 000 Canadiens nous aient répondu et aient posé des questions sur l'impôt unique. Ils ont rempli les formules et étaient très curieux de voir quels effets cette solution aurait sur eux en tant que particuliers ou entreprises.

La première et la plus évidente composante des réactions est que les Canadiens veulent participer au débat sur la réforme fiscale. La question n'est pas tant de savoir s'ils sont pour ou contre la TPS, ou s'ils aiment ce régime fiscal ou non. Ils estiment que c'est une occasion de travailler à une réforme fiscale d'ensemble et qu'un régime d'impôt unique est une option viable que le gouvernement devrait sérieusement considérer.

La réaction du milieu des affaires a été des plus encourageante. Ils nous ont dit de poursuivre sur la même voie et ils

[*Text*]

specifically highlighted how a single tax system would benefit their business or how it would affect their business overall. The first factor they talked about was the simplicity of a single tax. Administratively, it would be much easier to deal with a single tax program in their business from the point of view of bookkeeping and accounting.

Another point they raised was their relationship vis-à-vis Revenue Canada. They want to spend their time, money and effort conducting and operating their business; they do not want to spend time trying to figure out what their tax position is or dealing on an on-going basis with government debating what they do and do not owe.

The third point that was raised is that under the currrent system a variety of distortions are created in the marketplace. Basically, they are created by tax shelters and tax credits where good investment moneys end up in areas that are dictated by the tax laws as opposed to good economic sense. They feel there would be more money in the marketplace for productive investment if the system were completely clean, as a single tax system would be.

Another point which has been touched upon is the underground economy. Over and over we heard people stating that the underground economy is growing larger and larger, which means fewer and fewer tax dollars for Ottawa. It is convenient or becoming more convenient to cheat. They believe the single tax system would act as a disincentive to not pass moneys on to the Government of Canada, because if you know your worse case scenario is a maximum rate of 25 per cent, it is not worth your while to do those cash deals.

Another point that was touched upon briefly was foreign investment. We have listened to and spoken to bankers involved in the international marketplace. We listened to their response in terms of Canada being a good place to invest, because people would know what their tax positions were coming in.

The last point I wish to touch upon relates to business opportunities. Too often in this country business opportunities are lost because the first question that is asked at the table is, "What is our tax position?" and a lot of time and money is spent on figuring out what the tax position is as opposed to actually putting a deal together. That is the response of the business community.

On the personal end, people found when filling out the tax forms that low-and moderate-income Canadians would be in a better tax position, which would mean more dollars at the end of the day of disposable income versus possible tax credits. As Dennis pointed out, they appreciated the simplicity of filling out the forms, especially people on fixed incomes. They would not have to go out and hire professional help which is in effect another tax. They appreciated the fairness of it. Everybody has to pay tax, but there is a disincentive today to work overtime, because the taxpayer is taxed to such a high degree that there is no incentive to work those extra hours, whereas under our system people feel that there would be that added incentive.

In summation, that is briefly and quickly our view of a single tax.

[*Traduction*]

ont en particulier fait ressortir le fait qu'un régime à impôt unique serait profitable pour leurs entreprises et ont indiqué l'impact d'ensemble qu'il aurait sur celles-ci. Le premier facteur dont ils ont parlé a été la simplicité de l'impôt unique. Administrativement, c'est-à-dire du point de vue de la tenue des livres et de la comptabilité, il serait beaucoup plus facile de n'avoir à faire qu'à un seul programme fiscal.

Ils ont aussi soulevé la question de leurs relations avec Revenu Canada. Ils veulent consacrer leurs temps, leur argent et leurs énergies à diriger et à exploiter leurs entreprises; ils ne veulent pas passer leur temps à chercher à établir quelle est leur position fiscale ou à discuter avec le gouvernement pour savoir ce qu'ils lui doivent ou non.

Le troisième point qu'ils ont soulevé est que le régime actuel crée diverses distorsions sur le marché. Ce sont fondamentalement les abris fiscaux et crédits d'impôt qui détournent de l'argent qui aurait pu servir à des investissements dans des domaines régis par les lois fiscales plutôt que par le bon sens économique. Ils estiment qu'il y aurait plus d'argent sur le marché pour des investissements productifs si le régime était parfaitement net, comme le serait un régime à impôt unique.

Un autre point qui a été mentionné est l'économie «clandestine». À maintes reprises des personnes nous ont déclaré que cette économie croît de plus en plus, ce qui signifie moins de recettes fiscales pour Ottawa. Il est commode ou il devient commode de tricher. À leur avis, le régime à impôt unique inciterait les contribuables à ne pas cacher de l'argent au gouvernement fédéral, parce que si l'on sait que le pire scénario est un taux d'imposition maximal de 25 p. 100, cela ne vaut pas la peine de faire des transactions au comptant.

Il a aussi été brièvement question des investissements étrangers. Nous avons parlé à des banquiers engagés sur les marchés mondiaux et avons écouté leurs réponses: le Canada est un bon endroit où investir, parce que l'on sait où l'on se tient du point de vue fiscal.

Le dernier point que je veux soulever porte sur les débouchés d'affaires. Nous perdons trop de ces débouchés au Canada à cause du fait que la première question qui nous est posée est: «Quelle est notre position fiscale?», et beaucoup de temps et d'argent sont dépensés uniquement pour répondre à cette question au lieu d'être consacrés à la mise au point d'un marché. Voilà la réponse du milieu des affaires.

Sur un plan plus personnel, les personnes qui ont rempli les formules d'impôt ont trouvé que les Canadiens à revenu moyen et faible auraient une meilleure position fiscale, ce qui signifie qu'ils auraient à la fin de la journée plus de dollars de revenus disponibles comparativement à d'éventuels crédits d'impôt. Comme Dennis l'a souligné, ils aiment la simplicité des formules, surtout les personnes à revenu fixe. Elles n'auraient pas à demander l'aide d'experts, ce qui en fait une autre taxe. Elles ont aussi aimé l'équité du système. Tout le monde doit payer de l'impôt, mais le contribuable n'est pas encouragé à faire du temps supplémentaire parce qu'il est trop taxé, alors que sous notre régime on y serait plutôt incité.

Voilà en quelques mots très brefs et rapides notre position sur l'impôt unique.

[*Text*]

The Chairman: In spite of the fact that some of our friends do not want to hear you, we certainly have a fine response from senators who would like to ask questions.

Senator Marsden: This is an extremely interesting proposal. One of the grotesque aspects of the GST is how it will complicate people's lives even more, especially small entrepreneurs. We heard from the home renovators this morning that many of them will be driven out of business. It will also affect older Canadians. The headline in one of today's newspapers was about a study of numeracy. It stated that a very large number of older Canadians especially have difficulty adding and subtracting, so a tax form presents a real burden.

I would like to ask whether you have tested this system with that part of the population, with people who have difficult with numeracy skills and literacy skills in general and, if so, what the response has been.

Second, just to get it on the record, it is my understanding that this booklet "The Single Tax" is distribute free; is that correct?

Mr. Mills: No.

Senator Marsden: It is also sold.

Mr. Gallucci: Yes, we are selling the books. The response has been through direct mail ads and people calling and asking for the book.

With the tax card being as simple as it is, being a total of 16 lines, and people not having to deal with a whole array of supporting documentation when it comes to income tax time, the most favourable response that we have received is that it is simple: "I can fill it out." I do not know if that answers your question.

Mr. Mills: I would like to add to that, senator. When we talk about fairness, one of the reasons we have a problem in productivity in this country is because many people do not understand the current system. They read stories in newspapers that, in 1986, there were 8,000 people who earned more than $250,000 in a year who did not pay any tax. Yet they cannot understand, if they are making $30,000 or $40,000 or even $15,000 or $20,000, why they are paying tax. Part of the problem is that the system is so complex they cannot understand it.

One of the things we must attain as a nation in our whole tax system if we are going to get world-class productivity is a system that people can understand. To answer your question specifically, we have tested this with senior citizens. We have tested this with small business people. Some of these small businessmen and women may not be chartered accountants or tax lawyers, but if they feel they have a comprehension of this then they advance. The answer to your question is that the response has been positive.

Le sénateur David: Monsieur le président, je me permettrai de vous poser plusieurs questions en français. Cela sera plus simple pour moi et probablement plus clair. Je suis un grand admirateur de la simplicité. Tous admettent je pense que la

[*Traduction*]

Le président: Même si certains de nos amis ne veulent pas vous entendre, d'autres sénateurs et sénatrices ont au contraire beaucoup de questions à poser.

Le sénateur Marsden: C'est une proposition très intéressante. Un des aspects ridicules de la TPS est le fait qu'elle va compliquer encore davantage la vie des gens, surtout des petits entrepreneurs. Les rénovateurs d'habitations nous ont dit ce matin que beaucoup d'entre eux ne pourraient tenir le coup. Les Canadiens âgés seront également touchés. Un des titres dans la presse d'aujourd'hui nous parle d'une étude sur la capacité de compter. On nous dit qu'un très grand nombre de Canadiens, surtout parmi les personnes âgées, ont de la difficulté à additionner et à soustraire; imaginez ce qu'une formule d'impôt représente à leurs yeux.

Je voudrais vous demander si vous avez fait l'essai de ce système avec cette couche de la population, c'est-à-dire avec des personnes qui ont de la difficulté à compter et à lire et à écrire en général, et, dans l'affirmative, quelle a été leur réaction.

Deuxièmement, uniquement pour que cela soit officiellement inscrit, je crois comprendre que cette brochure «L'impôt unique» est distribuée gratuitement. Est-ce exact?

M. Mills: Non.

Le sénateur Marsden: Elle est aussi vendue.

M. Gallucci: Oui, nous vendons les livres. La vente se fait par la poste; les gens nous appellent pour avoir leur exemplaire.

Le formulaire étant d'une grande simplicité, n'ayant que 16 lignes en tout, et les contribuables n'ayant pas à s'occuper d'un tas d'autres documents annexes au moment de faire leur déclaration, la réaction la plus favorable que nous ayons eue est que cette formule est simple: «Je peux la remplir moi-même!» Je ne sais si cela répond à votre question.

M. Mills: Je voudrais ajouter autre chose au sujet de l'équité, sénatrice. Une des raisons pour lesquelles nous avons un problème de productivité dans ce pays est que de nombreuses personnes ne comprennent pas le régime actuel. Les journaux leur apprennent qu'en 1986, 8 000 personnes ont gagné plus de 250 000 $ en un an et n'ont payé aucun impôt. Elles ne comprennent pas pourquoi, si elles gagnent 30 000 $ ou 40 000 $, voire 15 000 $ ou 20 000 $, elles doivent, elles, payer de l'impôt. Une partie du problème est que le régime est si complexe qu'elles ne peuvent le comprendre.

Un des objectifs que nous devons atteindre en tant que pays est, pour avoir une productivité de classe mondiale, que notre régime fiscal soit compréhensible pour les contribuables. Pour répondre plus précisément à votre question, nous avons fait l'essai de notre formule auprès de personnes âgées et de petites entreprises. Les dirigeants et dirigeantes de certaines de ces entreprises ne sont pas tous des comptables agréés ou des avocats-fiscalistes, mais s'ils estiment comprendre cette question alors ils progressent. La réponse à votre question est que la réaction a été très positive.

Senator David: Mr. Chairman, I shall ask you several questions in French. It will be simpler for me and probably clearer. I am a great admirer of simplicity. I think everyone agrees that filling in income tax forms is a real chore that is often incom-

[*Text*]

complétion des formules d'impôt est une véritable corvée souvent incompréhensible pour l'individu et souvent pour le comptable qui prend la place du contribuable.

Cependant je m'inquiète un tout petit peu et même beaucoup de la situation des individus, je ne parle pas des corporations, je parle des revenus individuels, vis-à-vis la simplicité qui pourrait affecter la justice sociale. Je m'inquiète du fait si j'ai bien interprété vos propos et votre livre que beaucoup de déductions sont éliminées. Par exemple il y a celle sur les services de garde, pour les résidents du Grand Nord. Certaines déductions admissible présentement pour des frais de maladie, certaines dépenses médicales, des frais de scolarité disparaîtront. Je m'inquiète du fait que vous limitez à 1 p. 100 du revenu les dons de charité.

Vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup d'oeuvres de bienfaisance vivent grâce à la charité du public et des corporations j'imagine. Je m'inquiète que les allocations familiales après $9,600 diminuent d'une façon assez abrupte. Ne croyez-vous pas que cette taxe de 25 p. 100 va affecter ceux qui payent actuellement 17.5 p. 100, donc va rendre la taxation plus lourde pour elles.

Donc l'allocation familiale, c'est-à-dire le niveau de taxation qui va affecter les revenus de la classe moyenne basse et qui va favoriser grandement ceux qui ont des revenus importants et qui paient actuellement 32 p. 100 alors que les autres payaient 17 p. 100, ne voyez-vous pas une certaine iniquité ou une certaine injustice.

Les commentaires peut-être trop longs que je viens de vous faire m'amène à cette question. Est-ce que vous ne rendez pas votre proposition plus injuste socialement tout en acceptant qu'elle est beaucoup plus simple pour l'ensemble de la population ou est-ce que j'ai mal interprété vos propos.

M. Mills: Monsieur le président, excusez-moi j'ai les documents en français mais j'ai oublié de vous donner ces documents mais je vous les donnerai après la session.

The very first step we took when we were developing this system was to look at senior citizens and disadvantaged families. You will notice that, with respect to the refundable tax credits, we have made sure that they are extraordinarily generous. In other words, we were putting the distribution through the model we skewed. We tailored the distribution toward seniors and families with children because we feel that those are the people in our society who must be looked after first. Under this formula that we presently have in draft number four, those people who are earning $50,000 and under right now would be better off with this system because of the refundable tax credits than they are under the current system.

Honourable senators, I am not trying to promote the book, but we do have specific examples in the book which show the difference. We knew from historical approaches to this system that the main criticism would be the lack of progressivity toward those who are disadvantaged. We made that our first objective.

We do not think that the economy should be run through the tax system. We think that matters such as day care should be done through direct grant. All the child tax credits, the spousal

[*Traduction*]

prehensible for the individual and often also for the account who does it for him.

However, I am somewhat, indeed greatly, concerned about the situation of individuals—I am not talking about corporations, but about individuals—and how simplicity can affect social justice. I am concerned that, if I understood you and your book correctly, many deductions are eliminated. For example, child care services, the northern living allowance. Some deductions now allowed for medical expenses and for tuition fees will disappear. I am concerned that you limit charitable donations to 1 per cent of income.

You must know thgat many charitable organizations depend on the generosity of the public and of corporations too, I suppose. I am concerned that family allowances over $9,600 drop sharply. Do you not think that this 25 per cent tax will affect those who now pay 17.5 per cent and thus increase their tax burden?

So for the family allowance, do you not see a certain unfairness or injustice in the tax level for the lower middle class? It will greatly favour those with high incomes who now pay 32 per cent, while the others pay 17 per cent.

This fairly long preamble leads to the following question. Is your proposal not more socially unjust, although it is much simpler for the whole population, or have I misunderstood you?

Mr. Mills: Mr. Chairman, I have the documents in French, but I forgot to give them to you after the session.

La toute première chose que nous avons faite en mettant ce système au point est de penser aux personnes âgées et aux familles moins favorisées. Vous remarquerez que, en ce qui concerne le remboursement des crédits d'impôt, nous avons veillé à ce qu'ils soient extraordinairement généreux. En d'autres termes, nous passions la répartition au crible de notre modèle. Nous avons fait en sorte qu'elle vise le troisième âge et les familles avec enfants, car nous estimons que ce sont les personnes dont il faut s'occuper en premier dans notre société. Selon cette formule qui en est actuellement à la quatrième rédaction, les personnes qui gagnent 50 000 $ et moins y gagneraient avec ce régime comparativement au régime actuel par suite des crédits d'impôt remboursables.

Honorables sénateurs, je ne cherche pas à faire la promotion de ce livre, mais nous y trouvons des exemples précis qui montrent la différence. Nous savions que la principale critique qui serait faite contre cette formule, pour des raisons liées au passé, est son manque de progressivité en faveur des personnes moins favorisées. Nous en avons fait notre premier objectif.

À notre avis, l'économie ne devrait pas être à la remorque du régime fiscal. Nous croyons que des questions comme la garde des enfants devraient être réglées par subventions directes.

[*Text*]

deductions, et cetera, are in here and in most cases they are double and triple what they are under the current system.

The Chairman: I am afraid that we will have to leave it at that, in the interest of time, as you know, Mr. Mills.

Senator David: I do not have an answer with respect to the charity deduction.

Senator Hastings: That is fine.

Mr. Mills: Senator, I wish to make one last comment of less than 60 seconds.

With respect to the charitable deduction question, this is an on-going debate. We really feel that that is an area that in the past has been abused by some and for others we need to figure a new way to support charities.

Senator Haidasz: Mr. Chairman, thank you. I am delighted to see such young Canadians concerned about our tax system and trying to improve it as far as making it fair and just for everyone.

I believe the GST is an all pervasive tax on living and will, among other things, further erode the spending power of low income Canadians. Therefore, I believe that is why the GST is an immoral tax and therefore intolerable and that we should scrap it. However, would you tell me whether the single tax that you are proposing would include a fully indexed sales tax credit so that lower income Canadians would not see their spending power eroded further as it will be under the GST?

Mr. Hodgson: Senator, we agree. It was one of our strong feelings that the GST was regressive and that it was critical to us that our alternative be highly progressive. We have not addressed a credit for the GST because on careful examination we think that a single tax makes it unnecessary to have a GST and that we can generate government revenue with the single tax with no GST and phase out the MST.

Senator Haidasz: Would the single tax also generate enough money to lower our deficit as well as reduce interest rates?

Mr. Hodgson: In our opinion it would have a significant positive impact on reducing the deficit. However, in saying that it is revenue neutral, we have not included any of the productivity gains that would come from a much simpler, fairer system or from recapturing from the underground economy. The converse is that the 25 per cent rate may, with some experience, be lowered because there is more revenue being collected than what we projected through the computer model.

Senator Haidasz: What about its impact on interest rates?

Mr. Hodgson: Interest rates are very much a function of the level of certainty, the level of inflation, and the sovereignty of the government, as well as to how that is perceived domestically and internationally. There are some eminent experts who take the position that the Canadian government today is dangerously close to being technically insolvent. We think that that can be put behind us and that the impact on the invest-

[*Traduction*]

Tous les crédits d'impôt pour enfants, les déductions de personne mariée, etc. sont ici et, dans la plupart des cas, ils sont deux ou trois fois plus élevés que sous le régime actuel.

Le président: Je regrette, mais nous ne pourrons aller plus loin, par manque de temps, comme vous le savez, monsieur Mills.

Le sénateur David: Je n'ai pas eu de réponse au sujet de la déduction pour dons de charité.

Le sénateur Hastings: C'est bon.

M. Mills: Sénateur, je voudrais faire une dernière observation de moins de 60 secondes.

La question des déductions pour dons de charité alimente un débat en cours. À notre avis, c'est un domaine dont certaines personnes ont abusé dans le passé; pour les autres nous devons trouver une nouvelle façon de soutenir les dons de charité.

Le sénateur Haidasz: Merci, monsieur le président. Je suis très heureux de voir des Canadiens si jeunes se préoccuper de notre régime fiscal et chercher à l'améliorer pour le rendre plus équitable et juste pour tout le monde.

À mon avis, la TPS est une taxe générale qui, entre autres choses, affaiblira encore davantage le pouvoir d'achat des Canadiens à faible revenu. C'est pourquoi j'estime que cette taxe est immorale et par conséquent intolérable et que nous devrions la rejeter. Néanmoins, pourriez-vous me dire si l'impôt unique que vous proposez comprendrait un crédit d'impôt entièrement indexé relativement à la taxe de vente, afin que les Canadiens à faible revenu ne voient pas leur pouvoir d'achat se faire encore manger par la TPS?

M. Hodgson: Sénateur, nous sommes d'accord. Nous étions fermement convaincus du caractère dégressif de la TPS et voulions que notre solution soit très progressive. Nous n'avons pas pensé à un crédit pour la TPS, parce que, après avoir bien étudié la question, nous croyons qu'un impôt unique rend une TPS inutile et que nous pouvons produire des revenus pour le gouvernement avec cet impôt unique, sans TPS et en supprimant graduellement la TVM.

Le sénateur Haidasz: Cet impôt unique produirait-il aussi assez d'argent pour réduire notre déficit et nos taux d'intérêt?

M. Hodgson: À notre avis, il contribuerait énormément à réduire le déficit. En disant qu'il est neutre du point de vue des revenus, nous n'avons inclus aucuns des gains en productivité provenant d'un régime plus simple, plus équitable qui ferait disparaître une partie de l'économie souterraine. À l'inverse, le taux de 25 p. 100 peut, après une période d'essai, être diminué étant donné que plus de revenus sont recueillis que ceux qui avaient été prévus par le modèle informatisé.

Le sénateur Haidasz: Et quel effet aura-t-il sur les taux d'intérêt?

M. Hodgson: Les taux d'intérêt dépendent beaucoup du degré de certitude, du niveau d'inflation et de la souveraineté du gouvernement, et de la façon dont cela est perçu au pays et dans le monde. Selon certains experts éminents, le gouvernement canadien d'aujourd'hui est dangereusement près d'une situation d'insolvabilité technique. Nous croyons que nous pouvons nous débarrasser de tout cela et que l'effet sur le climat

[*Text*]

ment climate, on the Canadian dollar and on the perception of Canada internationally would be a great deal more positive and that interest rates can come down significantly.

Mr. Mills: Senator, in adding to that, some leading economists in Canada have said to us that once we can get our labour force to a level of productivity that will attract foreign pools of capital, that will have to have a downward pressure on interest rates which will affect everything from loans to entrepreneurs to mortgages on houses and that all of those factors will ultimately affect our ability in terms of deficit and national debt. We believe this will have a downward pressure on interest rates.

Senator Spivak: Mr. Mills, your proposal is very intriguing and there is but a short time to examine all of its implications. In order to do that we would need a seminar to do justice to it.

I wish to continue on the line of questioning put forward by Senator David. In terms of the child care deduction, the tax credit, you said in response to Senator David that you were in favour of outright grants. I am focusing on child care but other matters are involved as well.

Mr. Mills: The day care centres. On line 14 you will see a child tax credit of $2,000 per child. That is almost four times what it is under the current system.

Senator Spivak: You are referring to that?

Mr. Mills: The senator asked about progressivity toward those who are disadvantaged. There are two answers to that. The first is that we do have a child tax credit which is almost four times the current one. What I was also adding was that we think we should not be thinking of putting day care credits in the tax system. We are saying that matters such as day care should be handled on a direct-grant basis.

Senator Spivak: I understand what you are saying. You are referring to a national day care program. Of course it will have a cost. Have you calculated that in your cost in terms of looking at deficit and so forth?

Mr. Mills: Yes.

Senator Spivak: You have all those calculations?

Mr. Mills: I must tell you, senator, that our brief is close to 700 pages long. We have had close to 250 people working on the project for the last year. We have spent over $1.5 million. It is tough competing against the Minister of Finance and his resources, but we can give you all those.

Senator Spivak: What is your total cost for a national day care program?

Mr. Mills: Under the current tax system and under our current national program, we do not have a national day care system within our revenue base. I was only trying to make the point that when we get to day care as a direct program, let us not put it through the tax system.

Senator Spivak: I happen to agree with you. I am asking if you have included that in the cost. There have been several

[*Traduction*]

d'investissement, sur le dollar canadien et sur la façon dont le Canada est perçu à l'étranger serait beaucoup plus positif et que les taux d'intérêt peuvent diminuer de beaucoup.

M. Mills: Sénateur, j'ajouterais que certains économistes canadiens en vue ont dit que, une fois que nous aurons amené notre main-d'œuvre à un niveau de productivité qui attirera des fonds de capitaux étrangers, cela aura un effet à la baisse sur les taux d'intérêt, ce qui se répercutera aussi bien sur les prêts aux entrepreneurs que sur les hypothèques domiciliaires, et que tous ces facteurs auront en fin de compte des effets sur notre capacité en ce qui concerne le déficit et la dette nationale. Nous croyons que cela fera baisser les taux d'intérêt.

Le sénateur Spivak: Monsieur Mills, votre proposition est très intéressante et nous avons peu de temps pour en examiner toutes les répercussions. Il nous faudrait lui consacrer tout un séminaire pour lui faire justice.

Je voudrais poser des questions qui vont dans le même sens que celles du sénateur David. En ce qui concerne la déduction pour frais de garde d'enfants, le crédit d'impôt, vous avez dit en réponse au sénateur David que vous étiez favorable à l'idée de véritables subventions. Je prends cette question, mais d'autres s'y rattachent.

M. Mills: Les garderies de jour. À la ligne 14 vous voyez un crédit d'impôt de 2 000 $ par enfant. Cela est presque quatre fois plus que ce que prévoit le régime actuel.

Le sénateur Spivak: Vous faites allusion à cela?

M. Mills: Le sénateur a posé une question sur le caractère progressif du régime à l'égard des personnes moins favorisées. Deux réponses peuvent être données. La première est que nous avons un crédit pour enfant qui est presque le quadruple du crédit actuel. Ce que j'ajoutais aussi était qu'à notre avis nous ne devrions pas songer à mettre des crédits pour garderies dans le régime fiscal. Nous disons que les questions comme celles-là devraient être réglées au moyen de subventions directes.

Le sénateur Spivak: Je comprends ce que vous dites. Vous faites allusion à un programme national de garderies. Bien entendu il coûtera quelque chose. Avez-vous calculé cela dans vos coûts, sous l'angle du déficit, etc.?

M. Mills: Oui.

Le sénateur Spivak: Vous avez tous ces calculs?

M. Mills: Je dois vous dire, sénatrice, que notre mémoire compte près de 700 pages. Environ 250 personnes ont travaillé à ce projet depuis un an. Nous avons dépensé plus de 1,5 millions de dollars. Il est difficile de concurrencer le ministre des Finances et ses ressources, mais nous pouvons vous donner tous ces chiffres.

Le sénateur Spivak: À combien chiffrez-vous le coût d'un programme national de garderies?

M. Mills: Notre régime fiscal et notre programme national actuels ne prévoient pas de système de garderies national à partir de notre base de revenus. J'essayais seulement d'établir que si nous en venons à parler de garderies comme d'un programme direct, n'en faisons pas un élément du régime fiscal.

Le sénateur Spivak: Il se fait que je suis de votre avis. Je vous demande si vous avez inclus cela dans le coût. Plusieurs

[*Text*]

calculations with respect to the cost per year of a national child care system. One figure is $11 billion. There have been lower figures. We cannot get into those real technicalities, unfortunately. I understand what you are saying.

In terms of fairness for small businesss my understanding is that the single tax rate would be doubled from 12.4 per cent to 25 per cent. How does this square with your notion of fairness?

Mr. Hodgson: This is a very complex issue. There are many small corporations which are set up for avoiding the payment of tax, personal service corporations and the like. There are many abuses that are possible under the current system by small businesses paying dividends, fees and that sort of thing. From a government revenue point of view, there is certainly a major opportunity here to increase significantly the efficiency of the system.

We have made two significant changes. One is in terms of the dramatic simplification of depreciation rules. In effect, we have replaced probably close to 700 pages of tax rules with one line which states: "... for tax purposes, every depreciable asset that is depreciated over five years".

The small business people to whom we have talked have said that the simplification of the system would have an immense benefit to them in being able to continue to carry on business and to stay in Canada as opposed to going elsewhere, especially considering the alternative of the GST.

We have also made dividends paid by corporations tax deductible so long as they are paid to Canadian residents. Thus there is an elimination of what is currently most frequently a double taxation on dividends.

Senator Spivak: How about farms? As small businesses, will their tax rate also be increased to 25 per cent?

Mr. Mills: Yes, absolutely. I must say, however, senator, that by deducting dividends 100 per cent there will be a natural incentive for equity participation of employees in small and medium-size corporations. Dividends will be deductible. Of course, dividends go basically to shareholders. Once that dividend is received, it will be taxed in the total pot.

The Chairman: Honourable senators, there are other senators who wish to ask questions. We have had our witnesses on for 45 minutes. I am wondering if, in view of the fact that we will not get all the answers we want in the time that is available to us, senators whose names I have would allow me to dismiss these witnesses. Is there any objection?

Senator Poitras: You are the boss. We have no rules in this regard. We gave an hour to an NDP member in Montreal. I leave that matter up to you, Mr. Chairman.

The Chairman: We gave an hour because we had an open space and there was time.

Mr. Mills: Then we should get at least an hour and a half, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

calculs ont été faits relativement au coût annuel d'un programme national de garde d'enfants. Un des chiffres avancés est 11 milliards de dollars. D'autres chiffres sont moins élevés. Nous ne pouvons entrer dans ces aspects techniques, malheureusement. Je comprends ce que vous dites.

Pour ce qui est de l'équité pour les petites entreprises, si je comprends bien, le taux d'imposition unique passerait de 12,4 à 25 p. 100. Comment pouvez-vous affirmer que cela est plus équitable?

M. Hodgson: C'est une question très complexe. Beaucoup de petites entreprises s'arrangent pour éviter d'avoir à payer de l'impôt, les entreprises de services personnels et autres semblables. De nombreux abus sont possibles aux termes du régime actuel; les petites entreprises peuvent verser des dividendes, des honoraires et autres choses semblables. Du point de vue des revenus pour le gouvernement, nous avons certainement affaire à une excellente occasion de rendre le système sensiblement plus efficace.

Nous avons fait deux changements significatifs. Le premier concerne la simplification radicale des règles d'amortissement. En fait nous avons remplacé probablement 700 pages de règles fiscales par la ligne suivante: «Aux fins de l'impôt, tout actif qui se déprécie est amorti au bout de cinq ans».

Les dirigeants de petites entreprises à qui nous avons parlé ont dit que la simplification du régime serait très bienfaisante pour eux, en ce sens qu'elle leur permettrait de rester en affaires et de rester au Canada au lieu d'aller ailleurs, surtout si l'on considère l'alternative qui est la TPS.

Nous avons également permis que les dividendes versées par les sociétés soient déductibles d'impôt du moment qu'elles sont payées à des résidants canadiens. Nous supprimons ainsi un cas fréquent de double imposition des dividendes.

Le sénateur Spivak: Qu'en est-il des fermes? En tant que petites entreprises, leur taux d'imposition passera-t-il également à 25 p. 100?

M. Mills: Oui, bien sûr. Je dois dire, cependant, sénatrice, qu'en déduisant les dividendes à 100 p. 100, on encouragerait naturellement la participation des employés au capital des petites et moyennes entreprises. Les dividendes seront déductibles. Évidemment les dividendes sont versés aux actionnaires. Une fois qu'elles sont reçus, ils seront taxés avec tout le reste.

Le président: Honorables sénateurs, d'autres sénateurs désirent poser des questions. Il y a 45 minutes que nous sommes avec nos témoins. Je me demande si, vu que nous n'aurons pas toutes les réponses que nous voulons dans le temps dont nous disposons, les sénateurs dont j'ai les noms me permettraient de libérer ces témoins. Y a-t-il une objection?

Le sénateur Poitras: C'est vous le chef. Nous n'avons pas de règles à cet égard. Nous avons donné une heure à un député du NPD à Montréal. Je laisse cela entre vos mains, monsieur le président.

Le président: Nous lui avons donné une heure parce que nous avions un trou et que nous avions le temps.

M. Mills: Alors nous devrions avoir au moins une heure et demie, monsieur le président.

[*Text*]

The Chairman: Mr. Mills, yours has been a very interesting presentation. As I have said, it raises hundreds of questions because it is a new concept and it would take a good deal of time to respond to the problems that some people see would arise. I know that there are similar types of tax systems in some jurisdictions. I was on the Isle of Man where there is a flat tax which works just fine. Perhaps you might give us some research in that regard. I have glanced through your book and it does not really indicate which other jurisdictions are using the principle of the single tax and how it might differ from yours.

The committee would be interested in getting any further information that you might have in terms of its application. At the risk of not offending anyone, I hope, we will move on to our next group of witnesses.

Mr. Mills: Senator, I would like to have 30 seconds to wrap up.

First, we do appreciate the fact that we have had an opportunity to put a constructive alternative forward and to try to advance the debate. We believe that the Government of Canada, led by Prime Minister Mulroney, still has time to implement this system. He and this government have asked for a constructive alternative. By the way, we know that the Minister of Finance likes part of this sytem. You, as senators, are the last hope for the people of Canada with respect to this issue. We realize that there are only a couple of precedents insofar as money bills being killed are concerned. However, senators, you can urge the Minister of Finance to go back to the drawing board and, in six months from now, come up with something that will meet the standard of all Canadians.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Mills.

We now have representatives from the Canadian Association of Wholesale Sales Representatives.

Mr. Julian Ernest, President, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Mr. Chairman and members of the committee, with me are Frank Tizel, Immediate Past President, Karyn O'Neill, Executive Director, and Ben Levison, a past president and advisor. We will explain who we are, how we function, how we see the GST impacting on our business, and present our recommendation as an alternative.

The Canadian Association of Wholesale Sales Representatives, known as CAWS, is a national non-profit organization with the purpose of protecting and promoting the interests of sales representatives in women's and children's clothing. A wholesales sales representative is a sales agent engaged in a small business who represents one or more suppliers. The agent services retailers in a geographic territory which can be one city or several provinces.

Sales agents are entrepreneurs who are usually distinguished by the following characteristics: They are compensated by commission; they pay their own business, travel, entertainment and other related expenses; they have a specific geographical

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Mills, votre exposé a été des plus intéressant. Comme je l'ai dit, il soulève des centaines de questions parce qu'il s'agit d'une nouvelle notion et qu'il faudrait beaucoup de temps pour répondre aux problèmes qu'elle soulèverait, selon certaines personnes. Je sais que des régimes fiscaux semblables existent ailleurs. J'ai été à l'île de Man où un impôt unique fonctionne à merveille. Vous pourriez peut-être nous donner certains résultats de la recherche à cet égard. J'ai jeté un coup d'œil sur votre livre et je n'y trouve aucune indication sur d'autres pays ou États qui utiliseraient le principe de l'impôt unique et de quelle manière il diffère du vôtre.

Le comité serait intéressé à obtenir tous les renseignements que vous auriez au sujet de son application. En souhaitant n'offenser personne, je l'espère, nous passerons à notre groupe de témoins suivant.

M. Mills: Sénateur, je voudrais avoir 30 secondes pour conclure.

Premièrement, nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de vous présenter une solution de rechange constructive et de faire avancer le débat. Nous croyons que le gouvernement du Canada, dirigé par le premier ministre Mulroney, a encore le temps de mettre ce régime en œuvre. Lui-même et son gouvernement ont demandé qu'on leur présente des alternatives constructives. Soit dit en passant, nous savons que le ministre des Finances aime certaines parties de ce régime. Vous, les sénateurs, vous êtes le dernier espoir de la population canadienne sur cette question. Nous sommes conscients du fait qu'il n'y a que quelques précédents de projets de loi portant affectation de crédits qui ont été rejetés. Cependant, sénateurs, vous pouvez presser le ministre des Finances de retourner à la table de travail et, dans six mois, de revenir avec quelque chose qui soit acceptable pour tous les Canadiens.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Mills.

Nous avons maintenant des représentants de la Canadian Association of Wholesale Sales Representatives.

M. Julian Ernest, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Monsieur le président et membres du comité, je suis accompagné de Frank Tizel, président sortant de l'association, de Karyn O'Neill, directrice administrative et de Ben Levison, ancien président et conseiller. Nous vous expliquerons qui nous sommes, comment nous fonctionnons, quels effets la TPS aurait sur nos affaires, et nous vous présenterons des recommandations de rechange.

La Canadian Association of Wholesale Sales Representatives, dont le sigle anglais est CAWS, est une organisation nationale à but non lucratif, qui a pour mission de protéger et de promouvoir les intérêts des agents de commerce dans le secteur du vêtement pour dames et pour enfants. Un agent de ventes en gros est un agent de commerce d'une petite entreprise qui représente un ou plusieurs fournisseurs. L'agent dessert les détaillants d'un territoire donné qui ne peut être qu'une ville ou plusieurs provinces.

Les agents de commerce sont des entrepreneurs qui se reconnaissent aux caractéristiques suivantes: ils sont payés à la commission; ils paient leurs propres dépenses d'affaires, de déplacement, de représentation et autres dépenses connexes; ils ont une zone géographique définie à couvrir, nommée territoire, et

[*Text*]

area to cover, called a territory; and they obtain sales orders subject to the approval of their supplier.

The CAWS membership comprises over 500 sales representatives across Canada, who are for the most part small businesses operating in one- or two-person offices. During the course of a year our members represent over 2,500 different product lines and generate sales estimated at $500 million. CAWS and its predecessor organizations have represented sales agents since 1955. I now turn this over to Frank Tizel who will continue.

Mr. Frank Tizel, Immediate Past President, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Mr. Chairman and members of the committee, the Canadian Association of Wholesale Sales Representatives acts as the umbrella organization for its various affiliated markets which operate trade shows across Canada. As Julian has stated, this national association through organization and meticulous planning was responsible for starting our market groups over 30 years ago. Today we have six different market groups across the country, each with its own board of directors. These markets include Alberta Fashion Market in Edmonton; the Apparel Salesmen's Market in Montreal; the Ontario Fashion Exhibitors in Toronto; the Prairie Apparel Market in Winnipeg and Saskatoon; the Western Apparel Market in Vancouver; and the Western Canada Children's Wear Market in Edmonton, Saskatoon, Vancouver and Winnipeg. As well, we have a loose affiliation with the Quebec Children's Wear Show and the Maritime Fashion Exhibitors.

Collectively, CAWS-affilitated markets hold 37 markets a year. We deal with over 10,000 independent small business clothing retailers across Canada, as well as working with the major chains and department stores. Our markets are a low cost and efficient buying show where substantial business is transacted. They provide a direct point of sale.

Our members are also heavy travellers who spend many weeks on the road to represent their lines in their territories. Sales agents set up in hotel-motel sample rooms in various towns and cities. They will also work their accounts in the stores when necessary.

We are the link between the manufacturer and the retailer. We understand what is happening in both sectors.

I would now like to turn it over to our executive director, Karyn O'Neill.

Karyn O'Neill, Executive Director, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Mr. Chairman and members of the committee, you have now been provided with the background and the structure of both our industry and the role of the commissioned agent in the clothing industry. Thank you for this opportunity to provide you with our analysis of where the manufacturers and retailers find themselves currently.

Over the last two to three years, the clothing industry has been in a steady decline in terms of retail purchases, which, in

[*Traduction*]

ils obtiennent des commandes de ventes qui doivent être approuvées par leur fournisseur.

La CAWS compte plus de 500 agents de vente membres au Canada; ce sont pour la plupart des petites entreprises dont le bureau ne compte qu'une ou deux personnes. Au cours d'une année, nos membres représentent plus de 2 500 lignes de produits et produisent des ventes évaluées à 500 millions de dollars. La CAWS et les organisations qui l'ont précédée représentent les agents de vente depuis 1955. Je cède maintenant la parole à Frank Tizel.

M. Frank Tizel, président sortant, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Monsieur le président et membres du comité, la Canadian Association of Wholesale Sales Representatives joue le rôle d'organisme «parapluie» pour les divers marchés affiliés qui exploitent des salons de commerce au Canada. Comme Julian l'a déclaré, cette association nationale a, grâce à son organisation et à sa planification méticuleuse, été chargée d'ouvrir notre groupe de marchés il y a plus de 30 ans. Aujourd'hui, nous avons six différents groupes de marchés au pays, chacun ayant son propre conseil d'administration. Ces marchés comprennent l'Alberta Fashion Market à Edmonton; le Marché des vendeurs de vêtements à Montréal; l'Ontario Fashion Exhibitors à Toronto; le Prairie Apparel Market à Winnipeg et Saskatoon; le Western Apparel Market à Vancouver et le Western Canada Children's Wear Market à Edmonton, Saskatoon, Vancouver et Winnipeg. Nous avons aussi une affiliation lointaine avec le Salon québécois du vêtement pour enfants et au Maritime Fashion Exhibitors.

Collectivement, les marchés affiliés de la CAWS organisent 37 salons par an. Nous sommes en relation d'affaires avec plus de 10 000 petites entreprises indépendantes de vente de vêtements au détail au Canada et travaillons avec les principales chaînes et magasins à rayons. Nos marchés sont des salons d'achat peu coûteux et efficaces où d'importantes affaires sont brassées; ils offrent un point de vente direct.

Nos membres sont aussi de grands voyageurs qui passent de nombreuses semaines à voyager pour représenter leurs lignes des produits dans leur territoire. Les agents de vente montent des salles d'échantillons dans des hôtels-motels de plusieurs villages et villes. Ils font aussi leurs comptes dans les magasins si nécessaire.

Nous sommes les intermédiaires entre le manufacturier et le détaillant. Nous comprenons ce qui se passe dans ces deux secteurs.

Je voudrais maintenant donner la parole à notre directrice administrative, Karyn O'Neill.

Mme Karyn O'Neill, directrice administrative, Canadian Association of Wholesale Sales Representatives: Monsieur le président et membres du comité, vous avez maintenant une idée des antécédents et de la structure de notre industrie et du rôle que joue l'agent à la commission dans l 'industrie du vêtement. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous présenter notre analyse de la situation actuelle des manufacturiers et détaillants.

Depuis deux ou trois ans, l'industrie du vêtement enregistre une baisse continue des achats au détail, ce qui se répercute

[*Text*]

turn, impacts on manufacturers and wholesalers. This is not just a Canadian phenomenon; it is a world-wide trend which has been reported and frequently analyzed in both financial and fashion sectors. A combination of factors such as demographics, the mini baby boom and a decrease of service at the retail level are all cited as contributing to this situation. The end result is that there has been a substantial reduction in clothing purchased as well as a reduction in the average cost per item purchased. The consumer is focusing on features such as durability, wearability and practicality. The shift is clearly away from "fashion" as in "fashionable", to "clothing" in the true sense of the word.

This restructuring has had serious repercussions on the clothing industry to date. One only has to read the newspapers or visit the local shopping mall to know that many retail operations have not survived. This fact was reinforced yesterday with the release of bankruptcy statistics. Those stores still in business are covered with "70 per cent off" banners. The clothing retailers have been suffering terribly over the last three years, thereby impacting negatively on our manufacturers and wholesalers.

It is into this environment that the Free Trade Agreement was added. The FTA may have many beneficial results for the country as a whole, and indeed many of our industries were very much in favour of the concept, however, there is no doubt that free trade with the current restrictions on imported fabrics—one of our strengths in the manufacturing sector—is creating serious problems. Our ability to export to the American market is very much restricted while the American manufacturer will be able to import to the Canadian market freely. Even Prime Minister Mulroney himself agreed that Canadian clothing manufacturing is one of the sectors which will most likely suffer under the FTA. We are part of one of Canada's largest manufacturing sectors. Unfortunately, his prediction is coming to pass. Already, many long-established Canadian garment firms have either left the industry or have stopped production here.

Now, the goods and services tax is being added to this environment. In a report to the city of Toronto Economic Development Committee, the Planning and Development Department, which I understand appeared here earlier today, reported that many in our industry consider the GST to be the second round of the federal government's one-two punch. The Free Trade Agreement was the first round, exposing the industry to increased competition from American clothing imports. In the second round, the GST exposes the clothing sector in Canada to increased competition from non-clothing products.

The reason for this, of course, is because clothing has been exempt from the current federal sales tax. Therefore, the impact on clothing prices has been estimated at a 7 per cent increase. There will be no cost benefit to the consumer as is predicted for other goods such as household appliances, automobiles, and other products.

[*Traduction*]

sur les manufacturiers et les grossistes. Ce phénomène n'est pas propre au Canada; il s'agit d'une tendance mondiale constatée et analysée par les secteurs des finances et de la mode. Cet état de choses est attribué à la cojugaison de plusieurs facteurs, notamment la courbe démographique, la mini-explosion démographique et une baisse du service au niveau des détaillants. Résultat net: il y a eu une diminution substantielle d'achats de vêtements ainsi qu'une diminution du coût moyen payé par article acheté. Le consommateur recherche des éléments précis, telles la durabilité, la «portabilité» et la qualité pratique. On s'écarte nettement de ce qui est «mode» au sens d'être «à la mode», au profit du «vêtement» au vrai sens du mot.

Cette restructuration a eu d'importantes répercussions sur l'industrie du vêtement jusqu'à ce jour. Il suffit de lire les journaux ou de faire un tour dans le centre commercial local pour savoir que de nombreux commerces de détail n'ont pas survécu. Ce fait a été confirmé hier par la publication de statistiques sur les faillites. Les magasins qui tiennent le coup sont couverts d'annonces de «rabais de 70 p. 100». Les vendeurs de vêtement au détail ont beaucoup souffert depuis trois ans et cela a eu des effets négatifs sur nos fabricants et grossistes.

C'est dans cet environnement que l'Accord de libre-échange est arrivé. Cet accord aura peut-être beaucoup de résultats bénéfiques pour l'ensemble du pays et nombre de nos industries y étaient tout à fait favorables, mais il ne fait aucun doute que le libre-échange avec les restrictions actuelles sur les tissus importés—une de nos forces dans le secteur manufacturier—cause de graves problèmes. Notre capacité d'exporter vers le marché américain est très limitée, alors que le manufacturier américain, lui, sera capable d'importer librement vers le marché canadien. Même le premier ministre Mulroney lui-même a convenu que la manufacture de vêtements canadiens est un des secteurs qui souffrira vraisemblablement de l'Accord. Nous faisons partie de l'un des plus importants secteurs manufacturiers du Canada. Malheureusement, sa prédiction se réalise. Déjà bon nombre d'entreprises canadiennes de vêtements établies depuis longtemps ont, soit quitté l'industrie, soit cessé de produire ici.

Et voilà que la taxe sur les produits et services vient s'ajouter à tout cela. Dans un rapport présenté au Comité de développement économique de la ville de Toronto, le Département de la planification et du développement, qui a, je crois, comparu plus tôt aujourd'hui, rapporte que beaucoup d'industriels dans notre secteur estiment que la TPS est un deuxième coup de poing du gouvernement fédéral, le premier étant l'Accord de libre-échange qui expose notre industrie à une plus forte concurrence face aux importations de vêtements américains. Le deuxième coup, la TPS, expose le secteur du vêtement canadien à une concurrence accrue face aux produits qui ne sont pas des vêtements.

La raison en est, bien entendu, que l'habillement n'était pas soumis à la taxe de vente fédérale actuelle. Ainsi, l'impact à la hausse sur le prix des vêtements a été évalué à 7 p. 100. Le consommateur ne réalisera aucun bénéfice sur le plan du coût, contrairement à ce qu'on prévoit pour d'autres produits, tels les appareils ménagers, les automobiles et autres biens.

[*Text*]

Already, retailers are reacting to the increased pressure this additional tax will place on the consumer. Our business is such that our spring '91 booking season is just upon us. There is no question that all prudent retailers have budgeted for substantial cutbacks. There is no question that manufacturers will be seeing the negative impacts of these buying decisions over the next few months. This additional burden will create even more pressure on an already shaken industy. Ultimately, retailers will be faced with dealing with their customers who will be charged 7 per cent more next year for every clothing item.

I would now like to turn it over to Ben Levison.

Mr. Ben Levison, Past President and Advisor to the Canadian Association of Wholesale Representatives: Mr. Chairman and members of the committee, we strongly urge you to reconsider the impact of the GST as it affects all segments of the clothing industry—the manufacturers, the wholesalers, and the retailers. There is no question that each of these segments will incur increased costs of doing business and greatly affect small independent business people. However, our major thrust focuses on an issue more basic than this.

The three basics of life—food, shelter and clothing—should be available to all Canadians without this additional tax. The government has already acknowledged this right with its position on food and shelter. Most foods are exempt and components of housing are exempt or eligible for rebates. It seems incredible that the third necessity is not provided some consideration. So many purchases are discretionary but food, shelter and clothing are necessary commodities for each and every Canadian. In addition, the application of this tax on clothing highlights its most regressive nature, impacting on lower-income Canadians significantly more than upper-income Canadians.

CAWS is not an active lobbying group. Essentially, we offer services to our members in the area of benefits, contracts and marketing. We do not collect vast amounts of statistical information. However, since our membership travels the country and deals with both Canadian manufacturers and importers, we are knowledgeable about the industry. This is our first appearance before a group such as yourselves. We are here because we are genuinely concerned about our industry. We feel very strongly that the application of the goods and services tax on clothing will impact negatively on an already stricken industry, as well as placing an unfair additional tax burden on Canadians, particularly lower-income Canadians.

We recommend the GST not be applied to clothing.

We very much appreciate the opportunity to speak with you today. We hope that we have provided some insight into the clothing industry and our role in that industry. We would be most pleased to answer any questions or to elaborate on the points raised.

[*Traduction*]

Déjà les détaillants réagissent à la pression accrue que cette taxe additionnelle fera peser sur le consommateur. Dans notre milieu d'affaires nous en sommes aux commandes du printemsp 91. Il ne fait aucun doute que tous les détaillants prudents ont inscrit d'importantes réductions à leur budget. Au cours des prochains mois, les manufacturiers ressentiront nécessairement les effets négatifs de ces décisions en matière d'achats. Ce fardeau supplémentaire mettra encore plus de pression sur une industrie déjà ébranlée. En fin de compte, les détaillants auront, eux, à affronter leur clientèle, qui devra payer 7 p. 100 de plus l'an prochain pour chaque morceau de linge.

Je voudrais maintenant donner la parole à Ben Levison.

M. Ben Levison, ancien président et conseiller de l'Association canadienne d'agents de vente en gros: Monsieur le président et membres du comité, nous vous prions instamment de réexaminer les répercussions de la TPS sur tous les segments de l'industrie du vêtement—manufacturiers, grossistes et détaillants. Il ne fait aucun doute que le coût des affaires augmentera pour chacun de ces groupes et que les petites entreprises indépendantes seront très touchées. Le point essentiel de notre intervention porte sur un aspect encore plus fondamental.

Les trois nécessités de la vie—nourriture, logement, vêtement—devraient être accessibles à tous les Canadiens sans cette nouvelle taxe. Le gouvernement a déjà reconnu ce droit pour ce qui est de la nourriture et du logement. La plupart des denrées alimentaires, en effet, ne sont pas taxées et certaines composantes de l'habitation le sont également ou sont admissibles à des remboursements. Il semble incroyable que l'on ne fasse pas cas de la troisième nécessité. Beaucoup d'achats sont superflus, mais la nourriture, le logement et le vêtement sont des biens nécessaires pour absolument tous les Canadiens. De plus, l'application de cette taxe sur le vêtement fait ressortir l'aspect le plus dégressif de celle-ci, c'est-à-dire ses répercussions beaucoup plus fortes sur les Canadiens à faible revenu que sur ceux à revenu élevé.

La CAWS n'est pas un groupe de pression actif. Essentiellement, nous offrons à nos membres des services dans les domaines des bénéfices, des contrats et de la commercialisation. Cependant, puisque nos membres voyagent d'un bout à l'autre du pays et sont en rapport avec des manufacturiers canadiens et des importateurs, nous sommes bien au fait de l'état de l'industrie. C'est la première fois que nous comparaissons devant un groupe comme le vôtre. Nous sommes ici parce que nous sommes réellement inquiets pour notre industrie. Nous sommes persuadés que l'application au vêtement de la taxe sur les produits et services aura des effets nocifs sur une industrie déjà affaiblie, et qu'elle imposera une nouvelle taxe inéquitable sur les Canadiens, surtout sur les Canadiens à faible revenu.

Nous recommandons que le vêtement échappe à la TPS.

Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui. Nous espérons vous avoir aider à mieux comprendre l'industrie du vêtement ainsi que notre rôle dans cette industrie. Nous serions très heureux de répondre aux questions ou de donner plus d'explications.

[*Text*]

The Chairman: I presume that you have made some representations of a similar type to the minister. Was there no represenation by the clothing industry—and I do not mean your group—or the footwear industry?

Ms. Karen O'Neill: My understanding is that there have been a number of presentations.

The Chairman: I was thinking of the manufacturers who will be affected. Has there been no response?

Ms. O'Neill: Apparently not.

Senator Marsden: Thank you for this brief. You have an unusual viewpoint on this industry, as your brief says—and it is a useful one. As someone who tries to buy Canadian made clothes, and so on, I have noticed how many shops are going out of business and how many lines are going out of business. It is a depressing picture.

You talked about 500 sales representatives across the country and their link to small business. Do you have any estimate of how many workers that represents, and especially how many women workers that represents? In the arguments about the FTA, the argument was always that it would be the biggest burden on Canadian women who work in the industry. Do you have any comment on that?

Ms. O'Neill: I work closely with the City of Toronto. My information is based on statistics that we receive from there. The fashion manufacturing area is the largest manufacturing employer in the City of Toronto. It is around the 12,000 mark, so my statistics are not valid across the country. There is no question that a vast majority—92 per cent, I believe—of the people working in that industry are women. Many of them are women who would be not readily trainable for other types of positions because of language problems, they are relatively new Canadians, and that type of thing.

In our specific industry, we are small business people. You are talking about one- or two-people operations—maybe three or four. We truly are the link between the manufacturing and the retail sector.

Senator Marsden: Will they go out of business as a result of this, or what?

Ms. O'Neill: The retailers will have a significant difficulty in terms of representing to the consumer that the product that they can buy today will be 7 per cent higher after January 1.

Mr. Julian Ernest: I should like to add a couple of comments, if I may.

In Montreal recently, where a lot of our suppliers are based, in preparation for the doom and gloom of next year they are laying off people to the extent where the union—at their estimate—10,000 people will lose their jobs just this year. That is a union estimate. The GST has not been implemented yet, though.

When you travel throughout the province of Ontario, as I do, and you take a look at the malls, you will see scary, empty spaces in those malls. If you estimate that there are three or

[*Traduction*]

Le président: Je suppose que vous avez également fait des démarches semblables auprès du ministre. N'y avait-il pas de représentants de l'industrie du vêtement—je ne veux pas dire de votre groupe—ou de l'industrie de la chaussure?

Mme Karen O'Neill: À ce que je sache, il y a eu plusieurs démarches de faites.

Le président: Je pensais aux manufacturiers qui seront touchés. N'y a-t-il pas eu de réponse?

Mme O'Neill: Apparemment non.

Le sénateur Marsden: Merci pour votre mémoire. Vous avez un point de vue inhabituel sur cette industrie, comme vous le dites dans votre mémoire—et c'est un point de vue utile. En tant que citoyen qui essaie d'acheter des vêtements faits au Canada, et ainsi de suite, j'ai remarqué le nombre de magasins qui fermaient et de lignes de produits qui disparaissaient. C'est un tableau déprimant.

Vous avez parlé de 500 agents de vente au pays et de leurs relations avec la petite entreprise. Avez-vous une estimation du nombre de travailleurs que cela représente, et surtout combien de femmes travailleuses cela représente? Dans tout ce qu'on dit sur la TPS, on soutient toujours que ce sont les femmes qui travaillent dans cette industrie qui seraient les plus touchées. Qu'en dites-vous?

Mme O'Neill: Je travaille constamment avec la ville de Toronto. Mon information est basée sur des statistiques que nous recevons de cette ville. Le domaine de la fabrication de vêtement de mode est le principal employeur manufacturier à Toronto; il compte environ 12 000 travailleurs, donc mes statistiques ne valent pas pour tout le pays. Il ne fait aucun doute qu'une grande majorité—92 p. 100, je crois—des personnes travaillant dans cette industrie sont des femmes. Beaucoup d'entre elles pourraient difficilement être formées pour occuper d'autres postes, en raison de problèmes linguistiques puisqu'il s'agit de Canadiens de souche assez récente, et ainsi de suite.

Dans notre secteur de l'industrie, nous sommes des petites entreprises. Vous avez affaire à des entreprises de une ou deux personnes, parfois de trois ou quatre. Nous sommes vraiment le maillon entre le manufacturier et le détaillant.

Le sénateur Marsden: Devront-elles fermer boutique avec la TPS, ou quoi encore?

Mme O'Neill: Les détaillants auront beaucoup de difficulté à faire comprendre au consommateur que le produit qu'ils peuvent acheter aujourd'hui coûtera 7 p. 100 de plus après le 1er janvier.

M. Julian Ernest: Je voudrais ajouter quelques mots, si je puis.

Récemment à Montréal, où un grand nombre de nos fournisseurs sont concentrés, en prévision de la situation lugubre de l'an prochain, on procédait à des mises à pied au point que 10 000 personnes perdront leur emploi cette année seulement. C'est une estimation faite par un syndicat. Et la TPS n'a même pas encore été appliquée.

Quand vous voyagez en Ontario comme je le fais et que vous parcourez les centres commerciaux, vous y voyez de lugubres espaces vides. Si vous comptez qu'il y a environ trois ou quatre

[*Text*]

four part-time women who supplement their incomes by working in these stores—and our group represents 10,000 of the better specialty groups in Canada—you are looking at 30,000 to 40,000 people, mostly women, who will be directly affected by this.

Another sad thing is that we are all small business people. We are all entrepreneurs and a lot of us, I am sorry to say, are thinking about or are giving up being a small business people in this country. Some of those who do not even have to give it up just do not want to put up with this any more. This is the last crunch—that is, the GST—that is giving us the whack between the eyeballs, and we are saying, "Who needs it?"

Senator Marsden: I have every sympathy. Before I go into my second question, there are at least two stores that I have been into in Toronto this summer who have said that they are closing December 31 if the GST goes through. It is not just 70 per cent off now, it is the end of the line for them.

Mr. Ernest: Right, and these are not threats, these are things that will happen.

Senator Marsden: Yes, they are real.

What are you saying to us? The chairman asked if your industry had made representations to the Minister of Finance and the government about an exemption. You may not have been there, but your colleagues in the industry have heard that there will not be an exemption, as far as this government is concerned, on clothing. In those circumstances, what is your preference for the Senate committee to do? Is it to recommend that the tax not be implemented at all, or do you think that in the long run it will perhaps be better for your industry?

Mr. Ernest: Several years ago it was recognized that the federal sales tax was impeding the progress or the development of the industry and it was removed on clothing. For some reason, it has not been thought of as part of the basics of life now and is being put back. On top of the GST being implemented generally and the impact that it will have on people's motivation to purchase, it will directly penalize an industry that has not even had to deal with the federal sales tax previously, or for the last several years.

As far as the federal government is concerned, they have told the industry that they consider the clothing industry a sunset industry and they are putting the crunch on the industry. What we want the Senate committee to consider, as well as not putting the GST on clothing, is to investigate the industry to see how it can be saved, what parts of it are good for this country and what we can do about its survival instead of allowing it to go down the drain.

Senator Simard: My colleague here has emphasized anything that would help create a doom-and-gloom atmosphere in Canada; I will try to show the good points and have you recognize that this GST is not the devil that you pretent it to be.

Do you recognize that the removal of the sales tax as a sales tax on equipment, machinery, and so on, that is needed to

[*Traduction*]

femmes qui arrondissent leur revenu en travaillant à temps partiel dans ces magasins—et notre groupe représente des meilleurs magasins de spécialités au Canada—vous avez affaire à 30 000 ou 40 000 personnes, surtout des femmes, qui seront directement touchées par cette taxe.

Autre triste constatation: nous sommes tous de petits gens d'affaires. Nous sommes tous des entrepreneurs et beaucoup d'entre nous, je regrette de le dire, songent à cesser d'être de petits entrepreneurs ou l'ont déjà fait. Certains d'entre eux qui n'ont même pas à abandonner la partie, en ont tout simplement assez. C'est la goutte qui fait déborder le vase—je veux dire la TPS—qui nous assomme littéralement et nous disons: «Qui a besoin de cela?»

Le sénateur Marsden: Vous avez toute ma sympathie. Avant de passer à ma deuxième question, je veux mentionner qu'au moins deux magasins où je suis allé à Toronto cet été m'ont dit qu'ils fermeraient leurs portes le 31 décembre si la TPS était adoptée. Ce ne sont pas seulement des rabais de 70 p. 100 aujourd'hui, c'est la fin pure et simple pour eux.

M. Ernest: Exact, et il ne s'agit pas de menaces; ce sont des choses qui arriveront.

Le sénateur Marsden: Oui, c'est bien la réalité.

Que nous dites-vous exactement? Le président a demandé si votre industrie avait fait des démarches auprès du ministre des Finances et du gouvernement pour obtenir une exemption. Vous n'étiez peut-être pas là, mais vos collègues dans l'industrie ont appris que le vêtement ne serait pas exempt, en ce qui concerne le présent gouvernement. Dans ces circonstances, que voudriez-vous que le comité du Sénat fasse de préférence? Est-ce de recommander que la taxe ne soit pas du tout appliquée, ou pensez-vous qu'à long terme cela ira mieux pour votre industrie?

M. Ernest: Il y a plusieurs années, on reconnaissait que la taxe fédérale de vente nuisait au progrès ou au développement de l'industrie et le vêtement en a été exempt. Pour une raison quelconque, on ne considère plus qu'il fait partie des nécessités de la vie et on l'assujetti à la taxe. L'application de la TPS touchera non seulement à la motivation des consommateurs en matière d'achats, mais pénalisera directement l'industrie, qui n'a pas eu jusqu'ici à s'occuper de la taxe fédérale de vente, du moins depuis quelques années.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, il a dit à l'industrie du vêtement qu'il la considère comme une industrie en voie de disparition et il y «met le paquet». Ce que nous voulons que le comité du Sénat considère c'est non seulement de ne pas imposer la TPS sur le vêtement, mais de faire enquête dans l'industrie pour voir comment elle peut être sauvée, quelles en sont les bons secteurs pour notre pays et ce que nous pouvons faire pour sa survie au lieu de la laisser disparaître.

Le sénateur Simard: Mon collègue ici a mis l'accent sur tout ce qui créerait un climat de fin du monte au Canada; je vais plutôt tenter de montrer les bons côtés pour vous faire reconnaître que cette TPS n'est pas aussi diabolique que vous le prétendez.

Reconnaissez-vous que la suppression de la taxe de vente, sous forme de taxe de vente frappant le matériel, la machine-

[*Text*]

manufacture in Canada, whether it is clothing or footwear, will not be a help for your industry and Canadians, while at the same time favouring new exports?

I suppose that everyone would like to have their sector exempted, but who will pay the piper at the end? Food and shelter, for all practical purposes, is exempt, although some of my colleagues say that perhaps it is not exempt or sheltered. They are working hard to convince the public of that. We are told that a family earning a total income of $30,000 will be better off under the new system as compared to what we have now. I maintain that people will continue to manufacture clothing in Canada and people will continue to buy because it is a necessary thing.

You alluded to free trade. If we are to have this GST—if the chips fall where we think they will fall—would you favour the provincial government getting together with the federal government in trying to harmonize it so that this total tax will not be 7 per cent plus 10 per cent or 11 per cent, like it is in some provinces, but somewhere along 14 per cent? Do you not think that that could also help and that the provincial government has a duty to come in? Once the Ontario election is behind us, the provincial Government of Ontario will go ahead with it. I should like you to offer some comments on the things that I have said.

Ms. O'Neill: You asked a number of questions. I will try to sort them out. However, if I do not answer them all please remind me.

Certainly, there will be some advantages to manufacturers in terms of the federal sales tax being removed from equipment. But all the statistics that I have seen to date from a number of accounting firms that have done studies indicate that the impact to the consumer for clothing will be somewhere between 6.2 per cent and 7 per cent. Unlike other products for which the consumer will have some increased benefits, clothing will not be one of them.

On the total package of goods, if consumers spend as they have been spending, clothing will go up and other products like televisions will go down. The consumer will then be looking at a number of products and will determine that he will not buy clothing but will buy other products. That is what the City of Toronto was talking about when they referred to a "one-two punch", namely, that we are setting clothing at an unfair disadvantage vis-a-vis other products.

Our retailers are telling us that they will not be placing orders that will reflect the same kind of purchasing that consumers have been doing up until now. Already, because spring 1991 is upon us in our industry because we are in the wholesale end, orders are not being placed similar to orders for last year.

Senator Simard: Will that be a transitional problem? In other words, they do not want to overstock their inventory and wait for January.

Ms. O'Neill: Yes, it could very well be a transition, but the industry has certainly been going through a number of transitions over the last three or four years. At this stage of the game, when we are talking about the kinds of bankruptcies that we have seen in our industry, we are in a situation where

[*Traduction*]

rie, etc. indispensable pour fabriquer au Canada, qu'il s'agisse de vêtements ou de chaussures, aidera votre industrie et les Canadiens, tout en favorisant les exportations?

Je suppose que chaque secteur voudrait en être exempt, mais qui paiera en fin de compte? Les aliments et le logement sont, à toutes fins pratiques exempts, bien que certains de mes collègues disent que peut-être ils ne le sont pas. Ils s'efforcent d'en convaincre le public. On nous dit qu'une famille ayant un revenu total de 30 000 $ s'en tirera mieux sous le nouveau régime que sous le régime actuel. Je maintiens que l'on continuera à fabriquer des vêtements au Canada et que l'on continuera à en acheter parce que cela est nécessaire.

Vous avez fait allusion au libre-échange. Si nous ne pouvons éviter cette TPS—si les dés tombent comme nous le prévoyons—seriez-vous favorable à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux s'entendent pour harmoniser la taxe de sorte que la taxe totale ne sera pas de 7 p. 100 plus 10 ou 11 p. 100, comme dans certaines provinces, mais d'environ 14 p. 100? Ne pensez-vous pas que cela pourrait aussi aider et que le gouvernement provincial doit intervenir? Une fois passées les élections en Ontario, le gouvernement provincial de l'Ontario ira de l'avant. Je voudrais faire des observations sur ce que j'ai dit.

Mme O'Neill: Vous avez posé plusieurs questions que je vais essayer de trier. Si j'en oublie, rappelez-les moi.

La suppression de la taxe fédérale de vente sur l'équipement profitera certainement aux manufacturiers. Mais toutes les statistiques que J'ai vues et qui ont été publiées par des firmes comptables ayant étudié la question indiquent que l'impact sur le consommateur de vêtement sera d'environ 6,2 à 7 p. 100. Contrairement à d'autres produits, qui seront moins chers pour le consommateur, le vêtement, lui, coûtera plus cher.

Dans l'ensemble des produits, si les consommateurs continuent à dépenser comme ils le font, le vêtement augmentera tandis que d'autres produits comme les télévisions baisseront. Face aux divers produits le consommateur décidera d'acheter autre chose que des vêtements. C'est ce dont parlait la Ville de Toronto en faisant allusion aux «deux coups de poing», à savoir que nous désavantageons le vêtement par rapport à d'autres produits.

Nos détaillants nous disent que leurs commandes tiendront compte du fait que les consommateurs n'achètent plus comme avant. Notre industrie vivant déjà à l'heure du printemps de 1991 et s'occupant de vente en gros, nous savons déjà que les commandes ne sont pas semblables à celles des années passées.

Le sénateur Simard: Est-ce un problème passager? En d'autres mots, ils ne veulent pas surcharger leur inventaire et attendent le mois de janvier.

Mme O'Neill: Oui, ce pourrait être un problème passager, mais l'industrie a certainement connu plusieurs transitions depuis trois ou quatre ans. Au point où nous en sommes, lorsque nous constatons un tel nombre de faillites dans notre industrie, nous sommes dans une situation où il est de plus en plus difficile de faire partie de notre industrie.

[*Text*]

we are creating more and more difficulties for people to be in our industry.

Mr. Ernest: You asked a question of whether we had a viewpoint or not on whether combining the taxes between the federal and provincial governments would help. It certainly would. As far as another consumer is concerned or an interested business person, it makes perfect sense that, if the federal and provincial governments can get together and they can straighten out that part of the problem, then there will not be the negative impact from that point of view that the public has. What they are saying is, "Yes, you are putting the GST in and then the provincial government will compound it so that it will not even be 7 per cent, it will be more than 7 per cent, because the provincial tax will be charged on top of the GST." Whether or not that actually works out does not matter, it is what the public perceives, and that is what they are saying.

Senator Simard: I realize at this time that there is a perception out there that it is bad, unfair, and all that.

Mr. Ernest: Right. If nothing else, you have to straighten that out.

Senator Simard: But when it is implemented people will perhaps realize that it is not the devil that they thought it was.

Mr. Ernest: Exactly.

As far as equipment is concerned, I should like to add that in my opinion there will not be that much purchase of equipment over the next few years because there will be so many people going out of business that the equipment will just be moving around. I do not mean that statement to be a joke. It will not impact heavily in the first two or three years, because there will be a surplus of equipment. You also have to realize that a lot of the manufacturing—especially in Montreal and even in Toronto now—is done by contractors. These too are small business people. They will not invest more money at this particular time in their business; it is inconceivable.

Senator Simard: At this particular time it is a changing world.

Senator Bosa: My question is for any member of the panel. One of the most objectionable aspects of the GST—at least to the people who have made representations to this committee—is the administrative nightmare. You have put no emphasis on that aspect of your business. Could anyone comment on that?

Mr. Frank Tizel: Basically, it will be a nightmare. Most of our owners are independent entrepreneurs. A lot of sales representatives are not really business people. They have accountants to do their bookkeeping, and advisors, and so on. It is felt by our members that it will cost them a lot of money in accountants' fees to track the GST for them.

Mr. Levison: To add to that, I was at my accountant's yesterday. He said that the amount of work that it will take the small business person to keep track of all the GST that he is spending and what he has gained will be a nightmare. Of

[*Traduction*]

M. Ernest: Vous avez demandé si nous avions un point de vue sur la question de savoir si le fait de combiner les taxes fédérales et provinciales aiderait. Oui, certainement. Pour autant que cela concerne un autre consommateur ou une personne d'affaires intéressée, tout cela se tient, car si les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent se concerter pour régler cette partie du problème, on évitera les effets négatifs que perçoit le public. Ce qu'ils disent c'est ceci: «Oui, vous adoptez la TPS, puis le gouvernement provincial l'intégrera de sorte qu'elle ne sera pas même égale à 7 p. 100, mais sera supérieure à 7 p. 100 parce que la taxe provinciale sera perçue en sus de la TPS.» Que cela fonctionne ou non ne compte pas, c'est ce que le public perçoit, et c'est ce qu'ils disent.

Le sénateur Simard: Je constate qu'à l'heure actuelle le public a l'impression qu'elle est mauvaise, inéquitable, etc.

M. Ernest: Justement. Vous devez, à tout le moins, changer cela.

Le sénateur Simard: Une fois que la taxe sera appliquée, la population se rendra compte qu'elle n'est pas si diabolique qu'elle le pensait.

M. Ernest: Exactement.

En ce qui concerne l'équipement, je voudrais ajouter qu'à mon avis on n'achètera pas tant d'équipement que cela au cours des prochaines années, à cause du nombre de personnes qui se retireront des affaires; l'équipement changera de main. Je ne fais pas une farce. La taxe n'aura pas d'effets sensibles les deux ou trois premières années, parce qu'il y aura un surplus d'équipement. Vous devez aussi vous rendre compte qu'une grande partie des activités de fabrication—surtout à Montréal et à Toronto—est faite par des entrepreneurs qui sont, eux aussi, de petites entreprises. Ils n'investiront pas plus d'argent en ce moment dans leurs affaires; cela est inconcevable.

Le sénateur Simard: Le monde actuel est un monde en changement.

Le sénateur Bosa: Ma question s'adresse à n'importe lequel des témoins. L'un des aspects les plus contestables de la TPS—du moins pour les personnes qui ont témoigné devant notre comité—est le cauchemar administratif. Vous n'avez pas insisté sur cet aspect de vos affaires. Quelqu'un pourrait-il me dire pourquoi?

M. Frank Tizel: Ce sera fondamentalement un cauchemar. La plupart de nos propriétaires sont des entrepreneurs indépendants. Nombre d'agents de commerce ne sont pas vraiment des gens d'affaires. Ils ont des comptables pour la tenue de leurs livres, des conseillers, etc. Nos membres ont l'impression qu'ils auront beaucoup à payer en honoraires de comptables pour qu'ils suivent la TPS pour eux.

M. Levison: J'ajouterais que j'ai vu mon comptable hier. Il m'a dit que, pour le petit entrepreneur, ce sera un cauchemar de trouver toute la TPS qu'il dépense et ce qu'il a gagné. Bien sûr, les seules personnes à qui cela profite, ce sont les comptables, parce que c'est eux qui fixeront leurs honoraires.

[*Text*]

course, the only people who are really gaining are the accountants, because they will be charging the fees.

Mr. Ernest: The bottom line is that a small business person with one to two staff in its office does not have the resources to track the GST. As a result of that, they will either have to spend hours that they do not have now and just make time for it, forsaking other projects that they could be doing, or they will have to lay the money out of their pockets, which will have some effect on the bottom line profitwise. One way or another, putting another system—which means tracking, understanding and monitoring it—to a small business in this day and age is ludricous.

Senator Bosa: Reference was made to the negative impact that the U.S. free trade agreement has already had on the industry and that the prospects of adding the GST is a "one-two punch".

If the Senate, in its wisdom, decided not to approve this legislation, do you have some sort of figures that would state how many businesses might be saved in your industry. Would you be more optimistic about the survival of some of the businesses that otherwise would disappear through the imposition of this GST tax?

Ms. O'Neill: We are looking at it from two points of view. I will start off answering your question and then my colleagues will add another point of view.

The free trade agreement has not impacted on the retailing sector. It has opened up the market in some ways so that it is beneficial to them, but in some ways it is more work. However, the GST, it will directly impact on the retailer. Right now we see retailers going out of business at a fairly rapid rate. There is no question that the GST will impact on those businesses—how many, however, we do not know.

The manufacturing sector is still reeling from the free trade agreement. They are still trying to figure out how they will manage the duty regulations. I read in the paper today that India is upset about the GATT regulations. All of that will take years to work through. Companies are restructuring and setting up plants in the States. All of that has a period of fallout.

In terms of actual statistics, I do not think anyone knows. The garment industry is not well known for keeping statistics to start with—it is more of a hands-on industry. All we know is that our membership, for example, is down approximately one-third over the past two years—and we are the middle people.

Senator Spivak: I am struck by the business climate that you describe here in terms of the fashion industry. This is a tragedy, given the strides made by the Canadian fashion business in recent years. Is not the GST proposal in some ways a lightning rod for other factors, for example, overretailing, the impact of the free trade deal, and so on? You talk about customers having to put up 7 per cent more, but there is also the refundable tax credit. Will you comment on whether you looked at that and whether you think that it is an appropriate

[*Traduction*]

M. Ernest: Bref, le petit entrepreneur qui n'a qu'une ou deux personnes dans son bureau n'a pas les ressources voulues pour suivre la TPS. Résultat: il devra ou bien passer des heures à le faire alors qu'ils ne les ont pas et qu'ils devront les rattraper, au prix d'autres projets, ou bien ils devront prendre l'argent dans leurs poches, ce qui modifiera le résultat net du point de vue des profits. D'une façon ou d'une autre, il est ridicule d'imposer à la petite entreprise un autre régime—ce qui signifie le comprendre, le suivre et le surveiller.

Le sénateur Bosa: On a fait allusion aux effets négatifs, sur l'industrie, de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et au fait que l'addition de la TPS est comme un deuxiàme coup de poing.

Si le Sénat, dans sa sagesse, décidait de ne pas approuver ce projet de loi, auriez-vous des chiffres indiquant combien d'entreprises seraient épargnées dans votre industrie? Seriez-vous plus optimiste pour ce qui est de la survie de certaines des entreprises qui, autrement, disparaîtraient avec la TPS?

Mme O'Neill: Nous voyons cela sous deux angles différents. Je répondrai d'abord à votre question, puis mes collègues parleront de l'autre point de vue.

L'Accord de libre-échange n'a pas eu d'impact sur le secteur de la vente au détail. Il a, d'une certaine manière, ouvert le marché de sorte qu'il est bénéfique à ce secteur mais, d'une autre manière, il donne plus de travail. Mais la TPS, elle, aura des effets directs sur le détaillant. Nous voyons déjà des détaillants qui font faillite à un rythme assez rapide. Il ne fait aucun doute que la TPS touchera ces entreprises—nous ne savons pas exactement combien, cependant.

Le secteur manufacturier est encore tout ébranlé par l'Accord et se demande comment il s'arrangera avec les règles touchant les droits. Je lis sur le journal d'aujourd'hui que les règlements du GATT inquiètent l'Inde. Il faudra des années pour s'y retrouver. Les entreprises se restructurent et ouvrent des usines aux États-Unis. Tout cela finira par tomber en place.

D'un point de vue statistique, je ne crois pas que personne puisse répondre. Tout d'abord, l'industrie du vêtement n'a pas la réputation de garder des statistiques—c'est plutôt une industrie qui se construit sur le tas. Tout ce que nous savons c'est que le nombre de nos membres, par exemple, a diminué d'environ 30 p. 100 en deux ans—et nous sommes les intermédiaires.

Le sénateur Spivak: Ce qui me frappe c'est le climat d'affaires dont vous parlez dans l'industrie de la mode. C'est tragique, compte tenu des grands progrès réalisés par le secteur canadien de la mode depuis quelques années. La TPS ne sert-elle pas en quelque sorte de paratonnerre pour d'autres facteurs, par exemple pour la survente au détail, pour l'effet de l'accord de libre-échange, et ainsi de suite? Vous dites que les consommateurs devront dépenser 7 p. 100 de plus, mais il y a aussi le crédit d'impôt remboursable. Pourriez-vous me dire si

[*Text*]

measure? That is really two questions. One concerns if the GST is unfairly acting as a lightning rod for other factors that have unfortunately hit the fashion industry at this particular point in time; and the other question concerns the tax credit.

Mr. Ernest: As far as the first part of your question is concerned, I think you hit the nail on the head—the GST is a lightning rod. Unfairly or not, that is what it is. It has already impacted in that this is the last straw—that is why we call it the "one-two punch". You do not normally knock someone out with the first blow, it is a setup. The GST, because of its timing and nature, is the last straw for people who have been dealing with high interest rates—people who are restraining themselves from making purchases and who are going to border towns in the United States to purchase lower-priced goods; and for people who do not know what the future of their job is because of the FTA. All of the things that are bringing economic uncertainty to this country have been adding up, and the introduction of the GST has become a lightning rod. You are 100 per cent right. Whether it is unfair or not, that is the reality.

Senator Spivak: Could you comment on overretailing? Do you think that that is a factor as well?

Mr. Ernest: Definitely overretailing is a factor in good times, because you do not need any particular qualifications to open up a retail outlet; there are a lot of people who start off and go into retail. A lot of them find out right away that retailing is a skill, just like any other profession, and they weed themselves out. During tough times like this—as one person who I went to hear recently said—the nineties is not the time for the mediocre. If that is what you are, you have to get out. From that point of view, overretailing will be cut down. But what is happening now is that it is becoming too drastic and it is cutting out a lot of other segments, whereas it did not do that before. We had an industry that was serviced by manufacturers, importers, sales agents, small business people and legitimate retailers. Now a lot of legitimate retailers who, for many years were the stalwarts of their communities, are either giving up or are going out of business, or are in such trouble that their reputations are in jeopardy. A credit manager will say, "Mr. and Mrs. Jones in Chatham, Ontario paid their bills for 40 years; this year they are paying in 120 to 150 days." It is not the same right now.

Senator Hastings: This is a supplementary to a question posed by my colleagues, Senator Marsden. I am repeating her question. She said that you are recommending the exemption of clothing as an improvement to the bill, but you did not finish answering the second part of her question, namely, what is your recommendation to this committee when you get to that last straw, as the witness just said—when we get to that last straw and cannot make the changes that we may want? Is it

[*Traduction*]

vous avez pris cela en compte et si vous croyez que c'est une mesure appropriée? Il s'agit en fait de deux questions. L'une porte sur la question de savoir si la TPS sert injustement de paratonnerre pour d'autres facteurs qui ont malheureusement frappé l'industrie de la mode en ce moment, tandis que la deuxième porte sur le crédit d'impôt.

M. Ernest: En ce qui concerne la première partie de votre question, je crois que vous êtes tombé juste—la TPS est un paratonnerre. Injustement ou non, mais c'est un fait. Elle a déjà eu des effets en ce sens que c'est la goutte qui fait déborder le vase—voilà pourquoi nous parlons de deux coups de poing. D'ordinaire vous ne mettez pas une personne K.O. avec le premier coup de poing; c'est un premier pas. En raison du moment où elle arrive et de sa nature, la TPS est le coup qui assomme pour ceux qui sont aux prises avec les taux d'intérêt élevés—les personnes qui s'interdisent de faire certains achats et qui se rendent à la frontière des États-Unis pour acheter meilleur marché; et les personnes qui ne savent pas ce que l'avenir leur réserve à cause de la TPS. Tout ce qui est cause d'incertitude économique dans notre pays s'accumule et l'apparition de la TPS est devenue un bouc émissaire. Vous avez absolument raison. Qu'elle soit juste ou non, telle est la réalité.

Le sénateur Spivak: Pourriez-vous nous donner des explications au sujet de la survente au détail? Cela est-il également un facteur à votre avis.

M. Ernest: C'est certainement un facteur quand les temps sont bons, parce que vous n'avez à être très qualifié pour ouvrir un point de vente au détail; beaucoup de gens le font. Ils se rendent compte tout de suite que vendre au détail exige des compétences, comme n'importe quelle autre profession, et ils s'éliminent d'eux-mêmes. Quand les temps sont difficiles—comme l'a dit une personne que je suis allé voir récemment—les années 90 ne sont pas faites pour les médiocres. Si c'est ce que vous êtes, vous n'avez qu'à vous retirer. De ce point de vue, la survente au détail diminuera. Mais ce qui arrive en ce moment c'est que la situation devient trop corsée et qu'elle fait tomber beaucoup d'autres segments, alors que tel n'était pas le cas auparavant. Nous avions une industrie qui était desservie par des fabricants, des importateurs, des agents de vente, des petits entrepreneurs et des détaillants légitimes. Aujourd'hui, beaucoup de ces derniers, qui étaient les piliers de leurs collectivités, abandonnent la partie ou ferment boutique, ou ont de telles difficultés que leur réputation est remise en question. Un directeur du crédit m'a dit: «M. et M^me^ Jones à Chatham (Ontario) ont payé leurs compte pendant 40 ans; cette année, ils paient au bout de 120 ou 150 jours.» Ce n'est plus la même chose aujourd'hui.

Le sénateur Hastings: C'est une question supplémentaire à celle posée par ma collègue la sénatrice Marsden; je répète sa question. Elle a dit que, pour améliorer le projet de loi, vous recommandiez que le vêtement soit exempt de taxe, mais vous n'avez pas fini de répondre à la deuxième partie de sa question, à savoir quelle est la recommandation que vous faites à ce comité lorsque vous arrivez au bout du compte, comme le témoin vient de le dire—lorsque vous arrivez au bout du compte et que vous ne pouvez faire les changements que nous

[*Text*]

your recommendation that we pass a badly flawed bill that is unfair, as you have stated, or do we refuse to pass it?

Ms. O'Neill: One of the reasons we were smiling when Senator Spivak asked about the rebate is that we debated the pros and cons of a rebate for clothing amongst ourselves at length. We feel that clothing is a basic necessity of life. It stresses the regressive nature of this legislation heavily. I understand what you are saying. But the only other option that we could come up with was that there be a maximum amount, a price, say, of $300 to $500 per item.

Senator Hastings: I am not asking for an alternative. What is the final instruction to me, as a senator, if I am unable to get an improvement? Do I reject the bill or pass it?

Ms. O'Neill: For our industry at this point in time, rejecting the whole proposal would be better for our industry than going along with it as it is currently.

The Chairman: Thank you very much, witnesses. Of all the industries in Canada, the ones that will be most directly affected—because there is no federal sales tax presently—are the clothing industry and the footwear industry.

Ms. O'Neill: That is right.

The Chairman: Across the nation, there is no federal tax on those items. Somewhere along the line the consumer who goes in to buy a suit on January 1, 1991, or a dress, or a children's pair of shoes, will have 7 per cent added on to the price. I am not looking for a response. I want you to recognize that we appreciate that this particular industry has real problems with the impact of inflation as a result of the GST. We thank you very much for your presentation.

Senator Simard: The chairman was speaking for himself, not for the committee, when he said that. I might add that a lot of people predicted the end of the clothing industry for many years. It is more resilient and stronger than even you people recognize it to be.

Ms. O'Neill: We appreciate your vote of confidence. Thank you very much for giving us this opportunity.

Mr. Ernest: Thank you.

The Chairman: We will reconvene at one o'clock.

The committee adjourned.

—Upon resumption:

The Chairman: Honourable senators, our first witnesses this afternoon will be from the United Steelworkers of America. May I ask my clerk whether the others are coming in with you, or will they appear separately?

The Clerk of the Committee: They are separate.

The Chairman: We have the United Steelworkers, the Hamilton and District Labour Council, the Labour Council of Metro, and sometimes they appear as a group. I understand

[*Traduction*]

voudrions? Nous recommandez-vous d'adopter un projet de loi très incomplet et injuste, comme vous l'avez dit, ou bien devons-nous refuser de l'adopter?

Mme O'Neill: Une des raisons pour lesquelles nous sourions lorsque la sénatrice Spivak a posé une question sur le remboursement est que nous avions longuement discuté entre nous des avantages et inconvénients d'un remboursement pour le vêtement. A notre avis, le vêtement est une des nécessités de la vie. Cela souligne très nettement le caractère dégressif de cette loi. Je comprends ce que vous dites, mais la seule autre option que nous pouvions proposer était de plafonner le montant, un prix, mettons, de 300$ ou 500$ par article.

Le sénateur Hastings: Je ne demande pas de solution de rechange. Quelle est la dernière instruction que vous me donnez à moi, en qualité de sénateur, si je ne peux améliorer le projet de loi? Est-ce que je rejette ou l'adopte?

Mme O'Neill: Pour notre industrie, en ce moment, il serait mieux de le rejeter en bloc que de l'accepter tel quel.

Le président: Merci beaucoup à tous les témoins. De toutes les industries au Canada, celles qui seront le plus directement touchées—parce qu'elles ne sont pas assujetties à la taxe de vente fédérale en ce moment—sont l'industrie du vêtement et de la chaussure.

Mme O'Neill: C'est exact.

Le président: D'un bout à l'autre du pays il n'y a pas de taxe fédérale sur ces articles. A un point donné, le consommateur qui entre dans un magasin pour acheter un costume le 1er janvier 1990, ou une robe, ou une paire de souliers d'enfant, devra payer 7 p. 100 de plus. Je ne cherche pas à avoir une réponse. Je veux que vous reconnaissiez que nous réalisons que cette industrie a vraiment des problèmes à cause de l'impact de l'inflation par suite de la TPS. Nous vous remercions beaucoup pour vos exposés.

Le sénateur Simard: Le président parlait pour lui-même et non pour le comité lorsqu'il a dit cela. J'ajouterai que beaucoup de personnes ont prédit depuis des années la fin de l'industrie du vêtement. Elle a plus de résistance et de force que vous-mêmes ne le reconnaissez.

Mme O'Neill: Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites; et merci encore de nous avoir donné cette occasion.

M. Ernest: Merci.

Le président: Nous nous retrouverons à 13 heures.

Le comité s'ajourne.

A la reprise de la séance.

Le président: Honorables sénateurs, notre premier témoin cet après-midi vient des Métallurgistes unis d'Amérique. Puis-je demander à mon greffier si d'autres entrent avec vous ou s'ils comparaîtront séparément?

Le greffier du comité: Ils viendront séparément.

Le président: Nous avons donc des représentants des Métallurgistes unis de l'Amérique, du *Hamilton and District Labour Council* et du *Labour Council of Metro*, qui comparaissent

[*Text*]

that you are Mr. Docquier and perhaps you could introduce your colleague. We would appreciate very much if you could condense your brief so that there is enough time left for questions. You can understand that we have a very heavy load of witnesses and we are trying to get through them as expeditiously as we can. I am not suggesting you cut out anything you want to say, but if you tighten it up, that will be good.

Mr. Gérard Docquier, National Director, United Steelworkers of America: I would like to introduce Doug Olthuis on my left, a member of our research department who worked on this brief. It is difficult to cut very deeply into what I have to say, but I will certainly omit a few pages, so that we will not bother you with things that you already know from our previous presentation.

On April 7 and 9 of this year, 2.3 million Canadians voted against the GST and for a fair tax system. Our union, the United Steelworkers of America, played a lead role in organizing that protest vote. We held votes in nearly all of the workplaces where our members are employed. In this province alone, our local union activists collected roughly 70,000 ballots. Compared against our total membership in Ontario, this represents a generous 90 per cent turnout, and it certainly demonstrated without any doubt that our people are really opposed to this tax.

Steelworkers across the country recognize this tax for what it is: The centrepiece of a regressive Tory tax system. They know that the GST, even at 7 per cent, is aimed right at them. They know that if it is allowed to go through, they will pay the price in lower real wages and in lost jobs, and they want none of it.

Our union is determined to fight the 7 per cent GST. We will fight to block it at the legislative level, and this is why we are here, Mr. Chairman. Perhaps more important, we have already begun to fight it at the bargaining table. For example, just this week our union has reached a tentative agreement with Cominco in B.C. covering 3,000 miners and smelter workers which includes a special "GST increase" six months into the agreement on January 1, 1991, and a special GST inflation protection clause for 1991.

The labour movement is outraged by Mr. Wilson and Mr. Crowe and their attempts to make working people the scapegoats for GST-induced inflation.

In many of the industrial sectors represented by our union, the 1982 recession only really ended in 1987. It is only in the last three years that we have begun to recover the real wage gains that we lost in the 1980s, and even prior to that, and we simply will not allow those gains to be lost because of Mr. Wilson and his regressive taxes.

The introduction by the Government of Canada of the GST is the culmination of five years of so-called tax reform by the government under the leadership of Prime Minister Brian Mulroney and Finance Minister Michael Wilson. As such, it

[*Traduction*]

parfois comme un groupe. Je crois comprendre que vous êtes M. Docquier; pourriez-vous nous présenter votre collègue. Nous vous serions reconnaissant de résumer votre mémoire pour que nous ayons assez de temps pour les questions. Vous comprenez certainement que nous avons beaucoup de témoins à entendre et que nous essayons de les faire comparaître aussi rapidement que nous le pouvons. Je ne vous demande pas de supprimer quoi que soit à ce que vous vouliez nous dire, mais si vous le résumez un peu ce sera bien.

M. Gérard Docquier, directeur national, Métallurgistes unis de l'Amérique: Je voudrais vous présenter Doug Olthuis à ma gauche, qui fait partie de notre équipe de recherche et qui a travaillé au mémoire. Il m'est difficile de comprimer substantiellement ce que j'ai à dire, mais je sauterai certainement quelques pages, pour ne pas vous ennuyer avec des choses que vous savez déjà depuis notre dernière comparution.

Les 7 et 9 avril de cette année, 2,3 millions de Canadiens ont voté contre la TPS et en faveur d'un régime fiscal juste. Notre syndicat, les Métallurgistes unis de l'Amérique, a été un des principaux organisateurs du vote de protestation. Nous avons tenu un vote dans presque tous les lieux de travail où nos membres sont employés. Dans cette seule province, les syndiqués actifs de notre local ont recueilli près de 70 000 voix. Cela représente un bon 90 p. 100 de nos membres en Ontario, ce qui prouve sans l'ombre d'un doute que nos gens en Ontario sont vraiment opposés à cette taxe.

Les métallurgistes du Canada perçoivent la véritable nature de cette taxe: elle est la pièce maîtresse d'un régime fiscal conservateur dégressif. Ils savent que la TPS, même à 7 p. 100, les vise directement. Ils savent que, si on permet son adoption, c'est eux qui en paieront le prix en salaires réels moins élevés et en emplois perdus, et ils ne veulent rien savoir.

Notre syndicat est déterminé à combattre la TPS de 7 p. 100. Nous nous battrons pour la bloquer au niveau législatif, et c'est la raison de notre présence ici, Monsieur le président. Mais ce qui est peut-être plus intéressant encore, nous avons déjà commencé à la combattre à la table de négociations. Par exemple, cette semaine notre syndicat a conclu avec Cominco en Colombie-Britannique une entente provisoire touchant 3 000 mineurs et travailleurs de fonderie, entente qui inclut une «augmentation relative à la TPS» au bout de six mois, soit le 1er janvier 1991, et une clause spéciale de protection contre l'inflation attribuable à la TPS en 1991.

Le monde syndical est en colère contre M. Wilson et M. Crowe et de leurs tentatives pour faire des travailleurs les boucs émissaires de l'inflation produite par la TPS.

Dans de nombreux secteurs industriels représentés par notre syndicat, la récession de 1982 n'a réellement pris fin qu'en 1987. Ce n'est que depuis trois ans que nous avons commencé à récupérer les gains salariaux réels que nous avons perdus dans les années 80 et même avant cela, et nous ne permettrons tout simplement pas que ces gains soient perdus à cause de M. Wilson et de ses taxes dégressives.

L'adoption par le gouvernement du Canada de la TPS est le point culminant de cinq années de prétendue réforme fiscale sous la direction du premier ministre Brian Mulroney et du ministre des Finances Michael Wilson. En tant que telle, elle

[*Text*]

cannot and should not be assessed in isolation from the changes in the tax system that have preceded it.

It is important to take this longer view of the process for three principal reasons: First, in substantive terms, a look at the full five years of this government's tax policies gives a much clearer picture of the overall impact than would a consideration of the GST in isolation. Second, a longer-term look at the sweep of Tory budgetary policies helps to put into perspective some of the arguments now being advanced for Mr. Wilson's vision of consumption tax reform. Third, a consideration of alternatives to the GST makes sense only in the context of changes needed in other areas to reverse the destructive impact of the changes the last five years.

We support the elimination of the MST. In a country whose manufacturing sales tax is under constant pressure, it makes no sense to have a tax system that biases the internal economy in favour of service providers. In an economy as heavily dependent on trade as Canada's, it makes no sense to impose what amounts to a tax on exports of manufactured goods.

If that was all that was happening with the Wilson GST proposal, it would be hard to argue with it. But the proposal does far more than replace the MST with a more broadly-based consumption tax. Even at 7 per cent, it is a massive increase in regressive taxation. It is even more regressive than the provincial sales taxes which it supposedly complements. It is the culmination of five years of tax "reforms" which have consistently tilted the tax system towards regressive consumption taxes and away from progressive income taxes, and which have distorted the income tax system by increasing tax burdens on middle-income families and reducing taxes on the wealthy. The principal rationale that the MST, which the government is eliminating, is a silent destroyer of jobs is undermined totally by the fact that this silent destroyer has been increased four times since the Conservatives were first elected in 1984.

When Finance Minister Wilson first introduced the 9 per cent GST, he attempted to convince the Canadian public that it would simply replace the existing MST and as such it would be "revenue-neutral". In our presentation in Octoer, 1989, to the House of Commons Finance Committee, we carefully analysed Mr. Wilson's numbers. As we did, it became absolutely clear that a 9 per cent GST would not have been revenue-neutral. It would have represented a substantial tax increase.

A more honest set of figures for the 9 per cent GST shows that individuals would have faced tax increases of $8.3 billion, a huge 50 per cent increase over the existing MST, and that the government's total revenue after offsets would increase by $5.7 billion in the first year.

[*Traduction*]

ne peut et ne devrait pas être évaluée séparément des changements précédents apportés au régime fiscal.

Trois grandes raisons font qu'il importe d'envisager ce processus dans une perspective à plus long terme: d'abord, pour le fonds, en considérant les cinq bonnes années de politiques fiscales de ce gouvernement, l'on obtient une image beaucoup plus nette des effets globaux de cette mesure que si l'on examinait la TPS isolément. Deuxièmement, en considérant dans une perspective à plus long terme les profondes modifications apportées par les Conservateurs aux politiques budgétaires, on saisit mieux certains des arguments avancés par M. Wilson sur la question de la réforme de la taxe de consommation. Troisièmement, le fait de considérer des solutions de rechange à la TPS n'a de sens que dans le contexte des changements requis dans d'autres domaines en vue de renverser les répercussions négatives des changements effectués au cours des cinq dernières années.

Nous appuyons la suppression de la TVM. Dans un pays où la taxe de vente des manufacturiers est constamment sous pression, il est insensé d'avoir un régime fiscal qui infléchit l'économie intérieure en faveur des fournisseurs de services. Dans une économie qui dépend autant du commerce que celle du Canada, il est insensé d'imposer une mesure qui n'est en fait qu'une taxe sur les exportations de produits manufacturés.

Si c'était seulement cela que produisait la proposition de TPS de M. Wilson, il serait difficile de la contester. Mais cette proposition fait bien plus que de remplacer la TVM par une taxe à la consommation dont l'assiette serait plus large. Même fixée à 7 p. 100, elle constitue une hausse massive d'une taxation dégressive. Elle est même plus dégressive que les taxes de vente provinciales qu'elle est censée compléter. Elle est le point culminant de cinq années de «réformes» fiscales qui ont systématiquement infléchi le régime fiscal dans le sens de taxes dégressives à la consommation plutôt que de taxes progressives sur le revenu, et qui ont déformé le régime de l'impôt sur le revenu en augmentant le fardeau fiscal des familles à revenu moyen et en réduisant les impôts pour les riches. La raison essentielle voulant que la TVM, que le gouvernement supprime, soit une ravisseuse silencieuse d'emplois, est complètement démolie par le fait que cette ravisseuse silencieuse a été augmentée quatre fois depuis que les Conservateurs ont été élus en 1984.

Lorsque le ministre des Finances Wilson a proposé la TPS de 9 p. 100, il a essayé de convaincre la population canadienne que cette taxe ne ferait que remplacer la TVM existante et qu'en tant que telle elle n'aurait aucun effet sur les revenus. Dans notre mémoire d'octobre 1989 au Comité des Finances de la Chambre des communes, nous avons soigneusement examiné les chiffres de M. Wilson. Nous avons vu de plus en plus clairement qu'une TPS de 9 p. 100 ne serait pas neutre sur le plan des revenus, mais représenterait une hausse de taxe substantielle.

Une série plus honnêtes de chiffres relatifs à la TPS de 9 p. 100 révèle que les particuliers auraient des hausses de taxes de 8,3 milliards de dollars, soit une formidable augmentation de 50 p. 100 par rapport à la TVM actuelle, et que les revenus

[*Text*]

Since our October, 1989 presentation, of course the GST legislation has been amended. Mr. Wilson now wants 7 per cent GST. The numbers change somewhat, but an overall analysis shows that the result does not. Even at a rate of 7 per cent, the GST still does not pass the revenue-neutrality test. The government's own figures show that even with the lower 7 per cent GST, its revenue will go up with the implementation of the new tax. Including the increased taxes on gasoline, alcohol and tobacco, total revenues will be $21.4 billion. Allowing for the $1.2 billion in new credits, that is total revenue of $20.2.

Compare that to the $16.1 billion currently paid by Canadians under the MST. That amounts to new GST taxes of over $4 billion, or an increase of 25 per cent, and that is a pretty hefty tax increase.

It does not stop there. First, the tax credits that are supposed to offset the impact of the GST for lower-income Canadians are not indexed to inflation. That means that in the years following 1991 the increased GST revenue will increase still further, but the credit will not. There is then the likelihood that the 7 per cent GST will quickly turn back into a 9 per cent GST, and then a 10 per cent GST, and so on.

The point is that the GST is a form of sales tax that can be easily used to raise even more tax revenue. Unlike the MST, the GST rate can be hiked without increasing business costs and without taxing exports. There will quickly be strong pressure to do just that. Mr. Wilson has put himself in a difficult policy position: His refusal to lower interest rates combined with the deficit reduction targets he has set for himself suggest that he must raise taxes or cut spending.

Five years ago when Brian Mulroney shocked and surprised Canadians by declaring in that basso-profunda voice of his that "The rich will pay, and they will pay handsomely," the soon-to-be government raised expectations that we would finally see tax reform that would clean up the glaring loopholes in the tax system that made it possible for thousands of wealthy Canadians to get away tax-free, and that we would finally see income tax reforms that would alleviate the burdens on middle-income taxpayers that grew during the 1970s.

The government promised tax simplification. We got fewer tax brackets, a move accomplished largely by chopping off the top end of the progressive income tax scale, but the tax expenditures that permit the wealthy to avoid paying their fair share largely remained in place. The door was opened even wider with the cuts in taxes on capital gains. Five years of Tory government produced substantial tax increases for middle-income Canadians and substantial tax decreases for the wealthy few. It is estimated that the total income tax increase since 1984, allowing for income growth, has been in excess of $8 billion,

[*Traduction*]

totaux du gouvernement après déductions auraient augmenté de 5,7 milliards de dollars la première année.

Depuis notre mémoire d'octobre 1989, certes, la législation sur la TPS a été modifiée. M. Wilson veut maintenant percevoir une TPS de 7 p. 100. Cela modifie donc les chiffres, mais une analyse d'ensemble montre que les résultats sont les mêmes. Même à 7 p. 100, la TPS ne peut prétendre être neutre sur le plan des revenus. Les chiffres du gouvernement eux-mêmes indiquent que même avec une TPS de 7 p. 100, les revenus du gouvernement augmenteront une fois la nouvelle taxe en vigueur. En ajoutant les nouvelles taxes sur l'essence, l'alcool et le tabac on arrive à des revenus totaux de 21,4 milliards de dollars, moins 1,2 milliards en nouveaux crédits, soit 20,2 milliards.

Si l'on compare ce chiffre aux 16,1 milliards de dollars que paient en ce moment les Canadiens au titre de la TVM, on arrive à un total de 4 milliards de dollars en nouvelles TPS, soit une augmentation de 25 p. 100, ce qui constitue une hausse de taxes assez massive.

Et cela ne s'arrête pas là. D'abord les crédits d'impôt qui sont sensés contrebalancer les effets de la TPS pour les Canadiens à faible revenu ne sont pas indexés à l'inflation. Ce qui signifie que pour les années postérieures à 1991, les revenus provenant de la TPS augmenteront encore davantage, mais pas les crédits. Ensuite il est probable que la TPS de 7 p. 100 remontera rapidement à 9 p. 100, puis à 10 p. 100 et ainsi de suite.

Je veux dire que la TPS est une forme de taxe de vente qui peut facilement être utilisée pour aller chercher encore plus de revenus. Contrairement à la TVM, le taux de la TPS peut être augmenté sans accroître les frais d'affaires et sans taxer les exportations. Et il y aura de fortes pressions en ce sens. M. Wilson a adopté une politique d'intérêt général qui le met dans une position difficile: son refus de baisser les taux d'intérêt ajouté aux objectifs de réduction du déficit qu'il s'est fixés ne lui laissent d'autre choix que d'augmenter les taxes ou de réduire les dépenses.

Il y a cinq ans, quand Brian Mulroney a abasourdi les Canadiens en déclarant dans sa voix de basse profonde que «les riches paieront et ils paieront joliment», le gouvernement sur le point de se former a créé des attentes, à savoir que nous aurions enfin une réforme fiscale qui comblerait les lacunes béantes de notre régime fiscal, grâce auxquelles des milliers de riches Canadiens pouvaient contourner le fisc, et que nous verrions finalement des réformes de notre régime d'impôt sur le revenu qui allégeraient le fardeau des contribuables moyens, devenu si lourd dans les années 70.

Le gouvernement a promis qu'il simplifierait la taxation. Il a supprimé certains paliers d'impôt, principalement en faisant disparaître le haut de l'échelle d'impôt progressif sur le revenu, mais les dépenses fiscales qui permettent aux riches de ne pas payer leur juste part sont en grande partie demeurées inchangées. La porte a même été ouverte encore plus grande avec la réduction de l'impôt sur les gains en capital. Cinq années de gouvernement conservateur qui ont entraîné des hausses importantes d'impôt pour les Canadiens à revenu moyen et des baisses substantielles d'impôt pour une minorité de riches.

[*Text*]

and the lion's share of that increase has been paid by middle-income taxpayers.

The MST, that silent killer of jobs, was increased no less than four times. From 9 per cent to 10 per cent in 1984; to 11 per cent and then to 12 per cent in 1986 and, finally, to 13.5 per cent in 1989. Based on the government's figure of $18.5 billion in revenue in 1991, without these increases the estimated 1991 tax take would have been $12.3 billion.

Those changes underline the fact that Tory tax policy in the 1980s has been the most regressive of any government since income tax was first introduced in Canada.

In defence of the massive shift away from income taxes and toward consumption taxes during his tenure as Minister of Finance, Michael Wilson makes two principal arguments. He argues that income taxes discourage savings, thus inhibiting investment and stifling growth. He argues that to compete effectively for highly-skilled professionals and business executives, and to continue to attract business investment, our income tax system must be substantially harmonized with that of the U.S.

When we look more closely at both of those arguments, what he is really saying is that the wealthy should be paying less in tax. Think about it. Who in this country has the disposable income to save substantial amounts of money? That's right; high-income earners. Not taxing savings means not taxing high-income earners.

As far as tax harmonization is concerned, the implicit argument is that Canada, by its very nature, requires a higher level of public spending than the U.S. Some tax rates, therefore, have to be higher. But it is not self-evident that the taxes that should be harmonized are income taxes. After all, if the concern is about people moving to the U.S. to avoid paying income taxes, why would they not move just as readily to avoid paying high consumption taxes, which increase the cost of living?

The answer is that the people we are talking about are rich people. They will pay lower income taxes as their "incentive" to stay in Canada, and low and middle-income Canadians will pay higher consumption taxes for the privilege—or should we say privileged.

The real story is that because the U.S. chooses to give the wealthy a free ride, so must Canada. This from a government that swore up and down that free trade would have no impact on Canada's public policy flexibility; this from a government whose leader in an election campaign left opposition leaders speechless with his "Let the rich pay," declaration.

As a long-term goal, our union insists that consumption taxes, with the possible exception of some form of green taxes, must be eliminated. However, we recognize that for the immediate future, sales taxes will continue to be embedded in

[*Traduction*]

L'augmentation totale de l'impôt sur le revenu depuis 1984, en tenant compte de la croissance des revenus, est évaluée à plus de 8 milliards de dollars, et la part du lion de cette hausse a été payée par les contribuables moyens.

La TPS, cette voleuse d'emplois silencieuse, a été augmentée au moins quatre fois: de 9 à 10 p. 100 en 1984, à 11 puis 12 p. 100 en 1986 et, enfin, à 13,5 p. 100 en 1989. Si l'on se base sur le chiffre donné par le gouvernement de 18,5 milliards de revenus en 1991, les recettes de l'impôt pour 1991 auraient été de 12,3 milliards sans ces hausses de taxe.

Ces changements font bien ressortir le fait que la politique fiscale pratiquée par les Conservateurs dans les années 80 a été la plus dégressive de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis la première levée d'impôts au Canada.

Pour défendre sa décision d'abandonner de plus en plus les impôts sur le revenu au profit de taxes à la consommation depuis qu'il est ministre des Finances, Michael Wilson avance deux arguments. Il soutient d'abord que les impôts n'incitent pas à l'épargne, ce qui inhibe les investissements et freine la croissance. Il soutient que pour être concurrentiel pour les professionnels hautement qualifiés et pour les cadres d'entreprises, et aussi pour continuer à attirer des investissements d'affaires, notre régime d'impôt sur le revenu doit être foncièrement harmonisé à celui des États-Unis.

En examinant ces deux arguments de plus près, nous voyons que ce que M. Wilson nous dit en fait c'est que les riches devraient payer moins d'impôt. Pensez-y. Qui dans ce pays a du revenu disponible pour épargner de grosses sommes d'argent? Bien sûr, les hauts salariés. Ne pas imposer l'épargne, c'est ne pas imposer les salariés à revenu élevé.

En ce qui concerne l'harmonisation fiscale, la prémisse implicite est que le Canada, de par sa nature même, doit faire plus de dépenses publiques que les États-Unis. Certains taux d'imposition, par conséquent, doivent être plus élevés. Mais il n'est pas évident que les taxes qu'il faudrait harmoniser sont les impôts. Après tout, si ce que l'on craint est que des personnes déménagent aux États-Unis pour éviter d'avoir à payer de l'impôt, pourquoi ne le feraient-elles pas tout autant pour éviter de payer des taxes à la consommation élevées, qui augmentent le coût de la vie?

La réponse est que les personnes dont nous parlons sont riches. Ce qui les incite à rester au Canada c'est qu'elles paieront moins d'impôt, tandis que les Canadiens à revenu moyen paieront des taxes à la consommation plus élevées pour le privilège—ou devrions-nous dire pour les privilégiés.

La vérité c'est que, parce que les États-Unis choisissent d'être généreux avec les riches, le Canada doit en faire autant. Une telle attitude de la part d'un gouvernement qui a juré sur tous les tons que le libre-échange n'aurait aucun effet sur la souplesse des politiques d'intérêt public du Canada; de la part d'un gouvernement dont le chef, au cours d'une campagne électorale, a laissé les chefs de l'opposition bouche bée en déclarant: «Que les riches paient!»

Notre syndicat insiste pour la suppression à long terme des taxes à la consommation, à l'exception peut-être de certaines formes de taxes relatives à la protection de l'environnement. Cependant, nous reconnaissons que, dans l'avenir immédiat les

[*Text*]

the Canadian economic and political systems. On that basis, we advance the following principles for sales tax reform.

First and foremost, at the very least, changes to federal sales tax should not be a disguised tax increase. Any changes should be designed to be strictly revenue-neutral.

Second, great care must be taken to ensure that lower-income Canadians never carry an unfair tax burden. That means that improved sales tax credits should be funded from a progressive tax source rather than from the regressive sales tax itself. Using sales taxes as the revenue source for improved tax credits increases the burden that the credit is supposed to alleviate.

Third, the tax base for the federal sales tax should be harmonized with that of the provincial sales taxes levied in the country. The goals of the exercise should be to establish a single base for sales taxes in Canada, and to eliminate the need for retailers to make arbitrary and indefensible distinctions such as those that would be required under the government's GST proposal in the retail food and the prepared food industries.

Finally, federal sales reform must be undertaken as part of a broader package of tax reforms that reverse the increased regressivity imposed by the government since it was elected in 1984. Canadians do not mind paying taxes, as long as those taxes are fair. By fair taxes, most Canadians mean taxes based on ability to pay.

An alternative tax proposal would be to redesign the income tax system to enhance the progressivity of the rate structure, increase tax burdens on the highest income levels, and either eliminate or convert to tax credits all of the major tax expenditures; restructure the corporate tax system to restore effective tax rates to at least their levels in the 1970s and to introduce a minimum corporate tax; introduce a new tax on net wealth with a threshold index of $1 million; reimpose taxes on alcoholic beverages, cigarettes and motor vehicle fuel to offset reductions due to the shift from the MST to the GST, as Mr. Wilson has done; restructure federal sales tax, based on the goal of a gradual phase-out of sales tax by the year 2000.

In order to immediately stop and reverse the shift away from income taxes and toward consumption taxes, sales tax reform must not increase the revenue received from individual Canadians above the level currently paid under the MST. That would be a start, but it is not enough. Sales taxes must be cut back to a level consistent with the levels sustained by Canadian taxpayers at the start of the Tory government.

An analysis of the proposal of the Government of Canada for a GST of 7 per cent reveals it for exactly what it is: a massive tax grab that will both increase the overall tax burden on

[*Traduction*]

taxes continueront à faire intégralement partie des systèmes économiques et politiques. Cela dit, nous proposons que les principes suivants inspirent la réforme de la taxe de vente.

D'abord et avant tout, et à tout le moins, que les changements à la taxe de vente fédérale ne constituent pas une hausse déguisée de la taxation.

Deuxièmement, que l'on veille avec grand soin à ce que les Canadiens à faible revenu n'aient pas à porter un fardeau fiscal injuste. Ce qui signifie que toute amélioration des crédits d'impôt devrait être financée à l'aide d'une taxe de nature progressive plutôt qu'à partir de la taxe de vente elle-même dégressive. En se servant des taxes de vente comme source de revenus pour améliorer les crédits d'impôt on alourdit le fardeau que le crédit est sensé alléger.

Troisièmement, l'assiette d'imposition de la taxe fédérale de vente devrait être harmonisée à celle des taxes de vente provinciales prélevées dans tout le pays. Cet exercice devrait avoir pour but d'établir une base unique de taxes de vente au Canada et de faire en sorte que les détaillants n'aient pas à faire des distinctions arbitraires et non défendables, comme celles qui seraient requises par la proposition de TPS du gouvernement dans les industries de vente au détail d'aliments et d'aliments préparés.

Enfin, la réforme de la taxe de vente fédérale doit faire partie d'un ensemble plus vaste de réformes fiscales qui soient l'inverse de la régressivité croissante imposée par le gouvernement depuis son élection en 1984. Les Canadiens veulent bien payer des taxes, du moment qu'elles sont justes. Et la plupart d'entre eux estiment qu'une taxe est juste si elle est fondée sur la capacité de payer.

Une autre solution consisterait à refondre le régime d'impôt sur le revenu pour accroître la progressivité des taux, à accroître le fardeau fiscal des personnes aux revenus les plus élevés, et à supprimer toutes les principales dépenses fiscales ou à les convertir en crédits d'impôt; à restructurer le régime d'imposition des entreprises pour restaurer des taux d'imposition effectifs qui soient au moins aux niveaux des années 70 et à instaurer un impôt des sociétés minimal; à introduire un nouvel impôt sur la richesse nette avec un index plancher de 1 million de dollars; à imposer de nouvelles taxes sur les boissons alcooliques, sur les cigarettes et les combustibles de véhicules automobiles pour contrebalancer les réductions dues au passage de la TVM à la TPS, comme M. Wilson l'a fait et à restructurer la taxe de vente fédérale en vue de la faire graduellement disparaître d'ici l'an 2000.

Pour stopper et inverser la tendance visant à remplacer l'impôt sur le revenu par des taxes à la consommation, la réforme de la taxe de vente ne doit pas accroître les revenus provenant des particuliers au-delà du niveau de revenus provenant de la TVM. Ce serait un début, mais ce n'est pas assez. Les taxes de vente doivent être réduites à un niveau correspondant aux niveaux supportés par les contribuables canadiens au moment où les Conservateurs sont arrivés au pouvoir.

En analysant la proposition du gouvernement du Canada visant à imposer une TPS de 7 p. 100 on découvre qu'il s'agit en fait d'une saisie massive d'argent sous forme de taxe qui alourdira le fardeau fiscal global de chaque Canadien et qui

[*Text*]

individual Canadians and distribute that burden even more unfairly than it is currently distributed.

Canadians value government services. They understand that those services are costly and that they must be paid for. They do not object to paying their fair share of taxes. All they ask from their governments when it comes to taxes is honesty and fairness. From this government, they are getting neither.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Docquier. We certainly appreciate the directness of your remarks. I will now ask senators to use their five minutes to ask questions.

Senator Stollery: I was very interested to read on page 1 of your brief that this week your union has reached a tentative agreement with Cominco in B.C. which includes a special GST increase six months into the agreement on January 1, 1991. We heard the Governor of the Bank of Canada talk to us about the projected 1.25 per cent inflation that the GST will provoke for next year. As you know, the parameters for this estimate of the inflation for next year, as I understood them, assume that there will be no increase in labour contracts and that wages will be the same. In other words, that they will not try to compensate for the increase in the cost of living.

I wondered about another bit of arithmetic as I listened to Governor Crowe. We now have rates of interest that are more than 10 per cent over and above the inflation rate, which is possibly a record. Of course, some people wonder if the reason interest rates are so high is because the Governor of the Bank of Canada is concerned that the rate of inflation next year will be over 1.25 per cent and, in fact, has already started some time ago to combat rates of inflation next year that may well be higher than 1.25 per cent. If you add 4.5 per cent inflation now and 1.25 per cent, that makes 5.75 per cent inflation next year, but this is without taking into consideration labour negotiations and increases in wages. I would like to know from you if you have a prediction of the rate of inflation for next year.

Mr. Docquier: Certainly not. It depends so much on the monetary policies of our government. Our position insofar as interest rates and exchange rates is concerned is that we are worried that, in fact, this pushes unemployment and government revenue down, as by the same token it does with inflation because people who are working want their standard of living protected. For the government, and more particularly for Mr. Crow, knowing of the kind of increases he himself received lately, this is simply an insult to the intelligence of people. Why would one segment of the economy accept willingly to suffer the consequence of a decision made by the government without trying to protect itself?

In terms of the bargaining situation in which we find ourselves, we have just come from a deep recession in which our people lost tremendously in terms of their standards of living.

[*Traduction*]

répartira ce fardeau encore plus injustement que sous le régime actuel.

Les Canadiens apprécient les services gouvernementaux. Ils comprennent que ces services sont coûteux et qu'ils doivent être payés. Ils ne refusent pas de payer leur juste part de taxes. Tout ce qu'ils demandent de leurs gouvernements en matière de taxes c'est l'honnêteté et l'équité. Le présent gouvernement ne leur donne ni l'une ni l'autre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Docquier. Nous vous remercions d'avoir été si franc. Je demanderai maintenant aux sénateurs d'utiliser leurs cinq minutes pour poser des questions.

Le sénateur Stollery: J'ai été très intéressé de lire à la première page de votre mémoire que, cette semaine, votre syndicat a conclus avec Cominco (Colombie-Britannique) une entente provisoire qui comprend une augmentation spéciale dans six mois, soit le 1er janvier 1991, pour la TPS. Nous avons entendu le gouverneur de la Banque du Canada nous parler du taux prévu d'inflation de 1,25 p. 100 que la TPS provoquera l'an prochain. Comme vous le savez, les paramètres de cette estimation de l'inflation pour l'an prochain, pour autant que je les comprenne, supposent qu'il n'y aura pas d'augmentation dans les conventions salariales et que les salaires demeureront les mêmes. En d'autres mots, qu'ils ne tenteront pas de contreblancer la hausse du coût de la vie.

Je réfléchissais à d'autres calculs arithmétiques en écoutant le gouverneur Crowe. Nos taux d'intérêt sont en ce moment 10 p. 100 plus élevés que le taux d'inflation, ce qui est peut-être un record. Bien sûr, certaines personnes se demandent si la raison pour laquelle les taux d'intérêt sont si élevés serait que le gouverneur de la Banque du Canada s'inquiète serait que le gouverneur de la Banque du Canada s'inquiète du fait que le taux d'inflation augmentera de 1,25 p. 100 l'an prochain et qu'en fait il a déjà depuis un certain temps commencé à combattre les taux d'inflation de l'an prochain qui pourraient fort bien être supérieurs à 1,25 p. 100. Si vous ajoutez 1,25 p. 100 au taux actuel de 4,50 p. 100 cela donne 5,75 p. 100 de taux d'inflation pour l'an prochain, sans tenir compte des négociations avec les syndicats ni des augmentations salariales. Je voudrais connaître vos prévisions relatives au taux d'inflation pour l'an prochain.

M. Docquier: Nous n'en avons pas. Cela dépend tellement des politiques monétaires du gouvernement. Notre position en ce qui concerne les taux d'intérêt et de change est que nous sommes inquiets que cet état de choses augmentera le chômage et diminuera les revenus du gouvernement, comme il le fait du même coup avec l'inflation, parce que ceux qui travaillent veulent protéger leur niveau de vie. Pour le gouvernement et, plus spécialement pour M. Crowe, connaissant l'importance de l'augmentation qu'il a reçu lui-même, cela est simplement une insulte à l'intelligence de la population.

Pourquoi un secteur de l'économie accepterait-il volontiers, sans chercher à se protéger, de subir les conséquences d'une décision prise par le gouvernement?

Pour ce qui a trait à notre position de négociagion, nous sortons à peine d'une profonde récession au cours de laquelle nous avons beaucoup perdu sur le plan des niveaux de vie. Nous

[*Text*]

We went into a period in which major corporations and business in general had three or four excellent years—not good but excellent years—in terms of profitability. However, we have not recouped our losses. In the bargaining this year we are doing exactly that. We are trying to recoup some of our losses and protect the future in terms of cost of living increases. What we are bargaining for is not inflationary as far as I am concerned. I strongly resent the argument made by people who say that the workers who are trying to maintain their standard of living are bargaining for inflationary settlements. In my opinion workers are as entitled as anyone else to share in the growth of productivity of this country. If there is an increase in our gross national product of 3 per cent and an inflation rate of 7 per cent, then it would only be justifiable for the workers to get a 7 per cent increase. That is something that would be shared equally. Actually, we are not bargaining that much.

Senator Simard: Mr. Chairman, on the same point, you advocate a fair tax system. Obviously, what follows from that is that therefore you must advocate a fair economic system for all in society—the poor, the underprivileged, the working class and middle-income earners as well as for the rich. I suppose that everyone must be treated fairly. Yet the first thing that you do, and even before the GST is implemented, is that you protect yourselves. You protect your members. You have already signed an agreement that will protect your 3,000 or so members. I suppose that would be all right if the poor and the underprivileged could do that, and if management could by the stroke of a pen sell products in a very competitive market at any price regardless of other economic factors. Is this what you call being fair?

Mr. Docquier: Since it seems that our government is not taking care either of the poor or the middle-class earner, then it seems only fair to us that we try to protect ourselves. The rich are well protected insofar as I am concerned, and happy while protected by this government. We are only trying to get what is fair. We are not bargaining for double-digit increases every year. If our employers pay then it means that they have the capacity to pay. We are not in place to bargain people out of a job.

Senator Simard: You bargained for a GST increase in your collective agreement and a GST inflation clause for 1991.

Mr. Docquier: Yes. When is the tax to be implemented? Why should we wait? The government is not waiting to collect taxes.

Senator Simard: Why do you have to be protected before everyone else is protected, and perhaps be the only group that is protected?

I have another question to ask you, since obviously you are skating around the issue here. You say that you are against shifting income tax from high-income people to middle-income people, meaning your average member, I suppose. Are you telling me that you are against Dennis Mills' proposal which we

[*Traduction*]

sommes entrés dans une période au cours de laquelle les sociétés et le milieu d'affaires en général ont eu trois ou quatre excellentes années pas seulement bonnes mais excellentes—du point de vue des profits. Nous n'avons cependant pas récupérer ce que nous avons perdu. Dans nos négociations, cette année, c'est justement ce que nous faisons. Nous cherchons à récupérer certains de nos manques à gagner et à protéger l'avenir par rapport aux augmentations du coût de la vie. Ce que nous négocions n'est pas inflationniste, à mon avis. J'ai en horreur le raisonnement de certaines personnes selon lesquelles les travailleurs qui tentent de maintenir leur niveau de vie négocient des conventions inflationnistes. À mon avis, les travailleurs ont autant le droit que quiconque d'avoir leur part de la croissance de la productivité dans ce pays. Si notre produit national brut augment de 3 p. 100 et que le taux d'inflation est de 7 p. 100, alors une augmentation de 7 p. 100 pour les travailleurs serait justifiable. On aurait ainsi un partage égal. En fait, nous ne négocions même pas une telle augmentation.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, sur ce même sujet, vous préconisez un régime fiscal juste. Il s'ensuit donc évidemment que vous devez préconiser un système économique juste pour toutes les couches de la société—les pauvres, les moins bien nantis, la classe ouvrière, les salariés moyens ainsi que les riches. Je suppose que tous doivent être traités avec équité. Pourtant la première chose que vous faites, même avant que la TPS n'entre en vigueur, est de vous protéger, de protéger vos membres. Vous avez déjà conclu une entente qui protégera vos quelque 3 000 membres. Je suppose que cela serait bien si les pauvres et les moins bien nantis pouvaient en faire autant, et si la direction pouvait, sous l'effet de quelque baguette magique, vendre des produits sur un marché très compétitif à n'importe quel prix, indépendamment des autres facteurs économiques. Est-ce que c'est cela que vous appelez l'équité?

M. Docquier: Puisqu'il semble que le gouvernement ne s'occupe ni des pauvres ni des salariés de la classe moyenne, il est équitable que nous cherchions à nous protéger. Les riches sont bien protégés en ce qui me concerne, et heureux d'être protégés par le gouvernement. Nous ne cherchons à obtenir que ce qui est juste. Nous ne cherchons pas à obtenir des augmentations à deux chiffres chaque année. Si nos employeurs paient, c'est dire qu'ils ont la capacité de payer. Nous ne sommes pas là pour négocier le départ de nos gens.

Le sénateur Simard: Vous avez négocié dans votre convention collective une augmentation relative à la TPS ainsi qu'une clause de protection contre l'inflation due à la TPS pour 1991.

M. Docquier: Oui. Quand cette taxe doit-elle entrer en vigueur? Pourquoi attendre? Le gouvernement n'attend pas pour lever des impôts.

Le sénateur Simard: Pourquoi devez-vous être protégés avant tout le monde, et être peut-être le seul groupe à l'être?

J'ai une autre question à vous poser puisque vous cherchez à éviter le problème. Vous dites que vous n'êtes pas favorable à ce que l'impôt sur le revenu soit transféré des contribuables à revenu élevé aux contribuables à revenu moyen, c'est-à-dire à la moyenne de vos membres, je suppose. Dois-je comprendre

[*Text*]

heard this morning which does exactly that? It would place an increased taxation load on your very members to the benefit of high-income people. You must be against that too.

Mr. Docquier: We are saying that there is an unfairness in a tax system under which rich people are able to get out of the system tax-free while the middle class and lower-middle class wage earners have to pay to the last penny.

Senator Simard: Can you answer yes or no? If you do not want to, I will accept that. It will not be the first time. Are you for or against a flat tax of 25 per cent, as was presented to us this morning?

Mr. Docquier: Am I opposed to a flat tax of 25 per cent? Of course I am.

Senator Simard: Are you for that, then, even if your union dues will not be deducted from your income, and even if your own members will pay more taxes and the rich will pay much less income tax? Obviously, you have not read the Mills' proposal. It makes for good night-time reading. It does exactly what you say the government should not do. Yet you say you are in favour of it.

The Chairman: I heard the witness say that he was not in favour of a flat tax.

Mr. Docquier: Of course I am not in favour of that.

The Chairman: I just pass that on because it might be helpful.

Senator Hastings: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, gentlemen, for the brief that you presented to us today. I commend you for that brief. You protect your members as the honourable gentlemen and lady opposite protect the gold-chip contributors to the Conservative party, which is what is going on here. I commend you for that representation. Thank God for the unions in Canada. They certainly do not exist as a result of the Conservatism or Toryism which prevails.

My question has again to do with that increase. You said it contains a special GST increase six months into the contract. What is that increase?

Mr. Docquier: It is about the projection made by Mr. Wilson of 1.2 per cent. Our calculation is that the inflation rate will more likely be 2 per cent than 1.2 per cent. However, our increase is about 1.2 per cent.

Senator Hastings: Do you accept his prediction?

Mr. Docquier: No, we do not. The increase we got is about that, 1.2 per cent. That is the first part.

Senator Hastings: That is a very responsible request. If he says 1.25 and you requested 1.25, then you were being totally responsible.

Mr. Docquier: I think we are. However, I have to say that we bargained for more than that throughout the process. We were not only dealing with the GST increase. There are other

[*Traduction*]

que vous êtes opposé à la proposition de Dennis Mills que nous avons entendu ce matin et qui fait exactement cela? Elle alourdirait le fardeau fiscal de vos membres au profit des personnes à revenu élevé. Vous êtes contre cela aussi, n'est-ce pas?

M. Docquier: Nous disons que le régime fiscal qui permet aux riches d'échapper au fisc est injuste, alors que la classe moyenne et la classe moyenne inférieure doivent payer jusqu'à la dernière cent.

Le sénateur Simard: Pouvez-vous répondre par un oui ou un non? Si vous ne le voulez pas, je l'accepterai. Ce ne sera pas la première fois. Êtes-vous favorable ou opposé à un taux d'imposition net de 25 p. 100, comme cela nous a été présenté ce matin?

M. Docquier: Si j'y suis opposé? Bien sûr.

Le sénateur Simard: Y êtes-vous favorable, alors, même si vos cotisations syndicales ne seront pas déduites à la source, et même si vos membres payeront plus de taxes tandis que les riches payeront beaucoup moins d'impôt? Il est évident que vous n'avez pas lu la proposition de M. Mills. C'est un bon livre de chevet. Elle fait exactement ce que vous dites que le gouvernement ne devrait pas faire. Pourtant vous dites que vous y êtes favorable.

Le président: J'ai entendu le témoin dire qu'il n'était pas favorable à un taux d'imposition unique.

M. Docquier: Il est évident que je n'y suis pas favorable.

Le président: J'ajoute cela uniquement parce que ce peut être utile.

Le sénateur Hastings: Merci, monsieur le président. Merci, messieurs, pour le mémoire que vous nous avez présenté aujourd'hui. Je vous en félicite. Vous protégez vos membres de la même manière que les honorables messieurs et l'honorable dame d'en face protègent les bienfaiteurs fortunés du Parti conservateur, puisque c'est ce qui se passe ici. Je vous félicite pour votre démarche. Dieu merci qu'il y ait des syndicats au Canada. Ils n'existent certainement pas grâce à l'attitude dominante des conservateurs.

Ma question porte encore sur cette augmentation. Vous avez dit qu'elle comprend une augmentation spéciale relative à la TPS au bout de six mois. Quelle augmentation?

M. Docquier: Il s'agit de la projection de 1,2 p. 100 faite par M. Wilson. Selon nos calculs, le taux d'inflation sera vraisemblablement de 2 plutôt que de 1,2 p. 100. Néanmoins, notre augmentation est liée au 1,2 p. 100.

Le sénateur Hastings: Vous acceptez sa prédiction?

M. Docquier: Non, nous ne l'acceptions pas. L'augmentation que nous avons obtenue est d'environ 1,2 p. 100. Ça c'est la première partie.

Le sénateur Hastings: C'est une demande très raisonnable. S'il dit 1,25 et que vous avez demandé 1,25, c'est très raisonnable.

M. Docquier: Je crois que nous le sommes. Cependant, je dois dire que nous avons obtenu plus que cela. L'augmentation relative à la TPS n'était pas notre unique préoccupation.

[*Text*]

matters that come into account when we go to the bargaining table. However, the prediction we got as of January 1 is approximately 1.2 per cent for that particular aspect. Then there is a further protection for further cost-of-living increases which are based strictly on the increase in the cost of living and no more.

Senator Doyle: The argument made is that we must get rid of this tax and introduce a system that would restore the situation as it existed in 1984. That is to say that we take more away for the little taxpayer and leave the terrible Mulroney era to get under way. I do not see that the recommendations on page 12 of your brief would do much other than just what you have said; that is, restore us to where we were, unless of course other things are taken into account. You talked about the much greater amount Mr. Mulroney is taking by way of taxes than was taken in 1984.

That same subject was brought up before this committee by the Alberta government. The Alberta government pointed out that in 1990 Canadians will pay $17 million more because of federal tax increases since 1984. I presume that is the money you are talking about, or some comparable figure.

The Alberta government went on to say that in total over this period Canadians will have paid $50 million more in taxes. That means that while Ottawa was collecting $17 million, if it was $17 million, the provinces and the municipalities were collecting $33 million more. Why were they collecting all of this money? Was it because of tax increases, as you have suggested, or was it because tens of thousands more people were working and paying taxes? Was it not partly because more corporations were functioning and honouring their payrolls than was the case before? I wonder if there is not some allowance that should be made for that improvement in our prosperity and therefore in the total revenue that we have received.

Mr. Docquier: Let me tell you this, senator. Certainly, a decrease in the number of people who are working plays a role, but what we are talking about here is a massive tax increase of 50 per cent from 1984 to 1989. There has not been an increase of that magnitude either in revenue or in the population of ordinary working Canadians, so there has been a massive increase in taxes from the manufacturers' sales tax in the order of $8 billion from 1984 to the present. We have not taken into account the changes in the new system. I think the numbers are simply due to increases in taxes.

Our objection is that the tax comes from the people who are least capable of paying the taxes. We are saying that the system is biased and that the income tax on corporations in the late 1970s contributed nearly 50 per cent of general revenues, while today it contributes about 20 per cent. That is the shift that we have seen over the years. That is what we object to. The government is now introducing a more unfair system by taxing consumption. Yet who has the least ability to pay the taxes? It is the people who earn less.

[*Traduction*]

D'autres questions entrent en jeu lorsque nous allons à la table de négociation. Toutefois la prédiction que nous avons eu pour cet aspect-là est qu'à compter du 1er janvier était d'environ 1,2 p. 100. Il y a ensuite une autre protection contre toute nouvelle hausse du coût de la vie, fondée uniquement sur l'augmentation de ce coût et rien de plus.

Le sénateur Doyle: On soutient qu'il faut se débarrasser de cette taxe et adopter un régime qui nous ramènerait à la situation de 1984. C'est-à-dire que nous en enlevons davantage dans les poches du petit contribuable et permettons au terrible règne Mulroney de débuter. Je ne vois pas comment les recommandations figurant à la page 12 de votre mémoire auraient d'autres effets que ceux dont vous venez de parler; c'est-à-dire nous ramener là où nous étions, à moins évidemment que l'on tienne compte d'autres facteurs. Vous avez dit que M. Mulroney prenait beaucoup plus d'argent sous forme de taxes qu'en 1984.

Ce sujet a été soulevé devant notre comité par le gouvernement de l'Alberta, qui a souligné qu'en 1990 les Canadiens débourseront 17 millions de dollars de plus du fait des augmentations de taxes fédérales depuis 1984. Je suppose que c'est de cet argent dont vous parlez, ou d'une somme comparable.

Le gouvernement de l'Alberta a ajouté que pour l'ensemble de cette période les Canadiens auront en tout déboursé 50 millions de dollars en plus sous forme de taxes. Ce qui signifie que si Ottawa allait chercher 17 millions, en supposant que ce soit bien ce chiffre-là, les provinces et municipalités recueillaient 33 millions de dollars de plus. Pourquoi percevaient-ils tout cet argent? Était-ce en raison d'augmentations de taxes, comme vous l'avez laissé entendre, ou parce que des dizaines de milliers de personnes supplémentaires travaillaient et payaient leurs impôts? N'était-ce pas en partie à cause du fait que plus d'entreprises qu'auparavant fonctionnaient et respectaient leurs feuilles de paie? Je me demande si nous ne devrions pas tenir compte de cette amélioration de notre prospérité et par conséquent des revenus totaux que nous avons reçus.

M. Docquier: Permettez-moi de vous dire ceci, sénateur. Il est certain que si moins de personnes travaillent cela joue un rôle, mais ce dont nous parlons ici c'est d'une hausse massive des taxes entre 1984 et 1989. Il n'y a pas eu d'augmentation aussi forte des revenus ou des salaires du travailleur canadien moyen, de sorte qu'il y a eu une augmentation massive de 8 milliards de dollars de taxes sous forme de taxe de vente du fabricant depuis 1984. Nous n'avons pas pris en considération les changements dans le nouveau système. Je crois que ces chiffres s'expliquent uniquement par les augmentations de taxes.

Ce à quoi nous objectons c'est que la taxe vient des personnes qui sont les moins capables de payer des taxes. Nous disons que le système est faussé et que l'impôt sur le revenu des sociétés à la fin des années 70 représentaient près de 50 p. 100 des revenus généraux, alors qu'aujourd'hui il n'en représente plus que 20 p. 100. Voilà le changement auquel nous avons assisté au cours des années. C'est à cela que nous nous opposons. Le gouvernement veut maintenant adopter un système encore plus injuste en taxant la consommation. Qui donc est le moins en

[*Text*]

Senator Doyle: Since you have all those figures at hand, how many people are paying no tax now as compared to the number who were paying tax in 1984? How many of those among the lowest levels, who you say can least afford to pay, have been taken off the tax roles? How many thousands?

Mr. Docquier: I do not have that number. It must be a good number. However, the fact that the people who are really living under the poverty level are not paying taxes tells us that the government has a system that is fair and equitable. Maybe some fairness has been re-established for that level, but not necessarily for all levels.

Senator Hastings: Mr. Chairman, on a point of order. I notice that there are staff present working with respect to the senators. There are ministers' aides and some people who are here from the Department of Finance. I notice they are very capably assisting some members of the committee. Inasmuch as these people are on the public payroll and probably here at public expense, I would like some clarification. Are these people available for all members of the committee or simply the Conservative members?

Senator Poitras: That is a good question. May I answer, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly.

Senator Poitras: It is very important for the public to understand what is going on here. Everyone, including the senators themselves and all the staff of the senators, is paid by you and me. That is true. Each senator sitting here has his or her own staff. I have one exempt staff who is working for me as a representative of the government. Senator Kirby, a senator sitting on the other side, has members of his own staff with him. It is up to individual senators whether they prefer to give vacations to members of their staff, and take the consequences of not being well informed if they do not have those members of their staff with them. The chairman has a whole staff paid for by the committee, which is normal in all cases.

Senator Hastings: Mr. Chairman, I am not referring to research assistants employed by senators. I am referring to research assistants employed by ministers and by the government, as well as by the Department of Finance, who are here. I am not referring to senatorial assistants. I am referring to government assistants who have been provided to the government members of the committee and not to all of the members of the committee.

Senator Poitras: I have one staff member who is staff exempt. I explained that the other day. We also have two staff members of Senator Murray, who is a member of this standing committee. You may have as many of your staff here as you wish so that you can be well informed.

Senator Hastings: Is there a representative here from the Department of Finance?

[*Traduction*]

mesure de payer des taxes? Ce sont les personnes qui gagnent le moins.

Le sénateur Doyle: Puisque vous avez tous ces chiffres sous la main, combien y a-t-il de personnes qui ne paient pas d'impôt comparativement à ceux qui en payaient en 1984? Combien de personnes parmi les contribuables les plus démunis qui, selon vous, sont les moins en mesure de payer, ont été rayé des listes d'impôt? Combien de milliers de personnes?

M. Docquier: Je ne sais combien il y en a, mai il doit y en avoir beaucoup. Cependant, le fait que les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté ne paient pas d'impôt indique que le gouvernement a un système juste et équitable. Peut-être une certaine équité a été rétablie pour les personnes de ce niveau, mais pas nécessairement pour tous les niveaux.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, j'en appelle au règlement. Je constate la présence de personnes travaillant pour les sénateurs. Il y a des personnes qui aident les ministres et d'autres qui viennent du ministère des Finances. Je constate qu'elles sont très capables d'aider certains membres du comité. Dans la mesure où ces personnes sont payées par des deniers publics et qu'elles sont ici probablement aux frais des contribuables, je voudrais avoir quelques éclaircissements. Est-ce que tous les membres du comité peuvent recourir à leurs services ou seulement les membres conservateurs?

Le sénateur Poitras: C'est une bonne question. Puis-je y répondre, monsieur le président?

Le président: Certainement.

Le sénateur Poitras: Il est très important que le public comprenne ce qui se passe ici. Tout le monde, y compris les sénateurs eux-mêmes et tout le personnel des sénateurs, est payé par vous et moi. C'est vrai. Chaque sénateur ou sénatrice assis ici a son personnel. J'ai un membre de personnel exempt qui travaille pour moi en qualité de représentant du gouvernement. Le sénateur Kirby, assis de l'autre côté, a les membres de son personnel avec lui. Il incombe à chaque sénateur de décider s'il préfère donner des vacances aux membres de son personnel et, par conséquent, d'être moins bien informé par manque de personnel. Le président a tout une équipe de personnes payées par le comité et cela est normal dans tous les cas.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, je ne parle pas des chargés de recherche employés par les sénateurs. Je parle des chargés de recherche employés par les ministres et par le gouvernement, ainsi que par le ministère des Finances, et qui sont ici. Je ne parle pas des aides des sénateurs, mais des aides gouvernementaux qui ont été mis à la disposition uniquement des membres qui sont du même parti que le gouvernement.

Le sénateur Poitras: Un membre de mon personnel est exempt. J'ai donné des explications à ce sujet l'autre jour. Nous avons aussi deux membres du personnel du sénateur Murray, qui est membre de ce comité permanent. Vous pouvez avoir ici autant de membres de votre personnel que vous voulez pour être mieux informés.

Le sénateur Hastings: Y a-t-il ici un représentant du ministère des Finances?

[*Text*]

Senator Simard: Yes.

Senator Hastings: Is he available to all members of the committee?

Senator Simard: There is a gentleman here and you have met him. His main duties, as I understand it, are to listen, take notes and report back some of the recommendations that have been made by witnesses in order to make some possible changes to the legislation. He is also available—

The Chairman: Unfortunately, we cannot find them during breakfast or lunch recesses due to the fact that caucuses are going on, because the Conservatives have all these people with them.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I was in the Atlantic provinces last week. I think this situation is outrageous, because this is not a committee of the Conservative Party but, supposedly, a committee of the government of all Canadians. Ministers are ministers of the Crown for Canada. When they start using members of their staff for just one party then that is an abuse of the public service and of the way in which Canada is governed. It is an open abuse.

Senator Simard: What you denounce now was an accepted practice while the Liberals were in power.

Senator Stollery: In all my years in Parliament I have never seen staff to one party in Parliament—

The Chairman: Order, please. I am glad that there are some people in the gallery here. It seems that there is still a little life in some of the people here.

I want to correct one misstatement, among others that are sometimes given. Senator Poitras said that the chairman has staff. The chairman has no staff. We have people from the Library of Parliament who are helping the members of the committee and not the chairman. They are available to everybody. I have no staff here at all. I want to make that very clear.

Mr. Docquier, we do get carried away sometimes. We thank you for your presentation. You have obviously stimulated senators, which is good. We will take a very good look at your representations. Thank you.

I now call on the representatives of the Hamilton and District Labour Council and the Labour Council of Metro Toronto and York Region.

We have with us Dave Wilson, President of the Hamilton and District Labour Council. Mr. Wilson, would you please introduce the people who are with you today and then proceed. Again, I implore all of you that the more people we have as witnesses the longer the hearing goes on, with everybody wanting to get into the act, including senators. I suggest you give us your brief in as limited a time as possible so that we have enough time for senators' questions.

Mr. Dave Wilson, President, Hamilton and District Labour Council: Thank you, Mr. Chairman. My name is Dave Wilson. I am the President of the Hamilton and District Labour Council. Essentially, we are sharing this time space with the Metro

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Oui.

Le sénateur Hastings: Est-il à la disposition de tous les membres du comité?

Le sénateur Simard: Il y a ici un monsieur que vous avez rencontré. Sa fonction principale, si je comprends bien, est d'écouter, de prendre des notes et de faire rapport sur certaines des recommandations présentées par les témoins en vue de modifier éventuellement la loi. Il est aussi à la disposition—

Le président: Malheureusement, ils sont introuvables aux heures du petit déjeuner et du déjeuner, parce que des caucus se poursuivent en raison du fait que les Conservateurs ont tous ces gens avec eux.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, j'étais dans les provinces de l'Atlantique la semaine dernière. Je trouve la situation intolérable parce nous ne sommes pas un comité du Parti conservateur mais à ce qu'on dit un comité du gouvernement de tous les Canadiens. Les ministres sont ministres de la Couronne pour le Canada. Lorsqu'ils se mettent à utiliser les membres de leur personnel au profit d'un seul parti, ils abusent de la fonction publique et de la façon dont le Canada est gouverné. C'est un abus flagrant.

Le sénateur Simard: Ce que vous dénoncez en ce moment était pratique courante lorsque les Libéraux étaient au pouvoir.

Le sénateur Stollery: Au cours de toutes les années que j'ai passées au Parlement, je n'ai jamais vu qu'un seul des partis au Parlement ait un personnel—

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît! Je suis heureux qu'il y ait quelques personnes dans la tribune ici. Il semble qu'il y ait encore un peu de vie dans certaines des personnes qui sont ici.

Je veux corriger une fausseté, parmi d'autres, que l'on entend. Le sénateur Poitras a dit que le président a un personnel. Le président n'a pas de personnel. Nous avons des employés de la Bibliothèque du Parlement qui aident les membres du comité et non le président. Ils sont à la disposition de tout le monde. Je n'ai pas un seul membre de personnel ici. Que cela soit clair.

Monsieur Docquier, nous nous laissons parfois emporter. Nous vous remercions pour votre exposé. Vous avez de toute évidence stimulé les sénateurs, ce qui est bien. Nous examinerons de près vos propositions. Merci.

Je demande maintenant aux représentants du *Hamilton and District Labour Council* et du *Labour Council of Metro Toronto and York Region* de s'avancer.

Voici Dave Wilson, président du *Hamilton and District Labour Council*. Monsieur Wilson, voudriez-vous nous présenter ceux qui vous accompagnent aujourd'hui et faire votre déclaration. Je vous supplie de nouveau de comprendre que plus nous avons de témoins, plus la séance s'allongera, chacun voulant placer son mot, y compris les sénateurs. Je vous recommande donc d'être le plus bref possible pour que nous ayons assez de temps pour les questions des sénateurs.

M. Dave Wilson, président, Hamilton and District Labour Council: Merci, monsieur le président. Je m'appelle Dave Wilson et je suis le président du *Hamilton and District Labour Council*. Nous partageons notre temps de parole avec le *Metro*

[*Text*]

Toronto Labour Council, which has only one representative here. He is an executive member.

From the Labour Council in Hamilton we have Bryan Adamczyk, who is Vice-President of the Labour Council; Bob Sutton, Steve Jefferies, Maureen McCarthy, Wayne Marston, and Andrew Mackenzie. Since the committee was not able to come to Hamilton we have brought with us 11 of the 14 members of the executive board with us. We treat this as a very serious issue. The three members of the executive board who are not present are currently involved in negotiations. Otherwise they would be here as well. Our brief is relatively short as we knew there would be time constraints.

The Hamilton and District Labour Council represents some 40,000 workers in 127 local unions. Our jurisdiction, despite years of de-industrialization, is still the industrial heartland of Canada. Our members work in virtually every field and occupation, short of hard-rock mining.

We are unequivocal in our opposition to the goods and services tax. It represents a fundamental restructuring of the taxation system, shifting the obligation to pay taxes from individuals and corporations, whose income is sufficient to pay their fair share, to those who are least able. As any economist knows, people at the lower end of the economic spectrum spend a greater portion of their income on the necessities of life. They have a marginal propensity to consume as opposed to a marginal propensity to save. It is those who will suffer most under these proposals. To impose a new tax that attenuates that tendency is to perpetrate an enormous crime on the working people who are the true engines of the economy. We do not support, and never will support, this form of regressive taxation.

It is particularly irksome that Canada will be the only jurisdiction in the world with a cascading tax system—an *ad valorem* tax at two levels, in this case provincial and federal. I understand that the government of the province of Quebec has now reached an arrangement with the federal government so that the tax will be collected as one. I suspect, after the upcoming provincial election in Ontario, we may see a similar arrangement between that provincial government and the federal government. However, that remains to be seen.

We also wish to be clear that the proposed rate of 7 per cent is not at issue. Whatever the rate may be initially, we are certain that it will be raised by successive governments of all political stripes whenever the need to increase revenues is present.

There are alternatives. The government can dismantle the manufacturers' sales tax, which has many real faults, and replace the lost revenue through a number of measures. First, it can restore a genuinely progressive income tax system with an adequate number of rates, and at significantly higher rates than the current 29 per cent POP rate. The government could expand the tax base by eliminating most of the current tax breaks. We ask that an inheritance tax be introduced in an amount at least equal to that in the United States, which is not known for its progressive taxation system, with a minimum state value that protects low-income earners.

[*Traduction*]

Toronto Labour Council, qui n'a qu'un seul représentant ici, un des membres dirigeants du Conseil.

Du Conseil du travail de Hamilton, nous avons Bryan Adamczyk, qui en est le vice-président, Bob Sutton, Steve Jefferies, Maureen McCarthy, Wayne Marston et Andrew Mackenzie. Puisque le comité n'a pu se rendre à Hamilton, 11 des 14 membres de notre Conseil d'administration nous accompagnent. Nous considérons qu'il s'agit d'une question de la plus haute importance. Les trois membres du conseil absents font partie d'équipes de négociation, autrement ils seraient ici également. Notre mémoire est assez bref puisque nous savions que nous n'aurions pas beaucoup de temps.

Le *Hamilton and District Labour Council* représente 40 000 travailleurs répartis dans 127 syndicats locaux. En dépit d'années de désindustrialisation, notre territoire est encore le cœur industriel du Canada. Nos membres proviennent de pratiquement tous les métiers et toutes les professions, mise a part l'extraction de roches dures.

Nous sommes sans équivoque opposés à la taxe sur les produits et services. Elle est une refonte de notre système de taxation, puisqu'elle fait passer l'obligation de payer des taxes depuis les particuliers et sociétés qui ont assez de revenus pour payer leur juste part à ceux qui sont moins capables de payer. Comme tout économiste le sait, les personnes au bas de l'échelle économique dépensent une plus grande partie de leurs revenus sur les choses nécessaires à la vie. Elles sont plutôt portées à consommer qu'à épargner. Ce sont elles qui souffriront le plus de cette taxe. Imposer une nouvelle taxe qui freine cette tendance c'est perpétuer un comportement criminel à l'égard des travailleurs qui sont les véritables moteurs de l'économie. Nous n'appuyons pas et n'appuierons jamais cette forme de taxation dégressive.

Il est particulièrement irritant de penser que le Canada sera le seul pays au monde à avoir un régime de taxation en cascade—une taxe *ad valorem* à deux niveaux, dans ce cas-ci aux niveaux provincial et fédéral. Je crois savoir que le gouvernement du Québec a conclu un arrangement avec le gouvernement fédéral et qu'il n'y aura qu'une taxe unique. Je suppose qu'après les élections provinciales en Ontario nous aurons une entente semblable entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Mais cela reste à voir.

Nous voulons aussi dire clairement que ce n'est pas le taux de 7 p. 100 qui est en cause. Quel que soit ce taux au départ, nous sommes convaincus qu'il sera accru par les gouvernements de toutes tendances politiques les uns après les autres dès qu'ils auront besoin d'accroître leurs revenus.

Il y a d'autres solutions. Le gouvernement peut abroger la taxe de vente du fabricant, qui comporte de nombreuses faiblesses réelles, et remplacer le manque à gagner à l'aide de diverses mesures. Il peut d'abord en revenir à un régime d'impôt sur le revenu vraiment progressiste comportant un nombre adéquat de taux d'imposition et à des niveaux sensiblement plus élevés que le taux actuel de 29 p. 100 (POP). Le gouvernement pourrait élargir l'assiette d'imposition en supprimant la plupart des échappatoires fiscaux actuels. Nous demandons que soit adoptée une taxe sur l'héritage d'un montant au moins égal à celui en vigueur aux États-Unis, pays qui

[*Text*]

We ask that the government increase corporate taxes so that they generate a greater proportion of government revenue. They currently contribute somewhat less than 20 per cent of all government revenue—well down from the high of nearly 50 per cent of 30 years ago. A minimum of corporate tax on all profitable companies should be a priority. We doubt that it is necessary to point out to the committee that grants and subsidies to corporations are almost equal to revenue generated from those very same corporations.

We ask that a serious and active clampdown be placed on all tax cheaters, both corporate and individual. Many of our members work for Revenue Canada. They keep us well informed of the policies and directives of that department. Everyone should pay their fair and appropriate share of tax, but based on ability to pay.

We recognize that this committee is one of the most powerful and influential that the Senate has. We also know that the members are well aware of the points we have raised. Having said that, we want to urge the committee to recommend to the Senate that it refuse to approve the GST legislation and recommend to the House of Commons that it implement new tax policy based on fairness and equity.

Mr. Hassan Yussatt, Executive Board Member of the Labour Council of Metro Toronto and York Region: Mr. Chairman, we have some 180,000 union members in over 400 different locals in Toronto and in the municipality of York. The goods and services tax is one more plank in the broader, conservative agenda of the federal government, an agenda designed to redistribute wealth to the already wealthy by increasing the burden on working people.

The fact that the Tories continue relentlessly with plans to introduce the tax in the face of polls confirming that 80 per cent of Canadians oppose their tax is further evidence of the arrogance of the Tories, the contempt with which they regard Canadian working people, and their total insensitivity to the severe social problems of the day.

The tax is an unfair, regressive one. That is, it will demand a larger share of the disposable income of lower-income earners than it will from those with higher incomes. The taxation of fast food, clothing and shelter will mean working people, who spend a greater share of their income on those essentials, will be paying a greater share of their income in taxes. Those who will be hit the hardest by the GST are those who can least effectively fight back: the working poor, women, and those on fixed incomes such as old age and disability pensions. It is grossly unfair that a window washer working on the opulent bank towers that dominate Toronto's skyline will pay more than the corporations whose executives work on the safe side of the windows.

The tax is being imposed in the name of reducing the deficit at a time when the social statistics are frightening: 2 million Canadian families live in poverty; 1 in 6 Canadian children live

[*Traduction*]

n'a pas la réputation d'avoir un régime fiscal progressif, avec une valeur publique minimale qui protège les personnes à faible revenu.

Nous demandons que le gouvernement augmente l'impôt sur le revenu des sociétés pour qu'une plus grande partie de ses revenus en proviennent. Leurs contributions représentent un peu moins de 20 p. 100 des revenus du gouvernement—bien en-deçà du 50 p. 100 d'il y a 30 ans. Adopter un impôt minimum sur toutes les entreprises rentables devrait être une priorité. Nous doutons qu'il soit nécessaire de signaler au comité que les subventions aux entreprises sont presque l'équivalent de revenus produits par ces entreprises elles-mêmes.

Nous demandons que tous ceux qui tentent de se soustraire à l'impôt, particuliers aussi bien que sociétés, soient activement traqués. Beaucoup de nos membres travaillent pour Revenu Canada. Ils nous tiennent au courant des politiques et directives de ce ministère. Tout contribuable devrait payer sa part juste et adéquate d'impôt, selon sa capacité de payer.

Nous sommes conscients que ce comité est l'un des plus puissants et influents que le Sénat ait eu. Nous savons aussi que ses membres sont bien au fait des points que nous avons soulevés. Cela dit, nous invitons instamment le comité à recommander au Sénat de refuser d'approuver le projet de loi relatif à la TPS et de recommander à la Chambre des communes d'adopter une nouvelle politique fiscale qui soit juste et équitable.

M. Hassan Yussatt, membre du Conseil d'administration du Labour Council of Metro Toronto and York Region: Monsieur le président, nous avons quelque 180 000 membres répartis dans plus de 400 sections locales à Toronto et dans la municipalité de York. La taxe sur les produits et services est un autre volet du programme conservateur plus vaste du gouvernement fédéral, programme qui vise à redistribuer la richesse à ceux qui en ont déjà en alourdissant le fardeau des travailleurs.

Le fait que les Conservateurs poursuivent implacablement leurs plans visant à imposer la taxe en dépit des sondages qui confirment que 80 p. 100 des Canadiens y sont opposés est une autre preuve de leur arrogance, du mépris qu'ils manifestent à l'égard des travailleurs canadiens et de leur totale insensibilité aux graves problèmes sociaux de l'heure.

Cette taxe est injuste et dégressive, en ce sens qu'elle ira chercher une plus grande partie du revenu disponible des personnes qui gagnent moins que de celles à revenu élevé. La taxation de la restauration rapide, du vêtement et du logement signifie que les travailleurs, qui dépensent une plus grande partie de leur revenu sur ces nécessités, paieront une plus grande partie de leur revenu en taxes. Ceux qui seront le plus durement touchés par la TPS sont ceux qui sont le moins en mesure de réagir: les travailleurs pauvres, les femmes et les personnes à revenu fixe, qui reçoivent des pensions de vieillesse et d'invalidité. Il est foncièrement injuste qu'un laveur de vitres travaillant sur les opulents édifices bancaires qui dominent le profil de Toronto paiera davantage que les sociétés dont les dirigeants travaillent de l'autre côté, sans risque, des carreaux.

La taxe est imposée au nom de la réduction du déficit, à un moment où les statistiques sociales sont effarantes: 2 millions de familles canadiennes vivent dans la pauvreté; un enfant

[*Text*]

in poverty; 61.8 per cent of single mothers live in poverty; 85,000 in Metro Toronto rely on food banks—and Metro Toronto has more food banks than McDonald's burger outlets.

What will the GST mean for the average worker? The government admits that the GST will add 2.25 per cent to the inflation rate in 1991.

The Chairman: It is 1.25 per cent.

Mr. Yussatt: My correction. That is after they make the assumption that manufacturers will cut prices to pass tax savings along to consumers—a scenario we see as highly unlikely. Even conservative business groups estimate that the impact on inflation will be more like 3 per cent or 3.5 per cent. Added to current inflation, the new inflation rate will be at 9 per cent or worse. This, in turn, will lead to increased pressure for higher wages to meet inflated prices, and soon afterwards we can expect to hear the call for wage controls as occurred in the mid-1970s.

Traditional government response to high inflation has been to raise interest rates. Economists predict they will rise to levels as high as 15 per cent by 1991. Interest rates at such high levels triggered the 1982 recession, which led to massive unemployment. Financial analysts Wood Gundy say that our economy will need "double digit" unemployment to offset the GST's impact on inflation. The Conference Board of Canada estimates that the 9 per cent GST would cost 283,000 jobs in the first three years.

The Chairman: Again, it is fair to use the statistics of 7 per cent, so that we are on a level playing field. That reduced the number of lost jobs, because 9 per cent is no longer the figure.

Mr. Yussatt: There may be disputes about that.

The Chairman: But it is a significant factor. I support what you say, but I want to make sure that the facts are right.

Mr. Yussatt: The labour movement and our allies in society have been fighting to oppose the implementation of the GST. However, we recognize that to be successful we must offer alternatives. In co-operation with the Pro Canada Network, we have put forward a number of very specific alternatives to the GST. We strongly resent the continued posturing of the federal government whereby they still insist that no alternatives to the GST exist. Our alternatives reflect the philosophy proposed by the Carter Commission on Taxation Policy from the 1960s, namely, that Canadian tax policy treat all sources of income the same. "A buck is a buck" is the phrase that best summarizes this philosophy. Specifically, we recommend the following alternatives to the GST:

First, a more progressive income tax. Reverse the Tories' policy carried in the federal budget since the Mulroney government came to power in 1984 to lower income taxes for the wealthy.

Second, impose a tax on wealth. As in most industrialized countries, people should be taxed not only on what they earn but also on what they own.

[*Traduction*]

canadien sur six vit dans la pauvreté; 61,8 p. 100 des mères seules vivent dans la pauvreté; dans le Grand Toronto, 85 000 personnes dépendent des banques d'aliments—et on y compte plus de telles banques que de débits McDonald.

Quel sera l'effet de la TPS pour le travailleur ordinaire? Le gouvernement admet qu'en 1991, elle fera grimper le taux d'inflation de 2,25 p. 100.

Le président: C'est 1,25 p. 100.

M. Yussatt: Mon erreur. Et ça c'est en supposant que les manufacturiers vont diminuer les prix pour refiler les économies d'impôt aux consommateurs—scénario qui nous paraît très improbable. Même les groupes d'affaires modérés estiment que l'impact sur l'inflation sera plutôt de 3 ou 3,5 p. 100. Ajouté au taux actuel d'inflation, cela donnera un nouveau taux d'inflation de 9 p. 100 ou plus. Et des pressions plus fortes seront alors exercées pour une hausse des salaires correspondant aux augmentations de prix; et peu de temps après nous entendrons sans doute parler de contrôle des salaires, comme au milieu des années 70.

La réponse classique du gouvernement a été d'élever les taux d'intérêt. Les économistes prévoient que ceux-ci s'élèveront jusqu'à 15 p. 100 d'ici 1991. Ce sont des taux comme ceux-là qui ont déclenché la récession de 1982, qui a causé un chômage massif. Les analystes financiers Wood Gundy disent que notre économie devra supporter un chômage à deux chiffres de pourcentage pour contrebalancer les effets de la TPS sur l'inflation. Le Conference Board du Canada évalue que la TPS de 9 p. 100 coûterait 283 000 emplois au cours des trois premières années d'application.

Le président: Il est plus juste de parler de 7 p. 100 pour ne pas changer de scénario. Le nombre d'emplois perdus est moins élevé parce qu'il n'est plus question de 9 p. 100.

M. Yussatt: Cela n'est pas accepté de tous.

Le président: C'est pourtant un facteur significatif. Je suis de votre avis, mais je tiens à ce que les faits soient exacts.

M. Yussatt: Le mouvement ouvrier et ses alliés dans la société se battent pour empêcher que la TPS soit adoptée. Nous savons cependant que, pour réussir, nous devons proposer des solutions de rechange à la TPS. De concert avec Pro Canada Network, nous en avons proposé. Nous acceptons très mal la position affectée du gouvernement fédéral selon laquelle il n'y aurait pas d'autre possibilité. Nos autres solutions s'inspirent des principes proposés par la Commission Carter sur la politique fiscale dans les années 60, à savoir que la politique fiscale du Canada traite toutes les sources de revenu sur un pied d'égalité. «Une piastre est une piastre»: voilà qui résume parfaitement ce principe. Plus précisément, voici nos solutions de rechange à la TPS.

Premièrement, un impôt sur le revenu plus progressif. Il s'agit d'inverser la politique que les Conservateurs ont inscrit dans le budget fédéral depuis que le gouvernement Mulroney a pris le pouvoir en 1984 en vue d'abaisser l'impôt pour les riches.

Deuxièmement, imposer une taxe sur la richesse. Comme cela se fait dans la plupart des pays industrialisés, les contri-

[*Text*]

Third, a reduction in interest rates. It has been estimated that each 2 per cent drop in the interest rate would reduce the annual federal deficit and tax bill by approximately $3.5 billion.

Fourth, increase corporate tax rates. Just restoring the pre-Mulroney corporate rate of income tax would result in additional revenues of $7 billion.

Fifth, collect interest on deferred corporate taxes. Presently, deferred corporate taxes amount to massive tax-free loans to wealthy corporations. Collecting interest at current rates would lessen the tendency of corporations to take advantage of this form of corporate welfare, and the deferred taxes would be paid in most cases.

Sixth, end the write-off of business entertainment expenses. There is no valid reason why taxpayers should subsidize such business entertainment expenditures as corporate boxes at the Skydome, liquor and luxury meals for corporate executives and their clients. The Canadian Restaurant Association has estimated that 25 per cent of their $10 billion business is in business entertainment. This amounts to almost $3 billion spent in the restaurant industry each year that escapes taxes.

Seventh, end the lifetime capital gains exemption. This tax benefit was introduced in 1985 as income taxes were being reduced for those most able to take advantage of this measure. It flies in the face of the "buck is a buck" philosophy and should be eliminated.

Eighth, end tax breaks to real estate developers. The notion, carried through into tax law that land and buildings depreciate by 5 per cent a year is ludicrous and clearly not justified, except as a gift to developers.

Nineth, stop financing corporate mergers with tax dollars. Many recent corporate mergers—as in the Ontario beer industry—have proven not to be in the public interest because they eliminate jobs. Yet present tax policy allows corporations to deduct the cost of money borrowed to finance mergers and takeovers.

Tenth, go after the tax cheaters. Revenue Canada figures indicate that for every dollar spent on tax audits, $17 of additional revenue are found. Yet, the Mulroney government has cut back on the number of audits carried out.

In conclusion, we ask the committee to recommend to the Senate that the Senate refuse to approve the GST legislation. Further, we ask that the Senate recommend to the government that a new bill be put forward to incorporate the tax philosophy proposed by the Carter Commission, namely, that all sources of income be taxed the same. Such legislation should include measures such as those alternatives that we have proposed. Such legislation should be constructed in such a way as

[*Traduction*]

buables devraient être taxés non seulement sur ce qu'ils gagnent, mais aussi sur ce qu'ils possèdent.

Troisièmement, réduire les taux d'intérêt. On a évalué que chaque baisse de 2 p. 100 des taux d'intérêt réduirait le déficit et la facture d'impôt fédéraux d'environ 3,5 milliards de dollars par an.

Quatrièmement, accroître le taux d'imposition des sociétés. En rétablissant simplement le taux d'imposition des sociétés d'avant l'ère Mulroney on recueillerait 7 milliards de dollars de plus.

Cinquièmement, percevoir de l'intérêt sur les impôts différés des sociétés. A l'heure actuelle, ces impôts différés constituent d'énormes prêts libres d'impôt pour les riches sociétés. En percevant de l'intérêt aux taux courants, celles-ci seraient moins portées à profiter de cette forme de richesse propre aux entreprises et les impôts différés seraient la plupart du temps payés.

Sixièmement, supprimer la passation par pertes et profits des frais de représentation des entreprises. Il n'y a pas de raison valide pour laquelle les contribuables devraient subventionner des frais de représentation, tels les places pour entreprises au Skydome, les boissons alcooliques et les repas somptueux pour les cadres d'entreprises et leurs clients. L'Association canadienne des restaurants a évalué que 25 p. 100 du chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars des restaurants est constitué de frais de représentation. Ce qui signifie que près de 3 milliards de dollars dépensés dans la restauration chaque année échappent à l'impôt.

Septièmement, supprimer l'exemption à vie pour gains en capitaux. Cet avantage fiscal a été adopté en 1985, alors que l'impôt sur le revenu était réduit pour ceux qui pouvaient profiter de cette mesure. Il contredit le principe voulant qu'«une piastre soit une piastre» et devrait donc être supprimé.

Huitièmement, supprimer les allégements fiscaux accordés aux promoteurs immobiliers. L'idée, inscrite dans la loi sur l'impôt, voulant que les terrains et les bâtiments se déprécient de 5 p. 100 par an est ridicule et n'est clairement pas justifiée, si ce n'est comme un cadeau aux promoteurs.

Neuvièmement, cesser de financer les fusions avec les impôts. De nombreuses fusions récentes—par exemple dans l'industrie de la bière en Ontario—se sont avérées ne pas être dans l'intérêt du public, parce qu'elles suppriment des emplois. Pourtant, la politique fiscale actuelle permet aux sociétés de déduire le coût de l'argent emprunté pour financer les fusions et prises de contrôle.

Dixièmement, poursuivre ceux qui se soustraient à l'impôt. Selon les données de Revenu Canada, pour chaque dollar dépensé à effectuer des vérifications d'impôt, 17 $ supplémentaires sont récupérés. Pourtant, le gouvernement Mulroney a réduit le nombre de vérifications.

En conclusion, nous demandons au comité de recommander au Sénat de refuser d'approuver le projet de loi sur la TPS. En outre, nous demandons que le Sénat recommande au gouvernement de proposer un nouveau projet de loi qui s'inspirerait du principe fiscal proposé par la Commission Carter, à savoir que toutes les sources de revenu soient imposés de la même manière. Cette loi devrait comprendre des mesures semblables à celles que nous venons d'énumérer et être conçue de manière

[*Text*]

to restore equity to the Canadian tax system by ensuring that those able to pay—that is, the corporations and the wealthy—assume their civic responsibilities and pay their fair share of taxes.

These comments are respectfully submitted on behalf of the Labour Council of Metro Toronto and York Region.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. All of us appreciate the fact that you have condensed your presentation and made it understandable.

Senator Bosa: In the past labour organizations across the country have not been exactly the greatest supporters of the upper chamber for the simple reason that the members of the Senate are appointed and not elected. However, they are aware that we have the constitutional power to veto any legislation that comes from the House of Commons, although members of the Senate have not exercised this prerogative very frequently in the past.

I should like to ask this of the gentlemen who presented the briefs today, who are very much against the GST: If the Senate did veto this legislation, would the unions support the Senate as having the moral obligation to veto this legislation?

Mr. Wilson: A serious question deserves a serious answer. As I understand it, the Senate has vetoed one piece of legislation in 123 years. Quite frankly, if you are prepared to veto this legislation, we are prepared to reconsider our position of abolishing the Senate.

Senator Poitras: That is a good consideration!

The Chairman: I should like to add that presently there are two bills being held up by the Senate: One involving unemployment insurance and the other involving the clawback of the old age pension, both of which are in limbo right now. So the Senate is performing its duties.

Mr. Wilson: My wife, who is currently carrying twins, is in favour of one and not the other.

Senator Spivak: I should like to ask you some questions on your alternative proposal, when you are talking about alternatives. No one can be against a progressive tax system, but there are economic implications on taxes to corporations. They can just move across the border, where the tax rates are less. However, the question I want to ask you is specific.

If you could implement this suggestion, do you have an idea of what the revenues would be? Would they be the same sort of revenues that are contemplated in the GST—that is, enough to replace the federal sales tax, which most presenters here have agree should not continue because it is hurting Canada's position.

The other statement that you make is also interesting. You state that grants and subsidies to corporations are almost equal to revenue generated. I should be interested to see those figures.

Mr. Wilson: We did not personally bring them with us, but they are available.

Senator Spivak: I should like to ask you, in terms of the inheritance tax, how firm you are about that position. For

[*Traduction*]

à ce que le régime fiscal canadien redevienne équitable en veillant à ce que ceux qui peuvent payer—c'est-à-dire les sociétés et les riches—prennent leurs responsabilités à l'égard de la société et paient leur juste part d'impôt.

Ces observations sont respectueusement soumises au nom du Labour Council of Metro Toronto and York Region.

Le président: Merci beaucoup, messieurs. Nous vous sommes tous reconnaissants d'avoir résumé votre exposé et de l'avoir rendu compréhensible.

Le sénateur Bosa: Dans le passé, les organisations ouvrières de notre pays n'ont pas exactement été les plus fervents partisans de la Chambre haute, pour la simple raison que les membres du Sénat sont nommés et non pas élus. Elles savent cependant que nous avons, en vertu de la constitution, le pouvoir d'opposer notre veto à toute législation qui nous vient de la Chambre des communes, bien que les membres du Sénat n'aient pas exercé cette prérogative très souvent jusqu'ici.

Voici ce que je voudrais demander aux messieurs qui ont présenté des mémoires aujourd'hui et qui sont très opposés à la TPS: si le Sénat opposait son veto à cette législation, les syndicats supporteraient-ils le Sénat considérant qu'il est moralement obligé d'y opposer son veto?

M. Wilson: Une question sérieuse mérite une réponse sérieuse. Pour autant que je sache, le Sénat n'a opposé son veto qu'une seule fois en 123 ans. Franchement, si vous êtes disposés à le faire pour ce projet de loi, nous sommes prêts à réexaminer notre position selon laquelle le Sénat devrait être aboli.

Le sénateur Poitras: C'est une bonne observation.

Le président: Je voudrais ajouter que, à l'heure actuelle, le Sénat bloque deux projets de loi: l'un porte sur l'assurance-chômage et l'autre sur la récupération de la pension de vieillesse; ils sont tous deux en attente en ce moment. Le Sénat remplit donc son devoir.

M. Wilson: Ma femme, qui porte en ce moment des jumeaux, est favorable à l'un mais pas à l'autre.

Le sénateur Spivak: Je voudrais vous poser des questions sur vos propositions de rechange. Personne ne peut être contre un régime d'imposition progressif, mais l'impôt sur les revenus des sociétés a des répercussions économiques. Les sociétés peuvent déménager de l'autre côté de la frontière, où les taux d'imposition sont moins élevés. Ma question est cependant plus précise.

Si vous pouviez donner suite à cette suggestion, avez-vous une idée des revenus produits? Seraient-ils équivalents à ceux qui sont visés avec la TPS—c'est-à-dire, seraient suffisants pour remplacer la taxe de vente fédérale qui, selon la plupart des témoins que nous avons entendus, ne devrait pas être maintenue parce qu'elle nuit à la position du Canada.

Vous avez fait une autre déclaration intéressante. Vous dites que les subventions aux sociétés sont presque égales aux revenus produits. J'aimerais voir ces chiffres.

M. Wilson: Nous ne les avons pas apportés avec nous, mais ils existent.

Le sénateur Spivak: Je voudrais vous demander, en ce qui a trait à la taxe sur l'héritage, à quel point vous y tenez. Par

[*Text*]

example, if the threshold is $1 million, as has been suggested in some of the other briefs, a farmer can have a $1 million farm, have no cash and die. If the amount is 20 per cent, he can have $200,000. I am aware of those cases that have happened in the past. The governments in Manitoba of all stripes did not agree with the inheritance tax.

What are the practical implications of what you are suggesting? No one can be supportive of large corporations not paying their fair share of tax while working people pay their share of tax, but I am interested in your comments.

Mr. Wilson: From our perspective, it is substantially easier for corporations to leave Canada to go to the United States than it was a couple of years ago before the Free Trade Agreement came into effect. However, our belief is that we can increase corporate taxes at the present time to a higher level than they currently are without chasing a number of companies across the border. Coming from Hamilton, the process of fleeing to the United States or elsewhere is an ongoing one. I would be more than happy to take any one of the senators currently here around the city of Hamilton to show you the industries that have already left our community.

Senator Spivak: You are talking about in recent times, are you?

Mr. Wilson: Within the last five years we can probably show you 5,000 or 6,000 jobs that have left the community of Hamilton. These are well-paying jobs in the manufacturing sector that have been lost. The companies have gone both to the United States and to Mexico.

We believe that corporate taxes can be raised. Corporations will leave in any event. Whatever may happen, and whether or not free trade had come into effect, there are corporations that would leave also. But we also believe that corporate taxes should be raised to a higher level than they are currently, and that that will not have grave implications other than what would happen in any event.

Senator Spivak: I asked you about the amount of money that would be raised by this suggestion. Would it be similar to the amount of money that is being contemplated under the GST?

Mr. Wilson: If fair taxation reform is put into place, in combination with everything else, corporation taxes being raised would replace those moneys that are currently generated by the GST.

Senator Spivak: But you do not have any model to do that? In other words, you have not looked at any model?

Mr. Wilson: Not personally, no.

Mr. Yussatt: I wanted to respond to the last part. Before the Conservatives came into power the pre-tax rate that a business was paying would raise an additional $7 billion. Since the Conservative government came into power, they have reduced the tax that the corporations pay by $7 billion. If they were to go back to the original rates they would raise an additional $7 billion.

[*Traduction*]

exemple, si le plancher est de 1 million de dollars, comme cela a été proposé dans d'autres mémoires, un agriculteur peut avoir une ferme valant 1 million, ne pas avoir de comptant et mourir. Si le montant est 20 p. 100, il peut avoir 200 000 $. Je connais des cas semblables qui se sont produits dans le passé. Les gouvernements du Manitoba, de toute tendance, n'étaient pas d'accord avec cette taxe.

Quelles sont les conséquences pratiques de ce que vous suggérez. Personne ne peut accepter l'idée que les grandes sociétés ne paient pas leur juste part d'impôt, tandis que les travailleurs paient la leur; mais je m'intéresse à vos propos.

M. Wilson: Dans notre perspective, il est beaucoup plus facile pour une société de quitter le Canada et de se rendre aux États-Unis que cela n'était le cas il y a deux ans avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. Néanmoins, nous croyons qu'il est possible d'accroître les impôts des sociétés en ce moment sans qu'un certain nombre d'entre elles décident de traverser la frontière. Étant de Hamilton, je connais bien le processus courant du déménagement aux États-Unis ou ailleurs. Je serais très heureux de faire un tour de Hamilton avec n'importe lequel des sénateurs ici présents et de lui montrer les industries qui ont déjà quitté notre collectivité.

Le sénateur Spivak: Vous voulez dire depuis quelques années, n'est-ce pas?

M. Wilson: Depuis cinq ans nous pouvons vous montrer que de 5 à 6000 emplois ont quitté Hamilton. Il s'agit d'emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier. Les entreprises ont déménagé aux États-Unis et au Mexique.

Nous croyons que l'impôt des sociétés peut être majoré. De toute façon elles s'en iront. Quoi qu'il arrive, et que le libre-échange ait ou non été adopté, certaines sociétés partiraient quand même. Mais nous croyons aussi que l'impôt sur le revenu des sociétés devrait être à un niveau plus élevé qu'à l'heure actuelle et que cela n'aurait pas de conséquences graves autres que celles qui auraient de toutes façons existé.

Le sénateur Spivak: Je vous ai demandé quel montant cette proposition permettrait de recueillir. Serait-il égal aux montants auxquels on songe avec la TPS?

M. Wilson: Si l'on met en œuvre une réforme fiscale juste, de concert avec tout le reste, la hausse des impôts des sociétés remplacerait les sommes que produirait la TPS.

Le sénateur Spivak: Mais vous n'avez aucun modèle pour le faire? En d'autres mots, vous n'avez examiné aucun modèle?

M. Wilson: Non, pas en ce qui me concerne.

M. Yussatt: Je voulais répondre à la dernière partie. Avant l'arrivée au pouvoir des Conservateurs, le taux d'imposition que payait une société produirait 7 milliards de dollars supplémentaires. Depuis que le gouvernement conservateur est là, il a réduit de 7 milliards l'impôt que payait les sociétés. S'il rétablissait le taux original, il récolterait 7 milliards de dollars de plus.

[*Text*]

There are lots of alternatives. The thing is: Do you really want to make the taxes fair and equitable so that Canadians can have faith in the system? You cannot ask workers to have faith in the system when they see those who can afford to pay paying little or nothing. It will not work.

If this committee's obligation is to try to make some alternative suggestions, I suppose that you listened to all the briefs that have been presented here today. As the senator said, the labour movement has not been supportive of the Senate in the past. Perhaps it is time that the Senate showed themselves to be in the position that we have talked about in the past, namely, of doing positive things that would help workers, other than just being there as a body that does not do very much.

Senator Marsden: I should like to thank both the labour councils for the clarity of their views on this matter. My questions are directed to issues that are in the Metro Toronto and York Region brief. In your brief you mentioned on the first page that the working poor and those on fixed incomes are the least able to fight back. All three categories are often dominated by women.

On the second page you raise the question of the number of families led by mothers who are living in poverty. But in your proposal for tax reform, you do not specifically address that question of how taxes can be made more equitable for working women.

My question is this: What proportion of your membership is women workers? What proportion of the job losses that you have observed in the last five years or three years have been jobs lost to women workers? Also, do you have any specific proposal on tax reform that would make life more equitable for women workers? I am sure that you have equal pay proposals, but on the tax side do you have anything specific?

Mr. Yussatt: The questions are obvious, and I will deal with the latter one first. It seems unfair to ask those who can least afford to do so to pay, namely, single mothers, whom statistics indicate pay 61.8 per cent and are living in poverty right now in this country. My suggestion to you is that they should pay no taxes. If you are living in poverty you should not be paying taxes in the first place, but the system is so wrong to begin with.

Once again we talked about what percentage of women workers are losing their jobs in the labour movement. It is a higher proportion than the men. If you look at the garment industry in Toronto, since the Free Trade Agreement came into effect, thousands of people have been losing their jobs. Most of the lost jobs have been in the Toronto area specifically, from where companies are now moving to Mexico.

Specifically in our unions, most of our members who live in the Collingwood area are women workers who were doing traditional women's work and are now affected by the fact that the majority of them are losing their jobs because it is so easy to take those jobs and relocate to places such as Mexico, where the pay is 35 cents or 25 cents per hour. You can not compete

[*Traduction*]

Il y a beaucoup d'autres solutions. L'essentiel est de savoir si vous voulez réellement que les impôts soient justes et équitables pour que les Canadiens puissent avoir confiance dans le système. Vous ne pouvez pas demander cela aux travailleurs lorsqu'ils voient que ceux qui peuvent payer ne paient pas ou paient peu. Cela ne marchera pas.

Si ce comité est tenu de proposer d'autres solutions, je suppose qu'il a entendu tous les mémoires qui ont été présentés ici aujourd'hui. Comme l'a dit le sénateur, le mouvement ouvrier n'a pas appuyé le Sénat das le passé. Le temps est peut-être venu pour le Sénat de se trouver dans la position dont nous avons déjà parlé, à savoir qu'il puisse prendre des mesures positives qui aideraient les travailleurs au lieu d'être une entité qui ne fait pas grand chose.

Le sénateur Marsden: Je voudrais remercier les deux conseils des travailleurs pour la clarté de leurs exposés sur la question. Mes questions portent sur des points du mémoire du conseil du Grand Toronto et de la Région de York. Vous mentionnez à la première page que les travailleurs pauvres et les personnes à revenu fixe sont les moins capables de réagir. Il y a souvent une majorité de femmes dans ces trois catégories.

À la deuxième page, vous soulevez la question du nombre de mères, chefs de famille, qui vivent dans la pauvreté. Mais dans votre proposition relative à la réforme fiscale, vous ne dites pas précisément comment les impôts peuvent être rendus plus équitables pour les femmes au travail.

Voici ma question: Quelle proportion de vos membres sont des femmes au travail? Quelle proportion des emplois perdus que vous avez constatés au cours des trois à cinq dernières années sont des emplois que détenaient les femmes? Et aussi, avez-vous une proposition précise en matière de réforme fiscale qui rendrait la vie des femmes au travail plus équitable? Je suis sûr que vous avez des propositions relatives à l'équité salariale, mais en ce qui concerne l'impôt avez-vous quelque chose?

M. Yussatt: Vos questions sont claires; je répondrai d'abord à la dernière. Il semble injuste de demander à ceux qui en ont le moins les moyens de payer, à savoir les mères seules qui, selon les statistiques, paient 61,8 p. 100 et vivent dans la pauvreté actuellement au Canada. Ce que je vous propose c'est qu'elles ne paient aucune taxe. Si vous vivez dans la pauvreté, vous ne devriez pas avoir à payer de taxes, mais le système est si mauvais d'emblée.

Encore une fois, nous avons parlé du pourcentage de femmes au travail qui perdent leur emploi dans le mouvement syndical. Ce pourcentage est plus élevé que pour les hommes. Si vous prenez l'industrie du vêtement à Toronto, des milliers de personnes perdent leur emploi depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. La plupart des emplois perdus l'ont été dans la région de Toronto, d'où les entreprises partent pour le Mexique.

Dans nos syndicats, la plupart de nos membres qui vivent autour de Collingwood sont des femmes qui avaient un emploi traditionnellement réservé aux femmes et qui sont maintenant touchées parce que la majorité d'entre elles perdent leur emploi, en raison du fait qu'il est très facile de déménager au Mexique où les emplois comparables sont payés 25 ou 35 cents

[*Text*]

with that. I do not have the statistics with me to give you the exact numbers of jobs that are lost, but as far as we on the labour council are concerned, the largest group that has been hardest hit by unemployment, and will be hardest hit by this tax, are women, and especially single women with families to look after.

Mr. Wayne Marston, President of the Communication and Electrical Workers Local, Hamilton: A good number of our members in Hamilton are women, who are also telephone operators with Bell Canada. Their income base is a little higher, but they are still part of the working poor as far as we are concerned. When we had the GST campaign that you saw the publicity on in April, within my local of 600 people we had more people voting against the GST than we had members. We had spouses coming out. They are simply furious over this. In their view, they will suffer and they are concerned.

When I looked in the other room earlier I saw a caricature of John Crow dressed as a crow; that should have been a vulture.

Senator David: On page 1 of your brief you state that the tax is being imposed in the name of reducing the deficit at a time when the social statistics are frightening. I should like to know exactly what you mean by that. Do you feel that the deficit is not an important issue and that we should not bother about it or take care of it? Do you not feel that it is a worthwhile objective to try to cure it? I should like to have some comments on that statement, which I find a bit ambiguous.

Mr. Yussatt: We are not against reducing the deficit, but you have to be specific. The creation of the deficit is not created by workers; it has been created by this government through mismanagement of the economy and the high interest rate policy. It has also been created by the fact that this government continued to allow corporations to pay little or no taxes while we, in the working class of the Canadian people, have to pay higher and higher taxes every day.

If you look at the social statistics that we are talking about, the unemployment rate continued to go up at an alarming rate not only in Atlantic Canada, but also in Metro Toronto. Last night I saw the latest statistics on personal bankruptcies. These are not wealthy people who are declaring personal bankruptcies; these are ordinary workers who cannot afford to pay their bills because mortgage rates—as they did in 1982—have increased to the extent where few ordinary workers can afford to buy a house or to live in a house anymore.

Specifically in Toronto, the rents are so high right now that people are thinking of moving out. But when they move to the suburbs, it is difficult to commute back to the City of Toronto.

Senator David: But I am speaking of the Canadian deficit at the present time. I can understand all the other arguments, but you cannot pretend that the deficit was created by the present government; it was there when the government arrived in power. At the present time the national debt costs Canadians

[*Traduction*]

l'heure. C'est impossible à concurrencer. Je n'ai pas les données statistiques avec moi et ne puis vous donner le nombre exact d'emplois perdus, mais en ce qui nous concerne, nous les membres du conseil, le principal groupe de travailleurs à avoir été le plus durement frappé par le chômage et qui sera frappé par cette taxe est celui des femmes, et surtout des femmes chefs de familles.

M. Wayne Marston, président de la Communication and Electrical Workers Local, de Hamilton: Bon nombre de nos membres à Hamilton sont des femmes, qui sont aussi des standardistes chez Bell Canada. Leur revenu est un peu plus élevé, mais elles font quand même partie des travailleurs pauvres en ce qui nous concerne. Lors de la campagne de publicité que vous avez vu sur la TPS en avril, nous avons eu, dans notre section locale de 600 personnes, plus de personnes qui ont voté contre la TPS que nous avons de membres. Des conjoints sont venus et ils étaient furieux. À leur avis, ils souffriront et ils sont inquiets.

En jetant un coup d'œil dans l'autre salle tantôt, j'ai remarqué une caricature de John Crow habillé en corbeau; il aurait fallu que ce soit un vautour.

Le sénateur David: À la page 1 de votre mémoire, vous dites que la taxe est imposée sous prétexte de réduire le déficit à un moment où les statistiques sur la situation sociale sont effrayantes. Je voudrais savoir ce que vous voulez dire exactement. Pensez-vous que le déficit n'est pas une question importante et que nous ne devrions pas nous en occuper ou chercher à le réduire? Ne pensez-vous pas que c'est un objectif qui vaut la peine d'être poursuivi? Je voudrais avoir des explications à ce sujet, car je trouve votre affirmation ambiguë.

M. Yussatt: Nous ne nous opposons pas à ce que le déficit soit réduit, mais il faut être précis. Le déficit n'a pas été causé par les travailleurs, mais par ce gouvernement; il est dû à sa mauvaise gestion de l'économie et à sa politique des taux d'intérêt élevés. Il est attribuable aussi au fait que ce gouvernement a continué à permettre aux sociétés de payer peu d'impôts ou aucun impôt, alors que nous, de la classe ouvrière du Canada, devons payer chaque jour des impôts de plus en plus élevés.

Si vous examinez les statistiques dont nous parlons, le tux de chômage continue de grimper à un rythme alarmant, pas seulement dans le Canada Atlantique, mais aussi dans le Grand Toronto. Hier soir, j'ai vu les dernières statistiques sur les faillites personnelles. Ce ne sont pas des gens riches qui se déclarent en faillite; ce sont des travailleurs ordinaires qui ne sont plus capables de payer leurs comptes, parce que les taux d'intérêt hypothécaires—cosmme en 1982—ont augmenté au point que peu de travailleurs ordinaires peuvent se permettre de s'acheter une maison ou de continuer à y vivre.

À Toronto en particulier, les loyers sont si élevés aujourd'hui que les gens pensent à déménager. Mais une fois en banlieue, il leur est difficile de faire la navette.

Le sénateur David: Mais je parle du déficit actuel du Canada. Je peux comprendre tous les autres arguments, mais vous ne pouvez prétendre que le déficit a été créé par le gouvernement actuel; il était là quand le gouvernement est arrivé au pouvoir. A l'heure qu'il est, la dette nationale coûte aux

[*Text*]

around $35 billion per year. I should like to have your opinion. Should we do something about that? As I read your brief, you state that the social statistics are frightening. It is true that the social statistics are frightening, but is it a reason not to try to reduce the deficit? I should like to have your point of view on the deficit itself.

Mr. Yussatt: Specifically on the deficit, we have no problem with the government trying to reduce the deficit, but you cannot reduce it on the backs of workers. You cannot reduce and ask workers to pay taxes; we are employees. You cannot cut back on unemployment insurance programs at the same time, which affects the people who are now unemployed. If the government wants to reduce the deficit, my best solution to the government is to try to reduce interest rates. They are at such an alarming rate, and every day they continue to increase the deficit. If the government is sincere about reducing the deficit, working people certainly do not have a problem paying their fair share. However, the way the tax system is structured now is not fair or just. No one can come here and tell me it is. If you are seriously concerned about the deficit, the strongest recommendation that this committee can make to the government is to try to get interest rates under manageable conditions so we can try to reduce it in that respect.

Senator David: I will go on to the next question.

On page 3 you suggest that we should impose a tax on wealth, as in most industrialized countries. I should like you to tell me what those industrialized countries are. You go on to say that people should be taxed not only on what they earn but also on what they own. Are you speaking about an annual tax system or a taxation that come when a rich citizen dies? What type of taxation are you speaking of? Would you give me a few examples of this taxation?

Mr. Yussatt: Specifically, West Germany, Norway and Denmark have these types of taxes. It has worked well in these countries; I do not see why it could not work well in this country. Basically, it is based on how much you owe. You subtract the net debt that you have, and from that you pay a proportion of taxes to them. That is specifically how it works in this country. If Michael Wilson is serious about looking at this, he can look at good examples, such as West Germany, Norway and Denmark which are highly industrialized countries, as is Canada, and certainly have strong economies. They certainly do not have a problem in doing that; I do not see why in Canada we should have a problem.

Senator David: I am trying to find out how you can tax not only what people earn but also what they own. For example, if you own a big car, you are taxed on it; if you own a painting you are taxed on the painting. What is the mechanism by which such a tax is imposed?

Mr. Yussatt: I do not have all the specifics with me here but, for example, in West Germany they have a wealth tax based on what people own. I am not just talking about whether you own a car or a refrigerator, but this is based on the actual wealth that you have in the bank and what your bonds, stocks, and all those things are worth. Based on that, I can give you

[*Traduction*]

Canadiens environ 35 milliards de dollars par année. Je voudrais connaître votre opinion. Devrions-nous faire quelque chose à ce sujet? Dans votre mémoire vous dites que les statistiques sur la situation sociale sont effarantes. C'est vrai, mais est-ce une raison pour ne pas essayer de réduire le déficit? Je voudrais savoir ce que vous pensez du déficit lui-même.

M. Yussatt: Nous n'avons pas d'objection à ce que le gouvernement cherche à réduire le déficit, mais pas sur le dos des travailleurs. Vous ne pouvez le réduire et demander aux travailleurs de payer des taxes; nous sommes des employés. Vous ne pouvez comprimer les programmes d'assurance-chômage en même temps, ce qui touche les personnes sans travail en ce moment. Si le gouvernement veut réduire le déficit, la meilleure chose qu'il puisse faire, selon moi, est de réduire les taux d'intérêt qui ont atteint un niveau alarmant et qui continuent chaque jour d'accroître le déficit. Si le gouvernement veut sincèrement réduire le déficit, les travailleurs acceptent volontiers de payer leur part. Mais le régime fiscal actuel est injuste et inéquitable. Je défie quiconque de venir m'affirmer le contraire. Si vous vous préoccupez sérieusement du déficit, la meilleure recommandation que ce comité puisse faire au gouvernement est de chercher à ramener les taux d'intérêt à des niveaux administrables pour que nous le réduisions sous ce rapport.

Le sénateur David: Je passe à la question suivante.

À la page 3, vous proposez que l'on impose une taxe sur la richesse, comme dans la plupart des pays industrialisés. Pourriez-vous me dire quels sont ces pays? Vous dites aussi qu'il faudrait être imposé sur ce qu'on gagne, mais également sur ce qu'on possède. Parlez-vous d'un régime d'imposition annuel ou d'une taxation qui s'applique à la mort d'une personne riche? Quelle sorte de taxation avez-vous en tête? Pourriez-vous m'en donner quelques exemples?

M. Yussatt: Précisément, l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège, le Danemark ont ce genre de taxes. Cela a bien marché dans ces pays et je ne vois donc pas pourquoi cela ne pourrait pas marcher ici. Ce système est fondé essentiellement sur ce que vous devez. Vous soustrayez la dette nette que vous avez et à partir de cela vous payer une proportion d'impôt. C'est comme cela que ça fonctionne dans ce pays. Si Michael Wilson veut sérieusement examiner cette possibilité, il peut en trouver de bons exemples, par exemple l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège et le Danemark, qui sont tous des pays très industrialisés, comme le Canada, et qui ont certainement des économies fortes. Ces pays n'ont aucun problème avec ce régime et je ne vois pas pourquoi nous en aurions au Canada.

Le sénateur David: J'essaie de découvrir comment vous pouvez taxer non seulement ce qu'une personne gagne mais aussi ce qu'elle possède. Si, par exemple, vous possédez une grosse voiture, celle-ci est taxée; ou si vous possédez une peinture, elle est également taxée. Quel est le mécanisme de taxation utilisé?

M. Yussatt: Je n'ai pas ici le détail de ces arrangements mais, en Allemagne de l'Ouest, par exemple, il y a une taxe fondée sur ce que les gens possèdent. Je ne parle pas seulement du fait que vous possédiez une voiture ou un réfrigérateur, mais de la richesse que vous avez en banque et de la valeur de vos obligations, de vos actions et autres choses du genre. A ce

[*Text*]

specific proposals as to how they have dealt with it in terms of imposing a wealth tax.

Senator David: If you have more information on the ways and means of such taxation, would you be kind enough to send me some documents on this?

Senator Hastings: My question is a result of your response to Senator Spivak's discussion concerning the corporate tax paid by Canadian corporations. I think you said they are paying $7 billion less.

First, I want to go back to your brief where you say that they currently contribute 20 per cent of revenue. Can you clarify that for me; 20 per cent of what revenue?

Mr. Yussatt: Tax revenue. Government revenues.

Senator Hastings: Of all revenues?

Mr. Yussatt: All revenues.

Senator Hastings: What year is that figure for?

Mr. Wilson: The figure was for 1987. We can find it for you for 1984 and provide you with that.

Senator Hastings: Is it 1987?

Mr. Wilson: Yes, I understand that it was 1987.

Senator Hastings: And 50 years ago it was 50 per cent. Is that what you are telling me?

Mr. Wilson: It was slightly less than 50 per cent; it was about 47.5 per cent I believe.

Senator Hastings: That was 1937 then.

Mr. Wilson: 1937?

Senator Hastings: Yes, you said 50 years ago.

Mr. Wilson: I am sorry, I meant 30 years ago.

Senator Hastings: I am sorry, it should be 1957.

I want to clarify this statement. You said that the government is taking $7 billion less now in corporate income tax than it did in 1984; is that right?

Mr. Yussatt: Yes. In 1984 corporate taxes amounted to 20 per cent of tax revenue. By 1987 this had dropped to 16 per cent.

Senator Hastings: It was in 1986 that is was 16 per cent; is that right? And that represents $7 billion.

Mr. Yussatt: If you refer back from 1984 to the present, yes, it represents $7 billion.

Senator Hastings: From 1984 until when?

Mr. Yussatt: Until the present.

Senator Hastings: Where did you get the present figure from?

Mr. Yussatt: Some of our research people—and I could provide you with it—from the Pro Canada Network. We have some of these figures available.

Senator Robertson: I am looking at the representation for the Hamilton district. I wish to come back to an issue here.

[*Traduction*]

sujet je peux vous expliquer précisément comment ils ont imposé un taxe sur la richesse.

Le sénateur David: Si vous avez d'autres renseignements sur les modalités d'un tel régime de taxation, auriez-vous l'obligeance de me les faire parvenir?

Le sénateur Hastings: Ma question fait suite à votre réponse à la sénatrice Spivak concernant l'impôt payé par les sociétés canadiennes. Vous avez dit, je crois, qu'elles payaient 7 milliards de dollars en moins.

D'abord, je veux en revenir à votre mémoire dans lequel vous affirmez que l'impôt sur le revenu des sociétés correspond à 20 p. 100 du revenu. Pouvez-vous m'expliquer cela; 20 p. 100 de quel revenu?

M. Yussatt: Des recettes fiscales; des revenus du gouvernement.

Le sénateur Hastings: De toutes les recettes?

M. Yussatt: C'est cela.

Le sénateur Hastings: Ce chiffre vaut pour quelle année?

M. Wilson: Ce chiffre valait pour 1987. Nous pouvons trouver ce qu'il était en 1984 et vous le fournir.

Le sénateur Hastings: Est-ce 1987?

M. Wilson: Oui, je crois savoir que c'était 1987.

Le sénateur Hastings: Et, il y a 50 ans, cela représentait 50 p. 100. Est-ce bien ce que vous me dites?

M. Wilson: Un peu moins que 50 p. 100; à peu près 47,5, je crois.

Le sénateur Hastings: C'était donc en 1937?

M. Wilson: 1937?

Le sénateur Hastings: Oui, vous avez dit il y a 50 ans.

M. Wilson: Je m'excuse, je voulais dire il y a 30 ans.

Le sénateur Hastings: Je m'excuse, ce devrait être 1957.

Je veux éclaircir cette affirmation. Vous avez dit que le gouvernement perçoit en ce moment 7 milliards de dollars en moins en impôt sur le revenu des sociétés qu'il ne le faisait en 1984, n'est-ce pas?

M. Yussatt: Oui. En 1984, ces impôts représentaient 20 p. 100 des recettes fiscales, alors qu'en 1987, ils n'en représentent plus que 16 p. 100.

Le sénateur Hastings: C'est en 1986 qu'ils représentaient 16 p. 100, n'est-ce pas? Et cela totalise 7 milliards de dollars?

M. Yussatt: Si vous vous reportez de 1984 jusqu'à aujourd'hui, oui cela représente 7 milliards de dollars.

Le sénateur Hastings: De 1984 à aujourd'hui?

M. Yussatt: Jusqu'à ce jour.

Le sénateur Hastings: D'où viennent ces chiffres?

M. Yussatt: De nos chargés de recherche—et je pourrais vous les fournir—chez *Pro Canada Network*. Nous avons quelques-uns de ces chiffres.

Le sénatrice Robertson: J'examine le mémoire du district de Hamilton. Je voudrais revenir sur un point. Votre première

[*Text*]

Your first recommendation suggests that the significantly higher rates are the current 29 per cent, which is the top rate for personal income tax. This has been said by a number of witnesses—in particular, the labour groups—but there was only one labour group that I remember that supplied a particular figure. What figure are you looking at when you say, "Go above 29 per cent." Can you give me an idea of what the percentage is?

Mr. Wilson: We would recommend, at least as a temporary measure until a more complete tax reform goes through, that we return to the rates that were applicable before we moved to the three percentage taxes: 29, 27 and 17. There were ten steps prior to 1985—and you probably know more about that. We would prefer that you go back to the ten steps, at least temporarily.

Senator Robertson: You would prefer more categories of taxation?

Mr. Wilson: That is correct.

Senator Robertson: One of the groups in Halifax suggested a 35 per cent or 40 per cent taxation rate.

Mr. Wilson: If memory serves me correctly, I have never had to pay that high. I believe that 35 per cent was the top rate, was it not?

Senator Robertson: Yes. Provincial income tax on average runs about 50 per cent. If you had 35 per cent you would take 17 per cent or 17.5 per cent provincial. My province is way up there, almost to the level of the federal taxation system. But if you took the average—and I am excluding the surtaxes—you are looking at 52 per cent in addition to your surtax. That is interesting.

You recommend that it go as high as 35 per cent, do you?

Mr. Wilson: Yes.

Senator Robertson: The lack of an inheritance tax seems to give you difficulties. I am suggesting that it goes back to the previous government, which started to remove inheritance taxes, and then this government completed that removal. There is a lot of evidence on file—we could certainly get it for you—which indicates that one of the greatest causes, for example, of the disposal of small and medium-sized businesses back then when we had an inheritance tax was simply because of that tax. In other words, they could not pay their inheritance tax so they often had to sell out to chains or foreign buyers.

Senator Doyle reminded me that many of the Canadian independent newspapers were sold out because they had to pay death taxes and could not do so. Sometimes they paid it out in anticipation because they did not have another avenue and they wanted to leave their affairs in order. As a result, we have had a great growth over the years in the strength of people like the Thomsons, the Southams, the Blacks, and so on. Are you suggesting that we go back to those impediments for small businesses to own their businesses? That is where it hurts most.

[*Traduction*]

recommandation laisse entendre que le taux de beaucoup plus élevé est le taux actuel de 29 p. 100, qui est le taux d'imposition maximum sur le revenu des particuliers. Plusieurs témoins l'ont affirmé—en particulier les groupes syndicaux—mais un seul d'entre eux, si je me rappelle, a fourni un chiffre. A quel chiffre pensez-vous lorsque vous recommandez d'aller au-delà de 29 p. 100? Pouvez-vous me donner une idée du pourcentage?

M. Wilson: Nous recommanderions, au moins comme mesure temporaire en attendant l'adoption d'une réforme fiscale plus complète, d'en revenir aux taux qui s'appliquaient avant d'en arriver aux trois taux actuels de 29, 27 et 17 p. 100. Il y avait 10 paliers d'imposition avant 1985—et vous en savez probablement davantage à ce sujet. Nous préférerions que vous reveniez aux 10 paliers, au moins temporairement.

Le sénateur Robertson: Vous préféreriez qu'il y a plus de catégories d'imposition?

M. Wilson: C'est exact.

Le sénateur Robertson: Un des groupes à Halifax a suggéré des taux de 35 ou 40 p. 100.

M. Wilson: Si ma mémoire est bonne, je n'ai jamais eu à payer autant. Je crois que 35 p. 100 était le taux maximal, n'est-ce-pas?

Le sénateur Robertson: Oui. L'impôt provincial sur le revenu est, en moyenne, d'environ 50 p. 100. Si vous aviez 35 p. 100, vous auriez 17 ou 17,5 d'impôt provincial. Les taux de ma province sont très élevés, presque aussi élevés que les taux fédéraux. Mais si vous preniez la moyenne—et j'exclus les surtaxes—vous avez affaire à 52 p. 100 en sus de votre surtaxe. C'est intéressant.

Vous recommandez qu'il monte aussi haut que 35 p. 100, c'est cela?

M. Wilson: Oui.

Le sénateur Robertson: L'absence d'impôt sur l'héritage semble vous faire problème. A mon avis, il faut remonter au gouvernement antérieur, qui a commencé à supprimer cet impôt; le gouvernement actuel a mené l'opération à terme. De nombreux témoignages ont été recueillis—et pourraient certainement vous être fournis—sur le fait que l'une des principales raisons, par exemple, pour lesquelles on disposait des PME à cette époque était précisément à cause de cet impôt sur l'héritage. Autrement dit, ils ne pouvaient payer leur impôt relatif à l'héritage, alors il leur fallait souvent vendre à des chaînes ou à des acheteurs étrangers.

Le sénateur Doyle m'a rappelé que de nombreux journaux canadiens indépendants ont été vendus à cause de l'incapacité de payer l'impôt au décès du propriétaire. Ils le payaient parfois à l'avance, parce qu'ils n'avaient pas d'autre issue et qu'ils voulaient laisser leurs affaires en bon état. Résultat: nous avons assisté à une forte croissance, au fil des ans, des Thomson, des Southam, des Black et ainsi de suite. Proposez-vous qu'on en revienne à ces dispositions qui empêchaient les PME d'être propriétaires de leur entreprise? C'est là que le bat blesse le plus.

[*Text*]

Mr. Wilson: One of the points that we made was that there be a minimum estate value. I suspect in the case of the vast majority of businesses that would be sufficiently high—at least our recommendation would be that it would be sufficiently high to protect small businesses. After all, small business people are not notoriously high income earners in any event; they are usually people who are entrepreneurs in their own right, who have very few employees. Because we would ask for a minimum estate value, we suspect that they would not be impacted on.

In reference to larger corporations and families, three of the ten wealthiest families in the world are Canadian. It seems inappropriate to us that wealth should generate and accumulate, generation after generation, and that they not pay their appropriate portion of tax on that. We suggest that a minimum estate value be put in place but that people pay inheritance taxes when they are dealing with huge estates.

Senator Robertson: Just huge estates?

Mr. Wilson: The appropriate figures would have to be worked out. Since you are senators, probably $63,000 would be an appropriate figure.

The Chairman: As chairman, and on behalf of the committee, we thank you for your contribution. As I say, you have obviously stimulated some interest and have presented a very adequate brief and we thank you.

Our next witnesses will be from the Ontario Federation of Labour. May I welcome Mr. Ken Signoretti, who is the Vice-President. He is accompanied by Mr. Ross McClelland, Director of Legislation, and by Mr. John O'Grady, Director of Research. Gentlemen, you have heard me pleading that we try to hold down the length of the brief, as long a we get the major impact and give enough senators time. We only have 30 minutes and we are limiting senators to five minutes, which is sometimes difficult.

Mr. Ken Signoretti, Vice-President, Ontario Federation of Labour: On my right is John McCracken, who is the Communications Director for the Ontario Federation of Labour.

The Ontario Federation of Labour appreciates the opportunity which the Senate committee has afforded our organization to present its views on the proposed GST. It is significant that the Senate has shown greater willingness to give Canadians a chance to be heard than did the House of Commons committee with its significant majority.

We know that there are many other organizations, both within the trade union movement and the broader community, that would welcome a similar opportunity to express their views on the GST. The Senate would make a genuine contribution to our democratic process if it were to extend its hearings and thereby afford the opportunity to be heard to these many other organizations.

The Chairman: We have a few who might object to that.

Mr. Signoretti: I understand that. The OFL urges the Senate to refuse approval of the GST. The GST is bad tax policy. Of equal importance, the GST is bad economic policy, as well.

[*Traduction*]

M. Wilson: Un des points que nous avons établis est que la succession ait une valeur minimale. Je soupçonne que, pour la très grande majorité des entreprises, cela serait suffisant—du moins notre recommandation demande qu'elle soit assez élevée pour protéger les PME. Après tout, les dirigeants de PME n'ont pas la réputation d'avoir un salaire élevé; ce sont d'ordinaire des entrepreneurs qui ont très peu d'employés. Puisque nous demandons que la succession ait une valeur minimale, nous supposons qu'ils ne seraient pas touchés.

Pour ce qui est des grandes sociétés et des familles, trois des 10 familles les plus riches au monde sont canadiennes. Il nous paraît peu approprié que la richesse se multiplie, génération après génération, et que les riches ne paient pas leur juste part d'impôt. Nous proposons qu'il y ait une valeur de succession minimale, mais qu'un impôt sur la succession soit payé lorsqu'il s'agit de successions énormes.

Le sénateur Robertson: Seulement les énormes successions?

M. Wilson: Il faudrait établir des chiffres appropriés. Puisque vous êtes des sénateurs, peut-être que 63 000 $ serait un chiffre approprié.

Le président: En qualité de président, et au nom du comité, nous vous remercions d'avoir contribué à nos travaux. Comme je l'ai dit, vous avez certainement suscité de l'intérêt et avez présenté un mémoire très pertinent; nous vous en remercions.

Nos prochains témoins viennent de la Ontario Federation of Labour (OFL). Je souhaite la bienvenue à M. Ken Signoretti, qui en est le vice-président. Il est accompagné de M. Ross McClelland, directeur de la législation et de M. John O'Grady, directeur de la recherche. Messieurs, vous m'avez entendu demander avec insistance aux groupes de résumer leurs mémoires, pourvu que nous en ayons la substance et que les sénateurs aient le temps de poser des questions. Nous n'avons que 30 minutes et nous limitons le temps de parole des sénateurs à 5 minutes, ce qui est parfois difficile.

M. Ken Signoretti, vice-président, Ontario Federation of Labour: A ma droite se trouve John McCracken, directeur des Communications à la fédération.

L'Ontario Federation of Labour est heureuse d'avoir l'occasion, que lui a offerte le Sénat, d'exposer ses idées sur le projet de TPS. Il est significatif que le Sénat se soit montré plus empressé que la Chambre des communes avec sa majorité imposante à donner aux Canadiens la chance d'être entendus.

Nous savons que beaucoup d'autres organismes, au sein du monde syndical et dans la société en général, aimeraient avoir l'occasion de se prononcer sur la TPS. Le Sénat contribuerait réellement à notre processus démocratique s'il prolongeait ses séances et donnait cette occasion à ces nombreuses autres organisations.

Le président: Certains pourraient s'y opposer.

M. Signoretti: Je le comprends. L'OFL prie instamment le Sénat de ne pas approuver la TPS. C'est une mauvaise politique; fait tout aussi important, c'est une mauvaise politique éco-

[*Text*]

Canadians will support the Senate if it refuses to approve the GST.

In our written submission to you, we have set out our reasons for opposing the GST both as tax policy and as economic policy. In these brief remarks, I shall summarize those reasons.

First, as a tax policy, the GST is unfair. The GST violates the cardinal principle of tax justice, namely that taxation should be based on ability to pay. The GST will cause a further shift of the federal tax burden from those who are most able to pay to those who are less able to pay. If implemented, the GST will consolidate the undermining of the progressive aspects of the Canadian tax system that has been the signature of Conservative tax policy since 1984.

Once in place, the GST will become the centrepiece in a significantly more regressive system of taxation. The 7 per cent rate will be superceded by successive increases, whose inevitable effect will be to make a regressive consumption tax a principal source of federal revenue. By realigning the tax base on regressive lines, the Conservative majority in the Commons will also contribute to the erosion of support for our social programs. Implementation of the GST will take this country several enormous strides from our goal of a progressive tax system founded on equal taxation of all income at increasing rates and based on ability to pay.

The GST should also be opposed as economic policy. It is conceded in all quarters that the GST will cause inflation to ratchet upwards. The Minister of Finance, however, asked us to accept two untenable claims. First, that inflation resulting from the GST will be limited to 1.25 per cent. His second claim is that the increment to inflation will be a one-time only effect. The inflation bump, the Minister of Finance would have us believe, will work its way through the economic system in one year. Both of the minister's assurances are unworthy of serious consideration.

The minister's estimate of 1.25 per cent inflation impact is based on price reductions in manufactured goods following removal of the 13.5 per cent MST. In a survey of value-added taxes—and the GST is a form of value-added tax—the International Monetary Fund concluded: "Experience shows that price reductions rarely reflect the full tax reduction and some allowance should be made for this."

It is quite likely that at least in some markets, manufacturers, wholesalers, or retailers will widen their profit margins rather than pass on the full cost saving that result from elimination of the MST. On page 25 of our brief, we set out more realistic estimates of the inflation impact of the GST. As you will see, we estimate inflation in excess of 7 per cent.

What of the minister's claim that the inflationary effect of the GST will be a once-only result? Surely no one in this room expects workers to accept reductions in their real wages in order to facilitate the introduction of a regressive sales tax. Workers will endeavour to defend themselves economically against tax-induced inflation. We do not need to leave to

[*Traduction*]

nomique également. Les Canadiens appuieront le Sénat s'il refuse d'approuver la TPS.

Dans notre mémoire nous vous exposons les raisons pour lesquelles nous sommes opposés à la TPS, aussi bien en tant que politique qu'en tant que politique économique. Je vais tenter dans ma déclaration de résumer ces raisons.

Tout d'abord, en tant que politique fiscale, la TPS est injuste. Elle viole le principe cardinal de la justice fiscale, à savoir que la taxation devrait être fondée sur la capacité de payer. La TPS continuera de transférer le fardeau de l'impôt fédéral en le faisant passer de ceux qui sont le plus capables de payer sur ceux qui le sont le moins. Si elle est adoptée, la TPS ne fera que consolider la destruction de la progressivité du régime fiscale canadien, destruction qui est la caractéristique de la politique fiscale des Conservateurs depuis 1984.

Une fois en vigueur, elle deviendra la pièce maîtresse d'un régime de taxation encore plus dégressif. Le taux de 7 p. 100 sera successivement augmenté et cela aura pour principal effet de transformer une taxe dégressive à la consommation en source principale de revenus fédéraux. En rajustant l'assiette fiscale selon un principe dégressif, la majorité conservatrice aux Communes minera encore davantage l'appui donné à nos programmes sociaux. L'adoption de la TPS éloignera de beaucoup notre pays de l'objectif consistant à adopter un régime fiscal progressif fondé sur l'imposition égale de tous les revenus à des taux croissants et en fonction de la capacité de payer.

La TPS devrait aussi être rejetée comme politique économique. Tous concèdent que cette taxe fera grimper l'inflation. Le ministre des Finances, de son côté, nous a demandé d'accepter deux affirmations insoutenables: d'abord que l'inflation résultant de la TPS serait limitée à 1,25 p. 100 et ensuite que cette hausse de l'inflation sera la seule due à la taxe. Il voudrait nous faire croire que la boursouflure de l'inflation sera résorbée par le système économique en un an. Ces deux affirmations du ministre ne méritent pas d'être prises au sérieux.

L'évaluation de 1,25 p. 100 de hausse de l'inflation avancée par le ministre est fondée sur des réductions de prix des biens manufacturés après la suppression de la TVM de 13,5 p. 100. Dans une enquête sur les taxes à la valeur ajoutée—et la TPS est une forme de taxe à la valeur ajoutée—le Fonds monétaire international conclut: «L'expérience prouve que les réductions de prix reflètent rarement la totalité de la réduction de la taxe, et il faut un peu tenir compte de cela».

Il est tout à fait vraisemblable que sur certains marchés, les manufacturiers, les grossistes ou les détaillants augmenteront leurs marges bénéficiaires au lieu de refiler la totalité des économies dues à la suppression de la TVM. A la page 25 de notre mémoire, nous présentons des évaluations plus réalistes de l'effet de la TPS sur l'inflation. Comme vous pouvez le constater, notre estimation fixe l'inflation à plus de 7 p. 100.

Que dire de l'affirmation du ministre voulant que l'effet inflationniste de la TPS se fera sentir tout d'un coup et une seule fois? Je suis sûr que personne dans cette salle, sauf les travailleurs, n'est prêt à accepter une réduction de son salaire réel pour faciliter la mise en œuvre d'une taxe de vente dégressive. Les travailleurs tenteront de se défendre économiquement

[*Text*]

imagination the response of Messrs. Crowe and Wilson to workers' efforts to defend themselves against the GST. They will raise interest rates.

What is likely to unfold in Canada is what transpired in the U.K. following the inept implementation of the value-added tax. Tax-induced inflation will be followed by defensive wage increases. The central bank will then jack up interest rates, thereby pushing the economy into recession. Falling tax revenues and increasing debt-servicing costs will then lead a Conservative government to cut back on public-sector and social programs. This, in turn, will deepen the recession. That, members of the Senate committee, is the "British disease". The best cure is prevention, and the way to prevent the "British disease" is for the Senate to refuse approval of the GST.

The Ontario Federation of Labour, and I want to stress this, opposes the GST not because we are part of a tax revolt but because we are advocates of progressive tax reform. As such, we agree that the existing MST should be abolished.

Canadians in all provinces but one, however, already pay sales taxes. The OFL believes that federal tax policy should be deliberately constructed to compensate for the regressiveness of provincial tax systems, but with the GST the Conservative government proposes to compound that regressiveness rather than to offset it. In our written submission to you, we have set out the broad features of comprehensive and progressive tax reform and the approximate estimates of the alternative revenues that would result.

By refusing to approve the GST, the Senate will compel this government, or encourage its long-overdue successor, to undertake comprehensive tax reform based on the principles of tax justice. Canadians will support whatever action the Senate takes to force such a fundamental reconsideration of federal tax policy. We urge the Senate once again not to approve the GST.

If I might, Mr. Chairman, I would like to make a couple of editorial comments. The officers of this federation spent a great deal of time going across this province and what we say about tax reform is true. Working men and women in this country do not mind paying taxes, even though they may complain or argue about it. They understand the reality of tax. What they do want is something that is fair. When one looks at the city of Toronto one sees the Skydome, the CN Tower, and all the glitter, glitz and BMWs around the province, but at the same time more and more people are using food banks. There are more and more people getting into a great deal of trouble, and that is as a result of the GST. The GST and the Free Trade Agreement go hand in hand and we have to understand what is happening.

Many people have lost good jobs that were good for this community and good for the country as a whole. They are now working in jobs that are not as well paid and, in fact, some of those people are in the bread lines and using food banks. There are a growing number of people who are using food banks who

[*Traduction*]

contre l'inflation produite par cette taxe. Nous n'avons pas à laisser à l'imagination la façon dont messieurs Crow et Wilson réagiront aux efforts des travailleurs pour se protéger contre la TPS: ils augmenteront les taux d'intérêt.

Ce qui risque vraisemblablement de se produire au Canada est ce qui a transpiré en Grande-Bretagne après la mise en place indue d'une taxe à la valeur ajoutée. L'inflation résultant de la taxe sera suivie de hausses salariales défensives. La banque centrale augmentera les taux d'intérêt, poussant l'économie à la récession. La baisse des recettes fiscales et les coûts croissants du service de la dette conduiront alors le gouvernement conservateur à réduire la fonction publique et les programmes sociaux. Ce qui amplifiera la récession. Cela, membres du comité du Sénat, s'appelle la «maladie britannique». La meilleure cure est la prévention, et la façon de prévenir cette maladie est pour le Sénat de refuser d'approuver la TPS.

L'Ontario Federation of Labour, je tiens à le souligner, est opposée à la TPS, non pas parce que nous nous révoltons contre l'impôt, mais parce que nous sommes partisans d'une réforme fiscale progressive. C'est pour cela que nous convenons que la TVM devrait être abolie.

Les Canadiens de toutes les provinces sauf une, cependant, paient déjà des taxes de vente. L'OFL croit que la politique fiscale fédérale devrait délibérément viser à contrebalancer la dégressivité des régimes fiscaux des provinces, mais avec la TPS le gouvernement conservateur est en train de renforcer cette dégressivité au lieu de l'atténuer. Dans notre mémoire, nous avons présenté les grandes lignes d'une réforme fiscale globale et progressive ainsi que des évaluations approximatives des revenus qui en résulteraient.

En refusant d'approuver la TPS, le Sénat forcera ce gouvernement, ou encouragera le gouvernement suivant attendu depuis longtemps, à entreprendre une réforme fiscale d'ensemble s'inspirant des principes de la justice fiscale. Les Canadiens appuieront toutes les mesures que le Sénat prendra pour obtenir de force que la politique fiscale fédérale soit entièrement revue. Nous prions instamment le Sénat, encore une fois, de ne pas approuver la TPS.

Je voudrais, monsieur le président, faire quelques remarques de nature générale. Les dirigeants de notre fédération ont passé beaucoup de temps à se promener dans cette province et ce que nous disons sur la réforme fiscale est vrai. Les travailleurs et travailleuses de ce pays ne refusent pas de payer des impôts, même s'ils s'en plaignent ou en discutent. Ils comprennent que l'impôt est une réalité. Ils veulent un régime juste. En regardant la Ville de Toronto, on y voit le Skydome, la Tour du CN et tout le scintillement rutilant et toutes les BMW de la province, mais en même temps de plus en plus de gens recourent aux banques d'alimentation. Un nombre croissant de personnes vivent des situations de plus en plus difficiles, et ça c'est à cause de la TPS. La TPS et l'Accord de libre-échange vont la main dans la main et nous devons comprendre ce qui se passe.

Nombre de personnes ont perdu de bons emplois, qui étaient bons pour cette collectivité et bons pour l'ensemble du pays. Elles ont maintenant des emplois moins bien rémunérés et, en fait, certaines d'entre elles font la queue pour manger et utilisent les banques d'alimentation. Un nombre croissant de per-

[*Text*]

work. They want a decent wage and a decent way of living, but they cannot make it because of what is happening. I will leave you with those few comments, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Signoretti.

Senator Marsden: This is a very rich brief and there is a lot here, especially in terms of your analysis of what will lead to the "British disease". However, I wish to pick up on two points. On page 4, you make the point about the regressive nature of sales tax and argue that a tax credit to lower-income families which accompanies this particular tax measure does not diminish regressiveness. You point out that the tax burden between middle-income and wealthy families is not wiped out here.

I would like you to comment a little further on fairness, because there is also the difference between new families that are forming that have a great many more expenditures than established families, so the unfairness is not only between income groups but within an income group. Would you like to add a few words on that?

Mr. Ross McClelland, Director of Legislation, Ontario Federation of Labour: Senator, your point is very well taken. Within any income group, there are generational differences, and it is undoubtedly true that younger families have higher expenditure requirements as a percentage of their income than would typically be the case with older families. As a result, when the tax base is realigned so that a greater portion of tax revenue is based on taxing consumption as opposed to taxing income, then necessarily those families we have discussed pay a greater share of the overall tax bill.

Senator Marsden: On page 6, item 10, you talk about the impact that this will have on public-sector bodies such as schools, colleges, universities and hospitals. They are also part of increasing the equality in the country. The opportunity for people to go to college, university, or training school and to have health services is part of reducing inequality in Canada, but that is even more unfair than you point out here.

As the Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has discovered in looking at hospital costs, hospitals may be exempt for patients there, but patients needing long-term care in any private or otherwise-funded body will not be exempt. Therefore, the inequalities are even greater than you point out. I wonder if you have looked at that and done any work on it?

Mr. McClelland: Your point is well taken, senator. The proposed GST would provide some relief to public-sector bodies in the form of a rebate on the GST that they pay, but it certainly does not provide complete relief. Presuming that the revenues of provincial governments do not improve as a result of this rejigging of the tax system, what we are faced with are elements of the public sector that are predominantly within the provincial jurisdiction which now will be experiencing a net increase in costs that is tax-induced with no offsetting revenues and therefore no alternative except to cut back on services. What

[*Traduction*]

sonnes recourent à ces banques même si elles travaillent. Elles veulent un salaire convenable et un mode de vie convenable, mais elles n'y arrivent pas à cause de ce qui se passe. Je m'en tiendrai à ces quelques observations, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Signoretti.

Le sénateur Marsden: C'est un mémoire très enrichissant et informatif, surtout touchant votre analyse de ce qui nous conduira à la «maladie britannique». Je voudrais revenir sur deux points. A la page 4, vous établissez le caractère dégressif de la taxe de vente et soutenez que ce n'est pas en accordant un crédit d'impôt aux familles à faible revenu qu'on affaiblira ce caractère. Vous soulignez que le fardeau fiscal entre familles à revenu moyen et élevé n'est pas effacé ici.

Je voudrais ajouter quelques mots sur l'équité, parce qu'il y a aussi la différence entre les nouvelles familles en voie de formation et qui ont beaucoup plus de dépenses que les familles déjà établies, de sorte que le manque d'équité n'est pas seulement entre groupes de revenu mais au sein même de ces groupes. Voudriez-vous dire quelque chose à ce sujet?

M. Ross McClelland, directeur de la Législation, Ontario Federation of Labour: Sénateur, vous avez bien parlé. Au sein de tout groupe de revenu il existe des différences entre générations, et il est indubitable que les familles plus jeunes doivent dépenser un pourcentage plus élevé de leur revenu que la famille normale plus âgée. Résultat: lorsque l'assiette fiscale est modifiée de telle sorte qu'une plus grande partie des recettes fiscales est fondée sur la taxation de la consommation plutôt que du revenu, alors nécessairement ces familles dont nous parlons paient une plus grande part de la note totale de l'impôt.

Le sénateur Marsden: A la page 6, paragraphe 10, vous parlez des effets que la TPS aura sur les organismes publics, tels les écoles, les collèges, les universités et les hôpitaux. Ils contribuent, eux aussi, à instaurer l'égalité dans le pays. En effet, le fait que la population ait accès aux collèges, universités, écoles de formation ainsi qu'à des services de santé contribue à réduire l'inégalité au Canada, mais cela est encore plus injuste que ce que vous soulignez ici.

Comme l'a découvert le Comité sénatorial des affaires sociales, de la science et de la technologie dans son étude des coûts des hôpitaux, les hôpitaux seront peut-être exempts pour les patients qui sont là, mais ceux qui ont besoin de soins à long terme dans un établissement privé ou financé autrement ne le seront pas. Par conséquent, les inégalités sont encore plus grandes que vous le dites. Avez-vous examiné cette question et cherché à l'approfondir?

M. McClelland: C'est très juste, sénatrice. La TPS proposée soulagerait un peu les établissements publics sous forme d'un remboursement de la TPS qu'ils paient, mais elle ne les soulage pas entièrement. En supposant que les revenus des gouvernements provinciaux ne grossiront pas par suite de ce brassage du régime fiscal, nous sommes confrontés à des établissements du secteur public qui relèvent principalement des provinces et qui verront une augmentation nette des coûts à cause de la taxe, mais qui n'auront pas de nouveaux revenus compensatoires; il n'auront par conséquent d'autre choix que de réduire les

[*Text*]

makes that doubly unfair is that the institutions we are talking about fulfil an important social function of reducing inequality, so it is that social function which is, in fact, impaired.

Senator Marsden: In terms of your membership, many people are having to retrain because they have lost jobs. How much of that retraining can be done at public-sector institutions, and how much has to be done in other institutions for which they pay and on which they will be taxed for fees for retraining?

Mr. McClelland: If we are talking about the retraining of laid-off workers, by far the vast majority of that is done in public-sector institutions. If we are talking about the training of incumbent workers, and often the purpose of that is to prevent layoff, then a much greater proportion of that is done by the private sector. Very often, suppliers of equipment provide a training program and training support as part of their package, and that would be subject to GST because it then becomes a taxed service.

Senator Marsden: A lot of the unfairness is hidden in the way the tax operates; would you agree with that?

Mr. McClelland: Certainly.

Senator Robertson: Governments and particular institutions pay a lot of attention to precedents. They look back to see what the precedent was 15 or 30 years ago. If the federal government sometime in the future were of the NDP political persuasion and we were holding hearings on legislation that you supported and we killed that legislation, how would you feel about the Senate then?

Senator Cools: Mr. Chairman, I did not hear part of that question.

Senator Robertson: I prefaced my question by reminding the witness and anyone else who wants to listen that precedents are very important in institutional life and in the lives of governments and parts of government, including the parliamentary structures that we have. My question was simply not only with respect to the courts but with respect to the other ways in which we function.

If the federal government sometime in the future were of the NDP political persuasion and we were holding hearings on legislation that the NDP government was obviously supporting and the Senate killed that legislation, how would you feel about the Senate then?

Mr. John McCracken, Communications Director, Ontario Federation of Labour: It would depend on whether or not the NDP government had been elected on a mandate to bring in that particular program. If it had been presented to the people during an election campaign as an essential part of an NDP or any other party's plank and the people had had an opportunity to express their democratic will on the question, then I think the Senate probably would not even be considering a veto, if the people had expressed their will.

However, I do not remember anyone putting the GST to the Canadian people during the federal election of 1988. I remem-

[*Traduction*]

services. Ce qui rend cet état de choses doublement injuste c'est que les établissements dont nous parlons jouent un important rôle social dans la lutte contre l'inégalité, de sorte que c'est ce rôle social qui est en fait affaibli.

Le sénateur Marsden: Pour ce qui est de vos membres, beaucoup d'entre eux doivent se recycler parce qu'ils ont perdu leur emploi. Quelle partie de cette nouvelle formation peuvent-ils dans des établissements publics, et quelle autre doivent-ils aller chercher dans d'autres établissements où ils doivent payer et où leurs frais de formation seront taxés?

M. McClelland: Si nous parlons du recyclage de travailleurs mis à pied, cela se fait en très grande partie dans des établissements du secteur public. Mais si nous parlons de travailleurs en poste, et c'est justement souvent pour prévenir une mise à pied, alors une beaucoup plus grande partie est faite assurée par le secteur privé. Les fournisseurs d'équipement offrent très souvent un programme de formation et un appui à la formation dans leur marché, et cela serait assujetti à la TPS puisqu'il s'agit d'un service taxé.

Le sénateur Marsden: Le manque d'équité est en grande partie caché dans la façon dont la taxe fonctionne; êtes-vous d'accord avec cela?

M. McClelland: Certainement.

Le sénateur Robertson: Les gouvernements et certains établissements donnent beaucoup d'importance aux précédents. Ils cherchent les précédents d'il y a 15 ou 30 ans. Si le gouvernement fédéral, à un moment donné dans l'avenir, était aux mains du NPD et que nous tenions des audiences sur une loi que vous appuyez et que nous rejetterions, que penseriez-vous du Sénat alors?

Le sénateur Cools: Monsieur le président, je n'ai pas entendu toute la question.

Le sénateur Robertson: J'ai commencé ma question en rappelant au témoin et à toute autre personne qui veut bien écouter que les précédents sont très importants dans la vie d'un établissement et d'un gouvernement et même d'un segment de gouvernement, incluant nos structures parlementaires. Ma question ne visait pas uniquement les tribunaux, mais aussi nos autres façons de fonctionner.

Si le gouvernement fédéral, à un moment dans l'avenir, était formé de partisans du NPD et que nous tenions des audiences sur une législation que ce gouvernement néo-démocrate appuyait, mais que le Sénat torpillerait cette législation, que penseriez-vous du Sénat alors?

M. John McCracken, directeur des Communications, Ontario Federation of Labour: Cela dépendrait de la question de savoir si ce gouvernement NPD avait été élu avec le mandat de faire adopter cette loi-là. Si elle avait été présentée à la population au cours d'une campagne électorale comme une partie essentielle du programme néo-démocrate ou de la plate-forme de tout autre parti, et que la population aurait eu l'occasion de se prononcer démocratiquement sur la question, alors je crois que le Sénat n'envisagerait même pas d'exercer son droit de veto, je veux dire si la population avait exprimée sa volonté.

Cependant, je ne me souviens pas que l'on ait présenté la TPS à la population du Canada durant la campagne fédérale

[*Text*]

ber the Prime Minister saying on television during a public debate that he intended to tax the rich, and that he would tax them handsomely. That is what I remember, and I think that is what the Canadian people remember.

Senator Robertson: I also remember another Prime Minister saying there would be no wage-and-price controls.

Mr. McCracken: I remember that too, senator, and you make a valid point.

The answer to your question has to do with mandate and the express of will. In this case, we can say on behalf of our membership that if the Senate exercises its constitutional right to veto this legislation, it will have the support of the Canadian people, and the Canadian people expect you to exercise that right.

An observer: Hear, hear!

Senator Robertson: I wonder what the applause would be if the supposition were turned around as I suggested. I think it would be most interesting.

Senator Hastings: I wish to deal with the views that you have expressed with respect to the GST and the wage-price effects. With respect to the estimate of the Minister of Finance of 1.25 per cent, you observed that that statement is "not credible". I commend you for your refrain. I would be inclined to say that it is outright dishonest. I wonder if that will be reported to the minister. I hope it will be.

You are basing your opinion that on the assumption, as the Minister of Finance obviously did, that 100 per cent of the cost reduction will be passed through to the consumer. You say that this is plainly unrealistic. We had evidence this morning from another group wherein that industry suspected that a contractor who has been charging $60 a square foot to build a house will not drop that price to $57 just because the FST no longer would apply on the cost of materials. More and more, gentlemen, we are hearing evidence that this saving will not be passed through. Therefore, the estimate of 1.25 per cent is totally unrealistic and outright dishonest.

If that part of the formula is gone, then what about the other supposition that labour unions will maintain realistic wage increases. Of course, one could argue, what is realistic? The Minister of Finance has his view and you have yours, but what about that other half? Can we count on labour to have "realistic increases"?

Mr. McCracken: Two weeks ago, I was with some people from General Motors and we were talking about the GST. One of the executives said to me that they really want to make this thing work and that they intended to reduce the MST. He was asked the question: What happens to it when it gets to the dealers? He stated that they, meaning General Motors, have no control over that; that there is no mechanism in place to ensure that the MST saving will be passed on, because there is no guarantee that that dealer will in fact pass it on to the con-

[*Traduction*]

de 1988. Je me souviens d'avoir entendu le premier ministre dire à la télévision au cours d'un débat public qu'il entendait taxer les riches, qu'il les taxerait joliment. Voilà ce dont je me souviens, et je crois que c'est également ce dont se souvient la population canadienne.

Le sénateur Robertson: Je me souviens aussi d'un autre premier ministre qui a dit qu'il n'y aurait pas de contrôle des prix et des salaires.

M. McCracken: Je m'en souviens aussi, sénatrice, et votre remarque est juste.

La réponse à votre question tient dans le mandat confié au gouvernement et l'expression de la volonté populaire. Dans le cas qui nous occupe, nous pouvons dire au nom de nos membres que, si le Sénat exerce son droit constitutionnel de veto pour rejeter ce projet de loi, il aura l'appui de la population du Canada qui s'attend que vous exerciez ce droit.

Un observateur: Bravo, bravo!

Le sénateur Robertson: Je me demande quels seraient les applaudissements si l'on inversait les rôles, comme je viens de la suggérer. Ce serait très, très intéressant.

Le sénateur Hastings: Je veux revenir sur ce que vous avez dit concernant la TPS et ses effets sur les prix et salaires. En ce qui concerne l'estimation de 1,25 du ministre des Finances, vous dites qu'elle n'est «pas crédible». Je vous félicite. Je serais porté à dire qu'elle est carrément malhonnête. Je me demande si cela sera rapporté au ministre. Je l'espère.

Votre opinion, comme celle évidemment du ministre des Finances, est fondée sur la supposition voulant que 100 p. 100 de la réduction des coûts des produits sera refilée au consommateur. Vous dites que cela est clairement irréaliste. Nous avons entendu un autre groupe nous dire ce matin que dans son industrie on ne pensait pas qu'un entrepreneur qui demandait 60 $ le pied carré pour construire une maison baisserait ses prix à 57 $, tout simplement parce que les matériaux ne seraient plus assujettis à la TVM. Nous entendons de plus en plus souvent, messieurs, que cette économie ne sera pas passée au consommateur. Par conséquent l'estimation de 1,25 p. 100 est totalement irréaliste et carrément malhonnête.

Si l'on supprime cette partie-là de l'affirmation tombe, alors que dire de l'autre supposition voulant que les syndicats demandent des hausses salariales réalistes? Mais, conviendra-t-on, qu'est-ce-qui est réaliste? Le ministre des Finances a son idée là-dessus et vous avez la vôtre, mais qu'en est-il de l'autre moitié? Pouvons-nous compter sur les syndicats pour demander des «hausses réalistes»?

M. McCracken: Il y a deux semaines, je me trouvais en compagnie de cadres de la société General Motors et nous parlions de la TPS. L'un d'eux m'a dit qu'ils voulaient vraiment que cette formule marche, et qu'ils entendaient bien réduire la TVM. On lui a demandé ce qu'elle devient au niveau du détaillant. Il a dit qu'ils—c'est-à-dire General Motors, ne pouvaient rien à ce sujet; qu'il n'y avait pas de mécanisme qui garantisse que l'économie de la TVM sera refilée au consommateur, parce qu'on ne peut s'assurer que le détaillant l'en fera bénéfi-

[*Text*]

sumer. Therefore, the consumer will probably wind up paying in the long run. I wished to make that point.

Mr. McClelland: The minister's 1.25 per cent assumption is based entirely on the premise that the savings from eliminating the MST will be fully passed on to consumers. There are three reasons why we should be very skeptical about the calculation. First, taxes like the GST belong to the broader family of value-added taxes. When value-added taxes are brought in, they invariably replace an existing sales tax of some sort. In every instance where a value-added tax is brought in, there is an experiment as to whether or not there is a full pass-through of the savings typically on manufactured goods.

The IMF did a survey of the implementation of value-added taxes. It concluded in its study: "Experience shows that price reductions rarely reflect the full tax reduction and some allowance should be made for this." In other words, the IMF is saying that the naive assumption of a full pass-through of cost savings is simply not credible and therefore one should not be basing economic policy on it.

Second, and I am sure any business person would tell you this, there is a compliance cost. Implementing the GST at the level of a seller, retailer, or distributor at any level self-imposes an administrative cost on that enterprise. We do not know what that cost will be, but other witnesses may very well be able to enlighten the Senate committee on that. The only thing we can look to is the experience of the U.K. when it implemented the value-added tax. There, the implementation and administrative costs were .26 per cent, so that too has to be added to the inflationary estimate. In addition to that, there are whatever wage-and-price effects that may be triggered by the tax-induced inflation.

Senator Spivak: I wish to ask you about the GST and the general principle that a consumption tax is an unfair tax policy and that it is regressive. What do you feel about the refundable tax credit that is aimed at ameliorating that? Even the most liberal tax experts talk about a mix of tax policy and about not overwhelming the taxpayer psychologically.

In Manitoba, where I come from, the NDP government at that time eliminated a flat tax medicare premium by introducing a sales tax, not by progressive income tax. I suppose at that point in time, the government felt that it just could not increase the personal income tax that much.

I would like you to comment on that. I wonder whether your statement of how unfair this tax is in principle is your whole thinking on the subject.

Mr. McClelland: There is no way to escape the logic that it is inherent in a tax on consumption that it will be regressive. A tax credit can only modify the force of that logic; it cannot reverse it. Indeed, if it reverses it, it begs the question: Why bother putting the tax in in the first place? After all, if the effect is completely reversed, the tax that someone pays is offset and they are given cause for a subsidy as well. Why not

[*Traduction*]

cier. C'est par conséquent le consommateur qui finira par payer au bout du compte. Je tiens à insister sur ce point.

M. McClelland: L'hypothèse de 1,25 avancée par le ministre est entièrement fondée sur la prémisse voulant que les économies résultant de la TVM seront entièrement refilées aux consommateurs. Ce calcul devrait nous laisser très sceptique pour les trois raisons suivantes. Premièrement, les taxes comme la TPS font partie de la grande famille des taxes à la valeur ajoutée. Lorsqu'on impose ces taxes c'est invariablement pour remplacer une taxe de vente existante. Et dans chaque cas on ne sait pas exactement si les économies réalisées—en particulier sur les biens manufacturés—seront transmises à d'autres.

Le FMI a mené une enquête sur la mise en œuvre des TVA. En conclusion de son étude il écrit: «L'expérience prouve que les réductions de prix reflètent rarement la totalité de la réduction de la taxe, et il faut un peu tenir compte de cela». En d'autres mots, le FMI affirme qu'il n'est tout simplement pas crédible d'affirmer naïvement que les économies en matière de coûts se répercuteront sur les prix, et par conséquent il ne faudrait pas fonder une politique économique sur une telle hypothèse.

Deuxièmement, et je suis sûr que n'importe quelle personne en affaires vous dirait cela, il y a un coût d'observation. La mise en œuvre de la TPS au niveau du vendeur, du détaillant ou du distributeur à n'importe quel niveau entraîne de soi un coût administratif pour l'entreprise. Nous ne savons pas quel sera ce coût, mais d'autres témoins pourraient fort bien éclairer le Sénat sur ce point. La seule expérience que nous pouvons étudier est celle de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle a appliqué sa TVA. Les coûts de mise en œuvre et d'administration ont été dans ce cas de 26 cents, montant qui doit également être ajouté à l'évaluation de l'inflation. De plus, il faut penser aux répercussions que l'inflation issue de la taxe aura sur les salaires et les prix.

Le sénateur Spivak: J'ai une question sur la TPS et sur le principe général selon lequel une taxe à la consommation est une politique fiscale injuste et dégressive. Que pensez-vous du crédit d'impôt remboursable qui vise à améliorer cela? Les fiscalistes les plus ouverts disent qu'une politique fiscale doit être un mélange de divers éléments et qu'elle ne doit pas accabler psychologiquement le contribuable.

Au Manitoba, d'où je viens, le gouvernement NPD de l'époque a supprimé la prime pour soins médicaux, une taxe nette, et l'a remplacée par une taxe de vente, et non par un impôt porgressif sur le revenu. Je suppose qu'à ce moment-là le gouvernement estimait qu'il ne pouvait pas vraiment accroître les impôts.

Je voudrais avoir votre réaction à ce sujet. Je me demande si votre déclaration au sujet du caractère injuste de cette taxe résume bien votre pensée sur la question.

M. McClelland: Il n'y a pas moyen d'échapper au fait que, logiquement, une taxe à la consommation sera une taxe dégressive. Un crédit d'impôt ne peut que modifier la force de cette conclusion logique, elle ne peut la renverser. Car autrement on aurait une pétition de principe: pourquoi se donner la peine alors de mettre cette taxe en œuvre? Après tout, si l'effet de la taxe est complètement annulé, la taxe qu'une personne paie est

[*Text*]

give the subsidy and ignore the tax? One cannot escape the logic of regressiveness in a consumption tax. One can only attenuate that logic to some degree.

Senator Spivak: The same tax expert would suggest that, in his view, it would be fairer if one did not exempt certain things such as food and had refundable tax credits through the normal tax system. That would be one way of making it less regressive.

Mr. McClelland: Fairer in comparison to what? Certainly not fairer in comparison to the income tax.

The second point that you raised was on the mix in the tax system. I would remind you, senator, that most provinces, indeed all with the exception of Alberta, rely very substantially on sales tax revenues. If we look at the tax system as a totality from the point of view of a family, whether they are paying taxes at the federal, provincial or municipal level in this respect would not matter. If we look at the tax system as a totality, we find that by and large provincial governments rely quite heavily on consumption taxes. Therefore, if we want the overall tax system to be progressive, then the federal government has to take that into account in the design of its taxing instruments to ensure that the bias it introduces into the tax system more than offsets the bias that is already there because of the provincial tax system.

The third point that I would draw to your attention, which is perhaps illustrated by our graph on page 3 of the submission, is that the reliance of the federal government on sales and excises taxes has been increasing significantly and shows a secular upward trend. The GST will compound and increase that.

Senator Spivak: Would you feel differently if there was an integrated federal-provincial sales tax? Would that alter your view?

Mr. McClelland: That could not have any effect at all because the only basis upon which the provincial governments would agree to integrate would be if they were preserving at least their tax yield, and probably increasing it.

Senator Spivak: Am I to take from your remarks that you do not feel that the refundable tax credit is an amelioration of the regressive nature of this tax, and you attach no weight to that at all?

Mr. McClelland: It limits the regressiveness and reduces it, but it does not and cannot eliminate it. Let us also keep in mind that the credits are indexed at a rate that is less than the rate of inflation, so they are designed to deteriorate.

Mr. Signoretti: There is another point in terms of the 7 per cent. We know that, realistically, 7 per cent is a start. This is the base. The concern of everyone is that next year it will be 9 per cent and the year after it will be 11 per cent. The same thing happened with the MST. The 7 per cent GST will not be 7 per cent for very long.

The Chairman: That is a good note on which to end. As a committee, we thank you gentlemen. I am always impressed

[*Traduction*]

annulée ce qui donne droit à une subvention également. Pourquoi ne pas donner la subvention et laisser faire la taxe? On n'échappe pas à la logique de la dégressivité d'une taxe à la consommation. On ne peut que l'atténuer en partie.

Le sénateur Spivak: Le même fiscaliste suggérerait que, à son avis, il serait plus équitable que certaines choses ne soient pas exemptes, telle la nourriture, et que le régime d'impôt normal prévoie des crédits d'impôt remboursables.

M. McClelland: Plus équitable par rapport à quoi? Certainement pas par rapport à l'impôt sur le revenu?

Le deuxième point que vous avez soulevé portait sur le mélange d'éléments du régime fiscal. Je vous rappellerais, sénatrice, que la plupart des provinces, en fait toutes les provinces sauf l'Alberta, comptent énormément sur les revenus provenant de la taxe de vente. Si nous prenons le régime fiscal comme un tout du point de vue d'une famille, il importe peu à cet égard qu'elle paie des taxes aux niveaux fédéral, provincial ou municipal. Si nous prenons le régime fiscal comme un tout, nous constatons que, dans l'ensemble, les gouvernements provinciaux ont beaucoup besoin des taxes à la consommation. Par conséquent, si nous voulons que l'ensemble du régime fiscal soit progressif, alors le gouvernement fédéral doit tenir compte de cela lorsqu'il met au point des instruments fiscaux, de manière à ce que la distorsion qu'il inflige au régime fiscal fasse plus que contrebalancer la distorsion qu'impose déjà le régime fiscal provincial.

Le troisième point que je voudrais porter à votre attention et qui est peut-être illustré par le graphique à la page 3 du mémoire, est que le gouvernement fédéral accroît de plus en plus sa dépendance à l'égard des taxes de vente et d'accise et que cette tendance va en s'accélérant. La TPS ne viendra que la renforcer.

Le sénateur Spivak: Penseriez-vous autrement s'il y avait une taxe de vente fédérale-provinciale intégrée? Auriez-vous un autre point de vue?

M. McClelland: Cela ne changerait rien, parce que les gouvernements des provinces n'accepteraient de fusionner les deux taxes que s'ils conservaient, voire augmentaient, leur part des recettes fiscales.

Le sénateur Spivak: Dois-je comprendre qu'à votre avis le crédit d'impôt remboursable n'atténue pas le caractère dégressif de cette taxe, et qu'il n'a aucun poids pour vous?

M. McClelland: Il limite le caractère dégressif et l'atténue, mais il ne peut le supprimer. Gardons aussi à l'esprit que les crédits sont indexés à un taux inférieur à celui de l'inflation, de sorte qu'ils sont conçus pour se détériorer.

M. Signoretti: Il y a un autre point touchant le 7 p. 100. Nous savons que, pour être réalistes, 7 p. 100 est un début, c'est la base. Ce qui inquiète tout le monde c'est que l'an prochain ce sera 9 p. 100 et l'année suivante 11 p. 100. La même chose est arrivée avec la TVM. Le 7 p. 100 de la TPS ne le sera pas très longtemps.

Le président: C'est terminer en beauté. Le comité vous remercie, messieurs. Vous m'impressionnez toujours. Je suis

[*Text*]

with you gentlemen. I am always impressed with the detailed knowledge of the subject that is evidenced by those in the labour movement, and I congratulate you on the homework that you have done.

The committee welcomes representatives of the Ontario Secondary School Teachers' Federation. I have the names of Mr. Larry French, Legislative Researcher and Elizabeth Barkley, Vice-President.

I gather that you have either some bodyguards or support group behind you. I am not sure whether they will be part of the team or not. If so, you can give their names to our reporters.

Although you have a very short brief, our admonition generally is tighten it up in order to give us a little more time for senators.

Ms. Elizabeth Barkley, Vice-President, Ontario Secondary School Teachers' Federation, Provincial Executive: I thank you, Mr. Chairman and members of the committee. First, I would like to say that sometimes we think the opposition to the GST may be lagging. It is not always on the front page of the paper as it has been. I can assure members of the committee from personal experience that that is not true.

Today at noon, and you may or may not know, there was a mock Senate hearing outside—not to mock you but a mock hearing of the many groups which could not make representations because of the lack of time. There were 25 different groups that made presentations outside city hall from a wide variety of groups. There were women's groups, labour groups, farm groups, artists' groups, et cetera. If anything, from my experience, the opposition is growing as more and more people realize the broad impact of this measure.

Thus I would like to say thank you. I thank you on behalf of not only the 42,000 teachers in OSSTF and educational workers but also on behalf of our umbrella organization, the Ontario Teachers' Federation, which is taking the same adamant position against the GST. That includes 122,000 teachers. I came back from Newfoundland where the Canadian Teachers' Federation has taken a similar position. That makes a total of 220,000.

You must first of all recognize that as educators we normally do not take positions. We take relatively narrow positions on collective bargaining and on educational issues. It is very unusual that you will see teachers' federations going out and making presentations, going to demonstrations, as we have done, on something like the GST. I can tell you from my own experience, and I have been an active teacher for 20 years, that I have never seen teachers so united and adamant against a particular social policy as they are against the GST. They look to the Senate committee—and be very clear on this—because, after all, we are a fragile country at this point after free trade, the Via Rail cutbacks, the Meech Lake debacle, and now they see the GST coming. They know what its impact will be. Mom, Dad and the coach know it by this point. They take a look at

[*Traduction*]

toujours impressionné par la connaissance approfondie du sujet dont les représentants syndicaux font preuve, et je vous félicite pour votre travail de préparation.

Le comité souhaite la bienvenue à la Fédération des enseignants-enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario. J'ai les noms de M. Larry French, recherchiste en matière de lois et d'Elizabeth Barkley, vice-présidente.

Je suppose que vous avez des gardes du corps ou un groupe d'appui avec vous. Je ne sais s'ils feront partie de l'équipe ou non. Dans l'affirmative, vous pouvez donner leurs noms à nos rapporteurs.

Même si votre mémoire est très bref, je vous invite à l'abréger pour que les sénateurs aient un peu plus de temps.

Mme Elizabeth Barkley, vice-présidente, Fédération des enseignants-enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario, membre du bureau provincial: Merci, monsieur le président et membres du comité. Je voudrais dire en commençant que parfois nous pensons qu'il y a peu d'opposants à la TPS. Ils ne font pas toujours la une des journaux comme auparavant. Forte de mon expérience personnelle, je puis assurer les membres du comité que cela n'est pas vrai.

Aujourd'hui, à midi, et vous le savez peut-être ou non, il y a eu un simulacre de séance du Sénat à l'extérieur—pas pour se moquer de vous mais un simulacre de séance avec les nombreux groupes qui n'ont pas pu témoigner par manque de temps. Vingt-cinq groupes provenant de tous les horizons se sont exprimés à l'extérieur de l'hôtel de ville. Il y avait des groupes de femmes, de syndicalistes, d'agriculteurs, d'artistes, etc. Le moins que je puisse dire en me fiant à mon expérience, c'est que l'opposition s'amplifie à mesure que de plus en plus de personnes prennent conscience des larges répercussions de cette mesure.

Je voudrais donc vous remercier. Je vous remercie non seulement au nom des 42 000 enseignants-enseignantes de la fédération et des travailleurs en éducation, mais aussi au nom de notre organisation «parapluie», la Fédération des enseignants et des enseignantes de l'Ontario, qui s'oppose tout aussi fermement à la TPS. Elle compte 122 000 enseignants-enseignantes. J'arrive de Terre-Neuve où la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes a pris une position semblable. Ce qui porte le total à 220 000 personnes.

Vous devez tout d'abord reconnaître qu'en qualité d'éducateurs nous ne prenons pas souvent position, si ce n'est sur des questions de négociations collectives ou d'éducation. Vous verrez rarement les fédérations d'enseignants-enseignantes prendre publiquement position ou participer à des manifestations comme nous l'avons fait pour la TPS. Je puis vous dire par expérience, et j'enseigne depuis 20 ans, que je n'ai jamais vu les enseignants-enseignantes aussi unis et aussi opposés à une politique sociale précise qu'ils le sont face à la TPS. Ils se tournent vers le comité du Sénat—et que cela soit très clair—parce que, après tout, notre pays est dans une situation fragile depuis le libre-échange, les suppressions de Via Rail, la débacle du lac Meech et maintenant la TPS. La population sait quels en seront les effets. Maman, papa et la compagnie sont tous au

[*Text*]

that and see you standing between the possibility of its implementation, or some sort of sanity returning to what is a relatively fragile social and economic country at this point in time. We congratulate you.

As I said, we are adamantly opposed to this tax. Remember, we are often called the distilled essence of the middle class. That is what we are called. Sometimes we do not like it but I think our members do reflect it. As middle-class earners we pay, and will always pay, our fair share of the universal social programs and of all the necessary programs that we believe in. We are not opposed to this. But this tax is not only unnecessary, it is like a cash cow as far as we are concerned. We will fight it, along with you, in any way that is possible.

I would now like to turn to my brief. As the Ontario Federation of Labour has stated very clearly, the fatal flaw in all this is that it is an exceptionally regressive tax. I would like to point out something that was in the newspaper this morning. For example, in Ontario we have an 8 per cent sales tax. Add the 7 per cent to that and it becomes a 15 per cent tax, never mind income tax or the other taxes that we pay. For example, as teachers in Ontario, we had a 1 per cent increase in our pension contributions last year and teachers are really feeling the burden, as are others. I think what will happen in this country as all these things occur, and not just in Ontario, is that there will be a growing tax revolt. It was indicated in the paper this morning that Nova Scotia has joined with other provinces such as New Brunswick, Prince Edward Island, Ontario and Quebec in announcing that the tax will be on the sales tax. Again, that indicates an even further problem.

I refer you to the very first page of the brief where there are examples of how we estimate the goods and services tax will affect families. I take you to the bottom paragraph there which indicates that lower-income Canadians have to dedicate proportionately more of their incomes to the share of our common tax burden. The fact that we are witnessing the continuation of a trend initiated by the federal Progressive Conservative tax reform policies—and I would hardly call them tax reform—already in place makes the initiative all the more reprehensible. The reduction of the number of income tax categories and the lowering of the highest rate of taxation are even now serving to shift a disproportionate share of the income tax load to those on lower incomes. If the aim of the federal government is to redistribute wealth from low to high-income earners through our system of taxation, then it is already succeeding and does not need the GST for this purpose.

Perhaps the most dangerous feature of the GST, in fact, is the potential it has for increasing the regressivity of our tax system. Once in place, a small percentage increase reaps enormous revenue for the federal government. The effect is magnified in those provinces such as Ontario that have, as I have said, a provincial sales tax.

[*Traduction*]

courant. Ils regardent cela et vous voient détenir la possibilité d'en empêcher la mise en œuvre, et voient un pays qui traverse une situation sociale et économique relativement fragile revenir à un certain bon sens en ce moment. Nous vous en félicitons.

Comme je l'ai affirmé, nous sommes inflexiblement opposés à cette taxe. Rappelez-vous qu'on dit souvent de nous que nous sommes l'essence distillée de la classe moyenne. C'est le nom que l'on nous donne. Parfois nous n'aimons pas cela, mais je crois que nos membres le reflètent. En qualité de salariés à revenu moyen, nous payons, et paierons toujours, notre juste part des programmes sociaux universels et de tous les programmes nécessaires auxquels nous croyons. Nous ne nous opposons pas à cela. Mais cette taxe n'est pas seulement inutile, elle est comme une vache à lait en ce qui nous concerne. Nous la combattrons, avec vous, de toutes les façons possibles.

J'en viens à mon mémoire. Comme l'a très clairement déclaré la Ontario Federation of Labour, le principal défaut de cette taxe est son caractère exceptionnellement dégressif. Je voudrais souligner une information qui a parue dans le journal de ce matin. En Ontario, par exemple, nous avons une taxe de vente de 8 p. 100. Ajoutez-y 7 p. 100 et cela donne 15 p. 100, sans parler de l'impôt sur le revenu ou des autres taxes que nous payons. En tant qu'enseignants et enseignantes en Ontario, nos cotisations de pensions ont augmenté de 1 p. 100 l'an dernier et nous en sentons vraiment le fardeau, comme les autres. Je crois que ce qui va arriver dans ce pays avec tout ce qui se passe, et pas seulement en Ontario, c'est que la population se révoltera de plus en plus contre les taxes. On lisait dans le journal ce matin que la Nouvelle-Écosse s'est jointe aux autres provinces, tels le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Québec, en annonçant que la taxe s'ajouterait à la taxe de vente. Ce qui soulève un autre problème.

Je vous renvoie à la toute première page du mémoire où l'on trouve des exemples des effets de la TPS sur les familles, selon notre façon d'évaluer les choses. Au dernier paragraphe, on indique que les Canadiens à faible revenu doivent consacrer une part proportionnellement plus grande de leur revenu au fardeau commun de l'impôt. Le fait que nous assistions à la poursuite d'une tendance suscitée par les mesures de réforme fiscale des progressistes-conservateurs fédéraux—et j'hésiterais à les qualifier de réforme fiscale—déjà en vigueur rend cette initiative encore plus répréhensible. La réduction du nombre de paliers d'imposition et l'abaissement du plus haut taux d'imposition ont déjà pour effet de faire porter une part disproportionnée de l'impôt les contribuables à faible revenu. Si le but du gouvernement fédéral est d'utiliser notre régime fiscal pour faire passer la richesse de cette catégorie de contribuables vers ceux qui ont un revenu élevé, alors il réussit déjà et n'a pas besoin de la TPS à cette fin.

L'aspect le plus dangereux, peut-être, de la TPS est, en fait, sa capacité d'accentuer le caractère dégressif de notre régime fiscal. Une fois adoptée, une légère hausse en pourcentage permettra au gouvernement fédéral de récolter d'énormes revenus. Et cet effet est amplifié dans les provinces comme l'Ontario qui ont, comme je l'ai dit, une taxe de vente provinciale.

[*Text*]

If you look at other parts of the world you will see the experience elsewhere in this respect is not reassuring. The Pennell Kerr Memo, Winter, 1990, refers to the experience of ten industrialized countries that installed GST-type taxes. In a span of approximately 17 years the taxes have increased on average by one and a half times—from 12.5 per cent to 18.75 per cent. In Ontario, our start-up level would be 15 per cent, as I have said.

Our policy is at the bottom of page two. It is the policy of OSSTF that federal and provincial taxation policies should be based on progressive corporate and personal income taxes that result in an equitable distribution of taxation.

Of course we cannot support the goods and services tax. I think you probably know this, but it is good to reiterate that the estimated cost of establishing and maintaining the government machinery to administer the GST during its first five years is $2.5 billion—and imagine how many hungry that would feed—and another $5 billion in the private sector. There would be enormous savings in this approach to tax reform.

On page four is a chart which indicates how things have changed since 1950. In 1950 the corporate tax share was 50 per cent. It has gone down to 21 per cent. The personal tax share in 1950 was 50 per cent. It is now at a high of 79 per cent. These figures are prior to the imposition of the GST. If it is implemented and accelerates the already headlong transference of burden from corporate to personal taxes, then by the end of the decade there will be virtually no contribution from the business sector. We will be witnessing the final and complete triumph of the corporate welfare bums. Is this what Canadians want? We know not, nor think not.

The corporate sector is not paying its fair share. Any fair-minded observer would be unable to avoid that conclusion. Statistics Canada's figures show that 118,162 corporations with total profits of $25 billion paid not a penny in tax in 1987. That represents one-third of our corporations. What we need is a minimum corporate income tax of 20 per cent. Such a tax exists in the United States, the bastion of free enterprise, and it works. Canada needs the same mechanism. The shortfall in revenue from corporations is, of course, one of the imperatives that is increasing the pressure on the deficit, and goading the federal government to dream up such monstrosities as the GST.

In our recommendaton number two we recommend that a minimum corporate income tax of 20 per cent be established and that the share of tax revenue contributed by the corporate sector via the corporate income tax be progressively increased until it approximates that contributed by personal taxes.

This measure alone would go far to re-establishing a healthy equilibrium in the Canadian system of taxation, while providing enough revenue to meet the needs of deficit reduction. The

[*Traduction*]

Si vous regardez ce qui se passe ailleurs dans le monde, vous verrez que leurs expériences ne sont guère rassurantes. Le document de Pennell Kerr, de l'hiver 1990, fait état des expériences de dix pays industrialisés qui ont adopté des taxes semblables à la TPS. Au bout d'environ 17 ans, ces taxes ont, en moyenne, augmenté de 50 p. 100—elles sont passées de 12,5 à 18,75 cents. En Ontario, notre niveau plancher serait de 15 cents, comme je l'ai dit.

Notre politique est énoncée au bas de la page 2. La politique de la Fédération est que les politiques fiscales fédérales et provinciales devraient être fondées sur des impôts progressifs sur le revenu des sociétés et des particuliers afin que la taxation soit répartie de façon équitable.

Il va de soi que nous ne pouvons appuyer la taxe sur les produits et services. Je crois que vous savez probablement ceci, mais il est bon de le répéter, à savoir que le coût estimatif de l'établissement et du maintien de l'appareil administratif requis pour la TPS au cours de ses cinq premières années est de 2,5 milliards de dollars—imaginez le nombre d'affamés que cela nourrirait—et un autre 5 milliards de dollars dans le secteur privé. On économiserait des sommes énormes avec cette approche à la réforme fiscale.

À la page 4, vous trouvez un diagramme qui révèle combien la situation a changé depuis 1950. Cette année-là, la part d'impôt des sociétés représentait 50 p. 100 des recettes fiscales et elle est aujourd'hui de 21 p. 100. À l'inverse, l'impôt sur le revenu des particuliers représentait 50 p. 100 en 1950, mais est à 79 p. 100 aujourd'hui. Ces chiffres précèdent l'imposition de la TPS. Si elle est imposée et qu'elle accélère le transfert déjà amorcé du fardeau fiscal des entreprises vers les particuliers, alors d'ici la fin de la décennie, la part du secteur des affaires sera pratiquement nulle. Nous assisterons au triomphe définitif et total des entreprises fainéantes qui vivent aux crochets de l'État. Est-ce bien cela que veulent les Canadiens? Nous savons et nous pensons que ce n'est pas ça.

Le secteur des entreprises ne paie pas sa juste part. Tout observateur impartial ne pourrait éviter de tirer cette conclusion. Les données de Statistique Canada indiquent que 118 162 entreprises dont les bénéfices totaux s'élevaient à 25 milliards de dollars n'ont pas payé un cent d'impôt en 1987. Cela représente un tiers de nos entreprises. Ce qu'il nous faut c'est un impôt des sociétés minimal de 20 p. 100. Un tel impôt existe déjà aux États-Unis, bastion de la libre-entreprise, et cela marche. Le Canada a besoin d'un mécanisme identique. Le manque à gagner en revenus provenant des entreprises est, bien évidemment, un des facteurs qui accroît impérativement les pressions sur le déficit et qui pousse le gouvernement à imaginer des monstruosités comme la TPS.

Dans notre deuxième recommandation, nous proposons qu'un impôt des sociétés minimal de 20 p. 100 soit établi et que la part de recettes fiscales versée par le secteur des entreprises par l'entremise de l'impôt sur les sociétés soit progressivement augmentée jusqu'à ce qu'elle soit à peu près égale à la part provenant de l'impôt sur les particuliers.

À elle seule, cette mesure aiderait beaucoup à redonner un sain équilibre au régime d'imposition canadien, tout en procurant assez de revenus pour satisfaire le besoin de réduire le

[*Text*]

latter consideration, we have been told often enough by our captains of industry, is necessary to our country's economic well-being. How can any self-respecting member of our business elite quarrel, then, with this equitable and efficient approach?

Furthermore, if the corporate income tax is increased, the dreaded manufacturers' sales tax can be reduced or abolished. We are told this would be a positive step toward our economic well-being.

I would like to deal specifically with the educational sector. I think you very well know, as with other organizations, that of course this tax will become part of our collective bargaining if it is implemented. In other words we will try to make up what the losses would be if the GST were to be implemented.

We have already felt the impact of the Conservative tax policies on our pocketbooks. Like other salaried employees, we have very few of the tax dodges and loopholes available to us that are enjoyed by those who are in a higher income bracket. I now pay one-half of my salary, for example, toward various forms of tax.

If the GST is implemented it will have an inflationary impact. As I have said, workers will try to make up the difference. We will also be faced with the possibility from Michael Wilson of a six-and-five wage-and-price control, which really will be wage controls. The result would be real economic loss to the majority of Canadian wage earners. A recessionary stress would be placed on an economy whose growth is already sluggish.

School boards and institutions face all kinds of cutbacks and are being squeezed already. A wide variety of programs are being cut. They face an accounting nightmare if the GST is imposed. Some educational goods and services will be exempt while others will not. In addition to the increase in costs associated with the 7 per cent GST levy will be the cost involved in administering the tax. The Ottawa-based Ginger Group consultants estimate that a quarter of a billion dollars will be diverted from public schools because of GST-related costs. We cannot afford that. This is not helpful, especially when one considers that the federal fiscal clamp on Established Programs Financing will cost Ontario alone an estimated $2 billion by the end of 1990.

Where will the additional revenue come from to compensate secondary and elementary education for the losses associated with the GST? Jimmy the Greek's odds on this one would be even higher. There is no doubt whatsoever that the property taxpayer will be down-loaded upon, to use the fashionable phrase, one more time. This is already happening to finance the existing educational system. The GST will exacerbate the whole problem.

As an organization, we are told—and there is some confusion—that our conferences, our training workshops at any hotels that we rent, which is a big cost to us because we have a very democratic organization, will also be taxed. No doubt this will create a situation whereby we will have to increase our fees. Our members will be hit in a variety of ways.

[*Traduction*]

déficit. Cette dernière considération, nous ont assez répété les chefs de file de notre industrie, est nécessaire au bien-être économique de notre pays. Comment alors un représentant qui se respecte de notre élite du monde des affaires pourrait trouver à redire à cette approche équitable et efficace?

Par ailleurs, si l'impôt des sociétés est augmenté, la taxe de vente du manufacturier si décriée peut être réduite ou abolie. On nous dit que ce serait un pas sur la voie de notre bien-être économique.

Je voudrais aborder précisément le secteur de l'enseignement. Je crois que vous savez que, comme pour d'autres organismes, cette taxe fera évidemment partie de nos négociations collectives si elle est adoptée. En d'autres mots, nous essaierons de rattraper les pertes qui pourraient résulter de la TPS.

Les politiques fiscales des Conservateurs ont déjà fait sentir leurs effets sur nos porte-monnaie. A l'instar des autres employés salariés, il y a très peu d'abris et d'échappatoires fiscaux dont nous puissions profiter, contrairement aux contribuables qui sont dans une tranche de revenu plus élevée. En ce moment, par exemple, je verse la moitié de mon salaire en taxes de diverses formes.

Si la TPS est appliquée, elle aura un effet inflationniste. Comme je l'ai dit, les travailleurs chercheront à combler la différence. M. Wilson pourrait aussi nous confronter avec un contrôle des prix et des salaires fixé à 5 et 6 p. 100, ce qui reviendrait à contrôler les salaires. Résultat: la majorité des salariés Canadiens subiraient une perte économique réelle. Une pression propice à la récession pèserait contre une économie dont la croissance est déjà léthargique.

Les commissions scolaires et les établissements sont confrontés à toutes sortes de compressions et sont déjà dans l'étau. Une foule de programmes sont supprimés. Leur comptabilité sera un vrai cauchemar avec la TPS. Certains biens et services éducatifs seront exempts, d'autres ne le seront pas. Le coût d'administration de la TPS de 7 p. 100 s'ajoutera à l'augmentation des coûts dus à la TPS. Le groupe de consultants Ginger d'Ottawa estime qu'un milliard et demi de dollars échappera aux écoles publiques par suite de coûts liés à la TPS. Nous ne pouvons nous permettre cela. Cela ne nous aide pas, surtout si l'on considère que l'étau fiscal fédéral sur le financement des programmes établis coûtera à l'Ontario seulement environ 2 milliards de dollars d'ici la fin de 1990.

D'où viendront les revenus additionnels qui combleront les pertes subies par les secteurs de l'enseignement primaire et secondaire à cause de la TPS? Les chances de «Jimmy the Greek» à ce sujet seraient meilleures. Il ne fait aucun doute que l'on tombera une fois encore à bras raccourcis—pour utiliser une expression à la mode—sur le contribuable propriétaire. C'est déjà ce que l'on fait pour financer le système d'enseignement actuel. La TPS exacerbera tout ce problème.

En tant qu'organisation on nous dit—mais une certaine confusion existe—que nos colloques, nos ateliers de formation aux hôtels que nous louons et qui nous coûtent très cher en raison de notre structure très démocratique, seront également taxés. Cela créera sans aucun doute une situation qui nous obligera à accroître nos cotisations. Nos membres seront frappés de diverses façons.

[*Text*]

Students, especially those from lower-income families, will see the cost of attending school rise if the GST appears on the scene. This is a real crime in the year of literacy, which was established by the United Nations. In this year the Conservatives have stated their great concern about literacy and what we have now is a tax on reading. This is a crime. We have a tax on textbooks, magazines, supplies, field trips, special equipment, personal gear, recreation and sports. The school boards will not be able to pay that tax. They are already strapped. The people who will not be able to pay, of course, will be our poorer students. Thus we will suffer as a society, and the poor again will become poorer.

You will see our recommendation at the bottom of page six. On page seven the question of literacy is stressed.

I would also like to add something to illustrate to you how the whole educational system feels. Outside, when we were having our little demonstration, members of the Ontario Federation of Students were represented as were some university professors. I think you have to see that the whole educational community is very much opposed to this measure.

On page seven we try to indicate to you our attempt to raise literacy and the difficulties that this type of tax will place upon us as educators. Again, the Prime Minister himself has expressed concern about the quality of some of the graduates of our school systems when they enter the workforce. He has taken steps to establish the National Task Force on Education, chaired by Douglas Wright. One imagines that Finance Minister Wilson shares the goals of the Prime Minister in establishing such a task force.

Why, then, is the government considering the counterproductive policy of a tax on reading materials? Other nations, some of them Canada's competitors, have taken a much more enlightened approach. For example, Australia and Japan, both of whom have value-added taxes, have applied a zero rating to reading materials.

Even England—hardly the bastion of radicalism—has applied a similar zero rating until 1996, and will review its status at that time. Surely, as we approach the 21st Century and its promise of intense global competition, Canada cannot afford to adopt any measure that will in any way inhibit the potential productivity of its workforce. Taxes on education will do just that. Therefore, the OSSTF recommends that books, magazines and other reading materials be exempted from any application of the GST.

On the next page we talk about the alternatives. We have listed nine, all of which we support. I would particularly like to underline the sixth alternative, which is to restore the progressive rate structure to the income tax system. Each increase of one percentage point in the top rate yields $300 million. Thus an increase of 8 points, raising the top federal rate from 29 per cent to 39 per cent, would result in a revenue gain of $2.4 billion. Each point in the middle-income rate raises an additional

[*Traduction*]

Les étudiants, surtout ceux qui viennent de familles à faible revenu, verront les frais de scolarité augmenter si la TPS apparaît sur la scène. C'est réellement criminel en cette année de l'alphabétisation décrétée par les Nations Unies. Cette année même les Conservateurs se sont dits très inquiets de l'analphabétisme et ce que nous avons maintenant c'est une taxe sur la lecture. C'est criminel. Il y aura une taxe sur les manuels, les revues, les fournitures, les voyages sur le terrain, l'équipement spécial, les effets personnels, les articles de récréation et sportifs. Les commissions scolaires ne pourront pas payer cette taxe. Elles ont déjà les mains liées. Ceux qui ne pourront pas payer, évidemment, seront les étudiants les plus pauvres. Nous en souffrirons comme société et les pauvres s'appauvriront davantage.

Vous trouverez notre recommandation au bas de la page 6. A la page 7, nous insistons sur la question de l'alphabétisation.

Je voudrais ajouter ce qui suit pour vous donner une idée de comment l'ensemble du système d'enseignement se sent. A l'extérieur, lorsque nous tenions notre petite manifestation, il y avait des représentants de la Ontario Students Federation, ainsi que des professeurs d'université. Je crois que vous devez voir que l'ensemble du milieu de l'éducation est opposé à cette mesure.

À la page 7, nous cherchons à vous indiquer comment nous tentons d'élever le degré d'alphabétisation et quelles difficultés ce genre de taxe nous imposera en tant qu'éducateurs. Le premier ministre a lui-même exprimé son inquiétude au sujet de la qualité de certains des diplômés qui sortent de notre système scolaire au moment d'entrer dans la population active. Il a pris des initiatives pour créer le Groupe de travail national sur l'enseignement que préside Douglas Wright. On suppose que le ministre des Finances Wilson poursuit les mêmes objectifs que le premier ministre en établissant ce groupe de travail.

Pourquoi, alors, le gouvernement songe-t-il à adopter une politique «anti-productive» sous la forme d'une taxe sur le matériel de lecture? D'autres pays, dont certains sont les concurrents du Canada, ont adopté une approche beaucoup plus intelligente. L'Australie et le Japon, par exemple, qui ont tous deux des TVA, ont détaxé tout le matériel de lecture.

Même l'Angleterre—pas précisément le bastion du radicalisme—a également détaxé ces biens jusqu'en 1986 et réexaminera la situation à ce moment-là. Le Canada ne peut tout de même pas, à l'approche du XX^{e} siècle et de l'intense concurrence mondiale qu'il nous promet, se payer le luxe d'adopter une mesure qui freinera de quelque façon la productivité de sa population active. Or les taxes sur l'éducation auront exactement cet effet. C'est pourquoi la Fédération recommande que les libres, les revues et autres matériels de lecture ne soient pas assujettis à la TPS.

À la page suivante, nous proposons d'autres solutions. Nous en énumérons neuf et nous les appuyons toutes. Je voudrais en particulier souligner la sixième, consistant à rétablir la progressivité du régime fiscal. Chaque augmentation de un point de pourcentage au sommet produit 300 millions de dollars. Une augmentation de 8 points, en faisant passer le taux d'imposition maximal de 29 à 39 p. 100, produirait des revenus de 2,4 milliards de dollars. Chaque point ajouté au taux des

[*Text*]

$700 million. A two-point rise, bringing this rate from 26 per cent to 28 per cent, would increase revenues by $1.4 billion.

In conclusion, as a Canadian citizen and as an educator, Canadians have always had the perception of fairness in our country, much more so than in the United States or in England. We regard ourselves as living in a much more progressive country. I think that the perception of Canadians of the fairness in this country is being rapidly eroded. It would seem to me that if the Senate were able to block, defeat, kill, or send this bill to the black hole of Calcutta, it would go a long way in showing Canadians that at least one part of our government listens.

Again, I congratulate you for holding these hearings. I can tell you that out there the support is stronger than it was two, three, four or five months ago. It is growing.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I wish to thank the witnesses for their brief. In the time available I wish to ask two specific questions having to do with education. The first concerns your recommendation about reading materials and the zero rate that applies in Britain and other countries. Have either you or the CTF approached the Minister of Finance and the government on this question of literacy and the requirement for an exemption? If so, have you had a direct reply? Do you think that an exemption might come through if the Senate were to press hard for it?

Ms. Barkley: Thank you for that question. It is a very important one. I know that the CTF in particular, which represents us at the federal level, has made all kinds of representations to Michael Wilson and has asked for exemptions as they concern reading material. That has been done and it was refused.

As an organization, we have written numerous letters requesting such anf exemption. I have written several letters myself. To my knowledge, we have received virtually no reply.

Senator Marsden: Do you think there is any hope?

Ms. Barkley: I do. Given the situation in the country at this time, I cannot see how the federal government can do anything but listen. I do not think many Canadians are aware that there is to be a tax on all reading materials, particularly in the schools. As we make more people aware of that, the pressure on the government could, and should, be such that something like this could be turned around.

We are opposed to the whole tax, not just to its effect on the school system. In general, we are opposed to it.

Senator Marsden: You have pointed out, and I am glad you have, the impact that this tax will have on students, particularly on low-income students, many of whom, as other data show, are already likely to be drop-outs for a variety of reasons having to do with being able to obtain materials and so on. Have you calculated the impact on yourselves as professionals,

[*Traduction*]

salariés moyens produit 700 millions de dollars. Une hausse de deux points, faisant passer ce taux de 26 à 28 p. 100, apporterait un surplus de revenus de 1,4 milliard de dollars.

En conclusion, je tiens à dire en tant que citoyenne canadienne et éducatrice, que les Canadiens ont toujours eu l'impression que l'équité était une valeur pour leur pays, beaucoup plus qu'aux États-Unis ou en Angleterre. Nous considérons que nous vivons dans un pays beaucoup plus progressiste. Or j'estime que cette impression d'équité des Canadiens est en train d'être rapidement minée. Il me semble que si le Sénat pouvait bloquer, rejeter, abattre ou renvoyer ce projet de loi dans quelque trou noir perdu, il aiderait énormément les Canadiens à voir qu'au moins une partie de notre gouvernement sait écouter.

Je vous félicite encore d'avoir tenu ces audiences. Je puis vous dire que, dehors là-bas, l'appui est plus fort qu'il l'était il y a deux, trois, quatre ou cinq mois. Il s'amplifie.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, je tiens à remercier la témoin pour son mémoire. Dans le temps que j'ai, je voudrais poser deux questions précises relativement à l'enseignement. La première touche à vos recommandations sur le matériel de lecture et sa non-taxation en Grande-Bretagne et dans d'autres pays. Est-ce que vous-même ou la FCEE ont fait des démarches auprès du ministre des Finances et du gouvernement au sujet de l'alphabétisation et de la demande d'exemption? Dans l'affirmative, avez-vous eu une réponse directe? Croyez-vous qu'une exemption pourrait être accordée si le Sénat en faisait la demande pressante?

Mme Barkley: Merci pour cette question, qui est très importante. Je sais que la FCEE, qui nous représente au niveau fédéral, a fait toutes sortes de démarches auprès de Michael Wilson et a demandé des exemptions relativement au matériel de lecture. Cela a été fait et a été refusé.

En tant qu'organisation, nous avons écrit de nombreuses lettres pour réclamer cette exemption. J'en ai écrites plusieurs moi-même. À ma connaissance, nous n'avons pratiquement reçu aucune réponse.

Le sénateur Marsden: Croyez-vous qu'il y ait un espoir?

Mme Barkley: Je le crois. Vu la situation qui prévaut dans le pays en ce moment, je ne peux pas voir comment le gouvernement fédéral puisse faire autre chose qu'écouter. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de Canadiens qui sachent que tout matériel de lecture sera taxé, surtout dans les écoles. À mesure que nous amenons un plus grand nombre de personnes à en prendre conscience la pression devient plus forte sur le gouvernement et elle pourrait et devrait l'amener à changer d'avis.

Nous sommes opposés à l'ensemble de la taxe, pas seulement à ses effets sur le système d'enseignement. Nous y sommes en général opposés.

Le sénateur Marsden: Vous avez souligné, et j'en suis heureux, les effets de cette taxe sur les étudiants, surtout sur ceux à faible revenu, dont un grand nombre, comme le montrent d'autres données, ont déjà vraisemblablement abandonné leurs études pour diverses raisons ayant trait à la possibilité d'obtenir du matériel et ainsi de suite. Avez-vous calculé l'impact de

[*Text*]

apart from your salaries? I know that a lot of teachers are not provided with all your material by the schools. You do a lot of things on your own. You buy books. You subscribe to periodicals out of your own income. Has any teacher calculated how much of your personal income as teachers you spend on your professional work and what the GST will do to that?

I might add that that will happen to every professional worker. Doctors and dentists will have to pay more, as will others.

Ms. Barkley: I suppose that will affect us in two ways from that point of view. Internally as an organization, our federation would have to pay a tax on all the professional development that we do. As teachers, because of the fantastic changes in education, we spend a lot of our fee income on things like this, resulting in all kinds of members from across the province having to come to Toronto, in our case, to get this type of training. We do a lot of that internally. Of course, teachers do a lot of it on their own externally. They will have to pay a tax on that themselves.

The third way that you did not mention is that school boards often attempt to aid teachers professionally. They, in fact, will be taxed on that as well. What will happen is that the individual teacher will not be able to afford this type of professional aid. The boards will not be able to afford the expense as they have in the past, so that all of this will be cut back. This will result in a deterioration for sure in our very fine educational system.

Senator David: On page six of your brief you state that the Ottawa-based Ginger Group consultants estimate that a quarter of a billion dollars will be diverted from public schools because of GST-related costs. Would it be possible to have this document and send it to the chairman of our committee?

Ms. Barkley: Absolutely.

Senator David: That is a written document, I suppose.

Ms. Barkley: Would you like a copy for each member of the committee?

Senator David: I would like some explanation on the next paragraph, which states that teachers' federations across Canada will have to pay the GST on their fees. Would you give me more of an explanation on this?

Ms. Barkley: This is an area of some confusion for us. Initially, it was indicated to us that all union, federation or association fees would be taxed at the outset. I am not absolutely sure if that is the case. The only thing we know for sure is that conferences and professional development will be taxed. The question of fees has not been clarified totally. It is more our interpretation than an absolute answer. When we wrote this brief initially we were quite sure that the GST was to be placed on the fees. We are not absolutely sure about that right

[*Traduction*]

la TPS sur vous-même en tant que professionnels, mis à part vos salaires? Je sais qu'un grand nombre d'enseignants n'obtiennent pas tout leur matériel des écoles. Vous faites beaucoup de choses vous-même. Vous achetez des livres. Vous vous abonnez à des revues avec vos revenus. Y a-t-il des enseignants qui aient calculé quel pourcentage de votre revenu personnel en tant qu'enseignant est dépensé pour votre travail professionnel, et quel sera l'effet de la TPS à ce sujet?

J'ajouterais qu'il en sera ainsi de tout professionnel. Les médecins et les dentistes devront payer plus, comme les autres.

Mme Barkley: Je suppose que cela nous touchera de deux façons. D'abord à l'interne, en tant qu'organisation, notre fédération aurait à payer une taxe sur tout le développement professionnel que nous faisons. En tant qu'enseignantes et enseignants, compte tenu des profonds changements dans l'enseignement, nous dépensons une bonne partie de nos revenus de cotisation sur des choses de cet ordre, ce qui fait que toutes sortes de membres d'un bout à l'autre de la province doivent venir à Toronto, dans notre cas, pour obtenir ce genre de formation. Nous en faisons beaucoup à l'interne. Mais il est certain que les enseignants en font beaucoup par eux-mêmes, à l'externe. Ils auront à payer eux-mêmes une taxe sur cela.

La troisième façon que vous n'avez pas mentionné est que les commissions scolaires tentent souvent d'aider les enseignants sur le plan professionnel. Ces activités seront taxées également. Ce qui arrivera, c'est que l'enseignant individuel ne pourra se payer ce genre d'aide professionnelle. Les commissions n'en auront pas les moyens non plus comme dans le passé, de sorte que toutes ces activités seront supprimées. Il en résultera sans aucun doute une détérioration de notre excellent système d'enseignement.

Le sénateur David: À la page 6 de votre mémoire, vous affirmez que le groupe de consultants Ginger d'Ottawa estime qu'un quart de million de dollars échappera aux écoles publiques en raison des coûts liés à la TPS. Serait-il possible d'avoir ce document et de le faire parvenir au président de notre comité?

Mme Barkley: Certainement.

Le sénateur David: C'est un document écrit, je suppose?

Mme Barkley: En aimeriez-vous un exemplaire pour chaque membre du comité?

Le sénateur David: Je voudrais des explications au sujet du paragraphe suivant, dans lequel vous dites que toutes les fédérations d'enseignants au Canada devront payer de la TPS sur leurs cotisations. Pouvez-vous me donner des explications à ce sujet?

Mme Barkley: C'est un domaine un peu confus pour nous. Dans un premier temps, on nous a indiqué que toutes les cotisations de syndicat, de fédération ou d'association seraient taxées. Je ne suis pas absolument sûre que tel soit bien le cas. La seule chose dont nous soyons sûrs est que les colloques et ateliers de développement professionnels seront taxés. La question des cotisations n'a pas encore été totalement éclaircie. C'est plus une interprétation de notre part qu'une réponse certaine. Lorsque nous avons écrit ce mémoire, nous étions alors

[*Text*]

now. If that happens, of course we would be mightily concerned. We are hoping that it will not. However, we do not really know at this point in time.

The Chairman: From the information I have, union fees are exempt, but membership fees are taxable. I presume that that will be determined.

Senator David: Could you repeat that, please?

The Chairman: In the legislation union fees are exempt. But memberships that involve some kind of benefit in any way, such as part of a pension or a golf club membership, are all subject to the 7 per cent tax. Whether that means that memberships or fees for teachers' federations will be taxed I am not sure.

Ms. Barkley: You might try to get us an answer to that question, because there is some confusion. My organization would really like to have that information. We receive different information from different people. Possibly you could find out that answer for us.

Mr. Larry French, Legislative Researcher, Ontario Secondary School Teachers' Federation: At this point the Ontario Teachers' Federation is studying the impact of the fee on teachers' federations throughout Ontario and there will be 115,000 members affected. The auditors who are doing this work for the panel, Kerr McGilvray, were in fact the ones who expressed the opinion that our fees would be taxed. Perhaps that is incorrect and there has been a rethinking of the matter. However, they do know that there will be a very measurable impact on our cost of running operations. As Ms. Barkley mentioned, we do offer a great many professional services. We bring a lot of teachers in a province such as Ontario into Toronto for workshops and so on. Everything that we pay for, including airfare, hotels, speakers' fees, we will be paying the GST on. We will be cutting cost fees just like boards of education.

Senator David: It might be in the phrasing of the sentence that is a little confusing.

On the next page you talk about deficit reduction and you give your alternatives for solving this problem, in part. Are these alternatives the result of a forum among the teachers, or is it from the article of Brooks and McQuaig? From where does it come?

Mr. French: We are quoting fairly verbatim from the article by Linda McQuaig. You might remember that she is the one who wrote the book entitled "Behind Closed Doors: An Analysis of the Canadian Tax System". With a colleague, she did a study of the tax system and proposed these alternatives which we have basically lifted from her study. We present them for you.

As Ms. Barkley mentioned, the sixth alternative with respect to restoring progressivity is for us the key issue, along with closing the loopholes.

Senator David: The title of this chapter is "Deficit Reduction: The Alternatives". Upon very rapidly calculating the

[*Traduction*]

convaincus que la TPS frapperait les cotisations. Nous ne le sommes plus aujourd'hui. Si cela arrive, nous serions évidemment très inquiets. Nous espérons que cela n'arrivera pas. Mais nous ne savons pas exactement pour le moment.

Le président: Selon mes informations, les cotisations syndicales sont exemptes, mais les frais d'adhésion sont taxables. Je suppose que cela sera établi.

Le sénateur David: Pourriez-vous répéter cela, je vous prie?

Le président: Dans la loi, les cotisations syndicales sont exemptes. Mais toute adhésion qui comporte des avantages quelconques, par exemple le droit à une pension ou d'autres avantages, par exemple l'adhésion à un club de golf, sont assujettis à la taxe de 7 p. 100. Mais je ne sais pas si les cotisations des membres des fédérations d'enseignants sont taxables.

Mme Barkley: Vous pourriez peut-être essayer de nous trouver une réponse à ce sujet parce qu'une certaine confusion règne. Mon organisation aimerait beaucoup avoir ce renseignement. Chaque personne nous donne des renseignements différents. Vous pourriez peut-être nous trouver la réponse.

M. Larry French, recherchiste en matière de lois, Fédération des enseignants-enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario: En ce moment, notre fédération étudie les effets de la taxe sur les fédérations d'enseignants dans l'ensemble de l'Ontario et il y aura 115 000 membres qui seront touchés. Les vérificateurs qui font ce travail pour le groupe, Kerr McGilvray, sont en fait ceux qui ont émis l'opinion que nos cotisations seraient taxées. C'est peut-être inexact et on s'est peut-être ravisé. Cependant, ils savent que la taxe aura des effets très mesurables sur nos frais d'exploitation. Comme M^me^ Barkley l'a mentionné, nous offrons un grand nombre de services professionnels. Nous faisons venir à Toronto beaucoup d'enseignants dans une province comme l'Ontario pour assister à des ateliers, etc. Tout ce que nous paierons, y compris les billets d'avion, les hôtels, les honoraires de conférenciers, sera soumis à la TPS. Nous devrons réduire nos frais tout comme les commissions scolaires.

Le sénateur David: C'est peut-être le libellé de la phrase qui est un peu déroutant.

À la page suivante, vous parlez de la réduction du déficit et vous donnez d'autres solutions propres à résoudre ce problème en partie. Ces solutions sont-elles le fruit d'un forum d'enseignants ou sont-elles tirées de l'article de Brooks et McQuaig? D'où viennent-elles?

M. French: Nous citons presque textuellement l'article de Linda McQuaig. Vous vous souviendrez peut-être que c'est elle qui a écrit le livre intitulé «Behind Closed Doors: An Analysis of the Canadian Tax System». Elle a étudié le régime fiscal avec un collègue et a proposé ces solutions de rechange que nous avons reprises dans son étude. Nous vous les présentons.

Comme M^me^ Barkley l'a indiqué, la sixième solution relative au rétablissement de la progressivité est pour nous la clé du problème, ainsi que la suppression des échappatoires.

Le sénateur David: Le titre de ce chapitre est: «Deficit Reduction: The Alternatives». En calculant les coûts très rapidement, j'arrive à environ 10,3 milliards de dollars. Nous

[*Text*]

costs I arrive at about $10.3 billion. Thus we need about another $26 billion to try to eliminate the annual deficit.

Mr. French: No, that is not right. If you look at the fine print of the argument you will see that you do not need as much revenue, because by not bringing in the GST you are avoiding some of the things that we talked about in the presentations earlier on. I am talking about tax credits for poor people. You will not have to provide another $5 billion if you do not bring in the GST, and if you exempt the federal products from the sales tax the revenue need drops by a couple of billion dollars. All through there are savings because you are not bringing in sales taxes and getting alternative forms of revenue through the progressive income tax.

Senator David: You had your own alternatives to these alternatives so that your results are better.

Mr. French: It should be a zero-sum accounting at that point.

Senator David: How can you say on page eight that the government should clamp down on tax cheaters for a saving of $3 billion? If they are cheaters, they are unknown. How can you put a figure on the amount that their cheating represents?

Mr. French: We feel that this is one of the most productive areas to examine. Revenue Canada has itself published its productivity on audits. For every dollar spent on an audit it reaps $17 in recaptured taxes. This is tremendously productive. We extrapolated from what it does to what it could do if it increased its auditing. We feel that $3 billion is realistic.

Senator David: Do you have a document on this?

Mr. French: We could certainly get it.

Senator David: Could you send it to us?

Mr. French: Certainly.

The Chairman: The tax cheaters are the ones from whom we might learn something.

Senator Simard: Mr. Chairman, I would like to indicate the difficulty that senators will have in arriving at a decision to kill this bill. I know what I will do. However, we continue to look at your concerns and possibly accept some amendments which would correct a very difficult situation for groups such as yours.

However, the difficulty is this. We heard in New Brunswick last week from the Minister of Finance in that province that his government will lose $24 million, because up until January they were accustomed to applying the 11 per cent tax on 13.5 per cent. Come January 1 it will only be on 7 per cent. Even with a wider base they will lose $24 million. I say that it is fine for the citizens of New Brunswick; the New Brunswick government can find other ways or perhaps cut their expenditures. We heard that. Are you using that example to say that this

[*Traduction*]

avons donc besoin d'un autre 26 milliards pour tenter de supprimer le déficit annuel.

M. French: Non, cela n'est pas exact. Si vous examinez le raisonnement en détail, vous verrez que vous n'avez pas besoin d'autant de revenus parce qu'en n'imposant pas la TPS vous évitez certaines des choses dont nous avons parlé plus tôt dans les mémoires. Je parle de crédits d'impôt pour des pauvres. Vous n'aurez pas à trouver un autre 5 milliards si vous n'adoptez pas la TPS; et si vous n'assujettissez pas les produits fédéraux à la taxe les besoins en revenus diminuent d'environ deux milliards de dollars. Tout compte fait, vous économiserez parce que vous n'imposez pas de taxes de vente et que vous percevez d'autres formes de revenus grâce à la progressivité du régime fiscal.

Le sénateur David: Vous aviez vos propres solutions de rechanges à ces solutions-là, de sorte que vos résultats sont meilleurs?

M. French: Ce devrait être la comptabilité d'une somme nulle à ce moment-là.

Le sénateur David: Comment pouvez-vous affirmer, à la page 8, que le gouvernement devrait sévir contre ceux qui se soustraient à l'impôt en vue de récolter 3 milliards de dollars? Si ce sont des tricheurs, ils sont inconnus. Comment pouvez-vous mettre un chiffre sur le montant que représente les sommes non déclarées?

M. French: À notre avis, c'est l'un des domaines les plus productifs à examiner. Revenu Canada a lui-même publié les résultats de ses vérifications. Pour chaque dollar dépensé sur une vérification, il récupère 17 dollars en impôt. C'est extrêmement productif. Partant de ce que ces vérifications donnent, nous avons extrapolé ce qu'elles pourraient donner si elles étaient plus nombreuses. Nous estimons que le chiffre de 3 milliards de dollars est réaliste.

Le sénateur David: Avez-vous un document sur cela?

M. French: Nous pourrions certainement l'obtenir.

Le sénateur David: Pourriez-vous nous l'envoyer?

M. French: Certainement.

Le président: C'est des tricheurs que nous pourrions apprendre quelque chose.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, j'aimerais vous indiquer la difficulté que les sénateurs auront à en arriver à décider de bloquer ce projet de loi. Moi, je sais ce que je vais faire. Cependant, nous continuons à prendre en compte vos préoccupations et à, possiblement, accepter certains amendements qui corrigeraient une situation très difficile pour des groupes comme le vôtre.

Cependant, la difficulté est la suivante. Nous avons entendu au Nouveau-Brunswick la semaine dernière, du ministre des Finances de cette province, que son gouvernement perdra 24 millions de dollars parce que, jusqu'à janvier, ils avaient l'habitude d'appliquer la taxe de 11 p. 100 sur 13,5 p. 100. À compter du 1er janvier, ce sera sur 7 p. 100 seulement. Même avec une assiette plus grande, ils perdront 24 millions. Je dis que cela est bien pour les citoyens du Nouveau-Brunswick; le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut trouver d'autres

[*Text*]

new thing will compound the exclusivity? Here is the Minister of Finance saying that for everyone else, we would be better off. If they pay less tax to the provincial government, that means that the prices are lower.

The United Steelworkers said that this act will be very visible and will cover a much wider spectrum of services. They said that it would be so visible that the government would have to think twice before making it 8 per cent or 9 per cent. You are saying the opposite here. How can we reconcile these discrepancies? I am using only two examples here and perhaps I could use another one.

Some of your colleagues in New Brunswick or elsewhere—and some today—said, "Let us do away with all the consumption tax and have just a flat-rate income tax." Yesterday in Montreal we heard people saying that it will affect the economy. We do not disagree with him, but Professor Fortin proposes the opposite. He says, "Let us do away with all income tax and have one consumption tax." I want to get your comments on that. Perhaps you could also tell me—if you know the answer—how much you think each Ontario resident paid in 1989 for this invisible tax. I know what the figures are, but perhaps you can tell us. I think that much of the opposition to the proposed GST is because people do not realize that they are paying many hundreds of dollars a year.

Mr. French: You are raising some serious points. Probably Ms. Barkley will also want to comment on them.

The great thing about progressive income tax is that the provinces are hooked into the income tax rate. As the federal income tax goes up—certainly in Ontario—the provincial income tax goes up at the same time, so the revenue shortfall is compensated in that way.

The other thing that helps is that the federal government will no longer be as revenue poor as it is now. If it increases these other forms of revenue, then it can help out with the transfer payments it is cutting back on. Ontario is into a shortfall of $2.2 billion this year because the feds are putting a squeeze on the provincial government. That amount shrinks all the way down to the classroom.

We mentioned Mr. Blenkarn, the gouge-and-screw tax, and the fact that it would be very visible. If people know what is happening, it will be fairly honest. However, I do not think it will be. I think people will estimate how much of their small enterprise gross sales are—that is, the corner store, and so on—and they will just pay it in on an estimated basis. They will put a sign up in the store that will inform customers that they are paying so much in goods and services tax, so it will not be the kind of visible thing on the sales slip that people

[*Traduction*]

façons, ou peut-être couper ses dépenses. Nous avons entendu cela. Est-ce que vous vous servez de cet exemple pour dire que cette nouvelle chose ajoutera à l'exclusivité? Nous avons le ministre des Finances qui dit que pour tous les autres, nous nous en tirerions mieux. S'ils payent moins de taxes au gouvernement provincial, cela signifie que les prix sont plus bas.

Les Métallurgistes unis ont dit que cette loi sera très visible et qu'elle portera sur une gamme de services beaucoup plus vaste. Ils ont dit qu'elle serait tellement visible que le gouvernement devrait y réfléchir à deux fois avant de l'établir à 8 p. 100 ou à 9 p. 100. Ici, vous dites le contraire. Comment pouvons-nous réconcilier ces deux positions opposées? Maintenant, je ne me sers que de deux exemples et peut-être que je pourrais en employer un autre.

Certains de vos collègues au Nouveau-Brunswick ou ailleurs—et certains aujourd'hui—on dit: «Laissons de côté la taxe à la consommation et établissons plutôt un taux uniforme d'impôt sur le revenu.» Hier, à Montréal, nous avons entendu des gens dire que cela aura des répercussions sur l'économie. Nous ne sommes pas en désaccord avec lui, mais le professeur Fortin propose le contraire. Il dit: «Laissons de côté tout impôt sur le revenu et établissons plutôt une seule taxe à la consommation.» J'aimerais obtenir vos observations à cet égard. Peut-être pourriez-vous aussi me dire—si vous en connaissez la réponse—combien vous pensez que chaque résident de l'Ontario a payé en 1989 pour cette taxe invisible. Je sais quels sont ces chiffres, mais peut-être pouvez-vous nous les dire. Je crois qu'en majeure partie, l'opposition à la TPS proposée est due au fait que les gens ne réalisent pas qu'ils payent plusieurs centaines de dollars par année.

M. French: Vous soulevez des questions sérieuses. M^me^ Barkley voudra probablement aussi faire ses observations à leur égard.

Ce qu'il y a de bien au sujet de l'impôt progressif sur le revenu, c'est que les provinces sont à la remorque du taux d'imposition. Au fur et à mesure qu'augmente le taux d'impôt fédéral—sûrement en Ontario—le taux d'impôt sur le revenu provincial augmente du même coup, ce qui fait que le manque à gagner en revenu est compensé de cette façon.

Une autre chose qui aide est que le gouvernement fédéral ne sera pas aussi pauvre qu'il l'est maintenant en matière de revenus. S'il augmente ses autres formes de revenu, il peut aider au niveau des paiements de transferts qu'il coupe actuellement. L'Ontario a un manque à gagner de 2,2 milliards de dollars cette année parce que le fédéral réduit sa contribution au gouvernement provincial. Ce montant est réduit tout le long de la filière jusqu'aux salles de cours.

Nous avons mentionné, monsieur Blenkarn, la «taxe de pillage et sévices» et le fait qu'elle serait très visible. Si les gens savent ce qui se passe, elle sera relativement équitable. Cependant, je ne crois pas qu'elle le sera. Je crois que les gens évalueront le total brut des ventes et leur petite entreprise—c'est-à-dire le magasin du coin, et ainsi de suite—et qu'ils la paieront sur ce montant approximatif. Ils mettront une affiche dans le magasin qui informera les clients qu'ils payent tel montant en taxe sur les produits et services, ce qui fait qu'elle ne sera pas le genre de chose aussi visible sur le reçu de caisse que les gens

[*Text*]

imagined it would be, where they would be hounded by every transaction.

Outside, in the demonstration that Ms. Barkley referred to, Pierre Burton spoke. Pierre Burton is familiar to us all. I would say that he is probably Canada's most popular and successful author. He is not a low-income earner. He pleaded for a restoration of progressivity into our taxation system—an end to sales tax and progressivity. He said that people like himself, with a sense of fair play, will be glad to pay, based on their income, if they are given a chance to do so. There are a lot of fair-minded Canadians with higher incomes who will be glad to share the burden a bit more than they are now rather than this frantic pursuit of loopholes in order to protect themselves.

Senator Simard: I have another question.

The Chairman: We have now gone over for seven minutes. The chairman was very indulgent because—

Senator Simard: You see, they do not want to hear those contradictions. They will not even allow you to answer all of my questions. I had one question. How much did each Ontario resident pay in FST in 1989?

Mr. French: The provincial sales tax?

Senator Simard: In the present system, yes, on the FST.

Mr. French: Federal sales tax?

Senator Simard: Yes.

Mr. French: I am not sure. We do pay a provincial sales tax which reads probably in the neighbourhood of $3 billion or $4 billion a year.

Senator Simard: In 1989 each resident of Ontario paid $850; and for an average family it was $1,700. That is why people do not really mind.

The Chairman: Now that Senator Simard has that on the record I am sure he will be happy. We will now hear from Senator Robertson.

Senator Simard: He does not want to be reminded of that.

The Chairman: We heard those figures right across Canada; we are glad to get the Ontario figure.

Senator Simard: You seem to forget the point.

Senator Robertson: I have been going over the exemptions again that I did not find in the act and they make for interesting reading. Almost all of the issues that you raised are discussed here in the exemptions section. I want to clarify a point and I will leave you to the read the exemptions, because many of those issues that you raised are exempt as identified in the act.

The previous witness—and I believe you may have referred to it—referred to where the educational supply is made by provincial or trade associations. Many of those training courses are exempt. I believe the previous witness seemed to indicate that they were not exempt; for example, the training supplied by a trade union. They are in the exemption section under sec-

[*Traduction*]

l'imaginaient, c'est-à-dire qu'ils auraient été hantés à chaque transaction.

À l'extérieur, dans la démonstration à laquelle M^me^ Barkley faisait allusion, Pierre Burton a pris la parole. Nous connaissons tous Pierre Berton. Je dirais qu'il est probablement l'écrivain qui connaît la plus grande popularité et le plus grand succès au Canada. Il n'est pas une personne a faible revenu. Il a plaidé en faveur du rétablissement de la progressivité dans notre système d'impôt—la fin pour la taxe de vente et la progressivité. Il a dit que des gens comme lui, avec le sens du «fair play», seront heureux de payer selon leurs revenus si on leur en donne la chance. Il y a beaucoup de Canadiens soucieux d'équité, qui font des salaires élevés, qui seront heureux d'assumer une part un peu plus grosse du fardeau qu'ils ne le font maintenant plutôt que de chercher comme des forcenés des échappatoires pour se protéger.

Le sénateur Simard: J'ai une autre question.

Le président: Nous avons fait sept minutes. Le président a été très indulgent parce que—

Le sénateur Simard: Vous voyez, ils ne veulent pas entendre ces contradictions. Ils ne vous laisseront pas répondre à toutes mes questions. J'avais une question. Combien chaque résident de l'Ontario a-t-il payé en TFV en 1989?

M. French: La taxe de vente provinciale?

Le sénateur Simard: Dans le système actuel, oui, en TFV.

M. French: Taxe fédérale de vente?

Le sénateur Simard: Oui.

M. French: Je ne suis pas sûr. Nous payons une taxe provinciale de vente qui se situe probablement aux alentours de 3 milliards ou de 4 milliards de dollars par année.

Le sénateur Simard: En 1989, chaque résident de l'Ontario a payé 850 $; et pour une famille moyenne, cela a été 1 700 $. Voilà pourquoi les gens ne s'en font pas vraiment.

Le président: Maintenant que le sénateur Simard a vu à ce que cela soit consigné officiellement, je suis sûr qu'il sera heureux. Maintenant, nous allons entendre le sénateur Robertson.

Le sénateur Simard: Il ne désire pas qu'on le lui rappelle.

Le président: Nous avons entendu ces chiffres d'un bout à l'autre du Canada; nous sommes heureux d'obtenir les chiffres pour l'Ontario.

Le sénateur Simard: Vous semblez oublier la raison de cela.

Le sénateur Robertson: J'ai encore revu les exonérations que je n'ai pas trouvées dans la Loi, et elles sont particulièrement intéressantes à lire. Presque toutes les questions que vous avez soulevées sont exposées ici, dans la section des exonérations. J'aimerais clarifier un aspect et je vous laisserai lire les exonérations, parce que plusieurs des aspects que vous avez soulevés sont exonérés tels qu'identifiés dans la Loi.

Le témoin précédent—et je pense que vous y avez peut-être fait allusion—a parlé du cas où la matière éducative est fournie par des associations provinciales ou professionnelles. Plusieurs de ces cours de formation sont exonérés. Je crois que le témoin précédent indiquait qu'ils n'étaient pas exonérés; par exemple, la formation fournie par un syndicat. Elles sont dans

[*Text*]

tion 6 as are a lot of the other exemptions that you have mentioned. You might want to review the exemptions. We are all concerned about students. I have no idea what it costs in Ontario for a student to attend university or a higher education training facility. For example, a student would need an income of, say, $10,000 to accommodate university or higher education training. We will use that because the figure follows easily. You can upgrade it or downgrade it, whichever you need to do, quite easily. Would a $10,000 income for a student see him through a university year, for example?

Ms. Barkley: Certainly not in Toronto. If you just take the living costs of housing and food in Toronto, it would not be possible. Conceivably, it would be possible in some of our community colleges in the rural areas.

Senator Robertson: I will go with my $10,000 model, if I may, concerning university residences or rents. You mentioned that the rents are high in Toronto, and I understand that. I put a modest figure of $300 a month on that, which is $3,600 a year. Even if it were double that, that is all exempt. Your basic groceries—even if he or she just paid $50 a week—would be another $2,500 a year, and they are also exempt.

Municipal transport, prescription drugs, eyeglasses—you name it—even if a student paid $1,000 a year on that sort of thing, are all exempt. Taking into account my $10,000 model, so far we have spent $7,100. If the tuition were $1,000, we are then up to $8,100, and that is all exempt.

If you were just trying to get by on $10,000, that would leave you $1,900. The rest so far is totally exempt. If you paid your 7 per cent on that, you would be paying $133 and the minimum rebate would be $190.

Ms. Barkley: I would have to take some exceptions to those numbers. For example, I just found out from one of my colleagues behind me that in Guelph, which is not in Toronto—and it is more expensive there—the tuition alone is $7,500 a year. That is for tuition alone. Then you add any form of rent—and no one gets rent for $300 unless ten people live together. You did not deal with the very major cost of university: All of the learning materials I mentioned, all of the textbooks and reading material.

Senator Robertson: Not as long as they are supplied at the university for courses in the university.

Ms. Barkley: The problem is that the universities are in the same squeeze as individuals: They cannot afford it.

Senator Robertson: You are talking about exemptions. These are all exempt from the GST.

Ms. Barkley: Learning materials are not; textbooks are not.

[*Traduction*]

la section des exonérations, à l'article 6, comme plusieurs des autres exonérations. Nous sommes tous préoccupés par les étudiants. Je n'ai aucune idée de ce qu'il en coûte en Ontario pour un étudiant qui fréquente l'université ou un établissement de formation de niveau supérieur. Par exemple, un étudiant aurait besoin d'un revenu de, disons, 10 000 $ pour se permettre une formation universitaire ou supérieure. Nous nous servirons de ce montant parce qu'il est facile à suivre. Vous pouvez l'augmenter ou le réduire, selon ce que vous voulez faire, très facilement. Est-ce qu'un revenu de 10 000 $ pour un étudiant lui serait suffisant pour un an d'université, par exemple?

Mme Barkley: Certainement pas à Toronto. Si vous prenez seulement le coût de la vie à Toronto, le logement et la nourriture, cela serait impossible. En revanche, cela pourrait être possible dans certains de nos collèges communautaires en région rurale.

Le sénateur Robertson: Je reviens à mon modèle de 10 000 $, si vous le permettez, en ce qui concerne les résidences universitaires ou les loyers. Vous avez mentionné que les loyers sont élevés à Toronto, et je comprends cela. Je fixe un motant modeste de 300 $ par mois comme loyer, ce qui représente 3 600 $ par année. Même s'il était le double, il est complètement exonéré. Vos provisions alimentaires de base—même si il ou elle payait à peine 50 $ par semaine—représenteraient un autre 2 500 $ par année, et elles sont aussi exonérées?

Le transport municipal, les médicaments sous ordonnance, les lunettes—et j'en passe—même si un étudiant payait 1 000 $ par année pour ce genre de chose, elles sont toutes exonérées. Si nous appliquons mon modèle de 10 000 $, jusqu'à présent, nous avons dépensé 7 100 $. Si les frais de scolarité étaient de 1 000 $, nous en serions à 8 100 $, et tout cela est exonéré.

Si vous ne disposez que de 10 000 $, cela vous laisserait 1 900 $. Jusqu'à présent, le reste est entièrement exonérée. Si vous payiez 7 p. 100 sur cela, vous paieriez 133 $, et le remboursement minimal serait de 190 $.

Mme Barkley: Je ne suis pas d'accord avec certains de ces chiffres. Par exemple, je viens d'apprendre d'un de mes collègues derrière moi qu'à Guelph, qui n'est pas à Toronto—et c'est plus dispendieux là-bas—les frais de scolarité sont de 7 500 $ par année à eux seuls. Je répète, à eux seuls. Ensuite, si vous ajoutez une forme quelconque de loyer—et personne ne paie 300 $ de loyer à moins que dix personnes ne vivent ensemble. Vous n'avez pas touché les coûts les plus importants de l'université: toute la matière didactique que j'ai mentionnée, tous les manuels et les ouvrages écrits.

Le sénateur Robertson: Non, pas dans la mesure où ils sont fournis à l'université pour des cours à l'université.

Mme Barkley: Le problème, c'est que les universités sont aussi serrées financièrement que les individus: elles ne peuvent pas se le permettre.

Le sénateur Robertson: Vous parlez d'exonérations. Ce sont là toutes des choses qui sont exonérées de la TPS.

Mme Barkley: Les instruments didactiques ne le sont pas, les manuels ne le sont pas.

[*Text*]

Senator Robertson: Oh, yes; as long as you get them inside the university environment. It is the same thing for schools and high schools.

The Chairman: As long as they are provided by the university.

Senator Robertson: Yes.

Ms. Barkley: Here is the point.

The Chairman: Let us make the point clearer. If the university provides them, or if a school board gives free scibblers they are not taxable. But university students pay for tax on their books.

Ms. Barkley: He is right.

Senator Robertson: I will come back to that.

Ms. Barkley: In all honesty, he is right. We were talking to the Canadian Teachers' Federation's lawyer last week and we tried to deal specifically with that problem, which is being exacerbated because of the cutbacks generally in education, particularly at the university level. At the level that I represent, even there more and more students are buying more and more of the reading material and all of their periodicals and magazines.

Senator Robertson: Oh, yes, if they are bought outside they are taxed.

Ms. Barkley: Yes, and that is happening more and more.

Senator Robertson: But if they buy them inside they are exempt.

What I am suggesting with my model—and you can run over it again if you want to—is that most of the things students buy are tax exempt. I know I have run out of my time, Mr. Chairman, but I should like you to tell me what is not exempt, and I will get back to you.

Ms. Barkley: All kinds of things are not exempt. For a university student, fast food is not exempt. Many textbooks and many reading materials are not exempt. Field trips and all these kind of things have to be paid for by someone. It used to be paid for by the school boards. More and more now it is being paid for by individuals, and increasingly so. But they are not exempt, no.

The Chairman: Honourable senators, I want to take this opportunity to thank our witnesses. They have certainly broadened our education.

Ms. Barkley: I thank you once again for having us.

The Chairman: The next group of witnesses is from the Niagara Falls Visitor and Convention Bureau.

May I welcome Mrs. Ev McTaggart, President; and Mr. Denis Stefaniuk, General Manager, Niagara Falls Visitor and Convention Bureau.

Our general procedure is to have you introduce yourselves and present your brief. The tighter that you can make your

[*Traduction*]

Le sénateur Robertson: Oh oui; dans la mesure où vous les achetez à l'intérieur du milieu universitaire. C'est la même chose pour les écoles et les écoles secondaires.

Le président: Dans la mesure où ils sont fournis par l'université.

Le sénateur Robertson: Oui.

Mme Barkley: Voilà le fond de la question.

Le président: Mettons les choses plus au clair. Si l'université les fournit, ou si un conseil scolaire donne gratuitement des blocs-notes, ceux-ci ne sont pas taxables. Mais les étudiants universitaires payent la taxe sur leurs livres.

Mme Barkley: Il a raison.

Le sénateur Robertson: Je reviendrai à cela.

Mme Barkley: Honnêtement, il dit la vérité. La semaine dernière, nous parlions avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et nous avons essayé de traiter spécifiquement de ce problème, qui est en train d'être aggravé en raison des coupures générales dans le monde de l'instruction, et particulièrement au niveau universitaire. Au niveau que je représente, même là, un nombre croissant d'étudiants achètent de plus en plus de leurs ouvrages écrits et la totalité de leurs périodiques et revues.

Le sénateur Robertson: Ah oui, s'ils sont achetés à l'extérieur, ils sont taxés.

Mme Barkley: Oui, et cela se produit de plus en plus.

Le sénateur Robertson: Mais s'ils les achètent à l'intérieur, ils sont exonérés.

Ce que je veux démontrer avec mon modèle—et vous pouvez le revoir encore si vous le voulez—c'est que la plupart des choses que les étudiants achètent sont exonérées de la taxe. Je sais que je n'ai plus de temps, monsieur le président, mais j'aimerais que vous me disiez ce qui n'est pas exonéré, et je vous répondrai.

Mme Barkley: Ce ne sont pas toutes les sortes de choses qui sont exonérées. Pour un étudiant à l'université, les repas-minute ne sont pas exonérés. Plusieurs manuels et plusieurs ouvrages de lecture ne sont pas exonérés. Les excursions et tout ce genre de choses doivent bien être payés par quelqu'un. Avant, cela était payé par les conseils scolaires. De nos jours, un nombre croissant de ces activités sont payées par les particuliers, et cela ne cesse d'augmenter. Mais elles ne sont pas exonérées, non.

Le président: Honorables sénateurs, j'aimerais saisir cette occasion pour remercier nos témoins. Ils ont certainement élargi nos connaissances.

Mme Barkley: Je vous remercie encore de nous avoir reçus.

Le président: Le groupe suivant de témoins représente le Visitor and Convention Bureau de Niagara Falls.

Je suis heureux d'accueillir M^me^ Ev McTaggart, présidente; et M. Denis Stefaniuk, directeur général, Visitor and Convention Bureau de Niagara Falls.

Selon notre procédure générale, vous devez vous présenter et déposer votre mémoire. Plus votre exposé est concis, meilleures

[*Text*]

presentation, the better the questions usually are. We leave it to you. We have half an hour for each witness.

Mrs. Ev McTaggart, President, Niagara Falls Visitor and Convention Bureau: Mr. Chairman, and honourable senators, I am the President of the Convention Bureau of Niagara Falls, Canada. Sitting beside me is Mr. Denis Stefaniuk, our General Manager. There may be times, especially in the question period, when I will need to defer to Mr. Stefaniuk's ultimate wisdom.

We understood that because we submitted our brief early, and had had a response that it was received, you would have had our brief much earlier. In fact, when we arrived today we were asked for copies of our brief so that you could be given it. I hope that everyone has had a chance to have a look at it.

The Chairman: We have your briefs here.

Mrs. McTaggart: Thank you.

On behalf of the Niagara Falls, Canada, Visitor and Convention Bureau, the tourism industry association in the city of Niagara Falls, I thank you for this opportunity to express the industry's views concerning Bill C-62, the proposed goods and services tax.

Our bureau represents an industry which provides the major economics for a city of 72,000 permanent inhabitants. An economic impact study published in March of 1988 and prepared by a consulting team led by the Economic Planning Group of Canada, shows that tourism, in a single year, generated a visitor expenditure in excess of $504 million, provided direct employment for 11,828 persons, and produced an additional 16,109 jobs throughout the province. Niagara Falls' visitors generated more than $117 million in tax revenues for the federal treasury, in excess of $49 million for the provincial treasury, and almost $20 million for the City of Niagara Falls.

It seems to us, then, that any move that might detrimentally affect visitor spending, employment and tax revenues of such large proportions in a single community deserves the serious attention of legislators.

Certain economic factors, high interest rates, the relative worth of the Canadian dollar to its U.S. counterpart, the threat and fear of a recession and, indeed, the threat of higher costs to the consumer, which would result from the GST, are all contributing to a significant slow down in the tourism industry now during the peak of the 1990 season.

I might add at this point, although it is not in my written remarks, that I have in front of me the slow down actually started in the first two months of last year. Fear of a recession certainly was a big contributing factor.

The federal ministries of Finance, Revenue and Tourism are telling us that consumer products will reflect a decline in prices following the implementation of the GST and removal of the

[*Traduction*]

sont les questions habituellement. Je vous laisse le choix. Nous avons une demi-heure par témoin.

Mme Ev McTaggart, présidente, Visitor and Convention Bureau de Niagara Falls: Monsieur le président et honorables sénateurs, je suis la présidente du Convention Bureau de Niagara Falls, Canada. À mes côtés, M. Denis Stefaniuk, notre directeur général. Il pourra y avoir des occasions, particulièrement pendant la période des questions, où je devrai m'en remettre à la sagesse de M. Stefaniuk.

Étant donné que nous avons soumis notre mémoire tôt et que nous avons reçu une réponse selon laquelle il avait été reçu, nous avions pensé que vous l'auriez obtenu beaucoup plus tôt. En fait, lorsque nous sommes arrivés aujourd'hui, on nous a demandé des exemplaires de notre mémoire de façon qu'on puisse vous le donner. J'espère que tout le monde a eu une chance d'y jeter un coup d'œil.

Le président: Nous avons vos mémoires ici.

Mme McTaggart: Merci.

Au nom du Visitor and Convention Bureau de Niagara Falls, Canada et de l'association de l'industrie touristique à la ville de Niagara Falls, je vous remercie de nous accorder cette occasion d'exprimer l'opinion de notre industrie en ce qui concerne le projet de loi C-62, la taxe sur les produits et services proposée.

Notre bureau représente une industrie qui est un facteur économique déterminant pour une ville de 72 000 résidents permanents. Une étude d'impacts économiques publiée en mars 1988, qui avait été faite par une équipe de conseils dirigée par le Economic Planning Group of Canada, démontre que le tourisme, en une seule année, a généré plus de 504 millions de dollars en dépenses des visiteurs, donné de l'emploi direct à 11 828 personnes et produit 16 109 autres emplois supplémentaires à l'échelle de la province. Les visiteurs à Niagara Falls ont produit plus de 117 millions de dollars sous forme de revenus fiscaux pour le Trésor fédéral, plus de 49 millions de dollars pour le Trésor provincial, et presque 20 millions de dollars pour la ville de Niagara Falls.

Il nous semble donc que toute mesure pouvant avoir des effets néfastes sur des dépenses des visiteurs, de l'emploi et des revenus fiscaux d'une telle ampleur dans une seule localité mérite l'attention sérieuse des législateurs.

Certains facteurs économiques, les taux d'intérêt élevés, la valeur relative du dollar canadien par rapport au dollar américain, la menace et la crainte d'une récession et, de fait, la menace de coûts plus élevés pour le consommateur qui découleraient de la TPS, sont tous des facteurs qui contribuent à un ralentissement important dans l'industrie du tourisme à cette époque-ci, la haute saison de 1990.

J'aimerais ajouter ici, bien que cela ne fasse pas partie de mes remarques écrites que je tiens devant moi, que ce ralentissement a commencé de fait au cours des deux premiers mois de l'an dernier. La crainte d'une récession en a certainement été un facteur déterminant.

Les ministères fédéraux des Finances, du Revenu et du Tourisme nous disent que les produits à la consommation connaîtront une baisse de prix à la suite de la mise en œuvre de la

[*Text*]

present 13.5 per cent manufacturers' sales tax. The manufacturer, on the other hand, seems to be telling us something different. A survey by *Small Business Magazine* published in March 1990 shows that manufacturers expect the GST will force them to increase prices, with the average increase being 3.6 per cent. They cite as the cause the increased administrative burden.

While the ministries that I have referred to a moment ago would make it appear that Canadians and visitors to Canada will realize some substantial price reductions from the removal of the manufacturers' sales tax, the fact is that this reduction will be applied only at the manufacturing level and will certainly not be 13.5 per cent of the overall previous cost after all mark-ups are added. GST applied at the wholesale and retail levels will not reduce consumer prices at all.

The fact is that the GST will only serve to inflate prices. Employees, the overwhelming majority of Canadian consumers, faced with paying a goods and services tax will demand higher wages, and thus the cost of doing business escalates; consequently, so does the price of consumer goods.

To think that this scenario will not take place is, in our submission, pure folly. Insist, if you will, that the prices and costs of manufactured goods will go down, but please keep in mind that the proposed GST will be applied to numerous services which had not previously been subjected to any similar tax. The fact is, the consumer will be expecting to pay more and will demand more. If you have doubts about escalation in the cost of living, how, then, can the government predict increased tax revenues from the GST as compared to the MST? Who, in fact, will provide those increased revenues?

We recognize that the government does not have enough revenues to cover its disbursements. The cost of servicing the national debt loan makes that conclusion very clear, but introducing a form of taxation that will reduce consumer spending and deter foreign visitors from supporting our economy would appear to be bad judgment.

Major suppliers of foreign visitors, most particularly from the United States, have made it adequately clear that they will reject Canada in favour of other destinations as a direct result of the GST.

That is not just me speaking. We have letters from tour operators in the United States who say very clearly that Canada will be a hard sell. Those threats have been clearly stated by the two major U.S. based organizations representing the tourism industry: The National Tour Association and the American Bus Association. In another aside, I should like to tell you that the National Tour Association has actually sent a legislative alert to all of its members. Additionally, individual member companies of those two organizations have clearly spelled out the dire consequences of the GST.

True, the government has made some minor concessions. It has been announced that the GST paid for accommodation by

[*Traduction*]

TPS et du retrait de la taxe sur les ventes des fabricants de 13,5 p. 100. Les fabricants, en revanche, semblent nous dire quelque chose de différent. Une enquête faite par le *Small Business Magazine* dont les résultats ont été publiés en mars 1990 démontre que les fabricants s'attendent à ce que la TPS les force à augmenter leurs prix, l'augmentation moyenne prévue étant de 3,6 p. 100. Ils attribuent cette augmentation à l'augmentation du fardeau administratif.

Bien que les ministères que j'ai mentionnés il y a quelques instants essaient de faire croire que les Canadiens et les visiteurs au Canada profiteront de réductions de prix importantes en raison du retrait de la taxe sur les ventes des fabricants, le fait est que cette réduction ne s'appliquera qu'au niveau de la fabrication, et qu'elle ne représentera certainement pas 13,5 p. 100 du coût global antérieur après l'addition de toutes les marges bénéficiaires. La TPS appliquée au niveau du gros et du détail ne réduira pas du tout les prix à la consommation.

Le fait est que la TPS ne servira qu'à gonfler les prix. Les employés, c'est-à-dire la grande majorité des consommateurs canadiens, pris à payer une taxe sur les produits et services, exigeront des salaires plus élevés et, par conséquent, il en coûtera plus cher pour faire affaire, ce qui, en retour, fera monter le prix des biens à la consommation.

Penser que ce scénario ne se produira pas est, de notre avis, pure négligence. Vous pouvez toujours affirmer que les prix et les coûts des biens fabriqués baisseront, mais n'oubliez pas que la TPS proposée s'appliquera à plusieurs services qui étaient auparavant exonérés de toute taxe semblable. Le fait est que le consommateur s'attendra à payer plus cher, et il exigera davantage. Si vous avez des doutes quant à l'augmentation du coût de la vie, comment se fait-il que le gouvernement puisse prédire que la TPS fera augmenter ses revenus fiscaux par comparaison à la TVF? Qui, de fait, sera la source de ces revenus augmentés?

Nous reconnaissons que le gouvernement n'a pas assez de revenus pour couvrir ses déboursés. Les frais du service de la dette nationale rendent cette conclusion évidente, mais l'implantation d'une forme de taxe qui réduit les dépenses des consommateurs et empêche les visiteurs étrangers de soutenir notre économie semble plutôt mal inspirée.

Les principaux fournisseurs de nos visiteurs de l'étranger, et particulièrement ceux des États-Unis, ont indiqué assez clairement qu'ils favoriseront d'autres destinations au détriment du Canada directement à cause de la TPS.

Il n'y a pas que moi qui tienne ces propos. Nous avons des lettres d'organisateurs de voyages des États-Unis qui affirment clairement que le Canada sera une destination difficile à vendre. Ces menaces ont été clairement énoncées par deux organismes américains importants représentant l'industrie du tourisme: la National Tour Association et la American Bus Association. Entre parenthèses, j'aimrais vous dire que la National Tour Association a effectivement envoyé une alerte législative à tous ses membres. En outre, les sociétés membres de ces deux organismes ont décrit clairement les conséquences néfastes de la TPS.

Il est vrai que le gouvernement a fait quelques compromis mineurs. Il a été annoncé que la TPS payée pour l'héberge-

[*Text*]

both individuals and groups will be rebated on application. The fact is that in Niagara at least only 28 cents out of every dollar is spent on accommodation. Another 72 cents is allocated to food and beverage, retail purchases, entertainment and other related expenditures. Who can honestly think that there will not be a negative reaction to a new tax on 72 per cent of visitor generated expenditures from foreign visitors?

The tourism industry is, by and large, an industry of small, independent business people. Only a handful fall into the category of national or multi-national corporations. The large nationals and multi-nationals probably have administrative forces sufficiently large to absorb the additional administrative burdens of the GST. They have them already in place and at their disposal. But what of the small business?

In Ontario the tourist facility or service operator is already engaged, first, collecting income tax at source and remitting the same to the federal government. Second, paying the employer's portion of unemployment insurance premiums and remitting both employer's and employee's portion to Ottawa. Third, paying the employer's portion of Canada Pension Plan contributions and remitting both employer's and employee's portions. Fourth, collecting and remitting a health tax in Ontario. Fifth, paying and remitting a workmen's compensation premium for employees. Finally, we are now faced with collecting and remitting still another form of tax, the GST.

We have to remember in this instance that a lot of tourism operators, particularly in our part of the world, are very small business operators. Worse, the GST is a paperwork nightmare. Most tourism operators may have to hire additional staff just to deal with the GST.

We are already reported to be less than competitive with our U.S. counterparts, and that is a significant disadvantage to us owing to our strategic location on the Canada-U.S. border. Our Canadian pricing policies are already keeping U.S. visitors away and causing Canadian visitors to seek refuge from higher prices in the United States.

This information was provided to us by the Ontario Travel Monitor, a publication put out by the Ministry of Tourism of Ontario.

Considering that our gasoline prices are up about double the U.S. level; that our prepared food prices—that is restaurant meals—are compared in just about the same way; our accommodation prices exceed those of our neighbours by at least 25 per cent; and that our retail prices for raw food materials, automobiles, clothing, furniture, appliances, and so on, are all substantially higher, where would you rather travel? Would you choose Niagara Falls and Buffalo; New York, with their factory outlet malls, TOPS Grocery Stores, "half price" gasoline and other bargains, or would you decide to stay in

[*Traduction*]

ment, tant par des particuliers que par des groupes, sera remboursée sur demande. Le problème est que, à Niagara à tout le moins, seulement 28 cents par dollar dépensé sont consacrés à l'hébergement. Les 72 autres cents sont consacrés aux aliments et aux boissons, aux achats au détail, aux divertiseements et à d'autres dépenses connexes. Qui penserait honnêtement qu'une nouvelle taxe sur 72 p. 100 des dépenses faites par des visiteurs de l'étranger n'aura aucune conséquence négative?

Dans une grande mesure, le tourisme est une industrie composée de petits entrepreneurs indépendants. Très peu font partie de la catégorie des sociétés nationales ou multinationales. Les grosses compagnies nationales et multinationales disposent probablement de services administratifs assez importants pour absorber le fardeau administratif supplémentaire que représente la TPS. Ces effectifs sont déjà en place et à leur disposition. Mais que dire de la petite entreprise?

En Ontario, l'exploitant d'une installation ou d'un service destiné au touriste doit d'abord s'astreindre à prélever l'impôt sur le revenu à la source et à le remettre au gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il doit payer la portion de l'employeur des primes d'assurance-chômage et remettre cette portion, de même que celle de l'employé, à Ottawa. Troisièmement, il faut payer la portion de l'employeur des contributions au Régime de pensions du Canada et remettre tant la portion de l'employeur que celle de l'employé. Quatrièmement, il faut prélever et verser une taxe d'assurance-santé en Ontario. Cinquièmement, il faut payer et remettre une prime pour les accidents du travail pour les employés. En dernier lieu, nous devons prélever et verser encore une autre forme de taxe, la TPS.

Nous devons nous souvenir que, dans le cas qui nous occupe, bon nombre des exploitants de l'industrie du tourisme, particulièrement dans notre coin du monde, sont de très petits entrepreneurs. Et, ce qui est encore plus grave, la TPS est un véritable cauchemar de paperasserie. La plupart des exploitants de l'industrie du tourisme pourraient avoir à engager du personnel supplémentaire à la seule fin d'administrer la TPS.

On nous considère déjà comme étant moins concurrentiels que nos homologues américains, et cela est un désavantage important pour nous, en raison de notre emplacement stratégique sur la frontière canado-américaine. Nos politiques canadiennes d'établissement des prix tiennent déjà les visiteurs américains à l'écart et force les touristes canadiens à se protéger de ces prix élevés aux États-Unis.

Ces renseignements nous ont été fournis par le Ontario Travel Monitor, une publication du ministère du Tourisme de l'Ontario.

Étant donné que nos prix de l'essence sont parfois le double de ceux qu'on pratique aux États-Unis, que nos prix des aliments préparés—c'est-à-dire les repas au restaurant—se comparent à peu près de la même façon, que nos prix d'hébergement sont supérieurs à ceux de nos voisins d'au moins 25 p. 100 et que nos prix au détail des ingrédients alimentaires, des automobiles, des vêtements, des meubles, des appareils ménagers et ainsi de suite sont tous beaucoup plus élevés, où préféreriez-vous voyager? Choisiriez-vous Niagara Falls ou Buffalo (New York), avec leurs centres commerciaux de magasins

[*Text*]

Canada? The answer seems obvious. Close to 44 per cent—2.9 million—of the visitors who come to Niagara Falls are from Ontario. They will be going somewhere else to shop, I think.

Canada appears to be headed for economic disaster. Ontario's Durham County, for example, reported just this week a 60 per cent increase over the previous year in applications for social assistance. The reports attribute this increase to unemployment and earning levels below the poverty level. How, then, can the government justify placing the tourism industry, one of Canada's largest employers and its second largest earner of foreign revenues in jeopardy? Can we afford, in view of our debt, to create greater unemployment and greater reliance on publicly-funded social assistance?

Mr. Chairman, among these guidelines given to us prior to this appearance, was one which requested alternate financial solutions. We do not pretend to be expert financiers nor economists; that is not our role, but there are some layman's common sense suggestions and thoughts that we should like to place before you.

Imagine for a moment that you have no money, then you manage to scrape together a few dollars to feed your children. As you leave your house for the supermarket, a canvasser for a good cause comes knocking on your door for a donation. Do you feed your kids or do you give to charity? Any decent parent would obviously feed the kids. Charity, as it is said, begins at home. Why is it then, when Canada is "broke" and ridden with debt, that we are forgiving debts owed to us and not tempering our giving in the form of foreign aid?

In our estimation, it does not take extensive or sophisticated training in economics to recognize that a solid economy is based on a high level of employment which enables spending, and in turn, brings about ongoing support of the private sector as well as the public purse.

The Auditor General's 1989 report states that:

> If . . . a government . . . wishes to maintain approximately the same level of programs and services, it has only two options. It can increase taxes. Or, it can attempt to deliver the same level of programs and services—but more efficiently.

The alternative then, to the GST is simple in our view: Cut out the spending that we cannot afford; stop the giving and the forgiving and the wastes that are perennially reported by the Auditor General of Canada; and collect the taxes that are provided for by existing legislation.

[*Traduction*]

d'usine, leurs magasins d'alimentation TOPS, leur essence «à moitié prix» et leurs autres rabais, ou décideriez-vous de rester au Canada? La réponse semble évidente. Près de 44 p. 100—soit 2,9 millions—des visiturs qui viennent à Niagara Falls sont de l'Ontario. Je pense qu'ils iront ailleurs pour magasiner.

Le Canada semble se diriger vers un désastre économique. Prenons par exemple le comté de Durham en Ontario, où l'on signalait cette semaine une augmentation de 60 p. 100 par rapport à l'année précédente au niveau des demandes d'aide sociale. Les rapports attribuent cette augmentation au chômage et aux taux de rémunération inférieurs au seuil de la pauvreté. Comment, dans un contexte, le gouvernement peut-il justifier de placer l'industrie du tourisme, l'un des plus gros employeurs au Canada et sa deuxième plus importante source de devises étrangères, dans une position aussi désavantageuse? Pouvons-nous nous permettre, compte tenu de notre dette, de créer un chômage accru et d'augmenter notre dépendance par rapport à une aide sociale qui s'alimente à même les fonds publics?

Monsieur le président, parmi les lignes directrices qu'on nous a remises avant notre parution, il y en avait une qui demandait d'autres solutions financières. Nous ne prétendons pas être des financiers ni des économistes experts; cela n'est pas notre rôle, mais même le profane peut avoir des suggestions et des idées issues du bon sens que nous aimerions vous présenter.

Imaginez un instant que vous êtes sans le sou, puis que vous réussissez à mettre la main sur quelques dollars pour nourrir vos enfants. Au moment où vous sortez de chez vous pour aller au supermarché, un démarcheur pour une bonne cause cogne à votre porte pour vous solliciter un don. Allez-vous donner à une œuvre de charité ou nourrir vos enfants? Tout parent qui se respecte n'hésiterait pas à nourrir ses enfants. Comme on le dit, charité bien ordonnée commence par soi-même. Comment se fait-il, alors, si le Canada «n'a plus un rond» et qu'il est criblé de dettes, que nous faisons grâce des dettes qu'on nous doit et que nous ne maîtrisons pas notre élan charitable au chapitre de l'aide à l'étranger?

À notre avis, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation approfondie ou perfectionnée en économique pour reconnaître qu'une économie solide est fondée sur un taux d'emploi élevé qui permet de dépenser, ce qui, à son tour, enrichit tant le secteur privé que le secteur public.

Dans son rapport 1989, le Vérificateur général affirme que:

> Si . . . un gouvernement . . . désire maintenir approximativement le même niveau de programmes et de services, deux options seulement s'offrent à lui. Il peut augmenter les taxes. Ou il peut tenter d'administrer le même niveau de programmes et services—mais plus efficacement.

Selon nous, la solution de rechange à la TPS est simple: Coupons les dépenses que nous ne pouvons nous permettre, arrêtons de donner et de faire grâce, de même que le gaspillage dont le Vérificateur général du Canada fait état année après année, et percevons les taxes prévues au titre des lois en vigueur.

[*Text*]

Just as an example, the Auditor General's report noted that a loophole in the Excise Tax Act costs the government an estimated $300 to $350 million each year. That is just one of the examples that the Auditor General cites. We have to encourage small businesses to expand, to thrive, to grow and to employ more people instead of burying them under bureaucratic paperwork and cost loads. We also need to create more employment and reap the tax benefits.

Mr. Chairman and honourable senators, we are glad to have had this opportunity to appear before you to have voiced our concerns and our views on the detrimental effects of the GST. We thank you for your patience and your attentiveness to our remarks.

I would now be pleased to attempt to answer any of your questions or to enter into any discussion that you might wish to initiate.

The Chairman: Perhaps I could make a comment at the moment. In my opinion, Canada's greatest employment potential is probably in the tourist industry. We have a lot to offer in this country. We seem to be passing up that opportunity. Certainly people that I have talked to have said—not only because of the GST but also because of our high costs, especially for fuel and accommodation and meals—that they much prefer to travel elsewhere. I am talking now of Canadians. I live in Saskatchewan. Thousands of our people went to Niagara Falls, but they are now going to Las Vegas because it is much cheaper. In making that comment I have to agree that the government, in adding to the burden, is certainly discouraging what could be a lucrative export and employment-generating opportunity for the country.

Mrs. McTaggart: I wish to reply to what you just said. Over the past three years the federal government has also cut spending on tourism by 50 per cent. That in itself is a big folly and will probably have an effect on tourism revenues in Canada as a whole, not just in Niagara Falls, over the next couple of years.

Senator Robertson: Thank you for coming this afternoon. I want to deal with Durham County first. Where is Durham County? I am not from Ontario.

Mrs. McTaggart: It is east of Toronto.

Senator Robertson: Is it very far away?

Mrs. McTaggart: In the Oshawa-Pickering area.

Senator Robertson: Do you know what the rate of unemployment was in Durham county a year or two years ago?

Mrs. McTaggart: I do not at this point know. However, I could certainly find out for you.

Senator Robertson: My comment is that if it is that close to Toronto—namely, near Oshawa—where you have been experiencing a low rate of unemployment for the last few

[*Traduction*]

Seulement à titre d'exemple, le rapport du Vérificateur général indiquait qu'un échappatoire dans la *Loi sur la taxe d'accise* coûterait au gouvernement entre 300 et 350 millions de dollars par année approximativement. Cela n'est qu'un des exemples cités par le Vérificateur général. Nous devons encourager la petite entreprise à s'agrandir, à être prospère, à croître et à embaucher davantage d'employés plutôt que de l'enterrer sous la paperasserie bureaucratique et les frais généraux qui y sont associés. Nous devons par ailleurs créer encore plus d'emplois et en retirer les avantages fiscaux.

Monsieur le président et honorables sénateurs, nous sommes heureux d'avoir eu cette occasion de nous présenter devant votre comité pour faire entendre nos préoccupations et nos opinions sur les effets néfastes de la TPS. Nous vous remercions de votre patience et de l'attention avec laquelle vous avez suivi nos observations.

Je serais maintenant heureuse de tenter de répondre à toutes vos questions ou de participer à tout débat que vous pourriez vouloir amorcer.

Le président: Peut-être que pour l'instant, je pourrais faire un commentaire. À mon avis, le plus gros potentiel d'emploi au Canada est probablement dans le tourisme. Nous avons beaucoup à offrir dans ce pays. Nous semblons rater cette occasion. Sûrement, les gens à qui j'ai parlé ont dit—et non seulement en raison de la TPS uniquement, mais aussi à cause de nos coûts élevés, particulièrement l'essence, l'hébergement et les repas— qu'ils préfèrent de loin voyager ailleurs. Et je parle de Canadiens. Je vis en Saskatchewan. Des milliers de nos résidents sont allés à Niagara Falls; maintenant, ils vont à Las Vegas parce que c'est beaucoup moins cher d'y aller. En faisant mon commentaire, je dois convenir que le gouvernement, en ajoutant au fardeau, est sûrement en train de décourager une activité qui aurait pu être une exportation lucrative et génératrice d'emplois pour le pays.

Mme McTaggart: J'aimerais répondre à ce que vous venez de dire. Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral a aussi réduit ses dépenses de 50 p. 100 dans le domaine du tourisme. En soi, c'est un geste déraisonné qui aura probablement des répercussions sur les revenus au Canada dans son ensemble au titre du tourisme, et non pas seulement à Niagara Falls, au cours des deux prochaiens années à peu près.

Le sénateur Robertson: Merci d'être venus cet après-midi. J'aimerais que nous parlions du comté de Durham. Où est le comté de Durham? Je ne suis pas de l'Ontario.

Mme McTaggart: C'est à l'est de Toronto.

Le sénateur Robertson: Est-ce que c'est très éloigné?

Mme McTaggart: C'est dans la région d'Oshawa-Pickering.

Le sénateur Robertson: Savez-vous ce qu'était le taux de chômage dans le comté de Durham il y a un an ou deux ans?

Mme McTaggart: Pour l'instant, je ne le sais pas. Cependant, je pourrais certainement le trouver pour vous.

Le sénateur Robertson: Mon intervention est que si cet endroit se trouve près de Toronto—plus précisément, près d'Oshawa—où vous avez connu un faible taux de chômage au

[*Text*]

years, a slight down turn would increase the applications for social assistance significantly. However, I wish to turn to tourism. I do not know the answer to this, but you have been doing some research. Are there any other countries that provide a rebate for tax and accommodation?

Mrs. McTaggart: There are some other countries that do provide tax on goods that have been purchased within the country, but the general experience is—and we certainly have that in Ontario with the retail sales tax, which is rebatable for non-residents—that the rebate procedures are so complicated that people would just as soon forget about it.

Senator Robertson: In terms of accommodation, I think we are the only country.

Mrs. McTaggart: We are the only ones on accommodation. In Niagara Falls a great deal of our industry is based on group travel from the United States and from other countries. As a general rule, a group buys a package. Right now the government is saying that individual travellers can be rebated on accommodation and on souvenirs that they buy within Canada for export to other countries. Although we were promised that it would be looked at seriously, apparently there is at this moment no rebate on the other portion of the group tour, which is food, beverages, and attractions, which certainly makes up a sizeable portion of any group operator's tour.

Senator Robertson: So each area is specifically designated.

I asked this question this morning of people from the city. The Canadian Tourism Research Institute of the Conference Board of Canada compared the tourism industry now with no GST to the tourism industry with the GST. They had some rather significant findings, and I will mention a few. They say that in 1991 they are suggesting there will be a small drop, but even in 1991 this rather prestigious group is saying that 71,000 new jobs will be created. They say that in 1992 the growth rate will recover and it will be higher than it would have been without the GST with 80,000 new jobs, and, in 1993, they say that there will be 160,000 new jobs.

Do you accept the study done by the Conference Board of Canada?

Ms. McTaggart: We have in our hands a report prepared by Pennell, Kerr that shows that tourism revenues will probably drop until 1994. The Conference Board of Canada is dealing with realities. In the tourism industry, we are not dealing with realities; we are dealing with the perception of Canada as an expensive place to visit. If our prospective visitors perceive Canada as an expensive place to visit, then they will not come.

Senator Robertson: It will be interesting to see whose studies are accurate.

[*Traduction*]

cours des quelques dernières années, un léger ralentissement causerait une augmentation importante des demandes d'aide sociale. Cependant, j'aimerais que nous passions maintenant au tourisme. Je ne connais pas la réponse à la question, mais vous avez fait des recherches. Y a-t-il d'autres pays qui offrent un remboursement pour les taxes sur l'hébergement?

Mme McTaggart: Il y a quelques autres pays qui remboursent la taxe prélevée sur les produits qui ont été achetés à l'intérieur du pays, mais, dans l'ensemble—et nous offrons certes cela en Ontario avec la taxe de vente au détail qui est remboursable pour les non-résidents— les procédures de remboursement sont tellement compliquées que les gens préfèrent laisser tomber.

Le sénateur Robertson: En ce qui concerne l'hébergement, je crois que nous sommes le seul pays.

Mme McTaggart: Nous sommes les seuls pour l'hébergement. Niagara Falls, notre industrie compte en grande partie sur les voyages collectifs en provenance des États-Unis et d'autres pays. Règle générale, il s'agit d'un groupe qui achète un forfait. Pour l'instant, le gouvernement dit que les voyageurs individuels peuvent obtenir la ristourne des taxes prélevées sur l'hébergement et sur les souvenirs qu'ils achètent au Canada pour les exporter dans d'autres pays. Bien qu'on nous ait fait la promesse que cela serait étudié sérieusement, il semblerait, jusqu'à présent, qu'aucune ristourne ne s'appliquera à l'autre portion du voyage organisé, c'est-à-dire les aliments, les boissons et les divertissements, qui constituent pourtant une portion appréciable du forfait de n'importe quel exploitant de voyages organisés.

Le sénateur Robertson: Donc, chaque domaine est désigné spécifiquement.

J'ai posé cette question ce matin à des gens de la ville. L'Institut canadien de recherche sur le tourisme du Conference Board of Canada a comparé l'industrie du tourissme d'aujourd'hui, sans TPS, à l'industrie du tourisme avec la TPS. Ils ont obtenu des résultats plutôt significatifs, et j'en mentionnerai quelques-uns. Ils affirment qu'en 1991, il y aura un léger ralentissement, mais que même en 1991, toujours selon ce groupe plutôt prestigieux, 71 000 nouveaux emplois seront créés. Ils disent en outre qu'en 1992, le taux de croissance se rétablira et qu'il sera plus élevé qu'il ne l'aurait été sans la TPS, avec 80 000 nouveaux emplois et, en 1993, ils affirment qu'il y aura 160 000 nouveaux emplois.

Acceptez-vous cette étude faite par le Conference Board of Canada?

Mme McTaggart: Nous avons en main un rapport établi par Pennell, Kerr qui montre que les revenus baisseront probablement jusqu'en 1994 dans l'industrie du tourisme. Le Conference Board of Canada ne s'attache qu'à la réalité. Dans l'industrie du tourisme, il n'y a pas que la réalité; nous devons faire face à la perception selon laquelle le Canada est un endroit dispendieux à visiter. Si nos visiteurs éventuels considèrent que le Canada est un endroit dispendieux, ils n'y viendront pas.

Le sénateur Robertson: Il sera intéressant de constater laquelle de ces études est juste.

[*Text*]

Ms. McTaggart: We can only go by what we hear from our group tour operators in the U.S. and tour operators from Europe. We in Niagara Falls not only get people staying overnight, we also get the daytrippers from Buffalo and Toronto who are visiting from other countries. The people who will probably be the hardest hit will be the food and beverage industry as well as the attractions industry, because neither will be rebatable, and they are the people who do the most business in Niagara Falls.

Senator Marsden: On this question raised by Senator Robertson, one could cite any number of authorities. If one seriously questions the government's assumption about the increase in the cost of living, then the claims that are made are unrealistic. I would like to commend the witnesses for relying on the evidence received from their tour operators, because that is where the data should come from. We can quote sources that state things will get much worse, and the government side can quote sources that things will get much better, however, you are the people who are actually experiencing it on a daily basis and it seems to me that is the evidence that should remain on the record.

Ms. McTaggart: While the Conference Board may be telling us how good things will be by 1994, quite a few of our businesses may not be in business by 1994.

Senator Doyle: Thank you for your interesting presentation. Is there any new general form of taxation which you think would be more acceptable in this country than the GST?

Ms. McTaggart: Our opening remarks made it fairly clear that we felt that cutting out the wastage would be preferable to putting on any new tax, and that is our position.

Senator Doyle: I heard that, but I wondered about the question of a new tax because you did not mentioned it. Is there any new tax that you can think of other than adjusting existing rates?

Ms. McTaggart: The GST will be applied to most items, many of which were not taxed before, and then a provincial tax will be added on top of that. We feel that the GST will be inflationary. Perhaps what we should do in addition to cutting out the wages would be to look to some form of integrated tax which would cut down the administrative burden and much of the double taxation.

Senator Doyle: Do you think there is enough wastage and enough inefficiency in the tax system at the three levels to provide any revenue that would be needed if we cancelled the MST and still leave something over to reduce the deficit?

Ms. McTaggart: When I was preparing for my appearance here, I did refer to the Auditor General's Report for 1989. It is

[*Traduction*]

Mme McTaggart: Nous ne pouvons nous fier qu'à ce que nous entendons des exploitants de voyages organisés des États-Unis et aux exploitants de voyages organisés de l'Europe. Nous, à Niagara Falls, ne recevons pas seulement les gens qui viennent passer une nuitée, mais aussi ceux qui viennent passer une journée en provenance de Buffalo et de Toronto, et qui sont des visiteurs provenant d'autres pays. Les gens qui seront probablement frappés le plus durement seront les membres de l'industrie des produits alimentaires et des boissons, de même que les membres de l'industrie des divertissements, et aussi parce que ce sont les industries qui sont les plus occupées à Niagara Falls.

Le sénateur Marsden: En ce qui concerne la question posée par la sénatrice Robertson, on pourrait citer un certain nombre d'autorités. Si l'on met en doute sérieusement l'hypothèse gouvernementale concernant l'augmentation du coût de la vie, les affirmations correspondantes ne sont pas réalistes. J'aimerais faire l'éloge des témoins qui se sont fondés sur la contribution des exploitants de voyages organisés parce que c'est d'eux que ces données devraient provenir. Nous pouvons citer des sources qui affirment que les choses s'aggraveront beaucoup, et le gouvernement peut citer des sources qui disent que les choses s'amélioreront beaucoup; cependant, vous êtes les gens qui vivent de fait la situation quotidiennement et il me semble que c'est votre contribution qui devrait être consignée officiellement au procès-verbal.

Mme McTaggart: Bien que le Conference Board puisse nous dire à quel point les choses iront bien en 1994, il est possible que bon nombre de nos entreprises ne soient plus en affaires en 1994.

Le sénateur Doyle: Merci beaucoup pour votre exposé intéressant. Y a-t-il une forme quelconque de nouvelle taxe qui, d'après vous, serait plus acceptable dans ce pays que la TPS?

Mme McTaggart: Nos propos d'ouverture indiquaient relativement clairement que nous pensons qu'il serait mieux de mettre fin au gaspillage que de mettre sur pied une forme quelconque de nouvelle taxe, et c'est cela qui est notre position.

Le sénateur Doyle: J'ai bien compris cela, mais je me posais cette question sur une nouvelle taxe parce que vous ne l'aviez pas mentionné. Pourriez-vous penser à une nouvelle taxe quelconque plutôt que d'avoir recours à l'ajustement des taux actuels?

Mme McTaggart: La TPS s'appliquera à la plupart des choses, plusieurs d'entre elles étant exonérées de toute taxe auparavant, et une taxe provinciale viendra s'ajouter à cela à la fin du compte. Nous croyons que la TPS sera inflationnaire. Peut-être que, en plus d'éliminer les gaspillages, nous pourrions étudier une forme quelconque de taxe intégrée qui réduirait le fardeau administratif et la double taxation en bonne partie.

Le sénateur Doyle: Trouvez-vous qu'il y a suffisamment de gaspillage et suffisamment d'inefficacité dans le système fiscal, aux trois niveaux, pour qu'on puisse en tirer les revenus dont on aurait besoin si nous annulions la TVF, tout en disposant d'un excédent pour réduire le déficit?

Mme McTaggart: Lorsque je me préparais pour cette audience, j'ai consulté le rapport du Vérificateur général pour

[*Text*]

a very thick book, but I only quoted one specific incident in there. I did not go to the considerable time of totalling up all the incidences of waste the Auditor General showed in that thick document. I would be very interested in knowing what the total would be. In fact, I went to the Auditor General's Report in the first place to try to find out what the total waste is.

Senator Doyle: There are certainly spectacular expenses in that report. We used to call them horror stories. Yet my recollection of certain Auditor General's reports is that, if everything mentioned had been avoided, they might have saved millions, hardly billions. What we would like to be able to take back with us is the message that is the GST is cut out and removed, but that there is an alternative which will be productive enough to do those various things, because I am sure you will agree that we cannot go on with a deficit situation which is eating up 30 per cent of our revenue just to pay interest.

The Chairman: Senator Doyle, I do not know whether we can expect the witness to respond to that, unless she wishes to.

Senator Doyle: I know.

The Chairman: You are expressing an opinion which is fine.

Senator Bosa: The tourism sector has been in a deficit position for a great number of years meaning that Canadians spend a lot more Canadian dollars outside of Canada than foreigners spend in Canada. I would like to ask the witness if, when the Canadian dollar was a 65 cents over the American dollar, whether the trend had changed; and how long has this decline of tourism in Canada been experienced as the Canadian dollar nudged ahead gaining parity with the U.S. dollar?

Ms. McTaggart: There had been a steady growth in the tourism industry in Ontario, which is what we have been concentrating on in our submission, for about six years. The decline started in the first two months of 1989.

Senator Bosa: Is that attributed to the increase in the value of the Canadian dollar vis-a-vis the American dollar?

Ms. McTaggart: It certainly would have something to do with that. We feel it also has something to do with the fact that the federal government's advertising and promotion program for tourism to Canada has been cut drastically. Participation in trade shows, both group trade shows and individual shows, has been cut. The actual moneys allocated to advertising have been cut. That certainly is not helping anything.

Senator Bosa: Did the FTA have any negative impact on the tourism industry?

Ms. McTaggart: I cannot answer that from the Niagara Falls point of view. We are so close to the border that we are competing on a day-to-day basis with the U.S. We are in a unique position. We are sitting right across the border from a

[*Traduction*]

1989. C'est un rapport très volumineux, mais je n'en ai cité qu'un passage spécifique. Je n'ai pas pris le temps considérable qu'il aurait fallu pour faire le total de toutes les occurrences de gaspillage que le Vérificateur a montrées dans ce document volumineux. Je serais très intéressée de connaître ce total. De fait, j'ai d'abord et avant tout consulté le rapport du Vérificateur général pour essayer de trouver le total du gaspillage.

Le sénateur Doyle: Nul doute qu'il y a des dépenses spectaculaires énoncées dans ce rapport. Nous avions l'habitude de les appeler les histoires d'horreur. Pourtant, d'après ce que je me souviens de certains rapports du Vérificateur général, si l'on avait évité tout ce qui était mentionné, on aurait épargné des millions de dollars, et non pas des milliards. Ce que nous aimerions rapporter avec nous, c'est le message que la TPS est bloquée et retirée, mais qu'il y a une solution de rechange qui sera suffisamment productive pour faire toutes ces choses diverses, parce que je suis convaincu que vous conviendrez que nous ne pouvons continuer à vivre avec un déficit auquel nous devons consacrer 30 p. 100 de nos revenus seulement pour en payer les intérêts.

Le président: Sénateur Doyle, je ne sais pas si nous devons nous attendre à ce que le témoin réponde à cela, à moins qu'elle ne souhaite le faire.

Le sénateur Doyle: Je sais.

Le président: Vous exprimez une opinion, ce qui est bien.

Le sénateur Bosa: Le secteur du tourisme est déficitaire depuis plusieurs années, c'est-à-dire que les Canadiens dépensent beaucoup plus de dollars canadiens à l'extérieur du Canada que les étrangers dépensent au Canada. J'aimerais demander au témoin si, lorsque le dollar canadien était à 65 cents et plus par rapport au dollar américain, si la tendance avait changé; et combien de temps ce déclin du tourisme au Canada se faisait sentir au fur et à mesure que le dollar canadien remontait, cran par cran, vers la parité avec le dollar américain?

Mme McTaggart: Nous avions connu une croissance soutenue dans l'industrie du tourisme en Ontario, et c'est à cet aspect que nous nous sommes attachés dans notre mémoire, pendant six ans environ. Le ralentissement s'est amorcé au cours des deux premiers mois de 1989.

Le sénateur Bosa: Cela est-il attribué à l'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain?

Mme McTaggart: Cela n'est certes pas étranger à la situation. Nous pensons également que cela découle du fait que le gouvernement fédéral a coupé de façon draconienne son programme de publicité et de promotion du tourisme au Canada. La participation aux salons commerciaux, tant collectifs qu'individuels, a aussi été coupée. Les fonds alloués à la publicité ont été coupés. Sûrement, cela n'aide en rien.

Le sénateur Bosa: L'entente sur le libre-échange a-t-il eu une incidence négative sur l'industrie du tourisme?

Mme McTaggart: Je ne saurais répondre à cette question du point de vue de Niagara Falls. Nous sommes tellement proches de la frontière que nous sommes en concurrence quotidienne avec les États-Unis. Nous sommes dans une position unique.

[*Text*]

country that has lower wages, less taxation, and what can we do? At the present time, our residents of the Niagara area get up early in the morning to drive over to the U.S. to gas up their cars. We are seriously concerned because in 1991 there will be an extra 7 per cent and, by golly, if it was declining in 1989 and it is declining again in 1990, what are we going to be faced with in 1991?

Senator Bosa: Does the U.S. government spend any money in advertising for its tourism industry outside of the U.S., or do any of the states such as New York State?

Ms. McTaggart: Our intelligence is that many of the southern states in particular have been increasing their tourism budgets.

The Chairman: Thank you very much, Ms. McTaggart and Mr. Stefaniuk. You represent a very important part of the Canadian scene and your observations have to be taken seriously.

I would now call representatives of the Periodical Marketers of Canada. Mr. Ray Argyle, Executive Director, and Mr. Jack Sharpiro, Vice-President of Public Affairs are our witnesses. This gives me an opportunity to acknowledge Mr. Shapiro who I knew when he lived in Regina. It is only our regret that you do not live there anymore.

Mr. Jack Shapiro, Vice-President, Public Affairs, Periodical Marketers of Canada: My regret as well, Mr. Chairman.

The Chairman: Our procedure, as you have heard, is to ask you to speak to your brief and condense it if you can and leave yourself open to questions.

Mr. Ray Argyle, Executive Director, Periodical Marketers of Canada: Mr. Chairman, I will support your introduction of Mr. Shapiro by indicating, as you have said, that he is a native of Saskatchewan. He is also the owner of the Regina News Limited and the Midwest News Company in Saskatoon. We furnished you with a written brief on June 20 and you also have a copy of an oral statement which Mr. Shapiro prepared for this afternoon. Because you have that in front of you, he will review it. He will not read all of it, but he will cover the main points.

Mr. Shapiro: Mr. Chairman and honourable members of the committee, on behalf of the Periodical Marketers of Canada we wish to thank your committee for giving us this opportunity to express our concerns regarding the proposed GST. As you will be aware from the brief which our organization has submitted, PMC represents 31 geographical wholesalers of paperback books and magazines serving more than 23,000 retailers arcross Canada.

In appearing before your committee today, Mr. Chairman, we would like to take the opportunity of enlarging upon one or two points in our original brief. In addition, we will be pleased to answer any questions which any of you may have.

[*Traduction*]

Nous sommes tout juste de l'autre côté de la frontière avec un pays où les salaires sont moins élevés, il y a moins de taxes, et que pouvons-nous faire? Pour l'instant, nos résidents de la région de Niagara se lèvent tôt le matin pour aller faire le plein d'essence aux États-Unis. Nous sommes gravement inquiets parce que, en 1991, il y aura un autre 7 p. 100 et, pardi, si cela baissait en 1989 et si cela baissait encore en 1990, à quoi serons-nous confrontés en 1991?

Le sénateur Bosa: Est-ce que le gouvernement américain consacre plus de fonds à la publicité pour son industrie du tourisme à l'extérieur des États-Unis, ou est-ce que ce sont des états comme New York qui le font?

Mme McTaggart: D'après nos renseignements, plusieurs des états du sud, en particulier, ont augmenté leur budget en matière de tourisme.

Le président: Merci beaucoup, M^me^ McTaggart et M. Stefaniuk. Vous représentez un élément très important de la scène canadienne et vos observations ont été prises au sérieux.

J'appelle maintenant les représentants des Periodical Marketers of Canada. M. Ray Argyle, directeur exécutif et M. Jack Shapiro, vice-président aux affaires publiques, sont nos témoins. Cela me donne l'occasion de saluer M. Shapiro que j'ai connu lorsqu'il demeurait à Regina. J'ajouterai que nous regrettons qu'il n'y vive plus.

M. Jack Shapiro, vice-président, Affaires publiques, Periodical Marketers of Canada: Je le regrette également, monsieur le président.

Le président: Notre procédure, comme vous l'avez déjà entendu, consiste à vous demander de prendre la parole au sujet de votre mémoire, de le condenser si vous le pouvez et de répondre aux questions.

M. Ray Argyle, directeur exécutif, Periodical Marketers of Canada: Monsieur le président, j'appuie votre présentation de M. Shapiro en indiquant, comme vous l'avez fait, qu'il est natif de la Saskatchewan. Il est également propriétaire des sociétés Regina News Limited et, à Saskatoon, de la Midwest News Company. Nous vous avons soumis un mémoire écrit le 20 juin et vous disposez également d'un exemplaire d'un énoncé verbal que M. Shapiro a préparé pour cet après-midi. Étant donné que vous l'avez devant vous, il le récapitulera. Il ne le lira pas entièrement, mais il en fera ressortir les points saillants.

M. Shapiro: Monsieur le président et honorables membres du Comité, au nom des Periodical Marketers of Canada, nous aimerions remercier votre Comité de nous avoir accordé l'occasion d'exprimer nos préoccupations en ce qui concerne la TPS proposée. Comme vous pourrez le constater à même le mémoire que notre organisme vous a soumis, PMC représente 31 grossistes géographiques de livres de poche et de périodiques desservant plus de 23 000 détaillants d'un océan à l'autre.

À l'occasion de notre parution devant votre Comité aujourd'hui, monsieur le président, nous aimerions élaborer sur un ou deux aspects de notre mémoire original. En outre, nous serons heureux de répondre à toute question que n'importe lequel d'entre vous pourriez avoir.

[*Text*]

First, you will have taken note, I am sure, of our conviction that if a GST is imposed in Canada, it should not extend to reading matter. The manufacture or sale of periodicals and books have never been subject to federal tax in Canada. Therefore, the GST, if applied to reading material, would not be an adjustment of an existing tax but an entirely new tax imposed where none has existed before. Our contention that reading matter should remain free of this type of taxation is well founded. Past governments have carefully avoided the taxation of reading matter in recognition of the fact that the free and unhindered exchange of information has always been considered a privilege of citizenship in the Canadian democracy.

The present government, according to the Prime Minister and other officials, is concerned about the serious literacy problems we face in the 1990s. Clearly, a tax regime which makes reading matter more costly to consumers cannnot contribute to the solution of our literacy problems.

As an example of the problems stemming from illiteracy, I might point out that there is a report on the front page of today's *Globe and Mail* indicating that large numbers of Canadians are unable to perform simple arithmetic tasks. According to a federal government official quoted in the report, this lack of numeracy skills stems in most cases from illiteracy.

The Canadian periodical and book publishing industry, as members of this committee will be well aware, faces a constant struggle for economic survival. The imposition of a new tax, which, it is widely recognized, will adversely affect demand, will add immeasurably to the difficulties in marketing Canadian culture to Canadians.

For all of those reasons and others which are outlined in our brief, PMC supports the requests made to the House of Commons Finance Committee and repeated before this committee that reading matter should receive a zero rating if the GST is implemented in Canada.

Having said this, Mr. Chairman, I would like to underscore the view expressed in our brief that the GST as presently structured presents many difficulties for the Canadian economy as a whole. These concerns about inflation and future increases in the GST, about whether or not GST revenues will actually be used to reduce the deficit, about the impact of the GST on consumer spending, as well as other concerns, all lead us to the conclusion that the GST poses an unacceptable risk for both business and consumers and should not be proceeded with.

Perhaps I might illustrate by giving one example. We believe the GST as it is presently structured will have an affect on the availability to Canadians of non-Canadian newspapers,

[*Traduction*]

Premièrement, vous aurez pris note, j'en suis convaincu, de notre conviction que si une TPS devait être imposée au Canada, elle ne devrait pas s'appliquer aux ouvrages écrits. La fabrication et la vente des périodiques et des livres n'ont jamais été soumises à une taxe fédérale au Canada. Par conséquent, si la TPS devait être appliquée aux ouvrages écrits, il ne s'agirait pas là d'un ajustement d'une taxe en vigueur, mais bien de l'application d'une taxe complètement nouvelle à un secteur qui en était exonéré auparavant. Notre position selon laquelle les ouvrages écrits devraient demeurer exonérés de ce genre de taxation est bien fondée. Par le passé, les gouvernements ont toujours évité soigneusement de taxer les ouvrages écrits, reconnaissant par là le fait que l'échange libre et sans obstacle de l'information a toujours été considéré un privilège du citoyen dans la démocratie canadienne.

Le gouvernement actuel, selon le Premier ministre et d'autres représentants, s'inquiète des graves problèmes d'analphabétisme auxquels nous sommes confrontés dans les années 90. Il est évident qu'un régime de taxation qui rendrait les ouvrages écrits encore plus dispendieux pour les consommateurs ne saurait contribuer au règlement de ces problèmes d'analphabétisme.

À titre d'exemple des problèmes découlant de l'analphabétisme, je pourrais vous citer un article à la une du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, selon lequel de grands nombres de Canadiens sont incapables d'exécuter de simples tâches arithmétiques. Selon un représentant du gouvernement fédéral cité dans l'article, dans la plupart des cas, cette lacune au niveau des compétences en calcul découle de l'analphabétisme.

L'industrie canadienne du périodique et de l'édition des livres, comme les membres du Comité le savent bien, doit livrer une lutte constante pour sa survie économique. L'imposition d'une nouvelle taxe qui, comme on le reconnaît couramment, nuira à la demande, ajoutera d'immenses difficultés à la commercialisation de la culture canadienne au sein des Canadiens.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore qui sont énoncées dans notre mémoire, PMC appuie les demandes faites auprès du Comité des finances de la Chambre des communes et reprises devant ce Comité, selon lesquelles les ouvrages écrits devraient être détaxés si la TPS doit être mise en œuvre au Canada.

Cela étant dit, monsieur le président, j'aimerais mettre en évidence l'opinion exprimée dans notre mémoire selon laquelle la TPS, telle qu'elle est présentement structurée, représente de nombreuses difficultés pour l'économie canadienne dans son ensemble. Ces préoccupations quant à l'inflation et aux augmentations à venir de la TPS elle-même, quant à l'éventualité ou non que les revenus provenant de la TPS seront véritablement appliqués à la réduction du déficit, quant à l'impact de la TPS sur les dépenses des consommateurs, ainsi que d'autres préoccupations nous amènent à la conclusion que la TPS pose un risque inacceptable tant pour le monde des affaires que pour les consommateurs, et qu'elle ne devrait pas être mise en œuvre.

Peut-être pourrais-je illustrer ce point de vue en donnant un exemple. Nous croyons que la TPS, telle qu'elle est structurée présentement, aura un effet sur la disponibilité, pour les

[*Text*]

periodicals and paperback books. At the present time, these publications enter Canada without payment of duty, being cleared virtually at any time of the day or night as they cross the border. However, under the GST importers will be required to present GST documentation, to have a Customs broker in attendance, and to pay in advance of entry the 7 per cent GST on each and every copy. This may not sound complicated, but in fact it is.

As we indicated in our brief, publications are supplied to the marketplace on a sale-or-return basis, meaning unsold copies are fully returnable. In consequence, approximately 50 per cent of all publications shipped to retailers via our members are never sold. In the normal course of business, credits are issued for each copy unsold. However, the GST does not recognize this unique and very practical system of marketing. In the case of imported publications, payment of GST on all copies would be required at time of entry. The value of these imports at the wholesale level of approximately $48 million per month will give rise to a GST liability at Customs of some $3.3 million per month. We estimate that the imposition of the GST at Canada Customs will permanently add this amount of money, more than $3 million, to the financing requirements of periodical importers as their collection of GST will always lag behind their payment of tax to Customs.

You all have my comments before you. The next few paragraphs deal in some detail with this particular problem. I am not going to read them in detail but I would refer you to the last paragraph on page 7.

The consequences of such a situation cannot be precisely predicted, but we are extremely concerned that the advent of the GST could bring about a serious disruption in the availability of non-Canadian publications, brought on by the removal from our news-stands of not only such distinguished newspapers as the *New York Times* or the *Wall Street Journal*, but also many popular periodicals of various kinds.

In case anyone thinks this is just fine and Canadian publishers will somehow benefit from this situation, let me point out that the periodical distribution system in Canada is dependent on non-Canadian product to provide us with the volume necessary for a cost-effective, efficient system. Without non-Canadian product, there would be no viable system to move Canadian publications to market. We are very concerned that the situation we have described will lead some distributors and foreign publishers to entirely abandon the Canadian market.

We have asked Revenue Canada to interpret this legislation and we are awaiting their reply.

[*Traduction*]

Canadiens, des journaux, périodiques et livres de poche non canadiens. Pour l'instant, ces publications entrent au Canada sans être soumises à des droits de douane, et elles sont récupérées virtuellement à n'importe quelle heure du jour et de la nuit une fois qu'elles ont traversé la frontière. Néanmoins, en vertu de la TPS, les importateurs devront présenter de la documentation associée à la TPS, s'assurer la présence d'un courtier en douanes et payer avant l'entrée au pays la TPS de 7 p. 100 calculée sur chaque numéro ou exemplaire. Cela peut ne pas sembler compliqué, mais en fait, ça l'est.

Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, les publications sont mises sur le marché en consignation avec reprise des invendues, c'est-à-dire que les exemplaires invendus sont entièrement retournables. Par conséquent, presque 50 p. 100 de toutes les publications expédiées à nos détaillants par nos compagnies membres ne sont jamais vendues. Dans le cours normal des affaires, des crédits sont alloués pour chaque exemplaire non vendu. Cependant, la TPS ne reconnaît pas ce système de marketing unique et très pratique. Dans le cas des publications importées, la TPS applicable à tous les exemplaires devrait être payée à l'entrée. La valeur de ces importations au niveau du gros, qui est d'approximativement 48 millions de dollars par mois, donnera donc lieu à la nécessité de verser 3,3 millions de dollars par mois aux douanes au titre de la TPS. Nous croyons que l'imposition de la TPS aux douanes canadiennes ajoutera ce montant, c'est-à-dire plus de 3 millions de dollars, de façon permanente aux besoins en financement des importateurs de périodiques, car ils percevront toujours la TPS après l'avoir payée aux douanes.

Vous avez devant vous toutes mes observations. Les quelques paragraphes suivants traitent dans le détail de ce problème en particulier. Je ne vais pas vous les lire en détail, mais j'aimerais que vous vous reportiez au dernier paragraphe à la page 7.

Les conséquences d'une telle situation ne sauraient être prévues avec précision, mais nous sommes extrêmement inquiets de la possibilité que la mise en œuvre de la TPS pourrait causer une grave interruption de la disponibilité des publications non canadiennes, à cause du retrait de nos kiosques à journaux de quotidiens aussi réputés que le *New York Times* ou le *Wall Street Journal*, et en plus, de nombreux périodiques populaires de tout genre.

Au cas où quelqu'un s'imaginerait que cela est tout à fait bien et que les éditeurs canadiens profiteront d'une façon ou de l'autre de cette situation, permettez-moi de faire remarquer que le système de distribution des périodiques au Canada est dépendant du produit non canadien pour nous fournir le volume nécessaire à sa rentabilité et à son efficience. Sans le produit non canadien, il n'y aurait aucun système viable qui permettrait la distribution des publications canadiennes sur le marché. Nous craignons fortement que cette situation que nous avons décrite mènera certains distributeurs et certaines maisons d'édition étrangères à se retirer entièrement du marché canadien.

Nous avons demandé à Revenu Canada d'interpréter cette loi et nous attendons leur réponse.

[*Text*]

In conclusion, in consideration of the extreme uncertainty and unpredictability of the consequences of the GST, we call on the Senate to withhold approval of this legislation. We wish to repeat and re-emphasize our fundmental concern that the right to read must not be taxed.

We believe that, at the very least, Bill C-62 should be amended so as to remove the GST from reading matter. We also are of the view that it would be quite in order constitutionally and otherwise for the Senate to take into account the sentiments of an overwhelming majority of Canadian people and declare that this legislation is unacceptable as a whole and that it will not receive the assent of the Senate.

Senator Bosa: Many nations of the world have a value-added tax. It is my understanding that some of them have that tax on reading material and others do not. Could you give the committee any information on what is the international experience?

Mr. Shapiro: There are a number that do and a number that do not. We do have a fairly current list that we can provide to you, but I do not have it here with me. As one of the earlier deputants has stated, I believe the list includes Britain, Australia, Japan, and perhaps West Germany as countries that do not have reading included in their VAT.

Mr. Argyle: Some countries which do apply the VAT apply it to reading matter at a lower rate than to other products.

The Chairman: My researcher points out that some jurisdictions exempt books, but most jurisdictions exempt newspapers. In other words, they treat them differently. Most of the jurisdictions have no tax on newspapers, but I would guess that most of them have some form of tax on books although certainly some of the countries we have looked at, such as the U.K., do not have a tax on reading materials.

Mr. Shapiro: In terms of the English language in particular, the vast majority has no taxes on both books and periodicals.

Senator Poitras: You referred to customs brokers and problems when the books enter the country. We have received a brief from the Customs brokers and they have asked for a five-day delay. Could you tell us more about that and how we could be of any help?

Mr. Shapiro: I do not know specifically about the point they made. We have had many dealings with Revenue Canada on the problems we have raised, particularly on the matter of paying in advance for the GST as the product crosses the border. They recognized our problem. They have treated us with courtesy, but so far given us no satisfaction. I think they recognize the dimension of the problem for importers and small publishers who will have to advance this money.

[*Traduction*]

En conclusion, compte tenu de l'incertitude et de l'imprévisibilité extrêmes des conséquences de la TPS, nous exhortons le Sénat à retenir son approbation de cette mesure législative. Permettez-nous de réaffirmer notre conviction profonde que le droit de lire ne doit pas être taxé.

Nous sommes convaincus que, à tout le moins, le projet de loi C-62 devrait être amendé de façon que les ouvrages écrits soient exonérés de l'application de la TPS. Nous sommes également d'avis qu'il serait tout à fait justifiable, constitutionnellement et autrement, pour le Sénat de tenir compte des sentiments d'une majorité écrasante de Canadiens et de déclarer que ce projet de loi est inacceptable dans son ensemble et qu'il ne recevra pas la sanction du Sénat.

Le sénateur Bosa: Plusieurs pays du monde ont une taxe sur la valeur ajoutée. Je crois que certains d'entre eux appliquent cette taxe aux ouvrages écrits et que d'autres ne le font pas. Pourriez-vous fournir au Comité de l'information sur la situation à l'échelle internationale à cet égard?

M. Shapiro: Un certain nombre le font et un certain nombre ne le font pas. Nous avons une liste relativement à jour que nous pourrions vous fournir, mais je ne l'ai pas sur moi. Comme l'un des témoins antérieurs l'a indiqué, je crois que la Grande-Bretagne, l'Australie, le Japon et peut-être l'Allemagne de l'Ouest figurent dans cette liste de pays qui ont exonéré les ouvrages écrits de leur TVA.

M. Argyle: Certains pays qui appliquent la TVA l'appliquent aux ouvrages écrits à un taux inférieur à celui des autres produits.

Le président: Notre recherchiste me signale que certaines autorités exonèrent les livres, et que la plupart des autorités exonèrent les journaux. Autrement dit, ils les traitent différemment. La plupart des autorités ne taxent pas les journaux, mais je m'aventurerais à affirmer que la plupart d'entre elles appliquent une forme quelconque de taxe aux ouvrages écrits, bien que, sûrement, certains des pays que nous avons étudiés comme le Royaume-Uni n'appliquent pas une taxe aux ouvrages écrits.

M. Shapiro: En ce qui concerne la langue anglaise en particulier, la vaste majorité n'applique aucune taxe aux livres et aux périodiques.

Le sénateur Poitras: Vous avez fait allusion aux courtiers en douanes et aux problèmes qui surviennent lorsque les livres entrent au pays. Nous avons reçu un mémoire des courtiers en douanes et ils nous ont demandé un délai de cinq jours. Pourriez-vous nous informer davantage à cet égard et nous dire comment nous pourrions aider?

M. Shapiro: Je ne connais pas exactement l'aspect qu'ils ont fait valoir. Nous avons traité à plusieurs reprises avec Revenu Canada quant aux problèmes que nous avons soulevés, et particulièrement quant à la question de payer d'avance la TPS lorsque le produit traverse la frontière. Ils ont reconnu notre problème. Ils nous ont traités avec courtoisie sans toutefois nous satisfaire jusqu'à présent. Je crois qu'ils reconnaissent la dimension du problème pour les importateurs et les petites maisons d'édition qui devront avancer ces sommes d'argent.

[*Text*]

I should point out that the money is advanced as the product crosses the border, although there will be a claim on the amounts that are not sold, some six, eight or ten weeks later. In effect, with products coming in day after day and week after week, that money is advanced permanently. It becomes a requirement of new investment for the importers and the publishers.

The Chairman: It becomes part of the working capital?

Mr. Shapiro: That is part of the new working capital that has to be arranged.

Senator Poitras: They do not seem to have any problem on the same grounds you mentioned. Do you have correspondence with the Minister of National Revenue? The minister will be here tomorrow.

Mr. Shapiro: We can make that available to you. We have had many dealings with him.

Mr. Argyle: Perhaps the customs brokers would not perceive a problem in a situation where their services are required at an expanded level and their customers are therefore required to pay them higher fees.

Senator Poitras: That is why I wanted to know. We would appreciate a copy being given to our clerk. Thank you.

Senator Haidasz: Although the brief has been very clear, there is one point I want you to clarify for me a little further. Will my subscriptions to *Macleans* magazine, to *Le Devoir* of Montreal and my weekly subscription to the *Globe and Mail* all be subject to the GST?

Mr. Shapiro: All Canadian products will be subject to the GST, including those bought by subscription or at the newsstand.

I would point out that I do not know how in the world Revenue Canada will be able to collect the GST from American publishers who ship into Canada, because they will be subject to the GST. I do not think Revenue Canada knows either.

Senator Haidasz: So it is an unenforceable law, which is a bad law.

Senator David: On the last page of your brief, the position you take seems a little ambiguous. In one paragraph you urge the Senate to make an amendment with relation to books, magazines and newspapers. And in a further paragraph you recommend that the Senate not approve the bill in its totality. However, in those eight pages you make a very good plaidoyer for books and magazines. I do not understand why you start with books, although I understand the good reasons you have given, but at the same time you state that even with amendments we should not pass it. What is your reasoning behind that?

Mr. Shapiro: We have taken that position as an organization based on the representations that we have had made to us by thousands of retailers who are essentially opposed to the GST.

[*Traduction*]

Je devrais aussi souligner que ces sommes sont avancées lorsque le produit traverse la frontière, alors que la réclamation des sommes correspondant aux invendus ne sera pas fait avant six, huit ou dix semaines plus tard. De fait, étant donné que les produits entrent jour après jour et semaine après semaine, ces sommes sont avancées de façon permanente. Elles deviennent de fait un nouvel investissement que doivent faire les importateurs et les maisons d'édition.

Le président: Elles deviennent partie du fonds de roulement?

M. Shapiro: Elles font partie du nouveau fonds de roulement qui doit être établi.

Le sénateur Poitras: Ils ne semble avoir aucun problème aux plans que vous avez mentionnés. Avez-vous de la correspondance avec le ministre du Revenu national? Le ministre sera ici demain.

M. Shapiro: Nous pouvons vous la rendre accessible. Nous avons eu de nombreux rapports avec lui.

M. Argyle: Peut-être que les courtiers en douanes ne considéreront pas problématique une situation où la nécessité de leurs services est élargie et que, par conséquent, leurs clients doivent leur payer des honoraires supérieurs.

Le sénateur Poitras: Voilà pourquoi je voulais savoir. Nous apprécierions qu'une copie soit remise à notre greffier. Merci.

Le sénateur Haidasz: Bien que votre mémoire soit très clair, il y a un aspect que j'aimerais que vous clarifiiez un peu davantage pour moi. Est-ce que mes abonnements au magazine *Macleans*, au *Le Devoir* de Montréal et mon abonnement hebdomadaire au *Globe and Mail* seront assujettis à la TPS?

M. Shapiro: Tous les produits canadiens seront soumis à la TPS, y compris ceux qui sont achetés par abonnement ou au kiosque.

J'aimerais souligner que je n'ai pas la moindre idée de la raison pour laquelle Revenu Canada sera abilité à percevoir la TPS des maisons d'édition américaines qui expédient leurs produits au Canada, car ils seront soumis à la TPS. D'ailleurs, je ne crois pas que Revenu Canada le sache non plus.

Le sénateur Haidasz: Donc, c'est une loi inapplicable, ce qui est en fait une mauvaise loi.

Le sénateur David: La dernière page de votre mémoire, la position que vous adoptez semble un peu ambiguë. Dans un paragraphe, vous enjoignez le Sénat d'apporter un amendement en ce qui a trait aux livres, aux périodiques et aux journaux, tandis que dans un autre paragraphe, vous recommandez au Sénat de ne pas approuver le projet de loi dans son ensemble. Cependant, dans ces huit pages, vous faites un très bon plaidoyer en faveur des livres et des périodiques. Je ne comprends pas pourquoi vous commencez avec les livres, bien que je comprenne les bonnes raisons que vous avez citées, mais que du même coup vous affirmiez que même avec les amendements, nous ne devrions pas le sanctionner. Sur quel raisonnement vous fondez-vous?

M. Shapiro: Nous avons adopté cette position en tant qu'organisme fondé sur les représentations que nous ont faites des milliers de détaillants qui sont essentiellement opposés à la

[*Text*]

We are making the point known to you, and we have to other bodies, that we oppose the GST totally and that we feel it is not a positive approach for the Canadian economy. Our main area of expertise and our main focus is in the world of reading. In the world of reading, we take a very strong position and we say to you, members of the Senate, that no matter what you decide in terms of the support of GST totally, we plead with you to recommend and amend for a zero rating on reading material. That is our main focus, that is our business, and it is our area of expertise. We also felt it was important to say that, as business, we feel that the total GST approach is the wrong approach for Canada.

Senator David: So you have two approaches. One is for the protection of books and publishers, and the other one is for the protection of your clients, if I understand, otherwise this approach would be completely illogical.

Mr. Shapiro: The protection that we are talking about is primarily protection for consumers and personally I do not see an inconsistency by saying on the one hand that we do not support the GST and, on the other hand, to say to you as members of the Senate that no matter what you decide, we urge you specifically in the area of reading to recommend a zero rating.

Senator David: I would like a little more detail. On page 8, the first and second paragraphs talk about this dependence on non-Canadian product to provide the volume necessary for a cost-effective, efficient system. Do you mean a product published in Canada would have to have the support of another nation?

Mr. Shapiro: What we are saying is that in order to make reading departments viable in the retail chains and stores across Canada there has to be a fairly significant volume of material for sale. Display spaces are valued very greatly in supermarkets, department stores and drug stores. Every square inch of space counts greatly. In order for it to be profitable for them to handle reading material there has to be a substantial volume of product. The Canadian product alone would not support that amount of display space that we get for Canadian product today.

Senator David: Is it comparable to the film business?

Mr. Shapiro: I am told that. However, I am also told that there are a lot of differences.

Senator Marsden: Thank you, Mr. Chairman. You have told us, and I am very glad you have, about the impact of this on the reading public and the people who we want to read. You mentioned in passing the paper burden and you told us about this bizarre situation which would occur nightly at customs in terms of working capital. But you have not told us about employment. You represent a major distribution system. How

[*Traduction*]

TPS. Nous vous faisons donc connaître cette position, et nous l'avons fait connaître à d'autres organismes, position selon laquelle nous nous opposons à la TPS dans son ensemble et nous sommes d'avis qu'il ne s'agit pas d'une démarche positive pour l'économie canadienne. Notre principal champ d'expertise et notre principal champ d'activité s'inscrivent dans le monde de l'écrit. Dans le monde de l'écrit, nous adoptons une position très ferme et nous vous disons, vous les membres du Sénat, que quelle que soit votre décision à l'égard de la TPS dans son ensemble, nous vous enjoignons de recommander la détaxe, et de procéder aux amendements qui s'imposent à cette fin, pour les ouvrages écrits. C'est là notre principale intention, c'est là notre champ d'activité et c'est là notre champ d'expertise. En outre, nous avons été d'avis qu'il était important que nous vous disions, en tant qu'entreprises, que nous trouvons que la démarche globale de la TPS est la mauvaise démarche pour le Canada.

Le sénateur David: Donc, vous avez deux démarches. L'une est pour la protection des livres et des maisons d'édition, et l'autre pour la protection de vos clients, si je comprends bien, car sinon cette démarche serait complètement illogique.

M. Shapiro: La protection dont nous parlons est principalement la protection des consommateurs et, personnellement, je ne trouve pas qu'il est incohérent de dire, d'une part, que nous n'appuyons pas la TPS et, d'autre part, de vous dire à vous, les membres du Sénat, que quelle que soit votre décision, nous vous enjoignons, spécifiquement dans le domaine des écrits, de recommander la détaxe.

Le sénateur David: J'aimerais encore un peu plus de détails. À la page 9, au premier et deuxième paragraphes, on parle de cette dépendance à l'endroit du produit non canadien pour fournir le volume nécessaire à la rentabilité et à l'efficience du système. Voulez-vous dire qu'un produit publié au Canada devrait avoir l'appui d'un autre pays?

M. Shapiro: Ce que nous disons c'est que, pour que les rayons des publications dans les magasins à chaîne et les magasins de vente au détail partout au Canada soient viables, il doit y avoir une quantité relativement importante de marchandise à vendre. Les espaces d'étalage sont évalués très chers dans les supermarchés, les grands magasins et les pharmacies. Chaque pouce carré d'espace compte pour beaucoup. Pour qu'il soit profitable pour eux de vendre des ouvrages écrits, il doit y avoir une quantité importante du produit. À lui seul, le produit canadien ne pourrait justifier l'espace d'étalage que nous obtenons pour lui aujourd'hui.

Le sénateur David: Est-ce que cela est comparable à l'industrie des films?

M. Shapiro: C'est ce qu'on me dit. Cependant, on me dit qu'il y a aussi beaucoup de différence.

Le sénateur Marsden: Merci, monsieur le président. Vous nous avez parlé, et je suis très heureux que vous l'ayez fait, de l'impact de cela sur le public lecteur et sur les gens que nous voulons voir lire. Vous nous avez parlé du transfert du fardeau de paperasserie et de cette situation bizarre qui se représenterait tous les soirs aux douanes en matière de fonds de roulement. Cependant, vous ne nous avez pas parlé de l'emploi.

[*Text*]

many people do you think would have their jobs affected because, as you say, drug stores and others would probably stop carrying a great deal of this material unless these problems can be settled?

In your own industry, and indirectly in the whole retail operation that you serve, do you have any estimate of how many jobs would go or how many people would go out of business?

Mr. Shapiro: I do not have that information I regret to say. We have taken some stabs at trying to project, but the unknown factors, the intangibles, are so hard to put into a mathematical formula that we just are not aware of it.

What we know is this: Studies within the industry have shown that for every 1 per cent increase in cost there is a 1 per cent reduction in the purchase of reading material. I am talking specifically of the reading industry. A 1 per cent increase in the cost equals a 1 per cent drop in sale.

Since this is a totally new tax of 7 per cent, we are anticipating somewhere in the neighbourhood of a 7 per cent to 8 per cent drop in sale. With a 7 per cent to 8 per cent drop in sale there is a compounding fact because that will mean that marginal publishers will find it impossible to function. However, I cannot give you a numerical count on the specific number of jobs that would be affected because I do not know. Jobs would be affected because we know that both the publishing world and the retailing world could not function as efficiently or profitably as they do with a 7 per cent drop in sales.

Senator Marsden: Would you say this is a serious part of the problem?

Mr. Shapiro: It is a very serious threat to the industry.

Senator Spivak: I want you to know that I am very sympathetic to your appeal suggesting that periodicals and books be zero rated. I know that there are other countries in which there is a goods and services tax where books and periodicals are zero rated. Do you have any research on that matter in terms of which countries do that and what the impact has been in those countries?

Mr. Shapiro: I was asked for that same information at the beginning of our testimony. There is certain material on hand which I mentioned can be distributed to the members of the committee. In addition to that, we will supply our list of countries that have been in this situation. I have that information but I did not bring it with me.

To sum it up quickly, most countries using the English language are without a VAT on books or periodicals.

Senator Spivak: Do you mean English-speaking countries?

Mr. Shapiro: Yes, like England and Australia.

[*Traduction*]

Vous représentez un réseau de distribution important. Selon vous, combien de personnes verraient leur travail affecté si, comme vous le dites, les pharmaciens et d'autres points de vente devraient cesser d'offrir une bonne partie de ces ouvrages à moins que ces problèmes ne soient réglés?

Dans votre propre industrie et, indirectement, dans l'ensemble des opérations de vente au détail que vous desservez, avez-vous une idée approximative du nombre d'emplois qui seraient perdus ou du nombre de ceux qui seraient forcés de se retirer des affaires?

M. Shapiro: Je regrette, mais je n'ai pas cette information. Nous avons fait quelques tentatives de projections, mais les facteurs inconnus, les intangibles, sont tellement difficiles à mettre dans une formule mathématique que nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est cela: Des études faites dans l'industrie ont démontré que pour chaque augmentation de 1 p. 100 du coût, il y a une réduction de 1 p. 100 de l'achat des ouvrages écrits. Je parle spécifiquement de l'industrie des publications. Une augmentation des coûts de 1 p. 100 équivaut à une baisse des ventes de 1 p. 100.

Comme nous parlons d'une taxe de 7 p. 100 entièrement nouvelle, nous anticipons une baisse des ventes qui serait de 7 p. 100 à 8 p. 100 approximativement. Avec une baisse des ventes de 7 p. 100 à 8 p. 100, il y a un facteur qui vient s'ajouter, car cela signifie que les maisons d'édition marginales se retrouveront dans l'impossibilité de fonctionner. Néanmoins, je ne pourrais vous donner une valeur numérique quant au nombre spécifique d'emplois qui seraient touchés, parce que je n'en sais rien. Les emplois seraient touchés parce que nous savons que tant le monde de l'édition que celui de la vente au détail ne pourront fonctionner de façon aussi efficace ou profitable avec une baisse des ventes à 7 p. 100 qu'ils ne le font maintenant.

Le sénateur Marsden: Diriez-vous qu'il s'agit d'un élément grave du problème?

M. Shapiro: Il s'agit d'une menace très grave pour l'industrie.

Le sénateur Spivak: J'aimerais que vous sachiez que la demande que vous faites pour que les périodiques et les livres soient détaxés m'est très sympathique. Je sais qu'il y a d'autres pays où il y a une taxe sur les produits et services dont les livres et les périodiques sont toutefois exonérés. Avez-vous des rapports de recherche quelconque en la matière, c'est-à-dire quels pays font quoi et quel en a été l'impact dans ces pays?

M. Shapiro: On m'a demandé les mêmes renseignements au début de mon exposé. Nous avons en main une certaine documentation qui, comme je l'ai mentionné, peut être distribuée aux membres du Comité. En outre, nous fournirons notre liste des pays qui ont été dans cette situation. J'ai cette information mais je ne l'ai pas apportée avec moi.

Pour résumer rapidement, la plupart des pays employant la langue anglaise sont sans TVA sur les livres ou les périodiques.

Le sénateur Spivak: Voulez-vous dire les pays anglophones?

M. Shapiro: Oui, comme l'Angleterre et l'Australie.

[*Text*]

Senator Doyle: You state in your brief that the Senate should take account of the sentiments of an overwhelming majority of Canadian people. What is your authority for that sentiment of an overwhelming majority of Canadian people?

Mr. Shapiro: We were referring to polls that have been done which have shown that over 60 per cent of the Canadian people are in opposition to the GST.

Senator Doyle: Have these same polls expressed the opinion that the Senate should override the decision of the Commons? That is what you have said here. You have asked us to override the Commons. You say that that is the sentiment of the overwhelming majority of Canadian people. I have not seen anything to that effect. I thought perhaps that you could enlighten me.

Mr. Shapiro: If our words have suggested that those referred to in the polls supported the Senate overriding the House of Commons on this question, then that was not our intent. What we intended to say was, and I think it is what we say, that the vast majority of Canadian people are opposed to the GST and that the Senate would therefore be justified in returning the bill to the Commons.

Senator Doyle: What you say is that the Senate should take into account the sentiment of an overwhelming majority and declare that this legislation is unacceptable as a whole. To do that you must remember that we must therefore do what has not been done in modern time, that is, vote down what the Commons has voted. However, if it was only your intention to say that we should say that we are against it, then that is another matter.

Mr. Argyle: Mr. Chairman, I would like to say, senator, that you have reminded us once again of what a fine editor you were. If there is something unclear we apologize for that. Our understanding is that an overwhelming majority of the Canadian public is opposed to the GST. It is therefore our view that the Senate would be quite right to reject it.

The Chairman: I might add further that there are several polls in which the question has been asked: Should the Senate reject the bill? The great majority of Canadians have responded "yes" to that. I can get that for Senator Doyle if he wishes.

I would like to ask two questions before we have to let you go. How does this affect subscriptions to magazines, periodicals, of American publications for which you send your money to New York or wherever? How will that tax be collected?

Mr. Shapiro: As I was saying, Mr. Chairman, this issue has been brought to the attention of Revenue Canada very forcefully by Canadian publishers because it will be easy to collect on the subscriptions of magazines that are published in Canada. In terms of trying to collect that money from foreign publishers, it has been acknowledged that it is going to be absolutely impossible. It will be a nightmare.

[*Traduction*]

Le sénateur Doyle: Dans votre mémoire, vous affirmez que le Sénat devrait tenir compte des sentiments d'une vaste majorité de Canadiens. Quelle source est à l'origine de ce renseignement sur le sentiment d'une majorité écrasante de Canadiens?

M. Shapiro: Nous faisions allusion à des sondages qui ont été faits et qui ont démontré que plus de 60 p. 100 des Canadiens s'opposent à la TPS.

Le sénateur Doyle: Est-ce que ces mêmes sondages ont exprimé l'opinion selon laquelle le Sénat devrait casser la décision des Communes? C'est ce que vous avez dit ici. Vous nous avez demandé de bloquer les Communes. Vous dites que cela est le sentiment d'une majorité écrasante de Canadiens. Je n'ai rien vu à cet effet. Je pensais que peut-être vous pourriez m'éclairer.

M. Shapiro: Si nos propos laissent à penser que ceux auxquels on fait allusion dans les sondages étaient d'accord pour que le Sénat bloque la Chambre des communes sur cette question, eh bien cela n'était pas notre intention. Ce que nous voulions dire, et je pense que c'est ce que nous disons, c'est qu'une vaste majorité de Canadiens sont opposés à la TPS et que le Sénat serait donc justifié de retourner ce projet de loi aux Communes.

Le sénateur Doyle: Ce que vous dites c'est que le Sénat devrait tenir compte du sentiment d'une majorité écrasante et déclarer que cette mesure législative est inacceptable dans son ensemble. Pour que nous puissions faire cela, vous devez vous souvenir que nous devons faire ce qui n'a jamais été fait dans nos temps modernes, c'est-à-dire voter contre ce que les Communes ont voté. Néanmoins, si votre seule intention était de dire que nous devrions dire que nous sommes contre elle, cela est une autre question.

M. Argyle: Monsieur le président, j'aimerais dire, sénateur, que vous nous avez rappelé une fois de plus le grand éditeur que vous étiez. S'il y a quelque chose qui ne soit pas clair, nous nous en excusons. D'après ce que nous avons compris, une majorité écrasante de Canadiens est opposée à la TPS. Nous sommes donc d'avis que le Sénat serait donc tout à fait justifié de la rejeter.

Le président: J'ajouterai d'ailleurs qu'il y a plusieurs sondages dans lesquels cette question a été posée: Le Sénat devrait-il rejeter le projet de loi? La grande majorité des Canadiens a répond «oui» à cela. Je peux obtenir cela du sénateur Doyle, s'il le désire.

J'aimerais poser deux questions avant de vous libérer. Comment cela touche-t-il les abonnements aux revues, aux périodiques, aux publications américaines pour lesquelles vous envoyez votre argent à New York ou ailleurs? Comment la taxe sera-t-elle perçue?

M. Shapiro: Comme je le disais, monsieur le président, cette question a été portée à l'attention de Revenu Canada de façon très ferme par les maisons d'édition canadiennes, car il sera facile de perceovir la taxe sur les abonnements aux périodiques publiés au Canada. Pour ce qui est d'essayer de percevoir cet argent des maisons d'édition étrangères, on a reconnu que cela sera absolument impossible. Ce sera un cauchemar.

[*Text*]

Some spokesmen from Revenue Canada said that if they have trouble collecting on their subscriptions then perhaps Revenue Canada will hold up their news-stand copies at customs. There was a terrible outcry at that suggestion, as well there should be. That is practically extortion in another area of the industry altogether. We have not received an answer to that question.

The Chairman: There are thousands of publications all over the world. People can have subscriptions to magazines in Germany, or wherever. How can Canadian publications compete with them when in fact we can more than likely bring in foreign publications without the tax?

Mr. Shapiro: It is absolutely unfair to the Canadian publishers who will have that tax to pay.

The Chairman: What about books? I often send to New York for a book and there is no duty to be paid on it. How will that be taxed? Will customs add the tax?

Mr. Shapiro: I think it will be in the same position as a subscription. It will be practically impossible to collect because the one who has to pay it will not be around to be cornered. There is no way of getting them to pay the money. No publisher will volunteer to pay. The odd one might but there will be a great many who will not. That would be true of books and subscriptions.

The Chairman: How will we collect our tax out of all the *Globe and Mail* boxes around Canada? Will it have to raise its price to cover 7 per cent of the 50 cents and get three and a half cents extra? How will that work?

Mr. Argyle: In our brief we indicated that there are many unpredictable consequences of the GST. News box prices is just one of them related to increasing costs. Obviously, you cannot precisely increase a 25-cent or 35-cent copy price by 7 per cent. What will happen is that it will be rounded up to the next easy denominator like 35 or 40.

The Chairman: Likely, the price of the paper will just go up and you will not pay it. The publisher will have to remit that and then there will be complications as to what comes back and what does not.

Mr. Shapiro: That is a major complication.

The Chairman: You have described it as a nightmare.

Mr. Argyle: The price might go up by 10 per cent or 12 per cent by the time you get that rounding effect in, therefore, it is difficult to predict what inflationary effect the GST will have.

The Chairman: You have drawn to our attention again one of many problems that various industries and businesses have pointed out to the committee. Without in any way talking about the philosophy of the tax but just difficulties that will be

[*Traduction*]

Certains porte-parole de Revenu Canada ont affirmé que s'ils ont des difficultés à percevoir sur les abonnements, peut-être que Revenu Canada retiendra leurs exemplaires de kiosques à journaux aux douanes. Cette suggestion a provoqué un terrible cri d'indignation, ce qui est tout à fait justifié. Il s'agit pratiquement d'extorsion dans un secteur de l'industrie tout à fait différent. Nous n'avons reçu aucune réponse à cette question.

Le président: Il y a des milliers de publications partout au monde. Les gens peuvent être abonnés à des revues provenant d'Allemagne, ou d'ailleurs. Comment les publications canadiennes peuvent-elles faire concurrence avec elles si, en fait, il est plus que probable que nous pouvons obtenir ces publications étrangères sans payer la taxe?

M. Shapiro: Cela est absolument injuste pour les maisons d'édition canadiennes qui devront payer cette taxe.

Le président: Et qu'en est-il des livres? J'envoie souvent à New York pour un livre et aucun droit de douane ne s'y applique. Comment cela sera-t-il taxé? Les douanes ajouteront-elles la taxe?

M. Shapiro: Je crois que cela sera la même situation que pour les abonnements. Il sera pratiquement impossible de percevoir parce que la personne qui doit payer la taxe ne sera pas sur les lieux pour y être forcée. Il n'y a aucune façon de les forcer à verser cet argent. Aucune maison d'édition ne choisira de payer. Peut-être une ou deux, mais la grande majorité ne le feront pas. Et cela s'appliquerait aux livres et aux abonnements.

Le président: Comment percevrons-nous notre taxe de toute les boîtes du *Globe and Mail* partout au Canada? Le quotidien devra-t-il augmenter son prix pour couvrir le 7 p. 100 des 50 cents et obtenir 3 cents et demi de plus? Comment cela fonctionnera-t-il?

M. Argyle: Dans notre mémoire, nous avons indiqué qu'il y a plusieurs conséquences imprévisibles à la TPS. De nouveaux prix aux boîtes à journaux ne sont qu'une seule de ces raisons associées à l'augmentation des coûts. Bien entendu, vous ne pouvez augmenter précisément le prix d'un exemplaire de 25 cents ou 35 cents, de 7 p. 100. Ce qui arrivera, c'est qu'il sera arrondi au dénominateur le plus proche, comme 35 ou 40.

Le président: Il semble probable que le prix du journal augmentera tout simplement et que vous ne la paierez pas. L'éditeur devra la remettre et, ensuite, il y aura des complications à savoir à ce qui revient et à ce qui ne revient pas.

M. Shapiro: Il s'agit d'une complication majeure.

Le président: Vous l'avez décrite comme étant un «cauchemar».

M. Argyle: Le prix peut augmenter de 10 p. 100 ou 12 p. 100 une fois que vous aurez intégré l'effet de l'arrondissement; par conséquent, il est difficile de prévoir l'effet inflationnaire qu'aura la TPS.

Le président: Vous avez porté à notre attention une fois de plus l'un des nombreux problèmes que diverses industries et entreprises ont fait valoir au Comité. Sans parler du tout de la philosophie de la taxe, mais seulement des difficultés aux-

[*Text*]

faced by industries, we will certainly have to look again at what you have presented.

It is now my pleasure to invite the people from the Bernard Betel Centre for Creative Living. Miss Sadie Rose is Chairman of the Social Action Committee.

I want to compliment you good people for your patience in sitting for all these hours listening to dear old senators, some of whom should probably be enjoying some of your services. We are delighted to have you. I would introduce Lou Goldenberg, Co-Chairman of the Social Action Committee; Reta Duenisch Turner, Chairman of the Abuse of the Elderly Committee; and Harold N. Segal, Chairman of the Members Council, Vice-President of the Board of Directors.

Mr. Harold N. Segal, Chairman, Members Council, Vice President, Board of Directors: Mr. Goldenberg is directly behind me, but he will not be participating directly in this portion of our brief.

I want to commend the Senate first of all for having these wonderful open hearings. I have deep regrets on the part of the population that so many seats are vacant, something which disturbs me greatly.

As you see, we have a very short brief and we will try to make up some of the time that you are behind.

From what we have heard today while observing these hearings there is much repetition due to the fact that independent, smaller groups such as ours obviously cannot do our own research and that we must rely on published facts, surmise, supposition or whatever we can lay our hands on. Unfortunately, we have found that we cannot find too many economists who agree with each other to start with.

We feel that repetition of the message does not make it invalid. More repetition would assume that there are that many people in agreement on the particular message that we have been hearing all day in these areas so far. We feel the message is necessary. We are very pleased to be able to present our view of the situation.

We do not relish the role of being a Don Quixote challenging windmills, but we feel that we should state our case. Ours is a very short brief. We will try to save time if we can. I will get right into it at your pleasure.

You have folders which accompanied our brief which tell you what the Bernard Betel Centre for Creative Living is. It tells you what we are, who we are, where we are and just what we do for seniors in the area who make use of us.

The Bernard Betel Centre for Creative Living is an organization of and for seniors in North York. We have a membership of approximately 1,600, plus general community use of our facilities by an additional 1,000 people.

[*Traduction*]

quelles les industries seront confrontées, nous devrons certainement revoir ce que vous nous avez présenté.

Il me fait maitenant plaisir d'inviter les gens du Bernard Betel Centre for Creative Living. M^lle^ Saidie Rose est présidente du comité d'action sociale.

J'aimerais vous dire à quel point j'apprécie le fait que vous ayez eu la patience d'être assis pendant toutes ces heures à écouter de bons vieux sénateurs dont certains devraient probablement avoir recours à certains de vos services. Nous sommes heureux de vous accueillir. Je présente Lou Goldenberg, coprésident du comité d'action sociale, Reta Duenisch Turner, présidente du comité sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées et Harold N. Segal, président du conseil des membres et vice-président du conseil d'administration.

M. Harold N. Segal, président, Conseil des membres et vice-président, Conseil d'administration: M. Goldenberg est directement derrière moi; cependant, il ne participera pas directement à cette partie de notre exposé.

J'aimerais faire l'éloge du Sénat, avant tout, pour la tenue de ces merveilleuses audiences ouvertes. Je déplore profondément, au nom de la population, qu'un si grand nombre de sièges soient vides, cela me dérange beaucoup.

Comme vous pouvez le constater, notre mémoire est très concis et nous allons essayer de rattraper un peu du temps que vous avez perdu.

D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui en assistant à ces audiences, il y a beaucoup de répétitions en raison du fait que de petits groupes indépendants comme le nôtre ne peuvent évidemment faire leurs propres recherches, et nous devons nous fier à des faits, des conjectures, des suppositions ou à quoi que ce soit sur quoi nous pouvons mettre la main. Malheureusement, nous avons constaté que nous ne pouvons trouver beaucoup d'économistes qui sont d'accord les uns avec les autres.

Nous trouvons que la répétion d'un message ne le rend pas invalide. Un degré accru de répétition laisserait à penser qu'il y a d'autant de personnes d'accord avec le message en particulier que nous avons entendu toute la journée dans ce domaine jusqu'à présent. Nous trouvons que ce message est nécessaire. Nous sommes très heureux d'être en mesure de présenter notre opinion de la situation.

Ce n'est pas par plaisir que nous assumons le rôle de Don Quichotte qui lance des défis aux moulins à vent, mais nous trouvons que nous devons exposer notre cas. Notre exposé est très concis. Nous essaierons de sauver du temps si nous le pouvons. Je commencerai donc, si vous le permettez.

Vous avez des chemises qui accompagnent notre mémoire et qui vous disent ce qu'est le Barnard Betel Centre for Creative Living. Il vous dit ce que nous sommes, qui nous sommes, où nous sommes et exactement ce que nous faisons pour les personnes âgées du secteur qui ont recours à nous.

Le Bernard Betel Centre for Creative Living est un organisme composé de gens âgés et au service des gens âgés de North York. Nos comptons environ 1 600 membres, et 1 000 autres personnes font un usage communautaire général de nos installations.

[*Text*]

The Social Action Committee of the Bernard Betel Centre for Creative Living believes that needed revenues can be raised at a far less cost through a broadening of the corporate and personal income tax bases. Our members have determined that a proposed goods and services tax is not in the best interests of seniors.

It is important to understand that we do not simply oppose taxation and that we would vigorously oppose any reduction in Canada's social safety net. We are committed to progressive tax reforms needed to finance social services and to reduce the federal debt. It is our belief that the current attempt by the Conservative government through the goods and services tax to shift the federal revenue mix further toward consumption taxes and away from income tax is dangerously regressive. The goods and services tax abandons the long-standing principle of ability to pay in assessing tax burdens. On any purchase made the lowest income earner will pay exactly the same tax as the millionaire.

We also urge senators to acknowledge the fact that this government's high interest rates policy is now the primary source of Ottawa's growing deficit. We welcome the opportunity to present these views. We will carry on at this stage with the brief.

Miss Sadie Rose, Chairman, Social Action Committee, Bernard Betel Centre for Creative Living: Concerning taxes, it is clear that we are not opposed to paying our fair share to support needed government programs, but we are opposed to regressive consumption taxes like the GST which fall hardest on those who have the least.

Over the last decade economic inequality sharpened rapidly. The federal government's increasing reliance on sales taxes, and its dilution of the progressive income tax structure, will only exacerbate growing social disparities, especially for low-income seniors. The taxation of fast food, clothing and of shelter will mean working people, who spend a greater share of their income on those essentials, will be paying a greater share of their income in taxes. Those who will be hit hardest by the GST are those who can least effectively fight back—the working poor, women and those on fixed incomes such as old age and disability pensions. It is grossly unfair.

With the GST the federal government proposes to shift an estimated $4.7 billion in taxes now absorbed by corporations and shareholders onto consumers. Those who will bear the brunt of this new burden will be those individuals who already spend most of their income just trying to get by. We see the proposed tax credit for low income earners as adequate compensation for what is, in essence, a bad tax. Moreover, the

[*Traduction*]

Le comité de l'action sociale du Bernard Betel Centre for Creative Living croit que les revenus requis peuvent être perçus pour beaucoup moins cher par l'élargissement de l'assiette fiscale des sociétés et des particuliers. Nos membres ont déterminé que la taxe sur les produits et services proposée n'est pas dans l'intérêt des personnes âgées.

Il est important de comprendre que nous ne nous opposons pas simplement à la taxation en général, et que nous nous opposerions vigoureusement à toute réduction du filet de sécurité social canadien. Nous sommes d'accord avec les réformes fiscales progressives nécessaires au financement des services sociaux et à la réduction de la dette fédérale. Nous croyons que la tentative actuelle par le gouvernement conservateur, par le biais de la taxe sur les produits et services, de modifier le dosage des sources de revenu pour le fédéral en augmentant l'importance des taxes à la consommation et en réduisant celle de l'impôt sur le revenu est dangereusement régressive. La taxe sur les produits et services représente l'abandon du principe établi de longue date qui consiste à tenir compte de la capacité de payer dans l'évaluation du fardeau fiscal. Quel que soit l'achat, la personne ayant le plus faible revenu paiera exactement la même taxe que le millionnaire.

Nous enjoignons en outre les sénateurs de reconnaître le fait que la politique de l'augmentation des taux d'intérêt de ce gouvernement est actuellement la principale raison de l'augmentation du déficit d'Ottawa. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de présenter cette opinion. Maintenant, passons au mémoire.

Mlle Sadie Rose, présidente, Comité de l'action sociale, Bernard Betel Centre for Creative Living: En ce qui concerne les taxes, il est évident que nous ne sommes pas contre le fait de payer notre part équitable pour soutenir les programmes gouvernementaux nécessaires, mais nous ne sommes pas d'acord avec des taxes à la consommation régressives comme la TPS qui frappe le plus durement ceux qui ont le moins.

Pendant la dernière décennie, les inégalités économiques sont rapidement devenues de plus en plus prononcées. Le recours croissant, par le gouvernement fédéral, aux taxes de vente et sa dilution de la structure progressive de l'impôt sur le revenu ne feront qu'exacerber les disparités sociales croissantes, particulièrement pour les personnes âgées à faible revenu. Le fait de taxer les repas-minute, les vêtements et le logement signifiera que les gens qui travaillent, qui consacrent une plus grande part de leur revenu à ces choses essentielles, paieront une plus grande part de leur revenu en taxe. Ceux qui seront frappés le plus durement par la TPS sont ceux qui sont le moins capable de se défendre efficacement—les pauvres qui travaillent, les femmes et ceux qui ont des revenus fixes comme les pensions de vieillesse et d'invalidité. C'est tout à fait injuste.

Avec la TPS, le gouvernement fédéral propose d'imposer aux consommateurs à peu près 4,7 milliards de dollars de taxe présentement assumés par les corporations et les actionnaires. Ceux qui seront le plus frappés de ce nouveau fardeau seront les particuliers qui dépensent déjà la majeure partie de leur revenu à la seule fin de survivre. Nous ne considérons pas le remboursement de la taxe proposé aux personnes à faible

[*Text*]

complex process of registration necessary to receive the credit in the first place will discourage many low-income earners from even applying. Surely, the many tax officials who will have to administer this system could more justly and profitably be put to use auditing those wealthy individuals and corporations who escape paying income tax entirely.

Finally, we want to bring out the implicit attack on the non-profit sector contained in the GST bill. Whereas private corporations will receive 100 per cent rebates from Ottawa, schools, hospitals, voluntary organizations and cooperatives will shoulder an increased tax burden.

In our case, as a non-profit charitable organization, the maximum rebate proposed is on 50 per cent of our purchases of goods and services. Without full protection against inflation, even this credit will diminish over time.

Rising costs will be reflected in reduced services or increased user fees. Once again, the most vulnerable sectors of society will be called upon the pay the price. This will directly affect the Bernard Betel Centre for Creative Living since we rely on grants and donations to provide those services required by an ever-growing population of seniors whose pensions, annuities and all other income is now fully taxable. If a retired senior does manage to get employment to help increase his income, he must pay unemployment insurance.

We strongly resent the continuing posturing of the federal government in which they still insist that no alternatives to the GST exist. No single tax measure could replace all the revenues that would be raised by the GST. However, a combination of measures, drawn from options which will be presented by my colleague, could replace all the income that would be raised by a GST and also reduce the federal deficit. Our alternatives reflect the philosophy proposed by the Carter Commission on taxation policy from the 1960s—that Canadian tax policy treat all sources of income the same.

Miss Reta Duenisch Turner, Chairman, Abuse of the Elderly Committee, Bernard Betel Centre for Creative Living: In the early 1950s corporate and individual income taxes covered roughly the same share of federal government revenues. Today, the corporate share has fallen to around 10.5 per cent of federal revenues while individuals cover about 47 per cent of the government's income. In 1987, over 93,000 corporations avoided paying corporate income taxes on $27 billion in profits.

A minimum tax on all profitable corporations, if applied in Canada, could raise $1 billion a year. Corporations owe over $36 billion in deferred taxes. At current interest rates, charg-

[*Traduction*]

revenu comme étant une compensation adéquate de ce qui est, fondamentalement, une mauvaise taxe. En outre, le seul processus complexe d'inscription par lequel il faut d'abord passer pour recevoir le remboursement découragera plusieurs personnes à faible revenu de s'inscrire. Voyons, les nombreux représentants officiels de l'impôt qui devront administrer ce système pourraient sûrement être mis à profit de façon plus juste et plus profitable en faisant la vérification de ces particuliers et sociétés riches qui réussissent à ne payer aucun impôt sur le revenu.

Enfin, nous aimerions faire ressortir l'attaque implicite contre le secteur à but non lucratif que renferme le projet de loi sur la TPS. Alors que des sociétés privées recevront des ristournes de 100 p. 100 d'Ottawa, les écoles, les hôpitaux, les organismes de bénévoles et les coopératives devront assumer un fardeau fiscal accru.

Dans notre cas, un organisme de charité à but non lucratif, la ristourne maximale proposée s'applique à 50 p. 100 de nos achats de produits et services. Sans une protection complète contre l'inflation, même cette ristourne diminuera avec le temps.

L'augmentation des coûts prendra la forme de la réduction des services ou de l'augmentation des frais d'utilisation. Une fois de plus, ce seront les secteurs les plus vulnérables de la société qui devront payer le prix. Cela aura un effet direct sur le Bernard Betel Centre for Creative Living car nous dépendons des subventions et des dons pour offrir les services dont a besoin une population qui va sans cesse croissant de gens âgés dont les pensions, les rentes et tous les autres revenus sont maintenant entièrement imposables. Si une personne âgée à la retraite ne réussit pas à obtenir un emploi pour augmenter son revenu, elle doit payer de l'assurance-chômage.

Nous sommes très mécontents de la comédie que ne cesse de jouer le gouvernement fédéral en insistant toujours sur le fait qu'il n'y a pas de solution de rechange à la TPS. Aucune mesure fiscale simple ne pourrait remplacer tous les revenus qui seraient perçus par le truchement de la TPS. Cependant, une combinaison de mesures tirées des options que présentera ma collègue pourrait remplacer tout le revenu qui serait perçu par le truchement d'une TPS, et réduirait le déficit fédéral. Nos solutions de rechange s'inspirent de la philosophie mise de l'avant par la Commission Carter sur la politique fiscale des années 60—que la politique fiscale canadienne traite de façon équitable toutes les sources de revenu.

Mlle Reta Duenisch Turner, présidente, Comité des mauvais traitements infligés aux personnes âgées, Bernard Betel Centre for Creative Living: Au début des années 50, l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers représentaient à peu près la même part des revenus du gouvernement fédéral. Aujourd'hui, la part des sociétés a baissé à 10,5 p. 100 des revenus du fédéral, tandis que les particuliers assument à peu près 47 p. 100 des revenus du gouvernement. En 1987, plus de 93 000 corporations ont évité de payer de l'impôt sur des profits de 27 milliards de dollars.

Une taxe minimale sur toutes les sociétés déclarant des profits, si elle devait être appliquée au Canada, permettrait de percevoir un milliard de dollars par année. Les corporations doi-

[*Text*]

ing interest on the back taxes owed by corporations would raise more than $4 billion annually.

The government should close loopholes such as the depreciation allowances granted to real estate developers whose buildings actually appreciate in value.

For every dollar Revenue Canada spends auditing corporations, they recover $17 in lost tax revenues. This measure alone could raise as much as $3 billion a year.

Many Canadians who will have to pay extra GST on hot dogs and hamburgers resent the 80 per cent tax reduction obtained by the business elite on their expensive lunches. Eliminating this deduction would increase federal revenues by an estimated $1 billion a year.

The problems of servicing Canada's national debt and the size of annual government deficits could both be made much more manageable if interest rates were lowered. Such a reduction would also reduce the amount of revenue that must be collected through the tax system to cover interest payments. For every 2 per cent drop in interest rates the annual federal deficit and tax bill would be lowered by about $3.5 billion.

The National Council of Welfare has calculated that between 1984 and 1988 the taxes paid by the working poor increased by 44 per cent. Taxes paid by middle-income families went up by 10 per cent while upper-income families' taxes decreased by 6 per cent. What is fair about this?

With the top marginal tax rate of 29 per cent, only three percentage points higher than the middle rate of 26 per cent, Canada's income tax system is approaching a flat tax rate for middle- and upper-income earners. A progressive tax system would have more brackets and higher marginal rates. Introducing more brackets and higher marginal rates for upper-income families alone would raise $4 billion a year in revenue.

As the Carter Royal Commission said in its historic report: "A buck is a buck is a buck", no matter whose it may be. Capital gains should be taxed at the same rate as wages and salaries. Taxing capital gains at the same rate as other income would raise $500 million annually in additional revenues.

I would like to say that I personally dread to think of what will happen to the majority of older women who, like myself, have not been in the paid work force. Is our present poverty not bad enough already?

Mr. Segal: In conclusion, there appear to be many equitable alternatives to the regressive goods and services tax available to the government through the existing tax system. Moreover, by using the personal and corporate income tax system as its primary revenue source Ottawa would, first, avoid infringing

[*Traduction*]

vent plus de 36 milliards de dollars en taxes différées. Aux taux d'intérêt actuels, si ces taxes non payées par les sociétés portaient intérêt, le gouvernement percevrait plus de 4 milliards de dollars par année.

Le gouvernement devrait éliminer les échappatoires comme les déductions de dépréciation allouées aux promoteurs immobiliers dont la valeur des édifices apprécie, au contraire.

Pour chaque dollar que Revenu Canada consacre à vérifier des sociétés, il récupère 17 $ en revenu fiscal perdu. Cette simple mesure permettrait de percevoir jusqu'à 3 milliards de dollars par année.

Plusieurs Canadiens qui devront payer la TPS en supplément sur leurs hot dogs et leur hamburgers sont irrités de la déduction fiscale de 80 p. 100 que l'élite du monde des affaires a obtenus pour ses déjeuners dispendieux. L'élimination de cette déduction augmenterait les revenus fédéraux d'à peu près un milliard de dollars par année.

Les problèmes que représente le service de la dette publique du Canada et l'ampleur des déficits gouvernementaux annuels seraient beaucoup moins épineux si les taux d'intérêt étaient baissés. Une telle réduction permettrait aussi de réduire les revenus qu'il faut percevoir par le système fiscal pour payer les intérêts. Pour chaque tranche de 2 p. 100 de baisse des taux d'intérêt, le déficit annuel fédéral et la facture fiscale seraient abaissés de 3,5 milliards de dollars environ.

Le Conseil national du Bien-être social a calculé qu'entre 1984 et 1988, les taxes payées par les travailleurs pauvres ont augmenté de 44 p. 100. Les taxes payées par les familles à revenu moyen ont augmenté de 10 p. 100, tandis que les taxes des familles à revenu élevé ont baissé de 6 p. 100. Trouvez-vous que cela est équitable?

Le taux d'imposition marginale maximal étant de 29 p. 100, c'est-à-dire seulement 3 p. 100 de plus que le taux moyen de 26 p. 100, le système canadien de l'impôt sur le revenu se rapproche d'un taux d'impôt uniforme pour les revenus moyens et les revenus élevés. Un système d'impôt progressif comporterait plus de paliers et des taux marginaux supérieurs. La mise en œuvre d'un nombre accru de paliers et de taux marginaux supérieurs pour les familles à revenu supérieur permettrait de percevoir, à elle seule, 4 milliards de dollars par année de revenu.

Comme la Commission royale Carter l'affirmait dans son rapport historique : «Un dollar reste un dollar», et peu importe à qui il appartient. Les gains en capital devraient être imposés au même taux que les salaires. L'imposition des gains en capital au même taux que les autres sources de revenu permettrait de percevoir un revenu supplémentaire de 500 millions de dollars tous les ans.

Personnellement, je vous confierai que je n'ose pas penser à ce qu'il adviendra de la majorité des vieilles femmes qui, comme moi, n'ont pas fait partie de la main-d'œuvre salariée. Notre pauvreté actuelle n'est-elle pas déjà suffisante?

M. Segal: En conclusion, il semble y avoir plusieurs solutions de rechange équitables à la taxe sur les produits et services régressive qui s'offrent au gouvernement par le truchement du système fiscal en vigueur. En outre, en se servant du système de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt

[*Text*]

upon provincial occupation of the sales tax field; second, it would avoid the costly administrative burden to businesses and government associated with the sales tax; and, third, it would avoid contributing further to inflation.

We ask your committee to recommend to the Senate that the Senate refuse to approve the GST legislation. Further, we ask that the Senate recommend to the government that a new bill be put forward to incorporate the tax philosophy proposed by the Carter Commission—that all sources of income be taxed the same. Such legislation should include measures such as those alternatives which we have proposed. Such legislation should be constructed in such a way as to restore equity to the Canadian tax system by ensuring that those able to pay—the corporations and the wealthy—assume their civic responsibilities and pay their fair share of taxes.

The Social Action Committee of the Bernard Betel Centre for Creative Living is firmly opposed to the goods and services tax legislation. We trust that the Senate of Canada will give serious consideration to the alternatives that we have outlined in this brief.

Concerning interest rates, it was interesting to note in the business section of today's Toronto *Star* that although the dollar has hit the highest level in ten years, it has not affected our exports any because we had a fantastic trade surplus of $958 million despite the dollar's increase. Obviously, the changes have not made much difference except to increase our position vis-a-vis the U.S. With the high trade surplus that we have and the higher Canadian dollar we cannot foresee that interest rates will come down under the present form and structure of the budget.

For sources of information we referred to the goods and services tax publication printed by our good government. Something which we appreciated greatly was used. We also used the Information for Senior Citizens publication. Incidentally, studies by Professor Neill Brooks and Linda McQuaig were used as alternatives. Even the *Readers Digest* has become a source of information for us. Hopefully, as previous speakers have said, subscriptions will not be taxed. I have so many that I hate to think that I would have to pay the GST on every one. The poor mailman uses three elastic bands for my goodies.

In the *Readers Digest* of August this year was an article entitled "GST: A Tax Time Bomb" which made very good reading.

We will answer whatever questions we can bearing in mind that we cannot do our own research. We can only draw our sources from the various periodicals and papers that we are very happy to say we can read, most of us, even if 25 per cent of us cannot add numbers. We do try hard to understand. We

[*Traduction*]

des sociétés comme source principale de revenu, Ottawa, premièrement, éviterait d'empiéter sur la juridiction provinciale en matière de taxe de vente; deuxièmement, il éviterait le fardeau administratif coûteux que représente la taxe de vente pour les entreprises et le gouvernement et, en troisième lieu, il éviterait de contribuer davantage à l'inflation.

Nous demandons à votre Comité de recommander au Sénat de refuser d'approuver la loi sur la TPS. En outre, nous demandons que le Sénat recommande au gouvernement de déposer un autre projet de loi qui s'inspirerait de la philosophie fiscale proposée par la Commission Carter—c'est-à-dire que toutes les sources de revenu soient taxées au même titre. Une telle mesure législative engloberait des mesures comme les mesures de rechange que nous avons proposées. Cette mesure législative devrait être constituée de façon à rétablir l'équité dans le système fiscal canadien en veillant à ce que ceux qui sont en mesure de payer—les corporations et les riches—assument leurs responsabilités civiques et paient leur juste part des taxes.

Le comité de l'action sociale du Bernard Betel Centre for Creative Living est fermement opposé à la loi sur la taxe sur les produits et services. Nous sommes convaincus que le Sénat du Canada tiendra compte sérieusement des mesures de rechange que nous avons énoncées dans ce mémoire.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, il était intéressant de voir, dans la section affaires du *Star* de Toronto d'aujourd'hui, que bien que le dollar ait atteint son plus haut niveau en 10 ans, il n'ait pas nui à nos exportations parce que nous avons un fantastique surplus commercial de 958 millions de dollars malgré l'augmentation du dollar. Il est évident que les changements n'ont pas fait une grande différence, sauf si ce n'est d'augmenter notre position vis-à-vis des États-Unis. Compte tenu du surplus commercial élevé que nous avons et de la valeur élevée du dollar canadien, nous ne saurions prévoir la réduction des taux d'intérêt dans le contexte de la forme et de la structure actuels du budget.

Pour ce qui est des sources de renseignements, nous avons consulté la publication sur la taxe sur les produits et services imprimée par notre cher gouvernement. Nous avons donc employé quelque chose que nous avons grandement appréciée. Nous avons également consulté la publication *Information for Senior Citizens*. En passant, les études du professeur Neill Brooks et de Linda McQuaig ont aussi servi de sources. Même le *Readers Digest* est devenu une source d'information pour nous. Nous osons espérer, comme l'ont affirmé les témoins précédents, que les abonnements ne seront pas assujettis à la taxe. J'en ai tellement que je n'ose pas penser de voir payer la TPS sur chaque d'entre eux. Le pauvre facteur doit employer trois élastiques pour mes gâteries.

Dans le *Readers Digest* d'août de cette année, il y avait un article intitulé «GST: A Tax Time Bomb» qui était très intéressant.

Nous répondrons, dans la mesure du possible, à toutes vos questions, compte tenu du fait que nous ne pouvons faire notre propre recherche. Nous pouvons seulement tirer nos données des divers périodiques et journaux que nous sommes très heureux de dire que nous pouvons lire, pour la plupart d'entre

[*Text*]

do try hard to arrange things so that we can communicate correctly and directly with you, something which we appreciate very much.

Senator Marsden: I should like to say to the witnesses how much we appreciate your brief and your attendance. Do not worry about repetition—if you did not say it we would ask you.

Also, I am sure that every member of this committee has received hundreds of letters from Canadian seniors who are worried about this tax. You represent not only the Bernard Betel Centre, but also literally hundreds of people who have written.

I should like to ask you specifically about your statements on the bottom of page one concerning the rebate, in which you say that what is proposed for a non-profit charitable organization is a maximum 50 per cent on your purchases of goods and services and that this, without inflation protection, will diminsh over time.

Could you give us some examples of how that will operate and how it will affect the quality of life of people who live in your centre? Where will it hit? Will it be on food, travel, and so on?

Mr. Segal: I would be happy to accommodate you. Some of the exemptions consist of meals-on-wheels and similar programs offered by charities and non-profit organizations. That is fine. We then get to food and beverages provided by charities and non-profit organizations for the purpose of relieving suffering and distress. If someone needs a hot lunch—I am not sure that we qualify under "relieving suffering and distress" but they do get hungry—we provide a hot meal on a daily basis for all those who come in at an extremely reduced and subsidized cost.

Senator Marsden: Will you not get a rebate on that food?

Mr. Segal: No we will not. Concerning medical devices, it is interesting that all medical devices are pretty well listed—that is, contact lenses, hearing aids, artificial limbs, canes, crutches and wheelchairs, diabetic equipment and hospital beds. However, there are an awful lot of things that people need, for example, surgical stockings, the odd support belt, and so on. Even today there is a sales tax in Ontario on syringes that are used by diabetics. Syringes are not included in the Ontario health plan for seniors. They must be paid for; they are not covered. Under those conditions the syringes are more costly than the insulin for a user who requires these disposables syringes.

As a licenced pharmacist, I was interested in the licensing as well, because I do not know if my licence is classified as a union arrangement or a membership arrangement, and I hate like hell to think that I would be paying GST on a licence that

[*Traduction*]

nous, même si 25 p. 100 d'entre nous sont incapables d'additionner. Nous essayons vraiment de comprendre. Nous essayons vraiment d'organiser les choses de façon à pouvoir communiquer correctement et directement avec vous, ce que nous apprécions beaucoup.

Le sénateur Marsden: J'aimerais dire aux témoins à quel point nous avons apprécié votre mémoire et votre présence ici. Ne vous en faites pas pour les répétitions—si vous ne l'avez pas dit, nous vous le demanderions.

Aussi, je suis certaine que chaque membre de ce Comité a reçu des centaines de lettres de Canadiens âgés qui s'inquiètent de cette taxe. En plus du Bernard Betel Centre, vous représentez littéralement des centaines de personnes qui nous ont écrit.

J'aimerais que vous vous reportiez spécifiquement à vos affirmations au bas de la page 1 en ce qui concerne la ristourne, dans lesquelles vous affirmez que ce qui est proposé pour un organisme de charité à but non lucratif, c'est un maximum de 50 p. 100 de vos achats de produits et de services et que cela, sans protection contre l'inflation, dimimuera avec le temps.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de la façon dont cela fonctionnera et dont cela touchera la qualité de vie des gens qui demeurent à votre centre? Où seront-ils touchés? Les aliments, les déplacements et ainsi de suite?

M. Segal: Il me fait plaisir de vous répondre. Certaines des exonérations s'appliquent aux services de repas à domicile et aux programmes semblables offerts par des organismes de charité et à but non lucratif. C'est bien. Ensuite, nous passons aux aliments et aux boissons fournis par des organismes de charité et à but non lucratif aux fins de soulager la souffrance et la misère. Si quelqu'un a besoin d'un déjeuner chaud, je ne suis pas certain que nous sommes admissibles sous «Soulager la souffrance et la misère», mais ils finissent par avoir faim et nous leur donnons un repas chaud, chaque jour à tous ceux qui se présentent, à un coût extrêmement réduit et subventionné.

Le sénateur Marsden: Ne recevrez-vous pas une ristourne sur ces aliments?

M. Segal: Non, pas du tout. En ce qui concerne les instruments médicaux, il est intéressant que tous les instruments médicaux sont à peu près tous énumérés—c'est-à-dire les lentilles cornéennes, les prothèses auditives, les membres artificiels, les cannes, les béquilles et les fauteuils roulants, l'équipement pour diabétiques et les lits d'hôpital. En revanche, il y a tout un paquet de choses dont les gens ont besoin par exemple, les bas chirurgicaux, le soutien occasionnel, et ainsi de suite. Même aujourd'hui, il y a une taxe de vente en Ontario sur les seringues employées par les diabétiques. Les seringues ne sont pas inclues dans le régime d'assurance-santé ontarien pour les gens âgés. Il faut les payer; elles ne sont pas couvertes. Dans ces conditions, les seringues sont plus coûteuses que l'insuline pour un malade qui a besoin de ces seringues jetables.

À titre de pharmacien agréé, je me suis aussi intéressé au cas du certificat, parce que je ne sais pas si mon certificat est classifié comme une cotisation syndicale ou une cotisation à un club, et j'ai horreur de penser que je devrai payer la TPS sur

[*Text*]

I will not be using anymore because I am fully retired. However, I pay my licence because otherwise I do not have a platform to shout from.

There are a couple of other items. For example, long-term accommodation will be exempt. What is meant by "long-term accommodation"? Is it a lease-hold type of thing? So many of our low-income earners and seniors—if they are living in someone's home—are paying weekly or monthly rent and do not have lease-hold places where they can live. What constitutes that? It is not explained in this government publication what "long-term" rental is.

Also, some transportation is exempt, but not necessarily all. Taxis, for example, cannot be covered, and some seniors require taxis in order to get to where they are going. We cannot get enough little wheelchair notices to put on our cars when we offer these services because we do not need them for us, but we do transport people back and forth and we do hire cabs. We have deals with some of the taxi companies to make the rates more equitable, but that fare would now also include GST, because it is not public transport at that point.

There are innumerable items. Meals provided in nursing homes are covered, but we are not a nursing home. We look after people who can get to us one way or another and we will welcome them with open arms. We also look after the frail and the elderly.

We have just started a new committee called "Seniors Linking Seniors, which goes out and identifies isolated people who require attention and services. We act as a kind of ombudsman to direct them to the service that they require for their particular need.

We have approximately 28 to 30 different committees within the Bernard Betel Centre. I am pleased to say that this year every single one of them is busy because the need is a growing need, not a diminishing need. There are more of us all the time. We are living longer and we do need more medical care, equipment and help. If I am stumbling along one day and you want to support me across the street, I would be happy to accept your help.

Ms. Rose: I should like to add to what Mr. Segal has said by referring to the programs that are available at the centre, such as arts and crafts, which requires supplies that seniors must pay for. In a good many instances, if the cost of these things is increased we will not only lose these people in arts and crafts, but we will lose members. We also have computer programs, but seniors have to pay for their own disks. It goes on and on. Everything in which we are involved at the centre will be subject to the goods and services tax.

[*Traduction*]

un certificat que je n'emploierai plus parce que je suis complètement à la retraite. Par contre, je paie mon certificat parce qu'autrement, je n'ai aucune plate-forme d'où je puisse me faire entendre.

Il y a une ou deux autres choses. Par exemple, l'hébergement à long terme sera exonéré. Qu'est-ce que cela veut dire, l'«hébergement à long terme»? Est-ce qu'il s'agit d'une espèce de bail? Donc, plusieurs de nos personnes à faible revenu et personnes âgées—s'ils vivent chez quelqu'un d'autre—payent un loyer hebdomadaire ou mensuel et n'ont pas d'endroits en vertu d'un bail où ils pourraient vivre. De quoi parlons-nous dans ce cas? Dans cette publication du gouvernement, on n'explique pas ce qu'est la location «à long terme».

Aussi, certains transports sont exonérés, mais pas nécessairement tous. Les taxis, par exemple, ne peuvent être exonérés, et certaines personnes âgées ont besoin d'un taxi pour se rendre où ils vont. Nous ne pouvons obtenir suffisamment de petites vignettes avec fauteuil roulant à mettre sur nos voitures lorsque nous offrons ces services parce que nous n'en avons pas besoin pour nous, mais nous transportons des gens aller-retour, et nous avons recours à des taxis. Nous avons des ententes avantageuses avec certaines compagnies de taxis qui rendent les tarifs plus équitables, mais ces tarifs ne devraient pas englober la TPS parce qu'il ne s'agit pas de transport public dans ce cas.

Il y a d'autres détails innombrables. Les repas fournis dans les maisons de repos sont couverts, mais nous ne sommes pas une maison de repos. Nous nous occupons des gens qui peuvent se rendre chez nous d'une façon ou de l'autre, et nous les accueillons à bras ouverts. Nous nous occupons également des faibles et des personnes âgées.

Nous venons de créer un nouveau comité appelé «Seniors Linking Seniors» qui sort et identifie des personnes seules qui ont besoin de soins et de services. Nous assumons le rôle d'une espèce d'ombudsman pour les adresser au service qui convient à leurs besoins particuliers.

Nous avons approximativement 28 à 30 comités différents au Bernard Betel Centre. Je suis heureux de pouvoir affirmer que cette année, chacun d'entre eux est actif car les besoins qui en sont la raison d'être augmentent et ne diminuent pas. Notre nombre ne cesse d'augmenter. Nous vivons plus longtemps et nous avons besoin davantage de soins et d'équipements médicaux, ainsi que d'aide. Si jamais je vacillais un jour et que vous veniez m'aider à traverser la rue, je serais heureux d'accepter votre aide.

Mme Rose: Je voudrais ajouter à ce que M. Segal vient de dire en ce qui a trait aux programmes qui sont offerts au centre, comme l'artisanat, qui nécessitent des fournitures que les personnes âgées doivent payer. Dans la majeure partie des cas, si le coût de ces fournitures augmente, non seulement nous perdrons ces gens au niveau de l'artisanat, mais nous perdrons des membres. Nous avons également des programmes en informatique, mais les aînés doivent payer leurs propres disques. Et ainsi de suite. Toutes les activités auxquelles nous nous adonnons au centre seront assujetties à la taxe sur les produits et services.

[*Text*]

Mr. Segal: I should mention as well that all of us who are here today are volunteers in the Bernard Betel Centre. We have little trinkets that we give people for 300 hours and 1,800 hours of service. We are coming up with a new one for 3,600 hours of volunteer time. We now have a few who have reached the 5,000- and 6,000-hour mark of volunteer time. This is a rare commodity, because our organization is based on volunteers, grants and donations. There is no shortage of volunteers to do things. This year the interest is high, and we seem to have captivated people by the social action committee, which came to real life over the last few months because of the necessity of expressing our views and of representing the members for whom we are responsible.

Ms. Turner: Many of these seniors have a restricted income. I absolutely agree with Mrs. Rose. They have to be careful with luncheons and everything so that they do not overcharge on anything. Anything that costs a little extra deeply affects them. The provincial government wants to put people back into the community. The Bernard Betel Centre is a wonderful resource to keep people mentally and physically healthy in their old age. Any restriction on it is a disaster. It is a wonderful place.

Senator Poitras: Thank you very much for your brief and your action. But there are a few points that I should like to ask you about.

First, on page two you mention that corporations owe $36 billion dollars in deferred tax. This question was raised many times with this committee so far.

Mr. Segal: I have heard it a few times.

Senator Poitras: We believe that you are misinformed or otherwise. We requested information and we now have a firm position from the government on deferred tax. First, deferred taxes are taxes that are not due, so they do not owe $36 billion. These are reserves created normally, for example, on various corporation statements, and they are reserved for depreciation. If they sell the same good later on at a higher price, they pay tax. In other words, that tax is then due because there is depreciation on various items. This is available to you and to everyone. You will receive a copy of this from our clerk, which we have on file. There is no point in me asking you questions about this; that tax is not due. I do not think you have given fair information, but I do not blame you, because you did not have a sound financial basis for your premise.

Mr. Segal: I have a question on that. We put in the word "deferred" because we understand what deferred means. What concerns us is the figure of $36 billion.

Senator Poitras: But you said that corporations "owed" that.

[*Traduction*]

M. Segal: Je devrais mentionner également que tous ceux d'entre nous qui sont ici aujourd'hui sont des bénévoles du Bernard Betel Centre. Nous avons de petites breloques que nous donnons aux gens pour 300 heures et 1 800 heures de service. Nous sommes en train d'en mettre une nouvelle au point pour 3 600 heures de bénévolat. Nous avons maintenant quelques personnes qui ont atteint les caps des 5 000 et 6 000 heures de bénévolat. Il s'agit de perles rares, car notre organisme dépend des bénévoles, des subventions et des dons. Il n'y a pas de pénurie de bénévoles pour ce qui est des tâches à accomplir. Cette année, le degré d'intérêt est élevé, et nous semblons avoir captivé les gens par le comité de l'action sociale, qui s'est vraiment animé au cours des derniers mois en raison de la nécessité d'exprimer notre opinion et de représenter des membres dont nous sommes responsables.

Mme Turner: La plupart de ces personnes âgées ont un revenu faible. Je suis parfaitement d'accord avec M^me^ Rose. Ils doivent faire attention pour ce qui est des déjeuners et toute autre chose, de façon à ne pas dépenser excessivement. Tout ce qui coûte un peu plus cher les touche profondément. Le gouvernement provincial veut que les gens réintègrent la communauté. Le Bernard Betel Centre est une merveilleuse ressource pour ce qui est d'aider les gens à demeurer mentalement et physiquement sains dans leur vieillesse. Toute restriction à cet égard est un désastre. C'est un endroit merveilleux.

Le sénateur Poitras: Merci beaucoup pour votre mémoire et votre action. Mais il y a quelques détails au sujet desquels j'aimerais vous poser des questions.

Premièrement, à la page 2, vous mentionnez que les corporations doivent 36 milliards de dollars en taxes différées. Cette question a été soulevée à plusieurs reprises devant ce Comité jusqu'à présent.

M. Segal: Je l'ai entendue à quelques reprises.

Le sénateur Poitras: Nous croyons que vous êtes mal informés, ou autrement. Nous avons demandé l'information et, maintenant, nous avons une position ferme du gouvernement en ce qui concerne les taxes différées. Premièrement, les taxes différées sont des taxes qui ne sont pas dues, de sorte qu'elles ne doivent pas 36 milliards de dollars. Il s'agit de réserves créées normalement, par exemple, sur divers bilans des corporations, et elles sont réservées aux fins de la dépréciation. Si elles vendent le même produit plus tard à un prix supérieur, elles payent la taxe. En d'autres mots, cette taxe est alors due parce qu'il y a dépréciation sur divers articles. Vous pouvez en profiter comme tout le monde. Vous recevrez une copie de cela de notre greffier, que nous avons en dossier. Je n'ai donc aucune raison de vous poser des questions sur cela; cette taxe n'est pas due. Je ne crois pas que vous ayez donné une information juste, mais je ne vous blâme pas parce que vous n'aviez pas le bon fondement financier nécessaire à vos prémices.

M. Segal: J'ai une question à ce sujet. Nous avons mis le mot «différées» parce que nous comprenons ce que «différé» veut dire. Ce qui nous inquiète, c'est le chiffre de 36 milliards de dollars.

Le sénateur Poitras: Mais vous avez dit que «les corporations devaient» cela.

[*Text*]

Mr. Segal: Yes, we did say "owe".

Senator Poitras: So change that word.

Mr. Segal: I will strike the word "owe". It is an ongoing potential debt; is that correct?

Senator Poitras: They do not owe anything.

Mr. Segal: Fine, but it is an ongoing possible debt. In other words, it is not an asset.

Senator Simard: As time goes on it will be paid.

Mr. Segal: Exactly.

Senator Poitras: We do not know when they are due. I do not want to give you my own definition because it is the official definition that counts.

Mr. Segal: The only thing that concerned us is if the figure of $36 billion is correct, because that figure is an amazing one.

Senator Poitras: Yes, but it is not due, so you cannot collect it; no way.

On page one you state that you do not see how the credit on low-income earners is adequate. Could you give us figures as to how much they will be penalized?

Mr. Segal: We have no way of knowing how much they will be penalized because the lowest-income earners earn so little at the lowest rates that even if they have to buy a hamburger or a hot dog they will have to pay the GST on it; and if they have to buy a soft drink they will have to do the same. For many low-wage earners or no earners at all who are living on subsidies, pensions, disabilities, or whatever, their income is so limited in the first place that to have to shell out an additional 7.5 per cent for their fast food, potato chips, or whatever they are subsisting on, is an onerous thing on them. If they have to wait for a rebate we must remember that an awful lot of people in our community have what you classify as "no fixed address." Furthermore, there are many homeless around, and all of them qualify, including low earners in subsidized housing, and so on. We are discussing the amount of disposable cash. Putting a 7.5 per cent tax on those people who have a limited amount of disposable cash is a real hindrance for them.

Senator Poitras: Perhaps you are not well informed. It is important that we have this exchange. First, the credit will be received three months ahead.

Mr. Segal: Providing that they have a home address to receive it at.

Mrs. Turner: And they have applied for it.

Mr. Segal: And providing they have registered.

Senator Poitras: A nice organization such as yours would furnish them with the information they need.

Mr. Segal: Our members will. But we do not ask the people of the general community who come in to us for a hot meal a

[*Traduction*]

M. Segal: Oui, nous avons dit «doivent».

Le sénateur Poitras: Alors, changez ce mot.

M. Segal: Je bifferai le mot «doivent». En fait, il s'agit d'une dette potentielle permanente, est-ce exact?

Le sénateur Poitras: Elles ne doivent rien.

M. Segal: Bien, mais il s'agit d'une dette possible permanente. En d'autres mots, ce n'est pas un actif.

Le sénateur Simard: Avec le temps, elle sera payée.

M. Segal: Exactement.

Le sénateur Poitras: Nous ne savons pas lorsqu'elles sont dues. Je ne veux pas vous donner ma propre définition, parce que c'est la définition officielle qui compte.

M. Segal: La seule chose qui nous inquiétait est de savoir si le chiffre de 36 milliards de dollars est juste, parce que c'est un chiffre sidérant.

Le sénateur Poitras: Oui, mais il n'est pas dû, ce qui fait que vous ne pouvez pas le percevoir; pas moyen.

À la page 1, vous dites que vous ne voyez pas comment le remboursement est suffisant pour les personnes à faible revenu. Pourriez-vous nous donner des chiffres sur la mesure dans laquelle elles seront lésées?

M. Segal: Nous ne disposons d'aucun moyen pour savoir de combien ces personnes seront lésées, parce que les personnes à faible revenu gagnent si peu aux taux inférieurs que même si elles doivent acheter un hamburger ou un hot dog, elles auront à payer la TPS sur celui-ci; et si elles doivent acheter une boisson gazeuse, elles devront faire la même chose. Pour plusieurs personnes à faible revenu ou à revenu nul qui vivent de subventions, de pensions, d'indemnités d'invalidité ou de quoi que ce soit, leur revenu est tellement limité dès le départ que le seul fait d'avoir à verser 7,5 p. 100 de plus pour leur repas-minute, croustilles ou quoi que ce soit qu'elles consomment pour subsister est une chose onéreuse pour elles. Si elles doivent attendre un remboursement, nous devons nous rappeler qu'il y a un bon nombre de membres de notre communauté qui sont, comme vous les classifiez, «sans adresse fixe». En outre, il y a aussi de nombreux sans-abri, et ils sont tous admissibles, y compris les personnes à faible revenu vivant dans les logements subventionnés, et ainsi de suite. Nous sommes en train de parler du montant d'argent liquide disponible. Appliquer une taxe de 7,5 p. 100 à ces gens qui ont un montant d'argent disponible limité constitue une véritable nuisance pour eux.

Le sénateur Poitras: Peut-être êtes-vous mal informé. Il est important que nous ayons cette conversation. Premièrement, le remboursement sera reçu trois mois d'avance.

M. Segal: À la condition qu'ils aient une adresse de résidence pour le recevoir.

Mme Turner: Et qu'ils en aient fait la demande.

M. Segal: Et qu'ils se soient inscrits.

Le sénateur Poitras: Un bon organisme comme le vôtre leur fournirait sûrement les renseignements dont ils ont besoin.

M. Segal: Nos membres le feront. Mais nous ne demandons pas aux membres du grand public qui viennent pour un repas

[*Text*]

day for personal information or for addresses. They are welcome to come in because we are an open community centre as well as a membership facility.

Senator Poitras: We know that they will receive a credit first. There is no 7 per cent tax on rent, and they do not pay any tax on food. If we do not have figures, I could say that you are wrong and you could say that you are right. I should like to have figures; otherwise, it is difficult to ask for a change, amendment, or anything like that.

Ms. Turner: There will be a tax on food because many seniors are small eaters. We buy small packages, and small packages will be taxed. Also, the credit is indexed only to inflation above 3 per cent, which means that the value of the credit is virtually guaranteed to be eroded by 3 per cent a year.

Senator Poitras: I agree, but if you do not give me figures to start with, we cannot say where we are going. It is hard for me to accept no figures. If you have them, we would be pleased to receive them.

Ms. Turner: It looks like a promise that will not be kept.

Mr. Segal: We would be happy to bring the figures if someone would give us a grant for the research.

Senator Poitras: We have figures, and we feel that they will not be losers. This is why we beg to differ with you.

Mrs. Turner: I could speak as a low-income senior. I am very worried that this rebate would exist for a very short time and that it is just another promise.

Senator Poitras: We have figures that say otherwise.

The Chairman: We also have figures that show that the subsidy is not enough for those with lower incomes. Everyone has their own figures.

Senator Poitras: But they do not have figures; that is the point.

The Chairman: We had figures presented to this committee earlier in Ottawa that said there is a negative impact. You know that, Senator Poitras.

Senator Poitras: We do not need your answers at this time; just the answer of the witness.

The Chairman: I do not want these splendid witnesses to be subjected to some kind of questioning that is beyond their basic capacity in terms of the information that they have.

Senator David: My questions will be short. In your pamphlet, which I read with great pleasure—in fact, I think you are a good organization—if I understand it you have a membership. Do those members help you to finance your organization or are they at the same time clients of your organization?

[*Traduction*]

chaud par jour, des renseignements personnels ou leur adresse. Ils sont les bienvenus parce que nous sommes un centre communautaire ouvert ainsi qu'une installation au service de ses membres.

Le sénateur Poitras: Nous savons qu'ils recevront d'abord un remboursement. Il n'y a pas de taxe de 7 p. 100 sur les loyers, et ils ne payent aucune taxe sur les aliments. Si nous n'avons pas de chiffres, je pourrais dire que vous avez tort et vous pourriez dire que vous avez raison. J'aimerais bien avoir des chiffres; autrement, il est difficile de demander un changement, un amendement ou quoi que ce soit du genre.

Mme Turner: Il y aura une taxe sur les aliments parce que plusieurs personnes âgées ont un petit appétit. Nous achetons de petites quantités, et les petites quantités seront taxées. En outre, le remboursement n'est indexé qu'à la portion du taux d'inflation supérieure à 3 p. 100, ce qui signifie qu'il est presque garanti que la valeur du remboursement subira un érosion de 3 p. 100 par année.

Le sénateur Poitras: Je suis d'accord, mais si vous ne me donnez pas de chiffres pour commencer, nous ne pouvons dire où nous allons. Il m'est difficile d'accepter le manque de chiffres. Si vous les avez, nous saurions heureux de les recevoir.

Mme Turner: Cela ressemble à une promesse qui ne sera pas tenue.

M. Segal: Nous serions heureux de vous apporter les chiffres si quelqu'un nous accordait une subvention pour les recherches.

Le sénateur Poitras: Nous avons les chiffres, et nous trouvons qu'ils ne seront pas perdants. C'est pourquoi nous sommes forcés de ne pas être d'accord avec vous.

Mme Turner: Je pourrais parler en tant que personne âgée à faible revenu. Je suis très inquiète de voir que ce remboursement pourrait exister pendant une courte période, et de constater qu'il ne s'agissait que d'une autre promesse.

Le sénateur Poitras: Nous avons des chiffres qui disent le contraire.

Le président: Nous avons également des chiffres qui démontrent que cette forme de subvention n'est pas suffisante pour les personnes à faible revenu. Tout le monde a ses chiffres.

Le sénateur Poitras: Mais eux, ils n'ont pas de chiffres; voilà le problème.

Le président: Plus tôt à Ottawa, on a soumis à ce Comité des chiffres qui disaient qu'il y a un impact négatif. Vous savez cela, Sénateur Poitras.

Le sénateur Poitras: Nous n'avons pas besoin de vos réponses pour l'instant; seulement la réponse du témoin.

Le président: Je ne veux pas voir ces splendides témoins être soumis à une espèce d'interrogatoire qui aille au-delà de leurs capacités de base en ce qui a trait à l'information qu'ils ont.

Le sénateur David: Mes questions seront courtes. Dans votre dépliant, que j'ai lu avec grand plaisir—de fait, je trouve que vous êtes un bon organisme—, si je comprends bien, vous avez des membres. Est-ce que ces membres vous aident à financer

[*Text*]

Mr. Segal: The membership in the organization allows certain services and certain things for those who are members, and they help us maintain the building, the heat, the light, the phone and the services for non-members, who are very welcome. We operate a community health service for which membership is not required, and many other services for which membership is not required.

Senator David: That is why in your brief you state that you have 1,600 members but you have community use of another 1,000 people.

Mr. Segal: An additional 1,000, yes.

Senator David: These 1,000 people are not members, but they utilize your facilities; is that correct?

Mr. Segal: That is correct.

Senator David: In your pamphlet you also state that there is a membership fee. Would it be indiscreet to tell us what the membership fee is?

Mr. Segal: It is not a secret at all. It is $40 a year per person, and that provides free movies, bingos, dance nights, ballroom dancing, tap dance line, arts and crafts.

Senator David: If they do not pay this $40, can they go just the same? Is this the 1,000 that you are speaking about?

Mrs. Turner: No. We provide programs for the community. One of them is through the North York School Board, and there is no fee. The agreement is that it would be open to the public if the North York School Board provided educational programs. These people come in both for the health facility and for the educational programs. We also have open programs to bring people in. Members sit on committees; non-members cannot sit on committees. The committees have a lot to do with the running of the centre. It is an older adult centre.

Senator David: Do you mean that a member cannot sit on your organization?

Mrs. Turner: Members sit on committees; non-members do not sit on committees.

Senator David: Thank you for this information.

Mr. Segal: This is only where the matter involves the handling of finances, determination programs, and so on, because the membership is responsible for setting up programs, costs and budgeting.

The Chairman: Thank you very much. I wish to express my personal appreciation to you and your organization. God should bless all the volunteers who dedicate themselves to those who need that kind of help, especially in their older age.

[*Traduction*]

votre organisme ou sont-ils du même coup les clients de votre organisme?

M. Segal: L'affiliation à l'organisme permet certains services et certaines choses pour ceux qui sont membres, et ils nous aident à entretenir l'édifice, le chauffage, l'éclairage, le téléphone et les services pour les non-membres que nous accueillons très chaleureusement. Nous administrons un service de santé commanautaire pour lequel il n'est pas nécessaire d'être membre et plusieurs autres services pour lesquels il n'est pas nécessaire d'être membre.

Le sénateur David: C'est pouquoi dans votre mémoire vous dites que vous comptez 1 600 membres mais que vous prodiguez des services de nature communautaire à 1 000 autres personnes.

M. Segal: Mille autres personnes, oui.

Le sénateur David: Ces 1 000 personnes ne sont pas membres, mais elles utilisent vos installations; est-ce que c'est exact?

M. Segal: C'est exact.

Le sénateur David: Dans votre dépliant, vous affirmez également qu'il y a une cotisation pour les membres. Serait-il indiscret de nous dire à combien s'élève cette cotisation de membre?

M. Segal: Il ne s'agit pas du tout d'un secret. La cotisation est de 40 $ par année par personne, et cela couvre des films gratuits, des bingos, des soirées dansantes, de la danse de salon, de la danse à claquettes et de l'artisanat.

Le sénateur David: S'ils ne paient pas ces 40 $, peuvent-ils y aller quand même? Je veux dire, les 1 000 personnes dont vous parlez?

Mme Turner: Non. Nous offrons des programmes pour la communauté. L'un d'entre eux par le truchement du conseil scolaire North York, et il est gratuit. Selon l'entente, il est ouvert au public si le conseil scolaire North York offre des programmes éducatifs. Ces personnes viennent nous voir pour l'installation de soins de santé et pour des programmes éducatifs. Nous avons également des programmes ouverts pour attirer les gens. Nos membre siègent à des comités; les non-membres ne peuvent sigéer à des comités. Les comités ont beaucoup à voir avec la gestion du centre. Il s'agit d'un centre pour adultes d'âge avancé.

Le sénateur David: Voulez-vous dire qu'un membre ne peut siéger à votre organisme?

Mme Turner: Les membres siègent aux comités; les non-membres ne siègent pas aux comités.

Le sénateur David: Merci pour ce renseignement.

M. Segal: Cela n'est vrai que lorsque les circonstances exigent le traitement de questions financières, la détermination de programmes, et ainsi de suite, parce que les membres sont responsables d'établir les programmes, les coûts et les budgets.

Le président: Merci beaucoup. Permettez-moi de vous dire à quel point j'apprécie, personnellement, votre organisme et vous-même. Que Dieu bénisse tous les bénévoles qui se dévouent pour ceux qui ont besoin de ce genre d'aide, particu-

[*Text*]

The fact that you have been good citizens in drawing the problems of the GST to our attention speaks well to the high quality of your organization. We thank you.

Mr. Segal: We accept your blessing with alacrity. Thank you.

Mrs. Turner: May I leave these briefs with you?

The Chairman: Yes.

Senator Doyle: I have one brief comment. As a senior citizen, I am pleased to have you on my side. I also have to thank you for clearing up a point. Earlier this afternoon one of our witnesses spoke of the old "one-two punch". He said that free trade was the first blow. You have pointed out that our free trade with the United States has not reached a record level. Thank you.

Mr. Segal: Thank you.

The Chairman: I should now like the representatives of the Canadian Association of Occupational Therapists to come forward. We have Mrs. Margaret Brockett, Executive Director; and Ms. Fandy Sung, Executive Assistant, Canadian Association of Occupational Therapists.

We apologize for the fact that we are running a little late. Obviously, the subject that is under discussion is one that has evoked a lot of interest.

We have had many groups such as yours—not just therapists but others who are in the health service field—who have drawn to our attention some of the problems in this regard. We are looking forward to hearing from you.

Again, I would ask that you condense your brief as much as you can, and then we will have questions for you.

Mrs. Margaret Brockett, Executive Director, Canadian Association of Occupational Therapists: Thank you very much, Mr. Chairman and members of the Senate. You have in front of you a revised brief, prepared for this hearing, which forms the basis of my presentation this afternoon. It is my privilege to speak on behalf of the Canadian Association of Occupational Therapists, which represents more than 4,5000 occupational therapists across Canada.

A brief definition of occupational therapy is the use of adapted activity to promote health, develop skills, restore function and maintain abilities in the areas of self-care, leisure and productivity. In other words, an occupational therapist will work with a person who is unable to care for himself, go about his ordinary work or pursue reasonable recreational activities because of personal limitations or those imposed upon him by the environment in which he lives.

As you will see from our brief, which lists the diversity of clients we serve, many of them are likely to be people at the lower end of the socio-economic scale. It is not my purpose today to discuss whether the introduction of a goods and services tax is good or bad but, rather, to promote the consulta-

[*Traduction*]

lièrement lorsqu'ils sont âgés. Le fait que vous avez agi en bon citoyens en portant à notre attention les problèmes associés à la TPS témoigne de façon éloquente de la haute qualité de votre organisme. Nous vous remercions.

M. Segal: Nous acceptons votre appréciation avec enthousiasme. Merci.

Mme Turner: Puis-je vous laisser ces mémoires?

Le président: Oui.

Le sénateur Doyle: J'ai une brève observation. En tant que citoyen de l'âge d'or, je suis heureux de vous avoir de mon côté. Aussi, je vous remercie d'avoir clarifié un aspect. Plus tôt cet après-midi, l'un de nos témoins a parlé du bon vieux «coup sec suivi du direct» de la boxe. Il a dit que le libre-échange a été le premier coup. Vous avez fait remarquer que notre libre-échange avec les États-Unis n'a pas atteint un niveau record. Merci.

M. Segal: Merci.

Le président: Maintenant, j'aimerais demander aux représentants de l'Association canadienne des ergothérapeutes de bien vouloir s'avancer. Nous avons M^me^ Margaret Brockett, directrice exécutive, et M^me^ Fandy Sung, adjointe exécutive, Association canadienne des ergothérapeutes.

Nous nous excusons d'être un peu en retard. Il est évident que le sujet que nous débattons a suscité beaucoup d'intérêt.

Nous avons reçu plusieurs groupes comme le vôtre—non pas seulement des thérapeutes mais d'autres qui sont dans le domaine des soins de santé—qui ont porté à notre attention certains des problèmes à cet égard. C'est avec plaisir que nous vous écouterons.

Une fois de plus, je demanderais de présenter votre mémoire de la façon la plus concise possible, et ensuite nous aurons des questions pour vous.

Mme Margaret Brockett, directrice exécutive, Association canadienne des ergothérapeutes: Merci beaucoup, monsieur le président et membres du Sénat. Vous avez devant vous un mémoire révisé, élaboré pour cette audience, qui constitue le fondement de mon exposé cet après-midi. J'ai le privilège de parler au nom de l'Association canadienne des ergothérapeutes qui représente plus de 4 500 ergothérapeutes d'un océan à l'autre.

Une définition concise de l'ergothérapie serait l'usage de l'activité adaptée pour favoriser la santé, développer les capacités, rétablir les fonctions et maintenir les aptitudes dans les domaines de l'autonomie, des loisirs et de la productivité. En d'autres mots, un ergothérapeute travaillera avec une personne qui est incapable de prendre soin d'elle-même, d'accomplir ses tâches ordinaires ou de s'adonner à des activités récréatives raisonnables en raison de limitations personnelles ou de celles qui lui sont imposées par le milieu où elle vit.

Comme vous pourrez le constater dans notre exposé, qui énumère la diversité des clients que nous servons, plusieurs d'entre elles sont susceptibles de se situer à l'extrémité inférieure de l'échelle socio-économique. Mon objectif aujourd'hui ne consiste pas à débattre du bien-fondé ou non de la mise en

[*Text*]

tion process in order that the GST, should it be implemented, does not adversely affect the quality of life of people with low incomes. This is an intent which the Minister of Finance himself expressed in the original working paper.

CAOT submitted a brief on the goods and services tax and occupational therapy to the House of Commons Standing Committee on Finance. Although there was no opportunity to make a presentation to that committee, there was considerable correspondence between the association and the chairman of the committee, as well as the Minister of Finance. The major concerns raised in the brief were that the GST as proposed would, first, adversely affect health care services for many Canadians in low- and modest-income groups; and, secondly, would limit the successful implementation of health promotion policy outlined in the federal document entitled "Achieving Health For All: A Framework for Health Promotion". This document has been highly praised and is one reason why Canada is perceived as a leader internationally in the area of health policy.

CAOT is most appreciative of the fact that many of the specific concerns raised by the association in relation to the original document have been addressed in Bill C-62. In making this presentation to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, the association wishes to ensure two things. First, provisions that will reduce inequities, increase health prevention efforts and enhance peoples' ability to cope with health related problems, are retained, and, secondly, the association wishes to ensure that simpler alternatives to the tax credit system are seriously considered.

First, I will address the issue of reducing inequities, increasing health prevention efforts and enhancing the ability to cope. These are the challenges presented by the Honourable Mr. Jake Epp, then Minister of Health, in this document entitled "*Achieving Health for All*".

The amendments made to the original proposal for the goods and services tax have, for the large part, removed the inconsistencies between institutional care and community health care. Most health care services which were defined as tax exempt within the institutional setting, including occupational therapy, are now to be tax exempt within the community, which was not the case originally. This change will allow equal access to appropriately qualified consultants and service providers beyond the institutions and the traditional medical model. The inclusion of homemaker and transportation services within the public sector as tax exempt services is also welcomed. But there are still some inconsistencies, particularly in the status of private long-term care facilities financed by provincial governments, and these need to be addressed. I believe that the Canada Long-Term Care Association has already brought this particular point to your attention.

[*Traduction*]

œuvre d'une taxe sur les produits et services, mais plutôt de favoriser le processus de consultation pour que la TPS, si elle devait être mise en œuvre, n'ait pas d'effet négatif sur la qualité de la vie des gens à faible revenu. C'est d'ailleurs là une intention que le ministre des Finances lui-même a exprimée dans le document de travail initial.

L'ACE a soumis un mémoire sur la taxe sur les produits et services et sur l'ergothérapie au Comité des finances de la Chambre des Communes. Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de faire un exposé à ce Comité, il y a eu un échange considérable de correspondance entre l'Association et le président du Comité, de même qu'avec le ministre des Finances. Les principales préoccupations dont le mémoire faisait état étaient que la TPS, telle que proposée, aurait d'abord et avant tout des effets négatifs sur les services de santé pour plusieurs Canadiens faisant partie des groupes à faible et à modeste revenu; en deuxième lieu, qu'elle limiterait la mise en œuvre réussie de la politique de promotion de la santé énoncée dans le document fédéral intitulé «La Santé pour tous: plan d'ensemble pour la promotion de la santé». Ce document a été reçu avec beaucoup d'éloges, et il constitue l'une des raisons pour lesquelles le Canada est perçu comme étant un leader international dans le domaine de la politique de la santé.

L'ACE apprécie beaucoup le fait que plusieurs des préoccupations spécifiques qu'elle avait soulevées par rapport au document original ont été prises en compte dans le projet de loi C-62. En faisant cet exposé au Comité permanent des banques et du commerce du Sénat, l'Association désire atteindre deux objectifs. Premièrement, qu'on retienne les dispositions qui atténueront les injustices, augmenteront les efforts de prévention en matière de santé et renforceront la capacité des gens à affronter les problèmes de santé et, en deuxième lieu, l'Association désire faire en sorte que des mesures de rechange plus simples quant au système de crédit d'impôt soient envisagées sérieusement.

Commençons par la question de l'atténuation des injustices, de l'augmentation des efforts de prévention en matière de santé et du renforcement de la capacité d'adaptation. Voilà les défis qu'a lancés l'honorable Jake Epp, alors ministre de la Santé, dans son document intitulé «*La Santé pour tous*».

Les amendements portés au texte original de la taxe sur les produits et services proposée ont, en grande partie, éliminé les incohérences entre les soins en établissement et les soins de santé communautaires. La plupart des services de santé qui étaient définis comme étant exonérés dans le contexte institutionnel, y compris l'ergothérapie, sont maintenant exonérés en contexte communautaire, ce qui n'était pas le cas à l'origine. Ce changement permettra l'accès équitable aux experts-conseils et aux dispensateurs de services au-delà des institutions et du modèle médical normal. L'inclusion des services d'aide familiale et de transport au sein du secteur public en tant que services exonérés est aussi une mesure heureuse. Mais il y a encore des incohérences, particulièrement au niveau du statut des installations privées de soins prolongés subventionnés par les gouvernements provinciaux, et ces besoins doivent être pris en compte. Je crois que l'Association canadienne de soins à long terme a déjà porté cet aspect particulier à votre attention.

[*Text*]

It has already been mentioned this afternoon that there is a list of medical devices deemed to be tax free or zero rated. We are pleased that this has been expanded to include adaptations and modifications to homes to enable persons with disabilities to continue living there. The list, which was very general and omitted important areas, is now long and so specific that it is inconsistent and warrants careful thought and consultation with service providers to ensure that it is comprehensive.

Let me give you some examples. First, there is item 24 concerning a supplier of a specially constructed appliance that is made to order for an individual who has a crippled or deformed foot or ankle. The deformaties associated with a disease like rheumatoid arthritis are not confined to feet and ankles. Many sufferers require splints for their wrists and hands. A person with a spinal cord injury often needs a collar to help hold up his head. Such items are not included in the list of tax-free products.

Secondly, the supplier of a communication device for use with telegraph or telephone apparatus by an individual with a hearing or speech impairment is listed. A stroke victim or a person who has had a head injury resulting from a motor vehicle accident may have been left with limited speech. Their needs are for communication devices in total, but not limited to their use with telephones. These items are already very expensive. There is no reference to other simpler types of aids or equipment, such as those used to assist a disabled housewife in the kitchen, or a severely handicapped child in his play.

The Canadian Association of Occupational Therapists would be very willing to assist in the development of a more comprehensive list.

Our second point was the need to have a different form rather than the tax credit system. Many studies show that people's health is directly related to their economic status. As I have already mentioned, in the practice of occupational therapy, we deal frequently with clients who are from lower income groups. These are people who have difficulty managing their personal finances on a daily basis, who may be unemployed, on disability pensions and seniors' pensions, or who do not pay income tax for a variety of reasons.

For example, the client who is chronically depressed to the extent that he is unable to hold down a job will have little interest or energy in submitting claims such as those required for tax credits. The spouse of a 55-year-old bookkeeper who has had a severe stroke and is unable to express his needs, sign a cheque or remember what happened yesterday has surely more than enough hurdles to jump without the additional burden of claiming tax credits. Those of us who care for aging parents, who can be fiercely independent and resist interference in their financial affairs, should be concerned to keep these matters as simple and manageable as possible.

[*Traduction*]

On a déjà mentionné cet après-midi qu'il existe une liste des instruments médicaux censés être exonérés ou détaxés. Nous sommes heureux de constater que cette liste a été allongée de façon à englober les adaptations et les modifications aux maisons de façon à permettre aux personnes invalides de continuer à y vivre. La liste, qui était très générale et laissait pour compte des secteurs importants, est maintenant longue et tellement spécifique qu'elle est incohérente, qu'on doit y réfléchir soigneusement et consulter sérieusement les dispensateurs de services pour qu'elle soit complète.

Laissez-moi vous donner quelques exemples. Tout d'abord, il y a l'article 24 concernant un fournisseur d'un appareil spécial fait sur mesure pour une personne affligée d'un handicap ou d'une déformation du pied ou de la cheville. Les déformations associées à une maladie comme l'arthrite rhumatoïde ne se limitent pas aux pieds et aux chevilles. Un grand nombre de personnes atteintes ont besoin d'attelles pour leurs poignets et leurs mains. Une personne blessée à la moelle épinière a souvent besoin d'un collier pour soutenir sa tête. Les articles de ce genre ne figurent pas dans la liste des produits exonérés.

Deuxièmement, le fournisseur d'un dispositif de télécommunications pour télégraphe ou téléphone à l'intention des personnes souffrant d'un handicap de l'ouïe ou de la parole. À la suite d'une embolie ou d'une blessure à la tête lors d'un accident d'automobile, une personne peut se retrouver avec des problèmes d'élocution. Ce genre de personnes a besoin de dispositifs de communications pour tout, et non pas seulement pour le téléphone. Ces articles sont déjà très chers. Il n'est fait aucune mention d'autres types d'aide ou de matériel, comme ceux utilisés pour aider une ménagère handicapée dans la cuisine ou un enfant gravement handicapé dans ses jeux.

L'Association canadienne des ergothérapeutes se ferait un plaisir de contribuer à l'élaboration d'une liste plus complète.

Notre second argument concernait le fait qu'il est nécessaire d'avoir autre chose que le système des crédits d'impôt. De nombreuses études constatent que la santé des personnes est directement liée à leur situation économique. Comme je l'ai déjà mentionné, en ergothérapie, nous traitons souvent avec des clients à faible revenu. Ce sont des personnes qui ont de la difficulté à gérer leurs finances personnelles sur le plan quotidien, qui peuvent être au chômage, vivre d'une pension d'invalidité ou d'une pension de retraite, ou qui peuvent ne pas payer d'impôt pour diverses raisons.

Par exemple, le client qui souffre de dépression chronique au point de ne pouvoir conserver un emploi pourra n'avoir ni l'envie ni l'énergie de présenter des réclamations comme celles requises pour les crédits d'impôt. L'épouse d'un teneur de livres de 55 ans qui a subi une embolie grave et qui est incapable d'exprimer ses beoins, de signer un chèque ou de se rappeler ce qui s'est passé hier a sûrement bien assez de difficultés à surmonter sans lui ajouter le fardeau supplémentaire de réclamer des crédits d'impôt. Ceux d'entre nous qui prennent soin de parents vieillissants, qui peuvent être obstinément indépendants et résister à toute interférence dans leurs affaires financières, savent à quel point il est souhaitable que ce genre de question puisse être aussi simple et facile à gérer que possible.

[*Text*]

Previous witnesses have referred to the *Globe and Mail* article this morning on the Statistics Canada report which suggests that one in four elderly persons have insufficient mathematical skills to be able to manage his everyday finances. To such persons the opportunity to claim tax credits will be largely unknown. Even if known, it will be beyond their ability to process. A principle of imposing a tax across the board, which is then reclaimed by those who have low incomes, is administratively complicated and exploits those who are unable, for whatever reason, to seek a rebate. The goods and services tax, as presently proposed, does nothing to correct a situation whereby those who are already disadvantaged, will feel the increased effects of the tax even though the declared intent is that it should be otherwise. CAOT calls upon the Senate committee to consider implementation alternatives for the goods and services tax, should it be passed, which do not depend upon people who are clearly not liable to make claims for rebates. One suggestion, since I am sure to be asked what suggestions I have, would be to issue a tax exemption card to individuals who meet specified criteria that could be shown to the supplier of goods and services with permission to not charge the GST component.

The Canadian Association of Occupational Therapists appreciates this opportunity to call these matters to the attention of the Senate, and I would be pleased to address any questions that you may have at this time.

The Chairman: Thank you, Mrs. Brockett. You have certainly drawn to our attention some of the important but minor aspects of how this tax will affect some of your clients. I was pleased to learn that you were satisfied that adjustments had been made earlier that did ease some of your concerns. We appreciate your contributions.

Senator Marsden: I have two brief questions. The first concerns your statement at the bottom of page 1 that most health care services which were defined as tax exempt within the institutional setting, including occupational therapy, are now to be tax exempt within the community. I take it that this is a principle you uphold. I wonder whether you would apply that beyond your own professional group to other groups that are also supplying services institutionally and in the community, such as social workers and others?

Mrs. Brockett: Anyone who is working to assist people to be responsible for their own health and welfare, whether it be in an institution or in the community, should not have the tax applied to them. It seems to be totally contrary to health care policy.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I would like you to note that because there are other groups that want to appear before us that are not exempt the way the occupational therapists are.

[*Traduction*]

Des témoins précédents ont mentionné l'article du *Globe and Mail* de ce matin parlant du rapport de Statistique Canada selon lequel une personne âgée sur quatre n'a pas les compétences mathématiques nécessaires pour pouvoir gérer ses finances quotidiennes. Dans la majorité des cas, ce genre de personnes ignorera la possibilité de réclamer des crédits d'impôt. Et même si elles en étaient conscientes, elles ne seront pas capables de le faire. Le principe d'imposer une taxe à tout le monde, puis de permettre à ceux qui ont un faible revenu d'en réclamer le remboursement est compliqué sur le plan administratif et exploite ceux qui ne sont pas capables, pour quelque raison que ce soit, d'en demander le remboursement. La taxe sur les produits et services, telle qu'elle est proposée actuellement, ne fait rien pour corriger une situation selon laquelle ceux qui sont déjà en position de désavantage ressentiront les effets de la txe, même si cela n'en est manifestement pas l'intention. L'ACE demande au Comité sénatorial d'envisager d'autres situations de mise en œuvre de la taxe sur les produits et services, si celle-ci était adoptée, des moyens qui ne mettent pas la responsabilité de réclamer un remboursement sur les épaules de personnes qui ne sont manifestement pas capables de le faire. Par exemple, puisqu'on me demandera certainement quels moyens je proposerai, on pourrait émettre aux personnes répondant à certains critères précis une carte d'exonération qui pourrait être présentée au fournisseur de produits et services à titre de permission de ne pas imposer la composante TPS.

L'Association canadienne des ergothérapeutes remercie le Sénat de cette occasion de porter à son attention ces questions, et c'est avec plaisir que je répondrai à toute question que vous aimeriez me poser à présent.

Le président: Merci madame Brockett. Assurément, vous avez attiré notre attention sur certains des aspects importants, quoique mineurs, de la façon dont cette taxe touchera certains de vos clients. J'étais content d'apprendre que vous étiez satisfaits de certains ajustements précédemment faits qui auraient soulagé certaines de vos inquiétudes. Nous vous remercions de votre contribution.

Le sénateur Marsden: J'ai deux brèves questions. La première concerne votre affirmation, au bas de la page 1, que la plupart des services de santé qui étaient définis comme étant exonérés dans le contexte institutionnel, et notamment l'ergothérapie, sont maintenant exonérés dans le contexte communautaire. Je suppose qu'il s'agit là d'un principe que vous entérinez. Je me demande si vous étendriez ce principe à d'autres groupes qui fournissent également des services en milieu institutionnel et en milieu communautaire, comme les travailleurs sociaux et autres professions du genre?

Mme Brockett: Tout service destiné à aider les personnes à prendre en main leur santé et leur bien-être, qu'il s'agisse d'un service en institution ou en milieu communautaire, devrait être exonéré. Cela me semble tout à fait contraire à la politique en matière de santé.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, j'aimerais que vous preniez note de cela, car il y a d'autres groupes qui veulent témoigner et qui ne sont pas exonérés comme le sont les ergothérapeutes.

[*Text*]

The Chairman: We have had many of them.

Senator Marsden: I believe that statement coming from an important institutional body is useful.

Mrs. Brockett, you would like amendments to this bill. However, if no such amendments were forthcoming, what would you like the Senate to do? Would you like it to hold its nose and pass it, or to not pass this legislation?

Mrs. Brockett: We would prefer to see that it not be passed. We think it is not good.

Senator Robertson: You talked about private long-term care. I want to assure you that that care and whatever is involved in it is 100 per cent exempt. There are a variety of levels, as you know, for long-term care whether it is private or public. I cannot go into the details in the time available, but for health professionals and the services that they give the exemptions are there. There is a very broad range of services. Listening closely to what you have stated, I cannot find anything in what you are commenting upon that is not exempt. That list is growing steadily, and I do not know if it can all be identified because the support systems are changing very quickly. The intent of the legislation is to exclude all those support systems and items that keep people as healthy as possible, and that is quite clear in the bill.

You brought up an interesting point that I will keep in mind. One of the interesting things you said was that perhaps we should consider using an identity card so that consumers would not have to get into a hassle with a supplier as to their authenticity. That is an excellent recommendation and a number of groups have provincial exemption cards. That is a very good suggestion and I thank you for it. How that would work and whether it would tie in with provincial exemption cards, we would need to consider further.

Most of your concerns are covered by the exemptions. You have done your work very well and I thank you for coming. Services to people in the home in particular must be kept exempt and I believe the government is working very hard to ensure that all those services are exempt.

The Chairman: I gather that our senators are satisfied. We thank you and compliment you on the work that you are doing.

We will now call on the Canadian Importers Association Inc. We welcome Mr. McArthur and say that we are sorry you have had to sit through this long day. I can assure you that the committee finds it interesting, although we have another 20 days ahead of us across Canada along the same lines. I thank you for your brief and would ask you to make your presentation.

Mr. Donald R. McArthur, President, The Canadian Importers Association Inc.: This association was founded in 1932 for the purpose of promoting Canada's international trade and to provide support services to its membership. For the past 59

[*Traduction*]

Le président: Nous en avons entendu plusieurs.

Le sénateur Marsden: À mon avis, le témoignage d'une entité institutionnelle importante est utile.

Madame Brockett, vous aimeriez que des amendements soient apportés à ce projet de loi. Cependant, si de tels amendements n'étaient pas apportés, que voudriez-vous que le Sénat fasse? Voudriez-vous qu'il sanctionne cette loi, ou qu'il la bloque?

Mme Brockett: Nous préférerions qu'elle ne soit pas sanctionnée. Nous ne l'approuvons pas.

Le sénateur Robertson: Vous avez parlé des soins prolongés privés. Je tiens à vous préciser que les soins, quels qu'en soit la nature, sont exonérés à 100 p. 100. Comme vous le savez, il existe de nombreux paliers de soins prolongés, privés ou publics. Nous n'avons pas le temps maintenant d'entrer dans les détails, mais dans le cas des professionnels de la santé et des services qu'ils prodiguent, les exonérations sont là. La gamme des services est très vaste. Vous ayant écoutée attentivement, je ne vois aucun des éléments que vous avez mentionnés qui ne soient pas exonérés. Cette liste s'allonge régulièrement et je ne sais pas si tous les éléments pourront être identifiés car les systèmes de soutien changent très rapidement. L'intention de la Loi est d'exclure tous les systèmes et articles de soutien qui servent à garder les gens en meilleure santé possible, et cela est très clair dans le projet de loi.

Vous avez soulevé un point intéressant que je vais garder à l'esprit. Une des choses intéressantes que vous avez mentionnées est que nous devrions peut-être envisager l'usage de cartes d'identité pour éviter aux consommateurs d'avoir à débattre l'authenticité de leur exonération avec un fournisseur. C'est une excellente recommandation et il existe de nombreux groupes qui ont des cartes d'exonération provinciales. C'est une excellente suggestion et je vous en remercie. Il nous faudrait étudier les modalités de fonctionnement de telles cartes et dans quelle mesure celles-ci pourraient être reliées aux cartes d'exonération provinciales.

La plupart de vos préoccupations sont couvertes par les exonérations. Vous avez très bien fait votre travail et je vous remercie de votre présence. Les services dispensés aux gens, et surtout ceux à la maison, doivent être exonérés, et je crois bien que le gouvernement s'efforce de s'assurer que tous ces services sont exonérés.

Le président: Je crois comprendre que nos sénateurs sont satisfaits. Nous vous remercions et vous félicitons du travail que vous accomplissez.

Nous entendrons maintenant l'Association des importateurs canadiens Inc. Bienvenue M. McArthur. Nous sommes désolés que vous ayez eu à attendre aussi longtemps aujourd'hui. Je peux vous assurer que le Comité trouve tout cela très intéressant, même si nous avons en perspective 20 jours dans la même veine un peu partout au Canada. Je vous remercie de votre mémoire et vous demanderai de nous présenter votre exposé.

M. Donald R. McArthur, président, Association des importateurs canadiens Inc.: Notre association a été fondée en 1932 dans le but de promouvoir le commerce international du Canada et de fournir des serivces de soutien à ses membres.

[*Text*]

years this association has provided its members across Canada with representation and information on international trade issues that are related to their particular commercial interests. There are 700 members of the association which employ well over 200,000 Canadians, and a number of sectoral associations have been formed under the auspices of the Canadian Importers Association. These are the Association of International Automobile Manufacturers of Canada, the Canadian Import Meat Committee, the Electronic Importers Committee, the Footwear Import Committee and the International Cheese Council of Canada. The views of these associations are included and represented in this submission.

When the tax reform process was first outlined in the June 18, 1987 white paper on tax reform, the association established at that time an ad hoc tax reform committee to review the tax proposals and to develop recommendations on the association's position regarding each of the proposals.

Represented on this tax reform committee—and I am reflecting their views—are many service sector firms with particular expertise in the sales tax area as well as members from the import related businesses.

The Canadian Importers Association has provided previous submissions on interim tax reform measures and several of our members have participated in special task forces and advisory groups set up to assist the Department of Finance and Revenue Canada.

From the outset, the association has supported the replacement of the current manufacturers' sales tax with a broadly based value-added tax in spite of the fact that a value-added tax will remove a slight bias in favour of many imported products that presently exists under the federal sales tax system.

This may seem a little contrary, but our support of the concept of a goods and services tax is based on the following principles.

First, we feel that the existing federal sales tax system is riddled with several rates of tax, without a lot of logic for the different rates. There are many exemptions and there is clearly the possibility of tax avoidance to the extent that it is an unreliable source of tax and it is unfair to many businesses.

Second, the existing federal sales tax system includes a domestic tax component in exported Canadian goods. The proposed goods and services tax will eliminate the tax component in exports and make Canadian exporters more competitive in the global market.

Third, the increased export business will stimulate imports and the entire Canadian economy will benefit from the resulting increase in international trade.

Fourth, the proposed GST will be a more broadly based tax which will include virtually all manufactured products and will be extended to the rapidly growing service sector of the

[*Traduction*]

Depuis 59 ans, cette association a fourni à ses membres de partout au Canada des services de représentation et d'information sur les questions de commerce international reliées à leurs intérêts commerciaux particuliers. L'Association compte 700 membres qui emploient plus de 200 000 Canadiens, ainsi qu'un certain nombre d'associations sectorielles constituées sous l'égide de l'Association des importateurs canadiens. Il s'agit de l'Association of International Automobile Manufacturers of Canada, du Canadian Import Meat Committee, du Electronic Importers Committee, du Footwear Import Committee et du Conseil canadien des fromages internationaux. Cette dépostion englobe également le point de vue de ces associations.

Lorsque le processuss de réforme fiscale a été initialement décrit dans la version du 18 juin 1987 du livre blanc sur la réforme fiscale, l'Association a constitué un Comité spécial sur la réforme chargé d'étudier les propositons fiscales et de mettre au point des recommandations de position de l'Association au sujet de chacune des propositions.

Ce comité sur la réforme fiscale avait pour membres de nombreuses entreprises du secteur des services—dont je présente ici le point de vue—ayant une grande expérience de la taxe de vente, ainsi que des membres d'entreprises d'importation connexes.

L'Association des importateurs canadiens a déjà présenté des mémoires sur les mesures provisoires de réforme fiscale et plusieurs de nos membres ont participé à des groupes de travail spéciaux et à des groupes consultatifs mis sur pied pour collaborer avec le ministère des Finances et Revenu Canada.

Dès le début, l'Association a appuyé le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par une taxe plus générale sur la valeur ajoutée, en dépit du fait qu'une taxe sur la valeur ajoutée éliminera un léger avantage dont jouissaient plusieurs produits importés dans le cadre du système actuel de taxe de vente fédérale.

Cela peut sembler quelque peu paradoxal, mais notre appui du concept d'une taxe sur les produits et services est fondé sur les principes qui suivent.

Premièrement, nous estimons que le système actuel de taxe fédérale de vente est encombré de nombreux taux de taxe, sans grande logique entre les différents taux. Le système comprend de nombreuses exonérations et ouvre manifestement la porte à l'évasion fiscale, au point qu'il se révèle une source de taxe non fiable et se trouve être injuste pour de nombreuses entreprises.

Deuxièmement, le système actuel de taxe fédérale de vente comprend une composante de taxe intérieure pour les biens d'exportation canadiens. La taxe proposée sur les produits et services éliminera la composante de taxe sur les exportations et permettra aux exportateurs canadiens d'être plus concurrentiels sur le marché mondial.

Troisièmement, l'augmentation des débouchés d'exportation stimulera les importations et l'économie canadienne entière bénéficiera de l'augmentation du commerce international qui en résultera.

Quatrièmement, la TPS proposée sera une taxe plus générale qui inclura virtuellement tous les produits manufacturés et sera étendue au secteur croissant des services dans l'économie

[*Text*]

Canadian economy which should carry its fair share of the tax burden.

Fifth, the welfare of the Canadian economy is as important to importers as it is to any business sector.

In spite of our belief that Canada needs tax reform, and in spite of our strong support of the concept of a value-added tax, we are very concerned with several areas of the GST proposals that will have a negative effect on our members and ultimately the consumer who purchases imported goods.

In particular, we have concern over the following issues: First, the prescribed rate set out for claiming a rebate of federal sales tax paid on goods in inventory upon the conversion to the goods and services tax; second, the requirement that importers pay the goods and services tax at the time of customs clearance; and, third, the lack of bad debt protection for customs brokers. I will deal with each of those three issues.

The inventory rebate is at a prescribed rate of 8.1 per cent. The initial technical paper that was released on August 8, 1989 indicated that registrants holding federal sales tax paid inventory on January 1, 1991, would be eligible for a rebate of the tax in accordance with a prescribed rate, or, where the actual tax could be calculated, the registrant would be able to claim the actual tax content of the inventory. Section 120 of Bill C-62 as passed by the House of Commons on April 18, 1990, deleted any reference to the use of actuals in this inventory rebate calculation.

Importers, as distinct from all other business sectors—

The Chairman: Perhaps you should change that to "some". There are some other businesses that can determine their tax.

Mr. McArthur: To a more or lesser degree there are some that can with reasonable precision, you are quite right.

Importers are able to accurately calculate the federal sales tax paid as they are currently assessed on the basis of duty-paid value at the time of customs clearance. Most imported products attract a 13.5 per cent federal sales tax on the duty-paid value. A general prescribed rate of 8.1 per cent will effectively create a double taxation of approximately $50,000 on every $1 million of inventory on hand on January 1, 1991. Our fear is that this will translate into higher prices to the consumer as importers cannot remove those federal sales taxes from their sales prices until their tax-paid inventory has completely turned. By way of example, this may take as long as one year in the case of automobile parts.

On the one hand, domestic manufacturers will not ordinarily have any federal sales tax component in their January 1, 1991 inventory. On the other hand, importers will have a 13.5 per cent federal sales tax component for which they will receive

[*Traduction*]

canadienne, secteur qui devrait assumer lui aussi une juste part du fardeau fiscal.

Enfin, le bien-être de l'économie canadienne est tout aussi important pour les importateurs que pour n'importe quel autre secteur d'affaires.

Malgré notre conviction que le Canada a besoin d'une réforme fiscale, et en dépit de notre appui solide à la notion de taxe sur la valeur ajoutée, nous avons des sérieuses inquiétudes touchant plusieurs éléments des propositions de TPS qui auront une incidence négative sur nos membres et, en fin de compte, sur le consommateur qui achète les produits importés.

Plus précisément, nous nous préoccupons des questions suivantes: Premièrement, le taux prescrit établi pour la réclamation d'une ristourne de la taxe fédérale de vente payée sur des marchandises en stock au moment de la conversion au régime TPS; deuxièmement, l'exigence que les importateurs payent la taxe sur les produits et services au dédouanement et, troisièmement, l'absence de protection contre les mauvaises créances pour les courtiers en douanes. Je parlerai de chacune de ces trois questions.

Le taux de ristourne pour les produits en stock est établi à 8,1 p. 100. Le document technique initial publié le 8 août 1989 précisait que la personne enregistrée détenant au 1er janvier 1991 des stocks ayant déjà fait l'objet du paiement de la TFV aurait droit à une ristourne selon un taux prescrit, ou, lorsque le taux réel pourrait être calculé, la personne enregistrée pourrait réclamer le montant exact de la taxe payée sur les stocks. L'article 120 du projet de loi C-62 adopté par la Chambre des communes le 18 avril 1990 éliminait toute référence à l'emploi de chiffres réels pour le calcul de cette ristourne pour les stocks détenus.

Les importateurs, à l'encontre de tous les autres secteurs d'affaires—

Le président: Vous pourriez peut-être changer cela pour «certains». Il existe d'autres entreprises qui peuvent déterminer leur taxe.

M. McArthur: Vous avez parfaitement raison, il y en a effectivement qui le peuvent, avec plus ou moins de précision.

Les importateurs sont en mesure de calculer exactement la taxe fédérale de vente payée puisqu'ils sont actuellement évalués en fonction de la valeur à l'acquitté au dédouanement. La plupart des produits importés sont sujets à une taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100 sur la valeur à l'acquitté. Par conséquent, un taux prescrit de 8,1 p. 100 donnera lieu à la double taxation d'environ 50 000 $ de chaque tranche d'un million de dollars de marchandises en stock au 1er janvier 1991. Nous craignons que cela ne se traduise par des prix plus élevés pour le consommateur puisque les importateurs ne peuvent pas retirer la taxe fédérale de vente de leur prix de vente tant que leur stock sur lequel la TFV a déjà été payée n'a pas été entièrement écoulé. À titre indicatif, cela représenterait jusqu'à près d'un an dans le cas des pièces automobiles.

D'un côté, les fabricants au pays n'auront généralement aucune composante de taxe fédérale de vente dans leurs stocks au 1er janvier 1991 et, d'un autre côté, les importateurs auront une composante de taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100 pour

[*Text*]

only the 8.1 per cent rebate. Therefore, the 8.1 per cent prescribed rate discriminates against importers due to the remaining tax component in importers' inventory and puts them at a competitive disadvantage to domestic manufacturers of similar products.

There is a very easy way to determine the precise amount of tax because an importer must complete his customs document and those entries clearly indicate the tax paid on imported goods, and we maintain that importers should be allowed the whole rebate of tax paid.

Senators, your recommendation to restore this inventory rebate to its proper status will enable importers to claim back all of the tax paid which will eventually be to the benefit of the Canadian consumer.

Dealing with the second question of the payment of the goods and services tax on importation, the association recommends that importers be able to defer payment of the goods and services tax at the time of importation. Typically, domestic firms will pay the goods and services tax to their Canadian suppliers some time after the purchase is made. This depends on the terms of the transaction, but usually it is a minimum of 30 days. The requirement for importers to pay the goods and services tax immediately on clearing the goods at the border places them at a very distinct cash flow disadvantage. The current GST proposals will also cause cash flow difficulties to those importers who do not pay tax at the time of customs clearance, because under the proposed GST they will be required to do so.

Other countries have dealt with this issue by enabling importers to defer the payment of the tax. In the United Kingdom, importers pay a bare value-added tax on the thirtieth day following customs clearance.

We respectfully request that provision be made in the bill to extend the terms of payment of the GST to 30 days from the date of importation.

Our third point deals not with importers but with customs brokers, a vital and integral part of international trade of which our members are part. The Canadian Importers Association recognizes the important role that cusoms brokers play on behalf of importers and we support the view of the Canadian Association of Customs Brokers with regard to bad debt protection for customs brokers.

Section 231 of the proposed GST legislation provides bad debt protection to a vendor who has accounted for and remitted the goods and services tax on behalf of the purchaser prior to collecting the GST from this purchaser. Should the purchaser never reimburse the vendor for the GST liability, the vendor can claim an input tax credit in respect of the GST previously paid. That takes place at the time the liability of the purchaser is written off by the vendor as a bad debt.

No such provision applies in the situation where the GST is paid by a customs broker on behalf of the importer. A customs broker is not eligible for an input tax credit where the broker

[*Traduction*]

laquelle ils ne recevront une ristourne que de 8,1 p. 100. Ainsi donc, le taux prescrit de 8,1 p. 100 est au détriment des importateurs à cause du reliquat de composantes de taxe dans leurs stocks, et il les place en position non concurrentielle par rapport aux fabricants de produits semblables au pays.

Il est très facile de déterminer le montant précis de la taxe puisque l'importateur doit remplir son document de douane—et les inscriptions dans ce dernier indiquent clairement la taxe payée sur les marchandises importées—et nous maintenons que la ristourne accordée aux importateurs devrait couvrir la totalité de la taxe payée.

Sénateurs, votre recommandation de rétablir cette ristourne sur les stocks à son niveau initial permettra aux importateurs de réclamer la totalité de la taxe payée, ce qui, en bout de ligne, sera à l'avantage du consommateur canadien.

En ce qui concerne la deuxième question, celle du paiement de la taxe sur les produits et services au dédouanement, l'Association recommande que les importateurs soient autorisés à reporter le moment du paiement de cette taxe. Généralement, les entreprises au pays ne paieront la taxe sur les produits et services à leurs fournisseurs que quelque temps après l'achat. Cela dépend des modalités de la transaction, mais, en général, il s'agit d'un délai de 30 jours. L'exigence pour les importateurs de verser la taxe sur les produits et services immédiatement au moment du dédouanement des marchandises à la frontière les place nettement en position de désavantage sur le plan de la trésorerie. Les propositions actuelles de TPS occasionneront également des difficultés de trésorerie pour les importateurs qui ne payent pas de taxe au moment du dédouanement car, dans le cadre de la TPS proposée, il leur faudra le faire.

D'autres pays ont réglé cette question en permettant aux importateurs de reporter le versement de la taxe. Au Royaume-Uni, ils payent une taxe sur la valeur ajoutée de départ le 30^{e} jour suivant le dédouanement.

Nous aimerions donc demander qu'il soit prévu dans le projet de loi de prolonger les conditions de paiement de la TPS à 30 jours après la date d'entrée au pays.

Notre troisième point concerne non pas les importateurs, mais les courtiers en douanes, une partie intégrante et vitale du commerce international dont nos membres font partie. L'Association des importateurs canadiens reconnaît le rôle important que jouent les courtiers en douanes au nom des importateurs et nous appuyons le point de vue de l'Association canadienne des courtiers en douanes en ce qui a trait à une protection contre les créances irrécouvrables pour les courtiers en douanes.

L'article 231 de la propositon de la loi sur la TPS prévoit une protection contre les créances irrécouvrables pour les vendeurs qui ont déclaré et acquitté la taxe sur les produits et services au nom d'un acheteur avant la perception de cette taxe de l'acheteur. Si ce dernier ne rembourse pas le montant de la TPS dû au vendeur, delui-ci peut réclamer un crédit de taxe sur intrant pour la TPS précédemment payée et ce, au moment où le vendeur radie la créance de ses livres.

Par contre, aucune disposition de ce genre ne tient compte de la situation où la TPS est payée par un courtier en douanes au nom d'un importateur. Le courtier en douanes n'est pas

[*Text*]

remits the goods and services tax to Revenue Canada on behalf of an importer. This naturally increases the exposure of customs brokers to the risks of bad debts. We support the Canadian Association of Customs Brokers that customs brokers should be accorded protection under section 231.

In summary, the Canadian Importers Association believes significant tax reform is required in Canada and its members support the concept of a broadly based value-added tax.

The proposed goods and services tax has the potential to make a significant positive contribution to Canada's economy, but we are unable to support Bill C-62 in its present form because of the bias against imported products.

We respectfully request that the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce recommend changes to Bill C-62 that would provide for a full rebate of the federal sales tax component in importers' inventories and allow importers 30 days from the date of importation to pay the proposed goods and services tax, and in so doing put importers on an equal footing with domestic producers.

Further, we respectfully request that customs brokers be eligible for an input tax credit where the broker remits the goods and services tax to Revenue Canada on behalf of importers.

The Chairman: Thank you, Mr. McArthur. In my own business I was involved in importing a good volume of goods. However, I do not think we were a member of the association.

Mr. McArthur: I can arrange for an application.

The Chairman: I appreciate the problems. The first question of the 8.1 per cent has been raised to the committee, as have the other two questions. There is no doubt the inventory tax rebate of 8.1 per cent will be unfavourable to those who have access to exactly what they have paid, and to have almost a 5.5 per cent loss is a significant factor. If you have bought an item for $100 and paid $13.50 you will receive back $8 and the government expects you to lower your price by 13.5 per cent. You have indicated that the price will not be lowered, the importer will not lose that money and we get back to the fact that the drop in the tax will not be fully reflected to the consumer. It is a very important point.

The Canadian association has raised the issue of customs duties, and also the bad debt provisions. We will hear the minister tomorrow and I would hope members of the committee would ask the minister these questions and see if we can get a response that in some small way will assist you in solving what are very serious problems to your industry.

[*Traduction*]

admissible à un crédit de taxe d'intrant lorsqu'il verse la taxe sur les produits et services à Revenu Canada au nom d'un importateur. Cela augmente naturellement les risques de créances irrécouvrables pour les courtiers en douanes. Nous appuyons l'Association canadienne des courtiers en douanes dans leurs opinions que les courtiers en douanes devraient se voir accorder une protection au titre de l'article 231.

Pour résumer, l'Association des importateurs canadiens est convaincue qu'une réforme fiscale importante s'impose au Canada et ses membres appuient la notion d'une taxe sur la valeur ajoutée s'appliquant à une large assiette.

La taxe proposée sur les produits et services a un important potentiel de contribution positive à l'économie canadienne, mais nous ne pouvons appuyer le projet de loi C-62 dans sa forme actuelle en raison de la partialité contre les produits importés.

Nous aimerions donc demander au Comité sur les banques et le commerce du Sénat de recommander des modifications au projet de loi C-62 qui prévoiraient la ristourne du plein montant de la taxe fédérale de vente payée par les importateurs pour leurs marchandises en stock et donneraient aux importateurs une période de grâce de 30 jours entre le moment de l'entrée au pays de leurs marchandises et le moment où ils auront à payer la taxe proposée sur les produits et services, mettant ainsi les importateurs sur un pied d'égalité avec les producteus nationaux.

De plus, nous aimerions demander que les courtiers en douanes soient admissibles à un crédit de taxe d'intrant lorsqu'ils payent la taxe sur les produits et services à Revenu Canada au nom des importateurs.

Le président: Merci, monsieur McArthur. Dans ma propre entreprise, j'ai participé à l'importation d'un bon volume de marchandises; par contre, je ne pense pas que nous étions membres de votre association.

M. McArthur: Je peux vous fournir une demande d'affiliation.

Le président: Je comprends les problèmes. La question du taux de 8,1 p. 100 a déjà été portée à l'attention du Comité, tout comme les deux autres questions. Sans aucun doute, le taux de 8,1 p. 100 de ristourne sur les stocks ne sera pas à l'avantage de ceux qui ont accès au montant exact de ce qu'ils ont payé et une perte de près de 5,5 p. 100 est un facteur important. Si vous avez acheté un article à 100 $ et payé 13,50 $, vous ne recevez que 8 $ et le gouvernement s'attend à ce que vous baissiez votre prix de 13,5 p. 100. Vous avez indiqué que le prix ne sera pas baissé, l'importateur ne perdra pas cet argent et nous revenons au fait que la réduction ne sera pas entièrement transmise au consommateur. C'est un point très important.

L'Association canadienne a soulevé la question des droits de douane et, aussi, des dispositions concernant les créances irrécouvrables. Le ministre nous parlera demain et j'espère que les membres du Comité lui poseront ces questions et que nous aurons une réponse qui, dans une certaine mesure, vous aidera à régler ce qui représente de sérieux problèmes pour votre industrie.

[*Text*]

Senator Spivak: Would you explain to me why the current federal sales tax favours imports over exports?

Mr. McArthur: There is a slight bias in favour. There are a few products that are excluded, but the vast majority of imports are taxed with the federal sales tax at the time of importation and on the duty-paid value. The Canadian manufacturer pays the tax on the selling price and included in that price, and therefore taxed, are the distribution and marketing costs. Those with importers are not included whereas with the domestic producer those may be included.

Senator, you also brought up another point, that is, one of the great faults of the present federal sales tax system. Many manufacturers have found ways to avoid paying that extra tax. It is quite commonly done by simply establishing subsidiary companies to avoid paying the full tax on the selling price.

The Chairman: I think we recognize the problem. There are not many questions that can be raised, but by a good stroke of fortune the minister himself will be here tomorrow at nine o'clock, and I am sure that if he does not give us answers, we will ask him to at least give us reasons why.

We will move to the Canadian Nursery Association and Mr. Chris Andrews. On behalf of the committee thank you for waiting until this late hour. I can assure you the senators are raring to go and we will listen with interest to what you have to say. If you can condense your brief a little, Mr. Andrews, it would be helpful because we do have it in front of us.

Mr. Chris D. Andrews, Executive Director, Canadian Nursery Trades Association: Honourable members of the Senate, you will note that this was originally a letter to your chairman because we did not expect to be able to appear before the committee. We very much appreciate this opportunity.

The Canadian Nursery Trades Association represents a farming industry that produces annual farm-gate figures in excess of $320 million, all unsubsidized. Together with floriculture, we represent almost $3.25 billion annually, representing 30 per cent of horticulture and we employ almost 30,000 people.

The technical paper on the goods and services tax states that:

> . . . sales of agriculture products, farm livestock, fresh caught fish and other seafood products will be tax free under GST. Not included are cut flowers, foliage and trees, bedding plants, sod, living trees, soil . . .

Consider if you will our environment under the tremendous pollution problems coupled with the "greenhouse effect". Foliage and trees, sod, and living trees all provide the oxygen we breathe in exchange for carbon dioxide and other polluting gases. This is scientifically proven knowledge that we have been aware of for many years. Scientists are currently advising that we can have a great beneficial effect on our pollution

[*Traduction*]

Le sénateur Spivak: Pouvez-vous m'expliquer pourquoi la taxe fédérale de vente actuelle est à l'avantage des importations par rapport aux exportations?

M. McArthur: Il y a un très léger avantage. Bien qu'il y ait quelques produits qui soient exclus, la vaste majorité des importations sont soumises à la taxe fédérale de vente au moment de l'importation et à la valeur de l'acquitté. Le fabricant canadien paye la taxe sur le prix de vente, prix qui comprend, et par conséquent taxe, les coûts de distribution et de marketing. Pour les importateurs, ces coûts ne sont pas inclus, alors que pour le producteur national, ils peuvent l'être.

Sénateur, vous avez également soulevé un point qui représente une des graves failles du régime actuel de taxe fédérale sur la vente. De nombreux fabricants ont trouvé des moyens de ne pas payer cette taxe supplémentaire. Cela se fait assez couramment par l'établissement de filiales pour éviter de payer la pleine taxe sur le prix de vente.

Le président: Je crois que nous reconnaissons le problème. Il n'y a pas beaucoup de questions qui peuvent être soulevées, mais, par un hasard heureux, le ministre lui-même sera parmi nous demain à 9 heures et je suis sûr que s'il ne nous donne pas des réponses, nous lui demanderons tout du moins de nous donner des raisons.

Nous passons maintenant à l'Association canadienne des pépiniéristes et M. Chris Andrews. Au nom du Comité, je vous remercie d'avoir attendu jusqu'à maintenant. Je peux vous assurer que les sénateurs sont pleins d'ardeur et que nous vous écouterons avec grand intérêt. Si vous pouviez condenser un peu votre exposé, monsieur Andrews, ce serait très utile car nous l'avons effectivement devant nous.

M. Chris D. Andrews, directeur exécutif, Association canadienne des pépiniéristes: Honorables membres du Sénat, vous remarquerez qu'il s'agissait initialement d'une lettre à votre président car nous ne nous attendions pas à pouvoir comparaître devant le Comité. Nous sommes très heureux d'en avoir l'occasion.

L'Association canadienne des pépiniéristes représente une industrie produisant annuellement plus de 320 millions de dollars de produits, entrés à la ferme, tous non subventionnés. Avec la floriculture, cela nous amène à 3,25 milliards de dollars annuellement, représentant 30 p. 100 de l'horticulture, et nous employons quelque 30 000 personnes.

Le document technique sur la taxe sur les produits et services stipule que:

> les ventes de produits agricoles, d'animaux de ferme, de poissons frais et autres fruits de mer seront détaxées dans le cadre de la TPS. Non inclus sont les fleurs, le feuillage ou les arbres coupés, les plantes à repiquer, le gazon (tourbe) et les arbres sur pied, la terre . . .

Pensons un peu à notre environnement, assiégé par les problèmes énormes de pollution conjugués à l'effet de serre. Les arbres, le feuillage, la tourbe produisent tous l'oxygène que nous respirons en échange de gaz carbonique et d'autres gaz polluants. Il s'agit là d'un fait scientifiquement prouvé et dont nous sommes conscients depuis de nombreuses années. À l'heure actuelle, les scientifiques nous précisent que nous pour-

[*Text*]

problems if we undertake to plant trees by the millions. This is a global decision, with the White House in the United States recently taking a public stand on this very matter.

Fundamental facts of nature have convinced a number of experts that widespread planting of trees, along with conservation of existing forests, is one of the surest, easiest and least expensive ways to begin to halt or even reverse the build-up of carbon dioxide in the air. Plants also clean the air more efficiently than any man-made efforts.

By not allowing zero rating on plant materials, the government is taxing nature's cleaning machines directly alongside polluting violators.

The nursery industry is a typical part of agriculture, although a non-food industry, in that it provides protection to farm foods such as wind shields in the trees we grow, protection of soil from wind and water erosion, water retention through trees and ground cover, and energy conservation, heating and air conditioning through strategic planting of trees and shrubs around houses and other buildings. On a hot summer's day, an average sized shade tree has the cooling capacity of 10 room-sized air conditioners operating continuously for 20 hours.

Society generally cries out for controls of pollution. Taxing the very materials that provide these controls naturally and at very little cost does not make any sense. While we recognize that a country providing extensive social benefits requires taxes to provide the funds, we feel that this new tax on plant materials oversteps the boundaries of common sense. Hence, we are seeking to have plant materials zero rated.

Our environment is of critical importance and, I am sure, of paramount concern to all departments of this and any government. Rather than tax the very materials that provide life and cleanliness in our environment, there should be incentives to industry, commerce, and the consumer to utilize plant materials in a much greater manner. The attitude of the public, as I am sure the government is aware, is that of environmental concern of both a national and global scope and the government should be taking steps to take advantage of natural methods to resolve many of the polluting problems.

The nursery industry is diverse and complex in that it includes growers, nurseries, retail outlets, landscape and maintenance contractors, wholesalers and rewholesalers. The plant materials grown and sold vary from small plants to large trees and varieties are many thousands in number.

The following is a simple example of the effect of the GST on the purchase and resale of plant materials. The GST can be paid on a tree or tree seedling purchased by a grower who then grows or propagates the item for three to ten years. This is a critical area that we would like to get across to the committee.

[*Traduction*]

rions contribuer grandement à régler notre problème de pollution si nous nous mettions à planter des arbres par millions. Cela représente une décision à l'échelle de la planète et la Maison Blanche des États-Unis a récemment pris position officiellement sur la question.

Les faits fondamentaux de la nature ont convaincu nombre d'experts que le fait de planter des arbres, conjugué à la préservation des forêts existantes, est l'un des moyens les plus sûrs, les plus faciles et les moins onéreux de commencer à arrêter ou à inverser la tendance d'accumulation de gaz carbonique dans l'air. Les plantes, elles aussi, nettoient l'air plus efficacement que n'importe quel effort que pourrait faire l'homme.

En ne détaxant pas les plantes, le gouvernement taxe les machines à nettoyer la nature au même titre que les pollueurs.

Bien qu'elles soient un secteur non alimentaire, les pépinières sont une partie représentative de l'agriculture puisqu'elles protègent les produits agricoles grâce aux arbres que nous plantons, protection de la terre contre le vent et l'érosion par l'eau, la rétention de l'eau par la couverture des arbres et du sol et la conservation de l'énergie, du chauffage et de la climatisation grâce à la plantation stratégique d'arbres et de bosquets autour des maisons et des bâtiments. Une journée d'été chaude, l'ombre d'un arbre moyen a la capacité de refroidissement de 10 climatiseurs individuels fonctionnant pendant 20 heures sans interruption.

La société réclame à grands cris des mesures anti-pollution. Taxer les produits mêmes qui assurent cette fonction naturellement et à très bas prix n'a tout simplement pas de sens. Nous admettons qu'un pays offrant des avantages sociaux poussés doive avoir recours aux taxes pour disposer des fonds nécessaires; cependant, à notre avis, cette nouvelle taxe sur les plantes dépasse les limites du bon sens. Par conséquent, nous demandons que les plantes soient détaxées.

Notre environnement est d'une importance cruciale et, j'en suis sûr, une des préoccupations majeures de tous les ministères de n'importe quel gouvernement, celui-ci ou un autre. Au lieu de taxer les matières mêmes qui assurent la vie et la propreté de notre environnement, il faudrait motiver l'industrie, le commerce et les consommateurs à utiliser les plantes beaucoup plus et beaucoup mieux. Pour le public, et je suis sûr que le gouvernement en est conscient, la question de l'environnement au niveau du pays et de la planète est une préoccupation et le gouvernement devrait prendre des mesures pour tirer partie des méthodes naturelles qui permettraient de régler nombre des problèmes de pollution.

Notre secteur est varié et complexe: il comprend les producteurs, les pépinières, les points de vente au détail, les entrepreneurs d'aménagement paysager et d'entretien, les grossistes et les revendeurs. Les plantes cultivées et vendues peuvent aller des toutes petites plantes aux gros arbres et les variétés se comptent par milliers.

Je vais vous donner un exemple simple de l'effet de la TPS sur l'achat et la revente des plantes. La TPS peut être payée pour un arbre ou un plant d'arbre acheté par un producteur qui fait pousser et reproduit la plante pendant trois à cinq ans. Il s'agit là d'un modèle que nous aimerions que le Comité sai-

[*Text*]

The GST paid is then financed by this grower until the item is sold. Presumably GST claims will still be honoured in the years to come. If the item dies during growing-on then the company has no opportunity of recovering the GST. Multiply one tree or item by many thousands and it ends up in a lot of money.

This gives another perspective of this "farming industry" and its importance to the Canadian economy. One farming industry helps to feed the population and the other, the nursery industry, helps to protect the environment.

In summary, the Canadian Nursery Trade Association appeals to the Senate committee to give consideration to recommending zero rating of plant materials under the GST technical paper. We are not requesting this consideration on the hard goods purchased which are many and varied and sold through our retail outlets, rather only on plant materials themselves as they are a major method in the reduction of environmental pollution and protection.

We thank you for the consideration of this presentation and look forward to your support.

The Chairman: Thank you, Mr. Andrews. The more we listen, the more the difficulties become apparent in this wide range of Canadian industry in commercial activity. I for one have not really thought of the kind of problems that are being faced by your industry. I find it very interesting.

Senator Marsden: Mr. Chairman, this is an absolutely wonderful brief. It contains all sorts of things that most of us had not thought of.

If you think you are not part of the food industry, I wish you would tell the aphids and the slugs and the other things that eat my bedding plants every year. They certainly think you are.

I have two brief questions. The first is on employment. Obviously, you provide a huge amount of employment, not only to ordinary Canadian workers but to a lot of students who work in this industry during the growing season. Would you comment on the impact on employment? Second, if there is not acceptance of zero rating for this industry from the government, would you want us to hold our nose and pass the bill or kill the bill?

Mr. Andrews: That is a shotgun question. Perhaps I could answer your first question on employment by reading briefly from one of our major members, Sheridan Nurseries. Its representative states that the GST will have a significant negative impact on the nursery and landscaping business revenue. On its own, in a stable economic environment an extra price increase of 7 per cent with inflation of 5 per cent for a total of 12 per cent in 1991 will cause a reduction in volume of between 3 per cent to 8 per cent, with the net likely result being 5 per cent. But with the current high interest rates and recessionary trends occuring in landscaping and real estate markets, consumer price sensitivity will be even more enhanced. This could suggest a volume reduction of 10 per

[*Traduction*]

sisse bien. La TPS est alors assumée par ce producteur jusqu'à ce que la plante soit vendue. On suppose que les demandes de remboursement de TPS seront toujours acceptées dans les années à venir. Si la plante meurt pendant sa croissance, le producteur ne peut plus récupérer la TPS qu'il a payée. Multipliez un arbre ou une plante par des milliers, et vous arrivez à des sommes considérables.

Voilà qui présente une autre perspective de ce «secteur agricole» et de son importance pour l'économie canadienne. Un secteur agricole contribue à nourrir la population et l'autre, le secteur des pépinières, contribue à protéger l'environnement.

Pour résumer, l'Association canadienne des pépiniéristes demande au Comité du Sénat d'envisager de recommander l'exonération des plantes dans le document technique sur la TPS. Nous ne demandons pas que cela soit fait pour les divers et nombreux produits matériels vendus par nos points de vente au détail, mais tout simplement que les plantes elles-mêmes soient exonérées, puisqu'elles constituent un moyen important de réduire la pollution et de protéger l'environnement.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de présenter cet exposé et espérons obtenir votre appui.

Le président: Merci, monsieur Andrews. Plus nous écoutons ce qui nous est dit, plus nous prenons conscience des difficultés auxquelles font face les secteurs d'activité commerciale canadiens. Pour ma part, je n'avais pas vraiment pensé aux genres de problèmes auxquels votre secteur pouvait faire face. Je trouve tout cela très intéressant.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, cet exposé est absolument merveilleux. Il contient toutes sortes de choses auxquelles la plupart d'entre nous n'avaient jamais pensé.

Si vous ne vous considérez pas comme faisant partie du secteur de l'alimentation, j'aimerais bien que vous en informiez les aphides, les mollusques et les autres créatures qui se nourrissent de mes plate-bandes tous les ans. J'ai bien l'impression qu'ils sont convaincus du contraire.

J'ai deux brèves questions à vous poser. La première concerne l'emploi. De toute évidence, vous assurez un nombre très élevé d'emploi, non seulement pour les travailleurs canadiens, mais également pour de nombreux étudiants qui travaillent dans ce secteur pendant la saison de la plantation. Quel serait d'après vous l'impact au niveau de l'emploi? Deuxièmement, si le gouvernement refusait de détaxer les produits de votre secteur, voudriez-vous que nous fermions les yeux et sanctionnions le projet de loi ou que nous le bloquions?

M. Andrews: La réponse à cette question est une arme à double tranchant. Je pourrais peut-être répondre à votre première question sur l'emploi en vous lisant un court passage d'un document rédigé par un de nos principaux membres, les pépinières Sheridan. Le représentant de ces dernières déclare que la TPS aura une incidence hautement négative sur les recettes du secteur des pépinières et de l'aménagement paysager. Déjà, dans un contexte économique stable, une augmentation des prix de 7 p. 100 conjuguée à un taux d'inflation de 5 p. 100 pour un total de 12 p. 100 en 1991 causera une baisse des volumes de 3 p. 100 à 8 p. 100, probablement 5 p. 100. Mais, avec les taux d'intérêt élevés actuels et la tendance récessionnaire que connaissent les marchés de l'immobilier et de l'amé-

[*Text*]

cent in 1991. Therefore, even after inflation price increases, net business revenues will likely fall in 1991 to 5 per cent lower. The people at Sheridan are already planning possible staffing and capital expenditure reductions in staffing trends if this economic trend continues.

This is only one letter, but the suggestion is that the GST—and, as stated in the brief, we have previously been exempt from the MST—represents a hard 7 per cent increase. At most, we are looking at between a 5 per cent and 7 per cent decrease in the tax and a hard 7 per cent increase at the consumer end.

As far as holding your nose and saying yes or no, perhaps I can skip around your question and answer it in a slightly different manner. We have a huge deficit and we have to do something with it. With all the social benefits that we have here, we are obliged to look after that from our end. There should perhaps be some adjustments to the GST.

In a meeting in March which the Canadian Horticultural Council had with the government, something which we have every year, the consensus of horticulture was that, yes, pass it, but we have to change some of the items in it.

The Chairman: Do you pay any provincial sales taxes on your products?

Mr. Andrews: No, we do not.

Senator Spivak: Mr. Chairman, I cannot say how delighted I am with this brief. It is about time that someone brought up the environmental issues which are also economic issues. I certainly support what you are saying here.

It seems to me that there is as much justification in exempting something that supplies us with the essential of life, mainly, oxygen, as there is in exempting food, apart from which we are losing a billion dollars a year according to our own publication in terms of soil erosion. If your industry is behind this in terms of shelter, then this is such a responsible stand for the Canadian Nursery Trades Association to be taking, and we ought to be looking at it too. It is a real cost to Canadians.

We need to raise the money. Most people who have appeared before us have said that we need to get rid of the FST. I know that is not a consideration here. However, I wonder if you have any other suggestions, creative or not, in terms of incentives for people to act more responsibly on environmental issues within your industry or related industries or more taxation for those who pollute rather than for those who help the environment. Do you have any ideas in that regard?

Personally speaking, my own preference would be to tax very heavily those people who pollute and have that money available for other things in our society. Can you comment on that?

[*Traduction*]

nagement paysager, les consommateurs deviendront de plus en plus conscients de l'aspect prix. Cela pourrait se traduire par une réduction de 10 p. 100 du volume en 1991. Par conséquent, même après des augmentations des prix pour l'inflation, les recettes nettes d'entreprise connaîtront probablement en 1991 une baisse de 5 p. 100. La direction de Sheridan envisage déjà l'éventualité de réduire son personnel et ses dépenses en capital si cette tendance économique se maintient.

Et ce n'est qu'une seule lettre, mais elle laisse entendre que la TPS—et comme nous l'avons déjà signalé dans notre mémoire, nous étions auparavant exonérés de la TFV—représente une augmentation nette de 7 p. 100. Au mieux, on peut envisager une diminution de la taxe de 5 p. 100 à 7 p. 100, et une augmentation nette de 7 p. 100 pour le consommateur.

Pour ce qui est de «fermer les yeux» et dire oui ou non, peut-être que je pourrai contourner la question et répondre différemment. Nous avons un déficit énorme et il faut faire quelque chose à ce sujet. Avec tous les avantages sociaux que nous avons ici, nous sommes obligés d'y faire face de notre côté. Il devrait peut-être y avoir quelques ajustements à la TPS.

Lors d'une rencontre du Conseil canadien de l'horticulture avec le gouvernement en mars, chose que nous avons tous les ans, le secteur de l'horticulture convenait que, oui, sanctionnez-la, mais certains points doivent y être modifiés.

Le président: Payez-vous la taxe de vente provinciale sur vos produits?

M. Andrews: Non, nous ne la payons pas.

Le sénateur Spivak: Monsieur le président, vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis contente de ce mémoire. Il était temps que quelqu'un parle des questions environnementales qui sont aussi des questions économiques. J'appuie certainement ce que vous dites ici.

Il me semble qu'on est autant justifié d'exonérer quelque chose qui nous fournit l'essentiel de la vie, notamment, l'oxygène, que d'exonérer les aliments, sans compter que nous perdons, d'après notre propre publication, un milliard de dollars par an en érosion des sols. Si votre secteur appuie cela en termes d'abri, alors, cette position de l'Association canadienne des pépiniéristes est très louable et nous devrions étudier la question de notre côté. Cela coûte beaucoup aux Canadiens.

Il faut trouver l'argent. La plupart des gens qui ont comparu devant nous ont dit qu'il fallait se débarrasser de la TFV. Je sais que là n'est pas la question. Cependant, je me demande si vous avez d'autres suggestions, originales ou pas, pour ce qui est d'encourager les gens à agir d'une façon plus responsable sur le plan de l'environnement au sein de votre secteur ou des secteurs connexes, ou en ce qui a trait à la taxation des pollueurs plutôt que de ceux qui aident l'environnement. Avez-vous des idées à cet égard?

Personnellement, je préfère taxer lourdement les pollueurs et disposer de cet argent pour autre chose dans notre société. Que dites-vous de cela?

[*Text*]

Mr. Andrews: I am not sure whether you have asked me two questions or not. Is one specifically whether people should act more responsibly in terms of the environment?

Senator Spivak: In this context, I am asking if you have any other ideas in terms of replacement of tax revenues which we desperately need if we are going to get rid of the FST.

Mr. Andrews: I have to take the opportunity to answer the question about polluters not being taxed more heavily. That is a serious concern of the public at large. It is certainly very prevalent in the Toronto media, especially in terms of certain companies, which seem continually year after year to get away with deferring penalties, et cetera. It seems to be going on across the country. That is not the issue here. However, I think that is certainly one way to increase the revenues. I am afraid I do not have an answer.

We are asking that you not recommend an exemption but rather a zero rating, because we are paying taxes in other areas. We support the need to reduce the deficit, so we are not looking for an exemption.

Senator Spivak: Food is also zero-rated.

Mr. Andrews: Food is something different. However, we are part of agriculture. We have always been considered by the government to be a non-food entity and not therefore as seriously in need of consideration. We are also unsubsidized, so we are not the squeaky wheel. Being a non-food item we are not as high on the agenda of government layers. Actually, in my brief you will note that when we had the meeting with the Honourable Don Mazankowski last December I addressed the sustainable agriculture meeting and said that we are a part of this. I said that we are talking about things that we produce but we are not being addressed.

Senator Poitras: In the middle of your second paragraph you mention that the GST finances the government. I am under the impression that if you buy trees or anything like that for your business it is for sale later on and you could ask for a credit immediately. Is that right or wrong?

Mr. Andrews: My understanding is that you cannot ask for it immediately. We are also faced, as the previous gentlemen expressed, with imports where some time is involved.

Senator Poitras: I appreciate what you have said.

Mr. Andrews: We have to apply for the credit after we have sold the material.

Senator Poitras: I am under the impression that you may have it. Could you check that and tell me?

Mr. Andrews: Yes, I will check it.

Senator Poitras: More than my impression, it is my information that you could get a credit.

[*Traduction*]

M. Andrews: Je ne sais pas si vous me posez deux questions ou une. Me demandez-vous précisément si les gens devraient agir d'une façon plus responsable en ce qui concerne l'environnement?

Le sénateur Spivak: Dans ce contexte, je vous demande si vous avez d'autres idées pour remplacer les recettes fiscales dont nous avons si désespérément besoin si nous devions nous débarrasser de la TFV.

M. Andrews: Je me dois de saisir l'occasion de répondre à la question au sujet des pollueurs qui ne sont pas taxés suffisamment. Il s'agit là d'une préoccupation sérieuse chez le public en général. Elle est assurément très évidente dans les médias de Toronto, surtout pour certaines entreprises qui semblent y échapper constamment, année après année, en reportant les amendes, etc. Ce genre de chose, apparemment, se produit dans tout le pays. Mais là n'est pas la question. Cependant, je pense que ce serait certainement un moyen d'augmenter les revenus. Je crains de n'avoir pas une réponse précise.

Nous vous demandons non pas de recommander une exonération, mais la détaxe car nous payons des taxes par ailleurs. Nous appuyons le principe de contribuer à réduire le déficit; nous ne demandons donc pas l'exonération.

Le sénateur Spivak: Les aliments aussi sont détaxés.

M. Andrews: Pour les aliments, c'est différent. Cependant, nous faisons partie de l'agriculture. Nous avons toujours été considérés par le gouvernement comme une entité non alimentaire et, par conséquent, comme n'ayant pas besoin d'être pris aussi sérieusement en considération. Aussi, nous ne sommes pas subventionnés, donc ce n'est pas nous qui nous plaignons. Représentant des articles non alimentaires, nous ne sommes pas aussi hauts sur la liste des priorités des paliers gouvernementaux. En fait, vous remarquerez dans mon mémoire que, quand nous avons rencontré l'honorable Don Mazankowski en décembre dernier, j'ai bien précisé à la réunion sur l'agriculture viable que nous faisions partie de cela. J'ai dit que nous parlions de choses que nous produisons, mais nous ne sommes pas pris en considération.

Le sénateur Poitras: Au milieu de votre deuxième paragraphe, vous mentionnez que la TPS finance le gouvernement. Il me semble que si vous achetez des arbres ou d'autres choses du genre pour votre entreprise c'est pour la revente plus tard et que vous pourriez demander un crédit immédiatement. Est-ce le cas, oui ou non?

M. Andrews: À ma connaissance, vous ne pouvez pas le demander immédiatement. Aussi, comme le précisait précédemment quelqu'un, nous faisons face aux importations où la question de temps est aussi en cause.

Le sénateur Poitras: Je comprends ce que vous dites.

M. Andrews: Nous sommes supposés demander le crédit après avoir vendu l'article.

Le sénateur Poitras: Mais je crois que vous pouvez le faire. Pourriez-vous le vérifier et m'en informer?

M. Andrews: Oui je le vérifierai.

Le sénateur Poitras: Plus qu'une impression, je sais que vous pouvez obtenir un crédit.

[*Text*]

Mr. Andrews: I stand to be corrected.

Senator Poitras: If you lose a tree or something while it is being grown, within three years can you ask for the credit immediately?

Mr. Andrews: I guess the one question refers back to the other, does it not?

Senator Poitras: Yes. I think it is important that you check this. My information is that you may. If that is not the case, will you let us know so that we can include it someplace?

The Chairman: If there are no other questions, Mr. Andrews, we thank you. As I said earlier, you have presented a very stimulating brief.

We will now hear from the Ontario Coalition for Better Child Care. Ms. Janet Davis is President.

Ms. Janet Davis, President, Ontario Coalition for Better Child Care: Mr. Chairman, I have brought two of my colleagues with me, Sonja Osberg, who is a parent of a preschooler in child care and also a new member of a board of directors of a non-profit child care centre, and Janet Maher, who is the coalition's policy analyst and senior researcher.

I will try to present as briefly as possible our submission, and we will all attempt to answer whatever questions you may have.

First, we would like to thank you for this opportunity to come before you today. The Ontario Coalition for Better Child Care is a provincial organization, whose members include trade unions, social service groups, women's groups, individual child care centres and other local advocacy groups. We are here today because we are extremely concerned about the impact of the GST on women and middle- and lower-income earners, and in particular the potential impact on child care centres. We are here to say that we do not want to see it come into being.

Essentially, our brief looks at two basic areas. One has to do with what we see to be the regressive nature of the tax and our concern about what will happen to families. The second has to do with the impact of the tax on the administration of child care centres and the potential increase in operating expenses to child care centres.

I am sure many people before you have suggested that the tax is unfair. We also believe that it is a consumption tax, regressive, and that it will place an inequitable burden on lower- and middle-income earners. We are particularly concerned about the impact on women who are more often than not employed in underpaid, undervalued jobs. I should say that most of the employees in child care centres are underpaid, undervalued workers who, in fact, will also be bearing an inequitable burden caused by the GST.

We believe that the so-called Conservative tax reform of the last couple of years will be worsened by the GST and that in fact higher-income earners are really paying less proportionately of the tax burden than are middle-income earners. This

[*Traduction*]

M. Andrews: J'étais alors dans l'erreur.

Le sénateur Poitras: Si vous perdez un arbre ou un autre article pendant sa croissance au cours des trois années, pouvez-vous demander un crédit immédiatement?

M. Andrews: Je suppose que c'est la même réponse que pour l'autre chose n'est-ce pas?

Le sénateur Poitras: Oui. Mais je crois qu'il est important que vous vérifiiez cela. À ma connaissance, vous pouvez. Dans la négative, informez-vous de la chose pour que nous puissions l'inclure quelque part.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, monsieur Andrews, nous vous remercions. Comme je l'ai déjà dit, votre exposé était très stimulant.

Nous écouterons maintenant la Ontario Coalition for Better Child Care. M^me^ Janet Davis en est la présidente.

Mme Janet Davis, présidente, Ontario Coalition for Better Care: Monsieur le président, je suis accompagnée de deux collègues, Sonia Osberg, mère d'un enfant d'âge préscolaire en garderie et également un nouveau membre du conseil d'administration d'une garderie à but non lucratif, et Janet Maher, qui est l'analyste de politiques et chercheur principal de la coalition.

Je tenterai de présenter notre mémoire aussi brièvement que possible pour pouvoir répondre à toute question que vous aimeriez nous poser.

Tout d'abord, nous aimerions vous remercier de la possibilité de prendre la parole devant vous aujourd'hui. La Ontario Coalition for Better Child Care est un organisme provincial dont les membres, comprennent, notamment, des syndicats, des groupes de services sociaux, des groupes de femmes, des garderies individuelles et d'autres groupes de défense d'intérêts particuliers. Nous sommes ici aujourd'hui car nous nous inquiétons beaucoup de l'incidence de la TPS sur les femmes et les travailleurs à moyen et faible revenu, et surtout de son incidence au niveau des garderies. Nous sommes ici pour dire que nous ne voulons pas qu'elle soit sanctionnée.

Essentiellement, notre mémoire se penche sur deux points fondamentaux. Le premier concerne ce que nous considérons la nature régressive de la taxe et notre préoccupation de ce qu'il adviendra des familles. Le deuxième point concerne l'incidence de la taxe sur l'administration des garderies et l'augmentation potentielle des frais d'exploitation des garderies.

Je suis sûre que vous avez entendu plusieurs personnes déclarer que la taxe est injuste. Nous croyons aussi que c'est une taxe à la consommation, qu'elle est régressive et qu'elle représentera un fardeau inéquitable pour les contribuables à faible et moyen revenu. Nous nous inquiétons surtout de l'incidence qu'elle aura sur les femmes qui, plus souvent qu'autrement, occupent des emplois sous-payés et sous-évalués. Soit dit en passant, la majorité des employés des garderies sont des employés sous-payés et sous-évalués qui, en fait, assumeront également un fardeau injuste à cause de la TPS.

Nous croyons que la réforme fiscale supposément «conservatrice» des deux dernières années sera aggravée par la TPS et que, proportionnellement, les contribuables à revenu élevé assument effectivement une moindre partie du fardeau fiscal

[*Text*]

will worsen as the partial indexation of the credit and the income threshold limits more and more the number of people who will be able to benefit from the credits available through the GST.

We are also concerned about the potential increase in inflation. I am sure you have heard that as well. We are certain that as time goes on we will see an increase in the rate of the tax.

To turn to some of the concerns that are more specific to child care, as you know, child care is exempt from the GST. However, we will also be paying the GST through that proportion of our operating budgets which will be directed toward the purchase of equipment, supplies and so on. Without any revenue to offset against that, we will not have a credit.

The legislation provides for child care services and other non-profit organizations to receive 50 per cent rebates on the GST if in fact 40 per cent of their revenues come from government grants. However, we know that most of the income comes from fee-paying parents and some from subsidies for subsidized families. Most daycare centres do not receive 40 per cent direct funding from government sources. In Ontario and in other provinces, we do have direct operating grants that come from the provincial governments that make up but 10 per cent of operating revenues.

What we are saying is that the majority of centres will not be eligible for the rebate. This will mean a significant increase in the operating expenses of centres.

What we have done in our brief is give a sample budget which shows that most child care budgets have expenditures 80 per cent of which are for salaries and 20 per cent for other expenses. You can see here that we have outlined the current FST and PST in the centre column, and the proposed GST and a compounded provincial sales tax in the other column.

As you can see, the GST will probably cost about another $5,000 for an average-sized centre. The centre for which we have based this budget is a centre for 660 children. Fees are actually quite high, which is what is happening more and more. They are $40 per day for toddlers, $28 for preschoolers and $18 for school age.

The budget that we have set up is typical in that there is a certain amount of operating surplus budgeted for because we all know that we need to have some kind of operating reserve as a cushion. In a sense, what the GST will do is chip away on the reserve or produce deficits. The solution will be that the daycare centre will have to come up with additional revenue. Of course the only source of revenue will be parent fees.

We think that the GST will significantly impact on operating budgets. That money will have to be found somewhere. We do not think it should be taken out of the pockets of parents who are already stretched, especially those who are in the mid-

[*Traduction*]

que les contribuables à revenu moyen. Le tableau se noircit encore plus avec l'indexation partielle du crédit et le seuil de revenu qui réduisent encore plus le nombre de personnes qui pourront bénéficier des crédits disponibles dans le cadre de la TPS.

Nous nous inquiétons également de l'augmentation potentielle du taux d'inflation. Je suis sûre que vous avez aussi entendu cet argument. Nous sommes convaincus qu'avec le temps, nous verrons une augmentation du taux de la taxe.

En ce qui concerne maintenant des préoccupations plus directement reliées à la garde des enfants, comme vous le savez, la garde des enfants est exonérée de la TPS. Cependant, nous paierons également la TPS dans la part de nos budgets d'exploitation qui sera consacrée à l'achat de matériel, de fournitures, etc. Si nous n'avons pas de recettes pour compenser cela, pour nous, le crédit est en fait nul.

La Loi accorde aux garderies et aux autres organismes à but non lucratif une ristourne de 50 p. 100 de la TPS si 40 p. 100 de leurs recettes proviennent de subventions gouvernementales. Cependant, nous savons que la majorité des recettes proviennent des parents payants et quelques-unes des subventions des familles subventionnées. La plupart des garderies n'ont pas 40 p. 100 de rentrées qui proviennent directement de financement gouvernemental. En Ontario et dans d'autres provinces, nous avons des subventions d'exploitation du gouvernement provincial, mais cela ne représente qu'environ 10 p. 100 des recettes d'exploitation.

En d'autres termes, ce que nous disons ici c'est que la majorité des garderies ne seront pas admissibles à la ristourne. Cela signifiera une augmentation considérable des dépenses d'exploitation des garderies.

Dans notre mémoire, nous avons donné un exemple de budget qui révèle que la plupart des budgets de garderie ont 80 p. 100 de dépenses en salaires et 20 p. 100 d'autres dépenses. Comme vous pouvez le voir, nous avons précisé la TFV et la TPV actuelles dans la colonne du centre, et la TPS proposée, ainsi qu'une taxe provinciale de vente composée dans l'autre colonne.

Comme vous pouvez le voir, la TPS coûtera probablement 5 000 $ de plus à une garderie moyenne. La garderie sur laquelle nous avons fondé ce budget est une garderie de 660 enfants. Les frais de garde sont en fait assez élevés, ce qui se produit de plus en plus. Ils sont de 40 $ par jour pour les enfants en bas âge, de 28 $ pour les enfants d'âge préscolaire et de 18 $ pour les enfants d'âge scolaire.

Le budget que nous avons dressé est représentatif car il comprend un certain montant d'excédents d'exploitation, car nous savons tous que nous avons besoin d'avoir une certaine réserve d'exploitation comme coussin. Dans un certain sens, la TPS éliminera cette réserve ou entraînera des déficits. La solution de rechange pour la garderie sera de trouver d'autres rentrées. Et bien sûr, la seule source de rentrées disponible est les frais payés par les parents.

Nous sommes d'avis que la TPS aura une incidence considérable sur les budgets d'exploitation. Cet argent devra être trouvé quelque part. Nous ne pensons pas que cela devrait provenir de la poche de parents qui ont déjà assez de mal, surtout

[*Text*]

dle-income bracket and who will already be hardest hit by the tax.

The second concern we have in terms of the impact of the GST on child care centres is that, should a daycare centre be eligible for the 50 per cent rebate, it will in fact place an incredible amount of increased administrative tasks on the plates of already overburdened supervisors and volunteer boards of directors, many of whom already have an onerous amount of reporting of various sorts to various ministries and departments, and supervisors' primary responsibilities should be to develop and supervise programs for children. We see more and more turnover of staffs and members of boards of directors. Non-profit daycare centres are struggling with maintaining fiscal, legal and all other areas of management that are so difficult for them to do on a voluntary basis.

We have said that should they be eligible for the 50 per cent rebate, the increased costs that would be involved in claiming a rebate would practically eliminate the value of the rebate anyway.

We are saying it is a bad tax for lower- and middle-income earners and women in particular. It will have a significant impact on the operating costs and the administrative burdens of non-profit organizations, particularly child care centres. We ask that you prevent the bill from coming to fruition.

The Chairman: I want to make one or two comments. We have had this type of brief given to us before, not by child care groups but by others who are involved in voluntary organizations. It puts all of the members of the committee in a bit of a dilemma in that you are tax-exempt for your service insofar as charging fees, but if you get 40 per cent of your revenue from government sources you can then claim back 50 per cent of the GST you pay. The anomaly is that the more you raise yourself, the less money you get back. The more you depend on government, which many of us would like to see limited, the greater the burden is on your organization and all other non-profit organizations.

We have the same problem with medical offices, for example. Health care is supposed to be free but the doctor or dentist will have to pay the GST on his rent and his costs and not be able to collect it. Eventually something has to happen in terms of covering those costs. You have drawn that to our attention in a very admirable way. I now call on Senator Marsden to open the questioning.

Senator Marsden: Mr. Chairman, as one who has come to expect from a coalition, this is a very excellent brief. It is very informative and I am glad we have it because it shows that the exemption for child care is just not going to have that much of an impact on the actual operation of child care services.

I would like you to clarify the table in your brief for me. There are no column headings and I do not quite understand what is being referred to. What is in each column?

[*Traduction*]

ceux qui se situent dans la fourchette des revenus moyens et qui seront déjà parmi les plus durement touchés par la taxe.

Notre deuxième préoccupation en ce qui a trait à l'incidence de la TPS sur les garderies est que, si une garderie est admissible à la ristourne de 50 p. 100, elle aura à faire face à une augmentation considérable de la charge administrative qui est déjà un lourd fardeau pour les superviseurs et les conseils d'administration de bénévoles, dans bien des cas déjà affligés de toute sorte de déclarations fastidieuses à divers ministères. La responsabilité première des superviseurs devrait être l'élaboration et la supervision de programmes pour les enfants. Nous voyons un roulement de plus en plus accéléré d'employés et de membres du Conseil d'administration. Les garderies à but non lucratif se débattent pour gérer des activités fiscales, juridiques et administratives de toute sorte, qu'elles ont beaucoup de difficulté à faire faire au niveau bénévole.

Comme nous l'avons dit, si elles sont admissibles à la ristourne de 50 p. 100, l'augmentation des coûts que représentera la demande de la ristourne éliminera pratiquement la valeur de la ristourne de toute façon.

Nous déclarons qu'il s'agit là d'une mauvaise taxe pour les contribuables à faible et moyen revenu, et surtout les femmes. Elle aura une incidence considérable sur les coûts d'exploitation et le fardeau administratif des organismes à but non lucratif, surtout les garderies. Nous vous demandons de bloquer ce projet de loi.

Le président: J'aimerais faire une ou deux remarques. Nous avons déjà reçu ce genre de mémoire, non pas de groupes de garde d'enfants, mais d'autres groupes œuvrant dans des organisations bénévoles. Vos arguments placent les membres du Comité, en quelque sorte, face à un dilemme: d'une part, vous êtes exonérés pour ce qui est des frais que vous imposez pour vos services, mais, d'autre part, si vous avez 40 p. 100 de vos rentrées qui proviennent de source gouvernementale, vous pouvez alors réclamer une ristourne de 50 p. 100 sur la TPS que vous payez. L'anomalie ici est que plus vous assumez la responsabilité de rentrées, moins vous récupérez d'argent. Plus vous dépendez du gouvernement, ce que nombre d'entre nous voudraient voir limité, plus le fardeau que votre organisme et tout autre organisme à but non lucratif assume est lourd.

Nous avons le même problème avec les cabinets de médecins, par exemple. Les services de santé sont supposés être gratuits, mais le médecin ou le dentiste devra payer la TPS sur son loyer et ses coûts, et il ne pourra pas la récupérer. En bout de ligne, il faudra bien qu'il se passe quelque chose pour la récupération de ces coûts. Vous avez attiré notre attention sur cela d'une façon admirable. Je passe maintenant la parole au sénateur Marsden pour commencer les questions.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, comme nous en sommes venus à nous attendre d'une coalition, ce mémoire est excellent. Il est fort instructif et je suis content que nous l'ayons car il démontre que l'exonération pour les frais de garde d'enfants n'aura tout simplement pas grand effet sur l'exploitation réelle des garderies.

J'aimerais vous demander de m'expliquer la table dans votre mémoire. Je ne vois pas d'en-tête de colonne et je ne com-

[*Text*]

Ms. Davis: Essentially, the first column is the revenue expenses. Immediately to the right is the existing federal MST. Immediately beside that is the existing provincial sales tax. There is a title at the top of the column which does not quite line up. Next to that is the proposed GST and the concurrent provincial sales tax that would result and be on top of the GST.

Senator Marsden: What is the column in which the first figure is 1,680?

Ms. Janet Maher, Policy Analyst, Ontario Coalition for Better Child Care: That is for the proposed GST according to our estimates. I should point out for you that the notes below indicate how we came to those figures.

Ms. Davis: That is the GST.

Senator Marsden: That is the GST. What is the last one?

Ms. Maher: That is the provincial sales tax.

Senator Marsden: If this tax were to go through, can you give us any estimate of how much you think the fees would have to increase by?

Ms. Maher: Our estimate is about $100 per child per year, about $2 per week.

Senator Marsden: Of course it would be more for toddlers, as it is now, et cetera. Will this really put out of range for almost everybody care for toddlers, for example?

Ms. Sonja Osberg, Parent: As a mother with a four year old in daycare, I am here to say that any increase in my daycare fees is going to stretch my budget beyond my ability to cope with it financially.

Senator Marsden: That will mean that a lot of people like yourself will withdraw from the paid labour force because you have no choice.

Ms. Osberg: The possibility exists. I do not know what the other options are. If I do not have access to daycare, then I cannot work. If I cannot pay daycare, I do not have access to it. I am not subsidized. I am paying full fees. I am on a waiting list for a subsidy. The last figure I heard for the waiting list was 6,000.

Senator Marsden: We know from data that we saw in the demographic review that if we could have the same proportion of adult women in the paid labour force as does Sweden, and, being equal, we could increase the gross domestic product. This will decrease it. Thank you very much.

Senator Spivak: Eventually the person who receives the service will end up paying more. What I do not understand is how this will impact given the subsidies. Do you know what I mean? Will the fees go up $100 per child per year?

[*Traduction*]

prends pas très bien à quoi se rapporte son contenu. Qu'y a-t-il dans chaque colonne?

Mme Davis: Essentiellement, la première colonne fait état des dépenses d'exploitation. Immédiatement à sa droite, vous avez la TFV fédérale actuelle. À côté, vous avez la taxe provinciale de vente actuelle. Il y a bien un titre au haut de la colonne, mais il n'est pas tout à fait aligné. Ensuite, vous avez la TPS proposée et la taxe provinciale de vente qui viendrait s'ajouter à la TPS.

Le sénateur Marsden: Et à quoi correspond la colonne dans laquelle le premier nombre est 1 680?

Mme Janet Maher, analyste de politiques, Ontario Coalition for Better Child Care: Elle correspond à la TPS proposée d'après nos prévisions. Je devrais vous signaler que les notes en bas de page indiquent comment nous en sommes arrivés à ces montants.

Mme Davis: C'est la TPS.

Le sénateur Marsden: C'est la TPS. Et la dernière correspond à quoi?

Mme Maher: C'est la taxe provinciale de vente.

Le sénateur Marsden: Si cette taxe devait être adoptée, pouvez-vous nous donner une estimation de l'augmentation des frais de garderie que vous envisageriez?

Mme Maher: D'après nos estimations, environ 100 $ par enfant par an soit 2 $ par semaine.

Le sénateur Marsden: Et bien sûr, ce serait plus pour les enfants en bas âge, comme c'est le cas maintenant, etc. Une telle augmentation rendra hors de prix la garde des enfants en bas âge pour presque tout le monde, par exemple?

Mme Sonja Osberg, parent: En tant que mère d'un enfant de quatre ans en garderie, je suis ici pour vous dire que toute augmentation de mes frais de garderie imposera à mon budget un fardeau que je ne pourrai pas assumer financièrement.

Le sénateur Marsden: Cela signifie que beaucoup de gens comme vous n'auront d'autre choix que de se retirer de la population active.

Mme Osberg: C'est une possibilité. Je ne sais pas quelles sont les autres possibilités. Si je ne peux pas faire garder mon enfant, je ne peux pas travailler. Si je ne peux pas payer la garderie, je ne peux pas faire garder mon enfant. Et je ne suis pas subventionnée. Je paye le plein tarif. Je suis sur la liste d'attente pour une subvention. Aux dernières nouvelles, cette liste comportait 6 000 noms.

Le sénateur Marsden: Nous savons, d'après les données de l'étude démographique, que si nous pouvions avoir la même proportion de femmes adultes dans la population active que la Suède, et sur un pied d'égalité, nous pourrions augmenter le produit national brut. Mais cela va le diminuer. Merci beaucoup.

Le sénateur Spivak: En bout de ligne, la personne qui reçoit le service finira par payer davantage. Ce que je ne comprends pas, c'est quelle incidence cela aura sur les subventions. Vous voyez ce que je veux dire? Les tarifs augmenteront de 100 $ par enfant par an?

[*Text*]

Ms. Davis: That is an estimate.

Senator Spivak: What about the subsidies? What is the distribution of the impact? What is the distribution across income levels of this impact?

Ms. Davis: It would certainly depend on the location in Ontario and across the country. For instance, in Metropolitan Toronto the municipalities through purchase-of-service agreements for subsidized children will pay the actual cost of the care. It is based on a budget that you submit. Presumably, they will accept GST as an eligible expense and will cost-share and pay the actual cost of the care for the subsizied family. This will mean that the fee-paying families will suffer, because they will have to, as our title says, dig deeper. They will simply have to pay more.

Senator Spivak: Can they deduct the cost?

Ms. Davis: Are you referring to fee-paying families in terms of the child care tax deduction?

Senator Spivak: Yes.

Ms. Davis: It does not come close to covering the cost of care—not at all. This is simply additional cost to them.

In some provinces across Canada, the actual cost that the provinces pay for care for subsidized families does not come close to the actual cost of the care either. In fact, what this will mean is that as government funding is cut from various other levels, it will be the fee-payers who more and more will be subsidizing the subsidized families, because the actual cost is not being recovered. It is a horrific situation to have a daycare centre where a daycare board says that it does not want to take any more subsidized kids because every one costs money.

Senator Spivak: I should know this because of the hearings before the child care committee; however, I do not remember. Is there a ceiling on fees in Ontario?

Ms. Davis: No.

Senator Spivak: There is in Manitoba. You are saying that this is an estimate of what the costs would be. I would be very interested in seeing if any of the staff from the department could come up with a closer approximation of the distribution and how it would impact on the other subsidies and so forth. It may not be saving government revenues any money. It may be just a case of shifting one from the other.

Ms. Davis: Both the federal and provincial governments seem intent on cutting funding to child care. They have placed ceilings on provincial expenditures. We have had no increase in direct operating grants at the provincial level. We now have an absolute ceiling and no growth on subsidized child care in Ontario because of the Canada Assistance Plan which I understand is before you in Bill C-69. I certainly hope that we can express to you our incredible concern about that. We feel that if the government implements that measure it will also have serious implications for child care.

Senator Spivak: I just want to add one comment, Mr. Chairman, to what Senator Marsden said. In the demographic review the single most important way of increasing produc-

[*Traduction*]

Mme Davis: C'est une estimation.

Le sénateur Spivak: Et qu'en est-il des subventions? Quelle est la répartition de cette incidence sur les niveaux de recettes?

Mme Davis: Cela dépendrait certainement de l'endroit en Ontario et au pays. Par exemple, dans la région métropolitaire de Toronto, les municipalités payent la totalité des frais de garde des enfants subventionnés par le truchement d'ententes d'achat de services, d'après un budget que vous présentez. Probablement, elles accepteront la TPS comme dépense admissible, partageront le coût et paieront le coût réel de garderie pour la famille subventionnée. Cela signifie que les familles payant le plein tarif pâtiront car il leur faudra encore payer davantage.

Le sénateur Spivak: Peuvent-elles déduire les frais?

Mme Davis: Parlez-vous du crédit d'impôt pour enfant que les familles payant le plein tarif pourraient déduire?

Le sénateur Spivak: Oui.

Mme Davis: Il est très loin de couvrir le coût réel—très loin. Il s'agira tout simplement pour eux de coûts supplémentaires.

Dans certaines provinces du Canada, ce que les provinces payent pour les familles subventionnées ne se rapproche pas du tout du coût réel de la garde. En fait, cela signifie que, alors que le financement gouvernemental est coupé de divers autres niveaux, ce sera les parents payant le plein tarif qui, de plus en plus, subventionneront les familles subventionnées car le coût réel n'est pas récupéré. C'est une situation horrible dans une garderie que d'avoir à décider de ne plus accepter d'enfants subventionnés car ils coûtent trop d'argent.

Le sénateur Spivak: Je devrais savoir cela pour l'avoir entendu du Comité sur le soin des enfants, mais je ne m'en souviens pas. Y a-t-il un plafond sur les tarifs en Ontario?

Mme Davis: Non.

Le sénateur Spivak: Il y en a un au Manitoba. D'après vous, il s'agirait là d'une estimation de ce que les coûts seraient. Je serais très intéressée de savoir si quelqu'un du ministère pourrait me donner une approximation plus précise de la répartition et m'indiquer comment cela se répercuterait sur les autres subventions, et ainsi de suite. Peut-être que le gouvernement n'économisera rien, qu'il ne fera que déplacer le fardeau.

Mme Davis: Les gouvernements fédéral et provinciaux semblent décidés à couper le financement pour la garde des enfants. Ils ont plafonné les dépenses provinciales. Nous n'avons eu aucune augmentation des subventions d'exploitation directes au niveau provincial. Nous avons maintenant un plafond absolu et des subventions de garde des enfants figées en Ontario à cause du Régime d'assistance publique du Canada qui, si je comprends bien, est entre vos mains dans le projet de loi C-69. J'espère que nous saurons faire valoir auprès de vous notre profonde inquiétude à cet égard. À notre avis, si le gouvernement met en œuvre cette mesure, les conséquences sur le soin des enfants seront graves.

Le sénateur Spivak: Je voudrais ajouter une remarque, monsieur le président, à ce que le sénateur Marsden a dit. D'après l'étude démographique, le moyen le plus efficace d'augmenter

[*Text*]

tivity was through the participation of women in the labour force. I wonder if people are aware of that. Immigration will not do it; lots of other things would not do it; but according to that study the participation of women in the labour force would.

The Chairman: Thank you kindly. We always learn something new every time we hear from a new witness. For the first time, we are having the problem of child care presented to the committee. We apologize for keeping you waiting.

Now, honourable senators, we have what sometimes is the most interesting part of our day—without downgrading any of the other interests. These are what we call "walk-ons". These people are given five minutes. There are no questions—although sometimes some pop up.

To those of you who will be heard, I must tell you that because of the hour, the chairman will strictly follow the five-minute limit. Please do not be upset by the chairman if you are interrupted as you move along, because some people get very carried away.

First, I will call on Mr. Paul Wizman of Downsview. He does not appear to be here. However, Mr. Wizman did prepare a brief.

Senator Stollery: He is not here.

The Chairman: You do not want to have the brief heard or read?

Senator Stollery: He is not here.

Senator Simard: What was the question?

The Chairman: The question is whether or not we have the brief placed on the record.

Senator Simard: Yes; why not?

The Chairman: Because of the fact that he is a walk-on.

Senator Simard: I move that the brief be placed on the record. Why not?

The Chairman: That is fine. It has been moved by Senator Simard that this brief—I will give it to the clerk—be put on the record.

Next is Mr. Edward Ryan. Please come forward, Mr. Ryan, and take a seat. Please proceed.

Mr. Edward Ryan, Fredericton, New Brunswick: How long do I have? What will I do? Could I have some instructions here?

The Chairman: I did give some instructions; however, you probably did not hear me.

Mr. Ryan: No, I did not.

The Chairman: The procedure is that you are to speak for five minutes. Can you hear me now?

Mr. Ryan: Yes.

The Chairman: We ask you to keep your presentation to five minutes because that is as long as we can go because of the number involved. You have five minutes; the floor is yours, Mr. Ryan.

[*Traduction*]

la productivité est la participation des femmes dans la population active. Je me demande si les gens sont conscients de cela. L'immigration ne suffira pas, beaucoup d'autres choses ne suffiront pas, mais, d'après l'étude, la participation des femmes à la population active arriverait au résultat.

Le président: Merci beaucoup. Chaque fois que nous entendons un témoin, nous apprenons quelque chose de nouveau. Pour la première fois, le problème de la garde des enfants a été présenté au Comité. Nous nous excusons de vous avoir fait attendre.

Et maintenant, honorables sénateurs, nous passons à ce qui, parfois, se révèle la partie la plus intéressante de notre journée—sans pour autant rabaisser les autres interventions. Il s'agit de ceux que nous appelons les «passants». Cinq minutes sont accordées à ces personnes. Il n'y a pas de période de questions—bien que quelques questions surgissent à l'occasion.

À ceux d'entre vous qui seront entendus, je dois dire qu'en raison de l'heure, le président appliquera strictement la limite des cinq minutes. Ne soyez pas offusqués si le président vous interrompt dans votre énoncé, car certaines personnes se laissent emporter.

Tout d'abord, j'appelle M. Paul Wizman de Downsview. Il semble qu'il n'est pas là. Pourtant, M. Wizman a élaboré un mémoire.

Le sénateur Stollery: Il n'est pas là.

Le président: Vous ne voulez pas entendre le mémoire ou le lire?

Le sénateur Stollery: Il n'est pas là.

Le sénateur Simard: Quelle était la question?

Le président: La question est de savoir si oui ou non nous faisons porter le mémoire au compte rendu.

Le sénateur Simard: Oui, pourquoi pas?

Le président: Parce que c'est un passant.

Le sénateur Simard: Je propose que le mémoire soit porté au compte rendu. Pourquoi pas?

Le président: C'est bon. Le sénateur Simard a proposé que ce mémoire—je le remets au greffier—soit porté au compte rendu.

Ensuite, c'est M. Edward Ryan. Veuillez vous approcher, monsieur Ryan et prende place. Vous pouvez commencer.

M. Edward Ryan, Fredericton (Nouveau-Brunswick): Combien de temps ai-je? Qu'est-ce que je dois faire? Puis-je avoir quelques instructions?

Le président: J'ai donné des instructions; cependant, vous ne m'avez probablement pas entendu.

M. Ryan: Non je ne vous ai pas entendu.

Le président: La procédure est la suivante: vous avez la parole pendant cinq minutes. M'entendez-vous maintenant?

M. Ryan: Oui.

Le président: Nous vous demandons de vous limiter à cinq minutes car nous ne pouvons pas accorder plus longtemps en raison du nombre de personnes en cause. Vous avez cinq minutes; la parole est à vous, monsieur Ryan.

[*Text*]

Mr. Ryan: Okay, I will not bother with it. I phoned you fellows in March to apply to appear before this committee. I phoned back in May; I had to phone twice again today to get your salary. I phoned 24 times to Ottawa to get just five minutes on this thing? I was here this morning at nine o'clock and they told me, "You get to the back of the line. You are an old fogey. You are a dirty frog."

Senator Haidasz: Who said that?

Mr. Ryan: I had to go to the back of the line. They put Mr. Eggleton ahead of me. Who is Mr. Eggleton or Mr. Dennis Mills? I know Dennis Mills. He would be disturbed if he knew that you put him ahead of me. He will be; I will tell him.

I have been abused by you fellows ever since I got out of the army in 1945. You destroyed my buildings. You put me back in line and make me stand at the end of the train. We all have equal rights in this country. The country for which I fought and for which my brother died has been decimated today; no small part belongs to you people. You destroy buildings, sink ships, and tear down industry as though they were nothing, and you think it is a joke. You get $62,000-plus a year. I can hire a man—a better man than you—for $5.50 an hour and we can give him that $9,800, and we can save $5 million a year by getting rid of this Senate. This is a useless operation here in Canada. It just plugs things up and stands in the way. Five minutes for six years is not even one minute per year.

I have to work; I have to raise my family and buy my stuff. You tear my buildings down and put my people on the street. But try and talk to you. When I was at another convention Mr. MacMillan said, "You were robbed, Mr. Ryan, by the CNR. Where was that government to help you?" But when they needed help from me, they sent me ashore in Sicily in the assault wave. You think that it is funny, Mr. Funny Guy.

The Chairman: Who are you talking to?

Mr. Ryan: You.

The Chairman: Why would I think it is funny?

Mr. Ryan: You should apologize to people for laughing at them.

The Chairman: I do not think anyone is laughing at anyone.

Mr. Ryan: You were.

The Chairman: I happen to have a face that is not frowning, that is about all.

Mr. Ryan: You happen to have a what?

The Chairman: Just keep going.

Senator Stollery: Your five minutes are up!

Mr. Ryan: You answer!

The Chairman: You have another minute to go. We will then have to ask the next witness to come forward.

Mr. Ryan: Look, don't you ask anyone. You do not go telling people what to do around here. That is what you have been

[*Traduction*]

M. Ryan: Bon, alors je ne me donnerai pas la peine. Je vous ai appelés, messieurs, en mars pour demander à déposer devant ce Comité. J'ai rappelé en avril; j'ai dû appeler deux fois de nouveau aujourd'hui pour obtenir votre salaire. J'ai appelé 24 fois à Ottawa pour avoir cinq minutes seulement? J'étais ici ce matin à 9 heures et ils m'ont dit «Va à la fin de la queue. Tu es une vieille savate, tu es un sale crapaud.»

Le sénateur Haidasz: Qui a dit cela?

M. Ryan: J'ai dû retourner à la fin de la queue. Ils ont mis M. Eggleton devant moi. Qui est M. Eggleton ou M. Dennis Mills? Je connais Dennis Mills. Il serait fâché de savoir que vous l'avez passé avant moi. Il le sera; je le lui dirai.

J'ai été maltraité par vous depuis que je suis sorti de l'armée en 1945. Vous avez démoli mes édifices. Vous m'avez remis dans la queue et vous m'avez fait retourner à l'arrière du train. Nous avons tous les mêmes droits dans ce pays. Le pays pour lequel je me suis battu et pour lequel mon frère est mort aujourd'hui est décimé; la plus grande partie vous appartient. Vous démolissez des édifices, faites couler des navires et anéantissez l'industrie comme s'ils ne représentaient rien, et vous pensez que c'est une plaisanterie. Vous gagnez 62 000 $ par an et plus. Je peux engager un homme—un meilleur homme que vous pour 5,50 $ l'heure et nous pouvons lui donner ce 9 800 $ et économiser 5 millions de dollars par année en nous débarrassant de ce Sénat. C'est une institution totalement inutile au Canada. Il ne fait que boucher tout, faire obstacle à tout. Cinq minutes pour six ans, ce n'est même pas une minute par année.

Je dois travailler; je dois faire vivre ma famille et acheter mes choses. Vous démolissez mes édifices et mettez mon monde dans la rue. Mais que j'essaye de vous parler! Quand j'étais à un autre congrès, M. MacMillan a dit «Vous avez été volé, monsieur Ryan, par le CNR. Où était ce gouvernement pour vous aider?» Mais quand ils ont eu besoin de moi, ils m'ont envoyé en Sicile pour le débarquement. Vous croyez que c'est drôle, monsieur le plaisantin.

Le président: À qui parlez-vous?

M. Ryan: Vous.

Le président: Pourquoi penserais-je que c'est drôle?

M. Ryan: Vous devriez vous excuser aux gens de vous moquer d'eux.

Le président: Je ne pense pas que quiconque se moque de qui que ce soit.

M. Ryan: Vous.

Le président: Il se trouve simplement que j'ai un visage qui n'est pas grincheux; c'est tout.

M. Ryan: Il se trouve tout simplement quoi?

Le président: Continuez.

Le sénateur Stollery: Vos cinq minutes sont terminées.

M. Ryan: Répondez.

Le président: Vous avez une autre minute. Nous appellerons ensuite le témoin suivant.

M. Ryan: Écoutez, n'appelez personne. Vous n'avez pas à dire aux gens ce qu'ils ont à faire ici. C'est ce que vous avez

[*Text*]

doing for too long, and what do we have? No country, no flag, no nothing—rebellion all over the place. You should be ashamed of what you have done.

You should all resign—every senator that is here. No senator should dare go back to that house.

I wrote a brief and I do not have to present it. Why didn't that fellow tell me this morning that I could not present my brief. Because I am a dirty frog. I have been called a dirty frog too God damned often.

The Chairman: Order!

Mr. Ryan: Don't you hit your God damned gavel! I am not leaving! I came a long ways twice today and this is what I get?

The Chairman: Your time is up, Mr. Ryan.

Mr. Ryan: My time is up? My time is not up! My time will be up when I am dead! I know you fellows are wishing for it! I have had no peace from you!

The Chairman: We will have to ask someone to come.

Mr. Ryan: You had more fights in Halifax, but you have no people here! I do not know you, but I know that funny fellow! Do not stand in front of me, stand over there! Do not stand in front of me!

The Chairman: You have had your opportunity.

Mr. Ryan: I have had five stupid minutes; I want half an hour like them other fellows had here. What is the use of you spending $153 an hour for five minutes?

The Chairman: We do not want you to leave by someone taking you out, because that would not be nice.

Mr. Ryan: Go ahead! Then I will know that I was escorted out. I will know that I was thrown out of my country. My poor brother that is buried in Halifax, in Sydney, will see his brother escorted out because he wants to speak for 30 minutes to a commission that costs $153 each an hour. What goes on here? One half an hour is not long for a lifetime.

The Chairman: I do not want to use the chairman's prerogative of calling someone in, but we will have to do that.

Mr. Ryan: Yes, you will have to do it. You will only do what a coward would do. Let me present my brief, as long as it will take. That is all that I am asking of you.

When I was asked to go ashore when our sister ship was sunk I did not say, "Five minutes," I went down that ladder. What were you doing? You are as old as I am.

The Chairman: You are looking at the recently retired honorary colonel of the North Saskatchewan Regiment.

Mr. Ryan: The North Saskatchewan Regiment?

The Chairman: Yes.

Mr. Ryan: I was there when you were there.

[*Traduction*]

fait depuis trop longtemps et qu'avons-nous? Pas de pays, pas de drapeau, rien—la rebellion partout. Vous devriez avoir honte de ce que vous avez fait.

Vous devriez tous démissionner—chacun des sénateurs ici présents. Aucun sénateur ne devrait oser retourner à cette chambre.

J'ai écrit un mémoire et je ne peux même pas le présenter. Pourquoi le type ce matin ne m'a pas dit que je ne pouvais présenter mon mémoire. Parce que je suis un sale crapaud. On m'a traité de sale crapaud bien trop de fois, maudit.

Le président: À l'ordre!

M. Ryan: Ne cogne pas ton maudit marteau. Je ne quitterai pas! Je suis venu de loin deux fois aujourd'hui et c'est ça que j'obtiens?

Le président: Votre temps est écoulé, M. Ryan.

M. Ryan: Mon temps est écoulé? Mon temps n'est pas écoulé. Mon temps sera écoulé quand je serai mort. Je sais que c'est ce que vous souhaitez! Vous ne m'avez jamais laissé en paix.

Le président: Nous allons être obligé d'appeler quelqu'un.

M. Ryan: Vous aviez plus de bagarres à Halifax, mais vous n'avez personne ici. Je ne vous connais pas, mais je connais ce plaisantin là-bas. Ne vous mettez pas debout devant moi, poussez-vous. Ne vous mettez pas devant moi!

Le président: Vous avez eu votre chance.

M. Ryan: J'ai eu cinq stupides minutes. Je veux une demi-heure comme les autres gars. À quoi ça sert de dépenser 153 $ par heure pour cinq minutes?

Le président: Nous ne voudrions pas que vous ayez à quitter en étant escorté dehors, parce que ça ne serait pas beau.

M. Ryan: Allez-y. Alors je saurai que j'ai été escorté dehors. Je saurai que j'ai été foutu à la porte de mon pays. Mon pauvre frère, qui est enterré ici à Halifax, à Sydney, verra son frère escorté dehors parce qu'il veut parler pendant 30 minutes à une commission qui coûte 153 $ chaque heure. Mais qu'est-ce qui se passe ici? Une demi-heure ce n'est pas trop pour toute une vie.

Le président: Je ne veux pas avoir à recourir à la prérogative du président d'appeler quelqu'un, mais je vais y être obligé.

M. Ryan: Oui vous aurez à le faire. Vous ne ferez que ce qu'un lâche ferait. Laissez-moi présenter mon mémoire, aussi longtemps que cela prendra. C'est tout ce que je vous demande.

Lorsqu'on m'a envoyé à terre quand notre navire jumeau a été coulé, je n'ai pas dit: «Cinq minutes»; j'ai descendu l'échelle. Qu'est-ce que vous faisiez, vous? Vous êtes aussi vieux que moi.

Le président: Vous vous adressez au colonel honoraire récemment à la retraite du Régiment de la North Saskatchewan.

M. Ryan: Le Régiment de la North Saskatchewan?

Le président: Oui.

M. Ryan: J'étais là-bas quand vous y étiez.

[*Text*]

The Chairman: You asked what we were doing; I resigned one year ago as honorary colonel of the North Saskatchewan Regiment.

Mr. Ryan: Honorary colonel—what about the colonels that came ashore with us? Honorary colonel—big deal!

The Chairman: Some of us served many years, I can tell you that. Many of the people here did.

Mr. Ryan: I want to present my brief. That is all I am asking.

The Chairman: We had given you your five minutes to present it.

Mr. Ryan: Five minutes was not enough. It will take about 16 minutes.

The Chairman: We will have to call a gentleman to escort Mr. Ryan out.

Mr. Ryan: I did not get a chance to present my brief—16 minutes.

Senator Simard: How many witnesses do we have waiting for us?

The Chairman: There are another five.

Senator Simard: Could we accept the presentation on the record?

The Chairman: He has given us something, and we will be glad to put it on the record. That was our intention. However, I am not quite sure what it is.

Senator Simard: Mr. Chairman, I have a suggestion.

Mr. Ryan: All I want to do is be given time to present my brief; five minutes is not enough.

Senator Simard: Perhaps we can use the next ten minutes and see how we progress. After all, at this late hour—and we did give Mr. Mills an hour this morning—I think we should hear this veteran. I am not saying that only because he is from New Brunswick, where I come from, but I think that we should give it a try. Go ahead, Mr. Ryan. Start and see what happens. We will see how things develop.

The Chairman: How long do you want to give Mr. Ryan?

Senator Simard: Let us give him ten minutes and then see. Let him start it, anyway—that is, if my colleagues are agreeable.

Senator Hastings: Will you clarify the situation, Mr. Chairman?

Senator Simard: We have just lost ten minutes now.

Senator Hastings: Is this to apply for all the witnesses?

The Chairman: We are trying to avoid an incident from developing right now.

[*Traduction*]

Le président: Vous m'avez demandé ce que je faisais; j'ai démissionné il y a un an du poste de colonel honoraire du Régiment de la North Saskatchewan.

M. Ryan: Colonel honoraire—la belle affaire! Et que dites-vous alors des colonels qui ont fait le débarquement avec nous?

Le président: Il en est parmi nous qui ont de nombreuses années de service, je peux vous le dire. Plusieurs des personnes ici avec nous peuvent en dire autant.

M. Ryan: Je veux présenter mon mémoire. C'est tout ce que je demande.

Le président: Nous vous avons donné cinq minutes pour le présenter.

M. Ryan: Cinq minutes, ce n'est pas assez. J'ai besoin d'à peu près 16 minutes.

Le président: Nous allons devoir appeler un gentilhomme pour escorter M. Ryan.

M. Ryan: Je n'ai pas eu la chance de présenter mon mémoire—16 minutes.

Le sénateur Simard: Combien de témoins avons-nous qui attendent?

Le président: Il y en a encore cinq autres.

Le sénateur Simard: Pourrions-nous accepter la déposition au compte rendu?

Le président: En effet, il nous a donné quelque chose, et nous serons heureux de le porter au compte rendu. C'était notre intention. Cependant, je ne suis pas sûr de ce que c'est.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, j'ai une proposition.

M. Ryan: Tout ce que je veux c'est le temps de présenter mon mémoire; cinq minutes, ce n'est pas assez.

Le sénateur Simard: Peut-être que nous pourrions prendre les 10 prochaines minutes, puis voir comment ça progresse. Après tout, à cette heure tardive—et nous avons bien donné à M. Mills une heure ce matin—je crois que nous devrions entendre cet ancien combattant. Je ne dis pas cela seulement parce qu'il est du Nouveau-Brunswick, ma province d'origine, mais je pense que nous devrions lui donner une chance. Allez-y, M. Ryan. Commencez et nous verrons comment les choses évoluent.

Le président: Combien de temps voulez-vous accorder à M. Ryan?

Le sénateur Simard: Donnons-lui 10 minutes et nous verrons. Qu'il commence, de toute façon—si mes collègues sont d'accord évidemment.

Le sénateur Hastings: Voudriez-vous éclaircir la situation, monsieur le président?

Le sénateur Simard: Nous venons déjà de perdre 10 minutes.

Le sénateur Hastings: Est-ce que cela va valoir pour tous les témoins?

Le président: Nous essayons d'éviter que cela ne s'aggrave.

[*Text*]

Mr. Ryan: Is everyone listening?

Senators of the Banking, Trade and Commerce Standing Committee, thanks for giving me the opportunity to present a brief referring to the taxes in Canada, especially the goods and services tax.

Many of you have been part of the government of this country during the past 25 years as senators or MPs. I have always believed that your main duty was to keep this country strong, united, and to provide justice for all its citizens; instead you senators have allowed my country to become divided—the country I gave six years of my youth to protect. My brother gave his life—do you understand? I lost a brother in the war, Mr. Colonel Backwards!

I now feel like a refugee. I cannot be certain that my home will exist when I return this evening.

The break up of Canada began in 1965 or earlier. In 1967 I was the victim of this method of dividing the citizens who spoke only English and the citizens who spoke two or more languages or a language other than English.

I had a building on Crown land and in Moncton, New Brunswick. Most of you have a photo of it. The lease was due to expire on August 31, 1968. I tried to buy the land, but to no avail. I tried to extend the lease, but that was not possible. I contacted the Moncton Board of Trade and they could not help me. This building was 20 years old and in excellent condition—of masonry construction and was occupied by two successful businesses. Furthermore, I had no mortgage or any indebtedness. On September 13, 1968, I made one last attempt to buy or to have my lease extended to keep these two businesses, where seven people earned a living in a high unemployment area. But it was not possible. The CNR needed the land. This land has been vacant since 1969. Although a letter dated August 31, 1968, of which you have a photocopy, stated that this land would be required for railway purposes, this letter, written on behalf of the Canadian Department of Transport, contained false and misleading information. It is now felt that most correspondence which comes from Ottawa contains false and misleading information. That has been going on for 20 years.

For over 20 years I have asked the Department of Transport to reimburse me for my building, but to no avail—not even the salvage value, which was over $10,000. Like so many of my compatriots that speak English and another language, I view the Canadian flag—now 25 years old—as a symbol of dishonesty, persecution and false information. As of today, I will no longer regard the Canadian maple leaf flag as the flag of my country, or what is left of it.

The goods and services tax is a menial problem compared to the destruction of Canada. My country is not yours. The 7 per cent tax is better for consumers than a 13.5 per cent tax. Since the largest amount of our tax seems to be used inefficiently, let us go for the 7 per cent. The goods and services tax, whether 7 per cent or 13.5 per cent, could easily be eliminated by abolish-

[*Traduction*]

M. Ryan: Est-ce que tout le monde écoute?

Sénateur du Comité permanent des banques et du commerce, je vous remercie de me donner la possibilité de présente un mémoire concernant les taxes au Canada, surtout la taxe sur les produits et services.

Plusieurs d'entre vous ont œuvré au gouvernement de ce pays au cours des 25 dernières années, à titre de sénateurs ou de députés. J'ai toujours cru que votre devoir premier était de préserver la force et l'unité du pays, et de garantir justice pour tous ses ctioyens; mais non, vous, les sénateurs, avez plutôt laissé mon pays se diviser—le pays que j'ai passé six ans de ma jeunesse à protéger. Mon frère lui a donné sa vie—comprenez-vous cela? J'ai perdu un frère à la guerre, monsieur le colonel à l'envers.

Maintenant, je me sens comme un réfugié. Je ne peux plus être sûr que ma maison sera toujours là quand j'y retournerai ce soir.

La division du Canada a commencé en 1965, ou plus tôt. En 1967, j'ai été victime de cette méthode de diviser les citoyens qui ne parlent que l'anglais et les citoyens qui parlent deux ou plusieurs langues, ou une autre langue que l'anglais.

J'avais un édifice sur un terrain de la Couronne à Moncton (Nouveau-Brunswick). La plupart d'entre vous en ont une photo. Le bail devait venir à échéance le 31 août 1968. J'ai essayé d'acheter cette terre, mais en vain. J'ai essayé de prolonger le bail, mais cela n'a pas été possible. J'ai contacté la chambre de commerce de Moncton, qui n'a pas pu m'aider. Cette bâtisse avait 20 ans et était en excellente condition—construite en maçonnerie, elle était occupée par deux entreprises prospères. De plus, je n'avais aucune hypothèque ni dette. Le 13 septembre 1968, j'ai fait une dernière tentative d'acheter le terrain ou de prolonger mon bail pour conserver ces deux entreprises—qui étaient le gagne-pain de sept personnes dans une région au chômage élevé. Mais cela n'a pas été possible. Le CNR avait besoin de ce terrain. Mais ce terrain est vacant depuis 1969; pourtant, une lettre datée du 31 août 1968, dont vous avez photocopie, déclarait qu'on avait besoin de ce terrain pour le chemin de fer. Cette lettre, écrite au nom du ministère canadien des Transports, contenait des renseignements faux et trompeurs. Il semble que la majeure partie de la correspondance venant d'Ottawa renferme des renseignements faux et trompeurs. Cela dure depuis 20 ans.

Cela fait 20 ans que je demande au ministère des Transports de me rembourser la valeur de mon édifice, mais sans résultat—même pas la valeur de récupération, qui s'élevait à plus de 10 000 $. Comme nombre de mes compatriotes qui parlent l'anglais et une autre langue, je considère le drapeau canadien—qui a maintenant 25 ans—comme un symbole de malhonnêteté, de persécution et de tromperie. À partir d'aujourd'hui, je ne considérerai plus la feuille d'érable comme le drapeau de mon pays, ou de ce qui en reste.

La taxe sur les produits et services est un problème mineur par rapport à la destruction du Canada. Mon pays n'est pas le vôtre. Une taxe de 7 p. 100 est mieux pour le consommateur qu'une taxe de 13,5 p. 100. Puisque la majorité de nos taxes semble être utilisée inefficacement, allons-y pour le 7 p. 100. La taxe sur les produits et services, que ce soit 7 p. 100 ou 13,5

[*Text*]

ing such wasteful practices as transferring money to the provinces—especially the Maritimes and the Prairies. Most of this money in the Maritimes is used to persecute citizens that some government employee considers undesirable. Also, transfer payments or grants are generally used to force long-established businesses to close should their operations seem undesirable to some government employee or official. How dare Ottawa transfer taxpayers' hard-earned money to such unethical spending habits?

Next, the Senate. Any senator who is a loyal Canadian should work for his livelihood at the minimum wage of his province until this crisis is over. However, the Senate should be abolished as soon as possible, or within 12 months. We Canadians should only be governed by elected representatives. The Governor General and Lieutenant Governor should also be abolished and an auditor or controller general appointed to be certain that legislation—that is bills that are passed which pertain to our citizens—are within the framework of our laws, are honest and ethical, and fall within the Red Cross guide on human dignity.

Many Canadians live in undignified circumstances. Examples of waste in governments of most provinces that receive transfer payments are: New Brunswick—58 members in the Legislative Assembly. At the same ratio, Ontario would have 812. New Brunswick has 10 senators. At the same ratio, Ontario would have 142. The reasonable number of members for New Brunswick is 14; and for the Senate it is three. New Brunswick, my native province, has enormous riches—fish, lumber, agriculture, minerals, electric power and good harbours—but no person would ever start an industry where a fund from some government could be received in the form of a grant of transfer payment that would allow them to buy outside and grants and transfers are never paid. How can you compete against a company that is receiving, in effect, a free loan?

The CNR has large parcels of land in New Brunswick that have never been used since 1838. It is easier to receive a grant than to find some use for land. The land that I had rented was vacant for 103 years. That is a long time in the heart of a city. It has been vacant for 20 more.

Where are you people when all this is happening? Senators, as loyal and caring Canadians, you should resign and save Canada an enormous cost each year before our country is completely separated in isolated camps. If the Senate is to function for a few more years, I will gladly serve as a senator for a wage of $5.50 per hour—and that would be high for some of you—the minimum wage for this province for a 40-hour week. I am certain that across Canada that we can get 103 more well-qualified gentlemen for that amount of money.

I was informed this afternoon, after three phone calls, that your salary is $62,100 plus $9,800 expenses—that is, a total of

[*Traduction*]

p. 100, pourrait facilement être éliminée en abolissant le gaspillage comme le transfert d'argent aux provinces—surtout les Maritimes et les Prairies. La plupart de cet argent dans les Maritimes est utilisé pour persécuter les citoyens que d'obscurs employés du gouvernement considèrent comme étant indésirables. Aussi, les paiements de transfert ou subventions sont généralement utilisés pour forcer les entreprises établies depuis longtemps à fermer leurs portes si leurs activités sont jugées indésirables par un employé ou un représentant du gouvernement. Comment Ottawa peut-il oser transférer cet argent si durement gagné par les contribuables pour des habitudes de dépenses aussi peu honnêtes?

Ensuite, le Sénat. Tout sénateur qui est un Canadien loyal devrait travailler pour le salaire minimum de sa province jusqu'à ce que cette crise soit passée. Cependant, le Sénat devrait être aboli aussitôt que possible, ou d'ici 12 mois. Les Canadiens ne devraient être gouvernés que par des représentants élus. Il faudrait aussi abolir les postes de gouverneur général et de lieutenant gouverneur et nommer un vérificateur ou un contrôleur général chargé de s'assurer que les lois—c'est-à-dire les projets de loi touchant nos citoyens—respectent bien le cadre de nos lois, sont honnêtes et respectent les directives de la Croix-Rouge sur la dignité humaine.

Nombre de Canadiens vivent des situations d'où la dignité est absente. Exemples de gaspillage du gouvernement par la plupart des provinces qui reçoivent des paiements de transfert: Nouveau-Brunswick—58 membres à l'Assemblée législative. Proportionnellement, l'Ontario en aurait 812. Le Nouveau-Brunswick a 10 sénateurs. Proportionnellement, l'Ontario en aurait 142. Le nombre raisonnable de membres pour le Nouveau-Brunswick est 14 et pour le Sénat, trois. Le Nouveau-Brunswick, ma province natale, a d'énormes richesses—poissons, bois, agriculture, minéraux, électricité et ports—mais personne ne lancerait une industrie là où des fonds gouvernementaux pourraient être reçus sous la forme d'une subvention de paiement de transfert qui permettrait d'acheter à l'extérieur et les subventions et transferts ne sont jamais payés. Comment peut-on faire la concurrence à une compagnie qui, en fait, a des prêts gratuits?

Le CNR a au Nouveau-Brunswick d'immenses terrains qui n'ont jamais été utilisés depuis 1838 ou avant. Il est plus facile de recevoir une subvention que de trouver un usage à un terrain. Le terrain que je louais était vacant depuis 103 ans. C'est très long pour un emplacement au cœur d'une ville. Et il est vide depuis 20 ans de plus.

Où êtes-vous quand tout ceci se produit? Sénateurs, en tant que Canadiens loyaux et engagés, vous devriez démissionner et économiser au Canada des coûts annuels énormes avant que notre pays ne soit complètement fragmenté en camps isolés. Si le Sénat doit encore fonctionner pendant quelques années, je serais très heureux d'être sénateur à un salaire de 5,50 $—et ce serait déjà trop haut pour certains d'entre vous—le salaire minimal de cette province pour une semaine de 40 heures. Je suis certain qu'à travers le Canada nous pouvons trouver 103 autres personnes bien qualifiées pour cet argent.

J'ai appris cet après-midi, après trois coups de téléphone, que votre salaire s'élève à 62 100 $ plus 9 800 $ de dépenses—

[*Text*]

$70,900. By paying the minimum wage of the provinces of Ontario and other provinces, and the basic $9,800 expense—a total of $21,400—we could save $48,660 per senator, or a grand total of $5,640,000 per year, enough to build 100 houses. Please resign and let us see—as we did in the Second World War—if we cannot get this country together. We will be sleeping on the street. Do not be certain that I will be the only one.

That did not take so God damned long either, did it?

The Chairman: No, it did not. Thank you very much.

I now call on Mr. William Krehm. Mr. Krehm is the Board Chairman on Economic and Economic Reform.

Mr. William Krehm, Board Chairman, Committee on Economic and Economic Reform: Mr. Chairman, let me start my remarks in a moderate tone to emphasize the ridiculousness of trying to confine a discussion of the linkage between Bank of Canada policy and the GST in five minutes. COMER—the organization that I represent—is a think tank of academics—some of considerable distinction—and of businessmen who publish a monthly paper. I must apologize, because, although it is sent out to every legislature in the country and Parliament, I am afraid that it was not sent to the Senate before three months ago.

There is a linkage between Bank of Canada policy and the GST. You can discuss the GST until the cows come home, but if you ignore that linkage, it will return to haunt you. You will have spent all these arduous weeks that you have been touring the country for naught.

Let me point this out. In theory, there is an immense advantage to value-added taxes. The goal of taxation is that the bulk of the taxation appears on the end-consumer's invoice. Hopefully, no one could mistake the fact that taxes in essence, are the overhead for living and consuming in a modern society.

There is corallary to that principle. It is that not all increases in prices are necessarily due to an overheated market, as our central bank assumes. They could be, for example, merely the reflection of the fact that our social overheads have increased not only government waste but also necessary services, which are not sold but are distributed or delivered on a redistributional basis.

Unfortunately, our central bank does not pause to ask why the price index has gone up. It is inflation and automatically, by knee-jerk reaction, it triggers a higher interest rate. That higher interest rate has got as one of its early victims the Ministry of Finance—that is, the financing of the debt. That one advantage of the VAT in theory has been completely blown by our Finance Minister because he tells us that the GST will represent a one-time increase in prices. How does Mr. Wilson know that it is "one-time"? If you as a pater or mater familias, wanted to know what your family budget would do two years down the road, you would have to consider Johnny's dental braces; who will go to college; and whether your mortgage is

[*Traduction*]

c'est-à-dire 70 900 $ en tout. En payant le salaire minimal de l'Ontario et des autres provinces, et les dépenses de base de 9 800 $—un total de 21 400 $—nous pourrions épargner 45 660 $ par sénateur, soit un grand total de 5 640 000 $ par année, assez pour bâtir 100 maisons. De grâce, démissionnez et donnez-nous la chance de voir si—comme nous l'avons fait au cours de la Seconde Guerre mondiale—nous ne pouvons pas unifier ce pays. Nous finirons par dormir dans la rue. Et ne soyez pas si sûr que je serai le seul.

Alors voyez, on n'a pas pris la maudite journée, pas vrai?

Le président: Non, ou ne l'a pas prise. Merci beaucoup.

J'appelle maintenant M. William Krehm. M. Krehm est président du Economic and Economic Reform.

M. William Krehm, président du conseil, Committee on Economic and Economic Reform: Monsieur le président, permettez-moi de commencer par souligner à quel point il est ridicule de tenter de comprimer une discussion sur le lien entre la politique de la Banque du Canada et la TPS en cinq minutes. COMER—l'organisme que je représente—est un groupe de réflexion composé de professeurs—dont certains de grande réputation—et d'hommes d'affaires qui publient un bulletin mensuel. J'aimerais ici m'excuser du fait que, bien qu'il ait été envoyé à chaque assemblée législative et parlement du pays, il n'a pas commencé à être envoyé au Sénat avant les trois derniers mois.

Il existe effectivement un lien entre la politique de la Banque du Canada et la TPS. Vous pouvez débattre la question de la TPS jusqu'à la Saint-Glinglin, mais si vous ignorez ce lien, il reviendra vous hanter. Vous aurez passé toutes ces semaines fastidieuses à faire le tour du pays pour rien.

Je m'explique. En théorie, les taxes sur la valeur ajoutée présentent un avantage immense. Le but de la taxation est de faire paraître la totalité de la taxation sur la facture du consommateur. Il est à espérer que personne ne se fait d'illusion sur le fait que les taxes, essentiellement, représentent les frais généraux que nous payons pour vivre dans une société moderne et de consommation.

Ce principe a un corollaire. En effet, toutes les augmentations de prix ne sont pas forcément dues à une surchauffe du marché, comme notre banque centrale le présuppose; il pourrait s'agir, par exemple, du simple fait que nos frais généraux sociaux ont augmenté non seulement le gaspillage du gouvernement, mais aussi les services essentiels qui ne sont pas vendus, mais distribués ou prodigués selon le principe de la redistribution.

Malheureusement, notre banque centrale ne prend pas le temps de se demander pourquoi l'indice des prix est monté. C'est une inflation, et, automatiquement, par réflexe, elle hausse le taux d'intérêt. Et une des premières victimes de ces taux d'intérêt plus élevés est le ministre des Finances—cet avantage théorique de la TVA a été complètement anéanti par notre ministre des Finances car il nous dit que la TPS représentera une augmentation unique des prix. Comment M. Wilson peut-il savoir qu'elle sera «unique»? Si vous, en tant que père ou mère de famille, vouliez savoir quel serait votre budget familial dans deux ans, vous devrez prendre en considération l'appareil orthodondique de Pierrot, déterminer qui ira à

[*Text*]

coming due, but only on the basis of such considerations could you know whether—two or three years down the line—you would have a hole in the budget and need more income or not. But Mr. Wilson, however, does know.

To answer that question of one-time increase you would have to ask: Are our infrastructures in good condition? Is our literacy fine? Are we on the cutting edge of world technology? Of course, we are not. The public sector has been starved consistently—and again, I am not talking about waste; that is another matter completely. I am talking about an ideological binge that hids behind the value-added tax, the GST.

COMER has tried keeping clear of politics. It is not our intent to embarrass the government or to embarrass anyone. What we can say—and what we would recommend that your committee say—is that the GST must be put on hold until certain things have been done. I am sure that certain of you have read the few issues of *Comer Comment* that reached the Senate. If so, you will realize that the famous deficit that the young lady referred to in presenting her brief on child care is not a serious deficit, because when the federal government buys land it expenses it, or writes it off in one year. When it buys a building, it writes it off in one year. It is taken from the public accounts. However, it is true that in the national accounts there is a fragmentary consideration of capital investments of the federal government, but that is not where Mr. Wilson takes his figures on our deficit. I noticed that members of the Senate here accept the deficit. You have to consider the entire context in which the GST is being introduced.

I will tell you what will happen. It will add to higher prices not one time—that is nonsense—but continually. That which per se, in theory, may not be a bad tax will go up in price if you do not distinguish between public services, more public services that society or the consumer gets, and an overheated economy. The good man who runs that glass fortress—the Bank of Canada in Ottawa—will jack up interest rates and the economy will be on the brink of trouble. The economy is on the brink of trouble right now, if not actually in trouble. The deficit hole will become bigger. Incidentally, it is not true that the deficit is running crazy. If one consults the Bank of Canada figures one will see that in 1984 we were running a deficit of around $36 billion dollars a year. Mr. Wilson kids himself that it is down to $28 billion, but it has come down by blindly slashing public services; there is an unuttered social program.

I mentioned the theroetical virtue of value-added taxes. They might bring to our attention something that our economists have befuddled; that taxes do turn up the price and have to be distinquished from an over-heated market. It is like divorcing your wife because the neighbour's lady may have committed adultery, but that is exactly what has been going on. The disadvantage is that it is regressive; it places the burden on shoulders that are least of all able to support it.

[*Traduction*]

l'univesité, quand votre hypothèque vient à échéance, etc., et ce n'est que d'après de telles considérations que vous sauriez si dans deux ou trois ans vous aurez un trou dans votre budget et aurez besoin de davantage de revenus ou pas. M. Wilson, par contre, lui le sait.

Pour répondre à cette question de l'augmentation unique, il faut se demander: Notre taux d'alphabétisation est-il bon? Sommes-nous en position de chef de file sur le plan de la technologie mondiale? Évidemment, nous ne le sommes pas. Le secteur privé a été affamé avec constance—et là encore je ne parle pas de gaspillage. C'est tout à fait autre chose. Je parle d'une marée idéologique qui se cache derrière la taxe sur la valeur ajoutée, la TPS.

COMER a tenté de ne pas se mêler de politique. Nous ne cherchons à embarrasser ni le gouvernement ni personne d'autre. Ce que nous disons—et ce que nous recommanderions à votre comité de dire—c'est que la TPS doit être mise en attente jusqu'à ce que certaines choses soient faites. Je suis sûr que certains d'entre vous ont lu les quelques numéros de *Comer Comment* qui sont parvenus au Sénat. Le cas échéant, vous vous rendrez compte que le fameux déficit auquel la jeune femme a fait allusion dans son mémoire sur les garderies n'est pas un déficit grave, car le gouvernement fédéral achète des terres, les passe en charge ou les radie en un an. Lorsqu'il achète un immeuble, il le radie en un an. Ce coût est pris des comptes publics. Cependant, il est vrai que les comptes nationaux font une fragmentation des investissements en capital du gouvernement fédéral, mais ce n'est pas là que M. Wilson prend ses chiffres de notre déficit. J'ai remarqué que les membres du Sénat ici acceptent le déficit. Vous vous devez de prendre en considération la totalité du contexte dans lequel la TPS est introduite.

Je vais vous dire ce qui va se passer. Elle entraînera une augmentation des prix, non pas unique—c'est insensé—mais continue. Ce qui, en soi et en théorie, pourrait ne pas être de mauvaises taxes, gonflera les prix si vous ne faites pas la distinction entre les services publics, d'autres services publics que la société ou le consommateur obtient, et une économie surchauffée. Le bon samaritain dans sa tour d'ivoire—la Banque du Canada à Ottawa—augmentera les taux d'intérêt et l'économie sera au bord du gouffre. L'économie est déjà au bord de la catastrophe, si elle n'est pas déjà en pleine catastrophe. Le trou du déficit s'agrandira. Soit dit en passant, ce n'est pas vrai que le déficit est hors contrôle. Si l'on consulte les chiffres de la Banque du Canada, on constatera qu'en 1984, nous avions un déficit de quelque 36 milliards de dollars par an. M. Wilson se leurre en disant qu'il a baissé à 28 milliards, mais il a quand même baissé, et c'est à cause des grandes coupures aveugles faites dans les services publics; il n'y a pas un programme social qui n'a pas été touché.

J'ai mentionné la vertu théorique des taxes sur la valeur ajoutée. Elles pourraient attirer notre attention sur quelque chose que nos économistes ont embrouillée, le fait que les taxes se retrouvent dans le prix et doivent être distinguées d'un marché surchauffé. C'est aussi illogique de divorcer de sa femme parce que la femme du voisin a trompé ce dernier; mais c'est exactement ce qui se passe. L'inconvénient de ces taxes, c'est

[*Text*]

Higher interest rates are also regressive. They constitute a massive transfer of income and wealth from borrowers to lenders, to the point where it does the lender no good, because before you know it the banks' collateral securities are worthless.

What is the alternative? There is a very simple alternative. I will give you just one perfectly conventional illustration that will permit you to say: "Put the damn GST on hold". I do not say throw it out or kill it dead, but put it on hold until the government of this country introduces what several royal commissions and the Auditor General have recommended: that a capital budget be set up in government accounts. When a capital budget is set up in government accounts, it would become apparent that trying to write off buildings acquired and land acquired in a single year is adding unnecessarily to the layer of taxation and prices and triggering the Bank of Canada's monomaniacal raising of interest rates which keeps the thing turning and spinning. Here is something that I proposed and that COMER proposed to the Prime Minister a year ago and to Mr. Wilson and we never got a straight answer; it was avoided. If, in fact, Mr. Crow considers that high interest rates are necessary to cool over-heated industries, here is a very simple way of achieving that: Gradually roll back so that we do not precipitate the fall of the dollar—which would not be that bad actually—to 2 per cent above American interest rates and impose a temporary surtax on interest payments in such identified over-heated industries. That means whatever positive value expensive borrowing might have in over-heated industry is there because the cost to borrowers in over-heated industries would be established. However, if your mortgage falls due for renewal on a house that you bought ten years ago, you are not contributing anything to over-heating the economy, even in southern Ontario. You are just being taken for a ride if you have to renew that mortgage at 3 per cent or 4 per cent higher than the original mortgage. Moreover, when the over-heated industries are cooled, the government can withdraw or lift the surtax without breaching any private contract.

The Chairman: Mr. Krehm, we did give you five minutes.

Mr. Krehm: I thank you for it, Mr. Chairman, but I know you will recognize how ridiculous it is to try to compress my comments into five minutes.

The Chairman: You have been speaking for fifteen minutes and we did give you five minutes. I hope you realize that we have other witnesses to hear.

Mr. Krehm: I hope you do. I think it is ridiculous trying to put it in a limit of five minutes. You will be receiving your monthly COMER comments. I would suggest that you might find it educational and interesting and it may have some bearing both on the GST and your general duties as senators. Thank you kindly.

[*Traduction*]

qu'elles sont régressives. Elles placent le fardeau sur les épaules qui sont le moins aptes à le supporter.

Les taux d'intérêt élevés, eux aussi, sont régressifs. Ils constituent un transfert massif de revenu et de richesse des emprunteurs aux prêteurs au point où ceux-ci n'y trouvent plus leur compte car ce n'est pas long que les garanties subsidiaires se retrouvent sans valeur.

Quelle est la solution de rechange? Elle est très simple. Je me contenterai de vous donner une illustration parfaitement conventionnelle qui vous permettra de vous écrier: «Mettons la maudite TPS de côté.» Je ne vous dis pas de la jeter à la poubelle ni de la tuer, mais de la mettre de côté jusqu'à ce que le gouvernement de ce pays adopte ce que de nombreuses commissions royales et le vérificateur général ont recommandé—qu'un budget d'immobilisations soit établi dans les comptes de l'État. Lorsqu'un budget d'immobilisations sera établi dans les comptes de l'État, il deviendra apparent que tenter de radier en une seule année les acquisitions d'immeubles et de terrains ajoute une couche inutile à la taxation et aux prix, et provoque la hausse monomaniaque des taux d'intérêt par la Banque du Canada, ce qui fait tourner la roue de plus en plus vite. Voici ce que je propose, et ce que COMER a proposé au premier ministre il y a un an et à M. Wilson, chose pour laquelle nous n'avons jamais reçu une réponse directe—ils s'en sont bien gardés. Si, en fait, M. Crow considère que des taux d'intérêt élevés sont nécessaires pour calmer les industries surchauffées, voici un moyen très simple de le faire: baissez-les graduellement pour ne pas précipiter la chute du dollar—ce qui ne serait pas une mauvaise chose, en fait—jusqu'à 2 p. 100 au-dessus des taux d'intérêt américains, et imposez une surtaxe provisoire sur les paiements d'intérêt pour les industries identifiées comme étant en surchauffe. Cela signifie que l'avantage du coût élevé des emprunts pour les industries surchauffées est toujours là, car le coût des emprunts pour les industries surchauffées serait établi. Cependant, lorsque vous devez renouveler l'hypothèque de la maison que vous avez achetée il y a 10 ans, vous ne contribuez pas à l'économie surchauffée, même dans le sud de l'Ontario. Vous vous faites tout simplement avoir si vous devez renouveler cette hypothèque à 3 p. 100 ou 4 p. 100 de plus que le taux de votre hypothèque initiale. De plus, une fois que les industries surchauffées sont refroidies, le gouvernement peut retirer ou interrompre la surtaxe sans avoir à enfreindre un contrat privé.

Le président: M. Krehm, nous vous avions donné cinq minutes.

M. Krehm: Je vous remercie, monsieur le président; mais vous conviendrez avec moi à quel point il est ridicule de tenter de comprimer mes remarques en cinq minutes.

Le président: Cela fait quinze minutes que vous parlez et nous vous en avions donné cinq; j'espère que vous vous rendez compte que nous avons d'autres témoins à entendre.

M. Krehm: J'espère que vous vous en rendez compte. Je crois qu'il est absolument ridicule de mettre tout cela dans une limite de cinq minutes. Mais vous recevrez votre numéro mensuel de COMER. Je crois que vous le trouverez instructif et intéressant et qu'il pourrait concerner tant la TPS que vos fonctions générales de sénateurs. Merci beaucoup.

[*Text*]

The Chairman: I now call on our fourth witness, Mr. John O'Neil. Mr. O'Neil has also been here for most of the day. He states that he is on the Council of Canadians.

Mr. John O'Neil, Council of Canadians: Mr. Chairman, I will not be very long. I am going to be speaking to senators as a veteran, trade unionist, and senior. I was a union steward for 35 years both in the electrical and auto industry.

If you look around Canada, you will see that you can hardly buy any product that is made in Canada. Even many parts for the auto industry are made in foreign lands. I wrote to the Prime Minister on that and he did not answer me because he does not want to admit that Canada is becoming deindustrialized. That is one of the broad problems.

With the GST, Ontario will be the most taxed province on sales tax because it will have an 8 per cent provincial tax and a 7 per cent federal tax. That is 15 per cent sales tax, not including all the other taxes. As other speakers have said, I think that the GST is regressive. Income taxes and corporation taxes are the most honest, but even under the income tax there are thousands or rich people who do not pay any tax at all. How they get away with it, I do not know. They must have good accountants or lawyers.

Who is going to really feel the brunt of the GST? It will not only be seniors but also the handicapped and the disadvantaged. For example, I have a blind sister living in Ottawa who is a diabetic. She has no money at all. She is divorced and she has hardly a cent in the bank. Last year I had to give her $3,000. Now I am sending her $100 a month. She needs insulin, but the provincial government does not want to give her the insulin nor does the federal government. So somebody has to have a heart and I help her out the best I can. I cannot keep doing it, because out of my pensions it is pretty hard.

The tax credit is not going to solve the problem. What this country has to have are new people in government, both in the House of Commons and the Senate who will put the young people back to work. At one time, we had the best electronic industry in the world. At one time, we used to have the best camera industry. Now it is all foreign. I think it is up to you people in government to get this country back to work with young people working and paying taxes and then we will straighten out the financial books.

The Chairman: Thank you very much, Mr. O'Neil. I think you have talked a lot of good, common sense.

I will now call on Mrs. Peg Holloway of Toronto.

Mrs. Peg Holloway, Businesswoman, Toronto, Ontario: I am pleased to be here today as an ordinary citizen. I ran as a federal Member of Parliament in 1979. I have a great deal of interest in politics and economic and, therefore, people talk to

[*Traduction*]

Le président: J'appelle maintenant notre quatrième témoin, M. John O'Neil. M. O'Neil, lui aussi, a passé ici la majeure partie de la journée. Il nous dit qu'il fait partie du Conseil des Canadiens.

M. John O'Neil, Conseil des Canadiens: Monsieur le président, je serai bref. C'est en tant qu'ancien combattant, syndicaliste et personne âgée que je parlerai. J'ai été délégué syndical pendant 35 ans, dans le secteur de l'électricité et de l'industrie automobile.

Si vous regardez bien autour de vous, vous constaterez qu'on ne peut presque plus acheter au Canada des produits faits au Canada. Même de nombreuses pièces de l'industrie automobile sont faites à l'étranger. J'ai écrit au Premier ministre à ce sujet et il ne m'a pas répondu parce qu'il ne veut pas admettre que le Canada est en train de se désindustrialiser. C'est un de nos plus gros problèmes.

Avec la TPS, l'Ontario sera la province aux taxes de vente les plus élevées, parce que nous aurons une taxe provinciale de 8 p. 100 et une taxe fédérale de 7 p. 100. Cela fait une taxe de vente de 15 p. 100, sans compter toutes les autres taxes. Tout comme d'autres qui ont pris la parole ici, je considère que la TPS est régressive. L'impôt sur le revenu et l'impôt des sociétés sont les deux formes de taxation les plus honnêtes, mais, même dans le cas de l'impôt sur le revenu, il existe des milliers de riches qui ne payent pas du tout d'impôt. Comment ils se débrouillent, je n'en sais rien. Ils doivent avoir d'excellents comptables ou avocats.

Qui va réellement sentir le poids de la TPS? Ce ne sera pas seulement les personnes âgées—mais aussi les handicapés et les personnes désavantagées. Par exemple, j'ai à Ottawa une sœur qui est aveugle et diabétique. Elle n'a pas d'argent du tout. Elle est divorcée et elle n'a pas un cent à la banque. L'an dernier, j'ai dû lui donner 3 000 $. Et maintenant, je lui envoie 100 $ par mois. Elle a besoin d'insuline, mais le gouvernement provincial ne veut pas lui donner l'insuline, pas plus que le gouvernement fédéral; alors, il faut bien que quelqu'un en prenne pitié et je l'aide du mieux que je peux. Je ne pourrai pas faire cela longtemps parce que c'est très dur avec mes rentrées de pensions.

Le crédit d'impôt ne réglera pas le problème. Ce dont ce pays a besoin, c'est des nouvelles têtes au gouvernement, tant à la Chambre des Communes qu'au Sénat, qui remettront les jeunes au travail. Il fut un temps où nous avions la meilleure industrie de l'électronique au monde. Il fut un temps où nous avions la meilleure industrie de photographie. Maintenant, tous ces produits sont étrangers. J'estime qu'il vous revient à vous, au gouvernement de remettre ce pays sur ses pieds en faisant travailler les jeunes et en leur faisant payer des taxes, puis nous pourrons remettre en ordre nos finances.

Le président: Merci, monsieur O'Neil. Vous avez fait preuve de beaucoup de bons sens et de jugement dans ce que vous avez dit.

J'appelle maintenant M^me^ Peg Holloway, de Toronto.

Mme Peg Holloway, femme d'affaires, Toronto (Ontario): J'ai le plaisir d'être ici aujourd'hui en tant que citoyenne ordinaire. Je me suis présentée aux élections fédérales en 1979. Je m'intéresse beaucoup à la politique et à l'économie et, cela

[*Text*]

me and tell me what they are thinking. I would very much like to briefly pass on to you some of their ideas.

Senator Buckwold and the committee, I thank you very much for what you are doing. You are a house of sober, second thought. It gives us some little feeling that we are a democracy after all that you are having these hearings, because lately we have heard too much about what has happened to democracy in this country.

At the present time we are seeing some excessive wage demands, particularly evident in the field of public service. The introduction of legislation to bring forth a GST more than a year ahead of its expected implementation has to shoulder much of the blame.

The shifting of the tax load from corporations to individuals has been an ongoing process since the election of this government. There was a time in Canada when the tax load was borne almost equally by individuals and corporations, but today the corporate contribution is less than 20 per cent. It is estimated that the average middle-class Canadian taxpayer works until mid-July to meet his or her obligations to the various levels of government. With the proposed GST it will be well into August before he or she can consider earnings to be personal disposable income. Such an unfair tax load will cripple our economy and send our brightest business and professional young people in search of more sensibly taxed environments. I am seeing this happen in my own home.

When New Zealand introduced a value-added tax similar to the GST, it simultaneously reduced the rate of personal income tax as an offset. This is not being done in Canada.

If the purpose of removing the present manufacturers' sales tax is to benefit our exporters, should we not consider the following? Can the government explain why it has increased the manufacturers' sales tax from its 9 per cent sales level when it came into office to its present level of 13.5 per cent, if it claims that it is stealing jobs at the present time?

Our exporters would gain greater advantage from a roll back of the federal sales tax to 9 per cent, with a realistically valued Canadian dollar which was closer to 80 cents, and interest rates much lower than the present crippling 5 per cent plus spread between Canadian and United States rates.

At the same time, the federal deficit would also benefit from the traditional interest rate spread of less than 3 per cent.

Can we be totally assured that the Free Trade Agreement has not limited our flexibility with respect to valuing our own currency? This is a question that I am hearing all the time.

The GST is an inflationary, regressive tax grab that, in the context of our present tax system, is bound to exacerbate the damage already done to our economy by Conservative mismanagement. Grants needlessly bestowed on profitable corpo-

[*Traduction*]

étant, les gens me parlent et me disent ce qu'ils pensent. J'aimerais beaucoup vous faire part brièvement de quelques-unes de leurs idées.

Monsieur le sénateur Buckwold et membres du Comité, je vous remercie beaucoup de ce que vous faites. Vous êtes une chambre de réflexion sereine. Le fait que vous teniez ces audiences nous rassure et nous fait sentir que nous sommes, effectivement, une démocratie, car on entend beaucoup parler récemment de ce qu'il est advenu de la démocratie dans le pays.

À l'heure actuelle, nous faisons face à des demandes salariales extrêmes, surtout dans le secteur de la fonction publique. Le dépôt de la mesure législative visant à mettre en œuvre la TPS plus d'un an avant sa date prévue de mise en œuvre porte une grande part du blâme.

Passer le lourd fardeau fiscal des corporations aux particuliers s'est révélé un processus constant depuis l'élection de ce gouvernement. Il fut un temps au Canada où le fardeau fiscal était assumé presque également par les particuliers et les sociétés, mais aujourd'hui, les sociétés contribuent moins de 20 p. 100. On a estimé que le contribuable canadien de revenu moyen travaille jusqu'à la mi-juillet pour faire face à ses obligations à l'endroit des divers paliers de gouvernement. Avec la TPS proposée, il aura à travailler une bonne partie du mois d'août avant de pouvoir considérer ses rentrées comme étant du revenu personnel disponible. Un tel fardeau fiscal injuste paralysera notre économie et enverra nos entreprises et nos jeunes professsionnels les plus brillants à la recherche de milieux plus raisonnables taxés. C'es une tendance que je constate déjà chez moi.

Lorsque la Nouvelle-Zélande a adopté une taxe sur la valeur ajoutée semblable à la TPS, elle a simultanément réduit le taux d'imposition personnelle pour équilibrer les choses. Ce n'est pas ce qui s'est fait au Canada.

Si le retrait de la taxe actuelle sur les ventes des fabricants a pour objet d'aider nos exportateurs, ne devrions-nous pas prendre en considération ce qui suit? Le gouvernement peut-il expliquer pourquoi il a augmenté, dès son entrée au pouvoir, la taxe sur les ventes des fabricants de 9 p. 100 au taux actuel de 13,5 p. 100, s'il prétend que cela vole actuellement des emplois?

Nos exportateurs bénéficieraient beaucoup plus d'un recul de la taxe fédérale de vente à 9 p. 100, avec un dollar canadien d'une valeur plus réaliste aux environs de 80 cents, et des taux d'intérêt bien plus bas que le taux actuel qui a un écart de 5 p. 100 et plus par rapport à celui des États-Unis.

Parallèlement, le déficit fédéral lui aussi bénéficierait d'un écart inférieur à 3 p. 100 entre les taux d'intérêt du Canada et des États-Unis.

Pouvons-nous être pleinement rassurés que l'Accord du libre-échange ne nous a pas enlevé notre souplesse en ce qui a trait à la valeur de notre propre devise? C'est une question qu'on me pose tout le temps.

La TPS est une taxe inflationnaire, régressive, dans le contexte de notre régime fiscal actuel, qui ne peut qu'aggraver le dommage déjà fait à notre économie par une mauvaise gestion des conservateurs. Les subventions inutilement accordées à des

[*Text*]

rations such as Domtar for one—and we all know what damage has been done by the unequal playing field of a botched trade agreement—and a damaging monetary policy have both contributed to our present malaise.

The Senate will do Canadians a considerable service by continuing to block this proposed legislation until it is withdrawn. I have been getting this response from everyone today. God bless you and work hard at it.

The Chairman: Mrs. Holloway, thank you for sitting here today for all those hours. We are glad to have your comments on the record. I hope that somewhere you will manage to get a printed copy of the proceedings and read what you have said, which in many ways represents some good, common sense.

Our next witness is Mr. A. Gerol, Senior. I would ask you, Mr. Gerol, if you could stay within our famous five-minute time limit. I also thank you for being with us for so long today.

Mr. A. Gerol Sr., Mississauga, Ontario: Do you have the exhibit I left with you, senator?

The Chairman: We all have it. Is it your letter of March 31?

Mr. Gerol: Yes. The gentleman said that they ran out of paper or ink and they could not present it to everybody.

The Chairman: Actually, we do not need it if you make an oral presentation.

Mr. Gerol: I do not know, since it took me 71 years to figure it out myself, how I can put it in five minutes.

In 1985 I took the Minister of Finance to court. I was the first living Canadian who had taken him to court since we patriated our Constitution. I also have to tell you, senators, that due to Mr. Wilson I had a stroke two years ago. I was afflicted and I could not remember anything, and I blame Mr. Wilson for it.

However, to stay within the five minutes, what I want to say is that in the Canadian psyche somehow, somewhere the annuity and life insurance is mingled together. An annuity is something for a fellow like me, who is 71 who is looking for a burying ground. For my grand-daughter, who is two years old, it is something for the future. How the actuaries and the four pillars of our economy managed to put the undertaker and the doctor in the same office is beyond me. That is for you, senators, to decide.

At 71 I had to present myself and say what I had. Let us say it was $100,000. Out of that $100,000—and any mathematician can tell you a little bit—30 per cent was my savings; the other 70 per cent was the deferred tax.

Let us talk a little bit about arithmetic now. Once I had to take the annuity, because at that time Mr. Wilson changed because I took him to court. At that time 70 per cent was the deferred tax and 30 per cent was my savings and that went to

[*Traduction*]

sociétés prospères, comme Domtar, pour n'en citer qu'une—et nous savons tous les dommages qu'a causé le terrain de jeu inégal résultant d'un accord d'échange bâclé—et une politique monétaire destructive ont contribué au malaise actuel.

Le Sénat rendrait aux Canadiens un service inestimable en continuant à bloquer ce projet de loi, jusqu'à ce qu'il soit retiré. C'est la réponse que j'entends de tout le monde aujourd'hui. Dieu vous bénisse et bon travail.

Le président: Merci, madame Holloway, d'avoir attendu ici de si longues heures. Nous sommes heureux d'avoir vos commentaires dans le compte rendu. J'espère que vous arriverez, d'une façon quelconque, à obtenir l'imprimé de ces délibérations et que vous lirez votre exposé qui, sous bien des aspects, représente une bonne dose de bon sens.

Notre témoin suivant est M. A. Gerol, membre de l'âge d'or. Je vous demanderais, monsieur Gerol, de bien vouloir respecter la fameuse limite de cinq minutes. Je vous remercie aussi d'avoir attendu si patiemment et si longtemps aujourd'hui.

M. A. Gerol, membre de l'âge d'or, Mississauga (Ontario): Avez-vous le document que je vous ai laissé, Sénateur?

Le président: Nous l'avons tous. S'agit-il de votre lettre du 31 mars?

M. Gerol: Oui. On m'avait dit que vous n'aviez plus de papier ou d'encre et que vous pourriez donc ne pas en avoir tous copie aujourd'hui.

Le président: En fait, nous n'en avons pas besoin si vous faites un exposé oral.

M. Gerol: Je ne sais pas comment je pourrais condenser cela en cinq minutes puisque cela m'a pris 71 ans à faire le tour de la question.

En 1985, j'ai entamé une action en justice contre le ministre des Finances. J'ai été le premier Canadien vivant à l'avoir traîné en justice depuis que nous ayons rapatrié notre constitution. Je dois vous dire aussi que, grâce à M. Wilson, j'ai fait une embolie il y a deux ans. J'en ai été très affecté et je ne pouvais me souvenir de rien, ce qui est la faute de M. Wilson.

Cependant, pour respecter les cinq minutes, ce que je voulais dire c'est que dans l'esprit des Canadiens, quelque part, la rente et l'assurance-vie sont mélangées. Une rente, c'est quelque chose pour un type comme moi, qui a 71 ans, et qui se cherche un endroit où se faire enterrer. Pour ma petite-fille, qui a deux ans, c'est quelque chose pour l'avenir. Comment les actuaires et les quatre piliers de notre économie sont arrivés à mettre sous le même chapeau l'entrepreneur de pompes funèbres et le médecin dépasse mon entendement. À vous, sénateurs, d'y comprendre quelque chose.

À 71 ans, j'ai dû me présenter et déclarer ce que j'avais. Disons qu'il s'agissait de 100 000 $. De ces 100 000 $—et n'importe quel mathématicien vous en dira quelque chose—30 p. 100 étaient mes économies, les 70 p. 100 restants représentaient l'impôt reporté.

Parlons un peu de mathématique maintenant. Une fois j'ai eu à prendre la rente parce qu'à ce moment-là M. Wilson avait changé puisque je l'avais mené en cour. À ce moment-là 70 p. 100 représentaient l'impôt reporté et 30 p. 100 mes économies,

[*Text*]

the insurance company. What the insurance company gave back was 17 per cent or 18 per cent. I will tell you exactly, if you give me the chance to look.

What happened with my 70 per cent of deferred tax is something tragic. Out of the 70 per cent tax 44 per cent was returned to me in case I die, or whatever it is; 43 per cent became the net additions to reserve and contingency funds held for the protection of the policy holders; 12 per cent were expenses for commissions and everything; and taxes were less than 1 per cent. So what happened? Mr. Wilson somehow, some way, took the $100,000, returned $40,000, and the rest went into the insurance company. Eventually that money was transferred to the bank and went to Argentina, Brazil, and south of the Rio Grande in Mexico. We are struggling to get ten cents on the dollar from Argentina. In Brazil, I don't think we will get ten cents on the dollar. I think we will get 33 cents from Mexico. That is because we are too close to them and the United States is very close.

So somehow my $70,000, which were deferred taxes, was swallowed by introducing the third person into the affair. Why do we need that? This is the psyche. We are brainwashed. It became our nature.

He mentions policyholders. Who are policyholders? Is it my grand-daughter who is in debt $25,000 because she happens to be born a Canadian? I was a survivor in the last war in 1941 and was saved by the Canadian corvette—HMCS Orillia. I joined the Royal Canadian Air Force and went overseas. I became a Canadian in the service of the Crown, and I returned as an imbecile. I was a businessman until I was 71, until I had to go back to my school days and figure that out.

Why today are Japan and Germany on top of the world, yet we, Canada, were the fourth country after the war. We have lots of Japanese people, a lovely people, and lots of German people. You go outside Toronto towards Kitchener and there are many Germans. We have our own brains here.

My conclusion is that—

The Chairman: Now that you have a conclusion, perhaps you could wind it up.

Mr. Gerol: If we are so backward financially, that means that the Japanese and the Germans are on top of the world and 26 million Canadians are retarded idiots. Some of that idiocy somehow went to Ottawa and is in the Ministry of Finance. I wrote that personally to the Prime Minister. That was my fourth paper, and I think those who are serving over four years have received all of the pamphlets I sent to the House of Commons. I am sorry I did not send any to the Senate, but I ran out of money.

I also represent the Canadians for free choice and most of my sponsors are veterans.

[*Traduction*]

et ça c'est à la compagnie d'assurance. Ce que la compagnie d'assurance m'a donné, c'était 17 p. 100 à 18 p. 100. Je vous dirai exactement, si vous me permettez de le vérifier.

Ce qui est arrivé avec mon 70 p. 100 d'impôt reporté est quelque chose de tragique. Des 70 p. 100 d'impôt, 44 p. 100 m'ont été retournés en cas de décès, ou quelque chose comme ça; 43 p. 100 se sont transformés en addition nette à la réserve et au fond d'urgence pour la protection des détenteurs de police; 12 p. 100 ont été consacré aux dépenses en commissions et autres, et les taxes s'élevaient à moins de 1 p. 100. Qu'est-ce qui est arrivé alors? M. Wilson, Dieu seul sait comment, m'a pris 100 000 $, m'a rendu 40 000 $ et le reste est allé à la compagnie d'assurance. En fin de compte, cet argent a été transféré à la banque puis est allé en Argentine, au Brésil et au sud du Rio Grande au Mexique. On fait des pieds et des mains pour avoir 10 cents sur le dollar de l'Argentine. Au Brésil, je ne pense pas que nous obtenions 10 cents sur le dollar. Je pense qu'on aura 33 cents du Mexique. Ça, c'est que nous sommes trop proche d'eux et les États-Unis sont très proches.

Alors, d'une façon quelconque, mes 70 000 $, qui étaient de l'impôt différé, ont été engloutis par l'introduction d'une troisième personne dans l'affaire. Pourquoi avons-nous besoin de cela? C'est la psychose. On nous fait un lavage de cerveau. C'est devenu notre nature.

Il cite les détenteurs de police. Qui sont les détenteurs de police? Est-ce ma petite-fille qui a déjà 25 000 $ de dettes par le simple fait qu'elle est née Canadienne? Je suis un survivant de la dernière guerre en 1941 et j'ai été sauvé par la corvette canadienne—le HMCS Orillia. Je me suis engagé dans l'Aviation royale du Canada et j'ai été outre-mer. Je suis devenu un Canadien au service de la Couronne et je suis revenu idiot patenté. J'ai été homme d'affaires jusqu'à l'âge de 71 ans, jusqu'à ce que j'aie dû revenir à l'époque de mes études et essayer de comprendre tout cela.

Pourquoi aujourd'hui le Japon et l'Allemagne sont-ils les plus prospères alors que nous, le Canada, nous étions le quatrième pays après la guerre? Nous avons ici beaucoup de Japonais, un peuple charmant, et beaucoup d'Allemands. En sortant de Toronto vers Kitchener, il y a beaucoup d'Allemands. Nous avons nos propres cerveaux ici.

En conclusion—

Le président: Maintenant que vous avez une conclusion, peut-être que vous pourriez terminer.

M. Gerol: Si nous sommes en si mauvaise posture financière, cela signifie que les Japonais et les Allemands sont au sommet de l'échelle et que 26 millions de Canadiens sont des retardés mentaux. Une part de cette idiotie a trouvé son chemin jusqu'à Ottawa et au ministère des Finances. J'ai personnellement écrit cela au Premier ministre. C'était mon quatrième exposé et je crois que ceux qui sont au gouvernement depuis plus de quatre ans ont reçu tous les pamphlets que j'ai envoyés à la Chambre des communes. Je suis désolé de ne pas en avoir envoyé au Sénat, mais j'ai été à court d'argent.

Je représente aussi les Canadiens pour le libre arbitre et la majorité de mes commanditaires sont des anciens combattants.

[*Text*]

The Chaiman: Mr. Gordon, we now look forward to your presentation.

Mr. Erwin Joseph Gordon: Good evening Mr. Chairman and members of the committee.

The Finance Minister of this country says that the GST will add less than 2 per cent to the inflation rate. I would like to relate one scenario that far exceeds that increase in inflation. Take, for example, a coin laundry of washers and dryers. In most places, the current price for washing and drying is $1.00. The laundromat owner will now have to collect seven cents more from the user for GST. There is no such thing as a seven-cent coin. The owner has a choice of going to a ten-cent coin or a 25-cent coin. It does not pay to go to a ten-cent coin because of the extra cost of a new slide, and with normal inflation of 3 per cent to 4 per cent a year the ten-cent coin will not be be sufficient for very long. Therefore, the owner will go to a 25-cent coin, making the cost of washing $1.25. This is an increase of 25 per cent overnight. Laundry is not a one-time purchase; it is done week after week. This is an onerous impact on all those people who live in apartments and in small towns where many people use coin laundry.

The foregoing is one example of the GST having a 25 per cent inflation rate impact on a necessary service. Multiply this scenario by all the other small operations in this country of this nature and you have major inflation on repeat, necessary purchases.

Mr. Chairman, we all know that the GST is a consumption tax. The problem with a consumption tax is that it is regressive in nature and reduces consumption which means retailers buy less, manufacturers sell less and therefore need fewer employees. This all adds up to a lower gross national product and higher unemployment.

The only increase in employment will come from those thousands of people hired to administer the tax.

This tax is ill-conceived and ill-timed. You must take a stand and send it back to the House of Commons for more review.

Obviously, the best solution is a higher progressive tax rate and no GST, or, in the alternative, a straight sales tax of 1 per cent or 2 per cent on everything.

It was a little over 200 years ago that the colonists in America threw the tea into the Boston harbour because of the unfair revenue taxes on the tea. It is time, Mr. Chairman, for your committee to take a stand and do the same to the GST.

The public opinion polls indicate that a majority of Canadians are against the GST.

I would like to close by posing the following question to the committee. How is it that so many people in this country can be so wrong, and so few people in Ottawa be so right?

[*Traduction*]

Le président: M. Gordon, nous aimerions maintenant entendre votre exposé.

M. Erwin Joseph Gordon: Bonsoir, monsieur le président et membres du Comité.

Le ministre des Finances de notre pays déclare que la TPS n'ajoutera que moins de 2 p. 100 au taux d'inflation. J'aimerais vous présenter un scénario démontrant que la hausse sera bien pus élevée que cela. Prenons l'exemple d'une blanchisserie automatique. Dans la majorité de ces blanchisseries, le prix actuel pour un cycle de lavage et de séchage est de 1 $. Le propriétaire de la blanchisserie doit maintenant percevoir 7 cents de plus de l'utilisateur pour la TPS. Mais il n'y a pas de pièces de 7 cents. Le propriétaire a donc le choix d'opter pour une pièce de 10 cents ou une pièce de 25 cents. Il n'est pas rentable de chosir la pièce de 10 cents, à cause du prix de l'installation d'une glissière supplémentaire et, avec l'inflation normale de 3 p. 100 par an, la pièce de 10 cents ne suffira pas longtemps. Par conséquent, le propriétaire optera pour la pièce de 25 cents, et le prix d'un lavage sera de 1,25 $. Cela représente une augmentation de 25 cents d'un coup. Et le lavage n'est pas un achat unique. Il se fait semaine après semaine. C'est une incidence coûteuse pour tous les gens qui vivent en appartement et dans les petites villes où de nombreuses personnes utilisent les blanchisseries automatiques.

Ce qui précède n'est qu'un exemple d'une inflation de 25 p. 100 que la TPS aurait sur un service nécessaire. Multipliez ce scénario par toutes les autres opérations de ce genre au pays et vous avez une inflation grave sur les achats indispensables et répétitifs.

Monsieur le président, nous savons tous que la TPS est une taxe à la consommation. Le problème d'une taxe à la consommation est qu'elle est régressive et réduit la consommation, avec pour résultat que les détaillants achètent moins, les fabricants vendent moins et, par conséquent, ont besoin d'un nombre réduit d'employés. Tout cela se traduit par une baisse du produit national brut et une hausse du taux de chômage.

La seule augmentation du nombre d'emplois proviendra des milliers de personnes qui seront engagées pour administrer la taxe.

Cette taxe est mal conçue et inopportune. Vous devez adopter une position ferme et la renvoyer à la Chambre des Communes pour qu'elle y soit révisée.

De toute évidence, la meilleure solution consiste à adopter un taux d'imposition progressif supérieur et non pas une TPS, ou encore une taxe de vente directe de 1 p. 100 ou 2 p. 100 sur tout.

Il y a un peu plus de 200 ans, les colons d'Amérique ont jeté le thé dans le port de Boston en protestation contre des taxes injustes sur le thé. Il est temps, monsieur le président, que votre Comité en fasse de même pour la TPS.

Les sondages d'opinion publique révèlent que la majorité des Canadiens sont contre la TPS.

J'aimerais terminer en posant la question suivante au Comité. Comment se fait-il que tant de gens du pays puissent avoir tellement tort et si peu de gens à Ottawa puissent avoir raison?

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Gordon. We appreciate your submission.

Honourable senators, we have come to the end of a very long day. I wish to finalize tomorrow's program. As the note that has been handed to me indicates, we will start with the Honourable Otto Jelinek. We have allotted him one hour.

Our last witness is scheduled for 4.30 p.m., but that will probably be closer to 5 p.m. or 5.30 p.m. The clerk has then scheduled a break until 7 p.m., after which we have two more witnesses. Is it your wish, as it would be mine, that we continue right through so that we can finish? Is that satisfactory?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Poitras: Mr. Chairman, may I add something? On Monday, in Montreal, I asked you for a steering committee. You mentioned that you were waiting for Senator Kirby to be present. He is not here. I think it is important that there could be a temporary third member if Senator Kirby is not here and that we have a steering committee. I think we should have very straight rules and regulations to help the chairman handle this committee and the witnesses.

I also think the chairman, whoever he is—myself or another senator—should be non-partisan and objective. I think that is important for the witnesses who are testifying.

The steering committee or its representatives could agree a day ahead that the agenda be published in order to avoid a repetition of what we had tonight. It would then be easier to support you, Mr. Chairman.

The Chairman: Your comments are on the record. I expect that Senator Kirby will be here tomorrow. Undoubtedly, we will get together.

Senator Simard: Mr. Chairman, since the witnesses are not here and since we have all suffered a long day and we want to avoid that as much as possible tomorrow, I think we should hear everyone who is registered. It seems that we have broken one elementary rule today, and I confess that perhaps I am guilty. This morning the chairman was going to allow five minutes for questions from each side. Foremost witnesses were to be allowed one-half hour. He was the first to break that rule with every witness with the result that we fell an hour behind before lunch and another hour this afternoon. Can we try to limit the submissions to 30 minutes? The witnesses should be told that if they take up all of the half hour then that will be it. We will then move on to another witness. I do not think it is fair to the witnesses and the public to wait all day to be heard because we are falling behind.

The Chairman: The fact is that we finished our final witness within half an hour of our estimated time.

Senator Simard: No. We lost an hour this morning and an hour this afternoon.

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Gordon. Nous apprécions votre présentation.

Honorables sénateurs, nous arrivons à la fin d'une très longue journée. J'aimerais arrêter le programme de demain. Comme le précise la note qui vient de m'être remise, nous commençons avec l'homorable Otto Jelinek, pour qui nous prévoyons une heure.

Notre dernier témoin devrait comparaître vers 16 h 30, mais ce sera plus probablement 17 heures ou 17 h 30. Le greffier a ensuite prévu une intermission jusqu'à 19 heures, après quoi nous entendrons deux autres témoins. Souhaiteriez-vous, comme je le souhaite, que nous poursuivions sans interruptions jusqu'à la fin? Êtes-vous d'accord?

Quelques sénateurs: D'accord.

Le sénateur Poitras: Monsieur le président, puis-je ajouter quelque chose? Lundi, à Montréal, je vous ai demandé la constitution d'un comité directeur. Vous avez mentionné que vous attendiez que le sénateur Kirby soit présent. Il n'est pas ici. Je pense qu'il est important qu'il y ait un troisième membre provisoire si le sénateur Kirby n'est pas là et que nous constituions un comité directeur. Je pense que nous devrions avoir des règles très strictes pour aider le président à diriger le comité et les témoins.

Je pense également que le président, qui qu'il soit—moi-même ou un autre sénateur—devrait être non partisan et objectif. Je pense que c'est très important pour les témoins que nous entendons.

Le comité directeur ou ses représentants pourraient convenir, une journée à l'avance, de publier l'ordre du jour afin d'éviter une autre situation comme celle que nous avons eue ce soir. Il nous serait alors plus facile de vous appuyer, monsieur le président.

Le président: Vos commentaires sont pris en note. Je m'attends à ce que le sénateur Kirby soit ici demain. Assurément, nous nous rencontrerons.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, puisque les témoins ne sont pas là et puisque nous avons tous passé par une longue journée difficile et que nous voulons éviter que cela ne se reproduise demain, je crois que nous devrions entendre tous ceux qui sont inscrits. Il me semble que nous avons enfreint une règle élémentaire aujourd'hui et, je le confesse, je suis peut-être coupable. Ce matin, le président allait accorder cinq minutes pour les questions des deux côtés. Surtout, les témoins allaient avoir une demi-heure. Il a été le premier à enfreindre cette règle avec chacun des témoins, avec le résultat net que nous avions déjà une heure de retard avant le déjeuner et une autre heure cet après-midi. Pouvons-nous limiter les exposés à 30 minutes? Les témoins devraient être informés que s'ils prennent toute leur demi-heure, et bien ce sera tout. Nous passerons alors au témoin suivant. Je ne pense pas qu'il soit juste que les témoins et le public aient à attendre toute la journée avant d'être entendus parce que nous avons accumulé un retard.

Le président: Le fait est que nous avons fini avec notre dernier témoin à une demi-heure près de l'heure prévue.

Le sénateur Simard: Non, nous avons perdu une heure ce matin et une heure cet après-midi.

[*Text*]

The Chairman: I can certainly tell you that, whether I am the chairman or you are the chairman, it is impossible to cut off after exactly one-half hour. It just does not work that way. You would be the first one to complain if that were to happen.

Senator Simard: If the chairman said one-half hour, then the witnesses would know that after half an hour is gone the testimony is finished.

The Chairman: We will certainly use these guidelines. I think that we have used good common sense. We will try to move this thing along. Certainly, the chairman has been saying to every witness that he should keep it simple.

We will now adjourn.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Je peux vous assurer, que je sois le président ou que vous le soyez, qu'il est impossible de couper après une demi-heure exactement. Ç ne marche tout simplement pas. Vous seriez le premier à vous plaindre si cela se produisait.

Le sénateur Simard: Si le président a dit une demi-heure, le témoin sait alors qu'après la demi-heure, sa déposition est terminée.

Le président: Nous appliquerons certainement ces lignes directrices. Je pense que nous avons fait preuve de bon sens. Nous tenterons d'accélérer le rythme. Le président a certainement répété à chaque témoin qu'il devait condenser son intervention.

Nous allons maintenant lever la séance.

La séance est levée.

From the Canadian Association of Occupational Therapists:

Ms. Margaret Brockett, Executive Director;

Ms. Fandy Sung, Executive Assistant.

From the Canadian Importers Association Inc.:

Mr. Donald R. McArthur, President.

From the Canadian Nursery Trade Association:

Mr. Chris D. Andrews, Executive Director.

From the OntarioCoalition for Better Child Care:

Ms. Janet Davis, President;

Ms. Janet Maher, Policy Analyst;

Ms. Sonja Osberg, Member.

Individual Presentations:

Mr. Paul Wizman;

Mr. Edward Ryan;

Mr. William Krehm, Board Chairman, Committee on Monitory and Economic Reform;

Mr. John O'Neil, Council of Canadians;

Mrs. Peg Holloway;

Mr. A. Gerol, Sr.;

Mr. Erwin Joseph Gordon.

De l'Association canadienne des ergothérapeutes:

M^me^ Margaret Brockett, directrice exécutive;

M^me^ Fandy Sung, adjointe administrative.

De l'Association des importateurs canadiens Inc.:

M. Donald R. McArthur, président.

Du Canadian Nursery Trade Association:

M. Chris D. Andrews, directeur exécutif.

De l'Ontario Coalition for Better Child Care:

M^me^ Janet Davis, présidente;

M^me^ Janet Maher, analyste des politiques;

M^me^ Sonja Osberg, membre.

Présentations individuelles:

M. Paul Wizman;

M. Edward Ryan;

M. William Krehm, président du conseil d'administration, Committee on Monitory and Economic Reform;

M. John O'Neil, Conseil des Canadiens;

M^me^ Peg Holloway;

M. A. Gerol, père;

M. Erwin Joseph Gordon.

From the United Steelworkers of America:

Mr. Gérard Docquier, National Director;

Mr. Doug Olthuis, Staff Representative, Research Department, National Office.

From the Hamilton and District Labour Council:

Mr. David T. Wilson, President;

Mr. Bryan Adamczyk, Vice-President;

Mr. Bob Sutton, Chairperson, Political Action Committee;

Mr. Steve Jefferies, Sgt. at Arms and P.A.C.;

Ms. Maureen McCarthy, Executive Board and P.A.C.;

Mr. Wayne Marston, Executive Board and P.A.C.;

Mr. Andrew Mackenzie, Executive Board and P.A.C.

From the Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region:

Mr. Hassan Yussaff, Executive Board Member.

From the Ontario Federation of Labour:

Mr. Ken Signoretti, Executive Vice-President;

Mr. Ross McClellan, Director of Legislation;

Mr. John O'Grady, Director of Research.

From the Ontario Secondary School Teachers' Federation:

Ms. Elizabeth Barkley, Vice-President;

Mr. Larry French, Legislative Researcher;

Mr. Malcolm Buchanan, Director, Organizational Priorities;

Mr. Don Wright, Member, District 14;

Mr. Herb Connell, Member, District 27.

From the Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau:

Mrs. Ev McTaggart, President;

Mr. Denis Stefaniuk, General Manager.

From the Periodical Marketers of Canada:

Mr. Ray Argyle, Executive Director;

Mr. Jack Shapiro, Vice President, Public Affairs.

From the Bernard Betel Centre for Creative Living:

Ms. Sadie Rose, Chairman, Social Action Committee;

Mr. Lou Goldenberg, Co-Chairman, Social Action Committee;

Ms. Reta Duenisch Turner (APAE), Chairman, Abuse of the Elderly Committee;

Mr. Harold N. Segal, Chairman, Members Council, Vice-President, Board of Directors.

Des Métallurgistes unis d'Amérique:

M. Gérard Docquier, directeur national;

M. Doug Olthuis, représentant des employés, Service de recherche, Bureau national.

De Hamilton and District Labour Council:

M. David T. Wilson, président;

M. Bryan Adamczyk, vice-président;

M. Bob Sutton, président, Comité d'action politique;

M. Steve Jefferies, sergent d'armes et C.a.p.;

M^me^ Maureen McCarthy, membre du conseil d'administration et du C.a.p.;

M. Wayne Marston, membre du conseil d'administration et du C.a.p.;

M. Andrew Mackenzie, membre du conseil d'administration et du C.a.p.

Du Labour Council of Metropolitan Toronto and York Region:

M. Hassan Yussaff, membre du conseil d'administration.

De la Fédération du travail de l'Ontario:

M. Ken Signoretti, vice-président exécutif;

M. Ross McClellan, directeur de la législation;

M. John O'Grady, directeur de la recherche.

De la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario:

M^me^ Elizabeth Barkley, vice-présidente;

M. Larry French, recherchiste en législation;

M. Malcolm Buchanan, directeur des priorités organisationnelles;

M. Don Wright, membre, District 14;

M. Herb Connell, membre, District 27.

Du Niagara Falls, Canada Visitor and Convention Bureau:

M^me^ Ev McTaggart, présidente;

M. Denis Stefaniuk, directeur général.

De Periodical Marketers of Canada:

M. Ray Argyle, directeur exécutif;

M. Jack Shapiro, vice-président, Affaires publiques.

Du Bernard Betel Centre for Creative Living:

M^me^ Sadie Rose, présidente, Comité d'action sociale;

M. Lou Goldenberg, coprésident, Comité d'action sociale;

M^me^ Reta Duenisch Turner (APAE), présidente, Comité d'abus sur les personnes agées;

M. Harold N. Segal, président, conseil des membres; vice-président du conseil d'administration.

(*Continued on previous page*)

(*Suite à la page précédente*)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the City of Toronto:

Mr. Jack Layton, Councillor;

Dr. Peter Tomlinson, Director of the Economic Development Division.

From the Toronto Home Builders Association:

Mr. David Keenan, First Vice-President;

Mr. Terry Mills, Past Chairman, Member, Renovation and Redevelopment Council.

From the Urban Development Institute Canada:

Mr. Joseph Lebovic, President;

Mr. Edward Barker, Price-Waterhouse, Member;

Mr. Paul Kennedy, Member.

Individual Presentations:

Mr. Dennis Mills, M.P. (Broadview-Greenwood);

Mr. Tom Hodgson, President, Central Guaranty Trust Co.;

Mr. Finn Poschmann, Library of Parliament;

Mr. Lou Gallucci, Chairperson, Single Tax Campaign.

From the Canadian Association of Wholesale Sales Representatives.

Mr. Julian Ernest, President;

Mr. Frank Tizel, Past President;

Ms. Karyn O'Neill, Executive Director;

Mr. Ben Levison, Past President and Advisor.

(*Continued on previous page*)

De la ville de Toronto:

M. Jack Layton, conseiller;

M. Peter Tomlinson, directeur du développement économique.

De Toronto Home Builders Association:

M. David Keenan, premier vice-président;

M. Terry Mills, ex-président, membre, Conseil de la rénovation et du réaménagement.

De l'Institut canadien d'aménagement urbain:

M. Joseph Lebovic, président;

M. Edward Barker, Price-Waterhouse, membre;

M. Paul Kennedy, membre.

Présentations individuelles:

M. Dennis Mills (Broadview-Greenwood);

M. Tom Hodgson, président, Compagnie Trust Central Guaranty;

M. Finn Poschmann, Bibliothèque du Parlement;

M. Lou Gallucci, président, Single Tax Campaign.

De l'Association canadienne des représentants de ventes en gros:

M. Julian Ernest, président;

M. Frank Tizel, ex-président;

M^me^ Karyn O'Neill, directrice générale;

M. Ben Levison, ex-président et conseiller.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government
Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Thursday, July 19, 1990
Toronto, Ontario

Issue No. 58

Twenty-Sixth Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

APPEARING:

The Honourable Otto Jelinek,
P.C., M.P.
Minister of National Revenue

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le jeudi 19 juillet 1990
Toronto (Ontario)

Fascicule nº 58

Vingt-sixième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

COMPARAÎT:

L'honorable Otto Jelinek,
c.p., député
Ministre du Revenu national

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
Cools
David
Hastings
Kenny
Kirby
*MacEachen, P.C.
(or Frith)
Marsden
*Murray, P.C.
(or Doody)
Poitras
Robertson
Simard
Spivak
Stollery

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Pursuant to Rule 66(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Kirby substituted for that of the Honourable Senator Haidasz. (July 19, 1990)

The name of the Honourable Senator Kenny substituted for that of the Honourable Senator Bosa. (July 19, 1990)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Buckwold
Cools
David
Hastings
Kenny
Kirby
*MacEachen, c.p.
(ou Frith)
Marsden
*Murray, c.p.
(ou Doody)
Poitras
Robertson
Simard
Spivak
Stollery

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Kirby substitué à celui de l'honorable sénateur Haidasz. (le 19 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Kenny substitué à celui de l'honorable sénateur Bosa. (le 19 juillet 1990)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JULY 19, 1990
(73)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 9:00 a.m. this day in Toronto, Ontario, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, David, Hastings, Kenny, Kirby, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak and Stollery. (12)

Other Senators present: The Honourable Senators Bosa, Doyle and Haidasz.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Appearing: The Honourable Otto Jelinek, P.C., M.P., Minister of National Revenue.

Witnesses:

From the Ontario Racing and Breeding Council:

Mr. Frank Drea, Chairman;

Mr. Larry Regan, Canadian President, Horsemen's Benevolent and Protective Association;

Mr. Joe Burke, Executive Vice-President, Ontario Harness Horsemen's Association;

Mr. Gordon Gilchrist, Standardbred Owners and Breeders;

Mr. Harry Addison Jr., Ontario Racing Commission;

Mr. Eric Platt, C.A., GST Consultant to the Horsemen and Racing and Breeding Council.

From the Fair Rental Policy Organization of Ontario:

Mr. Philip Dewan, President.

From the Canadian Institute of Chartered Accountants:

Mrs. Irene J. David, Chairman, Commodity Taxation Committee;

Ms. Catherine D. McCutcheon, Member, Commodity Taxation Committee;

Mr. Dana R. Clarence, Director, Affairs Relations.

From the Ontario Massage Therapist Association:

Mr. Larry Haigh, Treasurer, GST Committee;

Ms. Patricia Dryden, GST Committee Member;

Mr. John Sanderson, Public Relations Chair.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 19 JUILLET 1990
(73)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à Toronto (Ontario), à 9 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, David, Hastings, Kenny, Kirby, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak et Stollery. (12)

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Bosa, Doyle et Haidasz.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Comparaît: L'honorable Otto Jelinek, c.p., député, ministre du Revenu national.

Témoins:

De l'Ontario Racing and Breeding Council:

M. Frank Drea, président;

M. Larry Regan, président canadien, Horsemen's Benevolent and Protective Association;

M. Joe Burke, vice-président exécutif, Ontario Harness Horsemen's Association;

M. Gordon Gilchrist, Standardbred Owners and Breeders;

M. Harry Addison Jr., Ontario Racing Commission;

M. Eric Platt, c.a., consultant sur la TPS pour Horsemen and Racing and Breeding Council.

De la Fair Rental Policy Organization of Ontario:

M. Philip Dewan, président.

De l'Institut canadien des comptables agréés:

M^me^ Irene J. David, présidente, Comité des taxes à la consommation;

M^me^ Catherine D. McCutcheon, membre, Comité des taxes à la consommation;

M. Dana R. Clarence, directeur, Affaires gouvernementales.

De l'Ontario Massage Therapist Association:

M. Larry Haigh, trésorier, Comité sur la TPS;

M^me^ Patricia Dryden, membre du comité sur la TPS;

M. John Sanderson, Relations publiques.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

The Minister made a statement and answered questions in collaboration with the other witness.

The witnesses from the Ontario Racing and Breeding Council made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario Racing and Breeding Council, "Submission to the Banking, Trade and Commerce Committee of the Senate of Canada", July 19, 1990, Toronto, Ontario (summary + 7 pages—English only) (*Exhibit A 230*).

The witness from the Fair Rental Policy Organization of Ontario made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Fair Rental Policy Organization of Ontario, "Presentation Regarding the Goods and Services Tax to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", Toronto, Ontario, July 19, 1990 (11 pages—English only) (*Exhibit A 231*).

The witnesses from the Canadian Institute of Chartered Accountants made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Institute of Chartered Accountants, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (3 pages—English only + appendices) (*Exhibit A 232*).

The witnesses from the Ontario Massage Therapist Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario Massage Therapist Association, "Brief to the House of Commons Finance Committee on the Goods and Services Tax" (6 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 233*).

At 12:00 noon, the Committee adjourned.

AFTERNOON SITTING
(74)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 1:32 p.m. this day in Toronto, Ontario, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, David, Hastings, Kenny, Kirby, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak and Stollery. (12)

Other Senators present: The Honourable Senators Bosa, Doyle and Haidasz.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Le Ministre fait une déclaration et répond aux questions en collaboration avec l'autre témoin.

Les témoins de l'Ontario Racing and Breeding Council font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Ontario Racing and Breeding Council, «Submission to the Banking, Trade and Commerce Committee of the Senate of Canada», 19 juillet 1990, Toronto (Ontario) (résumé + 7 pages—en anglais seulement) (*Document A 230*).

Le témoin de la Fair Rental Policy Organization of Ontario fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Fair Rental Policy Organization of Ontario, «Presentation Regarding the Goods and Services Tax to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», Toronto (*Ontario*), 19 juillet 1990 (11 pages—en anglais seulement) (*Document A 231*).

Les témoins de l'Institut canadien des comptables agréés font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Canadian Institute of Chartered Accountants, «Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (3 pages—en anglais seulement + annexes) (*Document A 232*).

Les témoins de l'Ontario Massage Therapist Association font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Ontario Massage Therapist Association, «Brief to the House of Commons Finance Committee on the Goods and Services Tax» (6 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 233*).

À midi, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(74)

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à Toronto (Ontario) à 13 h 32, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, David, Hastings, Kenny, Kirby, Marsden, Poitras, Robertson, Simard, Spivak et Stollery. (12)

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Bosa, Doyle et Haidasz.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Toronto Real Estate Board:
Mr. Stephen Moranis, President;
Mr. Peter Saccoia, Vice-President;
Mr. Blake Murray, Legal Counsel.

From the Don't Tax Reading Coalition:
Mr. Daniel Mozersky, Consultant; Ex-proprietor, Prospero Books, Ottawa;
Mr. Jeffrey Shearer, President, Telemedia Publishing; President, Canadian Magazine Publishers Association;
Mr. Ray Lee, President, Collier MacMillan; Past President, Canadian Book Publishers Council;
Mr. Hamish Cameron, Executive Assistant, University of Toronto Press; Past Executive Director, Association of Canadian Publishers.

From the Associated Canadian Car Rental Operators:
Mr. Sid Kenmir, General Manager;
Mr. Peter Chung, Director of Finance, Aviscar Inc.;
Mr. Claude Brazeau, Vice-President, Tilden Rent-a-Car System Ltd.;
Mr. Ascenzio (Ash) Farina, Discount Car and Truck Rentals.

From the Canadian Dietetic Association:
Ms. Marsha Sharp, Executive Director;
Mrs. Lorraine Floody, President, Ontario Dietetic Association.

From Reid's Heritage Homes Inc.:
Mr. Orin Reid, President;
Mr. Bob Broad, Peat Marwick Thorne.

From the Ontario March of Dimes:
Mr. Eric Cohen, Co-ordinator, Government Relations;
Mr. Frank Andreacchi, Director of Finance;
Dr. Tom Deans, Chairman, Government Relations Committee.

From the Ontario Veterinary Medical Association:
Ms. Martha Smart, Executive Director;
Dr. Stan Henderson, President;
Dr. Mark Spiegle, Chair, Legislative Committee;
Dr. Richard Liddell, Chair, Small Animal Practice Committee.

From the Ontario Federation of Students:
Mr. Tim Jackson, Chairperson;
Mr. Chris Lawson, Researcher.

From Dress-Up Incorporated:
Mr. Bill Williams, President.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Du Toronto Real Estate Board:
M. Stephen Moranis, président;
M. Peter Saccoia, vice-président;
M. Blake Murray, conseiller juridique.

De Don't Tax Reading Coalition:
M. Daniel Mozersky, consultant; ancien propriétaire de Prospero Books, Ottawa;
M. Jeffrey Shearer, président, Telemedia Publishing; président de l'Association des éditeurs de magazines canadiens;
M. Ray Lee, président, Collier MacMillan; ancien président de Canadian Book Publishers Council;
M. Hamish Cameron, adjoint administratif, University of Toronto Press; ancien directeur exécutif, Association of Canadian Publishers.

De l'Associated Canadian Car Rental Operators:
M. Sid Kenmir, directeur général;
M. Peter Chung, directeur des finances, Aviscar Inc.;
M. Claude Brazeau, président, Tilden Rent-a-Car System Ltd.;
M. Ascenzio (Ash) Farina, Discount Car and Truck Rentals.

De l'Association canadienne des diététistes:
M^me^ Marsha Sharp, directrice exécutive;
M^me^ Lorraine Floody, présidente, Ontario Dietetic Association.

De Reid's Heritage Homes Inc.:
M. Orin Reid, président;
M. Bob Broad, Peat Marwick Thorne.

De La marche des dix Sous de l'Ontario:
M. Eric Cohen, coordonnateur, Relations gouvernementales;
M. Frank Andreacchi, directeur des finances;
D^r^ Tom Deans, président, Comité des relations gouvernementales.

De l'Ontario Veterinary Medical Association:
M^me^ Martha Smart, directrice exécutive;
D^r^ Stan Henderson, président;
D^r^ Mark Spiegle, président, Comité législatif;
D^r^ Richard Liddell, président, Small Animal Practice Committee.

De l'Ontario Federation of Students:
M. Tim Jackson, président;
M. Chris Lawson, recherchiste.

De Dress-Up Incorporated:
M. Bill Williams, président.

Individual presentations:

Mr. John MacMillan.

Miss Charlene E. Black.

Mr. Robert S. W. Campbell.

From Mississauga Citizens Against the GST:

Mr. R. A. Reynolds, Chairman, Action Committee;

Mr. A. Kolisnyk, Chairperson.

Individual presentations:

Mr. Stewart Young.

Mr. Kevin Egan.

From the Coalition for Honest and Open Politics (CHOP):

Ms. Tania Clatsoff, Executive Member;

Mr. Adam Bernatt, Executive Member;

Ms. Natasha Amott, Executive Member;

Mr. Allan Freedman, Executive Member.

From the Irate Citizens of Peterborough:

Ms. Donna Peconi, President.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the Toronto Real Estate Board made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Toronto Real Estate Board, "Speaking Notes for Stephen Moranis, President, Toronto Real Estate Board, for a Hearing before the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 19, 1990, Toronto (15 pages—English only) (*Exhibit A 234*).

The witnesses from the Don't Tax Reading Coalition made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Don't Tax Reading Coalition, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in respect of the Proposed Goods and Services Tax", July 1990 (summary + 9 pages—English/9 pages—French + appendix) (*Exhibit A 235*).

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Letter to the Honourable Senator Buckwold from Councillor Jack Layton dated July 19, 1990 (2 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 236*).

The witnesses from the Associated Canadian Car Rental Operators made a statement and answered questions.

Présentations individuelles:

M. John MacMillan.

M[lle] Charlene E. Black.

M. Robert S. W. Campbell.

De Mississauga Citizens Against the GST:

M. R. A. Reynolds, président, Comité d'action;

M. A. Kolisnyk, président.

Présentations individuelles:

M. Stewart Young.

M. Kevin Egan.

De la Coalition for Honest and Open Politics (CHOP):

M[me] Tania Clatsoff, membre de l'exécutif;

M. Adam Bernatt, membre de l'exécutif;

M[me] Natasha Amott, membre de l'exécutif;

M. Allan Freedman, membre de l'exécutif.

De l'Irate Citizens of Peterborough:

M[me] Donna Peconi, présidente.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins du Toronto Real Estate Board font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Toronto Real Estate Board, «Speaking Notes for Stephen Moranis, president, Toronto Real Estate Board, for a Hearing before the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 19 juillet 1990, Toronto (15 pages—en anglais seulement) (*Document A 234*).

Les témoins de Don't Tax Reading Coalition font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Don't Tax Reading Coalition, «Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in respect of the Proposed Goods and Services Tax» juillet 1990 (résumé + 9 pages—en anglais/9 pages—en français + une annexe) (*Document A 235*).

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Lettre à l'honorable sénateur Buckwold de la part du conseiller Jack Layton, daté du 19 juillet 1990 (2 pages—en anglais seulement + une annexe) (*Document A 236*).

Les témoins de l'Associated Canadian Car Rental Operators font une déclaration et répondent aux questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Associated Canadian Car Rental Operators, "Summary of the Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 19, 1990 (5 pages—English only + appendices) (*Exhibit A 237*).

The witnesses from the Canadian Dietetic Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Dietetic Association, "Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 1990 (summary + 8 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 238*).

The witnesses from Reid's Heritage Homes Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Reid's Heritage Homes Inc., "Presentation on the Goods and Services Tax to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (9 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 239*).

The witnesses from the Ontario March of Dimes made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario March of Dimes, "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: The Goods and Services Tax (Bill C-62)" (13 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 240*).

The witnesses from the Ontario Veterinary Medical Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Ontario Veterinary Medical Association, "A Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce regarding Bill C-62, the Goods and Services Tax", July 11, 1990 (summary + 11 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 241*).

The witnesses from the Ontario Federation of Students made a statement and answered questions.

The witness from Dress-Up Incorporated made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Dress-Up Incorporated, Letter to the Honourable Sidney Buckwold (summary + 3 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 242*).

Mr. MacMillan made a statement.

Miss Black made a statement.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Associated Canadian Car Rental Operators, «Summary of the Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 19 juillet 1990 (5 pages—en anglais seulement + annexes) (*Document A 237*).

Les témoins de l'Association canadienne des diététistes font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Association canadienne des diététistes, «Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», juillet 1990 (résumé + 8 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 238*).

Les témoins de Reid's Heritage Homes Inc. font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Reid's Heritage Homes Inc., «Presentation on the Goods and Services Tax to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (9 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 239*).

Les témoins de la Marche des dix sous de l'Ontario font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

La Marche des dix sous de l'Ontario, «Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: The Goods and Services Tax (Projet de la C-62)» (13 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 240*).

Les témoins de l'Ontario Veterinary Medical Association font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Ontario Veterinary Medical Association, «A Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce regarding Bill C-62, the Goods and Services Tax», le 11 juillet 1990 (résumé + 11 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 241*).

Les témoins de l'Ontario Federation of Students font une déclaration et répondent aux questions.

Le témoin de Dress-Up Incorporated fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Dress-Up Incorporated, lettre à l'honorable Sidney Buckwold (résumé + 3 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 242*).

M. MacMillan fait une déclaration.

M^me^ Black fait une déclaration.

Mr. Campbell made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

"Submission to the Senate Committee on the GST by Robert S. W. Campbell" (5 pages—English only) (*Exhibit A 243*).

The witnesses from Mississauga Citizens Against the GST made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Mississauga Citizens Against the GST, "Presentation Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (7 pages—English only) (*Exhibit A 244*).

Mr. Young made a statement.

Mr. Egan made a statement.

The witnesses from the Coalition for Honest and Open Politics (CHOP) made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Coalition for Honest and Open Politics (CHOP), Submission to the Committee (5 pages—English only) (*Exhibit A 245*).

The witness from the Irate Citizens of Peterborough made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Irate Citizens of Peterborough, "Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce" (11 pages—English only) (*Exhibit A 246*).

At 7:20 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

M. Campbell fait une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Submission to the Senate Committee on the GST by Robert S. W. Campbell» (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 243*).

Les témoins de Mississauga Citizens Against the GST font une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Mississauga Citizens Against the GST, «Presentation Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (7 pages—en anglais seulement) (*Document A 244*).

M. Young fait une déclaration.

M. Egan fait une déclaration.

Les témoins de la Coalition for Honest and Open Politics (CHOP) font une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Coalition for Honest and Open Politics (CHOP), Submission to the Committee (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 245*).

Le témoin de Irate Citizens of Peterborough fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Irate Citizens of Peterborough, «Submission to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce» (11 pages—en anglais seulement) (*Document A 246*).

À 19 h 20, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Toronto, Thursday, July 19, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9.00 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, it is 9.02 a.m. and time for resumption of our hearings in Toronto of the Senate committee on Bill C-62. The first witness today is the Minister of National Revenue, the Honourable Otto Jelinek. We welcome you again to your second appearance before this committee and we look forward to what you have to say.

The Honourable Otto Jelinek, Minister of National Revenue: Mr. Chairman, I am delighted to be back again with you and your colleagues. I would like to add my welcome to the committee to Toronto. Perhaps next time you will go out into the suburbs to an even nicer environment. You are always welcome to come to my hometown of Oakville which is 20 miles west of Toronto.

Mr. Chairman and honourable senators, I would like to continue where we left off a month ago and review and update my department's and the government's preparation for the implementation of the GST.

As I told you last time, over a year and a half ago while the rhetoric and the political debate of the pros and cons of the GST were going on full steam we, in a very businesslike fashion, began an unprecedented consultation process with Canadian businesses, industry and organizations from coast to coast. It was perhaps one of the largest consultation processes every held, and certainly by this department. As a result of that, we were able to come forward with a program which we believe is simple for the benefit of the business community. Everything that we have done since the consultation process began a year and a half ago has been designed by the private sector for the private sector. I bring to your attention again such examples as the one-page registration form for businesses. I do not think businesses have ever seen a one-page form come out of any government of any political stripe at any level. The same is true for the GST tax return form which will only be one page, in fact, it will be even smaller. It will be like a telephone bill. This portion will be the only thing that any business will have to fill out. With the GST, simplicity is the operative word as far as the Government of Canada and this department are concerned.

As a result of consultations, we have also been able to prepare in such a way that we believe this will be one of the most efficient operations this department has ever had.

TÉMOIGNAGES

Toronto, le jeudi 19 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été soumis le projet de loi C-62, qui modifie la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, s'est réuni aujourd'hui à 9 heures pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, il est 9 h 02 et le moment est venu de reprendre, à Toronto, les audiences du Comité sénatorial sur le projet de loi C-62. Le premier témoin aujourd'hui est le ministre du Revenu national, l'honorable Otto Jelinek. Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette deuxième présentation au Comité et nous attendons avec intérêt de vous entendre.

L'honorable Otto Jelinek, ministre du Revenu national: Monsieur le président, il me fait plaisir de vous revoir, vous et vos collègues. J'aimerais également souhaiter au Comité la bienvenue à Toronto. La prochaine fois, peut-être visiterez-vous la banlieue où l'ambiance est encore plus agréable. Vous serez toujours les bienvenus à ma ville d'origine, Oakville, à 20 milles à l'ouest de Toronto.

Monsieur le président, honorables sénateurs, j'aimerais poursuivre l'exposé que je vous ai présenté il y a un mois par l'examen et la mise à jour des mesures prises par le ministère et le gouvernement pour préparer l'entrée en vigueur de la TPS.

Comme je vous l'ai signalé à notre dernière rencontre, pendant que battaient leur plein les discussions byzantines et les débats politiques sur le pour et le contre de la TPS il y a plus de dix-huit mois, nous, en gens d'affaires très sérieux, avons amorcé un processus sans précédent de consultation des représentants du milieu des affaires, du secteur industriel et d'organismes à l'échelle du Canada. Ce processus de consultation a sans doute été le plus étendu qui ait été entrepris à ce jour, au moins par ce ministère. En conséquence, nous avons pu proposer un programme simple que nous croyons avantageux pour le milieu des affaires. La totalité des mesures prises depuis le début du processus de consultation il y a dix-huit mois ont été élaborées par le secteur privé pour le secteur privé. Je vous signale, par exemple, la formule à page unique d'inscription des entreprises. À mon avis, les entreprises n'ont jamais été témoins de la création d'une formule à page unique par un gouvernement quel qu'il soit. Il en sera de même pour la formule de déclaration relative à la TPS qui n'aura qu'une seule page; de fait, elle sera encore plus abrégée, ayant les dimensions d'une facture de téléphone. Une entreprise n'aura qu'une partie à remplir. Pour le gouvernement du Canada et le ministère du Revenu, le mot d'ordre est la simplicité lorsqu'il est question de la TPS.

Le processus de consultation nous a également permis de nous préparer à un point tel que l'application de la TPS sera

[*Text*]

You will recall, senators, that during the last couple of years the Auditor General has been very concerned by the fact that Revenue Canada, with its existing resources, technology and systems, would be unable to deal with this massive change. As the minister responsible for preparing and implementing the change from the FST to the GST, I am the first one to admit that it is a massive tax operational change.

The Auditor General has correctly stated that with existing systems, technology and resources, we will have a very difficult time putting this in place and that there would be a bureaucratic zoo if we did not make some changes. Therefore, over the last year to year and a half, we have developed new systems and new technology. I believe that we have developed new systems with new technology and new personnel that will be second to none in the world.

Looking at the other 48 countries around the world that have a GST or a form of VAT, we have taken the best from the best and put it into a mode which we believe will show, internationally, major leadership insofar as new systems are concerned, whether they have to do with registration, data capture of returns, payments of claims, federal sales tax rebates, visitor rebates, ITC, account management, penalty and interest calculations, the issuance of cheques, compliance and audit support, on-line tax information for federal inquiries, and system modifications. We have agreed with the Auditor General and have taken steps to satisfy his concerns.

Let me quickly bring you up to date on our contact with the public at large. The first contact took place in our 1989 income tax form where we sent out the one-page application for GST credits to all Canadians. This is to assist low- and modest-income families and Canadians with any burden of the changeover from the FST to the GST. I am happy to report that we have received more than 10 million applications from low- and modest-income families across the country. We are in the final process of analysing those ten million-plus applications and our computers suggest that once this is analysed at the end of next month, more than nine million Canadians will qualify for GST credits. I will be sending a letter to those nine million-plus Canadians as early as September of this year letting them know that they have qualified and for how much. Once this piece of legislation receives Royal Assent—which I hope will be sooner rather than later—the first quarterly cheques will be sent to those Canadians who need it the most, the nine million-plus Canadians of low and modest incomes, many of them senior citizens. They will be mailed out as early as December of this year prior to the implementation of the change to the statistics.

[*Traduction*]

l'opération la plus efficace que ce ministère ait jamais effectuée.

Vous vous rappelez sans doute, messieurs les sénateurs, que le vérificateur général a été incertain, ces deux dernières années, que les ressources, la technologie et les systèmes existants permettent au ministère du Revenu d'effectuer cette réforme radicale. En qualité de ministre responsable de la préparation et de l'exécution de la réforme que représente le passage de la TVF à la TPS, je suis le premier à reconnaître qu'il s'agit d'une tâche gigantesque.

Le vérificateur général a eu raison d'affirmer qu'avec les systèmes, la technologie et les ressources existantes, nous aurons beaucoup de difficulté à opérer la réforme et que régnerait la confusion administrative si certains changements n'étaient pas effectués. Pour cette raison, au cours des dix-huit derniers mois, nous avons mis en place de nouveaux systèmes et des nouvelles technologies. À mon avis, ces systèmes, cette technologie et le nouveau personnel sont sans pareils dans le monde.

Nous avons puisé, dans les meilleurs régimes parmi ceux des 48 autres pays qui appliquent une TPS ou une forme de TVA, les meilleurs aspects que nous avons adaptés pour en faire de nouveaux systèmes qui, nous croyons, seront considérés les plus innovateurs sur le plan international, qu'il s'agisse de l'inscription, de la saisie de données des déclarations, du paiement des montants demandés, des ristournes de la taxe de vente fédérale, des ristournes pour visiteurs, des crédits d'impôt à l'investissement, de la gestion des comptes, du calcul des pénalités et des intérêts, de l'émission de chèques, du soutien pour l'observation et la vérification, de l'accès direct à l'information sur la taxe pour les services fédéraux et des modifications au système. Nous étions d'accord avec le vérificateur général et nous avons pris des mesures pour dissiper ses inquiétudes.

Permettez-moi de vous mettre au courant, brièvement, de l'état d'avancement de nos rapports avec le public. La première mesure a été prise en 1989, sous forme d'un formulaire de demande de crédits pour TPS représentant une seule page qui a été annexé à la formule de déclaration du revenu et envoyé à tous les Canadiens. Cette mesure visait à aider les familles canadiennes à revenu faible ou moyen pour lesquelles le remplacement de la TVF par la TPS entraîne un fardeau. J'ai le plaisir de vous informer que le ministère a reçu des demandes provenant de plus de 10 millions de Canadiens à faible revenu ou à revenu moyen. L'analyse de ces demandes devrait être terminée à la fin du mois prochain et, selon les données produites par nos ordinateurs, il semble que plus de 9 millions de Canadiens seront admissibles à des crédits pour TPS. Je me propose d'écrire à ces Canadiens, dès septembre de cette année, pour les informer de leur admissibilité ainsi que du montant des crédits. Lorsque ce projet de loi aura reçu la sanction royale, sans trop tarder je l'espère, les premiers chèques trimestriels seront envoyés aux Canadiens qui en ont le plus besoin, soit les quelques neuf millions de Canadiens qui ont un faible revenu ou un revenu moyen, dont bon nombre sont des personnes âgées. Ces chèques pourraient être envoyés dès décembre de cette année, avant que ne soient modifiées les données statistiques.

[*Text*]

On the preparedness of Revenue Canada, I can quite honestly, frankly and categorically state that we are on track and on schedule. Over the past year we have been putting in place the systems and the programs necessary to meet the demands of GST registrants. I believe, Mr. Chairman, that we are prepared. Programs such as registration, visitor rebates, FST inventory rebates, and simplified accounting have been announced and are proceeding on schedule.

Systems and procedures for the interim processing centre in Ottawa are being tested in preparation for a fall opening. I hope, senators, when we open this processing centre you will take the time to come out and see the very professional and up-to-date technology and systems that we will have there.

Provincial discussions are continuing with all of the provinces that currently have a sales tax. Nothing, including discussions with the Province of Quebec, has been finalized. You will note that there have been announcements by the Province of Quebec that they are prepared to move toward harmonization, and I believe other provinces will follow suit.

The GST is structured in such a way that it leaves the door open for the provinces to come in and eliminate any duplication or overlaps that may exist. I call upon all provinces—and since we happen to be in Toronto—including Ontario to harmonize their provincial tax systems. It would be unfair for Ontario citizens, for example, not to have a harmonized provincial tax system in this province when the Province of Quebec will have one, because, clearly, that would benefit the industries in Quebec over the industries in Ontario. I call on Premier Peterson to move quickly towards a harmonized system so that we can get on with future national sales taxes.

I would now like to announce the results of our registration program. We sent out some 1.9 million registration forms a few months ago. Our computers show that with over $6 million in sales there are 21,500 businesses; between $500,000 and $6 million there are 179,800 business; and between $30,000 and $500,000 there are some 1.041 million businesses. Under the threshold of $30,000, there are some 353,000 businesses. We sent out application registration forms to all of those businesses. I am happy to report that as of July 17, 537,946 businesses have responded which is well above our anticipated response. Looking at the experience of other countries, we had expected and still expect that the majority of businesses will register in the latter part of the fall. We are delighted that more than 500,000 businesses have responded to the registration so far in a very businesslike way and are in the process of preparing for the changeover. That leads me to the last point.

Mr. Chairman, I have told you this before but it bears repeating and I know you will allow me to do so. The need to replace the regressive, harmful, antique FST has been debated

[*Traduction*]

Quant à l'état d'avancement du travail au ministère du Revenu, je peux vous affirmer très franchement et sans équivoque que nous sommes sur la bonne voie et que le travail va bon train. Au cours des douze derniers mois, nous avons mis en place les systèmes et les programmes nécessaires pour répondre aux demandes des inscrits. Monsieur le président, je crois que nous sommes prêts. Les programmes qui se rattachent notamment à l'inscription, aux ristournes pour visiteurs, aux ristournes de la TVF sur les stocks et à la comptabilité simplifiée ont été annoncés et suivent leur cours.

Nous procédons à la mise à l'essai des systèmes et des méthodes pour le centre de traitement provisoire à Ottawa, en préparation de l'ouverture à l'automne. J'espère, messieurs les sénateurs, que vous prendrez le temps, lors de l'ouverture de ce centre de traitement, de venir voir la technologie et les systèmes très spécialisés et très avancés qui s'y trouveront.

Nous poursuivons les discussions avec toutes les provinces qui prélèvent actuellement une taxe de vente. Ces discussions, y compris celles avec le Québec, n'ont pas produit de résultats définitifs. Je vous signale, à ce sujet, que le gouvernement provincial du Québec a annoncé qu'il était disposé à procéder à l'harmonisation des régimes, et je crois que les autres provinces feront de même.

La TPS est conçue de manière telle qu'elle permet aux gouvernements provinciaux de supprimer tout double emploi ou chevauchement qui peut exister. J'invite toutes les provinces, ainsi que celle de l'Ontario puisque nous sommes à Toronto, à harmoniser leur régime avec celui du niveau fédéral. Il serait injuste pour les citoyens de l'Ontario, par exemple, de ne pas bénéficier d'un régime provincial harmonisé comme le serait celui du Québec parce que, de toute évidence, les industries québécoises seraient avantagées par rapport à celles de l'Ontario. J'incite le premier ministre M. Peterson à ne pas tarder à harmoniser le régime provincial, afin que nous puissions passer à l'application future de taxes de vente nationales.

Maintenant, quant aux résultats du programme d'inscription, nous avons envoyé par la poste il y a quelques mois environ 1,9 million de formules d'inscription. D'après les données produites par nos ordinateurs, 21 000 entreprises ont réalisé des ventes de plus de 6 millions de dollars, 179 800 ont enregistré un chiffre d'affaires se situant entre 500 000 $ et 6 millions de dollars, et environ 1,041 million d'entreprises ont eu des ventes totalisant entre 30 000 $ et 500 000 $. Dans la catégorie des ventes de moins de 30 000 $, on compte environ 353 000 entreprises. Nous avons envoyé une formule d'inscription à chacune de ces entreprises. J'ai le plaisir de vous informer qu'au 17 juillet, 537 946 entreprises s'étaient inscrites, un nombre nettement supérieur à celui que nous avions anticipé. Si nous considérons ce qui s'est produit dans d'autres pays, nous avons prévu, et nous prévoyons encore, que la plupart des entreprises s'inscrirons vers la fin de l'automne. Nous sommes heureux de voir que plus de 500 000 entreprises se sont déjà inscrites en bonne et due forme et qu'elles se préparent à la réforme, ce qui m'amène à ces dernières observations.

Monsieur le président, j'ai déjà dit ceci, je crois qu'il y a lieu de le répéter et je sais que vous m'y autorisez. Les débats sur la nécessité de remplacer la TVF régressive, désavantageuse et

[*Text*]

since 1940. Canada is the only industrialized country in the world which has it. This debate has gone on for 50 years. The Rowell-Sirois Commission was established in 1940 and it categorically concluded that the FST must be eliminated and replaced with some sort of a VAT. That was followed in 1956 by a federal sales tax committee. Then the Carter Commission in 1966, and at least six other royal commissions and studies since then, have all categorically concluded that the FST must be replaced with some form of a VAT like the GST. In the last Parliament, this was unanimously endorsed by all three political parties in the House of Commons, the Liberals, the NDPs and the Conservatives. As well as those discussions and consultations, the Finance Committee and others have travelled the country dozens of times. I would submit that every organization that has come to you has already submitted repeated briefs, made representations and had discussions in the development of the GST. I believe that the time has come for us to act.

We know that the federal sales tax is flawed; it has 22,000 exceptions. We know that the FST holds back economic input of 1.4 per cent of the GDP or $9 billion a year. Once the federal sales tax is replaced with the GST, that economic activity of $9 billion a year will be released. Some people state that this is the wrong time to replace the FST with the GST because the economy is going through some tough times. It is precisely the correct time when the economy is going through some hardships to replace that albatross which hangs around the necks of Canadian manufacturers, producers and exporters. Eliminating that albatross will release $9 billion of new economic activity in the country.

I call on the Senate and its committee: For goodness sake, please do not delay unnecessarily the passage of this bill. If you do, you will be playing with fire because it will cost many Canadian businesses that are today in the process of preparing for the change untold millions of dollars. It will cost the federal government additional millions of dollars and therefore the taxpayers. It will cause confusion in the marketplace because pricing decisions are being made now and catalogues are being printed now. I come from the business community and that is why I am speaking to you from the heart. I know that the business community is prepared for this change, that is why more than 500,000 businesses have already responded to the registration and they are preparing in a businesslike way.

Any delay by the Senate and by this committee in passing this bill will be very harmful to the economy of this nation and it will cost the taxpayers a lot more money. It will cost businesses millions of dollars and it will create a tremendous amount of confusion in the marketplace and therefore cost jobs. You are putting the burden of any delay on your shoulders because I believe the country is ready. I believe the business community is ready by and large, and those that are not I suggest register now because there are many positive elements to registration.

Once a business is registered, we can begin working with them in a tailor-made fashion on how to collect the GST, keep records, file returns, obtain and input tax credit for the GST

[*Traduction*]

désuète se pousuivent depuis 1940. Le Canada est le dernier pays où elle reste en vigueur. Les débats durent depuis 50 ans. La Commission Rowell-Sirois, créée en 1940, a conclu de façon catégorique que la TVF devait nécessairement être supprimée et remplacée par une forme de TVA. À ces conclusions sont venues s'ajouter celles d'un comité fédéral chargé d'étudier la taxe de vente en 1956. Ensuite, la Commission Carter (1966) et six autres commissions royales et études subséquentes ont conclu formellement que la TVF devait être remplacée par une forme de TVA comme la TPS. Au cours de la dernière législature, cette recommandation a reçu l'assentiment unanime de tous les partis de la Chambre des communes, à savoir le Parti libéral, le NPD et le Parti conservateur. Le Comité des finances et d'autres comités, en plus de participer à des discussions et à des consultations, se sont déplacés au pays des dizaines de fois. Je dirais que tous les organismes qui ont témoigné devant vous ont déjà, à plusieurs reprises, présenté des mémoires, fait des exposés et participé à des discussions se rapportant à la TPS. Je crois que le moment est venu d'agir.

Il est admis que la TVF est imparfaite; le régime comporte 22 000 exceptions. Nous savons que la TVF retranche 1,4 p. 100 du PIB, soit 9 milliards de dollars par année. Lorsque la TVF aura été remplacée par la TPS, ces 9 millions de dollars par année seront réinjectés dans l'économie. Certains soutiennent que ce n'est pas le moment de remplacer la TVF par la TPS parce que nous sommes en période de récession économique. C'est le moment tout indiqué d'opérer cette réforme pour enlever le boulet au pied des fabricants, des producteurs et des exportateurs canadiens. L'élimination du fardeau fiscal permettra de stimuler l'activité économique par l'injection de 9 milliards de dollars supplémentaires.

Messieurs les sénateurs et les membres de ce comité, je vous en conjure, ne retardez pas indûment l'adoption de ce projet de loi. Ce serait jouer avec le feu que de ralentir le processus parce qu'il en coûtera des millions de dollars aux nombreuses sociétés canadiennes qui se préparent actuellement à la réforme. Un retard ajoutera des millions de dollars aux dépenses du gouvernement fédéral, et donc des contribuables. La confusion régnera sur le marché parce que c'est maintenant que les entreprises fixent les prix et font imprimer les catalogues. J'ai fait partie du monde des affaires, c'est pourquoi je peux vous parler franchement. Je sais que le milieu des affaires se prépare pour le changement; plus de 500 000 entreprises se sont déjà inscrites et se préparent avec beaucoup de sérieux.

Tout retard dans l'adoption de ce projet de loi par le Sénat et par ce Comité sera très nuisible à l'économie nationale et fera croître les coûts pour les contribuables. Les entreprises auront à dépenser des millions de dollars et il y aura une grande confusion sur le marché, ce qui entraînera une perte d'mplois. C'est à vous qu'incombera la responsabilité de tout retard puisque je crois que le pays est prêt. À mon avis, le milieu des affaires est prêt dans l'ensemble, et j'invite tous ceux qui ne sont pas préparés à s'inscrire maintenant parce que l'inscription est assortie de nombreux aspects positifs.

Lorsqu'une entreprise est inscrite, le ministère peut l'aider à mettre au point ses propres méthodes pour percevoir la TPS, tenir des dossiers, présenter des déclarations, obtenir un crédit

[*Text*]

paid on goods and services purchased for the business, obtain a refund on FST inventory, receive start-up credit for administering the GST and what options are available to simplify GST procedures.

I close my opening remarks in a little bit of an emotional way because I feel very strongly that any delay in the passage of this legislation by the Senate will be very harmful to the economy of this country. It will be very harmful to the business community and to many Canadians who will receive benefits, including those nine million-plus Canadians with low and modest incomes who will be waiting for their first credit payment as early as December of this year.

I plead with you, senators, to get on with the process. I am not suggesting that you do not give everybody the opportunity to be heard again, but they have been heard, consulted with and been part of the development process of the GST. Please do not delay this unnecessarily. The longer it takes for the Senate to make this law, the more difficult it will be for Canadian businesses to actually get on with it and prepare for this necessary change that will take place on January 1, 1991.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. You have put on our shoulders, to use your words, the responsibility to confirm this legislation as soon as possible. Senators who may, in their wisdom, decide that there are other alternatives that we may look at might now develop a guilt complex. I am not suggesting that there are alternatives or what they would be. Obviously you have made progress with registrations, but I do not find it particularly exciting that any business that is going to continue operating will want to be registered.

I would agree that you have made progress in simplification. I have to remind you, Mr. Minister, that what you have said and the pleas you have made are in direct contradiction to almost all of the evidence we have heard from most businesses that find very real problems have not been solved and that are expressing significant concerns as to the impact.

There are those who feel that the $9 billion of new economic activity that you referred to because of the removal of the present MST is another one of those figures that can be very easily confused by a wide variety of economists. Many of our witnesses do not find that that necessarily would be the reaction.

As far as I am concerned as chairman, this committee will continue to hear people make representations, form our opinion and, quite frankly, the results that will emanate from the report that will be issued in due course will not necessarily reflect the interests of the government, but the interests of Canadians across the country.

Senator Poitras: On a point of order, Mr. Chairman, I do not think it is the time and place for the chair to have his own opinion on the evidence of a variety of witnesses who appeared before the committee. Mr. Chairman, you stated that most

[*Traduction*]

de TPS sur les intrants pour la taxe payée sur les produits et services acquis pour l'entreprise, obtenir une ristourne de la TVF sur les stocks, et recevoir un crédit initial pour l'administration de la TPS, et il peut aider l'entreprise à choisir entre les divers moyens de simplifier le processus d'administration de la TPS.

Pour conclure, je me laisse un peu aller à l'émotion parce que je suis convaincu que tout retard dans l'adoption de ce projet de loi par le Sénat sera très nuisible à l'économie nationale, de même qu'au milieu des affaires et aux nombreux Canadiens qui retireront des avantages, dont les plus de neuf millions ayant un revenu faible ou moyen qui s'attendront à se voir verser un premier crédit dès le mois de décembre de cette année.

Messieurs les sénateurs, je vous conjure d'accélérer le processus. Je ne propose pas que vous refusiez à tous l'occasion de se faire entendre à nouveau; cependant, tous sont au courant de l'élaboration de la TPS, ils ont été consultés et ils y ont participé. Ne retardez pas indûment le processus. Plus le Sénat tardera à sanctionner le projet de loi, plus il sera difficile pour les entreprises canadiennes de se mettre à la tâche et de se préparer au changement nécessaire qui se produira le 1er janvier 1991.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Pour reprendre vos paroles, c'est à nous qu'il incombe d'approuver ce projet de loi le plus rapidement possible. Des sénateurs qui, dans leur sagesse, estiment qu'il y aurait d'autres solutions à envisager pourraient maintenant se culpabiliser. Je ne sais pas s'il existe d'autres solutions, ni en quoi elles consisteraient. Le ministère a évidemment fait des progrès sur le plan de l'inscription, mais je ne suis pas particulièrement réjoui par le fait que toute entreprise qui voudra rester en affaires devra s'inscrire.

Je reconnais que des progrès ont été réalisés sur le plan de la simplification. Je vous signale cependant, monsieur le ministre, que vos propos et vos supplications vont presque directement à l'encontre de tous les témoignages que nous avons entendus de la plupart des entreprises, lesquelles font état de sérieux problèmes encore non réglés et s'inquiètent beaucoup des conséquences.

Certains estiment que les 9 milliards de dollars dont vous avez parlés et qui pourraient être réinjectés dans l'économie pour stimuler l'activité, en conséquence de l'élimination de la taxe actuelle sur les ventes des fabricants, ne représentent qu'une autre estimation pouvant très facilement être mal interprétée par de nombreux économistes. Pour bon nombre des témoins que nous avons entendus, il ne s'agit pas d'un résultat évident.

À notre avis, en qualité de président, le comité continuera d'entendre les exposés en vue de se faire une opinion et, je dois vous dire franchement, les conclusions du rapport qui sera soumis en temps voulu ne serviront pas nécessairement les intérêts du gouvernement mais ceux des Canadiens.

Le sénateur Poitras: Si vous me permettez un rappel au Règlement, monsieur le président, je crois que le moment et l'occasion sont mal choisis pour le président de formuler une opinion personnelle sur les exposés présentés devant ce Comité

[*Text*]

businesses were against the GST, but I do not agree. This committee will make its report. As much as possible, the chairman should be objective.

Senator Hastings: Briefly, in response to the point of order, I would say that the chairman has been objective in all his observations and that the outburst from the deputy chairman is totally out of order.

Senator Kirby: Mr. Minister, I would like to pick up on a couple of points you made in your "emotional closing statement"—the phrase you used. Among other things, you said that the country is ready and the business community is ready, and you certainly stressed that the government is ready. I would like to deal with two questions: that the country is ready and that the business community is ready. With respect to the country's view, on the basis of every public opinion poll that I have seen, and certainly on the basis of the vast majority of witnesses who have appeared before this committee, it is highly questionabale whether or not the country is ready. Indeed, by and large, in fact, two-to-one or better, it would appear that Canadians do not want this tax.

With respect to the business community in particular—because in your remarks you spent a great deal of time explaining how you were getting the business community ready for this tax—the evidence we heard last week from witnesses from the St. John's Board of Trade, the Long-Term Care Association, the Perfume Association of Canada and a number of other business organizations was, essentially, that they needed a period of at least six months from the time the bill receives royal assent and goes into law in order to be in a position to be able to collect the tax. I might point out that some of those business organizations are not opposed to the tax: They were simply stating that they cannot be ready.

I wish to ask you how that evidence we have heard in ten days of hearings is consistent with your comment that the business community is ready. The vast majority of evidence we have heard would indicate that the business community is not only not ready, many witnesses have said categorically that they cannot be ready for January 1. Assuming the bill goes through at some point, they are asking this committee for a six-month delay between Royal Assent and the actual implementation of the bill. Would you comment on the evidence we have heard?

Mr. Jelinek: I would be happy to do so. Senator, you will note that when I said the country and the business community were ready, I chose my words very carefully by stating that they will be ready, not necessarily supportive. That is the nature of the beast. Whenever there is a major tax change in Canada or in any other nation, the general population is concerned and afraid of the change. However, change must take place if we are to keep up with the changing world around us. We can no longer continue to build a wall around ourselves and lose our competitive edge, which we have lost internationally. It is the nature of the beast that we Canadians tend to be afraid of change. We feel far more comfortable sitting on the

[*Traduction*]

par un nombre de témoins. Monsieur le président, vous avez affirmé que la plupart des entreprises s'opposent à la TPS, mais je ne partage pas votre avis. Ce Comité présentera son rapport. Le président doit rester neutre dans toute la mesure possible.

Le sénateur Hastings: Pour répondre brièvement à votre objection, j'estime que toutes les observations du président ont été objectives et que les remarques du vice-président sont contraires au Règlement.

Le sénateur Kirby: Monsieur le ministre, j'aimerais revenir à quelques remarques que vous avez formulées pour conclure, si je puis reprendre vos paroles, «en vous laissant aller à l'émotion». En particulier, vous avez affirmé que le pays et le milieu des affaires étaient prêts, et vous avez insisté sur le fait que le gouvernement était prêt également. Il me semble, si je me fonde sur tous les sondages d'opinion publique que j'ai vus et surtout sur les propos de la plupart des témoins devant ce Comité, qu'il ne soit pas du tout certain que le pays soit prêt. En fait, il semble que l'ensemble des Canadiens, ou plus précisément au moins les deux tiers d'entre eux, s'opposent à cette taxe.

Quant au milieu des affaires, puisque vous avez mis beaucoup de temps dans votre exposé à expliquer la manière dont le ministère aide les entreprises à se préparer à appliquer la taxe, il semble d'après les exposés que nous ont faits la semaine dernière la chambre de commerce de Saint John's, l'Association canadienne des soins à long terme, la Perfume Association of Canada et un nombre d'autres associations, que les entreprises aient besoin d'au moins six mois, avant que le projet de loi ne reçoive la sanction royale et n'entre en vigueur, pour se préparer à percevoir la taxe. Je signale que ces associations d'entreprises ne s'opposent pas à la taxe; elles ont simplement affirmé qu'elles ne sont pas prêtes.

Pouvez-vous nous expliquer comment les témoignages entendus par le Comité ces dix derniers jours peuvent être compatibles avec vos remarques au sujet de l'état de préparation du milieu des affaires. Selon la plupart des témoignages, non seulement les entreprises ne sont-elles pas préparées, mais bon nombre d'entre elles ne seront pas prêtes le 1er janvier. Ces témoins demandent au Comité de prévoir, advenant l'adoption du projet de loi, un intervalle de six mois entre la sanction royale et l'entrée en vigueur des dispositions. Pouvez-vous nous donner votre avis sur les témoignages que nous avons entendus?

M. Jelinek: Avec plaisir. Monsieur le sénateur, vous remarquerez que lorsque j'ai dit que le pays et le milieu des affaires étaient prêts, j'ai choisi mes mots très soigneusement: j'ai dit qu'ils seront prêts, mais pas que nous avons nécessairement leur appui. Mais c'est toujours comme ça que ça se passe. Chaque fois que le régime fiscal subit une modification importante, au Canada comme dans n'importe quel autre pays, le public est inquiet et apréhende le changement. Cependant il faut que changement il y ait si l'on ne veut pas être en reste par rapport au reste du monde qui, lui évolue sans cesse. Nous ne pouvons plus continuer à nous entourer d'un mur et à perdre notre avantage concurrentiel, que nous avons déjà perdu à l'échelle

[*Text*]

status quo, but we cannot afford to sit on the status quo. Somebody had to have the guts to move ahead with a major change of this nature and it was this government that did so.

I am not saying that everyone is supportive. I read the polls as well as you and everybody else does. I believe that any major tax change of this magnitude will be looked at the by the population in a negative way because we Canadians are afraid of change and to sit on the status quo would be much simpler.

You are absolutely right about businesses having asked for six months to prepare for the change from the FST to the GST. That is why we made certain that our systems, policies and all our preparations for registration were done prior to the six-month time period leading up to January 1, 1991. I urge those organizations that feel concerned at this point in time to register and move ahead. We are going ahead with it. That doubly puts pressure on the Senate and its committee, and you should not have any pressure because this has been debated for years. To pass this bill will eliminate and reduce the confusion that already exists.

You will note that organizations such as the Automobile Industry Association recommended that the legislation be passed immediately so that that industry could take the appropriate implementation steps. The same is true of the Canadian Construction Association which encourages, to use its words, "a speedy passage by the Senate of the bill". It states that it could not wait until October for a final decision about the FST. So, yes, there is a need for businesses to prepare.

You will note that many businesses are preparing and are using the six-month period even while the Senate is considering the bill at this point in time. We are encouraging all businesses to do so.

Senator Poitras: We have heard from many social groups which say that the burden of this tax will be on the poorest people in the country, even if there is a credit. I would like to have your comments on that point, please. Do you agree with it?

Mr. Jelinek: Of course I do not agree with that because the GST was structured to make low- and modest-income families in this country better off as a result of the change. I do not think that most Canadians today realize the fact that today and every day on average every Canadian pays $700 per year in federal sales tax. That is $2,800 per family of four. They pay $2,800 a year for federal sales tax and do not even know it. That is one of the unfairnesses with the existing sales tax. They are paying it on everything, even for services because services pay federal sales tax on equipment, trucks and what have you.

[*Traduction*]

internationale. Mais c'est toujours comme ça, au Canada, nous avons tendance à craindre le changement. Nous sommes beaucoup plus à l'aide avec le statu quo, mais nous ne pouvons pas nous permettre de maintenir le statu quo. Il faut que quelqu'un ait le courage d'aller de l'avant et d'introduire un grand changement comme celui-ci, et c'est le gouvernement actuel qui l'a eu.

Je ne dis pas que nous avons l'appui de tous. Je lis les résultats des sondages comme vous et comme tout le monde. Je crois que n'importe quelle transformation du régime fiscal de cette ampleur sera perçue par le public de façon négative parce qu'au Canada nous avons peur du changement et qu'il serait plus simple de maintenir le statu quo

Vous avez entièrement raison lorsque vous dites que les entreprises ont demandé six mois pour se préparer au passage de la TFV à la TPS. C'est pourquoi nous nous sommes assurés que nos systèmes, nos lignes directrices et tous les préparatifs que nous devions faire en vue de l'inscription étaient terminés avant que ne débute la période de six mois précédent le 1er janvier 1991. J'encourage fortement les organisations qui ont des inquiétudes à ce stade-ci de s'inscrire et d'aller de l'avant. Nous, nous allons de l'avant. Cela fait deux fois plus de pression sur le Sénat et sur ses comités, or vous ne devriez pas être soumis à la moindre pression parce que cela fait des années que l'on parle de cette question. L'adoption de la loi mettra fin à la confusion qui règne déjà.

Vous noterez que des organisations comme l'Association des industries de l'automobile ont recommandé que la loi soit votée immédiatement pour que ces industries puissent prendre les mesures nécessaires à son application. Il en est de même de l'Association canadienne de la construction qui est en faveur, dit-elle, d'une adoption rapide de la loi par le Sénat. Dans son mémoire, elle dit qu'elle ne pourrait pas attendre jusqu'au mois d'octobre qu'une décision définitive soit prise au sujet de la TFV. Il est donc vrai que les entreprises doivent se préparer.

Remarquez qu'un grand nombre d'entreprises sont en train de se préparer, profitant de la période de six mois que nous leur avons donnée, alors même que le Sénat étudie le projet de loi. Nous encourageons toutes les entreprises à en faire autant.

Le sénateur Poitras: Beaucoup de groupes sociaux nous ont fait savoir que le fardeau de cette taxe sera porté par les gens les plus pauvres au pays malgré le crédit. J'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensez, s'il vous plaît. Êtes-vous d'accord?

M. Jelinek: Il est évident que je ne suis pas d'accord avec ça, puisque la TPS a été conçue de manière à améliorer le sort des familles canadiennes à faible ou moyen revenu. Je ne pense pas que la plupart des Canadiens se rendent compte que, aujourd'hui, chaque Canadien paie en moyenne 700 $ par an de taxe de vente fédérale. Cela représente 2 800 $ pour une famille de quatre personnes. Ces quatre personnes paient 2 800 $ de taxe de vente fédérale et ne le savent même pas. C'est là une des injustices du régime actuel. Elles paient cette taxe sur tout, même les services, parce que les entreprises de services paient la taxe de vente fédérale sur l'équipement, les camions et plein d'autres choses.

[*Text*]

We wanted to make sure that we would continue to protect, as we protect now, low- and modest-income families through the federal sales tax credit under the GST. That is why last year in our income tax forms we sent out applications. Not only have we sent out applications, we have reached out through our family volunteers who reside in the other part of my department, the taxation part, and members have gone out to senior citizens' homes and to others who speak neither French or English—those who have difficulty understanding one of the two official languages—and they have gone into areas of subsidized housing in order to help Canadians and to let them know that they will be able to qualify for a GST credit. We have gone to television advertising to let Canadians know. We have sent out circulars with cheques for senior citizens as well as with baby bonus cheques.

Over ten million Canadians have registered, although certainly not 100 per cent of those will qualify. We are continuing to reach out to those Canadians who need assistance to make certain that this tax credit will be coming to them. This is another reason why the Senate must move. If the Senate does not move with the passage of this bill it will be denying over nine million Canadians of low and modest incomes, many of whom are senior citizens, credit payments which will be mailed out to them. These payments are scheduled to be mailed out in December of this year prior to the implementation of the GST.

Senator Poitras: If a small percentage of people have not filled in their forms or if they do so in February or March will they receive the credit retroactively?

Mr. Jelinek: Absolutely. The percentage of Canadians that we have missed through the net and through our efforts in reaching out to them is indeed miniscule. However, if there are any individuals left who have not registered they will be dealt with in a retroactive way.

Fairness is what this is all about. We have moved in every area to make certain we bring as much fairness to the system as possible, particularly for low- and modest-income families.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I am very glad that the minister is here today, but I wish that he had been here yesterday, because yesterday we heard from many groups of working Canadians, including seniors and occupational therapists. You are going to tax reading. You are going to tax literacy. We heard from groups who are concerned about that. We heard from the nursery trades, from the people who grow the plants which help us with the oxygen they make. We heard from child care people. We heard from homebuilders, importers, the fashion industry and from a citizen who had a brief about what will go on in coin-operated laundries and how we are going to pay $1.25 a load instead of $1. You really should fear the extent to which these people have studied what you are proposing. These were good, intelligent and informative briefs. All these people told us that this is nuts. They said that it will be bad for business and that we are catching the British dis-

[*Traduction*]

Avec la TPS, nous voulions nous assurer de continuer à protéger les familles à faible ou moyen revenu, comme nous le faisons actuellement, en offrant le crédit pour taxe fédérale sur les ventes. C'est pourquoi, l'année dernière, nous avons envoyé les formulaires de demande en même temps que les déclarations d'impôt. Nous ne nous sommes pas contentés d'envoyer les formulaires, nous sommes allés au-devant des besoins: les bénévoles qui sont dans l'autre secteur de mon ministère, celui qui s'occupe de l'impôt, et des membres de ce secteur se sont rendus chez les personnes âgées et chez les gens qui ne parlent ni français ni anglais, tous ceux qui ont du mal à comprendre une des deux langues officielles, et ils se sont rendus dans les quartiers où il y a des logements subventionnés, pour aider les Canadiens et leur dire qu'ils auront droit à un crédit de TPS. Nous avons fait de la publicité à la télévision pour renseigner les Canadiens. Nous avons envoyé des circulaires en même temps que les chèques destinés aux personnes âgées et les allocations familiales.

Plus de dix millions de Canadiens se sont inscrits, quoique cela ne représente certainement pas 100 p. 100 de ceux qui ont droit au crédit. Nous continuons d'aller vers les Canadiens qui ont besoin d'aide pour nous assurer qu'ils recevront ce crédit d'impôt. C'est là une autre raison pour laquelle le Sénat doit bouger. Si le Sénat n'adopte pas la loi sans tarder, il privera neuf millions de Canadiens à faible et moyen revenu, parmi lesquels un grand nombre de personnes âgées, de crédits qui doivent leur être expédiés. Ces crédits devraient être mis à la poste en décembre de cette année, avant l'entrée en vigueur de la TPS.

Le sénateur Poitras: Si un faible pourcentage de gens n'ont pas rempli leur demande ou s'ils le font en février ou en mars, auront-ils droit au crédit rétroactivement?

M. Jelinek: Absolument. Le pourcentage de Canadiens qui nous ont échappé et que nos efforts ne nous ont pas permis de rejoindre est vraiment minuscule. Néanmoins, s'ils reste des personnes qui ne se sont pas inscrites, on s'en occupera de façon rétroactive.

L'équité est ce que nous recherchons avant tout. Nous avons agi dans tous les domaines de manière à rendre le système aussi juste que possible, particulièrement en ce qui concerne les familles à faible ou moyen revenu.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, je suis très heureuse que le ministre soit ici aujourd'hui, mais j'aurais souhaité qu'il fut ici hier, parce qu'hier nous avons entendu les rerésentants de beaucoup de groupes de travailleurs canadiens, y compris les personnes âgées et les ergothérapeutes. Vous allez imposer une taxe sur la lecture. Vous allez imposer une taxe sur la capacité de lire. Nous avons entendu les représentants de groupes que cela inquiète. Nous avons entendu les représentants des gens qui travaillent dans les pépinières, qui font pousser les plantes qui produisent l'oxygène dont nous avons besoin. Nous avons entendu les représentants des gens qui travaillent dans les garderies. Nous avons entendu les représentants des gens dans la construction domiciliaire, dans l'importation, dans la mode et nous avons entendu une personne qui nous a présenté un mémoire sur ce qui va se passer dans les buanderies payantes, où il va falloir dépenser 1,25 $

[*Text*]

ease. They proved that the results will be inflationary. Retailers are terribly unhappy. A great deal of damage is being done to all Canadians because of this. That is why it is astonishing to hear what you have told us this morning.

I want to ask you about three specific groups with respect to whom you can take action. You say that this measure is going to help low-income families. I have before me data which have been published by the *Canadian Tax Journal*, a highly independent body. I want to ask you about seniors because there are a lot of low-income seniors in this city. Maybe there are not as many in Oakville but there sure are in Toronto. These data show that an elderly family with one adult will be $225 worse off. That $225 is a lot of money for that age group. If you have two adults in a family then they will be $222 worse off. You know that 50 per cent of elderly women living alone with one income are living in poverty, yet you are proposing to reduce their income by $225 per year.

You responded to a great many of the concerns of the occupational therapists in terms of their request for exemptions for medical equipment, yet they have a long list to which you have not responded.

If this bill should pass what are you going to do to put money into the hands of people who work with seniors to be sure that they will get their rebates? These people say that most of them won't even have the opportunity to apply for it. Are you going to give more money to social workers and occupational therapists? What are you going to do about it?

What are you going to do about home renovators or small business operators, the backbone of the industry which keeps up the housing stock in this city where housing is in crisis? What will you do to keep them going? They are going out of business. Most of them are small operations operated by a couple. Are you going to give training programs to the partner who does all that incredible bookkeeping that you are demanding? We asked them that question. They said that they could not understand a lot of it and that it was not going to be satisfactory. They are terribly unhappy. They are a very important part of keeping the economy going in terms of employment. The big homebuilders told us the same kind of things. I am asking you now about the renovators who create a lot of employment for students during the summer, as do the nursery trades.

The fashion industry is in deep trouble because of the free trade agreement. It is the employer of working women in this city. It is those women who are losing their jobs. What are you going to do for them?

[*Traduction*]

pour une brassée de lavage au lieu de 1 $. L'étude poussée que ces gens ont faite de ce que vous proposez devrait vous inquiéter. Les mémoires étaient bons, intelligents et instructifs. Et tous ces gens nous ont dit que ce projet était de la folie. Ils ont dit qu'il nuira au commerce et que nous sommes en train d'attraper la maladie dont souffre la Grande-Bretagne. Ils ont prouvé que le résultat sera une poussée inflationniste. Les détaillants sont très malheureux. Tout ça fait beaucoup de tort aux Canadiens. C'est pourquoi il est étonnant d'entendre ce que vous nous dites ce matin.

Je veux vous interroger au sujet de trois groupes en particulier à l'égard desquels vous pouvez poser des gestes. Vous dites que cette mesure va aider les familles à faible revenu. J'ai sous les yeux des données publiées dans le «Canadian Tax Journal», un organe très indépendant. J'ai des questions à vous poser au sujet des personens âgées parce qu'il n'y en a pas beaucoup à Oakville, mais on peut dire qu'il y en a à Toronto. Selon ces données, un ménage constitué d'une persone âgée disposera de 225 $ de moins. Cela représente beaucoup d'argent pour ce groupe d'âge. Si le ménage compte deux adultes, il disposera de 222 $ de moins. Vous savez que 50 p. 100 des femmes âgées qui vivent seules et qui n'ont qu'un revenu vivent dans la pauvreté. Et malgré cela, vous proposez de réduire leur revenu de 225 $ par an.

Vous avez répondu à un grand nombre des préoccupations des ergothérapeutes relatives à leur demande d'exemption au titre du matériel médical; toutefois, il leur reste une longue liste toujours sans réponse.

Si cette loi est adoptée, comment allez-vous vous y prendre pour verser de l'argent à ceux qui s'occupent des personnes âgées pour faire en sorte que ces dernières obtiennent leur remboursement? Ces gens-là prétendent que la plupart d'entre eux n'auront même pas l'occasion de le demander. Est-ce que vous allez donner plus d'argent aux travailleurs sociaux et aux ergothérapeutes? Qu'allez-vous faire?

Qu'allez-vous faire à propos des entreprises de rénovation immobilière ou des petits exploitants, soit le pivot de l'industrie qui maintient le parc immobilier de notre ville en ces temps de crise du logement? Qu'est-ce que vous allez faire pour qu'ils ne ferment pas leurs portes, car c'est ce qu'ils font. La plupart sont des petites entreprises exploitées par un ménage. Est-ce que vous allez faire suivre un programme de formation au conjoint qui tient toute cette comptabilité incroyable que vous exigez d'eux? Nous leur avons posé la question. Ils ont répondu qu'il y a beaucoup de choses qu'ils ne pouvaient pas comprendre et que ce n'était pas satisfaisant. Ils sont terriblement malheureux. Ils ont un rôle très important à jouer dans l'économie sur le plan de l'emploi. C'est ce que nous ont dit aussi les gros constructeurs d'habitations. Je vous pose maintenant la question au sujet des rénovateurs, qui créent beaucoup d'emplois d'été pour les étudiants, comme les exploitants de pépinières.

Le secteur de la mode est en difficulté à cause de l'accord de libre-échange. Or, dans notre ville, c'est là que travaille le gros de la main-d'œuvre féminine. Ce sont ces femmes qui perdent leur emploi. Qu'allez-vous faire pour elles?

[*Text*]

Retailers say that unless we delay this tax they will be in deep trouble because of their Christmas inventory. Even retailers in Oakville are closing. Can you answer those three points?

Mr. Jelinek: I will try to answer all of them, however, before I do I would mention that I heard my friend Senator Haidasz point out that everyone in Oakville is a millionaire. That may be true except that I bring down the average very considerably as far as my salary is concerned.

Senator Haidasz: With your salary?

Mr. Jelinek: I do not get $153 a day just for showing up.

Let me try to respond to all the points Senator Marsden has made, because she has made many. They are very good points, but they have all been dealt with in the past by the groups that came before you. Let me begin with tax credits as they apply to seniors, to women's groups and, basically, to low- and modest-income families—those people who are saying that they are not going to be better off. There is only one problem with the calculations that were presented to you yesterday and in the arguments that were presented prior to yesterday. We are very aware of those because we have consulted with these organizations over the last year and a half.

The argument is that the $700 in federal sales tax that everyone pays in Canada is not part of that calculation. People forget that. This is something that has to be made very clear. The GST is a replacement tax. It will eliminate the $2,800 per year that a family of four pays in federal sales tax without them even knowing it. When people come before you with calculations which show that they are not going to be better off but that they will be worse off by $100 or $200 they are not including this in their calculations, and, if they do, then they are leaving some other element out.

The fact is that Canadians with low and modest incomes are going to be better off as a result of this change. I would be happy to forward to you the calculations which show that. I do not have them here in front of me. It is something that has been made public in the past. We are holding nothing back.

We have reached out to those people in every possible way. I realize that we cannot automatically register those who do not pay income tax. We can do that with those who do pay income tax because they already are on our computers and we can pull up their names. We have reached out in every possible way, shape and form through senior citizens' organizations. Our army of volunteers which deals with senior citizens, single women and the ethnicultural minorities in this country who are sometimes unable to help themselves has gone out. We have bent over backward. I believe that there are some 3.1 million senior citizens in this country and, already, 80 per cent of them are registered for the GST credit. However, close to 20 per cent of them will not qualify because we estimate that some 20 per cent of senior citizens have very substantial incomes. I can name a few in the Senate.

[*Traduction*]

De leur côté, les détaillants font remarquer qu'à moins que nous ne retardions l'application de cette taxe, ils vont avoir de grosses difficultés à cause de leurs inventaires de Noël. Même les détaillants d'Oakville ferment leurs portes. Pouvez-vous répondre à ces trois questions?

M. Jelinek: Je vais essayer de répondre à toutes les trois. Toutefois, avant cela, j'ai entendu mon ami, le sénateur Haidasz, faire remarquer qu'à Oakville, tout le monde est millionnaire. C'est peut-être vrai, sauf que je fais baisser la moyenne dans une large mesure, par mon traitement.

Le sénateur Haidasz: Avec ce que vous touchez?

M. Jelinek: Je ne touche pas 153 $ par jour seulement pour faire acte de présence.

Si vous le permettez, j'essaierai de répondre à toutes les questions de la sénatrice Marsden, parce qu'elle en a posées beaucoup. Ce sont de très bonnes questions, mais les groupes qui se sont présentés devant vous y ont déjà répondu. Laissez-moi commencer par les crédits d'impôt tels qu'ils s'appliquent aux personnes âgées, aux femmes et, fondamentalement, aux familles dont le revenu est faible ou modeste, à ces gens qui disent que leur sort ne va pas s'améliorer. Il n'y a qu'un problème avec les calculs qui vous ont été présentés hier et avec les arguments avancés auparavant. Nous les connaissons très bien, car nous consultons ces associations depuis un an et demi.

Le problème est que les 700 $ de taxe de vente fédérale que tout le monde verse au Canada ne rentrent pas dans ce calcul. Les gens oublient cela. C'est quelque chose qu'il faut absolument préciser. La TPS est une taxe de remplacement. Elle va supprimer les 2 800 $ par an qu'une famille de quatre personnes verse au titre de la taxe de vente fédérale sans même le savoir. Lorsque les gens se présentent devant vous avec des calculs qui démontrent que leur situation ne va pas s'améliorer, mais qu'ils vont perdre 100 $ ou 200 $, ils ne tiennent pas compte de ça dans leurs calculs et, s'ils en tiennent compte, alors c'est qu'ils oublient un autre élément.

En fait, les Canadiens qui ont des revenus bas ou modestes vont tirer profit de ce changement. Je serais heureux de vous envoyer les calculs qui le démontrent, mais je ne les ai pas devant moi. C'est quelque chose qui a été rendu public dans le passé. Nous ne cachons rien.

Nous avons fait tout notre possible pour rejoindre ces gens-là. Je me rends compte que nous ne pouvons pas inscrire automatiquement ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. Nous pouvons cependant le faire avec ceux qui versent un impôt sur le revenu parce que nous avons déjà leur dossier dans nos ordinateurs d'où nous pouvons extraire leurs noms. Nous avons fait tous nos efforts pour les rejoindre, notamment par l'entremise des associations de personnes du troisième âge. Nous avons déployé notre contingent de bénévoles qui s'occupent des personnes âgées, des femmes célibataires et des minorités ethnoculturelles de noter pays qui sont parfois incapables de s'en sortir seules. Nous nous sommes mis en quatre pour les aider. Je crois qu'il y a environ 3,1 millions de personnes âgées au Canada et, déjà 80 p. 100 d'entre elles sont inscrites aux fins du crédit de TPS. Toutefois, près de 20 p. 100 d'entre elles n'y auront pas droit parce que nous estimons qu'environ 20 p.

[*Text*]

As far as renovators are concerned, there is an element that has been forgotten in all of this. Renovators, as well as everyone else in the service industry, pays federal sales tax. A renovator will pay federal sales tax for his truck, his equipment, his paints or for whatever products he purchases. Under the GST, yes, they will have to charge 7 per cent. However, there is an input tax credit in the GST. That is why we have a value-added tax. That is why this tax is workable in 48 other industrialized countries around the world. These renovators will be able to get an input tax credit on their trucks, their ladders and their paints and brushes. In the past they would not have gotten that.

With respect to renovators and others in that category let me point out the experience in New Zealand, the latest country to bring forward a GST. Much of the underground economy of New Zealand has come forward from underground because of the input tax credit. They will be better off in the long run because they will be able to claim the GST credit on their trucks, their equipment and on any other products they use.

Finally, Senator Marsden mentioned bookkeeping and training programs. First, we have the most extensive service program for businesses to take advantage of. There are taxpayer inquiry services, regional toll-free telephone lines, hearing assistance for the hearing impaired, advisory programs, free electronic data base which is available to all businesses, publications for specific sector guides such as renovators, grocers, taxi drivers, et cetera, community business information sessions, GST workshops and seminars, 600 of which we have held to date. We are continuing on a daily basis to hold these seminars and workshops in every community in the country. We have one-on-one visits with vendors.

In terms of bookkeeping, a month and a half ago I announced a quick method of accounting in order to eliminate any additional bookkeeping for up to 800,000 businesses in Canada. We have calculated the rate for them in advance. All they have to do is keep track of their sales and then remit to the government, by way of a one-page form, a set percentage of their sales on a quarterly basis. This gives them an additional cash flow benefit because they will be able to utilize the taxes that they collect as part of their cash flow in the three-month period. They will not have to remit every month but only every three months. All they have to do is keep track of their sales and then remit a certain percentage of those sales to the government. You cannot have it any simpler.

It is because I was a small businessman for most of my life that I fought like hell to make certain that we were able to come forward with simplified accounting and a quick method

[*Traduction*]

100 des personnes âgées ont de gros revenus. Je pourrais en nommer quelques-unes qui font partie du Sénat.

En ce qui concerne les rénovateurs, nous avons cublié un élément dans tout ceci. Comme tout le monde dans le secteur des services, les rénovateurs paient une taxe de vente fédérale. Un rénovateur va payer une taxe de vente fédérale pour son camion, son matériel, ses peintures ou n'importe lesquels des produits qu'il achète. Bien sûr, avec la TPS, ils devront faire payer 7 p. 100. Cependant, la TPS comprend un crédit de taxe sur les intrants. C'est pourquoi nous avons une taxe à la valeur ajoutée. C'est pourquoi cette taxe fonctionne dans 48 autres pays industrialisés du monde. Les rénovateurs dont nous parlions vont pouvoir obtenir un crédit de taxe sur les intrants pour leurs camions, leurs échelles et leurs peintures et brosses. Autrefois, ils n'en auraient pas eu.

Pour ce qui est de rénovateurs et d'autres gens de cette catégorie, je vais parler de ce qui s'est passé en Nouvelle-Zélande, le dernier pays à faire appliquer une TPS. Ce crédit de taxe sur les intrants a fait sortir au grand jour une grande partie de l'économie souterraine de la Nouvelle-Zélande. Ces gens s'en trouveront mieux à la longue, parce qu'ils pourront demander le crédit de TPS pour leurs camions, leur matériel et les autres produits qu'ils utilisent.

Enfin, la sénatrice Marsden a parlé de la comptabilité et des programmes de formation. Tout d'abord, nous offrons aux entreprises le programme de services le plus étendu. Nous avons des services de renseignements pour les contribuables, des lignes téléphoniques régionales sans frais d'interurbain, des services d'aide pour les malentendants, des programmes de consultation, des bases de données électroniques mises gratuitement à la disposition de toutes les entreprises, des guides pour certains secteurs comme les rénovateurs, les épiciers, et les chauffeurs de taxi, des séances d'information à l'intention des entreprises et des ateliers et séminaires sur la TPS, dont 600 ont été tenus jusqu'à présent. Tous les jours, nous continuons à tenir ces séminaires et ces ateliers dans toutes les localités du Canada. De plus, nous rendons des visites aux vendeurs, individuellement.

En ce qui a trait à la tenue des livres, il y a un mois et demi, j'ai annoncé une méthode rapide de comptabilité qui permet d'éliminer toute tenue des livres supplémentaire pour environ 800 000 entreprises au Canada. Nous avons calculé d'avance le taux qui s'appliquera à celles-ci. Il ne leur restera qu'à suivre de près leur chiffre des ventes, puis à remettre au gouvernement, au moyen d'une formule d'une page, un pourcentage établi de leur chiffre des ventes sur une base trimestrielle. Ceci leur procure un avantage de trésorerie supplémentaire puisqu'elles pourront utiliser les taxes qu'elles prélèveront comme partie de leur trésorerie au cours de la période de trois mois. Elles ne seront pas tenues de faire une remise à chaque mois, mais plutôt à tous les trois mois. Elles n'ont qu'à suivre leur chiffre des ventes, puis à remettre un certain pourcentage de ce chiffre des ventes au gouvernement. C'est ce qu'il y a de plus simple.

C'est parce que j'ai exploité moi-même une petite entreprise la majeure partie de ma vie que je me suis battu avec acharnement pour m'assurer que nous serions capables de présenter un

[*Text*]

for the benefit of up to 800,000 small businesses in this country.

The Chairman: May I encourage senators to shorten their questions so that the minister has a chance to respond adequately.

Senator Spivak: Mr. Minister, I have two questions to ask you. One is in response to a question asked of you by Senator Poitras about low-income people and the refundable tax credit. I wish to question you a little further on that point in the sense that we heard yesterday from senior citizens groups and others that there are low-income people who do not pay tax and who may have some difficulties in this regard. They are not ordinarily people who would ignore or apply for a refundable tax credit. There are people who are homeless and who have no fixed address. I would like to know if you have considered anything further to what you have told us about in terms of the ten million people in order to deal with these other people who are among the very lowest element of our society.

As Senator Marsden mentioned, we heard from the Canadian Nursery Trades Association. It presented a very enlightened brief. They said that they employ 30,000 people. They pointed out to us that, while the technical paper on the GST states that the sales of agricultural products and farm livestock will be exempt from the GST—and they consider themselves part of the farm community—what will not be included is foliage such as living trees. They pointed out that in view of the problems with the greenhouse effect and the global warming trend, sod, living trees, et cetera, all provide oxygen which we breathe and which is exchanged for carbon dioxide, an essential element I am sure you will agree. I would like to point out to you that as part of the farming community the nursery industry has been exempt from the federal manufacturers' sales tax. I wonder if, whether by way of regulation or whatever, there is some way of looking at this particular part of our society in view of the environmental crisis that we are in and in terms of the very beneficial effect that trees have not only in terms of the oxygen they produce but in terms of them acting as windshields which protect our soil from erosion by wind and water.

Mr. Jelinek: Let me begin with your concerns, senator, on low-income families and individuals, particularly those who do not pay taxes, many of whom we do not have records for. One of the most underrated programs in the taxation part of my department is the volunteer sector across the country which makes up close to 9,000 individuals in every community. They help those Canadians who cannot help themselves deal with rebates, credits, filing of income tax and the explanation of taxation programs in their own language, if it is an ethnicultural community. Last year alone we assisted over 100,000 Canadians through this volunteer program. It is a program which in my view is one of the better elements of the taxation part of my department. Very often it is overlooked. Those

[*Traduction*]

système de comptabilité simplifié et une méthode rapide pour le bénéfice des 800 000 petites entreprises de noter pays.

Le président: J'aimerais inviter les sénateurs à raccourcir leurs questions de sorte que le ministre ait la chance d'y répondre adéquatement.

Le sénateur Spivak: Monsieur le ministre, j'ai deux questions à vous poser. La première vise une réponse apportée à la question que vous a posée le sénateur Poitras au sujet des gens à faible revenu et du crédit d'impôt remboursable. J'aimerais vous interroger davantage sur cette question, notamment en ce qui a trait à ce que nous avons appris hier de groupes représentant les personnes âgées et autres portant qu'il y a des gens à faible revenu qui ne paient pas d'impôt et qui peuvent éprouver certaines difficultés à cet égard. Il ne s'agit pas de citoyens ordinaires qui pourraient ne pas connaître le crédit d'impôt remboursable ou le demander. Il y a des gens qui sont sans abri et qui n'ont pas d'adresse fixe. J'aimerais savoir si vous avez prévu d'autres mesures, qui vont au-delà de celles qui visent les dix millions de contribuables dont vous nous avez parlé hier, pour tenir compte de ces autres citoyens qui se trouvent parmi les moins privilégiés de notre société.

Comme l'a mentionné le sénateur Marsden, nous avons entendu le point de vue de la Canadian Nursery Trades Association. Elle a présenté un mémoire très éclairé. Ses représentants ont affirmé qu'ils donnent de l'emploi à trente mille personnes. Ils nous ont souligné que, même si le document technique sur la TPS déclare que les ventes de produits agricoles et de bétail ne seront pas assujetties à la TPS—et ils se considèrent comme faisant partie du secteur agricole—ne seront pas compris les feuillages tels que les arbres vivants. Ils ont fait valoir que, compte tenu des problèmes de l'effet de serre et de la tendance au réchauffement de la terre, le gazon, les arbres vivants et autres plantes fournissent tous l'oxygène que nous respirons et qui est transformé en bioxyde de carbone, un élément essentiel comme vous le reconnaîtrez certainement. J'aimerais vous souligner que, comme partie du secteur agricole, l'industrie des pépinières n'était pas assujettie à la taxe sur les ventes des fabricants. Je me demande si, par réglementation ou autrement, il y a moyen de considérer cette partie spéciale de notre société compte tenu de la crise environnementale que nous vivons et des effets très bénéfiques qu'apportent les arbres, non seulement en ce qui a trait à l'oxygène qu'ils produisent, mais également en ce qui a trait à leur rôle de protection de nos sols contre l'érosion par le vent et par l'eau.

M. Jelinek: J'aimerais aborder en premier lieu, monsieur le sénateur, vos préoccupations au sujet des familles et des personnes à faible revenu, en particulier les personnes qui ne paient pas de taxe, et au sujet desquelles dans bien cas nous n'avons pas de renseignements. L'un des programmes les plus méconnus de la partie impôt de mon ministère est le secteur des bénévoles qui, à l'échelle du pays, compte près de 9000 personnes réparties dans toutes les collectivités. Ces personnes aident les Canadiens qui en ont besoin à profiter des dégrèvements et des crédits, à remplir les déclarations d'impôt et à comprendre les programmes fiscaux par des explications données dans leur propre langue, s'il s'agit de communautés ethniques. L'an dernier seulement, nous avons aidé plus de 100 000

[*Text*]

volunteers reach out precisely to the type of people about whom all of us here are concerned. I can quite categorically reiterate the fact that we have bent over backward to reach out to these people who need the assistance the most, those who cannot help themselves.

We have reached out, as I have pointed out, to senior citizens who receive income cheques from the government and to families who receive baby bonus cheques. We have reached out to all those who receive any payments from the Government of Canada. There has been one notice in the past and we will be sending out another one in August. We have television advertising because we know that many senior citizens—

The Chairman: I am sorry to interrupt but five minutes is up. Would you respond very quickly to the environmental aspect. I am urging all senators to give the minister enough time and to limit your questions.

Mr. Jelinek: It is universal that elected politicians and senators on both sides of the political fence, are concerned with environmental issues. We have moved on a wide variety of environmental initiatives, as you know, senator.

As far as the tax is concerned, I want to correct you somewhat. You pointed out that there is a zero rate on some agricultural products. The zero rate is for basic groceries. Nursery stock, bedding plants and so on are not groceries, obviously, and will be subject to the GST. Most provincial sales taxes are put on this sort of horticultural product. The benefit in this is in the input tax credit. These growers, sales organizations, nurseries or what have you are going to be able to claim an input tax credit.

Senators, I wish that we could send a message to the public that the reason there is a value added tax as opposed to just a provincial sales tax at the end of the day is because of the input tax credit and the benefits that those credits will have. Forty-eight countries around the world cannot be wrong. The commissions which started in 1940 and the debate over the last 50 years on this subject cannot all be wrong. There was one conducted by one of your colleagues, the Honourable Allan MacEachen who was Minister of Finance. I am sorry that he is not here today.

Senator Simard: His ghost is here.

Mr. Jelinek: I did not say that, Mr. Chairman.

Senator Poitras: His inspiration is here.

[*Traduction*]

Canadiens grâce à ce programme de bénévoles. Il s'agit d'un programme qui, à mon avis, est l'un des meilleurs éléments de la partie impôt de mon ministère. C'est un élément qui est souvent sous-estimé. Ces bénévoles tentent précisément de rejoindre le type de citoyens dont nous nous préoccupons tous. Je puis réaffirmer très catégoriquement que nous avons fait l'impossible pour rejoindre ces citoyens qui ont le plus besoin d'aide et qui ne peuvent se débrouiller seuls.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous nous sommes adressés aux personnes âgées qui reçoivent des chèque de revenu du gouvernement, de même qu'aux familles qui reçoivent des allocations familiales. Nous nous sommes adressés à tous ceux qui reçoivent des paiements du gouvernement du Canada. Nous avons expédié un avis et nous en expédierons un autre en août. Nous présentons des messages à la télévision parce que nous savons que bon nombre de gens âgés—

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais les cinq minutes sont écoulées. Auriez-vous l'obligeance de répondre très rapidement à la question portant sur l'aspect environnemental? Je prie tous les sénateurs d'accorder au ministre suffisamment de temps et de limiter leurs questions.

M. Jelinek: Tous reconnaissent que les hommes politiques élus et les sénateurs des deux côtés de la chambre sont préoccupés par les questions touchant l'environnement. Nous avons fait des pas en avant sur une vaste gamme de points touchant l'environnement, comme vous le savez monsieur le sénateur.

En ce qui a trait à la taxe, j'aimerais apporter une correction à ce que vous avez dit. Vous avez souligné qu'un taux de taxe nul sera appliqué à certains produits agricoles. Le taux de taxe nul s'applique aux produits d'épicerie de base. Le matériel de reproduction en pépinière, les plantes pour plate-bande et ainsi de suite ne sont pas des produits d'épicerie, manifestement, et ils seront assujettis à la TPS. La plupart des taxes de vente provinciales s'appliquent à ce type de produits horticoles. L'avantage de ce régime réside dans le crédit de taxe sur intrants. Tous ces horticulteurs, organismes de vente, pépiniéristes et autres pourront demander un crédit de taxe sur les intrants.

Messieurs les sénateurs, j'aimerais que nous puissions transmettre le message suivant au public: le fondement d'une taxe sur la valeur ajoutée, par opposition à une seule taxe de vente provinciale au bout du compte, c'est qu'il y a un crédit de taxe sur les intrants et des bénéfices qui découlent de ces crédits. Les quarante-huit pays dans le monde qui ont adopté un tel système ne peuvent tous s'être trompés. Les commissions qui ont commencé en 1940 et le débat qui s'est poursuivi sur ce sujet au cours des cinquante dernières années ne peuvent tous être dans l'erreur. Une de ces commissions a été présidée par l'un de vos collègues, l'honorable Allen MacEachen, qui était alors ministre des Finances. C'est malheureux qu'il ne soit pas présent aujourd'hui.

Le sénateur Simard: Son spectre est ici.

M. Jelinek: Ce n'est pas ce que j'ai dit, monsieur le président.

Le sénateur Poitras: Son inspiration est ici.

[*Text*]

Mr. Jelinek: I saw his inspiration when he was Minister of Finance and when he had a committee which looked at the federal sales tax. As Minister of Finance at that time he decided to scrap the federal sales tax but did not have the intestinal fortitude, the guts, to follow through.

The Chairman: I think that we will go to our next questionner. It is with regret, senators, that I must advise you that there will be two more senators allowed to ask questions, Senator Cools and Senator David.

Senator Cools: Mr. Minister, thank you so much for appearing before us this morning. As you made your emotional plea to us I must share with you that you struck quite an emotional chord in me. As you did I found myself recalling the old adage which is that a doctor who takes himself for a patient has a fool for a doctor. As I was listening to you I was considering the fact that we have been struck by the massive amount of dollars that have been spent on propaganda in advertising. I am wondering, Mr. Minister, whether or not you are not committing the folly of believing your own propaganda.

In particular the issue I would like to address, since you are an extremely accomplished politician and you are using the political opportunity here this morning, is with respect to whether or not you would not like to reconsider your statements before us this morning regarding the issue of the Senate delaying the bill. My recollection is that we received this bill in May. In point of fact we are giving it speedy treatment as is evidenced before you today by the fact that we as a committee are sitting when the House of Commons and the Senate are not.

So I was thinking that you, Mr. Minister, might want to reconsider your statements about the Senate delaying. I am fully aware that many on your side use "Senate" and "delay" interchangeably in your lexicon. I appreciate that. But in point of fact I would ask you to reconsider the timetable that this bill has been following. The fact is that here we are in the middle of July in 30-degree weather and, most nobly, this Senate committee is meeting.

Mr. Jelinek: Senator, you did not listen to me as clearly as I would have hoped when I said that I hope that there will be no unnecessary delay by the Senate. I think it is very noble of senators to be going across the country and to sit during these summer months. I never indicated here today, or by my previous presentations to you in other committees or in other speeches, that the Senate should not have an opportunity or the right to travel across the country. Here, once again—and I emphasize the words "once again", because this process has been gone through numerous times—I am simply sending out a warning and a signal to you.

Senator Cools: Sorry, what did you say? Did you say "a warning"?

Mr. Jelinek: Should there be an unnecessary delay of the passage of the bill by this committee of the Senate, you are actually playing with fire. You will be hurting low- and mod-

[*Traduction*]

M. Jelinek: J'ai vu son inspiration lorsqu'il était ministre des Finances et lorsqu'il a établi un comité pour étudier la taxe de vente fédérale. À titre de ministre des Finances à cette époque, il a décidé d'abolir la taxe de vente fédérale mais il a manqué d'estomac, de cran, pour passer aux actes.

Le président: Je crois qu'il est temps de céder la parole au suivant. C'est avec regret, messieurs les sénateurs, que je dois vous aviser qu'il y aura deux autres sénateurs qui pourront poser des questions, soit le sénateur Cools et le sénateur David.

Le sénateur Cools: Monsieur le ministre, je vous remercie de comparaître devant nous ce matin. Je dois vous avouer qu'en vous entendant présenter votre supplique qui faisait appel à l'émotion, j'ai senti vibrer en moi une corde sensible. En vous entendant, je me suis rappelé le vieil adage selon lequel le médecin qui se prend lui-même comme patient se confie à un médecin imbécile. En vous entendant, je songeais au fait que nous avons été frappés par la somme impressionnante de dollars que vous avez dépensés en propagande dans des réclames publicitaires. Je me demande, monsieur le ministre, si vous n'êtes pas en train d'avoir la folie de croire en votre propre propagande.

Le point précis que j'aimerais vous voir aborder, puisque vous êtes un homme politique bien accompli et que vous savez utiliser l'occasion politique qui se présente ici ce matin, porte sur la question de savoir si vous seriez prêt à reconsidérer vos déclarations devant nous ce matin en ce qui a trait au ralentissement de l'adoption du projet de loi par le Sénat. Si je me souviens bien, nous avons reçu ce projet de loi en mai. En fait, nous l'étudions avec célérité comme en fait foi devant vous aujourd'hui le fait que nous siégeons en comité alors que la Chambre des communes et le Sénat sont en congé.

Je pensais donc, monsieur le ministre, que vous aimeriez peut-être reconsidérer les déclarations que vous avez faites au sujet du ralentissement par le Sénat. Je suis bien conscient que bon nombre de personnes de votre côté emploient les mots «Sénat» et «retard» comme des termes interchangeables dans votre lexique. Je m'en rends bien compte. Mais, en fait, je vous demanderais de reconsidérer le calendrier suivi par ce projet de loi. Le fait est que nous sommes au milieu de juillet, sous une température de 30 degrés, et, ce qui est particulièrement remarquable, que le présent comité du Sénat tient séance.

M. Jelinek: Monsieur le sénateur, vous ne m'avez pas écouté aussi clairement que je l'aurais souhaité lorsque j'ai déclaré que j'espère qu'il n'y aura pas de retard inutile en raison du Sénat. Je pense qu'il est très remarquable que des sénateurs parcourent le pays et tiennent des séances en ces mois d'été. Que ce soit aujourd'hui, pendant des présentations antérieures devant votre comité et d'autres ou pendant des discours, je n'ai jamais affirmé que le Sénat ne devrait avoir ni l'occasion ni le droit de voyager dans tout le pays. De nouveau—et j'insiste sur les mots «de nouveau», car j'ai déjà précisé de nombreuses fois ma pensée à ce sujet—je vous met simplement en garde.

Le sénateur Cools: Pardon? Qu'avez-vous dit? Une mise en garde?

M. Jelinek: Si vous retardez inutilement l'adoption de ce projet de loi, vous jouez avec le feu. Cela aura des répercussions néfastes sur les Canadiens à revenu faible et modeste.

[*Text*]

est-income Canadians; adding costs to the businesses that are preparing for the change; adding costs to the federal government and, therefore, the taxpayer; and creating a tremendous amount of confusion in the marketplace. Any unnecessary delay adds a tremendous amount of confusion and, therefore, to the cost, including the cost in terms of jobs.

You use the word "propoganda". I resent that. We are asked, and have been asked on a daily basis for months, to furnish the public, the business community and everyone else, with information about it. Sending out notices for senior citizens and low and modest income Canadians and having television advertising for them to register for GST credits is not propoganda; I consider that information.

In the previous session of Parliament the Finance Committee, which unanimously agreed that the federal sales tax must be replaced, stated in their recommendation that once that sales tax is replaced with whatever mechanism—in this case the GST—information and advertising should be provided at its fullest capacity to the Canadian public. This recommendation was signed and supported unanimously by not only Conservative members of that committee but also by Liberals and New Democrats. We are following the wishes of that all-party committee, the business community and society at large in providing as much factual information as we can on this massive change.

As I said at the outset, we do not hide the fact that this is a massive change. I am not here to sell the GST; that is political rhetoric that has been sold left, right and centre.

Senator Cools: You could have fooled me!

The Chairman: Order!

Mr. Jelinek: But the GST will sell itself when Canadians, starting in January and going into next year and in future years, will see that it will not be a bureaucratic nightmare. They will see a reduction of prices to the consumer of Canadian manufactured goods, whether it is automobiles, carpets, furniture, or what have you. Once the credits are mailed out on a quarterly basis to low- and modest-income Canadians, they will see that those people who need protection the most will be better off. The GST will sell itself once it becomes law and is implemented. It will be implemented January 1, 1991.

Senator David: Last week Quebec announced that it was close to a deal with the federal government to merge its sales tax with the GST. Ontario is Quebec's largest trading partner. As an Ontario MP, do you feel that reduced compliance costs for Quebec business will render Ontario business less competitive?

[*Traduction*]

Les coûts des entreprises qui se préparent pour les changements augmenteront. Les coûts du gouvernement fédéral et, par conséquent, ceux des contribuables augmenteront. En outre, vous allez faire naître le désarroi sur le marché. Un retard inutile peut créer beaucoup de confusion et, en conséquence, accroître les coûts et nuire aux emplois.

Vous employez le terme «propagande». Cela me déplaît. On nous demande tous les jours, depuis des mois, de fournir des renseignements au public, aux entreprises et à tous les autres intéressés. Nous envoyons des avis aux personnes âgées et aux Canadiens à revenu faible et modeste et nous faisons de la publicité par le biais de la télévision pour que ces gens fassent des demandes de crédit. Cela n'est pas de la propagande. Il s'agit d'informations.

Pendant la session parlementaire antérieure, le Comité des finances, dont les membres ont convenu à l'unanimité que la taxe de vente fédérale devait être remplacée, a recommandé, entre autres, qu'une fois que cette taxe de vente serait remplacée par un autre mécanisme—en l'occurrence, la TPS—il faudrait axer tous ses efforts pour fournir tous les renseignements nécessaires au public canadien, la publicité constituant un moyen fort indiqué de le faire. Non seulement cette recommandation a-t-elle été signée et appuyée à l'unanimité par les membres du Parti Conservateur siégeant à ce comité, mais également par les membres appartenant au Parti Libéral et au Nouveau Parti Démocrate. Nous ne faisons que suivre la recommandation de ce comité constitué de représentants de tous les partis politiques et de satisfaire la demande des entreprises et du grand public en fournissant autant de renseignements basés sur des faits que possible au sujet de cet important changement.

Comme je l'ai dit au départ, nous n'essayons pas de cacher le fait qu'il s'agit d'un changement capital. Je ne suis pas venu témoigner pour vous vendre la TPS. Il s'agit là d'une rhétorique politique qui a été galvaudée à gauche et à droite.

Le sénateur Cools: Vraiment!

Le président: À l'ordre!

M. Jelinek: Il ne sera pas nécessaire de vendre la TPS aux Canadiens, à compter de janvier, l'an prochain et à l'avenir quand ils se rendront compte qu'il ne s'agit pas d'un cauchemar bureaucratique. Les consommateurs canadiens bénéficieront de réductions de prix sur les biens fabriqués au pays, qu'il s'agisse de voitures, de tapis, de meubles, etc. Dès que les crédits seront postés sur une base trimestrielle aux Canadiens à revenu faible et modeste, on se rendra compte que les gens qui ont le plus besoin de protection seront avantagés. On reconnaîtra les avantages de la TPS une fois que le projet de loi sera adopté et que la loi sera mise en application. La mise en application commencera le 1er janvier 1991.

Le sénateur David: La semaine dernière, le Québec a annoncé qu'il était sur le point de conclure une entente avec le gouvernement fédéral afin d'intégrer sa taxe de vente à la TPS. L'Ontario constitue le plus important partenaire commercial du Québec. En tant que député de l'Ontario, croyez-vous que les commerces de l'Ontario deviendront moins concurrentiels si les coûts d'observation des entreprises québécoises sont réduits?

[*Text*]

Mr. Jelinek: As you know, both the Department of Finance and the Department of National Revenue, as well as the two ministers—Mr. Wilson and myself—have been in regular and constant communications and discussions with all the provinces that have a provincial sales tax in trying to do two things.

There are two streams. One is to work towards a future national sales tax. It was our initial hope that that would happen, and it still is. The GST is structured in such a way that it leaves the door open for it to become a national sales tax. As well, on the revenue and administration side we are constantly discussing ways of eliminating or reducing duplication and overlap with all the provinces. We have made some headway with more than just one province.

In the case of Quebec, as you pointed out, last week Quebec announced that it will be moving towards a harmonization of the tax system, which is a major step towards eliminating any duplication of services in that province. You are absolutely right. Because of a harmonized tax system with the federal government in the form of the GST, Quebec industry will benefit immediately as a result of that harmonization. I have not studied it or seen a detailed study of this nature, because the Quebec announcement was only made last week and it is still not a firm state of affairs as to where it will lead, but it could give Quebec a competitive edge over Ontario and other provinces.

As I pointed out earlier in this testimony, I call upon the provinces to look seriously and work towards—and they are, through discussions with the Departments of Finance and Revenue—ensuring that the taxpayer in every province is treated equally. To the provincial government, the taxpayer in Ontario is the same individual who is a taxpayer to the federal government. I am asking the provinces to eliminate duplication and overlap and to look at harmonization so that we can work towards an eventual national sales tax where all provinces will benefit, as opposed to one province over another. Progress is being made. As the respective provinces hold their provincial elections, I suspect that following various provincial elections you will see a change in mood on the part of many provinces across this country.

The Chairman: I know that every senator wants to question Mr. Jelinek, but we have gone several minutes past our hour.

I wish to indicate to the Minister that, as a committee, we had promised that there would be some questions asked this morning as a result of representations made yesterday to the committee. With the permission of the committee, I hope you will allow me to pass them on to you with a request that there be an urgent response.

I wish to mention one that has been raised many times. This was raised by the Canadian Importers Association. They indicated that they will experience a significant loss on the 8.1 per cent formula on merchandise goods in inventory, on which 13.5 per cent tax has actually been paid and can be proven to

[*Traduction*]

M. Jelinek: Comme vous le savez, M. Wilson et moi-même, qui représentons les ministères des Finances et du Revenu, nous sommes entretenus de façon régulière et constante avec toutes les provinces où il existe une taxe de vente provinciale afin d'atteindre deux buts.

Nous voulons atteindre deux objectifs. D'abord, nous voulons préparer l'établissement d'une taxe de vente nationale future. Initialement, c'est ce que nous souhaitions, et nous le souhaitons toujours. La TPS est structurée de telle façon qu'elle pourrait devenir une taxe de vente nationale. De plus, pour ce qui est du revenu et de l'administration, nous songeons constamment à des façons d'éliminer ou de réduire le double emploi et les chevauchements dans toutes les provinces. Nous avons réalisé certains progrès avec plus d'une province.

Dans le cas du Québec, comme vous l'avez souligné, la semaine dernière, cette province a annoncé qu'elle envisageait une harmonisation du régime fiscal, ce qui favorisera notablement l'élimination du double emploi quant aux services québécois. Vous avez tout à fait raison. En harmonisant ainsi son régime fiscal avec celui du gouvernement fédéral, sous la forme de la TPS, l'industrie québécoise pourra bénéficier d'avantages immédiatement. Je n'ai pas étudié cette situation ni lu aucune étude détaillée à ce sujet, étant donné que le Québec n'a annoncé son intention que la semaine dernière. L'aboutissement de ces efforts n'est pas encore sûr, mais de telles mesures pourraient donner un avantage concurrentiel au Québec par rapport à l'Ontario et aux autres provinces.

Comme je l'ai déjà dit plus tôt au cours de mon témoignage, je demande aux provinces d'étudier sérieusement la situation et de prendre des mesures—ce qu'elles font féjà au cours des discussions avec les ministères des Finances et du Revenu—afin de s'assurer que les contribuables dans toutes les provinces reçoivent un traitement équitable. Pour le gouvernement provincial, un contribuable ontarien est le même individu qui paie ses impôts au gouvernement fédéral. Je demande aux provinces d'éliminer le double emploi et les chevauchements et d'envisager une harmonisation de manière à finalement établir une taxe de vente nationale qui pourra bénéficier à toutes les provinces, plutôt que d'être plus avantageuse pour une province que pour une autre. On a réalisé des progrès. Je soupçonne qu'au cours des diverses élections provinciales, on pourra observer des changements de position de la part de nombreuses provinces dans l'ensemble du pays.

Le président: Je sais que chaque sénateur veut poser des questions à M. Jelinek, mais nous avons déjà dépassé de plusieurs minutes notre période prévue d'une heure.

J'aimerais signaler au ministre que nous avions promis aux témoins qui se sont présentés devant nous hier de lui poser certaines questions. Avec l'autorisation du Comité, j'espère que vous me permettrez de vous transmettre ces questions et que vous y répondrez dans les meilleurs délais.

J'aimerais aborder une question qui a été soulevée à de nombreuses reprises. Cette question a été soulevée par l'Association des importateurs canadiens. Celle-ci a signalé que les importateurs canadiens subiront d'importantes pertes avec la formule de 8,1 p. 100 sur les marchandises qu'ils possèdent

[*Text*]

have been paid. They have indicated to us that if they take that loss it will result in less of a drop in prices than what is being expected by you.

This has been raised by many witnesses, and it is a real problem. That is, for example, a company has paid 13.5 per cent and will only get back 8.1 per cent and will have to take the rest as a loss. I am not looking for an answer to this, but these are some of the problems, along with others.

We also have a list of problems from the Periodical Marketers of Canada in which they raise serious questions about the taxation of magazines, newspapers and American competition and collection.

Mr. Jelinek: Mr. Chairman, I know that you are fair-minded. In that spirit, I hope that you will allow me to answer your specific question, because it would be unfair of you simply to put the question to me without hearing a reply.

Mr. Chairman: Yes; that would be fine. I am just doing it on behalf of those who asked us to do so. We promised to raise them with you.

Mr. Jelinek: Okay.

The Chairman: It would take another hour to hear all your replies. That is why I thought we would just send a list of their concerns to you.

Mr. Jelinek: I look forward to responding in writing, or in any way that you require, to the written questions. But I should like to respond to the first question.

The Chairman: If you should like to respond to the first question, which is a major one, you may do so.

Mr. Jelinek: Yes, I do. I should like to respond to the one that you put verbally in relation to the concerns put forward by the Canadian Importers Association.

There are two elements to this. First, in the past the federal sales tax has benefited importers over domestic producers. That is one of the many reasons why we have moved to the change.

Secondly, concerning the federal sales tax rebate, yes, there was a problem in coming up with as fair a compromise as possible, because throughout the system their are dozens of levels of how much one industry over another pays. Some pay 13.5 per cent; others pay as low as 2 or 3 per cent. That is another reason why the federal sales tax is flawed, namely, it is not fair and even across the board.

It would be unproductive and unwise—impossible, in fact—to try to satisfy every group in the country with the precise amount of dollars they have spent on the federal sales tax on their inventory. That is why after much consultation—and again I use the words "much consultation"—we came out with an average that we feel is as equitable as we can possibly find it, namely, the 8.1 per cent that we have suggested.

[*Traduction*]

déjà, et pour lesquelles ils ont déjà versé une taxe de 13,5 p. 100. Les importateurs peuvent prouver qu'ils ont déjà versé cette somme. Ils nous ont signalé qu'une telle perte pourrait se traduire par une réduction moins importante des prix, cette réduction à laquelle nous nous attendions.

Cette question a été soulevée par de nombreux témoins, et il s'agit d'un problème majeur. Une entreprise qui a déjà versé 13,5 p. 100 de taxe, à qui l'on ne remettra que 8,1 p. 100, subira une perte de 5,14 p. 100. Je ne vous demande pas une réponse immédiate, mais il s'agit là d'un problème parmi d'autres.

Les Periodical Marketers of Canada nous ont aussi fourni une liste de problèmes. Ils soulèvent de graves questions au sujet des taxes sur les revues et les journaux, la concurrence américaine et la perception.

M. Jelinek: Monsieur le président, je sais que vous êtes impartial. J'espère donc que vous me permettrez de répondre à votre question précise, car il serait injuste de votre part de simplement me poser cette question sans vouloir entendre de réponse.

Le président: Oui, cela serait approprié. Je soulève simplement ces questions au nom des personnes qui nous ont demandé de le faire. Nous avons promis de le faire.

M. Jelinek: D'accord.

Le président: Il faudrait vous consacrer encore une heure pour entendre toutes vos réponses. C'est pourquoi j'ai pensé que nous vous enverrions simplement une liste des questions.

M. Jelinek: Je serai heureux de répondre par écrit, ou par tout autre moyen, aux questions qui me parviendront sur papier. Toutefois, permettez-moi de répondre à la première question.

Le président: Si vous désirez répondre à la première question, qui revêt beaucoup d'importance, vous pouvez le faire.

M. Jelinek: Oui, j'aimerais répondre à cette question. J'aimerais répondre à la question que vous m'avez posée verbalement, la question touchant les préoccupations de l'Association des importateurs canadiens.

Ma réponse comporte deux éléments. D'abord, antérieurement, la taxe de vente fédérale avantageait les importateurs par rapport aux producteurs canadiens. C'est l'une des raisons qui nous a encouragés à effectuer des changements.

Ensuite, en ce qui a trait à la remise de la taxe de vente fédérale, il a été difficile d'arriver à un compromis aussi équitable que possible car, dans l'ensemble du système, il y a des douzaines de niveaux de taxation. Certaines industries versent 13,5 p. 100, d'autres aussi peu que 2 ou 3 p. 100. C'est un autre défaut de la taxe de vente fédérale. Il n'est pas impartial.

Il serait improductif et peu sage—voire impossible, de fait—d'essayer de satisfaire tous les groupes du pays en tenant compte du montant précis de la taxe de vente fédérale qu'ils ont versé sur leurs marchandises. C'est pourquoi qu'après de nombreuses consultations—et, à nouveau, j'insiste sur le fait que nous avons eu de nombreuses consultations—nous avons établi une moyenne qui, à notre avis, est aussi équitable que

[*Text*]

I look forward, Mr. Chairman, to answering in writing any of the questions that you have. In closing, I want to thank you, Mr. Chairman, and all senators here for taking your summer months to participate in this democratic process. I always enjoy appearing before your committee. I look forward to coming back on any other issues that you want me to return on, whether it is the GST or anything else.

I close my remarks by saying this. Please think before you unnecessarily delay the passage of this bill. I thank you for giving me the opportunity of appearing before you today again.

The Chairman: Thank you, Mr. Jelinek. Again, I would ask that you respond to these questions as soon as possible so that we can advise those who we had promised that we would put them to you.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I was on your list to ask the minister a question. As I did not have time to ask my question, I should like to bring something to your attention.

The Chairman: Order!

Senator Stollery: I have listened for the last couple of weeks to this myth that the GST is tax neutral, revenue neutral and is only being implemented because it is a better form of collecting taxes and is fairer than the manufacturers' sales tax. This myth has been repeated here this morning by the minister.

Senator Simard: A point of order, Mr. Chairman!

Senator Stollery: We are discussing the GST because the government wants to raise taxes. It has nothing to do with substituting the manufacturers' sales tax. That is just a lot of baloney!

The Chairman: Order!

Senator Simard: On a point of order, Mr. Chairman!

The Chairman: Senator Simard, your call for a "point of order" is correct.

Senator Simard: Why type of agenda are we on?

Senator Stollery: We were on a point of order. The order was that it is the order of business. I was on the list to ask a question. That is what the order was.

Senator Simard: No.

The Chairman: Order!

I will now ask the representatives of the Ontario Racing and Breeding Council to come forward. We have a copy of your brief. Our normal procedure is to give you half an hour. We ask you to introduce your colleagues, go through your brief to point out as quickly as you can the major points, and then leave yourselves open to questions.

[*Traduction*]

possible, c'est-à-dire le pourcentage de 8,1 p. 100 que nous avons proposé.

Il me fera plaisir, monsieur le président, de répondre par écrit à toutes les questions que vous voulez me poser. Enfin, j'aimerais vous remercier, monsieur le président, et tous les sénateurs du Comité d'avoir sacrifié vos mois d'été pour participer à ce processus démocratique. Je suis toujours heureux de témoigner devant votre comité. Je serai heureux de revenir témoigner au sujet de toute autre situation quand vous me le demanderez, qu'il s'agisse de la TPS ou de tout autre sujet.

J'aimerais terminer en vous demandant de penser aux conséquences de vos gestes si vous retardez inutilement l'adoption de ce projet de loi. Je vous remercie de m'avoir donné, une fois de plus, l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Jelinek. Je vous demande de répondre à ces questions par écrit dans les plus brefs délais pour que nous puissions prévenir les personnes à qui nous avions promis de vous transmettre leurs préoccupations.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, j'étais inscrit sur votre liste. Je devais avoir l'occasion de poser une question au ministre. Comme je n'ai pas eu le temps de le faire, j'aimerais vous signaler un point particulier.

Le président: À l'ordre!

Le sénateur Stollery: Au cours des dernières semaines, on a raconté que la TPS sera sans incidence sur les taxes et sans incidence sur les recettes, et que l'on ne procédera à son implantation que parce qu'il s'agit d'une meilleure façon de percevoir les taxes et que la TPS est plus équitable que la taxe sur les ventes des fabricants. Cela n'est qu'un mythe. Ce matin, le ministre a de nouveau fait valoir ce mythe.

Le sénateur Simard: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le sénateur Stollery: Nous examinons la TPS parce que le gouvernement veut augmenter les taxes. Cela ne touche aucunement la substitution de la taxe sur les ventes des fabricants. Foutaise!

Le président: À l'ordre!

Le sénateur Simard: Un rappel au Règlement, monsieur le président!

Le président: Sénateur Simard, vous avez raison. Un rappel au Règlement!

Le sénateur Simard: Quel est notre ordre du jour?

Le sénateur Stollery: Nous avons eu un rappel au Règlement. Ce rappel touche l'ordre du jour. Mon nom avait été inscrit sur la liste des personnes qui voulaient poser une question.

Le sénateur Simard: Non!

Le président: À l'ordre!

J'aimerais à présent demander aux représentants du Conseil des courses et de l'élevage de l'Ontario de faire leur présentation. Nous avons un exemplaire de votre mémoire. Nous fonctionnons de la façon suivante: vous avez une demi-heure, et nous vous demandons de présenter vos collègues, de faire ressortir le pus rapidement possible les principaux points de votre

[*Text*]

I must warn you that at the half hour the instructions of the chair are to cut you off even in mid-sentence. Thank you.

Mr. Frank Drea, Chairman, Ontario Racing and Breeding Council: The Ontario Racing Commission is a member of the Ontario Racing and Breeding Council. I am Chairman of the Ontario Racing Commission, as well as Chairman of the council. With me is Mr. Joseph Burke, Executive Vice-President, Ontario Harness Horsemen's Association; Mr. Harry Addison Jr., Member, Ontario Racing Commission, who has been instrumental in all the breeding improvement programs set up in the province on the thoroughbred side; Mr. Larry Regan, National Canadian President, Horsemen's Benevolent Protective Association; Mr. Gordon Gilchrist, Ontario Standardbred Breeders' and Owners; Mr. Reed Lawson, Ontario Harness Horsemen's Association; and Mr. Eric Platt, Chartered Accountant, GST consultant to horsemen and the Ontario Racing and Breeding Council.

We submitted a brief to you that we do not intend to read. We have also provided you with an executive summary, composed of the highlights of the brief. I will go through that now. It is a one-page item. We have the endorsement of the British Columbia Racing Commission, the Alberta Racing Commission, the Saskatchewan Racing Commission and the Canadian Standardbred Horsemen's Association. In your travels across the country, depending upon where you may go, they may also appear before this committee.

Racing and breeding is an industry valued by the Province of Ontario at $3.5 billion. Approximately 54,000 jobs—more than half of them rural and associated with breeding and the caring of horses—are involved in this industry.

The breeding and sale of both thoroughbred and standardbred horses is a fragile industry that is vulnerable to change. The GST applied to horse sales is unfair and discriminatory. It is the only livestock so taxed. Cattle, poultry, swine, sheep, and so on, are not taxed.

The application of the tax on sales threatens to dry up sales to the United States. This is a major export industry in this province. It also threatens to drive out American investors from Ontario sales.

Right now we have—as does the rest of Canada—a severe standardbred horse shortage. The GST will accentuate that. This will mean fewer race-tracks, fewer races and fewer jobs.

The GST will export horse jobs to American border states. It will remove almost one-tenth of sales money on horses from the sales arenas. Canadian horsemen will have the opportunity to set up American operations and race free of the GST in Canada and the United States.

[*Traduction*]

mémoire, puis de répondre aux questions des membres du Comité.

Je dois vous avertir que j'ai comme instruction de vous arrêter à la demi-heure, même si vous n'avez pas terminé votre phrase. Merci.

M. Frank Drea, président, Ontario Racing and Breeding Council: La Commission des courses de l'Ontario est membre de l'Ontario Racing and Breeding Council. Je suis le président de la Commission des courses de l'Ontario, et président du Conseil. J'ai avec moi M. Joseph Burke, vice-président directeur de l'Ontario Harness Horsemen's Association; M. Harry Addison fils, membre de la Commission des courses de l'Ontario, qui a été la cheville ouvrière de tous les programmes d'amélioration de l'élevage mis en application dans la province du côté des pur-sang; M. Larry Regan, président du Canadien National, Horsemen's Benevolent Protective Association; M. Gorden Gilchrist, de l'Ontario Standardbred Breeders' and Owners; M. Reed Lawson, de l'Ontario Harness Horsemen's Association; et M. Eric Platt, comptable agréé, expert-conseil en matière de TPS auprès des hommes de chevaux et de l'Ontario Racing and Breeding Council.

Nous vous avons présenté un mémoire que nous n'avons pas l'intention de lire. Nous vous avons également fourni un résumé contenant les faits saillants du mémoire. Je vais maintenant vous en faire la lecture. Ce document n'a qu'une page. Nous avons l'appui de la Commission des courses de la Colombie-Britannique, de la Commission des courses de l'Alberta, de la Commission des courses de la Saskatchewan et de la Canadian Standardbred Horsemen's Association. Dans vos déplacements au pays, selon l'endroit où vous irez, les représentants de ces associations se présenteront probablement devant ce comité.

Les courses et l'élevage de chevaux constituent une industrie évaluée à 3,5 milliards de dollars dans la province de l'Ontario. Environ 54 000 emplois—plus de la moitié dans les régions rurales, et associés à l'élevage et aux soins des chevaux—relèvent de cette industrie.

L'élevage et la vente de chevaux pur-sang et standardbred sont une industrie fragile, très vulnérable aux changements. La TPS qui s'applique à la vente de chevaux est injuste et discriminatoire. C'est le seul bétail ainsi taxé. Le bétail, la volaille, le porc, le mouton etc. ne sont pas taxés.

L'application de la taxe sur les ventes menace d'éliminer complètement les ventes aux États-Unis. Il s'agit d'une importante industrie d'exportation dans cette province. La TPS menace également de faire fuir les investisseurs américains en ce qui a trait aux ventes ontariennes.

Nous avons actuellement, tout comme le reste du Canada, une grave pénurie de chevaux standardbred. La TPS va l'accentuer. Cela va se traduire par une diminution des hippodromes, des courses et des emplois.

La TPS exportera les emplois liés aux courses vers les États américains limitrophes. Cette taxe retirera presque un dixième de l'argent des ventes de chevaux. Les hommes de chevaux canadiens auront la possibilité de monter des opérations américaines et de faire courir leurs chevaux, exempts de TPS, au Canada et aux États-Unis.

[*Text*]

Border American states are extremely anxious to attract Ontario's world-class breeders, and they are using the GST to do so.

The GST on horses will virtually net no new revenue. Horse buying is confined to a small group which trades constantly within itself, so that there will be constant GST collections and just as constant GST rebates.

GST horse tax collections will mean the widespread use of resources and costly administration. The GST on horse sales adds to the deficit, since the new net revenues will not meet the costs of additional government paperwork and staff.

The GST on horse sales means the loss of rural jobs and farm abandonments when breeding farms cease operations.

Mr. Chairman, myself or any of the resource people who we have here will be delighted to answer any questions by any members of the committee.

We dealt rather extensively with the House of Commons committee. The House of Commons committee, after our representations, made major changes to the tax on betting, which was unfair and discriminatory in the way that it was being applied. It was a consumer tax, but the industry had to pay it. That tax was removed. The decision to tax horses for some reason and not tax other livestock is discriminatory. We would ask you to take a very sober, second look at that particular application of the GST.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Drea. You have raised an issue that has not been raised before in front of this committee.

I gather that you were successful in removing the GST from race-track wagering. Your problem is basically with the breeding stock itself.

Mr. Drea: Well, it is the breeding and the racing stock. One of the prime ways horses are sold—and it is key to racing—is the claiming race. You enter your horse and someone else can purchase it, or claim it, for the agreed amount. The problem is that you would have a 7 per cent tax on that. If that was to be universally applied, fine, but it will not be. For example, there may be American-based breeders. We use the word "based" because the horse is not necessarily American bred. It could have been bred in Ontario and transported to Buffalo. If the horse is registered to an American company, all that will happen is that, for example, Drea Stable Limited of Ontario will suddenly become Drea Stable Inc. of New York.

Under the present rules, that horse can come back here and race free of the GST at the border. It cannot be sold. Therefore, what happens if it is in a claiming race? As another owner, Mr. Chairman, you are entitled to claim it. If you claim

[*Traduction*]

Les États américains limitrophes désirent à tout prix attirer les éleveurs de classe internationale de l'Ontario, et ils se servent de la TPS pour y arriver.

La TPS imposée sur les chevaux ne rapportera presque aucun nouveau revenu. L'achat de chevaux est limitée à un petit groupe de personnes qui font constamment des échanges entre elles; il y aura ainsi une perception constante de la TPS et des remboursements de taxe tout aussi constants.

La perception de la TPS sur la vente de chevaux entraînera l'utilisation d'importantes ressources et d'une administration coûteuse. La TPS imposée aux ventes de chevaux ajoutera au déficit, étant donné que les nouveaux revenus nets ne compenseront pas les coûts que représenteront la paperasserie et le personnel additionnels pour le gouvernement.

La TPS imposée aux ventes de chevaux signifie la perte d'emplois dans les régions rurales et l'abandon d'exploitations agricoles lorsque les fermes d'élevage cesseront toutes leurs opérations.

Monsieur le président, moi-même ou toute autre personne ressource ici présente serons ravis de répondre à toutes les questions posées par les membres du Comité.

Nous avons traité longuement avec le Comité de la Chambre des communes qui, après nos représentations, a apporté d'importantes modifications à la taxe sur les paris qui était injuste et discriminatoire de la façon dont elle était appliquée. C'était une taxe à la consommation, mais l'industrie devait la payer. Cette taxe a été éliminée. La décision de taxer les chevaux pour une raison quelconque et de ne pas taxer les autres animaux est discriminatoire. Nous vous demandons de jeter un nouveau regard plus réfléchi sur l'application particulière de la TPS.

Le président: Merci beaucoup monsieur Drea. Vous avez soulevé une question qui a déjà été présentée au Comité.

Si je comprends bien, vous avez réussi à éliminer la TPS des paris des hippodromes. Ce qui préoccupe actuellement c'est principalement les animaux d'élevage eux-mêmes.

M. Drea: Pour dire vrai, ce sont les chevaux d'élevage et les chevaux de courses. Une des principales façons de vendre les chevaux—et c'est la clé de l'industrie des courses—est la course à réclamer. Vous inscrivez votre cheval à une course et quelqu'un d'autre peut l'acheter, ou le réclamer, pour une somme convenue. Le problème, actuellement, c'est que vous ajoutez une taxe de 7 p. 100 sur cette vente. Si cette taxe était universelle ce serait très bien, mais elle ne le sera pas. Par exemple, il peut y avoir des éleveurs basés aux États-Unis. Nous utilisons le terme «basés» parce que le cheval n'est pas nécessairement élevé aux États-Unis, il peut avoir été élevé en Ontario et transporté à Buffalo. Si le cheval est enregistré au nom d'une compagnie américaine, ce qui arrive alors c'est que, par exemple, Drea Stable Limited de l'Ontario deviendra soudainement Drea Stable Inc. de New York.

En vertu des règlements actuels, ce cheval peut revenir au Canada et courir sans devoir payer la TPS à la frontière. Il ne peut pas être vendu. Qu'advient-il alors s'il s'agit d'une course à réclamer? Un autre propriétaire, par exemple vous monsieur

[*Text*]

it, the owner can say, "I cannot sell it." You are then faced with a dreadful dilemma: Do you exclude all foreign horses from claiming races? If that occurs you will have short fields, short races and no betting. What will happens then is that you will put a world-beater horse in a relatively cheap claiming race, knowing that he cannot be claimed. These are some of the applications that come about, because for the first time horses will be taxed. Their sale has never been taxed previously.

We would also draw to your attention that a secondary use of horses is food. The second largest red meat export by Canada to western Europe is horse meat. There will no doubt be a growing market because of the opening up of eastern Europe. There is a significant amount of horse meat for human consumption in this country.

Approximately 80 per cent of the sheep grown in this country—and they are excluded from the tax—are not grown for food, they are primarily grown for wool, although they may be used for food later. The decision to include horses—and, frankly, there has never been an explanation by the civil service as to why horses alone are included—is discriminatory. Furthermore, because it is discriminatory, it wipes out more than a century of absolutely free no-tax at the border, with no limitations except for a veterinary certificate relating to the health of the animal.

We have a racing industry and a breeding industry. We emphasize breeding because the investment by owners, trainers, farm people, professional people like veterinarians and others in horses far exceeds the total investment of race-tracks in this country.

One of the problems in Ottawa is that Agriculture Canada and the race-tracks division of Agriculture Canada are not involved in racing. They regulate betting and race-tracks. The provinces are the people who regulate the stock and the people. Every province in this country has an improvement program to breed better horses not only for its own tracks but also for export. They return a great deal of the money that is betted. These are not tax subsidies. In Ontario, for example, if you bet $1, 2.4 cents of that amount goes directly to the horseman. The government collects it, but it rebates it to approved horse programs. That does not come from the taxpayer, that comes from the bettor. Our industries are linked.

The Chairman: Mr. Drea, I asked a question only for information. I just wanted you to clarify a point, but you have now gone on at some length. I do not want to preclude senators from questions. In view of the time, we will commence the questions now.

[*Traduction*]

le président, vous pouvez le réclamer. Si vous le réclamez le propriétaire peut vous répondre: «Je ne peux pas vous le vendre». Vous êtes alors devant un affreux dilemme. Est-ce que vous excluez tous les chevaux étrangers des courses à réclamer? Si c'est le cas, vous allez avoir peu d'hippodromes, peu de courses et aucun pari. Ce qu'il adviendra alors, c'est que vous pourrez inscrire un champion mondial dans une course à réclamer relativement peu coûteuse en sachant très bien que votre cheval ne peut pas être réclamé. Ce sont là certaines des applications qui pourront se faire étant donné que pour la première fois les chevaux seront taxés. Ce genre de vente n'a jamais été taxée auparavant.

Nous voulons également attirer votre attention sur le fait que la deuxième utilisation des chevaux est l'alimentation. La viande chevaline constitue la deuxième plus importante exportation de viande rouge par le Canada vers l'Europe de l'Ouest. L'ouverture de l'Europe de l'Est entraînera sans aucun doute une augmentation de ce marché. Une importante quantité de viande chevaline est vendue pour consommation humaine au pays.

Environ 80 p. 100 des moutons élevés au pays—et ils ne sont pas taxés—ne sont pas élevés pour leur chair, mais principalement pour leur laine, mais ils seront probablement utilisés pour l'alimentation plus tard. La décision d'inclure les chevaux—et, franchement, la Fonction publique ne nous a jamais expliqué pourquoi elle incluait seulement les chevaux—est discriminatoire. De plus, étant donné qu'elle est discriminatoire, cette taxe élimine du même coup plus d'un siècle d'exemptions de taxe à la frontière, sans aucune limite, sauf en ce qui a trait à un certificat de vétérinaire attestant de la santé de l'animal.

Nous avons au pays une industrie des courses et une industrie de l'élevage. Nous mettons l'accent sur le thème «élevage» parce que les investissements par les propriétaires, les entraîneurs, le monde de la ferme, les professionnels comme les vétérinaires et autres, dans les chevaux dépassent et de loin les investissements totaux dans les hippodromes au pays.

L'un des problèmes à Ottawa actuellement c'est qu'Agriculture Canada et la Division des hippodromes d'Agriculture Canada ne s'occupent pas d'hippodromes. Ils régissent les paris et les hippodromes. Ce sont les provinces qui régissent les animaux et les hommes de chevaux. Chaque province du pays a un programme d'amélioration visant à produire de meilleurs chevaux, non seulement pour ses propres hippodromes mais également pour l'exportation. Elles réinvestissent un bon pourcentage des sommes pariées. Il ne s'agit pas de remboursement de taxe. En Ontario par exemple, lorsque vous pariez un dollar, 2,4 cents vont directement aux hommes de chevaux. Le gouvernement prélève cette somme, mais il le réinvestit dans des programmes approuvés pour les chevaux. Ces sommes ne proviennent pas des contribuables, elles proviennent des parieurs. Nos deux industries sont liées l'une à l'autre.

Le président: Monsieur Drea, j'ai posé une question seulement en guise d'information. Je voulais simplement vous demander de clarifier un point, mais vous vous étendez trop sur le sujet. Je ne veux pas empêcher les sénateurs de poser des questions. Étant donné le temps qui vous est alloué, nous commencerons donc la période de questions.

[*Text*]

Senator Marsden: You make an excellent case. Last year when European Parliamentarians came over the one industry they wanted to see was the horse breeding and exporting business in southwestern Ontario. We took them there with Mr. Clifford. So we understand a bit about what you are facing. The people we met there were worried about the GST at that time.

I want to ask you about these 54,000 jobs. One of the most impressive aspects of the horse breeding business is the number of highly-trained and skilled people—particularly women workers, who work in that industry. I should like to ask you how many of those highly-skilled jobs will be lost. How many highly-trained, skilled women, in particular—perhaps you only know the figure for the total amount—will we have left in Canada if this tax goes through unchanged?

Mr. Drea: We are concerned about the fact that the breeding farms will not be able to sell their product at a viable price. They will then either cease or reduce their volume. At stake in the professional standard are veterinarians; people in computers, because breeding is scientific today and is not a cashable thing; people who specifically care for young horses; people who train horses; people who are involved in the highly sophisticated staking of horses, and so on. There will be a significant loss of professional people in agriculture.

Senator Marsden: By "significant", would you say 50 per cent? Can you give us a rough estimate?

Mr. Drea: As you can see on page 2 of our brief, at present there are approximately 32,000 jobs out of 54,000 associated with the farm in the rural area. We have estimated as high as 10 to 15 per cent would be lost in the first go around and then after that it settles. That is primarily because of the loss of export markets.

The Chairman: From what I gather there is no goods and services tax on exports. Does that not apply to your industry?

Mr. Drea: What we are concerned about, sir, is that the Americans will not come to our sales to buy because of what they perceive to be a hassle at the border. Right now people like Mr. Platt are working with the Department of National Revenue to try to get rules; rules have not even been formulated yet.

Americans can go to three or four big sales there, they don't have to come here to buy. That is what we are talking about in terms of exports.

Canadians can buy in the United States without all of this, register a horse in the United States and race it at convenient border points without ever coming back here.

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Vous présentez une excellente cause. L'année dernière, lorsque les parlementaires européens sont venus nous rendre visite, l'industrie qu'ils voulaient visiter était l'industrie de l'élevage et de l'exportation des chevaux dans le sud-ouest de l'Ontario. Nous les avons amenés dans cette région avec M. Clifford. Nous comprenons donc votre problème. Les personnes que nous avons rencontrées l'année dernière craignaient les répercussions de la TPS.

J'ai une question à vous poser au sujet de ces 54 000 emplois. L'un des aspects les plus impressionnants de l'industrie de l'élevage des chevaux est le nombre de personnes hautement spécialisées et très bien formées—particulièrement les femmes—qui travaillent dans cette industrie. J'aimerais vous demander combien de ces emplois hautement spécialisés seront perdus. Combien restera-t-il de femmes hautement spécialisées, très bien formées particulièrement—peut-être n'avez-vous que le chiffre total—au Canada si cette taxe n'est pas modifiée?

M. Drea: Nous sommes préoccupés par le fait que les fermes d'élevage ne pourront pas vendre leur produit à un prix compétitif. Elles devront alors cesser leurs opérations ou réduire leur volume. Les postes en jeu du côté professionnel sont ceux des vérérinaires; des personnes qui s'occupent des ordinateurs, étant donné que l'élevage est maintenant scientifique et que ce n'est pas quelque chose d'encaissable; des personnes qui s'occupent particulièrement des jeunes chevaux, de celles qui s'occupent de l'entraînement des chevaux; des personnes qui s'occupent du dressage très sophistiqué des chevaux, etc. Un nombre important de professionnels de l'agriculture perdront leur emploi.

Le sénateur Marsden: Par «important» vous voulez dire 50 p. 100? Pouvez-vous nous donner une évaluation sommaire?

M. Drea: Comme vous pouvez le voir à la page 2 de notre exposé, environ 32 000 emplois des 54 000 sont associés aux fermes d'élevage en région rurale. Nous croyons que 10 à 15 p. 100 des emplois seraient perdus dans un premier temps, et qu'ensuite les choses se tasseront. Cela est principalement dû à la perte des marchés d'exportation.

Le président: D'après ce que je peux comprendre, il n'y a pas de taxe sur les produits et services sur les exportations. Cela s'applique-t-il à votre industrie?

M. Drea: Ce qui nous préoccupe, monsieur, c'est que les Américains ne viendront pas à nos ventes pour acheter parce qu'ils considèrent tout cela comme des emmerdements à la frontière. Actuellement, des personnes comme M. Platt collaborent avec le ministère du Revenu national pour essayer d'élaborer des règlements; les règlements n'ont pas encore été élaborés.

Les Américains peuvent faire trois ou quatre grosses ventes là-bas, ils n'ont pas à venir ici pour acheter. C'est ce que nous entendons par exportation.

Les Canadiens peuvent acheter aux États-Unis sans se préoccuper de tout cela, enregistrer un cheval aux États-Unis et le faire courir à des endroits stratégiques au sud de la frontière, sans devoir revenir au pays.

[*Text*]

Senator Simard: I want to first say that there are at least two friends on this side, Senator Robertson and myself, because we recognize the importance of racing. We literally built the Moncton track after the fire so we have an idea of what the impact is.

You mentioned exporting and house sales and said that it would be some sort of a nightmare. I would suggest that you wait, because I think that is the worse case scenario you are talking about. You have good horses and we know it is a vibrant industry, much more resilient than you are presenting this morning and it has a great future if Americans want to buy your good horses they will buy them and make sure that the paperwork is not an obstacle.

The government has exempted betting, but please tell me, sir, how you differ from the other players in the entertainment field. Those people are not zero rated.

Mr. Drea: We are not asking to be zero rated.

Senator Simard: There was tax before and this is a replacement tax. As you see it, what will the financial impact be on your industry?

Mr. Drea: The GST will apply to everything except the bet at the racetrack. So it is exactly the same as the entertainment industry. We are talking about the agricultural component, sir, and I will give you Mr. Addison who is a very successful breeder and he will tell you what is going to happen with the Americans.

Mr. Harry Addison, Jr., Member, Ontario Racing Commission: The problem with the tax is that it is revenue neutral to the government. That is because only people in the business trade horses with one another. Only people in the business use ferrier and veterinarian services. They also buy and sell horses. The only net revenue to the government from the racing industry is when a horse comes off the racetrack and an individual from outside the racing industry buys that horse for a riding horse; then the cycle stops. The nightmare that will occur is that tax and credits that are going to take place within the industry back and forth will tie up a float of money within the industry. The hassle that will create will not only discourage our own people but certainly Americans who we count on who do not understand the situation and who will not come here to buy. Every year in the United States, primarily in Kentucky and Florida, there are approximately 15,000 yearlings available for sale. They do not have to come here. The understanding that you may have that people will go anywhere to buy a good horse is perhaps true in theory, but the practical aspect here is that they will not come here at any cost. They will go elsewhere. It will force our breeders, who have millions of dollars tied up in farms, people, fences, barns and tractors, to set up in Kentucky and go into a bigger marketplace.

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Je veux d'abord vous dire que vous avez au moins deux amis de ce côté-ci, le sénateur Robertson et moi-même, parce que nous reconnaissons l'importance du monde des courses. Nous avons littéralement reconstruit l'hippodrome de Moncton après l'incendie, nous avons donc une bonne idée de l'impact qu'aurait la TPS.

Vous avez fait mention de l'exportation et de la vente de chevaux, et vous avez dit que la TPS serait un cauchemar. Je vous suggérerais d'attendre, parce que je crois que vous nous avez présenté le scénario du pire cas. Vous avez de bons chevaux et nous savons que l'industrie est en santé, qu'elle a beaucoup plus de ressort que vous nous la présentez ce matin et qu'elle a beaucoup d'avenir; si les Américains veulent acheter vos bons chevaux, ils les achèteront et soyez certain que la paperasserie n'est pas un obstacle.

Le gouvernement a exempté les paris, mais veuillez me dire monsieur en quoi vous êtes différents des autres intervenants du monde du spectacle? Ces personnes ne sont pas détaxées.

M. Drea: Nous ne demandons pas à être détaxés.

Le sénateur Simard: Il y avait de la taxe avant, et il s'agit d'une taxe de substitution. D'après vous, quel sera l'impact financier sur votre industrie?

M. Drea: La TPS s'appliquera à tout, sauf aux paris dans les hippodromes, c'est donc exactement la même chose que dans l'industrie du spectacle. Nous parlons de l'élément agriculture monsieur, et je vous passe maintenant M. Addison qui est un très bon éleveur et il vous dira ce qu'il adviendra avec les Américains.

M. Harry Addison fils, membre de la Commission des courses de l'Ontario: Le problème avec cette taxe c'est qu'elle n'a aucune incidence sur les revenus du gouvernement étant donné que c'est seulement les personnes de l'industrie qui échangent des chevaux entre elles. Seules les personnes de cette industrie font appel aux services de maréchaux-ferrants et de vétérinaires. Ces personnes achètent et vendent également des chevaux. Le seul revenu net pour le gouvernement c'est lorsqu'un cheval sort du domaine des courses et qu'un particulier qui ne fait pas partie de l'industrie des courses l'achète pour en faire un cheval d'équitation. Le cercle est alors brisé. Le cauchemar dont nous parlons provient du fait que la taxe et les crédits qui s'accumuleront dans cette industrie gèleront une importante somme d'argent dans cette même industrie. Toutes les tracasseries que cela créera décourageront non seulement les Canadiens, mais certainement les Américains sur lesquels nous comptons, et qui ne comprennent pas la situation et qui ne viendront pas au Canada pour acheter nos chevaux. Chaque année aux États-Unis, principalement au Kentucky et en Floride, il y a environ 15 000 chevaux d'un an à vendre. Ils n'ont pas besoin de venir ici. L'hypothèse selon laquelle certaines personnes sont prêtes à aller n'importe où pour acheter un bon cheval est peut-être vraie en théorie, mais en pratique, le fait est que ces personnes ne viendront pas ici à n'importe quel prix. Elles iront ailleurs. Cela forcera nos éleveurs qui ont investi des millions de dollars dans leur exploitation, leurs employés, les clôtures, les écuries et les tracteurs à s'établir au Kentucky et à aller sur un plus gros marché.

[*Text*]

Senator Simard: I do not accept that. People have come here and set up farms and breeding operations not only because of a particular tax factor that might be in force on either side of the border. I think you are downgrading your own industry and minimizing and understating your own power and shrewdness in business. When you go to the United States there are additional problems but I submit that is part of business.

Mr. Addison: With all due respect, you can explain it until you are blue in the face. The long and the short of it is that they are not going to come and those people in Canada who cannot viably sell their product here will go there.

Senator Hastings: Thank you Mr. Drea and gentlemen for the presentation you have made this morning. I listened very carefully to your critique of Bill C-62 and the GST as it will affect your particular interests. I also listened carefully to what you might wish this committee to do and you ended up by asking us to have a second look. I am going to ask you to go a little further than that. If this committee is unable to make any necessary changes, would you have any representation as to what the committee should do with respect to Bill C-62?

Mr. Drea: On page seven of the brief we made a specific recommendation. We say that with respect to Schedule VI, Part IV, we hope you will ask that the issue of farm livestock, which is No. 1 and No. 10, which deals with the supply of prescribed property, be reviewed. Inclusion of the horse in those two sections would end the discriminatory aspect of the GST.

Senator Hastings: I am asking you to go a little further than that. If we are unable to get what you are asking for and we come down to the final decision with respect to Bill C-62 what would your recommendation be to this committee?

Mr. Drea: We ask that the horse be zero rated. If you are asking me, and I suspect you are, if we want the GST thrown out because you cannot get this, frankly the bill has to be passed. We think that inadvertently the horse industry has been taxed in a wrong application. It is our view that a recommendation by the Senate along those lines would be quite sufficient. We think a fair-minded government would accept it.

Senator Hastings: A fair-minded government has not accepted it so far. I suggest to you that this fair-minded government might not accept it from the Senate committee. Then what are you asking me, Senator Hastings, to do; pass the bill?

Mr. Drea: If a fair-minded government will not accept it, sir, we have stated our case and that is it.

The Chairman: Thank you very much gentlemen. I ask our reporters to make sure we have the correct name. Our docu-

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Je ne suis pas d'accord. Si les gens sont venus ici et ont établi des fermes d'élevage, ce n'est pas non seulement en raison d'un facteur de taxation particulier qui pourrait être mis en application d'un côté ou de l'autre de la frontière. Je crois que vous abaissez votre propre industrie et que vous minimisez et que vous sous-évaluez votre propre pouvoir et votre propre sagacité en affaires. Lorsque vous allez aux États-Unis, il y a d'autres problèmes, mais je suppose que cela fait partie des affaires.

M. Addison: Avec tout le respect que je vous dois, vous pouvez nous expliquer cela jusqu'à ce que vous deveniez cramoisi. En bref, c'est qu'ils ne viendront plus acheter ici et que les Canadiens qui ne pourront pas vendre leur produit de façon rentable s'en iront.

Le sénateur Hastings: Merci monsieur Drea et messieurs pour votre présentation de ce matin. J'ai écouté attentivement votre critique du projet de loi C-62 et de la TPS relativement aux incidences qu'ils auront sur vos intérêts particuliers. J'ai également écouté attentivement ce que vous désirez que ce comité fasse, et vous avez terminé en nous demandant d'étudier cette question une deuxième fois. Je vous demanderai d'aller un peu plus loin que cela. Si ce comité est incapable d'apporter les modifications nécessaires, auriez-vous une représentation relativement à ce que le Comité devrait faire en ce qui a trait au projet de loi C-62?

M. Drea: Nous avons une recommandation particulière à la page 7 du mémoire. Nous disons que, en ce qui a trait à l'annexe VI, partie IV, nous espérons que vous demanderez que la question des animaux des exploitations agricoles, qui est le numéro 1, et le numéro 10 qui traite des approvisionnements de la propriété prescrite soient révisés. L'inclusion du cheval dans ces deux articles mettrait un terme à l'aspect discriminatoire de la TPS.

Le sénateur Hastings: Je vous demanderais de faire un peu plus que cela. Si nous sommes incapables d'obtenir ce que vous demandez et que nous en venons à la décision finale relativement au projet de loi C-62, quelle recommandation feriez-vous à ce comité?

M. Drea: Nous demandons que le cheval soit détaxé. Si vous me demandez, et je suppose que c'est ce que vous faites, si nous voulons que la TPS soit éliminée parce que vous ne pouvez apporter cette modification, je vous dirai franchement que le projet de loi doit être adopté. Je crois que par inattention l'industrie des chevaux a été taxée d'une mauvaise façon. Nous croyons qu'une recommandation en ce sens faite par le Sénat serait bien suffisante. Nous croyons qu'un gouvernement de bonne foi accepterait cela.

Le sénateur Hastings: Un gouvernement de bonne foi ne l'a pas accepté jusqu'à présent. Je vous laisserai entende que ce gouvernement de bonne foi ne l'acceptera probablement pas venant d'un comité sénatorial. Alors qu'attendez-vous que je fasse, moi sénateur Hastings? Adopter le projet de loi?

M. Drea: Si un gouvernement de bonne foi ne l'accepte pas monsieur, nous avons présenté notre cause et c'est tout.

Le président: Merci beaucoup messieurs. Je demanderai à nos sténographes parlementaires de s'assurer d'avoir le bon

[*Text*]

ment had the Ontario Racing Commission and the correct name of the group is the Ontario Racing and Breeding Council.

Mr. Joseph Burke, Executive Vice-President, Ontario Harness Horsemen's Association: I would like to make a comment to Senator Marsden's earlier question when she commented on our concern about the job loss of skilled and specialty people.

There should be equal concern about job losses that the GST might cause for people with no skills or very few skills. The industry is very heavily labour intensive. We employ many people in the racing industry who would probably be without work. In other words, they may be on welfare or unemployment insurance, so our concern about job losses should relate to both skilled and unskilled employees.

The Chairman: The next group of witnesses is from the Fair Rental Policy Organization of Ontario.

Mr. Phillip Dewan, President, The Fair Rental Policy Organization of Ontario: Mr. Chairman, I would like to apologize for John Basil our Chairman who was supposed to be here this morning and who, for personal reasons, could not make it.

I am the President of the Fair Rental Organization of Ontario, an association which represents private-sector owners of rental accommodation in the province of Ontario. We appear before the committee because we have substantial concerns about the impact of the GST for several reasons. The first is the potential impact on tenants who are our customers and as with any business, we are concerned about the welfare of our customers. Second, we are also concerned about the direct impact on our members who will incur substantial costs as a result of the tax. Third, we are concerned about the long-term impact on all Canadians because we do not believe that this tax will serve the best interests of Canadians in general.

In talking about the impact of the GST on the rental sector I hope that committee members will keep in mind that the impact of the GST will be borne both by landlords and tenants.

It would be misleading for anyone to suggest to tenants or to people at large that simply because rents are not directly subject to the GST rent levels will not be impacted by the tax. That is certainly not the case and I will try to explain that a little further.

There are a number of difficulties with the tax as it affects the rental housing sector. In the comments I will make today I will be drawing not only on the expertise of our members who own and operate about 200,000 rental units in this province, but also on a fairly substantial research paper which was done by the Ontario government. Under the Freedom of Information Act we obtained a copy of the Ministry of Housing's impact study of the GST. Some of the results you will find interesting.

[*Traduction*]

nom. Notre document avait la Commission des courses de l'Ontario alors que le bon nom du groupe est le Conseil des courses et de l'élevage de l'Ontario.

M. Joseph Burke, vice-président exécutif, Ontario Harness Horsemen's Association: J'aimerais faire un commentaire relativement à la question qu'a déjà posé le sénateur Marsden lorsqu'elle a émis des commentaires au sujet de notre préoccupation relative à la perte d'emplois spécialisés.

On devrait se préoccuper également de la perte d'emplois que pourrait entraîner la TPS chez les personnes n'ayant aucune spécialité ou très peu de spécialité. C'est une industrie qui demande beaucoup de main-d'œuvre. Beaucoup de personnes que nous employons dans l'industrie des courses seraient probablement sans emploi. Autrement dit, ces personnes dépendraient du bien-être social ou de l'assurance-chômage, c'est pourquoi en ce qui a trait aux pertes d'emplois, nous devons nous préoccuper aussi bien des employés non spécialisés que des employés spécialisés.

Le président: Le prochain groupe de témoins vient du Fair Rental Policy Organization de l'Ontario.

M. Phillip Dewan, président, The Fair Rental Policy Organization of Ontario: Monsieur le président, je voudrais m'excuser au nom de John Basil, notre président, qui devait être ici ce matin et qui n'a pu venir pour des raisons personnelles.

Je suis le président exécutif du Fair Rental Organization de l'Ontario, une association qui représente les propriétaires privés d'immeubles locatifs dans la province de l'Ontario. Nous nous présentons devant le Comité parce que nous nous préoccupons considérablement de l'impact de la TPS pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est l'impact potentiel que pourrait avoir la TPS sur les locataires qui sont nos clients, et comme dans tout commerce, nous nous préoccupons du bien-être de nos clients. Deuxièmement, nous nous préoccupons de l'impact direct sur nos membres qui auront à débourser des frais substantiels en raison de la taxe. Troisièmement, nous nous préoccupons de l'impact à long terme sur tous les Canadiens, parce que nous ne croyons pas que cette taxe servira les intérêts des Canadiens en général.

En parlant de l'impact de la TPS sur le secteur locatif, j'espère que les membres du Comité se rappelleront que l'impact de la TPS se fera sentir sur les propriétaires et les locataires.

Il serait trompeur pour quiconque de dire aux locataires ou aux personnes en général qu'étant donné que les loyers ne sont pas directement sujets à la TPS, le taux des loyers ne sera pas touché par la taxe. Ce n'est assurément pas le cas et j'essaierai d'approfondir ce point.

La taxe présente de nombreuses difficultés en ce qu'elle touche le secteur des logements locatifs. Dans les commentaires que je ferai aujourd'hui, je ne ferai pas seulement appel à l'expérience de nos membres qui possèdent et exploitent environ 200 000 unités locatives dans cette province, mais également à un important rapport de recherche fait par le gouvernement ontarien. En vertu de la Loi sur l'accès à l'information, nous avons obtenu une copie de l'étude d'impact de la TPS du ministère du Logement. Vous trouverez certains résultats très intéressants.

[*Text*]

In essence there are three major ways that the GST will affect rental housing and rent levels in Ontario and elsewhere in the country. The operating costs for all units will be affected. Rents themselves are not subject to the GST but all the input costs landlords pay, heating, management fees, hydro and new supplies will be impacted and will be passed through whether it is in an open-market system or in the rent review process we have in this province. Inevitably with those operating cost increases there will be rent increases down the line.

The second impact will be on the cost of bringing new rental units on to the market which is problematic enough particularly in Ontario. That will be further hit by the GST. The highest cost increase for rent levels and operating costs for apartments will be for new buildings and those will also be the ones that will be seen first by tenants because they will be present immediately the new units come on to the market. This will act as a further disincentive to supply new units which has been a problem for quite some time in this province and in most metropolitan areas of significant size.

It is ironic that home ownership has been given special treatment under the provisions of the legislation in that there are tax credits for principle residences, but the same consideration has not been given on the rental side. Since on average tenants have substantially lower incomes than owners this takes what is already a regressive tax by nature and moves it further in that direction. In the circumstances, it is something we find quite puzzling.

The third major implication is that supply will be further suppressed. With the type of rent review system we have in Ontario that has been a problem for quite some time and it will be exacerbated.

The particular concerns revolve around the affordability problems that are already faced by a large number of tenants in this province in particular. Every year we conduct a survey and the latest numbers indicate approximately 47 per cent of tenants who earn less than $25,000 are already paying more than 30 per cent of their income on rent. The GST will obviously add to that burden and there is no provision to offset it directly. The tax will be particularly cruel to those people.

I would like to briefly address the impact on apartment costs and how the tax will actually work in affecting the rental housing sector and address how that will translate into rent increases and the magnitude of the problem we are talking about.

The ministry study estimated that building operating costs for traditional rental buildings will increase by about 1.6 per cent next year, if the Senate passes this tax. Those are all the input costs I mentioned such as heat, hydro, and a whole range of management and professional fees and legal costs. That in itself is bad enough, but if a building is operated on a con-

[*Traduction*]

En essence, il y a trois principales façons dont la TPS touchera le logement locatif et le niveau des loyers en Ontario et ailleurs au pays. Les frais d'exploitation de toutes les unités seront touchés. Les loyers eux-mêmes ne sont pas sujets à la TPS, mais tous les coûts que doit payer le propriétaire, le chauffage, les frais de gestion, l'électricité et les nouvelles fournitures, et ces frais seront refilés aux locataires, que ce soit par un système de marché libre ou le processus de révision des loyers que nous avons dans cette province. Ces augmentations des frais d'exploitation entraîneront inévitablement une hausse des loyers.

Le deuxième impact se fera sentir sur le coût de construction des nouvelles unités locatives, ce qui est très problématique, particulièrement en Ontario. Ce secteur sera encore plus touché par la TPS. La plus forte augmentation des coûts pour les loyers et les coûts d'expoitation des appartements se feront sentir dans les nouveaux immeubles, et ce seront les hausses que les locataires verront en premier étant donné qu'elles s'appliqueront immédiatement lorsque les nouvelles unités seront disponibles sur le marché. Cela agira comme facteur additionnel, décourageant l'achat de nouvelles unités, qui est un problème depuis un certain temps dans cette province, et dans la plupart des grandes régions métropolitaines.

Il est ironique de voir que les clauses de la loi ont accordé un traitement spécial à la possession d'une maison étant donné qu'il y a des crédits de taxe pour les résidences principales, mais que les mêmes considérations n'ont pas été accordées du côté des unités locatives. Étant donné qu'en moyenne, les locataires ont des revenus beaucoup plus faibles que les propriétaires, cela rend une taxe qui est déjà régressive de par sa nature encore plus régressive. Dans les circonstances, nous trouvons cela très troublant.

La troisième implication majeure provient du fait que l'offre sera encore plus limitée. Avec le genre de système de révision des loyers que nous avons en Ontario, c'est là un problème qui dure depuis un certain templs et qui sera certainement accentué.

Les principales préoccupations ont trait aux problèmes de capacité financière dont ont à faire face un grand nombre de locataires, particulièrement dans cette province. Chaque année, nous faisons une enquête, et les derniers chiffres indiquent qu'environ 37 p. 100 des locataires qui gagnent moins de 25 000 $ consacrent déjà plus de 30 p. 100 de leur revenu pour le loyer. La TPS ajoutera très certainement à leur fardeau, et il n'y a aucune clause pour la compenser directement. Cette taxe sera particulièrement cruelle pour ces personnes.

J'aimerais traiter brièvement de l'impact sur les coûts des appartements et sur la façon dont la taxe affectera le secteur des unités locatives, et la façon dont elle se traduira en augmentation des loyers ainsi que l'importance du problème dont il est question.

L'étude du ministère a évalué que les coûts d'exploitation d'un immeuble de rapport classique augmenteraient d'environ 1,6 p. 100 l'année prochaine, si le Sénat adopte cette taxe. Il s'agit de tous les coûts des intrants que j'ai mentionnés comme le chauffage, l'électricité et toute la gamme des frais de gestion, des honoraires professionnels et légaux. C'est déjà assez

[*Text*]

tracted-out management system, as most are since many owners do not have the time or the ability to run the buildings themselves and hire professional management companies to do that, in those cases overall operating costs could increase by up to 4 per cent given the GST. It struck us as strange that in the legislation people in exactly the same type of buildings will be affected very differently based simply on the logical management choices made by the owners.

There is also an issue which is somewhat up in the air about whether or not the GST will be levied on separate charges, particularly parking charges. It appears to be the government's position as best we can tell from our analysis, that this will be affected. If that is the case, then this will provide a further distortion in the system.

The Chairman: You raise a very interesting point on parking. You have received no response from the department as far as that aspect is concerned. It is an important one since most apartment rentals include an extra charge for parking.

Mr. Dewan: We had some discussions at the staff level and we have also talked to the Ontario government people who are dealing with the federal authorities and our best estimate is that if parking fees are charged separately from rent they will be taxed. We have not received a letter from anyone definitively stating the final decision.

The Chairman: Is it likely that landlords would include parking in the rent rather than as a separate charge?

Mr. Dewan: That is one way to get around it. The problem is then the worst impact is on low-income individuals who are the least likely to need parking services.

The Chairman: However, if there were parking, it would be included in the rent, and if there were not, they would not. Is that likely to happen?

Mr. Dewan: It is very difficult to calculate individual charges like that because of the way our rents are supposed to be charged equivalently on equal apartments. The way they are filed with the rent registry in Ontario one has to justify changes in rental costs which include ancillary services.

The Chairman: If you do receive a response from the Department of Revenue or the Department of Finance on the parking aspect it would be appreciated if you would let us know as soon as possible.

Mr. Dewan: The main reason for not including these separate charges is because of the impact on those people who do not have cars or who choose not to purchase those services for income reasons or any other reasons.

Another impact of the tax will be on the repair and maintenance side which is a major issue. The housing stock in Ontario and in many parts of the country is becoming fairly old and will require substantial repairs. A year or two ago the city of Toronto conducted a study which estimated that by the

[*Traduction*]

mal en soi, mais si un immeuble est exploité par un système de gestion à contrat, comme la plupart des immeubles le sont étant donné que bien des propriétaires n'ont pas le temps ou les aptitudes nécessaires pour gérer eux-mêmes ces immeubles et font appel à des compagnies de gestion professionnelle, dans ces cas, la TPS peut augmenter les frais d'exploitation globaux de 4 p. 100. Nous sommes étonnés de voir que d'après cette loi, des personnes habitant exactement le même type d'immeuble seront touchées de façon très différentes, simplement en raison du choix de gestion du propriétaire.

Il y a également une question qui reste sans réponse, à savoir si la TPS sera perçue sur des frais indépendants, particulièrement le coût du stationnement. Il semble que ce soit la position du gouvernement; d'après notre analyse, ces coûts seront touchés. Si c'est le cas, il s'agira d'une autre anomalie du système.

Le président: Vous soulevez un point très intéressant au sujet du stationnement. Vous n'avez reçu aucune réponse du ministère en ce qui a trait à cet aspect. C'est un aspect très important étant donné que la plupart des unités locatives comprennent un supplément pour le stationnement.

M. Dewan: Nous avons eu certaines discussions au niveau du service et nous avons également parlé aux responsables du gouvernement de l'Ontario qui sont en relation avec les autorités fédérales, et nous croyons que si les frais de stationnement sont payés indépendamment du loyer ils seront taxés. Nous n'avons reçu aucune lettre quant à la décision finale.

Le président: Ce pourrait-il que les propriétaires incluent le coût du stationnement dans le loyer plutôt que séparément?

M. Dewan: Ce serait une façon de contourner le problème. Mais le problème, c'est que ceux qui seraient le plus durement touchés sont les personnes à faible revenu, soit celles qui n'auront probablement pas besoin de service de stationnement.

Le président: Cependant, s'il y avait du stationnement, les frais seraient inclus dans le loyer et s'il n'y en avait pas, les loyers ne seraient pas plus élevés. Est-ce que cela est vraisemblable?

M. Dewan: Il est très difficile de calculer des frais individuels comme ceux là étant donné que les loyers sont censés être équivalents pour des appartements égaux. La façon dont ils sont enregistrés dans le registre des loyers en Ontario, chaque propriétaire doit justifier les modifications des loyers qui comprennent des services auxiliaires.

Le président: Si vous recevez une réponse du ministère du Revenu ou du ministère des Finances au sujet du stationnement, je vous saurais gré de me le laisser savoir le plus tôt possible.

M. Dewan: La principale raison pour ne pas inclure ces frais indépendants est l'impact qu'aurait la TPS sur les personnes qui n'ont pas d'auto ou celles qui ont choisi de ne pas acheter ces services pour des raisons de revenu ou toute autre raison.

La taxe se fera également ressentir sur les réparations et l'entretien qui constituent des frais importants. Le parc immobilier en Ontario et dans bien des régions du pays se fait de plus en plus vieux et nécessitera d'importantes réparations. Il y a un an ou deux, la ville de Toronto a fait une étude qui esti-

[*Text*]

turn of the century approximately $10 billion would be required to maintain the current stock so that we do not lose some of the affordable rental units that we do have. This tax will impact on all those costs for servicemen and materials and will add a further burden to the ability to do those repairs and to pass the costs on.

I will move on to the manner in which those costs are passed on to rents. Ontario has a somewhat different system from other provinces. Both those direct input costs and overall increases in the consumer price index that will result from the implementation of the tax will flow into the formula that is used to calculate the rent guidelines in Ontario, so there is a double hit in effect. The inflationary impact of 1.25 per cent to 2 per cent will also add to the formula for calculation of rents. This will mean that in the province rents will increase overall anywhere from 1 per cent to 2.8 per cent with the average being 2 per cent across the province. This will come several years down the line because the formula that is used in the province laggs by several years. We estimate that ultimately tenants in the province will be paying approximately $130 million dollars per year additional rent as a result of the implementation of the GST. That does not include any impact of those separate charges such as parking. This is simply the direct impact on rent.

The biggest increase will be on new apartments coming on line which leads to the supply concerns we have. These costs will be anywhere from an additional 2.4 per cent to 3.5 per cent, and essentially it balances out for both operating and building costs. That will lead to rent increases of a similar magnitude in those buildings. Our own estimates are that this could mean up to a $50-per-month increase for new apartments in the Toronto area.

There will be similar problems with renovation. In the case of major renovations the increase in rents could be up to 5 per cent.

Landlords themselves also face substantial costs. It is not only a matter of all those costs being passed through into rent, although a lot of them will be in the long run. There is a three-year lag on the formula that is used in Ontario and obviously any costs incurred next year and the year after will have to be absorbed and carried by landlords over that period of time. Depending on the market and other factors, those costs may or may not be recovered down the line.

In summary, we believe that rents for both new and existing rental units will go up substantially as a result of the GST. It will also discourage repairs and renovations which are essential, and it will discourage infill which is particularly important in the Toronto area and in other major cities.

[*Traduction*]

mait que, d'ici la fin du siècle, environ 10 milliards de dollars seraient nécessaires pour entretenir le parc immobilier actuel de façon à ne pas perdre une quantité importante d'unités locatives abordables dont nous disposons actuellement. Cette taxe aura un impact sur tous ces coûts pour le personnel d'entretien et le matériel, et augmenteront le fardeau de façon à diminuer la possibilité d'effectuer les réparations nécessaires et à répercuter ces coûts sur les loyers.

Je vais maintenant parler de la façon dont ces coûts sont répercutés sur les loyers. L'Ontario a un système un peu différent des autres provinces. Ces coûts d'intrants directs et les augmentations globales de l'indice des prix à la consommation qui résulteront de l'application de la taxe se retrouveront dans l'équation utilisée pour calculer les lignes directrices en matière de loyers en Ontario, et ainsi la TPS se fera doublement ressentir. L'impact inflationnaire de 1,25 à 2 p. 100 s'ajoutera également au calcul des loyers. Cela signifiera que dans cette province, les loyers augmenteront en général de 1 à 2,8 p. 100, avec une moyenne provinciale de 2 p. 100. Cela se fera sentir d'ici plusieurs années étant donné que la formule utilisée pour calculer les loyers dans cette province a un retard de plusieurs années. Nous estimons qu'en bout de ligne, les locataires de la province paieront environ 130 millions de dollars de plus en loyer en raison de l'application de la TPS. Ce montant ne comprend pas les impacts de la TPS sur les frais indépendants comme le stationnement. Il ne s'agit que de l'impact direct sur le loyer.

La plus importante augmentation se fera sentir sur les nouveaux appartements, d'où nos préoccupations au sujet de l'offre. Cette augmentation sera de l'ordre de 2,4 à 3,5 p. 100, et elle est due essentiellement aux coûts d'exploitation et de construction. Ces coûts accrus entraîneront des augmentations de loyer d'un même ordre de grandeur dans ces immeubles. Nous calculons que cela pourrait signifier une augmentation de 50 $ par mois pour les nouveaux appartements dans la région de Toronto.

Il y aura des problèmes semblables au niveau de la rénovation. Dans le cas d'importants travaux de rénovations, l'augmentation au niveau des loyers pourrait être de l'ordre de 5 p. 100.

Les propriétaires font eux-mêmes face à des coûts substantiels. Ce n'est pas seulement une question de répercuter tous ces coûts dans les loyers, bien que la majorité d'entre eux le seront en fin de compte. L'équation utilisée en Ontario a un retard de trois ans, et il est évident que tous les coûts encourus l'année prochaine et l'année d'après devront être absorbés par les propriétaires au cours de cette période. Ils pourront peut-être récupérer ces coûts, tout dépend du marché et d'autres facteurs.

En résumé, nous croyons que les loyers des unités locatives nouvelles et existantes augmenteront sensiblement en raison de la TPS. Cette taxe découragera également les réparations et les rénovations qui sont essentielles, et découragera également la construction de nouveaux logements, qui est particulièrement importante dans la région de Toronto et dans les autres grandes villes du pays.

[*Text*]

The tax appears to be fairly counterproductive in the rental sector both from equity and efficiency points of view, and I would hope that the committee will agree with that view. We have given consideration to what options are possible and certainly there are ways that could ameliorate some of the impact on the rental housing sector. Everyone wants to be exempted from the tax and that obviously would be one way to deal with it. You could also eliminate some of the most obvious concerns in terms of taxation of separate charges such as parking, and particularly taxation of management fees so that buildings which are operated by the owner and buildings which are operated by professional services are treated the same way.

Our primary recommendation is not with regard to specific measures such as that. We believe that not only because of the impact on rental housing, but because of the overall impact this is simply not a measure we would like to see go forward. In our view it is a bad tax and not something that we endorse, even if we do get some special treatment under the legislation. We are therefore disposed to recommend to the committee and to the Senate as a whole that you reject the GST as something that is contrary to the traditions of the country and to basic precepts of taxation policy such as simplicity, ease of administration, and particularly ability to pay.

At the same time, we recognize the need for reform of the current manufacturers' sales tax. If the GST is not an alternative, then obviously we have to look at what would be a reasonable option. We feel that this should not be done in isolation. The entire tax system of the country has been skewed by a number of changes over the last decade. It is understandable that the federal government has major cost pressures and has been attempting to cut back on transfer payments to the provinces, and it is then understandable that the provinces cut back on transfers to municipalities. The ultimate result of all this buck passing has been a whole series of different tax measures that are impacting on our industry and many others out there in terms of levies at the municipal level and very large increases in municipal taxes. The latest rent guideline in Ontario was announced on Friday and it was up .8 per cent, a fairly substantial increase. The largest factor was increases in municipal taxes which go back through the system to cut backs from the provinces and the federal government.

We would like to see some attempt to grapple with all those things together rather than dealing with the GST in isolation. We see a clear need to have a rationalized system that looks at the impact of tax increases at all levels and at exactly what we need, how it should be collected, and the most fair, efficient and reasonable way to do that.

If I can draw an imperfect analogy, the GST may be to tax reform what Meech Lake was to the constitutional reform process. The debate has been acrimonious and the conclusions are still mixed and debated by many people. It is fairly clear that

[*Traduction*]

Cette taxe semble être très contraproductive dans le secteur locatif, aussi bien d'un point de vue de l'équité que de l'efficacité, et j'espère que le comité sera d'accord avec nous sur ce point. Nous avons étudié toutes les options possibles, et il y a certainement des façons d'améliorer certains des impacts de cette taxe sur le secteur des logements locatifs. Tout le monde veut être exempté de la taxe, et ce serait évidemment la meilleure solution. Vous pourriez également éliminer certaines des inquiétudes les plus évidentes relativement à la taxation de frais indépendants comme le stationnement, et particulièrement la taxation des frais de gestion de façon à traiter sur un pied d'égalité les immeubles exploités par le propriétaire et ceux qui sont gérés par des services professionnels.

Notre principale recommandation n'a pas trait à des mesures précises comme celle-là. Nous croyons que cela n'est tout simplement pas une mesure que nous voulons voir adopter, non seulement en raison de l'impact sur les logements locatifs, mais également en raison de l'impact global de la taxe. D'après nous, c'est une mauvaise taxe et c'est quelque chose que nous ne pouvons pas endosser, même si nous obtenons un traitement spécial en vertu de la loi. Nous sommes donc disposés à recommander au Comité et au Sénat dans son ensemble de rejeter la TPS comme étant quelque chose de contraire aux traditions du pays et aux principes de base de la politique de taxation comme la simplicité, la facilité d'administration et particulièrement l'aptitude à payer.

En même temps, nous reconnaissons le besoin d'apporter des améliorations à la taxe actuelle sur les ventes des fabricants. Si la TPS n'est pas une solution de rechange, nous devons alors chercher une solution raisonnable. Nous croyons que cela ne devrait pas se faire de façon isolée. Tout le régime fiscal du pays a été faussé par plusieurs modifications apportées au cours des dix dernières années. Nous comprenons très bien que le gouvernement fédéral subit d'importantes pressions au niveau des coûts et qu'il cherche à réduire le transfert des paiements aux provinces, et nous comprenons également très bien que les provinces coupent leurs transferts de paiements aux municipalités. Le résultat de toutes ces coupures est toute une série de mesures fiscales différentes qui influent sur notre industrie et bien d'autres secteurs en termes de perception au niveau municipal, entraînant ainsi d'importantes augmentations des taxes municipales. La dernière directive en matière de location en Ontario a été annoncée vendredi dernier et elle comportait une augmentation de 0,8 p. 100, soit une assez grosse augmentation. Le facteur le plus important était une augmentation des taxes municipales due à toutes les coupures des provinces et du gouvernement fédéral.

Nous aimerions que les responsables essaient de rassembler toutes ces choses ensemble plutôt que de traiter la TPS de façon isolée. Nous croyons que nous avons absolument besoin d'un système rationalisé qui tienne compte de l'impact des augmentations de taxe à tous les niveaux, de la façon dont elle doit être prélevée et la façon la plus juste, efficace et raisonnable de le faire.

Si vous me permettez de faire une mauvaise analogie, la TPS est à la réforme fiscale ce que le lac Meech est à la réforme constitutionnelle. Le débat a été acrimonieux, et les conclusions sont encore mitigées et débattues par bien des per-

[*Text*]

the process is not acceptable to Canadians. We would like to see a process that is open, consultative, comprehensive, and that covers the whole range of taxation concerns at all three levels of government in order that some attempt can be made between the three levels of government and citizens at large to come up with a comprehensive program and not deal with these issues piecemeal.

Our stongest recommendation is that we take a two-year pause and put the GST aside. We have suggested a couple of ways that that revenue issue could be dealt with in the interim. The issue of a replacement tax should be left to a broader discussion that will hopefully come up with a more comprehensive and rationale reform. Obviously it is an unknown, but we feel that whatever comes out of this could hardly be worse than what we are facing now, and hopefully it could be better if we all put our minds to it.

I would like to conclude by thanking you for the opportunity to appear and I am open to try to answer your questions.

Senator Doyle: I hardly know where to begin. There were so many conclusions in your submission. First, let me say that I find you have totally lost track of the federal sales tax you are already paying. Where you state that replacement costs will have such a dilatorious effect you do not give a comparison. I do know that many of the things landlords must pay for in structuring their operations are now subject to a federal tax, often at a much higher rate than the tax that will come in place of the federal tax.

Mr. Dewan: I should have made it clear before that the calculations here are net of the impact of the current tax that is paid. We have taken the impact of the GST minus the costs that are paid now on the manufacturers' sales tax. If you read the Ontario ministry paper you will see how it is calculated.

Senator Doyle: I not intend to do that. I intend to have you do that for me.

Mr. Dewan: I am just saying that those costs are net.

Senator Doyle: I know, for instance, that on paint, wallpaper and electrical fixtures you are paying 13.5 per cent. Those are the major things inside an apartment that require frequent change. When you get into basic things you are then into another ball game entirely. But, again, there is a 9 per cent tax on bricks, lumber, and roof shingles. That is now being brought down to a 7 per cent tax and you are telling me that it goes up over all by 2 per cent. That must mean a fantastic equation when you put in all these things and come up with another cost.

Mr. Dewan: The numbers, as I say, are net of the tax that is paid now on products. The ministry has a model which it uses for calculating the rent guideline in Ontario each year which weighs the major cost component for operating apartment buildings. The largest single factor is municipal taxes. But aside from the tax burden are items like heat, hydro and management fees, all of which are currently not now subject to the

[*Traduction*]

sonnes. Il apparaît clairement que le processus n'est pas acceptable aux Canadiens. Nous aimerions avoir un processus ouvert, consultatif, compréhensif et qui couvre toute la gamme des questions de taxation aux trois paliers de gouvernement afin que ces trois paliers de gouvernement et les citoyens en général en viennent à adopter un programme universel, et non un programme qui traite chaque chose isolément.

Nous vous recommandons fortement un moratoire de deux ans sur la TPS. Nous vous avons suggéré plusieurs façons de traiter cette question des revenus dans l'intérim. La question d'une taxe de substitution devrait faire l'objet d'une discussion globale qui, nous l'espérons, donne lieu à une réforme plus complète et rationnelle. C'est évidemment une inconnue, mais nous croyons que ce qui sortirait de ce débat ne pourrrait pas être pire que ce qui nous attend avec la TPS et, nous l'espérons, cela pourrait être beaucoup mieux si chacun y met du sien.

Pour terminer, je voudrais vous remercier de nous avoir donné la possibilité de nous présenter devant vous et j'essaierai de répondre à vos questions.

Le sénateur Doyle: Je ne sais pas où commencer. Votre présentation comportait tellement de conclusions. Premièrement, permettez-moi de vous dire que vous avez complètement oublié la taxe de vente fédérale que vous payez déjà. Lorsque vous dites ques les coûts de remplacement auront un si grand effet délétère, vous ne faites aucune comparaison. Je sais très bien que bien des choses que doivent payer les propriétaires dans l'exploitation de leur immeuble sont actuellement assujetties à une taxe fédérale, souvent à un taux supérieur à la TPS.

M. Dewan: J'aurais dû commencer par dire que les calculs dont il est question sont l'impact net par rapport à la taxe que l'on paie actuellement. Nous avons pris l'impact de la TPS moins les coûts payés actuellement sur les ventes des fabricants. Si vous lisez le rapport du ministère de l'Ontario, vous verrez comment cela est calculé.

Le sénateur Doyle: Je n'ai pas l'intention de le faire. Je veux que vous le fassiez pour moi.

M. Dewan: Tout ce que je dis c'est que ces coûts sont nets.

Le sénateur Doyle: Je sais par exemple que vous payez 13,5 p. 100 sur la peinture, le papier peint et les appareils d'éclairage. Ce sont les principales choses qu'il faut fréquemment remplacer dans un appartement. Mais lorsque vous parlez des choses essentielles, c'est une autre paire de manches. Mais encore une fois, il y a une taxe de 9 p. 100 sur la brique, les matériaux de construction et les bardeaux de toiture. Avec la TPS, cette taxe est maintenant réduite à 7 p. 100 et vous me dites qu'il y aura une augmentation générale de 2 p. 100. Il doit s'agit d'une équation fantastique lorsque vous alignez toutes ces choses et que vous arrivez à un coût additionnel.

M. Dewan: Comme je vous l'ai dit, ces chiffres sont nets par rapport à la taxe qui est payée maintenant sur les produits. Le ministère utilise un modèle pour calculer les directives en matière de loyer en Ontario, chaque année, et ce modèle tient compte des coefficients de pondération des principaux éléments de coût de l'exploitation d'immeubles de rapport. Les taxes municipales sont le plus important de ces éléments de

[*Text*]

manufacturers' sales tax but will be subject to the GST under the new régime. Even when you take out those other hard items that you refer to that the FST is being paid on now—

Senator Doyle: You are talking about the formula that the Ontario government allows when considering whether it will permit increases in rent. Is that the formula you are talking about?

Mr. Dewan: Yes, they have a formula.

Senator Doyle: But that formula still applies. It has not changed.

Mr. Dewan: The formula is based on the average costs apartment operators face for various components. For instance, heat is given a certain weight in the formula because paying for heating the building is one the largest single costs faced in operating a building. Other components are given other weights; for instance, hydro, management fees and purchases that are made for preparing maintenance and so on. They are taking the weight of all these items and looking at the ones that have the manufacturers' sales tax on them and the ones that don't, and adding in the impact of the GST and netting it out, you arrive at those numbers we are talking about, the 1 per cent to 2.8 per cent increase on existing or up to 3.5 per cent for new apartments.

Senator Doyle: You are telling me that the Ontario government has a formula which states that under the GST landlords' payments will be 3.5 per cent higher than under the federal tax with no other input than the two tax rates?

Mr. Dewan: Yes.

Senator Doyle: Will you give please us a copy of that formula?

Mr. Dewan: We can do that. As I say, the paper is there. That is exactly what is done. The weighting formula when that calculation was done is available.

Senator Doyle: Please give the committee a copy of that formula.

It is not mentioned here but there is such a thing as capital gains in this industry that you represent. It is not totally dependent on the rents for investment money and the return of that money.

Mr. Dewan: In the long term there is if the buildings are sold.

Senator Doyle: A great deal of selling has been going on in Ontario. In the last few months it has slowed down but even on rental accommodation there has been a great deal, and sometimes in very large numbers. I remember one sale of some 10,000 units which were sold three times in three days.

Mr. Dewan: If you look at the total—

[*Traduction*]

coût. Outre le fardeau fiscal, il y a des postes comme le chauffage, l'électricité et les frais de gestion qui sont tous exemptés actuellement de la taxe sur les ventes des fabricants mais qui seront assujettis à la TPS sous le nouveau régime. Même quand vous éliminez les autres postes dont vous avez fait mention et qui sont actuellement assujettis à la TPS—

Le sénateur Doyle: Vous parlez de la formule que le gouvernement de l'Ontario utilise lorsqu'il juge s'il doit permettre les augmentations de loyer. Est-ce là la formule dont vous parlez?

M. Dewan: Oui, ils ont une formule.

Le sénateur Doyle: On se sert encore de cette formule? Elle n'a pas changé?

M. Dewan: L'équation est basée sur les coûts moyens déboursés par les exploitants d'immeubles locatifs pour divers éléments. Par exemple, le chauffage a un coefficient de pondération dans la formule, étant donné que lorsque le propriétaire paie le chauffage, il s'agit du plus important poste comptable de l'exploitation d'un immeuble. Les autres éléments de coût ont des coefficients de pondération différents, par exemple l'électricité, les frais de gestion et les achats nécessaires pour l'entretien, etc. Ils calculent les coefficients de pondération de chacun de ces postes et voient si certains de ces postes sont assujettis à la taxe des ventes des fabricants et ceux qui ne le sont pas. Lorsqu'on ajoute l'impact de la TPS et qu'on fait le rapport net, on arrive aux chiffres dont je vous ai parlé, soit 1 à 2,8 p. 100 d'augmentation pour les logements actuels et jusqu'à 3,5 p. 100 pour les nouveaux logements.

Le sénateur Doyle: Vous me dites que le gouvernement de l'Ontario a une équation qui prévoit qu'en vertu de la TPS, les propriétaires paieront 3,5 p. 100 de plus qu'ils paient actuellement en vertu de la taxe fédérale sans autres intrants que les deux taux de taxe?

M. Dewan: Oui.

Le sénateur Doyle: Pourriez-vous, s'il vous plaît, me donner une copie de cette équation?

M. Dewan: Je peux faire cela. Comme je l'ai dit, nous avons ce rapport. C'est exactement ce qu'ils font. On y présente la formule de pondération qui a servi à ces calculs.

Le sénateur Doyle: Veuillez, s'il vous plaît, remettre une copie de cette équation au Comité.

On ne le mentionne pas ici, mais il y a quelque chose comme les gains en capital dans cette industrie que vous représentez. Ces gains ne dépendent pas entièrement des loyers pour les sommes investies et leur rendement.

M. Dewan: À long terme, il y a effectivement des gains en capital lorsque les immeubles sont vendus.

Le sénateur Doyle: Il y a eu beaucoup de ventes en Ontario. Au cours des derniers mois, ces ventes ont diminué, mais même dans le secteur locatif, il y en a eu beaucoup, et dans certains cas, énormément. Je me rappelle une vente qui impliquait 10 000 unités. Ces unités ont été vendues trois fois en trois jours.

M. Dewan: Si vous regardez le total—

[*Text*]

The Deputy Chairman: Are you through with your questions?

Senator Doyle: Yes.

The Deputy Chairman: Senator Hastings?

Senator Hastings: Mr. Chairman, I think we are operating on the consensus and concurrence that we will confine each witness to half an hour. That being the case I will pass because we have used up the half hour with this witness. I presume we will discharge the witness and I will only thank him for his appearance.

The Deputy Chairman: We have time.

Senator Hastings: Are we going over that half hour?

The Deputy Chairman: No, not yet. There is still yourself and Senator Haidasz to ask questions and we have time, if you wish.

Senator Hastings: If you are going over the half hour then I will ask a question.

The Deputy Chairman: You are not obliged. You know that we have other witnesses.

Senator Hastings: I thought that we were going to operate within the rules. I will proceed to ask my questions.

You say you represent an organization of owners of rental accommodation representing about 200,000 apartments.

Mr. Dewan: I should say owners and managers. There are about 1,000 members in the organization, most of whom own buildings and some of whom also manage a fair number of properties.

Senator Hastings: And they are from the Province of Ontario. Are they from one particular region of Ontario or all over?

Mr. Dewan: They are from across the province. There is a very large number in the Toronto area, obviously, there is a very strong representation from right across the province, from Ottawa, Windsor, et cetera.

Senator Hastings: I presume you heard the counsel of the minister to this committee this morning that we should not delay passage of this bill unnecessarily. Your recommendation to the committee is not only that we do not only delay it but reject it. In view of the minister's response this morning, or his passionate plea which is part and parcel of his tactics, do you change your mind?

Mr. Dewan: I did not hear the minister's statement this morning. I do not think that changes anything in that this is based on our analysis of the impact on our industry and, as we see it, on Canadians in general.

I want to stress in saying that that it is not just the GST, although it is a very substantial concern for us, but it is the whole system of tax changes that result from one government passing on to another. We need to look at the comprehensive picture of taxation policy in the country and how all three lev-

[*Traduction*]

Le vice-président: Avez-vous terminé vos questions?

Le sénateur Doyle: Oui.

Le vice-président: Sénateur Hastings?

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, je crois que nous avons accepté à l'unanimité de limiter le temps de chaque témoin à une demi-heure. Je vais donc passer mon tour étant donné que nous avons déjà utilisé la demi-heure accordée à ce témoin. Je suppose que nous allons changer de témoin et je ne peux que le remercier de s'être présenté devant nous.

Le vice-président: Nous avons le temps.

Le sénateur Hastings: Est-ce que ça fait plus d'une demi-heure?

Le vice-président: Non, pas tout à fait. Il y a encore vous et le sénateur Haidasz qui pouvez poser des questions; nous avons le temps si vous le désirez.

Le sénateur Hastings: Si vous permettez qu'on dépasse la demi-heure alors j'aurais une question à poser.

Le président adjoint: Vous n'êtes pas obligé. Vous savez que nous avons d'autres témoins.

Le sénateur Hastings: Je croyais que nous devions fonctionner d'après les règles établies. Je vais donc poser mes questions.

Vous dites que vous représentez une organisation de propriétaires d'unités locatives représentant environ 200 000 logements.

M. Dewan: Je devrais dire propriétaires et gestionnaires. L'organisation compte environ 1 000 membres, dont la plupart possèdent des immeubles, et quelques-uns d'entre eux gèrent également un nombre important de propriétés.

Le sénateur Hastings: Ils sont tous de la province de l'Ontario. Est-ce qu'ils sont d'une région particulière de l'Ontario, ou de partout dans la province?

M. Dewan: Ils sont de partout dans la province. Une grande partie d'entre eux se trouvent évidemment dans la région de Toronto, mais il y a également une très forte représentation de toutes les régions de la province, d'Ottawa, de Windsor, etc.

Le sénateur Hastings: Je suppose que vous avez entendu le conseil du Ministre à ce comité ce matin à l'effet que nous ne devions pas retarder inutilement l'adoption de ce projet de loi. Vous recommandez au Comité non seulement de le retarder mais de le rejeter. À la lumière de la réponse du Ministre ce matin, ou son ardent plaidoyer qui fait partie de ses tactiques, est-ce que vous avez changé d'avis?

M. Dewan: Je n'ai pas entendu la déclaration du Ministre ce matin. Je ne crois pas que cela ne change quoi que ce soit au fait que cette recommandation est basée sur notre analyse de l'impact sur notre industrie et, comme nous le voyons, sur les Canadiens en général.

Je veux souligner un point très important en disant qu'il ne s'agit pas simplement de la TPS, bien qu'elle nous préoccupe beaucoup, mais de tout le système de réformes fiscales dues au fait que les gouvernements se déchargent de leurs responsabilités sur les paliers de gouvernement inférieurs. Nous devons

[*Text*]

els of government are impacting as a result of their policies with regard to each other.

Senator Hastings: The minister also gratuitously told us to continue our work, listen to our witnesses, and then pass the bill. He also said that we are hearing people again. Have you been heard before?

Mr. Dewan: No.

Senator Haidasz: I believe you state in your brief, sir, that if we continue our study but nevertheless find it impossible to reject the bill there are other alternatives such as a two-year pause in the implementation of the tax. Should we hoist the bill for two years? What do you think we could accomplish in those two years?

Mr. Dewan: I honestly do not know what we could accomplish. What we are hoping we could accomplish is that we could have a consultative group of the three levels of government and representatives of citizens at large who would look at the entire tax structure and at some of the issues that overlap as well as duplication and, for lack of a better word, the buck passing that has been happening over the last few years to see if we cannot come up with a more reasonable system that will balance off the interests of all those three levels of government but also of the various industries and groups from across the country.

Two years was something that was thrown out as, hopefully, a reasonable period in which that could be done. Obviously, we have no way of determining whether or not that is absolutely likely to happen. But if we put in the same sort of attention and intensive effort which has gone into other areas such as the constitutional discussions in the last little while, because it is certainly something that is of at least equivalent importance to the economy of the country, we think a whole range of reasonable alternatives might come out of that rather than just having the federal government come up with its GST proposal and then try to push it through against a great deal of opposition and public concern.

Senator Haidasz: Are we then to understand that your organization has not yet approached the Minister of Finance, the Department of National Revenue or any other federal agency?

Mr. Dewan: We have not approached the Minister of Finance directly, no.

The Chairman: We thank you. Mr. Dewan has again emphasized what we have already heard. It is that, although rent is tax exempt, the implications of the goods and services tax will some very significant effects on tenants and landlords. We are pleased to get that information and we thank you.

I would now like to call on the representatives of the Canadian Institute of Chartered Accountants. I have the name of Irene David who is the Chairman of the Commodity Taxa-

[*Traduction*]

avoir une idée d'ensemble de la politique fiscale au pays et voir comment les trois paliers de gouvernement influent sur notre fardeau fiscal par leurs politiques qui influent les unes sur les autres.

Le sénateur Hastings: Le Ministre nous a également dit gracieusement de continuer notre travail, d'écouter les témoins et ensuite d'adopter le projet de loi. Il nous a également dit que c'était la deuxième fois que nous entendions chacun de vous. Est-ce que nous vous avons déjà entendu?

M. Dewan: Non.

Le sénateur Haidasz: Je crois que vous mentionnez dans votre présentation, monsieur, que si nous continuons notre étude mais que nous trouvons qu'il est toutefois impossible de rejeter le projet de loi, il y a des solutions de rechange, comme un moratoire de deux ans pour l'application de la taxe. Devrions-nous mettre la taxe de côté pendant deux ans? Que croyez-vous que nous pourrons accomplir au cours de ces deux années?

M. Dewan: Honnêtement, je ne sais pas ce que nous pourrons accomplir. Ce que j'espère, c'est que nous ayons un groupe consultatif réunissant les trois paliers de gouvernement et des représentants de citoyens qui étudie toute la structure de la taxation et tous les secteurs qui se chevauchent, et toutes les décharges de responsabilité qui se sont faites au cours des dernières années, pour voir si nous ne pourrions pas en arriver à un système plus raisonnable qui équilibrera non seulement les intérêts des trois paliers du gouvernement, mais également ceux des diverses industries et des divers groupes partout au pays.

Deux ans c'est un chiffre que nous avons lancé à tout hasard et qui, nous l'espérons, constitue une période raisonnable pour y arriver. Nous n'avons évidemment aucun moyen de savoir si on y arrivera ou non. Mais si nous y mettons autant d'attention et autant d'efforts que dans d'autres domaines comme les discusisons constitutionnelles ces derniers temps, parce que c'est certainement quelque chose d'au moins aussi important pour l'économie du pays, nous croyons que ce processus donnera lieu à toute une gamme de solutions de rechange raisonables, et ce serait beaucoup mieux que de voir le gouvernement fédéral se présenter avec sa propositon de TPS et essayer de la faire adopter malgré l'opposition unanime de tous les Canadiens.

Le sénateur Haidasz: Devons-nous comprendre que votre organisation n'a encore fait aucune démarche auprès du ministre des Finances, du ministère du Revenu national ou de tout organisme fédéral?

M. Dewan: Non, nous ne nous sommes pas présentés directement au ministre des Finances.

Le président: Nous vous remercions. M. Dewan a encore une fois souligné ce que nous avons déjà entendu, soit que, bien que le loyer soit exempt de la taxe, les implications de la taxe sur les produits et services auront des effets très importants sur les locataires et les propriétaires. Nous sommes heureux d'obtenir cette information et nous vous remercions.

J'aimerais maintenant appeler les représentants de l'Institut canadien des comptables agréés. J'ai le nom d'Irène David qui est la présidente du Comité sur les impôts indirects de l'Institut

[*Text*]

tion Committee of the Canadian Institute of Chartered Accountants. I would like to say in welcoming you that the committee has been looking forward to the representations of the Institute of Chartered Accountants. You are a very important part of the whole economic life of our country.

Ms. Irene David, Chairman, Commodity Taxation Committee, Canadian Institute of Chartered Accountants: Mr. Chairman, I would like to say at the outset that apparently only part of our submission was circulated to you previously and that you just received the covering letter even though it was sent on July 5.

The Chairman: As I say to all the witnesses that we have heard, you have one half hour and my colleagues are very adamant in making sure that the axe falls after that point. Please condense what you have to say and give us the main thrust. That will give senators a chance to ask you questions.

Ms. David: I have just a few points to make at the outset. As some of you may be aware, the CICA committee represents 48,000 chartered accountants both in public and private practice throughout Canada. The committee itself includes members working with public accounting firms and members who work in business with extensive experience in industry such as telecommunications, oil and gas, manufacturing and import-export.

Over the years our committee has participated in special task forces and advisory groups with both the Department of Finance and Revenue Canada on a number of federal commodity tax issues. Our committee has also reviewed and provided input at each stage of the development of the GST. We appeared before the House of Commons Standing Committee on Finance and indicated at that time that the proposed régime is preferred over the seriously flawed federal sales tax system which currently exists. As a result we support the implementation of the reform measures introduced by the government.

We are here today, however, to stress to you that it is imperative that the business and professional community have certainty that the GST will become law on a specific date. They cannot get up to speed at the eleventh hour. Thus, we encourage you to proceed with your review as expeditiously as possible so that the bill can receive Royal Assent.

We would now be pleased to answer any questions that you have concerning the structure of the tax. However, we would like to point out that we are not economists or experts on social policy. We would like to limit our comments to the actual tax itself.

The Chairman: Perhaps I can start with the first question which is relatively simple, as you would expect from a simple chairman.

Senator Simard: The witness is not finished with her presentation.

[*Traduction*]

canadien des comptables agréés. Je voudrais vous dire, en vous souhaitant la bienvenue, que le Comité avait hâte de recevoir les représentations de l'Institut des comptables agréés. Vous êtes une partie très importante de la vie économique de notre pays.

Mme Irène David, présidente, Comité sur les Impôts directs, Institut canadien des comptables agréés: Monsieur le président, je voudrais dire pour commencer qu'il semble que vous n'avez reçu qu'une partie de notre présentation et que vous venez tout juste de recevoir la lettre de présentation, bien qu'elle ait été envoyée le 5 juillet.

Le président: Comme je dis à tous les témoins que nous entendons, vous avez une demi-heure et mes collègues voient à ce que ce délai soit respecté. Je vous prie donc de condenser ce que vous avez à dire et de nous présenter les grandes lignes. Cela permettra aux sénateurs de vous poser des questions.

Mme David: Je n'ai d'abord que quelques points à vous présenter. Comme quelques uns d'entre vous le savent probablement, le comité sur les impôts indirects de l'ICCA représente 48 000 comptables agréés qui travaillent dans des entreprises publiques et privées partout au Canada. Le Comité lui-même comprend des membres qui travaillent pour des firmes d'experts-comptables et des membres qui travaillent dans l'entreprise et qui ont une grande exérience dans l'industrie comme les télécommunications, l'exploitation pétrolière et gazière, la fabrication et l'import-export.

Au cours des années, notre comité a participé à des groupes de travail et à des groupes consultatifs spéciaux avec le ministère des Finances et Revenu Canada sur de nombreuses questions concernant la taxe fédérale à la consommation. Notre comité a également étudié chaque étape de l'élaboration de la TPS et fait ses recommandations à chacune de ces étapes. Nous nous sommes présentés devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes et nous avons indiqué à ce moment que le régime proposé était préférable au système actuel de taxe de vente fédérale qui comporte d'importantes lacunes. Nous appuyons donc la mise en application des mesures de réforme introduites par le gouvernement.

Nous sommes cependant ici aujourd'hui pour vous faire savoir qu'il est très important que le monde des affaires et les professionnels soient assurés que la TPS entrera en vigueur à une date précise. Ils ne peuvent pas attendre à la onzième heure pour agir. Nous vous encourageons donc à procéder le plus vite possible avec votre examen de façon à ce que le projet de loi reçoive la sanction royale.

Il nous fera maintenant plaisir de répondre à toutes les questions concernant la structure de la taxe. Nous vous faisons cependant remarquer que nous ne sommes pas des économistes ni des experts en politique sociale. Nous aimerions limiter nos commentaires à la taxe même.

Le président: Je peux peut-être commencer avec la première question qui est relativement simple, comme vous pouvez vous y attendre de la part d'un simple président.

Le sénateur Simard: Le témoin n'a pas terminé sa présentation.

[*Text*]

The Chairman: The chairman is entitled to ask a question. I have five minutes and that is what I am doing. I do not know why you are so jumpy this morning, Senator Simard.

May I ask the witness: Are you ready for questions?

Ms. David: Yes.

The Chairman: I want to ask you this question because a company I am involved with has two chartered accountants who work with us who have gone through several seminars on how they are going to handle the goods and services tax. The report I got is that it is a very difficult tax from the point of view of the accounting procedures and whatnot.

My question then is: What is your general assessment not of the philosophy but of the complexity or otherwise of the tax?

Ms. David: We have found that for some companies your comment is true. It will be more complicated than the current system. However, for many companies the tax is no more complicated than the existing federal sales tax system, and many manufacturers to whom we have spoken have actually found that the tax will be easier to comply with than the existing system. Certainly everyone will experience a number of complexities in the transition because whenever you change from one system to another there will be a number of hurdles.

Over all I think the effect varies from one business to another. I think that down the road two years from now people will look back at it and think that it is not as bad as they had anticipated.

Senator Spivak: Mr. Chairman, I wish to address some points on page 2 of the letter. I wish to ask you on points 2, 3 and 4. You talk about the things that you would have liked to have seen in the GST. When you say that the tax should replace all provincial sales taxes do you mean that provincial sales taxes should be eliminated and there should be just the GST? Is that what you mean? We have heard that in Ontario the tax will actually be 15 per cent once you add the GST on to the sales tax.

I have the same question with respect to the third point, that the base and rate of the tax should be uniform across Canada. Are you saying that in every province where there is a sales tax, and there is a difference between provinces in the amount, that they should have the same rate of tax?

The fourth point deals with regressivity issues. In suggesting this different way of treatment I am wondering whether your suggestion is based on not just ease of operation or simplicity but whether your suggestion is more progressive in its application to low-income people. Would you mind answering those questions for me?

Ms. David: If you do not mind, I will ask my colleague Catherine McCutcheon to respond.

Ms. Catherine McCutcheon, Canadian Institute of Chartered Accountants: The answer to your question does come

[*Traduction*]

Le président: Le président a le droit de poser une question. J'ai cinq minutes et je les prend. Je ne sais pas pourquoi vous êtes si irritable ce matin, Sénateur Simard.

Puis-je demander au témoin: est-ce que vous êtes prête pour les questions?

Mme David: Oui.

Le président: Je veux vous poser cette question parce qu'une compagnie avec laquelle je fais affaire a deux comptables agréés qui travaillent avec nous et qui ont assisté à plusieurs colloques sur la façon dont ils devront appliquer la taxe sur les produits et services. D'après ce qu'ils m'ont dit, c'est une taxe très difficile à appliquer du point de vue des procédés comptables.

Ma question est donc la suivante: Quelle est votre idée générale, non de la philosophie sous-jacente, mais de la complexité de la taxe?

Mme David: Nous avons trouvé que votre commentaire est vrai pour certaines compagnies. Ce sera plus compliqué que le système actuel. Cependant, pour bien des compagnies, la taxe n'est pas plus compliquée que le système actuel de la taxe fédérale sur les ventes, et bien des fabricants à qui nous avons parlé ont effectivement trouvé que la taxe est plus facile à appliquer que le système actuel. Il est certain que tous et chacun auront quelques problèmes au cours de la transition parce que dès qu'il y a un changement d'un système à un autre, il y a certains obstacles à franchir.

Mais dans l'ensemble, je crois que l'effet varie d'une entreprise à l'autre. Je crois que d'ici deux ans, les personnes regarderont en arrière et penseront que ça n'a pas été aussi difficile qu'ils l'avaient prévu.

Le sénateur Spivak: Monsieur le Président, je désire aborder certains points de la page 2 de la lettre. Je veux poser des questions au sujet des points 2, 3 et 4. Vous parlez de choses que vous auriez aimé voir dans la TPS. Lorsque vous dites que la taxe devrait remplacer toutes les taxes de vente provinciales, est-ce que vous voulez dire que les taxes de vente provinciales devraient être éliminées et qu'il ne devrait y avoir que la TPS? Est-ce ce que vous voulez dire? On nous a dit qu'en Ontario la taxe sera en réalité de 15 pour cent une fois qu'on aura ajouté la TPS à la taxe de vente actuelle.

J'ai la même question au sujet du troisième point, c'est-à-dire est-ce que l'assiette fiscale et le taux d'imposition doivent être uniformes partout au Canada? Est-ce que vous dites que dans toutes les provinces où il y a une taxe de vente, et qu'étant donné que cette taxe est différente d'une province à l'autre, ces provinces devraient avoir le même taux de taxe?

Le quatrième point porte sur le caractère agressif de la taxe. Lorsque vous proposez cette façon différente de traiter la taxe, je me demande si votre proposition n'est pas basée simplement sur la facilité d'opération ou la simplicité, ou si votre proposition est plus progressive lorsqu'elle est appliquée aux personnes à faible revenu. Pourriez-vous répondre à ces questions?

Mme David: Si vous me permettez, je demanderais à ma collègue Catherine McCutcheon de répondre.

Mme Catherine McCutcheon, Institut canadien des comptables agréés: La réponse à votre question revient en fait à la

[*Text*]

back to simplicity. What you received prior to today was our original letter to the Minister of Fiance dated January 9, 1989. We always felt that the best way to implement some form of value added tax in Canada was to have a very simple tax with as few exemptions as possible and to deal with the regressivity issues by way of other means such as cash grants, et cetera. I think that keeps it simpler. It also makes it more focused.

Senator Spivak: But does it have more impact on the regressivity?

Ms. McCutcheon: It has more focus because it does not give a break to those who do not need the break. It focuses the break on those who cannot afford the tax on say food, clothing, et cetera.

Senator Spivak: So in that way it makes the tax more progressive?

Ms. McCutcheon: It does make it more progressive and I think it makes it more simple.

With respect to your question concerning our points 2 and 3 we are again focusing on simplicity. If you go back in time to when we had a white paper on tax reform called a multistage sales tax you will know that three were options being considered. The preferred option at that point in time by our committee and by a number of other groups was with what was called a national sales tax, a tax that would combine both the federal sales tax and the provincial retail sales tax so that you could have one base of tax. There could be varying weights but a single administration of the tax for simplicity, for compliance purposes on the government's part and for simplicity on the part of taxpayers. We still advocate that. I think our letter clarifies that.

Senator Spivak: You are saying the base and the weight of tax should be uniform across Canada. Will you explain that to me? Do you mean taking a sales tax provincially that would apply across all provinces? Would that mean negotiations between the federal government and the provincial governments which would result in one tax rate? That is what you seem to be saying here.

Ms. McCutcheon: Yes, I think that point could be interpreted in that way. We intended that this would be geared to the federal sales tax as it is being proposed so that the federal portion of the tax would be uniform across Canada as with the base. But if you go back to our original letter to the Minister of Finance you will see that we said that the original rate could vary so that the rate combined could vary across Canada.

Senator Spivak: I understand what you mean now.

Senator Kirby: Mr. Chairman, I wonder if I might ask the witnesses about their reference in the last paragraph on the

[*Traduction*]

simplicité. Ce que vous avez reçu avant aujourd'hui, c'est notre lettre originale envoyée au ministre des Finances, et datée du 9 janvier 1989. Nous avons toujours cru que la meilleure façon d'appliquer une certaine forme de taxe sur la valeur ajoutée au Canada était d'adopter une taxe très simple ayant le moins d'exceptions possible, et de s'occuper des questions de régressivité par d'autres moyens comme des subventions en espèces, etc. Je crois que c'est la meilleure façon de garder cette taxe le plus simple possible. Cela la rend également plus focalisée.

Le sénateur Spivak: Mais est-ce que cela a plus d'impact sur la régressivité?

Mme McCutcheon: Elle est plus focalisée parce qu'elle ne donne pas de chance à ceux qui n'en n'ont pas besoin. Elle focalise la «chance» sur ceux qui ne peuvent payer la taxe sur les aliments, les vêtements, etc.

Le sénateur Spivak: Ainsi, cela rend la taxe plus progressive?

Mme McCutcheon: Cela la rend effectivement plus progressive et, je crois, plus simple.

En ce qui a trait à votre question qui porte sur les points 2 et 3, il s'agit encore une fois de la simplicité. Si vous revenez en arrière au temps où nous avions un Livre blanc sur la réforme fiscale appelée taxe de vente multi-stades, vous vous apercevrez que nous avions trois solutions. La solution préférée alors par notre comité et plusieurs autres groupes était celle que l'on appelait une taxe de vente nationale, une taxe qui serait combinée à la fois à la taxe de vente fédérale et aux taxes provinciales sur les ventes au détail de façon à n'avoir qu'une seule assiette fiscale. On pourrait avoir divers coefficients de pondération, mais une seule administration de la taxe pour des fins de simplicité, de conformité de la part du gouvernement et de simplicité de la part des contribuables. Nous conseillons toujours cette façon de procéder. Je crois que notre lettre l'explique clairement.

Le sénateur Spivak: Est-ce que vous dites que l'assiette fiscale et le coefficient de pondération de la taxe doivent être uniformes partout au Canada. Voudriez-vous m'expliquer cela? Est-ce que cela signifie que vous voudriez prendre une taxe de vente provinciale qui s'appliquerait dans toutes les autres provinces? Est-ce que cela impliquerait des négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et qui entraîneraient l'adoption d'un seul taux de taxe? C'est ce que vous semblez dire.

Mme McCutcheon: Oui, je crois que ce point pourrait être interprété de cette façon. Notre intention était d'incorporer cette taxe à la taxe fédérale sur les ventes, tel que proposé, de façon à ce que la partie fédérale de la taxe soit uniforme partout au Canada, tout comme l'assiette fiscale. Mais si vous vous reportez à notre lettre originale envoyée au ministre des Finances, vous verrez que nous disions que le taux original pourrait varier de façon à ce que le taux combiné varie également d'une partie à l'autre du Canada.

Le sénateur Spivak: Je comprends ce que vous voulez dire maintenant.

Le sénateur Kirby: Monsieur le président, je me demande si je peux poser une question aux témoins au sujet de leur réfé-

[*Text*]

last page of the letter. What is the gap in time between Royal Assent, to use your words, and the business community being in a position to be able to implement the GST?

Ms. David: For many businesses, if they wait until Royal Assent they will have waited too long. For many businesses they should have started by now to get ready for the tax. The general consensus in industry is that most businesses need two to three months to properly prepare for the tax. Thus, they would want Royal Assent at the beginning of October or, ideally, the end of September.

Senator Kirby: Would that assume that the tax would go into effect on January 1?

Ms. David: That is correct.

Senator Kirby: If in fact Royal Assent does not occur until some time considerably later in November or December what does that do to a January 1 implementation date, in your opinion?

Ms. David: I think that for some businesses the first few months of 1991 will be chaotic if the tax goes in on that date.

Senator Kirby: How do you account for the fact that many business groups which have appeared before us, particularly from the Atlantic provinces, make the observation that instead of two or three months it is more realistically six months that is needed between Royal Assent and implementation before they could, in fairness, be in a position to implement the tax?

Ms. David: Ideally, people would like that amount of time. Unfortunately, we do not have six months now.

Senator Kirby: Your statement that we do not have six months is based on the assumption that the tax is going to go into effect on January 1.

Ms. David: That is right.

Senator Kirby: We have lots of time if it does not start on January 1.

Ms. David: I think one thing you have to keep in mind is that a lot of businesses have already started preparations for the tax. They have already done pricing changes which will take effect on January 1, 1991. They already have systems that will be put in place on January 1, 1991 for the tax. If they find out at the last moment that the tax will not take place that will cause a burden for them.

Senator Kirby: If the bill is not passed, assuming it passes at all, until November 15, to pick an arbitrary date, would your advice then be that the government still ought to try to implement the tax on January 1? Or given your statement that it would take two to three months or more in order for business to be ready would you suggest at that point that the launch date ought to be delayed?

[*Traduction*]

rence au dernier paragraphe de la dernière page de la lettre. Quel est le délai entre la sanction royale, pour utiliser vos propres mots, et le temps que ça prend au monde des affaires pour pouvoir mettre la TPS en application?

Mme David: Pour bon nombre d'entreprises, s'ils attendent jusqu'à ce que la sanction royale soit donnée, ce sera trop tard. De nombreuses entreprises devraient déjà avoir commencé à se préparer pour cette taxe. En général, l'industrie s'accorde à dire que la plupart des entreprises ont besoin de deux à trois mois pour se préparer de façon adéquate pour la taxe. Il faudrait donc que la sanction royale soit donnée au début d'octobre ou, de façon idéale, à la fin de septembre.

Le sénateur Kirby: Cela supposerait-il que la taxe entrera en vigueur le 1er janvier?

Mme David: C'est exact.

Le sénateur Kirby: Si en fait la sanction royale n'est pas accordée avant beaucoup plus tard en novembre ou en décembre, quelles seraient d'après vous les implications d'une date aussi tardive sur l'application de la taxe le 1er janvier?

Mme David: Je crois que pour certaines entreprises, les premiers mois de 1991 seraient chaotiques si la taxe entre en vigueur à cette date.

Le sénateur Kirby: Comment tenez-vous compte du fait que de nombreux groupes d'entreprises se sont présentés devant nous, particulièrement ceux des provinces de l'Atlantique, et nous ont fait remarquer qu'il leur faudrait six mois plutôt que deux ou trois entre la sanction royale et l'entrée en vigueur de la taxe avant qu'ils puissent, en toute justice, être en position d'appliquer la taxe?

Mme David: Idéalement, les gens aimeraient pouvoir disposer de ce laps de temps. Malheureusement, il ne nous reste plus six mois pour ce faire.

Le sénateur Kirby: Si vous dites qu'il ne nous reste plus six mois, c'est que vous supposez que la taxe entrera en vigueur le 1er janvier.

Mme David: C'est axact.

Le sénateur Kirby: Il nous reste passablement de temps si la taxe n'entre pas en vigueur le 1er janvier.

Mme David: Je crois qu'il faut que vous sachiez que de nombreuses entreprises ont déjà commencé à se préparer en vue de la taxe. Elles ont déjà apporter des modifications à leur tarification qui entreront en vigueur le 1er janvier 1991. Elles ont déjà des systèmes qui entreront en opération le 1er janvier 1991 en vue de cette taxe. Si elles apprennent au dernier moment que la taxe n'entre pas en vigueur, cela leur sera d'un lourd fardeau.

Le sénateur Kirby: Si le projet de loi n'est pas adopté avant le 15 novembre pour prendre une date comme ça, si jamais il est adopté tout court, est-ce que vous conseillez au gouvernement d'essayer quand même de mettre la taxe en vigueur le 1er janvier? Ou, d'après ce que vous nous avez dit, c'est-à-dire que les entreprises ont besoin de deux à trois mois et même plus pour être prêtes, suggéreriez-vous à ce moment-là que la date d'entrée en vigueur soit reportée?

[*Text*]

Ms. David: Assuming that there are no changes, that the bill is—

Senator Kirby: That is a big assumption.

Ms. David: If there are no changes, I would say that the bill should take effect on January 1, 1991.

Senator Kirby: Even though by your own admission business would not be ready?

Ms. David: Some would.

Senator Kirby: That is somewhat illogical. Can you explain to me why you say that? Accountants, of all the professionals in the world—and I say this as an ex-mathematician—understand the importance of accuracy and rigour. Why would you suggest that businesses would succeed with something that, by your own submission, they would not be ready to do?

Ms. David: Some would. I think it would force them to get ready for the tax in that shorter period of time. If they had some assurance that the bill was going to receive Royal Assent in the fall, say in November, then they would get on with it and proceed.

Senator Kirby: Obviously, that assurance cannot be given. One of the purposes of this committee is precisely to deal with that issue.

Ms. David: I think that is what our purpose here today is. It is to urge you to expedite your review so that that certainty is there and so that the decision is not deferred.

Senator Kirby: But Parliament does not come back until the end of September. Thus the uncertainty is with us until at least some time in October at the very earliest.

Thank you, Mr. Chairman.

Senator Poitras: Mr. Chairman, we have with us this morning the best expertise there is in the country. The point has been raised many times about both levels of government, provincial and federal, getting together to have a joint venture or to harmonize their policies. We had an indication this morning from the minister that consideration is still active among provincial governments. The Minister of Finance from the Province of New Brunswick holds that wish.

Do you feel that the structure of this tax permits this harmonization for January 1 or later province by province?

Ms. McCutcheon: We have always supported there being a combined federal-provincial tax and have urged the government to make sure that it was a structure that could allow the provinces to opt into the system either from the beginning or at a later date. The current tax as structured allows for that. The only thing that it does not allow is for the provinces to vary the base of the tax because they did not continue to negotiate closely throughout the whole period. The federal government has controlled the base of the tax and the province now opting in would have to broaden to the base that the federal government has set.

[*Traduction*]

Mme David: En supposant qu'il n'y ait aucun changement, que le projet de loi est—

Le sénateur Kirby: C'est là toute une supposition.

Mme David: S'il n'y a aucun changement, je dirais que le projet de loi devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1991.

Le sénateur Kirby: Même si, et vous l'admettez vous-même, les entreprises ne sont pas prêtes?

Mme David: Certaines le seront.

Le sénateur Kirby: C'est quelque peu illogique. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous dites cela? De tous les professionnels au monde, les comptables—et je dis cela à titre d'ex-mathématicien—comprennent l'importance de la précision et de la rigueur. Pourquoi supposez-vous que les entreprises arriveraient à faire quelque chose qui, d'après ce que vous venez de dire, elles ne seraient pas prêtes à faire?

Mme David: Certaines seraient prêtes. Je crois qu'elles seraient obligées de se préparer pour la taxe dans un délai plus court. Si elles obtenaient une assurance quelconque à l'effet que le projet de loi recevrait la sanction royale en automne, disons en novembre, alors elles se mettraient à la tâche et procéderaient aux changements.

Le sénateur Kirby: Évidemment, on ne peut donner aucune assurance. Ce comité a précisément comme objectif de traiter de cette question.

Mme David: Je crois que c'est le but de notre présence ici aujourd'hui. Nous vous exhortons à accélérer votre examen de façon à ce qu'il n'y ait plus d'incertitude et que la décision ne soit pas différée.

Le sénateur Kirby: Mais le Parlement ne siégera pas avant la fin de septembre. L'incertitude planera donc à tout le moins jusqu'en octobre.

Merci, monsieur le président.

Le sénateur Poitras: Monsieur le président, nous avons parmi nous, ce matin, les meilleurs experts au pays. Le point a été soulevé plusieurs fois quant à l'opportunité pour les deux ordres de gouvernements, provinciaux et fédéral, de se réunir dans le cadre d'une entreprise commune, ou d'harmoniser leurs politiques. Nous avons eu un indice ce matin de la part du ministre, qui laisse supposer que les gouvernements provinciaux manifestent encore un certain intérêt à cet égard. Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick le souhaite.

Estimez-vous que la structure de cette taxe permet cette harmonisation pour le 1er janvier ou plus tard, province par province?

Mme McCutcheon: Nous avons toujours été en faveur d'une taxe combinée fédérale-provinciale en insistant auprès du gouvernement pour qu'on ait une structure qui permette aux provinces de participer au système, soit à partir du début, soit à une date ultérieure. La structure de la taxe actuelle le permet. Mais, elle ne permet pas une seule chose, à savoir la possibilité pour les provinces de varier la base de la taxe, car on n'a pas continué à négocier de façon serrée tout au long de la période. Le gouvernement fédéral a déterminé la base de la taxe et la province qui souhaiterait maintenant y participer devrait s'aligner sur la base fixée par le gouvernement fédéral.

[*Text*]

Senator Poitras: Do you suggest that we should help this to be achieved? It could save administration fees in a high amount. What are your views?

Ms. McCutcheon: Our views are that we should do anything we can to encourage the federal and provincial governments to coordinate their efforts. That goes back to our basic principles in terms of what we see as a good tax. It covers taxpayers and costs the government less money.

Our other position is that we think it is important for the business community to have certainty. The discussion of tax reform has been going on for so long and the dates have been changed and the names have been changed that at this point the business community needs certainty. If that means sacrificing a combined federal-provincial tax and having the provinces opt in later than January 1, then we support them opting in later. That does not mean that we do not encourage them to continue to discuss the issue seriously.

Senator Poitras: Being experts and having members all around the country we have received many briefs in which it has been stated that the poorest people will pay for this tax. It has been stated that they will be hurt more than any other people. The minister denied that this morning. Could we have your views on that? Do you have a view with respect to the credit that they will be receiving?

Ms. McCutcheon: If I can go back to the opening comments, we are not economists and we have not looked at the numbers so we cannot really comment on the specific numbers. But to go back to the question raised by Senator Spivak, I think the broader-based tax with credits to deal with the regressivity is a better approach. I agree that that is more progressive and a more focused way to deal with low-income earners.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I would like to ask a question about the revenue that this tax will produce. It seems to me that in your answers—and this is a theme that has been repeated over the last couple of weeks—you say that this tax is replacing the manufacturers' sales tax which has been around for so long and that somehow it is revenue neutral, that the GST is a better way of handling the manufacturers' sales tax. I thought that we were going to withdraw the manufacturers' sales tax and put on the GST. Do you believe that this tax is revenue neutral?

Ms. David: Again, we are not economists.

Senator Stollery: No, but you are chartered accountants.

Ms. David: Yes, but we have not done a study as to the revenue impact of this tax. We have only reviewed the numbers that have been produced by various other people. We are not statisticians; we have not done an economic study to calculate the effect of the economy.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Estimez-vous que nous devrions travailler pour que cela se réalise? On pourrait ainsi économiser d'importants montants en frais d'administration. Qu'en pensez-vous?

Mme McCutcheon: Nous croyons que nous devrions faire tout notre possible pour encourager le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à coordonner leurs efforts. Cela serait conforme à nos principes de base quant à ce que nous considérons comme une bonne taxe. On protège ainsi les contribuables, et les coûts pour le gouvernement sont moindres.

Autre point que nous estimons important: la communauté des affaires doit avoir des certitudes. La réforme fiscale est débattue depuis si longtemps et on a si souvent changé les dates et les noms que, maintenant, le monde des affaires a besoin de certitudes. S'il faut sacrifier une taxe combinée fédérale-provinciale, pour une participation des provinces après le 1er janvier, alors nous sommes en faveur d'une participation tardive. Cela ne signifie pas que nous ne les encourageons pas à poursuivre sérieusement les discussions.

Le sénateur Poitras: En tant qu'experts, et avec des membres dans tout le pays, nous avons reçu de nombreux mémoires où on affirme que ce sont les plus pauvres qui paieront pour cette taxe. On déclare qu'ils seront touchés plus que toutes les autres couches de la population. Le ministre n'était pas d'accord avec cela ce matin. Pourriez-vous nous donner votre opinion à ce sujet? Avez-vous une idée au sujet du crédit qu'ils en retireront?

Mme McCutcheon: J'aimerais revenir aux premiers commentaires et signaler que nous ne sommes pas des économistes et que nous n'avons pas examiné les chiffres; nous ne pouvons donc réellement parler des chiffres précis. Mais, pour en revenir à la question soulevée par le sénateur Spivak, je crois que la taxe à base élargie, avec des crédits pour répondre à la régressivité, constitue une meilleure approche. Je suis d'accord pour dire qu'il s'agit là d'une politique plus progressive, qui tient davantage compte des gens à faible revenu.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au sujet des revenus que cette taxe produira. Il me semble que, d'après vos réponses—et il s'agit d'un thème qui est revenu sans cesse au cours des deux dernières semaines—vous affirmez que cette taxe remplace la taxe sur les ventes des fabricants, qui existe depuis fort longtemps, et qu'elle est en quelque sorte indépendante du revenu, et enfin que la TPS constitue une façon plus efficace de traiter la taxe sur les ventes des fabricants. Je pensais que nous allions retirer la taxe sur les ventes des fabricants et introduire la TPS. Estimez-vous que cette taxe est indépendante par rapport au revenu?

Mme David: Encore une fois, nous ne sommes pas des économistes.

Le sénateur Stollery: Non, mais vous êtes des comptables agréés.

Mme David: Oui, mais nous n'avons pas fait une étude relative aux effets du revenu sur cette taxe. Nous n'avons qu'examiné les chiffres fournis par diverses autres personnes. Nous ne sommes pas des statisticiens et nous n'avons pas effectué une étude économique pour calculer les effets de l'économie.

[*Text*]

We believe that for many of our clients and for many businesses in Canada, the tax is better. Our committee has a unique position in that over the years all of our members have worked exclusively in sales taxes. We have seen the problems with the current system and in many cases we have seen companies in Canada that cannot compete with imported goods. We are here today to comment on the merits of the tax and the existing flaws.

Senator Stollery: I worked with the manufacturers' sales tax at one point for much of my life and I do not recall it as being a particularly controversial subject. At that time it was 11 per cent on apparel. It was removed a couple of years ago. I found that out here; I did not know that before. There were problems with the old 11 per cent manufacturers' sales tax, or whatever the amount was.

Even though we are replacing the tax, you have not actually inquired as to whether or not it raises more money than the old tax.

Ms. David: We are not the experts that you should be asking about the revenue impact.

Senator Stollery: Well, you are from the Institute of Chartered Accountants and I should think that as chartered accountants you have a lot more expertise than most people who have made observations on whether or not it is revenue neutral.

Senator Robertson: Last week the Quebec government announced that it was close to a deal on its harmonization with the federal tax. It was mentioned earlier this morning that Ontario was Quebec's largest trading partner.

In your experience, what are these reduced compliance costs that the Quebec business community will experience? What sort of an edge will that give it over all of the other provinces, in particular Ontario, which is first?

Ms. McCutcheon: That is a difficult question for us to answer. You have to appreciate that we deal more with the technical aspects of it. We get the same stats that you do from the provinces and the federal government. We have not been party to those discussions, but at this point from what I have seen it would be a combined effort at the retail level, because the Quebec tax would still be a retail tax whereas the federal portion of the tax is a multi-staged tax. It will raise some interesting issues. Hopefully, it will save compliance costs. Hopefully, Ontario will go that route eventually. But we will not see the true economies of scale and savings to taxpayers or to the governments until we have truly a combined federal-provincial multi-staged tax.

Senator Robertson: In other words, do your comparisons after you have an example in operation.

[*Traduction*]

Nous estimons que, pour beaucoup de nos clients et pour beaucoup d'entreprises au Canada, la taxe est meilleure. La situation de notre comité est privilégiée, car pendant toutes ces années, tous nos membres ont travaillé exclusivement dans le domaine des taxes sur les ventes. Nous avons pu constater les problèmes inhérents au système actuel et, dans beaucoup de cas, nous avons vu des compagnies au Canada qui étaient incapables de concurrencer les marchandises importées. Nous sommes ici aujourd'hui pour examiner les mérites de la taxe tout comme ses défauts.

Le sénateur Stollery: J'ai travaillé avec la taxe sur les ventes des fabricants pendant une grande partie de ma vie et je ne m'en souviens pas comme d'un sujet particulièrement controversé. À cette époque la taxe était de 11 p. 100 sur les vêtements. Elle a été supprimée il y a environ deux ans. J'ai découvert cela ici; j'ignorais qu'il y avait des problèmes au sujet de cette ancienne taxe de 11 p. 100, ou quel qu'en ait été le montant, sur les ventes des fabricants.

Nous sommes en train de remplacer cette taxe, mais vous n'avez pas vraiment fait d'étude pour savoir si la nouvelle taxe allait rapporter plus d'argent que l'ancienne.

Mme David: Nous ne sommes pas les experts que vous devriez interroger au sujet du rôle du revenu.

Le sénateur Stollery: Oui, mais vous êtes de l'Institut des comptables agréés et il me semble qu'en tant que tels vous avez beaucoup plus d'expertise que la plupart des personnes qui ont donné leur avis sur la dépendance ou la neutralité de la taxe par rapport au revenu.

Le sénateur Robertson: La semaine dernière, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il était très près d'un accord pour s'harmoniser avec la taxe fédérale. On a signalé plus tôt ce matin que l'Ontario était le partenaire économique le plus important du Québec.

D'après votre expérience, quels sont ces coûts réduits en ce qui concerne la conformité, pour le monde des affaires du Québec? Quelle sorte d'avantage cela procurera-t-il à cette province par rapport aux autres, et en particulier par rapport à l'Ontario qui est la première?

Mme McCutcheon: Voilà une question à laquelle il nous est difficile de répondre. Vous devez réaliser qu'à cet égard nous nous occupons davantage des aspects techniques. Nous recevons les mêmes statistiques que vous de la part des provinces et du gouvernement fédéral. Nous n'avons pas participé à ces discussions, mais pour l'instant—d'après ce que j'ai entendu—il s'agirait d'un effort combiné au niveau du détail, car la taxe du Québec continuerait à être une taxe au détail, alors que la portion fédérale de la taxe serait une taxe multi-stades. Cela soulèvera des points très intéressants. Espérons qu'il y aura des économies au niveau des coûts pour la conformité. Espérons aussi que l'Ontario suivra éventuellement le même chemin. Mais, il n'y aura de vraies économies d'échelle et d'économies tout court pour les contribuables et les gouvernements qu'à partir du moment où on aura une réelle taxe combinée multi-stades fédérale-provinciale.

Le sénateur Robertson: En d'autres mots: faites des comparaisons après avoir vu un exemple réel.

[*Text*]

Ms. McCutcheon: I prefer not to comment on macro-economic issues. I am reading the same numbers that you are. As chartered accountants, we deal with individual businesses, their numbers and the impact on their businesses, but we do not look at things from a macropolicy perspective.

Senator Robertson: We have heard witnesses say from time to time that accountants and lawyers will make a great deal of money on this new tax. Do you think that that is true?

Ms. McCutcheon: In answer to that, I find it unfortunate that the taxes in this country are as complex as they are so that we have to spend as much time as we do dealing with technical tax issues for our clients. Yes, we help our clients because that is our job; we would all like to help our clients make money in other ways rather than interpretating the tax laws for them. That is why we are here before you saying "implement it, get on with business—but make it simpler".

The Chairman: Our time is up. We have exhausted our half hour. With an important group like yours we wish we had more time, but we thank you for your contribution.

I would ask the representatives from the Ontario Massage Therapist Association to come forward.

I welcome the representatives from the Ontario Massage Therapists Association. There is Mr. Larry Haigh, Treasurer; Ms. Patricia Dryden, GST committee member; and Mr. John Sanderson, Public Relations Chairman. Will Mr. Haigh be the spokesman?

Mr. Larry Haigh, Treasurer, GST Committee Chairman, Ontario Massage Therapists Association: No; I will ask Patricia Dryden to speak for this association.

The Chairman: Ms. Dryden, we have your brief. It is an extensive document. We have half an hour. You have heard the instructions I have given to other witnesses. The less time you place on the brief emphasizing important points, the more time we will have for questions. Please proceed.

Ms. Patricia Dryden, GST Committee Member, Ontario Massage Therapists Association: With me today are Mr. Larry Haigh and Mr. John Sanderson of the Ontario Massage Therapists Association. We are greatful to you to be able to speak to you today on behalf of the association.

As you know from our brief, which we previously submitted to the House of Commons Finance Committee earlier this year, the position of the Ontario Massage Therapy Association, the OMTA, in regards to the goods and services tax, is that services provided by registered massage therapists in the Province of Ontario should be exempted from the application of the GST for the following reasons.

First, health care services are considered an exempt supply under Bill C-62; and, second, massage therapy is a regulated health care service in the province of Ontario and has been since 1925. Most importantly, as it currently reads, Bill C-62, including second reading amendments, will limit access to

[*Traduction*]

Mme McCutcheon: Je préfère ne pas parler des questions de macro-économie. Je suis en train de lire la même chose que vous. En tant que comptables agréés, nous nous occupons d'entreprises individuelles et des conséquences pour ces entreprises, mais nous n'envisageons pas les choses à partir du point de vue de la macro-politique.

Le sénateur Robertson: Nous avons parfois entendu des témoins déclarer que les comptables et les avocats feront beaucoup de profits grâce à cette nouvelle taxe. Pensez-vous que cela est vrai?

Mme McCutcheon: Pour répondre à cela, je dirais que la fiscalité est malheureusement très complexe au Canada, ce qui nous oblige à consacrer autant de temps aux questions techniques relatives à cette fiscalité pour nos clients. Oui, nous aidons nos clients, et c'est là notre rôle; nous aimerions tous aider nos clients à faire des profits par d'autres voies que l'interprétation des lois fiscales en leur faveur. Voilà pourquoi nous sommes ici devant vous, pour vous dire «failes-le, allez-y et soyez entreprenant—mais simplifiez».

Le président: Nous arrivons à la fin de la demi-heure qui nous était allouée. Avec un groupe aussi important que le vôtre, on aimerait disposer de plus de temps, mais nous vous remercions de toute façon pour votre contribution.

Je demanderais aux représentants de l'Ontario Massage Therapist Association de venir à l'avant.

Je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Ontario Massage Therapist Association. Sont présents: M. Larry Haigh, trésorier; M^me^ Patricia Dryden, membre du comité TPS; M. John Sanderson, relations publiques. M. Haigh sera-t-il le porte-parole?

M. Larry Haigh, trésorier, président du comité TPS, Ontario Massage Therapist Association: Non, je demanderais à Patricia Dryden de parler au nom de notre association.

Le président: Mme Dryden, nous avons votre mémoire. Il s'agit d'un document assez long. Nous disposons d'une demi-heure. Vous avez entendu les instructions que j'ai données à d'autres témoins. Plus vite vous présenterez votre mémoire en insistant sur les points importants, plus nous disposerons de temps pour les questions. Mme Dryden, à vous.

Mme Patricia Dryden, membre du comité TPS, Ontario Massage Therapist Association: Nous sommes heureux, M. Larry Haigh, M. John Sanderson et moi-même de l'Ontario Massage Therapist Association, de pouvoir vous parler ici aujourd'hui au nom de l'association.

Comme vous le savez d'après le mémoire que nous avons présenté plus tôt cette année au Comité des finances de la Chambre des Communes, la position de l'Ontario Massage Therapist Association, l'OMTA, en ce qui concerne la taxe sur les produits et services, est que les services fournis par les massothérapeutes enregistrés dans la province de l'Ontario soient exemptés de la TPS pour les raisons qui suivent.

Premièrement, les soins de santé sont considérés comme des services exemptés en vertu du projet de loi C-62; deuxièmement, la massothérapie est un service de soins de santé réglementé dans la province de l'Ontario, et ce depuis 1925. Plus important encore, le Projet de loi C-62, après les amendements

[*Text*]

appropriate health care services to patients who have been referred by their physicians or other health care practioners specifically for therapeutic massage treatment.

As you may know, in Ontario Bill 188, an act respecting the Regulation of the Profession of Massage Therapy, which was given first reading in the Ontario Legislature on June 6 of this year as part of the proposed new Health Discipline Act that will regulate all health professions in this province, defines massage therapy as the following:

> . . . the assessment of the soft tissue and joints of the body and the treatment and prevention of physical dysfunction and pain of the soft tissues and joints by manipulation to develop, maintain, rehabilitate, or augment physical function, or relieve pain.

Massage therapists treat a wide variety of conditions, including whiplash and other motor vehicle accident related injuries, post-surgical rehabilitation, neuropathies, auto-immune disorders such as rheumatoid arthritis, athletic injuries, and so on. Massage therapists provide this health care service in a wide variety of settings from private primary health care clinics to hospitals, homes for the elderly, physicians' and dentists' offices, professional and amateur sports facilities on Bay Street and in the industrial centres in this province—right in the plants, in fact—and in small, rural communities where the service provided by the massage therapist may be the only direct rehab care a community has to turn to.

Massage therapy was not made an exempt supply in Bill C-62, even though we are currently regulated in two provinces—B.C. and Ontario. Within the next decade, based on our active contact with massage therapy associations across Canada, we believe that we will be regulated in all provinces. There has also been a recent formation of the Canadian Massage Therapy Alliance which will further these ends.

It should also be noted that at present there are five licensed private vocation schools in Canada that qualify students of massage therapy to sit for the B.C. and Ontario entry-to-practice examinations. The graduates from these schools who successfully complete their board exams become registered in either B.C. or Ontario, or both. They then go out and work in communities all across Canada.

For these reasons we are respectfully requesting your support in seeking an amendment to Bill C-62, Part II, the health care services part, Schedule V—and directly Part VII—which should read "a supply made by a practioner of the services currently listed." Herein there is a long list that includes all our colleagues, for example, optometric services, chiropractic services, physiotherapy services, and so on. We respectfully request your assistance in gaining an amendment to add "massage therapy services" to this list.

[*Traduction*]

qui y ont été apportés en seconde lecture, limitera l'accès à des services de soins de santé appropriés dans le cas des patients qui ont été adressés par leur médecin ou par d'autres praticiens à des spécialistes en massothérapie.

Comme vous le savez peut-être, le projet de loi 188, Loi concernant la réglementation de la profession de massothérapeute, qui est passée en seconde lecture devant l'Assemblée législative de l'Ontario le 6 juin de cette année, et qui doit faire partie de la nouvelle Loi sur les sciences de la santé, réglementera toutes les professions touchant à la santé en Ontario, et en particulier la massothérapie qu'elle définit comme suit:

> . . . l'examen des tissus mous et des articulations du corps, ainsi que le traitement et la prévention de tout dysfonctionnement et de douleurs au niveau des tissus mous et des articulations grâce à des manipulations, de façon à développer, maintenir, assurer la réadaptation ou améliorer une fonction physique, ou encore à soulager la douleur.

Les massothérapeutes traitent un grand nombre de désordres, comme le coup de fouet cervical et d'autres troubles causés par des accidents en véhicule-moteur, les problèmes post-chirurgicaux pour la réadaptation du patient, les neuropathies, les affections auto-immunes, telle la polyarthrite rhumatoïde, les blessures d'origine sportive, etc. Les massothérapeutes fournissent ces soins de santé dans divers milieux, allant de cliniques privées pour soins de santé primaires aux hôpitaux, aux foyers pour personnes âgées, aux cabinets de dentistes et de médecins, aux centres de sports professionnels et amateurs sur Bay Street, ainsi que dans les zones industrielles de la province—en fait, dans les usines mêmes—et enfin dans de petites collectivités rurales, où les services fournis par le massothérapeute sont parfois les seuls services de réadaptation auxquels une collectivité peut directement avoir accès.

La massothérapie n'a pas été déclarée service exonéré dans le projet de loi C-62, même si nous sommes actuellement soumis à la réglementation dans deux provinces, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Dans la prochaine décennie, si on se fonde sur des échanges actifs avec les associations de massothérapeutes dans tout le Canada, il apparaît que nous serons soumis à une réglementation dans toutes les provinces. Il y a également eu récemment la création de la Canadian Massage Therapy Alliance, qui poursuivra les mêmes buts.

On peut également noter qu'il existe actuellement cinq écoles privées détenant un permis pour préparer des étudiants en massothérapie aux examens leur permettant de pratiquer cette spécialité en C.-B. et en Ontario. Les diplômés de ces écoles qui ont réussi leurs examens devant jury sont autorisés à pratiquer en C.-B., en Ontario ou dans les deux provinces. Ils vont ensuite travailler n'importe où au Canada.

Pour ces raisons, nous demandons respectueusement votre appui dans notre demande d'amendement du Projet de loi C-62, plus précisément l'article 7 de la partie II (services de santé) de l'annexe V, qui devrait se lire ainsi: «la fourniture par un praticien d'un des services énumérés ci-après.» Suit une longue liste comprenant tous nos collègues, par exemple les services d'optométrie, les services de chiropratique, les services de physiothérapie, etc. Nous demandons respectueusement votre

[*Text*]

Mr. Chairman and honourable senators, thank you for your time today. We would gladly hear any questions and hopefully be able to answer them for you at this time.

Senator Marsden: I believe that Senator David indicated that he wanted to speak first, so I will yield to him.

Senator David: Thank you, Senator Marsden. How many members does your association represent in Ontario how many throughout Canada?

Mr. Haigh: Actually, in Ontario there are 1,070 registered massage therapists. The Ontario Massage Therapist Association represents 400 plus of those. In B.C. there are probably several hundred registered therapists, and they have a professional association as well.

Senator David: I guess the problem that you are drawing to our attention is the same in every province. Is that correct?

Mr. Haigh: The problem is the same, except that Ontario has the largest group in the association. Therefore, we are the spokespersons for the smaller groups in other provinces.

Senator David: Yes, I understand that. But what you are looking for is comparable for the other massage therapists in the other provinces, is it?

Ms. Dryden: We are looking for an exemption for provincially-regulated massage therapists.

Senator David: When massage therapy is prescribed by a doctor, is it exempted from the GST.

Ms. Dryden: Unfortunately, that is not our understanding, having spoken to a number of representatives from Mr. Wilson's office. In fact, it is not enough that it be under prescription from a physician, we have to be listed as a health care service. We were hoping that the amendment that you are referring to, concerning a diagnostic service prescribed by a physician, would apply to us, but in point of fact it does not. We have to be listed as one of the defined health care services for it to be applied.

Senator David: But in your brief you state that there is no problem when it is prescribed by a physician, but there are problems in certain aspects even when it is prescribed. Can you give me some examples of that?

Ms. Dryden: Having spoken with the office of the Finance Minister, we realize that there is a problem even for prescribed massage treatment. Unless we are listed in an amendment to the act as a prescribed health care service, like our colleagues, we will not be exempted even when it is under the prescription of a physician.

Senator David: What you are telling me is quite surprising. Are you in negotiations with the Minister of Finance?

[*Traduction*]

aide pour obtenir que les mots «les services de massothérapie» soient ajoutés à cette liste.

Monsieur le président et honorables sénateurs, je vous remercie de l'attention que vous nous avez accordée. Nous sommes maintenant disposés à entendre vos questions et espérons pouvoir y répondre.

Le sénateur Marsden: Je crois que le sénateur David a exprimé le vœu de parler le premier, je lui cède donc la parole.

Le sénateur David: Je vous remercie, sénateur Marsden. Combien de membres votre association compte-t-elle en Ontario et dans tout le Canada?

M. Haigh: En fait, il y a 1 070 massothérapeutes autorisés en Ontario. La Ontario Massage Therapist Association en représente plus de 400. En C.-B., il y a probablement plusieurs centaines de massothérapeutes autorisés, et ils ont également une association.

Le sénateur David: Je suppose que le problème que vous portez à notre attention est le même dans chaque province, n'est-ce-pas?

M. Haigh: Le problème est le même, sauf que l'association ontarienne compte le groupe le plus nombreux. Nous sommes donc les porte-parole des plus petits groupes dans les autres provinces.

Le sénateur David: Oui, je comprends. Mais ce que vous demandez est comparable à ce que les massothérapeutes demandent dans les autres provinces, n'est-ce-pas?

Mme Dryden: Nous voulons une exemption pour les massothérapeutes réglementés dans les provinces.

Le sénateur David: Lorsque des services de massothérapie sont prescrits par un médecin, sont-ils exemptés de la TPS?

Mme Dryden: Malheureusement, ce n'est pas ce que nous ont laissé entendre un certain nombre de représentants du bureau de M. Wilson. En fait, il ne suffit pas que les services soient prescrits par un médecin, il faut également que notre profession soit sur la liste des services de santé. Nous aimerions que l'amendement auquel vous faites allusion, c'est-à-dire un service diagnostique prescrit par un médecin, s'applique à nous, mais en fait ce n'est pas le cas. Nous devons figurer sur la liste des services de santé pour que cet amendement s'applique.

Le sénateur David: Cependant, vous affirmez dans votre mémoire qu'il n'y a pas de problème lorsque les services sont prescrits par un médecin. D'autre part, il semble que certains problèmes subsistent même lorsque les services sont prescrits. Pourriez-vous me donner quelques exemples pour illustrer cette situation?

Mme Dryden: Après avoir consulté le bureau du ministre des Finances, nous avons réalisé qu'il y a encore un problème même lorsque le traitement de massothérapie est prescrit. À moins d'être inscrit sur la liste des services de santé, comme nos collègues, par le biais d'un amendement à la loi, nous ne serons pas exemptés de la TPS même si un médecin prescrit le traitement.

Le sénateur David: Ce que vous affirmez est assez surprenant. Êtes-vous en négociation avec le ministre des Finances?

[*Text*]

Ms. Dryden: Yes, we have spoken to him.

Senator David: Do you expect to have an appointment with him in the near future?

Ms. Dryden: Yes we do.

Senator David: Are you hopeful that your problems will be dealt with, or do you want to have no GST even if it is not prescribed by a doctor? That is what I am trying to find out. When it is prescribed by a physician, I do not think you will have any problem; you will be on a list that has not yet been produced, but do you want more than that? Do you want to be personally involved and administer your therapist treatment without prescription and without the GST?

Ms. Dryden: For registered massage therapists, every treatment that we do is a treatment whether it is a prescribed treatment or not. We are trained to do medically-oriented massage.

Senator David: That may be your main difficulty.

Senator Marsden: I do not think we should let that last implication of Senator David's sit, because that is not my understanding. Let me try to clarify this.

First, are you saying that a list has been produced and you are not on that list?

Ms. Dryden: That is correct.

Senator Marsden: And your understanding from the Minister of Finance is that even if you have a doctor's prescription the patient will still have to pay the GST?

Ms. Dryden: That is correct.

Senator Marsden: The Minister of Finance has given you an appointment to discuss this further, has he?

Ms. Dryden: That is trying to be negotiated right now in Ottawa by our representatives.

Senator Marsden: But we have the legislation in front of us now. Presumably, the minister has known about this for some time. Are you not sure that you will be on that list?

Ms. Dryden: I believe that we will be heard; I am not sure that we will get the outcome that we would like to get.

Senator Marsden: You have been sitting here for quite a while and have heard from other people who have gone to see the minister and who have not received any satisfaction. I do not think, Senator David, that we should assume that because we think it is a good idea that this group would necessarily be added to the list.

I should like to ask you a couple of other questions. Obviously, you are involved in the direction of health care policy that this government is in favour of, as we all are—that is, non-expensive health care, preventive health care and improving the quality of people's lives, especially working people and seniors. You are deeply involved in that aspect of health care.

[*Traduction*]

Mme Dryden: Oui, nous lui avons parlé.

Le sénateur David: Pensez-vous avoir un rendez-vous avec lui bientôt?

Mme Dryden: Oui.

Le sénateur David: Avez-vous espoir que vos problèmes seront pris en considération, ou bien souhaitez-vous de ne pas être soumis à la TPS même si les traitements ne sont pas prescrits par un médecin? C'est ce que j'essaye de savoir. Je ne crois pas que vous ayez de problèmes si les traitements sont prescrits par un médecin; vous figurerez sur une liste qui n'a pas encore été dresssée. Mais, voulez-vous davantage? Voulez-vous être personnellement impliqués et administrer vos traitements de massothérapie sans qu'ils soient prescrits par un médecin et sans qu'ils soient assujettis à la TPS?

Mme Dryden: Chaque traitement administré par un massothérapeute autorisé est un traitement, qu'il soit prescrit ou non. Notre formation nous prépare à donner des massages dans un but médical.

Le sénateur David: Ce pourrait être là votre principal problème.

Le sénateur Marsden: Je ne crois pas qu'il faille retenir cette dernière insinuation du sénateur David, car ce n'est pas ainsi que je vois les choses. Essayons de clarifier la situation.

Premièrement, vous dites qu'une liste a été dressée et que vous ne figurez pas sur cette liste, n'est-ce pas?

Mme Dryden: Oui.

Le sénateur Marsden: Et d'après vos démarches au ministère des Finances, le patient devra payer la TPS même si un médecin prescrit le traitement?

Mme Dryden: Oui.

Le sénateur Marsden: Le ministre des Finances vous a donné un rendez-vous pour discuter du problème plus à fond, n'est-ce pas?

Mme Dryden: Nos représentants sont présentement en train d'en discuter à Ottawa.

Le sénateur Marsden: Cependant, le projet de loi est devant nous à l'heure actuelle. Je présume que le ministre est au courant de la situation depuis un certain temps. N'êtes-vous pas sûr de figurer sur cette liste?

Mme Dryden: Je crois que nous serons entendus, mais je ne suis pas sûr que nous obtiendrons le résultat escompté.

Le sénateur Marsden: Vous siégez ici depuis un certain temps et vous avez entendu d'autres personnes qui ont rencontré le ministre et qui n'ont pas eu satisfaction. Même s'il nous apparaît normal que ce groupe soit porté sur la liste, je ne crois pas, sénateur David, que nous puissions le tenir pour acquis.

J'aurais encore une ou deux questions à vous poser. Vous participez, bien sûr, à l'orientation de la politique de santé mise de l'avant par le gouvernement, politique que nous approuvons tous d'ailleurs, c'est-à-dire des soins de santé moins coûteux, des soins de santé préventifs et l'amélioration de la qualité de vie, notamment celle des travailleurs et des person-

[*Text*]

I should like to ask you whether your request has the support of cognate professional associations. You may have heard the occupational therapists yesterday. I asked them whether they would support other associations who are giving services in the community that are already given in hospitals, and if those associations should be exempt. They said they would support such groups. Presumably, they would support you. Do the physiotherapists support you? Do the other cognate disciplines support you?

Ms. Dryden: As far as we know, that is true. In the history of the legislative review in the Province of Ontario, we worked closely with many other associations through this five-year process and forged some strong bonds between us.

Senator Marsden: Good. I want to ask you about the question of whether you have to have a prescribed service and your view that it should not only be under prescription but also as a regular treatment.

You are familiar with the term the "medical model" and the notion that just because a doctor prescribes it is health and if he or she does not it is not. Progressive people—and I include Senator David among them—no longer accept the notion that only the doctor's word is law. I should like you to expand on that other aspect of your case—that is, for the treatment to be exempt when the treatment is not under a doctor's prescription.

Ms. Dryden: In many communities, especially in rural Ontario, massage therapists provide a key role in rehab care. We do primary health care. It is not necessary, as the law stands, for someone to get a physician's prescription for massage therapy in this province or in British Columbia where we can give direct service to our patients. However, we have also been trained to recognize conditions where we should not proceed, in which case a physician's prescription at that time, or a physician's notice, is required.

Right now it is primary health care, and we wish to keep it that way. We know that it is fundamental and important for the people of Canada to be able to choose the style of health care they believe will best suit their needs, not only the kind of health care a physician directly prescribes for them.

Senator Marsden: Could you tell us more about the kind of services you provide for seniors? I assume in British Columbia—which is my native province—the health care costs for seniors have been kept down, partly by using services to keep people in their homes.

Ms. Dryden: Massage therapy in British Columbia is on the B.C. Medical Plan. Massage therapists work directly in homes with the elderly. They do housecalls and operate clinics all over British Columbia. When this service was threatened at one point with user fees, and so on, it was the elderly in British

[*Traduction*]

nes âgées. Vous êtes étroitement associée à cet aspect des soins de santé.

J'aimerais savoir si votre requête est appuyée par les associations professionnelles qui œuvrent dans le même domaine. Vous avez dû entendre les ergothérapeutes hier. Je leur ai demandé s'ils appuieraient d'autres associations qui offrent des services à la collectivité déjà disponibles dans les hôpitaux et si ces associations devraient être exemptées de la TPS. Ils ont répondu qu'ils appuieraient ces groupes. Je présume donc qu'ils vous appuieraient. Les physiothérapeutes vous appuient-ils? Et les autres disciplines apparentées?

Mme Dryden: À ce que nous sachions, c'est vrai. Dans l'étude récapitulative de la législation en Ontario, nous avons travaillé en étroite collaboration avec de nombreuses autres associations au cours des cinq dernières années qu'a duré ce processus et nous avons tissé des liens solides entre nous.

Le sénateur Marsden: Bien. Parlons maintenant de la nécessité que le traitement soit prescrit par un médecin; selon vous, le traitement ne devrait pas être uniquement un traitement prescrit mais également un traitement régulier.

Le terme «modèle médical» vous est familier ainsi que la notion que ce qu'un médecin prescrit est bon pour la santé et que ce qu'il ne prescrit pas ne l'est pas. Les gens progressistes—et j'inclus le sénateur David dans cette catégorie—n'acceptent plus cette notion que seule la parole du médecin est valable. J'aimerais que vous donniez plus de détails sur cet aspect de votre dossier, c'est à dire que le traitement devrait être exempté de la TPS même s'il n'est pas prescrit par un médecin.

Mme Dryden: Dans plusieurs municipalités, notamment dans les régions rurales de l'Ontario, les massothérapeutes jouent un rôle important dans les soins de réadaptation. Nous donnons également des soins primaires. En Ontario et en Colombie-Britannique, la loi n'exige pas que les traitements de massothérapie soient prescrits par un médecin lorsqu'un massothérapeute peut offrir directement ce service à ses patients. Toutefois, notre formation nous permet également de déceler les cas où il n'est pas indiqué d'administrer un traitement en l'absence d'une ordonnance ou d'un avis d'un médecin.

Il s'agit actuellement de soins primaires, et nous souhaitons qu'ils le restent. Nous savons qu'il est fondamentalent important pour les Canadiens de pouvoir choisir le style de soins de santé qu'ils estiment le mieux convenir à leurs besoins, pas seulement le type de soins de santé qu'un médecin leur prescrit directement.

Le sénateur Marsden: Pourriez-vous nous donner plus de détails sur le genre de services que vous offrez aux personnes âgées? Je suppose qu'en Colombie-Britannique, la province où je suis né, on a pu freiner la montée des coûts des soins de santé pour les personnes âgées en partie parce qu'on offre des services à domicile.

Mme Dryden: Les traitements de massothérapie en Colombie-Britannique sont compris dans le Régime d'assurance médicale. Les massothérapeutes travaillent directement au domicile des personnes âgées. Outre les visites à domicile, ils ont des cliniques dans toute la Colombie-Britannique. Lorsqu'à

[*Text*]

Columbia who came forward in great numbers and wrote many letters supporting the massage therapy services they were receiving. To a large part, they preserved massage therapy on the B.C. Medical Plan.

Senator Marsden: Thank you very much. You make an excellent case and have presented a well-pointed brief.

The Chairman: I wish to ask a question for clarification. The bill allows an exemption for physiotherapy services. What would the difference be between physiotherapy and the service that you provide? Is it not basically the same?

Ms. Dryden: There are many similarities in the form of treatment that we render, but in the two provinces where we are regulated, we are regulated under two separate acts. We are separate bodies of knowledge with separate licensing procedures for massage therapists and physiotherapists. We are close colleagues, but we work differently. No, having physiotherapy listed in the act will not exempt us from the GST.

The Chairman: I realize that, but I am trying to relate the differences for all of us. Why would they list physiotherapists but not list your profession?

Ms. Dryden: We wondered about that, too.

Mr. Haigh: One of the original considerations that they were looking at as to who should or should not be on these lists had to do with professions that were receiving medical health assistance from provincial plans. Physiotherapists are on that plan and we, to a large extent, are not—only supplementarily, not primarily.

Senator Hastings: Has your organization had an opportunity to appear before any other committee and make these representations that you have made today? Have you appeared before any other parliamentary committee?

Mr. Haigh: The brief was originally submitted prior to the introduction of these amendments, but apparently it did not have enough impact to make a change at that time. The group that is now setting up the regulations to implement this act has been approached for clarity with respect to the possibility of having our profession listed as a service that would be prescribed and, therefore, covered.

Senator Hastings: You said that you submitted your brief. Have you been given an opportunity to appear before any other parliamentary committee and make the representations that you made this morning?

Ms. Dryden: No, we have not.

[*Traduction*]

un certain moment, on a menacé d'imposer des frais et des restrictions pour ce service, ce sont les personens âgées de la Colombie-Britannique qui se sont présentées en grand nombre et écris de nombreuse lettres à l'appui des services de massothérapie qu'ils recevaient. Is sont en grande partie responsables du fait que la massothérapie est encore inscrite au Régime d'assurance médical en Colombie-Britannique.

Le sénateur Marsden: Je vous remercie beaucoup. Votre dossier est excellent et votre mémoire a été bien étayé.

Le président: J'aimerais obtenir certains éclaircissements. Le projet de loi prévoit une exemption pour les services de physiothérapie. Quelles sont les différences entre les services de physiothérapie et les services que vous offrez? Ne s'agirait-il pas en fait du même genre de traitement?

Mme Dryden: Il y a beaucoup de similitudes dans la forme de traitement que nous donnons, mais dans les deux provinces où nous sommes réglementés, nous sommes soumis à deux lois différentes. Le bloc de connaissances et la procédure d'accréditation ne sont pas les mêmes pour un massothérapeute et un physiothérapeute. Nous sommes de proches collègues, mais nous travaillons différemment. Non, le fait que les physiothérapeutes figurent sur la liste dans la loi ne nous exempte pas de la TPS.

Le président: Je comprends, mais j'essaie de faire ressortir les différences, pour que ce soit clair pour tout le monde. Pourquoi les physiothérapeutes figureraient-ils sur la liste et et pas votre profession?

Mme Dryden: C'est ce que nous nous sommes demandé également.

M. Haigh: L'un des éléments qui a été pris en considération au début pour déterminer qui devrait figurer sur ces listes était de savoir si telle ou telle profession était inscrite au Régime d'assurance médicale des provinces. Les physiothérapeutes sont inscrits à ce régime, alors que dans une large mesure nous ne le sommes pas, du moins pas de façon directe, seulement de façon indirecte.

Le sénateur Hastings: Votre association a-t-elle eu l'occasion de se présenter devant un autre comité pour exposer les griefs que vous avez exposés aujourd'hui? Vous êtes-vous présenté devant un autre comité parlementaire?

M. Haigh: Le mémoire a été présenté avant l'introduction de ces amendements, mais il n'a apparemment pas eu l'impact nécessaire pour que des modificaitons soient apportées à ce moment-là. Nous avons fait des représentations auprès du groupe qui élabore actuellement la réglementation de cette loi pour obtenir des éclaircissements à propos de la possibilité que notre profession figure sur la liste des services prescrits, donc couverts.

Le sénateur Hastings: Vous dites que vous avez présenté votre mémoire. Mais avez-vous eu l'occasion de vous présenter devant un autre comité parlementaire pour exposer vos griefs comme vous l'avez fait aujourd'hui?

Mme Dryden: Non, nous n'avons pas eu cette possibilité.

[*Text*]

Senator Bosa: Could you enumerate the reasons why you were not put on the list? Have they expressly stated something to you about why you were not put on the list?

Ms. Dryden: We have not been expressly given reasons why we were not included on the list, no. We have not been given that in writing, but it is our understanding at this point that it is because we are regulated in two provinces only.

Senator Bosa: What are the prospects of your being accepted in other provinces in the same manner as you are accepted in Ontario and B.C.?

Ms. Dryden: We believe that they are excellent. The five private vocational schools are in either B.C. or Ontario. Graduates from these schools, who are duly regulated in B.C. or Ontario, are working all over Canada. The problem is simply that we must move the other provinces toward regulation as well. At this time, regulated massage therapists are working everywhere, but are only regulated in B.C. and Ontario. They take their regulation with them, so to speak.

Senator Bosa: Are you lobbying those provinces to institute regulations of their own?

Ms. Dryden: Yes, very strongly now.

Le sénateur Simard: Je voudrais dire aux témoins sans porter un jugement sur les médecines douces (il faut faire attention, on a un médecin ici qui peut avoir certaines réserves). Je peux vous dire que je peux me considérer comme un bénéficiaire de cet aspect de la médecine douce à savoir la massothérapie.

Votre inquiétude est partagée par les gens des deux côtés du comité. On va prendre note de votre suggestion et voir ce que l'on peut faire. Il y a eu aussi des mauvaises expériences à l'intérieur de votre discipline. J'encourage les gouvernements provinciaux à réglementer de façon assez sévère ce domaine pour éliminer certains charlatans.

Vous avez réellement dans votre profession des gens qualifiés, des professionnels. Je vous encourage à continuer à bien discipliner vos membres. Comme je vous l'ai dit j'ai bénéficié de services de votre profession pendant une quinzaine d'années et je ne sais pas si je pourrais être ici aujourd'hui pour entendre vos témoignages si certains des membres de votre association ne m'avaient pas rendu de grands services. Je vous remercie.

The Chairman: Do you have any response to that?

Ms. Dryden: I would need to have some translation of the remarks that were made.

The Chairman: I presume that you did not hear the translation, but we do have that service.

Ms. Dryden: Was it a direct question that he asked? I understood the general context of his remarks.

The Chairman: No. Perhaps the good senator might enlighten us, in a brief way, with the thrust of his comments.

[*Traduction*]

Le sénateur Bosa: Pourriez-vous indiquer les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été mis sur la liste? Vous a-t-on dit explicitement pourquoi vous ne figurez pas sur la liste?

Mme Dryden: Non, on ne nous a pas donné de raisons explicites. On ne nous l'a pas précisé par écrit, mais nous estimons maintenant que c'est parce que nous ne sommes réglementés que dans deux provinces.

Le sénateur Bosa: Quelles sont vos chances d'être acceptés dans d'autres provinces comme vous l'êtes en Ontario et en C.-B.?

Mme Dryden: Nous pensons qu'elles sont excellentes. Les cinq écoles professionnelles privées sont situées en C.-B. et en Ontario. Les diplômés de ces écoles, qui sont dûment réglementés en C.-B. et en Ontario, travaillent partout au Canada. Le problème se résume à convaincre les autres provinces de réglementer également la profession. À l'heure actuelle, les massothérapeutes travaillent dans toutes les provinces, mais ils ne sont réglementées qu'en C.-B. et en Ontario; toutefois, on peut dire qu'ils se sentent partout liés par cette réglementation.

Le sénateur Bosa: Exercez-vous des pressions auprès de ces autres provinces pour qu'elles établissent leur propre réglementation à votre égard?

Mme Dryden: Oui, nous exerçons de très fortes pressions actuellement.

Senator Simard: I would like to say to the witnesses, without passing judgement on alternative forms of medicine—we must be careful; we have a doctor here who might have some reservations. I can tell you that I consider myself a beneficiary of one kind of alternative medicine, namely massage therapy.

Your concern is shared by people on both sides of the Committee. We shall take note of your suggestion and see what can be done. There have also been some bad experiences in your discipline. I encourage the provincial governments to regulate this field fairly strictly in order to eliminate charlatans.

You really have qualified professional people in your profession. I encourage you to continue to discipline your members well. As I said, I benefited from the services of your profession for about fifteen years and I do not know if I could be here today to hear your testimony without the great services I received from some members of your association. Thank you.

Le président: Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Dryden: Il faudrait qu'on me traduise les remarques qui ont été faites.

Le président: Elles ont été traduites par nos services. Vous n'avez sans doute pas entendu.

Mme Dryden: Le sénateur a-t-il posé une question précise? Je n'ai saisi que le contexte général de son intervention.

Le président: Non. Le sénateur aurait-il l'amabilité d'expliciter brièvement sa pensée?

[*Text*]

Senator Simard: Without getting involved in the soft medicine field, its pros and cons and the problems in some sectors with soft medicine, I just wanted to make a statement. You have some good professionals in your association in Ontario and in other provinces, but, as is the case in all fields, some are really bad.

My message is two-fold: First, you should encourage the provincial government to regulate your business. Some provinces are moving in that direction. I was also stating that had it not been for massage therapy, I might not be here today to testify as to the good results that I personally obtained.

We will see what we can do to help to alleviate and to follow up on your concerns.

Ms. Dryden: Thank you very much, senator. The Canadian public very much needs to know—and we are trying to bring this to the public's attention—that there is a difference between a registered massage therapist who has been duly trained, licenced and regulated and someone else who is doing something else. We very much appreciate your support.

The Chairman: Thank you, and I think you have exhausted our questions. You have raised a problem that has been raised in every location we have had meetings, and that is that ancillary services and home services that are provided for health purposes do not qualify under the act. Many groups have brought this to our attention. Undoubtedly, the committee will have to look at this carefully to see what recommendation we can come up with.

Honourable senators, this concludes our morning session and we will resume at 1.30.

—The committee adjourned until 1.30 p.m.

Upon resuming at 1.30 p.m.

The Chairman: Honourable senators, we will recommence our hearing. I must say that for the first time since we have been on the road we have had more than an hour for lunch, so everybody is relaxed and very anxious to get going.

Our first presentation this afternoon will be from the Toronto Real Estate Board represented by Stephen Moranis, President, Blake Murray, Legal Counsel, and Peter Saccoia who is the Vice President of the Toronto Real Estate Board.

Gentlemen, you represent a very important part of the Toronto economy and the committee would ask you to make your presentation, cut it down as tight as you can, and give senators the opportunity to ask questions.

Mr. Stephen Moranis, President, Toronto Real Estate Board: Mr. Chairman, the Toronto Real Estate Board is a trade association of real estate agents and brokers carrying on business in the Toronto area. We have at present approximately 26,000 members. TREB represents approximately 50 per cent of the membership of the Ontario Real Estate Association and 30 per cent of the membership of the Canadian Real Estate Association.

We are deeply concerned about the impact of the proposed goods and services tax on realtors. In this regard, together with

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Sans vouloir m'avancer sur le pour et le contre de la médecine douce et sur les problèmes qui se posent dans certains de ses secteurs, je voulais simplement dire ceci: votre association compte de bons professionnels en Ontario et dans d'autres provinces, mais, comme dans tous les domaines, certains sont vraiment incompétents.

Mon intervention est double: Premièrement, vous devriez encourager le gouvernement provincial à réglementer votre pratique. Certaines provinces sont d'ailleurs en train de le faire. Je voulais également dire que n'eut été de mon expérience de la massothérapie, je ne serais pas ici aujourd'hui pour témoigner des bons résultats que j'en ai personnellement obtenus.

Nous nous efforcerons de donner suite à vos demandes.

Mme Dryden: Merci beaucoup, sénateur. Les Canadiens ont vraiment besoin de savoir—et nous y consacrons des efforts—qu'il y a une différence entre un massothérapeute diplômé, sérieusement formé, autorisé soumis à une réglementation et quelqu'un travaillant dans un autre domaine et qui s'improvise massothérapeute. Nous vous remercions grandement pour votre appui.

Le président: Merci. Je pense que nous avons trouvé réponse à toutes nos questions. Vous avez soulevé un problème dont on nous a fait part partout où nous sommes allés. De nombreux groupes nous ont rappelé que les services de santé auxiliaires et à la maison ne sont pas soumis aux dispositions de la loi. Notre comité devra absolument examiner ce problème attentivement pour voir quelle recommandation pourra être faite à cet égard.

Honorables sénateurs, notre séance du matin est maintenant terminée. Nous reprendrons à 13 h 30.

Le comité suspend sa séance jusqu'à 13 h 30.

Reprise des travaux à 13 h 30.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons notre audience. Je dois dire que pour la premiée fois depuis que nous sommes sur la route, nous avons eu plus d'une heure pour dîner; nous sommes donc tous frais et dispos.

Cet après-midi, nous entendrons d'abord une présentation du Toronto Real Estate Board représenté par Stephen Moranis, président, Blake Murray, conseiller juridique, et Peter Saccoia, vice-président.

Le comité vous invite, en tant qu'importants représentants du milieu économique torontois, à exposer vos idées avec le plus de concision possible de façon à ce que les sénateurs aient le temps de poser leurs questions.

M. Stephen Moranis, président, Toronto Real Estate Board: Monsieur le président, le Toronto Real Estate Board est une association commerciale d'agents immobiliers et de courtiers en immeubles œuvrant dans la région de Toronto. Il compte actuellement environ 26 000 membres, représentant environ 50 p. 100 des membres de l'Ontario Real Estate Association et 30 p. 100 de la Canadian Real Estate Association.

L'impact sur le secteur des affaires immobilières de la taxe proposée sur les produits et services nous préoccupe grande-

[*Text*]

the Canadian Real Estate Association and Ontario Real Estate Association, we have been jointly studying the application of the proposed legislation to our industry. We therefore welcome this opportunity to express our views to you today.

We support the submissions made by the Canadian Real Estate Association to the Senate Banking Committee at your hearings held in Montreal earlier this week. Our purpose in appearing before the committee today is to focus on a few issues of particular concern to us in light of the current conditions in the Toronto housing market.

There are five issues we would like to address. First, exemption of real estate commissions incurred on the sale of used housing; second, amendment of the proposed bad debt relief rules; third, extension of the new housing rebate to residential rental units; fourth, relief of residential housing from double taxation; and fifth, delay until 1992 of the proposed January 1, 1991 implementation date for the GST.

Let me begin by briefly describing the conditions in the Toronto housing market. In a word they are bad. In the first six months of 1989 there were almost 21,400 single family housing units sold in the Toronto Real Estate Board service area. In the first six months of 1990 less than 13,800 single family housing units have been sold. This represents almost a 36 per cent decline in volume.

Selling prices have also begun to decline, but historically price decreases lag behind a decline in volume.

This severe slowdown has implications in a number of areas that we will discuss today, particularly the need to ensure relief of new housing from double taxation and the advisability of postponing the proposed implementation date of the goods and services tax.

Many Canadians are barely able to buy a home. Virtually all of their savings are represented by the equity in their homes. After taking into account the level of down payment required, mortgage payments, property taxes and normal household expenses, for most Canadian home buyers there is little else left.

The proposed goods and services tax recognizes the importance of affordable housing to Canadians by reducing the rate of tax on the purchase of most new housing units from 7 per cent to 4.5 per cent and exempting the sale of used housing from the GST.

Under Bill C-62, a real estate commission incurred by a vendor on the sale of used housing would be taxable even though the sale of used housing to which it relates would be exempt. In effect, this amounts to a hidden tax on the sale of used housing which we find inconsistent with the general policy decision to exempt used housing from the GST, and unfair in light of the exemption of stock brokerage fees from the tax.

[*Traduction*]

ment. Nous avons donc, conjointement avec la Canadian Real Estate Association et l'Ontario Real Estate Association, examiné les effets de ce projet de loi sur notre secteur. Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous communiquer notre point de vue à ce sujet.

Nous appuyons les propositions faites par la Canadian Real Estate Association au Comité sénatorial sur les banques et le commerce lors de vos audiences de Montréal tenues plus tôt cette semaine. Notre intentions aujourd'hui est de vous faire part de certains problèmes qui nous préoccupent tout particulièrement en raison des conditions actuelles du marché torontois de l'immobilier.

Nous aimerions traiter de cinq questions. D'abord, l'exonération sur les commissions afférentes à la vente de logements non neufs; deuxièmement, la modification des règles relatives à l'allègement pour mauvaises créances; troisièmement, l'extension de la ristourne sur les maisons neuves aux logements résidentiels; quatrièmement, l'allègement de la double taxation encourue par les propriétaires de résidence privée et; cinquièmement, le report de la date de mise en application de la TPS du 1er janvier 1991 au 1er janvier 1992.

Je voudrais d'abord décrire brièvement les conditions du marché torontois de l'immobilier. En un mot, elles sont mauvaises. Au cours des six premiers mois de 1989, il y a eu près de 21 400 ventes de maisons unifamiliales dans la région couverte par le Toronto Real Estate Board. Durant la même période en 1990, ce nombre est passé à 13 800, soit une baisse de presque 36 p. 100.

Les prix de vente ont aussi commencé à chuter; on sait que ce phénomène se produit régulièrement suite à une baisse du volume des ventes.

Cet important ralentissement affecte un certain nombre d'activités que nous examinerons aujourd'hui et exige que certaines mesures soient prises, en particulier l'allègement de la double taxation liée à l'achat d'une maison neuve et le report de la date proposée d'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services.

Bon nombre de Canadiens ont tout juste les moyens d'acheter une maison. Leurs épargnes se trouvent virtuellement totalement englouties dans leur maison. Si on prend en considération le versement initial, les paiements d'hypothèque, les impôts fonciers et les dépenses courantes, il ne reste plus beaucoup d'argent à la plupart des personnes qui achètent une maison au Canada.

Afin de rendre plus accessible aux Canadiens l'achat d'une maison, on a prévu, dans le projet de taxe sur les produits et services, une réduction du taux de taxation de 7 à 4,5 p. 100 à l'achat de la plupart des logements neufs de même qu'une exonération de la TPS pour la vente des logements non neufs.

En vertu du projet de loi C-62, une taxe s'appliquerait sur la commission de transaction immobilière versée au vendeur au moment de la vente des logements non neufs même si la vente de ces logements serait non taxable. En fait, cela équivaut à une taxe cachée sur la vente des logements non neufs, ce qui nous paraît entrer en contradiction avec la disposition assurant l'exonération de la TPS pour ces logements et injuste au

[*Text*]

Under present market conditions, taxing real estate commissions on the sale of used housing amounts to taxing away part of the savings of Canadians who bought homes long before the idea of a GST was announced. In a more buoyant market it will result in vendors increasing their prices to purchasers in order to pass the cost of the tax through to purchasers. This can only lessen the affordability of housing to Canadians. We therefore support the position of the Canadian Real Estate Association that real estate commission incurred with respect to the sale of used housing should itself be exempt from the goods and services tax.

We understand that this could be accomplished by amending Part I of Schedule V to add a new paragraph 15 along the following lines:

> 15. A supply of services made by a person who is a licensed or registered real estate agent or broker under a provincial or territorial statute in respect of agreeing to, or arranging for, a supply by way of sale of real property that is an exempt supply by virtue of sections 2, 3, 4, 5, 8 or 9.

Sections 2, 3, 4, 5, 8 and 9 of Part I describe sales of real property exempted from the GST by Part I of Schedule V. Under this proposed amendment, real estate commissions payable with respect to the sale of used residential properties would be exempt from the goods and services tax. Real estate commissions payable with respect to the sale of new housing and commercial real estate would continue to attract the goods and services tax.

We have two concerns about the bad debt relief rules. First, the delay in getting relief for a bad debt and, secondly, the amount of relief provided when a debt is partly uncollectible.

It has come to our attention that the bad debt relief rules in Bill C-62 require as a condition to relief that the registrant have:

> filed a return accounting for, and remitted tax under division II in respect of, the supply as required under this division.

It is Revenue Canada's decision that bad debt relief may not be claimed in the same reporting period as the liability for tax arises. Rather, a registrant must remit tax on the consideration for the supply in the reporting period in which that consideration becomes due and may not claim bad debt relief until, at the earliest, the next reporting period. Many of our members would be filing annual returns. As we understand it under the present wording, in the worst case if a debt went bad in January, 1991 the vendor of services would have to remit tax that he did not collect with his GST return for 1991 and could not get any bad debt relief until he filed his return for 1992. Surely this was not intended to be the result.

[*Traduction*]

regard de l'exonération de la taxe dans le cas des frais de courtage pour les valeurs mobilières.

Dans les conditions actuelles du marché, la taxation des commissions de transaction immobilière relatives à la vente des logements non neufs revient à taxer l'épargne des Canadiens qui ont acheté un logement bien avant que la TPS soit annoncée. Dans un marché plus soutenu, cette taxe ferait en sorte que les vendeurs augmenteraient leur prix de façon à ce que cette taxe soit payée par les acheteurs. Les Canadiens auraient alors encore plus de difficultés à acheter un logement. Nous entérinons donc la position de la Canadian Real Estate Association à l'effet que les commissions de transaction immobilière relatives à la vente des logements non neufs devraient elles aussi être exonérées de la taxe sur les produits et services.

Nous croyons que cela pourra être réalisé grâce à une modification de la Partie I de l'Annexe V consistant en l'ajout d'un quinzième paragraphe se lisant comme suit:

> 15. La fourniture de service par un agent ou un courtier en immeubles autorisé ou enregistré en vertu d'une législation provinciale ou territoriale convenant de vendre ou agissant à titre d'intermédiaire dans la vente d'un bien immeuble est exonérée conformément aux articles 2, 3, 4, 5, 8 ou 9.

Les articles 2, 3, 4, 5, 8 et 9 de la Partie I traitent des ventes d'immeubles exonérées de la TPS suivant la Partie I de l'Annexe V. En vertu de la modification proposée, les commissions de transaction immobilière afférentes à la vente d'une résidence non neuve seraient exonérées de la taxe sur les produits et services. La TPS continuerait de s'appliquer dans le cas des commissions de transaction immobilière afférentes à la vente de résidences neuves et d'immeubles commerciaux.

Deux choses nous préoccupent concernant les règles d'allègement pour mauvaises créances. Premièrement, il y a la question du délai pour l'allègement des mauvaises créances et, deuxièmement, celle du degré d'allègement offert dans le cas d'une créance qui ne peut être réglée entièrement.

Aux termes du projet de loi C-62, pour qu'un inscrit puisse être allégé de ses mauvaises créances, il doit:

> avoir produit une déclaration concernant la fourniture et versé la taxe prévue à la section II relativement à cette fourniture.

Revenu Canada a décidé que l'allègement pour mauvaises créances ne peut être réclamé durant la même période de déclaration que celle durant laquelle la taxe est applicable. Les inscrits doivent plutôt verser la taxe relative à la fourniture dans la période de déclaration où la taxe était perçue et ne peuvent réclamer un allègement pour mauvaises créances avant au moins la prochaine période de déclaration. Beaucoup de nos membres produiront probablement des déclarations annuelles. En vertu des dispositions actuelles du projet de loi, si, au pire, une créance n'est pas recouvrée en janvier 1991, la personne qui a fourni des services devra verser une taxe apparaissant dans sa déclaration de TPS de 1991 et qui n'a pourtant pas été perçue; ce n'est qu'avec sa déclaration de 1992 que ce vendeur pourra réclamer un allègement pour mauvaises créances. On ne visait certainement pas un tel résultat.

[*Text*]

In our view, the wording of subsection 231(1) should be amended to permit the recovery of GST relating to bad debts in the same period as the bad debt occurs. This could be done by substituting for the requirement that the taxpayer have "filed a return accounting and remitted tax under division II" a requirement that the taxpayer have "included the tax payable under division II in respect of the consideration for the supply in computing its net tax in its return for a reporting period as required under this division."

Another issue we would like to raise with respect to the bad debt relief provision concerns the relief to be allowed to a registrant in respect of a bad debt. Subsection 231(1) would allow a registrant to deduct in determining net tax an amount equal to the "tax fraction" of the bad debt written off. The "tax fraction" is defined to mean 7/107ths.

In effect, section 231 as now written requires the vendor to treat part of the payment he has received for property services as part payment by the purchaser of the goods and services tax. This is an entirely unreasonable result where the vendor has offered and billed goods and services on a tax extra basis and the purchaser simply refuses to pay the tax.

In some instances, such as a retail store, the vendor is more readily able to enforce payment of the tax since it can refuse delivery of the goods until full payment has been received. The vendor likewise would have no bad debt risk since it is essentially making cash sales only.

By contrast, in the real estate industry, as well as many other service businesses, payment will usually be contingent upon performance, such as a successful closing. In effect, therefore, performance of our services will precede any payment by the purchaser for that service. Where there is no continuing relationship between the vendor and purchaser of the services, the vendor has little or no power to require the purchaser to pay for the service, short of taking legal action for collection of the debt.

As we understand it, it is intended that the goods and services tax will be imposed upon the purchaser of property or services. A vendor of property or services is not liable for payment of the tax but rather is expected to collect the tax as an agent for the Crown. We as real estate agents are prepared to use our best efforts to collect the goods and services tax on behalf of the federal government, but we do not believe that we should have to remit tax which we have not been able to collect. We submit that in such circumstances where the purchaser refuses to pay the goods and services tax, unless we are given the necessary power to collect the tax, such as the right to claim a lien on the property for the unpaid tax, it is unreasonable to require a vendor of services to, in effect, pay the goods and services tax on behalf of the purchaser, or alternatively bear the collection costs of pursuing the purchaser for the goods and services tax through a civil action.

For example, let us assume the real estate commission was $15,000 plus GST of $1,050 but only $10,000 was collected

[*Traduction*]

Selon nous, le paragraphe 231(1) devrait être modifié pour permettre le recouvrement du montant de la TPS relatif aux mauvaises créances dans la période où les créances dues n'ont pu être recouvrées. Ainsi, au lieu d'exiger que le contribuable «*produise* une déclaration concernant *la* fourniture et *verse* la taxe prévue à la section II», il faudrait demander qu'il «tienne compte du montant de la taxe payable sur la fourniture en vertu de la section II dans le calcul de sa taxe nette apparaissant dans sa déclaration conformément aux termes de cette section.»

La somme allouée aux inscrits à titre d'allègement pour mauvaises créances est une autre question que nous aimerions aborder. D'après le paragraphe 231(1), les inscrits pourraient déduire dans le calcul de leur taxe nette un montant correspondant à la fraction de taxe des mauvaises créances radiées, soit 7/107e de ces dernières.

De fait, l'article 231, dans sa formulation actuelle, fait que le vendeur doit considérer qu'une partie du paiement qu'il a reçu pour ses biens ou services représente la taxe sur les produits et services que doit payer l'acheteur. Cette situation est tout à fait inacceptable, car le prix des produits et services facturés par le vendeur ne comporte pas de taxe. Il se trouve donc pénalisé quand l'acheteur ne fait pas un paiement complet incluant le montant de la taxe.

Dans cetains cas, comme dans les commerces de détail, le vendeur est plus facilement en mesure de percevoir la taxe en ceci qu'il peut simplement retenir les biens achetés jusqu'à ce que le paiement soit complété. Aussi, le vendeur n'est pas exposé à des risques de mauvaises créances puisqu'il ne fait que des ventes au comptant.

Il n'en va pas de même dans le secteur de l'immobilier et de beaucoup d'autres services. Le paiement est habituellement tributaire de la prestation de service, venant par exemple la clôturer. De fait, la fourniture de nos services se fait avant que l'acheteur fasse quelque paiement que ce soit. Dans le cas où les relations entre le vendeur et l'acheteur ne sont pas suivies, le vendeur dispose de peu ou d'aucun moyens pour forcer l'acheteur à payer le service dont il a bénéficié, à moins d'intenter des poursuites au civil.

Selon le projet de loi, ce sont les acheteurs qui doivent payer la taxe sur les produits et services. Les vendeurs ne sont pas tenus de payer cette taxe, mais doivent plutôt la percevoir à titre d'agents de la Couronne. Les agents immobiliers sont prêts à faire de leur mieux pour percevoir cette taxe au nom du gouvernement, mais nous ne croyons pas devoir verser la part de cette taxe qu'il nous aura été impossible de percevoir. Nous estimons que dans les cas où l'acheteur refuse de payer la taxe sur les produits et services, à moins que l'on accorde aux membres de notre profession les pouvoirs nécessaires pour percevoir la taxe, comme la possibilité de revendiquer en compensation le droit de rétention sur la propriété, il est en fait injuste de demander à un vendeur de services de payer, à la place de l'acheteur, la taxe sur les produits et services ou de supporter les coûts de perception, s'il faut engager des poursuites au civil contre l'acheteur pour récupérer cette taxe.

Disons par exemple que la commission immobilière est de 15 000 $ plus 1 050 pour la TPS, mais que le vendeur n'a tou-

[*Text*]

with the balance of $6,050 written off as a bad debt. Under the existing rule the vendor would be entitled to bad debt relief of approximately $420 with the balance of $630 borne by the vendor.

It is submitted that, in such circumstances, the vendor should be entitled to complete tax relief if it reports the name and address of the purchaser to Revenue Canada, which could then take such collection action as it deems appropriate.

We support the position of the Canadian Real Estate Association that the new housing rebate of 2.5 percentage points on most new housing should be extended to residential rental units.

Although residential rents are to be exempted from GST, tenants can expect to face higher rents as landlords attempt to recover the cost of the GST that they must pay on operating costs. Likewise, if the cost of newly constructed rental apartments is taxed at 7 per cent, tenants will ultimately bear this tax in higher rents.

We propose, at least with respect to the capital cost of newly constructed rental units, that the position of the tenant and the homeowner be made equal by extending the new housing rebate to rental units.

We would strongly ask the committee to ensure that the federal sales tax rebate on transition to the GST will operate to remove any double taxation on new housing that is fully or partially completed before 1991. We have a very real concern that under present market conditions there could well be new housing units fully taxed on construction under the existing federal sales tax which will not qualify for any rebate because closing of the sale occurs after March, 1991.

Finally, we submit that the estimated federal sales tax content of new housing units for the purposes of the federal sales tax rebate should not be less than the figure of 4.25 per cent of selling price, established as the existing federal sales tax content in new housing by the Department of Finance in setting the sale of GST on new housing priced below $350,000 at 4.5 per cent.

Under Bill C-62, it is presently proposed that the GST will apply to any taxable supply of property or services made after December 31, 1990.

Under the current legislative calendar, it seems clear that Bill C-62 will be given third reading by the Senate some time in the fall at the earliest. Accordingly, Canadians will not know whether or not the GST is to proceed until October, 1990 at the earliest. Any amendments to Bill C-62 by the Senate to correct anomalies and deficiencies such as those set out above could further delay final passage of the legislation by Parliament.

Moreover, there are more than 50 items to be prescribed by regulation in Bill C-62. To date, no draft regulations have been issued. While some indication of the intention of the Depart-

[*Traduction*]

ché que 10 000 $ et qu'il doit faire une croix sur les 6 050 $ restants considérés comme une créance irrécouvrable. En vertu du règlement actuel, le vendeur a droit à un dégrèvement d'environ 430 $ pour la créance irrécouvrable, mais il doit tout de même assumer le solde de 630 $.

On est d'avis qu'en l'occurrence le vendeur devrait être totalement exonéré de ce fardeau fiscal, s'il signale le nom et l'adressse de l'acheteur à Revenu Canada, qui pourrait alors entreprendre une action en recouvrement selon les moyens qu'il juge appropriés.

Nous appuyons la position de l'Association canadienne de l'immeuble suivant laquelle la ristourne de 2,5 points de pourcentage sur la majorité des nouveaux logements doit être étendue aux unités résidentielles locatives.

Bien que les loyers résidentiels doivent être exonérés de la TPS, les locataires peuvent s'attendre à des augmentations à mesure que les propriétaires tenteront de récupérer le coût de la TPS qu'ils auront à payer sur les coûts d'exploitation. De même, si le coût des logements locatifs nouvellement construits est taxé à 7 p. 100, ce sont les locataires qui en dernier ressort paient cette taxe par une hausse de loyer.

Nous proposons, tout au moins en ce qui a trait au coût en capital des unités locatives nouvellement construites, que l'on mette sur un pied d'égalité le locataire et le propriétaire en appliquant aussi aux unités locatives la ristourne pour les logements neufs.

Nous demandons instamment au comité de faire en sorte que le remboursement de la taxe fédérale de vente au moment de la transition en faveur de la TPS soit efficace pour éliminer la double taxation sur les nouveaux logements qui seront entièrement ou partiellement complétés avant 1991. Nous craignons que dans les conditions actuelles du marché des unités domiciliaires neuves soient taxées en totalité sur la construction en vertu de la taxe de vente fédérale existante, qui ne pourront bénéficier d'aucune ristourne parce que la vente sera conclue après mars 1991.

Finalement, nous estimons que le montant de la taxe fédérale des unités résidentielles neuves faisant l'objet du remboursement de cette taxe ne doit pas être inférieur à 4,25 p. 100 du prix de vente, établi comme montant de la taxe de vente fédérale existante par le ministère des Finances lorsqu'il fixe à 4,5 p. 100 la TPS sur les logements neufs dont le prix est inférieur à 350 000 $.

En vertu du projet de loi C-62, on propose actuellement que la TPS s'applique à toutes les fournitures ou services taxables fabriquées ou exécutés après le 31 décembre 1990.

Selon le calendrier législatif actuel, il paraît évident que le projet de loi C-62 passera en troisième lecture devant le Sénat, au plus tôt à l'automne. Donc, les Canadiens ignoreront au moins jusqu'en octobre 1990 si l'on va ou non procéder avec la TPS. Les modifications au projet de loi C-62 que pourrait apporter le Sénat pour corriger les anomalies et combler les lacunes comme celles exposées ci-dessus pourraient retarder encore l'adoption de la loi par le Parlement.

En outre, il y a plus de 50 articles qui doivent être prescrits par le règlement dans le projet de loi C-62. À ce jour, aucun projet de règlement n'a encore été présenté. Bien que la presse

[*Text*]

ment of Finance and Revenue Canada have been made available by press release, these cover only two or three areas and provide little detail of the actual times and conditions which will have to be met. Canadians should be entitled to see the entire legislative package with sufficient time to make informed decisions about the goods and services tax. It is completely unreasonable to expect Canadians to pay this tax and businesses to collect it, effective January 1, 1991, when many of the actual details are not known now and will not be released until the fall of 1990. We would therefore propose that serious consideration be given to delaying the proposed implementation date of the GST to 1992.

Thank you, Mr. Chairman, that is our submission.

Senator Marsden: Thank you for a very pointed and detailed brief. You certainly make a very good case.

On page 5 of your brief you talk about the exemption of real estate commissions on the sale of used housing. Could you comment on an issue that has been raised by a number of witnesses, which is the advantages of exemption versus zero rating because you are, after all, paying the GST on new housing units, and why are you asking for an exemption rather than zero rating?

Mr. Moranis: We are considering the consumer. There are 300,000 Canadians who purchase and sell principal residences per year. The dream of Canadians is to own a home and the government posture has been to make it a tax exempt disposition from capital gains point of view. We are looking at making housing more affordable. To have an extra tax on the disposition of used housing will be an imposition that will be passed through the system and will obviously make purchasers pay more for this tax that will be involved in trading a principal residence.

Senator Marsden: From your point of view as business people, large and small who have to deal with a paper burden, you may have a different view of that matter, and I wonder if you would comment on that because the administrative burden of this tax is a matter that also concerns this committee.

Mr. Moranis: The administrative burden for the industry will be horrific. The Department of Finance has come out with the threshold limits. In our industry there is a lot of cooperation between the services. A broker lists a property and another broker sells it. Those total commissions will be determined for the threshold which is somewhat unreasonable because, in essence, there is a sub-agency or a joint venture effort in selling properties. We have a number of practitioners operating at different levels. In an industry of 100,000 across the country, approaching 30,000 in the greater Metropolitan Toronto area, there are independent contractors who are under $200,000; there are firms such as Royal Lepage and others that are over the threshold limit of $6 million. There will be many people who will position themselves to be under the

[*Traduction*]

nous ait fait part des intentions du ministère des Finances et de Revenu Canada, ces indications ne couvrent que deux ou trois domaines et ne nous donnent que peu de détails quant au moment réel et sur les conditions qu'il faudra remplir. Les Canadiens devraient avoir le droit de consulter ce projet de loi dans sa totalité avec suffisamment de temps pour prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives à la TPS. Il est tout à fait absurde de s'attendre à ce que les Canadiens paient cette taxe et que les entreprises la perçoivent à partir du 1er janvier 1991, alors que de nombreux détails pratiques demeurent inconnus et le resteront jusqu'à l'automne. C'est pourquoi nous recommandons d'envisager sérieusement la possibilité de retarder jusqu'en 1992 la date d'application de la TPS.

Monsieur le président, mon exposé est terminé et je vous remercie.

Le sénateur Marsden: Merci pour cet exposé très à propos et détaillé. Vous avez certainement bien fait valoir votre point de vue.

À la page 5 de votre résumé vous parlez de l'exemption des commissions immobilières sur la vente des maisons non neuves. Pourriez-vous faire quelques observations sur une question soulevée par plusieurs témoins, savoir quels sont les avantages de l'exemption par rapport au taux nul parce que, après tout, vous payez la TPS sur les unités domiciliaires neuves, et pourquoi réclamez-vous une exemption au lieu d'un taux nul?

M. Moranis: Nous pensons au consommateur. Il y a chaque année 300 000 Canadiens qui achètent et vendent des résidences principales. Nos concitoyens rêvent de posséder leur maison, et le gouvernement a adopté une disposition pour exonérer de la taxe les gains en capital. Nous essayons de rendre l'achat d'une maison plus accessible à la majorité. Le fait d'avoir une taxe supplémentaire sur la vente des maisons non neuves constitue une mesure qui passera dans le système et obligera manifestement les acheteurs à payer davantage à cause de cette taxe à la revente d'une résidence principale.

Le sénateur Marsden: Vous, en tant que gens d'affaires, qui avez de grandes et petites entreprises avec toute la paperasserie que cela comporte, vous pouvez avoir un point de vue différent à nous communiquer sur le sujet, parce que le fardeau administratif occasionné par cette taxe est une question qui intéresse également ce comité.

M. Moranis: Le fardeau administratif de l'industrie sera horrible. Le ministère des Finances a parlé de limites de seuil. Dans notre industrie, il y a beaucoup de collaboration entre les services. Un courtier inscrit une propriété sur la liste et un autre la vend. Le total de ces commissions sera déterminé pour le seuil, ce qui est quelque peu absurde parce que pour vendre des propriétés il y a un travail de sous-agence ou de coentreprise. Nous avons un nombre d'agents qui œuvre à différents niveaux. Dans une industrie de 100 000 personnes dans tout le pays, dont près de 30 000 se trouvent dans la région métropolitaine de Toronto, on compte des entrepreneurs indépendants qui sont en-dessous des 200 000 $; il y a des sociétés comme Royal Lepage et d'autres qui sont au-dessus de la limite de seuil de 6 millions de dollars. Beaucoup de gens feront en sorte

[*Text*]

$200,000 threshold and that will create disruption from normal business practices.

We look at ourselves as an industry that is trying to offer a valuable and viable service to the public and helping them to buy and sell houses hopefully for a fair market fee. If used housing will be exempt from GST, the services for selling used housing in some respects are incidental to the disposition of the used housing. It may not apply under section 138 with respect to incidental services, but in a practical sense they will. We are concerned about the costs of tax on the fees making home ownership more unaffordable for Canadians.

Senator Marsden: The more you hear about this tax the worse it looks for the Toronto area in particular where housing is a real crunch, where tenants will pay more, and you have listed a number of things.

Your last response amounts to the fact that fees will have to go up to absorb the cost of the additional administrative burden in your industry.

Mr. Moranis: We are hoping not to suggest that fees will go up. Interestingly enough, in meetings with officials of the Department of Finance they suggested we raise our fees to include the tax, which I found quite horrific.

Senator Kirby: Do you have that in writing?

Mr. Moranis: I have that with witnesses in a meeting at a very high level. A fairly senior policy fellow said: "Why don't you just raise commissions to 6.5 or 7 per cent and offer your services included?"

It is not our intent to have to raise fees with respect to our services. We feel that the market takes care of our fees, but when a new dimension is introduced, a tax which has never been on the scene, it is obviously going to impact the business reality of our industry and someone will have to bear the cost of that extra tax. Our industry deals with the consumer who receives no input credit.

Senator Marsden: It is a very cynical attitude from Finance officials, Mr. Chairman, and I think we should note what the witness has said on that.

Senator Kirby: I might ask the witnesses if they could expand on the last point they make on page 15 where they state: " . . . serious consideration be given to delaying the proposed implementation date of the GST to 1992".

I assume you mean January 1992, in other words a one-year delay?

Mr. Moranis: We believe that would be a suggested date so you could finish your process and reasonable legislative amendments which seem to make sense could be included, debated and reviewed and then Canadians would see the total package and have time to plan properly from a business point of view on the total program.

[*Traduction*]

de se placer en-dessous du seuil de 200 000 $, et cela perturbera les pratiques commerciales normales.

Nous nous considérons comme une industrie qui essaie d'offrir au public un service valable et rentable en l'aidant à acheter et vendre des maisons à un prix équitable, nous l'espérons. Si les maisons non neuves sont exonérées de la TPS, leurs services de vente sont en quelque sorte accessoires à la vente de ladite maison. Cela peut ne pas s'appliquer en vertu de l'article 138 concernant les services accessoires, mais à toute fin pratique cela s'appliquera. Nous sommes inquiets des coûts de la taxe sur les prix qui vont rendre l'accès à la propriété beaucoup plus difficile pour les Canadiens.

Le sénateur Marsden: Plus on entend parler de cette taxe, plus elle apparaît comme un épouvantail pour la région de Toronto en particulier où le problème du logement est vraiment critique, où les locataires paieront davantage et d'autres difficultés que vous avez énumérées.

Votre dernière réponse revient à dire que les prix devront augmenter pour absorber le coût du fardeau administratif supplémentaire qu'aura à subir votre industrie.

M. Moranis: J'espère ne pas être en train d'insinuer que les prix vont monter. Ce qui est intéressant, c'est que les représentants du ministère des Finances nous ont suggéré, lors de nos rencontres, d'augmenter nos prix de manière à y inclure la taxe, ce que je trouve tout à fait aberrant.

Le sénateur Kirby: Avez-vous noté cela par écrit?

M. Moranis: J'ai entendu cela devant témoins à une rencontre avec des représentants de très haut niveau. Un responsable des politiques a déclaré: «Pourquoi ne haussez-vous pas tout simplement vos taux de commission à 6,5 ou 7 p. 100, en incluant vos services?»

Nous n'avons pas l'intention d'augmenter nos prix en ce qui a trait à nos services. Nous croyons que le marché s'occupe de cette question pour nous, mais lorsqu'on introduit une nouvelle dimension, c'est-à-dire une taxe qui n'a encore jamais existé, il est certain que celle-ci se répercutera sur l'aspect commercial de notre industrie et que quelqu'un aura à supporter le coût de cette taxe supplémentaire. Notre industrie fait affaire avec des consommateurs qui ne reçoivent aucun crédit sur les intrants.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, voilà une attitude bien cynique de la part des représentants du ministère des Finances et, à mon avis, nous devrions prendre note de ce qu'a dit le témoin.

Le sénateur Kirby: J'aimerais demander aux témoins s'ils pourraient développer le dernier point en page 15 où ils déclarent qu'il conviendrait d'envisager sérieusement la possibilité de différer jusqu'à 1992 la date d'application de la TPS.

Je présume que vous voulez dire janvier 1992, en somme un an de délai?

M. Moranis: Nous croyons que cette date proposée vous permettra de mettre fin au processus, ce qui donnera le temps d'inclure, de discuter et de réexaminer les modifications à la loi qui semblent raisonnables; les Canadiens pourraient ensuite consulter l'ensemble du projet et auraient le temps de s'organiser en conséquence sur le plan commercial.

[*Text*]

We are suggesting a delay for a minimum of one year until January 1, 1992. I think that is a responsible way to approach this issue.

Senator Kirby: You are suggesting that in part because, as you say on the previous page of your brief, no draft regulations at least as far as they affect your industry have yet been issued; is that correct?

Mr. Moranis: Absolutely not. We have been involved with submissions to Revenue Canada and we have received a response. There are a whole host of unanswered questions and concerns that, as far as the smooth operation of our industry is concerned, it will be virtually impossible to deal with until those issues are ironed out.

Senator Kirby: In every place we have been as we have travelled across the country business groups have made the argument that they simply cannot be ready. How do you explain the fact that approximately four hours ago the Minister of National Revenue appeared before the committee and a verbatim quote was that business is ready for the implementation of the GST on January 1, 1991?

How do you account for the fact that a minister of the Crown is saying that when business groups such as yours and many others, who certainly cannot be accused of being partisan, are taking a position that they cannot be ready?

Mr. Moranis: Senator, I cannot answer for the minister. All I can say is that our industry definitely is not ready and will not be ready by January 1, and we represent 100,000 realtors across the country.

Senator Kirby: So at least as far as you are concerned he is wrong?

Mr. Moranis: As far as we are concerned he is dead wrong.

Senator Simard: What percentage of your commissions turn out to be bad? As a percentage of total commission income as an association what is the industry percentage?

Mr. Moranis: It probably varies to the economic times. The bad debt risk is higher now than it would be in a more buoyant economy.

Senator Simard: Half of one per cent, perhaps?

Mr. Moranis: The reality is that one cannot look at bad debts across the industry and say it is one per cent, 3 per cent, or 5 per cent. The impact is on that one individual realtor salesperson where that deal goes bad and it may represent 20 per cent or 30 per cent of his or her income. The individual impact of those transactions that go bad is significant on the individual although from an industry point of view may be statistically less significant on the surface.

Senator Simard: I suggest to you that it is less than half of one per cent.

I thought members of your industry were next in line to the lawyer and the lender and the vendor certainly knows he has to pay the commission. Very often arrangements are made between the parties and you are paid from the top. That is why

[*Traduction*]

Nous proposons un délai minimum d'un an, soit au moins jusqu'au 1er janvier 1992. Cela m'apparaît comme une attitude responsable pour aborder cette question.

Le sénateur Kirby: Vous proposez cela en partie parce que, comme vous l'avez dit à la page précédente de votre exposé, aucun projet de règlement, tout au moins en ce qui concerne votre industrie, n'a encore été publié, n'est-ce pas?

M. Moranis: Absolument pas. Nous avons fait connaître notre point de vue à Revenu Canada et avons reçu une réponse. Il y a tout un lot de questions et de problèmes encore en suspens et, pour ce qui est du fonctionnement en douceur de notre organisation, il sera pratiquement impossible d'y voir tant que ces difficultés n'auront pas été aplanies.

Le sénateur Kirby: Partout où nous avons été d'un bout à l'autre du pays, les groupes d'affaires ont fait valoir qu'ils ne peuvent tout simplement pas être prêts à temps. Comment expliquez-vous qu'il y a environ quatre heures le ministre du Revenu national s'est présenté devant le comité pour annoncer textuellement que le monde des affaires attend de pied ferme l'application de la TPS le 1er janvier 1991?

Comment expliquez-vous qu'un ministre puisse faire ce genre de déclaration quand des groupes d'affaires comme le vôtre et bien d'autres, qui ne peuvent certainement pas être accusés de partialité, affirment de leur côté qu'ils ne sauraient être prêts à temps?

M. Moranis: Monsieur le sénateur, je ne puis répondre à la place du ministre. Tout ce que je puis dire c'est que notre industrie n'est définitivement pas prête et ne le sera pas le 1er janvier, et nous représentons 100 000 courtiers en immeubles dans tout le pays.

Le sénateur Kirby: Donc, tout au moins en ce qui vous concerne le ministre se trompe?

M. Moranis: Quant à nous, il est absolument dans l'erreur.

Le sénateur Simard: Quel est le pourcentage de vos commissions qui n'a pas été payé? Au total quel serait le pourcentage de revenu en commissions de votre association en tant qu'industrie?

M. Moranis: Cela varie en fonction des périodes économiques. Le risque de créances irrécouvrables est plus élevé maintenant qu'il ne le serait dans une économie plus élastique.

Le sénateur Simard: Un demi d'un pour cent, peut-être?

M. Moranis: La réalité c'est qu'on ne peut considérer les créances irrécouvrables dans toute l'industrie et dire que c'est 1 p. 100, 3 p. 100, ou 5 p. 100. L'impact se fait sentir sur un vendeur immobilier individuellement, quand une affaire ne marche pas, et cela peut représenter 20 ou 30 p. 100 de son revenu. L'effet de ces mauvaises opérations peut être lourd sur le plan individuel, bien que pour l'industrie l'impact puisse statistiquement parlant et en apparence être moins important.

Le sénateur Simard: Je dirais pour ma part que c'est moins d'un demi d'un pour cent.

Je pense que les membres de votre industrie viennent tout de suite après les avocats, et les prêteurs et les vendeurs savent certainement qu'ils doivent payer la commission. Très souvent il y a des arrangements entre les parties et vous êtes payés en

[*Text*]

I asked the question. My information is that it is a minute percentage. You are saying on that very small part of your business expenditure you are asking that proportionately the GST that would be lost should be reimbursed. If that is the case, why are you so different from someone who sells goods and bills the customer and pays sales tax the next month and waits to be paid for 60 days? The practice is that the retailer or the wholesaler ends up losing the tax and he is not allowed to make a claim to the government because he has already paid it and the item is uncollectible. Why are you so different?

Mr. Moranis: You are correct; we are not suggesting that the bad debt relief is only onerous on our industry. I think the inconsistency in the legislation goes for other industries and other businesses. It is the question of the timeframe of when you can claim the relief, a question of whether it is an annual reporting or monthly depending on the threshold level of the business that you are doing buisness on. That is our concern about the bad debt relief. It is bad legislation. It is worded poorly. It has to be cleaned up not just for the real estate industry but for other businesses across the country in other sectors.

Senator Simard: We had before us this morning the Canadian Institute of Chartered Accountants who represent clients from all sectors of the economy. They and many other people are asking us to remove this uncertainty. Not only Mr. Jelinek said that but a lot of other people have said that as well.

You are almost saying that because of this uncertainty now, because the final judgment has not been passed and all the Ts have not been crossed, you want the government to delay the implementation of the GST for another year at least. Do you really think that if this debate were allowed to continue for one more year people would not keep plugging away trying to convince the government to create more certainty, and to delay the tax implementation of the tax until January 1, 1991, that there are people who would love to continue the confusion? What would that accomplish?

Mr. Moranis: Mr. Chairman, I believe that if there are problems, they should be fixed. That is a reasonable, responsible approach.

Senator Simard: That is fair.

Mr. Moranis: I think that skirting around the issue of problems and not fixing them just to meet an implementation date is not a responsible way. It is obvious that Canadians are concerned about some of these legislative anomalies and deficencies. I think they have to be properly fixed and addressed. It would be responsbile for the government and the Senate to say that we have been moving too quickly, that this tax may be the proper way to go but let's defer it for one year until we deal with some of these problems. That is the way to go. The majority of Canadians do not want this to proceed with all the uncertainty that there is on a timetable that is moving along so quickly.

[*Traduction*]

début de ligne. C'est pourquoi j'ai posé la question. D'après mes informations, il s'agit d'un pourcentage minime. Vous dites que c'est sur une très petite partie de vos dépenses d'entreprise que vous demandez que proportionnellement la TPS qui serait perdue puisse être remboursée. Si tel est le cas, pourquoi êtes-vous si différent de celui qui vend des marchandises, facture le client et paie la taxe le mois suivant, puis attend 60 jours avant d'être payé à son tour? Dans la pratique il arrive que le détaillant ou le grossiste finisse par perdre le montant de la taxe et il n'a pas le droit de la réclamer au gouvernement même s'il l'a déjà versée et ne peut percevoir le montant. Pourquoi êtes-vous si différents des autres?

M. Moranis: Vous avez raison; nous ne voulons pas dire que l'allégement des créances irrécouvrables n'est coûteux qu'à notre industrie. Je pense que d'autres industries et entreprises sont touchées par l'incohérence de la loi. Le problème réside dans la période à laquelle vous pouvez demander un allégement, selon qu'il s'agit d'une déclaration annuelle ou mensuelle, selon le seuil de l'entreprise avec laquelle vous êtes en affaires. C'est ce qui nous préoccupe à l'égard de l'allégement des créances irrécouvrables. C'est une mauvaise loi, son libellé est inadéquat. Elle doit être épurée, non seulement pour le bénéfice de l'industrie de l'immobilier mais également pour celui d'autres types d'entreprises du pays.

Le sénateur Simard: Nous avons avec nous ce matin l'Institut canadien des comptables agréés qui représente des clients de tous les secteurs de l'économie. À l'instar de nombreuses autres personnes, ils nous demandent d'éliminer cette incertitude. M. Jelinek l'a réclamé ainsi que de nombreuses autres personnes.

En raison de cette imprécision actuelle, puisque tous les points n'ont pas été mis sur les i et les barres sur les t, vous êtes presque d'avis que le gouvernement retarde la mise en application de la TPS pour au moins une autre année. Pensez-vous vraiment, si ce débat devait continuer pendant une autre année, que les gens ne continueraient pas à s'acharner pour tenter de convaincre le gouvernement de clarifier davantage la situation et de retarder la mise en œuvre de la taxe jusqu'au 1er janvier 1991, qu'il y a des gens qui ne demanderaient pas mieux que de continuer à semer la confusion? Qu'est-ce que cela nous donnerait de plus?

M. Moranis: Monsieur le président, je crois que s'il y a des problèmes, ils devraient être réglés. C'est là une approche responsable et raisonnable.

Le sénateur Simard: C'est juste.

M. Moranis: Je crois que tourner autour du pot sans jamais régler les problèmes uniquement pour satisfaire à une date de mise en œuvre n'est pas une attitude responsable. Il est évident que les Canadiens se préoccupent de certaines de ces anomalies et lacunes législatives. Je crois qu'elles doivent être abordées et réglées adéquatement. Le gouvernement et le Sénat se montreraient responsables s'ils avouaient que nous sommes allés trop vite, que cette taxe peut être la voie à suivre, mais qu'il faut la retarder d'une année jusqu'à ce que nous ayons réglé certains de ces problèmes. C'est la voie à suivre. La majorité des Canadiens ne veulent pas que cette taxe entre en vigueur en raison

[*Text*]

Senator Simard: Just one final word, if I am allowed.

The Chairman: I am following your instructions. We are now one minute over.

Senator Simard: Is the half hour over?

The Chairman: The half hour is over and your five minutes are over. We are pleased to acknowledge your presentation. You have drawn to our attention problems that are very real for your industry. These will have to be considered by the committee. We thank you.

I will now call on the representatives of the Don't Tax Reading Coalition.

Gentlemen, I welcome Daniel Mozersky, Consultant and Ex-Proprietor of Prospero Books, Ottawa; Jeffrey Shearer, President, Telemedia Publishing and President, Canadian Magazine Publishers Association; Ray Lee, President, Collier MacMillan and Past-President, Canadian Book Publishers' Council; and Hamish Cameron, Executive Assistant, University of Toronto Press and Past Executive Director, Association of Canadian Publishers.

Gentlemen, I know you have, in the minds of some of us, a very important contribution to make. We are looking forward to your presentation.

Mr. Daniel Mozersky, Consultant: Mr. Chairman, thank you for allowing us this opportunity to make a presentation. I have a brief statement which I would like to read first as our introduction.

Mr. Chairman and senators, we are weary. The legislators of this country have imperilled our industry, and by extension the printed word, and by extension freedom of thought, opinion and idea. The government has been an iron claw around our throats and we are choking slowly but inexorably. We are gasping for life's breath, for what is taxation but the stifling of freedom of expression. It is censorship cloaked in the guise of economic policy. The tyranny of taxation strikes at the root of democratic thought. It makes books, magazines and newspaper less accessible and, by so doing, diminishes the gift and benefit of the printed word.

Are our legislators so frightened of the word that they at this moment in our history choose in a sinister and deliberate manner to deprive the people of the right to express, to communicate and to inspire?

We are weary. What compels our legislators to demean the printed word by treating it as if it were no different from any other commodity in the marketplace? Have they no sense of history? Have they no respect for the battles that have raged around the struggle for freedom of expression? Governments elsewhere have attempted to suppress, to censor, to repress and to expunge, but right-minded citizens know that books cannot be suppressed.

[*Traduction*]

de toutes les incertitudes qui existent et malgré que la date limite se rapproche à grand pas.

Le sénateur Simard: Un dernier mot, si vous me le permettez.

Le président: Je suis vos directives. Nous avons dépassé d'une minute.

Le sénateur Simard: Cela fait-il une demi-heure?

Le président: La demi-heure est terminée et vos cinq minutes aussi. Nous sommes heureux de vous avoir entendu. Vous avez attiré notre attention sur des problèmes réels de votre industrie. Le Comité devra en tenir compte. Nous vous en remercions.

Je demanderais maintenant aux représentants de la Coalition contre la taxation des livres (Don't Tax Reading Coalition) de prendre la parole.

Messieurs, je veux souhaiter la bienvenue à Daniel Mozersky, consultant et ex-propriétaire de Prospero Books, à Ottawa; à Jeffrey Shearer, président de Telemedia Publishing et de la Canadian Magazine Publishers Association; à Ray Lee, président de Collier MacMillan et ancien président du Canadian Book Publishers' Council ainsi qu'à Hamish Cameron, adjoint exécutif de l'University of Toronto Press et ancien directeur général de l'Association of Canadian Publishers.

Messieurs, je sais que pour certains d'entre nous, votre contribution sera très importante. Nous sommes impatients de vous entendre.

M. Daniel Mozersky, consultant: Monsieur le président, merci de nous permettre de nous faire entendre. En guise d'introduction j'aimerais vous lire une brève déclaration.

Monsieur le président et messieurs les sénateurs, nous sommes fatigués. Les législateurs de ce pays ont mis en danger notre industrie et, par extension, le monde de l'édition et, par le fait même, la liberté de la pensée, d'opinion et d'expression. Le gouvernement nous a enserré un étau autour de la gorge et nous étouffons lentement mais sûrement. Nous suffoquons, car cette taxe vient brimer notre liberté d'expression. C'est une censure déguisée en politique économique. La taxation vient tyranniser les racines même de la pensée démocratique. Elle rend les livres, les revues et les journaux moins accessibles et, par le fait même, amoindrit les avantages et les bienfaits du monde de l'édition.

Les législateurs ont-ils à ce point peur des mots qu'ils choisissent, à ce moment de notre histoire, de priver de façon délibérée et funeste les gens du droit de s'exprimer, de communiquer et de s'insirer?

Nous sommes inquiets. Qu'est-ce qui pousse nos législateurs à rabaisser le monde de l'édition en le traitant comme s'il n'était nullement différent de tout autre bien sur le marché? Ne comprennent-ils rien à l'histoire? N'ont-ils aucun respect pour les luttes auxquelles ont donné lieu la liberté d'expression? Les gouvernements d'autres pays ont tenté d'anéantir, de censurer, de réprimer et d'étouffer des peuples, mais les citoyens sensés savent que l'on ne peut faire disparaître les livres.

[*Text*]

We are weary. We fear for our education. What else is education but knowledge made live and whole from the pages of a book? Where would our scholars, our scientists, teachers, schools and universities be without the printed word? Where would our novelists, poets and playwrights be if our educational institutions and their students suddenly found that books, magazines and newspaper were less accessible, less available and more expensive?

We are weary. Where would our fight against illiteracy be without the printed word? Why fight at all if books, those vessels carrying writers' words to thirsty minds, are snatched and cracked? Is not a tax on reading the most regressive kind of tax? For who most needs these books but the poor, the undereducated, the immigrant of language strange, those least able to afford the gift of print needed most.

We are weary. The iron claw tightens. Today there is no federal or provincial tax. Tomorrow, the spectre not just of 7 per cent, the provinces are addressing harmonization with the addition of their own GST. We face not 7 per cent but 13 per cent, 14 per cent or 15 per cent. Are these people mad? What blindsighted hubris goads them? What industry can survive an additional double-taxation of 15 per cent in one fell swoop? Not ours. Not any.

We are weary. We have battled against this barbarous tax. We have struggled. We have raised our voices. We have petitioned. We have written. We have cajoled, pleaded and postcarded, but the government, oh these mighty legislators, continue inert to our pleas, recalcitrant to our arguments. So we stand before you, senators.

We are weary. But we are not broken. The iron claw squeezes us, but we are not diminished. You, the senators of this country, have a sacred responsibility and a moral imperative to rid us of this tax. You, and you alone, have the power to loosen the iron grip, to give us back our strength. Zero-rate us. Include us in educational services. Revive us. Breathe live into our body. Do not tax reading.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Mozersky. I think all of us were held under your Churchillian oratorical skills in the very moving words in which you expressed your concern about what some of us find a little bit incomprehensible, namely, a tax on reading.

The first questioner is Senator Doyle.

Senator Doyle: I must preface my remarks by saying that I am somewhat sympathetic to the argument contained somewhere in the wording of your presentation. But I find myself wondering if there should not be some kind of a tax, surcharge, or whatever, on prose.

I hear you. You have used the words "sinister", "iron grip", and "iron claw around our throats", tyranny of taxation. Dear

[*Traduction*]

Nous sommes inquiets. Nous craignons pour l'enseignement. L'enseignement n'est-il pas la concrétisation des connaissances inscrites dans les pages d'un livre? Que serait-il advenu de nos savants, de nos chercheurs, de nos professeurs, de nos écoles et de nos universités sans le monde de l'édition? Qu'adviendrait-il à nos romanciers, à nos poètes et à nos écrivains si les établissements d'enseignement et les étudiants découvraient tout d'un coup que les livres, les revues et les journaux étaient moins accessibles, moins disponibles et plus coûteux?

Nous sommes inquiets. Où en serait rendue notre lutte contre l'analphabétisme sans le monde de l'édition? Pourquoi lutter si les livres qui transmettent à des esprit assoiffés la pensée d'écrivains sont dérobés et dévalorisés? Une taxe sur les livres n'est-elle pas le pire type de régression? Les démunis, les personnes insuffisamment instruites, les immigrants de langue étrangère, ceux le moins en mesure de s'offrir des livres ne sont-ils pas ceux qui en ont le plus besoin?

Nous sommes inquiets. L'étau se resserre. À l'heure actuelle, il n n'existe aucune taxe fédérale ou provinciale. Mais demain le spectre ne sera pas uniquement celui d'une taxe de 7 p. 100 puisque les provinces pensent à s'harmoniser au fédéral en ajoutant leur propre TPS. Nous nous retrouverons nnon pas avec une taxe de 7 p. 100, mais bien de 13, 14 out 15 p. 100. Ces gens sont-ils fous? Quel orgueil démesuré et aveugle les y pousse? Quelle industrie peut survivre à une double taxation additionnelle de 15 p. 100 imposée d'un seul coup? Pas la nôtre. Aucune.

Nous sommes fatigués. Nous nous sommes battus contre cette taxe barbare. Nous nous sommes démenés. Nous avons haussé le ton. Nous avons présenté des pétitions. Nous avons envoyé des lettres. Nous avons tenté de gagner notre cause, de la plaider, nous avons envoyé des cartes postales, mais le gouvernement, ces législateurs tout puissants, restent toujours insensibles à notre appel, à nos arguments. C'est pourquoi nous nous trouvons devant vous, messieurs les sénateurs.

Nous sommes fatigués, mais nous ne sommes pas vaincus. L'étau se resserre, mais nous ne sommes pas amoindris. Vous, sénateurs de ce pays, avez la responsabilité sacrée et l'obligation morale de nous débarrasser de cette taxe. Vous, et vous seuls avez le pouvoir de nous dégager de cette main de fer, de nous redonner notre force. Détaxez-nous à zéro. Intégrez-nous aux services d'enseignement, faites-nous revivre. Insufflez-nous nouvelle vie. Ne taxez pas la lecture.

Le président: Merci beaucoup monsieur Mozersky. Je pense que nous avons tous été subjugués par vos talents oratoires dignes d'un Churchill, par la façon très émouvante dont vous nous avez fait part de vos préoccupations à l'égard de ce que certains d'entre nous trouvons un peu incompréhensible, plus précisément une taxe sur les livres.

Le sénateur Doyle sera le premier à poser des questions.

Le sénateur Doyle: Je dois débuter en vous disant que je souscris dans une certaine mesure à l'argument sous-jacent à votre exposé. Mais j'en arrive à me demander s'il ne devrait pas y avoir une taxe, une surtaxe ou quelque chose du genre sur la prose.

Je vous ai entendu, Vous avez utilisé les mots «sinistre», «main de fer» et «étau qui se resserre», taxation qui tyrannise.

[*Text*]

me, I wonder what became of just plain prose and straightforward statements. I am sure that even the people who wrote the legislation as it stands would not fit your description of devils and sinners standing and waiting to rob you of every possible key to civilization and to literacy.

If, however, all of those words were sincerely expressed, I wonder why you have not from time to time addressed them—and perhaps you have—to some of the excesive elements in the publishing field for the kind of wrappings they put around their offerings and say, "Here, you pay this or you do not get that." Why do you not come to the understanding or the defence of the poor purchaser in those circumstances? The increases that we see introduced by publishing houses are often more draconian than those proposed in this law.

Nevertheless, that is not what we are here for. We are here to deal with what has been proposed. I wonder if you really meant what you said in the printed submission when you state that the coalition strongly recommends that all inputs as defined related to the production, dissemination and consumption of print material must be subject to a zero tax rate. Do you really mean that? I worked for a publishing house and I know something about the supplies. I know something about the materials. I know something about the production tools. You would lift tax from all of those or protect from tax everything from the largest press to the smallest jar of ink?

Mr. Ray Lee, President, Collier MacMillan and Past-President, Canadian Book Publishers' Council: Mr. Chairman, the current situation is that books and similar materials, printed materials, are not subject to federal sales tax at any stage during their manufacture. We are simply asking the Government of Canada to maintain that position.

Senator Doyle: Then you do not mean what you say. Thank you.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I would like to thank you for your brief, both the written one and the presentation that you made to us this afternoon. You have been preceded in this committee by the Periodical Marketers of Canada, who focused on the same principle that you focused on, but on particular issues in terms of revenue that they face in terms of bringing in international publications, and the Ontario Secondary School Teachers' Federation who are very supportive of your position as well.

It is not clear to me that the issue of how books are actually sold is widely enough understood. Would you like to comment a little bit on that? For example, one of the senators said yesterday, "but textbooks are exempt." As you know, it is a very narrow exemption. It does not come back to the right people and it has nothing to do with colleges and universities.

The Chairman: Textbooks, as far as I know, are not exempt unless they are provided by the educational institutions.

[*Traduction*]

Mon Dieu! Je me demande ce qu'il est advenu de la prose pure et simple et des déclarations franches et directes. Je suis certain que même ceux qui écrivent les lois telles qu'elles sont ne correspondraient pas à votre description du diable et du pécheur qui attendent pour vous déposséder de tous les bienfaits possibles de la civilisation et de la littérature.

Si, toutefois, vous étiez sincère, je me demande pourquoi vous n'avez pas adressé de temps en temps des reproches—peut-être l'avez-vous fait—à certains éléments excessifs du monde de l'édition pour le genre d'emballage qu'ils mettent sur leurs produits afin de leur dire «voici, vous payez pour ceci ou vous n'aurez pas cela». Pourquoi ne prenez-vous pas la défense ou ne comprenez-vous pas le pauvre acheteur dans de tels cas? Les augmentations exigées par les maisons d'édition sont souvent beaucoup plus importantes que celles proposées par la présente loi.

Toutefois, nous ne sommes pas ici pour cela. Nous sommes ici pour nous occuper de ce qui a été proposé. Je me demande si vous pensez vraiment ce que vous dites dans votre mémoire écrit lorsque vous affirmez que la coalition recommande fortement que tous les intrants, tels que définis et se rapportant à la production, à la diffusion et à l'utilisation de publications soient soumis à un taux de taxe nul. Est-ce là ce que vous voulez dire? J'ai déjà travaillé pour une maison d'édition et je suis un peu au courant de la question des fournitures. Je sais également certaines choses au sujet des publications. Je m'y connais un peu en matière d'outils de production. Tout, de la plus grosse presse au plus petit pot d'encre serait exempté de taxe ou protégé?

M. Ray Lee, président de Collier MacMillan et ancien président du Canadian Book Publishers' Council: Monsieur le président, à l'heure actuelle, les livres et autres produits similaires, le matériel imprimé, ne sont soumis à aucune taxe de vente fédérale à aucun stade de leur production. Nous demandons simplement au gouvernement du Canada de ne rien y changer.

Le sénateur Doyle: Alors vous ne pensez pas vraiment ce que vous dites. Merci.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, j'aimerais vous remercier pour votre mémoire, tant le mémoire écrit que l'exposé que vous nous avez présenté ici cet après-midi. Ce comité a entendu avant vous le Periodical Marketers of Canada qui se sont attachés au même principe que vous, mais à des qustions particulières se rapportant aux revenus qu'ils doivent obtenir pour s'occuper de publications internationales et par l'Ontario Secondary School Teachers' Federation qui appuie également votre position.

Je ne suis pas certain que la façon dont les livres sont actuellement vendus soit bien comprise. Aimeriez-vous faire certains commentaires à ce sujet? Par exemple, l'un des sénateurs disait hier . . . «mais les manuels sont exemptés». Comme vous le savez, cette exemption est très restreinte. Elle ne revient pas aux bonnes personnes et n'a rien à voir avec les collèges et les universités.

Le président: Les manuels, pour autant que je sache, ne sont pas exemptés de la taxe, à moins qu'ils ne soient fournis par les établissements d'enseignement.

[*Text*]

Senator Marsden: Mr. Chairman, can we let the witnesses describe the situation. It is in their brief and they did not comment on it. Would you specifically focus on colleges and universities?

Mr. Mozersky: Textbooks bought by the institutions will be taxed, but there is a mechanism whereby that tax will be rebated back. It will be a portion and not the full 7 per cent. In fact, we feel that it will probably amount to about a 4 per cent tax on the books, that there will be somewhere between 3 per cent and 4 per cent that will come back to the institution, to the school board and not necessarily to the specific school or student or that specific person or people who are doing the purchasing. Those apply only to accepted official texts purchased by the institution. Everyone else in this society is excluded. So any student who purchases a book on his own will pay the tax.

I say to you, go to the University of Toronto Bookstore. Go into that bookstore and you will see where the seat of education is in this country. It resides in those books. Those are the books that must be purchased by the students. Those are the students who will be hardest hit because they will pay more for these books.

Senator Marsden: Everyone who teaches in college or university is very sensitive to the cost that students now have to absorb. A lot of students in colleges and universities are holding down two or three part-time jobs just to pay their way. Is it not true that this tax will be a disincentive to the encouragement of students to read more widely and to read contemporary materials? Do you not think that teachers will tailor the booklists to old material that is available in the libraries and to a very limited scope of material in literature, history and political science? What is that going to do to the educational system in terms of post-secondary education?

Mr. Hamish Cameron, Executive Assistant, University of Toronto Press: I think a typical way that a college professor or a teacher even in a high school draws up a list of recommended titles for reading is that they set a dollar limit on it. They see how many books within that limit can be purchased. Obviously, if you are looking at anywhere from 7 per cent to a 15 per cent increase in prices, we are going to see a decrease in the number of books that are on the suggested reading lists.

Senator Marsden: The University of Toronto advises first-year-entry students that they should budget $700 for texts. What do you think that is going to rise to?

Mr. Cameron: They are still going to budget $700 for texts, but they will be buying fewer books.

Senator David: I listened to your presentation with great attention. As Senator Marsden said, books for students should have a special status. However, I would like you to comment a little more on magazines.

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, pouvons-nous laisser les témoins décrire la situation. Ils en parlent dans leur mémoire et n'ont pas encore fait de commentaires à ce sujet. Pourriez-vous parler tout particulièrement des collèges et des universités?

M. Mozersky: Les manuels achetés par les établissements d'enseignement seront taxés, mais il existe un mécanisme en vertu duquel la taxe leur sera remboursée. Ce ne sera qu'une partie de la taxe et non pas la totalité du 7 p. 100. en fait, nous estimons que cela équivaudra à environ 4 p. 100 de la taxe sur les livres, qu'environ 3 à 4 p. 100 reviendront à l'établissement, à la commission scolaire et non pas nécesairement à l'école ou à l'élève en particulier ou à la personne ou aux personnes chargée(s) des achats. Ce remboursement ne s'applique qu'aux manuels officiellement agréés et achetés par l'établissement. Toute autre personne de l'extérieur en sera exclue. Ainsi, un étudiant qui achète un livre pour son propre usage paiera la taxe.

Croyez-moi, allez à la librairie de l'Université de Toronto. Entrez-y et vous verrez où se trouve le siège du savoir dans ce pays. Il se trouve dans ces livres. Ce sont les livres que doivent acheter les étudiants. Les étudiants seront les plus durement touchés parce que leurs livres coûteront plus cher.

Le sénateur Marsden: Quiconque enseigne dans un collège ou une université se préoccupe beaucoup des frais actuellement encourus par les étudiants. Beaucoup d'élèves des collèges et des universités doivent avoir deux ou trois emplois à temps partiel uniquement pour payer leurs études. N'est-il pas vrai que cette taxe aura pour effet de ne pas encourager les élèves à lire davantage et à lire des ouvrages contemporains? Ne pensez-vous pas que les professeurs établiront des listes de livres plus anciens actuellement disponibles en librairie et se contenteront d'un nombre moindre d'ouvrages de littérature, d'histoire et de sciences politiques? Quel sera l'impact de cette mesure sur le système d'éducation, notamment au niveau post-secondaire?

M. Hamish Cameron, adjoint exécutif, University of Toronto Press: Je pense que de façon générale, un professeur de niveau collégial, ou même un professeur d'école secondaire, établit une liste d'ouvrages à lire en tenant compte de leurs coûts. Ils voient le nombre de livres que l'on peut acheter pour cette limite. Il est évident que si vous considérez une augmentation de prix comprise entre 7 p. 100 et 15 p. 100, le nombre de livres figurant sur les listes proposées va diminuer.

Le sénateur Marsden: L'université de Toronto conseille aux étudiants de première année de prévoir un budget de 700 $ pour les les manuels. À quel montant, pensez-vous, cela s'élèvera-t-il?

M. Cameron: Ils continueront à prévoir un budget de 700 $ pour les manuels mais ils achpteront moins de livres.

Le sénateur David: J'ai écouté votre exposé avec une grande attention. Comme l'a mentionné le sénateur Marsden, les livres pour les étudiants devraient avoir un statut spécial. Toutefois, j'aimrais que vous donniez quelques commentaires plus détaillés sur les magazines.

[*Text*]

If I understand well your brief, you are pleading at the same time for books and magazines. There are hundreds of magazines which advertise all kinds of products. We even receive for free such magazines because they make more money with advertisements than they would with a purchase price. How is it that you have exactly the same concern with these types of very commercial magazines which live mostly on their advertisement revenues while holding the same policy for books or textbooks which are completely different?

Mr. Jeffrey Shearer, President, Telemedia Publishing and President, Canadian Magazine Publishers' Association: I would like to respond to that, senator. We wish that magazines were more a commercial business than they are—commercial in the sense that they produce strong and healthy profits for magazines across the country. The reality is that they do not. The average magazine produces a 2 per cent or 3 per cent profit margin. Many operate at a loss or break-even point.

What we are really talking about is the whole subscription newsstand side of a magazine's revenue. Aside from the effect of advertising declining in a market where certain advertised products are able to claim back for the advertising they do, and the assumptions of some effect from advertising, putting that to one side and looking at the subscription side of the business which accounts for some 90 per cent of all Canadian magazines in circulation, we see that we compete directly with American titles both on the newsstands and by subscription. We are all at what we consider to be the highest price at which we can maintain our circulation. What we believe and what all our modelling has done on the impact of the GST demonstrates that we will lose circulation, that our ability to amortize our magazine over a smaller circulation base will erode, that advertising dollars will be less because circulation is less and that, overall, the business will weaken. At 2 per cent or 3 per cent you do not have to have many revenue-weakening dollars to end up with a net loss. So the ultimate fact is that the GST imposes an enormous negative impact on magazines—enormous in the sense as it affects subscriptions, newsstand prices, and even as it affects advertising.

Senator David: Do you have the same concern with newspapers which very often arrive in our homes by subscription?

Mr. Mozersky: I do not mean to be obtuse here. However, I think we are going to refuse to make distinctions between what you call commercial magazines and others. For every one successful Maclean's, Time or Chatelaine, there are literally hundreds of periodicals, journals, scholarly and literary publications that one does not see on the newsstands that are no different from essential scholarly works or the kinds of books that institutions are buying for their students. We make no distinction. The printed word is the printed word. True, some magazines are successful in the commercial sense, but the vast majority of them are not and have no commerical impetus behind them. They are educative. They are fulfilling a mandate, whether it be social, political or literary. They are maga-

[*Traduction*]

Si je vous comprends bien, vous plaidez à la fois pour les livres et les magazines. Il y a des centaines de magazines qui font la publicité de toutes sortes de produits. Nous recevons même des magazines gratuits parce qu'ils font plus d'argent avec les annonces publicitaires qu'avec leur prix d'achat. Comment se fait-il que vous ayez exactement les mêmes préoccupations pour ces types de magazines très commerciaux qui vivent essentiellement de leurs recettes de publicité et que vous adoptez la même position pour les livres ou les manuels qui sont complètement différents?

M. Jeffrey Shearer, président, Telemedia Publishing et président de l'Association des magazines canadiens: J'aimerais répondre à cette question, monsieur le sénateur. Nous souhaitons que les magazines soient une entreprise plus commerciale qu'ils ne le sont. Commerciale dans le sens où ils rapportent des profits solides et sains pour les magazines de tout le pays. La réalité est qu'ils ne le sont pas. Le magazine moyen rapporte une marge de profit de 2 ou 3 p. 100. Bon nombre d'entre eux marchent à perte ou au seuil de rentabilité.

Ce dont nous parlons, en fait, est tout l'aspect de l'abonnement considéré dans les recettes d'un magazine. À part l'effet de la baisse de la publicité dans un marché où certains produits en réclame peuvent récupérer le coût de la publicité et en supposant un certain effet de la publicité, en mettant cela de côté et en considérant le côté abonnement de l'entreprise qui représente près de 90 p. 100 de tous les magazines en circulation, nous voyons que nous concurrençons directement les titres américains à la fois dans les kiosques à journaux et pour les abonnements. Nous estimons avoir atteint le prix le plus haut auquel nous pouvons maintenir notre diffusion. Ce que nous croyons et, d'après toute notre modélisation sur l'impact de la TPS, démontre que nous perdrons ce réseau de circulation, que notre capacité d'amortir notre magazine sur une plus petite base de circulation s'érodera, que les dollars de publicité seront en baisse parce que la circulation sera moindre et que, dans l'ensemble, le marché s'affaiblira. Avec un profit de 2 ou 3 p. 100, il suffit d'une faible baisse des ventes pour avoir une perte nette. En définitive, la TPS impose un impact négatif énorme sur les magazines, énorme au sens où elle se répercute sur les abonnements, les prix dans les kiosques à journaux et même sur la publicité.

Le sénateur David: Avez-vous les mêmes préoccupations avec les journaux qui très souvent sont livrés à domicile, pour les abonnements?

M. Mozersky: Je ne veux pas paraître pour un esprit borné. Toutefois, je pense que nous allons refuser de faire la distinction entre ce que vous appelez les magazines commerciaux et les autres. Pour une revue à succès comme le *MacLean*, le *Time* ou le *Châtelaine*, il y a littéralement des centaines de périodiques, de revues, de publications scolaires et littéraires que l'on ne voit pas sur les étagères des kiosques à journaux, et qui ne sont pas différents des ouvrages scolaires de base ou de ce type de livres que les établissements achètent pour leurs étudiants. Nous ne faisons pas de disctinction. Le terme imprimés dit bien ce qu'il veut dire. Il est vrai que certains magazines sont une réussite au sens commercial, mais la vaste majorité d'entre eux ne le sont pas et ne bénéficient pas d'une impulsion

[*Text*]

zines, journals and periodicals that fulfil a very important function in our society.

We say the same about newspapers. If anything, we could make the argument that newspapers are the symbol of freedom of speech and freedom of expression and therefore they should remain untouched. But they happen to fall into the category of the printed word. Therefore we are not splitting hairs. We say the printed word includes magazines, books, periodicals and newspapers.

Senator Bosa: I have one quick question, Mr. Chairman. Is the 7 per cent that is applied from the GST the only negative impact that will increase the price of books or are there are hidden expenses such as in the manufacture of the paper or the cost of the machinery to manufacture the paper? Are there any other costs that will impact in a negative way, not just on the final product, the book?

Mr. Mozersky: You mean in terms of administrative costs, for example?

Senator Bosa: Anything on which the GST will impact on the final product. There is 7 per cent on the final product, but before you get to the final product you must go through different stages.

Mr. Mozersky: The current situation is that there is no FST on any aspect of the production of a book or printed material. The paper, the binding or the colour separation has no FST.

Mr. Cameron: Not even on the purchase of printing equipment.

Mr. Mozersky: Not even on the capital costs of the purchase of printing equipment. Except for a very small percentage of what we might buy in terms of office equipment, furniture or supplies, we incur no FST at the moment. We are zero all the way from the bottom to the end product.

Senator Bosa: I realize that. Perhaps I should phrase my question in a different way. Right now, with the proposed GST, once you acquire a book you will have to pay 7 per cent. You have to add 7 per cent to the cost of the book. Before the book is completed there are other matters involved in its production. At each stage there must be some impact in terms of the GST, whether it is in terms of binding or machinery.

Mr. Lee: I think it is fair to say that probably you would have to ask the paper industry or the book-manufacturing industry that specific question. It is certainly fair to say that since at the moment the book-publishing industry does not pay any kind of MST, our costs cannot possibly reduce after the GST comes in. There will be additional costs, and I am not even talking about administration. As I am sure you are aware, a substantial part of the financial underpinning of the book-publishing industry in Canada depends upon the distribution in Canada of books that are imported from other countries. These will attract GST immediately upon crossing the border.

[*Traduction*]

commerciale. Ils sont éducatifs. Ils remplissent un mandat, qu'il soit social, politique ou littéraire. Ce sont des magazines, des revues et des périodiques qui remplissent une fonction très importante dans notre société.

Nous disons la même chose au sujet des journaux. À la rigueur, nous pourrions prétendre que les journaux sont le symbole de la liberté de parole et de la liberté d'expression et que, par conséquent, ils doivent rester intouchables. Mais il se trouve qu'ils tombent dans la catégorie des imprimés. En conséquence, nous ne couperons par les cheveux en quatre. Nous affirmons que les imprimés englobent les magazines, les livres, les périodiques et les journaux.

Le sénateur Bosa: J'ai une question rapide, monsieur le président. Le 7 p. 100 découlant de la TPS est-il le seul impact négatif qui augmentera le prix des livres ou y a-t-il des frais cachés comme dans la fabrication du papier ou le coût de la machinerie pour fabriquer le papier? Y a-t-il d'autres coûts qui se répercuteront d'une manière négative, pas seulement sur le produit final, le livre?

M. Mozersky: Vous voulez dire en termes de coûts administratifs, par exemple?

Le sénateur Bosa: Quelque chose pour laquelle la TPS se répercutera sur le produit final. Il y a le 7 p. 100 sur le produit final, mais avant que vous avez le produit final, vous devez passer par différentes étapes.

M. Mozersky: Actuellement, il n'y a pas de TVF sur aucun aspect de la production d'un livre ou d'un document imprimé. Le papier, la reliure ou la sélection des couleurs ne comportent pas de TVF.

M. Cameron: Même pas sur l'achat du matériel d'imprimerie.

M. Mozersky: Pas même sur le coût en capital de l'achat du matériel d'imprimerie. À l'exception d'un très petit pourcentage de ce que nous pourrions acheter en matière de matériel de bureau, de mobilier ou de fournitures, nous ne sommes pass assujettis actuellement à une TVF. C'est zéro du point de départ jusqu'au produit final.

Le sénateur Bosa: Je comprends très bien. Peut-être devrais-je formuler ma question d'une manière différente. À présent, avec le projet de TPS, une fois que vous avez acheté un livre, vous devez payer 7 pour cent. Vous devez ajouter 7 pour cent au coût du livre. Avant que le livre soit terminé, il y a d'autres opérations en jeu dans sa production. À chaque étape, la TPS doit exercer un certain impact, que ce soit sur le plan de la reliure ou de l'équipement.

M. Lee: Je crois bon de dire que vous devriez probablement poser cette question à l'industrie du papier ou à l'industrie de fabrication des livres. Il est certainement correct de dire que, puisque à l'heure actuelle, l'industrie d'édition de livres ne paye aucune taxe de vente, nos coûts ne peuvent éventuellement diminuer après la mise en vigueur de la TPS. Il y aura d'autres coûts et je ne parle même pas d'administration. Vous devez certainement savoir qu'une part considérable de la reprise financière de l'industrie de l'édition du livre au Canada dépend de la distribution au Canada de livres qui sont importés d'autres pays. Ces derniers tomberont immédiatement sous le

[*Text*]

There will be a substantial carrying cost in terms of the GST on that inventory. The eventual sale of that inventory and the collection of the receivables from those sales could take six to nine months from the moment the book crosses the border. So I would expect the industry to have costs in that area, yes.

Senator Bosa: I was not so much interested in terms of percentages in terms of the final price of the book, but that there are other factors that may impact negatively and increase the price of a book.

Mr. Lee: That is certainly true.

The Chairman: You have indicated that a tax on reading materials is charged in some countries that consider books very important. I do not want to put it this way, since they are important everywhere; but could you outline for us what countries that have a VAT do not charge it on reading?

Mr. Mozersky: The countries that currently have a VAT that do not charge are Norway, Spain, Switzerland, Ireland, Italy, Australia, Japan, the U.S.A. and the U.K.

Furthermore, where other countries have a varying rate of bands, books are almost consistently in the lowest band. So that in Belgium they are at 6 per cent. In France they are at 2.1 per cent, while they are at 7 per cent in Germany. In the Netherlands they are 6 per cent. The rates vary all the way up to 25 or 28 per cent. You have both countries that zero rate them, but also countries where they are given a distinction and set at the lowest band.

Mr. Cameron: The other thing about that is that Spain, Ireland and Italy had imposed it at any rate or a higher rate and took it off because the experience was so negative in those countries.

The Chairman: I have one last question. I am looking at the economics of the book retailer and publishing business. How will we compete with the U.S., who supply books and magazines to our people? How will the government collect the GST on people who order directly from suppliers and bookstores in the United States? How will subscription magazines work? This bothers me.

Mr. Shearer: If the search throughout North America was for a level playing field, this certainly is not the way to achieve it for Canada in the magazine publishing business, and I am sure the book publishing industry as well. In magazine publishing we will face a competitor who will not have to endure a 7 per cent tax that they will have to charge their subscribers. When it comes to subscribers and the whole subscription business, which is 90 per cent of our circulation, we will have the 7 per cent disadvantage. That 7 per cent disadvantage against our American counterparts, who already have the economies of scale that are 10 and 20 times as large as we are, will just add another burden to making it difficult to maintain a healthy or even an existing periodical industry in this country.

[*Traduction*]

coup de la TPS à la frontière. Il y aura un coût important de détention au niveau de la TPS sur cet inventaire. La vente éventuelle de cet inventaire et le recouvrement des sommes payables provenant de ces ventes pourrait prendre de six à neuf mois à compter du moment où le livre franchit la frontière. Aussi, je prévois que l'industrie aura des coûts à sa charge, dans ce domaine, oui.

Le sénateur Bosa: Je ne tenais pas tant à connaître les pourcentages, le prix final du livre, mais à savoir qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent se répercuter d'une manière négative et augmenter le prix d'un livre.

M. Lee: C'est certainement vrai.

Le président: Vous avez mentionné qu'une taxe sur les ouvrages de lecture est imposée dans certains pays qui considèrent que les livres sont très importants. Je ne veux pas le formuler de cette manière, puisque les livres sont importants partout; mais, pourriez-vous nous citer les pays qui ont une TVA, mais qui ne l'imposent pas sur les livres?

M. Mozersky: Les pays où la TVA est en vigueur, mais ne s'applique pas aux livres sont la Norvège, l'Espagne, la Suisse, l'Irlande, l'Italie, l'Australie, le Japon, les États-Unis et le Royaume-Uni.

En outre, dans le cas des autres pays qui ont un taux variable de catégories, les livres sont presque uniformément dans la catégorie la plus basse. Ainsi, en Belgique, c'est 6 p. 100; en France, 2,1 p. 100, tandis que c'est 7 p. 100 en Allemagne. Aux Pays-Bas, c'est 6 p. 100. Les taux varient et montent jusqu'à 25 ou 28 p. 100. Vous avez à la fois des pays où la taxe est nulle, mais aussi des pays où l'on fait une distinction et où la taxe est fixée au niveau le plus bas.

M. Cameron: L'autre fait est que l'Espagne, l'Irlande et l'Italie l'avaient imposée à un taux donné ou à un taux plus élevé et l'ont supprimée parce que l'expérience avait été fort négative dans ces pays.

Le président: J'ai une dernière question. Je pense à l'économie du monde des librairies et des éditeurs. Comment soutiendrons-nous la concurrence des États-Unis qui fournissent les livres et les magazines à nos concitoyens? Comment le gouvernement prélèvera la TPS sur des gens qui commandent directement aux fournisseurs et aux libraires des États-Unis? Comment marcheront les magazines à abonnement? Cela me préoccupe.

M. Shearer: S'il fallait trouver dans toute l'Amérique du Nord un système idéal, on ne le trouverait certainement pas au Canada dans le monde de l'édition de magazines, et ni non plus, j'en suis certain, dans celui de l'édition du livre. Dans l'édition de magazines, nous faisons face à un concurrent qui ne sera pas assujetti à une taxe de 7 p. 100 qu'il devra imposer à ses abonnés. En ce qui concerne les abonnés et toute l'entreprise des abonnements, qui représente 90 p. 100 de notre circulation, nous aurons le fardeau du 7 p. 100. Cet handicap de 7 p. 100, par rapport à nos homologues américains, qui bénéficient déjà de l'économie d'échelle, soit de 10 à 20 fois plus que nous, ajoutera une autre charge, d'où la difficulté de maintenir une industrie saine des périodiques dans ce pays, ou même de préserver son existence.

[*Text*]

The Chairman: If I buy a subscription to an American magazine through a Canadian agency, do I pay the tax?

Mr. Shearer: Yes.

The Chairman: Thank you. Gentlemen, you have made a real impression on everyone, although my friends on the other side usually do not like me to speak for them. Yours is an important brief that should have careful consideration. We thank you.

The Deputy Chairman: I wish to extend a welcome to the representatives of the Associated Canadian Car Rental Operators. I understand the speaker will be Mr. Sid Kenmir. Please read your brief. Afterwards there will be some questions for you. You have half an hour.

Mr. Sid Kenmir, General Manager, Associated Canadian Car Rental Operators: Mr. Chairman, honourable senators, ladies and gentlemen, I represent the Associated Canadian Car Rental Operators, a concerned group of car rental companies. I should like to introduce the people I have with me. With me are Mr. Claude Brazeau, Vice-President, Tilden Rent-A-Car System Limited; Mr. Ascenzio Farina, Secretary-Treasurer, Discount Car and Truck Rentals; Mr. Peter Chung, Director of Finance (Aviscar Inc.) Avis Rent-a-Car. Mr. Brazeau will present the brief.

Mr. Claude Brazeau, Vice-President, Tilden Rent-A-Car System Ltd.: On behalf of the Associated Canadian Car Rental Operators, ACCRO, I should like to thank you for the opportunity to explain further our submission with respect to Bill C-62, the proposed goods and services tax.

The car rental industry is a significant factor in the overall economy of Canada. In order to maintain its service commitments, the industry purchases in excess of 100,000 automobiles per year, which represents an annual investment of approximately $1.5 billion.

The nature of the industry is such that in order to maintain its competitive position in the marketplace new vehicles are continually being added to the fleet such that, in general, the average life of rental car is less than one year. We believe that maintaining current model, low kilometreage cars is essential in providing good customer service and necessary to promote Canada as an attractive tourist destination for domestic renters and foreign visitors.

These vehicles purchased for rental purposes are short-term assets. This is caused primarily by the basic nature of their use. On termination of their useful life as rental vehicles, the vehicles are sold on the used car market. The proposed legislation requires that we collect and remit GST on the selling price of vehicles sold after 1990.

Although transitional provision have been proposed to effect an orderly and equitable transition from FST to GST, we believe that the car rental industry will suffer immediately by the proposed GST legislation, which does not appear to recognize the nature of the short-term rental vehicle market. Our concern is one of fairness.

[*Traduction*]

Le président: Si j'achète un abonnement à un magazine américain par l'entremise d'une agence canadienne, est-ce que je paye la taxe?

M. Shearer: Oui.

Le président: Je vous remercie. Messieurs, j'ai été très impressionné par toutes vos interventions, bien que mes amis de l'autre côté n'apprécient pas que je parle en leur nom. Votre exposé est d'une importance capitale et devrait faire l'objet d'un examen attentif. Nous vous remercions.

Le vice-président: Je désire souhaiter la bienvenue aux représentants de l'Associated Canadian Car Rental Operators. Je crois savoir que le porte-parole est M. Sid Kenmir. Veuillez lire votre exposé. Par la suite, il y aura quelques questions pour vous. Vous avez une demi-heure.

M. Sid Kenmir, directeur général, Associated Canadian Car Rental Operators: Monsieur le président, honorables sénateurs, mesdames et messieurs, mon nom est Sid Kenmir. Je représente l'Associated Canadian Car Rental Operators, un groupe de compagnies de location de voitures. J'aimerais présenter ls personnes qui m'accompagnent. Voici M. Claude Brazeau, vice-président de Tilden Rent-A-Car System Limited; M. Ascenzio Farina, secrétaire-trésorier, Discount Car and Truck Rentals; M. Peter Chung, directeur des finances (Aviscar Inc.) Avis Rent-Car. M. Brazeau présentera l'exposé.

M. Claude Brazeau, vice-président, Tilden Rent-A-Car System Ltd.: Au nom de l'Associated Canadian Car Rental Operators, ACCRO, j'aimerais vous remercier de me donner l'occasion d'appliquer plus en détail notre proposition concernant le Projet de loi C-62, le projet de taxe sur les biens et services.

L'industrie de la location de voitures joue un rôle important dans l'économie générale du Canada. Pour pouvoir maintenir ses engagements au niveau des services, l'industrie achète plus de 100 000 automobiles par an, ce qui représente un investissement annuel d'environ 1,5 milliard de dollars.

La nature de l'industrie est telle que pour pouvoir préserver sa position compétitive sur le marché, le parc de voitures compte continuellement de nouveaux véhicules si bien que, en général, la vie moyenne d'une voiture de location est de moins d'un an. Nous croyons que le maintien de voitures de modèle récent et à kilométrage réduit est essentiel pour offrir un bon service à la clientèle et nécessaire pour promouvoir une image du Canada comme un lieu de villégiature attrayant pour les clients du pays et les visiteurs étrangers.

Ces véhicules achetés à des fins de location sont un actif à court terme. Ceci est dû essentiellement à la nature fondamentale de leur utilisation. À la fin de leur vie utile comme véhicules de location, ceux-ci sont vendus sur le marché des voitures d'occasion. Le projet de loi stipule que nous prélevions et imposions la TPS sur le prix de vente des véhicules vendus après 1990.

Bien qu'on ait proposé des dispositions transitoires pour passer de façon équitable et ordonnée de la TFV à la TPS, nous sommes convaincus que l'industrie de la location d'automobiles souffrira dès maintenant de la législation proposée sur la TPS, qui ne semble pas tenir compte de la nature du marché de la

[*Text*]

First, short-term vehicles purchased in 1990 include FST. The revenue generated from the use of these FST paid vehicles commencing January 1, 1991, will be subject to GST. These vehicles will also be subject to GST when sold as used cars after January 1, 1991. This is double taxation and to our knowledge is a situation that does not exist in other industries.

Due to the fact that short-term rental vehicles are considered capital property as Class 16 for the purposes of the Income Tax Act, there is no provision for the recovery of the estimated FST content in the value of those vehicles at January 1, 1991. This is unlike the transitional relief for inventories, whereby under section 120, a used car dealer will recover an estimate of the FST contained in its used car inventory at January 1, 1991.

The transitional provisions of the proposed legislation also allows car dealerships to claim the equivalent of the FST content at a prescribed rate of 11.1 per cent of the value of new and unused FST paid vehicles available for sale on January 1, 1991.

Because our industry is continually buying cars throughout the year, particularly in the fall with the introduction of the new model year, some relief is required to eliminate this double taxation.

To illustrate, please refer to Schedule 1—located at the back of this brief—which shows the impact of double taxation due to our inability to claim FST content of the capital vehicles on January 1, 1991. In this example, our required selling price for a car after three months in service will be $15,895 versus $15,033 for the same brand-new and unused model on the dealer's lot at January 1, 1991. This is a competitive disadvantage to us of $862.

While it is the intention of the proposed GST legislation to ensure that goods do not bear both FST and GST after January 1, 1991, no transitional relief has been provided to avoid this unfair tax burden. This double taxation, as shown on the lower portion of Schedule 1, will result in the government collecting a total tax of 20.2 per cent of the basic price of a rental car, not to mention the GST collected from January 1 onward from the rental revenue generated. This is 20.2 per cent minimum tax, ladies and gentlemen. We think that this is fundamentally unfair.

From our perspective, the inability of our industry to obtain a rebate or credit of FST content in the fleet of short-term rentals will result in double taxation. This inequity will ultimately be felt by the consumer, who is the end buyer of the used car, or have some serious repercussions for the car rental industry.

[*Traduction*]

location de véhicules à court terme. Nous nous soucions ici d'équité.

D'abord, les véhicules achetés en 1990 et destinés à la location à court terme incluent la TFV. Le revenu tiré à partir du 1er janvier 1991 de l'utilisation de ces véhicules pour lesquels la TFV est payée sera soumis à la TPS. Les véhicules eux-mêmes y seront soumis lorsqu'ils seront revendus, après le 1er janvier 1991, comme automobiles usagées. Il y a là double taxation et, à notre connaissance, c'est une situation qui ne se présente dans les autres industries.

Étant donné que les véhicules de location à court terme sont considérés comme des biens d'équipement de catégorie 16 aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu, il n'existe aucune disposition pour le recouvrement du montant évalué de TFV compris dans la valeur de ces véhicules au 1er janvier 1991. Il y a là une différence avec l'allégement transitoire pour les stocks, par lequel, conformément à l'article 120, un vendeur de voitures d'occasion recouvre une estimation du montant de TFV compris dans son stock de voitures d'occasion au 1er janvier 1991.

Les dispositions transitoires de la législation proposée permettent aussi aux concessionnaires d'automobiles de réclamer l'équivalent du montant de TFV à un taux prescrit de 11.1 p. 100 de la valeur des véhicules neufs et non utilisés pour lesquels la TFV est payée et qui sont offerts à la vente le 1er janvier 1991.

Comme notre industrie achète des voitures tout au long de l'année, surtout en automne quand sortent les nouveaux modèles de l'année, il faudrait qu'un certain allégement compense cette double taxation.

À titre d'illustration, veuillez vous reporter à l'Annexe 1, à la fin du présent mémoire, qui montre l'incidence de la double taxation puisque nous ne pouvons pas réclamer le montant de TFV compris dans le capital en véhicules au 1er janvier 1991. Dans cet exemple précis, le prix de vente que nous devrions demander pour une voiture qui a servi trois mois serait de 15 895 $, au lieu de 15 033 $ pour une voiture identique et non utilisée qui est dans le parc du concessionnaire au 1er janvier 1991. Nous avons donc un désavantage de 862 $ sur nos concurrents.

Bien que ce soit l'intention de la législation proposée sur la TPS de veiller à ce que les biens ne soient pas soumis simultanément à la TFV et à la TPS après le 1er janvier 1991, aucun allégement transitoire n'a été prévu pour éliminer cet injuste fardeau fiscal. La double taxation, comme on le voit dans le bas de l'Annexe 1, aura pour effet que le gouvernement percevra un montant total de taxes de 20,2 p. 100 du prix de base de la voiture de location, sans compter la TPS à partir du 1er janvier 1991 sur le revenu de location qu'elle engendrera. Mesdames et messieurs, il s'agit là d'une taxation d'au moins 20,2 p. 100. Nous trouvons que c'est fondamentalement inéquitable.

À notre avis, l'impossibilité pour l'industrie d'obtenir un abattement ou un crédit du montant de TFV compris dans la flotte des véhicules de location à court terme résultera en une double taxation. Cette inégalité se répercutera finalement sur le consommateur, l'acheteur final de la voiture d'occasion, ou aura des incidences sérieuses sur l'industrie de la location de voitures.

[*Text*]

Our second concern is the inequity which results from the notional input tax credit provided for under sub-section 176(1) of the proposed legislation dealing with used goods. When a used vehicle is purchased from a vendor not engaged in a commercial activity, such as an individual, section 176 will entitle a used car dealership to claim a notional input tax credit equal to 7/107ths of the purchase price or trade-in value. This will eliminate the potential for a cascading effect.

Please refer to Schedule 2—again at the back of this brief—showing the impact of the notional input tax credit on used goods. The net result is that the used car purchased from a non-registrant will provide the dealer with the same vehicle with the same number of months in service at a net cost of $805 less than if the vehicle had been purchased from a registered vendor such as a car-rental firm. This is also an obvious inequity for the car-rental industry.

Accordingly, we recommend that the transitional rules be amended to allow a partial rebate or special input tax credit to allow car-rental firms to recover an estimate of the FST content in the value of capital vehicles included in Class 16 at January 1, 1991.

The amount or rate to be granted could be based upon the useful life of the asset, reduced to the extent that the asset was "consumed" prior to January 1, 1991. This approach would ensure that the full costs of the asset is subject to some form of tax, whether FST or GST.

We believe that the transitional provisions described above will help to ensure the integrity of the proposed GST legislation and minimize the effects of the transition from FST to GST in order to avoid double taxation.

I should like to draw your attention to Schedule 3 on the last page of the brief. It shows the impact of our proposed amendments on the total tax collected by the government. Using an example of the same vehicle as shown in Schedule 1, assuming the vehicle would be in service for nine months at the time of the resale, under the proposed credit rebate or special input tax credit it would generate 8.5 per cent tax revenue to the government. In other words, we are not suggesting an unfair tax proposal, we are suggesting 8.5 per cent rather than the 7 per cent that would be generated through GST commencing January 1, 1991.

The Chairman: Thank you very much. Obviously you have drawn to our attention a further indication of the complexity in what was described by the Minister as a very simple bill. We thank you for drawing this to our attention. Those transitional rules have been a concern of many of our witnesses.

Senator Marsden: As the chairman has said, this brings to our attention one more inequity that is being created by this legislation. I do not pretend to be an expert in this area, but your proposals seem to me to be reasonable.

One of the things that we have heard from other associations is that an impact of this kind of unfairness will drive people

[*Traduction*]

Notre seconde inquiétude est l'injustice qui découle du crédit pour taxe sur intrants fictif prévu par le paragraphe 176(1) de la législation proposée en ce qui concerne les marchandises d'occasion. Quand on achète un véhicule d'occasion d'un vendeur qui n'en fait pas profession, comme un particulier, l'article 176 autorise le concessionnaire d'automobiles d'occasion à réclamer un crédit pour taxe sur intrants fictif égal à 7/107èmes du prix d'achat ou de la valeur d'échange. Cela élimine le risque d'effet de cascade.

Veuillez vous reporter à l'Annexe 1, encore à la fin du mémoire, qui montre l'incidence de ce crédit pour taxe sur intrants fictif sur les marchandises d'occasion. La résultat net en est que la voiture d'occasion achetée d'une personne non-enregistrée donnera au concessionnaire le même véhicule et le même nombre de mois de service à un coût net inférieur de 805 $ à celui d'un véhicule acheté d'un vendeur enregistré comme une entreprise de location de voitures. C'est encore une inégalité flagrante à l'endroit de l'industrie de location de voitures.

En conséquence, nous recommandons que les règles transitoires soient modifiées de manière à permettre un abattement partiel ou un crédit spécial pour taxe sur intrants pour que les entreprises de location de voitures puissent recouvrer une estimation du montant de TFV compris dans la valeur de leur capital de véhicules de catégorie 16 au 1er janvier 1991.

Le montant ou le taux accordé pourrait être basé sur la durée utile du bien, réduit de la mesure dans laquelle ce bien a été «consommé» avant le 1er janvier 1991. Cette manière de procéder garantirait que les coûts totaux du bien soient sujets à une forme de taxation, que ce soit la TFV ou la TPS.

Nous pensons que les dispositions transitoires décrites ci-dessus aideront à maintenir l'esprit du projet de loi sur la TPS et réduiront les effets de la transition de la TFV à la TPS de manière à éviter la double taxation.

Je voudrais attirer votre attention sur l'Annexe 3, à la dernière page du mémoire. Elle montre l'effet des modifications que nous proposons sur le montant total des taxes perçues par le gouvernement. En prenant pour exemple le même véhicule qu'à l'Annexe 1, et en supposant que ce véhicule ait été en service pendant neuf mois avant sa revente, avec l'abattement ou le crédit spécial pour taxe sur intrants que nous proposons, il engendrerait un revenu de taxe de 8,5 pour cent pour le gouvernement. Autrement dit, nous ne recommandons pas une proposition qui soit injuste, nous proposons une taxation de 8,5 pour cent au lieu des 7 pour cent qui seraient générés par la TPS à partir du 1er janvier 1991.

Le président: Je vous remercie. Il est évident que vous avez attiré notre attention sur un nouvel exemple de la complexité de ce que le Ministre décrivait comme un projet de loi très simple. Nous vous en remercions. Ces dispositions transitoires sont une préoccupation pour un bon nombre de nos témoins.

Le sénateur Marsden: Comme le dit le président, ceci attire notre attention sur une autre inégalité créée par cette législation. Je ne prétends pas être un expert dans le domaine, mais vos propositions me semblent raisonnables.

Parmi les choses que nous ont soumises les autres associations, il y a le fait que l'impact de ce genre d'inégalité poussera

[*Text*]

into the underground economy. All of you are highly reputable business people and could not and would not do that, I am sure, but, overall in the industry, do you think that there is a danger—especially when you look at Schedule 2 and the way in which used car purchasers will be so stacked against your industry—that one can imagine circumstances in which people will try to avoid that difference? Will you comment on that impact on the tax, assuming that what you are asking for is not met?

Mr. Brazeau: That is a pertinent question. In answer to the first part of your question, I do not think there is an opportunity for an underground business either. It would be difficult with the proposed legislation, to have vehicles transferred from a registered company to a non-registered, because you have to collect the GST before you sell the vehicle to the non-registrant; so that the 7 per cent would be paid once and claimed as an input tax credit. It would just be in and out. Our main concern is that the inequity will result in our complete competitive disadvantage in the marketplace.

As an industry, we sell some 100,000 cars in a year. If we cannot get the required selling price for the vehicle—that has traditionally cost us, for example, based on 2.1 per cent depreciation per month, roughly 25 per cent a year for the cost of operating the vehicle—we will then have to increase rates and the ultimate loser will be the consumer.

Senator Marsden: You have not commented in your brief on the impact of the GST on labour costs. What are you anticipating in terms of wage increases that will be asked for in your industry as a result of this tax? Everyone else is anticipating increases, but you have not incorporated that?

Mr. Brazeau: It is an area that causes concern. Salaries and wages represent the second highest expense in the car rental industry next to the use of vehicles. By "use of vehicle" I mean depreciation, finance charges, and repairs. Salaries come next on that list. It is a major concern.

Assuming that the transitional relief is provided in all industries such as the car-rental industry, where the ultimate result is not a price increase, inflation will be kept to a minimum, or at the estimated rate of 1.25 per cent. If that is the case, labour settlements should be reasonable. It is certainly the hope of our industry that salary demands will not be disproportionate.

Senator Marsden: Finally, have you made this proposal to the minister or the officials in the Finance department? If so, what kind of response have you had?

Mr. Brazeau: I do not quite understand that question.

Senator Marsden: Have you made the proposal that you have clearly worked out to the Minister of Finance or his officials?

Mr. Brazeau: No.

[*Traduction*]

les gens vers une économie parallèle. Vous êtes tous des hommes d'affaires très respectables, vous ne pourriez ni ne voudriez le faire, j'en suis sûr. Mais, dans l'ensemble de l'industrie, pensez-vous qu'il y a un danger—particulièrement quand on voit l'Annexe 2 et la façon dont les acheteurs de voitures d'occasion seront montés contre votre industrie—qu'on se trouve dans des circonstances où les gens tenteront d'éviter de payer cette différence? Comment voyez-vous l'impact que cela aurait sur la taxe, si l'on n'accédait pas à votre demande?

M. Brazeau: C'est une question qu'il faut se poser. Pour ce qui est du premier aspect, je ne pense pas qu'il y ait là une occasion pour l'économie parallèle de s'installer. Avec la législation telle qu'elle est proposée, il serait difficile que les véhicules passent d'un propriétaire enregistré à un qui ne le serait pas, parce que vous devez percevoir la TPS avant de vendre le véhicule à une personne non-enregistrée; alors, les 7 p. 100 seraient payés une fois et réclamés comme crédit pour taxe sur intrants. La taxe ne ferait qu'entrer et sortir. Notre principale inquiétude est l'inégalité que représenterait notre désavantage face à la concurrence du marché.

Dans notre industrie, on vend quelque 100 000 voitures chaque année. Si nous ne pouvons pas obtenir le prix que nous demandons pour le véhicule—cela nous a traditionnellement coûté, en se basant par exemple sur une dépréciation de 2,1 pour cent par mois, environ 25 pour cent par année pour exploiter le véhicule—nous devrons alors augmenter nos tarifs et, en fin de compte, le perdant sera le consommateur.

Le sénateur Marsden: Dans votre mémoire, vous ne parlez pas de l'effet de la TPS sur les coûts en main-d'œuvre. Quelles sont vos prévisions en ce qui concerne les augmentations de salaires qui seront demandées dans votre industrie en raison de cette taxe? Tous les autres ont prévu de ces augmentations, pourquoi ne les avez-vous pas incluses?

M. Brazeau: C'est une autre source d'inquiétude. Les salaires et traitements représentent la seconde dépense en importance dans l'industrie de la location de voitures, juste après l'utilisation des véhicules. Par «utilisation des véhicules», j'entends la dépréciation, les frais de financement et les réparations. Les salaires viennent juste après sur la liste. C'est un point très important.

En supposant que l'allégement transitoire soit offert à toutes les industries comme celle de la location de voitures, où le résultat final n'est pas une augmentation de prix, l'inflation sera réduite à un minimum, ou au taux évalué de 1,25 p. 100. Si c'est le cas, les ententes avec les employés seront raisonnables. C'est bien entendu ce qu'espère notre industrie, que les demandes salariales ne soient pas exorbitantes.

Le sénateur Marsden: Finalement, avez-vous présenté cette proposition au ministre ou à des représentants du ministère des Finances? Et, si oui, quelle réponse avez-vous reçue?

M. Brazeau: Je ne comprends pas très bien la question.

Le sénateur Marsden: Cette proposition que vous avez nettement élaborée, l'avez-vous présentée au ministre des Finances ou à ses représentants?

M. Brazeau: Non.

[*Text*]

Senator Marsden: So that we are hearing this for the first time?

Mr. Brazeau: The submission was sent out a few weeks ago.

Senator Marsden: But you did not appear in front of the House of Commons committee?

Mr. Brazeau: No.

Senator Doyle: Somewhere in your brief you lost me on the turns. The car goes here, then it goes there, then it comes back down here and then goes up here, turns and comes back. I am obtuse; I am asking for help.

As I see it, you have transitional problems.

Mr. Brazeau: Yes, we do.

Senator Doyle: But as I see it, you do get money back—although in some cases money is delayed.

Mr. Brazeau: No, this is not quite the issue. The issue is that we will have vehicles in use as of January 1, 1991—thousands of vehicles, in fact—that are in fact FST paid. The FST content is in those vehicles. When we ultimately sell that vehicle we will have to charge the GST, which means that the price paid by the end user, the used car buyer, will be increased proportionately if we are to maintain or obtain the same selling price for the vehicle.

Senator Doyle: In that scenario you are not levying any of the tax charge or cost against the client who is using the car. You are not including the cost of the tax that you pay in your fee, are you?

Mr. Brazeau: The price for the rental vehicle includes all components of the price: The basic price, the federal tax, and so on. The cost is included. The cost of holding the vehicle is on the total price paid for the vehicle. For example, on Schedule 1 it would be the price of $16,963, which is all elements of cost.

Senator Doyle: Then by the time you have decided to resell that car would you not have been repaid for all of the tax that you paid from the beginning? Is that not how you structure your prices?

Mr. Brazeau: A small component of that. You are quite right in that in the depreciation factor the FST is included. Our depreciation expense does represent the full cost of the vehicle but only a small portion would have been recovered. The issue is the inequity relative to other buyers, other people who will be able to claim a notional input tax credit or FST rebate.

Senator Doyle: But that is not applicable to you?

Mr. Brazeau: No. We cannot claim an FST rebate or notional input tax credit.

Senator Doyle: But you need to because you have already had it returned to you from your customers.

Mr. Brazeau: I cannot hear you.

Senator Doyle: I am sorry about my voice, but I am doing the best I can.

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Nous sommes donc les premiers à en entendre parler?

M. Brazeau: Elle a été soumise il y a quelques semaines.

Le sénateur Marsden: Mais vous n'avez pas comparu devant le comité de la Chambre des communes?

M. Brazeau: Non.

Le sénateur Doyle: Dans votre mémoire, vous m'avez un peu perdu. La voiture s'en va ici, puis là, elle revient puis s'en retourne et revient encore. J'aurais bien besoin qu'on m'explique.

Si je comprends bien, vous avez des problèmes de transition.

M. Brazeau: Oui, c'est ça.

Le sénateur Doyle: Mais, encore si je comprends bien, vous rentrez dans votre argent, même si parfois cela prend du temps.

M. Brazeau: Non, ce n'est pas tout à fait ça le problème. La question est que nous avons des véhicules en service au 1er janvier 1991—de milliers de véhicules—pour lesquels la TFV est, en fait, payée. Ces véhicules comprennent un montant de TFV. Quand nous les revendrons, nous devrons facturer la TPS, ce qui signifie que le prix payé par l'usager final, l'acheteur de voiture d'occasion, en sera d'autant augmenté si nous voulons garder ou obtenir le même prix de revente pour le véhicule.

Le sénateur Doyle: Dans ce scénario, vous en facturez aucune taxe au client qui utilise le véhicule. Vous n'incluez pas dans vos tarifs le montant de la taxe que vous payez, n'est-ce pas?

M. Brazeau: Le prix du véhicule de location en comprend tous les éléments: le prix de base, la taxe fédérale, etc. Le coût y est inclus. Le coût d'avoir le véhicule est basé sur le prix total payé pour le véhicule. Par exemple, dans le cas de l'Annexe 1, ce serait le prix de 16 963 $, qui inclut tous les éléments.

Le sénateur Doyle: Donc, au moment où vous décideriez de revendre cette voiture, n'auriez-vous pas été remboursé de toute la taxe que vous aviez payée au début? N'est-ce pas comme cela que vous établissez vos prix?

M. Brazeau: En partie. Vous avez raison, la TFV est considérée dans le facteur de dépréciation. Nos coûts de dépréciation représentent le coût total du véhicule, mais une petite partie seulement est recouvrée. Le problème est l'inégalité que cela cause face aux autres acheteurs, aux autres personnes qui pourront réclamer un crédit pour taxe sur intrants fictif ou un abattement de TFV.

Le sénateur Doyle: Mais cela ne s'applique pas à vous?

M. Brazeau: Non. Nous ne pouvons pas réclamer d'abattement de TFV ni de crédit pour taxe sur intrants fictif.

Le sénateur Doyle: Mais vous avez besoin de le faire, parce que vous l'avez déjà recouvrée de vos clients.

M. Brazeau: Je ne vous entends pas.

Le sénateur Doyle: Je suis désolé, mais je fais ce que je peux.

[*Text*]

Mr. Brazeau: I understand your question, but, for example, we have a vehicle in use for which depreciation is calculated on the full amount. Certainly the rental revenue should cover a portion of the FST because it is built into the cost of the vehicle. However, the end result is that right now, based on the depreciation costs of, for example, 25 per cent a year, our required selling price on the vehicle is "X" number of dollars. As shown in the example in the brief, it would be approximately $15,895. The very same vehicle available for sale brand new, without any usage at all, will be worth $862 because the vendor, the used car dealer holding that vehicle new and unused in his inventory at January 1, will be able to claim the FST content.

In the other example with the used goods with the notional input tax credit, there is a relief for the used car dealer. Because we are competing with the used car dealer again we will be at a disadvantage. The repercussion is a major loss to the industry, or passing on the additional costs of holding the vehicle to the consumer.

The Chairman: Perhaps I can take my five minutes now. I will get off the subject of the transitional problems, which I recognize. They are very real and effect, as I said earlier, other businesses.

Let us look at the economics of your business and how the goods and services tax will affect your rates. It is fairly well understood—according to the news reports and everyone—that from all things that we are looking at, automobile prices should come down. We have had the assurance from companies and government that this is the case. Would you agree with that?

Mr. Brazeau: It is certainly our hope.

The Chairman: You are now in the position of buying cars for next year. Have you had any indication of that figure?

Mr. Brazeau: The indication that we have had from the manufacturers to date is that the basic price of the vehicle before FST is increasing. This is due to many factors. First, the auto-makers may see this as an opportunity to introduce more options on vehicles for protection such as the air bag. They may see this as an opportunity to eliminate some of the rebates. They have also been in a highly competitive business in the last few years. Our concern—

The Chairman: I will cut you off because you take up all my time by repeating yourself. You do not have to re-emphasize your points.

What you have said is true, namely, that prices will come down, but you have already been advised by the industry that the basic prices will go up.

Mr. Brazeau: Right.

[*Traduction*]

M. Brazeau: Je comprends votre question, mais, par exemple, nous avons en utilisation un véhicule pour lequel la dépréciation est calculée sur le plein montant. Bien sûr, le revenu de location devrait couvrir une partie de la TFV, parce qu'elle est incorporée dans le coût du véhicule. Pourtant, le résultat est que, maintenant, en prenant par exemple des coûts de dépréciation de 25 p. 100 par année, le prix de vente que nous devons demander pour le véhicule est de X milliers de dollars. Pour l'exemple donné dans le mémoire, ce serait environ 15 895 $. Le même véhicule, parfaitement neuf, jamais utilisé, se vendrait 862 $ de moins, parce que le vendeur, le concessionnaire de voitures d'occasion qui l'a, neuf et non utilisé, dans son stock au 1er janvier 1991, peut en réclamer le montant de TFV.

Dans l'autre exemple concernant des articles d'occasion avec le crédit pour taxe sur intrants fictif, il y a un allégement pour les concessionnaires de voitures d'occasion. Comme nous sommes en concurrence avec eux, nous sommes encore désavantagés. L'impact en est une grosse perte pour l'industrie, ou l'obligation de faire porter les coûts supplémentaires par le consommateur.

Le président: Je pourrais peut-être prendre mon tour maintenant. Je quitterai le sujet des problèmes de transition, dont je reconnais l'importance. Ils sont indéniables et concernent, comme je le disais plus tôt, d'autres domaines.

Arrêtons-nous un instant à l'économie de vos activités et voyons comment la taxe sur les produits et services influera sur vos taux. On conçoit assez bien—d'après ce qu'en disent les organes d'nformation et un peu tout le monde—que, si l'on s'en tient à ce qui nous intéresse, le prix des automobiles devrait baisser. Nous avons reçu des assurances en ce sens de la part de compagnies et du gouvernement. C'est aussi votre avis?

M. Brazeau: Nous l'espérons, bien sûr.

Le président: Vous vous trouvez maintenant en situation d'acheter des voitures pour l'an prochain. Avez-vous pu avoir une indication de ce chiffre?

M. Brazeau: L'indication que nous avons eue des fabricants à ce jour, c'est que le prix de base du véhicule avant imposition de la taxe de vente fédérale est à la hausse. Cette situation est imputable à bien des facteurs. Premièrement, les fabricants de voitures peuvent voir dans ces circonstances une occasion d'augmenter les options offertes dans les voitures en matière de protection, par exemple en ce qui concerne le sac gonflable. Ils peuvent y voir une occasion d'éliminer quelques remises. Au cours des dernières années, les fabricants de voitures se sont également trouvés dans une situation hautement marquée par la concurrence. Notre souci—

Le président: Je vais vous interrompre, car vous prenez tout mon temps en vous répétant. Il n'est pas nécessaire que vous expliquiez davantage votre point de vue.

Ce que vous avez dit est vrai, entre autres que les prix baisseront, mais l'industrie vous a déjà informé que les prix de base grimperont.

M. Brazeau: C'est vrai.

[*Text*]

The Chairman: This is what we have been saying all along. It is easy to say that we will lower the price, but somewhere along the line the price will go up anyhow, so we justify it on the basis of that. So the automobile price, according to you, is not likely to come down very much.

Mr. Brazeau: It will come down by a certain factor.

The Chairman: But not to the extent that most people would expect of the full price?

Mr. Brazeau: That is right. It will not be a decrease of the 11.1 per cent content because there will be other factors that will enter into play, for example, the cost of other goods and services and interest rates. They are a major factor. If inflation results and rates continue their present level or go up, this will have a serious impact in our business and the auto manufacturer.

The Chairman: What about the cost of the rental car, which I think will be fairly expensive, namely, the repair and maintenance cost of keeping cars on the road, all of which will now be taxed. Is that not a significant factor in your operation? Granted, you receive it back, but these rebates always bother me because the consumer ultimately pays, although the system collects it. Have you estimated what that might cost the consumer in higher rates?

Mr. Brazeau: The cost of repairs, as you mentioned, because it is in and out, does not affect us.

The Chairman: I said that. Just answer the question, please.

Mr. Brazeau: It will not affect us, period. In terms of repair expense, we do not see much of a change. Obviously, there should be a reduction. We are hoping for a reduction because of the elimination of the manufacturing federal sales tax. So that we are looking forward to a small reduction on parts.

The Chairman: Granted it will not cost you, but eventually the consumer is paying that cost as it moves down the road. It has to be reflected somewhere in your rates.

Mr. Brazeau: I do not think it is significant. The net effect should be—without inflation—a reduction for the consumer. All things being equal, we hope that this will result in the reduction of costs. The tools are there. Eliminating a 13.5 per cent tax at the manufacturing level should reduce the cost.

The Chairman: We accepted that because all indications are that if anything comes down in price, that big ticket automobile has to be it. It is the showpiece—although, as you have already said, not as much as people think.

[*Traduction*]

Le président: C'est ce que nous disons depuis le début. Il est facile de dire que les prix baisseront, mais d'une façon ou d'une autre, ils finiront par augmenter, c'est pourquoi nous parlons d'augmentation. Alors, selon vous, il est probable que les prix des voitures ne baisseront pas tellement.

M. Brazeau: Ils baisseront d'un facteur à déterminer.

Le président: Mais pas dans la mesure à laquelle la plupart des gens pourraient s'attendre du plein prix?

M. Brazeau: C'est exact. Ils ne baisseront pas des 11.1 p. 100 dont il était question, car il y aura d'autres facteurs qui entreront en ligne de compte, par exemple le coût d'autres produits et services et les taux d'intérêt. Ce sont des facteurs majeurs. Si l'on se retrouve dans une situation inflationniste et que les taux se maintiennent ou augmentent, nos activités et le secteur de la fabrication d'automobiles s'en trouveront gravement frappés.

Le président: Qu'en est-il du coût des voitures louées qui sera assez élevé, je pense, notamment les coûts de réparation et d'entretien des voitures pour tenir celles-ci sur la route, toutes choses qui seront dorénavant taxées. N'est-ce pas un facteur important, dans vos activités? D'accord, vous récupérez ces coûts et c'est ce qui m'agace toujours, car c'est finalement le consommateur qui paie, même si le système profite de conditions avantageuses financièrement. Avez-vous évalué ce qu'il pourrait en coûter au consommateur, advenant des taux plus élevés?

M. Brazeau: Comme vous l'avez mentionné, le coût des réparations ne nous touche pas, car on le compte pour ensuite le décompter.

Le président: C'est ce que j'ai dit. Répondez juste à la question, s'il vous plaît.

M. Brazeau: Il ne nous touchera pas, point. Sur le plan des dépenses de réparation, nous ne voyons pas tellement de changement. Il devrait y avoir une réduction, de toute évidence. Nous escomptons une réduction à cause de la suppression de la taxe de vente fédérale à la fabrication. Ainsi, nous nous attendons à une petite réduction sur les pièces.

Le président: D'accord, vous n'assumerez pas ce coût, mais le consommateur l'assumera par la suite, lorsqu'il utilisera la voiture. Ce coût doit bien se refléter quelque part dans vos taux.

M. Brazeau: Je ne pense pas qu'il soit important. L'effet net devrait être—en l'absence d'inflation—une réduction pour le consommateur. Toutes choses étant égales, nous espérons qu'il s'ensuivra une réduction des coûts. Les éléments d'une telle réduction sont là. La suppression d'une taxe de 13,5 p. 100 à la fabrication devrait avoir pour effet de réduire le coût.

Le président: Nous avons accepté ces données parce que tout indique que, si les prix en venaient à refléter cette suppression de la taxe, le secteur de l'automobile marquera le coup forcément. Le secteur de l'automobile est au premier plan—bien que, comme vous l'avez déjà dit, pas autant que les gens le pensent.

[*Text*]

You are now setting your rates for next year. The car I rent for $40 a day—as I do quite often—will be how much less next year?

Mr. Brazeau: This is a good question at this time of year, because we are working on business plans to predict that.

The Chairman: That is why it is asked.

Mr. Brazeau: The answer is difficult to predict because it is anyone's guess what the true effect will be. We see a downside in the transition but a positive effect in the long run. We forecast in our business that we will not see the effect of the reduction in cost for the first six months of 1991 until these 1990 vehicles are sold. We are totally dependent on the transitional relief to reduce our cost or we see our costs escalating.

The Chairman: Thank you for your presentation before the committee this afternoon.

We are pleased to welcome the representatives of the Canadian Dietetic Association.

Mrs. Marsha Sharp, Executive Director, Canadian Dietetic Association: I am Marsha Sharp, the Executive Director of the Canadian Dietetic Association. With me today to assist in answering your questions is Lorraine Floody who is the President of the Ontario Dietetic Association, and Ms. Phyllis Tenaka, Chair of the Consulting Dieticians of Ontario.

The Canadian Dietetic Association welcomes the opportunity to present this brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in its study of the proposed federal goods and services tax. The association has not earlier submitted a brief as, first, we stand firmly behind the decision of the government not to impose the federal tax on foods which was our primary concern to this profession in relation to the tax and its implications for the health and wellbeing of Canadians; second, we had understood that the exemptions for health care practitioners services were being decided on a single set of criteria as outlined in the original tax paper. Clearly there has been a change and specific health care practitioners services have been named as exempt in the legislation passed in April. Serious concern is being raised by members of the Canadian Dietetic Association regarding what seems to be an omission of an exemption for health care services as provided by registered dieticians in Canada.

At this point in time it does remain unclear as to whether or not dieticians services in community settings are exempt of GST. Members of the profession have been unable to obtain verification from the GST information services. However, as dieticians services are not listed in the act, section 7, it appears

[*Traduction*]

Vous établissez maintenant vos taux pour l'année prochaine. La voiture que j'ai louée 40 $ par jour—il m'arrive assez souvent de louer une voiture—je la louerai combien de moins l'an prochain?

M. Brazeau: La question est intéressante à ce temps-ci de l'année, car nous travaillons à nos plans commerciaux pour essayer de prévoir cette diminution.

Le président: C'est la raison pour laquelle j'ai posé la question.

M. Brazeau: La réponse à cette question est difficile, car tout le monde peut aussi valablement s'essayer à prévoir ce que seront les effets réels de cette suppression. Nous voyons un effet négatif à court terme lié à la période de transition, mais un effet positif à long terme. Nous prévoyons que nous ne verrons pas d'effets de la baisse de coût au cours des six premiers mois de 1991 jusqu'à ce que ces véhicules 1990 soient vendus. Nous sommes totalement dépendants du relâchement de pression lié à la période de transition, dans la diminution de nos coûts, sans quoi nous assisterons à une augmentation de nos coûts.

Le président: Merci d'avoir bien voulu faire cet exposé devant notre comité, cet après-midi.

Nous sommes heureux d'accueillir les représentants de l'Association canadienne des diététistes.

Mme Marsha Sharp, directrice principale, Association canadienne des diététistes: Je suis Marsha Sharp, directrice principale de l'Association canadienne des diététistes. Pour répondre à vos questions, je suis accompagnée aujourd'hui de Lorraine Floody, présidente de l'Association des diététistes de l'Ontario et de Phyllis Tenaka, présidente des Diététistes conseils de l'Ontario.

L'association canadienne des diététistes saisit l'occasion qui lui est offerte de présenter ce mémoire au Comité permanent sénatorial des Banques et du commerce dans son étude de la taxe fédérale proposée sur les produits et services. L'Association n'a pas présenté de mémoire plus tôt parce que, premièrement, nous appuyons fermement la décision du gouvernement de ne pas imposer de taxe fédérale sur la nourriture, ce qui représentait la préoccupation principale de notre profession pour ce qui est de la taxe et de ses répercussions sur la santé et le bien-être des Canadiens; deuxièmement, nous avons compris que les exemptions pour les services des praticiens de soins de santé ont fait l'objet d'une décision à partir d'un seul ensemble de critères tel que souligné dans le document original sur la taxe. De toute évidence, la situation a changé et des services particuliers de praticiens de soins de santé ont été indiqués comme exonérés dans la Loi adoptée en avril. Des membres de l'Association canadienne des diététistes ont exprimé de graves préoccupations quant à ce qui semble être l'omission d'une exemption pour les services de santé rendus par les diététistes autorisés au Canada.

À l'heure actuelle, il n'est toujours pas clair si les services de diététistes au sein de la collectivité sont exempts ou non de la TPS. Des membres de la profession ont été incapables d'obtenir des vérifications auprès des services d'information sur la TPS. Toutefois, comme les services des diététistes ne sont pas

[*Text*]

that at this time the exempt status would not apply to dieticians services in community-based settings.

The information included in this brief is intended to bring about a change in the health care practitioners services specifically cited as exempt from the goods and services tax, to include dieticians services.

The Canadian Dietetic Association is the national professional association which represents 4,500 dietician-nutritionists across Canada. Dieticians are the health care professionals who are specialists in food, nutrition and nutritional health care. The mission of the Canadian Dietetic Association is to promote and support quality dietetic practice toward optimal nutritional wellbeing of the Canadian public. We believe that food and nutrition security is a basic prerequisite to health.

Dieticians support the multi-disciplinary team for the provision of health care services. Dieticians-nutritionists are the health care specialists who can best describe appropriate diets; understand the health significance of inadequate diets; understand the psychological role of food; describe diets for the healthy and for those with a wide range of special needs, for different life cycle stages, for different cultural requirements, and for disease states; educate regarding nutrition and diet; and suggest policy, standards and services to ensure an optimal food environment for individuals and groups.

Dieticians are recognized as health care practitioners. Dieticians meet the criteria for exempt services as outlined in sections 1, 7 and 10 of the explanatory notes to the GST. Our explanation is as follows.

Under section 1 relating to qualifications, in all ten provinces legislation exists pertaining to the registration of dieticians and protection of title as registered professional dieticians and self-regulation of the profession. Across Canada qualification for registration is based on completion of the four-year university degree programs accredited by the Canadian Dietetic Association and post-graduate experience approved by the Board of Directors of the Canadian Dietetic Association. The profession maintains a code of ethics and standards of practice.

Other than dieticians, there are no provincially legislated health care professionals who specifically provide nutrition care.

Under section 7, services are generally provided in hospitals and insured services. Dieticians services are insured in publicly funded hospitals and other facilities as defined in section 1. The criteria for "generally are provided in hospitals" is exceeded. Nutrition services are provided by provincial ministries of health, regional departments of public health and in some provinces such as Ontario these are mandatory, and

[*Traduction*]

indiqués à l'article 7 de la Loi, il semble qu'à l'heure actuelle, les exemptions ne s'appliquent pas aux services communautaires des diététistes.

L'information contenue dans le présent mémoire vise à faire modifier les services des praticiens de soins de santé, particulièrement ceux qui sont indiqués comme exempts de la taxe sur les produits et services.

L'Association canadienne des diététistes est une association professionnelle nationale qui représente 54 500 diététistes-nutritionnistes dans tout le Canada. Les diététistes sont des professionnels de la santé qui se spécialisent dans les aliments, nutrition et les soins de santé nutritionnelle. La mission de l'Association canadienne des diététistes consiste à promouvoir et à favoriser une bonne pratique de la diététique en vue du bien-être nutritionnel optimal de la population canadienne. Nous estimons que la sécurité relative à la nourriture et à la nutrition est un préalable fondamental de la santé.

Les diététistes appuient l'équipe multidisciplinaire qui veille à la prestation des services de santé. Les diététistes-nutritionnistes sont les spécialistes de la santé qui peuvent le mieux composer des régimes approprié; comprendre l'importance des répercussions sur la santé des régimes inappropriés; comprendre le rôle psychologique de la nourriture; établir des régimes pour les personnes en santé et pour celles qui ont des quantités de besoins variés, à des périodes diverses de leur vie, des besoins culturels différents et les personnes malades; éduquer la population en matière de nutrition et de régime alimentaire; et suggérer des politiques, des normes et des services visant à assurer un milieu alimentaire optimal pour les particuliers et les groupes.

Les diététistes sont reconnus comme des praticiens de soins de santé. Ils correspondent aux critères d'exemption indiqués aux articles 1, 7 et 10 des notes explicatives de la TPS. Voici notre explication.

En vertu de l'article 1 qui traite de la compétence, dans les 10 provinces, il y a des lois et règlements qui portent sur l'enregistrement des diététistes et sur la protection du titre de diététiste professionnel autorisé et sur l'auto-réglementation de la profession. Dans tout le Canada, pour devenir diététiste autorisé, il faut avoir suivi un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme universitaire après quatre années d'études; diplôme accrédité par l'Association canadienne des diététistes et de l'expérience professionnelle approuvée par le conseil d'administration de l'Association canadienne des diététistes. La profession est régie par un code d'éthique et des normes de pratiques.

Hormis les diététistes, il n'y a pas d'autres professionnels accrédités par une législation provinciale en santé qui offrent des soins de nutrition.

En vertu de l'article 7, les services sont généralement rendus dans les hôpitaux et dans les établissements qui dispensent des services assurés. Les services de diététistes sont assurés dans des hôpitaux financés à même les fonds publics et dans d'autres établissements tels que définis à l'article 1. Les limites des critères indiquant «généralement offerts dans les hôpitaux» sont dépassées. Des services de nutrition sont offerts par les ministères provinciaux de la santé, des départements régionaux

[*Text*]

within the federal Department of National Health and Welfare.

Dieticians are the reference professionals consulted by federal and provincial governments and other national and provincial health agencies on standards and policies and legislative matters pertaining to food, nutrition and nutrition care. The profession gives freely of its time and expertise to assist in these areas and examples from 1989 and 1990 would include the National Hospital Productivity Improvement Programs initiated by Health and Welfare Canada; the Canadian Council on Health Care Facilities accreditation; expert groups such as those appointed by Health and Welfare Canada for development of strategies for communicating nutrition recommendations and healthy weights to Canadians; and working groups to advise on policy regarding nutrition information in food labelling and advertising, and the working group appointed to develop and implement strategies for improving the preventative practices of physicians and allied health professionals.

It is in the area of taxation and reimbursement of private practice services that uncertainty is suggested in regard to the status of dieticians as health care practitioners. The Department of Finance has suggested that the criteria under section 7 might not be met for dieticians services. However, provincial health insurance plans do not reimburse for services provided by psychologists and dentists, for example, and this was not a limiting factor in exempting services of registered psychologists and dentists from the goods and services tax. Occupational therapists services in private practice are not reimbursed by provincial health care plans and occupational therapists services in the community are exempt from the GST. A rational system would not have an inconsistent interpretation, therefore we do not see that those same limitations would prevent exemption of community based dieticians services from the GST as under section 1 qualifications are met and under section 7 the generally available service provisions are met.

Dieticians services are integral to the health care system and this addresses section 10, prescribed services. A number of chronic conditions and acute diseases rely on nutrition care as a primary or essential secondary means of treatment. Diet therapy as a means of disease treatment is prescribed by a medical practitioner or other health care practitioner, and usually a dietician is delegated. A few examples are provided by diabetes, cardiovascular disease or intensive support of cancer patients undergoing aggressive therapy to arrest disease progress.

A number of unhealthy conditions can be prevented by timely and appropriate nutritional care, such as obesity and

[*Traduction*]

de santé publique et, dans certaines provinces comme l'Ontario, ils sont obligatoires, ainsi qu'au ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les diététistes sont des professionnels auxquels le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et d'autres organismes de santé nationaux et provinciaux font appel pour établir des normes et politiques ainsi que pour régler des problèmes législatifs relatifs à l'alimentation, à la nutrition et aux soins de nutrition. Les représentants de la profession offrent bénévolement leur temps et leur expérience dans ces domaines et mentionnons, à titre d'exemples pour 1989 et 1990 le Programme national de l'amélioration de la productivité dans les hôpitaux nationaux lancés par Santé et Bien-être Canada; le Conseil canadien d'agrément des établissements de santé; des groupes d'experts comme ceux nommés par Santé et Bien-être Canada pour l'élaboration de stratégies afin de communiquer des recommandations sur la nutrition et sur le poids santé aux Canadiens; et des groupes de travail qui donnent des conseils sur les politiques relatives à l'information en matière de nutrition dans le domaine de l'étiquetage des aliments et de la publicité connexe et le groupe de travail nommé pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer les pratiques préventives des médecins et d'autres professionnels de la santé.

C'est dans le secteur de l'imposition et du remboursement des services de pratique privée qu'il règne une incertitude au sujet du statut du diététiste en tant que praticien de soins de santé. Le ministère des Finances a suggéré que les critères en vertu de l'article 7 pourraient ne pas correspondre aux services des diététistes. Toutefois, les régimes d'assurance santé provinciaux ne remboursent pas les services offerts par des psychologues et des dentistes, par exemple, et cela n'a pas constitué un facteur limitatif pour exempter de la taxe sur les produits et services les services des psychologues et des dentistes autorisés. Les services de thérapeutes professionnels dans la pratique privée ne sont pas remboursés par les régimes d'assurance santé provinciaux et les services communautaires des thérapeutes professionnels sont exempts de la TPS. Un système rationnel ne comporterait pas d'interprétation illogique; par conséquent, nous ne voyons pas comment ces mêmes limites pourraient empêcher l'exemption de la TPS des services communautaires de diététistes, étant donné qu'en vertu de l'article 1, les compétences sont justifiées et qu'en vertu de l'article 7, la prestation des services généralement disponibles est respectée.

Les services des diététistes font partie intégrante des systèmes de santé et relèvent de l'article 10, services sur ordonnance médicale. Un certain nombre de conditions chroniques et de maladies aigües se soignent par ces thérapies nutritionnelles comme moyens principaux ou secondaires essentiels de traitement. Le médecin praticien ou un autre praticien des soins de santé peut ordonner une diétothérapie comme traitement des maladies et, dans ce cas, un diététiste est habituellement désigné. Mentionnons, à titre d'exemples, le diabète, les maladies cardiovasculaires ou le soutien intensif accordé aux patients atteints du cancer qui suivent une thérapie intensive pour enrayer les progrès de la maladie.

On peut prévenir un certain nombre de conditions antihygiéniques par des soins nutritionnels opportuns et appropriés, par

[*Text*]

hypertension which lead to cardiovascular disease and/or onset of diabetes and all its complications; poor nutritional status of pregnant women which presents high risk for low birth weight infants and poor pregnancy outcomes. Medical practitioners and other practitioners, specifically dieticians, prescribe nutrition support and diet counselling for disease and disability prevention. As stated in the health policy paper, "Achieving Health for All", the present system of health care does not deal with the major health concerns of our time. The health challenges of today require that we move toward a health promotion approach. There are nutrition implications for six of the ten leading causes of chronic disease in Canada including, among others, heart disease and cancer. Improving the quality of life of Canadians while controlling health care costs is dependent upon reducing chronic disease through health promotion programs directed at changing lifestyle factors including nutrition practices.

With a view to prevention of chronic disease in Canada, goals for the Canadian diet have been released by the Minister of National Health and Welfare in the form of "Nutrition Recommendations—Canada's Guidelines for Healthy Eating". A companion report released by Health and Welfare Canada, "Nutrition Recommendations ... A Call for Action", 1990, specifies actions required by all sectors, including government and the dietetic profession, and among other things states the need to coordinate policy decisions, including taxation, to support implementation of the nutrition recommendations. Taxation decisions, to be consistent, must support public education in a health promotion context by qualified health care practitioners.

There has been every indication that a shift to personal responsibility for health is desirable. The public is seeking out health professionals in relation to improving their health, preventing disease, and treating disease. Hospitals simply do not meet demands for the treatment of chronic disease let alone undertake health promotion and disease prevention programs. Other publicly funded health services, in particular provincial public health departments, often do not address needs on an individual basis. For those who choose to pursue health promoting lifestyles, which is the direction being promoted by governments at all levels, in addition to the personal expense of community-based services, there will now be an added federal tax, at least as pertains to nutrition and diet.

We hold that provincially and federally, disease treatment, disease prevention and health promotion programs include the nutrition component. The contribution of nutrition care to the health of Canadians is widely recognized and accepted. Fully insured services of publicly funded health care facilities do not

[*Traduction*]

exemple, dans le cas de l'obésité et de l'hypertension qui entraînent des problèmes cardiovasculaires ou le diabète et toutes les complications qui en découlent; le mauvais état nutritionnel des femmes enceintes qui risquent de mettre au monde des bébés dont le poids à la naissance est insuffisant et qui devront également faire face aux résultats d'une grossesse à risque. Les médecins praticiens et autres, particulièrement les diététistes, peuvent ordonner du soutien nutritionnel et de l'orientation en matière de régime alimentaire pour la prévention des maladies et de l'invalidité. Tel que mentionné dans le document sur les politiques de santé intitulé «La santé pour tous», le système actuel de santé ne règle pas les principales préoccupations en matière de santé de notre époque. À l'heure actuelle, les défis que pose la santé requièrent que nous adoptions une approche qui favorise la santé. Six des dix causes principales des maladies chroniques au Canada ont trait à la nutrition, notamment, les maladies cardiaques et le cancer. Pour améliorer la qualité de vie des Canadiens tout en contrôlant les coûts des soins de santé, il faut réduire les maladies chroniques par les programmes de promotion de la santé visant à changer le mode de vie, y compris les pratiques nutritionnelles.

Pour prévenir les maladies chroniques au Canada, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a publié des objectifs relatifs au régime alimentaire canadien qui se trouvent dans les documents suivants: Recommandations sur la nutrition et Recommandations alimentaires pour la santé des Canadiens et Canadiennes. Un rapport connexe diffusé par Santé et Bien-être Canada intitutlé: «Recommandations sur la nutrition.. Un appel à l'action» de 1990 indique les mesures nécessaires dans tous les secteurs, y compris le gouvernement et les diététistes professionnels et, indique, entre autres, le besoin de coordonner les décisions en matière de politique, y compris l'imposition, de soutenir la mise en œuvre des recommandations sur la nutrition. Logiquement, les décisions en matière d'imposition doivent soutenir l'éducation publique dans un contexte de promotion de la santé par des praticiens de soins de santé compétents.

Tout indique que l'on doit dorénavant tendre vers une responsabilité personnelle en matière de santé. Le public s'adresse aux professionnels de la santé pour améliorer leur santé, prévenir la maladie et la traiter. Les hôpitaux ne répondent tout simplement pas à la demande de traitement des maladies chroniques, encore moins peuvent-ils entreprendre des programmes de promotion de la santé et de prévention de la maladie. D'autres services de santé financés à même les fonds publics, particulièrement les ministères provinciaux de la santé publique, ne peuvent souvent pas répondre aux besoins sur une base individuelle. Pour ceux qui souhaitent un mode de vie sain tel que conseillé par les gouvernements à tous les niveaux, en plus des dépenses personnelles des services communautaires, il y aura une taxe fédérale supplémentaire, du moins en ce qui a trait à la nutrition et au régime alimentaire.

Nous sommes d'avis que, à l'échelle provinciale et fédérale, le traitement des maladies, la prévention en matière de santé et les programmes de promotion de la santé comportent un élément nutritionnel. La contribution des soins nutritionnels à la santé des Canadiens est largement reconnue et acceptée. Les

[*Text*]

meet the demands of the public. Those who pursue counselling in community based settings will pay the added cost of the new federal tax. The tax works against some of the principles of "Achieving Health for All".

The distinction under the goods and services tax is not based on the service but on the venue of the service. Rationale to support the distinction of services as taxable on the basis of the venue, public versus private sector, is not consistent with realities in the funding of the Canadian health care system, or the GST section "Health Care Facilities" which includes private for profit clinics, and the GST principle of competitive equity between equal services provided by the public or the private sector.

Additional private sector services such as nutrition care are needed to address limited accessibility to nutrition care. Hospitals and other health care facilities limit the accessibility to their services based on budget constraints. Limited accessibility to dieticians services on an out-patient basis has been discussed in two briefs presented by CDA to the Standing Committee on Health and Welfare in 1988 and in 1990 in its study of the funding of the health care system.

Limited accessibility is well known and is even more widespread in rural and remote areas. The medical community has called for increased accessibility to dieticians for health promotion and disease prevention programs such as cardiovascular disease and for the elderly. The Consumers Association of Canada states that consumers have the right to be informed about preventive health care including education on nutrition.

The recommendation for one nutrition professional to 50,000 population in the public health sector as stated in "Nutrition Recommendations ... A Call for Action" would mean human resources in this sector need to be increased at least threefold. Private practitioners can expand accessibility by the public to qualified professional services. Expanding community services will provide relief to hospital out-patient services allowing more timely attention for those with acute illness or specialized needs best served by the institution. Reasonable access to services would more likely be assured for all. However, private practitioners services will be taxed and, as a result, there is even less incentive for the public to utilize the most cost effective service. The tax encourages more reliance on the traditional institutional care structures, at great cost to governments.

We hold that taxation of community based services suggests that there is a difference in value placed on services provided by dieticians in institutions and those provided by dieticians in private practice. Dieticians services provided in private prac-

[*Traduction*]

services entièrement assurés des établissements de santé financés à même les fonds publics ne répondent pas à la demande du public. Ceux qui offrent de l'orientation dans les établissements communautaires devront payer le coût supplémentaire de la nouvelle taxe fédérale. La taxe va à l'encontre de certains des principes de «La santé pour tous».

La différence, en fonction de la taxe sur les produits et services, n'est pas fondée sur le service, mais sur l'origine de celui-ci. Les principes fondamentaux à l'appui de la distinction entre les services imposables en fonction de leur origine, secteur public par rapport au secteur privé, ne correspondent pas aux réalités du financement du système de santé canadien, ni à l'article de la TPS intitulé «Les établissements de soins de santé» qui comprend les cliniques privées à but lucratif et le principe de la TPS de l'équité concurrentielle entre des services égaux offerts par les secteurs public et privé.

Des services supplémentaires du secteur privé comme des soins nutritionnels sont nécessaires pour régler l'accessibilité limitée aux soins nutritionnels. Les hôpitaux et d'autres établissements de santé limitent l'accessibilité à leurs services en raison des limites budgétaires qui leur sont imposées. L'accessibilité limitée aux services de diététistes pour les patients externes a fait l'objet d'une étude dans deux mémoires présentés par l'ACD au Comité de la Santé et du Bien-être social en 1988 et en 1990 au cours de son étude du financement du système de santé.

L'accessibilité limitée est bien connue et est encore plus répandue dans les milieux ruraux et éloignés. Le milieu médical a demandé une accessibilité accrue aux diététistes pour la promotion de la santé et les programmes de prévention de la maladie comme les maladies cardiovasculaires, ainsi que pour les personnes âgées. L'Association des consommateurs du Canada indique que les consommateurs ont le droit d'être informés au sujet des soins préventifs en santé, y compris le droit à l'éducation sur la nutrition.

La recommandation indiquant qu'il doit y avoir un professionnel de la nutrition pour une population de 50 000 habitants dans le secteur de la santé publique, tel qu'indiqué dans le document intitulé «Recommandations sur la nutrition ... Un appel à l'action» signifie qu'il faudra multiplier par trois les ressources humaines dans ce secteur. Les praticiens privés peuvent étendre l'accessibilité au public à des services professionnels compétents. L'augmentation des services communautaires allégera le fardeau des cliniques externes des hôpitaux, permettant une attention plus opportune accordée aux personnes atteintes de maladies aiguës ou qui ont des besoins particuliers. Un accès raisonnable aux services serait vraisemblablement assuré pour tous. Toutefois, les services de praticiens privés seront imposés et, par conséquent, le public aura moins tendance à utiliser des services plus rentables. La taxe encourage les gens à se fier davantage aux structures traditionnelles des soins en établissements dont les coûts sont très élevés pour les gouvernements.

Nous sommes d'avis que l'imposition des services communautaires suggère qu'il y a une différence dans la valeur accordée aux services offerts par les diététistes des établissements et ceux de la pratique privée. Les services de diététistes offerts

[*Text*]

tice follow the same standards of practice as those in the institution setting, including appropriate feedback to the primary physician for patients seen on medical prescription. Private sector services provide a cost effective means to improving accessibility to qualified nutrition professionals.

The GST will cause an uneven playing field in respect to dieticians services. The specific omission of dieticians services under the health care practitioners services, exempt from the goods and services tax, suggests that dieticians are not recognized health care practitioners. This exclusion may result in the public seeking nutrition care from tax exempt health professionals such as physicians and nurses who are less qualified to provide dietary guidance.

The Canadian Dietetic Association cannot support a goods and services tax which, through tax exempt advantages, encourages the public to seek nutrition care by a variety of disciplines other than dieticians. It is the dieticians who are recognized by provincial legislation and national and provincial health care agencies as nutrition professionals. Alternate professionals come at a high cost to the system and a lower level of expertise. The Canadian Dietetic Association supports provision of services that are appropriate to needs and cost effective. This means using the most qualified, least costly health care practitioner appropriate to the situation.

Public sector health care facilities are entitled to a rebate credit equal to 50 per cent of tax paid on inputs. Dieticians providing services in the private sector should be entitled to operate under the same conditions. The principle of "competitive equity" as stated in the goods and services tax overview supports this concept of equal conditions.

It is recommended that tax exempt health care practitioners services be eligible for a 50 per cent rebate on GST paid on inputs related to the delivery of care. A strategy to control health care costs in the public as well as the private sector would improve accessibility to health care services.

The association commends the Government of Canada for its action to improve the overall fairness of the tax system. Although the dietetic profession is small, and the tax revenue implications are also therefore small, the importance of the issues pertaining to positioning of dieticians in the health care system, controlling health care costs, and improving accessibility to qualified nutrition services is extremely important. We hope the Senate committee will give careful consideration to the views expressed in this brief.

The Chairman: Thank you for a comprehensive outline of the problems that face not only your group but a variety of groups involving the differentiation between those who are tax exempt for GST and other professionals who are not. The gov-

[*Traduction*]

dans la pratique privée suivent les mêmes normes de pratique que ceux des établissements, y compris la rétroaction appropriée au médecin principal pour les patients examinés sur ordonnance médicale. Les services du secteur privé offrent une façon rentable d'améliorer l'accessibilité aux professionnels compétents de la nutrition.

La TPS entraînera une marge de manœuvre inégale pour les services des diététistes. L'omission particulière des services des diététistes dans les services des praticiens des soins de santé, exempts de la taxe des produits et services, suggère que les diététistes ne sont pas reconnus comme des praticiens des soins de santé. Cette exclusion peut entraîner des résultats fâcheux comme le fait que le public cherchera à obtenir des soins nutritionnels auprès de professionnels de la santé exempts de la taxe comme des médecins et des infirmières qui sont moins compétents pour offrir de l'orientation en matière de régime alimentaire.

L'Association canadienne des diététistes ne peut appuyer la taxe sur les produits et services qui, par le biais d'avantages exempts, encourage le public à obtenir des soins en nutrition auprès de représentants de disciplines diverses autres que des diététistes. Ce sont les diététistes qui sont reconnus par la législation provinciale et les organismes de santé provinciaux et nationaux comme professionnels de la nutrition. Les autres professionnels coûtent très cher au système et ont moins de compétence en la matière. L'Association canadienne des diététistes appuie la prestation des services reliés aux besoins et rentables. Cela signifie utiliser les praticiens de soins de santé les plus compétents, les moins cher et les mieux adaptés à la situation.

Les établissements de santé du secteur public ont le droit à un dégrèvement de 50 p. 100 de la taxe payée pour les intrants. Les diététistes qui offrent des services dans le secteur privé devraient pouvoir fonctionner selon les mêmes conditions. Le principe de «l'équité concurrentielle» tel qu'indiqué dans l'aperçu sur la taxe sur les produits et services vient à l'appui de cette théorie de l'équité.

Il est recommandé que les services des praticiens des soins de santé exonérés soient admissibles à un dégrèvement de 50 p. 100 de la TPS payée sur les intrants relatifs aux soins. Une stratégie visant à contrôler les coûts des soins de santé dans les secteurs privé et public permettrait d'améliorer l'accessibilité aux services de santé.

L'Association félicite le gouvernement du Canada de son intervention en vue d'améliorer globalement la justice dans le système d'impôt. Bien que les diététistes soient peu nombreux et, par conséquent, que les répercussions fiscales le soient également, les problèmes relatifs à la position des diététistes dans le système de santé, du contrôle des coûts de santé et de l'amélioration de l'accessibilité à des services de nutrition sont extrêmement importants. Nous espérons que le Comité sénatorial accordera toute l'attention voulue aux idées exprimées dans ce mémoire.

Le président: Merci de votre aperçu exhaustif des problèmes qui se soulèvent non seulement pour votre groupe, mais également pour une gamme étendue de groupes au sujet de la distinction entre ceux qui sont exonérés de la TPS et les autres

[*Text*]

ernment in its wisdom has seen fit to divide the schedule and that has not met with the approval of many groups, including yours.

Senator Marsden: I have one question of clarification and two specific questions. You have made your case very well, but in your brief you put it in very eloquent language. Are you telling us that in many seniors' homes around this city, especially where lower income seniors have meals collectively or where a dietician is required for advice and consultation, those services will not be exempt and only if those people are in hospital or in a chronic care institution will the tax not apply?

Mrs. Sharp: It is my understanding that if dieticians are employed within those institutions that are defined as facilities, and those ones are, the service as an employee would be covered.

If a dietician in the community consults to those groups and is in private practice then she will not be exempt from collecting GST on the services charged to clients.

Senator Marsden: Most of those services around the city are too small to have a full-time dietician and will have a consulting dietician.

Mrs. Sharp: That is very common in many centres in Canada.

Senator Marsden: Mr. Chairman, what we are being told here is that once again seniors, people on a fixed income, will have to pay bigger prices.

You know about the Montreal Diet Dispensary that does such excellent work and it has functional equivalents elsewhere, especially for pregnant teenagers. Once again, in those smaller services they will be taxed. They are not for profit and they raise their funds charitably.

Mrs. Sharp: As I understand the service of the Montreal Diet Dispensary, it does not charge clients for service. If I am wrong, and I don't think I am, it would have to charge tax in a community based service, but I believe it does not charge its clients.

Senator Marsden: If the Montreal Diet Dispensary hires one of your members as a consultant to the dispensary—

Mrs. Sharp: We would be required to charge them the added tax, yes.

Senator Marsden: There is another highly vulnerable group of people the rest of the health care system is trying to help who will be cut off because of this inequity in the law. I think that is absolutely incredible.

As the Chair has said, many other groups have pointed out this inequity. We have heard from the occupational therapists, the massage therapists, social workers, and other groups. They have all said that the principle of what is exempt in the hospital or in institutions should also be exempt in the community if it is the same service.

[*Traduction*]

professionnels qui ne le sont pas. Dans sa sagesse, le gouvernement a jugé opportun de diviser le plan et cette mesure n'a pas reçu l'approbation de nombreux groupes, y compris le vôtre.

Le sénateur Marsden: J'ai une question sur des éclaircissements et deux autres questions particulières. Vous avez très bien plaidé votre cause, et, dans votre mémoire, vous la rendez dans un style très éloquent. Est-ce que vous affirmez que dans de nombreux centres d'accueil pour personnes âgées dans cette ville, particulièrement là où des personnes âgées à faible revenu prennent des repas en commun ou, dans les endroits où les services d'un diététiste sont requis pour conseil et consultation, ces services ne sont pas exonérés et que la taxe ne s'appliquera pas uniquement dans les cas où ces personnes sont hospitalisées ou dans des établissements pour malades chroniques?

Mme Sharp: D'après ce que j'ai compris, si des diététistes sont employées dans ces établissements, leurs services, comme employées, seront couverts.

Si une diététiste dispense des services à ces groupes au sein de la collectivité et dans le cadre d'une pratique privée, dans ce cas, elle ne sera pas exemptée de la TPS sur les services facturés aux clients.

Le sénateur Marsden: La plupart de ces départements, dans la ville, sont trop petits pour faire appel à une diététiste à plein temps et ne disposent que d'une diététiste conseil.

Mme Sharp: C'est une situation très répandue dans de nombreux centres au Canada.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, ce que l'on nous dit ici c'est qu'encore une fois, les personnes âgées et les gens à faible revenu, devront payer un prix plus élevé.

Vous avez entendu parler du Dispensaire diététique de Montréal qui fait un travail tellement excellent et qui a des équivalents fonctionnels ailleurs, particulièrement pour les adolescentes enceintes. De nouveau, ces services plus petits seront taxés. Ils ne font pas de profits et ils recueillent des fonds de charité.

Mme Sharp: Si je comprends bien, le Dispensaire diététique de Montréal ne fait pas payer ses clients pour ses services. Si j'ai tort, et je ne le crois pas, il devrait appliquer la taxe sur les services communautaires, mais je crois qu'il ne facture pas ses clients.

Le sénateur Marsden: Si le Dispensaitre diététique de Montréal embauche l'un de vos membres comme consultant—

Mme Sharp: Nous devrions appliquer la taxe ajoutée, oui.

Le sénateur Marsden: Voilà un autre groupe très vulnérable que le reste du système de santé essaie d'aider mais qui sera éliminé à cause d'une injustice dans la loi. Je trouve cela absolument incroyable.

Comme le président l'a dit, de nombreux autres groupes ont signalé cette injustice. Nous avons entendu le témoignage des ergothérapeutes, des masseurs, des travailleurs sociaux et d'autres groupes. Ils ont tous dit que le principe d'exonération qui s'applique aux hôpitaux ou aux établissements devrait également s'appliquer dans la communauté pour le même service.

[*Text*]

Mrs. Sharp: Absolutely, we support that.

Senator Marsden: And you believe you would have their support?

Mrs. Sharp: Yes.

Senator Marsden: Your case seems so clear that it is astonishing it has not already been done, but that may mean the government has no intention of doing it. If such a change is not made, what would you like the Senate to do?

Mrs. Sharp: We cannot be supportive of the tax as it is written and we feel that it is fundamentally questioning the importance of nutrition through the health care of Canadians. In terms of not recognizing dieticians services and nutrition care under the services exempt from GST, we cannot support it. We can also not support a distinction between the private and publicly funded services. We have been told over and over that there is a funding problem for health care in this country and that not every need can be met through publicly-funded services. Private practitioners can expand that service. Members of the public who choose to use private practices will free up more of the services that are provided through the publicly-funded institutions to those people who will not seek to go to private practice because they cannot afford to do so. It will make more accessible service all around to those who need it and improve the quality of our health care system.

If funding is a problem, we believe it needs to be addressed in the tax system. Many of the actions undertaken are increasing overall the cost of health care in this country at a time when major study is going on to reduce health care costs, and I believe we need to look at both the private and the public sector to do that.

What would we like the Senate to do? We would like to see those revisions introduced into the goods and services tax. We will also be taking our concerns to the Department of Finance and to the Standing Committee on Health and Welfare which has come to us with a specific request to find ways to expand accessibility to health care in Canada, specifically nutritional services, under the constraints of health care funding.

Senator David: At the present time you are not on the list to be exempt. Are you in negotiation with the office of the Minister of Finance to correct this omission?

Mrs. Sharp: We have discussed this with representatives of the minister's office and indicated that we were coming to meet with your group. We will submit that brief to the minister's office and follow up meetings are being scheduled. We will not stop.

Senator David: I hope you are successful on this.

What percentage of the 4,500 dieticians are in the private sector?

Mrs. Sharp: Approximately 10 per cent.

Senator David: At the present time 90 per cent of the members of your association will not be involved with the GST?

[*Traduction*]

Mme Sharp: Nous sommes absolument d'accord.

Le sénateur Marsden: Croyez-vous que vous aurez leur soutien?

Mme Sharp: Oui.

Le sénateur Marsden: Votre cas semble tellement évident qu'il est étonnant que vous n'ayez pas déjà eu gain de cause, mais cela peut signifier que le gouvernement n'a nulle intention de vous l'accorder. Si un changement n'était pas apporté, qu'est-ce que le Sénat pourrait faire pour vous?

Mme Sharp: Nous ne pouvons appuyer la taxe actuelle et nous estimons qu'elle remet fondamentalement en question l'importance de la nutrition dans les soins de santé des Canadiens. Comme les services de diététique et de nutrition n'entrent pas dans le cadre des services exonérés de la TPS, nous ne pouvons pas appuyer cette taxe. Nous ne pouvons pas également accepter la distinction entre des services financés par le secteur public ou par le secteur privé. On nous a dit et répété qu'il y a un problème de financement pour les soins de santé dans ce pays et que tous les besoins ne peuvent être comblés par le financement public. Les praticiens privés peuvent étendre ces services. Les membres du public qui veulent avoir recours à la pratique privée libéreront ainsi la plupart des services fournis par les établissements publics aux gens qui ne peuvent pas se permettre de s'adresser à la pratique privée. De cette façon, les services seront plus accessibles à ceux qui en ont besoin et la qualité de notre système de soins de santé ne fera que s'améliorer.

Si le financement est un problème, nous croyons que le système fiscal doit s'y intéresser. La plupart des actions entreprises augmentent dans l'ensemble le coût des soins de santé dans ce pays à un moment où une étude importante vise à réduire les coûts des soins de santé; pour en arriver à cela, il faut envisager à la fois le secteur public et le secteur privé.

Ce que nous aimerions que le Sénat fasse? Nous aimerions voir ces révisions introduites dans la taxe sur les produits et services. Nous allons également faire part de nos préoccupations au ministère des Finances et au Comité permanent de la Santé et du Bien-être social qui nous a demandé expressément de trouver les moyens d'étendre l'accessibilité des soins de santé au Canada, particulièrement des services de nutrition, en respectant les contraintes de financement des soins de santé.

Le sénateur David: Pour l'instant, vous n'êtes pas sur la liste des exonérations. Êtes-vous en négociation avec le cabinet du ministre des Finances pour corriger cette omission?

Mme Sharp: Nous avons abordé ce point avec des représentants du cabinet du Minsitre et nous leur avons signalé que nous allions rencontrer votre groupe. Nous allons présenter ce mémoire au cabinet du Ministre et des réunions de suivi sont prévues. Nous n'arrêterons pas là.

Le sénateur David: J'espère que vous aurez du succès.

Quel est le pourcentage des 4 500 diététiste qui travaillent dans le secteur privé?

Mme Sharp: Environ 10 p. 100

Le sénateur David: Pour l'instant, 90 p. 100 des membres de votre association ne seront pas assujettis à la TPS?

[*Text*]

Mrs. Sharp: They are all covered because of the location of their employment, or some members of the dietetic profession would be involved with management consulting.

Senator David: They are salaried people employed in hospitals, convalescent homes, universities or industry and that leaves approximately 10 per cent of your profession who are in private practice at the present time. When you are in private practice you charge your patients?

Mrs. Sharp: It is a fee for service, yes.

Senator David: You would continue to do that under the new régime, or do you propose that it should be free like a medical service?

Mrs. Sharp: There would be a preference that it was fully insured through the different medical services. Is that feasible or is anyone receptive to expanding the groups that are covered? We believe not.

Senator David: Therefore, at the present time it would continue in this manner, but you are asking not to charge your clients the GST over the fees that you are charging.

On a point of clarification to Senator Marsden, I am a director of a home for old people in Montreal. The home has 80 beds and we have a salaried nutritionist who comes three times a week; therefore, the GST would not be applicable to her. I know that she spends the other two days in another type of home with 50 or 60 beds. Therefore, many of your members work part time when the home or convalescent hospital is too small to occupy a full-time nutritionist.

How long does it take to become a certified or registered nutritionist?

Mrs. Sharp: The minimum qualification would be in the order of five years. There is a four-year undergraduate degree and a post-graduate year of experience in a hospital in a dietetic internship equivalent to a medical internship.

Senator David: To become part of your association and a registered nutritionist the usual time would be five years?

Mrs. Sharp: Yes.

Senator Haidasz: As a practising physician I recognize very well the services that you provide to our patients. I sympathize very much with what you have stated in your brief and I am very supportive of your request.

If a physician sent a diabetic patient to you for his or her nutritional needs, what would be the dietician's fee?

Mrs. Sharp: I would like to defer to Phyllis Tenaka.

Ms. Phyllis Tenaka, Chair of the Consulting Dieticians of Ontario: I am the current Chair of the Consulting Dieticians of Ontario. We do not set any guidelines for dieticians to set fees. It is up to the individual dietician. We provide guidelines that the fee structure meet the needs of the population. Each dietician is in his or her own private business and has the right to choose the fee structure he or she wants.

[*Traduction*]

Mme Sharp: Ils sont couverts à cause de leur lieu d'emploi ou bien certains membres de la profession participent à des consultations de gestion.

Le sénateur David: Il y a des salariés dans les hôpitaux, dans les maisons de convalescence, dans les universités ou dans l'industrie et cela laisse environ 10 p. 100 de votre profession dans la pratique privée. Quand vous avez une clientèle privée, faites-vous payer vos patients?

Mme Sharp: Il y a des honoraires pour ce service, oui.

Le sénateur David: Allez-vous continuer à faire cela sous le nouveau régime ou bien proposez-vous d'offrir ces services gratuitement comme un service médical?

Mme Sharp: Nous préférerions que ce soit entièrement assuré par les différents services médicaux. Mais, est-ce faisable ou est-ce que quelqu'un veut élargir les groupes qui sont couverts? Nous ne le croyons pas.

Le sénateur David: Donc, pour l'instant, cela se poursuivait de cette façon, mais vous demandez que vos clients ne paient pas la TPS sur les honoraires.

Je voudrais éclaircir un point pour le sénateur Marsden; je suis directeur d'un foyer pour personnes âgées à Montréal. Ce foyer a 80 lits et nous avons une nutritionniste salariée qui vient trois fois par semaine; la TPS ne s'applique donc pas à elle. Je sais qu'elle passe les deux autres jours dans un autre type de foyer avec 50 ou 60 lits. Par conséquent, beaucoup de nos membres travaillent à temps partiel lorsque l'hôpital ou le foyer de convalescents est trop petit pour occuper une nutritionniste à plein temps.

Combien de temps faut-il pour devenir une nutritionniste titulaire ou autorisée?

Mme Sharp: La qualification minimale serait de l'ordre de cinq ans. Il y a quatre ans pour obtenir le diplôme et une année d'expérience dans un hôpital pour un internat en diététique équivalent à un internat de médecine.

Le sénateur David: Pour faire partie de votre association et être nutritionniste autorisée, il faut en général cinq ans?

Mme Sharp: Oui.

Le sénateur Haidasz: Comme médecin en exercice, je suis très conscient des services que vous fournissez à nos patients. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez déclaré dans votre mémoire et je soutiens entièrement votre demande.

Si un médecin envoie un diabétique chez vous pour ses besoins nutritionnels, quels seraient les honoraires d'une diététiste?

Mme Sharp: J'aimerais vous renvoyer à M^me^ Phyllis Tenaka.

Mme Phyllis Tenaka, présidente des Consulting Dietecians of Ontario: Je suis la présidente actuelle des Consulting Dietecians of Ontario. Nous n'avons pas établi de lignes directrices pour les honoraires de diététistes. Nous laissons ce soin à chacun d'entre eux. Nous donnons certaines directives pour que la structure des honoraires réponde aux besoins de la population. Chaque diététiste a ses propres affaires et est libre de choisir sa propre structure d'honoraires.

[*Text*]

Senator Haidasz: What does a registered dietician get paid in a hospital? Are they on salary 100 per cent or do they have a practice on the side?

Mrs. Lorraine Floody, President, Ontario Dietetic Association: Some of them work part time and perhaps have a practice on the side. Some of them work full time and perhaps have a consulting business on the side. There are many different ways of working.

The starting salary for a full-time dietician in a hospital in the Toronto area would be between $30,000 and $35,000 a year.

Senator Haidasz: You say that your association is self-regulating and you do not regulate the fees that your members charge for consultations?

Ms. Tenaka: We do not provide any strict guidelines to dieticians who are in private practice. It is up to the individual dietician to set a fee structure.

Senator Haidasz: Let us say, for example, that your services would be requested by the Canadian Diabetics Association or that the Canadian Diabetics Association sends you to some diabetics home so that you can consult about a proper diet.

Ms. Tenaka: Most of us work in conjunction with practising physicians. It would be more likely that we would have a referral from a practising physician with whom we have set up a relationship. They would refer their diabetic patient to us for the nutritional component of the care.

Senator Haidasz: My last question is about the socalled Weight Loss Clinics which advertise nutritional experts and their services. Can you tell us something about that aspect of the practice?

Ms. Tenaka: A good portion of a private practice dietician's clinic does relate to weight loss and obesity. We follow guidelines set out at a national and provincial level in the association and the guidelines for healthy weight set out by the Department of National Health and Welfare in our counselling of patients. We have a code of ethics and the standards of practice that preclude using gimmickry or other means of dealing with this health concern.

Senator Haidasz: What has your organization done to help you in this case of the GST to enlist the help of the provincial ministry of health? Have you done anything through it? After all, sooner or later I suppose if the GST becomes law there will be harmonization between the Ontario sales tax and the GST. Have you taken any steps to investigate how the provincial health ministry can help you with regard to this whole matter of sales taxes?

Mrs. Sharp: No, we have not. I think that is a point that we will take from you.

The Chairman: I would like to thank our friends from the Canadian Dietetic Association. We heard from your group in Montreal and we were impressed.

[*Traduction*]

Le sénateur Haidasz: Que reçoit un diététiste autorisé dans un hôpital? Est-ce que ces diététistes sont salariés à 100 p. 100 ou ont-ils aussi une clientèle privée?

Mme Lorraine Floody, présidente, Association des diététistes de l'Ontario: Quelques-uns des diététistes travaillent à temps partiel et ont peut-être une clientèle privée. Quelques-uns d'entre eux travaillent à temps plein et offrent aussi peut-être un service de consultation. Il y a de nombeuses façons différentes de travailler.

Le salaire de départ d'un diététiste à temps plein dans un hôpital de la région de Toronto irait de 30 000 à 35 000 $ par année.

Le sénateur Haidasz: Vous dites que votre association se réglemente d'elle-même et vous ne réglementez pas les honoraires demandés par vos membres pour les consultations?

Mme Tenaka: Nous n'établissons pas de lignes directrices strictes pour les diététistes qui ont une clientèle privée. Il revient à chaque diététiste d'établir sa propre structure d'honoraires.

Le sénateur Haidasz: Disons, par exemple, que l'Association canadienne du diabète ait besoin de vos services ou qu'elle vous envoie au domicile d'un diabétique pour une consultation au sujet de la diète appropriée.

Mme Tenaka: La plupart d'entre nous travaillons avec des médecins en exercice. Il est plus probable que ce soit le médecin avec qui nous avons établi des relations qui nous envoie un patient. Les médecins nous envoient les diabétiques pour la partie nutritionnelle des soins.

Le sénateur Haidasz: Ma dernière question porte sur les soi-disant cliniques de perte du poids qui font de la publicité au sujet de leurs spécialistes et de leurs services nutritionnels. Pouvez-vous nous dire quelque chose au sujet de cet aspect de la pratique?

Mme Tenaka: Une bonne partie de la clientèle privée d'une clinique de diététique vient pour la perte de poids et les problèmes d'obésité. Dans les conseils prodigués à nos patients, nous suivons les lignes directrices établies au palier provincial et national de l'Association et les lignes directrices sur le poids de santé établi par le ministère de la Santé et du Bien-être social. Nous avons un code d'éthique et des normes de travail qui excluent tout recours à des trucs ou à d'autres moyens de traiter ce problème de santé.

Le sénateur Haidasz: Qu'est-ce que votre organisation a fait pour vous aider à obtenir l'assistance de votre ministère provincial de la santé dans le cas de la TPS? Avez-vous fait quelque chose par son entremise? Après tout, tôt ou tard, je suppose que si la TPS entre en vigueur, il y aura harmonisation entre la taxe de vente de l'Ontario et la TPS. Avez-vous pris des mesures pour étudier la façon dont le ministère provincial de la santé peut vous aider dans toute cette affaire de taxe de vente?

Mme Sharp: Non, nous n'avons pas fait cela. Je pense que c'est un point que nous allons étudier grâce à vous.

Le président: J'aimerais remercier nos amis de l'Association canadienne des diététistes. Nous avons entendu le témoignage de votre groupe à Montréal et nous étions impressionnés.

[*Text*]

Facetiously, if all of us could use your services to lose weight painlessly and legitimately we would be eternally grateful. We thank you very much.

I now call on the representative of Reid's Heritage Homes Ltd. I would like to introduce Mr. Orin Reid, who is the President of Reid's Heritage Homes Ltd., and Mr. Bob Broad, who is with Peat Marwick Thorne.

Mr. Bob Broad, Peat Marwick Thorne: At the beginning I would like to explain that we appreciate that you received a package earlier in June and there is another one on your desks today. I want to bridge the two of them.

The package of June is in fact in the package that you have in front of you. It is I think the third section, the first being the summary of issues and then a slightly revised brief which introduces some discussion on town houses that we did not discuss in our June article. I would like to introduce Mr. Orin Reid to speak to you.

Mr. Orin Reid, President, Reid's Heritage Homes Ltd.: I would like to take this opportunity to thank you very much for allowing me to speak to you today. I live and build homes in Guelph, Cambridge, Kitchener and Waterloo areas. I have been in new home construction all my life, having been raised in a family that started building in this area in the mid-1940s.

I build over 400 affordable homes each year in our area, both for sale and for rent. I want to keep building homes each year. I guess that is the main reason I am here today. I have written many letters to our MP, Mr. Bill Winegard, the Hon. Michael Wilson, the Hon. Alan Redway, the Federal Minister of Housing and also Mr. Don Blenkarn, Member of Parliament.

In my discussions with Mr. Winegard and Mr. Blenkarn it was stated that the government's intent through applying GST is that there would be no double taxation. That was mentioned several times by both of them.

In my brief there are four significant items that I would like to address. The first is with respect to our model homes that we have built. Building that number of houses we pre-sell everything and currently have about 20 model homes right now in different locations. Because of the location it is impossible to replace them because they are already located in completed sub-divisions. By having to build them in a new area we are involved, once a new area is ready, in construction traffic, dirt, mud and so on. Thus we really prefer to keep using the existing ones that we have.

We have already paid the FST on these homes. Many of them were built a couple of years ago. We have no intention of wanting to sell them. But you can appreciate that at a volume of $160,000 or $175,000 per home the GST on them would be significant when they are sold. I submit this is clearly a case of having to pay the double tax.

[*Traduction*]

En plaisantant, si nous pouvions tous utiliser vos services pour perdre du poids sans douleur et sans problèmes, nous vous serions éternellement reconnaissants! Nous vous remercions beaucoup.

J'appelle maintenant un représentant de Reid's Heritage Homes Ltd. J'aimerais vous présenter M. Orin Reid, qui est le président de Reid's Heritages Homes Ltd. et M. Bob Broad, qui est avec Peat Marwick Thorne.

M. Bob Broad, Peat Marwick Thorne: Tout d'abord, j'aimerais vous dire que je me rends compte que vous avez reçu un document plus tôt en juin et qu'il y a un autre document sur votre bureau aujourd'hui. Je voudrais faire un lien entre les deux.

Le document de juin est en fait le document que vous avez devant vous. Je pense que c'est la troisième section, la première étant le sommaire des questions et la deuxième un mémoire légèrement révisé où l'on trouve certaines discussions sur les maisons de ville que nous n'avions pas abordées dans notre article de juin. J'aimerais demander à M. Orien Reid de vous en parler.

M. Orin Reid, président, Reid's Heritage Homes Ltd: Je voudrais tout d'abord vous remercier de me permettre de parler devant vous aujourd'hui. J'habite à Guelph et je construis des maisons dans les régions de Guelph, de Cambridge, de Kitchener et de Waterloo. J'ai été dans la construction de nouvelles maisons toute ma vie car j'ai été élevé dans une famille qui a commencé la construction dans cette région vers le milieu des années 1940.

Je construis plus de 400 maisons abordables chaque année dans notre région, à la fois pour la vente et pour la location. je veux continuer à bâtir des maisons chaque année. Je pense que c'est la principale raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui. J'ai écrit de nombreuses lettres à notre député, M. Bill Winegard, à l'honorable Michael Wilson, à l'honorable Alan Redway, ministre fédéral du logement et aussi à M. Doug Blenkarn, député.

Dans mes discussions avec M. Winegard et M. Blenkarn, les députés avaient déclaré que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'imposer la double taxation dans l'application de la TPS. Cela a été mentionné plusieurs fois par les deux.

Dans mon mémoire, il y a quatre éléments importants que j'aimerais traiter. Le premier porte sur les maisons modèles que nous avons bâties. En construisant ce nombre de maisons, nous vendons tout d'avance et nous avons actuellement 20 maisons modèles à différents endroits. À cause de l'emplacement, il est impossible de les remplacer car elles se trouvent déjà dans des subdivisions terminées. Si nous devons les construire dans un nouveau secteur, nous serons pris, une fois ce nouveau secteur prêt, dans la circulation de la construction, dans la poussière, la boue et ainsi de suite. Nous aimerions donc plutôt continuer à utiliser celles que nous avons déjà.

Nous avons déjà payé la taxe de vente fédérale sur ces maisons. UIn grand nombre d'entre elles ont été bâties il y a environ deux ans. Nous n'avons pas l'intention de les vendre. Mais vous pouvez comprendre que, pour des maisons de 160 000 ou 175 000 $ chacune, la TPS sera importante sur le prix de

[*Text*]

The second point is with regard to the self-supply of town houses or apartment units for rental purposes. At a time when our country desperately needs rental accommodation, why should we have to pay GST on the market value of the town house or apartment? This means that we have to pay the full 7 per cent on a unit with a value in our area of $130,000. That would equate to $9,100. There are no rebates on either of those because they are being built for self-supply. The only credit would be would be appoximately $1,280 of FST. Recently I built over 300 rental units, but with the high cost of land and the GST it will make it virtually impossible. The two- and three-bedroom units we have been building in the last few years do not have any type of government or subsidy. I am able to rent these units with reasonably good success. I am anxious to be able to carry that on.

I have two large projects that I would like to build starting this September, but since I will not be able to complete them this year, with tenants occupying them, I simply cannot afford to build them with the high cost of money and the GST.

How will the GST apply to a $135,000 home in our market area? Of this $155,000 approximately $55,000 represents the building cost. The balance is made up of the land, the levies and the builders overhead and profit.

I have contacted all our suppliers and spent an untold number of hours trying to discern what is the current amount of FST that we are paying. You can appreciate that with plumbing fixtures and so on being involved and at different levels, it is pretty difficult to determine that. However, on a house of this value we have come up with a figure of $1,750.

In the May 22, 1990, letter from Mr. Alan Redway he states, "It also seems possible that you have not been able to identify the full extent of MST applying to the cost of your materials, since this chain of taxation runs back through your suppliers, back to their suppliers, and so on. It would be very difficult to verify your calculations for this reason."

I say that if they cannot verify our calculations, then how can they know the amount of FST we are currently paying? It is just that much more difficult for us to get a handle on it.

The Chairman: On a $55,000 house—and I am talking now about the building cost as opposed to the cost of the lot—what percentage of that is material and what percentage is labour?

Mr. Reid: It is approximately half and half.

The Chairman: So there is about $27,500 of material on which you say you pay $1,750 presently in terms of federal sales tax?

Mr. Reid: That is correct.

[*Traduction*]

vente. Je prétends qu'il s'agit nettement d'un cas de double taxation.

Le deuxième point concerne la fourniture à soi-même des maisons de ville ou des appartements en location. À un moment où notre pays a désespérément besoin de logements en location, pourquoi devrions-nous payer la TPS sur la valeur marchande de la maison de ville ou de l'appartement? Cela signifie que nous devrions payer 7 p. 100 sur une unité d'une valeur de 130 000 $ dans notre région, ce qui équivaudrait à 9 100 $. Il n'y a aucune ristourne dans les deux cas car les règles de la fourniture à soi-même s'applique à ces constructions. Le seul crédit serait d'environ 1 280 $ de la taxe de vente fédérale. Dernièrement, j'ai bâti plus de 300 unités de location, mais avec le coût élevé du terrain et la TPS, ce sera pratiquement impossible. Les appartements de deux et trois chambres à coucher que nous avons construits au cours des dernières années ne reçoivent aucun type de subvention. J'ai pu louer ces unités avec assez de succès. J'aimerais pouvoir mener cela à bien.

J'ai deux gros projets que j'aimerais commencer au mois de septembre, mais comme je ne pourrai pas finir la construction cette année et les donner en location, je ne peux tout simplement pas les construire avec le coût élevé de l'argent et la TPS.

Comment la TPS s'appliquera-t-elle à une maison de 155 000 $ dans notre région? De ces 155 000 $, 55 000 $ environ représentent le coût de la construction. Le reste comprend le terrain, les taxes municipales et les frais généraux ainsi que les profits des constructeurs.

J'ai contacté tous nos fournisseurs et j'ai passé un nombre illimité d'heures à essayer de découvrir quel est le montant actuel de la taxe de vente fédérale que nous payons. Vous pouvez comprendre combien c'est difficile de déterminer cela avec tout ce qui entre en jeu, plomberie et ainsi de suite. Toutefois, sur une maison de cette valeur, nous sommes arrivés au chiffre de 1 750 $

Dans sa lettre du 22 mai 1990, M. Alan Redway déclare: «Il semble également possible que vous n'avez pu préciser toute l'étendue de la taxe sur les ventes des fabricants qui s'applique au coût de vos matériaux puisque la chaîne de taxation va jusque chez vos fournisseurs, puis chez leurs fournisseurs et ainsi de suite. Il serait très difficile de vérifier vos calculs pour cette raison.»

Je prétends que s'ils ne peuvent vérifier nos calculs, comment peuvent-ils alors savoir le montant de la taxe de vente fédérale que nous payons actuellement? C'est d'autant plus difficile pour nous de savoir où nous en sommes.

Le président: Sur une maison de 55 000 $—et je parle maintenant du coût de la construction par opposition au coût du terrain—quel pourcentage est consacré aux matériaux et quel pourcentage à la main-d'œuvre?

M. Reid: Environ moitié moitié.

Le président: Il y a donc 27 500 $ de matériaux sur lesquels vous dites que vous payez actuellement 1 750 $ de taxe de vente fédérale?

M. Reid: C'est exact.

[*Text*]

The Chairman: That seems reasonable since some of the rates on building supplies are less than 13.5 per cent.

Mr. Reid: That is right. Concrete is 9 per cent.

The Chairman: Lumber is cheaper.

Mr. Reid: Lumber is 13.5.

The Chairman: Linoleum is cheaper as are some other building supplies.

Mr. Reid: Mr. Winegard told me that the Department of Finance says a $150,000 house in our area will increase by $1,000. Mr. Don Blenkarn reiterated that same amount. When you really stop to think that the GST is applied to the land and also city levies, builders' overhead and profit, it is beyond me how they think that the 4.5 per cent, which includes a rebate on $155,000, is going to equal $1,000.

Mr. Redway also implied in his letter that my cost of $50,000 was not accurate. I can tell you that I have built hundreds of these homes and I know without a doubt exactly what my costs are.

When you take into consideration the 2.5 per cent rebate for this $155,000 the net result is that there will be an increase of $5,225 when the GST is in effect.

I wrote Mr. Redway after receiving his first letter, and he again replied to me. You have copies of both those letters. On June 12 he stated that he would forward my comments to the Department of Finance concerning the GST on this home. Mr. Blenkarn told me the same thing. Through repeated phone calls to all three of their offices I have yet to receive an invitation to explain these numbers. No one has contacted me at all.

In conclusion, I realize that there is a need for a uniform FST as in houses it amounts to 9 per cent, 13.5 per cent, and that there are different levels. I can understand this being on labour and material, and also that if there was some type of phasing in it could be reasonable; but I am strongly opposed to the GST being charged on the land and the builders' overhead and profit. Virtually this represents a double tax on the builders' profit because of bonuses declared and tax paid, especially in terms of having to compete with houses in the retail market.

As I mentioned, Mr. Bob Broad is here to answer any questions you may have. I thank you very much for this opportunity to speak to you today.

The Chairman: I think we should thank you especially, Mr. Reid, for drawing to our attention some of the things that we have heard before, but with some new wrinkles, as we always manage to get, and the complications with respect to what has been described as a very simple tax.

Senator Cools: Mr. Chairman, I would like to thank the witness for bringing forward this issue. I would like to get a

[*Traduction*]

Le président: Cela semble raisonnable puisque quelques-uns des taux qui s'appliquent aux matériaux de construction sont inférieurs à 13,5 p. 100.

M. Reid: C'est vrai. Le béton est à 9 p. 100.

Le président: Le bois de construction est moins cher.

M. Reid: Le bois de construction est à 13,5 p. 100.

Le président: Le linoléum est moins cher, comme le sont aussi d'autres matériaux de construction.

M. Reid: M. Winegard m'a dit que le ministère des Finances déclare qu'une maison de 155 000 $ dans notre région augmentera de 1 000 $. M. Don Blenkarn a répété ce même montant. Lorsque vous pensez véritablement que la TPS s'applique au terrain et également aux taxes municipales, aux frais généraux et aux profits des constructeurs, je me demande comment ils peuvent penser que 4,5 p. 100, qui comprend une ristourne sur 155 000 $, va égaler 1 000 $.

M. Redway a également indiqué dans sa lettre que le coût de 50 000 $ que j'ai cité n'était pas exact. Je peux vous dire que j'ai bâti des centaines de ces maisons et que je sais exactement quels sont mes coûts.

Lorsque vous comptez 2,5 p. 100 de ristourne sur ces 155 000 $, le résultat net est qu'il y aura une augmentation de 5 225 $ lorsque la TPS sera en vigueur.

J'ai écrit à M. Redway après avoir reçu sa première lettre et il m'a de nouveau répondu. Vous avez des copies de ces deux lettres. Le 12 juin, il a déclaré qu'il transmettrait au ministère des Finances mes commentaires sur la TPS appliquée à cette maison. M. Blenkarn m'a dit la même chose. Après des appels téléphoniques répétés à leurs trois bureaux, j'attends toujours de recevoir une invitation pour expliquer ces chiffres. Personne ne m'a encore contacté.

En conclusion, je saisis bien qu'il faut une taxe de vente fédérale uniforme car pour les maisons, elle varie de 9 p. 100 à 13,5 p. 100 et il y a différents niveaux. Je peux comprendre que la taxe s'applique à la main-d'œuvre et aux matériaux et, s'il y avait une sorte de mise en œuvre progressive, ce serait raisonnable; mais je suis tout à fait opposé à ce que la TPS s'applique au terrain ainsi qu'aux frais généraux et aux profits des constructeurs. Cela représente pratiquement une double taxe sur les profits des constructeurs à cause des primes déclarées et des taxes payées, particulièrement lorsqu'il s'agit d'entrer en concurrence avec des maisons du marché de détail.

Comme je l'ai mentionné, M. Bob Broad est ici pour répondre à toutes les questions que vous voudrez lui poser. Je vous remercie beaucoup de m'avoir permis de parler devant vous aujourd'hui.

Le président: Je pense que je dois vous remercier tout particulièrement, monsieur Reid, d'avoir attiré notre attention sur quelques-uns des éléments dont on nous a parlé auparavant, mais que vous avez mis dans une nouvelle perspective, comme cela nous arrive toujours; je vous remercie également d'avoir mis en lumière des complications de ce qui a été décrit comme une taxe très simple.

Le sénateur Cools: Monsieur le président, j'aimerais remercier le témoin d'avoir abordé cette question. J'aimerais avoir

[*Text*]

response from you on something that you have not directly raised but because of the caliber of your presentation I think we can put the question to you.

A few weeks ago a witness appeared before us. His name was Wilf Goodman of Goodman and Carr. Mr. Goodman is quite an expert in the area of sales tax. In his testimony he suggested, even asserted, that land should be excluded from this tax. He contended that land is neither a good nor a service. When one looks out at this country one sees quite major differences in the prices of homes across this land. Obviously, if construction costs are roughly the same, the major difference at all times, the major variable, is land. Do you have any thought on that?

Mr. Reid: Certainly in our area in the last few years we have seen land appreciate very drastically. To have to pay the GST on the land—and obviously it is in the calculations that we have—it is just going to make it virtually impossible to sell houses. As far as trying to build rental properties is concerned, I mentioned that I would like to see a uniform tax on our building materials and labour. I could live with that. But it seems like the land is such a large component that with this 7 per cent on here it will drastically increase the value of the house once the GST comes into effect. One of Mr. Reid's proposals was that they only tax the building material and labour and that the land be left out. It is obvious in a city like Toronto, for example, that you are down to a standard cost of GST on a house as compared to one in Kitchener, Moosonee or wherever.

Senator Cools: Mr. Chairman, just for the record the reference to Mr. Goodman occurs in our proceedings at pages 4110 and 4111. Perhaps we could return to that subject matter at some point in time.

The Chairman: It has been indicated by you that the cost of a home in the area in which you build, which is outside of Toronto—

Mr. Reid: Yes, it is. It is about 60 miles west of here.

The Chairman: You show a home in Guelph. The cost is $5,200 extra in Guelph. Is Guelph a moderately-priced land area?

Mr. Reid: No, I would not say that it is moderately priced.

The Chairman: It is a little higher than in other places?

Mr. Reid: The Toronto market affects Guelph because of the commuters. We have a lot of Toronto people living there.

The Chairman: The evidence we had from the Toronto Home Builders was that on average a Toronto home would go up by $10,000. Is that because of the cost of the land?

Mr. Reid: Yes, it is.

The Chairman: Basically the structures are the same.

[*Traduction*]

une réponse de votre part sur quelque chose que vous n'avez pas directement traité mais, à cause du calibre de votre présentation, je pense que je vais vous poser cette question.

Il y a quelques semaines, un témoin est venu devant nous. Il s'appelait Wilf Goodman de Goodman and Carr. M. Goodman est un expert dans le domaine de la taxe de vente. Dans son témoignage, il a suggéré et même affirmé que le terrain devrait être exclu de cette taxe. Il a soutenu que le terrain n'est ni un produit ni un service. Lorsqu'on passe en revue toutes les régions du pays, on voit des différences assez importantes dans les prix des maisons. De toute évidence, si les coûts de construction sont à peu près les mêmes, la principale différence, la variable majeure est celle du terrain. Avez-vous quelques idées à ce sujet?

M. Reid: Sans aucun doute, dans notre région, le prix du terrain a énormément augmenté au cours des dernières années. Si nous devons payer la TPS sur le terrain—et il le faudra d'après les calculs—Il nous sera presque impossible de vendre des maisons. En ce qui concerne la construction de propriétés locatives, j'ai mentionné que j'aimerais voir une taxe uniforme sur nos matériaux de construction et sur la main-d'œuvre. Je pourrais vivre avec cela. Mais il semble que le terrain soit un élément si important que 7 p. 100 sur le prix augmentera très sérieusement la valeur de la maison une fois que la TPS entrera en vigueur. L'une des propositions de M. Reid était que la taxe ne devrait s'appliquer qu'aux matériaux de construction et à la main-d'œuvre et qu'il faudrait laisser le terrain de côté. Il est évident, dans une ville comme Toronto par exemple, que vous arriverez à un coût standard de la TPS sur une maison, comme si c'était une maison de Kitchener, de Moosonee ou d'ailleurs.

Le sénateur Cools: Monsieur le président, juste pour référence, le renvoi à M. Goodman se trouve dans les actes aux pages 4110 et 4111. Peut-être que nous pourrions revenir à ce sujet un peu plus tard.

Le président: Vous avez indiqué que le coût d'une maison dans la région où vous bâtissez, qui est en dehors de Toronto . . .

M. Reid: Oui, c'est cela. C'est à environ 60 milles à l'ouest d'ici.

Le président: Vous donnez l'exemple d'une maison à Guelph. Cela coûte 5 200 $ de plus à Guelph. Est-ce que Guelph est une région où le prix du terrain est modéré?

M. Reid: Non, je ne dirais pas que c'est modéré.

Le président: Ce prix est-il supérieur à celui d'autres endroits?

M. Reid: Le marché de Toronto influe sur celui de Guelph à cause des banlieusards. Nous avons beaucoup de gens de Toronto qui habitent là.

Le président: D'après ce que nous ont dit les Toronto Home Builders, le coût d'une maison à Toronto augmenterait en moyenne de 10 000 $. Est-ce à cause du coût du terrain?

M. Reid: Oui, c'est cela.

Le président: En fait, les structures sont les mêmes.

[*Text*]

Mr. Reid: That is right. Land costs in Toronto are probably twice what they are in Guelph, if not more.

The Chairman: Are you able to tell me how the government can claim that this is basically a wash, that there is going to be about the same amount of rebate on the price because of the goods and services tax?

Mr. Reid: We have certainly taken into consideration the rebate in our calculation. I understand that the higher price of the home the less rebate there is. Certainly in the Toronto and Kitchener area that is adding a signficant value to the sale price of a house. Obviously, if your land is a lot less in other areas, then it will not be increasing by nearly as much.

The Chairman: Could you explain further your comment that you are going to stop building now until 1991 on the basis that this measure is coming in because of the fact that you will have a double tax to pay, as you have outlined in your brief. Could you explain that to us a little bit more?

Mr. Reid: For the town house projects that I have in Guelph right now, that I was hoping to start this fall, if I do start them this fall I am paying the FST. If they are not occupied until late spring or early summer of 1991 then I will have to pay all the FST. Yet I will not receive any credit for that and the GST is calculated on the market value of the home at that time. It is not calculated on what the cost is. So if the cost of the property even increases during the time that we are building, then the GST will increase as well along with that.

The Chairman: There will be the GST to pay on the brokerage fee, the realtor's fee. Where a contractor like yourself, I presume, sells the product, will there be a brokerage fee as well if it is included in the price?

Mr. Reid: That is included in the $155,000 price.

The Chairman: Will there be a full 7 per cent of that aspect that would be considered a brokerage fee as against paying an outside broker to sell your house on which there is a charge?

Mr. Reid: In either case, whether you pay an outside realtor or have your own in-house salespeople, that sales charge is included in the total price of the home.

The Chairman: And it would be subject to the 4.5 per cent deduction?

Mr. Reid: That is correct.

The Chairman: In any case, it does represent a 4.5 per cent increase on the realty fees, which would be fairly substantial.

Mr. Reid: That is right. We would be paying GST on our interest carrying charges, and so on, all the way down the line. There are a few things which are exempt such as the municipal levies, but that is about the only thing.

The Chairman: It has been pointed out to us that there is an inflationary factor higher than the 1.25 per cent over all that the government expects, that interest rates could continue to

[*Traduction*]

M. Reid: C'est vrai. Le prix du terrain à Toronto est probablement le double du prix à Guelph, sinon plus.

Le président: Pouvez-vous nous dire comment le gouvernement peut déclarer que cela va marcher, qu'il y aura la même ristourne sur le prix à cause de la taxe sur les produits et services?

M. Reid: Nous avons certainement tenu compte de la ristourne dans nos calculs. Je réalise que plus le prix de la maison est élevé, plus la ristourne est faible. Dans la région de Toronto et de Kitchener, cela ajoute certainement un montant important au prix de vente d'une maison. De toute évidence, si le terrain est moins cher dans d'autres régions, le prix ne montera pas autant.

Le président: Pouvez-vous nous expliquer davantage vos commentaires sur le fait que vous allez vous arrêter de bâtir jusqu'en 1991 à cause de cette mesure et parce que vous aurez une double taxe à payer, comme vous l'avez signalé dans votre mémoire. Pouvez-vous nous expliquer cela un peu plus?

M. Reid: Dans le cas des projets de maisons de ville que j'ai à Guelph maintenant et que j'espérais commencer cet automne, si je les commence cet automne je devrai payer la taxe de vente fédérale. Si les logements ne sont pas occupés jusque vers la fin du printemps ou au début de l'été 1991, je devrai payer toute la taxe fédérale de vente. Mais, je n'aurai aucun crédit pour cela et la TPS est calculée sur la valeur marchande de la maison à ce moment-là. Elle n'est pas calculée sur le coût. Ainsi, si le coût de la propriété augmente alors même que nous sommes en train de la construire, la TPS augmentera également.

Le président: Il faudra payer la TPS sur les frais de courtage et de l'agent immobilier. Lorsqu'un entrepreneur comme vous-même vend le produit, y a-t-il des frais de courtage si ces derniers sont inclus dans le prix?

M. Reid: C'est inclus dans le prix de 155 000 $.

Le président: Y aura-t-il le 7 p. 100 complet sur cette partie qui est considérée comme des frais de courtage si on les compare aux frais d'un courtier de l'extérieur qui vend votre maison?

M. Reid: Dans un cas ou dans l'autre, que vous payiez un agent immobilier de l'extérieur ou que vous ayez votre propre vendeur, les frais de vente sont inclus dans le prix total de la maison.

Le président: Y aurait-il la déduction de 4,5 p. 100?

M. Reid: C'est vrai.

Le président: De toute façon, cela représente une augmentation de 4,5 p. 100 sur le prix à payer à l'agent immobilier, ce qui serait assez important.

M. Reid: C'est vrai. Nous paierons la TPS sur nos frais financiers, et ainsi de suite, jusqu'au bout de la ligne. Il y a certaines choses qui sont exonérées comme les taxes municipales, mais c'est à peu près la seule chose.

Le président: On nous a signalé que le facteur d'inflation risque de dépasser le 1,25 p. 100 prévu par le gouvernement, que les taux d'intérêt continueront à augmenter ou ne baisse-

[*Text*]

rise or not fall as much as they should. I know the answer to the question that I am about to ask but I want it on the record. Again, this would be a very significant problem for the housing industry and add to the already horrendous other problems that you face?

Mr. Reid: It is. Our sales the last six weeks just simply do not exist. We are doing a limited amount of advertising and getting very few people through. We are virtually at a standstill right now. If you add another $5,000 to the price of a house come January, we will still be at a stand still. It is almost impossible.

Senator Haidasz: Mr. Reid, I would like to ask you whether in your experience so far in studying the GST you have encountered any difficulty with any taxes that would be levied on condominium fees, such as maintenance fees. Let us say that you are the owner of a condominium to someone. You will have to be paying the maintenance fees, will you not?

Mr. Reid: That is correct.

Senator Haidasz: According to your understanding of the GST, would you have to pay tax on the maintenance fees?

Mr. Reid: Yes, that is correct, on the snow removal, the grass cutting and so on. I will have to pay the GST on all of those bills. I do not yet know exactly what that is going to cost me on all of my units, but I definitely agree that I will have to pay that.

Senator Haidasz: Have you made any representations to the Minister of Finance up to now?

Mr. Reid: Not on that specific item I have not. I felt that these others were so important in terms of the rentals and our model homes that if I cannot get any answers with respect to the most important concerns then it would be pretty tough trying to get some with respect to those which I felt were less important.

Senator Haidasz: That is a pity.

The Chairman: Thank you, Mr. Reid. You have added to the information the committee has and you have made a valuable contribution. Our next witness as we go along is from the Ontario March of Dimes. I call on Mr. Eric Cohen, Co-ordinator of Government Relations. He is accompanied by Mr. Frank Andreacchi and Dr. Tom Deans, Chairman, Government Relations Committee.

Dr. Tom Deans, Chairman, Government Relations Committee, Ontario March of Dimes: The Ontario March of Dimes applauds the efforts of the Senate and the Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for soliciting information as to the impact of Bill C-62, the federal goods and services tax. The GST will have implications for all sectors of society and the Senate can play an important role in making sure that its implementation is as fair as possible.

As a registered charity and major supplier of services to physically disabled adults in Ontario, the Ontario March of Dimes believes that the GST will have a substantial negative impact on the service provided to consumers.

[*Traduction*]

ront pas comme ils le devraient. Je sais qu'elle est la réponse à cette question que je vais vous poser, mais j'aimerais l'avoir pour nos dossiers. De nouveau, cela constituerait un problème très important pour l'industrie du logement et ajouterait aux autres problèmes déjà énormes auxquels vous devez faire face?

M. Reid: Oui. Nous n'avons pratiquement pas eu de ventes au cours des six dernières semaines. Nous faisons une quantité limitée d'annonces et nous voyons très peu de gens. Nous sommes pratiquement au point mort. Si vous ajoutez encore 5 000 $ au prix d'une maison d'ici janvier, nous serons tout à fait dans le marasme. C'est presque impossible.

Le sénateur Haidasz: Monsieur Reid, j'aimerais vous demander si, d'après votre expérience dans l'étude de la TPS, vous avez éprouvé des difficultés avec les taxes qui pourraient être prélevées sur les frais de condominiums, comme les frais d'entretien. Disons que vous êtes le propriétaire d'un condominium. Vous devrez payer les frais d'entretien, n'est-ce pas?

M. Reid: Oui. C'est vrai.

Le sénateur Haidasz: D'après ce que vous savez de la TPS, devrez-vous payer la taxe sur les frais d'entretien?

M. Reid: Oui, c'est exact, sur l'enlèvement de la neige, sur la tonte du gazon et ainsi de suite. Je devrais payer la TPS sur toutes ces factures. Je ne sais pas encore exactement combien cela va me coûter pour toutes mes unités, mais je sais définitivement que je devrai payer cela.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous fait des représentations auprès du Ministre des Finances jusqu'à présent?

M. Reid: Non, pas sur cet élément particulier. J'ai estimé que les autres questions des locations et des maisons modèles étaient tellement importantes que si je n'obtenais pas de réponse à ce sujet, ce serait assez difficile d'en obtenir pour des questions qui sont beaucoup moins importantes.

Le sénateur Haidasz: Quel dommage!

Le président: Je vous remercie, M. Reid. Vous avez donné aux membres du comité des renseignements valables qu'ils n'avaient pas. Le témoin suivant fait partie de La Marche des dix sous de l'Ontario. Il s'appelle M. Eric Cohen, et est coordonnateur des relations gouvernementales. Il est accompagné de M. Frank Andreacchi et du docteur Tom Deans, président du comité des relations gouvernementales.

M. Tom Deans, président du comité des relations gouvernementales de La Marche des dix sous de l'Ontario: L'organisme La Marche des dix sous de l'Ontario loue les efforts du Sénat et du Comité permanent sénatorial des Banques et du commerce qui visent à recueillir des renseignements sur les répercussions du projet de loi C-62, la taxe sur les produits et services. La TPS aura des répercussions sur tous les secteurs de la société, et le Sénat peut jouer un rôle important en s'assurant que son application est la plus juste possible.

En sa qualité d'organisme de charité enregistré et de fournisseur de services aux adultes handicapés physiques de l'Ontario, La Marche des dix sous estime que la TPS aura des effets négatifs importants sur les services offerts aux bénéficiaires.

[*Text*]

The purpose of this presentation is to explain the problems that Bill C-62 will cause the Ontario March of Dimes specifically, and all charities in general.

There are many arguments which suggest that the current federal sales tax will hurt Canada's economy. Whether the GST is the answer to those problems is still a matter of debate. The Ontario March of Dimes does not feel that it has the expertise needed to address this broad question. However, our administration has calculated with certainty the effect the change from FST to GST will have on our operations and the operations of other charities.

Since the organization's formation in 1951 the mandate of the Ontario March of Dimes has evolved significantly. The original function of the Ontario March of Dimes was to fund reseach to find a cure for poliomyelitis. With the development of the Salk vaccine the emphasis of the Ontario March of Dimes shifted to treatment and rehabilitation of adults who were experiencing the residual effects of polio. Over time, the population served by the Ontario March of Dimes was expanded to incorporate all physically disabled adults in Ontario.

The mission of the Ontario March of Dimes states that: "The foundation's basic objective is to assist all physically disabled adults in Ontario to achieve a meaningful and dignified life."

As a result of this mandate, the Ontario March of Dimes is active in 35 communities across Ontario as a voluntary sector agency serving adults with physical disabilities.

Ninety per cent of our resources are concentrated on three services necessary to the independence and dignity of persons with disabilities.

The first is employment services. Employment services at the Ontario March of Dimes comprise of two primary components, namely, computer training, which assists persons with physical disabilities to develop the computer skills to secure competitive employment and to further educational interests, and vocational rehabilitation, which helps disabled adults launch a new career or return to the workforce.

Second is independent living assistance. Outreach Attendant Care and Home Support Services ensure that an adult with a physical disability can live in their own home. Independent living assistance may include help with getting out of bed in the morning, cleaning the home, meal preparation, or a variety of other non-medical tasks.

The third is assistive devices. The March of Dimes assists persons with disabilities in purchasing assistive devices to increase mobility and independence, including wheelchairs, canes and crutches, lifting equipment, prosthetics, orthotics and orthopedic shoes, environment control systems and communication devices.

The remaining 10 per cent of available funds are dedicated to vocational needs assessment and research, camping and recreation, public education and the provision of an information service for persons experiencing the late effects of polio.

[*Traduction*]

Cet exposé a pour objet d'expliquer les problèmes que le projet de loi C-62 posera à La Marche des dix sous de l'Ontario surtout, et à tous les organismes de charité en général.

Selon de nombreux arguments invoqués, la taxe fédérale de vente actuelle nuira à l'économie canadienne. Il n'est pas encore établi que la TPS constitue la solution. L'organisme La Marche des dix sous de l'Ontario estime ne pas avoir l'expertise nécessaire pour analyser cette question complexe. Toutefois, les membres de notre direction ont établi, de façon précise, les conséquences qu'aura le passage de la TVF à la TPS sur nos opérations et sur celles d'autres organismes de charité.

Depuis sa mise sur pied en 1951, le mandat de l'organisme La Marche des dix sous de l'Ontario a grandement évolué. À l'origine, notre organisme finançait des travaux de recherche destinés à trouver un remède contre la poliomyélite. Suite à la découverete du vaccin Salk, La Marche des dix sous de l'Ontario a modifié ses opérations et s'est adonnée au traitement et à la réhabilitation des adultes qui subissaient les séquelles de la poliomyélite. Avec le temps, la clientèle de La Marche des dix sous de l'Ontario a augmenté, et elle englobe maintenant tous les adultes handicapés physiques de l'Ontario.

Fondamentalement, la mission que s'est fixé l'organisme est d'aider tous les adultes handicapés physiques en Ontario à vivre dignement et pleinement.

Pour atteindre cet objectif, l'organisme est actif dans 35 agglomérations en Ontario en qualité d'organisme bénévole au service des adultes ayant des incapacités physiques.

Nous consacrons 90 p. 100 de nos ressources à trois services destinés à assurer l'autonomie et la dignité des personnes handicapées.

Il y a d'abord les services d'emploi. Dans notre organisme, ceux-ci sont divisés en deux volets: la formation informatique qui permet aux personnes ayant des incapacités physiques d'acquérir des compétences en informatique pour réussir à obtenir un emploi concurrentiel, et de s'intéresser aux études, et la réadaptation professionnelle qui aide les adultes handicapés à entreprendre une nouvelle carrière ou à retourner sur le marché du travail.

Le deuxième service offre des moyens de subsistance. Les programmes de soins auxiliaires externes et de maintien à domicile permettent à un adulte ayant une incapacité physique de demeurer dans sa maison. Du personnel peut l'aider à se lever le matin, à faire le ménage, à préparer les repas ou à accomplir toute une gamme de tâches non médicales.

Le troisième service est un programme d'appareils et de prothèses. La Marche des dix sous de l'Ontario aide les personnes handicapées à acheter des appareils et des prothèses pour accroître leur mobilité et leur autonomie. Il s'agit de chaises roulantes, de cannes et de béquilles, de soulève-personne, de prothèses, d'orthèses et de chaussures orthopédiques, d'installations adaptées et d'appareils de communication.

Le reste des fonds disponibles (10 p. 100) est consacré à l'évaluation des besoins professionnels, à la recherche, au camping et aux loisirs, à l'enseignement public et au maintien de services d'information à l'intention des personnes ayant des séquelles de poliomyélite.

[*Text*]

That sets out the context of the activities of the Ontario March of Dimes. At this point I would like to ask Mr. Cohen, the Co-ordinator of Government Relations, to provide some analysis of the implications of the GST on the March of Dimes.

Mr. Eric Cohen, Co-ordinator of Government Relations, Ontario March of Dimes: Mr. Chairman, I would like to begin by quoting from a pamphlet put out by the Minister of Finance, which I am sure you have seen. It is entitled "Information for Charities" and was put out in May of 1990. On page three it states: "It is important to note that the current federal sales tax, generally at 13.5 per cent, is hidden in the price of many goods currently purchased by charities. The lower GST rate, combined with the 50 per cent rebate, means that the impact of the GST on charities has been minimized."

I looked in the dictionary. It defines "minimize" as, "to reduce to the smallest possible amount or degree". If that definition were the one that was used and the above passage were true, the Ontario March of Dimes would be able to accept the GST. However, we do not believe that the impact has been reduced to the smallest possible degree or that the advantages given to charities will really minimize the impact.

If the inflationary impact of the GST is to remain as low as the government predicts, manufacturers, wholesalers and retailers of all goods will have to reduce their prices when the FST is dropped. If they do not, then inflation will drop and charities will face severe cost increases.

Even if all merchants were to reduce their prices, services that were never before taxed will now be taxed. As two-thirds of our purchases are of services, there will be a dramatic cost increase even if all suppliers did remove the FST from their goods.

As a charitable organization, the Ontario March of Dimes has little control over the funding that it receives. We rely on three main sources: Government grants represent 50 per cent of our revenue; donations from the public represent 16 per cent; and production and fees from consumers represent 18 per cent.

We have little control over how much money the government provides, and the generosity of the general public is relied on for donations. That leaves fees as the only apparent discretionary area for us to raise the increased revenue that we will need to cover the GST. However, most of the fees that we receive are paid by agencies or companies—for example, the Workers' Compensation Board, Vocational Rehabilitation Services and insurance companies—on behalf of the disabled persons that we serve. These agencies set the prices that they will pay. They tell us what services they need and how much they will pay, and we have to provide the service for that price.

There are few services that we provide directly to individuals where we feel that it is appropriate for the individual to pay. We do not believe that it would be right or correct to increase

[*Traduction*]

Je vous ai expliqué l'ensemble des activités de l'organisme La marche des dix sous de l'Ontario. J'aimerais maintenant demander à M. Cohen, le coordonnateur des relations gouvernementales d'analyser les répercussions de la TPS sur les activités de l'organisme.

M. Eric Cohen, coordonnateur des relations gouvernementales, La Marche des dix sous de l'Ontario: Monsieur le président, je vais d'abord citer une phrase d'un dépliant produit par le ministre des Finances dont vous avez sûrement pris connaissance. Il est intitulé «Renseignements à l'intention des organismes de charité», et a été publié au mois de mai 1990. À la page trois, il est écrit: «Il convient de souligner que l'actuelle taxe fédérale de vente—généralement de 13,5 p. 100—est cachée dans le prix de nombreux produits qu'achètent à l'heure actuelle les organismes de charité. Le taux inférieur de la TPS, réuni à la ristourne de 50 p. 100, signifie que les répercussions de la TPS sur les organismes de charité ont été réduites au minimum.»

À la définition de minimiser dans le dictionnaire, il est écrit «diminuer le plus possible». Si cete définition est cel;le qui a été utilisée, et si la citation ci-dessus est vraie, La Marche des dix sous de l'Ontarion pourrait accepter la TPS. Toutefois, nous ne pensons pas que les répercussions ont été diminuées le plus possible, ni que les avantages dont bénéficieront les organismes de charité minimiseront réellement les répercussions de la taxe.

Si les répercussions de la TPS sur l'inflation restent aussi minimes que le gouvernement le prédit, les fabricants, les grossistes et les détaillants devront diminuer leurs prix lorsque la TVF sera abandonnée. S'ils ne le font pas, l'inflation baissera et les organismes de charité verront leurs coûts augmenter de façon important.

Même si tous les marchands diminuaient leurs prix, les services qui n'étaient pas taxés auparavant le seront maintenant. Puisque les deux-tiers de nos achats sont des services, il y aura une importante augmentation des coûtrs, même si les fournisseurs suppriment la TVF de leurs produits.

En sa qualité d'organisme de charité, La Marche des dix sous de l'Ontario a peu de contrôle sur les fonds qu'elle reçoit. Ils proviennent de trois sources: les subentions du gouvernement représentent 50 dp. 100 de nos recettes, les dons du public 6 p. 100, et la production et les rémunérations des consommateurs représentent 18 p. 100.

Nous avons peu de contrôle sur les sommes versées par le gouvernement ni sur la générosité du grand public. Les rémunérations constituent apparemment le seul moyen qui nous reste pour obtenir les recettes supplémentaires qui couvriront la TPS. Toutefois, la plupart des rémunérations sont versées par des organismes ou des entreprises, par exemple, la Commission des accidents du travail, les Services de réadaptationa professionnelle et les compagnies d'assurance, au nom des personnes handicapées que nous aidons. Ces organismes fixent les montants qu'ils verseront. Ils nous informent des services dont ils ont besoin et du prix qu'ils veulent payer, et nous devons offrir ces services à ce prix.

Il y a quelques services que nous offrons nous -mêmes aux personnes lorsque nous estimons qu'il est acceptable qu'ils en défraient le coût. Nous ne croyons pas qu'il convienne d'aug-

[*Text*]

prices or start charging for services that were previously provided at no charge due to the GST, especially when many of these goods and services that we provide are supposedly GST exempt.

The auditors and the finance department of the Ontario March of Dimes have completed a study—and that is appended to our brief—showing that the annual impact of the GST on the Ontario March of Dimes will be $239,240 if prices are not reduced to reflect the removal of the federal sales tax. The provincial government funds some of our programs such as vocational rehab and attendant care either fully or on a percentage basis. Because of this arrangement they will pay $30,634 of the cost of the GST. That leaves $208,000, which will have a direct impact on our surplus as it relates to programs that we pay for directly such as our camping and assistive devices programs.

As well, the impact on the current year operating budget, from January 1991 to March 1991, will be $52,152. This budget was prepared before the GST was introduced. At that time the amount and the extent of the GST was not clear, so we were unable to budget for it.

If all suppliers were to reduce their prices to eliminate the FST, thereby causing no inflation from the GST, the annual impact on our surplus would still be about half or $104,000. But, again, there is no gurantee that people will be lowering their prices.

To put this amount into better perspective, using services that we provide, $20,000 could provide: 40 electric wheelchairs at $5,000 each; 55 manual wheelchairs at approximately $3,500 each; 160 disabled adults with a ten-day camp vacation at $1,250 each; 20 people with vocational rehabilitiation services for an eight-month period at $10,000 each; 20 people with home support services for one year at $7,000; or 9 of our support service living units, which provide people with an independent living accommodation, at $22,000 each per year.

Under Bill C-62 all goods and services are taxable unless specifically exempted. However, for charities the opposite is true. All supplies by registered charities are exempt unless they are specifically listed as being a taxable good or service. The GST paid by a charity on goods and services that goes toward a taxable supply can be recovered as an input tax credit. However, as most charitable sales are of exempt goods and services, they do not qualify for the input tax credit that we paid on these inputs. As a result, costs for charitable organizations will be higher than those of for-profit organizations.

In order to make up for this loss of the input tax credit, the government has allowed registered charities to claim a 50 per cent rebate of the GST paid on purchases attributable to exempt supplies or activities. While this 50 per cent rebate

[*Traduction*]

menter les prix ni de commencer à faire payer des services qui auparavant étaient gratuits, en raison de la TPS, surtout parce que plusieurs des produits et services que nous offrons sont supposément exemptés de la TPS.

Les vérificateurs et le service des finances de La Marche des dix sous de l'Ontario ont effectué une étude, que nous avons jointe à notre exposé, et qui montre que les répercussions annuelles de la TPS sur La Marche des dix sous de l'Ontario seront de 239 240 $, si les prix ne sont pas diminués pour refléter la suppression de la taxe de vente fédérale. Le gouvernement provincial finance certains de nos programmes comme la réadaptation professionnelle et les soins auxiliaires, en tout ou en partie. Selon cet arrangement, le gouvernement assumera 30 634 $ du coût de la TPS. Les 208 000 $ qui restent auront des conséquences directes sur notre excédent budgétaire, puisque ce montant est relié à des programmes que nous payons directement, comme nos programmes de camping et d'appareils et de prothèses.

De même, les répercussions sur le budget d'exploitation de l'exercice courant (de janvier 1991 à mars 1991) se chiffrent à 51 152 $. Ce budget a été préparé avant que la TPS n'entre en vigueur. À ce moment-là, le montant et la portée de la TPS n'avaient pas été clairement établis, et nous n'étions donc pas en mesure de dresser le budget en conséquence.

Si tous les fournisseurs devaient diminuer leurs prix pour supprimer la TVF, éliminant ainsi l'inflation provoquée par la TPS, les répercussions annuelles sur notre excédent budgétaire continueraient d'être d'environ 104 000 $. Mais, de toute façon, rien ne garantit que les personnes baisseront leurs prix.

Pour mieux illustrer ce montant, disons que pour les services que nous offrons, 20 000 $ représentent: 40 chaises électriques à 50 000 $ chacune, 55 chaises manuelles à environ 3 500 $ chacune, 10 jours dans un camp de vacances pour 160 personnes handicapées à 1 250 $ chacune, des services de réadaptation professionnelle pour 20 personnes pendant 8 mois, au coût de 10 000 $ chacune, des services de maintien à domicile pour une année pour 20 personnes au coût de 7 000 $, ou 9 unités de logement adapté assurant l'autonomie des personnes, au coût de 22 000 $ chaque par année.

Aux termes du projet de loi C-62, tous les produits et services sont taxables, sauf ceux qui sont exonorés de façon précise. Toutefois, le contraire est vrai pour les organismes de charité. Tous les services offerts par les organismes de charité enregistrés sont exonorés, sauf s'ils sont indiqués précisément comme étant des produits ou des services taxables. La TPS versées par un organisme de charité pour des produits et services considérés comme étant taxables, peut être recouvrée comme un crédit de taxe sur intrant. Toutefois, comme la plupart des services des organismes de charité sont des produits et services affranchis, ils ne peuvent bénéficier du crédit de taxe sur intrant que nous avons payé sur ces intrants. Par conséquent, les coûts des organismes de charité seront supérieurs à ceux des organismes à but lucratif.

Pour réparer cette perte de crédit de taxe sur intrant, le gouvernement a autorisé les organismes de charité enregistrés à demander une remise de 50 p. 100 de la TPS versée sur des achats considérés comme étant des produits ou des activités

[*Text*]

appears generous at first glance, it means that charities will have to absorb a tax increase of 50 per cent of the GST, or 3.5 per cent for the goods and services that they purchased. This is in contrast to for-profit suppliers, who receive a 100 per cent rebate of their inputs and, therefore, there is no cost increase to their customers.

The government has said that this 3.5 per cent will be negated by a drop in the price of goods as the FST is removed by manufacturers and costs are reduced down the line of production. But even if the most optimistic scenario is realized and the FST is removed it would have little impact, because two-thirds or 67 per cent of our purchases are of services, which never had an FST on them and, consequently, there is nothing for suppliers to remove.

This is coming into effect at a time when all governments are trying to reduce spending and more and more charities are fighting for charitable dollars from both the public and the government. Any new tax added on top of this scenario will hinder expansion plans, reduce accessibility to services due to higher costs, and increase our reliance on the government.

A simple solution to the problem that the GST will cause charities would be to zero rate all the activities of a charitable organization, which would provide us with a 100 per cent input tax credit on all purchases. In this way we believe that the GST would not impact on our sector, and the government would show their support for the work done by organizations such as ours. This leads to our first recommendation. The Ontario March of Dimes recommends that all activities of a registered charity be zero rated so as to be tax exempt and qualify for the input tax credit.

However, if this cannot be done due to financial constraints on the government, it would still be a great help if the 50 per cent rebate were increased to something more like 75 per cent of the GST paid. This would effectively reduce the GST payable by charities from 3.5 per cent to 1.75 per cent. In this way charities would be contributing to the government, and hopefully the reduction of the deficit through the 1.75 per cent tax that they would pay, and it would be a more manageable amount.

Our second recommendation is that, failing a zero rating of the activities of all charities, the Senate should recommend that the rebate provided to charities be raised from 50 per cent to 75 per cent.

The last area that we should like to touch on is administration costs. The media has been reporting on complaints by the business sector about the increased administration costs asssociated with the GST, but these costs will be even more complex for the charitable sector due to the difference in handling non-taxable items, taxable items, the 50 per cent rebate items, and the input tax credit items. Even if all charitable activities are zero rated and all supplies qualify for the input tax credit, financial accounting practices will have to be altered.

[*Traduction*]

affranchis. Même si, à première vue, cette remise de 50 p. 100 semble avantageuse, les organismes de charité absorberaient une augmentation de taxe de 50 p. 100 de la TPS, ou de 3.5 p. 100 pour les produits et services qu'ils ont acquis. Cela contraste avec les organismes à but lucratif qui bénéficient d'une remise de 100 p. 100 sur leur intrant, et dont les clients ne subiront aucune augmentation des coûts.

Le gouvernement a indiqué que ce 3.5 p. 100 sera annulé par une baisse du prix des produits lorsque les fabricants supprimeront la TVF, et que les coûts seront diminués à la fin de la ligne de production. Même dans le meilleur des cas, si la TVF est supprimée, les répercussions seraient minimes, parce que les deux tiers (ou 70 p. 100) de nos achats sont des services qui n'ont jamais été taxés, et que par conséquent les fournisseurs n'ont rien à supprimer.

Cette situation survient à un moment où tous les gouvernements essaient de diminuer leurs dépenses, et qu'un nombre de plus en plus grand d'organismes de charité s'acharnent à obtenir de l'argent du public et du gouvernement. Toute nouvelle taxe perçue ferait obstacle aux plans d'expansion, diminuerait l'accessibilité aux services en raison des coûts plus élevés, et augmenterait notre dépendance vis-à-vis du gouvernement.

Le problème auquel les organismes de charité font face en raison de la TPS peut être réglé simplement. Il suffirait d'appliquer un taux nul à toutes les activités d'un organisme de charité, ce qui lui donnerait un crédit de taxe sur intrant de 100 p. 100 sur tous les achats. De cette façon, nous estimons que la TPS n'aurait pas de répercussions sur notre secteur, et le gouvernement appuierait le travail effectué par des organismes comme le nôtre. L'organisme La Marche des dix sous de l'Ontario recommande, en premier lieu, que toutes les activités d'un organisme de charité enregistré aient un taux nul de taxe, pour être affranchi et avoir droit à un crédit de taxe sur intrant.

Toutefois, si cette solution ne peut être apportée en raison des contraintes financières du gouvernement, il serait quand même très utile que la remise de 50 p. 100 soit augmentée à 75 p. 100 de la TPS versée. Cette mesure diminuerait la TPS payable par les organismes de charité de 3.5 à 1.75 p. 100. De cette façon, les organismes contribueraient à la réduction du déficit grâce à la taxe de 1.75 p. 100 qu'ils verseraient, ce qui constituerait un montant plus facile à gérer.

Notre deuxième recommandation est que si le taux nul de taxe n'est pas accordé aux activités de tous les organismes de charité, le Sénat devrait demander que la remise aux organismes passe de 50 à 75 p. 100.

Le dernier domaine que nous voulons aborder est les frais d'administration. Les journaux ont rapporté les plaintes adressées par le secteur des entreprises au sujet de l'augmentation des frais d'administration reliés à la TPS, mais ces coûts seront encore plus élevés pour le secteur des organismes de charité en raison de la différence entre le traitement des produits non taxables, des produits taxables, de la remise de 50 p. 100 et du crédit de taxe sur intrant. Même si les activités de tous les organismes de charité ont un taux nul de taxe, et que toutes les

[*Text*]

Because of this our third recommendation is that the Government of Canada should financially assist charities which must amend their financial reporting systems to comply with the GST.

I should now like to ask Mr. Tom Deans to wrap up the presentation.

Mr. Deans: By way of conclusion, the Ontario March of Dimes believes that the charitable sector has an important role to play in society. Over the past 40 years the Ontario March of Dimes has tried to live up to the motto "Developing the Ability in Disabled Adults" and has assisted disabled adults in making great strides towards fulfilling their potential.

The Ontario March of Dimes has serious concerns that with the imposition of the GST there will be a need to charge for services that were previously free or increase existing charges. Recent studies have shown that the major beneficiaries of social assistance programs and food banks in Ontario are persons with disabilities. The organization believes that if prices are forced to increase due to the GST, people who most need these services may not be able to afford them.

Thank you very much, Mr. Chairman, for your time. We would be pleased to answer any questions that you may have. Let me reiterate that, if nothing else, I hope that we have added a human dimension to the GST.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. I apologize for having to step out, but I did hear the last part of your representation, which is very much in line with what we have heard from many other charitable organizations. I always take the opportunity of personally expressing my appreciation for the work that volunteer groups are doing for those who need help. I am sure that I speak for everyone in that respect.

Senator Marsden: Thank you for your brief. You are caught, aren't you, in revenue and in every other way. It is kind of awful.

Statistics Canada estimates that approximately 13.8 per cent of Canadians have some sort of disability. What portion of the Ontario population are we talking about here in terms of disabled adults?

Mr. Cohen: It is about the same.

Senator Marsden: It is about the same in Ontario?

Mr. Frank Andreacchi, Director of Finance, Ontario March of Dimes: What proportion do we serve, or what proportion in Ontario?

Mr. Cohen: It is about 14 per cent of the population. It is about the same.

Senator Marsden: So this is not an insignificant part of the population that we are talking about who either you work with or could eventually work with.

Mr. Cohen: That is right. That study defined "disability" as something impeding them from living a normal life, basically. There are people with minor disabilities that would not be included in that because they can still lead a more normal life.

[*Traduction*]

fournitures peuvent bénéficier du crédit de taxe sur intrant, les méthodes de comptabilité devront être modifiées.

C'est pour cette raison que nous recommandons, en troisième lieu, que le gouvernement du Canada aide financièrement les organismes de charité à modifier leurs systèmes d'information financière pour qu'ils se conforment à la TPS.

J'aimerais maintenant demander à M. Tom Deans de conclure.

M. Deans: En conclusion, La Marche des dix sous de l'Ontario estime que le secteur des organismes de charité a un rôle important à jouer dans la société. Au cours des 40 dernières années, notre organisme s'est efforcé de respecter la devise «Développer les capacités des adultes handicapés», et de les aider à accroître leurs ressources.

L'organisme La Marche des dix sous de l'Ontario est très préoccupé par le fait qu'en raison de la TPS, des organismes devront faire payer des services qui étaient gratuits, ou augmenter les frais actuels. Des études récentes ont démontré que la majeure partie des bénéficiaires d'aide sociale et de banque d'alimentation en Ontario sont des personnes ayant des incapacités. Nous estimons que si les prix doivent être augmentés en raison de la TPS, les personnes qui ont le plus besoin de ces services ne seront plus en mesure d'y avoir accès.

Merci beaucoup, monsieur le président, de votre attention. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions, le cas échéant. Je tiens à ajouter que nous espérons, au moins, avoir soulevé un aspect humain relatif à la TPS.

Le président: Je vous remercie beaucoup messieurs. Je m'excuse d'avoir été obligé de m'absenter, mais j'ai entendu la dernière partie de votre exposé qui est conforme à celui qu'ont donné beaucoup d'autres organismes de charité. Je tiens toujours à exprimer ma gratitude envers les groupes de bénévoles qui aident ceux qui sont dans le besoin. Je sais que tous sont du même avis que moi.

Le sénateur Marsden: Je vous remercie pour votre exposé. Vous éprouvez des difficultés concernant les recettes et d'autres aspects. C'est terrible.

Selon Statistique Canada, environ 13,8 p. 100 des Canadiens ont diverses incapacités. Quel est le pourcentage d'adultes handicapés au sein de la population de l'Ontario?

M. Cohen: Il est à peu près le même.

Le sénateur Marsden: Il est environ le même en Ontario?

M. Frank Andreacchi, directeur des finances, La Marche des dix sous de l'Ontario: Quelle proportion desservons-nous, ou quelle porportion desservons-nous en Ontario?

M. Cohen: Environ 14 p. 100 de la population. C'est environ la même chose.

Le sénateur Marsden: Il s'agit donc d'une partie importante de la population avec laquelle vous travaillez, ou pourriez éventuellement travailler.

M. Cohen: C'est exact. D'après l'étude effectuée, une «incapacité» est quelque chose qui empêche ces personnes de mener une vie normale. Certaines ont des incapacités mineures qui les

[*Text*]

Senator Marsden: But the whole objective of the work that you do is to make everyone lead a more normal life, is it not, and to make people more self-sufficient?

Mr. Cohen: That is right.

Senator Marsden: I wish to ask you about page 8 of your brief, where you explain how the GST will operate for charities in reverse of the for-profit organizations. You conclude the paragraph on the top of that page by saying:

> As a result costs for charitable organizations will be higher than those of for-profit companies.

I think I understand it, but perhaps you can take us through it and illustrate how that works.

Mr. Andreacchi: In that particular example, March of Dimes does perform some activities that are similar to for-profit organizations. Specifically, those are what we call workshops. We also have packaging and assembly, where we have work experience for disabled persons. After we perform an assessment on them they are in our workshop, and we actually sell the goods they produce.

In that case a similar for-profit competitor would be able to claim his 7 per cent cost of GST, but because we are a charity and are therefore exempt, we would have to pay the 3.5 per cent.

Senator Marsden: That is quite extrordinary. Have you made this representation to the Minister of Finance or his officials?

Mr. Cohen: We have done it through coalitions that we are part of. I think we made a written brief to the Minister of Finance when it was going through the House of Commons, but I am not positive of that. I know that we were part of a number of coalitions that expressed similar views.

Senator Marsden: Do you have any notion as to whether or not your case is being sympathetically considered?

Mr. Cohen: No, we do not. All the charities that we know of are prepared to go ahead with this scenario. The United Way, of which we are part, is telling all their member groups that this is the way it will be and this is the way that we should go. We are not aware of any discussions underway to change it, no.

Mr. Andreacchi: In fact—

The Chairman: Could you talk a little louder? I was at the back of the room and it is difficult for those people to hear.

Mr. Andreacchi: In fact, Ernst & Young have agreed to keep us informed of any new developments. They state that a new paper was being produced, but they do not see anything different from their recommendation, which we attached to the brief. There has been more consideration, but nothing has changed.

[*Traduction*]

excluent de ces programmes parce qu'elles peuvent quand même mener une vie normale.

Le sénateur Marsden: Mais l'objectif général de votre travail n'est-il pas de faire en sorte que tous mènent une vie plus normale, et qu'ils deviennent plus autonomes?

M. Cohen: C'est exact.

Le sénateur Marsden: Je désire poser une question au sujet de la page 8 de votre exposé, où vous expliquez comment la TPS aura un effet contraire dans le cas des organisations charitables et celui des organisations à but lucratif. Vous concluez le paragraphe au début de cette page en disant:

> En conséquence, les coûts des organisations charitables seront plus élevés que ceux des sociétés à but lucratif.

Je pense que je comprends cela, mais vous pouvez peut-être nous montrer comment cela fonctionne.

M. Andreacchi: Dans cet exemple particulier, La Marche des dix sous effectue certaines activités qui ressemblent à celles des organisations à but lucratif. Plus précisément, ce sont celles que nous appelons des ateliers. Nous faisons également de l'emballage et du montage, ce qui permet aux personnes invalides d'avoir l'expérience du travail. Après avoir été évaluées, elles travaillent dans notre atelier et nous vendons ce qu'elles produisent.

Dans ce cas-ci, une société compétitrice semblable à but lucratif pourrait demander ses frais de 7 p. 100 de la TPS, et parce que nous sommes une organisation charitable et par conséquent exempts, nous devrions payer le 3,5 p. 100.

Le sénateur Marsden: C'est vraiment extraordinaire. Avez-vous fait cette représentation auprès du ministre des Finances ou de ses fonctionnaires?

M. Cohen: Nous l'avons fait par l'intermédiaire des coalitions dont nous faisons partie. Je crois que nous avons remis un mémoire au ministre des Finances parce que le projet de loi était étudié à la Chambre des communes, mais je n'en suis pas certain. Je sais que nous faisions partie d'un certain nombre de coalitions qui ont exprimé des vues semblables.

Le sénateur Marsden: Savez-vous si votre cause est bien accueillie ou non?

M. Cohen: Non, nous ne savons pas. Toutes les organisations charitables que nous connaissons sont prêtes à aller de l'avant avec ce scénario. Centraide, dont nous faisons partie, dit à tous ces groupements que c'est ainsi que ça se passera et que c'est ainsi que nous devrions nous comporter. Nous ne sommes pas au courant de discussions en cours pour changer cela, non.

M. Andreacchi: En fait—

Le président: Pourriez-vous parler un peu plus fort? J'étais à l'arrière de la pièce et les personnes avaient de la difficulté à vous entendre:

M. Andreacchi: En fait, Ernst et Young ont accepté de nous tenir informés de tout nouveau développement. Ils affirment qu'un nouveau document est en voie de production, mais ils ne voient rien qui diffère de leur recommandation, que nous avons jointe au mémoire. Il y a eu plus de considération, mais rien n'a changé.

[*Text*]

Senator Marsden: So the government's intention is to make things as fair for charities as possible, but whether deliberately or by inadvertence you will be much worse off than you were before.

Mr. Andreacchi: Yes, we will be worse off. Our budget in total is $20 million. In total we would be paying 1.25 or 1.2 per cent on the total budget. That specifically affects ours surpluses. In other words, it is not 100 per cent covered by government; it is closer to 1.5 per cent. That simply has to be absorbed by us; there is no way around that.

Senator Marsden: If this should go through unchanged—which I hope it does not—how will you respond? Will you have to lay-off people or compact your services? What will you have to do?

Mr. Andreacchi: Our first attempt will be to ask the provincial government for assistance. We have had problems in the past; for example, our administration costs are difficult to cover each year. We are restricted to 4.5 per cent or 5.5. per cent. If we were to increase our costs by $200,000, or 1.25 per cent, we would have to cut costs. I do not think we could come up with $200,000.

Mr. Deans: I should like to add to that. It is important that we make a distinction between "charity" and "for profit" as it relates to the GST. The point is that the size of our budget is not the major issue. We are here today because we are responding to volunteers and to the actual disabled community. It is less of a concern whether our budgets are larger one year to the next. What is more important is that if the GST goes through, there are individuals—as we have listed in our brief—who will go without wheelchairs or other assistive devices.

Senator David: Your brief is interesting and informative. Being part of an administrtive council for a similar charitable organization in Montreal, I have to learn the new rules.

On page 3 of your brief you have listed a number of what you call assistive devices. Most of them, if I understand the law, are medical equipment that is GST tax free. Am I not correct in this? You list wheelchairs, canes, crutches, lifting equipment, prosthetics, and so on, that will not be taxed. Am I right or wrong?

Mr. Andreacchi: Yes. Approximately half are medical devices, but half are environmental aids, which is slightly different.

Senator David: But most of those devices listed there are exempt.

Mr. Andreacchi: That was just a list of services that we provide. A lot of the medical devices are exempt, yes.

Senator David: And there is a repetition of this on page 7, where you give figures for the various things that one would have to buy. You then proceed to give the budget amounts for 1990-91. In the first column you make an exemption for expenses. What are the expenses?

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Ainsi l'intention du gouvernement est d'être aussi juste que possible pour les organisations charitables, mais que ce soit délibérément ou par inadvertance, vous vous trouverez dans une situation pire qu'auparavant.

M. Andreacchi: Oui, nous serons dans une situation pire. Notre budget total est 20 millions de dollars. Au total, nous paierions 1,25 ou 1,2 p. 100 du budget total. Ceci touche spécialement nos surplus. En d'autres termes, ce n'est pas couvert à 100 p. 100 par le gouvernement; c'est plus près de 1,5 p. 100. Ceci doit simplement être absorbé par nous. Il n'y a pas moyen d'y échapper.

Le sénateur Marsden: Si ceci doit être adopté sans modification—j'espère que non—comment réagirez-vous? Devrez-vous faire des mises à pied ou réduire vos services? Que devrez-vous faire?

M. Andreacchi: Notre première démarche consistera à demander de l'aide au gouvernement provincial. Nous avons eu des problèmes dans le passé; par exemple, nous avons de la difficulté à payer les frais d'administration chaque année. Nous sommes limités à 4,5 ou 5,5 p. 100. Si nous devions augmenter nos dépenses de 200 000 $, ou 1,25 p. 100, nous devrions réduire les dépenses. Je ne pense pas que nous pourrions supporter 200 000 $.

M. Deans: J'aimerais ajouter quelque chose à cela. Il est important de faire la distinction entre «charitable» et «à but lucratif» en rapport avec la TPS. Le point est que la taille de notre budget n'est pas la question importante. Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous représentons les bénévoles et les invalides. Il est peu important que nos budgets soient plus gros d'une année à l'autre. Ce qui est plus important est que si la TPS est adoptée, il y a des personnes, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, qui seront privées de fauteuils roulants ou d'autres appareils qui pourraient les aider.

Le sénateur David: Votre mémoire est intéressant et instructif. Faisant partie du conseil d'administration d'une organisation charitable semblable à Montréal, je dois étudier les nouvelles règles.

À la page 3 de votre mémoire vous avez énuméré un certain nombre d'appareils et prothèses. La plupart d'entre eux, si je comprends la loi, sont du matériel médical exempt de la TPS. Est-ce exact? Vous parlez de fauteuils roulants, de cannes, de béquilles, de matériel servant à soulever les patients, de prothèses, etc., qui ne seront pas taxés. Ai-je raison ou tort?

M. Andreacchi: Oui. Environ la moitié est constituée par des appareils médicaux, tandis que l'autre moitié est constituée par des aides environnementales, ce qui est légèrement différent.

Le sénateur David: Mais la plupart de ces appareils sont exempts?

M. Andreacchi: C'était simplement une liste des services que nous fournissons. Beaucoup d'appareils médicaux sont exempts, oui.

Le sénateur David: Il y a une répétition de ceci à la page 7, où vous donnez des chiffres pour les diverses choses qu'une personne devrait acheter. Vous donnez ensuite les montants budgétaires pour 1990-1991. Dans la première colonne, vous

[*Text*]

Mr. Andreacchi: Those are mostly salaries. Those are exemptions from our budgets that are not affected by the GST.

Senator David: But what is the extent of these expenses, salaries, and so on? In other words, what is the total budget of your organization for this budget year?

Mr. Andreacchi: The year just ending is $20 million, so this year we expect something slightly over that—approximately $21 million.

Senator David: How much?

Mr. Andreacchi: The total budget for this coming year is $21 million.

Senator David: And the cost absorbed by the GST would be $112,000. That is located in the first column.

Mr. Andreacchi: That is the GST absorbed directly by our programs that are not government sponsored. We hope to have some lobbying programs that are government sponsored, although we have had no positive response on that.

Senator David: So that in the total budget it will be less than 1 per cent?

Mr. Andreacchi: Yes. The total is $240,000; $112,000 represents the direct impact on our own programs; $126,000 represents impacts on government sponsored programs where we have a chance to lobby. In total it is approximately $240,000 in a $21 million budget.

Senator David: So that I am not far when I say a little less than 1 per cent?

Mr. Andreacchi: It is 1.25 per cent.

Senator David: Thank you very much for this information; it will be helpful to me.

Senator Bosa: I too wish to congratulate the respresentatives of the Ontario March of Dimes for a well-prepared brief.

I have a couple of questions that I should like to put to the witnesses. The first has to do with the physical disabilities. Physical disabilities strike society across economic lines, not just the poor. Is the clientele of the Ontario March of Dimes at the bottom of the economic scale or does it also cater to persons who are economically dependent? If so, do those people who are economically independent contribute a greater percentage of the costs of providing the services that they receive than others?

Mr. Andreacchi: For example, when we look at an assistive device, we provide an assisted device. We recover costs on that based on ability to pay. Also, we rank people on their need. Someone higher on the economic scale would not receive the kind of support from us that someone who is poor would.

[*Traduction*]

faites une exemption pour les dépenses. Quelles sont les dépenses?

M. Andreacchi: Ce sont en grande partie des salaires. Ce sont des exemptions de nos budgets qui ne sont pas touchés par la TPS.

Le sénateur David: Mais quelle est l'étendue de ces dépenses, salaires, etc.? En d'autres termes, quel est le budget total de votre organisation pour cette année budgétaire?

M. Andreacchi: 20 millions de dollars pour l'année qui vient de se terminer, de telle sorte que pour cette année nous nous attendons à un montant légèrement supérieur à cela, environ 21 millions de dollars.

Le sénateur David: Combien?

M. Andreacchi: Le budget total pour l'année qui vient est de 21 millions de dollars.

Le sénateur David: Et le coût absorbé par la TPS serait de 112 000 $? Ceci se trouve dans la première colonne.

M. Andreacchi: C'est la TPS absorbée directement par nos programmes qui ne sont pas parrainés par le gouvernement. Nous espérons avoir certains programmes de «lobbying» qui ne soient pas parrainés par le gouvernement, bien que nous n'ayons pas eu de réponse positive à cet égard.

Le sénateur David: De telle sorte que dans le budget total ce sera inférieur à 1 p. 100?

M. Andreacchi: Oui. Le total est 240 000 $; 112 000 $ représentent l'impact direct sur nos propres programmes; 126 000 $ représentent l'impact sur les programmes parrainés par le gouvernement, où nous avons une chance d'exercer une certaine pression. Au total, c'est environ 240 000 $ dans un budget de 21 millions de dollars.

Le sénateur David: De telle sorte que je ne suis pas tellement éloigné de la vérité quand je dis un peu moins de 1 p. 100?

M. Andreacchi: C'est 1,25 p. 100.

Le sénateur David: Merci beaucoup pour cette information; elle me sera utile.

Le sénateur Bosa: Moi aussi je veux féliciter les représentants de La Marche des dix sous de l'Ontario pour leur mémoire bien préparé.

Il y a une couple de questions que j'aimerais poser aux témoins. La première a trait aux incapacités physiques. Les incapacités physiques frappent la société sur le plan économique, pas seulement les pauvres. La clientèle de La Marche des dix sous de l'Ontario est-elle au bas de l'échelle économique ou est-elle également constituée de personnes qui sont économiquement indépendantes? S'il en est ainsi, ces personnes qui sont économiquement indépendantes paient-elles un pourcentage plus élevé des dépenses pour les services qu'elles reçoivent que les autres?

M. Andreacchi: Par exemple, nous parlons d'appareils et prothèses que nous avons fournis. Nous récupérons les frais pour cela en nous basant sur l'aptitude à payer. De même, nous classons les gens selon leurs besoins. Quelqu'un qui se trouve à un niveau plus élevé dans l'échelle économique ne

[*Text*]

Someone who is poor would receive the wheelchair from us practically free because he could not afford it otherwise.

Senator Bosa: That means that the cost of operations could vary from year to year, depending on the kind of clientele that needs the services of the Ontario March of Dimes—that is, depending on their ability to pay.

Mr. Andreacchi: If we look at wheelchairs again, that is not correct. We have a pool of money that we will spend on wheelchairs. We are limited to that amount of money. At the end of the year there will be a waiting list. We rank on need. Based on need, they are served first. There is always a waiting list.

Senator Bosa: On page 13, under recommendation number one, you recommend that the activities of a register charity be zero rated and tax exempt. But if that is not attained, you state that the rebate provided to charities should be raised from 50 per cent to 75 per cent. In recommendation number three, you state that the Canadian government should provide some financial support in your endeavour to amend your financial reporting system.

What kind of costs are we talking about when we speak of amending the financial reporting system? Is that a complicated, costly item in your budgeting?

Mr. Andreacchi: Specifically on the financial reporting system, I do not have an estimate of those costs. But our administration structure right now is not like a for-profit organization simply because we cannot afford to spend a lot of money on administration and assistance. We have to make do with what resources we have. If there is more reporting requirements from government, we still have the same resources; we cannot go and hire another person. We do not know what the cost is, but it is an additional cost to us that we have no resources for.

Senator Bosa: You have no idea how much it would impact on your organization?

Mr. Andreacchi: I have no idea, since I have not seen what kind of reporting the government requires on GST. If I had seen that I would know.

Senator Doyle: Gentlemen, could you tell me what relief you can get from the Ontario government on their sales tax? You must make purchases that are on items taxed by the Ontario Sales Tax.

Mr. Andreacchi: For the sales tax rebate it is difficult for me to know what the total amount is. We have sales tax consultants which come in each year and provide a rebate, but often we use our tax exempt number. I do not know what the total amount is.

Senator Doyle: Do you receive any tax concessions from municipalities where you own property?

[*Traduction*]

recevrait pas du tout le même type d'aide qu'un pauvre. Un pauvre recevrait de nous un fauteuil roulant presque gratuitement parce qu'il ne pourrait pas se le procurer autrement.

Le sénateur Bosa: Ceci signifie que le coût des opérations pourrait varier d'une année à l'autre, selon le type de clientèle qui a besoin des services de La Marche des dix sous de l'Ontario, c'est-à-dire selon leur aptitude à payer.

M. Andreacchi: Si nous considérons de nouveau les fauteuils roulants, ce n'est pas exact. Nous avons un montant d'argent que nous réservons à l'achat de fauteuils roulants. Nous sommes limités à ce montant d'argent. À la fin de l'année, il y aura une liste d'attente. Nous classons les bénéficiaires selon leurs besoins. Les plus démunis sont servis en premier. Il y a toujours des listes d'attente.

Le sénateur Bosa: À la page 13, sous la recommandation numéro un, vous recommandez que les activités d'un organisme de charité enregistré soit coté zéro et exempt de taxe. Mais si cela n'est pas accordé, vous affirmez que la remise accordée aux organismes de charité passe de 50 p. 100 à 75 p. 100. Dans la recommandation numéro trois, vous dites que le gouvernement canadien devrait vous aider financièrement à modifier votre système d'information financière.

De quel type de coût parlons-nous lorsque nous parlons de modifier le système d'information financière? Est-ce là un poste complexe, coûteux dans votre budgétisation?

M. Andreacchi: Précisément sur le système d'information financière, je n'ai pas une estimation de ces coûts. Mais notre structure administrative présentement ne resssemble pas à celle d'une organisation à but lucratif tout simplement parce que nous ne pouvons pas dépenser beaucoup d'argent sur l'administration et l'assistance. Nous devons nous tirer d'affaire avec les ressources que nous avons. Si le gouvernement a plus d'exigences en matière d'information financière, nous avons toujours les mêmes ressources; nous ne pouvons pas engager une autre personne. Nous ne savons pas quel en est le coût, mais c'est un coût additionnel pour lequel nous n'avons pas de ressources.

Le sénateur Bosa: Vous n'avez aucune idée de l'impact que cela aurait sur votre organisation?

M. Andreacchi: Je n'ai aucune idée, puisque je n'ai pas vu quel type d'information le gouvernement demande sur la TPS. Si je l'avais vu, je le saurais.

Le sénateur Doyle: Messieurs, pou rriez-vous me dire quelle déduction vous pouvez obtenir du gouvernement de l'Ontario sur la taxe de vente? Vous devez acheter des articles soumis à la taxe de vente de l'Ontario.

M. Andreacchi: Pour la remise de la taxe de vente, il m'est difficile de connaître le montant total. Nous avons des conseillers sur la taxe de vente qui viennent chaque année et nous obtiennent une remise, mais souvent nous utilisons notre numéro d'exemption de taxe. Je ne sais pas quel est le montant total.

Le sénateur Doyle: Obtenez-vous des dégrèvements des municipalités où vous possédez une propriété?

[*Text*]

Mr. Andreacchi: We do not own property as a rule.

Senator Doyle: You rent?

Mr. Andreacchi: We lease, or rent.

Senator Doyle: And you do not know what the tax component would be on the property that you rent?

Mr. Andreacchi: The GST, you mean?

Senator Doyle: No, I am speaking of the man who rents you a building for a summer camp. He might say, "I have to pay Durham Township so many dollars for my taxes. On top of that I will charge you this for the property". You do not get a breakdown like that?

Mr. Andreacchi: I do not have those numbers right now.

Senator Doyle: You can see what I am getting at, namely, what help you get from the other guy.

I might also ask you to enlarge on something that I did not get quite clearly. You spoke of providing certain services for other bodies such as the Workers' Compensation Board and you stated that you do not set the fee but they tell you what they will pay. Is there no negotiation at all?

Mr. Andreacchi: They simply tell us what the fee is. Traditionally they have done that. There is no negotiation there. Also, other non-profits organizations with whom I am in contact, where they have specifically addressed this point, also have no negotiation. We have not discussed this with Workers' Compensation, but we made that comment based on our history in dealing with them. Other ministries are the same. Generally, government will set the fee.

Senator Doyle: Is it possible that you provide these services at less than cost?

Mr. Andreacchi: No, I do not think so.

Senator Doyle: Then do you think you make a profit that is available to help defray your costs?

Mr. Andreacchi: This question is difficult to answer. For example, there is the vocational rehabilitation centre. We have different sources of revenues. One is sales, where we have our workshops where we sell the goods that we repackage or assemble. We then have fees that form part of the revenues. We then have government subsidy. Those three together make up our bottom line. Government to a big degree supports us. The fee is $200 for an assessment, and that is what we get. We attempt to do as much as we can, but we do not just do specifically fees. It is difficult for me to answer that question.

Senator Doyle: I am very sympathetic to your position as a charity, but if one of the charities is the Government of Ontario I am not so sympathetic. Thank you, gentlemen.

Senator Hastings: Thank you, gentlemen, on behalf of the non-profit organizations. My question to you is with respect to

[*Traduction*]

M. Andreacchi: En règle générale nous ne possédons pas de propriété.

Le sénateur Doyle: Vous louez?

M. Andreacchi: Nous louons.

Le sénateur Doyle: Et vous ne savez pas quelle serait la composante taxe sur la propriété que vous louez?

M. Andreacchi: Vous voulez dire la TPS?

Le sénateur Doyle: Non, je parle de l'homme qui loue un immeuble pour un camp d'été. Il pourrait dire: «Je dois payer tant de dollars pour mes taxes au Durham Township. En plus de cela, je vous ferai payer ce montant-ci pour la propriété». Vous n'avez pas une répartition comme cela?

M. Andreacchi: Je n'ai pas ces chiffres présentement.

Le sénateur Doyle: Vous pouvez voir où je veux en venir, à savoir quelle aide vous obtenez de votre type.

Je pourrais également vous demander d'expliquer un point que je n'ai pas très bien compris. Vous avez parlé de fournir certains services pour d'autres organismes, comme la Commission des accidents du travail, et vous avez affirmé que vous n'établissez pas la rémunération mais qu'ils vous disent ce qu'ils paieront. Il n'y a aucune négociation?

M. Andreacchi: Ils nous disent simplement qu'elle est la rémunération. Ils ont toujours fait cela. Il n'y a pas de négociation sur ce sujet. De même, les autres organisations à but non lucratif avec lesquelles je suis en contact, qui ont étudié précisément ce point, n'ont pas davantage de négociation. Nous n'avons pas traité cette question avec la Commission des accidents du travail, mais nous avons fait ce commentaire en nous basant sur nos relations traditionnelles avec eux. Il en est de même avec les autres ministères. Habituellement c'est le gouvernement qui établit la rémunération.

Le sénateur Doyle: Est-il possible que vous fournissiez ces services à perte?

M. Andreacchi: Non, je ne pense pas.

Le sénateur Doyle: Pensez-vous alors faire un profit qui peut être utilisé pour vous aider à payer vos dépenses?

M. Andreacchi: Il est difficile de répondre à cette question. Par exemple, il y a le centre de réhabilitation professionnelle. Nous avons différentes sources de revenus. L'une d'elle est la vente; nous avons nos ateliers ou nous vendons les produits que nous réemballons ou assemblons. Il y a également les rémunérations, qui font partie de nos revenus. Il y a aussi la subvention gouvernementale. Ces trois sources de revenus constituent l'essentiel de nos revenus. Le gouvernement nous appuie largement. La rémunération est de $200 pour une évaluation, et c'est ce que nous obtenons. Nous essayons de faire tout ce que nous pouvons, mais nous ne faisons pas que recevoir des rémunérations. Il est difficile pour moi de répondre à cette question.

Le sénateur Doyle: Je suis très sympathique à votre position en tant qu'organisme de charité, mais si l'un des organismes de charité est le Gouvernement de l'Ontario, je ne suis pas aussi sympathique. Merci, messieurs.

Le sénateur Hastings: Merci, messieurs, au nom des organisations à but non lucratif. La question que je vous pose porte

[*Text*]

your three recommendations which you suggested to the committee. We heard from the minister this morning, who advised us to listen to you and then pass the bill. I will go a little further and ask you this: Have you been heard by any other parliamentary committee?

Mr. Cohen: No, not on this issue.

Senator Hastings: Finally, I want to take you further. In listening to the minister this morning, I do not think there will be much hope of ever getting any amendments to this bill, because, he said, "Listen to all the people that you have heard before and then pass the bill." That was his instructions to us.

If we accept your recommendations and try to make changes and amend the bill, with all of its shortcomings, and are unsuccessful, do you have any suggestions to make to us as to whether or not we, at the end of the day, reject or pass the bill?

Mr. Deans: I think the minister might want to circumvent talking to the Ontario March of Dimes and speak directly to disabled people in the streets and they will tell the minister directly that there is a human dimension to this issue. When one talks about wheel chairs and other assistive devices that will be forgone with the GST, the minister might indeed feel compelled to alter the GST as it is presently structured.

Senator Hastings: What do we do if the government does not accept recommendations or changes? What is your advice to the committee at the end of the day?

Mr. Deans: There are always elections in this country. There is a significant disabled community and the vote is probably the most powerful instrument of the disabled.

Senator Hastings: The Senate does not call elections. I am asking you, does the Senate reject the bill or pass it?

Mr. Deans: I would not dissuade you from delaying the GST until you have the type of amendments that you would like to see.

The Chairman: You finally extracted that out of him, senator.

Many of us are concerned by problems faced by non-profit organizations such as yours whose volunteers dedicate themselves to the good of the community and those who need help, and certainly there will be problems created as a result of the possible implementation of this tax.

We now welcome representatives of the Ontario Veterinarian Medical Association.

Dr. Richard Liddell, Chair, Small Animal Practice Committee: Mr. Chairman, thank you for giving us the opportunity to speak before you today. I have ten minutes of remarks and then my friends and I will be happy to answer any questions. With me are Mrs. Martha Smart, the Executive Director of the Ontario association, Dr. Stan Henderson, the President of

[*Traduction*]

sur les trois recommandations que vous avez faites au comité. Nous avons appris, ce matin, que le ministre nous conseillait de vous écouter et d'adopter le projet de loi. Je vais aller un peu plus loin et vous demander ceci: avez-vous été entendus par un autre comité parlementaire?

M. Cohen: Non, pas sur cette question.

Le sénateur Hastings: Enfin, je vais aller plus loin. Après avoir écouté le ministre ce matin, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'espoir que ce projet de loi soit modifié parce qu'il a dit «Prêtez attention à tout ce que les gens vous ont dit auparavant et adoptez le projet de loi». C'étaient les instructions qu'il nous donnait.

Si nous acceptons vos recommandations et essayons de modifier le projet de loi, avec toutes ses imperfections, et ne réussissons pas, avez-vous des suggestions à nous faire, à savoir si, finalement, nous rejetons ou adoptons le projet de loi?

M. Deans: Je pense que le ministre pourrait vouloir éviter de parler à La Marche des dix sous de l'Ontario pour parler directement aux personnes handicapées dans les rues; celles-ci diront directement au ministre qu'il y a une dimension humaine à ce problème. Lorsque quelqu'un parle de fauteuils roulants et d'autres appareils et prothèses qui devront être abandonnés avec la TPS, le ministre pourrait à vrai dire se sentir obligé de modifier la TPS telle qu'elle est structurée présentement.

Le sénateur Hastings: Que faisons-nous si le gouvernement n'accepte pas les recommandations ou les changements? Quel avis donnez-vous au comité en fin de compte?

M. Deans: Il y a toujours des élections dans ce pays. Il y a une communauté importante d'handicapés et le vote est probablement leur instrument le plus puissant.

Le sénateur Hastings: Le Sénat ne fait pas d'élections. Je vous demande, le Sénat rejette-t-il ou adopte-t-il le projet de loi?

M. Deans: Je ne vous dissuaderai pas de retarder la TPS jusqu'à ce que vous obteniez le type d'amendement que vous désirez.

Le président: Vous avez fini par lui faire dire ce que vous vouliez, sénateur.

Beaucoup d'entre nous s'intéressent aux problèmes auxquels doivent faire face les organisations à but non lucratif telles que la vôtre, dont les bénévoles se consacrent au bien de la communauté et de ceux qui ont besoin d'aide; et il y aura certainement des problèmes créés par suite de la mise en vigueur possible de cette taxe.

Nous souhaitons maintenant la bienvenue aux représentants de l'Ontario Veterinarian Medical Association.

M. Richard Liddell, président, Small Animal Practice Committee: Monsieur le président, merci pour l'occasion que vous me donnez de parler devant vous aujourd'hui. J'ai dix minutes pour faire des observations puis mes amis et moi-même serons heureux de répondre à vos questions. Avec moi il y a madame Martha Smart, le directeur exécutif de l'association de l'Onta-

[*Text*]

the Ontario Veterinary Medical Association, and Dr. Mark Spiegle.

My usual forum is in front of a client with an animal in an examination room and I find the committee extremely intimidating.

I am speaking on behalf of members of the Ontario Veterinary Medical Association. We have approximately 1,250 members representing approximately 900 veterinary clinics. There are approximately 5.9 million food animals and four million pets in Ontario.

We are usually considered to be one of two types of practice: Large animal practice or small animal practice, and approximately 40 per cent of veterinary practices cross the border and they are called mixed animal practices where there will be some small animal and some large animal practice done.

We are like other professionals such as doctors, dentists and lawyers, small business people whose profession comes first and the business comes second.

We have asked to make this presentation to you because the Senate of Canada and your committee represents the last chance we have to make some sense of this bill, the GST legislation.

We believe that the bill should be amended so that veterinary services are tax-exempt, and veterinary drugs, devices and equipment are tax-exempt. In our written submission, we give several reasons why we believe this is so. Today I would like to focus primarily on the relationship between large animal practice and service, and small animal veterinary services.

In Bill C-62 the government made a distinction between those two types of service by creating a rebate system whereby farmers and other food producers will be reimbursed the tax paid to veterinarians. It is my understanding that the system will work something like the following.

A farmer with a sick cow will call a veterinarian and the veterinarian will go out and attend the cow. The vet will give the farmer his normal bill plus 7 per cent added for GST. The vet will submit the 7 per cent tax to the government at the end of the month. Some time later the farmer may pay his bill including the 7 per cent GST. I emphasize the word "may". We do not always get paid for our services. The farmer can later apply for a rebate of the GST from the government which will then reimburse the full amount of the 7 per cent.

By my count, this whole process involves three parties, four if you count the cow, and six separate transactions. The apparent outcome is that the government has kept food tax-free by rebating the GST on large animals and is able to collect the GST on small animals because there will be no rebate to non-producers.

[*Traduction*]

rio, le docteur Stan Henderson, le président de l'Ontario Veterinary Medical Association, le docteur Mark Spiegle.

Ma tribune habituelle est une salle d'examen avec un client et son animal et je trouve ce comité extrêmement intimidant.

Je parle au nom des membres de l'Ontario Veterinary Medical Association. Nous avons environ 1 250 membres représentant environ 900 cliniques vétérinaires. Il y a environ 5,9 millions d'animaux de ferme et 4 millions d'animaux d'appartement en Ontario.

On nous considère habituellement comme reliés à l'un des deux types de pratique: la pratique auprès des gros animaux ou la pratique auprès des petits animaux; il y a environ 40 p. 100 des pratiques vétérinaires qui franchissent cette limite et qui s'exercent auprès des deux types d'animaux, les petits animaux et les gros animaux.

Nous sommes comme d'autres professionnels, notamment les médecins, les dentistes et les avocats, des gens de petites entreprises, chez qui la profession vient en premier et l'entreprise en second.

Nous avons demandé à faire cette présentation devant vous parce que le Sénat du Canada et votre comité représentent notre dernière chance d'amender ce projet de loi, la loi sur la TPS.

Nous croyons que le projet de loi doit être amendé de sorte que les services vétérinaires soient exempts de taxe, de même que les médicaments, les appareils et l'équipement vétérinaires. Dans notre exposé écrit, nous donnons plusieurs raisons pour lesquelles nous croyons qu'il en est ainsi. Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer surtout sur la relation entre le service et la pratique auprès des gros animaux et les services vétérinaires auprès des petits animaux.

Dans le projet de loi C-62, le gouvernement a fait une distinction entre ces deux types de service en créant un système de remise selon lequel les fermiers et autres producteurs d'aliments seront remboursés pour la taxe payée aux vétérinaires. Si je comprends bien, le système fonctionnera de la façon suivante.

Un fermier ayant une vache malade appellera un vétérinaire et celui-ci viendra soigner la vache. Le vétérinaire indiquera au fermier ses honoraires ordinaires plus 7 p. 100 pour la TPS. Le vétérinaire présentera la taxe de 7 p. 100 au gouvernement à la fin du mois. Quelque temps plus tard, le fermier pourra payer les honoraires incluant le 7 p. 100 pour la TPS. Je souligne le mot «pourra». Nous ne sommes pas toujours payés pour nos services. Le fermier pourra plus tard demander au gouvernement un remboursement de la TPS; le gouvernement lui remboursera alors le plein montant de 7 p. 100.

D'après mes calculs, ce processus comprend trois parties, quatre si vous comptez la vache, et six transactions distinctes: le résultat apparent est que le gouvernement a exempté la nourriture de la taxe en remettant la TPS pour les gros animaux et est en mesure de collecter la TPS sur les petits animaux parce qu'il n'y aura pas de remboursement aux non-producteurs.

[*Text*]

We would like to put the following questions before the Senate committee. Is the apparent outcome the real outcome? Is there really a clear division between small animal and large animal practices? Would it not be simpler to make all veterinary services tax-exempt?

Let us deal first with the question about the division between small and large animals. Talking about large animals and small animals is jargon peculiar and particular to veterinarians. It does not necessarily refer to the size of the animals, but to the type, ownership and the use to which the animal is put. Large animals are farm animals, most of which are large in size but, as you know, they are not always large in size. Small animals refer to companion animals, pets. However, there are many veterinarians who have what are referred to as equine practices; they take care of horses. Horses can either be large animals, according to the definition, producing income, such as race horses, meat production, or they can also be used for pleasure riding. Zoos have both large and small animals. Obviously, farmers also have pets.

By the way, what is a farmer? Is a hobby farmer with three pigs, two cows and a dog considered eligible for the tax credit? Now there will be another attempt to categorize domesticated animals, this time by the federal government. There will be those animals for which the owner has asked for a tax credit and all the others.

A division based solely on the filing of papers for a tax credit will not sort out the issue. Some food animals will end up being taxed because of the producers' improper rebate filing and some companion animals may not be taxed at all. In our view, this arbitrary division of animals does not even address the correct issue. The government should not be trying to relieve the costs of the GST for veterinary services just because of the possible impact it might have on the price of food. It should abandon the attempt to tax any veterinary services for either large or small animals because veterinary services are an essential medical service benefiting the health of Canadians, not just the animals.

Veterinarians protect people from diseases such as rabies, visceral larval migans, salmonella, psittacoccis, toxoplasmosis and Lyme disease, just to name a few. The small organisms that propagate those terrible diseases do not necessarily respect the arbitrary division between small and large animals. Those disease-causing organisms are even less likely to respect the division between animals whose owners file for a tax credit and animals whose owners do not or cannot file for a tax credit.

If the only objective of the rebate system is to leave food producers tax-free, we believe that the division between farm animals and companion animals is not clear enough to make

[*Traduction*]

Nous aimerions poser les questions suivantes au comité sénatorial. Le résultat apparent est-il le résultat réel? Y a-t-il vraiment une division claire entre les pratiques auprès des petits animaux et les pratiques auprès des gros animaux? Ne serait-il pas plus simple d'exempter de la taxe tous les services vétérinaires?

Traitons d'abord la question de la division entre les gros et les petits animaux. Parler de gros animaux et de petits animaux est un jargon particulier propre aux vétérinaires. Ceci ne désigne pas nécessairement la taille des animaux, mais plutôt le type, la propriété et l'utilisation de ceux-ci. Les gros animaux sont des animaux de ferme, dont la plupart sont réellement gros, mais, comme vous le savez, ils ne sont pas tous réellement gros. L'expression «petits animaux» désigne les animaux de compagnie, les animaux d'appartement. Toutefois, il y a beaucoup de vétérinaires qui s'adonnent à des pratiques appelées pratiques chevalines; ils s'occupent des chevaux. Les chevaux peuvent être considérés comme des gros animaux, suivant la définition, qui rapportent un revenu, comme dans le cas des chevaux de course, de la production de la viande; ils peuvent également être utilisés pour l'équitation. Les zoos ont de gros et de petits animaux. Évidemment, les fermiers ont également des animaux de compagnie.

En passant, qu'est-ce qu'un fermier? Un fermier amateur avec trois cochons, deux vaches et un chien est-il admissible à un crédit de taxe? Il y aura maintenant un autre essai de classer les animaux domestiques, cette fois par le gouvernement fédéral. Il y aura ces animaux pour lequels le propriétaire a demandé un crédit de taxe et tous les autres.

Une division fondée uniquement sur le classement des documents pour un crédit de taxe ne règlera pas le problème. Certains animaux de ferme seront taxés parce que les producteurs auront mal rempli la formule de demande de remboursement tandis que certains animaux de compagnie pourront ne pas être taxés du tout. A notre avis, cette division arbitraire des animaux n'est pas la bonne façon de traiter le problème. Le gouvernement ne devrait pas essayer de réduire les coûts de la TPS pour les services vétérinaires uniquement à cause de l'impact possible que cela pourra avoir sur le prix de la nourriture. Il doit renoncer à cette tentative de taxer les services vétérinaires pour les gros ou les petits animaux parce que les services vétérinaires sont un service médical essentiel qui contribue à la santé des Canadiens, non seulement des animaux.

Les vétérinaires protègent les gens contre des maladies telles que la rage, la larva migrans viscérale, la salmonellose, la psittacose, la toxoplasmose et la maladie de Lyme, pour n'en nommer que quelques-unes. Les petits organismes qui propagent ces terribles maladies ne respectent pas nécessairement la division arbitraire entre les gros et les petits animaux. Ces organismes qui causent des maladies respectent probablement encore moins la division entre les animaux dont les propriétaires font une demande pour un crédit de taxe et les animaux dont les propriétaires ne font pas ou ne peuvent pas faire une demande de crédit de taxe.

Si le seul objectif du système de remboursement est de détaxer les producteurs d'aliments, nous croyons que la division entre animaux de ferme et animaux de compagnie n'est

[*Text*]

the system workable. If the objective of the government is to promote healthy Canadians, then there certainly are no divisions between animals and all veterinary services should be tax-exempt.

Another of our fundamental concerns is with equity and justice. We are appealing to the members of the Senate to understand that if this bill proceeds as proposed, a major dangerous precedent has been created which divides veterinarians from all other health-care professions. The fact is, Mr. Chairman, that someone in the Department of Finance has decided that for the first time a distinction should be made between our profession and our health-care colleagues. Veterinarians are health-care professionals. As we stated in our written submission, simple fairness dictates that we should be tax-exempt just like other health-care professionals such as podiatrists, chiropractors, psychologists, dentists and physicians. In our written brief, we cite the medical training we receive and the health roles we fulfil in society. Please read it carefully. We outline some of the research in human health that has been carried out by veterinarians. We pointed out some of the drugs and supplies we use in common with physicians and explain that we purchase them from the same source. If this bill goes through, veterinarians will pay GST on those same drugs on which the physicians pay no GST.

Our written brief lists the various Canadian and Ontario health statutes we must comply with. As with all other health professions, we are subject to the Health Disciplines Review Board of Ontario. We believe that unmistakably we are medical health practitioners.

We accept that the impact of our profession on human life and health is not as great as physicians; that would be an absurd statement to make. However, we have always been treated by government as being at least equivalent in health care to dentists and chiropractors. We find it difficult to accept that the Government of Canada actually believes that some of the other exempted medical professions provide more important medical services than do veterinarians.

We ask the Senate to redress this discriminatory misunderstanding. We ask you to make our services tax-exempt and to make the drugs we prescribe and the devices we use tax-free, similar to the other medical professions. When this committee reviews the essential nature of our services to all animals for all Canadians, when you review the medical health nature of our profession, when you review the unwieldy rebate system based on an artificial division between types of animals, would it not be simpler and perhaps cheaper just to make all veterinary services tax-exempt?

[*Traduction*]

pas suffisamment claire pour que le système puisse bien fonctionner. Si l'objectif du gouvernement est de promouvoir la santé des Canadiens, alors il n'y a sûrement pas de divisions entre les animaux et tous les services vétérinaires devraient être détaxés.

Une autre de nos préoccupations fondamentales a trait à l'équité et à la justice. Nous demandons aux membres du Sénat de comprendre que si ce projet de loi est adopté tel que proposé, on aura créé un précédent dangereux qui séparera les vétérinaires des autres professionnnels de la santé. Le fait est, monsieur le président, que quelqu'un au ministère des Finances a décidé que, pour la première fois, on doit faire une distinction entre notre profession et les autres professionnels de la santé. Les vétérinaires sont des professionnels de la santé. Comme nous l'avons affirmé dans notre exposé écrit, la justice la plus élémentaire exige que nous soyons exonérés tout comme les autres professionnels de la santé comme les podiatres, les chiropraticiens, les psychologues, les dentistes et les médecins. Dans notre exposé écrit, nous mentionnons la formation médicale que nous recevons et les diverses fonctions relatives à la santé que nous remplissons dans la société. Veuillez le lire soigneusement. Nous parlons de la recherche dans le domaine de la santé humaine qui est effectuée par des vétérinaires. Nous signalons certains médicaments et autres produits que nous utilisons en commun avec les médecins et expliquons que nous les achetons à la même source. Si ce projet de loi est adopté, les vétérinaires paieront la PTS pour ces médicaments pour lesquels les médecins ne paient pas cette taxe.

Dans notre mémoire nous énumérons les divers statuts canadiens et ontariens sur la santé auxquels nous devons nous conformer. Comme tous les autres professionnels de la santé, nous sommes soumis au Conseil des sciences de la santé de l'Ontario. Nous croyons que manifestement nous sommes des praticiens de la santé sur le plan médical.

Nous reconnaissons que l'impact de notre profession sur la santé et la vie humaines n'est pas aussi grand que dans le cas des médecins; il serait absurde de faire une telle affirmation. Toutefois, le gouvernement nous a toujours considérés comme étant au moins l'équivalent des dentistes et des chiropraticiens pour ce qui a trait aux soins de la santé. Nous trouvons cela difficile d'accepter que le Gouvernement du Canada croit vraiment que d'autres professions médicales exemptées fournissent des services médicaux plus importants que le font les vétérinaires.

Nous demandons au Sénat de corriger ce malentendu discriminatoire. Nous vous demandons d'exonérer nos services ainsi que les médicaments que nous prescrivons et les appareils que nous utilisons, comme on le fait pour les autres professions médicales. Lorsque ce comité considère le caractère essentiel de nos services prodigués à tous les animaux pour tous les Canadiens, lorsque vous considérez le caractère médical de notre profession, lorsque vous considérez le système de remboursement rigide fondé sur une division artificielle entre les types d'animaux, ne pensez-vous pas qu'il serait plus simple et peut-être moins coûteux d'exonérer tous les services vétérinaires?

[*Text*]

I would now like to deal with outcomes. The rebate system proposed by the government was apparently a neat, simple, clean method of not taxing food producers while at the same time collecting 7 per cent luxury tax from all owners of pets. The actual outcome will be a flawed system of tax collection that promotes tax avoidance and tax manipulation. The health of the public will be at risk. The principles of fairness and justice will be severely stretched.

In conclusion, let me read how a recent independent study on the future direction of veterinary medicine in Canada and the U.S. defines the role of the veterinary medical profession.

Veterinary medicine is a unique and important health profession. It contributes to human health, welfare and well-being, and the quality of human life through the enhancement of health, ultility and productivity of all kinds of vertebrate animals. It protects people from risks associated with animals and animal products. It contributes to the generation of new biological and medical knowledge. It protects the quality of the environment and assists the preservation of genetic resources. Serving the needs of both animals and people, it is the most diverse and widely encompassing of all the health professions. I am very proud to be a veterinarian.

Mr. Chairman, my colleagues and I will now be happy to answer any questions.

The Chairman: You have outlined a situation that to some of us is difficult to understand in the sense of what the government is proposing. Again, I have to speak for myself, but in my own hometown we have a veterinary college and I am well acquainted with the training, expertise and professionalism involved in your end of the health-care service.

Senator Marsden: Your brief was extremely interesting. What do you do about dogs that are companions to blind people? Presumably, you will have to charge 7 per cent for the care of that dog?

Dr. Mark Spiegle, Chair of the Legislative Committee, Ontario Veterinary Medical Association: Not only for them, but also for hearing-ear dogs and for horses that are used for the retarded.

Senator Marsden: You stated in your brief that it is really a tax on municipalities and provincial governments because many of the services that are provided for people on assistance of a variety of types are paid for by the province or the municipality, and you are saying that that will be reflected in our taxes generally at that level?

Dr. Spiegle: The animal control nature of the municipal government involves many veterinary services such as spay-neuter clinics, and that will be a taxed service.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant parler des résultats. Le système de remboursement proposé par le gouvernement était apparemment une méthode nette, simple et propre de ne pas taxer les producteurs d'aliments tout en percevant en même temps une taxe de luxe de 7 p. 100 chez les propriétaires d'animaux d'appartement. Il en résultera un système imparfait de perception de taxe qui favorise l'évitement et la manipulation de cette taxe. La santé du public sera compromise. Les principes d'équité et de justice seront également sérieusement compromis.

Pour conclure, permettez-moi de vous lire la définition du rôle de la profession médicale vétérinaire présentée dans une étude indépendante sur l'orientation future de la médecine vétérinaire au Canada et aux États-Unis.

La médecine vétérinaire est une profession de la santé unique et importante. Elle contribue à la santé et au bien-être de la personne humaine de même qu'à la qualité de la vie humaine par l'amélioration de la santé, de l'utilité et de la productivité de tous les types d'animaux vertébrés. Elle protège les gens contre les risques associés aux animaux et aux produits d'origine animale. Elle contribue à l'avènement d'une nouvelle science biologique et médicale. Elle protège la qualité de l'environnement et aide à la conservation des ressources génétiques. Répondre aux besoins des animaux et des personnes est la caractéristique la plus diversifiée et la plus complète de toutes les professions de la santé. Je suis très fier d'être un vétérinaire.

Monsieur le président, mes collègues et moi-même sommes maintenant prêts à répondre aux questions.

Le président: Vous avez esquissé une situation qui, pour certains d'entre nous, est difficile à comprendre dans l'optique du projet du gouvernement. De nouveau, je dois parler pour moi-même, mais dans ma propre ville natale il y a un collège de médecine vétérinaire et je connais bien la formation, l'expertise et le professionnalisme que comporte votre part du service des soins de la santé.

Le sénateur Marsden: Votre exposé est extrêmement intéressant. Que faites-vous des chiens qui accompagnent les aveugles? Je suppose que vous devrez percevoir une taxe de 7 p. 100 pour le soin de ce chien?

M. Mark Spiegle, président du Legislative Committee, Ontario Veterinary Medical Association: Non seulement pour eux, mais également pour les chiens pour malentendants et pour les chevaux utilisés pour les arriérés.

Le sénateur Marsden: Vous avez affirmé dans votre exposé que c'est réellement une taxe imposée aux municipalités et aux gouvernements provinciaux parce qu'un grand nombre des services qui sont fournis à des personnes qui ont besoin de divers types d'aide sont payés par la province ou la municipalité, et vous dites que cela se reflétera de façon générale sur nos taxes à ce niveau?

M. Spiegle: La nature du contrôle sur les animaux exercé par le gouvernement municipal comporte beaucoup de services vétérinaires tels que les cliniques de castration, et cela sera un service taxé.

[*Text*]

Senator Marsden: There is also the additional administrative burden, so presumably whether or not you are tax-exempt you will have to pay for more bookkeeping services, and that will be reflected.

Can you tell us your current taxation treatment. You stated that never before have you been divided from dentists, chiropractors and other health-care professionals. Has that been true in tax as well as everything else?

Dr. Liddell: Yes, it has been. Presently there is no MST on any veterinary drugs or supplies. Basically we are treated in the same mode as any of the other health-care professionals.

Senator Marsden: So what you are asking for is exactly the same treatment as the other health-care professionals?

Dr. Liddell: That is correct. We would like it to continue.

Senator Marsden: Earlier this morning we had officials from one of the real estate associations. When they met with officials from the Department of Finance, those officials suggested to them that they add the GST to their fee and pass it on to the clients, which was a pretty horrifying statement. Has any such suggestion been made to you by any officials of the Department of Finance, and, if it were to be made, how would you react to it?

Dr. Liddell: There was a report done by Deloitte of which you are aware. It was submitted to you through the Canadian Veterinary Medical Association. We have no choice but to add it on. In our entire book budget right now only 0.5 per cent is MST, so at minimum we are adding 6.5 per cent to the client with this tax. There is not a lot of leeway.

Senator Marsden: I presume that is what leads to the statement in your summary that the number of economic euthanasias will be increased and limit the benefit of neutering and spaying programs because families will no longer have pets?

Dr. Liddell: For the group of people with marginal incomes, that 7 per cent will become very discriminatory and very distinctive. Those are the ones I am concerned about. I did not go to school to put animals to sleep and I am concerned that we will be doing this more often. If we are not doing it in our clinics, animals will be handed back to animal control shelters for the same purpose. As veterinarians, we cannot stand for that.

Senator David: At the present time you are not paying any tax on drugs?

Dr. Liddell: That is correct.

Senator David: You will have to pay the 7 per cent GST on each drug you buy?

Dr. Liddell: Yes.

Senator David: Is it not true that usually you buy the drugs and then sell them to the customer?

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Il y a également le fardeau administratif supplémentaire, de sorte que, peu importe que vous soyez exonérés ou non, vous devrez payer pour des services de comptabilité accrus, et cela se reflétera.

Pouvez-vous nous dire quelle est votre situation fiscale présentement? Vous avez affirmé qu'on n'a jamais fait de distinction auparavant entre vous et les dentistes, les chiropraticiens et les autres professionnels de la santé. En est-il ainsi pour la taxe comme pour toute autre chose?

M. Liddell: Oui, il en est ainsi. Présentement, il n'y a pas de taxe de vente fédérale sur les médicaments ou fournitures utilisés en médecine vétérinaire. Foncièrement, nous sommes traités de la même manière que n'importe quel autre professionnel de la santé.

Le sénateur Marsden: Donc ce que vous demandez est exactement le même traitement que les autres professionnels de la santé?

M. Liddell: C'est exact. Nous aimerions que cela continue.

Le sénateur Marsden: Plus tôt, ce matin, nous avons reçu les représentants de l'une des associations d'agents immobiliers. Lorsqu'ils ont rencontré les fonctionnaires du ministère des Finances, ceux-ci leur ont suggéré d'ajouter la TPS à leurs frais et de la refiler aux clients, ce qui est une suggestion passablement horrifiante. Des fonctionnaires du ministère des Finances vous ont-ils fait une telle suggestion, et si c'était le cas, comment réagiriez-vous?

M. Liddell: Vous êtes au courant d'un rapport fait par Deloitte. Il vous a été soumis par l'intermédiaire de l'Association canadienne des vétérinaires. Nous ne pouvons que l'ajouter. Dans tout notre budget, présentement, la taxe de vente fédérale n'est que de 0,5 p. 100; nous ajoutons donc au moins 6,5 p. 100 à cette taxe imposée aux clients. Nous n'avons pas beaucoup de liberté d'action.

Le sénateur Marsden: Je suppose que c'est ce qui vous amène à déclarer dans votre résumé que le nombre des euthanasies pour raisons d'économie augmentera et limitera l'utilité des programmes de castration parce que les familles n'auront plus d'animaux d'appartement?

M. Liddell: Pour le groupe des personnes qui ont des revenus marginaux, ce 7 p. 100 deviendra très discriminatoire et très caractéristique. Ce sont ces personnes qui me préoccupent. Je ne suis pas allé à l'école pour endormir des animaux et je crains que nous ferons cela plus souvent. Si nous ne le faisons pas dans nos cliniques, les animaux seront remis à des fourrières. En tant que vétérinaire, nous ne pouvons pas être d'accord avec cela.

Le sénateur David: Présentement, vous ne payez pas de taxe sur les médicaments?

M. Liddell: C'est exact.

Le sénateur David: Vous devrez payer la TPS de 7 p. 100 pour chaque médicament que vous achetez?

M. Liddell: Oui.

Le sénateur David: N'est-il pas vrai qu'habituellement vous achetez les médicaments et les vendez ensuite aux clients?

[*Text*]

Dr. Liddell: That is correct.

Senator David: That is different from physicians?

Dr. Liddell: We actually do have more prescription rights than physicians.

Senator David: So you will pass the 7 per cent to the consumer?

Dr. Liddell: Yes, certainly.

Senator David: You state on page 9 of your brief that a course of treatment may cost a pet owner a prohibitive $100 extra. Is the usual cost of treatment $900? How do you calculate that $100 extra? It seems a little high to me.

Dr. Liddell: It could be in those terms if the bill is up that high. Certainly, our average bill is not $900.

Senator David: Especially for a pet owner. However, for a large farm animal, I would understand, unless it was an exceptional case and you were doing a heart transplant or something like that.

Dr. Spiegle: That figure is a bit exceptional. Veterinary medicine is trying to keep pace technologically with human medicine. Many of the products we use are products that are used for humans. When we fix a fracture, we do not use veterinary plates and screws to fix that fracture. We use the same plates and screws that hospitals treating humans use. As technology becomes very expensive, so does veterinary medicine.

Ms. Martha Smart, Executive Director, Ontario Veterinary Medical Association: The salient point we are making is a basic assumption that the consumer has the ability to absorb the 7 per cent tax at the bottom end, the user-pay. Every week veterinarians euthanize animals because the owner does not have the ability to treat it to the limit that technology allows.

If that is paralleled back to human medicine, we will see that none of us fortunately has to euthanize a loved one because of limited resources. It is a weekly occurrence in veterinary hospitals and the tax will create an even greater hardship and a more frequent occurrence of euthanasia as a result of the tax.

Senator David: Because the customer will not be able to pay the extra 7 per cent on the fees that you presently charge.

However, if you implant a device then the customer pays the cost. For example, if you use a metal plate for a fracture, the cost of it will be charged to the customer.

[*Traduction*]

M. Liddell: Cela est juste.

Le sénateur David: C'est là une différence par rapport aux médecins?

M. Liddell: En réalité, nous bénéficions de plus de droits en matière d'ordonnance que les médecins.

Le sénateur David: Par conséquent, vous passerez le 7 p. 100 au consommateur?

M. Liddell: Oui, certainement.

Le sénateur David: Vous mentionnez à la page 9 de votre mémoire qu'un traitement peut coûter à un propriétaire d'animal familier un supplément prohibitif de 100 $. Le coût habituel est-il de 900 $. Comment en arrivez-vous à un supplément de 100 $. Cela me semble un petit peu élevé.

M. Liddell: Le montant pourrait être de cet ordre si la note est aussi élevée. Mais nos factures moyennes ne sont certainement pas de 900 $.

Le sénateur David: Surtout pour un propriétaire d'animal familier. Néanmoins, dans le cas d'un gros animal de ferme, je comprendrais, à moins qu'il s'agisse d'une situation exceptionnelle et que vous deviez procéder à une transplantation cardiaque ou quelque chose du genre.

M. Spiegle: Ce montant est quelque peu exceptionnel. Au plan technologique, la médecine vétérinaire tente de se maintenir sur un pied d'égalité avec la médecine humaine. Nous utilisons de nombreux produits qui ont d'abord été mis au point pour les humains. Lorsque nous devons soigner une fracture, nous n'utilisons pas des plaques et des vis propres aux vétérinaires, mais bien celles qu'on utilise dans les hôpitaux pour traiter les humains. Les frais de la médecine vétérinaire augmentent au rythme de la hausse des coûts des moyens technologiques.

Mme Martha Smart, directrice administrative de l'Ontario Veterinary Medical Association: Le trait saillant de notre intervention est le suivant: nous assumons que le consommateur peut absorber la taxe de 7 p. 100, autrement dit c'est l'utilisateur qui paie. Pourtant, chaque semaine des vétérinaires doivent euthanasier des animaux parce que leurs propriétaires ne sont pas en mesure de les faire soigner jusqu'aux limites des moyens technologiques disponibles.

Si nous poursuivons notre comparaison avec la médecine humaine, nous constatons heureusement que personne parmi nous ne doit recourir à l'euthanasie dans le cas d'un proche parce que ses ressources sont limitées. Cela se produit cependant chaque semaine dans les hôpitaux vétérinaires et la taxe causera encore plus de privation et une multiplication des cas d'euthanasie.

Le sénateur David: Parce que le client ne sera pas en mesure de verser le 7 p. 100 supplémentaire imposé sur votre honoraire actuel.

Cependant, si vous procédez à l'implantation d'un dispositif, c'est le client qui paie. Par exemple, si vous utilisez une plaque métallique pour immobiliser une partie fracturée, c'est le client qui devra en supporter les frais.

[*Text*]

Dr. Liddell: Obviously it would be charged to the customer, plus 7 per cent now on that particular device.

Senator Haidasz: Earlier today we had representations from the Ontario Racing and Breeding Council. Of course, they very often use your services. Were you approached or did you approach them with regard to presenting a brief on the GST?

Dr. Stan Henderson, President, Ontario Veterinary Medical Association: Mr. Chairman, we had no direct communications between our two groups, no.

Senator Haidasz: You also mention in the brief that the GST will be a tax on municipalities and provincial governments when they fund programs to provide veterinary services. Have you contacted the provincial and municipal governments with regard to this aspect of the GST?

Dr. Spiegle: We are in the process right now of contacting the various levels of the provincial government, the Ministry of Health and various other departments.

Senator Haidasz: Have you communicated in any way with the Minister of Finance or the Minister of National Revenue on the bad features of the GST with regard to the services that you render?

Ms. Smart: Our organization submitted a brief last fall when the groups were gathering in Ottawa and we deferred our presentation to the national organization. However, these arguments have been articulated on repeated occasions both to the Minister of Finance at the committee level and at the hearing level, and also before your group.

Senator Haidasz: Have you made representations to Dr. Horner, MP, of Mississauga?

Ms. Smart: Yes, we have.

Senator Haidasz: What response did you receive from him?

Dr. Liddell: It was a very good response.

Senator Haidasz: In other words, he supports your brief and your arguments?

Mr. Liddell: Yes, he does.

Senator Haidasz: Does the Department of Agriculture use your services with regard to meat inspection?

Dr. Liddell: Yes, they do.

Senator Haidasz: With regard to the latest epidemic in Canada, AIDS, is there AIDS in animals?

Dr. Liddell: It is not the same AIDS as human. One cannot get AIDS from an animal. However, there is a feline form of AIDS. Much of the research in the human field is being done through cat AIDS since the model and everything else involving research is ideal. Hopefully through veterinarians and other health-care professionals working together, a solution to the AIDS problem will be found.

[*Traduction*]

M. Liddell: Manifestement, ce dispositif serait facturé au client, de même que le 7 p. 100 supplémentaire imposé désormais sur ce dispositif.

Le sénateur Haidasz: Au début de la journée, nous avons entendu les observations de l'Ontario Racing and Breeding Council. Évidemment, ses membres ont souvent recours à vos services. Ce groupe a-t-il communiqué avec vous ou avez-vous vous-mêmes communiqué avec lui au sujet de la présentation d'un mémoire sur la TPS?

M. Stan Henderson, président, Ontario Veterinary Medical Association: Monsieur le président, il n'y a pas eu de communications directes entre nos deux groupes.

Le sénateur Haidasz: Vous avez également mentionné dans votre mémoire que la TPS est une forme d'imposition des administrations municipales et provinciales lorsqu'elles financent des programmes visant à fournir des services vétérinaires. Vous êtes-vous adressé à ces instances provinciales et municipales au sujet de cet aspect de la TPS?

M. Spiegle: Nous sommes maintenant en voie de contacter les divers paliers de l'administration provinciale, le ministère de la Santé et d'autres ministères.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous déjà communiqué d'une façon ou d'une autre avec le ministère des Finances ou le ministère du Revenu national sur les mauvais aspects de la TPS concernant les services que vous offrez?

Mme Smart: Notre organisme a présenté un mémoire l'automne dernier lorsque les groupes se sont réunis à Ottawa et nous avons remis notre présentation à l'organisation nationale. Néanmoins, ces arguments ont été énoncés en diverses occasions, tant à l'adresse du ministre des Finances en comité que pendant les audiences, de même qu'en présence de votre groupe.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous fait part de vos observations au Dr Horner, député de Mississsauga?

Mme Smart: Oui, nous l'avons fait.

Le sénateur Haidasz: Quelle a été sa réponse?

M. Liddell: C'était une très bonne réponse.

Le sénateur Haidasz: En d'autres termes, il appuie votre mémoire et vos arguments?

M. Liddell: Oui, en effet.

Le sénateur Haidasz: Est-ce que le ministère de l'Agriculture fait appel à vos services au sujet de l'inspection des viandes?

M. Liddell: Oui, il le fait.

Le sénateur Haidasz: Concernant cette récente épidémie qui frappe le Canada, savoir le SIDA, cette maladie frappe-t-elle les animaux?

M. Liddell: Ce n'est pas le même SIDA que dans le cas des humains. On ne peut contracter le SIDA d'un animal. Il y a cependant une forme de SIDA qui frappe les félins. Une grande partie des recherches sur la maladie humaine se font par le truchement du SIDA chez les chats puisque le modèle et tout ce qui entoure cette recherche sont idéaux. Il est à espérer que, grâce à la coopération des vétérinaires et des profession-

[*Text*]

Senator Haidasz: If a cat scratches a patient who has AIDS, in view of contact with the blood, can that cat contract AIDS?

Dr. Liddell: It requires the same long-exposure factor associated with human AIDS. One cat scratch probably would not be sufficient.

Senator Hastings: Could you explain to me the difference between the Society of Ontario Veterinarians, the technical paper, and the Ontario Veterinary Medical Association?

Dr. Henderson: In the last four or five months we have received a new veterinary act in Ontario. The Society of Ontario Veterinarians was renamed the Ontario Veterinary Medical Association under that new act. The licencing body, the Ontario Veterinary Association become the College of Veterinarians of Ontario to come in line with the College of Physicians and Surgeons, the College of Dentists, and others within the health-care professions in Ontario.

Senator Hastings: Your recommendation is straightforward. You recommend to the Senate that we seek an amendment to Bill C-62 to provide an exemption to veterinary services. If this committee is unable to get that amendment, or if we seek it and are unable to get it, would your advice to the committee at the end of the day be to pass this bill, as the minister recommended this morning, with all its flaws or shortcomings, or would you say we reject it?

Dr. Liddell: I will speak personally.

Senator Hastings: I would like you to speak for the association.

Dr. Liddell: I will speak for the association. I will not be political. Reject the bill.

Senator Bosa: Are dogs licenced in every municipality in Ontario?

Dr. Liddell: Not in all municipalities. It depends on the municipality.

Senator Bosa: In some municipalities where dogs are licenced, I understand that if they are spayed the licence fee will be lower than if they are not spayed?

Dr. Liddell: That is correct.

Senator Bosa: Would you say that by applying the GST to the service that you provide in neutering or spaying a dog that would offset the incentive that owners would have in having that service done?

Dr. Liddell: At that lower level, probably the 7 per cent will affect things.

Senator Bosa: What do you mean by the recommendation in your executive summary that the GST will be a tax on municipalities and provincial governments when they fund programs to provide veterinary services? What type of services do municipal and provincial governments provide to animals?

[*Traduction*]

nels de la santé, on aboutira à une solution au problème du SIDA.

Le sénateur Haidasz: Si un chat griffe une personne atteinte du SIDA, est-ce qu'il peut contracter de ce fait cette maladie, puisqu'il y a contact avec le sang du malade?

M. Liddell: Il faudrait la même exposition prolongée au virus que dans le cas du SIDA chez les humains. Une égratignure ne suffirait probablement pas.

Le sénateur Hastings: Pourriez-vous m'expliquer la différence entre la Society of Ontario Veterinarians, le document technique et la Ontario Veterinary Medical Association?

M. Henderson: Au cours des quatre ou cinq derniers mois, l'Ontario a adopté une nouvelle loi concernant les vétérinaires. En vertu de cette nouvelle loi, l'Ontario Veterinary Medical Association a remplacé la Society of Ontario Veterinarians. L'organisme de réglementation professionnelle, l'Ontario Veterinary Association, est devenu le College of Veterinarians of Ontario pour s'aligner sur le collège des médecins et chirurgiens, le collège des dentistes et les autres organismes des professionnels de la santé de l'Ontario.

Le sénateur Hastings: Votre recommandation est directe. Vous suggérez au sénat de tenter de modifier le projet de loi C-62 pour prévoir une exemption à l'intention des services vétérinaires. Si notre comité est dans l'impossibilité d'obtenir cette modification, ou si nous la recherchons sans pouvoir l'obtenir, conseilleriez-vous au comité à la fin de la journée d'adopter ce projet de loi, comme le ministre l'a recommandé ce matin, avec tous ses défauts ou imperfections, ou le rejetteriez-vous?

M. Liddell: Je parlerai personnellement.

Le sénateur Hastings: J'aimerais que vous vous exprimiez au nom de votre association.

M. Liddell: Je le ferai donc, sans m'ingérer dans la politique. Rejetez ce projet de loi.

Le sénateur Bosa: Faut-il un permis pour les chiens dans toutes les municipalités de l'Ontario?

M. Liddell: Non, pas dans toutes. Cela dépend desquelles.

Le sénateur Bosa: Dans certaines municipalités où ce permis existe, je crois comprendre que les frais connexes sont moindres si les animaux sont châtrés?

M. Liddell: Cela est exact.

Le sénateur Bosa: Diriez-vous que l'application de la TPS sur le service de castration ou de stérilisation d'un chien viendrait contrebalancer la motivation que pourrait avoir un propriétaire à recourir à ce service?

M. Liddell: À ce niveau inférieur, le 7 p. 100 aurait probablement un effet.

Le sénateur Bosa: Qu'entendez-vous par l'observation que vous faites dans votre résumé voulant que la TPS soit une façon de taxer les administrations municipales et provinciales lorsqu'elles financent des programmes visant à fournir des services vétérinaires? Quels genres de services les municipalités et les provinces fournissent-elles en faveur des animaux?

[*Text*]

Dr. Henderson: Within the Province of Ontario there are designated areas in the north where the province subsidizes veterinary care. In many municipalities in Ontario rabies vaccination is mandatory, so people do not have a decision as to whether or not they pay that extra 7 per cent.

Senator Bosa: How much do you charge for spaying a female dog?

Dr. Henderson: That varies with the region.

Senator Bosa: Do you have an average amount?

Dr. Liddell: I cannot answer that question.

The Chairman: As a former mayor, dogs are a very major part of any mayor's problems, even bigger than the GST in many cases, and cats are now becoming the same. If a dog is picked up and put in a pound, very often there is quite a high fee payable to the municipality to release the dog. Have you found out whether that fee will be taxable?

Dr. Liddell: I do not know directly, but I would assume it is a taxable fee.

The Chairman: That will add to the problem of people picking up dogs by making it that much more expensive. I have heard of fees as high as $50 to get a dog back from the pound.

Dr. Henderson: Quite often that includes a licensing fee as well because unfortunately in some municipalities the licensing fees are very relaxed and owners do not get their pets licensed unless they are picked up by animal control people.

The Chairman: Part of your concern must be that you are a very highly regarded professional group of medical people and are being treated differently than others. As I say, I have every respect and concern for the evidence you have given us and we thank you.

I would now like to call on the representatives of the Ontario Federation of Students. We have Mr. Tim Jackson, who is the chairperson, and Chris Lawson, who is a researcher. We welcome you. We are always pleased to hear from students who are interested in the implications of this tax. We are looking forward to your presentation.

Is there no brief?

Mr. Tim Jackson, Chairperson, Ontario Federation of Students: Mr. Chairman, no, there is not a brief. We were informed at two o'clock this afternoon that we could present ourselves. I apologize.

I would like to start by thanking the committee for hearing us today.

The Ontario Federation of Students represents 220,000 college and university students in the Province of Ontario.

[*Traduction*]

M. Henderson: En Ontario, il y a des régions désignées du nord dans lesquelles la province subventionne les soins vétérinaires. Dans bon nombre de municipalités ontariennes l'inoculation contre la rage est obligatoire, de telle sorte que les gens n'ont pas à décider s'ils vont ou non payer cette taxe supplémentaire de 7 p. 100?

Le sénateur Bosa: Combien demandez-vous pour stériliser une chienne?

M. Henderson: Cela dépend des régions.

Le sénateur Bosa: Y a-t-il un montant moyen?

M. Liddell: Je ne peux pas répondre à cette question.

Le président: En tant qu'ancien maire, je puis dire que les chiens constituent l'un des principaux problèmes auquel un maire doit faire face, un problème même plus important que la TPS, et maintenant c'est le tour des chats de prendre une importance semblable. Si l'on prend un chien et qu'on l'amène à la fourrière, le droit qu'il faut verser à la municipalité pour l'en retirer est passablement élevé. Savez-vous si ce montant est imposable?

M. Liddell: Je ne le sais pas vraiment, mais je présume qu'il le serait.

Le président: Cela va rendre plus difficile la reprise des chiens par leurs propriétaires puisqu'il leur en coûtera davantage en pareil cas. J'ai entendu parler de droits pouvant atteindre 50 $ pour retirer un chien de la fourrière.

M. Henderson: Très souvent ce montant comprend également un droit de possession puisque malheureusement le règlement sur les droits de possession d'animaux familiers n'est pas appliqué avec tellement de rigueur dans certaines municipalités et que les propriétaires de ces animaux ne paient pas le droit prescrit avant que leur animal soit capturé par les agents de surveillance des animaux.

Le président: Dans une certaine mesure vous devez tenir compte de ce que vous formez un groupe de professionnels de la santé très estimé et qu'on vous traite différemment des autres. Soyez donc assurés que j'ai un grand respect pour votre témoignage. Nous vous remercions.

Je donne maintenant la parole aux représentants de la Fédération des étudiants de l'Ontario. Nous avons devant nous le président de cet organisme, M. Tim Jackson, et un recherchiste, M. Chris Lawson. Soyez les bienvenus. Nous sommes toujours heureux d'écouter l'avis d'étudiants sur les conséquences de cette taxe. Nous attendons donc votre présentation avec impatience.

N'y a-t-il pas de mémoire?

M. Tim Jackson, président, Fédération des étudiants de l'Ontario: Monsieur le président, nous n'avons pas de mémoire à présenter. On nous a informé à 14 heures cet après-midi que nous pouvions nous présenter. Je vous offre mes excuses.

J'aimerais commencer par remercier le comité qui nous reçoit aujourd'hui.

La fédération des étudiants de l'Ontario représente 220 000 étudiants des collèges et universités de l'Ontario.

[*Text*]

Je voudrais vous parler un peu de l'impact que la TPS aura sur les institutions, sur les étudiants. Par la suite, nous vous expliquerons ce que nous voulons et nous vous donnerons des alternatives.

I will begin with the impact that the GST will have on institutions. As you are aware, universities and colleges will be grouped together as one sector for a credit. A Clarkson Gordon study about which you have heard shows that research-oriented institutions, such as institutions with schools of medicine and engineering, will be the hardest hit by the GST. Universities in Ontario are extremely research-oriented. It is our belief that when these equity payments or transfers are made universities in Ontario will be the hardest hit compared with universities in other parts of the country.

We are concerned that this will lead to increased pressure from the universities on the Ontario government to increase tuition fees as an alternative in order to increase university revenues.

A recent article in the *Chronicle of Higher Education* showed that when a consumption tax of 3 per cent was implemented in Japan universities were required to increase their tuition fees by one per cent simply to cover the additional costs that would be borne by them. The GST of course is more than twofold the 3 per cent that was introduced in Japan.

For an individual student the impact of the GST is quite extreme. A student's spending habits are not exactly the same as those of an average Canadian. Government estimates show that the increase caused by the GST will be 1.25 per cent to 1.29 per cent. Most economists, however, are predicting that the CPI will increase by between 2.5 per cent and 3.5 per cent. The impact this will have on students, given their spending habits, is even higher than that.

Given some Statistics Canada information, we estimate that the cost of out-of-pocket expenses to an average student, depending on his or her spending habits, because of the GST will rise from between $500 and $700 per year. Given that an average student has earnings of $7,000, we have made some projections. First, we took a student who we assumed had earnings of $8,000, for example, which is just a bit higher than average. He or she would be entitled to a tax credit of $227. This means that the individual student will be out of pocket between $300 to $500 each year of his or her post-secondary studies.

Three hundred dollars to $500 might not seem like much to some of you, and it may not seem like much to some students who are currently in the system, but there are numerous students in the system, and an even greater number without, who already cannot afford to attend post-secondary institutions in this country to whom this sum is a great deal. I think everyone is well aware that those from lower socioeconomic backgrounds and minority groups are significantly underrepresented in post-secondary institutions in Canada.

[*Traduction*]

I would like to tell you a little about the impact of the GST on institutions and on students. Then we will explain to you what we want and we will suggest alternatives.

Pour commencer, je parlerai des répercussions de la TPS sur les établissements. Comme vous le savez, les universités et collèges seront regroupés en un seul secteur aux fins de l'obtention d'un crédit. Selon une étude réalisée par Clarkson Gordon, dont vous avez entendu parler, les établissements qui s'intéressent de près à la recherche, par exemple les écoles de médecine et de génie, seront les plus durement frappés par la TPS. Or, la recherche occupe une place énorme dans les universités ontariennes. Selon nous, au moment de ces transferts ou paiements de péréquation, les universités de l'Ontario seront les plus durement touchées comparativement aux autres universités canadiennes.

Nous craignons que cette situation ne pousse les universités à exercer davantage de pressions sur le gouvernement ontarien pour obtenir une hausse des frais de scolarité, ce qui serait un autre moyen d'accroître leurs revenus.

Un article publié récemment dans le *Chronicle of Higher Education* indique que lorsqu'une taxe à la consommation de 3 p. 100 a été introduite au Japon, les universités ont été tenues d'augmenter leurs frais de scolarité de 1 p. 100 uniquement pour absorber les coûts additionnels qu'elles seraient tenues d'assumer. Or, la TPS représente plus du double de la taxe de 3 p. 100 qui a été introduite au Japon.

Pour l'étudiant, les effets de la TPS sont assez considérables, L'étudiant ne dépense pas exactement de la même manière que le Canadien moyen. D'après les estimations du gouvernement, l'augmentation entraînée par la TPS sera de 1,25 p. 100 à 1,29 p. 100. La plupart des économistes, cependant, prévoient que la hausse de l'indice des prix à la consommation se situera entre 2,5 p. 100 et 3,5 p. 100. Les effets seront encore plus marqués dans le cas des étudiants, compte tenu de leurs habitudes de consommation.

D'après des renseignements fournis par Statistique Canada, nous estimons que l'étudiant moyen devra débourser de 500 à 700 $ de plus par an, selon ses habitudes de consommation. Nous avons fait certaines prévisions en tenant compte du fait que le revenu de l'étudiant moyen est de 7 000 $. Tout d'abord, nous avons pris le cas de l'étudiant qui a un revenu de 8 000 $, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne. Il ou elle aurait droit à un crédit d'impôt de 227 $. C'est dire que cet étudiant serait tenu de débourser de 300 à 500 $ de plus chaque année au titre de ses études postsecondaires.

Pour certains d'entre vous comme pour certains étudiants qui font actuellement partie du système, cette somme pourrait ne pas sembler énorme mais il y a de nombreux étudiants qui font partie du système, et un nombre encore plus grand qui n'en font pas partie, qui ne peuvent déjà pas se payer le luxe de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire, pour lesquels cette somme est énorme. Je pense que nul n'ignore que les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés et les membres de groupes minoritaires sont très

[*Text*]

As we said in a report to our members, the tax credit is slipsliding away. The 2 per cent figure will only increase if inflation increases by more than 3 per cent. This will make the post-secondary education system more and more inaccessible to those from lower-income backgrounds.

What do we want? To be very blunt, we would like the legislation stopped. We would like the Senate to stop the passage of the GST legislation. The manufacturers' sales tax which currently exists may not be perfect, but we do not think it is a viable alternative to replace it with a flawed piece of legislation which, as many would argue, is certainly economically and socially unsound.

The Government of Canada and the current Governor of the Bank of Canada seem to pursue a policy of battling inflation with high interest rates. I think everyone agrees that a consumption tax is inflationary. If there are students who will now have to spend more money, and if their out-of-pocket expenses are higher, then they will have to assume a larger debt. When they leave university or college not only will they have to repay a larger debt because of having borrowed a larger principal, they will have to pay it back at higher rates of interest.

What are the alternatives to the GST? As we have recommended for years, we believe that the income tax system in this country should be more progressive. We think that corporate taxes need to be increased. We recognize that there is a balance between losing business to other countries, such as the United States, and increasing corporate taxes to a level that would not deter corporations from setting up and remaining in Canada.

We also think that government audits should be increased. In the past 15 years audits of corporations have been reduced from 7.4 per cent to 1.8 per cent. Revenue Canada tells us that for every dollar spent on auditing Canadian corporations it generates $17 in revenue. It is our suggestion that the number of audits be increased. We suppose that this would create jobs at Revenue Canada and, of course, generate additional revenues for the country.

There are many other alternatives that I am sure other groups have put before you such as a wealth tax and succession taxes. Our concern is that other alternatives have not been looked at. If the minister is suggesting you pass this bill even if it is flawed, then we suggest that perhaps the government should look at other alternatives. There is a general belief in the country that there are people who have a tax capacity and many of them are not being taxed. We think that there are other alternatives to the GST.

I will leave it at that for now. Thank you very much.

The Chairman: As I have said, we are happy to hear from students who are going to be our future leaders, and even sena-

[*Traduction*]

sous-représentés dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.

Comme nous l'avons indiqué dans un rapport qui s'adresse à nos membres, le crédit d'impôt est en train de disparaître. Le crédit de 2 p. 100 n'augmentera que si l'inflation augmente de plus de 3 p. 100. Les économiquement faibles auront de moins en moins accès aux études postsecondaires.

Où voulons-nous en venir? Pour être très francs, nous aimerions faire obstacle à l'adoption de la loi. Nous aimerions que le Sénat y fasse obstruction. La taxe de vente applicable aux fabricants, qui existe actuellement, n'est peut-être pas parfaite; mais nous ne pensons pas qu'il serait sage de la remplacer par une loi imparfaite qui, de l'avis de bien des gens, n'est certainement pas saine sur les plans social et économique.

Le gouvernement du Canada et l'actuel Gouverneur de la Banque du Canada semblent vouloir combattre l'inflation par une politique de taux d'intérêts élevés. Tout le monde conviendra qu'une taxe à la consommation est génératrice d'inflation. Si certains étudiants doivent désormais dépenser davantage et s'ils sont tenus de débourser plus d'argent de leur poche, ils devront assumer une dette plus importante. Lorsqu'ils sortiront de l'université ou du collège, ils devront rembourser une dette plus élevée, ayant contracté un emprunt plus important à des taux d'intérêt plus élevés.

Par quoi remplacer la TPS? Ainsi que nous le recommandons depuis des années, notre régime fiscal devrait, à notre avis, être plus progressif. Nous sommes d'avis qu'il y aurait lieu d'augmenter l'impôt perçu auprès des sociétés. Il y a bien entendu une juste mesure à trouver en ce sens qu'il faudrait éviter de taxer les entreprises au point de les inciter à s'expatrier, par exemple, aux États-Unis.

Nous pensons également que le gouvernement devrait intensifier ses mesures de vérification. Au cours des quinze dernières années, les vérifications auprès des entreprises sont passées de 7,4 p. 100 à 1,8 p. 100. Selon Revenu Canada, chaque dollar investi dans les vérifications auprès des sociétés canadiennes rapporte 17 $. Nous pensons donc qu'il faudrait accroître le nombre de vérifications. Nous présumons qu'une telle politique créerait de l'emploi à Revenu Canada et rapporterait au pays des revenus additionnels.

Il existe beaucoup d'autres solutions de rechange que d'autres groupes ont très certainement fait valoir auprès de vous, par exemple un impôt sur la fortune et un impôt sur la succession. Ce qui nous préoccupe c'est que d'autres solutions n'ont pas été examinées. Si le ministre vous recommande d'adopter ce projet de loi malgré ses imperfections, nous sommes d'avis que le gouvernement devrait peut-être envisager des solutions de rechange. De manière générale, les Canadiens pensent qu'il y a des gens qui devraient payer de l'impôt et qui n'en payent pas. Selon nous, il existe des solutions autres que la TPS.

Je m'arrêterai là pour l'instant. Merci beaucoup de votre attention.

Le président: Comme je l'ai déjà dit, nous sommes heureux d'entendre le point de vue d'étudiants qui seront nos futurs

[*Text*]

tors, if you can reach down to that level—and I did say "down" to that level.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I would like to thank the witnesses for coming on such short notice. I realize what short notice it has been, yet you have managed to make a very effective presentation.

I would like to ask you about part of the educational system that you did not address in your remarks. I refer to the impact of the GST on so-called mature students or students in continuing education, whose number is on the rise when compared with the student population as a whole. The majority of those students are women, and women earn 60 per cent of the wages of men. We are told that we earn that because we do not have enough education. You can see a vicious cycle going on here. Can you make some specific comments on that segment of the student body?

Mr. Jackson: There are two points I would like to make in terms of mature students. The first has to do with the way our income tax system works. If one spouse in a couple returns to university, they would have to file income tax returns together in order for them to collect the GST credit. The amount of credit they would receive in that situation would be significantly reduced. A lot of paper work will be created for the individual student, as will a great many headaches in trying to figure out which is the best way for them to do it.

The more direct problem that will arise for a mature student is with respect to tuition. When tuition leads toward a degree, as you know, it is GST exempt. However, when tuition is paid for a course that does not lead toward a degree it will be subject to the GST. There is an increasing number of students, many thousands of them who are mature students, who are going back to take one or two courses that do not lead toward a degree. They often have low incomes and sometimes have to give up an income to return to take one or two courses. They will be subject to paying the GST on those courses.

I might add something which I did not mention earlier. For the first time in this country textbooks will be subject to tax, along with all other books. To me, that is just wrong. That is the simple way to put it. One can receive a tax credit on tuition, yet textbooks are not eligible for a tax credit. So not only do you have the cost of a textbook, you now have the cost of the GST on the textbook.

Students who pay fees to join our clubs after the term has started will have to pay the GST on those fees. They will have to pay fees to join a club such as the Young Liberals, the Young PCs, the Young NDP, or the sailing club.

Anything student unions put on will now be subject to the GST, not to mention the paper work that the student union will have to endure.

[*Traduction*]

dirigeants, et même de sénateurs, à condition qu'ils puissent se mettre à leur niveau.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, j'aimerais remercier les témoins d'être parmi nous malgré la brièveté du préavis qui leur a été donné. En effet, en dépit de cet inconvénient, ils sont réussi à faire un exposé très percutant.

J'aimerais vous interroger sur un aspect du système scolaire que vous n'avez pas abordé dans votre exposé. Je parle ici des répercussions de la TPS sur les étudiants «adultes» ou sur les étudiants inscrits à des programmes d'éducation permanente dont le nombre ne cesse de croître comparativement à l'ensemble de la population estudiantine. La majorité de ces étudiants sont des femmes, lesquelles touchent 60 p. 100 du salaire masculin. La raison invoquée pour expliquer cet écart de salaire est que nous n'avons pas un niveau d'instruction suffisamment élevé. Il s'agit là, comme vous pouvez le constater, d'un cercle vicieux. Avez-vous des observations précises à faire sur cette fraction de la population estudiantine?

M. Jackson: Il y a deux points que je voudrais faire ressortir à propos des étudiants «adultes». Le premier a trait au fonctionnement de notre régime fiscal. Dans un couple, lorsqu'un conjoint décide de retourner à l'université, les deux doivent remplir une déclaration d'impôt commune pour avoir droit au crédit au titre de la TPS. Bien entendu, le montant du crédit qu'il recevrait dans un tel cas serait considérablement réduit. L'étudiant se retrouverait donc avec énormément de paperasserie à remplir et se casserait la tête à essayer de trouver la meilleure façon de procéder.

Le problème qui se posera le plus directement à l'étudiant «adulte» concerne les frais de scolarité. Lorsque la scolarité débouche sur un diplôme, les frais sont, comme vous le savez, exonérés de la TPS. Toutefois, lorsque les frais visent un cours qui ne mène pas à un diplôme, ils seront assujettis à la TPS. Un nombre croissant d'étudiants retournent à l'université pour suivre un cours ou deux qui ne mènent pas à un diplôme, et des milliers d'entre eux sont des étudiants «adultes». Dans bien des cas, ils ont un faible revenu et ils sont parfois obligés de renoncer à un revenu pour pouvoir suivre un cours ou deux. Ceux-là seraient tenus de payer la TPS.

Je pourrais ajouter un point que je n'ai pas évoqué plus tôt. Pour la première fois au Canada, une taxe sera prélevée sur les manuels scolaires, au même titre que sur les autres livres. C'est à mon avis une erreur. C'est aussi simple que ça. Un crédit d'impôt peut être accordé au titre des frais de scolarité mais les manuels scolaires ne sont pas admissibles à un tel crédit. Autrement dit, au coût du manuel scolaire, vient s'ajouter maintenant le coût de la TPS prélevée sur le manuel scolaire.

Les étudiants qui paient un droit pour adhérer à nos clubs une fois que le trimestre a débuté devront payer la TPS prélevée sur ce droit. C'est ce qui se passera lorsqu'ils voudront faire partie d'un club tel que les Jeunes libéraux, les Jeunes progressistes-conservateurs, les Jeunes néo-démocrates ou le Club de voile.

Toute mesure mise de l'avant par les associations d'étudiants sera désormais assujettie à la TPS, sans compter toute la paperasserie qui lui sera imposée.

[*Text*]

Quite simply, the GST will slow down affordable housing in this country. When housing is built now it will be more expensive. That means higher rents, which means not just less affordable housing for students but for all those in need of affordable housing.

Senator Marsden: Most university campuses in this province have senior alumnae, that is, retired people who do take courses. They are on fixed incomes and sometimes they are pensioners. They will have to pay the GST on their tuition and all their books. This is taking but one more slice of a pensioner's income.

Mr. Jackson: That is correct. As you say, those who are on fixed incomes such as senior citizens will have to pay the GST on the courses that they take at universities and colleges.

Senator Marsden: Do you have any idea how many enrolments there are in those kinds of courses?

Mr. Jackson: I do not. I would not like to estimate because I do not know.

Senator Spivak: Mr. Chairman, I want to preface my question by commenting on your suggestion concerning alternative ways of taxation. During the two days that I have spent here most of the people who have appeared before us look at this tax and say that it is regressive and that they would like alternative forms of taxation to make up for the GST. The only problem with that, since everyone agrees that we must get rid of the federal sales tax, is that we really have not received much information as to what alternative forms of taxation we should have. Also, those who are the target of what most people perceive to be progressive taxation do everything possible to minimize taxes. Businessmen do that. I suspect that it is the middle class who is paying the vast bulk of tax. In other words, I do not think there are enough people who fit into the top categories to bring in enough revenues to give us $18 billion. If you have any figures on that, I would be glad to hear them.

The question I want to ask you is with regard to what hardship this measure will place on students. I firmly believe that students need to be encouraged, and that they should not be subjected to any further hardships.

From what I understand most of the things that students have to buy are exempt from the GST. That is to say, groceries, rent, tuition, and municipal transit. They will be eligible to receive a refundable tax credit of up to $290. The figures given me by staff people here show that you would have to make in excess of $4,400 of taxable purchases before you would pay more GST than you receive in the form of the credit.

Senator Marsden: Is that a question prepared by the Department of Finance?

Senator Spivak: No. It is a question I am asking.

[*Traduction*]

La TPS diminuera le nombre de logements abordables au Canada. Les nouvelles constructions seront plus coûteuses. Cela veut dire des loyers plus élevés non seulement pour les étudiants mais pour tous ceux qui ont besoin d'un logement à prix abordable.

Le sénateur Marsden: La plupart des universités de cette province ont une clientèle du troisième âge, autrement dit des gens à la retraire qui suivent des cours. Ces personnes ont un revenu fixe et sont parfois bénéficiaires d'une pension. Elles devront payer la TPS sur leurs frais de scolarité ainsi que sur tous leurs livres. Voilà qui grugera un peu plus le revenu des pensionnés.

M. Jackson: C'est exact. Les personnes qui ont un revenu fixe, par exemple les personnes âgées, devront payer la TPS sur les cours qu'elles suivent à l'université et au collègue.

Le sénateur Marsden: Avez-vous une idée du nombre d'inscriptions qu'il y a dans ce type de cours?

M. Jackson: Non. Je ne voudrais pas vous donner de chiffres, car je n'en ai aucune idée.

Le sénateur Spivak: Monsieur le président, avant de poser ma question, j'aimerais donner mon avis sur votre recommandation concernant les solutions de rechange en matière d'imposition. Pendant les deux jours que j'ai passés ici, la plupart des gens qui ont témoigné se sont dits d'avis que cette taxe est régressive et qu'ils souhaiteraient que la TPS soit remplacée par d'autres formes d'imposition. Le seul problème c'est que, puisque chacun convient que l'on doit se débarrasser de la taxe fédérale sur les ventes, nous n'avons pas vraiment reçu beaucoup d'information sur les solutions de rechange que nous devrions adopter. De plus, ceux qui sont visés par une forme d'imposition que la plupart des gens jugent progressive font tout pour payer le moins d'impôt. C'est le cas des hommes d'affaires. À mon avis, c'est la classe moyenne qui assume la plus grosse part du fardeau fiscal. Autrement dit, je ne pense pas qu'il y ait suffisamment de gens qui font partie des catégories supérieures et qui peuvent nous apporter assez de revenus pour nous permettre d'atteindre l'objectif de 18 milliards de dollars. Si vous avez des chiffres à nous communiquer à ce sujet, je serais ravie d'en prendre connaissance.

La question que je désire vous poser concerne les problèmes que cette mesure entraînera pour les étudiants. Je crois sincèrement qu'il y a lieu d'encourager les étudiants et de leur épargner des tracasseries.

Si je comprends bien, la plupart des dépenses que doivent faire les étudiants, à savoir l'alimentation, le logement, les frais de scolarité et le transport en commun, sont exonérées de la TPS. Ces derniers seront admissibles à un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 290 $. D'après les chiffres qui m'ont été communiqués par nos collaborateurs, il faut dépenser au-delà de 4 400 $ en achats imposables avant de payer plus de TPS que l'on ne reçoit sous forme de crédit.

Le sénateur Marsden: Est-ce là une question qui vient du ministère des Finances?

Le sénateur Spivak: Non. C'est une question qui vient de moi.

[*Text*]

Senator Marsden: You said you got the information here from officials.

Senator Spivak: The information comes from one of the staff people here. I do not know who they are. I have no contact with the Department of Finance, you can be assured of that.

What is your response to this? Do you have any critique of these figures?

Mr. Jackson: I will answer the first question first. In terms of net wealth in this country the figures I have from Statistics Canada show that the richest 20 per cent of Canadians have 70 per cent of the total wealth. In other words, if you divide the country into quintiles you will see that the top quintile has 68.8 per cent of the total wealth. Let us tax them.

Senator Spivak: How does that translate into tax dollars, do you know?

Mr. Jackson: I get in trouble every time I do this. The last time we made a presentation to the Treasurer of Ontario we decided to outline some very specific tax alternatives with concrete numbers. It was suggested to us at that time that as students our role was not to tell any government how it should raise money, but just simply what money is required.

Senator Spivak: That is not my attitude at all.

Senator Simard: Who told you that, Mr. Peterson of the Government of Ontario?

Mr. Jackson: I do not think that this is the place to argue one government against the other.

I will answer the second question, then. The figures that I have come from a Statistics Canada social policy simulation database and model that takes a typical student's budget and what a typical student spends right now. The typical student we used was someone with net earnings of $8,000, a student loan of $1,500, $2,760 received from his or her parents, and who spends approximately $12,000 during the year. It was broken down into a typical student budget in the way of food bought at a grocery store, food paid for in restaurants, rent, electricity, clothing, textbooks, tuition, and furniture. To each of those specific items was applied a projected inflationary increase based on the Statistics Canada model. The average student's out-of-pocket expenses, given those numbers put into the model, would be somewhere between $500 and $723.

Senator Spivak: Where does that data come from? Does it take into account what is tax exempt and what is not in terms of the GST?

Mr. Jackson: Yes, it does. For example, for tuition there is no price increase.

Senator Spivak: Where does it come from?

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Vous affirmez avoir reçu l'information de fonctionnaires.

Le sénateur Spivak: L'information vient d'un des membres du personnel d'ici. Je ne sais pas au juste de qui il s'agit. Je n'ai aucun contact avec le ministère des Finances, soyez-en assuré.

Que répondez-vous à cela? Pouvez-vous commenter ces chiffres?

M. Jackson: Je répondrai d'abord à la première question. En ce qui concerne la richesse nette de ce pays, d'après les chiffres fournis par Statistique Canada, 20 pour cent des Canadiens les plus fortunés détiennent 70 pour cent de la richesse totale. Autrement dit, si l'on divise le pays en quintiles, on s'aperçoit que le quintile le plus élevé possède 68,8 pour cent de la richesse totale. Pourquoi ne pas imposer cette tranche de la population?

Le sénateur Spivak: Comment est-ce que ces chiffres se traduisent concrètement en termes de revenu d'impôt?

M. Jackson: J'ai des problèmes chaque fois que je me livre à un tel exercice. La dernière fois que nous avons fait un exposé au Trésorier de l'Ontario, nous avons décidé d'illustrer des solutions de rechange très précises en matière d'imposition à l'aide de chiffres concrets. À l'époque, on nous a laissé entendre qu'en tant qu'étudiants notre rôle n'était pas d'indiquer au gouvernement comment il devrait recueillir l'argent, mais simplement quelle était la somme nécessaire.

Le sénateur Spivak: Je ne vois pas du tout les choses de cette façon-là.

Le sénateur Simard: Qui vous a affirmé cela, M. Peterson du gouvernement de l'Ontario?

M. Jackson: Je ne pense pas que le lieu soit bien choisi pour mettre en opposition les gouvernements.

Je répondrai donc à la deuxième question. Les chiffres que j'ai viennent de la base de données et du modèle de simulation de la politique sociale de Statistique Canada, où les calculs sont faits à partir du budget type de l'étudiant et de ce que l'étudiant-type dépense en ce moment. Nous avons choisi comme étudiant-type quelqu'un qui a un revenu net de 8 000 $ et un prêt aux étudiants de 1 500 $, qui reçoit 2 760 $ de ses parents et qui dépense environ 12 000 $ au cours de l'année. Ce budget a été décomposé selon les postes de dépenses de l'étudiant-type: aliments achetés à l'épicerie, repas pris au restaurant, loyer, électricité, vêtements, manuels scolaires, frais de scolarité et ameublement. Nous avons appliqué à chacun de ces postes de dépenses une hausse prévue attribuable à l'inflation, en nous fondant sur le modèle de Statistique Canada. les frais et débours divers de l'étudiant moyen, compte tenu des chiffres introduits dans le modèle, se situeraient entre 500 et 723 $.

Le sénateur Spivak: D'où viennent ces données? Est-ce qu'elles tiennent compte de ce qui est exonéré de la TPS et de ce qui ne l'est pas?

M. Jackson: Oui. Par exemple, dans le cas des frais de scolarité, il n'y a aucune augmentation.

Le sénateur Spivak: D'où viennent ces chiffres?

[*Text*]

Mr. Jackson: It is from Statistics Canada, the social policy simulation database and model.

The Chairman: I think that is a pretty good source.

Senator Bosa: Mr. Chairman, I have two quick questions. First, I would like to congratulate the students for having prepared such an informative presentation in such a short period of time.

How will student loans be impacted by the GST? You mentioned earlier the cost of housing and the fact that the GST will impact very negatively on it. Consequently, rents paid by students will be higher if they are lodged near their university.

What about the cost of transportation as well?

Mr. Jackson: I guess there are two impacts on student loans. The first is that the out-of-pocket expenses of a student will increase. Therefore, the student will have to borrow more money to go to school. In other words, he will require a larger student loan. That means when he is finished university he will have to pay off a larger principal.

As I mentioned earlier, the current government and the current Governor of the Bank of Canada follow a policy of attacking inflation by increasing interest rates. The GST will be inflationary. I have not heard one person argue against that. It seems to be a given fact. If you have inflation going up, and the Bank of Canada and the government increasing interest rates to try to combat that inflation, you have a student who is paying off a larger principal at a greater rate of interest. The net effect on the student is almost a double whammy. You pay more while you are at school, and then you pay more while you are paying off your student loan.

Recently the government decided that on any student loan the student will not just have to pay back the principal of the loan but a 3 per cent administrative charge as well. Thus, if I borrow $10,000 I do not pay back $10,000 in principal any more, I will now have to pay back $10,300 in principal. There is now the 3 per cent surcharge, the increased cost of going to university as well as increased interest rates. The people who get student loans are the ones who have no money. It seems ludicrous. It seems incredibly regressive to me that those who need it the most are being hit the hardest.

In terms of transportation, municipal transportation is supposed to be exempt from the GST, but all other forms of transportation are not. Often students take taxis simply because of the way underfunding has affected universities, which are required to offer courses later at night. Understandably, students cannot find housing close to universities because it is too expensive. They are forced to take taxis to get home at night for their own safety. They do it as cheaply as they can by splitting rides and so on, but it will still affect them.

I suppose when other forms of transportation that is not municipal is considered, they will pay GST on that as well.

[*Traduction*]

M. Jackson: De Statistique Canada, la base des données et le modèle de simulation de la politique sociale.

Le président: Je pense qu'il s'agit d'une source très fiable.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, j'ai deux questions rapides à poser. D'abord, j'aimerais féliciter les étudiants d'avoir préparé un exposé aussi solide en si peu de temps.

Quels seront les effets de la TPS sur les prêts aux étudiants? Vous avez parlé plus tôt du logement et des répercussions très négatives qu'aura la TPS sur le coût du logement. Autrement dit, le loyer payé par les étudiants sera plus élevé s'ils habitent près de leur université.

Qu'en est-il aussi du coût du transport?

M. Jackson: Je pense qu'il y a deux répercussions sur les prêts aux étudiants. D'abord, les frais et débours divers de l'étudiant augmenteront. C'est dire que celui-ci devra emprunter davantage pour faire des études. Par conséquent, il aura besoin d'un prêt plus important. À la fin de ses études universitaires, il devra donc rembourser un principal plus élevé.

Comme je l'ai déjà indiqué, le gouvernement actuel et l'actuel Gouverneur de la Banque du Canada ont pour politique de combattre l'inflation en augmentant les taux d'intérêt. La TPS aura un effet inflationniste. À ma connaissance, il n'y a personne qui conteste cela. C'est, selon moi, un fait acquis. Si l'inflation s'accentue, et si la Banque du Canada et le gouvernement augmentent les taux d'intérêt pour combattre ce phénomène, l'étudiant sera tenu de rembourser un principal plus important à un taux d'intérêt plus élevé. Résultat, l'étudiant reçoit presque un double coup dur, en ce sens qu'il paie davantage pendant ses études et également plus tard, lorsqu'il doit rembourser son prêt.

Dernièrement, le gouvernement a décidé que l'étudiant serait tenu de rembourser non seulement le principal du prêt aux étudiants mais également 3 p. 100 au titre des frais administratifs. Autrement dit, si j'emprunte 10 000 $, le principal que je dois rembourser n'est plus de 10 000 $ mais bien de 10 300 $. Désormais, il y a ces frais additionnels de 3 p. 100, auxquels s'ajoute le coût plus élevé des études universitaires et la hausse des taux d'intérêt. Or, ceux qui reçoivent un prêt aux étudiants sont ceux qui n'ont pas d'argent. Quelle absurdité! Il est à mon avis ridicule que les plus nécessiteux soient les plus durement frappés.

En ce qui concerne le transport, le transport municipal est censé être exonéré de la TPS, mais toute autre forme de transport ne l'est pas. Souvent, les étudiants prennent des taxis simplement parce que les universités, ne bénéficiant pas de fonds suffisants, sont contraintes d'offrir des cours plus tard dans la nuit. On comprendra que les étudiants n'arrivent pas à se loger à proximité des universités, les loyers étant trop élevés. Il se voient obligés de prendre des taxis pour rentrer chez eux la nuit, pour des raisons de sécurité. Ils le font de la façon la plus économique possible, par exemple en prenant le taxi avec d'autres étudiants, mais il reste qu'ils seront touchés par la TPS.

Je suppose que lorsqu'il s'agit de moyens de transport autres que le transport en commun municipal, la TPS sera applicable.

[*Text*]

Thus, going home to visit parents or going to a place of summer employment will also affect students.

Senator Bosa: Mr. Chairman, while tuition fees are not affected by the GST, and since practically everything else is, will the GST impact negatively on tuition fees? Will universities be forced to increase tuition fees as a result of the fact that they will have to pay the GST on various aspects of their operations?

Mr. Jackson: Most certainly, especially here in Ontario where we are research-oriented. We will not receive as much in credits as a result of this formula that will be applied to universities and colleges. Ontario universities now purchase more goods that were in the past exempt and which will now be subject to the GST. They are already cutting their budgets by 1 per cent to 2 per cent for this fall. There will be significant pressure for universities to ask provincial governments to increase tuition fees as a way of collecting the costs the GST will impose on them. Yes, there will be a very direct effect on tuition fees.

Senator Poitras: You mentioned an increase in the cost of everything. May I ask you first how much the MST costs you so far. Do you have any figures on that?

Mr. Jackson: I am afraid I do not.

Senator Poitras: Would you agree that it is $800 per year?

Mr. Jackson: I will not agree with anything. What I will agree with is the numbers that Statistics Canada have given us which indicate what the price change will be, which takes into account the supposed elimination of the MST and the imposition of the GST as well as the inflationary increase, all of which indicates that the out-of-pocket costs of a student will go up.

Senator Poitras: Do you not have that figure?

Mr. Jackson: Let us say for the sake of argument that it is $800. All that means is that the cost of the GST to the individual student is $1,300 to $1,500. It is as broad as it is long. It is like the tax credit. If you give me a $500 tax credit then you can say that I am no longer paying $1,000 in the form of the manufacturers' sales tax, but you will tax me at $2,500. The net effect, which is the key, is that it will cost more.

Senator Poitras: May I ask you a second question? How much credit will you receive after the GST is imposed?

Mr. Jackson: The typical student will receive a tax credit of $227.

Senator Poitras: That is more than what you receive now.

Mr. Jackson: Yes, but it is the same thing. It is more because the taxes are more.

Senator Poitras: Is this money or not?

[*Traduction*]

Là aussi, les étudiants qui voudront rentrer chez eux pour rendre visite à leurs parents ou se déplacer pour un emploi d'été seront touchés.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, bien que les frais de scolarité ne soient pas touchés par la TPS, étant donné que presque tout le reste l'est, est-ce à dire que la TPS aura des répercussions négatives sur les frais de scolarité? Les universités seront-elles contraintes d'augmenter les frais de scolarité parce qu'elles devront payer la TPS sur divers aspects de leurs opérations?

M. Jackson: Très certainement, surtout ici en Ontario où la recherche occupe une place importante. Nous ne recevrons pas autant sous forme de crédit en raison de cette formule qui sera appliquée aux universités et collèges. Les universités ontariennes font maintenant plus d'acquisitions qui auparavant étaient exonérées d'impôt et qui dorénavant seront assujetties à la TPS. Elles coupent déjà leur budget de 1 ou 2 p. 100 cet automne. Les universités feront énormément de pressions sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils augmentent les frais de scolarité et leur permettent ainsi de recouvrer les frais que leur imposera la TPS. Oui, il y aura un effet très direct sur les frais de scolarité.

Le sénateur Poitras: Vous avez parlé d'une augmentation de tous les frais. Puis-je vous demander tout d'abord combien vous coûte la TVF à l'heure actuelle? Avez-vous des chiffres à ce sujet?

M. Jackson: Je crains de ne pas en avoir.

Le sénateur Poitras: Seriez-vous d'accord pour dire que cette taxe est de 800 $ par année?

M. Jackson: Je ne serai d'accord avec rien du tout. Je serai d'accord avec les chiffres que nous a donnés Statistique Canada au sujet de ce que sera la changement des prix si l'on tient compte de la prétendue élimination de la TVF et de l'imposition de la TPS, ainsi que de l'augmentation due à l'inflation, et tous ces chiffres montrent que les déboursés de l'étudiant vont monter.

Le sénateur Poitras: Vous n'avez pas ces chiffres?

M. Jackson: Disons, aux fins de la discussion, que c'est 800 $. Tout ce que cela signifie, c'est que le coût de la TPS pour l'étudiant s'établit entre 1 300 $ et 1 500 $. C'est du pareil au même. C'est comme le crédit d'impôt. Si l'on me donne un crédit d'impôt de 500 $, on peut me dire que je ne paie plus la taxe de vente sur les fabricants de 1 000 $, mais on m'imposera une taxe de 2 500 $. L'effet net, qui est l'élément clé du processus, est que le coût sera plus élevé.

Le sénateur Poitras: Puis-je vous poser une deuxième question? Quel crédit recevrez-vous après l'instauration de la TPS?

M. Jackson: L'étudiant type recevra un crédit d'impôt de 227 $.

Le sénateur Poitras: C'est plus que vous ne recevez à l'heure actuelle?

M. Jackson: Oui, mais ça revient au même. Le crédit est plus élevé parce que les taxes sont plus élevées.

Le sénateur Poitras: Est-ce de l'argent, oui ou non?

[*Text*]

Mr. Jackson: Certainly. If I give you $5 and then tell you that I would like $10 back, you are down five bucks. If I say to you tomorrow that it is okay and give you $7 but that I want $20 back, then you are down 13 bucks. You are losing.

Senator Poitras: May I ask you a third question? You mentioned that inflation will be something in the order of 2 per cent. You also said that no economist has given any other figures. Would you like to have other figures based on 1.25 per cent from the Economic Council of Canada, the Bank of Canada, the Conference Board of Canada, and many others? I could continue with the list that I have. Do you have any better information?

Mr. Jackson: I believe my statement was that many, or most, economists expect an increase in the CPI.

Senator Poitras: Which ones?

Mr. Jackson: I do not know. As I said, we received a message at two o'clock today that we could appear. I can get you the information if you like. I do not have it here.

The Chairman: Do many students have a net or basic income of less than $6,200 and some odd dollars?

Mr. Jackson: They certainly do.

The Chairman: Would that be most?

Mr. Jackson: Yes, it is.

The Chairman: Are you aware that under the government subsidy program for lower income people that until they report an income of $11,000 or thereabouts they do not get the full credit that is given to single supplements?

Mr. Jackson: That is correct. We are aware of that.

The Chairman: Are you aware that if you have an income of less than $1,600 per year you will receive no credit? Are you aware that we have an anomaly here in that the less income you have the smaller the credit you will receive?

Mr. Jackson: It seems consistent with the taxation policy in the country right now, which is that the less income you have the less you get from the government and the more you seem to pay in taxes. We are aware of that. In fact, it was suggested to us by someone who contacted our research department that that ceiling was specifically put in place to ensure that students would not be eligible for the additional credit because there are so many post-secondary students in this country. If, in fact, that is the case—I obviously do not know whether or not that is the case—that is a slap in the face to all students in this country that the current government has given them.

The Chairman: Thank you very much; you were exactly on the half hour. We thank our students, our future leaders, for what I think, on such short notice, is a well-documented brief. You stood up well to the difficult questions that were posed to you.

[*Traduction*]

M. Jackson: Certainement. Si je vous donne 5 $ et si je vous en redemande 10, il vous manque 5 $. Si, le lendemain, je vous remets 7 $ en vous en réclamant 20, il vous manque 13 $. Vous êtes perdant.

Le sénateur Poitras: Puis-je vous poser une troisième question? Vous avez mentionné que l'inflation s'établirait autour de 2 p. 100. Vous avez mentionné qu'aucun économiste n'avait donné d'autres chiffres. Aimeriez-vous avoir d'autres chiffres fondés sur un taux de 1,25 p. 100 établi par le Conseil économique du Canada, la Banque du Canada, le Conference Board du Canada et bien d'autres? Je pourrais poursuivre l'énumération à partir de la liste que j'ai. Avez-vous de meilleurs renseignements?

M. Jackson: Je crois avoir dit que bon nombre d'économistes, ou la plupart d'entre eux, prévoyaient une hausse de l'indice des prix à la consommation.

Le sénateur Poitras: Lesquels?

M. Jackson: Je ne sais pas. Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons reçu à 14 heures aujourd'hui un message disant que nous pouvions comparaître devant le Comité. Je peux vous obtenir les renseignements, si vous le désirez. Je ne les ai pas ici.

Le président: Y a-t-il beaucoup d'étudiants qui ont un revenu net ou un revenu de base inférieur à 6 200 $ et quelque?

M. Jackson: Sûrement.

Le président: Serait-ce la majorité?

M. Jackson: Oui, c'est la majorité.

Le président: Savez-vous que, en vertu du programme de subventions gouvernementales aux gens à faible revenu, les gens qui déclarent un revenu de moins de 11 000 $ environ n'obtiennent pas le plein crédit donné aux contribuables recevant un supplément?

M. Jackson: C'est exact, nous le savons.

Le président: Savez-vous que si l'on touche un revenu inférieur à 1 600 $ par année, on ne reçoit aucun crédit? Voyez-vous qu'il y a là une anomalie puisque plus le revenu est bas, moins on reçoit de crédit?

M. Jackson: C'est un système qui semble conforme à la politique fiscale en vigueur au pays à l'heure actuelle selon laquelle moins on a de revenu, moins on reçoit du gouvernement et plus on semble payer de taxes. Nous savons cela. En fait, quelqu'un a communiqué avec notre service de recherche pour nous dire que ce plafond avait été fixé expressément pour empêcher les étudiants de bénéficier du crédit supplémentaire parce qu'il y a énormément d'étudiants de niveau postsecondaire au pays. Si c'est vrai—je ne sais évidemment pas si c'est vrai ou faux—le gouvernement actuel vient de porter un coup à l'ensemble de la population étudiante du pays.

Le président: Merci beaucoup; vous vous en êtes tenu exactement à la demi-heure. Nous remercions nos étudiants, nos leaders de demain, de nous avoir présenté, à si brève échéance, un exposé bien documenté. Vous avez bien affronté les questions difficiles qui vous étaient posées.

[*Text*]

Mr. Jackson: We thank you very much for listening to us.

The Chairman: We have next representatives from Dress-Up Incorporated. Mr. Bill Williams, the President, is with us today. Mr. Williams, you have been able to hear these witnesses.

Mr. Bill Williams, President, Dress-Up Incorporated: I am here alone. My assistant could not come because the time was changed. I will try to do my best. I am here as an independent. I am the president of my own company and I am here to protect my company possibly from a failure due to the introduction of the GST. I want to avoid this.

First, I wish to thank the committee and you for this arduous task that you have of going around to 12 cities to gain all this information to put together to make your decision. It is not an easy task.

I have put before you a primary brief on three proposals. I will go through them briefly, and then I will give you my credentials to let you know where I am coming from and why I have done this—namely, is because of my business.

I herewith submit in brief three proposals for consideration regarding the introduction of the goods and services tax, and I will then follow up with my submission as to why I put forward these three proposals.

First, in view of the very recent reports from the economic experts that the economic barometer will drop even further, causing many more bankruptcies, I propose that the GST be deferred totally until the recession is over and the country is in a healthier economic situation for consumer spending. That is my first proposal.

My second and alternate proposal is that, should the federal government in its wisdom feel, in spite of the disasterous economic situation, that it is essential to introduce the GST—for whatever wisdom they have—in 1991, consideration be given to zero rate the apparel industry for at least two years, to allow some considerable stoppage on further inflation. Bear in mind that the 7 per cent GST on all apparel goods will have a devastating effect not only on the consumer but also on the manufacturer and retailer in this industry, and will cause a good many more bankruptcies, particularly in the apparel industry—and we certainly do not want this.

Thirdly, should the federal government consider, once again, that proposal number two would eliminate a sizeable chunk of the revenue by implementing it, I would then ask that consideration be given for Canadian manufactured goods only to be zero rated for a period of two years—1991 and 1992—and that the GST be phased in in 1993. This would give the manufacturers time to equate with all the paperwork and so on.

If I may be allowed, with your indulgence and that of the committee, I will elucidate as to why I ask for consideration of these proposals. This will take only a few minutes, so I will start right away.

[*Traduction*]

M. Jackson: Nous vous remercions beaucoup de nous avoir écoutés.

Le président: Nous avons maintenant des représentants de Dress-Up Incorporated. M. Bill Williams, le président, est avec nous aujourd'hui. Monsieur Williams, vous avez pu entendre ces témoins.

M. Bill Williams, président, Dress-Up Incorporated: Je suis ici seul. Mon adjoint n'a pas pu m'accompagner parce que le moment de la comparution a été changé. Je tenterai de faire de mon mieux. Je suis ici à titre indépendant. Je suis président de ma propre entreprise, et je suis ici pour la protéger du coup fatal que pourrait lui porter la TPS. Je veux éviter que cela se produise.

Tout d'abord, je veux remercier le comité et vous-même d'avoir accepté de parcourir 12 villes pour recueillir toute cette information et la rassembler avant de prendre votre décision. Ce n'est pas une mince tâche.

Je vous ai remis un mémoire principal portant sur trois propositions. Je les passerai en revue brièvement, puis je vous exposerai mes titres pour vous indiquer d'où je viens et pourquoi j'ai fait cela, à savoir pour le bien de mon entreprise.

Je vous expose donc brièvement trois propositions sur l'introduction de la taxe sur les produits et services, puis je vous expliquerai le pourquoi de ma démarche.

Tout d'abord, étant donné que les rapports présentés très récemment par les spécialistes en économie indiquent que le baromètre économique descendra encore, ce qui causera de nombreuses autres faillites, je propose que l'instauration de la TPS soit reportée jusqu'à ce que la récession soit terminée et que le pays soit dans une situation économique plus favorable à la consommation. C'est là ma première proposition.

Ma deuxième proposition est une solution de rechange à la première. En effet, si le gouvernement fédéral estime dans sa sagesse—et quelle sagesse!—que, même si la situation économique est désastreuse, il doit tout de même instaurer la TPS en 1991, je propose que l'industrie du vêtement soit taxée à taux nul pour au moins deux ans afin de freiner considérablement l'inflation. Gardez à l'esprit que la TPS de 7 p. 100 sur l'ensemble du secteur du vêtement aura un effet très néfaste non seulement sur le consommateur, mais aussi sur le fabricant et le détaillant et entraînera beaucoup d'autres faillites, en particulier dans ce secteur—et nous ne voulons certainement pas aboutir à ce résultat.

Troisièmement, si le gouvernement fédéral devait estimer une fois de plus que l'adoption de la deuxième proposition le priverait d'une part importante des recettes prévues, j'aimerais qu'il envisage de taxer à taux nul les biens fabriqués au Canada pour une période de deux ans—1991 et 1992—et qu'il introduise cette taxe progressivement en 1993. Les fabricants auraient ainsi le temps de se familiariser avec l'ensemble des formalités administatives.

Je réclame votre indulgence et celle du comité, car j'aimerais pouvoir expliciter les raisons qui m'ont amené à formuler ces propositions. C'est une question de quelques minutes, alors j'y vais sans plus tarder.

[*Text*]

Once again, I pray your indulgence here. Before I get into the meat of my proposal on the GST, it is only fair to give you a brief outline of my credentials—where I am coming from. To establish my credibility I usually make myself the "guinea pig" to let you know exactly what the situation is regarding my business and to establish my point for the benefit of others as well, in the true community spirit.

Hence, I am here as an independent to protect my business against the pitfalls, should the GST be introduced without some fine tuning to it for the apparel industry, possibly through my proposal, which I am here to put forward to you.

I came to Toronto from London, England in 1979. I am now a Canadian citizen. I came with my wife and my couturier-designer, Tricia Cochran. We arrived with the express purpose of setting up a ladies high fashion business, having one goal in mind—to put Canada on the map for international recognition for ladies fashion, which is always newsworthy. Fashion is always news and Canada should be there with the international fashion people in the world. It is the world of high fashion that we are talking about here.

Unfortunately, in 1981 most of the small businesses were hit badly by the unforeseen recession. We lost most of our investment in the business. I had to mortgage my home to the hilt, as did many others who were in the same position or even worse. I had to keep the business alive and honour my ten-year plan—which I have attached to the back of the brief—which I had put forward, knowing well that my designer had all the ingredients of becoming Canada's Number One in ladies evening wear and bridal wear. We had extreme faith in our product and in Tricia Cochran, our designer.

Progress was eventually made, and in 1985 our merchandise was accepted into Bergdorf-Goodman, one of the most prestigious stores in New York; and Kleinfeld's, another large store in Brooklyn, New York State. In 1987 our merchandise was accepted into Wiltshire Boulevard in Beverly Hills in Hollywood, California. I steered this company right into the market for FTA.

In addition, with the knowledge gained from my political background in London, England, I have tried to help the business community here in Toronto since the year 1986 to date. I am a director of the following boards of management: the Businessmen's Association of Bloor-Yorkville, known as the YBB Association; the Business Improvement Area of the Bloor-Yorkville Area known as the Business Improvement Area, which is the largest BIA in the world; the Chamber of Commerce, on the Small Business Committee; the Fashion Industry Liaison Committee established at City Hall; and finally, I am a director for the North York Symphony, where I do this charity work. You might say that all these are non-fee-paying positions. I can only say that it does help to keep alive my entrepreneurial cerebral power and gives me a chance to execute the ten commandmants of entrepreneurship.

[*Traduction*]

Une fois de plus, je réclame votre indulgence. Avant que j'entre dans le vif de ma proposition sur la TPS, il n'est que juste que je donne un bref aperçu de mes titres, de mes origines. Pour établir ma crédibilité, je me donne généralement un rôle de cobaye pour vous faire comprendre exactement la situation de mon entreprise et défendre mon point de vue de façon à ce que d'autres en tirent profit aussi, dans un véritable esprit communautaire.

Je suis ici à titre indépendant pour protéger mon entreprise contre les pièges que pourrait comporter l'instauratin de la TPS sans rajustement particulier pour l'industrie du vêtement; la proposition que je présente ici pourrait d'ailleurs contribuer à définir les rajustements nécessaires.

Je suis venu de Londres (Angleterre) à Toronto en 1979. Je suis maintenant citoyen canadien. Je suis arrivé avec ma femme et ma couturière-dessinatrice, Tricia Cochran. Nous voulions expressément créer un secteur de haute couture pour dames et n'avions qu'un seul but en tête: faire entrer le Canada dans le circuit international de la mode pour dames, ce qui intéresse toujours la presse. La mode défraie toujours la chronique, et le Canada devrait avoir sa place dans le circuit international de la mode, de la haute couture s'entend.

Malheureusement, en 1981, la plupart des petites entreprises ont été frappées durement par la récession imprévue. Nous avons perdu la plus grande partie de notre investissement dans l'entreprise. J'ai dû, tout comme bien d'autres dont la situation était aussi grave ou même pire que la mienne, hypothéquer lourdement ma maison. Il m'a fallu assurer la survie de l'entreprise et respecter le plan de dix ans que j'avais dressé—et que j'ai joint à la suite du présent mémoire—sachant bien que ma dessinatrice avait tout ce qu'il fallait pour devenir le chef de file dans le domaine des robes de soirée et des robes de mariée au Canada. Nous croyions énormément en notre produit et en Tricia Cochran, notre dessinatrice.

Nous avons fait des progrès par la suite, et, en 1985, nos produits ont été acceptés chez Bergdorf-Goodman, l'un des magasins les plus prestigieux de New York, et chez Kleinfeld's, un autre grand magasin de Brooklyn dans l'état de New York. En 1987, ils ont été acceptés sur le boulevard Wiltshire à Beverly Hills, Hollywood (Californie). J'ai orienté cette entreprise tout droit vers le marché ouvert par l'accord de libre-échange.

De plus, fort des connaissances acquises grâce à mes antécédents politiques à Londres (Angleterre), j'ai tenté d'aider le monde des affaires, ici à Toronto, depuis 1986. Je fais partie des conseils d'administration suivants: la Businessmen's Association of Bloor-Yorkville, connue sous le nom de YBB Association; le Business Improvement Area of the Bloor-Yorkville Area, appelé le Business Improvement Area, le plus important au monde; la Chambre de commerce, comité des petites entreprises; le Fashion Industry Liaison Committee, établi à l'Hôtel de ville; et enfin, je siège, à titre bénévole, au conseil d'administration de la North York Symphony. On me dira que je ne suis pas payé pour remplir toutes ces charges. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elles m'aident à tenir en éveil mes facultés intellectuelles d'entrepreneur et me permettent d'exécuter les dix commandements de l'entreprenariat.

[*Text*]

I come now to the question of the introduction of the GST in January 1991, with the full consequential impact that it would have on this country as far as consumers are concerned in relation to the purchase of clothing, which was zero rated for federal sales tax, plus the devastating effect it would have on small businesses in the Canadian manufacturing segment of this apparel industry.

No doubt, senators, you have had talks on this before, but you will hear it again and again from the apparel industry. From the attached correspondence to my submission there is a letter that I had written to the Honourable Tom Hockin, Minister for Small Business and Tourism, who has a moral obligation to protect and promote small businesses. Without going into the details of the correspondence, I will outline two proposals that will help to some degree to stabilize the economy of the country and also help to keep our Canadian apparel industry alive. I have already outlined these two proposals to you.

I sincerely hope that with these three proposals that I have put forward, there will be considerable thought to what I now have to say. I sincerely ask you to look into this very seriously.

Finally, I end on a light and happy note. On June 22 the Royal Ontario Museum had on display in a glass case a contemporary black evening gown and cape designed by my designer, Tricia Cochran, for the world to see and admire. This gown was selected because of its fine quality of work and design.

I am almost at the top of my goal and ten-year plan that I came to complete in Toronto. I do not want all this to go down the drain. I know that we fought hard in 1981 and 1982 to keep our businesses alive. The amount of work involved in that 7 per cent GST will tear our industry apart. Already you know that thousands of jobs have been lost. You know the bankruptcies that have occurred. We are entrepreneurial people in the Canadian manufacturing sector—most of it family owned. Some of them have hocked their homes like I have. We are struggling.

On the streets today businesses are closing. On the streets today you see where you can get a 75 per cent reduction in clothing. This is disasterous. What is this country coming to? Could we not look to the question of the timing of this GST? This GST could be a good tax if it is well looked into, but the timing is wrong. The economic health of this country does not, and should not, permit the GST to come in at this stage. Bear in mind that the clothing industry—in particular, children's clothing—was never taxed. Now, children have to pay 7 per cent on all their clothing; people in the streets who have to work and have to buy blouses and suits, on which they have never paid 7 per cent before, will now have to pay a 7 per cent tax. The economic situation has got to get worse if this happens. I implore you, senators: Please look at this. Look at my proposals. I am not exaggerating it. The number one proposal should be that it should be deferred until we get a healthier climate.

[*Traduction*]

Je passe maintenant à la question de l'instauration de la TPS en janvier 1991 et à l'ensemble des conséquences qu'elle aura sur les achats de vêtements, exempts de la taxe de vente fédérale, par les consommateurs au pays; je parlerai aussi de l'effet désastreux qui se fera sentir sur les petites entreprises du secteur manufacturier à l'intérieur de l'industrie du vêtement.

Je suis sûr, sénateurs, que vous avez déjà entendu cet argument, mais vous n'avez pas fini de l'entendre de la part de l'industrie du vêtement. Il y a, dans la correspondance que j'ai jointe à mon mémoire, une lettre que j'avais écrite à l'honorable Tom Hockin, ministre d'État aux petites entreprises et au tourisme, qui a l'obligation morale de protéger et de promouvoir les petites entreprises. Sans entrer dans les détails de la lettre, je formulerai deux propositions qui aideront, dans une certaine mesure, à stabiliser l'économie du pays et à tenir l'industrie du vêtement au Canada à flot. Je vous ai déjà exposé ces deux propositions.

J'espère sincèrement que les trois propositions que j'ai présentées vous amèneront à étudier très soigneusement la suite de mon exposé. Je vous demande sincèrement d'y apporter une attention particulière.

Je termine sur une note légère et heureuse. Le 22 juin, le Musée royal de l'Ontario faisait admirer, dans une vitrine, une robe du soir noire contemporaine, assortie d'une cape, qui avait été conçue par ma dessinatrice, Tricia Cochran. Cette robe a été choisie à cause de sa conception et de son exécution remarquables.

J'ai presque atteint mon but et réalisé le plan décennal que j'avais à mon arrivée à Toronto. Je ne veux que tous ces efforts soient perdus. Je sais que nous nous sommes battus en 1981 et en 1982 pour la survie de nos entreprises. La quantité de travail exigée par cette TPS de 7 p. 100 réduira notre industrie à néant. Vous savez que, déjà, des milliers d'emplois ont été perdus. Vous savez qu'il y a eu des faillites. Nous sommes des entrepreneurs du secteur de la fabrication au Canada, et la plupart de nos entreprises sont familiales. Certains ont engagé leur maison tout comme moi. Nous nous battons.

Dans les rues aujourd'hui, des entreprises ferment leurs portes. Dans les rues aujourd'hui, on cherche des soldes de 75 p. 100 sur les vêtements. C'est désastreux. Où s'en va ce pays? Ne pourrions-nous pas nous demander si cette taxe arrive au bon moment? Si on y regarde de près, ce pourrait être une bonne taxe, mais le moment est mal choisi pour l'imposer. Étant donné la santé économique de ce pays, on ne peut pas, et on ne doit pas, permettre l'introduction de la TPS à ce moment-ci. Rappelez-vous qu'il n'y a jamais eu de taxe sur le secteur du vêtement—en particulier, les vêtements d'enfants. Les enfants doivent maintenant payer une taxe de 7 p. 100 sur tous leurs vêtements; les gens ordinaires qui doivent travailler et s'acheter des blouses et des costumes sur lesquels ils n'ont jamais payé de taxe de 7 p. 100 jusqu'ici devront maintenant le faire. Si cela se produit, la situation économique ne pourra que se détériorer. Sénateurs, je vous en supplie, réfléchissez à cela. Examinez mes propositions. Je n'exagère pas. Ma principale proposition est que la TPS devrait être reportée jusqu'à ce que le climat soit meilleur.

[*Text*]

I want to thank you for this. I want to add one more note, because I have heard senators ask, "Have you written to the Ontario government and other governments?" Yes, senators, I have. I wrote—and this is a sad case—to Mr. Wilson in August 1989. Not only did I write to him, but I also gave him an alternative proposal to the GST. I said that the GST, if handled correctly, would be a good tax. At that time it was 9 per cent.

In London, England, they have what they call premium bonds. I never condemn everything; I try to order it and refine it to try to conform with it. I put my proposal to Mr. Wilson and sent him a cheque. I said, "Here is a cheque to help to enhance my proposal." I am so sad, senators, because I have not had a reply to date from Mr. Wilson. I have not had him honour my cheque yet or even return it. This, indeed, is criminal, when someone at such a high rank does not reply to a man who takes the time to try to help the country.

The Chairman: You sent a cheque?

Mr. Williams: Yes, I sent a cheque. He has not honoured it, sent it back to me or written and said, "Thank you very much."

I also wrote to Mr. Mulroney in this phase as well as Mr. Tom Hockin and Mr. Monte Kwinter. I also wrote to David Peterson. Within five days I got a reply from Mr. Kwinter. He couriered a letter to me, which I brought here. Indeed, it is a miracle that in five days someone could take the time to answer my letter when holidays are on.

The province of Ontario is doing something about it. They are helping me. I implore you, senators, to do likewise. Save our country by saving the Canadian manufacturers and by saving the apparel industry. We are doing our best; I sit on these committees for that purpose. Thank you, senators. I am here for your questions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Williams. You are obviously a successful entrepreneur by the way you presented your case.

I might add further that along the same lines we received a representation from the City of Toronto emphasizing the importance of the fashion industry and outlining some of the problems that were faced.

Mr. Williams: I do sit on that committee.

Senator Simard: You are saying that having this new tax on the apparel industry forces you to pay more tax. We heard the same thing from students, tenants, seniors, and so on.

The Library of Canada tells us that it is revenue neutral and that about $18 billion will be received under the new system compared to the previous system. Do you have any idea who might pay less? If anyone has to pay more, there must be some people whom we have heard from over the last ten days who will. I suspect that someone is wrong. I do not want to be facetious nor funny, but it shows that there is a misunderstanding or misconception of the application and impact of this tax.

[*Traduction*]

Je tiens à vous remercier. Je veux ajouter un autre détail parce que j'ai entendu des sénateurs dire: «Avez-vous écrit au gouvernement de l'Ontario et à d'autres gouvernements?» Oui, sénateurs, je l'ai fait. J'ai écrit—et c'est une triste histoire—à M. Wilson en août 1989. Non seulement je lui ai écrit, mais je lui ai aussi proposé une solution de rechange à la TPS. Je lui ai dit que si la TPS était bien utilisée, elle serait une bonne taxe. À l'époque, elle était de 9 p. 100.

À Londres (Angleterre), ils ont ce qu'ils appellent des obligations à prime. Je ne condamne jamais rien; je tente d'y mettre de l'ordre et d'améliorer les choses en vue de me conformer à la réalité. J'ai soumis ma proposition à M. Wilson et je lui ai envoyé un chèque. J'ai dit: «Voici un chèque pour favoriser l'étude de ma proposition.» Je suis très triste, sénateurs, parce que je n'ai pas encore reçu de réponse de M. Wilson. Il n'a pas accepté mon chèque pour le moment et ne me l'a même pas renvoyé. C'est criminel qu'une personne d'un rang aussi élevé ne réponde pas à un homme qui consacre du temps et des efforts à venir en aide au pays.

Le président: Vous avez envoyé un chèque?

M. Williams: Oui, j'ai envoyé un chèque. Il ne l'a pas accepté, ne me l'a pas renvoyé et ne m'a pas écrit non plus pour me remercier.

J'ai écrit aussi à M. Mulroney à cette époque, de même qu'à MM. Tom Hockin et Monte Kwinter. J'ai écrit également à David Peterson. Cinq jours plus tard, j'avais une réponse de M. Kwinter. Il m'a fait livrer par messager une lettre que j'ai apportée ici. En fait, c'est un miracle qu'en cinq jours, en période de vacances, quelqu'un puisse prendre le temps de répondre à ma lettre.

La province de l'Ontario fait quelque chose. Ils m'aident. Sénateurs, je vous supplie de faire de même. Sauvez notre pays en sauvant les fabricants canadiens et l'industrie du vêtement. Nous faisons de notre mieux; je siège à ces comités pour cela. Merci, sénateurs, je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Williams. À la façon dont vous présentez votre point de vue, on voit que vous avez réussi comme entrepreneur.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais ajouter que nous avons reçu une déclaration par laquelle la ville de Toronto soulignait l'importance de l'industrie de la mode et mentionnait certaines des difficultés qu'elle rencontre.

M. Williams: Je siège effectivement à ce comité.

Le sénateur Simard: Vous dites que l'imposition de cette nouvelle taxe au secteur du vêtement augmente votre fardeau fiscal. Des étudiants, des locataires, des personnes âgées et d'autres encore sont venus nous dire la même chose.

La Bibliothèque du Canada nous dit que cette taxe est neutre sur le plan des recettes et que le nouveau système permettra de recueillir 18 milliards de dollars comparativement à l'ancien. Avez-vous une idée de qui paiera moins de taxes? Si certaines personnes doivent en payer plus, il y en a sûrement, parmi celles que nous avons entendues au cours des dix derniers jours, qui en paieront moins. Je soupçonne qu'il y a des gens qui se trompent. Je n'ai pas l'intention de tourner les cho-

[*Text*]

Mr. Williams: I was on the air this morning at 7:45 a.m. for the CBC. I implored the people out there to understand what is happening. Food, clothing, and shelter are the most important things for a human being.

Senator Simard: You are answering something else.

Mr. Williams: No, I am coming to your point.

Senator Simard: Let us drop that question. Yes, the apparel industry will pay a new form of tax. But you realize that your industry has been paying taxes. The cost of dresses—whether it is for students, the young, or the old—contains an element of taxation because the tools, vehicles, and all the production costs that are included are taxed at between 9 per cent and 13.5 per cent. Is that right?

Mr. Williams: No, I will explain that to you. I beg to defer what you are saying. Please understand.

In Canadian manufacturing in particular the apparel industry were zero rated entirely. We were exempt from the federal sales tax, so that we did not put any federal sales tax on the clothing.

Senator Simard: You did not, but in your costs of production there was a cost involved.

Mr. Williams: In the cost of production even our silk merchandise, when it is imported, had no tax on it at all. All clothing and materials were clear of tax when they came in.

Senator Simard: But when you bought a sewing machine or bigger tools—

Mr. Williams: I will explain that. When we bought a sewing machine we had an exemption form.

Senator Simard: You did?

Mr. Williams: Yes.

Senator Simard: Well, that was not the case for all manufacturers, because that is what people are saying.

Mr. Williams: I had printed forms where I could put my name on it to state that I was a small business and I could be exempted from the federal sales tax. This was clear.

Senator Simard: How many employees do you employe?

Mr. Williams: I employee ten employees.

Senator Simard: You get your dresses manufactured by someone else, do you?

Mr. Williams: No. I am a small family concern. I employ Italians, Chinese and Spanish people. I myself do all the personal paperwork, all the administration.

Senator Simard: You are offering two or three alternatives. You want your industry zero rated.

Mr. Williams: Exactly.

[*Traduction*]

ses à la blague, mais il semble évident que l'application et l'effet de cette taxe sont mal compris.

M. Williams: J'étais à la CBC ce matin à 7 h 45. J'ai supplié les gens de comprendre ce qui se passait. La nourriture, le vêtement et le logement sont les aspects les plus importants de la vie d'un être humain.

Le sénateur Simard: Vous répondez à une autre question.

M. Williams: Non, j'arrive à votre sujet.

Le sénateur Simard: Laissons tomber cette question. Oui, l'industrie du vêtement paiera une nouvelle forme de taxe. Mais vous comprenez bien que votre secteur paie déjà des taxes. Le coût des robes—que ce soit pour les étudiantes, les jeunes ou les plus âgées—renferme un élément fiscal parce que les outils, les véhicules et tous les coûts de production inclus font l'objet d'une taxe variant entre 9 et 13,5 p. 100. Est-ce exact?

M. Williams: Non, je vais vous expliquer cela. Je demande de remettre à plus tard ce dont vous parlez. Veuillez comprendre la situation.

Dans le secteur manufacturier au Canada, l'industrie du vêtement était entièrement taxée à taux nul. Nous étions exonérés de la taxe de vente fédérale, alors nous n'imposions pas de taxe de vente fédérale sur les vêtements.

Le sénateur Simard: En effet, mais certains frais se retrouvaient dans vos coûts de production.

M. Williams: En ce qui concerne nos coûts de production, même la soie, lorsqu'elle était importée, était totalement exonérée d'impôt. Tous les vêtements et les tissus étaient exempts d'impôt à leur arrivée.

Le sénateur Simard: Mais, lorsque vous achetiez une machine à coudre ou de plus gros outils . . .

M. Williams: Je m'explique. Lorsque nous achetions une machine à coudre, nous avions une formule d'exemption.

Le sénateur Simard: Vraiment?

M. Williams: Oui.

Le sénateur Simard: Bien, ce n'était pas le cas pour tous les fabricants, c'est ce que les gens disent.

M. Williams: J'avais des imprimés sur lesquels je m'identifiais comme propriétaire d'une petite entreprise et pouvais donc être exempté de la taxe de vente fédérale. C'était clair.

Le sénateur Simard: Combien d'employés avez-vous?

M. Williams: Dix employés.

Le sénateur Simard: Vous faites confectionner vos robes par une autre entreprise, n'est-ce pas?

M. Williams: Non. J'ai une petite entreprise familiale. J'emploie des Italiens, des Chinois et des Espagnols. Je fais moi-même tous les travaux d'écriture, tout le travail administratif.

Le sénateur Simard: Vous proposez deux ou trois solutions. Vous voulez que vos produits soient détaxés.

M. Williams: Exactement.

[*Text*]

Senator Simard: That means that someone else will have to pick up whatever was estimated to be collected from your industry or from the clients of your industry.

Mr. Williams: I do not see where anyone has to pick up anything. We were zero rated before.

Senator Simard: You said this should be well looked into.

Mr. Williams: Yes.

Senator Simard: Can we agree that it has taken about four or five years to conceptualize, prepare and get ready to implement it? This is longer than it takes to buy a straw hat at the corner store. Is it realistic to ask that all this work, all the investment that has been made not only by the government and the industry—and some of them are ready and know that it will be in place—should be delayed so that we can wait for one or two years? Is this realistic?

You say that the time is bad for it because there is a slowdown.

Mr. Williams: Do you not agree that the situation today is very much an unhealthy economic situation? That is the point that I want to make.

Senator Simard: Perhaps the present tax is not helping.

Mr. Williams: With the introduction of the GST, it will be worse. I have just explained how it is.

Senator Simard: I do not accept that.

Mr. Williams: I would point out to you that when you go to buy a suit on January 1—and you have never paid any FST on your suit, shirt, pants or shoes—you will then be paying a full 7 per cent on all those articles. Do not tell me that—

Senator Simard: But I was paying 13.5 per cent on some of the goods that will now come down to 7 per cent. That is what I mean.

Mr. Williams: You will find that it is revenue neutral.

Senator Hastings: If you were to buy a car on January 1 it will come down.

Mr. Williams: Of course, but we are talking about children here. We are talking about people, women and families, who need clothes to go to school or to work. Try and buy a blouse today ladies. It will cost you $70 each time, plus 7 per cent tax. Study the market. Go out into the market and the stores. You will see what is happening. They are crying out there because they are falling down. They are having to reduce their merchandise 75 per cent because people do not have the money with the high interest rates.

The Chairman: Mr. Williams, we have a lot more questioners.

Senator Marsden: Thank you for a most interesting brief. You tell us in your brief that you came to Canada in 1979. So you lived through the introduction of the VAT tax in Britain.

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Cela signifie que quelqu'un d'autre devra assumer le manque à gagner, c'est-à-dire la somme que votre entreprise ou les clients de votre entreprise auraient normalement dû assumer.

M. Williams: Personne n'aura à assumer quoi que ce soit. Nos produits étaient détaxés auparavant.

Le sénateur Simard: Vous avez mentionné que cette question doit être examinée à fond.

M. Williams: Oui.

Le sénateur Simard: Comprenez-vous qu'il a fallu environ quatre ou cinq ans pour conceptualiser, préparer et mettre au point cette taxe? C'est plus qu'il n'en faut pour aller acheter un chapeau de paille au magasin du coin. Compte tenu de tout le travail, de tout l'investissement qui a été fait, non seulement par le gouvernement et par le secteur privé—d'ailleurs, plusieurs entreprises sont prêtes et savent que la taxe sera mise en vigueur—est-il réaliste de demander d'attendre encore une ou deux années? Est-ce réaliste?

Vous dites que le moment est mal choisi à cause du ralentissement économique.

M. Williams: Comprenez-vous qu'aujourd'hui, la conjoncture économique est très précaire? Voilà le point que je veux faire ressortir.

Le sénateur Simard: La taxe actuelle n'aide peut-être pas.

M. Williams: Avec l'introduction de la TPS, ce sera pire. Je viens de l'expliquer.

Le sénateur Simard: Je ne partage pas votre avis.

M. Williams: J'aimerais souligner que si vous achetez un complet le premier janvier prochain, vous devrez ajouter 7 p. 100 au prix du complet alors que jamais auparavant vous n'avez payé de TVF sur vos complets, vos chemises, vos pantalons ou vos chaussures. Ne me dites pas que . . .

Le sénateur Simard: Mais je payais une taxe de 13,5 p. 100 sur certains produits qui seront maintenant taxés à 7 p. 100. Voilà mon point.

M. Williams: Vous constaterez que la taxe n'aura aucune influence sur les recettes.

Le sénateur Hastings: Si vous achetez une automobile le permier janvier, vous y gagnerez.

M. Williams: Bien sûr, mais, pensez aux enfants, aux gens, aux femmes et aux familles qui ont besoin de vêtements pour aller à l'école ou pour travailler. Allez acheter une blouse aujourd'hui mesdames. Vous paierez 70 $ plus une taxe de 7 p. 100. Étudiez le marché. Allez sur le marché, entrez dans les magasins. Vous constaterez la situation. Ils sont au désespoir parce que leurs affaires sont en baisse. Ils doivent réduire de 75 p. 100 le prix de leurs marchandises parce que les gens n'ont pas d'argent, en raison des taux d'intérêt élevés.

Le président: Monsieur Williams, nous avons beaucoup d'autres intervenants à entendre.

Le sénateur Marsden: Nous vous remercions pour votre très intéressant mémoire. Vous nous dites dans votre mémoire que vous avez immigré au Canada en 1979. Vous avez donc connu l'avènement de la TVA en Grande-Bretagne.

[*Text*]

Mr. Williams: I was there, yes.

Senator Marsden: Could you compare your experience here with your experience there? Were you in the same industry in Britain?

Mr. Williams: As a matter of fact, I was on the short list to become a member of Parliament at that time. I was also an actor by profession. Politicians are actors and actors are politicians. I was experienced with the VAT, which had just come in. I also owned a hotel at that time and I experienced it. There was a lot of difficulty and a lot of paperwork. People could not cope with it and the government could not cope with checking the VAT for many years.

Senator Marsden: Can you give us some indication of the extent to which it affected inflation, business administrative costs and the other things that you outlined in your brief?

Mr. Williams: You are asking too much from an ordinary entrepreneur in that matter, but I am sure that you will find from statistics—and it is easy to get hold of—that England went through a hard time on the introduction of the VAT. They were paying 15 per cent. It was bad indeed, and a lot of unemployment was caused by it, since businesses could not pay those expenses. They could not cope with the paperwork involved.

Senator Marsden: With that experience behind you, then, your strong advice—especially in your industry—is that Canadians will also experience a bad time?

Mr. Williams: There is no doubt in my mind that this will happen. I am far-seeing. I plan ten years ahead. I was one of the fortunate people to meet with Winston Churchill and have an interview with him. The advice that he gave me when I was a young boy was: Keep what you are doing and look ahead always in five and ten years. I am looking at this whole prospect. The climatic condition is unhealthy economically. We will go into disaster if we introduce this tax. Talk about 1993 when we are in a healthier situation. The recession cannot last long; it will come down in 18 months to 2 years.

I ask you, senators, to use all the power that you have to put your suggestions on what we are saying. We are the men in the street, we know what is happening.

Senator Doyle: There seems to be some difference of opinion about whether we are on the brink of a recession or on the brink of a recovery. But whatever, when the Minister of Revenue was here this morning he discussed the question of timing. He said that he thought that regardless of the situation the timing for changing this tax from the manufacturers' tax that we have had to a goods and services tax was the best medicine that we could have. We could look forward to a great deal of encouragement in a number of areas with this tax and the abandonment of the tax that has been in place until the present.

[*Traduction*]

M. Williams: En effet.

Le sénateur Marsden: Pourriez-vous comparer l'expérience que vous avez vécue là-bas avec celle que vous vivez ici? Oeuvriez-vous dans la même industrie en Grande-Bretagne?

M. Williams: En fait, j'étais l'un des rares candidats à la députation à l'époque. J'étais également acteur de profession. Tout compte fait, les politiciens sont des acteurs et les acteurs sont des politiciens. J'ai expérimenté la TVA qui venait tout juste d'entrer en vigueur. J'étais également propriétaire d'un hôtel à ce moment-là et j'ai eu l'occasion de l'expérimenter. Beaucoup de difficultés se sont posées, sans compter toute la paperasse. Et pendant de nombreuses années, les gens n'ont pu composer avec cette taxe et le gouvernement n'a pu contrôler l'application de la TVA.

Le sénateur Marsden: Pouvez-vous nous indiquer dans quelle mesure elle a eu une incidence sur l'inflation, les frais d'administration et les autres éléments que vous avez mentionnés dans votre mémoire?

M. Williams: Vous demandez trop d'un simple entrepreneur, mais je suis convaincu que vous constaterez d'après les statistiques—et elles sont faciles à obtenir—que l'Angleterre a connu des années difficiles à la suite de l'introduction de la TVA. La taxe s'élevait à 15 p. 100. Les temps étaient difficiles, la taxe a fait grimper le taux de chômage car les entreprises ne pouvaient payer la note. Elles ne pouvaient composer avec toute la paperasse à traiter.

Le sénateur Marsden: À la lumière de votre expérience, vous êtes donc convaincu que, particulièrement dans votre industrie, les Canadiens connaîtront également des années difficiles?

M. Williams: J'en suis absolument convaincu. Je vois loin. Je prévois pour des années d'avance. J'ai eu la chance de rencontrer M. Winston Churchill et d'avoir une entrevue avec lui. Il m'a donné un conseil lorsque j'étais jeune: sois persévérant et prévois toujours pour cinq ou dix ans à l'avance. C'est dans cette perspective globale que je vois les choses. La conjoncture économique n'est pas favorable. Nous courons à notre perte si nous adoptons cette taxe. On pourrait y songer vers 1993 lorsque la conjoncture se sera améliorée. La récession ne peut durer longtemps; elle devrait se résorber dans dix-huit à vingt-quatre mois.

Je vous demande, à vous sénateurs, d'utiliser tous les pouvoirs que vous avez pour faire des suggestions à la lumière de nos préoccupations. En tant qu'hommes de la rue, nous savons ce qui se passe.

Le sénateur Doyle: Il semble y avoir divergence d'opinion quant à la question de savoir si nous sommes à la veille d'une récession ou d'une reprise économique. Quoi qu'il en soit, le ministre du Revenu était présent ici ce matin; il a discuté de l'à-propos de la taxe. Il s'est dit d'avis que quelle que soit la conjoncture, l'adoption d'une taxe sur les produits et services en remplacement de l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants est la meilleure solution en l'occurrence. Nous pourrions nous attendre à beaucoup d'améliorations dans un certain nombre de domaines grâce à cette taxe et à l'abandon de la taxe qui était en vigueur jusqu'à aujourd'hui.

[*Text*]

You said that the manufacturers differed with that and that they had a different opinion. When the Canadian Manufacturers' Association appeared before this committee their president told us that there is no question that the goods and services tax is far more effective and much preferred over the existing tax. In terms of those options, our strong recommendation is on the option where we go with it. So that it should need a federal replacement immediately that strives to bring in the provinces. That is an opinion other than your own, sir, but I mention it because you mentioned the manfacturers. You may want to comment on that.

Mr. Williams: Yes, I am glad that you mentioned that. As a manufacturer and a retailer I have a copy of a document from the Canadian Apparel and Manufacturers Institute. You may have a copy of this. In this document it states that there is a consumer uncertainty and a rising tide of bankruptcies that have already begun to take their toll on manufacturers. This is a known fact. The implementation of the goods and services tax on an industry that has not been subject to the current federal sales tax will simply add to the problem of predicting market size and behaviour. We will have a great problem.

Having said that, I do not say that this tax is a bad tax—not indeed. If handled and refined correctly, and if timed correctly for introduction, this country will benefit. But the timing, which is important in any entrepreneurial thing, is extremely important. It is extremely important as to timing as to when to bring it in. This is not the right time to bring it in. Let the consumer be able to have money to buy goods. They do not have money to buy with these high interest rates, and the more and higher the interest rates will go.

England has been through this. That is how I answer your question. We are going through a bad period now. You only have to look at your statistics—I do not have them, you have them—to see how businesses are falling down. The manufacturing companies in Canada are striving to put Canada on the map to improve Canada's recognition will fall down. I make a plea to you here. Thank you.

The Chairman: Mr. Williams, you have been quite refreshing. I am sorry that you did not succeed in politics.

We will now move to our individual presentations. May I call first on Mr. John MacMillan of Toronto.

Mr. John MacMillan, Real Estate Agent: Thank you, senators, for the opportunity to address this group. This is a first for me. My name is John MacMillan and I am a real estate agent by profession, a family man with a couple of children, a big mortgage and what Zorba called a whole disaster of responsibilities of middle-class life. Sitting at home on my mantlepiece is a trophy that I collected in 1964 in my last year of high school when I gave a speech to the assembly of students and teachers on what it meant to be a Canadian. I cannot remember a lot of the details of the speech, but I can remember the pride and the optimism that I felt at the time I was giving that speech.

[*Traduction*]

Vous avez dit que les fabricants ne sont pas d'accord avec cela et qu'ils ont une opinion différente. Lorsque l'Association des manufacturiers canadiens a comparu devant ce comité, son président nous a dit qu'il ne fait aucun doute que la taxe sur les produits et services est beaucoup plus appropriée que la taxe actuelle et de loin préférable. Enfin, quant aux solutions proposées, nous recommandons vivement l'adoption de la taxe. Il s'agit d'une opinion différente de la vôtre, mais je la mentionne parce que vous avez parlé des fabricants. Avez-vous des commentaires à ajouter?

M. Williams: Oui, je suis heureux que vous ayez mentionné ce point de vue. À titre de fabricant et également à titre de détaillant, j'ai reçu une copie d'un document de l'Institut canadien des manufacturiers du vêtement. Vous en avez peut-être aussi une copie. Dans ce document, on fait allusion à l'incertitude qui règne chez les consommateurs et au nombre croissant de faillites qui ont déjà commencé à faire des ravages chez les fabricants. Le prélèvement d'une taxe sur les produits et services dans une industrie qui n'a pas encore été assujettie à l'actuelle taxe de vente fédérale ne fera qu'ajouter à la difficulté de prévoir l'importance et le comportement du marché. Nous ferons face à un grave problème.

Cela dit, je ne prétends pas que la taxe est mauvaise en soi, au contraire. Si elle est utilisée judicieusement et bien mise au point, et si elle est mise en vigueur au moment opportun, le pays en tirera profit. Mais la question du «moment opportun» est extrêmement importante dans toute entreprise. Le moment opportun pour adopter la taxe est de la plus haute importance. Actuellement, le moment est mal choisi. Il faut d'abord que le consommateur dispose d'argent pour pouvoir acheter les marchandises. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, compte tenu des taux d'intérêt élevés; et cette tendance s'accentuera.

Voilà ma réponse à votre question. Nous vivons une période difficile actuellement. Vous n'avez qu'à examiner vos statistiques—je ne les ai pas, c'est vous qui les avez—pour constater à quel point les affaires sont en baisse. Les fabricants canadiens s'efforcent de faire connaître le Canada, d'en accroître le rayonnement, mais les affaires sont en baisse. J'implore votre appui ici aujourd'hui. Je vous remercie.

Le président: Monsieur Williams, votre allocution a été très intéressante. Dommage que vous n'ayez pas réussi en politique.

Passons maintenant aux exposés présentés à titre individuel. J'invite d'abord M. John MacMillan de Toronto.

M. John MacMillan, agent immobilier: Je remercie les membres du Sénat de me donner l'occasion de prendre la parole. C'est une première pour moi. Mon nom est John MacMillan et je suis agent immobilier de profession, j'ai une famille avec deux enfants, une grosse hypothèque et ce que Zorba appelait la montagne de responsabilités typiques de l'homme de la classe moyenne. Chez moi, sur la tablette au-dessus du foyer, j'ai un trophée que j'ai obtenu en 1964, la dernière année de mon cours secondaire, pour un discours que j'ai prononcé devant les élèves et les enseignants sur ce que signifiait pour moi le fait d'être Canadien. Je ne peux me rappeler tous les détails du discours, mais je me rappelle toute la fierté

[*Text*]

I have been sitting here for the afternoon listening to the addresses. When I look back to 1964, I cannot shake this feeling about how much we as a people have lost.

As a real estate agent, I am suffering from the adverse real estate conditions in Toronto the same as anyone else, the same as the people who sat here and cried the blues. I have heard from all the people who have preceded me nothing except a litany of self-pity. I find myself wondering what on God's earth ever happened to us as a people that this constant whining is what passes for political discourse.

A gentleman who preceded me stated that there are merits in the tax, but that it is not the right time for the tax. We all know that there will never be a time to impose any type of new taxation, not now, not five years from now or ten years from now. But where in this meeting will I find a sense of the economic conditions in the context in which we are speaking. This country is bankrupt. We are making our payments for old age pensions, unemployment insurance and every other worthy thing on money that we are borrowing from hard-currency countries. One would never know that from listening to the questions and statements that I have heard here this afternoon.

Real estate agents, of which I am one, have enjoyed an unprecedented boom, almost a miraculous experience of being able to make huge amounts of windfall money because of extraordinary market conditions. If there is any group that should not be here whining and asking for consideration, it is the real estate group in Toronto. Builders are in exactly the same boat.

It is unfortunate that Senator Marsden is not here. There were some remarks I intended to address to her. She is concerned about the special interest groups and seniors, but she apparently does not seem to see the inflationary implications in Canada and what that will mean for seniors if and when we are unable to meet payments on our debt.

She is concerned about booksellers. Why does she not talk to the Toronto Library Board and ask them why every library in Toronto is closed on Sunday, the day that most people could use them?

She is concerned about the March of Dimes and the work for disabled people. I am one of half a dozen investors in a medical product that is now in the prototype stage. My friend, the inventor of this product, sent away to Ottawa and Washington for a patent. The patent came back from Washington in nine weeks. It came back from Ottawa in three years and eight months. That is something that senators should be concerned about when they worry about the financial implications of taxes and government in Canada.

In the election of 1979 I remember hearing complaints of a gasoline tax of approximately 18 cents a gasoline. I remember that was the big issue in the campaign. I remember that as soon as the party that attacked the tax was in a position of

[*Traduction*]

et l'optimisme que je ressentais pendant que je prononçais mon discours.

Je suis resté assis tout l'après-midi à écouter les allocutions. Lorsque je me reporte à 1964, je suis stupéfait de constater tout ce que nous, en tant que peuple, avons perdu au fil des ans.

En tant qu'agent immobilier, je souffre des mauvaises conditions du marché de l'immobilier à Toronto tout comme les autres, tout comme ceux qui sont venus se lamenter. Jusqu'ici, je n'ai entendu que des gens qui s'apitoyaient sur leur sort. Pardi, je me demande ce qui nous est arrivé, à nous Canadiens, pour faire passer ces jérémiades pour des discours politiques.

Le dernier intervenant a parlé du bien-fondé de la taxe tout en soulignant par ailleurs que le moment est mal choisi pour la mettre en vigueur. Nous savons tous que le moment sera toujours mal choisi pour imposer une taxe, de quelque nature qu'elle soit, que ce soit aujourd'hui, dans cinq ans ou dans dix ans. Mais quand dans cette réunion parlera-t-on des conditions économiques dans le contexte qui nous préoccupe? Le pays est en faillite. Les paiements au titre de la pension de la vieillesse et de l'assurance-chômage et au titre de tous les autres programmes importants sont faits à même des fonds empruntés à des pays à monnaie forte. Personne ne s'en douterait après avoir entendu les questions et les commentaires que j'ai entendus ici cet après-midi.

Les agents immobiliers, dont je suis, ont connu une vague de prospérité sans précédent, ils ont eu la chance inouïe de pouvoir profiter de la manne qui est tombée du ciel grâce aux conditions extraordinaires du marché. S'il existe un groupe qui doit s'abstenir de se plaindre et de demander des faveurs, c'est bien celui du secteur de l'immobilier à Toronto. Les constructeurs sont exactement dans le même bateau.

Il est regrettable que la sénatrice Marsden ne soit pas présente. J'avais quelques remarques à lui adresser. Elle est préoccupée par le sort de certains groupes d'intérêt et des personnes âgées, mais elle ne semble pas prendre en considération les effets, sur le taux d'inflation, de l'incapacité du Canada, le cas échéant, de rembourser sa dette.

Elle est préoccupée par le sort des libraires. Pourquoi ne demande-t-elle pas au Toronto Library Board pourquoi les librairies à Toronto sont toutes fermées le dimanche, soit le jour où la plupart des gens pourraient s'y rendre?

Elle est préoccupée par la Marche des dix sous et les emplois pour les handicapés. Je suis l'une de la demi-douzaine de personnes qui ont investi dans un produit médical dont le prototype est actuellement en cours de fabrication. Mon ami, l'inventeur de ce produit, a demandé un brevet à Ottawa et à Washington. Il a reçu le brevet de Washington en neuf semaines. Il a reçu celui d'Ottawa après trois ans et huit mois. Voilà le genre de problèmes dont les sénateurs devraient se préoccuper lorsqu'ils s'inquiètent des répercussions financières des taxes du gouvernement au Canada.

Lors de l'élection de 1979, je me rappelle avoir entendu des plaintes au sujet de la taxe d'environ 18 cents imposée sur l'essence. C'était la question centrale de la campagne. Je me rappelle que dès que le parti qui a dénigré la taxe a pris le pou-

[*Text*]

power, not only did they invoke that tax but invoked it at about three times the amount of the tax they pretended to oppose. Everyone involved in this process knows that exactly the same will happen in the event of the GST.

It seems to me that people who will oppose this tax have three responsibilities to the public of Canada. First, they must spell out the alternatives. Forgive me if the alternatives have been put out that I have not heard, because I have only been here today. They must clearly put out the alternatives and show why these alternatives are superior.

Second, I understand that 48 countries in the world have made the type of taxation move that Canada is considering. I have yet to hear in a media source or from any politician in any party about the consequences that befell those 48 countries. Most of those countries are racing ahead of us economically. I find it difficult to believe that the European and Asian industrial countries are dumber in taxation matters than we are.

Third, those who will oppose us have a responsibility to the Canadian public to promise that, at least for the next period of government after the next election, they will oppose any move by the government to increase this tax which I think is so disastrous for Canada.

Lastly, I am especially saddened to hear young university students trying to make their connection to the gravytrain and hoping that someone will protect them from the reality of paying taxes. The reality of carrying the debt which our generation has passed on to them will be far beyond any question of whether it will be this tax or that tax.

The Chairman: I would now like to call on Charlene E. Black of Toronto.

Ms. Charlene E. Black, Student: I too have not made a speech in public since grade four and that is longer ago than I would like to admit.

Good afternoon, Mr. Chairman and senators. Thank you for giving me this time. I would like to speak with you on my opinion about the proposed GST and no matter what I say, I do not believe that I speak out of self-pity, as the gentleman ahead had perhaps suggested some people do.

I am a mature, fulltime student at the University of Toronto and will be entering my third year of a four-year program in September. I do receive financial aid from the Ontario Student Assistance Program and I also work part-time.

It is my opinion that the proposed GST will be harmful to Canadians like myself who must exist from day to day on a limited income. My tuition for this coming year will be between $1,967 to $2,131. On top of this, I have basic living expenses, like everyone else, such as food, rent, transportation, telephone and personal necessities.

[*Traduction*]

voir, non seulement a-t-il mis la taxe en vigueur, mais celle-ci était le triple de la taxe qu'il avait dénigrée. Tous ceux qui sont intervenus savent que nous connaîtrons le même scénario dans le cas de la TPS.

Il me semble que les gens qui s'opposent à l'adoption de cette taxe ont trois responsabilités à l'égard de la population canadienne. Premièrement, ils doivent décrire les solutions de rechange possibles. Si cela a déjà été fait, je m'en excuse, c'est ma première journée ici. Ils doivent décrire clairement ces solutions de rechange et démontrer pourquoi elles sont plus appropriées.

Deuxièmement, si j'ai bien compris, 48 pays dans le monde ont imposé le genre de taxe que le Canada s'apprête à adopter. Or, je n'ai pas encore entendu les médias ou un politicien de quelque parti que ce soit parler des conséquences subies par ces 48 pays. La plupart de ces pays ont plus de succès que le Canada sur le plan économique. J'ai du mal à croire que les pays industrialisés d'Europe et d'Asie sont plus ignorants que le Canada en matière fiscale.

Troisièmement, ceux qui s'opposent à l'adoption de la taxe doivent s'engager devant la population canadienne, à s'opposer au moins durant le premier mandat du gouvernement après la prochaine élection, à toute initiative du gouvernement pour augmenter la taxe actuelle, que je considère catastrophique pour le Canada.

Enfin, je suis particulièrement consterné lorsque je vois de jeunes étudiants d'université essayer de s'en tirer à bon compte et espérer que quelqu'un viendra les exempter de l'obligation de payer des taxes. La réalité de la dette que notre génération leur a tramsmise va au-delà de la question du maintien de la taxe actuelle ou de l'adoption de la taxe envisagée.

Le président: J'aimerais maintenant entendre Charlene E. Black de Toronto.

Mme Charlene E. Black, étudiante: Moi non plus, je n'ai pas prononcé un discours en public depuis ma quatrième année, c'est plus long que je ne voudrais l'admettre.

Bon après-midi, monsieur le président et membres du Sénat. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole. J'aimerais vous faire part de mon opinion au sujet de la TPS projetée, et quoi que je dise, je ne crois pas m'apitoyer sur mon sort, contrairement à ce que mon prédécesseur l'a laissé entendre en ce qui concerne certaines personnes.

Je suis une étudiante à plein temps, mature, inscrite à l'Université de Toronto et j'entreprends la troisième année d'un programme de quatre ans en septembre. Je reçois effectivement une aide financière dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario et je travaille également à temps partiel.

Je suis d'avis que la TPS projetée nuira aux Canadiens qui, comme moi, doivent subsister au jour le jour à même un revenu limité. Cette année, les frais de scolarité s'élèveront entre 1 967 $ et 2 131 $. Ajoutons à ce montant les frais de subsistance de base que je dois assumer comme tout le monde, par exemple au titre de la nourriture, du loyer, du transport, du service téléphonique et des choses essentielles.

[*Text*]

Under the GST, educational costs are to be exempt. This is fine. It is my belief that all levels of education should be available to all people, men, women and children. However, books which are a necessity for students and not a luxury are now to be taxed. Never before in the history of Canada have books been subject to tax. The cost of these books has been steadily rising and for each course of study I can expect to spend approximately $100 and sometimes more. This does not include suggested or supplementary reading material which is approximately $500 for the school year. To place a tax upon an already expensive item is unacceptable and, in my opinion, undermines our educational system. I also believe that it indirectly promotes illiteracy which is a very serious problem in Canada.

I am a recipient of assistance from OSAP. Last year, I received approximately $5,500 in loans and grants. To add to that, I am allowed to make up to $1,000 during the school year. Any amount beyond this figure and my OSAP is reassessed and diminished.

This gives me approximately $6,500 on which to support myself for eight months out of the year, and my tuition does come out of that. I was not aware until today that I might not qualify for the full rebate.

With this minimum income, I question Mr. Wilson and the present government on how they can expect someone like myself to be able to meet my day-to-day living expenses when practically everything I will purchase will have a new tax on it. I do not understand why average Canadians with such low incomes should have to pay this tax. More importantly, how are we supposed to be able to afford it?

During the school year I work two seven-hour shifts per week as a waitress and bartender. Because service staff receive minimum wage, we must depend upon gratuities for income. If the GST passes, there will be many people who will need to watch their pennies a little more carefully because of the combination of the federal and provincial taxes they will now be paying. I am sure this is not news to anyone here, but how this affects an individual like myself is important. Over a period of time people will begin to realize that it will be much too expensive to go to a restaurant for a meal and perhaps drinks. Therefore, business will suffer and, in turn, people in the industry like myself will also suffer. For those who do continue to go out, how generous in their tipping will they be able to be; how generous can we actually expect them to be? I work in a sports bar restaurant where the majority of customers are not in a high-income bracket. Most of them are average working-class people. I expect to be tipped for good service, but I cannot expect people who are overtaxed to be able to afford to tip me. Therefore, my income and the income of others in the service industry will, in effect, be reduced. To try to make up this loss I might have to work extra hours, but with a full course load at school I cannot in reality work more than I already do.

[*Traduction*]

Les frais de scolarité seront exemptés de la TPS. Voilà une bonne décision. J'estime que l'éducation, à tous les niveaux, doit être accessible à tous, hommes, femmes et enfants. Par ailleurs, les manuels qui sont une nécessité et non un luxe pour les étudiants seront désormais assujettis à une taxe. C'est une première dans l'histoire du Canada. Le coût des manuels n'a cessé d'augmenter, et pour chaque cours, je m'attends à dépenser environ 100 $ et même plus dans certains cas. Ce montant ne comprend pas les documents supplémentaires à lire, dont le coût s'élève à 500 $ environ pour l'année scolaire. L'imposition d'une taxe sur un article déjà dispendieux est inacceptable et, à mon avis, mine notre système d'éducation. Je suis également d'avis qu'elle favorise indirectement l'analphabétisme qui est un problème très grave au Canada.

Comme je l'ai mentionné précédemment, je reçois une aide financière dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario. L'année dernière, j'ai reçu environ 5 500 $ en prêts et bourses. De plus, j'ai le droit de gagner 1 000 $ durant l'année scolaire. L'aide financière que je reçois dans le cadre de ce régime est réévaluée et réduite si mes gains dépassent le montant autorisé.

Cela me laisse environ 6 500 $ pour subvenir à mes besoins pendant huit mois de l'année, somme avec laquelle je dois également payer mes frais de scolarité. J'ignorais jusqu'à aujourd'hui que je n'aurais pas droit à un remboursement complet.

Avec ce revenu minimal, j'aimerais bien savoir comment M. Wilson et l'actuel gouvernement peuvent s'attendre à ce que quelqu'un comme moi soit capable de couvrir ses dépenses de subsistance quotidiennes alors que presque tous les articles qu'il devra acheter se verront imposer une nouvelle taxe. Je ne comprends pas pourquoi la moyenne des Canadiens qui ont un revenu si faible devraient payer cette taxe. Comment d'ailleurs sommes-nous censés être capables de la payer?

Pendant l'année scolaire, je travaille deux jours par semaine à raison de 7 heures comme serveuse et barmaid. Comme le personnel de service n'a droit qu'au salaire minimum, mon revenu vient avant tout des pourboires. Si la TPS est adoptée, un grand nombre de gens devront compter leurs sous, car ils devront payer à la fois les taxes fédérales et provinciales. Bien sûr, je n'apprends rien à personne ici, mais on doit quand même savoir à quel point cela peut affecter une personne comme moi. Après un bout de temps, les gens vont commencer à trouver qu'il est beaucoup trop cher d'aller manger au restaurant et peut-être même d'aller prendre un verre. Les affaires vont en pâtir et, en retour, les personnes qui travaillent dans l'industrie, comme moi, en souffriront également. Quant à ceux qui continueront à sortir, on peut se demander s'ils pourront encore se permettre de donner de gros pourboires; jusqu'à quel point d'ailleurs peuvent-ils être généreux? Je travaille dans un bar-restaurant pour sportifs, où la majorité des clients n'appartiennent pas à une catégorie à revenu élevé. La plupart d'entre eux sont de la classe ouvrière moyenne. Je m'attends bien sûr à recevoir un pourboire pour un bon service, mais je ne peux m'attendre à ce que des gens surtaxés soient capables d'en donner. Par conséquent, mon revenu et celui des autres personnes qui travaillent dans l'industrie des services baissera effectivement. Pour combler ce manque à gagner, je

[*Text*]

If I had to take fewer classes to support myself, it will take me longer to attain my degree. The longer I am in school, the more debts I will accumulate and the longer this government and the people of this country will have to support me.

In closing, I wish to stress that I have no problem in giving my fair share to support Canada. In my opinion, the GST is asking for more than what is fair. Presently I am in a low-income bracket because I am a student. At some point I expect to be able to enter a field that will be both personally and financially fulfilling. At that point I will be more able and willing to give more to this country in a financial way, but right now I have no more money to give.

I ask the Senate to block the GST and to insist that the government go back to the drawing board and develop a fairer system of taxes to help reduce the national debt.

Thank you for giving me this opportunity.

The Chairman: I now call upon Mr. R.S.W. Campbell.

Mr. Robert S.W. Campbell, Solicitor: Mr. Chairman and honourable senators, I am a solicitor in private practice in Toronto and welcome this opportunity to present the following views to your committee on the legislation creating the GST.

I make this presentation as a layman without specialized knowledge in the field of either taxation or economics.

The purpose of the GST is to replace the MST. Because of its obvious shortcomings, there is general agreement that the MST ought to be abolished. However, notwithstanding all its deficiencies, the MST is still less damaging to the country than the GST.

I suggest there are two issues before this committee. First, a valid alternative tax to replace the revenue lost by reason of the appeal of the MST and, secondly, fair taxation.

One characteristic of the GST is its unfairness, but I wish to comment specifically on a point that was stressed by the Minister of Revenue this morning and his reference to the fact that lower-income groups have been reached out to by the minister or his department in order to acquaint those people with their entitlement to refundable sales tax credits. In many cases I suggest that people in that category will not be recompensed. The GST credits will not be received by those who do not file income tax returns. I understand that it is estimated that 15 per cent of lower-income earners who qualify for GST refundable tax credits will, for various reasons, file no income tax return and consequently will receive no reimbursement. This group will include transients, illiterates and immigrants who are suspicious of or fear the bureaucratic process.

[*Traduction*]

devrai donc travailler davantage. Mais, lorsque l'on étudie à temps plein, on ne peut guère travailler plus que je ne le fais.

Si je réduis le nombre de cours que je suis pour pouvoir subvenir à mes besoins, il me faudra plus de temps pour obtenir mon diplôme. Plus on étudie longtemps, et plus les dettes s'accumulent et plus on est longtemps à la charge du gouvernement et des contribuables.

Pour terminer, j'aimerais souligner que je n'ai aucune objection à faire ma juste part pour venir en aide au Canada. Mais à mon avis, la TPS nous demande de faire plus que notre part. A l'heure actuelle, je me situe à un niveau de revenu inférieur, parce que je suis étudiante. J'espère cependant un jour obtenir un emploi dans un domaine qui m'apportera davantage de gratifications personnelles et financières. Je serai peut-être alors plus encline et mieux en mesure de faire davantage pour ce pays du point de vue financier, mais pour le moment je n'ai pas un sou de plus à donner.

Je demande donc au Sénat de rejeter la TPS et de renvoyer le gouvernement refaire ses devoirs et mettre au point un système fiscal plus juste qui aide à réduire la dette nationale.

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer ici.

Le président: J'inviterais maintenant M. R. S. W. Campbell.

M. Robert S. W. Campbell, notaire: Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis notaire dans un bureau privé de Toronto et je profite ici de cette occasion de présenter le point de vue suivant devant votre comité au sujet de la loi créant la TPS.

Je fais cet exposé à titre de personne ordinaire ne possédant aucune connaissance spécialisée dans le domaine fiscal ou économique.

L'objet de la TPS est de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants. A cause de ses lacunes évidentes, on admet en général que cette dernière taxe doit être abolie. Toutefois, malgré tous ses défauts, elle fait quand même moins de tort au pays que la TPS.

D'après moi, le Comité devrait se pencher sur deux problèmes. D'abord, celui d'une taxe de remplacement valable pour combler les revenus perdus à cause de l'abolitiuon de la TVF, et ensuite, la question d'une taxation équitable.

L'une des caractéristiques de la TPS est son inéquité. Mais j'aimerais faire quelques commentaires à propos d'un point soulevé par le ministre du Revenu ce matin. Il a dit que les groupes à faible revenu ont été contactés par son ministère afin d'être informés de leur droit au crédit remboursable pour taxe de vente. Dans de nombreux cas, il m'apparaît cependant que les personnes qui appartiennent à cette catégorie ne seront pas remboursées. Les crédits pour la TPS ne seront pas accordés à ceux qui ne font pas de rapport d'impôt. A ma connaissance, on estime que 15 p. 100 des personnes à faible revenu qui ont droit au crédit remboursable pour la TPS ne font pas de rapport d'impôt, pour diverses raisons; elles ne recevront donc aucun remboursement. Ce groupe inclut les itinérants, les illettrés et les immigrants qui ne font pas confiance au processus bureaucratique ou en ont peur.

[*Text*]

As implied by those who are attempting to sell the GST, opponents of the GST do not oppose an alternative form of tax to replace the MST. In an across-Canada protest vote held on April 7 and 9, 1990, under the auspices of the Canadian Labour Congress and the Pro-Canada Network, over 2.2 million Canadians voted against the GST in favour of fair taxation.

There is a valid and fair alternative to the GST proposed by Professor Neil Brooks of Osgoode Hall, York University, in a discussion paper entitled: "Searching for an Alternative to the GST", presented to the Institute for Research on Public Policy in February, 1990, by way of amendments to the Income Tax Act. This is the logical and reasonable alternative to the GST.

Contrary to the inaccurate objections of the Minister of Finance, the income tax alternative to the GST would require only a modest increase in income tax rates, and the minor adjustments referred to in Professor Brooks' paper. His proposal would eliminate the costly bureaucracy necessary to administer the GST by utilizing the existing income tax machinery. It would dispense with the artificial and unnecessary system of GST credits and refunds. It would not have the inflationary effects of the GST. On the contrary, it would reduce inflation. Since it would be more progressive than the GST, it would result in fairer taxation.

I submit that the public hopes that the committee in its report will demonstrate its ability to reflect accurately the views of the Canadian public. It hopes that the report will counteract the distortions of the heavy-handed and misleading government propaganda which has surrounded the introduction and enactment of the GST. It hopes that the report will recommend a fair taxation alternative.

The hallmark of effective taxation is fair taxation and the GST does not comply with this standard. It should be replaced by a fair income tax alternative.

That is my submission, Mr. Chairman, and I wish to thank you and your fellow colleagues for the opportunity to address you.

The Chairman: I now call upon the Mississauga Citizens Against the GST. I would like to welcome Mr. R.A. Reynolds and Mrs. Alice Keliznyk.

Mr. R.A. Reynolds, Coordinator, Action Committee, Mississauga Citizens Against the GST: Mr. Chairman, we would like to thank you and the other members of the committee for the opportunity to appear before you today. We are doubly appreciative because we were not extended a similar courtesy by our own MP, Don Blenkarn, and his committee and we look upon you as our last resort.

We represent approximately 150 volunteers in Mississauga who joined together to lobby against the GST. One of the activities we carried out in April was to arrange a ballot so that people in Mississauga could vote for or against the tax. The result was that 4,806, 98 per cent, voted against the tax

[*Traduction*]

Contrairement à ce que sous-entendent ceux qui veulent faire adopter la TPS, les adversaires de cette taxe ne s'opposent pas à une solution de rechange. Dans un vote de protestation tenu dans tout le Canada les 7 et 9 avril 1990 sous les hospices du Congrès du travail du Canada et du Réseau Pro-Canada, plus de 2,2 millions de Canadiens se sont prononcés contre la TPS en faveur d'une taxe juste.

Le professeur Neil Brooks de Osgoode Hall, de l'Université York, a proposé une solution de rechange valable et juste à la TPS dans un document de travail intitulé: «Searching for an Alternative to the GST», présenté à l'Institut de recherches politiques en février 1990, qui consiste en quelques amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu. C'est là la solution de rechange logique et raisonnable à la TPS.

Contrairement aux arguments inexacts du ministre des Finances, la proposition de modifier l'impôt sur le revenu pour remplacer la TPS ne nécessiterait qu'une légère augmentation du taux d'imposition et quelques ajustements mineurs dont parle le professeur Brooks dans son document. Sa solution permettrait d'éliminer le lourd processus bureaucratique nécessaire à l'administration de la TPS en utilisant simplement la structure existante pour l'impôt. Elle éviterait également d'avoir à mettre en place le système artificiel et inutile de crédit et de remboursement de la TPS. Elle n'aurait pas non plus les effets inflationnistes de cette taxe mais, au contraire, réduirait l'inflation. Comme cette solution est plus progressive que la TPS, la taxation serait plus juste.

La population espère que le comité reflétera de façon exacte le point de vue de tous les Canadiens dans son rapport. Elle espère que le rapport corrigera les distorsions de la propagande gouvernementale, lourde et trompeuse, qui a entouré l'introduction et l'adoption de la TPS. Elle souhaite que le rapport recommande une solution de rechange juste.

Une bonne taxe est une taxe juste, ce qui n'est pas le cas de la TPS. Celle-ci devrait être remplacée par un régime d'imposition plus juste.

C'est donc ce que je propose, monsieur le président, en vous remerciant, vous et vos collègues, de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au comité.

Le président: J'invite maintenant le groupe Mississauga Citizens Against the GST à venir témoigner. J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. R. A. Reynolds et à M^me^ Alice Keliznyk.

M. R. A. Reynolds, coordonnateur, Comité d'action, Mississauga Citizens Against the GST: Monsieur le président, nous tenons d'abord à vous remercier, ainsi que les autres membres de ce comité, de nous permettre de témoigner devant vous aujourd'hui. Nous apprécions d'autant plus cette invitation que notre député, Don Blenkarn, et son comité n'ont pas fait preuve d'autant de courtoisie à notre égard. Pour nous, vous êtes le dernier recours.

Nous représentons environ 150 bénévoles de la ville de Mississauga qui se sont regroupés pour lutter contre la TPS. Au mois d'avril dernier, nous avons organisé un scrutin pour que les gens de Mississauga puissent votre pour ou contre la taxe: 4 806 personnes, soit 98 p. 100, ont voté contre la taxe et seule-

[*Text*]

and 83, 2 per cent, voted in favour of it. That vote may not be completely representative, but it gives an indication of how the residents of Mississauga feel about the proposed tax.

We, and the majority of Canadians, oppose the GST because it is regressive, inflationary, and hugely inefficient. It is regressive because lower and middle-income people spend more of their income on necessary goods and services than high-income earners.

According to the National Anti-Poverty Organization, the credit to low-income people is poorly designed and will not be received by many who need it most. In addition, the credit is not indexed to inflation and no guarantee has been given about what will happen to the credit when the tax is inevitably increased to 10, 12 or 14 per cent.

The tax is inefficient and an unknown number of thousands of public servants will have to be hired, with the attendant overheads, to administer and police the tax. Millions of man-hours in the private sector will be required to keep track of the tax and rebates due. This will result in lost productivity and inefficiency in the private sector.

The Department of Finance in the city of Mississauga has stated that the administrative costs of the GST will be horrendous, and "horrendous" is their word, not mine. Inevitably, municipal taxes will go up as a result. I spoke to a member of that department yesterday and as yet there is no mill rate, but I was informed that it will be positive and significant.

The GST will cause a rise in tax at every lower level of government. All public institutions will be subjected to this. Mr. Wilson claims that the inflationary effect of the tax will be 1.25 per cent. Manufacturers have testified before the House of Commons committee that they will not remove the 13.5 per cent MST from their pricing. If that is the case, inflation inevitably will be more than 1.25 per cent. That will mean increased interest rates and lower productivity for Canadian industries.

In New Zealand, inflation rose from 11 per cent to 18 per cent when that country introduced a GST of 10 per cent in 1986.

There is no doubt that the consumer will be paying 7 per cent GST in 1991, plus some or all of the 13.5 per cent MST, plus approximately an 8 per cent provincial tax, plus the inflationary effects on municipal taxes in additional to the normal inflation that we expect in 1991.

Experience has shown that once a GST is introduced, government invariably increases it as rapidly as possible. That will mean that we will be looking at a rate of 10 per cent, 12 per cent or 14 per cent within a few years. This kind of cash situation reduces any incentive for the government to reduce or control its own expenditures.

It has not gone unnoticed by Canadians that the FST which is supposed to replace the MST is a direct result of the Free Trade Agreement which many Canadians still bitterly oppose.

[*Traduction*]

ment 83, soit 2 p. 100, ont voté pour. Ce vote n'est peut-être pas tout à fait représentatif, mais il donne une bonne idée de la façon dont les gens de Mississauga perçoivent la taxe proposée.

Comme la majorité des Canadiens, nous nous opposons à la TPS parce qu'il s'agit d'une taxe régressive, inflationniste et tout à fait inefficace. La mesure est régressive parce que les gens à revenu faible et moyen dépensent une plus forte proportion de leur revenu que les personnes à revenu supérieur pour se procurer des biens et services essentiels.

Selon l'Organisation nationale anti-pauvreté, le crédit accordé aux personnes à faible revenu est mal conçu et un grand nombre de ceux qui en ont le plus besoin ne pourront pas en profiter. En outre, ce crédit n'est pas indexé à l'inflation et on ignore ce qu'il en adviendra lorsque la taxe sera augmentée à 10, 12 ou 14 p. 100, comme cela ne manquera pas d'arriver.

La taxe est aussi inefficace. En effet, quelques milliers de fonctionnaires devront être engagés, avec les frais généraux que cela comporte, pour en administrer et en surveiller l'application. Il faudra, d'autre part, des millions d'heures-personnes au secteur privé pour calculer la taxe et les remboursements. Il en résultera une perte de productivité et une baisse de l'efficacité dans ce secteur.

Le département des Finances de la ville de Mississauga estime que les frais d'administration de la TPS seront épouvantables, et le terme n'est pas de moi. Inévitablement, les taxes municipales devront augmenter. J'ai parlé à un membre de ce département hier qui m'a dit qu'aucun taux par mille n'avait encore été établi. Mais j'ai appris que l'augmentation serait importante.

La TPS entraînera donc une hausse de taxe à tous les paliers inférieurs de gouvernement. Tous les établissements publics y seront contraints. M. Wilson prétend que l'effet inflationniste de la taxe sera de 1,25 p. 100. Les manufacturiers ont averti le comité de la Chambre des communes qu'ils n'élimineraient pas la TVF de 13,5 p. 100 de leurs prix. Si c'est effectivement le cas, l'inflation sera inévitablement supérieure à 1,25 p. 100. Il s'ensuivra une augmentation des taxu d'intérêt et une baisse de la productivité dans les industries canadiennes.

En Nouvelle-Zélande, l'inflation est passée de 11 à 8 p. 100 lorsque le gouvernement a introduit une TPS de 10 p. 100 en 1986.

Le consommateur devra de toute évidence payer la TPS de 7 p. 100 en 1991, plus une partie ou la totalité de la TVF de 13,5 p. 100, plus une taxe provinciale d'environ 8 p. 100, plus les effets inflationnistes sur les taxes municipales, en plus de l'inflation normale prévue pour 1991.

L'expérience a montré qu'une fois la TPS en place, les gouvernements la haussent invariablement et le plus rapidement possible. Le taux passera donc à 10, à 12 ou à 14 p. 100 d'ici quelques années. Ce genre de situation réduit à néant tous les efforts du gouvernement pour réduire ou contrôler ses propres dépenses.

Les Canadiens n'ont pas manqué de noter que la taxe de vente fédérale qui est censée remplacer la taxe de vente des fabricants est le résultat direct de l'accord de libre-échange auquel s'opposent encore amèrement un grand nombre de Canadiens.

[*Text*]

The government claims that the existing MST is unfair, presumably because it applies only to certain manufacturers. The government neglects to point out that it has already reduced the corporate tax rate from 36 per cent to 28 per cent and that 93,405 corporations paid no federal tax at all in 1987. At the same time, the government has shifted much of the tax burden from corporations and the wealthy to the middle and lower classes. The Mulroney government has increased taxes for a working-poor family by 44 per cent, for a middle-class family by 10 per cent, and has decreased taxes for a wealthy family by 6 per cent. The GST will accelerate the trend.

The alternative to the GST, which we have a responsibility to lay out, is to reduce wasteful and unnecessary government expenditures. Canadians are not at all convinced that the government has made any serious effort to reduce its expenditures. The last time I looked at a government telephone directory I counted 188 different government departments and agencies. Can we really say that every one of those is necessary and vital to the governing of this country? I doubt it.

We need a serious review of all government departments and agencies to see if they are fulfilling their mandate, and whether their mandate is even necessary in this day and age. I would like to say to Senator Hastings that we are not asking you to modify this tax or fine-tune it for Mr. Wilson. We are asking you to reject it, defeat it, murder it, decapitate it and stomp on it.

I understand that one member of the committee is already committed to the tax as a fait accompli, but I hope that the rest of you in your deliberations will take into consideration the feelings of Canadians. There is a deep malaise in this country at the moment. There is alienation. We hope that you will defeat this tax and give us some indication that we again have some control over our own lives and over what happens in our government.

The Chairman: We now call on Mr. Stewart Young:

Mr. Stewart Young: Good afternoon, ladies and gentleman. I would like to read two letters which I have prepared. One is a submission to you and the other is a copy of a letter I wrote to my member of Parliament on March 8, 1990. Both letters deal with the GST. Time permitting, I will get to the second letter.

> I appear before you today as a professional freelancer in the film industry and as a concerned citizen. Despite the the postering by our current Prime Minister and his cabinet, I am convinced the proposed GST is nothing short of a massive tax grab by the federal government that will cause irrevocable harm to all segments of our economy.
>
> The film industry has been very good for Canada over the last ten years. It was best described as the only industry that pollutes with money. The last few years, however, have not been as profitable as they should have. According to an OFDC, Ontario Film Development Corporation,

[*Traduction*]

Le gouvernement prétend que l'actuelle taxe de vente des fabricants est injuste, présumément parce qu'elle ne s'applique qu'à certains fabricants. Il oublie cependant de souligner qu'il a déjà réduit le taux d'imposition des sociétés de 36 p. 100 à 28 p. 100 et que 93 405 sociétés n'ont payé aucun impôt fédéral en 1987. En même temps, le gouvernement a transféré une grande partie du fardeau fiscal des sociétés et des classes aisées aux classes moyennes et inférieures. Le gouvernement Mulroney a augmenté l'impôt des familles ouvrières pauvres de 44 p. 100, celui des familles de classe moyenne de 10 p. 100, et a diminué celui des familles riches de 6 p. 100. La TPS ne viendra qu'accentuer cette tendance.

La solution de rechange à la TPS, que nous sommes chargés de trouver, consiste à réduire les dépenses excessives et inutiles du gouvernement. Les Canadiens sont loin d'être convaincus que le gouvernement a fait tous les efforts voulus pour réduire ses dépenses. La dernière fois que j'ai jeté un coup d'œil à un annuaire téléphonique du gouvernement, j'ai pu y recenser 188 ministères et organismes différents. Peut-on vraiment dire que chacun de ces organismes est nécessaire et essentiel à l'administration du pays? J'en doute fort.

Tous les ministères et les organismes gouvernementaux devraient faire l'objet d'un examen serré afin de déterminer s'ils remplissent leur mandat et si leur mandat a une utilité quelconque aujourd'hui. J'aimerais dire au sénateur Hastings qu'on ne lui demande pas de modifier cette taxe ou de la peaufiner pour M. Wilson. Nous lui demandons de la rejeter, de l'abolir, de la guillotiner, de la faire disparaître.

Je crois comprendre qu'un membre du comité considère déjà la taxe comme un fait accompli, mais j'espère que le reste d'entre vous tiendrez compte des sentiments de la population canadienne dans vos délibérations. Le Canada est actuellement aux prises avec un malaise profond. La liberté de la population est aliénée. Nous espérons que vous coulerez ce projet de taxe et que vous nous fournirez certaines indications nous permettant de croire que nous avons de nouveau voix au chapitre pour ce qui est de notre destinée et des décisions de notre gouvernement.

Le président: Notre prochain témoin est M. Stewart Young.

M. Stewart Young: Mesdames et messieurs, bonjour. J'aimerais vous lire deux lettres que j'ai écrites. La première est une demande qui vous est adressée et la deuxième est une lettre à mon député qui est datée du 8 mars 1990. Les deux concernent la TPS. Si le temps le permet, je vous lirai la deuxième lettre.

> «Je viens témoigner aujourd'hui à titre de professionnel à la pige dans le domaine de l'industrie cinématographique et en tant que citoyen préoccupé. Quoi qu'en disent le premier ministre et les membres de son Cabinet, je suis convaincu que le projet de TPS n'est rien d'autre qu'une taxe accablante du gouvernement fédéral qui nuira fatalement à tous les secteurs de l'économie.
>
> L'industrie cinématographique a été très bonne pour le Canada au cours des dix dernières années. On l'a déjà décrite comme la seule industrie qui a de l'argent au point de ne plus savoir quoi en faire. Les quelques dernières années ont cependant été moins profitables qu'on aurait

[*Text*]

study completed in the spring of this year, production in Toronto alone has dropped by $60 million from 1987 to 1989. There are a variety of reasons for this decline: Removal of tax incentives, withholding tax on foreign talent, crew and location costs, the perception that Toronto is the most expensive city in the western hemisphere, and the increase of production facilities in right-to-work states like Florida.

Producers can shoot anywhere in the world. Their only loyalties are to the bottom line. With this proposed tax, we will require producers to pay a minimum of 7 per cent more for the privilege of shooting in Canada. On a feature with a modest budget of $10 million, the producer must pay the federal government at least $70,000. That does not end up on the screen. The proposed legislation states that foreign producers can apply for a refund of the GST. This leaves the producer waiting for a foreign government to send them a cheque, not a situation many people will be comfortable with. The only way a production will be able to afford to work is if the post-production is not handled in Canada, virtually eliminating the editorial industry. This is of course dependent upon the producers being convinced that the government will send them the cheque at all.

My occupation is that of production manager and assistant director on commercials and features. Part of my job is to see that the producer's money is spent properly. There is an old adage in my industry—spend whatever you have to as long as it ends up on the screen. The people who are successful in the industry are the ones that bring projects in on or under budget. We are being asked to convince our clients to spend money that offers no production value whatsoever. At the same time, every person working on a production must keep track of all the 7 per cents paid and charged resulting in horrific bookkeeping when there can be in excess of 300 people involved in any production.

As far as domestic production is concerned, there is no relief from the tax. A typical commercial will cost the client an additional $14,000. This can only be recovered through sales of the product which the consumer will have to pay an additional 7 per cent on. There have been many forms of double-taxation in the past, but this one seems to be geared to destroying the Canadian economy from within.

If I have time, I would like to read this other letter.

[*Traduction*]

pu le souhaiter. Selon une étude achevée au cours du printemps dernier par la SDICO, Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne, la production, rien qu'à Toronto, a chuté de 60 millions de dollars entre 1987 et 1989. Ce déclin est attribuable à plusieurs facteurs: l'élimination des incitations fiscales, la retenue d'impôt sur les cachets versés aux talents étrangers, les salaires versés aux équipes de tournage et les frais de location du matériel, l'impression que Toronto est de toutes les villes de l'hémisphère occidental l'endroit où le train de vie est le plus élevé, ainsi que l'augmentation du nombre de maisons de production dans les États qui, comme la Floride, accordent le droit au travail.

Les producteurs ne peuvent pas tourner partout dans le monde. Sur le plan financier, les bénéfices nets constituent leur seule préoccupation. Avec ce projet de taxe, les producteurs devront dépenser un montant additionnel de 7 p. 100 pour avoir le privilège de tourner au Canada. Pour tourner un long métrage avec un maigre budget de 10 millions de dollars, le producteur devra verser au moins 70 000 $ au gouvernement fédéral. Ce film ne paraîtra jamais à l'écran. En vertu du projet de loi, un producteur étranger pourrait demander un crédit remboursable pour TPS. Il devrait donc attendre qu'un gouvernement étranger lui envoie un chèque, situation qui risque de paraître fort inconfortable aux yeux de plus d'un. Pour une équipe de production, la seule façon de s'en tirer dans les circonstances serait d'effectuer toute sa post-production à l'étranger, ce qui, en pratique, provoquerait la mort de l'industrie du montage. Et tout cela n'est envisageable, bien sûr, que si les producteurs sont convaincus de recevoir ce fameux chèque du gouvernement.

Je suis directeur de production ou réalisateur adjoint de messages publicitaires et de longs métrages. Une partie de mes responsabilités consiste à veiller à ce que l'argent du producteur soit utilisée correctement. Il existe un vieil adage dans l'industrie cinématographique—dépense autant que tu veux, mais assure-toi que le film paraisse à l'écran. Les gens qui réussissent dans cette industrie sont ceux qui travaillent à l'intérieur des limites de leur budget. On nous demande maintenant de convaincre nos clients de dépenser de l'argent qui n'a aucune valeur de production. En outre, chaque membre d'une équipe de production serait tenu de noter toutes ses dépenses frappées d'une taxe de 7 p. 100; cela ne ferait que compliquer considérablement la tenue de livre, sachant que certaines équipes peuvent compter plus de 300 personnes.

La taxe ne laisse présager rien de bon pour la production nationale. Le client devra dépenser quelque 14 000 dollars de plus pour un message publicitaire typique. Il ne pourra récupérer cette somme qu'en vendant son produit au consommateur qui, à son tour, devra payer les 7 p. 100 additionnels. Dans le passé, de nombreuses formes de double imposition ont existé, mais la TPS semble avoir été conçue pour détruire l'industrie canadienne de l'intérieur.»

S'il me reste un peu de temps, j'aimerais vous lire l'autre lettre.

[*Text*]

The Chairman: You have a fair amount of time yet.

Mr. Young: This is a letter I wrote to the member of Parliament for Davenport who happens to be a Liberal. It is dated March 8, 1990. Copies of this letter were sent to Brian Mulroney, Michael Wilson, the Directors Guild of Canada and the Independent Producers' Association of Canada. It states:

> As a concerned constituent, I wish to encourage you to keep fighting against the proposed GST. My wife and I both work in the film industry and this tax will destroy our profession. To date, the changes implemented by the Conservatives have had a most detrimental effect on an industry best described as one which pollutes with money. If one uses the U.S. as an example, the film industry reaps billions of dollars in taxation for the American government. Mr. Mulroney and Mr. Wilson and their proposed GST will do nothing but shut the doors of income in this most lucrative field.
>
> For your information there are rumours of production companies planning to close up in Toronto and move to the States. If the GST becomes a reality, I am sure that every company that can will follow their lead. Even at this juncture, the American filmmakers have made it known that they will not shoot in Canada once the GST becomes a fact. It is too cost-prohibitive and this country cannot afford to lose this influx of cash.
>
> In the last year 17 production companies have closed in Toronto putting hundreds of people out of work. Our government is so concerned about the Canadian industry that they hired an American director to shoot the ads promoting acceptance of the goods and services tax. This is an insult to the talented people who have spent years perfecting their craft in a successful and profitable film community. How dare our elected officials snub their noses at the people who have placed them in office and whose taxation makes their incomes possible.
>
> Mr. Wilson's recent budget is a farce. We need an official who understands international finance and the needs of this country. How about one who just understands finance? There comes a point where the population will be taxed out of existence and Mr. Wilson seems driven to achieve this for Canada. I am beginning to wonder if Mr. Wilson and Mr. Mulroney are working toward making this country the 51st state of the U.S.A. Perhaps you could query them on this in the House. I do not like seeing Canada become the laughing-stock of the world.
>
> Yours truly,

[*Traduction*]

Le président: Il vous reste encore pas mal de temps.

M. Young: Il s'agit d'une lettre que j'ai écrite au député de Davenport qui, soit dit en passant, est libéral. Elle est datée du 8 mars 1990. J'ai fait parvenir des copies de cette lettre à Brian Mulroney, à Michael Wilson, à la Guilde canadienne des réalisateurs et à la Independent Producer Association of Canada. Voici ce que disait cette lettre:

> «A titre de citoyen préoccupé, je veux vous encourager à continuer de vous opposer au projet de TPS. Mon épouse et moi-même travaillons dans l'industrie cinématographique et croyons que cette taxe va détruire notre profession. Les changements mis en œuvre à ce jour par les conservateurs ont causé un tort considérable à une industrie dont on dit qu'elle a de l'argent au point de ne plus savoir quoi en faire. Prenons ce qui se passe aux États-Unis, par exemple. L'industrie du film rapporte au gouvernement américain des milliards de dollars en taxes. Avec leur projet de TPS, M. Mulroney et M. Wilson ne feront rien d'autre que fermer la porte à un secteur des plus lucratifs.
>
> On raconte que certaines maisons de productions de Toronto s'apprêteraient à fermer leurs portes pour aller s'installer aux États-Unis. Si le projet de TPS passe, je suis convaincu que toutes les maisons de production qui en ont la possibilité les imiteront. Advenant l'adoption du projet de TPS, les cinéastes américains ont en outre laissé entendre clairement qu'ils ne tourneraient plus au Canada. Il leur en coûterait trop cher, et le pays ne peut se permettre de perdre une source de revenu aussi considérable.
>
> Au cours de la dernière année, 17 maisons de production de Toronto ont fermé leurs portes et mis à pied des centaines de personnes. Notre gouvernement se préoccupe tellement du sort de l'industrie canadienne qu'il a embauché un réalisateur américain pour tourner les messages publicitaires visant à faire accepter la taxe sur les produits et services. C'est une insulte pour les personnes talentueuses de chez-nous qui s'appliquent depuis de nombreuses années à perfectionner leur art dans une industrie prospère et rentable. Comment nos élus osent-ils lever le nez sur les gens à qui ils doivent leur poste et dont les taxes paient leur salaire?
>
> Le dernier budget de M. Wilson est une vraie farce. Nous avons besoin d'un Ministre versé dans le domaine de la finance internationale, de quelqu'un qui comprend les besoins de la population canadienne. Oublions l'étiquette «internationale», nous pourrions nous contenter de quelqu'un qui comprend bien le domaine de la finance. Les taxes finiront un jour par étouffer les gens, et c'est ce que semble souhaiter M. Wilson. Je commence à me demander si M. Wilson et M. Mulroney ne cherchent pas à faire du Canada le 51e État des États-Unis. Vous pourriez peut-être leur poser la question en Chambre. Je n'aime pas voir le Canada devenir la risée du reste du monde.
>
> Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.»

[*Text*]

Stewart Young, and Carol Vila-Young.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Young. You ended on the dot, just like a good film.

We will now hear from Mr. Kevin Egan. Mr. Egan, you are from Markham, Ontario. We welcome you.

Mr. Kevin Egan: Dear senators and people of Canada, I am going to talk for several minutes on what I think is the ideal income tax system and whether or not we should adjust the GST to more reflect this.

If I may be so bold as to give the government advice on this GST, if you are going to spend the money, spend it wisely. It is my belief that money should be spent to improve the national infrastructure for things such as new transport systems, technical research and development and then return to the people by stimulating and encouraging Canadian industries and creating new economic development. It is my belief that such an incentive would lead to a new level of regional development by stimulating the process of both supply and demand. We could start developing a new economic and social policy with tax money that would go to this process, the money would stimulate that process and the total revenue coming in would be greater than what the government sends out in grants. There would be more government revenue and thus more money to spend. Certain services that would never normally be profitable could be covered with a small tax on the services indirectly benefiting by development. The tax would eventually be reduced as greater and more revenue came in.

We would also have the general revenue to cover the deficit and to give credits to the individual buying goods and services at the time which would return more money in revenue to the government. If the government receives more money than it spends, it would help reduce the money that the government uses to reduce the operating costs of the federal government as well as to reduce the amount that the individual pays for social services who would pay the taxes while improving the level of services expected. Thus it would create a larger and more prosperous Canadian economy in real terms using real money from the taxes.

It may increase the size of the Canadian domestic economy so that we do not have to depend as much on foreign investment or trying to get foreign products into our country and provide cheaper products and services to Canadians through economies of scale.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Egan.

Our last group in this category is the Coalition for Honest and Open Politics.

[*Traduction*]

Et c'est signé:

Stewart Young et Carol Vila-Young.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Young. Vous vous êtes arrêté juste au bon moment, comme un bon film.

Nous entendrons maintenant M. Kevin Egan. Monsieur Egan, vous habitez Markham, en Ontario. Nous vous souhaitons la bienvenue.

M. Kevin Egan: Honorables sénateurs, Canadiens, Canadiennes, je vais vous parler pendant plusieurs minutes de ce que je crois être le régime fiscal idéal et m'interroger à savoir si nous devrions ou non modifier la TPS afin de la rendre plus conforme à cet idéal.

Si j'osais donner des conseils à nos élus concernant la TPS, je leur dirais ceci: si vous dépensez de l'argent, faites-le intelligemment. À mon avis, on devrait affecter l'argent à l'amélioration de l'infrastructure nationale, à la création de nouveaux systèmes de transport et à la recherche et au développement techniques, puis le retourner à la population en encourageant et en stimulant les industries canadiennes et en favorisant le développement économique. Je considère qu'une telle incitation permettrait de promouvoir le développement régional par son action sur le processus de l'offre et la demande. On pourrait commencer à élaborer une nouvelle politique socio-économique en vertu de laquelle nos taxes serviraient à stimuler le processus, et l'ensemble des recettes surpasseraient les fonds versés par le gouvernement en subventions. Avec l'accroissement de ses revenus, le gouvernement pourrait dépenser davantage. On pourrait faire en sorte que des services qui ne pourraient jamais être rentables en temps normal le deviennent en les frappant d'une taxe légère, ce qui favoriserait le développement. On pourrait réduire cette taxe au rythme de l'augmentation des revenus.

On pourrait utiliser le revenu général pour couvrir le déficit et accorder des crédits aux particuliers qui, par leurs achats de biens et de services, fourniraient des revenus additionnels au gouvernement. Le fait que le gouvernement fédéral reçoive plus d'argent qu'il n'en dépense lui permettrait de réduire ses frais de fonctionnement, de diminuer les coûts des services sociaux au profit des contribuables et d'améliorer la qualité de ces services. On assisterait alors à l'essor de l'économie canadienne, le gouvernement obtenant plus d'argent par le truchement des taxes.

Un tel régime favoriserait l'accroissement de l'économie nationale du Canada et nous permettrait de ne pas dépendre autant des investissements étrangers ou de ne pas importer autant de produits étrangers et de fournir des produits et des services moins chers à la population canadienne par le biais d'économies d'échelle.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Egan.

Notre dernier groupe faisant partie de cette catégorie est la Coalition for Honest and Open Politics.

[*Text*]

I would like to welcome Tania Clatsoff, Adam Bernatt, Natasha Amott and Allan Freedman. You are from Thornhill, Ontario.

We give you five minutes to make a presentation on behalf of your group. We are quite fascinated with your group's name whose acronym is CHOP.

Ms. Natasha Amott, Member, Coalition for Honest and Open Politics: Honourable senators, my name is Natasha Amott. As you mentioned, we are the Coalition for Honest and Open Politics which began as a class project. We hope that it will continue on in future years.

We are very interested in the political process, and for that reason we became involved in it. This is our second foray into participating in politics. We hope that you will listen to what we have to say.

Unfortunately, we do not have a French version of our brief at the moment, but we will be happy to mail one to you very soon. Our brief may not be as polished as it could be, yet we think it is worthy of your time.

We have heard what the government has said about the GST. We have done some simple checking on the matter. We have checked with teachers, finance committees, government departments, and even the media. We have found that there are many dubious assumptions made on the part of the Canadian government. They have taken logical reasoning and stretched it beyond this. We find that it is quite illogical in fact.

Mr. Allan Freedman, Member, Coalition for Honest and Open Politics: What I am going to discuss very briefly is one of the alternatives to the GST that we are looking at. It was proposed by Professor Neil Brooks who is a tax expert at Osgoode Hall Law School.

What he has proposed is a series of income tax increases at various income levels. First, we feel that under Professor Brooks' program there will be less inflation.

A second and very important point is the fact that by not implementing the GST the government will have a major savings on expenditures. For example, it will not have to hire the thousands of civil servants that will be required to implement the GST.

The government has stated its goal of lowering the deficit. Because it has stated this goal, we find it very difficult for them to justify the GST. If the GST is inflationary, then we will have higher interest rates which of course will increase the deficit, and government expenditures will also increase as we hire more civil servants.

Mr. Adam Bernatt, Member, Coalition for Honest and Open Politics: What I would like to talk to you about is how the GST will impact on us as teenagers and future university

[*Traduction*]

Mesdames Tania Clatsoff et Natasha Amott et Messieurs Adam Bernatt et Allan Freedman, soyez les bienvenus. Vous êtes de Thornhill, en Ontario.

Nous vous accordons cinq minutes pour présenter un exposé au nom de votre groupe. Nous trouvons fort intéressant le nom de votre groupe dont l'acronyme est CHOP.

Mme Natasha Amott, membre de la Coalition for Honest and Open Politics: Honorables sénateurs, je m'appelle Natasha Amott. Comme vous l'avez mentionné, nous formons la Coalition for Honest and Open Politics, groupe qui a vu le jour dans le cadre d'un projet scolaire. Nous espérons que la Coalition poursuivra ses activités pendant de nombreuses années.

Nous sommes vivement intéressés par ce qui se passe sur la scène politique et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de prendre une part active à la vie politique. Il s'agit pour nous d'une deuxième incursion. Nous espérons que vous prêterez une oreille attentive à ce que nous avons à dire.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de préparer une version française de notre mémoire, mais nous vous en ferons parvenir une copie dès que possible. Notre mémoire n'est peut être pas aussi soigné qu'il pourrait l'être, mais nous croyons qu'il saura vous intéresser.

Nous sommes au courant de ce que le gouvernement a dit à propos de la TPS. Nous avons mené notre petite enquête sur le sujet. Nous avons interrogé des professeurs, des membres de comités financiers, des représentants de ministères et même des gens des médias. Nous nous sommes aperçus que le gouvernement canadien a fait de nombreuses hypothèses pour le moins douteuses. Les gens du gouvernement sont partis d'un raisonnement logique et ont forcé la vérité. En fait, nous trouvons leurs conclusions particulièrement illogiques.

M. Allan Freedman, membre de la Coalition for Honest and Open Politics: Je vais vous parler très brièvement d'une des solutions de rechange à la TPS que nous avons examinée. Cette solution a été proposée par le professeur Neil Brooks, expert en fiscalité à la Osgoode Hall Law School.

Sa proposition prévoit une série de hausses d'impôt applicables à divers niveaux de revenu. Premièrement, nous estimons que l'inflation serait moindre sous le régime proposé par le professeur Brooks.

Un deuxième point très important, c'est qu'en oubliant son projet de TPS, le gouvernement réaliserait des économies substantielles. Il n'aurait pas, par exemple, à embaucher des milliers de fonctionnaires pour veiller à l'application de la TPS.

Le gouvernement a indiqué son intention de réduire le déficit. Dans les circonstances nous voyons mal comment il peut justifier l'imposition de la TPS. Avec une TPS inflationniste, les taux d'intérêt augmenteront, ce qui provoquera évidemment une hausse du déficit. Les dépenses du gouvernement augmenteront également avec l'embauche d'un nombre additionnel de fonctionnaires.

M. Adam Bernatt, membre de la Coalition for Honest and Open Politics: J'aimerais vous laisser entrevoir les conséquences que la TPS aura sur nous, adolescents et futurs universitai-

[*Text*]

students as well as the future of Canada. In theory, our educational costs will not really go up, that is, the rates we pay for university. However, a big part of what we will need such as our books and our journals will rise by a rate of 7 per cent. Those less fortunate than us are already going through university barely able to afford it. Those less fortunate may end up suffering and losing out on their education because of this additional tax.

When we act as regular teenagers, when we go to the mall for fast food, have a hair-cut or see a movie, we will have to pay the additional 7 per cent. Since we are still students and will be for three or four more years, we do not have the power to get a fulltime job and to negotiate big wage settlements with a GST clause like you have been hearing about from employees of big corporations. Basically, we are making the same money in the mall as we always will make. Costs for us are going to go a lot higher, and the GST will hurt us as teens. It could end up hurting our education and our future as students.

Ms. Tania Clatsoff, Member, Coalition for Honest and Open Politics: We respectfully urge you to force the government to alter its course by either withdrawing the GST in favour of a better and fairer plan or by holding a national referendum on something like the Brooks' plan versus the GST.

Alternatively, given the record of this government on economic matters, consitutional negotiations and social programs over the last 20 months we would like to see the Senate respond to the will of the people and force Mr. Mulroney and Mr. Wilson to call another election by this fall. It was done for free trade. It can certainly be done for a free democracy.

The Chairman: That was very good. On behalf of the committee, I think I can express our view that you students have shown good citizenship. We hope you maintain your interest in politics in the years to come.

Senator Hastings: Mr. Chairman, would you indicate to the witnesses that the ground rules preclude any further discussion.

The Chairman: I think that they are aware that under the rules we do not ask any questions, we just get a statement. You might know that it is on the record. If any of you want to get copies of the proceedings in due course, they will be printed. You will be able to see that you have appeared before this committee.

I now invite the representatives of the IRATE Citizens of Peterborough to come forward to make their presentation.

[*Traduction*]

res, et sur l'avenir du Canada. Sur le plan théorique, nos frais de scolarité ou, si vous préférez, le prix des cours à l'université, n'augmenteront pas vraiment. En revanche, le prix d'une bonne partie du matériel dont nous aurons besoin, les livres et les revues, par exemple, sera haussé de 7 p. 100. Il y a des gens moins fortunés que nous qui vont à l'université et qui parviennent tout juste à joindre les deux bouts. Ces personnes pourraient souffrir et même devoir renoncer à suivre des cours à l'université à cause de cette taxe additionnelle.

Lorsque, en bons adolescents que nous sommes, nous irons au centre commercial prendre un repas-minute, nous faire couper les cheveux ou voir un film, nous devrons payer les 7 p. 100 additionnels. Étant donné que nous sommes étudiants et que nous le demeurerons au cours des trois ou quatre prochaines années, nous ne pouvons pas obtenir un emploi à temps plein et négocier de généreuses ententes salariales assorties de dispositions concernant la TPS comme celles dont vous ont fait part des employés de grandes sociétés. Toutes proportions gardées, le salaire que nous touchons aujourd'hui dans le centre commercial n'augmentera pas avec les années. Les coûts vont augmenter substantiellement et la TPS va nous causer un préjudice considérable, à nous, les adolescents. Elle pourrait même influer sur notre accès à l'éducation et sur notre avenir d'étudiants.

Mme Tania Clatsoff, membre de la Coalition for Honest and Open Politics: Nous vous exhortons respectueusement à forcer le gouvernement à changer de direction, à l'inciter à soit retirer son projet de TPS en faveur d'un régime plus équilibré et plus juste, soit à tenir un référendum à l'échelle nationale sur l'adoption d'un régime semblable à celui qui est proposé par le professeur Brook au lieu de la TPS.

En outre, compte tenu de la performance du gouvernement au cours des 20 dernières années dans divers dossiers, par exemple, les questions d'ordre économique, les négociations constitutionnelles et les programmes sociaux, nous aimerions que le Sénat exprime la volonté de la population et force le gouvernement à déclencher des élections d'ici l'automne prochain. Cela a déjà et fait pour le libre-échange, on peut certainement le faire au nom de la démocratie.

Le président: Votre exposé était excellent. Au nom de ce Comité, je vous félicite de faire preuve d'une telle conscience sociale. Nous espérons que vous continuerez à vous intéresser à la politique au cours des prochaines années.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, pourriez-vous informer les témoins qu'en vertu des règlements de base, il nous est interdit de poursuivre la discussion.

Le président: Je pense qu'ils savent qu'en vertu des règlements, nous ne sommes pas autorisés à poser des questions et nous devons nous contenter de recueillir leur témoignage. On vous a probablement avisés que vos témoignages seraient inscrits pour mémoire. Faites-nous savoir si vous souhaitez en obtenir un compte-rendu en bonne et due forme afin que nous puissions vous les faire imprimer. Vous pourrez les conserver comme souvenir de votre présence devant ce Comité.

J'invite maintenant les représentants de IRATE Citizens of Peterborough à prendre la parole.

[*Text*]

I welcome Mrs. Donna Peconi, who is the President. I must admit that you have chosen a very unique title for your organization.

Mrs. Donna Peconi, President, IRATE Citizens of Peterborough: Good evening, senators. I thank you for allowing IRATE Citizens of Peterborough the opportunity to appear before you to voice our concerns regarding the proposed GST. Your task is not an enviable one. Bill C-62 is certainly one of the most controversial pieces of legislation in Canadian history. If implemented, it will have permanent and far-reaching effects on this nation and its people. It is for these very reasons that we urge you to hear the voice that has been ignored by the government, the voice of the people.

No one denies our nation is in crisis. We are dangerously close to crumbling under the weight of our national debt, and it gets worse every day. Immediate action must be taken to begin the process of extricating ourselves from the situation. However, Bill C-62 is not the answer.

One does not solve the problem by masking its root cause. The root of the problem is our system of taxation. Tax reform is the bullet that must be bitten. Too many governments in this country have lacked the will to do it. It is time this government put some spine where the jelly is. No individual or corporate citizen in this nation should be allowed to avoid paying their properly graduated share of income taxes. You cannot legislate one group to pay and legislate loopholes for others.

Our current fiscal straits have proven beyond doubt that those who pay cannot support the burden created by those who do not. I will not repeat the flaws that exist in this bill. There are obvious ones that have been outlined in our submission and will likely be repeated to you numerous times by many other Canadians. What I am going to do is ask you to think about this.

If Bill C-62 is such a good piece of legislation, it would seem logical that its merits would be obvious even to us of IRATE Citizens, although we cannot be classed as experts. Not so. Economic experts have posed and continue to pose questions and voice concerns over this bill. If many of those qualified to judge have found this bill to be seriously flawed, those of us not so qualified surely have cause to worry about what is obviously wrong, and worse, what is not so obvious.

The response of the government has been completely unacceptable. Its answers are nothing more than double-speak, and we are among the millions of Canadians who are not accepting same. Our group includes local accountants, small businessmen and tax experts who have shown repeatedly that falsehoods have been offered up by way of explanation. It seems the

[*Traduction*]

Je souhaite la bienvenue à M^me^ Peconi, présidente de ce groupe. Je dois reconnaître que vous avez choisi un nom très original pour votre organisation.

Mme Donna Peconi, présidente de IRATE Citizens of Peterborough: Honorables sénateurs, bonsoir. Je vous suis reconnaissante de m'accorder l'occasion de vous exposer les préoccupations des membres de IRATE Citizens of Peterborough à l'égard du projet de TPS. Votre tâche n'a rien d'enviable. Le projet de loi C-62 est probablement l'un des projets de réglementation les plus controversés de toute l'histoire canadienne. Si le projet est adopté, la TPS aura des effets permanents et à long terme sur la nation et la population canadienne. C'est pour ces mêmes raisons que nous vous exhortons à écouter la voix que le gouvernement refuse d'entendre, la voix de la population canadienne.

Personne ne nie que notre nation traverse actuellement une crise. Nous sommes à la veille de crouler sous le poids de la dette nationale, et la situation empire de jour en jour. Il faut réagir de toute urgence afin de renverser la vapeur et d'améliorer la situation. Le projet de loi C-62 n'est cependant pas la solution à nos problèmes.

On ne règle pas un problème en dissimulant ses causes. La cause de nos difficultés, c'est notre régime fiscal. La réforme fiscale est la tâche ingrate à laquelle il faut s'atteler. Trop de gouvernements ont reculé devant cette tâche. Il est temps que le gouvernement actuel prouve qu'il a du caractère. Au pays, aucun citoyen ou aucune société ne devrait être exemté de payer sa juste part d'impôt sur le revenu. Il est impensable d'adopter des lois qui obligent un groupe à payer l'impôt mais qui permettent à d'autres groupes de s'en tirer.

Les difficultés que nous connaissons actuellement sur le plan fiscal prouvent hors de tout doute que ceux qui paient leur impôt ne peuvent supporter le fardeau créé par ceux qui n'en paient pas. Je n'ai pas l'intention de revenir sur les lacunes du projet de loi. Nous avons déjà relevé certaines des lacunes particulièrement évidentes du projet dans notre mémoire; de nombreux canadiens se chargeront d'ailleurs de vous les rappeler, j'en suis sûre. Ce que je vais vous demander de faire, c'est de penser à celà.

Si le projet de loi C-62 est aussi bon que le prétend le gouvernement, même nous, de IRATE Citizens, devrions en reconnaître les mérites, même si nous ne pouvons pas être considérés comme des experts en fiscalité. Or, il n'en est rien. Les grands économistes ont posé et continuent de poser des questions et d'exprimer des réserves à l'égard de ce projet de loi. Si bon nombre de personnes habilitées à se prononcer sur la valeur de ce projet de loi ont jugé qu'il présentait de graves lacunes, ceux d'entre nous qui n'avons pas leurs compétences avons de bonnes raisons de nous inquiéter des aspects du projet qui sont de toute évidence injustes et, pire encore, des aspects qui sont injustes mais moins apparents.

La réaction du gouvernement a été tout à fait inacceptable. Il ne fait que tenir un double langage. Nous nous joignons aux millions de Canadiens qui jugent la situation inadmissible. Notre organisation réunit des comptables qui œuvrent à l'échelle locale, des gens de la petite entreprise et des experts en fiscalité qui ont montré à plusieurs reprises que le gouverne-

[*Text*]

government expects that if these are repeated enough, they will eventually be believed.

The opposition to this tax is not simply a flash in the pan. The refusal of this government to listen to its people has angered, confused and frightened us. No party in power can claim a monopoly on knowing what is best for this nation and its people. There are alternatives to this bill. They have not been carefully studied but dismissed because they tread on privileges regarded as sacrosanct by those having them.

Our nation is in a mess. We no longer have time to waste pointing fingers at who made it in the first place. Through your efforts with these hearingss you can do nothing more than pay lip-service to us, or you can get the business end of the broom and help to clean our fiscal house. Canada is sorely in need of your assistance this time. It is not a question of power. It is a question of conscience. That is the difference between politics and government.

We realize that you as appointees are being asked to override the elected body. You have alluded to the moral dilemma created by such a request. What you must consider is the dilemma created when there exists a majority in the House of Commons and the House refuses to listen to the majority of its constituents.

In our system of government, the line between democracy and dictatorship would almost be indistinguishable but for the Senate. The buck stops right here.

It is true that in the past you have never had to exercise your mandate to its fullest extent on a money bill. That does not mean you cannot and it does not mean you should not. The people have never called on you as they are calling on you now. The House of Commons did not have a mandate to introduce, much less pass, Bill C-62. The issue in the last election was free trade. The matter of tax reform was briefly mentioned but far from specifically addressed. The last election resulted in a house majority, a majority elected by the people on the basis of the issues. Bill C-62 was not one of them.

When this bill was introduced, a majority of the Canadian people rose up in vehement opposition. We have not gone away. We do not want it. We do not feel we need it. We have suggested alternatives to it.

We have given you a clear mandate. It is up to you to decide whether the trust of the people and the good of our nation is worth a little grappling with protocol. The answer will lie in your actions.

The Chairman: Thank you very much. You are the last witness today. I am inviting senators to respond to Mrs. Peconi with any questions they may have.

[*Traduction*]

ment n'offraient que des mensonges en guise d'explications. Le gouvernement semble penser que la population finira par croire à ces mensonges s'il les répète assez souvent.

Notre opposition à cette taxe n'a rien d'un feu de paille. Le refus du gouvernement d'écouter ce que la population a à dire dans ce dossier nous irrite, nous effraie et nous rend perplexes. Aucun parti au pouvoir ne peut prétendre être le seul à savoir ce qui est bon pour la nation et pour la population. La TPS n'est pas seule voie possible. Les solutions de rechange n'ont pas été étudiées soigneusement et ont été écartées parce qu'elles remettent en question des privilèges qui sont perçus comme sacro-saints par leurs détenteurs.

Notre nation est malade. Nous n'avons plus le temps de pointer du doigt les responsables de cette situation pourrie. Dans le cadre de ces audiences, vous pouvez vous contenter de prêter une oreille distraite à ce que nous disons, soit vous porter à la défense des intérêts des entreprises et favoriser la réalisation de la réforme fiscale. Le Canada a désespérément besoin de votre aide à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas d'une question de pouvoir. C'est une affaire de conscience. Voilà la différence entre la politique et le gouvernement.

Nous réalisons qu'on demande à des personnes nommées d'outrepasser les décisions de l'assemblée élue. Vous avez fait allusion au dilemme qu'une telle demande entraîne sur le plan moral. Ce que vous devez considérer, c'est le dilemme qui est créé lorsqu'une majorité siège à la Chambre des communes et que la Chambre refuse d'écouter la majorité de ses électeurs.

Dans notre système de gouvernement, la frontière entre la démocratie et la dictature est parfois très difficile à discerner, sauf pour le Sénat. Il n'y a plus personne sur qui jeter la responsabilité.

Il est vrai que dans le passé, on ne vous a jamais demandé d'exercer plainement votre mandat dans le cas d'un projet de loi financier. Cela ne signifie pas que vous n'êtez pas capable de le faire ou que vous ne devriez pas le faire. Les gens n'ont jamais autant compté sur vous que maintenant. La Chambre des communes n'avait pas le mandat de présenter le projet de loi C-62, encore moins de l'adopter. L'enjeu des dernières élections était le libre-échange. Si la question de la réforme fiscale a été mentionnée, elle n'a jamais été examinée à fond. Les dernières élections ont conduit à l'apparition d'un gouvernement majoritaire, d'un gouvernement élu par la population sur la foi de questions précises. Le projet de loi C-62 ne faisait pas partie de ces questions.

Lorsque le projet de loi a été présenté, la majorité des Canadiens ont manifesté leur opposition avec véhémence. Nous n'avons pas changé d'idée. Nous n'en voulons toujours pas. Nous ne croyons pas avoir besoin d'une telle taxe. Nous avons proposé des solutions de rechange.

Nous vous avons confié un mandat clair. Il vous appartient de décider si la confiance de la population et le bien de notre nation justifient quelques accrocs au protocole. C'est par vos actions que vous répondrez à cette question.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Vous étiez le dernier témoin aujourd'hui. J'invite les sénateurs à répondre à M^me^ Peconi et à lui poser des questions.

[*Text*]

Senator Marsden: Thank you. I must say that this is a very clear and unequivocal brief. We appreciate it very much. You have the most wonderful title, the IRATE Citizens of Peterborough. I am wondering if you can tell us a little more about who you are and what other actions your group has taken or whether you are particularly focused on Bill C-62.

Mrs. Peconi: At this point in time, we are particularly focused on Bill C-62.

IRATE stands for "I am rebelling against tax excesses." It is based in Peterborough. We have a varied membership.

As you may or may not know, in addition to submitting this brief, we have been very vocal in opposing the GST. We are in the process of obtaining a ten-million signature petition for presentation to the Senate when you return for your fall session.

Senator Marsden: What arguments do you make to those people who would say that the Senate would be wrong to kill the bill because senators are not elected? You have been quite clear in urging us to do that. But what is the other side of the argument?

Mrs. Peconi: That question has been put to me before. My response has been why? Why is the Senate wrong to override the elected body when it has the clear mandate of the people to do so? If they can do it, why are they not doing it? It becomes a matter of protocol. Maybe it is not polite, but that is the best it can be.

Senator Marsden: When you say a clear mandate, are you saying that it is based on public opinion?

Mrs. Peconi: Yes, and the fact that there are alternatives. There are alternatives. There are definitely alternatives. They have not been studied, certainly not with the same zeal that was devoted to the GST.

Senator Simard: I have not read your brief although it is very much part of your presentation, is it not?

Mrs. Peconi: Yes, sir.

Senator Simard: Let me start with the McKenna predictions, whose Minister of Finance, by the way, used the figure $20 million and not $15 million. Yet the reason you state in your brief is not the one that his minister gave to us, at least not exactly. I have heard his minister say, and it has been reported, that the reason his government will take a loss of $20 million is because the provincial tax will be applied on 7 per cent as opposed to 13.5 per cent. That is why he will get less money. I concluded from that statement that this means that there will be a saving, and that prices will go down. It indicates to me that not only in New Brunswick but in other places because of that factor, prices will go down, at least to that extent. I am not going to lose sleep over the fact that New Brunswickers will pay fewer taxes to the government. That is one thing.

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Merci. Je dois dire qu'il s'agit là d'un témoignage clair et direct. Nous avons beaucoup apprécié. Vous avez choisi un nom des plus jolis, les IRATE Citizens of Peterborough. J'aimerais que vous nous fournissiez quelques informations additionnelles sur votre organisation et sur les autres mesures qu'elle a prises et que vous nous indiquiez si son mandat concerne principalement le projet de loi C-62.

Mme Peconi: En ce moment, nous concentrons nos efforts sur le projet de loi C-62.

IRATE vient de « I am rebelling against tax excesses». L'organisation a son siège à Peterborough. Nos membres proviennent de divers horizons.

Vous êtes peut-être au courant, peut-être pas, qu'en plus d'avoir soumis ce mémoire, nous avons proclamé avec véhémence notre opposition à la TPS. Nous sommes en train de recueillir une pétition réunissant 10 millions de noms en vue de la présenter au Sénat à l'ouverture de la session cet automne.

Le sénateur Marsden: Que répondez-vous aux gens qui affirment que les sénateurs auraient tort de torpiller le projet de loi parce qu'ils ne sont pas élus? Vous nous avez exhorté d'une façon on ne peut plus claire à couler ce projet de loi. Quelle est l'autre point de vue?

Mme Peconi: On m'a déjà posé la question. J'ai répondu: Pourquoi? Pourquoi le Sénat aurait-il tort d'outrepasser les décisions de l'assemblée élue puisqu'il en a reçu le mandat de la population canadienne? S'ils en ont le pouvoir, pourquoi les sénateurs ne le feraient-ils pas? Cela devient une question de protocole. Une telle façon de procéder manque peut-être d'élégance, mais c'est la meilleure conduite à tenir dans les circonstances.

Le sénateur Marsden: Quand vous affirmez que notre mandat est clair, voulez-vous dire qu'il nous est confié par la population?

Mme Peconi: Oui, et qu'il repose sur l'existance de solutions de rechange. Des solutions existent. Ces solutions de rechange existent bel et bien. Elles n'ont pas été examinées, en tous les cas pas avec la même attention que la TPS.

Le sénateur Simard: Je n'ai pas encore eu la chance de lire votre mémoire, mais je crois comprendre qu'il fait partie intégrante de votre témoignage, n'est-ce pas?

Mme Peconi: Oui, monsieur.

Le sénateur Simard: Permettez-moi de commencer avec les prévisions de M. McKenna, dont le ministre des finances, soit dit en passant, a mentionné le chiffre de 20 millions de dollars, et non 15 millions de dollars. La raison que vous fournissez dans votre mémoire ne correspond pas à l'explication qui nous a été donnée par son ministre, du moins pas tout à fait. J'ai entendu son ministre affirmer, et ses propos ont été rapportés, que la raison pour laquelle le gouvernement prévoit perdre 20 millions de dollars tient à ce que la taxe provinciale sera appliquée sur 7 p. 100 et non sur 13,5 p. 100. C'est pour cela qu'il prévoit obtenir moins d'argent. D'après cette affirmation, je conclus que cela se traduira par une économie et une baisse des prix. Ce facteur devrait entraîner une baisse des prix, une diminution de cet ordre du moins, non seulement au Nouveau-Brunswick, mais en d'autres endroits. Je ne vais pas perdre le

[*Text*]

Second, you say that the government should reduce by 5 per cent the budgets of all government agencies. I am telling you my experience has been that even if you try to grant a low increase in the inflation rate, never mind cutting by an absolute 5 per cent, it is not successful. We hear the students complain and the provinces complain. We hear everyone who might be affected complain.

I certainly think that the government should probably look at its defence budget. You have given other tax alternatives. You have not said whether you support, among other alternatives, the Dennis Mills proposal.

Mrs. Peconi: Are you asking if we support one of these proposals unequivocally?

Senator Simard: Are you prepared to come onside and say that you have looked at either the Brooks proposal or the Mills proposal of doing away with all income taxes and having a consumption tax, or just having a consumption tax and doing away with the income tax system? What is your preference?

Mrs. Peconi: My personal preference is that we should look at the total taxation system. It should be totally reformed. We should not look at just one specific proposal but we should consider all proposals that make any sort of sense and which will lead us in that direction. We need total tax reform, not just another tax—not just a piecemeal approach with our personal income tax. The whole thing has to be reformed. It is a monstrous task, and I know that. I do not hold myself out to be an expert—I am far from it—but I know what I know. I know that our system is in a mess.

Senator Simard: May I remind you that this proposal is part of a plan and is not necessarily related to the Free Trade Agreement? Corporation tax has come down. We have all heard that and we have all heard great criticism of that. The government has explained—and sometimes we echo those reasons—that it is because we want to be on a competitive basis with the States and other governments. Personal income tax for higher income has come down because of the problems associated with that. Yes, a shift has been made. Accompanying that, you have seen the reform.

We tried to save money too. That was part of the plan, too, namely, to put people back to work and train more people. That is what Bill C-21 is about. There is also a bill on the floor of the Senate that the Liberal majority is opposing. That is Bill C-28, which would legislate a tax increase for big corporations. That is also being proposed. All these things are part of the scheme. The GST was arrived at after several years of study. It was not pulled out of a hat. It is very much part of a plan.

[*Traduction*]

sommeil parce que les Néo-Brunswickois verseront moins de taxes au gouvernement. Cà, c'est un premier point.

Deuxièmement, vous affirmez que le gouvernement devrait réduire de 5 p. 100 le budget de tous les organismes gouvernementaux. Par expérience, je sais que même si vous vous efforcez de limiter l'augmentation du taux d'inflation, oubliez les coupures globales de 5 p. 100, cela ne fonctionne pas. Nous entendons les étudiants et les provinces se plaindre. Nous entendons tous ceux qui pourraient être pénalisés.

Je suis convaincu que le gouvernement devrait examiner le budget de la défense. Vous avez fait référence à des solutions de rechange en matière de mesures fiscales. Vous n'avez cependant pas indiqué si, parmi les autres solutions proposées, vous approuviez la proposition de Dennis Mills.

Mme Peconi: Me demandez-vous si nous sommes entièrement en faveur d'une de ces propositions?

Le sénateur Simard: Êtes-vous prête à me dire que vous avez examiné soit la proposition de Brooks, soit la proposition de Mills, lesquelles prévoient soit l'élimination de tous les impôts sur le revenu et l'imposition d'une taxe à la consommation, soit la perception d'une taxe à la consommation sans système d'impôt sur le revenu. Que préférez-vous?

Mme Peconi: En ce qui me concerne, je crois que nous devrions examiner le régime fiscal de façon globale. Une réforme complète s'impose. Il ne faut pas étudier chaque proposition séparément, mais bien considérer toutes les propositions sensées qui pourraient faciliter cette réforme. Nous avons besoin d'une réforme fiscale complète, pas seulement d'une autre taxe—pas seulement d'une approche fragmentaire qui ne vise que l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est le régime au complet qui doit être réformé. Il s'agit là d'une tâche colossale, j'en suis parfaitement consciente. Je ne prétends pas être une experte en la matière—je suis même loin d'en être une—mais il y a des choses que je sais. Je sais que notre régime est un véritable fouillis.

Le sénateur Simard: Puis-je vous rappeler que cette proposition fait partie d'un plan et qu'elle n'est pas nécessairement liée à l'Accord du libre-échange. L'impôt sur le revenu des corporations a été abaissé. Nous avons tous entendu parler de cette initiative pour laquelle le gouvernement s'est attiré des critiques acerbes. Le gouvernement a expliqué que son geste—et il nous arrive de reprendre ces raisons—visait à faire en sorte que le Canada demeure compétitif vis-à-vis des États-Unis et des autres gouvernements. L'impôt sur le revenu des particuliers a également été abaissé pour les classes de revenu élevées à cause des problèmes que cela entraînait. Oui, le gouvernement a bel et bien apporté des changements. Avec cela, vous avez vu la réforme.

Nous nous efforçons également d'épargner de l'argent. Cela fait également partie du plan qui prévoit la réinsertion des gens sur le marché du travail et la formation d'un nombre accru de personnes. C'est l'objet du projet de loi C-21. Un autre projet de loi a aussi été présenté devant le Sénat, projet auquel la majorité libérale s'oppose. Il s'agit du projet de loi C-28, qui propose une hausse d'impôt applicable aux grandes sociétés. Cela fait également partie des propositions. Toutes ces propositions font partie du plan. La TPS est le fruit de plusieurs

[*Text*]

Mrs. Peconi: I am not too sure that I like the plan.

Senator Simard: You may not agree with it, but it is part of a plan.

The Chairman: Time is up. First, I wish to make a general comment on the remark that the Senate is holding up the Income Tax bill. My friend, Senator Simard, says that we are stopping the big corporations from paying tax.

Senator Simard: And the issue of the clawback, too!

The Chairman: The Senate has held it up in order to do something about the iniquitous clawback of the old age pension. It is part of a major bill. Rest assured that these companies will eventually pay this tax—the government is not losing it. We should have some credit for the fact that the holdup is not because we are protecting big corporations but because we are trying to help senior citizens, who, in the long run, will be penalized through inflation as a result of the clawback. I just wanted to make that point.

Mrs. Peconi, you have a citizens group that prepared a good brief, yet we hear from various people in the government that if the people really knew the true facts of the bill that we have in front of us, understood its real implications, and were able to appreciate what the benevolent government was doing for us, the citizens would then certainly support the tax.

Is your group reasonably well acquainted with this bill and its implications, or is it just this mad sort of following rush that everyone is against the GST?

Mrs. Peconi: Yes.

The Chairman: I should like to get from you the kind of knowledge people have about this bill, the kind of information they have, and the kind of reaction they have over and above what you have given us. I feel strongly that most people know what they are talking about.

Mrs. Peconi: I very much agree with you, senator, because that is the truth.

Our group is not a bunch of zealots. We do not take up a banner at every cause. I certainly do not. I am a single parent making $20,000 a year. I am working my tail off to keep my head above water. I do not have a lot of time to devote to "causes". However, I felt that this one was just too important to me and to my son's future as well. I found that largely with the membership also.

We have a number of seniors in our group. We have everyone from bank mangers to accountants to small businessmen. They are articulate, intelligent, hard-working people. They are

[*Traduction*]

années de réflexion. Ce n'est pas une idée qui sort de nulle part. Elle est un des éléments importants du plan.

Mme Peconi: Peut-être, mais je ne suis pas vraiment sûre d'aimer le plan.

Le sénateur Simard: Il se peut que vous ne soyiez pas d'accord, mais c'est un élément du plan.

Le président: Votre temps est maintenant écoulé. J'aimerais d'abord faire une observation générale sur la remarque voulant que le Sénat cherche à retarder l'adoption du projet de loi sur l'impôt sur le revenu. Mon ami le sénateur Simard affirme que nous empêchons les grandes sociétés de payer de l'impôt.

Le sénateur Simard: Et la question de la disposition de récupération également.

Le président: Le Sénat a retardé l'adoption du projet de loi afin de faire quelque chose dans le cas de l'injuste disposition de récupération applicable aux pensions de vieillesse. Cela fait partie d'un projet de loi important. Soyez assurée que ces sociétés paieront éventuellement l'impôt—le gouvernement ne perd pas cet argent. Nous méritons un certain crédit pour avoir retardé l'adoption du projet, non pas pour protéger les grandes sociétés, mais bien pour tenter d'aider les personnes âgées qui, à long terme, seront pénalisées par l'inflation à cause de la disposition de récupération. Je voulais seulement apporter cette précision.

Madame Peconi, vous faites partie d'un regroupement de citoyens qui a préparé un bon mémoire, mais sachez que divers membres du gouvernement nous ont affirmé que si les citoyens disposaient de toutes les informations concernant le projet de loi qui nous a été soumis, s'ils en connaissaient les véritables implications et s'ils pouvaient apprécier ce que le gouvernement fait avec bienveillance pour eux, ils seraient certainement en faveur de la TPS.

Votre groupe connaît-il bien ce projet de loi et ses implications, ou ne fait-il que participer à cette course folle de gens qui se disent contre la TPS?

Mme Peconi: Oui.

Le président: J'aimerais que vous m'indiquiez dans quelle mesure les gens connaissent ce projet de loi, que vous me précisiez le type de renseignements dont ils disposent et que vous m'exposiez leurs réactions face à ce projet, outre celles dont vous m'avez déjà fait part. J'ai vraiment l'impression que les gens savent de quoi ils parlent.

Mme Peconi: Je suis entièrement d'accord avec vous, sénateur, parce que c'est la vérité.

Notre organisation n'a rien d'un groupe de fanatiques. Nous ne nous portons pas à la défense de toutes les causes. Ce n'est certainement pas mon genre. Je suis parent unique et ne gagne que 20 000 $ dollars par année. Je dois travailler comme une damnée pour survivre. Je n'ai pas beaucoup de temps à consacrer à des causes. Je crois cependant que celle-ci est trop importante pour mon propre avenir et pour celui de mon fils. C'est une attitude très répandue au sein de notre organisation.

Notre groupe compte un certain nombre de personnes âgées. On y trouve des gens de tous les horizons, des gérants de banque jusqu'à des dirigeants de petites et de moyennes entrepri-

[*Text*]

not given to sensationalizing. They have not picked up little pieces of this bill from the *National Inquirer*, or whatever, and said, "Look what will happen." They have studied it carefully. They have talked endlessly about the obvious flaws in the bill. They have questioned the government's presentation and they have come away consistently dissatisfied. That is the reason why we are here tonight.

There does not seem to be an explanation. When we come forth to say, "You say it is revenue neutral. However, it is not revenue neutral. We are telling you that the MST is rebated on exports. Can you at least tell us that?" The reply is often "No, we will have to check it out." If they do not know what they are talking about, how do they expect us to know?

Senator Doyle: There are one or two points that I want to clarify. I am having some difficulty in going back over your presentation.

I am impressed with the attention you have given to a basic reason for the idea of reforming tax, which is the horrendous debt that we were reminded of by one of the speakers in the five minute presentation. You seem to be seized with the same concerns, that this is one of the concerns that will perhaps affect our present day college students and certainly your child in the future, and we have to do something about it. But then you say, "But we cannot use this idea and that we use something by introducing the GST." Yet I do not see where the irate citizens have done a good job of documenting what they find wrong with the GST.

One of the things you said was that we would have to have a system in which everyone paid their share. I thought you must be referring there at least to the citizens who are said to be paying no tax and that that might be a good place to start. Am I right?

Mrs. Peconi: The people who avoid the tax, yes. In other words, the people who avoid paying their fair share.

Senator Doyle: Let us then take a look at what has happened in that area in the last few years since, say, 1984, when the present government took office.

In 1984, 8,763 Canadian taxpayers who earned $50,000 a year or more paid no tax. That number has now been reduced—at least it was reduced in 1987—to 2,920 and has been further reduced, although we do not have the numbers, since that time. In 1984 we had 287 people earning $250,000 or more who were paying no tax. In 1987, that number had been reduced to 100.

To me that looks like a move in the right direction. You irate citizens of Peterborough will have at least to give some credit—and I do not have the numbers since 1987, but it is

[*Traduction*]

ses. Ce sont des gens qui s'expriment bien, qui sont intelligents et à qui le travail ne fait pas peur. Ils ne sont pas portés au sensationnalisme. La connaissance qu'ils ont du projet de loi, ils ne l'ont pas acquise bribes par bribes dans le «National Inquirer» ou ailleurs, pour ensuite dire «Voyez ce qui va arriver». Ils ont au contraire soigneusement étudié le projet de loi. Ils ont discuté durant des heures et des heures des lacunes grossières qu'il contient. Ils ont analysé les justifications données par le gouvernement et, chaque fois, ils ont été déçus. C'est la raison de notre présence ici ce soir.

Il ne semble pas y avoir d'explication. Lorsque nous affirmons «Vous dites que cela n'a pas d'incidence sur les recettes. Il n'en est rien. Nous vous disons que la taxe sur les ventes des fabricants est remboursée dans le cas des exportations. Pouvez-nous au moins nous dire si c'st le cas?» La réponse est souvent «Non, il nous faudra vérifier». S'ils ne savent pas de quoi ils parlent, comment peuvent-ils s'attendre à ce que nous soyions au courant?

Le sénateur Doyle: Il y a un point ou deux que j'aimerais clarifier. J'éprouve quelques difficultés à revoir l'ensemble de votre exposé.

Je suis impressionné par l'attention que vous accordez à une des raisons fondamentales qui militent en faveur de la réforme fiscale, à savoir l'accablant déficit dont nous a parlé un des témoins pendant cet exposé de cinq minutes. Vous semblez partager les mêmes inquiétudes, à savoir qu'il s'agit là d'une situation qui pourrait pénaliser les jeunes d'âge collégial et qui causera certainement préjudice à votre enfant, un jour, bref, d'un problème qui mérite toute notre attention. Mais vous dites alors: «Mais nous ne pouvons pas nous servir de cette idée, et nous perdrons quelque chose si le projet de TPS passe». Pourtant, il ne me semble pas que les IRATE citizens aient vraiment réussi à démontrer ce qui leur paraît si épouvantable dans le projet de TPS.

Vous avez dit, notamment, que nous devrions adopter un régime plus équitable qui obligerait tout le monde à payer sa juste part. J'ai pensé que vous faisiez au moins allusion aux gens dont on dit qu'ils ne paient aucun impôt et que vous considériez qu'il s'agissait là d'un bon point de départ. Ai-je raison?

Mme Peconi: Les gens qui s'en tirent sans payer d'impôt, oui. En d'autres mots, les gens qui ne paient pas leur juste part.

Le sénateur Doyle: Prenons le temps d'examiner ce qui s'est produit dans ce domaine au cours des quelques dernières années, disons depuis 1984, depuis que le présent gouvernement a pris le pouvoir.

En 1984, des contribuables canadiens qui ont gagné au moins 50 000 dollars par année, 8 763 n'ont pas payé d'impôt. Ce nombre a diminué depuis—à tout le moins, il était tombé à 2 290 contribuables en 1987—et il a encore baissé depuis, même si nous n'avons pas le chiffres en main pour le prouver. En 1984, 287 personnes qui ont gagné au moins 250 000 dollars n'ont pas payé d'impôt. En 1987, ce chiffre avait chuté à 100.

Selon moi, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Vous, de IRATE Citizens of Peterborough, devriez au moins donner au gouvernement—et je n'ai pas les chiffres depuis 1987, mais ce nombre est certainement inférieur à 100 maintenant—le

[*Text*]

surely less than 100—to the government for that. What do you say about that?

Mrs. Peconi: Actually, I am not totally slamming the government. If you have made these efforts, then that is fine. But what about the corporations?

Senator Doyle: Most of the corporations that are not paying full tax are doing so because of job creation enterprise.

Mrs. Peconi: Why, then, is our unemployment rate where it is?

Senator Doyle: I am cut off on that.

The Chairman: Senator Doyle, I do not like cutting you off on that, but you had a point to make.

Senator Doyle: I understand. Thank you.

Senator Hastings: I wish Senator Doyle had more time. He might have been able to have explained why this tax, which he touts as being revenue neutral, will make such a great contribution to our great national debt. With great respect, it has to be one or the other.

Senator Simard: No!

Senator Hastings: It will either make a contribution to the great national debt or it will be revenue neutral. It cannot be both ways.

Senator Doyle: No!

Senator Hastings: It is because of statements like that that people have lost trust in this government.

I want to commend you for the brief you have given us tonight. You have given us the option, as you put it, to pay lip-service to you and these other witnesses who have come before us today, or we can listen to the voice of the people and take whatever action we may deem necessary. You have recommended what you believe.

The minister was here today and he told us to pay lip-service to the people. He said, "Go ahead. Hold your little meetings and listen to the people. We have already heard from them, but go ahead and listen to them again. Then get back to Ottawa and pass the bill." He then said that he would not broach any unnecessary delays. Well, I would not either—and I do not think any responsible senator would unnecessarily delay government legislation. But it may be necessary to delay the government legislation in light of the evidence that we are receiving. We will give consideration to that in due course.

The minister also said that we should not unnecessarily delay or delay the legislation because all hell and havoc will reign in Canada if we do. He wants to turn on the cheque machines and mail the money out to citizens. We will be responsible for unemployment and a decrease in exports. Busi-

[*Traduction*]

crédit qui lui revient pour cela. Qu'avez-vous à dire à cet égard?

Mme Peconi: En fait, je ne condamne pas entièrement le gouvernement. Si ce que vous me dites est vrai, je vous en félicite. Mais qu'est-ce qui se passe dans le cas des sociétés?

Le sénateur Doyle: La plupart des sociétés qui bénéficient d'une exonération partielle d'impôt doivent ce privilège au fait qu'elles participent à la création d'emplois.

Mme Peconi: Expliquez-moi alors comment il se fait que notre taux de chômage soit aussi élevé.

Le sénateur Doyle: Je n'ai malheureusement plus de temps pour répondre à cette question.

Le président: Sénateur Doyle, je regrette d'avoir à mettre fin à votre intervention, mais vous aviez un argument à faire valoir.

Le sénateur Doyle: Je comprends. Merci.

Le sénateur Hastings: J'aurais aimé que le sénateur Doyle dispose de plus de temps. Il aurait alors pu nous expliquer comment cette taxe, dont il croit qu'elle n'aura aucune incidence sur les recettes, pourra en même temps être d'une si grande utilitité dans la réduction de notre accablante dette nationale. Avec tout le respect que je lui dois, c'est l'un ou c'est l'autre.

Le sénateur Simard: Non.

Le sénateur Hastings: Ou bien cette taxe nous aidera à réduire notre accablante dette nationale, ou bien elle n'aura aucune incidence sur les recettes. Elle ne peut pas avoir les deux effets en même temps.

Le sénateur Doyle: Non.

Le sénateur Hastings: C'est à cause de réponses comme celle là que la population canadienne a perdu confiance envers le gouvernement actuel.

Je souhaite vous féliciter de la qualité de l'exposé que vous nous avez présenté ce soir. Comme vous le disiez, nous pouvons soit nous contenter de vous écouter d'une oreille distraite, vous et les autres témoins qui sont venus présenter leur exposé aujourd'hui, soit porter une grande attention à ce que la population désire et prendre les mesures que nous jugerons nécessaires. Vos recommandations témoignent de vos convictions.

Le Ministre était ici aujourd'hui et il nous a dit de nous contenter d'écouter les témoins, sans plus. Il nous a dit: «Allez-y. Tenez vos petites audiences et écoutez ce que les gens ont à dire. Nous les avons déjà entendus, mais allez-y, écoutez-les. Revenez ensuite à Ottawa et adoptez le projet de loi.» Il a ensuite ajouté qu'il ne tolérerait aucun délai inutile. Eh bien, ce n'est pas mon intention—et aucun sénateur responsable ne songerait à retarder l'adoption d'un projet de loi du gouvernement, j'en suis convaincu. Mais nous pourrions avoir à le faire à la lumière des informations qui nous seront communiquées. Nous déciderons en temps et lieu.

Le ministre a également affirmé que nous ne devrions pas retarder inutilement l'adoption du projet de loi parce qu'un tel délai entraînerait une situation de chaos au Canada. Il veut partir les machines à imprimer les chèques et envoyer l'argent aux citoyens. Les entreprises impriment actuellement des cata-

[*Text*]

nesses are printing catelogues and they will have to pay the cost of those. He is saying that all this will happen if we dare delay the passage of this bill.

I do not believe him. Like all of the witnesses here today, I have lost trust and confidence in this government and in its statements. I do not believe him because I believe that he is setting the stage, with his colleague the Minister of Finance, to role the dice again by creating this "Made in Ottawa" situation where there will be all hell and havoc if they do not get their bill. I do not believe him. My question to you is: Do you believe him?

Mrs. Peconi: That all hell and havoc will break loose if this thing does not pass? I do not believe it for a minute.

Senator Hastings: Thank you.

Senator Poitras: I have two questions. I am surprised at your suggestion regarding lotteries. I appreciate your brief. You seem to have a social conscience. Could you explain on what basis you suggest lotteries when we know that it is the poorest people in the population who often buy tickets, spending money they really do not have. Will you explain that to me?

Mrs. Peconi: I know a lot of people who buy lottery tickets for $1—in fact, maybe they buy two or three, but I have never known any of them to go without food or be late on the rent because of that.

The revenues generated from these lotteries are substantial. I am not against anyone winning money in things like Loto Canada—in fact, I think it is great when they do—but winning sums like $8 million, $10 million, and $14 million borders on the obscene. That is more money than any person could use in an entire lifetime, and it creates more problems for these people than it ever solves. If you were to structure it in such a way that the main prize would be $1 million, that is more than enough money—certainly more than enough money to set anyone up comfortably for a lifetime. It is certainly a great incentive to throw away $1 and say, "Here, take my looney; I will take my chances," and use the excess revenues to take it off the national debt. There may be lottery addicts. In fact, in this day and age people are addicted to everything—or something. But we are certainly not saying to people, "Run out and spend money that you do not have." They are doing it now, anyway.

Senator Poitras: But that is just what happens.

Mrs. Peconi: The GST will force them to do it. They can say that, "This will take away 13.5 per cent." That is nice, it will up me by 7 per cent.

The Chairman: Also remember that there will be a tax on the lottery ticket!

Mrs. Peconi: I have not forgotten that, either.

Senator Poitras: You are in favour of a democracy, are you not?

Mrs. Peconi: Of course.

[*Traduction*]

logues, et elles auront à payer les coûts d'impression de ces catalogues. Le ministre affirme que tout cela se produira si nous osons retarder l'adoption du projet de loi.

Je ne le crois pas. A l'instar des autres témoins que nous avons entendus aujourd'hui, j'ai perdu confiance en ce gouvernement et dans ce qu'il dit. Je ne le crois pas, parce qu'à mon avis, en créant cette situation «fabriquée à Ottawa», cette situation qui veut que ce sera le chaos en cas de rejet du projet de loi, il se prépare à jouer aux dés une fois de plus avec son collègue le ministre des Finances. Je ne le crois pas. Et vous, madame, le croyez-vous?

Mme Peconi: Que ce sera le chaos total si jamais le projet ne passe pas? Pas un seul instant.

Le sénateur Hastings: Merci.

Le sénateur Poitras: J'ai deux questions. Je suis surpris par votre suggestion concernant les loteries. J'ai bien aimé votre exposé. Vous semblez avoir une conscience sociale. Pourriez-vous m'expliquer sur quelle base vous proposez des loteries alors que nous savons pertinemment que ce sont les gens les plus démunis de notre société qui achètent le plus souvent des billets et qui dépensent de l'argent dont ils ne disposent pas vraiment. Pouvez-vous m'éclairer là-dessus?

Mme Peconi: Je connais un tas de gens qui achètent des billets de loterie à un dollar—en fait, ils en achètent peut-être même deux ou trois—mais à ce que je sache, cela ne les a jamais empêchés de manger ou de payer leur loyer à temps.

Les loteries sont une source de revenu importante. Je ne suis pas contre le fait que quelqu'un gagne de l'argent avec des loteries comme Loto Canada—en fait, je suis très heureuse quand cela arrive—mais gagner des montants comme 8 millions, 10 millions ou même 14 millions de dollars, c'est tout simplement obcène. C'est plus d'argent que ce qu'on peut dépenser durant toute une vie et cela crée plus de problèmes que cela en résoud. On pourrait limiter les gros lots à 1 million de dollars, montant qui me paraît amplement suffisant—certainement plus que suffisant même pour vivre confortablement durant toute une vie. Quant à dépenser un dollar, autant le dépenser pour une bonne cause. Aussi bien dire «Tenez, voilà ma piastre; je crois avoir une chance de gagner», et utiliser les recettes pour éponger le déficit. Il se peut qu'il y ait des fanatiques de loterie. À bien y penser, de nos jours, des fanatiques, il y en a pour n'importe quoi. Mais nous ne recommandons certainement pas aux gens de dépenser l'argent qu'ils n'ont pas. Remarquez qu'ils le font déjà, de toutes façons.

Le sénateur Poitras: Mais c'est justement ce qui se produit.

Mme Peconi: La TPS va les forcer à le faire. Ils peuvent se dire: «Cela va éliminer 13,5 p. 100.» C'est bien beau, mais ça me coûte 7 p. 100 de plus.

Le président: Rappelez-vous également qu'une taxe sera imposée sur le prix du billet de loterie.

Mme Peconi: Cela non plus, je ne l'ai pas oublié.

Le sénateur Poitras: Vous êtes en faveur de la démocratie, n'est-ce pas?

Mme Peconi: Bien sûr.

[*Text*]

Senator Poitras: You suggest that a group that is not elected go over the decision of an elected body. Are you prepared to recommend this for any reason, or is it a case of the debt or something? Can I have your view on that? That is a serious breach to democracy.

Mrs. Peconi: It is not a breach when the electorate is vehemently opposed; nor is it when the electorate has indicated to its elected representatives that they do not want this bill and the elected representatives have arbitrarily refused to listen and compounded it with lies.

Senator Doyle: Lies?

Mrs. Peconi: And when they have compounded it by then turning around and saying, "It is too bad, we have a majority." At that point in time the Senate holds the balance. At that point in time the Senate must listen to the people.

Senator Poitras: But this is a body that the majority of Canadians have elected.

The Chairman: Mrs. Peconi, obviously your presentation evoked a good deal of response from senators on both sides. We thank you and your group for your good citizenship in preparing the brief and the work you have done, as well as on the presentation you have made. With that, we will adjourn our meeting.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Vous semblez souhaiter qu'un groupe de personnes non élues outrepasse les décisions d'une assemblée élue. Pour quelle raison êtes-vous prête à recommander une telle ligne de conduite? À cause de la dette, à cause de quoi? J'aimerais connaître votre opinion là-dessus. C'est, à mon sens, un grave accroc à la démocratie.

Mme Peconi: On ne peut pas parler d'accroc quand l'électorat manifeste son opposition avec autant de véhémence ou quand les électeurs indiquent à leurs députés qu'ils ne veulent pas du projet de loi et que ces derniers refusent arbitrairement de les écouter et essaient de les tromper avec des mensonges.

Le sénateur Doyle: Des mensonges?

Mme Peconi: Et lorsqu'ils affirment, après avoir menti, «C'est bien triste, mais nous détenons la majorité», c'est à ce moment, à mon avis, que le Sénat doit prendre les choses en main. C'est à ce moment que le Sénat doit écouter la population.

Le sénateur Poitras: Mais il s'agit d'une assemblée élue par la majorité des Canadiens.

Le président: Madame Peconi, votre exposé a, de toute évidence, intéressé les sénateurs des deux côtés. Nous vous félicitons, vous et votre groupe, de démontrer une telle conscience sociale et vous remercions de votre mémoire, de votre exposé et de votre travail en général. Sur ce, je déclare la séance levée.

La séance est levée.

Individual presentations:
Mr. John MacMillan.
Miss Charlene E. Black.
Mr. Robert S. W. Campbell.

From Mississauga Citizens Against the GST:
Mr. R. A. Reynolds, Chairman, Action Committee;
Mr. A. Kolisnyk, Chairperson.

Individual presentations:
Mr. Stewart Young.
Mr. Kevin Egan.

From the Coalition for Honest and Open Politics (CHOP):
Ms. Tania Clatsoff, Executive Member;
Mr. Adam Bernatt, Executive Member;
Ms. Natasha Amott, Executive Member;
Mr. Allan Freedman, Executive Member.

From the Irate Citizens of Peterborough:
Ms. Donna Peconi, President.

Présentations individuelles:
M. John MacMillan.
M^lle^ Charlene E. Black.
M. Robert S. W. Campbell.

De Mississauga Citizens Against the GST:
M. R. A. Reynolds, président, Comité d'action;
M. A. Kolisnyk, président.

Présentations individuelles:
M. Stewart Young.
M. Kevin Egan.

De la Coalition for Honest and Open Politics (CHOP):
M^me^ Tania Clatsoff, membre de l'exécutif;
M. Adam Bernatt, membre de l'exécutif;
M^me^ Natasha Amott, membre de l'exécutif;
M. Allan Freedman, membre de l'exécutif.

De l'Irate Citizens of Peterborough:
M^me^ Donna Peconi, présidente.

From the Toronto Real Estate Board:

Mr. Stephen Moranis, President;

Mr. Peter Saccoia, Vice-President;

Mr. Blake Murray, Legal Counsel.

From the Don't Tax Reading Coalition:

Mr. Daniel Mozersky, Consultant; Ex-proprietor, Prospero Books, Ottawa;

Mr. Jeffrey Shearer, President, Telemedia Publishing; President, Canadian Magazine Publishers Association;

Mr. Ray Lee, President, Collier MacMillan; Past President, Canadian Book Publishers Council;

Mr. Hamish Cameron, Executive Assistant, University of Toronto Press; Past Executive Director, Association of Canadian Publishers.

From the Associated Canadian Car Rental Operators:

Mr. Sid Kenmir, General Manager;

Mr. Peter Chung, Director of Finance, Aviscar Inc.;

Mr. Claude Brazeau, Vice-President, Tilden Rent-a-Car System Ltd.;

Mr. Ascenzio (Ash) Farina, Discount Car and Truck Rentals.

From the Canadian Dietetic Association:

Ms. Marsha Sharp, Executive Director;

Mrs. Lorraine Floody, President, Ontario Dietetic Association.

From Reid's Heritage Homes Inc.:

Mr. Orin Reid, President;

Mr. Bob Broad, Peat Marwick Thorne.

From the Ontario March of Dimes:

Mr. Eric Cohen, Co-ordinator, Government Relations;

Mr. Frank Andreacchi, Director of Finance;

Dr. Tom Deans, Chairman, Government Relations Committee.

From the Ontario Veterinary Medical Association:

Ms. Martha Smart, Executive Director;

Dr. Stan Henderson, President;

Dr. Mark Spiegle, Chair, Legislative Committee;

Dr. Richard Liddell, Chair, Small Animal Practice Committee.

From the Ontario Federation of Students:

Mr. Tim Jackson, Chairperson;

Mr. Chris Lawson, Researcher.

From Dress-Up Incorporated:

Mr. Bill Williams, President.

(*Continued on previous page*)

Du Toronto Real Estate Board:

M. Stephen Moranis, président;

M. Peter Saccoia, vice-président;

M. Blake Murray, conseiller juridique.

De Don't Tax Reading Coalition:

M. Daniel Mozersky, consultant; ancien propriétaire de Prospero Books, Ottawa;

M. Jeffrey Shearer, président, Telemedia Publishing; président de l'Association des éditeurs de magazines canadiens;

M. Ray Lee, président, Collier MacMillan; ancien président de Canadian Book Publishers Council;

M. Hamish Cameron, adjoint administratif, University of Toronto Press; ancien directeur exécutif, Association of Canadian Publishers.

De l'Associated Canadian Car Rental Operators:

M. Sid Kenmir, directeur général;

M. Peter Chung, directeur des finances, Aviscar Inc.;

Mr. Claude Brazeau, président, Tilden Rent-a-Car System Ltd.;

M. Ascenzio (Ash) Farina, Discount Car and Truck Rentals.

De l'Association canadienne des diététistes:

M^me^ Marsha Sharp, directrice exécutive;

M^me^ Lorraine Floody, présidente, Ontario Dietetic Association.

De Reid's Heritage Homes Inc.:

M. Orin Reid, président;

M. Bob Broad, Peat Marwick Thorne.

De La marche des dix Sous de l'Ontario:

M. Eric Cohen, coordonnateur, Relations gouvernementales;

M. Frank Andreacchi, directeur des finances;

D^r^ Tom Deans, président, Comité des relations gouvernementales.

De l'Ontario Veterinary Medical Association:

M^me^ Martha Smart, directrice exécutive;

D^r^ Stan Henderson, président;

D^r^ Mark Spiegle, président, Comité législatif;

D^r^ Richard Liddell, président, Small Animal Practice Committee.

De l'Ontario Federation of Students:

M. Tim Jackson, président;

M. Chris Lawson, recherchiste.

De Dress-Up Incorporated:

M. Bill Williams, président.

(*Suite à la page précédente*)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Ontario Racing and Breeding Council:

Mr. Frank Drea, Chairman;

Mr. Larry Regan, Canadian President, Horsemen's Benevolent and Protective Association;

Mr. Joe Burke, Executive Vice-President, Ontario Harness Horsemen's Association;

Mr. Gordon Gilchrist, Standardbred Owners and Breeders;

Mr. Harry Addison Jr., Ontario Racing Commission;

Mr. Eric Platt, C.A., GST Consultant to the Horsemen and Racing and Breeding Council.

From the Fair Rental Policy Organization of Ontario:

Mr. Philip Dewan, President.

From the Canadian Institute of Chartered Accountants:

Mrs. Irene J. David, Chairman, Commodity Taxation Committee;

Ms. Catherine D. McCutcheon, Member, Commodity Taxation Committee;

Mr. Dana R. Clarence, Director, Affairs Relations.

From the Ontario Massage Therapist Association:

Mr. Larry Haigh, Treasurer, GST Committee;

Ms. Patricia Dryden, GST Committee Member;

Mr. John Sanderson, Public Relations Chair.

(*Continued on previous page*)

De l'Ontario Racing and Breeding Council:

M. Frank Drea, président;

M. Larry Regan, président canadien, Horsemen's Benevolent and Protective Association;

M. Joe Burke, vice-président exécutif, Ontario Harness Horsemen's Association;

M. Gordon Gilchrist, Standardbred Owners and Breeders;

M. Harry Addison Jr., Ontario Racing Commission;

M. Eric Platt, c.a., consultant sur la TPS pour Horsemen and Racing and Breeding Council.

De la Fair Rental Policy Organization of Ontario:

M. Philip Dewan, président.

De l'Institut canadien des comptables agréés:

M^me^ Irene J. David, présidente, Comité des taxes à la consommation;

M^me^ Catherine D. McCutcheon, membre, Comité des taxes à la consommation;

M. Dana R. Clarence, directeur, Affaires gouvernementales.

De l'Ontario Massage Therapist Association:

M. Larry Haigh, trésorier, Comité sur la TPS;

M^me^ Patricia Dryden, membre du comité sur la TPS;

M. John Sanderson, Relations publiques.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Friday, July 20, 1990
Toronto, Ontario

Issue No. 59

Twenty-Seventh Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le vendredi 20 juillet 1990
Toronto (Ontario)

Fascicule nº 59

Vingt-septième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
Cools
David
Doyle
Haidasz
Hastings
Kenny
*MacEachen, P.C.
(or Frith)
Marsden
*Murray, P.C.
(or Doody)
Poitras
Simard
Spivak
Stollery

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Pursuant to Rule 66(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Haidasz substituted for that of the Honourable Senator Kirby. (July 20, 1990)

The name of the Honourable Senator Doyle substituted for that of the Honourable Senator Robertson. (July 20, 1990)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Buckwold
Cools
David
Doyle
Haidasz
Hastings
Kenny
*MacEachen, c.p.
(ou Frith)
Marsden
*Murray, c.p.
(ou Doody)
Poitras
Simard
Spivak
Stollery

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Haidasz substitué à celui de l'honorable sénateur Kirby. (le 20 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Doyle substitué à celui de l'honorable sénateur Robertson. (le 20 juillet 1990)

ERRATUM

Issue No. 54, page 54:22 lines 40 and 41. The words "not appropriate" should read: "not inappropriate".

ERRATUM

Fascicule nº 54, page 54:22, ligne 43 «nous n'avons pas bien agi.» devrait être «nous avons bien agi.»

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Conformément à son Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, JULY 20, 1990
(75)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 9:00 a.m. this day in Toronto, Ontario, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, David, Doyle, Haidasz, Hastings, Kenny, Marsden, Poitras, Simard, Spivak and Stollery. (12)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the National Pensioners and Senior Citizens Federation/United Senior Citizens of Ontario:

Ms. Edith M. Johnston, Secretary, N.P.S.C.F.;

Mr. Alex Mansfield, President, U.S.C.O.

From the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA):

Mr. Garry Neil, General Secretary;

Ms. Linda Feige, National Director;

Ms. Peggy Mahon, Toronto Performers Branch;

Mr. Frank Bushe, Toronto Writers Branch.

From the Canadian Actors' Equity Association:

Mr. Jeff Braunstein, President;

Mr. Christopher Marston, Assistant Executive Director.

From the Confectionery Manufacturers Association of Canada:

Ms. Carol Hochu, President;

Mr. David Kay, General Manager, Nestlé Confectionery Division;

Mr. Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd.

From the Canadian Soft Drink Association:

Ms. Paulette Vinette, President;

Mr. Neville Kirchman, Vice-Chairman; President, Coca Cola Beverages.

From the Six Nations of the Grand River Council:

Mr. Cliff Montour, Director of Operations;

Councillor Lewis Staats, District No. 1;

Councillor Anita Hill, District No. 2;

Councillor George Bomberry, District No. 3;

Councillor Joanne Johnson, District No. 3;

Councillor Michael Anderson, District No. 4;

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 20 JUILLET 1990
(75)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à Toronto (Ontario) à 9 heures sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, David, Doyle, Haidasz, Hastings, Kenny, Marsden, Poitras, Simard, Spivak et Stollery. (12)

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

De la Fédération nationale des retraités et citoyens agés/United Senior Citizens of Ontario:

M^me^ Edith M. Johnston, secrétaire, F.N.R.C.A.;

M. Alex Mansfield, président, U.S.C.O.

De l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA):

M. Garry Neil, secrétaire général;

M^me^ Linda Feige, directrice nationale;

M^me^ Peggy Mahon, Toronto Performers Branch;

M. Frank Bushe, Toronto Writers Branch.

De la Canadian Actors' Equity Association:

M. Jeff Braunstein, président;

M. Christopher Marston, directeur exécutif adjoint.

De l'Association canadienne des fabricants de confiserie:

M^me^ Carol Hochu, présidente;

M. David Kay, directeur général, Nestlé Confectionery Division;

M. Arthur Soler, président, Neilson Cadbury Ltd.

De l'Association canadienne de boissons gazeuses:

M^me^ Paulette Vinette, présidente;

M. Neville Kirchman, vice-président; président, Coca Cola Beverages.

Du Six Nations of the Grand River Council:

M. Cliff Montour, directeur des opérations;

Lewis Staats, conseiller, district n° 1;

Anita Hill, conseillère, district n° 2;

George Bomberry, conseiller, district n° 3;

Joanne Johnson, conseillère, district n° 3;

Michael Anderson, conseiller, district n° 4;

Councillor Raymond Hill, District No. 5;
Councillor Gregory Sandy, District No. 6.

From the Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario:

Mr. Joe Duffy, President and Chief Executive Officer;
Mr. Wally Majesky, President, F.P. Labour Consultant Services.

From the United Food and Commercial Workers International Union:

Mr. Thomas Kukovica, Director, Service Sector;
Mr. Tim Catherwood, Assistant to the Canadian Director.

From the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada (UE):

Mr. Frank Piserchia, National Secretary Treasurer;
Mr. Joe McCabe, National Executive Board Member; President, Local 512;
Ms. Sheelagh MacDonald, National Executive Board Member; President, Local 544.

From Flowers Canada:

Mr. Dave Nodwell, Executive Director;
Mr. Bill Dalton, President, Flowers Canada;
Mr. Robert Trimbee, Treasurer, Flowers Canada;
Mr. Gary McGregor, Manager, F.T.D.;
Mr. Robert Newton, AFS Canada;
Mr. John Pagliaro, Manager, Tele-floral.

From Allan Candy Limited:

Mr. Zoltan Freeman, President;
Mr. Hans Vander Gugten, Director of Business Development;
Mr. Peter James, Finance Manager;
Mr. Allan O'Brien, Gowling, Strathy & Henderson.

Individual presentation:

Mr. Sinan Tanla.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the National Pensioners and Senior Citizens Federation and the United Senior Citizens of Ontario made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibits with the Clerk of the Committee:

National Pensioners and Senior Citizens Federation, "Taxing Our Patience: Why Senior Citizens Oppose the Proposed General (*sic*) Services Tax, Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 1990 (5 pages—English only) (*Exhibit A 247*).

Raymond Hill, conseiller, district nº 5;
Gregory Sandy, conseiller, district nº 6.

De l'Ontario Provincial Building and Construction Trades Council:

M. Joe Duffy, président et chef de la direction;
M. Wally Majesky, président, F.P. Labour Consultant Services.

De l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce:

M. Thomas Kukovica, directeur, secteur des services;
M. Tim Catherwood, adjoint du directeur canadien.

Des ouvriers unis de l'électricité, de la radio et de la machinerie du Canada (TUE):

M. Frank Piserchia, secrétaire-trésorier national;
M. Joe McCabe, membre de l'éxécutif national; président, section 512;
Mme Sheelagh MacDonald, membre de l'éxécutif national; présidente, section 544.

De Fleurs Canada:

M. Dave Nodwell, directeur exécutif;
M. Bill Dalton, président, Fleurs Canada;
M. Robert Trimbee, trésorier, Fleurs Canada;
M. Gary McGregor, gérant, F.T.D.;
M. Robert Newton, AFS Canada;
M. John Pagliaro, gérant, Teleflora Canada.

De Allan Candy Limited:

M. Zoltan Freeman, président;
M. Hans Vander Gugten, directeur de la promotion commerciale;
M. Peter James, directeur des finances;
M. Allan O'Brien, Gowling, Strathy & Henderson.

Présentation individuelle:

M. Sinan Tanla.

Le Comité, conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins de la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés/United Senior Citizens of Ontario font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que les documents ci-dessous soient déposés auprès du greffier du Comité:

National Pensioners and Senior Citizens Federation, «Taxing Our Patience: Why Senior Citizens Oppose the Proposed General (*sic*) Services Tax, Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», juillet 1990 (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 247*).

United Senior Citizens of Ontario, "Introduction to USCO—Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (summary + 15 pages) (*Exhibit A 248*).

The witnesses from the Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists (ACTRA) made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists (ACTRA), "The Goods and Services Tax (Bill C-62), A Brief Submitted to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 20, 1990 (9 pages—English only) (*Exhibit A 249*).

The witnesses from the Canadian Actors' Equity Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Actors' Equity Association, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce with respect to Bill C-62, the Goods and Services Tax", July 20, 1990 (7 pages—English only) (*Exhibit A 250*).

The witnesses from the Confectionery Manufacturers Association of Canada made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Confectionery Manufacturers Association of Canada, "Opening Statement before the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 20, 1990 (6 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 251*).

The witnesses from the Canadian Soft Drink Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Canadian Soft Drink Association, "Goods and Services Tax: Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce", June 6, 1990 (2 pages—English only) (*Exhibit A 252*).

The witnesses from the Six Nations of the Grand River Council made a statement and answered questions.

It was

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Six Nations of the Grand River Council, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax", July 1990 (9 pages—English only) (*Exhibit A 253*).

The witnesses from the Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario made a statement and answered questions.

United Senior Citizens of Ontario, «Introduction to USCO—Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (résumé + 15 pages) (*Document A 248*).

Les témoins de l'Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists (ACTRA) font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists (ACTRA), «The Goods and Services Tax (Bill C-62), A Brief Submitted to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», le 20 juillet 1990 (9 pages—en anglais seulement) (*Document A 249*).

Les témoins de la Canadian Actors' Equity Association font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Canadian Actors' Equity Association, «Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce with respect to Bill C-62, the Goods and Services Tax», le 20 juillet 1990 (7 pages—en anglais seulement) (*Document A 250*).

Les témoins de l'Association des fabricants de confiserie canadiens font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Confectionery Manufacturers Association of Canada, «Opening Statement before the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», le 20 juillet 1990 (6 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 251*).

Les témoins de l'Association canadienne de l'industrie des boissons gazeuses font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Canadian Soft Drink Association, «Goods and Services Tax: Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce», le 6 juin 1990 (2 pages—en anglais seulement) (*Document A 252*).

Les témoins du Six Nations of the Grand River Council font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Six Nations of the Grand River Council, «Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax», juillet 1990 (9 pages—en anglais seulement) (*Document A 253*).

Les témoins de l'Ontario Provincial Building and Construction Trades Council font une déclaration et répondent aux questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario, "The Goods and Services Tax: Inequitable, Unfair and Discriminatory!" (25 pages—English only) (*Exhibit A 254*).

The witnesses from the United Food and Commercial Workers International Union made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

United Food and Commercial Workers International Union, "Submission to the Standing Committee on Banking, Trade and Commerce concerning the Proposed Goods and Services Tax"/Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, "Présentation au Comité permanent du Sénat sur les opérations bancaires et le commerce (*sic*) relativement à la taxe proposée sur les produits et services", July 20, 1990 (9 pages—English/10 pages—French) (*Exhibit A 255*).

The witnesses from the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada (UE) made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada, "Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Comments and Proposed Alternatives to the Federal Goods and Services Tax (GST)", July 1990 (7 pages—English only) (*Exhibit A 256*).

The witnesses from Flowers Canada/Fleurs Canada Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Flowers Canada/Fleurs Canada Inc., "Brief to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce", June 20, 1990, Toronto, Ontario (8 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 257*).

The witnesses from Allan Candy Limited made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Allan Candy Limited, "Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax", June 1990 (19 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 258*).

Mr. Tanla made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario, «The Goods and Services Tax: Inequitable, Unfair and Discriminatory!» (25 pages—en anglais seulement) (*Document A 254*).

Les témoins de l'Union nationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, «Présentation au Comité permanent du Sénat sur les opérations bancaires et le commerce (*sic*) relativement à la taxe proposée sur les produits et services»/United Food and Commercial Workers International Union, «Submission to the Standing Committee on Banking, Trade and Commerce concerning the Proposed Goods and Services Tax», le 20 juillet 1990, Toronto (Ontario) (9 pages—en anglais/10 pages—en français) (*Document A 255*).

Les témoins des Travailleurs unis de l'électricité, radio et machinerie du Canada (TUE) font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada, «Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Comments and Proposed Alternatives to the Federal Goods and Services Tax (GST)», juillet 1990 (7 pages—en anglais seulement) (*Document A 256*).

Les témoins de Fleurs Canada/Flowers Canada Inc. font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Flowers Canada/Fleurs Canada Inc., «Brief to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce», le 20 juin 1990, Toronto (Ontario) (8 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 257*).

Les témoins de Allan Candy Limited font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Allan Candy Limited, «Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax», juin 1990 (19 pages—en anglais seulement + une annexe) (*Document A 258*).

M. Tanla fait une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document ci-dessous soit déposé auprès du greffier du Comité:

Submission from Richard Hissey, President, 448177 Ontario Inc., "Calculation of Effect of GST on Rent", (1 page—English only + appendix) (*Exhibit A 259*).

At 3:00 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Submission from Richard Hissey, President, 448177 Ontario Inc., «Calculation of Effect of GST on Rent» (1 page—en anglais seulement + 1 annexe) (*Document A 259*).

À 15 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Toronto, Friday, July 20, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, I am pleased that we have as our first witness a representative from the National Pensioners and Senior Citizens Federation. I gather there is a gentleman with her whom she can introduce.

Our witness is Edith Johnston, who is the secretary of that organization.

As I indicated to you, the procedure here is to present your brief, and I gather there will be another submission as well. If you can minimize the amount of time that that will take as much as possible it will give a better opportunity for questions. Would you please proceed.

Ms. Edith Johnston, Secretary, National Pensioners and Senior Citizens Federation: Mr. Chairman and members of the panel, good morning. I am Edith Johnston, the secretary of the National Pensioners and Senior Citizens Federation which is a national umbrella organization with which seniors across Canada, particularly those in provincial groups, are affiliated. With me this morning is Alex Mansfield who is the president of the United Senior Citizens of Ontario which is the largest provincial affiliate of the national organization. Our briefs are very similar. The wording will make the distinction between the two organizations as both our organizations work out of the same office. Naturally, because we are affiliated in the same organization, we have the same goals in life.

Alex, would you like to begin, please.

Mr. Alex Mansfield, President, United Senior Citizens of Ontario: Ladies and gentleman of the committee, my name is Alex Mansfield. I am one of at least 300,000 seniors in Ontario who have wished that the proposed general sales tax would go away. That is how many members the United Senior Citizens of Ontario has—300,000, which is five times the population of Whitehorse. That is an awful lot of wishful Canadians.

There are a number of reasons that we would like to see the general sales tax go away. Perhaps the biggest reason we are wishing it away is we feel it adds to the injustices already done toward many Canadians, that is, to non-wealthy Canadians. Most seniors fall into that category.

Certainly, the USCO wants a change in the tax system, but we want true reform. We want a tax system that is based on

TÉMOIGNAGES

Toronto, le vendredi 20 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel on a renvoyé le projet de loi C-62 modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, se réunit aujourd'hui, à 9 heures du matin, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe fauteuil.

Le président: Mesdames et messieurs les sénateurs, j'ai le plaisir d'appeler notre premier témoin, une représentante de la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés. Je crois qu'elle a avec elle un monsieur qu'elle peut nous présenter.

Notre témoin est M^me^ Edith Johnston, secrétaire de cet organisme.

Comme je vous le précisais, la procédure en vigueur est la suivante: vous présentez votre mémoire et, si j'ai bien compris, l'autre déposition que vous avez également. Si vous pouviez prendre le moins de temps possible pour faire cela, nous disposerons d'autant plus de temps pour les questions. Vous avez la parole.

Mme Edith Johnston, secrétaire, Fédération nationale des retraités et citoyens âgés: Monsieur le président et les membres du comité, bonjour. Je suis Edith Johnston, secrétaire de la fédération nationale des retraités et citoyens âgés, qui est un organisme-cadre auquel sont affiliés les citoyens âgés de partout au Canada, surtout ceux appartenant à des groupes provinciaux. Je suis accompagnée ce matin par Alex Mansfield, président de la «United Senior Citizens of Ontario», qui représente la plus vaste affiliation provinciale de l'organisme national. Nos mémoires sont très semblables. C'est leur formulation qui distinguera les deux organismes, car nos deux organismes fonctionnent à partir du même bureau. Bien sûr, étant donné que nous sommes affiliés dans le même organisme, nous partageons les mêmes buts dans la vie.

Alex, voudriez-vous commencer s'il vous plaît.

M. Alex Mansfield, président, «United Senior Citizens of Ontario»: Mesdammes et messieurs membres du comité, mon nom est Alex Mansfield. Je suis l'un des 300 000 citoyens âgés au moins en Ontario qui souhaitent voir disparaître la taxe de vente générale porposée. Voilà combien de membres la «United Senior Citizens of Ontario» a—300 000, ce qui représente cinq fois la population de Whitehorse. Cela fait beaucoup de Canadiens qui espèrent.

Les raisons pour lesquelles nous aimerions voir disparaître la taxe de vente générale sont nombreuses. La raison la plus importante pour laquelle nous souhaitons la voir disparaître est que, à notre avis, elle vient s'ajouter aux injustices que subissent déjà de nombreux Canadiens, c'est-à-dire les Canadiens qui ne sont pas riches. La plupart des citoyens âgés se trouvent dans cette catégorie.

Certainement, les USCO voudraient voir un changement dans le régime fiscal, mais nous voulons une réforme véritable.

[*Text*]

ability to pay. The GST represents a move in the opposite direction.

The government says necessities will not be taxed, but diapers and coffins will be taxed. The government says that it will not cause inflation. Yet, in a June 28 article in the *Mississauga News* it was reported that a rise in the mill rate of Mississauga is directly attributable to the costs that will be incurred by the GST, costs such as staff time, changing computer programs, updating ledgers and books, et cetera. They will not be the only ones passing on the hidden costs of instituting this tax to consumers. Our ability to pay for anything will be eroded by inflation.

The majority of seniors have limited income of which they are happy to pay their fair share to the government. But we are not looking forward to paying this proposed tax. The document in front of you will tell you why. I will now turn this back to Edith Johnston because our two briefs are more or less identical.

Ms. Johnston: As we have said, the seniors of Canada are opposed to Canada's unfair tax system and the proposed amendments to that tax system which will perpetuate and accentuate unfairness. We support a tax system based on ability to pay and believe such a tax system would adequately provide for Canada's existing social programs.

The "National" is opposed to this proposed tax because it is regressive. Under the proposed tax ordinary Canadians will be taxed literally from the cradle to the grave. Both diapers and coffins will be subject to more tax, which does not consider a consumer's ability to pay. For this reason we view the tax as regressive.

The tax burden will be firmly hoisted upon the shoulders of those least able to afford it. Low- and middle-income families will pay a higher percentage of their income more than will the wealthy to compensate for the GST, because they must spend their income immediately on consumer goods and do not have extra money to invest or put into tax shelters.

The tax simply is not fair. Effectively, ordinary Canadians will be penalized for not being wealthy. Their ability to save will be further eroded by the GST, making it harder for them to become wealthy and to enjoy the benefits the system has created for upper-income Canadians.

The Canadian tax system favours big business and wealthy Canadians. Between 1984 and 1988 the income tax bill for low-income Canadians went up 44 per cent. Middle-income families paid 20 per cent more while the wealthy paid 6 per cent less. Individuals account for 47 per cent of tax revenue, while the corporate share of tax revenue is about 10 per cent. In 1950 both groups paid roughly the same share of federal government income—about 28 per cent each. The richest 20 per cent of Canadians own about 70 per cent of Canadian

[*Traduction*]

Nous voulons un régime fiscal fondé sur la capacité de payer. La TPS, elle, va dans le sens opposé.

Le gouvernement déclare que les biens essentiels ne seront pas taxés, mais les couches et les cercueils le seront. Le gouvernement déclare qu'elle ne causera pas l'inflation. Pourtant, dans un article du 28 juin, le *Mississauga News* signalait qu'une augmentation du taux par mille pour Mississauga est directement attribuable aux coûts qui découleront de la TPS, des coûts comme le temps des employés, la modification de programmes informatiques, la mise à jour de grands livres, etc. Et ce ne sera pas le seul secteur à transmettre aux consommateurs les coûts cachés de l'institution de cette taxe. Notre capacité de payer quoi que ce soit sera diminuée par l'inflation.

La majorité des citoyens âgés dispose d'un revenu limité à même lequel ils sont parfaitement disposés à payer leur juste quote-part au gouvernement. Mais nous ne somes pas heureux d'avoir à payer la taxe proposée. Le document que vous avez devant vous vous dira pourquoi. Je passe maintenant la parole à Edith Johnston, car nos deux mémoires sont plus ou moins identiques.

Mme Johnston: Comme nous l'avons déjà dit, les Canadiens âgés s'opposent au régime fiscal canadien injuste et les modifications proposées à ce régime fiscal perpétueront et accentueront cette injustice. Nous appuyons un régime fiscal fondé sur la capacité de payer et qui, à notre avis, ferait adéquatement face aux engagements actuels du Canada en matière de programmes sociaux.

La Fédération nationale s'oppose à la taxe proposée car elle est régressive. Dans le cadre de cette taxe proposée, le Canadien moyen sera taxé littéralement du berceau à la tombe. Tant les couches que les cercueils seront soumis à une taxe plus élevée, ce qui ne tient pas compte de la capacité de payer du consommateur. Voilà pourquoi nous considérons cette taxe comme étant régressive.

Le fardeau fiscal sera fermement planté sur les épaules de ceux qui sont le moins en mesure de l'assumer. Les familles à faible et moyen revenu consacreront à la TPS un pourcentage de leur revenu plus élevé que les riches, car leur revenu est immédiatement consacré à des biens de consommation et elles ne disposent pas d'argent supplémentaire à mettre dans des investissements ou des abris fiscaux.

La taxe n'est tout simplement pas juste. Les Canadiens moyens seront, en fait, pénalisés pour le simple fait de ne pas être riches. Leur capacité d'épargner sera encore plus diminuée par la TPS, leur rendant plus difficile l'accès à l'aisance financière et aux avantages que le système a créés pour les Canadiens à revenu élevé.

Le système fiscal canadien est à l'avantage des grandes entreprises et des riches. Entre 1984 et 1988, la charge fiscale des Canadiens à faible revenu a acccusé une hausse de 44 p. 100. Les familles à revenu moyen ont payé 20 p. 100 de plus, alors que les riches ont payé 6 p. 100 de moins. Les particuliers représentent 47 p. 100 des recettes fiscales, alors que les recettes fiscales provenant des entreprises ne représentent que 10 p. 100 environ. En 1950, ces deux catégories contribuaient essentiellement à la même proportion du revenu du gouvernement fédéral, soit près de 28 p. 100 chacune. Les 20 p. 100 de Cana-

[*Text*]

wealth. The poorest 20 per cent of Canadians owe more than they own. Under the GST both will be taxed at the same rate.

Seniors are willing to pay their fair share of taxes, but that is only what they want to pay, only what is fair. Fair taxation could only be achieved through real tax reform. By real tax reform we mean making big corporations pay. In 1987 the big corporations did not have to pay taxes on $27 billion of profit. The corporations also owe about $36 billion in deferred taxes. It is time to make big business pay its share.

Basing taxes on the ability to pay, we say that the wealthy should pay a higher percentage of their income in taxes than poor people. The tax system has already built this principle into its system, but it could be done much more fairly. Until 1988, Canada had 10 income tax brackets with the poorest paying a rate of 9 per cent and the richest 34 per cent. Now, Canada has just three brackets: 17 per cent, 26 per cent and 29 per cent. The highest bracket pays only 3 per cent more than the middle bracket. A greater number of brackets would reflect more accurately the diversity of income levels in this country and treat them all fairly.

It is essential that we get rid of tax loopholes for the wealthy. The tax system allows the wealthy many ways to avoid taxes. Special breaks like the business entertainment tax deduction should be eliminated. Inheritance, capital gains and landholdings could all be taxed. Such taxes would ensure that those with extra money would pay their fair share.

The GST does not make sense in a progressive country. A dollar means something different to a person who has only $2 than it does to a person who has $1,000. For the most part seniors do not have that many dollars. It is unfair to hit them with a consumption tax that further restricts their buying power. Why should the extra dollars of the wealthy, those they use for investment and those they inherit from wealthy relatives, be protected from taxation while the entire population is being asked to give up 7 per cent of their spending dollars? It is backward.

The following is a request that we had on 50,000 petitions that were circulated by our members. We call on government to reject the current proposal for a goods and services tax; reform the taxation system so that there is an effective minimum tax on wealthy individuals and corporations; ensure that, if and when there is broad public consensus on a sales tax measure to replace the manufacturers' sales tax, that reform not be an opportunity for the government to impose a massive tax grab; and cause the government to cease with the proposal which will shift the tax burden on to ordinary Canadians through a regressive consumption tax instead of through real tax reform.

[*Traduction*]

diens riches possèdent près de 70 p. 100 de la richesse canadienne. Les 20 p. 100 des Canadiens les plus pauvres doivent plus qu'ils ne possèdent. Dans le cadre de la TPS, ces deux groupes seront taxés au même taux.

Les citoyens âgés sont disposés à payer leur juste part des taxes, mais c'est tout ce qu'ils sont disposés à payer, une part équitable. La taxation équitable ne peut être établie que par le biais d'une réforme fiscale réelle. Par réforme fiscale réelle, nous voulons dire faire payer les grandes entreprises. En 1987, les grandes entreprises n'ont pas eu à payer d'impôt sur 27 milliards de dollars de profit. Les entreprises doivent également 38 milliards de dollars en impôt différé. Il est temps que les grandes entreprises assument leur part.

Fonder le taux d'imposition sur la capacité de payer signifie, à notre avis, que les riches devraient payer un pourcentage plus élevé de leur revenu en impôt que les pauvres. Le régime fiscal tient déjà compte de ce principe, mais il pourrait le faire plus équitablement. Jusqu'en 1988, le Canada avait dix paliers d'imposition, le plus bas étant de 9 p. 100 et le plus élevé de 34 p. 100. Maintenant, il n'a que trois paliers: 17 p. 100, 26 p. 100 et 29 p. 100. Il n'y a que 3 p. 100 d'écart entre le palier le plus élevé et le palier intermédiaire. Un plus grand nombre de paliers tiendrait mieux compte de la diversité des niveaux de revenu dans le pays et traiterait ces divers groupes plus équitablement.

Il est essentiel que nous éliminions les échappatoires fiscales auxquelles peuvent avoir recours les riches. Le régime fiscal offre aux riches bien trop de moyens d'éviter l'impôt. Les avantages comme la déduction pour frais de représentation devraient être éliminés. Les héritages, les gains en capital et les possessions de terres pourraient tous être imposés. De telles impositions garantiraient que ceux qui ont beaucoup d'argent assument leur part équitable.

La TPS n'a tout simplement pas de sens dans un pays progressiste. Un dollar signifie pour une personne qui n'en dispose que de deux autre chose qu'il ne signifie pour une personne qui en dispose de mille. Dans la majorité des cas, les citoyens âgés n'ont pas beaucoup d'argent. Il est injuste de les frapper d'une taxe sur la consommation qui réduira d'avantage leur pouvoir d'achat. Pourquoi le surplus d'argent des riches, celui qu'ils consacrent à des investissements et celui dont ils héritent de parents riches, serait-il à l'abri d'une imposition alors qu'on demande à la population toute entière de réduire de 7 p. 100 l'argent dont elle dispose pour ses dépenses? Voilà qui est régressif.

La demande qui suit figurait sur 5 000 pétitions que nos membres ont fait circuler. Nous demandons au gouvernement de rejeter la taxe proposée sur les produits et services; de réformer le régime fiscal de façon que les particuliers et les entreprises soient soumis à un minimum d'impôt réel, de s'assurer que, dans l'éventualité d'un consensus public général sur une mesure de taxe de vente pour remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, que la réforme ne constitue pas pour le gouvernement l'occasion de saisir une masse de recettes fiscales et, enfin, de mettre fin à la proposition qui transférera sur les épaules des Canadiens moyens le fardeau fiscal par une taxe

[*Text*]

The National Pensioners and Senior Citizens Federation worked with a number of community groups from across the country a little while ago to oppose the GST. I will not read out the names of all the groups that participated. However, in summary, I will say that the National Pensioners has added its voice to those of a huge number of ordinary Canadians who are asking that Parliament reject the proposed GST and instead to look at instituting real tax reform based on ability to pay.

Corporations should pay their share of the tax burden. The wealthy should pay a higher portion of their income in taxes than poor people. Tax loopholes and income tax allowances that protect the wealthy from taxation should be eliminated. These measures would allow Canada to collect the revenue it needs to run our existing social programs and to collect it in a way that is fair to all Canadians.

Thank you for listening to me. We would welcome some questions and some dialogue with you.

The Chairman: Would you outline your organization, the National Pensioners and Senior Citizens Federation, and tell us how many members you have? I heard a figure of 300,000 for Ontario. What areas are represented by your organization? Is this a brief that has been developed by all your provincial affiliates? You did not tell us much about that.

Ms. Johnston: I am sorry about that, Mr. Chairman. The National Pensioners and Senior Citizens Federation represents .75 million to 1 million senior citizens from across Canada. Every province has a provincial organization, such as the United Senior Citizens of Ontario, that is affiliated with the National. We have affiliates from the grass roots and up. The briefs that will be presented from across Canada will be very similar to ours. Our policy and our resolutions at our conventions are all the same.

The Chairman: You are an umbrella organization for senior citizen groups across the country?

Ms. Johnston: Yes. We are a non-profit organization. We do not have researchers and a lot of expert staff. We are quite unsophisticated but are willing to stand up for our rights and see what we can do to fight for them.

The Chairman: I might explain to our witnesses that the questioners are limited to five minutes. The chairman, on instruction, at the end of the five-minute period will stop the questioning.

Senator Marsden: Thank you, Mr. Chairman. I am very glad that we have both of you here this morning because almost every single group that we have heard from in the last two days has indicated that the cost of living for people on fixed incomes—mostly seniors—will go up. That will also be the case in the area of tourism and clothing. The Ontario March of Dimes came to us concerned about what will happen to people with disabilities. Rent, home ownership or building

[*Traduction*]

régressive sur la consommation plutôt que par une réforme fiscale réelle.

La Fédération nationale des retraités et citoyens âgés a collaboré avec un grand nombre de groupes communautaires partout au pays il y a quelque temps pour s'opposer à la TPS. Je ne vous lirai pas le nom de tous les groupes qui ont participé. Néanmoins, en résumé, disons que la Fédération nationale des retraités a ajouté sa voix à celles d'un nombre impressionnant de Canadiens qui demandent que le parlement rejette la TPS proposée et se penche plutôt sur l'institution d'une réforme fiscale réelle fondée sur la capacité de payer.

Les sociétés devraient assumer leur part du fardeau fiscal. Les riches devraient payer en impôt une portion plus élevée de leur revenu que les pauvres. Les échappatoires et les avantages fiscaux qui permettent aux riches d'éviter de payer de l'impôt devraient être éliminés. Ces mesures permettraient au Canada de percevoir les revenus dont il a besoin pour gérer nos programmes sociaux actuels et de les percevoir d'une façon qui soit équitable pour tous les Canadiens.

Merci de m'avoir écoutée. C'est avec plaisir maintenant que nous répondrons à vos questions et parlerons avec vous.

Le président: Pouvez-vous nous décrire votre organisme, la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés, et nous dire combien de membres vous avez? J'ai entendu le nombre de trois cent mille pour l'Ontario. Quelles régions sont représentées par votre organisme? S'agit-il ici d'un mémoire qui a été élaboré par tous vos organismes provinciaux affiliés? Vous ne nous avez pas beaucoup parlé de cela.

Mme Johnston: Je suis désolée de cela, monsieur le président. La Fédération nationale des retraités et citoyens âgés représente entre 750 000 et 1 million de citoyens âgés de partout au Canada. Chaque province a un organisme provincial, comme les «United Senior Citizen of Ontario», qui sont affiliés à l'organisme national. Nous avons des membres affiliés partant des organismes de base et en montant. Les mémoires à venir de partout au Canada seront très semblables au nôtre. Notre politique et les résolutions que nous adoptons à nos congrès sont toutes les mêmes.

Le président: Vous êtes un organisme-cadre pour les groupes de citoyens âgés de partout au pays?

Mme Johnston: Oui. Nous sommes un organisme à but non lucratif. Nous n'avons pas de chercheurs, ni de personnel très spécialisé. Nous sommes très simples, mais tout à fait disposés à réclamer nos droits et faire ce qu'il faut pour les obtenir.

Le président: J'aimerais préciser à nos témoins que nous avons une limite de cinq minutes par personne voulant poser des questions. Le président mettra fin aux question à la fin de chaque période de cinq minutes.

Le sénateur Marsden: Merci, monsieur le président. Je suis très heureuse que nous vous ayons tous les deux avec nous ce matin car la quasi-totalité des groupes que nous avons entendus au cours des deux derniers jours nous ont dit que le coût de la vie sera plus élevé pour les personnes à revenu fixe—les citoyens âgés dans la majorité des cas. Il en sera également de même dans le cas des secteurs du tourisme et de l'habillement. La Marche des dix sous de l'Ontario nous a fait part de son

[*Text*]

ownership and a whole range of professional occupations such as dietitians, massage therapists, occupational therapists, people whose services seniors especially might need, along with books, periodicals and reading materials will all be affected. Yesterday we heard that even for pets, companion animals that you might have, you will have to pay 7 per cent on their shots and so on. So we are really quite appalled at what is going to go on in your lives.

Our friends on the other side said yesterday that there is a certain proportion of seniors who have a lot of money. I suppose there are some. I would like to ask you how many in your organization will really have difficulty in two ways: first because they are on fixed incomes, and second because they will have difficulty getting the rebates which will be available to them because of their health, literacy or whatever else. How many people are really going to be most hard hit by this tax?

Ms. Johnston: The National Pensioners is a grass roots organization. Every single senior citizen, and more than our group represents, will be affected by the GST simply because it taxes the very basics of life. The two groups of people which will be hit the most are students who do not have incomes and seniors. Students will have to pay the 7 per cent tax, as will seniors, just the same as the wealthy. There is no graduated base here. Thus, every single thing from diapers to coffins will be taxed, except some food. There is some question as to what kinds of food will be taxed.

Senator Marsden: Can you estimate for us the proportion of your membership which would be living only on small pensions, that is, those who are realy going to feel it? I agree with you about that, but what proportion will be very badly hit by this measure?

Mr. Mansfield: In the Province of Ontario we are looking at approximately 47 per cent who receive gains. They will most certainly be affected.

Senator Marsden: So we are looking at at least 150,000 people in the Province of Ontario?

Ms. Johnston: We do not have the statistics with regard to the percentages, and I do not have them in my head. But we know that in today's society there are a great many low-income people. It is not only the low-income people who will be affected by this measure, it will be those who are just above the low-income people. It is the middle-income people who are still going to be taxed the same as the wealthy. This just is not fair.

I read in the newspaper last night that the cost of housing will go up by $10,000 simply because of what the GST will do to all the things that are involved in housing.

[*Traduction*]

inquiétude quant à ce qui adviendra des personnes souffrant de handicaps. Les loyers, la propriété de maisons ou d'immeubles et toute une gamme d'emplois professionnels comme les diététiciens, les massothérapeutes, les ergothérapeutes, les gens dont les services sont nécessaires, surtout pour les personnes âgées, de même que les livres, les périodiques et les ouvrages de lecture seront touchés. Nous avons même appris hier qu'il faudra payer 7 p. 100 pour tous les soins, vaccins etc, pour les animaux domestiques. Nous sommes vraiment sidérés par tout ce que cela représentera dans nos vies.

Nos amis de l'autre côté nous ont dit hier que plusieurs personnes âgées ont beaucoup d'argent. Je suppose qu'il y en a quelques-unes. J'aimerais vous demander combien de membres de votre organisme seront particulièrement touchés sur deux plans: tout d'abord par le simple fait qu'ils vivent de revenus fixes et, d'autre part, par le fait qu'ils auront de la difficulté à obtenir les ristournes dont ils pourront se prévaloir, en raison de leur santé, de leur degré d'alphabétisme ou pour d'autres raisons. Combien de personnes vont réellement être le plus durement touchées par cette taxe?

Mme Johnston: La Fédération nationale des retraités est un organisme de base. Chaque citoyens âgé, et bien plus de citoyens que notre groupe ne représente, seront touchés par la TPS tout simplement parce qu'elle taxe les nécessités de base de la vie. Les deux groupes de personnes qui seront le plus durement touchés sont les étudiants, qui n'ont pas de revenu, et les personnes âgées. Les étudiants et les personnes âgées auront à payer 7 p. 100 de taxe, tout comme les riches. Il n'y a là aucune considération de niveaux. Ainsi donc, tout sera taxé, des couches aux cercueils, à l'exception de certains aliments. Il y a même un débat sur le genre d'aliments qui seront taxés.

Le sénateur Marsden: Pouvez-vous nous donner une estimation de la proportion de vos membres qui ne vivent que de pensions de retraite modestes, c'est-à-dire ceux qui seront le plus touchés? Je suis d'accord avec vous que cette catégorie de personnes sera très touchée, mais quelle proportion représente-t-elle?

M. Mansfield: En Ontario, il s'agira d'environ 47 p. 100 qui reçoivent des retraites. Ces personnes seront très certainement touchées.

Le sénateur Marsden: Nous parlons donc d'environ 150 000 personnes en Ontario?

Mme Johnston: Nous ne disposons pas de statistiques quant aux pourcentages, et je ne les connais pas de mémoire. Mais nous savons que dans la société d'aujourd'hui il existe un grand nombre de personnes à faible revenu. Et ce ne sont pas seulement les personnes à faible revenu qui seront touchées par cette mesure, mais également celles qui se situent juste au-dessus du niveau du faible revenu. Les personnes à revenu moyen seront autant taxées que les riches. Ce n'est tout simplement pas juste.

J'ai lu hier soir dans le journal que les logements pourront coûter jusqu'à 10 000 dollars de plus tout simplement en raison de l'incidence de la TPS sur tout ce que représente le logement.

[*Text*]

Something else I would like to mention is that at a time when we are wanting to restrain on some of these things in order to implement the GST thousands of people will have to be employed. This will create a bureaucratic system for collecting the tax.

We think it should be killed. It should be stopped. Let us do some research. The government has all the facilities to do some research and to conduct studies with respect to the kind of progressive, fair and equitable tax reform that this country should have.

Senator Poitras: Mr. Chairman, thank you for the opportunity to comment on the questions of Senator Marsden. She always has good questions.

Could you tell me, Madam, how much each of these senior citizens pays in federal sales tax right now?

Ms. Johnston: I do not know.

Senator Poitras: Do you agree that you now pay the federal sales tax and that it costs you something?

Ms. Johnston: If I pay federal sales tax, is it not hidden? Is that not the 13.5 per cent tax?

Senator Poitras: The manufacturers' sales tax, yes, call it any name you like. You are aware of that?

Ms. Johnston: Yes.

Senator Poitras: How much does it cost you and other senior citizens annually? Would you agree with the official figure of $800 per person?

Ms. Johnston: I have no idea. I have never done that kind of research.

Senator Poitras: I think it is important that you be aware of it.

Second, do you agree that there will be a credit to seniors under the new tax? Thus, if you have these two figures how much more will the new tax cost you?

Ms. Johnston: Are you talking about the tax back?

Senator Poitras: The credit that people will receive every three months.

Ms. Johnston: It is not going to do senior citizens very much good. Seniors who are at the low-income or middle-income level and who pay all the federal sales tax are not going to get back what they pay.

Senator Poitras: Do you have any figures in that regard?

Ms. Johnston: No, I do not.

Senator Poitras: Could you get us figures? It would be interesting.

Mr. Mansfield: May I mention the fact that 25 per cent of Canadians live in poverty. They will not be filing income tax returns. Thus they will not be getting any credits.

Senator Poitras: Why?

[*Traduction*]

J'aimerais également mentionner que, au moment justement où nous voulons voir une certaine retenue dans les dépenses, des milliers de personnes devront être employées pour gérer la TPS. Cela créera un système bureaucratique pour la perception de la taxe.

Nous estimons qu'elle devrait être bloquée. Elle devrait être stoppée. Étudions davantage la chose. Le gouvernement dispose de tous les mécanismes nécessaires pour faire des recherches et mener des études pour la définition de la réforme fiscale progressive, juste et équitable que le pays devrait avoir.

Le sénateur Poitras: Merci, monsieur le président, de cette possibilité de commenter les questions du sénateur Marsden. Elle a toujours de très bonnes questions.

Pouvez-vous me dire, madame, combien chacun de ces citoyens âgés paie actuellement en taxe fédérale de vente?

Mme Johnston: Je ne sais pas.

Le sénateur Poitras: Êtes-vous d'accord avec moi que vous payez actuellement la taxe fédérale de vente et que cela vous coûte quelque chose?

Mme Johnston: Si je paye la taxe fédérale de vente, n'est-elle pas cachée? N'est-ce pas la taxe de 13,5 p. 100?

Le sénateur Poitras: La taxe sur les ventes des fabricants, oui; vous pouvez l'appeler comme vous voulez. Êtes-vous consciente de cela?

Mme Johnston: Oui.

Le sénateur Poitras: Combien donc cela vous coûte-t-il, ainsi qu'aux autres citoyens âgés, annuellement? Êtes-vous d'accord avec le chiffre officiel de 800 $ par personne?

Mme Johnston: Je n'ai aucune idée. Je n'ai jamais fait ce genre de recherche.

Le sénateur Poitras: J'estime qu'il est important que vous en soyez conscients.

Deuxièmement, êtes-vous d'accord que les personnes âgées pourront se prévaloir d'un crédit dans le cadre de la nouvelle taxe? Par conséquent, si vous disposez de ces deux chiffres, combien la nouvelle taxe vous coûtera-t-elle réellement?

Mme Johnston: Parlez-vous de la remise de taxe?

Le sénateur Poitras: Le crédit que les gens recevront tous les trois mois.

Mme Johnston: Les citoyens âgés ne s'en porteront pas beaucoup mieux. Ceux qui ont de faibles revenus ou des revenus moyens et qui paient toute la taxe fédérale de vente ne récupéreront pas ce qu'ils auront payé.

Le sénateur Poitras: Disposez-vous de chiffres à cet égard?

Mme Johnston: Non je n'en ai pas.

Le sénateur Poitras: Pouvez-vous obtenir les chiffres? Ce serait intéressant.

M. Mansfield: Puis-je mentionner le fait que 25 p. 100 des Canadiens vivent dans la pauvreté. Ils ne feront pas de déclaration d'impôt et, par conséquent, ne recevront pas de crédit.

Le sénateur Poitras: Pourquoi?

[*Text*]

Mr. Mansfield: Why will they not do it? Because they do not have to.

Senator Poitras: For a group like you it will involve a one-page form.

Mr. Mansfield: Also, the fact is that a family of four earning $15,000 will pay $938 in GST but will receive only $508 in terms of a tax credit. They are losing out.

Senator Poitras: They will not pay the manufacturers' sales tax any longer, something which costs them $800 a year.

Mr. Mansfield: There is no guarantee that the manufacturers' sales tax will be taken off.

Senator Poitras: Yes, it is guaranteed.

Mr. Mansfield: There is no guarantee, sir. We met with a group from Mr. Wilson's office. That question was asked of them. The answer we got was that they could not force the manufacturers to take the 13.5 per cent off.

Senator Poitras: I have a second question. In your brief you mention making big corporations pay. You say that corporations also owe about $36 billion in deferred taxes. For your information many groups have come to us and have said the same thing. We have received official information with which all senators here agree in respect of deferred taxes. You may have a copy of that document. This $36 billion is not owed tax right now. It is the possibility of tax owed. I do not think that is a good point for you at this stage. I just want to point that out to you.

Ms. Johnston: We still feel what we are saying in here is true.

Senator Haidasz: First, I would like to say how much I appreciate your appearance here this morning before our committee. I hope that the points that you have made will be taken to heart by the members of this committee sitting to your left. They are the government members.

I would like to help our witnesses in terms of some of the questions that were asked just a few moments ago. If you want, there is a copy available here of a document from economic consultants called Global Economics Limited which has made a study of the impact of the proposed GST package on a two-adult, elderly family. According to these figures, in view of the decreased disposable income that will occur when the GST is imposed, should it be imposed, they will pay not only on everything they buy but they will have to pay the tax on all services such as going to the hairdresser, et cetera. According to these economic consultants, an average two-adult, elderly family will be minus $225 at the end of the year should the GST come into effect. They will be behind another $225 annually. That is just with respect to basic needs.

I do not know whether the other branches of your national organization will appear in every city but here in Toronto we

[*Traduction*]

M. Mansfield: Pourquoi ils ne le feront pas? Mais parce qu'ils n'ont pas à le faire.

Le sénateur Poitras: Pour un groupe comme vous cela ne représentera qu'une formule d'une page.

M. Mansfield: Il y a aussi le fait qu'une famille de quatre ayant un revenu de 15 000 $ paiera 938 $ en TPS, mais ne recevra que 508 $ en crédit. Elle est donc perdante.

Le sénateur Poitras: Mais elle ne paiera plus la taxe sur les ventes des fabricants, ce qui lui coûte actuellement 800 $ par an.

M. Mansfield: Il n'y a aucune garantie que la taxe sur les ventes des fabricants va disparaître.

Le sénateur Poitras: Oui, c'est garanti.

M. Mansfield: Non, monsieur ce n'est pas garanti. Nous avons rencontré un groupe du bureau de M. Wilson. Nous leur avons posé la question et la réponse que nous avons obtenue est que les fabricants ne peuvent pas être forcés à enlever le 13,5 p. 100.

Le sénateur Poitras: J'ai une autre question. Dans votre mémoire, vous parlez de faire payer les grandes sociétés. Vous dites aussi que les sociétés doivent près de 36 milliards de dollars en impôt différé. Plusieurs groupes nous ont dit la même chose. Mais nous avons des renseignements officiels avec lesquels tous les sénateurs ici présents conviennent en ce qui concerne l'impôt différé. Nous pouvons vous remettre une copie de ce document. Le montant de 36 milliards de dollars ne correspond pas à de l'impôt dû actuellement. Il s'agit d'une possibilité d'impôt dû. Je ne pense donc pas qu'il s'agit là d'un bon argument pour vous à ce stade. Je voulais simplement vous le préciser.

Mme Johnston: Nous sommes tout de même convaincus que ce que nous avançons ici est vrai.

Le sénateur Haidasz: J'aimerais tout d'abord vous dire à quel point j'apprécie votre présence ici ce matin devant notre Comité. J'espère que les arguments que vous avez présentés seront pris en compte par les membres du Comité assis à votre gauche. Il s'agit de membres du gouvernement.

J'aimerais prêter mon assistance aux témoins en ce qui a trait à certaines des questions posées il y a quelques instants. Si vous le voulez, vous pouvez obtenir ici une copie d'un document produit par des consultants en économie, «Global Economics Limited», qui ont fait une étude sur l'incidence de la TPS proposée sur une famille de deux personnes âgées. D'après ces chiffres, et compte tenu de la diminution du revenu disponible découlant de l'application éventuelle de la TPS, ces personnes âgées ne paieront pas seulement la taxe sur tout ce qu'elles achètent, mais elles auront à payer la taxe sur tous les services, comme le coiffeur et autres services du genre. D'après ces consultants en économie, la famille moyenne composée de deux adultes disposera de 225 $ de moins à la fin de l'année si la TPS est mise en vigueur. Elle aura 225 $ de moins par an. Et cela en ce qui a trait simplement à ses besoins de base.

J'ignore si d'autres chapitres de votre organisme national témoigneront dans d'autres villes, mais ici, à Toronto, nous

[*Text*]

know that the cost of living is very high and that the GST is going to be a disastrous tax for senior citizens.

The Chairman: Do you have a question in there, Senator Haidasz?

Senator Haidasz: I was asking our witnesses this morning whether branches of the national organization would be appearing before the committee from this day on. We are going to visit Winnipeg, Regina, Edmonton and Vancouver.

Ms. Johnston: If senior citizens can get to where the Senate is meeting they will be presenting briefs. They will be somewhat the same as ours.

Senator Haidasz: If I heard you rightly, you made a representation to the Minister of Finance with regard to the GST proposal. Is that true?

Ms. Johnston: Our organization takes resolutions from our conventions, puts them in brief form and meets with the government in Ottawa two or three tims a year. We met with Michael Wilson to talk about our problems in terms of the GST. We have sent in petitions and telegrams. Seniors from across Canada have written hundreds of thousands of letters.

Senator Haidasz: Have you received any replies to your major representations to the Minister of Finance?

Ms. Johnston: No, we have not, outside the very basic reply in which he just says that the GST is going to be there.

Senator Haidasz: That is awful treatment of senior citizens.

Ms. Johnston: We also feel that the tax credit to seniors will come back on a quarterly basis. Seniors on fixed incomes who have to pay this out during the month for three months will eventually run out of money at the end of the month. They will have to wait three months to get that quarterly tax back. That is not fair. This is just not a fair and equitable tax to be imposing on the citizens of Canada.

Senator Haidasz: I agree with the witness.

Senator David: You are opposed to this unfair system, but what is your interpretation, in that such an unfair system has already been adopted in 48 industrialized countries? After experiencing it for 10 to 20 years, none of these countries have abandoned this "unfair system".

Ms. Johnston: We feel that Canada is a progressive country. It is not a fair system. We do not want to see it implemented. I would not be able to do some reading on it because I do not have that kind of formal education so that I would understand what is going on in some of that research, but I would have to sit down with someone who could talk to me and explain whether that system has been progressive, fair and equitable in another country. In Canada right now we are saying that we do not need this system. It is not equitable and it is unfair. Every single thing that seniors—and there are a lot of seniors in Canada—will buy will be taxed.

[*Traduction*]

savons que le coût de la vie est très élevé et que la TPS aura une incidence désastreuse pour les citoyens âgés.

Le président: Est-ce qu'il y a là une question, sénateur Haidasz?

Le sénateur Haidasz: Je demandais à nos témoins ce matin si d'autres chapitres de l'organisme national témoigneront plus tard devant le Comité. Nous allons visiter Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver.

Mme Johnston: Si les citoyens âgés peuvent se rendre là où le Comité sénatorial tiendra des audiences, ils présenteront des mémoires. Ces mémoires ressembleront au nôtre.

Le sénateur Haidasz: Si j'ai bien compris, vous avez fait une déposition devant le ministre des Finances en ce qui a trait à la TPS proposée, n'est-ce pas?

Mme Johnston: Dans notre organisme, nous prenons les résolutions passées lors de nos congrès, les rassemblons sous la forme de mémoires et rencontrons le gouvernement à Ottawa deux à trois fois par année. Nous avons rencontré Michael Wilson pour parler de nos problèmes en ce qui a trait à la TPS. Nous avons envoyé des pétitions et des télégrammes. Les citoyens âgés de partout au Canada ont écrit des centaines de milliers de lettres.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous reçu des réponses à vos 32 interventions auprès du ministre des Finances?

Mme Johnston: Non, nous n'avons rien reçu à part une réponse tout à fait normalisée, précisant que la TPS va être mise en œuvre.

Le sénateur Haidasz: C'est là une façon terrible de traiter les citoyens âgés.

Mme Johnston: Par ailleurs, le crédit de taxe ne sera envoyé aux citoyens âgés que tous les trois mois. Par contre, ceux d'entre nous qui vivent d'un revenu fixe auront à payer la taxe tout au long de ces trois mois et, en bout de ligne, seront à court d'argent à la fin du mois. Il devront attendre trois mois avant de recevoir le chèque trimestriel. Ce n'est pas juste. Ce n'est tout simplement pas une taxe juste et équitable à imposer aux citoyens du Canada.

Le sénateur Haidasz: Je suis d'accord avec le témoin.

Le sénateur David: Vous vous opposez à ce système injuste, mais que dites-vous du fait qu'un tel système injuste a déjà été adopté dans 48 pays industrialisés? Après l'avoir mis en vigueur pendant 10 à 20 ans, aucun de ces pays n'a abandonné ce «système injuste».

Mme Johnston: Nous estimons que le Canada est un pays progressiste. Et il s'agit là d'un système qui n'est pas juste. Nous ne voulons pas le voir mis en œuvre. Je ne pourrais pas lire des ouvrages à ce sujet, car je n'ai pas le genre d'instruction qui me permettrait de comprendre ce qui se dit dans les ouvrages de recherche, et il faudrait que je m'installe avec quelqu'un qui m'expliquerait si ce système a été progressiste, juste et équitable dans un autre pays. Au Canada, à l'heure actuelle, nous estimons que nous n'en avons pas besoin. Il n'est pas équitable, il n'est pas juste. Chaque article que les citoyens âgés—et il y a beaucoup de citoyens âgés au Canada—achèteront sera taxé.

[*Text*]

Senator David: Do you feel that a debt of $350 billion is a fair debt and that we have to pay $35 billion every year to do something about this debt? Do you feel that this is fair for not only our generation but also the one that is coming after us?

Ms. Johnston: In our brief we state that it is not fair to get money off the backs of low-income earners and seniors. There are alternatives that the government should be looking at for a fairer, more equitable tax. It is not fair to pay the debt off the backs of seniors, but we feel that that is where it is coming from, namely, the poor and the low income people. The wealthy will pay the same 7 per cent and will still have dollars to do the things that they want to do. Seniors, however, pay 7 per cent on every single service that they will use. That is not fair.

Senator David: When you say that wealthy individuals do not pay their fair share, do you have an idea about the percentage of taxation that affects the wealthy individual?

Ms. Johnston: No, I do not. My background is the trade union movement.

Senator Simard: Oh!

Ms. Johnston: As a worker during my life, I read articles, went to workshops and listened to leaders and speakers who said that the tax system was not fair to the lower income people. Even our present tax system is unfair. Their are loopholes and the wealthy do not pay equally to what low income individuals have to pay.

Senator David: On page 4 of your brief you state that there is an effective minimum tax on wealthy individuals. That is what you would like to have, namely, a minimum tax. I think that wealthy people pay more than the minimum amount. If you combine the federal and provincial tax, it is very often more than 50 per cent.

Ms. Johnston: It is just well known that the wealthy do not pay the same share of taxes.

Senator David: You have to prove that. You leave the impression that wealthy individuals do not pay taxes. Well, they do pay taxes, and they pay their fair share of taxes in our system at the present time.

The Chairman: Our half hour is now up; I follow the rules laid down by the committee. On behalf of the committee, I thank you for your presentation. It was very well received by one side—not quite so well received by the other.

Senator Simard: Do not say that about our side. We do not have to agree. That is not fair.

Ms. Johnston: Mr. Mansfield and I wish to thank you all for listening to us and for your questions. We want to stress that we want to kill the GST and we want a fair, equitable tax system in Canada.

Senator Cools: Hear, hear!

[*Traduction*]

Le sénateur David: Estimez-vous qu'une dette de 350 milliards de dollars est une dette juste et que nous avons à payer 35 milliards de dollars tous les ans pour assumer le service de cette dette? Trouvez-vous que cela est juste, et non pas seulement pour notre génération, mais également pour les générations à venir?

Mme Johnston: Dans notre mémoire, nous déclarons qu'il est injuste d'aller chercher de l'argent sur le dos des contribuables à faible revenu et des personnes âgées. Il y a d'autres possibilités fiscales plus justes et plus équitables, des possibilités que le gouvernement devrait envisager. Il est injuste que le service de la dette nationale soit mis sur le dos des personnes âgées; pourtant, c'est sur le dos de ces personnes que nous pensons qu'il est mis, notamment les pauvres et les personnes à faible revenu. Les riches paieront le même pourcentage, 7 p. 100, mais il leur restera de l'argent pour faire ce qu'ils veulent faire. Mais les personnes âgées auront à payer 7 p. 100 sur chaque service auquel ils auront recours, et ça, ce n'est pas juste.

Le sénateur David: Quand vous dites que les riches n'assumeront pas leur juste part, avez-vous une idée du pourcentage d'imposition des riches?

Mme Johnston: Non je n'e ai aucune idée. Je viens d'un milieu syndical.

Le sénateur Simard: Oh!

Mme Johnston: En tant que travailleuse, tout au long de ma vie, j'ai lu des articles, j'ai été à des ateliers et j'ai écouté des dirigeants et des conférenciers déclarer que le régime fiscal n'était pas juste pour les personnes à faible revenu. Même maintenant, notre régime fiscal est injuste. Il offre des échappatoires fiscales et, proportionnellement, les riches ne payent pas autant que les personnes à faible revenu.

Le sénateur David: À la page quatre de votre mémoire, vous déclarez qu'il y a un impôt effectif minimum pour les riches. C'est ce que vous aimeriez voir, un impôt minimum. Je pense que les riches paient plus qu'un montant minimum. Si vous combinez l'impôt fédéral et l'impôt provincial, vous arrivez très souvent à un taux de plus de 50 p. 100.

Mme Johnston: Mais c'est bien connu que, proportionnellement, les riches ne paient pas autant d'impôt.

Le sénateur David: C'est quelque chose qu'il va vous falloir prouver. Vous donnez l'impression que les riches ne paient pas d'impôt. Et bien, elles en paient de l'impôt, et elles paient leur juste part d'impôt dans notre système actuel.

Le président: Notre demi-heure est écoulée; je suis les règles établies par le Comité. Au nom du Comité, je vous remercie de votre exposé. Il a très bien été reçu par un côté—et un peu moins bien reçu par l'autre.

Le sénateur Simard: Ne dites pas cela de notre côté. Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord. Ce n'est pas juste.

Mme Johnston: M. Mansfield et moi-même aimerions vous remercier de nous avoir écoutés et de nous avoir posé vos questions. Nous aimerions insister sur le fait que nous voulons que la TPS soit bloquée et que nous souhaitons voir un régime fiscal juste et équitable au Canada.

Le sénateur Cools: Oyez, oyez.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much. I now call on representatives from the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists. I should like to introduce Mr. Garry Neil. Could you identify yourself, Mr. Neil.

Mr. Garry Neil, General Secretary, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: I am Garry Neil. However, our presentation will be chaired by Linda Feige, who is a member of our board of directors.

The Chairman: And the other gentleman is Mr. Frank Bushe?

Mr. Frank Bushe, Toronto Writers' Branch, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: That is correct.

The Chairman: We also have Peggy Mahon here. We are pleased to welcome ACTRA, a very well-known organization to those of us who are interested in that field.

Again, I should like to lay down the general operational rules. We allow 30 minutes so that we do not run overtime. We ask you to minimize your presentation as much as possible, so that there is a lot of time for the questions that are usually forthcoming. We ask you to make your presentation now. We will then have questioners, each of which will be limited to five minutes.

Ms. Linda Feige, National Director, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: Thank you, Mr. Chairman. We are here, as you have said, to represent ACTRA, the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists. We appreciate the opportunity of presenting our brief to you. With me today is Mr. Garry Neil, General Secretary; Peggy Mahon, Toronto Performers' Branch; and Frank Bushe, Toronto Writers' Branch.

We should like to tell you a bit about ourselves. We represent almost 10,000 professional performers, writers and broadcast journalists who work in all parts of this country. We work primarily in film, radio, television and commercial industries. Most of us are self-employed. Our income varies wildly from one year to the next. Sometimes some people can be very lucky and make well into the six figures one year and then not so lucky and make nothing the next year. Generally, we are among the lowest paid groups in our society. It is interesting that the pensioners preceded us, because we have a lot of sympathy with the pensioners. We, in fact, make less money on average than the pensioners by $100. We make $13,300. We are a bit below the pensioners—almost exactly the same—and well below that well-paid segment of society, the fishermen, at $22,800.

The changes that are being proposed under the GST will be extremely harmful to our industry. We will tell you as we go on the areas where we are particularly concerned and feel that it will have a devastating impact. I will give you a bit of background first and the reason why we are here.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup. J'appelle maintenant les représentants de la Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists. J'aimerais présenter M. Garry Neil. Pouvez-vous vous identifier, monsieur Neil?

M. Garry Neil, secrétaire général, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: Je suis Garry Neil; cependant, notre exposé sera présidé par Linda Feige, qui est membre de notre conseil d'administration.

Le président: Et l'autre personne est M. Frank Bushe?

M. Frank Bushe, Toronto Writers' Branch, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: C'est exact.

Le président: Nous avons aussi Peggy Mahon. Nous sommes heureux d'accueillir l'ACTRA, un organisme bien connu de ceux d'entre nous qui s'intéressent au domaine.

À nouveau, j'aimerais préciser les règles générales établies. Nous fixons une limite de 30 minutes, afin de ne pas trop accumuler de retard. Nous vous demandons de présenter votre exposé le plus succinctement possible, pour qu'il reste suffisamment de temps pour les questions qui suivent généralement. Je vous invite maintenant à présenter votre exposé. Ensuite, nous passerons aux questions des membres, à qui cinq minutes seront accordées individuellement.

Mme Linda Feige, directrice nationale, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: Merci, monsieur le président. Nous sommes ici, comme vous l'avez dit, pour représenter l'ACTRA, la Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists. Nous vous remercions de cette possibilité de vous présenter notre mémoire. Je suis accompagnée aujourd'hui par M. Garry Neil, secrétaire général, M^me^ Peggy Mahon, Toronto Performers' Branch et Frank Bushe, Toronto Writers' Branch.

J'aimerais tout d'abord vous parler un petit peu de nous. Nous représentons quelque 10 000 artistes du spectacle, écrivains et radiotéléjournalistes de partout au pays. Nous œuvrons principalement dans le domaine du cinéma, de la radio, de la télévision et de la publicité. La plupart d'entre nous sont sans emploi. Notre revenu fluctue considérablement d'une année à l'autre. Quelquefois, il en est parmi nous qui peuvent avoir la chance de réussir et de gagner des montants à six chiffres, puis, l'année suivante, ne rien gagner du tout. En général, nous comptons parmi les groupes les moins payés dans notre société. Il est intéressant que les retraités nous aient précédés, car nous avons beaucoup d'empathie à leur égard. En fait, nous gagnons en moyenne cent dollars de moins que les retraités. Nous faisons 13 300 $. Nous sommes un peu plus bas que les retraités—presque au même niveau—et bien en-dessous d'un segment bien payé de la société, les pêcheurs, qui font 22 800 $.

Les modifications proposées dans le cadre de la TPS seront extrêmement néfastes pour notre secteur. Nous vous parlerons des différents domaines qui nous causent une inquiétude particulière, et nous pensons que cette mesure aura des conséquences dévastatrices pour nous. Je vais d'abord vous faire faire un

[*Text*]

As Canadians, we were told by the Minister of Finance in 1985 that the new tax would, and should, be based on simplicity, visibility, efficiency and equity. We do not think that it falls under any of these four guidelines.

As members of ACTRA, we do not like new taxes, but we do believe and agree that the federal sales tax is antiquated and too complex to administer. We believe and support a fairer and more equitable tax system, but are at a loss to understand how the government managed to come up with the method that is the GST. We cannot understand how they can see that any of the goals that have been outlined by the Minister of Finance will be achieved via the GST. We believe that replacing the FST, the federal sales tax, with the GST is a regressive move that will make a bad situation even worse.

Let us look at simplicity. The GST will not be simpler. If four rates of FST were too much to handle, how can the system deal with items that are fully taxable, zero rated and tax free, as well as input tax credits that vary as to GST treatment, depending on whom you do business with and how. Is the buyer and seller a registrant or not? Different GST rules will apply to that. Is the buyer or seller a charity, financial institution, educational institution, medical institution, or is the person in fact a non-resident? Different GST rules will apply in each case.

Let us look at visibility. One of the main reasons for dropping the FST is the fact that it is a hidden tax and a silent killer of jobs. But we are now told that the GST will also at times be hidden. Prices may be GST included. However, whatever way you look at it there is acknowledgment on all sides that the GST will not always be visible.

Let us turn to efficiency. The documentation for the GST was tabled in August 1989. We are five months away before its scheduled implementation. Today the Departments of Finance and Revenue are still writing interpretive rulings and many businesses do not know what to do. They are waiting and sitting for interpretive rulings that are just not forthcoming. The fact that the GST will be put in place without the provinces' cooperation means that we will have 10 consumption taxes in place in Canada. Businesses will be faced with a situation where some goods are GST exempt only, provincially exempt only, GST and provincially exempt or GST and provincially taxed. That does not even go from province to province.

We will end up with a two-tiered tax structure that is riddled with inefficiency. It is also inflationary. A number of provinces have already said that they would charge their sales tax on top of the GST—in other words, a tax on tax. This action alone will add as much as half a percentage point to the

[*Traduction*]

petit tour d'horizon, puis vous présenter la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

Il y a longtemps que Canadiens, nous nous sommes fait dire par le ministre des Finances en 1985 que la nouvelle taxe serait et devrait être fondée sur la simplicité, la visibilité, l'efficience et l'équité. À notre avis, elle ne respecte aucun de ces quatre critères.

En tant que membres de l'ACTRA, nous ne voyons pas d'un bon œil les nouvelles taxes, mais nous sommes convaincus et nous convenons que la taxe de vente est une antiquité bien trop complexe à gérer. Nous sommes tout à fait pour un régime fiscal plus équitable, mais nous n'arrivons pas à comprendre comment le gouvernement a réussi à en arriver à la TPS. Nous ne comprenons pas comment il peut s'imaginer que les objectifs définis par le ministre des Finances seront atteints grâce à la TPS. À notre avis, remplacer la TFV, la taxe fédérale de vente, par la TPS est une mesure régressive qui aggravera davantage une situation déjà mauvaise.

Prenons la simplicité. La TPS ne sera pas plus simple. Si les quatre taux de la TFV étaient trop compliqués à gérer, comment le système pourra-t-il faire face à des articles qui sont entièrement taxables, détaxés ou exonérés, ainsi qu'aux crédits de taxe d'intrants avec toutes les variations de traitement de la TPS, selon la personne avec qui vous faites affaires et comment. L'acheteur et le vendeur est-il une personne enregistrée ou pas? Des règles différentes de TPS s'appliqueront dans ces cas. L'acheteur ou vendeur est-il une œuvre de charité, un établissement financier, un établissement d'enseignement, un établissement médical, ou un non-résident? Des règles de TPS différentes s'appliqueront dans chacun de ces cas.

Prenons maintenant la visibilité. Un des principaux motifs de l'abandon de la TFV est le fait qu'elle est cachée et qu'elle nuit clandestinement à l'emploi. Mais on nous dit maintenant que la TPS sera, elle aussi, cachée dans certains cas. Certains prix pourront comprendre la TPS. Cependant, quelle que soit la façon dont vous regarder la chose, tout le monde s'entend pour convenir que la TPS ne sera pas toujours visible.

Passons maintenant à l'efficacité. La documentation de la TPS a été déposée en août 1989. Nous ne sommes qu'à cinq mois de la date de mise en œuvre prévue. Aujourd'hui, le ministère des Finances et Revenu Canada sont encore en train de rédiger les règles d'interprétation, et de nombreuses entreprises ne savent pas quoi faire. Elles attendent encore les règles d'interprétation qui n'arrivent toujours pas. De plus, le fait que la TPS sera mise en œuvre sans la coopération des provinces signifie que nous aurons au Canada dix taxes à la consommation en vigueur. Les entreprises feront face à la situation où certains articles ne seront exonérés que de la TPS, ne seront exonérés que de la taxe provinciale, seront exonérés de la TPS et de la taxe provinciale ou, encore, seront soumis à la taxe provinciale et à la TPS. Et cela ne sera même pas la même chose pour toutes les provinces.

Nous finirons avec une structure fiscale à deux niveaux criblée d'inefficience. C'est aussi une situation inflationnaire. Plusieurs provinces ont déjà déclaré qu'elles ajouteraient leur taxe de vente par-dessus la TPS—en d'autres termes, une taxe sur une autre. Cette mesure à elle seule ajoutera près de 1/2 p.

[*Text*]

price of products in Ontario; and in Newfoundland, where the sales tax is 12 per cent, we are talking about three-quarters of a percentage point added to the price of goods.

The final objective was equity. Equity and fairness should be the hallmark of any tax system. The GST is, by universal agreement, a regressive tax. The people most hurt by the GST will be the low-income earners. They will be asked to pay a disproportionate amount of this tax. They are also least likely to fill out the forms or be aware of the adjustment mechanisms put in place to help relieve the negative effect of the GST. How will the adjustment mechanisms actually work in real life? Do we really expect a low-income earner to carefully amortize a $110 child credit cheque from the government over 365 GST days?

Let us look at a larger question. What will it do to our society? Do we really want to build a society where an underclass is dependent on small government cheques to survive? We already have it in this country. Do we want it to thrive and continue to grow? I would have thought not. You also have to wonder about the seriousness of the government with regard to these adjustment programs when they are not fully indexed. The adjustment programs will be indexed to increases in the consumer price index in excess of three percentage points. In other words, the only way these programs will not be cut is if the inflation rate is zero. We cannot remember the last time that happened.

We feel that there are alternatives and in particular point to the findings of Neil Brooks. We hope that you will give his study serious consideration.

I have told you why this tax must be defeated, namely, because it is regressive and inflationary and would bring unwelcome changes to our society. My colleagues have comments to make that deal more specifically with the impact that it will have on our industry.

Mr. Bushe: As a writer, I say the proposed GST puts us at an unfair advantage vis-à-vis non-resident writers in the sense that they will not have to charge the GST, being outside the country. True, the producer does not get an input tax credit, but that does not matter in our business, where cashflow is erratic, and at the very outset of a production is virtually nonexistant. Every penny that they can save, they will. If a producer can go to Hollywood, London, the Cayman Islands or Buffalo and pick up a script or contract a writer there and save the 7 per cent on that script fee, he will do it. There is no question about that.

The other problem we have with it is that product exclusively for the export market does not draw GST. Already I can tell you that there are two major productions that have decided to forget about the Canadian market. They will produce exclusively for the American market, with all of the cultural bias that is attendent. References to Canada, Canadian law and institutions are gone. If it ever plays in this country, that is not

[*Traduction*]

100 au prix des produits en Ontario; et à Terre-Neuve, où la taxe de vente est de 1/2 p. 100, c'est un 3/4 de p. 100 qui s'ajoutera au prix des marchandises.

L'objectif final était l'équité. L'équité devrait être la caractéristique suprême de tout régime fiscal. La TPS est, tout le monde en convient, une taxe régressive. Les gens les plus touchés par la TPS seront les contribuables à faible revenu. Ce sont eux qui devront assumer une part disproportionnée de cette taxe. Ce sont également ceux qui sont les moins susceptibles de remplir les formules ou d'être conscients des mécanismes d'ajustement mis en place pour alléger les effets négatifs de la TPS. Comment ces mécanismes d'ajustement fonctionneront-ils en réalité? Peut-on réellement s'attendre à ce qu'un contribuable à faible revenu amortisse soigneusement un chèque de crédit pour enfant de 110 $ sur 365 jours de TPS?

Mais voyons maintenant la question dans son ensemble. Qu'est-ce que cela va faire à notre société? Voulons-nous réellement bâtir une société où une sous-classe est tributaire de petits chèques du gouvernement pour sa survie? Nous avons déjà cette situation dans ce pays. Voulons-nous qu'elle se propage et se perpétue? J'aurais pensé que non. Il y a aussi lieu de se demander quel est le sérieux du gouvernement en ce qui a trait à ces programmes d'ajustements lorsqu'ils ne sont pas entièrement indexés. Les programmes d'ajustements seront indexés aux augmentations de l'indice des prix à la consommation pour tout écart supérieur à trois points. Autrement dit, le seul cas où ces programmes ne feront pas l'objet de coupures est si le taux d'inflation est nul. Dieu seul se souvient de quand cela s'est produit pour la dernière fois.

Nous estimons qu'il existe d'autres options et signalons en particulier les résultats de Neil Brooks. Nous espérons que vous prendrez très sérieusement son étude en considération.

Je vous ai dit pourquoi cette taxe ne doit pas être adoptée, notamment parce qu'elle est régressive et inflationnaire et donnerait lieu à des changements mal venus dans notre société. Mes collègues, pour leur part, ont des commentaires qui portent plus particulièrement sur son incidence au niveau de notre industrie.

M. Bushe: En tant que rédacteur, j'estime que la TPS proposée nous avantage injustement par rapport aux rédacteurs non résidents car, étant à l'extérieur du pays, ils n'auront pas à imposer la TPS. Il est vrai que le producteur ne bénéficie pas d'un crédit de taxes d'intrants, mais cela importe peu dans notre domaine, où les mouvements d'argent sont très irréguliers et, au tout début d'une production, quasi-inexistants. S'il peut économiser un sou, il le fera. Si un producteur peut aller à Hollywood, London, aux Îles Cayman ou à Buffalo pour se procurer un script ou engager un rédacteur là-bas et économiser 7 p. 100 sur le prix de ce script, il le fera. Cela ne fait aucun doute.

Notre autre objection est que ce produit destiné exclusivement au marché de l'exportation n'est pas soumis à la TPS. Je peux déjà vous dire que deux productions importantes ont décidé de laisser tomber le marché canadien. Elles seront produites exclusivement pour le marché américain, avec toute la polarisation culturelle correspondante; toutes allusions au Canada, aux institutions et au droit canadiens en sont élimi-

[*Text*]

their problem. They are intent on making it for the export market exclusively so that they do not have to worry about the GST come 1991.

Also, in my experience film is a strange business. Sometimes you get paid, sometimes you do not. But the compliance, the tax burden, is on the individual freelance writer. Yes, again, you get tax credits; yes, you get rebates. But the problem is that in the meanwhile we have had to forward the money to the treasury; we have had to pay the tax burden; and there is a great likelihood that the producer will either be slow in paying or will not pay at all. Again, in the interim, we have marginal income and have had to shell out a fair proportion of our money to the treasury. It is unfair. In fact, it is a silly tax, quite honestly. The paper burden and trying to understand it is difficult going for most people. I should think that we could get down to the War Measures Act—a nice, clean bill. It is four pages in length and everyone understands it.

Ms. Peggy Mahon, Toronto Performers' Branch, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: I have a supplementary bit of information to your blue brief. I hope you will attach it to your original brief.

The members of ACTRA and the thousands of others who work in ACTRA's jurisdiction in film, television, radio and the commercial industries are concerned about the implementation of the proposed GST, which will have enormous implications for professional artists who work as independent contractors and for the industries in which we work.

The average Canadian actress has acquired 17 years of experience in the artistic field and devotes from 35 to 45 hours per week to her art and yet belongs to the lowest income group on StatsCan income ladder—even lower than pensioners, as was pointed out before—and much lower than doctors, who earn an average $100,000. Actors, by comparison, earn a mere $13,000.

Clearly, this consumption-based tax will hurt artists, as consumers, more than any other income group.

The GST will also hurt the entertainment industry more than most other industries, because currently approximately 80 per cent of the budgets in the independent production sector are MST exempt. The GST will, in effect, be a new tax and not merely a replacement tax for our industry. Furthermore, our industry is not convinced that the additional costs will be accepted by the ultimate consumer of the products created. In addition, while Canada has experienced a boom in private film and television production in the past six years, the industry is now in a state of decline. The boom is ending for two reasons. First, foreign companies are using our services less because of the rise in value of the Canadian dollar and other factors affecting our competitiveness; and, secondly, indigenous production is decreasing as the difficulties of financing increase, primarily due to the change in the capital cost allowance in the

[*Traduction*]

nées. Si jamais elles sont utilisées ici, ce n'est pas leur problème. Les producteurs sont décidés à tailler ces productions exclusivement pour le marché de l'exportation afin de ne pas avoir à se soucier de la TPS à partir de 1991.

Aussi, d'après mon expérience, le cinéma est un domaine étrange. Parfois vous êtes payés, parfois vous ne l'êtes pas. Mais le respect des règlements, le fardeau fiscal lui, est imposé aux rédacteurs pigistes. Oui, là encore, vous avez des crédits de taxe; oui vous avez des ristournes. Mais le problème est que, entre-temps, nous aurons eu à envoyer l'argent au Trésor; nous aurons eu à payer notre part du fardeau fiscal; et il est fort probable que le producteur tardera à nous payer ou ne nous paiera pas du tout. Là encore, en attendant, nous avons un revenu marginal et aurons eu à nous départir d'une forte proportion de notre argent au bénéfice du Trésor. C'est injuste. En fait, pour tout dire honnêtement, c'est une taxe idiote. Le fardeau de paperasserie et l'effort requis pour la comprendre sont déjà difficiles pour la plupart des gens. Il me semble que nous pourrions en arriver à la Loi sur les mesures de guerre—un projet de loi simple et bien tourné: il a quatre pages de long et tout le monde le comprend.

Mme Peggy Mahon, Toronto Performers' Branch, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists: J'ai quelques renseignements supplémentaires pour votre mémoire bleu. J'espère que vous le joindrez à votre mémoire original.

Les membres de l'ACTRA et les milliers d'autres personnes qui œuvrent dans le monde de l'ACTRA, le cinéma, la télévision, la radio et la publicité, s'inquiètent au sujet de la mise en œuvre de la TPS proposée, qui aura des conséquences énormes pour les artistes professionnels œuvrant en tant qu'indépendants et pour les industries pour lesquelles nous travaillons.

L'actrice canadienne moyenne a 17 ans d'expérience dans le domaine artistique et consacre entre 35 et 45 heures par semaine à son art; pourtant, elle fait partie de la tranche de revenu la plus basse dans l'échelle de Statistique Canada—plus basse encore que le retraité, comme on l'a signalé précédemment—et beaucoup plus basse que les médecins, qui gagnent 100 000 $ en moyenne. Les acteurs, comparativement, ont un maigre revenu de 13 000 $.

De toute évidence, cette taxe fondée sur la consommation nuira aux artistes, en tant que consommateurs, bien plus qu'à n'importe quel autre groupe de travailleurs.

Aussi, la TPS fera bien plus de tort au monde du spectacle qu'aux autres industries, car actuellement près de 80 p. 100 des budgets dans le secteur des productions indépendantes sont exonérés de la TVF. En réalité, la TPS sera pour notre secteur une nouvelle taxe et non pas une taxe de remplacement. De plus, nous ne sommes pas convaincus que les coûts supplémentaires seront absorbés par le consommateur ultime des produits créés. Par ailleurs, bien que le Canada ait connu une prospérité au niveau des productions cinématographiques et télévisées privées au cours des six dernières années, ce secteur est maintenant en plein déclin. La prospérité a pris fin pour deux raisons. Tout d'abord, les compagnies étrangères ont moins recours à nos services en raison de la valeur accrue du dollar canadien et d'autres facteurs touchant notre compétitivité; deuxièmement, les productions indigènes diminuent en nombre

[*Text*]

provisions governing private investment in our industry and also due to the continuing CBC budget reductions.

Advertising, a powerful cultural tool, will also feel the negative effects of the GST on its creative processes. The worldwide trend toward globalization has resulted in an alarming decline in the number of Canadian advertising agencies. This has been accelerated by the inclusion of advertising services in the Canada-U.S. Free Trade Agreement. This will be further encouraged by Bill C-62, because the purchase of air time by a non-Canadian agency and the use of commercials produced outside the country appear to be exempt from the GST. This is found in Schedule V, Part V, section 8. Again, Canadian artists will lose.

If the GST is implemented, it will create administrative and compliance problems for individual artists, who may work under as many as 20 different agreements as independent contractors. However, the payments made to them do not arise from invoices. While the contract fee is sometimes a gross fee for a specific production, it is more likely to be a fee for a certain number of days or specified services. The final gross fee will vary according to the exact amount of work undertaken and the miscellaneous services rendered. For performers, for example, there may be overtime, wardrobe calls, additional production days, rehearsal days, meal penalty payments, late payment charges and so on.

The recommendation of the House of Commons Finance Committee to address this problem was that the responsibility for enforcement of the tax be shifted from individual performers and writers to the producers; that recommendation was not accepted.

All of the aforementioned objections to the GST, if left unaddressed, will force more production underground. This is already a major problem in our industry. The risks are high and the profit potential would be greatly increased by non-compliance with this tax. Frequently, a company is formed to produce a single film and then disappears. Unlike other businesses, if that single product is never sold—that is, the film is never released—there would be no ITC for the production.

The residual paperwork arising from payments for intellectual property—which may continue for years—when a property is sold will involve another set of problems. Many artists have been contracted to work on the production as non-registrants, whose status subsequently change to that of registrants. That creates a nightmare for accounting sleuths trying to determine each individual's tax status. For many, the temptation will increase to join the underground economy, which thrives when the government enacts laws that are oppressive.

[*Traduction*]

au fur et à mesure que les difficultés de financement augmentent, principalement à cause du changement de l'allocation de coûts en capital dans les dispositions régissant les investissements privés dans notre secteur et, aussi, à cause des réductions constantes du budget de Radio-Canada.

La publicité, outil culturel puissant, ressentira elle aussi les effets négatifs de la TPS sur ses processus créateurs. La tendance à la globalisation se traduit par un déclin alarmant du nombre d'agences de publicité canadiennes. Cet état de fait a été accéléré par l'inclusion des services de publicité dans l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Cela sera encore plus aggravé par le projet de loi C-62, car l'achat de temps d'antenne par une agence non canadienne et l'usage d'annonces publicitaires produites à l'extérieur du pays semblent être exonérés de la TPS. Cela se trouve dans l'annexe V, partie V, article 8. Là encore, les artistes canadiens en pâtiront.

Si la TPS est mise en œuvre, il en découlera des problèmes administratifs et procéduraux pour les artistes particuliers, qui pourraient vouloir travailler dans le cadre de jusqu'à 20 accords différents en tant que sous-traitants indépendants. Cependant, les paiements qui leur sont faits ne découlent pas de factures. Bien que le cachet du contrat soit parfois un montant brut pour une production précise, il représente plus souvent qu'autrement un montant pour un certain nombre de jours ou de services précis. Le cachet brut final varie en fonction du travail effectivement entrepris et des divers services assurés. Pour les interprètes, par exemple, il peut y avoir des heures supplémentaires, des visites pour les costumes, des jours supplémentaires de tournage, des jours de répétition, des pénalités de repas, des pénalités de retard, etc.

La recommandation du Comité des finances de la Chambre des communes en ce qui a trait à ce problème était de faire passer la responsabilité de l'application de la taxe des interprètes et rédacteurs individuels aux producteurs; cette recommandation n'a pas été acceptée.

Toutes les objections à la TPS précédemment soulevées donneront lieu, si elles ne sont pas réglées, à une augmentation des productions parallèles. Cela est déjà un problème important dans notre secteur. Les risques sont élevés et le potentiel de profits serait grandement augmenté par le non-respect de cette taxe. Souvent, une compagnie est constituée pour produire un seul film, puis elle disparaît. À l'encontre des autres domaines, si ce produit n'est jamais vendu—c'est-à-dire que le film n'est jamais produit—il n'y a pas de crédits d'impôt sur l'investissement pour la production.

La paperasserie résiduelle découlant des paiements pour la propriété intellectuelle—qui peuvent se faire pendant des années—quand une propriété est vendue représentera une autre série de problèmes. Plusieurs artistes ont été engagés pour travailler à une production en tant que non enregistrés, avec un statut subséquemment changé à personnes enregistrées. Cela crée un cauchemar pour les experts en comptabilité qui tentent de déterminer le statut fiscal de chaque personne. Dans bien des cas, la tentation sera forte de se joindre à l'économie parallèle, qui prospère quand le gouvernement adopte des lois répressives.

[*Text*]

This tax will defeat the goal of this government to reduce the deficit by turning law-abiding citizens into tax evaders rather than becoming tax collectors.

There are alternatives, and ACTRA strongly recommends the plan outlined by Neil Brooks, in *Searching For An Alternative to the GST*, prepared in February 1990 for the Institute for Research on Public Policy. This plan would appear to achieve the government's objective of eliminating the MST and also its original goal of revenue neutrality. It accomplishes these objectives without heavy administrative costs or the inflationary effects of the GST. His plan is also more progressive and fairer.

Mr. Brooks suggests increasing federal taxes to replace MST by increasing the surtax, increasing certain excise taxes to maintain prices of tobacco, alcohol and gasoline at current levels, and ensuring that $2 billion of the windfall gain to corporations is returned to government.

In conclusion, ACTRA believes that the government's proposed GST is a nightmare. The GST is a regressive tax, which will place an unfair burden on those least able to afford it. The GST will be an administrative burden for those who must collect it and those least able to cope will be required to carry that burden. This tax must be defeated.

The Chairman: Does that complete your presentation?

Ms. Feige: Yes, it does.

The Chairman: You have raised some problems that we had not heard. There are not many that we have not heard, but certainly your specific industry does face implications that are quite unique.

Because of the length of the presentation we will only have two questioners.

Senator Poitras: You are aware—you are a well-educated and well-informed group—that under the manufacturers' tax, an item tax, when you buy furniture, or things like that, you already contribute to paying that $18 billion tax. Would you agree that the official figures of about $800 a year is something that you will not pay in the future? Does that sound correct to you?

Ms. Feige: I have no idea. Like the previous group, the pensioners, I have done no research into that. But I am not disputing your number.

Senator Poitras: But you realize that you pay a certain amount. You do not deny that, do you?

Ms. Feige: Of course not.

Senator Poitras: Secondly, you have alternatives. You feel that Neil Brooks' book *Searching For Alternatives* would be a good alternative?

Ms. Feige: Yes.

Senator Poitras: We have figures. He came before us and presented us with his ideas. You mentioned that your average salary above revenue is about $13,000. I will take the first fig-

[*Traduction*]

Cette taxe ira à l'encontre du but du gouvernement, qui est de réduire le déficit, en transformant des citoyens respectueux des lois en fraudeurs plutôt que de devenir des percepteurs d'impôt.

Il existe d'autres solutions, et l'ACTRA recommande fortement le plan défini par Neil Brooks dans son document *Searching For An Alternative to the GST*, rédigé en février 1990 pour l'Institut de recherches politiques. Ce plan semblerait permettre la réalisation de l'objectif du gouvernement, qui est d'éliminer la TVF, ainsi que le but initial de la neutralité des recettes. Il atteint ses objectifs sans les lourds coûts administratifs ni les conséquences inflationnaires de la TPS. Ce plan est plus progressiste et plus juste.

M. Brooks propose d'augmenter les taxes fédérales pour remplacer la TVF en augmentant la surtaxe, en augmentant certaines taxes d'accise pour maintenir les prix du tabac, de l'alcool et de l'essence aux niveaux actuels et en garantissant que les deux milliards de dollars des profits fortuits des sociétés sont retournés au gouvernement.

Pour conclure, l'ACTRA voit la TPS proposée par le gouvernement comme un cauchemar. La TPS est une taxe régressive, qui imposera un fardeau injuste à ceux qui sont les moins en mesure de l'assumer. La TPS sera un fardeau d'administration pour ceux qui doivent la percevoir et ceux qui sont le moins en mesure d'y faire face devront assumer ce fardeau. Cette taxe doit être rejetée.

Le président: Cela termine-t-il votre exposé?

Mme Feige: Oui.

Le président: Vous avez soulevé certains problèmes que nous n'avions pas déjà entendus. Il n'en est pas beaucoup que nous n'avions pas entendus, mais, assurément, votre secteur particulier fait face à des conséquences tout à fait uniques.

Étant donné la longueur de l'exposé, nous ne pourrons entendre que deux intervenants pour des questions.

Le sénateur Poitras: Vous êtes conscients—vous êtes un groupe bien instruit et bien informé—que, dans le cadre de la taxe des fabricants, une taxe d'articles, lorsque vous achetez des meubles ou des choses comme cela, vous contribuez déjà à la masse des 18 milliards de taxe. Convenez-vous que le chiffre officiel de 800 $ par an est quelque chose que vous n'aurez plus à payer à l'avenir? Cela vous paraît-il exact?

Mme Feige: Je n'en ai aucune idée. Comme le groupe précédent, les retraités, je n'ai pas étudié cette question. Mais je ne contredis pas vos chiffres.

Le sénateur Poitras: Mais vous vous rendez compte que vous en payez une certaine partie. Vous ne niez pas cela, n'est-ce pas?

Mme Feige: Bien sûr que non.

Le sénateur Poitras: Deuxièmement, vous parlez d'autres solutions. Estimez-vous que le livre de Neil Brooks *Searching For Alternatives* serait une solution acceptable?

Mme Feige: Oui.

Le sénateur Poitras: Nous avons des chiffres. Il est venu nous présenter ses idées. Vous mentionnez que votre salaire moyen est de 13 000 $; je prends le premier chiffre, qui est un

[*Text*]

ure, which is a minimum of $15,000. With the GST, the figure shows that there will be 45.7 per cent unchanged in the tax. Then 23.6 per cent will be losers; and 29.9 per cent will be gainers. I have a second column which contains Neil Brooks' figures. They state that 25 per cent will be unchanged; 54 per cent will be of those at that $15,000 level will be losers; and only 19.8 per cent will be gainers. I tell you these figures—I am sure that you have them—because it is important to take into consideration all phases of the problem. Do you agree with Brooks' figures?

Mr. Neil: I should like to make one comment. In our case you are dealing with people who are basically self-employed, as you know. The impact that we are looking at is not just an impact on us as individuals and, therefore, as consumers. Presumably the figures that you are quoting—and I have no basis to challenge them—deal with the impact on individuals as consumers. But there is a second impact for us, which is the impact for artists as self-employed, and for our industry. Our industry is currently not covered. Again, I do not dispute your figures with respect to the manufacturers' sales tax, but by and large we are not covered. The services that are provided in order to produce a film or television show are not covered by the manfacturers' sales tax. So that for our industry there is a real impact or increase, because 80 per cent of the budgets at the moment are outside the manufacturers' sales tax system, and close to 100 per cent of those budgets will be within the GST system.

The theory is supposed to be that additional costs of production—and it is a real cost—will be passed along to the ultimate consumer. But who is the ultimate consumer? The ultimate consumer may be the television station and its broadcasting licence fee; it may be the advertising industry; it may be the cinema movie-goer. We are not convinced that that additional real cost will be paid by those consumers. There are alternatives to going to movies, as all of us know—one is called a television, for example. It may well be that we will see a large negative impact on the movie-going public in this country, because they do have that alternative available to them.

Senator Poitras: I have other questions on this point. Perhaps I may ask you them later.

The Chairman: This will be the last questioner. Unfortunately, we have a lot of questions, but your presentation went on for 20 minutes and our time is limited.

Senator Hastings: Thank you for the brief that you presented this morning. I wish to deal with this idea that has come up twice this morning that you and I are to be eternally grateful to this government for doing away with the MST because we will not be paying it. What these people do not seem to understand—and I do not know what we will be able to do to convince them—is that people in your category, and also the previous group of witnesses the aged, who earn an average

[*Traduction*]

minimum de 15 000 $. Avec la TPS, les chiffres nous disent que 45,7 p. 100 des gens ne seront pas touchés par la taxe, 23,6 p. 100 le seront négativement et 29,9 p. 100 positivement. J'ai une deuxième colonne qui comprend les chiffres de Neil Brooks. D'après ces chiffres, 25 p. 100 ne seront pas touchés, 54 p. 100—correspondant aux personnes du niveau de 15 000 $—seront perdants et seuls 19,8 p. 100 seront gagnants. Je vous donne ces chiffres—je suis sûr que vous les avez—car il est important de prendre en considération toutes les phases du problème. Êtes-vous d'accord avec les chiffres de Brooks?

M. Neil: J'aimerais faire un commentaire. Dans notre cas, vous parlez de gens qui sont principalement des travailleurs indépendants, comme vous le savez. Les incidences que nous étudions ne sont pas simplement des incidences au niveau individuel et, par conséquent, sur nous en tant que consommateurs. Je suppose que les chiffres que vous citez—et je ne dispose de rien pour pouvoir les contrer—parlent de l'incidence sur les particuliers en tant que consommateurs. Mais il y a une seconde incidence pour nous, qui est celle sur les artistes en tant que travailleurs indépendants, et sur notre secteur en général. Notre secteur n'est pas actuellement couvert. Là encore, je ne contredis pas vos chiffres en ce qui concerne la taxe sur les ventes des fabricants, mais, dans l'ensemble, nous ne sommes pas couverts. Les services qui sont fournis pour la production d'un film ou d'une émission de télévision ne sont pas touchés par la taxe sur les ventes des fabricants. Ainsi donc, pour notre secteur, c'est une incidence réelle, ou une augmentation, car 80 p. 100 des budgets à l'heure actuelle ne sont pas touchés par le système de la taxe sur les ventes des fabricants et près de 100 p. 100 de ces budgets seront touchés par le système de la TPS.

En théorie, les coûts additionnels de la production—et ce sont des coûts réels—seront transmis aux consommateurs en bout de ligne. Mais, qui est le consommateur en bout de ligne? Le consommateur en bout de ligne peut être le poste de télévision et son droit de licence de télédiffusion; il peut être le secteur de la publicité; il peut être le spectateur en salle de cinéma. Nous ne sommes pas convaincus que les coûts additionnels réels seront payés par ces consommateurs. Les gens peuvent faire autre chose qu'aller au cinéma, comme nous le savons—la télévision, par exemple. Il peut fort bien se révéler que nous constaterons une incidence négative considérable sur le public friand de cinéma dans ce pays, car il n'a pas cette possibilité qui s'offre à lui.

Le sénateur Poitras: J'ai d'autres questions sur ce point. Peut-être que je pourrais vous les poser plus tard.

Le président: Ce sera le dernier intervenant. Malheureusement, nous avons beaucoup de questions, mais votre exposé s'est prolongé sur 20 minutes et notre temps est limité.

Le sénateur Hastings: Merci de l'exposé que vous avez présenté ce matin. J'aimerais parler de l'idée qui a été soulevée deux fois ce matin, notamment que vous et moi devrions être éternellement reconnaissants envers ce gouvernement pour nous débarrasser de la TVF et nous éviter de la payer. Mais ce que ces gens ne semblent pas comprendre—et je ne sais pas ce que nous pourrons faire pour les convaincre de cela—c'est que les gens de votre catégorie, de même que le groupe de témoins

[*Text*]

income of $13,300, are not the people that are paying the MST. You are not the people buying cars, fridges, radios, and so on. But the government is trying to influence us and indicate to you that, because you will not pay $800 next year, you are to be eternally grateful for doing away with this hidden killer of jobs. It was such a hidden killer of jobs that the Minister of Finance increased it four times during his career. But the government will not understand that there are people, namely, the aged, the poor, those in poverty and with incomes of $13,000, who simply do not pay the MST and will now use all of their disposable income on staying alive—all of which will be taxed.

The Chairman: There is still time for a couple of questions.

Senator Marsden: I am impressed by what you have to say in your brief about exporting scripts and the use of non-Canadians for all purposes in your industry. What will your membership do? Will we see a big drain of talent south of the border or offshore? What are you hearing from your membership now? Or will we see a bigger growth in the underground economy. I assume that it is some combination.

Mr. Neil: To comment on that briefly, there are two components to our industry at the moment in the independent sector. One is a service industry for American production; the other is the domestic production industry. Both of those are important to our members, and we work on both. There is a conundrum in the legislation that has yet to be addressed, because foreign artists are not to be enrolled in the GST. If we remove that requirement and say that foreign artists must charge the GST and be enrolled in the system, if they otherwise would have to be, then that will chase away the American production that works here. Therefore, we will lose jobs.

On the other side, if we do not remove that stipulation, then there will be a competitive disadvantage to Canadian artists working in Canadian production. Therefore, we will lose jobs. It is a wonderful conundrum that has to be resolved before this kind of tax is implemented.

What would the impact be? We are not sure, obviously, like others. We clearly understand in our industry and profession that there is a big underground economy, and we think that that will grow. We also know that certain individuals—writers and performers—do have options that are international options. Sometimes they can go to other places to practise their art or profession. We think that both of those things will happen as a result of the implementation of the GST and an acceleration of both those trends which already exist, and frankly we do not like to see either of those.

The Chairman: Value added taxes are applied in many jurisdictions, as has been pointed out. Have you any information as to how it applies to your profession in the United Kingdom,

[*Traduction*]

précédent, les retraités, qui gagnent en moyenne 13 000 $, ne sont pas ceux qui payent la TVF. Vous n'êtes pas ceux qui achètent les voitures, les réfrigérateurs, les radios, etc. Mais le gouvernement tente de nous influencer et déclare que, puisque vous n'aurez pas à payer 800 $ l'an prochain, vous devriez lui être éternellement reconnaissants d'éliminer cette calamité cachée pour l'emploi. Elle a été tellement dévastatrice pour l'emploi que le ministre des Finances l'a augmentée quatre fois au cours de sa carrière. Mais, le gouvernement ne comprend pas qu'il y a des gens, notamment les gens âgés, les pauvres, ceux qui ont un revenu de 13 000 $, qui ne paient tout simplement pas la TVF et qui, dorénavant, consacreront tout leur revenu disponible à leur survie—et que tous les éléments de leur survie seront taxés.

Le président: Nous avons encore le temps d'entendre une ou deux questions.

Le sénateur Marsden: Je suis impressionnée par ce que vous avez dit dans votre exposé au sujet de l'exportation des scripts et du recours aux non-Canadiens pour toutes les fins dans votre secteur. Qu'adviendra-t-il de vos membres? Verrons-nous une hémorragie de talent vers l'autre côté de la frontière ou l'étranger? Que vous disent vos membres actuellement? Ou bien, verrons-nous une recrudescence de l'économie parallèle? Je suppose que ce sera une combinaison d'un peu de tout.

M. Neil: Pour commenter cela brièvement, notre domaine compte actuellement deux composantes dans le secteur indépendant: un secteur de services pour les productions américaines et un autre secteur pour les productions nationales. Ces deux secteurs sont importants pour nos membres, et nous œuvrons pour les deux. Il y a dans la loi une énigme qui n'est pas encore résolue, car les artistes étrangers ne sont tenus d'imposer la TPS. Si nous éliminons cette exigence et disons que les artistes étrangers doivent imposer la TPS et entrer dans le système, s'ils auraient eu autrement à le faire, et bien cela fera fuir les productions américaines qui travaillent ici. Par conséquent, nous perdrions des emplois.

D'un autre côté, si nous ne retirons pas cette stipulation, il se créera un désavantage sur le plan de la compétitivité pour les artistes canadiens travaillant à des productions canadiennes, et nous perdrons des emplois. C'est un parfait paradoxe qui doit être réglé avant qu'une taxe de ce genre ne soit mise en œuvre.

Quelles seraient les incidences? De toute évidence nous n'en sommes pas certains, comme d'autres le sont. Nous reconnaissons qu'il existe manifestement dans notre secteur et dans notre profession une économie parallèle importante, et nous croyons que cela ira croissant. Nous savons également que certains particuliers—rédacteurs et interprètes—ont des recours qui sont des recours internationaux. Dans certains cas, ils ont la possibilité d'aller ailleurs pour exercer leur profession ou leur art. Nous pensons que ces deux choses se produiront en conséquence de la mise en œuvre de la TPS et d'une accélération de ces deux tendances qui existent déjà et, franchement, ce sont deux choses que nous n'aimerions pas voir.

Le président: De nombreuses juridictions ont appliqué des taxes sur la valeur ajoutée, comme cela a déjà été signalé. Avez-vous des renseignements quelconques quant à la façon dont elles touchent votre profession au Royaume-Uni, en Ita-

[*Text*]

Italy, France and those places that have a value added tax and can we learn anything from them?

Mr. Bushe: Speaking for writers in England, a great number of them work on handshake deals, money under the table, or they have established residences in Ireland or in other offshore jurisdictions.

The Chairman: Is it applied the way it will be applied in Canada?

Mr. Bushe: Yes.

The Chairman: So they do have a value added tax in those jurisdictions?

Mr. Bushe: That's correct.

The Chairman: And the results would be similar to what you are talking about?

Mr. Bushe: Correct.

The Chairman: Is there any other information that we might learn?

Mr. Neil: As far as we are aware, the regulations are the standard regulations for performers and writers in other countries that have either a value added tax or a goods and services tax. We fall into that system in exactly the same way as other small businesses.

Ms. Feige: In closing, Mr. Chairman, we urge you to stop Bill C-62.

The Chairman: As true professionals you have put on a good show and we thank you for the presentation and for raising some new issues that the committee will have to look at in due course.

I would now like to call on representatives of the Canadian Actors' Equity Association.

Mr. Jeff Braunstein, President, Canadian Actors' Equity Association: Good morning, and thank you for allowing us to present our brief to you. I work in the theatre as a director and a performer. I am president of Canadian Actors' Equity Association which is a professional association of performers, stage managers, directors and choreographers who work in the English speaking theatre in Canada. This includes those working in opera and ballet companies, except for the province of Quebec. Our membership numbers approximately 5,000 active members working or pursuing work. Of this number, approximately 1,000 to 1,200 members are working in theatre in any given week for some 225 companies as diverse as the Canadian Opera Company in Toronto, the Mulgrave Road Co-op Theatre in Guysborough, Nova Scotia, the Playhouse in Vancouver, the Royal Winnipeg Ballet, and Catalyst Theatre in Edmonton.

Some two thirds of the performers in Equity's membership are also members of the Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists and their annual income as professional artists is potentially derived from both the live theatre and the electronic medium in which that organization represents them.

[*Traduction*]

lie, en France et partout ailleurs où il y a une taxe sur la valeur ajoutée, et pouvons-nous apprendre quelque chose d'eux?

M. Bushe: Pour ce qui est des rédacteurs en Angleterre, un grand nombre d'entre eux travaillent avec des ententes verbales, de l'argent au noir, ou ont établi résidence en Irlande ou dans d'autres juridictions outre-mer.

Le président: Est-elle appliquée de la même façon qu'elle le sera au Canada?

M. Bushe: Oui.

Le président: Ils ont donc effectivement une taxe sur la valeur ajoutée dans ces juridictions?

M. Bushe: C'est exact.

Le président: Et les conséquences seraient semblables à celles dont vous parlez?

M. Bushe: C'est exact.

Le président: Y a-t-il d'autres renseignements qui pourraient nous éclairer?

M. Neil: À notre connaissance, les règlements sont les règlements normaux applicables aux interprètes et aux rédacteurs dans d'autres pays qui ont soit une taxe sur la valeur ajoutée, soit une taxe sur les produits et services. Nous tombons dans ce système de la même façon exactement que d'autres petites entreprises.

Mme Feige: Enfin, monsieur le président, nous vous enjoignons de bloquer le projet de loi C-62.

Le président: En vrais professionnels, vous avez donné une excellente représentation et nous vous remercions pour l'exposé et pour avoir soulevé certaines nouvelles questions que le Comité devra examiner en temps voulu.

J'aimerais maintenant appeler les représentants de l'Association canadienne des artistes de la scène.

M. Jeff Braunstein, président, Association canadienne des artistes de la scène: Bonjour, et merci de nous laisser vous présenter notre mémoire. Je travaille dans le théâtre à titre de directeur et d'interprète. Je suis aussi président de l'Association canadienne des artistes de la scène qui est une association professionnelle d'interprètes, de metteurs en scène, de directeurs et de chorégraphes qui travaillent dans le monde du théâtre anglophone au Canada. Cela comprend ceux qui travaillent dans les compagnies d'opéra et les troupes de ballet, sauf pour la province de Québec. Le nombre de nos membres s'élève à peu près à 5 000 membres actifs qui travaillent ou recherchent du travail. De ce nombre, entre 1 000 et 1 200 environ travaillent dans le théâtre pendant n'importe quelle semaine donnée, pour quelque 225 compagnies aussi variées que la Compagnie d'opéra canadienne à Toronto, le théâtre Mulgrave Road Co-op à Guysborough, Nouvelle-Écosse, le Playhouse à Vancouver, le Royal Winnipeg Ballet et le théâtre Catalyst à Edmonton.

Quelque deux tiers des interprètes membres de l'Association sont aussi membres de la Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artists, et leur revenu annuel en tant qu'artistes professionnels peut provenir du théâtre proprement dit et

[*Text*]

In the theatre the pattern of work for an artist may vary during the course of a year from working for one company for much of the year, for example, a resident season at Stratford, or for a large number of different companies involving engagements as short as two weeks located all over the country.

Ninety per cent are independent contractors who incur significant expenses in working away from home, in pursuing work, and in maintaining their skills during periods when they have no work. For example, a freelance dancer will have to pay for dance class sessions at a dance studio in order to maintain a performance-ready condition. Such artists do not have access to unemployment insurance benefits.

Canadian Actors' Equity Association does not intend to pepper the committee with a series of figures and statistics in this brief. Quite frankly, if the legislation were to pass, our membership would be no worse off than the general population in technical terms as far as the application of the tax is concerned.

However, we represent a membership whose average income from theatrical work in 1989 was $11,500. The majority of our membership is comprised of that very sector of society whose disposable income will be most seriously affected on a proportionate basis by the imposition of the goods and services tax.

Furthermore, the imposition of the tax on the consumer will have, quite simply, a ruinous effect on the employment environment from which our members must derive their livelihood.

Finally, the cost of administration for the theatrical enterprises which engage our members and the cost of self administration for individuals which the legislation will impose will simply divert badly needed income from the cost of production and, for individuals, from the cost of survival.

Canadian Actors' Equity Association's opposition to the proposed goods and services tax is therefore based on three factors.

First, the imposition of such a tax is clearly more disadvantageous to those whose income is less than to those whose income is more. In short, it is intrinsically unfair and, because it is unfair, it injects a destructive element into the social fabric of the nation.

It is surely the business of government to administer the business of the nation in a just manner. Where the collection of tax revenue is perceived to be unjust in that the proportionate cost to those with higher incomes is less than it is to those with lower incomes, and clearly that is the perception and a true perception of the majority of Canadians with respect to this particular tax, the citizens' commitment to civic responsibility becomes eroded.

We must as a nation accept the necessity for responsible administration of the country's finances and that may indeed

[*Traduction*]

du médium électronique dans le cadre duquel cet organisme les représente.

Dans le monde du théâtre, les modalités de travail d'un artiste peuvent varier, pendant l'année, d'œuvrer pour une compagnie pendant la majeure partie de l'année, par exemple, une saison de résidence à Stratford, ou pour un grand nombre de compagnies différentes, dans le cadre d'engagements aussi courts que deux semaines répartis à travers le pays.

Quatre-vingt-dix p. 100 sont des entrepreneurs indépendants qui assument des dépenses importantes pour travailler loin de chez eux, pour se chercher du travail et pour entretenir leurs capacités pendant les périodes où ils sont sans travail. Par exemple, un danseur pigiste devra payer pour des sessions de classe de danse à un studio de danse pour se maintenir dans un état de disponibilité. Ces artistes n'ont pas accès aux prestations d'assurance-chômage.

L'Association canadienne des artistes de la scène n'a pas l'intention de bombarder le Comité d'une série de chiffres et de statistiques dans ce mémoire. Bien honnêtement, si ce projet de loi devait être sanctionné, nos membres s'en tireraient ni mieux ni moins bien que le grand public, techniquement parlant, en ce qui concerne l'application de cette taxe.

En revanche, nous représentons des gens dont le revenu moyen provenant d'activités théâtrales en 1989 se chiffrait à 11 500 $. La majorité de nos membres fait partie du secteur de la société dont le revenu disponible sera le plus touché, proportionnellemment parlant, par l'imposition d'une taxe sur les produits et services.

En outre, l'imposition de la taxe sur le consommateur aura, tout simplement, un effet ruineux sur le contexte de l'emploi duquel nos membres doivent pourtant tirer leur subsistance.

Enfin, le coût de l'administration pour les entreprises théâtrales qui engagent nos membres, et le coût d'auto-administration pour les particuliers, c'est-à-dire les coûts que cette loi imposera, détourneront simplement un revenu pourtant essentiel du coût de la production et, pour les particuliers, du coût de la subsistance.

L'Association canadienne des artistes de la scène s'oppose donc à la taxe proposée sur les produits et services en se fondant sur les trois facteurs suivants:

Premièrement, l'imposition d'une telle taxe est clairement plus désavantageuse pour ceux dont le revenu est moindre que pour ceux dont le revenu est supérieur. Bref, elle est intrinsèquement injuste et, parce qu'elle est injuste, elle injecte un élément destructif dans le tissu social du pays.

Il n'y a pas de doute que ce soit l'affaire du gouvernement que d'administrer les affaires du pays de façon juste. Lorsque la perception des revenus fiscaux est considérée injuste en ce sens que le coût proportionnel qu'elle représente pour les personnes à revenu élevé est inférieur à ce qu'elle représente pour les personnes à revenu faible, et il est évident que c'est là la perception, et la bonne, d'une majorité de Canadiens par rapport à cette taxe en particulier, la motivation du citoyen à assumer ses responsabilités civiques s'atténue.

Nous devons, en tant que pays, accepter la nécessité d'une administration responsable des finances du pays, et peut-être

[*Text*]

translate into a necessity for increasing government revenue through taxation. It is, however, intolerable that in a modern society we should be facing increased taxation which inflicts the greatest hardship on those least able to pay.

If, as a nation, we are to bear the burden of increased taxation, we should all share that burden equally, both as individuals and as corporate entities, and that means that tax increases must be proportionate to income.

Second, 80 per cent of theatrical production in Canada is subsidized to some extent through funding from various levels of government. However, economic pressures have increased extensively on this sector during the last six years. At the same time, we have seen increasing pressure on arts funding in the light of government spending restraints. Production companies have been forced to increase ticket prices to as much as the market will bear without literally driving people away from the theatre. Most companies are now in a position where a further increase in ticket prices will result in a decline in attendance with a consequent decline in revenue.

This, in the case of subsidized companies, would have the effect of making them more reliant on government subsidies for their continued existence. If increased subsidies were not forthcoming, they would then collapse.

In the case of small commercial companies which are unsubsidized, the margin of profit on weekly running costs hovers around the 10 per cent mark, out of which initial production costs must be amortized before a real profit is returned. A 7 per cent "hit" on ticket prices which are already scaled for maximum viable return simply means that much or all of the increase will have to be absorbed, reducing the potential for profit to ludicrous proportions. Hugely profitable properties like *Phantom of the Opera* or *Les Misérables* are exceptions and not the rule in commercial theatre in Canada.

Therefore, what we have here is a situation whereby the imposition of a 7 per cent tax on ticket sales will adversely affect box office revenue giving rise to pressure for increased arts funding which, if it were forthcoming, would result in an increase in government spending. What is to be gained by that? Alternatively, if compensatory government funding were not forthcoming then the collapse of subsidized producing companies—and theatre is a particularly labour intensive business—would not only throw those directly engaged by them into the ranks of the unemployed, but would seriously affect related industries and businesses which supply them with their needs or provide services to the audiences they generate.

Can you imagine the effect on the economy of Charlottetown or Stratford if their festival companies were to cease operations? Meanwhile, the development of commercial

[*Traduction*]

que cela doit se traduire par l'augmentation des revenus du gouvernement par le truchement des taxes. En revanche, il est intolérable que, dans une société moderne, nous devions être confrontés à une taxation accrue qui fait le plus de tort à ceux qui sont le moins en mesure de payer.

Si, en tant que pays, nous devons assumer un fardeau fiscal alourdi, nous devrions tous le partager équitablement, tant comme particuliers que comme sociétés, et cela signifie que l'augmentation des taxes doit être proportionnelle au revenu.

Deuxièmement, 80 p. 100 des productions de théâtre au Canada sont subventionnées, dans une certaine mesure, par divers niveaux de gouvernement. Or, des pressions économiques grandement accrues s'exercent sur ce secteur depuis les six dernières années. Simultanément, nous constatons que des contraintes croissantes s'exercent sur les subventions aux arts compte tenu des contraintes sur les dépenses gouvernementales. Les compagnies de production ont dû augmenter les prix de leurs billets au niveau le plus élevé que puisse soutenir le marché sans littéralement chasser les gens du théâtre. La plupart des compagnies se retrouvent maintenant dans une position où toute augmentation des prix des billets entraînerait un déclin de l'assistance et le déclin de la recette correspondant.

Dans le cas des compagnies subventionnées, cela aurait pour effet de les rendre encore plus dépendantes des subventions gouvernementales pour leur survie. En l'absence de subventions augmentées imminentes, elles s'effondreraient.

Dans le cas des petites compagnies commerciales qui ne sont pas subventionnées, la marge bénéficiaire sur les coûts d'exploitation hebdomadaires varie autour de la marque des 10 p. 100, à partir desquels les coûts de production initiaux doivent être amortis avant qu'un profit réel ne soit réalisé. Un coût de 7 p. 100 sur les prix des billets qui ont déjà été établis en vue du rendement viable maximal signifie tout simplement que la majeure partie ou la totalité de l'augmentation devrait être absorbée, ce qui réduirait le potentiel de profit à des proportions ridicules. Les productions hautement profitables comme *Le fontôme de l'opéra* ou *Les Misérables* sont des exceptions qui confirment la règle dans le théâtre commercial canadien.

Donc, nous sommes devant une situation où l'imposition d'une taxe de 7 p. 100 sur les ventes des billets aura un effet néfaste sur la recette, ce qui donnera naissance à des pressions en vue de l'augmentation du financement des activités artistiques, et ce qui, à son tour, résulterait en une augmentation des dépenses par les gouvernements. Qu'y a-t-il à gagner par là? D'un autre côté, si le financement gouvernemental compensatoire devait cesser, l'effondrement des compagnies de production subventionnées—et le théâtre est une industrie particulièrement travaillistique—en plus d'envoyer ceux qui travaillent directement pour elle dans les rangs des chômeurs, auraient également des conséquences graves sur les industries et les entreprises connexes qui répondent à leurs besoins ou rendent des services aux auditoires qu'elles créent.

Pouvez-vous imaginer l'effet qu'aurait sur l'économie de Charlottetown ou de Stratford l'arrêt des activités des compagnies de leur festival respectif? Entre-temps, le développement

[*Text*]

theatre whose revenue is similarly adversely affected is being stifled.

But we have something else here as well. We speak of a tax on goods and services. What do you purchase when you buy a theatre ticket? Do you purchase a physical object like a microwave oven? Do you purchase a service such as your clothes being dry cleaned? No. You purchase the opportunity to participate in the intellectual life of the nation and in the culture in which you exist.

Already the cost of admission to theatre performances is denying access to those of modest income. Are we now going to make it a matter of public policy through taxation to further deny to the citizens of this country an opportunity to participate in its intellectual life?

Third, the administration of the tax for a theatrical enterprise simply means the addition of one or two administrative employees to increase the burden on already strained budgets. Where will the money come from? It will come straight out of the pockets of the artists who are going to be out there on stage, either because the theatre compensates with a smaller cast show or negotiates lower fees. Administrative and production costs are relatively fixed and the one area left for some flexibility is to reduce cast costs.

As for the individual, without professional advice the likelihood of successfully obtaining such amelioration of expenses as may be available under the system is slim. For many artists the choice will be to lose out on rebates or undertake the additional cost of accountancy fees.

We therefore make the following recommendation. The goods and services tax be abandoned in favour of a tax on income graduated in a fair manner for both individuals and corporations based on the principle that those individuals and corporations who make less pay less and those who make more pay more.

Failing that, that the application of the goods and services tax to all artists and cultural enterprises and to those who derive their livelihood directly from the artistic and cultural sector of the economy be suspended for the purpose of developing a series of practical exemptions in this sector in consultation with the artistic and cultural community which will encourage and promote the artistic and cultural life of the country and the access of its citizens to it.

The Chairman: Thank you for your presentation, Mr. Braunstein. This field has not been explored by the committee.

Senator Poitras: I am very interested in our artistic life and culture and have contributed to this in my region. I do not totally agree with the figures or the future of theatre or ballet.

What percentage of your subscription or sponsorship is from large corporations? In the last years I believe that grants from government have been reduced by a percentage and help from the public and corporations has been increased; is this correct?

[*Traduction*]

du théâtre commercial dont les recettes subissent les mêmes effets négatifs est en train d'être étouffé.

Mais il y a quelque chose d'autre ici en plus. Nous parlons d'une taxe sur les produits et les services. Qu'est-ce que vous achetez lorsque vous achetez un billet de théâtre? Achetez-vous un objet concret comme un four micro-ondes? Achetez-vous un service comme le blanchissage de vos vêtements? Non. Vous achetez l'occasion de participer à la vie intellectuelle d'un pays et à la culture dans laquelle vous évoluez.

Déjà, le coût de l'entrée aux représentations de théâtre est inabordable pour les personnes à revenu modeste. Allons-nous, dans le cadre d'une politique publique de taxation, refuser davantage aux citoyens de ce pays l'occasion de participer à sa vie intellectuelle?

En troisième lieu, l'administration de la taxe pour une entreprise de théâtre signifie simplement l'embauche d'un ou de deux employés administratifs qui augmenteront le fardeau pour des budgets déjà serrés. D'où viendra cet argent? Il viendra directement des poches des artistes qui seront là, sur la scène, soit parce que la compagnie aura compensé par une distribution réduite, soit parce qu'elle aura négocié des cachets inférieurs. Les coûts d'administration et de production étant relativement fixes, le seul autre champ de dépenses qui offre une certaine souplesse consiste à réduire le coût de la distribution.

En ce qui concerne le particulier, sans conseils professionnels, les probabilités qu'il réussira à obtenir l'amélioration de ses dépenses offertes en vertu du nouveau système sont peu élevées. Pour plusieurs artistes, le choix consistera à perdre au chapitre des ristournes, ou à assumer les coûts supplémentaires de comptabilité.

Nous faisons donc la recommandation suivante. Que la taxe sur les produits et services soit abandonnée au profit d'un impôt sur le revenu équitablement progressif tant pour les particuliers que pour les sociétés, et fondé sur le principe que les particuliers et les sociétés qui font moins paient moins et ceux qui font plus paient plus.

Sinon, qu'on suspende l'application de la taxe sur les produits et les services pour tous les artistes, toutes les entreprises culturelles et tous ceux qui tirent leur subsistance directement du secteur artistique et culturel de l'économie, pour qu'on puisse mettre au point une série d'exemptions pratiques dans ce secteur en consultation avec la communauté artistique et culturelle, exemptions qui encourageront et appuieront la vie artistique et culturelle du pays et l'accès à celle-ci par ses citoyens.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé, monsieur Braunstein. Ce domaine n'a pas été exploré par le Comité.

Le sénateur Poitras: Je suis très intéressé par notre vie artistique et notre culture, et j'y ai contribué dans ma région. Je ne suis pas entièrement d'accord avec les chiffres pour l'avenir du théâtre ou du ballet.

Quel pourcentage de vos abonnements ou commandites provient des grandes sociétés? Au cours des dernières années, je crois que les subventions gouvernementales ont été réduites

[*Text*]

Mr. Braunstein: Yes. Corporations will fund the large companies that have high visibility such as the Canadian Opera Company, the National Ballet, Stratford and the Shaw Festival.

Senator Poitras: They assisted in rebuilding the Vancouver Symphony.

Mr. Braunstein: Exactly. They will help the large productions. However, most of our members work in small theatres and if you asked them if they had received anything from corporations they would probably state that they had received $3,000 to sponsor a show. So we are not talking about megabucks here.

Senator Poitras: You are sure of that?

Mr. Braunstein: Positive.

Senator Poitras: I know of many small theatres, such as summer theatres, that receive quite good sponsorship from local corporations and the public. I do not agree that with the new 7 per cent tax two new employees will be required. Ticketing is done automatically.

Mr. Braunstein: That is in the major cities, sir. Many of the theatres are not in major cities or part of the Ticketron or Bass ticketing system. They will need more staff because most people in the theatre are already working on shoe-string budgets so people are doing many jobs to begin with. With the added burden of extra jobs, they will be forced to hire more people and they will certainly be forced to pass that on to the consumer. The 7 per cent is on the ticket price.

Senator Poitras: I do not agree that corporations and the public will not support theatres and the artistic world in the same percentage.

Mr. Christopher Marston, Canadian Actors' Equity Association: We are certainly not suggesting that support will suddenly evaporate from the corporate sector or from government. However, we are saying that the levels of support that have been achieved have reached their ultimate level, as far as we can see into the immediate future.

In order to develop corporate fund raising to its maximum capacity, some of the larger arts organizations, such as the Canadian Opera Company, at one point in time engaged more people in corporate fund raising than they had working on the production. I am not talking about the cast, but employees on their production team. As a result, they began to find that the need to continually increase the level of support from corporations was effectively putting them in a position where a large part of their administration did absolutely nothing else. What we are now seeing in our business is that the level of corporate funding is beginning to drop off. There are not significant amounts of extra money that corporations are willing to increase in terms of their support for the arts.

[*Traduction*]

d'un certain pourcentage et que l'aide en provenance du public et des sociétés a augmenté; ai-je raison?

M. Braunstein: Oui. Les sociétés financeront les grandes compagnies qui sont très visibles comme la Compagnie d'opéra canadienne, le Ballet national du Canada, de même que les festivals Stratford et Shaw.

Le sénateur Poitras: Ils ont aidé à rétablir la Vancouver Symphony.

M. Braunstein: Exactement. Elles aideront les grosses productions. En revanche, la plupart de nos membres travaillent dans de petits théâtres et, si vous leur demandiez s'ils ont reçu quoi que ce soit des sociétés, ils diraient probablement qu'ils ont reçu 3 000 $ pour commanditer une production. Donc, nous ne parlons pas de sommes d'argent phénoménales.

Le sénateur Poitras: En êtes-vous bien certain?

M. Braunstein: Tout à fait.

Le sénateur Poitras: Je connais beaucoup de petits théâtres comme les théâtres d'été, qui reçoivent un assez bon degré de commandite des sociétés locales et du public. Je ne suis pas d'accord que, avec la nouvelle taxe de 7 p. 100, on aura besoin de deux nouveaux employés. La billeterie se fait automatiquement.

M. Braunstein: C'est vrai pour les grandes villes, monsieur. Mais plusieurs des théâtres ne sont pas dans les grandes villes ni ne font partie des réseaux de billeterie Ticketron ou Bass. Ils auront donc besoin d'un effectif accru parce que la plupart des gens dans les théâtres travaillent déjà avec des budgets extrêmement serrés, ce qui fait que bon nombre d'entre eux s'acquittent de tâches multiples au départ. Avec le fardeau accru que représenteraient ces postes supplémentaires, ils seront forcés d'engager encore plus de monde et ils seront certainement forcés de transmettre cela aux consommateurs. Le 7 p. 100 est sur le prix du billet.

Le sénateur Poitras: Je ne suis pas d'accord que les sociétés incorporées et le public n'appuieront pas le théâtre et le monde des artistes à un pourcentage identique.

M. Christopher Marston, Association canadienne des artistes de la scène: Nous ne sommes certainement pas en train d'affirmer que l'appui du secteur des sociétés ou du gouvernement s'estompera subitement. En revanche, nous affirmons que les degrés d'apui qu'on a atteints sont à leur maximum ultime, dans la mesure où nous pouvons en juger pour l'avenir immédiat.

Pour cultiver au maximum la levée de fonds auprès des grandes sociétés, certains des plus importants organismes du monde des arts, comme la Compagnie d'opéra canadienne, comptait plus d'employés, à une certaine époque, qui travaillaient à solliciter les grandes compagnies qu'à la production elle-même. Je ne parle pas de la distribution, mais d'employés qui faisaient partie de l'équipe de la production. En fin de compte, ils ont commencé à constater que le besoin d'augmenter continuellement le niveau de l'aide des corporations les mettait effectivement dans une position où une grande proportion de leur personnel administratif ne faisait absolument rien d'autre. Ce que nous constatons maintenant dans notre secteur d'activité, c'est que le niveau de subvention par les sociétés

[*Text*]

There are some very good corporate citizens, but the general level of corporate funding has definitely levelled off in the last two years.

Senator Hastings: I can understand completely the devastating effect the proposed GST will have with respect to performers and artists because of their level of income.

You have said that the 7 per cent GST will affect ticket sales and I want you to persuade me that it will. My Conservative friends cannot understand that a little, itty-bitty 7 per cent will hurt anybody, or a little itty-bitty bit of inflation will hurt anybody, or a little itty-bitty bit of unemployment will hurt anybody. They do not seem to understand that it will hurt people and that a 7 per cent increase in ticket prices will affect ticket sales. I am having a little difficulty accepting that, but I wish you would help persuade me that it will.

Mr. Braunstein: I am sure that 7 per cent on the price of a ticket will affect the box office because the disposable income of the consumer will be reduced.

Senator Hastings: The people who pay $40, $50 or $60 will not worry about an extra 7 per cent.

Mr. Braunstein: The $40, $50, or $60 is the price to see *Phantom*, *Les Misérables* or a major show, and 7 per cent to those types of ticket buyers will not affect them.

The majority of people who go to the theatre are middle-class people. If you want to reach what I would consider the lower working class people who already cannot afford to go to the theatre as it is, adding another 7 per cent to that ticket price will totally alienate them and there will be no hope of their coming to the theatre. Those people are already alienated from the theatre and a further 7 per cent tax is a new tax which was not there before, plus there will be provincial tax on top of that 7 per cent. On a $15 ticket that 7 per cent will be rounded off and instead of an increase of 35 cents, perhaps it will go to 50 cents.

What guarantee is there that the 7 per cent will stay at 7 per cent? It was introduced at 9 per cent and brought down to 7 because of public perception that 9 per cent was too high. In New Zealand it came in at 7 per cent and it is now 12 per cent. The manufacturers' sales tax has increased. There is no reason to say that subsequent finance ministers will not decide that it is a nice way to collect more money and put it up half a per cent or 1 per cent and before we know it it will be at 12 per cent, 13 per cent, or 14 per cent.

Senator Hastings: There is a segment of the public that cannot afford to go to the theatre?

Mr. Braunstein: Absolutely.

[*Traduction*]

commence à baisser. Les corporations ne semblent pas disposées à augmenter de façon importante les fonds qu'elles donnent déjà à l'appui des arts.

Certaines sociétés sont exemplaires au plan de leurs responsabilités sociales, mais il n'y a pas de doute que le niveau général des commandites par les sociétés plafonne depuis les deux dernières années.

Le sénateur Hastings: Je puis comprendre complètement l'effet dévastateur que la TPS proposée aura sur les interprètes et les artistes en raison de leur niveau de revenu.

Vous avez dit que la TPS de 7 p. 100 nuira aux ventes des billets et je veux que vous me persuadiez de cela. Mes amis conservateurs ne peuvent comprendre qu'un tout petit 7 p. 100 puisse faire mal à qui que ce soit, ou qu'un tout petit degré d'inflation puisse faire mal à qui que ce soit, ou qu'un tout petit degré de chômage puisse faire mal à qui que ce soit. Ils ne semblent pas comprendre que cela fera mal aux gens et qu'une augmentation de 7 p. 100 des prix nuira aux ventes des billets. J'éprouve une certaine difficulté à accepter cela, mais j'espère que vous pourrez contribuer à me persuader que cela sera le cas.

M. Braunstein: Je suis sûr que 7 p. 100 sur le prix d'un billet nuira à la recette parce que le revenu disponible du consommateur sera réduit.

Le sénateur Hastings: Les gens qui paient 40 $, 50 $ ou 60 $ ne s'inquiéteront pas d'un 7 p. 100 supplémentaire.

M. Braunstein: Les 40 $, 50 $ ou 60 $ sont le prix pour voir le *Fantôme*, *Les Misérables* ou une grosse production, et 7 p. 100 pour ces types d'acheteur de billets ne les affecteront pas.

La majorité des gens qui vont au théâtre sont de la classe moyenne. Si vous voulez atteindre ceux que je considérerais la classe inférieure des travailleurs qui ne peuvent déjà pas se permettre d'aller au théâtre dans l'état actuel des choses, ajouter un autre 7 p. 100 au prix de ce billet les gardera totalement à l'écart et il n'y aura aucun espoir qu'ils viennent au théâtre. Le théâtre est déjà hors de portée pour ces gens et une autre taxe de 7 p. 100 est une nouvelle taxe qui n'existait pas auparavant, sans compter que la taxe provinciale viendra s'ajouter à ce 7 p. 100. Sur un billet de 15 $, ce 7 p. 100 sera arrondi et, plutôt qu'une augmentation de 35 cents, il s'agira peut-être de 50 cents.

Quelle garantie avons-nous que ce 7 p. 100 demeurera à 7 p. 100? Il avait d'abord été établi à 9 p. 100, puis on l'a ramené à 7 parce que le public trouvait que 9 p. 100 était trop élevé. En Nouvelle-Zélande, la taxe a été établie initialement à 7 p. 100, et elle est maintenant de 12 p. 100. La taxe sur les ventes des fabricants a augmenté. Rien ne permet d'affirmer que les ministres des Finances à venir ne décideront pas que c'est un bon moyen de percevoir plus d'argent et de l'augmenter d'un demi-pourcent ou de 1 p. 100 de sorte que, le temps de le dire, la taxe sera à 12 p. 100, à 13 p. 100 ou à 14 p. 100.

Le sénateur Hastings: Il y a un segment du public qui ne peut pas se permettre d'aller au théâtre?

M. Braunstein: Absolument.

[*Text*]

Senator Spivak: There is no question that our society undervalues the contribution of the artistic and cultural community. Artists are not paid what hockey players are paid.

I am not one who thinks we ought to rely on the generosity of corporate patrons. We would like them to contribute, but perhaps government policy does not look at cultural industries as the form of economic activity that they are and perhaps that is what the Senate should be addressing. However, we are not here to address the very valid comments about the state of cultural industries in the country and the fact that they are not sufficiently funded.

I have a question with regard to your comment that this is a regressive tax. According to the figures given by the Minister of Finance in the technical paper, people with incomes between $12,000 and $25,000 per year will actually be better off under this tax. Do you have any comments on that? Do you have any figures which contradict that?

Secondly, do you really think it is possible to have a totaly progressive tax system in this or any other country? Do you not think that realistically, although ideally it might be a good thing, there has to be a mix and that is why 48 other industrialized countries have a mix of sales tax and income tax. So far we have not seen any of the other schemes such as a single tax implemented and working to the benefit of all citizens. Would you mind commenting on that?

Mr. Marston: To address your second question first, we are not naive enough to suppose that, attractive as it is, the single tax system would ever be acceptable to any government simply because taxation is also an instrument of public policy. There are various elements in the tax system which government can apply to vary the economic activity that exists in the country.

On a practical level, in spite of the fact that it was ultimately the conclusion of the Carter Commission that a buck is a buck and that is the way taxation should be applied, is there any likelihood of this coming to pass?

The imposition of a consumer tax on an almost universal range of what the consumer spends his or her money on is a far cry from a mixed tax system. There may be good reason to tax certain consumer commodities at the purchase level. We see that with the sin taxes which take place every budget in every jurisdiction on tobacco and alcohol. From our point of view, it is quite clear that even though there will be some savings which, in some areas, will be passed on to the consumer and in other areas will not be passed on to the consumer as a result of the removal of the MST, we will find that such a broad and universal range of charges on the consumer will definitely have a negative effect on disposable income. That means that those who have more money will pay less tax as a proportion of their income.

[*Traduction*]

Le sénateur Spivak: Il n'y a pas de doute que notre société sous-évalue la contribution de la communauté artistique et culturelle. Les artistes ne reçoivent pas ce que les joueurs de hockey reçoivent.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que nous devrions nous en remettre à la générosité des sociétés mécènes. Nous aimerions qu'elles contribuent, mais peut-être que la politique gouvernementale ne voit pas dans les industries culturelles la forme d'activités économiques qu'elles sont véritablement, et peut-être que c'est à ce problème que le Sénat devrait s'attaquer. Cependant, nous ne sommes pas ici pour traiter des observations par ailleurs pertinentes sur l'état des industries culturelles au pays ni du fait qu'elles ne disposent pas de suffisamment de fonds.

J'ai une question en ce qui concerne votre observation selon laquelle il s'agit d'une taxe régressive. Selon les chiffres fournis par le ministre des Finances dans le document technique, les gens dont le revenu se situe entre 12 000 $ et 25 000 $ par année s'en tireront mieux une fois cette taxe mise en œuvre. Avez-vous des observations à cet égard? Avec-vous des chiffres qui contredisent cela?

En second lieu, pensez-vous vraiment qu'il est possible d'avoir un système fiscal totalement progressif dans ce pays ou dans n'importe quel autre pays? Ne pensez-vous pas, vraiment, bien que cela serait peut-être une bonne chose idéalement, qu'il doit y avoir un mélange et que c'est pour cela que 48 autres pays industrialisés ont un mélange de taxe de vente et d'impôt sur le revenu. Jusqu'à présent, nous n'avons vu aucune des autres mesures comme une taxe unique mise en œuvre et fonctionnant à l'avantage de tous les citoyens. Pourriez-vous commenter cela?

M. Marston: En ce qui concerne votre seconde question d'abord, nous ne sommes pas assez naïfs pour supposer que, si attrayant soit-il, le système à taxe unique puisse jamais être acceptable pour un gouvernement tout simplement parce que la taxation est aussi un instrument de politique publique. Il y a divers éléments dans le système fiscal que le gouvernement peut appliquer pour faire varier l'activité économique qui se déroule dans ce pays.

Sur un plan pratique, malgré le fait que ce fût la conclusion ultime de la commission Carter qu'un dollar était un dollar et que c'était de cette façon que la taxation devait être appliquée, y a-t-il une quelconque possibilité que cela en vienne à passer?

L'imposition d'une taxe à la consommation sur une gamme presque universelle de ce sur quoi le consommateur dépense son argent est loin de ressembler à un système fiscal combiné. Il peut y avoir une bonne raison pour taxer certains produits de consommation au niveau de l'achat. Nous voyons cela avec les taxes sur les «péchés» qui ont lieu à chaque budget dans chaque champ de responsabilité, sur le tabac et l'alcool. De notre point de vue, il est très clair que, bien qu'il y aura certaines épargnes qui, dans certains domaines, seront transmises au consommateur et qui ne le seront pas dans d'autres domaines en raison du retrait de la TVF, nous constaterons qu'une gamme si large et si complète de charges imposées au consommateur aura certainement un effet négatif sur le revenu disponible. Cela signi-

[*Text*]

Senator Cools: I would like to thank the witnesses for coming here today and in addition the witnesses who preceded you.

Theatre is a part of life. The governments of this country of ours have been very sensitive to the needs of theatre and have played a vanguard role. I think of the role of people like Vincent Massey and the results of the commission he headed. I know Senator Spivak has stated that we are not here to talk about the needs of the cultural industry, but in my mind one cannot separate those things out so clearly.

In your statements to us you raised some information which I found rather devastating, and your predecessors raised the same information. You told us that the average earnings per annum for one of your members is $11,000 a year. I find that staggering. Could you comment on that a little more. I also wonder if you could compare that number to your equivalents in other countries of the world.

Mr. Marston: Average incomes, especially with the type of figures thrown around in fairly shortened time periods such as this, do not reflect the reality of the circumstances in our particular business that a professional performer will find himself or herself in. We are talking about trying to average those earnings which has an incredibly complex pattern of payment. People do not often arrive at a position in this business where they become secure. What we may be talking about is that someone who makes $30,000 this year may make $12,000 next year. One has to take into account the fact that some people may earn practically nothing as professionals during the course of one year. They may make their entire income in another related profession as artists. Others may make far more. The average that you see there does not really reflect the terrible insecurity in terms of income that exists in this particular business.

As far as other jurisdictions are concerned, it is probably appropriate to look most particularly to the circumstances which exist south of the border, because we are functioning in a North American context. With a far larger population and a far higher number of performers their experience is similar to ours both in terms of the proportionate number of people who are employed at any one time and the proportionate income. The circumstances in European countries can vary considerably, simply because, unlike Canada, most European countries have recognized the status of their performing artists as at least working in an economic context which requires special tax legislation and special recognition of the actual circumstances under which they work. That is why we made the second recommendation that we made.

You cannot take a sledgehammer to a fragile economic structure. When I talk about fragile economic structure I am talking not only about the amount of bucks that are in it but

[*Traduction*]

fie que ceux qui ont plus d'argent paieront moins de taxe, proportionnellement à leur revenu.

Le sénateur Cools: J'aimerais remercier les témoins d'être venus ici aujourd'hui et, aussi, les témoins qui vous ont précédés.

Le théâtre fait partie de la vie. Les gouvernements de notre pays ont été très sensibles aux besoins du théâtre et ont joué un rôle d'avant-garde. Je pense au rôle de gens comme Vincent Massey et les résultats de la commission qu'il dirigeait. Je sais que le sénateur Spivak a déclaré que nous ne sommes pas ici pour parler des besoins de l'industrie culturelle mais, à mon sens, la distinction entre ces choses ne se fait pas si clairement.

Dans votre déposition au Comité, vous avez fait allusion à certains renseignements que j'ai trouvés plutôt atterrants, et vos prédécesseurs ont soulevé les mêmes questions. Vous nous avez dit que le revenu annuel moyen pour l'un de vos membres est de 11 000 $ par année. Je trouve cela renversant. Pourriez-vous commenter un peu plus à cet égard? Je me demande aussi si vous pourriez comparer ce chiffre à vos homologues dans d'autres pays du monde.

M. Marston: Les moyennes de revenu, particulièrement avec le type de chiffres qu'on avance dans des périodes relativement raccourcies comme celle-ci, ne témoignent pas de la réalité des circonstances dans notre secteur d'activité particulier avec lesquelles un professionnel devra composer. Nous parlons d'essayer de faire une moyenne de ces revenus qui sont perçus selon un modèle incroyablement complexe. Il n'arrive pas souvent que des membres de notre domaine en arrivent à une situation où ils soient à l'aise. Ce dont nous parlons plutôt, c'est de quelqu'un qui fait 30 000 $ cette année et qui pourrait en faire 12 000 $ l'an prochain. Il faut tenir compte du fait que certains peuvent ne gagner pratiquement rien en tant que professionnels pendant une année. Peut-être qu'ils feront leur revenu au complet dans une autre profession connexe, en tant qu'artistes. D'autres peuvent gagner beaucoup plus. La moyenne que vous voyez là ne représente pas vraiment la terrible insécurité au plan du revenu qui existe dans ce domaine particulier.

En ce qui concerne les autres pays, il est probablement approprié d'étudier de plus près les circonstances qui prévalent chez nos voisins du Sud, car nous fonctionnons dans un contexte nord-américain. Avec une population beaucoup plus élevée et un nombre beaucoup plus élevé d'artistes, leurs circonstances sont semblables aux nôtres pour ce qui est du nombre proportionnel de personnes employées à un moment donné, et de leur revenu proportionnel. Les circonstances dans les pays européens peuvent varier considérablement et ce, tout simplement parce que, contrairement au Canada, la plupart de ces pays ont reconnu que le statut de leurs artistes est au moins celui de personnes qui travaillent dans un contexte économique nécessitant des lois fiscales spéciales et une reconnaissance spéciale des circonstances réelles dans lesquelles elles travaillent. Voilà pourquoi nous avons fait notre deuxième recommmandation.

Vous ne pouvez vous servir d'une masse sur une structure économique fragile. Lorsque je parle de structure économique fragile, je ne parle pas simplement du nombre de dollars

[*Text*]

about the way the whole system has grown up in order to distribute what bucks there are among those who participate. If you take a sledgehammer to that, without taking into account the very real and specialized circumstances which have grown up in the arts industry, then you are going to blow apart a whole number of fragile checks and balances under which that particular economy exists. If there is to be something like that, if there is to be the imposition of new taxation which is completely different, then it has to be relevant to how that industry functions.

The Chairman: Unfortunately, our time is up. The Chairman appreciates the special position of those in the cultural field. It has never been easy. If I can interject a minor bit of humour in an otherwise dull and dry gathering, a banker was talking to an actor and said, "Rather oddly, I have not been to the theatre in three years," and the artist responded with, "I haven't been to a bank in ten years." That recognizes how difficult it is financially. The fact is that the imposition of a tax in any form does put certain further burdens on an already difficult business. We thank you very much for your presentation.

We now have representatives from the Confectionery Manufacturers Association of Canada. May I introduce Carol Hochu who is the president, David Kay who is the general manager of Nestle Confectionery, and Arthur Soler who is the president of Neilson Cadbury Ltd. We welcome you as representatives of an industry that most of us support. We will be looking forward to your presentation.

Again, I have to say that we have half an hour. If you can condense the length of your brief, it will give more time for the five-minute questions that senators ask.

I might say that we have had representations in Ottawa regarding the problem that I know you are going to present to us. However, we are interested in further comments.

Ms. Carol Hochu, President, Confectionery Manufacturers Association of Canada: Thank you, honourable senators. My name is Carol Hochu and I am the president of the Confectionery Manufacturers Association of Canada. With me today are David Kay, chairman of the board of directors of the CMAC and general manager of the confectionery division of Nestle Enterprises Limited located here in Toronto, and Arthur Soler, a director of our association and president of Neilson Cadbury Ltd.

The CMAC has made a brief written submission to the Senate committee and is pleased to have this opportunity to appear before you to amplify our submission and to answer any questions you may have. In these opening remarks I will highlight our position and say why the GST legislation must be modified. Our basic position is that the government's intention to define basic groceries is quite simply impossible. In attempting to do so the government has violated the principle of fairness which has been touted as the cornerstone of tax reform.

[*Traduction*]

qu'elle renferme, mais aussi de la façon dont le système a évolué dans son ensemble de façon à répartir les dollars disponibles parmi les participants. Si vous attaquez cela à la masse, sans tenir compte des circonstances bien réelles et bien spéciales qui sont celles du monde des arts, vous allez détruire tout un ensemble de freins et contrepoids fragiles qui régissent l'existence de cette économie particulière. S'il va y avoir quelque chose comme cela, s'il va y avoir l'imposition d'une nouvelle taxation qui soit complètement différente, eh bien elle doit être compatible avec la façon dont cette industrie fonctionne.

Le président: Malheureusement, notre temps s'est écoulé. Le président comprend la situation particulière de ceux qui sont dans le domaine culturel. Cela n'a jamais été facile. Si vous me permettez un peu d'humour dans une assemblée autrement monotone et aride, un banquier qui parlait à un acteur lui dit: «C'est plutôt étrange, mais je n'ai pas mis les pieds au théâtre en trois ans», et l'artiste de lui répondre: «Moi, je ne suis pas allé à une banque en dix ans.» Cela démontre à quel point c'est difficile financièrement. Le fait est que l'imposition d'une taxe, quelle que soit sa forme, ajoute au fardeau que doit porter une industrie déjà difficile. Nous vous remercions beaucoup de votre déposition.

Accueillons maintenant les représentants de l'Association canadienne des fabricants de confiserie. Je vous présente Carol Hochu qui est la présidente, David Kay qui est le directeur général de Nestle Confectionery et Arthur Soler qui est le président de Neilson Cadbury Ltd. Nous vous accueillons comme représentants d'une industrie que la plupart d'entre nous appuyons. Nous avons hâte d'entendre votre déposition.

Une fois de plus, je dois dire que nous avons une demi-heure. Si vous pouvez condenser votre exposé, cela libérera plus de temps pour les questions de cinq minutes que posent les sénateurs.

Je pourrais ajouter que nous avons eu des représentations à Ottawa en ce qui concerne le problème que je sais que vous allez nous exposer. Cependant, nous sommes intéressés à entendre d'autres observations à cet égard.

Mme Carol Hochu, présidente, Association canadienne des fabricants de confiserie: Merci, honorables sénateurs. Mon nom est Carol Hochu et je suis la présidente de l'Association canadienne des fabricants de confiserie. Je suis accompagnée aujourd'hui de David Kay, président du conseil d'administration de l'ACFC et directeur général de la division de la confiserie de Nestle Enterprises Limited située ici à Toronto, ainsi que de Arthur Soler, un directeur de notre association et président de Neilson Cadbury Ltd.

L'ACFC a déposé un mémoire concis auprès du Comité sénatorial, et elle est heureuse d'avoir cette occasion de pouvoir comparaître devant vous pour développer notre exposé ainsi que pour répondre à toute question que vous pourriez avoir. Dans cette allocution d'ouverture, je mettrai en évidence notre position et je vous dirai pourquoi la législation associée à la TPS doit être modifiée. Notre position fondamentale est que l'intention du gouvernement de définir les produits alimentaires de base est tout simplement impossible. En essayant de le faire, le gouvernement est allé à l'encontre du principe de

[*Text*]

As stated in our written submission, the principle of fairness has not been well served by the attempts of the Department of Finance to differentiate basic groceries whether on the basis of food ingredients, nutritional considerations, serving size or serving occasion. There is no arbitrary line that can be drawn between or within product categories that is fair to food manufacturers on either side of that line. Indeed, the GST technical paper of last August acknowledged the difficulty in drawing a line between taxable and non-taxable foods with these words, "No matter how the lines are drawn the great variety of food products makes it virtually impossible to remove every possible anomaly."

The GST technical paper nevertheless proceeded to declare confectionery taxable. In our review only the flimsiest rationale for imposing the GST on confectionery was provided in the technical paper. The rationale given was that confectionery was subject to the federal sales tax.

In this context we ask you to note the following: Confectionery has traditionally been exempt from the FST. The FST was imposed on confectionery only recently, that is, in July of 1985. The FST not only immediately damaged production, sales and employment in our industry but it radically altered the competitive environment of our industry.

In our view the principle of fairness is violated when confectionery is taxed as if it were a sin or a luxury. Confectionery is not a sin. Nor is it a luxury. Confectionery is nutritious, energy giving food conveniently packaged for the people and their evolving lifestyles of today.

Confectionery products contain wholesome ingredients such as milk, sugar, eggs, coconut, flour, nuts and cocoa which are sold in grocery stores and are not subject to tax.

Like all other foods, our products contribute a variety of nutrients to the diet, including significant amounts of iron, calcium, protein, fat, carbohydrates, vitamins and energy. Lifestyles and diet have changed dramatically over the years. At one time our diets consisted mainly of locally grown foods, grown and prepared at home. With industrial development in the nineteenth century food had to be preserved to keep it safe and palatable.

Change is also evident in our lifestyle. Today, the family gathering together at mealtime is occurring less frequently. With more women working outside the home less time is being spent in the kitchen. As a result more people are eating at or near their workplace rather than at home. Their food choices come increasingly from retail outlets other than grocery stores, including workplace cafeterias and vending machines.

[*Traduction*]

l'équité qui a été annoncé comme étant la pierre angulaire de la réforme fiscale.

Comme en fait état notre mémoire écrit, le principe de l'équité n'a pas été servi par les tentatives du ministère des Finances de faire la distinction entre les produits alimentaires de base, que ce soit en se fondant sur les ingrédients alimentaires, les considérations nutritives, les quantités des portions ou les occasions de consommer. On ne peut tracer une ligne de démarcation arbitraire entre ou dans les catégories de produits qui soit juste pour les fabricants des produits alimentaires de chaque côté de cette ligne. De fait, le document technique sur la TPS du mois d'août reconnaissait la difficulté de faire la démarcation entre les aliments taxables et non taxables en ces termes: «Peu importe la façon dont les lignes de démarcation sont établies, la grande diversité des produits alimentaires rend pratiquement impossible l'élimination de toute les anomalies auxquelles on peut penser.»

Le document technique sur la TPS a tout de même jugé bon de déclarer la confiserie taxable. Dans notre analyse, le document technique ne s'appuyait que sur un raisonnement des moins convaincants pour imposer la TPS à la confiserie. En effet, on a justifié cette mesure par le fait que la confiserie était déjà soumise à la taxe fédérale de vente.

Dans ce contexte, nous vous demandons de tenir compte de ce qui suit: la confiserie a toujours été exonérée de la TFV. Ce n'est que récemment, c'est-à-dire en juillet 1985, que la TFV était imposée à la confiserie. Cette taxe, en plus de nuire sur-le-champ à la production, aux ventes et aux emplois dans notre industrie, en a en outre modifié radicalement le contexte concurrentiel.

D'après nous, le principe de l'équité n'est pas respecté lorsque la confiserie est taxée comme s'il s'agissait d'un péché ou d'un luxe. La confiserie n'est pas un péché. Et elle n'est pas un luxe. La confiserie, ce sont des aliments nourrissants qui donnent de l'énergie et qui sont commodément emballés pour les gens d'aujourd'hui et leurs modes de vie en évolution.

Les produits de la confiserie renferment des ingrédients sains comme du lait, du sucre, des oeufs, de la noix de coco, de la farine, des noix et du cacao, qui sont vendus séparément dans les épiceries sans être taxés.

Comme tous les autres aliments, nos produits contribuent divers éléments nutritifs à la diète, y compris des quantités importantes de fer, de calcium, de protéines, de matières grasses, d'hydrates de carbone, de vitamines et d'énergie. Les modes de vie et les régimes alimentaires ont changé profondément au fil des ans. À une certaine époque, nos régimes se composaient principalement d'aliments cultivés localement et préparés à la maison. Le développement industriel du dix-neuvième siècle a exigé que les aliments soient préservés pour demeurer sains et savoureux.

L'évolution se manifeste aussi clairement dans nos modes de vie. Aujourd'hui, la famille s'assemble moins souvent à l'heure des repas. Avec un nombre croissant de femmes qui travaillent à l'extérieur, on passe moins de temps dans la cuisine. Il en résulte que les gens mangent à leur lieu de travail ou à proximité, plutôt qu'à la maison. Leur choix en matière d'aliments est de plus en plus offert par des points de vente au détail

[*Text*]

The food industry responded to these changes by providing food appropriate to this new lifestyle. One need only witness the rapid growth of convenience foods.

Confectionery was one of the very first convenience foods due to its portability and ease of storage. It remains, in our view, one of the very best convenience foods. Confectionery has a useful, nutritional role to play in a well-balanced diet. Regarding its nutritional value, it compares favourably with many of the basic groceries that are proposed for GST exemption.

Additional information concerning the role of confectionery and the balanced diet can be found in two items that I will leave here today.

We would also like to remind the distinguished members of this committee that confectionery is treated as a food in all the laws and regulations that govern food in Canada. For example, standards of composition and identity for cocoa and chocolate products can be found in the Canadian Food and Drug Act, along with ingredients permitted for use in confectionery products.

In addition, all the confectionery products manufactured by the members of the CMAC must meet Canadian food packaging and labelling regulations.

Confectionery products are considered food not only by the Health Protection Branch, Health and Welfare Canada and Consumer and Corporate Affairs Canada but also by the various provincial ministries of health that conduct food plant inspections. In short, confectionery is indeed food.

The two-class tax system currently enshrined in the GST legislation is discriminatory and patently unfair to confectionery manufacturers. As the avowed thrust of the GST initiative is tax reform, the unfairness of the FST on confectionery and, indeed, selected other foods should not be left uncorrected in the GST. The best solution to our problem and to the anomalies acknowledged in the technical paper is to zero-rate all foods, including therefore all confectionery products, with respect to the GST.

We thank you for your time and attention. We will be pleased to answer any questions that you may have.

The Chairman: As I said, this question was raised at an earlier meeting of this committee. One of the problems, for those who were not at that meeting, is, and correct me if I am wrong, in a complicated piece of legislation that, for example, chocolate cookies bought in quantities of more than six are not taxable but a chocolate bar which very often is almost the same kind of thing is taxable. This creates a major problem with some industries and could lead to a shift in customer demand. Is that a good summary of the problem you face?

[*Traduction*]

autres que des épiceries, y compris les cafétérias et les machines distributrices au travail.

L'industrie de l'alimentation a réagi à ces changements en offrant des aliments mieux adaptés à ce nouveau mode de vie. Qu'il suffise de mentionner la croissance rapide des aliments préparés.

La confiserie a été l'un des premiers aliments préparés en raison de sa portabilité et de sa facilité d'entreposage. Il s'agit, pour nous, de l'un des meilleurs aliments préparés. La confiserie a un rôle nutritif utile à jouer dans une diète bien équilibrée. En ce qui concerne sa valeur nutritive, elle se compare favorablement à de nombreux produits alimentaires de base dont on propose l'exonération de la TPS.

On peut trouver des renseignements supplémentaires sur le rôle de la confiserie et un régime alimentaire équilibré dans deux documents que je laisserai ici aujourd'hui.

Nous aimerions également rappeler aux distingués membres de ce Comité que la confiserie est considérée un aliment dans toutes les lois et dans tous les règlements qui régissent les aliments au Canada. Par exemple, les normes de composition et d'identité pour les produits du cacao et du chocolat peuvent être trouvées dans la Loi des aliments et drogues, y compris les ingrédients dont l'usage est permis dans les produits de la confiserie.

En outre, tous les produits de la confiserie fabriqués par les membres de l'ACFC doivent répondre aux règlements canadiens sur le conditionnement et l'étiquetage des aliments.

Les produits de la confiserie sont considérés comme des aliments par la Direction générale de la protection de la santé, Santé et Bien-être social Canada, et par Consommation et Corportions Canada, ainsi que par les divers ministères provinciaux de la Santé qui procèdent à l'inspection d'usines de produits alimentaires. Bref, tous les produits de la confiserie sont effectivement des aliments.

Le système de taxation à deux catégories actuellement enchâssé dans la législation associée à la TPS est discriminatoire et clairement injuste à l'endroit des fabricants de confiserie. Vu que la TPS s'inscrit officiellement dans le cadre de la réforme fiscale, l'iniquité de la TVF sur la confiserie et, de fait, certains autres produits alimentaires, ne devrait pas être perpétuée dans la TPS. La meilleure solution à notre problème et aux anomalies dont fait état le document technique consiste à détaxer tous les produits alimentaires y compris, donc, tous les produits de la confiserie, en ce qui a trait à la TPS.

Nous vous remercions de votre temps et de votre attention. Nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous pourrez avoir.

Le président: Comme je l'ai dit, cette question a été soulevée à une assemblée antérieure de ce Comité. L'un des problèmes mentionnés, pour ceux qui n'y étaient pas, réside, et corrigez-moi si j'ai tort, dans un ensemble législatif compliqué selon lequel, par exemple, des biscuits au chocolat achetés en quantités supérieures à six ne sont pas taxables mais une tablette de chocolat, qui est bien souvent le même genre de chose, est taxable. Cela donne lieu à un grave problème chez certaines industries tout en pouvant faire changer la demande chez la

[*Text*]

Mr. David A. Kay, Chairman, Confectionery Manufacturers Association of Canada: Mr. Chairman, I think our view has been consistent throughout the process. Basically, all we are asking for is a level playing field inside the food industry. We believe we compete for consumer food dollars in the same way as many other product categories do. We believe we are a food and therefore should not be taxed.

The Chairman: Mr. Kay, have I described in a rough and general way what the problem is for your industry? To ease or to solve it you are suggesting that they all be zero-rated as food, is that right?

Mr. Kay: Yes.

The Chairman: I want to know, to make sure that we are on the right track.

I gather that we have an idea of what the problem is. Senator Marsden is the first questioner.

Senator Marsden: Mr. Chairman, the point you make here, and it has been repeated, is that the same ingredients treated another way would not be subject to the tax. Thus if you took most of your ingredients and sold them as cookies or something else, then they would not be subject to that kind of tax.

Can you explain why you have been singled out here? You suggest in your brief that there is, somehow, a notion that candy is a sin or a luxury. Would you like to expand on that?

How is it that we are to reconfigure completely the landscape on what constitutes food and what is not food?

Mr. Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd.: We have been struggling with the same thing. We have really no good understanding as to why the government wants to pick on us as an industry and basically look at good tasting—and we acknowledge that we do sell good tasting—products as somehow being sinful. One would have to ask the question why have we not started taxing such luxury foods as caviar. Is it not inconceivable that someone can walk into a food store and spend $70 for an ounce of caviar and not be taxed while a little boy with 70 cents has to pay any kind of tax on what is fundamentally food? We do not understand. Perhaps we have not done a particularly great job as an industry explaining the benefits of confectionery products. But I think as you can see, based on our brief, there is nothing in what we produce which is not a food in every possible scientific term. Why, therefore, would the government want to pick on us as an industry and unfairly tax us is quite frankly beyond us. That has been our fundamental premise all along.

[*Traduction*]

clientèle. Est-ce un bon aperçu du problème auquel vous êtes confrontés?

M. David A. Kay, président, Association canadienne des fabricants de confiserie: Monsieur le président, je crois que notre position a été cohérente tout au long du processus. Fondamentalement, tout ce que nous demandons, c'est que les règles du jeu soient équitables pour tous à l'intérieur de l'industrie des produits alimentaires. Nous croyons que nous faisons concurrence pour aller chercher l'argent que le consommateur consacre aux produits alimentaires, de la même façon que plusieurs catégories de produits le font. Nous croyons que nous sommes un aliment et que, par conséquent, nous devrions être détaxés.

Le président: M. Kay, est-ce que j'ai décrit en gros ce qu'est le problème pour votre industrie? Pour l'atténuer ou le résoudre, vous êtes en train de suggérer qu'ils soient tous détaxés en tant qu'aliments, est-ce bien cela?

M. Kay: Oui.

Le président: Je veux le savoir, pour être certain que nous sommes dans la bonne voie.

Je crois comprendre que nous avons une idée de ce qu'est le problème. Le sénateur Marsden a la première question.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, ce que vous dites ici, et ce qui a été répété, c'est que les mêmes ingrédients traités d'une autre façon seraient exonérés de la taxe. Donc, si vous preniez la plupart de ces ingrédients et que vous les vendiez sous forme de biscuits ou d'un quelconque autre produit, il ne serait pas assujetti à ce genre de taxe.

Pouvez-vous expliquer pourquoi on vous a mis à l'écart dans ce cas-ci? Dans votre mémoire, vous affirmez qu'il existe, d'une façon ou de l'autre, une notion selon laquelle les friandises sont un péché ou un luxe. Aimeriez-vous élaborer sur ce sujet?

Pourquoi faut-il reconfigurer complètement le terrain quant à savoir ce qui est un aliment et ce qui ne l'est pas?

M. Arthur Soler, président, Neilson Cadbury Ltd.: Nous avons le même problème. Nous ne savons pas vraiment pourquoi le gouvernement s'acharne sur nous en tant qu'industrie et considère fondamentalement que des produits qui goûtent bon—et nous reconnaissons que nous vendons des produits qui goûtent bon—sont, pour une raison ou pour une autre, des plaisirs coupables. On pourrait aussi se poser la question à savoir pourquoi nous n'avons pas commencé à taxer des aliments de luxe comme le caviar. N'est-il pas inconcevable que quelqu'un puisse entrer dans une épicerie et y dépenser 70 $ pour une once de caviar, sans payer de taxe, tandis qu'un petit garçon avec 70 cents doit payer une forme quelconque de taxe sur ce qui est, au fond, un aliment? Nous ne comprenons pas. Peut-être n'avons-nous pas fait un travail particulièrement réussi en tant qu'industrie pour ce qui est d'expliquer les aspects positifs des produits de la confiserie. Mais je crois que vous pouvez voir, à partir de notre mémoire, qu'il n'y a rien dans ce que nous produisons qui n'est pas un aliment selon n'importe quelle définition scientifique possible. Alors pourquoi le gouvernement voudrait-il s'acharner contre nous, en tant qu'industrie, et nous assujettir à une taxe inéquitable?

[*Text*]

Our premise has been that we should not be taxed because we recognize that as a food, since the government's policy has been not to tax food, we should not be taxed. It is as simple as that.

Senator Marsden: Can you explain to us the comparable situations in other countries which have VAT taxes? Does the VAT apply on candy in Britain, for example? I ask the question because I do not know.

Mr. Kay: The VAT applies to confectionery in the U.K., yes, and in certain other countries.

Senator Marsden: So you think this is where the idea came from?

Mr. Kay: It may have done, as Arthur has said, because ever since 1985 we have tried to make the argument that we are part of the food industry. In that argument we have, to date, not been successful.

Senator Marsden: Usually, my colleagues ask these questions of witnesses. We hope that there will be changes and that the government will respond to some of the difficulties that citizens and businesses are being put in as a result of this tax, but, if they do not, what is your advice to the Senate? Do you say to hold our noses and pass this bill, or do you say do not pass this bill? Does your industry have a position on the larger question?

Mr. Kay: The industry has said in the past that it is difficult to draw the line between different product groups. Insofar as our understanding of the aim of the government is concerned it is in general that they do not want to tax food and basic groceries. Our recommendation, therefore, to the Senate would be to include confectionery in the general definition of food and basic groceries.

Senator Marsden: And if that is not successful?

Mr. Kay: If we were not successful in including confectionery in the definition of food or basic groceries, then we would continue to make our case, obviously as we have done since 1985. Bearing in mind the democratic process that we are now going through, that is all we can do and would do.

Senator Doyle: Mr. Chairman, the definition of "candy" is that it is a foodstuff. It is a foodstuff. I do not think anyone here would disagree with that.

But candy is served in many forms for many purposes. Perhaps we can go back to such classic poetry as, "Candy is dandy but liquor is quicker", or we could go back to Mary Poppins and "A spoonful of sugar makes the medicine go down." My doctor friend here will admit that sugar very often is now an ingredient in medicine. They make it easier to go down without having to take it separately.

[*Traduction*]

Cela nous dépasse. Et cela a toujours été nos prémisses de base.

Nous avons toujours eu comme prémisses que nous ne devrions pas être taxés parce que nous reconnaissons qu'en tant que produits alimentaires, étant donné que la politique du gouvernement a été de ne pas taxer les aliments, nous ne devrions pas être taxés. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Marsden: Pouvez-vous nous expliquer les situations comparables dans d'autres pays qui ont des TVA? Est-ce que, par exemple, la TVA s'applique aux friandises en Grande-Bretagne? Je pose la question parce que je ne le sais pas.

M. Kay: Au Royaume-Uni, la TVA s'applique à la confiserie, oui, et dans certains autres pays.

Le sénateur Marsden: Donc vous pensez que c'est de là que viendrait l'idée?

M. Kay: Cela se pourrait, comme Arthur l'a dit, parce que depuis 1985, nous avons essayé de faire valoir l'arguement selon lequel nous faisons partie de l'industrie des produits alimentaires. Or, jusqu'à présent, nous n'avons pas réussi.

Le sénateur Marsden: Habituellement, mes collègues posent ces questions aux témoins. Nous espérons qu'il y aura des changements et que le gouvernement réagira devant certaines des difficultés que les particuliers et les gens d'affaires doivent affronter à la suite de la mise en œuvre de cette taxe; cependant, sinon, quel conseil donneriez-vous au Sénat? Est-ce que vous nous dites de nous boucher le nez et de passer ce projet de loi, ou es-ce que vous nous dites de ne pas le passer? Votre industrie a-t-elle une position sur cette question plus large?

M. Kay: L'industrie a dit, par le passé, qu'il est difficile de tracer une ligne de démarcation entre les différents groupes de produits. Selon notre compréhension de l'objectif du gouvernement, c'est en général qu'ils ne veulent pas taxer les aliments et les produits alimentaires de base. Nos recommandations, par conséquent, au Sénat seraient d'intégrer la confiserie dans la définition générale des aliments et des produits alimentaires de base.

Le sénateur Marsden: Et si cela ne réussit pas?

M. Kay: Si nous ne réussissions pas à faire intégrer la confiserie dans la définition des aliments et des produits alimentaires de base, nous continuerions à faire valoir notre point de vue, évidemment, comme nous le faisons depuis 1985. Compte tenu des processus démocratiques auxquels nous participons actuellement, c'et tout ce que nous pouvons faire et c'est tout ce que nous ferions.

Le sénateur Doyle: Monsieur le président, la définition de «friandise» est qu'il s'agit de produits alimentaires. Ce sont des produits alimentaires. Je ne crois pas qu'il y ait personne ici qui ne soit pas d'accord avec cela.

Mais les friandises sont servies sous plusieurs formes et à plusieurs fins. Peut-être que nous pourrions retourner à des poèmes classiques comme «Candy is dundy but liquor is quicker» ou que nous pourrions retourner à Mary Poppins et à «A medicine go down». Mon ami médecin ici admettra sûrement que, bien souvent, le sucre est devenu un ingrédient des médi-

[*Text*]

My friend opposite has suggested that we make biscuits that are almost entirely candy except for the wrapper. The Coffee Crisp bar is not all that much different from a layered sandwich-type cookie sold in a store or a restaurant. That means two functions do exist.

Peanuts, when they appear in peanut butter, are quite a different product from a cellophane bag of peanuts to eat at a ball game. Yet they are both food. So I do not think that the government has been just saying, "We will call this food and we will not call this food" but has tried to make some difference. One of the most obvious differences is food that you can eat quickly and which is portable. It is called candy, and it is going to be taxed.

You spoke of traditions. Traditions are traditions. There is a restaurant not too far from here which carries the sign "Established in 1989", which shows they have a long tradition: one year. You have a tradition of paying 13 per cent plus. What this will do is reduce that percentage. Is that not correct? You have a one-year or a four-year tradition of paying the manufacturers' sales tax?

Mr. Soler: We are not, I think, arguing whether or not the new tax is better than the old tax. There has been an acknowledgement by our industry that the new tax is a more progressive tax than the old federal sales tax. Indeed, any products, including ours, which were previously taxed at the 13 per cent plus level are now going to be taxed at the 7 per cent level. Clearly, that is an advantage if, for nothing else, because I think it is a more equitable tax.

But as it relates specifically to our product line and our industry the fact is that we are still operating with a non-level playing field, in that products against which we compete within our own industry are not taxed while our products which are identical in composition and basic ingredients are taxed. Thus it is the same position that we have outlined all along. We are being discriminated against fundamentally within our own industry, within the food industry, if you will, the broader industry.

Senator Doyle: Do you not compete with potato chips, peanuts and many kinds of fast foods which are subject to this tax as well?

Mr. Kay: Yes. Other food items besides confectionery items are subject to tax.

Senator Doyle: It is not intended in any way to put down the value of a chocolate bar as a quick fix, any more than a bag of peanuts.

Mr. Soler: I think the objection is to the phrase "quick fix". Our whole lifestyle is quick, whether that includes a fast food outlet that you go to or a portable food that you pick up in a store. I think the only sin, if there is a sin, that we have had is

[*Traduction*]

caments. Ils rendent ainsi le produit plus facile à prendre sans qu'on ait à le prendre séparément.

Mon ami, en face, a affirmé que nous fabriquons des biscuits qui sont presque entièrement des friandises, à l'exception de l'emballage. La tablette «Coffee Crisp» n'est pas vraiment différente d'un biscuit de type sandwich à couches superposées vendu dans un magasin ou un restaurant. Cela signifie que deux fonctions existent effectivement.

Les arachides, lorsqu'elles sont un ingrédient du beurre d'arachides, sont un produit tout à fait différent de celles qu'on mange d'un sac de cellophane à une partie de balle. Pourrtant, dans les deux cas, il s'agit d'un produit alimentaire. Donc, je ne pense pas que le gouvernement se soit contenté de dire «Nous allons appeler cela un produit alimentaire et nous n'allons pas appeler cela un produit alimentaire» mais qu'il a plutôt essayé de faire une distinction. L'une des différences les plus évidentes est que certains aliments se mangent rapidement et sont portatifs. Il s'agit des friandises, et elles seront taxées.

Vous venez de parler de traditions. Les traditions sont des traditions. Il y a un restaurant pas trop loin d'ici qui affiche «Established in 1989» (Établi en 1989) qui démontre qu'ils ont une longue tradition: un an. Vous avez une tradition de payer 13 p. 100 et plus. Ce que cela fera, c'et que cela réduira ce pourcentage. N'est-ce pas? Vous avez une tradition d'un an ou de quatre ans de payer la taxe sur les ventes des fabricants?

M. Soler: Je ne crois pas que nous soyons en train de débattre si oui ou non la nouvelle taxe est meilleure que l'ancienne. Notre industrie a reconnu que la nouvelle taxe est une taxe plus progressive que l'ancienne taxe fédérale sur les ventes. De fait, tous les produits, y compris les nôtres, qui étaient auparavant taxés à 13 p. 100 et plus seront dorénavant taxés au niveau de 7 p. 100. Il est évident qu'il s'agit là, à tout le moins, d'un avantage, parce que je crois qu'il s'agit d'une taxe plus équitable.

Mais en ce qui a trait spécifiquement à notre gamme de produits et à notre industrie, le fait est que nous jouons toujours à un jeu dont les règles ne sont pas équitables, car les produits auxquels nous faisons concurrence dans notre propre industrie ne sont pas taxés tandis que les nôtres, dont la composition et les ingrédients de base sont identiques, sont taxés. Donc, c'est la même position que nous avons toujours défendue. Nous faisons l'objet d'une discrimination fondamentale dans notre propre industrie, dans l'industrie des produits alimentaires, l'industrie au sens plus large.

Le sénateur Doyle: Ne faites-vous pas concurrence aux croustilles, aux arachides et à plusieurs autres genres d'aliments-minutes qui sont aussi soumis à cette taxe?

M. Kay: Oui. Il y a d'autres produits alimentaires, en plus des produits de la confiserie, qui sont assujettis à la taxe.

Le sénateur Doyle: On n'a pas l'intention d'abaisser d'une façon ou d'une autre la valeur d'une tablette de chocolat en tant que remontant, pas plus que celle d'un sac d'arachides.

M. Soler: Je crois que nous nous objectons à l'expression «remontant». Notre mode de vie est rapide dans son ensemble, que vous alliez à un restaurant-minute ou que vous achetiez dans un magasin un produit alimentaire facile à transporter. Je

[*Text*]

that we called ourselves confectionery and have not done a particularly great job talking about the benefits of these food products. Perhaps if we started to call ourselves portable nutritious foods, which is indeed what we are as a total industry, then I think the government might not have come up with the type of arbitrary division, if you will, of what is taxable and what is not.

Senator Simard: The witness has acknowledged that the GST is a more progressive piece of legislation and a fairer system which is less aggressive than the FST system. That is good. I think that is a fact which too many people forget.

You have not completed your answer, unless I did not get you right, in reply to Senator Marsden's question. Senator Marsden asked a question, one which she has been asking all the witnesses. She is asking that you be the conscience of the Liberal Party of Canada. She is asking you what they should do and whether or not they should kill or not kill the bill. You came very short of answering that question. You said that you would continue to plead for your industry to get comparative treatment with other foods. But she tried in her supplementary question to get you to say that they we kill the bill. You have refused to say that. I suspect the reason is that you would continue to be at a bigger disadvantage if the present system were kept in place. You would continue to see your goods taxed at 13.5 per cent as opposed to 7 per cent. Is that the only reason or are there others?

My next question is this. The various candy and confectionery companies which belong to your association are big companies and make a lot of money. Do you think your shareholders and your presidents would agree to pay more corporate taxes and more personal income tax? That is something which has also been suggested as an alternative to the GST. Are you in favour of more corporate taxes?

Mr. Soler: I am not so sure, with all due respect, that I totally understand the question. I am not so sure that the issue here is whether we should be paying greater taxes or fewer taxes. I appreciate everybody would like to pay fewer taxes.

The issue is simply whether or not the tax structure as it is being proposed by the government under this new GST legislation is fair and equitable. In our opinion it is neither fair nor equitable. We are still on a non-level playing field, a position that was indeed acknowledged by the Minister of Finance back in 1985. He said that there were injustices at the time with the way in which the federal sales tax was being implemented and that when the GST would come into effect such injustices would be taken care of. We are now here five years later with fundamentally the same position. Perhaps it is different in style, but it is not different in substance. It is fundamentally the same position. We did not have a level playing field in 1985, and we do not have a level playing field in 1990.

[*Traduction*]

crois que notre seul péché, le cas échéant, est que nous nous sommes appelés «confiserie» et que nous n'avons pas particulièrement réussi à faire connaître les aspects positifs de ces produits alimentaires. Peut-être que si nous commencions à nous appeler produits nourrissants portatifs, ce que de fait nous sommes en tant qu'industrie globale, alors je pense que le gouvernement n'aurait peut-être pas fait la démarcation arbitraire, si vous le permettez, entre ce qui est taxable et ce qui ne l'est pas.

Le sénateur Simard: Le témoin a reconnu que la TPS est une mesure législative plus progressive et un système plus équitable qui est moins agressif que le système de la TFV. C'est bien. Je crois que c'est là un fait que beaucoup trop de gens oublient.

Vous n'avez pas terminé votre réponse, à moins que je vous aie mal compris, en réponse à la question du sénateur Marsden. Le sénateur Marsden a posé une question, une question qu'elle pose à tous les témoins, c'est-à-dire qu'elle vous demande d'être la conscience du Parti Libéral du Canada. Elle vous demande ce qu'ils devraient faire et s'ils devraient ou non bloquer ce projet de loi. Il s'en est fallu de peu que vous répondiez à cette question. Vous avez dit que vous continueriez à faire des représentations pour que votre industrie soit traitée de façon comparable aux autres produits alimentaires. Mais dans sa question supplémentaire, elle a essayé de vous faire dire que nous devrions bloquer ce projet de loi. Vous avez refusé de le dire. Je suppose que c'est parce que vous continueriez à être dans une situation encore plus désavantageuse si le système actuel devait être maintenu. Vous continueriez à avoir vos produits taxés à 13,5 p. 100 par comparaison à 7 p. 100. Est-ce que c'est là la seule raison ou en avez-vous d'autres?

Ma question suivante est celle-ci. Les diverses compagnies de friandises et de confiserie qui font partie de votre association sont des grosses compagnies et elles font beaucoup d'argent. Pensez-vous que vos actionnaires et vos présidents accepteraient de payer encore plus d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu des particuliers? Ça, c'est une chose qui a été suggérée comme solution de rechange à la TPS. Êtes-vous d'accord avec encore plus d'impôt sur les sociétés?

M. Soler: Sauf votre respect, je ne suis pas certain de bien saisir la question. Je ne suis pas sûr qu'il s'agit ici de savoir si nous devrions payer plus de taxe ou moins de taxe. Je conçois que tout le monde aimerait payer moins de taxe.

La question est toute simple: la structure fiscale telle que proposée par le gouvernement au titre de cette nouvelle mesure législative sur la TPS est-elle juste et équitable ou non? À notre avis, elle n'est ni juste ni équitable. Pour nous, les dés demeurent truqués, et même le ministre des Finances le reconnaissait en 1985. Il a dit qu'à cette époque, il y avait des injustices au niveau de la façon dont la taxe fédérale de vente était mise en œuvre et que l'entrée en vigueur de la TPS éliminerait de telles injustices. Cinq ans plus tard, nous sommes ici à défendre, fondamentalement, la même position. Peut-être qu'elle est différente au niveau du style, mais elle ne l'est pas quant à la teneur. C'est fondamentalement la même position. En 1985, les dés étaient truqués et ils le sont toujours en 1990.

[*Text*]

Senator Simard: You have more than survived the last four or five years, although doom and gloom was predicted by your organization in 1985 and 1986. You are still in business and making money.

Mr. Kay: I do not think our quarrel is with the tax. The government has to have revenue. Our industry's concern when the FST was put in place in 1985 was that because of the non-level playing field we would find that, comparatively, our industry would do badly. Sales did fall in our industry during the two or three years following the imposition of the tax. Nevertheless, we recognize that taxation has to take place. We have no quarrel with taxation as such. Of course, we do not. As Arthur has said, we are concerned with the equity of the application of tax and solely that.

Senator Simard: You did not get your answer, Senator Marsden.

Senator Marsden: I thought he gave a superb answer to your question.

Senator Simard: You wanted him to say that we should kill the bill and he did not say that.

Senator Cools: Senator Simard, it was a draw.

The Chairman: The committee gets this kind of stimulation every now and then instead of a chocolate bar. Thank you for your presentation.

Again, there is a real problem not just in this aspect but one which carries through in other areas of interpretation of what is a food and the level playing field. There is a very significant problem.

Would it be your intention to move into new product lines that would meet the sort of cookie standard rather than the confectionery standard?

Mr. Soler: That sort of decision would typically have to be left up to individual companies. There are all sorts of extenuating factors from capacities to expertise. It is not quite the same thing to make a cookie as it is a chocolate bar or candy. The answer is, frankly, who knows.

The Chairman: The committee heard this problem presented to us in Ottawa. We were given a sample of a chocolate cookie bar and a chocolate bar and there were very little differences between the two. As I say, it seems to me that your response may be that you would just move into a change in your products.

Mr. Kay: The answer would be yes, there would be companies which would change into areas where economic conditions were better. However, the important point is that technologies are very different. Baking is a very different sort of technology from manufacturing chocolate. Those technologies are difficult to operate. They would be new to those companies which do not currently operate them. Of course, the capital investment is very large these days. So the move would not be a simple shift as you might have been able to make 50 years ago in

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Vous avez fait mieux que survivre au cours des quatre ou cinq dernières années, bien que votre organisme prédisait un avenir très sombre en 1985 et en 1986. Vous êtes toujours en affaires, et vous êtes prospères.

M. Kay: Je ne crois pas que nous nous en prenions à la taxe. Le gouvernement doit avoir des revenus. En 1985, lors de la mise en œuvre de la TFV, notre industrie s'inquiétait du fait que les règles du jeu n'étaient pas les mêmes et que, comparativement, elle s'en retrouverait désavantagée. Les ventes ont effectivement tombé dans notre industrie pendant les deux ou trois années qui ont suivi la mise en œuvre de la taxe. Néanmoins, nous reconnaissons la nécessité des taxes. Nous ne mettons pas en doute le principe de la taxation proprement dit. Ce n'est pas du tout notre intention. Comme Arthur le disait, nous nous inquiétons de l'équité de la façon dont cette taxe est appliquée, et uniquement de cela.

Le sénateur Simard: Sénateur Marsden, vous n'avez pas eu votre réponse.

Le sénateur Marsden: Je trouve qu'il a donné une superbe réponse à votre question.

Le sénateur Simard: Vous vouliez qu'il nous dise de bloquer le projet de loi, et il ne l'a pas dit.

Le sénateur Cools: Sénateur Simard, c'est du pareil au même.

Le président: De temps à autre, le Comité reçoit ce genre de stimulation plutôt qu'une tablette de chocolat. Merci pour votre déposition.

Là encore, il y a un problème véritable, non seulement au niveau de cet aspect mais un qui se propage à d'autres champs d'interprétation de ce qu'est un produit alimentaire et de l'équité des règles du jeu. Il y a un problème très grave.

Auriez-vous l'intention de vous lancer dans de nouvelles gammes de produits qui répondraient plutôt aux normes des biscuits qu'aux normes de la confiserie?

M. Soler: C'est le genre de décision qui doit normalement être laissée aux compagnies individuelles. Il y a toutes sortes de facteurs déterminants, des capacités au degré d'expertise. Ce n'est pas tout à fait la même chose de fabriquer un biscuit qu'une tablette de chocolat ou une friandise. Honnêtement, la réponse est . . . qui sait?

Le président: Ce problème a été présenté au Comité à Ottawa. On nous a remis un échantillon d'une tablette-biscuit au chocolat et d'une tablette au chocolat, et il y avait très peu de différence entre les deux. Comme je le disais, il me semble que votre réaction pourrait être tout simplement d'entreprendre un changement dans vos produits.

M. Kay: La réponse pourrait être oui, il pourrait y avoir des compagnies qui changeraient dans d'autres domaines où les conditions économiques sont meilleures. Cependant, il faut retenir que les techniques en cause sont très différentes. La boulangerie fait appel à une technologie très différente de la fabrication du chocolat. Ces techniques sont difficiles à exploiter. Elles seraient nouvelles pour les compagnies qui ne les exploitent pas actuellement. Bien entendu, l'investissement en capital est très élevé de nos jours. Donc, ce changement ne

[*Text*]

kitchen-type technology when one could shift very easily from one technology to another. Nowadays it would be considerably more difficult and more expensive.

The Chairman: Thank you very much. We will now move on to our next group. We are still continuing in the food business to a degree. Our next witnesses will be from the Canadian Soft Drink Association. With us is Ms. Paulette Vinette, President of the Soft Drink Association, and Mr. Neville Kirchman, Vice-Chairman, CSDA, President, Coca-Cola Beverages.

We have a brief from you that is not long. I am certain that you will have a chance to read it without cutting back. You will then be subjected to questions—five minutes in length—by each of the senators. I do not know who will be the spokesperson, but kindly proceed.

Mme Paulette Vinette, présidente, Association canadienne des boissons gazeuses: Monsieur le président, je suis la présidente de l'Association des boissons gazeuses du Canada.

With me is Mr. Neville Kirchman, who has been introduced to you. He is the vice-chairman of our association. We thank you for hearing us today and giving us the opportunity to present our case for an equitable tax system.

The CSDA represents all the major soft drink bottlers in Canada. We are a $3 billion industry. Together our members produce over 94 per cent of all soft drinks sold in Canada and we employ over 12,000 people in the ten provinces. We also contribute to another 20,000 employment serving the industry from suppliers, agents, agencies, and so on. Millons of consumers buy our products every day. Mr. Kirchman and I are here today on behalf of our entire national industry.

Nous acceptons le concept d'une réforme de la taxe de vente qui simplifiera le régime actuel de la TVF et assurera à tous y compris le consommateur un traitement équitable. Nous avons été très déçus de découvrir que le projet de loi devant vous aujourd'hui ne satisfait pas aux objectifs de simplicité et d'équité promis par le gouvernement et qu'il avait des retombées sur notre industrie.

Currently, soft drinks are taxed while our competitors—non-alcoholic beverages—are not. The GST as it is now proposed would perpetuate this discriminatory action. We have made representations to the Department of Finance and to the minister. We appeared before the House of Commons Finance Committee. The discrimination was acknowledged, but the government seems prepared to push through legislation filled with what it regards as minor anomalies rather than taking the obviously preferable course of fixing it before it becomes law. Unfortunately, tax confusion and discrimination is continued by the bill as it now stands.

[*Traduction*]

serait pas aussi simple que celui que vous auriez pu accomplir il y a cinquante ans dans la technologie des cuisines où on pouvait passer très facilement d'une technique à l'autre. Aujourd'hui, cela serait considérablement plus difficile et plus dispendieux.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer à notre groupe suivant. Dans une certaine mesure, nous poursuivons dans l'industrie des produits alimentaires. Nos témoins suivants seront de l'Association canadienne des boissons gazeuses. Sont venus déposer M^me^ Paulette Vinette, présidente de l'Association des boissons gazeuses et M. Neville Kirchman, vice-président, ACBG et président, Coca-Cola Beverages.

Nous avons un mémoire de vous qui n'est pas long. Je suis certain que vous aurez la chance de le lire sans couper des passages. Vous serez ensuite soumis à des questions—cinq minutes au plus—par chacun des sénateurs. Je ne sais pas qui sera votre porte-parole, mais vous pouvez y aller.

Ms. Paulette Vinette, President, Canadian Soft Drink Association: Mr. Chairman, I am the president of the Canadian Soft Drink Association.

Je suis accompagnée de M. Neville Kirchman, qui vous a été présenté. Il est vice-président de notre association. Nous vous remercions de nous entendre aujourd'hui et de nous donner l'occasion de présenter notre plaidoirie en faveur d'un système fiscal équitable.

L'ACBG représente tous les gros embouteilleurs de boissons gazeuses au Canada. Nous sommes une industrie de 3 milliards de dollars. Ensemble, nos membres produisent plus de 94 p. 100 de toutes les boissons gazeuses vendues au Canada, et nous employons plus de 12 000 personnes dans les dix provinces. Nous contribuons par ailleurs à l'emploi de 20 000 autres personnes desservant l'industrie chez les fournisseurs, les agents, les concessions, et ainsi de suite. Des millions de consommateurs achètent nos produits chaque jour. M. Kirchman et moi-même sommes ici aujourd'hui au nom de toute notre industrie nationale.

We agree with the concept of a sales tax reform that would simplify the present FST regime and treat everyone, including consumers, equitably. We were very disappointed to discover that the bill before you today does not meet the objectives of simplicity and fairness promised by the government and that it impacted on our industry.

Présentement, les boissons gazeuses sont taxées tandis que les produits de nos concurrents—les boissons non alcoolisées—ne le sont pas. La TPS, dans la forme où elle est actuellement proposée, perpétuerait cette discrimination. Nous avons fait des démarches auprès du ministère des Finances et du ministre. Nous avons comparu devant le Comité des finances de la Chambre des Communes. La discrimination a été reconnue, mais le gouvernement semble résolu à forcer le passage de cette mesure législative avec ce qu'il considère de petites anomalies plutôt que de choisir la voie évidemment préférable de les corriger avant qu'elle ne devienne loi. Malheureusement, cette confusion et cette discrimination fiscales sont préservées par le projet de loi dans sa version actuelle.

[*Text*]

La Chambre des communes a apporté une petite modification à cet égard. Toutes les boissons et tous les aliments vendus en portions uniques prêts à consommer seront assujettis à la TPS. Cette reconnaissance évidente de la différence des règles de jeu entre les boissons qui se font concurrence ne va pas assez loin. Elle n'élimine pas la discrimination contre les boissons gazeuses et contre les contenants de format familial qui représentent la majorité de nos ventes au détail.

Our position is straightforward. CSDA believes that all non-alcoholic beverages which compete should be treated the same way by the tax system. Whether the government chooses to tax the category of non-alcoholic beverages or not is its concern. Our concern is that all products in one category be treated the same by the tax system.

Mr. Kirchman will now review points of comparison with our competitors for you.

Mr. Neville Kirchman, Vice-Chairman, CSDA, President, Coca-Cola Beverages: We are not the only ones who see our competitors in the same category as ourselves. Consumers see us there as well. So do our competitors themselves. Consumers' behaviour clearly suggests that they see soft drinks the way they see other beverages. Look in any staff room at the next so-called coffee break. You will see people drinking coffee, tea, juice and soft drinks. You will see it all. You will see the same thing in people's homes. In fact, two-thirds of all soft drinks bought in this country are consumed at home. While some of our competitors, such as juices, contain some nutritional value, most, like bottled water and naturally carbonated beverages, do not. I should add, on the subject of healthy lifestyles, that sugar-free soft drinks are a staple for over 1.5 million of this country's diabetics.

As for our competitors, their growing levels of advertising and the kind of image lifestyle ads do indicate that they are deliberately positioning themselves as our competitors. In 1989 the per capita consumption of soft drinks and of coffee were identical: 103 litres of soft drinks and 108 litres of coffee. The total per capita consumption of coffee, tea, crystal powder drinks and other drinks such as Gatorade was almost double that of soft drinks now.

Non-alcoholic beverages are truly our competitors, and we are here to argue for a level playing field among competitors. The Canadian Soft Drink Association maintains that to treat competing beverages differently under the tax regime is unfair. It creates an unlevel playing field in the marketplace and confuses the consumer. How do you explain to a family at the grocery store check-out that they have to pay tax on ginger ale but not on iced tea? How do you explain that they have to pay tax on cola but not on Kool-Aid? How do you explain that they have to pay tax on Canada Dry soda water and not on Perrier? How do you explain to diabetics that they have to pay tax on their sugar-free decaffeinated cola and not on their decaffeinated coffee? At best it is a confusing situation. At

[*Traduction*]

The House of Commons made a slight amendment in this area. All food and drink sold in individual portions ready for consumption will be subject to the GST. This recognition of the obvious difference between the way competing beverages are treated does not go far enough. It does not eliminate discrimination against soft drinks and against family-size containers, which account for most of our retail sales.

Notre position est simple. L'ACBG croit que toutes les boissons non alcoolisées qui se font concurrence devraient être traitées de la même façon par le système fiscal. Que le gouvernement choisisse de taxer ou non la catégorie des boissons non alcoolisées n'est pas de notre ressort. Tout ce que nous voulons, c'est que tous les produits d'une même catégorie soient traités de la même façon par le système fiscal.

M. Kirchman repassera maintenant pour vous quelque comparaisons avec nos concurrents.

M. Neville Kirchman, vice-président, ACBG et président, Coca-Cola Beverages: Nous ne sommes pas les seuls à voir nos concurrents dans la même catégorie que nous-mêmes. Les consommateurs nous y voient également. Même nos concurrents nous y voient. Le comportement des consommateurs indique clairement qu'ils perçoivent les boissons gazeuses comme toute autre boisson. Allez voir dans n'importe quelle salle de repos à la prochaine pause—«soit-disant»—café, et vous verrez des gens qui boivent du café, du thé, du jus et des boissons gazeuses. Vous verrez tous ces produits. Et vous verrez la même chose chez les gens. De fait, les deux tiers de toutes les boissons gazeuses achetées dans ce pays sont consommés à la maison. Bien que certains de nos concurrents, comme les jus, contiennent une certaine valeur nutritive, la majeure partie d'entre eux, comme l'eau embouteillée et les boissons naturellement gazeuses ne le sont pas. J'ajouterais même que, au chapitre des modes de vie sains, les boissons gazeuses sans sucre sont un produit de base pour plus de 1,5 million des diabétiques canadiens.

Pour ce qui est de nos concurrents, leurs niveaux croissants de publicité et leur genre d'annonces sociétales indiquent effectivement qu'ils se positionnent délibérément comme étant nos concurrents. En 1989, la consommation par tête de boissons gazeuses était identique: 103 litres de boissons gazeuses et de 108 litres de café. La consommation par tête globale de café, de thé, de poudre à boisson et d'autres boissons comme Gatorade était presque le double des boissons gazeuses maintenant.

Ce sont les boissons non alcoolisées qui sont nos vrais concurrents, et nous sommes ici pour plaider en y faveur de règles du jeu équitables pour tous les concurrents. L'Association canadienne des boissons gazeuses maintient qu'il est injuste de traiter différemment, en vertu du régime fiscal, les boissons qui se font concurrence. Ainsi, les règles du jeu ne sont pas les mêmes sur le marché et cela sème la confusion chez le consommateur. Comment expliquez-vous à une famille au comptoir de l'épicerie qu'ils doivent payer de la taxe sur le soda gingembre mais non pas sur le thé glacé? Comment expliquez-vous qu'ils doivent payer de la taxe sur le cola mais non pas sur le Kool-Aid? Et comment expliquez-vous qu'ils doivent payer de la taxe sur du soda Canada Dry et non pas sur l'eau Perrier? Et

[*Text*]

worst it implies that the government is endorsing some brands over others for no discernible reason. In any case, I believe that it is illogical and discriminatory.

We have a simple solution, namely, to create a tax category called non-alcoholic beverages and to treat all those products exactly the same under the GST. Let me repeat: We are not saying whether or not this product category should be taxed, but we are saying that the tax system should be fair and equitable. Our appeal is straightforward.

First, tax all non-alcoholic competing beverages or do not tax any of us, but treat us all equally. Treating us equally will help the GST better meet its stated objectives of fairness and simplicity. Singling out soft drinks is discriminatory, illogical and confusing to the consumer.

We see the role of the Senate, as the house of sober, second thought, to provide better and more equitable legislation. We are asking today that you recommend to the government that it create a tax category called non-alcoholic beverages and that in the name of equity, the tax be applied consistently to that category. Thank you very much. I will now entertain any questions that you may have.

The Chairman: Would you allow me a general question for the benefit of all of us? Again, it is a question of how this particular product is treated in other VAT, value-added tax, jurisdictions.

Mr. Kirchman: I am not familiar with other VAT situations.

The Chairman: Much of our legislation seems to follow patterns that have been established in Europe, where value-added taxes are applied. I wanted to find out whether there was a precedent in this.

Mr. Kirchman: My general feeling is that it applies to everything. In other words, there is no discriminatory issue on club soda versus Perrier. I can only talk for my own industry, though.

The Chairman: You mean that all beverages are treated the same?

Mr. Kirchman: Yes.

The Chairman: Some jurisdictions have a tax on food and others do not. But your point is that generally—as far as you know—there is a level playing field between a cup of coffee and a coke?

Mr. Kirchman: That is correct.

The Chairman: You note in your brief that the Commons committee made a slight change in which they did not make it

[*Traduction*]

comment expliquez-vous aux diabétiques qu'ils doivent payer de la taxe sur leur cola décaféiné sans sucre et non pas sur leur café décaféiné? Dans le meilleur des cas, la situation est confuse. Dans le pire, par contre, cela signifie que le gouvernement appuie certaines marques par rapport à d'autres et ce, sans raisons apparente. De toute façon, je trouve que c'est illogique et discriminatoire.

Nous avons une solution simple, c'est-à-dire créer une catégorie taxable appelée boissons non alcoolisées et traiter tous ces produits exactement de la même façon au titre de la TPS. Permettez-moi de répéter: nous ne sommes pas en train de dire si cette catégorie de produits devrait être taxée ou non, mais nous sommes en train de dire que le système fiscal devrait être juste et équitable. Notre demande est simple.

Premièrement, taxez toutes les boissons non alcoolisées concurrentes ou n'en taxez aucune, mais traitez-nous équitablement. Le fait que nous soyons traités équitablement aidera la TPS à mieux atteindre ses objectifs officiels d'équité et de simplicité. Il serait par contre discriminatoire, illogique et déstabilisant pour le consommateur que seules les boissons gazeuses soient assujetties à la taxe.

Nous voyons le rôle du Sénat, à titre de chambre de réflexion posée, comme étant celui de faire en sorte que cette mesure législative soit meilleure et plus équitable. Nous demandons aujourd'hui que vous recommandiez au gouvernement de créer une catégorie taxable appelée boissons non alcoolisées et que, au nom de l'équité, la taxe soit appliquée uniformément à tous les produits de cette catégorie. Je vous remercie beaucoup, et je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions que vous pourrez avoir.

Le président: Me permettriez-vous une question d'ordre général pour notre information à tous? Une fois de plus, il s'agit de savoir comment ce produit particulier est traité dans d'autres pays qui ont la TVA, la taxe sur la valeur ajoutée.

M. Kirchman: Je ne suis pas vraiment au courant des autres contextes de la TVA.

Le président: Une bonne partie de notre législation semble s'inspirer de modèles qui ont été établis en Europe, où des taxes sur la valeur ajoutée sont prélevées. Je voulais savoir s'il s'agissait d'un précédent.

M. Kirchman: Je pense, globalement, qu'elle s'applique à tout. Autrement dit, il n'y a pas de discrimination entre le soda club et l'eau Perrier. En revanche, je ne puis parler que pour mon industrie.

Le président: Vous voulez-dire que toutes les boissons sont traitées de la même façon?

M. Kirchman: Oui.

Le président: Dans certaines juridictions, il y a une taxe sur les aliments et dans d'autres, il n'y en a pas. Mais ce que vous dites, c'est que généralement—d'après ce que vous en savez—les règles du jeu sont les mêmes pour une tasse de café et un coke?

M. Kirchman: C'est exact.

Le président: Vous affirmez dans votre mémoire que le Comité des Communes a apporté un léger changement par

[*Text*]

a level playing field except for milk on single servings. In other words, under the new amended bill an individual buying a coke at a restaurant will pay a tax, but so will someone buying a single cup of coffee.

Mr. Kirchman: That is correct. If you go to a McDonald's restaurant you pay on a coke or a cup of coffee, but you will not pay tax on milk. That is my understanding.

The Chairman: Was there any reason given as to why it took that direction—that is, there is a level playing field for a single serving, with the exception of milk, but not on home consumption or more than a single serving?

Mr. Kirchman: As far as milk is concerned, the argument has always been that it is a food product.

The Chairman: I am not questioning milk, I just want to be correct.

Mr. Kirchman: We have no idea—and that is one area that concerns us—why have the large sizes been left out of the equation? Why is the level playing field only applied to single drinks? We are asking for just that, namely, a removal of it.

The Chairman: That is the point that I was making.

Le sénateur David: Permettez-moi de vous poser quelques questions en français, ce qui est très réconfortant. C'est une occasion que j'ai de le faire qui ne s'est pas présentée souvent dans cette ville.

Dans l'ensemble tout de même est-ce que le passage de l'ancienne taxe générale de 13.5 p. 100 que si je comprends bien, vous payez actuellement sur les boissons gazeuses à 9 p. 100 ne représente pas un avantage certain pour l'ensemble de vos compagnies à savoir les boissons gazeuses? Cet élément-là vous donne-t-il satisfaction en soi?

Mme Vinette: Sept pour cent.

Le sénateur David: Oui pardon.

Mme Vinette: Je vais vous répondre. Il est vrai que nous payons le 13.5 p. 100. Il est vrai qu'il y aura un changement. Il faut aussi regarder où la taxe est appliquée habituellement. C'est au niveau du manufacturier. Dans le nouveau système, ça devrait être préparé par le détaillant. Tous les coûts additionnels après que le produit nous a quitté, les profits vont augmenter le prix du produit qui sera taxé. Cela devra revenir au même.

Le sénateur David: Si je comprends bien le consommateur d'après vous ne profitera pas de la réduction du 13.5 p. 100 à 7 p. 100.

Mme Vinette: Nous avons peur que cela s'avère parce que ce n'est pas nous qui décidons.

Le sénateur David: Ce n'est pas une certitude, c'est une peur.

Mme Vinette: Oui, on ne eut pas en être certain..

[*Traduction*]

lequel il a rendu les règles du jeu inégales, sauf pour le lait servi en portion individuelle. Autrement dit, en vertu du nouveau projet de loi amendé, un particulier qui achète un coke à un restaurant paiera une taxe, mais il en sera de même s'il achète une tasse de café.

M. Kirchman: C'est exact. Si vous allez à un restaurant McDonald, vous payez la taxe sur un coke ou sur une tasse de café, mais vous ne la payez pas sur le lait. C'est ce que je crois savoir.

Le président: Est-ce qu'on a donné des raisons pour lesquelles les choses sont allées dans ce sens—c'est-à-dire les règles du jeu sont les mêmes pour les portions individuelles, à l'exception du lait, mais pas pour la consommation à la maison ou pour des portions supérieures aux portions individuelles?

M. Kirchman: En ce qui concerne le lait, on a toujours défendu qu'il s'agissait d'un produit alimentaire.

Le président: Je ne mets pas en doute la question du lait, je tiens seulement à établir les faits.

M. Kirchman: Nous n'en n'avons aucune idée—et c'est l'une des choses qui nous inquiètent; pourquoi les grandes quantités ont-elles été laissées en dehors de l'équation? Pourquoi les règles du jeu ne sont-ellles appliquées qu'aux portions individuelles? Tout ce que nous demandons, c'est cela, c'est-à-dire le retrait de cela.

Le président: Voilà ce que je disais.

Senator David: Let me ask you a few questions in French, which is very reassuring for me. It is an importunity that one does not often have in this city.

On the whole, is the change from the old 13.5 per cent general tax that you now pay on soft drinks, if I understand correctly, to 9 per cent not beneficial for all your soft drink companies? Are you not pleased with that aspect in itself?

Ms. Vinette: Seven per cent.

Senator David: Yes, pardon me.

Ms. Vinette: I shall answer you. It is true that we pay 13.5 per cent. It is true that this will change. We must also look at where the tax is usually applied. It is at the manufacturer's level. In the new system, it will be at the retail level. All the additional costs after the product leaves us and the profit margins will raise the price of the product to be taxed. It should come to the same thing.

Senator David: If I understand correctly, you say that the consumer will not benefit from the reduction from 13.5 to 7 per cent.

Ms. Vinette: We are afraid so because we do not decide.

Senator David: It is not a certainty but a fear.

Ms. Vinette: Yes, we cannot be sure.

[*Text*]

Le sénateur David: Il y a tellement d'incertitudes qui se sont exprimées devant nous, il y a vraiment un syndrome de peur collectif. Je voulais insister entre l'incertitude et la peur. Deuxièmement est-ce qu'actuellement dans la loi sur la taxe fédérale de vente, il y a une différence entre les boissons gazeuses, le café et le thé.

Mme Vinette: Non c'est ça qui nous déplait tellement, c'est le traitement injuste. Il existe depuis 1985 quand on a remis la taxe sur les boissons gazeuses. Ce qui est intéressant, c'est que dans les années passées, nous avions la taxe sur les boissons gazeuses. En 1970 on l'a enlevée. En 85, on l'a remise.

Comme on esssaie de vous expliquer, on n'est pas ici pour vous dire de la taxer ou non mais on vient vous dire qu'on veut être traité aussi justement par le gouvernement que nos compétiteurs.

Le sénateur David: J'ai dû mal demander ma question. Est-ce que le système avec la TPS va changer l'état actuel des choses? Est-ce qu'actuellement vous êtes taxés à 13.5 p. 100? Est-ce que le café et le thé qui ont été vos éléments de comparaison sont également taxés à 13.5 p. 100 au moment où on se parle?

Mme Vinette: Non.

Le sénateur David: Il n'y a pas de différence puisqu'ils ne le seront pas plus dans la prochaine évolution de la loi.

Mme Vinette: Cela continue à être injuste.

Le sénateur David: Très bien, vous avez apporté une bouteille d'eau Perrier.

Mme Vinette: Oui.

Le sénateur David: Pour quelle raison spéciale est-ce que vous avez apporté une bouteille d'eau gazeuse provenant de France, l'eau Perrier?

Mme Vinette: On a apporté deux sélections de tous les produits auxquels on fait référence. On les a choisis parce qu'on trouve que cela démontre simplement ce dont on parle. Le fait que le Perrier vient de France n'a pas de rapport. On veut dire que lorsqu'on parle d'un breuvage de cette catégorie, que l'on prenne un club soda ou un Perrier, cela ne fait pas de différence. Au point de vue gouvernemental, cela a une différence puisque le Perrier n'est pas soumis à la taxe alors que nous payons 13.5 p. 100 et le consommateur va payer 7 p. 100 sur notre produit et pas sur le Perrier et on se demande pourquoi.

Le sénateur David: Alors il n'y a pas de taxe sur le Perrier et il y en a une sur votre produit, vous avez bien répondu. Enfin un commentaire sur l'affirmation de monsieur à l'effet que le Sénat est une chambre de sagesse. J'aimerais bien que vous n'entreteniez pas cette illusion indéfiniment.

Senator Marsden: You have answered the question about the difference between the two bottles sitting in front of you now, but if the government is not willing to make the change in the tax that seems so transparently required, can you tell us how a tax on soda water and not on Perrier would actually affect your business?

Mr. Kirchman: It affects the ultimate cost price of club soda, because we are adding tax onto this product—that is, soda water—and we are not adding it on Perrier. That means

[*Traduction*]

Senator David: We have heard people express so many uncertainties to us; there is really a collective fear syndrome. I would like to stress the difference between not knowing and being afraid. Secondly, does the present federal sales tax treat soft drinks, coffee and tea differently?

Ms. Vinette: No. What we especially dislike is unfair treatment. Since 1985, soft drinks have been taxed again. It is interesting to note that they used to be taxed until 1970. The tax was abolished then, but restored in 1985.

As we are trying to explain to you, we are not here to tell you to tax them or not, but we are here to tell you that we want to be treated as fairly by the government as our competitors.

Senator David: I must have put my question the wrong way. Will the GST change the present system? Are you now taxed at 13.5 per cent? Are coffee and tea, which you used as a basis of comparison, also taxed at 13.5 per cent now?

Ms. Vinette No.

Senator David: There is no difference because they will not be taxed in the new legislation either.

Ms. Vinette: It continues to be unfair.

Senator David: Well, you brought a bottle of Perrier.

Ms. Vinette: Yes.

Senator David: Why did you bring a bottle of carbonated water from France, namely Perrier?

Ms. Vinette: We brought two samples of all the products being referred to. They were chosen because we find that they illustrate what we are talking about. The fact that Perrier comes from France has nothing to do with it. It makes no difference whether it is club soda or Perrier or any beverage of this kind. For the government, it makes a difference because Perrier is not taxed while we pay 13.5 per cent and the consumer will pay 7 per cent on our product but not on Perrier and we wonder why.

Senator David: So Perrier is not taxed but your product is; that was your answer. One final comment on the gentleman's statement that the Senate is a house of wisdom. I would not want you to be under that illusion indefinitely.

Le sénateur Marsden: Vous avez répondu à la question sur la différence entre les deux bouteilles posées devant vous maintenant, mais si le gouvernement n'est pas disposé à apporter à la taxe ce changement dont la nécessité semble si évidente, pouvez-vous nous dire de quelle façon une taxe sur le soda et non sur l'eau Perrier nuirait véritablement à vos affaires?

M. Kirchman: Elle nuit au prix ultime du soda, parce que nous ajoutons une taxe sur ce produit—c'est-à-dire de l'eau gazéifiée—et nous ne l'ajoutons pas sur l'eau Perrier.

[*Text*]

that effectively you reduce your potential sales volume of a product that is taxed, versus Perrier.

We are competing head-on in restaurants and as mixers. People mix liquor with Perrier. Cost is an important item for many Canadians. We believe that that product could be about 20 per cent cheaper if it did not attract the tax because of the multiplier effect of the margins that the retailer makes, on through the wholesale system.

Senator Marsden: Do you think the Canadian consumers understand the additional 20 per cent that they will pay?

Mr. Kirchman: I do not believe they do.

Senator Marsden: The Minister of National Revenue, Mr. Jelinek, was a witness in front of this committee yesterday morning. He urged the committee to listen but not to pay any attention and to pass the bill because, he said, "Business is ready. There is no problem in delay. If this tax were to come into effect January 1, business is ready."

You are a major industry in this country and you deal with a lot of retailers. Could you answer Mr. Jelinek's comment? Are you ready if this tax should come into effect?

Mr. Kirchman: Talking for the soft drink industry, and speaking to the members, we will be ready. However, the retailers will be in terrible shape. They have many items to consider. One of the things that they have to worry about is this very issue, namely, that some drinks are taxed and some are not taxed. Some of the confectionary people, as you heard from our predecessors, are being taxed whereas others are not being taxed. It will be difficult for our retailers to meet the January 1 deadline.

Senator Marsden: And if your retailers cannot do it, then that will affect you, will it not?

Mr. Kirchman: Absolutely.

Senator Marsden: Do you have any idea how much more time it would take retailers to be ready if this tax should pass?

Mr. Kirchman: They have made their brief to the previous committees and have stated that it will take months, but I do not have that exact date.

Senator Marsden: But you will be supporting them in their proposal for an extended time period?

Mr. Kirchman: We do not sell to the customer except through the retailer, so we have to be supportive of our retailer partners; absolutely!

The Chairman: I will take my question now. I wanted to talk about the cost of your product and how the goods and services tax may affect it.

[*Traduction*]

Cela signifie qu'effectivement, vous réduisez votre potentiel de volume de ventes d'un produit qui est taxé par comparaison à Perrier. Nous sommes en concurrence directe dans les restaurants et en tant qu'allongeurs. Les gens allongent leurs boissons alcoolisées avec de l'eau Perrier. Le prix est un facteur important pour plusieurs Canadiens. Nous croyons que le produit pourrait être moins cher de 20 p. 100 s'il n'était pas assujetti à la taxe, à cause de l'effet de multiplication des marges que réalise le détaillant, et ce à l'échelle du système du gros.

Le sénateur Marsden: Pensez-vous que les consommateurs canadiens comprennent le 20 p. 100 supplémentaire qu'ils paieront?

M. Kirchman: Non, je ne le crois pas.

Le sénateur Marsden: Le ministre du Revenu national, M. Jelinek, a comparu devant ce Comité hier matin. Il a enjoint le Comité d'écouter sans trop porter attention et de sanctionner le projet de loi parce que, d'après ce qu'il a dit, «Le monde des affaires est prêt. Il n'y a pas de problème de retard. Si cette taxe devait entrer en vigueur le 1er janvier, le monde des affaires est prêt.»

Vous êtes une grosse industrie dans ce pays et vous traitez beaucoup avec les détaillants. Pourriez-vous répondre à cette observation de M. Jelinek? Êtes-vous prêts si cette taxe devant entrer en vigueur?

M. Kirchman: En parlant au nom de l'industrie des boissons gazeuses, et au nom des membres, nous serons prêts. Cependant, les détaillants seront terriblement affectés. Ils doivent prendre en compte plusieurs facteurs. L'une des préoccupations qu'ils ont est cette même question, c'est-à-dire que certaines boissons sont taxées et que certaines autres ne le sont pas. Certains des gens de la confiserie, comme vous l'avez entendu de nos prédécesseurs, sont taxés tandis que d'autres ne le sont pas. Il sera difficile pour nos détaillants de respecter l'échéance du 1er janvier.

Le sénateur Marsden: Et si vos détaillants ne peuvent le faire, cela vous nuira aussi, n'est-ce pas?

M. Kirchman: Absolument.

Le sénateur Marsden: Avez-vous une idée quelconque du délai dont les détaillants auraient besoin pour être prêts si cette taxe devait être sanctionnée?

M. Kirchman: Ils ont présenté leur mémoire aux comités précédents et ils ont indiqué qu'il leur faudra des mois, mais je n'ai pas de date exacte.

Le sénateur Marsden: Mais vous les appuierez dans leur proposition d'un délai reporté?

M. Kirchman: Nous ne vendons aux clients que par l'entremise du détaillant; donc, nous devons appuyer nos détaillants partenaires, absolument!

Le président: Je pose ma question maintenant. Je voulais parler du coût de votre produit et de l'incidence que la taxe sur les produits et services pourrait avoir sur celui-ci.

[*Text*]

I may be wrong, but perhaps you could give me the percentage of the cost of the average soft drink used for advertising and promotion.

Mr. Kirchman: We do not disclose the amount of advertising we spend for competitive reasons, but it would be less than the cost of the ingredients and distribution. It would be a moderate amount, but we do not disclose it.

The Chairman: That is certainly your privilege, but is it a substantial amount? I look at the advertising of your company, and I would guess that it is a substantial amount.

Mr. Kirchman: We advertise in a reasonable manner, yes.

The Chairman: Keeping in mind that you will be paying a tax on all those services—that is, advertising and promotion—and that you will get a tax credit, it will not affect you but will eventually drift through the system. As a result of this—even though you will save some tax on items that you buy—do you think that there will be an inflationary reflection on the price of your product as a result of the GST? It is quite possible that it will not, but I wonder whether it will eventually have that effect.

Mr. Kirchman: When you consider that there will be about $300 on a $12,000 automobile, we think that the tax saving on a 2-litre bottle of cola will be negligible. It will be approximately the same to the consumer under the GST as what it will be under the FST.

The Chairman: That is right. What you are saying is that the projection of the federal government's Department of Finance is that all goods will come down 13.5 per cent is not realistic in your industry?

Mr. Kirchman: We believe that sir.

The Chairman: Would you say that that is true of many other industries that are associated with the kind of business that you are in?

Mr. Kirchman: It is difficult to answer that question. We pay the 13.5 per cent at the manufacturing level. Of course, it is a manufacturers' tax that is paid. We then go through the wholesalers or distributors in order to sell our products ultimately to the consumer. We need to discuss how the structure of the other industries work. But if it is a structure similar to ours, then I can answer in the affirmative.

The Chairman: That is what some of us have been maintaining all along, namely, that the myth that the 13.5 per cent is coming off all prices at the manufacturers' level is being reflected in prices that would not increase as a result of the general 7 per cent. In your opinion, that is not a statement that can be generally substantiated?

Mr. Kirchman: Certainly not in the soft drink industry.

Senator Simard: Mr. Chairman?

The Chairman: You are entitled to your question.

[*Traduction*]

Peut-être que j'ai tort, mais vous pourriez peut-être me donner le pourcentage du coût de la boisson gazeuse moyenne qui est consacré à la publicité et à la promotion.

M. Kirchman: Nous ne dévoilons pas le montant que nous consacrons à la publicité en raison de la concurrence, mais cela serait moins que ce que coûtent les ingrédients et la distribution. C'est un montant modéré, mais nous ne le dévoilons pas.

Le président: Il n'y a aucun doute que c'est votre privilège, mais est-ce un gros montant? Je vois la publicité que fait votre compagnie, et je suppose qu'il s'agit d'un gros montant.

M. Kirchman: Nous faisons pas mal de publicité, oui.

Le président: En tenant compte du fait que vous paierez une taxe sur tous ces services—c'est-à-dire la publicité et la promotion—et que vous obtiendrez un crédit, cela ne vous affectera pas mais finira bien par filtrer à travers le système. Étant donné cela—même si vous épargnerez un certain montant en taxe sur les articles que vous achetez—pensez-vous qu'il y aura un effet inflationnaire sur le prix de votre produit à la suite de la mise en œuvre de la TPS? Il est très possible que cela ne sera pas le cas, mais je me demande si cela finira par avoir cet effet.

M. Kirchman: Si vous considérez qu'il y aura à peu près 300 $ sur une automobile de 12 000 $, nous croyons que l'économie en taxe sur une bouteille de cola de deux litres sera négligeable. Cela reviendra à peu près au même pour le client au titre de la TPS que ce le sera au titre de la TFV.

Le président: Je suis d'accord. Ce que vous êtes en train de me dire, c'est que la projection du ministère des Finances du gouvernement fédéral selon laquelle le prix des biens baissera de 13,5 p. 100 n'est pas réaliste pour ce qui est de votre industrie?

M. Kirchman: Oui monsieur, c'est ce que nous croyons.

Le président: Diriez-vous qu'il en va de même pour plusieurs autres industries qui sont associées au genre d'affaires que vous faites?

M. Kirchman: Il est difficile de répondre à cette question. Nous payons les 13,5 p. 100 au niveau de la fabrication. Bien entendu, c'est une taxe sur les ventes des fabricants qui est payée. Ensuite, nous passons par les grossistes ou les distributeurs pour pouvoir vendre nos produits au bout de la ligne au consommateur. Il faut discuter de la façon dont la structure des autres industries fonctionne. Mais si la structure est semblable à la nôtre, alors je puis répondre affirmativement.

Le président: C'est ce que certains d'entre nous ont toujours soutenu, c'est-à-dire que le mythe selon lequel les 13,5 p. 100 qui sont enlevés de tous les prix au niveau du fabricant se manifestent dans les prix qui n'augmenteraient pas à la suite du 7 p. 100 général. À votre avis, il ne s'agit pas là d'un énoncé qui soit généralement justifiable?

M. Kirchman: Certainement pas dans l'industrie des boissons gazeuses.

Le sénateur Simard: Monsieur le président?

Le président: Vous avez droit à votre question.

[*Text*]

Senator Simard: Do you want to leave that false statement from the witness unanswered?

The Chairman: No, that is fine; you will have your chance later. That ends my questions.

Senator Spivak: I should like to ask you a couple of questions in view of your status as good corporate citizens in Canada.

A number of people have been making representations here that the goods and services tax is a regressive tax. I presume that, as corporate citizens, you are interested in replacing the $20 billion or so that needs to be raised in tax. It has been suggested that a surtax on corporations would be a more equitable way of raising this money. If this tax were to cross all corporations, and under progressive income tax this amount of money would be levelled in that tax, what would the difference be to the consumer? Would you absorb this tax or would that be passed onto the consumer?

Mr. Kirchman: We would have to pass it onto the consumer.

Senator Spivak: In your opinion would there be an difference in terms of regressivity between a corporate tax and this kind of tax?

Mr. Kirchman: We are here to talk about the GST—if I could back off for one moment. We do not have any major concern with the GST. What we are arguing about today is that we want everyone to be treated the same. We have not considered in our own minds whether a corporate tax would equate to a general sales tax and what effect that would do to our business or to the consumer. We would certainly have to pass any additional taxes on. I hope that I have answered your question.

Senator Spivak: Yes, you have. From my own personal point of view your point is well taken. I do not see what the difference is in Perrier or club soda, and I do not see why they should not both be taxed.

My other question is slightly off topic, but I will ask it anyway. Do you think it would be in the interests of Canadian society to move totally to recyclable containers? What would that do to your costs?

Mr. Kirchman: We have a system of deposits with our bottles now. These bottles are deposits and the Perrier bottle is a throw-away.

Senator Spivak: But I am talking about the total system of recyclable containers. In other words, no throw-away ones.

Mr. Kirchman: We have a system that is different in every province, unfortunately. In Ontario we have a blue box program that recycles all containers—that is, not only soft drink containers but also dog food, Campbell's soup, Perrier bottles and wine bottles, which all go into the blue box. We do not have a system up and running in some of the other provinces identical to that, although in Quebec we have a deposit on soft drinks and we are moving into a blue box type program of recyclable containers.

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Voulez-vous laisser sans réponse cette fausse affirmation du témoin?

Le président: Non, ça va; vous aurez votre chance plus tard. Cela met fin à mes questions.

Le sénateur Spivak: J'aimerais vous poser une ou deux questions sur vos responsabilités sociales de bonne société canadienne.

Un certain nombre de personnes ont fait des représentations ici selon lesquelles la taxe sur les produits et services est une taxe régressive. Je présume que, en tant que sociétés canadiennes, vous êtes intéressés à remplacer les 20 milliards de dollars à peu près qu'il faut prélever sous forme de taxe. Certains ont affirmé qu'une surtaxe sur les sociétés serait une façon plus équitable de prélever cet argent. Si cette taxe devait être appliquée à toutes les sociétés et, au titre d'un impôt sur le revenu progressif, ce montant d'argent serait prélevé dans cette taxe, quelle serait la différence pour le consommateur? Absorberiez-vous cette taxe ou la transmettriez-vous au consommateur?

M. Kirchman: Nous serions dans l'obligation de la transmettre au consommateur.

Le sénateur Spivak: À votre avis, y aurait-il une différence, au chapitre de la régressivité, entre un impôt sur les sociétés et ce genre d'impôt?

M. Kirchman: Nous sommes ici pour parler de la TPS—si vous me permettez de prendre ce recul un instant. Nous n'avons pas d'objection majeure contre la TPS. Ce que nous maintenons ici aujourd'hui, c'est que tout le monde doit être traité de la même façon. Nous ne nous sommes pas demandé si un impôt sur les sociétés équivaudrait à une taxe générale sur les ventes et quel effet cela aurait sur nos affaires ou sur le consommateur. Nous serions certainement dans l'obligation de transmettre toute taxe supplémentaire. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Spivak: Oui, effectivement. En ce qui me concerne, je comprends ce que vous dites. Je ne vois pas où sont les différences entre l'eau Perrier ou le soda club, et je ne vois pas pourquoi les deux ne devraient pas être taxés.

Mon autre question se situe légèrement en dehors du sujet, mais je la poserai quand même. Trouvez-vous qu'il serait dans l'intérêt de la société canadienne de passer complètement à des contenants recyclables? Qu'est-ce que cela ferait à vos coûts?

M. Kirchman: Nous avons un système de consigne avec nos bouteilles. Ces bouteilles sont en consigne tandis que les bouteilles Perrier sont jetables.

Le sénateur Spivak: Mais je parle d'un système global de contenants recyclables. Autrement dit, pas de jetables.

M. Kirchman: Dans chaque province, nous avons un système différent, malheureusement. En Ontario, nous avons un programme de boîtes bleues qui recycle tous les contenants—c'est-à-dire non seulement les contenants de boissons gazeuses, mais aussi la nourriture pour chiens, la soupe Campbell, les bouteilles d'eau Perrier et les bouteilles de vin, qui vont toutes dans la boîte bleue. Nous n'avons pas un système semblable en œuvre dans certaines des autres provinces, bien que nous ayons une consigne sur les boissons gazeuses au Québec et que nous

[*Text*]

Senator Spivak: So your association is in favour of moving towards a totally recyclable system?

Mr. Kirchman: Absolutely.

Senator Simard: I want to use part of my time to correct the statement made by the chairman, who said that the Department of Finance and the government in general is on record as saying that products will come down by 13.5 per cent because of the removal of the present tax. The government has never said that. First, there were at least five or six different rates going as high as 13.5 per cent. But, for whatever percentage it is, the government has said that there will still be perhaps a 1 per cent or 1.5 per cent or a one-shot inflation factor. The government is bad, but not that bad. I did not want to leave that statement unanswered.

From what I hear—and perhaps you can confirm this—you say that this tax is more progressive than the other one as far as your industry is concerned. Is that correct?

Mr. Kirchman: We are not arguing about the tax. As a principle we think that it can be applied, but we want it to be applied equally.

Senator Simard: Yes, you would like to be on a more even playing field, and I can understand that.

You made a suggestion about having a new category of products that are non-alcoholic. If this amendment were accepted, milk, coffee and everything else would be taxed. Is that what you are saying? In other words, what are considered basic exemptions—that is, food would be taxed?

Mr. Kirchman: No. Milk is a food product and we are not arguing the case for milk.

Senator Simard: What would you include in this?

Mr. Kirchman: I would include all the beverages that compete with us.

Senator Simard: Would that include juices?

Mr. Kirchman: I would include Perrier, juices, tea, Kool-Aid, powdered drinks and coffee. People these days are choosing between having a soft drink with dinner or a meal at a restaurant, or soft drinks. We want to be treated equally.

Senator Simard: In comparing club soda and the Perrier you said that there would be a 20 per cent difference. What is the average retail price at any I.G.A. store, Sobey's or whatever, at this time? It can vary from one store to the other, but is there a 20 per cent difference?

Mr. Kirchman: The Perrier is higher. This particular one was $1.49 and this particular one was 89 cents. The point is that the product is made by our people in Canada and it should be about 59 cents or 69 cents. It is about 20 cents more expensive than it should be because we pay tax on this one and the other one comes in tax free.

[*Traduction*]

nous dirigions vers un programme du type des boîtes bleues pour les contenants recyclables.

Le sénateur Spivak: Donc, votre association est favorable à la transition vers un système entièrement recyclable?

M. Kirchman: Absolument.

Le sénateur Simard: Je voudrais prendre une partie de mon temps pour corriger l'affirmation faite par le président qui a dit que le ministère des Finances et le gouvernement en général ont dit officiellement que le prix des produits baissera de 13,5 p. 100 en raison du retrait de la taxe actuelle. Le gouvernement n'a jamais dit cela. Premièrement, il y a eu au moins cinq ou six taux différents qui allaient jusqu'à 13,5 p. 100. Mais, quel que soit le pourcentage, le gouvernement a affirmé qu'il pourrait quand même y avoir un facteur d'inflation non répétitif de 1 p. 100 ou de 1,5 p. 100. Le gouvernement est mauvais, mais pas si mauvais que cela. Je ne voulais pas laisser cette affirmation sans réponse.

À ma connaissance, et peut-être pourriez-vous me le confirmer, vous dites que cette taxe est plus progressive que l'autre en ce qui concerne votre industrie. Est-ce que cela est juste?

M. Kirchman: Nous ne sommes pas en train de mettre la taxe en doute. Au niveau des principes, je crois qu'elle peut être appliquée, mais nous voulons qu'elle le soit équitablement.

Le sénateur Simard: Oui, vous aimeriez que les règles du jeu soient plus justes, et je peux comprendre cela.

Vous avez fait une suggestion sur une nouvelle catégorie de produits qui seraient non alcoolisés. Si cet amendement était accepté, le lait, le café et toutes les autres boissons seraient taxés. Est-ce que c'est cela que vous voulez? Autrement dit, ce qui est considéré comme des exemptions de base—c'est-à-dire les aliments—seraient taxés?

M. Kirchman: Le lait est un produit alimentaire et nous ne débattons pas le cas du lait.

Le sénateur Simard: Qu'est-ce que vous incluriez dans cela?

M. Kirchman: J'inclurais toutes les boissons qui nous font concurrence.

Le sénateur Simard: Est-ce que cela comprendrait les jus?

M. Kirchman: J'inclurais l'eau Perrier, les jus, le thé, le Kool-Aid, les poudres à boisson et le café. De nos jours, les gens choisissent entre prendre une boisson gazeuse avec le dîner ou un repas au restaurant, ou des boissons gazeuses. Nous voulons être traités équitablement.

Le sénateur Simard: En comparant le soda club et l'eau Perrier, vous avez dit qu'il y aurait une différence de 20 p. 100. Quel est le prix au détail moyen à n'importe quel magasin IGA, Sobey's ou un magasin quelconque, actuellement? Cela peut varier d'un magasin à l'autre, mais y a-t-il une différence de 20 p. 100?

M. Kirchman: L'eau Perrier coûte plus cher. Cette bouteille en particulier était 1,49 $ et celle-ci 89 cents. Le fait est que ce produit est fabriqué par nos concitoyens au Canada et qu'il devrait coûter 59 cents ou 69 cents. Il coûte à peu près 20 cents de plus qu'il ne le devrait parce que nous payons de la taxe sur celui-ci et que l'autre est détaxé.

[*Text*]

Senator Simard: The price differential is already a disincentive. People will not buy Perrier because it is tax exempt; there will be the other consideration that your product is cheaper and you are still making money.

Mr. Kirchman: What we are saying is that this one we pay tax on and this one comes in free. This one is expensive because of the transport to bring it in, but this one could be even more attractive if we had an equal playing field.

Ms. Vinette: We are concerned that when the consumer gets to the check-out counter with Gatorade, Kool-Aid and iced tea crystals, they will not pay tax, but on our products they do. They will ask themselves what it is about soft drinks. We appeal to you that there is not a logical difference.

Senator Simard: The problem is not so much with Perrier being exempt, it is the other one being more competitive.

Ms. Vinette: It is all of them.

The Chairman: We have reached the "pause that refreshes" and we thank you for your presentation. We are well aware of the problem and we will have to carefully consider the options that are open to the committee.

I would now like to call the representatives of the Six Nations of the Grand River Council.

Councillor Lewis Staats, District No. 1, Six Nations of the Grand River Council: Mr. Chairman, I would like to note for the record that Chief William Montour is not with us today as he has other business at the band office. Myself as Lewis Staats, councillor for District No. 1, will introduce our panel that is present. To my far left is Anita Hill, sitting next to her is Cliff Montour, Director of Operations for the Band, Raymond Hill, Councillor for District No. 5. In the rear are Councillor Michael Anderson of District No. 4, Councillor Greg Sandy of District No. 6, Councillor George Bomberry of District No. 3, and Councillor Joanne Johnson of District No. 3. We are now prepared to submit some of our concerns in relation to the GST and I will ask our Director of Operations, Cliff Montour, to make that presentation.

Mr. Cliff Montour, Director of Operations, Six Nations of Grand River Council: Mr. Chairman, I would like to start by reading a letter which was addressed to the Senate Standing Committee on Banking, Trade & Commerce which states:

> This letter is to express our deep concern that the tax status of Indians and Bands in Canada is not addressed for a certainty under the proposed GST legislation. The August, 1989 Technical Paper on the proposed GST legislation refers briefly to the issue, however, as you can appreciate, a number of areas require further clarification. A number of submissions on behalf of Indians and Bands were heard in October by the Blenkarn Commission. Clarification of the issues, however, appears to have been abandoned.

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: La différence de prix est déjà un facteur de découragement. Les gens n'achèteront pas l'eau Perrier parce qu'elle est détaxée; il y aura l'autre considération selon laquelle votre produit coûte moins cher et que vous faites quand même de l'argent.

M. Kirchman: Ce que nous disons, c'est que nous payons de la taxe sur celui-ci et que l'autre entre gratuitement. Celui-ci est dispendieux parce qu'il faut le transporter ici, mais celui-là pourrait être encore plus attrayant si les règles du jeu était équitables.

Mme Vinette: Nous nous inquiétons que lorsque le consommateur passe au comptoire avec du Gatorade, du Kool-Aid et de la poudre de thé glacé, il ne paiera pas de taxe alors qu'il devra en payer sur nos produits. Il se demandera alors ce que les boissons gazeuses ont de particulier. Nous faisons valoir devant vous qu'il n'y a pas de différence logique.

Le sénateur Simard: Le problème ne réside pas tant dans le fait que l'eau Perrier est exonérée, mais que c'est l'autre qui est plus compétitif.

Mme Vinette: Tous.

Le président: Nous en sommes rendus à la «pause qui rafraîchit» et nous vous remercions de votre déposition. Nous sommes biens conscient du problème et nous évaluerons soigneusement les options qui s'offrent au Comité.

Maintenant, j'appelle les représentants des Six Nations of the Grand River Council.

Conseiller Lewis Staats, District nº 1, Six Nations of the Grand River Council: Monsieur le président, j'aimerais mentionner, pour le compte rendu officiel, que le chef William Montour n'est pas avec nous aujourd'hui parce qu'il est retenu au bureau de la bande. C'est moi-même, Lewis Staats, conseiller pour le District nº 1, qui présenterai les membres présents de notre panel. Là-bas, à ma gauche, Anita Hill et à côté d'elle, Cliff Montour, directeur des Opérations pour la bande, Raymond Hill, conseiller pour le District nº 5. À l'arrière, le conseiller Michael Anderson, District nº 4, le conseiller Greg Sandy, District nº 6, le conseiller George Bomberry, District nº 3 et le conseiller Joanne Johnson, District nº 3. Nous sommes maintenant prêts à présenter certaines de nos préoccupations quant à la TPS et je demanderai à notre directeur des Opérations, Cliff Montour, de faire cet exposé.

M. Cliff Montour, directeur des Opérations, Six Nations of Grand River Council: Monsieur le président, j'aimerais débuter en lisant une lettre qui a été adressée au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, et qui se lit comme suit:

> Cette lettre a pour objet d'exprimer notre profonde inquiétude découlant du fait que le statut fiscal des Indiens et des bandes au Canada n'est pas considéré comme certain en vertu du projet de loi sur la TPS. Le document technique d'août 1989 sur le projet de loi sur la TPS soulève brièvement la question mais, comme vous êtes en mesure de le savoir, un certain nombre d'aspects restent à clarifier. Un certain nombre de soumissions des Indiens et des bandes ont été entendues en octobre par la

[*Text*]

The enclosed submission expresses our view that tax free status for Indians and Bands under Section 87 of the Indian Act is intended to extend to direct taxation of all goods and services purchased for use on the reserve. However, the proposed legislation is silent on the entire Constitutional issue raised under Section 35 (1) of the Constitution Act, 1982 and Section 91 (24) of the Constitution Act, 1867, both of which emphasize the tax free status of all aboriginal peoples in Canada whether on or off Reserve. Are our Constitutional rights again to be blatantly ignored by the Federal government under its proposed GST legislation?

We recognize that in addressing overall concerns on the GST, clarification of the tax as it relates to "Indians and Indian Bands" has not been a priority, however, with regard to the recent Supreme Court of Canada decision (May 31, 1990) in Sparrow v. The Queen, we trust that our views will now be heard and that our status as tax free consumers under the proposed GST legislation will be clarified, re-affirmed and recognized by the Government of Canada.

We welcome the opportunity to meet with you to further discuss this issue and thank you for considering our comments on this matter.

We are deeply concerned that our tax free status under the proposed goods and services tax is not clearly defined. There are six specific areas of concern. First, the tax free status for all goods and services purchased by Indians living on and off the reserve. Second, the system of obtaining GS credits discriminates against low income Indians and those who are not required to file tax returns on non taxable income. Third, the one time GST inflationary increase not reflected in federal transfer payments that will be receive in 1991. Fourth, rebates to charities, municipalities, schools and hospitals are not substantial. Fifth, the status of government grants for low income housing is not clearly defined. Sixth, we have general income tax concerns.

The Six Nations of the Grand River proudly represent six distinct aboriginal nations including the Mohawk, Oneida, Onondaga, Cayuga, Tuscarora and Seneca, which in turn consists of 13 tribes. The Six Nations of the Grand River territory was the original land grant of 670,000 acres of a tract of land along the Grand (Ouse) River by King George III in 1784, through his agent Captain General and Governor of Quebec, Sir Frederick Haldimand, in return for the alliance with the

[*Traduction*]

Commission Blenkarn. Cependant, on semble avoir abandonné la clarification des questions soulevées.

Nous sommes d'avis que le statut d'exonération fiscale des Indiens et des bandes indiennes au titre de l'article 87 de la Loi sur les Indiens est censé s'appliquer à l'application directe d'une taxe sur tous les produits et services achetés pour être utilisés sur la réserve. En revanche, le projet de loi ne tient aucunement compte de toute la question constitutionnelle soulevée à l'article 35(1) de la Loi constitutionnelle de 1982 et à l'article 91(24) de la Loi constitutionnelle de 1867, qui insistent tous deux sur le statut d'exonération fiscale de tous les peuples autochtones au Canada, sur les réserves ou en dehors de celles-ci. Nos droits constitutionnels seront-ils encore ignorés de façon flagrante par le gouvernement fédéral dans son projet de loi sur la TPS?

Nous reconnaissons que dans l'ensemble des préoccupations que soulève la TPS, la clarification de celles-ci dans la mesure où elles touchent les «Indiens et bandes indiennes» n'a pas été une priorité; en revanche, compte tenu de la décision récente de la Cour suprême du Canada (31 mai 1990) dans l'affaire Sparrow c. La Reine, nous avons tous confiance que notre point de vue sera entendu dorénavant et que notre statut de consommateurs fiscalement exonérés au titre du projet de loi sur la TPS sera clarifié, réaffirmé et reconnu par le gouvernement du Canada.

Nous apprécions d'avoir l'occasion de vous rencontrer pour discuter de façon plus approfondie de cette question et nous vous remercions de tenir compte de nos observations en la matière.

Nous sommes profondément inquiets de constater que notre statut d'exonération fiscale n'est pas clairement défini au titre de la taxe proposée sur les produits et services. Plus précisément, nous sommes préoccupés par six aspects. Premièrement, la détaxation de tous les produits et services achetés par les Indiens vivant sur la réserve et à l'extérieur de celle-ci. Deuxièmement, le système d'obtention de crédits pour la TPS est discriminatoire pour les Indiens à faible revenu et pour ceux qui n'ont pas à remplir de rapports d'impôt pour un revenu non imposable. Troisièmement, l'augmentation inflationnaire non répétitive de la TPS non intégrée dans les paiements de transfert fédéraux qui seront reçus en 1991. Quatrièmement, les ristournes de taxe pour les organismes de bienfaisance, les municipalités, les écoles et les hôpitaux ne sont pas élevées. Cinquièmement, le statut des subventions gouvernementales pour le logement des personnes à faible revenu n'est pas défini clairement. Et sixièmement, nous avons des préoccupations générales en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

Les Six Nations of the Grand River représentent fièrement six nations autochtones distinctes, y compris les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas, les Tuscaroras et les Sénécas, qui se répartissent à leur tour en treize tribus. Le territoire des Six Nations of the Grand River était à l'origine la concession de 670 000 acres de terre le long de la Grand (Ouse) River, faite par le roi George III en 1784 par l'entremise de son agent Sir Frederick Haldimand, capitaine général et gouverneur de Québec, en échange de l'alliance avec la Cou-

[*Text*]

British Crown of the Six Nations led by Captain Joseph Brant during the American revolution.

As a result of land sales, surrenders and outright theft, these lands today are now reduced to 46,000 acres in Tuscarora Township in the County of Brant. This land grant was formalized by the Haldimand Deed, which is recognized as having force and effect by the people of the Six Nations and the Crown.

We now have a population of approximately 8,000 persons actually living within our territory and a total citizenship of 50,392 which includes persons residing outside of our territory. Population figures broken down to specific tribal affiliations are as follows: Bay of Quinte Mohawk 461, Onondaga Clear Sky 463, Bearfoot Onondaga 384, Lower Cayuga 2119, Niharondasa Seneca 463, Lower Mohawk 2,486, Walkre Mohawk 309, Tuscarora 1,363, Oneida 1288, Deleware 463, Upper Cayuga 2010, Konadah Seneca 321, Upper Mohawk 3,469 for a total population of 15,392.

The Six Nations Council is deeply concerned that the tax free status of native Indians is not clearly defined in the proposed goods and services tax legislation. While a brief mention of this issue appeared in the technical paper issued in August, 1989, to date no further mention in this regard has been made.

In October, 1989 the Blenkarn Committee heard from various Indian bands and political organizations during the cross country hearings. At that time, we also presented a written submission addressing the fact that our tax free status as native Indians was not clearly defined. However, the Blenkarn Finance Committee report summarized the concerns and recommendations of the various bands but offered no proposals.

In the past, native Indians have been accorded tax free privileges under Section 87 of the Indian Act. In addition, Section 35 of the Constitution Act, 1982, applies the right to a tax free status to all aboriginal peoples in Canada. This right extends beyond the scope of Section 87 of the Indian Act, thereby enhancing the economic benefits for native Indians. The primary purpose of the immunity from taxation provided by the Indian Act and the Constitution Act is to allow various Indian bands or communities to achieve economic self sufficiency and re-establish self-government.

In 1991, the implementation of the GST will significantly affect the monetary requirements of federal programs for native Indians, both collectively and on an individual basis. As a result, it is imperative that our tax free status be clearly defined for the benefit of all parties. We believe that aboriginal peoples in Canada must have a tax free status under the GST in order that we may achieve economic self-sufficiency.

The Indian Act became law in 1876. Since then it has been expanded and amended in various ways. It is an outdated, suppressive piece of legislation. However, the Indian Act was writ-

[*Traduction*]

ronne britannique des six nations dirigées par le capitaine Joseph Brant pendant la révolution américaine.

Après les ventes, les cessions et les vols purs et simples, ce territoire se limite aujourd'hui à 46 000 acres dans le canton Tuscarora dans le comté de Brant. Cette concession de terre a été faite officiellement par l'acte Haldimand dont le peuple des six nations et la Couronne reconnaissent la force exécutoire.

Nous avons une population d'environ 8 000 personnes qui vivent présentement à l'intérieur de notre territoire, et une population totale de 15 392 citoyens, y compris des personnes qui résident à l'extérieur de notre territoire. Cette population se répartit comme suit, selon ses affiliations tribales spécifiques: Mohawks de la baie de Quinte, 461; Onondagas Clear Sky, 463; Onondagas Bearfoot, 384; Cayugas Lower, 2 119; Sénécas Niharondasa, 463; Mohawks Lower, 2 486; Mohawks Walker, 309; Tuscaroras, 1 363; Oneidas, 1 288; Delaware, 463; Cayugas Upper, 2 010; Sénécas Konadah, 321 et Mohawks Upper, 3 469, pour un total de 15 392.

Le Conseil des six nations est profondément inquiet de constater que le statut d'exonération fiscale des Indiens autochtones n'est pas clairement défini dans le projet de loi sur la taxe sur les produits et services. Bien qu'on y fasse brièvement allusion dans le document technique publié en août 1989, aucune autre déclaration à cet égard n'a été faite jusqu'à présent.

En octobre 1989, le Comité Blenkarn écoutait les représentations de diverses bandes et organisations politiques indiennes dans le cadre de ses audiences à l'échelle du pays. À l'époque, nous avons également soumis un mémoire écrit portant sur le fait que notre statut d'exonération fiscale en tant qu'Indiens autochtones n'était pas défini clairement. Néanmoins, le rapport du Comité Blenkarn sur les finances a résumé les préoccupations et les recommandations des diverses bandes indiennes sans toutefois faire de proposition.

Dans le passé, les Indiens autochtones se sont vu accorder des privilèges d'exemption fiscale au titre de l'article 87 de la Loi sur les Indiens. En outre, l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 élargit ce croit au statut d'exonération fiscale à tous les peuples autochtones au Canada. Ce droit s'étend au-delà de la portée de l'article 87 de la Loi sur les Indiens, rehaussant ainsi les avantages économiques des Indiens autochtones. La raison principale de l'immunité fiscale prévue par la Loi sur les Indiens et la Loi constitutionnelle consiste à permettre aux diverses bandes ou communautés indiennes d'atteindre l'autonomie économique et de rétablir l'autonomie politique.

En 1991, la mise en œuvre de la TPS aura une incidence importante sur les besoins financiers des programmes fédéraux destinés aux Indiens autochtones tant collectivement qu'individuellement. Il en résulte qu'il est impératif que notre statut d'exonération fiscale soit clairement défini dans l'intérêt général. Nous croyons que les peuples autochtones au Canada doivent avoir un statut d'exonération fiscale au titre de la TPS de façon que nous puissions atteindre l'autonomie économique.

La Loi sur les Indiens a été sanctionnée en 1876. Depuis lors, elle a été élargie et amendée de diverses façons. Il s'agit de fait d'une mesure législative périmée et répressive. Néan-

[*Text*]

ten many years in advance of the Excise Tax Act, originally the Special War Revenue Act adopted in 1915, including all other provincial and federal taxation statutes. As these statutes took effect, the present Section 87 of the Indian Act was surreptitiously eroded to the point where the very act which was supposedly designed for the protection of the aboriginal peoples in Canada affords no more protection than that perceived by successive government interpretation.

Under Section 87 of the Indian Act, Indians and bands are provided special relief from direct taxation. This section states, in part:

> Notwithstanding any other act of Parliament or any act of the legislature of a province, the following property is exempt from taxation, namely, a) the interests of an Indian or a Band in reserve lands or surrendered lands; and b) the personal property of an Indian or a Band situated on a reserve; Section 87(2) no Indian or Band is subject to taxation in respect of the ownership, occupation, possession or use of any property mentioned in paragraph 1(a) or (b) or is otherwise subject to taxation in respect of any such property.

According to Section 87, the criteria which must be considered in determining whether one qualifies for tax free status are: the property must be personal property; the property must be the property of an Indian or Band; the property must be situated on a reserve.

Under the present federal sales tax system, Indians or bands cannot purchase goods exempt of federal sales tax because the federal sales tax is an indirect tax which must be generally paid by the manufacturer and is passed on in the final sale price to the consumer. Recent case law dealing specifically with Section 87 of the Indian Act has supported this position. However, the GST is clearly a direct tax payable by the consumer. As a result, Six Nations citizens residing within our territory must be conferred tax free status.

In addition, many of our people find it imperative to live off the reserve for reasons beyond their control. Those reasons may be either for housing or educational or employment purposes. We feel that a similar tax free status must be provided in order to relieve the inequity of the goods and services tax paid by those Indians off the reserve.

Further, it is uncertain whether the goods and services tax will apply to services purchased by Indians. At the time when the Indian Act was enacted, it was not anticipated that there would one day be taxable services. Firstly, we could argue that a precedent already exists because of the exemption provided for the telecommunications services tax. Second, since we are not subject to taxation in respect of the ownership, occupation, possession or use of property situated on a reserve, we should also not be subject to tax in respect of the services required to

[*Traduction*]

moins, la Loi sur les Indiens a été rédigée plusieurs années avant la Loi sur la taxe d'accise, initialement la Loi spéciale des revenus de guerre adoptée en 1915, y compris toutes les autres lois fiscales provinciales et fédérales. Au fur et à mesure qu'entraient en vigueur ces diverses lois, l'article 87 actuel de la Loi sur les Indiens subissait une érosion furtive, au point que cette loi même qui était censée avoir été établie pour protéger les peuples autochtones au Canada ne leur offre aujourd'hui pas plus de protection que celle que lui accordent les interprétations successives des gouvernements.

Au titre de l'article 87 de la Loi sur les Indiens, les Indiens et les bandes indiennes jouissent d'une exemption spéciale par rapport à la taxation directe. Cet article, en partie, se lit comme suit:

> (1) Nonobstant toute autre loi fédérale ou provinciale, mais sous réserve de l'article 83, les biens suivants sont exemptés de taxation: a) le droit d'un Indien ou d'une bande sur une réserve ou des terres cédées; b) les biens meubles d'un Indien ou d'une bande situés sur une réserve. (2) Nul Indien ou bande n'est assujetti à une taxation concernant la propriété, l'occupation, la possession ou l'usage d'un bien mentionné aux alinéas (1)a) ou b) ni autrement soumis à une taxation quant à l'un de ces biens.

Selon l'article 87, les critères qui doivent entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de déterminer l'admissibilité à l'exemption fiscale sont les suivants: les biens meubles doivent être des biens personnels; les biens meubles doivent êtres les biens d'un Indien ou d'une bande indienne; les biens meubles doivent être situés sur une réserve.

En vertu du régime actuel de taxe fédérale de vente, les Indiens ou les bandes indiennes ne peuvent acheter des biens exonérés de la taxe fédérale de vente parce que la taxe fédérale de vente est une taxe indirecte qui doit généralement être payée par le fabricant et qui est transmise au consommateur dans le prix de vente final. De la jurisprudence récente portant spécifiquement sur l'article 87 de la Loi sur les Indiens a appuyé cette position. Cependant, il est évident que la TPS est une taxe directe payable par le consommateur. Par conséquent, les citoyens des six nations résidant à l'intérieur de notre territoire doivent se voir conférer l'exemption fiscale.

En outre, plusieurs des nôtres trouvent impératif de vivre à l'extérieur de la réserve pour des raisons indépendantes de leur volonté. Ces raisons peuvent être attribuables au logement, à l'éducation ou à l'emploi. Nous trouvons qu'une exonération fiscale identique doit leur être accordée pour éliminer l'iniquité résultant du fait que la taxe sur les produits et les services soit payée par les Indiens qui vivent à l'extérieur de la réserve.

En outre, on ne sait pas si la taxe sur les produits et services s'appliquera aux services achetés par les Indiens. Au moment où la Loi sur les Indiens a été sanctionnée, on ne prévoyait pas qu'un jour, il y aurait des services taxables. Premièrement, nous pourrions dire que le fait que les services de télécommunications sont détaxés constitue un précédent. Deuxièmement, comme nous ne sommes pas soumis à aucune taxation pour ce qui est de la propriété, de l'occupation, de la possession ou de l'usage de biens meubles situés sur une réserve, nous ne

[*Text*]

repair or maintain such property. Finally, since the goods and services tax is a direct tax and we are exempt from direct taxation, then it should not be levied on our purchases of services on or off the reserve.

The technical paper states:

> Indians on reserve will be eligible for the substantially enriched GST credit even though they would be receiving some relief from GST directly.

The concern raised by many is that status Indians employed on reserves and many low income wage earners are not required to file income tax returns and as a result they will not receive the rebate. The poorer, less educated or remotely situated native people are least likely to take advantage of the GST credit.

Also, federal transfer payments which are to be made in 1991 to bands for welfare, health care and education purposes will need adjusting. These payments are indexed yearly to increases in the consumer price index and are based on the previous year's figures. As a result, the anticipated inflation increase due to GST will only be reflected in payments received in 1992.

The goods and services tax system provides for partial rebates of GST to municipalities, schools and hospitals. Six Nations, as an independent Iroquois nation, provides portions of our own self-government and should be granted the same rebate as provincial municipalities. However, given the nature of the under-developed economy which exists on the Grand River tract, we feel that a larger rebate than that granted to provincial municipalities should be accorded to Six Nations. Furthermore, special rules must be established for Indian charitable and non-profit organizations awarding them a larger than 50 per cent rebate.

The Six Nations Council provides low income housing for Six Nations citizens. Rental payments are usually based on about 25 per cent of the tenant's income. GST will not apply to construction costs for projects on the reserve, therefore, the cost of providing these homes for our people should decrease. However, these cost reductions may only be realized if government grants do not decrease proportionately. A commitment must be made by the federal government, which is constitutionally bound to provide for our best interests, that it will not reduce native housing subsidies.

The Income Tax Act provides relief from taxation of income earned by an Indian on the reserve. Interpretation Bulletin IT-62 states that although Section 87 of the Indian Act refers to Indian property, it is considered that the intent of the Indian Act is not to tax Indians on income earned working on the reserve. A temporary remission order extended to 1989 allows that wages paid to an Indian for work performed on the

[*Traduction*]

devrions pas non plus être assujettis à une taxe quelconque sur les services nécessaires à la réparation ou à l'entretien de tels biens meubles. En dernier lieu, étant donné que la taxe sur les produits et services est une taxe directe et que nous sommes exonérés de toute taxation directe, elle ne devrait pas être applicable à nos achats de services, sur la réserve ou à l'extérieur de celle-ci.

Je vous cite un passage du document technique:

> «. . .»les Indiens vivant sur les réserves auront droit au crédit pour TPS sensiblement amélioré, même s'ils bénéficieront directement d'un allégement de TPS.»

On craint surtout que les Indiens inscrits employés dans les réserves et de nombreux salariés à faible revenu ne bénéficient pas de la réduction du fait qu'ils ne sont pas tenus de présenter une déclaration d'impôt. Ce sont les Indiens les plus pauvres, les moins éduqués ou ceux qui habitent dans les zones éloignées qui sont le moins susceptibles de bénéficier du crédit pour TPS.

En outre, il faudra ajuster les paiements de transfert fédéraux qui doivent être versés aux bandes en 1991 pour leurs dépenses d'assistance sociale, de soins de santé et d'éducation. ces paiements sont indexés chaque année en fonction des augmentations de l'indice des prix à la consommation et sont basés sur les chiffres de l'année précédente. Par conséquent, la hausse de l'inflation que devrait provoquer la TPS ne se reflétera que dans les paiements reçus en 1992.

Le régime de taxe sur les produits et services prévoit des remboursements partiels de la TPS aux municipalités, aux écoles et aux hôpitaux. En tant que nation iroquoise indépendante, les Six nations assurent en partie leur propre gouvernement et devraient par conséquent bénéficier des mêmes avantages que les municipalités provinciales. Cependant, étant donné le sous-développement économique du secteur de Grand River, nous considérons que les Six nations devraient bénéficier d'une ristourne plus importante que les municipalités provinciales. Par ailleurs, il y a lieu d'établir des règles spéciales pour les organismes indiens de charité et à but non lucratif pour qu'ils bénéficient d'une ristourne supérieure à 50 p. 100.

Le Conseil des Six nations fournit des logements sociaux aux citoyens des Six nations. Les loyers correspondent généralement à 25 p. 100 du revenu du locataire. La TPS ne s'appliquera pas aux coûts de construction pour les chantiers situés dans les réserves et par conséquent le coût de ces logements sociaux devrait diminuer. Cependant, ces réductions ne seront possibles que si les subventions gouvernementales ne diminuent pas proportionnellement. Le gouvernement fédéral, qui est constitutionnellement tenu de sauvegarder nos intérêts, doit s'engager à ne pas diminuer les subventions au logement autochtone.

La Loi de l'impôt sur le revenu prévoit un allègement fiscal pour les revenus gagnés par les Indiens dans les réserves. Selon le bulletin d'interprétation IT-62, bien que l'article 87 de la Loi sur les Indiens porte sur les biens des Indiens, la Loi sur les Indiens ne vise pas à les imposer sur les revenus gagnés en travaillant dans la réserve. En vertu d'un décret de remise d'impôt temporaire prolongé jusqu'en 1989, le salaire payé à un Indien

[*Text*]

reserve will not be subject to tax even though the employer is off the reserve.

Case law, *Nowegijick v. The Queen*, specifies that to qualify for relief from income tax, the income must be earned from a corporation resident on the reserve although the work may be performed off the reserve. Where sole proprietorships and partners operated by status Indians are situated on the reserve, the income earned is also exempt by virtue of Section 87 of the Indian Act.

The Six Nations of the Grand River strongly emphasize that the input of the various Indians representatives must be seriously considered in defining and clarifying our tax free status under the proposed legislation, with respect to the Constitution Act, 1867, the Constitution Act, 1982 and the recent case law of *Sparrow v. The Queen*, May 30, 1990.

The proposed goods and services tax legislation must clearly identify native Indians as tax free purchasers of goods and services for use on or off the reserve. Section 87 of the Indian Act clearly exempts native Indians in Canada from direct taxation.

This is submitted on behalf of the Six Nations of the Grand River and our Chief, William K. Montour.

The Chairman: Previous evidence that we have had from the government and native groups has raised these issues, although you have gone much further in many of the other aspects. The general rule seems to be that there would be no goods and services tax paid on purchases made by a resident of a reserve, if the purchase is made on the reserve or delivered to the reserve. In other words, if you bought something off the reserve and had it delivered to the reserve there would be no goods or services tax paid.

Are you suggesting that members of your reservations of the Six Nations be exempt from the tax wherever the purchase is made? In your submission it states that the proposed goods and services tax legislation must clearly identify native Indians as tax free purchasers of goods for use on and off the reserve. I have no trouble with that, but you did not state where. If you followed the government's explanation you could buy something on the reserve and use it somewhere else. There is a bit of a question mark on that last point because you state that tax free purchases of goods for use on or off the reserve, but have not specified at what point the purchase was made, which is the whole key to the major problem.

Mr. Montour: Perhaps we should expand that to state that it should be for purchases made on and off the reserve.

The Chairman: That is what you request, but when I looked at this I decided that basically we were not far off as far as the legislation is concerned.

Mr. Montour: Also for use on and off the reserve, for example, an automobile which is not used exclusively on reserve property, but in other locations.

[*Traduction*]

pour un travail effectué dans la réserve n'est pas imposable même si l'employeur se trouve à l'extérieur de la réserve.

Il a été jugé, dans la cause Nowegijick c. la Reine, que pour être exonéré, le revenu doit provenir d'une société résidant dans la réserve bien que le travail puisse être effectué à l'extérieur de celle-ci. Lorsque des entreprises individuelles et des sociétés exploitées par des Indiens inscrits sont situées dans la réserve, le revenu gagné est également exonéré en vertu de l'article 87 de la Loi sur les Indiens.

Les Six nations de Grand River insistent sur le fait que la contribution des divers représentants indiens doit être examinée attentivement pour définir et préciser notre statut fiscal en vertu de la loi proposée, en fonction de la Loi constitutionnelle de 1867, de la Loi constitutionnelle de 1982 et de l'arrêt récent dans Sparrow c. la Reine, du 30 mai 1990.

La loi proposée sur les produits et services doit stipuler clairement que les Indiens inscrits sont exonérés de taxe pour les produits et services qu'ils achètent, qu'ils les utilisent dans la réserve ou à l'extérieur. En vertu de l'article 87 de la Loi sur les Indiens, les Indiens sont clairement exonérés de toute taxation au Canada.

Ceci vous est présenté au nom des Six nations de Grand River et de notre chef, William K. Montour.

Le président: Ces questions ont déjà été abordées dans les témoignages que nous ont présentés le gouvernement et les groupes autochtones, mais vous êtes allé beaucoup plus loin dans plusieurs autres domaines. Il semble qu'en règle générale il n'y ait pas de taxe sur les produits et services sur les achats effectués par les résidents des réserves, si l'achat est effectué ou livré dans la réserve. En d'autres termes, si vous achetez quelque chose en dehors de la réserve mais le faites livrer dans la réserve, il n'y aurait pas à payer de taxe sur les produits et services.

Voulez-vous dire que les membres de vos réserves des Six nations devraient être exonérés de la taxe, où s'effectue l'achat? Vous dites dans votre mémoire que la loi proposée sur la taxe sur les produits et services doit clairement stipuler que les Indiens inscrits sont exonérés de la taxe sur les produits qu'ils achètent pour les utiliser à l'intérieur ou à l'extérieur de la réserve. Je n'y vois pas d'inconvénient, mais vous n'avez pas précisé où se faisait l'achat. Selon l'explication du gouvernement, on peut acheter quelque chose sur la réserve et l'utiliser ailleurs. Votre dernière observation n'est pas très claire car vous parlez de l'achat en détaxe de produits pouvant être utilisés dans la réserve ou à l'extérieur, mais vous ne précisez pas à quel endroit s'effectue l'achat, ce qui est l'élément clé du problème.

M. Montour: Nous devrions peut-être ajouter que ceci doit être valable pour les achats effectués dans la réserve et à l'extérieur de celle-ci.

Le président: C'est ce que vous demandez mais j'ai trouvé, en examinant la chose, que nous n'étions pas très loin des dispositions de la loi.

M. Montour: Et le produit peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur de la réserve comme, par exemple, une

[*Text*]

Senator David: You state that 8,000 persons actually live on the different reserves but that your total population is 15,392, so approximately half of the population lives outside your territory. Is this 50 per cent living outside for short periods of time, or do they live outside all year round and for the rest of their lives?

Mr. Montour: Because of our proximity to major urban areas such as Toronto, Hamilton and Niagara Falls, much of our population is transient. They live on the reserve for a while, and will go off the reserve for economic or educational reasons and will return for services or visits with family members and social occasions. There is a great deal of movement both on and off.

Senator David: Is it possible that a certain percentage of this population may work, for example, in Toronto for 10 months a year and return for two months a year?

Mr. Montour: Yes, it is possible that that happens. We also have people who reside on the reserve and commute to Toronto for employment.

Senator David: Under this system when they buy something in Toronto you would like them to be free of tax?

Mr. Montour: Yes.

Senator David: Your pretention is that this tax is different from the federal sales tax. What is the difference? I mean, the consumer is paying both. As a consumer you are paying 13.5 per cent but you do not know it because it is not indicated on the tag, but now you will pay 7 per cent which is less than it was and you do not wish to pay it. What is the logical approach to that?

Mr. Montour: We believe the principal difference is that we are immune from taxation. The goods and services tax is a direct tax and we believe that we should not be subject to that tax. It is not necessarily a question of 13 per cent versus 7 per cent but the basic philosophy of being tax immune.

Senator David: That is easier for me to accept, because at the present time you are paying 13.5 per cent. At the present time, what happens with the 90 per cent sales tax in Quebec.

Mr. Montour: We are exempt from provincial sales tax both on and off the reserve. We can go to surrounding communities and we are exempt from provincial sales taxes on our purchases.

Senator David: For example, if you go to Eatons in Montreal, do they give you a rebate?

Mr. Montour: We present our status cards which identified our Band membership. This card has our name, a picture, our Band identification and our Band number.

The Chairman: In my own province of Saskatchewan Indians do not pay the provincial sales tax.

[*Traduction*]

automobile, qui ne servirait pas exclusivement dans les limites de la réserve, mais aussi ailleurs.

Le sénateur David: Vous dites que 8 000 personnes habitent dans les différentes réserves mais que votre population totale est de 15 392, ce qui veut dire qu'environ la moitié de la population vit à l'extérieur de votre territoire. Ces 50 p. 100 de personnes habitent-elles en dehors des réserves pendant de brèves périodes ou de façon permanente et pendant toute leur vie?

M. Montour: Étant donné la proximité des grands centres urbains comme Toronto, Hamilton et Niagara Falls, la majeure partie de notre population est mobile. Les gens habitent la réserve pendant un certain temps, puis en partent pour faire des études ou pour des raisons économiques et y reviennent pour certains services ou pour rendre visite aux membres de leur famille et participer à des rencontres sociales. Il y a beaucoup de mouvement dans les deux sens.

Le sénateur David: Est-il possible qu'un certain pourcentage de cette population travaille, par exemple, à Toronto 10 mois de l'année et reviennent deux mois par an?

M. Montour: Oui, c'est possible. Certaines personnes habitent également la réserve et vont travailler à Toronto.

Le sénateur David: Ainsi, vous voudriez que les achats qu'ils effectuent à Toronto soient exonérés?

M. Montour: Oui.

Le sénateur David: Vous prétendez que cette taxe est différente de la taxe fédérale de vente. Quelle est la différence? En effet, le consommateur paie les deux. En tant que consommateur, vous payez 13,5 p. 100 mais vous ne le savez pas car ceci ne figure pas sur l'étiquette, mais vous allez maintenant payer 7 p. 100, c'est-à-dire moins, et vous ne voulez pas payer. Selon quelle logique?

M. Montour: La différence essentielle est que nous sommes exonérés d'impôt. La taxe sur les produits et services est une taxe directe à laquelle nous ne devrions pas être assujettis. Ce n'est pas tant une question de 13 p. 100 par rapport à 7 p. 100, mais plutôt le principe fondamental de l'exonération fiscale.

Le sénateur David: Je peux accepter cela plus facilement, parce qu'actuellement, vous payez 13,5 p. 100. À l'heure actuelle, que se passe-t-il pour la taxe de vente de 9 p. 100 au Québec?

M. Montour: Nous sommes exonérés de la taxe de vente provinciale à l'intérieur comme à l'extérieur de la réserve. Nous pouvons aller dans les localités avoisinantes et bénéficier d'une exemption de la taxe de vente provinciale sur nos achats.

Le sénateur David: Par exemple, si vous allez à Eaton à Montréal, on vous fait une réduction?

M. Montour: Nous présentons notre carte d'Indien inscrit qui prouve notre appartenance à une bande. Cette carte porte notre nom, une photo, le nom de la bande et notre numéro de bande.

Le président: Dans ma province en Saskatchewan, les Indiens ne paient pas la taxe provinciale de vente.

[*Text*]

Senator Hastings: I would like to pursue the response you gave to Senator David. In the brief you stated that you believe you are exempt from taxation and that the GST is a direct tax. Can you tell me why you move from taxation to direct tax?

Mr. Montour: We believe that we are exempt from all taxation. Our basic premise is that we are not exempt but immune to tax. Our aboriginal rights allow us immunity from any taxation. There was no taxation prior to the arrival of the Europeans. Therefore, we believe we have inherent aboriginal rights that allow us tax immunity.

Mr. Staats: Perhaps I could elaborate a little further on that particular area. When purchasing materials we always object to the tax. From time to time we send in submissions to the federal government and ask for a rebate of the taxes that we have paid in relationship to purchases made. Sometimes we receive them and sometimes we don't, but we continuously object to the practice of the federal taxation upon purchases made by us of the Six Nations.

Senator Hastings: The decision in *Sparrow v. The Queen* has been referred to two or three times. I have to confess to a total lack of knowledge with respect to that decision. Could you briefly explain it to me, or should I ask the Chairman to get us a copy.

Mr. Montour: I am not sure I can address that with the degree of intelligence you would need to understand it.

Senator Hastings: Perhaps the research department would be able to provide us with a paper on the Sparrow decision. The decision of *Sparrow versus the Queen* of May 31, 1990, has been referred to two or three times by native groups. I have to confess a total lack of knowledge in that regard. I wonder if I could have a little bit of information on it.

The Chairman: As a matter of fact I anticipated that and suggested to our researchers that they look into this whole aspect. I know about the *Sparrow* case but I do not know how the implications can be drawn to the goods and services tax as against the actual *Sparrow* case. We will not get into that now. We will have our researchers give us a paper on it.

Senator Hastings: What do you do when you fill up with gas at a service station?

Mr. Montour: We have filling stations on the reserve.

Senator Hastings: Off the reserve?

Mr. Montour: We request that we not be charged tax. We are not always successful in not being charged tax.

The Chairman: Who makes the decision? I am talking about off the reserve. When you go to a service station and show your card you do not pay federal sales tax on the gasoline, do you?

Mr. Montour: It is often the proprietor of the gas station who makes that decision.

[*Traduction*]

Le sénateur Hastings: Je voudrais revenir sur ce que vous disiez en réponse au sénateur David. Vous dites dans votre mémoire que vous pensez être exonérés de l'impôt et que la TPS est une taxe directe. Pouvez-vous me dire pourquoi vous passez de l'impôt à la taxe directe?

M. Montour: Nous estimons que nous sommes exonérés de toute imposition. Nous partons du principe que nous ne bénéficions pas simplement d'une exemption mais bien d'une immunité fiscale. Notre statut autochtone nous donne droit à une immunité fiscale. Il n'y avait pas de taxe avant l'arrivée des Européens. Par conséquent, nous bénéficions, en vertu de nos droit ancestraux, d'une immunité fiscale.

M. Staats: Je voudrais apporter quelques précisions sur ce point particulier. Lorsque nous achetons des articles, nous nous opposons toujours à la taxe. De temps à autre, nous envoyons des mémoires au gouvernement fédéral pour lui demander de nous accorder une ristourne correspondant aux taxes que nous avons payées sur nos achats. Parfois, nous l'obtenons, d'autres fois pas, mais nous refusons toujours d'être assujettis à la taxe fédérale sur les achats effectués par les membres des Six nations.

Le sénateur Hastings: Vous avez cité à une ou deux reprises l'arrêt rendu dans Sparrow c. la Reine. Je dois avouer que j'ignore tout de cette décision. Pourriez-vous me l'expliquer rapidement, ou devrais-je demander au président de nous en procurer un exemplaire.

M. Montour: Je ne suis pas sûr de pouvoir vous répondre en vous donnant toutes les explications nécessaires pour bien comprendre la situation.

Le sénateur Hastings: Notre service de recherche pourrait sans doute nous fournir un document sur l'arrêt Sparrow. L'arrêt rendu le 31 mai 1990 dans «Sparrow c. la Reine» a été cité à deux ou trois reprises par les groupes autochtones. Je dois avouer mon ignorance totale dans ce domaine. Serait-il possible d'avoir de plus amples renseignements à ce sujet?

Le président: En fait, j'avais prévu cela et j'avais demandé à nos recherchistes de se pencher sur cette question. Je connais l'affaire Sparrow mais j'ignore les conclusions que l'on peut tirer de cette affaire pour les appliquer à la taxe sur les produits et services. Nous n'allons pour nous lancer dans ce débat maintenant mais nos chargés de recherche nous préparerons un document sur le sujet.

Le sénateur Hastings: Que faites-vous quand vous faites le plein d'essence à une station-service?

M. Montour: Nous avons des stations-service sur la réserve.

Le sénateur Hastings: En dehors de la réserve?

M. Montour: Nous demandons à être exemptés de la taxe. Nous n'y réussissons pas toujours.

Le président: Qui décide? Quand vous êtes en dehors de la réserve, bien sûr. Quand vous allez à une station-service et que vous montrez votre carte, vous ne payez pas la taxe fédérale de vente sur l'essence, n'est-ce pas?

M. Montour: C'est souvent la propriétaire de la station-service qui décide.

[*Text*]

The Chairman: But the proprietor would have to have some way to get his money back?

Mr. Montour: Normally, it is a different type of sales slip that is completed that identifies this as a tax-free purchase.

The Chairman: This whole area is very grey. I come from Saskatchewan where we have a large native population. Fairly, off the reserve they pay the federal sales tax which is in place, and I do not see very many instances where they do not.

I want to call now on Senator Doyle.

Senator Doyle: I am going to pursue this tax situation. You have given your definition of the impact of the act. Apart from those taxes which you pay under the manufacturers' sales tax, to which you object but which you pay, are there any other direct taxes which you are paying now?

Mr. Staats: Basically, we would say that to our knowledge we do not feel that there is any direct tax that we are aware of that we pay. For instance, when direct tax is levied by provincial governments it is a recognized factor that we are exempt from it. When we gain knowledge of it we put in submissions requesting that we be exempt from direct taxes.

Senator Doyle: A use which comes quickly to mind because it involves governments is this: If you went into a government liquor store in this province would they deduct the federal tax and the provincial tax, since there are both of them on those products?

Mr. Staats: We do not encourage—

Senator Doyle: I know you do not and that is the same situation on many reserves. Indeed, my family discourages that, too. But it is a case of where a product is offered that is highly taxed at the retail level under the jurisdiction of the government. Would you get a refund then?

Mr. Staats: In the area of the consumption of alcoholic beverages that we do not encourage that participation. However, because of the fact that we do not have an outlet on our reserve those who do want to participate in this have not been encouraged. Therefore, we feel that if in fact residents want to indulge in it then they could in fact have liberty to be taxed for such an indulgence.

Senator Doyle: So it is up to the individual. You do not know the answer.

You mentioned gasoline, which is another item taxed by both levels of government and sold under fairly close supervision of the government. What happens when someone refuses? You said sometimes they will accept your status and not tax you and other times they will not. What way do you have of saying that you were refused?

Mr. Staats: Basically, because this is an economy that we have we can boycott that particular company or that particular service and go to another one which recognizes our rights.

Senator Doyle: Are there general discussions on the implementation of the act going on with the government at the present time?

[*Traduction*]

Le président: Mais le propriétaire peut récupérer son argent?

M. Montour: Normalement, on remplit un bordereau de vente différent montrant que c'est un achat détaxé.

Le président: Toute cette zone est très grise. Je viens de Saskatchewan où nous avons une population autochtone nombreuse. A l'extérieur des réserves, les Indiens paient la taxe fédérale de vente existante, et je ne connais pas beaucoup de cas où il en aille autrement.

Je donne maintenant la parole au sénateur Doyle.

Le sénateur Doyle: Je voudrais poursuivre sur cette question de taxe. Vous avez défini les répercussions de la loi. En dehors de la taxe sur les ventes des fabricants que vous payez, en vous y opposant mais que vous payez, payez-vous d'autres taxes directes actuellement?

M. Staats: En fait, autant que nous le sachions, nous ne pensons payer aucune taxe directe. Par exemple, lorsque les gouvernements provinciaux prélèvent une taxe directe, chacun sait que nous en sommes exemptés. Lorsque nous l'apprenons, nous préparons des mémoires demandant à être exonérés des taxes directes.

Le sénateur Doyle: Il y a un exemple qui vient tout de suite à l'esprit car il est du domaine gouvernemental, et c'est celui-ci: si vous allez à la Régie des alcools dans cette province, va-t-on déduire la taxe fédérale et la taxe provinciale, puisque les deux s'appliquent sur ces produits?

M. Staats: Nous n'encourageons pas . . .

Le sénateur Doyle: Je sais, et c'est la même chose dans de nombreuses réserves. En fait, c'est découragé également dans ma famille. Mais il s'agit d'un produit sur lequel les taxes gouvernementales sont très élevées au niveau du détail. Pourriez-vous obtenir un remboursement dans ce cas-là?

M. Staats: Nous n'encourageons certainement pas la consommation de boissons alcooliques. Cependant, étant donné qu'il n'y a pas de magasin sur la réserve, nous n'avons pas cherché à encourager ceux qui voulaient en acheter. Par conséquent, nous estimons que les résidents voulant consommer de l'alcool peuvent payer les taxes qui s'appliquent.

Le sénateur Doyle: Ce sont donc des cas individuels. Vous ne connaissez pas la réponse.

Vous avez parlé de l'essence qui est également taxée aux deux niveaux de gouvernement et dont la vente est strictement réglementée par le gouvernement. Que se passe-t-il lorsque quelqu'un refuse? Vous disiez que l'on accepte parfois de reconnaître votre statut et de ne pas vous faire payer la taxe, et que d'autres fois l'on refuse. Comment pouvez-vous faire état de ce refus?

M. Staats: Étant donné l'avantage dont nous bénéficions, nous pouvons boycotter la société ou la station-service en question et aller ailleurs où l'on reconnaît nos droits.

Le sénateur Doyle: Des discussions d'ordre général sont-elles en cours actuellement avec le gouvernement au sujet de la mise en place de la loi?

[*Text*]

Mr. Montour: Do you mean with the federal government?

Senator Doyle: Yes.

Mr. Montour: There are no discussions or anything that I am aware of between the federal government and our nation at least.

Senator Marsden: Mr. Chairman, I would like to follow up on Senator Doyle's question just as a matter of clarification. If I understand you correctly you are saying that because of the switch to a consumption tax the tax-free status of your people, which has been recognized in law if not in practice for a long time, has to be restated and clarified and you are now in the process of trying to seek that out.

Mr. Montour: That is correct, yes.

Senator Marsden: Were there negotiations which have been abandoned? You state somewhere in your letter that clarification appears to have been abandoned.

Mr. Staats: Yes. We feel that because of the fact that new legislation is coming in before we resolve the old it appears to us that there has been an abandonment.

Senator Marsden: So what you are asking this committee to do is ensure that that tax status is clarified as quickly as possible?

Mr. Montour: Absolutely.

Senator Marsden: I have another question. If that is successful and if you are tax exempt across the board, could you explain your comments on page 7 concerning rebates for your municipalities, schools and hospitals? I understand how they operate for taxable institutions. We have heard from charitable groups which are also being unfairly treated under this measure. But your situation is quite different. If there is no tax then why would the rebate apply?

Mr. Montour: We are not always fortunate enough to be allowed complete tax-free status. Sometimes we are obligated to pay taxes in order to complete a transaction. In some areas where they are not familiar with the practice of tax exemption they charge us taxes. We pay it as part of our invoice, if we want to get the goods or the services. Sometimes we do pay it even though we may not like to.

Senator Marsden: I understand. So the most desirable outcome is that there is absolute clarification: no tax. In the meantime, if that is not resolved, then you want it made quite clear that you should get a full rebate and not the 50 per cent which applies to others?

Mr. Montour: Yes.

The Chairman: Ladies and gentlemen, as I have said, you have raised issues that are very real and will require a good deal of interpretation by the Government of Canada in trying to decide what direction it should take. We thank you for drawing this to our attention. It will be a difficult problem because it goes right into the whole business of taxation.

[*Traduction*]

M. Montour: Voulez-vous dire avec le gouvernement fédéral?

Le sénateur Doyle: Oui.

M. Montour: D'après ce que je sais, il n'y a aucune discussion ou aucun entretien entre le gouvernement fédéral et notre nation, tout au moins.

Le sénateur Marsden: Monsieur le président, je voudrais poursuivre sur la question du sénateur Doyle et demander une précision. Si j'ai bien compris, vous considérez qu'étant donné le passage à une taxe sur la consommation, le statut d'exonération des Indiens, qui est reconnu dans la loi, sinon en pratique, depuis longtemps, doit être réitéré et précisé et que c'est actuellement ce que vous essayez d'obtenir.

M. Montour: C'est exact, oui.

Le sénateur Marsden: Y a-t-il eu des négociations qui ont été abandonnées? Vous dites dans votre lettre que les efforts visant à préciser la situation semblent avoir été abandonnés.

M. Staats: Oui. Comme la nouvelle loi doit entrer en vigueur avant que nous ayons réglé les problèmes de l'ancienne, nous avons le sentiment que la question a été abandonnée.

Le sénateur Marsden: Vous souhaitez donc que ce Comité obtienne que votre statut fiscal soit précisé le plus rapidement possible?

M. Montour: Absolument.

Le sénateur Marsden: J'ai une autre question. Si vous réussissez et que vous bénéficiez d'une exonération totale, pouvez-vous expliquer vos commentaires de la page 7 concernant les ristournes pour vos municipalités, vos écoles et vos hôpitaux? Je connais le fonctionnement du système pour les organismes taxables. Nous avons entendu le témoignage de groupes de charité pour qui cette mesure constitue également un traitement injuste. Mais votre situation est différente. S'il n'y a pas de taxe, pourquoi y aurait-il une ristourne?

M. Montour: Nous n'avons pas toujours la chance de bénéficier d'une exonération complète. Nous sommes parfois obligés de payer des taxes pour mener à bien une transaction. Dans certains domaines où l'on connaît mal le régime d'exemption fiscale, on nous fait payer des taxes. Elles sont incluses dans la facture que nous payons pour obtenir les produits ou les services. Parfois, nous payons, même si cela ne nous plaît pas.

Le sénateur Marsden: Je comprends. La meilleure solution pour vous serait donc que la situation soit parfaitement claire: vous bénéficiez d'une exonération totale. Dans l'intervalle, tant que le problème n'est pas réglé, vous voudriez qu'il soit bien entendu que vous avez droit à un remboursement complet et pas seulement aux 50 p. 100 de ristourne dont bénéficient les autres?

M. Montour: Oui.

Le président: Mesdames et messieurs, comme je l'ai dit tout à l'heure, vous avez soulevé des problèmes bien réels et le gouvernement du Canada devra régler ces questions d'interprétation pour décider de la marche qu'il doit suivre. Nous vous remercions d'avoir attiré notre attention sur ce sujet. C'est un problème difficile à résoudre car il touche tout le régime fiscal.

[*Text*]

Perhaps you will allow me to ask this question about income tax. Do Indians who live off the reservation pay income tax?

Mr. Staats: Yes. Some at the present time are paying tax. Because of our status-free nature and our connection with the United States in some of the states we are totally exempt of tax and they recognize our rights.

The Chairman: Even for income earned off the reserve?

Mr. Staats: Yes.

The Chairman: Generally, in Canada, income earned off the reserve in Canada is taxable, is that right?

Mr. Staats: Yes.

The Chairman: Thank you very much. I am sure that our researchers will have a good deal of difficulty in sorting all these things out. We thank you.

Mr. Staats: We thank you for hearing us out.

The Chairman: You are one of the few groups considered important enough that the committee, which watches me very carefully, allowed for extra time. Thank you very much.

I will now ask Senator Poitras to take the Chair.

Senator Jean-Marie Poitras (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Our next group is from the Ontario Provincial Building Trades Council. We have with us Mr. Wally Majesky and Mr. Joe Duffy. Will you please introduce yourselves?

Mr. Wally Majesky, President, F.P. Labour Consultant Services: Mr. Chairman, I am Wally Majesky and to my right is Mr. Joe Duffy who can introduce himself.

Mr. Joe Duffy, Business Manager, Ontario Provincial Building Trades Council: I am Joe Duffy, the business manager of the Building Construction Trades Council which represents a majority of unionized construction workers in the Province of Ontario. Our membership is over 100,000.

Mr. Majesky: I will try to summarize our brief in 15 minutes in terms of its essence, then you can read the brief in its entirety. Hopefully, that will allow some time for some questions.

The union construction workers in Ontario very clearly view the goods and services tax as being discriminatory. Construction workers at the present time are in one of the highest tax brackets in Canada and see the GST as another vehicle to further the tax revenue of the government. Quite frankly, we view this as inequitable.

What is disturbing to the building trades people is that the GST has to be seen within the context of tax reform. Construction workers do not view the tax as being revenue neutral. What seems to be happening in this country is that people like construction workers are paying more and more in taxes while

[*Traduction*]

Je voudrais vous poser une question au sujet de l'impôt sur le revenu. Les Indiens qui n'habitent pas dans les réserves paient-ils l'impôt sur le revenu?

M. Staats: Oui. Actuellement, certains le paient. Étant donné notre statut particulier et nos liens avec les États-Unis, dans certains États, nous bénéficions d'une exemption totale et nos droits sont reconnus.

Le président: Même pour les revenus gagnés en dehors des réserves?

M. Staats: Oui.

Le président: Généralement, au Canada, le revenu gagné en dehors des réserves est imposable, n'est-ce pas?

M. Staats: Oui.

Le président: Je vous remercie. Je suis sûr que nos chargés de recherche auront beaucoup de difficulté à faire le tri dans tout cela. Merci beaucoup.

M. Staats: Nous vous remercions de nous avoir écoutés.

Le président: Vous êtes l'un des rares groupes que le Comité, qui me surveille de très près, juge suffisamment important pour lui accorder du temps supplémentaire. Merci beaucoup.

Je vais maintenant demander au sénateur Poitras d'assurer la présidence.

Le sénateur Jean-Marie Poitras (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Le groupe suivant représente le Ontario Provincial Building Trades Council. Nous avons le plaisir d'accueillir M. Willy Majesky et M. Joe Duffy. Pourriez-vous vous présenter s'il vous plaît?

M. Wally Majesky, président, F.P. Labour Consultant Services: Monsieur le président, je suis Wally Majesky et à ma droite se trouve M. Joe Duffy qui peut se présenter lui-même.

M. Joe Duffy, directeur des affaires, Ontario Provincial Building Trades Council: Mon nom est Joe Duffy et je suis directeur des affaires au Building Construction Trades Council qui représente la majorité des travailleurs syndiqués de la construction dans la province de l'Ontario. Nous avons plus de 100 000 membres.

M. Majesky: Je vais essayer de résumer l'essentiel de notre mémoire en 15 minutes, et vous pourrez ensuite le lire dans sa totalité. J'espère qu'il nous restera un peu de temps pour les questions.

Les travailleurs syndiqués de la construction en Ontario estiment que la taxe sur les produits et services est nettement discriminatoire. Actuellement, les ouvriers de la construction se trouvent dans les tranches d'imposition les plus élevées et voient la TPS comme un nouveau moyen d'augmenter les recettes fiscales du gouvernement. Très franchement, nous trouvons que ce système n'est pas équitable.

Le problème pour les ouvriers du bâtiment est que la TPS doit être examinée dans le contexte de la réforme fiscale. À notre avis, cette taxe n'est pas neutre sur le plan des revenus. Il semble en fait dans ce pays que les gens comme les travailleurs de la construction paient de plus en plus d'impôts et de taxes,

[*Text*]

people in the private sector or what we call high-income Canadians are paying less and less. We do not particularly see reasons why construction workers should be looking at another 7 per cent on top of the taxes we already pay.

What is really disturbing when we take a look at this is that historically over the last 10 years in terms of what has happened in this country, and we have taken figures directly from the federal government, we see that in 1980 personal income taxes raised about $16 billion. Ten years later we see that personal income taxes now raise about $46 billion, or about 47 per cent of tax revenue. What is interesting to note is that in the 10-year period from 1980 to 1989, proportionately, corporate taxes were not being increased as much as personal taxes. We find that a very discriminatory way for the government to raise personal taxes. The GST will exacerbate that situation. We do not think it is fair or equitable. We consider that the tax system should be based on the ability to pay.

What we really find interesting is that in this country 118,162 corporations, or about one in three, pay no corporate taxes whatsoever. We find that kind of odd when we talk about a tax system which says that construction workers should pay 30 per cent or 35 per cent and another 7 per cent on the 1st of January when there are some people in this country who are not paying taxes. We have heard the argument that corporations are the creators of wealth, and that is fair game. The fact of the matter is that people in this country should be paying a fair share of their taxes, be they corporations or otherwise.

Setting aside the question of fairness, the goods and services tax is also bad economics. We really have some problems understanding the philosophical premise and the rationale. If we have 5 per cent inflation now, what will the rationale be on January 1 when the GST is implemented? The government estimates that the rate of inflation will go up. We do not agree with the percentage that the government puts forward. The government says that it may be about 1.5 per cent. There are some very knowledgeable people who argue that the rate of inflation will go up by 2.5 per cent. What we may be seeing at the 1st of January is a rate of inflation somewhere in the range of 7 per cent to 8 per cent. But if you are fighting inflation on the one hand with high interest rates and introduce a policy in January which will increase inflation by 1.5 per cent on the other hand, we just do not understand the rationale.

I have heard on radio and television advertisements with respect to this rise in the rate of inflation. They are not my figures but the government's. The government has said that it will be a one-shot thing. That raises the question of whether or not the government has the right to advertise on radio and television when the Senate has not approved the bill. However, it is a moot point whether or not the government can spend millions of dollars advertising the GST when you people are going across the country. What you may be doing may be unseen, but it seems odd that the government is spending millions of dollars on advertising when the Senate has not formally approved the bill. We think that is very important.

[*Traduction*]

alors que les membres du secteur privé ou les Canadiens ayant les revenus les plus élevés en paient de moins en moins. Nous ne voyons pas pour quelle raison les ouvriers de la construction devraient s'apprêter à payer encore 7 p. 100 de taxe en plus de ce qu'ils paient déjà.

Historiquement, si l'on examine ce qui s'est passé dans notre pays au cours des 10 dernières années, et nous avons repris les chiffres du gouvernement fédéral, on voit qu'en 1980 les impôts sur le revenu des particuliers représentaient environ 16 milliards de dollars. Dix ans plus tard, il apparaît que les impôts sur le revenu des particuliers rapportent environ 46 milliards, soit environ 47 p. 100 des recettes fiscales. Il est intéressant de noter qu'au cours des 10 ans allant de 1980 à 1989, les taxes sur les sociétés n'ont pas augmenté proportionnellement autant que les taxes personnelles. D'après nous, le gouvernement a mis en place un régime fiscal tout à fait discriminatoire. La TPs ne fera qu'exacerber cette situation. Elle ne nous paraît ni juste ni équitable puisque la fiscalité devrait être fonction de la capacité de payer.

Il est intéressant de voir que, dans ce pays, 118 162 sociétés, soit environ une sur trois, ne paient aucun impôt sur les sociétés. Ceci nous paraît bizarre alors que l'on propose un régime fiscal qui contraindrait les ouvriers de la construction à payer 30 p. 100 ou 35 p. 100 et encore 7 p. 100 à partir du 1er janvier, tandis que d'autres ne paient aucun impôt. Nous savons que l'on répond généralement à cela que les sociétés sont une source de richesse, et c'est très bien. Mais il reste que chacun devrait payer sa juste part de taxes, qu'il s'agisse de sociétés ou de particuliers.

Indépendamment de la question de justice, la taxe sur les produits et services est également mauvaise sur le plan économique. Nous avons beaucoup de mal à compprendre comment on peut la justifier et sur quels principes elle se fonde. Si l'inflation est actuellement de 5 p. 100, que se passera-t-il le 1er janvier lorsque la TPS entrera en vigueur? Le gouvernement prévoit une hausse du taux d'inflation. Nous ne sommes pas d'accord avec le pourcentage qu'il mentionné. Selon lui, il sera d'environ 1,5 p. 100. Certains experts considèrent que le taux d'inflation augmentera de 2,5 p. 100. À partir du 1er janvier, le taux d'inflation se situera peut-être en fait entre 7 et 8 p. 100. Mais il ne nous semble pas très logique de combattre l'inflation d'un côté avec des taux d'intérêt élevé et de mettre en place, par ailleurs, une politique qui va faire augmenter le taux d'inflation de 1.5 p. 100 au mois de janvier.

J'ai entendu des annonces à la radio et à la télévision au sujet de cette augmentation du taux d'inflation. Ce ne sont pas mes chiffres mais ceux du gouvernement. Le gouvernement a dit que ce serait une augmentation qui n'interviendrait qu'une fois. On peut se demander si le gouvernement a réellement le droit de faire ces annonces à la radio et à la télévision, alors que le Sénat n'a pas encore approuvé le projet de loi. De même, le gouvernement peut-il dépenser des millions de dollars pour faire de la publicité sur la TPS, alors que vous faites une tournée dans tout le pays. Vos activités peuvent passer inaperçues, mais il semble curieux que le gouvernement consacre des millions de dollars à sa publicité tandis que le Sénat n'a pas encore officiellement approuvé le projet de loi. Nous trouvons que c'est très important.

[*Text*]

This will have a devastating effect on a section of the economy where construction workers are involved. Quite clearly, what it will do is devastate the home-building industry, both in Metropolitan Toronto and in the Province of Ontario. The home-building industry at this point in time is reeling from high interest rates. If you look around Toronto you will see that houses are not selling. The projected rate for new housing starts in Toronto for 1990 is in the vicinity of 8,000 units per year. You cannot give away a house in Metropolitan Toronto. The government says that this will have a minimal effect. The home-building industry says it will have a devastating effect. We as construction workers agree with the home-building industry. We think that the introduction of the GST will add another $9,300 to the price of a new home in Toronto, which home is in the $300,000 price range. People ask what's $9,000? It translates into another $100 a month in mortgage payments. There are some people in the construction business who will argue that in fact the price of a home for some builders will not go up $9,000 but as high as 7 per cent, or in the vicinity of $20,000. That $20,000 translates into an additional $200 a month in mortgage payments.

Clearly, the GST is going to have a disastrous effect on the home building industry. What does that mean for construction workers? What it means is that construction workers will be looking at massive unemployment. People will be thrown out of work. That includes labourers, operating engineers and carpenters. In fact, in Metropolitan Toronto and throughout Ontario there are hundreds and hundreds of people who will be laid off. Thus the direct result of the GST will see people being laid off.

It will hurt small contractors. We will see more bankruptcies. The figure quoted for bankruptcies in the month of June is 4,100. As Carl Beigie who is the Chief Economist from Maclean McCarthy said, the economy at the present time is going to hell in a hand basket. Quite frankly, I agree with him. If you layer on top of this the GST in January it is not only going to go to hell in a hand basket, it is going to fall apart in total. This is not an abstract ideological argument. It happens to be a fact that thousands and thousands of construction workers in the Province of Quebec and the Province of Ontario will find themselves unemployed. There will be no house building in this period. There are some arguments as to whether or not parts of the house building industry will in fact ever recover. We do not find that to be fair.

Mr. Crow is saying at this point in time that he is going to wrestle inflation to the ground. The rate of inflation just went down today. For argument's sake let us say that it is at 5 per cent. We are looking at a rate of inflation of 5 per cent and interest rates of 14 per cent. If we are looking at the rate of inflation in January in the vicinity of 7 per cent to 8 per cent, and we are looking at interest rates somewhere in the vicinity of 18 per cent, then that will decimate the house building industry.

We do not think that is fair. We do not think it is practical. We do not think that it is pragmatic in any shape or form. We take strong exception to that kind of rationale.

[*Traduction*]

Ceci aura un effet dévastateur sur le secteur de l'économie auquel appartiennent les ouvriers du bâtiment. Il est évident que les conséquences seront désastreuses pour la construction résidentielle, aussi bien dans le grand Toronto métropolitain que dans l'ensemble de la province de l'Ontario. Actuellement, l'industrie de la construction résidentielle souffre cruellement des taux d'intérêts élevés. Si vous faites le tour de Toronto, vous verrez que les maisons ne se vendent pas. On prévoit pour 1990 à Toronto la mise en chantier d'environ 8 000 nouveaux logements par an. On ne peut pas donner une maison pour rien dans le grand Toronto. Le gouvernement prétend que les effets seront minimes. Les entreprises de construction résidentielle croient qu'ils seront dévastateurs. Nous, ouvriers du bâtiment, sommes d'accord avec les membres de l'industrie. À notre avis, la TPS viendra ajouter 9 300 $ au prix d'une maison neuve à Toronto, pour les maisons valant autour de 300 000 $. Selon certains, qu'est-ce que 9 000 $? Ceci représente 100 par mois de plus en paiements d'hypothèque. Dans le secteur du bâtiment, d'aucuns prétendent qu'en fait le prix d'une maison n'augmentera pas de 9 000 $ pour certains constructeurs, mais que la hausse pourrait aller jusqu'à 7 p. 100, soit environ 20 000 $. Ces 20 000 $ représentent des paiements d'hypothèque supplémentaires de 200 $ par mois.

La TPS aura manifestement des effets désastreux sur la construction résidentielle. Que signifie cela pour les ouvriers du bâtiment? Ils doivent s'attendre à un chômage massif. Les gens perdront leur travail. Ceci est valable pour les ouvriers, les ingénieurs et les menuisiers. En fait, dans le grand Toronto et dans tout l'Ontario, il y aura des centaines et des centaines de licenciements. La conséquence directe de la TPS sera donc des licenciements.

Les petits entrepreneurs en souffriront. Le nombre des faillites augmentera. On cite le chiffre de 4 100 faillites pour le mois de juin. Comme le dit Carl Beigie, économiste en chef de Maclean McCarthy, l'économie court à la catastrophe. Je vous avoue que je suis tout à fait de son avis. Si à tous les problèmes actuels vient se greffer celui de la TPS au mois de janvier, l'économie ne fait pas que courir à la catastrophe, elle va s'écrouler purement et simplement. Ce n'est pas un argument idéologique abstrait. C'est un fait: des milliers et des milliers d'ouvriers du bâtiment au Québec et en Ontario se trouveront sans emploi. On ne construira aucune maison pendant cette période. On peut même se demander si certains secteurs de la construction résidentielle pourront se remettre du choc. Nous ne trouvons pas que ce soit juste.

M. Crow déclare qu'il veut juguler l'inflation. Le taux d'inflation vient de diminuer aujourd'hui. Disons, pour les besoins de la discussion, qu'il est à 5 p. 100. Nous avons un taux d'inflation de 5 p. 100 et des taux d'intérêt de 14 p. 100. Si au mois de janvier, le taux d'inflation se situe entre 7 et 8 p. 100 et que les taux d'intérêt avoisinent 18 p. 100, l'industrie de la construction résidentielle sera décimée.

Ce n'est pas juste. Ce n'est pas réaliste. Ce n'est absolument pas pragmatique. Nous sommes absolument opposés à ce genre de logique.

[*Text*]

I have read numerous reports which state that other aspects of the economy will be affected. The renovation industry will be seriously affected. What may in fact happen is that a lot of people will be driven into an underground economy where they pay no tax whatsoever. They will be going to what we call moonlight or fly-by-night contractors who in fact are not unionized. They will not be paying anything. This will have a disastrous effect on the renovation industry.

It will have an effect on the public sector because without question the GST will have an effect on municipalities in terms of transit systems and hospitals. Construction workers will be affected in that way.

In total, construction workers think it is not an equitable tax. Talking to Mr. Duffy before coming up here we were saying that construction workers will have to travel across the country because the work may be slow in Toronto. They will have to pay for living allowances and whatever. They will be doubly taxed because the fact of the matter is that they will have to be paying 7 per cent more in order to work in other parts of the country.

We urge the Senate not to support the goods and services tax. We would like to see some tax reform which is progressive in nature, something by which people in society would pay their fair share. This is not an ideological argument. Corporations which are profitable should pay their fair share, whatever that may be. We have not set that out. There should be a minimum tax on profitable corporations. We would really like to see some movement on the whole question of lower interest policies because the GST will impact on the whole area of interest rates.

Lastly, construction workers would like to have considered exemptions on travelling expenses, parking, tools, work clothing, et cetera, because there are people in society who can write off tax expenses. Construction workers find it very tough that they can write off very little in the way of tax expenses.

That summarizes the high points of the brief. There are other matters considered in it. But those are the fundamental principles that the construction workers find inequitable and discriminatory. We would now like to open it up to any questions.

Senator Doyle: Mr. Chairman, I find it tempting to suggest that there be a tax on hyperbole. Sir, I am a bit bowled over by your claim that this tax will mean disaster, that it will produce massive unemployment and a stampede of bankruptcies. You went on to show what a rotten situation the construction industry is in right now. Right now is not a period in which the goods and services tax is in effect. There are a number of factors that are applied to what is happening in the real estate market at the moment. One of them is anticipation of the goods and services tax. But that is a very small one compared to what other witnesses have told us about the effect of interest rates and a variety of other factors in the economy.

What I must ask you is this. Would you have said a year ago that the whole real estate market in this area was overheated,

[*Traduction*]

J'ai lu de nombreux rapports selon lesquels d'autres segments de l'économie seront touchés. L'industrie de la rénovation sera gravement atteinte. En fait, beaucoup de gens se tourneront peut-être vers l'économie clandestine où l'on ne paie aucune taxe. On aura recours à des entrepreneurs qui travaillent au noir ou à la sauvette et ne sont pas syndiqués. Ils ne paieront rien. Les répercussions seront désastreuses sur l'industrie de la rénovation.

Il y aura également des répercussions sur le secteur public car il est clair que la TPS aura une incidence sur les municipalités, dans le domaine des transports en commun et des hôpitaux. Les ouvriers de la construction seront affectés sur ce plan-là.

Dans l'ensemble, les ouvriers du bâtiment considèrent que cette taxe n'est pas équitable. Nous disions avec M. Duffy avant de venir ici que les ouvriers du bâtiment devront aller dans d'autres régions car il y aura moins de travail à Toronto. Ils auront des frais de subsistance et autres à payer. Ils seront doublement imposés puisqu'ils devront payer 7 p. 100 de plus pour travailler dans d'autres régions du pays.

Nous demandons instamment au Sénat de ne pas appuyer la taxe sur les produits et services. Nous souhaitons une réforme fiscale de nature progressive, dans le cadre de laquelle les membres de notre société paieraient leur juste part. Ce n'est pas un argument idéologique. Les entreprises rentables devraient payer leur juste part, quelles qu'elles soient. Nous n'avons pas exposé cela. Il devrait y avoir une taxe minimum sur les sociétés rentables. Nous voudrions également que l'on s'oriente vers des taux d'intérêt plus bas car la TPS aura des répercussions sur tout le domaine des taux d'intérêt.

Enfin, les ouvriers du bâtiment voudraient que l'on envisage d'accorder des exemptions sur les dépenses de voyages, les frais de stationnement, les outils, les vêtements de travail, etc., car il y a dans la société certaines personnes qui peuvent déduire leurs frais de taxe. Il n'en va pas de même pour les travailleurs du bâtiment qui ne peuvent déduire que très peu de choses, ce qu'ils trouvent très difficile.

Ceci résume les points saillants du mémoire. D'autres questions y sont abordées. Mais j'ai exposé les principes fondamentaux que les travailleurs du bâtiment trouvent injustes et discriminatoires. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le sénateur Doyle: Monsieur le président, je suis tenté de proposer une taxe sur l'hyperbole. Monsieur, je suis un peu renversé par vos remarques sur le fait que cette taxe sera désastreuse, provoquera un chômage massif et une épidémie de faillites. Vous avez ensuite décrit la situation déplorable de l'industrie du bâtiment actuellement. Pour l'instant, la taxe sur les produits et services n'est pas en vigueur. Différents facteurs expliquent la situation actuelle du marché immobilier. Il y a entre autres la taxe sur les produits et services. Mais c'est un élément minime par rapport à ce que nous ont dit d'autres témoins sur l'incidence des taux d'intérêt et l'influence de divers autres facteurs dans l'économie.

Je dois vous demander ceci: auriez-vous dit, il y a un an, que le marché immobilier dans son ensemble était surchauffé dans

[*Text*]

that there was too much action and that that was one of the reasons why we were seeing spiralling prices, as well as rate changes in land costs and a whole web of conditions that seem to me impelling and overheating the market?

Mr. Majesky: First, I do not know what question you asked. You seemed to have phrased about five. I will not retract our position that the GST will impact on the house-building industry. I do not know how well you know the house-building industry.

We have a rate of inflation at the present time very close to 5 per cent. The political reality is that we have 14 per cent interest rates. The federal government itself admits that there is going to be a one-shot rise in the rate of inflation. That is not me speaking but the government. So the fact of the matter is that if you have 5 per cent now you are going to have 6.5 per cent the lst of January, by the government's admission.

Senator Doyle: No.

Mr. Majesky: I do not care whether or not you say no, that is the political reality.

Senator Doyle: That it is not double-digit inflation at any rate.

You spoke of the vast increase in the cost of housing. I would like to know how your arithmetic works on the present manufacturers' tax and the difference between that and the GST.

Mr. Majesky: We are not convinced that a lot of people are in fact going to take off 13.5 per cent. There is no clear indication that every single manufacturer will take it off. The marketplace may dictate that they take it off, but there is nothing to force people to do that. There will be some people slipping through the cracks who will not take if off. That is in the brief, but we did not make mention of it. When you talk about 13.5 per cent, it may not in fact come off. It would be interesting to find out if the monitoring agency—whatever it is—will be able to go to me and force me to do so if I decide not to take it off.

Perhaps I could ask you a question. Is there some mechanism so that, if I am someone who does not pass it on, I can be taken to task for it?

Senator Doyle: I would think that the only provision that is there is support of public opinion. In a highly competitive area I would think that the word would get out quite quickly and would work to the detriment of the manufacturer who tried to keep the money for his own. I do not think you would want a regulation right now that would require price control.

Mr. Majesky: Quite frankly, I would like to have it regulated. I remember very clearly for construction workers that when wage and price controls came in there was no exception on the wage end of it. If wages were frozen, there were no exemptions. If you are to monitor something, you should give the agencies a right to do something and force people to give them a kind of rebate. But that is my personal opinion.

Senator Doyle: When you are talking about the large number of institutions and individuals who were making a lot of

[*Traduction*]

cette région, que l'on en faisait trop et que c'était l'une des raisons de l'augmentation incessante des prix, ainsi que les changements dans le prix des terrains et tout un ensemble de circonstances contribuant d'après moi à surchauffer le marché?

M. Majesky: Premièrement, je ne sais pas quelle est votre question. Vous semblez en avoir posé environ cinq. Je maintiens que la TPS aura des répercussions sur l'industrie de la construction résidentielle. Je ne sais pas dans quelle mesure vous connaissez ce secteur de l'industrie.

Nous avons actuellement un taux d'inflation très proche de 5 p. 100. Étant donné la situation politique, les taux d'intérêt sont de 14 p. 100. Le gouvernement fédéral lui-même admet qu'il va y avoir une augmentation non répétitive du taux d'inflation. Ce n'est pas moi qui parle, mais le gouvernement. Ainsi donc, si le taux est actuellement de 5 p. 100, ceci signifie qu'il sera de 6,5 p. 100 au 1er janvier, de l'aveu même du gouvernement.

Le sénateur Doyle: Non.

M. Majesky: Peu importe que vous disiez non, c'est la réalité politique.

Le sénateur Doyle: En tout cas, ce n'est pas un taux d'inflation à deux chiffres.

Vous avez parlé de l'augmentation considérable du coût des logements. J'aimerais savoir comment vous effectuez vos calculs étant donné la différence entre la taxe actuelle sur les ventes des fabricants et la TPS.

M. Majesky: Nous ne sommes pas convaincus que beaucoup de fabricants déduiront ces 13,5 p. 100. Rien ne permet de penser que tous les fabricants le feront. Le marché le leur imposera peut-être, mais autrement rien ne les y contraint. Certaines personnes réussiront à ne pas les éliminer. C'est dit dans le mémoire, mais nous n'en avons pas parlé. Il se peut que les 13,5 p. 100 ne soient pas déduits. Il serait intéressant de savoir si l'organisme de surveillance—quel qu'il soit—sera en mesure de me forcer à déduire ce montant, si je m'y refuse.

Je pourrais peut-être vous poser une question. Existe-t-il un mécanisme qui permettrait d'obliger ceux qui s'y refusent à déduire le montant de cette taxe?

Le sénateur Doyle: La seule chose qui puisse jouer d'après moi est l'influence de l'opinion publique. Dans un domaine très compétitif, j'imagine que la chose se saurait très rapidement et ce serait au détriment des fabricants essayant de garder l'argent. Je ne crois pas qu'il soit bon d'adopter maintenant un règlement exigeant un contrôle des prix.

M. Majesky: Je vous avoue que j'aimerais bien que ce soit réglementé. Je me souviens qu'à l'époque du contrôle des prix et des salaires, il n'y avait aucune exception sur le plan des salaires pour les travailleurs du bâtiment. Si les salaires étaient bloqués, il n'y avait pas d'exemptions. Si l'on veut exercer un contrôle, il faut donner aux organismes de surveillance les moyens d'agir et d'obliger les gens à consentir une réduction quelconque. Mais c'est mon opinion personnelle.

Le sénateur Doyle: Vous disiez qu'un grand nombre d'organismes et de particuliers qui gagnent beaucoup d'argent sem-

[*Text*]

money and seemed to be immune from high cost through taxes, are you aware that since 1987 the number of corporations that are not paying any taxes—which you were referring to—has been cut in half? The progression is going onward and will go even further after the Senate releases the large corporations tax. Are you aware of that progress?

Mr. Majesky: I am aware. But from our perspective, there are some people who are not carrying their fair share in Canadian society. We think that it is inequitable. That is not an ideological argument.

In the United States they talk about a flat tax rate for everyone. It is not an ideological left-right argument. The fact is, if you are in this country you should pay your fair share. I pay my fair share—they take it off at source—and everyone should pay their fair share, taking into account that they invest into the country and put their capital into the country; they also benefit from the country. People who are in the private sector have an obligation to pay their fair share of taxes.

Senator Marsden: I appreciate your brief. I apologize for being a few minutes late at the beginning of your presentation. You mentioned the advertising that has gone on. Are you aware that in testimony before this committee the senior assistant deputy and Tax Policy and Regulation branch from the Department of Finance informed us that last year the government spent $5,138,000 explaining to us all about the GST; and in the year 1990-91 it is spending $2,523,000. Almost $8 million has been spent explaining this proposed tax.

I am concerned about what is happening in your industry, but I should like to focus on renovations, which is an industry for maintaining housing stock in all our cities. You have said that a lot of companies will be driven out of business—there is no question about that. I assume that when workers are laid off from a lot of larger companies they go into renovation as a way of maintaining some kind of income. You know a lot of these people working in the renovation business. In your opinion, are people in that segment of the industry as ready to apply this tax as Mr. Jelinek declared they were in front of this committee yesterday?

Mr. Majesky: Quite frankly, I would not want to make a flat statement on the renovation industry about the impact. It would be unfair. There may be some people who may not apply it, which gets back to the whole question of who, then, monitors and who is or is not applying it. Secondly, if you do come across someone who is not applying it—for example, ABC Contractors—what does one do about that? The argument is that the marketplace will in effect force that person to do that.

Quite frankly, I do not know how to answer that. Perhaps Mr. Duffy does. I am not ducking the question, I just do not know what the renovation industry will do with it.

Senator Marsden: Let me ask this question in a slightly different way.

[*Traduction*]

blent réussir à éviter des frais d'impôt trop élevés, mais savez-vous que, depuis 1987, le nombre d'entreprises ne payant pas de taxes—ce dont vous parliez tout à l'heure—a été diminué de moitié? Cette progression se maintient et s'accentuera encore lorsque le Sénat adoptera la taxe sur les grandes sociétés. Étiez-vous au courant de ces progrès?

M. Majesky: Oui. Mais de notre point de vue, il y a toujours des gens qui n'assument pas leur juste part dans la société canadienne. Nous pensons que c'est inéquitable. Ce n'est pas un argument idéologique.

Aux États-Unis, on parle d'un taux uniforme d'impôt pour tout le monde. Ce n'est pas un argument idéologique de gauche. Le fait est que tous ceux qui vivent dans ce pays devraient payer leur part. Je paie la mienne—c'est prélevé à la source—et tout le monde devrait en faire autant, tous ceux qui investissent dans le pays et y placent leurs capitaux; ils profitent également du pays. Les personnes qui se trouvent dans le secteur privé ont le devoir de payer leur juste part de taxes.

Le sénateur Marsden: J'apprécie beaucoup votre mémoire. Je regrette d'être arrivée quelques minutes après le début de votre exposé. Vous parliez de la publicité qui a été faite. Savez-vous que dans le témoignage qu'il a présenté devant notre Comité, le sous-ministre adjoint principal responsable de la Direction de la politique et de la législation de l'impôt au ministère des Finances, nous a informés que l'année dernière le gouvernement avait dépensé 5 138 000 $ pour tout nous expliquer au sujet de la TPS; et pour l'année 1990-1991, le gouvernement dépense 2 523 000 $. Presque 8 millions de dollars ont été dépensés pour expliquer cette future taxe.

Je m'inquiète de la situation de votre industrie mais j'aimerais me concentrer particulièrement sur le secteur de la rénovation, qui assure la préservation des logements dans toutes nos villes. Vous avez dit qu'un grand nombre d'entreprises seraient conduites à la faillite . . . Il n'y a pas de doute là-dessus. Je suppose que beaucoup de travailleurs, lorsqu'ils sont mis à pied par une grande entreprise, se tournent vers la rénovation pour conserver un certain revenu. Vous connaissez beaucoup de ces gens qui font de la rénovation. D'après vous, les membres de ce segment de l'industrie sont-ils aussi disposés à appliquer cette taxe que l'a déclaré M. Jelinek devant notre Comité hier?

M. Majesky: Franchement, je ne puis faire de déclaration générale sur la façon dont réagiront les entreprises de rénovation. Ce serait injuste. Certaines personnes n'appliqueront peut-être pas la taxe. Ce qui nous ramène à la question du contrôle et du respect de la règle. Deuxièmement, si une société quelconque, ABC Contractors, par exemple, n'applique pas la règle, que peut-on faire? On répond à cela que les forces du marché obligeront cette entreprise à le faire.

Très franchement, je ne sais pas que répondre à cela. M. Duffy le sait peut-être mieux que moi. Je ne cherche pas à éviter la question mais j'ignore simplement ce que feront les entreprises de rénovation à ces propos.

Le sénateur Marsden: Permettez-moi de poser la question d'une façon légèrement différente.

[*Text*]

You pointed out to us that we have been deluged with information about the GST and just about everyone is affected one way or the other, and in your industry more generally. Do you see people ready to apply this tax if it should pass?

Mr. Duffy: When you asked your question first, you mentioned the unemployed worker. I believe you were trying to address the unemployed workers who would be laid off from building new homes. In the winter most of those workers either start-up a small company of their own or do work for their friends who want new cupboards, and things like that.

I would say, no, they would not put this tax on that work. As Mr. Majesky said earlier, there would be a massive underground system with people in the renovation industry—not the big companies, but smaller people who would not even start a company. They would be getting business through word-of-mouth and would never put a tax on any of the work that they do at all. They would probably have to pay it when they bought their materials, but they probably would not put that tax on that service for a customer.

Mr. Majesky: It is fairly obvious that there are a lot of what people call "moonlighters"—that is, people who have another job. For example, they do recreation rooms, restrooms, or whatever. You can rest assured that those people will not apply the 7 per cent tax.

As a matter of fact, they come to you and will get you to pay them with very few invoices. They will not say, "First, we will apply the 7 per cent; and, second, we will be deemed as the collectors of this 7 per cent." There is enough of that now, let alone the GST. A lot of people out there have two jobs and do renovating and that kind of thing. In those instances they will probably not do it. I may be wrong. If so, history will prove that.

Senator Marsden: I am sure we would both agree that a law that makes scofflaws of people is a bad law and we should not have a law that forces people into that situation.

Let us look at all those people who do want to comply—and most Canadians do want to comply. A paper burden will be attached to this because there is a lot of administration involved. A lot of receipts have to be kept, and so on, in order to receive rebates and credits. Have you talked to any of your membership about whether any help is being provided and whether they understand the compliance?

Mr. Majesky: In all fairness to Mr. Duffy, we are talking about highly visible construction workers. We are talking about people in the house-building industry, which is up front; we are talking about ICI building hotels at airports, or whatever. It would not be fair to find out how the little contractor is reacting; 95 per cent of the time he probably would not be unionized. For us to comment on how that renovating contractor would react to it is unfair.

Our position is: What will happen to the big developers in the Whitbys and Mississaugas who are building new houses? The renovating end will be impacted and we want to comment

[*Traduction*]

Vous nous avez expliqué que vous aviez été noyés sous un déluge de renseignements au sujet de la TPS et que tout le monde était touché d'une façon ou d'une autre mais plus particulièrement votre industrie. Si cette taxe était adoptée, pensez-vous que les gens soient prêts à l'appliquer?

M. Duffy: Lorsque vous avez posé la question la première fois, vous avez parlé des travailleurs sans emploi. Vous pensiez, je crois, aux travailleurs licenciés par des sociétés de construction de maisons neuves. Au cours de l'hiver, la plupart de ces travailleurs soit montent une petite entreprise indépendante, soit travaillent pour leurs amis qui veulent de nouvelles armoires, et des choses comme cela.

Je dirai que non, ils ne factureront pas cette taxe sur leur travail. Comme l'a dit M. Majesky tout à l'heure, il y aurait un vaste système clandestin dans le domaine de la rénovation—non pour les grandes entreprises mais pour les petits entrepreneurs qui ne monteraient même pas leur propre compagnie. Ils trouveraient du travail grâce au bouche à oreille et ne factureraient jamais de taxe sur les travaux qu'ils effectuent. Ils devraient probablement payer la taxe sur leurs matériaux, lors de l'achat, mais ne factureraient certainement pas la taxe à leurs clients sur leurs services.

M. Majesky: Il y a beaucoup de personnes qui cumulent clandestinement deux emplois. Ils font par exemple des salles de jeu, des salles de bain, ou autre chose. Vous pouvez être sûrs que ceux-là ne factureront pas la taxe de 7 p. 100.

En fait, ils viennent vous voir et vous demandent de les payer sans beaucoup de factures. Ils ne vont pas dire: «Premièrement, nous appliquons les 7 p. 100 et ensuite, on considérera que nous avons perçu 7 p. 100 . . . » Il y a déjà beaucoup d'activités de ce genre, sans même parler de la TPS. Beaucoup de personnes ont deux emplois et font de la rénovation et ce genre de chose. Dans ces cas-là, ils ne compteront probablement pas la taxe. Je me trompe peut-être. Si oui, l'histoire nous le dira.

Le sénateur Marsden: Vous être sûrement d'accord avec moi pour dire qu'une loi qui incite les gens à travailler dans l'illégalité n'est pas bonne et ne devrait pas exister.

Prenons le cas de ceux qui veulent se conformer à la règle—et c'est le cas de la plupart des Canadiens. Cette taxe nécessitera beaucoup de travail administratif. Il faudra garder des reçus, etc., pour recevoir ristournes et crédits. Avez-vous posé la question à vos membres de savoir si une aide quelconque était fournie et s'ils comprenaient ce que l'on attendait d'eux?

M. Majesky: Je dois dire que M. Duffy représente des travailleurs de la construction extrêmement visibles. Il s'agit de grandes entreprises de construction, comme ICI qui construit des hôtels dans les aéroports, par exemple. Nous ne pouvons pas vraiment parler de la réaction du petit entrepreneur qui, dans 95 p. 100 des cas, n'est pas syndiqué. Nous ne pouvons pas faire de commentaires sur la façon dont va réagir le petit entrepreneur en rénovation, ce serait injuste.

Nous nous préoccupons de ce qui va advenir des grands promoteurs qui construisent des maisons neuves dans des localités comme Whitby et Mississauga. Les sociétés de rénovation

[*Text*]

on it, but it is not the major part of our brief. But it will definitely have an effect.

Senator Simard: You said you did not care what I felt about the 5 per cent present inflation rate being added to the 1.5 per cent next year.

Mr. Majesky: You misinterpreted me.

Senator Simard: If the government keeps up its difficult interest rate policy of cutting down on the credit demands of the general public, then that 5 per cent could be reduced.

Mr. Majesky: To what?

Senator Simard: I do not know; perhaps 3 or 4 per cent.

Mr. Majesky: Can I put you on record as saying that you think that the rate of inflation will go down to 3 or 4 per cent so that when I write you in June of next year I can quote you as saying that you think that the current policy has some degree of optimism and that 3 or 4 per cent is an attainable figure? Is that what you are telling me?

Senator Simard: You are criticizing the 14 per cent—and I find it rough. It does not seem to have hurt our exports, though, because in the last month Canada has had a surplus on its trade account of over $900 million. This policy will have to continue for some time, because internally inflation still exists. Hopefully, it can be brought under some control.

Having knocked that policy, and regardless of what the long-term objectives of the government are, you discount that. You state that you want more progressive taxation and want the big corporations to pay more.

Mr. Majesky: I want them to pay something. Some are not paying anything at all.

Senator Simard: They are paying a lot now. Of course, they used to be paying a larger share of those taxes.

Mr. Majesky: Those statistics do not bear that out, though, unfortunately.

Senator Simard: As personal income, the higher—

Mr. Majesky: Are my figures accurate or inaccurate that personal taxes have gone up and corporate taxes have gone down? Those are government figures. Are they inaccurate or are they accurate?

Senator Simard: They are accurate. That is part of the government policy.

Mr. Majesky: For me to pay more and for corporations to pay less is government policy?

Senator Simard: You said that you want a fairer system. I say that if corporations are to compete nationally and internationally, they cannot afford to bear—

[*Traduction*]

seront touchées et nous voulons bien en parler, mais ce n'est pas l'objet essentiel de notre mémoire. Mais la taxe aura certainement un effet.

Le sénateur Simard: Vous avez dit que peu vous importait ce que je pensais du fait que 1,5 p. 100 viendront s'ajouter l'année prochaine au taux actuel d'inflation de 5 p. 100.

M. Majesky: Vous avez mal interprété mes propos.

Le sénateur Simard: Si le gouvernement maintient sa politique actuelle en matière de taux d'intérêt pour diminuer les demandes de crédit de la part du grand public, le taux de 5 p. 100 pourrait diminuer.

M. Majesky: Jusqu'où?

Le sénateur Simard: Je ne sais pas; peut-être 3 ou 4 p. 100.

M. Majesky: Puis-je considérer que vous déclarez officiellement que le taux d'inflation va tomber à 3 ou 4 p. 100, de sorte que lorsque je vous écrirai en juin l'année prochaine, je pourrai vous citer et dire que vous avez déclaré que la politique actuelle reflétait un certain optimisme et que l'on espérait atteindre le chiffre de 3 ou 4 p. 100? Est-ce ce que vous voulez dire?

Le sénateur Simard: Vous êtes critique à l'égard du taux de 14 p. 100—et je trouve cela difficile. Nos exportations ne semblent pourtant pas avoir souffert, puisqu'au cours du dernier mois, la balance commerciale canadienne a eu un excédent de plus de 900 millions de dollars. Cette politique devrait être maintenue pendant un certain temps puisque l'inflation interne existe toujours. Espérons qu'il sera possible de la contrôler.

Comme vous êtes contre cette politique et que vous ne prenez pas en considération les objectifs à long terme du gouvernement, vous ne tenez pas compte de cela. Vous dites que vous voulez un régime fiscal plus progressif et que les grandes sociétés paient davatage.

M. Majesky: Je veux qu'elles paient quelque chose. Certaines ne paient rien du tout.

Le sénateur Simard: Elles paient beaucoup maintenant. Bien sûr, elles payaient avant une part plus importante de ces taxes.

M. Majesky: Malheureusement, ces statistiques ne confirment pas cela.

Le sénateur Simard: Pour le revenu des particuliers, le . . .

M. Majesky: Selon mes chiffres, les impôts des particuliers ont augmenté et les impôts sur les sociétés diminué; ces chiffres sont-ils exacts ou pas? Ce sont ceux du gouvernement. Sont-ils exacts ou non?

Le sénateur Simard: Ils sont exacts. Cela fait partie de la politique du gouvernement.

M. Majesky: La politique du gouvernement vise à me faire payer davantage et à faire payer moins aux grandes sociétés?

Le sénateur Simard: Vous avez dit que vous vouliez un système plus juste. J'estime que pour être concurrentielles à l'échelle nationale et internationale, les grandes sociétés n'ont pas les moyens de supporter . . .

[*Text*]

Mr. Majesky: But they are getting a free ride, unfortunately.

Senator Simard: Let me finish; I let you finish. They cannot be asked to pay much higher corporation income tax than their neighbours.

Mr. Majesky: I do not want them to do that. I want them to pay something, not nothing.

Senator Simard: Well, they are paying something. We will give you the figures of what they are paying now.

Mr. Majesky: I have the figures.

Senator Simard: Do you agree that they are paying less than 15 years ago?

Mr. Majesky: Okay.

Senator Simard: You state that you want to eliminate tax cheating. I am for that, too. Who is not for apple pie and all that? We are for that, too, but I do not think you can balance the budget and reduce the deficit by $30 billion by doing that.

Mr. Majesky: No. Quite frankly, the statement does not say, If corporations pay something," or whatever. We are merely saying that it is an inequitable system. We did not make the bald statement that they were not paying their fair share; we just said that the system is not working well.

Senator Simard: You told my colleagues that possibly they did not know much about building in Toronto.

Mr. Majesky: I know explicitly a hell of lot, quite frankly.

Senator Simard: And you tie that situation in Toronto to the situation at present, and in the future, in the Quebec construction industry. They are two different worlds.

Mr. Majesky: They are. The house-building industry and the construction industry in Quebec—and I know Louis Laberge well—are different. I only said that high interest rates would have an impact on the home-building industry in Quebec. But they are two distinct industries.

Senator Simard: Hopefully, interest rates will come down.

Mr. Majesky: I hope so.

Senator Simard: That is right. That will happen if Canadians will only stop going into debt.

I am not impressed by the union people who say this and that, because you have a history of protecting your interests. You are unionized and you can bully your way around. But the seniors are not that well organized, nor are the students.

Mr. Majesky: I am not speaking on behalf of the seniors. I do not need a lecture on how seniors should protect themselves. We are talking about a sector of society called the home-building sector.

[*Traduction*]

M. Majesky: Mais elles s'en tirent pour rien, malheureusement.

Le sénateur Simard: Laissez-moi finir; je vous ai laissé finir. On ne peut pas leur demander de payer des taxes sur le revenu des sociétés beaucoup plus élevées que leurs voisines.

M. Majesky: Ce n'est pas ce que je demande. Je veux qu'elles paient quelque chose, au lieu de ne rien payer.

Le sénateur Simard: Eh bien, elles paient quelque chose. Nous allons vous donner les chiffres de ce qu'elles paient actuellement.

M. Majesky: J'ai les chiffres.

Le sénateur Simard: Reconnaissez-vous qu'elles paient moins qu'il y a 15 ans?

M. Majesky: D'accord.

Le sénateur Simard: Vous dites que vous voulez éliminer la fraude fiscale. Je suis d'accord pour cela aussi. Qui n'est pas pour la vertu, etc.? Nous sommes aussi d'accord sur ce point mais on ne peut pas équilibrer le budget et réduire le déficit de 30 milliards en procédant ainsi.

M. Majesky: Non. Nous ne nous bornons pas à dire que les sociétés doivent payer quelque chose, un point c'est tout. Nous disons simplement que le système n'est pas équitable. Nous n'avons pas déclaré qu'elles ne paient pas leur part; nous avons dit que le système ne fonctionnait pas bien.

Le sénateur Simard: Vous avez dit à mes collègues qu'ils ne connaissaient peut-être pas très bien la situation de la construction à Toronto.

M. Majesky: Je dois dire que je la connais absolument à fond.

Le sénateur Simard: Et vous rapprochez cette situation à Toronto avec la situation actuelle et future de l'industrie de la construction au Québec. Ce sont deux mondes différents.

M. Majesky: Oui. L'industrie de la construction résidentielle et l'industrie de la construction au Québec—et je connais bien Louis Laberge—sont différentes. Je dis simplement que les taux d'intérêt élevés auraient des répercussions sur l'industrie de la construction résidentielle au Québec. Mais ce sont deux industries distinctes.

Le sénateur Simard: Si tout va bien, les taux d'intérêt vont diminuer.

M. Majesky: Je l'espère.

Le sénateur Simard: C'est exact. Ce sera possible si les Canadiens cessent enfin de s'endetter.

Je ne suis pas très impressionné par les syndicats qui me disent ceci et cela, parce que vous avez toujours cherché à protégér vos intérêts. Vous êtes syndiqués, et vous pouvez imposer vos vues. Mais les personnes âgées ne sont pas aussi bien organisées, non plus que les étudiants.

M. Majesky: Je ne parle pas au nom des personnes âgées. Je n'ai pas besoin d'un sermon sur la façon dont les personnes âgées devraient se protéger. Nous parlons d'un secteur de la société appelé le secteur de la construction résidentielle.

[*Text*]

Our position clearly, totally, parallels the position of the construction industry in the private end of it. We are not seen as union people gouging it out. The home builders were in front of you here and said exactly the same thing about the house-building industry as we said. As a matter of fact, those five photostats in our brief are from them. These are entrepreneurs, not union people. These are people who clearly said that the GST will have a disastrous effect. I do not want someone isolating us, as union people who are somehow gouging society. The fact of the matter is that when the GST is implemented the jobs that will be lost will be construction jobs. Quite frankly, we do not find that fair.

The Deputy Chairman: Thank you very much, the time is over. We thank you for your brief and for your various answers. We will now go to the next group of witnesses.

Mr. Majesky: Thank you.

Mr. Duffy: We would like to thank you for the opportunity to appear.

The Chairman: The next witnesses are from the United Food and Commercial Workers International Union. We welcome Mr. Kukovica, director of the service sector, and Mr. Tim Catherwood, the assistant to the Canadian director, from the United Food and Commercial Workers International Union.

Gentlemen, our procedure, after giving you a hearty welcome, is to ask you to present your brief. If you are able to cut down on the time that is required, it gives more opportunity for senators to question you. Each senator has 5 minutes to question you. The maximum time for the group is half an hour.

Mr. Thomas Kukovica, Director, Service Sector, United Food and Commercial Workers International Union: We appreciate that opportunity. Because I am more fluent in French, I will do my brief in French and then I will have Tim Catherwood do some of the comments in English. I will not read the brief; I will just take some of the major components of the brief and present them to you.

Alors notre syndicat, l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce vous remercie de l'opportunité que nous avons de vous présenter ce mémoire.

Les travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Canada) est le plus grand syndicat canadien du secteur privé avec plus de 172,000 membres à travers le Canada. Il représente au-delà de 20 secteurs de l'industrie, des secteurs d'activité, la plus grande étant l'alimentation au détail à travers le Canada, les salaisons, les services, la fabrication et la transformation des aliments, les brasseries, les breuvages et les liqueurs douces, la pêche commerciale, le commerce en général, les soins de santé, les chaussures, le cuir et la fourrure. Nos membres sont très inquiets naturellement des effets que pourrait avoir la TPS dans les industries et dans leur vie privée. D'ailleurs plus de 90,000

[*Traduction*]

Notre position est parallèle à celle de l'industrie de la construction dans le domaine privé. Nous ne sommes pas considérés comme des syndicalistes essayant de profiter de la situation. Les constructeurs d'habitations ont comparu devant vous et ont dit exactement la même chose que nous au sujet de l'industrie de la construction résidentielle. D'ailleurs, ces cinq photocopies dans notre mémoire viennent d'eux. Ce sont des entrepreneurs, pas des syndicalistes. Ces personnes ont établi clairement que la TPS aurait un effet désastreux. Je ne veux pas que nous soyons isolés et présentés comme des syndicalistes qui essaient de profiter de la société. Le fait est que lorsque la TPS entrera en vigueur, c'est dans la construction que se trouveront les emplois perdus. Ce n'est pas juste.

Le vice-président: Merci beaucoup; nous n'avons plus de temps. Nous vous remercions de votre mémoire et de vos réponses. Nous allons maintenant passer aux témoins suivants.

M. Majesky: Merci.

M. Duffy: Nous voudrions vous remercier de nous avoir permis de comparaître.

Le président: Les témoins suivants représentent l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce. Nous souhaitons la bienvenue à M. Kukovica, directeur du secteur des services, et à M. Tim Catherwood, adjoint au directeur canadien de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce.

Messieurs, selon notre procédure, après vous avoir souhaité chaleureusement la bienvenue, nous vous demandons de présenter votre mémoire. Si vous parvenez à le faire brièvement, les sénateurs ont plus de temps à consacrer aux questions. Chaque sénateur a cinq minutes pour vous poser des questions. Le temps maximum alloué au groupe est d'une demi-heure.

M. Thomas Kukovica, directeur, Secteur des services, Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce: Nous vous remercions de nous avoir permis de comparaître. Comme je m'exprime plus facilement en français, je vais présenter mon mémoire en français et Tim Catherwood fera ensuite quelques commentaires en anglais. Je ne vais pas lire le mémoire mais simplement vous en présenter les éléments essentiels.

Our union, the United Food and Commercial Workers International Union, thanks you for the opportunity to present this brief to you.

The United Food and Commercial Workers Union (UFCWIU Canada) is the largest private-sector Canadian union with over 172,000 members throughout Canada. it represents over 20 industries and fields of activity, the largest being food retailing across Canada, meat packing, services, food manufacturing and processing, brewing, beverages and soft drinks, commercial fishing, general trade, health care, footwear, leather and fur. Our members are naturally very concerned about the effects the GST could have on their industries and private lives. More than 90,000 UFCWIU members clearly expressed this concern by voting against the GST in a CLC poll on April 7 and 9, 1990.

[*Text*]

membres des TUAC ont clairement exprimé cette inquiétude en votant contre la TPS les 7 et 9 avril 90 lors du vote organisé par le CTC.

Nous demandons au comité et au Sénat d'utiliser son pouvoir constitutionnel et de rejeter le TPS et de dire non à la TPS. La TPS est devenue une proposition impopulaire et discréditée qui est largement vue comme une fiscalité oppressive qui sera effectivement un fardeau pour les Canadiens et les Canadiennes à faible et moyen revenu et qui aura un effet néfaste sur notre économie alors qu'elle est déjà aux prises avec d'autres problèmes très sérieux actuellement.

Lorsque le gouvernement a annoncé son intention de présenter la TPS, il avait affirmé qu'elle rapporterait plus de revenu que la taxe fédérale de vente. Encore une fois une promesse brisée, une promesse en l'air. Selon les estimations du gouvernement lui-même, la TPS est censée aller chercher au-delà de 20.7 milliards de dollars en 1991, près de 2 milliards de plus que les revenus provenant de la TFV.

Cette augmentation considérable, qui suit de près d'autres augmentations fiscales en même temps que des taux d'intérêt plus élevés et des années de pouvoir d'achat décroissant aura de sérieuses conséquences négatives sur l'économie. Comme exemple très concret, nous pouvons vous en donner dans l'industrie que nous connaissons le mieux, l'industrie de l'alimentation au détail au Canada, alors que la moyenne du taux horaire salarial au Canada en dollars constants de 1981 était de $7.07 de l'heure, en 1989 on se retrouve à $6.20, c'est-à-dire une perte de pouvoir d'achat en dollars constants d'au-delà de 10 p. 100.

Lorsqu'on parle de perte de pouvoir d'achat, la TPS va tout simplement agrandir cet écart. La TPS aura un effet négatif sur les finances de la TUAC Canada et de ses sections locales à travers le Canada.

Contrairement aux entreprises, les entreprises à but non lucratif comme le nôtre ne pourront pas réclamer de crédit de taxe pour les nombreux coûts nouveaux et à la hausse qui résulteront de l'imposition de la TPS. Presque tous les frais rattachés à la représentation que nous aurons à faire auprès de nos membres, autant à l'administration qu'à la négociation collective, à l'éducation, à la formation vont augmenter parce que les produits et services dont nous avons besoin coûteront automatiquement 7 p. 100 de plus. Alors c'est un coût direct de 7 p. 100 pour toutes nos sections locales et pour notre syndicat.

Par exemple nos sections locales devront payer 7 p. 100 de plus pour leurs locaux, pour la location de leurs bureaux, les fournitures de bureau, les frais de déplacement, les honoraires professionnels d'actuaires, comptables, avocats pour n'en nommer que quelques-uns alors que nous n'aurons aucun crédit pour cela. Plus encore, seront touchés les divers régimes de retraite de santé et de bien-être et les fonds de formation qui ont été institués par les syndiqués. Ces régimes, peu importe qu'ils soient administrés conjointement par l'employeur ou le syndicat ou par le syndicat lui-même n'auront pas droit à des ristournes ou à des taxes et paieront sur les produits et services nécessaires à leur fonctionnement la TPS.

[*Traduction*]

We ask the committee and the Senate to use its constitutional power and to reject the GST, say no to the GST. The GST has become unpopular and discredited and is widely seen as an oppressive tax that will be a burden on low- and middle-income Canadians and will harm our economy which is already facing other very serious problems now.

When the government announced its intention to present the GST, it said that it would bring in more revenue than the federal sales tax. Another broken, empty promise. According to the government's own estimates, the GST is supposed to bring in over $20.7 billion in 1991, nearly $2 billion more than the revenue from the FST.

This considerable increase, on the heels of other tax increases and coming at the same time as high interest rates and after years of declining purchasing power, will have serious negative consequences for the economy. As a very concrete example, we can give you the industry that we know best, food retailing in Canada, where the average hourly wage in Canada declined from $7.07 in constant 1981 dollars to $6.20 in 1989, a loss of buying power of over 10 per cent.

The GST will simply worsen this loss of buying power. The GST will have a negative impact on the finances of the UFCWIU Canada and its locals across Canada.

Unlike businesses, non-profit organizations such as ours cannot claim a tax credit for the many additional or higher costs resulting from the GST. Almost all the costs of representing our members, from administration to collective bargaining, education and training, will increase because the products and services we need will automatically cost 7 per cent more. This is a direct cost of 7 per cent for all our locals and our union.

For example, our locals will have to pay 7 per cent more for their office space and supplies, travel expenses, professional fees of actuaries, accountants and lawyers, to name only a few, although we will receive no credit for that. Furthermore, the various pension and health and welfare plans and training funds established by the union members will be hit. These plans, whether jointly managed by the employer and the union or run by the union itself, will not be eligible for rebates for the GST they pay on the products and services they need to operate.

[*Text*]

Les administrateurs de ces régimes devront débourser 7 p. 100 de plus pour leurs frais de bureau de services juridiques etc., comptabilité et autres frais. Ils n'auront pas de ristourne. Cette hausse des coûts nous obligera nous, syndicats et les administrateurs, à soit faire une réduction des prestations que nous accordons à nos membres ou bien à aller auprès des employeurs ou des participants, nos membres et demander des augmentations pour compenser pour le coût de 7 p. 100.

Je peux vous donner un exemple très concret. Nous avons le plus grand régime de retraite conjoint au Canada qui compte au-delà de 100,000 travailleurs avec 160 employeurs participants. C'est le régime de retraite des employés de commerce du Canada et nous avons négocié un taux de contribution qui ne sera pas renouvelable avant 1993. Nous n'aurons pas d'autre choix et j'espère que ce n'est pas ça l'intention du gouvernement que de dire à nos membres que nous devrons réduire leurs bénéfices parce que nous ne pouvons pas nous payer des coûts de $250,000 ou $300,000 ou $400,000 additionnels. Ce sont des frais sur lesquels nous n'avons aucun contrôle parce que c'est un 7 p. 100 additionnel à des coûts directs. Nous n'avons aucune ristourne. Si on prend tous les autres régimes de fiducie que nous avons, nous en avons au-delà de 10 avec la plupart des employeurs avec lesquels nous faisons affaire, c'est le même problème.

Dans le secteur du commerce de détail par exemple, la TPS imposera aux magasins un système complexe et dispendieux pour la perception de la TPS au point de vente, ce qui portera les consommateurs à réduire leurs achats. Ceci nuira davantage à plusieurs commerces au détail dans les villes frontalières. Notre expérience très concrète dans la péninsule du Niagara, en Colombie-Britannique nous amène à constater à tous les jours des consommateurs qui vont acheter aux États-Unis de l'essence pour leur automobile parce que cela coûte moins cher. Avec 7 p. 100 de plus, vous allez encore avoir plus de gens qui vont aller de l'autre côté de la frontière tout simplement parce que les coûts vont devenir exorbitants.

Un autre exemple très concret, en 1989, encore pour l'industrie que nous connaissons le mieux, l'industrie de l'alimentation au détail au Canada a eu des ventes au détail d'au-delà de 40 milliards de dollars. Ça semble être fantastique, c'est une augmentation de 4.6 p. 100 comparativement à l'année précédente 1988, qui ne reflète même pas le taux d'inflation de 5.1 p. 100. Cela a été la pire année en 20 ans dans l'industrie de l'alimentation au détail. Si vous pensez que le 7 p. 100 n'influence pas parce que vous allez dire que l'alimentation au détail est exclue, laissez-moi vous dire tous les embarras que nous aurons à savoir si une pizza qui est cuite au magasin est exclue et si une pizza congelée est incluse, c'est tout un problème. Elle va perturber de toute façon tous les secteurs de l'économie. Elle va engendrer la confusion, alourdir le fardeau administratif, réduire finalement le revenu disponible des contribuables canadiens et créer des pressions inflationnistes indues et potentiellement nuisibles.

Anotre avis la TPS est une mauvaise taxe proposée à un moment le plus inopportun et elle doit être rejetée. Je vous remercie beaucoup et je vais laisser la parole maintenant à monsieur Tim Gatherhood qui vous fera quelques commentaires.

[*Traduction*]

The administrators of these plans will have to pay 7 per cent more for their office expenses, legal and accounting fees and other charges. They will have no rebate. These higher costs will force us, unions and administrators, either to reduce services to our members or to ask the employers or participants, our members, for increases to offset the extra 7 per cent.

I can give you a very concrete example. We have the largest joint pension plan in Canada, covering over 100,000 workers with 160 participating employers. It is the Canadian retail trade workers' pension plan for which we negotiated a contribution rate that cannot be changed until 1993. We will have no choice and I hope that the government does not intend to tell our members that we have to reduce their benefits because we cannot pay $250,000, $300,000 or $400,000 more. These are additional costs over which we have no control because it is a direct 7 per cent charge added on. We receive no rebate. It is the same problem for the other trust plans, over 10 in all, with most of the employers we deal with.

In retailing, for example, the GST will impose on stores a complex and costly system for collecting the GST at the point of sale, which will result in consumers buying less. It will hurt many retailers in border towns more. Our very concrete experience in the Niagara peninsula and in British Columbia shows us every day that consumers go to buy gasoline for their cars in the United States because it is cheaper there. If it costs 7 per cent more, even more people will go across the border, just because the cost here will become exorbitant.

Another very concrete example, again from the industry we know best: food retailing in Canada had sales of over $40 billion in 1989. That may seem fantastic, but it is only an increase over 1988, the previous year, of 4.6 per cent, less than the inflation rate of 5.1 per cent. It was the worst year of the past twenty for food retailing. If you think that the 7 per cent has no effect on that because food retailing is excluded from the GST, let me tell you how hard it will be for us to tell whether a pizza baked in the store is exempt while a frozen pizza is not—that is quite a problem. In any case, the GST will disrupt all sectors of the economy. It will lead to confusion, increase the administrative workload, reduce Canadian taxpayers' disposable income and create undue and potentially harmful inflationary pressures.

In our opinion, the GST is a bad tax that is being proposed at a most inopportune time and it must be rejected. Thank you very much. I will now let Mr. Tim Catherwood make a few comments to you.

[*Text*]

Mr. Tim Catherwood, Assistant to the Canadian Director, United Food and Commercial Workers International Union: Our members are concerned that the GST will represent a substantial new tax increase for them and will put into the economy a number of new inflationary pressures by way of increased prices, which they will have to get some compensation for over time. We are concerned that not all employers in the country will pass on the savings that are generated when the MST comes off and the GST goes on and that some of that will go into their pockets in the terms of a windfall profit. If this were not a problem, we are at a loss to understand why the government would not make the monitoring agency have at least a bit more bark so that it could identify individual companies that are doing that kind of thing.

It is unrealistic to expect Canadians at this point in time to continue to bear the burden of increased taxation and rising prices without there being some wage increases. As our members are entering into bargaining this year, that is what will be asked for in many cases. Our members are worried about a lot of the policies that have been brought in that have caused them a fair bit of harm and the economy some harm, and they understand that they simply must have a bit more to keep up with the cost of living. It is wrong for the Minister of Finance and the Governor of the Bank of Canada to be saying that wage increases are the cause of inflation. To do so is to suggest that they do not bear any responsibility at all for the situation.

This morning Statistics Canada reported that the CPI has come down for the second straight month. In their report, they said that the CPI had come down because a lot of previous tax increases had now worked there way through the system. This substantiates what Statistics Canada and other economists have been saying—and as we have been saying for quite some time—namely, that a lot of the inflationary pressures in the economy are created by previous tax increases and by high interest rates and that kind of thing.

We are concerned to hear the government saying that wage increases will cause inflation. We think that it is unrealistic and perhaps a bit insensitive for them to continue to say that. Canadians have put up with a lot in the last few years. They have tried to make their contribution—our members have, at least—through paying increased taxes and seeing cuts in programs and services, which have hurt everyone. They have stood by and seen a lot of unpopular policies go into place—for example: the Free Trade Agreement, which we could debate for a long time; high interest rates, which is another one that everyone is unhappy with; and the labour force development strategy, which as we saw in the *Toronto Star* yesterday, is also having a negative affect on a lot of people; and now there is the GST. People are getting tired of being told to tighten the belt one more time, when it is not that easy to tighten it. Many of our members are finding that they are working hard just to keep their heads above the water and they are not getting rich on any increases they receive but only paying family expenses and mortgages and tax increases. That is the reality of the

[*Traduction*]

M. Tim Catherwood, adjoint au directeur canadien, Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce: Nos membres craignent que la TPS ne représente pour eux une augmentation de taxes marquée et provoque un certain nombre de nouvelles pressions inflationnistes sur l'économie du fait de l'augmentation des prix, pour laquelle ils devront réussir à obtenir une compensation. Nous craignons que tous les employeurs du pays ne répercutent pas les réductions provoquées par la suppression de la TVF et la mise en place de la TPS et qu'une partie de cette somme n'aille tout simplement constituer un bénéfice confortable dans leurs poches. Si ceci ne pose pas de problème, nous comprenons mal pourquoi le gouvernement ne veut pas donner au moins un certain pouvoir à l'organisme de surveillance afin qu'il puisse faire connaître les entreprises qui agissent de la sorte.

Il n'est pas réaliste de demander actuellement aux Canadiens de continuer à supporter le fardeau d'une augmentation d'impôts et d'une hausse des prix sans augmentation de salaire. Comme nos membres doivent entreprendre des négociations cette année, c'est ce qu'ils demanderont dans de nombreux cas. Nos membres sont inquiets car un grand nombre des politiques qui ont été mises en place ont eu des effets néfastes aussi bien pour eux que pour l'économie, et ils se rendent compte qu'ils ont besoin d'un peu plus pour suivre l'évolution du coût de la vie. Le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada ne devraient pas dire que les augmentations de salaires sont la cause de l'inflation. Ceci revient à dire qu'ils ne sont nullement responsables de la situation.

Ce matin, Statistique Canada a annoncé que l'IPC avait diminué pour un deuxième mois consécutif. Il est dit dans le rapport que l'IPC a diminué parce qu'une bonne partie des augmentations de taxes antérieures ont maintenant été absorbées par le système. Ceci confirme ce que Statistique Canada et d'autres économistes disent depuis un certain temps—et que nous répétons également depuis un certain temps—c'est-à-dire qu'une grande partie des pressions inflationnistes s'exerçant dans l'économie sont dues à des augmentations de taxes antérieures et aux taux d'intérêt élevés, etc.

Nous déplorons que le gouvernement accuse les augmentations de salaire d'aggraver l'inflation. Ce sont des propos irréalistes et c'est manquer de sensibilité que de continuer à prétendre cela. Les Canadiens ont accepté beaucoup de choses au cours des dernières années. Ils ont essayé de faire leur part—nos membres, tout au moins—en payant davantage de taxes et en acceptant des coupures de programmes et de services, dont tout le monde a souffert. Ils ont assisté impassibles à la mise en place de politiques impopulaires comme par exemple l'Accord de libre-échange, dont nous pourrions discuter longtemps, les taux d'intérêt élevés, autre question qui mécontente tout le monde, et la stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre, qui, comme nous l'avons vu dans le *Toronto Star* hier, a également un effet négatif sur beaucoup de gens. Et voilà maintenant la TPS. Les gens en ont assez qu'on leur dise de se serrer encore la ceinture, alors que ce n'est déjà pas si facile. Beaucoup de nos membres se rendent compte qu'ils travaillent très dur simplement pour réussir à surnager et que les augmentations qu'ils reçoivent leur permettent non de devenir riches

[*Text*]

world in which our members live. That is the reality people have to respect when they talk about new taxes.

We are hearing that our members do not trust the government any more. They do not like what is happening and the political manoeuvring and the unfairness that they see. They do not like the GST. I honestly believe that no matter how much the government spends on trying to sell the GST, it will never be accepted as fair and equitable. Regardless of how many times the Minister of Finance or the Minister of Revenue tells us to trust them, Canadians are not prepared to do that at this time.

Our members would be willing and have always been willing to participate in any fair program designed to make the economy better. That has not changed. If we could sit down and work out a fair system and get some fair answers, our members would be there and our union would participate in any discussions along those lines.

You may ask what is the alternative to the GST. It is unfortunate we got to this spot. I believe that the tax could have been better designed if there had been a better consultative process. There are other things we would like to see, some of which the previous group spoke of. The tax system has to be more progressive than it is. Everybody has to pay his or her fair share and get rid of cheating and many of the silly loopholes. Tax credits should be fair and equitable and they should be meaningful. We are not happy about the trend towards increased sales tax because it is not fair and it will hurt our members the most. When our members are getting hurt we have, no choice but to take action to help to protect them.

We are coming to the committee here to ask that the Senate reject the goods and services tax and suggest to the government that it goes back to the drawing board, sit down with people who can give some good input, and design something that is not only going to be more effective but will gain the support of Canadians.

The Chairman: Members of the committee and the public think that we do not hear something new all the time. In every presentation, which is generally in the same direction, there is always some little wrinkle because of the individual interests of the group presenting the submission that we find very interesting and I am sure senators will note it.

Le sénateur David: Je suis très heureux de pouvoir m'exprimer en français avec mon collègue québécois, tout au moins collègue dans la langue, peut-être pas dans les mêmes fonctions.

Nous avons actuellement une taxe qui est la taxe fédérale de vente de 13.5 p. 100. Est-ce que vous considérez que cette taxe est supérieure à celle qui est proposée par la TPS qui réduit la moyenne à 7 p. 100? Est-ce que vous êtes en faveur d'un changement dans la taxation à la consommation?

M. Kukovica: C'est-à-dire que nous ne nous opposons pas à un changement entre la taxe telle qu'elle est et le développe-

[*Traduction*]

mais seulement de payer les dépenses de leur famille, leur hypothèque et les augmentations de taxes. C'est dans ce monde-là que vivent nos membres. C'est cette réalité-là qu'il faut respecter lorsqu'on parle de nouvelles taxes.

Il semble que nos membres ne fassent plus confiance au gouvernement. La situation, les manœuvres politiques et les injustices qu'ils constatent ne leur plaisent pas. Ils n'aiment pas la TPS. Je crois sincèrement que quoi que le gouvernement consacre à la publicité pour la TPS, elle ne sera jamais acceptée comme une taxe juste et équitable. Le ministre des Finances ou le ministre du Revenu peuvent nous dire et nous répéter de leur faire confiance autant qu'ils le veulent, les Canadiens ne sont pas disposés à les entendre pour l'instant.

Nos membres seraient prêts, et ils l'ont toujours été, à participer à un programme juste visant à améliorer l'économie. Cela n'a pas changé. Si nous pouvions nous entendre et mettre au point un système juste et obtenir des réponses justes, nos membres seraient là et notre syndicat participerait à des discussions sur cette base.

Vous allez me demander par quoi l'on peut remplacer la TPS. Il est regrettable d'en être arrivé là. Je crois que la taxe aurait pu être mieux conçue grâce à un meilleur processus consultatif. D'autres éléments nous paraissent également souhaitables, dont certains ont été mentionnés par le groupe précédent. Le régime fiscal doit être plus progressif qu'il ne l'est. Chacun doit payer sa juste part et il faut éliminer les fraudes et de nombreuses échappatoires sans fondement. Les crédits d'impôt devraient être justes, équitables et suffisants. Nous sommes mécontents de la tendance actuelle à l'augmentation des taxes de vente car c'est une mesure injuste qui frappe tout particulièrement nos membres. Lorsque ceux-ci sont ainsi touchés, nous n'avons pas le choix, nous devons prendre des mesures pour les protéger.

Nous nous présentons devant ce Comité pour demander au Sénat de rejeter la taxe sur les produits et services et de dire au gouvernement de reprendre son projet, de consulter les personnes susceptibles de lui donner de bons avis, et de mettre sur pied quelque chose qui non seulement sera plus efficace mais aussi sera appuyé par les Canadiens.

Le président: Les membres du Comité et le public pensent que l'on ne nous présente pas toujours des éléments nouveaux. Dans tous les exposés, qui vont généralement dans le même sens, il y a toujours, étant donné les intérêts particuliers du groupe présentant l'exposé, une note originale que nous trouvons très intéressante et je suis sûr que les sénateurs l'auront remarqué.

Senator David: I am very happy to be able to speak French with my fellow Quebecer and fellow francophone, even though we may not have much else in common.

We now have a 13.5 per cent federal sales tax. Do you think that this tax is more than the proposed GST of 7 per cent on average? Are you in favour of changing consumption taxes?

Mr. Kulovica: We are not opposed to changing the existing tax and developing a new tax system. We find it unfortunate

[*Text*]

ment d'un nouveau système de taxe. Nous trouvons malheureux qu'on est en train de nous taxer additionnellement. Finalement il va y avoir un coût direct qui sera imputé à nos membres et à la population en général.

Finalement ce que ça va faire, comme nous exprimons, tout simplement nos dollars de consommation seront dépréciés de plus en plus et nous le voyons dans notre industrie. Nous représentons l'industrie de l'alimentation au détail. Nous voyons nos gens qui subissent des pertes d'emploi. Ils sont devenus des employés à temps partiel maintenant. Ils ont de moins en moins de pouvoir de consommation.

Le sénateur David: Vous admettez que les pertes d'emploi actuelles ne sont pas dues à l'application de la TPS qui n'existe quand même pas. Vous admettrez que pour l'instant c'est dû à d'autres facteurs.

Si ce principe de loi était si mauvais comment expliquez-vous qu'il ait été adopté comme principe peut-être pas dans des applications aussi rigoureuses mais adopté par 48 autres pays industrialisés qui sont nos compétiteurs, en fait.

M. Kukovica: Je n'ai pas dit que j'étais opposé à ce principe. Je vous ai dit bien clairement qu'on est en train de nous taxer additionnellement. C'est tout simplement cela. Le coût est additionnel. On est en train de nous taxer par-dessus. C'est une taxe par-dessus l'autre. Est-ce que c'est le meilleur système, ça se peut fort bien que ce soit le meilleur système. C'est finalement une taxe de vente. Qu'on soit bien clair. La TPS est une taxe de vente. C'est finalement le consommateur, le dernier au bout de la ligne qui va payer la taxe. C'est le consommateur à la toute fin. Actuellement il y a un tas de consommateurs avec la taxe manufacturière qui la paient probablement mais déguisée ou il ne la paie pas, je ne sais pas. Il faut savoir. La question était de savoir: est-ce qu'il va y avoir des gens qui vont bénéficier d'une taxe qui va diminuer de 13.5 p. 100 à 7 p. 100. Personnellement j'en doute. Je pense que tous les Canadiens et Canadiennes doutent que les compagnies vont donner ça au consommateur. C'est pour ça que vous n'entendez pas beaucoup de compagnies qui s'y opposent. Ce ne sont pas eux qui paient, s'ils paient une taxe, ils ont des crédits. C'est le consommateur qu'il faut écouter.

Le sénateur David: Vous admettrez que vous faites une affirmation gratuite à l'effet que les vendeurs vont être plus ou moins malhonnêtes et ne transmettront pas les bénéfices possibles de cette nouvelle taxe par rapport au 13 p. 100. Vous prenez 13.5 p. 100 et vous y additionnez 7 p. 100 et vous dites: tous les gens vont tout vendre en ajoutant 20 p. 100 de taxe. C'est une hypothèse qui nous semble un petit peu exagérée.

Il y a une chose dont vous n'avez pas parlé et je termine à ce sujet, vous ne croyez pas que le déficit canadien est important, est-ce que vous admettez ça? Est-ce que vous admettez que le 350 milliards de dollars accumulé de déficit représente pour nous la pire taxation probablement qu'un pays puisse avoir? Admettez-vous qu'il faut faire quelque chose pour cela? Admettez-vous qu'il n'y a que deux façons de réduire ce déficit qui augmente sans arrêt, c'est de trouver un système de taxe qui va taxer davantage ou qui va diminuer les programmes.

[*Traduction*]

that we are being taxed more. A direct cost will be passed on to our members and the general public.

In the end, our buying power will be reduced as a result and our dollars will be worth less, as we see in our industry. We represent food retailing. We see our people losing jobs. They are part-timers now. Their buying power is going down all the time.

Senator David: You admit that the present job losses are not due to the GST, which has not yet taken effect. You will admit that for now, it is due to other factors.

If the principle of this legislation is so bad, how do you explain that it has been adopted, if not implemented so strictly, by 48 other industrialized countries with which we compete?

Mr. Kukovica: I did not say that I was opposed to the principle. I told you very clearly that we are being taxed more. That is all. The cost is going up. We are being taxed on top of it. It is one tax on top of another. Is it the best system? It may very well be. Ultimately, it is a sales tax. Let us be very clear. The GST is a sales tax. It is the final consumer at the end of the line who pays the tax. It is the end user. Many consumers now pay the manufacturers' tax, but it is probably hidden. Maybe they do not pay it, I do not know. We must find out. The question was whether anyone will benefit from the tax going from 13.5 to 7 per cent. Personally, I doubt it. I think that all Canadians doubt that companies will pass the savings on to consumers. That is why you do not hear of many companies opposed to it. They do not pay the tax and if they do, they get credits. We must listen to consumers.

Senator David: You will admit that you are making a gratuitous statement that sellers will be more or less dishonest by not passing on possible savings from this new tax replacing the one at 13 per cent. You take 13.5 per cent and add 7 per cent and say that everyone will add 20 per cent tax. We think that is somewhat exaggerated.

There is one thing that you did not talk about and I conclude with it. Do you not think that the Canadian deficit is important? Do you admit that the $350-billion debt is the worst possible kind of taxation a country can have? Do you admit that something must be done about it? Do you admit that there are only two ways to reduce this ever-growing debt? One is to tax more and the other is to reduce programs.

[*Text*]

M. Kukovica: Non je ne suis pas d'accord avec vous. Je suis d'accord que le problème du fardeau que nous avons est important, le 300 milliards de dollars.

Le sénateur David: 350 milliards de dollars.

M. Kukovica: Oui il est absolument important mais il faut se rappeler que le gouvernement lui-même par ses politiques, quand vous voyez des taux d'intérêt à 14 ou 15 p. 100, il est en train d'accroître lui-même son propre problème parce que plus les taux d'intérêt sont élevés, plus la dette nationale augmente ou les paiements sont supérieurs. Alors il y a toute une série de politiques que le gouvernement lui-même devrait regarder. Je ne suis pas d'accord avec vous que c'est seulement une des façons de réduire la dette nationale à savoir en taxant les gens en plus. Il s'agit d'avoir une saine administration premièrement et d'autres politiques économiques comme les taux d'intérêt et le dollar qui sont drôlement plus importants bien souvent que la dette nationale.

Senator Marsden: You are a very large and powerful union in this country. Both of you in your statements have said that this tax is the wrong tax at the wrong time.

Was your union asked for representations while this tax was being devised, between the last election and the point at which it was introduced, either directly or whether you participated in discussions with the CLC?

Mr. Catherwood: I believe the answer to whether we were directly asked is no. The consultative process involved in the GST is probably one we could learn a lot from. At the time this whole process started I was working with the Canadian Federation of Labour. Both the CFL, the Canadian Labour Congress, and a large number of other groups were approached very informally by bureaucrats and officials. They wanted to talk about why we needed to do something different, what was wrong with the MST, VAT, tax options, and about things that were going on in different countries. A very good dialogue began. From my perspective it was a process of education because I did not know what VAT was. If that process had continued there would have been valuable input into the system.

I have also been an official in a government department and I know that officials cannot make policy decisions and design policy instruments, especially delicate ones such as this, without receiving input. They do not know what goes through the minds of our members or what affects our members in Vancouver, Newfoundland or Toronto. They may have an idea of what affects our members in Ottawa. That process was a good one. Suddenly it ended and they went underground and the next thing we knew there was a very complicated proposal, and I do not think anyone in the country understands it fully, including the officials. We have been trying to get some answers about how it will affect our memberships in our local unions and our pension plans and we cannot get those answers.

The way this tax was designed it was inevitable that they were going to produce a bad product, and it is a bad product. It is complex, difficult and unfair. I cannot believe that we cannot produce a better product, and I cannot believe we can-

[*Traduction*]

Mr. Kukovica: No, I do not agree with you. I agree that the $300-billion debt is an important problem.

Senator David: $350 billion.

Mr. Kukovica: Yes, absolutely, it is important, but we must remember that the government with its own policies, like interest rates of 14 or 15 per cent, is itself adding to its problem because the higher interest rates are, the more the national debt grows or the greater the debt payments are. So the government itself should look at a whole series of policies. I do not agree with you that to reduce the national debt, you must tax people more. We must have sound management first of all and other economic policies, like interest and exchange rates, are very often quite a bit more important than the national debt.

Le sénateur Marsden: Votre syndicat est grand et puissant dans ce pays. Vous avez tous deux déclaré que cette taxe était une mauvaise taxe qui intervenait au mauvais moment.

A-t-on demandé son avis à votre syndicat lorsqu'on travaillait sur la mise au point de cette taxe, entre les dernières élections et le moment où elle a été présentée, soit directement, soit dans le cadre de discussions avec le CTC?

M. Catherwood: Nous a-t-on directement posé la question? La réponse est non. Le processus consultatif entourant la TPS nous apprendrait sans doute beaucoup de choses. Au moment où le processus a commencé, je travaillais à la Fédération canadienne du travail. Celle-ci, ainsi que le Congrès du travail du Canada et un certain nombre d'autres groupes ont été contactés très officieusement par des bureaucrates et des fonctionnaires. Ils voulaient discuter de plusieurs questions: la nécessité de changer le système, les reproches à faire à la TVF et la TVA, les options fiscales et la situation dans différents pays. Un excellent dialogue s'est instauré. De mon point de vue, c'était un processus très enrichissant car je ne savais pas ce qu'était la TVA. Si ce processus avait continué, il aurait été possible d'apporter une contribution valable au système.

J'ai également été fonctionnaire dans un ministère gouvernemental et je sais que les fonctionnaires ne peuvent prendre de décisions de politique et élaborer des instruments de politique, particulièrement lorsqu'ils sont délicats comme celui-ci, sans entendre différents avis. Ils ne savent pas ce qui se passe dans l'esprit de nos membres ou ce qui les affectent à Vancouver, à Terre-Neuve ou à Toronto. Ils peuvent avoir une vague idée de ce qui touche nos membres à Ottawa. Ces discussions étaient excellentes. Elles ont cessé subitement, plus rien ne s'est su et ensuite, nous nous sommes trouvés devant une proposition très compliquée que personne, je crois, dans le pays ne comprend parfaitement, y compris les fonctionnaires. Nous avons essayé de savoir de quelle façon nos membres seraient affectés dans les syndicats locaux et sur le plan des régimes de retraite et nous n'avons pas obtenu de réponses.

Étant donné la façon dont s'est fait le travail de conception, le produit devait être fatalement mauvais, et c'est effectivement le cas. C'est un système complexe, difficile et injuste. Je n'arrive pas à croire qu'il ne soit pas possible de faire mieux et

[*Text*]

not find a better time to introduce it than right now when we have other problems in the economy that are affecting our members and causing them great harm and job losses.

Senator Marsden: I think that is a very positive statement and I hope that the minister and the officials in the Department of Finance will listen carefully to what you have said. You have said you are willing to discuss tax reform, you recognize the need for tax reform, and that you are prepared to do anything to make it work.

Many of your members are employed in industrial sectors from which we have already heard. The employers' side has made representations to us and you may have heard some of them here this morning. I would like to ask you if the industry as a whole, unions and employers, has some kind of joint process in which you would be prepared to participate in future discussions of some type of tax reform?

Mr. Kukovica: We represent many industries. In the retail food industry we do have a joint labour management committee and we could have a position or a joint committee working on that, but there are some other industries where we do not have that type of dialogue going on. It is difficult to tell you that it would work in all the industries or all the sectors that we represent.

The Chairman: We thank you as responsible leaders of the labour movements and you have brought to our attention the concerns your people have with this proposed legislation.

We now have representatives of the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada.

Mr. Frank Piserchia, National Secretary Treasurer of the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada: Mr. Chairman, my name is Frank Pisershia. I am the National Secretary Treasurer of the union. On my right is Joe McCabe, a member of the national executive board and to my far right is Sheelagh MacDonald, also a member of the national executive board.

Mr. Chairman and members of the committee we wish to express our appreciation for having given us the opportunity to express our views on this crucial issue. Our organization, the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada is a union representing some 13,000 workers in the manufacturing sector mainly in the electrical and electronic industry of Ontario, Quebec and Alberta. Our union is on record as vehemently opposing the proposed goods and services tax. Since it was proposed a year ago our members have spoken against the GST on numerous occasions, be it in public fora, educational seminars, rallies or demonstrations. During the April 7-9 campaign for fair taxes initiated by the Pro-Canada Network and the Canadian Labour Congress, we were successful in having more than 80 per cent of our total membership sign anti-GST cards within a period of only one week.

As recently as April 26-29 delegates attending our 42nd convention in Toronto wholeheartedly approved the UE offi-

[*Traduction*]

que l'on ne puisse pas trouver un meilleur moment pour le mettre en place alors que d'autres problèmes économiques se posent qui touchent nos membres, leur causent beaucoup de tort et provoquent des pertes d'emploi.

Le sénateur Marsden: Je trouve cette déclaration très positive et j'espère que le ministre et les fonctionnaires du ministère des Finances prêteront une oreille attentive à vos propos. Vous dites que vous êtes prêts à discuter de réforme fiscale, que vous admettez qu'elle est nécessaire et que vous êtes disposés à tout faire pour qu'elle puisse fonctionner.

Un grand nombre de vos membres sont employés dans des secteurs industriels dont nous avons déjà entendu les témoignages. Les représentants du patronat nous ont présenté leurs points de vue et vous en avez peut-être entendu certains ici ce matin. Je voudrais savoir si, dans votre secteur d'activité, les syndicats et les employeurs ont mis en place un genre de processus conjoint dans le cadre duquel vous seriez prêts à participer aux discussions futures sur un type de réforme fiscale?

M. Kukovica: Nous représentons un grand nombre d'industries. Dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, nous avons un comité mixte syndicat-patronat et il serait possible de se pencher ensemble sur cette question, mais dans d'autres secteurs, ce genre de dialogue n'existe pas. Il est difficile de vous dire si la chose serait possible dans toutes les industries ou tous les secteurs que nous représentons.

Le président: Nous vous remercions d'être venus, en tant que dirigeants syndicaux responsables, nous faire part des préoccupations de vos membres à l'égard de ce projet de loi.

Nous allons maintenant entendre les représentants des Travailleurs unis de l'électricité, radio et machinerie du Canada.

M. Frank Piserchia, secrétaire-trésorier national des Travailleurs unis de l'électricité, radio et machinerie du Canada: Monsieur le président, mon nom est Frank Piserchia. Je suis secrétaire-trésorier national du syndicat. A ma droite se trouve Joe McCabe, membre du conseil exécutif national et à l'extrême droite, se trouve Sheelagh MacDonald, également membre de l'exécutif national.

Monsieur le président et membres du Comité, nous voulons vous remercier de nous avoir donné la possibilité d'exprimer notre point de vue sur cette question cruciale. Notre organisation, les Travailleurs unis de l'électricité, radio et machinerie du Canada, est un syndicat représentant quelque 13 000 travailleurs dans le secteur de la fabrication, essentiellement dans l'industrie électrique et électronique en Ontario, au Québec et en Alberta. Chacun sait que notre syndicat s'est opposé avec véhémence à la taxe sur les produits et services proposée. Depuis qu'elle a été annoncée, il y a un an, nos membres se sont prononcés contre la TPS à plusieurs reprises, dans des assemblées publiques, lors de séminaires et de colloques, de rassemblements ou de manifestations. Pendant la campagne pour des taxes justes lancée du 7 au 9 avril par le Réseau Pro-Canada et le Congrès du travail du Canada, nous avons réussi à faire signer des cartes anti-TPS à plus de 80 p. 100 de nos membres en une semaine seulement.

Du 26 au 29 avril dernier, les délégués à notre 42e congrès à Toronto ont donné leur appui total au rapport des dirigeants

[*Text*]

cers report in which the GST was condemned. In various resolutions on the GST submitted by locals from across the country, our delegates were strongly in favour of meaningful tax alternatives based on a person's ability to pay.

Canada desperately needs tax reform, but not at the expense of vitally needed social programs.

Our purpose in submitting this brief is not only to criticize the GST but also to put forward proposals aimed at creating a fair, just and equitable tax system. Listed below are some of the steps that need to be taken for the establishment of a fair alternative tax policy which we urge the Senate to incorporate into its recommendations when it refers the matter back to the House of Commons: Scrapping the goods and services tax, eliminating the manufacturers' sales tax, and scrapping all sales taxes; introducing a fair and more progressive income tax system; abolishing special breaks for the rich under the personal income tax system; terminating the fast write off for capital investments and other loopholes; lowering interest rates; raising corporate taxes; reclaiming deferred taxes of corporations; implementing a wealth tax.

It is our view that the goods and services tax is part and parcel of the federal government's plan to redistribute wealth for the benefit of the corporations and to the detriment of people who rely on wages in order to survive. The redistribution of wealth in favour of the affluent in society is evidenced by the federal government's record on tax reform.

Since coming to power in 1984 the goverment of the Prime Minister, Brian Mulroney, has increased the share of tax revenues that come from sales tax, eroded the fairness of the personal income tax system, has decreased the corporate share of tax revenue.

First, as a result of successively increasing various forms of sales tax, the federal government's total sales tax revenue rose by almost 6 per cent between 1984 and 1989. It stood at 18.8 per cent in 1983-84 compared with a projected 25.4 per cent in 1989-90. The federal government now plans to increase its direct tax revenue by bringing in the goods and services tax. The 7 per cent GST will add a further $5 billion to $6 billion to the federal treasury compared with the outgoing manufacturers' sales tax. We fear that, once implemented, the 7 per cent GST will likely be subject to gradual increases thus imposing a far greater burden on the working people of Canada.

Second, the fairness of the personal income tax system has been undermined by the federal government by cutting down the tax rates paid by the wealthy and increasing tax breaks for the rich. This was achieved with the income tax reduction on the tax bracket system to three down from the previous ten. This resulted in cutting down by 5 per cent the previous tax rate of 34 per cent. At the same time, the tax rates for poor Canadians were increased. The National Council of Welfare recently reported that since 1984 the income taxes of an aver-

[*Traduction*]

du syndicat condamnant la TPS. Dans diverses résolutions sur la TPS présentées par des sections locales de tout le pays, nos délégués se sont dit partisans de régimes fiscaux basés sur la capacité de payer de chacun.

Le Canada a désespérément besoin d'une réforme fiscale, mais pas aux dépens de programmes sociaux indispensables.

En présentant ce mémoire, nous voulons non seulement critiquer la TPS mais aussi présenter des propositions visant à créer un système fiscal juste et équitable. Nous énumérons ci-dessous certaines des mesures nécessaires à l'établissement d'une nouvelle politique fiscale plus juste et que nous demandons instamment au Sénat d'inclure dans ses recommandations lorsqu'il renverra la question à la Chambre des communes: supprimer la taxe sur les produits et services, éliminer la taxe sur les ventes des fabricants et faire disparaître toutes les taxes de vente; mettre en place un régime d'impôt sur le revenu juste et plus progressif; abolir les allégements spéciaux accordés aux riches dans le cadre de l'impôt sur le revenu des particuliers; supprimer la radiation rapide des investissements en biens d'équipement et les autres échappatoires; diminuer les taux d'intérêt; augmenter les impôts sur les sociétés; faire payer aux sociétés les impôts reportés et instaurer un impôt sur la fortune.

Nous considérons que la taxe sur les produits et services fait partie intégrante du plan du gouvernement fédéral consistant à redistribuer la richesse au profit des sociétés et aux dépens des gens qui ne peuvent survivre que grâce à leur salaire. Le bilan du gouvernement fédéral en matière de réforme fiscale atteste bien de cette redistribution de la richess au profit des riches.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1984, le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney a accru la part des recettes fiscales provenant de la taxe de vente, rendu moins équitable le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers et diminué l'apport des sociétés au fisc.

Tout d'abord, grâce à une succession d'augmentations de diverses formes de taxe de vente, les recettes totales du gouvernement fédéral provenant des taxes de vente ont augmenté de près de 6 p. 100 de 1984 à 1989. Elles représentaient 18,8 p. 100 en 1983-1984, alors qu'on les évalue actuellement à 25,4 p. 100 pour 1989-1990. Le gouvernement fédéral a maintenant l'intention d'accroître ses recettes fiscales directes au moyen de la taxe sur les produits et services. La TPS de 7 p. 100 va représenter pour le Trésor fédéral un apport supplémentaire de 5 à 6 milliards de dollars par rapport à la taxe de vente des fabricants qu'elle va remplacer. Nous craignons que cette TPS de 7 p. 100, une fois en place, ne subisse des augmentations progressives qui alourdiront encore bien plus le fardeau supporté par les travailleurs du Canada.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral a rendu moins équitable le régime d'imposition sur le revenu en réduisant le taux d'imposition des riches et en leur consentant des allégements fiscaux supplémentaires. Cela s'est fait en ramenant de 10 à trois le nombre de paliers d'imposition. L'ancien taux d'imposition de 34 p. 100 a ainsi diminué de 5 p. 100. Pendant ce temps, on augmentait le taux d'imposition des Canadiens pauvres. Le Conseil national du bien-être social a récemment signalé que depuis 1984 les impôts sur le revenu d'une famille

[*Text*]

age working poor family in Canada have risen by 44 per cent, the income taxes of a typical middle-class family also rose by 10 per cent, while the income tax bill of a typical top-income family has actually dropped by 6 per cent.

Third, since coming into power in 1984 the federal government has introduced numerous tax breaks for the rich, including the capital gains exemption. Under this particular tax break, top income Canadians do not have to pay any taxes on at least 25 per cent of the income they receive from capital investment.

Worse yet, the federal government has systematically lowered the rate of corporate income tax. In 1988 the general business rate was decreased to 28 per cent from 36 per cent while the tax rate on manufacturers came down to 26 per cent from 30 per cent. It is expected to come down to 23 per cent by next year.

On small business the tax rate was lowered to 12 per cent from 15 per cent where it was in 1987. It is estimated that the tax rates for corporations will deprive the tax system of $1.9 billion by 1992.

The GST is unfair and regressive because it places the burden of taxation on those who are least able to afford it. It is being imposed at a time when the official rate of unemployment hovers at the one million mark and when poverty is depriving at least two million Canadians of a decent life.

Free trade has already cost more than 100,000 jobs across Canada and things are bound to get worse as the process of integration with the United States economy gets deeper.

In the name of fighting inflation, which stood at only 4.5 per cent in April, the federal government's policy of artificially high interest rates is making things worse for millions of Canadians who are faced with steep mortgage payments. High interest rates are also dashing the hopes of millions of working people of being able to afford to buy a home for a very long time.

The resulting low demand on consumer goods and services is also having an adverse impact on business. It was reported in June that close to 15,000 businesses terminated their operations in 1990 alone and things are bound to get worse, especially if the federal government sticks with its high interest rate philosophy and implements the GST.

It is contradictory, if not ironic, that the federal government is going ahead with the GST while at the same time preaching the need for deficit reduction. By keeping interest rates high the federal government has to pay more in order to service its own debt. It is estimated that a 3 per cent cut in interest rates would lower the deficit by several billion dollars which are currently spent on servicing loans to debtors.

The inflationary impact of the GST, which is expected to push prices up by an additional 2.25 per cent, defeats the federal government's own purpose of lowering inflation through a policy of high interest rates.

[*Traduction*]

moyenne de travailleurs pauvres au Canada avaient augmenté de 44 p. 100 et ceux d'une famille typique de classe moyenne de 10 p. 100 alors que les impôts de la famille classique à haut revenu avaient en fait diminué de 6 p. 100.

Troisièmement, depuis son arrivée au pouvoir en 1984, le gouvernement fédéral a accordé aux riches de nombreuses concessions fiscales, notamment l'exemption pour gains en capital. Grâce à cet allégement, les Canadiens ayant les revenus les plus élevés ne paient pas de taxes sur au moins 25 p. 100 du revenu qu'ils retirent de leurs investissements en capital.

Le pire, c'est que le gouvernement fédéral a systématiquement diminué le taux d'imposition des sociétés. En 1988, le taux d'ensemble des entreprises a été ramené de 36 à 28 p. 100 alors que le taux d'imposition des manufacturiers était ramené de 30 à 26 p. 100. Il devrait en outre tomber à 23 p. 100 d'ici l'année prochaine.

Pour les petites entreprises, le taux d'imposition qui était de 15 p. 100 en 1987 a été ramené à 12 p. 100. On estime que ces allégements fiscaux au profit des sociétés vont représenter un manque à gagner fiscal de 1,9 milliard de dollars d'ici 1992.

La TPS est injuste et rétrograde car elle fait peser la fiscalité sur ceux qui sont le moins en mesure de payer. Le gouvernement l'impose à un moment où le nombre de chômeurs frise le million et où la pauvreté prive au moins deux millions de Canadiens d'une existence décente.

Le libre-échange a déjà coûté plus de 100 000 emplois au Canada et la situation va empirer avec l'intégration croissante de l'économie canadienne à l'économie américaine.

Sous prétexte de lutter contre l'inflation qui était de seulement 4,5 p. 100 en avril, le gouvernement pratique une politique de taux d'intérêt artificiellement élevés qui rendent encore pires les difficultés de millions de Canadiens contraints à des paiements hypothécaires exorbitants. Ces taux d'intérêt élevés anéantissent aussi les espoirs de millions de travailleurs de pouvoir se payer une maison avant bien longtemps.

Le ralentissement de la demande de biens de consommation et de services entraîné par cette politique a aussi des conséquences néfastes sur les entreprises. On a annoncé en juin que près de 15 000 entreprises avaient périclité pour la seule année 1990 et que les choses allaient empirer en particulier si le gouvernement fédéral persistait dans sa politique de taux d'intérêt élevés et mettait en application la TPS.

Il est contradictoire, voire ironique, que le gouvernement fédéral aille de l'avant avec la TPS alors qu'il prêche en même temps la nécessité d'une réduction du déficit. En maintenant les taux d'intérêt à un niveau élevé, le gouvernement fédéral alourdit les paiements nécessaires au service de sa propre dette. On estime qu'une baisse de 3 p. 100 des taux d'intérêt permettrait de réduire le déficit de plusieurs milliards de dollars actuellement consacrés au service des emprunts.

L'inflation entraînée par la TPS, qui devrait faire augmenter les prix de 2,25 p. 100, va à l'encontre de l'objectif même du gouvernement qui est de réduire l'inflation au moyen d'une politique de hauts taux d'intérêt.

[*Text*]

Our organization believes in a new, progressive tax system according to which each Canadian will pay his or her fair share of taxes. It should be based on the recommendation of the Carter Commission on taxation and on the tax proposals made by our organization in the early 1960s, both of which were along similar lines that all sources of income be taxed the same. Such a new and progressive tax system should be used to restore a greater level of equity to the tax system by making sure that those able to pay, such as corporations and the wealthy, do pay their fair share. In addition, all sales taxes must be phased out and Canada's tax policy be based on the concept of each person paying his or her fair share of the tax according to his or her income.

We strongly maintain that it is possible to design a tax system that is fair and raises adequate revenue to pay for our high level of social services. A new tax system must take into account the fact that each person deserves a decent standard of living.

Our contribution consists of the following recomendations. First, introduce a fair and more progressive income tax system. This can be achieved by scrapping the Tory tax reform scheme and by doing away with other budget measures the Tories have introduced since 1984 in order to lower tax for the rich and the affluent. This new tax system should be based on a person's ability to pay in direct proportion to his or her income. This is bound to offset losses in income tax revenue for the government as a result of scrapping direct taxes.

Second, abolish special tax breaks for the rich and end all special treatment of the wealthy of this country through tax breaks on lunches and entertainment expenses. This will allow the federal government to collect close to $1 billion dollars in taxes on a total of $3 billion currently spent on business expenses that go untaxed.

Third, terminate the fast write off for capital investments and other loopholes. These tax breaks, the capital gains exemption and the capital cost allowance which gives a corporation a fast write off of its machinery purchases and the lowering of the business and manufacturing tax rates allow big business to reap extra profits by depriving the federal treasury of much needed income. The federal government must immediately restore the tax rate on businesses back to 36 per cent and the manufacturers' rate up to 30 per cent where they previously stood.

Over 30 per cent of each Canadian's tax dollar is currently used to pay the interest on the deficit. The federal government should immediately order the Bank of Canada to lower interest rates by at least 3 per cent in each year of the next three years. Such a measure would result in easing the pressure on government payments to service the deficit and will boost consumer demand for housing and consumer products. This will result in

[*Traduction*]

Notre organisation croit à une nouvelle fiscalité progressive en vertu de laquelle chaque Canadien paierait sa juste part d'impôts. Cette fiscalité devrait s'appuyer sur les recommandations de la Commission Carter en matière de fiscalité et sur les propositions fiscales que nous avions formulées au début des années 1960, des propositions s'inspirant à peu près du même principe, à savoir que toutes les sources de revenu devraient être imposées de la même façon. Avec cette fiscalité nouvelle et progressive, on devrait rétablir un barème plus équitable en obligeant ceux qui ont les moyens de payer, par exemple les sociétés et les riches, à payer leur juste part. De plus, toutes les taxes de vente devraient être progressivement supprimées et la politique fiscale du Canada devrait partir du principe que chaque personne verse sa juste part d'impôts en fonction de son revenu.

Nous affirmons énergiquement qu'il est possible de concevoir un système fiscal équitable et suffisant pour financer les services sociaux de haut niveau dont nous bénéficions. Un nouveau régime fiscal devrait tenir compte du fait que toute personne mérite un niveau de vie décent.

Notre contribution se compose des recommandations suivantes. Premièrement, mettre en place un régime d'impôt sur le revenu juste et plus progressif. On peut réaliser cet objectif en mettant au panier le plan de réforme fiscale des conservateurs et en abolissant d'autres mesures budgétaires qu'ils ont prises depuis 1984 pour diminuer les impôts des riches et des nantis. Cette nouvelle fiscalité devrait reposer sur le principe de la capacité de payer de chacun en fonction de son revenu. Ceci compenserait les pertes de recettes de l'impôt sur le revenu entraînées par la suppression d'impôts directs.

Deuxièmement, supprimer les allégements fiscaux spéciaux pour les riches et mettre fin à tous les traitements de faveur dont ils bénéficient au Canada sous forme d'exonération pour les repas et de frais de représentation. Cela permettrait au gouvernement fédéral de récupérer près de 1 milliard de dollars de taxes sur un total de 3 milliards de dépenses d'affaires actuellement exonérées.

Troisièmement, mettre fin à l'amortissement accéléré des investissements en capital et aux autres échappatoires. Ces allégements, l'exemption pour gains en capital et la déduction pour amortissement, qui permettent à une entreprise de radier rapidement ses achats de matériel ainsi que la réduction des taux d'imposition des entreprises et des manufactures, permettent à la grande entreprise de s'accaparer des profits supplémentaires en privant le Trésor fédéral d'un revenu dont il a grand besoin. Le gouvernement fédéral doit immédiatement ramener le taux d'imposition des entreprises à 36 p. 100 et celui des manufacturiers à 30 p. 100 comme c'était le cas auparavant.

Plus de 30 p. 100 des impôts que verse chaque Canadien servent à payer les intérêts du déficit. Le gouvernement fédéral devrait immédiatement ordonner à la Banque du Canada de diminuer les taux d'intérêt d'au moins 3 p. 100 par an au cours des trois prochaines années. Une telle mesure permettrait d'alléger les versements effectués par le gouvernement pour le service du déficit et de relancer la demande de logements et de produits de consommation chez les consommateurs. Cela per-

[*Text*]

increasing employment and exports currently suffering from an overpriced Canadian dollar.

Our fifth recommendation is to raise corporate taxes. Measures must be taken immediately to restore the 36 per cent rate on business taxes and the 30 per cent tax rate on manufacturers. This will generate an additional $2 billion which the government can use to boost social programs, including the UI system. Sixth, we recommend that deferred taxes by corporations be reclaimed. Through the years, the federal government has ignored demands for claiming back billions of dollars in deferred taxes corporations failed to submit. It is about time that the big business community contributed a fair share of its super profits by paying back what it owes to the federal government. This form of tax-free loan must come to an end. Billions of dollars can thus be collected, if the federal government is indeed committed to slashing the deficit.

The seventh recommendation is that a wealth tax be implemented. Taxes on the rich and the affluent should be based not only on what they earn in profits but also on properties and assets they own and control. As is the case in most industrialized countries, Canada should follow suit by forcing the rich to pay taxes on things they own in addition to what they earn.

We strongly urge the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to put forward a strong recommendation against the imposition of the 7 per cent goods and services tax. Imposing a direct tax on almost all goods and services will set a regressive precedent which will be extremely hard to reverse once it is established.

Thus, we recommend that you act to put forward proposals incorporating our suggestions which should form part of the basis for the introduction of a new tax bill that would establish a fair and progressive income tax system that will be calculated on a person's ability to pay.

Senator Simard: One of your alternatives to the GST is to tax the rich. What is your definition of a rich person in Canada? Are they just the McCains and the Irvings who live where I come from in New Brunswick, or is a rich person for you someone who earns $100,000 or $125,000 and has a lot of money in the bank?

Mr. Piserchia: Perhaps I can answer as to how I interpret what is rich. There are corporations which earn billions and billions of dollars. Of course there are those who earn over $100,000 who are not necessarily considered poor Canadians. In my view those are the people who fall into the category of being rich.

Senator Simard: There aren't too many Reichmanns and Irvings in Canada. All these people employ people too. The reason they are able to employ people is because they are selling things on a competitive basis with their U.S. counterparts

[*Traduction*]

mettrait une relance de l'emploi et des exportations actuellement pénalisées par un dollar canadien surévalué.

Cinquièmement, nous recommandons une augmentation des impôts sur les sociétés. Il faut immédiatement prendre des mesures pour remonter à 36 p. 100 le taux des impôts sur les entreprises et à 30 p. 100 le taux des manufacturiers. Cela rapportera 2 milliards de dollars supplémentaires au gouvernement qui pourra s'en servir pour consolider les programmes sociaux, notamment l'assurance-chômage. Sixièmement, nous recommandons que le gouvernement récupère les montants de taxe reportés par les sociétés. Depuis des années, le gouvernement fédéral n'écoute pas ceux qui exigent qu'on récupère les milliards de dollars d'impôts reportés par des sociétés et qui n'ont jamais été versés. Il est temps que la grande entreprise verse une juste part de ses superbénéfices en restituant ce qu'elle doit au gouvernement fédéral. Il faut mettre fin à cette forme de prêt sans intérêt. Le gouvernement pourrait ainsi récupérer des milliards de dollars s'il voulait vraiment réduire le déficit.

Septièmement, nous recommandons l'instauration d'un impôt sur la fortune. Les riches et les nantis devraient être imposés non seulement sur ce qu'ils gagnent en bénéfices mais aussi sur leurs propriétés et sur les avoirs qu'ils possèdent et qu'ils contrôlent. A l'instar de la plupart des pays industrialisés, le Canada devrait obliger les riches à payer des impôts non seulement sur ce qu'ils gagnent, mais aussi sur ce qu'ils possèdent.

Nous demandons instamment au Comité sénatorial des banques et du commerce de se prononcer énergiquement contre l'imposition de la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services. Une taxe directe sur la quasi totalité des biens et des services constituerait un précédent rétrograde et serait extrêmement difficile à supprimer une fois mise en place.

Nous vous recommandons par conséquent de présenter des propositions incorporant nos suggestions et constituant le fondement d'un nouveau projet de loi fiscal destiné à mettre en œuvre un régime d'imposition sur le revenu juste et progressif reposant sur la capacité de chacun à payer.

Le sénateur Simard: L'une de vos suggestions pour remplacer la TPS est d'imposer les riches. Qu'entendez-vous par riche au Canada? S'agit-il simplement des McCain et des Irving qui vivent dans la région d'où je viens au Nouveau-Brunswick ou entendez-vous par riche une personne qui gagne 100 000 $ ou 125 000 $ et qui a beaucoup d'argent à la banque?

M. Piserchia: Je pourrais peut-être essayer de vous donner mon interprétation de cette notion. Il y a des sociétés qui gagnent des milliards et des milliards de dollars. Naturellement, il y a des gens qui gagnent plus de 100 000 $ et qui ne sont pas nécessairement considérés comme des Canadiens pauvres. A mon avis, ce sont des gens qui appartiennent à la catégorie des riches.

Le sénateur Simard: Il n'y a pas tellement de Reichmann et d'Irving au Canada. De plus, tous ces gens-là emploient d'autres personnes. S'ils peuvent donner du travail à d'autres Canadiens, c'est parce qu'ils réussissent à concurrencer d'autres entreprises aux États-Unis ou ailleurs. Il faut bien

[*Text*]

and others. There has to be a profit motive there which in turn is taxed at the applicable rate.

The answer to my colleague Senator Spivak's question to a union person was that, yes, if the suggestion to increase corporate taxes is followed then the additional cost of that would be passed along to the consumer. Do you agree with that? We are just changing the term 25 cents to a quarter.

Mr. Piserchia: Please do not misunderstand me. We are not opposed to corporations or companies making profits. What we are opposed to is that they are not paying their share of taxes.

Senator Simard: They are paying taxes. It is easy for you to say that all corporations are filthy and bad and are not paying any income taxes. It can be proved otherwise. Yes, there are people who show on their books deferred taxes. My colleague explained yesterday and the day before to other groups how that came about. It came about because there were some sectors which needed to be boosted, whether in research or in production. At one time it was the pulp and paper industry. It was said that people were doing that to be allowed a faster write-off and so they would be able to defer taxes. These taxes are not owed. This clause in the income tax system was authorized to boost various sectors that needed help. After this legislation is passed you would jump on them and collect their taxes. I submit to you that this suggestion seems to come from the Broadbent school of economics. Canadians have turned that down at every election over the last 50 years. Canadians see through that kind of a quick-fix situation. It does not work to say that we should tax travel expenditures or whatever of those who are making so much money. I think most are legitimate expenditures. You certainly would not find enough there to reduce the deficit.

You are talking about boosting social programs with a new tax. I am telling you one thing Canadians cannot afford is boosting social programs. We will be lucky if we can save the existing programs that we have. Every time we tinker with them when there is a deficit you guys, and you are joined by many NDP-inspired people, say that you cannot do that. You say that we have to maintain the VIA rail service because—

Mr. Piserchia: Mr. Chairman, I do not believe I was asked a question. He seems to want to get into a debate. I would appreciate having questions as opposed to being lectured.

Mr. Hastings: That was a sermon.

Senator Simard: I am asking for a reaction.

The Chairman: Senator Simard, you were the senator who insisted on the five-minute rule. Your time is up.

Senator Simard: That is true. I am happy.

The Chairman: You are happy and everyone else is happy that your five minutes are up. We now will hear from Senator Marsden.

[*Traduction*]

qu'ils soient motivés par le profit, qui lui-même est imposé au taux applicable.

En réponse à une question de ma collègue le sénateur Spivak, un syndicaliste a dit qu'effectivement, si la proposition d'augmenter les impôts des sociétés se matérialisait, le coût supplémentaire entraîné par cette hausse se répercuterait sur les consommateurs. Êtes-vous d'accord? Cela reviendrait au même.

M. Piserchia: Entendons-nous bien. Nous n'avons rien contre les profits des sociétés ou des entreprises. Ce que nous dénonçons, c'est le fait qu'elles ne paient pas leur part d'impôts.

Le sénateur Simard: Elles paient des impôts. Il est facile de dire que les sociétés sont écœurantes et ne paient pas d'impôts. On peut prouver le contraire. Certes, il y a des gens qui ont des reports d'impôts dans leur comptabilité. Mon collègue a expliqué cela hier et avant-hier à d'autres groupes. Cela s'est fait parce que certains secteurs avaient besoin d'un coup de pouce en matière de recherche ou de production. A une époque, c'était l'industrie des pâtes et papiers. On a dit que les gens faisaient cela pour avoir un amortissement plus rapide et pouvoir reporter leurs impôts. Ces impôts ne sont pas dus. Cette disposition fiscale a été acceptée pour relancer certains secteurs qui avaient besoin d'aide. Une fois cette loi adoptée, vous leur sauteriez dessus et vous exigeriez le paiement de ces impôts. Votre proposition m'a l'air tout droit sortie de l'école d'économie de Broadbent. Cela fait 50 ans que les Canadiens rejettent cette philosophie à chaque élection. Les Canadiens ne se laissent pas avoir par ce genre de tape à l'œil. Cela ne marche pas de dire qu'il faudrait taxer les frais de voyages ou autres de ceux qui gagnent tant. Je crois que la plupart du temps ce sont des dépenses légitimes. En tout cas, ce n'est pas avec cela que vous pourriez réduire le déficit.

Vous parlez de consolider les programmes sociaux au moyen d'une nouvelle taxe. Je vous dis, moi, qu'il y a une chose que les Canadiens n'ont pas les moyens de se permettre, c'est de consolider les programmes sociaux. Nous aurons de la chance si nous réussissons à conserver ceux qui existent actuellement. A chaque fois que nous y touchons parce qu'il y a un déficit, vous venez, comme de nombreux autres d'inspiration néo-démocrate, nous dire que nous n'avons pas le droit. Vous dites qu'il faut préserver le service de VIA Rail parce que . . .

M. Piserchia: Monsieur le président, je ne crois pas qu'on m'ait posé de question. Il a l'air de vouloir engager un débat. J'aimerais mieux qu'on me pose des questions plutôt que de me faire la leçon.

Le sénateur Hastings: C'était un sermon.

Le sénateur Simard: Je cherche une réaction.

Le président: Sénateur Simard, c'est vous qui avez insisté sur la règle des cinq minutes. Votre temps est expiré.

Le sénateur Simard: C'est vrai. Je suis content.

Le président: Vous êtes content et tous les autres aussi sont contents que vos cinq minutes soient expirées. Nous allons maintenant entendre le sénateur Marsden.

[*Text*]

Senator Marsden: Thank you, Mr. Chairman. I enjoyed Senator Simard's passionate defence of inequality. It is very useful for the record.

I would like to ask the witnesses more specifically about what impact this tax will have. You have described your proposed alternatives, and we appreciate your brief. However, you have not given us much of a feeling for the impact that this tax will have on your members and your industry. You represent a lot of highly skilled nickel workers as I understand it. I wonder if we could get from you some picture of what this is going to mean for your membership, not only in terms of wage increases but in terms of employment and jobs.

Mr. Piserchia: First, our membership is composed 80 per cent of men and 20 per cent of women. What we have already seen and what we are going to be seeing, and there is no question about it, is that there will be less employment. Those who are going to be affected most in our particular industry will be women, from the point of view of the assembly line. Traditionally, those jobs have been held by women. With this tax those jobs will certainly disappear. There will be a great impact and high unemployment.

This will have an impact not only on our own members but right across the economy. Business will have a tax-free write-off of 100 per cent.

Senator Marsden: In terms of its influence on employment, will that be all across the country? Will it largely be in this area of the country? What will the pattern be?

Mr. Piserchia: We anticipate the two areas that will be affected the most will be Ontario and Quebec. Those are the two areas that we feel are the most vulnerable. Certainly, that will spread across the country. Perhaps not to the same extent as it will be in Ontario and Quebec but it will certainly have a serious impact right across the nation.

Senator Marsden: Can you talk about age groups? In your union what is the age distribution of your members? Are we talking about young people, family people, or are there a lot of older workers?

Mr. Piserchia: I do not have those figures. We have all groups. I would say, and it is a guess on my part, that the average age at this point in time would be between 35 and 40 years of age.

Senator Marsden: Have you calculated the impact of this tax on your pension schemes, your pension plans and provisions for when your workers retire?

Mr. Piserchia: We have done those calculations. I have to be honest and say that we had to do this in our annual report that we present to our members. We would certainly be more than willing to provide that information to you.

Senator Marsden: I just wanted to know whether or not you have worked all of that out in terms of calculations. Thank you very much.

[*Traduction*]

Le sénateur Marsden: Merci, monsieur le président. J'ai apprécié le plaidoyer passionné du sénateur Simard pour l'inégalité. Ce sera quelque chose d'utile à conserver dans le compte rendu.

J'aimerais interroger les témoins plus précisément sur les répercussions de cette taxe. Vous avez exposé les formules de remplacement que vous proposez, et nous prenons bonne note de votre mémoire. Toutefois, vous ne nous avez pas tellement parlé des conséquences de cette taxe sur vos membres et sur votre industrie. Je crois que vous représentez un grand nombre de travailleurs spécialisés du nickel. Pourriez-vous nous parler un peu des conséquences pour les membres de votre syndicat, non seulement sur le plan des augmentations de salaire mais aussi en ce qui concerne l'emploi?

M. Piserchia: Tout d'abord, notre syndicat est composé de 80 p. 100 d'hommes et de 20 p. 100 de femmes. Nous avons déjà constaté un recul de l'emploi et il est évident que cela va continuer. Dans notre secteur, ce sont surtout les femmes qui vont souffrir, au niveau des chaînes d'assemblage. Traditionnellement, ce sont des emplois occupés par des femmes. Avec la taxe, ces emplois vont certainement disparaître. Il va y avoir des répercussions profondes et du chômage.

Cela affectera non seulement les membres de notre syndicat, mais l'ensemble de l'économie. Ce sera tout un bénéfice pour l'entreprise.

Le sénateur Marsden: Les influences sur l'emploi se feront sentir dans tout le pays? Est-ce que ce sera surtout dans cette région-ci? Parlez-moi de la répartition.

M. Piserchia: Nous pensons que les deux régions les plus durement touchées seront l'Ontario et le Québec. Nous pensons que ce sont les régions les plus vulnérables. Mais il est certain que le mouvement s'étendra à tout le pays. Les conséquences ne seront peut-être pas aussi graves qu'en Ontario et au Québec, mais il y aura certainement une retombée importante partout.

Le sénateur Marsden: Pouvez-vous nous parler des groupes d'âge? Dans votre syndicat, comment vos membres se répartissent-ils par âge? Est-ce que ce sont des jeunes, des gens qui ont une famille ou y a-t-il beaucoup de personnes âgées?

M. Piserchia: Je n'ai pas ces chiffres. Nous avons de tout. Je pense, mais c'est une simple supposition, qu'en moyenne nous avons des gens de 35 à 40 ans.

Le sénateur Marsden: Avez-vous calculé les conséquences de cette taxe sur vos régimes et vos caisses de retraite?

M. Piserchia: Oui. En toute honnêteté, je dois dire que nous devions le faire dans le rapport annuel que nous soumettons à nos membres. Nous sommes tout à fait disposés à vous communiquer ces informations.

Le sénateur Marsden: Je voulais simplement savoir si vous aviez fait ce genre de calculs. Merci beaucoup.

[*Text*]

Senator Spivak: I want to ask you two questions about the alternative tax measures that you propose. First, on small business you say the tax rate should be lowered to 12 per cent from 15 per cent and that small business creates most of the jobs in this country. Do you have any further comment on that?

You are also talking about taxing what people own, not just what they earn. I wonder what you mean by that in addition to property taxes. What are you referring to there?

Mr. Piserchia: As to property tax, we are talking about a number of items which are now considered to be personal and not part of a particular company. This refers back to when we were talking about those who are considered to be rich. They are the people who own properties. We are saying that those properties or assets should be taxed.

Senator Spivak: They are taxed. They are taxed through property taxes. What do you mean besides that?

Mr. Piserchia: We are not saying that they are not paying tax at all. In our brief we have not said that they are not paying tax. What we are saying is that what they have been paying has not been a fair share.

Senator Spivak: So you are saying that those property taxes should be increased.

Mr. Piserchia: That is what we are saying.

The Chairman: If you are finished, Senator Spivak, then Senator Doyle may begin.

Senator Doyle: You state in your brief, "By keeping interest rates high the federal government has to pay more in order to service its own debt. It is estimated that a 3 per cent cut in interest rates will lower the deficit by several billions of dollars." Let us say that what you have written here is correct. If that is the case, then why do you think the government has persisted with higher interest rates? Is there some ulterior motive here or is it stupidity?

Mr. Piserchia: We do not know what the research shows. Certainly, we do not see how keeping interest rates high will keep inflation under control. That appears to be the reason why the federal government is keeping high interest rates. It is to keep inflation under control and around the 4 per cent to 6 per cent range. We honestly believe that will not work. We do not believe that by doing it it will be achieved. We still believe keeping interest rates high will cause inflation to rise.

Senator Doyle: Yet you must admit that the inflation rate has been kept in check fairly well—not perfectly, but nothing like the double-digit inflation that we had here in this decade.

Mr. Piserchia: My honest view is that if interest rates are kept at the level they are at now, or even higher, we can expect that inflation will hit double-digit figures. It could be that closures, bankruptcies or transferring production to other areas will escalate inflation. Even the government's own figures state that inflation will go up by 1.5 per cent. We feel that imple-

[*Traduction*]

Le sénateur Spivak: J'aimerais vous poser deux questions au sujet des formules fiscales de remplacement que vous proposez. Premièrement, vous dites que le taux devrait être ramené de 15 à 12 p. 100 pour les petites entreprises qui selon vous sont celles qui créent le plus d'emploi au Canada. Avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

D'autre part, vous parlez d'imposer les gens sur ce qu'ils possèdent et pas seulement ce qu'ils gagent. Qu'entendez-vous par là en dehors de l'impôt foncier? De quoi parlez-vous?

M. Piserchia: Quand nous parlons d'impôt foncier, nous parlons de diverses choses qui sont actuellement considérées comme des biens personnels et non des biens d'une compagnie. Cela nous ramène à la discussion à propos de ceux que l'on considère comme des riches. Ce sont les gens qui possèdent des propriétés. Nous disons qu'il faudrait imposer ces propriétés ou ces avoirs.

Le sénateur Spivak: Mais c'est déjà le cas, avec l'impôt foncier. A quoi pensez-vous d'autre?

M. Piserchia: Nous ne disons pas qu'ils ne paient d'impôt du tout. Dans notre mémoire, nous ne disons pas que ces gens-là ne paient pas d'impôt. Nous disons simplement qu'ils ne paient pas leur juste part.

Le sénateur Spivak: Donc il faudrait augmenter ces impôts fonciers.

M. Piserchia: C'est ce que nous disons.

Le président: Si vous avez terminé, sénateur Spivak, le sénateur Doyle pourrait commencer.

Le sénateur Doyle: Dans votre mémoire, vous dites: «En maintenant les taux d'intérêt à un niveau élevé, le gouvernement alourdit les paiements nécessaires au service de sa propre dette. On estime qu'une baisse de 3 p. 100 des taux d'intérêt permettrait de réduire le déficit de plusieurs milliards de dollars». Supposons que ce que vous dites là soit correct. Si c'est le cas, pourquoi pensez-vous que le gouvernement persiste dans cette politique de taux d'intérêt élevés? A-t-il une idée derrière la tête ou est-ce de la simple stupidité?

M. Piserchia: Nous ne savons pas ce que concluent les chercheurs. En tout cas, nous ne voyons pas comment on peut maîtriser l'inflation en conservant des taux d'intérêt élevés. Or, c'est apparemment la raison pour laquelle le gouvernement maintient ces taux élevés. Il veut contenir l'inflation dans les 4 à 6 p. 100. Franchement, nous ne pensons pas que cela marchera. En tout cas, pas comme cela. Nous persistons à penser que le maintien de taux d'intérêt élevés stimulera l'inflation.

Le sénateur Doyle: Vous reconnaissez quand même que le gouvernement a relativement réussi à contenir l'inflation, pas complètement, mais tout de même bien en-deçà de l'inflation à deux chiffres que nous avons eue au début de cette décennie.

M. Piserchia: Honnêtement, je pense que si le gouvernement maintient les taux d'intérêt au niveau actuel ou même les augmente encore, nous risquons d'avoir bientôt une inflation à deux chiffres. Les fermetures, les faillites et les transferts de production vers d'autres secteurs risquent d'activer l'inflation. D'après ses propres calculs, le gouvernement s'attend à ce

[*Text*]

menting the GST will cause inflation to rise by at least 3 per cent.

The Chairman: Thank you, ladies and gentlemen, we express again our thanks to your organization for presenting your views. They will be carefully considered by the committee. As I indicated to other labour groups, we get a similar kind of presentation from you but there is always something new, especially because of your particular area of interest.

For a change of pace and so that things be calmed down a little we now have representatives from Flowers Canada.

Mr. Dave Nodwell, Executive Director, Flowers Canada: Mr. Chairman and senators, thank you very much for the opportunity to meet with you today. We know how busy your committee is and we are grateful for the time that has been allotted to us today. I am not sure that we are going to stimulate with our brief the kind of passion you have just experienced.

I would like first to introduce my colleagues from Flowers Canada and the major Canadian wire organizations who are with me today. On my extreme right is Mr. Rob Trimbee, who is the treasurer of Flowers Canada and the president of Trimbee Florists in Toronto. Seated beside me is Bill Dalton, currently president of Flowers Canada and Jean's Flower Shop in Hamilton.

Behind me are representatives of the three major wire organizations. Beginning on the left is Mr. Gary McGregor, manager of FTD. Seated in the middle is Mr. Robert Newton in marketing with AFS. The other person is John Pagliaro, who is the general manager of Tele-floral.

Flowers Canada is the national trade association representing over 2,000 companies in the Canadian floriculture industry, the majority of whom are retail florists. The balance of our membership is comprised of growers, wholesalers and, of course, the wire services.

We bring to you today our particular concerns about the application of the goods and services tax to the sending of flowers by wire. Most of you will be familiar with this service offered by retail florists which enables a consumer to arrange through a local florist to have flowers delivered to someone in another location, whether in Canada or abroad. This process involves three organizations—the sending florist who makes the sale, a wire service which orchestrates the transaction and the receiving florist which fills the order and arranges for its delivery.

Approximately 1,800 Canadian florists subscribe to one or more of the three major wire services operating in Canada. In Canada there are 1,879,000 domestic orders handled on an annual basis, 181,000 outgoing international orders and 159,000 incoming international orders. This represents approximately $100 million in business in Canada annually.

Unfortunately, interpretations of the legislation vary as it affects wire orders. For reasons that I will now explain, this industry is very concerned.

[*Traduction*]

qu'elle augmente de 1,5 p. 100. A notre avis, la TPS va la faire progresser d'au moins 3 p. 100.

Le président: Merci, mesdames et messieurs, d'être venus nous exposer le point de vue de votre organisation. Le Comité en tiendra soigneusement compte. Comme je l'ai déjà dit à d'autres groupes de représentants syndicaux, c'est toujours la même ligne de pensée mais il y a à chaque fois quelque chose de nouveau du fait de votre domaine d'intérêt particulier notamment.

Pour changer un peu de rythme et calmer un peu les esprits, nous accueillons maintenant les représentants de Fleurs Canada.

M. Dave Nodwell, directeur exécutif, Fleurs Canada: Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de vous rencontrer aujourd'hui. Nous savons combien l'emploi du temps de votre Comité est chargé et nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir nous entendre aujourd'hui. Je ne suis pas sûr que notre mémoire suscitera autant de passion que celui que nous venons d'entendre.

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes collègues de Fleurs Canada et des principales organisations canadiennes de télégraphie florale. Au bout à droite se trouve M. Rob Trimbee, trésorier de Fleurs Canada et président de Trimbee Florists à Toronto. Près de moi, voici Bill Dalton, actuellement président de Fleurs Canada et de Jean's Flower Shop à Hamilton.

Derrière moi se trouvent des représentants des trois principales organisations de télégraphie. A gauche, c'est M. Gary McGregor, directeur de FTD. Au milieu se trouve M. Robert Newton du service de commercialisation de AFS. Le troisième est John Pagliaro, directeur général de Tele-floral.

Fleurs Canada est l'association nationale représentant plus de 2 000 entreprises de l'industrie canadienne de floriculture, dont la majorité font de la vente au détail de fleurs. Nos autres membres sont des horticuleurs, des grossistes et, bien sûr, les services de télégraphie.

Nous voulons vous faire part aujourd'hui de nos préoccupations sur la façon dont la taxe sur les produits et services s'appliquera à l'envoi de fleurs par télégramme. Vous connaissez sans doute bien pour la plupart ce service assuré par les fleuristes détaillants qui permet au consommateur de faire livrer, par l'intermédiaire d'un fleuriste local, des fleurs ailleurs, au Canada ou à l'étranger. Ce système fait intervenir trois organisations—le fleuriste de départ qui effectue la vente, un service de télégraphie qui orchestre la transaction et le fleuriste d'arrivée qui exécute la commande et assure la livraison.

Environ 1 800 fleuristes canadiens adhèrent à un ou plusieurs des trois grands services de télégraphie existant au Canada. Chaque année, il y a au Canada 1 879 000 commandes nationales, 181 000 commandes internationales à destination du Canada. Ceci représente un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de dollars au Canada annuellement.

Malheureusement, la loi n'est pas toujours interprétée de la même façon pour les commandes télégraphiques. Les membres

[*Text*]

In the first case I would like to look at the impact on domestic orders. Because three organizations are involved in the processing of one sale, the transfer of GST dollars throughout the wire order transaction will be exceedingly complex. Quite frankly, a majority of accountants have enough trouble accounting for the wire order transactions without the additional burden of the GST. Appendix A attached to the brief outlines how much more complicated this process will now become as a result of the goods and services tax.

The second area of concern relates to incoming international orders. Most accountants have advised that orders received from out of country will be taxable and that the Canadian retail florist will be legally accountable for the collection of tax on these orders. This poses a tremendous problem given that Canadian florists will not be able to collect this tax from out-of-country florists who have made the sale. Nor can Canadian florists afford to absorb this in their cost as profit margins on an incoming wire order are slim to begin with.

The options are either to reduce the value of the order, otherwise known as curtailment, or refuse the order. Both are grounds for suspension from the wire services. Similarly, both options could result in fewer flowers sold, which would have negative repercussions throughout Canada's flower and wholesale production industry.

Mr. Chairman, Flowers Canada would like to submit the following recommendations designed first to reduce the compliance burden on Canadian retail florists; second, to simplify the collection of tax dollars and the auditing process for Revenue Canada; and, third, maintain the projected tax revenue from wire order transactions.

It would be helpful, however, first to define who the end user of a wire order is. It is the contention of this industry that the customer initiating the wire order is the end user. It is that customer who receives the satisfaction of having purchased a gift for someone else as if they had purchased the flowers themselves and delivered them personally to the recipient. This definition we believe helps clarify the application of the GST legislation as it appears to apply to the wire order transaction.

To deal firstly with domestic orders, Flowers Canada recommends that domestic wire orders be taxable at the point of sale to the consumer only, with the sending florist remitting the full value of the tax collected to Revenue Canada. This would significantly reduce the compliance burden on the part of retail florists, and given that the tax revenue from each transaction would be remitted from one source rather than from three it would be a significant simplification for Revenue Canada.

Second, with respect to incoming international wire orders, Flowers Canada recommends that all incoming international wire orders be zero rated. Thus the Canadian florist would not be forced to turn down business or absorb the cost of the GST that they would be unable to collect. Also, zero rating incom-

[*Traduction*]

de l'industrie sont très inquiets et je vais vous expliquer pourquoi.

Tout d'abord, prenons les répercussions sur les commandes intérieures. Comme trois organisations doivent intervenir à chaque vente, le transfert du montant de TPS correspondant à la totalité de la transaction télégraphique sera extrêmement complexe. Il faut bien dire que la plupart des comptables ont déjà suffisamment de problèmes à faire la comptabilité des transactions télégraphiques sans la difficulté supplémentaire de la TPS. On peut voir dans l'Annexe A jointe au mémoire combien la taxe sur les produits et services viendra encore compliquer ce processus.

Le deuxième domaine de préoccupation est celui des commandes internationales à destination du Canada. La plupart des comptables estiment que les commandes provenant de l'étranger vont être taxables et que les fleuristes canadiens devront légalement percevoir la taxe sur ces commandes. Ceci pose un problème majeur étant donné que les fleuristes canadiens ne pourront percevoir cette taxe auprès des fleuristes étrangers qui auront effectué la vente. Les fleuristes canadiens n'auront pas non plus les moyens d'absorber cela dans leur coût étant donné que les marges bénficiaires sur les commandes à destination du Canada sont déjà très minces.

Ils auront le choix entre réduire la valeur de la commande, c'est-à-dire ne pas la respecter, ou la refuser. C'est dans les deux cas un motif de suspension des services télégraphiques. En outre, le nombre de fleurs vendues serait moins élevé dans les deux cas, ce qui aurait des répercussions négatives sur toute l'industrie horticole et florale canadienne.

Monsieur le président, notre organisation, Fleurs Canada, voudrait présenter quelques recommandations en vue, premièrement, d'alléger le fardeau des fleuristes détaillants canadiens, deuxièmement, de simplifier la perception de la taxe et le processus de vérification pour Revenu Canada, et, troisièmement, de maintenir le revenu de taxe prévu sur les transactions télégraphiques.

Cependant, il serait bon de commencer par définir l'utilisateur final d'une commande télégraphique. Les membres de l'industrie considèrent que c'est le client qui passe la commande. C'est le client qui a la satisfaction d'avoir fait un cadeau à quelqu'un d'autre, comme s'il avait acheté lui-même les fleurs pour les livrer personnellement au destinataire. Cette définition nous semble préciser l'application de la loi sur la TPS aux commandes télégraphiques.

Pour ce qui est premièrement des commandes domestiques, Fleurs Canada recommande qu'elles ne soient taxables qu'au point de vente au consommateur, le fleuriste de départ versant à Revenu Canada le plein montant de la taxe perçue. Ceci allègerait considérablement le fardeau d'observation pour les fleuristes de détail et, comme la taxe correspondant à chaque transaction serait payée par une source plutôt que par trois, ce serait également beaucoup plus simple pour Revenu Canada.

Deuxièmement, Fleurs Canada recommande que toutes les commandes télégraphiques internationales destinées au Canada soient détaxées. Ainsi, les fleuristes canadiens ne seraient pas obligés de refuser des commandes ou d'absorber le coût d'une TPS qu'ils ne pourraient pas percevoir. De plus,

[*Text*]

ing wire orders would be consistent with the recommendations for domestic wire orders, thus simplifying the administrative and compliance burden for everyone involved.

This recommendation would obviously result in lost revenue to the federal government. But the following is intended to offset this loss. Flowers Canada recommends that all outgoing international wire orders be subject to the goods and services tax. I should point out at this time that currently outgoing international orders are considered an export and therefore exempt from the GST. As the total international wire transaction volume is relatively evenly distributed between incoming and outgoing orders, the federal government would gain the same projected revenue.

It may be helpful at this point to look at the experience of other provinces with a provincial sales tax policy. Of the nine provinces currently operating a provincial sales tax all have grappled with the issue of incoming wire orders. It is instructive to note that all nine provinces have adopted not to tax incoming wire orders.

To summarize our recommendations, Flowers Canada is requesting that all outgoing wire orders regardless of destination would be considered taxable. Second, Flowers Canada is recommending that all incoming wire orders regardless of origin would be zero rated. The benefits of these recommendations are as follows. First, it would be easier for Revenue Canada to audit wire service transactions. Second, there would be a reduced compliance and administrative burden on the part of retail florists. Third, it avoids double taxation on orders from the United States and other countries to Canada. Fourth, it would reduce florists' confusion as all sales would be considered taxable while all incoming orders would be zero rated. Fifth, these recommendations are consistent with existing provincial tax policy of all Canadian provinces relating to incoming orders. Sixth , it is consistent with the definition of an end user of a wire order provided earlier in our presentation.

To conclude, the above recommendations have been designed to simplify the application of a goods and services tax to the Canadian floral industry as it pertains to wire orders. Benefits would accrue to both the Canadian floral industry and the federal Government of Canada without any significant impact on the amount of tax revenue collected by this industry.

It is sincerely hoped that your consideration of these recommendations will result in a manageable and fair tax system for the Canadian floral industry and consumers in Canada as well as abroad. Thank you once again for this opportunity.

[*Traduction*]

l'exonération des commandes télégraphiques destinées au Canada irait de pair avec les recommandations concernant les commandes intérieures, ce qui simplifierait le travail administratif et le fardeau d'observation pour toutes les personnes concernées.

Cette recommandation entraînerait naturellement une perte de revenu pour le gouvernement fédéral, mais il serait possible de la compenser grâce à la proposition suivante. Fleurs Canada recommande en effet que toutes les commandes télégraphiques internationales destinées à l'étranger soient assujetties à la taxe sur les produits et services. Je dois vous dire que pour l'instant, ces commandes internationales destinées à l'étranger sont considérées comme des exportations et sont donc exonérées de la TPS. Comme la répartition est à peu près la même entre les commandes destinées au Canada et les commandes pour l'étranger, le gouvernement fédéral percevrait les mêmes revenus.

Je crois qu'il serait bon maintenant d'examiner ce qu'ont fait les provinces ayant une taxe provinciale de vente. Chacune des neuf provinces ayant actuellement cette taxe de vente provinciale s'est penchée sur la question des commandes télégraphiques à destination du Canada. Il est intéressant de noter qu'elles ont toutes décidé de ne pas les taxer.

En résumé, Fleurs Canada souhaite que toutes les commandes en partance soient considérées comme taxables indépendamment de leur destination. Deuxièmement, Fleurs Canada recommande que toutes les commandes télégraphiques destinées au Canada soient détaxées, indépendamment de leur origine. Ces recommandations présentent les avantages suivants. Premièrement, il serait plus facile pour Revenu Canada de vérifier les transactions téléraphiques, et deuxièmement, le fardeau d'observation et le travail administratif seraient nettement simplifiés pour les fleuristes détaillants. Troisièmement, cette solution évite une double taxe sur les commandes venant des États-Unis et d'autres pays à destination du Canada. Quatrièmement, la confusion serait beaucoup moins grande pour les fleuristes puisque toutes les ventes seraient considérées comme taxables alors que toutes les commandes en provenance d'ailleurs seraient détaxées. Cinquièmement, ces recommandations correspondent à la politique actuelle de toutes les provinces canadiennes ayant une taxe de vente provinciale pour les commandes destinées au Canada. Sixièmement, elles vont de pair avec la façon dont nous avons défini tout à l'heure l'utilisateur final d'une commande télégraphique.

En conclusion, les recommandations ci-dessus visent à simplifier l'application d'une taxe sur les produits et services à l'industrie florale canadienne et aux commandes télégraphiques. L'industrie florale canadienne et le gouvernement fédéral du Canada pourraient tous deux en bénéficier sans que les recettes fiscales correspondant à ce secteur d'activité ne s'en trouvent modifiées.

Nous espérons sincèrement que vous examinerez favorablement ces recommandations de façon à mettre en place un régime fiscal juste et assez simple pour l'industrie florale canadienne et les consommateurs canadiens et étrangers. Nous vous remercions encore une fois de nous avoir donné la possibilité de comparaître.

[*Text*]

The Chairman: As I have said to many witnesses, it is always interesting to hear new problems that are brought up and need attention. I am sure that all of us agree that this is something that creates confusion in the marketplace.

Without asking questions, could you perhaps advise us on how this problem is handled in countries that have a value added tax—countries in Europe, for example? How do they handle the problem? I think it would be helpful to get that information.

Mr. Nodwell: I have not been able to conduct the study of most other countries with the value-added tax. However, I am familiar with the situation in the U.K. currently, where it has created considerable confusion for five years or more with retail florists. My understanding at the current time—particularly as it relates to the incoming international order—is that the florist in the U.K. is absorbing 15 per cent. That means that the consumer is getting 15 per cent less in terms of product being delivered. So that it is still a problem in the U.K. Unfortunately, I am not familiar with the story in other countries.

The Chairman: But in the U.K. the government has imposed a value-added tax on wire flowers in both directions—that is, flowers that are wired internationally to other countries? How is that applied? If I sent flowers, for example, to London, I presume the tax would be paid here. In other words, the florist in London would not charge the tax, would it?

Mr. Nodwell: No, the tax is not collected here in Canada but it is deducted from the order by the florist in the U.K. So that the recepient in the U.K. that you are sending flowers to is receiving 15 per cent less in terms of value. Fortunately, flowers are less expensive in the U.K., so that tends to compensate somewhat. Nonetheless, the receipient is receiving 15 per cent less than what had been ordered in Canada.

Senator Hastings: I want to carry on with a subject opened up by the chairman. You have no problem with domestic wire service as I understand it, is that correct?

Mr. Nodwell: At the current time?

Senator Hastings: No, with the institution of the GST.

Mr. Nodwell: In terms of domestic wire orders, we do have a problem with compliance because three organizations are involved in the one sale. We have the sending florist, who has made the sale to the consumer; the wire service that orchestrates the transaction; and then the receiving florist, who would fill the order, arrange for the delivery, and so on. Money is being passed back and forth all the way down the chain. The legislation currently is indicating that all of those minute transactions will be subject to the GST.

On a $100 order that the sending florist makes, they will be collecting $7 for the 7 per cent tax. We feel that it would be much easier for that florist to remit the whole 7 per cent rather than a percentage of that $7 being remitted by all three organizations. It turns into an absolute accounting nightmare for

[*Traduction*]

Le président: Comme je l'ai dit à de nombreux témoins, il est toujours intéressant d'entendre exposer de nouveaux problèmes sur lesquels nous devons nous pencher. Je suis sûr que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que nous avons là une source de confusion sur le marché.

Sans que ce soit une question, vous pourriez peut-être nous dire comment ce problème a été résolu pour les pays ayant une taxe à la valeur ajoutée, comme les pays d'Europe, par exemple? Comment règle-t-on le problème? Je crois qu'il serait bon de le savoir.

M. Nodwell: Je n'ai pu étudier la situation dans la plupart des autres pays ayant une taxe à la valeur ajoutée mais je connais bien la situation actuelle au Royaume-Uni, où la situation a été très confuse pendant cinq ans ou plus pour les fleuristes détaillants. Je crois qu'actuellement—particulièrement pour ce qui est des commandes internationales venant de l'extérieur—les fleuristes britanniques absorbent 15 p. 100 des frais. Ceci signifie une diminution de 15 p. 100 pour le consommateur sur le produit livré. Le problème n'est donc pas réglé au Royaume-Uni. Malheureusement, je ne connais pas les situations dans les autres pays.

Le président: Mais au Royaume-Uni, le gouvernement a imposé une taxe à la valeur ajoutée sur les envois télégraphiques de fleurs dans les deux directions, c'est-à-dire aussi les fleurs destinées à d'autres pays, n'est-ce pas? Comment ce système, est-il appliqué? Si j'envoie des fleurs, par exemple, à Londres, je présume que la taxe serait payée ici. En d'autres termes, le fleuriste de Londres ne facturera pas la taxe, n'est-ce pas?

M. Nodwell: Non, la taxe n'est pas perçue ici au Canada mais elle est déduite de la commande par le fleuriste au Royaume-Uni, de sorte que le destinataire de vos fleurs au Royaume-Uni reçoit une commande diminuée de 15 p. 100. Heureusement, les fleurs sont moins chères au Royaume-Uni, ce qui compense un peu. Il reste que le destinataire reçoit une commande diminuée de 15 p. 100 par rapprot à ce qui a été demandé au Canada.

Le sénateur Hastings: Je voudrais continuer sur la question soulevée par le président. Si j'ai bien compris, vous n'avez pas de difficulté avec le service télégraphique intérieur?

M. Nodwell: Actuellement?

Le sénateur Hastings: Non, avec l'instauration de la TPS.

M. Nodwell: Nous avons, pour les commandes télégraphiques intérieures, un problème d'observation dans la mesure où trois organisations interviennent pour chaque vente. Il y a le fleuriste de départ, qui fait la vente au consommateur, le service télégraphique qui orchestre la transaction et ensuite, le fleuriste d'arrivée, qui répond à la commande, organise la livraison, etc. L'argent va et vient le long de cette chaîne. Selon les dispositions législatives actuelles, toutes ces petites transactions devraient être assujetties à la TPS.

Sur la commande de 100 $ qu'on lui fait, le fleuriste de départ percevra 7 $ correspondant à la taxe de 7 p. 100. Nous trouvons qu'il serait beaucoup plus simple que ce fleuriste verse la totalité de ces 7 p. 100 plutôt que de demander à chacune des trois organisations de verser un certain pourcentage

[*Text*]

both the florists and Revenue Canada, because it will be equally difficult when Revenue Canada comes to auditing it. The wire transaction is a complicated transaction.

Senator Hastings: On a wire transaction to the United Kingdom I would not pay GST because it is an export, is that correct?

Mr. Nodwell: That is my understanding.

Senator Hastings: But your associate behind you is shaking his head.

Mr. Nodwell: There are conflicting opinions about whether it is collected. In my experience in the majority of cases it is not collected here. Certainly, the Canadian retail florist is under no obligation to collect tax. There could be florists who are aware of the situation and are collecting that additional 15 per cent or an amount less than that, to compensate for what is happening on the other side.

Senator Hastings: So it is conceivable that you would collect the GST here and then the recipient at the other end will pay the 15 per cent at the other end, or the VAT.

Mr. Nodwell: You mean the value-added tax. The recipient would probably be paying for it in terms of value of the goods received, less flowers.

Senator Hastings: That is what is nice about it, namely, we never know! It is a hidden tax.

Mr. Nodwell: I will ask Mr. Trimbee to comment on this as well.

Mr. Robert Trimbee, Treasurer, Flowers Canada: The net effect of all that, though, if we have Canadian GST and you have the VAT there, is that the total tax burden coming out of this transaction could be 30 per cent or more. It would be noticeable at that point.

Senator Hastings: If I buy something and pay 7 per cent tax, then that transaction should be finished. I cannot see why someone else at the other end should have to pay for my transaction in Canada.

Mr. Trimbee: We agree with that.

Mr. Nodwell: That is our contention as well, namely, that the end user is just your local retail florist.

Senator David: My question is simple. Did you discuss your concerns with the ministry responsible for the GST?

Mr. Nodwell: We have had a number of requests. Unfortunately, I do not think that Revenue Canada is in a position to answer at this time. Based on three requests, I have yet to receive an answer.

Through one of the major accounting firms that conducted studies on the impact, we have had a statement that Revenue Canada has viewed the wire order transaction in a fashion consistent with that presented in our brief. In fact, a number of major accounting firms have done that.

[*Traduction*]

de ces 7 p. 100, ce qui est un véritable cauchemar sur le plan comptable aussi bien pour le fleuriste que pour Revenu Canada, car ce sera également très difficile à vérifier pour Revenu Canada. La transaction télégraphique est une transaction complexe.

Le sénateur Hastings: Sur une transaction télégraphique destinée au Royaume-Uni, je ne paierais pas la TPS car il s'agit d'une exportation, c'est cela?

M. Nodwell: C'est ce que j'ai compris.

Le sénateur Hastings: Mais votre associé derrière vous secoue la tête.

M. Nodwell: Les avis divergent sur cette question. D'après moi, dans la majorité des cas, la taxe n'est pas perçue ici. Le fleuriste détaillant canadien n'est certainement pas tenu de percevoir la taxe. Il pourrait y avoir des fleuristes qui, connaissant la situation, prélèvent les 15 p. 100 supplémentaires ou un montant inférieur à cela, pour compenser ce qui se passe de l'autre côté.

Le sénateur Hastings: Il serait donc concevable que l'on prélève la TPS ici et que le destinataire à l'arrivée paie la TVA de 15 p. 100.

M. Nodwell: Vous voulez dire la taxe à la valeur ajoutée. Le destinataire la paierait sans doute en ce sens que la valeur du produit reçu serait moindre, il aurait moins de fleurs.

Le sénateur Hastings: C'est cela qui est bien avec ce système, c'est-à-dire que l'on ne sait jamais. C'est une taxe invisible.

M. Nodwell: Je vais demander à M. Trimbee de faire également un commentaire sur ce point.

M. Robert Trimbee, trésorier, Fleurs Canada: L'effet net de tout cela, avec la TPS au Canada et la TVA là-bas, c'est que la taxe totale correspondant à cette transaction pourrait se monter à 30 p. 100 ou plus. A ce niveau, ce serait visible.

Le sénateur Hastings: Si j'achète quelque chose en payant 7 p. 100 de taxe, la transaction devrait être terminée. Je ne vois pas pourquoi quelqu'un à l'autre bout devrait payer quelque chose pour la transaction que j'ai effectuée au Canada.

M. Trimbee: Nous sommes d'accord sur ce point.

M. Nodwell: C'est également notre opinion en ce sens que l'utilisateur final est en fait votre fleuriste détaillant local.

Le sénateur David: Ma question est simple. Avez-vous fait part de vos préoccupations au ministre responsable de la TPS?

M. Nodwell: Nous avons présenté plusieurs demandes. Malheureusement, je ne crois pas que Revenu Canada soit en mesure de répondre pour le moment. Je n'ai toujours pas reçu de réponses à mes trois demandes.

Nous avons eu, par l'intermédiaire de l'une des grandes firmes comptables ayant fait des études sur l'incidence de la taxe, une déclaration selon laquelle Revenu Canada traiterait les commandes télégraphiques comme nous le proposons dans notre mémoire. En fait, c'est ce qu'ont fait un certain nombre de grandes sociétés comptables.

[*Text*]

Senator David: For me the problem is to find a system that would be simple and would permit you to do such transactions. In these European countries there must have been some way or means to do that for the value-added tax proposal.

Mr. Nodwell: We are hoping that through the recommendations presented in the brief, we are providing a solution to that problem.

Senator Hastings: Have you made a representation to the government or the department?

Mr. Nodwell: We asked for a meeting with the consultations director of Revenue Canada. However, we have yet to receive a positive answer to that. Requests for clarification on this have gone to Revenue Canada and there has not been a response other than to one of the accounting firms. A few of the people that I have asked this question to at Revenue Canada have not been able to respond to it.

We are here today because we are concerned about this and have not been successful in getting an answer from Revenue Canada. We are certainly anxious to have this clarified in a fashion that is easy for all involved.

The Chairman: Did you make representation to the Commons committee?

Mr. Nodwell: No, we were unable to do so.

Senator Marsden: Following up on that point, can you tell us when you made representations to Revenue Canada?

Mr. Nodwell: Requests were made approximately three months ago, or perhaps four; I do not have the specific dates with me. As well, there was another request approximately three weeks ago. However, responses have not been received.

Senator Marsden: Thank you. That is important to get on the record, because the minister was here yesterday and said that business is all ready to go. He went on to say, "Do not worry. The sooner this is passed the better, because everyone is ready to go".

It is quite clear that you may well be totally willing to comply with this, but it will be extremely expensive for you and an administrative burden. Your Appendix A here makes the case clearly for the domestic market, the application of the tax at each stage, as well as your proposed alternative, which gains the same amount of revenue without the paper burden. That is extremely helpful. I hope the government will pay attention to it.

You appear to accept the GST. You do not appear to have any difficulties with the GST as a form of transaction. I should like to get some clarification on that. Most of the witnesses in front of us favour some kind of tax reform, but do not find this the kind of tax reform that they would like to see. Has your industry any views on the general nature of the tax reform that would be most acceptable to you?

Mr. Nodwell: It has been an issue that we have grappled with for some time. Obviously in the industry there is a lot of concern about the GST, because flowers have not been subject to a federal tax before. We are now looking at a tax and there

[*Traduction*]

Le sénateur David: Pour moi, le problème est de trouver un système qui soit simple et vous permettrait d'effectuer ces transactions. Dans tous ces pays européems, il doit y avoir eu une façon ou un moyen de régler la question, avec la taxe à la valeur ajoutée.

M. Nodwell: Nous espérons que les recommandations présentées dans notre mémoire viendront régler le problème.

Le sénateur Hastings: Avez-vous fait des démarches auprès du gouvernement ou du ministère?

M. Nodwell: Nous avons demandé à rencontrer le directeur des consultations de Revenu Canada. Cependant, nous n'avons toujours pas reçu de réponse favorable. Nous avons envoyé à Revenu Canada des demandes d'éclaircissement et il n'y a pas eu de réponse en dehors de ce qui a été dit aux sociétés de comptabilité. Les quelques personnes auxquelles j'ai posé la question à Revenu Canada n'ont pas pu me répondre.

Nous sommes ici aujourd'hui parce que ce problème nous inquiète et nous n'avons pas réussi à obtenir de réponse de la part de Revenu Canada. Nous voudrions une solution qui soit simple pour toutes les personnes concernées.

Le président: Avez-vous fait des démarches auprès du comité de la Chambre des communes?

M. Nodwell: Non, nous n'y sommes pas parvenu.

Le sénateur Marsden: Toujours sur cette question, pouvez-vous nous dire quand vous avez pris contact avec Revenu Canada?

M. Nodwell: Nous avons présenté des demandes il y a environ trois mois, peut-être quatre; je n'ai pas ici les dates précises. Une autre demande a également été présentée, il y a environ trois semaines, mais nous n'avons aucune réponse.

Le sénateur Marsden: Je vous remercie. Il est important que ceci soit au compte rendu, car le ministre nous a dit lorsqu'il est venu hier que tout était prêt. Il a même ajouté «Ne vous en faites pas. Plus la loi sera vite adoptée, mieux ce sera, parce que tout le monde est prêt».

Manifestement, vous pouvez être tout à fait disposés à vous conformer à cette exigence, mais ce sera pour vous extrêmement coûteux et très lourd sur le plan administratif. Dans votre Annexe A, vous décrivez clairement la situation pour le marché national, l'application de la taxe à chaque phase, ainsi que l'option que vous proposez, qui rapporte les mêmes revenus mais avec la paperasserie en moins. C'est extrêmement utile et j'espère que le gouvernement examinera cela attentivement.

Vous semblez accepter la TPS qui ne semble pas vous poser de problèmes particuliers en tant que transaction. J'aimerais quelques précisions à ce sujet. La plupart des témoins que nous avons entendus sont favorables à une réforme fiscale quelconque mais celle-ci ne correspond pas à leurs attentes. Quel genre de réforme fiscale souhaite-t-on dans votre secteur d'activité?

M. Nodwell: C'est un problème que nous examinons depuis un certain temps. Bien sûr, la TPS suscite beaucoup d'inquiétude dans notre secteur car jusqu'ici, les fleurs n'étaient pas assujetties à une taxe fédérale. C'est donc une taxe nouvelle et

[*Text*]

is a lot of concern about the impact that that will have on sales, and so on, particularly in the immediate future. At the same time, we recognize that there is a need for tax reform. The manufacturers' sales tax obviously requires some work or replacement.

We have had some concerns with the GST related to the fact that in Canada we will be faced with a two-tiered tax structure without the co-operation of the provinces. There has also been concern about the $30,000 exemption, because in this industry there is a lot of competition coming from individuals operating out of their homes, and so on.

Essentially, the policy that we adopted through our membership, and communicated to our membership, was that we supported the basic concept—albeit with the concerns that I have mentioned.

Senator Marsden: You talked about the competition in your industry. In my opinion, your industry has been successful—and I am glad to see it—in persuading Canadians that flowers are not only for weddings and funerals, they are something nice to have all year round. That means that Canadians from all income groups are among your customers.

I should like to know what you think this will do to your business if we have to pay 7 per cent on all the flowers that we buy. What will it do not only to your margins of profit but also to your suppliers and to employment?

Mr. Nodwell: We will see an impact in the short term. I would anticipate that the average consumer will object to paying the GST and certainly flowers will be subject to that. It is not a necessary purchase by any means; it is generally a luxury and something that is nice. We consider it to be important, but, obviously, we have a long way to go with the consumers.

It will have that impact, namely, that sales will be reduced, though I suspect that things will go back to normal. However, whether it is in 6 months or 12 months or 4 months, is difficult to forecast. That will have some repercussions throughout the industry at the wholesale level and the grower level. It will probably make us more dependent on export markets for domestic-grown product. We will see a downturn, but hopefully it will only be temporary.

Senator Marsden: The witnesses have a very simple, clear and friendly proposal to the government. I hope that it will be heard. You raised the prospect in your brief of the Canadian dozen becoming 11 roses. That would be very unfortunate. I hope you are successful.

The Chairman: Right now there is no federal sales tax on your product, other than some of your supplies and this type of thing; generally horticulture is not taxed and there will be a limited amount of input credit that you will be able to get. In view of that, what percentage do you estimate the increased cost to consumers will be for flowers once the tax is instituted, if it is?

[*Traduction*]

l'on redoute beaucoup les répercussions qu'elle peut avoir sur les ventes, etc., particulièrement dans un avenir proche. En même temps, nous admettons qu'une réforme fiscale s'impose. La taxe sur les ventes des fabricants doit manifestement être remaniée ou remplacée.

Nous avons eu certaines objections au sujet de la TPS car nous allons avoir au Canada une structure fiscale à deux niveaux, sans la coopération des provinces. L'exemption de 30 000 $ a également suscité des inquiétudes, car dans notre domaine, les particuliers travaillant chez eux nous font une grande concurrence.

Après avoir demandé leur avis à nos membres, nous avons décidé, et nous le leur avons fait savoir, d'appuyer le principe de base—mais avec les restrictions que j'ai présentées.

Le sénateur Marsden: Vous avez parlé de la concurrence dans votre industrie. A mon avis, vous avez réussi—et je suis heureuse de le constater—à convaincre les Canadiens du fait que les fleurs ne sont pas réservées aux mariages et aux enterrements, mais qu'il est agréable d'en avoir toute l'année. Ceci signifie que vous avez parmi vos clients des Canadiens de tous les niveaux de revenu.

Si nous devons payer 7 p. 100 sur toutes les fleurs que nous achetons, quelles seront, d'après vous, les répercussions sur vos entreprises? Et ce, non seulement sur les marges bénéficiaires mais aussi sur vos fournisseurs et sur l'emploi?

M. Nodwell: L'impact se fera sentir à court terme. Je présume que le consommateur moyen sera réticent à payer la TPS et les fleurs y seront certainement assujetties. Ce n'est absolument pas un achat indispensable, c'est généralement un luxe et un plaisir. Nous estimons que c'est un élément important mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour convaincre les consommateurs.

La taxe aura donc un effet en ce sens que les ventes diminueront, mais je pense que les choses devraient revenir à la normale au bout d'un certain temps; cependant, il est difficile de prévoir si ce sera dans six mois, 12 mois ou quatre mois. Les répercussions se feront sentir dans toute l'industrie au niveau de la vente en gros et chez les horticuleurs. Nous dépendrons sans doute davantage des marchés d'exportation pour les produits cultivés ici. Il devrait y avoir une baisse mais espérons qu'elle ne sera que temporaire.

Le sénateur Marsden: Les témoins font au gouvernement une proposition très simple, très claire et amicale. J'espère qu'elle sera entendue. Vous parlez dans votre mémoire de la douzaine canadienne qui ne compterait plus que 11 roses. Ce serait très regrettable et j'espère que vous réussirez.

Le président: Actuellement, il n'y a pas de taxe fédérale de vente sur vos produits, sauf sur certaines de vos fournitures et ce genre d'articles, l'horticulure en général n'est pas taxée et vous ne pourrez obtenir qu'une quantité limitée de crédits pour taxe sur intrants; dans ces circonstances, de combien devrait augmenter le prix des fleurs pour le consommateur après l'entrée en vigueur de la taxe?

[*Text*]

Mr. Nodwell: I would be speaking off the top of my head. I am somewhat reluctant to do that without the opportunity to sit down and pencil that out.

The Chairman: The maximum would be 7 per cent. You get a little input credit somewhere along the line, but it is not much. Surely, you must have some estimate of what the consumer will pay. Will it be 1.25 per cent?

Mr. Nodwell: We are looking at a 7 per cent increase. The percentage that would go into a typical floral arrangement currently with FST would probably be about 8 per cent to 9 per cent at this time. The overall increase should be in the vicinity of about 2 per cent in terms of cost. That would be assuming that we see a full decrease of the manufacturers' sales tax in the vases and the various hard goods that go into a floral arrangement.

There has been a significant amount of manufacturers' sales tax paid at the production level in terms of greenhouse structures, coverings and equipment. Currently there is about $65 billion in capital investment in greenhouse production. I hope I was able to answer your question.

The Chairman: Yes, we just wanted to get some general idea.

Again, to you people of the florist industry, we thank you. It is a rather pleasant note to have you come in as we wind down our hearings.

We have another group that is almost as sweet, or maybe more so. The last official witnesses we have are representatives of Allan Candy Limited. I gather that Mr. Zoltan Freeman, the president, is here. With him is Mr. Hans Vander Gugten, director of business development; Mr. Peter James, finance manager; and Mr. Allan O'Brien, solicitor. I do not know who is to make the presentation—perhaps you can advise us of that. You have a fairly lengthy brief. If you want to have some questions in the half hour period, you could cut the presentation down a bit to give us more time. Please proceed.

Mr. Zoltan Freeman, President, Allan Candy Ltd.: Thank you, Mr. Chairman. You took some of my introductory remarks, so I will start with my second paragraph.

At the outset, I want to thank the committee for the opportunity to appear before you this afternoon to speak to the brief that we have earlier filed with you, and to respond to any questions that you may have regarding the brief.

The proposed goods and services tax, as contained in Bill C-62, in our view will, if passed in its present form, produce invisible and inequitable treatment of confectionary, creating unnecessary complexities for retailers; costs to consumers; and serious injury to our company and industry. We urge you to amend the bill to remove such unfair, unreasonable and damaging provisions.

[*Traduction*]

M. Nodwell: Je suis obligé de vous donner un chiffre en l'air. J'hésite un peu à le faire sans prendre le temps d'effectuer le calcul.

Le président: Le maximum serait de 7 p. 100. Vous avez droit à un petit montant de crédit pour intrants, mais ce n'est pas grand-chose. Vous avez sûrement une idée de ce que devra payer le consommateur. Le chiffre sera-t-il de 1,25 p. 100?

M. Nodwell: Nous prévoyons une augmentation de 7 p. 100. Pour l'une des compositions florales types de FST actuellement, le pourcentage serait de l'ordre de 8 p. 100 ou 9 p. 100. L'augmentation totale des coûts devrait être de l'ordre de 2 p. 100. Nous supposons là une suppression complète de la taxe sur les ventes des fabricants sur les vases et tout le matériel nécessaire aux compositions florales.

Au niveau de la production, la taxe sur les ventes des fabricants représentait des sommes importantes pour les structures, les protections et le matériel de serre. Actuellement, la production en serre représente des immobilisations d'environ 65 milliards. J'espère avoir répondu à votre question.

Le président: Oui, nous voulions simplement avoir une idée approximative.

Encore une fois, nous remercions tous les membres de l'industrie florale. Ainsi, c'est sur une note agréable que nous nous approchons de la fin de nos audiences.

Nous allons accueillir maintenant un autre groupe qui est peut-être aussi doux, sinon plus, puisque nos derniers témoins officiels représentent Allan Candy Limited. Je suppose que M. Zoltan Freeman, le président, est là. A ses côtés se trouvent M. Hans Vander Gugten, directeur du développement des affaires; M. Peter James, directeur des finances et M. Allan O'Brien, avocat. Je ne sais pas qui va faire l'exposé—vous pouvez peut-être nous le dire. Votre mémoire est assez long. Si vous voulez que l'on puisse vous poser quelques questions pendant la demi-heure qui vous est impartie, il faudrait que vous abrégiez un peu votre présentation pour nous donner davantage de temps. Nous vous écoutons.

M. Zoltan Freeman, président, Allan Candy Ltd.: Merci, monsieur le président. Vous avez déjà formulé une partie de mes remarques d'introduction et je vais donc commencer par le deuxième paragraphe.

Pour commencer, je voudrais remercier le Comité de nous avoir invités à comparaître cet après-midi pour présenter le mémoire que nous vous avons remis plus tôt, et pour répondre aux questions que vous auriez à nous poser à son sujet.

La taxe sur les produits et services proposée dans le projet de loi C-62 aura d'après nous, si elle est adoptée sous sa forme actuelle, des répercussions invisibles et injustes sur les confiseries, entraînera des problèmes complexes et inutiles pour les détaillants, des coûts accrus pour les consommateurs et handicapera considérablement notre entreprise et notre industrie. Nous vous demandons instamment de modifier le projet de loi pour supprimer ces dispositions injustes, déraisonnables et néfastes.

[*Text*]

Mr. Hans Vander Gugten will now comment further on our submission, following which we will welcome an opportunity to respond to any questions you may have.

Mr. Hans Vander Gugten, Director of Business Development, Allan Candy Ltd.: Mr. Chairman and members of the Senate committee, in principle we at Allan Candy support the GST or Bill C-62. We support the government's premise that food purchased for home consumption be tax free or zero rated. We support the principle of achieving an administrative simplicity. We support the premise that fairness and competitive equity must be intregal components of the new tax legislation.

Except for paragraph (e), we support all of the definitions as defined under "basic groceries" in Part III of Bill C-62. In particular, the qualification referred to in paragraph (m), which refers to cookies and sweetened bake goods, namely, cakes, muffins, pies, pastries, tarts, cookies, donuts, brownies, croissants with sweetened filling or coating, or similar products were they are pre-packaged for sale to consumers in quantities of less than 6 items, each of which is a single serving; or they are not pre-packaged for sale to consumers and are sold as a single serving in quantities of less than six.

In principle, we support Bill C-62. Where we differ and take serious issue with it is in the inequitable, unfair, unreasonable, competitive disparity and damaging provisions of paragraph (e), which discriminates by treating confectionary dramatically different from cookies, muffins, sweetened baked goods and the like, even though such categories are like food groups and should be treated in the same manner.

For the most part, nutritionally the two categories are the same. In terms of food value as an important energy source they are the same. Both categories use similar ingredients. I have with me a couple of examples. I have others with me as well. If you look at the ingredient listings on these and on confectionary, they are almost identical. Consumer usage is the same. They are eaten at or around traditional mealtimes. Consumer purchasing habits are the same. Both categories are purchased in the same grocery store, in the same aisle on the same shopping occasion. They are packaged the same. Both are packaged in multiple serving sizes for in-home consumption.

Our recommendations for your consideration are, first, that confectionary with a retail value of 25 cents or less should be zero rated. In most provinces, confectionary up to an including a retail value of 25 cents is not taxable. By following this already acceptable and workable practice in the provincial sales tax régimes, the GST will, first, reinforce its objective of achieving simplicity in overall administration.

[*Traduction*]

M. Hans Vander Gugten va maintenant présenter d'autres commentaires sur notre mémoire, après lesquels nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous aurez à nous poser.

M. Hans Vander Gugten, directeur du développement des affaires, Allan Candy Ltd.: Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité du Sénat, notre société appuie en principe la TPS ou le projet de loi C-62. Nous sommes d'accord avec la décision du gouvernement de ne pas taxer les produits alimentaires destinés à être consommés à la maison. Nous appuyons le principe de la recherche de la simplicité administrative. Nous admettons également que la justice et l'égalité sur le plan de la concurrence doivent faire partie intégrante de la nouvelle législation fiscale.

En dehors de l'alinéa e), nous appuyons toutes les définitions figurant à la rubrique «Produits alimentaires de base» dans la Partie III du projet de loi C-62 et particulièrement, le libellé de l'alinéa m) portant sur les biscuits et les pâtisseries sucrées, c'est-à-dire les gâteaux, muffins, tartes, pâtisseries, tartelettes, biscuits, beignes, gâteaux au chocolat et aux noix (brownies) et croissants avec garniture sucrée, ou autres produits semblables qui sont préemballés pour la vente aux consommateurs en paquets de moins de six articles constituant chacun une portion invididuelle, ou ne sont pas préemballés pour la vente aux consommateurs et sont vendus en quantités de moins de six portions individuelles.

En principe, nous sommes favorables au projet de loi C-62. Par contre, ce que nous n'acceptons pas et que nous contestons vivement, ce sont les dispositions inéquitables, injustes, déraisonnables, néfastes et contraires à l'esprit de la concurrence de l'alinéa e) qui crée une discrimination en traitant les confiseries différemment des biscuits, des muffins, des pâtisseries sucrées etc., bien qu'il s'agisse de groupes d'aliments très semblables qui devraient être mis à la même enseigne.

En général, sur le plan de la nutrition, les deux catégories sont les mêmes. Elles sont également identiques sur le plan de la valeur alimentaire, c'est-à-dire comme source importante d'énergie. Des ingrédients semblables entrent dans les deux catégories. J'ai ici deux exemples et je peux également vous en donner d'autres. Si l'on examine les listes d'ingrédients sur ces produits et sur les confiseries, on s'aperçoit qu'elles sont pratiquement identiques. L'utilisation faite par le consommateur est la même. Ce sont des produits consommés aux heures de repas traditionnelles ou à peu près. Les habitudes d'achat des consommateurs sont les mêmes. Les deux cartégories sont achetées dans les mêmes épiceries, dans la même allée, au même moment. Elles sont emballées de la même façon. Ce sont dans les deux cas des emballages contenant des portions multiples destinées à la consommation à domicile.

Nous souhaitons vous soumettre les recommandations suivantes: premièrement, nous voudrions que les confiseries ayant une valeur de détail de 25c. ou moins soient détaxées. Dans la plupart des provinces, les confiseries valant moins de 25c. ne sont pas taxables. En adoptant cette méthode déjà acceptée et utilisée dans les régimes provinciaux de taxe de vente, il sera plus facile de parvenir à la simplicité administrative recherchée.

[*Text*]

Secondly, it will minimize the overall confusion and administrative difficulties and costs facing retailers, particularly variety stores, where confectionary of 25 cents or less is predominantly sold.

Thirdly, it will conform to the already acceptable and workable practices in the provincial sales tax régimes.

Confectionary sold in sizes of 150 grams or more should be zero rated. Confectionary of such a size or greater is not suitable for immediate consumption, but, for home consumption and usage. It is not a single serving but rather multiple servings and is not sold for consumption at the establishment of sale, but rather for home consumption.

Furthermore, confectionaries sold in packages of single servings of more than 5 items, whether they are pre-packaged or not, should be zero rated. Confectionaries, like cookies and sweet and baked goods, are basic groceries and should be recognized as such in Bill C-62 by following the same principles for confectionary as Bill C-62 proposes to apply to cakes, muffins, pies, pastries, tarts, cookies, donuts, brownies, and other sweetened baked goods—namely, that these products should be taxed only if these products are purchased in a serving size intended for immediate consumption or in single servings of less than six items.

By following these same principles we achieve competitive parity for both of these two imported food categories, which are equivalent and should be treated in the same manner. It would also solve the serious problem of unfairness, unreasonableness and competitive inequities.

In summary, confectionary with a retail value of 25 cents or less should be zero rated; confectionary sold in sizes of 150 grams or more should be zero rated; and confectionary sold in packages of more than five single servings—whether pre-packaged or not—should be zero rated.

Our suggested solutions achieve competitive equity, overall fairness and administrative simplicity, and have the overall benefit of making the GST more responsive, more reasonable, and more acceptable.

Thank you for your time and attention. We will be pleased to answer any questions that you may have.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. You are the third or fourth representation that we have had across the country as we have travelled on this difficult issue for the government as to just what the difference is between confectionary and chocolate. The quantity, whether it should be six or less, is something that the government will have to come to some determination on in due course.

Without taking anyone's time, I want to ask whether you had had discussions with the department on this? The industry has had discussions, but have you had any response?

[*Traduction*]

Deuxièmement, cette mesure diminuerait la confusion, les difficultés administratives et les coûts pour les détaillants, particulièrement pour les petites épiceries de quartier qui vendent principalement des confiseries de 25c. ou moins.

Troisièmement, ceci sera conforme aux pratiques déjà acceptées et utilisées dans des régimes provinciaux de taxe de vente.

Les confiseries vendues en format de 150 grammes ou plus devraient être détaxées. En effet, ces formats ou les tailles supérieures ne se prêtent pas à la consommation immédiate mais sont destinés à être utilisés à la maison. Ce ne sont pas des portions individuelles mais des portions multiples et ces articles ne sont pas vendus pour être consommés dans un établissement de vente, mais bien à la maison.

Par ailleurs, les confiseries vendues dans des paquets de portions individuelles de plus de cinq articles, qu'elles soient préemballées ou pas, devraient être détaxées. Les confiseries, comme les biscuits et les pâtisseries sucrées, sont des produits alimentaires de base et devraient être reconnues comme tels dans le projet de loi C-62. Si l'on suit pour les confiseries les mêmes principes que ceux que l'on propose dans le projet de loi C-62 pour les gâteaux, muffins, tartes, pâtisseries, tartelettes, biscuits, beignes, gâteaux au chocolat et aux noix (brownies) et autres pâtisseries sucrées, ces produits ne devraient être taxés que s'ils sont achetés dans un format destiné à la consommation immédiate ou en paquets de moins de six portions.

En suivant ces principes, nous mettons ces deux catégories de produits alimentaires importés sur le même pied du point de vue de la concurrence, puisqu'ils sont équivalents et devraient être traités de la même manière. Ce faisant, on supprime également le caractère injuste, déraisonnable et déséquilibrant du point de vue de la concurrence de ces dispositions.

En résumé, les confiseries valant au détail 25c. ou moins devraient être détaxées; les confiseries vendues en format de 150 grammes ou plus devraient être détaxées de même que les confiseries vendues en paquets de plus de cinq portions individuelles—préemballées ou pas.

Les solutions que nous proposons mettent tous ces produits sur le même pied du point de vue de la concurrence, assurent un traitement juste et une certaine simplicité administrative tout en ayant l'avantage de rendre la TPS mieux adaptée, plus raisonnable et plus acceptable.

Merci de votre temps et de votre attention. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci, messieurs. Depuis le début de notre voyage à travers le pays pour étudier cette épineuse question pour le gouvernement, vous êtes le troisième ou quatrième groupe à nous expliquer la différence entre les confiseries et les chocolats. Pour ce qui est de la quantité, quant à savoir si ce devrait être six portions ou moins, le gouvernement devra prendre une décision en temps et lieu.

Sans plus perdre de temps, je voudrais savoir si vous avez eu des discussions avec le ministère à ce sujet? Je sais qu'il y a eu des entretiens avec les membres de votre secteur d'activité mais je voudrais savoir si vous avez reçu des réponses?

[*Text*]

Mr. Vander Gugten: We have done this through our association. Our association has gone to the government several times and was here this morning. On all those instances it was clear that we had asked for similar consideration. But to this date we have not been given what we would think would be called a reasonable explanation as to why we are not being considered the same. When you look at it from a nutritional perspective, we are the same. When you look at it from a packaging perspective, we are the same. We meet all the laws of the land as relates to different food groups. Prior to 1985, we were classified as a food.

The Chairman: The manufacturers' sales tax was put on in 1985.

Mr. Vander Gugten: Correct.

The Chairman: We have heard about the impact of that for a period, although after a while people got used to it. Has it affected your business in a permanent way?

Mr. Peter James, Finance Manager, Allan Candy Ltd.: The imposition of the federal sales tax did affect our business in a permanent way. We sell a category of confectionary that we call "count goods". Technically, it is goods that you would see in a typical store for 1 cent, 5 cents or 10 cents. When consumer tax, federal sales tax and GST is levied on those goods, we do not have the opportunity to increase our retail price. What I am saying is that a 1 cent good cannot sell for 2 cents; a 5 cent good does not sell for 6 cents. There is traditional 1 cent, 5 cent coin, and so on, as you know. In that sense, in 1985, at the time of the imposition of the federal sales tax, our company suffered marginal loss to a certain degree. We had some opportunity to reduce our weights, but there, again, on a 1 cent penny good how much weight can you reduce? One-quarter of a gram, or whatever. There are some permanent impairments.

The Chairman: Some of the chocolate bars are getting to the point that you hardly see them anymore. Someone has been reducing them.

Senator Marsden: This is interesting. You are making the candies that are being stolen from the mouths of the babies. You are the source of it.

You just explained the problems with what happened in 1985. Could you tell us more about what the impact of the GST will be?

There is an idea in the minds of a lot of Canadians that this GST tax will be passed on directly in the cost of your product. Is this true? Is that what will happen in the case of this company?

Mr. James: In the case of the GST, we have to realize, first, that currently we are under the federal sales tax. So that in the case of our count goods, the 1 cent, 5 cent, 10 cent goods—they will continue to be sold at those levels. However, on non-count goods the consumer will bear the burden of the GST to the tune of 7 per cent.

Senator Marsden: So it is clear what will happen here to this low-end of the price market candy.

[*Traduction*]

M. Vander Gugten: Ceci s'est fait par l'intermédiaire de notre association. Celle-ci a fait des démarches auprès du gouvernement à plusieurs reprises et était représentée ce matin. À chaque fois, il était clair que nos demandes étaient les mêmes. Mais jusqu'à présent, on ne nous a pas donné d'explication que nous pourrions qualifier de raisonnable sur la raison de la différence de régime. Si l'on se place du point de vue de la nutrition, nos produits sont les mêmes. Du point de vue de l'emballage, c'est la même chose. Nous satisfaisons à toutes les exigences législatives s'appliquant aux différents groupes alimentaires. Avant 1985, notre produit était classé comme un aliment.

Le président: La taxe sur les ventes des fabricants a été instituée en 1985.

M. Vander Gugten: Exact.

Le président: On nous a dit que cette mesure avait eu une incidence pendant un certain temps, quoiqu'après un moment les gens s'y soient habitués. Votre entreprise a-t-elle été touchée de façon permanente?

M. Peter James, directeur des finances, Allan Candy Ltd.: L'imposition de la taxe fédérale de vente a effectivement touché notre entreprise de façon permanente. Nous vendons une catégorie de confiseries que l'on «compte» en quelque sorte. Techniquement, ce sont des bonbons que l'on trouve en magasin pour 1c., 5c. ou 10c. Lorsque la taxe à la consommation, taxe de vente fédérale et TPS, sont prélevées sur ces articles, il ne nous est pas possible d'augmenter notre prix de détail. Je veux dire par là qu'il n'est pas possible de vendre 2c. un bonbon à 1c.; un bonbon à 5c. ne peut pas être vendu pour 6. Il y a traditionnellement la pièce de 1c., la pièce de 5c., etc., comme vous le savez. Ainsi, en 1985, lorsque la taxe fédérale de vente a été imposée, notre société a subi certaines pertes. Nous avons pu quelque peu jouer sur les poids, mais, là encore, dans quelle mesure peut-on diminuer le poids d'un article à 1 sou? D'un quart de gramme? Ce sont donc des handicaps permanents.

Le président: Certaines barres de chocolat ont tellement diminué qu'on ne les voit pratiquement plus. Elles ont rétréci.

Le sénateur Marsden: C'est intéressant. Vous fabriquez les bonbons que l'on enlève de la bouche des bébés. C'est vous la source.

Vous venez d'expliquer les problèmes qui se sont posés en 1985. Pouvez-vous nous donner davantage de précisions sur les répercussions de la TPS?

Beaucoup de Canadiens pensent que cette TPS se retrouvera directement dans le coût de votre produit. Est-ce vrai? Est-ce ce qui va se passer dans votre entreprise?

M. James: Dans le cas de la TPS, il faut tout d'abord savoir que nous sommes actuellement assujettis à la taxe de vente fédérale. Nos produits qui se vendent au nombre, c'est-à-dire les produits à 1c., 5c. et 10., continueront d'être vendus de la même façon. Cependant, pour les autres produits, le consommateur devra payer les 7 p. 100 correspondant à la TPS.

Le sénateur Marsden: C'est donc bien ce qui va se passer pour ces articles de confiseries bon marché.

[*Text*]

You referred in your brief to the GST creating serious injury to your company and industry. I assume, although you have not directly addressed this issue in your remarks, that you are referring to increased wage costs, administrative burden and so on. Could you tell us a bit more about your company and help us understand what this injury is and how it will occur?

Mr. Freeman: With the answer to that question I will give you an indication of the purpose of our being here today.

Allan Candy has been in business for approximately 60 years. I joined the company about 40 years ago, in 1950. At that time the sales were $250,000; we had 30 employees; and the machinery was all manual. The types of products were a total of 30. We were a local, small company serving Hamilton. Today, 40 years later, our sales are $65 million. From 1950 to 1990 there have been eight five-year spans. We have doubled our sales every five years: $250,000, $500,000, $1 million, $2 million, $4 million, $8 million, $16 million, $32 million, and $64 million. We employ 300-plus people serving the Hamilton community, 65 per cent are women who probably would have a tough time getting another job. We have invested all our earnings in up-to-date machinery. It was up-to-date yesterday but will it be up-to-date tomorrow. You may ask the question, why do we go on? We have done a good job. Allan Candy is a Canadian success story. So why will it not be with GST or MST? Why will we not be better off? Madam Senator, you asked the question and the answer is that it was good for yesterday but it is not for tomorrow. The reason we were able to grow is that we always looked to tomorrow, but the global market will give us new challenges and the things we did yesterday we cannot do tomorrow and succeed.

There are 25 per cent to 30 per cent imports coming in from South America. There is approximately $500 million in chocolate bars and boxes of chocolate; $500 million is our type of industry of which approximately $100 million is for chewing gum so that leaves $400 million. We have 65 per cent of that which is 16 per cent. Where is the rest? I would say that in Canada the rest is only approximately $100 million. Out of $165 million the rest comes from imports from Brazil where they pay low wages and from the United States where they have high tech. In Canada we build a business for a market of 25 million people. There is Hallowe'en, Christmas and Easter. We make everything including licorice and lollipops. In the United States one company makes chocolate Easter bunnies and nothing else. Another company makes candy canes and nothing else. Another company makes licorice and another company makes lollipops. In order to take on those challenges we cannot afford any inequities, even though we were able to yesterday. We need to invest in machinery. The other day we quoted an item for the United States and I am embarrassed to tell you how much our price was out. There is a machine available that costs $1,250,000. The machine that made those chocolate eggs cost us approximately $100,000.

[*Traduction*]

Dans votre mémoire, vous dites que la TPS est particulièrement néfaste pour votre entreprise et votre secteur. Je suppose, bien que vous n'ayez pas abordé cette question directement dans vos remarques, que vous pensez à l'augmentation des coûts salariaux, du fardeau administratif, etc. Pouvez-vous nous parler un peu plus de votre entreprise pour nous faire mieux comprendre en quoi et comment elle va souffrir?

M. Freeman: En répondant à cette question, je vais vous montrer pourquoi nous sommes venus ici aujourd'hui.

La société Allan Candy existe depuis 60 ans environ. Je suis entré à la compagnie il y a à peu près 40 ans, en 1950. À l'époque, le chiffre des ventes était de 250 000 $, nous avions 30 employés et toutes les machines fonctionnaient manuellement. Nous avions en tout 30 types de produits. Nous étions une petite entreprise locale, desservant Hamilton. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, nos ventes représentent 65 millions de dollars. De 1950 à 1990, il y a eu huit périodes de cinq ans. Nous avons doublé nos ventes tous les cinq ans: 250 000 $, 500 000 $, 1 million de dollars, 2 millions de dollars, 4 millions de dollars, 8 millions de dollars, 16 millions de dollars, 32 millions de dollars et 64 millions de dollars. Nous avons plus de 300 employés dans la communauté de Hamilton, dont 65 p. 100 sont des femmes qui auraient sans doute du mal à trouver un autre emploi. Nous avons investi tous nos gains dans du matériel ultramoderne. Il était ultramoderne hier, mais le sera-t-il encore demain? Vous pouvez nous demander pourquoi nous continuons. Nous avons bien travaillé. La société Allan Candy est un exemple de réussite canadienne. Pourquoi ne le resterait-elle pas avec la TPS ou la TVF? Pourquoi ne nous en trouverions-nous pas mieux? Madame le sénateur, vous avez posé la question et la réponse est que ce qui était bon pour hier ne l'est pas pour demain. Nous avons réussi à grandir parce que nous avons toujours pensé à l'avenir, mais le marché international va nous présenter de nouveaux défis et nous ne pourrons pas faire ce que nous faisions hier pour réussir demain.

Environ 25 à 30 p. 100 de marchandises sont importées d'Amérique du Sud. Il y a environ 500 millions de dollars en barres de chocolat et boîtes de chocolats, ainsi que 500 millions de dollars correspondant à notre genre d'entreprise, sur lesquels il y a environ 100 millions de gomme à mâcher, ce qui laisse 400 millions de dollars. Nous avons 65 p. 100 de cela, c'est-à-dire 16 p. 100. Où est le reste? Je dirais qu'au Canada, le reste ne représente qu'environ 100 millions de dollars. Sur les 165 millions, le reste vient d'importations du Brésil où les salaires sont bas et des États-Unis où l'on a une technologie de pointe. Au Canada, nous desservons un marché de 25 millions de personnes. Il y a Hallowe'en, Noël et Pâques. Nous fabriquons tous les types de bonbons y compris la réglisse et les suçons. Aux États-Unis, il y a une compagnie qui fabrique des lapins de Pâques en chocolat et rien d'autre; une autre, des bonbons en forme de canne et rien d'autre. Une autre encore fabrique de la réglisse tandis qu'une autre fait des suçons. Pour rester à la hauteur, nous ne pouvons être victimes d'aucune injustice, même si c'était tolérable hier. Nous devons investir en équipement. L'autre jour, nous avons donné un prix pour un article aux États-Unis et j'ai honte de vous dire à quel point l'écart était grand par rapport aux autres. Il existe une machine qui

[*Text*]

I am making the point that we need all the help we can get, or perhaps no hindrance, no inequities, and an even playing field to take on the challenge. We are good corporate citizens.

Senator Doyle: I am something of an old relic because I remember when one could buy a grab bag or two licorice rolls for a penny. We have come some distance since then in your business. I have become cynical enough and I am rather curious to know what you can sell for a quarter. Are any of the items on display things that you propose to sell for 25 cents or less at the retail level?

Mr. Gugten: Each one of these items is worth a penny.

Senator Doyle: This is the return of penny candy that we talked about.

Mr. Gugten: We are asking for consideration that tax not be charged on penny candy. How does one collect 7 per cent of one cent? The same principle applies if the candy costs two cents, three cents or five cents. In all provinces penny candy with a retail value of 25 cents or less is not taxed. That may vary a little province to province. In Ontario it is 20 cents, but in five or six other provinces it is 25 cents and in some provinces there is no tax.

Mr. Freeman: We are the only company in Canada that makes that type of product.

Senator Doyle: Do you propose to put several of those candies in one bag and sell them for a quarter?

Mr. Gugten: Those particular items, we do not. They are penny candies.

Senator Doyle: They would not turn up in vending machines?

Mr. James: That is a concept for a product line we may be interested in. We do have some product that we do bag individually.

Senator Doyle: How do you control the price of these candies once they go out to a retailer?

Mr. James: You will notice that on the package it states one cent, five cents, ten cents, 25 cents.

Senator Doyle: The retailer will sell them for more than that?

Mr. James: He would have to take them out of that box or tear off the price.

Mr. Gugten: Or sell them separately.

Senator Doyle: If they were non-taxed he would take the responsibility for breaking the law, unless he added tax?

Mr. Freeman: Yes, senator. We do have those jelly bears in packages of 150 and over. If our submission is listened to, we are saying that the penny lines up to 25 cents should not be taxable and over 150 grams should not be taxable because it is being taken home.

[*Traduction*]

coûte 1 250 000 $. La machine qui fabrique ces œufs en chocolat nous a coûté environ 100 000 $.

J'essaie de faire comprendre que nous avons besoin d'un maximum d'aide, ou tout au moins que nous ne devons souffrir d'aucune entrave, d'aucune injustice, pour être à la hauteur et pouvoir relever le défi. Nous sommes une société responsable.

Le sénateur Doyle: Je suis un vestige du passé parce que je me souviens de l'époque où l'on pouvait acheter une pochette-surprise ou deux rouleux de réglisse pour un sou. Les temps ont bien changé depuis dans notre domaine. Je suis devenu plutôt cynique, et je suis curieux de savoir ce que vous pouvez vendre pour 25c. Y a-t-il parmi les articles exposés ici des choses que vous vendez pour 25c, ou moins au détail?

M. Gugten: Chacun de ces artices vaut un sou.

Le sénateur Doyle: C'est le retour du bonbon à un sou dont nous parlions.

M. Gugten: Nous demandons que l'on envisage de ne pas taxer les bonbons à un sou. Comment peut-on prélever 7 p. 100 sur un sou? Le même principe est valable si le bonbon vaut 2c., 3c. ou 5c. Dans toutes les provinces, les bonbons de moins 25c. ne sont pas taxés. Ceci peut varier un peu d'une province à l'autre. En Ontario, le chiffre est de 20c., mais dans cinq ou six autres provinces c'est 25c., et dans certaines, il n'y a pas de taxe.

M. Freeman: Nous sommes la seule entreprise au Canada à fabriquer ce type de produit.

Le sénateur Doyle: Envisagez-vous de mettre plusieurs de ces bonbons dans un sachet pour les vendre à 25c.?

M. Gugten: Pour ces produits particuliers, non. Ce sont des bons à 1c.

Le sénateur Doyle: On ne les trouverait pas dans des machines distributrices?

M. James: C'est une idée pour une ligne de produits qui pourrait nous intéresser. Nous avons certains produits que nous ensachons individuellement.

Le sénateur Doyle: Comment contrôlez-vous le prix de ces bonbons lorsqu'ils arrivent chez le détaillant?

M. James: Vous remarquerez que l'on indique sur le paquet 1c., 5c., 10c., 25c.

Le sénateur Doyle: Le détiallant va les vendre plus cher?

M. James: Il faudait qu'il les sorte de la boîte ou qu'il enlève le prix.

M. Gugten: Ou qu'il les vende séparément.

Le sénateur Doyle: S'ils n'étaient pas taxés, il prendrait la responsabilité d'enfreindre la loi, à moins d'ajouter la taxe?

M. Freeman: Oui, sénateur. Nous avons ces oursons en gelée en paquets de 150 et plus. Nous demandons dans notre mémoire que les bonbons valant moins de 25c. ne soient pas taxables non plus que les paquets de plus de 150 grammes qui sont consommés à la maison.

[*Text*]

There are other categories such as bulk which is not taxable. Someone could buy 500 grams and take it home. We are asking for certain exemptions.

Senator Doyle: You indicated that if the 7 per cent tax is imposed that you will add it to the price of the candy you are selling now. Was that the correct interpretation?

Mr. Gugten: On some categories yes, and on some categories no. On the item we just circulated we will have to continue to eat the cost which will affect our profits negatively, as you are well aware. But on some other categories the cost will be passed on as in other non-food categories.

Senator Doyle: But you are going to take off 13.5 per cent and add on 7 per cent.

Mr. Gugten: I understood the question to be whether the GST will be passed on and I answered that question by saying that in some instances it would be and in some instances it would not be, depending on the category.

Senator Doyle: In those instances where you do add it on will that be on top of the 13.5 per cent saving that you made?

Mr. Gugten: No, it will not be on top of the 13.5 per cent.

Senator Simard: Did you say in some cases you would pass it on and in other cases you would not?

Mr. Gugten: The 7 per cent on penny candy cannot be passed on because the item is pre-priced and retailers and wholesalers are not about to reduce their margins, which means that we have to reduce our profits. Our costs increase as a result of these taxes.

Senator Simard: We have received similar presentations on problems with confectionary. Perhaps we could make a note and ask the staff to get a detailed explanation of how the department intends to deal with those problems and make the necessary changes. Is it agreed that this be done for Allan Candy as well?

The Chairman: We have agreed earlier on many problems of this type and our researcher will be making a list of those situations which apply to a variety of industries and businesses. In our report we will indicate that we hope these will be able to be resolved.

Senator Simard: My understanding was that in the meantime we would get a departmental response.

The Chairman: We have not written yet on that, although we have written many letters.

Senator Simard: Allan Candy makes very good candy and if it is a sin to eat your goodies, I am a sinner.

The Chairman: We will ask the staff to prepare a letter and resubmit your brief and ask for a reaction on what you recommend.

Mr. Freeman: Perhaps I did not answer one major question: Where is the serious injury? There were some deductions for our company and we did not pay 13.5 per cent, but the 7 per

[*Traduction*]

Il y a d'autre catégories comme les produits en vrac qui ne sont pas taxables. Il serait possible d'acheter 500 grammes en vrac d'un produit pour l'emporter chez soi. Nous demandons certaines, exemptions.

Le sénateur Doyle: Vous avez déclaré que si la taxe de 7 p. 100 était imposée, vous l'ajouteriez au prix des bonbons que vous vendez maintenant. Ai-je bien compris?

M. Gugten: Pour certaines catégories, oui, pour d'autres, non. Sur celui que nous venons de faire passer, nous devrons continuer à absorber le coût, ce qui aura un effet négatif sur nos bénéfices, comme vous le savez. Mais pour d'autres catégories, le coût sera répercuté comme pour les autres catégories non alimentaires.

Le sénateur Doyle: Mais vous allez retrancher les 13,5 p. 100 et ajouter 7 p. 100.

M. Gugten: J'ai pensé que l'on voulait savoir si la TPS serait répercutée et j'ai répondu à la question en disant que dans certains cas, oui et dans d'autres, non, selon la catégorie.

Le sénateur Doyle: Dans les cas où vous l'ajouterez, est-ce que ce sera en plus des 13,5 p. 100 que vous avez économisés?

M. Gugten: Non, ce ne sera pas en plus des 13,5 p. 100.

Le sénateur Simard: Avez-vous dit que dans certains cas vous alliez la répercuter et dans d'autres pas?

M. Gugten: Il n'est pas possible de demander les 7 p. 100 sur les bonbons à 1c. parce que leur prix est préétabli et les détaillants et les grossistes ne vont pas diminuer leur marge, ce qui signifie que nous devrons réduire nos bénéfices. Nos coûts augmentent à cause de ces taxes.

Le sénateur Simard: Nous avons entendu des remarques semblables sur les problèmes concernant la confiserie. Nous devrions en prendre note et demander à nos collaborateurs d'essayer d'obtenir une explication détaillée du ministère pour savoir comment l'on entend répondre à ces problèmes et effectuer les changements nécessaires. A-t-on décidé de faire cela pour Allan Candy aussi?

Le président: Nous nous sommes entendus tout à l'heure sur de nombreux problèmes de ce genre et notre chargé de recherche va établir une liste de ces cas qui se trouvent dans différentes industries et entreprises. Dans notre rapport, nous préciserons que nous voudrions que ces problèmes soient réglés.

Le sénateur Simard: J'avais cru comprendre que nous aurions une réponse du ministère dans l'intervalle.

Le président: Nous ne leur avons pas encore écrit sur ce sujet, quoique nous ayons envoyé beaucoup de lettres.

Le sénateur Simard: La société Allan Candy fabrique d'excellents bonbons et si c'est pécher que d'en manger, je suis un pécheur.

Le président: Nous allons demander à nos collaborateurs de préparer une lettre et de présenter à nouveau votre mémoire en demandant une réponse à vos recommandations.

M. Freeman: Il y a une question importante à laquelle je n'ai peut-être pas répondu: À quel niveau le préjudice se fait-il sentir? Notre entreprise a bénéficié de certaines déductions et

[*Text*]

cent GST will be on everything. Serious injury comes from the fact that the FST was hidden and no one in the grocery store knew that "this is taxable and that is not." All of a sudden this new tax will be displayed on the shelves. When the consumer goes to A&P she will buy cookies because she has been told that candy is not food. This is a serious injury to us and we are being put on an uneven playing field. It is inequitable and unfair to us. We do not know how serious the injury will be. Can we take on the challenge?

Senator Simard: Do you export into the United States?

Mr. Freeman: For the last four years we have been trying to export to the United States but our prices were not competitive. A month ago we hired a sales director; we have contacted brokers and we are going to do it, but it will be a big challenge.

Senator Simard: Did the Free Trade Agreement make it easier for you, or is this something that you considered you would do anyway and try to get your share of the U.S. market?

Mr. Freeman: The U.S. market has $10 billion worth of confectionary and we have $1 billion. There is a big market share there. Since the duties have come off we are going in there and we must go in there.

The Chairman: Senator Simard, don't tempt them to say it is attractive to move their plant.

Senator Simard: No, that is not what I am saying.

The Chairman: You are tempting them to say that they may move their plant to the U.S.

Mr. Freeman: Mr. Chairman, that is a good point. Across the border on the other side of Hamilton, 40 miles away, wages are approximately 35 per cent less, boxes are approximately 30 per cent less because there are 250 million people. We do not intend to move if we can take on the challenge. We want to take it on, but do not give us any inequities.

The Chairman: The point is that you want to be competitive. Mr. Freeman, I am impressed not only with the presentation but with how you have developed your business. When I listened to the volume of business that has moved up as impressively as yours, I would guess that you are an example of the entrepreneurial spirit of the country and I hope that nothing in the GST bill holds down the kind of people like yourselves who have added to the productive capacity and the employment opportunities of the country.

I now call forward Mr. Sinan Tanla.

Mr. Sinan Tanla: Mr. Chairman, honourable senators, I thank the committee for the opportunity of speaking in front of you on a most decisive yet ill-founded issue, the GST. I did submit my written contribution within the permitted timeframe to your committee's attention in Ottawa. I would ask you to refer to this submission later on as I believe that,

[*Traduction*]

nous n'avons pas payé les 13,5 p. 100, mais la TPS de 7 p. 100 s'appliquera à tout. Nous allons en souffrir considérablement parce que la TFV était invisible et que personne dans une épicerie ne savait ce qui était taxable et ce qui ne l'était pas. Tout d'un coup, cette nouvelle taxe va apparaître sur les étagères. Lorsqu'un consommateur ira chez A&P, il achètera des biscuits parce qu'on lui a dit que les bonbons n'étaient pas considérés comme un produit alimentaire. C'est pour nous un préjudice grave et nous ne sommes pas sur un pied d'égalité avec les autres. C'est injuste envers nous. Nous ignorons dans quelle mesure le préjudice sera grave. Pourrons-nous relever le défi?

Le sénateur Simard: Exportez-vous aux États-Unis?

M. Freeman: Depuis quatre ans, nous essayons d'exporter aux États-Unis, mais nos prix ne sont pas compétitifs. Il y a un mois, nous avons engagé un directeur des ventes, nous avons contacté des courtiers et nous allons le faire, mais ce sera très difficile.

Le sénateur Simard: L'Accord de libre-échange vous a-t-il facilité la tâche ou est-ce une chose que vous envisagiez de faire de toute façon pour obtenir votre part du marché américain?

M. Freeman: Le marché américain représente 10 milliards de dollars de confiseries et nous avons 1 milliard. Il y a là une grande part de marché. Comme les droits de douane ont été supprimés, nous voulons nous y lancer et nous devons le faire.

Le président: Sénateur Simard, ne les incitez pas à dire qu'ils auraient intérêt à déplacer leur usine.

Le sénateur Simard: Non, ce n'est pas ce que je veux dire.

Le président: Vous les incitez à dire qu'ils pourraient déplacer leur usine aux États-Unis.

M. Freeman: C'est une bonne remarque, monsieur le président. En face de Hamilton, de l'autre côté de la frontière, à 40 milles de là, les salaires sont inférieurs d'environ 35 p. 100, les boîtes coûtent à peu près 30 p. 100 de moins parce qu'il y a 250 millions d'habitants. Nous n'avons pas l'intention de déménager si nous pouvons relever le défi. Nous voulons le faire, mais il ne faut pas nous traiter injustement.

Le président: En fait, vous voulez être compétitifs. Je suis impressionné non seulement par votre exposé mais aussi par la façon dont vous avez développé votre entreprise, monsieur Freeman. Quand je vois combien le volume de vos affaires a augmenté, je suis porté à dire que vous êtes un exemple de l'esprit d'entreprise de notre pays et j'espère qu'il n'y aura rien dans le projet de loi sur la TPS pour freiner les gens comme vous qui ont augmenté la capacité de production et les possibilités d'emploi du pays.

Je vais maintenant appeler M. Sinan Tanla.

M. Sinan Tanla: Monsieur le président, honorables sénateurs, je remercie le Comité de m'avoir permis de comparaître pour parler d'une question essentielle et pourtant sans fondement, celle de la TPS. J'ai soumis à l'attention de votre Comité mon exposé écrit dans les délais prescrits à Ottawa. Je vous demanderai de vous reporter plus tard à ce mémoire car je crois, bien que j'exprime aujourd'hui mon opinion à titre per-

[*Text*]

although today I am voicing my opinion as a single person, it does represent a good cross-section of the minds of Canadians.

I am not a supporter of any political party in Canada.

The GST is a very bad piece of legislation because the so-claimed purpose of it is not correctly diagnosed. It shall not effectively contribute to the lessening of the deficit. The concept of a deficit is a political chewing gum. In reality, our world is merging towards major amalgamations. The financial interrelated viabilities of the countries are gaining more and more impetus and momentum of collective destinies. In an acceptable future the concept of deficits shall be merged into large regional responsibilities encompassing more than one nation. The GST shall not find a remedy for Canada's deficit.

Canada, despite her tremendous potential, is a most unfortunate country from the perspective of political life that shapes her destiny. Almost everything is done in order to accommodate certain interest groups. All the political parties in Canada up until now have been involved in creating a positive objectlessness within society by creating an overburdening hunger and pursuing power for material ends.

The Canadian people's comprehension on very sensitive national issues has almost been very carefully disguised from them. Free trade was a perfect example of obscurity that was nothing but a total sell out.

In fact, the present federal government from the date it came into power up until now has not done a single thing that was positive, constructive, or open to the Canadian people and faith building. They blow with the changing directions of the wind. In fact, they do not have any major unshakable beliefs about any national issue. They shall condemn other nations by their misdeeds when they are in a perfect mess themselves.

The man in the street desperately needs a national identity, a sense of being and a true chance to get involved in the destiny of this country.

I have been in Canada for 19 years. I know this country very extensively. I have no recollection, none whatsoever, of Canadians being given the chance to go through a process of national self-determination, that is, deciding on a decisive national issue on their own judgment and evaluation.

I am not falling into a contradiction here. The election system of Canada is a piecemeal style of operation. That is, not much shall change whichever way one votes. Furthermore, elected candidates once in office are almost always in reality polarized from their constituents and whenever they meet with them there is no soul or real exchange. It is a stagnated, unproductive process of representation.

Remedies shall be forthcoming yet it shall take much time. To say the least, the present federal government has no real mandate left to make the future of Canada. They are morally and politically bankrupt.

The GST shall be most disastrous in foreseen and unforeseen economic bottlenecks, give to the rise of corruptive practices, and shall create almost immeasurable overall chaos in Canada. I do not find it decisive to subdivide into such as you all know them very well.

[*Traduction*]

sonnel, qu'il est assez représentatif du point de vue de beaucoup de Canadiens.

Je ne suis partisan d'aucun parti politique au Canada.

La TPS est une très mauvaise loi parce que l'objectif qu'on veut lui donner est le fruit d'un mauvais diagnostic. Elle ne contribuera pas réellement à diminuer le déficit. La notion de déficit est une gomme à mâcher politique. En réalité, notre monde évolue vers de grandes fusions. Les finances des pays sont de plus en plus interdépendantes et leur destin devient de plus en plus collectif. Dans un futur acceptable, les déficits seront regroupés en de vastes responsabilités régionales dépassant les frontières d'un seul pays. La TPS ne sera pas un remède au déficit du Canada.

Le Canada, malgré son immense potentiel, est un pays bien malchanceux du point de vue de la vie politique qui détermine son destin. On cherche presque toujours à satisfaire certains groupes d'intérêt. Tous les partis politiques canadiens ont jusqu'à présent contribué à la mise en place de mesures sans objet, en provoquant une terrible faim et en cherchant à obtenir le pouvoir pour des raisons matérielles.

On a tenu la population canadienne à l'écart des problèmes nationaux les plus épineux en les lui dissimulant soigneusement. Le libre-échange était un exemple parfait de ce maintien dans l'ignorance et revenait simplement à vendre le pays.

En fait, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement fédéral actuel n'a rien fait de positif, de constructif, ou d'ouvert à l'égard du peuple canadien et en vue de susciter sa confiance. Il suit la direction du vent, quelle qu'elle soit. En fait, le gouvernement n'a pas de grandes convictions inébranlables sur les problèmes nationaux. Il va condamner les mauvaises actions des autres pays alors que sa propre situation est désastreuse.

L'homme de la rue a désespérément besoin d'une identité nationale, du sentiment d'exister et de pouvoir participer à la destinée de ce pays.

Je suis au Canada depuis 19 ans. Je connais ce pays à fond. Je ne me souviens pas, absolument pas, que l'on ait jamais donné aux Canadiens la chance de participer à un processus national d'autodétermination, c'est-à-dire de prendre une décision sur un problème national déterminant selon leur propre jugement et leur propre évaluation.

Ce n'est pas une contradiction. Le système électoral canadien n'est pas au point, c'est-à-dire que pas grand-chose ne peut changer, quels que soient les votes. En outre, une fois en fonction, les candidats élus sont presque toujours polarisés par rapport à leur électeurs et quand ils les rencontrent. Il n'y a pas de véritable échange en profondeur. C'est un système de représentation stagnant et improductif.

Il sera possible de trouver des solutions, mais ce sera long. Le moins que l'on puisse dire est que le gouvernement fédéral actuel n'a plus de mandat pour déterminer l'avenir du pays. Il est moralement et politiquement en faillite.

La TPS sera absolument désastreuse dans les moments prévus et imprévus d'engorgement économique, fara augmenter la corruption et provoquera un chaos pratiquement généralisé au Canada. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails, que vous connaissez très bien.

[*Text*]

What is decisive is to answer three questions. Is the GST essential? My answer is no.

Must Canadians be concerned about the deficit? My answer is, absolutely, yes, but such concern must be in a most equitable conclusiveness. In other words, the tax burden on average Canadians is already far too much. Enough is enough. There are most effective ways to substitute this evil piece of legislation.

What should we expect from the Senate? My answer is, a tremendous amount. At present Canada is in a state of turmoil from a national decisiveness about her moral destiny. She must be called to act on this very decisive issue through a referendum.

In my already-made submission to the Senate I envisaged the acceptance of six provinces and 73 per cent of the votes thus affected if GST should be approved. This process shall give Canadians a self-urgency and of being as a nation. At present we stand divided. And as we stand we are a nation only on paper but not in spirit and mind. It is high time for us to commence to learn the process of determining our own futures instead of leaving it in the hands of a group of political opportunists who do not know or care where they are taking the ship. The average Canadian is a most prudent human being. He or she is already seeing the rocks this ship shall fall onto.

The Senate has a historical duty to perform here. Up to now and later on in your travels almost always you shall hear the commercial threats, concerns and cries of certain interest groups that shall sharpen the pencil only to their side as far as the GST is concerned. That is not what Canadians want. They need to be involved in the actual process.

My plea to you is neither to strike down the GST nor to let it pass. My plea is on absolute grounds to ensure that all Canadians are given the facts about the GST, which is not so at present, and then call a referendum on this most vital national issue. Such an adoption of policy by the Senate shall and must represent the very best choice for the interests of Canada.

Ask Canada to get involved seriously and determinedly.

The Chairman: Thank you very much Sinan Tanla. The committee always enjoys listening to presentations made by concerned citizens and yours is one that will stimulate some thought.

There is one final presentation on behalf of a citizen who was unable to be here. She states:

> Dear Sirs:
>
> I have attended the committee hearings today as an observer. Late in the afternoon I was speaking to a gentleman who had listened to the presentations all day.
>
> Mr. J. D. Calvin, 27 Nuffield Drive, Scarborough, Ontario, was exceedingly anxious that a point, dear to him, be presented to the hearing.
>
> Mr. Calvin noted that the Canadian Dietetic Association stated in their presentation that dietetic counselling services will not be exempt from the GST but should be.

[*Traduction*]

Il faut absolument répondre à trois questions. La TPS est-elle essentielle? Ma réponse est non.

Les Canadiens doivent-ils s'inquiéter du déficit? Ma réponse est, absolument, oui, mais ceci doit se faire dans un esprit d'équité. En d'autres termes, le fardeau fiscal imposé aux Canadiens moyens est déjà beaucoup trop lourd. Assez, c'est assez. Il y a des moyens parfaitement efficaces de remplacer cette loi désastreuse.

Que pouvons-nous attendre du Sénat? Ma réponse est: énormément. Actuellement, le tumulte règne au Canada en raison du débat national sur son destin moral. Le pays doit réagir en organisant sur cette question fondamentale un référendum.

Dans le mémoire que j'ai préparé pour le Sénat, j'ai prévu l'accord de six provinces et 73 p. 100 des voix, pour que la TPS soit approuvée. Cette formule donnera aux Canadiens le sentiment d'appartenir à une nation. Nous sommes actuellement divisés. Et nous sommes un pays sur le papier, mais pas dans notre esprit. Il est grand-temps de commencer à apprendre à déterminer notre propre avenir, au lieu de laisser ce soin aux mains d'un groupe d'opportunistes politiques qui ne savent pas où ils conduisent le navire et s'en moquent. Le Canadien moyen est un être très prudent. Il entrevoit déjà les rochers sur lesquels ce navire va se briser.

Le Sénat doit accomplir ici un devoir historique. Vous avez déjà au cours de vos voyages, et continuerez à le faire, entendu les menaces commerciales, les objections et les cris de certains groupes qui ne cherchent qu'à sauvegarder leurs propres intérêts sur le plan de la TPS. Ce n'est pas cela que veulent les Canadiens. Ils veulent participer au processus même.

Je vous demande ni de rejeter la TPS ni d'accepter son adoption. Je vous supplie plutôt de veiller à ce que l'on donne tous les éléments d'information nécessaires aux Canadiens sur la TPS, ce qui n'est pas le cas actuellement, pour organiser ensuite un référendum sur cette question nationale vitale. C'est en suivant cette politique que le Sénat défendra au mieux les intérêts du Canada.

Demandez au Canada de participer sérieusement et réellement.

Le président: Merci beaucoup, Sinan Tanla. Le Comité apprécie toujours les exposés présentés par des particuliers et le vôtre suscitera certainement beaucoup de réflexion.

Il ne nous reste plus que l'exposé d'une personne qui n'a pas pu être présente. Elle dit ceci:

> Messieurs,
>
> J'ai assisté aujourd'hui aux séances du Comité en tant qu'observateur. A la fin de l'après-midi, j'ai parlé à un monsieur qui avait écouté les exposés durant toute la journée.
>
> M. J. D. Calvin, 27 Nuffield Drive, Scarborough, Ontario, tenait beaucoup à ce qu'un point de vue, qui lui est très cher, soit présenté à l'audience.
>
> M. Calvin a noté que l'Association diététique canadienne avait déclaré dans son exposé que les services de conseils diététiques n'allaient pas être exemptés de la TPS

[*Text*]

Mr. Calvin feels very strongly on this. Ten months ago, he lost his only son due to diabetes. His son had had to watch his diet carefully and had needed counselling services. He became quite emotional in not wanting dietetic services to be taxed under the GST. As Mr. Calvin had to leave, he requested I attempt to make his point for him.

This is a bona fide point made by the Canadian Dietetic Association.

For Mr. Calvin, due to the recent (10 months) death of his son, a very important one. His concern about this is heightened by the death of his wife three weeks ago from Alzheimer's.

I feel it would be particularly important to Mr. Calvin to know that his opinion on this was presented and noted by this committee. He has sat through these hearings. It might assist him in his grief to feel he has done what he could regarding the dietetic services and the GST.

Your truly,
Dorothy J. Campbell

The Chairman: We conclude our hearings in Toronto. It has been a busy three days and we will meet again in Winnipeg on Monday.

The committee adjourned at 2.55 p.m.

[*Traduction*]

alors qu'ils devraient l'être. C'est un sujet qui tient beaucoup à cœur à M. Calvin. Il y a 10 mois, il a perdu son fils unique atteint de diabète. Son fils avait dû surveiller son régime alimentaire de très près et avait eu besoin de services de conseil. Il était très ému et voulait absolument que les services diététiques ne soient pas taxés. Comme M. Calvin a dû partir, il m'a demandé d'essayer de présenter son point de vue.

L'Association diététique canadienne a présenté là une demande tout à fait justifiée.

Pour M. Calvin, étant donné la disparition récente (10 mois) de son fils, c'est une question très importante. Son inquiétude à ce sujet est encore aggravée par le décès de sa femme morte il y a trois semaines de la maladie d'Alzheimer.

Je crois qu'il est très important pour M. Calvin de savoir que son opinion a été présentée et que le Comité en a pris note. Il a assisté à toutes ces audiences. Il serait peut-être soulagé quelque peu dans sa douleur de savoir qu'il a fait son possible à propos des services diététiques et de la TPS.

Sincèrement vôtre,
Dorothy J. Campbell

Le président: Voici qui termine nos audiences à Toronto. Nous avons eu trois jours très chargés et nous nous réunirons de nouveau à Winnipeg lundi.

Le Comité suspend ses travaux à 14 h 55.

From the Six Nations of the Grand River Council:

Mr. Cliff Montour, Director of Operations;

Councillor Lewis Staats, District No. 1;

Councillor Anita Hill, District No. 2;

Councillor George Bomberry, District No. 3;

Councillor Joanne Johnson, District No. 3;

Councillor Michael Anderson, District No. 4;

Councillor Raymond Hill, District No. 5;

Councillor Gregory Sandy, District No. 6.

From the Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario:

Mr. Joe Duffy, President and Chief Executive Officer;

Mr. Wally Majesky, President, F.P. Labour Consultant Services.

From the United Food and Commercial Workers International Union:

Mr. Thomas Kukovica, Director, Service Sector;

Mr. Tim Catherwood, Assistant to the Canadian Director.

From the United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada (UE):

Mr. Frank Piserchia, National Secretary Treasurer;

Mr. Joe McCabe, National Executive Board Member; President, Local 512;

Ms. Sheelagh MacDonald, National Executive Board Member; President, Local 544.

From Flowers Canada:

Mr. Dave Nodwell, Executive Director;

Mr. Bill Dalton, President, Flowers Canada;

Mr. Robert Trimbee, Treasurer, Flowers Canada;

Mr. Gary McGregor, Manager, F.T.D.;

Mr. Robert Newton, AFS Canada;

Mr. John Pagliaro, Manager, Tele-floral.

From Allan Candy Limited:

Mr. Zoltan Freeman, President;

Mr. Hans Vander Gugten, Director of Business Development;

Mr. Peter James, Finance Manager;

Mr. Allan O'Brien, Gowling, Strathy & Henderson.

Individual presentation:

Mr. Sinan Tanla.

Du Six Nations of the Grand River Council:

M. Cliff Montour, directeur des opérations;

Lewis Staats, conseillère, district nº 1;

Anita Hill, conseillère, district nº 2;

George Bomberry, conseiller, district nº 3;

Joanne Johnson, conseillère, district nº 3;

Michael Anderson, conseiller, district nº 4;

Raymond Hill, conseiller, district nº 5;

Gregory Sandy, conseiller, district nº 6.

De l'Ontario Provincial Building and Construction Trades Council:

M. Joe Duffy, président et chef de la direction;

M. Wally Majesky, président, F.P. Labour Consultant Services.

De l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce:

M. Thomas Kukovica, directeur, secteur des services;

M. Tim Catherwood, adjoint du directeur canadien.

Des ouvriers unis de l'électricité, de la radio et de la machinerie du Canada (TUE):

M. Frank Piserchia, secrétaire-trésorier national;

M. Joe McCabe, membre de l'éxécutif national; président, section 512;

Mme Sheelagh MacDonald, membre de l'éxécutif national; présidente, section 544.

De Fleurs Canada:

M. Dave Nodwell, directeur exécutif;

M. Bill Dalton, président, Fleurs Canada;

M. Robert Trimbee, trésorier, Fleurs Canada;

M. Gary McGregor, gérant, F.T.D.;

M. Robert Newton, AFS Canada;

M. John Pagliaro, gérant, Teleflora Canada.

De Allan Candy Limited:

M. Zoltan Freeman, président;

M. Hans Vander Gugten, directeur de la promotion commerciale;

M. Peter James, directeur des finances;

M. Allan O'Brien, Gowling, Strathy & Henderson.

Présentation individuelle:

M. Sinan Tanla.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the National Pensioners and Senior Citizens Federation/United Senior Citizens of Ontario:

Ms. Edith M. Johnston, Secretary, N.P.S.C.F.;

Mr. Alex Mansfield, President, U.S.C.O.

From the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA):

Mr. Garry Neil, General Secretary;

Ms. Linda Feige, National Director;

Ms. Peggy Mahon, Toronto Performers Branch;

Mr. Frank Bushe, Toronto Writers Branch.

From the Canadian Actors' Equity Association:

Mr. Jeff Braunstein, President;

Mr. Christopher Marston, Assistant Executive Director.

From the Confectionery Manufacturers Association of Canada:

Ms. Carol Hochu, President;

Mr. David Kay, General Manager, Nestlé Confectionery Division;

Mr. Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd.

From the Canadian Soft Drink Association:

Ms. Paulette Vinette, President;

Mr. Neville Kirchman, Vice-Chairman; President, Coca Cola Beverages.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

De la Fédération nationale des retraités et citoyens agés/United Senior Citizens of Ontario:

M^me^ Edith M. Johnston, secrétaire, F.N.R.C.A.;

M. Alex Mansfield, président, U.S.C.O.

De l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA):

M. Garry Neil, sécrétaire général;

M^me^ Linda Feige, directrice nationale;

M^me^ Peggy Mahon, Toronto Performers Branch;

M. Frank Bushe, Toronto Writers Branch.

De la Canadian Actors' Equity Association:

M. Jeff Braunstein, président;

M. Christopher Marston, directeur exécutif adjoint.

De l'Association canadienne des fabricants de confiserie:

M^me^ Carol Hochu, présidente;

M. David Kay, directeur général, Nestlé Confectionery Division;

M. Arthur Soler, président, Neilson Cadbury Ltd.

De l'Association canadienne de boissons gazeuses:

M^me^ Paulette Vinette, présidente;

M. Neville Kirchman, vice-président; président, Coca Cola Beverages.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government
Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Monday, July 23, 1990
Winnipeg, Manitoba

Issue No. 60

Twenty-Eighth Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le lundi 23 juillet 1990
Winnipeg (Manitoba)

Fascicule nº 60

Vingt-huitième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
Cools
Guay
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, P.C.
(or Frith)
*Murray, P.C.
(or Doody)
Ottenheimer
Perrault
Poitras
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince-Albert-Duck Lake*)

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Pursuant to Rule 66(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Rossiter substituted for that of the Honourable Senator Doyle. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Ottenheimer substituted for that of the Honourable Senator David. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Doody substituted for that of the Honourable Senator Spivak. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Perrault substituted for that of the Honourable Senator Haidasz. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*) substituted for that of the Honourable Senator Kenny. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Guay substituted for that of the Honourable Senator Stollery. (July 23, 1990)

The name of the Honourable Senator Leblanc (*Saurel*) substituted for that of the Honourable Senator Marsden. (July 23, 1990)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Buckwold
Cools
Guay
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, c.p.
(ou Frith)
*Murray, c.p.
(ou Doody)
Ottenheimer
Perrault
Poitras
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince-Albert-Duck Lake*)

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Rossiter substitué à celui de l'honorable sénateur Doyle. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Ottenheimer substitué à celui de l'honorable sénateur David. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Doody substitué à celui de l'honorable sénateur Spivak. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Perrault substitué à celui de l'honorable sénateur Haidasz. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*) substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Guay substitué à celui de l'honorable sénateur Stollery. (le 23 juillet 1990)

Le nom de l'honorable sénateur Leblanc (*Saurel*) substitué à celui de l'honorable sénateur Marsden. (le 23 juillet 1990)

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JULY 23, 1990
(76)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 10:00 a.m. this day in Winnipeg, Manitoba, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From Loewen Windows:

Mr. C. Paul Loewen, Chief Executive Officer and Chairman of the Board;

Mr. Reg Alcock, M.L.A. (Osbourne).

From the Manitoba Sports Federation:

Mr. Ken Zealand, Treasurer;

Mr. Dana Erickson, Director, Finance and Administration;

Mr. Victor Batzel, President, Manitoba Soccer Association;

Mr. Edward Glass, Vice-President, Manitoba Baseball Association.

From Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. and the Manitoba Society of Seniors Inc.:

Mr. Morley Vinsky, Vice-President, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witness from Loewen Windows made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Loewen Windows, "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce re: Proposed Goods and Services Tax" July 23, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 260*).

Mr. Alcock made a statement and answered questions.

The witnesses from the Manitoba Sports Federation made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE LUNDI 23 JUILLET 1990
(76)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 10 heures, à Winnipeg (Manitoba), sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter et Steuart (*Prince-Albert-Duck Lake*). (11)

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Témoins:

De Loewen Windows:

M. C. Paul Loewen, administrateur en chef et président du conseil d'administration;

M. Reg Alcock, député provincial (Osbourne).

De la Fédération manitobaine des sports inc.:

M. Ken Zealand, trésorier;

M. Dana Erickson, directeur des finances et de l'administration;

M. Victor Batzel, président, Manitoba Soccer Association;

M. Edward Glass, vice-président, Manitoba Baseball Association.

De Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. et de la Manitoba Society of Seniors Inc.:

M. Morley Vinsky, vice-président, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit son étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Le témoin de Loewen Windows fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce re: Proposed Goods and Services Tax», 23 juillet 1990, de Loewen Windows (anglais seulement—3 pages) (*document A-260*).

M. Alcock fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins de la Fédération manitobaine des sports inc. font une déclaration et répondent aux questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Manitoba Sports Federation, "The GST and the Canadian Amateur Sport Community", July 13, 1990 (8 pages—English only + appendices) (*Exhibit A 261*).

The witness from Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. and the Manitoba Society of Seniors Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibits with the Clerk of the Committee:

Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd., "A Presentation to the Senate of Canada Committee on Banking, Trade and Commerce", Winnipeg, July 23, 1990 (6 pages—English only) (*Exhibit A 262*);

Manitoba Society of Seniors Inc., "Brief on the Goods and Services Tax", July 23, 1990 (8 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 263*).

At 12:00 noon, the Committee adjourned.

AFTERNOON SITTING

MONDAY, JULY 23, 1990
(77)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 1:30 p.m. this day in Winnipeg, Manitoba, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From Manitoba Health Organizations Incorporated:

Mr. Ed Bergen, Chairman of the Board;

Mr. Les Janzen, Director of Finance and Administration;

Mr. Dan Torbiak, Senior Tax Partner, Deloitte and Touche.

From the Winnipeg Chamber of Commerce:

Mr. Don Biberdorf, Chairman, Federal Finance Committee;

Mr. Dan Torbiak, Federal Finance Committee;

Mr. Robert Foster, Vice-President, Winnipeg Chamber of Commerce.

From the Manitoba Federation of Labour (CLC):

Ms. Susan Hart-Kubaba, President;

Mr. John Doyle, Communications Coordinator.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«The GST and the Canadian Amateur Sport Community», 13 juillet 1990, de la Fédération manitobaine des sports inc. (anglais seulement—8 pages + annexes) (*document A-261*).

Le témoin de Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. et de la Manitoba Society of Seniors Inc. fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que les documents suivants soient déposés auprès du greffier du Comité:

«A Presentation to the Senate of Canada Committee on Banking, Trade and Commerce», de Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd., Winnipeg, 23 juillet 1990 (anglais seulement—6 pages) (*document A-262*);

«Brief on the Goods and Services Tax», de la Manitoba Society of Seniors Inc., 23 juillet 1990 (anglais seulement—8 pages + annexe) (*document A-263*).

À 12 heures, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

LE LUNDI 23 JUILLET 1990
(77)

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 13 h 30, à Winnipeg, Manitoba, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (*président*).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter et Steuart (*Prince-Albert-Duck Lake*). (11)

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Témoins:

Du Manitoba Health Organizations Incorporated:

M. Ed Bergen, président du conseil d'administration;

M. Les Janzen, directeur des finances et de l'administration;

M. Dan Torbiak, premier associé, Deloitte et Touche.

De la Chambre de commerce de Winnipeg:

M. Don Biberdorf, président, Comité des finances du fédéral;

M. Dan Torbiak, Comité des finances du fédéral;

M. Robert Foster, vice-président, Chambre de commerce de Winnipeg.

De la Fédération du travail du Manitoba (CTC):

M^me^ Susan Hart-Kubaba, présidente;

M. John Doyle, coordonnateur des communications.

From Wawanesa Insurance:

Mr. Gregg J. Hanson, Vice-President and General Manager.

From the Manitoba Chamber of Commerce:

Mr. Brian Kelly, President;

Mrs. Terry Robson, Second Vice-President.

From Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists:

Mr. E. R. (Revenue) Reid.

Individual presentations:

Mr. John Clearwater;

Mrs. Janet Paxton.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from Manitoba Health Organizations Incorporated made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Manitoba Health Organizations Incorporated, Letter to the Honourable Sidney L. Buckwold dated July 9, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 264*).

The witnesses from the Winnipeg Chamber of Commerce made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Winnipeg Chamber of Commerce, "Goods and Services Tax: Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", June 26, 1990 (4 pages—English only) (*Exhibit A 265*).

The witnesses from the Manitoba Federation of Labour (CLC) made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Manitoba Federation of Labour (CLC), "Goods and Services Tax: Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", Tuesday, July 24, 1990 (8 pages—English only) (*Exhibit A 266*).

The witness from Wawanesa Mutual Insurance Company made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Wawanesa Mutual Insurance Company, "Presentation to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding Bill C-62, Goods and Services Tax" (3 pages—English only) (*Exhibit A 267*).

De Wawanesa Insurance:

M. Gregg J. Hanson, vice-président et directeur général.

De la Chambre de commerce du Manitoba:

M. Brian Kelly, président;

M^me^ Terry Robson, deuxième vice-présidente.

De Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists:

M. E. R. (Revenue) Reid.

Présentations individuelles:

M. John Clearwater;

M^me^ Janet Paxton.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit son étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins du Manitoba Health Organizations Incorporated font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Lettre à l'honorable Sidney L. Buckwold, datée du 9 juillet 1990, du Manitoba Health Organizations Incorporated (anglais seulement—3 pages) (*document A-264*).

Les témoins de la Chambre de commerce de Winnipeg font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Goods and Services Tax: Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», de la Chambre de commerce de Winnipeg, 26 juin 1990 (anglais seulement—4 pages) (*document A-265*).

Les témoins de la Fédération du travail du Manitoba (CTC) font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Goods and Services Tax: Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», de la Fédération du travail du Manitoba, mardi 24 juillet 1990 (anglais seulement—8 pages) (*document A-266*).

Le témoin de la Wawanesa Mutual Insurance Company fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Presentation to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding Bill C-62, Goods and Services Tax», de la Wawanesa Mutual Insurance Company (anglais seulement—3 pages) (*document A-267*).

The witnesses from the Manitoba Chamber of Commerce made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Manitoba Chamber of Commerce, "Goods and Services Tax: Brief Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 8, 1990 (2 pages—English only) (*Exhibit A 268*).

The witness from Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists, "Submission on Proposed Goods and Services Tax, Bill C-62, as passed by the House of Commons, April 10/90", June 29, 1990 (10 pages—English only) (*Exhibit A 269*).

Mr. Clearwater made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

"Submission prepared and presented by John M. Clearwater, Winnipeg, Manitoba", July 23, 1990 (4 pages—English only) (*Exhibit A 270*).

Mrs. Paxton made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

"Submission to Members of the Panel for Hearings on GST", July 23, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 271*).

At 5:05 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Les témoins de la Chambre de commerce du Manitoba font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Goods and Services Tax: Brief Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», de la Chambre de commerce du Manitoba, 8 juillet 1990 (anglais seulement—2 pages) (*document A-268*).

Le témoin de Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Submission on Proposed Goods and Services Tax, Bill C-62, as passed by the House of Commons, April 10/90», de Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists, 29 juin 1990 (anglais seulement—10 pages) (*document A-269*).

M. Clearwater fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Submission prepared and presented by John M. Clearwater, Winnipeg, Manitoba», 23 juillet, 1990 (anglais seulement—4 pages) (*document A-270*).

M^me^ Paxton fait une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

«Submission to Members of the Panel for Hearings on GST», 23 juillet, 1990 (anglais seulement—3 pages) (*document A-271*).

À 17 h 05, le Comité suspend ses travaux jusqu'à prochaine convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Winnipeg, Monday, July 23, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 10.00 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, ladies and gentlemen, I call to order the meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. I would like to indicate to the people of Winnipeg how pleased we are to be in this fine city and to hear the views of the residents of Manitoba on the proposed goods and services tax.

I would like to explain to members of the gallery the rules that this committee has been following. Witnesses are asked to come forward and present their briefs, which have already been submitted to us. Each witness is allowed half an hour. Senators are given five minutes each for questioning and, if it is possible, we alternate between the government side and the opposition side. The chairman takes note of who asks to be heard. At the end of five minutes I draw attention to the time and we move on to the next questioner. We have found that strict adherence to this procedure works well and moves the meeting along.

I might also advise that at the end of the general meeting we allow those who would like to be heard, but who have not submitted briefs, the opportunity to state their particular views. Each witness is given five minutes, and generally there is no questioning. Those who would like to be heard may register at the front.

Having made those opening remarks, I call our first witness, Mr. Paul Loewen, Chief Executive Officer of Loewen Windows. Mr. Loewen, we welcome you as a representative of an important industry in Manitoba. We have your brief and we would like you to present it to us and then leave yourself open to questions.

Mr. Paul Loewen, Chief Executive Officer, Chairman of the Board, Loewen Windows: Mr. Chairman, honourable members of the committee, Loewen Windows is a manufacturer and distributor of window and entrance systems for the residential market. We are the largest wood window manufacturer in western Canada. With sales of over $40 million annually, we are one of the larger wood window producers in Canada. We trace our origin to 1905, and we have a strong commitment to this country, as the fourth generation of the Loewen family is becoming involved in the business.

As a manufacturer we have been concerned for a long time about the inequities and the unfairness of the manufacturers'

TÉMOIGNAGES

Winnipeg, le lundi 23 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, mesdames et messieurs, la séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce est ouverte. J'aimerais dire à la population de Winnipeg que nous sommes très heureux de séjourner dans cette ville magnifique et d'entendre ce que la population du Manitoba a à dire au sujet du projet de taxe sur les produits et services.

J'aimerais expliquer aux membres du public les règles que suit le comité dans ses travaux. Nous demandons aux témoins de présenter leurs mémoires qui nous ont été soumis au préalable. Chaque témoin a une demi-heure. Les sénateurs ont cinq minutes chacun pour poser des questions et, si possible, nous alternons entre les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition. Le président dresse la liste de ceux qui désirent intervenir. À la fin des cinq minutes, je signale que le temps est écoulé et nous passons à l'intervenant suivant. Nous avons constaté que si nous suivons strictement cette façon de procéder, les travaux vont bon train.

À la fin de la réunion générale, nous donnons aussi à ceux qui aimeraient prende la parole mais qui n'ont pas présenté de mémoire la chance de se faire entendre. Chaque témoin a alors cinq minutes et il n'y a en général pas de question. Ceux qui aimeraient se faire entendre peuvent s'inscrire à l'avant de la salle.

Après ces quelques observations, je passe la parole à notre premier témoin, M. Paul Loewen, chef de la direction de Loewen Windows. Monsieur Loewen, nous vous souhaitons la bienvenue en tant que représentant d'une industrie importante du Manitoba. Nous avons reçu votre mémoire et nous aimerions que vous nous le présentiez et que vous répondiez ensuite aux questions.

M. Paul Loewen, chef de la direction, président du conseil d'administration, Loewen Windows: Monsieur le président et membres du comité, Loewen Windows fabrique et distribue des portes et fenêtres destinées au marché résidentiel. Nous sommes le plus important fabricant de fenêtres en bois de l'ouest du Canada. Avec des ventes de plus de 40 millions de dollars par année, nous sommes un des plus importants fabricants de fenêtres en bois au Canada. Notre entreprise remonte à 1905 et nous sommes solidement engagés envers le Canada, car la quatrième génération de Loewen commence à travailler dans l'entreprise.

Comme manufacturier, l'iniquité et l'injustice de la taxe sur les ventes des fabricants nous préoccupent depuis longtemps.

[*Text*]

sales tax. Why has manufacturing been singled out as the only sector of the Canadian economy subjected to this tax?

Since the 1970s we have been told by federal politicians, both Liberal and Conservative, that the federal sales tax is not only unfair but seriously flawed, and that major changes to the tax were being considered. We have waited while competitors who imported products benefited because their distribution and marketing costs were not subject to the tax. We have waited while domestic competitors restructured to reduce their federal sales tax base. We have waited while double taxation on our sales increased.

We told ourselves that we would not create an artificial marketing and distribution corporation in light of the pending changes and that decision has clearly cost our company significant amounts of money. Elimination of the federal sales tax is long overdue in order to address the inequity of taxing only one sector of the economy; address the unfair benefit enjoyed by importers; address the inequity among domestic manufacturers, as their basis for federal sales tax varies; and address double taxation.

In light of the phased-in elimination of tariffs under the Free Trade Agreement, the federal sales tax must go. Not all federal sales tax can be avoided on exports to foreign markets. There is some federal sales tax included in things such as literature, promotional material, and stationery that cannot be recovered. We would prefer no replacement tax but, rather, a corresponding reduction of government spending to offset the elimination of the federal sales tax.

There are opportunities to cut spending. Many of us would welcome a reduction or the elimination of services if there were a corresponding reduction in taxes. But we object to reducing services while increasing taxes, increasing government debt, and applying little effort, if any, to reducing spending.

Lest you think this is only rhetoric, let me offer a practical suggestion. Eliminate grants to businesses. Our company has been the beneficiary of various grants, all of which have helped to position us as a leading window manufacturer. We would have been foolish not to procure grants when our competitors were getting what they could from the pot. However, we would be happy to forgo grants if all other businesses would also forgo them, and if there were a serious attempt to control government spending. The elimination of grants would allow businesses to be truly competitive. Artificial attempts to create equity clouds reality, penalizes ethical clarity, and creates difficulty for strong businesses in global competition, while poorly managed or weak businesses receive subsidies.

Because meaningful government spending cuts are unlikely—and continuing government deficits will spell disaster for the future of Canada—and because the present federal

[*Traduction*]

Pourquoi sommes-nous le seul secteur de l'économie canadienne à payer cette taxe?

Depuis les années 1970, les politiciens fédéraux, tant libéraux que conservateurs, nous disent que la taxe de vente fédérale est non seulement injuste, mais aussi très lacunaire, et qu'une refonte majeure de la taxe est à l'étude. Nous avons attendu pendant que des concurrents qui importaient des produits en profitaient parce que leurs coûts de distribution et de marketing n'étaient pas assujettis à la taxe. Nous avons attendu pendant que nos concurrents canadiens se réorganisaient de façon à réduire la taxe de vente fédérale qu'ils devaient payer. Nous avons attendu pendant que la double imposition sur nos ventes augmentait.

Nous nous sommes dit que nous ne créerions pas d'entreprise bidon de marketing et de distribution, vu les changements imminents. Cette décision nous a vraiment coûté cher. La taxe de vente fédérale aurait dû être supprimée depuis longtemps afin de faire disparaître l'iniquité que constitue une taxe imposée à un secteur seulement de l'économie, de supprimer l'avantage injuste dont bénéficient les importateurs, de supprimer l'iniquité entre les fabricants canadiens dont l'assise de la taxe de vente fédérale varie, et d'éliminer la double imposition.

Vu que les tarifs disparaîtront graduellement en vertu de l'Accord de libre-échange, la taxe de vente fédérale doit disparaître. Il est impossible d'éviter la totalité de la taxe de vente fédérale sur les exportations. Des éléments constituants comme les publications, les documents de promotion et la papeterie sont assujettis à une taxe de vente fédérale irrécouvrable. Nous préférerions qu'il n'y ait pas de taxe de remplacement, et qu'on réduise plutôt les dépenses publiques de l'équivalent afin de compenser la disparition de la taxe de vente fédérale.

Il est possible de réduire les dépenses. Beaucoup d'entre nous accueillerions avec plaisir une réduction ou la disparition de certains services s'il en découlait une réduction correspondante des impôts. Nous nous opposons toutefois à la réduction des services pendant qu'on augmente les impôts, que la dette publique s'alourdit et qu'on fait peu d'effort, s'il en est, pour réduire les dépenses.

Pour éviter de vous laisser croire que mes propos ne sont que de belles paroles, permettez-moi de vous présenter une suggestion pratique. Supprimez les subventions aux entreprises. Notre compagnie a bénéficié de diverses subventions qui l'ont toutes aidée à devenir un important fabricant de fenêtres. Nous aurions été stupides de ne pas demander de subventions alors que nos concurrents en obtenaient le maximum. Nous serions toutefois heureux de laisser tomber les subventions si toutes les entreprises faisaient de même et si l'on essayait vraiment de contenir les dépenses publiques. La disparition des subventions permettrait aux entreprises d'être vraiemnt compétitives. Les tentatives artificielles d'établissement de l'équité brouillent la réalité, affectent la clarté déontologique et causent des difficultés aux entreprises solides qui font concurrence à l'échelle de la planète, alors que les entreprises mal gérées ou faibles bénéficient de subventions.

Il est peu probable que le gouvernement réduise considérablement ses dépenses. Les déficits publics persistants seront désastreux pour l'avenir du Canada, et l'actuelle taxe de vente

[*Text*]

sales tax is an unfair tax, we strongly support the implementation of the goods and services tax to replace the federal sales tax. We urge you to keep the tax base as broad as possible, to keep administrative requirements for businesses as simple as possible, and to implement the GST as soon as possible. Do not consider a delayed implementation date.

Furthermore, we suggest that provincial and federal sales taxes be amalgamated without delay in order to reduce government administrative costs so that businesses can reduce their costs of acting as tax collection agents.

The Chairman: Thank you, Mr. Loewen. You have obviously stimulated some questions, because already I have five questioners on the list. I will start with Senator Ottenheimer.

Senator Ottenheimer: With the implementation of the 7 per cent GST, replacing the 13.5 per cent manufacturers' sales tax, is it correct to assume that your product will cost the consumer less than at present?

Mr. Loewen: Our present rate of tax is 9 per cent, so there will be a 2 per cent differential. If the GST were 9 per cent, the issue would not have arisen. We have not yet made a decision as to how we will treat the 2 per cent difference, but there is no question in my mind that the marketplace will determine the price. Our average customer has not had a price increase in three years, but I suspect the competitive environment will likely lead to a passing on of that 2 per cent.

The Chairman: For clarification, the 9 per cent is on your cost and the 7 per cent is on the retail cost. Would you not suggest that it is unfair to talk about the 2 per cent differential when, in fact, it is a different tax base?

Mr. Loewen: I would agree, yes.

The Chairman: Could you clarify your statement as to its effect on prices?

Mr. Loewen: I do not know what the effect on prices will be. Other factors are more important in our pricing method than a 2 per cent difference in tax.

Senator Ottenheimer: In the general debate on the GST there are those who say that this will result in a rip-off, because manufacturers will just add on more tax; others argue that since, in most of those areas, there are no monopolies and there is strong competition in Canada, in the final analysis the competitiveness of our marketing system will protect the consumer. How would you react to that dichotomy of views?

Mr. Loewen: In our case the end user is not our customer. Our customers tend to be building supplies dealers, window specialists, and home manufacturers. Our industry is certainly a mature industry and competition determines the ultimate price, which can change from one month to another, depending on the volume of business. Since we are in an industry that is not regulated, where competition dictates, I have great confidence that the consumer is getting a good deal—certainly a better deal than five to eight years ago—and better products. In our industry the free enterprise system is working very well.

[*Traduction*]

fédérale est injuste. C'est pourquoi nous appuyons énergiquement la mise en œuvre de la taxe sur les produits et services qui remplacera la taxe de vente fédérale. Nous vous exhortons à maintenir l'assiette fiscale aussi large que possible, à simplifier au maximum les exigences administratives imposées aux entreprises et à mettre en œuvre la TPS le plus rapidement possible. N'envisagez pas d'en retarder la date d'entrée en vigueur.

Nous recommandons de plus de fusionner sans tarder les taxes de ventes provinciale et fédérale afin de réduire les frais d'administration du gouvernement et pour que la perception de la taxe coûte moins cher aux entreprises.

Le président: Merci, monsieur Loewen. Vous avez de toute évidence provoqué des questions, parce que cinq sénateurs ont déjà demandé à intervenir. Je donne la parole d'abord au sénateur Ottenheimer.

Le sénateur Ottenheimer: Avec l'entrée en vigueur de la TPS de 7 p. 100 qui remplacera la taxe sur les ventes des fabricants de 13,5 p. 100, n'est-il pas juste de supposer que votre produit coûtera moins cher au consommateur?

M. Loewen: La taxe est présentement de 9 p. 100, et il y aura donc un écart de 2 p. 100. Si la TPS était de 9 p. 100, la question ne se serait pas posée. Nous n'avons pas encore décidé comment traiter l'écart de 2 p. 100, mais je suis persuadé que c'est le marché qui fixera les prix. Nous n'avons pas augmenté les prix depuis trois ans pour nos clients moyens, mais je suppose que la concurrence fera en sorte que les consommateurs bénéficient des 2 p. 100 en question.

Le président: Pour être bien clair, les 9 p. 100 s'appliquent à vos coûts et les 7 p. 100, au prix de détail. N'est-il pas injuste de parler d'un écart de 2 p. 100 alors que l'assiette fiscale est en fait différente?

M. Loewen: En effet.

Le président: Pourriez-vous clarifier ce que vous avez dit au sujet de l'effet de la TPS sur les prix?

M. Loewen: Je ne sais pas quel en sera l'effet sur les prix. D'autres facteurs ont plus d'importance pour notre méthode d'établissement des prix qu'un écart de taxe de 2 p. 100.

Le sénateur Ottenheimer: Au cours du débat général sur la TPS, certains ont affirmé qu'on abusera des consommateurs parce que les fabricants ne feront qu'augmenter les taxes. D'autres soutiennent que puisqu'il n'existe pas de monopole dans la plupart des domaines en question et que la concurrence est vive au Canada, ce sera en fin de compte la compétitivité de notre système de marketing qui protégera les consommateurs. Que pensez-vous de cette dichotomie?

M. Loewen: Dans notre cas, l'utilisateur réel n'est pas notre client. Nos clients sont les marchands de matériaux de construction, les spécialistes en fenêtres et les fabricants de maisons. Notre industrie a atteint une certaine maturité et c'est la concurrence qui fixe le prix final, qui peut évoluer d'un mois à l'autre, selon le volume de l'activité. Comme notre industrie n'est pas réglementée, et que c'est la concurrence qui y prime, je suis persuadé que le consommateur en obtient pour son argent—certainement plus qu'il y a cinq ou huit ans—et que

[*Text*]

Senator Hastings: If I understand your response to Senator Ottenheimer, you stated that you do not know what the effect on price will be, and that is the evidence we are receiving from most people. Notwithstanding the fact that the Minister of Finance tells us that we are going to save all this money, the fact is that it will not be passed on to the consumer, so he or she need not expect any relief from the GST.

We can agree with the thrust of your presentation, that the MST is unfair and seriously flawed. This committee is receiving overwhelming evidence that a tax that is flawed and unfair is being replaced with one which is even more unfair and flawed.

As this tax will be placed on consumption, the single mother will be taxed at the same rate as the corporate lawyer. Also, we do not know what the effect will be on inflation or unemployment.

You reached the conclusion that the implementation of this legislation not be delayed, but, Mr. Loewen, the overwhelming evidence we are receiving from manufacturers and others—for example, the Canadian Construction Association—is that there are too many concerns to proceed hell-bent in implementing this legislation, and that a six-month or a year's delay might be in order. So why are you so adamant about not considering a delayed implementation date? Have you no concerns at all?

Mr. Loewen: Yes, obviously. We also have single mothers working for us, and if they were present this morning, I think they would give views opposite to those of organized groups that have made presentations.

We strongly believe the present federal sales tax is, to use someone else's words, a silent killer of Canadian manufacturing jobs.

The largest window manufacturer in this country imports a U.S. product. Canadian manufacturers are at a disadvantage because of the inequities. We are a small sector of the economy, a declining sector of the economy. More and more manufacturers will attempt to avoid the tax. In light of the reduction of tariffs over time, Canadian manufacturers will be increasingly on an unequal footing. We believe the implementation of the GST will create a level playing field, where we will be treated the same as other businesses.

Comparing the effect the tax will have on single mothers and on lawyers is not fair. With a consumption tax, those who consume more will pay more, and that is the way it should be.

Senator Hastings: Those on fixed incomes, such as the aged or single mothers, will have all their income taxed, whereas the corporate lawyer has a discretionary income that is not taxed. The fact is that a consumption tax is unfair.

Mr. Loewen, you referred to the FST as a silent killer of jobs. This government raised that silent killer of jobs four

[*Traduction*]

les produits sont meilleurs. Le système de la libre entreprise fonctionne très bien dans notre industrie.

Le sénateur Hastings: Si je comprends bien votre réponse au sénateur Ottenheimer, vous dites ne pas savoir quel sera l'effet de la TPS sur les prix, comme la plupart des témoins. Même si le ministre des Finances nous affirme que nous allons économiser tout cet argent, ce n'est pas le consommateur qui en profitera et celui-ci ne doit pas espérer de soulagement à la suite de l'entrée en vigueur de la TPS.

Nous sommes d'accord avec le fond de votre exposé, soit que la TVF est injuste et très lacunaire. Une écrasante majorité des témoins affirment qu'on remplace une taxe lacunaire et injuste par une autre encore plus injuste et plus lacunaire.

Comme il s'agira d'une taxe à la consommation, la mère célibataire paiera le même taux de taxe que l'avocat d'une entreprise. De plus, nous ne savons pas quel effet aura la taxe sur l'inflation et le chômage.

Vous avez conclu qu'il ne fallait pas retarder la mise en œuvre de cette mesure législative, monsieur Loewen, mais d'après les preuves écrasantes que nous recevons de fabricants et d'autres intervenants—dont l'Association canadienne de la construction, par exemple—les problèmes sont trop nombreux pour que nous nous acharnions à mettre en œuvre cette mesure législative. Il serait peut-être préférable d'en retarder l'entrée en vigueur de six mois ou d'un an. Pourquoi tenez-vous tellement à ce qu'on n'envisage pas d'en retarder la mise en œuvre? Rien ne vous inquiète?

M. Loewen: Bien sûr. Nous employons aussi des mères célibataires et si elles étaient ici ce matin, leur position serait contraire à celle des groupes organisés qui ont présenté des exposés.

Nous croyons fermement que l'actuelle taxe de vente fédérale est, pour reprendre les propos de quelqu'un d'autre, une cause insidieuse de disparition d'emplois dans le secteur manufacturier du Canada.

Le principal fabricant de fenêtres du Canada importe un produit américain. Les fabricants canadiens sont désavantagés à cause des iniquités. Nous sommes un petit secteur de l'économie, un secteur en déclin. De plus en plus de fabricants essaieront d'éviter la taxe. Comme les tarifs diminueront avec le temps, l'inégalité se creusera entre les fabricants canadiens. Nous croyons que la mise en œuvre de la TPS nivellera les chances et que nous serons alors traités sur le même pied que d'autres entreprises.

Il n'est pas juste de comparer les répercussions de la taxe sur les mères célibataires et sur les avocats. Avec une taxe à la consommation, ceux qui consomment plus paieront davantage, ce qui est plus juste.

Le sénateur Hastings: Les consommateurs à revenu fixe comme les aînés ou les mères célibtaires verrons la taxe grever la totalité de leur revenu, alors que l'avocat d'une entreprise dispose d'un revenu discrétionnaire qui échappe à la taxe. Il reste qu'une taxe sur la consommation est injuste.

Monsieur Lowen, vous avez dit que la TVF était une cause insidieuse de disparition d'emplois. Le gouvernement au pou-

[*Text*]

times—a 50 per cent increase. This government inflicted that on you, but that does not seem to bother you.

Mr. Loewen: For manufacturers the federal sales tax is a silent killer of jobs.

Senator Hastings: It is such a silent killer that the government raised it four times, which makes it even more aggravated.

Mr. Loewen: I agree.

Senator Hastings: Now we come to January 1991, and it is a silent killer of jobs.

Mr. Loewen: Over time we have made the point that this is an unfair tax.

Senator Hastings: I think everyone will agree with you. However, I am stating that we are replacing an unfair tax with one even more unfair. You urge that the tax be kept as broad as possible; you want everybody to pay at the same rate in order to relieve you of your tax burden.

Mr. Loewen: Implicit in my brief is a desire to eliminate all tax of this nature.

Senator Poitras: Any tax is the negative side of economic activities. The positive side is more production, more jobs, and the opportunity to export and realize a balance of payments in our favour, rather than the contrary. Could you explain how this tax will help an organization like yours to export, rather than to import, and thereby create new jobs?

Mr. Loewen: I do not think taxes create new jobs. We as manufacturers and businesses create new jobs. The more even the playing field the better we are positioned to export. Our company has taken a strong initiative in this area. This year we set up a distribution centre in Chicago, and we have begun to export windows, in small numbers, to Japan. Businesses create jobs. Taxes do not create jobs unless they are a service to industry in some way. We are the primary creators of jobs, and we would like to create more jobs. However, our largest competitor in Canada imports a U.S. product. Why? Because they have advantages. All we are asking for is a level playing field and we believe this tax is the best choice.

I am not sure that answers your question.

Senator Poitras: Yes, it does.

Senator Perrault: It is encouraging to hear of your company's ambition to penetrate the market to the south of us and the international markets. Surely the relative value of the U.S. dollar and the Canadian dollar is much more important to your export position than are tax changes. I know that in my home province of British Columbia every time the Canadian dollar strengthens our lumber exporters suffer more damage. Surely that is infinitely more important than tax changes. I would like you to comment on that.

[*Traduction*]

voir l'a augmentée à quatre reprises, soit de 50 p. 100. Il vous a imposé cette augmentation, mais vous ne semblez pas vous en faire.

M. Loewen: Pour les fabricants, la taxe de vente fédérale est une cause insidieuse de disparition d'emplois.

Le sénateur Hastings: C'est tellement le cas que le gouvernement a augmenté la taxe à quatre reprises, ce qui en a aggravé encore davantage les répercussions.

M. Loewen: En effet.

Le sénateur Hastings: Le 1er janvier 1991 approche et la taxe est maintenant devenue une cause insidieuse de disparition d'emplois.

M. Loewen: Nous affirmons depuis longtemps que la taxe est injuste.

Le sénateur Hastings: Je crois que tout le monde sera d'accord avec vous. Nous remplaçons toutefois une taxe injuste par une autre taxe encore plus injuste. Vous souhaitez que l'assiette de la taxe demeure aussi large que possible et que tout le monde paie le même taux de taxe afin d'alléger votre charge fiscale.

M. Loewen: Je sous-entends dans mon mémoire qu'il serait souhaitable de supprimer toute taxe de ce genre.

Le sénateur Poitras: Toute taxe représente l'aspect négatif de l'activité économique. L'aspect positif, c'est celui de l'augmentation de la production et des emplois, de la possibilité d'exporter et d'avoir une balance des paiements favorable plutôt que le contraire. Pouriez-vous nous expliquer comme cette taxe aidera une organisation comme la vôtre à exporter plutôt qu'à importer, et à créer ainsi des emplois?

M. Loewen: Je ne crois pas que les taxes créent de nouveaux emplois. Ce sont les fabricants et les hommes d'affaires qui le font. Plus les chances seront égales, plus nous pourrons exporter. Notre compagnie a pris des mesures énergiques à cet égard. Nous avons ouvert un centre de distribution à Chicago et nous avons commencé à exporter des fenêtres, en petites quantités, au Japon. Les entreprises créent des emplois. Les taxes ne créent pas d'emplois, à moins de représenter un service quelconque à l'industrie. Nous sommes les principaux créateurs d'emplois et nous aimerions en créer davantage. Notre principal concurrent canadien importe toutefois un produit américain. Poursquoi? Parce qu'il y voit des avantages. Tout ce que nous demandons, c'est l'égalité des chances, et nous croyons que la taxe à l'étude constitue la meilleure solution.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Poitras: Oui.

Le sénateur Perrault: Il est encourageant de vous entendre dire que votre compagnie veut s'installer sur les marchés américain et étrangers. La valeur relative du dollar américain par rapport au dollar canadien a certainement beaucoup plus d'importance pour votre position exportatrice que les changements de taxe. Je sais qu'en Colombie-Britannique, ma province d'origine, nos exportateurs de bois d'œuvre souffrent davantage de chaque hausse du dollar canadien. Ce phéno-

[*Text*]

Secondly, the government has been protesting that the manufacturers' sales tax is unfair, unworkable, and wrong; yet during a six-year period the same government shoved that very same tax from 9 per cent to 13.5 per cent, a substantial increase. Therefore, it is a hypocrisy on the part of the government. The criteria for a good tax are that it be fair, equitable, efficient to collect, and enjoy public acceptance. The latest polls show that this proposed tax is opposed by 80 per cent of Canadians. It will cost an inordinate amount of money to collect. It is extremely complicated—so much so that the other day Mr. Bullock stated that it is simply impossible to put the mechanism in place to make this tax operative on January 1, 1991. I would like your view on that.

You state that you want to sell more of your products. Testimony before the committee—and it has never been successfully challenged—is that $5 billion of taxation, which was previously supported by the corporate sector, will now be moved on to the shoulders of the consumer. Will the decline of $5 billion in the consumer's ability to purchase your windows have some effect on the market?

Mr. Loewen: First, you are correct that the value of both the U.S. dollar and Canadian dollar significantly impacts on our business and on our exports. But other things such as interest rates also have a major impact. In Manitoba we have a bizarre payroll tax that penalizes businesses for creating jobs. That tax is difficult to understand.

On the statement by Mr. Bullock, I am not sure I can comment, except to say that as a manufacturer I am one out of many, and I can speak only on behalf of our company. I think Mr. Bullock is ultimately addressing the larger question of all taxes not only this one.

Businesses do not pay taxes. Unfortunately, the consumer pays all taxes whether they are hidden or obvious. We pass all of our costs on to our customers. It is like playing with smoke and mirrors to argue that businesses will pay the tax and consumers will not.

Senator Perrault: Traditionally, sales taxes have been regarded by economists as a regressive taxes. In Toronto the other day, Mr. Camp stated that clearly this new tax is a regressive tax, but that by the time the next election comes around Canadians will have accepted it, because they have short memories and will have forgotten. Is that not one of the most cynical statements that one has ever heard? Do you agree that it is regressive?

Mr. Loewen: Are you stating that the FST is regressive?

Senator Perrault: I am talking about the proposed new sales tax. Mr. Camp, the Prime Minister's adviser, states that it is regressive. That troubles millions of Canadians. Your company may welcome this change, but we have a responsibility to the people of Canada to make sure that this tax will be a fair tax. No one is arguing the need for revenue, but whether it is equitable and fair certainly has to be one of the tests.

[*Traduction*]

mène est infiniment plus important que le changement de taxe. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Deuxièmement, le gouvernement affirme que la taxe sur les ventes des fabricants est injuste, peu pratique et mauvaise. En six ans toutefois, le même gouvernement a poussé la taxe en question de 9 p. 100 à 13,5 p. 100. L'augmentation est considérable. Le gouvernement est donc hypocrite. Une bonne taxe est supposée être juste, équitable, facile à percevoir et acceptée par le public. Le dernier sondage révèle que 80 p. 100 des Canadiens s'opposent à la taxe proposée. Elle coûtera extrêmement cher à percevoir. Elle est extrêmement complexe—tellement que l'autre jour, M. Bullock a déclaré qu'il est tout simplement impossible de mettre en place les mécanismes nécessaires pour l'appliquer à compter du 1er janvier 1991. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Vous affirmez vouloir vendre davantage. D'après des témoignages entendus par le comité—et qu'on n'a jamais réussi à contredire—les consommateurs devront désormais supporter 5 milliards de dollars de taxes qu'assumait auparavant le secteur des entreprises. Cette baisse de 5 milliards de dollars du pouvoir d'achat des consommateurs aura-t-elle un effet sur vos débouchés?

M. Loewen: D'abord, vous avez raison de dire que la valeur du dollar américain et du dollar canadien a un effet important sur notre entreprise et nos exportations. D'autres éléments, comme les taux d'intérêt, ont aussi un impact majeur. Au Manitoba, nous avons un impôt sur les salaires bizarre qui pénalise les entreprises qui créent des emplois. Cette taxe est difficile à comprendre.

Quant aux propos de M. Bullock, je ne sais trop quoi en dire sauf qu'en tant que fabricant, je ne puis parler que pour notre entreprise. Je crois que M. Bullock voulait en fin de compte parler de toutes les taxes et non pas uniquement de celle à l'étude.

Les entreprises ne paient pas de taxe. Malheureusement, les consommateurs paient toutes les taxes, qu'elles soient cachées ou évidentes. Nous leur faisons assumer tous nos coûts. Prétendre que les entreprises paieront la taxe et que les consommateurs ne la paieront pas, c'est détourner l'attention.

Le sénateur Perrault: Les économistes ont toujours considéré les taxes de vente comme des taxes régressives. À Toronto l'autre jour, M. Camp a affirmé que la nouvelle taxe est clairement régressive mais qu'au moment où seront déclenchées les prochaines élections, les Canadiens l'auront acceptée parce qu'ils ont la mémoire courte et qu'ils auront oublié. N'est-ce pas là faire preuve d'un cynisme sans précédent? Croyez-vous la taxe régressive?

M. Loewen: Voulez-vous dire que la TVF est régressive?

Le sénateur Perrault: Je parle de la nouvelle taxe de vente proposée. M. Camp, conseiller du premier ministre, affirme qu'elle est régressive. Cela préoccupe des millions de Canadiens. Votre compagnie accueillera peut-être le changement avec plaisir, mais nous avons envers la population du Canada la responsabilité de nous assurer que la taxe sera juste. Personne ne conteste le besoin de recettes, mais il faut certainement se demander si la taxe sera équitable et juste.

[*Text*]

Mr. Loewen: Our argument would be that in general the goods and services tax is certainly fairer than the present manufacturers' sales tax. Manufacturers have been singled out, unfairly, as the one sector to bear the burden. We have not been able to create more jobs because we are somewhat less competitive the U.S. manufacturers. I speak not only for our company but for the single mothers who work for our company. I wish we had more people. We are in business for profit, yes, but we also want to create jobs. That is why we have been in business since 1905. We inherited this philosophy from our grandfather, and we still believe in it. We are trying to create more Canadian manufacturing jobs.

The Chairman: I gather that you are interested in developing your export business.

Mr. Loewen: Yes.

The Chairman: How much of the present 9 per cent sales tax do you think your company absorbs in costs if on your export trade, the materials, labour and the manufactured product are tax free? You indicate in your brief that the tax you pay now is on some stationery, a truck, and equipment. Could you tell me what percentage of your costs is sales tax? Would it be half of 1 per cent? I have heard that it is a fairly small amount, because you pay tax only on the smaller items involved in the operation of your business. I have heard of figures as high as 1.5 per cent as being the competitive disadvantage to Canadian industry, but that would be the average. What is your percentage?

Mr. Loewen: I am sorry, I do not know the answer offhand.

The Chairman: Would you not think that that would be the type of figure you would have knowledge of, coming to a committee such as this, especially in terms of its impact? You say you are in a non-competitive position because of the impact of the manufacturers' sales tax; yet you say you do not know what it is.

Mr. Loewen: Yes, I cannot be specific.

The Chairman: Would you not agree that it is a very small percentage?

Mr. Loewen: It is certainly less than 2 per cent.

The Chairman: In a previous response to a question you said that the difference in the cost of the Canadian dollar has much more of an impact.

Mr. Loewen: I said it was significant, yes.

The Chairman: What has happened with the Canadian dollar value, compared to the American dollar value, would affect exports more than this would.

What about the free trade aspect? As your duties come down it is obviously more difficult for you to be competitive in terms of export.

[*Traduction*]

M. Loewen: Nous soutiendrions qu'en général la taxe sur les produits et services est certes plus juste que l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants. On a imposé injustement ce fardeau au secteur manufacturier. Nous n'avons pu créer plus d'emplois parce que nous sommes un peu moins compétitifs que les fabricants américains. Je parle non seulement pour notre entreprise, mais aussi pour les mères célibataires que nous employons. J'aimerais que notre effectif soit plus important. Nous sommes en affaires pour faire des profits, bien sûr, mais nous voulons aussi créer des emplois. Voilà pourquoi nous sommes en affaires depuis 1905. Nous avons hérité de ces principes de notre grand-père et nous y adhérons toujours. Nous essayons de créer davantage d'emplois dans le secteur manufacturier du Canada.

Le président: J'en conclus que vous voulez exporter davantage.

M. Loewen: En effet.

Le président: Quelle proportion de l'actuelle taxe de vente de 9 p. 100 croyez-vous que votre compagnie absorbe dans ses coûts si vous ne payez pas de taxe sur les matériaux, la main-d'œuvre et les produits manufacturés que vous exportez? Vous indiquez dans votre mmoire que vous payez maintenant la taxe sur la papeterie, les camions et l'équipement. Quel pourcentage de vos coûts la taxe de vente représente-t-elle? Est-ce un demi de 1 p. 100? J'ai entendu dire que le montant est relativement minime parce que vous ne payez la taxe que sur les intrants plus petits dont vous avez besoin pour exploiter votre entreprise. J'ai entendu dire que le pourcentage pourrait atteindre 1,5 p. 100 et qu'il s'agit là du désavantage compétitif imposé à l'industrie canadienne, mais ce serait la moyenne. Quel est le pourcentage dans votre cas?

M. Loewen: Je regrette, je ne saurais vous répondre au pied levé.

Le président: Ne s'agit-il pas du genre de données que vous devriez connaître en vous présentant à un comité comme celui-ci, spécialement en ce qui a trait aux répercussions de la taxe? Vous affirmez vous retrouver en situation non compétitive à cause de l'impact sur votre industrie de la taxe sur les ventes des fabricants. Vous nous dites toutefois que vous ne le connaissez pas.

M. Loewen: En effet, je ne saurais être précis.

Le président: Ne conviendrez-vous pas que le pourcentage est très limité?

M. Loewen: Il est certainement inférieur à 2 p. 100.

Le président: En répondant à une question précédente, vous avez dit que le coût du dollar canadien avait un effet beaucoup plus important sur l'écart.

M. Loewen: J'ai en effet dit qu'il était important.

Le président: L'évolution de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain affecterait beaucoup plus vos exportations.

Et le libre-échange? À mesure que les droits diminueront, il vous sera évidemment beaucoup plus difficile de demeurer compétitif sur les marchés d'exportation.

[*Text*]

I am trying to assess, in your case, as an operator of a major and successful business, the real impact of the present manufacturers' sales tax. Granted that this is a tax that should go, but I think the results which you suggest you will get from the removal of the manufacturers' sales tax will be so infinitesimal that they will not make too much difference on your competitive position.

Mr. Loewen: I would not agree that 1.5 per cent is insignificant. It is significant to a manufacturer.

The Chairman: You have to relate that to the other aspect, of consumers in Canada—and I am not talking export—being faced with some increase in price. The government says 1.25 per cent. Some people say higher, and I think it will be. Representatives from the Canadian House Building Association indicate that there will be a real crisis in the industry, which will affect you; and the same will be true in the repair and alteration industry, which I would think would affect your business even more.

Mr. Loewen: I agree there are dynamics in our industry that are significant factors. This is one of them. I would not argue that the goods and services tax is the major problem that we face today, although it is the topic of discussion today. The 1.5 per cents always add up and are very important to us as a manufacturer.

The Chairman: I would suggest that it is probably less than 1.5 per cent. I would be interested if you do find out what you pay.

Mr. Loewen: I will undertake to attempt to answer that later.

Le sénateur Leblanc: Merci, monieur le président. M. Loewen, j'ai lu avec plaisir votre mémoire et je vois que vos ventes annuelles sont d'environ 40 millions. Est-ce qu'il serait indiscret de vous demander quelle est la portion de ces ventes qui vont à l'exportation.

Mr. Loewen: No, that is a fair question. The answer is that at the present time it would be less than 1 per cent. We are just at the initial stage of our marketing endeavours in both Japan and the United States. Does that answer the question?

Le sénateur Leblanc: Je vous demandais cette question parce que, vous avez insisté dans votre mémoire sur le fait que la taxe actuelle est très déficitaire concernant l'exporation des produits canadiens à d'autres pays, quelques soient les pays. Alors dans votre cas, cette taxe qui affecte les exportations ne vous affecte pas tellement si vos exportations sont seulement d'environ 1 p. 100.

Mr. Loewen: I am sorry, I did not get the question. This machine is not working.

Senator Leblanc: I think I may as well carry on in English.

The Chairman: Unfortunately, our time has run out.

Senator Leblanc: Thank you.

The Chairman: Mr. Loewen, we thank you. As I have said, the entire committee agrees with one thing, which is that you

[*Traduction*]

J'essaie d'évaluer l'impact réel que l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants aura sur vous en tant que chef d'une entreprise très importante, qui réussit et qui est manifestement solide. J'admets que la taxe devrait disparaître, mais je crois que les résultats que vous espérez obtenir de la disparition de la taxe sur les ventes des fabricants sont tellement infimes qu'ils n'auront pas beaucoup d'effet sur votre position compétitive.

M. Loewen: Je ne dirais pas que 1,5 p. 100, c'est insignifiant. C'est un chiffre important pour un fabricant.

Le président: Il ne faut pas oublier non plus que le consommateur canadien—et je ne parle pas des exportations—devra faire face à une augmentation de prix. Le gouvernement parle de 1,25 p. 100. Certains affirment que ce sera plus, et j'ai tendance à être d'accord avec eux. Des représentants de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations indiquent que leur industrie sera aux prises avec une crise véritable qui vous affectera. La crise affectera aussi celle des rénovations qui, elle, devrait affecter encore plus votre entreprise.

M. Loewen: Je reconnais qu'il y a dans notre industrie des aspects dynamiques qui jouent un rôle important, et c'en est un. Je ne prétendrais pas que la taxe sur les produits et services représente notre principal problème aujourd'hui, même si c'est notre sujet de discussion. La différence de 1,5 p. 100 compte et est très importante pour nous en tant que fabricant.

Le président: Le pourcentage est probablement inférieur à 1,5 p. 100. J'aimerais bien savoir ce que vous payez, si vous pouvez le déterminer.

M. Loewen: J'essaierai de répondre à cette question plus tard.

Senator Leblanc: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Loewen, I enjoyed reading your brief and I see that your annual sales are about $40 million. Would it be indiscreet to ask you what proportion of that is exports?

M. Loewen: Non, la question est juste. À l'heure actuelle, ce serait moins de 1 p. 100. Nous commençons à peine nos efforts de marketing au Japon et aux États-Unis. Cela répond-il à votre question?

Senator Leblanc: I asked you that question because you stressed in your brief that the present tax is very harmful to exports of Canadian products abroad, whatever the country. So in your case, this tax that affects exports does not affect you so much if your exports are only about 1 per cent.

M. Loewen: Je m'excuse, je n'ai pas compris la question. Cet appareil ne fonctionne pas.

Le sénateur Leblanc: Je pourrais tout aussi bien poursuivre en anglais.

Le président: Nous avons malheureusement épuisé tout notre temps.

Le sénateur Leblanc: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Loewen. Comme je l'ai dit, tout le comité est d'accord sur un point, c'est-à-dire que vous

[*Text*]

have developed a very fine industry for which all the country should be very proud. We appreciate your contribution.

Our next witness is Mr. Reg Alcock, MLA and Opposition Finance Critic.

Mr. Alcock, you have no brief to present to us today?

Mr. Reg Alcock, MLA (Osbourne), Opposition Finance Critic: That is correct.

The Chairman: That is unusual. Normally we request a brief. I presume the committee is prepared to hear you.

Mr. Alcock: Thank you, Mr. Chairman. I did speak to the clerk. I have been out of the country and flew back for these hearings. I have indicated that should senators be interested in my remarks, I am prepared to submit them in greater detail. I will speak simply from notes.

I would like to start by welcoming you all here. Senator Guay, it is a pleasure to see you. I hope you will have a good time here in Winnipeg. I think you will encounter something that the Senate has not encountered for some time, namely, a great deal of support and encouragement in the work that you are doing. There is a great deal of interest in the Senate out here right now, and a great deal of concern about the role that the Senate has traditionally played in addressing regional inequities. That is the context of the remarks I want to make today.

I do not want simply to restate all the arguments that the Finance Committee of the House of Commons has heard, and that I am sure you have already heard. Many of you are making the same arguments now. We know that this tax is a problem. That is not to say that the FST is not a problem. The FST is flawed, and the problem has been identified. It must be addressed. It is a problem for exports in particular. However, it is not as large a problem as the current government would have us believe. In fact, I was pleased to see some of the information about the just under 2 per cent differential, in aggregate, of a disincentive to exports. There have been further economic studies which suggest that the reverse, the removal of the tax, will only provide a 1 per cent stimulus to exports. So we are not playing with huge, significant leverages here.

The problem that we face with this, and let me start by stating the obvious—

Senator Poitras: May I ask a question on this? How much money would 1 per cent of exports mean?

Mr. Alcock: How much would it mean?

Senator Poitras: How much would it mean in additional exports for our country?

Mr. Alcock: It is not a 1 per cent increase or decrease in exports, senator. It is a 1 per cent differential. It is a 1 per cent advantage over a similar manufacturer. The figure comes from the Fraser Institute. I can provide you with the study if you like, sir.

[*Traduction*]

avez établi une excellente industrie dont tout le pays devrait être très fier. Nous vous remercions de votre contribution.

Notre prochain témoin est M. Reg Alcock, député provincial et porte-parole des finances de l'opposition.

Monsieur Alcock, vous n'avez pas de mémoire à nous présenter?

M. Reg Alcock, député (Osbourne), porte-parole des finances de l'opposition: En effet.

Le président: C'est plutôt inusité. Nous demandons normalement qu'on nous soumette un mémoire. Je suppose que le comité est prêt à vous entendre.

M. Alcock: Merci, monsieur le président. J'ai parlé au greffier. J'étais à l'étranger et je suis revenu pour ces audiences. Si mes propos intéressent les sénateurs, je serai disposé à les coucher sur papier et à les présenter plus en détail. Je vais simplement m'inspirer de mes notes.

J'aimerais commencer en vous souhaitant la bienvenue à tous. Je suis heureux de vous revoir, sénateur Guay. J'espère que vous vous plairez à Winnipeg. Je crois que vous y connaîtrez ce que le Sénat n'a pas connu depuis quelque temps, c'est-à-dire qu'on vous appuiera et encouragera énormément dans vos travaux. Le Sénat suscite beaucoup d'intérêt dans notre région et beaucoup de préoccupations au sujet du rôle qu'il a toujours joué pour aplanir les inégalités régionales. C'est dans ce contexte que je vous présente mes propos aujourd'hui.

Je ne veux pas répéter simplement tous les arguments que le Comité des finances de la Chambre des communes a entendus et que vous avez déjà entendus vous aussi, j'en suis sûr. Beaucoup d'entre vous soutenez les mêmes arguments à l'heure actuelle. Nous savons que cette taxe est un problème. Cela ne veut pas dire que la TVF n'en est pas un. La TVF a des lacunes et le problème a déjà été défini. Il faut le régler. Le problème se pose particulièrement dans le cas des exportations. Il n'est toutefois pas aussi grave que le gouvernement actuel voudrait nous le faire croire. En fait, j'ai lu avec intérêt une partie des renseignements sur l'écart légèrement inférieur à 2 p. 100 au total qui joue contre les exportations. D'autres études économiques laissent entendre que l'inverse, c'est-à-dire la suppression de la taxe, ne stimulera les exportations que de 1 p. 100 seulement. Les facteurs ne sont donc pas énormes ni importants en l'occurrence.

Le problème auquel nous faisons face en l'occurrence, et permettez-moi de commencer par énoncer ce qui est évident . . .

Le sénateur Poitras: Pourrais-je vous poser une question à ce sujet? À combien équivaudrait 1 p. 100 des exportations?

M. Alcock: Combien cela représente-t-il?

Le sénateur Poitras: Combien cela représenterait-il d'exportation de plus pour le Canada?

M. Alcock: Nous ne parlons pas d'une augmentation ou d'une diminution de 1 p. 100 des exportations, sénateur. Il s'agit plutôt d'un écart de 1 p. 100, d'un avantage de 1 p. 100 par rapport à un fabricant semblable. Ce chiffre provient du Fraser Institute et je puis vous fournir l'étude si vous le voulez.

[*Text*]

One of the problems we have at this time with this particular tax proposal is that nobody likes new taxes. No one that I know of runs around at election time saying, "Please bring in new taxes". However, people generally accept the fact that we have to have taxes. They support them if they believe they are necessary and fairly applied. That is where the problem lies with this proposal. Get rid of the FST, yes, and look at that problem, but also look at what is being proposed here. This goods and services tax has not met a single one of the tests set by the Mulroney government when it proposed it.

Let me go back a second. When the government first raised this issue a great many of us said, "It's a good idea. Let's reform the FST. Let's bring in something that is a little more broadly based. Let's take some of the inequities out of the system." However, they promised us that this would be a simple revenue-neutral change. It is not. They promised us that it would be non-inflationary. It is not. They promised us that it would be visible; and now they say it cannot be. They promised us that it would be simple to administer. That simplicity in Manitoba means that there will be four combinations of tax payable on various goods. It also means that instead of collecting tax from some 2,000 licensees, we will be collecting it from some 52,000 licensees. That is not simpler. They also say that it will cost $600 million just for businesses to start up this thing. They also say that they have to hire somewhere between 1,900 and 4,000 new employees to administer this new and simpler tax.

It strikes me that all of the promises that have been made in support of this tax change have been proved to be false. They promised us that the tax would be non-regressive, and I can show you more about that from the Manitoba Society of Seniors and others. I was pleased to hear the comments about the regressivity of this tax. It is regressive. That regressivity can be addressed. It can be offset with tax credits. Economic studies show that that can be done. However, at the very least those credits will have to be indexed to inflation, and they will have to flow to people in an efficient manner. They have not done either of those two things.

The proposal that has been put forward has not addressed one of the major concerns. If someone came to you and said, "I want you to buy this product, and it is going to do these five things," and you proved all of them wrong, would you still buy the product? The positive side of this argument has not been clearly or definitively expressed.

I want to step back from the tax and talk very quickly about one other thing that has to do with Manitoba's position in the country. This does not refer just to Manitoba but to small economies in the country. There has been a significant change in the relationship between the federal government and this province, and other small provinces, over the last six years. They have cut back some 23 per cent in regional economic development supports. We were promised $240 million in ERDAs last year, and not one dollar flowed into this province. We are up against a cap on equalization payments. They are cutting back in health care and post-secondary education. In a

[*Traduction*]

Un des problèmes que pose ce projet de taxe en particulier, c'est que personne n'aime les nouvelles taxes. Je ne connais personne qui, en période électorale, demande qu'on impose de nouvelles taxes. Cependant, la population accepte en général que les taxes sont indispensables et les appuie si elle les juge nécessaires et appliquées équitablement. C'est là où le bât blesse dans le cas de la proposition à l'étude. Débarrassons-nous de la TVF, bien sûr, et examinons le problème, mais il ne faut pas oublier ce que l'on propose ici. Cette taxe sur les produits et services n'a satisfait à aucun des critères que le gouvernement Mulroney a établis lorsqu'il l'a proposée.

Revenons en arrière quelques instants. Lorsque le gouvernement a soulevé la question pour la première fois, beaucoup d'entre nous ont cru que c'était une bonne idée, qu'il fallait réformer la TVF, mettre en œuvre une taxe dont l'assise soit un peu plus générale et supprimer une partie des iniquités du système. On nous a toutefois promis qu'il s'agirait d'un changement simple, sans incidence sur les recettes, ce qui n'est pas le cas. On nous a promis que la nouvelle taxe ne serait pas inflationniste, ce qui n'est pas le cas. On nous a promis qu'elle serait visible, et on nous affirme maintenant le contraire. On nous a promis qu'elle serait simple à administrer. Au Manitoba, cette simplicité signifie qu'il y aura quatre combinaisons de taxes payables sur divers produits. Cela signifie aussi qu'au lieu de percevoir la taxe de quelque 2 000 détenteurs de permis, nous la percevons de quelque 52 000. C'est loin d'être plus simple. On affirme aussi qu'il en coûtera quelque 600 millions de dollars en frais de démarrage pour les entreprises. On ajoute qu'il faudra de 1 900 à 4 000 nouveaux employés pour administrer cette taxe nouvelle et simplifiée.

Toutes les promesses que l'on a faites à l'appui de cette nouvelle taxe se sont révélées fausses. On nous a promis que la taxe serait non régressive et je puis vous fournir à ce sujet d'autres preuves de la Manitoba Society of Seniors et d'autres intervenants. Les commentaires sur la régressivité de cette taxe m'ont plu, car elle est régressive. On peut régler ce problème de régressivité à l'aide de crédits d'impôt. Des études économiques démontrent que c'est possible. Toutefois, il faudrait tout au moins que ces crédits soient indexés sur l'inflation et que la population en bénéficie d'une façon efficace. On n'a rien fait à ces deux sujets.

La proposition mise de l'avant n'a répondu à aucune des grandes préoccupations. Si quelqu'un venait vous vendre un produit en affirmant qu'il fera cinq choses et que vous prouvez qu'il n'en fait aucune, l'achèteriez-vous quand même? On n'a pas encore exprimé clairement ou définitivement l'aspect positif de cet argument.

Je voudrais laisser tomber la taxe et aborder très rapidement un autre aspect qui a trait à la position du Manitoba au Canada. Cette question ne s'applique pas uniquement au Manitoba, mais aussi aux petites économies du pays. La relation entre le gouvernement fédéral, le Manitoba et les autres petites provinces a évolué considérablement depuis six ans. Les subventions au développement économique régional ont diminué de quelque 23 p. 100. On nous avait promis 240 millions de dollars de subventions EDER l'année dernière, et le Manitoba n'a pas reçu le moindre dollar. Les paiements de péréquation sont plafonnés et l'on réduit les transferts au titre des soins

[*Text*]

small economy like Manitoba's we have to ask ourselves: How can we maintain a basic level of services or the same quality of life here as that maintained in other parts of the country if the federal government is not prepared to support us by redistributing the wealth in the country?

When you think about that kind of policy shift over the last six years, you have to look at what is going to happen as a result of this change. We have talked about the negative side of the GST. Let us look for a minute at the positive side. Where will the benefits from this tax change fall? How will they be distributed across the country?

When you pull out the collection of figures and look at the regional distribution, break it down on a per capita basis, and define the benefit as a tax expenditure, or the giving up of tax collection, you will see that it will be five times greater in Ontario on a per capita basis than it will be in Manitoba. It is going to be twice as great in Quebec than it will be in Manitoba. Yet there is nothing to offset that. We are all going to carry the weight of it. We will all be paying it across the country, yet we will receive one-fifth of the benefit of the province of Ontario. I think that is unfair. I think the Senate has a responsibility to represent us. That is why I am so pleased that you have taken this action. That is why I am so pleased that you have come here to hear some of the comments that will be made. I hope you will consider the impact on smaller provinces and smaller economies. It will cause more centralization of wealth in this country without any offsetting decentralization, because the federal government is stepping back from that. You cannot have one without the other.

Finally, I wish to touch briefly on the alternatives, because there have been several major proposals put forward as alternatives to this tax. There has been the flat tax proposal and the personal expenditure tax proposal. The Federation of Small Business has come up with a whole list of little tax changes that could cause enough income generation to replace the income that will be lost with this change.

One of the things that has not been discussed by the federal government in any detail is how to fix the manufacturers' sales tax. Instead of relinquishing it entirely, do you do something to reform the approximately 20,000 exemptions, or do you do something to pull the weight off exports, while leaving it on the domestic market? Do you do things to make a small elegant change instead of a massive change which, definably, is not in the best interests of most Canadians?

I will leave those remarks with you. Thank you very much.

The Chairman: May I welcome Senator Doody who, I might say, has joined us here on our trip for the first time. Senator Doody is the Deputy Leader of the Government in the Senate. We welcome you, Senator Doody, along with many other senators who have not been with us. I see Senator Guay and Senator Perrault, who is a former Leader of the Government in the Senate, and Senator Steuart who has not been with us before. There is also Senator Ottenheimer to be welcomed.

[*Traduction*]

de santé et de l'enseignement postsecondaire. Dans une petite économie comme celle du Manitoba, il faut nous demander comment nous pourrons maintenir des services de base et la même qualité de vie que dans d'autres régions du pays si le gouvernement fédéral n'est pas disposé à nous appuyer en redistribuant la richesse du Canada.

Lorsqu'on pense à l'évolution des politiques des six dernières années, il faut se demander ce qui se passera à la suite de ces changements. Nous avons parlé de l'aspect négatif de la TPS. Examinons-en l'aspect positif un instant. Qui bénéficiera de ce changement? Comment la richesse sera-t-elle distribuée à travers le Canada?

Si l'on extrait tous les chiffres, examine la répartition entre les régions, ventile les subventions par habitant, et considère l'avantage comme une dépense fiscale ou la cession de points d'impôt, on se rend compte que l'Ontario reçoit, par habitant, cinq fois plus que le Manitoba et le Québec, deux fois plus. Il n'y a toutefois rien pour compenser tout cela. Nous allons tous en assumer le fardeau. Nous payons tous partout au pays, mais nous recevrons cinq fois moins que l'Ontario. C'est injuste. Le Sénat doit nous défendre et c'est pourquoi je suis tellement heureux qu'il ait décidé d'agir ainsi. Voilà pourquoi je suis tellement heureux que vous ayez décidé de venir entendre certaines des interventions qui vous seront présentées. J'espère que vous tiendrez compte des retombées sur les petites provinces et les petites économies. Ce projet centralisera davantage la richesse au Canada sans entraîner de décentralisation compensatoire parce que le gouvernement s'en lave les mains. L'un ne va pas sans l'autre.

Enfin, j'aimerais aborder brièvement les solutions de rechange parce qu'on en a proposé plusieurs d'importance, notamment la taxe uniforme et la taxe sur les dépenses personnelles. La Fédération des petites entreprises a proposé toute une liste de petites modifications de taxe qui pourraient produire suffisamment de recettes pour remplacer celles qui disparaîtraient avec ce changement.

Le gouvernement fédéral n'a pas discuté en détail du problème de la taxe sur les ventes des fabricants. Au lieu de la laisser tomber complètement, faut-il faire quelque chose pour modifier les quelque 20 000 exemptions ou pour soulager les exportateurs et laisser le marché intérieur en supporter le poids? Faut-il apporter des modifications mineures de forme au lieu d'une transformation majeure de fond qui n'est pas dans le meilleur intérêt de la plupart des Canadiens?

Je termine sur ces propos. Merci beaucoup.

Le président: Puis-je souhaiter la bienvenue au sénateur Doody qui se joint à nous pour la première fois au cours de ce voyage. Le sénateur Doody est leader parlementaire adjoint du gouvernement au Sénat. Nous vous souhaitons la bienvenue, sénateur Doody, ainsi qu'à beaucoup d'autres sénateurs qui n'étaient pas avec nous. Je vois le sénateur Guay et le sénateur Perrault, ancien leader parlementaire du gouvernement au Sénat, et le sénateur Steuart qui est ici pour la première fois. Sans oublier le sénateur Ottenheimer à qui je souhaite la bienvenue.

[*Text*]

Senator Doody: On behalf of all the Johnny-come-latelies, I wonder if I can ask the witness to comment further on what I think is a very important point that he raised. I refer to the level of services that all of the provinces have grown used to over the years through the various programs that have been insituted by the federal government. The impact of the reduction of services, of course, is felt more strongly in the poorer provinces than in the richer provinces. The major problem with which the federal government is currently wrestling is, of course, the huge impact that the national debt has on its ability to provide these services. The more money that is chewed up by servicing the debt means, of course, the less that is available for these programs. The GST is one method of reforming the tax system in Canada in such as way as to make it possible to help to finance these programs. Without revenue sources, obviously the poorer provinces would be poorer indeed, because they would not be in a position to receive the programs that the federal government has put in place.

Without a GST, or some other source of revenue, how is it possible for the federal government to service that huge debt while at the same time provide the services that we all think are necessary?

Mr. Alcock: That is an extremely important question. If there was any shred of faith left in the current government's willingness or desire to decrease the deficit and to maintain services, then you might see more support for this proposal. But when you look back over the history of the last six years of government, and specifically at the question of support for health care and post-secondary education, you will see that in 1984 we were spending almost the same amount of money on defence as we were on health care and post-secondary education. Today we are spending almost $2 billion more on defence. That is not a reduction, it is a change. It is a repriorization. The government is choosing to put money into other areas and is taking it out of health care. That is simply unacceptable. It creates exactly the problem that you suggest, senator. How will we in Manitoba have the same quality of health care when in the year 2002, under this policy, the federal government will put no cash into health care in this province? How are we to have the same standard of health care that a Canadian in Toronto enjoys?

Senator Doody: Are you saying the Government of Canada puts no cash into health care in Manitoba?

Mr. Alcock: By the year 2002, with its current policy, not one nickel of federal government money will go toward health care in the province of Manitoba. So how will you maintain the Canada Health Act? How will you enforce common standards across the country? You are destroying the very programs upon which our Confederation is based. You are preventing the stronger from helping the weak.

You then turn around and say that you are going to give more benefit to the economically-strongest provinces, while those in the weaker provinces will have to pay. I am sorry, but you cannot have it both ways.

[*Traduction*]

Le sénateur Doody: Au nom de tous les nouveaux arrivants, j'aimerais demander au témoin d'ajouter quelques commentaires sur un point très important qu'il a soulevé. Je veux parler du niveau de service auquel toutes les provinces du Canada se sont habituées au fil des ans à cause des divers programmes établis par le gouvernement fédéral. Le choc de la réduction des services est bien sûr plus fort dans les provinces pauvres que dans les provinces riches. Le principal problème auquel le gouvernement fédéral fait présentement face est bien sûr l'impact énorme que la dette nationale a sur sa capacité d'assurer les services en question. Plus le service de la dette engloutit d'argent, moins il en reste pour les programmes en question, bien sûr. La TPS est une façon de réformer le système fiscal au Canada afin de pouvoir aider à financer les programmes en question. Sans source de recettes, il est évident que les provinces pauvres s'appauvriront parce qu'elles ne seront pas en mesure de bénéficier des programmes établis par le gouvernement fédéral.

Sans TPS, ou sans autres sources de recettes, comment le gouvernement fédéral peut-il assurer le service de cette dette énorme tout en fournissant les services que nous considérons tous comme nécessaires?

M. Alcock: La question est extrêmement importante. Si l'on croyait le moindrement que le gouvernement actuel est prêt à réduire le déficit et à maintenir les services, ou qu'il le veut vraiment, on pourrait alors appuyer davantage la proposition à l'étude. Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les six dernières années et plus particulièrement sur l'appui que le gouvernement a accordé au domaine de la santé et de l'enseignement postsecondaire, on se rend compte qu'en 1984, le budget de la défense était à peu près le même que celui de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Aujourd'hui, nous consacrons presque 2 milliards de dollars de plus à la défense. Ce n'est pas une réduction, mais plutôt un changement, une modification des priorités. Le gouvernement choisit de dépenser dans d'autres secteurs, au détriment de celui de la santé en l'occurrence. C'est tout simplement inacceptable. Cela cause exactement le problème que vous avez décrit, sénateur. Comment le Manitoba pourrait-il bénéficier de services de santé de la même qualité alors qu'en 2002, en vertu de la politique actuelle, le gouvernement fédéral ne contribuera plus à l'enveloppe de la santé au Manitoba? Comment bénéficierons-nous des mêmes services de santé que les Canadiens de Toronto?

Le sénateur Doody: Voulez-vous dire que le gouvernement du Canada ne contribue pas à l'enveloppe de la santé au Manitoba?

M. Alcock: Si la politique actuelle persiste, en 2002, le gouvernement fédéral ne consacrera pas le moindre cent aux services de santé au Manitoba. Comment maintiendra-t-on la Loi canadienne sur la santé? Comment appliquera-t-on des normes communes à tout le pays? Vous détruisez les programmes mêmes qui sont à la base de la Confédération. Vous protégez les plus forts sans aider les plus faibles.

Vous faites ensuite volte-face en affirmant que vous accorderez aux provinces les plus fortes sur le plan économique des avantages dont les provinces les plus faibles devront supporter le coût. Je regrette, mais vous ne pouvez tout avoir.

[*Text*]

Senator Doody: That is simply not the case. The Government of Canada has not cut back on its transfer payments for education or health care. It has reduced the level of increase, admittedly, but it has not cut back on its transfer payments to the provincial governments.

Mr. Alcock: Senator, this is the first year in Manitoba that there has been an actual net cash reduction. If you look at the extensions that have been done, not just by Manitoba but by others, you will see that by 1997 Quebec will be cashed out. There will be no federal cash going into health care in this country by the year 2002 in Manitoba. I can show you the studies. The 1997 deadline was declared in the Quebec budget last year.

Senator Doody: In order to keep up the level of service in Canada the revenue has to come from somewhere. We have a huge debt that has to be serviced. The money has to come from somewhere. Obviously the taxation system has to be amended and corrected. That is what this GST is all about.

Mr. Alcock: No. Obviously the taxation system needs to be amended, but taking a bad tax and replacing it with a worse tax is not an improvement.

Senator Doody: There are many people who feel it is not a worse tax. Many economic studies have been done that demonstrate that this is a very equitable tax, one that will go a long way toward resolving the problems we have with the taxation system in this country. It is obvious that you have a philosophical difference in this matter, and I am not going to convince you otherwise.

Senator Perrault: My old grandfather ran the general store in Percy, Manitoba at one point. He kept on reminding us about the plight of the farmer. We have not heard anything today so far about the situation in the farm economy. One of the Conservatives who was thrown out of his caucus for disagreeing with the GST policies said this: "I understand that our wheat growers' association predicts that the GST will increase the cost of producing grain on a thousand acre farm from $55,630 to $60,636 in Manitoba."

At a time when the farm economy is going through what can only be described as real agony, do you agree or disagree with this statement by David Kilgour, the maverick Alberta MP?

Mr. Alcock: The context for that, Senator Perrault, is that the government was predicting an 87 per cent drop in farm income this year. It has revised that figure to only a 53 per cent drop. We are supposed to feel happy about that.

Not only will it increase the cost, but it will increase the complexity. The Canadian Federation of Small Business has talked about this over and over again. The answer is yes, without question.

Senator Perrault: Thus you believe that the cost of collecting the tax—and I think the figure is over $200 million per year—is another reason for the Senate to urge a slowdown in the implementation or defeat of this measure?

[*Traduction*]

Le sénateur Doody: Ce n'est tout simplement pas le cas. Le gouvernement du Canada n'a pas réduit ses paiements de transfert au titre de l'éducation ou de la santé. J'admets qu'il a ralenti les augmentations, mais il n'a pas diminué ses paiements de transfert aux gouvernements provinciaux.

M. Alcock: Sénateur, c'est la première année que la contribution nette a diminué au Manitoba. Si vous jetez un coup d'œil sur les projections établies non pas simplement par le Manitoba, mais aussi par d'autres provinces, vous constaterez que le Québec ne touchera plus d'argent en 1987. En 2002, le Manitoba ne recevra plus d'argent fédéral au titre des services de santé. Je puis vous montrer les études. La date limite de 1997 a été annoncée dans l'exposé budgétaire du Québec de l'année dernière.

Le sénateur Doody: Si l'on veut maintenir le niveau des services au Canada, il faut trouver l'argent quelque part. Nous avons une dette énorme dont il faut assurer le service. L'argent doit provenir de quelque part. Il est évident qu'il faut modifier et corriger le système fiscal et c'est le but de la TPS à l'étude.

M. Alcock: Non. Il est évident qu'il faut modifier le système fiscal, mais remplacer une mauvaise taxe par une taxe encore pire, ce n'est pas une amélioration.

Le sénateur Doody: Beaucoup de gens croient que la taxe n'est pas plus mauvaise. De nombreuses études économiques démontrent qu'il s'agit d'une taxe équitable et qui aidera beaucoup à régler les problèmes que nous pose le régime fiscal du Canada. Il est évident que vous n'êtes pas du tout d'accord sur le principe. Je ne vais pas vous convaincre du contraire.

Le sénateur Perrault: Mon vieux grand-père a déjà exploité le magasin général de Percy, au Manitoba. Il passait son temps à nous rappeler la misère des agriculteurs. Nous n'avons pas encore entendu parler aujourd'hui de l'économie agricole. Un des conservateurs qui a été expulsé de son caucus parce qu'il n'était pas d'accord avec les politiques relatives à la TPS a déclaré comprendre que l'association des producteurs de blé avait prévu que la TPS ferait passer de 55 630 $ à 60 636 $ le coût de production du grain sur une ferme de mille acres au Manitoba.

À une période où l'économie agricole vit ce qui ne peut être qu'une véritable agonie, êtes-vous d'accord ou non avec ces propos de David Kilgour, député dissident de l'Alberta?

M. Alcock: Pour remettre ces propos dans leur contexte, sénateur Perrault, le gouvernement prévoyait que le revenu agricole baisserait de 87 p. 100 cette année. Il a ramené sa prévision à 53 p. 100 seulement, ce qui est censé nous réjouir.

Non seulement la TPS augmentera-t-elle les coûts, mais elle accroîtra aussi la complexité. La Fédération canadienne de la petite entreprise en a parlé à maintes reprises. La réponse est oui, sans aucun doute.

Le sénateur Perrault: Vous croyez donc que le coût de perception de la taxe—qui dépassera 200 millions de dollars par année, sauf erreur—serait une autre raison pour que le Sénat préconise le report de la mise en œuvre de cette mesure ou la rejette?

[*Text*]

Mr. Alcock: This was to be a simpler tax. That was one of the promises made at the time. We are ensnaring not 90,000 manufacturers in the country but 1.5 million business people. Thus we have a huge increase just in the bookkeeping and ledgers. The City of Winnipeg has already hired new accounting staff to makeup for this. It is not a simpler tax. It is not an easier tax. It is not a more efficient tax.

Senator Perrault: Let us be fair about this. The government is saying that its system of rebate is such that it will make this a very fair tax. Do you have the same degree of confidence in the proposed rebate system as some government supporters have?

Mr. Alcock: There are two problems with the rebate system. However, on the surface of it, yes, I think the government is making an accurate statement when it says you can, with the tax credit, offset the regressive nature of a consumption tax. That is true. You can quantify it. If you can get that amount of money to the person with the lower income, then you can offset the benefit. Several economic studies have been done which show that. The problem is twofold. First, there is the mechanism of how to get that money to people, and in a timely fashion. Those people who are in the low income area are often the least attached to the system. Thus there is some difficulty in identifying and getting that benefit—

Senator Perrault: Or even filing for it?

Mr. Alcock: Yes. The second matter is this—and this is the direct policy decision that has been taken—that if you do not index it to inflation then it is only good the year you implement it. Every year after that you fall further and further behind. Every year after that it becomes increasingly regressive. How can you support a tax that sits so much more heavily on the lowest income sector of our community?

Senator Perrault: The National Council on Welfare said that the sales tax credit will be targeted further and further below the poverty line, thus leaving more and more working poor and modest-income families with little or no protection from the sales tax. Do you agree with this?

Mr. Alcock: Absolutely. I am sure you will hear from the Manitoba Society of Seniors, which as done a creditable job of studying the impact of this tax on fixed income and middle-income people and showing the tremendous impact it will have on their cash flows.

Senator Hastings: I am interested in the argument that is now being put forward about this tax suddenly becoming the great answer to our huge deficit and our huge national debt when it was flogged to us as being revenue neutral. Deceitful tactics have been used by these people in trying to sell this tax, which has resulted in their losing all respect and credibility with the people of Canada. In response to my colleague you did not say which recommendation you are making to the Senate. Have you gone far enough that you are able to tell us that we should defeat the measure or that we should undertake an extensive study and amend the measure, or are you suggesting that we delay its implementation?

The Chairman: Or that we pass it?

Senator Hastings: He is not going to say that.

[*Traduction*]

M. Alcock: Il devait s'agir d'une taxe plus simple, ce qu'on nous avait notamment promis à l'origine. Nous allons piéger non pas 90 000 fabricants au Canada, mais 1,5 million de gens d'affaires, ce qui alourdira énormément la comptabilité et la paperasse. La ville de Winnipeg a déjà recruté à cette fin de nouveaux employés pour son service de comptabilité. La taxe n'est ni plus simple, ni plus facile, ni plus efficace.

Le sénateur Perrault: Soyons justes. Le gouvernement affirme que son système de remboursement rendra cette taxe très juste. Avez-vous autant confiance que certains partisans du gouvernement au système de remboursement proposé?

M. Alcock: Le système de remboursement présente deux problèmes. Toutefois, je pense à prime abord que le gouvernement a raison d'affirmer que le crédit de taxe peut compenser la nature régressive d'une taxe à la consommation. C'est vrai. Le crédit est quantifiable et si l'on peut faire passer l'argent en question aux gagne-petit, on peut alors compenser l'avantage. Plusieurs études économiques l'ont démontré. Le problème est double. Il y a tout d'abord la façon de verser l'argent en question aux intéressés, et à un moment opportun. Ce sont souvent les gagne-petit qui ont le moins de liens avec le système. C'est pourquoi ils ont un peu de difficulté à identifier et à obtenir l'avantage en question . . .

Le sénateur Perrault: Ou même à le demander?

M. Alcock: En effet. Le deuxième problème—qui découle directement d'une décision de politique—c'est que si le remboursement n'st pas indexé sur l'inflation, il ne sera bon que pour la première année. Il diminuera ensuite d'année en année, et deviendra de plus en plus régressif. Comment pouvez-vous appuyer une taxe qui est tellement plus lourde pour les gagne-petit de la société?

Le sénateur Perreault: Le conseil national du bien-être social a affirmé que le crédit de taxe de vente visera de plus en plus bas sous le seuil de la pauvreté, ce qui laissera de plus en plus de pauvres travailleurs et de familles à faible revenu sans protection contre la taxe de vente. Êtes-vous d'accord?

M. Alcock: Certainement. Je suis sûr que vous entendez la Manitoba Society of Seniors qui a fait un travail des plus incroyables lorsqu'elle a étudié les répercussions de la taxe sur les personnes à revenu fixe et sur la classe moyenne. L'étude illustre l'impact énorme de la taxe sur leurs fonds disponibles.

Le sénateur Hastings: On prétend maintenant que cette taxe devient subitement la grande solution aux déficits et à la dette nationale énormes alors qu'on affirmait qu'elle n'aurait aucune incidence sur les recettes, ce qui m'intéresse. Le gouvernement au pouvoir a usé de duplicité pour essayer de vendre la taxe, ce qui lui a fait perdre tout respect et toute crédibilité auprès de la population du Canada. En réponse à mon collègue, vous n'avez pas précisé ce que vous recommandez au Sénat. Êtes-vous allé assez loin pour pouvoir nous dire que nous devrions rejeter le projet de loi, ou en faire une étdue approfondie et le modifier? Nous suggérez-vous plutôt d'en retarder la mise en œuvre?

Le président: Ou de l'adopter?

Le sénateur Hastings: Il ne le dira pas.

[*Text*]

Mr. Alcock: Let us dispense with the fourth one right now.

You have raised a very important point. If you go back into the literature on this tax, both the white paper and the early statements made by the government about it, you will see that not only was it to be revenue neutral but that it was specifically not to be a measure to address the deficit. That is a fact. It was not until we got two years down the road when all of a sudden there came to be a greater awareness on the part of Canadians about the serious impact of the deficit, a deficit largely of the government's creation. All of a sudden they began to link the two things. I think there is a feeling of concern among Canadians about the size of the deficit and the need to reduce it. All of a sudden that has become the answer to this. It is not an answer. There has not yet been an instance of reducing the deficit by raising a tax. The best example of that is what happened in the United States during the early part of the 1980s. However, I will leave that aside for today.

You have asked me what is my recommendation. My preference is that you should defeat this measure and send it back to the House saying, "Fix this. Come back with a different proposal, because this dog won't hunt". There are too many flaws in it. It is too poorly drafted. It will have such a negative impact on the economy of this country and individuals that the House must come back with another attempt.

The Chairman: Our time is up, Mr. Alcock. We appreciate your presentation. We look forward to hearing from you and others in the future. I will now call on the representatives of the Manitoba Sports Federation. The witnesses I have listed are Mr. Ken Zealand, who is the Treasurer; Mr. Dana Erickson, Director of Finance and Administration; Mr. Victor Batzel, President of the Manitoba Soccer Association; and Mr. Edward Glass, who is the Vice-President of the Manitoba Baseball Association. Who will be the spokesperson?

Mr. Ken Zealand, Treasurer, Manitoba Sports Federation: I will, Mr. Chairman.

The Chairman: I believe you heard our general instructions, in which you are to read your brief, although it would be helpful if you could condense it because the senators are always eager to ask questions. Please proceed.

Mr. Zealand: We will do our best, Mr. Chairman. Mr. Chairman, ladies and gentlemen of the committee, once again I have the pleasure of appearing before your committee with respect to the proposed goods and services tax. In late June of this year I participated in a presentation made to you in Ottawa by the Sports Federation of Canada. At that time I presented the concerns of the provincial and local sport associations. Today I have the pleasure of making a presentation to you dealing more specifically with these provincial and local issues. Accompanying me today are, on my extreme left, Mr. Ted Glass, Vice-President of the Manitoba Baseball Association; Mr. Victor Batzel, President of the Manitoba Soccer Association; and, to my right, Mr. Dana Erickson, who is the Director of Finance and Administration for the Manitoba Sports Federation. I am Ken Zealand, and I am the Treasurer

[*Traduction*]

M. Alcock: Commençons par laisser tomber la quatrième solution.

Vous avez soulevé un point très important. Si vous étudiez les documents publiés au sujet de la taxe, tant le livre blanc que les premières déclarations que le gouvernement a faites à ce sujet, vous verrez que non seulement devait-elle être sans incidence sur les recettes, mais qu'elle ne devait précisément pas servir à régler les problèmes du déficit. C'est un fait. Ce n'est qu'après deux ans que les Canadiens ont pris subitement conscience de la gravité de l'impact du déficit, attribuable en grande partie au gouvernement. On a tout à coup commencé à faire le lien entre les deux. L'ampleur du déficit et la nécessité de le réduire préoccupent les Canadiens. Tout à coup, la TPS est devenue la solution. Ce n'est pas le cas. On n'a encore jamais réussi à réduire le déficit en imposant une taxe. Le meilleur exemple, c'est ce qui s'est passé aux États-Unis au début des années 1980. Je vais toutefois laisser cela de côté pour aujourd'hui.

Vous m'avez demandé ce que je recommandais. Je préférerais que vous rejetiez cette mesure tout simplement et la retourniez à la Chambre des communes en lui demandant de revenir vous présenter une proposition différente parce que la mesure à l'étude ne donnera pas les résultats souhaités. Elle comporte trop lacunes et est trop mal rédigée. Elle aura un effet tellement négatif sur l'économie et la population du Canada que la Chambre doit repartir à zéro.

Le président: Nous n'avons plus de temps, monsieur Alcock. Nous vous remercions de votre exposé et nous serons heureux de vous entendre de nouveau, ainsi que d'autres témoins, à l'avenir. Je donne maintenant la parole aux représentants de la Fédération manitobaine des sports. J'ai ici sur ma liste de témoins M. Ken Zealand, trésorier, M. Dana Erickson, directeur des finances et de l'administration. M. Victor Batzel, président de l'Association de soccer du Manitoba et M. Edward Glass, vice-président de l'Association de baseball du Manitoba. Qui sera le porte parole?

M. Ken Zealand, trésorier, Fédération manitobaine des sports: Ce sera moi, monsieur le président.

Le président: Je crois que vous avez entendu nos instructions générales. Vous pouvez lire votre mémoire, même s'il serait utile que vous le résumiez parce que les sénateurs ont toujours hâte de poser des questions. Allez-y.

M. Zealand: Nous ferons notre possible, monsieur le président. Monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité, je suis heureux de comparaître de nouveau devant votre comité au sujet du projet de taxe sur les produits et services. En juin dernier, j'ai participé à un exposé qui vous a été présenté à Ottawa par la Fédération des sports du Canada. J'ai exposé les préoccupations des associations sportives provinciales et locales. Aujourd'hui, mon exposé portera plus précisément sur les questions provinciales et locales. M'accompagnent aujourd'hui, à mon extrême gauche, M. Ted Glass, vice-président de l'Association de baseball du Manitoba, M. Victor Batzel, président de l'Association de soccer du Manitoba et, è ma droite, M. Dana Erickson, directeur des finances et de l'administration de la Fédération manitobaine des sports. Je suis Ken Zealand et je suis trésorier de la Fédération. M. Glass, M. Bat-

[*Text*]

of the Manitoba Sports Federation. Mr. Glass, Mr. Batzel and I are volunteer individuals involved with sport at various levels within the province.

By way of background, the Manitoba Sports Federation is a non-profit provincial amateur sports federation that represents 96 non-profit provincial amateur sport organizations. These member sport-governing bodies include the Manitoba Amateur Hockey Association, Swim Manitoba, Manitoba Volleyball Association and Basketball Manitoba. The Manitoba Sports Federation believes that sport plays a fundamental and integral role in the physical, social and mental wellbeing of the individual in society, and that it provides opportunities for personal growth and development. Our mission is to create the best sport community in Canada through the provision of resources to member associations, which would enable them to encourage participation at all levels of skill and to develop athletes of national and international caliber on a continuing basis.

The Income Tax Act grants charitable status to Canadian amateur athletic associations. The definition of this term is limited to those associations representing sport on a nationwide basis, which has, in effect, denied most of the provincial sport-governing bodies charitable status over the years. Unfortunately, sport is treated differently by the Income Tax Act than are other social value concerns. Arts and cultural groups, recreation centres and others do not have the same limitations on their charitable qualifications. Sport contributes to our national culture, identity, heritage, pride, unity, education, economy and health, which are of no less social value than many if not most of the other concerns.

Under the proposed GST legislation, Canadian amateur athletic associations, along with provincial non-profit associations, which receive 40 per cent or more of their funding from government sources, will be entitled to a 50 per cent rebate on GST paid. The federal national associations, as they fall into the category of being charitable organizations, automatically receive a 50 per cent rebate. Provincial and local sport organizations will fall into the non-profit category and will require the 40 per cent requirement of government funding in order to receive that rebate. This means that while many provincial organizations will qualify for the rebate, many others will not. In our written brief to you we have listed several examples of the anomalies that exist today within this province and this country.

The Chairman: I have a question with respect to those anomalies. For example, the Manitoba Baseball Association will qualify for the 50 per cent rebate because they receive 56 per cent government funding, but I understood that it was only the national organizations that would qualify. Is the Manitoba Baseball Association a national organization?

Mr. Zealand: No. The Manitoba Baseball Association is a provincially governed body.

[*Traduction*]

zel et moi-même sommes des bénévoles qui nous occupons de sport à divers niveaux au Manitoba.

Pour résumer un peu son historique, la Fédération manitobaine des sports est une fédération provinciale sans but lucratif de sport amateur qui représente 96 organisations provinciales sans but lucratif de sport amateur. Ces associations membres de la régie des sports comprennent notamment l'Association de hockey amateur du Manitoba, Natation Manitoba, l'Association de ballon-volant du Manitoba et Ballon-panier Manitoba. La Fédération manitobaine des sports croit que le sport joue un rôle fondamental et intégral dans le bien-être physique, social et psychologique de chaque membre de la société, et qu'il offre des occasions de croissance et de développement personnel. Nous avons pour mission de créer la meilleure communauté sportive du Canada en fournissant à nos associations membres des ressources qui leur permettront d'encourager la participation à tous les niveaux d'habilité et de développer régulièrement des athlètes de calibre national et international.

La Loi de l'impôt sur le revenu accorde le statut d'organisme de charité aux associations canadiennes de sport amateur. La définition en est limitée aux associations qui représentent le sport à l'échelon national, ce qui a eu pour effet de refuser à la plupart des organismes provinciaux de régie des sports le statut d'organisme de charité. La Loi de l'impôt sur le revenu traite malheureusement le sport différemment d'autres domaines de valeur sociale. Les associations artistiques et culturelles, les centres récréatifs et autres n'ont pas les mêmes contraintes d'admissibilité au statut d'organisme de charité. Les sports contribuent à la culture, à l'identité, au patrimoine, à la fierté, à l'unité, à l'éducation, à l'économie et à la santé de la nation, ce qui n'a pas moins de valeur sociale que beaucoup d'autres sphères d'activité, voire la plupart.

En vertu de la mesure proposée sur la TPS, les associations canadiennes de sport amateur, de même que les associations provinciales sans but lucratif financées à 40 p. 100 ou plus par l'État, auront droit à un remboursement de 50 p. 100 de la TPS payée. Les associations nationales fédérales, qui ont le statut d'organisme de charité, bénéficieront automatiquement d'un remboursement de 50 p. 100. Les associations sportives provinciales et locales feront partie de la catégorie des organismes sans but lucratif et devront être financées à 40 p. 100 par l'État pour pouvoir bénéficier du remboursement en question. Cela signifie que même si de nombreuses organisations provinciales sont admissibles au remboursement, beaucoup d'autres ne le seront pas. Notre mémoire contient plusieurs exemples des anomalies que nous retrouvons à l'heure actuelle au Manitoba et au Canada.

Le président: J'ai une question au sujet de ces anomalies. Par exemple, l'Association de baseball du Manitoba sera admissible au remboursement de 50 p. 100 parce qu'elle reçoit 56 p. 100 de son budget de l'État, mais je croyais savoir qu'il s'agissait de la seule organisation nationale admissible. L'Association de baseball du Manitoba est-elle une organisation nationale?

M. Zealand: Non, il s'agit d'un organisme de régie provinciale.

[*Text*]

The Chairman: Are you saying that they will qualify?

Mr. Zealand: Yes, they will qualify under the rule that they have greater than 20 per cent government funding, whereas in our statement the Manitoba Curling Association, which is a similar type of organization representing curling within the province, would not qualify for an automatic rebate because it does not receive greater than 40 per cent government funding.

The Chairman: Perhaps I am confusing the income tax regulations with the goods and services tax. With respect to the Income Tax Act, you have to be a national organization to qualify for a charitable donation.

Mr. Zealand: That is correct.

The Chairman: But with respect to the goods and services tax, as long as you receive more than 40 per cent of your funding from the government, you are entitled to a 50 per cent rebate.

Mr. Zealand: There are two parts to it. If you are a charitable organization that is a national association you will receive an automatic 50 per cent rebate. If you are a non-profit organization, which covers the local and provincial organizations, you do not qualify as a charity and the 40 per cent rule must be taken into account.

In 1988-89, the Manitoba provincial sport organizations had combined revenues of approximately $12.3 million, 45 per cent of which represented funding from the government. This does not include the budgets of clubs, leagues, et cetera, which we referred to earlier, that deliver many of the programs to the grass root organizations. Forty-five per cent represents average government funding. This means that many of the sport groups fall below the 40 per cent requirement and would not qualify for the rebate.

The challenge to become more self-reliant means that every year more of our provincial sport groups will fall below 40 per cent government funding. As a result, provincial sport groups will be penalized for becoming more self-reliant by having to pay more GST. Amateur sport across this country at the national, provincial and local levels has worked hard to reduce its dependency on government funding, which we want to continue provided we are not penalized for doing so. We would therefore ask for a level playing field so that amateur sport may deliver its programs on a consistent basis, whether or not the program was delivered at the national, provincial or local level.

Second, our recommendations recognize that sport groups inject many tax savings into their activities. GST rebates do not go to shareholders or other private interests, but are fed back into the amateur sport delivery system to the benefit of the community and the economy. In a moment I will ask Mr. Ted Glass to speak on the anticipated effect that this will have on the local sport community. However, I would like to reiterate our recommendations in respect to this particular area.

[*Traduction*]

Le président: Voulez-vous dire que l'association sera admissible?

M. Zealand: Oui, parce qu'elle est financée à plus de 20 p. 100 par l'État, alors que dans notre déclaration, nous précisons que l'Association de curling du Manitoba, organisation semblable qui représente le curling à l'échelle de la province, ne serait pas admissible à un remboursement automatique parce qu'elle ne reçoit pas plus de 40 p. 100 de son budget du gouvernement fédéral.

Le président: Je confonds peut-être le règlement de l'impôt sur le revenu avec la taxe sur les produits et services. Pour ce qui est de la Loi de l'Impôt sur le revenu, il faut être reconnu comme organisme national pour être admissible à un don de charité.

M. Zealand: En effet.

Le président: Mais en ce qui concerne la taxe sur les produits et services, si vous recevez plus de 40 p. 100 de votre budget du gouvernement, vous avez droit à un remboursement de 50 p. 100.

M. Zealand: Il y a deux volets à cette question. Un organisme de charité qui est une association nationale reçoit un remboursement automatique de 50 p. 100. Les organismes sans but lucratif, ceux qui regroupent les organisations locales et provinciales, ne sont pas admissibles au statut d'organisme de charité et il faut alors tenir compte de la règle des 40 p. 100.

En 1988-1989, les organisations sportives provinciales du Manitoba avaient un revenu combiné d'environ 12,3 millions de dollars, dont 45 p. 100 provenaient de l'État. Cela ne comprend pas les budgets des clubs, des ligues, et ainsi de suite, dont nous avons parlé plus tôt et qui assurent un grand nombre des programmes aux organisations locales. Ce chiffre de 45 p. 100 représente le financement moyen reçu du gouvernement. Cela signifie que beaucoup d'associations sportives n'atteignent pas les 40 p. 100 obligatoires et ne seraient pas admissibles au remboursement.

Le défi de l'autonomie signifie que chaque année, de plus en plus de nos associations sportives provinciales ne recevront pas 40 p. 100 de leur budget du gouvernement. Elles seront donc pénalisées parce qu'elles seront devenues davantage autonomes: elles devront payer plus de TPS. Les associations de sport amateur du Canada, aux niveaux national, provincial et local, ont fait de gros efforts pour se détacher du trésor public, ce que nous voulons continuer à faire à condition de ne pas être pénalisés. C'est pourquoi nous demandons des chances égales afin que le sport amateur puisse administrer ses programmes de façon uniforme, que ceux-ci soient d'envergure nationale, provinciale ou locale.

Deuxièmement, nos recommandations reconnaissent que les associations sportives injectent beaucoup d'économies fiscales dans leurs activités. Les remboursements de TPS ne vont pas aux actionnaires ou à d'autres intérêts privés, mais ils sont réinjectés dans le système d'administration du sport amateur, pour le bien-être de la communauté et de l'économie. Je demanderai dans un moment à M. Ted Glass de parler de l'effet que ces mesures devraient avoir sur la communauté

[*Text*]

First, all non-profit amateur sport organizations and federations should be treated the same as registered Canadian amateur athletic associations so that they may automatically qualify for a 50 per cent rebate of the GST paid on their purchases. We would also recommend that consideration be given to the definition of "Canadian Amateur Athletic Association" within the Income Tax Act so that the provincial sport organizations and federations may qualify for charitable status.

The second part of our presentation today deals with registration fees for children. Bill C-62 taxes children's recreational activities unless the programs are similar to child care services and are primarily targeted to children 14 years of age and under. Mr. Batzel will speak to the proposed treatment of the GST in this area.

In order to emphasize the impact of the GST on amateur sport in Manitoba, I wish to present the following demographic and economic information which was taken from the 1988 provincial sport profiles. At that time the total Manitoba population was 1,053,720. The sporting population within the province comprised 238,033 members. With respect to the age group 13 to 17 years of age, the demographics in the province indicate that 80,301 Manitobans fit that category, which represent 7.6 per cent of the population of the province. However, within that same category, 63,881 of those people are involved in the sport community, representing 26.8 per cent of the population of Manitoba, with 79.6 per cent of the total population of this age group being involved in sport within the province. That is the largest single age group by far, the nearest being the age group 18 to 29 years, which represents 23.9 per cent.

Some of the most popular sports in the 17 to 38-year age group were badminton, baseball, curling, figure skating, golf, high school athletics, hockey, ringette, soccer and softball. The percentage of the sporting population to the total population has been growing over the past several years. In 1975-76 it represented 15.4 per cent of the population. In 1987 and 1988 it represented 22.6 per cent of the population. This would indicate that there is an increasing recognition of the value of sport by the Manitoba population.

An economic impact study was conducted by our federation in 1988 based on 1987 information. It was drawn from the Manitoba Sports Federation, the athletic departments of the universities of Manitoba, Winnipeg and Brandon, the provincial and regional sports associations, the members of provincial sport associations and private- and member-owned sport facilities. This group employs between 4,400 and 4,500 individuals on a fulltime or part-time basis. Expenditures on programs, goods, services and other operating expenses, excluding wages, totals approximately $50 million per year. With respect to investment in sports facilities, the same participants, excluding municipal facilities, indicate that $242 million has been spent on land and buildings and $52 million spent on equipment, furniture and fixtures.

[*Traduction*]

sportive locale. J'aimerais toutefois répéter ce que nous recommandons dans ce domaine en particulier. Tout d'abord, il faut traiter toutes les organisations et fédérations de sport amateur sans but lucratif de la même façon que les associations canadiennes enregistrées de sport amateur afin qu'elles soient automatiquement admissibles à un remboursement de 50 p. 100 de la TPS payée sur leurs achats. Nous recommanderions aussi que l'on utilise la définition d'association canadienne de sport amateur de la Loi de l'impôt sur le revenu afin que les organisations et fédérations sportives provinciales soient admissibles au statut d'organisme de charité.

Le deuxième volet de notre intervention d'aujourd'hui porte sur les frais d'inscription des enfants. Le projet de loi C-62 impose une taxe sur les activités récréatives des enfants, sauf lorsque les programmes ressemblent à des services de garderie et visent principalement les enfants de 14 ans et moins. M. Batzel parlera de l'application proposée de la TPS dans ce domaine.

Afin de souligner l'impact de la TPS sur le sport amateur au Manitoba, j'aimerais vous présenter les données démographiques et économiques suivantes tirées des profils sportifs provinciaux de 1988. Cette année-là, le Manitoba comptait une population totale de 1 053 720 habitants. La population sportive de la province comptait 238 033 membres. Les statistiques démographiques de la province indiquent que les 13 à 17 ans sont 80 301 au Manitoba, ce qui représente 7,6 p. 100 de la population. Cependant, 63 881 personnes de cette catégorie, soit 26,8 p. 100 de la population du Manitoba, font partie de la communauté sportive. 79,6 p. 100 de la population totale de cet âge participent à des activités sportives au Manitoba. Ce groupe d'âge est de loin le plus important, le deuxième étant celui des 18 à 29 ans qui représente 23,9 p. 100 de la population.

Parmi les sports les plus populaires chez les 17 à 38 ans, notons le badminton, le baseball, le curling, le patinage artistique, le golf, l'athlétisme au niveau secondaire, le hockey, la ringuette, le soccer et la balle-molle. Le pourcentage de la population sportive par rapport à la population totale est à la hausse depuis quelques années. En 1975-1976, la population sportive représentait 15,4 p. 100 de la population totale, chiffre qui était passé à 22,6 p. 100 en 1987 et 1988. Cela indique que la population du Manitoba reconnaît de plus en plus la valeur du sport.

Notre fédération a effectué, en 1988, une étude d'impact économique fondée sur des statistiques de 1987 obtenues de la Fédération manitobaine des sports, des départements d'athlétisme des universités du Manitoba à Winnipeg et à Brandon, des associations sportives provinciales et régionales, des membres des associations sportives provinciales et d'installations sportives privées et appartenant à leurs membres. Ce groupe emploie de 4 400 à 4 500 personnes à plein temps ou à temps partiel. Les dépenses consacrées aux programmes, à l'achat de biens et de services et aux autres frais d'exploitation, à l'exclusion des salaires, atteignent environ 50 millions de dollars par année. Pour ce qui est des investissements dans les installations sportives, les mêmes participants, à l'exclusion des installations municipales, indiquent avoir consacré 242 millions de dollars

[*Text*]

As I am sure you are all aware, volunteers make up the backbone of amateur sport in any province. In this province it is estimated that 22,000 people contribute an average of 100 hours per year per person to amateur sport within the province. It is estimated that amateur sport in Manitoba generates in excess of $16 million annually in tax revenues for the three levels of government from income, property and sales tax. Published research dealing with the lifestyle in sport has indicated that participation in sport activities has a positive effect on overall physical and mental wellbeing, including increased productivity at work, reduced absenteeism and industrial injury.

I would now like to ask Mr. Ted Glass to make a short presentation to you on behalf of the local and provincial sport organizations.

Mr. Edward Glass, Vice President, Manitoba Baseball Association: Mr. Chairman, ladies and gentlemen, my role this morning is to focus your attention on the first recommendation of the Manitoba Sports Federation which addresses the issue of inequity between those larger organizations at the national and provincial level that have the benefit of relief from the GST because of the government support they receive, compared with the many smaller organizations in amateur baseball in Manitoba that are deprived of this opportunity. We think this is unfair, and I would like to read the following statement that we have prepared which will address the issue.

The Manitoba Baseball Association is a volunteer-based, not-for-profit provincial sport-governing body that oversees amateur baseball throughout the province of Manitoba. In 1990 our registration included 584 teams in 34 leagues from children in minor baseball programs to players in two senior leagues through the province. There is a total of 4,700 players below the age of 14 years, 2,400 players in the age group of 14 to 18 years, and 1,600 players above the age of 18 years. Managers, coaches and umpires total approximately 450. It is not a small operation for a small province, and I am sure it would be much larger when compared with other provinces.

In addition to the children registered in the programs of the Manitoba Baseball Association, there are an estimated 3,000 players in recreational and development programs in community and recreation centres throughout the province. The Manitoba Baseball Association notes with concern the inequities of the GST that provide relief to amateur sport associations at the national level and those provincial associations that receive 40 per cent of their revenues from government agencies. The Manitoba Baseball Association receives 56 per cent of its annual budget of $290,000 from government sources, and thus we qualify for the 50 per cent rebate of the GST. However, the Greater Winnipeg Minor Baseball Association and the Elmwood Giants Baseball Club are two examples of affiliated members at the grass roots level that generate revenues to cover their operating and facilities cost from registration fees and fundraising initiatives. Both of these organizations are excluded from relief of the GST, although both

[*Traduction*]

aux terrains et aux bâtiments, et 52 millions à l'équipement, au mobilier et aux accessoires.

Vous savez tous j'en suis sûr que les bénévoles constituent l'ossature du sport amateur de toute province. Au Manitoba, on estime que 22 000 personnes consacrent en moyenne 100 heures par année par personne au sport amateur. On a calculé que le sport amateur au Manitoba produit, pour les trois paliers de gouvernement, plus de 16 millions de dollars par année de recettes fiscales tirées de l'impôt sur le revenu, des impôts fonciers et de la taxe de vente. Les recherches publiées sur le style de vie dans le monde du sport indiquent que les activités sportives ont un effet positif sur le bien-être physique et psychologique général, et entraînent notamment une augmentation de la productivité au travail et un recul de l'absentéisme et des blessures professionnelles.

Je demanderais maintenant à M. Ted Glass de vous faire un bref exposé au nom des associations sportives locales et provinciales.

M. Edward Glass, vice-président, Association de baseball du Manitoba: Monsieur le président, mesdames et messsieurs, mon rôle ce matin consiste à attirer votre attention sur la première recommandation de la Fédération manitobaine des sports qui porte sur l'iniquité entre les grandes organisations nationales et provinciales qui bénéficient d'un allégement de TPS à cause de l'aide gouvernementale qu'elles reçoivent, par rapport aux nombreuses organisations plus petites de baseball amateur du Manitoba qui n'ont pas la même chance. Nous croyons que c'est injuste et j'aimerais vous lire la déclaration suivante que nous avons préparée et qui traite de la question.

Organisme bénévole, provincial et sans but lucratif, l'Association de baseball du Manitoba régit le baseball amateur dans tout le Manitoba. En 1990, nous comptions 584 équipes organisées en 34 ligues, depuis les enfants des programmes de baseball mineur jusqu'aux joueurs de deux ligues senior. Il y a au total 4 700 joueurs de moins de 14 ans, 2 400 de 14 à 18 ans et 1 600 de plus de 18 ans. Nous comptons environ 450 gérants, entraîneurs et arbitres. Ce n'est pas une petite entreprise pour une petite province et je suis sûr que la fédération est beaucoup plus grosse que celle d'autres provinces.

En plus des enfants inscrits au programme de l'Association de baseball du Manitoba, on estime que les programmes de loisirs et de développement des centres communautaires et récréatifs de la province regroupent environ 3 000 joueurs. L'Association de baseball du Manitoba note avec inquiétude les inégalités de la TPS, car on accorde un allégement aux associations nationales de sport amateur et aux associations provinciales qui reçoivent 40 p. 100 de leur budget d'organismes gouvernementaux. L'Association de baseball du Manitoba reçoit du gouvernement 56 p. 100 de son budget annuel de 290 000 $ et c'est pourquoi nous sommes admissibles au remboursement de 50 p. 100 de TPS. L'Association de baseball mineur du Winnipeg métropolitain et le Club de baseball des Giants d'Elmwood sont deux exemples d'affiliées locales qui ont recours aux frais d'inscription et aux activités de levée de fonds pour trouver les recettes dont elles ont besoin pour couvrir leurs frais d'exploitation et leurs installations. Ces deux

[*Text*]

deliver program services to amateur baseball similar to Baseball Canada at the national level and the Manitoba Baseball Association.

Similarly, the other 33 leagues and 583 teams of the MBA, which provide services to amateur baseball in their communities through the province, receive little, if any, government funding. The combined operating and facilities costs of the affiliated members in one of the smaller provinces in Canada are in excess of $2 million per year. Revenues to cover these costs are generated by registration fees and the generosity and fundraising initiatives of volunteers. Not only are governments relieved of responsibilities for funding, but the GST policy applies two effective penalties to the volunteers for their contributions. First, GST is applied to the costs of club/league purchases; and, second, the burden of administering the GST is added to the limited surplus energies that volunteers offer at no cost to support amateur sport in Manitoba and Canada.

In our opinion, this is clearly not an equitable application of the GST. The volunteers in the smaller affiliates of our provincial baseball association and the neighbourhood community centres who provide the programs at the grass roots levels without government support are effectively penalized. As a volunteer member of the Manitoba Baseball Association and the General Council of Winnipeg Community Centres, we have studied the application of the GST to our volunteer-based associations. Meetings with Revenue Canada officials and professional tax consultants confirmed that the application of the GST to amateur sport has not been clearly defined or completed. The GST rebate formula is a benefit to those larger groups who succeed in their applications for government funding. Our volunteers in the smaller groups with limited resources who do not have access to government support programs are penalized. Further study of the GST and its application to volunteer-based amateur sport is required.

The Manitoba Baseball Association and the General Council of Winnipeg Community Centres supports the recommendation of the Manitoba Sports Federation as defined in paragraph 1 on page 5 of the written submission.

Mr. Zealand: I would then ask—

The Chairman: Mr. Zealand, without minimizing the importance of everyone's contribution, we have 10 minutes left and I already have a list of questions, but you are welcome to make any statements you wish in the time left.

Mr. Zealand: I appreciate that. I would like to ask Mr. Batzel to make some brief comments concerning the age group position.

Mr. Victor Batzel, President, Manitoba Soccer Association: I would like to make two points, if I may. One of the general impressions I have been left with is that there is a general difficulty in the bill as it now exists and in the rules, at least as they have been explained to us by Revenue Canada officials.

[*Traduction*]

organisations n'ont pas droit à l'allégement de TPS même si elles fournissent toutes deux au baseball amateur des programmes semblables à ceux de Baseball Canada au niveau national et de l'Association de baseball du Manitoba.

De même, les 33 autres ligues et 583 autres équipes de l'ABM, qui fournissent des services au baseball amateur au niveau local dans toute la province, reçoivent peu d'aide financière du gouvernement, s'il en est. Les frais combinés d'exploitation et d'utilisation des installations des membres affiliés d'une des plus petites provinces du Canada dépassent 2 millions de dollars par année. Les recettes nécessaires pour couvrir ces dépenses proviennent des frais d'inscription et de la générosité et des activités de levée de fonds des bénévoles. Non seulement les gouvernements sont-ils soulagés de la responsabilité d'assurer le financement des organisations en cause, mais la politique de la TPS pénalisera en réalité les bénévoles pour leur contribution. Premièrement, la TPS s'applique aux achats effectués par les clubs ou les ligues. Deuxièmement, le fardeau de l'administration de la TPS viendra s'ajouter aux réserves limitées d'énergie que les bénévoles offrent gratuitement pour appuyer le sport amateur au Manitoba et au Canada.

Selon nous, cette application de la TPS n'est vraiment pas équitable. On pénalise en réalité les bénévoles des plus petites affiliées de notre association de baseball provinciale et les centres communautaires de quartier qui offrent les programmes au niveau local sans l'aide du gouvernement. Je suis membre bénévole de l'Association de baseball du Manitoba et du Conseil général des centres communautaires de Winnipeg. Nous avons étudié l'application de la TPS à nos associations bénévoles. Des réunions avec des représentants de Revenu Canada et des fiscalistes conseils professionnels ont confirmé que l'application de la TPS au sport amateur n'avait pas été définie clairement ou définitivement. La formule de remboursement de la TPS est un avantage pour les groupes plus importants qui réussissent à obtenir des subventions publiques. Nos bénévoles des groupes plus petits dont les ressources sont limitées et qui n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux d'aide financière sont pénalisés. Une étude plus poussée de la TPS et de son application au sport amateur bénévole s'impose.

L'Association de baseball du Manitoba et le Conseil général des centres communautaires de Winnipeg appuient la recommandation de la Fédération manitobaine des sports que l'on retrouve au paragraphe 1 de la page 5 de notre mémoire.

M. Zealand: Je demanderais alors—

Le président: Monsieur Zealand, je ne veux pas minimiser l'importance du témoignage de personne, mais il nous reste 10 minutes et j'ai déjà toute une liste de questions. Vous pouvez cependant faire toute déclaration que vous voulez au cours du temps qui reste.

M. Zealand: Je vous remercie. Je demanderais à M. Batzel de faire quelques brèves observations au sujet des groupes selon l'âge.

M. Victor Batzel, président, Association de soccer du Manitoba: J'aimerais faire valoir deux arguments, avec votre permission. J'ai l'impression générale que le projet de loi dans sa forme actuelle et les règlements tels qu'ils nous ont été expliqués par des représentants de Revenu Canada posent cer-

[*Text*]

Because it is a goods and services tax, there seems to be some difficulty and lack of clarity as to how the term "service" is to be applied to organizations that are overwhelmingly run by volunteers. Most amateur sports organizations do hire individuals. There are four fulltime people employed in the administration of soccer in the province of Manitoba. Apart from that, the entire program is run by volunteers. How does one apply a service tax to a non-profit volunteer or voluntary organization? That question does not seem to have been confronted either in the bill or in the rules that I have had explained to me. I believe it is a problem that must be confronted.

More specifically, I wish to speak to the question of applying the tax to people between 15 and 18. Because of the lack of time, I would simply point out that it is from this age group that future volunteers are drawn; and, insofar as the application of the GST to those between the ages of 15 to 18 years is concerned, an increasing number of young people are expected to pay for their own participation in sport when their families support systems, which have been active up to that point, tend to decline. Those of you who have been parents know full well what I am talking about. We are now in a position of taxing the future leadership of a voluntary organization, and I would suggest to you that if you were to put a dollar and cents delivery figure to what the volunteers are doing for amateur sport in this country, you would end up with a number that would far exceed any alternative of any government. Our fear—and I concur with the recommendation of the Manitoba Sports Federation—is that by applying the tax at 14, rather than delaying its application to age 18, the future of the volunteer organizations is put into unnecessary jeopardy.

Mr. Zealand: In summary, we are not here today to oppose the GST system, nor are we asking for any special treatment under that system. We are merely asking for three things: One, equal treatment of the local and provincial organizations with the national sport organizations and registered charities with respect to the automatic 50 per cent rebate; two, recognition of the teenage group 14 to 18 with respect to costs of staying involved in sport; and, three, the non-penalization of non-profit organizations that are working to become more self-reliant. Mr. Chairman, that is our submission to you.

The Chairman: Thank you, Mr. Zealand. This is certainly a problem that we have had presented to us right across the country.

Senator Ottenheimer: You mentioned that there had been negotiations or discussions with Revenue Canada with respect to the discrepancy between nationally organized amateur sports groups and provincially or locally organized ones. Are those meetings ongoing?

Mr. Glass: I made reference to that and I will address your question. No. That was one meeting with officials from Revenue Canada to explore, on behalf of community centres, how the GST would be applied. It did not specifically address any one item of the policy or procedure.

[*Traduction*]

taines difficultés d'ordre général. Comme il s'agit d'une taxe sur les biens et services, on ne semble pas trop savoir comment appliquer le terme «service» aux organisations dirigées en très grande majorité par des bénévoles. La plupart des organisations de sport amateur embauchent des gens. L'administration du soccer au Manitoba occupe quatre personnes à plein temps. Tout le programme est administré par des bénévoles. Comment applique-t-on une taxe sur les services à un organisme bénévole sans but lucratif? On ne semble pas avoir répondu à cette question ni dans le projet de loi ni dans les règlements que je me suis fait expliquer. Je crois qu'il faut régler ce problème.

Plus précisément, j'aimerais parler de l'application de la taxe aux 15 à 18 ans. À cause du manque de temps, je soulignerai simplement que les futurs bénévoles proviennent de cette catégorie d'âge. Quant à l'application de la TPS aux 15 à 18 ans, de plus en plus de jeunes doivent payer eux-mêmes pour participer à des activités sportives lorsque leur famille, qui les appuie activement jusque-là, commence à réduire son appui. Ceux d'entre vous qui ont des enfants savent très bien ce que je veux dire. Nous sommes maintenant en mesure de taxer les futurs dirigeants d'une organisation bénévole et j'estime que si l'on calculait en argent ce que les bénévoles font pour le sport amateur au Canada, on arriverait à un chiffre qui dépasserait de loin toute contribution publique. Notre crainte—et je suis d'accord avec la recommandation de la Fédération manitobaine des sports—c'est qu'en imposant la taxe dès 14 ans plutôt que d'en reporter l'application à 18 ans, nous mettrons inutilement en danger l'avenir des organisations bénévoles.

M. Zealand: En résumé, nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour dénoncer le système de la TPS, ni pour réclamer un traitement de faveur en vertu de ce système. Nous demandons tout simplement trois choses: premièrement, que les organismes locauxs et provinciaux soient traités sur le même pied que les organismes nationaux de sport et les organismes de charité enregistrés pour ce qui est de la ristourne automatique de 50 p. 100; deuxièmement, qu'on reconnaisse le groupe des adolescents de 14 à 18 ans pour ce qui est des coûts du maintien de leur participation au sport; et, troisièmement, que les organismes sans but lucratif qui travaillent à atteindre une plus grande autosuffisance ne soient pas pénalisés. Monsieur le président, voilà notre exposé.

Le président: Merci, monsieur Zealand. C'est certainement un problème dont on nous a parlé dans tous les coins du pays.

Le sénateur Ottenheimer: Vous avez fait état de négociations ou de discussions avec Revenu Canada à propos de l'écart entre les groupes de sport amateur organisés à l'échelle nationale et ceux qui le sont à l'échelle provinciale ou locale. Ces réunions se poursuivent-elles?

M. Glass: Je l'ai mentionné, et je vais répondre à votre question. Non. Il s'agissait d'une réunion avec les fonctionnaires de Revenu Canada pour explorer, au nom des centres communautaires, les modalités d'application de la TPS. Il n'y a pas été

[*Text*]

Senator Ottenheimer: To the extent that a significant amount of your concern arises from the difference between the treatment of national athletic amateur sports federations or sports activities and local ones, to what extent would your concerns be alleviated if there were an equality of treatment? Has there been a forum or medium through which equality of treatment has been discussed apart from this committee?

Mr. Zealand: The Sports Federation of Canada has had discussions with Revenue Canada with respect to this area. As I indicated earlier, we were part of a presentation made to this committee by the Sports Federation of Canada. That area of discussion is ongoing by the Sports Federation of Canada on behalf of the provinces across the country, and I would hope on our behalf. But we felt that we wished to make our point directly to you, but certainly it is being discussed with Revenue Canada; and, yes, a lot of our problems would be alleviated if the local and provincial organizations were—and I emphasize for the purpose of the GST because I recognize that the giving of charitable status to organizations is something that goes well beyond what we are proposing here—treated equally with charitable organizations and national sports associations.

Senator Perrault: As a former minister of sport, I want to commit myself to supporting your brief. It is excellent. I agree that the valuable, effort made by volunteers in the area of sport is very important. It is good for mental health, social health and is a positive way to combat many other problems. Anyone who has seen the way that these volunteer organizations drive kids to hockey practice at five in the morning and swimming meets knows what an enormous contribution they are making to these amateur groups. This is an issue that should have the support of all members of this committee. Perhaps your problems arise because the regulations have not been entirely developed as yet. I hope that your concerns will be met through regulations rather than an amendment to the bill itself because that would be much more difficult, given the government's position on this matter. But this bill should not be a revenue centre for governments. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: That was a good statement, Senator Perrault, but I did not hear your question.

Senator Poitras: You stressed the same point when you appeared before the committee in Ottawa: first, that charitable and non-profit organizations be treated equally; and, second, that if non-profit organizations receive 40 per cent or more government funding, that they will be eligible. Also, on page 8, you say that if they received 25 per cent government funding you would be satisfied. Am I correct in what you said?

Mr. Zealand: I would like to correct you on that point.

Senator Poitras: On your last point?

Mr. Zealand: Yes. The recommendations that were shown on page 8 were made to the Minister of Finance by the House

[*Traduction*]

spécifiquement question d'un point particulier de la politique ou de la procédure.

Le sénateur Ottenheimer: Dans la mesure où une bonne part de vos préoccupations vient de ce que les fédérations de sport amateur ou les activités sportives ne sont pas traitées de la même façon selon qu'elles sont nationales ou locales, dans quelle mesure l'égalité de traitement apaiserait-elle vos craintes? L'égalité de traitement a-t-elle été discutée sur une autre tribune que devant notre Comité?

M. Zealand: La Fédération des sports du Canada a eu des entretiens à ce sujet avec Revenu Canada. Comme je l'ai indiqué plus tôt, nous avons participé à une présentation qui vous a été faite par la Fédération des sports du Canada. C'est la Fédération des sports du Canada qui se charge de ce dossier au nom des provinces du pays, et, je l'espère bien, en notre nom. Mais si nous tenions à vous faire valoir directement notre point de vue, il en est certes aussi question avec Revenu Canada; et, oui, une foule de nos problèmes seraient moins graves si les organismes locaux et provinciaux étaient—et je souligne que c'est aux fins de la TPS, car je reconnais que l'octroi du statut d'organisme de charité va bien plus loin que notre proposition—traités sur le même pied que les œuvres de charité et les associations nationales de sport.

Le sénateur Perrault: À titre d'ancien ministre du Sport, je veux prendre l'engagement d'appuyer votre mémoire, qui est excellent. Je reconnais toute l'importance de l'effort bénévole sans prix dans le domaine du sport. Cela est bon pour la santé mentale et la santé sociale, et c'est un moyen positif de combattre de nombreux autres problèmes. Quiconque a vu coment ces organismes bénévoles amènent les jeunes s'entraîner au hockey à 5 heures du matin ou à des rencontres de natation sait toute l'énorme contribution qu'ils font à ces groupes amateurs. La question devrait rallier l'appui de tous les membres de notre Comité. Vos problèmes viennent peut-être de ce que la réglementation n'est pas encore tout à fait au point. J'espère que l'on saura répondre à vos préoccupations par voie de réglementation plutôt que par un amendement au projet de loi même—ce qui serait beaucoup plus difficile, compte tenu de la position du gouvernement sur la question. Mais ce projet de loi ne devrait pas être un centre de recettes pour les gouvernements. Merci, monsieur le président.

Le président: Bonne déclaration, sénateur Perrault, mais je n'ai pas entendu votre question.

Le sénateur Poitras: Vous avez insisté sur le même point lors de votre comparution devant le Comité à Ottawa: d'abord, que les organismes de charité sans but lucratif soient traités sur le même pied; et ensuite que, si les organismes sans but lucratif reçoivent 40 p. 100 ou plus de financement gouvernemental, ils soient admissibles. Également, à la page 8, vous dites que, s'ils recevaient 25 p. 100 de financement gouvernemental, vous seriez satisfait. C'est bien ce que vous avez dit?

M. Zealand: Permettez-moi une correction sur ce point.

Le sénateur Poitras: Sur votre dernier point?

M. Zealand: Oui. Les recommandations de la page 8 ont été faites au ministre des Finances par le Comité permanent des

[*Text*]

of Commons Standing Committee on Finance. They were not our recommendations.

Senator Poitras: They were not your recommendations?

Mr. Zealand: No. These were recommendations that were originally made that do not appear to have been accepted by the government when it drafted the legislation.

Senator Poitras: You agreed to get back to the Minister of Finance of Revenue Canada as a representative of provincial organizations to make your point. Is that what you said?

Mr. Zealand: Yes. We had discussions concerning the issue of extending the licencing of charitable status to provincial organizations.

Senator Poitras: Have you received an answer yet?

Mr. Zealand: No, we have received no further answer.

Senator Poitras: But your discussions are ongoing?

Mr. Zealand: We are going to continue with our argument because we feel it is something well beyond the concept.

Senator Hastings: I wish to raise a point of order. It is imperative that we have the system so that the witnesses are able to accept questions en français. They should be able to communicate with this committee and this committee should be able to communicate with the witnesses in either official language. Perhaps assistance is needed in setting up the system.

Mr. Zealand: We have the envelope but not the device. Someone seems to have walked off with your translator.

The Chairman: I would just like to say that we appreciate your presentation. When Mr. Zealand spoke to us in Ottawa, it seemed very strange that children over the age of 14 and under the age of 18 would have to pay a tax on their participation in sports. I find that very difficult to understand.

I now call on Mr. Vinsky, the Vice-President of Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.

Mr. Morley Vinsky, Vice-President, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.: Mr. Chairman, I have enhanced the brief that was submitted. I am a member of one of the committees of the Manitoba Society of Seniors Inc., and I wish to include some of their concerns in my submission. I will try to make my remarks as brief as possible.

Mr. Chairman, members of the committee, I am honoured to appear before you today. The Senate of Canada must reject the goods and services tax. I believe the primary reason for opposing the tax lies in the very nature of our economy.

The strength of our economy is not only in the manufacturing and resource sectors but also in the wholesale-retail mix that has developed over the last four decades. This also includes the growth of service industries such as hotels, restaurants, and movies. These sectors employ thousands of Canadians in a very competitive marketplace and, to a large extent, they rely on the tourist trade. An increase of 7 per cent will not help those sectors. Consider also that only two of our ten provinces have strong manufacturing sectors rich enough to survive

[*Traduction*]

finances de la Chambre des communes. Ce ne sont pas les nôtres.

Le sénateur Poitras: Ce ne sont pas vos recommandations?

M. Zealand: Non. Ce sont des recommandations faites au départ, que le gouvernement ne semble pas avoir acceptées lorsqu'il a rédigé le projet de loi.

Le sénateur Poitras: Vous êtes convenu de retourner au ministre des Finances de Revenu Canada en tant que représentant d'organismes provinciaux pour faire valoir votre point de vue. C'est bien cela?

M. Zealand: Oui. Nous avons eu des discussions sur la possibilité d'accorder le statut d'organisme de charité à des organismes provinciaux.

Le sénateur Poitras: Avez-vous eu une réponse?

M. Zealand: Non, nous n'avons pas eu d'autre réponse.

Le sénateur Poitras: Mais vos discussions se poursuivent?

M. Zealand: Nous allons continuer à défendre notre thèse car cela nous apparaît aller bien au-delà du concept.

Le sénateur Hastings: J'invoque le Règlement. Il est impératif que nous ayons ce qu'il faut pour que les témoins puissent accepter les questions en français. Les témoins devraient pouvoir communiquer avec le Comité, et le Comité avec les témoins, dans l'une ou l'autre des langues officielles. Nous aurions peut-être besoin d'aide pour l'installation du système.

M. Zealand: Nous avons l'enveloppe, mais pas l'appareil. Quelqu'un semble être parti avec votre traducteur.

Le président: J'aimerais dire que nous vous savons gré de votre exposé. Lorsque M. Zealand nous a parlé à Ottawa, il nous est apparu très étrange que les enfants de plus de 14 ans et de moins de 18 ans aient à payer une taxe sur leur participation aux sports. Je trouve cela très difficile à comprendre.

J'invite maintenant M. Vinsky, vice-président de Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd., à prendre la parole.

M. Morley Vinsky, vice-président, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.: Monsieur le président, j'ai amélioré le mémoire qui a été présenté. Étant membre de l'un des comités de la Manitoba Society of Seniors Inc., je voudrais traduire certaines de ses préoccupations dans mon exposé. Je tâcherai d'être aussi bref que possible.

Monsieur le président, membres du Comité, je suis honoré de comparaître devant vous aujourd'hui. Le Sénat du Canada doit rejeter la taxe sur les produits et services. Je crois que le principal motif d'opposition à la taxe est la nature même de notre économie.

La vigueur de notre économie n'est pas seulement dans le secteur manufacturier et celui des ressources, mais aussi dans la combinaison de commerce de gros et de détail qui a pris forme au cours des quatre dernières décennies. Cela comprend également la croissance des industries de services comme les hôtels, les restaurants et les cinémas. Ces secteurs emploient des milliers de Canadiens sur un marché très compétitif et, dans une large mesure, ils comptent sur le tourisme. Une augmentation de 7 p. 100 ne fera rien pour les aider. N'oubliez pas

[*Text*]

any drop-off in the economy. Eight provinces will not fare so well because of the nature of their economies.

The second reason for opposing the tax is the total lack of concern for the increase that will come in labour demands. For ten years Canadians have not only fought inflation but have been forced to live with annual increases of 3 per cent to 4 per cent. Now we get this 7 per cent shock. Wage demands will increase at least 15 per cent to 20 per cent, and to believe otherwise is foolish. Since the beginning of the last decade most Canadians have been subjected to high interest rates, inflation, and rising taxes at all levels of government. Most of their disposable income has been used for the basics of daily life, such as food, clothing, and shelter. Those fortunate enough to have saved money have done so only through company pension plans or RRSPs.

Although food purchases in the grocery store will be exempt, many families are made up of two working partners and thus they eat out more often. Also, there is the additional cost of day care for their children.

To substantiate these points I refer to the opinion expressed on page 5 of Chapter 1 of the third report of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations of June 1990, which states:

> Industries such as those in the service sector which have previously not faced a federal sales tax burden other than the federal sales tax charged against their business inputs should experience higher prices.

In table 3 of the report, on page 16, entitled "Anticipated Consumer Price Changes Resulting from the Replacement of the FST by the GST", figures reflect this increase. For example, electricity 6.8 per cent, other fuels 7 per cent, laundry 7.35 per cent, and restaurant 7.38 per cent.

I believe that for clothing the indicator of 4.86 per cent to 5.86 per cent is totally inaccurate, and that the minimum increase should be 7 per cent or more.

On page 30 of the goods and services tax "Overview", issued in August 1989, the Finance Minister states:

> . . . that an inflationary price wage response to the GST will delay the realization of benefits and result in less favourable employment and output effects during the transition. In such circumstances unit labour costs of Canadian firms would rise relative to our competition, offsetting the direct competitive advantage of replacing the FST with the GST. Instead of a rise in net exports, losses could occur in the transition. An inflationary response could also lead to higher interest rates.

[*Traduction*]

non plus que seulement deux de nos dix provinces sont dotées d'un vigoureux secteur manufacturier assez riche pour survivre à un recul de l'économie. Huit provinces ne s'en tireront pas aussi bien, en raison de la nature de leur économie.

Le deuxième motif d'opposition à la taxe est qu'elle ne tient nullement compte de l'augmentation des demandes syndicales qu'elle provoquera. Pendant dix ans, les Canadiens ont non seulement combattu l'inflation, mais ils ont aussi été forcés d'encaisser des augmentations annuelles de 3 p. 100 à 4 p. 100. Et voici qu'on nous inflige ce choc de 7 p. 100. Les demandes salariales augmenteront d'au moins 15 p. 100 à 20 p. 100, et bien sot qui croirait le contraire. Depuis le début de la dernière décennie, la plupart des Canadiens ont été victimes des taux d'intérêt élevés, de l'inflation, et de l'augmentation des taxes à tous les niveaux de gouvernement. Ils ont dû consacrer le plus clair de leur revenu disponible aux nécessités de la vie quotidienne, comme l'alimentation, l'habillement et le logement. Ceux qui ont été assez chanceux pour se constituer des épargnes l'ont fait seulement grâce à des régimes de retraite d'entreprise ou des REER.

Certes, les achats d'aliments à l'épicerie seront exonérés, mais de nombreuses familles sont formées de deux partenaires qui travaillent, et qui prennent donc leurs repas plus souvent à l'extérieur. Et c'est sans compter le coût supplémentaire des services de garderie pour leurs enfants.

Pour étayer ces points, je cite l'opinion exprimée à la page 5 du chapitre 1 du troisième rapport du Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale, de juin 1990:

> . . . des industries comme celle du secteur des services qui n'étaient pas assujetties à d'autres taxes de vente fédérales que la TVF perçue sur leurs intrants de production peuvent s'attendre à des prix plus élevés.

Au tableau 3 du rapport, intitulé «Changements des prix à la consommation devant résulter du remplacement de la taxe de vente fédérale par la taxe sur les produits et services», à la page 17, les chiffres reflètent cette augmentation. Par exemple, 6,8 p. 100 pour l'électricité, 7 p. 100 pour les autres combustibles, 7,35 p. 100 pour le blanchissage, et 7,38 p. 100 pour les restaurants.

Pour les vêtements, l'indicateur de 4,86 p. 100 à 5,86 p. 100 m'apparaît tout à fait inexact, et l'augmentation minimale devrait être de 7 p. 100 ou plus.

À la page 34 de la «Vue d'ensemble» de la taxe sur les produits et services, publiée en août 1989, le ministre des Finances déclare:

> Par contre, une réaction inflationniste des prix et des salaires à la TPS retarderait la concrétisation de ces avantages et se traduirait par des effets moins favorables sur l'emploi et la production pendant la période de transition. Dans ces circonstances, les coûts unitaires de main-d'œuvre des entreprises canadiennes augmenteraient par rapport à ceux de leurs concurrents, compensant ainsi l'avantage concurrentiel direct entraîné par le remplacement de la TFV par la TPS. Au lieu d'une augmentation des exportations nettes, des pertes pourraient être enregistrées pendant la période de transition. Une réaction infla-

[*Text*]

As we are all aware, the high interest rates of 1990 will eventually find their way into the pricing structure and, together with the GST, will push prices higher and thus force an equivalent increase in wage demands.

As further proof, look at the wage settlement for Boeing employees in Winnipeg, which is 25 per cent over three years, with a cost-of-living clause to offset the GST. I also make reference to an article in yesterday's Free Press, that organized labour will seek protection against the GST.

It is not clear, in the tax credits that will be allowed, what an average family of four, earning $30,000, will spend because of the GST. We do not know the timeframe for the credits. Will it be one year, two years, or six months?

As far as my own business is concerned, in the 1970s the federal sales tax was removed from clothing and footwear in an effort to help the manufacturing industry, the retailer, and, most importantly, the consumer. Now we have a 7 per cent addition to the retail price.

I have just returned from a weekend in Fargo and Grand Forks, North Dakota. The number of automobiles bearing Manitoba licence plates made me wonder if the last car out of Manitoba had turned off the lights. The parking lots of the shopping centres were jammed with Canadian cars. Purchases by those Canadians were made in all areas of the centre, and especially in the clothing discount shops.

In 1991 the Free Trade Agreement will mean that duty on clothing will drop by a further 2.5 per cent. At the same time, any declaration over the exempted level will be subject to the 7 per cent GST. The net increase will be only 4.5 per cent. This is certainly no incentive to shop in Canada. Although the exchange rate is a factor in consumer buying in the U.S., nevertheless, there is no doubt that retail prices are much lower.

To even suggest that we are competitive with the United States is totally inaccurate. The reference to New Zealand as an example of a country using this tax is ridiculous. New Zealand does not have the United States on its border.

If the United States were to implement a GST at the same time as Canada, I could see that the overall effect could be minimized.

After calculating the new goods and services tax into the purchase price of Canadian clothing and footwear, the stampede to the south will be unbelievable.

When I phoned the toll free number regarding the GST to ask what the implication will be for my industry, I was told that the cost of machinery to the manufacturer will be reduced. That statement represents the absolute absurdity of this program. I guess the government thinks that everyone will throw out their old equipment and rush out to buy new equip-

[*Traduction*]

tionniste pourrait également entraîner une augmentation des taux d'intérêt.

Comme nous le savons tous, les taux d'intérêt élevés de 1990 finiront par se répercuter dans la structure de prix et, avec la TPS, ils feront monter les prix et déclencheront ainsi une augmentation équivalente des demandes salariales.

Si l'on veut une autre preuve, on n'a qu'à regarder le règlement salarial pour les employés de la Boeing à Winnipeg, qui est de 25 p. 100 sur trois ans, avec clause d'indexation sur le coût de la vie pour compenser la TPS. J'en veux aussi pour preuve un article de la *Free Press* d'hier, selon lequel les syndicats réclameront une protection contre la TPS.

On ne voit pas clairement dans les crédits de taxe qui seront consentis ce que coûtera la TPS à une famille moyenne de quatre personnes, gagnant 30 000 $. Nous ne connaissons pas l'échéancier pour les crédits. Sera-ce un an, deux ans, ou six mois?

En ce qui concerne mon entreprise, dans les années 1970, on a aboli la taxe fédérale de vente sur les vêtements et les chaussures afin d'aider l'industrie manufacturière, le détaillant, et surtout le consommateur. Et voici qu'on nous ajoute 7 p. 100 au prix de détail.

Je reviens d'une fin de semaine à Fargo et à Grand Forks, dans le Dakota du Nord. À la vue du nombre d'automobiles imtriculées au Manitoba, je me suis demandé si le dernier sorti du Manitoba avait pensé à éteindre les lumières. Les terrains de stationnement des centres commerciaux étaient remplis à craquer de voitures canadiennes. Ces Canadiens faisaient leurs achats dans tous les secteurs du centre, et surtout dans les boutiques de vêtements à rabais.

En 1991, l'Accord de libre-échange diminuera d'encore 2,5 p. 100 les droits de douane sur les vêtements. En même temps, tous les achats déclarés dépassant le niveau exonéré seront assujettis à la TPS de 7 p. 100. L'augmentation nette ne sera que de 4,5 p. 100. Il n'y a pas de quoi donner le goût de faire ses achats au Canada. Même si le cours des changes entre en ligne de compte dans les achats de consommation aux États-Unis, il ne fait aucun doute que les prix de détail sont beaucoup plus bas.

Il est tout à fait erroné de penser, ne serait-ce qu'un instant, que nous sommes concurrentiels avec les États-Unis. Il est ridicule de citer la Nouvelle-Zélande comme exemple d'un pays utilisant cette taxe. La Nouvelle-Zélande n'a pas les États-Unis à sa porte.

Si les États-Unis devaient instituer une TPS en même temps que le Canada, j'imagine que l'effet d'ensemble pourrait se trouver réduit.

Si l'on ajoute la nouvelle taxe sur les produits et services dans le prix d'achat des vêtements et chaussures canadiens, la ruée vers le Sud sera incroyable.

Lorsque j'ai composé le numéro d'appel sans frais de la TPS pour me renseigner sur les conséquences de la TPS pour mon industrie, on m'a répondu que le fabricant paiera ses machines moins cher. Cette déclaration représente l'absurdité absolue de ce programme. C'est à croire que le gouvernement pense que tout le monde se débarrassera de son vieux matériel et se préci-

[*Text*]

ment. I believe that also applies to the oil industry in Alberta; the government thinks they will throw out all their equipment and buy new equipment.

As a retailer who was induced to consider the Free Trade Agreement and its effect on my business, I found that there were certain advantages in importing from the United States. Since my commercial and retail customers are interested in price as a measure of my product, I began to develop those areas where United States goods could make up for the shortfall in Canadian goods.

The GST will now present my company, as well as other importers of clothing and footwear, with an absolute bureaucratic nightmare. Tax must be paid on all imported goods and on their brokerage charges and fees. This will increase the outflow of cash and affect my line of credit. My bank has asked me about this, and has kindly suggested that it would be more prudent of me to increase my investment rather than my line of credit. What is implied, of course, is that there may be a business downturn, and this could affect my line of credit. Perhaps that same message has to be given to the government.

Although I am able to reclaim this tax, I must wait until after I remit it to the government. This is absolutely crazy. Why not provide a sales tax number whereby only the end user pays, just as is done with the provincial tax? Keep in mind that all of the GST paid will have to be recorded on items such as rent, telephone, and pencils.

On a recent visit through northwest Ontario and Manitoba, it became apparent to me that the effect of the GST is constantly on the minds of many of my customers. I do not yet have all the answers, because there is such a lack of detailed knowledge on the part of those in charge of the program. As a small businessman I cannot afford to hire someone to administer this extra work or to pay consulting fees. You and I both know that these costs will be passed on.

As well, all new cash registers are unable to calculate a tax, upon a tax and they will not be ready to do so for at least a year.

The chances of the tax staying a 7 per cent are as good as my winning a lottery. If you think that all this extra work and aggravation will not push up the price of consumer products, you had better think again. Consider what the large retailers are thinking; therein lies the harshest criticism of this tax. There has been a complete lack of understanding and evaluation of the implication of the tax on all industries, followed up by a lack of concern for the marketplace.

I now wish to make a presentation on behalf of the Manitoba Society of Seniors Inc., a non-profit, non-partisan organization of seniors speaking on behalf of seniors. Its main role is that of advocacy for 225,000 Manitobans 55 years of age and over. It involves itself in the protection and promotion of their interests and wellbeing. It was created by seniors and

[*Traduction*]

pitera pour en acheter du neuf. Et cela vaut aussi pour l'industrie du pétrole en Alberta; le gouvernement pense sans doute que les producteurs enverront tout leur matériel à la casse pour en acheter du neuf.

En tant que détaillant amené à étudier l'Accord de libre-échange et ses effets sur son entreprise, j'ai constaté qu'il y avait certains avantages à importer des États-Unis. Puisque, pour mes clients commerciaux et de détail, le prix est une mesure de mon produit, j'ai commencé a exploiter les secteurs où les produits américains pourraient compenser le déficit du côté des produits canadiens.

La TPS sera désormais pour mon entreprise, ainsi que pour les importateurs de vêtements et chaussures, un cauchemar bureaucratique absolu. Il faut payer la taxe sur tous les produits importés ainsi que sur les frais et honoraires de courtage dont ils sont frappés. Cela augmentera les sorties de fonds et aura des conséquences sur ma marge de crédit. Mon banquier m'en a parlé, et il a eu la gentillesse de me conseiller d'accroître mon investissement plutôt que ma marge de crédit. Cela sous-entend, bien sûr, qu'il pourrait y avoir une diminution des affaires, ce qui pourrait se répercuter sur ma marge de crédit. Peut-être faudrait-il envoyer le même message au gouvernement.

Même si j'ai la possibilité de récupérer cette taxe, je dois attendre de l'avoir remise au gouvernement. C'est d'un ridicule consommé. Pourquoi ne pas prévoir un numéro de taxe de vente, pour que seul l'utilisateur final ait à payer, comme dans le cas de la taxe provinciale. Rappelez-vous que toute la TPS versée devra être comptabilisée sur des postes comme le loyer, le téléphone et les crayons.

Lors d'une récente visite dans le Nord-Ouest de l'Ontario et au Manitoba, j'ai compris qu'un grand nombre de mes clients ont constamment à l'esprit l'effet de la TPS. Je n'ai pas encore toutes les réponses, parce que les responsables du grogramme connaissent bien peu les détails de tout cela. Le petit homme d'affaires que je suis n'a pas les moyens d'embaucher quelqu'un pour faire ce travail supplémentaire ni de payer d'honoraires de consultation. Vous savez aussi bien que moi que ces coûts seront répercutés sur le consommateur.

De même, les nouvelles caisses enregistreuses sont incapables de calculer une taxe sur une taxe, et elles ne pourront pas le faire avant au moins un an.

J'ai autant de chances de voir la taxe rester à 5 p. 100 que de gagner à la loterie. Si vous pensez que ce travail supplémentaire et ces causes d'exaspération ne feront pas monter le prix des produits de consommation, vous auriez intérêt à y repenser. Songez à ce que pensent les gros détaillants; ils sont les critiques les plus virulents de cette taxe. On n'a pas du tout compris ni évalué les incidences de la taxe sur toutes les industries, et on a fait peu de cas du marché.

Je voudrais maintenant faire un exposé au nom de la Manitoba Society of Seniors Inc., organisme sans but lucratif et non patisan d'aînés, parlant au nom des aînés. Son premier rôle est la défense et la promotion des intérêts des 225 000 Manitobains de 55 ans et plus. Elle protège et défend leurs intérêts et leur bien-être. Elle a été céée par des aînés, qui l'administrent

[*Text*]

is operated by seniors through a provincial board of directors representing province-wide regional councils.

Manitoba seniors are greatly concerned about the impact of the proposed goods and services tax on their daily existence. It is feared that the GST will have an unprecedented and deleterious effect on the plans that a majority of older Canadians have made to maintain some semblance of dignity, independence, and financial security, even at a minimum level, in their retirement years. They feel that they are hopelessly trapped in a situation where each new budget substracts, yet another fraction of their fixed income which is, already less than adequate to cope with the rising costs of goods and services. Their income now buys only half of what they anticipated it would, particularly with reference to the increased drug costs. In addition, they have witnessed the demise of the $1,000 interest deduction. They also feel that ongoing old age security benefits are in serious jeopardy due to the inflation of the dollar, because in time the clawback mechanism will affect those seniors with an income of less than $50,000. In effect, they feel that there will likely be a steady downward push from $50,000 to $25,000.

MSOS has a strong conviction that once the 7 per cent GST has been imposed it will become financially rewarding and extremely simple for the federal government to increase the GST beyond 7 per cent. The *Globe and Mail* reported that similar sales taxe implemented in European countries showe dramatic rises—in Britain from 10 per cent to 15 per cent in six years; in The Netherlands from 12 per cent in 1969 to 20 per cent in 1989; and in Sweden from 10 per cent to 24.5 per cent in a ten-year period.

The Finance Minister states that prices of goods and services will be cheaper in many instances once the existing manufacturers' sales tax is eliminated; but MSOS finds it difficult not to be skeptical. The MST has been veiled in secrecy until now and Canadians for the most part did not know it was there in the first place—and they will never know when and if it has been eliminated. As usual, the Canadian consumer will bear the brunt of any sales tax, since the manufacturer, the wholesaler and the retailer will, with a clear conscience, readily pass on the extra burden to the consumer.

MSOS believes that the Minister of Finance has shown a lack of persistence and patience in not keeping his promise to make the GST visible to the consumer. We believe he has the responsibility to work assiduously, and in cooperation with the provincial governments, which levy provincial sales tax, to achieve visibility of the GST and prevent double taxation. It is unjust to allow a provincial sales tax to be levied against the combined sales price and federal sales tax, as is currently being allowed with respect to long distance telephone charges.

To compensate for the burden imposed by the GST, the Finance Minister promises that Canadians at the lowest-income level will receive an enriched tax credit in the form of a rebate, which will be paid quarterly and in advance. This will help only the poorest and only to the extent that the rebate

[*Traduction*]

par le biais d'un conseil d'administration provincial représentant les conseils régionaux de toute la province.

Les aînés du Manitoba sont vivement préoccupés par les retombées qu'aura la taxe proposée sur les produits et services dans leur vie quotidienne. Ils craignent que la TPS ait un effet nocif sans précédent sur les projets que la majorité des Canadiens âgés se sont faits pour conserver un semblant de dignité, d'indépendance et de sécurité financière, même à un niveau minimal, pendant leur retraite. Ils s'estiment irrémédiablement pris dans une situation où chaque nouveau budget leur coûte encore une fraction de leur revenu fixe, qui est déjà insuffisant devant la montée des coûts des produits et services. Leur revenu ne leur donne plus que la moitié du pouvoir d'achat qu'ils avaient prévu, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation des coûts des médicaments. En outre, ils ont vu disparaître la déduction de 1 000 $ pour intérêts. Ils croient également que les prestations de sécurité de la vieillesse sont sérieusement compromises par l'inflation qui gruge le dollar, parce qu'avec le temps le mécanisme de récupération rattrapera les aînés qui ont un revenu de moins de 50 000 $. De fait, ils s'attendent à une diminution constante qui fera passer le seuil de 50 000 $ à 25 000 $.

La MSOS a la ferme conviction que, dès l'entrée en vigueur de la TPS à 7 p. 100, le gouvernement fédéral trouvera financièrement avantageux et extrêmement simple de la porter au-delà de 7 p. 100. Le *Globe and Mail* rapportait que les taxes de vente semblables appliquées en Europe avaient connu des progressions spectaculaires—de 10 p. 100 à 15 p. 100 en six ans en Grande-Bretagne; de 12 p. 100 à 20 p. 100 entre 1969 et 1989 aux Pays-Bas; et de 10 p. 100 à 24,5 p. 100 en dix ans en Suède.

Le ministre des Finances déclare que les prix des biens et services diminueront dans un grand nombre de cas après l'élimination de l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants; mais la MSOS a de la difficulté à ne pas être sceptique. La TVF a été entourée du plus grand secret jusqu'ici et les Canadiens, pour la plupart, n'en connaissaient même pas l'existence—et ne sauront jamais qu'elle est disparue. Comme d'habitude, c'est le consommateur canadien qui absorbera les effets de toute taxe de vente, puisque le fabricant, le grossiste et le détaillant n'auront aucun scrupule à lui refiler le fardeau supplémentaire.

La MSOS croit que le ministre des Finances a fait preuve d'un manque de persistance et de patience en ne respectant pas sa promesse de rendre la TPS visible pour le consommateur. Selon nous, il se doit de travailler sans relâche et de concert avec les gouvernements provinciaux, qui prélèvent une taxe provinciale de vente, afin de rendre la TPS visible et d'éviter la double imposition. Il est injuste de permettre d'appliquer la taxe provinciale de vente sur le prix de vente majoré de la taxe fédérale de vente, comme on le permet actuellement dans le cas des frais d'appels interurbains.

Pour compenser le fardeau imposé par la TPS, le ministre des Finances promet aux Canadiens ayant les plus faibles revenus un crédit de taxe enrichi, sous forme de ristourne, qui leur sera versé trimestriellement et d'avance. Cela n'aidera que les plus démunis et seulement dans la mesure où la ristourne sera

[*Text*]

equals or surpasses the cost of living. The rate of inflation reached its highest point in May 1989, following a steady climb over the past five years. It is readily apparent in higher prices for the necessities of life, such as food, clothing, footwear, and utility rates. It is estimated by utility spokespersons in Manitoba that an annual increase of $57 in lighting costs and $60 in heating costs face consumers even in the lowest-income group. Part of the added cost to taxpayers will be for administering the rebates or tax credits. Like other nations, Canada is facing the prospect of becoming home to an aging population. Older people, in order to make ends meet, will try to manage without prescribed medication and will forgo transportation costs and necessary home repairs. Even a 7 per cent increase on a stamp will rule out letter writing. Isolation and little activity can cause, at any age, a diminishing degree of emotional, physical and social wellbeing and this is particularly true of an aging population.

A large number of corporations operate where competition is minimal, thus profits far exceed the requirements to remain operative and viable. For example, it is reported that approximately $1.5 billion was earned in excess profits by the gasoline refining industry. There is on record the admission that $1.4 billion in profits was enjoyed by banks and trust and insurance companies, and these figures are substantiated in their reports.

During the federal election campaign in November 1988 various federal Progressive Conservative candidates played down the seriousness of the federal deficit. Now elected, they have confronted Canadians with the enormity of a once-insignificant deficit. In fact, they are asking Canadians to contribute $800,000 to help promote the need for a GST to reduce the deficit. Is that really why they are asking for the GST? According to the finance minister, the GST is to be "revenue neutral", which is a meaningless term that neither Mr. Wilson or any of his colleagues have effectively explained, except to say that it will not to be used for deficit reduction. It would appear that low-income groups should be encouraged to support the implementation of the GST, because the federal government will then give some back in the form of a tax credit to relieve them of some of the burden of the GST. This is pure fantasy. It is not reality and it is not logical. The reason given for imposing the GST changes with each pronouncement from the federal government.

We felt then, and we continue to believe, that no matter how you try to adjust the system of tax credits, a regressive tax is still a regressive tax. It will hurt lower- and middle-income Canadians more than wealthy Canadians.

Research has shown that seniors are heavy users of services. When the stove breaks down on the house needs a new roof, or the brakes on the car need to be replaced, they have to pay for those services. In addition, seniors who are not as spry as they used to be may have to hire someone to shovel snow from the driveway or to cut the lawn, and all these types of services will be taxable. So seniors do not have a lot of options. They must

[*Traduction*]

égale ou supérieure au coût de la vie. Le taux d'inflation a culminé en mai 1989, au terme d'une progression ininterrompue sur les cinq dernières années. On le voit facilement dans l'augmentation des prix des nécessités de la vie, comme les aliments, les vêtements, les chaussures et les frais de services publics. Les porte-parole des services publics du Manitoba estiment qu'une augmentation annuelle de 57 $ des frais d'éclairage et de 60 $ des frais de chauffage attend les consommateurs, même dans le groupe des plus faibles revenus. Une partie du coût supplémentaire pour les contribuables ira à l'administration des ristournes ou crédits de taxe. Comme les autres pays, le Canada se trouve confronté à la perspective d'une population vieillissante. Pour joindre les deux bouts, les aînés tâcheront de se passer de médicaments d'ordonnance et excluront les coûts de transport et les réparations nécessaires à leur maison. L'augmentation de 7 p. 100 du prix des timbres sera assez pour les empêcher d'écrire. L'isolement et l'inactivité peuvent provoquer, à tout âge, une diminution du bien-être émotif, physique et social, et c'est particulièrement vrai pour une population vieillissante.

Un grand nombre de sociétés opèrent en contexte de concurrence minime, si bien que leurs profits dépassent de loin ce dont elles ont besoin pour assurer leur rentabilité. Ainsi, on dit que l'industrie du raffinage de l'essence a réalisé pour environ 1,5 milliard de dollars de profits excédentaires. On a reconnu que les banques et compagnies de fiducie et d'assurance ont fait pour 1,4 milliard de dollars de profits. Ce sont des chiffres tirés de leurs rapports.

Pendant la campagne électorale fédérale de novembre 1988, divers candidats progressistes-conservateurs fédéraux ont minimisé la gravité du déficit fédéral. Une fois élus, ils ont confronté les Canadiens avec l'énormité d'un déficit jadis insignifiant. De fait, ils demandent aux Canadiens de dépenser 800 000 $ pour aider à promouvoir la nécessité d'une TPS pour réduire le déficit. Est-ce là vraiment pourquoi ils demandent la TPS? Selon le ministre des Finances, la TPS doit être «sans incidence sur les recettes». C'est un terme qui ne veut rien dire et que ni M. Wilson ni ses collègues n'ont su expliquer, si ce n'est pour dire que la TPS ne servira pas à réduire le déficit. Il semblerait qu'il faille encourager les groupes à faible revenu à appuyer la mise en œuvre de la TPS, parce que le gouvernement en redistribuera une partie sous forme de crédit d'impôt pour les soulager d'une partie du fardeau de la TPS. Pure fantaisie. Ce n'est pas la réalité et ce n'est pas logique. La raison pour laquelle on impose la TPS change chaque fois que le gouvernement fédéral ouvre la bouche.

Nous croyions alors, et nous croyons toujours, qu'une taxe régressive est une taxe régressive, quelle que soit la façon dont on essaie de jouer avec le système de crédits d'impôt. Elle frappera les Canadiens à revenu faible et moyen plus dur que les riches.

Les recherches ont démontré que les aînés sont de grands utilisateurs de services. Lorsque la cuisinière est brisée ou qu'il faut une nouvelle toiture, ou encore remplacer les freins de la voiture, les aînés doivent payer ces services. En outre, les aînés qui ne sont pas aussi alertes que jadis doivent parfois embaucher quelqu'un pour déneigner l'entrée ou tondre le gazon, et tous ces genres de services seront taxables; les aînés n'ont donc

[*Text*]

hire others to perform those services or experience deterioration in the quality of life, and perhaps increased risks. A 7 per cent increase will make those services very expensive and the decision to purchase them much more difficult. Where will the extra money come from?

Seniors who are ill or frail need additional services in order to remain independent. The government has stated that health care services will not be taxed, but seniors are not so sure that that will be the case, because the legislation is remarkably vague in that area. The tax imposition can be dependent on the nature of the service or on who provides it or on where it is provided. For example, some services are not taxed if they are provided by a hospital or a charitable organization. However, many services that help seniors stay independent in their homes do not fall into that category.

What of the many non-medical services that seniors require? The cost of hiring a visiting homemaker to help with cooking and cleaning, or a personal care attendant to help with bathing, or a sitter to care for someone who wanders, is already a hefty $14 per hour, or more than $100 a day. These services will increase by 7 per cent per day with the GST, or an extra $364 over the course of a year for only one day's help a week. So the GST credit—a maximum of $290 for a single senior or $380 for a couple—does not appear so generous any more.

My final criticism of the GST lies in simplicity. Assume that a business has annual sales of $1 million. With the GST that business will have to take in an additional $70,000 just to break even with the previous year. If you apply this theory to all businesses across Canada, where is the cash flow to come from? This does not account for even the normal rise in costs and overhead applicable to existing volumes.

During the last decade we have been faced with one goal—survival. The effect of inflation on costs, competition, and high interest rates has more than taken its toll on the financial, physical, and mental state of the business community.

We have been subjected to economic upheaval through the introduction of the Free Trade Agreement. We have been subjected to political upheaval by the failure of the Meech Lake Accord and its process. Now we are being subjected to another economic upheaval. All this in only two years.

Perhaps if the government had not raised the federal sales tax from 9 per cent to 13.5 per cent the need for the GST would not be so urgent. The government has stated that the existing federal sales tax is a complicated patchwork of administrative provisions that are burdensome to operate, and upon which the government cannot continue to rely. I guess Bill C-62 is not!

I believe the government must begin to take the people of this country seriously. Enough tax dollars are now paid to governments, and to demand more is inconceivable and unconscionable. The Canadian people deserve to have hopes and dreams. Tax increases such as this take away from our future and that of our children. A majority government does not have

[*Traduction*]

pas grand choix. Ils doivent engager quelqu'un pour accomplir ces services ou voir se détériorer leur qualité de vie, et peut-être augmenter les risques. Une augmentation de 7 p. 100 rendra ces services très coûteux, et la décision de les acheter beaucoup plus difficile. Où prendront-ils l'argent supplémentaire?

Les aînés malades ou frêles auront besoin de services supplémentaires pour conserver leur autonomie. Le gouvernement a déclaré que les services de soins de santé ne seront pas taxés, mais les aînés, eux, n'en sont pas aussi sûrs, car le projet de loi est remarquablement vague sur ce point. L'imposition de la taxe peut être fonction de la nature du service, ou encore du fournisseur de ce service ou encore de l'endroit où il est fourni. Par exemple, certains services ne sont pas taxés s'ils sont dispensés par un hôpital ou une œuvre de charité. Mais de nombreux services qui aident les aînés à conserver leur autonomie chez eux n'entrent pas dans cette catégorie.

Et que dire des nombreux services non médicaux dont les aînés ont besoin. Le coût d'une auxiliaire familiale pour préparer les repas et faire le ménage, ou d'un préposé aux soins personnels pour les aider à se laver, ou d'une gardienne pour un fugueur, atteint déjà un bon 14 $ l'heure, soit plus de 100 $ par jour. Avec le TPS, ces services coûteront 7 p. 100 de plus par jour, soit 364 $ par an pour une seule journée d'aide par semaine. le crédit de TPS—un maximum de 290 $ pour un aîné seul ou de 380 $ pour un couple—ne semble donc plus aussi généreux.

Ma dernière critique à l'endroit de la TPS concerne sa simplicité. Supposons qu'une entreprise a un chiffre d'affaires d'un million de dollars. Avec la TPS, cette entreprise devra rapporter 70 000 $ de plus pour se maintenir au même niveau que l'année précédente. Si vous appliquez la même théorie à toutes les entreprises du Canada, d'où viendront donc les liquidités? Cela ne tient même pas compte de l'augmentation normale des coûts et des frais généraux applicables aux volumes existants.

Pendant la dernière décennie, nous avons eu un seul objectif: survivre. L'effet de l'inflation sur les coûts, la concurrence et les taux d'intérêt élevés a fait ses ravages dans l'état financier, physique et mental du monde des affaires.

Nous avons vécu un bouleversement économique avec l'avènement de l'Accord de libre-échange. Nous avons vécu un bouleversement politique avec l'échec de l'Accord du lac Meech et de son processus. Et nous voici victimes d'un autre bouleversement économique. Tout cela en deux ans seulement.

Si le gouvernement n'avait pas porté la taxe de vente fédérale de 9 p. 100 à 13,5 p. 100, l'urgence de la TPS ne serait peut-être pas aussi grande. Le gouvernement a déclaré que le niveau actuel de taxe de vente fédérale est un rapiéçage complexe de dispositions administratives qui sont lourdes à administrer, et sur lesquelles le gouvernement ne peut plus compter. Il faut croire que tel n'est pas le cas du projet de loi C-62!

Pour ma part, j'estime que le gouvernement doit commencer à prendre au sérieux la population du Canada. Les gouvernements perçoivent déjà assez d'impôts, et il est inconcevable et démesuré d'en demander plus. Les Canadiens méritent le droit d'espérer et de rêver. Les augmentations de taxe comme celle-ci grugent notre avenir et celui de nos enfants. Un gouverne-

[*Text*]

the democratic right to do what it wants. Only the people have that right and they are asking you, the Senate, to be a check and balance on the present majority.

It is time that our federal government started looking after the whole country. You, the Senate, have the opportunity to deliver a strong message. The Senate with its vast experience, representing all parts of this country, can greatly contribute to the future direction of our country.

My recommendations are as follows: A complete review of the tax structure in Canada must take place, as well as the spending priorities of the federal government, because there cannot be four sets of federal tax to burden one taxpayer. This review must be done on an industry-wide basis to take into account the general state of those industries.

Government must be made more accountable to the Auditor General and to the Canadian people for all waste and mismanagement.

Provincial and federal areas of spending must be more clearly defined so as not to interrupt the flow of funding one citizen pays.

Lottery winnings should be taxed at 25 per cent. The government could have raised approximately $25 million per year based on $2 million per week winnings on the Lotto 6/49. The United States has a tax on lottery winnings.

All tax increases of the kind proposed should be clearly stated to the Canadian people, and there should be more input by Canadians than was allowed for the GST.

To reduce the deficit, the country must take a long-term approach by creating a single fund, by law, that reduces the deficit, or the national debt, by an equal amount over 20, 30 or 40 years.

Deficit reduction legislation should state that funds must be used only for that purpose.

Reduce or remove the present federal sales tax when alternate forms of tax have been considered. The removal of this tax will do more to strengthen our manufacturing sector. Perhaps the federal sales tax should be removed for three to four months so that the base prices everyone seems to be concerned about could be re-established.

Finally, eliminate the GST on purchases for children under 16 years of age and senior citizens over 65 years of age.

The Chairman: Mr. Vinsky, I am always amazed at the amount of expertise that goes into the preparation of many of the briefs, and I congratulate you on the immense amount of information you have put forward.

I wish to ask for some direction from the committee. Mr. Vinsky gave two briefs, one for his own business and one for the Manitoba Society of Seniors, so perhaps we should extend his time, because otherwise there will be time for only one question. I am in the hands of the committee.

Senator Poitras: We should either follow the rules or adjust them for everyone.

[*Traduction*]

ment majoritaire n'a pas le droit démocratique de faire ce qu'il veut. Seul le peuple a ce droit, et il vous demande à vous, le Sénat, de faire contrepoids à la majorité actuelle.

Il est temps que notre gouvernement fédéral commence à s'occuper de l'ensemble du pays. Vous, le Sénat, avez l'occasion de transmettre un message vigoureux. Avec sa vaste expérience et représentant tous les coins du pays, le Sénat peut contribuer pour beaucoup à l'orientation future de notre pays.

Mes recommandations sont les suivantes: il faut procéder à une revue complète de la structure fiscale au Canada, ainsi que des priorités de dépenses du gouvernement fédéral, car on ne peut avoir quatre jeux d'impôt fédéral pour accabler le même contribuable. Cette revue doit se faire dans toutes les industries pour tenir compte de l'état général des industries.

Il faut obliger le gouvernement à rendre compte au vérificateur général et au peuple canadien de tout le gaspillage et de toute la mauvaise gestion qu'il fait.

Il faut définir plus clairement les domaines provinciaux et fédéraux de dépenses, de manière à ne pas rompre le circuit de financement que paie un même citoyen.

Il y aurait lieu d'imposer les gains de loterie à 25 p. 100. Le gouvernement aurait pu réaliser environ 25 millions de dollars par an, sur les 2 millions de dollars de gains hebdomadaires de la Lotto 6/49. Les États-Unis ont une taxe sur les gains de loterie.

Il faut expliquer clairement aux Canadiens toutes les augmentations d'impôt du genre proposé, et les Canadiens doivent avoir un plus gros mot à dire que dans le cas de la TPS.

Pour réduire le déficit, le pays doit se donner une approche à long terme en créant un fonds unique, en vertu de la loi, pour réduire le déficit, ou la dette nationale, d'un montant égal sur 20, 30 ou 40 ans.

Une loi sur la réduction du déficit devrait énoncer que les fonds doivent servir à cette seule fin.

Réduire ou éliminer l'actuelle taxe de vente fédérale lorsqu'on aura étudié les autres formes possibles d'imposition. L'élimination de cette taxe contribuera davantage à renforcer notre secteur manufacturier. Il faudrait peut-être abolir la taxe de vente fédérale pour trois ou quatre mois, afin de rétablir les prix de base dont chacun semble s'inquiéter.

Enfin, éliminer la TPS sur les achats pour les enfants de moins de 16 ans et les aînés de plus de 65 ans.

Le président: Monsieur Vinsky, je suis toujours étonné de voir toutes les connaissances qui entrent dans la préparation d'un grand nombre des mémoires, et je vous félicite de toute la masse de renseignements que vous avez réunis.

Je voudrais demander l'avis du Comité. M. Vinsky a présenté deux mémoires, le premier pour son entreprise et l'autre, pour la Manitoba Society of Seniors, de sorte que nous devrions peut-être lui accorder plus de temps, sans quoi nous ne pourrons lui poser qu'une seule question. Je m'en remets au Comité.

Le sénateur Poitras: Tenons-nous-en aux règles ou modifions-les pour tout le monde.

[*Text*]

The Chairman: That is fine. Perhaps Mr. Vinsky should have stated to the committee that he had two briefs and requested time later on in the hearings to present the brief on behalf of the Manitoba Society of Seniors.

I gather from my colleague, the deputy chairman of the committee, that he does not want to change the rules, so there will be one question.

Senator Guay: On a point of order, Mr. Chairman. When someone wants to help senior citizens and read their brief, I believe we should give consideration to hearing them and giving them more time. I think it appropriate to make an exception. There will not be many representations such as Mr. Vinsky has made today, where two briefs are presented. He is doing the senior citizens a favour and therefore I would agree to give extra time.

The Chairman: The Chair is of the opinion that we stay with our rules. Therefore, we will have only one questioner.

Senator Poitras: This is an important issue. Do you know how much Manitoba citizens pay under the present sales tax system? It is $700 million a year—$625 per person or $1,430 per family. How much money will they receive as a credit?

Mr. Vinsky: I believe I touched on the amount of the credit in the brief.

Senator Poitras: You mentioned $290, $380, and up to $580 depending on the situation. Do you agree that the poorest people will be better off than they are now?

Mr. Vinsky: I do not.

Senator Poitras: They will pay less tax. We have figures, but if you have other figures it is important that you let us have them.

Mr. Vinsky: In terms of the size of the brief, I could not include them all. A brief was submitted that dealt with the problems. One particular example was of a person earning $100,000 receiving an additional $1,000. He or she would likely spend half or save half, with no feeling of deprivation. But the individual striving to live on $10,000 would have little choice but to spend $900 of the additional. The cost to the senior citizen will be very high.

Senator Poitras: That particular senior citizen will not be paying federal sales tax.

Mr. Vinsky: The federal sales tax, when it is removed, will not have any effect on the seniors.

Senator Poitras: Perhaps they will save that money.

Mr. Vinsky: No.

Senator Poitras: They will not buy furniture or anything?

Mr. Vinsky: That is an interesting point, senator. People buy cars, furniture or carpeting perhaps once in five years. The every-day costs that will be faced by the average citizen and the elderly will be much higher.

[*Traduction*]

Le président: C'est parfait. M. Vinsky aurait peut-être dû dire au Comité qu'il avait deux mémoires, et demander du temps plus tard au cours des audiences pour présenter le mémoire de la Manitoba Society of Seniors.

Je crois comprendre que mon collègue, le vice-président du Comité, ne veut pas modifier les règles. Il y aura donc une seule question.

Le sénateur Guay: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Si quelqu'un veut aider les citoyens âgés et donner lecture de leur mémoire, nous devrions voir s'il y a moyen de l'écouter et lui donner plus de temps. Je pense qu'il y aurait lieu de faire une exception. Il n'y aura pas beaucoup d'intervenants comme M. Vinsky aujourd'hui, qui nous présenteront deux mémoires. Il rend service aux citoyens âgés, et j'opterais pour lui accorder plus de temps.

Le président: La présidence est d'avis que nous devons nous en tenir à nos règles. Par conséquent, nous aurons une seule série de questions.

Le sénateur Poitras: Ma question est importante. Savez-vous combien l'actuel système de taxe de vente coûte aux Manitobains? Est-ce 700 millions de dollars par an—625 $ par personne ou 1 430 $ par famille. Combien recevront-ils en crédit?

M. Vinsky: Je crois avoir mentionné le montant du crédit dans le mémoire.

Le sénateur Poitras: Vous avez mentionné 290 $, 380 $, et jusqu'à 580 $, selon le cas. Reconnaissez-vous que les plus démunis s'en tireront mieux à l'heure actuelle?

M. Vinsky: Non.

Le sénateur Poitras: Ils paieront moins d'impôt. Nous avons des chiffres, mais si vous en avez d'autres, il est important que vous nous en fassiez part.

M. Vinsky: Compte tenu de la longueur du mémoire, je ne pouvais pas tous les indiquer. Vous avez reçu un mémoire qui traitait des problèmes. Il y avait l'exemple particulier d'une personne gagnant 100 000 $ qui recevrait 1 000 $ de plus. En toute vraisemblance, elle en dépenserait la moitié ou en épargnerait la moitié, sans se priver. Mais celui qui en arrache avec 10 000 $ n'aurait pas d'autre choix que de dépenser 900 $ sur le supplément. Le coût pour le citoyen âgé sera très élevé.

Le sénateur Poitras: Ce citoyen âgé particulier ne paiera pas la taxe de vente fédérale.

M. Vinsky: L'abolition de la taxe de vente fédérale n'aura aucun effet sur les aînés.

Le sénateur Poitras: Ils épargneront peut-être cet argent.

M. Vinsky: Non.

Le sénateur Poitras: Ils n'achèteront pas de meubles, ni quoi que ce soit?

M. Vinsky: C'est un point intéressant, sénateur. On s'achète une voiture, des meubles ou du tapis peut-être une fois tous les cinq ans. Les coûts de tous les jours auxquels devront faire le citoyen ordinaire et les personnes âgées seront beaucoup plus élevés.

[*Text*]

Senator Poitras: Food will not be taxed. Our figures show that they will be better off.

Senator Cools: I would like to say to the witness, thank you for a very spirited brief. I admire your two hats, one for fashion and the other for seniors.

You raised many things in your presentation to us, and one was the concept of the terrific instability and uncertainty the current government has introduced in the country. You talked about the Free Trade Agreement, the Meech Lake Accord, and the GST. I inferred from that that you were talking about a sense of uncertainty that now exists in this country. On page 4 you state in the fourth paragraph that the chances of the tax staying at 7 per cent are as good as your winning a lottery. The minister has asssured us, as has the Governor of the Bank of Canada, that somehow or other they will be able to predict and measure this in terms of a one-time increase in inflation.

The Chairman: You had better get to your question before we run out of time, Senator Cools.

Senator Cools: Again, we are essentially being assured that this tax will stay at 7 per cent. Obviously, there will not be time for you to answer. However, I wonder if in your study and analysis whether or not you could have any dialogue with these departments as to how they are able to make these statements with such certainty.

Mr. Vinsky: In the time since my brief was accepted, I have not had any contact with anybody as to how they would expect that tax to stay at 7 per cent. However, I would refer to the comments I made in the seniors' brief that the increases which have taken place in Europe clearly indicate the direction in which we will be heading.

The Chairman: Thank you, Mr. Vinsky. Just for the record, there are two briefs that you are presenting, one from the Manitoba Society of Seniors on behalf of its president.

Mr. Vinsky: Yes.

The Chairman: So that should be listed as a separate brief. Do you have an executive position with that organization?

Mr. Vinsky: No, I am on the committee itself.

The Chairman: Thank you once again, Mr. Vinsky. I am always impressed with the kind of knowledge that is generated by citizens like yourself who seem to put a good deal of time, research and effort into looking at public issues. We thank you very much.

Mr. Vinsky: I would like to thank the Senate once again for allowing me to appear. I would also like to thank the Manitoba Society of Seniors for the honour of presenting their brief.

The Chairman: Honourable senators, and ladies and gentlemen, we will adjourn until 1.30 p.m.

The committee adjourned until 1.30 p.m.

The committee resumed at 1.30 p.m.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Les aliments ne seront pas taxés. Selon nos chiffres, cela les avantagera.

Le sénateur Cools: J'aimerais remercier le témoin de l'ardeur avec laquelle il a présenté son mémoire. J'admire les deux chapeaux que vous portez: le premier pour la mode et l'autre pour les aînés.

Vous avez soulevé de nombreux points dans votre exposé. L'un d'entre eux était le concept de l'instabilité et de l'incertitude terrible dans lesquelles l'actuel gouvernement a plongé le pays. Vous avez parlé de l'Accord de libre-échange, de l'Accord du lac Meech, et de la TPS. J'en ai déduit que vous parliez d'un sentiment d'incertitude qui plane aujourd'hui sur le pays. À la page 4, vous dites, au quatrième paragraphe, que vous avez autant de chances de voir la taxe rester à 7 p. 100 que de gagner à la loterie. Le ministre nous a assuré, tout comme le gouverneur de la Banque du Canada d'ailleurs, qu'ils pourront, d'une façon ou d'une autre, prédire et mesurer l'augmentation ponctuelle de l'inflation qu'entraînera la taxe.

Le président: Vous feriez mieux d'en venir à votre question avant que nous ne manquions de temps, sénateur Cools.

Le sénateur Cools: Encore une fois, on nous assure, essentiellement, que cette taxe demeurera à 7 p. 100. Manifestement, vous n'aurez pas le temps de répondre à ma question. Cependant, je me demande si, dans votre étude et votre analyse, vous pourriez ou pas avoir un dialogue avec ces ministères pour voir comment ils arrivent à affirmer ces choses-là avec une telle certitude.

M. Vinsky: Depuis que mon mémoire a été accepté, personne n'a pas pris contact avec moi pour m'expliquer comment ils s'attendent que cette taxe reste à 7 p. 100. Cependant, je vous renverrais aux commentaires que j'ai faits dans le mémoire des aînés, soit que les augmentations observées en Europe indiquent clairement l'orientation que nous prendrons.

Le président: Merci, monsieur Vinsky. Je dirai, pour le compte rendu, que vous présentez deux mémoires, dont un pour la Manitoba Society of Seniors, au nom de son président.

M. Vinsky: Oui.

Le président: Il faudrait donc l'inscrire comme mémoire distinct. Occupez-vous un poste de direction au sein de cet organisme?

M. Vinsky: Non, je suis membre du comité même.

Le président: Merci encore une fois, monsieur Vinsky. Je suis toujours impressionné par le genre de connaissances que nous apportent des citoyens comme vous qui semblent consacrer beaucoup de temps, de recherche et d'effort à l'étude de questions d'intérêt public. Nous vous remercions vivement.

M. Vinsky: J'aimerais remercier encore une fois le Sénat de m'avoir permis de comparaître. J'aimerais également remercier la Manitoba Society of Seniors de m'avoir fait l'honneur de me faire présenter son mémoire.

Le président: Honorables sénateurs, et mesdames et messieurs, nous allons maintenant lever la séance jusqu'à 13 h 30.

La séance est suspendue jusqu'à 13 h 30.

Reprise de la séance à 13 h 30.

[*Text*]

The Chairman: We will begin the afternoon's session with the witnesses from the Manitoba Health Organization.

I welcome Mr. Edward Bergen, Chairman of the Board of the Manitoba Health Organization, Mr. Les Janzen, Director of Finance and Administration, and Mr. Dan Torbiak, Senior Tax Partner, Deloitte and Touche.

May I say that the less time your presentation takes the more time there will be for questions from senators.

Senator Perrault: Is there a written brief?

The Chairman: Unfortunately, through the negligence of the committee, for which I have to take full responsibility, the staff tells me that they are xeroxing copies of the brief which is very short. It will be ready and on senators' desks momentarily. In the meantime I would ask our witnesses to proceed.

Mr. Edward Bergen, Chairman of the Board, Manitoba Health Organizations Incorporated: Thank you very much, Mr. Chairman. My name is Edward Bergen and I am the Chairman of MHO this year. As you asked me to identify myself, I will be doing the presentation. Mr. Janzen on my left and Mr. Torbiak on my right will be assisting if there are questions I cannot handle.

First, I would like to point out that the full brief was sent in as you mentioned, Mr. Chairman. We had hoped it would be available for you but, unfortunately, it is not. We did not bring enough extra copies with us.

MHO is the Manitoba Health Organizations Inc. It represents 72 hospitals, 52 long-term care facilities as well as 26 other non-profit health care agencies in the province of Manitoba. There are 2,000 volunteers who govern the hospitals and health care units on a voluntary basis. I myself am also a volunteer and represent a hospital from Stonewall.

We are here today not to debate the relative merits or non-merits of the GST or the FST. We are here to point out that the current status of health care in Manitoba is such that it is exempt from paying FST. What appears to be taking place under the GST proposal is that we will be forced to contribute substantial sums of money in the form of tax and then go through a waiting period for our rebates. The concern is that the period between the payment of the tax and the rebate will cause significant hardships to facilities in terms of their cash flow stance. More important, it would appear from the information we currently have that the cost to health care facilities in Manitoba will be anywhere between .11 per cent and .43 per cent.

The Chairman: Would that be part of the carrying costs or other incidentals?

Mr. Bergen: It will be made up of the carrying costs, as well as the administrative staff necessary to calculate and put the money into these taxes.

We use the word "unfairness" because of the fact, as I said earlier, that we are currently exempt from FST. To change that may place a financial hardship on health care in the province of Manitoba.

[*Traduction*]

Le président: Nous commencerons la séance de cet après-midi avec les témoins de la Manitoba Health Organization.

Je souhaite la bienvenue à M. Edward Bergen, président du Conseil de la Manitoba Health Organization, à M. Les Janzen, directeur des Finances et de l'Administration, et à M. Dan Torbiak, associé principal pour les questions fiscales, Deloitte & Touche.

Plus votre exposé sera court, plus il y aura de temps pour les questions des sénateurs.

Le sénateur Perrault: Y a-t-il un mémoire écrit?

Le président: Malheureusement, par une négligence du Comité, dont je dois assumer l'entière responsabilité, on me dit que le personnel est en train de photocopier le mémoire, qui est très bref. Il sera sur les pupitres des sénateurs dans un instant. Entre-temps, j'aimerais demander à nos témoins de s'exécuter.

M. Edward Bergen, président du Conseil, Manitoba Health Organizations Incorporated: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis Edward Bergen, président du Conseil de la MHO cette année. Copmme vous m'avez demandé de me présenter, je ferai l'exposé. M. Janzen, à ma gauche, et M. Torbiak, à ma droite, me seconderont s'il y a des questions auxquelles je ne peux répondre.

Tout d'abord, j'aimerais signaler que nous vous avons envoyé le mémoire complet, comme vous l'avez mentionné, monsieur le président. Nous avions espéré que vous l'auriez, mais, malheureusement, il n'est pas prêt. Nous n'en avons pas apporté d'autres exemplaires.

MHO, c'est les Manitoba Health Organizations Inc. Nous représentons 71 hôpitaux, 52 établissements de soins de longue durée et 26 autres organismes sans but lucratif de soins de santé au Manitoba. Il y a 2 000 volontaires qui dirigent les hôpitaux et les centres de soins de santé, à titre bénévole. Moi-même bénévole, je représente un hôpital de Stonewall.

Si nous sommes ici aujourd'hui, ce n'est pas tant pour débattre des avantages ou inconvénients relatifs de la TPS ou de la TVF que pour expliquer que l'état actuel des soins de santé au Manitoba est tel qu'ils sont exonérés de la TVF. Il semblerait que nous allons être obligés, en vertu de la proposition de TPS, de verser d'importantes sommes d'argent sous forme de taxe, puis de nous mettre à attendre nos ristournes. Nous craignons que la période entre le versement de la taxe et la réception de la ristourne ne cause de gros problèmes de liquidité aux établisseements. Qui plus est, il semblerait, d'après les renseignements dont nous disposons actuellement, que cela coûtera entre 0,11 p. 100 et 0,43 p. 100 aux établissements de soins de santé du Manitoba.

Le président: Cela ferait-il partie des frais financiers ou d'autres frais accessoires?

M. Bergen: Cela sera formé des frais financiers ainsi que des coûts du personnel administratif qui calculera ces taxes et y enverra l'argent.

Nous disons injustice seulement, comme j'ai dit tantôt, parce que nous sommes actuellement exonérés de la TVF. Un changement pourrait représenter des difficultés financières pour les soins de santé au Manitoba.

[*Text*]

I have pointed out that administrative costs will also cause problems. The reason we say that is because we are now exempt, and because we will not be totally exempt from what will happen in the future. That is not yet clear. The information we have is that the contemplated rebates for hospitals at least may be .90 per cent, .80 per cent or .50 per cent.

The second point I would like to make is that right now in the province of Manitoba hospitals, as well as long-term care facilities, are tax exempt. Under the GST proposal long-term facilities will be only 50 per cent tax exempt. We are not sure what the reasoning is for that, and we do not really want to get into it. We know from our statistics that Ontario, for instance, may have as high as 70 per cent of its long-term facilities running as for-profit facilities. In Manitoba that is not the case at all. Our percentage here is really the other way around. In fact, just over 70 per cent of the long-term care facilities in Manitoba are non-profit organizations similar to hospitals. To distinguish between them and hospitals and to have a 50 per cent rebate for one and a proposed 90 per cent rebate for the other seems very unfair and harsh to long-term care facilities in Manitoba.

Depending on what the rebate schedule is, it appears that the money to be collected will involve administrative costs. It appears that the most fair and equal approach would be an up-front zero-rating for hospitals and health care. Right now the FST gives us a zero per cent rating so we are not paying the tax up front. Thus we do not have to apply for rebates. Under the GST we will have to.

After all the moneys are collected and rebates are made, depending on the percentages used, we are looking at a cost of $1 million if there is a 90 per cent rebate, a cost of $2 million if there is an 80 per cent rebate, and a cost of $5 million if the rebate is 50 per cent.

The Chairman: This is the cost to the entire system?

Mr. Bergen: That is what we have determined will be the cost to the entire system in Manitoba. Naturally our concern is that the $1 million, $2 million, or $5 million will come directly from health care and its deliverance to the residents of Manitoba.

We hope that the people here, as well as the government, will again consider giving us a zero per cent tax status up front or a total up-front exemption, thus eliminating the need to submit tax, calculate refunds, determine the four or five categories required and play with administration.

In my business we hope that the kiss method will be used, just to keep it simple. That is why we are here today.

I hope that we will have the answers to any questions you might have. Thank you very much.

Senator Poitras: It is not easy to understand this completely. I see that you have an accountant with you. I understand that right now you are zero-rated in terms of the MST. As a matter of fact, it will be the same under the GST, but there will be an

[*Traduction*]

J'ai signalé que les frais d'administration poseront également des problèmes. Si nous disons cela, c'est que nous sommes actuellement exonérés, et que nous n'échapperons pas entièrement à ce qui se passera plus tard. Cela n'est pas encore clair. Selon nos renseignements, les ristournes envisagées, pour les hôpitaux au moins, pourraient être de 0,90 p. 100, de 0,80 p. 100 ou de 0,50 p. 100.

J'ai un deuxième point à faire valoir. Actuellement, au Manitoba, les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée sont exonérés de la taxe. En vertu de la proposition de TPS, les établissements de soins de longue durée ne seront exonérés qu'à 50 p. 100. Nous ne voyons pas trop le raisonnement qui justifie cette mesure, et cela ne nous intéresse pas vraiment. Nos statistiques nous disent qu'en Ontario, par exemple, jusqu'à 70 p. 100 des établissements de soins de longue durée sont peut-être à but lucratif. Au Manitoba, c'est loin d'être le cas. Notre pourcentage est tout le contraire. De fait, un peu plus de 70 p. 100 des établissements de soins de longue durée au Manitoba sont des organismes sans but lucratif, semblables aux hôpitaux. Il apparaît très injuste et très dur pour les établissements de soins de longue durée du Manitoba de faire une distinction entre ces établissements et les hôpitaux, et d'instituer une ristourne de 50 p. 100 pour les uns et d'en proposer une de 90 p. 100 pour les autres.

Selon le barème des ristournes, il semble que la perception de l'argent entraînera des frais d'administration. Il semble que l'approche la plus juste et la plus équitable serait la détaxe initiale pour les hôpitaux et les soins de santé. Actuellement, la TVF nous accorde une détaxe totale, si bien que nous ne payons pas la taxe au départ. Ainsi, nous n'avons pas à demander de ristournes. En vertu de la TPS, nous y serons obligés.

Une fois toutes les sommes perçues et les ristournes versées, selon les pourcentages utilisés, nous nous retrouverons avec un coût de 1 million de dollars s'il y a une ristourne de 90 p. 100, de 2 millions de dollars si la ristourne est de 80 p. 100, et de 5 millions de dollars si elle est de 50 p. 100.

Le président: C'est le coût pour le système?

M. Bergen: C'est le coût que nous avons établi pour tout le système au Manitoba. Naturellement, nous craignons que le 1 million, les 2 millions ou les 5 millions de dollars viendront directement des soins de santé et de leur prestation aux résidents du Manitoba.

Nous espérons que les gens d'ici ainsi que le gouvernement envisageront une fois de plus la possibilité de nous consentir la détaxe initiale ou une exonération initiale totale, ce qui éliminera la nécessité d'envoyer la taxe, de calculer les remboursements, de déterminer les quatre ou cinq catégories requises, et de jouer à l'administration.

Chez nous, nous espérons qu'on optera pour la simplicité. Mais c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

J'espère que nous pourrons répondre à toutes les questions que vous nous poserez. Merci beaucoup.

Le sénateur Poitras: Tout cela n'est pas facile à comprendre. Je vois que vous êtes accompagné d'un comptable. Je crois savoir qu'actuellement, vous êtes détaxés pour ce qui est de la TVF. De fait, ce sera la même chose avec la TPS, sauf qu'il y

[*Text*]

administrative cost attached to it. You will now have to finance, or do you have three months to report? Could you give us further information in this regard? Have you engaged in any conversations with the Minister of Finance in this regard? Where do you stand?

Mr. Dan Torbiak, Senior Tax Partner, Deloitte and Touche: Just briefly, you are quite correct. Under the current system there is no tax paid, or a small amount which is a hidden tax. No on is really aware of the total amount.

Senator Poitras: What kind of hidden tax do you mean? When you buy equipment, you pay tax right now, do you not?

Mr. Torbiak: When a hospital buys equipment it is ostensibly it is not supposed to pay any tax. However, a hospital may buy certain items of overhead such as the tables and chairs that we are using here, and because they are not buying directly from the manufacturer they will pay an amount of tax about which they are not even sure.

Senator Poitras: About the equivalent of half of 1 per cent, or 1 per cent, or is it even less than that?

Mr. Torbiak: On an individual transaction it might be more like 6 per cent or 8 per cent, but in the aggregate it is a small amount. What the GST proposes is a system by which hospitals will pay a 7 per cent tax and then get back 50 per cent, 70 per cent or 90 per cent of it, which leaves at the end of the day a very small amount, obviously much less than the 7 per cent tax which is paid. One might question the value of all the accounting and keeping track that will be entailed in applying for those rebates.

Of course, as you mentioned, there is the cash flow aspect. Essentially, on a monthly basis a hospital will be required to file a report indicating how much refund it is expecting, and wait for the government to send it back to them. Thus there is a turnover time and we will be out of pocket in terms of cash.

The essence of what we are saying here is that if, ostensibly, hospitals are not now being taxed, then why tax them under the GST? If the GST is the good sytem that the government feels it is, then why not keep the hospitals out of it with an exemption similar to what they have now? That would save a lot of cash flow problems, a lot of accounting problems and make life a lot simpler for all concerned.

Senator Poitras: It is because your people, chartered accountants, the experts, came to us last week and said that they are in favour of the GST. They did not raise this point. This is why it is important.

Have you had discussions with the Minister of Finance or have you sent him letters? Are you in the process of trying to settle this matter? It is an administrative matter.

Mr. Bergen: Yes. The Canadian Hospitals Association has presented papers as well as a significant amount of correspondence to the Minister of Finance in an attempt to point out the unfairness of this, especially when they consider that the funding is coming directly back from the government. However, up

[*Traduction*]

aura des frais d'administration. Vous devrez désormais assurer le financement, ou avez-vous trois mois pour présenter le rapport? Pourriez-vous nous en dire plus long à ce sujet? Avez-vous eu des conversations avec le ministre des Finances à cet égard? Où vous situez-vous?

M. Dan Torbiak, associé principal pour les questions fiscales, Deloitte & Touche: Très brièvement, vous avez tout à fait raison. En vertu du système actuel, nous ne payons pas de taxe, ou seulement un petit montant, qui est une taxe cachée. Personne ne connaît vraiment le montant total.

Le sénateur Poitras: De quel genre de taxe cachée parlez-vous? Lorsque vous achetez du matériel, vous payez la taxe aujourd'hui, n'est-ce pas?

M. Torbiak: Lorsqu'un hôpital achète du matériel, manifestement il n'est pas censé payer de taxe. Cependant, par exemple, un hôpital peut acheter certains articles généraux, comme les tables et les chaises que nous utilisons ici, et, s'il ne les achète pas directement au fabricant, il paie un certain montant de taxe, dont il n'est même pas sûr.

Le sénateur Poitras: À peu près l'équivalent de ½ p. 100, ou de 1 p. 100, ou est-ce encore moins?

M. Torbiak: Sur un achat individuel, ce pourrait être plus près de 6 p. 100 ou de 8 p. 100, mais au total, le montant est faible. La TPS propose un système où les hôpitaux paieront la taxe à 7 p. 100 et en récupéreront 50 p. 100, 70 p. 100 ou 90 p. 100, ce qui laisse en bout de course un très petit montant, manifestement bien moindre que la taxe de 7 p. 100 qui a été versée. On pourrait s'interroger sur l'utilité de toute la comptabilité à tenir et de tous les registres à conserver pour demander ces ristournes.

Bien sûr, comme vous l'avez mentionné, il y a la question des liquidités. Essentiellement, chaque mois, l'hôpital sera tenu de produire un rapport indiquant le remboursement qu'il demande, puis d'attendre que le gouvernement lui envoie un chèque. Ainsi, il y a un temps de roulement, et nos liquidités sont réduites.

Essentiellement, nous demandons à quoi sert de soumettre les hôpitaux à la TPS puisque, manifestement, ils ne sont pas taxés à l'heure actuelle. Si la TPS est un aussi bon système que le gouvernement le prétend, alors pourquoi ne pas accorder aux hôpitaux la même exonération qu'ils ont déjà? Cela éviterait une foule de problèmes de liquidités, une foule de problèmes de comptabilité, sans compter que cela simplifierait beaucoup les choses pour tous les intéressés.

Le sénateur Poitras: C'est parce que votre monde, les comptables agréés, les spécialistes, sont venus nous dire la semaine dernière qu'ils sont en faveur de la TPS. Ils n'ont pas soulevé ce point. Voilà pourquoi c'est important.

Avez-vous eu des discussions avec le ministre des Finances, ou lui avez-vous écrit? Êtes-vous en train de tâcher de régler cette affaire? C'est une question administrative.

M. Bergen: Oui. L'Association des hôpitaux du Canada a présenté des documents, et a eu une longue correspondance avec le ministre des Finances, pour tenter de faire ressortir l'injustice de ce régime, surtout lorsqu'on songe que les fonds

[*Text*]

to this point in time we have not, in our situation, had a satisfactory conclusion of the matter.

Senator Poitras: We will take note of that.

Senator Perrault: I would like to ask a supplementary question.

The Chairman: We are very careful on supplementary questions.

Senator Poitras: We have used that trick before.

Senator Perrault: How are hospitals treated in other jurisdictions where VAT-type taxes are in existence? I do not know personally. Perhaps a member of the committee may know. I do not know what they do. In New Zealand and Britain are they exempted?

Mr. Torbiak: I am not sure. My guess is that they would be exempted up front just to keep them out of the system.

Senator Perrault: You do not have any hard information on that?

Mr. Torbiak: No, I do not.

The Chairman: The 50 per cent, 70 per cent and 90 per cent involves the MUSH arrangement which has not been finalized. MUSH means municipalities, universities, schools and hospitals who face the same kind of problem and who are negotiating with the department to try to get this matter settled. I gather that the final figure has not been determined, and that it affects much more than hospitals. You are saying that if it is 90 per cent you will only lose $1 million. If it is 70 per cent you will lose $2 million.

Mr. Bergen: If I can interrupt you, sir, the concern we have is not the approach at the loss of $1 million, $2 million or $5 million. It is fine to say that the loss is only $1 million, $2 million or $5 million. The number may not be that significant. Funding for hospitals comes from the government. More importantly, what we are saying is: Will health delivery to residents here in Manitoba be reduced by that $1 million, or fwill it suffer? That will only become important to us when, in fact, we are spending $3 million to earn $1 million. That is what we are concerned about. We are concerned that the delivery of health to the residents of Manitoba will suffer. It will be reduced. In its place we will spend money on accountants. With no offense to my associate on my right, we would rather not spend money on accountants or administration. We would rather spend that money where it is being spent today, on health care.

Senator Guay: I certainly appreciate your representation today. I have just received a copy of your brief. However, I did follow what you had to say.

I am concerned about two things. The first is with respect to the rebate and where there is a certain loss to your group on that rebate. I think it is a considerable amount, when you come to think of it, if you are paying only 7 per cent and getting only 5 per cent to 5.5 per cent back. My concern also involves the

[*Traduction*]

reviennent directement du gouvernement. Cependant, la question n'est pas encore réglée à notre satisfaction.

Le sénateur Poitras: Nous en prenons note.

Le sénateur Perrault: J'aimerais poser une question supplémentaire.

Le président: Nous sommes très prudents avec les questions supplémentaires.

Le sénateur Poitras: Nous avons déjà utilisé ce truc.

Le sénateur Perrault: Comment traite-t-on les hôpitaux dans les autres pays qui ont une taxe de type TVA? Personnellement, je l'ignore. Un membre du Comité le sait peut-être. Je ne sais pas ce qu'ils font. Les hôpitaux sont-ils exonérés en Nouvelle-Zélande et en Grande-Bretagne?

M. Torbiak: Je ne suis pas sûr. Je croirais qu'il y a une exonération au départ, pour les exclure du système.

Le sénateur Perrault: Vous n'avez pas de renseignements concrets sur ce point?

M. Torbiak: Non, je n'en ai pas.

Le président: Les 50 p. 100, 70 p. 100 et 90 p. 100 concernent une formule qui n'est pas encore arrêtée pour les municipalités, les universités, les écoles et les hôpitaux, qui ont le même genre de problème et qui négocient avec le ministère pour tâcher de régler cette question. À ce que je comprends, le chiffre définitif n'est pas encore établi, et cela touche beaucoup plus que les hôpitaux. Si c'est 90 p. 100, dites-vous, vous perdrez seulement 1 million de dollars. Si c'est 70 p. 100, vous perdrez 2 millions de dollars.

M. Bergen: Si je puis vous interrompre, monsieur, notre problème, ce n'est pas l'approche à adopter face à la perte de 1 million, de 2 millions ou de 5 millions de dollars. C'est bien beau de dire que la perte n'est que de 1 million, de 2 millions ou de 5 millions de dollars. Le chiffre n'est peut-être pas si gros. Le financement pour les hôpitaux vient du gouvernement. Au-delà de tout cela, voici ce que nous voulons savoir: les soins de santé dont bénéficient les résidents du Manitoba seront-ils réduits de ce million de dollars? Ou en souffriront-ils? Cela ne comptera pas vraiment pour nous avant que nous ne dépensions effectivement 3 millions de dollars pour en gagner 1 million. Voilà ce qui nous préoccupe. Nous craignons que la prestation des soins de santé aux résidents du Manitoba n'en souffre. Elle s'en trouvera réduite. À la place, nous dépenserons de l'argent pour les comptables. Sans vouloir offenser mon associé, ici à ma droite, nous préférerions ne pas dépenser d'argent en comptables ou en administration. Nous préférerions dépenser cet argent-là à la même place qu'aujourd'hui, c'est-à-dire pour les soins de santé.

Le sénateur Guay: Monsieur le président, je vous sais gré, certes, des instances que vous nous présentez aujourd'hui. Je viens de recevoir votre mémoire. Mais, j'ai suivi ce que vous aviez à dire.

Deux choses me préoccupent. La première concerne la ristourne et la perte que votre groupe subira sur cette ristourne. Je pense qu'il s'agit d'un montant considérable, lorsqu'on y songe bien, si vous payez seulement i7 p. 100 et ne recevez que 5 p. 100 à 5,5 p. 100 en ristourne. Je me pose des questions

[*Text*]

area of your costs of administration, in this regard $1 million, $2 million or $5 million. What effect will that have on your membership? Will you have to increase their rates? Will the public in general have to absorb the cost?

Mr. Bergen: In essence, that is correct.

Senator Guay: That could be considerable to the individual family.

Mr. Bergen: Absolutely.

Senator Guay: Have you figured out approximately what it would cost for an average family of two or three, or to a family of senior citizens, husbands and wives?

Mr. Bergen: We were not able to put hard numbers on it because the amount of the rebate has not been given to us as a hard and fast rule. The 90 per cent figure has been tossed out, but so has the 80 per cent figure and a figure as low as 50 per cent. Depending on which number you use, there is a great variance, as you can imagine.

Senator Guay: I am presuming this could be an additional cost to the individual, families, and so on, because I noticed in the case of ambulance services that there was a considerable increase in my case. I am sure it will affect everybody else.

In view of the fact that there is some loss in regard to the rebate on taxes, and also the cost of health care in its total, will you have to borrow money in the interim while waiting for that money from the federal government in rebates?

Mr. Bergen: There is no question right now that health facilities in Manitoba are managing their money very, very closely. In all likelihood some are now in situations where they have to pay interest to financial institutions or use their operating lines of credit while the funding comes forward. No doubt this will result in a far greater increase in costs.

Senator Guay: That could increase it considerably.

Mr. Bergen: Absolutely.

Mr. Torbiak: I wonder if I could address briefly Senator Guay's first question with regard to administration. Unfortunately it is not possible at this point to quantify the cost of administering the GST, particularly for individual facilities. However, I think that what you would find throughout the province, from the largest to the smallest facility, is that committee task forces are being set up in every facility and that in some cases some people are being directed almost to full-time work on the GST between now and December 31. These task forces will require the part-time help of anywhere between three people at a small facility to maybe 15 or 25 people at a large facility. Keeping in mind that this is to track 7 per cent having been paid and getting 5 per cent or 6 per cent back, it involves a lot of administration for such a slim amount of tax being collected.

Senator Guay: In the figures you have presented you have not given consideration to the employees' time and the cost of those employees to do that particular work.

[*Traduction*]

aussi sur vos frais d'administration, soit de 1 million, de 2 millions ou de 5 millions de dollars à cet égard. Quel effet cela aura-t-il sur vos membres? Devront-ils majorer leurs tarifs? Le grand public devra-t-il en absorber le coût?

M. Bergen: Essentiellement, c'est cela.

Le sénateur Guay: Cela pourrait donc être considérable pour la famille individuelle.

M. Bergen: Tout à fait.

Le sénateur Guay: Avez-vous calculé combien cela coûterait, approximativement, pour une famille moyenne de deux ou trois personnes ou pour une famille de citoyens âgés, formée d'un homme et d'une femme?

M. Bergen: Nous n'avons pas pu le quantifier de façon concrète, parce qu'on ne nous a pas communiqué de règle stricte quant au montant de la ristourne. On nous a lancé le chiffre de 90 p. 100, mais aussi celui de 80 p. 100 et un autre de seulement 50 p. 100. Selon les chiffres que vous utilisez, l'écart est considérable, vous imaginez bien.

Le sénateur Guay: Je suppose que cela pourrait représenter un coût supplémentaire pour le particulier, les familles et ainsi de suite, car je remarque que, dans le cas d'un service d'ambulance, l'augmentation a été considérable pour moi. Je suis sûr que cela touchera tout le monde aussi.

Étant donné qu'il y a une certaine perte pour ce qui est de la ristourne sur les taxes, et aussi sur l'ensemble des coûts des soins de santé, devrez-vous emprunter en attendant les ristournes du gouvernement fédéral?

M. Bergen: Il ne fait aucun doute que les établissements de santé du Manitoba font actuellement une gestion extrêmement serrée de leur argent. Selon toute vraisemblance, certains d'entre eux sont déjà obligés de verser des intérêts à des institutions financières ou d'utiliser leurs marges de crédit d'exploitation en attendant de recevoir les fonds. Sans aucun doute, il y aura une augmentation beaucoup plus considérable des coûts pour ce genre de choses.

Le sénateur Guay: Cela pourrait être considérable.

M. Bergen: Absolument.

M. Torbiak: Peut-être pourrais-je revenir brièvement sur la première question du sénateur Guay au sujet de l'administration. Malheureusement, il n'est pas possible, à ce stade-ci, de quantifier le coût de l'administration de la TPS, particulièrement dans les établissements individuels. Cependant, je pense que vous pourriez constater que tous les établissements de la province, du plus grand au plus petit, se donnent un comité ou un groupe de travail, et que, dans certains cas, certaines personnes consacrent presque tout leur temps à la TPS entre maintenant et le 31 décembre. Ces groupes de travail auront besoin de l'aide à temps partiel d'un groupe formé de trois personnes dans un petit établissement, ou de 15 à 25 personnes dans un grand établissement. Tout cela pour comptabiliser le versement de 7 p. 100 et un remboursement de 5 p. 100 ou de 6 p. 100. C'est beaucoup d'administration pour si peu.

Le sénateur Guay: Dans les chiffres que vous avez présentés, vous n'avez pas tenu compte du temps des employés et du coût des employés affectés à ce travail particulier.

[*Text*]

Mr. Torbiak: No.

Senator Guay: So it could be well beyond the figure you have given us for the cost of administration, am I right?

Mr. Torbiak: That is correct.

Senator Ottenheimer: You mentioned that the Canadian Hospitals Association is having discussions or negotiations with the Ministry of Finance, I assume. Presumably, that association represents all of the hospitals in Canada, is that correct?

Mr. Bergen: Yes.

Senator Ottenheimer: The other group made reference to non-profit senior citizens' homes. Would they be represented by the Canadian Hospitals Association or would they be under another similar umbrella group?

Mr. Bergen: They are represented through the Canadian Hospitals Association. They have their own system of distributing information back and forth, but they are still represented under the umbrella of the Canadian Hospitals Association, yes.

Senator Ottenheimer: The reason I ask that question is because presumably they have concerns too, and they would be spoken to by the national association.

Mr. Bergen: Yes.

Senator Ottenheimer: This is a question of fact to which I do not know the answer. Are these matters of legislation determined in statute or in regulations made under the legislation; do you know?

Mr. Torbiak: Yes. As I understand it, it is a combination of those two and one other, which is Revenue Canada's assessing policy. The rebate percentage itself is a matter of regulation. How Revenue Canada will choose to administer the GST is of course through its assessing policy. That presents another factor of uncertainty. The hospitals are having a hard time dealing with, for example, how certain types of medical supplies will be treated. Will they be exempt or taxable? There is a lot of uncertainty right now as to how Revenue Canada, as the final arbiter, will read these things. We do not have very much time between now and December to find out.

Senator Ottenheimer: Among the matters treated by regulation I assume, would be the timing or percentage of the rebate, the mechanics of the rebate, in other words?

Mr. Torbiak: The mechanics themselves are a legislative matter. They are quite clearly set out. However, I believe the percentage is a regulatory matter.

Senator Ottenheimer: I suppose there are a number of items, which are excluded, such as medical instruments, things which are obviously and exclusively medical items such as X-ray machines and surgical machinery, as well as many other types of laboratory instruments.

[*Traduction*]

M. Torbiak: Non.

Le sénateur Guay: De sorte que le coût de l'organisation pourrait être bien supérieur au chiffre que vous nous avez cité, n'est-ce pas?

M. Torbiak: C'est juste.

Le sénateur Ottenheimer: Vous avez mentionné que l'Association des hôpitaux du Canada est en discussion ou en négociation avec le ministère des Finances, je suppose. Il faut croire que cette association représente tous les hôpitaux du Canada, non?

M. Bergen: Oui.

Le sénateur Ottenheimer: L'autre groupe a parlé des foyers sans but lucratif pour citoyens âgés. Ces foyers sont-ils représentés par l'Association des hôpitaux du Canada ou font-ils partie d'un autre groupe semblable de coordination?

M. Bergen: ils sont représentés par l'entremise de l'Association des hôpitaux du Canada. Ils ont leur propre système de communication de l'information, dans les deux sens, mais ils sont quand même représentés par l'Association des hôpitaux du Canada, oui.

Le sénateur Ottenheimer: Si je pose cette question, c'est qu'ils ont sans doute des préoccupations, eux aussi, dont l'association nationale se chargerait de nous parler.

M. Bergen: Oui.

Le sénateur Ottenheimer: Il s'agit d'une question de fait, à laquelle je ne connais pas la réponse. Ces questions de régie sont-elles réglées par statut ou dans le règlement édicté en vertu de la loi? Le savez-vous?

M. Torbiak: Oui, sauf erreur, c'est une combinaison de ces deux choses, et d'une autre, soit la politique de cotisation de Revenu Canada. Le pourcentage même de la ristourne relève de la réglementation. Revenu Canada décidera d'administrer la TPS, bien sûr, par sa politique de cotisation. Voilà, en un sens, un autre facteur d'incertitude. Les hôpitaux ont de la difficulté à établir, par exemple, comment certains genres de fournitures médicales seront traités. Seront-elles exonérées ou taxables? Il y a beaucoup d'incertitude actuellement sur l'interprétation que l'arbitre final, Revenu Canada, retiendra dans ces cas-là. Il ne nous reste pas beaucoup de temps entre aujourd'hui et le mois de décembre pour le découvrir.

Le sénateur Ottenheimer: Parmi les questions traitées par voie de réglementation, il y aura, je suppose, celle du moment ou du pourcentage de la ristourne, de la mécanique de la ristourne, en d'autres mots?

M. Torbiak: La mécanique même est fixée par la loi, qui est très claire là-dessus. Cependant, je crois que le pourcentage est affaire de réglementation.

Le sénateur Ottenheimer: Je suppose qu'il y a un certain nombre de choses qui sont exclues, comme les instruments médicaux, les choses qui sont manifestement et exclusivement du matériel médical comme les machines de radiographie et les machines de chirurgie, ainsi que bien d'autres genres d'instruments de laboratoire.

[*Text*]

Mr. Torbiak: Interestingly, you would think so, and I apologize to interrupt, but a couple of the ones you mentioned, such as X-ray machines, are not exempt but taxable items.

Senator Ottenheimer: Then what is the distinction between what is taxable and what is not in terms of hospitals?

Mr. Torbiak: Quite an extensive list, which actually runs to two or three pages. If a specific item is on that list, it is exempt or zero-rated. If it is not, then it is taxable.

There are a lot of pretty high-valued pieces of equipment, such as, for example, diagnostic-type equipment, and so on, that are taxable and on which a hospital will pay 7 per cent up front. This can involve as much as a million or more dollars of equipment cost. We will then have to wait for the rebate.

Senator Ottenheimer: So there is a distinction between what you do not pay on and what you pay on and get a rebate for. I assume there will be some things for which you would not receive a rebate, not a full rebate at least.

Mr. Torbiak: That is right.

Senator Perrault: I think the Manitoba Health Organizations Incorporated make a persuasive case here. Is the door totally shut to modification or change? This is a very complex proposal. Perhaps the government is in the process of developing regulations which might speed up the process.

It is stated at the bottom of page 2 of your brief:

> We are disappointed in the federal government's failure to respond substantively to the Canadian Hospital Association's advocacy efforts on behalf of our non-profit member hospitals, long-term care facilities and other health care agencies in this regard. We are further deeply concerned that the federal and provincial levels of government discontinued discussions in this regard in early 1989.

That suggests the door has been shut absolutely. Is that, in fact, the case? You make a logical point here. I am sure that all of us, regardless of our party, are sympathetic to it. Are you really telling us that the Minister of Finance for Manitoba and the federal government have discontinued discussions, and that is it? What is your most recent piece of correspondence or communication from these two levels of government?

Mr. Les Janzen, Director of Finance and Administration, Manitoba Health Organizations Incorporated: Mr. Chairman, if I could speak to a letter dated April 19 addressed to our chairman of the board at that time by Clayton Manness, the Minister of Finance here in Manitoba. The letter is attached to the brief.

Senator Perrault: You have the letter there before you. Could you quote to us a sentence which indicates that they chose to discontinue discussions? I ask that because it just does not sound reasonable.

[*Traduction*]

M. Torbiak: Chose intéressante, c'est ce qu'on penserait—et je vous prie de m'excuser de vous interrompre—mais certains des articles que vous venez de mentionner, comme les machines de radiographie, ne sont pas exonérées, mais taxables.

Le sénateur Ottenheimer: Quelle est donc la distinction entre ce qui est taxable et ce qui ne l'est pas au point de vue des hôpitaux?

M. Torbiak: Il y a une longue liste, qui prend en fait deux ou trois pages. Si un article particulier se trouve sur cette liste, il est exonéré ou détaxé. Sinon, il est taxable.

Il y a beaucoup de matériel qui coûte très cher, par exemple de l'équipement de diagnostic et ainsi de suite qui est taxable et sur lequel un hôpital paiera au départ 7 p. 100. Cela peut comprendre du matériel dont le coût s'élève jusqu'à un million de dollars, ou même plus, et les hôpitaux devront alors attendre la ristourne.

Le sénateur Ottenheimer: Il y a donc une distinction entre ce sur quoi vous ne payez rien du tout et ce sur quoi vous payez et obtenez une ristourne. Je suppose qu'il y aura certaines choses pour lesquelles vous ne recevrez pas de ristourne, ou au moins pas une ristourne complète.

M. Torbiak: C'est exact.

Le sénateur Perrault: Je pense que Manitoba Health Organizations Incorporated expose ici son cas de façon persuasive. La porte est-elle totalement fermée pour apporter des modifications ou des changements? C'est une propostiion très compliquée. Peut-être que le gouvernement est en train d'élaborer des règlements qui pourraient accélérer le processus.

Au bas de la page 2 de votre mémoire, on peut lire:

> Nous sommes déçus que le gouvernement fédéral n'ait pas pu répondre de façon concrète aux efforts d'action sociale de l'Association des hôpitaux du Canada au nom de nos hôpitaux membres sans but lucratif, des maisons de repos et d'autres organismes de soins de santé à cet égard. Nous sommes encore plus profondément déçus que les niveaux fédéral et provinciaux du gouvernement ont cessé de discuter à ce sujet au début de 1989.

Cela suggère que la porte a été absolument fermée. En fait, est-ce le cas? Ce que vous faites remarquer est logique. Je suis sûr que chacun d'entre nous, quel que soit son parti, sympathise avec vous. Nous dites-vous que le ministre des finances du Manitoba et le gouvernement fédéral ont cessé toute discussion et que c'est fini? Quelle est votre dernière correspondance ou communication avec ces deux niveaux de gouvernement?

M. Les Janzen, directeur des finances et de l'administration, Manitoba Health Organizations Incorporated: Monsieur le président, si je pouvais parler d'une lettre datée du 19 avril, adressée à notre président du conseil de l'époque par Clayton Manness, le ministre des finances ici au Manitoba; la lettre est jointe au mémoire.

Le sénateur Perrault: Vous avez la lettre, là, devant vous. Pourriez-vous nous citer une phrase indiquant qu'ils ont choisi de cesser les discussions. Je vous le demande parce que cela ne me semble tout simplement pas raisonnable.

[*Text*]

Mr. Janzen: "On April 7 I attended a Finance Minister's meeting at which the final report on the national sales tax working group was discussed. The report restated Mr. Wilson's commitment to leave hospitals' federal sales tax burden the same but still did not make any concrete proposals on achieving this goal. Unfortunately, as I indicated in my December 21, 1989 letter, after the 1989 federal budget and GST announcement the spirit of cooperation and openness which had generally characterized federal-provincial meetings on the former national sales tax option have become a markedly one-sided dialogue. Many provinces, including Manitoba, have raised concerns with federal estimates at officials' meetings to no avail. I have written to Mr. Wilson on a number of occasions with concerns concerning aspects of the GST, also with limited success".

Senator Perrault: The Minister of Finance seems to be frustrated and rather bitter.

Mr. Janzen: Yes.

Senator Perrault: I think there are members of this committee who would like to draw to the attention of the government the anomaly that appears to exist here. Perhaps they simply have not, as I say, got around to structuring a more positive response for you.

The Chairman: We have not discussed very much the effects on long-term care facilities. These matters are so complicated that even some of us who think we know find ourselves confused.

I gather that a long-term retirement facility for profit is tax exempt. It pays the tax but does not charge it?

Mr. Torbiak: Yes.

The Chairman: In other words it is like running a doctor's office. The doctor's office is tax exempt. He does not charge anything to the patient, but he pays all the tax himself on his rent, his supplies and these types of things. It is the same for long-term private and for-profit homes. You are talking about the non-profit homes that you are involved with in your group. I gather that the long-term, non-profit facilities will pay the tax, apply for a refund and get back 50 per cent. Is that correct?

Mr. Bergen: That is correct.

The Chairman: In the end even the non-profit facility will have to bear 50 per cent of the cost of what it buys, all of which is now fully taxable in terms of the manufacturers' sales tax, because only hospitals receive an exemption.

Mr. Torbiak: No. The long-term care homes do not receive an up-front exemption, but they are allowed to file for a rebate of the current federal sales tax they have paid.

The Chairman: So they get their rebate.

Mr. Torbiak: Yes.

[*Traduction*]

M. Janzen: «Le 7 avril, j'ai assisté à une réunion des ministres des finances au cours de laquelle le rapport final du groupe de travail sur la taxe de vente nationale a été discuté. Le rapport répétait l'engagement de M. Wilson de laisser le fardeau de la taxe fédérale de vente des hôpitaux au même niveau, mais on n'y mentionnait aucune proposition concrète pour atteindre ce but. Malheureusement, comme je l'indiquais dans ma lettre du 21 décembre 1989, après l'annonce du budget fédéral de 1989 et de la TPS, l'esprit de collaboration et d'ouverture d'esprit qui avait généralement caractérisé les rencontres fédérales-provinciales sur l'option antérieure de la taxe de vente nationale était devenue un dialogue nettement unilatéral. Des nombreuses provinces, dont le Manitoba, ont fait part de leurs inquiétudes à l'égard des estimations fédérales lors de la rencontre des responsables, mais sans résultat. J'ai écrit à M. Wilson en un certain nombre d'occasions pour lui faire part de nos inquiétudes concernant les aspects de la TPS, également avec un succès mitigé.»

Le sénateur Perrault: Le ministre des finances semble frustré et plutôt amer.

M. Janzen: Oui.

Le sénateur Perrault: Je pense qu'il y a des membres de ce comité qui aimeraient attirer l'attention du gouvernement sur l'anomalie qui semble exister ici. Peut-être qu'ils n'ont tout simplement pas réussi, comme je le dis, à structurer une réponse plus positive pour vous.

Le président: Nous n'avons guère discuté des effets sur les maisons de repos. Ces questions sont si compliquées que même certains d'entre nous qui pensons y connaître quelque chose nous retrouvons déconcertés.

Je crois comprendre qu'une maison de retraite à but lucratif est exonérée de la taxe. Elle paie la taxe mais ne la perçoit pas?

M. Torbiak: Oui.

Le président: Autrement dit, c'est comme le cabinet d'un médecin. Le cabinet d'un médecin est exonéré de la taxe. Il ne facture rien au patient, mais il paie toute la taxe lui-même sur son loyer, ses fournitures et ce genre de choses. C'est comme pour les maisons de repos et les maisons à but lucratif. Vous parlez des maisons sans but lucratif avec lesquelles vous faites affaire dans votre groupe. Je crois comprendre que les maisons de repos sans but lucratif paieront la taxe, demanderont un remboursement et obtiendront 50 p. 100. Est-ce exact?

M. Bergen: C'est exact.

Le président: En fin de compte, même les maisons sans but lucratif devront supporter 50 p. 100 du coût de ce qu'elles achètent, ce qui est maintenant totalement taxable au point de vue de la taxe sur les ventes des fabricants, car seuls les hôpitaux bénéficient d'une exonération.

M. Torbiak: Non. Les maisons de repos ne reçoivent pas une exonération au départ, mais elles ont le droit de demander une ristourne sur la taxe fédérale de vente qu'elles ont payée.

Le président: Elles obtiennent donc leur ristourne.

M. Torbiak: Oui.

[*Text*]

The Chairman: But do the homes for profit have the same privilege of getting a rebate of the manufacturers' sales tax?

Mr. Torbiak: I believe they do, as a result of a court case in 1989.

The Chairman: I thought they did not. I know that business to some extent, and they paid the tax as against hospitals that did not.

Mr. Torbiak: I believe they receive a refund under a case that may be under appeal by Revenue Canada, but you have hit the nail on the head. The non-profit care homes are going from a zero tax, after they receive their rebate, to a 50 per cent level of tax on the GST.

The Chairman: Have you figured out what that might cost on average for the care of the guest who stays in a retirement home? How much will it add per month to the cost?

Mr. Torbiak: That is difficult to determine because it depends on how labour intensive the particular care home is, labour not being taxable. In the aggregate it appears to be in the order of half a percentage of the overall costs.

The Chairman: For example, let us say that you charged $1,000 a month for someone to stay in your home.

Mr. Torbiak: With respect to that particular amount, the increase would be in the order of $5 or $10.

The Chairman: As an additional cost.

Mr. Torbiak: Yes.

The Chairman: Filtering through the whole so-called tax-exempt medical care aspect of the goods and services tax, there is this insidious extra cost to nursing homes, medical practitioners, dentists, etcetera, who will have to recover their extra costs somewhere, those being from higher fees or higher grants from governments. Is that correct?

Mr. Bergen: Absolutely.

The Chairman: Thank you. That concludes our half hour with our representatives of the Manitoba Health Organization. We thank you for drawing to our attention another of the problems that are facing a change in direction of the system.

Mr. Bergen: We appreciate your time, and we wish you luck in your deliberations.

The Chairman: This committee is always pleased to welcome those who represent the business community of this city, and we have with us today the representatives of the Winnipeg Chamber of Commerce. Perhaps Mr. Don Biberdorf, who is chairman of the federal finance committee, could introduce his colleagues to us. We have your brief, which I am sure you can read in good time, following which we will have questions from the committee.

Mr. Robert Foster, Vice President, Winnipeg Chamber of Commerce: Thank you, Mr. Chairman. My name is Bob Foster, and I am vice-president of the Winnipeg Chamber of Commerce, which is an organization representing the interests of the business community in Winnipeg with a membership of

[*Traduction*]

Le président: Mais les maisons à but lucratif ont-elles le même privilège d'obtenir une ristourne à l'égard de la taxe sur les ventes des fabricants?

M. Torbiak: Je pense que oui, par suite d'un jugement rendu en 1989.

Le président: Je pensais que non. Je connais ce domaine dans une certaine mesure, et ils payaient la taxe, par opposition aux hôpitaux qui ne le payaient pas.

M. Torbiak: Je crois qu'ils reçoivent un remboursement en vertu d'une cause pour laquelle Revenu Canada a peut-être interjeté appel, mais vous avez frappé juste. Les maisons de soins sans but lucratif vont d'une taxe égale à zéro, après qu'ils reçoivent leur ristourne, à un niveau de 50 p. 100 de taxe avec la TPS.

Le président: Avez-vous calculé ce que pourraient coûter en moyenne les soins de la personne qui demeure dans une maison de retraite? Combien cela lui coûtera-t-elle de plus par mois?

M. Torbiak: C'est difficile à déterminer, car cela dépend du degré de main d'œuvre qui existe dans une maison particulière, la main d'œuvre n'étant pas taxable. Dans l'ensemble, cela semble être de l'ordre d'un demi pour cent des frais généraux.

Le président: Par exemple, disons que vous facturiez 1 000 $ par mois pour quelqu'un qui logeait dans votre maison.

M. Torbiak: En ce qui concerne ce montant en particulier, l'augmentation serait de l'ordre de 5 $ ou 10 $.

Le président: Comme coût supplémentaire.

M. Torbiak: Oui.

Le président: A travers tout cet aspect de soins médicaux soi disant exonérés de la taxe sur les produits et services, apparaît ce coût supplémentaire insidieux des maisons de repos, des membres du corps médical, des dentistes, etc., qui devront récupérer quelque part leurs coûts supplémentaires, que ce soit d'honoraires plus élevés ou de subventions plus fortes des gouvernements. Est-ce exact?

M. Bergen: Absolument.

Le président: Merci. Cela termine notre demi-heure avec nos représentants de Manitoba Health Organization. Nous vous remercions d'attirer notre attention sur un autre des problèmes que suscite un changement d'orientation du système.

M. Bergen: Nous apprécions votre temps et nous vous souhaitons bonne chance dans vos délibérations.

Le président: Notre comité est toujours heureux d'accueillir ceux qui représentent la communauté des affaires de cette ville, et nous avons avec nous aujourd'hui des représentants de la Chambre de commerce de Winnipeg. Peut-être que M. Don Biberdorf, qui est le président du Comité des finances fédérales, pourrait nous présenter ses collègues. Nous avons votre mémoire, que je suis sûr que vous pouvez lire assez rapidement, après quoi le Comité vous posera des questions.

M. Robert Foster, vice-président, Chambre de commerce de Winnipeg: Je vous remercie, monsieur le président. Je m'appelle Bob Foster, et je suis vice-président de la Chambre de commerce de Winnipeg. C'est un organisme qui représente les intérêts du monde des affaires à Winnipeg et qui compte

[*Text*]

5,000 individual representatives from 1,700 member firms. Our presentation this afternoon will be made by Mr. Don Biberdorf, who is chairman of our federal finance committee. He will be assisted by Dan Torbiak, who is the past chairman and a current member.

While I do not wish to preempt Mr. Biberdorf's presentation, I will say that the Winnipeg Chamber of Commerce is not opposed to the principle of sales tax reform or Senate reform, but we are concerned about some of the aspects of the implementation of the GST, particularly as they relate to the increase in administrative costs to the federal government and business. Mr. Biberdorf will outline our concerns and answer any questions you may have. Thank you.

Mr. Don Biberdorf, Chairman, Federal Finance Committee, Winnipeg Chamber of Commerce: Thank you. The Winnipeg Chamber of Commerce has advocated reform of the federal sales tax system for a number of years. We recognize that reform is essential to remedy many of the inadequacies in the existing system, and I have articulated four major policy objectives for reform. However, we maintain that those four policy objectives have not been adequately addressed in the current GST proposal.

The chamber, recognizing that the Winnipeg business community will likely be required to deal with the GST in close to its presently proposed form, has focused its recent efforts toward identifying issues that are directed at making the GST system administratively easier and fairer for small business. Some of those concerns are set forth in the position paper that you have in front of you. We wish to focus on two of those concerns this afternoon.

First, and most fundamentally, we favour an enhanced, simplified accounting system for small business. At this point I would ask Dan Torbiak to briefly address this issue.

Mr. Dan Torbiak, Federal Finance Committee, Winnipeg Chamber of Commerce: Thank you. Revenue Canada, in its role of interpreting the GST and administering how it will be applied, has come up with some favourable recommendations for making the accounting for the GST simple, with which we agree. Unfortunately, we do not think they go far enough. I would like to speak briefly about two aspects.

First, Revenue Canada has proposed that the simplified accounting method will apply to businesses with sales of less than $500,000 or, in some cases, $200,000 per year. We think $2 million is a more realistic threshold. Second, what Revenue Canada has proposed is a blanket net GST rate that would apply to a business's sales. We are concerned that you will have some winners and some losers because you will have an average rate that will be applied to all businesses in a given industry. We would rather see a $2 million threshold and a simplified accounting method based on keeping the input

[*Traduction*]

dans ses adhérents 5 000 représentants individuels provenant de 1 700 sociétés membres. M. Don Biberdorf, qui est président de notre Comité fédéral des finances, présentera notre exposé cet après-midi. Il sera assisté de Dan Torbiak, qui est le président sortant et un membre actuel de la Chambre de commerce.

Sans vouloir empiéter sur la présentation de M. Biberdorf, je dirais que la Chambre de commerce de Winnipeg ne s'oppose pas au principe de la réforme de la taxe de vente ou de la réforme du Sénat, mais nous nous inquiétons de certains aspects de la mise en œuvre de la TPS, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation des frais administratifs pour le gouvernement fédéral et les entreprises. M. Biberdorf décrira nos préoccupations et répondra à toutes les questions que vous pourriez avoir. Je vous remercie.

M. Don Biberdorf, président, Comité des finances fédérales, Chambre de commerce de Winnipeg: Je vous remercie. La Chambre de commerce de Winnipeg préconise une réforme du système de la taxe fédérale de vente depuis un certain nombre d'années. Nous nous rendons compte que la réforme est essentielle pour remédier à un bon nombre d'insuffisances du système actuel, et j'ai exprimé quatre grands objectifs de principe pour la réforme. Cependant, nous sommes d'avis que l'on n'a pas bien tenu compte de ces quatre objectifs de principe dans la proposition actuelle de la TPS.

Se rendant compte que le monde des affaires de Winnipeg devra probablement composer avec la TPS sous une forme qui ressemblera à celle qui est proposée actuellement, la Chambre a axé récemment ses efforts sur l'identification d'enjeux axés sur la façon de rendre le système de la TPS administrativement plus facile et plus juste pour les petites entreprises. Certaines de ces préoccupations sont exposées dans le mémoire que vous avez devant vous. Nous souhaitons nous pencher sur deux de ces préoccupations cet après-midi.

Premièrement, et ce qu'il y a de plus fondamental, nous favorisons un système comptable amélioré et simplifié pour les petites entreprises. A ce point, je demanderai à Dan Torbiak de commenter brièvement cette question.

M. Dan Torbiak, Comité des finances fédérales, Chambre de commerce de Winnipeg: Je vous remercie. Dans son rôle d'interprète de la TPS et d'administrateur de la façon dont elle sera appliquée, Revenu Canada a mis au point quelques recommandations favorables pour simplifier la comptabilité de la TPS, recommandations avec lesquelles nous sommes d'accord. Malheureusement, nous ne pensons pas qu'elles vont assez loin. J'aimerais parler brièvement de deux aspects.

Premièrement, Revenu Canada a proposé que la méthode de comptabilité simplifiée s'appliquerait aux entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 500 000 $ ou, dans certains cas, 200 000 $ par an. Nous pensons que 2 millions de dollars est un seuil plus réaliste. Deuxièmement, ce que Revenu Canada a proposé est un taux net général de TPS qui s'appliquerait au chiffre d'affaires d'une entreprise. Nous nous inquiétons du fait qu'il y aura des gagnants et des perdants, car il s'agira d'un taux moyen qui sera appliqué à toutes les entreprises dans un secteur industriel donné. Nous préférerions voir un seuil de 2 millions de dollars et une méthode de comptabilité simplifiée

[*Text*]

credit accounting simpler, which we would be pleased to expand upon in the question period.

Mr. Biberdorf: The second concern we wish to highlight today relates to the rebate for inventories on hand as of December 31, 1989. Under the current proposal, the federal sales tax will be refunded at prescribed rates based upon the value of inventory. The prescribed rates will vary from industry to industry and are presumably based on rough industry averages. They are not based upon the actual federal sales tax paid on purchases of inventory items. The government has indicated that the prescribed rate mechanism has been chosen because many taxpayers cannot accurately determine the federal sales tax component in their inventories. This proposal adequately addresses that concern. However, those taxpayers who can accurately calculate the federal sales tax component in inventory will not be entitled to a refund of the actual amount of federal sales tax. Many taxpayers may be faced with recovering a lower rebate than the actual amount of federal sales tax that has been paid while others may receive a windfall gain.

We propose that those taxpayers who can accurately determine the federal sales tax component on inventory on hand be given the option of claiming a refund of the actual amount of the federal sales tax paid. Such a provision will help to avoid punishing double taxation and raise the perception of the GST as a fair tax. We also believe that the additional administrative burden will be relatively small and well worth the extra effort. That is the end of our brief presentation. We look forward to your questions.

The Chairman: To bring you up to date on the question of the rebate for current inventory, which is generally 8.1 per cent, we have had several representations made to us that we have passed on to the minister for consideration. For example, the Canadian Importers Association has documentation to show exactly what it has paid. They pointed out to us that if they pay out 13.5 per cent, they are only going to receive in return 8.1 per cent, which is a significant loss. When asked, they said that they are not going to lose it, they just will not lower their prices, which is a real contradiction to what the government has said. For your information, we have asked the minister to re-evaluate that aspect which is in the hands of many, especially close to the source where the tax is being paid. It is not as onerous as it goes down to the ultimate retail level where profit is put on profit and the percentage keeps decreasing; but to the original payer of the tax it is a real loss.

Senator Perrault: In the course of your presentation you do not offer views with respect to the awesome debt that confronts the country. Other organizations have addressed the fact that obviously we require more revenues in this country, and it

[*Traduction*]

fondée sur une comptabilité plus simple des crédits sur les intrants, point sur lequel nous serions heureux d'élaborer pendant la période de questions.

M. Biberdorf: La seconde préoccupation que nous désirons souligner aujourd'hui a trait à la ristourne sur les stocks en main au 31 décembre 1989. En vertu de la proposition actuelle, la taxe fédérale de vente sera remboursée aux taux prescrits en se basant sur la valeur de l'inventaire. Les taux prescrits varieront d'une industrie à l'autre et sont probablement fondés sur des moyennes industrielles brutes. Ils ne sont pas basés sur la taxe fédérale de vente réellement payée sur les achats des articles en stock. Le gouvernement a fait savoir que le mécanisme des taux prescrits avait été choisi parce que de nombreux contribuables ne peuvent pas calculer avec précision l'élément de la taxe fédérale de vente dans leur inventaire. Cette proposition règle bien cette question. Cependant, les contribuables qui peuvent calculer avec précision l'élément de la taxe fédérale de vente dans leur inventaire n'auront pas droit à un remboursement du montant de taxe fédérale de vente qu'ils ont réellement payée. Bien des contribuables n'auront d'autre choix que de récupérer une ristourne moins élevée que le montant de la taxe fédérale de vente qu'ils auront réellement payée, tandis que d'autres bénéficieront peut-être d'un gain fortuit.

Nous proposons que l'on donne aux contribuables qui peuvent calculer avec précision l'élément de la taxe fédérale de vente du stock qu'ils ont en main, l'option de demander un remboursement de la somme de taxe fédérale de vente qu'ils ont réellement payée. Une telle proposition aidera à éviter une double taxation punitive et à faire percevoir la TPS comme une taxe équitable. Nous croyons également que le fardeau administratif additionnel sera relativement léger et vaudra l'effort supplémentaire. C'est la fin de notre brève présentation. Nous attendons vos questions.

Le président: Pour vous mettre à jour sur la question de la ristourne sur les stocks courants, qui est généralement de 8,1 p. 100, on nous a exposé plusieurs démarches que nous avons transmises à l'attention du Ministre. Par exemple, l'Association des importateurs canadiens a des documents qui montrent exactement ce qu'elle a payé. Ses représentants nous ont fait remarquer que s'ils payaient 13,5 p. 100, ils recevront en retour 8,1 p. 100, ce qui est une perte importante. Lorsque nous le leur avons demandé, ils ont dit qu'ils n'allaient pas le perdre. Ils ne réduiront tout simplement pas leurs prix, ce qui est une véritable contradiction à ce que le gouvernement a dit. À titre d'information, je vous dirai que nous avons demandé au ministre de réévaluer cet aspect dont s'inquiètent beaucoup de gens, particulièrement près de la source où la taxe est payée. Elle n'est pas si onéreuse au fur et à mesure que l'on se rapproche du dernier niveau de détail, où les profits s'additionnent et où le pourcentage diminue. Mais pour celui qui paie la taxe à l'origine, c'est une véritable perte.

Le sénateur Perrault: Au cours de votre exposé, vous n'offrez pas d'opinions à l'égard de l'énorme dette qui confronte le pays. D'autres organismes ont parlé du fait que, manifestement, nous avons besoin davantage de revenus dans notre pays, et ce serait faire preuve d'un manque de responsa-

[*Text*]

would be irresponsible not to admit this. However, you say that you have concerns about certain aspects of the proposed GST.

When John Bulloch appeared before us the other day, he said that this is the most anti-consumer, anti-small business retail sales tax in the whole world, which is a strong denunciation. You also say that you are concerned that the provincial and federal governments have not been able to reach an agreement. Mr. Bulloch said that the implementation of the GST must be delayed for at least a year in order for these problems to be worked out. Do you favour delaying the GST until we reach agreement on a single collection agent? You talked about the bureaucracy necessary to establish this tax. It will cost $200 million a year to administer this tax, with 4,000 people being taken on staff. Maybe this is a job-creation project! John Bulloch said that we must delay it because it is too complicated and our structures are not in place yet.

Mr. Torbiak: I am not sure that delaying the GST is the answer so much as making sure that the preparation is undertaken as painlessly as possible. I have a feeling that delaying the GST to July 1991 or December 1991 is postponing an implementation that will make things more painful, because then it will be a two-year implementation procedure rather than an 18-month one.

Senator Perrault: So even with its flaws, you still think it should be introduced on January 1?

Mr. Torbiak: With the preparations that most businesses have already commenced to prepare for the GST, most of our members would favour commencing it January 1, as is proposed.

With respect to your second point, if you can imagine the cost and effort of 4,000 plus Revenue Canada administrators, auditors—

Senator Perrault: And gumshoes.

Mr. Torbiak: —you can imagine the effort that must be expended throughout Canada by businesses, particularly by small businesses, that have to generate the paperwork that those 4,000 people will be looking at. It is substantial.

Senator Perrault: But the government says that these people will get a grant to help defray some of the costs of bookkeeping. Is the grant not large enough in your view?

Mr. Torbiak: As the senator may know, the grant reaches a maximum of $1,000 and is reduced by taxable sales over a certain amount. It is not a substantial sum.

Senator Perrault: Does the chamber believe that there is a possibility that the tax will be increased from 7 per cent to some other figure in a short period of time?

Mr. Torbiak: The chamber hopes that because the tax is visible and that it will be shown on every invoice—that is one of our four policy positions—the government will feel that it is more accountable; and if the tax is raised one or two points

[*Traduction*]

bilité de ne pas l'admettre. Cependant, vous dites que vous vous inquiétez de certains aspects de la TPS proposée.

Lorsque John Bulloch a comparu devant nous l'autre jour, il a dit que c'était la taxe sur les ventes au détail qui allait le plus à l'encontre du consommateur et de la petite entreprise dans le monde entier, ce qui est une forte accusation. Vous dites également que vous vous inquiétez du fait que les gouvernements provinciaux et fédéral n'ont pu parvenir à une entente. M. Bulloch a dit que la mise en œuvre de la TPS doit être retardée d'au moins un an afin de régler ces problèmes. Êtes-vous en faveur de retarder la TPS jusqu'à ce que nous parvenions à une entente sur un seul agent de perception? Vous avez parlé de la bureaucratie nécessaire pour établir cette taxe. Il en coûtera 200 millions de dollars par an pour administrer cette taxe, avec un effectif de 4 000 personnes. C'est peut-être un projet de création d'emplois. John Bulloch a dit que nous devons la retarder parce qu'elle est trop compliquée et que nos structures ne sont pas encore en place.

M. Torbiak: Je ne suis pas sûr que la solution soit de retarder la TPS, mais plutôt de s'assurer que les préparatifs se passent avec le moins de difficultés possible. J'ai le sentiment qu'en retardant la TPS à juillet 1991 ou décembre 1991, cela ne fait que retarder une mise en œuvre qui rendra les choses encore plus difficiles, car on parlera alors d'un processus de mise en œuvre de deux ans plutôt que de 18 mois.

Le sénateur Perrault: Donc, même avec ses défauts, vous pensez encore qu'elle devrait être introduite le 1er janvier?

M. Torbiak: Avec les préparatifs que la plupart des entreprises ont déjà entamés pour se préparer à la TPS, la plupart de nos membres seraient en faveur qu'elle commence le 1er janvier, tel que proposé.

En ce qui concerne votre second point, si vous pouvez imaginer le coût et les efforts de 4 000 administrateurs et vérificateurs et plus de Revenu Canada—

Le sénateur Perrault: Et des détectives.

M. Torbiak: . . . vous pouvez vous imaginer l'effort que les entreprises, et particulièrement les petites entreprises, dans tout le Canada, devront déployer pour produire la paperasserie que ces 4 000 personnes examineront. C'est considérable.

Le sénateur Perrault: Mais le gouvernement dit que ces gens obtiendront une subvention pour les aider à défrayer une partie des coûts de la tenue des livres. Est-ce que la subvention n'est pas assez importante d'après vous?

M. Torbiak: Comme le Sénateur le sait peut-être, la subvention atteint un maximum de 1 000 $ et est réduite par les ventes taxables au-dessus d'un certain montant. Ce n'est pas une somme considérable.

Le sénateur Perrault: La Chambre croit-elle qu'il y ait une possibilité que la taxe soit augmentée et passe de 7 p. 100 à un autre chiffre dans peu de temps?

M. Torbiak: La Chambre espère qu'étant donné que la taxe est visible et qu'elle figurera sur chaque facture—c'est l'une de nos quatre positions de principe—que le gouvernement estimera que l'on peut mieux en tenir compte; et si elle est haussée

[*Text*]

over the next number of years, that will be very visible to every taxpayer in the country.

Senator Perrault: Mr. Michael Wilson, the Minister of Finance, said "Read my lips." It seems to me that George Bush said the same thing. The bottom line is that the sales tax will not be used to raise the revenues of the Government of Canada, so what it is trying to do is to be revenue neutral in the second stage as well. The government is going through an awful lot of agony if it is not going to increase its revenues and if the GST's net effect is going to be neutrality. What is the chamber's view on this?

Mr. Torbiak: I am not sure there are any guarantees one way or the other. If you look at the history of other countries, you can probably count on—

Senator Perrault: New Zealand is up to 26 per cent.

Mr. Torbiak: As I understand it, most of the countries have actually raised their multi-staged tax some years after it has been implemented.

Le sénateur Poitras: Je voudrais continuer les questions de l'honorable sénateur. Est-ce qu'en principe, de la façon que la nouvelle taxe est structurée, les provinces peuvent se joindre au gouvernement fédéral facilement. Est-ce que la structure permet de regrouper?

Mr. Torbiak: Is that a question, senator?

Senator Poitras: Yes, it is a question.

Mr. Torbiak: The business community also understands that the tax, because it is so broadly based—in fact, broader than what the provinces levy now—should tempt the provinces to join. We hope, not only for the purpose of reducing the large government administrative costs, but also to make the tax simpler for our members, that within the next five years we will see all of the provinces on side with the federal government to levy the same tax on the same base using the same administrative staff.

Le sénateur Poitras: Etes-vous au courant qu'une province la semaine dernière a déjà indiqué des négociations très avancées, (c'est la province de Québec effectivement), pour que la taxe soit uniformisée sur le plan canadien et à Terre-Neuve, le maire de la ville nous a prédit que d'ici trois ans au moins cette province aurait regroupé pour simplifier, c'est un de vos points n'est-ce pas?

Can you comment on this?

Mr. Torbiak: Perhaps the mayor of St. John's has a better crystal ball than I do, but that discussion is certainly in the right direction, and we would hope that our premier is also listening.

Le sénateur Poitras: Alors ceci c'est un de vos points. Deuxièmement, vous dites que la taxe devrait être plus visible. La nouvelle va être définitivement plus visible que celle que nous avions avant. Vous atteignez votre deuxième point.

That was your second point.

[*Traduction*]

d'un ou deux points au cours des prochaines années, que cela sera très visible pour chaque contribuable du pays.

Le sénateur Perrault: M. Michael Wilson, le ministre des Finances, a dit «Lisez mes pensées». Il me semble que George Bush a dit la même chose. Ce que cela veut dire, c'est que la taxe sur les ventes ne servira pas à augmenter les recettes du gouvernement du Canada; elle est donc censée être sans incidence sur les recettes également au deuxième stade. Le gouvernement se donne beaucoup de mal si, en fin de compte, il n'augmente pas ses recettes et si le seul effet de la TPS doit en être un de neutralité. Quel est le point de vue de la Chambre à ce sujet?

M. Torbiak: Je ne suis pas sûr qu'il y ait quelque garantie que ce soit d'une manière ou d'une autre. Si vous regardez ce qui s'est passé dans d'autres pays, vous pouvez probablement compter sur—

Le sénateur Perrault: La Nouvelle-Zélande est arrivée à 26 p. 100.

M. Torbiak: Si je comprends bien, la plupart des pays ont, en fait, augmenté leur taxe multistage quelques années après l'avoir mise en vigueur.

Senator Poitras: I would like to pursue the hon. senator's questions. The way the new tax is structured, can the provinces join the federal government easily, in principle? Does the structure allow them to act together?

M. Torbiak: Est-ce une question, monsieur le sénateur?

Le sénateur Poitras: Oui c'est une question.

M. Torbiak: Le monde des affaires comprend également que la taxe, étant donné qu'elle repose sur une base aussi vaste—en fait, plus vaste que ce que perçoivent actuellement les provinces—devrait donner aux provinces l'envie de s'y rallier. Nous espérons, non seulement dans le but de réduire les lourds frais administratifs du gouvernement, mais également pour rendre la taxe plus simple à l'intention de nos membres, qu'au cours des cinq prochaines années, toutes les provinces seront du côté du gouvernement fédéral pour percevoir la même taxe sur la même base en utilisant le même personnel administratif.

Senator Poitras: Are you aware that one province—in fact, it was Quebec—indicated last week that negotiations were well under way to make the tax uniform throughout Canada and that in Newfoundland, the mayor of the city predicted to us that within three years, at least that province would join in to simplify the tax? That is one of your points, is it not?

Pouvez-vous commenter ce point?

M. Torbiak: Peut-être que le maire de St. John's a une meilleure boule de cristal que moi, mais cette discussion va certainement dans le bon sens, et nous espérons que notre premier ministre est également à l'écoute.

Senator Poitras: So that is one of your points. Secondly, you say that the tax should be more visible. The new tax will definitely be more visible than what we had before. That was your second point.

C'était votre second point.

[*Text*]

Mr. Torbiak: That was our point, that in most transactions among business people, such as a lawyer billing his fees to his corporate client, the tax will surely be visible. However, if I go to a restaurant and order a hamburger, or if I buy a shirt in a department store, the government has allowed retailers the opportunity to bill on a tax-included basis and have a sign saying that the invoice includes 7 per cent GST. That is not as visible as we would like to have it. We would like to have the tax shown separately on every invoice, if that is possible.

Le sénateur Poitras: Et enfin, vous être contre les exemptions additionnelles alors que beaucoup de personnes viennent nous en demander davantage. Vous seriez en faveur qu'il n'y ait pas d'autres exemptions. Est-ce que c'est juste?

Mr. Torbiak: Yes, in principle. Under the current federal sales tax system, the system is very complicated, not only for the profit centre, but for the not-for-profit and other sectors including government and other groups from whom you have also heard today. Where possible, business people like to deal with everyone on the same basis, and the number of exemptions would be better off at the lowest possible number.

Senator Hastings: Thank you, gentlemen, for the brief you presented on behalf of the Chamber of Commerce. You indicated that you had four objectives with respect to tax reform that you felt should be met. How many of those four objectives have been met by Bill C-62?

Mr. Torbiak: Let us look at the first one, that the tax should be levied only at the retail level. Clearly that has not been met.

Senator Hastings: What about number 2?

Mr. Torbiak: That one has also not been met.

Senator Hastings: What about number 3?

Mr. Torbiak: It has been partially met.

Senator Hastings: But not at the important level.

Mr. Torbiak: Yes.

Senator Hastings: What about number 4?

Mr. Torbiak: Partially.

Senator Hastings: Then I go on in your brief where you outline four concerns. With the first one you are "deeply concerned"; in the second one you are "extremely concerned"; in the third one you are in "another area of concern"; and in the final point you say that you are going to "raise a technical issue" that creates added complexity, which is "particularly regrettable".

With respect to these four concerns, gentlemen, Bill C-62 does not meet any of your objectives. Witness after witness has appeared before this committee outlining their concerns. When you add those concerns up and the objectives that are not met by this bill, I am inclined to reach the conclusion that we are not reforming any tax whatsoever; we are simply replacing one

[*Traduction*]

M. Torbiak: C'était notre point, que dans la plupart des transactions entre gens d'affaires, comme un avocat qui facture ses honoraires à son client institutionnel, la taxe sera certainement visible. Cependant, si je vais dans un restaurant et commande un hambourgeois, ou si j'achète une chemise dans un grand magasin, le gouvernement a permis à ces détaillants de facturer avec la taxe comprise et d'avoir une enseigne disant que la facture comprend 7 p. 100 de TPS. Ce n'est pas aussi visible que nous le souhaiterions. Nous aimerions que la taxe soit indiquée séparément sur chaque facture, si cela est possible.

Senator Poitras: Finally, you are against additional exemptions, although many people come to ask us for more. You would want no more exemptions. Is that right?

M. Torbiak: Oui, en principe. En vertu du système actuel de la taxe fédérale de vente, c'est très compliqué, non seulement pour le centre de profit, mais pour les secteurs sans but lucratif et autres, y compris le gouvernement et d'autres groupes dont vous avez entendu parler aujourd'hui. Les gens d'affaires aiment, si possible, traiter avec tout le monde sur la même base, et il vaudrait mieux qu'il y ait le moins d'exemptions possible.

Le sénateur Hastings: Je vous remercie, messieurs, du mémoire que vous avez présenté au nom de la Chambre de commerce. Vous avez indiqué que vous aviez quatre objectifs que vous aimeriez atteindre à l'égard de la réforme fiscale. Combien de ces quatres objectifs le projet de Loi C-62 satisfait-il?

M. Torbiak: Voyons le premier, que la taxe ne devrait être perçue qu'au niveau de la vente au détail. Manifestement, cela n'est pas le cas.

Le sénateur Hastings: Et le deuxième objectif?

M. Torbiak: Celui-là non plus n'est pas réalisé.

Le sénateur Hastings: Et le troisième objectif?

M. Torbiak: Il a été partiellement atteint.

Le sénateur Hastings: Mais pas de façon importante.

M. Torbiak: Oui.

Le sénateur Hastings: Et le quatrième objectif?

M. Torbiak: Partiellement.

Le sénateur Hastings: Alors, je me reporte à votre mémoire où vous exposez quatre préoccupations. Avec la première, vous êtes «profondément inquiets»; dans la deuxième, vous êtes «extrêmement inquiets»; dans la troisième, vous êtes dans «un autre domaine d'inquiétude»; et au dernier point, vous dites que vous allez «soulever une question technique» qui crée une complexité supplémentaire, qui est «particulièrement regrettable».

En ce qui concerne ces quatre inquiétudes, messieurs, le projet de loi C-62 ne satisfait aucun de vos objectifs. Un témoin après l'autre est passé devant ce Comité pour décrire ses inquiétudes. Si vous ajoutez ces inquiétudes les unes aux autres, et les objectifs que ce projet de loi n'atteint pas, j'ai tendance à arriver à la conclusion que nous ne réformons

[*Text*]

bad tax with another. Gentlemen, I want you to tell me, as an appointed senator, what I should do, having regard for your four concerns. What would you suggest that I, as a senator, do in considering Bill C-62?

Mr. Torbiak: Senator, if you could take one thought back from this discussion today, it would be that the tax is 100 times more complicated than it need be. Our members, which range from multinational corporations down to corner grocery stores, are reeling over the complexity of the tax. If there is anything that you can do as a senator it would be to make the tax as simple as possible, either by way of legislative change or by influencing Revenue Canada's assessing policy. The suggestion that we have made in our brief, with respect to the simplified accounting method, that we propose to keep track of the input credits—the tax that businesses are paying but then get back—is far from achieving that. If it is inevitable that we have this tax, the Winnipeg business people ask you to do what you can to make it simpler for us to administer.

Senator Hastings: When the minister appeared before the committee last week, he said it was a fait accompli, and he said that there was no room for any major policy change.

Senator Perrault: That is what they said about Meech too!

Mr. Torbiak: I heard the chairman of this committee on the radio this morning saying that this is not a waste of time. He said that he had devoted his summer to this committee and that he would not set aside his summer for a frivolous exercise. So we are here to make constructive comments.

Senator Ottenheimer: On page 4 of your brief, in your last recommendation you suggest that the government should delay the application of the GST relating to taxable employee benefits for a year, and then you outline reasons and additional complications. Obviously it is impossible to find unanimity on these views, because to do that would lead to an evident criticism, namely, that these are real benefits and should be taxable. Recently, with respect to the Income Tax Act, there was a new look given to these kinds of employee benefits. So you have to pick which of the problems is more acceptable. Putting them into effect the first year is related to the problem you have outlined. Not putting it into effect for a year, or several years, leads to a perception—which is perhaps valid—that there is an inequity in the exemption. How do you suggest we deal with that? You say that we should not apply it, but I am sure you recognize, from the other point of view, where that is regarded as being inequitable.

Mr. Torbiak: You raise a good point. Actually the thinking behind this position is that employers are being faced with two very complicated pieces of new legislation. First is the tax reform for registered retirement savings plans, registered pen-

[*Traduction*]

aucune taxe que ce soit; que nous remplaçons simplement une mauvaise taxe par une autre. Messieurs, j'aimerais que vous me disiez, en tant que sénateur désigné, ce que je devrais faire, en ce qui concerne vos quatre inquiétudes. Que suggérez-vous que je fasse moi, en tant que sénateur, en examinant le projet de loi C-62?

M. Torbiak: Monsieur le sénateur, si vous pouviez rapporter une pensée de la discussion que nous avons eue aujourd'hui, ce serait celle que la taxe est 100 fois plus compliquée que cela n'est nécessaire. Nos membres, qui vont de sociétés multinationales jusqu'aux épiceries de quartier, ont le vertige devant la complexité de la taxe. S'il y a une chose que vous pouvez faire en tant que sénateur, c'est de rendre la taxe aussi simple que possible, soit par un changement législatif soit en influençant la politique d'évaluation de Revenu Canada. La suggestion que nous avons faite dans notre mémoire en ce qui concerne la méthode de comptabilité simplifiée que nous proposons pour garder trace des crédits sur les intrants—la taxe que les commerces paient mais qui leur est remboursée—est loin d'atteindre ce but. Il est inévitable que nous ayons cette taxe, les gens d'affaires de Winnipeg demandent que vous fassiez ce que vous pouvez pour nous la rendre plus simple à administrer.

Le sénateur Hastings: Lorsque le Ministre a comparu devant le Comité la semaine dernière, il a dit que c'était un fait accompli et qu'il n'y avait pas de place pour de grands changements de principe.

Le sénateur Perrault: C'est ce qu'ils ont dit également à propos du lac Meech.

M. Torbiak: J'ai entendu le président de ce Comité à la radio ce matin qui déclarait que ce n'était pas une perte de temps. Il a dit qu'il avait consacré son été à ce comité et qu'il ne réserverait pas son été pour un exercice frivole. Nous sommes donc ici pour faire des commentaires constructifs.

Le sénateur Ottenheimer: A la page 4 de votre mémoire, dans votre dernière recommandation, vous suggérez que le gouvernement retarde d'un an l'application de la TPS relative aux avantages sociaux imposables des salariés, et vous exposez ensuite des raisons et des complications supplémentaires. Manifestement, il est impossible de trouver l'unanimité sur ces points de vue, car si l'on y parvenait cela conduirait à une critique évidente, à savoir que ce sont des avantages réels et qu'ils devraient être imposables. Récemment, en ce qui concerne la Loi de l'impôt sur le revenu, ce genre d'avantages sociaux a été envisagé d'une nouvelle manière. Il suffit donc de choisir le problème qui est le plus acceptable. En les mettant en vigueur la première année, on rejoint le problème que vous avez décrit. Si on ne les met pas en vigueur la première année, ou plusieurs années après, cela conduit à une perception—qui est peut-être valide—qu'il y a une injustice dans l'exemption. Comment suggérez-vous que nous réglions cela? Vous dites que nous ne devrions pas l'appliquer, mais je suis certain que vous vous rendez compte que, de l'autre point de vue, cela est considéré comme injuste.

M. Torbiak: C'est une remarque pertinente. En fait, ce qui sous-tend cette position, c'est que les employeurs font face à deux nouvelles lois très compliquées. Premièrement, il y a la réforme fiscale relative aux régimes d'épargne-retraite enregis-

[*Text*]

sion plans, and so on, which, by coincidence, becomes effective in 1990. So in early 1991 employers will have to deal with pension adjustments in their T-4 slips for their employees for 1990. At the same time, for the first time they will also be dealing with GST as it relates to T-4 slips for 1990.

These two recent and complicated tax developments—tax reform for pensions and the GST—collide to affect employers at the same time in January and February of 1991 for 1990 T-4 reporting. That is why we felt that the GST application for employee benefits might be delayed for a year to allow employers to deal with these changes one at a time. Let them get used to dealing with the tax reform for pensions in 1991 for 1990 and then the GST for employee benefits in 1992 for 1991.

Senator Ottenheimer: We are all aware that the Minister of Finance has gone on record—assuming good faith—and stated that the government will make every effort to minimize the administrative costs of the GST, that the vast majority of businesses will be able to use the same books and records they keep for income tax purposes, and that for the vast majority of businesses there will be a one-page form that will require only minor changes in existing accounting systems. Obviously it would appear that there is a discrepancy in what he has stated and how you and other groups understand it, interpret it, or see it as being implemented. I have no doubt that when a new system comes in, businesses, particularly smaller businesses, will face a real burden, and that any type of change is an added worry, concern, and, to a certain extent, expense. Is it possible that we could be over-emphasizing this aspect because of an understandable reluctance to change systems? I do not know, because I am not in your business.

Mr. Foster: I will take off my Chamber of Commerce hat for a moment. My wife is a small businessperson, and I can assure you that she is very worried and concerned. She is at the shop taking care of business, but if she were here today her message would be that if we are, in fact, faced with a new tax, please implement it in a manner so as not to add to the costs to the small businessperson.

Senator Leblanc: I think the Chamber of Commerce is as confused as I am regarding the bill. At one point you said to Senator Perrault that you hoped the legislation would take effect on January 1, 1991. Then, as mentioned by Senator Ottenheimer, you state on page 4 of your brief that the government should delay the implementation of the GST relating to taxable employee benefits for one year. Which way do you want it? Do you want it to start on January 1, 1991, or do you want us to delay it until your Chamber of Commerce is all set and prepared to put it into effect?

[*Traduction*]

trés, aux régimes de retraite agréés et ainsi de suite, qui, par coïncidence, entre en vigueur en 1990. Donc, au début de 1991, les employeurs devront effectuer leurs rajustements pour les pensions sur les feuillets T-4 qu'ils remettront à leurs employés pour 1990. En même temps, ils s'occuperont pour la première fois de la TPS en ce qui a trait aux feuillets T-4 pour 1990.

Ces deux récents développements fiscaux compliqués—la réforme fiscale pour les pensions et la TPS—entrent en conflit et touchent les employeurs en même temps en janvier et février de 1991 pour les feuillets T-4 de 1990. C'est la raison pour laquelle nous estimons que l'application de la TPS aux avantages sociaux des employés pourrait être retardée d'une année afin de permettre aux employeurs de s'occuper de ces changements l'un après l'autre. Laissez-les s'habituer à la réforme fiscale relative aux pensions en 1991 pour 1990, puis s'occuper de la TPS sur les avantages sociaux des employés en 1992 pour 1991.

Le sénateur Ottenheimer: Nous savons tous que le Ministre des finances a déclaré publiquement—certainement de bonne foi—que le gouvernement s'efforcera de minimiser les coûts administratifs de la TPS, que la vaste majorité des entreprises pourront utiliser les mêmes livres et dossiers qu'ils tiennent aux fins de l'impôt sur le revenu, et que pour la grande majorité des entreprises il y aura un formulaire d'une page qui ne nécessitera que de légers changements dans les systèmes comptables actuels. Manifestement, il semble qu'il y ait une divergence entre ce qu'il a déclaré et la façon dont vous et d'autres groupes comprennent, interprètent ou voient sa déclaration mise en œuvre. Je n'ai aucun doute que lorsqu'un nouveau système entre en jeu, les entreprises, et particulièrement les petites entreprises, doivent supporter un fardeau réel, et que n'importe quel genre de changement est une inquiétude, une préoccupation supplémentaire et, dans une certaine mesure, une dépense additionnelle. Est-il possible que nous insistions trop sur cet aspect à cause d'une répugnance compréhensible à changer de système? Je ne le sais pas, car je ne suis pas dans votre domaine des affaires.

M. Foster: Je ne parlerai plus au nom de ma Chambre de commerce pendant un moment. Mon épouse a une petite entreprise et je peux vous assurer qu'elle est très inquiète et préoccupée. Elle est au magasin pour s'occuper de ses affaires, mais si elle était ici aujourd'hui son message serait, si nous devons effectivement avoir une nouvelle taxe: s'il vous plaît, mettez-la en œuvre de façon à ne pas accroître les coûts pour les gens qui ont des petites entreprises.

Le sénateur Leblanc: Je pense que la Chambre de commerce est aussi embrouillée qui moi lorsque je regarde le projet de loi. À un moment, vous dites à M. le sénateur Perrault que vous espériez que la Loi entrerait en vigueur le 1er janvier 1991. Puis, comme l'a mentionné M. le sénateur Ottenheimer, vous déclarez en page 4 de votre mémoire que le gouvernement devrait retarder d'un an l'application de la TPS à l'égard des avantages sociaux taxables des employés. De quelle manière la voulez-vous? Voulez-vous qu'elle commence le 1er janvier 1991, ou voulez-vous que nous la retardions jusqu'à ce que

[*Text*]

Mr. Biberdorf: Our concern regarding the implementation date related only to the level of complexity in the filing requirements for employers which will become effective for the early part of next year. The GST provisions relating to employee benefits will be the last ones to go through the legislative process. It is the final straw that is being added to the pile, that is all.

We are stating that perhaps the final bit of complexity could be avoided or delayed for a year. We recognize that the government has avoidance concerns, and we are not addressing them. We are simply addressing the added complexity at that particular time. We do not think it is a good time to add yet another stack of papers to the employers' list of forms to complete.

Senator Poitras: We thank you for your brief. We recognize that you represent a large number in the business community and we hope that your requests will be satisfied.

Our next witness is the Manitoba Federation of Labour, represented by Ms. Susan Hart-Kubaba and Mr. John Doyle.

Ms. Susan Hart-Kubaba, President, Manitoba Federation of Labour: The Manitoba Federation of Labour represents and speaks on behalf of more than 350 union locals in this province, with over 85,000 members. Our mandate is to lobby for legislative, social and economic government policies that will result in positive change for our members, their families and their communities.

The proposed goods and services tax is simply the latest chapter in a 40-year-old story of the erosion of the progressive nature of Canada's tax system. By itself the GST is regressive, in that it is based on consumption and not on ability to pay tax. Taken in the context of nearly three decades of Liberal and Conservative government erosion of fairness in Canada's tax system, the GST is the coup de grâce for most taxpayers.

The GST is part of the Mulroney government's revenue offset to the federal income gaps created by the Free Trade Agreement. Corporate Canada has been successful in convincing the Tories that it needs to be able to operate and compete in a largely undertaxed or zero-taxed global economy. The GST shifts the tax load from profitable corporations to individuals, and this can only make some perverse sense in that context. In addition, revenue gaps created by the free trade deal are more than made up for by the GST.

In the final analysis ordinary Canadians are shouldering the burden of the Free Trade Agreement through lost jobs, lost wages and benefits, and, as of January 1, 1991, more taxes. In addition to higher tax costs, Canadians have a more regressive and unbalanced tax regime.

[*Traduction*]

votre Chambre de commerce soit bien prête à la mettre en œuvre?

M. Biberdorf: Votre inquiétude concernant la date d'application n'a trait qu'au niveau de complexité des exigences relatives aux déclarations que devront préparer les employeurs, exigences qui entreront en vigueur au début de l'année prochaine. Les dispositions de la TPS qui ont trait aux avantages sociaux des employés seront les dernières à passer à travers le processus législatif. C'est la goutte d'eau qui fait renverser le verre; c'est tout.

Nous déclarons que, peut-être, le dernier élément de complexité pourrait être évité ou retardé d'un an. Nous nous rendons compte que le gouvernement a des préoccupations au sujet des exonérations temporaires d'impôt, et nous ne parlerons pas de cela. Nous discutons simplement de la complexité supplémentaire à ce moment particulier. Nous ne pensons pas que c'est un bon moment pour ajouter une autre pile de papiers à la liste des formulaires que les employeurs doivent remplir.

Le sénateur Poitras: Nous vous remercions de votre mémoire. Nous nous rendons compte que vous représentez un grand nombre de gens et d'entreprises dans le monde des affaires et nous espérons que vos demandes seront satisfaites.

Notre prochain témoin est la Fédération manitobaine du travail, représentée par M^me^ Susan Hart-Kubaba et M. John Doyle.

Mme Susan Hart-Kubaba, présidente, Fédération manitobaine du travail: La Fédération manitobaine du travail représente et parle au nom de plus de 350 locaux de syndicats de cette province, qui comptent plus de 85 000 membres. Notre mandat consiste à faire du lobbying au sujet des politiques gouvernementales, législatives, sociales et économiques qui apporteront des changements positifs à nos membres, à leur famille et à leur communauté.

La taxe sur les produits et services proposée est simplement le dernier chapitre d'une histoire qui date d'une quarantaine d'années, l'érosion de la nature progressive du système fiscal du Canada. En elle-même, la TPS est régressive en ce qu'elle est basée sur la consommation et non sur la capacité de payer la taxe. Prise dans le contexte de près de trois décennies d'érosion de la justice dans le système fiscal du Canada par les gouvernements libéraux et conservateurs, la TPS est le coup de grâce pour la plupart des contribuables.

La TPS fait partie du revenu du gouvernement Mulroney pour compenser les écarts du revenu fédéral créés par l'Accord de libre-échange. Les entreprises du Canada ont réussi à convaincre les Conservateurs qu'elles avaient besoin de fonctionner et de rivaliser dans une économie globale largement exonérée d'impôt ou détaxée. La TPS déplace la charge fiscale des sociétés rentables aux individus, et ne peut donc qu'être illogique dans ce contexte. Par ailleurs, les écarts de revenu créés par l'Accord de libre-échange sont plus que comblés avec la TPS.

En dernière analyse, les Canadiens ordinaires supportent le fardeau de l'Accord de libre-échange, par des pertes d'emplois, des pertes de salaire et d'avantages sociaux et, à partir du 1^er^ janvier 1991, par des taxes plus lourdes. En plus d'avoir à

[*Text*]

Any tax that is triggered by consumption, and is not based on ability to pay, is regressive. Proponents of consumption taxes are given to saying: "If you want to escape the tax, don't buy the goods or service." How does one not buy home heating fuels, use electricity, or purchase children's clothing?

The double speak used by Michael Wilson and his Tory colleagues in describing this inflationary impact as "one time" is academically dishonest. They would have people believe that the impact goes away after the first year. Of course, it becomes part of the cost-of-living base that will inevitably increase as future goverments milk the cash cow that the GST will become. Unfortunately this inflationary impact will likely prolong the federal government's high interest rate policy, creating a Catch-22 situation—we must have an economically destructive high interest rate to fight the high inflation rate that our economic policy is creating.

The federal government is being less than honest when it claims that there will be no impact on rent and other essential services. This committee has heard testimony from groups and individuals that average rents will increase by as much as $400 per year as a result of the GST.

As a result of the GST, many non-profit organizations will be faced with costs that are not recoverable through the credit system or from their clients as a direct GST charge. These groups will be faced with raising their base rate charges to their clients, establishing charges if none currently exist, or cutting services.

The GST promotional material produced by the federal government indicates that groceries and other essential goods will be tax free. What is not talked about is the fact that this category of goods and services is described as "zero taxed" in government technical papers. Obviously, this tax category can be adjusted from zero rated to 3, 4 or 5 per cent taxable without an act to amend the legislation, and without public debate or participation, simply a regulation change done in the back rooms.

The Mulroney government's economic impact prognosis is also dependent on the assumption that costs reflected in the sticker price of goods that are attributable to the manufacturers' sales tax will disappear entirely, to be replaced by the GST. So confident is the government that corporate Canada will go along with this on a voluntary basis that it neglected, indeed refused, to make this a mandatory event. The Manitoba Federation of Labour does not share Mr. Mulroney's optimism. In fact, our concern is that part or all of the sticker price of goods now attributable to the MST will remain in place and exacerbate the negative effects of the GST.

[*Traduction*]

payer des taxes plus élevées, les Canadiens ont un régime fiscal plus régressif et déséquilibré.

Toute taxe qui dépend de la consommation, et qui n'est pas fondée sur la capacité de payer, est régressive. Les partisans des taxes à la consommation ont tendance à dire: «Si vous voulez éviter de payer la taxe, n'achetez pas le produit ou le service.» Comment quelqu'un ne peut-il pas acheter du combustible pour chauffer sa maison, utiliser de l'électricité, ou acheter des vêtements pour les enfants?

Les paroles ambiguës de Michael Wilson et de ses collègues conservateurs pour décrire cette répercussion inflationniste «ponctuelle» est intellectuellement malhonnête. Ils voudraient que les gens croient que la répercussion se dissipe après la première année. Bien entendu, elle devient partie intégrante de la base du coût de la vie qui augmentera inévitablement au fur et à mesure que les gouvernements futurs exploiteront le Veau d'or que deviendra la TPS. Malheureusement, cette répercussion inflationniste prolongera probablement la politique des taux d'intérêts élevés du gouvernement fédéral, créant une impasse—nous devons avoir un taux d'intérêt élevé qui nuit à l'économie pour combattre le taux élevé d'inflation que notre politique économique crée.

Le gouvernement fédéral n'est pas qu'honnête lorsqu'il prétend qu'il n'y aura pas de répercussions sur les loyers et d'autres services essentiels. Ce comité a entendu des témoignages de groupes et de personnes dont le loyer moyen augmentera d'autant que 400 $ par an à cause de la TPS.

Par suite de la TPS, bien des organismes sans but lucratif devront faire face à des coûts qui ne peuvent pas être récupérés par le système de crédit ni aupès de leurs clients par une imputation directe de la TPS. Ces groupes devront soit augmenter les tarifs de base qu'ils facturent à leurs clients, soit facturer des frais s'ils ne le font pas déjà, soit supprimer des services.

Le matériel publicitaire de la TPS que le gouvernement fédéral a produit indique que les denrées d'épicerie et d'autres produits essentiels seront exonérés de taxe. Ce dont on ne parle pas, c'est du fait que cette catégorie de produits et services est décrite comme étant «détaxée» dans les documents techniques du gouvernement. Manifestement, cette catégorie de taxe peut être rajustée pour passer de «détaxée», à 3, 4 ou 5 p. 100 de taxe, sans qu'il y ait besoin de loi pour modifier la législation, et sans participation ou débat public; il suffit d'un changement de règlement préparé dans les coulisses.

Les pronostics du gouvernement Mulroney sur la répercussion économique dépendent également de l'hypothèse que les coûts compris dans le prix figurant sur l'étiquette des produits et qui sont attribuables à la taxe sur les ventes des fabricants disparaîtra complètement, et qu'elle sera remplacée par la TPS. Le gouvernement est si confiant que les entreprises canadiennes emboîteront le pas spontanément qu'il a négligé, en fait refusé, de rendre cela obligatoire. La Fédération manitobaine du travail ne partage pas l'optimisme de M. Mulroney. En fait, notre préoccupation est qu'une partie ou la totalité du prix qui figure sur les étiquettes des produits et qui est actuellement attribuable à la taxe sur les ventes des fabricants demeurera et accentuera les effets négatifs de la TPS.

[*Text*]

There is no doubt that the GST will destroy jobs in Canada. As recently as last week the president of the Canadian Federation of Independent Business attributed the loss of 100,000 jobs to the GST.

The government has established a watchdog organization to monitor sticker prices after the removal of the MST. This watchdog committee is a committee with no teeth. It will have no power to intervene and protect consumers. It will depend on public embarrassment to encourage companies not to use the transition from the MST to the GST to make windfall profits. In organized labour's experience, not many companies are embarrassed into positive behaviour when a dollar is to be made.

Even the so-called protections built into the proposed GST to make it more acceptable are overrated. Low-income earners such as social assistance beneficiaries and seniors on limited pension income will have declining protection through sales tax credits that are not indexed to the cost-of-living increases they will be facing in the future. The size of the credit is inadequate, and it will apply in lesser amounts each year to fewer people.

The quarterly payment of the tax credit is useless to an individual or family who lives from cheque to cheque. For two months out of three the cruel impact of a consumption tax will be felt by the poor, and in the remaining month the financial pressure will not be alleviated.

The short answer to the question of how else should the government raise the necessary revenue it needs if not through taxes like the GST, is embarrassingly simple. It should establish a progressive tax policy to ensure that individuals and corporations pay their fair share of taxes.

Since 1984 the Mulroney government's attempts at tax reforms have been ineffective in bringing greater progressiveness to Canada's tax regime. The tax load on low and middle-income earners has increased; the real tax burden on the richest taxpayers has actually decreased. Those least able to pay are footing the tax bill for profitable corporations and wealthy individuals because they have little or no power to fight off the tax increases.

An analysis of Statistics Canada data for the most recent year available, 1987, shows that of over 118,000 companies that had book profits of over $25 billion, not one paid corporate income tax. Over 28,000 profitable companies paid income tax at an effective rate of less than 10 per cent on over $17 billion of profit. While there are many considerations to be taken into account when setting tax policy in the business sector, it remains clear that big business is not carrying its fair share of the tax burden. Tax reform in 1987 changed very little. Increases to the corporate tax base were offset by decreases to the tax rate. Revenue increases were modest.

[*Traduction*]

Il n'y a aucun doute que la TPS supprimera des emplois au Canada. Il y a à peine une semaine, le président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante attribuait la perte de 100 000 emplois à la TPS.

Le gouvernement a établi un organisme de surveillance pour contrôler les prix sur les étiquettes une fois que la taxe sur les ventes des fabricants sera retirée. Ce comité de surveillance n'a pas de dents. Il n'aura pas le pouvoir d'intervenir et de protéger les consommateurs. Il dépendra de l'embarras du public pour inciter les entreprises à ne pas utiliser la transition entre la taxe sur les ventes des fabricants et la TPS pour réaliser des profits fortuits. Selon l'expérience du monde du travail organisé, très peu d'entreprises peuvent être incitées à adopter un comportement positif lorsqu'elles peuvent faire des sous.

Même les prétendues protections qui sont incorporées à la TPS proposée pour la rendre plus acceptable sont surestimées. Ceux qui gagnent de faibles revenus, comme les bénéficiaires de l'assistance sociale et les personnes du troisième âge qui ont des rentes de retraite restreintes bénéficieront d'une protection chancelante avec des crédits sur la taxe de vente qui ne sont pas indexés aux augmentations du coût de la vie auxquelles ils devront faire face à l'avenir. Le crédit est insuffisant et il sera constitué de sommes moins élevées chaque année, pour moins de gens.

Le paiement trimestriel de ce crédit de taxe ne sert à rien à une personne ou à une famille qui vit d'un chèque à l'autre. Pendent deux mois sur trois, le pauvre ressentira l'impact cruel d'une taxe à la consommation et, dans le mois qui reste, la pression financière ne sera pas allégée.

La véritable réponse à la question de savoir de quelle autre façon le gouvernement devrait augmenter le revenu nécessaire dont il a besoin, si ce n'est par des taxes comme la TPS, est on ne peut plus simple. Il devrait établir une politique fiscale progressive pour s'assurer que les personnes et les entreprises paient leur part équitable des taxes.

Depuis 1984, les tentatives de réforme fiscale du gouvernement Mulroney n'ont pas réussi à apporter une plus grande progressivité des régimes fiscaux du Canada. La charge fiscale de ceux qui gagnent de faibles revenus ou des revenus moyens s'est accrue; le fardeau fiscal que doivent réellement supporter les contribuables les plus riches a, en réalité, diminué. Ceux qui sont le moins à même de payer casquent pour les entreprises rentables et les riches parce qu'ils n'ont pour ainsi dire pas le pouvoir de combattre les augmentations de taxes.

Une analyse des données de Statistique Canada disponibles pour l'année la plus récente, 1987, montre que sur plus de 118 000 entreprises qui avaient réalisé des bénéfices de plus de 25 milliards de dollars, pas une seule n'avait payé d'impôt sur le revenu d'entreprise. Plus de 28 000 entreprises rentables ont payé l'impôt sur le revenu à un taux effectif de moins de 10 p. 100, sur plus de 17 milliards de bénéfices. Il faut tenir compte de bien des considérations lorsqu'on établit une politique fiscale dans le secteur des affaires, mais il demeure évident que les grandes entreprises ne supportent pas leur part équitable du fardeau fiscal. La réforme fiscale de 1987 a très peu changé les choses. Les augmentations de l'assiette fiscale des entreprises

[*Text*]

Very often Canadian business operators claim they need a level playing field with their American competitors, but establishing in Canada similar corporate tax policy to that in the United States would result in substantial tax revenue increases to the federal treasury. The minimum corporate tax these corporations should pay should be 20 per cent.

Another aspect of the level playing field affects corporate capital gains. Today only 75 per cent of corporate capital gains are taxable in Canada, compared to 100 per cent in the United States.

Other areas that need tightening include corporate tax expenditures, corporate takeover interest deductibility, and business meals and entertainment deductions.

The special tax breaks that exist for real estate developers are not based on reality. Depreciation write downs of 5 per cent per year simply do not reflect the fact that, for the most part, land and property appreciate year after year.

Post-1984 tax reform resulted in fewer income tax brackets and a narrowing of the marginal tax rate spread.

In the view of the Manitoba Federation of Labour, future tax reform should restore and improve progressive tax-burden distribution to bring about greater fairness and equity in the personal taxation structure.

Another area of personal tax policy that could be tightened can be found in the area of dividend and personal capital gains incomes. To tax that income in the same way as wage income would introduce greater fairness into the system, in addition to, I might add, the approximately $1 billion of federal tax revenue.

Certainly there are tax expenditures that are entirely justifiable, and which reflect compassionate policy for those with special needs. However, too many of Canada's tax expenditures amount to nothing more than a tax holiday for corporations and individuals who are well positioned to pay their fair share of taxes.

Canada is one of the few industrialized countries to undertax, or not tax at all, concentrations of wealth such as inheritances, large capital assets, and land holdings. By reversing this policy, taxation would be focused on the wealthiest individuals in Canada, who have the ability, after they are taxed, to remain wealthy.

Excise taxes should be levied on goods that have been identified as damaging to the health of Canadians or to the environment to discourage their consumption and to offset the costs of the remedial action they result in. Excise taxes on alcohol, tobacco, and gasoline should be increased to reflect any price

[*Traduction*]

ont été compensées par des diminutions du taux d'impôt. Les augmentations de revenu étaient modiques.

Les exploitants d'entreprises canadiennes prétendent très souvent qu'ils ont besoin de se retrouver sur un plan d'égalité avec leurs concurrents américains, mais le fait d'établir au Canada des politiques fiscales d'entreprise analogues à celles des États-Unis n'aurait pour résultat que d'augmenter considérablement les revenus fiscaux du trésor fédéral. Le minimum de taxes d'entreprise que paieraient ces sociétés serait de 20 p. 100.

Un autre aspect du plan d'égalité touche les gains en capital des entreprises. Aujourd'hui, seulement 75 p. 100 des gains en capital des entreprises sont imposables au Canada, par comparaison à 100 p. 100 aux État-Unis.

D'autres domaines qui ont besoin d'être resserrés comprennent les dépenses fiscales des entreprises, la déductibilité des intérêts dans les rachats d'entreprises, ainsi que les repas d'affaires et les déductions pour les divertissements.

Les allégements fiscaux spéciaux qui existent pour les promoteurs immobiliers ne sont pas fondés sur la réalité. Les radiations d'amortissement de 5 p. 100 par an ne reflètent tout simplement pas le fait que, dans la majorité des cas, les terrains et les propriétés augmentent de valeur d'année en année.

La réforme fiscale d'après 1984 a eu pour résultat de créer moins de tranches d'impôt sur le revenu et de réduire l'étendue des taux d'impôt marginaux.

Selon l'opinion de la Fédération manitobaine du travail, la future réforme fiscale devrait rétablir et améliorer la répartition progressive du fardeau fiscal de manière à apporter une plus grande justice et une plus grande équité dans la structure fiscale personnelle.

On peut trouver un autre domaine de la politique fiscale personnelle qui pourrait être resserré dans celui des dividendes et des revenus personnels de gains en capital. En imposant ce revenu de la même façon qu'un revenu salarial, on introduirait une plus grande justice dans le système, en plus, vous me permettrez d'ajouter, environ 1 milliard de dollars de revenus fiscaux fédéraux.

Il y a certainement des dépenses fiscales qui sont entièrement justifiables et qui reflètent une politique bienveillante à l'égard de ceux qui ont des besoins particuliers. Cependant, trop de dépenses fiscales du Canada ne reviennent à rien de moins qu'à une exonération temporaire d'impôt pour les entreprises et les personnes qui sont bien placées pour payer leur part équitable d'impôt.

Le Canada est l'un des rares pays industrialisés qui sous-taxe ou ne taxe pas du tout, les concentrations de richesses comme les héritages, les grands biens en capital et les avoirs fonciers. En inversant cette politique, l'imposition serait axée sur les personnes les plus riches au Canada, celles qui ont la possibilité, après impôt, de rester riche.

Les taxes d'accise devraient être imposées sur les produits qui ont été identifiés comme nuisibles à la santé des Canadiens ou à l'environnement, afin de décourager leur consommation et de compenser les coûts des actions réparatrices qu'elles provoquent. Les taxes d'accise sur l'alcool, le tabac et l'essence

[*Text*]

reduction caused by the elimination of the manufacturers' sales tax.

Similarly, luxury taxes should be levied on large, fuel inefficient luxury cars, jewellery, and so on.

The task that this committee and your colleagues in the Senate should be undertaking at this point is the destruction of a regressive tax. It is clear that there is widespread and cogent opposition to the GST in Canada. You have a well-perceived mandate to use your constitutional power to convince the House of Commons to withdraw this ill-conceived piece of legislation. The Progressive Conservative government should be pressured and given the opportunity to do the right thing—that is, to draft and implement a progressive and fair tax policy based on ability to pay, not on consumption.

Canada has developed and put in place social policies that are a sensitive reflection of our desire to establish and maintain an acceptable quality of life for all Canadians. These policies are in jeopardy, not because we cannot afford to pay for them but because we have a tax structure that does not gather the financial resources needed to support them. In other words, we do not have a spending problem that cannot be fixed. We have a tax-collection problem that is devastating the low- and middle-income earners in Canada while giving wealthy individuals and profitable corporations a tax holiday.

The Chairman: You have stated very well the position of the Manitoba Federation of Labour.

Senator Perrault: The Minister of Finance has stated that there will be a one-time increase in inflation of less than 2 per cent as a result of the GST. He appeared in front of a committee in Ottawa and stated that "there is little danger of higher wage settlements simply because companies and government do not have the cash." Do you find a tendency on the part of the organized labour movement to accept Mr. Wilson's assurance that there is no money out there, so the unions will not be asking for more money, nor will they be successful in achieving increases?

Ms. Hart-Kubaba: No, sir, we do not consider Mr. Wilson's statement to be accurate. In fact, money is out there. We know which corporations are profitable and which ones are not. As far as the profitable corporations are concerned, we will be seeking compensation for any tax increases, and we will be seeking to protect our members from any decrease in their ability to spend. We will be asking for any inflationary costs or increases in the cost of living to be taken up. This is now coming up at the bargaining table and it is being won with employers that have the money. It seems to us that there is no effective way to ensure that the MST coming off will not just go into the manufacturers' pockets—that those people will have 13 per cent more in their pockets to give. We do not expect to take the whole bite of this on our backs. We will be seeking compensation from employers—even now it is being won.

[*Traduction*]

devraient être augmentées pour tenir compte de toute réduction de prix causée par l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants.

De la même manière, les taxes sur les objets de luxe devraient être imposées sur les grosses voitures luxueuses qui consomment beaucoup d'essence, la bijouterie, et ainsi de suite.

La tâche que ce comité et vos collègues du Sénat devrait entreprendre maintenant est la destruction d'une taxe régressive. Il est évident qu'il existe une opposition vaste et irrésistible à la TPS au Canada. Vous avez un mandat bien clair d'utiliser votre pouvoir constitutionnel afin de convaincre la Chambre des communes de retirer cette législation mal conçue. Il faudrait faire pression sur le gouvernement progressiste-conservateur pour lui donner l'occasion de faire ce qu'il faut—rédiger et mettre en œuvre une politique fiscale progressive et juste, basée sur la capacité de payer; pas sur la consommation.

Le Canada a élaboré et mis en place des politiques sociales qui sont un reflet sensible de notre désir d'établir et de maintenir une qualité acceptable de vie pour tous les Canadiens. Or, ces politiques sont menacées, non parce que nous ne pouvons pas nous permettre de les payer, mais parce que nous avons une structure fiscale qui ne recueille pas les ressources financières nécessaires pour les soutenir. Autrement dit, nous n'avons pas un problème de dépenses que nous ne pouvons pas régler. Nous avons un problème de perception de taxe qui foudroie ceux qui gagnent de faibles revenus ou des revenus moyens au Canada, et qui offre une exemption temporaire d'impôt aux riches et aux entreprises rentables.

Le président: Vous avez très bien énoncé la position de la Fédération manitobaine du travail.

Le sénateur Perrault: Le Ministre des finances a déclaré qu'il y aurait une augmentation ponctuelle de moins de 2 p. 100 dans l'inflation par suite de la TPS. Il a comparu devant un comité à Ottawa et a déclaré que: «Il y a peu de risques de règlements salariaux plus élevés, simplement parce que les compagnies et le gouvernement n'ont pas l'argent». Trouvez-vous qu'il y a une tendance de la part du mouvement du travail organisé d'accepter l'assurance de M. Wilson qu'il n'y a pas d'argent, de sorte que les syndicats ne demanderont pas davantage d'argent et qu'ils ne réussiront pas à obtenir des augmentations?

Mme Hart-Kubaba: Non, monsieur, nous ne considérons pas que la déclaration de M. Wilson est exacte. En fait, il y a de l'argent. Nous connaissons les entreprises qui sont rentables et celles qui ne le sont pas. En ce qui concerne les entreprises rentables, nous rechercherons une compensation pour toutes les augmentations de taxe, et nous chercherons à protéger nos membres contre toute diminution de leur capacité de dépenser. Nous demanderons une compensation pour tout coût inflationniste ou pour les augmentations du coût de la vie. Cela arrive maintenant à la table des négociations et nous gagnons avec les employeurs qui ont l'argent. Il nous semble qu'il n'y a pas de moyen efficace pour s'assurer que la taxe sur les ventes des fabricants qui sera retirée n'ira pas simplement dans les poches des fabricants—ces gens auront 13 pour cent de plus dans leurs poches à donner. Nous ne nous attendons pas à ce que

[*Text*]

Senator Perrault: In a recent settlement by the Canadian Auto Workers, negotiating on behalf of Air Canada's passenger agents, an increase has been built in of up to 2.5 per cent in 1991 if the tax sends inflation above the basic wage increase of 5 per cent.

Ms. Hart-Kubaba: Yes.

Senator Perrault: The head of the Bank of Canada testified before the committee the other day that if it is more inflationary than we anticipate, we always have recourse to higher interest rates. However, at some point surely very high interest rates reduce the number of jobs and plunge us into a recession. After the GST was implemented in New Zealand there was a 6 per cent rate of inflation in the first year, followed by a disastrous recession in the second year. Would you comment on your predictions in that area?

Ms. Hart-Kubaba: We believe that we are already in a recession as a result of the high interest rates in this country. To increase them even more would be disastrous to many businesses, particularly in our province. We have a mixed economy, but we depend a great deal on small- and medium-sized business. They are having a very difficult time with the high interest rate policy. If the FST was a killer of jobs, wait until you see what the GST does. I am very concerned that those employers will be put in an untenable situation, especially in those industries already threatened by the free trade deal. We have the meat-packing industry and the garment industry, and those industries are already in dire straits as a result of the Free Trade Agreement. Adding high interest rates to that situation will make it virtually impossible for them to retool, to keep up and compete. If they go, with them will go many jobs.

In the meantime, our membership has to pay high interest rates, for example, on mortgages, on car loans, or when financing a refrigerator. If they have personal debt, that puts an even tighter squeeze on them. So while they are losing their jobs their costs are going up.

Senator Perrault: You made passing reference to the Free Trade Agreement in your remarks. Are you worried about competition with your American neighbours to the south who do not have a VAT tax or anything approaching it? In 1985 Ronald Reagan, that great tax reformer, said, "We will never introduce the VAT in the United States. It is nothing but a big cash cow."

In your opinion, will it place us at a competitive disadvantage with our neighbours to the south, if we want to sell more there?

[*Traduction*]

tout cela nous retombe sur le dos; nous chercherons à obtenir des compensations auprès des employeurs—et même maintenant nous gagnons.

Le sénateur Perrault: Dans un règlement récent par les Travailleurs canadiens de l'automobile, qui négociaient au nom des agents de bord d'Air Canada, une augmentation de 2,5 pour cent en 1991 a été incorporée si la taxe faisait augmenter l'inflation au-dessus de l'augmentation salariale de base de 5 pour cent.

Mme Hart-Kubaba: Oui.

Le sénateur Perrault: Le pdg de la Banque du Canada a témoigné l'autre jour devant le comité à l'effet que si elle est plus inflationniste que ce à quoi nous nous attendons, nous pourrons toujours avoir recours à des taux d'intérêt plus élevés. Cependant, à un certain point, des taux d'intérêt très élevés peuvent certainement réduire le nombre d'emplois et nous plonger dans une récession. Après que la TPS ait été mise en œuvre en Nouvelle-Zélande, il y a eu un taux d'inflation de 6 pour cent la première année, suivi d'une récession désastreuse l'année suivante. Pourriez-vous commenter vos prédictions dans ce domaine?

Mme Hart-Kubaba: Nous croyons que nous sommes déjà dans une récession par suite des taux d'intérêt élevés dans notre pays. Les augmenter encore plus serait désastreux pour bien des entreprises, en particulier dans notre province. Nous avons une économie mixte, mais nous dépendons beaucoup des petites et moyennes entreprises. Elles traversent des temps difficiles avec la politique des taux d'intérêt élevés. Si la TFV a éliminé les emplois, attendez de voir ce que la TPS va faire! Je m'inquiète beaucoup du fait que ces employeurs se trouveront dans une situation intenable, particulièrement dans les secteurs industriels qui sont déjà menacés par l'Accord de libre-échange. Il y a l'industrie de la salaison et celle du vêtement, une base agricole et des industries qui sont déjà dans des situations extrêmement difficiles par suite de l'Accord de libre-échange. Si l'on ajoute des taux d'intérêt élevés à cette situation, il sera quasiment impossible pour elles de se rééquiper, de se maintenir à flot et de livrer concurrence. Si elles disparaissent, bien des emplois disparaîtront avec elles.

Entre-temps, nos membres doivent payer des taux d'intérêt élevés sur les hypothèques, sur les emprunts pour l'achat d'une automobile ou sur les frais de financement d'un réfrigérateur, par exemple. S'ils ont des dettes personnelles, cela les met dans une situation encore plus difficile. Donc, pendant qu'ils perdent leur emploi, leurs coûts grimpent.

Le sénateur Perrault: Dans vos remarques, vous avez fait, en passant, référence à l'accord de Libre-échange. Vous inquiétez-vous de la concurrence avec vos voisins américains du Sud, qui n'ont pas de TVA ou quoi que ce soit de semblable? En 1985, Ronald Reagan, le grand réformateur fiscal, a dit: «Nous n'introduirons jamais la TVA aux États-Unis. Ce n'est pas autre chose qu'un grand Veau d'or».

À votre avis, cela nous placera-t-il dans une position concurrentiellement désavantageuse avec nos voisins du Sud, si nous voulons vendre davantage là-bas?

[*Text*]

Ms. Hart-Kubaba: Absolutely. With high interest rates, they will not be able to compete. It is very difficult for them to compete right now. To add high interest rates to inflation will make it very difficult for those who may be able to make it. We are very close to the border. Minneapolis is not far away, let alone Grand Forks or Fargo. We have a broadly-based service industry here as well. Our manufacturing sector has not been doing as well as we would have liked. We are facing serious problems in this province in terms of jobs lost. In the last year we have lost 4,000 jobs.

Senator Poitras: On page 6 of your brief you state that the amount of deferred corporate taxes currently owed to the federal treasury is $36 billion. Could you give me a further explanation as to why they owe so much money?

Mr. John Doyle, Communications Coordinator, Manitoba Federation of Labour: As you are no doubt aware, deferred taxation is a mechanism that has been a fact of life in Canada's corporate sector for a good number of years. In essence, it allows companies to defer taxes owing this year to some other year for a variety of reasons. In our experience, only rarely do deferred taxes ever actually become tax payable. This revolving sum of money amounts to a subsidy by the taxpayers of Canada for the operation of large and very often multinational corporations.

As to the justification of a deferred tax, I am afraid you will have to consult with the Minister of Finance.

Senator Poitras: Do you agree that corporations do not owe $36 billion; that rather it is a deferred form of depreciation, and if later on they sell this article at a higher price then they are taxed? We have heard the same point from many labour groups. The committee now has a definition, which we have accepted, and it is available to you. That $36 billion is not tax due for payment. I wanted to make that point to you. Do you agree that this tax is not due?

Mr. Doyle: No. As a matter of fact, it is not our position that these taxes are not due. We think they are overdue.

Senator Poitras: Everybody agrees that the GST will help exports. Do you agree with that?

Mr. Doyle: In the sense that it is most punitive on Canadian consumers and companies that manufacture for the domestic market, yes, it will be a tremendous advantage to large corporations that make most of their money from exports.

Senator Poitras: Therefore, there will be more exports, because the burden of tax will be less on those who export. That will be a protection against imports and therefore, it will help the balance of payments of our country. In turn, that will create jobs. Do you generally agree with that?

[*Traduction*]

Mme Hart-Kubaba: Avec des taux d'intérêt élevés, ils ne pourront pas faire concurrence. Il est déjà très difficile pour eux de faire concurrence maintenant. Ajouter des taux d'intérêt élevés à l'inflation rendra les choses très difficiles pour ceux qui pourront peut-être réussir. Nous sommes près de la frontière. Minneapolis n'est pas loin, sans parler de Grand Forks ou Fargo. Nous avons ici une industrie de service très vaste. Notre secteur manufacturier ne réussit pas aussi bien que nous l'aurions souhaité. Nous avons de graves problèmes dans cette province au point de vue des pertes d'emplois. L'année dernière, nous avons perdu 4 000 emplois.

Le sénateur Poitras: À la page 6 de votre mémoire, vous déclarez que le montant des impôts d'entreprise qui sont différés et qui sont redevables au trésor fédéral est de 36 milliards de dollars. Pourriez-vous me donner quelques explications supplémentaires sur la raison pour laquelle elles doivent tant d'argent?

M. John Doyle, coordonnateur des communications, Fédération manitobaine du travail: Comme vous le savez sans doute, l'imposition différée est un mécanisme que les entreprises canadiennes utilisent couramment depuis un bon nombre d'années. En essence, elle permet aux entreprises de différer les impôts qu'elles doivent cette année en les reportant à une autre année pour diverses raisons. Selon notre expérience, rares sont les impôts différés qui deviennent réellement des impôts à payer. Cette somme d'argent revient à une subvention des contribuables du Canada pour l'exploitation de grandes entreprises et souvent même de multinationales.

Quant à la justification d'un impôt différé, je crains que vous devriez consulter le ministre des finances.

Le sénateur Poitras: Êtes-vous d'accord que les sociétés ne doivent pas 36 milliards de dollars; qu'il s'agit plutôt d'une forme différée d'amortissement, et que s'ils vendent plus tard cet article à un prix plus élevé, alors ils seront taxés. Nous avons entendu la même remarque de la part de bien des groupements syndicaux. Le comité a maintenant une définition, que nous avons acceptée, et dont vous pouvez disposer. Ces 36 milliards de dollars ne sont pas un impôt qui doit être payé. Je voulais vous le faire remarquer. Êtes-vous d'accord que cet impôt n'est pas redevable?

M. Doyle: Non, en fait, nous sommes d'avis que ces impôts ne sont pas redevables. Nous pensons qu'ils sont plus que redevables, ils ont dépassé l'échéance.

Le sénateur Poitras: Tout le monde est d'accord que la TPS aidera les exportations. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Doyle: Dans le sens que cela punit lourdement les consommateurs canadiens et les entreprises qui fabriquent des produits pour le marché intérieur, oui, ce sera un formidable avantage pour les grandes entreprises qui gagnent la plupart de leur argent avec des exportations.

Le sénateur Poitras: Par conséquent, il y aura davantage d'exportations, parce que le fardeau de la taxe sera moindre pour ceux qui exportent. Ce sera une protection contre les importations, et par conséquent, cela aidera la balance des paiements de notre pays, et cela créera des emplois. Êtes vous généralement d'accord avec cela?

[*Text*]

Mr. Doyle: I am not sure what you mean when you say it will help imports. Imports are being aided and abetted by other mechanisms such as the free trade deal. In Manitoba 80 per cent of new jobs that created fall within the small-business sector. If those people have a more difficult time finding a job or earning an income, I do not see how that will benefit very many Canadians.

Senator Poitras: Normally if we produce more we create jobs, and if we export more we help the balance of payments and the value of our dollar.

Ms. Hart-Kubaba: That depends largely on creating or producing more. In these times of new technology it does not necessarily create new jobs. If we are going to get the technology needed to do that, then we are going to have to take a serious look at our high interest rate policy.

Senator Poitras: You feel that we should go back to succession duties, inheritance tax. Are you aware that each province and the federal government decided to cancel that tax because not much money was coming in from it? Do you have any figures on how much money it would bring into the treasury? If you have figures, they will be helpful to us.

Mr. Doyle: We do not have a precise figure as to the generation of dollars linked directly to the inheritance tax. The source of research we used in preparing this paper had inheritance tax, excise tax and a number of other considerations lumped into the same sum. I am afraid that I cannot breakdown that number for you.

Senator Hastings: Senator Poitras is entitled to any explanation he wants on deferred income tax, which is exactly that—deferred income tax. However, I would like to ask him to stop waving that document around as if it were Holy Writ. It is simply a document that was submitted to this committee by a research assistant. We have accepted it, I suppose.

Senator Poitras: Do you accept it or not?

Senator Hastings: No, I do not accept it. I will read it and think about it. It is not Holy Writ and it does not tell one everything there is to know about deferred income tax.

Senator Cools: The issue of inheritance tax, or the old death tax, raises its head repeatedly. The experts tell us that the revenue potential is really quite minimal. It sounds good and it has a certain kind of mass appeal, but in point of fact inheritance tax does not have much value as an idea. Also, there is a kind of tax already—the capital gains tax.

I wish to say to the witnesses that I am grappling with what you are asking us to do. On page 8 of your brief you state that the task of this committee and our colleagues should be the obstruction of this regressive tax. I wonder if you could expand a little on what you mean by "obstructing".

[*Traduction*]

M. Doyle: Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous voulez dire par aider les importations. Les importations sont aidées et soutenues par d'autres mécanismes comme l'accord de Libre-échange. Au Manitoba, 80 p. 100 des nouveaux emplois créés le sont dans le secteur des petites entreprises. Je ne vois pas comment cela bénéficiera à beaucoup de Canadiens.

Le sénateur Poitras: Normalement, si nous produisons davantage nous créons des emplois, et si nous exportons davantage nous aidons la balance des paiements et la valeur de notre dollar.

Mme Hart-Kubaba: Cela dépend beaucoup d'une augmentation de la création ou de la production. Par ces temps de nouvelles technologies, il ne semble pas nécessaire de créer de nouveaux emplois. Si nous devons nous procurer la technologie nécessaire pour accomplir cela, il va falloir alors envisager sérieusement notre politique de taux d'intérêt élevés.

Le sénateur Poitras: Vous estimez que nous devrions revenir aux droits sur les successions, à l'impôt sur les héritages. Savez-vous que toutes les provinces et le gouvernement fédéral ont décidé de supprimer cet impôt parce qu'il ne rapportait pas beaucoup d'argent? Avez-vous des chiffres sur le montant d'argent que cela rapporterait au trésor? Si vous avez des chiffres, cela nous serait utile.

M. Doyle: Nous n'avons pas de chiffres précis sur l'argent que rapporterait directement l'impôt sur les héritages. La source de recherche que nous avons utilisée pour préparer ce mémoire regroupait dans une même somme l'impôt sur les héritages, la taxe d'accise et un certain nombre d'autres considérations. J'ai bien peur que je ne puisse pas ventiler ce chiffre pour vous.

Le sénateur Hastings: Monsieur le sénateur Poitras a droit aux explications qu'il désire au sujet de l'impôt sur le revenu différé-qui est exactement cela—un impôt sur le revenu différé. Cependant, j'aimerais lui demander de cesser d'agiter ce document comme s'il s'agissait d'une Écriture sainte. C'est simplement un document qui a été présenté à ce comité par un assistant de recherche. Nous l'avons accepté, je pense.

Le sénateur Poitras: L'acceptez-vous ou non?

Le sénateur Hastings: Non, je ne l'accepte pas. Je le lirai et j'y réfléchirai. Ce n'est pas une Écriture sainte et il ne dit pas tout au sujet de l'impôt sur le revenu différé.

Le sénateur Cools: La question de l'impôt sur les héritages, ou l'ancienne taxe sur les morts, resurgit sans cesse. Les experts nous disent que les possibilités de revenus sont réellement assez minimes. Il sonne bien, et semble attirer beaucoup de gens, mais en fait l'impôt sur les héritages n'est pas une idée qui a une grande valeur. Il y a également déjà un genre d'impôt—celui sur les gains en capital.

J'aimerais dire aux témoins que j'essaie de saisir ce que vous nous demandez de faire. A la page 8 de votre mémoire, vous déclarez que la tâche de ce comité et de nos collègues serait de s'opposer à cette taxe régressive. Je me demande si vous pourriez expliquer un peu plus ce que vous voulez dire par «s'opposer».

[*Text*]

Ms. Hart-Kubaba: We believe this tax should not pass. We believe the Senate has a responsibility—inasmuch as we believe the Senate should not exist—

Senator Cools: I will come to that in a moment.

Ms. Hart-Kubaba: If there is, in fact, a house of sober second thought, we are appealing to you to ensure that this legislation does not pass. The present government has been adamant enough to say that it matters very little what the people and the corporations in this country feel; that this tax is a fait accompli and is going ahead. We are saying that it should not go ahead, that there is a responsibility at this point on the house of sober second thought to put its foot down and say that that is not necessarily so, that the people will have a chance to have their say and to offer some input into the problem.

Senator Cools: I take it that when you say "obstruct" you mean "defeat"?

Ms. Hart-Kubaba: Yes.

Senator Cools: If I can refer you back to page 1 of your brief under the title "Background", you state that the proposed goods and services tax is simply the latest chapter in a four-year story of the erosion of the progressive nature of Canada's tax system. Then you state that taken in the context of nearly three decades of Liberal and Conservative governments' erosion of fairness in Canada's tax system, the GST is a *coup de grâce* for most taxpayers. Since we have had only Liberal and Conservative governments, and the future seems to be pretty much unfolding as it has in the past, how can you expect me to take what you are saying seriously?

Ms. Hart-Kubaba: Why? I have just said that I think there has been erosion. I am asking you to stop this erosion. I am asking you to say to the House of Commons that it cannot continue, that there has been a definite shift in the last 40 years away from fair taxation to shifting the burden of taxes onto individuals, and that cannot continue. I do not see that that is asking you to do something that would not be responsible.

The Chairman: Our half hour is up. The committee thanks the Manitoba Federation of Labour for presenting its views.

I will now call the representative of the Wawanesa Mutual Insurance Company. I do not have your name in front of me. Perhaps you would give it to us for the record, as well as your responsibility with that very fine company.

In welcoming you I can tell you that the name Wawanesa is certainly recognized and respected across the country as an important part of the insurance industry.

Our normal procedure is for you to read your brief, which is not lengthy, and then allow senators to question you.

Mr. Gregg J. Hanson, Vice President and General Manager, Wawanesa Mutual Insurance Company: Thank you, Mr. Chairman. My name is Gregg Hanson and I am the Vice

[*Traduction*]

Mme Hart-Kubaba: Nous croyons que cette taxe ne devrait pas être adoptée. Nous croyons que le Sénat a une responsabilité—en autant que nous croyons que le Sénat ne devrait pas exister—

Le sénateur Cools: Je reviendrai à cela dans un moment.

Mme Hart-Kubaba: Si, en fait, il y a une chambre de deux deuxièmes pensées sérieuses, nous faisons appel à vous pour vous assurer que cette législation ne soit pas adoptée. Le gouvernement actuel a été assez inflexible pour dire qu'il importe guère ce que ressentent les gens et les entreprises dans ce pays, que cette taxe est un fait accompli et qu'il va de l'avant. Nous disons qu'il ne devrait pas aller de l'avant; que la Chambre a, à ce point, une responsabilité de deuxièmes pensées sérieuses, d'être ferme et de dire que cela n'est pas forcément nécessaire, que les gens auront l'occasion de dire ce qu'ils pensent et d'offrir des idées pour résoudre le problème.

Le sénateur Cools: Je suppose que lorsque vous dites «bloqué», vous voulez dire «rejeté»?

Mme Hart-Kubaba: Oui.

Le sénateur Cools: Si je me reporte à la page 1 de votre document, sous le titre «Contexte», vous énoncez que la taxe sur les produits et services est simplement le dernier chapitre d'une histoire qui a duré quatre ans et qui est celle de l'érosion de la nature progressive du système fiscal canadien. Vous dites ensuite que, dans ce contexte de près de trois décennies d'érosion de l'équité du système fiscal canadien par les gouvernements libéraux et conservateurs, la TPS est le coup de grâce donné à la plupart des contribuables. Puisque que nous n'avons eu que des gouvernements libéraux et conservateurs et que l'avenir ne semble pas vouloir être très différent, comment pouvez-vous vous attendre à ce que je vous prenne au sérieux?

Mme Hart-Kubaba: Pourquoi? Je viens dire que je pense qu'il y a eu érosion. Je vous demande de mettre fin à cette érosion. Je vous demande de dire à la Chambre des communes qu'elle ne peut pas continuer, que l'on s'est éloigné nettement, au cours des quarante dernières années, d'un régime fiscal juste pour faire porter le fardeau des impôts sur les particuliers et cela doit cesser. Je ne vois pas en quoi cela serait vous demander quelque chose d'irresponsable.

Le président: Notre demi-heure est terminée. Le comité remercie la Fédération du travail du Manitoba pour avoir présenté son point de vue.

J'aimerais maintenant inviter le représentant de la Wawanesa Mutual Insurance Company. Je n'ai pas votre nom devant moi. Peut-être pourriez-vous nous le donner pour mémoire, ainsi que vos responsabilités dans cette très bonne compagnie.

En vous accueillant, je peux vous dire que le nom de Wawanesa est tout à fait reconnu et respecté dans tout le pays comme un élément important du secteur des assurances.

Nous vous demanderons de lire votre document, qui est plutôt court, et les sénateurs poseront ensuite des questions.

M. Gregg J. Hanson, vice-président et directeur général de Wawanesa Mutual Insurance Company: Merci, monsieur le président. Je m'appelle Gregg Hanson et je suis vice-président

[*Text*]

President and General Manager of the Wawanesa Mutual Insurance Company. Our head office is here in Winnipeg.

I thank you all for the opportunity to make this presentation before the committee here today. I am representing our company in support of the concerns expressed by the property and casualty insurance industry on Bill C-62. For clarification purposes, the property and casualty insurance industry includes all forms of insurance other than life. We are very different from other members of the financial services industry in that, for our product, much of the claims cost is subject to tax. Other members' product of cash and stocks are not.

Our industry employs directly or indirectly over 300,000 people across the country. We invest billions of dollars in the capital markets annually and contribute to spending in the economy through the payment of salaries, purchases and the payment of taxes.

Our industry provides a vital service to millions of people each year who face hardship or devastation due to losses. Almost every Canadian family has one or more policies.

Our industry is on record as supporting the introduction of the goods and services tax. However, we do have concerns over its fairness and equity, particularly in relation to some of the transitional problems. We are not trying to escape the impact of the GST. In fact, we argued long and hard against the exempt status accorded to our industry. We felt the tax should be a visible tax applied and shown just as it is for all taxable status industries. We have accepted the position of the government on this, but my point here today is specifically on the transitional rules.

The price for our product is determined on a prospective basis. For example, we set our rates for 1990 and 1989 based on our best predictions of claims frequency, severity and expenses. To be faced now with the retroactive nature of the GST on our outstanding losses is punitive, unfair and inconsistent with the intent of the legislation. Risks written prior to 1991 were rated without including any provision for the GST since the legislation is not yet proclaimed.

Claims that occur on policies written prior to January 1, 1991, or indeed which have already occurred and are paid after January 1, 1991, will attract GST, such as legal fees, body shop charges and other general claims expenses. We were unable to charge premium for this additional cost. However, our reserves will have to be increased to recognize this additional expense and, hence, the charge to our 1990 operations will be onerous.

For Wawanesa, for example, we have estimated this cost to be in excess of $10 million. We will be forced to include a provision for this in our year end financial statements unless transitional relief is provided. For the industry as a whole, the effect of this retroactive adjustment is estimated at over $350 million. This tax is intended to be a tax on consumption, but this effect makes it a retroactive tax on companies' operations

[*Traduction*]

et directeur général de la Wawanesa Mutual Insurance Company. Notre siège social est ici à Winnipeg.

Je vous remercie tous de l'occasion qui m'est donnée de faire cette présentation devant le comité aujourd'hui. Au nom de notre compagnie, je viens appuyer les préoccupations exprimées par les compagnies d'assurance générale sur le Projet de loi C-62. Pour être plus clair, je dirais que les compagnies d'assurance générale traitent de toutes les formes d'assurance autre que l'assurance-vie. Nous sommes très différents des autres services financiers dans la mesure où, pour notre produit, la grande partie du coût des réclamations est assujettie à la taxe. Le produit des autres services financiers, consistant en espèces et en actions, ne l'est pas.

Notre secteur emploie directement ou indirectement plus de 300 000 personnes dans tout le pays. Nous investissons des milliards de dollars dans les marchés de capitaux annuellement et nous contribuons aux dépenses par le paiement de salaires, les achats et le paiement des impôts.

Notre secteur offre chaque année un service vital à des millions de personnes qui subissent des préjudices ou de graves difficultés à la suite de pertes. Presque chaque famille canadienne détient une ou plusieurs polices.

Notre secteur est connu pour appuyer l'introduction de la taxe sur les produits et services. Mais nous avons quelques réserves au sujet de son équité, en particulier pour ce qui est de certains des problèmes associés à la transition. Nous n'essayons pas d'échapper à l'impact de la TPS. En fait, nous avons lutté longtemps contre le statut d'exonération accordé à notre industrie. Nous pensons que la taxe devrait être une taxe visible, appliquée et montrée telle qu'elle est, pour toutes les industries imposables. Nous avons accepté la position du gouvernement à cet égard mais je parlerais plutôt ici aujourd'hui de ce qui touche aux dispositions transitoires.

Le prix de notre produit est déterminé selon une méthode prospective. Par exemple, nous établissons nos tarifs pour 1990 et 1989 en fonction de nos meilleures prévisions quant à la fréquence, la gravité et le coût des réclamations. Le fait que nous ayons maintenant à faire face à la nature rétroactive de la TPS sur nos pertes à percevoir est une mesure de punition injuste et qui ne respecte pas l'intention du projet de loi. Le tarif des risques souscrits avant 1991 ne tenait pas compte des dispositions de la TPS puisque le projet de loi n'avait pas été adopté.

Les réclamations relatives aux polices souscrites avant le 1er janvier 1991, ou qui ont même été payées après le 1er janvier 1991, seront assujetties à la TPS, tout comme les frais juridiques, les coûts de carrossier et autres dépenses générales. Nous n'avons pas pu demander une prime pour ce coût supplémentaire. Mais nos réserves devront augmenter pour tenir compte de ces frais supplémentaires et par conséquent, notre exploitation en 1990 sera onéreuse.

Pour Wawanesa, par exemple, nous avons estimé que le coût dépasserait 10 millions de dollars. Nous serons obligés d'inclure des dispositions à ce sujet dans nos états financiers de fin d'exercice, à moins qu'un allégement transitoire ne nous soit accordé. Pour l'industrie dans son ensemble, l'effet de ce rajustement rétroactif est évalué à plus de 350 millions de dollars. Cette taxe se veut une taxe à la consommation mais cette

[*Text*]

in 1990. Since companies will not only have to recoup these taxes but provide for the hidden effects of the GST on the industry in the future, this will most certainly have an inflationary effect on insurance premiums.

This presents another problem in that our industry operates in a very regulated environment, as you know. In several provinces, rates for automobile insurance are controlled by rating boards. Automobile insurance rates in Ontario are currently frozen and the Ontario Automobile Insurance Board will not permit rate submission to reflect the GST. Automobile insurance accounts for almost 50 per cent of all industry insurance premiums written. Wawanesa is the seventh largest automobile insurance company in the country, and the third largest all-Canadian owned. Almost 70 per cent of our business comes from automobile insurance, most of which has prices fixed or controlled by government.

Wawanesa has been in operation since 1896, and over the years through prudent management we have carefully monitored our financial strength. As a Canadian mutual we are unlike a stock company. We cannot merely go to the capital markets with a new stock issue to raise additional equity if our surplus is lacking. We also cannot go to a foreign parent company for additional injection of capital. Therefore, we must manage our premiums to surplus ratio more carefully. The problem posed by this transitional anomaly constitutes a tax on this surplus.

I think I have elaborated sufficiently on the problem. What, then, is the solution? We propose that the GST legislation permit property and casualty insurers to obtain transitional relief in respect of claims settled after 1990 for which the premiums were established before that date. This could be implemented by either averaging a single factor over lines, kinds of business, or by applying individual factors by line of business. It could also be accumulated on an as-paid basis for input tax credit. The credit could be applied on a one-time basis on outstanding losses or could be phased out over several years as losses are settled.

We strongly urge you to consider a solution to this transitional problem. Some companies could suffer irreparable damage from this large unexpected cost. Some of our own Canadian mutuals could be the worst impacted. In the interest of fairness and equity, we ask you to consider this amendment.

The Chairman: I might say, Mr. Hanson, that the committee had a representation in Ottawa by another company along the same lines in which they pointed out the burden of this retroactive adjustment. We are aware of the problem. I would like to know whether or not you have discussed this with the Minister of Finance. You are talking big money here and I am interested in where that stands. We asked the Canadian asso-

[*Traduction*]

répercussion particulière en fait une taxe rétroactive sur les activités des compagnies en 1990. Puisque les compagnies n'auront pas à recouvrer ces taxes mais devront prévoir les effets cachés de la TPS sur l'industrie à l'avenir, cela aura certainement un effet inflationniste sur les primes d'assurance.

Cela présente également un autre problème, dans la mesure où notre secteur fonctionne dans un cadre réglementé, comme vous le savez. Dans plusieurs provinces, les tarifs des assurances automobile sont contrôlés par des commissions de tarif. Les tarifs de l'assurance-automobile en Ontario sont actuellement bloqués et la Commission d'assurance-automobile de l'Ontario ne permet pas que les nouveaux tarifs tiennent compte de la TPS. L'assurance-automobile représente presque 50 p. 100 de toutes les primes d'assurance de l'industrie. Wawanesa est la septième compagnie d'assurance-automobile du pays et la troisième compagnie d'assurance-automobile entièrement canadienne. L'assurance-automobile représente presque 70 p. 100 de notre chiffre d'affaires, et la plupart de ces prix sont fixés ou contrôlés par le gouvernement.

Wawanesa est en activité depuis 1896 et, au cours des années, grâce à une gestion prudente, nous avons réussi à contrôler soigneusement notre position financière. En tant que société mutuelle canadienne, nous ne sommes pas comme une compagnie à capital-actions. Nous ne pouvons pas tout simplement aller sur les marchés financiers avec une nouvelle émission d'actions afin de trouver de nouveaux fonds si notre surplus est insuffisant. Nous ne pouvons pas non plus nous adresser à une société mère étrangère pour obtenir un supplément de capital. Par conséquent, nous devons gérer plus soigneusement notre rapport entre les primes et le surplus. Le problème que pose cette anomalie transitoire est en fait une taxe sur ce surplus.

Je pense que j'ai suffisamment expliqué le problème. Quelle est donc la solution? Nous proposons que le projet de loi sur la TPS permette aux compagnies d'assurance générale d'obtenir un allégement transitoire à l'égard des sinistres réglés après 1990 pour lesquelles les primes ont été fixées avant cette date. Cela pourrait se faire soit en pondérant un facteur unique selon la branche d'activité ou en appliquant des facteurs particuliers à chaque branche d'activité. Il pourrait également être accumulé en fonction des paiements pour le crédit d'impôt sur intrants. Le crédit pourrait s'appliquer de façon ponctuelle aux pertes à percevoir ou pourrait être réparti sur plusieurs années à mesure que les pertes sont réglées.

Nous vous demandons instamment d'envisager une solution à ce problème transitoire. Certaines sociétés pourraient subir des dommages irréparables à la suite de cet important coût imprévu. Certaines de nos compagnies mutuelles canadiennes pourraient être plus particulièrement touchées. Par souci d'équité, nous vous demandons d'envisager cette modification.

Le président: Je dois dire, monsieur Hanson, que le comité a déjà entendu une présentation du même genre à Ottawa d'une autre compagnie, dans laquelle on soulignait le fardeau que représente ce rajustement rétroactif. Nous connaissons le problème. J'aimerais savoir si vous en avez parlé avec le ministre des Finances. Il s'agit ici de beaucoup d'argent et j'aimerais savoir où l'on en est. Nous avons posé la même question à

[*Text*]

ciation the same question and were told, as I recall, that it was ongoing but that nothing had happened.

Mr. Hanson: As a company we have sent something to the Minister of Finance. Through our association with the Insurance Bureau of Canada and the Association of Canadian Insurers we have expressed our concern. Our understanding is that there is reluctance to make any modifications to the GST for any industry for any reason because that would be seen as taking a brick out of the wall. They are afraid that the wall would come tumbling down. We say that if a modification is warranted, then why can that modification not be made.

The Chairman: Did the Commons committee react to your presentation?

Mr. Hanson: Not to ours specifically, no.

The Chairman: It did not make a representation?

Mr. Hanson: No, it did not.

Senator Poitras: You mentioned that the amount of tax due might be around $350 million; is that right?

Mr. Hanson: Correct.

Senator Poitras: Do I understand that there are pending claims worth $12 billion from all insurance companies?

Mr. Hanson: By the end of 1990, yes.

Senator Poitras: $350 million would not be 7 per cent, it would be only half of that.

Mr. Hanson: Yes, that is correct.

Senator Poitras: How do you come up with those figures?

Mr. Hanson: That is a very good question. Not all our payments are subject to the goods and services tax. For instance, a payment on bodily injury in a traffic accident is not subject to the goods and services tax. However, legal fees that we would pay on the settlement of that claim would be. Certain property settlements would be subject to GST while others would not.

Senator Perrault: Or if the victim dies there is tax on his funeral.

Mr. Hanson: But there are certain categories that are subject and certain that are not.

Senator Poitras: This is an average?

Mr. Hanson: Yes.

Senator Poitras: You say that we tax the capital. I understand that you need a certain amount of surplus. With that amount of capital and surplus you could write two-and-a-half to three times the amount?

Mr. Hanson: That is about the number.

[*Traduction*]

l'association canadienne, qui nous a répondu, si je me souviens bien, que des discussions avaient lieu et que rien ne s'était passé.

M. Hanson: En tant que compagnie, nous avons envoyé quelque chose au ministre des Finances. Par l'intermédiaire de notre association avec le Bureau d'assurance du Canada et l'Association des assureurs canadiens, nous avons exprimé nos préoccupations. Il semble que l'on ne tienne pas à apporter des modifications à la TPS pour quelque industrie que ce soit et pour quelque raison que ce soit car cela serait perçu comme une première faille. On craint que tout s'écroulerait. Nous disons que si une modification est justifiée, il n'y a pas de raison de ne pas la faire.

Le président: Le comité de la Chambre des communes a-t-il réagi à votre présentation?

M. Hanson: Non, pas à la nôtre en particulier.

Le président: Il n'a pas fait de démarche?

M. Hanson: Non.

Le sénateur Poitras: Vous avez mentionné que le montant de la taxe exigible pourrait être de 350 millions de dollars, est-ce exact?

M. Hanson: C'est exact.

Le sénateur Poitras: Dois-je comprendre que les compagnies d'assurance ont des réclamations à percevoir d'une valeur de $12 milliards de dollars?

M. Hanson: D'ici la fin 1990, oui.

Le sénateur Poitras: Pour 350 millions de dollars, ce ne serait pas 7 p. 100, ce serait la moitié.

M. Hanson: Oui, c'est exact.

Le sénateur Poitras: Comment en arrivez-vous à ces chiffres?

M. Hanson: C'est une question intéressante. Tous nos paiements ne sont pas assujettis à la taxe sur les produits et services. Par exemple, un paiement à l'égard d'une blessure corporelle subie dans un accident de la circulation n'est pas assujetti à la taxe sur les produits et services. Mais les frais juridiques que nous paierons pour le règlement de ce sinistre le seraient. Certains règlements à l'égard de biens seraient assujettis à la TPS et d'autres non.

Le sénateur Perrault: Ou si la victime meurt, il y a une taxe sur l'enterrement.

M. Hanson: Mais il y a certaines catégories qui sont assujetties et d'autres non.

Le sénateur Poitras: C'est une moyenne?

M. Hanson: Oui.

Le sénateur Poitras: Vous dites que nous imposons le capital. Je crois comprendre que vous avez besoin d'un certain montant de surplus. Avec ce montant de capital et ce surplus, vous pourriez souscrire deux fois et demie ou trois fois ce montant.

M. Hanson: C'est à peu près ce chiffre.

[*Text*]

Senator Poitras: If the tax is being applied at the end to the new reserve created at the end of 1990 it means that certain companies will not have enough capital and surplus to write the same volume of business?

Mr. Hanson: That is correct.

Senator Poitras: It would create harm to smaller companies?

Mr. Hanson: Especially some of the small mutuals. We are fortunate in that we have been around for almost 100 years. However, some of the smaller mutuals which are Canadian would have some difficulty in that relationship of surplus to writing three times the amount.

Senator Poitras: Are you aware that your association is working on this case with the Minister of Finance?

Mr. Hanson: I am aware that they are, yes.

Senator Poitras: What seems to be new today is that on page 3 in the second paragraph you offer the minister other ways to figure out these reserves over the years as to when you will be paying the claim, for example, within one to five years. Is this new?

Mr. Hanson: No, it is not new. That was one of the proposals made by the Insurance Bureau of Canada. But there is more than one way to skin a cat. In other words, there is more than one solution.

Senator Poitras: Could we have more detail on this matter? I think it is very important that we support you as much as possible. I think it is important to settle your problem. Otherwise I understand that you are in favour of the GST; is that correct?

Mr. Hanson: That is correct.

Senator Leblanc: You are a mutual company?

Mr. Hanson: That is correct.

Senator Leblanc: The other companies that are not mutual companies are stock companies. Are they in the same predicament in which you find yourself?

Mr. Hanson: Some of them could be. The difference is that a stock company, and I hesitate to use any name, which is a Canadian subsidiary of an American or British company has two options. The first, obviously, is to get an injection of capital from a very large foreign giant parent. The second alternative for any stock company is to go to the capital markets and issue additional stock. They could therefore build their surplus in that way. A mutual company does not have either of those alternatives available.

Senator Leblanc: A mutual company does not have a parent company?

Mr. Hanson: That is correct. It is owned by its policyholders.

Senator Leblanc: And Wawanesa is an entirely Canadian-owned company?

Mr. Hanson: Entirely Canadian, that is right.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Si la taxe s'applique à la fin de la nouvelle réserve créée à la fin de 1990, il s'ensuit que certaines compagnies n'auront pas assez de capital ni de surplus pour le même volume d'affaires?

M. Hanson: C'est exact.

Le sénateur Poitras: Cela nuirait aux plus petites compagnies?

M. Hanson: En particulier les petites compagnies mutuelles. Nous avons la chance d'exister depuis presque 100 ans. Mais certaines des petites compagnies mutuelles canadiennes auraient des difficultés dans ce rapport entre le surplus et souscrire trois fois le montant.

Le sénateur Poitras: Êtes-vous au courant que votre association collabore à ce sujet avec le ministre des Finances?

M. Hanson: Oui, je suis au courant.

Le sénateur Poitras: Ce qui me semble nouveau aujourd'hui est qu'à la page 3, au second paragraphe, vous offrez au ministre d'autres moyens de calculer ces réserves au cours des années, par exemple la date de paiement de la réclamation, entre un à cinq ans. Est-ce nouveau?

M. Hanson: Non, ce n'est pas nouveau. C'était l'une des propositions que le Bureau d'assurance du Canada avait faite. Mais il existe sans aucun doute plus d'une solution.

Le sénateur Poitras: Pourrions-nous avoir plus de détails à ce sujet? Je pense qu'il est très important que nous vous appuyions le plus possible. Je pense qu'il est très important de régler votre problème. Sans quoi, je pense que vous êtes en faveur de la TPS, n'est-ce pas?

M. Hanson: C'est exact.

Le sénateur Leblanc: Êtes-vous une compagnie mutuelle?

M. Hanson: En effet.

Le sénateur Leblanc: Les autres compagnies qui ne sont pas des compagnies mutuelles sont des compagnies à capital-actions. Connaissent-elles les mêmes problèmes que vous?

M. Hanson: Quelques-unes pourraient. La différence c'est qu'une compagnie à capital-actions, et j'hésite à citer des noms, qui est une filiale canadienne d'une compagnie américaine ou britannique, a deux options. La première est évidemment d'obtenir un apport de capital d'une très importante société mère étrangère. L'autre solution pour n'importe quelle compagnie à capital-actions est d'aller sur les marchés financiers et d'émettre des actions supplémentaires. Elles pourraient par conséquent obtenir leur surplus de cette façon. Une compagnie mutuelle ne peut choisir ni l'une ni l'autre de ces solutions.

Le sénateur Leblanc: Une compagnie mutuelle n'a pas de société mère?

M. Hanson: C'est exact. Elle est la propriété des détenteurs de police.

Le sénateur Leblanc: Et Wawanesa est une compagnie entièrement canadienne?

M. Hanson: Entièrement canadienne, c'est exact.

[*Text*]

Senator Leblanc: Does that company exist also in the United States?

Mr. Hanson: In California only.

Senator Leblanc: You are not affiliated in any way or the other with the other Wawanesa?

Mr. Hanson: Yes, we are. That is part of the same company.

Senator Leblanc: It is a branch office only?

Mr. Hanson: Exactly.

Senator Leblanc: So you are the mother here and this is a parent company in California?

Mr. Hanson: No. The company started right here in Wawanesa, Manitoba, and our head office is still here in Wawanesa, Manitoba. Our executive office is here in Winnipeg. We do business all across Canada. We have some business in San Diego, California, but it is just a branch office of Wawanesa.

Senator Leblanc: Have you worked out, for example, what might happen to your company if your recommendation is not accepted? Do you have something to show us what would happen?

Mr. Hanson: It would be more of a multitude of claims. We may have a claim outstanding, and let me give a couple of examples. It is the number of them that build up to the $10 million figure.

If we have a fire loss, for instance, that takes place at a seasonal dwelling in September or October, we may not be able to settle that loss until the spring of the following year. Therefore, the loss has taken place and we would like to settle the loss but cannot. Therefore, we will be taxed on that loss in 1991 when the loss is settled and we pay for the goods and services that are provided.

Another example involves a loss that could have taken place five years ago and due to a court process is still outstanding. It may not be settled until 1991 or subsequently. Therefore, we did not charge a premium that was in anticipation of the effect of the goods and services tax and therefore we will have to take it into consideration in addition to our provision for outstanding losses in our 1990 financial statement. I will be substantial even though the tax will not begin until January 1, 1991.

Senator Leblanc: Because at the end of 1990 you might have a lot of cases in suspense for one reason or another?

Mr. Hanson: Exactly.

Senator Leblanc: I suppose at every year end you have a great many documents that are not settled.

Mr. Hanson: Absolutely.

Senator Leblanc: That would apply to the automobile insurance as well. You mentioned that it forms 70 per cent of your entire business.

Mr. Hanson: That is right, to both automobile and property.

[*Traduction*]

Le sénateur Leblanc: Est-ce que votre compagnie existe également aux États-Unis?

M. Hanson: En Californie seulement.

Le sénateur Leblanc: Vous n'êtes pas affilié en aucune façon à l'autre Wawanesa?

M. Hanson: Oui, nous le sommes, c'est la même compagnie.

Le sénateur Leblanc: Est-ce seulement un bureau?

M. Hanson: Exactement.

Le sénateur Leblanc: Donc il y a une société mère ici et une société mère en Californie?

M. Hanson: Non. La compagnie a débuté ici à Wawanesa, au Manitoba et notre siège social est toujours ici à Wawanesa. Notre bureau exécutif est à Winnipeg. Nous faisons des affaires dans tout le Canada. Nous sommes également à San Diego, en Californie, mais il s'agit simplement d'une succursale de Wawanesa.

Le sénateur Leblanc: Avez-vous déterminé, par exemple, ce qui arriverait à votre compagnie si votre recommandation n'était pas acceptée? Avez-vous un exemple de ce qui pourrait se passer?

M. Hanson: Ce serait une grande multitude de réclamations. Nous pourrions avoir une réclamation à percevoir et je vais vous donner quelques exemples. C'est leur nombre qui finit par donner le chiffre de 10 millions de dollars.

Si nous avons une perte due à un incendie par exemple qui se produit dans un chalet en septembre ou octobre, nous ne serons pas toujours en mesure de régler cette perte avant le printemps de l'année suivante. Par conséquent, la perte a eu lieu et nous aimerions la régler mais nous ne le pouvons pas. Par conséquent, nous serons taxés sur cette perte en 1991 lorsqu'elle sera réglée et nous payons pour les services et les produits offerts.

Je donnerais un autre exemple qui implique une perte qui aurait pu se produire il y a cinq ans et en raison des procédures judiciaires, n'est pas encore réglée. Elle ne sera peut-être pas réglée avant 1991 ou par la suite. Par conséquent, nous n'avons pas demandé de prime en prévision de cet effet de la taxe sur les produits et services et nous devrons donc en tenir compte, en plus de notre provision pour les pertes à percevoir dans notre état financier de 1990. Ce sera assez élevé bien que la taxe ne commencera que le 1er janvier 1991.

Le sénateur Leblanc: Car à la fin de 1990, vous pourriez avoir un grand nombre de cas qui ne seront pas encore réglés, pour une raison ou une autre?

M. Hanson: Exactement.

Le sénateur Leblanc: Je suppose qu'à chaque fin d'année, vous avez un grand nombre de dossiers qui ne sont pas réglés.

M. Hanson: Absolument.

Le sénateur Leblanc: Cela s'appliquerait également aux assurances-automobiles. Vous mentionnez que cela constitue 70 p. 100 de vos activités.

M. Hanson: C'est exact, l'automobile et les biens.

[*Text*]

Senator Poitras: In pending claims there will be service fees for lawyers and things like that.

Mr. Hanson: They are not all services and fees.

Senator Poitras: Plus the original amount involved?

Mr. Hanson: Or the purchase of goods for, let us say, lumber.

Senator Poitras: Do you agree that on various services on these claims rendered after January 1, you will pay 7 per cent?

Mr. Hanson: Yes, we will have to.

Senator Poitras: It is only for the retroactive side of it, on claims for which there were expenses for services; but there could be more services before this claim is settled in 1991, or 1992, on which you agree to pay the 6 per cent?

Mr. Hanson: No, I do not agree. We may have to agree.

Senator Poitras: For future services there is a difference.

Mr. Hanson: There is. The point we are making is that let us say we charged a premium for a policy written for January 1, 1990 to December 31, 1990, and let us say there was a claim that happened sometime during that period. We charged a premium not on the basis of the GST—

Senator Poitras: I know. But you get interest on that money.

Mr. Hanson: Yes, we do. But at the present time, for instance, when insurance companies invest, 75 per cent of our investment portfolio is in long-term government bonds. The effect of high interest rates drives down the value of our portfolio.

Senator Poitras: It is not long term for casualty but short term.

Mr. Hanson: No, ours is mainly longer term.

The Chairman: It is a real liability that you are going to have. Yet, we hear from the government that financial transactions along the line of buying insurance are not taxable so that the individual who buys your insurance policies pays no tax. Is it true to assume that your rate will have to go up to cover your additional costs? How much would those rates be as a percentage?

Mr. Hanson: That is a good question and very valid. Absolutely, those rates will have to go up. Those rates we anticipate will be 2.86 per cent or about 3 per cent.

The Chairman: About 3 per cent will be what an average owner of an automobile will have to pay for increased premiums as a result of the goods and services tax?

Mr. Hanson: That is correct.

The Chairman: As I listen to the accumulation of extras that are being charged, whether it is GST, postage stamps, a plumber, a funeral or an insurance premium, the government tells

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Dans les réclamations à recevoir, il y aura les frais de service pour les avocats et ainsi de suite.

M. Hanson: Ce ne sont pas tous des services et des frais.

Le sénateur Poitras: Plus le montant original?

M. Hanson: Ou l'achat de biens, par exemple, du bois.

Le sénateur Poitras: Estimez-vous que pour les divers services rendus après le 1er janvier à l'égard de ces réclamations, vous payerez 7 p. 100?

M. Hanson: Oui, il le faudra.

Le sénateur Poitras: C'est seulement pour la partie rétroactive, sur les réclamations pour lesquelles il y a eu des dépenses de service, mais il pourrait y avoir d'autres services avant que la réclamation ne soit réglée en 1991, ou 1992, pour lesquelles vous acceptez de payer 6 p. 100?

M. Hanson: Non, je ne l'accepte pas mais nous pourrions avoir à le faire.

Le sénateur Poitras: Pour les futurs services, il y a une différence.

M. Hanson: Il y a une, mais ce que j'aimerais dire c'est que si par exemple nous avons demandé une prime pour une police souscrite du 1er janvier 1990 au 31 décembre 1990 et qu'une réclamation a été faite pendant cette période, nous avons demandé la prime non pas sur la base de la TPS—

Le sénateur Poitras: Je sais. Mais vous avez un intérêt sur cet argent.

M. Hanson: Oui. Mais pour le moment, par exemple, lorsque les compagnies d'assurance investissent, 75 p. 100 de leur portefeuille d'investissement est placé dans des obligations du gouvernement à long terme. L'effet des taux d'intérêt élevés diminue la valeur du portefeuille.

Le sénateur Poitras: Ce n'est pas à long terme pour les accidents, mais à cour terme.

M. Hanson: Non, pour nous c'est à plus long terme.

Le président: Vous allez avoir un passif réel. Pourtant, le gouvernement nous dit que les opérations financières comme l'achat d'assurance ne sont pas taxables, de sorte que la personne qui achète vos polices d'assurance ne paye pas de taxe. Est-il vrai que vous devrez augmenter vos tarifs pour compenser les coûts supplémentaires? Quelle serait cette augmentation en pourcentage?

M. Hanson: C'est une question très valable. Absolument, les tarifs devront augmenter. Ils devraient être—et je n'aime pas utiliser des chiffres exacts, mais de 2,86 p. 100 ou environ 3 p. 100.

Le président: Environ 3 p. 100 serait ce que le propriétaire moyen d'une automobile devra vous payer en prime supplémentaire à la suite de l'application de la taxe sur les produits et services?

M. Hanson: C'est exact.

Le président: À mesure que j'entends parler de l'accumulation des extras qui seront imposés, que ce soit la TPS, les timbres-postes, le plombier, les maisons funéraires ou primes

[*Text*]

us that in the end there will be only a 1.25 per cent overall increase, I really find it quite difficult to try to correlate those statements.

Mr. Hanson: I do not blame you, Mr. Chairman, because when I look at the various numbers that I see floating around in the press I cannot reconcile them all either. I do know that in our company our actuaries and our financial people made fairly rigorous studies of what it was going to cost us in 1991 and prospectively it will be 3 per cent. That does not take into consideration this $10 million.

The Chairman: That will be an additional burden that you will have to recover somehow. But over and above that you may have a normal rate increase in any case.

Mr. Hanson: That is right.

The Chairman: Thus owners of automobiles could anticipate a pretty hefty increase in premiums if this tax goes through.

Mr. Hanson: Yes.

The Chairman: What about insurance companies that are run by provincial governments? I am from Saskatchewan and our government is in the insurance business. Will they also have to put away reserves along the line you talk about for retroactive adjustments on their books?

Mr. Hanson: I must admit, Mr. Chairman, that I am not close enough to the government-run operations to be able to comment on exactly how it will affect their operations.

The Chairman: Quite frankly, I have never been able to find out what the final agreement is with the provinces as to overall taxation of provincial purchasing and provincial operations and the goods and services tax. Perhaps there is an expert here on the committee who can tell me. Traditionally, one government does not tax another. When I ask this question I always get the answer that it has not been finally resolved. Do you have any information on that?

Mr. Hanson: I know that government-run insurance operations pay premium taxes. As to what effect the goods and services tax will have on them, I am not completely versed on that.

Senator Guay: The Province of Manitoba has its own automobile insurance. We must be insured with that company. I cannot go to my own agent in my own province even in your home base of Wawanesa to insure my automobile. It is against the law.

The Chairman: It would be a logical assumption to make that if your rates go up then Auto Pac will also have to pay the tax on repairs of automobiles, et cetera.

Mr. Hanson: I would agree that that would be a logical assumption. I expect that would be the case.

Senator Guay: What this means is that those who are insured through your company or others will see a rise in premiums for automobile insurance because of the GST.

[*Traduction*]

d'assurance, le gouvernement continue à nous dire que finalement, il n'y aura qu'une augmentation de 1,25 p. 100. J'ai vraiment beaucoup de difficulté à correler tous ces faits.

M. Hanson: Je vous comprends, monsieur le président, car quand je vois tous les chiffres qui apparaissent dans la presse, je ne peux pas les concilier non plus. Je sais par contre que dans notre compagnie, nos actuaires et notre personnel financier ont fait des études très rigoureuses de ce que la taxe va nous coûter en 1991 et ils en sont arrivés au chiffre de 3 p. 100. Cela ne tient pas compte des 10 millions de dollars.

Le président: Il s'agira d'un fardeau supplémentaire que vous devrez récupérer d'une façon ou d'une autre. Mais surtout, vous allez demander une augmentation du tarif normal de toute façon.

M. Hanson: C'est exact.

Le président: Donc, les propriétaires d'automobile peuvent prévoir une augmentation assez importante des primes si la taxe est appliquée.

M. Hanson: Oui.

Le président: Quand est-il des compagnies d'assurance exploitées par les gouvernements provinciaux? Je suis de la Saskatchewan et notre gouvernement est dans les assurances. Auront-ils également à faire des réserves comme celle dont vous avez parlé en vue des rajustements rétroactifs de leurs livres.

M. Hanson: Je dois admettre, monsieur le président, que je ne suis pas suffisamment proche des sociétés exploitées par le gouvernement pour être en mesure de savoir exactement comment cela touchera leurs activités.

Le président: Très franchement, je n'ai pas été en mesure de savoir quelle a été l'entente définitive avec les provinces quant à la taxation globale des achats et des activités des provinces et la taxe sur les produits et services. Peut-être y a-t-il ici un expert au comité qui pourra me le dire. Traditionnellement, un gouvernement n'en taxe pas un autre. Lorsque je pose cette question, on me répond toujours que le problème n'a pas encore été réglé. Avez-vous des renseignements là-dessus?

M. Hanson: Je sais que les compagnies d'assurance du gouvernement payent les taxes sur les primes. Quant à savoir l'effet qu'aura la taxe sur les produits et services sur eux, je ne peux pas vraiment me prononcer.

Le sénateur Guay: La province du Manitoba a sa propre assurance-automobile. Nous devons être assurés par cette compagnie. Je ne peux pas aller à mon propre agent d'assurance dans ma propre province même si ma maison est à Wawanesa pour assurer mon automobile. C'est contre la loi.

Le président: Il serait donc logique de supposer que si vos tarifs augmentent, Auto Pac aura également à payer la taxe sur les réparations d'automobile etc.

M. Hanson: Effectivement, ce serait une supposition logique et je pense que ce sera le cas.

Le sénateur Guay: Cela veut dire finalement que ceux qui sont assurés par votre compagnie ou d'autres verront leurs primes d'automobile augmenter à cause de la TPS.

[*Text*]

Mr. Hanson: That is correct.

The Chairman: Would the same not be true of fire insurance?

Mr. Hanson: Yes, it would be. That is why when I was proposing the solution I said that you can go from being very simple to very complicated. Somewhere in between is to look at the effect on different lines of business such as automobiles, property, liability, et cetera, because those percentages are not the same.

The Chairman: Let us say that my wife has some insurance on jewellery and it is lost. She comes to Wawanesa and wants to make a claim. Is she entitled to get her replacement cost, which would then include the extra cost of the goods and services tax?

Mr. Hanson: If she is replacing the item, yes, she is entitled to that. Now, when we are replacing an item we add on provincial sales tax when we are making a settlement on a replacement cost basis.

Senator Leblanc: Has someone in the insurance business, which is always concerned about this problem, prepared an amendment of some sort which we could consider?

Mr. Hanson: I could certainly do that. I would be happy to do that. I do not have one with me here today. I am aware of the fact that the Insurance Bureau of Canada and the Association of Canadian Insurers has discussed the problem with you. I would be prepared to send something to the committee.

The Chairman: My advisor advises that we did get from the Insurance Bureau of Canada wording for a possible amendment in this particular regard.

Senator Poitras: It could be through regulation rather than amendment to the bill.

Mr. Hanson: That's correct.

Senator Poitras: It is a transition problem.

Mr. Hanson: That is right. It is only a transition problem.

The Chairman: It is a transitional problem, but for the individual, the great Canadian consumer, it will be more than a transitional problem.

I would like to thank you, Mr. Hanson. I do not know whether you have written any insurance for accidents on this committee, but we do run into a barrage of problems sometimes. We thank you very much.

I would like now to call on the representatives of the Manitoba Chamber of Commerce. We have Brian Kelly, President and Ms. Terry Robson, second Vice President.

Mr. Kelly, we welcome you as we did the Winnipeg Chamber of Commerce earlier. Our basic instructions are the same. You have a relatively short brief, which is always a bit of a blessing for the committee, and we will ask questions of you. Would you proceed, please.

Mr. Brian Kelly, President, Manitoba Chamber of Commerce: Thank you, Mr. Chairman. I would like to call on Ms. Terry Robson, Second Vice-President of the Manitoba Chamber of Commerce, to make the presentation to you.

[*Traduction*]

M. Hanson: C'est exact.

Le président: Est-ce que ce sera la même chose des assurances-incendies?

M. Hanson: Oui. C'est pourquoi lorsque j'ai proposé cette solution, j'ai dit que l'on pouvait aller du très simple au très compliqué. La solution intermédiaire est de tenir compte des différents types d'activités comme l'automobile, les propriétés, responsabilité civile, etc. car les pourcentages ne sont pas les mêmes.

Le président: Disons par exemple que ma femme est assurée pour ses bijoux et qu'elle les perd. Elle va voir Wawanesa et demande un remboursement. A-t-elle le droit de recevoir le coût de remplacement qui comprendrait alors le coût supplémentaire de la taxe sur les produits et services?

M. Hanson: Si elle remplace l'article, oui elle y a droit. Mais lorsque l'on remplace un article, on ajoute la taxe de vente provinciale lorsque l'on règle sur la base du coût de remplacement.

Le sénateur Leblanc: Quelqu'un du secteur des assurances, qui est toujours préoccupé par ce problème, a-t-il préparé une modification que l'on pourrait étudier?

M. Hanson: Je pourrais certainement le faire. Je serais ravi de le faire. Je n'ai rien ici aujourd'hui. Je sais que le Bureau d'assurance du Canada et l'Association des assureurs canadiens ont parlé de ce problème avec vous. Je serais prêt à envoyer quelque chose au comité.

Le président: Mon conseiller me dit que nous avons reçu le texte d'une modification possible du Bureau d'assurance du Canada.

Le sénateur Poitras: Il s'agirait d'un règlement plutôt que d'une modification au projet de loi.

M. Hanson: C'est exact.

Le sénateur Poitras: C'est un problème de transition.

M. Hanson: En effet. Ce n'est qu'un problème de transition.

Le président: C'est un problème de transition mais pour les particuliers, le consommateur canadien, le problème ne sera pas seulement transitoire.

J'aimerais vous remercier, monsieur Hanson. Je ne sais pas si vous avez des polices d'assurance-accident pour ce comité mais nous nous heurtons souvent à des montagnes de problèmes.

J'aimerais maintenant inviter les représentants de la Chambre de commerce du Manitoba. Nous avons M. Brian Kelly, président et Mme Terry Robson, deuxième vice-présidente.

Monsieur Kelly, nous vous accueillons, tout comme nous avons accueilli la Chambre de commerce de Winnipeg un peu plus tôt. Nos instructions sont les mêmes. Vous avez un document relativement bref, ce qui est toujours une bénédiction pour notre comité, et nous vous poserons ensuite des questions. Veuillez commencer s'il vous plaît.

M. Brian Kelly, président de la Chambre de commerce du Manitoba: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais inviter M^me^ Terry Robson, deuxième vice-présidentede la Chambre de commerce du Manitoba, à faire la présentation.

[*Text*]

Ms. Terry Robson, Second Vice-President, Manitoba Chamber of Commerce: Before we proceed with the brief, it is important that you recognize the originality of its content. The Manitoba Chamber of Commerce is an umbrella organization that incorporates both business memberships and 50 local chambers. Those chambers represent business memberships from Altona to Churchill. At the annual convention in May 1990 the business members, the board of the chamber, and local and regional directors of various chambers came together and presented policy resolutions. The GST policy was unanimously passed, and it forms the basis of this brief.

The Manitoba Chamber of Commerce, acknowledges that the current, hidden manufacturers' sales tax, as applied to specific Canadian-manufactured goods, is an antiquated means of collection that will negatively affect Canada's economy by penalizing manufacturers competing with foreign imports. We also acknowledge that general consumer taxation is not a new phenomenon in the modern world. In fact, the first such value-added tax was established in France in 1954 and it was subsequently adopted by many developed countries and endorsed by GATT as the least distorting to free trade.

The Manitoba Chamber of Commerce endorses the concept of a broad-based goods and services tax as a replacement mechanism for the current manufacturers' sales tax; however, the Manitoba Chamber of Commerce is opposed to the presently proposed structure of that goods and services tax. The chamber believes that a tax rate of 6 per cent instead of 7 per cent, would reduce the impact of the GST on inflation and would permit the Bank of Canada to reduce its trend-setting interest rate by one point, thereby saving the government $1.6 billion in interest payments on the national debt. We recommend that the GST become revenue neutral with respect to moneys collected by the current manufacturers' sales tax—specifically that the tax rate be set at 6 per cent.

The GST implementation is unnecessarily complex due to lack of harmony in the collection process. The end result is that businesses will absorb additional costs, with small businesses facing an additional burden. The federal government must work towards a harmonious sales tax system as soon as any single province signifies a willingness to do so. A common federal-provincial tax collection system must be established to reduce collection costs and paperwork. The tax collection system must reduce to a minimum the administrative burdens of its tax collectors, the businesses of Canada.

We recommend that the Manitoba government indicate without delay its willingness to work with the federal government toward the establishment of a harmonized sales tax system, with simple, effective tax collection; and that maximum usage of existing tax collection resources be retained, thereby minimizing the administrative overhead.

The Manitoba Chamber of Commerce believes the government must be held fully accountable to the public for any

[*Traduction*]

Mme Terry Robson, deuxième vice-présidente de la Chambre de commerce du Manitoba: Avant de commencer cette présentation, il est important d'insister sur l'originalité de sa teneur. La Chambre de commerce du Manitoba est un organisme cadre qui englobe les membres de 50 chambres de commerce locales. Ces chambres de commerce représentent des membres de Altona à Churchill. Au congrès annuel de mai 1990, les membres, le Conseil de la Chambre de commerce et les directeurs locaux et régionaux des diverses chambres se sont réunis et ont présenté des résolutions, la résolution sur la TPS a été unanimement adoptée et constitue la base de ce document.

La Chambre de commerce du Manitoba reconnaît que la taxe actuelle sur les ventes des fabricants, qui est cachée, et qui s'applique aux produits fabriqués au Canada, est un moyen de perception désuet qui nuira à l'économie canadienne en pénalisant les fabricants qui font concurrence aux importations étrangères. Nous reconnaissons également que la taxation générale de la consommation n'est pas un nouveau phénomène dans le monde moderne. En fait, la première taxe à la valeur ajoutée établie en France en 1954 et a été adoptée par la suite par de nombreux pays développés et endossée par le GATT comme la dernière distorsion au libre-échange.

La Chambre de commerce du Manitoba accepte le concept d'une taxe sur les produits et services à assiette élargie pour remplacer la taxe actuelle sur les ventes des fabricants. Mais la Chambre du Manitoba s'oppose à la structure qui est actuellement proposée pour cette taxe. La Chambre estime qu'un taux de taxe de 6 p. 100 plutôt que de 7 p. 100, réduirait l'impact de la TPS sur l'inflation et permettrait à la Banque du Canada de réduire ses taux d'intérêt d'un point, ce qui ferait faire au gouvernement une économie de 1,6 milliard de dollars en paiement d'intérêts sur la dette nationale. Nous recommandons que la TPS soit sans incidence sur les revenus en ce qui concerne les sommes perçues par la taxe sur les ventes des fabricants actuelle—en particulier que le taux de la taxe soit établi à 6 p. 100.

La mise en œuvre de la TPS est inutilement complexe, en raison du manque d'harmonie dans le processus de perception. Il en résulte que les entreprises devront subir des coûts supplémentaires, et le fardeau le plus important sera imposé aux petites entreprises. Le gouvernement fédéral doit œuvrer en faveur d'un système fiscal de vente harmonieux dès qu'une province se dit prête à le faire. Un régime de perception fiscale commun fédéral-provincial doit être établi pour réduire les coûts et l'administration de la perception. Le régime de perception fiscal doit réduire au minimum les fardeaux administratifs de ces percepteurs d'impôt, les entreprises du Canada.

Nous recommandons que le gouvernement du Manitoba indique sans retard sa volonté de collaborer avec le gouvernement fédéral pour harmoniser le système de la taxe de vente grâce à une perception simple et efficace et que l'on fasse un usage maximal des ressources découlant de la perception des impôts actuels, afin de minimiser les frais généraux administratifs.

La Chambre de commerce du Manitoba estime que le gouvernement doit être pleinement responsable devant le public de

[*Text*]

increases in the tax rate. The GST must become fully visible to the consumer by showing the rate of tax and the amount paid on every purchase, thereby forcing full accountability by the government.

The proposed GST does not directly treat the underlying economic problems of this country, which centre on high levels of federal spending and deficit financing. Therefore, the GST must be accompanied by substantial cuts in federal spending.

The Manitoba Chamber of Commerce recommends that the federal government withdraw its intention of legislating the proposed goods and services tax until these changes are undertaken.

The Chairman: That is an interesting set of recommendations and I am sure you will receive many questions. You outlined a variety of conditions you would like to see met before the goods and services tax is put into operation. Like so many, you agree with the general principle, but you do not think that what has evolved is right. You also talked about visibility, and some of us agree that it is not visible and that it does not meet that criteria.

A suggestion was put to us by the Winnipeg Chamber of Commerce—which the committee will be looking at—that the tax should be levied only at the retail level. In other words, the tax should not go down through the system but should, like the Manitoba sales tax, be the bottom line. We asked the department about this and they indicated that although the money would basically be the same, there are two reasons why this would not be acceptable. First, there would still be some built-in manufacturers' sales tax that would not be picked up, and that would negate to some degree the level playing field necessary to give our manufacturers a competitive edge. Somewhere along the line you would not be able to recover those costs.

What we gather from the European experience is very important—that is, by levying the tax at various stages you ensure collection. In other words, in order to get back what you have paid, you must report what you have collected. By so doing, the whole tax takes on a policing effect, which is important for the system.

I am wondering whether you agree with the Winnipeg Chamber of Commerce, that you would like to see it as a bottom line relatively simple, single tax, and extended to goods and services at a percentage.

Mr. Kelly: You mentioned that our presentation was brief. The answer to your question is also brief. The answer is yes. A simplified system, as I am sure has been repeatedly mentioned, is critical. What has been proposed is very complex. It would be simple to impose the tax at the retail level. There maybe some problems, but I am sure they could be overcome.

The Chairman: When we meet again with the minister we should talk about this approach. As I say, we did it once and got nowhere; but we are hearing again and again that we could bring in the same amount of money if we could eliminate the

[*Traduction*]

toute augmentation du tarif de la taxe. La TPS doit être pleinement visible au consommateur, il faut pour ce faire que le taux et le montant payé soit indiqué à chaque achat, ce qui oblige le gouvernement à rendre compte pleinement.

La TPS proposée ne règle pas directement les problèmes économiques sous-jacents du pays qui sont dus au niveau élevé des dépenses fédérales et au financement du déficit. Par conséquent, la TPS doit s'accompagner de réductions substantielles des dépenses fédérales.

La Chambre de commerce du Manitoba recommande que le gouvernement fédéral ne mette pas en œuvre la taxe sur les produits et services proposée avant que ces changements aient été apportés.

Le président: Voilà un ensemble de recommandations intéressantes et je suis sûr que l'on va vous poser de nombreuses questions. Vous avez souligné un certain nombre de conditions que vous voudriez voir remplies avant que la taxe sur les produits et services soit appliquée. Comme beaucoup, vous êtes d'accord avec le principe général mais vous ne pensez pas que les modalités d'application soient les bonnes. Vous avez parlé de visibilité et certains d'entre nous conviennent qu'elle n'est pas visible et qu'elle ne répond pas à ce critère.

La Chambre de commerce de Winnipeg nous a fait une suggestion que le comité examinera, à savoir que la taxe devrait être imposée au niveau de détail. En d'autres termes, qu'elle ne devrait pas descendre le système mais devrait, comme la taxe de vente du Manitoba, être prélevée sur le résultat net. Nous avons posé la question au Ministère et on nous a dit que même si le résultat serait sans doute le même, il y a deux raisons pour lesquelles cela n'est pas acceptable. Premièrement, il resterait encore une taxe sur les ventes des fabricants qui ne serait pas abolie; deuxièmement, cela annulerait jusqu'à un certain point l'aspect égalitaire nécessaire pour donner à nos fabricants une avance concurrentielle. Il ne serait donc pas possible de recouvrer ces coûts.

Ce que l'expérience européenne nous dit est très important, c'est-à-dire qu'en imposant la taxe aux diverses étapes, on en garantit la perception. En d'autres termes, pour récupérer ce que vous avez payé, vous devez rendre compte de ce que vous avez perçu. Ce faisant, toute la taxe permet d'assurer un certain contrôle, ce qui est important pour le système.

Je me demande si vous êtes d'accord avec la Chambre de commerce de Winnipeg, c'est-à-dire que l'on impose une taxe sur les produits et services unique et relativement simple sur le résultat net.

M. Kelly: Vous avez dit que notre présentation était brève. La réponse à votre question sera également brève. La réponse est oui. Il est essentiel d'avoir un système simplifié, comme on a sans doute dû vous le répéter souvent. Le régime fiscal proposé est très complexe. Il serait plus simple d'imoser la taxe au niveau de la vente au détail. Cela pourrait entraîner certains problèmes, bien entendu, mais je suis sûr qu'ils pourraient être surmontés.

Le président: Lorsque nous rencontrerons le ministre, nous lui parlerons de cette possibilité. Comme je l'ai dit, nous l'avons déjà fait une fois sans résultat, mais on nous dit sans arrêt que l'on obtiendrait le même montant d'argent tout en

[*Text*]

headaches and the grey-market operations that perpetuate the inequities. THe tax would then be more acceptable. This should be discussed with the Minister of Finance.

Mr. Kelly: For example, Canadians are familiar with the income tax system. In principle, tax is applied at the retail level on the final numbers; it is not applied on a whole series of transactions during the year but rather on the reported number by each business and each person. Canadians are very honourable, and we have a good record in terms of the system. The proposal to implement a GST at the retail level may well be a concept that could be done in a similar manner.

The Chairman: The committee has not examined that, but I think it should be looked at. On past occasions we have asked our researchers to delve into it.

Senator Ottenheimer: A paragraph in your submission says:

> The GST must become fully visible to the consumer by showing rate of tax and amount paid on every purchase, thereby forcing full accountability by the government.

If my memory is correct, the government stated that the tax should be visible, although I think the government has been reluctant to make it mandatory, bearing in mind the adjustments, especially to small business. It is a situation for which there is no perfect solution. Obviously one would have to choose between one or the other. Would your opinion be that mandatory visibility should outweigh the concerns of the smaller business, or that there should be a phase-in for mandatory visibility? Is there a reasonable way to reconcile the two valid concerns?

Mr. Kelly: You made some excellent points. Unfortunately, it is a matter of tradeoff, and there are opposing concerns. In terms of sales, to what level should the tradeoff apply, if and when it becomes mandatory? We have not researched a specific number for that mandatory action, if it should be mandatory in terms of timing. The key point we make, and the reason we are not simply saying, "make it as simple as possible and ignore visibility, if there is a tradeoff there", is because of the concern we have over the extreme pressures the federal government is going to face and the tremendous need to grab money from any source.

Canada is facing a financial disaster several years down the road, given the increasing level of the deficit and the extreme levels of already-accumulated debt that creates the need to maintain the high interest rates. This will have a tremendous impact on the economy, and especially small business. So the tradeoff is one way of ensuring accountability for any decision made by the federal government, and that means that it must be visible. Visibility becomes a high priority, even though it is a tradeoff against simplification, a longer phase-in, and not mandatory for the small business. We have gone through this and, while we do not have detailed facts, we urge strong consideration of accountability.

[*Traduction*]

éliminat les maux de tête et les marchés gris que les iniquités perpétuent. Et pourtant la taxe serait plus acceptable.

M. Kelly: Par exemple, les Canadiens connaissent bien le régime de l'impôt sur le revenu. En principe, l'impôt est appliqué au niveau de la vente au détail sur les derniers chiffres; et non sur toute une série d'opérations pendant l'année. Les chiffres sont déclarés par chaque entreprise pendant l'année. Les chiffres sont déclarés par chaque entreprise et par chaque personne. Les Canadiens sont tout à fait honorables et le système fonctionne bien. La proposition qui vise à mettre en œuvre la TPS au niveau de la vente au détail pourrait être un concept similaire.

Le président: Le comité n'a pas examiné cette approche mais je pense qu'il devrait le faire. Nous avons déjà demandé à nos recherchistes de s'en occuper.

Le sénateur Ottenheimer: Un des paragraphes de votre présentation dit:

> La TPS doit devenir pleinement visible pour le consommateur et pour ce faire, le taux de la taxe et le montant payé doit être indiqué à chaque achat, obligeant ainsi le gouvernement à rendre compte.

Si ma mémoire est bonne, le gouvernement a déclaré qu'il souhaite que la taxe soit visible. Je pense que le gouvernement a hésité à rendre cela obligatoire, en raison des rajustements nécessaires, particulièrement pour les petites entreprises. C'est une situation pour laquelle il n'y a pas de solution parfaite. Il faudrait évidemment choisir entre l'une ou l'autre. À votre avis, cette visibilité obligatoire devrait l'emporter sur les problèmes des petites entreprises ou devrait-il y avoir une introduction progressive de cette visibilité obligatoire? Y a-t-il un moyen raisonnable de concilier les deux?

M. Kelly: Vous avez souligné des points importants. Malheureusement, c'est une question de compromis. Il existe des intérêts conflictuels et contradictoires. C'est également la question du compromis, notamment la qeustion de savoir à quel niveau—et pas seulement l'introduction progressive—de vente elle doit s'appliquer, si elle devenait obligatoire. Nous n'avons pas recherché si eele doit être obligatoire en termes de chiffre précis pour cette mesure obligatoire, pour ce qui est du calendrier.

Ce sur quoi nous aimerions insister et la raison pour laquelle nous ne demandons pas simplement de simplifier la taxe au maximum et d'oublier la visibilité, s'il y a compromis, ce sont nos inquiétudes au sujet des pressions extrêmes que le gouvernement du pays va devoir subir et l'énorme besoin qu'il aura de retirer de l'argent de toutes les sources. Le Canada devra faire face à une catastrophe financière dans quelques années, compte tenu du déficit toujours croissant et des niveaux extrêmes de dettes déjà accumulées qui nécessitent le maintien des taux d'intérêt élevés que nous connaissons actuellement. Cela aurait un impact énorme sur l'économie et sur les petites entreprises. Le compromis consiste donc à faire en sorte que le gouvernement fédéral rende compte de toutes ses décisions, et cela veut dire que la taxe doit être visible. La visibilité devient alors

[*Text*]

Senator Ottenheimer: In your experience, to what extent will the consumer requirement for visibility be an important operating factor in achieving that objective?

Mr. Kelly: It will be very important, not only from the consumer's perspective but in terms of the business being able to document what portion of the "total price" is tax—not unlike the marketing policies of a number of companies. For example, oil companies have to show the various levels of taxation in order to document what the price is and to show that the majority of what the consumser pays goes to tax.

Senator Ottenheimer: You say:

> We recommend that GST become revenue neutral with respect to monies collected by the current manufacturers' tax, specifically that the tax rate be set at 6 per cent.

Obviously all of these are estimates. I am sure your estimate does not claim to be infallible; nor does the one I have here, which is from non-partisan researchers of the Library of Parliament, who point out that in order to be revenue neutral it should be 7 per cent. I cannot prove the figure of 7 per cent. No one can prove the figure of 6 per cent. They are legitimate differences of opinion; but the researchers state that although the GST base is broader, it is designed to collect $18.1 billion in the first year, which is slightly less than the $18.5 billion that the current FST could provide in 1991.

The Chairman: To be fair, it should be understood that that would include transitional costs of several billion dollars, repayment of inventory credits, et cetera.

Senator Ottenheimer: That may not be recurring.

The Chairman: If you are looking at what is left, that is what is left. It is neutral. The actual collections will be higher.

Senator Perrault: In 1984 the Prime Minister said that his number one mandate was to clean up what he described as a financial mess. You have suggested today that we do have a financial mess, and one cannot shove it off on any one party. It is our joint responsibility. I do not think any member of the committee has come here saying that we should be comfortable with the status quo and not do anything to meet the problem.

But the fact is that in the last five years the public debt of the Government of Canada has doubled. In the last two federal budgets the government has increased—not reduced—the deficit. The public debt has gone from $170 billion in 1984 to $351 billion. It is an alarming situation. The government says that

[*Traduction*]

une grande priorité, même s'il s'agit d'un compromis qui va contre la simplification, une plus longue période d'introduction progressive et une application non obligatoire pour les petites entreprises. Nous avons déjà étudié tout cela et même si nous n'avons de faits détaillés, nous vous demandons instamment d'envisager cette responsabilité.

Le sénateur Ottenheimer: D'après votre expérience, dans quelle mesure la volonté du consommateur d'avoir une taxe visible est-elle un facteur important pour atteindre cet objectif?

M. Kelly: Cela sera très important non seulement du point de vue du consommateur mais également des entreprises qui seront en mesure de documenter quelle partie du «prix total» est dû à la taxe, à l'encontre des politiques de marketing d'un certain nombre de sociétés. Par exemple, les compagnies pétrolières doivent montrer les divers niveaux de taxation afin de justifier leurs prix et montrer que la majorité de ce que le consommateur paye est imposé.

Le sénateur Ottenheimer: Vous dites:

> Nous recommandons que la TPS soit sans incidence sur les revenus en ce qui concerne les sommes perçues par la taxe sur les ventes des fabricants, en particulier que le taux de la taxe soit fixé à 6 p. 100.

Bien entendu, il s'agit là d'évaluations. Je suis sûr que votre évaluation ne se veut pas infaillible, ni celle que j'ai ici, qui vient de recherchistes non partisans de la Librairie du Parlement, qui font remarquer que pour que la taxe n'ait pas d'incidence sur les recettes, elle devrait être de 7 p. 100. Je ne peux pas prouver le chiffre de 7 p. 100. Personne ne peut prouver non plus le chiffre de 6 p. 100. Il y a des différences légitimes d'opinions mais les recherchistes ont déclaré que même si l'assiette de la TPS est plus large, elle est conçue pour percevoir 18,1 milliards de dollars la première année, ce qui est légèrement inférieur aux 18,5 milliards de dollars que la taxe de vente fédérale fournit en 1991.

Le président: Pour être juste, il faut bien comprendre que cela comprendrait les coûts transitoires de plusieurs milliards de dollars, repaiement des crédits d'inventaire, etc.

Le sénateur Ottenheimer: Cela ne sera pas récurrent.

Le président: Si vous voulez savoir ce qui reste, voilà ce qui reste, c'est sans incidence. Les perceptions réelles seront plus élevées.

Le sénateur Perrault: En 1984, le Premier ministre a dit que son premier objectif était de nettoyer ce qu'il décrivait comme une pagaille financière. Vous avez laissé entendre aujourd'hui que nous avons en ce moment une pagaille financière et qu'il n'est pas possible de l'attribuer à l'un ou l'autre parti. C'est une responsabilité commune. Je ne pense pas qu'aucun des membres du comité n'est venu ici pour dire que le statu quo nous convient et qu'il n'est pas nécessaire de faire quoi que ce soit.

Mais le fait est que depuis cinq ans, la dette publique du gouvernement du Canada a doublé. Dans les deux derniers budgets fédéraux, le gouvernement a augmenté et non réduit le déficit. La dette publique est passée de 170 milliards de dollars en 1984 à 351 milliards de dollars. C'est une situation alar-

[*Text*]

this is a revenue neutral proposition. We are spending $2 million to collect this new tax, hiring up to 4,000 civil servants, and the government said that it was going to be revenue neutral. Should we be going through this agony if it is not going to result in collecting more money so that we can reduce the deficit?

Secondly, you have a constructive approach to the matter. However, you said that you oppose the structure of the goods and services tax. You say we should have 6 per cent instead of 7 per cent. Some have suggested that we should start at 2 per cent and work our way up gradually over a period of years. There are all sorts of theories on that point. You said:

> A common Federal/Provincial tax collection system must be established to reduce collection costs and paperwork.

I agree with that. You go on to say:

> We, the Manitoba Chamber of Commerce, recommend that the Federal government withdraw its intention of legislating the current goods and services tax proposed until said changes are undertaken.

We have not seen any indication that the government is going to move whatsoever. When we were grappling with this Meech Lake nightmare, the government said that it is a seamless web and that we must not touch anything. It is made of gossamer fabric and if you touch one edge of it, it will destroy the whole deal. But you are saying that these changes must be made before it is legislated.

Your brief adds up to opposition of this deal. I read into it a suggestion to us that we recommend that it be postponed a few months. John Bulloch said it is an utter nightmare and the worst VAT introduced anywhere in the world. He also said that he studied them all and this was a very difficult proposition administratively. He said that the fact that two levels of government are collecting a retail sales tax is an impossible situation. No other VAT country has it. Should we delay this bill?

I would also like to say, as a member of this committee, that we are not a rubber stamp. Some people have it in their minds that somehow the Senate committee will go through all of the hearings and wind up saying that we are reluctant but we are going to rubber stamp it. That is not true. There is a tendency on the part of certain members of this committee to defeat this bill if it is going to hurt Canada. If we can improve it so that it helps Canada, we will support it. But should we delay this bill?

Ms. Robson: The Manitoba Chamber and its representative businesses strongly oppose the implementation of the GST as presented. As businesses in Canada, we are prepared to pay tax, regardless of the structure; but, more importantly, there are no programs in place and no accountability on the part of government to ensure that the tax increases and the effect of the implementation and the cost to Canadian businesses is going to have an effect of curtailing spending and doing something about the deficit. That is a critical issue.

[*Traduction*]

mante. Le gouvernement prétend que c'est une proposition sans incidence sur les revenus. Nous dépensons 2 millions de dollars pour percevoir cette nouvelle taxe, nous engageons 4 000 fonctionnaires et le gouvernement dit que la taxe sera sans incidence. Devons-nous subir tout ce martyr si ce n'est pas pour obtenir de l'argent afin de réduire le déficit?

Deuxièmement, votre approche est constructive. Mais vous dites que vous vous opposez à la structure de la taxe sur les produits et services. Vous dites qu'elle devrait être de 6 p. 100 au lieu de 7 p. 100. Certains ont même proposé que l'on commence à 2 p. 100 et qu'on l'augmente progressivement au cours des années. Il existe toutes sortes de théories à ce sujet. Vous dites:

> Il faut établir un régime de perception fiscal commun fédéral/provincial pour réduire les coûts et l'administration de la perception.

Je suis d'accord. Vous continuez en disant:

> La Chambre de commerce du Manitoba recommande que le gouvernement fédéral renonce à son intention d'adopter la taxe sur les produits et services proposée jusqu'à ce que ces changements soient effectués.

Rien n'indique que le gouvernement va agir. Au moment du cauchemar du Lac Meech, le gouvernement a dit que c'était comme une toile d'arraignée et qu'il ne fallait pas y toucher. Tout cela est fait de gaze et si vous en touchez le bord, vous détruisez le tout. Mais vous, vous dites que ces changements doivent être apportés avant l'adoption.

Votre document se résume à une opposition à toute la proposition. Il me semble que vous nous suggérez là de recommander de reporter l'adoption pendant quelques mois. John Bulloch dit que c'est un vrai cauchemar et la pire TVA jamais introduite nulle part au monde. Il a également dit qu'il les a toutes étudiées et que cette proposition-ci est très compliquée sur le plan administratif. Il a dit que le fait que deux niveaux de gouvernement perçoivent une taxe de vente au détail est une situation impossible. Aucun des autres pays qui ont instauré une TVA n'a ce problème. Devrions-nous retarder le projet de loi?

J'aimerais dire, en tant que membre du comité, que nous ne sommes pas des gens béni oui-oui. Certains se sont mis dans la tête que le comité du Sénat tiendra toutes ses audiences et finira par dire qu'il a des réserves mais qu'il va laisser passer le projet. Cela n'est pas vrai. Certains membres du comité ont tendance à vouloir rejeter le projet de loi, s'il doit nuire au Canada. Si nous pouvons l'améliorer afin qu'il puise être utile au Canada, alors nous l'appuierons. Mais devrions-nous le retarder?

Mme Robson: La Chambre du Manitoba et ses représentants s'opposent fermement à la mise en œuvre de la TPS telle qu'elle est présentée. En tant qu'entreprise canadienne, nous sommes prêts à payer des impôts, quelle qu'en soit la structure, mais surtout, il n'existe pas de programmes et pas d'obligation de rendre compte de la part du gouvernement pour que les augmentations de la taxe, les effets de sa mise en œuvre et son coût pour les entreprises canadiennes aient pour effet de limi-

[*Text*]

Senator Perrault: Should we delay this legislation beyond January 1?

Ms. Robson: We oppose implementing it as such. Given that we are so late in the stage, there is a strong uncertainty among businesses. They are concerned about the implementation. We would have to say that that uncertainty in itself is crippling to Canadian businesses. If these changes could be made by January, we would endorse going ahead.

Mr. Kelly: To reinforce that point, it is critical to recognize that we are less than six months from the proposed implementation. Every business person has been weighing how much effort and expenditure to make on computers, accounting and advice to prepare for this. Shortly most are going to have to take significant action, because, if not, they will be caught unprepared and be in real trouble. Many have already gone to a lot of effort. The timing becomes an issue, and that is why the position put forward in the beginning of May was very clear. It becomes less clear if your changes cannot occur shortly and implementation is going to be January 1, because business is going to be in trouble and Canada and every person in the country will suffer because of the inefficiency of having to scramble at the last moment rather than being able to deal with this massive change in accounting for businesses in a planned way.

To go back to your first question, we are not going to suggest that we can read the minds of any of those involved in financial management in the federal government and we cannot read Michael Wilson's lips, but we are in a mess. We face a disaster. You are correct in your comment that all of us must take responsibility for it, not only political parties and politicians. Every citizen, both business and labour, must recognize that we face an issue that is much bigger than anything else that has currently received high profile on the national agenda. We are in deep trouble and we are on a slippery slide with the debt already being large and growing very rapidly. We must take what are, as yet, unconsidered steps to correct that. If it is done simply through raising the level of tax, we will doom our competitive position. It must be done through expenditure cuts, as was mentioned in our brief.

Senator Doody: I am interested in the comments of the chamber with regard to the impact of the GST on inflation. It was suggested that a reduction of one point in the tax would have an effect on the rate of inflation and would enable the Bank of Canada to reduce the interest rate by a point. Mr. Crow has said that the board was going to accommodate this one-time increase, which they say is only a one and a quarter per cent increase in the cost, and that it would not affect the increase in inflation. Similarly, I understand that a one-point drop in the GST would not cause them to drop the interest rate. That was my understanding of Mr. Crow's comment. I wonder if the witnesses could provide me with more informa-

[*Traduction*]

ter les dépenses et de réduire le déficit. C'est là le point critique.

Le sénateur Perrault: Devrions-nous retarder ce projet de loi au-delà du 1er janvier?

Mme Robson: Nous nous opposons à sa mise en œuvre tel quel. Il est déjà tellement tard, qu'il règne une très forte incertitude dans les entreprises. Elles s'inquiètent de cette mise en œuvre et cette incertitude elle-même est défavorable aux entreprises canadiennes. Si ces changements pouvaient être faits d'ici janvier, nous approuverions la mise en œuvre.

M. Kelly: J'insisterais là-dessus en disant qu'il faut bien se rendre compte que nous sommes à moins de six mois de la mise en œuvre proposée. Tous les gens d'affaires ont déjà pesé les efforts à déployer et les dépenses à faire sur les ordinateurs, la comptabilité et les conseils à recevoir pour se préparer. Bientôt, la plupart devront prendre des mesures importantes car sinon, ils ne seront pas prêts et connaîtront de grandes difficultés. Beaucoup ont déjà déployer des efforts considérables. La question du temps devient importante et c'est pourquoi la position qui a été avancée au début de mai est très claire. Mais elle devient moins claire si les changements ne peuvent se produire avant la mise en œuvre du 1er janvier car les entreprises vont avoir des difficultés et le Canada et tous ses habitants souffriront de l'inefficacité d'avoir à se précipiter à la dernière minute plutôt que de faire face à ce changement massif de comptabilité de façon planifiée.

Pour revenir à votre première question, nous ne dirons pas que nous pouvons lire les pensées des responsables de la gestion financière du gouvernement fédéral et nous ne pouvons pas lire non plus les pensées de M. Michael Wilson, mais nous sommes néanmoins dans la pagaille. Nous faisons face à une catastrophe. Vous avez raison de dire que nous en avons tous la responsabilité, non seulement les partis politiques et les hommes politiques mais tous les citoyens, les entreprises et les syndicats qui doivent se rendre compte que nous sommes devant une situation beaucoup plus grave que tout ce qui a attiré l'attention sur la scène nationale récemment. Nous sommes dans une situation grave et sommes sur la pente glissante avec une dette déjà très importante et qui continue d'augmenter très rapidement. Nous devons prendre des mesures qui n'ont pas encore été envisagées pour corriger cette situation. Si on le fait simplement en augmentant le niveau des taxes, nous condamnons notre position concurrentielle. C'est pourquoi il faut diminuer les dépenses comme nous l'avons mentionné dans notre document.

Le sénateur Doody: Ce qui m'intéresse, ce sont les commentaires de la Chambre concernant l'impact de la TPS sur l'inflation. On a suggéré qu'une réduction d'un point de la taxe aurait une répercussion sur le taux d'inflation et permettrait à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt d'un point. M. Crow a dit que le conseil acceptera cette augmentation ponctuelle qui ne devrait représenter que 1,25 p. 100 d'augmentation du coût et que cela ne contribuerait pas à l'inflation. De même, je crois comprendre qu'une diminution d'un point de la TPS n'inciterait pas le conseil à diminuer les taux d'intérêt. C'est ce que j'ai cru comprendre des commentaires de M. Crow. Je me demande si les témoins pourraient me donner

[*Text*]

tion, or perhaps they have something more up to date than my figures.

Mr. Kelly: I would return to the estimates in terms of revenue neutrality. Based on the numbers that have been developed, and that we have seen, indicating that this is not revenue neutral, it has a much more significant impact. The differential may be small between 6 per cent and 7 per cent, but going from revenue neutral to non-revenue neutral to raising more has a significant impact. That is why, in our view and in this presentation, there would be the impact on inflation and on interest rates. Unfortunately, it comes back to estimates of what would occur under a GST scenario in terms of the revenue that is raised.

Senator Doody: It is really a matter of opinion or interpretation of your private numbers.

Mr. Kelly: We assume ours are correct, and that is why we have vigorously argued this point.

Senator Doody: Unfortunately Mr. Crow controls the interest rate.

Senator Hastings: Essentially your brief echoes that of the Winnipeg Chamber of Commerce, except that you have had the courage to go further when you recommend that this bill be delayed subject to your concerns being met and resolved. I will tell you, as I told them, that the minister appeared before this committee last week and, after a lecture to the members of the committee, said:

> it must be a fait accompli, they cannot delay it, they must not delay it because it would be very harmful to Canadians as a whole, and to the economy.

Later he said:

> I repeat and underline, there is no room for any major policy changes.

If there is no room for any policy change and we must pass the bill as it is, we will be unable to meet your request of resolving the concerns you have put before us. But Mr. Jelinek went further than that in his lecture to this committee and said that if we do not pass it there are going to be dire economic consequences; it will cost the economy untold billions of dollars in lost jobs. Finally he said that we would be irresponsible if we dared to delay passage of this bill. This is consistent with this government's record of creating fear and loathing in the minds of the electorate in a crisis and then to throw the dice when they have everyone in a state of fear. The minister told us to hold our meetings, but then we would pass the bill.

The government said that to the Legislative Assembly of Newfoundland and also the legislative of Manitoba. It said: "Go ahead and have your little debate, but you will pass the bill in the end." I do not know whether we will have the same response for them or not.

Do you believe that we would be irresponsible in delaying this bill until we faced up to some of the concerns that you and others have outlined for us? Secondly, do you think that all havoc will ensue, affecting the economy of Canada, should we

[*Traduction*]

davantage de renseignements ou peut-être ont-ils des chiffres plus à jour que les miens.

M. Kelly: J'aimerais revenir aux estimations sur la non-incidence sur le revenu. Compte tenu des chiffres qui ont été trouvés et que nous avons vu indiquant que la taxe n'est pas sans incidence sur les revenus, l'impact est beaucoup plus significatif. La différence est peut-être faible entre 6 et 7 p. 100, mais le fait de passer d'une taxe sans incidence sur le revenu à une taxe qui a une incidence sur le revenu pour obtenir davantage d'argent, a un impact certain. C'est pourquoi, à notre avis et nous le disons dans cette présentation, il y aura un impact sur l'inflation et sur les taux d'intérêt. Malheureusement, nous en revenons aux prévisions sur les recettes susceptibles d'être perçues selon le scénario de la TPS.

Le sénateur Doody: C'est une question d'opinion ou d'interprétation de vos propres chiffres.

M. Kelly: Nous supposons que nos chiffres sont exacts et c'est pourquoi nous avons vigoureusement avancé ce point.

Le sénateur Doody: Malheureusement, M. Crow contrôle les taux d'intérêt.

Le sénateur Hastings: En essence, votre document se fait l'écho de celui de la Chambre de commerce de Winnipeg, sauf que vous avez eu le courage d'aller plus loin en recommandant que le projet de loi soit retardé pour que vos préoccupations soient satisfaites et résolues. Je vous dirai à vous, comme je leur ai dit à eux, que le ministre a comparu devant le comité la semaine dernière et après avoir fait la leçon aux membres du comité a dit:

> cela doit être accompli, on ne peut pas le retarder. On ne peut pas le retarder car tous les Canadiens et l'économie en subiraient les conséquences.

Il a ensuite dit:

> Je répète et souligne qu'il est impossible d'apporter d'importants changements.

S'il n'est pas possible d'apporter des changements et que nous devons adopter le projet de loi tel quel, nous ne pourrons pas résoudre les problèmes que vous nous avez présentés. Mais M. Jelinek est allé encore plus loin dans sa leçon au comité et nous a dit que si nous ne l'adoptions pas, les conséquences économiques seraient très graves; ce serait une perte de milliards de dollars et d'emplois. Finalement, il a dit que ce serait faire preuve d'irresponsabilité que d'oser retarder l'adoptiondu projet de loi. Cette attitude est typique du gouvernement qui suscite la peur et la répugnance dans l'esprit de l'électorat en temps de crise puis agit arbitrairement. Le ministre nous a dit de tenir nos réunions mais qu'ensuite nous devrions adopter le projet de loi.

C'est ce que le gouvernement a dit à l'Assemblée législative de Terre-Neuve puis à celle du Manitoba: allez-y, ayez vos petits débats, mais vous finirez par adopter le projet de loi. Je ne sais pas si nous aurons encore la même réaction ou non.

Pensez-vous que ce serait irresponsable de retarder l'adoption du projet de loi tant que certains des problèmes que vous et d'autres avez soulevé ne seront pas réglés? Deuxièmement, pensez-vous que l'économie du Canada sera complètement

[*Text*]

delay this bill six months? It has taken 40 years to get to this point and in another six months everything is going to go to ruin if we dare recommend a delay of six months.

Mr. Kelly: To delay the bill six months or a year is one thing, but, as we outlined at the outset, the current situation is unacceptable, destructive to Canada, and does not support jobs for exporters. That is bad for the economy. The tradeoff is not in saying "can it be done as proposed in six months?" If that were the case, we would say yes. What has been put forward in the scenario you have described is something with less certainty than saying "we have been 40 years getting to this point and are we going to have something better in six months?" The provinces have a stake in making that decision, and a responsibility in terms of the common collection and harmonization, which is a significant issue in terms of the cost and complexity. In response to your question, we are undecided, because we are not sure what the tradeoffs and the alternatives are.

Senator Hastings: Do you believe we would be irresponsible in recommending a delay until some of these concerns are met?

Ms. Robson: What we see as our major opposition is the implementation and effective action plan. The government has not produced that action plan, it has not satisfied the businesses of Canada, and we must go forward with an effective action plan that will have no burden on the businesses of Canada. If we are to move forward with this, we are in favour of a delay until these differences are resolved.

Senator Hastings: Having recommended that delay to this committee, you would not think we were irresponsible if we accepted that recommendation?

Mr. Kelly: We agree.

The Chairman: I wish to say to the representatives of the business community of Manitoba, represented through the Manitoba Chamber of Commerce, that you have given us some very stimulating and constructive suggestions and advice, which, in due course, will have to be carefully reviewed by the committee.

I now call on Mr. Ed Reid, a representative of Revenue West. Mr. Reid, we have your brief, but I must admit, after having read it, that I found it a rather startling brief. I do not want to anticipate too much because it is an interesting brief. I have to tell you that you will probably receive quite a few questions. You are reading to a maximum time of 20 minutes and if you do there will not be much time for questions. If you could condense the brief, it might be helpful. I am not suggesting that you have to.

Mr. Ed Reid, Director, Revenue West: I would rather not.

First, welcome to Winnipeg. My brief has ten points. I am a director of a firm called Revenue West. I am a tax consultant and commodity sales tax expert. I am with a group of former Revenue Canada employees from western Canada who ensure fair and equitable treatment to the west. I have had over ten years' experience with excise interpretation. In fact, Revenue Canada cited me as "an expert in the law". I also have a uni-

[*Traduction*]

désorganisée si nous retardons le projet de loi de six mois? Il a fallu 40 ans pour en arriver là et dans six mois tout tomberait en ruine si nous osons recommander un retard de six mois.

M. Kelly: Retarder le projet de loi de six mois ou d'un an est une chose, mais comme nous l'avons dit au début, la situation actuelle est inacceptable et destructrice et ne favorise pas l'emploi pour les exportateurs. C'est mauvais pour l'économie. Le compromis n'est plus de savoir si on peut faire ce qui a été proposé dans six mois. Si c'était le cas, nous dirions oui. Ce qui ressort du scénario que vous avez décrit, c'est une plus grande incertitude que de dire qu'il a fallu 40 ans pour en arriver là et de demander si nous serons en meilleure position dans six mois. Les provinces risquent gros dans cette décision et elles ont leur responsabilité quant à la perception commune et à l'harmonisation, ce qui est une question importante en termes de coût et de complexité. Pour répondre à votre question, nous n'avons pas décidé car nous ne sommes pas sûrs de ce que sont les compromis et les solutions possibles.

Le sénateur Hastings: Croyez-vous que nous serions irresponsables de recommander une prolongation jusqu'à ce que certains de ces problèmes soient réglés?

Mme Robson: Notre principal problème c'est la mise en œuvre et un plan d'action efficace. Le gouvernement n'a pas présenté ce plan d'action, il n'a pas satisfait les entreprises du Canada et nous devons avoir un plan d'action efficace qui n'imposera pas de fardeau aux entreprises canadiennes. Si nous allons dans ce sens, nous acceptons le report de l'adoption jusqu'à ce que ces problèmes soient réglés.

Le sénateur Hastings: Après avoir recommandé ce report au comité, pensez-vous que nous serions irresponsables d'accepter cette recommandation?

M. Kelly: Nous sommes d'accord.

Le président: J'aimerais dire aux représentants du milieu des affaires du Manitoba, représentés par la Chambre de commerce du Manitoba, que vous nous avez donné des suggestions très intéressantes et constructives et des conseils qui seront, en temps voulu, soigneusement étudiés par le comité.

J'invite ensuite M. Ed Reid, un représentant de Revenue West. M. Reid, nous avons votre document mais je dois admettre qu'après l'avoir lu, je l'ai trouvé particulièrement étonnant. Je ne voudrais pas anticiper car il s'agit d'un document intéressant. Je dois vous dire que vous allez probablement avoir à répondre à de nombreuses questions. Vous avez 20 minutes pour lire et si vous les utilisez, il restera peu de temps pour les questions. Il serait utile de condenser la présentation mais je ne vous suggère pas nécessairement de le faire.

M. Ed Reid, directeur de Revenue West: J'aimerais mieux ne pas le faire.

Premièrement, bienvenue à Winnipeg. Mon document porte sur dix points. Je suis directeur d'une entreprise appelée Revenue West. Je suis conseiller fiscal et un expert en taxe de vente sur les produits. Je suis associé à un groupe d'anciens employés de Revenu Canada de l'ouest du Canada qui assurent un traitement juste et équitable dans l'Ouest. J'ai une expérience de plus de dix ans avec l'interprétation de l'accise. En fait,

[*Text*]

versity business economics degree, as well as ten years' business finance management experience. I feel I am qualified to make political comment as well as technical clarifications, criticisms and recommendations.

On tax reform, I pose five initial questions and offer pointed response.

Is there a need for real tax reform? Yes.

Is the proposed GST tax reform? No.

What does the government want? Money.

What do the bureaucrats want? Empires.

Is this a conspiracy to cover up a scandal? Yes.

The Finance Committee hearings were a sham. Many requests to the Finance Minister and my Conservative member of Parliament to make a presentation at the hearings were totally ignored.

It is just not true that the hearings provided a "forum for discussion and suggestion". How can the Finance Minister claim, "My colleagues in the government and I have listened carefully to the views of Canadians".

I truly believe that the government and the bureaucrats have conspired to undermine current tax law for selfish ends. The propaganda criticism of the current FST to justify the proposed GST could be ignorance of the facts. In fact, however, the government has published and perpetuated misinformation.

Therefore they must be lies.

I will cite a few of these lies and emphasize the facts.

Lie: FST requires 22,000 special provisions and administrative arrangements. Fact: FST does not "require" any "special administrative arrangements". Interpretation and accounting guidelines are not required in the law.

Lie: Farm production equipment and tools are FST taxable. Fact: FST exempts farm equipment, machinery and implements under "Farm and Forest" as well as "Production Equipment". In addition FST exempts all "partly manufactured goods" as well as "articles and materials" used by manufacturers or producers, including farmers.

Lie: FST taxes exports. Fact: FST exempts all exports under Section 42.

Lie: FST is paid by business people. Fact: Business only collects FST. FST is "imposed, levied and collected on goods". FST and GST are consumption taxes ultimately paid by consumers. FST does not even define "taxpayer".

Lie: FST is old and archaic. Fact: The law is 50 years old, but the vast impact and current structure is less than 10 years

[*Traduction*]

Revenu Canada m'a qualifié d'«expert du droit». J'ai également un diplôme universitaire en économie des entreprises ainsi qu'une expérience de dix ans en gestion de finance des entreprises. Je pense avoir les qualifications pour faire des commentaires politiques et donner des explications techniques, des critiques et des recommandations.

En ce qui concerne la réforme fiscale, je pose cinq questions initiales et offre des réponses par point.

A-t-on besoin d'une vraie réforme fiscale? Oui.

La TPS proposée est-elle une réforme fiscale? Non.

Que veut le gouvernement? De l'argent.

Que veulent les bureaucrates? Des empires.

S'agit-il d'une conspiration pour couvrir un scandale? Oui.

Les audiences du comité des Finances n'étaient qu'une comédie. On n'a pas répondu à mes nombreuses demandes adressées au ministre des Finances et à mon député parlementaire conservateur afin de faire une présentation aux audiences.

Il n'est tout simplement pas vrai que les audiences ont été une «tribune de discussion et de suggestion». Comment le ministre des Finances peut-il prétendre «mes collègues du gouvernement et moi-même ont soigneusement écouté les opinions exprimées par les Canadiens».

Je crois réellement que le gouvernement et les bureaucrates ont conspiré pour ébranler la loi fiscale actuelle à des fins égoïstes. Les critiques propagandaires de la taxe de vente fédérale actuelle afin de justifier la TPS pourrait être une ignorance des faits. Mais en réalité, le gouvernement a fait de la désinformation.

Par conséquent, ce sont des mensonges.

Je citerai certains de ces mensonges et soulignerai les faits.

Mensonge—La taxe de vente fédérale exige 22 000 dispositions et ententes administratives spéciales. Réalité—La taxe de vente fédérale n'«exige» pas d'«ententes administratives spéciales». La loi n'exige pas de directives sur l'interprétation et la responsabilité.

Mensonge—L'équipement de production et les outils agricoles sont assujettis à la taxe de vente fédérale. Réalité—L'équipement et les machines agricoles sont exonérés de la TVF sous la rubrique «Exploitations agricoles et forêts» ainsi que «Équipement de production». D'autre part, tous les «biens partiellement manufacturés» ainsi que les «articles et matériels» utilisés par les fabricants ou les producteurs, y compris les agriculteurs, sont exonérés de la TVF.

Mensonge—Les exportations sont assujetties à la TVF. Réalité—Toutes les exportations sont exonérées de la TVF en vertu de l'Article 42.

Mensonge—La TVF est payée par les gens d'affaires. Réalité—Les gens d'affaires ne font que percevoir la TVF. La TVF est «imposée, prélevée et perçue sur les biens». La TVF et la TPS sont des taxes à la consommation qui sont en dernier lieu payées par le consommateur. Le terme «contribuable» n'est même pas défini aux fins de la TVF.

Mensonge—La TVF est vieille et archaïque. Réalité—La loi est vieille de 50 ans mais l'impact et la structure actuels ont

[*Text*]

old. Most problems developed under the current government. Traditional tax law as a tool of economic policy will require constant attention.

Lie: FST is hidden. Fact: The FST tax was designed to be shown extra on invoices. It was still required under Section 57 although not enforced. Tax is the same whether included—not shown—or extra—shown. There is nothing sinister or flawed in mathematics.

Lie: FST made manufacturers uncompetitive. Fact: there is an administrative cost to manufacturers. But FST provides many direct exemptions for production equipment and processing materials. It also provides direct exemption for inventories with tax payable only when the taxable goods are sold.

Lie: FST is not paid on foreign goods. Fact: FST imposes tax on border duty paid value. Tax is imposed under Section 2 on persons even claiming patent, proprietary or sales rights. Many wholesalers and importers are legal or deemed manufacturers with tax payable on their sale price.

Lie: FST literally punishes production and job creation. Fact: There are no punitive or penalty provisions or charges for compliance under FST. Small manufacturers must collect tax only when sales exceed $50,000 in a year.

Lie: FST is unreliable. Fact: The law can only be enforced the way it is written. Only the bureaucrats and the system are unreliable. The courts are consistently overturning bureaucrat tax policy. That certainly does not make the tax law itself unreliable.

Lie: : GST will reduce the deficit. Fact: Nothing in the proposed statute directs revenue to reducing the deficit.

Lie: GST will "minimize avoidance-evasion activity". Fact: Multi-stage tax accounting will reduce tax loss exposure but will greatly increase avoidance and evasion.

Lie: GST will simplify enforcement. Fact: It will require a civil service army of at least 20,000 arbitrary auditors as well as a large force of powerful tax police.

Lie: GST will get rid of the administrative mess. Fact: The same bureaucrats are in charge. There are no provisions in the proposed statute that deal with incompetence or mismanagement. Proposed law does not provide punitive or suspension action on incompetent bureaucrats.

Lie: GST is similar to PST. Fact: Vastly different multi-stage tax.

Lie: GST could meld with PST with minimal disruption. Fact: Combining single and multi-stage tax is impossible.

[*Traduction*]

moins de 10 ans. La plupart des problèmes se sont révélés sous le gouvernement actuel. La loi fiscale traditionnelle en tant qu'outil de politique économique a besoin d'être constamment surveillée.

Mensonge—La TVF est cachée. Réalité—La TVF a été conçue pour être indiquée sur les factures. L'Article 57 l'exige toujours, bien que cela ne soit pas toujours appliqué. La taxe est la même, qu'elle soit incluse—non indiquée—ou en plus—indiquée. Il n'y a rien de sinistre ni d'imparfait dans les mathématiques.

Mensonge—La TVF place les fabricants dans une position non concurrentielle. Réalité—Les fabricants ont à payer un coût administratif. Mais la TVF offre de nombreuses exonérations pour l'équipement de production et le matériel de traitement. Il y a des exonérations directes pour les stocks, la taxe n'étant payable que lorsque les biens taxables sont vendus.

Mensonge—La TVF n'est pas payée sur les produits étrangers. Réalité—La TVF est imposée sur la valeur payée des marchandises à la frontière. La taxe est imposée en vertu de l'Article 2 sur les personnes qui demandent des droits de brevets patrimoniaux ou de vente. De nombreux grossistes et importateurs sont des fabricants légitimes ou réputés tels qui doivent payer la taxe sur leur prix de vente.

Mensonge—La TVF punit littéralement la production et la création d'emploi. Réalité—Il n'y a pas de dispositions punitives ni de pénalités ni d'accusations en matière d'observation sous le régime de la TVF. Les petits fabricants ne doivent percevoir la taxe que si leurs ventes dépassent 50 000 par an.

Mensonge—La TVF n'est pas fiable. Réalité—La loi est appliquée telle qu'elle est écrite. Seuls les bureaucrates et le système ne sont pas fiables. Les tribunaux ne cessent de renverser les décisions des bureaucrates. La loi de l'impôt elle-même n'en est pas moins fiable pour autant.

Mensonge—La TPS réduira le déficit. Réalité—Rien dans le projet de loi ne mentionne que les revenus serviront à réduire le déficit.

Mensonge—La TPS «minimisera l'évasion et l'évitement fiscal». Réalité—La comptabilité fiscale multi-stade réduira les pertes fiscales mais augmentera considérablement l'évitement et l'évasion fiscales.

Mensonge—La TPS simplifiera l'application. Réalité—Il faudra toute une armée d'au moins 20 000 vérificateurs ainsi que toute une police fiscale puissante pour appliquer la taxe.

Mensonge—La TPS mettra fin à la pagaille administrative. Réalité—Les mêmes bureaucrates sont en charge. Il n'existe aucune disposition dans le projet de loi pour régler l'incompétence ou la mauvaise gestion. Le projet de loi ne prévoit aucune mesure punitive ou des suspensions pour les bureaucrates incompétents.

Mensonge—La TPS est semblable à la taxe sur les ventes des fabricants. Réalité—Il s'agit d'une taxe multi-stade très différente.

Mensonge—La TPS pourrait se fondre à la taxe sur les ventes des fabricants avec un minimum de perturbation. Réalité—Il est impossible de combiner une taxe unique et une taxe multi-stade.

[*Text*]

Lie: GST will be lower on many products. Fact: The rate may be lower but the tax will be higher.

Lie: GST will relieve tax accounting for manufacturers. Fact: Manufacturers have the most complex tax accounting. There will be no direct exemptions. Books and records must substantiate all input credits. More human error will occur. More interpretive and accounting error will occur. The result will be more actual tax loss payable by the collector.

Lie: GST will give western farm machinery a tax edge. Fact: There is no statute benefit to the west.

Lie: GST information has been advertised by the government. Fact: The advertising was promotion not information.

Lie: GST is simple in concept and application. Fact: Concept is based on perception not reality. The GST has 340 pages and the FST 170 pages. In addition, GST ties in at least 1,000 extra pages of related laws including the complexity of the Income Tax Act.

Lie: GST is revenue neutral. Fact: No one knows. Any guess is beyond reasonable analysis. The proposed law does not cite methods to deal with tax revenues in excess of budget requirements. There are no statute parameters or limits on the prescribed rate.

Lie: GST lowers operating costs. Fact: There will be no direct exemptions even on inventory. Operating cost benefits will accrue on capital costs, but inventory cost benefits will be very marginal at best 21 days after claiming input credits.

Lie: GST will be shown, not hidden. Fact: The proposed statute prescribes included factor 7/107.

Lie: GST will not be charged on basic groceries. Fact: Food caught in an interpretation maze will be taxed.

Lie: GST will lead to a stronger economy. Fact: The proposed statute does not prescribe benefits to accrue to the economy.

Lie: GST will lead to $9 billion more in economic output. Fact: Proposed statute does not prescribe any programs to build the economy.

Lie: GST will reduce sales tax on some goods such as cars. Fact: There are no reduction nor penalty action sections.

I intended to make precise comparison to suggest reasonable changes. After reading the entire proposed statute I believe that is impossible and would serve no useful purpose.

The proposed GST is a much less effective tool than the FST it intends to replace. It is certainly more broadly based. It repeats past mistakes and is already questionable in case law. It requires vastly more complex interpretation. In principle,

[*Traduction*]

Mensonge—La TPS sera inférieure sur de nombreux produits. Réalité—Le taux peut être inférieur mais la taxe sera supérieure.

Mensonge—La TPS facilitera la comptabilité fiscale des fabricants. Réalité—Les fabricants ont la comptabilité fiscale la plus complexe. Il n'y aura pas d'exonérations directes. Les livres et les dossiers doivent justifier tous les crédits sur intrants. Il y aura davantage d'erreurs humaines. Il y aura des erreurs d'interprétation et de comptabilité. Il en résultera davantage de pertes fiscales réelles payables par le percepteur.

Mensonge—La TPS donnera aux machines agricoles de l'Ouest un avantage fiscal. Réalité—Rien dans le projet de loi n'avantage l'Ouest plus particulièrement.

Mensonge—L'information sur la TPS a été donnée par le gouvernement. Réalité—La publicité était de la promotion et non de l'information.

Mensonge—La TPS est simple, de concept et d'application. Réalité—Le concept est basé sur la perception et non sur la réalité. La TPS représente 340 pages et la TVF 170. D'autre part, la TPS implique au moins 1 000 pages supplémentaires de lois connexes, notamment la Loi de l'impôt sur le revenu et sa complexité.

Mensonge—La TPS est sans incidence sur les revenus. Réalité—Personne ne le sait. Les suppositions ne résistent pas à une analyse raisonnable. Le projet de loi ne cite aucune méthode pour utiliser les recettes fiscales qui dépassent les besoins budgétaires. Il n'existe aucun paramètre ni limite statutaire sur le taux prescrit.

Mensonge—La TPS diminue les coûts d'exploitation. Réalité—Il n'y aura pas d'exonérations directes, même sur les stocks. Le profit sur les coûts d'exploitation s'ajoutera aux coûts d'immobilisation mais le profit sur les coûts des stocks sera marginal tout au plus 21 jours après la réclamation des crédits sur intrants.

Mensonge—La TPS sera indiquée et non cachée. Réalité—Le projet de loi prescrit un facteur inclus de 7/107.

Mensonge—La TPS ne sera pas imposée sur les produits alimentaires de base. Réalité—Les aliments pris dans la confusion des interprétations seront taxés.

Mensonge—La TPS entraînera une économie plus forte. Réalité—Le projet de loi ne prescrit pas d'avantages pour l'économie.

Mensonge—La TPS entraînera un surplus économique de 9 milliards de dollars. Réalité—Le projet de loi ne prévoit pas de programmes pour relancer l'économie.

Mensonge—La TPS réduira la taxe de vente sur certains produits comme les voitures. Réalité—Il n'y a pas de clauses de réduction ni sur des mesures de pénalité.

J'avais l'intention de faire des comparaisons précises pour suggérer des changements raisonnables. Après avoir lu tout le projet de loi, je crois que cela est impossible et n'aurait aucune utilité.

La TPS proposée est beaucoup moins efficace que la taxe de vente fédérale qu'elle a l'intention de remplacer. Elle a certainement une assiette beaucoup plus large. Elle reprend les anciennes erreurs et est déjà douteuse sur le plan du droit des

[*Text*]

nothing can justify the complexity of multi-stage tax accounting.

Point number 6 deals with the Auditor General's Report. The 20-page report is fascinating reading. I will note excerpts and make brief comments.

"Since 1985 sales tax has surpassed corporate income tax and is equal to over 30 per cent of personal income tax". In fact, the intention of the government since it took office is obvious.

"Number of taxpayers expected to increase by 13 fold from 75,000 to over 1,000,000". It is now considered there may be over 2,000,000 registered collectors.

"Tools of staff training could be improved". Many staff have not had recommended rotational assignments in ten years. Management training assignments are offered only to a chosen few. Then management positions are restricted to those with civil service management experience. In fact, national qualifications are lowered for friends and lovers.

"The Department faces an unprecedented challenge". In fact, it is an impossible challenge for the same bureaucrats.

"Certain weaknesses were found in the Excise administration". In fact, this is a gross understatement of incompetence.

"Department must analyze and correct the causes of these weaknesses and not run the risk of repeating them under the new tax regime". In fact, the same bureaucrats are again being put in charge of the proposed tax.

"It has been widely accepted that the FST system is flawed". In fact, the bureaucrat system is flawed but not the law.

"The FST structure is archaic; coupled with its numerous exemptions, special provisions and administrative practices that have developed over time is making the system difficult to administer". In fact, the law is old but not obsolete.

"There is a distinct lack of national coordination". In fact, incredible incompetence has meant that people in smaller regions are paying more tax, are audited more frequently and have stronger enforcement rules. The Central Region Winnipeg Office is assessing under a Taxpayer Assistance Program, even though policy clearly states absolutely no audit or collection activities. The minister will not even acknowledge when this will be corrected. He does not care.

"Department only assesses prior to licence when the new licensee was aware of licensing requirements". In fact, the law is clear but there is simply no consistent interpretation or policy of enforcement. Some are assessed, others are not.

"Department had no existent ongoing licence identification". In fact, some offices had a program and others did not. You could escape detection simply by moving your

[*Traduction*]

cas. Elle requiert une interprétation beaucoup plus complexe. En principe, rien ne peut justifier la complexité d'une comptabilité fiscale multi-stade.

Le point numéro 6 traite du Rapport du Vérificateur général. Ce rapport de 20 pages est tout à fait fascinant. J'en tirerai quelques citations et ferai un bref commentaire.

«Depuis 1985, la taxe de vente a dépassé l'impôt sur les sociétés et est équivalente à plus de 30 p. 100 cent de l'impôt sur le revenu des particuliers.» En fait, l'intention du gouvernement depuis qu'il a pris le pouvoir est évidente.

«Le nombre des contribuables devrait augmenter 13 fois, de 75 000 à plus de 1 000 000.» On considère maintenant qu'il pourrait y avoir plus de 2 000 000 de percepteurs inscrits.

«Les outils de formation du personnel pourraient être améliorés.» De nombreux employés n'ont pas eu de recommandation d'affectations par rotation en dix ans. Les affectations de formation en gestion ne sont offertes qu'à quelques personnes choisies. D'autre part, les postes de gestion sont limités aux personnes qui ont une expérience de gestion à la fonction publique. En fait, les qualifications nationales sont abaissées pour les amis et les amants ou maîtresses.

«Le Ministère doit relever un défi sans précédent.» En fait, c'est un défi impossible pour ces mêmes bureaucrates.

«Nous avons trouvé certaines faiblesses dans l'administration de la taxe d'accise.» En fait, c'est une façon élégante de parler d'incompétence.

«Le Ministère doit analyser et corriger les causes de ces faiblesses pour ne pas risquer de les répéter sous le nouveau régime fiscal.» En fait, les mêmes bureaucrates sont à nouveau en charge de la taxe proposée.

«Il est largement reconnu que le système de la taxe de vente fédérale est imparfait.» En fait, c'est le système bureaucratique qui est imparfait et non la loi.

«La structure de la taxe de vente fédérale est archaïque, et avec les nombreuses exonérations, dispositions spéciales et pratiques administratives qui se sont développées au cours des années, le système devient difficile à administer.» En fait, la loi est vieille mais non désuète.

«Il existe un manque certain de coordination nationale.» En fait, en raison d'une incompétence incroyable, ce sont les gens des petites régions qui paient devantage d'impôts et qui sont également vérifiés plus souvent et subissent des règles d'application plus rigoureuses. Le Bureau de la région centrale de Winnipeg est évalué en vertu du Programme d'aide au contribuable, bien que la politique n'énonce clairement aucune vérification ni perception. Le ministre ne veut même pas dire quand cette situation sera corrigée. Il s'en moque.

«Le Ministère ne cotise qu'avant l'obtention de la licence, lorsque le nouveau détenteur de licence a été mis au courant des exigences en la matière.» En fait, la loi est claire, mais il n'y a tout simplement pas d'interprétation cohérente de la politique d'exécution. Certains sont cotisés, d'autres non.

«Le Ministère n'avait pas de moyen d'identification permanente des licences.» En fait, certains bureaux avaient un programme et d'autres non. Il est possible d'échapper à la détec-

[*Text*]

head office address. There was no consistent follow up of small manufacturers.

"The number of refund claims has risen from 90,000 to 140,000 and a total of $622 million" since this government took office. In fact, this is primarily because of the department's narrow, hard line if-in-doubt-liable audit control attitude which has been consistently overturned by reasonable court interpretation.

"The Department has gone way beyond legislative authority", and the "variation in effective rates is astounding". In fact, the same bureaucrats cannot handle complex multi-stage GST.

"The Department has allowed quasi-amnesty programs which have not been sanctioned by law and have not been made known to all potential taxpayers". In fact, the same bureaucrats cannot handle multi-stage GST.

"The Department only operates programs in smaller regions to seek out and identify persons who have not been remitting tax". In fact, the simple question of "when liable" is almost a secret. The practised policy varies even between sections and people in the same office. Even when I was working for the department, the minister himself could not or would not require equitable enforcement.

Senator Guay: What year was that?

Mr. Reid: September of 1988 and again in April, 1988.

"The audit emphasis on payback was made at the expense of encouraging voluntary compliance and providing a deterrent effect". In fact, the same mentality was used in choosing multi-stage tax that reduces exposure but makes voluntary compliance and deterrent enforcement much more difficult.

"Administrative practices have exacerbated problems where interpretation officers were required to interpret the law against the administrative policy". This is the greatest joke.

Point number 7 is bureaucrat incompetence. I can confirm the understated findings of the auditor's report. Revenue Canada excise bureaucrats are simply out of control. Incompetence is so blatant that I am writing a revenue joke book. Do we expect the same bureaucrats to handle the proposed GST? Only very competent and responsible bureaucrats could handle the GST. Does anyone believe the current bureaucrats could handle it?

Point number 8 is bureaucratic stupidity—fraud. Has corruption and fraud been disguised as incompetence? Several persons have described it as a scandal.

I questioned the failure to enforce Section 63, the previous statute revised in 1970. I have asked for five years, but no one wants to investigate.

In September, 1988, while working for the department, I even wrote a personal letter to the minister requesting direction. I did not get a reply. But I certainly touched a nerve. I thought it very strange because senior Justice Department

[*Traduction*]

tion simplement en déménagemant l'adresse du siège social. Il n'y avait pas de suivi cohérent des petits fabricants.

«Le nombre de remboursements est passé de 90 000 à 140 000 pour un total de 622 millions de dollars» depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir. En fait, cela est dû surtout à l'attitude étriquée et inflexible de contrôle, qui implique que dans le doute, le contribuable est assujetti. Ces décisions sont d'ailleurs constamment renversées par une interprétation raisonnable des tribunaux.

«Le Ministère est allé bien au-delà de l'autorité législative», et la «variation des taux effectifs est étonnante». En fait, les mêmes bureaucrates ne peuvent pas s'occuper de la TPS multi-stade, plus complexe.

«Le Ministère a autorisé des programmes de quasi amnistie qui n'ont pas été sanctionnés par la loi et n'ont pas été communiqués à tous les contribuables potentiels.» En fait, ces mêmes bureaucrates ne peuvent pas s'occuper d'une TPS multi-stade.

«Le Ministère n'applique que dans les petites régions des programmes visant à rechercher et à identifier les personnes qui n'ont pas payé leurs impôts.» En fait, la simple question de savoir quand une personne est «imposable» est presque un secret. La pratique varie même entre services et gens d'un même bureau. Même lorsque je travaillais au ministère, le ministre lui-même ne pouvait ou ne voulait pas exiger une application équitable.

Le sénateur Guay: Quelle année était-ce?

M. Reid: En septembre 1988 puis en avril 1988.

«L'accent mis par la vérification sur le remboursement n'a pas encouragé l'observation volontaire et n'a pas eu d'effets dissuasifs.» En fait, c'est cette même mentalité qui a fait choisir la taxe multi-stade qui réduit les risques mais rend beaucoup plus difficile l'observation volontaire et les mesures d'exécution dissuasives.

«Les pratiques administratives ont exacerbé les problèmes lorsque les agents d'interprétation ont dû interpréter la loi par rapport aux politiques administratives.» Voilà le point le plus risible.

Le point numéro 7 porte sur l'incompétence bureaucratique. Je peux confirmer les résultats timides du rapport des vérificateurs. Les bureaucrates de l'accise de Revenu Canada ne sont simplement plus à la hauteur. L'incompétence est tellement évidente que je suis en train d'écrire un livre d'histoires drôles sur Revenu Canada. Peut-on s'attendre à ce que ces mêmes bureaucrates s'occupent de la TPS? Seuls des fonctionnaires compétents et responsables peuvent le faire. Comment peut-on croire que les bureaucrates actuels peuvent s'en occuper?

Le point numéro 8 porte sur la stupidité bureaucratique—la fraude. La corruption et la fraude ont-elles été déguisées en incompétence? Certains l'ont qualifiée de scandale.

J'ai parlé de l'échec de l'application de l'Article 63, la loi précédente révisée en 1970. J'ai demandé pendant cinq ans mais personne ne veut faire les recherches.

En septembre 1988, alors que je travaillais au ministère, j'ai même écrit une lettre personnelle au ministre pour demander des directives. Je n'ai pas reçu de réponse mais j'ai certainement touché un point faible. J'ai trouvé cependant cela très

[*Text*]

counsel indicated that he was willing to defend Section 63. The first that field officers heard of this major change in policy was based on a decision given by headquarters to a senior official acting for a tax consulting firm.

In particular, the law requires "everyone liable under the act to pay excess money collected under colour of the act to Her Majesty." Although this may be beyond the power of tax law, it is reasonable and correct in contract law. However, the law is not enforced and licensed collectors and tax consultants pocket millions.

Stupidity compounds incompetence. Refunds of excess charges are paid to licensed collectors without consideration to the purchaser or consumer. The law prescribes refunds to persons who have paid tax in error, and certainly they should have been given some consideration; but for some reason the department has not advised licensed collectors of this major policy change. None of the memoranda has been updated to remove the requirement that "tax charged extra must be remitted without deduction".

Simply imcompetence? Possibly stupidity? Likely fraud? Again in April, 1990 I wrote to the minister to warn him of the obvious impact of this multi-million-dollar ruling. I pointed out that because it was not noted in excise publications only a select few were benefiting. I advised that failure to publicize the policy had already damaged many licensed collectors and other citizens. I strongly suggested an investigation by the RCMP since it appeared at least a possible breach of code of conduct. Again, I received no reply. Does no one even want to consider corruption investigations?

Recommendations: The proposed structure shows the bureaucrats have lost touch; the proposed tax simply shows government has lost touch; the proposed tax makes urgent real tax reform impossible; the proposed tax cannot expect high voluntary compliance.

In fact, we can expect massive evasion and possible revolt. Read the signs. Even current history has shown that revolutions start small when ordinary people lose economic confidence. Read the numbers. Once it starts it will be too late to stop.

With that said, I wish to emphasize that I understand government budget revenue needs. I agree that real tax reform is a critical necessity.

As well as my technical, administrative and political criticism, I offer certain points to consider for tax reform.

Traditional fiscal policy tax law has allowed inequality. Real tax reform demands a change to that thinking. We must separate tax law from fiscal and economic policy. That requires a single, simple, fair and equitable tax law. That would allow a

[*Traduction*]

étrange puisque l'avocat général du ministère de la Justice a dit être prêt à défendre l'Article 63. Les fonctionnaires régionaux ont entendu parler de ces changements importants de politique pour la première fois après une décision donnée par l'Administration centrale aux fonctionnaires agissant pour une firme d'experts fiscaux.

La loi exige en particulier que «toute personne obligée en vertu de la loi de payer des sommes excédentaires perçues sous couleur de la loi à Sa Majesté». Bien que cela puise aller au-delà du pouvoir du droit fiscal, cela est raisonnable et exact selon le droit des contrats. Mais la loi n'est pas appliquée et les percepteurs autorisés et les conseillers fiscaux empochent des millions de dollars.

La stupidité s'ajoute à l'incompétence. Des remboursements de frais excessifs sont payés aux percepteurs autorisés sans tenir compte de l'acheteur ou du consommateur. La loi prévoit des remboursements aux personnes qui ont payé des impôts par erreur et on aurait certainement dû leur accorder une certaine attention, mais pour une raison ou une autre, le Ministère n'a pas informé les percepteurs autorisés de ce changement important. Aucune des notes de service n'ont été mises à jour pour supprimer l'exigence qui veut que «les impôts cotisés en trop doivent être remboursés sans déduction».

Simplement de l'incompétence? Peut-être de la stupidité? Probablement de la fraude? De nouveau en avril 1990, j'ai écrit au ministre pour l'avertir de l'impact évident de cette décision impliquant des millions de dollars. J'ai souligné qu'en raison de son absence dans les publications de l'Accise, seules quelques personnes pouvaient en bénéficier. J'ai dit que le fait de ne pas faire connaître la politique avait déjà nui à de nombreux percepteurs autorisés et autres citoyens. J'ai fortement suggéré une enquête de la GRC puisque cela semblait impliquer au moins une infraction au code de conduite. Je n'ai pas non plus reçu de réponse. Est-ce que personne ne souhaite d'enquêtes sur la corruption?

Recommandations: La structure proposée montre que les bureaucrates ont perdu le sens de la réalité; la taxe proposée montre simplement que le gouvernement a perdu le sens de la réalité; la taxe proposée empêche une réforme fiscale réelle et urgente; la taxe proposée ne peut pas permettre d'attendre un niveau élevé d'observation volontaire.

En fait, nous pouvons nous attendre à des évasions fiscales massives et même à une révolte. Il faut lire les signes. Même l'histoire contemporaine a montré que les révolutions commencent lorsque les gens ordinaires perdent confiance dans l'économie. Il faut lire les chiffres. Une fois que les choses commencent, il est trop tard pour les arrêter.

Cedi dit, j'aimerais souligner que je comprends les besoins de recettes du gouvernement. Je sais qu'une réforme fiscale réelle est une nécessité critique.

Mes critiques techniques, administratives et politiques s'assortissent de certaines considérations relatives à la réforme fiscale.

La loi fiscale traditionnelle a permis certaines inégalités. Une réforme fiscale réelle devrait changer cette mentalité. Nous devons séparer la loi de l'impôt de la politique fiscale et économique. Cela exige une loi de l'impôt unique, simple, juste

[*Text*]

single, simple, fair and equitable benefit guaranteed income act for individuals. Confusing and overlapping laws and administrations, including unemployment insurance, family, welfare, age and child support could be replaced with emphasis placed on training and education.

Treat all citizens, taxpayers or tax collectors, equally. That would allow a single, simple, fair and equitable benefit business incentive act for business. Confusing and overlapping laws and administrations could be replaced to allow proper identification of exact subsidies and benefits.

Treat all business, big or small, equally.

Tax is best imposed on identifiable monetary values. All income should be taxed which would include the provision of goods and services. All expense should be taxed, which includes consumption of goods and services.

In closing, I recommend a single, simple, fair and equitable tax law—a flat income and expense transaction tax on all persons.

Finally, I close with my joke. The GST is a joke. Do not laugh, it is not funny. I was inside. I know, and the Auditor General's report confirms, system incompetence. I am technically qualified to say the proposed tax is a joke.

The initials "GST" should stand for gullible—stupid—theft. It is a tax on the gullible by the stupid and it is simply theft.

Gullible describes anyone who believes the three point propaganda that the tax is for deficit reduction, it is essential so that Canada can compete, or that it will improve fairness and make Canada better off. Only the gullible believe that it is tax reform that will ensure that economic benefits from the GST will be achieved quickly and smoothly, or that it will protect lower- and modest-income Canadians, and that addresses the concerns that the GST is too complex.

Stupid describes anyone who proposes such a technical and administrative confusion as tax reform. The propaganda critique of the current tax system is completely unfounded exaggeration. As long as tax law remains a principal tool of fiscal policy, it will require constant attention.

Theft describes the deception used to justify the proposed tax. In fact, the government and senior bureaucrats have conspired to undermine the existing law and cover up incompetence and fraudulent practices.

Canadians must wake up. We get the government we deserve.

The Chairman: I have a feeling, Mr. Reid, that you have overwhelmed the committee with what you have put in front of us. I, for one, am not very competent to reply to or question some of the conclusions you have come to and some of the

[*Traduction*]

et équitable. Nous aurions ainsi une loi de l'impôt à prestations garanties, unique, simple, juste et équitable pour tout le monde. . Les lois et les programmes embrouillés et qi se chevauchent, comme l'assurance-chômage, les prestations familiales, d'assurance sociale, de vieillesse et de soins d'enfant pourraient être remplacées par des programmes de formation et d'éducation.

Traiter tous les citoyens, contribuables et percepteurs d'impôt de la même façon. On aurait ainsi une loi unique, simple, juste et équitable favorable aux affaires pour les entreprises. Les lois et les programmes embrouillés qui se chevauchent seraient remplacés pour permettre de déterminer exactement les subventions et les prestations.

Traiter toutes les entreprises de la même façon, quelles soient grandes ou petites.

L'impôt est le plus utile quand il est prélevé sur les valeurs monétaires identifiables. Tous les revenus devraient être imposés, ce qui comprendrait la fourniture de produits et services. Toutes les dépenses devraient être imposées, ce qui incluerait la consommation de produits et services.

Pour terminer, je recommande une loi fiscale unique, simple, juste et équitable—une taxe uniforme sur les revenus et les dépenses pour tous.

Finalement, je terminerai par ma blague préférée. La TPS est une blague. Mais ne riez pas car ce n'est pas drôle. J'étais à l'intérieur. Je sais et le Rapport du Vérificateur général confirme l'incompétence du système. Je suis techniquement qualifié pour dire que cette taxe est une blague.

La TPS représente la crédulité, la stupidité et le vol. C'est une taxe imposée aux crédules par des gens stupides et n'est finalement qu'un simple vol.

La crédulité décrit quiconque croit à la propagande en trois points qui veut que la taxe serve à réduire le déficit, qu'elle est essentielle à la compétitivité du Canada ou qu'elle améliorera l'équité et la situation du Canada. Seuls les crédules croient qu'il s'agit d'une réforme fiscale qui entraînera des avantages économiques et qui se réalisera rapidement et sans heurt, ou qu'elle protégera les Canadiens à revenu faible et modeste; et cela revient au problème de la trop grande complexité de la TPS.

La stupidité décrit quiconque propose une telle confusion technique et administrative sous le nom de réforme fiscale. La critique progagandaire du système fiscal actuel est une exagération totalement sans fondement. Tant que la loi de l'impôt reste un outil essentiel de la politique fiscale, il faudra y être toujours attentif.

Le vol décrit la supercherie utilisée pour justifier la taxe. En fait, le gouvernement et les hauts fonctionnaires ont conspiré pour ébranler la loi actuelle et couvrir l'incompétence et les pratiques frauduleuses.

Les Canadiens doivent se réveiller. Nous avons le gouvernement que nous méritons.

Le président: J'ai l'impression, monsieur Reid, que le comité est quelque peu abasourdi par tout ce que vous venez de nous dire. Moi-même, je ne suis pas très compétent pour vous répondre ou pour mettre en doute certaines des conclusions que vous

[*Text*]

suggestions and other considerations you make. However, I would like to ask one question.

There are some 40-odd countries in the world that are using some form of value-added tax with, in their opinion, some reasonable acceptance. Is that not possible in Canada?

Mr. Reid: From my economics background, I suggest before the Americans move it is impossible.

The Chairman: Why would you come to that conclusion?

Mr. Reid: I just think they have a great impact on us. However, I am not an expert on that and I do not wish to make too many comments on it. My principal critique is based on the technical aspects of the proposed GST. My principal concern is that the tool of imposition, which is Revenue Canada, has shown it is not capable of handling the much simpler FST. My principal argument on the proposed GST is simply the structure. A multi-stage tax is absolutely ridiculous. I do not care what the Europeans are doing. I do not care whom our people talk to in Europe. I do not suggest they could have received the proper input from the business community. They may have talked extensively with the bureaucrats in Europe. Bureaucrats talking to bureaucrats can confound each other. I dealt in the trenches. I dealt with the people. It is not going to work.

We have to treat our citizens in a way that we accept their honesty towards tax imposition. If we are going to start the multi-stage tax principally and simply to ensure enforcement, that is a bad attitude. That attitude will not carry us into the next decade. It certainly will not carry us through this new statute. It is too all-encompassing and the people of Canada are expressing themselves very loudly here. This statute will not work.

The Chairman: Mr. Reid, would you support a goods and services tax as suggested by the Winnipeg Chamber of Commerce that would be a bottom-line tax?

Mr. Reid: Absolutely, yes.

The Chairman: Would that be acceptable to you?

Mr. Reid: Absolutely, yes, there is no question.

The Chairman: A single-stage tax?

Mr. Reid: Yes. However, you have to start over with that statute. There is so much written in there for the purposes of the audit mentality and the control mentality.

My recommendation is kill it; it is dead.

The Chairman: We might be able to say that this will be able to work as a goods and services tax, but it should be a single-stage tax.

Mr. Reid: I agree emphatically. I agree with a sales tax. I agree with a consumption tax.

[*Traduction*]

avez avancées et certaines des suggestions et considérations que vous faites. Mais j'aimerais vous posez une question.

Il existe environ 40 pays dans le monde qui utilisent une forme ou une autre de taxe à la valeur ajoutée qui est, à leur avis, raisonnablement acceptée. Cela n'est-il pas possible au Canada?

M. Reid: D'après mon expérience en économie, je dirais que cela est impossible tant que les Américains ne se décideront pas.

Le président: Pourquoi en arrivez-vous à cette conclusion?

M. Reid: Je pense qu'ils ont une grande influence sur nous. Mais je ne suis pas un expert sur ce sujet et je ne voudrais pas trop m'avancer. Ma critique principale porte sur les aspects techniques de la TPS. Mon principal souci est que cet instrument d'imposition qu'est Revenu Canada a montré qu'il n'est pas capable de traiter la taxe de vente fédérale qui est pourtant beaucoup plus simple. C'est simplement la structure de la TPS à laquelle je m'oppose. Une taxe multi-stade est absolument ridicule. Je me moque de ce que les Européens font. Je me moque de ce que font nos gens en Europe. Je ne veux pas dire qu'ils n'ont pas reçu l'information appropriée du milieu des affaires. Ils ont pu sans doute parler longuement avec les fonctionnaires européens. Les fonctionnaires qui parlent à des fonctionnaires peuvent se confondre mutuellement. J'étais dans les tranchées. J'ai fait affaire avec les gens. Cela ne va pas marcher.

Nous devons traiter nos citoyens comme si nous acceptions leur honnêteté à l'égard de la fiscalité. Si nous allons mettre en place une taxe multi-stade principalement et simplement pour en assurer l'observation, c'est une mauvaise attitude. Cette attitude ne nous mènera pas jusqu'à la prochaine décennie. Elle ne nous permettra certainement pas de mener à bien ce nouveau projet de loi. Il est trop global et les Canadiens se sont exprimés très clairement là-dessus. Ce projet de loi ne fonctionnera pas.

Le président: Monsieur Reid, seriez-vous prêt à appuyer une taxe sur les produits et services telle qu'elle a été proposée par la Chambre de commerce de Winnipeg, c'est-à-dire une taxe au niveau du résultat net?

M. Reid: Absolument, oui.

Le président: Vous l'accepteriez?

M. Reid: Absolument, oui, sans aucun doute.

Le président: Une taxe unique?

M. Reid: Oui. Mais il faut recommencer dès le début. Le projet de loi répond essentiellement à une mentalité de vérification et de contrôle.

Ma recommandation est de le tuer; il est déjà mort.

Le président: Nous pourrions dire que cela pourrait fonctionner comme une taxe sur les produits et services, mais une taxe à stade unique.

M. Reid: Je suis tout à fait d'accord. Je suis d'accord pour une taxe de vente. Je suis d'accord pour une taxe à la consommation.

[*Text*]

The Chairman: You would not agree with the minister who stated that some of the inequities would be perpetuated that are in the manufacturers' sales tax?

Mr. Reid: I disagree with that emphatically. I did not know he said that.

The Chairman: He said that earlier. He said that if we did that there would be some continued burden on the export industry that would somehow not reclaim some of the tax.

Mr. Reid: If he said that, I am not aware of that specifically. I would have critiqued it. However, I do not think that is the case.

Again, a single stage tax is more appropriate. First, it could always be combined, which is the key to my brief. My brief states that you cannot combine multi-stage and single-stage taxes. If we lock ourselves into this statute we can never bring the retail taxes into line with it. Well, it is possible, since it is only a piece of paper.

The Chairman: You are suggesting it would be difficult with a multi-stage tax to blend in the provincial sales tax regimes.

Mr. Reid: Yes.

The Chairman: I agree that that is a major problem.

Mr. Reid: As far as I am concerned, that would change everything. Taxes are a fact.

The Chairman: Are there any other comments?

Senator Hastings: Mr. Chairman, is Revenue West a private company?

Mr. Reid: Yes.

Senator Hastings: It is engaged in tax consulting?

Mr. Reid: Correct.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Reid.

We now move to Mr. Clearwater.

We are pleased to have you as one of our last witnesses, Mr. Clearwater. I have to say to you, as I have said to others, that we have half an hour and since your brief is not too lengthy you may want to read it all. Senators will then question you.

Mr. John Clearwater, Private citizen: I was going to hit the highlights of the brief for those who were not able to read it. Unfortunately, Ottawa had not provided you with the copies I sent them. However, I take it you all do have copies now.

The Chairman: We all have copies now.

Mr. Clearwater: I noticed from today's schedule that I am the only, what could be termed, private citizen appearing before the committee. All the others have represented corporations, groups or interests. My presentation is directly that of a citizen.

My background is in graduate studies and political science with a second in history and economics. I have been doing

[*Traduction*]

Le président: Vous ne seriez pas d'accord avec le ministre qui a déclaré que certaines des iniquités de la taxe sur les ventes des fabricants seraient perpétuées?

M. Reid: Je ne suis pas du tout d'accord. Je ne savais pas qu'il avait dit cela.

Le président: Il l'a dit il y a quelque temps. Il a dit que si nous faisions cela, l'industrie de l'exportation continuerait à supporter un certain fardeau car elle ne pourrait pas récupérer une partie de la taxe.

M. Reid: S'il l'a dit, je ne suis pas vraiment au courant. Je l'aurais critiqué. Mais je ne pense pas que ce soit le cas.

La taxe unique est plus appropriée. Premièrement, elle peut toujours être combinée, ce qui est la clé de mon document. Mon document dit que l'on ne peut pas combiner les taxes multi-stades et uniques. Si nous nous enfermons dans ce projet de loi, nous ne pourrons jamais amener la taxe de vente au détail au même niveau. C'est toujours possible évidemment, puisque ce n'est qu'un morceau de papier.

Le président: Vous dites qu'il serait difficile de combiner une taxe multi-stade aux régimes de taxe de vente provinciaux.

M. Reid: Oui.

Le président: Je conviens qu'il s'agit d'un problème important.

M. Reid: En ce qui me concerne, cela changerait tout. Les taxes sont un fait.

Le président: Y a-t-il des commentaires?

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, Revenue West est-elle une compagnie privée?

M. Reid: Oui.

Le sénateur Hastings: S'occupe-t-elle de donner des conseils fiscaux?

M. Reid: Exactement.

Le président: Je vous remercie beaucoup M. Reid.

Nous sommes heureux de vous avoir comme dernier témoin, M. Clearwater.

Je dois vous dire, M. Clearwater, comme je l'ai dit aux autres, que nous avons une demi-heure et puisque votre document n'est pas trop long, vous pourrez peut-être le lire en entier. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

M. John Clearwater, simple particulier: Je vais passer aux points essentiels du document pour ceux qui n'ont pas pu le lire. Malheureusement, Ottawa ne vous a pas donné les exemplaires que je leur avais envoyés. Mais je vois que vous avez tous des exemplaires maintenant.

Le président: Oui, nous avons tous des exemplaires.

M. Clearwater: J'ai remarqué dans le programme d'aujourd'hui que je suis le seul à paraître devant le comité en qualité de simple citoyen. Tous les autres représentent des sociétés ou des groupes ou des intérêts. Ma présentation est donc faite dans cette optique.

J'ai fait des études universitaires en science politique, en histoire et en économie. Je suis à l'Université de Dalhousie à

[*Text*]

graduate work at Dalhousie in Halifax, but I am a Winnipeger, which is why I am appearing before the committee here today.

As I understand it, one of the jobs of this committee is to examine alternatives to the goods and services tax proposed by the Minister of Finance. What I will be talking about today quite clearly would be anathema to most of the people you have heard prior to my presentation. I will be speaking to you about the need to enforce already existing tax laws and to gain revenue through those tax laws from the corporate or the business community which, up until now, has been undertaxed although written into the tax laws but generally ignored through a system of tax favoritism.

The current tax system in Canada is clearly wide enough to gather larger amounts of moneys without additional tax laws—that is, the GST. Staff at finance minister Wilson's office stated to me personally that the amount of dollars gathered at the 7 per cent GST rate would be approximately $18.1 billion in next year's dollars adjusted for inflation. I have no doubt that is a reasonable figure. That figure was dropped substantially from the $24 billion and the original 9 per cent figure.

What I propose is that instead of implementing a new and cumbersome tax law, that we enforce the tax laws already in place and collect taxes from profitable Canadian corporations and foreign corporations operating in this country.

I would now like to illustrate two examples to show the inequities in our tax system. Over the years, corporate versus private income taxes have radically altered. Corporate business income taxes are assuming an ever decreasing portion of the total tax revenue intake. In 1984-85, of the total budgetary personal income tax revenue, personal taxes made up 41.3 per cent and corporations paid only 13.2 per cent of that total. A year later, personal incomes taxes had risen to make up 43 per cent of the total and business tax had dropped to 12 per cent of the total. In 1987, the last year for which figures are available from Revenue Canada and Statistics Canada, personal income taxes made up an astonishing 47 per cent of total tax revenues of the government. Corporate taxes had dropped to under 11 per cent from four years before when they were above 13 per cent.

Total tax revenues for corporations are dropping even though profitable corporations have increased their profits by an astonishing 14 per cent in 1987. In terms of the overall income tax paid by Canadian citizens and corporations, the same picture emerges as the one I have just painted. In 1970, personal incomes taxes were 66 per cent of total income taxes, while corporations paid the remaining 33 per cent. By 1987, the IMF states that corporations were paying less than 20 per cent and personal income taxes accounted for over 80 per cent of total income tax revenue collected by the federal government.

[*Traduction*]

Halifax mais comme je viens de Winnnipeg, je comparais ici devant le comité.

D'après ce que j'ai compris, une des tâches du comité est d'examiner les possibilités autres que la taxe sur les produits et services proposée par le ministre des Finances. Ce que je dirai aujourd'hui pourrait être considéré clairement comme un anathème par la plupart des gens que vous avez entendus avant moi. Je vous parlerai de la nécessité de faire appliquer les lois fiscales déjà existantes et de tirer des recettes, grâce à ces lois fiscales, des sociétés et des entreprises qui, jusqu'à maintenant, ont été sous-imposées malgré les dispositions des lois fiscales dont on a pas tenu compte généralement, en appliquant un système de favoritisme.

Le régime fiscal actuel du Canada est suffisamment vaste pour percevoir des montants beaucoup plus importants sans avoir à ajouter de nouvelles taxes, c'est-à-dire la TPS. Des employés du bureau du premier ministre Wilson m'ont dit personnellement que le montant d'argent perçu avec une TPS à 7 p. 100 serait d'environ 18,1 milliards de dollars l'an prochain, en tenant compte de l'inflation. Je suis sûr qu'il s'agit d'un chiffre raisonnable. Ce chiffre a diminué considérablement par rapport aux 24 milliards de dollars et au 9 p. 100 originaux.

Ce que je propose c'est qu'au lieu de mettre en place une taxe nouvelle et difficile d'application, nous appliquions les lois fiscales déjà existantes et que nous imposions les sociétés canadiennes rentables et les sociétés étrangères en exploitation de notre pays.

J'aimerais maintenant donner deux exemples pour montrer l'iniquité de notre régime fiscal. Au cours des années, les impôts sur le revenu des sociétés par rapport aux impôts des particuliers se sont modifiés radicalement. Les impôts sur le revenu des sociétés représentent une portion de plus en plus faible des recettes fiscales totales. En 1984-1985, sur le total des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers, les impôts des particuliers représentaient 41,3 p. 100 et ceux des sociétés seulement 13,2 p. 100. Une année plus tard, les impôts sur le revenu des particuliers étaient passés à 43 p. 100 du total et les impôts des entreprises avaient diminué à 12 p. 100 du total. En 1987, la dernière année pour laquelle nous avons des chiffres de Revenu Canada et de Statistique Canada, les impôts sur le revenu des particuliers représentaient 47 p. 100 des recettes fiscales totales du gouvernement. Les impôts des sociétés étaient passés à 11 p. 100 par rapport à quatre ans auparavant où ils étaient encore à plus de 13 p. 100.

Les recettes fiscales totales des sociétés diminuent, même si les sociétés rentables ont réussi à augmenter leur profit de 14 p. 100 en 1987. Pour ce qui est de l'ensemble de l'impôt sur le revenu payé par les Canadiens et les sociétés, on retrouve le même tableau que je viens de peindre. En 1970, les impôts sur le revenu des particuliers représentaient 66 p. 100 de l'impôt total sur le revenu alors que les sociétés payaient les 33 p. 100 restant. En 1987, Le FMI déclarait que les sociétés payaient moins de 20 p. 100 et que l'impôt sur le revenu des particuliers représentait plus de 80 p. 100 des recettes fiscales totales perçues par le gouvernement fédéral.

[*Text*]

The problem we are seeing is not one where the government is giving tax breaks to unprofitable corporations. Statistics Canada reports that in 1987 the total income of Canadian corporations increased by 8 per cent in that the pre-tax profits of all Canadian corporations grew by 33.4 per cent to almost $86 billion in 1987.

What we are not seeing is the government carrying out the tax laws already in place to gather tax dollars on astonishing profits made over the past 10 years. Corporations have shown no willingness to pay their fair share of tax, and there is no reason why they should if the government is not prepared to enforce laws.

Personal tax growth in this country is going to grow at 125 per cent the rate of income growth for average Canadians. For corporations, it is going to grow at a mere 43 per cent of the increase of their profits. Clearly, the inequities are growing year by year.

There was actually a decrease in corporate taxes of 2 per cent between 1985 and 1986. The Canadian public no longer trusts the taxation system that increasingly burdens them while letting large profitable corporations pay little or no tax at all. For instance, the large and profitable Argus and Power Corporations paid no income tax at all in 1985 on book profits of over $203 million. These are figures supplied by the U.S. Department of Finance, which requires financial disclosure of all corporations operating on its stock exchange. In 1981, 60 per cent of Canadian corporations paid no income tax at all at the end of their fiscal year, and a full 50 per cent of that group were profitable in that same tax year. What that means is that 30 per cent of Canadian corporations—and those are all profitable—paid no corporate income tax, although there are laws already in place to collect such tax.

In Canada, tax exemptions provide one of the largest problems we have in collecting tax in this country. It is thought that these tax write-offs now account for approximately two to three years worth of corporate income taxes and may be as high as $30 billion to $35 billion. In fact, the buildup of tax expenditures is equal to the projected revenues of the GST over a two year period, 1981-83.

In respect to corporate tax expenditures, we see the exact opposite trend in the world's highly industrialized and highly successful capitalist economies—for example, West Germany and Japan, which are often considered as the archetypal models for successful capitalist economies. In those economies corporations have few exemptions, few tax expenditures, and are taxed at an astonishingly high rate in comparison to Canadian, British or U.S. corporations. Yet these countries do not seem to have a problem with their corporations. Their corporations tend to stay in the country. They do not run off to the United States. They pay their taxes. These are extremely successful economies.

All profitable corporations must be made to pay their fair share of the income tax burden. In the coming years their share of that burden must increase in Canada.

[*Traduction*]

Le problème n'est pas que le gouvernement accorde des allégements fiscaux à des sociétés non rentables. Statistique Canada signale qu'en 1987, le revenu total des sociétés canadiennes a augmenté de 8 p. 100 et que les profits avant impôt de toutes les sociétés canadiennes ont augmenté de 33,4 p. 100 à presque 86 milliards de dollars en 1987.

Le problème, c'est que le gouvernement n'applique pas les lois fiscales déjà en place pour percevoir des recettes sur les profits incroyables qui ont été faits depuis dix ans. Les sociétés n'ont montré aucune volonté de payer leur part équitable d'impôt et il n'y a aucune raison pour laquelle elles devraient le faire si le gouvernement n'est pas prêt à appliquer ses lois.

L'impôt personnel au pays va augmenter à 125 p. 100 du taux de croissance du revenu des Canadiens moyens. Pour les sociétés, il passera seulement à 43 p. 100 de l'augmentation de leurs profits. Il est clair que l'iniquité augmente chaque année.

En fait, on a vu une diminution des impôts sur les sociétés de 2 p. 100 entre 1985 et 1986. La population canadienne ne fait plus confiance au régime fiscal qui impose un fardeau de plus en plus lourd, tout en laissant les grandes sociétés rentables payer de moins en moins d'impôt ou même pas du tout. Par exemple, les grandes sociétés rentables Argus and Power Corporations n'ont pas payé d'impôt du tout sur la valeur comptable de leurs profits de plus de 203 millions de dollars en 1985. Ce sont des chiffres fournis par le ministère des Finances des États-Unis qui exige la divulgation de tous les chiffres des sociétés qui sont cotées en bourse. En 1981, 60 p. 100 des sociétés canadiennes ne payaient pas d'impôt sur le revenu à la fin de leur exercice et 50 p. 100 de ce groupe avait fait des profits au cours de ce même exercice. Cela veut dire que 30 p. 100 des sociétés canadiennes—et elles sont toutes rentables—n'ont pas payé d'impôt sur le revenu des sociétés, bien qu'il existe des lois pour percevoir ces impôts.

Au Canada, les exonérations fiscales sont un des grands problèmes de la perception des impôts. On estime que ces radiations fiscales représentent environ la valeur de deux à trois ans d'impôt sur le revenu des sociétés et pourraient représenter 30 à 35 milliards de dollars. En fait, l'accumulation des dépenses fiscales est égale aux recettes prévues de la TPS sur une période de deux ans, de 1981 à 1983.

En ce qui concerne les dépenses fiscales des sociétés, nous voyons la tendance exactement inverse dans les économies hautement industrialisées et capitalistes du monde, par exemple, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, qui sont souvent considérés comme les archétypes des grandes économies capitalistes. Dans ces économies, les sociétés sont peu exonérées, ont peu de dépenses fiscales et sont imposées à un taux étonnament élevé par rapport aux sociétés canadiennes, britanniques ou américaines. Pourtant, ces pays ne semblent pas avoir de problèmes avec leurs sociétés. Elles tendent à rester dans le pays. Elles ne se précipitent pas vers les États-Unis. Elles payent leurs impôts. Et ce sont des économies extrêmement dynamiques.

Toutes les sociétés rentables doivent donc payer leur part équitable des impôts sur le revenu. Dans les années à venir, leur part de ce fardeau doit augmenter au Canada.

[*Text*]

Since 1960 we have surely seen corporate income tax as a percentage of the tax paid drop dramatically, especially in the last five years. Therefore, I propose that we actually go out and collect the tax dollars due to the Canadian government, and thereby to the Canadian people, from corporations that are not now paying tax or are paying less tax than they would if the laws were fully enforced.

Ideally, corporations should have to increase their share of taxes paid back up to a level of at least 20 per cent of the total federal budgetary revenues. They are currently paying approximately only 10 per cent. This would double the effective amount they paid to the federal government. As you will see on the bottom of page 3, I have noted a short plan by which that would be implemented over a period of years rather than simply saying to the business community, "We are going to double your tax on January 1, 1991".

Such a plan would alleviate a number of problems in Canada, the inequity of the tax system being one, as well as eliminating the buildup of tax expenditures by corporations now so large that they encompass more than three years of the entire military budget of this country, and the deficit.

The GST is not going to fight the deficit. However, if we collect the taxes that we said we were going to legislate for, and, for which we have legislated, we can reasonably start to attack the deficit. Canada could reduce that deficit if the federal government would only collect those taxes. In addition, currently deferred taxes amounting to over $30 billion could be collected in the short term, thereby eliminating the need for any increases in the level of personal income taxes, which, as I said before, are starting to rise at 125 per cent the rate of increase of incomes for average Canadians.

In short, the collection of back taxes, tax breaks or the deferment of taxes and tax expenditures, along with an increased rate of tax on profitable corporations—and I emphasize the word profitable—would leave Canada in a strong financial position without having to implement the GST.

That is the end of my written submission. Since you all have it before you I see little need to elaborate. I invite questions at this time.

Senator Poitras: On pages 3 and 4 of your brief you talk about different taxes. On page 4 in the first paragraph you state that $30 billion could be collected in the short term. First, they are not taxes which are due today; would you agree with that?

Mr. Clearwater: Yes.

Senator Poitras: How do you figure this $30 billion could be collected in the short term?

Mr. Clearwater: My view of short term is approximately 10 years, or approximately $3 billion per year. That is not an unreasonable amount considering that corporations are now paying, as I stated on page 2, some 10.9 per cent of the total, which comes to approximately $11.4 billion.

[*Traduction*]

Depuis 1960, nous avons vu l'impôt sur le revenu des sociétés comme pourcentage de l'impôt payé, diminuer considérablement, en particulier depuis cinq ans. Par conséquent, je propose que nous percevions les sommes qui sont dues au gouvernement canadien et par conséquent à la population canadienne auprès des sociétés qui ne payent pas leurs impôts ou qui en payent moins qu'elles ne le feraient si les lois étaient appliquées comme il faut.

Idéalement, les sociétés devraient augmenter la part des impôts qu'elles payent jusqu'au niveau de 20 p. 100 des recettes budgétaires fédérales totales. Elles n'en payent actuellement qu'environ 10 p. 100. Cela doublerait le montant réel qu'elles payent au gouvernement fédéral. Comme vous le verrez au bas de la page 3, j'ai établi un bref plan qui montre que cela serait mis en œuvre sur un certain nombre d'années plutôt que de dire aux gens d'affaires: «Nous allons doubler vos impôts le 1er janvier 1991».

Ce plan réglerait un certain nombre des problèmes du Canada, l'iniquité du régime fiscal en particulier, et éliminerait l'accumulation des dépenses fiscales des sociétés qui sont maintenant tellement importantes qu'elles représentent plus de trois ans du budget militaire total du pays, et le déficit.

La TPS ne va pas réduire le déficit. Mais si nous percevons les impôts pour lesquels nous allions légiférer, et pour lesquels nous avons légiféré, nous pouvons raisonnablement commencer à nous attaquer au déficit. Le Canada pourrait réduire son déficit si le gouvernement fédéral percevait ces impôts. D'autre part, les impôts actuellement reportés et qui s'élèvent à plus de 30 milliards de dollars pourraient être perçus à court terme, éliminant ainsi la nécessité d'augmenter le niveau des impôts sur le revenu des particuliers, qui, comme je l'ai dit plus tôt, commencent à s'élever à 125 p. 100 du taux d'augmentation du revenu du Canadien moyen.

En bref, la perception des impôts en retard, l'élimination des allégements fiscaux ou du report des impôts et des dépenses fiscales ainsi que l'augmentation du taux d'imposition des sociétés rentables—et j'insiste sur le mot rentable—placerait le Canada dans une forte position financière sans avoir à mettre en œuvre la TPS.

Cela conclut ma présentation écrite. Puisque vous l'avez devant vous, je ne vois pas la nécessité d'élaborer. Je répondrais maintenant à vos questions.

Le sénateur Poitras: Aux pages 3 et 4 de votre document, vous parlez de taxes différentes. À la page 4, au premier paragraphe, vous dites que l'on pourrait percevoir 30 milliards de dollars à court terme. D'abord, ce ne sont pas des impôts qui sont exigibles aujourd'hui, êtes-vous d'accord avec cela?

M. Clearwater: Oui.

Le sénateur Poitras: Comment arrivez-vous à un chiffre de 30 milliards de dollars à percevoir à court terme?

M. Clearwater: À court terme pour moi signifie environ dix ans, c'est-à-dire 3 milliards de dollars par an environ. Ce n'est pas un montant déraisonnable si l'on considère que les sociétés payent actuellement, comme je le dis à la page 2, quelque 10,9 p. 100 du total, ce qui représente environ 11,4 milliards de dollars.

[*Text*]

Senator Poitras: I have your figures. I want to be very clear about this. So it is long term at least. Is 10 years for you short term?

Mr. Clearwater: That is two terms of government, not all that bad. Perhaps I am younger and that colours my view.

Senator Poitras: What do you mean by deferments?

Mr. Clearwater: The deferment system of taxes over the years has allowed corporations to defer the paying of their taxes. However, what we have seen is that deferments for so many years has turned into perpetual deferments upon which corporations are not paying any tax at all.

Senator Poitras: Do you have an example?

Mr. Clearwater: I gave, as an example, Power and Argus Cporations, which have built up increasinly more tax deferments. These corporations will be able to carry on—

Senator Poitras: Because they have made major investments, for instance?

Mr. Clearwater: Yes.

Senator Poitras: And they have normal depreciation?

Mr. Clearwater: However, when you examine the financial status of large corporations that are building up these amounts you discover that their book profits, in the millions of dollars, are not taxed at all. Unfortunately, the legal system in Canada is not set up so that the public can discover these facts unless a corporation attempts to trade in the United States, at which point is has to be listed by the Securities Commission. They have to make disclosures.

Senator Poitras: So you would not permit the same depreciation over 10 years on computers and things like that. You would change that and get a major amount of money?

Mr. Clearwater: The deferment system is now too wide, as evidenced by the fact that deferred taxes amount to in excess of three years of our military budget. It is hard to find somebody who would agree with you, aside from perhaps Conrad Black who directly benefits from this deferment system.

At no time did I suggest that the deferment system be abolished. It would be unreasonable to say that we cannot have deferments on machinery and computers. Computers become dated very quickly. But the deferment system in this country is clearly out of hand.

The Chairman: We have a chartered accountant here to talk to you.

Senator Leblanc: I will not question you as a chartered accountant. I would like to clear up a few matters that I have in my mind.

On page 2 you state that the corporate income tax for 1987 was $11.14 billion. That is the last year for which we have statistics I suppose.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: J'ai vos chiffres ici. Je veux seulement que cela soit bien clair. C'est du long terme au moins. Est-ce que dix ans pour vous, c'est du court terme?

M. Clearwater: Ce sont deux mandats du gouvernement, ce qui n'est pas mal. Peut-être suis-je plus jeune et cela modifie mon opinion.

Le sénateur Poitras: Que voulez-vous dire par report?

M. Clearwater: Le système de report au cours des années a permis aux sociétés de différer le paiement de leurs impôts. Mais nous avons constaté en fait que ces reports au cours de nombreuses années se sont transformés en reports perpétuels pour lesquels les sociétés ne payent plus d'impôt du tout.

Le sénateur Poitras: Avez-vous un exemple?

M. Clearwater: J'ai donné l'exemple de Power Corporation and Argus Corporation qui ont accumulé plus de reports d'impôt qu'elles ne sont imposées. Ces sociétés seront en mesure de continuer—

Le sénateur Poitras: Parce qu'elles ont fait des investissements importants, par exemple?

M. Clearwater: Oui.

Le sénateur Poitras: Et elles bénéficient d'un amortissement normal?

M. Clearwater: Cependant, si on examine la situation financière des grandes sociétés qui accumulent ces montants, on découvre que la valeur comptable de leurs profits en millions de dollars n'est pas imposée du tout. Malheureusement, le régime juridique du Canada n'est pas conçu pour que le public puisse découvrir ces faits à moins que la société en question tente de commercer aux États-Unis, auquel cas elle doit figurer sur la liste de la Commission des valeurs mobilières. Elles doivent divulguer leurs chiffres.

Le sénateur Poitras: Donc vous ne permettriez pas le même amortissement sur dix ans sur les ordinateurs et les choses comme ça. Vous changeriez ce système et obtiendrez un montant d'argent important?

M. Clearwater: Le système de report est maintenant trop vaste, comme en témoigne le fait que les impôts reportés ainsi représentent plus de trois ans de budget militaire. Il est difficile de trouver quelqu'un qui serait d'accord avec vous, en dehors peut-être de Conrad Black qui bénéficie directement de ce système.

Je n'ai jamais suggéré d'abolir le système de report. Ce serait déraisonnable de dire que nous ne pouvons pas avoir des reports sur les machines et les ordinateurs. Les ordinateurs deviennent désuets très rapidement. Mais le système de report dans ce pays est clairement exagéré.

Le président: Nous avons ici un comptable agrée pour vous parler.

Le sénateur Leblanc: Je ne vous contesterai pas en tant que comptable agréé. J'aimerais simplement expliquer quelques points.

À la page 2, vous dites que l'impôt sur le revenu des sociétés pour 1987 était de 11,14 milliards de dollars. Je suppose que

[*Text*]

Mr. Clearwater: I checked with Statistics Canada and, although they are not generally available on library bookshelves, I was able to obtain that from their computer system. 1987 is the last year for which a full statistical analysis has been produced.

In addition, figures I give from the International Monetary Fund are the latest available. 1987 figures have just been published. Because of the amount of material, there is an appreciable time lag, unfortunately.

Senator Leblanc: The GST is supposed to bring in $18 billion.

Mr. Clearwater: I was informed of that over the phone by someone from the minister's office.

Senator Leblanc: We do not have those figures here in your brief, do we?

Mr. Clearwater: They are on the first page in the third paragraph. Staff in the minister's office stated that after the amount was reduced to 7 per cent, revenue generated by the federal treasury through the GST would be about $18.1 billion in 1991 dollars. That was adjusted for expected inflation.

Senator Leblanc: I suppose that this is a net amount after paying all the 4,000 or 5,000 people to look after the collection of the tax.

Mr. Clearwater: That is another problem that I thought I would skip over, because I am sure other people have covered it more extensively. In attempting to enforce and collect this, one of the problems we will run into is the massive hiring of personnel by Revenue Canada, by excise departments and such. In fact, such hiring of people has already begun in Manitoba to deal with the GST, for claims, exemptions, processing and such. In essence we are going to be spending hundreds of millions of dollars to institute something that will collect approximately $18.1 billion in its first full year of application. I foresee massive hiring and therefore massive new personnel costs, as evidenced by the fact that in Manitoba they are already starting to hire.

Senator Leblanc: By implementing all the suggestions that you make we would not need the GST.

Mr. Clearwater: I have made only one or two suggestions.

Senator Leblanc: To be collected?

Mr. Clearwater: It is my belief that you would actually collect perhaps a couple of billion dollars less. But since the GST is set up to collect a few billion dollars more than is being gathered now, some would describe it as a gouge and screw tax in that it is a new tax on Canadians, especially a tax on the poor who will ultimately bear a disproportionate portion of it. Rather, a tax enforced on corporations would gather more money than we are gathering now under the present tax laws, which would contribute toward deficit reduction in the future. But we have to have the political courage to say to corporations, "Look, they do it in successful economies. They do it in West Germany and Japan". Certainly, our corporations are not wimps. We compete on a world scale. Aerospace Technolo-

[*Traduction*]

c'est la dernière année pour laquelle nous avons des statistiques.

M. Clearwater: J'ai vérifié avec Statistique Canada et même si les chiffres ne sont pas normalement disponibles dans les bibliothèques, j'ai pu obtenir ces renseignements de leur système informatique. La dernière année pour laquelle une analyse statistique complète a été faite en 1987.

D'autre part, les chiffres que je donne du Fonds monétaire international sont également les derniers. Les chiffres de 1987 viennent juste d'être publiés. Compte tenu de la quantité de documents, il y a malheureusement du retard.

Le sénateur Leblanc: La TPS est censée rapporter 18 milliards de dollars.

M. Clearwater: Quelqu'un du bureau du ministre m'a donné ces renseignements au téléphone.

Le sénateur Leblanc: Nous avons ces chiffres ici dans votre document, n'est-ce pas?

M. Clearwater: Ils sont à la première page, au troisième paragraphe. Le personnel du bureau du ministre a déclaré qu'après la réduction à 7 p. 100, les recettes produites par le trésor fédéral au moyen de la TPS seraient d'environ 18,1 milliards en dollars en 1991. Rajustées pour l'inflation prévue.

Le sénateur Leblanc: Je suppose qu'il s'agit d'un montant net après avoir payé les 4 000 ou 5 000 personnes qui s'occuperont de la perception de la taxe.

M. Clearwater: C'est un autre problème que je ne voulais pas aborder car je suis sûr que d'autres l'ont fait de façon plus approfondie. En essayant d'appliquer la taxe et de la percevoir, nous aurons le problème de l'engagement massif de personnel par Revenu Canada, par l'Accise et ainsi de suite. En fait, ces engagements ont déjà commencé au Manitoba pour l'administration de la TPS, pour les réclamations, les exonérations, le traitement et ainsi de suite. En réalité, nous allons dépensé des centaines de millions de dollars pour instituer quelque chose qui permettra de percevoir environ 18,1 milliards de dollars la première année. J'entrevois des engagements massifs et par conséquent des coûts de personnel également massifs comme en témoignent les engagements déjà commencés au Manitoba.

Le sénateur Leblanc: En mettant en œuvre toutes les suggestions que vous faites, nous n'aurions plus besoin de la TPS.

M. Clearwater: Je n'ai fait qu'une ou deux suggestions.

Le sénateur Leblanc: La perception?

M. Clearwater: Je crois que vous ne percevriez en réalité que quelque 2 milliards de dollars de moins. Mais puisque la TPS est conçue pour percevoir quelques milliards de dollars de plus qu'actuellement, on pourrait la décrire comme une escroquerie puisque c'est une nouvelle taxe imposée aux Canadiens, surtout sur les pauvres qui en supporteront une partie disproportionnée. Par contre, un impôt prélevé sur les sociétés donnera plus d'argent que nous n'obtenons actuellement avec les impôts actuels, ce qui contribuera à la réduction du déficit et des emprunts, à la réduction des montants d'emprunt à l'avenir. Mais nous devons avoir le courage politique de dire aux sociétés que c'est ce que font les économies dynamiques. C'est ce que font l'Allemagne de l'Ouest et le Japon. Nos sociétés ne

[*Text*]

gies and certain computer system companies can compete on an international scale. Certainly, these corporations that can do that can be taxed on an international scale. It is unreasonable for us to expect that the ordinary citizen making a dollar above minimum wage is going to continue to bear the tax burden when the Power Corporation, the Argus Corporation, or the Royal Bank for that matter, are not paying one dime.

Senator Guay: You have given me the impression that you have made quite a study in this particular regard. I am wondering if you have found out the amount of the outstanding taxes, particularly those owed by large corporations and companies. I am not talking about deferred taxes and things like that, but tax that has not been paid but which is collectable.

Mr. Clearwater: That is extremely difficult to tell. I cannot answer that question directly with a figure because of the way the statistics are produced by both the Department of Finance and Statistics Canada. Categories of businesses, the tax they pay and the times for which they pay it, are written in such a way that the information is completely obscured from vision. So it is a difficult question for even the most committed researcher to discover. That is why I used the deferment example, which is clear in both the documents of the Minister of Finance and those provided by Statistics Canada. We do not have laws in place that force Finance and Statistics Canada to release these figures. Tax laws permit such an astonishing level of secrecy on the part of large corporations that we have no hope whatsoever of gathering this information.

The Chairman: I would like to express my congratulations to Mr. Clearwater for doing a very thorough job, although I must say that as much as I oppose the goods and services tax personally, and not as Chairman of the committee, I can hardly believe that the government would be able to find the kind of money you are talking about just by taking it from the corporations, even over a period of time. When we look at depleting the allowances that are made, the deferrals about which you have spoken, we see that they are very much part of the whole international business scene, as is depreciation, depletion allowances and a variety of reserves in bad debt. I do not think there are many countries that do not allow this. Without it there would be a very significant burden on business itself.

Expressing my personal opinion, I doubt that our tax regime is so much lower for corporations than it is in Germany or Japan. Other research says that that is not quite the case and that, in fact, our industry is perhaps not as high as it should be but that it is certainly well taxed. Somewhere along the line I am not sure whether we have a meeting of the minds or not, as far as whether it could be replaced. You might get some of it, but I doubt whether you are going to find approximately $18 billion, even in a relatively short period of time.

I am sure all of us on the committee appreciate the fact that you have gone to all this trouble. I must say that I am always

[*Traduction*]

sont certainement pas des mauviettes. Nous sommes sur le marché mondial. Aerospace Technologies et certaines sociétés d'informatiques peuvent faire concurrence à l'échelle internationale. Ces sociétés peuvent donc être imposées à une échelle internationale. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que le citoyen ordinaire, qui gagne un peu plus que le salaire minimum, continue de supporter le fardeau fiscal lorsque Power Corporation, Argus Corporation ou la Banque Royale d'ailleurs, ne payent pas un sous.

Le sénateur Guay: Vous m'avez donné l'impression d'avoir fait une étude assez approfondie à ce sujet. Je me demande si vous avez trouvé quel était le montant des impôts à percevoir, en particulier ceux qui sont dus par les grandes sociétés et les compagnies. Je ne parle pas des impôts reportés et des choses comme ça mais de l'impôt qui n'a pas été payé et qui est à percevoir.

M. Clearwater: C'est extrêmement difficile à dire. Je ne peux pas répondre directement avec un chiffre en raison de la façon dont les statistiques sont produites par le ministère des Finances et Statistique Canada. Les catégories d'entreprises et les impôts qu'elles payent et les périodes pour lesquelles elles les payent sont décrits de telle façon que tout cela obscurcit complètement notre vision. C'est une question difficile pour le recherchiste même le plus consciencieux. C'est pourquoi j'ai utilisé l'exemple du report, qui est clair tant dans les documents du ministère des Finances que dans ceux de Statistique Canada. Nous n'avons pas de loi qui oblige le ministère des Finances et Statistique Canada à publier ces chiffres. Les lois fiscales permettent un tel niveau de secret de la part des grandes sociétés que nous n'avons guère d'expoir de réunir cette information.

Le président: J'aimerais féliciter M. Clearwater pour avoir fait un travail très poussé, bien que je dois dire que bien que je m'oppose à la taxe sur les produits et services personnellement, et non en tant que président du comité je ne pense pas que le gouvernement soit en mesure de trouver le genre de sommes dont vous parlez, simplement en le percevant des sociétés, même sur une longue période. Si on envisage de supprimer les allocations, les reports dont vous avez parlé, on voit bien qu'ils font partie des méthodes normales du milieu international des affaires, tout comme l'amortissement, les déductions pour épuisement et une variété de réserves pour créance irrécouvrable. Je pense qu'il y a peu de pays qui ne le permettent pas. Sans cela, le milieu des affaires lui-même aurait à supporter un fardeau très lourd.

Pour exprimer mon opinion personnelle, je doute que notre régime fiscal soit inférieur pour les sociétés à celui de l'Allemagne de l'Ouest ou du Japon. D'autres recherches laissent à penser que ce n'est pas le cas et qu'en fait, notre industrie n'est peut-être pas en aussi bonne position qu'elle devrait l'être, mais qu'elle est certainement imposée correctement. Je ne suis pas sûr que nous ayons un accord ou non sur la question de savoir si ce régime peut être remplacé. On pourrait obtenir quelque chose, mais je doute que ce soit 18 et quelque milliards de dollars, même sur une période relativement courte.

Je suis sûr que tous les membres du comité apprécient le fait que vous vous êtes donné tout ce mal. Je dois dire que je suis

[*Text*]

amazed at the quite brilliant young students who really take an interest in their country in this way. On behalf of the committee I thank you for your presentation.

The Chairman: The last witness is Janet Paxton who lives here in Winnipeg. She has given us a brief.

Is it Miss, Mrs. or Ms?

Mrs. Janet Paxton, Private citizen: It is Mrs. I have been married, have grown children who have now left home and four grandchildren. I am typical of the type of person who believe will be most affected by the GST.

The Chairman: Before you start, Mrs. Paxton, may I welcome you and indicate that as a walk-on the committee will allow you five minutes to make your presentation. It is not likely that you will be asked questions, although sometimes our eager beaver senators cannot be held back. On the basis of that, I suggest that it will be difficult for you to read your entire brief in five minutes. I do not want to cut you off, so you may be able to highlight your points.

Mrs. Paxton: Good afternoon, ladies and gentlemen of the panel. I wish to thank you for the opportunity to express my views on the GST. I only wish this meeting had received more advertising, because there would have been a lot more people here. I am a grandmother. I have lived and worked in Manitoba all my life. My greatest concern is that I have seen my own income over the years being outstripped by taxes. I remember that when I made $295 a month I had children and I always had money left over to buy shoes or a coat. Now you have to figure out which bills must be paid or whichever is likely to be disconnected. The income does not meet the rate of rising costs.

I become very concerned when I look at my children and my children's children. In my opinion, real estate gives you the only real return on investment for Canadians. We are hearing how prices are skyrocketing in Toronto and B.C. and how land is owned by other countries. Rich conglomerates are buying all the land, and all of a sudden the prices are going crazy. Whatever happens in those provinces sooner or later is felt in Winnipeg.

The GST is going to ensure that the average working Canadian—and I mean the ordinary person who works in a factory or an office at $10 or $12 an hour, and newly-married couples—will never be able to afford his own home. This seems to be a trend that is becoming frightening, and I wonder if there will be any land left for my grandchildren to buy. These tax increases automatically take one-quarter of my income. The GST is going to make it even worse. As one New Zealander told us, the tax there started off at 7 per cent and in no time it increased to 15 per cent. He said that if ever we fought in our lives, all Canadians should be fighting now to make everyone look at what this tax really does to people. The tax is not only on the coffee cup, it is also on the coffee beans in that coffee cup, on the cream, on the sugar and on the overhead, which, when compounded, makes the increase more than just a straight 7 per cent tax. This is what I am worried about.

[*Traduction*]

toujours très surpris de voir tous ces jeunes étudiants brillants s'intéresser réellement à leur pays de cette façon. Au nom du comité, je vous remercie de votre présentation.

Le président: Le dernier témoin est Janet Paxton qui habite ici à Winnipeg. Elle nous a donné un document.

Est-ce madame, ou mademoiselle?

Mme Janet Paxton (simple citoyen): C'est madame. J'ai été mariée, j'ai des enfants qui sont déjà partis de la maison et j'ai quatre petits-enfants. Je suis typique du genre de personnes qui, je crois, seront les plus touchées par la TPS.

Le président: Avant de commencer, M^me^ Paxton, j'aimerais vous accueillir et dire qu'en tant que témoin spontané, le comité vous donnera cinq minutes pour faire votre présentation. Il est peu probable qu'on vous pose des questions, bien que parfois nos sénateurs, toujours consciencieux, ne peuvent se retenir. C'est pourquoi je pense qu'il vous sera difficile de lire toute votre présentation en cinq minutes. Je ne vous couperai pas si vous en réduisez la durée.

Mme Paxton: Bon après-midi mesdames et messieurs. J'aimerais vous remercier de l'occasion que vous me donnez d'exprimer mon opinion sur la TPS. J'aurais aimé que cette réunion ait reçu davantage de publicité, car il y aurait eu beaucoup plus de gens ici. Je suis grand-mère. J'ai vécu et travaillé au Manitoba toute ma vie. Je m'inquiète surtout du fait que j'ai vu mon propre revenu diminuer au cours des années à cause des impôts. Je me rappelle lorsque je faisais 295 $ par mois. J'avais des enfants et j'avais toujours de l'argent qui me restait pour acheter des chaussures ou un manteau. Maintenant vous devez choisir les factures à payer ou les services qui devront être interrompus. Le revenu ne suit pas le taux d'augmentation des coûts.

Je m'inquiète lorsque je vois mes enfants et mes petits-enfants. À mon avis, l'immobilier est le seul secteur qui donne un rendement intéressant aux Canadiens. On voit à quel point les prix ont monté en flèche à Toronto et en Colombie-Britannique et comment la terre est aux mains des pays étrangers. Les riches conglomérats achètent toute la terre et tout d'un coup les prix s'emballent. Ce qui se passe dans ces provinces finira par arriver à Winnipeg.

La TPS fera en sorte que le Canadien moyen qui travaille—et je veux dire les personnes ordinaires qui travaillent dans une usine ou dans un bureau à 10 $ ou 12 $ de l'heure, et les couples nouvellement mariés—ne seront jamais en mesure d'acheter leur propre maison. C'est une tendance qui devient inquiétante et je me demande s'il restera suffisamment de terres pour que mes petits-enfants puissent acheter un jour. Ces augmentations d'impôt prennent automatiquement un quart de mon revenu. La TPS empirera encore les choses. Comme un habitant de Nouvelle-Zélande nous l'a dit, la taxe là-bas a commencé à 7 p. 100 et en très peu de temps est passé à 15 p. 100. Il dit que si nous avons jamais eu à nous battre, tous les Canadiens devraient se battre maintenant pour que chacun voit ce que cette taxe fait vraiment aux gens. Cette taxe est prélevée non seulement sur la tasse de café, mais aussi sur les grains de café dans cette tasse, sur la crème, le sucre et les frais généraux, ce qui une fois ajoutés, est bien supérieur à 7 p. 100. C'est ce qui m'inquiète.

[*Text*]

The average working person does not have a comfortable living. He cannot save for a reasonable home now. Prices are skyrocketing, and these taxes are going to make it even more certain that only the very rich in this country will be able to afford a house. I am also concerned about how our tax money is being spent. It is like salt in the wound. The money is not being spent wisely. Every person who has worked in a government office can give you a litany of all the waste he sees. You would soon learn that to tax spending is not wise management.

The things that affect the ordinary working Canadian, such as taking a taxi and having lunch with a friend—things that make life pleasant—will now become very expensive with this new GST. Those are the only things left to low-income people, and I believe it is those that the GST will hurt most. I thank you for listening to me. The gentleman ahead of me was very knowledgeable and I admired his brief. There is the fact that corporations do not seem to pay taxes. The working people do, and I think we are all very depressed about that. Thank you very much.

The Chairman: Mrs. Paxton, we will ensure that you get a printed copy of the report, because it will say that you appeared before a Senate committee and will outline what you said. You will be able to show your grandchildren the contribution you made to this study . Thank you.

Mrs. Paxton: Thank you very much.

The Chairman: Honourable senators, the committee is adjourned until tomorrow morning at 9 o'clock.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

La personne moyenne qui travaille n'a pas une vie confortable. On ne peut pas économiser pour avoir une maison raisonnable. Les prix montent en flèche et avec cette taxe, on peut être encore plus certain que seuls les très riches seront en mesure d'acheter une maison. Je m'inquiète également de la façon dont l'argent des impôts est dépensé. C'est comme enfoncer le couteau dans la plaie. L'argent n'est pas dépensé sagement. Tous ceux qui ont travaillé dans un bureau du gouvernement pourront vous donner toute une liste des gaspillages qu'ils y ont vu. Vous apprendriez rapidement que ce n'est pas de la bonne gestion que d'imposer les dépenses plutôt que de ne pas avoir assez d'argent.

Les choses qui touchent les Canadiens moyens qui travaillent, par exemple prendre un taxi ou déjeuner avec un ami, des choses qui rendent la vie plus agréable, deviendront très chères avec la nouvelle TPS. Ce sont pourtant les seules choses qui restent aux personnes à faible revenu, et je pense que c'est ceux-là que la TPS affectera le plus. Je vous remercie de m'avoir écouté. La personne avant moi savait beaucoup de choses et j'ai admiré sa présentation. Il est un fait que les sociétés ne semblent pas payer d'impôt. Les travailleurs en payent et je pense que tout cela nous déprime tous. Je vous remercie.

Le président: Madame Paxton, nous veillerons à ce que vous obteniez une copie imprimée du rapport, car il dit que vous avez comparu devant un comité du Sénat et souligne ce que vous avez dit. Vous pourrez montrer à vos petits-enfants la contribution que vous avez faite à cette étude. Je vous remercie.

Mme Paxton: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Honorables sénateurs, la séance est levée jusqu'à demain matin 9 heures.

La séance est levée.

From Wawanesa Insurance:

Mr. Gregg J. Hanson, Vice-President and General Manager.

From the Manitoba Chamber of Commerce:

Mr. Brian Kelly, President;

Mrs. Terry Robson, Second Vice-President.

From Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists:

Mr. E. R. (Revenue) Reid.

Individual presentations:

Mr. John Clearwater;

Mrs. Janet Paxton.

De Wawanesa Insurance:

M. Gregg J. Hanson, vice-président et directeur général.

De la Chambre de commerce du Manitoba:

M. Brian Kelly, président;

M^me^ Terry Robson, deuxième vice-présidente.

De Revenue West, Tax Consultants and Sales Tax Specialists:

M. E. R. (Revenue) Reid.

Présentations individuelles:

M. John Clearwater;

M^me^ Janet Paxton.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Loewen Windows:

Mr. C. Paul Loewen, Chief Executive Officer, Chairman of the Board;

Mr. Reg Alcock, M.L.A. (Osbourne), Opposition Finance Critic.

From the Manitoba Sports Federation:

Mr. Ken Zealand, Treasurer;

Mr. Dana Erickson, Director of Finance and Administration;

Mr. Victor Batzel, President, Manitoba Soccer Association;

Mr. Edward Glass, Vice-President, Manitoba Baseball Association.

From Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. and the Manitoba Society of Seniors Inc.:

Mr. Morley Vinsky, Vice-President, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.

From Manitoba Health Organization:

Mr. Ed Bergen, Chairman of the Board;

Mr. Les Janzen, Director of Finance and Administration;

Mr. Dan Torbiak, Senior Tax Partner, Deloitte and Touche.

From the Winnipeg Chamber of Commerce:

Mr. Don Biberdorf, Chairman, Federal Finance Committee;

Mr. Dan Torbiak, Federal Finance Committee;

Mr. Robert Foster, Vice-President, Winnipeg Chamber of Commerce.

From the Manitoba Federation of Labour (CLC):

Ms. Susan Hart-Kubaba, President;

Mr. John Doyle, Communications Co-ordinator.

(*Continued on previous page*)

De Loewen Windows:

M. C. Paul Loewen, administrateur en chef, président du conseil d'administration;

M. Reg Alcock, député provincial (Osbourne), critique des finances pour l'Opposition officielle.

De la Fédération manitobaine des sports inc.:

M. Ken Zealand, trésorier;

M. Dana Erickson, directeur des finances et de l'administration;

M. Victor Batzel, président, Manitoba Soccer Association;

M. Edward Glass, vice-président, Manitoba Baseball Association.

De Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd. et de la Manitoba Society of Seniors Inc.:

M. Morley Vinsky, vice-président, Rose-Lee Fashion Uniforms Ltd.

Du Manitoba Health Organization:

M. Ed Bergen, président du conseil d'administration;

M. Les Janzen, directeur des finances et de l'administration;

M. Dan Torbiak, premier associé, Deloitte et Touche.

De la Chambre de commerce de Winnipeg:

M. Don Biberdorf, président, Comité des finances du fédéral;

M. Dan Torbiak, Comité des finances du fédéral;

M. Robert Foster, vice-président, Chambre de commerce de Winnipeg.

De la Fédération du travail du Manitoba (CTC):

M^me^ Susan Hart-Kubaba, présidente;

M. John Doyle, coordonnateur des communications.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government
Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Tuesday, July 24, 1990
Winnipeg, Manitoba

Issue No. 61

Twenty-Ninth Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

WITNESSES:

(See back cover)

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le mardi 24 juillet 1990
Winnipeg (Manitoba)

Fascicule nº 61

Vingt-neuvième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
Cools
Guay
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, P.C.
(or Frith)
*Murray, P.C.
(or Doody)
Ottenheimer
Perrault
Poitras
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*)

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Buckwold
Cools
Guay
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, c.p.
(ou Frith)
*Murray, c.p.
(ou Doody)
Ottenheimer
Perrault
Poitras
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*)

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JULY 24, 1990
(78)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 9:00 a.m. this day in Winnipeg, Manitoba, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

Other Senator present: The Honourable Senator Nurgitz.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Winnipeg Labour Council:

Ms. Donna Poitras, First Vice-President;

Ms. Sandra Trowski, Third Vice-President.

Individual presentations:

Mr. Kenneth Emberley.

Ms. Sylvia Perez.

From the Social Assistance Coalition of Manitoba:

Mr. Harold McQueen, Co-Chair;

Ms. Lynn Martin, Co-Chair;

Ms. Barb Cooper, Secretary-Treasurer.

Individual presentations:

Mr. Tom Barker.

Mr. G. A. Sandell.

Mrs. Margaret Brewis.

Dr. Edward S. Agnew, D.D.S.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the Winnipeg Labour Council made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Winnipeg Labour Council, "Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax", July 24, 1990 (5 pages—English only) (*Exhibit A 272*).

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 24 JUILLET 1990
(78)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 9 heures, à Winnipeg, au Manitoba, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter et Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Nurgitz.

Aussi présents: Du Service de recherche, Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Du Winnipeg Labour Council:

M^me^ Donna Poitras, première vice-présidente;

M^me^ Sandra Trowski, troisième vice-présidente.

Présentations individuelles:

M. Kenneth Emberley.

M^me^ Sylvia Perez.

Du Social Assistance Coalition of Manitoba:

M. Harold McQueen, coprésident;

M^me^ Lynn Martin, coprésidente;

M^me^ Barb Cooper, secrétaire-trésorière.

Présentations individuelles:

M. Tom Barker.

M. G. A. Sandell.

M^me^ Margaret Brewis.

M. Edward S. Agnew, chirurgie dentaire.

Le Comité, en conformité avec son ordre de renvoi du 3 mai 1990, reprend l'examen du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins du Winnipeg Labour Council font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Winnipeg Labour Council, «Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Proposed Goods and Services Tax», 24 juillet 1990 (5 pages—anglais uniquement) (*Document A 272*).

Mr. Emberley made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Emberley, Kenneth, Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce (4 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 273*).

Ms. Perez made a statement and answered questions.

The witnesses from the Social Assistance Coalition of Manitoba made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Social Assistance Coalition of Manitoba, (2 pages—English only) (*Exhibit A 274*).

Mr. Banker made a statement.

Mr. Sandell made a statement.

Mrs. Brewis made a statement and answered questions.

Dr. Agnew made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Agnew, Dr. Edward S., Submission (8 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 275*).

At 12:09 p.m., the Committee adjourned.

AFTERNOON SITTING

TUESDAY, JULY 24, 1990
(79)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 1:30 p.m. this day in Winnipeg, Manitoba, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

Other Senator present: The Honourable Senator Nurgitz.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Assembly of Manitoba Chiefs:

Chief Oscar Lathlin;

Mr. Al Torbitt.

Individual presentation:

Mr. Jim Maloway, M.L.A. (Elmwood).

From the Manitoba Veterinary Medical Association:

Dr. K. Paul Schneider, D.V.M., President.

M. Emberley fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Emberley, Kenneth, Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce (4 pages—anglais uniquement plus diverses annexes) (*Document A 273*).

M^me^ Perez fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins du Social Assistance Coalition of Manitoba font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Social Assistance Coalition of Manitoba (2 pages—anglais uniquement) (*Document A 274*).

M. Banker fait une déclaration.

M. Sandell fait une déclaration.

M^me^ Brewis fait une déclaration et répond aux questions.

M. Agnew fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Agnew, Edward S., Mémoire (8 pages—anglais uniquement plus annexe) (*Document A 275*).

À 12 h 09, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

LE MARDI 24 JUILLET 1990
(79)

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, à Winnipeg, au Manitoba, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Cools, Doody, Guay, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Ottenheimer, Perrault, Poitras, Rossiter and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (11)

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Nurgitz.

Également présents: Du Service de recherche, Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Du Assembly of Manitoba Chiefs:

M. Oscar Lathlin, chef;

M. Al Torbitt.

Présentation individuelle:

M. Jim Maloway, député provincial (Elmwood).

Du Manitoba Veterinary Medical Association:

M. K. Paul Schneider, vétérinaire, président.

Individual presentation:

Mr. Arthur Alan De Jardin.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the Assembly of Manitoba Chiefs made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Assembly of Manitoba Chiefs, "Presentation to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce (G.S.T.), July 24, 1990 (14 pages—English only) (*Exhibit A 276*).

Mr. Maloway made a statement and answered questions.

The witness from the Manitoba Veterinary Medical Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Manitoba Veterinary Medical Association, "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Goods and Services Tax", July 24, 1990 (6 pages—English only) (*Exhibit A 277*).

Mr. De Jardin made a statement.

At 3:00 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Présentation individuelle:

M. Arthur Alan De Jardin.

Le Comité, en conformité avec l'ordre de renvoi du 3 mai 1990, poursuit l'examen du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins du Assembly of Manitoba Chiefs font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Assembly of Manitoba Chiefs, «Presentation to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce (G.S.T.)», 24 juillet 1990 (14 pages—anglais uniquement) (*Document A 276*).

M. Maloway fait une déclaration et répond aux questions.

Le témoin du Manitoba Veterinary Medical Association fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu—

Que le document qui suit soit déposé auprès du greffier du Comité:

Manitoba Veterinary Medical Association, «Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Goods and Services Tax», 24 juillet 1990 (6 pages—anglais uniquement) (*Document A 277*).

M. De Jardin fait une déclaration.

À 15 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Winnipeg, Tuesday, July 24, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Ladies and gentlemen, we are ready to start our second day in the lovely city of Winnipeg. Our first witnesses are from the Winnipeg Labour Council.

Senator Poitras: Mr. Chairman, before you ask the first witnesses to come forward I would like to raise a point of order for the record.

Last week I asked for a meeting of the steering committee which we had on Thursday at noon. The three members of the committee were present. As you know, we have a plan to visit one city per province. This is something with respect to which reservations have been made and stated ahead of time. On Thursday there was a problem brought up with respect to Regina. The steering committee unanimously decided to sit as previously arranged at the Ramada Inn in Regina. On Saturday afternoon I received a telephone call from the clerk who told me that there was a special request that we hear some witnesses in another hotel. This brought up the question of additional expenses and the changing of our rules. At the time I said that I thought that this was not regular, that we could not do it for anybody, including the minister who asked us to hear witnesses at another hotel.

The clerk asked me if I would be available for a meeting of the steering committee and I said I would be. I was not advised that there was to be a meeting of the steering committee but instead received another telephone call from the clerk who mentioned that the chairman and the other member of the steering committee had decided to change the agenda and have hearings in the morning at the Ramada Inn and hearings in the afternoon at another hotel. I refused to accept on principle. I do not think it is proper not to have a meeting of the steering commitee and to have each member of the committee express his or her own views. I believe it is very important that we act in the proper way. If that is not done it is detrimental to many of us.

Je voudrais, en français également rappeler que le Comité de direction avait décidé de continuer ses auditions de la même façon qu'elles avaient été planifiées. C'est jeudi dernier à midi, que le Comité de direction a pris cette décision à l'unanimité. En fin de semaine, j'ai reçu d'un tiers, effectivement, le greffier du comité, un telephone m'expliquant qu'il y avait des pressions de fait pour changer d'hôtel au moins partiellement.

Le sénateur Guay: Le téléphone était-il d'Ottawa?

TÉMOIGNAGES

Winnipeg, le mardi 24 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial des banques et du commerce auquel a été référé le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt se réunit aujourd'hui à 9 heures pour examiner ledit projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Mesdames et messieurs, nous sommes prêts à entamer notre deuxième journée dans la charmante ville de Winnipeg. Nos premiers témoins viennent du Winnipeg Labour Council.

Le sénateur Poitras: Monsieur le président, avant d'inviter le premier témoin à prendre la parole, j'en appelle officiellement au règlement.

La semaine dernière, j'ai demandé que le Comité directeur tienne une réunion qui a eu lieu jeudi midi. Les trois membres du comité étaient présents. Comme vous le savez, notre plan est de visiter une ville par province. C'est une décision qui a suscité des réserves avant même d'être prise. Jeudi, un problème a été soulevé au sujet de Regina. À l'unanimité, le comité a décidé de siéger au Ramada Inn de Regina, comme cela avait précédemment été convenu. Samedi après-midi, le greffier m'a appelé pour m'informer que certains témoins demandaient l'autorisation spéciale d'être entendus dans un autre hôtel. Cette requête a soulevé la question des dépenses additionnelles et de l'entorse faite à nos règles. À ce moment-là j'ai dit qu'à mon avis cela constituait une irrégularité, que nous ne pouvions pas le faire pour qui que ce soit, même pas pour le ministre qui nous demandait d'être reçu dans un hôtel autre que celui que nous avions prévu.

Le greffier m'a demandé si nous étions disposés à réunir le comité directeur, ce à quoi j'ai répondu que nous l'étions à tout moment. Sans avoir été averti de la réunion du comité, j'ai reçu un autre coup de téléphone du greffier qui m'a indiqué que le président et l'autre membre du comité avaient décidé de modifier l'ordre du jour et de tenir des séances en matinée au Ramada Inn et en après-midi dans un autre hôtel. J'ai refusé par principe. Je ne crois pas qu'il soit correct que le comité directeur ne se réunisse pas et que chacun de ses membres donne son point de vue séparément. Je crois qu'il est très important que nous agissions dans les règles. Autrement, cela est au détriment de beaucoup d'entre nous.

I would like to remind you in Franch also that the steering committee decided to continue the hearings as planned. Last Thursday at noon, the steering committee made that dcision unanimously. On the weekend, I received a phone call from someone else, the committee clerk, who explained to me that there were pressures to change the hotel, at least partly.

Senator Guay: Was the call from Ottawa?

[*Text*]

Le sénateur Poitras: D'Ottawa, et il m'a demandé qu'elle était ma réaction. Je lui ai expliqué que je ne croyais pas qu'on pouvait changer comme ça à la demande de l'un ou de l'autre, de témoins qui voulaient venir. On a eu plusieurs demandes de citoyens de l'Ontario pour aller à deux ou trois places. J'ai une lettre de gens de Calgary qui voulaient que l'on aille chez-eux. C'est bien certain que c'est frustrant pour ceux qui ne sont pas d'accord avec nos choix. Alors, le Comité de direction jeudi, unanimement a pris la décision de continuer comme nous allions. Samedi, j'ai reçu du greffier du comité un téléphone, comme je vous dis, me demandant mon opinion. J'ai dis que ne croyais pas qu'on devait faire écart aux nos règlements et à notre façon d'agir.

J'ai reçu un autre téléphone du même greffier me disant que le président avait communiqué avec l'autres membre de notre comité de direction , que vous connaissez bien, et qu'ils sont arrivé à la conclusion d'aller le matin dans un hôtel, dans l'après-midi d'aller dans un autre hôtel et de laisser aux témoins le choix de l'endroit qu'ils préféraient.

Je me suis encore opposé à cela et je lui ai dit que je voulais qu'il en prenne note, mais je déplore qu'il n'y ait pas eu de réunion du Comité de direction comme il se doit. Ce n'est pas possible par un personne interposée d'entendre, de comprendre les points de vue des autres et d'exprimer le nôtre tel qu'il se doit. Je voulais protester officiellement contre cette façon de faire et je demanderais au président de faire en sortes de suivre nos règlementations pour le bénifice de tous.

Alors, je vous remercie.

The Chairman: Thank you, Senator Poitras. You were kind enough to tell me that you would be doing this so I expected some comment.

I would like to indicate that everything was done in the most proper fashion as was possible on a busy Saturday when all this took place. One Liberal member of the steering committee was in Saskatoon while the other Liberal member was in Toronto. Senator Poitras was in Quebec City. No decision was made without the knowledge of the others.

Once I had the agreement of Senator Kirby, which I did, then obviously we had the majority on the committee. There were people coming and going all day long. I telephoned at 6:30 a.m. Saskatoon time to make sure I was able to reach people before they left on their Saturday morning activities in eastern Canada, which is two hours ahead in time.

I did not think there was any great problem. I spoke to the clerk who got in touch with each of the individuals. Although it was not an official meeting, everyone knew what was going on. I have absolutely no apologies to make. If the good senator wishes to raise a point of order this is his right. I suppose that most chairmen might have done it on their own without consulting the steering committee. There is no regulation that says everything has to go through the steering committee.

In my case I try very hard as the chairman to lean over backward to be as fair as possible to everyone. I accept what Senator Poitras has said. However, I would like to read into the record a part of the press release regarding the changes in Regina.

[*Traduction*]

Senator Poitras: Yes, and he asked for my reaction. I told him that I did not think we could change like that the request of one of the witnesses who wanted to come. We had several requests form Ontario to go to two or three places. I have a letter from Calgary asking us to go there. Of course it is frustrating for those who do not agree with our choices. So on Thursday, the steering committee unanimously decided to continue as we were doing. On Saturday, the committee clerk called me, as I said, and asked for my opinion. I said that we should not make an exception to our rules and procedures.

I received another phone call from the same clerk, telling me that the chairman had spoken to the other member of our steering committee, whom you well know, and they concluded that the committee would go to one hotel in the morning and another hotel in the afternoon and let the witnesses choose which they preferred.

I was still opposed to that and I told him that I wanted him to take note; I regret that the steering committee did not hold a proper meeting. It is impossible to express one's point of view adequately and to understand another's through a third party. I would like to make an official protest against this way of doing things and to ask the chairman to make sure our regulations are followed for the benefit of all.

Thank you.

Le président: Merci, sénateur Poitras. Vous avez eu l'amabilité de me dire que vous soulèveriez la question, alors je m'attendais que vous fassiez des observations.

Tout d'abord je tiens à préciser que tout s'est passé de façon très correcte, en autant que cela était possible un samedi matin occupé. Un membre libéral du comité directeur était à Saskatoon tandis que l'autre membre libéral était à Toronto. Le sénateur Poitras était à Québec. Aucune décision n'a été prise sans que les autres membres ne le sachent.

Une fois reçu l'accord du sénateur Kirby, alors j'avais évidemment le consentement de la majorité des membres du comité. Tous allaient et venaient pendant toute la journée. J'ai placé un appel à 6 h 30 à Saskatoon pour être sûr de joindre les gens avant qu'ils n'entreprennent leurs activités du samedi matin dans l'Est du Canada, qui a deux heures d'avance.

Je ne pensais pas qu'il y avait là un gros problème. J'ai parlé au greffier qui s'est mis en rapport avec chacun des membres. Même si ce n'était pas une réunion officielle, chacun savait ce qui se passait. Je n'ai absolument aucune excuse à présenter. Si le brave sénateur désire en appeler au règlement, c'est son privilège. Je suppose que la plupart des présidents auraient pris la décision eux-mêmes sans consulter le comité directeur. Aucune règle ne dit que tout doit passer par le comité directeur.

En ce qui me concerne, je m'efforce en qualité de président de faire tout ce que je peux pour être aussi juste que possible envers tous. J'accepte ce que le sénateur Poitras a dit. Cependant, je voudrais consigner au procès-verbal une partie du communiqué concernant les changements à Regina.

[*Text*]

The press release issued from Ottawa states that the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce will hold public hearings in Regina on July 25 at two different hotels. It states that the morning session will be held in the Trentino-Tuscany room of the Ramada Renaissance Hotel and that the afternoon session will be held in the Canadian Centre at the Sheraton Inn.

The Ramada Renaissance Hotel, where the hearings were to be held for the entire day, has been faced with a boycott by the Saskatchewan Federation of Labour. I am then quoted as stating, "We do not want to become involved in this dispute since we do not want to discourage some Saskatchewan witnesses from meeting with us. We have decided to hold our morning session at the Ramada Renaissance, and move the afternoon hearings to another hotel."

We were advised by over half the witnesses, who had been advised that they would be heard that they would not appear at that hotel. The committee did not want to get involved in this dispute. It is not a question of whether one or the other is right. The committee is travelling across Canada to hear the opinions of people who wish to appear. If half the witnesses in the province of Saskatchewan would not appear at that particular hotel I did not have much difficulty in coming to the conclusion that we would take another location. We still have our regular location for those who are agreeable to go to the hotel we originally booked. Again, as I say, in the spirit of the committee attempting to hear the views and expressions of opinion of the people of Saskatachewan, and keeping in mind that this is the only stop in Saskatachewan, it seemed to me quite logical, as it did to the other member of the steering committee, that we would hear those witnesses, who are greater in number than those who will appear at the Ramada, in a hotel that is acceptable to them. I put that on the record so that we know what has happened.

Senator Poitras: We are pleased to have as many witnesses as possible to come to these hearings. My point has to do with the way that the chair and this committee dealt with the situation. It was not proper. On Thursday, at a meeting of the steering committee we knew all this, yet your people decided to go ahead.

Senator Hastings: Mr. Chairman, I do not know whether Senator Poitras is speaking to a point of order or a point of privilege. His problem seems to be with a decision that has been made with respect to the administration or facilitation of the hearings of this committee. We all have to understand that in circumstances such as this the chairman is called upon from time to time to make decisions to facilitate all of us. He cannot, I do not think, expect to have meetings of steering committees or meetings of committee to make a simple decision to facilitate the work of the committee. For example, today we have changed our travel arrangements from Winnipeg to Regina. I do not think that requires a meeting of the steering committee. It has been done to facilitate the work of the committee.

The change the chairman made with respect to the hearings in Regina amounts to the same thing. He was faced with a

[*Traduction*]

Le communiqué qui doit être publié à Ottawa précise que le Comité sénatorial des banques et du commerce tiendra des audiences publiques à Regina, le 25 juillet, dans deux hôtels différents. La séance du matin aura lieu à la salle Trentino-Tuscany du Ramada Renaissance Hotel, tandis que celle de l'après-midi se tiendra au Canadian Centre du Sheraton Inn.

Le Ramada Renaissance Hotel, où les audiences devaient avoir lieu toute la journée, est aux prises avec un boycott de la Saskatchewan Federation of Labour. On me fait ensuite dire: «Nous ne voulons pas être impliqués dans cette dispute, puisque nous ne voulons pas dissuader certains témoins de la Saskatchewan de nous rencontrer. Nous avons décidé de tenir notre séance du matin au Ramada Renaissance et de tenir les audiences de l'après-midi dans un autre hôtel.»

Plus de la moitié des témoins qui avaient été informés qu'ils comparaîtraient nous ont indiqué qu'ils ne se présenteraient pas à cet hôtel. Le comité ne tenait pas à s'impliquer dans cette dispute. Il parcourt le Canada pour recueillir les opinions des personnes qui désirent comparaître. Si la moitié des témoins de la province de Saskatchewan ne voulaient pas comparaître à cet hôtel-là, il ne m'était pas difficile de conclure que nous trouverions un autre local. Nous gardons le premier local pour ceux qui acceptent de venir dans l'hôtel que nous avions réservé à l'origine. Je le répète, c'est en gardant à l'esprit que le comité cherche à recueillir les points de vue et les opinions de la population de la Saskatchewan et en tenant compte du fait que ce sera notre seul arrêt dans cette province, qu'il me paraissait logique, comme aux autres membres du comité de direction, que nous entendrions dans un hôtel qui leur est acceptable les témoins, plus nombreux, qui refusaient de comparaître au Ramada. Je le consigne au procès-verbal pour que l'on sache ce qui s'est passé.

Le sénateur Poitras: Nous souhaitons qu'un aussi grand nombre que possible de témoins viennent à ces audiences. Mon point porte sur la façon dont la présidence et ce comité ont réglé le problème; ils l'ont fait de façon incorrecte. Jeudi, lors d'une réunion du comité de direction, nous savions déjà tout cela, pourtant vos gens ont décidé d'aller de l'avant.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, je ne sais pas si le sénateur Poitras a la parole en vertu de son appel au règlement ou en vertu d'une question de privilège. Il semble avoir de la difficulté à admettre la décision qui a été prise concernant l'administration ou la facilitation des audiences de notre comité. Nous devons tous comprendre que, dans des circonstances comme celles-là, le président doit, à l'occasion, prendre des décisions qui nous simplifient à tous la tâche. On ne doit pas s'attendre, à mon avis, qu'il convoque des réunions du comité de direction ou de notre comité pour prendre une simple décision qui facilite les travaux du comité. Aujourd'hui, par exemple, nous avons modifié nos arrangements de déplacement de Winnipeg à Regina. Je ne pense pas que cela exige une réunion du comité de direction. Cela a été fait pour simplifier notre travail.

Les changements apportés au lieu d'audience à Regina, décidé par le président, reviennent au même. Il a été confronté

[*Text*]

problem on a weekend and he had to make a decision. I think it is worthy of support.

The Chairman: Thank you, Senator Hastings. Again, I want to emphasize that the steering committee was made completely aware of everything that was going on. Senator Poitras informed the clerk, who was the go-between, that he did not support this but agreed that there was a majority. Although, technically, a meeting of the committee was not called, every member of the committee was aware of what was going on and they expressed their opinion. I will leave it at that. We now have it on the record.

Could we then begin slightly late with our first witnesses from the Winnipeg Labour Council. The representatives are Donna Poitras and Sandra Trowski.

Miss Poitras, as First Vice President of the Winnipeg Labour Council, I am sure you will have a close ally in your namesake, Senator Poitras, who, I am sure, is looking forward with great interest to what you have to say. We also welcome Sandra Trowski, the Third Vice President.

I might tell you that the normal procedure is for you to present your brief. Yours is not too long so I think you will have time to read it into the record. Senators will then question you. You have half an hour for your presentation.

Ms. Donna Poitras, First Vice President, Winnipeg Labour Council: The Winnipeg Labour Council representing 43,000 Winnipeg trade unionists first wishes to express its appreciation for the opportunity to present its views on the proposed goods and services tax to your committee.

The Winnipeg Labour Council is strongly opposed to the new goods and services tax. In our view, the GST will make our tax system as a whole much less fair by shifting the tax burden from those who are best able to pay to those who are least able to pay. The GST will increase our overall reliance upon the least fair form of tax and further reduce reliance upon fairer taxes, such as the progressive personal income tax and the corporate income tax.

Under the personal income tax, the more you make, the more you pay. Even after the so-called tax reform under the Conservative government, a manager with an income of over $70,000 pays 29 cents of each extra dollar of income in federal tax compared to the 17 cents of each extra dollar paid by a worker with an income of $25,000. That difference is not big enough as we shall argue later, but at least it is there.

By contrast, under the GST, the manager will pay the same 7 per cent tax as ordinary workers on a light bulb, a movie ticket, a hamburger, or whatever it is he buys. It does not matter how well off we are, we pay the same amount to the government. That is not fair.

It is worse than that. A manager, unlike an ordinary worker, can afford to save rather than spend a significant share of his

[*Traduction*]

à un problème durant la fin de semaine et devait prendre une décision. Je crois que celle-ci mérite d'être appuyée.

Le président: Merci, sénateur Hastings. Je tiens encore une fois à souligner que le comité de direction a été parfaitement informé de tout ce qui se passait. Le sénateur Poitras a dit au greffier, qui servait d'intermédiaire, qu'il n'était pas d'accord mais reconnaissait qu'il y avait une majorité. Techniquement, certes, le comité n'a pas été convoqué à une réunion, mais chaque membre du comité savait exactement ce qui se passait et a eu l'occasion de se prononcer. Je m,en tiendrais à cela; le tout est maintenant consigné.

Pourrions-nous maintenant commencer, avec un certain retard, avec nos premiers témoins du Winnipeg Labour Council, dont les représentantes sont Donna Poitras et Sandra Trowski.

Mademoiselle Poitras, en qualité de vice-présidente du Winnipeg Labour Council, je suis sûr que vous aurez un bon allié, du point du vue de votre patronyme, en la personne du sénateur Poitras qui, j'en suis convaincu, attend votre témoignage avec grand intérêt. Nous accueillons aussi Sandra Trowski, qui est la troisième vice-présidente.

Pour votre information, la procédure normale prévoit que vous présentiez votre mémoire. Le vôtre étant assez bref, vous aurez le temps de le consigner au procès-verbal. Puis les sénateurs vous poseront des questions. Vous avez une demi-heure à votre disposition.

Mme Donna Poitras, première vice-présidente, Winnipeg Labour Council: Le Winnipeg Labour Council, qui représente 43 000 syndicalistes winnipégois, tient à dire combien il apprécie le fait d'avoir l'occasion de se prononcer sur la taxe sur les produits et services devant votre comité.

Le Winnipeg Labour Council s'oppose fermement à cette taxe sur les produits et services. À notre avis, la TPS rendra l'ensemble de notre régime fiscal moins juste, parce qu'elle fait passer le fardeau fiscal de ceux qui sont les plus capables de payer vers ceux qui en sont le moins capables. La TPS accroîtra notre dépendance globale à l'endroit de la forme de taxation la moins juste au détriment de formes plus justes, tels l'impôt progressif sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des sociétés.

En vertu du régime d'impôt sur le revenu des particuliers, plus une personne gagne, plus elle paie. Même après la prétendue réforme fiscale effectuée par le gouvernement conservateur, un cadre qui a un revenu de 70 000 $ verse 29 cents en impôt fédéral sur chaque dollar supplémentaire de revenu, tandis que le travailleur qui a un revenu de 25 000 $ verse 17 cents de chaque dollar supplémentaire. Cet écart n'est pas assez grand, comme nous l'expliquerons tantôt, mais au moins il existe.

En revanche, aux termes de la TPS, le cadre paiera la même taxe de 7 p. 100 que le simple travailleur sur une ampoule électrique, un ticket de cinéma, un hamburger ou tout autre produit qu'il achète. Quel que soit notre revenu, nous payons le même montant au gouvernement. Cela n'est pas juste.

Mais ce n'est pas le pire. Un cadre, contrairement à un travailleur ordinaire, peut se permettre d'épargner au lieu d'avoir

[*Text*]

or her income. Most ordinary people these days do well to put something aside for a rainy day, let alone invest in stocks and shares, mutual funds, real estate or what have you. Workers spend virtually all of their income one food, shelter, clothing and, yes, on the occasional meal out and a movie. Virtually all of their income will be taxed under the GST, while the savings of the wealthy will escape tax.

As a result, the GST will take a higher percentage of income from low income families. To take one example, a family of two adults and two children will pay 5.2 per cent of their income in GST if they have an income of $30,000, but just 3.9 per cent if they have an income of $100,000. Is this a fair tax system? The GST entrenches, consolidates and extends a steady shift in the tax system from reliance on progressive taxes to reliance on sales tax.

Since 1984, the Conservatives have hiked the existing sales tax, or the manufacturers' sales tax, from 9 per cent to 13.5 per cent. They have hiked it in each and every budget. As a result, the average family is now paying $628 more in federal sales tax than in 1984.

We say it is time to bring this shift to a halt. We cannot afford to let the Conservatives bring in the GST because they will hike it again and again and again. Make no mistake, 7 per cent is only the selling rate. The real intent of the Conservatives is to increase the GST and to cut the income tax and corporate taxes which bear most heavily upon those who should pay—the wealthy and large profitable corporations.

The only thing that is holding them back now is that the existing federal sales tax, or MST, is a tax which hurts business. They have taken care of that problem with the GST because the GST, unlike the existing tax, will not apply to business. Every penny they pay in GST, including every penny spent on business lunches, entertainment, political lobbying and advertising, will be rebated back to them. Only ordinary taxpayers and non-profit groups such as trade unions will have to pay the GST. That makes it a great tax from the business point of view and the Conservative point of view. That makes it a tax that can be hiked again and again.

We reject the GST because it will make the tax system less fair and because it will add enormously to the tax burden on working people and the poor. The GST will apply to almost everything we need to maintain ourselves and our families, such as clothing, electricity, home heating fuel and so on—virtually everything except food, and we do not count on that being untaxed for long if this tax is introduced.

The GST will cost the average single person about $1,000 per year. An average family of four will pay more than $2,000. Those are minimum estimates since the government assumes that business will pass on to us all the savings from the elimination of the old MST when the GST is introduced. That is not likely.

[*Traduction*]

à dépenser une part importante de son revenu. La plupart des simples citoyens font bien, ces temps-ci, de mettre de l'argent de côté en prévision des mauvais jours, sans parler d'investissements à la bourse ou sous forme d'actions, dans des fonds mutuels, dans l'immobilier ou que sais-je encore. Les travailleurs dépensent pratiquement tout leur revenu pour se nourrir, se loger, s'habiller et, oui, pour prende à l'occasion un repas au restaurant ou aller au cinéma. Pratiquement tout leur revenu sera taxé avec la TPS, alors que les épargnes des riches y échapperont.

Résultat: la TPS prendra un pourcentage plus élevé du revenu des familles à faible revenu. Prenons l'exemple d'une famille de deux adultes ayant des enfants. Elle paiera 5,2 p. 100 de son revenu en TPS si elle gagne 30 000 $, mais seulement 3,9 p. 100 si elle touche 100 000 $. Vous appelez cela un régime juste? La TPS enchâsse, consolide et élargit la tendance à faire reposer le régime fiscal de plus en plus sur des taxes de vente plutôt que sur un impôt progressif.

Depuis 1984, les Conservateurs ont augmenté la taxe de vente en vigueur, soit la taxe de vente des manufacturiers, de 9 à 13,5 p. 100. À chaque budget ils l'ont augmenté. Ce qui fait que la famille moyenne paie aujourd'hui 628 $ de plus en taxes fédérales qu'en 1984.

Nous disons qu'il est temps de stopper cette tendance. Nous ne pouvons pas permettre aux Conservateurs d'adopter leur TPS, parce qu'ils l'augmenteront encore et encore, et encore. Ne vous leurrez pas, 7 p. 100 n'est que le prix de vente. L'intention véritable des Conservateurs est d'augmenter la TPS et de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, qui frappe surtout ceux qui devraient payer, à savoir les riches et les grandes sociétés à bénéfices.

La seule chose qui les retienne en ce moment est que l'actuelle taxe de vente fédérale, ou TVM, est une taxe qui fait mal au monde des affaires. Ils ont réglé ce problème-là, parce que la TPS, contrairement à la taxe actuelle, ne frappera pas les gens d'affaires. Chaque sou qu'ils verseront en TPS, aussi bien pour des déjeuners d'affaires, des activités de représentation, du lobbying politique que pour de la publicité, leur sera remboursé. Seuls les contribuables ordinaires et les organismes à but non lucratif, tels les syndicats, auront à payer la TPS. C'est donc une merveilleuse taxe du point de vue du monde des affaires et des Conservateurs. C'est une taxe qui peut être sans cesse augmentée.

Nous rejetons la TPS parce qu'elle rendra le régime fiscal moins équitable et parce qu'elle alourdira de beaucoup le fardeau fiscal des travailleurs et des pauvres. La TPS s'appliquera à presque tous les articles dont nous et nos familles avons besoin pour subsister, tels les vêtements, l'électricité, le mazout et ainsi de suite—pratiquement tout sauf la nourriture, et nous nous attendons à ce qu'elle soit bientôt taxée, elle aussi.

La TPS coûtera à la personne seule ordinaire environ 1 000 $ par année. Une famille moyenne de quatre personnes paiera plus de 2 000 $. Et ce ne sont là que des estimations minimales, puisque le gouvernement suppose que le milieu des affaires nous fera bénéficier de toutes les économies découlant de la suppression de l'ancienne TVM, une fois la TPS en vigueur. Ce qui est peu probable.

[*Text*]

The Conservatives tell us, of course, that we should not worry about the GST because we will be protected by their wonderful new and improved sales tax credits. What they do not tell us too clearly is that we will begin to lose the credits for every dollar our family income is greater than $24,800. This $24,800 is a cut-off level that protects low-income people to some degree, but it sure does not help ordinary working taxpayers. If the family income is more than $30,000 we will not get a penny.

What they also do not tell us too clearly is that the new sales tax credits are not fully indexed to inflation. The credits will be cut by 3 per cent in real terms each and every year, and as our income rises above the $24,800 because of inflation, we will lose even more of our GST credits. Over time the value of the new credits will disappear even for the poorest of Canadians. The 7 per cent on electricity, children's clothing and oil and gas will become 8 per cent, 9 per cent and then 10 per cent.

Our biggest fear of the GST is that it will kill jobs and help push the economy into recession. We already face a sharp slowdown because of Michael Wilson's and John Crow's deliberate high interest rate policy, the over-valued Canadian dollar and the impact of the trade deal. These are events already felt in the city of Winnipeg. Contrary to public belief, we are not a city of hustle and bustle like Toronto, Montreal or Vancouver. We are more a branch plant city than we have ever been in our history. We have gone through the closures, thanks to free trade, of places such as Canada Packers, Westcott Fashions, Varta Batteries, to name but a few. We are still waiting for the promised job creation which has not occurred in our city, nor do we expect it will.

It does not take a genius to figure out that higher prices and less consumer spending will lead to lower demand and thus to fewer jobs. What is scary is the fact that so many of the so-called new jobs created over the past few years have been in the services sector—non-union and low paying.

Of course, the Conservatives tell us that there is no alternative to the GST, or at least that the only alternative is yet another round of drastic cuts to our social programs. This argument is nonsense. The real alternative is a more sensible approach to economic management and a fair tax system. Given increasing unemployment, slowing growth, slumping exports and reeling resource and manufacturing sectors, it makes much more economic sense to cut interest rates than to cut spending or to bring in yet another massive tax increase.

In conclusion, there are sensible, progressive alternatives to the GST. We do not want, nor do we need, a new tax which

[*Traduction*]

Les Conservateurs nous disent, certes, que nous ne devrions avoir aucune crainte concernant la TPS, parce que nous serons protégés par leurs merveilleux nouveaux remboursements améliorés relativement à la taxe de vente. Ce qu'ils ne nous disent pas très clairement c'est que nous commencerons à perdre les crédits pour chaque dollar de revenu familial supérieur à 24 800 $. Ce 24 800 $ est un plancher qui protège les personnes à faible revenu dans une certaine mesure, mais n'est d'aucun secours pour le contribuable moyen. Si le revenu familial est supérieur à 30 000 $, nous ne toucherons pas un cent.

Ce qu'ils ne nous disent pas trop clairement non plus c'est que les nouveaux remboursements pour la taxe de vente ne sont pas pleinement indexés à l'inflation. Ils seront réduits de 3 p. 100 en termes réels une année après l'autre, et à mesure que notre revenu s'élève au-dessus de 24 800 $ en raison de l'inflation, nous perdrons encore plus de nos remboursements pour la TPS. Avec le temps, ceux-ci n'auront plus aucune valeur, même pour les plus pauvres des Canadiens. Le 7 p. 100 sur l'électricité, les vêtements d'enfants et le pétrole et le gaz seront portés à 8, puis à 9 et ensuite à 10 p. 100.

Notre plus grande crainte est que la TPS fera disparaître des emplois et conduira l'économie à la récession. Nous faisons déjà face à un ralentissement économique marqué, provoqué par la politique délibérée des taux d'intérêt élevés pratiquée par Michael Wilson et John Crow, et aussi par la surévaluation du dollar canadien et les retombées de l'Accord de libre-échange. Nous ressentons les effets de tout cela à Winnipeg. Contrairement à une opinion répandue, nous ne sommes pas une grande ville affairée comme Toronto, Montréal ou Vancouver. Nous sommes une ville de filiales baucoup plus que nous ne l'avons jamais été dans notre histoire. Nous avons vu la fermeture, à cause du libre-échange, d'usines telles la Canada Packers, la Wescott Fashions et la Varta Batteries, pour ne nommer que celles-là. Nous attendons toujours les créations d'emploi promises et qui ne se sont pas produites dans notre ville et qui ne se produiront pas, nous en sommes sûrs.

Il ne faut pas être bien malin pour savoir que la hausse des prix et la baisse des dépenses de consommation feront chuter la demande et le nombre d'emplois. Ce qui est angoissant c'est qu'un si grand nombre des prétendus nouveaux emplois créés depuis quelques années l'ont été dans le secteur des services—non syndiqués et mal rémunérés.

Bien sûr, les Conservateurs nous disent qu'il n'y a pas d'alternative à la TPS, ou du moins que la seule alternative est une autre série de réductions massives de nos programmes sociaux. Cet argument ne tient pas debout. La vraie alternative est une approche plus sensée de la gestion économique et un régime fiscal équitable. Puisque le chômage augmente, la croissance diminue, les exportations fléchissent et les secteurs des richesses naturelles et de la manufacture sont ébranlés, il serait beucoup plus sensé économiquement de diminuer les taux d'intérêt que de réduire les dépenses ou d'imposer encore une nouvelle hausse massive des taxes.

En conclusion, nous affirmons qu'il existe des solutions de rechange sensées et constructives à la TPS. Nous ne voulons pas, et n'avons pas besoin d'une nouvelle taxe qui fara grimper

[*Text*]

will add enormously to the cost of living, undermine the fairness of the tax system and tip us closer to a recession.

We hope that you will take our concerns seriously. Thank you for your time.

The Chairman: I must say that we have heard from many labour organizations and groups and yours had several new approaches in a slightly different direction for which we thank you.

Senator Perrault is the first questioner.

Senator Perrault: Mr. Chairman, Miss Poitras has brought some interesting information to the committee. We are glad that you came. It is a good brief.

One of the members of the Conservative cabinet said a few weeks ago that critics of the GST are just a bunch of crazed fanatics. You do not regard yourself as a crazed fanatic, obviously.

Ms. Poitras: No, I do not.

Senator Perrault: You share some of the concerns of certain members of this committee in that almost $5 billion is being placed on the shoulders of individual Canadians and transferred from the corporations. We wonder whether or not that extra $5 billion burden may have some drastic effect on the number of jobs available. After all, it represents reduced purchasing power. Do you share that concern?

Ms. Poitras: Yes, we do, very much so.

Senator Perrault: You talk about the plight of those making less than $30,000. Some 46 per cent of Canadian families with incomes under $30,000 are going to be worse off, regardless of the talk about rebates. You did not say too much about the rebates. Would you like to offer some thoughts on that?

The government takes the position that this will bring equity to the system, that this is the answer to those who believe the tax is regressive. They have what they describe as a "generous system of rebates". Do you think that that makes up for some of the negative impact of the tax?

Ms. Sandra Trowski, Third Vice President, Winnipeg Labour Council: Our view on the whole question of rebates is that they will dissipate over time.

Senator Perrault: They are not geared to the cost of living, is this what you are saying?

Ms. Trowski: Yes. It does not deal with the fact that most people under that income level are living very much from payday to payday. The rebate they will get after the end of three months will not help them when they are a few dollars short before each payday for whatever items it may be that they want or, most likely, need.

Senator Perrault: Are you concerned about the effect on the elderly?

Ms. Trowski: Not only the elderly, but the unemployed as well those who are laid off regularly. There is a great sector of union workers now who deal with an ongoing lay-off situation. Their once 40-hour a week full-time job has turned into seasonal work because they get laid off at regular intervals.

[*Traduction*]

substantiellement le coût de la vie, sapera l'équité du régime fiscal et nous fera pour ainsi dire basculer dans la récession.

Nous espérons que vous prendrez nos inquiétudes au sérieux. Merci du temps que vous nous avez accordé.

Le président: Je tiens à souligner que de nombreux groupes et organismes syndicaux ont témoigné devant nous, mais que votre groupe nous a apporté plusieurs perspectives et points de vue nouveaux; nous vous en remercions.

Le sénateur Perrault est le premier à poser des questions.

Le sénateur Perrault: Monsieur le président, M^lle^ Poitras a donné d'intéressantes informations au comité. Nous sommes heureux que vous soyez venue. Vous avez un bon mémoire.

Un des membres du cabinet conservateur a dit, il y a quelques semaines, que les personnes qui critiquent la TPS sont une bande de fanatiques affolés. Vous ne vous considérez évidemment pas comme une fanatique affolée.

Mme Poitras: Non, pas du tout.

Le sénateur Perrault: Vous êtes du même avis que certains membres de notre comité en ce que près de 5 milliards de dollars seront transférés des sociétés sur les épaules des Canadiens. Nous nous demandons si ce fardeau additionnel de 5 milliards aura ou non de graves répercussions sur le nombre d'emplois disponibles. Après tout, cela signifie une diminution du pouvoir d'achat. Êtes-vous de cet avis?

Mme Poitras: Oui, tout à fait.

Le sénateur Perrault: Vous parlez du triste sort de ceux qui gagnent moins de 30 000 $. Quelque 46 p. 100 des familles canadiennes qui ont un revenu inférieur à 30 000 $ y perdront, quoiqu'on dise des remboursements. Vous n'avez pas beaucoup parlé de ceux-ci. Auriez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Le gouvernement soutient que cette mesure rendra le régime équitable, qu'elle est la réponse à donner aux personnes qui pensent que cette taxe est dégressive. Il a un «système de remboursement» qu'il qualifie de généreux. Croyez-vous que cela compensera en partie les effets négatifs de cette taxe?

Mme Sandra Trowski, troisième vice-présidente, Winnipeg Labour Council: Au sujet des remboursements, nous croyons qu'ils disparaîtront au bout d'un certain temps.

Le sénateur Perrault: Ils ne tiennent pas compte du coût de la vie, c'est cela?

Mme Trowski: Oui. Ils ne tiennent pas compte du fait que la plupart des contribuables qui gagnent moins que cela vivent pratiquement d'une paie à l'autre. Le remboursement qu'ils recevront au bout de trois mois ne les aidea pas alors que, à chaque paie, ils n'ont pas assez d'argent pour se procurer les articles qu'ils désirent ou dont ils ont besoin.

Le sénateur Perrault: Les effets de la taxe sur les personnes âgées vous inquiètent-ils?

Mme Trowski: Pas seulement sur les personnes âgées mais aussi sur les chômeurs et les personnes mises à pied. Il y a un grand nombre de travailleurs syndiqués qui ont à faire face maintenant à des situations de mises à pied constantes. Leur emploi à temps plein de 40 heures/semaine est devenu un

[*Text*]

Senator Perrault: The government spokesman in the House of Commons said about the elderly that these folks live at a slower pace and do not spend money in the same sense as you and I do. He said that older people do not wear out their clothing, or their furniture. They do not run around as much, all of which costs money. Do you accept that?

Ms. Trowski: Not at all.

Senator Perrault: Some of them are not eating that well either.

Ms. Trowski: Especially any of them who do not have a really good pension. Many people find themselves in that situation. They sometimes have greater needs because they have to have a proper, balanced diet and they are not getting it because their budgets will not cover that.

Senator Perrault: We had one senior citizens organization come before us and say that it is sometimes difficult for older people to fill out the forms required to get the rebate.

Ms. Trowski: That is right.

Senator Perrault: It is quite a challenge for them to do any kind of paperwork at all.

Ms. Trowski: If they do not have a support service around them or someone in their family who can help them with that kind of thing they may well end up not getting what they are supposed to get.

Senator Perrault: I imagine that your labour council would like to help as much as possible in that area but, obviously, you cannot do it all by yourselves.

Ms. Trowski: All this is tied into the GST. It will put a burden on all the people who offer support services for people in this kind of situation. The volunteer organizations are the people who will supply the support services to those who will need extra help because of the GST.

Senator Perrault: You are concerned about the debt and deficit situation in Canada but you would rather have it on a progressive tax basis. You believe that those who make more money should pay more money.

Ms. Trowski: It should be a more fair system. You cannot get blood out of a stone, which is what the government is trying to do. They are pushing people down farther and farther and making a lot of people suffer more and more.

Senator Perrault: We have had 32 tax increases since this government came into power in 1984. This is just one more.

Ms. Trowski: This one is bigger than all the rest put together.

Senator Poitras: Your questions will help me, senator.

First, you mentioned on page 2 of your brief that the average family is now paying about $620 more in federal tax. That means that they were paying some before under the Liberal

[*Traduction*]

emploi saisonnier, parce qu'ils se font mettre à pied à intervalles réguliers.

Le sénateur Perrault: Le porte-parole du gouvernement à la Chambre des communes a dit au sujet des personnes âgées que ces gens-là vivent à un rythme plus lent et qu'ils ne dépensent pas leur argent comme vous et moi. Ces personnes n'usent pas leurs linge ni leur meubles. Elles ne courent pas ça et là, ce qui coûte de l'argent. Acceptez-vous cela?

Mme Trowski: Pas du tout.

Le sénateur Perrault: Certaines d'entre elles ne mangent pas trop bien non plus.

Mme Trowski: Surtout celles qui n'ont pas vraiment une bonne pension. Beaucoup de personnes se trouvent dans cette situation. Elles ont parfois des besoins plus grands parce qu'elles ont besoin d'une diète équilibrée, mais leur budget ne le leur permet pas.

Le sénateur Perrault: Une organisation du troisième âge est venue nous dire qu'il est parfois difficile pour les personnes plus âgées de remplir les formules nécessaires pour obtenir le remboursement.

Mme Trowski: C'est exact.

Le sénateur Perrault: N'importe quelle forme de paperasserie leur pose un grand défi.

Mme Trowski: Si elles ne peuvent faire appel à un service de soutien ou à un membre de leur famille pour se faire aider avec ce genre de chose, elles risquent fort de ne pas recevoir ce qui leur revient.

Le sénateur Perrault: Je suppose que votre conseil des travailleurs aimerait apporter toute l'aide possible en ce domaine, mais vous ne pouvez évidemment pas faire tout cela seuls.

Mme Trowski: Tout cela est lié à la TPS. Cette taxe placera une charge sur les épaules de tous ceux qui offrent des services de soutien aux personnes dans ce genre de situation. Les organisations de bénévoles sont celles qui fourniront les services de soutien aux personnes qui auront besoin d'une aide supplémentaire à cause de la TPS.

Le sénateur Perrault: Vous vous inquiétez de l'état de la dette et du déficit au Canada, mais vous préféreriez que cela se règle à l'aide d'un impôt progressif. Selon vous, ceux qui gagnent plus doivent payer plus.

Mme Trowski: Le régime devrait être plus équitable. Vous ne pouvez tirer du sang d'une pierre, mais c'est ce que le gouvernement cherche à faire. Il écrase et fait souffrir les contribuables de plus en plus.

Le sénateur Perrault: Nous avons eu 32 augmentations de taxes depuis que ce gouvernement a pris le pouvoir en 1984. Celle-là s'ajoute aux autres.

Mme Trowski: Celle-ci est plus forte que toutes les autres réunies.

Le sénateur Poitras: Vos questions m'aideront, sénateur.

D'abord vous mentionnez à la page 2 de votre mémoire que la famille moyenne paie aujourd'hui 620 $ de plus en taxes fédérales. C'est à dire qu'elle en payait auparavant sous le gou-

[*Text*]

government. What would be the total that they pay on the MST right now? I have the figures. Do you?

Ms. Trowski: On MST, no.

Senator Poitras: The figure we have for Manitoba is approximately $625 million for the whole province, with an average of $625 per person and $1,400 per family. That means people were already paying something like $800. That is what an average family is paying now. Perhaps I did not correctly understand your answer, but you said people pay the tax day to day and then they receive their cheques. That is not exactly true. People would receive their cheques three months ahead of time, which would help them to have money to pay their day-to-day expenses. Do you know what amount they would receive?

Ms. Trowski: Basically, no. I do not think anyone knows because you cannot get a straight answer from the government to any question.

Senator Poitras: But it is very clear in the bill. The total for a family could reach $580. There is $190 for a single person, et cetera. That is an official figure, and I think it is important that you are aware of that.

Ms. Trowski: We are aware of it, but it is the nature of our beast to be skeptical of these things. Promises are always made, but we will only believe them when they occur and then we will see how long they last.

Senator Poitras: That will be correct if no one changes the bill. It has been voted on by the House of Commons. It is not our imagination: it is there.

Ms. Trowski: But my understanding is that the rebate is going to decrease as time goes by.

Senator Poitras: There might be a question of inflation, but it will not decrease. Experience has shown that for any other programs, various governments—and I believe my friends on the other side have done the same thing—have increased their rate according to normal inflation. All other programs have been adjusted. Do you know how much more those earning $30,000 a year would be paying? It has been said that many people only receive $12,000 to $15,000, which is a very low income. Do you have any figures for the salary range of $15,000 to $30,000 as to how much they will gain at a certain level or how much they might lose?

Ms. Trowski: We do not have the figures for the rebate. We only have the figures for the tax paid.

Senator Poitras: It is difficult to compare figures if you only have one set. Finally, do you not believe that the new GST will help the export of our products?

Ms. Poitras: No, senator, I do not believe it will. I am not sure why you believe it will help our exports.

Senator Poitras: Everyone who has appeared before this committee, including the experts, agree that it will help our exports. With this will come the creation of jobs. This will not

[*Traduction*]

vernement libéral. Quel serait le total de taxes qu'elle paie en ce moment avec la TVM? J'ai les chiffres, et vous?

Mme Trowski: Sur la TVM, non.

Le sénateur Poitras: Le chiffre que nous avons pour le Manitoba est à peu près 625 millions de dollars pour toute la province, soit en moyenne 625 $ par personne et 1 400 $ par famille. Ce qui signifie que les gens payaient déjà environ 800 $. C'est ce que la famille moyenne paie en ce moment. Je n'ai peut-être pas bien compris votre réponse, mais vous avez dit que certaines personnes paient la taxe au jour le jour et qu'ensuite elles reçoivent leurs chèques. Ce n'est pas tout à fait exact. Elles recevraient leur chèque trois mois à l'avance, ce qui devrait les aider à avoir plus d'argent pour leurs dépenses courantes. Savez-vous combien elles recevraient?

Mme Trowski: En fait, non. Je crois que personne ne le sait, parce que le gouvernement refuse de répondre directement à toute question.

Le sénateur Poitras: Mais cela est clairement dit dans le projet de loi. Le total pour une famille pourrait s'élever à 580 $, pour une personne seule à 190 $, etc. C'est un chiffre officiel, et je crois qu'il importe que vous soyez au courant.

Mme Trowski: Nous le sommes, mais c'est notre nature d'humain qui nous rend sceptique à leur égard. On fait toujours des promesses, mais nous ne les croirons que lorsqu'elles seront réalisées; nous verrons alors combien de temps elles dureront.

Le sénateur Poitras: Ce sera très bien si personne ne modifie le projet de loi. La Chambre des communes l'a adopté. Ce n'est pas notre imagination, c'est bien là.

Mme Trowski: Mais, en autant que je sache, le remboursement diminuera avec le temps.

Le sénateur Poitras: Il y a peut-être la question de l'inflation, mais il ne diminuera pas. Nous savons par expérience que pour tout autre programme, divers gouvernements—et je crois que mes amis de l'autre côté ont fait la même chose—ont augmenté leur taux en fonction de l'inflation normale. Tous les autres programmes ont été ajustés. Savez-vous combien ceux qui gagnent 30 000 $ par an paieront en plus? On a dit que beaucoup de personnes ne touchent que de 12 000 $ à 15 000 $, ce qui est un revenu très faible. Avez-vous les chiffres pour les salaires de 15 000 $ à 30 000 $, je veux dire combien les contribuables gagneront à un certain niveau ou combien ils risquent de perdre?

Mme Trowski: Nous n'avons pas les chiffres pour le remboursement; nous ne les avons que pour la taxe payée.

Le sénateur Poitras: Il est difficile de comparer des chiffres si vous n'en avez qu'une seule série. Enfin, ne croyez-vous pas que la nouvelle TPS favorisera les exportations de nos produits?

Mme Poitras: Non, sénateur, je ne le pense pas. Je ne vois pas très bien pourquoi vous croyez que cela aidera nos exportations.

Le sénateur Poitras: Toutes les personnes qui ont comparu devant notre comité, y compris les experts, conviennent qu'elle aidera nos exportations. Cela entraînera donc des créations

[*Text*]

happen the first day, of course; it will happen over a period of years. It will also help our balance of payments, which is important to the value of our dollar. These are definitely positive points that I wanted to bring to your attention.

Ms. Poitras: Senator, I do not believe that the amount of money we would gain from the GST in exports would help our country at this particular time. You are asking us to pay an additional 7 per cent on everything that we produce and import. You want us to pay the 7 per cent, but as trade unionists we will be asking for higher wage increases to offset this extra 7 per cent. All of a sudden businesses will not be able to afford to keep us in our jobs and they will close down. There will be competition between our country and the U.S. We have felt the effects of free trade in our city. I do not see how exports to other countries will help offset anything. You are shifting the burden from one end to the other and we will still be paying your 7 per cent tax.

Senator Poitras: We are not paying 7 per cent more. We are cutting the 13.5 per cent.

Senator Hastings: They do not have to pay 13.5 per cent. Do you not understand?

Senator Poitras: You will have your say, senator.

Senator Cools: As you can see, we frequently engage in amateur sport. In the last paragraph of page 2 of your presentation you say it is time to bring this shift to a halt. You also say that 7 per cent is only the selling rate; the real intent of the Conservatives is to increase the GST and to cut the income tax, et cetera. You are making politically charged statements when you say "the real intent of the Conservatives". What information or data do you have to support that?

Ms. Poitras: Senator, I would suggest it is based on the track record of the Conservatives since they came to power in 1984. In the paragraph above I have also indicated that they have increased the manufacturers' sales tax from 9 per cent to 13.5 per cent. It has never decreased in any way, shape or form, and it is my belief that they will continue to increase. The Conservatives did not originally come in with a figure for the GST at 7 per cent. It was higher and it was their goal, I am sure as a negotiating tactic, to bring it down; but, in the final run, it is my belief and that of the labour council that their intent is to continue taxing us on an increasing basis and not to tax corporations, which have the ability to pay, the way they should be. We cannot afford to pay any more. We are already paying far too much in taxes, yet you keep taxing us on everything that we require to maintain a simple life, which is becoming increasingly more difficult. The Conservatives have a track record of increasing figures. As one of the senators said earlier, since they were elected in 1984, they have had thirty-four tax increases and this would be their thirty-fifth. It is my belief that they will continue to follow that trend.

[*Traduction*]

d'emploi, pas le premier jour évidemment, mais au bout de quelques années. Deuxièmement, la taxe allégera aussi notre balance des paiements, ce qui est important pour la valeur de notre dollar. Ce sont certainement là des points positifs que je voulais porter à votre attention.

Mme Poitras: Sénateur, je ne crois pas que les sommes que la TPS rapportera par l'entremise des exportations aideraient notre pays en ce moment. Vous nous demandez de payer 7 p. 100 de plus sur tout ce que nous produisons et importons. En qualité de syndiqués nous allons demander des augmentations salariales pour contrebalancer ce 7 p. 100 supplémentaire. Soudain, certaines entreprises ne pourront plus nous garder nos emplois et elles fermeront. Il y aura de la concurrence entre notre pays et les États-Unis. Nous avons déjà ressentis les effets du libre-échange dans notre ville. Je ne vois pas comment les exportations vers d'autres pays aideront à contrebalancer quoi que ce soit. Vous faites passer le fardeau d'une extrémité à l'autre et nous aurons encore à payer votre taxe de 7 p. 100.

Le sénateur Poitras: Nous ne paierons pas 7 p. 100 de plus; nous réduisons le 13,5 p. 100.

Le sénateur Hastings: Ils n'ont pas à payer 13,5 p. 100, ne comprenez-vous pas?

Le sénateur Poitras: Vous aurez votre tour, sénateur.

Le sénateur Cools: Comme vous le constatez nous faisons souvent du sport amateur. Dans le dernier paragraphe à la page 2 de votre mémoire, vous dites qu'il est temps que ce transfert cesse; vous dites aussi que 7 p. 100 ce n'est que le prix de vente et que la véritable intention des Conservateurs est d'augmenter la TPS et de réduire les impôts, etc. Vous faites des déclarations de nature politique lorsque vous dites «la véritable intention des Conservateurs». Sur quels renseignements ou données vous fondez-vous pour dire cela?

Mme Poitras: Sénateur, je dirais que cette affirmation est basée sur ce que font les Conservateurs depuis qu'ils sont au pouvoir en 1984. Dans le paragraphe précédent j'ai également indiqué qu'ils ont fait passé la taxe de vente des manufacturiers de 9 à 13,5 p. 100. Elle n'a jamais été diminuée d'aucune façon ni sous aucune forme, et je crois qu'elle continuera à augmenter. Les Conservateurs n'ont pas, à l'origine, proposé une TPS de 7 p. 100. Leur premier chiffre était plus élevé et leur tactique de négociation, j'en suis sûre, était de la baisser; mais, en dernière analyse, je suis convaincue, et c'est aussi ce que pense le conseil des travailleurs, leur intention est de continuer à nous taxer de plus en plus et de ne pas taxer les sociétés, qui ont pourtant la capacité de payer, autant qu'elles le devraient. Nous ne pouvons nous permettre de payer plus. Nous payons déjà trop de taxes et pourtant vous ne cessez de taxer tout ce dont nous avons besoin pour continuer à vivre simplement, ce qui devient de plus en plus difficile. Les Conservateurs ont la réputation d'augmenter les chiffres. Comme l'a dit un des sénateurs plus tôt, depuis qu'ils ont été élus en 1984, nous avons eu trente-quatre hausses de taxes, et celle-ci serait leur trente cinquième. Je crois qu'ils continueront à être fidèles à eux-mêmes.

[*Text*]

Senator Ottenheimer: We are aware that the labour union movement across Canada is opposed to the GST. I have often asked myself what explains the difference between the position taken by organized labour in Canada with respect to the proposed GST and what appears to be the situation in western Europe where you have a similar VAT, value-added tax, where it has never become, to the best of my knowledge, an ideological issue. In the labour union movement. Now in the U.K. there is a Conservative government, but the tax has been in place with labour governments too. The same is also true of France and Spain.

I realize conditions in Canada and Western Europe are not the same, but there are points of comparison. We are both western, industrialized, largely mixed economies, however the weight of the mix goes. The GST in Canada has led to an identifiable polarization between the organized labour union movement and others. In western Europe a similar tax has not had that kind of effect. I do not know if you, within the context of your federation or the CLC, with which you are affiliated, have addressed that, and I would like to hear your views on it.

Ms. Trowski: We have heard of this value-added tax, but I do not think that the information base we are operating from is significant enough to answer your question. There are so many variants in the tax system between western Europe and Canada that it would be impossible, from the information we have, to give you a correct answer to that question.

Senator Ottenheimer: If the GST becomes operative, are there any suggestions you would like to make to see the tax made as equitable as possible? I know you are against the tax and that you will do everything you can to oppose it, which is your democratic right, but are there any recommendations you would make with respect to its implementation?

Ms. Trowski: If it were in place, the only approach that could be taken to make it more just would be to make the rebate system valid. When the previous senator asked me questions about the rebate system I had not found my fact sheet on it, but I now have it in front of me. It is not what it is set up to be. The figures we have are for a family with an $18,000 income. The tax credit would be $140 for adults and $70 for children. With the GST the figure will be slightly higher: $190 for adults with a first child in a single parent family and $100 per child in households with an income of less than $24,800. Single adults can qualify for an extra tax credit of up to $100. It sounds good at first, but what that really means is that a single taxpayer with an income of $12,500 will pay $630 in GST but will receive only $290 in rebates.

These are our figures based on the information given to us by the government. As you can see, even the rebate system itself is not what it appears to be. With an income of $15,000, you would pay $735 in GST and receive $580 in rebates. So outside of making the rebate system more real, there would

[*Traduction*]

Le sénateur Ottenheimer: Nous savons que le monde syndicaliste canadien s'oppose à la TPS. Je me suis souvent demandé comment expliquer la différence qui existe entre la position prise par le monde syndical canadien au sujet de la TPS proposée, d'une part, et ce qui semble être la situation en Europe de l'Ouest, d'autre part, où l'on trouve une TVA—taxe à la valeur ajoutée—semblable, qui n'est jamais devenue, pour autant que je le sache, une question idéologique pour le mouvement syndical. Dans le Royaume-Uni, c'est actuellement un gouvernement conservateur qui est au pouvoir, mais la taxe a été en vigueur avec des gouvernements travaillistes également. Et c'est la même chose en France et en Espagne.

Je sais bien que la situation du Canada n'est pas celle de l'Europe de l'Ouest, mais elle est comparable à certains égards. Dans les deux cas il s'agit d'économies occidentales, industrialisées et mixtes, quelle que soit la mixité. Au Canada, la TPS a eu un effet polariseur sur le mouvement syndicaliste organisé et sur d'autres organismes. La taxe similaire en Europe de l'Ouest n'a pas eu ce genre d'effet. Je ne sais pas si, dans le contexte de votre fédération ou du CTC, auquel vous êtes affilié, vous avez pensé à cela et j'aimerais avoir vos idées à ce sujet.

Mme Trowski: Nous avons entendu parlé de cette TVA, mais je ne crois pas que les informations à partir desquelles nous prenons position sont assez complètes pour nous permettre de vous répondre. Il y a tellement de différences entre les régimes fiscaux de l'Europe de l'Ouest et du Canada qu'il serait impossible, à partir des renseignements que nous avons, de répondre correctement à cette question.

Le sénateur Ottenheimer: Si la TPS prend effet, auriez-vous des suggestions à faire pour qu'elle soit le plus équitable possible? Je sais que vous êtes contre cette taxe et que vous ferez tout votre possible pour la bloquer, comme vous en avez le droit démocratique; mais auriez-vous des recommandations à faire au sujet de sa mise en œuvre?

Mme Trowski: Si elle est adoptée, la seule façon de la rendre plus juste est de faire en sorte que le système de remboursements soit effectif. Lorsque la sénatrice précédente m'a posé des questions au sujet du système de remboursements, je ne trouvais pas alors ma feuille de données. Je l'ai maintenant retrouvée, mais elle ne donne pas ce qu'elle devrait. Les chiffres que nous avons sont pour une famille ayant un revenu de 18 000 $. Le crédit d'impôt serait de 140 $ pour les adultes et de 70 $ pour les enfants. Avec la TPS, ces montants seront un peu plus élevés, soit 190 $ pour les adultes avec un premier enfant pour une famille monoparentale et 100 $ par enfant pour les familles ayant un revenu inférieur à 24 000 $. Les adultes seuls peuvent demander un crédit d'impôt supplémentaire de 100 $ au maximum. Ça paraît bien à première vue, mais cela signifie en réalité qu'un contribuable seul ayant un revenu de 12 500 $ paiera 630 $ en TPS, mais ne recevra que 290 $ en remboursement.

Voilà quels sont nos chiffres, qui sont fondés sur l'information que nous a fournie le gouvernement. Comme vous le voyez, même le système de remboursements n'est pas ce qu'il paraît être. Avec un revenu de 15 000 $ vous paieriez 735 $ en TPS et recevriez 580 $ de remboursements. Ainsi, il faut faire

[*Text*]

have to be something done about the impact of the GST on the social service programs and support services for those people on the lower income scale because they are barely surviving now. The labour movement is very involved in raising money for the United Way and all of its organizations. I do not know how they are going to survive. They are barely making it now, and a lot of them are closing down. These are all people who have a direct impact on lower income families.

Senator Poitras: I have a correction on those figures. You said they would be receiving $140. In fact, they would be receiving $190. You said children would receive $70. In fact, they would be receiving $100. Mono-parental people will receive an additional $190.

Ms. Trowski: Those are the figures I have, but what we are claiming is that, in actual fact, what will happen is that there will be a discrepancy between the amount they pay out and the amount they will receive in rebates.

Senator Poitras: It will be additional.

Ms. Trowski: Yes. They will not receive what they pay out.

Senator Hastings: This committee has learned that Senator Poitras has a figure for everything, so do not let that bother you. I would like to correct one of his figures. By some form of convoluted mathematics he came up with the figure that every family will now pay in GST will be $1400. To correct the record, Senator Poitras also said that everyone who appeared before this committee that the GST will increase exports. Well, "every witness" is about one witness out of thirteen. Not every witness said it would increase exports. However, by his own figures, probably provided by his assistant, Senator Poitras now has a figure of $1400 for an average family. On page 3 you say that an average family will now pay $2,000. So by Senator Poitras' own convoluted mathematics we come up with the fact that an average family, while it may be saving less on the MST, will be paying approximately $600 more a year in GST. So much for the great saving of replacing this MST with the GST. Thank you.

The Deputy Chairman: We thank you very much for your brief. It elicited many questions from the committee. Our next witness is Mr. Kenneth Emberley, who has an individual presentation. Good morning, Mr. Emberley. According to the rules of the committee, you have 30 minutes in which to make your presentation, following which there will be questions from both sides of the committee.

Mr. Kenneth Emberley, Winnipeg, Manitoba: Mr. Chairman, I am a private citizen appearing on my own behalf and on behalf of many thousands of people who have not come to your meetings but who share my ideas. Mr. Chairman, it is good to see you personally 18 years later. I remember meeting you in the Winnipeg Inn in 1972 on the way to Stockholm. I am going to read my brief as quickly as possible. It should take

[*Traduction*]

en sorte non seulement que les remboursements soient plus réels, mais aussi que les effets de la TPS sur les programmes de services sociaux et sur les services de soutien soient atténués pour les personnes au bas de l'échelle des revenus qui subsistent à peine aujourd'hui. Le mouvement syndical participe activement à la levée de fonds pour Centraide et pour toutes les organisations qui en dépendent. Je ne sais pas comment ces dernières vont survivre. Elles y arrivent à peine en ce moment et beaucoup d'entre elles vont fermer boutique. Elles ont toutes un impact direct sur les familles à faible revenu.

Le sénateur Poitras: Permettez-moi de corriger ces chiffres. Vous avez dit que ces personnes recevraient 140 $, alors qu'elles recevront en fait 190 $. Vous avez dit que les enfants recevraient 70 $ alors qu'en fait ils recevront 100 $. Les chefts de famille monoparentale recevront 190 $ de plus.

Mme Trowski: Ce sont les chiffres que j'ai, mais ce que nous soutenons c'est que, dans la réalité, ce qui va arriver c'est qu'il y aura un écart entre le montant qu'elles vont payer et celui qu'elles recevront en remboursement.

Le sénateur Poitras: Il sera en supplément.

Mme Trowski: Oui. Elles ne recevront pas ce qu'elles ont payé.

Le sénateur Hastings: Notre comité a appris que le sénateur Poitras a un chiffre pour chaque chose, alors ne vous en inquiétez pas. Je voudrais corriger l'un de ses chiffres. En effectuant de complexes calculs, il a produit le chiffre de 1 400 $, qui serait le montant que chaque famille paiera en TPS. Par souci d'exactitude, j'ajouterais que le sénateur Poitras a également dit que tous les témoins que nous avons entendus ont affirmé que la TPS ferait augmenter les exportations. Eh bien!, «tous les témoins», cela signifie à peu près un témoin sur treize. Ce ne sont donc pas tous les témoins qui ont dit qu'elle ferait croître les exportations. Quoi qu'il en soit, selon ses propres chiffres, qui lui viennent probablement de son assistant, le sénateur Poitras dit maintenant que la famille ordinaire paie 1 400 $. A la page 3, vous dites que cette famille paie aujourd'hui 2 000 $. Ainsi, en effectuant les calculs complexes du sénateur Poitras nous en arrivons à dire que la famille ordinaire, tout en épargnant moins sur la TVM, paiera environ 600 $ de plus par an en TPS. En voilà assez sur la grosse économie attribuable au remplacement de la TVM par la TPS. Merci.

Le vice-président: Merci beaucoup pour votre mémoire, qui a suscité de nombreuses questions du comité. Notre prochain témoin est M. Kenneth Emberley, qui présente un mémoire en son nom. Bonjour, monsieur Emberley. Selon les règles du comité, vous avez 30 minutes pour présenter votre mémoire; après quoi des questions vous seront posées des deux côtés de la salle.

M. Kenneth Emberley, Winnipeg (Manitoba): Monsieur le président, je suis un simple citoyen qui comparaît en son nom et au nom des milliers de personnes qui ne sont pas venues à vos audiences mais qui partagent mes idées. Monsieur le président, je suis heureux de vous revoir après 18 ans. Je me souviens de vous avoir rencontré au Winnipeg Inn en 1972, en route vers Stockolm. Je vais donner lecture de mon mémoire

[*Text*]

less than 15 minutes, and then there will be time for proper questioning.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, I cannot say it is a pleasure to give up four days of my summer holidays to study and prepare to take part in this meeting. I do not get paid for it. I wonder how many of the people who made presentations filed a tax deduction with the Government of Canada for the expenses of making their presentation and were paid by the ordinary taxpayers of Canada to make it. Ordinary private citizens cannot do this, but many rich businessmen do so on a regular basis. In the vast majority of cases, hearings have little effect, although we understand that hearings did have an effect on the Meech Lake Accord, for which we are thrilled to death.

I will divide my brief into four parts: The reason the tax is needed; the design of the tax and its costs; the net effect of the GST sales tax; and alternative taxes. I will begin with the reason the tax is needed. In 1950 corporations paid taxes to the federal government equal to personal income taxes amounting to over $800 million. In the late 1980s when people paid over $50 billion a year, corporations' taxes were gross—and I mean gross—$11 billion a year. After receiving most of it back in tax exemptions, grants and subsidies, the net taxes paid ranged from $1 billion to $4 billion over a four-year period from 1985 to 1988. Our federal government collected $1 billion to $4 billion from corporations, and $50 billion to $60 billion from private citizens.

I have never seen a clear breakdown showing how much of the budget allocated to direct services to business such as providing highways, airports, departments like energy, mines and resources, the massive gathering of statistics, and subsidies to hydro to provide lower-cost energy. I feel confident that business does not pay for the service it gets. Therefore, I recommend that the first cuts in all departments of government in any budget should be the services provided to business for which they do not pay their share of taxes.

When I look at the budget, I sometimes feel like a person limping out of one of the lakes in the Kenora region with leeches hanging on his leg. The situation is relatively comparable. I heard a businessman on the "McNeil-Lehner News Hour" two weeks ago say that, until you can figure out who it is who pays the business tax—the customer, the worker or the poor shareholders—you have no right to tax businesses. That sounds like something from Walt Disney or Rich Little, but he was serious, and that situation has been going on for 40 years.

The Business Council on National Issues stated that the 150 largest corporations, mostly multi-nationals, had $700 billion assets in Canada in 1987. If those corporations were making a 10 per cent return on their investments, they would have prof-

[*Traduction*]

aussi rapidement que possible; cela devrait prendre moins de 15 minutes; il y aura ensuite assez de temps pour des questions.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je ne peux pas dire que je suis heureux d'avoir sacrifié quatre journées de mon congé d'été pour me préparer à assister à cette audience. Je ne suis pas payé pour le faire. Je me demande combien de personnes parmi celles qui ont témoigné ont réclamé une déduction d'impôt au gouvernement du Canada pour les dépenses qu'elles ont subies et qui ont donc été payées par le contribuable pour témoigner. Les simples citoyens ne peuvent pas faire cela, contrairement aux riches gens d'affaires qui le font régulièrement. Dans la vaste majorité des cas, les audiences n'ont aucun effet, bien que nous comprenions que les audiences ont eu un effet sur l'Accord du lac Meech, ce qui nous ravit.

Je diviserai mon mémoire en quatre parties: d'abord les motifs justifiant la TPS, puis la conception de la taxe et son coût, ensuite l'effet net de la TPS et enfin les taxes de rechange. Voyons donc d'abord les motifs justifiant la TPS. En 1950, les sociétés versaient en impôt au gouvernement fédéral une somme équivalente à l'impôt sur le revenu des particuliers et totalisant plus de 800 millions de dollars. A la fin des années 80, alors que les particuliers versaient 50 milliards de dollars par année, les sociétés payaient en impôt brut—et je veux dire brut—11 milliards de dollars par an. Mais comme elles en ont récupéré la plus grande partie sous forme d'allégements d'impôt et de subventions, l'impôt net payé a varié de 1 à 4 milliards de dollars sur une période de quatre années allant de 1985 à 1988. Notre gouvernement fédéral a perçu de 1 à 4 milliards de dollars des sociétés et de 50 à 60 milliards des particuliers.

Je n'ai jamais vu de ventilation claire du budget qui indique clairement quelle proportion de celui-ci est allouée à des services directs aux entreprises sous forme de routes, d'aérogares, de ministères comme celui de l'énergie, des mines et des ressources, de collecte massive de statistiques et de subventions aux sociétés hydro-électriques pour la production d'énergie moins coûteuse. Je suis convaincu que les entreprises ne paient pas les services qu'elles reçoivent. Je recommande par conséquent que les premières réductions effectuées dans les budgets de tous les ministères gouvernementaux soient les services offerts aux entreprises pour lesquels elles ne paient pas leur juste part d'impôt.

Lorsque j'examine le budget, je me fais penser à une personne qui sort en boitant de l'un des lacs de la région de Kenora, les jambes couvertes de sangsues. La situation est assez comparable. J'entendais il y a deux semaines un homme d'affaires dire au cours de l'émission «McNeil-Lehner News Hour» que tant que vous n'avez pas établi qui paie la taxe d'affaires—le client, le travailleur ou les pauvres actionnaires—vous n'avez pas le droit de taxer les entreprises. Cela me fait penser à du Walt Disney ou à Rich Little, mais lui était sérieux, et cette situation perdure depuis 40 ans.

Le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national a déclaré que les 150 plus grandes entreprises, la plupart d'entre elles des multinationales, avaient des actifs de 700 milliards de dollars au Canada en 1987. Si ces actifs avaient un

[*Text*]

its of $70 billion. With a 15 per cent return, the figure would be $105 billion in profits. If committee members had been reading the newspapers and talking to some of those bad people in the legislature, they would know that 98,000 corporations paid no federal taxes on $27 billion in profits in 1987. If you put those two sets of figures together, plus or minus $5 billion or $10 billion, those companies would receive $102 billion to $132 billion in profits more or less, and net taxes of $1 billion to $4 billion would be paid to help the country of Canada survive as a sustainable development.

I cannot think of anything one can be more ashamed of than to live in a country where government and business set up that system. In the book *On Power and Ideology - the Managua Lectures* by Noam Chomsky, which we have heard mentioned on CBC, on pages 6 and 7 the author says that open societies are open to U.S. economic penetration and political control. He also says that the primary concern of U.S. foreign policy is to guarantee the freedom to rob and exploit. Mel Hurtig showed us graphs on November 7, 1989 in a hotel—a meeting so secret that none of the news media would cover it—which indicated that the U.S.A. corporations on net foreign investment over 42 years of $3.9 billion took $58.8 billion in profits to the U.S.A and now own $72.8 billion of Canadian corporations. Why was it that not one prime minister or bank president in Canada asked Canadians if they would like to own part of Canada?

If you have a brilliant mind and an education in economics you can figure out from the previous comments why we have a national debt and why it has grown to its present scale. Trudeau's policy of spending 25 per cent more than tax revenues for six years was obviously a contributing factor. Mulroney's policy of raising interest rates and the value of the Canadian dollar—which was part of the commercial union deal with the U.S.A—has had two main effects: It has reduced Canadian exports to the of U.S.A. and increase U.S.A. exports to Canada, which were the main goals of the U.S. foreign policy on the free trade deal. It also increased our debt and deficit, which is mostly money owed to the banks and the rich people who own the biggest chunk of investments and bonds.

It is a great disaster for Canada. The rich people, the corporations and the banks who own $100,000 worth of bonds are laughing. The savings and loan fiasco in the U.S.A will, over 20 years, transfer $400 billion to $500 billion from the lower to the upper classes. One of the major effects of Ronald Reagan's restructuring of the budget in the early 1980s transferred $200 billion from the lower to the upper classes. That is why the poor in the United States have been getting steadily poorer for 17 years.

You can see the similarity between our policies. Mr. Mulroney worshipped Mr. Reagan and now George Bush has iden-

[*Traduction*]

rendement de 10 p. 100, elles réaliseraient des bénéfices de 70 milliards de dollars. Si le rendement était de 15 p. 100, ce chiffre grimperait à 105 milliards de profits. Si les membres du comité lisaient les journaux et parlaient à certains de ces chenapans à l'assemblée législative, ils sauraient qu'en 1987, 98 000 sociétés n'ont payé aucun impôt fédéral sur 27 milliards de dollars de bénéfices. Si vous mettez ces deux séries de chiffres ensemble, à plus ou moins 5 à 10 millions de dollars près, ces entreprises recevraient 102 à 132 milliards de dollars en bénéfices, et paieraient des impôts nets de 1 à 4 milliards de dollars pour aider le pays du Canada à survivre dans le contexte du développement durable.

Je ne peux penser à rien de plus honteux que de vivre dans un pays où le gouvernement et le monde des affaires élaborent un tel système. Dans le livre intitulé *On Power and Ideology—The Managua Lectures* de Noam Chomsky, qui a été mentionné sur les ondes de CBC, l'auteur déclare aux pages 6 et 7 que les sociétés ouvertes sont ouvertes à la pénétration économique et au contrôle politique américains. Il affirme aussi que la principale préoccupation de la politique étrangère américaine est de garantir la liberté de voler et d'exploiter. Mel Hurtig nous a montré des graphiques dans un hôtel, le 7 novembre 1989—réunion si secrète qu'aucun des médias ne voulait la couvrir—selon lesquels sur des investissements nets étrangers de 3,9 milliards de dollars en 42 ans les sociétés américaines ont ramassé 58,8 milliards de dollars de profits pour les États-Unis et possèdent maintenant 72,8 milliards de dollars d'actifs dans des sociétés canadiennes. Pourquoi est-ce que ce n'est pas un premier ministre ou un président de banque au Canada qui a demandé aux Canadiens s'ils voulaient posséder une partie du Canada?

Si vous êtes brillant et que vous avez une formation en économie, vous pouvez déduire de ces propos pourquoi nous avons une dette nationale et pourquoi elle a atteint ses proportions actuelles. La politique de Trudeau consistant à dépenser 25 cents de plus par dollar de recette fiscale pendant six ans y a évidemment contribué. La politique de Mulroney d'augmenter les taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien—qui faisait partie de l'accord d'union commerciale avec les États-Unis—a eu deux effets: elle a réduit les exportations canadiennes vers les États-Unis et accru les exportations américaines vers le Canada, ce qui était les principaux objectifs de la politique étrangère américaine avec l'accord de libre-échange. Elle a aussi accru notre dette et notre déficit, qui est surtout formé d'argent dû aux banques et aux riches, propriétaires de la plus grosse partie des investissements et des obligations.

Tout cela est très désastreux pour le Canada. Les riches, les sociétés et les banques qui possèdent des obligations de 100 000 $ rient dans leur barbe. Le fiasco de l'épargne et des prêts aux États-Unis fera passer, sur 20 ans, de 400 à 500 milliards de dollars des classes inférieures aux classes supérieures. Un des principaux effets de la restructuration du budget de Ronald Reagan au début des années 80 a été le transfert de 200 milliards de dollars des classes inférieures aux classes supérieures. C'est pourquoi les pauvres aux États-Unis s'appauvrissent de plus en plus depuis 17 ans.

Vous pouvez constater une similitude avec nos politiques. M. Mulroney vénérait M. Reagan et maintenant George Bush a

[*Text*]

tical policies. The major purpose of President Reagan's tax reform was to reduce corporation taxes and those on the rich and raise taxes on the lower classes. Canadian tax policy has almost always favoured the same multi-national corporations that set U.S.A. tax policy and Canada's wealthy people, although somewhat less than the U.S.A. The fact that Canada produced four billionaires as compared to one million millionaires in the U.S.A. indicates that these policies have worked well.

Did anyone figure out the cost to produce one billionaire in New Brunswick? Can you imagine how many people over 50 years were overcharged, underpaid, overworked, deprived of adequate roads, education, schools, libraries, municipal services and fair, honest government and legal services to look after K.C. Irving and perhaps the 500 or 1,000 people who benefited along with him?

This is the system we call civilization, Christian capitalism or capitalist Christianity. It destroys the farmlands and forests, poisons the water and requires a large, powerless lower class under semi-slave conditions to support it. Two of my anthropology textbooks detail how aboriginal people worked 17 to 37 hours a week to eat and live well, carrying on happy, healthy, peaceful lives, caring kindly for children and the elderly, gathering, fishing and hunting. They did it 10,000 years ago, 400 years ago, and they do it now all over the world from the deserts to the Arctic. A key necessity in finding factory workers was to drive these people off the land, away from the sea and make them dependent on cash wages for store food or starve. They would work 70 to 100 hours for low wages beginning at age six. This was known as the Industrial Revolution, which was very good for people who had lots of money. Some think that is why the federal government let the Portuguese and Spanish overfish for four years. Now all of the outports in Newfoundland are closed because there are no fish. For 30 years they have been trying to figure out a way of getting people out of the outports in Newfoundland, and now they have a way. A new set of computer industries is being developed in Newfoundland to make use of these low wage people who are being driven away from their homeland.

Please do not think I am being unfair to you nice people. You are victims of the system, as are we.

I will now move to the net effect of the tax. The purpose of the tax change is to allow business to transfer the present manufacturers' tax to profits inconspicuously and to put in a sales tax. The Carter Commission said simply and clearly, as have many others, that a sales tax is the most unfair tax on the lower classes in society. The Mulroney government's reduction of taxes for the prosperous and wealthy is disgraceful and inexcusable. The wealthy will never spend all of the money they

[*Traduction*]

des politiques identiques. Le premier but de la réforme fiscale du président Reagan était de réduire les taxes frappant les sociétés et les riches et d'augmenter les taxes frappant les classes les moins nanties. La politique fiscale canadienne a presque toujours avantagé les mêmes multinationales qui ont fixé la politique fiscale américaine ainsi que les riches au Canada, bien qu'un peu moins que les États-Unis. Le fait que le Canada ai produit quatre milliardaires, comparativement à un million de millionnaires aux États-Unis, indique que ces politiques ont donné de bons résultats.

Quelqu'un a-t-il déjà essayé d'évaluer ce que cela peut coûter de produire un milliardaire au Nouveau-Brunswick? Pouvez-vous imaginez combien de personnes ont été surchargées, sous-payées, surmenées, privées de routes, d'éducation, d'écoles, de bibliothèques, de services municipaux adéquats pendant 50 ans, ainsi que de services gouvernementaux et juridiques justes et honnêtes pour s'occuper de K.C. Irving et des 500 à 1 000 personnes qui en ont profité avec lui?

C'est pourtant le système que nous qualifions de civilisé, de capitalisme chrétien ou de chrétienté capitaliste. Il détruit les terres agricoles et les forêts, empoisonne l'eau et s'appuie nécessairement sur une grande classe inférieure sans pouvoirs qui vit presque dans l'esclavage. Deux de mes manuels d'anthropologie expliquent en détail comment les peuples autochtones travaillaient de 17 à 37 heures par semaine pour manger et vivre bien, menant des existences heureuses, en santé et pacifiques, s'occupant avec bonté de leurs enfants et de leurs aînés, vivant de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Ils l'ont fait il y a 10 000 ans, il y a 400 ans et ils le font encore dans le monde entier, du désert à l'Arctique. Pour avoir des ouvriers qui travailleraient dans les usines il fallait absolument chasser ces gens de leurs terres et du littoral maritime et faire en sorte qu'ils dépendent de salaires payés en argent à dépenser sur de la nourriture achetée en magasin, ou alors qu'ils crèvent. Ils travaillaient de 70 à 100 heures par semaine pour des salaires de misère à partir de l'âge de six ans. C'est ce qu'on a appelé la révolution «industrielle», qui a été excellente pour ceux qui avaient de l'argent. Certains pensent que c'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a laissé les Portugais et les Espagnols pêcher plus que leur quota pendant quatre ans. Maintenant tous les ports éloignés de Terre-Neuve sont fermés parce qu'il n'y a plus de poisson. Pendant 30 ans vous avez essayé de trouver le moyen de chasser les gens de ces endroits en Terre-Neuve et maintenant vous l'avez trouvé. Une nouvelle génération d'industries informatiques se développe à Terre-Neuve pour utiliser ces gagne-petit que l'on chasse de leur coin de pays.

Ne croyez surtout pas que je suis injuste à l'endroit de braves gens comme vous. Vous êtes des victimes du système, comme nous le sommes.

Je passerai maintenant aux effets nets de la taxe. L'objet du changement de taxe est de permettre aux entreprises de transformer subrepticement l'actuelle taxe du manufacturier en bénéfices et d'imposer une taxe de vente. La Commission Carter a déclaré très clairement, comme beaucoup d'autres, que la taxe de vente est la plus injuste des taxes pour les classes inférieures de la société. La réduction des impôts du gouvernement Mulroney au profit des riches et des nantis est une mesure

[*Text*]

earn or have. The lower classes have to spend all they have just to stay alive.

Depriving the lower classes of income has two results: It lowers the sales and income of small local businesses and forces them to either export to wealthier places or to allow international businesses to import, taking a larger share of GNP and profits. That fact was taken from a report on Brazil done by the International Monetary Fund and the World Bank. It is the identical policy to that of President Reagan in the United States, and it has been used in Canada for 10 years.

So you must understand why the mass of the ordinary citizens and citizens' groups, representing 80 per cent of the Canadian people, clearly understood when they saw free trade, Meech Lake and the hearings cutting unemployment insurance. We have been dealing with this in international organizations for years. I was at a conference of 2,200 people in Toronto in 1980 for eight days. I was at a conference in Ottawa in 1986 with 1,000 people from 62 countries. Last June I went to Managua, Nicaragua and talked with 1,200 people from 62 countries about international affairs. We are not 10-year old virgins. We know what is going on and we have the documentation and the personal evidence.

It usually speeds up and worsens a recession which is good, because that is the best way to smash the trade union power, further lower incomes and, hopefully, raise the business profits of the major corporations.

For one whole year we have heard talk that one of the main things of the GST is that we are not going to allow the unions to get cost-of-living raises. The GST will cut unions' and working peoples' wages. I understand some of the organizations in government have the power to raise their own wages, so they do not have to suffer this disadvantage.

The division of Canada into warring classes will accelerate, if possible, due to deliberate unfairness in government policy since 1986 and this new sales tax which was openly boasted about as being a way to cut workers' incomes. The Canadian Auto Workers and other groups inclusion of cost-of-living clauses is expected to end during the approaching recession.

The very Honourable Charles Caccia, who I have known for seven years, has clearly detailed environment taxes that could raise $17 billion. This has been detailed by two excellent organizations: One, a union workers' group, and another the union of environment people in Quebec.

There should be taxes on corporate takeovers which do net harm to Canada as a dying independent nation under free trade and commercial union. The taxes on those corporate takeovers should be equal to any loan interest used in a buy-out. There should be a flat 10-per-cent tax on any money taken

[*Traduction*]

honteuse et inexcusable. Les riches ne dépenseront jamais tout l'argent qu'ils gagnent ou possèdent. Les classes démunies doivent dépenser tout ce qu'elles ont pour demeurer en vie.

Le fait de priver ces classes d'un revenu a deux résultats: cela diminue les ventes et les revenus de petites entreprises locales et les force soit à exporter vers des endroits plus riches, soit à permettre aux entreprises internationales d'importer, accaparant une portion plus grande du PNB et des bénéfices. Ce fait a été pris dans un rapport sur le Brésil publié par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. C'est une politique identique à celle du président Reagan aux États-Unis et elle est utilisée au Canada depuis 10 ans.

Alors vous devez comprendre pourquoi la masse des citoyens ordinaires et des groupes de citoyens, qui représentent 80 p. 100 de la population canadienne, ont clairement saisi lorsqu'ils ont vu le libre-échange, le lac Meech et les audiences sur la réduction de l'assurance-chômage. Il y a des années que nous nous occupons de cela dans les organisations internationales. J'ai assisté pendant huit jours à une conférence de 2 200 personnes, à Toronto, en 1980 et à une autre à Ottawa en 1986 qui a réuni 1 000 personnes de 62 pays. En juin dernier, j'ai été à Managua, au Nicaragua, et ai parlé d'affaires internationales à 1 200 personnes de 62 pays. Nous ne sommes pas nés d'hier. Nous savons ce qui se passe et nous avons la documentation et les preuves personnelles.

Cela accélère et aggrave normalement une récession qui est bonne, parce que c'est la meilleure façon d'écraser le pouvoir des syndicats, de réduire encore davantage les revenus des contribuables et, on l'espère, d'accroître les bénéfices des grandes entreprises.

Il y a déjà un an qu'on nous redit que l'un des principaux aspects de la TPS est que nous n'allons pas permettre aux syndicats d'obtenir des hausses pour le coût de la vie. La TPS réduira donc les salaires des syndicats et des travailleurs. Je crois savoir que certains organismes gouvernementaux ont le pouvoir d'augmenter leurs salaires, alors ils ne souffriront pas de cet inconvénient.

La division du Canada en classes qui se font la guerre s'accélérera, si possible, en raison du manque délibéré d'équité de la politique gouvernementale depuis 1986 et de cette nouvelle taxe de vente, dont on s'est ouvertement vanté comme d'un moyen permettant de réduire les salaires des travailleurs. Les clauses d'ajustement au coût de la vie incluses dans les conventions des Travailleurs de l'auto du Canada et d'autres groupes devraient arriver à échéance au cours de la récession qui approche.

Le très honorable Charles Caccia, que je connais depuis sept ans, a clairement décrit les taxes «environnementales» qui pourraient lever 17 milliards de dollars. Deux excellentes organisations ont donné des détails à ce sujet; l'une, un syndicat de travailleurs et l'autre, le regroupement des environnementalistes au Québec.

Il devrait y avoir des taxes sur les prises de contrôle d'entreprises qui font du tort évident au Canada en tant que nation indépendante mourante à cause du libre-échange et de l'union commerciale. Ces taxes devraient être égales à tous les intérêts sur prêts en vigueur dans un rachat. Il devrait y avoir une taxe

[*Text*]

out of companies that are taken over in any two-year period before or after the corporation deal. Corporation income taxes should vary from 10 per cent to 30 per cent, depending upon the amount of pollution or the amount of devastation such as clear cutting or hydro flood damming they create. Corporate income taxes should vary from 10 per cent to 30 per cent depending on the jobs they created or lost during a buy-out or during the normal operations from year to year.

Corporations should provide some useful service in the country in looking after the national government with income taxes, looking after the welfare of the people, and providing jobs. We know that for each billion dollars of Canadian company profits, 5,000 jobs are produced. For each billion dollars of multinational company profits, 17 jobs are created. Mr. Loewen's trade journal published those statistics based on Statistics Canada figures.

Under those two simple rules to benefit Canada, we would likely collect 30-per-cent tax on many of the multi-national corporations that presently escape taxes and create a sustainable national budget. Every business with profits over $40,000 a year should pay a flat tax of 20 per cent. Any corporation with profits over $100,000 should pay a flat tax of 25 per cent. Any corporation making profits over $1 million should pay a flat tax of 30 per cent. If they do not want to stay in Canada, let them pack up and move out. That could have been done while we were an independent nation until the free trade deal, but now it cannot be done.

I am going to hand the chairman a supplementary package with four major briefs, including "Managing Public Opinion: The Corporate Offensive" by Alex Carey. This details the operation of a parliamentary democracy in North America under the control of business propaganda and newspaper propaganda. I am also including two copies of the "Covert Action Information Bulletin", one detailing the murder of 200 Indians by six death squads operated by the FBI at the time of the Wounded Knee fighting in South Dakota in 1975-76. The purpose of bringing in a thousand heavily armed police and possible military backup was to see if they could either intimidate or do the same thing in Quebec. I have here another issue and I will leave them for you to look at at your leisure.

Thank you for the honour of being able to make a presentation to you.

The Chairman: Thank you, Mr. Emberley. I am always pleasantly amazed at the depth of research that is being done by individual citizens such as yourself who bring forward a point of view which may or may not be responded to by all members of the committee. Nevertheless, it is impressive from the point of view of the research that has been done. You have brought to our attention some very interesting aspects that we have not heard before.

Senator Hastings: At the top of page 2 you state that 98,000 corporations earning $28 billion in profits paid no federal tax in 1987. This matter has been brought to the attention of this committee three or four times, but this is the first time we have

[*Traduction*]

uniforme de 10 p. 100 sur tout argent qui sort d'une entreprise au cours des deux années précédant ou suivant la vente de celle-ci. Les impôts sur le revenu des sociétés devraient varier de 10 à 30 p. 100 selon le degré de pollution ou l'importance de la dévastation qu'elles causent, telles la coupe à blanc ou les inondations des barrages hydroélectriques. Ces impôts devraient varier de 10 à 30 p. 100 également en fonction des emplois que les entreprises créent ou perdent lors d'un rachat ou au cours de leurs opérations normales d'une année à l'autre.

Les sociétés devraient fournir certains services utiles au pays et s'occuper du gouvernement national avec des impôts, s'occuper du bien-être de la population et donner des emplois. Nous savons que pour chaque milliard de dollars de bénéfices des entreprises canadiennes, 5 000 emplois sont créés, mais pour chaque milliard de dollars de profits des multinationales, 17 emplois sont créés. Le journal syndical de M. Loewen a publié ces statistiques fondées sur des données de Statistique Canada.

En vertu de ces deux règles simples au profit du Canada, nous pourrions probablement lever un impôt de 30 p. 100 sur de nombreuses multinationales qui, en ce moment, évitent le fisc et créent un budget national soutenable. Toutes les entreprises ayant plus de 40 000 $ de bénéfices par an devraient payer un impôt uniforme de 20 p. 100. Toute entreprise ayant plus de 100 000 $ de bénéfices devrait payer un impôt uniforme de 30 p. 100. Si elles ne veulent pas rester au Canada, qu'elles fassent leurs bagages et s'en aillent. Cela aurait pu être fait alors que nous étions un pays indépendant, avant l'accord de libre-échange, car cela est impossible aujourd'hui.

Je vais donner au président une pochette supplémentaire renfermant quatre importants mémoires, notamment celui intitulé «Managing Public Opinion: The Corporate Offensive» de Alex Carey. L'auteur y explique en détail le fonctionnement d'une démocratie parlementaire en Amérique du Nord entre les mains de la propagande du milieu des affaires et des médias écrits. J'inclus aussi deux exemplaires de «Covert Action Information Bulletin», l'un portant sur l'assassinat de 200 Indiens par six escadrons de la mort sous les ordres du FBI à l'époque des luttes de Wounded Knee, au Dakota du Sud, en 1975-1976. L'idée de faire venir un millier de policiers armés jusqu'aux dents ainsi qu'un éventuel appui militaire était de voir s'ils pouvaient faire de l'intimidation ou faire la même chose qu'au Québec. J'ai ici un autre exemplaire que je vous laisse pour que vous le regardiez à loisir.

Merci de l'honneur que vous m'avez fait en me permettant de vous présenter un mémoire.

Le président: Merci, monsieur Emberley. Je suis toujours agréablement surpris de la profondeur des recherches que peuvent faire de simples citoyens comme vous, qui expriment un point de vue auquel les membres du comité ne réagiront peut-être pas tous; mais, malgré tout, cela est impressionnant ne fût-ce que du point de vue de la recherche. Vous avez porté à notre attention des aspects très intéressants que nous n'avions pas entendus jusqu'ici.

Le sénateur Hastings: Au sommet de la page 2, vous dites que 98 000 sociétés faisant 28 milliards de dollars de profits n'ont payé aucun impôt fédéral en 1987. Ce point de vue a été exprimé devant le comité trois ou quatre fois, mais c'est la pre-

[*Text*]

seen the figure of 98,000 corporations. The figure normally used is 128,000 corporations that paid not one cent of corporate income tax in 1987 on profits of $27 billion. Could you tell us the source of your figure of 98,000?

Mr. Emberley: Senator, that is a leaflet that I distribute based on Mr. Nystrom's testimony in the House of Commons and a newspaper article reporting it. I understand that from year to year as more information is gathered those figures change. But the year I happened to get those statistics there were 98,000. I would love to get a copy of the report that tells us about the 128,000.

I said an unkind thing when I talked about Christian capitalism. I listened to a one-hour program on prairie public television on Sunday night on drug addiction. Eighty per cent of drug addicts have been sexually abused and 70 per cent of drug addicts have been physically abused. We live in a brutal society and the government will not provide money to look after the needs of people in order to try to reduce the violence in our society. In fact, Ronald Reagan worked for 10 years to increase the violence and brutality of his government internationally and nationally. It is horrendous to have an increase of 5 per cent in the military budget as peace approaches and then not to have money devoted to the needs of the nation. What kind of businessmen do we have who would line up 128,000 businessmen who pretend to be Christians and who will not pay taxes to the country to help the country survive? My God, is that not a bitter denunciation of the kind of people we pretend to be?

Senator Doody: I wonder if the witness could give me the source of his information that there is a huge, new computer industry being established in the province of Newfoundland?

Mr. Emberley: I believe that within the last five days there has been article in either the *Globe and Mail* or the *Winnipeg Free Press*, my sources for that story. A team has been set up in Newfoundland to find ways to get the people out of the outports into major centres and to find ways to get them into modern industry and business. It is a program they tried 30 years ago in an effort to smash and destroy the people's local communities in the outports and it did not work. Now there is a great thrill among industry and business that this program of government may work.

Senator Doody: Could you give me the names of the companies that are going to set up there, because I have many friends in the island who would like to go to work.

Mr. Emberley: I do not have it with me, but it has been in the newspapers in the last week.

The Chairman: There being no further questions, Mr. Emberley, I thank you for your presentation. It will be printed in the proceedings of the committee and, hopefully, you will be

[*Traduction*]

mière fois que le chiffre de 98 000 sociétés est mentionné. Il est normalement question de 128 000 entreprises qui n'ont pas payé un cent d'impôt en 1987 sur des profits de 27 milliards de dollars. Quelle est votre source pour le chiffre de 98 000 entreprises?

M. Emberley: Sénateur, il provient d'un feuillet que je distribue et qui est fondé sur le témoignage de M. Nystrom à la Chambre des communes et sur un article de journal qui le rapporte. Je crois comprendre que, d'une année à l'autre, à mesure que des renseignements sont collectés, ces chiffres changent. Mais l'année pour laquelle j'ai eu ces données, ce chiffre était de 98 000. J'aimerais beaucoup avoir une copie du rapport qui nous parle de 128 000 entreprises.

Je n'ai pas été gentil en parlant du capitalisme chrétien. Dimanche soir, j'écoutais au canal de télévision communautaire des Prairies une émission d'une heure sur la dépendance à l'égard de la drogue. Quatre-vingt pour cent des narcomanes ont été agressés sexuellement et 70 p. 100 des narcomanes ont subi des sévices physiques. Nous vivons dans une société brutale et le gouvernement ne veut pas débloquer des fonds pour répondre aux besoins de la population et réduire la violence dans notre société. En fait, Ronald Reagan a travaillé pendant 10 ans pour accroître la violence et la brutalité de son gouvernement à l'échelle internationale et nationale. Il est horrifiant de voir que le budget militaire augmente de 5 p. 100 alors que la paix approche et ensuite de ne pas avoir d'argent pour répondre aux besoins du pays. Quelle sorte de gens d'affaires pourrait bien mobiliser 128 000 gens d'affaires qui prétendent être des chrétiens et qui ne veulent pas payer d'impôt à leur pays pour l'aider à survivre? Mon Dieu, n'est-ce pas là une amère dénonciation de la sorte de gens que nous prétendons être?

Le sénateur Doody: Je me demande si le témoin pourrait donner la source de son information selon laquelle il y aurait une nouvelle et énorme industrie de l'ordinateur en voie d'établissement dans la province de Terre-Neuve?

M. Emberley: Je crois qu'au cours des cinq dernières journées un article a paru dans le *Globe and Mail* ou dans le *Winnipeg Free Press*; c'est la source de cette affirmation. Une équipe a été formée à Terre-Neuve pour trouver une façon d'attirer les travailleurs des ports éloignés vers les industries et commerces modernes dans les grands centres. On avait déjà essayé de le faire, il y a une trentaine d'années, pour faire disparaître les collectivités locales, mais cela n'avait pas marché. Aujourd'hui les milieux industriels et d'affaires sont tout excités à l'idée que ce programme gouvernemental aura peut-être des résultats.

Le sénateur Doody: Pourriez-vous me donner le nom des entreprises qui vont s'installer là-bas, parce que j'ai beaucoup d'amis dans cette île qui aimeraient trouver du travail.

M. Emberley: Je ne les ai pas ici, mais elles ont été mentionnées dans les journaux, la semaine dernière.

Le président: Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, monsieur Emberley, je vous remercie de votre mémoire qui sera publié dans le compte rendu des délibérations du comité; vous en recevrez, je l'espère, un exemplaire et pourrez lire le con-

[*Text*]

able to receive a copy and be able to read the exact presentation you have made. We thank you for your good citizenship.

Mr. Emberley: I thank you, Mr. Chairman, for your kind words. May I ask if you would consider making my supplementary papers available.

The Chairman: Pass them on to the clerk and we will see that they are put into the records.

Mr. Emberley: These papers were just to hint at some of the positive things we are trying to do in the country. Almost every move towards a positive solution is thwarted especially by the taking over of our sustainable development concept by the government.

The Chairman: We now have Ms. Sylvia Perez. I gather that you are the very rare person who has not given us a brief. We are really breaking our rules a little, but we will be glad to hear what you have to say.

Ms. Sylvia Perez, Winnipeg, Manitoba: I am not into politics and I do not even know why I am doing this. Perhaps I am just wasting my time.

The Chairman: No, not at all.

Ms. Perez: I have a very brief presentation on my points of view on the GST.

I am here this morning to express my opinion on the proposed goods and services tax. I oppose this tax for the following reasons. First, Canadians are already overtaxed at all three levels of government, municipal, provincial and federal. Every year there are tax increases. Where is the government going to draw the line with Canadian taxpayers?

With a GST in place, Canada would have a two-tiered sales tax system. Canadians do not want this. The goods and services tax is an easy method for the government to fill its coffers; it is a tax grab. The burden of this tax will lie on the Canadian consumer from cradle to grave. With the GST the government wants to obtain all the money it can from the Canadian people. It seems like Canadians are working for the government because most of our hard-earned money goes toward taxes.

The government taxes my gross income from employment and with the GST, the government will tax my net income because I need to purchase goods and services in order to live. The GST will reduce my disposable income therefore dropping my standard of living. My wage increases are well below 5 per cent. With increases in food, clothing, shelter and transportation, how can I pay an extra 7 per cent tax? It does not make sense.

There is no guarantee that the rate will remain at 7 per cent. Every time a government wants more money, the rate will increase.

I also believe that the GST will cause an increase in unemployment and raise inflation. The tax will hurt the lower and

[*Traduction*]

tenu exact de votre témoignage. Nous vous remercions d'avoir si bien rempli votre devoir de citoyen.

M. Emberley: Je vous remercie, monsieur le président, de vos aimables paroles. Pourrais-je vous demander de mettre les documents supplémentaires que je vous offre à la disposition du comité?

Le président: Donnez-les au greffier et nous veillerons à ce qu'ils soient officiellement consignés.

M. Emberley: Ces documents visaient à signaler certaines des actions constructives qui sont menées dans le pays. Pratiquement toutes les mesures prises en vue de résoudre la situation de façon constructive sont déformées, surtout parce que le gouvernement s'est accaparé notre notion de développement durable.

Le président: Notre prochain témoin est M^me^ Sylvia Perez. Je présume que vous êtes la très rare personne qui ne nous a pas remis de mémoire. Nous faisons une légère entorse à nos règles, mais nous sommes heureux d'entendre ce que vous avez à dire.

Mme Sylvia Perez, Winnipeg (Manitoba): Je ne fais pas de politique et je ne sais même pas pourquoi je témoigne ici; je perds peut-être mon temps.

Le président: Non, pas du tout.

Mme Perez: L'exposé de mes points de vue sur la TPS sera très bref.

Je suis venue ici ce matin pour vous donner mon opinion au sujet du projet de taxe sur les produits et services. Je m'oppose à cette taxe pour les raisons suivantes. D'abord, les Canadiens sont déjà surtaxés par les trois ordres de gouvernement, municipal, provincial et fédéral. Chaque année, il y a des hausses de taxes. Où le gouvernement fixera-t-il les limites pour les contribuables canadiens?

Si la TPS est adoptée, le Canada aura un régime fiscal à deux paliers dont les Canadiens ne veulent pas. La taxe sur les produits et services est un moyen facile pour le gouvernement de se remplir les poches; c'est en fait une perception d'impôts. Et le fardeau en reposera sur le consommateur canadien, du berceau à la tombe. Avec la TPS, le gouvernement veut obtenir tout l'argent qu'il peut de la population canadienne. On dirait que les Canadiens travaillent pour le gouvernement, puisque la plus grande partie de leur argent durement gagné s'envole en taxes.

Le gouvernement taxe mon revenu brut provenant d'un emploi et avec la TPS il taxera mon revenu net, parce qu'il me faut acheter des produits et des services pour subsister. La TPS réduira mon revenu disponible, et par conséquent mon niveau de vie. Mes hausses salariales sont bien inférieures à 5 p. 100. La nourriture, le vêtement, le logement et le transport coûtant plus cher, comment puis-je payer une nouvelle taxe de 7 p. 100? C'est insensé.

Rien ne garantit que le taux demeurera à 7 p. 100. Chaque fois qu'un gouvernement veut plus d'argent, le taux augmentera.

Je crois aussi que la TPS poussera à la hausse le chômage ainsi que l'inflation. La taxe fera surtout mal aux classes à

[*Text*]

middle classes. Our incomes are eroding due to taxes, inflation and even more so with the GST.

I do not believe the GST will reduce the deficit at all. I think there is a great need for a proper balance between spending cuts and tax increases but, as we see, tax increases are always in favour. If I ran my finances the way the government did, I would be bankrupt.

Despite the million dollars spent to advertise the GST, many Canadians are not aware and do not fully understand the impact the tax will have on their everyday lives.

This country does not need and cannot afford 4,000 additional high-paid bureaucrats to administer the GST. This will be very costly.

The GST is a complex and confusing tax for business and consumers alike.

The rebate forms for lower-income Canadians were included in the 1989 package. The rebate cheques will limit one's purchases. One can only purchase goods and services so the tax will amount to the rebate cheque. Through purchases, the rebate money goes back to the tax system. The government gives with one hand and takes away with the other. This is unfair and misleading.

I do not think any savings will be passed on to the consumer when the MST is discontinued. There is no MST on the services of a lawyer or hair stylist. The government is shifting the tax from the manufacturing sector to the service sector.

Only exporters and the government will benefit from the GST.

I am sure the government has received millions of signatures petitioning against the GST. I do not think that a GST will make life better for Canadians.

In conclusion, I urge the Senate to listen to Canadians who oppose this tax and to use its power to reject this disgusting and dreadful tax.

The Chairman: Thank you, Ms. Perez. The committee appreciates the interest of individuals in this particular tax. You will hit a responsive chord from some on what you have said, but you may hear another response from others. I am not sure whether there will be any questions because the issues you have raised have been generally presented. We all appreciate the fact that you have drawn these issues to our attention.

Senator Hastings: I listened very carefully to what you had to say with respect to the MST. You stated that you do not believe it will be passed on to the consumer. I do not either. As one witness stated, to expect that, the minister was dreaming in Technicolor.

You did make a point we have to underline. The government continually flouts the fact that we are just replacing one tax with another and that we should not be concerned. I listened very carefully when you said the fact is that hairdressers and lawyers have not been charging MST. There has also been no MST on clothing and on the essential things of life on which we are now going to be called upon to pay GST. Therefore, it is not a matter of just replacing one tax with another. They are

[*Traduction*]

revenu faible et moyen. Les taxes, l'inflation et maintenant encore plus la TPS grugent nos revenus.

Je ne crois pas que la TPS réduise du tout le déficit. Je crois qu'il est urgent que l'on arrive à équilibrer la compression des dépenses et les hausses d'impôts, mais nous constatons que ces hausses l'emportent toujours. Si je menais mes affaires comme le gouvernement, je serais en faillite.

En dépit du million de dollars dépensé en publicité sur la TPS, nombre de Canadiens ne réalisent et ne comprennent pas complètement les répercussions de cette taxe sur leur vie quotidienne.

Notre pays n'a pas besoin de 4 000 bureaucrates supplémentaires bien payés pour administrer la TPS; il ne peut se le permettre. Cela va être très coûteux.

La TPS est une taxe complexe et déroutante, aussi bien pour les gens d'affaires que pour les consommateurs.

Les formules de remboursement pour les Canadiens à faible revenu ont été incluses dans les documents d'impôt de 1989. Les chèques de remboursement limiteront les achats que l'on peut faire, car on pourra uniquement acheter des biens et services de manière que la taxe soit égale au chèque de remboursement. Mais en faisant des achats, l'argent de remboursement retourne dans le circuit fiscal. Le gouvernement donne d'une main ce qu'il reprend de l'autre. C'est injuste et trompeur.

Je crois qu'aucune économie ne sera refilée au consommateur lorsque la TVM sera abrogée. Il n'y a pas de TVM sur les services d'un avocat ou d'un coiffeur. Le gouvernement fait passer la taxe du secteur manufacturier au secteur des services.

Seuls les exportateurs et le gouvernement profiteront de la TPS.

Je suis convaincue que le gouvernement a reçu des pétitions contre la TPS comportant des millions de signatures. Je ne crois pas que la TPS améliorera le sort des Canadiens.

En conclusion, je prie instamment le Sénat d'écouter les Canadiens qui s'opposent à cette taxe et d'exercer son droit de rejeter cette taxe révoltante et épouvantable.

Le président: Merci, madame Perez. Le comité est heureux de constater que des particuliers s'intéressent à cette taxe. Vos propos auront certainement touchés les uns plus que les autres. Je ne sais pas s'il y aura des questions, étant donné que les sujets que vous avez abordés ont déjà été soulevés. Nous vous sommes tous reconnaissants de les porter à notre attention.

Le sénateur Hastings: J'ai écouté très attentivement ce que vous avez dit au sujet de la TPS, en particulier que vous ne pensez pas que les économies se répercuteront sur les consommateurs. Je suis de votre avis. Comme l'a déclaré un témoin, le ministre «rêve en couleurs» s'il y croit.

Vous avez fait une remarque que nous devons souligner. Le gouvernement fait constamment fi du fait que nous ne faisons que remplacer une taxe par une autre, et nous dit de ne pas nous inquiéter. J'ai écouté très attentivement lorsque vous avez affirmé qu'en fait les coiffeurs et les avocats n'ont jamais perçu de TVM. Il n'y en a pas non plus sur le vêtement et sur les nécessités de la vie, qui seront désormais frappés par la TPS. Donc, il ne s'agit pas seulement de remplacer une taxe par

[*Text*]

extending one globally to take in far more goods and services that are essential to lower-income people. I listened very carefully to what you said in that respect.

The Chairman: We now have representatives from the Social Assistance Coalition of Manitoba.

Mr. Harold McQueen, Co-chairman, Social Assistance Coalition of Manitoba: Mr. Chairman, with me are Lynn Martin, another co-chair of our group and Barb Cooper, our secretary-treasurer. We form the steering committee of our coalition.

I will be the spokesperson and our presentation will be in three parts. The introduction will tell you basically what our group is and what we have been doing; then we will tell you how the GST will affect us; and then we will give our conclusion.

The Social Assistance Coalition of Manitoba is a coalition of grassroots people. What I mean by grassroots people are people who are on social assistance or fixed incomes such as unemployment insurance, disability pensions, or old age pensions.

Together with support organizations and church groups, many of the groups you heard prior to us support members of our group. We lobby for change to local, provincial and federal economic security policies. In other words, we lobby at all three levels of government. We are not funded by any government source whatsoever; we function on private donations only. The local governments here do not like us too much because we will not go away. We are going to be here for a long time.

If the GST goes ahead, it will affect people on low or fixed incomes. At the present time we are living well below the poverty line. If we are looking at $30,000 as the poverty line, we are living at approximately 60 per cent of the poverty line with incomes around $9,000 and $10,000 a year.

The Chairman: Is that for a family or for an individual?

Mr. McQueen: That is for a single parent with two children.

At least 50 per cent of the money we receive is spent on rent. Consequently, that does not leave us too much for the basic necessities of life.

Some of the previous witnesses stated that low-income people can barely afford to live from payday to payday. People with even lower incomes, for example, people on fixed incomes, do not make enough for the basic necessities of life now, let alone with another tax on top. As Canadian people, we say that the GST will put us so far below the poverty line that we will cease to exist.

This tax is regressive. We would like to see the federal government put in a tax that is fair to all Canadians. With the present tax system, members of big corporations and multinationals, as well as politicians, can live fairly well off, while we barely exist. If another tax is added on to the top of our local

[*Traduction*]

l'autre. On en élargit une universellement pour qu'elle englobe beaucoup plus de produits et de services qui sont essentiels aux gagne-petit. J'ai écouté très attentivement ce que vous avez dit à ce sujet.

Le président: Nous avons maintenant des représentants de la Social Assistance Coalition of Manitoba.

M. Harold McQueen, coprésident, Social Assistance Coalition of Manitoba: Monsieur le président, je suis accompagné de Lynn Martin, la coprésidente avec moi de notre groupe, et de Barb Cooper, notre secrétaire-tésorière. Nous formons le Bureau de notre coalition.

J'en serai le porte-parole et notre exposé se fera en trois parties. Dans l'introduction, nous vous dirons essentiellement qui est notre groupe et ce qu'il fait, puis nous vous parlerons des retombées de la TPS avant de conclure.

La Social Assistance Coalition of Manitoba est une coalition formée de personnes de la base, je veux dire des personnes qui sont des assistés ou qui reçoivent un revenu fixe, telles l'assurance-chômage, les pensions d'invalidité ou de vieillesse.

De concert avec des organismes de soutien et des groupes ecclésiaux, un grand nombre des groupes qui ont comparu avant soutiennent les membres de notre groupe. Nous faisons du lobbying pour faire modifier les politiques locales, provinciales et fédérales en matière de sécurité économique. En d'autres mots, nous faisons des pressions sur les trois paliers d'autorités. Nous ne sommes financés par aucun gouvernement quel qu'il soit; nous vivons uniquement de dons de source privée. Les autorités locales d'ici ne nous aiment pas beaucoup parce que nous ne voulons pas disparaître. Nous serons là pour longtemps.

Si la TPS est adoptée, elle frappera les personnes à revenu moyen et faible. À l'heure actuelle nous vivons déjà bien sous le seuil de la pauvreté. Si nous fixons à 30 000 $ le seuil de pauvreté, nous vivons à peu près à 60 p. 100 de ce seuil avec des revenus de 9 000 $ et 10 000 $ par an.

Le président: Est-ce pour une famille ou pour une personne seule?

M. McQueen: Pour un parent seul avec deux enfants.

Au moins 50 p. 100 de l'argent que nous recevons passe en loyer. Il n'en reste donc pas beaucoup pour les nécessités de la vie.

Certains témoins ont déjà affirmé que les personnes à faible revenu ont de la peine à vivre d'une paie à l'autre. Les personnes ayant un revenu encore moins élevé, par exemple celles à revenu fixe, ne gagnent pas assez pour se payer les nécessités de la vie en ce moment, sans parler d'une taxe supplémentaire. En tant que citoyens canadiens, nous disons que la TPS nous enfoncera tellement sous le seuil de la pauvreté que nous n'arriverons plus à exister.

Cette taxe est dégressive. Nous aimerions voir le gouvernement fédéral adopter une taxe qui soit juste pour tous les Canadiens. Le régime fiscal actuel permet aux grandes sociétés et aux multinationales, ainsi qu'aux politiciens, de mener une assez belle vie alors que nous arrivons à peine à exister. Si une

[*Text*]

tax, we will not be able to afford the basic necessities of life such as toiletry articles, shaving equipment and toilet paper. The main things we will be able to afford are the food we eat and a roof over our heads. We will not even be able to buy clothes for our backs. As it is, people with lower incomes seldom buy anything that is new. We have to go to second-hand stores to buy our clothes. Therefore, this tax will put us right out of sight.

With an added tax, the working poor of the country will be forced even further into poverty to the point that it will not even be worthwhile to work. They will be forced on to the social programs of the country. The tax will not save money to cut down the Canadian deficit because it will force more people into poverty and the social programs will have to triple or maybe even higher.

If this tax is implemented the people of this country will stage a public demonstration. I am not talking about what has happened in Great Britain with 40,000 people; I am talking about 10 million to 15 million people and it will make the one in England look like kids' day at the zoo.

The government first rammed the Free Trade Agreement down Canadians' throats. We had no choice but to accept it because the government would not listen. The government also tried it with Meech Lake, the constitution of our country. The people of this country have finally had enough. They have told the government that our constitution must include all people, not just one group or another. If something is given to one it must be given to all Canadians.

Federal politicians work for the people of the country. The people put politicians into power and can dump you just as easily. Politicians make all kinds of promises in order to get elected and when they are elected they do what they want, not what the people want. The people are tired of federal politicians telling us what to do. Politicians are supposed to do what the people want them to do, not what they want.

The taxpayers of this country, the ordinary taxpayers who pay the majority of taxes, do not mind paying their fair share, but the big corporations and the multi-nationals also have to pay their fair share. In the last 40 years, corporations have gone from paying 33 per cent of the taxes of the country down to 9 per cent in the last 10 years. The GST the government wanted to introduce started out at 9 per cent. The people I represent are asking if the corporations are going to get out of paying any taxes at all. Are the people of this country going to pay all of the taxes?

The last thing I want to say is that the ordinary people who do not trust politicians in any way see the government of this country wanting to cut the national deficit at the expense of the ordinary people of this country.

The Chairman: Thank you, Mr. McQueen. I think your message came through loud and clear. It was certainly very well expressed.

[*Traduction*]

autre taxe vient s'ajouter à notre taxe locale, nous ne pourrons même plus nous permettre les nécessités de la vie, tels les articles de toilettes, le matériel de rasage et le papier hygiénique. Les seules choses que nous pourrons nous permettre seront la nourriture que nous mangeons et un toit pour nous abriter. Nous ne pourrons même pas nous acheter de vêtements pour nous couvrir. Déjà, les personnes à faible revenu achètent rarement quelque chose de neuf. Nous devons acheter nos vêtements dans des magasins d'occasion. Cette taxe nous achèvera complètement.

Avec une nouvelle taxe, les pauvres qui travaillent dans notre pays deviendront encore plus pauvres au point qu'il ne vaudra même plus la peine de travailler. Ils seront obligés de recourir aux programmes sociaux du pays. La taxe ne permettra pas d'économiser en vue de réduire le déficit du Canada, parce qu'elle augmentera le nombre de pauvres et que les programmes sociaux devront être triplés ou plus encore.

Si cette taxe entre en vigueur, la population canadienne organisera des manifestations. Je ne parle pas de ce qui est arrivé en Grande-Bretagne avec 40 000 personnens; je parle d'environ 10 à 15 millions de personnes qui feront pâlir la manifestation qui a eu lieu en Angleterre.

Le gouvernement nous a d'abord fait avaler de force l'accord de libre-échange; nous n'avions d'autre choix que d'accepter, parce que le gouvernement refusait de nous écouter. Le gouvernement a essayé de faire la même chose avec le lac Meech, la constitution de notre pays. La population en a enfin assez; elle a dit au gouvernement que la constitution de notre pays doit inclure tout le monde, pas seulement ce groupe-ci ou ce groupe-là. Si l'on donne quelque chose à l'un, il faut le donner à tous les Canadiens.

Les politiciens travaillent pour la population du pays, qui les a portés au pouvoir et qui peut les faire tomber aussi facilement. Les politiciens font toutes sortes de promesses pour être élus et lorsqu'ils le sont, ils font ce qu'ils veulent, pas ce que la population veut. La population en a assez de se faire dire quoi faire par les politiciens fédéraux. Ils sont censés faire ce que la volonté populaire leur demande de faire, pas ce qu'ils veulent faire.

Les contribuables de ce pays, les contribuables ordinaires qui paient la majorité des impôts, n'ont rien contre le fait de payer leur juste part, mais les grandes sociétés et les multinationales doivent également payer leur juste part. Il y a 40 ans, les sociétés payaient 33 p. 100 de l'impôt de ce pays, et au cours des 10 dernières années elles n'en paient plus que 9 p. 100. Les gens que je représente se demandent si les sociétés finiront par ne plus payer d'impôt du tout. Est-ce la population de ce pays qui va assumer tous les impôts?

La dernière chose que je veux dire est que les simples citoyens qui n'ont aucune confiance dans les politiciens voient que le gouvernement de ce pays veut réduire le déficit aux dépens des simples citoyens.

Le président: Merci, monsieur McQueen. Je crois que vous vous êtes fait très clairement comprendre. Votre message est très clair.

[*Text*]

Senator Hastings: Thank you very much, Mr. McQueen, and ladies. Your brief states that, essentially, you are lobbying for changes in the provincial welfare system and the civic welfare system. Is this the first time that you have had occasion to make representations to the federal government?

Mr. McQueen: Our group belongs to the National Anti-Poverty Organization out of Ottawa. Along with the National Anti-Poverty Organization we are addressing poverty issues right across the country. This started within the last year.

Senator Hastings: I would ask you to expand upon your statement that if this tax is implemented the people of this country will stage a public outcry or even a public revolt. I am persuaded that the Prime Minister, as he has stated, is not going to permit anyone to prevent the passage of this bill. As he stated himself, he will not hesitate to use means to thwart the will of an appointed chamber interfering with the decision of an elected chamber. What he was saying is that he is going to pack the Senate full of Conservatives to pass this bill. I am persuaded that he is going to do that. You will just have to wait a couple of weeks to see that happen.

Are you telling me that if this bill passes we could look for civil disobedience or public revolt?

Mr. McQueen: In my opinion at least 70 per cent of Canadians are against this unfair tax. I think the majority of Canadians would act in a civilly disobedient way and hold demonstrations right across the country bringing this country to a standstill until federal politicans are quite willing to listen to the people of this country.

Senator Guay: I have one question. I appreciate the brief you have presented to us I would like to know how many people belong to your group here in Manitoba.

Mr. McQueen: Our membership, including our support organizations, is approximately 45 and still growing.

Senator Guay: You spoke a lot about toiletries and everything else but you did not mention water. I want you to know that there will also be a tax on your water system.

Senator Perrault: And postage stamps, too.

The Chairman: For the record, there will be no tax on water, but there will be a tax on electricity, heating oil and tax.

Senator Guay: But no tax on water?

The Chairman: No. Water flows.

Mr. McQueen: They say now is that there will be no tax on water, but they are liable to tax that on us, too.

Senator Poitras: I would like to talk about your figures. You mention people earning $9,000 to $10,000. In terms of the $10,000 figure you say that 50 per cent goes for rent, is that right?

Mr. McQueen: Approximately 50 per cent, and in some cases a little more.

[*Traduction*]

Le sénateur Hastings: Merci beaucoup, monsieur McQueen et mesdames. Vous dites dans votre mémoire que, fondamentalement, vous exercez des pressions pour faire changer le régime de bien-être provincial et municipal. Est-ce la première fois que vous avez l'occasion de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral?

M. McQueen: Notre groupe fait partie de l'Organisation nationale anti-pauvreté d'Ottawa. Tout comme cet organisme, nous nous attaquons aux questions de pauvreté d'un bout à l'autre du pays. Cela a commencé cette année.

Le sénateur Hastings: Je vous demanderais d'expliciter votre affirmation selon laquelle si cette taxe est adoptée, la population canadienne se lèvera en masse pour protester et pourrait même se révolter. Je suis persuadé que le premier ministre, comme il l'a déclaré, ne permettra à personne d'empêcher l'adoption de ce projet de loi. Comme il l'a déclaré lui-même, il n'hésitera pas à recourir à des moyens pour que la volonté d'une chambre dont les membres sont nommés ne puisse contrecarrer une décision d'une chambre dont les membres sont élus. Ce qu'il dit c'est qu'il va nommer un tas de conservateurs au Sénat pour faire adopter ce projet de loi. Je suis persuadé que c'est ce qu'il va faire. Attendez quelques semaines et vous verrez bien.

Me dites-vous que si ce projet de loi est adopté nous pourrions être confrontés à de la désobéissance civile ou à une révolte populaire?

M. McQueen: À mon avis, au moins 70 p. 100 des Canadiens s'opposent à cette taxe injuste. Je crois que la majorité d'entre eux se tourneraient vers la désobéissance civile et tiendraient des manifestations d'un bout à l'autre du pays au point de paralyser le pays jusqu'à ce que les politiciens fédéraux soient disposés à les écouter.

Le sénateur Guay: J'ai une question. J'ai bien aimé votre mémoire. Je voudrais savoir combien de personnes appartiennent à votre groupe, ici au Manitoba.

M. McQueen: Nous comptons environ 45 membres, incluant nos organismes de soutien, et ce nombre ne cesse de grandir.

Le sénateur Guay: Vous avez beaucoup parlé d'articles de toilette et de tout le reste, mais n'avez rien dit au sujet de l'eau. Je veux que vous sachiez que votre système d'eau sera taxé également.

Le sénateur Perrault: Ainsi que les timbres-postes.

Le président: Pour le compte rendu, il n'y aura pas de taxe sur l'eau, mais bien sur l'électricité et sur le mazout.

Le sénateur Guay: Mais pas de taxe sur l'eau?

Le président: Non. L'eau coule.

M. McQueen: Ils disent pour le moment qu'il n'y aura pas de taxe sur l'eau, mais ils sont capables de la taxer également.

Le sénateur Poitras: Je voudrais parler chiffres. Vous faites allusion à des personnes qui gagnent 9 000 $ et 10 000 $. Pour ce qui est du chiffre de 10 000 $, vous dites que la moitié passe en loyer, n'est-ce pas?

M. McQueen: Environ 50 p. 100, et parfois un peu plus.

[*Text*]

Senator Poitras: That makes $5,000. There is no tax on rent.

Mr. McQueen: According to the GST, on a monthly basis, there will not be. But there are people who pay rent on a bi-weekly or weekly basis which will be taxed.

Senator Poitras: They still have $5,000. Perhaps $2,000 would go for groceries and food?

Mr. McQueen: The rest of the money would go on food.

Senator Poitras: They will not pay the 7 per cent tax at all. Yet, they will have a credit of $580, is that right?

Mr. McQueen: Right.

Senator Poitras: They will no longer pay the manufacturers' sales tax. With these figures the poorest will not pay tax, they will be better off. I agree with you 100 per cent that they should be protected. I think that this is important because those living under the poverty line are the worst off. Your figures show that these people will be better off.

Mr. McQueen: In response, I am glad that someone has asked that question. I said publicly three or four months ago here in the province and in the city of Winnipeg to the people I represent in this country that the Conservative government is buying votes to guarantee that this GST goes through. If you give any of our working poor, or people on welfare, an extra $500 to $600 a year then they will vote for anything. How much will we spend in the meantime to get that $500-$600 when we don't have any buying power now? We are going to pay more for the basic necessities of life and receive some credit three or four times a year. People will vote for anything. We are supposed to get our first credit in December, yet the GST is not supposed to go through officially until January 1 of next year. If there is going to be a credit it should be given after this measure is policy, and not before. To me that is bribery and buying votes. The Canadian people will not abide by that.

Senator Poitras: If you do not have confidence in any government, including governments which created family allowances and other programs which are still ongoing, then it is not possible to build together. You have lost confidence and that is that.

The Chairman: I think all of us have a special concern about those with very low incomes, not just those who are on welfare programs but the working poor who are sometimes even worse off than those on welfare. Those people are really hanging on and working for very low wages yet keeping off the public rolls if they can for their own pride. There are others who have no alternative. It is all very well and good to indicate that there will be a program of some rebates and subsidies which will be paid, as you say, in advance. It has been said before that this will be a form of influencing by giving these people money in December. They will have the money for Christmas. It will be very nice. Yet, in January they will be looking for extra funds.

[*Traduction*]

Le sénateur Poitras: Ce qui fait 5 000 $. Le loyer n'est pas taxé.

M. McQueen: Selon les modalités de la TPS, il n'y en aura pas sur les loyers mensuels, mais il y en aura sur les loyers payés hebdomadairement ou bimensuellement.

Le sénateur Poitras: Ces personnes ont encore 5 000 $; peut-être dépenseront-elles 2 000 $ en épiceries et nourriture?

M. McQueen: Tout le reste passe en nourriture.

Le sénateur Poitras: Elles ne paieront pas du tout la taxe de 7 p. 100, mais elles auront un crédit de 580 $, n'est-il pas vrai?

M. McQueen: C'est exact.

Le sénateur Poitras: Elles ne paieront plus la taxe de vente du manufacturier. Selon ces chiffres, les plus pauvres ne paieront pas la taxe et seront donc dans une meilleure situation. Je suis totalemet d'accord avec vous pour dire qu'elles doivent être protégées. Je crois que cela est important parce que les personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté sont dans la pire situation. Vos chiffres montrent que ces personnes s'en tireront mieux.

M. McQueen: Je suis heureux que quelqu'un ait posé cette question. Il y a trois ou autre mois, j'ai déclaré publiquement, ici-même dans cette province et dans la ville de Winnipeg, aux citoyens que je représente dans ce pays, que le gouvernement conservateur achetait des voix pour s'assurer que la TPS soit adoptée. Si vous donnez à n'importe lequel des pauvres travailleurs ou des assistés un montant supplémentaire de 500 $ ou de 600 $ par an, il votera pour n'importe quoi. Combien dépenserons-nous entre-temps pour obtenir ce 500 $ ou 600 $ lorsque nous n'avons aucun pouvoir d'achat. Nous paierons davantage pour toutes les nécessités de la vie et recevrons un crédit trois ou quatre fois par an. Les gens voteront pour n'importe quoi. On est censé recevoir le premier crédit en décembre, pourtant la TPS ne doit pas entrer en vigueur avant le 1er janvier suivant. S'il doit y avoir une avance, elle devrait être donnée après l'entrée en vigueur de la taxe et pas avant. À mon avis, ça c'est de la corruption et c'est acheter des voix. La population canadienne ne le supportera pas.

Le sénateur Poitras: Si vous ne faites confiance à aucun gouvernement, ni même aux gouvernements qui ont créé les allocations familiales et autres programmes encore en vigueur, alors nous ne pouvons construire ensemble. Vous avez perdu confiance, un point c'est tout.

Le président: Je crois que nous nous inquiétns tous spécialement des personnes à très faible revenu, pas seulement des assistés mais aussi des pauvres qui travaillent et dont la situation est parfois pire que celle des assistés. Ces personnes s'accrochent et travaillent pour des salaires très bas, et pourtant ne veulent pas, par fierté, être sur la liste de paie publique. Il y en a d'autres qui n'ont pas d'alternative. C'est bien beau d'indiquer qu'il y aura un programme offrant des remboursements et des subventions qui seront payés à l'avance. On a déjà dit que ce serait une façon d'influencer ces personnes en leur donnant de l'argent en décembre. Elles auront l'argent pour Noël, ce qui est très agréable. Pourtant, en janvier elles auront besoin de fonds supplémentaires.

[*Text*]

Some of us are not convinced that, even with the limited amount of spending that is available to those on low incomes, they will be covered completely by the subsidy program. People with a limited income will find that items they need for their day-to-day existence will have a new tax. From a haircut, as you have said, to toilet paper. I am quoting you now. There will even be tax on your funeral, God forbid. Somewhere along the line someone will have to find the money for these things. Whether or not the cheque will be delivered in advance I do not know. It is interesting that there is no supplement for a single person who earns less than $6100. They will get the basic subsidy, but if they are in a very low income situation earning less than $500 a month they will not receive the supplementary payment as they would if they were to move up to the $11,000 ceiling. When we ask about that we are told it is to encourage the working poor as against those who are on welfare. There are some who live on less.

Are you aware of what the Manitoba government may do insofar as welfare payments are concerned against the credit you will receive for the goods and services tax? We have been told that, in some jurisdictions—and this has not been confirmed—provincial government departments in charge of welfare will decrease payments to welfare recipients because of the added income to be given through these subsidies. Has this happened in Manitoba? Have you heard anything about that?

Mr. McQueen: According to the information we have from opposition critics in the provincial government it is our understanding that this extra money we will receive through the credits will be deducted from what we get on a monthly basis. Thus, we will be no better off.

The Chairman: You hear that, but is it in fact true? I think that this is important. If provincial governments are going to thwart the will of the federal government to try to assist through the subsidy program it would be grossly unfair.

Mr. McQueen: Like I say, right now we only hear this from the opposition critics in the provincial government. The Conservative government here has not openly stated that it will be deducted. We just hear this from the opposition critics in the province.

The Chairman: Is it true that some payments that are given to those on very low incomes and to people on welfare—and I am thinking now about child tax credits and other things—result in a deduction in welfare payments?

Mr. McQueen: No, not at the provincial level or at the city level. The only way the welfare system takes money off you within the welfare system is if you work for any portion of the year while you are on welfare. This and only this will be deducted from you dollar for dollar.

[*Traduction*]

Certains d'entre nous ne sont pas convaincus que même en tenant compte des dépenses limitées que peuvent faire les personnes à faible revenu, ces dépenses seront complètement couvertes par le programme de subventions. Les personnes ayant un revenu limité constateront que les articles dont elles ont besoin dans la vie courante seront taxés, depuis la coupe de cheveux, comme vous l'avez dit, au papier hygiénique. Je vous cite maintenant. Même votre enterrement sera taxé, à Dieu ne plaise. Quelqu'un devra trouver quelque part de l'argent pour ces choses-là. Quant à savoir si le chèque sera livré à l'avance ou non, je n'en sais rien. Il est intéressant de constater qu'il n'y a pas de remboursement pour une personne seule qui gagne moins de 6 100 $; ces personnes-là recevront la subvention de base, mais si elles ont un revenu très faible inférieur à 500 $ par mois, elles ne recevront pas le paiement supplémentaire auquel elles auraient droit si leur revenu atteignait le niveau de 11 000 $. Si nous posons des questions à ce sujet, on nous dit que c'est pour encourager les pauvres qui travaillent plutôt que ceux qui reçoivent des prestations de bien-être social. Il y en a qui vivent avec moins.

Savez-vous ce que le gouvernement du Manitoba a l'intention de faire au chapitre des paiements de bien-être, compte tenu du remboursement que vous recevrez pour la taxe sur les produits et services? On nous a dit que dans certaines provinces—mais cela n'a pas été confirmé—les ministères chargés du bien-être social diminueront les prestations des assistés à cause du revenu supplémentaire qui sera accordé par l'entremise de ces subventions. Cela est-il arrivé au Manitoba? Avez-vous entendu quelque chose à ce sujet?

M. McQueen: Selon les informations que nous tenons des critiques de l'opposition dans le gouvernement provincial, nous croyons comprendre que cet argent supplémentaire que nous recevrons sous forme de crédits sera déduit de ce que nous recevons mensuellement. Notre situation ne sera donc pas meilleure.

Le président: On entend cela, mais est-ce réellement vrai? Je crois que cela est important. Si les gouvernements provinciaux veulent contrecarrer la volonté du gouvernement fédéral pour essayer d'apporter de l'aide par l'entremise du programme de subventions, ce serait foncièrement injuste.

M. McQueen: Comme je l'ai dit, en ce moment ce ne sont que les critiques de l'opposition au gouvernement provincial qui le disent. Le gouvernement conservateur ici n'a pas ouvertement déclaré que cela serait déduit. Ce sont uniquement les critiques de l'opposition de la province qui le disent.

Le président: Est-il vrai que certains paiements qui sont donnés à ces personnes à très faible revenu et aux assistés—je pense en ce moment aux crédits d'impôt pour enfants et autres semblables—entraînent une déduction des paiements de bien-être?

M. McQueen: Non, pas au niveau provincial ni à celui de la ville. Le système de bien-être ne vous prend de l'argent que si vous travaillez pendant une partie quelconque de l'année alors que vous recevez du bien-être. Cela, et seulement cela, vous sera déduit, au dollar près.

[*Text*]

The Chairman: Mr. McQueen, since there are no other questions, on behalf of the committee I thank you and your colleagues for your brief. As I said, it was well and loudly expressed.

Mr. McQueen: I would like to thank the Chairman and the Senate committee for taking time to listen to the people of Canada.

The Chairman: Since our next witness is not here yet the Chair has decided, with the permission of the committee, to hear from our first walk-on. Unless there is any objection I will call on Mr. Tom Barker to come forward.

Mr. Barker, we have rather strict rules for our walk-on witnesses. We give you five minutes, with pleasure, to express your point of view, have it recorded in the annals of the Senate, and then there is not generally time for questions. Would you please proceed, Mr. Barker.

Mr. Tom Barker, Winnipeg, Manitoba: Senators, I became interested in the GST because I had an injury and was at home. Watching TV, I became interested in what was going on. I tried to get information from the government which was almost impossible. Then it brought out the GST 800 number. I phoned that number. They will send you documents right away concerning the impact this tax will have on big items, but never on small items. I started investigating some of these small items and found out that toothpaste, which sells in Safeway for $1.59, has .08 cents manufacturers' sales tax on it. When the new tax comes in to effect it will be 12 cents. The manufacturers' sales tax on Tide soap flakes is 13 cents. When the new tax comes in, depending on what the product is sold for, it will be between 49 cents and 54 cents. This is a tremendous leap in taxes on these small items.

From talking to government departments, as far as I can make out, the government is now collecting between $1.5 billion and $1.7 billion on small items. When the new tax comes in they will be collecting between $4.7 billion and $5.1 billion on the same items. These are all items people have to buy every week. The government tells me that no study had been made. I have talked to as far up as the Deputy Minister of Finance who assured me that no impact study has been done on these small items. I want to know how they can sit down and say that they will compensate low-income people for what tax they are taking off when they do not know how much they are going to take. If you do not know what tax you are taking off, how can you compensate for what you are taking?

They say we will save a little money on cars and other items. I am prepared to grant that. Yet, if I buy a fridge in Toronto and another person buys the same fridge in Dawson City, he is going to pay tax on $412 more than the person in Toronto. That is not a fair system. The farther you live away from the manufacturer's base, the more you are going to pay in taxes on transportation. I phoned Atomic Transfer here in the city who told me that to take a fridge from Toronto to Dawson City it

[*Traduction*]

Le président: Monsieur McQueen, puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je veux, au nom du comité, vous remercier ainsi que vos collègues pour votre mémoire. Comme je l'ai dit, votre message est bien exprimé et il est très clair.

M. McQueen: Je tiens à remercier le président et le comité du Sénat d'avoir pris le temps d'écouter la population du Canada.

Le président: Puisque notre prochain témoin n'est pas encore là, la présidence a décidé, avec l'autorisation du comité, de recueillir les propos de notre premier témoin sur liste d'attente. À moins qu'il n'y ait une objection, je demanderais à M. Tom Baker de s'avancer.

Monsieur Baker, nous avons des règles assez sévères pour les témoins sur liste d'attente. Nous sommes heureux de vous accorder cinq minutes pour exprimer vos idées et les faire consigner au compte rendu du Sénat; ensuite, il n'y a normalement pas assez de temps pour des questions. La parole est à vous, monsieur Baker.

M. Tom Barker, Winnipeg (Manitoba): Sénateurs, j'ai commencé à m'intéresser à la TPS parce que j'étais blessé et étais à la maison. Regardant la télévision, je me suis intéressé à ce qui se passait. J'ai essayé d'obtenir des renseignements du gouvernement mais ce fut presque impossible. Puis, il a annoncé le numéro de téléphone 800 que j'ai composé. On vous envoie tout de suite des documents sur l'impact que cette taxe aura sur les grands articles, mais jamais sur les petits. J'ai commencé à faire enquête sur ces derniers et ai découvert que la pâte à dents, qui se vent 1,59 $ au Safeway, comprend une taxe de vente du manufacturier de 0,08 $. Une fois la nouvelle taxe adoptée, cette taxe sera de 0,12 $. La taxe de vente du manufacturier sur le savon à lessive Tide est de 0,13 . Avec la TPS, selon le prix auquel le produit est vendu, elle variera de 0,49 $ à 0,54 $. C'est une hausse énorme de taxe sur ces petits articles.

Si j'essaie de tirer au clair les renseignements que m'ont donnés les ministères, le gouvernement perçoit actuellement environ 1,5 à 1,7 milliard de dollars sur ces petits articles. Avec la nouvelle taxe, il percevra de 4,7 à 5,1 milliards de dollars. Il s'agit d'articles que tous doivent acheter chaque semaine. Le gouvernement me dit qu'aucune étude n'a été faite. J'ai eu des contacts jusqu'au niveau du sous-ministre des Finances et on m'a assuré qu'aucune étude d'impact n'avait été faite sur ces articles. Je veux savoir comment ils peuvent tranquillement affirmer qu'ils rembourseront aux personnes à faible revenu le montant qui aura été prélevé en taxes alors qu'ils ne savent pas combien justement ils prélèveront. Si vous ne connaissez pas le montant de la taxe que vous percevez, comment pouvez-vous compenser ce que vous prenez?

On nous dit qu'on économisera un peu sur les voitures et autres produits, ce que je suis disposé à accorder. Pourtant, si j'achète un réfrigérateur à Toronto et qu'une autre personne achète le même produit à Dawson City, celle-ci paiera de la taxe sur 412 $ de plus que moi qui suis à Toronto. Ce n'est pas un système juste. Plus vous vivez loin du centre de fabrication, plus vous paierez de taxe sur le transport. J'a appelé la société Atomic Transfer, ici en ville, et elle m'a dit que le coût de

[*Text*]

would cost $412 in transportation costs. So you would pay your tax on the cost of transportation.

I am disappointed that the government has not been honest with the people in saying what the impact of the tax will be. They know exactly what it will be on expensive items. If I phone the 800 number today and ask them to send me documentation on the things which will be favourable to us I will have a reply in four days. There is no problem with that. But on any item on which the government will collect more tax, they have absolutely no information to give me. In all the documents they sent out there is not one item under $600 for which they give an explanation of the tax. Everything that they give explanations for is priced above $600. I think this is a dishonest way of explaining the tax to people.

Poor people are not going to buy new cars. If you buy a second-hand car you are going to pay tax on it. They say that if you buy a second-hand car from an individual you don't have to pay tax on it. But according to the Automobile Dealers' Association here in the city, over 84 per cent of cars sold in Canada are sold by registered dealers. So that you pay tax four times on a car. You pay it when it is new, when it is sold at two and a half years, and again at four and a half years and six years. Each time down the pike you are going to pay tax. On the initial payment of a car you will save a little bit of money. Yet, if you take the lifetime of the car you will pay about twice as much tax since you pay tax every time you buy tires, get it repaired and resell the car. The dealers do not pay any tax; the customer pays the tax. This is the unfairness of this tax.

That is all I have to say. This tax will double and triple on the smaller items.

The Chairman: Thank you, Mr. Barker. I think you have drawn to our attention something that most of us appreciate. There will be a burden on some people on lower incomes especially those using the transportation system. Prices will increase, as you say, for those living farther away from the central core. I am sure that we will hear a good deal about that when we are in the far north. We thank you for drawing these matters to our attention.

Will Mr. Sandell please come forward.

We welcome you, Mr. Sandell. You are a resident of Winnipeg. Our rules are that we give you five minutes to make your presentation. We are very glad to here from you. I see that you are from Maryfield, Saskatchewan.

Mr. G. A. Sandell, Winnipeg, Manitoba: I have been living in Maryfield for a long time but I recently moved to Winnipeg.

The Chairman: So you at least have some good Saskatchewan roots. Some of us will be pleased with that.

Mr. Sandell: In my brief there are a number of little things tied in which I will express to you.

Re the proposed goods and services tax for January 2, 1991, on Bill C-62, as a Canadian, I request that this bill be thrown out. The majority of people in this country do not the Senate to

[*Traduction*]

transport d'un réfrigérateur de Toronto à Dawson City était de 412 $. Vous paierez donc de la taxe sur le coût du transport.

Je suis déçu que le gouvernement n'ait pas été honnête avec la population et ne lui ait pas dit quel serait l'impact de cette taxe. Il le sait exactement pour les articles chers. Si je compose le numéro 800 aujourd'hui et que je demande de la documentation sur les aspects positifs de cette mesure pour nous, je la recevrai en quatre jours. Il n'y a pas de problème là. Mais on ne peut absolument pas me donner de renseignements sur les articles sur lesquels le gouvernement va percevoir plus de taxe. Dans tous les documents que j'ai reçus, il n'y a d'explication pour aucun produit de moins de 600 $. J'estime que c'est une façon malhonnête d'expliquer la taxe à la population.

Les personnes pauvres n'achèteront pas de nouvelles autos. Si vous achetez une voiture d'occasion, vous paierez de la taxe. On nous dit que si l'on achète une voiture d'occasion d'un particulier, il n'y aura pas de taxe à payer. Mais selon la Automobile Dealers' Association ici en ville, plus de 84 p. 100 des autos vendues au Canada le sont par des commerçants enregistrés. De sorte que vous payez de la taxe quatre fois sur une voiture. Vous en payez sur la voiture neuve, puis quand elle est vendue au bout de deux ans et demi, puis au bout de quatre ans et demi et six ans. Chaque fois vous aurez à payer la taxe. Sur le premier paiement pour une voiture vous économiserez un peu. Mais si vous prenez la durée de vie d'une auto, vous paierez deux fois plus de taxes, puisque vous en paierez chaque fois que vous achetez des pneus, que vous la faites réparer ou que vous la revendez. Les commerçants, eux, ne paient aucune taxe; c'est le consommateur qui la paie. Voilà en quoi réside l'injustice de cette taxe.

Voilà tout ce que j'ai à dire. Cette taxe doublera ou triplera sur les petits articles.

Le président: Merci, monsieur Baker. Je crois que vous avez attiré notre attention sur un aspect de la question que la plupart d'entre nous comprenons bien. La taxe sera une charge pour certaines personnes à faible revenu, surtout en ce qui concerne le système de transport. Les prix augmenteront, comme vous le dites, pour ceux qui vivent loin du centre. Je suis sûr que nous en entendrons beaucoup parler quand nous serons dans le Nord. Nous vous remercions d'avoir porté ces questions à notre attention.

Je demanderais à M. Sandell de s'avancer.

Bienvenue, monsieur Sandell. Vous vivez à Winnipeg. En vertu de nos règles, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration. Nous sommes très heureux que vous soyez là. Je vois que vous êtes originaire de Maryfield, en Saskatchewan.

M. G. A. Sandell, Winnipeg (Manitoba): J'ai longtemps vécu à Maryfield mais j'ai déménagé à Winnipeg récemment.

Le président: Vous avez donc de bonnes racines en Saskatchewan; cela fera plaisir à certains d'entre nous.

M. Sandell: Mon mémoire comporte plusieus éléments que je voudrais vous exposer.

Pour ce qui a trait à la taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur le 2 janvier 1991, donc pour le projet de loi C-62, en tant que Canadien j'estime que celui-ci devrait être

[*Text*]

pass this tax. I was glad the Meech Lake proposal was thrown out as there were just too many things underneath the table which I did not trust. In a democratic society everything must be open to all. The Charter of Rights was being violated. Our government should have been dealing with the economy instead of Meech Lake as far as priorities are concerned. If you do not look after the economy, everything else will suffer.

I have been hearing statements that prices will go down if this bill is allowed through. I doubt this very much. I would not trust any of the manufacturers because they are likely to raise their prices for a quick grab. We will then end up paying more.

If this tax comes into effect I will not trust our present federal government because they are likely to raise it again. The present federal government has had more money than ever but it is acting like a small child who has been given too much money and cannot handle it. When this bill was pushed through the House of Commons, our Prime Minister, the Right Honourable Brian Mulroney, and the finance minister, the Honourable Michael Wilson, were absent on this very important vote. They were entertaining the President of the United States of America, the Honourable George Bush, at the opening of the new dome stadium in Toronto. Two Members of Parliament from Alberta who belong to the Progressive Conservative Party, voted against this bill because of pressure from their own constituents. What right did the Prime Minister have in criticizing those two Members of Parliament when he and his finance minister were not on hand for this important vote? In respect to the occasion, why could the Governor General not have filled in for the opening of the dome stadium?

On any financial bill there should be a two-thirds vote from the House of Commons. In the U.S.A. two-thirds are required on a financial bill, which is only right and fair.

Instead of bringing in Bill C-62 why could the corporation tax not be raised a little as well so as to make the extreme rich start paying their fair share of taxation? I have heard of Canadians with large incomes moving to Bermuda in order to escape their fair share of taxes. In the U.S.A American citizens overseas are required to pay their taxes to the federal government. For a long time we have had manufacturers' tax at the factory level with simple handling. Now the tax is around 12 or 13 per cent. We know that it exists even if it looks as if it is hidden. The manufacturers make statements that they wish to be more competitive. I doubt their word as they might just close down and move across the border into the U.S.A, Mexico or some other country.

I have never believed in free trade. You can make contracts sometimes such as the auto agreement, but the free movement of goods in the United States is not working. The U.S.A. will gain in the long run as they are calling the shots. Tariffs have been placed on lumber. Our hog farmers are being assessed on every hog going across the border. There is a danger that people working in the transportation business could lose their jobs

[*Traduction*]

jeté à la poubelle. La majorité des citoyens de ce pays ne veulent pas que le Sénat accepte cette taxe. J'ai été content que la proposition du lac Meech ne passe pas, parce que trop de choses auxquelles je n'ai pas confiance s'étaient passées en cachette. Dans une socité démocratique tout doit être ouvert à tous. La Charte des droits était violée. Pour ce qui est des priorités, notre gouvernement aurait dû s'occuper d'économie au lieu du lac Meech. Si vous ne vous occupez pas de l'économie, tout le reste en souffrira.

J'ai entendu dire que les prix allaient baisser si ce projet de loi était adopté. J'en doute fort. Je ne ferais confiance à aucun des fabricants, parce qu'ils peuvent tout aussi bien augmenter leurs prix pour faire un coup d'argent. Nous finirons donc par payer davantage.

Si cette taxe est mise en vigueur, je ne ferai pas confiance au gouvernement fédéral actuel non plus, parce qu'il est vraisemblable qu'il augmentera la taxe. Ce gouvernement n'a jamais eu autant d'argent, mais il agit comme un petit enfant qui a reçu trop d'argent et qui ne sait pas quoi en faire. Quand ce projet de loi a été adopté de force à la Chambre des communes, notre premier ministre, le Très Honorable Brian Mulroney, et le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, n'étaient pas présents pour ce vote très important. Ils s'entretenaient avec le président des États-Unis, l'honorable George Bush, à l'ouverture du nouveau «Dome Stadium», à Toronto. Deux députés progressistes-conservateurs de l'Alberta ont voté contre à cause des pressions de leurs commettants. De quel droit le premier ministre a-t-il critiqué ces deux députés du Parlement alors que lui-même et son ministre des Finances n'étaient pas là pour voter? Compte tenu de l'importance de l'événement, pourquoi le gouverneur général n'aurait-il pas pu le remplacer à l'ouverture du «Dome Stadium»?

Tout projet de loi portant affectation de crédits devrait recueillir les deux-tiers des votes à la Chambre des communes. C'est la règle aux États-Unis, et cela est bien et juste.

Au lieu d'adopter le projet de loi C-62, pourquoi l'impôt des sociétés ne pourrait-il être augmenté un peu, de manière à ce que les très riches commencent à payer leur juste part de l'impôt? J'ai entendu dire que certains Canadiens ayant d'importants revenus ont déménagé aux Bermudes pour se soustraire à cette juste part. Aux États-Unis, les citoyens américains à l'étranger doivent payer leurs impôts au gouvernement fédéral. Il y a longtemps que nous avons une taxe de manufacturier imposée au niveau de l'usine. Aujourd'hui, elle est d'environ 12 ou 13 cents. Nous savons qu'elle existe, même si elle semble cachée. Les manufacturiers déclarent qu'ils veulent être plus compétitifs. Je doute de leur sincérité, car ils peuvent, s'ils le veulent, fermer boutique ou déménager aux États-Unis, au Mexique ou dans un autre pays.

Je n'ai jamais cru au libre-échange. Vous pouvez parfois conclure des accords comme celui de l'automobile, mais les biens ne circulent pas librement aux États-Unis. Les États-Unis y gagneront à long terme, puisque c'est eux qui sont les arbitres. Le bois d'œuvre a été frappé de droits. Nos producteurs de porc paient pour chaque animal qui franchit la frontière. Les personnes qui travaillent dans l'indutrie des trans-

[*Text*]

and perhaps be left with large debts. With free trade we are already losing plants in southern Ontario and Quebec where operators have shifted over to the U.S.A.

I heard last spring of one concern which makes merchandise for various department stores and which employs 600 people. This means we could lose 601 taxpayers when you consider the operator and the employees.

Right now the President of the United States is proposing a North American free trade zone. If Mexico comes into the fold it could mean workers in both Canada and the United States will lose their jobs to workers in Mexico who work for a lot less.

I am against this proposal. People are very much against governments spending huge amounts on nuclear submarines which are just too expensive. In 1989 the U.S.S.R. had some very expensive failures with nuclear submarines.

About five to six years ago I felt the federal government should be calling for a general freeze from top to bottom by everyone to reduce the greed for more and higher remuneration in order to reduce inflation. In this way it might have helped to restore the system of value. I wonder some day if super baseball players, super hockey stars, et cetera will have to come down on their huge demands for excessive salaries.

I have been very much against the increases to elected members, appointed members and civil servants. When increases are granted they should be at the same percentage rate for all and not like that given to the Governor of the Bank of Canada.

Why were offices set up as points for collection of the goods and services tax when the bill has not passed Parliament? This is a violation which I consider illegal. The government thought people would put more pressure to build more housing in 1990 as well as purchase housing. To date, I have not seen this happening. With additional higher property prices dumped on the taxpayers, such as happened in Winnipeg this year, people are having to think differently. There is a lot of property for sale due to an aging population, as well as the economy, due to the unsettled conditions across Canada.

One chap mentioned to me that the company he works for in Winnipeg will have to spend approximately $20,000 for new cash registers, where they already have cash registers in good working order. Business people are getting increasingly fed up with excessive bookkeeping. Under the goods and services tax proposal, I am hearing that a number of businesses will disappear before the end of 1990 because they do not want the extra burden. This means further unemployment plus a loss of taxes coming into the federal treasury.

Where was the proposed growth from 1980 to 1990 across Canada? I have hardly seen any growth in western Canada, northern Ontario, the Atlantic provinces and other areas. The only areas that have been growing are Toronto and Montreal,

[*Traduction*]

ports risquent de perdre leurs emplois et de se retrouver avec d'importantes dettes. Le libre-échange nous a fait déjà perdre des usines dans le sud de l'Ontario et au Québec, au profit des États-Unis.

Le printemps dernier, j'ai entendu parler d'une usine qui fabrique des marchandises pour divers magasins à rayons et qui emploie 600 personnes. Ce qui signifie que nous pourrions perdre 601 contribuables si vous ajoutez le dirigeant aux employés.

En ce moment même, le président des États-Unis propose une zone américaine de libre-échange. Si le Mexique entre dans la partie, cela signifie que des travailleurs au Canada et aux États-Unis perdront leur emploi au profit de travailleurs mexicains qui travaillent pour beaucoup moins.

Je suis contre cette proposition. La population s'oppose carrément à ce que les gouvernements dépensent de grosses sommes sur les sous-marins nucléaires qui coûtent tout siplemet trop cher. En 1989, l'URSS a connu des échecs très coûteux avec de tels sous-marins.

Il y a environ cinq ou six ans, je trouvais que le gouvenrement fédéral devrait décréter un gel de tous les salaires du haut en bas de l'échelle en vue de réduire les demandes avides de salaires de plus en plus élevés. Il aurait ainsi pu rétablir le système de valeurs. Je me demande si, un jour, les vedettes du base-ball et du hockey, etc. n'auront pas à diminuer leurs demandes salariales excessives.

J'étais tout à fait opposé aux augmentations accordées aux députés élus, aux membres nommés et aux fonctionnaires. Lorsque des augmentations sont accordées elles devraient être égales pour tous en pourcentage et ne pas ressembler à celle qui a été donnée au gouverneur de la Banque du Canada.

Pourquoi a-t-on ouvert des bureaux de perception de la taxe sur les produits et services alors que le projet de loi n'est pas adopté par le Parlement? C'est une violation que je considère comme illégale. Le gouvernement a pensé que la population ferait des pressions pour que plus de logements soient construits en 1990 et plus de maisons vendues. Jusqu'à ce jour, je ne vois rien de la sorte. Les contribuables ayant à payer des prix plus élevés pour les propriétés, par exemple à Winnipeg cette année, ils se doivent de penser autrement. Beaucoup de propriétés sont à vendre en raison du vieillissement de la population et de l'état de l'économie attribuable à l'instabilité régnant au Canada.

Un type m'a dit que l'entreprise pour laquelle il travaillait à Winnipeg devra débourser à peu près 20 000 $ pour se procurer de nouvelles caisses, alors que celles qu'ils ont sont encore en bon état. Les gens d'affaires en ont de plus en plus assez de l'excès d'écritures. Sous le régime de la taxe sur les produits et services, on me dit que nombre d'entreprises disparaîtront avant la fin de 1990, parce qu'elles ne veulent pas de ce fardeau supplémentaire. Ce qui signifie une hausse du chômage et par ricochet une baisse de recettes fiscales dans les coffres fédéraux.

Où donc est passée la croissance envisagée pour le Canada entre 1980 et 1990? Je n'ai guère vu de croissance dans l'Ouest canadien, dans le nord de l'Ontario, dans les provinces atlantiques ou dans d'autres régions. Les seules régions qui croissent

[*Text*]

which we call the Quebec-Windsor corridor. Toronto has become so expensive that new executives cannot afford to purchase property or to live there. In western Canada Calgary had a couple of years of good growth due to oil, but we have seen that slow down. Vancouver has always been a city of extremes; people are either working or unemployed, depending on how the economy happens to be going.

The agricultural economy has been in a mess for the last 10 years due to prices that have not been in line with inflationary costs, droughts, extreme weather patterns, high interest rates and high machinery costs. When our federal government failed to put some form of price and wage controls into effect, prices inflated too much. When you observe the farm economy and businesses like farm implement dealers, how are you going to get anyone to take on these businesses in the future? In the past 10 years there has been a big drop in implement dealers, plus the people they employ. When you hear of a good sized community having six implement dealers and there are not any at the present time, you know there is something wrong with the economy in Canada. I could say the same for midwest U.S.A. I would like to see more young people taking up farming rather than losing the farms to an aging population. Farmers spend a lot of money toward keeping towns, villages and cities alive in North America. Sometimes people in large cities forget about the importance of rural people.

I wonder if the present goverment under Prime Minister Brian Mulroney is not trying to deliver Canada to the U.S.A. Why do we always have to follow the U.S.A. system? We have a better banking system than that in the U.S.A. Look at the mess the U.S.A. is in with their saving and loan setup. It should be entirely closed down and reorganized to have responsible banks at a reasonable size with regular audits by the U.S. government to ensure that the funds are being handled in a responsible manner and not being stolen by operators and employees of the financial institutions, even if they are insured.

People in Europe have come to Canada because they do not like consumption taxes. I met a couple from Holland who mentioned that they left that country because of the tax system, which was taking 70 per cent of their income. Not long ago I received a letter from England. The people there do not like the 15 per cent value-added tax. I am being told that the tax is higher on a retirement pension than it is on the person who receives a higher salary.

I am very fearful of a recession in this country. One would have to compare the 1980s with the 1930s. In the 1930s we had value but no money. During the 1980s we had money but no value. I have lost total confidence in our leaders from Ottawa, Toronto and Montreal, particularly our present federal government.

[*Traduction*]

sont celles de Toronto et de Montréal, ce que nous appelons le corridor Québec-Windsor. Il est devenu si cher de vivre à Toronto que les nouveaux cadres ne peuvent s'y acheter une propriété ou y vivre. Dans l'Ouest du Canada, Calgary a connu environ deux années de bonne croissance grâce au pétrole, mais tout cela a ralenti. Vancouver a toujours été une ville d'extrêmes; les citoyens y travaillent ou sont en chômage, selon l'état de l'économie.

L'économie agricole est en plein marasme depuis 10 ans à cause des prix qui n'ont pas suivi la courbe de l'inflation, à cause aussi des sécheresses, des fluctuations extrêmes de la température, des taux d'intérêt élevés et du coût élevé de la machinerie. Notre gouvernement fédéral ayant omis d'imposer une certaine forme de contrôle des prix et des salaires, les prix ont trop augmenté. Quand vous examinez l'économie agricole et des entreprises comme celles qui vendent de l'outillage agricole, comment allez-vous réussir à intéresser des gens à s'y engager dans l'avenir? Depuis 10 ans, on a assisté à une baisse marquée du nombre de concessionnaires de machinerie agricole, et donc des travailleurs qu'ils emploient. Quand vous entendez parler d'une collectivité moyenne qui comptait six de ces concessionnaires mais qui n'en compte plus un seul, vous savez que quelque chose ne tourne pas rond dans l'économie canadienne. Je pourrais en dire autant du midwest américain. Je voudrais voir un plus grand nombre de jeunes devenir agriculteurs au lieu de voir des fermes qui se perdent entre les mains de personnes vieillissantes. Les agriculteurs dépensent beaucoup d'argent qui fait vivre des villages et des villes en Amérique du Nord. Les citadins oublient parfois l'importance des ruraux.

Je me demande si le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney ne cherche pas à livrer le Canada aux États-Unis. Pourquoi devons-nous toujours suivre le système américain? Notre système bancaire est meilleur que le leur. Regardez dans quel fouillis se trouvent les épargnes et les prêts des Américains. Tout ce système devrait être démantelé et réorganisé de manière à ce qu'il y ait des banques qui aient le sens des responsabilités, qui soient de taille raisonnable et qui fassent l'objet de vérifications régulières par le gouvernement américain, qui veillerait à ce que les fonds soient utilisés de façon responsable et ne soient pas volés par les dirigeants et les employés des institutions financières, même si elles sont assurées.

Des Européens sont venus vivre au Canada parce qu'ils n'aimaient pas les taxes à la consommation. J'ai rencontré un couple de Hollandais qui m'a dit qu'il avait quitté les Pays-Bas à cause du régime fiscal, qui leur prenait 70 p. 100 de leurs revenus. Il n'y a pas très longtemps, j'ai reçu une lettre d'Angleterre. La population n'aime pas la TVA de 15 p. 100. On me dit que la taxe est plus élevée sur une pension de retraite que sur le revenu d'une personne à revenu élevé.

Je crains beaucoup qu'il y ait une récession dans notre pays. Il faudrait comparer les années 80 aux années 30. Dans les années 30, nous avions de la valeur mais pas d'argent. Au cours des années 80, nous avons eu de l'argent mais pas de valeur. J'ai totalement perdu confiance dans nos leaders d'Ottawa, de Toronto et de Montréal, surtout dans notre gouvernement fédéral actuel.

[*Text*]

In closing, I recommend that Bill C-62 be thrown out of the Senate of Canada. If we want a reduction in inflation, we may have to implement a form of price and wage control for a period that would be fair to all and restore an effective value system that will not increase each year. As a Canadian I want to see more people being put back to work by restoring regular passenger train service, keeping the defence department at a certain level, and continuing with services for the people of Canada. If further reductions are made in Ottawa, I will become fearful of our safety. We are not going to solve the large national debt in the way the present leaders have suggested.

I would like to thank you for hearing my brief.

The Chairman: Thank you, Mr. Sandell, for your presentation. I would now call on Mrs. Margaret Brewis. You did not send us a brief, but I gather you have a presentation to make following which we will have questions for you.

Mrs. Margaret Brewis, Winnipeg, Manitoba: I have three points I would like to make. My understanding of the GST is limited, but I understand it to be replacing a 13-per-cent manufacturers' sales tax with an overall, across-the-board general sales tax of 7 per cent. Theoretically this idea is pleasing, but it does not have the same practical application of sharing the burden and reducing the cost of certain items to average citizens. It sounds appealing, but most of the people I have spoken with feel that they are going to end up paying more for the necessities of life. The average person who could not afford a car before may be able to afford one now, but, at the same time, they may not be able to afford their medical and dental costs, et cetera.

I am here on a personal basis simply because I care about people. I have worked for all levels of government, and I have noticed a lot of loopholes, inadequacies and the important position one must take a stand on for citizens.

Instead of this GST, why do you not add a surtax on the income tax? You would not need a new department, you would not have to employ numerous people, and you could implement the tax into the bracket of those who could afford the extra tax, rather than burdening the people who have already been taxed to death. I do not know how you can justify the GST with members of the Senate and Parliament giving themselves $20,000 raises, which is approximately 15 per cent, for the cost of living, and then turning around and telling Canadians that our cost of living has only gone up 3 per cent. There is no justification for that. Then you want to surtax the average citizen another 7 per cent.

When I say "average citizen", I mean those people making under $40,000 to $50,000 a year. People who make above that amount can obviously afford the necessities of life as well as the extravagances, and I do not see how you can justify allowing a person easier accessibility to buying a car than paying for their medical or dental expenses. As I said, some of the other options are a surtax on the income tax. It has been done before and it can be done again. It should be increased with a stipula-

[*Traduction*]

En terminant, je propose que le projet de loi C-62 soit rejeté par le Sénat du Canada. Si nous voulons réduire l'inflation, nous devrons peut-être imposer un contrôle des prix et des salaires pour une période qui serait juste pour tout le monde, et rétablir un système de valeurs qui n'augmenteraient pas chaque année. En tant que Canadien je voudrais voir un plus grand nombre de mes compatriotes revenir au travail grâce au rétablissement d'un service régulier de train de passagers, au maintien de ministère de la Défense à un certain niveau et à la poursuite des services offerts à la population canadienne. Si Ottawa adopte d'autres réductions, je craindrais pour notre sécurité. Nous ne résoudrons pas le problème de l'énorme dette nationale en mettant en œuvre les moyens proposés par nos dirigeants actuels.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Le président: Merci pour votre exposé, monsieur Sandell. Je demanderais maintenant à M^me^ Margaret Brewis de s'avancer. Vous ne nous avez pas fait parvenir de mémoire, mais je suppose que vous avez une déclaration à faire; nous aurons ensuite des questions à vous poser.

Mme Margaret Brewis, Winnipeg (Manitoba): J'ai trois remarques à faire. Ma compréhension de la TPS est limitée, mais je comprends qu'elle remplace une taxe de vente du manufacturier de 13 p. 100 par une taxe de vente générale de 7 p. 100. Théoriquement c'est une belle idée, mais en pratique, elle n'aide pas à répartir le fardeau fiscal ou à réduire le coût de certains articles pour le simple citoyen. Elle se présente bien, mais la plupart des personnes à qui j'en ai parlé estiment qu'en fin de compte elles paieront plus pour les nécessités de la vie. Le citoyen ordinaire qui ne pouvait se permettre d'acheter une voiture pourra peut-être se le permettre maintenant, mais, en même temps, il n'aura pas les moyens de se payer les soins médicaux ou dentaires, etc.

Je comparais ici en mon nom propre, parce que je me soucie des autres. J'ai travaillé pour tous les ordres de gouvernement, et j'ai repéré nombre de lacunes et d'insuffisances, et j'estime important de prendre position au nom de mes concitoyens.

Au lieu de la TPS, pourquoi n'ajoutez-vous pas une surtaxe à l'impôt sur le revenu? Vous n'auriez pas besoin d'un nouveau ministère, ni d'une foule d'employés et vous pourriez appliquer la taxe à la tranche de contribuables qui peuvent se permettre de la payer, au lieu de charger ceux qui sont déjà taxés à en étouffer. Je ne sais pas comment vous pouvez justifier la TPS, alors que les membres du Sénat et les députés se donnent des augmentations de 20 000 $, soit d'environ 15 p. 100, pour le coût de la vie, et puis vous vous tournez vers les Canadiens pour leur dire que le coût de la vie n'a augmenté que de 3 p. 100. Cela est injustifiable. Ensuite vous voulez imposer une nouvelle taxe de 7 p. 100 sur le simple citoyen.

Lorsque je parle du «simple citoyen», je veux dire les personnes qui gagnent entre 40 000 $ et 50 000 $ par an. Les personnes qui gagnent plus que cela peuvent évidemment se permettre les nécessités de la vie et des extravagances, et je ne vois pas comment vous pouvez jsutifier le fait qu'il sera plus facile pour un contribuable de s'acheter une auto que de payer ses frais médicaux ou dentaires. Comme je l'ai dit, certaines des autres options sont une surtaxe sur l'impôt sur le revenu. Cela

[*Text*]

tion that people in the $40,000 to $50,000 tax bracket pay that surtax.

With respect to income tax, I do not understand the donations deduction. How can you call it a donation when it is being deducted from the income tax? You are not donating anything. The government gets this money from the citizens themselves as well as the organizations, in some cases, to which we are making the donations, which is futile. I make donations to different organizations when I am asked to. They offer me a receipt, but I say that it is not a true donation, and it is not a charitable donation unless I am accepting the cost.

I have listened to a lot of people talk about the GST, and everyone thinks that on top it is great, but when it comes down to brass tacks, it is not. The average taxpayer is going to have to foot the bill, not the well endowed or the rich. Unfortunately even the poor are going to be affected. They may be able to claim any extra costs they have at the end of the year on their income tax forms, but month by month they are going to have to spend this money. Where are they going to get that money? You are saying that it will be returned to those people 12 months down the road. Tell that to a mother of four who is on welfare. It is fine for someone who can afford to spend that money. Try living in that person's situation for a month and see how easy it is for yourselves. It is not. I have been there.

The Chairman: By way of correction, there will be prepayment of the tax to the program starting December 1 as proposed by the government so that those who are affected in the way you have said will have cash in advance to meet the extra cost. Whether it is enough will be a different story.

Mrs. Brewis: Will it be paid on a monthly or quarterly basis?

The Chairman: It will be paid on a quarterly basis.

Mrs. Brewis: You are operating along the same lines as the income tax formula. The welfare system itself takes into consideration any moneys that a person does receive or is going to receive. By offering them an advance payment you are going to be taking money away from them as well because even our social assistance system is inadequate. They will deduct that money from a person's living allowance, making it a useless endeavour on both sides.

The Chairman: We asked that question of the previous witness who represented the welfare organizations as to what the policy of the Manitoba government would be in reducing welfare payments. I do not think that policy has been established.

Mrs. Brewis: It does happen.

The Chairman: I agree it happens with some payments, yes.

Mrs. Brewis: Baby bonus cheques are taken into consideration in the social assistance system. Any money that a family makes above $50, whether you are one person or a family of five, the income allowed is ridiculously low and the GST is

[*Traduction*]

a déjà été fait et peut l'être encore. Elle devrait être augmentée assortie d'une disposition stipulant que les personnes dans la tranche d'imposition entre 40 000 $ et 50 000 $ paient cette surtaxe.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, je ne comprends pas les déductions pour dons de charité. Comment pouvez-vous appeler cela un don si c'est déduit de l'impôt? Vous ne donnez rien du tout. Le gouvernement reçoit cet argent des citoyens eux-mêmes et des organisations, dans certains cas, auxquelles nous faisons un don, ce qui est futile. Je fais des dons à différents organismes lorsqu'on m'en fait la demande. Ils me donnent un reçu, mais je leur dis que ce n'est pas un vrai don, encore moins un don charitable à moins que j'en assume le coût.

J'ai entendu beaucoup de personnes parler de la TPS et tout le monde pense que c'est bien beau de loin mais pas du tout de près. Le contribuable ordinaire aura à encaisser la note, pas le bien nanti ou le riche. Malheureusement, même les pauvres seront touchés. Ils pourront peut-être réclamer en fin d'année sur leur déclaration d'impôt certains coûts supplémentaires, mais mois après mois ils devront dépenser cet argent. D'où leur viendra-t-il? Vous dites qu'il leur sera rendu au bout de 12 mois. Dites donc cela à une mère de quatre enfants qui reçoit le bien-être social. C'est très bien pour quelqu'un qui peut se permettre de dépenser de l'argent. Essayez de vivre dans la situation de cette personne pendant un mois pour voir si vous trouverez cela bien facile. Ce ne l'est pas. J'ai passé par là.

Le président: Permettez-moi une correction; la taxe sera payée à l'avance à compter du 1er décembre selon le programme proposé par le gouvernement, de sorte que ceux qui sont touchés, comme vous le dites, auront du comptant à l'avance pour faire face au coût supplémentaire. Quant à savoir si cela suffira, c'est une autre histoire.

Mme Brewis: Sera-t-elle payée mensuellement ou trimestriellement?

Le président: Trimestriellement.

Mme Brewis: Vous suivez en quelque sorte la formule de l'impôt sur le revenu. Le système de bien-être lui-même tient compte de tout l'argent qu'une personne reçoit ou va recevoir. En leur offrant un paiement à l'avance, vous allez aussi leur enlever de l'argent, parce que même notre régime d'assistance est inadéquat. Ils déduiront cet argent de l'allocation de subsistance d'une personne, une mesure annulant l'autre.

Le président: Nous avons demandé au témoin précédent, qui représentait les organisations de bien-être, quelle serait la politique du gouvernement du Manitoba touchant la réduction des prestations de bien-être. Je ne crois pas que cette politique ait été arrêtée.

Mme Brewis: Cela arrive.

Le président: Je suis d'accord, cela arrive avec certains paiements, oui.

Mme Brewis: Les chèques pour stimuler les naissances sont pris en compte dans le régime d'assistance sociale, de même que tout argent que la famille fait en sus de 50 $, que vous soyez seul ou une famille de cinq, le revenu permis et ridicule-

[*Text*]

going to make matters worse. It is frustrating to have to sit here and say that our system does not work, but it does not.

I listen a lot, and I find that the system as well as the people who feel they are being abused by the system are becoming more violent. Have you taken into consideration how crime statistics over the past ten years have risen with the cost of living? There is a direct correlation. As people become more and more frustrated with their situation, a lot of them are turning to crime as a means of sustenance. It is not done by choice, but out of necessity. I wonder how this bill is going to affect Canadians with disabilities, whether they are visible or not. I have not heard anyone speak on their behalf yet, and I know they are going to be drastically affected because their necessities of life are higher in price than the average citizen, regardless of their income tax bracket.

Senator Cools: If I may interject with a question, what information do you have to support your statement about the relationship between inflation and crime?

Mrs. Brewis: I was a member of the Winnipeg Police Department.

Senator Cools: I was on the Parole Board for some years. What evidence do you have to support that view?

Mrs. Brewis: I have taken the calls. I have listened to the people on the other end of the line who want to commit suicide and who are being arrested for shoplifting.

Senator Cools: Suicide is not a crime. I was talking to you about crime.

Mrs. Brewis: Technically you can be arrested for attempting suicide as a means of affording you the help you require. That is the information given to police communications operators in training. I have answered the phones, I have dispatched the cruisers, and I have heard the destitution in people's voices. I have listened to the frustration of the officers who have to deal with the situation, but I have not seen any level of government take any type of action in that regard. I have not seen any studies done on crime increases. I see the statistics every year, but that does not mean anything to the general public. Statistics are just numbers, but they are people.

The Chairman: Please continue with your brief.

Mrs. Brewis: I also question a government that can spend $14 million on a song, The Shamrock Summit, at the taxpayer's expense. Personally I would have sang the song and sent them the tape for $6. What about paying $1.8 million for a picture of three stripes that was in the Winnipeg Art Gallery? It was a wall-sized mural, but any interior decorator could have done the same thing at one millionth of the cost.

As it stands now, do you realize how inaccessible our government is to the average citizen? Do you know about the paper shuffling and the difficulty in getting any type of an

[*Traduction*]

ment bas, et la TPS va empirer la situation. Il est frustrant d'avoir à s'asseoir ici pour dire que notre système ne fonctionne pas, mais c'est un fait.

J'écoute beaucoup, et je trouve que le système ainsi que les personnes qui ont l'impression que le système abuse d'elles deviennent plus violents. Avez-vous tenu compte du fait que la criminalité a augmenté au cours des dix dernières années avec le coût de la vie? Il y a une corrélation entre les deux. Les gens étant de plus en plus frustrés par leur situation, beaucoup d'entre eux se tournent vers le crime comme moyen de subsistance. Ils ne le font pas par choix mais par nécessité. Je me demande comment ce projet de loi va toucher les Canadiens souffrant d'invalidités, visibles ou non. Je n'ai encore entendu personne parler en leur nom, et pourtant je sais qu'ils vont être très touchés, parce que pour eux les nécessités de la vie coûtent plus cher que pour le simple citoyen, quel que soit leur tranche d'imposition.

Le sénateur Cools: Puis-je interjeter une question? Sur quelles informations appuyez-vous votre déclaration relative aux rapports entre l'inflation et le crime?

Mme Brewis: J'ai fait partie de la police de Winnipeg.

Le sénateur Cools: J'ai été membre de la Commission des libérations conditionnelles pendant quelques années. Quelles preuves avez-vous de ce que vous avancez.

Mme Brewis: J'ai pris les appels. J'ai écouté les personnes qui parlaient à l'autre récepteur et qui voulaient se suicider et qui se font arrêter pour vol à l'étalage.

Le sénateur Cools: Le suicide n'est pas un crime. Je parlais de criminalité.

Mme Brewis: Techniquement, vous pouvez être arrêté pour avoir tenté de vous suicider comme moyen de vous procurer l'aide dont vous avez besoin. C'est l'information que l'on donne aux standardistes policiers en formation. J'ai répondu aux coups de téléphone, j'ai dépêché les équipes et j'ai entendu la misère noire dans la voix des gens. J'ai écouté les frustrations des agents qui ont à s'occuper de telles situations, mais je n'ai vu aucun ordre de gouvernement prendre des mesures correctives en ce domaine. Je n'ai pas d'études faites sur la hausse du taux de criminalité. Je vois pourtant les statistiques chaque année, mais elles ne signifient rien pour le grand public. Les données statistiques ne sont que des chiffres, mais il s'agit ici de personnes.

Le président: Veuillez poursuivre votre mémoire.

Mme Brewis: Je conteste aussi un gouvernement qui peut dépenser 14 millions de dollars sur une chanson, «The shamrock summit», aux frais du contribuable. En ce qui me concerne, j'aurais chanté cette chanson et je leur aurais fait parvenir la cassette pour 6 $. Et qu'en est-il de payer 1,8 million de dollars pour un tableau composé de trois bandes et qui était à la Winnipeg Art Gallery? Il s'agissait d'une murale, mais tout décorateur aurait pu en faire autant pour un millionième du coût.

En son état actuel, vous rendez-vous compte à quel point notre gouvernement est inaccessible pour le simple citoyen? Êtes-vous au courant de la paperasserie et de la difficulté qu'il

[*Text*]

answer from any level of government on anything? I understand this committee is travelling to hear about the GST, but that is not the issue. Our government is becoming so complex that the people within it do not understand it anymore. Therefore, they are not able to help the public. So when a bill like this is put forward, people become even more frustrated on both sides of the counter—the people who are expected to enforce it and the people who are expected to pay it.

As I said before, I am here on a personal basis because friends of mine asked me to appear. I am a member of certain non-profit organizations, and people in those organizations, whom I consider my friends, have asked me to speak on their behalf simply because they do not feel comfortable attempting to talk to the government anymore. They have given up. It is mindboggling what I have to go through to get one answer, and I have yet to hear the answer to the question I have asked: Who is actually going to end up paying for the GST? That is the question that 90 per cent of the people I have spoken with and listened to have asked. Who is really going to end up paying for the GST?

The Chairman: Thank you, Mrs. Brewis.

Senator Poitras: Mrs. Brewis, I am sympathetic to your plea for the poor, those who have had less chances than other citizens and for the public in general. You raised many points. You mentioned that people will have to pay for medical costs. Medical costs are exempt.

Mrs. Brewis: To some degree.

Senator Poitras: They are.

Mrs. Brewis: You cannot say that. For example, if you have to go to a pharmacy and buy yourself a tensor bandage or A-535, are those things not going to be taxed? When I talk about medical costs, I do not mean only prescription drugs.

Senator Poitras: I understand that everything prescribed by a doctor, whether it be in a private or public institution, is exempt. You also said that it does not cost a cent to give a donation. On this subject, you mentioned that you give some of your time to a non-profit organization. We heard from many groups who talked about charitable and non-profit organizations. They requested a further 50-per-cent exemption from the government if they received gifts from the community. So when an individual or corporation makes a gift to one of those organizations, depending upon the situation, they pay a certain amount of money from their own pockets. Many organizations in this country benefit from donations, and we should stress that the public and the corporations, all being part of this country, should do their part to help those who are sick or who cannot work. You also mentioned a case relating to the arts where $1 million was paid for something at a museum. People have to pay for the arts.

Mrs. Brewis: $1.8 million.

Senator Poitras: I do not think it is possible to discuss a person's likes or dislikes regarding a painting or sculpture. It is a

[*Traduction*]

y a à obtenir une réponse quelconque de n'importe quel ordre de gouvernement sur n'importe quelle question? Je crois comprendre que ce comité se déplace pour entendre parler de la TPS, mais là n'est pas la question. Notre gouvernement devient si complexe que même ceux qui en font partie ne le comprennent plus. Ils ne peuvent donc aider le grand public. Ainsi, lorsqu'un projet de loi comme celui-ci est présenté, les personnes de part et d'autre de la clôture sont encore plus frustrées—celles qui sont censées faire observer la loi et celle qui sont censées payer la taxe.

Comme je l'ai déjà déclaré, je suis ici en mon nom propre parce que des amis m'ont demandé de comparaître. Je suis membre de plusieurs organisations à but non lucratif et des personnes qui en font partie et que je considère comme mes amis m'ont demandé de parler en leur nom, tout simplement parce qu'elles ne se sentent plus à l'aise de parler au gouvernement. Elles ont abandonné la partie. Pour obtenir une réponse je dois faire des démarches inconcevables, et j'attends encore d'avoir la réponse à la question que j'ai posée! Qui paiera la TPS en dernière analyse? Voilà la question que posent 90 p. 100 des personnes auxquelles j'ai parlé et que j'ai écoutées. Qui, en réalité et en fin de compte, va payer la TPS?

Le président: Merci, madame Brewis.

Le sénateur Poitras: Madame Brewis, je suis touché par votre appel en faveur des pauvres, des citoyens qui ont eu moins de chances que d'autres, et du public en général. Vous avez soulevé de nombreux points. Vous avez mentionné que la population aura à payer les frais médicaux. Or les frais médicaux sont exempts.

Mme Brewis: Dans une certaine mesure.

Le sénateur Poitras: Ils le sont.

Mme Brewis: Vous ne pouvez pas dire cela. Par exemple, si vous devez aller à la pharmacie pour vous acheter une bande élastique ou un tube de A-535, ces articles ne vont-ils pas être taxés? Lorsque je parle de coûts médicaux, je ne parle pas seulement de médicaments.

Le sénateur Poitras: Si je comprends bien, tout ce qui est prescrit par le médecin, que ce soit dans un établissement privé ou public, est exempt. Vous avez également dit que cela ne coûte pas un sou de faire un don. Vous avez dit à ce sujet que vous donnez de votre temps à une organisation à but non lucratif. Nous avons recueillis de nombreux témoignages d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Ils ont réclamé une exemption supplémentaire de 50 p. 100 du gouvernement pour les dons reçus de la collectivité. Ainsi, lorsqu'un particulier ou une société fait un don à l'un de ces organismes, selon le cas, il paie un certain montant de sa poche. De nombreuses organisations dans notre pays reçoivent des dons et nous devrions insister sur le fait que le public et les sociétés, faisant tous partie du pays, devraient faire leur part pour aider ceux qui sont malades ou qui ne peuvent pas travailler. Vous avez aussi parlé d'un cas dans le domaine des arts où l'on a déboursé un million de dollars pour une pièce de musée. Les arts ça se paie.

Mme Brewis: 1,8 million de dollars.

Le sénateur Poitras: Je ne crois pas qu'il soit possible de discuter des goûts de chacun pour une peinture ou une sculpture.

[*Text*]

matter of taste. In a country like ours there are many views on art. I have a problem with your general point of view, which seems to be that your are against everything that exists. You mixed the GST with the manufacturers' sales tax. These are only comments, and if you would like to respond to them, you are welcome to do so.

Mrs. Brewis: They are totally understandable, unfortunately, and that is how the general citizen feels. I am here portraying more than my own personal opinion. I did not see the $1.8 million picture of three stripes. I enjoy art of all types, but I do not believe that average Canadians should have to foot the bill for such extravagances. For those who are willing to, that is fine. I have nothing against donations, but why do the rewards have to be monetary? I am happier with a thank you than I would ever be with any tax receipt. I have never claimed donations on my income tax, and I am an average citizen.

Senator Poitras: But you just complained about this.

Mrs. Brewis: I said I have never claimed them on my income tax.

The Chairman: If there are no further questions, I would like to say that I appreciate the point of view you have expressed. Granted, I agree with Senator Poitras that you have gone into a wide variety of subjects; nevertheless, you have expressed what we have heard many times: The frustration of the average citizen with what is going on in government, how taxes are collected, the principle of equality and the so-called waste in government. These frustrations were expressed in your brief.

To Senator Poitras I might say that the witness, in referring to the cost of medical care, was not referring to prescription drugs. Most of the funds spent by medium-income people are on aspirin tablets or bandages, which will be taxable. I believe that is what she was talking about.

Mrs. Brewis: That is exactly what I was talking about. Overall medical costs are going to increase.

The Chairman: We thank you, Mrs. Brewis, and please express our appreciation to your friends who have inspired you to appear before us.

Mrs. Brewis: Thank you for hearing me.

The Chairman: I will now call on Dr. Ed Agnew, who is present as a representative of the Brandon Medical Centre. We are looking forward to your presentation, Dr. Agnew. Our procedure is to invite you to present your brief, and if you would like to condense it somewhat, that will allow more time for questions because I know you have an important contribution to make this morning. However, you may do as you please. The longer you speak, the less time you will have to answer the questions of senators.

Dr. Ed Agnew, Brandon Medical Centre, Brandon, Manitoba: Senators, I would like to thank you for the opportunity of allowing me the privilege of addressing this forum today. Yesterday morning I did not know that there would be a space available for this presentation; and at the time that the deadline arrived for the submission of the written presentations

[*Traduction*]

C'est justement une question de goût. Dans un pays comme le nôtre, il y a bien des points de vue sur l'art. C'est votre point de vue général qui me fait problème, car vous semblez être contre tout ce qui existe. Vous avez confondu la TPS et la TVM. Ce ne sont que des observations auxquelles vous êtes, bien sûr, libre de répondre.

Mme Brewis: Elles sont totalement compréhensibles, malheureusement, et c'est cela que ressent le simple citoyen. Je n'exprime pas ici uniquement mon opinion personnelle. Je n'ai pas vu le tableau à trois barres de 1,8 million de dollars. J'aime toutes les formes d'art, mais je ne crois pas que le Canadien ordinaire devrait avoir à encaisser la note pour de telles extravagances. Pour ceux qui désirent le faire, c'est parfait. Je n'ai rien contre les dons, mais pourquoi les récompenses doivent-elles être monétaires? Je suis plus heureuse de recevoir un «merci» que n'importe quel reçu pour fins d'impôt. Je n'ai d'ailleurs jamais réclamé de déductions pour dons de charité dans ma déclaration d'impôt, et je suis une simple citoyenne.

Le sénateur Poitras: Mais vous venez de vous en plaindre.

Mme Brewis: J'ai dit que je ne les avais jamais réclamés sur ma déclaration d'impôt.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, je voudrais dire que j'ai bien aimé le point de vue que vous avez exprimé. Je concède au sénateur Poitras que vous avez abordé divers sujets; néanmoins, vous avez exprimé ce que nous avons souvent entendu, à savoir la frustration du simple citoyen relativement à ce qui se passe au gouvernement, à la façon dont les impôts sont perçus, au principe d'égalité et au prétendu gaspillage au gouvernement. Vous faites état de toutes ces frustrations dans votre mémoire.

Au sénateur Poitras je dirais qu'en faisant allusion au coût des frais médicaux le témoin ne pensait pas aux médicaments prescrits. Les personnes à revenu moyen dépensent surtout de l'argent sur des comprimés d'aspirine ou des pansements, qui seront taxables. Je crois que c'est de cela qu'elle parlait.

Mme Brewis: C'est exactement cela. Les coûts médicaux globaux vont augmenter.

Le président: Merci, madame Brewis. Veuillez dire à vos amis que nous leur sommes reconnaissants de vous avoir incitée à témoigner devant nous.

Mme Brewis: Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le président: J'invite maintenant M. Ed Agnew à s'avancer; il est ici en tant que représentant du Brandon Medical Centre. Nous avons hâte de vous entendre, monsieur Agnew. Selon nos règles, vous êtes invité à nous présenter votre mémoire et, si vous voulez le condenser un peu, vous nous donnerez plus de temps pour poser des questions, parce que je sais que votre apport de ce matin est précieux. Mais vous faites comme bon vous semble. Plus vous parlez, moins vous aurez de temps pour répondre aux questions des sénateurs.

M. Ed Agnew, Centre médical de Brandon, Brandon, Manitoba: Mesdames et messieurs les sénateurs, j'aimerais vous remercier de cette possibilité d'avoir l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. Hier matin, j'ignorais qu'il me serait possible de présenter cet exposé; et quand la date limite de présentation des mémoires écrits est arrivée, je m'activais fébrilement à la

[*Text*]

that were to be made, I was actively involved in writing letters to various influencial politicans on the Meech Lake Accord issue. I did not have the time to send my submission to you on the goods and services tax. But when I found out that there was an opportunity for me to appear, I phoned and discovered with luck that I was able to appear, and I thank you for allowing my delay in getting my submission to you.

I understand that you would like me to summarize my brief.

The Chairman: It is up to you.

Dr. Agnew: I must clarify something. I am not appearing on behalf of the Brandon Medical Association or the Brandon medical practice. My original involvement with the goods and services tax was with the branch of the Canadians Against the Goods and Services Tax organization in Brandon, which was originally formed in Red Deer. We held the anti-GST rally in February 1990. At that time, I was Chairman of the AGAST organization. I have since had to resign that office because I was not in a position, as Chairman, to offer alternatives or to recommend the areas in which I would like to see spending cuts in our federal budget. Having removed myself from that chairmanship, I am now able to present a more detailed alternative, as was requested by the committee when it was originally established. Another claim to fame that I have—if you are wondering where I am coming from—is that I am the guy who tried to buy the 96 tickets for Brian Mulroney's banquet but was refused that privilege.

I have strong feelings on the goods and services tax. I would be remiss in saying that I cannot understand why this room is not packed with people who have the same concerns I have. It may be because they are busy working trying to pay their taxes and do not want to take time off from their jobs to be here. They also might feel that, because of the publicity that has been involved, there is nothing they can do at this point in time. I recognize that this committee was established for a reason, that all of you are reasonable men and women, that you have responsibilities to Canadians, and that you will do your best to come up with a solution that you feel is fair and equitable.

The first thing I would like to say about the GST is how it was brought into the House of Commons and how it passed the House of Commons. We all recognized the fact that the goods and services tax was talked about in the 1988 election campaign. That is when I ceased to be a Conservative. Until that day I always was a Conservative, so you are not talking to a socialist person. When I saw what was happening as far as the government's plan for the country was concerned, I had to change my allegiance. However, up until that point I had always given money and time to the Conservative cause.

Mr. Mulroney brought this into the House of Commons and he knew that 80 per cent of the people of this country were against this tax. That is more than three quarters of the population. He knew that MPs who voted for this tax would be

[*Traduction*]

rédaction de lettres à divers politiciens d'influence au sujet de l'accord du lac Meech. Je n'ai donc pas eu le temps de vous envoyer mon mémoire au sujet de la taxe sur les produits et services. Mais quand j'ai découvert que j'aurais la possibilité de témoigner, j'ai appelé et j'ai appris que, par chance, je pourrais comparaître, et je vous remercie de m'avoir permis de remettre mon mémoire avec du retard.

J'ai cru comprendre que vous aimeriez que je résume mon mémoire.

Le président: La décision vous revient.

M. Agnew: J'aimerais clarifier quelque chose. Je ne témoigne pas ici au nom de l'Association médicale de Brandon, ni des praticiens de Brandon. Ma participation initiale au mouvement concernant la taxe sur les produits et services s'est faite avec la section de Brandon des Canadians Against the Goods and Services Tax, organisme qui a été initialement constitué à Red Deer. Nous avons tenu le rallye anti-TPS en février 1990. À ce moment-là, j'étais président de l'organisme AGAST. J'ai eu, depuis, à démissionner de ce poste, car je n'étais pas en position, en tant que président, d'offrir des propositions de solution, ni de présenter des recommandations quant aux domaines dans lesquels j'aimerais voir des coupures de dépenses dans notre budget fédéral. M'étant retiré de la présidence, je suis maintenant en mesure de présenter une option plus précise, comme le demandait le Comité lorsqu'il a été initialement créé. J'aimerais préciser également—au cas où vous vous demanderiez d'où je sors—que je suis le type qui a essayé d'acheter les 96 billets pour le banquet de Brian Mulroney et à qui ce privilège a été refusé.

J'ai une opinion très catégorique au sujet de la taxe sur les produits et services. Je ne peux m'empêcher de dire que je ne comprends pas pourquoi cette salle n'est pas pleine à craquer de gens qui ont les mêmes préoccupations que moi. Peut-être qu'ils sont trop occupés à travailler pour essayer de payer leur impôt et qu'ils ne veulent pas s'absenter du travail pour être ici présents. Il est possible aussi que, à cause de toute la publicité qui a été faite, ils estiment qu'ils ne peuvent rien y faire à ce stade. Je reconnais que ce comité a été créé pour une raison, que vous êtes tous des hommes et des femmes raisonnables, que vous avez des responsabilités à l'égard des Canadiens et que vous ferez de votre mieux pour arriver à une solution qui, à votre avis, est juste et équitable.

J'aimerais commencer par parler de la façon dont la TPS a été présentée à la Chambre des communes, et comment cette dernière l'a adoptée. Nous reconnaissons tous le fait que la taxe sur les produits et services a été un sujet qui a été soulevé lors de la campagne électorale de 1988. C'est à ce moment-là que j'ai cessé d'être un conservateur. J'avais été conservateur jusqu'alors; vous ne parlez donc pas à un socialiste. Mais quand j'ai vu ce qui se passait quant au plan du gouvernement pour le pays, j'ai changé mon allégeance. Il n'en demeure pas moins que, jusqu'à ce moment-là, j'avais toujours donné de mon temps et de mon argent à la cause conservatrice.

M. Mulroney a introduit cela à la Chambre des communes, bien qu'il savait que 80 p. 100 des Canadiens étaient contre cette taxe. Cela représente plus des trois quarts de la population. Il savait que les députés qui ont voté pour cette taxe

[*Text*]

defeated the next time they went to the people. I believe that that will happen. The only way Mr. Mulroney could get this business through the house was to use tactics that are not democratic. He told MPs that if they did not vote for this tax he would not sign their nomination papers. He also told them that if they did not vote for this tax they would be kicked out of caucus. Both of those are not democratic at all.

The other tactic that he used to get the GST through was in relation to MPs' pensions. There are many MPs who will qualify for pensions on September 4, 1990. Until that date they were under the gun from Brian Mulroney because he told them that if they defeated this bill in the House he would have to call an election, which was not true. On that basis, he gave them the information and they realized that because they had the goods and services tax to answer for they would not be re-elected and they would lose their pensions.

That is how this bill passed the House of Commons, as well as the use of the closure mechanism. It is an insult to the democratic system in Canada. Canadians fought on the battlefields in Europe and in southeast Asia to make sure we had the democratic right to resist and vote down this type of legislation. Those men died in vain. Government of the people, by the people, for the people, is in jeopardy in this country and this piece of legislation is helping to get rid of it.

In fact, at the present time Canadians are wondering what the democratic process in this country is all about. When I was younger going through elementary school, high school and into college, I understood that our Members of Parliament were elected to represent our voices in the House of Commons and, where the majority could be ascertained, they were to follow the rule of the majority and vote accordingly. Now we are being brainwashed by the media and even by Reader's Digest into thinking that, once elected, Members of Parliament are not answerable to their voting constituents. We are told that, because they are closer to the issues, because they are listening to all the information, they can vote according to how they feel we should be handled. That, ladies and gentlemen, is totally wrong.

This goods and services tax must be defeated because it is undemocratic legislation. I know you may feel those are pretty harsh words and perhaps a radical stance, but we are losing this country. And you, senators, are the only people who stand between the democratic process of Canada that I used to know and straight dictatorship.

Now that we have talked about the undemocratic process involved in bringing the goods and services to the fore, let us talk about what a wonderful deal it is for Canadians. In the last six months, we have heard from just about every MP that ever walked the face of Canada how wonderful the goods and services tax will be for us and how much we are going to love it. They are blatant lies. With my brief, I have enclosed a letter that I wrote to our local daily newspaper and every newspa-

[*Traduction*]

seraient défaits aux élections suivantes. Et je suis convaincu que c'est ce qui se produira. La seule façon dont M. Mulroney pouvait passer cette mesure à la Chambre était d'avoir recours à des tactiques non démocratiques. Il a dit aux députés que s'ils ne votaient pas pour cette taxe, il n'approuverait pas leur nomination. Il leur a aussi dit que s'ils ne votaient pas pour cette taxe, ils seraient mis à la porte du caucus. Ces deux arguments ne sont pas du tout démocratiques.

L'autre tactique qu'il a utilisée pour faire passer la TPS concerne les pensions de retraite des députés. Il y a plusieurs députés qui seront admissibles à une pension de retraite le 4 septembre 1990. Jusqu'à cette date, ils étaient sous la visée du fusil de Brian Mulroney parce qu'il leur a dit que s'ils votaient contre ce projet de loi à la Chambre, il serait obligé de déclencher des élections, ce qui n'était pas vrai. C'est comme ça qu'il leur a présenté la chose et ils se sont rendu compte que s'ils devaient répondre de la taxe sur les produits et services dans des élections, ils ne seraient pas réélus et qu'ils perdraient leur pension.

Voilà comment le projet de loi est passé à la Chambre des communes, de même que par le mécanisme de la clôture. C'est une insulte au système démocratique du Canada. Les Canadiens sont allés combattre dans les champs de bataille en Europe et en Asie du sud-est pour nous garantir ce droit démocratique de résister à ce type de lois et de le défaire par le vote. Ces hommes ont péri en vain. Le principe du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple est menacé dans ce pays, et ce projet de loi contribue à le faire disparaître.

En fait, à l'heure actuelle, les Canadiens se demandent à quoi correspond le processus démocratique dans ce pays. Quand j'étais plus jeune, à l'école primaire, secondaire et au collège, j'ai appris que nos députés étaient élus pour représenter nos voix à la Chambre des communes et quand la majorité pouvait être établie, ils devaient suivre la règle de la majorité et voter en conséquence. Maintenant, nous subissons un lavage de cerveau des médias, et même du *Reader's Digest*, qui essaient de nous faire croire que, une fois élus, les députés n'ont pas à rendre de comptes à leurs électeurs. On nous dit que, parce qu'ils sont plus proches des questions, parce qu'ils entendent tous les renseignements, ils peuvent voter d'après leur perception de la façon dont les choses devraient être réglées. Et ça, mesdames et messieurs, c'est complètement inadmissible.

Cette taxe sur les produits et services doit être bloquée parce que c'est une loi non démocratique. Je sais que vous pouvez trouver ces paroles plutôt dures, et peut-être même une position radicale; mais nous sommes en train de perdre le pays. Et vous, les sénateurs, êtes tout ce qui reste entre le processus démocratique du Canada que je connaissais et une dictature en bonne et due forme.

Ayant parlé du processus anti-démocratique qui a servi à présenter la taxe sur les produits et services, parlons maintenant de ce que cette taxe représente de merveilleux pour les Canadiens. Au cours des six derniers mois, nous avons entendu presque tous les députés, à tour de rôle, nous sussurer dans l'oreille à quel point la taxe sur les produits et services sera merveilleuse pour nous, à quel point nous allons en être emballés. Ce sont des mensonges flagrants. Dans mon mémoire, j'ai

[*Text*]

per within the province of Manitoba that publishes weekly or daily. It has been printed and it answers some of the wonderful things that MPs have been telling us about the goods and services tax but I will not go into the details since you can read them. However, it is a separate letter for your information.

The goods and services tax will be inflationary. Michael Wilson has talked about how inflation has to be curbed. We know from the last wage contract that Boeing had to settle with its employees that, over the next three years, the employees will receive a 25-per-cent increase because they want to protect themselves against the goods and services tax. That is only the beginning.

When the goods and services tax comes in—and heaven forbid that it ever comes in—in my dental practice, I will have to pass the costs of that extra overhead onto my patients. I do not get to claim any rebate because dentistry is tax exempt. However, the additional costs to me will be substantial. I am not here complaining because of my dental practice; I am complaining because I am a Canadian citizen and a consumer. First, I have to pay tax on the money that I earn while I am earning it, and now I will have to pay taxes when I am spending it and that is ludicrous.

This tax is a regressive tax. People in the very low-income brackets are told that they will get a rebate. Mark my words, that rebate will not be more than what they have paid and it will not even be as great as what they have paid in the form of taxation through this legislation. Those people cannot afford extra money going to government. Those of us in the upper-income brackets will not miss the money as much, but we still resent it because money sent to Ottawa is often squandered.

This tax will increase the bureaucracy. You all know that and have heard it before. We should be trying to cut down the bureaucracy because it is out of control.

Incidentally, via the *Globe and Mail*, I recently learned that all the Revenue Canada boys want an 18-per-cent increase. They want it because they know that without them this goods and services tax will not fly that well. Their reason for wanting it is that they say they can make that type of money in the private sector. They say that they can go out there and advise industry and that they will make that kind of money. You send 3,500 Revenue Canada boys out into the private enterprise system and see how many of them make a living and how many of them get jobs with private industry. They do not deserve 18 per cent. None of us gets 18-per-cent raises.

We are told that Canadians will save money, that the 13.5-per-cent manufacturers' sales tax will come off and we will only pay 7 per cent. What a lie! Services are not part of the manufacturers' sales tax. The manufacturers' sales tax does not interfere with our exports. People who export Canadian made goods overseas receive a 100-per-cent rebate of the manufacturers' sales tax. Therefore, there is no effect at all

[*Traduction*]

mis une lettre que j'ai écrite à notre quotidien local, ainsi qu'à tous les quotidiens et hebdomadaires au Manitoba. Elle a été imprimée et répond à certains des merveilleux arguments que les députés nous ont avancés au sujet de la taxe sur les produits et services, mais je n'entrerai pas dans les détails, puisque vous pouvez les lire. Cependant, je vous précise simplement que c'est une lettre distincte.

La taxe sur les produits et services sera inflationnaire. Michael Wilson a parlé de la façon dont l'inflation doit être enrayée. Nous savons, d'après la dernière convention collective de Boeing avec ses employés, qu'au cours des trois prochaines années, ces employés auront une augmentation de 25 p. 100 parce qu'ils veulent se protéger contre la taxe sur les produits et services. Et ce n'est que le commencement.

Quand—à Dieu ne plaise—la taxe sur les produits et services entrera en vigueur, j'aurai, dans mon cabinet de dentiste, à transmettre ces frais généraux supplémentaires à mes patients. Je n'ai pas la possibilité de demander une ristourne, car les soins dentaires sont exonérés. Cependant, les frais supplémentaires que j'assumerai seront considérables. Je ne viens pas ici me plaindre pour mon cabinet de dentiste; je me plains parce que je suis un citoyen canadien et un consommateur. Tout d'abord, je dois payer de l'impôt sur l'argent que je gagne et j'aurai maintenant à payer des taxes quand je dépense cet argent; c'est aberrant.

Cette taxe est une taxe régressive. On a dit à ceux qui ont de très faibles revenus qu'ils recevront une ristourne. En vérité, je vous le dis, cette ristourne ne sera pas supérieure à ce qu'ils ont payé, même pas égale à ce qu'ils auront payé sous forme de taxe avec cette loi. Ces gens ne peuvent pas se permettre de donner plus d'argent au gouvernement. Ceux d'entre nous qui ont un niveau de revenu plus élevé ne souffriront pas autant, mais nous nous objectons à cette mesure tout simplement parce que l'argent qui est envoyé à Ottawa est souvent gaspillé.

Cette taxe augmentera la bureaucratie. Vous le savez tous et l'avez déjà entendu. Nous devons tenter de réduire la bureaucratie parce qu'on en a complètement perdu le contrôle.

En passant, j'ai récemment appris par le *Globe and Mail* que les employés de Revenu Canada revendiquent une augmentation de 18 p. 100. Ils veulent cette augmentation parce qu'ils savent que sans eux, cette taxe sur les produits et services ne passera pas aussi bien. Ils avancent comme argument qu'ils pourraient faire ce genre d'argent dans le secteur privé. Ils disent qu'ils peuvent sortir de là, conseiller l'industrie et faire ce genre d'argent. Envoyez 3 500 employés de Revenu Canada dans le secteur de l'entreprise privée et voyez combien d'entre eux gagnent leur vie et combien d'entre eux obtiennent des emplois dans le secteur privé. Ils ne méritent pas 18 p. 100. Aucun de nous n'obtient des augmentations de 18 p. 100.

On nous dit que les Canadiens économiseront de l'argent, que la taxe sur les ventes des fabricants de 13,5 p. 100 disparaîtra et que nous ne paierons que 7 p. 100. Mensonges! Les services ne sont pas touchés par la taxe sur les ventes des fabricants. La taxe sur les ventes des fabricants ne nuit pas à nos exportations. Les gens qui exportent des biens canadiens outremer reçoivent une ristourne de 100 p. 100 de la taxe sur les ventes des fabricants. Par conséquent, elle n'a aucune inci-

[*Text*]

other than perhaps 1.9 per cent that they had to pay when buying an adding machine or a typewriter to operate their offices.

We are told we are going to save money. What a crock! Tens of thousands of additional dollars will come out of the economy of Canada. That may not seem like a lot of money to some people, but every dollar that is taken out of the private sector means that someone suffers and someone has to work harder and longer at the expense of his or her leisure time or family. I hope you recognize the fact that, in these days, two incomes are an absolute must for a family. No family can subsist on one income and live very well. That is because of taxation.

This tax will also detour entrepreneurial spirit and entrepreneurial endeavours. It will be much more complicated to handle the bookkeeping aspect of a small business, and the people who produce product in that small business will not find easy access to a distributor for their product because, if it is a small business, it will mean more complicated accounting for the person who buys their product and moves it into the marketplace.

The tax was supposed to simplify taxation. As far as the manufacturers' sales tax is concerned, I can understand that it may be complicated but those people are used to filling in forms and they know how it works. I have been to GST seminars and it is very complicated; it is not a simple tax. I know that I will have to pay my accountant more money, because I operate not only a dental practice but other businesses and I will pay the tax on his bills.

Food was supposed to be zero rated. We were told that food would not be taxed. Mr. Blenkarn came out here and told us that, by golly, convenience stores will have a simpler way of submitting the tax. We were told that they will have to pay a percentage, somewhere between 1 per cent and 5 per cent, on their gross sales. They said that now the convenience store owner will not have to apply for a rebate so that will make his life simpler. That does not make his life simpler. Again, that is a crock. The reason they brought that in was because Revenue Canada realized that it does not have the manpower to keep track of all the small businesses. They brought that law in for their own purposes. What has it done to the convenience store owner? Now I have a choice. I can go to the convenience store and pay the GST on my groceries or I can go to Safeway and pay the retail price which is not taxed and zero rated. The convenience store owner now has stiffer competition from the large retail outlets such as Safeway and I.G.A. Again, small business will be hurt and people will go out of business because they will not have the traffic in their stores.

Many of my friends are restauranteurs. They are sick about this tax. My wife and I eat in restaurants on a daily basis, sometimes twice a day. We do that because we both work and at the end of a long, hard day we like to sit across the table from each other and relax and not have my wife running back and forth from the kitchen and doing the dishes when the meal

[*Traduction*]

dence du tout, à part peut-être 1,9 p. 100 qui doit être payé lors de l'achat d'une machine à calculer ou d'une machine à écrire dont ils ont besoin pour leurs bureaux.

On nous dit que nous épargnerons de l'argent. Balivernes! Des dizaines de milliers de dollars de plus sortiront de l'économie du Canada. Cela peut ne pas paraître beaucoup d'argent pour certains, mais chaque dollar qui est pris du secteur privé signifie que quelqu'un souffre, que quelqu'un doit travailler plus dur et plus longtemps au détriment du temps qu'il ou elle peut accorder à ses loisirs ou à sa famille. J'espère que vous reconnaissez le fait que, de nos jours, une famille a absolument besoin de deux salaires. Aucune famille ne peut subsister sur un salaire et bien vivre. Et cela, c'est à cause des taxes.

Cette taxe aura aussi un effet d'éteignoir sur l'esprit d'entreprise. La tenue des livres d'une petite entreprise deviendra de plus en plus compliquée et les gens qui produisent un produit dans une petite entreprise n'auront pas facilement accès à un distributeur pour leur produit, parce que, si c'est une petite entreprise, cela représente une comptabilité plus complexe pour la personne qui achète leur produit et le commercialise sur le marché.

La taxe était supposée simplifier la taxation. En ce qui concerne la taxe sur les ventes des fabricants, je peux comprendre que ce soit compliqué, mais ces gens sont habitués à remplir des formules et ils savent comment ça fonctionne. J'ai assisté à des ateliers sur la TPS, et c'est très compliqué; ce n'est pas une taxe simple. Tout ce que je sais, c'est que je devrai payer plus d'argent à mon comptable, parce que je n'exploite pas seulement un cabinet dentaire, mais d'autres entreprises, et je paierai la taxe sur ses factures.

Les aliments étaient supposés être détaxés. On nous a dit que les aliments ne seraient pas taxés. M. Blenkarn est venu et nous a dit, comme c'est fantastique, les dépanneurs auront un moyen plus simple de présenter la taxe. On nous a dit qu'ils auront à payer un pourcentage quelque part entre 1 p. 100 et 5 p. 100 de leurs ventes brutes. On nous dit que maintenant, le propriétaire d'un dépanneur n'aura pas à soumettre de demande de ristourne, ce qui lui rendra la vie plus simple. Cela ne lui rendra pas la vie plus simple. Là encore, c'est une supercherie. La raison pour laquelle cette mesure a été instituée, c'est que Revenu Canada s'est rendu compte qu'il n'avait pas les effectifs nécessaires pour suivre toutes les petites entreprises. Cette loi a été instituée pour leurs propres fins. Et où en est le propriétaire de dépanneur? Maintenant, j'ai le choix: je peux aller chez le dépanneur et payer la TPS sur mes épiceries, ou je peux aller au Safeway et payer le prix au détail qui n'est pas taxé. Le propriétaire de dépanneur a maintenant une concurrence plus serrée de la part des gros détaillants comme Safeway et IGA. Là encore, la petite entreprise en souffrira et des gens feront faillite parce qu'ils n'auront pas l'achalandage dans leurs magasins.

Plusieurs de mes amis sont des restaurateurs. Ils sont bouleversés de cette taxe. Ma femme et moi-même mangeons tous les jours au restaurant, quelquefois deux fois par jour. Nous le faisons parce que nous travaillons tous les deux et qu'à la fin d'une longue et dure journée, nous aimons nous retrouver face à face pour nous détendre sans que ma femme n'ait à courir

[*Text*]

is over. But we do enjoy restaurant food, not necessarily because of the taste of it but because it is a time for leisure. Now people who use restaurants will be taxed. They will not pay that tax; they will stay home and restaurants will be in trouble. The same will apply to hotels.

Do you think Americans will come to this country and enjoy paying this 7 per cent and then claim it back when they go across the border? They will have to wait and fill out all those forms. I do not know how they are going to do it. The fact is, it will put hotels and restaurants at a disadvantage compared to those on the other side of the border. We already spend millions more in the United States than Americans spend in Canada because everything in the United States is already about half the cost of what it is in Canada. I do not care what is said about the value of the Canadian dollar, duty, or anything else, it still pays to shop in the United States. More than 50 per cent of the population of this country lives within an hour and a half of the United States and all that will happen is money will go south. That is not right for Canadians.

This tax was originally set at 9 per cent and then it was dropped to 7 per cent. It will not stay at 7 per cent. It will climb back to 9, go on to 11, and keep climbing to eventually hit 25 per cent. This is an open-ended deal, ladies and gentlemen. The government has a direct pipeline into Canadian taxpayers' pockets because of this legislation.

In 1967 the Manitoba government introduced sales tax. That government set the tax at 5 per cent. In the first year of that tax it collected $60 million and that equalled $12 million per point. Last year, in 1989, that tax brought in $83 million a point. The government did not have to go to the people and explain any tax increases, it was money the government got just because of inflation. Now we are being put in the same position federally.

Incidentally, many people talk about New Zealand having a similar type of tax and how happy they are. I talked to a municipal councillor on the telephone for over an hour. He told me how happy the people of New Zealand are with the tax. They are not happy. New Zealand is completely surrounded by water so half the population cannot drive an hour and a half to cheaper markets.

We were told that the tax would be highly visible. I have already explained how visible it will be. In my dental practice this will be passed on to the consumer in the form of price increases. Unless Canadians save every receipt ever obtained from a cashier and add them up at the end of the year, they will not have any idea how much money they have paid in revenue to the government because of the goods and services tax. It is not visible.

Those are a few of the things that are wrong with the tax, ladies and gentlemen. I have not covered them all. I would

[*Traduction*]

entre la cuisine et la salle à manger et à faire la vaisselle après le repas. Mais nous aimons manger au restaurant, pas forcément pour le goût de la nourriture lui-même, mais parce que c'est une période de détente. Maintenant, les gens qui vont régulièrement au restaurant seront taxés. Alors, ils ne paieront pas cette taxe, resteront à la maison et les restaurants seront dans le pétrin. Il en ira de même pour les hôtels.

Pensez-vous que les Américains vont venir ici et apprécier de payer 7 p. 100, puis d'avoir à le réclamer de nouveau quand ils retraversent ls frontière? Ils devront attendre et remplir plein de formules. Je ne sais pas comment ils vont le faire. Le fait est que les hôtels et les restaurants seront en position de désavantage par rapport à ceux de l'autre côté de la frontière. Nous dépensons déjà des millions de plus aux États-Unis que les Américains ne dépensent au Canada, parce que tout aux États-Unis coûte déjà presque deux fois moins qu'au Canada. Peu m'importe ce qu'on me raconte au sujet de la valeur du dollar canadien, des droits de douane, ou de n'importe quoi d'autre. C'est encore payant de magasiner aux États-Unis. Plus de 50 p. 100 de la population de notre pays vit à un maximum d'une heure et demie des États-Unis et tout ce que nous verrons, c'est une ruée d'argent vers le sud. Ce n'est pas juste pour les Canadiens.

La taxe avait été initialement fixée à 9 p. 100, puis elle a été réduite à 7 p. 100. Mais elle ne restera pas à 7 p. 100. Elle remontera à 9, puis à 11, puis continuera à grimper jusqu'à atteindre 25 p. 100 en bout de ligne. Mesdames et messieurs, c'est une porte ouverte. Le gouvernement a une prise directe dans la poche des contribuables canadiens avec cette loi.

En 1967, le gouvernement du Manitoba a adopté la taxe de vente. Il l'a fixée à 5 p. 100. Au cours de la première année, il a perçu 60 millions de dollars, ce qui correspond à 12 millions de dollars par point. L'an dernier, en 1989, cette taxe a rapporté 83 millions de dollars par point. Le gouvernement n'a pas eu à justifier devant le peuple des augmentations de taxe, c'était de l'argent que le gouvernement a reçu tout simplement à cause de l'inflation. Et maintenant, on nous place dans la même situation au niveau fédéral.

Au fait, on parle beaucoup de la Nouvelle-Zélande qui a une taxe semblable et de combien ils en sont satisfaits. J'ai parlé à un conseiller municipal au téléphone pendant plus d'une heure. Il m'a raconté combien les Néo-zélandais sont heureux de cette taxe. Eh bien, ils n'en sont pas contents. La Nouvelle-Zélande est complètement entourée d'eau, et sa population n'a donc pas accès à des marchés moins chers à une heure et demie de chez elle.

On nous a dit que la taxe serait hautement visible. J'ai déjà expliqué à quel point elle le sera. Dans ma clinique dentaire, elle sera transmise au consommateur sous la forme d'augmentations des prix. À moins que les Canadiens ne collectionnent tous leurs reçus de caisse et les additionnent à la fin de l'année, ils n'auront aucune idée du montant qu'ils auront payé au gouvernement pour la taxe sur les produits et services. Elle n'est pas visible.

Cela, mesdames et messieurs, ne représente que quelques-unes des failles de la taxe. Je ne les ai pas toutes couvertes.

[*Text*]

imagine from your coast-to-coast journey that you know the foolishness of this legislation.

This legislation is a pay back to manufacturers for political contributions and for helping bring in the Free Trade Agreement. Incidentally, senators, you were correct in trying to block that legislation. It just so happens that 50 per cent of Canadians are still against the Free Trade Agreement. If one looks up the results of the popular vote in the 1988 election, Canadians did not favour free trade, so the Senate was correct to block it and to put it to the people. It is our particular type of electoral system that put the majority government in place that we have today.

Michael Wilson has stated that one of the reasons for the goods and services tax is that too many businesses are getting around having to pay the MST. He has stated that the government is losing $2.8 billion a year through people leaving the bureaucracy of Revenue Canada and advising industry on how to get around paying the federal sales tax. That is as a result of lobbying by special friends of government officials who are highly paid lobbyists, and you know who they are, and receiving special concessions and deals for individuals who own companies. Over 22,000 special deals are involved in the federal sales tax for 75,000 businesses. Instead of Michael Wilson closing up the loopholes and scrapping the special deals and making industry pay its share, he has decided on the goods and services tax which shifts the tax burden from industry to the private individual and small business.

Small business will not be directly affected by the tax, but will have to pay for all that extra bookkeeping involved and the extra equipment involved. One of the first things that you could do to help stem that loss is to suggest to members of the House of Commons that they suggest to Michael Wilson that he keep the federal sales tax. It does not hurt our exports. It is eventually paid by all consumers because it comes down through the pricing system. However, you could suggest that he stop all those special deals to industry. You could suggest that perhaps the bureaucrats who left Revenue Canada would then have to come back and work for Revenue Canada, without their 18-per-cent increase in salary.

Another thing that could be done is to collect outstanding tax from companies with deferred taxes. The other thing that could be done is encourage the government to stop wasting our money. I have listed several areas where that could be done. Some of them are already happening. The Nielsen Task Force, a commission set up by Brian Mulroney himself, cost a fair amount of money, even though many people on that task force were underpaid but were doing it out of voluntary Canadian patriotism. It had untold recommendations for saving Canadians tax dollars and none of it was used. It should be implemented. Eric Nielsen was no fool and neither were the people who worked with him on that report. Pierre Elliot Trudeau

[*Traduction*]

J'imagine que vos pérégrinations d'un océan à l'autre vous ont permis de constater la bêtise de cette loi.

Cette loi est une récompense aux fabricants pour leurs contributions politiques et pour leur appui à l'Accord du libre-échange. Soit dit en passant, vous, les sénateurs, aviez raison de tenter de bloquer cette loi. Il se trouve que 50 p. 100 des Canadiens sont encore contre l'Accord du libre-échange. Si l'on en juge d'après les résultats du vote populaire aux élections de 1988, les Canadiens n'étaient pas en faveur du libre-échange, et le Sénat avait donc raison de le bloquer et de s'en remettre au peuple. Si nous avons le gouvernement majoritaire que nous avons aujourd'hui, c'est à cause de notre système électoral particulier.

Michael Wison a déclaré que l'une des raisons motivant la taxe sur les produits et services est qu'un trop grand nombre d'entreprises se débrouillent pour ne pas avoir à payer la taxe sur les ventes des fabricants. Il dit que le gouvernement perd 2,8 milliards de dollars par année parce que des employés quittent la bureaucratie de Revenu Canada et conseillent l'industrie sur la façon d'éviter de payer la taxe fédérale de vente. Cela est un résultat du lobbying par des amis particuliers de représentants gouvernementaux officiels, qui sont des spécialistes du lobbying hautement payés, et vous savez qui ils sont, et qui reçoivent des considérations et des conditions spéciales pour des propriétaires d'entreprise. Plus de 22 000 accords spéciaux ont été conclus au niveau de la taxe fédérale de vente et cela pour 75 000 entreprises. Plutôt que de fermer les possibilités d'échappatoire et d'éliminer les accords spéciaux pour forcer l'industrie à payer sa part, Michael Wilson a décidé d'adopter la taxe sur les produits et services qui prend le fardeau fiscal de l'industrie et le place sur les épaules des particuliers et des petites entreprises.

Les petites entreprises ne seront pas directement touchées par la taxe, mais elles auront à assumer les coûts supplémentaires de tenue de livres et de compléments d'équipement qu'elle sous-entend. Une des premières choses que vous pourriez faire pour aider à endiguer les pertes est de proposer aux membres de la Chambre des communes qu'ils suggèrent à Michael Wilson de maintenir la taxe fédérale de vente. Elle ne nuit pas à nos exportations. Et, en fin de compte, elle est payée par les consommateurs car elle est transmise le long de la structure des prix. Cependant, vous pourriez lui proposer de mettre fin à tous les accords spéciaux pour l'industrie. Vous pourriez peut-être suggérer également que les bureaucrates qui ont quitté Revenu Canada reviennent y travailler et ce, sans leur augmentation de salaire de 18 p. 100.

Une autre chose qui pourrait être faite est la perception de l'impôt en souffrance de sociétés qui ont un impôt reporté. Aussi, le gouvernement pourrait être encouragé à cesser de gaspiller notre argent. J'ai énuméré plusieurs choses qui pourraient être faites. Certaines sont déjà en cours. Le groupe de travail Nielsen, une commission créée par Brian Mulroney lui-même, coûte un montant considérable d'argent, bien que plusieurs membres de ce groupe de travail aient été sous-payés et aient collaboré bénévolement par pur patriotisme. Ce groupe de travail a présenté de nombreuses recommandations pour l'épargne de dollars d'impôt canadien, et aucune d'entre elles n'a été utilisée. Elles devraient l'être. Eric Nielsen n'est pas un

[*Text*]

also commissioned a study to see if he could encourage bureaucrats to save taxpayers' dollars. That was a good report that would have worked, except it was never implemented either. It also cost us money.

Do not say there is not waste in government, ladies and gentlemen. I know of one small city where one bureaucrat who cared replaced one who did not and in one year $1.6 million was saved in that one department of that small city. Here we are looking at city, municipal, provincial and federal government and departments and we know there is waste in government.

The Chairman: I might say, doctor, you have another four minutes. You have been speaking for 26 minutes, and you are entitled to, but it will preclude some questions.

Dr. Agnew: You have been very kind. There is one more thing I would like to say. As well as cutting spending there is a real tax reform in the works by a Liberal MP entitled "The Single Tax". It should be looked at very closely because it spreads taxes evenly throughout the country on a much broader basis than the GST. It would increase revenues in a fairer manner.

When Brian Mulroney came to Brandon, after his speech on Meech Lake, he was asked by reporters how he intended to get the goods and services tax through because they knew the resistance that was out there in the country. He looked at them and replied haughtily: "Just watch me."

You, senators, are the only thing that stands between "Just watch me", and the wishes of 80 per cent of the individuals who live in this country. I pray for you every night.

The Chairman: You are certainly very articulate in your expression of the opinions you present. There will only be time for one question from each side.

Senator Perrault: We have the strong impression that you are opposed to the GST, doctor. Mr. Blenkarn who steered this through the Commons apologized the other day for being undemocratic in the process. You are quite right in your criticism of him on that point. He told a western newspaper a few weeks ago: "You folks just don't understand the tax. I have never seen so much stupidity in my whole life but I guess what we ought to do is send a bunch of Grade 5 school teachers out west". He does not accept your criticism. He says that you just do not understand this, doctor.

Mr. Wilson said: "Read my lips. The bottom line is that the sales tax will not be used to raise the revenues of the Government of Canada and again what we are trying to do is, to be using your words, 'revenue neutral' in the second stage as well". However, that is at odds with the government's advertising campaign. I would like your view on whether you think it is revenue neutral or it is a way to raise a lot more money.

[*Traduction*]

idiot, pas plus que les personnes qui ont collaboré avec lui pour ce rapport. Pierre-Elliot Trudeau, lui aussi, avait fait faire une étude pour voir s'il pouvait encourager les bureaucrates à économiser les deniers publics. C'était un bon rapport, qui aurait bien fonctionné, sauf qu'il n'a jamais été mis en œuvre lui non plus. Mais il a coûté de l'argent.

Ne me dites pas, mesdames et messieurs, qu'il n'y a pas de gaspillage au gouvernement. Je connais une petite ville où un bureaucrate consciencieux en a remplacé un qui ne l'était pas et, en un an, 1,6 million de dollars ont été économisés dans ce seul département de cette petite ville. Ici, nous parlons des niveaux de gouvernement urbains, municipaux, provinciaux et fédéraux, et nous savons qu'il y a du gaspillage au gouvernement.

Le président: J'aimerais préciser, docteur, qu'il vous reste quatre autres minutes. Cela fait 26 minutes que vous parlez, ce dont vous avez pleinement le droit, mais nous ne pourrons plus poser des questions.

M. Agnew: Vous êtes bien aimable. Il y a une autre chose que j'aimerais dire. En même temps que couper les dépenses, il existe une possibilité de réforme fiscale réelle si l'on en juge d'après un document rédigé par un député libéral, appelé «The Single Tax». Cet ouvrage mérite d'être étudié de plus près car il propose la répartition uniforme de l'impôt à travers le pays d'une façon beaucoup plus stable que la TPS. Il permettrait une augmentation appréciable des recettes fiscales.

Lorsque Brian Mulroney est venu à Brandon, après son discours sur le lac Meech, les reporters lui ont demandé comment il avait l'intention de faire passer la taxe sur les produits et services, car ils savaient quelle résistance elle suscitait au pays. Il les a regardés et, d'un ton hautain, a déclaré: «Regardez-moi faire.»

Vous, les sénateurs, êtes tout ce qui reste entre «Regardez-moi faire» et les souhaits de 80 p. 100 des gens qui vivent dans ce pays. Je prie pour vous tous les soirs.

Le président: Vous énoncez très clairement votre point de vue. Nous n'aurons le temps d'accepter qu'une question de chaque côté.

Le sénateur Perrault: J'ai la nette impression, docteur, que vous vous opposez à la TPS. M. Blenkarn, qui a dirigé cette mesure aux Communes, s'est excusé l'autre jour du processus non démocratique. Vous avez parfaitement raison dans votre critique à ce sujet. Il a déclaré à un journal de l'Ouest il y a quelques semaines: «Vous ne comprenez tout simplement pas la taxe. Je n'ai jamais vu autant de stupidité dans toute ma vie, mais je suppose que nous devrions envoyer dans l'Ouest un groupe d'enseignants de cinquième année.» Il n'accepte pas votre critique. Il dit que vous ne comprenez tout simplement pas cela, docteur.

M. Wilson a dit: «Ouvrez bien vos oreilles. En fin de compte, cette taxe de vente ne servira pas à augmenter les recettes du gouvernement du Canada et je vous le répète ce que nous essayons de faire est, pour utiliser vos propres termes, sans incidence sur les recettes en deuxième étape également». Cependant, cela contredit la campagne de publicité du gouvernement. J'aimerais savoir si vous estimez qu'elle est «sans inci-

[*Text*]

In the latest advertising campaign, which is costing taxpayers $20 million for the first phase, the government states that the GST is the central part of the government's deficit reduction plan. Is the GST revenue neutral, or will it reduce the deficit? How can it be both at the same time?

Dr. Agnew: The GST will not be revenue neutral and you, I and everyone else in this room knows that. Unfortunately, it will not be used to reduce the deficit either because the government will keep spending money foolishly and squander our tax dollars because it will keep thinking that the trough will never go dry.

Senator Perrault: I have been given a list this morning of 45 nations where there is a VAT style tax. It has zoomed to an average of 17 per cent within five years. One country started at 4 per cent and has gone up to 25 per cent. I believe you sounded that concern in your remarks.

Dr. Agnew: That is going to be an obvious result if this legislation is passed.

Our largest trading partner is the United States. I do not care how many countries in the world have a VAT or a GST, the fact is that the United States is the country we do business with on a majority of our products and services. It just so happens that the United States does not have it, so I do not know why we need it.

Senator Perrault: Former President Ronald Reagan said in 1985 that it is nothing but a big cash cow used by governments to take more money out of the taxpayer's pockets and that it would never be introduced in the United States. Do you think that, because we are trading partners and in such close proximity and because the United States does not have a tax like that, that will be a disadvantage to our Canadian businesses?

Dr. Agnew: Trade with the United States is very much in control of the United States. I know Mr. Mulroney is influenced a great deal by his relationship with various American business people. Not being an economist, I cannot say one way or another, but I would guess that a goods and services tax will be a disadvantage for our business people and our manufacturing sector.

The Chairman: That concludes your questions, senator. We will now move to Senator Doody.

Dr. Agnew: May I just say one more thing? The biggest problem that Canadians have as far as exportation of their products is concerned is not high interest rates but the high Canadian dollar. That is what gives us a disadvantage. Michael Wilson and John Crow are responsible for that. The federal sales tax which they want to eliminate and replace with this thing has very minor complications as far as cost is concerned on our products, especially since we get it all back anyway. The fact is that it is the dollar that is wrecking Canadian exports. That is under the control of the Canadian government.

[*Traduction*]

dence sur les recettes», ou si vous considérez qu'elle représente un moyen de percevoir beaucoup plus d'argent.

Au cours de la dernière campagne de publicité, qui a coûté aux contribuables 20 millions de dollars pour la première phase, le gouvernement a déclaré que la TPS est la cheville ouvrière du plan de réduction de déficit du gouvernement. La TPS est-elle sans incidence sur les recettes, ou réduira-t-elle le déficit? Comment peut-elle faire les deux à la fois?

M. Agnew: La TPS ne sera pas sans incidence sur les recettes, et vous, moi et tout le monde dans cette pièce, nous le savons. Malheureusement, elle ne servira pas non plus à réduire le déficit parce que le gouvernement continuera à gaspiller de l'argent inconsidérément et à dilapider notre argent parce qu'il continuera à estimer que la source ne tarira jamais.

Le sénateur Perrault: On m'a remis ce matin une liste de 45 pays qui avaient une taxe du genre TVA. Cette taxe a augmenté de façon fulgurante jusqu'à 17 p. 100 en cinq ans. Un des pays avait commencé à 4 p. 100, et il en est à 25 p. 100. Je crois bien que vous avez soulevé cette inquiétude dans vos remarques.

M. Agnew: C'est un résultat qui deviendra évident si cette loi est passée.

Notre plus gros partenaire commercial est les États-Unis. Peu importe le nombre de pays au monde qui ont une TVA ou une TPS; il n'en demeure pas moins que ce sont les États-Unis avec qui nous faisons affaires pour la majorité de nos produits et services. Et il se trouve que les États-Unis n'en ont pas une; alors, je ne vois pas pourquoi nous en avons besoin.

Le sénateur Perrault: Ronald Reagan a déclaré en 1985 que ce genre de taxe n'est qu'une grosse machinerie utilisée par les gouvernements pour tirer davantage d'argent de la poche des contribuables et qu'elle ne serait jamais imposée aux États-Unis. Pensez-vous que, parce que nous sommes des partenaires commerciaux, que nous sommes aussi proches et que les États-Unis n'ont pas une taxe de ce genre, ce sera un désavantage pour nos entreprises canadiennes?

M. Agnew: Le commerce avec les États-Unis est très fortement contrôlé par les États-Unis. Je sais que M. Mulroney est influencé beaucoup par ses rapports avec divers gens d'affaires américains. N'étant pas économiste, je ne saurais me prononcer d'une façon ou d'une autre; mais je suppose qu'une taxe sur les produits et services représentera un désavantage pour nos gens d'affaires et nos fabricants.

Le président: Voilà qui met fin à vos questions, sénateur, et nous passons maintenant au sénateur Doody.

M. Agnew: Puis-je dire une autre chose? Le plus gros problème qu'ont les Canadiens en ce qui a trait à l'exportation de leurs produits n'est pas les taux d'intérêt élevés, mais la valeur élevée du dollar canadien. C'est cela qui nous donne un désavantage. Et c'est sûr que Michael Wilson et John Crow sont responsables de cela. La taxe fédérale de vente qu'ils veulent éliminer et remplacer par cette mesure présente des complications très minimes en ce qui a trait au coût de nos produits, surtout que nous la récupérons de toute manière. Le fait est que c'est le dollar qui massacre les exportations canadiennes. Et ça, ça relève du gouvernement canadien.

[*Text*]

Senator Doody: Mr. Chairman, I have a very brief question for the witness. I note with interest the very articulate and, no doubt, sincere defence of the democratic system, and the concern expressed by the witness about what he sees as an erosion of that process. I wonder how he reconciles that with his request that the appointed Senate kill the bill. Is this democracy in action? There seems to be a bit of a contradiction there.

Dr. Agnew: I have no problem with that, senator, and I will tell you why. It just so happens that the democratic process, if it were in place, would never have allowed this bill to pass the House of Commons. The fact is that because of the undemocratic way in which it was passed it is now in your lap. The monkey is on the Senate's back.

Senator Doody: So you feel that the Senate is a more democratic body at the present time than the House of Commons?

Dr. Agnew: I say that, if the elected representatives had represented the people who elected them, you would not have this problem. You are now the last voice for 80 per cent of Canadians. They are looking to you to squelch this thing because that is what they want. That is democracy. I don't care whether you are appointed or elected, the fact is that they are looking to you for leadership because this is going to affect Canadians for generations to come. You guys are supposed to be the experienced statesmen and the experienced business people and the ones who know what this will do to Canada. If you defeat it you will have 80 per cent of Canadians thanking you from the bottom of their hearts. That is democracy.

Senator Doody: That is an interesting definition of democracy.

The Chairman: The time has expired, Dr. Agnew. As I said earlier, you have certainly made a strong case for your point of view. Perhaps I could just make a minor comment. I do not find it very difficult from a democratic point of view for appointed senators to play their constitutional role. It seems that is part of the democratic process. If we did not have that constitutional role and did it, then that would be undemocratic. However, under our Constitution by which the Senate has been given the role of part of Parliament with responsibilities, it seems to me that in issues like this it would be quite democratic for the Senate to justify its whole constitutional—I am looking for the right word, Senator Doody, because I do not want to say something to which you will object—

Senator Doody: You already have.

The Chairman: That is good. I am just saying "the constitutional responsibility". That is the democratic process. Thank you very much.

Honourable senators, I wish to make you aware of what is going on in Regina. There has been a request from the Vice President of the Ramada Inn in Regina, because of a situation developing there, that the committee, if possible, move our hearings completely to the other hotel, the Sheraton. The Sheraton is not specifically mentioned in the letter. It states,

[*Traduction*]

Le sénateur Doody: Monsieur le président, j'ai une très courte question pour le témoin. Je note avec intérêt la défense très claire et, sans aucun doute sincère, qu'il fait du système démocratique et son inquiétude au niveau de ce qu'il perçoit comme une érosion de ce processus. Je me demande comment il concilie cela avec sa demande que le Sénat bloque le projet de loi. Est-ce là un acte démocratique? Il me semble qu'il y a légère contradiction.

M. Agnew: Je n'en vois aucune, monsieur le sénateur, et je vais vous expliquer pourquoi. Il se trouve que le processus démocratique, s'il était en place, n'aurait jamais permis à cette mesure de passer à la Chambre des Communes. Le fait est que, à cause de la façon non démocratique dont elle est passée, elle se trouve maintenant entre vos mains. Et c'est le Sénat qui tient la patate chaude.

Le sénateur Doody: Ainsi, vous estimez que le Sénat est un organe plus démocratique à l'heure actuelle que la Chambre des Communes?

M. Agnew: Je dis que si les représentants élus avaient représenté le peuple qui les a élus, nous n'aurions pas ce problème. Vous êtes la dernière voix pour 80 p. 100 des Canadiens. Ils s'en remettent à vous pour tuer cela dans l'œuf parce que c'est ce qu'ils veulent. Ça, c'est de la démocratie. Peu m'importe que vous ayez été nommés ou élus; le fait est qu'ils s'en remettent à vous parce que cela aura des répercussions sur les Canadiens pour des générations à venir. C'est vous qui êtes supposés être les hommes d'état d'expérience, les gens d'affaires d'expérience et ceux qui savent ce que cela va faire au Canada. Si vous la bloquez, vous aurez 80 p. 100 des Canadiens qui vous remercieront du fond du cœur. C'est ça, la démocratie.

Le sénateur Doody: C'est une définition intéressante de la démocratie.

Le président: Votre temps est écoulé, M. Agnew. Comme je l'ai dit plus tôt, vous avez présenté votre point de vue de façon éclatante. Peut-être que je pourrais me permettre un léger commentaire. Je n'ai aucune difficulté à concilier le point de vue de la démocratie avec le fait que des sénateurs nommés jouent leur rôle constitutionnel. Cela me semble faire partie du processus démocratique. Si nous n'avions pas ce rôle constitutionnel et le faisions, ça, ça serait non démocratique. Cependant, dans le cadre de notre constitution qui accorde au Sénat un rôle de partie du Parlement avec des responsabilités, il me semble que dans les questions comme celles-ci, il est parfaitement démocratique pour le Sénat de justifier sa—je cherche le mot juste, sénateur Doody, parce que je ne veux pas prononcer un mot auquel vous vous objecterez.

Le sénateur Doody: Vous l'avez déjà fait.

Le président: C'est bien. Je disais simplement sa responsabilité constitutionnelle. C'est ça, le processus démocratique. Merci beaucoup.

Chers collègues, j'aimerais vous informer de ce qui se passe à Regina. Le vice-président du Ramada Inn à Regina nous a demandé, en raison de ce qui se passe ici, que le Comité, si possible, tienne la totalité de ses audiences à un autre hôtel, le Sheraton. Ce dernier n'est pas précisément mentionné dans la lettre. Celle-ci dit (traduction libre): «Si cela vous est possible,

[*Text*]

"If at all possible, we strongly urge that you move the hearings. We are willing to provide security and the police will cooperate to the extent possible, but we cannot assure you that there will be no picket line and no confrontations."

In the interests of tranquility the Ramada Inn suggests instead of having just part of the committee hearings at its hotel that we have all of the hearings in the other hotel.

Having said that, it would seem to me that the committee would still maintain our rooms at the Ramada, unless there are any other suggestions. Personally, I have no problem with us staying at the hotel, with the public hearings not being there. Is there any indication that we should take another route?

Senator Doody: The request is from the management of the hotel at which we were originally booked?

The Chairman: Right. It might be just as well to put the letter on the record. I think Senator Poitras may recognize that, in moving part of our hearing, your chairman was aware of the delicate situation that was developing in that city.

The letter states:

> Remai Investment Corporation appreciates your prior consideration in re-booking the hearings at the Ramada Renaissance Hotel, Regina for July 25th.
>
> Regardless of the fact that we are not involved in any labour dispute at the Ramada Renaissance, the Saskatchewan Federation of Labour plans to boycott your conference on the 25th if it is held at the Ramada. In view of certain blockades in Regina this morning by union members and Indian bands on the Quebec situation, we have been made aware that a large group of demonstrators will now picket the Ramada.
>
> While we are being victimized by the SFL, we do not want to cause any problems, be they non-attendance of petitioners or security related, for your group.
>
> If at all possible, we strongly urge that you move the hearings. We are willing to provide security and the police will cooperate to the extent possible, but we cannot assure you that there will be no picket line and no confrontations.
>
> Once again, please accept our apologies for a situation beyond our control—but we feel it in the committee's and general public's interest to relocate to another venue.
>
> To assist your committee, the Ramada would have staff available tomorrow to redirect persons to the new location

[*Traduction*]

nous vous conseillons fortement de tenir vos audiences ailleurs. Nous sommes disposés à fournir des services de sécurité et la police coopérera dans la mesure du possible, mais nous ne pouvons vous garantir qu'il n'y aura pas de lignes de piquetage ni d'affrontements.»

Par mesure de précaution, le Ramada Inn suggère que, au lieu de tenir certaines des audiences du comité dans cet hôtel, que nous tenions la totalité des audiences dans l'autre hôtel.

Ceci dit, il me semble que nous pourrions tout de même garder nos chambres au Ramada, à moins que vous n'ayez d'autres suggestions. Pour ma part, je ne vois aucun problème à rester à l'hôtel, et à tenir les audiences ailleurs. Voyez-vous des raisons pour que nous faisions autre chose?

Le sénateur Doody: La demande vient de la direction de l'hôtel où nous avions initialement nos réservations?

Le président: C'est exact. Nous pouvons tout aussi bien faire verser la lettre au compte rendu, si vous le voulez. Je pense que le sénateur Poitras conviendra peut-être qu'en déplaçant certaines de nos audiences, votre président était conscient de la situation délicate qui se déroulait dans cette ville.

La lettre déclare (traduction libre):

> La Remai Investment Corporation apprécie l'aimable considération dont vous avez fait preuve en faisant à nouveau des réservations pour les audiences à l'hôtel Ramada Renaissance de Regina pour le 25 juillet.
>
> Bien que nous ne soyons nullement en cause dans les différents syndicaux au Ramada Renaissance, la Fédération du travail de la Saskatchewan prévoit boycotter votre conférence le 25 si celle-ci était tenue au Ramada. Compte tenu que certaines barricades ont été faites à Regina ce matin par des membres syndicaux et des bandes indiennes au sujet de la situation au Québec, nous avons été informés qu'un important groupe de démonstrateurs dressera des lignes de piquetage autour du Ramada.
>
> Bien que nous soyons injustement visés par la FTS, nous ne voulons causer aucun problème, que ce soit par l'absence de témoins ou des problèmes de sécurité, pour votre groupe.
>
> Si cela vous est possible, nous vous conseillons fortement de tenir les audiences ailleurs. Nous sommes disposés à fournir des services de sécurité et la police coopérera dans la mesure du possible, mais nous ne pouvons vous garantir qu'il n'y aura pas de lignes de piquetage ni d'affrontements.
>
> Une fois de plus, nous vous prions d'accepter nos excuses pour une situation indépendante de notre volonté—mais nous estimons que, dans l'intérêt du Comité et du public en général, il vaudrait mieux que vous teniez vos audiences ailleurs.
>
> Pour vous aider, du personnel du Ramada sera à votre disposition demain pour rediriger les gens vers le nouvel emplacement et nous vous demanderions de bien vouloir

[*Text*]

and we would request that you advise the SFL that the hearings would not be held at the Ramada.

Ms. S. Prescesky
Senior Vice President and
Chief Operating Officer

Senator Hastings: In the past I would leave it to your discretion, Mr. Chairman, to facilitate the hearing.

The Chairman: My recommendation would be that we accept the advice of the Ramada Renaissance Hotel and that we advise the SFL that all the hearings will be held at the Sheraton. We will have to try to get in touch with the witnesses to inform them of that.

The only slight problem is that we have reserved rooms at that hotel. Unless senators have any objection I would say that we maintain our rooms there. You may have to walk through some protesters. Any senator who does not want to do that, fine. However, I am quite prepared to say that we will stay at the hotel but that the hearings will be at the other location. Is that in agreement?

Senator Poitras: Mr. Chairman, this morning I mentioned that I disagreed with the way that we handled the situation because there was no meeting of the steering committee. In this case presently before us I personally will abstain.

The Chairman: You are abstaining.

Senator Poitras: Yes, if there is a vote.

The Chairman: We will adjourn at this point to start promptly at 1.30 p.m.

The committee adjourned at 12.15 p.m.

Upon resuming at 1:30 p.m.

The Chairman: Honourable senators, it is now 1:31, and it is time for us to resume our hearing. Our first witnesses are from the Assembly of Manitoba Chiefs. I would like to call on Chief Oscar Lathlin to come forward. Accompanying him is Mr. Al Torbitt. Gentlemen, we welcome you to these hearings on the proposed goods and services tax. We have the brief you presented to us. Our normal procedure is to have the spokesperson from the group make the presentation. We spend half an hour with each group, and we would like to ask questions following your presentation. If you have a chance to cut your brief down somewhat, it will give us more time to ask questions but, of course, that is up to you. Please proceed.

Chief Oscar Lathlin, Assembly of Manitoba Chiefs: Thank you very much, Mr. Chairman. Honourable members of this committee, ladies and gentlemen, I am honoured and pleased to have the opportunity to address this committee on behalf of the Assembly of Manitoba Chiefs. We greatly appreciate the opportunity to be able to convey to you the concerns of our people in Manitoba in relation to the proposed goods and services tax. At the same time, it is unfortunate and disappointing to have to raise very fundamental questions regarding the taxation of registered Indians and Indian bands and the impact of

[*Traduction*]

aviser la FTS que les audiences ne seront pas tenues au Ramada.

Mme S. Prescesky
Première vice-présidente et
directrice générale

Le sénateur Hastings: J'aurais laissé cela à votre discrétion, monsieur le président, pour faciliter l'audience.

Le président: Je recommande que nous acceptions les conseils de l'hôtel Ramada Renaissance et que nous avisions la FTS que toutes les audiences seront tenues au Sheraton. Il nous faudra tenter de contacter les témoins pour les en informer.

Le seul problème qui demeure est la question de nos chambres dans cet hôtel. Franchement, nous avons réservé nos chambres dans cet hôtel. À moins que les sénateurs n'aient d'objection, je recommanderais que nous y conservions nos chambres. Il vous faudra peut-être passer entre des protestataires. S'il s'en trouve parmi vous qui ne veulent pas le faire, c'est très bien. Cependant, je suis disposé à déclarer que nous resterons à l'hôtel, mais que les audiences seront tenues ailleurs. Sommes-nous d'accord?

Le sénateur Poitras: Monsieur le président, ce matin j'ai mentionné que je n'étais pas d'accord avec la façon dont nous avons fait face à la situation hier parce qu'il n'y avait pas eu de réunion du comité directeur. Dans le cas présent, je m'abstiendrai.

Le président: Vous vous abstenez.

Le sénateur Poitras: Oui, s'il y a un vote.

Le président: Nous levons la séance maintenant pour reprendre à 13 h 30 exactement.

Le Comité lève la séance à 12 h 15.

La séance est reprise à 13 h 30.

Le président: Mesdames et messieurs les sénateurs, il est maintenant 13 h 31 et il est temps que nous reprenions notre audience. Nos premiers témoins représentent l'Assemblée des chefs du Manitoba. J'aimerais appeler le chef Oscar Lathlin. Il est accompagné de M. Al Torbitt. Messieurs, bienvenue à ces audiences sur la taxe proposée sur les produits et services. Nous avons votre mémoire devant nous. La procédure normale consiste à entendre l'exposé d'un porte-parole du groupe. Nous consacrons une demi-heure à chaque groupe et nous aimerions pouvoir poser des questions après votre exposé. Si vous pouviez condenser votre exposé quelque peu, nous aurons davantage le temps de le faire. Bien sûr, la décision vous revient. Vous pouvez commencer.

Le chef Oscar Lathlin, Assemblée des chefs du Manitoba: Merci beaucoup, monsieur le président. Honorables membres de ce Comité, mesdames et messieurs, j'ai l'honneur et le plaisir d'avoir la possibilité de prendre la parole devant ce Comité au nom de l'Assemblée des chefs du Manitoba. Nous apprécions grandement l'occasion de pouvoir faire valoir les préoccupations de notre peuple au Manitoba en ce qui a trait à la taxe proposée sur les produits et services. Parallèlement, il est malheureux et décevant que nous ayons à soulever des questions tout à fait fondamentales concernant la taxation des

[*Text*]

the proposed goods and services tax at this late stage of the political debate.

Our concerns with the proposed goods and services tax arise not only from the implications of the tax, but also from the fact that its consequences for the Aboriginal people have received cursory attention by the Department of Finance. We have not been consulted in any consistent way. In our minds, the government has, in its handling of the proposed tax, once more demonstrated the same lack of concern for the rights and concerns of First Nations and Aboriginal peoples, as was demonstrated in the recent process to amend the Canadian Constitution.

The position of registered Indians and Indian bands, Aboriginal businesses and other First Nation entities with respect to taxation is a complex area in which certain policies and practices are inconsistent. This is the result of a fundamental lack of recognition of the distinct character of First Nations and Aboriginal peoples and of our special relationship to the federal and provincial levels of government. One aspect of that special relationship is our treaty and Aboriginal right to be exempt from federal and provincial taxation. Section 87 of the Indian Act explicitly exempts registered Indians and Indian bands from taxation of property on reserves or income deriving from such property.

In spite of this, there has not evolved a policy of general tax exemption for registered Indians and Indian bands. There is no general provision to exempt our people and communities from taxation by virtue of their Aboriginal status. This is, in our minds, one further example of how uncertain and unspecified the legal position of First Nations' communities and registered Indians still remains. Instead, various interpretative modes are being used. With respect to the Income Tax Act, the intent of the Indian Act is interpreted to mean that income earned on a reserve is not to be taxed. Indian bands are also being treated as municipalities with respect to the federal Income Tax Act. The current federal manufacturers' sales tax does not allow any general exemption for First Nations' communities or Aboriginal people. Individual Indians or Indian bands that manufacture goods are taxable under the sales tax but may, however, claim a tax exemption based on Section 87 of the Indian Act.

On the other hand, in the act regulating the federal sales tax of telecommunication services, such services on Indian reserves are being explicitly exempted. Consequently, Aboriginal people, along with those living on reserves, are currently paying the manufacturers' sales tax to the extent that it is included in the price of goods bought by Aboriginal people. This is a very unsatisfactory state of affairs. The current proposal does nothing to help clarify the standing of First Nation peoples regarding taxation. The only mention of Indians and Indian bands in the official documentation concerning the GST is contained in

[*Traduction*]

Indiens inscrits et des bandes indiennes, et l'incidence de la taxe proposée sur les produits et services à un stade aussi tardif du débat politique.

Nos inquiétudes concernant la taxe proposée sur les produits et services ne découlent pas seulement des conséquences de la taxe, mais aussi du fait que ses répercussions au niveau des autochtones ont fait l'objet de si peu de considération de la part du ministère des Finances. Nous n'avons pas été consultés de façon suivie. À notre avis, le gouvernement a, dans sa façon de présenter la taxe proposée, une fois de plus démontré le peu de considération qu'il a pour les droits et préoccupations des premières nations et des peuples autochtones, comme cela a été démontré lors du récent processus visant à amender la constitution canadienne.

La position des Indiens inscrits et des bandes indiennes, des entreprises autochtones et des autres entités des premières nations en ce qui a trait à la taxation est un domaine complexe dans lequel les politiques et pratiques manquent de cohérence. Cela est le résultat d'une absence fondamentale de reconnaissance du caractère distinct des premières nations et des autochtones et de notre relation spéciale avec les paliers provinciaux et fédéral de gouvernement. Un des aspects de cette relation spéciale est notre traité et nos droits autochtones d'être exonérés de toute taxation fédérale et provinciale. L'article 87 de la Loi sur les Indiens exempte explicitement les Indiens inscrits et les bandes indiennes de la taxation sur les propriétés dans les réserves ou sur le revenu découlant de telles propriétés.

En dépit de cela, on n'a pas élaboré une politique d'exemption générale de la taxe pour les Indiens inscrits et les bandes indiennes. Il n'existe aucune disposition générale visant à exempter notre peuple et nos communautés de la taxation en vertu de leur statut d'autochtone. À notre avis, cela prouve une fois de plus à quel point la position juridique des communautés des premières nations et des Indiens inscrits demeure incertaine et imprécise. Plusieurs interprétations sont utilisées. En ce qui a trait à la Loi de l'impôt sur le revenu, l'intention de la Loi sur les Indiens est interprétée comme signifiant que le revenu gagné sur une réserve ne doit pas être taxé. Les bandes indiennes sont aussi considérées comme des municipalités en ce qui a trait à la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu. La taxe fédérale actuelle sur les ventes des fabricants ne permet aucune exemption générale pour les communautés des premières nations, ni pour les autochtones. Les Indiens particuliers ou les bandes indiennes qui fabriquent des produits doivent payer la taxe de vente mais, d'autre part, ils peuvent réclamer une exemption de taxe au titre de l'article 87 de la Loi sur les Indiens.

D'un autre côté, dans la loi réglementant la taxe fédérale de vente sur les services de télécommunications, ces services sont explicitement exonérés sur les réserves indiennes. Par conséquent, les autochtones, ainsi que ceux qui vivent sur les réserves, payent actuellement la taxe sur les ventes des fabricants dans la mesure où elle est incluse dans le prix des articles achetés par les autochtones. Cela est une situation fort peu satisfaisante. La proposition actuelle n'aide aucunement à clarifier la position des peuples des premières nations en ce qui a trait à la taxation. La seule mention des Indiens et des bandes indiennes

[*Text*]

the technical paper submitted to the House of Commons prior to the introduction of the final proposal.

In chapter 10 of the technical paper, reference was made to Section 87 of the Indian Act. It also said:

> . . . given that the legal liability for the GST rests on the purchaser, at a minimum, Indian purchases of goods on reserves will not be taxed.

The technical paper states that the taxation of services under the GST raises issues of interpretation regarding Section 87 of the Indian Act and that further work is required in this area.

The actual proposal, Bill C-62, contains no reference whatsoever to the standing of First Nations communities, registered Indians and Aboriginal businesses and organizations. Should we therefore conclude that our treatment under the tax is to be determined on the basis of the technical paper and as a matter of administrative practice rather than as a matter of principle and policy?

We think the government has been negligent and arrogant in its handling of Aboriginal peoples generally and specifically in relation to the proposed tax. We want the special position of Aboriginal peoples to be recognized. We resent being treated as a residual problem or having our nations and communities treated as municipalities or charitable organizations for tax purposes when, in fact, they are not. Although many Aboriginal enterprises may be entitled to special treatment under the GST by virtue of the line of business they are in, we want Aboriginal businesses on reserves to have special treatment on the basis of their Aboriginal status, not according to the particular industry they represent.

I will now deal with the concerns we have about the impact of the tax. I will also present the Assembly's view on how the overriding principle of Aboriginal tax exemption as a matter of Aboriginal and treaty rights translates into the treatment of Aboriginal peoples under the proposed GST. We are concerned about how the tax will affect Aboriginal consumers, Aboriginal businesses, First Nations' communities, and the various organizations in those communities.

One further concern we have is how the introduction of the goods and services tax will affect the level of prices. In many First Nations' communities retail business is concentrated to a single outlet. In remote areas the level of prices is already high due to a monopolistic retail structure and high transportation costs. It is of vital importance that Aboriginal people be involved in monitoring the effects of the proposed GST on the level of prices.

We will briefly review how we view the proposed tax and how it conforms to the general thrust of the government's tax policies. The proposed goods and services tax is a kind of value-added tax that is directly charged to the consumer—the seller being responsible for collecting the tax. In turn, the seller is allowed deductions for tax paid on inputs. The GST is to be

[*Traduction*]

dans le document officiel concernant la TPS se trouve dans le document technique présenté à la Chambre des communes avant le dépôt de la proposition finale.

Le chapitre 10 du document technique fait référence à l'article 87 de la Loi sur les Indiens. Il dit également:

> . . . Étant donné que l'assujettissement légal à la TPS incombe à l'acheteur, les achats de produits faits par les Indiens sur une réserve ne seront pas taxés.

Le document technique déclare aussi que la taxation des services dans le cadre de la TPS soulève des questions d'interprétation de l'article 87 sur la Loi sur les Indiens et que des travaux plus approfondis sont nécessaires à cet égard.

Le document lui-même du projet de loi C-62 ne contient aucune mention du statut des communautés des premières nations, des Indiens inscrits et des entreprises et organismes autochtones. Devons-nous donc en conclure que notre traitement au titre de la taxe sera déterminé en fonction du document technique et en tant que pratique administrative plutôt qu'à titre de principe et politique?

Nous estimons que le gouvernement a été négligent et arrogant dans son comportement général avec les autochtones, et plus précisément en ce qui a trait à la taxe proposée. Nous voulons que la situation spéciale des autochtones soit reconnue. Nous n'acceptons pas d'être traités comme un problème secondaire ou de voir nos nations et communautés traitées comme des municipalités ou des organismes de charité aux fins de la taxe, quand, en fait, elles ne le sont pas. Bien que plusieurs entreprises autochtones puissent être admissibles à un traitement spécial dans le cadre de la TPS en raison de leur type d'entreprise, nous voulons que les entreprises autochtones sur les réserves aient un traitement spécial au nom de leur statut autochtone, et non pas en raison de l'industrie particulière qu'elles représentent.

J'aborderai maintenant les préoccupations que nous avons au sujet de l'incidence de la taxe. Je représente également le point de vue de l'Assemblée en ce qui a trait à la façon dont le principe suprême de l'exemption de taxe des autochtones en tant que droit autochtone se traduit dans le traitement des autochtones dans le cadre de la TPS proposée. Nous nous inquiétons de la façon dont la taxe se répercutera sur les consommateurs autochtones, les entreprises autochtones, les communautés des premières nations et les divers organismes de ces communautés.

Nous nous inquiétons également de la façon dont l'application de la taxe sur les produits et services se répercutera sur les prix. Dans de nombreuses communautés des premières nations, la vente au détail se concentre à un seul et unique point de vente. Dans les régions éloignées, les prix sont déjà assez élevés à cause de la structure monopolistique des ventes et des coûts de transport élevés. Il est crucial que les autochtones puissent participer au contrôle des répercussions de la TPS sur les prix.

Nous parlerons brièvement de ce que nous pensons de la taxe proposée et de la façon dont elle se conforme aux orientations générales des politiques fiscales du gouvernement. La taxe proposée sur les produits et services est une sorte de taxe sur la valeur ajoutée qui est directement perçue du consommateur—le vendeur étant responsable de la perception de cette

[*Text*]

levied on a wider range of items than the tax it will replace—the manufacturers' sales tax. The government claims that the tax is revenue neutral; that is, it will raise the same amount as the existing manufacturers' tax in spite of a lower rate. This will be accomplished through a broader tax base that will include both manufactured goods and services. The effect is that the tax burden will shift from corporate taxpayers to consumers by an estimated $9 billion.

To soften the impact of rising prices on consumers who have low and average incomes, the government proposes tax credits. The value of these tax credits will be eroded by inflation as they will only be adjusted for a rate of inflation exceeding 3 per cent. The implication of this is that if the average yearly price increase is 5 per cent, compensation is only given for 2 per cent. In eight years a tax credit of $100 will be worth less than $80.

As we see it, the tax reform is part of a fiscal program that aims to reduce tax revenue from corporate sources and increase it from private citizens. Since 1982 the corporate share of direct taxation has diminished from 24 per cent to 16 per cent. You can add to this the lavish tax breaks being enjoyed by corporations in the form of writeoffs, various deductions and mechanisms for tax deferral which have been estimated at a minimum of $4 billion a year. This makes it abundantly clear that the burden for financing the federal budget is being shifted from corporations to private persons.

In spite of the proposed tax being lower than the one it replaces, the broader tax base is generally supposed to raise prices—by how much no one seems able to foretell. We can, however, be certain that the new GST will futher reduce the standard of living for persons with lower and middle incomes and those on fixed incomes. A disproportionate share of Aboriginal people are in that situation.

The Assembly of Manitoba Chiefs opposes the fact that registered Indians should be charged with this tax in the first place. The technical paper suggests that only the sale of goods on reserves should be exempt. In fact, this would discriminate against those reserve residents who only have access to retail outlets outside their communities. The fact is that many of our people cannot find employment or otherwise make a living in their First Nations' communities. They are forced to move to urban cities in which too many face difficulties. In other words, when they move from the reserves to the cities, their lives become more difficult. Aboriginal people constitute a disproportionate share of the urban poor in this country. They should not have to pay the proposed GST.

We do not want and we will not accept a system in which some of our people are spared the tax and some are not. We do not need this artificial categorization which, in the end, will be divisive for our people. We think, by virtue of our treaty and

[*Traduction*]

taxe. Pour sa part, le vendeur bénéficie de déductions pour la taxe payée sur les intrants. La TPS s'appliquera à une gamme d'articles plus vaste que celle de la taxe qu'elle remplacera—la taxe sur les ventes des fabricants. Le gouvernement prétend que cette taxe est sans incidence sur les recettes; en d'autres termes, qu'elle lui rapportera le même montant d'argent que la taxe existante sur les ventes des fabricants, malgré son taux moins élevé. Cela est supposé se produire à cause de l'assiette plus large qui comprendra les produits fabriqués et les services. Cela étant, le fardeau fiscal passera des sociétés contribuables aux consommateurs pour un montant estimé à 9 milliards de dollars.

Pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur les consommateurs à revenu faible ou moyen, le gouvernement propose des crédits de taxe. La valeur de ces crédits sera rongée par l'inflation puisqu'ils ne seront ajustés que pour un taux d'inflation dépassant 3 p. 100. Cela signifie que si l'augmentation annuelle des prix est de 5 p. 100, une compensation ne sera donnée que pour 2 p. 100. En huit ans, un crédit d'impôt de 100 $ vaudra moins de 80 $.

À notre avis, la réforme fiscale fait partie d'un programme fiscal visant à réduire les recettes fiscales provenant des sociétés et à augmenter celles provenant des particuliers. Depuis 1982, la part des sociétés dans la taxation directe est passée de 24 p. 100 à 16 p. 100. Vous pouvez ajouter à cela les congés fiscaux généreux dont jouissent les sociétés sous la forme d'imputations, de diverses déductions et de mécanismes de report d'impôt, qui sont estimés à 4 milliards de dollars par année au moins. Cela prouve clairement que le fardeau du financement du budget fédéral est transféré des sociétés aux particuliers.

Malgré le fait que la taxe proposée est plus basse que celle qu'elle remplace, l'assiette plus vaste est généralement supposée hausser les prix—mais personne ne semble pouvoir prévoir de combien. Nous pouvons, cependant, être certains que la nouvelle TPS réduira davantage le niveau de vie des personnes à revenu faible ou moyen et de celles vivant d'un revenu fixe. Une proportion démesurée d'autochtones se trouve dans cette situation.

L'Assemblée des chefs du Manitoba s'oppose au fait que les Indiens inscrits aient à payer cette taxe. D'après le document technique, seuls les produits vendus sur les réserves seraient exonérés. En fait, cela ferait de la discrimination contre les résidents des réserves qui n'ont accès à des points de vente qu'à l'extérieur de leur communauté. Le fait est que plusieurs d'entre nous ne peuvent trouver du travail ou gagner leur vie dans des communautés des premières nations. Ils sont obligés d'aller dans les centres urbains où ils font face à de nombreuses difficultés. En d'autres termes, quand ils sortent de la réserve pour aller dans les villes, leur vie devient plus difficile. Les autochtones représentent une proportion démesurée des pauvres urbains dans ce pays. Ils ne devraient pas avoir à payer la TPS proposée.

Nous ne voulons pas et nous n'accepterons pas un système dans le cadre duquel une partie de notre peuple n'aura pas à payer cette taxe et une autre partie aura à la payer. Nous n'avons pas besoin de cette catégorisation artificielle qui, en

[*Text*]

Aboriginal rights, no registered Indian should have to pay this tax.

Indian bands and other organizations on Indian reserves should also be exempt from paying the proposed goods and services tax. With reference to the Aboriginal and treaty rights of our people not to be taxed on a reserve, all goods and services sold in a First Nations' community should be zero-rated. The implication of having purchases zero-rated is that they will be cheaper than if the tax were applied or if they were exempt from tax. A dealer that sells zero-rated products can claim a refund on tax paid to a previous dealer or to the producer. The consumer is also not to be charged any tax.

Moreover, the sale of goods and services produced or originating in a First Nations' community should also be zero-rated irrespective of the legal status of the producing entity. Currently, incorporated businesses in a First Nations' community are not exempt from paying the manufacturers' sales tax. Incorporated businesses in First Nations' communities should also be zero-rated for the proposed GST. This would be in line with our rights and would also benefit the economic development of these communities.

We should not need to remind you of the need to enhance the economic base of First Nations' communities, many of which have unemployment rates of up to 90 per cent. Any non-Aboriginal region or community with a similar level of unemployment would give rise to a massive program of special measures. The zero-rated goods and services produced in a First Nations' community would help these communities develop the economic base that is so sorely needed.

As indicated in the beginning of this presentation, Aboriginal peoples are worried about the effects of the proposed goods and services tax on the prices we will have to pay for the necessities of every-day living. It is essential that the effects of the proposed goods and services tax on prices be closely monitored. Given the special situation in many First Nations' communities, this monitoring is particularly important. We want representatives of First Nations' communities to be involved in the monitoring process and request that special funds be provided for this purpose.

Mr. Chairman, I will now summarize the concerns of the Assembly of Manitoba Chiefs in relation to the proposed goods and services tax. We resent the fact that the Aboriginal and treaty rights of Aboriginal people have not been adequately recognized in the preparations of the proposal for the goods and services tax. We request that our Aboriginal and treaty rights to be exempt from federal taxation be respected. In terms of the proposed goods and services tax, this means that registered Indians should be exempt from paying the tax on their purchases, not only on reserves but everywhere. Also, Indian bands and other organizations on a reserve should be exempt from paying the tax. Moreover, sales on reserves

[*Traduction*]

bout de ligne, divise notre peuple. Nous estimons que, au titre de nos droits de traité et de nos droits autochtones, aucun Indien inscrit ne devrait avoir à payer cette taxe.

Les bandes indiennes et les autres organismes sur les réserves indiennes devraient également être exonérés de la taxe proposée sur les produits et services. Au nom des droits de traité et des droits autochtones qu'ont nos peuples de ne pas être taxés sur une réserve, tous les produits et services vendus dans une communauté des premières nations devraient être détaxés. La détaxe de ces achats signifie qu'ils seront moins chers que s'ils étaient taxés ou s'ils étaient exonérés de la taxe. Un vendeur qui vend des produits détaxés peut réclamer une ristourne sur la taxe payée à un vendeur précédent ou au producteur. Le consommateur, lui non plus, n'est pas tenu de payer la taxe.

De plus, les produits et services fournis dans une communauté des premières nations ou en provenance de cette dernière devraient également être détaxés, indépendamment du statut légal de l'entité productrice. À l'heure actuelle, les sociétés constituées dans une communauté des premières nations ne sont pas exonérées de la taxe sur les ventes des fabricants. Les sociétés constituées dans les communautés des premières nations devraient elle aussi être détaxées au titre de la TPS proposée. Cela serait conforme à nos droits et contribuerait aussi au développement économique de ces communautés.

Nous ne devrions pas avoir à vous rappeler la nécessité d'améliorer les fondements économiques des communautés des premières nations, dont plusieurs ont des taux de chômage aussi élevés que 90 p. 100. Dans n'importe quelle région ou communauté non autochtone, un tel taux de chômage aurait donné lieu à un programme massif de mesures spéciales. La détaxe des produits et services produits dans une communauté des premières nations aiderait ces communautés à développer les fondements économiques dont elles ont si désespérément besoin.

Comme nous le précisions au début de cet exposé, les autochtones s'inquiètent des conséquences de la taxe proposée sur les produits et services au niveau des prix que nous aurons à payer pour les nécessités de la vie quotidienne. Il est essentiel que l'effet de la TPS sur les prix soit étroitement surveillé. Cette surveillance est surtout importante compte tenu de la situation particulière de plusieurs des communautés des premières nations. Nous voulons que des représentants des communautés des premières nations participent au processus de surveillance et nous demandons que des fonds spéciaux soient fournis à cette fin.

Monsieur le président, je vais maintenant résumer les préoccupations de l'Assemblée des chefs du Manitoba en ce qui a trait à la taxe proposée sur les produits et services. Nous nous objectons au fait que les droits autochtones et les droits acquis par les autochtones au titre des traités n'aient pas été adéquatement pris en compte dans l'élaboration de la proposition de la taxe sur les produits et services. Nous demandons à ce que le droit d'être exempts de l'imposition fédérale, acquis au titre des traités, soit respecté. En ce qui a trait à la taxe sur les produits et services, cela signifie que les Indiens inscrits devraient être exempts de la taxe sur leurs achats, non seulement sur les réserves, mais partout. De plus, les bandes et autres organis-

[*Text*]

should be zero-rated as well as the sale of goods and services originating on a reserve. We also want the rights and status of First Nations' communities and registered Indians in relation to the goods and services tax to be explicitly recognized in the legislation governing the tax and not worked out as a matter of administrative practice.

Mr. Chairman, the Assembly of Manitoba Chiefs is certain that the honourable members of this committee will be sensitive to the concerns of the Aboriginal people in Manitoba. We trust that you will recognize the validity of our arguments and include them in your recommendations on the proposed goods and services tax. We certainly wish that this presentation were not necessary. But as long as the government does not give full recognition to the special status of First Nations' communities and the rights of Aboriginal peoples in relation to taxation, our concerns and rights in relation to the proposed goods and services tax have to be recognized and dealt with.

That is the end of my presentation.

The Chairman: Thank you, Chief Lathlin. We have had representation from other Indian bands and organizations along these lines. In some ways your presentation is more explicit in some of the problems than some of the other presentations we have had, which is good. Generally, for the benefit of some members of the committee, who may not have been involved in previous discussions, the bill, as it now reads—and I will be corrected if I am wrong—says that any Indians living on a reserve pay no tax if you are living on the reserve and buying goods and services on the reserve. Indians who live on a reserve who buy outside the reserve pay no tax if the product is delivered to the reserve. In other words, you could have a car delivered to the reserve and pay no tax. That is the reaction we have had from the department when we asked about this particular problem which has been raised in almost every province we have been in. You go further in that you suggest that registered Indians—I hate that word "registered Indians"—who are status Indians, wherever they are, whether they live on or off a reserve, should be exempt from this tax. Is it not true that Indians are paying the present manufacturers' sales tax, which is an indirect tax?

Chief Lathlin: Yes.

The Chairman: Do Indians pay the provincial tax in Manitoba?

Chief Lathlin: They pay the provincial tax unless the goods are delivered to the reserve or the sales transaction takes place on an Indian reserve.

The Chairman: Which is what the federal government is proposing in its legislation. I am not questioning right or wrong, but I am saying it is the same system. For your information, the province of Saskatchewan exempts Indians from paying the provincial sales tax wherever they are.

Chief Lathlin: On or off.

[*Traduction*]

mes indiens sur une réserve devraient être exempts de la taxe. Par ailleurs, les ventes sur les réserves devraient être détaxées, de même que les ventes de produits et services en provenance d'une réserve. Nous voulons également que les droits des communautés des premières nations et des Indiens incrits en ce qui a trait à la taxe sur les produits et services soient explicitement reconnus dans la loi régissant la taxe, et non pas présentés sous la forme de pratiques administratives.

Monsieur le président, l'Assemblée des chefs du Manitoba est convaincue que les honorables membres de ce Comité prêteront une oreille attentive aux préoccupations des autochtones du Manitoba. Nous espérons que vous reconnaîtrez la validité de nos arguments et les inclurez dans vos recommandations sur la taxe proposée sur les produits et services. Bien sûr, nous aurions espéré ne pas avoir à faire cette présentation. Mais tant que le gouvernement ne reconnaît pas pleinement le statut spécial des communautés des premières nations et les droits des autochtones en ce qui a trait à la taxation, nos préoccupations et droits en ce qui a trait à la taxe proposée sur les produits et services doivent être reconnus et pris en compte.

Voilà qui met fin à mon exposé.

Le président: Merci, chef Lathlin. Nous avons entendu des arguments analogues d'autres bandes et organismes indiens. Sous certains aspects, votre exposé est plus explicite sur certains des problèmes que les autres exposés que nous avons entendus, ce qui est très bon. En règle générale, et pour la gouverne de certains des membres de ce Comité qui peuvent ne pas avoir été présents lors des dicussions précédentes, sous sa forme actuelle, la loi précise—reprenez-moi si je suis dans l'erreur—que tout Indien vivant sur une réserve n'a pas à payer la taxe, si vous vivez sur la réserve et achetez des produits et services sur la réserve. Les Indiens qui vivent sur une réserve et achètent à l'extérieur de la réserve ne paient pas la taxe si le produit est livré sur la réserve. En d'autres termes, vous pourriez faire livrer une voiture sur la réserve et ne pas payer la taxe. C'est la réponse que nous avons obtenue du ministère quand nous avons posé ce problème particulier, qui a été soulevé dans presque toutes les provinces où nous sommes allés. Mais vous allez plus loin. Vous demandez que les Indiens inscrits—je déteste cette expression «Indien inscrit»—ceux qui ont le statut d'Indien, qui qu'ils soient, qu'ils vivent sur la réserve ou à l'extérieur, soient exonérés de cette taxe. N'est-il pas vrai que les Indiens paient actuellement la taxe sur les produits des fabricants, qui est une taxe indirecte?

M. Lathlin: Oui.

Le président: Les Indiens payent la taxe provinciale au Manitoba?

M. Lathlin: Ils payent la taxe provinciale, à moins que les produits ne soient livrés sur la réserve ou que la transaction de vente prenne place sur une réserve indienne.

Le président: Ce qui est ce que le gouvernement fédéral propose dans sa loi. Je ne dis pas que c'est juste ou injuste, mais je dis que c'est le même système. Pour votre gouverne, la province de la Saskatchewan exonère les Indiens de payer la taxe provinciale de vente où qu'ils soient.

M. Lathlin: Sur ou en dehors.

[*Text*]

The Chairman: That is on or off the reserve, which is a change as well. You are also suggesting that there should be no tax charged on goods produced by a company that operates on a reserve.

Chief Lathlin: Yes.

The Chairman: Although, it does not matter because, as it goes through the system, the money will be returned on your claim for outputs. You have drawn this to our attention, along with the overall implications of the tax insofar as it affects the general population.

Senator Hastings: Thank you, Chief Lathlin, for the brief you have presented today. My observation pertains to the thrust of your brief. You are asking for certain changes with respect to Bill C-62, but you are asking for sympathetic consideration by this committee in any recommendation we may make to the government. When the minister appeared before this committee last week, he told us that there is no room for any major changes. In light of that view of the government, it is not going to change a thing. It is take it or leave it. We may be in the position of not being able to assist you to any great degree. In the event we find ourselves in the position where no amendment will be accepted by the government and no changes will be made, what would your instructions be to the committee at that stage? Do we reject the bill or do we pass it, as bad as it is?

Chief Lathlin: You have the mandate to collect the views of Canadians across the country, and you are going to make your recommendations. We know what the minister is saying. We also know what the Prime Minister said on Meech Lake. He said that no changes would be made. That is the attitude that the Canadian people met in the last week when the first ministers met in Ottawa. There was a feeling of hopelessness that Meech Lake was going to go ahead anyway because there was agreement among the majority of the first ministers.

However, Meech Lake died because there was a will on the part of some first ministers and Canadian people to stop it. As far as we know, the majority of the Canadian people are opposed to the GST, and that is what we are saying too. If you are only prepared to make the recommendations that the minister wants to hear, we will have wasted our time and money. We came here in good faith. We gave you our position, and we hope that you will make that recommendation, in spite of what the minister has told you.

Mr. Al Torbitt, Assembly of Manitoba Chiefs: Senators and Mr. Chairman, may I add to that. As Chief Lathlin has pointed out, the Minister of Finance and the Minister of Indian Affairs can enunciate whatever policy they wish. They can express their wishes to you and to the people of Canada. That is simply what they wish.

As Chief Lathlin said, the Senate has an onerous responsibility. The exemptions that the Aboriginal peoples of Canada are demanding to be recognized and implemented in a compre-

[*Traduction*]

Le président: Sur les réserves ou en dehors de celles-ci, ce qui est aussi un changement. Vous suggérez par ailleurs qu'il ne devrait pas y avoir de taxe chargée sur les biens produits par une compagnie qui opère sur une réserve.

M. Lathlin: Oui.

Le président: Quoique, cela n'a pas d'importance parce qu'au fur et à mesure qu'il circule dans le système, l'argent sera retourné sur votre demande d'extrants. Vous avez porté cela à notre attention, de même que les implications globales de la taxe dans la mesure où elle touche le grand public.

Le sénateur Hastings: Merci beaucoup, chef Lathlin, pour le mémoire que vous avez présenté aujourd'hui. Mon observation porte sur l'objet de votre mémoire. Vous demandez certains changements au niveau du projet de loi C-62, mais vous demandez une position sympathique de ce Comité pour ce qui est de toute recommandation que nous pourrions faire au gouvernement. Lorsque le ministre a comparu devant ce Comité la semaine dernière, il nous a dit qu'«il n'y a de place pour aucun gros changement». Devant cette position du gouvernement, cela ne va rien changer. C'est tout ou rien. Il se pourrait que nous soyons dans la position de ne pas pouvoir vous aider de façon appréciable. Au cas où nous nous retrouverions dans cette position, où aucun amendement ne sera accepté par le gouvernement et aucun changement ne sera apporté, quelles seraient vos instructions à l'endroit du Comité dans ce contexte? Est-ce que nous rejetons le projet de loi ou nous le sanctionnons, si mauvais soit-il?

M. Lathlin: Vous avez le mandat de prendre connaissance du point de vue des Canadiens partout au pays, et vous allez faire vos recommandations. Nous savons ce que dit le ministre. Nous savons également ce que le premier ministre a dit du lac Meech. Il a dit qu'aucun changement ne serait apporté. C'est là l'attitude que les Canadiens avaient pendant la dernière semaine où les premiers ministres étaient assemblés à Ottawa. Il y avait une atmosphère de découragement, Meech allait passer de toute façon parce qu'il y avait entente au sein de la majorité des premiers ministres.

Cependant, le lac Meech est mort parce qu'il y avait, chez certains premiers ministres et certains Canadiens, la volonté de le bloquer. D'après ce que nous savons, la majorité des Canadiens s'opposent à la TPS, et c'est là ce que nous disons aussi. Si vous n'êtes disposés qu'à faire les recommandations que le ministre veut bien entendre, nous aurons gaspillé notre temps et notre argent. Nous sommes venus ici de bonne foi. Nous vous avons donné notre position, et nous espérons que vous ferez cette recommandation, malgré ce que le ministre vous a dit.

M. Al Torbitt, Assemblée des chefs du Manitoba: Mesdames et messieurs les sénateurs et monsieur le président, pourrais-je ajouter à cela. Comme le chef Lathlin le faisait remarquer, le ministre des Finances et le ministre des Affaires indiennes peuvent énoncer toutes les politiques qu'ils désirent. Ils peuvent exprimer leurs souhaits à vous et au peuple canadien. Il s'agit simplement de ce qu'ils souhaitent.

Comme le disait le chef Lathlin, le Sénat a une responsabilité pénible. Les exemptions que les peuples autochtones du Canada veulent voir reconnues et mises en œuvre d'une façon

[*Text*]

hensive way are not simply based on a special pleading of socio-economic circumstance and some kind of social justice, the right emanates out of Section 35 of the Constitution of Canada and out of the treaties between the First Nations of Canada and the Crown in right of Canada. It emanates out of renderings from the Supreme Court of Canada, particularly recent decisions, in which the court instructed the government, other courts and our society to construe Aboriginal and treaty rights in the most expansive, fair and progressive manner possible. In effect, if I may interpret what they said, they said that is not happening now and it must happen in this country.

With all due respect, I suggest that the Senate and the Parliament of Canada as a whole has a high legal, constitutional and moral duty to ensure that that happens. Also, as the Chief pointed out, there is broad disagreement with this particular form of taxation reform that is being proposed in Canada. So it is not simply a matter of what one group in Canadian society wants or what the minister, the Prime Minister or the government does not want to allow. If you look at the constitutional obligations and if you also consider that this is a critical time in the evolution of the Canadian state, it is not in the interests of Parliament or of Canada to be entrenching bad law that addresses a fundamental, social and economic restructuring of this country, which we submit the GST does. We think it is your responsibility to ensure that good law is made, and we hope that you encompass that in your recommendations.

The Chairman: We are about to run out of time, but we have an important witness group here. Senator Poitras had asked for the floor, so we will extend the time a couple of minutes.

Senator Poitras: We understood from another Aboriginal group that you were presently having discussions with the Department of Finance or the Department of Revenue; is that correct?

Mr. Torbitt: We are having discussions with the provincial departments which deal with taxation.

Senator Poitras: However, not with the federal departments at this stage?

Mr. Torbitt: I believe the Assembly of First Nations has had some intermittent and rather meaningless discussions.

Senator Poitras: Do I understand that you are satisfied that you will not be paying tax on your lands or reserves? You are tax exempt and you feel that that should be so. However, there is a problem with those who do not live on your lands and reserves.

Chief Lathlin: Mr. Chairman and senators, what we are saying is that those people who live on the reserve are currently not paying the tax and we want it to remain that way. We are also saying that those status Aboriginal people who are off the reserve should also not be paying the tax.

[*Traduction*]

complète ne sont pas simplement fondées sur un raisonnement spécial découlant des circonstances socio-économiques et d'une espèce de justice sociale. Il s'agit d'un droit issu de l'article 35 de la Constitution du Canada et des traités intervenus entre les premières nations du Canada et la Couronne canadienne. Il découle également des jugements de la Cour suprême du Canada, et particulièrement les récents, dans lesquels la Cour demande au gouvernement, aux autres cours et à notre société d'interpréter les droits autochtones et les droits des traités de la façon la plus large, la plus équitable et la plus progressiste possible. En fait, si vous me permettez d'interpréter ce qu'ils ont dit, ils ont dit ce qui n'est pas maintenant et ce qui doit être dans ce pays.

Sauf votre respect, je déclare que le Sénat et le Parlement dans son ensemble ont une lourde responsabilité légale, constitutionnelle et morale de veiller à ce que cela se produise. En outre, comme le chef le faisait remarquer, cette forme particulière de réforme fiscale qui est proposée au Canada soulève une grande désapprobation. Donc, il ne s'agit pas simplement de ce qu'un groupe de la société canadienne désire ou de ce que le ministre, le premier ministre ou le gouvernement ne désirent pas accorder. Si vous tenez compte des obligations constitutionnelles et si vous prenez aussi en compte les circonstances critiques actuelles de l'évolution canadienne, il n'est pas dans l'intérêt du Parlement ni du Canada de sanctionner les mauvaises lois qui régissent la restructuration fondamentale, sociale et économique de ce pays, ce que fait la TPS selon nous. Nous croyons que c'est votre responsabilité que de veiller à l'élaboration d'une bonne législation, et nous espérons que vous en tiendrez compte dans vos recommandations.

Le président: Nous allons bientôt manquer de temps, mais ce groupe de témoins que nous avons devant nous est important. Le sénateur Poitras a demandé la parole, donc, nous allons prolonger d'une ou deux minutes, si vous le voulez, sénateur Poitras.

Le sénateur Poitras: Nous avons entendu d'un autre groupe autochtone que vous aviez présentement des discussions avec le ministère des Finances ou le ministère du Revenu; est-ce exact?

M. Torbitt: Nous sommes en discussion avec les ministères provinciaux qui s'occupent de la fiscalité.

Le sénateur Poitras: Mais, à ce stade, pas avec les ministères fédéraux?

M. Torbitt: Je crois que l'Assemblée des premières nations a eu des discussions intermittentes et plutôt stériles.

Le sénateur Poitras: Est-ce que j'ai bien compris que vous êtes satisfait du fait que vous n'aurez pas à payer la taxe sur vos terres ou vos réserves? Vous êtes exonérés de la taxe et vous trouvez que c'est comme cela que les choses devraient être. Cependant, il y a un problème pour ceux qui ne vivent pas sur vos terres et vos réserves.

M. Lathlin: Monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs, ce que nous disons, c'est que ces gens qui vivent sur la réserve ne payent pas de taxe actuellement et nous voulons que cela reste comme ça. Nous disons également que les

[*Text*]

If I might add a comment, Mr. Chairman and senators, with all due respect, I was asked if the bill should be stopped. I think all of you know that the majority of Canadians oppose the GST, just like we knew that the majority of Canadians opposed Meech Lake. I respectfully submit to you that you follow the lead of Elijah Harper.

Senator Poitras: But that was not my question, sir.

Chief Lathlin: I know.

Senator Poitras: My question was that you have problems with those who do not live on the lands or reserves. How do you propose they could be identified when they are outside the reserve, for example, here in Winnipeg or in any other place. Do you have a practical suggestion?

Chief Lathlin: It is very simple. The chairman does not like the word "registered". My registered number is 802 and I have a treaty identification card with my picture on it. Whenever I travel in Saskatchewan and go into a place of business to purchase goods, the merchant asks me if I am treaty. I say yes. He does not even ask to see my treaty card. Therefore, I do not pay tax in Saskatchewan, and that is on or off the reserve. We are saying that that should be uniform across the country.

The Chairman: Thank you, gentlemen. You have raised many questions. I might also add for the benefit of the committee that the first group of native leaders that we heard in Ottawa indicated they had had trouble getting an appointment to meet with the Minister of Finance. We said that we would try to facilitate that meeting. We wrote to the minister on behalf of the committee. As far as I know, nothing much has happened, but we have lived up to our commitment to ask the minister to meet with our native friends. I presume that that will be forthcoming in due course, although we would have liked to have seen it by now.

Senator Hastings: Mr. Chairman, you should tell the witnesses it was our colleague, Senator Steuart, as part of the Government of Saskatchewan that granted them that right in the Province of Saskatchewan.

The Chairman: That got him elected in Prince Alberta.

Senator Steuart: By four votes.

The Chairman: Our next witness, Mr. Maloway, MLA for Elmwood, comes to us as a member of the Manitoba Legislative Assembly and the Consumer Affairs Critic for the NDP.

Mr. Jim Maloway, MLA for Elmwood and Consumer Affairs Critic for the NDP: Mr. Chairman, honourable senators, I am pleased to take a few minutes of your time to discuss this latest attack on average Canadians by the Conservative Party of Canada. The Conservatives have no mandate for this

[*Traduction*]

autochtones par statut qui ne vivent pas sur la réserve devraient également être exemptés.

Si je puis ajouter une observation, monsieur le président, et mesdames et messieurs les sénateurs, sauf votre respect, on m'a demandé si le projet de loi devrait être bloqué. Je crois que vous savez tous que la majorité des Canadiens s'oppose à la TPS, tout comme nous savions que la majorité des Canadiens s'opposaient au lac Meech. Je vous suggère bien respectueusement de suivre l'exemple d'Elijah Harper.

Le sénateur Poitras: Mais cela n'était pas ma question, monsieur.

M. Lathlin: Je le sais.

Le sénateur Poitras: Ma question était que vous aviez des problèmes avec ceux qui ne vivent pas sur les terres ou les réserves. Selon vous, que faudrait-il faire pour qu'ils soient identifiés lorsqu'ils sont à l'extérieur de la réserve, par exemple, ici à Winnipeg ou à tout autre endroit. Avez-vous une suggestion pratique?

M. Lathlin: C'est très simple. Le président n'aime pas le mot «inscrit». Mon numéro inscrit est 802 et j'ai une carte d'identité de traité avec ma photo dessus. Chaque fois que je me déplace en Saskatchewan et que je vais dans un commerce pour acheter des produits, le marchand me demande si je suis un Indien des traités. Je lui dis oui. Il ne me demande même pas de lui montrer ma carte de traité. Par conséquent, je ne paie pas de taxe en Saskatchewan, et cela est vrai sur la réserve ou à l'extérieur. Nous disons que cela devrait être uniforme d'un bout à l'autre du pays.

Le président: Merci, messieurs. Vous avez soulevé de nombreuses questions. J'ajouterais même, pour le Comité, que le premier groupe de chefs autochtones que nous avons entendu à Ottawa avait indiqué qu'il avait de la difficulté à obtenir un rendez-vous avec le ministre des Finances. Nous lui avons dit que nous essaierions de lui faciliter cette rencontre. Nous avons donc écrit au ministre au nom du Comité. D'après ce que nous en savons, il ne s'est pas passé grand chose, mais nous avons respecté notre engagement de demander au ministre de rencontrer nos amis autochtones. Je présume que cela se produira en temps et lieu, bien que nous aurions aimé que cela se soit déjà produit.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, vous devriez dire au témoin que c'est notre collègue, le sénateur Steuart, dans le cadre du gouvernement de la Saskatchewan, qui leur a accordé ce droit dans la province de la Saskatchewan.

Le président: Cela lui a valu d'être élu dans Prince Alberta.

Le sénateur Steuart: Par quatre votes.

Le président: Notre prochain témoin, M. Maloway, député provincial de la circonscription Elmwood, comparaît devant nous en tant que membre de l'assemblée législative du Manitoba et critique à la consommation pour le NPD.

M. Jim Maloway, député provincial pour la circonscription Elmwood et critique à la consommation pour le NPD: Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, je suis heureux de pouvoir prendre quelques minutes de votre temps pour discuter de la plus récente attaque du Parti conservateur

[*Text*]

tax. It was not mentioned during the last federal election, as far as I am aware. I know that the provincial Conservatives who likewise pretend that they oppose this tax are once again hiding on this issue as I see none on the list of presenters, either today or yesterday.

It is no surprise to anyone now that the goods and services tax is being touted as a suitable replacement for a tax based on ability to pay.

For the last 30 years, Liberal and Conservative governments have continually shifted the tax burden from corporations to individuals. The GST is a logical progression on the theme that bank clerks should pay more tax than the banks they work in.

According to Statistics Canada, in 1988 over 50,000 profitable corporations paid no income tax. According to the rules put in place, mostly by previous Liberal governments, many of those companies not only pay no tax, but receive tax credits.

For example, in 1986 Alcan had a profit of more than $200 million but received a tax credit of $32 million for future tax years. Companies are able to defer taxes by deducting for new equipment and writing off taxes. These taxes are never actually paid. Alcan has deferred more than $500 million in this way.

One study found that every dollar Ottawa gave up in corporate tax breaks produced only about 21 cents of new investment. In 1950, corporations paid roughly the same portion of taxes that individuals did. By 1966, only 53 per cent of companies were paying any corporate income tax. By 1983, the Liberals had whittled that down to only 41 per cent.

Personal income taxes this year will top $46 billion, up from $28.2 billion in 1984, thanks to the 33 previous tax increases of Michael Wilson and the Conservative Party. This year, corporate tax revenue will likely be around $11 billion.

Unlike the United States where corporations have to pay a minimum corporate tax that raises some $120 billion a year, successive federal governments have decided to allow corporations to avoid paying any taxes. Small wonder that this country has a deficit. After all, in a country in which businesses deduct over $1 billion a year in lunches and over $150 million is spent on the Senate, the GST does have some kind of logic to it.

Under the GST the federal government will be able to tax Canadians twice, once on their pay cheques and again on almost all their expenses including essential items such as heating their homes, children's clothing, haircuts, funeral

[*Traduction*]

du Canada contre les Canadiens moyens. Les conservateurs n'ont aucun mandat pour cette taxe. Elle n'avait pas été mentionnée à la dernière élection fédérale, si je m'en souviens bien. Je remarque que les conservateurs provinciaux qui, de façon semblable, prétendent s'opposer à cette taxe, se cachent une fois de plus quant à cette question car je n'en vois aucun sur la liste des témoins, soit pour aujourd'hui, soit pour demain.

Personne ne se surprend de voir que la taxe sur les produits et services est annoncée comme étant une solution de rechange appropriée à une taxe fondée sur la capacité de payer.

Pendant les 30 dernières années, les gouvernements libéraux et conservateurs ont continuellement fait passer le fardeau fiscal des sociétés sur les particuliers. La TPS s'inscrit logiquement dans cette évolution des choses fondées sur le thème que le commis de banque doit payer plus de taxe que la banque pour laquelle il travaille.

Selon Statique Canada, en 1988, plus de 50 000 corporations profitables n'ont payé aucun impôt sur le revenu. Selon les règles établies, principalement par les gouvernements libéraux antérieurs, plusieurs de ces compagnies, en plus de ne payer aucun impôt, ont reçu des crédits d'impôt.

Par exemple, en 1986, Alcan a réalisé un profit supérieur à 200 millions de dollars, mais elle a reçu un crédit d'impôt de 32 millions pour les années fiscales à venir. Les compagnies peuvent reporter les taxes en déduisant le nouveau matériel et en imputant les taxes. En fait, ces taxes ne sont jamais payées. Ainsi, Alcan a reporté plus de 500 millions de dollars de cette façon.

Une étude a montré que chaque dollar auquel Ottawa a renoncé sous forme de cadeau fiscal aux sociétés n'a produit qu'à peu près 21 cents de nouveaux investissements. En 1950, les corporations payaient à peu près la même part de taxes que les particuliers. En 1966, seulement 53 p. 100 des compagnies payaient un quelconque montant d'impôt sur le revenu. En 1983, les Libéraux avaient réussi à réduire ce pourcentage à 41 p. 100 seulement.

Cette année, l'impôt sur le revenu des particuliers atteindra 46 milliards de dollars, de 28,2 milliards de dollars auxquels il se chiffrait en 1984, grâce aux 33 augmentations de taxe précédentes que nous ont données Michael Wilson et son Parti conservateur. Cette année, les recettes du gouvernement sous forme d'impôt sur les sociétés s'élèveront probablement autour de 11 milliards de dollars.

Contrairement aux États-Unis où les corporations doivent payer un impôt minimal sur les sociétés qui représente quelque 120 milliards de dollars par année, les gouvernements fédéraux successifs ont décidé de permettre aux corporations d'éviter de payer un quelconque montant de taxe. Quelle surprise alors de constater que notre pays a un déficit. Après tout, dans un pays où les entreprises peuvent déduire plus de 1 milliard de dollars par année de déjeuners et où plus de 150 millions de dollars sont consacrés au Sénat, la TPS ne semble pas complètement illogique.

Si la TPS est mise en œuvre, le gouvernement fédéral pourra taxer les Canadiens deux fois, une fois à même leur chèque de paye et encore une fois sur presque toutes leurs dépenses, y compris des choses essentielles comme le chauffage de leur

[*Text*]

costs, postage stamps and other goods, all of which up until this point have never been taxed in this country.

For an area like my constituency of Elmwood, the GST will be a disaster. This area is a moderate-income riding already battered by high interest rates, deregulation, free trade, and the layoffs and plant closures resulting from both. For the nearly 1,000 single-parent families this tax will be particularly hard to pay.

A full three-quarters of Elmwood residents would qualify for the so-called GST tax credit. The credit will not compensate for the full effects of the tax and will, in a very short time period, be irrelevant if the GST goes ahead.

The GST is a massive shift of at least $6 billion from the manufacturers' sales tax on to consumers. It is not difficult to understand why the manufacturers are gushing over this particular tax. How often does one find a sugar daddy who is able to unload a major tax like this on to the unsuspecting public with no guarantees that the moneys will be passed on in terms of savings to the public. We have no guarantees that that will happen.

The Conference Board of Canada expects corporate profits to rise by nearly $10 billion in the first three years of the GST. Projections for consumers are the opposite. Consumers will see very little, if any, savings on goods.

This tax, which is opposed by at least 70 per cent of Canadians, will collect at least $26.5 billion next year, and likely more than $30 billion by 1992. Each 1 per cent increase in the GST will bring in another $3 billion. Small wonder that the Liberals under Chrétien look forward to having the revenues of tax should they form the next government.

Senator Hastings: Order.

Senator Poitras: You were not aware of that?

Mr. Maloway: Mr. Chairman, I am only trying to give equal time to both sides here.

We know that the GST will increase inflation. Some say it will be by at least 3 per cent, but we know there is an inflation factor here and we cannot deny that. Perhaps we may argue whether it will be 3 per cent or a little less.

We know that the Conservatives or any future Liberal government will raise the GST to 8 per cent or higher after a couple of years. We know from experience in other countries where the GST has been brought it that there are few instances where it has stayed put for very long. It has been raised over short periods of time to quite high levels.

Senator Hastings: By NDP governments.

Mr. Maloway: The senator makes reference to NDP governments. I will agree with him that in other countries where the GST has been brought in there were Labour governments, in

[*Traduction*]

maison, les vêtements de leurs enfants, leur coiffure, leurs frais funéraires, les timbres-poste et d'autres produits dont la totalité n'avait jamais été taxée jusqu'à présent dans ce pays.

Pour une région comme ma circonscription d'Elmwood, la TPS sera un désastre. Les gens qui y demeurent ont des revenus moyens, et ils sont déjà aux prises avec les taux d'intérêt élevés, la déréglementation, le libre-échange et les mises à pied et les fermetures d'usine qui résultent des deux premiers facteurs. Pour les presque 1 000 familles monopoarentales, cette taxe sera particulièrement difficile à payer.

Un bon trois-quarts des résidents d'Elmwood seraient admissibles au soi-disant crédit pour la taxe TPS. Ce crédit ne compensera pas entièrement les effets de la taxe et, en très peu de temps, il deviendra inutile si l'on va de l'avant avec la TPS.

La TPS est un transfert massif d'au moins 6 milliards de dollars de la taxe sur les ventes des fabricants aux consommateurs. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les fabricants sont tellement ravis de cette taxe particulière. Il n'arrive pas souvent qu'on trouve un bienfaiteur qui soit capable de décharger une grosse taxe comme celle-là sur un public qui ne s'y attendait pas et ce, sans garantie aucune que tout cet argent reviendra au public sous forme d'économies. Nous n'avons aucune garantie que cela se produira.

Le Conference Board of Canada prévoit que les profits des sociétés augmenteront de presque 10 milliards de dollars dans les trois premières années d'existence de la TPS. Le même genre de prévisions appliquées aux consommateurs donne des résultats opposés. Les consommateurs épargneront très peu, le cas échéant, sur le prix des produits.

Cette taxe, à laquelle s'opposent au moins 70 p. 100 des Canadiens, permettra de prélever au moins 26,5 milliards de dollars l'an prochain, et probablement plus de 30 milliards d'ici 1992. Chaque augmentation de 1 p. 100 de la TPS permettra de prélever 3 milliards de dollars de plus. Pourquoi ne suis-je pas surpris de voir que les Libéraux sous Chrétien ont bien hâte d'avoir les revenus de cette taxe s'ils forment le prochain gouvernement?

Le sénateur Hastings: À l'ordre!

Le sénateur Poitras: Vous n'étiez pas au courant de cela?

M. Maloway: Monsieur le président, j'essaie seulement de consacrer le même temps aux deux côtés ici.

Nous savons que la TPS fera augmenter l'inflation. Certains disent que cela sera d'au moins 3 p. 100, mais nous savons qu'il y a ici un facteur d'inflation et nous ne pouvons le nier. Nous pouvons débattre s'il s'agira de 3 p. 100 ou d'un peu moins.

Nous savons que les conservateurs ou que tout gouvernement libéral éventuel augmentera la TPS à 8 p. 100 ou plus après un ou deux ans. Nous savons, d'après l'expérience d'autres pays où une TPS a été mise en œuvre, qu'il a très peu de cas où elle n'a pas été augmentée avant longtemps. En fait, elle a été augmentée après de très courtes périodes et à des niveaux tout à fait élevés.

Le sénateur Hastings: Par des gouvernements NPD.

M. Maloway: Le sénateur fait allusion aux gouvernements NPD. Je conviendrai avec lui que dans d'autres pays où la TPS a été mise en œuvre, il y avait des gouvernements travaillistes,

[*Text*]

one or two instances. On a worldwide basis, it certainly is a tax that has not been peculiar to one stripe of government. We are dealing with Canada and we are dealing with a federal Conservative government that is bringing this in.

Senator Perrault: Tell us about British Columbia under the NDP.

Mr. Maloway: The British equivalent is now 15 per cent, up from 10 per cent six years ago. Other countries with a GST have increased it by similar or even greater amounts. I believe that Holland now has a rate of 20 per cent. Last year I was in Japan when it was being brought in at about 3 per cent and there were riots in the street at that level. I could imagine that even in Japan that 3 per cent will be raised very quickly and very high over the next few years because it is bound to follow the history of other such taxes.

There are many alternatives to the GST. One example would be a personal net wealth tax. I feel that would be an excellent replacement for a GST. I think many senators are aware that 12 of the 24 OECD nations, including France, Germany, Austria and Sweden have such taxes and have had for many years. In Canada, the top 10 per cent of the population holds more than 50 per cent of the nation's wealth, and the top 20 per cent holds more than 70 per cent of the nation's wealth. By imposing such a tax with a threshold of $500,000 and rates beginning at 2 per cent, we would be able to raise between $1 billion and $2 billion.

I have a couple of other statistics that I want to read into the record for your information. Net wealth is defined as the amount left over when one's total debts are subtracted from one's total assets. The net worth of an individual is an accurate assessment of what a person is worth. When you take a person's assets and take away debts that shows you what a person is worth in a financial sense. Under such a tax there would be special exemptions for pensions, insurance policies and household and personal effects. There would be no tax collected up to $500,000. I do not know too many people in my constituency, other than perhaps six, who have a net worth in excess of $500,000. The first $500,000 would be tax free. Anyone with a net worth of $500,000 to $1 million would pay a 2-per-cent annual tax; at $1 million to $3 million, a 3-per-cent annual tax; $5 million to $100 million, a 4-per-cent annual tax; and $100 million plus, a 5-per-cent annual tax.

If I had $100 million net worth, Mr. Chairman, I would not mind paying the 5 per cent, although if someone wants to give me $100 million I might be prepared to argue otherwise.

This tax has been around for many years in some fairly well thought of and affluent countries in the world, and it is cer-

[*Traduction*]

dans un ou deux cas. Cependant, à l'échelle mondiale, il ne s'agit certainement pas d'une taxe qui a été spécifique à une sorte de gouvernement. Nous parlons du Canada et nous parlons d'un gouvernement conservateur qui est en train de la mettre en œuvre.

Le sénateur Perrault: Parlez-nous de la Colombie-Britannique sous le NPD.

M. Maloway: L'équivalent britannique est maintenant à 15 p. 100, alors qu'il était de 10 p. 100 il y a six ans. Dans d'autres pays où il y a la TPS, on a connu deux augmentations semblables ou supérieures. Si je ne me trompe, la Hollande a maintenant un taux de 20 p. 100. L'an dernier, j'étais au Japon à l'époque où elle était mise en œuvre à 3 p. 100 environ, et déjà à ce niveau, il y avait des émeutes dans les rues. Je conçois que, même au Japon, ce taux de 3 p. 100 sera augmenté très rapidement et à un taux très élevé au cours des quelques années qui viennent, car cela s'inscrit dans l'évolution normale d'une telle taxe ailleurs.

Il y a pourtant plusieurs solutions de rechange à la TPS. Un exemple serait un impôt individuel sur la richesse. Je trouve qu'il s'agirait là d'une excellente mesure de rechange à la TPS. Je pense que plusieurs sénateurs savent que 12 des 24 pays de l'OCDE, y compris la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suède ont un tel impôt, et ce, depuis plusieurs années. Au Canada, les 10 p. 100 supérieurs de la population détiennent plus de 50 p. 100 de la richesse nationale, et les 20 p. 100 supérieurs en détiennent plus de 70 p. 100. En imposant un tel impôt à partir d'un seuil de 500 000 $ et en établissant le taux minimal à 2 p. 100, nous serions capables d'aller chercher entre 1 milliard et 2 milliards de dollars.

J'ai une ou deux autres statistiques que je voulais faire consigner au procès-verbal pour votre information. La valeur nette est définie comme étant la valeur résiduelle après qu'on ait soustrait le total des dettes du total des actifs. La valeur nette d'une personne constitue une mesure juste de ce qu'elle vaut. Si vous prenez les actifs d'une personne et que vous en soustrayez les dettes, au point de vue financier, vous obtenez ce que vaut cette personne. En vertu d'un tel impôt, il y aurait des exemptions spéciales pour les pensions, les polices d'assurance et, aussi, les possessions de la maisonnée et personnelles. Aucun impôt ne serait prélevé jusqu'à concurrence de 500 000 $. Dans ma circonscription, par exemple, je ne connais pas grand-monde, sauf peut-être six personnes, dont la valeur nette est supérieure à 500 000 $. La première tranche de 500 000 $ serait exonérée de cet impôt. Quiconque aurait une valeur nette de 500 000 $ à 1 million de dollars paierait un impôt annuel de 2 p. 100; de 1 million à 3 millions de dollars, un impôt annuel de 3 p. 100; de 5 millions à 100 millions de dollars, un impôt annuel de 4 p. 100 et de 100 millions de dollars et plus, un impôt annuel de 5 p. 100.

Si ma valeur nette était de 100 millions de dollars, monsieur le président, ça ne me dérangerait pas de payer un impôt de 5 p. 100, quoique si quelqu'un voulait bien me donner 100 millions de dollars, je serais peut-être disposé à défendre une opinion opposée.

Ce genre d'impôt existe depuis plusieurs années dans certains pays riches et bien vus, et c'est certainement quelque

[*Text*]

tainly something that the government should seriously look at if it wants to stop the transfer of taxation on to the backs of poorer people through the area of consumption taxes.

There are other areas that we in the NDP would like to explore in terms of a replacement tax. For example, a minimum corporate tax would similarly raise several billion dollars. Twenty years ago the percentage of taxes from corporations equaled the percentage paid by individual income tax payers. That relationship has gone totally out of kilter and corporations are perhaps paying 11 per cent and the taxpayers are paying a much higher percentage than they were. Steps have to be taken to at least work towards re-establishing that equilibrium.

Last year alone Michael Wilson cut a planned tax on bank profit margins, a move that cost taxpayers some $1 billion a year. There are other imaginative ways to raise revenue without gouging those least able to pay the GST.

It is for all of those reasons that I come to the conclusion that the GST must be stopped. It will begin at 7 per cent or perhaps a little lower, if the Senate is able to get some changes on it, although I have been told that is a non-negotiable point. However, we were told similar things on Meech Lake a few weeks ago. The GST will quickly rise and Canadians will lose the concept of a fair tax system. That is important.

If children growing up today become educated to the view that the tax system is not fair, that will carry through their lives and they will view the system as being unfair towards them. It is not in the best long-term interests of our country to perpetuate a system like that. Surely people with large amounts of money should be willing to share a little bit more of it for the good the country. We all know what happens in countries where disparaties develop in such a dramatic way, such as in some Third World countries and Mexico where the next step is to take up arms. I am sure none of us wishes to see a situation where that happens.

The Senate is in a unique situation today. For 123 years Canadians have seen the Senate, at least I have for my 37 years, as a non-elected, expensive patronage haven fulfilling no identifiable use to the public. One month ago my colleague, Elijah Harper, stood up in the Manitoba Legislature and said no to Meech Lake, despite incredible pressure from the federal cabinet, the Prime Minister, and pleas from other provincial governments that said the economy would collapse, the sun would not rise, or the sky would fall. Elijah Harper said no because the deal was flawed, because Aboriginal people were left out. The deal had been made behind closed doors. The Canadian public had been left out of the deal and were not consulted.

The similarity of the Meech Lake deal and the GST in process and content is worth noting. In both cases, the Canadian public is opposed to the deal. The Mulroney government

[*Traduction*]

chose que le gouvernement devrait envisager sérieusement s'il veut arrêter le transfert de la taxation sur le dos des moins bien munis par le biais de l'imposition de taxes à la consommation.

Il y a d'autres domaines que nous, au NPD, aimerions explorer à titre de solutions de rechange à cette taxe. Par exemple, un impôt minimal sur les sociétés permettrait, de même façon, de prélever plusieurs milliards de dollars. Il y a vingt ans, le pourcentage des taxes payé par les sociétés était égal au pourcentage payé par les particuliers. Ce rapport s'est complètement déséquilibré et les corporations paient peut-être 11 p. 100 et les contribuables un pourcentage beaucoup plus élevé que ce n'était le cas. Il faut prendre des mesures pour, à tout le moins, rétablir cet équilibre.

L'an dernier seulement, Michael Wilson a coupé un impôt prévu sur les marges de profit des banques, une mesure qui a coûté à peu près 1 milliard de dollars par année aux contribuables. Il y a d'autres façons originales de percevoir des recettes sans piller ceux qui sont le moins en mesure de payer la TPS.

C'est pour toutes ces raisons que j'en viens à la conclusion que la TPS doit être arrêtée. Elle commencera à 7 p. 100, ou peut-être à un peu moins, si le Sénat est en mesure d'y faire apporter quelques changements, bien qu'on m'ait dit que cela n'était pas négociable. Par contre, on nous avait dit des choses semblables quant au lac Meech il y a quelques semaines. La TPS augmentera rapidement et les Canadiens perdront le concept d'un système fiscal équitable. C'est ça qui est grave.

Si les enfants qui grandissent aujourd'hui sont éduqués avec l'opinion que le système fiscal n'est pas juste, ils auront cette opinion tout au long de leur vie et ils considéreront que le système n'est pas juste envers eux. Cela n'est pas dans le meilleur intérêt à long terme de notre pays que de laisser un système comme cela se perpétuer. Les gens qui disposent de grosses sommes d'argent seraient sûrement disposés à en partager un peu plus dans l'intérêt du pays. Nous savons tous ce qui se produit dans les pays où des disparités se développent de façon aussi dramatique, comme dans certains pays du tiers monde et le Mexique où l'étape suivante consiste à prendre les armes. Je suis certain qu'aucun d'entre nous ne désire voir une telle situation se produire.

Aujourd'hui, le Sénat se retrouve dans une situation unique. Pendant 123 ans, les Canadiens ont vu le Sénat, en tout cas, moi je l'ai vu ainsi pendant mes 37 ans, comme étant un coûteux paradis de favoritisme qui, apparemment, ne fait rien d'utile pour le public. Il y a un mois, mon collègue, Elijah Harper, s'est tenu debout dans l'Assemblée législative du Manitoba et a dit non au lac Meech malgré des contraintes incroyables provenant du Cabinet fédéral, du Premier ministre et des déclarations des autres gouvernements provinciaux qui disaient que l'économie s'effondrerait, que le soleil ne se lèverait pas ou que le ciel nous tomberait sur la tête. Elijah Harper a dit non parce que cette entente était déficiente, parce que les autochtones en étaient exclus. Cette entente avait été faite à huis clos. Le public canadien avait été exclu de l'entente, et il n'avait pas été consulté.

La similitude entre l'accord du lac Meech et la TPS tant au niveau de la façon de faire que du contenu, est digne de mention. Dans les deux cas, le public canadien n'est pas d'accord.

[*Text*]

refuses to listen to the public. You have a choice. You can go through the motions of listening to the public and then pass the bill or pretend that you will improve it by suggesting changes.

If you do so, it will be yet another waste of tax dollars. You cannot improve the GST by amending a few details. Canadians did not want Meech Lake and recent polls point that out. Similarly, they do not want the GST and they want that stopped. You have a choice to either kill the GST or resign. Canadians are not interested in more studies of the GST. They want it stopped now. Please do not waste more time or money, if you are not prepared to kill the GST. If you allow the GST to go ahead, a poll tax will not be far behind.

For the first and likely only time in this century you can either make the Senate earn its keep or you can continue to present arguments as to why the Senate should be abolished as soon as possible.

Please do not play games with the Canadian public. Just say no to the GST.

Senator Steuart: Mr. Chairman, as usual the NDP take the sanctimonious attitude when they talk about Conservatives and Liberals, always overlooking their own actions the few times the public made the mistake of putting them in office anywhere in Canada.

Is the honourable member who presented this rather interesting brief aware that when he attacks a consumption tax as being an attack on the poor and an unfair tax that the NDP government in Saskatchewan not only maintained a sales tax for over 20 years but on one occasion raised it against the poor people of Saskatchewan, and shortly after that they were thrown out of office.

Mr. Maloway: Yes, I am aware of that not only there but in other provinces where the NDP has held power. I must point out to the senator that there is certainly a desire on the part of the NDP to get away from consumption taxes because they are detrimental to the poor. However, Conservative and Liberal governments in Ottawa withdrew from the succession duties area. That is a federal responsibility. They have not done anything in terms of a net wealth tax. The senator should realize that it is very difficult for one province to act in isolation in many of those areas, and the senator knows full well what I am talking about when I say that.

If the province of Manitoba were to come in with a net wealth tax and a whole series of taxes that no other province has, you know as well as I do that capital would flee the province and hysteria would be whipped up by the same interests you have been associated with for many years.

Senator Steuart: I imagine you are in favour of mother love, too. However, you can be sanctimonious with other people but when you were in power in Manitoba and Saskatchewan you

[*Traduction*]

Le gouvernement Mulroney refuse d'écouter le public. Vous avez le choix. Vous pouvez vous laissez aller à écouter le public et à laisser passer le projet de loi, ou à prétendre que vous allez l'améliorer en suggérant des changements.

Si c'est ce que vous allez faire, ce sera encore un gaspillage de l'argent des contribuables. Vous ne pouvez pas améliorer la TPS en modifiant seulement quelques détails. Les Canadiens ne voulaient pas du lac Meech et des sondages récents le confirment. De la même façon, ils ne veulent pas la TPS et ils veulent qu'on l'arrête. Vous avez donc le choix soit de bloquer la TPS, soit de démissionner. Les Canadiens ne sont plus intéressés à ce qu'on étudie la TPS davantage. Ils veulent qu'on l'arrête maintenant. S'il vous plaît, ne gaspillez plus de temps ni d'argent si vous n'êtes pas prêts à bloquer la TPS. Si vous laissez la TPS passer, elle sera bientôt suivie d'un impôt de capitation.

Pour la première fois pendant ce siècle, et probablement la seule, vous pouvez montrer que le Sénat est digne de son salaire ou vous pouvez continuer à présenter des arguments sur les raisons pour lesquelles le Sénat devrait être aboli le plus tôt possible.

S'il vous plaît, ne jouez pas avec le peuple canadien. Il vous suffit de dire non à la TPS.

Le sénateur Steuart: Monsieur le président, comme d'habitude, le NPD adopte son attitude moralisatrice lorsqu'il parle des conservateurs et des libéraux, oubliant toujours ses propres actions pour les quelques rares fois que le public a fait l'erreur de le mettre au pouvoir en quelque part au Canada.

Est-ce que l'honorable député qui a présenté ce mémoire plutôt intéressant est conscient que lorsqu'il attaque une taxe à la consommation comme étant une attaque contre les pauvres et une taxe injuste, que le gouvernement NPD en Saskatchewan a non seulement maintenu une taxe de vente pendant plus de 20 ans mais, qu'il l'a augmentée, à une occasion, contre les pauvres de la Saskatchewan, et peu de temps après cela ils ont perdu le pouvoir.

M. Maloway: Oui, je suis conscient de cela non seulement là, mais aussi dans d'autres provinces où le NPD a été au pouvoir. Je dois faire remarquer au sénateur qu'il y a certainement, chez le NPD, le désir de s'éloigner des taxes à la consommation car elles sont nuisibles pour les pauvres. Cependant, les gouvernements conservateurs et libéraux à Ottawa se sont retirés du champ des droits sur les successions. Il s'agit là d'une responsabilité fédérale. Ils n'ont rien fait en ce qui concerne une taxe sur la richesse. Le sénateur devrait réaliser qu'il est très difficile pour une province d'agir de façon isolée dans plusieurs de ces domaines, et le sénateur sait très bien de quoi je parle lorsque je dis cela.

Si la province du Manitoba devait mettre en œuvre une taxe sur la richesse et toute une série de taxes qui n'existent dans aucune autre province, vous savez aussi bien que moi que le capital fuirait cette province et que l'hystérie serait exacerbée par les mêmes intérêts que ceux auxquels vous êtes associés depuis plusieurs années.

Le sénateur Steuart: J'imagine que vous êtes aussi en faveur de l'amour maternel? Cependant, vous pouvez faire votre moralisateur avec les autres mais quand vous étiez au pouvoir

[*Text*]
did not take the sales tax off and in British Columbia you increased it. It would be so refreshing if, for once, you would put your money where your mouth was.

Mr. Maloway: Senator, I would agree with you. If given the chance to form a government, and if I were lucky enough to be in a position to do something about it, you can bet your boots that I would do it.

Senator Hastings: Why did Elijah Harper stand alone?

Mr. Maloway: Elijah Harper did not stand alone.

Senator Ottenheimer: I appreciate your critique. I do not agree with it, but I think that your critique of the GST was one of the most consistent that we have heard. I know you are totally against the GST and you have suggested substitutes for it. I realize that. However, if there is a GST, knowing all of your reasons against it, do you have any suggestions for its improvement?

Mr. Maloway: The Senate of Canada is in a situation where it can defeat the tax, and that is a very similar situation to the one we were in a few weeks ago in the Manitoba Legislature. Perhaps we should be concentrating on whether we are going to kill it completely or not kill it completely. I do not think we should be talking about amending it at this point.

Senator Ottenheimer: I wish to congratulate the witness, although I disagree with much of what he said. He is the only witness I have heard during the past few days who is totally opposed to the GST and who did not bring my friends opposite to a state of ecstasy by his opposition and I congratulate him on it.

Senator Perrault: Mr. Maloway has made the case for ability to pay taxes as being the fair way to approach taxation in this country. I think there is a good deal of sympathy in certain parts of this committee for that general theory and attitude.

I am rather intrigued by Mr. Maloway's attack on businesses that receive special incentives. Bob White, the head of the Auto Workers of Canada, has never been known to attack the huge investment of taxpayers' money in General Motors, Chrysler and Ford in central Canada. Historically, these companies have received hundreds of millions of dollars. Mr. White is one of the leading spokesmen for the NDP. Why this intriguing silence from him with respect to those companies? He has stated that this creates jobs for the Canadian people. Can the witness provide us with any statements by Mr. White in which he has attacked the generous assistance granted by the taxpayers of Canada to the automobile companies of central Canada, and many other companies? Not only is the pattern of aid to business evident in Ontario without the opposition of the NDP, but in British Columbia and Manitoba there have also been incentives established by NDP governments, as Mr. Maloway is well aware. Perhaps there is a monumental shift in NDP policy being expressed here today. Perhaps it is

[*Traduction*]
au Manitoba et en Saskatchewan, vous n'avez pas enlevé la taxe de vente et, en fait, en Colombie-Britannique, vous l'avez augmentée. Ce serait tellement rafraîchissant, pour une fois, de voir que vous faites ce que vous prêchez.

M. Maloway: Sénateur, je suis d'accord avec vous. Si l'on nous donnait la chance de former un gouvernement, et si j'étais assez chanceux pour être dans la position de pouvoir faire quelque chose à cet égard, vous pouvez gager tout ce que vous avez que je le ferais.

Le sénateur Hastings: Pourquoi est-ce que Elijah Harper a été le seul à tenir tête?

M. Maloway: Elijah Harper n'était pas seul.

Le sénateur Ottenheimer: J'apprécie votre critique. Je ne suis pas d'accord avec elle mais je pense que votre critique de la TPS a été l'une des plus cohérentes que nous avons entendue. Je sais que vous êtes complètement contre la TPS et que vous avez suggéré des solutions de rechange à celle-ci. Je le constate. Cependant, s'il y avait une TPS, et compte tenu de toutes les raisons que vous avez d'être contre elle, auriez-vous des suggestions quelconques pour qu'on l'améliore?

M. Maloway: Le Sénat du Canada est dans la position qui lui permet de bloquer la taxe, et c'est là une position très semblable à celle dans laquelle nous étions il y a quelques semaines à l'Assemblée législative du Manitoba. Peut-être que nous devrions nous concentrer plutôt sur la décision de la bloquer complètement ou de ne pas la bloquer complètement. Je ne pense pas que nous devrions parler de la modifier à ce stade.

Le sénateur Ottenheimer: Je souhaite féliciter le témoin, bien que je ne sois pas d'accord avec la majeure partie de ce qu'il dit. Il est le seul témoin que j'ai entendu au cours des quelques derniers jours qui soit complètement opposé à la TPS et qui n'a pas suscité l'extase chez mes amis de l'autre côté par son opposition, et je l'en félicite.

Le sénateur Perrault: M. Maloway a défendu la capacité de payer les taxes comme étant la façon juste d'appliquer la fiscalité dans ce pays. Je crois que chez certains membres de ce Comité, il y a beaucoup de sympathie pour cette théorie et attitude générale.

Je suis plutôt intrigué par l'attaque de M. Maloway contre les entreprises qui reçoivent des encouragements spéciaux. Bob White, le chef des Travailleurs canadiens de l'automobile, n'a jamais été reconnu pour condamner l'immense investissement d'argent des contribuables dans General Motors, Chrysler et Ford dans le centre du Canada. Ces compagnies ont toujours reçu des centaines de millions de dollars. M. White est l'un des plus grands porte-parole pour le NPD. Pourquoi ce silence étrange de sa part quant à ces compagnies? Il a affirmé que cela crée des emplois pour les Canadiens. Est-ce que le témoin peut nous fournir des déclarations quelconques de M. White dans lesquelles il condamne l'aide généreuse consentie par les contribuables du Canada aux constructeurs automobiles du centre du Canada, ainsi qu'à plusieurs autres compagnies. Non seulement ce mode d'aide à l'entreprise est-il évident en Ontario sans aucune opposition de la part du NPD, mais en Colombie-Britannique et au Manitoba, des gouvernements du NPD ont aussi établi de tels encouragements, comme M. Maloway

[*Text*]

something like St. Paul on the road to Tarsus. Perhaps there is a sea change, but would you tell us?

Mr. Maloway: Senator Perrault, there are a couple of comments that I could make in this regard. When a country has ten provinces and each one is competing for plants and is willing to make deals with companies, then it is only reasonable that a company president will go cap in hand from province to province trying to get the best possible deal. I have always argued that having this sort of bartering system going on is not the way to strengthen the country. I have talked to both NDP and Conservative governments in that regard and they both agree with me that that is not a good system.

With respect to Mr. White and his lack of comment regarding aid to the large car companies, I would have to let Mr. White speak for himself. He is not an elected representative of the NDP.

Senator Hastings: He must be whispering his support.

Mr. Maloway: I have been opposed to grants to businesses. As a small business owner for some 12 years now I happen to feel that if there is a market, a business will assume that market. I do not have to be given grants to artificially create a market. I would perhaps even shut down the Department of Industry, Trade and Commerce on a provincial basis.

Senator Perrault: We are going to look at your next appearance before the NDP national convention and wait for your statement.

Mr. Maloway: I think, senator, you should do that.

The Chairman: Obviously, Mr. Maloway, you have been able to provoke some reaction from this group of senators. You certainly have brought them to life.

I wish to tell you that I enjoyed your political harangue, but I would have appreciated it more if the bulk of your comments had been directed towards the effect on consumers of this tax, as Consumer Affairs Critic for the NDP in Manitoba. You took the opportunity to refer to that, but you certainly did not concentrate on giving this committee the opportunity to have your expertise on the impact of this tax on the consumers of Manitoba, something which we would have liked to have heard. On behalf of all of us we thank you. I look forward to reading your remarks when they are printed in our proceedings.

We now come to the Manitoba Veterinary Medical Association to conclude our hearings.

We have with us the president of the association, Dr. Paul Schneider.

I might say to you, Dr. Schneider, that we have heard from several provincial bodies. I believe we have also heard from the national body of the Veterinary Medical Association and some of your problems have been brought to our attention. We are very appreciative that you have come forward. If you can con-

[*Traduction*]

le sait très bien. Peut-être un changement monumental au niveau des politiques du NPD est-il exprimé ici aujourd'hui. Peut-être qu'il s'agit de quelque chose comme Saint-Paul frappé par la foudre. Peut-être qu'il y a effectivement un changement, mais nous le diriez-vous?

M. Maloway: Sénateur Perrault, il y a un ou deux commentaires que je pourrais faire à cet égard. Lorsqu'un pays compte dix provinces et que chacune d'entre elles essaient d'obtenir des usines et est prête à faire des ententes avec les compagnies, il n'est que raisonnable qu'un président de compagnie se promène d'une province à l'autre pour essayer de conclure la meilleure affaire possible. J'ai toujours dit que ce genre de système de troc n'était pas la façon de renforcer ce pays. J'en ai parlé aux gouvernements NPD et conservateur et ils sont tous deux d'accord avec moi qu'il ne s'agit pas là d'un bon système.

En ce qui concerne M. White et son silence sur l'aide consentie aux gros constructeurs automobiles, j'aimerais laisser M. White répondre pour lui-même. Il n'est pas un représentant élu du NPD.

Le sénateur Hastings: Il doit chuchoter son appui.

M. Maloway: Je ne suis pas d'accord avec les subventions aux entreprises. Étant moi-même propriétaire d'une petite entreprise depuis 12 ans maintenant, je suis de l'avis que s'il y a un marché, une entreprise ira l'occuper. Il n'est pas nécessaire qu'on me donne des subventions pour créer un marché artificiel. J'irais même jusqu'à fermer, à l'échelle provinciale, les ministères de l'industrie et du commerce.

Le sénateur Perrault: Nous allons surveiller votre prochaine parution au congrès national du NPD et attendre votre position.

M. Maloway: Je crois, sénateur, que vous devriez faire cela.

Le président: Il est évident, monsieur Maloway, que vous avez réussi à provoquer une certaine réaction chez ce groupe de sénateurs. Vous les avez certainement réveillés.

Permettez-moi de vous dire que j'ai bien apprécié votre harangue politique, mais que je l'aurais appréciée davantage si la majeure partie de vos observations avait porté sur les effets de cette taxe sur les consommateurs, étant donné que vous êtes critique à la consommation pour le NPD au Manitoba. Vous avez saisi l'occasion d'y faire allusion, mais vous n'avez certes pas fait l'impossible pour donner à ce Comité l'occasion de s'éclairer de vos connaissances expertes sur l'impact de cette taxe sur les consommateurs au Manitoba, et c'est là quelque chose que nous aurions bien aimé entendre. Au nom de tous les membres du Comité, je vous remercie. J'ai hâte de lire vos remarques une fois qu'elles seront imprimées dans le procès-verbal de nos délibérations.

Nous passons maintenant à la Manitoba Veterinary Medical Association pour terminer notre audience.

Nous accueillons le président de l'association, le D[r] Paul Schneider.

Je vous dirai, D[r] Schneider, que nous avons entendu plusieurs organismes provinciaux. Je crois que nous avons même entendu l'organisme national de l'association de médecine vétérinaire et que certains de vos problèmes ont été portés à notre attention. Nous sommes très heureux que vous veniez

[*Text*]

dense your brief a little it would give more time for anxious senators to question you. Please proceed.

Dr. Paul Schneider, DVM, President, Manitoba Veterinary Medical Association: Mr. Chairman, you will see from my brief that veterinarians in this province share concerns regarding the proposed GST somewhat similar to veterinarians across Canada.

The Manitoba Veterinary Medical Association is a body formed through powers given by the Veterinary Medical Act of Manitoba. Essentially, we look at the standards of care in delivering veterinary services to the citizens of this province.

I would like to say that we support and see the value in what the Minister of Finance may be endeavouring to do perhaps in his search for a simpler and fairer tax system. We support the exemptions that have been named, in particular, in regard to health and food. Virtually all the health care professions in Canada are exempt as basic and essential services. However, veterinary services are not exempted under this legislation.

Those involved with public health care in Canada recognize the role that veterinarians play to minimize disease problems in this country. We are involved daily with other health professionals to ensure that the health of animals producing food is maintained, that we control contagious diseases and that the safety and security of animal and food products is maintained.

The government is proposing to draw a line between veterinarians and other health care professionals by imposing a tax on animal health care services only. The technical paper on the goods and services tax of August, 1989, gives criteria for exemptions under the tax. We believe that veterinary services meet the two necessary criteria for exemption, that veterinary services are indeed health care services and that we do treat food-producing animals and prevent the spread of infectious and contagious diseases within the country, particularly from animals to humans, and that veterinary services are government funded in part in more than one province. In fact, in most provinces services are subsidized in one form or another.

In addressing this last point I would like to say that most provinces do have programs that reduce the cost of veterinary services or allow recipients of services to claim assistance for certain costs. In Newfoundland and New Brunswick government funding defrays 100 per cent of large animal health care costs while in Quebec they defray 50 per cent of the cost. Here in Manitoba a joint program between the provincial and municipal governments has established over two dozen veterinary care centres in the province which veterinarians can use as a base to practice from in providing a large and small animal service.

[*Traduction*]

présenter un mémoire. Si vous pouvez condenser celui-ci un peu, cela donnera plus de temps aux sénateurs qui ont bien hâte de poser leurs questions. À vous la parole.

Dr Paul Schneider, DVM, président, Manitoba Veterinary Medical Association: Monsieur le président, vous pourrez constater à partir de mon exposé que les vétérinaires de cette province partagent certaines inquiétudes en ce qui concerne la TPS proposée, des inquiétudes qui sont relativement semblables à celles des autres vétérinaires du Canada.

Le Manitoba Veterinary Medical Association est un organisme constitué au titre des pouvoirs consentis par la Loi sur la médecine vétérinaire du Manitoba. Essentiellement, nous veillons aux normes qui régissent la prestation des soins vétérinaires aux citoyens de cette province.

J'aimerais vous dire que nous appuyons et considérons valable ce que le ministre des Finances essaie d'entreprendre, peut-être dans sa recherche d'un système fiscal plus simple et plus équitable. Nous appuyons les exemptions qui ont été décrites, et en particulier en ce qui concerne le domaine de la santé et de l'alimentation. Presque toutes les professions médicales au Canada sont exonérées à titre de services de base et essentiels. Cependant, les services vétérinaires ne sont pas exonérés en vertu de ce projet de loi.

Ceux qui participent aux soins de santé publique au Canada reconnaissent le rôle que les vétérinaires tiennent dans la réduction des problèmes de santé en ce pays. Nous collaborons quotidiennement avec d'autres professionnels de la santé pour veiller à ce que la santé des animaux nourriciers soit préservée, à ce que les maladies contagieuses soient évitées et à ce que la sécurité et la sûreté des produits pour les animaux et alimentaires soient maintenus.

Le gouvernement s'apprête à faire une distinction entre les vétérinaires et les autres professionnels de la santé en imposant une taxe sur les services médicaux aux animaux seulement. Le document technique sur la taxe sur les produits et services d'août 1989 énonce des critères de détaxation. Nous croyons que les services vétérinaires répondent aux deux critères d'exemption nécessaires, c'est-à-dire que ces services vétérinaires sont effectivement des soins de santé et que nous traitons les animaux nourriciers et empêchons la propagation des maladies infectieuses et contagieuses en ce pays, particulièrement des animaux aux hommmes, et que ces services vétérinaires sont partiellement subventionnés par le gouvernement dans plus d'une province. De fait, dans la plupart des provinces, les services sont subventionnés d'une façon ou de l'autre.

Pur ce qui est de ce dernier point, j'aimerais dire que la plupart des provinces ont effectivement des programmes qui réduisent le coût des services vétérinaires ou permettent aux récipiendaires de ces services de demander une certaine indemnisation pour certains coûts. À Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, le gouvernement subventionne à 100 p. 100 les soins de santé aux gros animaux tandis qu'au Québec, on en défraie 50 p. 100 des coûts. Ici, au Manitoba, dans le cadre d'un programme conjoint entre le gouvernement provincial et les gouvernements municipaux, on a établi plus de deux douzaines de centres vétérinaires dans la province, centres que les

[*Text*]

To understand the role of veterinarians in health care we must look at what veterinarians do each and every day which contributes to the level of the health Canadians enjoy today. Veterinarians are on the front line in surveillance and maintenance of healthy animal populations in this country. This is important in maintaining a viable animal agricultural industry and in ensuring that animal diseases are not transmitted to humans directly or via animal food products. An example would be Q fever or listeriosis, both transmitted in milk but not effectively controlled by pasteurization. Where does the control of these diseases come from? They are controlled on the farm by veterinarians diagnosing and treating infected animals.

Veterinarians support and implement programs such as rabies vaccinations of domestic animals to buffer humans from the disease harboured in wildlife. The success of this is evident here in Manitoba. Some areas of our province are considered hot spots for rabies in wildlife populations. Yet, we have never had a human case of rabies in the province. In other parts of the world where veterinary care is not to the degree that we have in Canada, such as in the Philippines, 18,000 people a year die from rabies. These are only a few examples of the more than 100 infectious diseases in Canada that exist in Canada and which can be spread from animals to humans.

Healthy animals yield healthy food products. Veterinary service to farms helps in the rational use of drugs and thus minimizes drug residues in food products. High standards of domestic public health and confidence in our food supply, as well as acceptance of our products by export markets, stem from a healthy domestic animal population. Veterinarians, as dedicated health care professionals, are given the responsibility to maintain these standards by the people of Canada.

Other federal legislation such as the Narcotics Control Act and the Food and Drugs Act specify veterinarians as health care professionals. Why is that not so in the GST legislation?

The MVMA would ask this committee to consider allowing the services of professional animal health care practitioners to be exempt from the GST.

Veterinary pharmaceuticals are classified together with human pharmaceuticals in the Food and Drugs Act. Schedule F-1 of this act specifies drugs that can be dispensed only by veterinary prescription and presumably are exempted under the proposed GST legislation. Schedule F-2 drugs comprise the bulk of veterinary pharmaceuticals and are available over the counter. Presumably, they are subject to the GST. Most veteri-

[*Traduction*]

vétérinaires peuvent employer pour exercer leur profession et soigner tant les gros animaux que les petits.

Pour bien comprendre le rôle des vétérinaires dans les soins de santé en général, il faut voir ce que les vétérinaires font chaque jour qui contribue au niveau de santé dont jouissent aujourd'hui les Canadiens. Les vétérinaires sont sur la première ligne de la surveillance et de la préservation de la santé des populations animales dans ce pays. Cela constitue un aspect important du maintien d'une industrie agricole animale viable, de même que du maintien d'une barrière empêchant les maladies animales d'être transmises aux humains directement ou par le biais des produits alimentaires animaux. Prenons par exemple la fièvre Q ou la listériose, toutes deux des maladies transmises dans le lait mais pas complètement éliminées par la pasteurisation. À quel niveau élimine-t-on ces maladies? Eh bien, elles sont éliminées sur la ferme par des vétérinaires qui diagnostiquent et traitent les animaux atteints.

Les vétérinaires appuient et mettent en œuvre des programmes comme la vaccination contre la rage des animaux domestiques, de façon à préserver les humains des maladies de la nature sauvage. Le succès de ces mesures est évident ici, au Manitoba. Certaines régions de notre province sont considérées des zones dangereuses pour ce qui est de la rage chez les populations sauvages. Pourtant, nous n'avons jamais eu un cas de rage humaine dans la province. Ailleurs dans le monde, où les soins vétérinaires n'ont pas atteint le degré que nous avons atteint au Canada, comme aux Philippines, 18 000 personnes par année meurent de la rage. Ce ne sont là que quelques exemples des 100 maladies infectieuses et plus qu'on connaît au Canada et qui pourraient se propager des animaux aux humains.

Des animaux en santé produisent des produits alimentaires sains. Les services vétérinaires aux fermes garantissent un emploi rationnel des médicaments et réduisent ainsi au minimum les résidus de ceux-ci dans les produits alimentaires. Les normes élevées de notre santé publique intérieure, un degré élevé de confiance à l'endroit de nos sources de produits alimentaires, de même que l'acceptation de nos produits au niveau des marchés d'exportation sont tous le résultat d'une population animale intérieure saine. C'est aux vétérinaires, professionnels de la santé dévoués, que le peuple canadien confie la responsabilité de maintenir ces normes.

Dans d'autres documents législatifs comme la Loi sur les stupéfiants et la Loi des alcools et des drogues, les vétérinaires sont désignés comme étant des professionnels des soins de santé. Pourquoi le projet de loi sur la TPS n'en fait-il pas autant?

La MVMA demande au Comité de faire en sorte que les services des professionnels des soins vétérinaires soient exonérés de la TPS.

Les produits pharmaceutiques vétérinaires sont classifiés, ainsi que les produits pharmaceutiques pour les humains, dans la Loi des aliments et drogues. L'annexe F-1 de cette loi spécifie les médicaments qui ne peuvent être administrés qu'en vertu d'une ordonnance de vétérinaire et qui devraient donc être exonérés selon le projet de loi sur la TPS. Les médicaments de l'annexe F-2 comportent en majeure partie des pro-

[*Text*]

nary pharmaceuticals are exempt under the current federal sales tax. Why are they included in the proposed GST? The reasons to exempt pharmaceuticals from the federal sales tax still exist today.

Again, the two criteria from the GST technical paper for exemption are met by veterinary pharmaceuticals. They are that veterinary drugs minimize disease in animals and thereby play a role in preventing the spread of disease from animals to humans, and hence aid in human health. Veterinary pharmaceuticals are funded in at least two provinces. The same criteria can apply to medical and surgical instruments and apparatus.

Human pharmaceuticals remain exempt from the GST. Price differentiation due to the GST may promote the substitution of cheaper human products for use in animals. Many veterinary pharmaceuticals are very similar to those for humans. However, using such drugs on animals would be an unregistered use. Substituting drugs not labelled for animal use could lead to substantial dosage errors and residue problems.

Other federal legislation such as Bill C-22 does not differentiate between human and veterinary pharmaceuticals. Why does the GST?

The MVMA proposes that, in view of the role veterinary pharmaceuticals have in public and animal health, and to eliminate the incentive to substitute veterinary drugs for tax-free drugs destined for human use, veterinary drugs and medical/surgical instruments be zero-rated in the GST legislation.

Veterinarians make up an integral part of health care in this country. The mandate of the veterinary profession, their daily duties, tradition and various federal legislation recognize this role. The veterinarians of Manitoba ask that their profession be recognized as health professionals in the goods and services tax legislation.

The Manitoba Veterinary Medical Association thanks you for allowing us to present our position today.

Senator Ottenheimer: Basically, I would like to understand the major role of your profession in Canada and how the GST will affect it. Would it be correct to say that veterinary services, which are agriculture in terms of food or agriculture in the sense of sheep breeding, for example, not only for meat but for the use of the skin or wool, and beef and milk, will be subject to the GST and will be collected in that area but will then be rebated? In the other area, which I categorize as profes-

[*Traduction*]

duits pharmaceutiques vétérinaires disponibles en vente libre. On présume que ceux-ci seront soumis à la TPS. La plupart des produits pharmaceutiques vétérinaires sont exonérés de la taxe fédérale de vente actuelle. Pourquoi sont-ils taxables dans le projet de loi sur la TPS? Pourtant, les raisons pour lesquelles on avait exonéré les produits pharmaceutiques de la taxe fédérale de vente existent toujours aujourd'hui.

Là encore, les produits pharmaceutiques vétérinaires répondent aux deux critères du document technique sur la TPS pour ce qui est de l'exonération. Ces critères sont que les médicaments vétérinaires minimisent la maladie chez les animaux et, par conséquent, tiennent un rôle dans la prévention et la propagation de la maladie des animaux à l'homme, et contribuent ainsi à la santé de l'homme. Les produits pharmaceutiques vétérinaires sont subventionnés dans au moins deux provinces. Les mêmes critères peuvent s'appliquer aux instruments et aux appareils médicaux et chirurgicaux.

Les produits pharmaceutiques pour l'homme demeurent exonérés de la TPS. Or, l'écart de prix imputable à l'application sélective de la TPS pourrait encourager la substitution de produits moins chers pour l'homme aux produits pharmaceutiques spécialement conçus pour les animaux. D'ailleurs, plusieurs produits pharmaceutiques vétérinaires sont très semblables à ceux qui sont destinés à l'homme. Néanmoins, l'emploi de tels médicaments sur des animaux constituerait un usage non inscrit. La substitution de médicaments non étiquetés pour les animaux pourrait mener à des erreurs importantes de dosage et à des problèmes de résidus.

D'autres mesures législatives fédérales comme le projet de loi C-22 ne font pas la distinction entre les produits pharmaceutiques destinés à l'homme et les produits pharmaceutiques vétérinaires. Pourquoi le projet de loi sur la TPS fait-il le contraire?

La MVMA propose que, compte tenu du rôle des produits pharmaceutiques vétérinaires dans le domaine de la santé publique et animale, et pour empêcher qu'on soit encouragé à substituer aux médicaments vétérinaires des médicaments pour l'homme détaxés, que les médicaments, de même que les instruments médicaux et chirurgicaux vétérinaires, soient détaxés dans la loi sur la TPS.

Les vétérinaires font partie intégrante des soins de santé dans ce pays. Le mandat même de la profession vétérinaire, leurs tâches quotidiennes, la tradition et les diverses lois fédérales reconnaissent ce rôle. Les vétérinaires du Manitoba demandent que leur profession soit reconnue en tant que professionnels de la santé dans la loi sur la taxe sur les produits et services.

La Manitoba Veterinary Medical Association vous remercie de lui avoir permis de présenter sa position aujourd'hui.

Le sénateur Ottenheimer: Fondamentalement, j'aimerais comprendre le rôle important de votre profession au Canada et comment il pourrait être touché par la TPS. Serait-il juste de dire que les services vétérinaires, qui sont agricoles de nature, au sens des aliments, ou de l'agriculture, comme, par exemple, l'élevage des moutons, et non seulement pour la viande mais aussi pour la peau ou la laine, et le bœuf et le lait, la TPS sera perçue dans ce domaine mais sera ensuite remboursée pas ris-

[*Text*]

sional services largely to households and largely with respect to pets or domestic animals, these services are not exempt or rebatable. Do you object to it being rebatable in terms of the agricultural industry? Is there anything wrong with that or is your major criticism with respect to it not being rebatable in terms of the domestic part of your practice, that is, pets?

Dr. Schneider: We are not objecting to the part which says that it is not rebatable on the pet side.

Senator Ottenheimer: You are not objecting to that?

Dr. Schneider: What we are objecting to is the way in which the legislation has been put forward. When we deal with every aspect of the veterinary practice and veterinary medicine rather than providing services we are not being looked at in the same way as dentists, optometrists and the like across the board in every aspect.

Senator Ottenheimer: Originally, I thought that your objection was in terms of the part of the practice for pets and that that is not rebatable. However, that is not the case. To oversimplify what you object to in terms of the substantial parts is the approach that is taken in that you are not handled in the same way as other aspects of the health-care industry are handled. I am not sure how that would be accomplished. I am not necessarily against it. I suppose one aspect of it is the provider of service, the veterinary doctor, and the other doctor, such as a neurologist or whatever. I suppose there is the aspect, too, of who is the recipient of the care, whether it is a human being or an animal. I do not know if it is the fact that there is a difference of nature between the recipients of the care which makes it more difficult to have the approach identical. My understanding is that it is more in that approach that your reservations lie.

Dr. Schneider: In my understanding, it is whether the service is provided to an end user or provided to a business, in most cases a farm. A farmer would be eligible to get a rebate on the input credits.

We are looking at the view that the government may have of veterinary practice in Canada in setting it apart from other health care professionals. That is the crux of our objection to this law. The government is saying that it does not regard veterinarians in this legislation as health care professionals. They are grouping the business of veterinary medicine with businesses as opposed to a profession which provides health care. There are many ramifications to the practice of veterinary medicine. The first thing a veterinary does in his practice is to treat dogs and cats but, in essence, we are involved with a lot more than that.

Senator Ottenheimer: I thank the witness for his answers.

[*Traduction*]

tourne. Mais dans l'autre domaine, que je catégorise comme des services professionnels vendus principalement à des maisonnées et pincipalement pour des animaux favoris ou domestiques, cela n'est ni détaxé ni remboursable par ristourne. Est-ce que vous vous objectez au fait qu'elle soit remboursable au niveau de l'industrie agricole? Est-ce que cela ne va pas, en quelque sorte, ou est-ce que votre objection principale découle du fait qu'elle ne serait pas remboursable pour ce qui est de la partie domestique de votre profession, c'est-à-dire les animaux favoris?

M. Schneider: Nous ne nous opposons pas à la partie qui dit qu'elle n'est pas remboursable du côté animaux favoris.

Le sénateur Ottenheimer: Vous ne vous opposez pas à cela?

M. Schneider: Ce à quoi nous nous opposons, c'est la façon dont cette mesure législative a été mise de l'avant. Lorsque nous traitons de chaque aspect de la pratique vétérinaire et de la médecine vétérinaire plutôt que de la prestation des services, nous ne sommes pas considérés de la même façon que le sont les dentistes, les optométristes et ainsi de suite, de façon générale dans tous les détails.

Le sénateur Ottenheimer: Initialement, je pensais que votre objection portait sur l'aspect animaux favoris de votre pratique qui ne serait pas admissible à la ristourne. Cependant, ce n'est pas le cas. Pour simplifier ce à quoi vous vous objectez en matière de composantes importantes, c'est la démarche qui est adoptée et selon laquelle vous n'êtes pas traités de la même façon que d'autres aspects de l'industrie des soins de santé le sont. Je ne suis pas certain de la façon dont cela pourrait être accompli. Je ne suis pas nécessairement contre. Je suppose qu'un aspect de cela est que le dispensateur du service, la médecine vétérinaire, et l'autre médecin, comme le neurologue ou quoi que ce soit d'autre. Je suppose qu'il y a aussi l'aspect du récipiendaire des soins, qu'il s'agisse d'un être humain ou d'un animal. Je ne sais pas si c'est le fait qu'il y a une différence de nature entre les récipiendaires des soins qui fait qu'il est plus difficile que la démarche soit identique. Je crois comprendre que vous vous opposez surtout à la démarche.

M. Schneider: D'après ce que j'en sais, c'est si le service est fourni à un utilisateur final ou à une entreprise, une ferme dans la plupart des cas. Ainsi, un fermier serait admissible à obtenir une ristourne sur les crédits d'intrants.

Nous parlons de l'opinion que le gouvernement pourrait avoir de la pratique vétérinaire au Canada en la distinguant des autres professions des soins de santé. C'est là le fondement de notre position à cette loi. Le gouvernement est en train de nous dire que, dans cette mesure législative il ne considère pas que les vétérinaires sont des professionnels de soins de santé. Ils sont en train de regrouper la médecine vétérinaire avec les activités commerciales, par rapport à une profession qui offre des soins de santé. Il y a plusieurs ramifications à la pratique de la médecine vétérinaire. Bien entendu, la première chose qu'un vétérinaire fait dans sa pratique consiste à traiter les chiens et les chats mais, en réalité, nous faisons beaucoup plus que cela.

Le sénateur Ottenheimer: Je remercie le témoin de sa réponse.

[*Text*]

Senator Hastings: Dr. Schneider, your colleague from the Ontario Veterinary Medical Association appeared before us in Toronto and essentially made the same recommendations which you are making. I posed this question to him. I suppose that you have heard the exchange before.

The government has told us that there will be no changes, that you take it or leave it and have a nice trip across Canada but come right back here and pass this bill without any changes. I asked your colleague what his instructions were to me if the government would not accept any changes. Do I accept the bill as flawed as it is, reject it as it has been rejected by the people of Canada or do I accept it and pass it?

Dr. Schneider: I am sure that many recommendations have been made from the various provinces and the Canadian Veterinary Medical Association in the past to the Standing Committee on Finance, to Parliament and to individual ministers. We are looking at this today as our last endeavour to get the government to change its mind. We feel that, the bill is flawed. We feel that if the government is unwilling to amend what is flawed, then it is a heck of a way to run a country. The people who prepare these bills are elected representatives. They should not close their minds but keep them open. If they close their minds I would have to say then that when flaws are evident you would have to block the passage of this bill.

Senator Perrault: May I say that I am going to withdraw my questions. Senator Ottenheimer asked the questions I intended to ask, and he asked them very well. I forgo my questions.

The Chairman: Dr. Schneider, one of the reasons you are not getting a great many questions is that we have had this type of presentation made to us before. If I can venture a comment as chairman, I must say that I find it difficult not to recognize veterinary doctors as highly skilled professionals in the health field. I suppose I am influenced by the fact that in my home town of Saskatoon we have a veterinary college. I know that the students who go through that medical school are certainly as qualified as any medical doctor. It would seem to me that in the interests of not only the prestige but the recognition of your profession that it would be important for the government to look at this aspect. I think my colleagues here would probably agree that that is the case. We thank you, Dr. Schneider. I presume that we will probably have representations made by provincial bodies as we travel across the country.

Honourable senators, we have a few minutes before we catch our bus at 3 o'clock. There is one walk-on, Mr. de Jardin.

Mr. de Jardin, you have a maximum of five minutes.

[*Traduction*]

Le sénateur Hastings: Monsieur Schneider, votre collègue de la Ontario Veterinary Medical Association a comparu devant nous à Toronto et, essentiellement, il a fait les mêmes recommadations que vous êtes en train de faire. Je lui ai posé cette question. Je suppose que vous avez déjà entendu cette conversation avant.

Le gouvernement nous a dit qu'il n'y aura aucun changement, que c'est à prendre ou à laisser et bon voyage au Canada, mais revenez vite ici et sanctionnez cette loi telle quelle. J'ai donc demandé à votre collègue les instructions qu'il me donnait au cas où le gouvernement n'accepterait aucun changement. Est-ce que j'accepte le projet de loi si imparfait soit-il, ou est-ce que je le rejette en raison de ce que les Canadiens en pensent, ou est-ce que je l'accepte ou le sanctionne?

M. Schneider: Je suis certain que plusieurs recommandations ont été faites en provenance de diverses provinces et de l'Association canadienne des vétérinaires par le passé, au Comité permanent des finances, au Parlement et aux ministres en particulier. Nous considérons cette démarche que nous faisons aujourd'hui comme étant la dernière que nous ferons pour demander au gouvernement de changer d'avis. Nous trouvons que ce projet de loi est déficient. Nous trouvons que si le gouvernement n'est pas disposé à changer ce qui est déficient, que c'est une bien drôle de façon de diriger un pays. Le gens qui préparent ces projets de loi sont des représentants élus. Ils ne devraient pas fermer leur esprit, mais plutôt le garder ouvert. S'ils ferment leur esprit, je me vois forcé de dire que si les déficiences sont évidentes, vous n'avez pas d'autre choix que d'empêcher le passage de ce projet de loi.

Le sénateur Perrault: Permettez-moi de dire que je vais retirer mes questions. Le sénateur Ottenheimer a posé les questions que j'avais l'intention de poser, et il l'a très bien fait. Par conséquent, je ne poserai pas de question.

Le président: Monsieur Schneider, l'une des raisons pour lesquelles nous ne vous posons pas beaucoup de questions est qu'on nous a présenté ce genre d'exposé auparavant. Si je puis me permettre cette observation en tant que président, je vous dirai que je trouve bien difficile de ne pas reconnaître les médecins vétérinaires comme étant des professionnels hautement compétents dans le domaine de la santé. Peut-être suis-je particulièrement influencé par le fait que dans ma ville natale de Saskatoon nous avons un collège vétérinaire. Je sais que les étudiants qui passent par cet établissement d'enseignement médical sont aussi qualifiés que n'importe quel docteur en médecine dans sa forme actuelle. Il me semble que dans l'intérêt non seulement du prestige mais aussi de la reconnaissance de votre profession, il serait important que le gouvernement vous perçoive de cette façon. Je crois que mes collègues ici présents conviendraient probablement que c'est le cas. Nous vous remercions, monsieur Schneider. Je présume que nous aurons probablement d'autres représentations faites par des organismes provinciaux au fur et à mesure de notre voyage à travers le pays.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il ne nous reste que quelques minutes avant que nous ne prenions notre autocar à 15 h. Il n'y a qu'un seul passant, M. de Jardin.

M. de Jardin, vous avez cinq minutes au maximum.

[*Text*]

Mr. Arthur Alan de Jardin: Mr. Chairman, I thank you. I appear before this committee with some trepidation. I appeared before the Postal Services Review Commission a short while ago and, as you all recognize, it was abolished. I would hope to consign this body to a somewhat kinder fate.

Mr. Chairman and members of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, I will go right to the heart of the item. Most economic textbooks tell us that taxes on consumption are regressive. Finance Minister Wilson tells us that the manufacturers' sales tax is a bad tax and must be replaced. I agree wholeheartedly. But if the manufacturers' sales tax, a regressive tax, is replaced by another regressive tax, the GST, how have we improved the fairness of our tax policy? Mr. Wilson might reply that we have spread the inequity over a larger tax base. I would suggest that that is somewhat like a family gathering where some of the members get food poisoning and it is suggested that if more people had attended the results would have been less disastrous.

I agree with the Prime Minister that one must not simply criticize but offer alternatives. Some taxes that could be used to replace the GST are, first, taxes on the sale of companies, that is, the sale of one company to another. A recent example of this would be a gas company that was sold here in Winnipeg for $100 million which would have netted, at 10 per cent, $10 million. These are people who can afford it. I would suggest it would not have stopped the sale.

Tax the sale of shares on our stock exchanges. Tax the banks who pay little, if any, taxes. If you must, increase personal and corporate taxes as a more efficient method of taxation that will not add 4,000 more employees. I suggest at least the first three groups can afford the taxes.

There have been some widely publicized suggestions about an open tax revolt by the Canadian public. If the GST is implemented as it is currently structured that may be a possibility. But I would seriously suggest to you, senators, that it is not the worst possibility. If this tax—and this is as much a warning as a suggestion—is seen as unfair and unwarranted by taxpayers—and we are told that currently 80 per cent of Canadians believe that is the case—it could so debilitate and discourage the average honest and upright citizen that there will be a flood of applicants to join the now relatively small underground economy.

As a business consultant I tell my clients that there are two basic ways of making money. The first is to bring it in. The second is not to spend it. May I commend that same thought to this commitee. One way to get taxes is to impose them. The other way is not to spend them.

[*Traduction*]

M. Arthur Alan de Jardin: Monsieur le président, je vous remercie. Je témoigne devant ce Comité avec une certaine trépidation. J'ai déjà témoigné devant la commission de réexamen du service postal il n'y a pas si longtmeps et, comme vous le savez sûrement, elle a été abolie. J'epère que votre Comité connaîtra un sort meilleur.

Monsieur le président et membres du Comité sénatorial des banques et du commerce, j'irai droit au vif du sujet. La plupart des manuels économiques nous disent que les taxes à la consommation sont régressives. Le ministre des Finances Wilson nous dit que la taxe sur les ventes des fabricants est une mauvaise taxe, et qu'il faut la remplacer. Je suis tout à fait d'accord. Mais si cette taxe sur les ventes des fabricants, une taxe régressive, est remplacée par une autre taxe régressive, la TPS, dans quelle mesure aurons-nous amélioré l'aspect équitable de notre politique fiscale? M. Wilson pourrait nous répondre que nous aurons réparti l'iniquité sur une plus grande assiette fiscale. Cela me fait penser à une réunion familiale dont certains membres consomment des aliments empoisonnés. S'il y avait eu plus de membres à la réunion, les résultats auraient été moins désastreux.

Je suis d'accord avec le Premier ministre: il ne suffit pas de critiquer, il faut suggérer des solutions de rechange. Voici donc les taxes qu'on pourrait substituer à la TPS: premièrement, les taxes sur les ventes de compagnies, c'est-à-dire sur la vente d'une compagnie, à une autre. Je vous citerai comme exemple récent celui d'une compagnie pétrolière qui a été vendue, ici à Winnipeg, pour 100 millions de dollars; on aurait ainsi perçu, au taux de 10 p. 100, 10 millions de dollars en taxe. Ce sont là des gens qui peuvent se le permettre. J'irais même jusqu'à dire que cela n'aurait probalbement pas empêché la vente.

Taxons la vente des actions sur nos bourses. Taxons les banques qui paient très peu d'impôt, le cas échéant. S'il le faut absolument, augmentons les impôts sur le revenu des particuliers et sur les sociétés à titre de mesures fiscales plus efficaces qui ne nécessiteront pas l'embauche de 4 000 nouveaux employés et plus. À tout le moins, d'après moi, les trois premiers groupes peuvent se permettre ces taxes.

La possibilité d'une révolte fiscale ouverte des Canadiens a fait couler beaucoup d'encre. Si la TPS est mise en œuvre dans sa forme actuelle, cela pourrait être une possibilité. Mais permettez-moi de vous dire, mesdames et messieurs les sénateurs, que ce n'est pas là la possibilité la plus grave. Si cette taxe—et c'est là autant un avertisement qu'une suggestion—est considérée injuste et injustifiable par les contribuables—et on sait qu'actuellement, 80 p. 100 des Canadiens sont de cet avis—elle pourrait affecter et décourager tellement de citoyens moyens honnêtes et dignes que cela ferait gonfler les rangs de ceux qui se joindraient à l'économie parallèle qui est encore relativement peu importante.

En tant que conseil dans le monde des affaires, je dis toujours à mes clients qu'il y a deux façons fondamentales de faire de l'argent. La première consiste à aller en chercher, et la seconde consiste à ne pas la dépenser. Je ne puis que recommander cette recette au Comité. Une façon d'obtenir des taxes, c'est de les imposer, et l'autre façon c'est de ne pas les dépenser.

[*Text*]

There has been a great deal in the newspapers lately about the question: Has the Senate the moral authority to stop the GST? I would suggest that every senator, and the body itself, certainly has that authority. It is an authority that is not bestowed by this world. It is a recognition within you.

Senators, it is important that we as individuals begin to look again within ourselves and make the kind of decisions that may not stand up in the press, that may not get us a lot of friends, that may not get us re-elected but which see us do the right thing. We have to get back to doing what is right, what is correct and what is moral. If we do not we cannot save ourselves, let alone our country.

You certainly have the legal authority because you have stopped other bills without legal challenge. You certainly have the Canadian public behind you. The question the public is asking now is: What is the Senate waiting for? This is your testing. This is your trying time. It is critical. It is absolutely critical for the future success, future viability and future credibility of the Senate of Canada to say absolutely no—not 6 per cent, not 7 per cent, not 12 per cent or 18 per cent—just no. That is important.

I have two sentences which make up a quick piece of advice. It is similar to the advice given to national park visitors. I would ask you to take nothing but photographs and leave nothing but your footprints as you leave this forest. I would ask you to leave your footprints on the mat marked "GST".

I thank you. I would be happy to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Mr. de Jardin. I am very pleased that we found time to squeeze you in just before we catch our bus. I hope that you will have an opportunity to get a copy of the proceedings so that you can see your name in print as having addressed this committee.

We thank you for your presentation.

I appreciate very much that Senator Guay has joined us in Winnipeg and that he made such a great contribution to the work of the committee.

The meeting is adjourned. We will now move on to Regina.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Ces derniers temps, on rencontre souvent cette question dans les journaux: Le Sénat a-t-il l'autorité morale de stopper la TPS? D'après moi, chaque sénateur et organisme lui-même ont certainement cette autorité. Ce n'est pas une autorité qui est consentie par ce monde, il s'agit de quelque chose que vous reconnaissez en vous-mêmes.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il est important que nous, en tant que particuliers, recommencions à faire un examen de conscience et à prendre le genre de décisions qui paraîtront peut-être mal dans la presse, qui ne nous feront peut-être pas beaucoup d'amis, qui ne nous feront peut-être pas réélire, mais qui seront la bonne chose à faire. Nous devons recommencer à faire ce qui doit être fait, ce qui est juste et ce qui est moralement valable. Sinon, nous ne pourrons nous sauver nous-mêmes, et encore moins notre pays.

Bien sûr que vous avez cette autorité légale, parce que vous avez déjà stoppé d'autres projets de loi sans bataille légale. En plus, le public canadien vous appuie. La question que ce dernier se pose maintenant est la suivante: Qu'est-ce que le Sénat attend? Voilà votre test. Le moment est venu pour vous d'agir. L'heure est grave. Il est absolument crucial pour la réussite, la fiabilité et la crédibilité à venir du Sénat canadien qu'il dise un non absolu—non à 6 p. 100, non à 7 . 100, non à 12 p. 100 ou non à 18 p. 100—qu'il dise non, point final. Ça, c'est important.

J'ai deux phrases à vous dire qui constituent un petit conseil rapide: il est semblable au conseil qu'on donne aux visiteurs de nos parcs nationaux. Je vous demande donc de ne rien prendre d'autre que des photographies et de ne rien laisser d'autre que vos empreintes lorsque vous quitterez cette forêt. Alors, je vous demande de laisser vos empreintes sur le tapis marqué «TPS».

Merci beaucoup. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur de Jardin. Je suis très heureux que nous ayons eu le temps de vous laisser passer juste avant que nous prenions notre autocar. J'espère que vous aurez l'occasion d'obtenir un exemplaire du procès-verbal pour que vous puissiez y voir votre nom imprimé témoignant de votre comparution devant ce Comité.

Nous vous remercions de votre exposé.

J'apprécie beaucoup par ailleurs le fait que le sénateur Guay se joint à nous à Winnipeg et qu'il ait fait une telle contribution aux travaux de ce Comité.

La séance est levée. Nous reprendrons à Regina.

La séance du Comité est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Winnipeg Labour Council:
Ms. Donna Poitras, First Vice-President;
Ms. Sandra Trowski, Third Vice-President.

Individual presentations:
Mr. Kenneth Emberley.
Ms. Sylvia Perez.

From the Social Assistance Coalition of Manitoba:
Mr. Harold McQueen, Co-Chair;
Ms. Lynn Martin, Co-Chair;
Ms. Barb Cooper, Secretary-Treasurer.

Individual presentations:
Mr. Tom Barker.
Mr. G. A. Sandell.
Mrs. Margaret Brewis.
Dr. Edward S. Agnew, D.D.S.

From the Assembly of Manitoba Chiefs:
Chief Oscar Lathlin;
Mr. Al Torbitt.

Individual presentation:
Mr. Jim Maloway, M.L.A. (Elmwood).

From the Manitoba Veterinary Medical Association:
Dr. K. Paul Schneider, D.V.M., President.

Individual presentation:
Mr. Arthur Alan De Jardin.

Du Winnipeg Labour Council:
M^me^ Donna Poitras, première vice-présidente;
M^me^ Sandra Trowski, troisième vice-présidente.

Présentations individuelles:
M. Kenneth Emberley.
M^me^ Sylvia Perez.

Du Social Assistance Coalition of Manitoba:
M. Harold McQueen, coprésident;
M^me^ Lynn Martin, coprésidente;
M^me^ Barb Cooper, secrétaire-trésorière.

Présentations individuelles:
M. Tom Barker.
M. G. A. Sandell.
M^me^ Margaret Brewis.
M. Edward S. Agnew, chirurgie dentaire.

Du Assembly of Manitoba Chiefs:
M. Oscar Lathlin, chef;
M. Al Torbitt.

Présentation individuelle:
M. Jim Maloway, député provincial (Elmwood).

Du Manitoba Veterinary Medical Association:
M. K. Paul Schneider, D.M.V., président.

Présentation individuelle:
M. Arthur Alan De Jardin.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government
Publications

Second Session
Thirty-fourth Parliament, 1989-90

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable SIDNEY L. BUCKWOLD

Wednesday, July 25, 1990
Regina, Saskatchewan

Issue No. 62

Thirtieth Proceedings on:

Bill C-62, An Act
to amend the Excise Tax Act,
the Criminal Code, the Customs Act,
the Customs Tariff, the Excise Act,
the Income Tax Act,
the Statistics Act and
the Tax Court of Canada Act

WITNESSES:

(See back cover)

LIBRARY
SEP 20 1990
University of Toronto

Deuxième session de la
trente-quatrième législature, 1989-1990

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable SIDNEY L. BUCKWOLD

Le mercredi 25 juillet 1990
Regina (Saskatchewan)

Fascicule nº 62

Trentième fascicule concernant:

Le Projet de loi C-62,
Loi modifiant la Loi sur
la taxe d'accise, le Code criminel,
la Loi sur les douanes, le Tarif
des douanes, la Loi sur l'accise,
la Loi de l'impôt sur le revenu,
la Loi sur la statistique et la Loi
sur la Cour canadienne de l'impôt

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

38335—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Sidney L. Buckwold, *Chairman*
The Honourable Jean-Marie Poitras, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Barootes
Buckwold
Cools
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, P.C.
(or Frith)
*Murray, P.C.
(or Doody)
Olson
Ottenheimer
Perrault
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*)

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Pursuant to Rule (66(4), membership of the Committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Barootes substituted for that of the Honourable Senator Poitras. (July 25, 1990).

The name of the Honourable Senator Olson substituted for that of the Honourable Senator Guay. (July 25, 1990).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Sidney L. Buckwold
Vice-président: L'honorable Jean-Marie Poitras

Les honorables sénateurs:

Barootes
Buckwold
Cools
Hastings
Leblanc (*Saurel*)
*MacEachen, c.p.
(ou Frith)
*Murray, c.p.
(ou Doody)
Olson
Ottenheimer
Perrault
Rossiter
Simard
Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*)

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Barootes substitué à celui de l'honorable sénateur Poitras. (le 25 juillet 1990).

Le nom de l'honorable sénateur Olson substitué à celui de l'honorable sénateur Guay. (le 25 juillet 1990).

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Minutes of the Proceedings of the Senate*, Thursday, May 3, 1990:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Kelly, seconded by the Honourable Senator Muir, for the second reading of the Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Kelly moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Gordon L. Barnhart
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JULY 25, 1990
(80)

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 9:00 a.m. this day in Regina, Saskatchewan, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Baroutes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Saskatchewan Urban Municipalities Association:
Mr. Ted Cholod, Alderman; President;
Mr. Ron Zimmer, Executive Director.

From Sask Sport Inc.:
Mr. Dale Canham, President;
Mr. John Lee, Program Manager.

From the Association of Saskatchewan Taxpayers:
Mr. Morley Evans, Director of Research;
Mr. Norman L. Baker, Chairman;
Mr. Kevin P. Avram, Past-President.

From the Western Canadian Wheat Growers Association:
Mr. Harvey McEwan, President;
Ms. Janice Siekawitch, Research Officer.

Individual Presentation:
Ms. Margart (Peggy) M. Durant.

From Les Éditions Louis-Riel Coopérative Ltée:
Mr. René Rottiers, President.

Individual Presentation:
Mr. Don McGregor.

From IPSCO Inc.:
Mr. Charles Backman, Senior Vice-President.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Exicise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the Saskatchewan Urban Municipalities Association made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 25 JUILLET 1990
(80)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à Regina (Saskatchewan), à 9 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Baroutes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard et Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

Aussi présents: Du Service de recherche, Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyse principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Du Saskatchewan Urban Municipalities Association:
M. Ted Cholod, conseiller municipal, président;
M. Ron Zimmer, directeur exécutif.

De Sask. Sport Inc.:
M. Dale Canham, président;
M. John Lee, directeur de la programmation.

De l'Association of Saskatchewan of Taxpayers:
M. Morley Evans, directeur de la recherche;
M. Norman L. Baker, président;
M. Kevin P. Avram, président sortant.

Du Western Canadian Wheat Growers Association:
M. Harvey McEwen, président;
M^me^ Janice Siekawitch, recherchiste.

Présentation individuelle:
M^me^ Margaret (Peggy) M. Durant.

Des Éditions Louis-Riel Coopérative Ltée:
M. René Rottiers, président.

Présentation individuelle:
M. Don McGregor.

De IPSCO
M. Charles Backman, premier vice-président.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins de la *Saskatchewan Urban Municipalities Association* font une déclaration et répondent aux questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Urban Municipalities Association, "Brief to the Special Senate Committee Hearings (*sic*) Regarding the Federal Goods and Services Tax Proposal", July 25, 1990 (5 pages—English only) (*Exhibit A 278*).

The witnesses from the Sask Sport Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Sask Sport Inc., "GST Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce" July 25, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 279*).

The witnesses from the Association of Saskatchewan Taxpayers made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Association of Saskatchewan Taxpayers, "Goods and Services Tax, A Brief Presented to the Senate of Canada Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 25, 1990 (28 pages—English only) (*Exhibit A 280*).

The witnesses from the Western Canadian Wheat Growers Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Western Canadian Wheat Growers Association, "Brief to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce: Bill C-62, the Goods and Services Tax", June 1990 (9 pages—English only + appendices) (*Exhibit A 281*).

Ms. Durant made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Durant, Margaret, Submission to the Committee, (5 pages—English only) (*Exhibit A 282*).

Mr. Rottiers made a statement.

Mr. McGregory made a statement.

The witness from IPSCO Inc. made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

IPSCO Inc., "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 25, 1990 (1 page—English only) (*Exhibit A 283*).

At 11:43 a.m., the Committee adjourned.

AFTERNOON SITTING
(81)

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Urban Municipalities Association, «Brief to the Special Senate Committee Hearings (*sic*) Regarding the Federal Goods and Services Tax Proposal», 25 juillet 1990 (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 278*).

Les témoins de *Sask. Sport Inc.* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Sask. Sport Inc., «GST Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce» 25 juillet 1990 (3 pages—en anglais seulement) (*Document A 279*).

Les témoins de l'*Association of Saskatchewan Taxpayers* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Association of Saskatchewan Taxpayers, «Goods and Services Tax, A Brief Presented to the Senate of Canada Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 25 juillet 1990, 28 pages—en anglais seulement) (*Document A 280*).

Les témoins de la *Western Canadian Wheat Growers Association* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Western Canadian Wheat Growers Association, «Brief to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce: Bill C-62, the Goods and Services Tax», juin 1990 (9 pages—en anglais seulement + annexes) (*Document A 281*).

M^me^ Durant fait une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Durant, Margaret, Submission to the Committee, (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 282*).

M. Rottiers fait une déclaration.

M. McGregor fait une déclaration.

Le témoin d'*IPSCO Inc.* fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

IPSCO Inc., «Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 25 juillet 1990 (1 page—en anglais seulement) (*Document A 283*).

À 11 h 43, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(81)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 1:00 p.m. this day in Regina, Saskatchewan, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Barootes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Federation of Saskatchewan Indian Nations:
Chief Roland Crowe;
Vice-Chief Roy Bird;
Mr. Vikas Khaladkar, General Counsel.

From Citizens Concerned About Free Trade:
Mr. David Orchard, National Chairman.

From Federated Co-operatives Limited:
Mr. Art Postle, Senior Vice-President/Treasurer;
Mr. Fred Biddulph, Audit Manager.

From the Saskatchewan Government Employees' Union:
Mr. George Rosenau, President.

Individual Presentation:
Mr. Aiyanas Ormond.

From the National Farmers Union:
Mr. Wayne Easter, President;
Mr. Stuart A. Thiesson, Executive Secretary.

From the Saskatchewan Action Committee, Status of Women:
Ms. Jan Joel, Researcher;
Ms. Susan Dusel, Communications Coordinator.

From the Saskatchewan Chamber of Commerce:
Mr. Brian Kinder, Board of Directors;
Mr. Dominic Young, Deloitte & Touche;
Ms. Mary Ann McFadyen, Managing Director, Saskatchewan Chamber of Commerce.

From the United Church of Canada, Saskatchewan Conference:
Mr. Merv Harrison, Chair, Task Force on the Economy.

From the Core Community Group:
Ms. Rheta Lang, Vice-Chair, Regina Tenants Council;
Ms. Helen Kuchinsky, Community Resident and Homeowner;

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à Regina (Saskatchewan) à 13 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Barootes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard et Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

De la Federation of Saskatchewan Indian Nations:
M. Roland Crowe, chef;
M. Roy Bird, vice-chef;
M. Vikas Khaladkar, conseiller général.

De Citizens Concerned About Free Trade:
M. David Orchard, président national.

De Federated Co-operatives Limited:
M. Art Postle, premier vice-président/trésorier;
M. Fred Biddulph, directeur de la vérification.

Du Sasakatchewan Government Employees Union:
M. George Rosenau, président.

Présentation individuelle:
Aiyanas Ormond.

Du Syndicat national des cultivateurs:
M. Wayne Easter, président;
M. Stuart A. Thiesson, secrétaire exécutif.

Du Saskatchewan Action Committee, Status of Women:
Mme Jan Joel, recherchiste;
Mme Susan Dusel, co-ordonnatrice des communications.

De la Chambre de commerce de la Saskatchewan:
M. Brian Kinder, conseil d'administration;
M. Dominic Young, Deloitte et Touche;
Mme Mary Ann McFadyen, directeur exécutif, Chambre de commerce de la Saskatchewan.

De L'Église unie du Canada, Saskatchewan Conference:
M. Merv Harrison, président du groupe de travail sur l'économie.

Du CORE Community Group:
Mme Rheta Lang, vice-présidente, Regina Tenants Council;
Mme Helen Kuchinsky, Community Resident and Homeowner;

Mr. Fred Overlander, Core Business; Owner, Maple Leaf Bakery.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witnesses from the Federation of Saskatchewan Indian Nations made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Letter to the Clerk of the Committee from Morgan, Khaladkar and Skinner dated June 25, 1990 (2 pages—English only) (*Exhibit A 284*).

The witness from Citizens Concerned About Free Trade made a statement and answered questions.

The witnesses from Federated Co-operatives Limited made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Federated Co-operatives Limited, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting the Proposed Goods and Services Tax", July 25, 1990 (18 pages—English only) (*Exhibit A 285*).

The witnesses from the Saskatchewan Government Employees' Union made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Government Employees' Union, "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce Examining Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax", July 1990 (12 pages—English only) (*Exhibit A 286*).

Mr. Ormond made a statement and answered questions.

The witnesses from the National Farmers Union made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

National Farmers Union, "Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce", Regina, Sask., July 25, 1990 (12 pages—English only) (*Exhibit A 287*).

The witnesses from the Saskatchewan Action Committee, Status of Women made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Action Committee, Status of Women, "Brief presented to the Standing Committee on Banking, Trade and Commerce", July 25, 1990 (9 pages—English only + appendices) (*Exhibit A 288*).

M. Fred Overlander, Core Business; propriétaire, Maple Leaf Bakery.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Les témoins de la *Federation of Saskatchewan Indian Nations* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Letter to the Clerk of the Committee from Morgan, Khaladkar and Skinner dated June 25, 1990 (2 pages—en anglais seulement) (*Document A 284*).

Le témoin de Citizens Concerned About Free Trade fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins de *Federated Co-operatives Limited* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Federated Co-operatives Limited, «Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting the Proposed Goods and Services Tax», 25 juillet 1990 (18 pages—en anglais seulement) (*Document A 285*).

Les témoins du *Saskatchewan Government Employees' Union* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Government Employees' Union, «Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce Examining Bill C-62, the Proposed Goods and Services Tax», juillet 1990 (12 pages—en anglais seulement) (*Document A 286*).

M. Ormond fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins du Syndicat national des cultivateurs font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Syndicat national des cultivateurs, «Submission to the Senate of Canada Standing Committee on Banking, Trade and Commerce», Regina, Sask., 25 juillet 1990 (12 pages—en anglais seulement) (*Document A 287*).

Les témoins du *Saskatchewan Action Committee, Status of Women* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Action Committee, Status of Women, «Brief presented to the Standing Committee on Banking, Trade and Commerce», 25 juillet 1990 (9 pages—en anglais seulement plus annexes) (*Document A 288*).

The witnesses from the Saskatchewan Chamber of Commerce made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Chamber of Commerce, "Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting the Proposed Goods and Services Tax, Bill C-62", July 1990 (7 pages—English only) (*Exhibit A 289*).

The witness from the United Church of Canada, Saskatchewan Conference made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

United Church of Canada, Saskatchewan Conference, "Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding the Proposed Goods and Services Tax", Regina, July 25, 1990 (8 pages—English only + various appendices) (*Exhibit A 290*).

The witnesses from the Core Community Group made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Core Community Group, "Rotten to the Core: The Proposed Goods and Services Tax, Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (10 pages—English only) (*Exhibit A 291*).

At 6:05 p.m., the Committee adjourned.

EVENING SITTING
(82)

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 7:00 p.m. this day in Regina, Saskatchewan, the Chairman, the Honourable Senator Sidney L. Buckwold, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Barootes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard and Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Marion Wrobel, Senior Analyst; Mr. Anthony Chapman, Research Officer, Economics Division.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

Witnesses:

From the Meadow Lake Tribal Council:

Mr. Ray Ahenakew, Executive Director.

From the Yorkton District Chiefs Council:

Mr. Louie Kenny, Assistant to the District Representative;

Mr. Denton George, Chief, Ochapowale Band.

Les témoins de la Chambre de commerce de la Saskatchewan font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Chambre de commerce de la Saskatchewan, «Brief to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce respecting the Proposed Goods and Services Tax, Bill C-62», juillet 1990 (7 pages—en anglais seulement) (*Document A 287*).

Le témoin de l'Église unie du Canada, Saskatchewan Conference fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Église unie du Canada, Saskatchewan Conference, «Brief to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding the Proposed Goods and Services Tax», Regina, 25 juillet 1990 (8 pages—en anglais seulement + diverses annexes) (*Document A 290*).

Les témoins du *Core Community Group* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Core Community Group «Rotten to the Core: The Proposed Goods and Services Tax, Submission to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (8 pages—en anglais seulement) (*Document A 291*).

À 18 h 05, le Comité suspend ses travaux.

SÉANCE DU SOIR
(82)

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit à Regina (Saskatchewan) à 19 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Sidney L. Buckwold (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Barootes, Buckwold, Cools, Doody, Hastings, Leblanc (*Saurel*), Olson, Ottenheimer, Perrault, Rossiter, Simard et Steuart (*Prince Albert-Duck Lake*). (12)

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel, analyste principal; M. Anthony Chapman, attaché de recherche, Division de l'économie.

Également présents: Les sténographes du Sénat.

Témoins:

Du Meadow Lake Tribal Council:

M. Ray Ahenakew, directeur exécutif.

Du Yorkton District Chiefs Council:

M. Louie Kenny, assistant du représentant du district;

M. Denton George, chef, Bande d'Ochapowale.

From the Cowessess First Nation No. 73:
Chief Lionel Sparvier.

From the Saskatchewan Federation of Labour:
Ms. Barbara Byers, President;
Mr. Don Anderson, Executive Assistant.

From the Saskatoon and District Labour Council:
Mr. Dan Wirl, President.

From the Saskatchewan Outfitters' Association:
Mr. Hal Stupnikoff, Executive Director.

Individual Presentations:
Mr. R. M. (Murray) Carr.
Ms. Mary Love.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated May 3, 1990, resumed consideration of Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act, the criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

The witness from the Meadow Lake Tribal Council made a statement and answered questions.

The witnesses from the Yorkton District Chiefs Council made a statement and answered questions.

It was—
Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Yorkton District Chiefs Council, "Goods and Services Tax: Presentation to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 1990 (3 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 292*).

The witness from the Cowessess First Nation No. 73 made a statement and answered questions.

It was—
Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Cowessess First Nation No. 73, "Brief Presented to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce", July 25, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 293*).

The witnesses from the Saskatchewan Federation of Labour made a statement and answered questions.

It was—
Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Federation of Labour, "A Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax", July 1990 (8 pages—English only + appendix) (*Exhibit A 294*).

The witness from the Saskatoon and District Labour Council made a statement and answered questions.

It was—
Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

De Cowessess First Nation No. 73:
M. Lionel Sparvier, chef.

De la Fédération du travail de la Saskatchewan:
M^me^ Barbara Byers, président;
M. Don Anderson, assistant exécutif.

Du Saskatoon and District Labour Council:
M. Dan Wirl, président.

Du Saskatchewan Outfitters' Association:
M. Hal Stupnikoff, directeur exécutif.

Présentations individuelles:
M. R. M. (Murray) Carr.
M^me^ Mary Love.

Conformément à son ordre de renvoi du 3 mai 1990, le Comité poursuit l'étude du projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Le témoin du *Meadow Lake Tribal Council* fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins du *Yorkton District Chiefs Council* font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—
Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Yorkton District Chiefs Council, «Goods and Services Tax: presentation to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», juillet 1990 (3 pages—en anglais seulement + annexe) (*Document A 292*).

Le témoin de *Cowessess First Nation N° 73* fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—
Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Cowessess First Nation N° 73, «Brief Presented to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce», 25 juillet 1990 (3 pages—en anglais seulement) (*Document A 293*).

Les témoins de la Fédération du travail de la Saskatchewan font une déclaration et répondent aux questions.

Il est—
Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Federation of Labour, «A Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax», juillet 1990 (8 pages—en anglais seulement + annexe) (*Document A 294*).

Le témoin du *Saskatoon and District Labour Council* fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—
Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatoon and District Labour Council, "Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding the Goods and Services Tax", July 25, 1990 (3 pages—English only) (*Exhibit A 295*).

The witness from the Saskatchewan Outfitters' Association made a statement and answered questions.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Outfitters' Association, "Brief Presented to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services Tax", July 25, 1990 (4 pages—English only) (*Exhibit A 296*).

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Letter to the Chairman from Selwyn H. Stephens dated July 25, 1990, (1 page—English only) (*Exhibit A 297*).

Mr. Carr made a statement.

Ms. Love made a statement.

It was—

Agreed, that the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Love, Mary, "Pop! Goes the Weasel Tax" (1 page—English only) (*Exhibit A 298*).

It was—

Agreed, that the following be filed as exhibits with the Clerk of the Committee:

Saskatchewan Command, Royal Canadian Legion, "Brief on the Goods and Services Tax presented to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce" (5 pages—English only) (*Exhibit A 299*);

Cameco, A Canadian Mining and Energy Corporation, "Review and Recommendations Covering those Sections of the Goods and Services Tax that Adversely Impact Cameco's Export Market", July 25, 1990 (covering letter + 7 pages—English only) (*Exhibit A 300*).

At 9:10 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Saskatoon and District Labour Council, «Submission to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce regarding the Goods and Services Tax», 25 juillet 1990 (3 pages—en anglais seulement) (*Document A 295*).

Le témoin de la *Saskatchewan Outfitters' Association* fait une déclaration et répond aux questions.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Outfitters' Association, «Brief Presented to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on the Goods and Services tax», 25 juillet 1990 (4 pages—en anglais seulement) (*Document A 296*).

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Letter to the Chairman from Selwyn H. Stephens dated July 25, 1990, (1 page—en anglais seulement) (*Document A 297*).

M. Carr fait une déclaration.

M^me^ Love fait une déclaration.

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Love, Mary, «Pop! Goes the Weasel Tax» (1 page—en anglais seulement) (*Document A 298*).

Il est—

Convenu, que le document suivant soit déposé auprès du greffier du Comité:

Saskatchewan Command Légion royale canadienne, «Brief on the Goods and Services Tax presented to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce» (5 pages—en anglais seulement) (*Document A 299*);

Cameco, A Canadian Mining and Energy Corporation, «Review and Recommendations Covering those Sections of the Goods and Services Tax that Adversely Impact Cameco's Export Market», 25 juillet 1990 (lettre d'accompagnement + 7 pages—en anglais seulement) (*Document A 300*).

À 21 h 10, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Regina, Wednesday, July 25, 1990

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9:00 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order and express my personal delight at being in my home province of Saskatchewan. As many of you know, the committee is meeting in capital cities across the country and this will be our only Saskatchewan stop.

Senator Barootes: Mr. Chairman, before you ask the first witness to make his presentation, may I rise on a point of order? I would preface my remarks by saying, Mr. Chairman, that Saskatchewan has several industries that are unique, if not exclusive, to our province and which might bring to bear a point of view on the GST which would be valuable inasmuch as it may not be heard in this context from other areas. They are, for example, Sears, which is the distributing company for all of western Canada and parts of Ontario with respect to mail order. The second industry is the potash corporations, which are unique to Saskatchewan and all of whose product, by and large, is exported. The third industry is Cameco, or the uranium industry in Saskatchewan, which is unique in that the province is a great uranium bearing centre of this continent and whose product is almost entirely exported. The fourth is a company called IPSCO, Interprovincial Pipe and Steel Corporation, which is centered here in Regina and which is one of the biggest employers and virtually the only steel-making corporation of any size in western Canada.

All four of those industries were prepared to make presentations because of the special considerations they have. Some of them have contacted me. I notice that IPSCO is making a presentation late in the day and they have been fitted in at 5:30 p.m., at which time we may be rather tired. One of the other industries has contacted me several times in the last day or two wondering why they have been refused accommodation at the hearings. Is there some reason why only one of these four organizations has been fitted into our agenda? I have been waiting to speak to the committee clerk, Mr. Tim Wilson, about this.

The Chairman: I think the answer will have to be given by our clerk. I can tell you that, as Chairman, I had no indication that any of these industries were not being accommodated.

Senator Barootes: I apologize for not speaking to Mr. Wilson, but perhaps he can provide us with an explanation as to why these other companies have not been accommodated.

TÉMOIGNAGES

Regina, le mercredi 25 juillet 1990

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi C-62 modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, se réunit aujourd'hui, à 9 heures du matin, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, j'ouvre la séance en vous disant que je suis personnellement ravi de me retrouver dans ma province natale. Comme bon nombre d'entre vous le savez, le comité se réunit dans les grandes villes du pays et Regina sera la seule ville de la Saskatchewan que nous visiterons.

Le sénateur Barootes: Monsieur le président, avant que vous ne demandiez au premier témoin de présenter son exposé, puis-je invoquer le Règlement? Je commencerai par dire, monsieur le président, qu'il y a, en Saskatchewan, plusieurs industries qui sont uniques, pour ne pas dire exclusives et qui, à ce titre, pourraient donner une opinion valable parce que différente de celle d'autres régions. Il y a, par exemple, Sears qui est la seule compagnie de vente par correspondance dans tout l'Ouest canadien et une partie de l'Ontario. La deuxième industrie est celle de la potasse dont tous les produits sont, généralement, exportés. La troisième industrie est Cameco, l'industrie de l'uranium; la Saskatchewan est un des grands producteurs d'uranium du continent et son produit est presque entièrement exporté. La troisième est la société IPSCO, Interprovincial Pipeline and Steel Corporation, dont l'usine est située ici-même, qui est l'un des plus gros employeurs de Regina et, de fait, la seule aciérie de l'Ouest canadien.

Ces quatre secteurs de l'industrie étaient prêts à présenter des exposés en raison de leurs préoccupations spéciales. Certains ont communiqué avec moi. J'ai remarqué qu'IPSCO présentera un exposé plus tard dans la journée, vers 17 h 30, moment où nous serons plutôt fatigués. Des représentants d'une autre de ces industries m'ont appelé plusieurs fois au cours des deux derniers jours pour savoir pourquoi on avait refusé de les entendre. Y a-t-il une raison pour laquelle une seule de ces quatre organisations figure à l'ordre du jour? J'attends le greffier du comité, monsieur Tim Wilson, pour lui en parler.

Le président: Je pense que c'est notre greffier qui devra répondre à cette question. Je puis vous dire qu'en tant que président, je n'ai pas entendu dire que l'on avait refusé d'entendre l'une ou l'autre de ces industries.

Le sénateur Barootes: Je m'excuse de ne pas en avoir parlé à monsieur Wilson, mais peut-être qu'il peut nous expliquer pourquoi ces autres compagnies ne figurent pas sur la liste des témoins.

[*Text*]

The Chairman: I wonder if you would accept a delay in the response while our clerk communicates with his office in Ottawa that scheduled these meetings. I can tell you that, if they are not scheduled to be heard, I, as Chairman, recognizing the importance of these industries, will add them to our schedule. It will be a long day, but I will add them.

Senator Barootes: I am dismayed that they have not been accommodated, and I do not know how, as business people who have made other commitments, they may be accommodated.

The Chairman: If IPSCO is here, it could be that their application came in late. There could be any number of reasons why this has happened. We have tried to accommodate everyone. So we will try to get that information and continue the discussion at that time, if that is satisfactory.

Senator Barootes: Not entirely.

The Chairman: I am sure our colleagues would agree to fit them in.

Senator Simard: Whether it be here or in Ottawa.

The Chairman: If not here, then we can hear them in Ottawa.

Senator Barootes: It is difficult, though, to phone people in Saskatoon and ask them to make a presentation.

Senator Hastings: Mr. Chairman, now that this intervention has been made on behalf of corporate Saskatchewan, the record will indicate that the companies Senator Barootes has mentioned have had every opportunity, as has every other citizen, to come forward and indicate their willingness to come before this committee.

Senator Simard: They have.

Senator Hastings: If they have not availed themselves of that opportunity, surely it is not the responsibility of this committee to seek them out.

Senator Barootes: If that is so, I would like to ask when all of the other people applied who have been scheduled today. I have a suspicion that many of them are Johnny-come-latelies who applied in the last few days.

The Chairman: We will obtain that information and continue with the meeting. We will find out what the facts are.

Senator Barootes: At the same time, could you please provide me with a list of when the other people on the list today applied, in answer to the senator's question.

Senator Hastings: Now that the Conservatives are over their snit, could we get on with the business, Mr. Chairman?

The Chairman: It may take a while to get the information as to when they actually applied. In any event, we are now seven minutes behind. We have the representatives of the Saskatchewan Urban Municipalities Association before us, who, I pre-

[*Traduction*]

Le président: Je me demande si vous accepteriez d'attendre que notre greffier communique avec son bureau à Ottawa, qui s'est chargé de dresser l'ordre du jour de ces réunions. Je puis vous dire que si l'on n'a pas prévu de les entendre, que moi, en tant que président, reconnaissant l'importance de ces industries, je les ajouterai à la liste des témoins. Ce sera une longue journée, mais je les ajouterai.

Le sénateur Barootes: Je suis très étonné de voir qu'elles ne sont pas sur la liste des témoins et je ne vois pas comment on pourrait les ajouter maintenant, étant donné que ce sont des hommes d'affaires et qu'ils ont probablement pris d'autres engagements.

Le président: Si IPSCO est ici, c'est peut-être parce que sa demande a été faite à la dernière minute. Il pourrait y avoir diverses explications. Nous avons essayé de satisfaire tout le monde. Donc, nous allons tenter d'obtenir cette information et poursuivre la discussion, si vous le voulez bien.

Le sénateur Barootes: Je ne suis pas vraiment satisfait.

Le président: Je suis certain que nos collègues accepteraient de les entendre.

Le sénateur Simard: Ici ou à Ottawa.

Le président: Si on ne peut le faire ici, nous pourrons le faire à Ottawa.

Le sénateur Barootes: Il est cependant difficile de rejoindre des personnes à Saskatoon et de leur demander de présenter un exposé.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, cette intervention en faveur des sociétés de la Saskatchewan ayant été faite, nous allons indiquer dans le procès-verbal que les sociétés que le sénateur Barootes a mentionnées ont eu les mêmes possibilités que tout autre citoyen de signifier leur intention de témoigner devant ce comité.

Le sénateur Simard: Elles les ont eu.

Le sénateur Hastings: Si elles n'ont pas saisi cette occasion, ce comité n'a certainement pas comme tâche de leur courir après.

Le sénateur Barootes: Dans ce cas, j'aimerais savoir quand les autres personnes qui sont sur la liste des témoins d'aujourd'hui ont fait leur demande. J'ai comme l'impression que bon nombre d'entre elles sont des retardataires qui ont fait leur demande au cours des derniers jours.

Le président: Nous allons obtenir cette information et poursuivre la réunion. Nous allons aller aux sources.

Le sénateur Barootes: Par la même occasion, pourriez-vous m'indiquer quand les autres personnes qui figurent sur la liste des témoins d'aujourd'hui ont fait leur demande, en réponse à la question du sénateur.

Le sénateur Hastings: Maintenant que les conservateurs ont piqué leur crise, pourrait-on poursuivre la réunion, monsieur le président?

Le président: Ce pourrait prendre un certain avant d'obtenir l'information en question. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà sept minutes de retard. Je vais maintenant céder la parole aux représentants de la Saskatchewan Urban Municipalities Asso-

[*Text*]

sume, are used to the fact that there are some minor arguments over procedure. I welcome Mr. Ted Cholod, who is an alderman and President of the association; and Mr. Ron Zimmer, the Executive Director. I presume you will be making a presentation. Our rules are simple. We have your brief. We allow half an hour for each witness, so if you can condense your brief somewhat, it will leave more time for questioning following your presentation. In questioning, we allow each senator on alternate sides a five-minute question period. The Chair is very strict about time. You may be cut off in the middle of a sentence, although that does not happen too often. Please proceed.

Mr. Ted Cholod, Alderman, President of Saskatchewan Urban Municipalities Association: Thank you, Mr. Chairman. Senator Buckwold, members of the Senate committee, I appreciate the fact that you have an onerous task before you not only in terms of the GST, but also in terms of today's agenda, and we will keep that in mind while making our presentation. Mr. Chairman, I want to welcome you as an outstanding public servant, so to speak, from the city of Saskatoon, having been the mayor of that city, and also, of course, the president of our association in 1960. Certainly you know about the association, and I need not provide you with any background. I would also like to extend a special welcome to Senator Davey Steuart, who is the former mayor of the city of Prince Albert and also a former president of our association.

You have copies of our brief. The first page is an overview of our association. I will not read it in view of the time constraints, but SUMA represents the vast majority of citizens of this community—indeed about three-quarters of the population of the province of Saskatchewan. Those citizens are members of our urban municipalities. Consequently, we have clout with respect to the relationship we have with the provincial government, especially since that is the body we deal with primarily. Of course lobbying is one of the main functions of our organization.

I want to go over the brief in terms of what transpired through our federal association, the FCM, and then the position of our association with respect to the GST. It is my understanding, Mr. Chairman and members of the panel, that our association is the first of its kind to be heard before you. We felt it was important for a provincial association to put its position on record. I understand, although perhaps it has not been confirmed, that the FCM, which is the Federation of Canadian Municipalities, may be addressing your panel at the end of your hearings. I do not know if that has been confirmed, but they will state the federal position. There may be some overlap there, but we will proceed in that manner.

In June 1987 the federal white paper on tax reform issued by finance minister Michael Wilson proposed to replace the existing federal sales tax system with an entirely new system. Urban governments immediately became concerned about the prospect of paying substantially increased national sales taxes for the goods and services they purchase in order to provide

[*Traduction*]

ciation pour qui, je présume, ce genre de discussion n'est pas nouveau. Je souhaite la bienvenue à monsieur Ted Cholod, qui est conseiller municipal et président de l'Assocation, et à monsieur Ron Zimmer qui en est le directeur administratif. Je suppose que vous présenterez un exposé. Nos règles sont simples. Nous avons en main votre document d'information. Nous accordons une demi-heure à chaque témoin; donc, si vous pouvez résumer un peu votre mémoire, nous pourrions poser un plus grand nombre de questions après votre exposé. Les sénateurs de chacun des partis ont droit, à tour de rôle, à une période de questions de cinq minutes. Le président est très strict sur ce point. Il se peut que vous soyez interrompu en plein milieu d'un phrase, quoique cela ne se produise pas souvent. À vous la parole.

M. Ted Cholod, conseiller municipal et président de la Saskatchewan Urban Municipalities Association: Merci, monsieur le président. Sénateur Buckwold, membres du comité sénatorial, je constate que vous avez une lourde responsabilité, non seulement en ce qui concerne la TPS, mais également en ce qui concerne l'ordre du jour d'aujourd'hui, et nous en tiendrons compte dans notre exposé. Monsieur le président, je veux vous souhaiter la bienvenue en tant que haut-fonctionnaire, si je peux m'exprimer ainsi, de la ville de Saskatoon dont vous avez été le maire et également, bien sur, en tant qu'ex-président de notre association, en 1960. Vous connaissez donc l'association et je n'ai pas besoin de vous en faire l'historique. J'aimerais également souhaiter tout spécialement la bienvenue au sénateur Davey Steuart, ex-maire de la ville de Prince Albert et également ex-président de notre association.

Nous avons des copies de notre document d'information. On y donne, sur la première page, un aperçu de notre association. Je ne le lirai pas, étant donné le peu de temps qui nous est imparti, mais je dirai que la SUMA représente la vaste majorité des citoyens de cette collectivité, soit environ les trois quarts de la population de la Saskatchewan. Ces citoyens sont membres de nos municipalités urbaines. Par conséquent, nous avons un pouvoir politique dans les relations que nous avons avec le gouvernement provincial, particulièrement, parce que c'est surtout avec lui que nous traitons. Naturellement, le lobbying est l'une des principales fonctions de notre organisation.

J'aimerais faire ressortir le point de vue de notre association fédérale, la FCM, exprimé dans notre document d'information, et ensuite celui de notre association, en ce qui concerne la TPS. Je crois, monsieur le président et membres du comité, que notre association est la première du genre à vous exposer ses vues. Nous avons jugé important qu'une association provinciale exprime publiquement son point de vue. Je crois, quoique ça n'a peut-être pas été confirmé, que la FCM, qui est la Fédération canadienne des municipalités, s'adressera à vous à la fin de vos audiences. Je ne sais pas si cela a été confirmé, mais j'énoncerai son point de vue. Il se peut qu'il y ait répétition, mais c'est de cette façon que nous procéderons.

En juin 1987, le livre blanc sur la réforme fiscale fédérale publié par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, proposait de remplacer le système actuel de taxe de vente fédérale par un tout nouveau système. Les administrations municipales ont immédiatement craint de devoir payer beaucoup plus de taxes de ventes nationales pour des biens et services qu'elles

[*Text*]

basic municipal services to urban residents. Of particular concern was the proposal to require municipalities to pay a tax on the imputed value of any service that is provided in-house but which could be contracted out.

By December 1987 the finance minister had withdrawn this particular proposal for taxing most municipal services and, instead, made a commitment to the general principle that municipalities, such as universities, school boards and hospitals, should not bear a greater burden under the new tax proposal than they would under the existing sales tax régime. Thus began a two-and-one-half-year process under the leadership of the Federation of Canadian Municipalities to hold the federal finance minister to this commitment. One important problem that had to be addressed as part of this process of establishing an appropriate rate for municipalities was the significant lack of reliable information on taxes currently paid by municipalities under the existing sales tax régime. In addition to the problems of identification and calculation, municipalities expressed a concern about the fairness of establishing one common rate for all municipalities based on an estimated average percentage for existing tax payments. On the other hand, municipalities wanted to avoid the additional administrative burden of tracking an overly complex system of payments and credits.

The technical paper issued by finance minister Wilson in August 1989 stated that the proposed goods and services tax would not apply to most standard residential services provided by a municipality in which a property owner has no option but to take the service. Where municipalities would be required to pay GST on their purchases of goods and services, a partial rebate rate would be set to return the amount by which the GST exceeded existing sales tax payments. That is the rebate we talked about.

Municipalities would have preferred an exemption-certificate system whereby the rate of tax charged by suppliers to municipalities would be reduced at the time of purchase. That is the type of system now in place under the federal sales tax. Aside from added administrative costs, a rebate system could expose municipalities to paying an excessive amount of provincial sales tax when stacked on top of the GST prior to the rebate. So there is a provincial component, and I understand there have been some discussions at the provincial level in terms of that issue.

Last fall the report of the House of Commons finance committee, the Blenkarn committee, supported the position of FCM that the effective rate should be substantially less than half of the proposed GST rate, then lowered from 9 per cent to 7 per cent by the finance minister, and that the rebate percentage should be enshrined in statute rather than in regulation. We were concerned with the fact that it was strictly in regulation, and that that could be bumped up at any time without any involvement at the political level. Although it will not be a legislative change, it will certainly be contained in statutes and some debate will occur in the house before it is bumped up. The committee also recognized the importance of minimizing the administrative costs to municipalities.

[*Traduction*]

achètent afin d'offrir des services municipaux de base aux résidants des villes. Ce qui les a particulièrement inquiétées, c'est la proposition visant à obliger les municipalités à payer une taxe sur la valeur attribuée à tout service offert à l'interne, mais qui pourrait faire l'objet d'un marché.

En décembre 1987, le ministre des Finances a retiré cette proposition particulière de taxation de la plupart des services municipaux et, s'est plutôt engagé à respecter le principe général suivant: faire en sorte que les municipalités, à l'instar des universités, des commissions scolaires et des hôpitaux, n'aient pas à supporter un plus grand fardeau sous le nouveau régime proposé que sous le régime actuel de la taxe de vente. La Fédération canadienne des municipalités a donc, pendant deux ans et demi, pressé le ministre fédéral des Finances de respecter son engagement. L'un des problèmes d'envergure qu'il fallait résoudre pour fixer un taux approprié pour les municipalités était la quasi-inexistence de données fiables sur les taxes payées par les municipalités en vertu du régime actuel de taxe de vente. Outre les problèmes d'identification et de calcul, les municipalités se sont demandé s'il était équitable d'établir, d'après un pourcentage moyen estimé des paiements de taxe, un taux commun pour toutes les municipalités. Par ailleurs, les municipalités voulaient éviter le fardeau administratif additionnel du maintien d'un système trop complexe de paiements et crédits.

Le document technique publié par le ministre des Finances en août 1989 disait que la taxe sur les produits et services ne s'appliquerait pas à la majorité des services résidentiels courants qu'une municipalité offre et qu'un propriétaire foncier n'a pas le choix d'accepter. Lorsque les municipalités auraient à payer la TPS sur leurs achats de produits et services, un taux serait fixé pour calculer le remboursement d'une partie du montant de la TPS dépassant les paiements actuels de la taxe de vente. C'est de cette ristourne dont nous parlons.

Les municipalités auraient préféré un système d'exemption ou de certificat grâce auquel le taux de la taxe imputée aux municipalités par des fournisseurs serait réduit au moment de l'achat. C'est le type de système qui est actuellement en place sous le régime de la taxe de vente fédérale. En plus d'augmenter les frais d'administration, le système de ristourne pourrait exposer les municipalités à payer une taxe de vente provinciale excessive sur la somme totale avant remboursement. Il y a donc une composante provinciale et je crois qu'il y a eu des discussions à ce sujet au niveau provincial.

L'automne dernier, le rapport du comité des finances de la Chambre des communes, le comité Blenkarm, appuyait la position de la FCM, à savoir que le taux en vigueur devrait être nettement inférieur au taux de la TPS proposée, abaissé à ce moment-là de 9 à 7 p. 100 par le ministre des Finances, et que le pourcentage de ristourne devrait être consacré dans une loi plutôt qu'un règlement. Nous nous inquiétions du fait que si ce pourcentage était consacré uniquement dans un règlement, il pourrait être modifié à n'importe lequel moment sans intervention politique. Alors que s'il était consacré dans une loi il faudrait un débat en Chambre pour le modifier. Le comité admettait également qu'il était important de minimiser les frais d'administration des municipalités.

[*Text*]

Following a series of consultant studies and subsequent negotiations with federal officials, on May 31 of this year FCM announced that an agreement had been reached with the finance minister to limit the effective tax rate for municipalities to 3 per cent instead of 7 per cent. Furthermore, it was agreed to enshrine the rebate ratio of just over 57 per cent in statute so that the ratio would be maintained if the GST were increased, unless a legislative amendment changed the ratio.

This particular agreement did not finally resolve other outstanding issues being pursued by FCM, including what types of municipal operations and para-municipal bodies will be embraced within the 3-per-cent rate and how to treat intra-municipal transfers. Further negotiations are also planned to address the need to simplify accounting procedures and thus reduce administrative costs. Certainly the associations that belong to FCM and the members of the provincial bodies have some real concern about the administrative costs of this particular proposal. I was a member of the finance committee, Mr. Chairman, of FCM that dealt with this particular set of negotiations, and I can state that there was cooperation between the committees of the federal government and FCM with respect to resolving the issue of the level of the GST.

I will now move to SUMA resolutions. In 1988, delegates to the SUMA annual convention supported a resolution in favour of municipalities being eligible to purchase goods and services free of the proposed new sales tax. Similarly, in 1990, member municipalities adopted convention resolutions declaring strong opposition to the GST. Part of this expression of concern arose out of the need to bring forth the details to allow municipalities to determine the net effect of the tax before it was implemented. This is the same essential concern that guided our national counterpart, FCM, in their negotiations with the federal government on an appropriate GST rebate rate. As noted in their May 31 news release:

> FCM's support of the 3 per cent does not suggest support of the new tax.

I want to make clear that FCM still has concerns about the next tax with respect to the process that led to its announcement. However, given that the GST appears to be something that will be implemented, we have agreed to go to the negotiating table with respect to the rebate. We do not tell the federal government how to exercise their taxing powers, and we expect them not to tell us how to manage ours, as was said by our past president, Mayor George Ferguson. FCM confined its intervention to the direct impact on municipal budgets.

As an association representing urban municipalities throughout the province, SUMA is primarily concerned with the relative impact of the GST on municipal budgets rather than the relative merits of alternative federal taxation methods. Therefore, SUMA supports the achievement of FCM in negotiating an effective 3-per-cent tax rate on municipal purchases, which is estimated to meet the commitment of the finance minister to impose no greater burden than at present.

[*Traduction*]

Après une série d'études d'experts-conseils et des négociations subséquentes avec des fonctionnaires fédéraux, le 31 mai de cette année, la FCM a annoncé qu'elle était arrivée à s'entendre avec le ministre des Finances pour que le taux de la taxe pour les municipalités soit limité à 3 p. 100 plutôt que 7. En outre, il a été convenu de consacrer dans une loi le pourcentage de ristourne d'un peu plus de 57 p. 100 de façon à ce qu'il ne puisse être changé sans modifier la loi, en cas d'augmentation du taux de la TPS.

Enfin, cette entente particulière n'a pas réglé d'autres points importants que la FCM tentait d'éclaircir, dont les types de transactions des municipalités et les organismes para-municipaux auxquels s'appliquerait le taux de 3 p. 100 ainsi que la façon de traiter les transferts intra-municipaux. D'autres négociations sont également prévues pour trouver des moyens de simplifier les procédures de comptabilité et ainsi réduire les frais administratifs. Les associations de la FCM et les membres des corps provinciaux sont vraiment préoccupés par les frais administratifs de cette proposition particulière. Je faisais partie, monsieur le président, du comité des finances de la FCM qui s'est occupé de ce volet particulier des négociations, et je puis dire que les comités du gouvernement fédéral et la FCM se sont vraiment concertés pour régler la question du niveau de la TPS.

Je vais maintenant passer aux résolutions de la SUMA. En 1988, des délégués à la convention annuelle de la SUMA ont appuyé une résolution voulant que les municipalités soient exemptées de la nouvelle taxe proposée sur les produits et services achetés. En 1990, les municipalités membres ont récidivé en adoptant des résolutions dans lesquelles elles manifestaient fortement leur opposition à la TPS. Cette inquiétude est motivée en partie par le besoin de détails qui leur permettraient de déterminer l'effet net de la taxe avant sa mise en œuvre. C'est essentiellement la même inquiétude qui a guidé notre pendant national, la FCM, dans ses négociations avec le gouvernement fédéral d'un pourcentage de ristourne approprié en ce qui a trait à la TPS. Dans un communiqué de presse publié le 31 mai, on déclarait:

> L'accord donné par la FCM au 3 p. 100 ne signifie pas qu'elle est en faveur de la nouvelle taxe.

Je veux préciser que la FCM s'interroge encore sur ce qui a amené le gouvernement à adopter cette taxe. Cependant, comme il semble que la TPS sera appliquée, nous avons accepté d'aller négocier la ristourne. Nous ne disons pas au gouvernement comment execer ses pouvoirs de taxation, et nous nous attendons à ce qu'il fasse de même, comme l'avait dit notre ex-président, le maire George Ferguson. La FCM a donc limité son intervention à l'impact direct sur les budgets municipaux.

Comme elle représente les municipalités urbaines de la province, la SUMA s'inquiète surtout de l'impact relatif de la TPS sur les budgets municipaux plutôt que de la valeur relative d'autres méthodes de taxation du gouvernement fédéral. Par conséquent, la SUMA donne son appui à la FCM qui a réussi à négocier un taux de 3 p. 100 pour les achats municipaux, taux qui, estime-t-on, respecte l'engagement pris par le ministre des Finances, soit de ne pas alourdir le fardeau actuel.

[*Text*]

Nevertheless, since other taxation and expenditure shifts from the federal and provincial governments have put increasing pressure on municipal finances, this general level of concern will continue to find expression in such forms as outright opposition to the GST.

Members of the panel, I attended a meeting in Shaunavon last night and told the members there that I had to be back in Regina early this morning to address the Senate committee on the GST. The members who were present do not support the GST.

I will now move to ongoing concerns. SUMA's ongoing concerns with respect to the GST proposal can be summarized in the following points: First, while the 57-per-cent statutory rebate ratio for municipalities will provide some cushion against increases in the general GST rate, any substantial rise above the initial 7-per-cent level will still result in a significant increase in direct municipal tax costs because we assume the 57 per cent will remain, so it will be 57 per cent of a higher level.

Second, more indirectly, the general inflationary impacts of the GST will also affect municipal costs and, ultimately, local property taxpayers. I would like to raise a point here. Although we have been successful with respect to the rebate ratio and have seen no increase to the municipal costs of purchases, one issue of concern that is going to have to be addressed is the impact that this will have on our labour negotiations. A lot of municipalities are heading into contract discussions for 1991-92. If, as has been suggested, there will be a short upward increase in inflation as a result of this implementation on January 1, 1991, we are concerned that that will be included in wage demands as we enter negotiations. For example, in the city of Regina, which I am most familiar with, a 1-per-cent increase in our wage costs is equivalent to an increase in the property taxes to homeowners of $15 to $20.

Senator Barootes: Perhaps you are overpaying.

Mr. Cholod: We will not get into a discussion of how we negotiate contracts, Senator Barootes. I am raising that as an issue that has not been addressed in the 3-per-cent agreement. We know that the auto workers or one of the groups down east negotiated the GST increase into the agreement, which can be expensive.

Third, the rebate mechanism, in contrast to an exemption-certificate system, could result in excess provincial tax payments unless an offsetting provincial rebate is implemented with additional administrative costs.

Fourth, the ambiguities in the tax treatment of various para-municipal bodies and intra-municipal transfers remain a concern pending clarification by Revenue Canada.

Fifth, administrative complexity and attendant costs also remain a concern, and the short time before implementation next January 1 could work against the resolution of these concerns.

[*Traduction*]

Néanmoins, comme d'autres transferts de taxes et de dépenses entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis davantage de pression sur les finances municipales, ce niveau général d'inquiétude continuera de se traduire par des réactions comme une opposition catégorique à la TPS.

Membres du comité, j'ai assisté à une réunion à Shaunavon hier soir et j'ai dit aux participants que je devais être à Regina tôt ce matin pour témoigner devant le comité sénatorial sur la TPS. Les membres qui étaient présents s'opposent à la TPS.

Je vais maintenant parler de préoccupations constantes. Les préoccupations constantes de la SUMA en ce qui a trait à la TPS peuvent être résumées comme ceci: Premièrement, le pourcentage de ristourne statutaire de 57 p. 100 protégera, plus ou moins, les municipalités contre des augmentations du taux général de la TPS; toute hausse substantielle du taux initial de 7 p. 100 se traduira par une forte augmentation des coûts directs aux fins de l'impôt des municipalités parce que nous supposons que le 57 p. 100 sera maintenu, ce sera donc 57 p. 100 d'un montant plus élevé.

Deuxièmement, plus indirectement, les répercussions inflationnistes générales de la TPS affecteront également les coûts des municipalités et, au bout du compte, les contribuables. À ce propos, j'aimerais faire remarquer que même si nous avons réussi à faire baisser le taux et à limiter l'augmentation des coûts des achats des municipalités, il y a une question qui devra être examinée, c'est l'impact que cela aura sur les négociations avec nos employés. Bien des municipalités vont devoir entreprendre des négociations en 1991-1992. Si, comme on l'a laissé entendre, l'entrée en vigueur le 1er janvier 1991 de la TPS entraîne une hausse momentanée du taux d'inflation, nous pensons qu'on en tiendra compte dans les demandes salariales. Par exemple, dans le cas de la ville de Regina, que je connais bien, une hausse de la masse salariale de 1 p. 100 équivaut à une augmentation de 15 à 20 $ de la taxe foncière.

Le sénateur Barootes: Peut-être que vous les payer trop cher.

M. Cholod: Nous ne discuterons pas de la façon dont nous négocions des contrats, monsieur le sénateur Barootes. J'en parle parce qu'il n'en a pas été question dans la négociation du 3 p. 100. Nous savons que les travailleurs de l'automobile ou un des groupes dans l'est a négocié, dans sa convention, l'augmentation éventuelle de la TPS, ce qui peut être dispendieux.

Troisièmement, le mécanisme de ristourne, contrairement au système d'exemption ou de certificat, pourrait entraîner des paiements de taxes provinciales excédentaires à moins qu'une ristourne compensatoire ne soit accordée par les provinces, ce qui va faire augmenter les frais administratifs.

Quatrièmement, les ambiguïtés en ce qui concerne l'application de la taxe aux divers organismes para-municipaux et aux transferts intra-municipaux demeurent, tant que Revenu Canada n'aura pas donné des précisions à ce sujet, une source d'inquiétude.

Cinquièmement, la complexité administrative et les coûts afférents demeurent également un problème et le court délai avant la mise en œuvre, le 1er janvier prochain, pourrait empêcher la résolution de ces problèmes.

[*Text*]

Finally, as a non-profit association, SUMA itself is likely to face higher costs as a consequence of the GST, particularly for contracted services, despite the 50-per-cent rebate rule for purchases by non-profit organizations. This will also have an indirect impact on the costs of our 500 member municipalities that largely fund the operations of SUMA through membership fees.

Mr. Chairman and members of the committee, that concludes our brief. I want to ensure that the Senate committee understands that we are not overly excited by the proposal; but in view of the fact that it looks like it will be implemented, we want to make sure that our position is on paper with respect to those concerns. Thank you very much for this opportunity, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Alderman Cholod. As one who has spent a long time in local government, I can relate to what you have said. Perhaps for clarification you might explain the 3-per-cent arrangement that has come about to the committee. Will that also apply to contracted-out work? The city or the municipality does some of the work itself and some is contracted out for a variety of reasons. I gather that the 3 per cent is an overall figure against what municipalities spend, whether they do the work themselves or contract it out.

Mr. Cholod: I am not certain, Mr. Chairman, because there is a concern that there might be more of a bent by municipalities to try to do their own work. Consequently, that is in itself not a healthy thing.

The Chairman: I am not saying that is right; I am trying to get the matter clarified. My researcher said that he did not think so. In other words, the city would have to pay the full tax on contracted-out services. I am sorry, I am back to the 3 per cent average even on contracted work.

Mr. Cholod: Right.

The Chairman: That is where that levels off. Thank you for the information.

Senator Steuart: You said in your brief that you have not had time to calculate the cost of this to municipalities and that you would need more time to get clarification for the government. You also said that it would be imperative, from your point of view of all of the municipalities in Canada, that the government delay its target date of January 1, 1991. Have you had clear indications from the unions or the City of Regina or any of the municipalities you represent that the unions are indeed going to ask for extra money in their contract negotiations to cover the inflationary pressures of the GST, and have you any idea how much money will have to be added to the payroll?

Mr. Cholod: Senator Steuart, with respect to your first point on the delay, yes, we do not believe that we have enough information. For a municipality to find out what the tax implications would be on whatever level is difficult. The 3 per cent will be the portion, regardless of the municipality. For exam-

[*Traduction*]

Finalement, en tant qu'association sans but lucratif, la SUMA elle-même connaîtra probablement une augmentation de ses coûts en raison de la TPS, particulièrement pour les services donnés à contrat, malgré la règle de la ristourne de 50 p. 100 pour les achats des organisations sans but lucratif. Cela aura également un impact indirect sur les coûts de nos 500 municipalités membres dont les frais d'affiliation servent à financer une bonne partie des opérations de la SUMA.

Monsieur le président et membres du comité, ainsi se termine notre exposé. Je veux être certain que le Sénat comprend que la taxe proposée est loin de nous enchanter; mais, comme il semble qu'elle entrera en vigueur, nous voulons être certains d'avoir passé notre message. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le conseiller municipal Cholod. Comme j'ai moi-même fait pendant longtemps de la politique municipale, je peux comprendre vos propos. Peut-être pourriez-vous apporter des précisions au sujet du 3 p. 100 dont vous avez parlé. S'appliquera-t-il également aux travaux à contrat? La ville ou la municipalité fait certains travaux elle-même et certains sont donnés à contrat pour diverses raisons. Je crois comprendre que le 3 p. 100 est un chiffre global qui s'applique aux dépenses de la municipalité, qu'elle fasse elle-même les travaux ou qu'elle les donne à contrat.

M. Cholod: Je ne suis pas certain, monsieur le président, parce qu'on craint que les municipalités aient davantage tendance à vouloir absolument faire elles-mêmes leurs travaux. Par conséquent, ce n'est pas, en soi, une bonne chose.

Le président: Je ne dis pas que c'est une bonne chose. J'essaie d'avoir des précisions. Mon recherchiste dit qu'il ne le pense pas. En d'autres mots, la ville devrait payer la totalité de la taxe sur les services qui font l'objet d'un contrat. Je suis désolé, je reviens au 3 p. 100 en moyenne applicable aux travaux à contrat.

M. Cholod: Oui.

Le président: C'est à cela que ça revient. Merci pour l'information.

Le sénateur Steuart: Vous avez dit dans votre document d'information que vous n'aviez pas eu le temps d'évaluer les coûts pour les municipalités et qu'il vous faudrait davantage de temps pour obtenir des précisions du gouvernement. Vous avez également dit qu'il serait essentiel, de l'avis de toutes les municipalités du Canada que vous représentez, que le gouvernement reporte la date d'entrée en vigueur qui est le 1er janvier 1991. Les syndicats, la ville de Regina ou l'une ou l'autre des municipalités ont-ils manifestement signifié que les syndicats vont effectivement exiger des sommes supplémentaires dans leurs négociations de contrat pour contrer les pressions inflationnistes de la TPS, et avez-vous une idée de l'augmentation de masse salariale que cela représente?

M. Cholod: Monsieur le sénateur Steuart, en ce qui concerne votre première question sur le délai, oui, nous croyons que nous manquons d'information. Il est difficile pour une municipalité d'évaluer, à quelque niveau que ce soit, les répercussions de la taxe. Le 3 p. 100 s'appliquera à toutes les municipalités. Par

[*Text*]

ple, in Regina that may translate into more money because it may do things differently or have more needs than other municipalities. There is a lack of information and understanding among our members. We have at least six or seven regional meetings of our association each year. At the meetings we had this spring the GST came up as an issue. We need information on what it means and what the impact will be on us. Even if it is 3 per cent they cannot understand what that will mean in translating it within their own communities. Many of the municipalities that are members are smaller communities and perhaps do not have the expertise the larger centres do. In this case it is probably a concern over lack of knowledge and they would have liked to have had more time to understand it.

At the moment, the provincial government is doing a review of its tax assessment system and it is trying to look at a different method of assessment. What it has done is delayed it. It is going to go to model one community in total in terms of a system to see what happens to it, so that other members are satisfied.

I would also like to mention contract negotiations. As a member of council, I am not involved in those negotiations. That is done by the administration. It would be foolhardy for us to sit back and say that labour groups will not look at where they will be down the road with respect to the cost of inflation. If the GST is going to add to inflation, they will certainly request that it be considered.

Senator Ottenheimer: On page 4 of the brief you state conyour cerns. One is that the ambiguity of tax treatment of various para-municipal bodies and interim municipal taxpayers remains a concern pending clarification by Revenue Canada. Could you give some details on what is being referred to here in terms of the para-municipal bodies and the transfers Would I be correct in assuming that those negotiations with Revenue Canada are negotiations being undertaken by the Canadian Federation of Municipalities, the overall national organization which represents the interests of all the provincial organizations, or would they be negotiations on a provincial federation-Revenue Canada basis?

Mr. Cholod: I do not know how Revenue Canada deals with local provincial associations, the arm's length groups that we deal with such as housing corporations. However, the principle with respect to the tax treatment will be handled through the Federation of Canadian Municipalities. I would hope that, if the principle is addressed by Revenue Canada, it will then be applied to provincial situations.

Senator Ottenheimer: The negotiations are between Revenue Canada and the national federation?

Mr. Cholod: The federation has raised that as one of the points of concern that has to be further negotiated.

Senator Ottenheimer: Concern was expressed with respect to the possible effects of the GST in terms of contract negotia-

[*Traduction*]

exemple, Regina pourrait avoir à débourser davantage parce qu'elle fait les choses différemment ou qu'elle a plus de besoins que les autres municipalités. Nos membres ont besoin d'être informés et de comprendre. Notre association organise au moins six ou sept assemblées régionales par année. Aux réunions du printemps dernier, la question de la TPS a été soulevée. Nous avons besoin de savoir ce que cette taxe impliquera et quelle incidence elle aura sur nous. Même si elle n'était que de 3 p. 100, les gens ne sont pas en mesure de déterminer quelles répercussions cette taxe aura dans leur localité. Il y a beaucoup de petites municipalités au sein de notre association, qui n'ont peut-être pas les compétences spécialisées que possèdent les grands centres. Dans leur cas, le manque de connaissances constitue probablement un problème, et les représentants de ces municipalités aimeraient avoir plus de temps pour étudier la question.

Actuellement, le gouvernement provincial est à réexaminer son système de cotisation fiscale. Il recherche une méthode différente de détermination de l'impôt à payer. Ce qu'il a fait, c'est qu'il a retardé les choses. Il va prendre une localité comme modèle et appliquer un système à cette localité de façon à pouvoir en évaluer les résultats et à pouvoir les soumettre à l'examen des autres membres.

J'aimerais aussi parler des négociations contractuelles. En tant que membre du conseil, je ne participe pas à ces négociations. C'est le travail de l'administration. Il serait téméraire pour nous de nous asseoir tranquilles en nous imaginant que les syndicats ne chercheront pas à évaluer quel sera l'impact de l'inflation sur leurs membres. Si la TPS devait avoir pour effet d'accélérer l'inflation, ils vont certainement exiger que ce facteur soit pris en considération.

Le sénateur Ottenheimer: À la page 4 de votre mémoire, vous parlez, entre autres, du problème que pose l'ambiguïté relative au traitement fiscal des divers organismes para-municipaux et des contribuables municipaux provisoires, et vous dites que cette question doit être clarifiée par Revenu Canada. Pouvez-vous préciser davantage ce que vous entendez par organismes para-municipaux et par transfert? Est-il exact de dire que les négociations menées avec Revenu Canada relèvent de la Fédération canadienne des municipalités, l'organisation nationale qui défend les intérêts de l'ensemble des organisations provinciales, ou s'agit-il plutôt de négociations entre une fédération provinciale et Revenu Canada?

M. Cholod: Je ne sais pas de quelle façon Revenu Canada traite avec les associations provinciales locales, avec les groupes indépendants à qui nous avons affaire comme les corporations de logement. Mais la politique relative au traitement fiscal est une question qui doit être discutée avec la Fédération canadienne des municipalités. Je m'attends à ce que la politique, une fois déterminée par Revenu Canada, soit appliquée au niveau provincial.

Le sénateur Ottenheimer: Revenu Canada négocie avec la fédération nationale?

M. Cholod: La fédération a mentionné ce point parmi les sujets qui devraient faire l'objet d'autres négociations.

Le sénateur Ottenheimer: Certaines personnes sont préoccupées par les répercussions que pourraient avoir la TPS sur les

[*Text*]

tions. In the contracts that cities or municipalities have had, I do not know whether COLA clauses have been a feature. I would imagine that changes very much from one municipality to another and from one province to another. Bearing in mind the importance unions attach to COLA clauses—and this goes back a number of years before the GST—in what way would the GST change the requirements of unions for COLA clause recognition?

Mr. Cholod: COLA is in or out, depending on the negotiations. I do not know what will happen in this case. It may be treated as a GST add-on to an agreement, as I understand has happened with some contracts down east. I do not know how that is going to work. Certainly, labour delegations will be appearing before you later on this afternoon and evening and they may be able to clarify this issue. We have a concern that it is certainly going to be part of discussions.

Mr. Ron Zimmer, Executive Director, Saskatchewan Urban Municipalities Association: There will be a one-time inflationary effect of 1 per cent or 2 per cent, depending on which group one talks to.

The Chairman: I will take advantage of being a member of the committee to ask the last question.

Senator Simard: Mr. Chairman, on a point of order. We started seven minutes late. Your own rules state that presentations take half an hour and that is it. You are starting by breaking the rules this morning. I submit that we go on to the next witness, otherwise we are just inviting trouble all day.

The Chairman: We started seven minutes late because of a question of privilege that was raised by your representative. The seven minutes was not taken up by the committee, it was taken up by Senator Barootes and we will give this group of important witnesses the full half hour. They have another five minutes.

You will be getting some rebate in the presently applied federal manufacturers' sales tax on purchases made by municipalities which will be counterbalanced by the 3 per cent you are talking about, in view of the fact that more services will come in. Overall, will municipalities be adversely affected, in addition to the labour problem, on the basis of the operating and administrative costs of the city?

Mr. Cholod: Speaking from the Regina point of view, Mr. Chairman, they feel that the 3-per-cent figure is close to being on. The problem that still exists is that a number of items still must be negotiated. That is a concern because certainly there will be an effect. Administrative costs can be hefty if any rebate system is used, and we were hoping that we would not have to get into rebate systems.

The Chairman: Those things still have to be settled.

I was surprised that you did not refer to the municipal recreation programs that will be affected by the GST. We will undoubtedly be hearing that from the next group of witnesses,

[*Traduction*]

négociations contractuelles. Dans les conventions signées par les villes ou par les municipalités, je ne sais pas si l'on a introduit des clauses d'indemnité de vie chère. J'imagine que cela varie beaucoup d'une municipalité à l'autre et d'une province à l'autre. Si l'on considère l'importance que les syndicats attachent aux clauses d'indemnité de vie chère depuis bien des années, en quoi la TPS va-t-elle modifier les exigences de ces mêmes syndicats à l'égard de ces clauses?

M. Cholod: Dans certains cas, on a introduit une clause d'indemnité de vie chère; dans d'autres cas, non. Cela dépend des négociations qui ont été menées. Je ne sais pas ce qui a été fait dans le cas présent. Peut-être qu'on a décidé d'ajouter une clause spéciale pour tenir compte de la TPS, comme on a fait pour certaines conventions, dans l'est. Je ne sais pas comment cela fonctionne. Il y a sûrement des représentants de syndicats qui vont se présenter devant vous cet après-midi et ce soir, et ils seront peut-être en mesure de vous donner des précisions à ce sujet. Nul doute que la question va être abordée.

M. Ron Zimmer, directeur administratif de la Saskatchewan Urban Municipalities Association: La TPS aura un effet inflationniste non répétitif qui se traduira par une hausse du coût de la vie de 1 à 2 p. 100, selon les groupes.

Le président: En tant que membre du comité, je me permettrai de poser la dernière question.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, j'en appelle au Règlement. Nous avons commencé avec sept minutes de retard. Vous avez vous-même fixé à une demi-heure la durée des présentations et, dès ce matin, vous dérogez à vos propres règles. Je demande que nous passions au témoin suivant, sinon nous aurons des ennuis toute la journée.

Le président: Si nous avons commencé avec sept minutes de retard, c'est à cause d'une explication sur un fait personnel demandée par votre représentant. Les sept minutes n'ont pas été prises par le comité; elles ont été prises par le sénateur Barootes, et nous allons accorder une demi-heure complète à ce groupe de témoins importants. Ils ont encore droit à cinq minutes.

On remboursera aux municipalités une partie de la taxe prélevée par le gouvernement fédéral sur les ventes des fabricants. La taxe sera contrebalancée par le 3 p. 100 dont vous parlez, en raison de l'augmentation des services. De façon générale, les municipalités auront-elles à en souffrir, en plus d'être touchées par le problème de la main-d'œuvre, compte tenu des frais d'exploitation et d'administration des villes?

M. Cholod: Pour ce qui est de Regina, monsieur le président, on croit que le 3 p. 100 sera très bientôt en vigueur. Le problème, c'est qu'il reste encore un certain nombre de points à négocier. C'est là un sujet de préoccupation, à cause des conséquences qui ne manqueront certainement pas d'en découler. Les frais d'administration risquent d'être lourds s'il n'y a pas de système de remboursement, et nous espérions ne pas avoir à recourir à un système de remboursement.

Le président: Ce sont là des points qui restent à régler.

Je m'étonnais que vous ne parliez pas des programmes municipaux de loisirs qui seront touchés par la TPS. Le prochain groupe de témoins, de la société Saskatchewan Sport

[*Text*]

Saskatchewan Sport Inc., because we have heard it across the country. I would have thought that municipalities would have expressed to us their concern that any one over the age of 14 will be responsible for paying tax on all the fees, for example, for swimming and gymnastic programs. Have you had any reaction from your recreation departments on that?

Mr. Cholod: That is probably one of several items that have been missed in the general overview discussion. As a matter of fact, at meetings the day before yesterday with our administration in Regina, that was mentioned because it involves a budget planning process in terms of what we are looking at, aside from GST impacts and labour negotiations. On January 1 that particular cost will have to be added to admission prices. We do not agree with that, but we agree with that perception.

The Chairman: I believe my time is up.

Senator Simard: Yes, Mr. Chairman, you have been a good witness this morning.

Mr. Chairman: I am entitled to the same privilege as anyone else on the committee and I will see that you have the same opportunity.

I can assure you that the questions you receive from Senator Simard will be much more leading than anything you have heard so far.

Gentlemen, I thank you for your appearance. You have raised issues that have not been presented to the committee on behalf of local government which is very important in the life of the community.

Mr. Cholod: Mr. Chairman, again I wish to welcome the senators and the committee to Regina, and certainly to the province, as we are a provincial association. If you need an extra day or so to conduct hearings, please drop in on the way back after your final hearings and we will welcome you back.

Mr. Chairman: If Senator Simard will allow me a chairman's remark to the gallery, I wish to welcome Larry Schneider, the MP for Regina—Wascana who was a former mayor of Regina.

We will now welcome the Saskatchewan Sports Inc. Gentlemen, we have Mr. Dale Canham, President, and Mr. John Lee, Program Manager. We have your brief, gentlemen.

Mr. Dale Canham, President, Saskatchewan Sport Inc.: Good morning, Mr. Chairman and members of the committee. I am here in a volunteer capacity this morning. With me is Mr. John Lee, the Program Manager of Saskatchewan Sport Inc.

Sask. Sport is a non-profit corporation and, importantly, is a non-governmental federation of provincial sports governing bodies. We have 68 sport member organizations with a combined registered membership in excess of 200,000 in our province. Also with us this morning in the audience are several representatives of the sporting community who are interested in the proceedings.

[*Traduction*]

Inc., nous en parlera sûrement, car nous avons entendu parler de ce sujet partout au pays. J'aurais cru que les municipalités nous auraient fait part de leur inquiétude relativement au fait que personne, parmi la clientèle de 14 ans et plus, n'aura à payer de taxe sur les droits, par exemple, pour être admis aux programmes de natation ou de gymnastique. Vos services des loisirs ont-ils émis des commentaires à ce sujet?

M. Cholod: C'est probablement l'un des points qui ont été laissés de côté au moment de la discussion générale. En fait, lors des réunions d'avant-hier avec notre administration, à Regina, il en a été question car il faut tenir compte de cet élément pour la planification budgétaire, en plus des répercussions de la TPS et des négociations avec les syndicats. Le premier janvier prochain, il faudra ajouter cette somme aux prix d'admission. Nous ne sommes pas d'accord avec cela, mais nous admettrons qu'il faut effectuer la perception.

Le président: Je crois que mon temps est écoulé.

Le sénateur Simard: Oui, monsieur le président, vous avez été un bon témoin, ce matin.

Le président: J'ai les mêmes droits que tous les autres membres du comité et je verrai à ce que vous ayez la même chance.

Je puis vous assurer que les questions qui vous seront posées par le sénateur Simard seront beaucoup plus insidieuses que toutes les questions qui ont pu vous être posées jusqu'à maintenant.

Messieurs, je vous remercie de votre contribution. Vous avez soulevé des questions qui n'ont pas été présentées au comité au nom du gouvernement local et qui sont très importantes dans la vie de la communauté.

M. Cholod: Monsieur le président, j'aimerais souhaiter encore une fois la bienvenue aux sénateurs et au comité, à Régina et dans la province, car nous sommes une association provinciale. Si vous avez besoin d'une journée ou deux de plus pour compléter l'audience, passez nous voir à la fin des travaux et il nous fera plaisir de vous inviter à nouveau.

Le président: Si le sénateur Simard me permet d'adresser une remarque à la tribune, j'aimerais souligner la bienvenue à M. Larry Schneider, député de Regina Wascana et ancien maire de Regina.

Nous recevons maintenant la société Saskatchewan Sports Inc. Messieurs, je vous présente M. Dale Canham, le président, et M. John Lee, le gestionnaire des programmes. Nous avons en main votre mémoire, messieurs.

M. Dale Canham, président de Saskatchewan Sport Inc.: Bonjour, monsieur le président, bonjour aux membres du comité. C'est à titre de bénévole que je suis ici, ce matin, et je suis accompagné de M. John Lee, gestionnaire des programmes de Saskatchewan Sport Inc.

La société Saskatchewan Sport Inc. est un organisme sans but lucratif et, chose importante, c'est une fédération non gouvernementale d'organismes provinciaux régisseurs des sports. Soixante-huit organisations sont affiliées à notre fédération, ce qui constitue un regroupement de plus de 200 000 membres inscrits, à l'échelle de notre province. On compte aussi dans

[*Text*]

Sask. Sport's goal is to ensure development of amateur sport through the provincial sports governing bodies. Sask. Sport Inc. is primarily responsible to promote excellence and extensive participation toward excellence in sport in our province.

We are here today because we have concerns about the GST and its impact on the sporting community in our province.

Directly related to this is the inconsistent and, I submit, inequitable treatment of the sporting bodies in Canada. In tax revision the emphasis should be on vision and we are seeking a clear, logical and consistent approach toward the sporting community.

A few years ago the Honourable Otto Jelinek stated as a goal the increased efforts of the sporting community to become more financially independent of government. In a word, he challenged sport to do more fundraising on their own initiative. I take this statement of Mr. Jelinek as a statement of government policy. It would be consistent with this goal, or one would think, that sport bodies would be afforded, charitable status to enable them to secure donated funds to carry out the challenge of fundraising as posed by the honourable minister. Unfortunately, the sporting bodies have not been afforded charitable status on a consistent basis. I am talking about provincial bodies in the province. We submit that the whole area is full of illogical inconsistencies and distinctions, and I will highlight a couple that are mentioned in the brief.

We have a situation where national sport bodies have charitable status whereas provincial sports governing bodies do not. We have a situation where the Quebec Sport Federation has charitable status and other provincial sport federations do not.

These inconsistencies are made all the more obvious and inequitable when one examines the impact and the treatment of the GST on charitable versus non-charitable bodies. We have prepared and filed a written brief with the committee which refers to those inconsistencies and the distinctions in treatment of the various bodies across the country.

As the matter now stands, the national sporting organizations classified as charitable, plus non-profit corporations which receive greater than 40 per cent of their funding from government, will be entitled to a 50-per-cent rebate of the GST. Our concern is that our provincial sport organizations may or may not fit into this category, depending on whether or not lottery-raised dollars are deemed or treated to be government funding.

[*Traduction*]

l'auditoire, ce matin, plusieurs représentants de la communauté sportive qui sont intéressés aux travaux du comité.

La société Saskatchewan Sport Inc. a pour objectif de travailler au développement du sport amateur par l'entremise des organismes provinciaux régisseurs des sports. Sa mission première est de promouvoir l'excellence dans les sports et d'encourager la participation du plus grand nombre.

Si nous sommes ici, aujourd'hui, c'est que nous nous posons des questions au sujet de la TPS et de son incidence sur la communauté sportive de notre province.

Les questions que nous nous posons ont un lien direct avec le traitement inconsistant et, selon moi, inéquitable qui est réservé aux organismes régisseurs des sports au Canada. Il faudrait faire preuve de clairvoyance lorsqu'on procède à une révision fiscale; ce que nous demandons, c'est que le gouvernement adopte une ligne de conduite claire, logique et cohérente envers la communauté sportive.

Il y a quelques années, l'honorable Otto Jelinek avait proposé comme objectif à la communauté sportive de chercher à devenir plus indépendant du gouvernement sur le plan financier. Il invitait, en somme, le monde du sport à faire davantage d'efforts pour trouver ses propres sources de financement. Cette déclaration de M. Jelinek constitue, pour moi, un énoncé de politique gouvernemental. Pour que les organismes puissent réaliser cet objectif, il serait logique, il me semble, qu'on leur accorde le statut d'œuvre de bienfaisance pour leur permettre de protéger les fonds recueillis et de relever le défi de l'autofinancement que leur a lancé l'honorable ministre. Malheureusement, on n'a pas systématiquement accordé le statut d'œuvre de bienfaisance à tous les organismes sportifs. Je parle ici des organismes provinciaux de notre province. Nous prétendons que toute la démarche suivie est remplie d'incohérences et de distinctions et je me propose de signaler deux d'entre elles qui sont mentionnées dans le mémoire.

La situation actuelle est la suivante: les organismes sportifs nationaux sont reconnus comme des organismes de bienfaisance alors que les organismes sportifs provinciaux ne le sont pas. La Fédération québécoise des sports a le statut d'organisme de bienfaisance alors que ce n'est pas le cas pour les autres fédérations provinciales.

Ces incohérences apparaissent de façon manifeste, avec toute l'injustice qui en découle, lorsqu'on examine l'impact de la TPS sur les divers organismes, selon qu'ils sont reconnus ou non comme des organismes de bienfaisance. Nous avons préparé et déposé un mémoire dans lequel nous faisons part au comité de ces incohérences et des différences de traitement entre les divers organismes du pays.

Dans l'état actuel des choses, les organisations sportives nationales reconnues comme des organismes de bienfaisance, de même que les sociétés sans but lucratif qui re'oivent plus de 40 p. 100 de leurs fonds du gouvernement, ont droit à un remboursement de 50 p. 100 de la TPS. Ce qui nous inquiète, c'est le fait que nos organisations sportives provinciales peuvent être placées ou non dans cette catégorie selon que les sommes provenant des tirages d'une loterie sont considérées ou non comme des fonds publics.

[*Text*]

To avoid this friction in the consideration of the source of funding of our provincial sport governing bodies, and to remedy the other inequities I have mentioned, we strongly recommend that provincial sport governing bodies should be granted charitable status under the Income Tax Act and that we also be given that treatment under the GST. That would solve the whole problem of determining sources of funds and would ensure that the 50-per-cent rebate would be available to all rather than to those few that might meet the 40-per-cent test.

As mentioned in our brief, it is important to note that the House of Commons Standing Committee on Finance, at page 190 of the November, 1989 report on the GST, recommended a review of the provincial sport federations and suggested that they be treated as charities for the purpose of the rebate. To date, this has not been the case.

I would refer to Section 2.2 of our brief which deals with the analysis and the logical application of the GST as it will impact on sport. It is referred to under the heading of "Taxation Shift".

We submit, Mr. Chairman, and members of the committee, that the impact of the GST will be disproportionately greater on the non-profit sector for the reasons indicated in the brief. First, there is no ability in the non-profit sector to balance the GST expense against the benefits of lower income tax because many non-profit corporations do not pay income tax. They will be burdened with the GST but they have no offsetting benefit in a reduction of income taxes.

Second, a large part of the provincial sport-governing bodies expenses are on the service side. There is little opportunity for them to realize the offsetting benefits resulting from elimination of the present manufacturers' sales tax. Accordingly, we submit that there will be a disproportionately greater burden placed on provincial sport governing bodies if the GST is implemented as it has been outlined.

Accordingly, as indicated in our brief, one of the recommendations we are putting forward is that all charities and non-profit corporations be afforded a 100-per-cent rebate of GST status incurred on their purchases. This would enable them to avoid the inequities that I have mentioned and would avoid them carrying greater than their proportionate share of the tax burden.

In our brief, we have made three recommendations which I will state for the members of the committee. First, we recommend that provincial sports federations, such as Sask. Sport Inc. be granted charitable status in recognition of their role in the delivery of sport from the national to local level. We submit that this would allow for consistent treatment with their national counterpart, the Sports Federation of Canada, and their provincial counterpart, the Quebec Sports Federation.

[*Traduction*]

Pour éviter ce genre de désaccord concernant les sources de financement de nos organismes provinciaux régisseurs des sports et pour corriger les autres injustices que j'ai mentionnées, nous recommandons fortement au gouvernement d'accorder le statut d'organisme de bienfaisance aux organismes provinciaux régisseurs des sports, conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu, et que nous soyons également traités comme tels aux fins de la TPS. Cette solution permettrait de régler le problème de la provenance des fonds et ferait en sorte que tous auraient droit au remboursement de 50 p. 100 et non seulement ceux qui passent le test du 40 p. 100.

Comme nous le mentionnons dans le mémoire, il est important de noter que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, à la page 190 de son rapport de novembre 1989 sur la TPS, recommandait une révision du statut des fédérations provinciales des sports et proposait de les considérer comme des organismes de bienfaisance aux fins de la ristourne. À ce jour, on n'a pas encore donné suite à ces recommandations.

Je me reporte à la section 2.2 de notre mémoire qui porte sur l'analyse et l'application logique de la TPS et des répercussions de cette taxe sur le sport. La section est intitulée «Taxation Shift».

Monsieur le président et messieurs les membres du comité, nous sommes d'avis que la TPS aura un impact disproportionné sur le secteur des organismes sans but lucratif, pour les raisons mentionnées dans le mémoire. Tout d'abord, il est impossible, pour ces organismes, de compenser le coût de la TPS par une baisse de l'impôt sur le revenu puisqu'un grand nombre de sociétés sans but lucratif ne paient pas d'impôt sur le revenu. Ces sociétés subiront le fardeau de la TPS sans bénéficier d'avantages compensatoires sous forme d'une réduction d'impôt.

Deuxièmement, une grande partie des dépenses des organismes provinciaux régisseurs des sports est attribuable à l'achat de services, ce qui veut dire qu'ils ne pourront profiter que dans une faible mesure des avantages compensatoires résultant de l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants. C'est pourquoi nous prétendons que les organismes provinciaux régisseurs des sports auront un fardeau démesurément lourd à supporter si la TPS est prélevée tel qu'il a été proposé.

En conséquence, tel qu'indiqué dans notre mémoire, l'une des recommandations que nous faisons, c'est que le gouvernement accorde à toutes les sociétés de bienfaisance et à toutes les sociétés sans but lucratif une ristourne de 100 p. 100 de la TPS payée sur leurs achats. De cette façon, on éliminera les injustices auxquelles j'ai déjà fait allusion et les organismes visés n'auront pas à supporter une trop grande part du fardeau fiscal.

Dans notre mémoire, nous avons fait trois recommandations que je veux faire connaître aux membres du comité. Premièrement, nous recommandons que le gouvernement accorde aux fédérations provinciales des sports comme la société Saskatchewan Sport Inc. le statut d'organisme de bienfaisance en reconnaissance de leur contribution dans le domaine du sport aux niveaux national, provincial et local. De cette façon, croyons-nous, ces fédérations seraient traitées sur le même

[*Text*]

The Sports Federation of Canada has also made a presentation to this committee and we have received copies of their materials. We whole-heartedly endorse the submissions they have made. We are also members of that organization.

Our second recommendation is that provincial sport-governing bodies should also be granted charitable status comparable to the treatment of their parent associations, the national sport-governing bodies. They carry out an effective mechanism for the delivery of sport and for the benefit and enhancement of the quality of life of our citizens in the province. It is very important that they be given charitable status.

The third recommendation is that those with charitable status and non-profit organizations should be entitled to claim 100 per cent of the GST incurred on purchases in recognition of their unique and beneficial contribution to enhancing the quality of life of all residents. This would effectively abolish the fictions and concerns about the 40 per cent of revenues from government funding and would also be logically consistent with Mr. Jelinek's stated policy of having the sport community seek greater funding on its own initiative.

In closing, I would like to make a general comment about the GST. It is obviously a tax measure about which there is a lot of concern. I submit we should have learned something now from the lessons of history about unfair taxes. I recently read a book about the American Revolution. As you will recall, it was a tax-motivated conflict. I came across something that Thomas Jefferson had written about 200 years ago and which I will impart to you as parliamentarians. Mr. Jefferson said: "I place economy among the most important virtues and public debt as the greatest of dangers to be feared. To preserve our independence we must not let our rulers load us with perpetual debt. We must make our choice between economy and liberty or profusion and servitude. If we run into such debts we must be taxed in our meat and drink, in our necessities and in our comforts, in our labours and in our amusements."

Mr. Chairman and members of the committee, I hope that is not where we are headed in Canada today.

The Chairman: Thank you Mr. Canham. We have received this type of representation from sports bodies across the country in which they point out the anomalies and inequities not only in this bill but in the Income Tax Act where national bodies are treated differently from provincial bodies for charitable purposes. It has been emphasized time and again that as long as 40 per cent of the funding is received from government funds then the organization is entitled to a rebate of a percentage of the goods and services tax, but if the organization is self-sufficient and raises its own money it does not have that

[*Traduction*]

pied que la Fédération des sports du Canada et la Fédération des sports du Québec. La Fédération des sports du Canada a, d'ailleurs, présenté un mémoire à ce même comité et nous en avons reçu des copies. Nous appuyons sans réserve ses recommandations: nous sommes membres de cette organisation.

En deuxième lieu, nous recommandons qu'on accorde également le statut d'organisme de bienfaisance aux organismes provinciaux régisseurs des sports, tout comme à leurs associations mères, les organismes nationaux régisseurs des sports. Ces organismes constituent une structure efficace d'organisation des sports et ils contribuent à améliorer la qualité de la vie des habitants de notre province. Il est très important qu'on les reconnaisse comme organismes de bienfaisance.

Notre troisième recommandation, enfin, est la suivante: qu'on donne aux organismes de bienfaisance et aux sociétés sans but lucratif le droit de réclamer 100 p. 100 de la TPS payée sur leurs achats en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à l'amélioration de la qualité de vie de toute la population. Cette mesure mettrait fin aux complications dues au fait qu'on exige un financement public au moins à 40 p. 100 et elle serait compatible avec l'énoncé de politique de monsieur Jelinek en vertu duquel la communauté sportive devrait prendre des initiatives pour se trouver des sources de financement.

En terminant, j'aimerais faire une observation d'ordre général sur la TPS. Il s'agit évidemment d'une mesure fiscale sur laquelle on se pose bien des questions. Je suis d'avis que nous devrions, aujourd'hui, tirer certaines leçons de l'histoire, en ce qui concerne l'imposition de taxes injustes. Je viens de lire un livre sur la Révolution américaine. Comme vous le savez, cette révolution a eu comme point de départ un conflit au sujet d'une taxe. Je suis tombé, à un moment donné, sur une citation de Thomas Jefferson, datant de 200 ans environ, et dont j'aimerais que vous preniez connaissance comme parlementaires. Voici ce qu'écrivait M. Jefferson: «Je suis d'avis que l'économie est l'une des plus importantes vertus et que la dette publique est le plus grand danger qui peut nous menacer. Si nous voulons préserver notre indépendance, nous ne devons pas laisser nos dirigeants nous accabler d'une dette perpétuelle. Nous devons choisir entre, d'une part, l'économie et la liberté et, d'autre part, la profusion et la servitude. Si notre dette devient aussi importante, il faudra payer des taxes sur tout: le boire et le manger, le nécessaire et le superflu, le travail et le divertissement.»

Monsieur le président et messieurs les membres du comité, j'espère que le Canada actuel n'est pas en train de s'engager dans cette voie.

Le président: Merci monsieur Canham. Les mêmes doléances nous ont été présentées un peu partout au pays par les différents organismes sportifs. Partout, on nous a signalé ces anomalies et ces injustices non seulement dans le projet de loi étudié mais également dans la Loi de l'impôt sur le revenu, qui ne met pas sur le même pied les organismes nationaux et les organismes provinciaux à titre d'œuvres de bienfaisance. On nous a répété maintes et maintes fois que les organisations financées à 40 p. 100 par des fonds publics ont droit à un remboursement d'un certain pourcentage de la TPS tandis que les organisations autosuffisantes qui ont leur propre source de

[*Text*]

advantage. This is something all of us have found difficult to understand.

Senator Perrault: Those working in non-profit amateur sports organizations are making an enormous contribution to this country. I am a former Minister of Sport and I am in complete agreement with this brief. The people who work in this area should be given every incentive to continue their work to improve the social and physical wellbeing of Canadians in all provinces. The proposals as they now stand do not provide the encouragement that amateur sports organizations deserve. When we start penalizing vigorous free enterprise efforts of organizations to provide funding for their activities, I think we are moving in the wrong direction. I prefer to think it is not a matter of deliberate government policy but perhaps an oversight. I, for one, will recommend that changes be made and that we bring the proposed measures in conformity with the objectives of your organization.

Senator Simard: How much per year was your group paying under the old federal sales tax? If you do not receive the same treatment as the national sports federations, have you estimated how much more you will have to pay?

Mr. Canham: That is a difficult question, sir. That is an issue we are studying on an ongoing basis at our level as well as at the level of the PSGBs. I have no figures available that I can quote to the honourable senator. However, I would indicate that one of our larger associations, the Saskatchewan Athletics Association, had indicated in small group meetings in February that their estimate of the impact on their organization was an additional $20,000, and that is only one organization. We have no specific figures I can quote to you this morning. However, that is something we are working on on an ongoing basis.

Senator Simard: Would you undertake, sir, to request that each of your member organizations supply this committee with an estimate of how much the FST meant annually. As a committee, I believe we have asked our staff to research this because, as the chairman said, we have heard this many times. I submit that anyone associated with your group has been paying tax on the FST. Nobody likes to pay taxes. We have heard from students and from seniors. They do not want to pay tax. However, someone in Canada has to pay tax.

Mr. Canham: It is certainly acknowledged that taxes do have to be paid. Insofar as giving actual estimates, we can give an undertaking to file some material at a later date.

We recognize that organizations and citizens do have to pay a proportionate share of the tax burden. However, for the reasons I have referred to, we feel it will disproportionately affect the non-profit sector and the sector in which sport is operating.

[*Traduction*]

financement n'ont pas cet avantage. C'est une situation qui est difficile à comprendre pour tout le monde.

Le sénateur Perrault: Les personnes qui œuvrent dans le domaine du sport amateur au sein d'organismes sans but lucratif apportent une immense contribution au pays. En tant qu'ancien ministre des sports, je suis entièrement d'accord avec ce mémoire. Les gens qui travaillent dans ce secteur devraient être encouragés de toutes les façons à poursuivre leur travail en vue d'apporter aux Canadiens de toutes les provinces un plus grand bien-être physique et social. Les mesures proposées ne procurent pas aux organismes de sport amateur l'encouragement qu'ils méritent. Quand on les pénalise pour avoir déployé de grands efforts en vue de financer eux-mêmes leurs activités, je pense qu'on s'en va dans la mauvaise direction. J'aime mieux penser qu'il ne s'agit pas d'une politique délibérée de la part du gouvernement, mais plutôt d'une erreur. Je recommande, pour ma part, qu'on apporte des changements aux mesures proposées afin qu'elles soient en conformité avec les objectifs de votre organisation.

Le sénateur Simard: Combien vous coûtait l'ancienne taxe fédérale de vente chaque année? Si vous ne bénéficiez pas du même traitement que les fédérations nationales des sports, avez-vous fait une estimation des sommes supplémentaires que vous aviez à payer?

M. Canham: C'est une question difficile, monsieur. Nous travaillons en permanence sur ce dossier, à notre niveau comme au niveau des organismes provinciaux régisseurs des sports. Je ne peux pas fournir de chiffres à l'honorable sénateur, pour l'instant. Je mentionnerais, cependant, que l'une de nos plus importantes associations, la Saskatchewan Athletics Association, a indiqué en février, lors de travaux en petits groupes, qu'elle estimait à 20 000 $ l'impact de la TPS sur son budget. Et cela, c'est pour une organisation seulement. Nous n'avons pas de données précises à vous fournir ce matin mais nous sommes en train d'étudier la question.

Le sénateur Simard: Vous engageriez-vous, monsieur, à demander à chacune de vos organisations membres de fournir à ce comité une estimation du montant annuel qu'elles devaient payer au titre de la taxe fédérale de vente. Je crois que nous avons demandé à notre personnel de faire des recherches là-dessus car, comme l'a dit le président, nous avons entendu cette doléance de nombreuses fois. Je crois que tous ceux qui sont associés à votre groupe ont payé des taxes sous le régime de l'ancienne taxe fédérale de vente. Personne n'aime payer des taxes. Nous avons entendu des étudiants, nous avons entendu des personnes âgées: ils ne veulent pas payer de taxes. Mais il faut bien que quelqu'un en paie, des taxes, au Canada.

M. Canham: Il est bien évident que quelqu'un doit payer des taxes. En ce qui concerne l'estimation dont vous parlez, nous pouvons nous engager à vous fournir certaines données plus tard.

Nous reconnaissons que les organisations et les citoyens doivent assumer une part équitable du fardeau fiscal. Mais, pour les raisons que j'ai mentionnées, nous croyons que les organismes sans but lucratif et les organismes sportifs en assumeront une part disproportionnée.

[*Text*]

We should also recognize that the sporting community is heavily supported by the volunteer sector. I am not sure what the impact of the GST will be on the participation of volunteers in sport and their contribution. Certainly, in Saskatchewan we are very proud of our volunteer component and that is something we would hate to see be negatively impacted by a tax burden on our PSGBs.

Senator Hastings: You have presented us with an excellent brief this morning in which you make three recommendations for change. I want to tell you that you were preceded by the Saskatchewan Urban Municipalities Association who requested a delay in the implementation of the total confusion that will prevail with respect to this tax. They have reported the outright opposition which exists to this tax in Saskatchewan.

I want to tell you that last week the minister appeared before us and spoke for the Government of Canada and stated quite frankly and factually to this committee that there would be no change to this bill. He said, and I quote, "I repeat and I underline there is no room for any major changes. Passage must be a fait accompli and cannot be delayed". You are only one of the witnesses who are coming before us time after time with the request for change.

I am asking you now, sir, what is your recommendation to this committee if we are unable to effect any change? We are down to the point where the minister says it is a fait accompli. I remind you that I can see and that I am persuaded again that they are using the same tactics as they used with respect to Meech Lake—"No "i" shall be dotted, no "t" shall be crossed, you take it or leave it." If we are in that position, then what is your recommendation to this committee?

Mr. Canham: That is a difficult question.

Senator Hastings: We are in a difficult position.

Senator Simard: He wants you to be the conscience of the Liberal Party. That is pretty hard.

Mr. Canham: I appreciate the question. I appreciate the government's resolve in this area as well. But insofar as the role of you is concerned in that you are faced with a take-it-or-leave-it situation, I acknowledge the difficulty that that presents for this committee. I think that this committee is valuable in the sense that it provides a public forum for debate and concern about the issues surrounding the GST. I would like to see this committee come forward with its recommendations as frankly and as forthrightly and as publicly as it can. Whether that has an impact or not or whether that counts in the overall scheme of things, I do not know, but I would hope that it would.

Senator Ottenheimer: Mine is a rhetorical question. We have heard Senator Hastings ask the advice of witnesses on how the Senate majority should act with respect to the GST. That is something he has done, and it is a fair question. I

[*Traduction*]

Il faudrait aussi reconnaître que la communauté sportive est appuyée, dans une large mesure, par des bénévoles. Je me demande quelle sera l'incidence de la TPS sur la participation des bénévoles aux activités des organisations sportives. Ici, en Saskatchewan, nous sommes certainement très fiers de la contribution apportée par les bénévoles et nous regretterions vraiment que cette contribution soit affectée par l'imposition d'un fardeau fiscal excessif aux organismes provinciaux régisseurs des sports.

Le sénateur Hastings: Ce matin, vous nous avez remis un mémoire dans lequel vous recommandez trois modifications. Je tiens à vous dire que vous avez été précédé par la Saskatchewan Urban Municipalities Association qui a demandé un délai, vu la grande confusion que va entraîner la mise en application de cette taxe. Cette asssociation nous a fait savoir que la Saskatchewan est farouchement opposée à cette taxe.

Je vous précise que la semaine dernière, le ministre s'est adressé à nous au nom du Canada et a dit à ce Comité, d'une manière franche et factuelle, qu'aucun changement ne serait apporté à la taxe. Il nous a dit, et je cite «je répète et je souligne qu'il n'y a de place pour aucune modification d'importance. L'adoption doit être un fait accompli et ne peut être retardée». Vous êtes l'un des témoins qui se succèdent devant notre Comité pour demander des changements.

J'aimerais maintenant savoir, monsieur, quelle est la recommandation que vous pouvez faire à ce Comité si nous sommes dans l'impossibilité d'apporter des changements? Nous en sommes au point où le ministre nous dit que c'est un fait accompli. Je tiens à souligner que je me rends compte et que je suis persuadé une fois de plus qu'ils appliquent les mêmes tactiques dont ils se sont servis pour l'accord du Lac Meech: ils répètent qu'ils n'y changeront pas un iota. Que c'est à prendre ou à laisser. Devant cette situation, qu'est-ce que vous recommandez au comité?

M. Canham: C'est une question délicate.

Le sénateur Hastings: Nous nous trouvons dans une position délicate.

Le sénateur Simard: Il veut que vous agissiez comme la conscience du parti libéral. C'est plutôt difficile.

M. Canham: J'apprécie la question. J'apprécie également la détermination du gouvernement dans tout cela. En ce qui concerne le rôle de ce comité dans cette situation «à prendre ou à laisser», je reconnais que ce n'est pas simple. Je crois que ce comité joue un rôle important puisqu'il sert de tribune publique où peuvent s'exprimer toutes les préoccupations que suscite la TPS. J'aimerais que ce comité présente ces recommandations d'une manière aussi franche, aussi directe et aussi publique que possible. Est-ce qu'elles auront un impact? Est-ce qu'elles changeront la tournure des événements? Je n'en sais rien, mais j'espère bien que oui.

Le sénateur Ottenheimer: Ma question est de pure forme. Le sénateur Hastings a demandé aux témoins comment la majorité au Sénat devrait agir en ce qui concerne la TPS. C'est une bonne question. Monsieur le président, peut-être devrions-

[*Text*]

would suggest, Mr. Chairman, that perhaps we should ask Mr. Chrétien to be a witness. He has not yet said what his position will be if the GST—

Senator Hastings: He will be the next Prime Minister.

The Chairman: Gentlemen, we thank you for your presentation. As I say, you have added more to the information given to us from sports bodies across the country. I am sure that what you have presented will be carefully reviewed by the committee.

I now call on the representatives of the Association of Saskatchewan Taxpayers. We have Mr. Morley Evans, Director of Research, along with Norman Baker who is the chairman, and Kevin Avram who is the past president. Would you gentlemen kindly identify yourselves and indicate who will be presenting the brief.

Mr. Morley Evans, Director of Research, Association of Saskatchewan Taxpayers: Thank you, Senator Buckwold. With me at the table is our chairman, Norman Baker and our past president, Kevin Avram.

The Association of Saskatchewan Taxpayers was set up about a year ago to address what we felt was a serious concern in Canada—rising taxes. We were set up to promote the responsible use of our tax dollars.

The Senate of Canada was established to provide the country with an institution whose members could bring their experience and wisdom to public policy matters of importance. Unlike the members of the House of Commons whose own interests reflect the immediate concerns of voters, senators are exempt both from the pressures of electoral politics and from short tenure. The role of the Senate is to endow issues of substance with sober consideration.

The Association of Saskatchewan Taxpayers thinks the goods and services tax is an issue of substance. We thank the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce for calling us as a witness today.

The goods and services tax has become the focus of the frustration and anger of Canadians everywhere who are concerned that spending, borrowing, taxation and inflation could continue to rise with no end in sight. The government would like to introduce the GST as a tax reform but the net result would be still higher taxes and yet more complication. Worse than that, people strongly suspect the government would still be unable to deliver on its promises despite higher taxes. The only important factor for citizens to evaluate when their government introduces a plan to set the nation's financial affairs right is what a government proposes to do to bring its affairs under control.

What is Canada's fiscal record in this regard? Does its record indicate that the Government of Canada has been care-

[*Traduction*]

nous demander à M. Chrétien de venir témoigner. Il n'a pas encore fait connaître sa position dans le cas où la TPS serait . . .

Le sénateur Hastings: Ce sera notre prochain premier ministre.

Le président: Messieurs, nous vous remercions pour votre exposé. En fait, de tous les organismes de sport dans le pays, c'est le vôtre qui nous a fourni le plus de renseignements. Je suis certain que le comité va étudier votre mémoire très attentivement.

Je demande maintenant aux représentants de la Association of Saskatchewan Taxpayers de nous donner leur point de vue. Nous avons ici M. Morley Evans, directeur de la recherche, M. Norman Baker, président, et M. Kevin Avram, ex-président. Messieurs, pourriez-vous vous présenter et nous dire lequel d'entre vous va prendre la parole.

M. Morley Evans, directeur de la recherche, Association of Saskatchewan Taxpayers: Merci, sénateur Buckwold. Avec moi à la table, se trouve notre président, Norman Baker, et notre président sortant, Kevin Avram.

L'Association of Saskatchewan Taxpayers a été créée il y a environ un an pour s'occuper de ce qui nous paraît être un sujet très préoccupant au Canada. Je veux parler de l'augmentation du fardeau fiscal. Elle a été mise sur pied pour promouvoir une utilisation rationnelle de l'argent provenant de nos impôts.

Le Sénat du Canada a été instauré pour doter le pays d'une institution constituée de personnes ayant l'expérience et la sagesse nécessaires pour se pencher sur les questions importantes de la politique publique. Contrairement aux membres de la Chambre des communes, dont les intérêts reflètent les préoccupations immédiates de l'électorat, les sénateurs ne subissent ni les pressions résultant de la politique électorale ni les conséquences d'un mandat de courte durée. Le rôle du Sénat est d'examiner les questions d'une grande importance avec beaucoup de sagesse.

L'Association of Saskatchewan Taxpayers estime que la taxe sur les produits et services est une question d'une grande importance. Nous remercions le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce de nous avoir permis de témoigner ici aujourd'hui.

La taxe sur les produits et services est devenue le sujet de frustration et de colère des Canadiens qui, partout dans le pays, craignent que les dépenses, les emprunts, l'imposition et l'inflation continuent d'augmenter indéfiniment. Le gouvernement souhaite introduire la TPS comme une réforme fiscale, mais en fin de compte, il s'agirait encore d'une augmentation des taxes entraînant plus de complications. Pire encore, les gens redoutent que le gouvernement ne soit pas davantage en mesure de tenir ses promesses malgré cette augmentation. Lorsque le gouvernement met en œuvre un plan pour redresser la situation financière du pays, le seul facteur important qu'il est donné aux citoyens d'évaluer, c'est ce que le gouvernement se propose de faire pour prendre la situation en main.

Quel est le bilan du Canada? Est-ce qu'il indique que le Gouvernement du Canada a utilisé l'argent des contribuables à

[*Text*]

ful with the taxpayers' money or at least intends to be so in the future? Does that record indicate there is now or soon will be a problem? Does the government's fiscal plan indicate that such problems will likely be avoided?

The Association of Saskatchewan Taxpayers has examined the record and plans of the Government of Canada to see if we think its demands for a new tax can be justified. The financial history of the results of the operations of the Government of Canada are presented today in four charts. These are based on the historical data and projections from the Department of Finance.

Figure 1 deals with taxation. In 1957, taxes were $5.6 billion. In 1968 they were $10.6 billion. In 1984, they were $64.2 billion. The government plans to raise taxes of $112.4 billion this year and $155 billion in 1995.

Figure 2 represents spending. The history of spending by the Government of Canada parallels the history of taxation which should surprise no one. In 1957, spending was $5.3 billion. In 1968, it was $11.3 billion. In 1984, it was $96.6 billion. In 1990, it will be $142.9 billion; and in 1995 it will be $165 billion.

Figure 3 represents debt. The national debt in 1957 was $11.5 billion. In 1968, it was $17.5 billion. In 1984, it was $160.8 billion. In 1990, the government expects the debt to be $351.6; and, in 1995, $452 billion.

The government may or may not be able to keep its promise to stop borrowing money by 1995. By then the taxpayers will have a debt mountain to repay—we already have.

The total government spending is represented in figure 4. Government spending, federal, provincial and local in Canada is one-half of Canada's GDP. That is say that in Canada one-half of the country's economy is coordinated in the market and one-half of the country's economy is economically uncoordinated. Canadians currently work one-half of each year to pay for government.

In summary, of the record federal taxes and spending are exploding and, by the government's own projections, there is no end in sight. Borrowing is exploding, too, and it is doubtful the government can stop. Inflation plods on. On top of that, government in Canada accounts for at least one-half of the total economy.

It is clear from this record and announced plans that the Government of Canada has no intention other than to continue to increase its size and role in the lives of Canadians and its cost. What is wrong with that? Contrary to the claims that have been made, government spending does not add to the economy, it subtracts from it. Some Canadians are living in a fool's paradise of inflation, taxes and debt financing government schemes which is destroying the economy and our future. Other Canadians are not so lucky. In the past 20 years Canada

[*Traduction*]

bon escient ou qu'il a au moins l'intention de le faire? Est-ce qu'il montre qu'il y a un problème ou qu'il y en aura un bientôt? Le programme budgétaire du gouvernement indique-t-il que ces problèmes pourront vraisemblablement être évités?

L'Association of Saskatchewan Taxpayers a étudié les résultats obtenus par le gouvernement et ses plans afin de pouvoir juger si la nouvelle taxe que le gouvernement veut imposer peut se justifier. Voici, présenté en quatre tableaux, un bilan des résultats financiers obtenus par le Gouvernement du Canada. Ces chiffres sont basés sur les données et les projections du ministère des Finances.

Le tableau 1 se rapporte à l'imposition. En 1957, les recettes fiscales s'élevaient à 5,6 milliards de dollars. En 1968, elles étaient passées à 10,6 milliards de dollars, en 1984, à 64,2 milliards de dollars. Cette année, le gouvernement prévoit recevoir des recettes fiscales de 112,4 milliards de dollars et en 1995, de 155 milliards de dollars.

Le tableau 2 se rapporte aux dépenses. L'évolution des dépenses du Gouvernement du Canada suit celle de l'imposition, ce qui ne devrait pas nous surprendre. En 1957, les dépenses s'élevaient à 5,3 milliards de dollars. En 1968, elles étaient passées à 11,3 milliards de dollars; en 1984, à 96,6 milliards de dollars. En 1990, elles s'éleveront à 142,9 milliards de dollars et en 1995, à 165 milliards de dollars.

Le tableau 3 se rapporte à la dette. En 1957, la dette nationale s'élevait à 11,5 milliards de dollars. En 1968, elle était passée à 17,5 milliards de dollars; en 1984, à 160,8 milliards de dollars. En 1990, le gouvernement prévoit qu'elle atteindra 351,6 milliards de dollars et en 1995, 452 milliards de dollars.

Le gouvernement sera peut-être en mesure de respecter sa promesse de cesser d'emprunter d'ici 1995, comme il se peut qu'il ne le soit pas. Les contribuables auront alors une dette énorme à rembourser. C'est d'ailleurs déjà le cas.

Le tableau 4 se rapporte aux dépenses gouvernementales totales. Au Canada, les dépenses des autorités fédérales, provinciales et locales représentent la moitié du produit intérieur brut. Cela signifie qu'au Canada, une moitié de l'économie nationale est régie par les lois du marché tandis que l'autre moitié leur échappe. À l'heure actuelle, les Canadiens travaillent six mois sur douze pour payer les dépenses gouvernementales.

En résumé, les recettes fiscales et les dépenses du gouvernement fédéral sont en pleine explosion et selon les propres prévisions du gouvernement, on ne sait pas quand cela s'arrêtera. Les emprunts aussi sont en pleine explosion et il est douteux que le gouvernement puisse y mettre un frein. L'inflation suit. En plus de cela, le gouvernement du Canada compte pour au moins la moitié de l'économie totale.

Ces résultats et les plans annoncés nous indiquent clairement que le Gouvernement du Canada n'a aucune intention sinon de continuer à grossir, à accroître son rôle dans la vie des Canadiens et à laisser ses dépenses augmenter. Qu'est-ce qu'il y a de mal à ça? Contrairement à ce qu'on a prétendu, les dépenses du gouvernement ne sont pas un plus pour l'économie, mais plutôt un moins. Certains Canadiens vivent dans le monde illusoire des mesures inflationnistes, fiscales et de financement de la dette qui détruisent l'économie et notre avenir.

[*Text*]

has moved toward a system by which everyone seeks to live at the expense of everyone else. As the sentiment spreads that government offers a solution to all problems, Canada will increasingly be sent into chaos and poverty. Politicians who fail to understand this do the country no favours when they seek to please the electorate.

A worldwide restructuring is taking place as the institutional arrangements of the 20th century dissolve with the rejection of the principles upon which they were built. The sudden collapse of Communism that took nearly everyone by surprise has been breathtaking in its speed. No less startling has been the abandonment of collectivism nearly everywhere else. This turn from nationalization toward liberal democracy and the free market has been called "privatization" in Britain and Japan, "corporatization" in New Zealand, "democratization" in the East Bloc and "peoplization" in Sri Lanka. The entire world is rejecting the idea that the government is the driving force behind social good. This realization is occurring in Communist, Conservative, Social Democratic and Pro-Fascist regimes. Hopefully, Canadian politicians will realize that if we continue down the tax-and-spend road in 50 years the area where reform is now occurring will be the developed countries and Canadians will have taken their place with the impoverished.

The history of the value-added tax, called the GST in Canada, confirms the rule that the rates of every tax will be increased. In New Zealand, rates climbed from 10 per cent to 12.5 per cent in two years; in Britain, they have risen from 10 per cent to 15 per cent; and in Italy from 12 per cent to 18 per cent. In Holland, they have risen from 12 per cent to 20 per cent and in Sweden from 11.1 per cent to 23.5 per cent. In some countries the GST was introduced as part of a sweeping reform. New Zealand substantially reduced income tax and replaced social programs, privatized government-owned enterprises, eliminated subsidies, deregulated industries and closed government departments. Jamaica eliminated income tax. Mrs. The VAT, or GST, was introduced in Britain in 1973, five years before Thatcher was elected. While the VAT has not been removed, monumental reductions have been made elsewhere in governmental affairs in Britain since 1978.

By comparison, Canada has done very little to reform its régime. The Government of Canada has tinkered with privatization and deregulation, has increased spending, increased taxation and enshrined universality of social programs as a sacred trust. Our government has borrowed enough money to put us, our children and our grandchildren into the poor house. Where will their children go?

The Government of Canada has added insult to injury by exempting other governments, such as municipalities, universities, schools and hospitals, from paying this obnoxious tax. This will further insulate them from potential competition and ensure Canadians will continue to pay high costs for essential services.

[*Traduction*]

D'autres Canadiens n'ont pas autant de chance. Depuis une vingtaine d'années, le Canada ressemble de plus en plus à un régime qui encourage les gens à vivre aux dépens des autres. Plus on aura le sentiment que le gouvernement offre une solution à tous les maux, plus le Canada plongera dans le chaos et la pauvreté. Les politiciens qui ne le comprennent pas n'aident pas le pays lorsqu'ils cherchent à faire plaisir à l'électorat.

L'ffondrement de l'organisation institutionnelle du vingtième siècle causé par le rejet des principes sur lesquels elle était basée est en train de provoquer une restructuration mondiale. L'écroulement soudain du communisme qui a pris presque tout le monde par surprise s'est fait à une vitesse effarante. L'abandon du collectivisme presque partout nous a étonné tout autant. Ce volte-face de la nationalisation à la démocratie libérale et à la libre entreprise est appelé «privatisation» en Grande-Bretagne et au Japon, «corporatisation» en Nouvelle-Zélande, «démocratisation» dans les pays de l'Est et «popularisation» au Sri Lanka. Le monde entier rejette l'idée que le gouvernement est la force motrice du bien collectif. Cette prise de conscience se manifeste dans les régimes communistes, conservateurs, sociaux-démocrates et profascistes. Espérons que les politiciens canadiens comprendrons que si nous continuons à augmenter les impôts et les dépenses, dans cinquante ans, les pays dans lesquels les réformes se produisent actuellement seront des pays développés tandis que les Canadiens figureront parmi les pauvres.

L'histoire de la taxe sur la valeur ajoutée, qu'on appelle la TPS au Canada, confirme que le taux de chaque taxe se trouve augmenté. En Nouvelle-Zélande, les taux sont passés de 10 p. 100 à 12,5 p. 100 en deux ans. En Grande-Bretagne, de 10 p. 100, ils ont grimpé à 15 p. 100 et en Italie, de 12 p. 100 à 18 p. 100. En Hollande, ils sont passés de 12 p. 100 à 20 p. 100 et en Suède, de 11,1 p. 100 à 23,5 p. 100. Dans certains pays, la TPS a été mise en place à l'occasion d'une refonte totale du régime d'imposition. La Nouvelle-Zélande a diminué considérablement les impôts sur le revenu, modifié les programmes sociaux, privatisé les entreprises d'État, éliminé les subventions, déréglementé les industries et supprimé des ministères. La Jamaïque a supprimé l'impôt sur le revenu. La Grande-Bretagne a mis en place sa TPS, la VAT, en 1973, cinq ans avant l'élection de M^me^ Thatcher. Bien que la VAT n'ait pas été supprimée, depuis 1978, d'autres sphères d'activité gouvernementales ont subi d'énormes compressions en Grande-Bretagne.

Comparativement, le Canada a fait très peu de choses pour réformer son régime. Le Gouvernement du Canada s'est essayé à la privatisation et à la déréglementation, il a augmenté les dépenses, augmenté les impôts et établi l'universalité des programmes sociaux comme un devoir sacré. Notre gouvernement a emprunté assez d'argent pour que nous nous retrouvions, nous, nos enfants et nos petits-enfants, dans la communauté des pauvres. Qu'arrivera-t-il à leurs enfants?

En plus de nous frapper, le Gouvernement du Canada nous insulte puisqu'il a exonéré certaines institutions, dont les municipalités, les universités, les écoles et les hôpitaux, de cette taxe odieuse. De la sorte, ces institutions seront encore plus à l'abri de toute concurrence éventuelle et les Canadiens continueront à payer des coûts élevés pour bénéficier des services essentiels.

[*Text*]

Will the GST solve the problem? The GST will not solve the problem of unrestrained government spending, which is the real reason so many Canadians are fiercely opposed to the GST. The goods and services tax will not simplify the affairs of the Canadian people. Compliance will enormously complicate their lives. The problems that Canada faces are runaway spending, runaway debt and runaway taxation. Canada's economy is comprised of one half, which is market, which is highly interfered with by government regulation and taxation, and one half that is government spending. Canada's problems can be summed up as runaway government.

The solution is obvious. It is less government, less taxation, less spending, less regulation and no more debt. Less government privilege is what Canadians need. There is no third way, as the rest of the world is finding out. There is only one way. The sooner our politicians find that out the less it will cost. Canadians are in a very real and very grave peril. Canada must make some choices that will profoundly affect the future of all the people who live within its borders. Will we enjoy prosperity and peace in future years or will we and our children face hardship and conflict? Will Canadians have to face the pain that is being suffered in the Soviet Union and elsewhere, or can we learn something from their experience?

The issue that is encapsulated in the GST is the single-most serious problem Canadians face today. The Senate of Canada enjoys a unique position in Canada. The Senate can forestall the imposition of this very unpopular and extremely unwise tax. By doing so the Senate can best serve Canada and best discharge its duty to all Canadians. The Senate can defend Canadians from forces that seek to further undermine their wellbeing and jeopardize their future.

The Association of Saskatchewan Taxpayers wishes to thank the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce for calling us as a witness and allowing us to provide our opinion on the GST. We have submitted our brief for your consideration.

Senator Olson: Mr. Chairman, obviously Mr. Evans and his colleagues have done an intense study of the consequences of this and indeed other taxes. They have summed it up as runaway spending, runaway debt, runaway taxation and so on. I suppose that we have to pay whether we provide the services through the government or not for whatever we use, such as medicare, hospitalization, education and all the other costs. However, it seems to me, and you have probably looked at this, that there is a massive transfer of taxation from one group of people to another. Have you looked at that aspect of the GST vis-à-vis the manufacturers' sales tax?

Mr. Evans: We are certainly aware that the Government of Canada, which collects about half the taxes in Canada, trans-

[*Traduction*]

La TPS résoudra-t-elle le problème? Certainement pas celui des dépenses effrénées du gouvernement, ce qui est d'ailleurs la véritable raison pour laquelle autant de Canadiens s'opposent farouchement à la TPS. La taxe sur les produits et les services ne simplifiera pas la vie des Canadiens. Au contraire: le calcul de la taxe entraînera d'énormes complications. Le Canada sera aux prises avec des dépenses, une dette, des taxes et des impôts galopants. L'économie du Canada est divisée en deux: une moitié, le marché, qui subit fortement les effets de la réglementation et du régime fiscal canadien, et l'autre moitié qui est celle des dépenses gouvernementales. Les problèmes du Canada peuvent se résumer ainsi: le gouvernement fuit devant ses responsabilités.

La solution ne fait pas de doute: il faut réduire. Réduire l'emprise du gouvernement, réduire les taxes et les impôts, réduire les dépenses, réduire la réglementation et supprimer la dette. Moins de privilèges pour le gouvernement, voilà ce dont les Canadiens ont besoin. Il n'y a pas une troisième issue, comme le reste du monde est en train de s'en apercevoir. La solution, il n'y en a qu'une seule. Plus tôt nos politiciens le comprendront, moins cela coûtera cher. Les Canadiens se trouvent vraiment dans une situation périlleuse. Le Canada doit faire des choix qui modifieront considérablement l'avenir de tous ceux qui vivent à l'intérieur de ses frontières. L'avenir nous réserve-t-il la paix et la prospérité ou au contraire, des temps difficiles et des conflits pour nous et nos enfants? Les Canadiens devront-ils souffrir les mêmes tourments que les Soviétiques et d'autres peuples ou sommes-nous capables de tirer la leçon de leur expérience?

Pour les Canadiens, l'enjeu que représente la TPS est la question la plus grave de l'heure. Le Sénat occupe une position unique au Canada. Il peut empêcher l'imposition de cette taxe si impopulaire et si irrationnelle. Le Sénat servirait ainsi le Canada au mieux de ses intérêts et il accomplirait son devoir envers tous les Canadiens. Le Sénat peut protéger les Canadiens contre les forces qui cherchent à affaiblir davantage encore leur bien-être et à mettre en péril leur avenir.

L'Association of Saskatchewan Taxpayers remercie le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce de nous avoir demandé de témoigner et de faire connaître notre opinion au sujet de la TPS. Nous attirons votre attention sur le mémoire que nous vous avons remis.

Le sénateur Olson: Monsieur le président, de toute évidence M. Evans et ses collègues ont étudié en profondeur les conséquences de cette taxe et des autres, d'ailleurs. Ils résument ainsi la situation: des dépenses galopantes, une dette galopante, des impôts galopants, etc. Que les services soient fournis ou non par le gouvernement, il faut bien qu'on paye pour ce qu'on reçoit: les services de santé, d'hospitalisation, l'éducation et tous les autres services. Pourtant, il me semble qu'il y a un transfert massif des taxes d'un groupe d'individus à un autre, comme vous l'avez probablement remarqué. Est-ce que vous avez réfléchi à cet aspect de la TPS par rapport à la taxe de vente des fabricants?

M. Evans: Nous sommes certainement conscients que le Gouvernement du Canada, qui perçoit approximativement la moitié des impôts et des taxes au Canada, les transfert à

[*Text*]

fers those to other people and to other governments, such as the provinces.

Senator Olson: That is not what I am talking about. What I am talking about is the manufacturers' sales tax which is collected from whoever they collect it from, manufacturers of this, that or the other thing, those who do not get some specific exemption. One of the arguments of the government is that they must not have this tax because it makes some large corporations, or all manufacturers I guess, less competitive in the international market.

Every Canadian from every part of the country will pay. Some of them will probably pay a little more than others because they must pay for transportation and other factors that get added into the cost before the 7 per cent will be applied. Since your people have done a study of these kinds of things I would like to know if you have any comment on that.

Mr. Evans: We think the manufacturers' sales tax harms production in Canada. There is no question about that. We also think that the solution to that problem is not spreading it over all the other people in the country. We disagree on economic grounds that the consumers will, in fact, pay the tax. What will happen is that the producers will end up paying the tax and the consumers will pay the higher prices, if we want to look at it in a technical way. Essentially, nothing will happen that we see will be of any benefit to the country. Production in the country will be made less able to operate in a worldwide market. Costs will go up. People in the productive sector will be pushed out of work or out of business and consumers in the country will also pay higher prices. That will affect the least of us the most. In other words, people at the bottom of the income scale will be paying the same increment of extra costs as somebody who is quite well off.

Senator Olson: I take it your study did not find out then that there would be a disproportionate share of this cost of government, taxation in this form, transferred to some of the other regions like Saskatchewan, Alberta, Newfoundland, Nova Scotia and where most of the MST is now paid, namely, in the manufacturing sector in central Canada.

Mr. Evans: We think that would be a likely result. I agree with that.

Senator Perrault: There is a very great body of interesting information in your brief. It represents an awful lot of work and research. There are some facts in it which I think are of real value to the committee. I think members of this committee are aware of the fact that we have a huge deficit and an unacceptably large debt. I think our differences may be in the way we would meet the problem.

You state on page 18 that your association was established to promote the responsible and efficient use of tax dollars and that pursuant to this your association is adamant that taxation cannot be maintained at its current atrocious level in Canada and taxes absolutely cannot continue to rise. You are telling us that there should be no tax increases of any kind even on the

[*Traduction*]

d'autres personnes ou à d'autres gouvernements, ceux des provinces par exemple.

Le sénateur Olson: Ce n'est pas de cela dont je veux parler. C'est de la taxe de vente des fabricants qui s'applique aux fabricants de n'importe quoi, à tous ceux qui ne bénéficient pas d'une exonération quelconque. L'un des arguments du gouvernement, c'est que cette taxe ne doit pas rester parce qu'elle rend certaines grosses sociétés, et tous les fabricants j'imagine, moins concurrentiels sur le marché international.

Tous les Canadiens de tous les coins du pays paieront. Certains paieront un peu plus que d'autres parce qu'il faudra qu'ils paient pour le transport et d'autres éléments qui s'ajoutent dans le coût avant que le 7 p. 100 ne soit appliqué. Puisque des membres de votre association se sont penchés sur ce genre de question, j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Evans: Nous estimons que la taxe de vente des fabricants nuit à la production au Canada. Cela ne fait aucun doute. Nous estimons également que la solution à ce problème n'est pas d'étaler la taxe pour la faire payer à tout le monde au pays. Nous ne croyons pas à l'argument économique voulant que ce seront les consommateurs qui paieront la taxe. Ce qui va arriver, c'est que les producteurs vont se trouver à payer la taxe et que les consommateurs vont payer des prix plus élevés, si on veut envisager la situation d'un point de vue technique. Au fond, nous ne croyons pas que cela puisse améliorer quoi que ce soit au Canada. La production nationale sera moins attrayante sur le marché mondial. Les prix augmenteront. Les gens du secteur productif seront mis au chômage ou devront fermer leurs portes et les consommateurs canadiens devront payer des prix plus élevés. Les moins bien nantis seront les plus touchés. Autrement dit, ceux aux plus faibles revenus paieront la même proportion des coûts supplémentaires que les gens aisés.

Le sénateur Olson: Je crois comprendre que votre étude ne vous a pas permis de conclure qu'une partie disproportionnée de ce fardeau, en l'occurrence la taxe, serait supportée par certaines régions comme la Saskatchewan, l'Alberta, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et celle qui paie la plus grande partie de la taxe de vente des fabricants, c'est-à-dire le secteur manufacturier du centre du Canada.

M. Evans: Si, nous pensons que cela risque de se produire. Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Perrault: Votre mémoire renferme beaucoup de renseignements très intéressants. Il représente une somme de travail et de recherche considérable. Certains des points mentionnés seront, je crois, très utiles au comité. Les membres de ce comité sont conscients du fait que nous avons un énorme déficit et une dette trop élevée pour être acceptable. Je crois que nos divergences d'opinion ont à voir avec la manière dont nous nous y prendrions pour résoudre le problème.

À la page 18, on peut lire que votre association a été créée pour promouvoir une utilisation rationnelle et efficace des recettes fiscales et que par conséquent, elle refuse que le fardeau fiscal se maintienne à son niveau actuel au Canada, totalement déraisonnable, et que les taxes et impôts continuent à augmenter. Vous nous dîtes qu'il ne devrait y avoir aucune

[*Text*]

progressive income tax. You are opting—and I am just trying to encapsulate exactly the essence of your position—that we should cut back very severely on the spending side. Where would you start? What programs would you eliminate to try to find the funds that will make a measurable impact on that debt and deficit?

Mr. Evans: If I could deal with a little background, first. In our opinion, government in Canada is simply too large. We cannot afford this much government. We cannot afford to have this much of our economy consumed or spent on government by government. To begin with, we have to come to grips with the idea that government simply has to be smaller. There are two ways that that could happen. First, we could freeze spending. If the economy continues to grow, then government will reduce its proportion of the total economy—

Senator Perrault: Did you say freeze spending?

Mr. Evans: Yes, freeze it. Just stop it right now, no more increases. If you look at the graph in the brief which represents total spending in Canada you will see that government has increased by leaps and bounds since 1975. If we simply had a freze that would help.

There is a great deal of effort in the country at this time to engineer things. Politicians and bureaucrats are constantly coming up with ideas to stimulate the economy here. They do this by transferring money from here to there. They have various regional development programs. They periodically subsidize businesses with the idea that if they give X motor company so many billions of dollars that will provide so many jobs.

Senator Perrault: You want the market economy to prevail?

Mr. Evans: Exactly.

Senator Perrault: You say that the GST is another tax grab. The Minister of Finance said, "Read my lips". George Bush also said that. The minister said, "Read my lips. The bottom line is that the sales tax will not be used to raise the revenue of the Government of Canada. What we are trying to do is to be revenue neutral in the second stage as well". Do you not accept the assurances given by the Minister of Finance that this is revenue neutral?

Mr. Evans: No, I certainly do not. If we look at the government's own projections we see that taxes are going up. They plan for taxes to go up year after year. There is no sign in there that taxes are going to stay the same or that they will go down. So whatever the Department of Finance plans for this specific tax, the GST, there is no question that all taxes and net revenue is going to go up. They have made plans to do that and they have published those figures in their budget. That is what we have used here.

Senator Perrault: Some groups have come to us and said that we need the money but we should base it on the ability to

[*Traduction*]

augmentation d'impôts ou de taxes, ni même une augmentation de l'impôt sur le revenu progressif. Vous optez donc—j'essaie de bien comprendre votre position—pour une réduction draconienne des dépenses. Par où commenceriez-vous? Quels sont les programmes que vous supprimeriez pour essayer de trouver des fonds suffisants pour réduire sensiblement la dette et le déficit?

M. Evans: J'aimerais d'abord rappeler certaines choses. À notre avis, le gouvernement au Canada est une trop grosse machine, trop grosse pour nos moyens. On ne peut pas se permettre d'avoir un gouvernement qui consomme ou dépense une aussi grande partie de notre économie pour son fonctionnement. Au départ, nous devons nous faire à l'idée que le gouvernement doit tout simplement prendre moins de place. Pour y arriver, nous avons deux solutions. On pourrait commencer par geler les dépenses. Si l'économie continue à croître, le gouvernement représentera un fragment de l'économie moins important . . .

Le sénateur Perrault: Vous avez bien dit «geler les dépenses»?

M. Evans: Oui, geler les dépenses. Tout de suite. Fini les augmentations. Si vous regardez le graphique du mémoire qui illustre les dépenses totales au Canada, vous constatez que les dépenses du gouvernement ont progressé par bonds depuis 1975. Un simple gel des dépenses serait très utile.

À l'heure actuelle, on fait beaucoup d'efforts au Canada pour innover. Politiciens et bureaucrates sont pleins d'idées pour stimuler notre économie. Ils transfèrent de l'argent d'un coin du pays à un autre. Ils mettent sur pied toute une gamme de programmes de développement régionaux. Régulièrement, ils subventionnent certaines activités en pensant que s'ils donnent tant de millions de dollars à la société X, celle-ci créera tant de nouveaux emplois.

Le sénateur Perrault: Vous voulez voir l'économie de marché dominer?

M. Evans: Exactement.

Le sénateur Perrault: Vous dites que la TPS est une autre façon d'aller chercher de l'argent. Or, comme l'a dit le ministre de Finances en reprenant l'expression de George Bush «Read my lips», la taxe de vente ne servira pas à augmenter les recettes du Gouvernement du Canada. Le gouvernement essaie en outre de ne pas créer de recettes à la seconde étape. Vous ne croyez donc pas à l'assurance qu'a donnée le ministre des Finances que cette taxe n'aura aucun effet sur les recettes?

M. Evans: Non, je n'y crois pas. Il suffit de regarder les propres projections du gouvernement pour voir que les recettes fiscales augmentent. Il est prévu que ces recettes augmenteront d'année en année. Rien n'indique que les taxes et impôts vont se stabiliser ou diminuer. Par conséquent, quels que soient les plans du ministère des Finances en ce qui concerne la TPS, il ne fait aucun doute que les taxes et impôts ainsi que les recettes nettes iront en augmentant. On a dressé des plans à cet effet et publié des chiffres dans le budget. C'est de ceux-là dont nous nous sommes servis.

Le sénateur Perrault: Certains groupes sont venus nous dire que nous avons besoin de cet argent, mais qu'on devrait se

[*Text*]

pay. That could be done by adding some points to income tax and corporation tax. Some have suggested that there are still loopholes out there and that the very rich are not paying their fair share. You are saying there should be no more tax increases. However, again I come to this basic question, and it will be my last since others want to question: In order to achieve the spending economies you would like to see, it seems to me you will have to, in some visceral way, eliminate some major government programs. You have not stated which programs. You have told us that you believe in the market economy and that the law of supply and demand should prevail, and so on. Can you give us an idea of the kind of deep cuts that you think are necessary in order to provide alternatives to the GST?

Mr. Evans: You are quite right in that we have not identified specific programs for the Government of Canada to follow. We have identified a problem and we have identified a direction for the government to take.

We might suggest the following items. Government should get out of the business of cultural engineering, the idea that various programs will be undertaken in Canada to create some sort of new Canadian citizen. That costs us a lot of money. It also costs us politically in this country. It is turning one region against another region, and I think the events of the last four months underline that. Things are a lot less peaceful in this country now than they were a few years ago.

The second thing is industrial development. The government should get out of the idea that its primary role is to be the spark plug for the economy. If one examines, case-by-case, the record of government investment anywhere, whether in Canada, Egypt or the Soviet Union, one discovers that it is remarkably similar. These things never work. They may seem to work for a while. They always look great on the drawing board but after they have been put into practice they just simply do not work.

The third thing is related to the second, that is, business grants. The Government of Canada should get out of the business of subsidizing businesses. They should stop falling for the line that if X industry is given a certain amount of cash then it will be able to provide so many jobs. That is very foolish.

The next thing is to reopen the debate on universality.

The Chairman: I am sorry, but we have to move on to our next questioner. Our rules are five minutes. Senator Ottenheimer is the next questioner.

Senator Ottenheimer: Mr. Chairman, my question is related to what I consider to be the overall philosophy of your brief. I guess what drew my attention to it is your statement that there is no third way between Communism and Capitalism. It appears to me that there is some middle ground. Most Canadians are adherents of a mixed economy having an important role for the private sector. They also recognize social responsibility in areas where public ownership may be necessary. More specifically, what is your reply to that? You say you are

[*Traduction*]

baser sur les capacités de payer de chacun. On pourrait le faire en ajoutant quelques points à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les sociétés. Certains ont dit qu'il existe encore des échappatoires fiscales et que les très riches ne paient pas leur quotepart. Vous dites qu'il ne faut plus augmenter les impôts et les taxes. Je reviens donc à une question fondamentale, ma dernière puisque d'autres veulent vous en poser: pour réduire les dépenses comme vous le souhaitez, il me semble qu'il vous faudra prendre des décisions délicates pour éliminer des programmes importants du gouvernement. Vous n'avez pas précisé lesquels. Vous nous avez dit que vous croyez à l'économie de marché, que la loi de l'offre et de la demande devrait prévaloir, et cetera. Pouvez-vous nous donner une idée des coupures importantes que vous estimez nécessaires pour qu'on puisse trouver des solutions de rechange à la TPS?

M. Evans: Vous avez entièrement raison: nous n'avons pas indiqué quelles mesures le Gouvernement du Canada devrait adopter. Nous avons mis le doigt sur le problème et indiqué au gouvernement une voie à suivre.

Nous pourrions proposer plusieurs choses. Le gouvernement devrait abandonner la recherche d'un modèle culturel, l'idée de mettre sur pied divers programmes pour créer une sorte de nouveau citoyen canadien. Cela nous coûte cher. Le pays paie aussi un prix politique. Les régions se dressent les unes contre les autres et je crois que les événements des quatre derniers mois nous l'ont montré. La situation est beaucoup moins sereine dans ce pays qu'elle ne l'était il y a quelques années.

Le développement industriel est un deuxième point. Le gouvernement devrait abandonner l'idée que son rôle premier est d'être la force motrice de l'économie. Si l'on examine les investissements des gouvernements un peu partout, que ce soit au Canada, en Égypte ou en Union soviétique, on constate que les résultats sont semblables. Ça ne dure jamais, même si parfois les choses semblent bien aller pendant un certain temps. Au stade de projet, tout semble aller sur des roulettes, mais une fois que les choses sont en route, ça ne marche plus.

Le troisième point est lié au deuxième puisqu'il s'agit des subventions accordées aux sociétés privées. Le gouvernement du Canada devrait arrêter de subventionner les sociétés privées. Il ne devrait pas s'imaginer que parce qu'une société X reçoit une somme d'argent, celle-ci pourra créer un certain nombre d'emplois. C'est stupide.

Autre chose encore, il faut reprendre le débat sur l'universalité.

Le président: Désolé de vous interrompre, mais je dois donner la parole au prochain sénateur qui à des questions à poser. La règle est cinq minutes par personne. C'est au tour de monsieur le sénateur Ottenheimer.

Le sénateur Ottenheimer: Merci, monsieur le président. Ma question se rapporte à ce que j'appellerai la philosophie de votre mémoire. Ce qui m'a amené à m'y arrêter, c'est votre réflexion à l'effet qu'il n'existe pas de solution intermédiaire entre le communisme et le capitalisme. Il me semble pourtant qu'il existe un moyen terme. La plupart des Canadiens sont en faveur d'une économie mixte faisant une place importante au secteur privé. Mais ils reconnaissent également la responsabilité sociale qui revient au secteur public dans les domaines où

[*Text*]

against big government. I agree in terms of government interference in people's lives, but does that mean we should not have strong government? Are there not areas like environmental reform where a strong government policy and leadership are necessary?

Also, do you find your philosophy consistent with what many Canadians agree to be important themes in terms of our national life, which is that society has an obligation to care for those who are less able to care for themselves? That is a kind of individualized responsibility sometimes. There is also a collective responsibility which is enshrined in the Constitution in the principle of equalization whereby, it is true, there are transfers of wealth. Provinces which have much stronger economies and much more profitable economies recognize the need to help those areas of Canada where citizens have much less disposable income. Are these what are considered the traditional and non-partisan aspects of Canadian life? Is this consistent with the position you take or do you have alternative suggestions for those principles?

Mr. Evans: No, those objectives are perfectly consistent. There would be few people who would say that we do not want to live in a decent country in which we have parks, forests, clean rivers—a wholesome and healthful environment. We also do not want to live in a country in which some people are ground down while others do extremely well. The question is not what our goals are; it is how those goals can best be achieved. If one looks at the record of those countries—and I am certainly not suggesting that we are anywhere near as far down the road as the Soviet Union—and if we look at the methods that have been used by government to achieve those objectives we discover that the record, despite all kinds of propaganda over the last seven years to the contrary, indicates that the environment has been abused in those countries. Poor people have not been eliminated; in fact, their situation is far worse than it is here or anywhere else in the west. In Canada we need to rethink how we are going to achieve some of those objectives.

The Chairman: I believe your five minutes are up, senator. I have other names, but our time is up for this set of witnesses.

Senator Cools: I should like to ask the witness to read some previous testimony and to write a response on it for the committee. I do not have a question.

Senator Hastings: Senator Ottenheimer has given us a philosophical discussion on the environment. It was not on the GST, but it was very interesting.

Senator Ottenheimer: If my colleague does not like my questions, then he knows what to do with them.

[*Traduction*]

cela s'impose. Qu'est-ce que vous en pensez exactement? Vous dites que vous êtes contre un gouvernement régulateur. Je suis d'accord que le gouvernement ne doit pas intervenir dans la vie privée des gens, mais cela veut-il dire que nous ne devrions pas avoir un gouvernement fort? N'existe-il pas des domaines, l'environnement par exemple, dans lesquels il est nécessaire que le gouvernement suive une politique ferme et exerce son leadership?

De plus, pensez-vous que votre philosophie soit conforme à ce que de nombreux Canadienes considèrent comme les valeurs importantes de la société dans notre pays, soit que la société a l'obligation de se préoccuper du sort de ceux qui ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes. Parfois, c'est une sorte de responsabilité individuelle. Mais nous avons également une responsabilité collective qui est enchâssée dans la Constitution dans le principe de la péréquation, d'où la répartition des richesses, qui a effectivement lieu. Les provinces qui ont une économie plus forte et plus rentable que les autres reconnaissent la nécessité d'aider les régions canadiennes où les citoyens ont des revenus beaucoup plus limités. Ces valeurs correspondent-elles au caractère traditionnel et politiquement indépendant de la société canadienne? Est-ce que cela s'accorde avec votre position ou donnez-vous une autre interprétation à ces principes?

M. Evans: Non, ces objectifs sont parfaitement compatibles. Rares sont ceux qui oseraient prétendre que nous ne voulons pas d'un pays où il fait bon vivre, avec des parcs, des forêts, des rivières non polluées—bref, un environnement sain. Nous ne voulons pas non plus d'un pays où certaines personnes croupissent dans la misère tandis que d'autres jouissent d'une très grande prospérité. La question n'est pas de savoir quels sont nos buts, mais plutôt comment y arriver. Si l'on examine la situation dans ces pays—et je ne voudrais surtout pas laisser entendre que notre situation soit comparable en quoi que ce soit aux conditions de vie en Union soviétique—si nous nous arrêtons aux moyens pris par les gouvernements pour atteindre ces objectifs, nous ne pouvons que constater qu'on a abusé de l'environnement dans ces pays, en dépit de toutes les campagnes de propagande qui, au cours des sept dernières années, ont voulu nous faire croire le contraire. La pauvreté n'a pas été éliminée; en fait, les conditions générales de vie sont bien pires qu'ici ou que dans tout autre pays du monde occidental. Au Canada, il nous faut revoir les moyens qui nous permettront d'atteindre ces objectifs.

Le président: Je crois que vos cinq minutes sont écoulées, monsieur le sénateur. J'ai d'autres noms, mais la période prévue pour ce groupe de témoins est écoulée.

Le sénateur Cools: J'aimerais demander au témoin de lire certains témoignages antérieurs et de nous faire part de ses commentaires par écrit. Je n'ai pas de question.

Le sénateur Hastings: Monsieur le sénateur Ottenheimer nous a présenté un exposé philosophique sur l'environnement. Il n'a pas parlé de la TPS, mais c'était très intéressant.

Le sénateur Ottenheimer: Si mon collègue n'apprécie pas mes questions, il sait ce qu'il lui reste à faire.

[*Text*]

The Chairman: We have a request for some additional information.

Senator Cools: That is right. To the extent that you put a lot of intellectual work into your brief—obviously there is a high degree of expertise among you—I wanted to ask you if you could take the time to read the testimony put before this committee on Tuesday, June 5, 1990. The testimony was that of a Mr. Goodman of the company Goodman and Carr. His testimony was intellectually sound. It was a brilliant presentation. I disagreed with most of it, but his testimony is an eloquent apologia of the government's position. Would you read that testimony and provide a response to the committee?

Mr. Evans: I would be happy to do so.

The Chairman: Thank you, gentlemen. I will tell you that I will take some time to read the detail of your study. There is a lot of information in what you have given us and we thank you for your presentation.

I will now call on the representatives of the Western Canadian Wheat Growers Association, Mr. Harvey McEwen, who is the President, and Ms. Janice Siekawitch, who is the Research Officer. Again I will remind you that we hear each witness for a period of 30 minutes due to schedule pressure. We then give senators five minutes each for questions. Please proceed with your presentation.

Mr. Harvey McEwen, President, Western Canadian Wheat Growers Association: Thank you very much. Ladies and gentlemen, senators, I have a brief opening statement, and then we will get right into questions.

The Western Canadian Wheat Growers Association appreciates this opportunity to present its views on Bill C-62, the proposed goods and services tax. More than 10,000 grain and oilseed producers belong to the Western Canadian Wheat Growers Association, making it the largest voluntary farm organization in western Canada. The Wheat Growers Association represents innovative, professional farmers who approach farm management from a business perspective. They share the association's goal of a profitable western grains industry operating in a market-driven and subsidy-free environment.

The western farm economy has endured a decade of hardship. International subsidy wars, drought, escalating production costs, and market uncertainties have severely reduced returns to farmers. Any public policy initiative that could compound these conditions, such as the GST, must be critically reviewed. The association recognizes the need to improve the business environment for Canadian manufacturers. However, there are elements of the GST that discriminate against farm businessmen. These inequities must be addressed before Bill C-62 is implemented.

[*Traduction*]

Le président: Nous avons une demande de renseignements supplémentaires.

Le sénateur Cools: C'est bien cela. Dans la mesure où la préparation de votre mémoire a exigé un savant travail—car, de toute évidence, votre groupe compte beaucoup d'experts—je voulais vous demander de prendre le temps de lire le témoignage présenté devant ce comité le mardi 5 juin 1990. Il s'agit du témoignage de M. Goodman de la société Goodman and Carr. Son témoignage était sans faille sur le plan intellectuel. C'était un brillant exposé. Je suis en désaccord avec la plupart des arguments invoqués par M. Goodman, mais son témoignage constitue une apologie éloquente de la position du gouvernement. Pourriez-vous lire ce témoignage et faire part de vos commentaires aux membres de ce comité.

M. Evans: J'en serais ravi.

Le président: Merci, messieurs. Je vous assure que je prendrai le temps de lire en détail votre document. Vous nous avez fourni beaucoup de renseignements et nous vous remercions pour votre exposé.

J'inviterais maintenant les représentants de la Western Canadian Wheat Growers Association, soit M. Harvey McEwen, président, et Mme Janice Siekawitch, agent de recherche. Je vous rappelle qu'étant donné notre horaire chargé, chaque témoin dispose d'une période de 30 minutes. Les sénateurs ont ensuite cinq minutes chacun pour poser leurs questions. Nous vous écoutons.

M. Harvey McEwen, président, Western Canadian Wheat Growers Association: Merci beaucoup. Mesdames et messieurs, honorables sénateurs, je vous présenterai un bref exposé préliminaire, après quoi nous pourrons répondre directement aux questions.

La Western Canadian Wheat Growers Association apprécie cette occasion qui lui est fournie de présenter son point de vue sur le projet de loi C-62 concernant la taxe sur les produits et services proposée. L'association que nous représentons regroupe plus de 10 000 producteurs de céréales et de plantes oléagineuses, ce qui en fait l'organisme agricole bénévole le plus important dans l'Ouest du Canada. Les producteurs de blé sont des fermiers innovateurs, qui prennent leur métier au sérieux et exploitent leur ferme comme une entreprise. Ils partagent les vues de notre association, qui a pour but d'assurer la prospérité de l'industrie céréalière de l'Ouest, et ce, dans un contexte régi par les lois du marché et libre de toute subvention.

L'économie agricole de l'Ouest a connu une décennie difficile. La guerre des subsides sur le plan international, la sécheresse, l'escalade des coûts de production et les soubresauts du marché ont lourdement affecté le revenu des fermiers. Toute nouvelle politique susceptible d'ajouter à ces conditions, telle que la TPS, doit faire l'objet d'un examen critique. Notre association reconnaît la nécessité d'améliorer le sort des manufacturiers canadiens. Cependant, certains éléments de la TPS sont préjudiciables aux chefs d'entreprise agricole. Ces injustices doivent être corrigées avant l'entrée en vigueur du projet de loi C-62.

[*Text*]

Specifically, our concerns related to the implementation of the GST are the impact of this new tax on farm cashflow and the farm economy, the cost to farmers and taxpayers of a flawed and cumbersome tax rebate program, the potential for bona fide farmers to be denied registrant status because of off-farm income or less than adequate market returns, the complexity and confusion in tax compliance and administration, and the introduction of prescribed tax-free farm inputs that do not meet the criteria established by the finance minister. The Wheat Growers Association proposes that these concerns are best addressed through a comprehensive zero-rating policy for farm production inputs and services. Such a policy eliminates the discriminatory elements of the GST for farmers and the cost of an ineffective and expensive rebate program for Canadian taxpayers.

Ideally, under comprehensive zero-rating, farmers would determine whether a purchase was business related and, consequently, free of GST. Record-keeping and audits by Revenue Canada would support that decision. At a minimum, however, zero-rating must be expanded to include the following categories of essential purchases: first, all machinery and equipment, including parts, used in the primary production of food products and in farm operations; second, all on-farm grain storage systems; third, all grain handling, cleaning, storage and transportation charges from the farm to export or processing markets; fourth, all fertilizers and farm chemicals including herbicides, pesticides and insecticides; fifth, all farm fuels and lubricants; sixth, all customs services, such as seeding, combining and spraying; seventh, all land lease payments; and, finally, all certification, grading and marketing costs incurred by public institutions and the private trade.

With virtual unanimity Canadian farm groups have rejected federal proposals for administering the GST in the farm sector. This association has been successful in building a consensus for comprehensive zero-rating among western farm groups. We are pleased to bring the endorsement of four such groups: the Saskatchewan Pulse Crop Development Board, the Alberta Canola Producers Commission, the Saskatchewan Cattle Feeders Association and the Manitoba Canola Growers Association. Other groups are also considering endorsement and will forward their support directly to the Senate committee. Provincial governments have also been supportive of fairer GST treatment for farmers. In particular, Manitoba Agriculture Minister Glen Findlay has succeeded in placing the GST on the agenda of the upcoming annual Conference of Ministers of Agriculture. Mr. Findlay is asking that discussions include

[*Traduction*]

Nos appréhensions en ce qui concerne la mise en application de la TPS portent plus précisément sur les conséquences qu'aura cette nouvelle taxe sur le revenu des fermiers et sur l'économie agricole, le coût que représentera pour les fermiers et les contribuables l'administration d'un programme de remboursement de la taxe lourd et imparfait, la possibilité que des fermiers de bonne foi se voient refuser le statut d'inscrit pour cause de revenus autres que des revenus agricoles ou en raison d'un rendement inférieur au seuil établi, la complexité et la confusion des règles d'application et d'administration de la taxe, ainsi que l'introduction de facteurs de production agricole non taxables qui ne répondent pas aux critères établis par le ministre des Finances. Les producteurs de blé estiment que la meilleure façon de régler ces problèmes est d'établir une politique globale de taxation des facteurs de production et des services agricoles selon un taux nul. Une telle politique permettrait d'éliminer les éléments discriminatoires de la TPS à l'endroit des fermiers et de soulager les contribuables canadiens du fardeau d'un programme de remboursement de la taxe inefficace et coûteux.

Idéalement, sous le régime d'une politique globale de taxation nulle, c'est le fermier qui déterminerait si un achat est lié à l'exploitation de son entreprise et, par conséquent, échappe à la TPS. En tenant des dossiers et en effectuant des vérifications, Revenu Canada pourrait corroborer cette décision. Cette politique de taxation nulle devrait, à tout le moins, s'étendre aux catégories suivantes d'achats essentiels: premièrement, l'ensemble de la machinerie et de l'équipement, y compris les pièces, servant à la production primaire de denrées alimentaires et à l'exploitation agricole; deuxièmement, toutes les installations d'entreposage des céréales sur la ferme; troisièmement, tous les frais liés à la manutention, au criblage, à l'entreposage et au transport des grains de la ferme aux marchés d'exportation ou de transformation; quatrièmement, tous les fertilisants et tous les produits chimiques tels que les herbicides, les pesticides et les insecticides, cinquièmement, tous les carburants et lubrifiants agricoles; sixièmement, tous les services sur commande, tels que l'ensemencement, le moissonnage-battage et l'arrosage; septièmement, tous les paiements applicables à un bail foncier; et, finalement, tous les frais de certification, de classement et de mise en marché engagés par les établissements publics et l'entreprise privée.

À la quasi-unanimité, les regroupements de fermiers canadiens ont rejeté les propositions du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'application de la TPS au secteur agricole. Notre association a réussi à établir un consensus en faveur d'une politique globale de taxation nulle au sein des groupes de fermiers de l'Ouest. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'appui de quatre de ces groupes, notamment: le Saskatchewan Pulse Crop Development Board, l'Alberta Canola Producers Commission, la Saskatchewan Cattle Feeders Association et le Manitoba Canola Growers Association. D'autres groupes envisagent également de donner leur appui et l'annonceront directement au Comité sénatorial. Les gouvernements provinciaux favorisent également un traitement plus équitable des fermiers dans l'application de la TPS. Le ministre de l'Agriculture du Manitoba, M. Glen Findlay, pour ne nommer que lui, a réussi à mettre la TPS à l'ordre du jour de la prochaine conférence

[*Text*]

expanding tax-free farm inputs to include those considered essential by our association.

We urge the Senate to heed this growing consensus. The proposed GST will have a profound impact on all sectors of our economy. All Canadians—farmer and non-farmer—must be confident that Bill C-62 is not only the best alternative to the MST, but also that it be implemented in the fairest and most cost effective manner. Thank you very much.

The Chairman: You represent, for those of us from Saskatchewan, the heart of our economy, and we are pleased with the presentation you have made to us.

Senator Olson: On page 8 of your presentation you asked that all of these goods and services be zero-rated. Why did you not ask that they be exempt?

Mr. McEwen: We do not want to be exempt because that means we have to absorb the tax ourselves. When you are zero-rated you can then receive a rebate. Also, if they are exempt, the manufacturer of, for example, fertilizer would then not be able to receive the rebate, but he would be paying the GST on the inputs he put into it. He would have nowhere to recoup those costs except from us. That is what we have in the manufacturers' sales tax now and that is what we want to avoid. To the extent that the GST solves a lot of the problems of manufacturing in the business enterprise, we believe it is a fair and proper way to go. Because agriculture or food production was exempted or put out of the system a year ago against our wishes, we are always in a net rebate position.

Senator Olson: My experience with farmers—and I know a lot of them—is that they are not happy about all the accounting that is going to be involved with the GST. There are a lot of people in Canada who are going to be virtual accountant slaves in trying to keep up with this. Some of them want the government to leave them alone to run their farms instead of having to account for all of their input and then apply for the rebates. Yet, you want the government to do all of that.

Mr. McEwen: You will notice that we ask for it to be zero-rated, which eliminates the process of doing 90 per cent of that.

Senator Olson: You have to do the accounting if it is zero-rated, but you will not if it is exempt.

Mr. McEwen: But then you have to pay for it. I think if you give the farmer the choice of paying for it, either hidden or exposed, or going through a little bit of bookwork, he will choose the latter. The reason we are asking for certain things to be zero-rated is because it reduces the cash carrying costs, which seem to be more exacerbated in agriculture than in any other industry.

[*Traduction*]

annuelle des ministres de l'agriculture. M. Findlay souhaite que les discussions portent sur l'élargissement de l'exemption de la taxe, de manière à inclure les facteurs de production que notre association considère comme essentiels.

Nous exhortons le Sénat à tenir compte du consensus qui se dessine. La TPS proposée aura de lourdes conséquences sur tous les secteurs de notre économie. Tous les Canadiens—fermiers ou autres—doivent être assurés que le projet de loi C-62 offre la meilleure solution au remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants et que sa mise en application se fera de la façon la plus équitable et la moins coûteuse. Merci beaucoup.

Le président: Vous représentez, pour ceux d'entre nous qui viennent de la Saskatchewan, le cœur même de notre économie et nous vous remercions de votre exposé.

Le sénateur Olson: À la page 8 de votre mémoire, vous demandez que tous ces produits et services soient assujettis à un taux de taxation nul. Pourquoi n'avez-vous pas demandé une exonération?

M. McEwen: Nous ne voulons pas d'une exemption parce que cela signifie que nous devrions absorber le coût de la taxe. Lorsque vous êtes assujetti à un taux nul, vous avez droit à un remboursement. De plus, en cas d'exemption, le fabricant de produits fertilisants, par exemple, devrait payer la TPS sur les facteurs de production, et ce, sans avoir droit au remboursement. Pour se rattraper, il n'aurait d'autre choix que de se rabattre sur nous. C'est ce qui se produit actuellement avec la taxe sur les ventes des fabricants et c'est cela que nous voulons éviter. Dans la mesure où la TPS permet de résoudre une foule de problèmes dans le secteur manufacturier, nous croyons qu'il s'agit d'une solution équitable et appropriée. Comme l'agriculture ou la production de denrées alimentaires a été exemptée ou exclue du régime contre notre gré, il y a un an, nous nous trouvons toujours dans une position de remboursement nul.

Le sénateur Olson: Mon expérience auprès des fermiers—et j'en connais beaucoup—m'indique qu'ils ne sont pas contents de toute la comptabilité qu'entraînera la TPS. Beaucoup de gens au Canada vont se retrouver pratiquement esclaves de ces exigences. Certains d'entre eux souhaitent que le gouvernement les laisse exploiter leur ferme plutôt que de les obliger à faire le compte de tous leurs facteurs de production pour présenter ensuite une demande de remboursement. Pourtant, vous voulez que le gouvernement le fasse.

M. McEwen: Vous remarquerez que nous demandons l'application d'un taux de taxation nul, ce qui élimine 90 p. 100 du processus.

Le sénateur Olson: Vous devez tenir une comptabilité si vous êtes assujetti à un taux de taxation nul, mais non si vous êtes exonéré.

M. McEwen: Mais vous devez alors en assumer le prix. Je crois que si vous donnez au fermier le choix de payer, de façon directe ou cachée, ou de s'astreindre à tenir ces livres, il optera pour cette dernière solution. Si nous demandons que certaines choses soient assujetties à un taux nul, c'est que cela contribue à réduire les coûts d'achat au comptant, qui semblent plus élevés en agriculture que dans toute autre industrie.

[*Text*]

Senator Olson: Mr. Chairman, I will pass, but I think you are wrong. I do not think farmers want to do all of that bookkeeping when the original intent was to make everything exempt.

Mr. McEwen: You are certainly correct, senator, that farmers do not want to do all of that bookkeeping. I married a physical therapist, not an accountant. Perhaps that was a mistake; however, I suspect that unless the farmers you know are different from the farmers I know, they are not going to be happy about paying the tax up front or indirectly. If you exempt us, then we pay the tax anyway and there is no way of getting it back.

Senator Olson: I do not agree with you. Obviously we did not read the bill the same way.

Senator Hastings: As I understand your brief, you reach the conclusion that the bill, in its present form, is "an unacceptable proposal". Your final advice to the committee is that all Canadians must be confident that the bill is not only the best alternative, but that it be implemented in the fairest and most cost-effective manner. I gather it is the view of your organization that Canadians are not confident that this is the best manner in which to proceed at the present time. Secondly, carrying that forward, I presume your recommendation to this committee is that we delay passage of this bill until your concerns are addressed.

Mr. McEwen: In your first question you asked me to comment in terms of all Canadians. I will not do that. I was not elected or have anything to do with all Canadians.

Senator Hastings: You say so in your brief.

Mr. McEwen: All Canadians need to know that, but I am not going to say whether or not the bill should be delayed or axed in response to that. From the farmer's perspective, there are problems with the legislation. I think most of those could be dealt with through regulation. To the extent that the regulations are still in limbo right now and we do not understand them, we are having trouble finding out what the meaning of them is today and if it will be consistent with what the government might say next week. We have considerable concerns as to how the bill will actually come into place and affect us. Whether or not that can be addressed through the legislative process, you are more of an expert than I am.

Senator Hastings: With those concerns, should we pass the bill?

Mr. McEwen: Can they be solved by regulation?

Senator Hastings: If we still have those concerns, should we pass the bill?

[*Traduction*]

Le sénateur Olson: Monsieur le président, je ne reviendrai pas là-dessus, mais je crois que vous êtes dans l'erreur. Je ne pense pas que les fermiers veuillent s'astreindre à toute cette comptabilité alors que le but initial était d'obtenir une exemption générale.

M. McEwen: Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur, quand vous dites que les fermiers ne veulent pas de toute cette comptabilité. J'ai épousé une physiothérapeute, pas une comptable. Peut-être que c'était une erreur; toutefois, j'imagine que les fermiers ne vont pas se réjouir à l'idée de payer la taxe directement ou indirectement, à moins que ceux que vous connaissez soient différents de ceux que je connais. Si vous nous exonérez, nous devrons payer la taxe de toute façon et nous n'aurons aucun moyen d'obtenir un remboursement.

Le sénateur Olson: Je ne suis pas d'accord avec vous. De toute évidence, nous n'avons pas lu le projet de loi de la même façon.

Le sénateur Hastings: Si j'ai bien compris votre mémoire, vous en venez à la conclusion que le projet de loi, dans sa forme actuelle, constitue «une position inacceptable». Vous terminez en faisant remarquer au Comité que tous les Canadiens doivent être assurés que le projet de loi constitue la meilleure solution et qu'il doit être mis en application de la façon la plus équitable et la moins coûteuse. J'en déduis que, selon votre organisme, les Canadiens ne sont pas sûrs que cela soit la meilleure façon de procéder actuellement. Deuxièmement, en poussant le raisonnement plus loin, je présume que vous recommandez à ce comité de retarder l'adoption du projet de loi jusqu'à ce que vos préoccupations soient prises en compte.

M. McEwen: Dans votre première question, vous m'avez demandé d'émettre un commentaire du point de vue de tous les Canadiens. Je m'en abstiendrai. Je n'ai pas été élu et je n'ai pas à me prononcer pour l'ensemble des Canadiens.

Le sénateur Hastings: Vous le faites dans votre mémoire.

M. McEwen: Tous les Canadiens doivent savoir cela, mais je ne vais pas vous dire que le projet de loi devrait être reporté ou rejeté en réponse à cela. Du point de vue des fermiers, ce projet de loi pose des problèmes. Je crois qu'on pourrait trouver une solution à la plupart d'entre eux par voie de réglementation. Dans la mesure où les règlements ne sont toujours pas connus à l'heure actuelle et que nous ne pouvons pas les étudier, il nous est difficile d'en connaître les répercussions pour l'instant et de voir s'ils correspondent à ce que le gouvernement dira la semaine prochaine. Nous avons beaucoup d'appréhension quant à la forme que prendra effectivement le projet de loi et quant à ses conséquences pour nous. Je ne sais pas si ces questions peuvent trouver réponse dans le processus législatif; vous êtes mieux placé que moi pour le dire.

Le sénateur Hastings: Compte tenu de ces préoccupations, devrions-nous adopter le projet de loi?

M. McEwen: Peut-on résoudre la question par voie de réglementation?

Le sénateur Hastings: Si ces préoccupations sont toujours présentes, devrions-nous adopter le projet de loi?

[*Text*]

Mr. McEwen: I was asked that question once before, either at a Senate or house hearing, whether one should wait until we get the perfect piece of legislation before you bring it in. I would prefer that you put forward perfect legislation. I am not very old. I have been watching the political process for approximately 20 years, and I have yet to see the government pass a perfect piece of legislation. That is going to have to be a value judgment on your part, to weigh the pros and cons or to wait for the perfect legislation to come forward.

Senator Hastings: Or to accept an unacceptable proposal? Those are your words, "an unacceptable proposal".

Senator Simard: The honourable senator will have to make that decision for himself.

Mr. McEwen: One of the questions we have not been able to address is whether the net effect of this change will be negative or positive for farmers. I have been told by many people that when the GST is implemented, many of our farm input costs will decrease considerably. We could save several hundreds to several thousands of dollars a year. I have also been told that it is going to cost us more, especially with the administration, carrying taxes, et cetera. Neither of those parties have been able to substantiate, to our satisfaction, that either one of those two views is true. I would hope that a true GST is a consumer-based tax. Because we are in the manufacturing process, in the broad definition of terms, theoretically it should be better for us. I hope it is. I would like to make it even better for those farmers who are not accountants and who cannot afford the carrying charges of the tax for even a short period of time.

Senator Simard: Mr. Chairman, I want to reassure the witness that he is not the first one to disagree with Senator Olson. We in Ottawa disagree with him most of the time, especially when he poses as the farm expert.

Senator Olson: That is your interpretation, not mine.

Senator Simard: I was glad to see you disagree with him, but I would like to also add one comment. Under the present FST on inputs, Canadians are now paying $250 million a year. That would be a cash injection into the farming sector of Canada. So from that point I disagree with Senator Olson. As far as output is concerned, we have had witnesses say that because of the higher percentage of chemical products that are exported—65 per cent of Saskatchewan production is exported—Saskatchewan stands to gain some $500 million a year in increased output. Would you like to comment on those figures?

One reason I am supporting the GST is because it will help our exports. It will create jobs and provide more revenue to the government of Canada to reduce the debt. Am I on the right wavelength?

[*Traduction*]

M. McEwen: On m'a déjà posé la question avant dans une audience d'un comité du Sénat ou de la Chambre, à savoir, s'il fallait attendre qu'un projet de loi soit parfait avant de le présenter. Je préférerais que vous présentiez un tel projet de loi. Je ne suis pas très vieux mais je m'intéresse à la politique depuis environ 20 ans et je n'ai pas encore vu le gouvernement adopter un projet de loi sans faille. Vous aurez à porter un jugement de valeur, à peser le pour et le contre, ou à attendre qu'on vous présente un projet de loi parfait.

Le sénateur Hastings: Ou accepter une proposition inacceptable? Ce sont vos termes, «une proposition inacceptable».

Le sénateur Simard: L'honorable sénateur devra prendre cette décision par lui-même.

M. McEwen: L'une des questions auxquelles nous n'avons pu obtenir de réponse est de déterminer si les conséquences de ce changement seront, tout compte fait, négatives ou positives pour les fermiers. Beaucoup de gens m'ont dit qu'une fois la TPS en vigueur, bon nombre de nos coûts de production allaient diminuer considérablement. Nous pourrions sauver plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de dollars par année. D'autres m'ont affirmé que cela allait nous coûter plus cher, particulièrement en frais d'administration, en taxes incidentes, etc. Personne n'a pu nous démontrer, de façon satisfaisante, le bien-fondé de l'un ou l'autre de ces deux points de vue. J'ose espérer qu'une véritable TPS est une taxe à la consommation. Comme nous faisons partie du secteur manufacturier, dans le sens large du terme, cela devrait, en théorie, nous avantager. Du moins, je l'espère. J'aimerais faciliter davantage les choses pour les fermiers qui ne sont pas des comptables et qui ne peuvent assumer les frais financiers de la taxe, même sur une courte période.

Le sénateur Simard: Monsieur le président, j'aimerais rassurer le témoin en lui indiquant qu'il n'est pas le premier à être en désaccord avec M. le sénateur Olson. A Ottawa, nous sommes la plupart du temps en désaccord avec lui, surtout lorsqu'il joue à l'expert en agriculture.

Le sénateur Olson: C'est votre interprétation, pas la mienne.

Le sénateur Simard: Je me réjouis de constater que vous n'êtes pas d'accord avec lui, mais j'aimerais également ajouter une chose. En vertu de la présente taxe de vente fédérale sur les facteurs de production, les Canadiens déboursent actuellement un total de 250 millions de dollars par année. Cela constituerait une injection de capitaux dans le secteur agricole au Canada. Sur ce plan, donc, je ne suis pas d'accord avec M. le sénateur Olson. En ce qui concerne la production, des témoins nous ont déclaré qu'en raison du pourcentage élevé de produits chimiques qui sont exportés—65 p. 100 de la production de la Saskatchewan est destinée à l'exportation—la Saskatchewan pourrait réaliser un gain de quelque 500 millions de dollars par année par suite de l'augmentation de sa production. Auriez-vous l'obligeance de commenter ces chiffres?

L'une des raisons pour lesquelles je suis en faveur de la TPS est qu'elle stimulera nos exportations. Elle créera des emplois et assurera des rentrées supplémentaires que le gouvernement canadien pourra appliquer à sa dette. Suis-je sur la bonne longueur d'onde?

[*Text*]

Mr. McEwen: Conceptually you are right in that it is a consumption tax. What I cannot say is whether or not the removal of the FST on something like farm chemicals will be a net benefit to that industry. Theoretically it should be a net benefit to farmers. When Mr. Wilson was in Saskatchewan last spring, he said that the price of automobiles or pick-up trucks would be $1400 or $1500 less. I do not think there is going to be that much of a saving. Perhaps trucks are more expensive in Ontario, but for a larger grain truck the FST is probably excised.

Senator Simard: In addition to trucks, there was a tax on other farming equipment.

Mr. McEwen: Farm equipment is supposed to be exempt from the FST now. It applies to dual purpose vehicles such as trucks and automobiles.

Senator Simard: Technically you might be right, but for tractors, because of the cascading effect, the cost includes an element of tax.

Mr. McEwen: In Saskatchewan there is no provincial sales tax on houses, but I have completed some remodelling on my own home. While you may not pay sales tax when you buy a house, the guy who built the house paid sales tax on his material; so you pay for it one way or the other.

Senator Simard: It makes for good argument when you oppose the tax. I am not saying that is what you are doing, but there are other people in this room and outside of this room who confuse the tax. They say it will be an accounting nightmare, and it will require the expertise of an accountant for a farmer who may not be able to afford it. Is it not a fact that most farmers, if not all farmers, already have an accountant working for them, and that the extra work created by the GST will create little in the way of additional cost? All you have to do is add up the invoices and make the claim, and they already have accountants.

Mr. McEwen: I only use accountants for income tax purposes because it is too complex and takes too much time to wade through my income tax return.

Senator Simard: But you have an accountant.

Mr. McEwen: Only for income tax, and, theoretically, that was made simpler last year when the capital gains form went from two pages to four. I do not think many farmers have an accountant on an ongoing basis who actually does the books.

Senator Simard: At the end of the year they can add up all of these invoices. That is the way it was explained to me. Experience will prove that farmers will be able to manage quite easily.

[*Traduction*]

M. McEwen: Essentiellement, vous avez raison en ce sens qu'il s'agit d'une taxe à la consommation. Je ne saurais dire si l'abolition de la taxe de vente fédérale sur des produits tels que les produits chimiques destinés à l'agriculture se traduira par un bénéfice net pour cette industrie. En théorie, cela devrait entraîner un bénéfice net pour les fermiers. De passage en Saskatchewan, le printemps dernier, M. Wilson a déclaré que le prix des automobiles ou des camionnettes connaîtrait une baisse de 1 400 $ à 1 500 $. Je ne crois pas que l'économie sera aussi considérable. Peut-être que les camions coûtent plus cher en Ontario, mais dans le cas d'un véhicule plus gros, comme ceux qui servent au transport des céréales, la taxe de vente fédérale est probablement supprimée.

Le sénateur Simard: En plus des camions, il y avait une taxe sur l'équipement agricole.

M. McEwen: L'équipement agricole est supposé échapper à la taxe de vente fédérale dans les conditions actuelles. Celle-ci s'applique aux véhicules à double usage tels que les camions et les automobiles.

Le sénateur Simard: En principe, vous auriez peut-être raison; mais dans le cas des tracteurs, compte tenu de l'effet en cascade, le prix comporte un élément de taxe.

M. McEwen: En Saskatchewan, il n'y a pas de taxe de vente provinciale sur les maisons, mais je viens de compléter des travaux de modernisation chez moi. Bien que vous ne payez pas de taxe de vente lorsque vous achetez une maison, le type qui l'a construite a payé la taxe de vente sur les matériaux, lui, de sorte que vous en payez une, d'une façon ou d'une autre.

Le sénateur Simard: Le fait que vous soyez opposé à la taxe favorise le débat. Je ne dis pas que c'est ce que vous faites, mais il y a d'autres personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de cette salle qui confondent les faits au sujet de la taxe. Elles disent que cette taxe sera un cauchemar sur le plan de la comptabilité et que des fermiers devront recourir aux services d'un comptable, même s'ils n'en ont peut-être pas les moyens. N'est-il pas vrai que la plupart des fermiers, sinon tous, ont déjà un comptable qui travaille pour eux et que le travail supplémentaire qu'entraînera l'adoption de la TPS ne représente qu'une très légère augmentation des frais de comptabilité? Tout ce qu'il y a à faire c'est d'additionner les factures et de présenter sa réclamation, et ils ont déjà des comptables.

M. McEwen: Je n'ai recours aux services d'un comptable que pour ma déclaration d'impôt, étant donné que cela est trop compliqué et que remplir toutes ces formules demande trop de temps.

Le sénateur Simard: Mais vous avez un comptable.

M. McEwen: Uniquement pour faire ma déclaration d'impôt et, en théorie, on a simplifié cette déclaration l'an dernier, quand la formule relative aux gains en capital est passée de deux à quatre pages. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de fermiers qui fassent appel en permanence aux services d'un comptable pour s'occuper effectivement de leurs livres.

Le sénateur Simard: À la fin de l'année, ils peuvent additionner toutes ces factures. C'est ce qu'on m'a expliqué. L'expérience nous démontrera que les fermiers s'en sortiront assez facilement.

[*Text*]

The Chairman: Senator Simard is not fully aware of the situation in Saskatchewan where most farmers do not pay income tax as a result of difficult times. In fact, the situation is much different than what he might think. Because Senator Simard has passed on to you the millions of dollars that will be saved by the province as a result of the imposition of the goods and services tax, I will make a comment for the record.

I am quoting from table 1 of a document put out by the Department of Finance, and I want this to be recorded, especially in Saskatchewan. In Saskatchewan—these are the government figures—we presently pay $620 million in federal sales tax. Under the goods and services tax the government says that the people of Saskatchewan will pay $690 million. That is an additional $15 million in tax in Saskatchewan. I am using these figures because our colleagues from the province in which the tax will have a reverse effect immediately say that there are going to be savings. But I wanted to emphasize that in the province of Saskatchewan and, indeed, in Alberta and British Columbia, the negative impact of the goods and services tax will be a total payment by Saskatchewan residents of an additional $15 million. I thank you for your presentation. Again, as I say, the agricultural industry is important to us, and we were pleased to hear you. Thank you.

I would indicate to the committee that the witnesses from the Federation of Saskatchewan and National Taxpayers have cancelled their appearance. We have a request for a walk-in appearance. I would call Margaret Durant of Saskatoon to come forward. Ms. Durant, our rules for walk-in presentations, in our attempt to hear as many people as we can, is to allow you to make a five-minute presentation. We have received your brief. There will be no questions, although I do not guarantee you that I can hold down the senators.

Ms. Margaret Durant, Saskatoon, Saskatchewan: I appreciate being able to present my simple brief. I am appearing before this committee because I am a concerned citizen, and I feel that the GST is the wrong route to go in taxation.

Honourable Sidney Buckwold and other members of the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, I wish to submit some views to you on the proposed goods and service tax, Bill C-62. While the proposed goods and services tax has been presented as a means of overcoming the federal budget deficit, this will not reduce the deficit. It will increase inflation, interest rates and unemployment. It will increase the cost of all taxable goods and services to consumers. Since interest rates will rise, there will be an interest in the cost of borrowing in order to buy essential items such as clothing, soap, bus passes, household repairs, toothpaste, books, newspapers, stamps, furniture and utilities. Another point is that taxpayers will be paying the GST on all tax creating a burden on low

[*Traduction*]

Le président: M. le sénateur Simard n'est pas tout à fait au courant de la situation qui existe en Saskatchewan où la plupart des fermiers ne paient pas d'impôt sur le revenu en raison des difficultés financières auxquelles ils font face. En fait, la situation est bien différente de ce qu'il peut penser. Étant donné que M. le sénateur Simard vous attribue les millions de dollars qui seront économisés par la province à la suite de l'imposition de la taxe sur les produits et services, je me permettrai une observation pour le compte rendu.

Les chiffres que je vais citer sont extraits de la table 1 d'un document publié par le ministère des Finances et je voudrais qu'ils figurent au compte rendu, particulièrement en Saskatchewan. Dans cette province, nous déboursons actuellement—ce sont les chiffres du gouvernement—620 millions de dollars en taxe de vente fédérale. Une fois la taxe sur les produits et services en vigueur, le gouvernement indique que les gens de la Saskatchewan paieront 690 millions de dollars. Cela représente un montant supplémentaire de 15 millions de dollars en taxe pour la Saskatchewan. Je mentionne ces chiffres parce que nos collègues de cette province «distincte» où la taxe aura un effet contraire s'empressent de déclarer qu'elle permettra de réaliser des économies. Mais je voulais insister sur le fait que dans la province de la Saskatchewan, comme en Alberta et en Colombie-Britannique d'ailleurs, les répercussions négatives de la taxe sur les produits et services se traduiront par un montant supplémentaire de 15 millions de dollars que devront verser les contribuables. Je vous remercie pour votre exposé. Encore une fois, je le répète, l'industrie agricole est importante à nos yeux et nous sommes heureux de vous avoir entendu.

J'aimerais indiquer aux membres du Comité que les témoins de la Federation of Saskatchewan and National Taxpayers ne peuvent se présenter. Nous avons une demande de témoignage de dernière minute. Je demanderais à M^me^ Margaret Durant, de Saskatoon, de s'avancer. Madame Durant, nous avons établi des règles qui prévoient, dans le cas des exposés de dernière minute, une période maximale de cinq minutes, et ce, afin de nous permettre d'entendre le plus de gens possible. Nous avons reçu copie de votre mémoire. Il n'y aura pas de questions, bien que je ne puisse vous garantir que je pourrai empêcher mes collègues d'intervenir.

Mme Margaret Durant, Saskatoon, Saskatchewan: Je vous sais gré de me donner l'occasion de présenter mon modeste mémoire. J'ai décidé de me présenter devant ce comité parce que je suis une citoyenne préoccupée et que j'estime qu'on fait fausse route en voulant imposer la TPS.

Honorable sénateur Buckwold, messieurs les membres du Comité sénatorial des banques et du commerce, j'aimerais vous faire part de certaines réflexions sur le projet de loi C-62 relatif à la taxe sur les produits et services proposée. Bien que cette taxe ait été présentée comme un moyen de surmonter le déficit budgétaire du gouvernement fédéral, elle ne contribuera pas à réduire le déficit. Elle entraînera plutôt une hausse du taux d'inflation, des taux d'intérêt et du chômage. Elle provoquera l'augmentation du coût de tous les produits et services taxables pour les consommateurs. Comme les taux d'intérêt seront à la hausse, cela affectera le coût des emprunts effectués pour acheter des articles aussi essentiels que les vêtements, le savon, les laissez-passer d'autobus, les appareils ménagers, la pâte

[*Text*]

income earners and particularly for pensioners who wish to remain in their own homes.

Because of increased costs to many businesses, such as restaurants, owners will be paying the GST on all their overhead as well as charging customers the GST on meals. They will likely be faced with reduced incomes and possible bankruptcies. They will either reduce the number of people they employ or, if they do go bankrupt, become unemployed themselves. Many other businesses such as bookstores and specialty shops will be faced with the same situation.

Wood Cundy investment brokerage states that the goods and services tax "far from being the hidden agenda for deficit reduction that many fear, we believe that the balance on risks on the fiscal side is that the GST package, together with its indirect economic effects will be deficit increasing".

What happens to the unemployed who must live on unemployment insurance or their dwindling savings, or, worst, still on welfare? What is the future for other people living on fixed incomes—for example, pensioners? In fact, what will happen to low and middle income families? How will all those groups cope when they find themselves paying GST on bus passes, clothes, soap and many other essential goods and services? Are many people to be deprived of knowledge because they cannot buy such items as newspapers and books since the GST puts these items out of their reach? Here I refer to those on fixed incomes and all low income earning families.

Instead of making life unbearable for poor people, let us look at a fairer tax system. Instead of creating bookkeeping nightmares for small business people and farmers because of the GST, let us look at other alternatives. Although there are promises of tax rebates for people whose incomes fall below a certain level and there are rebates to businesses and farmers, let us look at some alternatives that would reduce the deficit without increasing inflation and interest rates, which will increase employment, not decrease it.

These alternatives are to establish a royal commission to redesign our tax system based on a progressive formula and based on one's ability to pay. Bring in a green tax to discourage the production and the use of environmentally hazardous goods.

Jack Warner, Professor of Political Science at the University of Regina has proposed some items that would bring needed revenue. For example, restore corporation taxation to the 1984 level. This will yield $7 billion in one year. Collect taxes from delinquent corporate and individual taxpayers. This

[*Traduction*]

dentifrice, les livres, les journaux, les timbres, les meubles et les articles de consommation courante. La TPS, autre point à souligner, viendra s'ajouter à toutes les autres taxes, ce qui créera un fardeau supplémentaire sur les économiquement faibles et particulièrement sur les retraités qui désirent demeurer dans leur propre maison.

Du fait de l'augmentation des coûts que subiront de nombreuses entreprises, par exemple les restaurants, les propriétaires paieront la TPS sur tous leurs frais généraux et ils imposeront à leurs clients la TPS sur les repas. Il est probable qu'ils devront faire face à des diminutions de revenus et, éventuellement, à des faillites. Ils diminueront le nombre de leurs employés, ou s'ils font faillite, deviendront eux-mêmes des chômeurs. Un grand nombre d'autres entreprises, par exemple les librairies et les boutiques spécialisées feront face à la même situation.

Wood Gundy Investment Brokerage déclare que la taxe sur les biens et services «loin d'être le moyen détourné de réduire le déficit que tant de gens craignent, nous croyons que le risque, du côté fiscal, c'est que la TPS, ainsi que ses effets économiques indirects, augmentent le déficit.»

Qu'arrivera-t-il aux chômeurs qui doivent vivre de leurs prestations d'assurance-chômage ou puiser dans leurs maigres économies ou, pire encore, qu'arrivera-t-il aux assistés sociaux? Quel est l'avenir des autres gens qui vivent de revenus fixes, par exemple les retraités? En fait, qu'arrivera-t-il aux familles à faibles et moyens revenus? Comment tous ces groupes s'en sortiront-ils lorsqu'ils devront payer la TPS sur les cartes d'abonnement, les vêtements, le savon et un grand nombre d'autres produits et services essentiels? Est-ce qu'on doit enlever à un grand nombre de gens le droit de se renseigner et d'apprendre parce qu'ils ne peuvent pas acheter de journaux ni de livres, étant donné que la TPS rend ces produits inaccessible pour eux? Je parle ici des groupes à revenus fixes et à faibles revenus.

Au lieu de garder les pauvres dans la misère, pensons plutôt à un régime fiscal plus équitable. Au lieu de faire de la comptabilité un véritable cauchemar pour les petites entreprises et les fermiers, du fait de la TPS, envisageons d'autres solutions. Bien qu'on ait promis des dégrèvements d'impôt aux gens dont les revenus tombent sous un certain niveau et que les entreprises et les fermiers aient droit à des dégrèvements, examinons certaines solutions de rechange qui permettraient de diminuer le déficit sans pour autant augmenter l'inflation et les taux d'intérêt, et qui augmenteraient le nombre d'emplois au lieu de le diminuer.

Ces solutions consistent à établir une commission royale en vue de repenser notre régime fiscal qui serait fondé sur une formule progressive ainsi que sur la capacité de chacun de payer. Il faudrait établir des mesures fiscales visant à décourager les entreprises et les citoyens de produire et d'utiliser des matières dangereuses pour l'environnement.

Jack Warner, professeur de sciences politiques à l'Université de Régina a fait quelques propositions qui rapporteraient les revenus nécessaires. Par exemple, ramener le taux d'imposition des sociétés au niveau de 1984. Cette mesure rapporterait 7 milliards de dollars en un an. Recouvrer les impôts impayés,

[*Text*]

would give $5 billion. Reduce interest rates by 4 per cent over four years. The result would be $6 billion in tax dollars. Reduce the unemployment rate to 4 per cent. The money saved from paying Unemployment Insurance benefits would yield $4 billion a year. Income taxes paid by newly employed workers would yield $4 billion a year. Requiring firms to pay for job training would yield $3 billion each year. Reversing the privatization of public services would give $3 billion.

A new tax on corporate measures would yield $1 billion. Taxing capital as income would give $1 billion. Restoring upper tax rates on income would yield $5 billion. The cancellation of proposed increases in military spending equals $3.3 billion. A 2 per cent tax on wealth would yield $3 billion a year. The cancellation of the nuclear sub program which has already happened gives $1 billion each year. Restoring the military budget to the 1984 level would give $3 billion.

The grand total of taxation from all these measures would equal $43.8 billion a year. The total deficit would, therefore, be reduced by $13 billion a year.

Finally, I call upon the Senate committee to prepare a straightforward public referendum so the people of Canada can declare their opposition to this very regressive goods and services tax, as they did on April 7th and 9th, and which they are doing through petitions to the Senate, to the government, and to the opposition parties.

Please exercise all means of resistence at your disposal to the goods and services tax.

The Chairman: I thank you, Ms. Durant. I am always impressed with ordinary citizens who go to the trouble of preparing briefs like you have and presenting your views. I think that you should be complimented. Perhaps you could obtain a copy of the procedings and you will see your name in print and the presentation of your views.

Mr. Don McGregor: Mr. Chairman, I decided to speak since there is a little bit of time. There are a number of things about the goods and services tax that concern me. One of the largest is the question of taxing our non-renewable natural resources. As I understand it, there will be a 7 per cent goods and services tax on gas for heating our homes each and every bill. On the other hand, exports are untaxable. It seems a little bit strange to me that we should be paying 7 per cent more to heat our homes than it costs Americans to heat their homes with our gas.

I would like to see the goods and services tax implemented, but in my opinion it would be better to implement a price sen-

[*Traduction*]

que les contrevenants soient des sociétés ou des particuliers : 5 milliards de dollars. Réduire les taux d'intérêt de 4 p. 100 sur une période de quatre ans. Le résultat : 6 milliards de dollars en recettes fiscales. Réduire le taux de chômage à 4 p. 100. Le montant des prestations d'assurance-chômage que nous n'aurions plus à payer atteindrait 4 milliards de dollars par année. Le montant de l'impôt sur le revenu payé par les nouveaux travailleurs serait de 4 milliards de dollars par année. Exiger des sociétés qu'elles paient pour la formation en emploi rapporterait chaque année 3 milliards de dollars. Faire marche arrière en ce qui concerne la privatisation des services publics rapporterait 3 milliards de dollars.

Un nouvel impôt visant les sociétés rapporterait 1 milliard de dollars. Imposer les capitaux au même titre que les revenus : 1 milliard de dollars. Augmenter les taux de l'impôt sur le revenu aux niveaux que l'on a déjà connus : 5 milliards de dollars. L'annulation des augmentations proposées des dépenses militaires : 3,3 milliards de dollars. L'établissement d'un impôt de 2 p. 100 sur la fortune rapporterait 3 milliards de dollars par année. L'annulation du sous-programme nucléaire, ce qui est déjà fait, représente 1 milliard de dollars chaque année. Ramener le budget militaire au niveau de 1984 nous ferait économiser 3 milliards de dollars.

Le total de ces mesures fiscales nous rapporterait 43,8 milliards de dollars par année. Le déficit total serait donc réduit de 13 milliards de dollars par année.

Enfin, je demande au Comité sénatorial de préparer un référendum public clair de sorte que les citoyens du Canada puissent déclarer leur opposition à cette taxe très régressive sur les biens et services, comme ils l'ont fait le 7 et le 9 avril dernier, et comme ils le feront par des pétitions présentées au Sénat, au gouvernement et aux partis d'opposition.

S'il vous plaît, veuillez utiliser tous les moyens qui sont à votre disposition pour vous opposer à la taxe sur les produits et services.

Le président: Je vous remercie madame Durant. Cela m'impressionne toujours de voir des citoyens ordinaires qui prennent la peine de préparer des exposés comme vous l'avez fait et de présenter leur point de vue. Je crois que nous devons vous adresser des compliments. Peut-être pourriez-vous obtenir une copie des délibérations et vous verrez votre nom imprimé ainsi que votre exposé.

M. Don McGregor: Monsieur le président, j'ai décidé de prendre la parole étant donné qu'il reste un peu de temps. Il y a un certain nombre de choses qui me préoccupent en ce qui concerne la taxe sur les produits et services; par exemple, la question de la taxe imposée sur nos ressources naturelles non renouvelables. Si je comprends bien, il y aura une taxe sur les produits et services de 7 p. 100 sur le gaz que nous utilisons pour chauffer nos maisons. Sur chaque facture nous paierons cette taxe. D'un autre côté, il n'y a pas de taxe sur les exportations. Il me semble un peu étrange que nous devrions payer 7 p. 100 de plus pour chauffer nos maisons qu'il en coûte aux Américains pour chauffer leurs propres maisons avec notre gaz.

J'aimerais que l'on mette en vigueur la taxe sur les produits et services, mais à mon avis, il vaudrait mieux adopter une taxe

[*Text*]

sitive variable rate goods and services tax. People who buy $400,000 homes would pay a larger amount of tax than people who buy a $60,000 home. This follows very much along the lines of our progressive income tax process. I realize the changes will not be made now. However, I would like the Liberal senators to consider this should the Liberal Party get back into power and be prepared to make recommendations for changing the GST in this area.

That is all I have to say at the moment.

The Chairman: I always compliment citizens who come to us and who have an interest in government that they go to the trouble of preparing a statement.

I wish to respond to the question of privilege that was raised this morning. I had been holding off hoping that Senator Barootes would return. However, it is important, while we have this little break, to indicate the information I have received regarding witnesses who were alleged to have asked to be heard but who, in the words of Senator Barootes, were rejected by the committee.

He gave us the names of Sears, the Potash Corporation of Saskatchewan, CAMCO and IPSCO.

I now have in front of me a report from our clerk and I will read it into the record. Mr. Ratford of Sears, Regina was scheduled but cancelled.

Senator Hastings: So much for Barootes. So much for the Conservatives.

Senator Simard: When was it cancelled? We would like to have the complete information. If they were scheduled last night and cancelled this morning, I can understand why.

The Chairman: They were scheduled to appear, but at their request they cancelled.

Potash Corporation of Saskatchewan, Mr. Humphreys, has been spoken to and they are not requesting an appearance. They will make a written submission within the next two or three weeks.

Camco Mineral and Energy Corporation, Mr. Tom Goreman, was spoken to. They will be faxing their brief today.

IPSCO, which was scheduled for 5:30, will now be relocated to 11:30 in order to make it easier and more acceptable.

I pass on to you that I believe the question of privilege raised by Senator Barootes has been responded to.

Senator Hastings: Mr. Chairman, this is another indication of the manipulation of this committee by the Conservative members here. There is no point of order and no point of privilege. They did it to manipulate this committee and manipulate the media. Being totally incompetent at discussing the GST, they are now resorting to discussing points of privilege and points of order, and even the environment and things in Russia as we heard this morning. They are totally incapable of talking

[*Traduction*]

sur les produits et services dont le taux varierait selon le prix de ces produits et services. Les gens qui achètent des maisons de 400 000 $ paieraient un montant de taxes proportionnellement plus élevé que ceux qui achètent une maison de 60 000 $. Cela est tout à fait conforme aux principes de notre impôt sur le revenu progressif. Je me rends compte qu'on ne fera pas les changements dès maintenant. Cependant, j'aimerais que les sénateurs libéraux étudient cette question si le Parti Libéral reprend le pouvoir et qu'ils soient disposés à présenter des recommandations en vue de modifier la TPS à cet égard.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment.

Le président: Je félicite toujours les citoyens qui viennent à nous et qui s'intéressent au gouvernement au point où ils prennent la peine de préparer un exposé.

J'aimerais répondre à la question privilège qui a été soulevée ce matin. J'ai attendu en espérant que le sénateur Barootes reviendrait. Cependant, il est important, pendant que nous avons encore un peu de temps, de donner le renseignement que j'ai reçu concernant les témoins dont on allègue qu'ils auraient demandé à être entendus et que le Comité, selon le sénateur Barootes, aurait refusé d'entendre.

Il nous a donné les noms de Sears, de Potash Corporation of Saskatchewan, de CAMCO et d'IPSCO.

J'ai devant moi un rapport de notre greffier et je vais le lire et il sera versé aux dossiers. Nous devions recevoir monsieur Ratford de Sears, Régina, mais il s'est désisté.

Le sénateur Hastings: Voilà pour monsieur Barootes. Voilà pour les Conservateurs.

Le sénateur Simard: Quand y a-t-il eu annulation? Nous aimerions avoir des renseignements complets. Si on devait l'entendre hier soir et que l'annulation a eu lieu ce matin, j'en comprends les raisons.

Le président: Il devait comparaître mais ils se sont désistés.

Nous avons parlé à monsieur Humphreys de Potash Corporation of Saskatchewan et la société qu'il représente ne demande pas à témoigner. Il présentera un exposé écrit au cours des deux ou trois prochaines semaines.

On a également parlé à monsieur Tom Goreman, de Camco Mineral and Energy Corporation. Cette société nous transmettra aujourd'hui un exposé par télécopieur.

Nous devrions recevoir IPSCO à 17 h 30, mais le témoignage aura lieu plutôt à 11 h 30; ce sera plus facile et plus acceptable.

J'estime donc avoir répondu à la question de privilège soulevée par le sénateur Barootes.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, voilà un autre fait qui montre bien que les membres d'allégeance conservatrice manipulent le Comité. La question de règlement ne se pose pas, non plus que la question de privilège. Ils ont fait cela pour manipuler le Comité et pour manipuler les médias. Comme ils n'ont aucune compétence pour discuter de la TPS, il veulent maintenant discuter de questions de privilège et de règlement et même de questions d'environnement et de choses qui se passent en Russie comme ils l'ont fait ce matin. Ils sont

[*Text*]
about the GST and, true to form, are turning to their corporate friends.

The Chairman: Honourable senators, now that I have put that information on the table, I hope it has answered and cooled down that particular aspect. The Chairman certainly wants to hear everybody. I have no interest in who appears and who does not, in the sense of trying to pick. That is done by our staff in Ottawa.

Senator Simard: Except Liberal MPs. You should read the *Globe and Mail* this morning and see what it says about your circus and your Liberal MP.

The Chairman: If the IPSCO representatives are here, we are slightly ahead of schedule but we would be very pleased if you would come forward. I welcome Mr. Charles Backman, the Senior Vice President of a major industry in Saskatchewan, whose views are looked forward to.

Mr. Backman, perhaps when listening to the committee you might think you were back in a steel factory with the hammering that goes on, but I am sure you are used to this type of thing in various presentations that are made.

Mr. Charles Backman, Senior Vice President, IPSCO: Mr. Chairman, I thought for a second that I was back in our Monday morning meetings, but I realize that this may be as productive a group as the one in our Monday meetings.

I was called approximately an hour ago by someone outside the door and I changed my schedule to be here at 11:30.

For those of you who are not familiar with IPSCO, we are a western Canadian steel company that has approximately half a billion dollars a year of revenue and approximately half a billion dollars a year in assets.

We welcome the opportunity to testify before your Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. The existing manufacturers' sales tax contains many distortions and acts at many times in a fashion which encourages imports as opposed to domestic manufacturers. We believe, however, that the arguments on this subject have already been well presented.

In summary, IPSCO's position is as follows: removal of the federal sales tax will materially improve the competitive position of many of IPSCO's customers with respect to their ability to sell product; failure to remove it will keep them at a competitive cost disadvantage relative to imported products and materially impair their ability to capitalize on the export opportunities that the Free Trade Agreement with the United States has opened up; and restricted opportunities for IPSCO's customers will impair IPSCO's ability to make further investment and employ people here in Canada.

The pitch we are giving is that it is of more benefit to our customers than to ourselves as a manufacturer.

[*Traduction*]
tout à fait incapables de parler de la TPS et, comme on pourrait s'y attendre, ils s'en remettent à leurs amis du monde des affaires.

Le président: Honorables sénateurs, maintenant que je vous ai présenté cette information, j'espère que cette question est réglée et que chacun reprendra son sang-froid. Je peux vous assurer que le président désire entendre tout le monde. Je n'ai aucun intérêt à faire entendre un tel groupe plutôt qu'un autre. Je n'essaie pas d'orienter le choix des témoins. C'est notre personnel à Ottawa qui s'occupe de cela.

Le sénateur Simard: À l'exception des députés libéraux. Vous devriez lire le *Globe and Mail* de ce matin et voir ce qu'on y dit de votre cirque et de vos députés libéraux.

Le président: Si les représentants de la société IPSCO sont ici, nous sommes un peu en avance mais il nous ferait plaisir de vous entendre. Je souhaite la bienvenue à monsieur Charles Backman, le vice-président exécutif d'une industrie importante en Saskatchewan; il nous fera plaisir d'entendre son point de vue.

Monsieur Backman, lorsque vous écoutez les délibérations du Comité, vous pensez peut-être vous trouver dans une aciérie avec tout ce bruit, mais je suis sûr que vous êtes habitué à ce genre de choses.

M. Charles Backman, vice-président exécutif, IPSCO: Monsieur le président, j'ai pensé un instant que je me retrouvais dans nos réunions du lundi matin, mais je me rends compte que ce groupe peut être aussi productif que celui de nos réunions du lundi.

Quelqu'un m'a appelé il y a environ une heure et j'ai changé mon programme pour pouvoir être ici à 11 h 30.

A ceux d'entre vous qui ne connaissent pas l'IPSCO, j'aimerais dire que nous sommes une aciérie canadienne de l'Ouest dont les recettes s'élèvent approximativement à un demi-milliard de dollars par année et l'actif, à environ un demi-milliard de dollars par année également.

Nous sommes très heureux de venir témoigner devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. La taxe actuelle sur les ventes des fabricants renferme bien des aberrations et elle favorise très souvent les importations au détriment des fabricants canadiens. Nous croyons, toutefois, que d'autres avant nous ont démontré ce point.

Voici, en résumé, la position de l'IPSCO: l'abolition de la taxe de vente fédérale (TVF) permettra à bon nombre de clients de l'IPSCO d'être beaucoup plus concurrentiels en ce qui a trait à la vente de leurs produits. Le maintien de la TVF, par contre, les placera dans une position désavantageuse par rapport aux produits importés et les empêchera, dans une large mesure, de tirer parti des possibilités d'exportation que leur offre l'Accord canado-américain de libre-échange; l'IPSCO en subira les conséquences puisqu'elle investira moins d'argent et embauchera moins d'employés ici au Canada.

Ce que nous voulons vous dire c'est que la taxe sur les produits et services (TPS) proposée profitera plus à nos clients qu'à nous, les fabricants.

[*Text*]

It is unfortunate that the general public in Canada has come to the conclusion that the proposed goods and services tax is virtually a brand new tax that will put a substantial economic burden on people. In that the estimated revenues from the GST will be somewhat higher than the revenues which now accrue to the federal government under the manufacturers' sales tax which, as we understand it, will be used to alleviate the financial burden on lower income earners, IPSCO believes this to be a completely incorrect perception.

Consequently, we find it rather strange that the Senate, a supposed unbiased body which is meant to have sober second thought, as opposed to taking popular or populist political views, is in effect attempting to substitute for the House of Commons and hold up or turn down this much needed reform. It is ironic that the European common market insists that any new members have a value added or GST type tax and that this stance is supported by government of all political stripes.

Therefore, IPSCO strongly urges this committee and the Senate to get on with the job of implementing the GST pretty much in the form as it is now recommended.

That is a summary of our brief, Mr Chairman, and those are my comments.

Senator Perrault: May I say at the outset that I hope our witness knows more about making steel than he does about the operations of Parliament. I find your comments about Parliament really suggest the need for a meeting of your company some Monday morning to discuss how Parliament works and what democracy is all about.

Senator Simard: Stop harassing the witness.

Senator Perrault: I am not harassing the witness. I am saying that every senator sitting around the table should be insulted about the reference to the right of the Senate to look at this question.

We are supposed to be protecting the interests of the regions of Canada, and, in this case, the people of Saskatchewan. We have heard statistics today which indicate that Saskatchewan Indians will have to pay far more in tax, as a result of GST, than in all of the western provinces. GST is being opposed by the Ministers of Finance of British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Manitoba. IPSCO comes here today and says get on with the job and just pass it.

You talk about the free trade deal, sir. In one year since the free trade deal was signed, 140,000 industrial jobs have been lost in Canada. Perhaps at some point you would like to address your comments to that particular problem

You say that the measure should be passed. I presume your company is also interested in equitable taxation. Do you still think it's fair that in this country the richest 5 per cent of Canadians own 50 per cent of all the personal wealth? Are you happy with the tax rates that have been established, which will mean that people making under $30,000 a year will have to

[*Traduction*]

Il est regrettable que les Canadiens en général en soient venus à penser que la TPS est une toute nouvelle taxe qui viendra alourdir considérablement leur fardeau financier. Selon nous, c'est une perception tout à fait erronée. Les recettes estimatives provenant de la TPS étant quelque peu supérieures à celle que le gouvernement fédéral tire actuellement de la taxe sur les ventes des fabricants, elles seront, croyons-nous, utilisées pour alléger le fardeau financier des personnes à revenu modeste.

Aussi trouvons-nous plutôt étrange que le Sénat, un organisme soi-disant impartial qui est censé prendre des décisions réfléchies plutôt qu'adopter les vues politiques du peuple, essaie ni plus ni moins de se substituer à la Chambre des communes et de retarder ou de rejeter cette réforme dont nous avons tant besoin. Ironiquement, le Marché commun européen insiste pour que tout nouveau membre ait une taxe sur la valeur ajoutée ou une taxe de type TPS et cette façon de voir est partagée par tous les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique.

L'IPSCO recommande donc vivement aux membres de ce Comité et du Sénat d'appliquer la TPS sensiblement de la même façon que celle proposée.

Je vous ai présenté, monsieur le président, un résumé de notre position ainsi que mes commentaires.

Le sénateur Perrault: J'aimerais d'abord dire que j'espère que monsieur Backman en connaît plus sur l'acier que sur le fonctionnement du Parlement. D'après les commentaires qu'il vient faire, je crois vraiment que le personnel de sa compagnie devrait se réunir, un de ces bons lundis, pour se familiariser avec le fonctionnement du Parlement et les principes de démocratie.

Le sénateur Simard: Cessez de harceler le témoin!

Le sénateur Perrault: Je ne harcèle pas le témoin. Je dis simplement que les propos de monsieur Backman sur le droit du Sénat d'examiner cette question sont offensants pour les sénateurs assis à cette table.

Nous sommes censés protéger les intérêts des régions du Canada et, dans ce cas-ci, de la Saskatchewan. Or, on nous apprend aujourd'hui que les Indiens de la Saskatchewan devront payer beaucoup plus de taxes en raison de la TPS que les Indiens des autres provinces de l'Ouest. Les ministres des Finances des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba sont contre la TPS. Et l'IPSCO vient nous dire aujourd'hui d'y aller de l'avant avec cette nouvelle taxe.

Vous avez parlé, monsieur, de l'Accord de libre-échange. En un an, depuis la signature de l'Accord, le Canada a perdu 140 000 emplois dans le secteur industriel. Peut-être voudrez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Vous dites qu'on devrait adopter ce projet de loi. Je présume que votre entreprise tient comme tout le monde à ce que le régime fiscal soit équitable. Trouvez-vous juste que dans ce pays 5 p. 100 des Canadiens disposent de 50 p. 100 des richesses? Trouvez-vous normal qu'avec les nouveaux taux d'imposition, les personnes qui gagnent moins de 30 000 $ par année

[*Text*]

pay substantially more under GST than they are at the present time?

Senator Simard: That's not true.

Senator Perrault: I would like your comments. You have not addressed one word as to whether this proposal is equitable, whether it is fair or regressive.

The other day Mr. Dalton Camp, the Prime Minister's advisor, said, "Of course it is a regressive tax." He also said, "We are so good at public relations, we Tories, we will be able to convince the Canadian people to accept it by the time the next election comes around." That is the great principled Conservative attitude towards taxation in this country. What about Mr. Camp's comments? Are you concerned about the regressivity of this proposal? Let us hear from you.

Mr. Backman: I have only a simple comment to make, Senator Perrault, but I am speaking from the company's viewpoint as to our operation in Saskatchewan, western Canada and the customers we sell to. This being a pass-through tax, and our products being mainly semi-finished or unfinished products, the taxes pass through, as opposed to the situation now where the people we sell to have to pay a portion of the federal sales tax on their goods. So from that point of view it is certainly an advantage for us to go the GST route.

On the FTA, speaking strictly from a steel company point of view, the tariffs on steel from the United States into Canada are now higher than the tariffs from Canada into the United States. As the tariffs are removed on steel products over the 10 year period, that will place us more at a disadvantage, so we will need all the help we can in order to keep competitive in those lines.

Senator Perrault: From the company's point of view, certain competitive benefits and advantages will rebound to the benefit of IPSCO if the measure goes through?

Mr. Backman: That is what I am stating.

Senator Perrault: Are you interested in addresing yourself to what constitutes a good tax? In other words, it should be fair, equitable, economical to collect, and have public acceptance.

Mr. Backman: Senator Perrault, I am here today to represent IPSCO. I am not here to give my own personal comments.

Senator Perrault: IPSCO describes itself as a good corporate citizen?

Mr. Backman: Yes, we do.

Senator Simard: Have you estimated the cost to your company of any delay in implementing this tax? There are people who ask us if the Liberal majority will not kill the tax, perhaps

[*Traduction*]

devront payer beaucoup plus de taxes après l'entrée en vigueur de la TPS.

Le sénateur Simard: Ce n'est pas exact!

Le sénateur Perrault: J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Vous ne nous avez pas dit si vous trouviez que cette nouvelle taxe était juste et équitable ou si elle était régressive. Vous n'avez pas parlé de cet aspect de la question.

Le conseiller du Premier ministre, M. Dalton Camp, a dit l'autre jour que c'était bien sûr une taxe régressive. Il a aussi dit que nous étions tellement forts en relations publiques, nous les membres du Parti conservateur, que nous arriverions à convaincre les Canadiens du bien-fondé de cette taxe d'ici aux prochaines élections. Ce sont là les grands principes moraux du Parti conservateur à l'égard de la politique canadienne d'imposition. Que dites-vous des commentaires de M. Camp? Le caractère régressif de cette nouvelle taxe vous préoccupe-t-il? Laissez-nous entendre ce que vous avez à nous dire à ce sujet.

M. Backman: Je n'ai qu'une seule observation à faire, monsieur le sénateur. J'exprime le point de vue de la compagnie concernant les affaires que nous faisons en Saskatchewan, dnas l'Ouest du pays et avec nos clients. La TPS étant une taxe appliquée à chacune des étapes du circuit de production et de distribution, comme nous offrons surtout des produits semi-finis ou non finis, nous sommes dispensés de payer des taxes à certaines étapes alors qu'actuellement les personnes à qui nous vendons nos produits doivent présentement payer une partie de la taxe de vente fédérale sur leurs biens. De ce point de vue, nous pensons que la TPS est pour nous très avantageuse.

Pour ce qui est de l'Accord de libre-échange, si l'on tient compte strictement du point de vue des aciéries, les tarifs applicables à l'acier qui arrive au Canada en provenance des États-Unis sont présentement plus élevés que ceux applicables à l'acier originaire du Canada et vendu aux États-Unis. L'abolition, sur une période de dix ans, des tarifs sur les produits de l'acier va nous désavantager encore plus, et nous aurons donc besoin de toute l'aide que nous pourrons obtenir pour demeurer concurrentiels dans ce secteur.

Le sénateur Perrault: Si le projet de loi sur la TPS est adopté, n'est-il pas vrai de dire que l'IPSCO profitera indirectement des avantages que vous avez mentionnés sur le plan de la concurrence?

M. Backman: C'est bien ce que je prétends.

Le sénateur Perrault: Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'on entend par une «bonne taxe»? Une «bonne taxe» devrait être juste et équitable, elle devrait être acceptée du grand public et sa perception devrait être économique n'est-ce pas?

M. Backman: Monsieur le sénateur, je suis ici pour représenter l'IPSCO. Je ne suis pas venu vous exprimer mon opinion personnelle.

Le sénateur Perrault: L'IPSCO ne prétend-elle pas être une bonne «personne morale»?

M. Backman: Bien sûr!

Le sénateur Simard: Avez-vous évalué ce qu'il en coûterait à votre compagnie si la mise en application de la TPS était retardée? Il y a des gens qui nous disent que si la majorité libérale

[*Text*]

it could be delayed for a year or so. I am deliberately asking you for the thoughts of your company because, contrary to what Senator Perrault alludes to or would have us believe, if it is only good for your company, it is no good at all. I believe that if it is good for your company, it is also good for your employees, for the province, and for the country. This is where Liberals and Conservatives sometimes disagree.

Mr. Backman: Senator Simard, the way the federal sales tax is currently implemented, we do not see a substantial lessening in our company costs in that the carrying costs of the carry-through tax will almost equate what we pay as the federal tax. The benefits will be to the people who buy our product, turn it into farm machinery or turn it into different types of construction products. They are the people who will benefit and they are the ones who will be penalized more than us. In our situation, the amount of tax we pay overall probably is a little less than the carrying charge of paying the interest on the moneys that we collect and then have to pay.

Senator Simard: Has your company had to spend much time, energy and money to prepare in order that your customers can benefit?

Mr. Backman: We are exspending a fair effort in gearing up for the GST in that we think it is positive and something that will help our industry.

Senator Simard: Senator Perrault and his colleagues have stated that 140,000 jobs have been lost which they like to attribute to the Free Trade Agreement.

Senator Perrault: Those are the government's own figures.

Senator Simard: He does not say how many jobs have been created.

Has your company been hurt by the Free Trade Agreement in its exports? Have high interest rates played a downward factor? We know that despite the high interest rates in May the balance of trade was very positive, close to a billion dollars, twice or three times as much as had been planned. Could you tell us where free trade comes in, or perhaps high interest rates?

Mr. Backman: I am not a politician, so I will have to answer it the way I see it.

I am on a committee of the American Iron and Steel Institute in implementing the free trade elements for the steel companies. There are four companies in Canada and half a dozen companies from the states that are on this committee. At this point in time, I can only talk about attitudes and I cannot put on figures as to what we have gained in dollars. In dealing with the representatives of the steel companies in the states on implementing this, since the signing of that agreement there is certainly an attitudinal change which is positive. We certainly

[*Traduction*]

ne tue pas cette taxe, peut-être son entrée en vigueur pourrait-elle être retardée d'un an ou deux. Je vous demande délibérément ce qu'en pense votre compagnie parce que, contrairement à ce que prétend le sénateur Perrault ou à ce qu'il voudrait nous faire croire, si la taxe n'est bonne que pour votre compagnie, aussi bien dire qu'elle n'est bonne à rien. Je crois que si cette taxe est bonne pour votre entreprise, elle est aussi bonne pour vos employés, pour la province, et pour le pays tout entier. Et c'est sur ce point que les Libéraux et les Conservateurs divergent parfois d'opinion.

M. Backman: Monsieur le sénateur, de la façon dont la taxe de vente fédérale est présentement appliquée, nous ne prévoyons pas de diminution substantielle de nos frais, puisque les frais financiers liés à la taxe milti-stades équivaudront presque à ce que nous payons en taxe fédérale. Le nouvelle taxe profitera plutôt à ceux qui achètent nos produits pour les transformer en machinerie agricole ou en différents types de produits de construction. Ce sont eux qui en profiteront et ils seront pénalisés plus que nous si ce projet de loi n'est pas adopté. Quant à nous, le montant global des taxes que nous payons est probablement légèrement inférieur aux frais financiers liés au paiement de l'intérêt sur l'argent que nous percevrons et que nous devrons ensuite remettre.

Le sénateur Simard: Votre compagnie a-t-elle consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'argent à se préparer pour que vos clients puissent profiter des avantages de cette mesure?

M. Backman: Nous avons consacré pas mal de temps à nous préparer à la TPS parce que nous jugeons que c'est une mesure positive qui favorisera notre industrie.

Le sénateur Simard: Le sénateur Perrault et ses collègues prétendent que 140 000 emplois ont été perdus à la suite de l'Accord de libre-échange.

Le sénateur Perrault: Ce sont là les chiffres fournis par le gouvernement lui-même.

Le sénateur Simard: Il ne parle pas, toutefois, des emplois qui ont été créés.

L'Accord de libre-échange a-t-il eu des effets néfastes sur vos exportations? Les taux d'intérêt élevés ont-ils eu des répercussions négatives? Nous savons qu'en dépit des taux d'intérêts élevés en vigueur en mai, la balance commerciale s'est révélée plus que satisfaisante, près de un (1) milliard de dollars, soit deux ou trois fois plus que ce qu'on avait prévu. Pouvez-vous nous dire quelques mots des effets du libre-échange ou peut-être des taux d'intérêt élevés?

M. Backman: N'étant pas un politicien, je vais me contenter de vous expliquer la façon dont je vois les choses.

Je fais partie d'un des comités de l'American Iron and Steel Institute ayant pour tâche d'appliquer les dispositions de l'Accord de libre-échange concernant les aciéries. Quatre entreprises canadiennes et une demi-douzaine d'entreprises américaines font partie de ce comité. Je ne peux, à ce stade-ci, que parler des attitudes que j'ai observées. Je ne peux avancer aucun chiffre sur ce que nous avons gagné en termes de dollars. Depuis la signature de l'Accord, nous avons certainement remarqué un changement d'attitude positif dans nos négociations avec les représentants des aciéries américaines. Il ne fait

[*Text*]

find it easier to move along in getting some of the implementation done.

Again, speaking from a western Canadian steel company point of view, if we had not had the Free Trade Agreement, we would be in a much more negative situation from the way we are treated by customs people at the border and everything else. The pressure was on and we had some problems getting our product into the country with customs people working to rule. Attitudinally, that has improved. Those are the tangible things that I see thus far. In this short period of time, I do not know that we could quantify the other gains. I would not expect that in a one year period we could quantify what it is worth in dollars and cents. The pendulum seems to be swinging, and that was one thing we were after.

Senator Cools: Mr. Backman, I am a little bewildered. I heard you speak quite positively of the Free Trade Agreement. My recollection is that your company, IPSCO, opposed the Free Trade Agreement.

Mr. Backman: No, we did not oppose the Free Trade Agreement, senator. We actually supported the Free Trade Agreement as such, or the free trade approach. It was the dumping rules part of it that we opposed, at least the way in which that was brought forward.

Senator Cools: It is just that I am not a westerner and I am not that well acquainted with the matter. However, I have some recollections of your president making some very strong statements.

Mr. Backman: He tends to make strong statements, I believe, in that respect. I can assure you that we were for the Free Trade Agreement very strongly. We did lots of work to try to support that movement. Some of his comments might have been interpreted—

Senator Cools: It just goes to show you that not only politicans do an about-face.

The next question is with respect to your statement that it is unfortunate that the general public in Canada has come to the conclusion that the proposed goods and services tax is virtually a brand new tax. How are you supposing that the public arrived at this conclusion? Since senators are not in the business of public relations, how do you suppose the public has made that conclusion?

Mr. Backman: I really can't answer you on that except to say that when this was presented, or the way it came out, people had a hard time understanding any change such as this. I cannot answer you more completely than that.

Senator Cools: Are you aware that the government announced the expenditure of a massive amount of money on what they call information, communications and advertising?

Mr. Backman: I am not sure it would matter which government was in power, you would be making the same statement.

[*Traduction*]

aucun doute que nous avons moins de difficulté à nous entendre avec eux pour faire appliquer les dispositions de l'Accord.

Je le répète, du point de vue d'une aciérie canadienne de l'Ouest, sans l'Accord de libre-échange, nous nous retrouverions dans une position beaucoup plus difficile en ce qui concerne la façon dont nous traitent les douaniers à la frontière et à d'autres égards. Nous subissions des pressions et nous avions certains problèmes à faire entrer nos produits aux États-Unis à cause des douaniers qui appliquaient le règlement à la lettre. L'attitude des douaniers s'est améliorée. Ce sont les principaux changements que j'ai remarqués jusqu'ici. Je ne sais pas si nous pouvons en si peu de temps quantifier les autres gains. Je ne m'attends pas à ce qu'en un an d'application, on puisse quantifier les changements en dollars et en cents. Il semble y avoir un mouvement du pendule et c'est une des choses que nous avions en tête.

Le sénateur Cools: Monsieur Backman, je suis quelque peu perplexe. Je vous ai entendu parler très favorablement de l'Accord de libre-échange. Pourtant, je crois me souvenir que l'IPSCO était contre cet Accord.

M. Backman: Non, nous n'étions pas opposés à l'accord de libre-échange, monsieur le sénateur. En fait nous avons appuyé l'accord ou l'approche de libre-échange comme telle. C'est aux règlements concernant le dumping que nous nous sommes opposés, du moins à la façon dont c'était présenté.

Le sénateur Cools: Je ne viens pas de l'Ouest et je ne suis pas très au courant de la question. Toutefois, je me rappelle que votre président a fait des déclarations non équivoques à ce sujet.

M. Backman: Je crois qu'il a tendance à faire des déclarations catégoriques à ce sujet. Je peux vous assurer que nous appuyions très fortement l'accord de libre-échange. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour appuyer cette approche. Il est possible qu'on ait interprété certaines de ses paroles—

Le sénateur Cools: Cela vous prouve qu'il n'y a pas que les politiciens qui font volte-face.

Ma prochaine question concerne votre déclaration selon laquelle il est malheureux que les citoyens canadiens en soient venus à la conclusion que la taxe sur les produits et services proposée est, en fait, une toute nouvelle taxe. Comment pouvez-vous supposer que les citoyens en sont arrivés à cette conclusion? Étant donné que les sénateurs ne sont pas des spécialistes en relations publiques, comment pouvez-vous supposer que les citoyens en sont arrivés à cette conclusion?

M. Backman: Je ne peux répondre à votre question, sauf pour indiquer qu'au moment où cela a été présenté, ou de la façon dont les choses se sont produites, les gens avaient de la difficulté à comprendre un tel changement. Je ne peux vous en dire plus.

Le sénateur Cools: Savez-vous que le gouvernement a annoncé qu'il allait affecter des crédits importants à l'information, aux communications et à la publicité?

M. Backman: Je suis certain que vous diriez la même chose, quel que soit le parti au pouvoir.

[*Text*]

Senator Hastings: Mr. Backman, you have indicated you are here, as you have stated, on behalf of IPSCO, and you have done a very credible job in that particular function—that is, representing IPSCO. I could not help but think of the saying "If it is good for General Motors it is good for Canada." We used to hear that a lot. That was the criterion by which corporate Canada always regarded taxation, and that is the way they are treated in this country of ours. You have nothing to say about the unfairness of this tax which will tax the single mother at the same rate as the corporate executive.

Senator Simard: The witness has answered that question.

Senator Hastings: Would you be quiet and try to contain yourself while I ask the question.

Mr. Backman: I am not sure I can answer your question.

Senator Hastings: I have not asked it yet. Would you say that this is a much needed reform? I want to tell you that of all the witnesses who have appeared this morning you are the only who can see any reform in this tax. When you tell me that I should do my duty, I want to explain to you, sir, that the Parliament of Canada is composed of three items: the Crown, the Senate and the House of Commons. The three must agree to pass a law. The Senate has a very onerous responsibility to examine legislation and concur with the House of Commons, not act in opposition to it. That is what we are doing.

In any event, I tell you that corporate Canada is responding, as it always does, to the appeal by the Conservative Party for the assistance when it is in trouble. You have come forward today and I presume they thank you for being here.

Mr. Backman: Senator Hastings, I have also worked in England and places where the VAT tax has been in for some time. Again, I am not making these comments on behalf of IPSCO, but I feel we are going in the right direction with this type of taxation scheme.

You ask whether it is equitable. My understanding of this taxation approach is that some of the extra money that will be collected, as compared to the FST, is to be used for tax credits for some of the less fortunate. I think that is positive.

Senator Hastings: "It is dribbled down, yes, it is great, the poor will be well looked after." I suggest you know what you are talking about, sir, before you offer that advice with respect to the poor.

The Chairman: If you follow this committee for a while, sir, you will find out that when anything is said that does not meet with quite the agreement of some senators noise follows in a bid to try to obliterate what has been said.

I would like to take my five minutes by saying this: You have indicated in your brief that you are interested not in IPSCO but your customers?

Mr. Backman: Yes, that is true.

[*Traduction*]

Le sénateur Hastings: Monsieur Backman, vous avez mentionné que vous représentez ici l'IPSCO et vous avez fait un très bon travail à cet égard. Je ne peux m'empêcher de penser à cette maxime selon laquelle si c'est bon pour General Motors, c'est bon pour le Canada. On entendait souvent cela. Les entreprises canadiennes ont toujours envisagé la fiscalité dans cette optique, et c'est la façon de faire dans ce pays. Vous n'avez rien à déclarer concernant l'iniquité de cette taxe qui touchera autant la mère célibataire que les cadres de direction.

Le sénateur Simard: Le témoin a répondu à cette question.

Le sénateur Hastings: Pourriez-vous vous tenir tranquille pendant que je pose la question.

M. Backman: Je ne suis pas certain de pouvoir répondre à votre question.

Le sénateur Hastings: Je ne l'ai pas encore posée. Diriez-vous qu'il s'agit d'une réforme très utile? Je désire vous informer que de tous les témoins que j'ai entendus ce matin, vous êtes le seul qui voit cette taxe comme une réforme. Vous me dites que je devrais faire mon devoir. Je tiens à vous préciser, monsieur, que le Parlement canadien est constitué de trois éléments: La Couronne, le Sénat et la Chambre des communes. Pour qu'un projet de loi soit adopté, les trois institutions doivent être d'accord. Le Sénat a la très lourde tâche d'étudier la législation et de se mettre d'accord avec la Chambre des communes, non de s'opposer à celle-ci. C'est ce que nous faisons.

De toute façon, je vois que les entreprises canadiennes répondent comme toujours à la demande du parti conservateur qui fait appel à leur appui lorsqu'il connaît des difficultés. Vous vous êtes présenté aujourd'hui et je suppose qu'on vous en est reconnaissant.

M. Backman: Monsieur le sénateur Hastings, j'ai également travaillé en Angleterre et à certains endroits où la TVA est appliquée depuis un bon moment. Encore une fois—et je ne parle pas ici en tant que représentant de l'IPSCO—je crois qu'avec l'implantation de cette forme de taxe, nous sommes sur la bonne voie.

Vous demandez si cette taxe est équitable. Si je comprends bien cette forme de taxe, en comparaison de la taxe de vente fédérale, une partie des sommes supplémentaires qui seront perçues sera radistribuée aux gens moins fortunés sous forme de crédit d'impôt. Il s'agit là, à mon avis, d'un élément positif.

Le sénateur Hastings: Oh oui, c'est formidable! on prendra bien soin des pauvres gens. Monsieur, vous devriez mieux vous documenter avant de formuler un tel commentaire sur les gens moins fortunés.

Le président: Monsieur, si vous suivez les discussions de ce comité plus longtemps, vous constaterez que lorsque certains sénateurs ne sont pas d'accord avec les commentaires émis, on entend un vacarme qui indique qu'on tente de couvrir les paroles prononcées.

J'aimerais utiliser les cinq minutes qui me sont accordées pour dire ceci. Vous avez déclaré dans votre mémoire que pour vous l'intérêt du client passe avant celui de l'IPSCO?

M. Backman: En effet.

[*Text*]

The Chairman: I presume your customers are related in quite a large way to pipelines, and this type of thing, as well being in construction.

Mr. Backman: I would say less than 50 per cent are related to pipelines now. We produce rebar for construction, plate for various reasons, hollow structural shapes for structural components, and pipe.

The Chairman: So your customers are related to the construction industry?

Mr. Backman: Yes.

The Chairman: Are you aware that this committee heard representations in Toronto from various builders, and what not, who said that there would be very significant reaction on their part to this tax because of the increased costs? Without in any way trying to be alarming, they said that, at least in the city of Toronto and area, it would have a disastrous effect on construction. Do you think that is in the best interest of your customers?

Mr. Backman: Mr. Chairman, I think you are referring to the building industry as such, mainly—

The Chairman: Construction, home builders, and housing.

Mr. Backman: I think that from that end you are correct to say that in the housing industry the end payer will pay more. What we have done, as a company, is very carefully to direct most of our efforts toward working with our suppliers to make sure that in the transition period we do not end up paying the two taxes.

The Chairman: You have not answered my question. I am trying to relate your interest in your customers, which is the thrust of your brief, to the fact that your customers tell us that it is going to have a significant effect on how they operate.

Mr. Backman: Not our customers. Our customers tell us the other thing.

The Chairman: Who are your customers?

Mr. Backman: The people who make farm machinery, as well as the people who buy our plate in cut length sections for various activities in western Canada and B.C. With respect to pipelines, our understanding is that at the end of the process somehow the GST will be passed on to the customer.

The Chairman: You are aware that a tax will be levied, then, on gas, something which has never been done before, and something which will have an effect on utilities. Are you not worried about the inflationary factor in this? You have not talked about that. Some of us who try to be realistic are worried that there will be an inflationary factor. We were told by the Governor of the Bank of Canada that if that inflation is more than 1.25 per cent, which is a premise the government takes, and one I personally do not accept, interest rates would reflect that inflationary factor. Is that not a significant problem for your customers?

[*Traduction*]

Le président: Je suppose que la majorité de vos clients ont quelque chose à voir avec les pipelines et ce genre d'entreprise, de même qu'avec la construction.

M. Backman: Je dirais que les pipelines constituent moins de 50 p. 100 de notre clientèle, en ce moment. Nous fabriquons des barres d'armature pour la construction, de la tôle pour usages variés, des profilés évidés pour les pièces de charpente, et des canalisations.

Le président: Ainsi vos clients œuvrent dans le domaine de la construction.

M. Backman: Oui.

Le président: Savez-vous que ce comité a entendu à Toronto divers constructeurs et autres entrepreneurs qui ont déclaré qu'ils s'opposeraient fortement à cette taxe en raison de l'augmentation des coûts. Sans vouloir amplifier le problème, ils nous ont dit qu'à Toronto même et dans la région, cette taxe aurait des répercussions désastreuses sur l'industrie de la construction. Pensez-vous que cela soit avantageux pour vos clients?

M. Backman: Monsieur le président, je crois que vous parlez de l'industrie de la construction comme telle, principalement—

Le président: La construction, les constructeurs d'habitations et le logement.

M. Backman: Je pense qu'en ce qui concerne l'industrie de l'habitation, vous avez raison de dire que le client devra débourser plus. En tant que compagnie, nous nous sommes efforcés de travailler conjointement avec nos fournisseurs afin de nous assurer que nous n'aurons pas à payer les deux taxes pendant la période de transition.

Le président: Vous n'avez pas répondu à ma question. Je tente de faire le lien entre l'intérêt que vous portez à vos clients, qui constitue l'élément essentiel de votre mémoire, et le fait que vos clients nous disent que la taxe aura des répercussions importantes sur leur mode de fonctionnement.

M. Backman: Nos clients ne partagent pas cet avis. Ils affirment plutôt le contraire.

Le président: Qui sont vos clients?

M. Backman: Les fabricants de machinerie agricole, de même que ceux qui achètent nos tôles en sections de longueurs variées pour diverses activités dans l'Ouest canadien et en Colombie-Britannique. En ce qui concerne les pipelines, nous pensons qu'à la fin du processus, c'est le client qui, d'une façon ou d'une autre, devra payer la TPS.

Le président: Vous savez qu'alors une taxe sera perçue sur le carburant; il s'agit d'un précédent qui aura des répercussions sur les services. Le facteur inflationniste dans ce secteur ne vous préoccupe-t-il pas? Vous n'en avez pas parlé. Certains d'entre nous qui essaient de demeurer réalistes s'inquiètent du facteur inflationniste. Le Gouverneur de la Banque du Canada nous a déclaré que si le taux d'inflation excède 1,25 p. 100—il s'agit là d'une hypothèse du gouvernement que je ne partage pas personnellement—ce facteur inflationniste se reflétera dans les taux d'intérêt. Ne s'agit-il pas là d'un problème important pour vos clients?

[*Text*]

Mr. Backman: On the canvassing we have done, Mr. Chairman, we have not received that type of feedback. If I look at the macro sense of this whole thing, and the countries that have gone to this type of taxation, they would not go back to the other model.

The Chairman: Yes, but you are comparing apples and oranges.

Mr. Backman: No, I am not. I am comparing—

The Chairman: You are comparing regimes that do not have two taxes levied. Are you aware of that? In other words, there are provincial taxes all across Canada except in Alberta and there is a federal tax. Do you not think that is a complication?

Mr. Backman: I think any of these reforms bring in complications.

The Chairman: That is a very strong complication because the other regimes you talk about keep increasing their taxes. You have seen how they keep rising? The situation is different. None of those European countries sit with an American competitor who is a giant in your industry and which affects the Canadian economy in a way that is so immense. Do you see the same kind of problem in Europe as we face with American competition?

Mr. Backman: I do not think I am well enough versed, Mr. Chairman, to make very many comments as to what goes on in Europe except to say that, yes, they have giants outside their community which compete with people in the EEC, and there is a similarity there. I am not really qualified to go further than that.

The Chairman: Except that you refer in your brief to the success of the value-added tax in other jurisdictions.

Mr. Backman: Yes, I do.

Senator Simard: I just want to put something on the record, because you started this thing.

The Chairman: We allow one five minute speeches—

Senator Simard: That is a new rule. The Canadian Manufacturers' Association told us in Toronto and in Ottawa that the cost of non-residential construction should go down because of the GST. I want that on the record. Thank you.

Senator Hastings: What meeting were you at?

The Chairman: Thank you, Mr. Backman. We have reached our half hour. Obviously, some of the questions and answers have evoked reaction from our friends.

On behalf of the committee I thank you. We recognize that IPSCO is a very major Saskatchewan industry of which we are very proud.

Honourable senators, I suggest that we adjourn now until 1 p.m., have lunch, settle down a little bit and digest a good meal.

[*Traduction*]

M. Backman: Monsieur le président, aucun commentaire de ce genre n'a été formulé lors de nos discussions. Si je considère la question dans son ensemble et la situation des pays qui ont implanté ce genre de taxe, j'en conclus qu'il ne retourneraient pas à l'ancienne formule.

Le président: Oui, mais vous comparez des pommes avec des oranges.

M. Backman: Pas du tout. Je compare—

Le président: Vous parlez de pays qui ne perçoivent pas deux taxes. Vous en rendez-vous compte? En d'autres mots, dans l'ensemble du Canada, sauf en Alberta, on perçoit des taxes provinciales ainsi qu'une taxe fédérale. N'y a-t-il pas là un problème?

M. Backman: Je pense que n'importe laquelle de ces réformes soulève des problèmes.

Le président: Il s'agit là d'un problème très important car les autres pays dont vous parlez ne cessent d'augmenter leurs taxes. Vous avez vu comment elles augmentent? La situation n'est pas la même. Aucun de ces pays européens n'est aux prises avec un compétiteur américain qui est un géant dans votre secteur et qui influence à ce point l'économie canadienne. Croyez-vous que les pays européens connaissent le même genre de problème que nous, qui devons faire face à la compétition américaine?

M. Backman: Monsieur le président, je ne m'estime pas suffisamment qualifié pour formuler des commentaires sur ce qui se passe en Europe. Je crois cependant que les gens de la CEE doivent aussi faire face à la compétition de géants d'autres pays; à cet égard, il y a similitude. Je ne suis pas vraiement en mesure de formuler d'autres commentaires à ce sujet.

Le président: Vous parlez cependant, dans votre mémoire du succès de la taxe sur la valeur ajoutée dans d'autres pays.

M. Backman: En effet.

Le sénateur Simard: Je désire seulement ajouter un commentaire au compte rendu, puisque vous avez soulevé la question.

Le président: Vous avez la parole pour une durée de cinq minutes—

Le sénateur Simard: Il s'agit d'une nouvelle règle. À Toronto et à Ottawa, les représentants de l'Association des manufacturiers canadiens nous ont déclaré que la TPS devrait entraîner une baisse du côut de la construction non domiciliaire. Je désire que ceci soit spécifié dans le compte rendu. Merci.

Le sénateur Hastings: À quelle séance avez-vous assisté?

Le président: Merci, monsieur Backman. La période d'une demi-heure est écoulée. De toute évidence, certaines des questions et réponses ont suscité des réactions chez nos amis.

Au nom du comité, je vous remercie. L'IPSCO est une industrie très importante de la Saskatchewan dont nous sommes très fiers.

Honorables sénateurs, je propose l'ajournement des discussions jusqu'à 13 heures pour déjeuner, prendre une période de repos et digérer.

[*Text*]

The committee adjourned until 1 p.m.

Upon resuming at 1 p.m.

The Chairman: Honourable senators, we will resume our hearings. Our next group of witnesses is from the Federation of Saskatchewan Indian Nations. The representatives of that federation are Chief Roland Crowe, Vice-Chief Roy Bird, and Vikas Khaladkar. Perhaps you could identify yourselves and then proceed with your brief. Our procedure is to allow each witness half an hour to make a presentation, following which we will have questions from senators at a limit of five minutes per senator.

Chief Roland Crowe, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Good afternoon. I am Chief Roland Crowe, Chief of the Federation of Ssakatchewan Indian Nations. To my right is Vice-Chief Roy Bird, who holds the portfolio of taxation and economic development. To my left is Vikas Khaladkar, who is general counsel for the Federation of Saskatchewan Indian Nations. Good afternoon, senators and officials. We are appreciative of the opportunity to make our presentation today.

We would like to outline some of the things we and the Treaty Nations feel strongly about in this province and across this country. We feel that by virtue of the treaty commitments and agreements that were signed between Great Britain in right of Canada and the Treaty Nations of Canada, we are to be exempt from taxation forever and a day. By virtue of some of the things that are happening across this country and the non-recognition of the strong treaty position we stand for and rightfully believe in, there needs to be strong consideration by everyone to continue to respect those agreements, as we have, and to respect the fact that those agreements are not only agreements by virtue of some people identifying them as domestic agreements, but are international agreements between two nations.

Mr. Chairman, I also want to refer to some of the other activities that we have been involved in this morning and for the past couple of years. I am hopeful that these discussions and presentations are going to be listened to and seriously considered. We do not need situations in which Indian people and Treaty Nations are not listened to. We do not need confrontation and militancy, and I believe that by virtue of the process we understand and respect, we wold eliminate those sorts of things before the possibility of people getting hurt arose. Mr. Chairman, we came from a meeting this morning in which we met with the premier of this province, a provincial minister and officials. Those accomplishments are the result of direct discussions in a positive way of how we as a First Nation and Treaty Nation in this province and in this country can continue to improve our economic opportunities and how we can create the opportunities for our people to develop their First Nations, governments and institutions. I believe that the consequences of the GST will be felt by the Indian people more than any other person in this country because of the deplorable conditions that we sometimes have to live in. It will drastically affect the economy and growth of our First Nations.

[*Traduction*]

Ajournement du comité jusqu'à 13 heures.

À la reprise à 13 heures.

Le président: Mesdames et messieurs les sénateurs, nous reprenons notre audience. Notre groupe de témoins suivant représente la Federation of Saskatchewan Indian Nations. Les représentants de cette fédération sont le chef Roland Crowe, le vice-chef Roy Bird et Vikas Khaladkar. Peut-être pourriez-vous vous identifier puis exposer votre mémoire. Notre procédure consiste à laisser une demi-heure à chaque témoin pour qu'il fasse son exposé, à la suite de quoi les sénateurs peuvent poser des questions jusqu'à concurrence de cinq minutes par sénateur.

Le chef Roland Crowe, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Bonjour. Je suis le chef Roland Crowe, chef de la Federation of Saskatchewan Indian Nations. À ma droite, le vice-chef Roy Bird, qui détient le portefeuille de la fiscalité et du développement économique. À ma gauche, Vikas Khaladkar, conseiller général de la Federation of Saskatchewan Indian nations. Bon après-midi, mesdames et messieurs les sénateurs et représentants officiels. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de faire notre présentation aujourd'hui.

Nous aimerions donner un aperçu des choses auxquelles nous et les nations des traités tenons profondément dans cette province et à l'échelle du pays. Nous sommes d'avis qu'en vertu des engagements et des ententes de traités qui ont été signés par la Grande-Bretagne pour le Canada et les nations des traités du Canada, nous devons être exonérés de toute taxe jusqu'à la fin des temps. Étant donné certaines choses qui se passent dans ce pays et la non-reconnaissance de notre position ferme quand aux traités que nous sommes fort justifiés d'avoir, chacun doit s'engager solidement à respecter ces ententes, comme nous l'avons fait, et à respecter le fait que ces ententes ne sont pas seulement des ententes intérieures parce que certains les identifient ainsi, mais qu'elles sont aussi des ententes internationales conclues entre deux nations.

Monsieur le président, j'aimerais également mentionner certaines des autres activités auxquelles nous avons participé ce matin et au cours des deux dernières années à peu près. J'espère que ces discussions et ces exposés seront écoutés et pris en compte sérieusement. Nous n'avons pas besoin de situations dans lesquelles les Indiens et les nations des traités ne sont pas écoutés. Nous n'avons pas besoin de l'affrontement ni du militantisme, et je crois qu'en vertu du processus que nous comprenons et que nous respectons, nous pourrions éliminer ce genre de choses avant que ne se présente la possibilité que des gens ne soient blessés. Monsieur le président, nous sortons d'une réunion que nous avons eue ce matin avec le Premier ministre de cette province, un ministre provincial et des représentants officiels. Ces accomplissements sont le résultat des discussions directes positives sur la façon dont nous, en tant que première nation et nation des traités dans cette province et dans ce pays, pouvons continuer à améliorer nos possibilités économiques et pouvons créer les occasions pour que nos gens puissent développer leurs premières nations, leurs gouvernements et leurs institutions. Je crois que les conséquences de la TPS seront ressenties par les Indiens beaucoup plus que par

[*Text*]

Mr. Chairman, I want to limit my comments, but I would like to express a sincere concern of having people understand what we are all about, what we want to do, and how we want to achieve the goals we have set out for ourselves. With that understanding and commitment and your respect for your great grandfathers and our great grandfathers and the agreement they made, all of the people in this country, as Canadians, should know and understand what they mean. With that, Mr. Chairman, I conclude my introductory comments and once again thank you for this opportunity. I will turn the presentation over to Vice-Chief Bird.

Vice-Chief Roy Bird, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Thank you for allowing us to make our presentation. Among the Indian people in Canada we have played the lead role in the GST, the goods and sevices tax. We hosted a GST seminar, which was attended by 250 Indian people across Canada, and I would like to share the result of that symposium that was held on June 19 and 20 in Saskatoon.

Within Saskatchewan we have a taxation commission that is made up of chiefs and senators. We take direction from them to our 72 chiefs at four annual conferences. They have always backed us 100 per cent in what we have reported to them in terms of immunity from taxation, specifically from the goods and services tax. We are saying that Indian people in Saskatchewan claim an inherent right to be immune from taxation, and we take the view that we are not subject to taxation in any form, on or off the reserve. Inherent rights precede the treaties and are those rights to self-government and autonomy that were never made the subject of treaties.

When we signed Treaty No. 8, the treaty commissioner reported:

> We assured them that the treaty would not lead to any forced interference with their mode of life, that it did not open the way to the imposition of any tax, and that there was no fear of enforced military service.

The recent Supreme Court of Canada decision in cases such as *Sparrow* and *Sioui* reinforces our arguments that the Crown must deal honourably with Indian nations and must live up to its promises, whether they be included in the terms of a treaty or not. The Supreme Court of Canada also stated in *Sparrow* that the Aboriginal and treaty rights of First Nations are now constitutionally entrenched as a result of Secton 35 of the Constitution Act; and, as such, any laws that unilaterally attempt to abrogate or diminish these rights will be struck down to the extent necessary.

[*Traduction*]

toute autre personne en ce pays, étant donné les conditions déplorables dans lesquelles nous sommes parfois forcés de vivre. Elle aura un effet grave sur l'économie et la croissance de nos premières nations.

Monsieur le président, je veux limiter mes observations, mais j'aimerais en même temps exprimer à quel point j'espère sincèrement que les gens comprennent ce que nous sommes, ce que nous voulons faire et comment nous voulons atteindre les objectifs que nous avons établis pour nous-mêmes. Compte tenu de cette compréhension, de cet engagement et de votre respect à l'endroit de vos arrière-grands-pères et de nos arrière-grands-pères et de l'entente qu'ils ont conclue, tous les habitants de ce pays, en tant que Canadiens, devraient savoir et comprendre ce qu'ils veulent dire. C'est ainsi, monsieur le président, que je mets fin à mon allocution d'ouverture et, une fois de plus, je vous remercie pour cette occasion. Le vice-chef Bird se chargera maintenant de la suite de la présentation.

Le vice-chef Roy Bird, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Merci de nous avoir permis de faire notre présentation. Au sein des Indiens au Canada, nous avons tenu le rôle de chefs de file au chapitre de la TPS, la taxe sur les produits et services. Nous avons tenu un séminaire sur la TPS, auquel 250 Indiens de partout au Canada ont assisté, et j'aimerais partager avec vous les résultats de ce symposium qui s'est tenu le 19 et le 20 juin à Saskatoon.

En Saskatchewan, nous avons une commission sur la fiscalité qui se compose de chefs et de sénateurs. À l'occasion des quatre conférences annuelles, nous apportons leurs conseils à nos 72 chefs. Ils nous ont toujours appuyés à 100 p. 100 lorsque nous nous en sommes remis à eux en matière d'exonération fiscale, plus spécifiquement à la taxe sur les produits et services. Nous affirmons que les Indiens de la Saskatchewan revendiquent un droit inné d'exonération fiscale, et notre position est que nous ne sommes assujettis à aucune forme de taxe, tant sur les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. Les droits innés ont préséance sur les traités et sont ces droits à l'autonomie politique et à l'autosuffisance qui n'ont jamais fait l'objet de traités.

Lorsque nous avons signé le traité nº 8, le commissaire du traité disait, dans son rapport:

> Nous leurs avons assuré que le traité ne donnerait lieu à aucune ingérence forcée au niveau de leur mode de vie, qu'il n'ouvrait pas la voie à l'application d'une taxe quelconque, et qu'il n'y avait pas raison de craindre le service militaire obligatoire.

Les jugements récents de la Cour suprême du Canada dans des cas comme *Sparrow* et *Sioui* viennent appuyer nos arguments selon lequels la Couronne doit traiter de façon honorable avec les nations indiennes et doit tenir ses promesses, qu'elle fassent partie d'un traité ou non. La Cour suprême du Canada a aussi jugé, dans le cas *Sparrow* que les droits des autochtones et issus des traités des premières nations sont maintenant enchâssés constitutionnellement en raison de l'article 35 de la Loi constitutionnelle, et qu'à ce titre, toute loi qui tenterait unilatéralement d'abolir ou de diminuer ces droits sera elle-même abrogée dans la mesure correspondante.

[*Text*]

I want to highlight a few further points. Indian nations, both treaty and non-treaty, are nations and have an inherent right to self-government. That is how the treaties were signed, on a nation-to-nation basis. The right to self-government implies that the power to tax means the right to tax within one's jurisdiction and the right not to be taxed by another state. What we are saying here is that only we as Indian people have the right to tax our own people. That is in accordance with the treaties that were signed in the late 1800s in Saskatchewan. Only we have the right to impose a tax on our people because we ceded a lot of land to the federal government under the treaty-signing process, and we retained the right of self-government and to tax our own people. We never relinquished our taxation power, nor did we submit to the taxation powers of Canada or Saskatchewan.

Federal legislation relating to Indians has always contained an exemption from taxation in favour of status Indians; however, the exemption in the Indian Act is a unilateral and imperfect attempt to recognize the immunities enjoyed by Saskatchewan Indians from taxation. When we signed the treaties, our nations did not view themselves as being the prisoners of our reserves. Rather, they recorded the freedom by virtue of treaties to continue our abdications.

Our elders in all of the treaty areas of this province voiced the opinion that Indians were promised that their immunity from taxation would continue. I would now like to point out some statistics that would be true if the GST came into effect and the impact it would have on our Indian people. These were taken from the census statistics. At the present time our Treaty Indian population is 72,111.

The Chairman: Could you repeat that figure and is that for Saskatchewan only?

Vice-Chief Bird: It is for Saskatchewan only, and the figure is 72,111 as of December 31, 1989.

The Chairman: Are these registered Indians?

Vice-Chief Bird: Right. There are 9,712 male Treaty Indians working. We have 8,027 females. The average family household income was $19,400 a year. Our total number of households is 17,000, and our total household income was approximately $329 million. The GST will take 7 per cent of that, which comes to $23,086,000.

The poverty level in Saskatchewan for a household of four is $24,000. Our average household income is already below the poverty level. Our people are going to get poorer because of the goods and services tax. The budget for Indian Affairs for 1990-91 is approximately $327 million, including all of the areas that Indian Affairs handles. That does not include medical services. The cost of the goods and services tax to band and Indian revenue, assuming all are taxed, will be approximately $22,890,000.

[*Traduction*]

J'aimerais souligner quelques autres aspects. Les nations indiennes, tant inscrites que non inscrites, sont des nations et elles ont un droit inné à l'autonomie politique. C'est comme ça que les traités ont été signés, et ce d'une nation à l'autre. Le droit à l'autonomie politique signifie le droit de taxer, effectivement le droit de taxer dans sa juridiction et, donc, le droit de ne pas être taxé par un autre état. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il n'y a que nous, les Indiens, qui avons le droit de taxer nos propres gens. Cela est conforme aux traités qui ont été signés à la fin des années 1800 en Saskatchewan. En fait, nous avons le droit d'imposer une taxe sur nos gens parce que nous avons cédé beaucoup de terres au gouvernement fédéral en vertu du processus de signature du traité, et nous avons conservé le droit à l'autonomie politique et à taxer nos propres gens. Nous n'avons jamais abandonné notre pouvoir de taxation, ni ne sommes-nous jamais soumis aux pouvoirs de taxation du Canada ou de la Saskatchewan.

La législation fédérale portant sur les Indiens a toujours contenu une exonération fiscale en faveur des Indiens de plein droit; cependant, cette exonération, dans la Loi sur les Indiens est une tentative unilatérale et imparfaite de reconnaissance de l'immunité dont jouissent les Indiens de la Saskatchewan sur le plan de la fiscalité. Lorsque nous avons signé les traités, nos nations ne se voyaient pas comme étant prisonnières de leurs réserves. Plutôt, en vertu des traités, elle ont consigné leur liberté de continuer nos immunités.

Nos anciens, dans toutes les régions des traités de cette province, ont exprimé l'opinion selon laquelle on a promis aux Indiens que leur immunité fiscale se poursuivrait. J'aimerais maintenant énoncer certaines statistiques qui seraient vraies si la TPS devait entrer en vigueur, ainsi que les impacts qu'elle aurait sur notre peuple indien. Ces chiffres proviennent des statistiques du recensement. À l'heure actuelle, notre population d'Indiens inscrits est de 72 111.

Le président: Pourriez-vous répéter ce chiffre, et est-ce qu'il vaut pour la Saskatchewan seulement?

Le vice-chef Bird: C'est pour la Saskatchewan seulement, et le chiffre est 72 111 au 31 décembre 1989.

Le président: S'agit-il là d'Indiens inscrits?

Le vice-chef Bird: Oui. Il y a 9 712 Indiens inscrits mâles qui travaillent. Nous avons 8 027 femmes. Le revenu familial moyen a été de 19 400 $ par année. Le total de nos maisonnées est de 17 000, et le revenu total de ces maisonnées a été de 329 millions de dollars approximativement. La TPS, qui prendra 7 p. 100 de cela, s'élèvera à 23 086 000 $.

Le seuil de pauvreté pour une maisonnée de quatre en Saskatchewan se situe à 24 000 $. Notre revenu moyen par maisonnée se situe déjà en-dessous du seuil de pauvreté. Nos gens vont s'appauvrir à cause de la taxe sur les produits et services. Le budget 1990-1991 du ministère des Affaires indiennes est approximativement de 327 milions de dollars, y compris tous les secteurs dont s'occupe le ministère des Affaires indiennes. Cela n'inclut pas les services médicaux. Le coût de cette taxe sur les produits et services, pour les revenus des bandes et des Indiens, si l'on présume que tous seront taxés, sera d'approximativement 22 890 000 $.

[*Text*]

So the total amount of GST that is going to have to be paid by our individuals, families and bands—and these are rough figures—will be approximately $45,976,000. We cannot afford that. We are already living below the poverty level. Chief Crowe mentioned the incidents occurring in eastern Canada. We have the same problems and poverty levels in Saskatchewan. To add an extra burden such as the GST to our people will make them poorer.

What we are saying today is that under the treaties that were signed in the late 1800s, negotiated by the Crown of England and signed on a nation-to-nation basis, Treaty Indians are immune from taxation of any sort and that only we, as Treaty Indians, can tax our own people. I would now like to turn the presentation over to our general counsel, Mr. Khaladkar, to add to what I have said this afternoon.

Mr. Vikas Khaladkar, General Counsel, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Mr. Chairman, we recognize that under Sections 87 and 90 of the Indian Act, there is some exemption from the incidence of taxation. In particular, Section 87 exempts the property of bands and individuals on reserves. At this point, we are unclear as to whether the term "property" in the Indian Act also includes services under the GST. Finance officials lead us to believe that it does, but we have not seen any documentation showing whether that exemption will flow or not.

We were also told by the Department of Finance that goods or services that are purchased off the reserve will not be subject to the exemption granted by Section 87. It is fair to say that the government is taking a narrow, legalistic approach in terms of what Sections 87 and 90 have to say. The government is only looking at the Indian Act, not at the understanding of the treaties that Vice-Chief Bird and Chief Crowe earlier mentioned.

It is fair to state that certainly in this province, and perhaps across the country, Indian people will take the view with government that in areas in which there are no treaties they have the inherent right to determine their own destinies, and that no other power can impose taxation upon them without their consultation and consent. I think you will hear words to a similar effect from Treaty Nations across this country, that the treaties themselves do not deal with the power to tax. On the contrary, Indian nations were assured, at the time of signing the treaties, that they would not be subject to taxation of any form.

You will also hear the view expressed that Indian people, in exchange for the rights they now possess, have paid for those rights in advance. In essence, they have transferred the equivalent of two continents to various immigrants from outside of North and South America and that that is payment enough. They ought not to be made to pay the GST, income tax or any other form of taxation.

[*Traduction*]

Donc, le total que devront payer au titre de la TPS nos particuliers, nos familles et nos bandes—et il s'agit de chiffres approximatifs—sera d'environ 45 976 000 $. Nous ne pouvons nous permettre cela. Nous vivons déjà en-dessous du seuil de pauvreté. Le chef Growe a mentionné des incidents qui se découlent dans l'Est du Canada. Nous avons les mêmes problèmes et les mêmes niveaux de pauvreté en Saskatchewan. Ajouter le fardeau supplémentaire de la TPS sur nos gens ne fera que les rendre plus pauvres.

Ce que nous voulons dire aujourd'hui, c'est qu'en vertu des traités qui ont été signés à la fin des années 1800, négociés par la couronne d'Angleterre et signés individuellement par les nations, les Indiens inscrits sont exonérés de toute forme de taxation et seuls nous, en tant qu'Indiens inscrits, pouvons taxer nos propres gens. Maintenant, permettez-moi de céder ma place à notre conseiller général, M. Khaladkar, qui ajoutera à ce que j'ai dit cet après-midi.

M. Vikas Khaladkar, conseiller général, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Monsieur le président, nous reconnaissons qu'en vertu des articles 87 et 90 de la Loi sur les Indiens, il existe une certaine exonération de l'incidence de la taxation. En particulier, l'article 87 exonère les biens meubles des bandes et des particuliers sur les réserves. À ce stade, il n'est pas clair pour nous si le terme «biens meubles» dans la Loi sur les Indiens comprend également les services en vertu de la TPS. Les représentants officiels des Finances semblent nous faire croire que c'est le cas, mais nous n'avons vu aucun document qui démontre si cette exonération est réelle ou non.

Le ministère des Finances nous a également affirmé que les produits ou les services achetés à l'extérieur de la réserve ne seront pas soumis à l'exonération accordée par l'article 87. Il serait juste d'affirmer que le gouvernement adopte une attitude juridique étroite lorsqu'il s'agit de la signification des articles 87 et 90. Le gouvernement se contente de ne tenir compte que de la Loi sur les Indiens, et non de la signification des traités que le vice-chef Bird et le chef Crowe ont mentionnés précédemment.

Il est juste d'affirmer que, assurément dans cette province et peut-être d'un océan à l'autre, les Indiens adopteront la position, face au gouvernement, selon laquelle dans les champs non couverts par des traités, ils ont le droit inné de déterminer leur propre destin, et qu'aucun autre pouvoir ne pourrait leur imposer des taxes sans leur consultation ni leur consentement préalables. Je crois que vous entendrez des déclarations en ce sens des nations des traités d'un océan à l'autre; les traités eux-mêmes ne portent pas sur le pouvoir de taxer. Au contraire, on a garanti aux nations indiennes, au moment de la signature de ces traités, qu'ils ne seraient soumis à aucune forme de taxation.

Vous entendrez également la position selon laquelle les Indiens, en échange des droits qu'ils possèdent maintenant, les ont payés d'avance. De fait, ils ont cédé la propriété de l'équivalent de deux continents à divers immigrants de l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, et c'est suffisamment bien payé. Il ne faudrait pas les forcer à payer la TPS, l'impôt sur le revenu ou aucune autre forme de taxe.

[*Text*]

We have a peculiar situation in Saskatchewan, at least insofar as the sales tax by the province is concerned. Any Treaty Indian or band who wishes to buy goods simply has to, in the case of individuals, show a status card, at which time there is an automatic exemption regardless of the point of purchase. This scenario has been in place for some period of time, and we submit that with respect to the GST a similar process could be put in place for exemptions at the point of purchase in recognition of the immunity principles that were earlier outlined. As far as the Province of Saskatchewan is concerned, the residence of a Treaty Indian is not a factor in determining whether tax is to be paid. Residence is immaterial. The person could live in a city or on a reserve, and the tax exemption is granted in any event.

We do not believe that the proposed rebate system of the goods and services tax will be of significant benefit to the Treaty Indian people. They are not in the habit of filing income tax returns. It is a foreign process to them. Given that, we feel that under the present proposal they will pay more tax than they would recoup through the suggested system. There are also various groupings, amalgamations or corporate creatures of bands such as tribal councils, the federation itself, development corporations and education councils that should also be exempt from the incidence of taxation. Section 90 of the Indian Act states that money that is appropriated by Parliament for the use of Indians is always deemed to be situated on a reserve. Section 87 says that the property that is on a reserve is free from tax. So when those corporate creatures, groupings, partnerships or amalgamations of bands spend money, if the GST does not recognize that they are spending money that is appropriated by Parliament for the use of Indians, an automatic 7 per cent on the purchase of goods and services will flow out of Indian hands and back to the federal government. We do not feel that is fair.

As well, we feel that Indian bands, Indian people and their various corporate creatures should be placed on the zero-rated list in the schedule to the act. Failure to do so could effectively deny them immunity from taxation if retailers are not allowed to claim their input tax credit. As a result, we would see a scenario in which either the retailers would refuse to sell to Indians or bands altogether or, if they did sell merchandise to them, the purchase price may be higher than it would have normally been. We feel that that would defeat the purpose of Sections 87 and 90 of the Indian Act and result in discriminatory action against Indian people.

Those are my comments, Mr. Chairman. I would be pleased to answer any questions the committee may have.

The Chairman: Unfortunately, we are not going to have much time for questions because your presentation took a little over 20 minutes.

[*Traduction*]

Nous sommes dans une situation particulière en Saskatchewan, à tout le moins en ce qui concerne l'application de la taxe de vente par la province. Tout Indien ou bande inscrite qui désire acheter des biens n'a qu'à, dans le cas des particuliers, montrer une carte d'Indien de plein droit pour obtenir une exemption automatique, quel que soit le point d'achat. Ce scénario se déroule depuis un bon bout de temps, et nous suggérons qu'en ce qui concerne la TPS, un processus semblable pourrait être mis en œuvre pour les exemptions aux points d'achat, en reconnaissance des principes d'immunité énoncés précédemment. En ce qui concerne la province de la Saskatchewan, le lieu de résidence d'un Indien inscrit n'est pas un facteur qui détermine s'il doit payer une taxe ou non. Le lieu de résidence n'a rien à voir. La personne en question pourrait demeurer dans une ville ou sur une réserve, et l'exonération lui serait quand même accordée.

Nous ne croyons pas que le système de ristourne proposé pour la taxe sur les produits et services profitera beaucoup aux Indiens inscrits. Ils n'ont pas l'habitude de remplir des rapports d'impôt. C'est une activité qui leur est étrangère. Compte tenu de cela, nous trouvons que, en ce qui concerne la taxe proposée présentement, ils paieront plus de taxe qu'ils n'en récupéreraient par le truchement du système suggéré. Il y a aussi divers regroupements, fusions ou entités incorporées de bandes comme les conseils tribaux, la fédération elle-même, des corporations de développement et des conseils d'éducation qui devraient aussi être exonérés de la taxation. Selon l'article 90 de la Loi sur les Indiens, tout argent alloué par le Parlement à l'usage des Indiens est toujours considéré comme étant situé sur une réserve. L'article 87 affirme que les biens meubles qui sont sur une réserve sont exonérés de la taxation. Cela fait que lorsque ces entités corporatives, ces regroupements, ces associations ou ces fusions de bandes dépensent de l'argent, si la TPS ne reconnaît pas qu'ils dépensent de l'argent qui a été alloué par le Parlement à l'usage des Indiens, un 7 p. 100 automatique sur l'achat des produits et des services sortira des mains indiennes et retournera au gouvernement fédéral. Nous ne trouvons pas que cela est juste.

Aussi, nous trouvons que les bandes indiennes, les Indiens et leurs diverses entités corporatives devraient être intégrés dans la liste de détaxe dans l'annexe à la loi. Dans le cas contraire, on leur refuserait effectivement l'immunité par rapport à la taxation si les détaillants n'ont pas le droit de réclamer leur crédit de taxe sur intrants. Il en résulterait que nous verrions un scénario dans lequel les détaillants refuseraient de vendre quoi que ce soit aux Indiens ou aux bandes ou, s'ils leurs vendaient effectivement de la marchandise, le prix d'achat en serait plus élevé qu'il ne le serait normalement. Nous trouvons que cela irait à l'encontre de l'objectif des articles 87 et 90 de la Loi sur les Indiens et que cela résulterait en une mesure discriminatoire contre les Indiens.

C'étaient là mes observations, monsieur le président. Je serai heureux de répondre à toutes les questions que le Comité pourrait me poser.

Le président: Malheureusement, nous n'aurons plus beaucoup de temps pour les questions parce que votre exposé a pris un peu plus que 20 minutes.

[*Text*]

Senator Steuart: I am aware that Saskatchewan may be the only or one of the few provinces in which you have to show your card and the purchase is tax-free. As I understand it, you are suggesting that the same thing happen for individual Indians on or off the reserve when they are purchasing anything anywhere in Canada. Have you suggested that to the federal government?

Mr. Khaladkar: Yes, we have.

Senator Steuart: You also asked that your corporations and other civil organizations be zero-rated. Have you been negotiating with the federal government on this point, has it turned you down or is it considering this proposal? Where do your negotiations on that matter stand with the federal government?

Mr. Khaladkar: Senator, I was at a meeting last week in Ottawa with the officials of the Department of Finance, and I believe this was the third time we had asked them to look at that particular issue. At that meeting we were asked—and I was amazed to find this out—what a tribal council was. They did not know. They had no idea. I was to return to Regina and give them our by-laws or whatever documentation existed in terms of justifying the existence of a tribal council.

In the province of Saskatchewan, tribal councils are amalgamations within certain districts of six, eight or 12 bands that group together for common purposes. In our view, it is one of the forms of Indian government—the band level being one, tribal councils being another and the federation being a third. To be honest, I was flabbergasted at that question. I thought we were further along in our negotiations than that, but it is obvious we have to start at square one with the government. The government officials may have looked at the treaties, the negotiations leading up to the treaties or the treaty commissioner's report, but they are not paying lip service to them. They are only looking at Sections 87 and 90 of the Indian Act. They do not intend to go farther than that.

Senator Steuart: I presume that you have either to hope that they complete the negotiations before the end of January when the government wants to implement the GST, or before the end of this fall if it is to be passed or you will have to trust the government to take care of that issue with amendments later on. I do not suppose the track record of any federal government would lead you to believe that you could put your trust in it to do that later on. Do you think that the Senate should stall this bill until those negotiations are complete, or should we defeat it entirely?

Mr. Khaladkar: Well, it is certainly within your purview what you can and cannot do. If I were sitting in your chair, senator, I would stall it until the negotiations were completed. That may take a long time. If we are training people in terms of what are bands and tribal councils, I expect the learning curve will be rather long.

[*Traduction*]

Le sénateur Steuart: Je suis au courant que la Saskatchewan est peut-être la seule ou l'une des seules provinces où vous n'avez qu'à montrer votre carte pour que votre achat soit exempté de la taxe. Si je comprends bien, vous suggérez que la même chose se fasse pour les Indiens particuliers sur les réserves ou à l'extérieur de celles-ci lorsqu'ils achètent quelque chose où que ce soit au Canada. Est-ce que vous avez suggéré cela au gouvernement fédéral?

M. Khaladkar: Oui, nous l'avons fait.

Le sénateur Steuart: Vous avez également demandé que vos corporations et vos autres organismes civils soient détaxés. Avez-vous négocié avec le gouvernement fédéral à cet égard, est-ce qu'il vous a fermé la porte ou est-ce qu'il étudie cette proposition? Où en sont vos négociations à cet égard avec le gouvernement fédéral?

M. Khaladkar: Sénateur, j'ai participé à une réunion la semaine dernière à Ottawa avec des représentants du ministère des Finances, et je crois que c'était la troisième fois que nous leur avions demandé d'étudier cette question en particulier. À cette réunion, on nous a demandé—et j'en suis encore estomaqué—ce qu'était un conseil tribal. Ils ne le savaient pas. Ils n'en avaient aucune idée. Il fallait que je retourne à Regina et que je leur fournisse nos règlements ou quelque document existant qui aurait pu justifier l'existence d'un conseil tribal.

Dans la province de la Saskatchewan, les conseils tribaux sont des regroupements de certains districts de six, huit ou douze bandes qui se regroupent pour des objectifs communs. En ce qui nous concerne, il s'agit d'une des formes de gouvernement indien—la bande en étant un, les conseils tribaux en étant un autre et la fédération en étant un troisième. Sincèrement, je ne suis pas encore revenu de cette question. Je croyais que nous étions plus avancés que cela dans nos négociations, mais il est évident que nous devons reprendre tout dès le début avec le gouvernement. Les représentants du gouvernement ont peut-être examiné les traités, les négociations qui ont mené à ces traités ou le rapport du commissaire du traité, mais ils ne leur accordent aucune importance. Ils ne tiennent compte que des article 87 et 90 de la Loi sur les Indiens. Ils n'ont aucune intention d'aller plus loin que cela.

Le sénateur Steuart: Je présume donc que vous devrez soit espérer qu'ils mènent à bien les négociations avant la fin de janvier, époque à laquelle le gouvernement désire mettre la TPS en œuvre, ou avant la fin de cet automne, si elle doit passer, soit être confiants que le gouvernement règlera ce problème au niveau des amendements plus tard. Je ne crois pas que le comportement antérieur de n'importe quel gouvernement fédéral puisse vous porter à croire que vous pouvez lui faire confiance pour qu'il fasse cela plus tard. Pensez-vous que le Sénat devrait retenir ce projet de loi jusqu'à ce que les négociations soient terminées, ou qu'il devrait plutôt le repousser complètement?

M. Khaladkar: Écoutez, ce que vous pouvez faire et ce que vous ne pouvez pas faire, c'est votre mandat qui le détermine. Si j'étais assis sur votre fauteuil, sénateur, je la retiendrais jusqu'à ce que les négociations soient terminées. Cela pourrait prendre beaucoup de temps. Si nous devons former les gens au point de leur expliquer ce que sont les bandes et les conseils tri-

[*Text*]

Senator Ottenheimer: With respect to the presently existing FST, my understanding is that for purchases on reserve and off reserve you have not had an exemption for that. In other words, it is paid because it is rolled in.

Mr. Khaladkar: The courts have, in essence, ruled that that FST is a tax on the manufacturer, not a tax on the Indian. If the manufacturer wishes to pass the incidence of the tax onto the consumer, that is no concern of the consumer. If you want to buy the goods, you have got to pay the price.

To an extent, I understand that you are saying the price of goods should drop and that the 7 per cent should offset that. We are not sure in our minds that the price will actually drop. We think that the various middlemen between the manufacturer and the ultimate consumer will keep any savings that there might be.

Senator Ottenheimer: Obviously, no one can read the future and know exactly what will happen. In the scheme of things, at least, the situation should be better in that my understanding is that GST will not be charged for purchases on the reserve or purchases off the reserve for delivery to the reserve; is that correct?

Mr. Khaladkar: No, senator. One illustration that was given to me in Ottawa by Finance officials was that if there were a travel agent situated on the reserve and you wished to buy a ticket to fly from Regina to Ottawa, the Department of Finance says, "Regardless of the fact that the ticket was purchased on reserve, since the services are being provided off reserve the entire fare will be taxable, so we will pay the 7 per cent."

Senator Ottenheimer: Presumably they have made a distinction between services on the reserve or to be delivered at the reserve and outside the reserve.

Mr. Khaladkar: Right.

Senator Ottenheimer: It would appear that the same distinction in terms of goods, whether they are purchased on the reserve, or off the reserve but for use on the reserve, does not follow in terms of services. Obviously, while the purchase of a ticket to fly from one place to another place is achieved on the reserve, the actual activity is off the reserve.

Mr. Khaladkar: The rules with respect to site of service seem to be much different than the rules with respect to the site of goods themselves or the place where the transactions take place.

Senator Ottenheimer: Earlier in one of your colleague's submissions it was mentioned that you had been informed that services on reserve would be exempt. Are the discussions ongoing with respect to definition or clarification of these services?

Mr. Khaladkar: To some extent, senator. We have not received much written response from the Department of Finance. We have had perhaps six meetings with them now. I

[*Traduction*]

baux, je m'attends à ce que la courbe d'apprentissage soit plutôt longue.

Le sénateur Ottenheimer: En ce qui concerne la TFV qui existe actuellement, si je comprends bien, les achats que vous faites sur la réserve ou à l'extérieur n'en ont pas été exemptés. Autrement dit, elle est payée parce qu'elle fait partie du prix.

M. Khaladkar: Les tribunaux ont jugé, essentiellement, que la TFV est une taxe sur le fabricant, et non une taxe sur l'Indien. Si le fabricant désire transmettre la taxe au consommateur, cela ne regarde pas le consommateur. Si vous voulez acheter les biens, vous devez payer le prix.

Dans une certaine mesure, je comprends que vous disiez que le prix des biens devrait baisser et que cela serait compensé par le 7 p. 100. Cependant, nous sommes loin d'être certains que le prix baissera vraiment. Nous croyons que les divers intermédiaires entre le fabricant et le consommateur final mettront dans leurs poches toutes les économies éventuelles.

Le sénateur Ottenheimer: Bien entendu, personne ne peut lire l'avenir et savoir exactement ce qui se produira. Dans l'ordre des choses, à tout le moins, la situation devrait être meilleure car, si je comprends bien, la TPS ne sera pas imposée sur les achats faits sur la réserve ou sur les achats faits en dehors de la réserve mais pour livraison à la réserve; ai-je raison?

M. Khaladkar: Non, sénateur. Voici un exemple que me donnaient les représentants du ministère des Finances à Ottawa: il y a une agence de voyage sur la réserve et vous désirez acheter un billet d'avion de Regina à Ottawa. Selon le ministère des Finances, bien que le billet ait été acheté sur la réserve, étant donné que les services achetés seront fournis à l'extérieur de la réserve, tout le montant du billet sera taxable, ce qui fait que nous devrons payer les 7 p. 100.

Le sénateur Ottenheimer: Je présume qu'ils ont fait la distinction entre les services sur la réserve ou à livrer à la réserve, et l'extérieur de la réserve.

M. Khaladkar: Tout à fait.

Le sénateur Ottenheimer: Il semble donc que la même distinction, pour ce qui est des biens lorsqu'ils sont achetés sur la réserve ou à l'extérieur de la réserve mais pour être utilisés sur la réserve, ne s'applique pas aux services. Il est évident, bien que l'achat d'un billet d'avion pour aller d'un endroit à un autre soit fait sur la réserve, que l'activité elle-même se déroulera à l'extérieur de la réserve.

M. Khaladkar: Les règles qui s'appliquent à l'emplacement du service semblent très différentes des règles qui s'appliquent à l'emplacement des biens eux-mêmes ou à l'emplacement où la transaction s'est déroulée.

Le sénateur Ottenheimer: Auparavant, dans un des exposés de vos collègues, on a mentionné que vous aviez été informés que les services sur la réserve seraient exonérés. Les discussions qui se déroulent portent-elles sur la définition ou sur la clarification de ces services?

M. Khaladkar: Dans une certaines mesure, sénateur. Nous n'avons pas reçu beaucoup de réponses écrites du ministère des Finances. Jusqu'à présent, nous avons peut-être eu six réunions

[*Text*]

view my job now as educating them in terms of the Indian world and telling them how things are structured so they can give us a reasoned response.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. You have raised questions that have been presented to the committee by native groups from across the country. They basically involve your two major points, the first being the overall interpretation of immunity from taxation as a general principle, and then the impact of the GST itself on lower-income Indian people. Obviously, these issues have a long way to go in being clarified by the department. We have not been able to get those answers as a result of requests that we have made for meetings with Indian groups to meet with the minister. They have asked us to try to arrange that. The committee will review your evidence and representations, along with that of similar groups, and give it careful consideration.

Mr. Bird: I would like to close off by thanking the Senate for hearing us.

I wish to point out that in Saskatchewan we do not pay ENH tax. As Senator Steuart mentioned, we produce our treaty card. Our elders totally believe in immunity from taxation. We are going to be in a little bit of trouble if the GST comes into effect in January and they are forced to pay the GST and they believe in that treaty card. We are facing some problems in terms of no service and no goods.

The second point I want to state is that our main concern is within the treaty and inherent rights. We are not opposing the GST on any other grounds. We are opposing it because of our treaty and inherent right to non-taxation. That is what our statement is all about. We are here to state that. We are not opposing the GST on any other grounds; it is just that we have a treaty and inherent right to non-taxation. It is written in the treaties. I submit that on behalf of Chief Crowe, and the Federation of Saskatchewan Indian Nations, and 72,000 band members would like to thank you for listening to us.

The Chairman: I now call the representative of the Citizens Concerned About Free Trade.

Mr. Orchard, we welcome you. Some of us are well acquainted with you in Saskatchewan and the work you have done. You are the National Chairman of the Citizens Concerned About Free Trade. Regrettably, we have no brief from you, but we are prepared to hear your verbal evidence. You have half an hour, in which period you can make your presentation and respond to questions.

Mr. David Orchard, National Chairman, Citizens Concerned About Free Trade: Mr. Chairman, I apologize for speaking from hand-written notes. We did not have the time to have our brief circulated and I would like to apologize to the committee.

[*Traduction*]

avec eux. Je considère que mon travail consiste à les éduquer quand au monde indien et à leur dire comment les choses sont structurées de façon qu'ils puissent nous donner une réponse réfléchie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, messieurs. Vous avez soulevé des questions qui ont été présentées au Comité par des groupes autochtones de partout au pays. Fondamentalement, elles sont axées sur deux aspects principaux, le premier étant l'interprétation globale de l'exonération à la taxation en tant que principe général, et le second l'impact de la TPS elle-même sur les Indiens à faible revenu. Il est clair que ces questions sont loin d'être clarifiées par le ministère. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir ces réponses à la suite des demandes que nous avons faites pour des réunions avec des groupes indiens voulant rencontrer le ministre. Ils nous ont demandé d'arranger cela. Le Comité étudiera soigneusement vos données et vos arguments, avec ceux des groupes similaires.

M. Bird: J'aimerais terminer en remerciant le Sénat de nous avoir entendus.

J'aimerais souligner le fait qu'en Saskatchewan, nous ne payons aucune taxe. Comme le sénateur Steuart l'a mentionné, nous présentons notre carte d'Indien inscrit. Nos anciens sont complètement convaincus de notre immunité en matière de fiscalité. Les choses seront moins faciles pour nous si la TPS entre en vigueur en janvier et qu'ils doivent la payer, car ils croient en leur carte d'Indien inscrit. Nous sommes confrontés à certains problèmes pour ce qui est d'aucun service et d'aucun produit.

Le second aspect que je voulais souligner, c'est que notre position repose principalement sur nos droits issus des traités et sur nos droits innés. Nous ne nous opposons pas à la TPS pour aucune autre raison. Nous nous opposons à elle en raison de nos droits issus des traités et de nos droits innés à la non-taxation. Voilà sur quoi porte notre présentation. C'est pour dire cela que nous sommes venus ici. Nous ne nous opposons pas à la TPS pour aucune autre raison, mais nous avons un droit en vertu des traités et un droit inné à l'exonération fiscale. C'est écrit dans les traités. Au nom du chef Crowe, de la Federation of Saskatchewan Indian Nations et des 72 000 membres de bandes, je vous remercie de nous avoir écoutés.

Le président: Accueillons maintenant le représentant des Citizens Concerned About Free Trade.

Monsieur Orchard, nous vous sohaitons la bienvenue. Certains d'entre nous vous connaissent bien en Saskatchewan, ainsi que le travail que vous avez fait. Vous êtes le président national des Citizens Concerned About Free Trade. Nous regrettons de ne pas avoir votre mémoire, mais nous sommes disposés à entendre votre exposé verbal. Vous avez une demi-heure, période dans laquelle vous pouvez faire votre exposé et répondre aux questions.

M. David Orchard, président national, Citizens Concerned About Free Trade: Monsieur le président, je m'excuse d'avoir à prendre la parole seulement à partir de notes manuscrites. Nous n'avons pas eu le temps de diffuser notre mémoire et j'aimerais m'en excuser auprès du Comité.

[*Text*]

It is our pleasure to be here today. I would like to begin our overview of the situation in which the country finds itself. The GST does not fall out of the sky. It is from an overview of the political situation the country is in. I would like to give an overview of the situation we find ourselves in and deal more specifically with the GST.

The Conservative government of Mr. Mulroney has had three basic policy thrusts and three main agenda items. Those have been free trade, Meech Lake, and the GST. All three of these are connected. I would like to begin first by speaking briefly about the first two and then move on to the GST.

Free trade, as you will recall, was opposed by Mr. Mulroney before—

Senator Barootes: Mr. Chairman, on a point of order. I am not prepared to sit here and listen to a rehash of Mr. Orchard's feelings about free trade. It is a fait accompli. If he wishes to speak on the GST, I think we should ask him to give us his opinions on the GST period. Meech Lake is over. I do not think this is the time to re-chew that fat. Enough wounding has been done in this country without his adding to it. I wish, Mr. Chairman, you would point out that we are here as a GST committee.

The Chairman: Mr. Orchard has indicated that he is going to speak briefly about free trade and Meech Lake and then move into the GST. I think he is trying to develop a thread and the committee should be prepared to hear it.

Mr. Orchard: Senator Barootes, the GST is not an isolated phenomenon. I am speaking about the political situation we find in this country and the GST is part of that. That is why I wanted to point out the connectiveness of them all.

Senator Barootes: I do not necessarily agree, but please proceed. Mr. Chairman, if the witness spends a lot of time of these extraneous subjects, I think you should hold him up.

The Chairman: Please continue, Mr. Orchard. The faster you start, the sooner these people will keep quiet.

Mr. Orchard: What we saw with the Free Trade Agreement was something which was opposed by Mr. Mulroney, Mr. Clark, Mr. Wilson and all of the others before they were elected. Then they went ahead without a mandate from the population and instituted the Free Trade Agreement. In order to overcome the opposition of the people of this country they had to use millions of taxpayers' dollars to promote the free trade deal across the country, which they did. They had no intention of even letting the people have a vote on the subject, until the senators in this body held them up in response to a grassroots outcry from people across the country who were asking to have a vote on the most important issue in our country. The Senate responded to that grassroots outcry and held up Mr. Mulroney and forced him to a general election on the free trade deal. In that election, the majority of Canadians voted against free trade. The only reason it is in place is because the two opposition parties split the anti-free-trade vote.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'être ici aujourd'hui. J'aimerais commencer notre tour d'horizon de la situation dans laquelle le pays se retrouve aujourd'hui. La TPS n'est pas un accident. C'est extrait d'un survol de la conjoncture politique du pays. J'aimerais donner un aperçu de la situation dans laquelle nous sommes et parler plus spécifiquement de la TPS.

Le gouvernement conservateur de M. Mulroney a eu trois gros projets politiques et trois gros points à son agenda. Ceux-ci ont été le libre-échange, le lac Meech et la TPS. Les trois sont interreliés. J'aimerais d'abord commencer par parler brièvement des deux premiers, et puis passer ensuite à la TPS.

M. Mulroney, si vous vous en souvenez bien, s'opposait au libre-échange avant—

Le sénateur Barootes: Monsieur le président, question d'ordre! Je ne suis pas disposé à rester assis ici et à écouter un exposé réchauffé des sentiments de M. Orchard à l'endroit du libre-échange. C'est un fait accompli. S'il veut parler de la TPS, je crois que nous devrions lui demander de limiter ses opinions à la TPS, point final. Le lac Meech, c'est terminé. Je ne crois pas que ce soit le moment d'en ruminer le résidu. Il s'est donné assez de coups blessants dans ce pays sans qu'il ne lui ajoute. J'aimerais, monsieur le président, que vous fassiez remarquer que nous sommes ici en tant qu'un comité sur la TPS.

Le président: M. Orchard a affirmé qu'il parlera brièvement du libre-échange et du lac Meech et puis qu'il passera à la TPS. Je crois qu'il essaie d'établir un lien et que le Comité devrait être disposé à l'entendre.

M. Orchard: Sénateur Barootes, la TPS n'est pas un phénomène isolé. Je suis en train de parler de la conjoncture politique que nous trouvons en ce pays, et la TPS en fait partie. Voilà pourquoi je voulais mettre en évidence ce qui les unit.

Le sénateur Barootes: Je ne suis pas nécessairement d'accord, mais allez-y. Monsieur le président, si le témoin consacre beaucoup de temps à ces sujets étrangers, je crois que vous devriez l'en empêcher.

Le président: Veuillez poursuivre, M. Orchard. Plus vite vous commencerez, plus vite ils se calmeront.

M. Orchard: Ce que nous avons vu avec l'accord du libre-échange est quelque chose à laquelle s'opposaient M. Mulroney, M. Clark, M. Wilson et tous les autres avant qu'ils ne soient élus. Alors, ils sont allés de l'avant sans un mandat de la population et ont élaboré l'accord de libre-échange. Pour surmonter l'opposition du peuple de ce pays, ils ont dû utiliser des millions de dollars des contribuables pour faire la promotion de l'accord du libre-échange d'un océan à l'autre, ce qu'ils ont fait. Ils n'ont jamais eu l'intention de laisser le peuple voter à ce sujet, jusqu'à ce que les sénateurs les retiennent en réponse à l'indignation populaire des gens d'un bout à l'autre du pays qui demandaient de pouvoir voter sur la plus importante question de notre pays. Le Sénat a répondu à cette indignation populaire, a retenu M. Mulroney et l'a forcé à tenir une élection générale sur l'accord du libre-échange. Dans cette élection, la majorité des Canadiens ont voté contre le libre-échange. La seule raison qu'il soit passé, c'est que les deux partis de l'opposition se sont partagé le vote anti-libre-échange.

[*Text*]

The Chairman: Could you get into the Meech Lake issue then now, Mr. Orchard, and then into the GST.

Senator Barootes: And do not forget the lynchings down south. You will want to bring that up, too.

Mr. Orchard: Senator Barootes, I am not going to talk about the lynchings down south. However, I will talk about what is happening in our country today.

Free trade is bleeding our country dry and the GST is an attempt to compensate for that. That is why it is important to talk about it.

In terms of Meech Lake, Mr. Mulroney came to power and took over the Conservative Party with the support of American corporations. He had to have more than that backing. He also had to have an electoral machine in Quebec, because the Conservative Party had nothing existing in Quebec at that time. Mr. Mulroney made a deal with the Parti Quebecois which was in power, and in return he would give separatists prominent positions in his government if they would put their electoral machine to the use of Mr. Mulroney in the electio of 1984.

Senator Simard: Do you have proof of that?

Mr. Orchard: Yes.

The Chairman: I have to say to you that the longer we delay getting into the GST issue, the less time there will be for questions.

Senator Doody: If the witness keeps making provocative and unsubstantiated statements like that, he has to be interrupted.

The Chairman: I am not blaming the interruptions, but I am asking the witness to quickly move into a discussion on the GST.

Mr. Orchard: Senator Simard asked for some evidence. The evidence is quite clear. Mr. Lucien Bouchard is the evidence. Mr. Bouchard was a member of the PQ from 1976. He was the chief negotiator from 1982 to 1983. He was taken into the highest level of the federal government by Mr. Mulroney. What we saw was a process of destabilization of this country through the Meech Lake Accord.

Senator Simard: You are resting your case on that?

Mr. Orchard: That is only one piece of evidence, sir.

Senator Steuart: The truth hurts.

Mr. Orchard: We were told that they had to have the Meech Lake Accord to bring Quebec into the constitutional family. There was no pressure from Quebec. In 1985, Mr. Bourassa stated that we can wait until after the next election. What Mulroney did was not only to give Quebec certain powers, which they had a legitimate right to ask for, but he gave each of the other premiers those same powers, massive powers that dealt a mortal blow to the power of the central government and balkanized our country. Again, there was massive opposition from Canadians, and again the government used

[*Traduction*]

Le président: Pourriez-vous passer à la question du lac Meech maintenant M. Orchard, puis à la TPS?

Le sénateur Barootes: N'oubliez pas de parler des pendaisons dans le sud. Je suis sûr que vous voulez parler de cela aussi.

M. Orchard: Sénateur Barootes, je ne vais pas parler des pendaisons dans le sud. Cependant, je parlerai de ce qui est en train d'arriver dans notre pays aujourd'hui.

Ler libre-échange est une véritable hémorragie pour notre pays, et la TPS résulte d'une tentative de compenser cela. Voilà pourquoi il est important d'en parler.

Pour ce qui est du lac Meech, M. Mulroney a pris le pouvoir et est devenu chef du Parti conservateur avec l'appui des grandes sociétés américaines. Il lui fallait encore plus que cet appui. Il lui fallait aussi une machine électorale au Québec, parce que le Parti conservateur n'avait rien au Québec à l'époque. M. Mulroney a donc fait un pacte avec le Parti québécois qui était au pouvoir et, en échange, il allait donner aux séparatistes des postes importants dans son gouvernement s'ils voulaient bien mettre leur machine électorale au service de M. Mulroney à l'élection de 1984.

Le sénateur Simard: Est-ce que vous avez une preuve de cela?

M. Orchard: Oui.

Le président: Je dois dire que plus nous retardons de passer à la question de la TPS, moins il y aura de temps disponible pour les questions.

Le sénateur Doody: Si le témoin continue à faire des déclarations provocantes et gratuites comme celle-là, il faut qu'on l'interrompe.

Le président: Je ne condamne pas les interruptions, mais je demande au témoin de passer rapidement à une discussion sur la TPS.

M. Orchard: Le sénateur Simard m'a demandé des preuves. Les preuves sont très claires. M. Lucien Bouchard est la preuve. M. Bouchard était membre du PQ depuis 1976. Il a été négociateur principal de 1982 à 1983. Il a été porté au plus haut niveau du gouvernement fédéral par M. Mulroney. Ce que nous avons vu, c'est un processus de déstabilisation du pays par le truchement de l'accord du lac Meech.

Le sénateur Simard: Et c'est là-dessus que vous fondez vos arguments?

M. Orchard: Ce n'est là qu'une seule preuve, monsieur.

Le sénateur Steuart: La vérité blesse.

M. Orchard: On nous a dit qu'ils devaient avoir l'accord du lac Meech pour amener le Québec dans la famille constitutionnelle. Il n'y avait pas de pression en provenance de Québec. En 1985, M. Bourassa avait dit que nous pouvions attendre jusqu'après les élections suivantes. Ce que Mulroney a fait, en plus de donner certains pouvoirs à Québec, pouvoirs qu'ils étaient justifiés de demander, ça a été de donner à chacun des autres premiers ministres provinciaux les mêmes pouvoirs, des pouvoirs massifs qui ont porté un coup mortel au pouvoir du gouvernement central et qui ont balkanisé notre pays. Là

[*Text*]

scare tactics to push it: "We have to have Meech Lake or Quebec is going to separate." Joe Clark said the FLQ is going to throw bombs in Quebec if we do not have Meech Lake. They also told us that the dollar would fall. When Meech Lake was defeated, the dollar actually rose. The same type of scare tactics we got over free trade and Meech Lake we are now getting over the GST.

The combination between free trade and Meech Lake cuts the east-west ties in this country which are already tenuous enough. We are facing a crisis in terms of the bonds that hold our nation together. Both of those policies cut those ties and turned the trade lines north or south. Under Meech Lake, each of the provinces had the power to make separate deals with the U.S.

We saw things in this country that we thought we would never see. We saw cabinet ministers stand up and say that the people of Canada have to choose between Newfoundland and Quebec. Those types of statements that we woke up to morning after morning, the people cannot get over.

Thanks to the First Nations of this country, Meech Lake was defeated and Mr. Mulroney was dealt a severe blow.

Senator Simard: I say that you are wrong in your judgment. I think Mr. Wells defeated Meech Lake.

The Chairman: Senator Simard, you will have your opportunity if you hold your hand up.

Senator Simard: It is too easy to blame it on the natives.

The Chairman: Senator Simard, you are out of order. If you want to hold up your hand, and you have not, you will have a chance to be heard.

Mr. Orchard: I will just respond to the good senator. Mr. Wells did not defeat the Meech Lake Accord. It was defeated in the Manitoba legislature led by Mr. Harper. I spent the two weeks in there, senator, and I know exactly how it was defeated. Mr. Wells, after the fact, then cancelled the vote in his legislature.

Senator Simard: It is not so.

Mr. Orchard: It is useful for certain elements in the province of Quebec to blame Mr. Wells and attempt to whip up English-French conflict in this country. It was not the English who defeated it. It was the native people led by their member in the Manitoba legislature.

Senator Simard: You are wrong again.

Mr. Orchard: The facts speak for themselves.

The Chairman: Let us get into the GST.

Mr. Orchard: That is just where we are going.

The third prong is the GST, what euphemistically is called "tax reform". Why is the government pushing tax reform? It has whipped up deficit hysteria in this country and it is stated that we have to have the GST because we have a massive $30 billion deficit. That is nonsense. Eighty per cent of that deficit

[*Traduction*]

encore, les Canadiens étaient massivement en désaccord, et là encore, le gouvernement leur a conté des histoires d'horreur pour faire passer ce qu'il voulait: «Il nous faut le lac Meech ou le Québec va se séparer». Joe Clark a dit que le FLQ va lancer des bombes si le Québec n'a pas le lac Meech. Ils nous ont aussi dit que le dollar chuterait. En fait, lorsque le lac Meech a été défait, le dollar a monté. Les mêmes histoires d'horreur qu'on nous a contées pour le libre-échange et le lac Meech, on nous les conte maintenant pour la TPS.

La combinaison du libre-échange et du lac Meech coupe les liens est-ouest qui étaient déjà assez tendus dans ce pays. Nous sommes en pleine crise pour ce qui est des liens qui tiennent notre nation unie. Ces deux politiques ont coupé ces liens et ont fait passer la direction des échanges commerciaux du nord au sud. En vertu du lac Meech, chacune des provinces avait le pouvoir de conclure des ententes distinctes avec les États-Unis.

Nous avons vu des choses dans ce pays que jamais nous n'aurions cru voir. Nous avons vu des ministres du cabinet se lever et déclarer que les Canadiens devaient choisir entre Terre-Neuve et Québec. Ce genre de déclarations qui nous assaillait matin après matin, les gens n'en reviennent pas.

Grâce aux premières nations de ce pays, le lac Meech a été défait et ça a été un coup dur pour M. Mulroney.

Le sénateur Simard: J'affirme que votre jugement est erroné. Je crois que c'est M. Wells qui a défait le lac Meech.

Le président: Sénateur Simard, vous aurez l'occasion de parler si vous levez le main.

Le sénateur Simard: C'est trop facile de jeter le blâme sur les autochtones.

Le président: Sénateur Simard, je vous rappelle à l'ordre. Si vous voulez bien lever la main, et vous ne l'avez pas fait, vous aurez la chance d'être entendu.

M. Orchard: Je vais répondre quand même au bon sénateur. M. Wells n'a pas défait l'accord du lac Meech. Il a été défait dans l'assemblée législative du Manitoba par M. Harper. J'y ai passé deux semaines, sénateur, et je sais exactement comment il a été défait. M. Wells, une fois le fait accompli, a annuler son vote dans sa propre assemblée législative.

Le sénateur Simard: Ça ne s'est pas passé comme cela.

M. Orchard: Il est utile pour certains éléments dans la province de Québec de jeter le blâme sur M. Wells et de tenter ainsi d'exacerber les différends entre les anglais et les français dans ce pays. Ce ne sont pas les anglais qui ont défait l'accord du lac Meech, ce sont les autochtones sous la direction de leur député élu à l'assemblée législative du Manitoba.

Le sénateur Simard: Vous vous trompez encore.

M. Orchard: Les faits parlent d'eux-mêmes.

Le président: Passons à la TPS.

M. Orchard: C'est exactement ce que nous allons faire.

Le troisième fourchon est la TPS, qui est désignée par l'euphémisme «réforme fiscale». Pourquoi le gouvernement pousse-t-il si fort la réforme fiscale? Il a créé une hystérie au pays quand au déficit, puis il nous affirme que nous devons avoir la TPS parce que nous avons un déficit massif de 30 mil-

[*Text*]

is owed internally to the people of Canada through instruments such as Canada Savings Bonds.

The deficit is not a major problem in the country. You will remember that during WWII, proportionately, the deficit was even higher; so that is not the real reason. The real reason for the GST is that we have a MST on Canadian companies and it is a slight disadvantage under the FTA. To get rid of that slight disadvantage and keep some companies in this country, they are going to get rid of the MST and replace it by transferring some $6 billion of tax burden off the backs of corporations straight onto the backs of shoppers.

The government tells us that this tax will be revenue-neutral. It will not be revenue-neutral because the government is losing $2 billion of tariff revenue under the FTA as the tariffs are phased out and that is going to be collected from the GST off the backs of the shoppers.

Our economic agenda is being driven by the Free Trade Agreement. As you know, there were debates across the country on free trade. When I debated John Crosbie and Bob Andrew in this province, they stated that we can always rely on the Canadian dollar. If we get in trouble in terms of exporting, the Canadian dollar can fall and that will give us protection. We said that this is nonsense. The Canadian dollar will rise and not fall under free trade because the Americans will not stand for that. What has happened? Since those talks, the Canadian dollar has risen by 16 cents.

The Canadian Manufacturers' Association has put out a brief which stated that Canadian companies can compete under free trade at a 77 cent dollar. Our dollar is at 86 cents and our companies are fleeing to the U.S. and to Mexico.

The Chairman: Mr. Orchard, I love listening to you but I would like to hear your views on the GST. You have only a couple of more minutes and then we have some questions.

Mr. Orchard: Did you say a couple of minutes?

Mr. Chairman: There are 15 minutes left, but I would like to have some questions.

Mr. Orchard: I have had a good number.

Mr. Chairman: Those are not questions.

Mr. Orchard: I would love to have all the time you can give me, sir. After debating Mr. Crosbie, this is a piece of cake.

What is happening in terms of the dollar is important because our companies are fleeing. That is why they are pulling off the MST. The connection is simply that. This MST is coming off because if the government wishes to keep any companies left in Canada, it has to pull it off. In the last six

[*Traduction*]

liards de dollars. Cela n'a pas de sens. Quatre-vingt pour cent de ce déficit, nous les devons à l'intérieur, à des Canadiens, par le truchement d'instruments comme les obligations d'épargne du Canada.

Le déficit n'est pas un problème grave au pays. Vous vous souviendrez que pendant la Seconde Guerre mondiale, proportionnellement parlant, le déficit était beaucoup plus élevé, ce qui fait que ce n'est pas la vraie raison. La vraie raison de la TPS, c'est que nous avons une TVF sur les compagnies canadiennes et que cela constitue un léger désavantage dans le cadre du libre-échange. Pour se débarrasser de ce léger désavantage et pour conserver certaines compagnies dans ce pays, ils vont se débarrasser de la TVF et la remplacer en transférant un fardeau fiscal de quelque 6 milliards de dollars du dos des corporations directement sur le dos des consommateurs.

Le gouvernement nous dit que cette taxe sera sans incidence sur les recettes. Elle ne sera pas sans incidence sur les recettes parce que le gouvernement perd 2 milliards de dollars de recettes en droits de douane en vertu de l'accord du libre-échange au fur et à mesure du retrait progressif de ces droits, et cela sera remplacé sous la forme de la TPS à même les poches des consommateurs.

Notre agenda économique est axé sur l'accord du libre-échange. Comme vous le savez, il y a eu des débats d'une océan à l'autre sur le libre-échange. Lorsque j'ai discuté avec John Crosbie et avec Bob Andrew dans cette province, ils ont déclaré que nous pouvions toujours nous fier au dollar canadien. Si nous rencontrons des difficultés au niveau des exportations, le dollar canadien peut tomber et cela nous protégera. Nous avons dit que cela n'avait pas de bon sens. Le dollar canadien augmentera et ne baissera pas en vertu du libre-échange parce que les Américains ne veulent pas qu'il baisse. Qu'est-ce qui s'est passé? Depuis ces négociations, le dollar canadien a augmenté de 16 cents.

L'Association des manufacturiers canadiens a publié un mémoire qui affirmait que les compagnies canadiennes peuvent être concurrentielles dans le cadre du libre-échange si le dollar vaut 77 cents. Notre dollar est à 86 cents, et nos compagnies fuient aux États-Unis et au Mexique.

Le président: M. Orchard, j'adore vous entendre mais j'aimerais que vous nous donniez votre point de vue sur la TPS. Il ne vous reste plus qu'une ou deux minutes, et ensuite nous aurons quelques questions.

M. Orchard: Avez-vous dit une ou deux minutes?

Le président: Il reste quinze minutes, mais j'aimerais que nous ayons quelques questions.

M. Orchard: J'en ai pourtant eu plusieurs.

Le président: Ce n'étaient pas des questions.

M. Orchard: Je prendrai tout le temps que vous pouvez m'accorder, monsieur. Après avoir discuté avec M. Crosbie, ici, c'est du gâteau.

Ce qui se produit pour ce qui est du dollar est important parce que nos compagnies sont en train de fuir. Voilà pourquoi ils sont en train de retirer la TVF. Le lien est tout simple. La TVF est en train d'être retirée parce que le gouvernement doit le faire pour conserver les compagnies qui restent au Canada.

[*Text*]

months, 20 companies in Vancouver have moved to the State of Washington. Our companies are moving to Mexico. Why not?

For example, a businessman from Mississippi testified before the Senate Foreign Affairs Committee on Implementation and Monitoring the Free Trade Deal and stated that Mississippi provides 5 to 6 per cent interest rates, that a plant can be built down there for a third of the cost of a plant in Canada and that he paid $3.85 per hour and three statutory holidays a year. That is where the companies are going.

We believe the dollar will rise even higher.

Senator Simard: How much higher?

Mr. Orchard: George Sinner, the Governor of North Dakota, was up here recently and he said he would like to see the dollar rise to par. He said, "We are already tied into the Free Trade Agreement, we would like to see the dollar become one, and we would like to see Lincoln's picture on the dollar." Mr. George Sinner stated that and it was quoted widely in the press. He said there is no sense in maintaining the fiction of two separate currencies when we are interlocked economically. Mr. Sinner is not alone. I refer you to a recently-published book entitled: *American Renaissance* by one the leading American forecasters, Marvin Cetron. At the beginning, he points to the American flag and said that instead of 50 stars, there are 55 stars. That represents the five new states of the U.S. One would be Puerto Rico, the other four would be what once was English Canada, and Quebec would be a separate country by the year 2000.

Senator Cools: There is no fleur-de-lis?

Mr. Orchard: There is no fleur-de-lis. The fleur-de-lis will be a separate country until they bring Quebec to its knees and then Quebec will be begging for entry to the great republic as well.

Senator Simard: At least that makes better reading than Dennis Mills' crazy taxation concept.

Mr. Orchard: Your problem with Dennis Mills is your own. However, this book is worthwhile reading because he talks about the inevitable result of the workings of the free trade deal which is the integration of Canada into the U.S.

The government tells us that the GST will have a one-time, small inflationary impact on Canadians. It will reduce the disposable incomes of Canadians by 5 per cent to 7 per cent. Each province will piggyback its sales tax on top of the GST. For example, in Newfoundland the sales tax is 12 per cent. The GST is going to be figured in and then plus that 12 per cent. The same thing will happen in Ontario and Saskatchewan. Each province has figured out exactly how much more they will get out of this thing.

There is no guarantee that it will remain at 7 per cent. Britain introduced it at 10 per cent and within five years it was raised to 15 per cent. Sweden introduced it at 11 per cent and it presently stands at 23.5 per cent.

[*Traduction*]

Au cours des six derniers mois, seulement à Vancouver, vingt compagnies ont déménagé dans l'état de Washington. Nos compagnies déménagent même au Mexique. Pourquoi pas?

Par exemple, un homme d'affaires du Mississippi, qui témoignait devant le comité sénatorial des affaires étrangères sur la mise en œuvre et le contrôle de l'accord du libre-échange, a déclaré que le Mississippi offre des taux d'intérêt de 5 à 6 p. 100, qu'on peut y construire une usine pour le tiers du coût d'une usine au Canada, et qu'il a payé 3 85 $ par heure et trois jours fériés par année. C'est là que les compagnies s'en vont.

Nous croyons que le dollar augmentera d'avantage.

Le sénateur Simard: De combien?

M. Orchard: George Sinner, le gouverneur du Nord Dakota, était ici récemment et il a déclaré qu'il aimerait bien voir le dollar s'élever jusqu'au pair. Il a dit que nous étions déjà unis dans l'accord du libre-échange, que nous aimerions bien un seul et même dollar, et que nous aimerions voir la tête de Lincoln sur le dollar. M. George Sinner a dit cela, et cela a été largement cité dans la presse. Il a dit qu'il était insensé de maintenir la fiction des deux devises distinctes alors que nous sommes solidaire économiquement. M. Sinner n'est pas seul. Je vous renvoie à un livre publié récemment intitulé: *American Renaissance* par l'un des grands pronostiqueurs américains, Marvin Cetron. Au début, il montre le drapeau américain et dit que plutôt que cinquante étoiles, il en a 55. Elles représentent les cinq nouveaux états des États-Unis. L'un serait Puerto Rico, et les quatre autres seraient ce qui était auparavant le Canada anglais, et le Québec serait un pays distinct d'ici l'an 2000.

Le sénateur Cools: Il n'y a pas de fleurdelisé?

M. Orchard: Il n'y a pas de fleurdelisé. Le fleurdelisé sera un pays séparé jusqu'à ce qu'ils mettent le Québec à genou, et alors le Québec les implorera de le laisser se joindre également à la grande république.

Le sénateur Simard: En tout cas, c'est quand même une meilleure lecture que le concept fiscal débile de Dennis Mills.

M. Orchard: Les problèmes que vous avez avec Dennis Mills ne me regardent pas. Cependant, ce livre est très intéressant à lire parce qu'il parle du résultat inévitable des effets de l'accord du libre-échange, c'est-à-dire l'intégration du Canada dans les États-Unis.

Le gouvernement nous dit que la TPS aura un petit impact inflationnaire non répétif sur les Canadiens. Elle réduira les revenus disponibles des Canadiens de 5 p. 100 à 7 p. 100. Chaque province accrochera bien sûr sa propre taxe de vente à la remorque de la TPS Par exemple, à Terre-Neuve, la taxe de vente est de 12 p. 100. Alors on intégrera d'abord la TPS, et ensuite ces 12 p. 100. La même chose se produira en Ontario et en Saskatchewan. Chaque province a déjà calculé combien elle retirera exactement de ce stratagème.

Il n'y a aucune garantie qu'elle demeurera à 7 p. 100. La Grande-Bretagne l'a mise en œuvre à 10 p. 100 et en moins de cinq ans, elle l'avait augmentée à 15 p. 100. La Suède l'a mise en œuvre à 11 p. 100, et, actuellement, elle est à 23,5 p. 100.

[*Text*]

Senator Barootes: I thought Sweden was a great socialist country.

The Chairman: You do not have to respond.

Mr. Orchard: It is new to be accused of being a socialist. I find that interesting.

The effects of the GST will increase cross-border shopping. Last year, $2 billion of Canadian shoppers' money went across the border. All of the border cities in Canada will be affected with a 7 per cent tax on top of what are already higher prices, and cross-border shopping will increase. It has damaged the retail centre in Thunder Bay, Winnipeg, and Vancouver, and it will continue to do so.

It have an inflationary impact. Mr. Crow will keep interest rates high to manage the inflationary impact of the GST.

What alternative have we got? There was a businessman who recently spoke in Saskatoon. His name is Glen Kealey. He is a wealthy businessman from Quebec who has been protesting for 18 months outside the House of Commons about corruption in the Mulroney government in terms of the 5 per cent kickback scheme that is in place that is financing the P.C. party fund and Mr. Mulroney's coffers.

Senator Perrault: What was that again?

Mr. Orchard: Talk to Mr. Kealey. He is on your doorstep every day. It is a 5 per cent kickback scheme, sir. Mr. Wilson has stated that there are only two options. One is to raise taxes and the other is to cut spending. Mr. Kealey says there is a third option: Stop stealing. We think that is a worthwhile option because of the type of corruption that is going on in this government which is costing the taxpayers of this province and this country a huge amount of money.

We want the Liberal Party represented in the Senate to block the GST and to kill it, and to do so on behalf of the majority of Canadians. However, it is part of something much bigger. The GST is only a symptom of the free trade deal and we want the free trade deal abrogated. That is what has to happen if we are ever going to retain control of our own country and our own economy.

The Chairman: Mr. Orchard, I think that is a pretty good place to ask you to conclude and give us time for two questioners.

Mr. Orchard: I will wind it up, sir.

Many people criticize the Senate as being undemocratic and an old-age-folks' home. The Senate is the one institution that has provided real opposition to Mr. Mulroney and his government. Instead of backing off, we need to have more of that. If you want to have a popularity contest between who is more popular, an appointed member of the Senate, no matter what his or her age, or an elected member of the Mulroney government, senators will win hands down. The only way you will win is if you play a more active role. We feel that you should have

[*Traduction*]

Le sénateur Barootes: Je croyais que la Suède était un grand pays socialiste.

Le président: Vous n'avez pas à répondre à cela.

M. Orchard: C'est nouveau pour moi d'être accusé d'être socialiste. Je trouve cela intéressant.

Les effets de la TPS augmenteront le magasinage transfrontalier. L'an dernier, les consommateurs canadiens ont laissé 2 milliards de dollars au sud de la frontière. Toutes les villes frontalières canadiennes seront touchées par une taxe de 7 p. 100 qui vient s'ajouter à des prix déjà élevés, ce qui fait que le magasinage transfrontalier augmentera. Déjà, le secteur de la vente au détail à Thunder Bay, à Winnipeg et à Vancouver est atteint, et la tendance se poursuivra.

La taxe aura un impact inflationnaire. M. Crow gardera les taux d'intérêt élevés pour maîtriser l'impact inflationnaire de la TPS.

Quelle autre solution s'offre à nous? Récemment, un homme d'affaires parlait à Saskatoon. Son nom est Glen Kealey. Il est un homme d'affaires riche du Québec qui proteste depuis 18 mois à l'extérieur de la Chambre des communes au sujet de la corruption dans le gouvernement Mulroney, plus précisément en ce qui concerne le petit mécanisme de ristourne qui est en place et qui finance le fonds du Parti progressiste conservateur et les coffres de M. Mulroney.

Le sénateur Perrault: Pardon, pourriez-vous répéter?

M. Orchard: Parlez-en à M. Kealey. Il est sur votre seuil tous les jours. Il s'agit d'un mécanisme de ristourne de 5 p. 100, monsieur. M. Wilson a dit qu'il n'y avait que deux options. L'une consiste à augmenter les taxes et l'autre à réduire les dépenses. M. Kealey, lui affirme qu'il y en a une troisième: arrêter de voler. Nous pensons que c'est effectivement une option valable compte tenu du type de corruption qui se déroule dans ce gouvernement et qui coûte d'immenses sommes d'argent aux contribuables de cette province et de ce pays.

Nous voulons que le Parti libéral représenté au Sénat bloque la TPS et qu'il l'abolisse, et qu'il le fasse au nom de la majorité des Canadiens. Cependant, cela fait partie de quelque chose de bien plus gros. La TPS n'est qu'un symptôme de l'accord du libre-échange et nous voulons que cet accord du libre-échange soit aboli. C'est ce qui doit se passer si nous voulons reprendre en main notre pays et notre propre économie.

Le président: M. Orchard, je crois que c'est un très bon endroit pour vous demander de mettre fin à votre présentation et de nous accorder un peu de temps pour les questions de deux sénateurs.

M. Orchard: Je vais conclure, monsieur.

Plusieurs critiquent le Sénat comme étant non démocratique et une maison de retraite pour les vieux. Le Sénat est la seule institution qui ait fait une opposition véritable à M. Mulroney et à son gouvernement. Plutôt que de reculer, nous devons intensifier cette opposition. S'il y avait un concours de popularité entre un membre nommé au Sénat, quel que soit son âge, et un membre élu du gouvernement Mulroney, n'importe quel sénateur aurait une victoire éclatante. La seule façon que vous gagnerez consiste à jouer un rôle plus actif. Nous trouvons que

[*Text*]

had these hearings across the country on the free trade deal and you should have blocked the free trade deal after the last election on behalf of the majority of Canadians. I ask the Liberals to look seriously at the whole question of a coalition with the NDP to get rid of the Mulroney government. That is what has to be done. Otherwise we will lose control of our economy.

Senator Perrault: The government maintains that this Senate committee has no moral authority to hold these hearings across the country. I take it that you disagree with that?

Mr. Orchard: Absolutely. What moral authority does this government have to impose the policies that are universally opposed by the people of this country? Mr. Mulroney stands less than 20 per cent in the polls. He had no moral authority for free trade. He has no moral authority for the GST. He has no moral authority for the changes in the UI Act. Remember the promises. He promised us more jobs under free trade. There are 165,000 manufacturing jobs down the tube, 43,000 last month alone.

Senator Perrault: How many jobs did you say had been lost in the last 12 months?

Mr. Orchard: In the last 12 months, there have been more than 100,000 jobs lost due to free trade alone. In manufacturing jobs, 165,000 are down the tube.

Senator Perrault: We still have this belief in the country that our deficit and debt are unacceptably large. You have suggested one way in which you would find new revenues. You have suggested certain things about the government, which I will not repeat, but do you believe in adding some points to the progressive tax system currently on the books? Do you think that is a fairer way to collect taxes rather than the GST?

Mr. Orchard: The committee had the opportunity to hear Mr. Brooks. Many of Mr. Brooks' ideas make a lot of sense.

Senator Perrault: You are not denying that we have some problems?

Mr. Orchard: We have some problems, but the main problems in this country stem from the fact that we no longer control our tariffs. When tariffs are not controlled, taxation policy cannot be controlled. We have to get back control of our economy so that we can control our taxation policy.

I am a farmer and I own a farm. If the government tells me that it does not matter who owns the economy as long as they provide jobs, that is like telling me that it does not matter who owns my farm as long as they let me work on it. I know if someone else owns my farm he gets to say to me, "Jump", and I get to say, "How high?" It is the same thing with the nation. When the Americans own our economy, they get to say

[*Traduction*]

vous auriez dû procéder à ces audiences à l'échelle du pays pour l'accord du libre-échange, et que vous auriez dû bloquer cet accord du libre-échange après la dernière élection au nom de la majorité des Canadiens. Je demande aux Libéraux d'envisager sérieusement toute la question d'une coalition avec le NPD pour se débarrasser du gouvernement Mulroney. Voilà ce qui doit être fait. Autrement, nous perdrons le contrôle de notre économie.

Le sénateur Perrault: Le gouvernement maintient que ce Comité sénatorial n'a aucune autorité morale pour la tenue de ces audiences à travers le pays. Si je comprends bien, vous n'êtes pas d'accord avec lui?

M. Orchard: Absolument. Quelle autorité morale ce gouvernement a-t-il pour imposer des politiques auxquelles les gens de ce pays sont universellement opposés? La popularité de M. Mulroney est inférieure à 20 p. 100 dans les sondages. Il n'avait aucune autorité morale pour le libre-échange. Il n'a aucune autorité morale pour la TPS. Il n'a aucune autorité morale pour les modifications à la Loi sur l'assurance-chômage. Rappelez-vous les promesses. Il nous a promis encore plus d'emplois avec le libre-échange. Pourtant, on a perdu 165 000 emplois dans la fabrication, dont 43 000 le mois dernier seulement.

Le sénateur Perrault: Combien d'emplois avez-vous dit qui ont été perdus au cours des 12 derniers mois?

M. Orchard: Au cours des 12 derniers mois, on a perdu plus de 100 000 emplois uniquement à cause du libre-échange. Dans le secteur de la fabrication, c'est 165 000 qui se sont envolés.

Le sénateur Perrault: Nous croyons encore dans ce pays que notre déficit et notre dette sont inacceptablement élevés. Vous avez suggéré une façon de trouver de nouveaux revenus. Vous avez suggéré certaines choses au sujet du gouvernement que je ne répéterai pas, mais croyez-vous à l'ajout de certains points au système fiscal progressif actuellement dans les livres? Pensez-vous qu'il s'agit d'une façon plus juste de percevoir des taxes que ne l'est la TPS?

M. Orchard: Le Comité a eu l'occasion d'entendre M. Brooks. Plusieurs des idées de M. Brooks sont fort valables.

Le sénateur Perrault: Vous ne niez pas que nous avons certains problèmes?

M. Orchard: Nous avons certains problèmes, mais les principaux problèmes dans ce pays découlent du fait que nous ne contrôlons plus nos droits de douane. Lorsque les tarifs douaniers ne sont plus contrôlés, la politique fiscale ne peut plus l'être non plus. Nous devons reprendre le contrôle de notre économie de façon à pouvoir reprendre le contrôle de notre politique fiscale.

Je suis un fermier et je possède une ferme. Si le gouvernement me dit que ce n'est pas important de savoir à qui l'économie appartient du moment qu'elle donne du travail, c'est comme s'il me disait que ce n'est pas important de savoir à qui ma ferme appartient, du moment qu'on me laisse y travailler. Je sais très bien que si quelqu'un d'autre est propriétaire de ma ferme, il finira par me dire «Saute!» et que je finirai par lui répondre «À quelle hauteur?» C'est exactement la même chose

[*Text*]

"Jump", and we ask "How high?" We have to take back that control.

Senator Barootes: I want to make a statement and I hope you do not feel it is surprising, but having listened to you on a few occasions, I am surprised that the Economic Council of Canada, the C.D. Howe Institute, the Conference Board of Canada, or even the economists of the university have not employed you as an expert economist to give them advice instead of your having to parade across the country talking to jackasses like we have in this room today.

Mr. Orchard: Sir, you interrupted me and perhaps I will interrupt you.

The Chairman: Senator, do you want to change the word "jackasses"?

Senator Barootes: What is wrong with "jackasses"? I read it in the Bible. Is it a bad word? Donkeys.

Mr. Orchard: Sir, my taxes are paying your wages where you are sitting right now. If you wish to criticize what I have to say, that is fine, but not to call me a jackass. We led the opposition to free trade in this country.

Senator Barootes: I did not refer to you as a jackass. I referred to this great array of people—

Mr. Orchard: When you said I am parading across the country, I did so out of my own pocket and not at taxpayers' expense.

Senator Barootes: There are so many things one could take issue with because you have made some sweeping statements, some of which have political overtones, would you say?

Mr. Orchard: I think they all do.

Senator Barootes: You mentioned that the deficit and the national debt is not important, that it is not as high proportionately as it was during WWII. You also state that it is owed to us, the citizens of Canada. You say that a great deal of it is in savings bonds and treasury notes. I am not sure that is quite accurate. Quite a bit of the debt is foreign-held debt. Nevertheless, do you feel that because it is owed to the people of Canada we should either not pay interest on it or not repay it? I point out to you that 30 per cent of your tax dollars that you are so eloquently talking about is not going to pay the debt, but only to pay the interest that is owing each year. Do you think that is not important?

Mr. Orchard: First I will answer your question as to why the C.D. Howe Institute and the Conference Board of Canada will not employ me as an economist. Both are financed by the Prime Minister of this country. They will not employ me because the last thing they would like to have is a critical voice.

[*Traduction*]

avec le pays. Lorsque les Américains auront pris possession de notre économie, ils finirons par nous dire «Sautez!» et nous finiront par leur répondre «À quelle hauteur?» Non, il faut que nous reprenions ce contrôle.

Le sénateur Barootes: J'aimerais faire une affirmation et j'espère que vous ne trouverez pas qu'elle est surprenante; mais après vous avoir entendu à quelques occasions, je suis surpris que le Conseil économique du Canada, que l'Institut C.D. Howe, que le Conference Board of Canada, voire les économistes de l'université ne vous aient pas employé à titre d'économiste expert pour leur donner des conseils plutôt que de vous laisser défiler à travers le pays et vous adresser à des ânes comme nous l'avons fait dans cette salle aujourd'hui.

M. Orchard: Monsieur, vous m'avez interrompu et je pourrais bien vous interrompre aussi.

Le président: Sénateur, ne voudriez pas changer le mot «ânes»?

Le sénateur Barootes: Qu'est-ce qui ne va pas au sujet du mot «ânes»? Je le vois pourtant dans la bible. Est-ce que c'est un mauvais mot? Baudets.

M. Orchard: Monsieur, ce sont mes taxes qui paient vos salaires où vous êtes assis maintenant. Si vous voulez critiquer ce que j'ai à dire, très bien, mais ne me traitez pas d'âne. Nous avons mené l'opposition au libre-échange dans ce pays.

Le sénateur Barootes: Je ne vous ai pas traité d'âne. Je faisais allusion à ce vaste groupe de gens—

M. Orchard: Lorsque vous avez dit que je défilais à travers le pays, je l'ai fait à mes propres frais, et non pas aux frais des contribuables.

Le sénateur Barootes: Il y a tellement de choses contre lesquelles on pourrait s'élever parce que vous avez fait quelques déclarations plutôt générales, certaines d'entre elles à saveur politique, ne diriez-vous pas?

M. Orchard: Je crois qu'elles le sont toutes.

Le sénateur Barootes: Vous avez déclaré que le déficit et la dette publique ne sont pas importants, qu'ils ne sont pas aussi élevés, proportionnellement à ce qu'ils étaient pendant la Seconde Guerre mondiale. Vous affirmez également que ce déficit nous est dû à nous, les citoyens du Canada. Vous dites qu'en grande partie, il est sous forme d'obligations d'épargne et de billets du Trésor. Je ne suis pas sûr que cela soit tout à fait juste. Une bonne partie de la dette est due à des créanciers étrangers. Néanmoins, êtes-vous d'avis que puisque la dette est due aux Canadiens, que nous devrions soit ne pas payer les intérêts, soit ne pas la rembourser du tout? Je vous ferai remarquer que 30 p. 100 de vos dollars de taxe au sujet desquels vous êtes tellement éloquent ne servent pas à rembourser la dette, mais seulement l'intérêt qu'elle porte chaque année. Trouvez-vous que cela n'est pas important?

M. Orchard: Je vais d'abord répondre à votre première question sur la raison pour laquelle l'Institut C. D. Howe et le Conference Board du Canada ne m'emploieront pas comme économiste. Les deux sont financés par le Premier ministre de ce pays. Ils ne m'emploieront pas parce que la dernière chose qu'ils voudraient avoir, c'est une voix critique.

[*Text*]

Senator Barootes: They preceded this government by many, many years. They are creatures of that government.

Mr. Orchard: Creatures of the taxpayer controlled by the federal government, sir.

Second, you said that I said the deficit was not important. That is not what I said. I said they have created a climate of hysteria about the deficit. It is important to point out that 80 per cent of the deficit is owed to Canadians. You said should we not pay the interest on that. Of course we pay interest on Canada Savings Bonds, which you hold and I hold and others probably hold every year. That interest is paid out and it circulates in the Canadian economy. That is a totally different thing from the debt that is owed to foreign banks. We should pay down the debt that is owed to foreign banks. But we should sell more Canada Savings Bonds. There is more demand for them. Yet they are only sold for five weeks in the fall, as you know. Canadians are lined up to get them. We could raise more money that way, pay down the foreign debt and keep the money circulating in Canada.

Senator Barootes: But the 30 per cent of our national revenue going to pay interest on the national debt does not bother you.

Mr. Orchard: It bothers me, but there are other things in this country that bother me a lot more, like losing control of our nation and giving it to the United States of America, like the kinds of wages we pay politicians here who are betraying the people. Those kind of things bother me, sir. I have attempted to say that it is the Liberal Party in the Senate that has actively provided a break. It is one democratic thread that we have left in the last six years in this country. That is what has happened.

Senator Simard: I am going to tell you that they are running out of time.

Senator Barootes: Mr. Orchard, the fear and hysteria that you say has been created by columnists and others, including the government, about the national debt is nothing compared to the fear and hysteria you are trying to create with respect to the United States, our friendliest neighbours.

Mr. Orchard: You pay me to much credit, sir. We are only financed by donations that people from across the country give us. If we had one-quarter of the backing that the other side had, you would never have seen Mr. Mulroney return to power.

The Chairman: Thank you. That is a very good place to complete.

Mr. Orchard, as usual you have been very provocative. You have certainly succeeded in being that today. I have a feeling that everyone here appreciates the fact that you as a concerned citizen have done what you thought is right in drawing the

[*Traduction*]

Le sénateur Barootes: Ils ont précédé ce gouvernement de nombreuses années. Et ce seraient des créatures de ce gouvernement?

M. Orchard: Des créatures du contribuable contrôlées par le gouvernement fédéral, monsieur.

Deuxièmement, vous avez dit que j'ai dit que le déficit n'était pas important. Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit qu'ils ont créé un climat d'hystérie autour du déficit. Il est important de faire remarquer que 80 p. 100 du déficit est dû à des Canadiens. Vous avez dit que nous ne devrions pas payer l'intérêt sur cela. Bien entendu, nous payons l'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada, que vous détenez et que je détiens et que les autres détiennent probablement tous les ans. Cet intérêt est payé et circule dans l'économie canadienne. C'est tout à fait différent de l'argent que nous devons aux banques étrangères. Nous devrions rembourser cette dette qui est due aux banques étrangères. Mais nous devrions vendre encore plus d'obligations d'épargne du Canada. La demande à leur endroit est supérieure. Pourtant, elles ne sont offertes que cinq semaines à l'automne, comme vous le savez. Les Canadiens font la queue pour les obtenir. Nous pourrions obtenir encore plus d'argent de cette façon, rembourser la dette aux créanciers étrangers et continuer à faire circuler l'argent au Canada.

Le sénateur Barootes: Mais les 30 p. 100 de notre revenu national qui doivent servir à payer l'intérêt sur la dette publique ne vous dérangent pas.

M. Orchard: Ils me dérangent, mais il y a autre chose dans ce pays qui me dérange encore plus, comme perdre le contrôle de notre pays et le donner aux États-Unis d'Amérique, tout comme le niveau de salaire que nous payons ici aux hommes politiques qui trahisent le peuple. Ce genre de choses me dérange beaucoup, monsieur. J'ai essayé de dire que c'est le Parti libéral au Sénat qui a travaillé activement à stopper cela. C'est une des rares fibres démocratiques qu'on a laissées dans le tissu national depuis six ans. C'est cela qui s'est passé.

Le sénateur Simard: Je vais vous dire qu'il ne vous reste plus de temps.

Le sénateur Barootes: Monsieur Orchard, les craintes et l'hystérie qui, d'après vous, ont été créées par les chroniqueurs et d'autres, y compris le gouvernement, au sujet de la dette publique ne sont rien lorsqu'on les compare aux craintes et à l'hystérie que vous essayez de créer en ce qui concerne les États-Unis, nos voisins les plus cordiaux.

M. Orchard: Vous me surestimez, monsieur. Nous ne pouvons nous financer qu'à même les dons que les gens nous font d'un océan à l'autre. Si nous avions eu le quart de l'appui que l'autre côté a eu, vous n'auriez jamais vu M. Mulroney reprendre le pouvoir.

Le président: Merci. C'est un très bon endroit pour arrêter.

Monsieur Orchard, comme d'habitude, vos propos ont été très provocants. En tout cas, ça aura été le cas ici aujourd'hui. J'ai l'impression que tout le monde ici apprécie le fait que c'est vraiment en tant que citoyen engagé que vous avez fait ce que

[*Text*]

attention of Canadians to a problem that you see. We thank you.

Mr. Orchard: And we continue to do it. The fight has just begun, Senator Buckwold.

The Chairman: I now call upon the representatives of the Federated Co-operatives Limited. Honourable senators, I welcome a group representing a very major Saskatchewan industry. It is a business that is one of the largest that we have in this province. We welcome Mr. Art Postle and Mr. Fred Biddulph who will make a presentation on behalf of Federated Co-operatives.

Mr. Art Postle, Senior Vice President and Treasurer, Federated Co-operatives Limited: Mr. Chairman, it is a pleasure this afternoon to be appearing before the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in discussing this matter of the goods and services tax. My name is Art Postle. I am Senior Vice President and Treasurer of Federated Co-operatives Limited. Beside me today is Mr. Fred Biddulph, who is our audit manager and the person responsible for the co-ordination of the implementation of the goods and services tax within our company and within the retail sector, or what we commonly refer to as the cooperative retailing system.

The brief that we have submitted to you—and I hope some of you have had a chance to look at it—is basically made up of six parts. First, we deal with the background of who we are. It then goes on to deal with some of our general concerns. The third part addresses some of the GST legislation concerns. These two areas probably take up the bulk of our submission.

In addition, we have touched upon three other areas. They are the GST administrative concerns that we have, as well as the assessment powers and the issue of taxpayer certainty.

In an overview of the submission I wish to indicate to you first what is the cooperative retailing system. Federative Co-operatives Limited, or FCL, and the 329 retails who own us, serving some 500 communities in Western Canada and some 750,000 members, make up what we refer to as the co-operative retailing system. In 1989 that system had sales that exceeded $2 billion in the four provinces of Sasckatchewan, Manitoba, Alberta and British Columbia, and also into Ontario, dealing in such commodities as food, petroleum, hardware, building materials, co-op supplies, feed, et cetera.

Federated Co-operatives itself is the central wholesaling and manufacturing organization for the system.

First, we want to indicate that we are supportive of federal sales tax reform, not necessarily for some of the more common reasons that you have heard presented to you by many others, but for a very practical and important reason as far as we are concerned; that is to say, the movement regarding the federal sales tax over the last number of years to the wholesale level

[*Traduction*]

vous pensez devoir faire en attirant l'attention des Canadiens sur un problème qui vous préoccupe. Nous vous remercions.

M. Orchard: Et nous continuons à le faire. La lutte ne fait que commencer, sénateur Buckwold.

Le président: J'appelle maintenant les représentants de la Federated Co-operatives Limited. Mesdames et messieurs les sénateurs, j'accueille un groupe qui représente une très importante industrie en Saskatchewan. C'est une entreprise qui est l'une des plus grandes que nous ayons dans cette province. Accueillons M. Art Postle et M. Fred Biddulph qui feront la présentation au nom de la Federated Co-operatives.

M. Art Postle, vice-président directeur et trésorier, Federated Co-operatives Limited: Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi cet après-midi de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour discuter de cette question de la taxe sur les produits et services. Mon nom est Art Postle. Je suis vice-président directeur et trésorier à la Federated Co-operatives Limited. À mes côtés, M. Fred Biddulph, qui est notre directeur des vérifications et le responsable de la coordination de la mise en œuvre de la taxe sur les produits et services dans notre compagnie et à l'intérieur du secteur des ventes au détail, ce que nous désignons communément comme le système coopératif de vente au détail.

Le mémoire que nous vous avons soumis—et j'espère que certains d'entre vous ont eu la chance de l'examiner—se compose principalement de six parties. Premièrement, nous présentons des données de base sur ce que nous sommes. Ensuite, nous exposons certaines de nos préoccupations générales. En troisième lieu, nous exposons certaines de nos préoccupations quant à la législation sur la TPS. Ces deux sections représentent probablement la majeure partie de notre soumission.

En outre, nous avons touché trois autres domaines. Il s'agit de nos préoccupations quant aux aspects administratifs de la TPS, de même que les pouvoirs d'évaluation et la question de la certitude du contribuable.

Dans le cadre d'un survol de notre soumission, j'aimerais vous indiquer d'abord ce qu'est le système coopératif de vente au détail. La Federated Co-operatives Limited, ou FCL, et les 329 détaillants auxquels nous appartenons, desservant quelque 500 communautés dans l'Ouest du Canada et quelque 750 000 membres, constituent ce que nous appelons le système coopératif de vente au détail. En 1989, ce système a eu des ventes qui ont dépassé 2 milliards de dollars dans les quatre provinces de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et aussi en ontario, faisant le commerce de marchandises comme les produits alimentaires, le pétrole, la quincaillerie, les matériaux de construction, les fournitures de coop., les moulées, etc.

La Federated Co-operatives elle-même est l'organisme central de gros et de fabrication du système.

Premièrement, nous voulons indiquer que nous appuyons la réforme de la taxe de vente fédérale, pas nécessairement pour certaines des raisons les plus courantes qui vous ont été présentées par plusieurs autres, mais pour une raison très pratique et très importante en ce qui nous concerne, c'est-à-dire la transition de la taxe fédérale de vente au cours des quelques dernie-

[*Text*]

from the manufacturing level. That puts us at a very distinct disadvantage vis-à-vis our competitors who are more vertically integrated than are we and who do not deal with the independent wholesalers which our co-operative retailers represent. Thus we are being put at a competitive disadvantage, which is why we are supportive and probably more supportive of a form of federal sales tax reform.

We are not necessarily supportive of the goods and services tax approach. We favour one of the options that was provided back in 1987 in a government paper, that of a national sales tax. We felt that this would be a much better way to go than what we are presently faced with. By that I mean it was a fully integrated system with the provincial tax rules. It had one tax base associated with it, and we would deal with one tax authority.

What we have before us now in the form of the goods and services tax is one which provides for a much more serious administrative burden, not only for Federated but for all of our retailers. We have to design more complex systems to handle the goods and services tax. We have to deal with much more expensive cash registers in order to handle the goods and services tax. We have to deal with the confusion that is there at our staff level and, just as important, the consumer level, over what is taxable, what is not, what are the rates and what are not the rates. This becomes a very difficult thing to deal with if you are a cashier standing at a checkout checking out a customer who is confused. It is possible that the cashier could also be slightly confused.

Having said that, we now support a national sales tax rather than the GST. The balance of the paper in front of you deals with the specifics as we see them and know them today and how best to handle or work with this goods and services tax.

First, let me indicate that the co-operative retailing system is supportive of tax extra pricing. We feel that this approach keeps the consumer much better informed. It also facilitates business at all levels in properly calculating their tax liability.

In the area of cash registers, there is a very pressing need to get on with upgrading existing equipment and acquiring new equipment. The difficulty that we are faced with now is the uncertainty of the rules. With the delay in this process it is doubtful that even with the feverish work that is now ongoing—and I stress feverish—that despite a clear indication of the rules all modifications or updates will not be done by January 1. That is of great concern to us. For this reason we stress in our presentation that implementation of the bill should be delayed.

[*Traduction*]

res années du niveau de la fabrication au niveau du gros. Cela nous place dans un désavantage bien particulier par rapport à nos concurrents qui sont plus intégrés verticalement que nous ne le sommes et qui ne traitent pas avec les grossistes indépendants que nos détaillants coopératifs représentent. Donc, nous nous retrouvons désavantagés du point de vue concurrentiel, et c'est pourquoi nous appuyons, et probablement nous appuyons davantage, une forme de réforme de la taxe fédérale de vente.

Nous n'appuyons pas nécessairement la démarche de la taxe sur les produits et services. Nous préférons l'une des options qui avaient été présentées en 1987 dans un livre gouvernemental, c'est-à-dire celle de la taxe de vente nationale. Nous trouvions que c'était là une bien meilleure voie à emprunter que celle dans laquelle nous sommes en train de nous engager actuellement. Par cela, je veux dire qu'il s'agissait d'un système complètement intégré avec les règlements de la taxe proviciale. Il n'y avait qu'une seule assiette, et nous ne traiterions qu'avec une seule autorité fiscale.

Ce que nous avons maintenaent devant nous, sous la forme de la taxe sur les produits et services, c'est une mesure qui impose un fardeau administratif beaucoup plus grave, non seulement pour la Federated mais pour tous nos détaillants. Nous devons concevoir des systèmes plus complexes pour traiter cette taxe sur les produits et services. Nous sommes confrontés à des caisses enregistreuses beaucoup plus dispendieuses pour traiter la taxe sur les produits et services. Nous sommes confrontés à la confusion qui existe au niveau de notre effectif et, ce qui est aussi important, au niveau du consommateur, quant à ce qui est taxable, à ce qui ne l'est pas, à ce que sont les taux et à ce que ne sont pas les taux. Cela devient une situation très difficile si vous êtes commis à une caisse en train de servir un client confus. Il est même possible que le commis à la caisse soit légèrement confus.

Ceci étant dit, nous appuyons maintenant une taxe de vente nationale plutôt que la TPS. Le reste du document qui est devant vous porte sur des détails spécifiques comme nous les percevons et les connaissons aujourd'hui, et sur la meilleure façon de composer ou de travailler avec cette taxe sur les biens et services.

Premièrement, permettez-moi de vous indiquer que le système coopératif de vente au détail appuie la formule d'une taxe ajoutée au prix. Nous trouvons que cette méthode tient le consommateur beaucoup mieux informé. Elle facilite les affaires à tous les niveaux pour ce qui est de bien calculer ce qu'on doit en taxe.

Au sujet des caisses enregistreuses, il y a un besoin très pressant d'amélioration du matériel existant et d'acquisition de nouveau matériel. La difficulté à laquelle nous sommes actuellement confrontés est l'incertitude des règles. Avec le retard qu'il y a au niveau du processus, il est douteux que, même compte tenu du rythme effréné du travail qui se fait maintenant—et j'insiste sur «effréné»—et malgré une indication claire des règles, toutes les modifications ou les mises à jour auront été faites d'ici le 1er janvier. Nous considérons cela très préoccupant. Pour cette raison, nous demandons dans notre mémoire que la mise en œuvre de ce projet de loi soit reportée.

[*Text*]

Implementation on January 1 is also one of the worst possible dates for retailers. It is already a busy time of the year. Staffing is difficult when you consider the statutory holidays associated with Christmas and New Year. We have suggested that April 1 is a better time. First, it is a quieter time of the year from a retailing perspective. It is also an easier time to deal with inventory counts, particularly and obviously for outdoor goods. Hopefully, by April 1 we do not have any snow to contend with. It also happens to be the same date that the government operates its fiscal year upon. That is a point that we think has a bit of merit. The requirements to design or modify the systems at a time when the final legislation, and in particular the regulations, are not known strongly supports in our view a delay in implementation. For example, in Federated Co-operatives alone we are spending some 35,000 person-hours of computer programming time to change our systems, all on the assumption that we understand properly what the system is going to be. That to us is a grave concern. If we guess wrong it will mean a great deal of work to be redone and thus it will be harder to meet the implementation date.

Our suggestion is a one-year delay from Royal Assent. We feel that with such a dramatic change as the goods and services tax it is only reasonable to suggest that there should be a one-year time lag between the time of Royal Assent and the implementation date.

Let me go on to talk about some of the major concerns with regard to the legislation. The major concern for us is the proposal, as we understand it, that the issuance of co-op shares, or equity, will be subject to the GST. We strongly disagree with this idea since to subject our shares to the goods and services tax while those of the private sector, our competitors, are not, puts us at a very distinct disadvantage and on a very uneven playing-field. The legislation in our view must be amended in order to make up for this particular problem.

In the area of service fee co-ops, service fees are charged by direct charge co-ops. They should only be taxable, in our view, to the extent of the ratio of that co-operative's taxable sales to total sales. Otherwise, as I have just suggested with the regular co-operatives, these co-operatives are being subjected to a tax on their share capital, which is their fees, while their private sector competitors are not.

The Chairman: Are these the service fees charged by Federated to retail—

Mr. Postle: No. These are service fees at a retail co-operative which are based on a direct charge basis, which it charges to its members. It is their main method of raising capital with which to run their business.

[*Traduction*]

En outre, le 1er janvier ne pouvait pas être une plus mauvaise date de mise en œuvre pour les détaillants. Il s'agit déjà d'une époque occupée de l'année. Il est difficile de gérer les effectifs lorsque vous tenez compte des jours fériés associés à Noël et au Jour de l'An. Nous avons indiqué que le 1er avril serait une bien meilleure date. Premièrement, c'est une période beaucoup moins occupée de l'année du point de vue vente au détail. C'est aussi une époque où il est plus facile de faire l'inventaire des stocks, particulièrement et évidemment pour les biens d'utilisation extérieure. En outre, nous espérons que le 1er avril, nous n'aurons plus à combattre la neige. En outre, c'est une date à laquelle coïncide le début de la nouvelle année financière du gouvernement. Nous croyons vraiment que cette suggestion est quelque peu méritoire. La nécessité de concevoir ou de modifier des systèmes à un moment où la formulation définitive de la loi, et en particulier ses réglements, demeure inconnue justifie fort bien, à notre avis, le report de la date de mise en œuvre. Par exemple, chez la Federated Co-operatives à elle seule, nous consacrons quelque 35 000 heures-personnes de programmation informatique pour modifier nos systèmes, tout cela selon l'hypothèse que nous comprenons bien ce que le système sera. Nous trouvons cette situation fort préoccupante. Si nous nous sommes trompés, cela signifiera qu'il faut refaire beaucoup de travail et, par conséquent, il en sera d'autant plus difficile de respecter la date de mise en œuvre.

Nous suggérons donc un délai d'un an à compter de la sanction royale. Nous sommes d'avis que, compte tenu d'un changement aussi profond que celui de la taxe sur les produits et services, il n'est que raisonnable de suggérer qu'il devrait y avoir un délai d'un an entre le moment où la loi reçoit la sanction royale et sa date de mise en œuvre.

Je vous parlerai maintenant de certaines de nos principales préoccupations en ce qui concerne le projet de loi. La principale cause de nos inquiétudes est la proposition selon laquelle, si nous la comprenons bien, l'émission d'actions de coop., c'est-à-dire des capitaux, soit assujettie à la TPS. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette idée parce que l'imposition de la taxe sur les produits et services sur nos actions tandis que celles du secteur privé, nos concurrents, en sont exonérés, constitue pour nous un désavantage bien particulier et ce, en fonction de règles du jeu tout à fait injustes. À notre avis, le projet de loi devrait être modifié de façon à compenser ce problème particulier.

En ce qui concerne les coop. A frais d'administration, ceux-ci sont chargés par les coopératives à imputation directe. À notre avis, ces frais ne devraient être taxables que dans la mesure du rapport des ventes taxables de cette coopérative sur ses ventes totales. Sinon, comme je viens de le dire pour les coopératives ordinaires, ces coopératives sont assujetties à une taxe sur leur capital social, qui est leurs frais, tandis que les concurrents du secteur privé ne le sont pas.

Le président: S'agit-il des frais d'administration chargés par la Federated aux détails?

M. Postle: Non. Il s'agit des frais d'administration à une coopérative de vente au détail qui sont chargés directement, qu'elle charge à ses membres. C'est leur principale méthode de constituer le capital avec lequel ils exploitent leur entreprise.

[*Text*]

The prescribed rates for the refund of federal sales tax on opening inventories are in our view inadequate to compensate fully wholesalers and retailers for the federal sales tax content. In addition, we are of the view that where the business can clearly indentify the federal sales tax content in that inventory it should be able to claim the actual amount of federal sales tax. Where the federal sales tax cannot be identified, we feel that the prescribed rate should reflect the level of trade and the normal markups taken by each level in the distribution chain. In this submission we have calculations which show you how we feel that works.

The rules surrounding the definition of basic groceries are unnecessarily confusing in our view for both our staffs and also for the consumer. In our view the tax should be removed on all food and beverages sold through retail outlets, leaving restaurant meals subject to the goods and services tax.

There are a very large number of additional points within our submission which we have provided to you. These points, although I have not touched upon them, are, in our view, extremely important. We hope that the committee will take the opportunity to review them and to look at them and adjust them. With respect to coming up with a conclusion, hopefully some of these matters will be taken into consideration by the committee.

With those few comments, Mr. Chairman, I will stop to allow time for some questions by the committee.

The Chairman: Mr. Postle, as usual I expected a good presentation from our friends Federated Co-operatives. I think we have one here, one which outlines a wide variety of problems you see with the goods and services tax as it affects your very large operation.

Senator Olson is the first questioner.

Senator Olson: Mr. Chairman, I would like to say to Mr. Postle that he has touched on some of the things that have concerned me, which is the administration and all of the accounting that is going to have to be done by people to try to cope with the provisions of the tax as we know it now. One of the things that you did say without much explanation, and I am not being critical of that, is that you would rather have what you call a national sales tax rather than a goods and services tax. I wonder if you can tell me whether or not that would include any services, or is that strictly on goods.

Mr. Postle: As I understand the national sales tax, it would apply on both goods and services. What we did when we made that comment is respond to some of the options that were in a previous white or green paper or the subject. We have not studied that in a lot of detail. As to whether it should apply on goods and services, or on all goods and all services, I think those are some of the things that need to be debated.

[*Traduction*]

Les taux prescrits pour le remboursement de la taxe fédérale de vente sur les stocks d'ouverture sont, à notre opinion, insuffisants pour compenser entièrement les grossistes et les détaillants du contenu en taxe fédérale de vente. En outre, nous sommes d'avis que dans les cas où l'entreprise peut clairement identifier le contenu en taxe fédérale de vente dans ses stocks, elle devrait être en mesure de réclamer le montant réel de taxe fédérale de vente. Lorsque la taxe fédérale de vente ne peut être identifiée, nous trouvons que le taux prescrit devrait correspondre au niveau de commerce et aux marges bénéficiaires normales prises par chaque niveau dans la chaîne de distribution. Dans ce mémoire, nous avons intégré des calculs qui démontrent comment nous trouvons que cela fonctionne.

Les règles régissant la définition des épiceries de base sont inutilement complexes, à notre avis, tant pour notre effectif que pour le consommateur. Selon nous, la taxe devrait être abolie pour tous les produits alimentaires et les boissons vendus à des points de vente au détail, ce qui laisserait les repas pris au restaurant assujettis à la taxe sur les produits et services.

Dans notre exposé, il y a beaucoup d'autres aspects que nous vous exposons. Ces aspects, bien que je n'en aie pas parlé ici, sont tout de même extrêmement importants en ce qui nous concerne. Nous espérons que le Comité ne manquera pas de les examiner, de les évaluer et de les ajuster au besoin. En guise de conclusion, je terminerai en vous disant que nous espérons que le Comité tiendra compte de certaines de ces questions.

Après ces quelques observations, monsieur le président, je m'arrête ici pour laisser suffisamment de temps au Comité pour les questions.

Le président: M. Postle, comme d'habitude, je m'attendais à une bonne présentation de nos amis de la Federated Co-operatives. Je crois que nous en avons une ici, qui énonce un grand éventail de problèmes qui, selon vous, sont associés à la taxe sur les produits et services, et qui touchent votre très grande entreprise.

La première période de questions appartient au sénateur Olson.

Le sénateur Olson: Monsieur le président, j'aimerais dire à M. Postle qu'il a touché à certains des aspects qui m'ont préoccupé, c'est-à-dire l'administration et toute la comptabilité que les gens devront faire pour essayer de composer avec les modalités de la taxe dans sa forme actuelle. L'une des choses que vous avez dites sans trop expliquer, et je ne vous en fais certes pas le reproche, c'est que vous aimeriez mieux ce que vous appelez une taxe de vente nationale plutôt qu'une taxe sur les produits et services. Je me demande si vous pourriez me dire si cette taxe s'appliquerait ou non sur les services, ou est-ce qu'elle s'appliquerait strictement aux produits?

M. Postle: Selon ma conception d'une taxe de vente nationale, elle s'appliquerait et aux produits et aux services. Ce que nous avons fait en faisant cette observation a été de répondre à certaines des options qui faisaient partie d'un livre blanc ou d'un livre vert antérieur sur le sujet. Nous n'avons pas étudié cet aspect en profondeur. Quant à savoir si elle devrait s'appliquer aux produits et aux services, ou à tous les produits et à

[*Text*]

Senator Olson: I am intrigued by the proposal although I have heard it before. Does it mean that all the provisions in Bill C-62 regarding rebates will be removed or withdrawn, in terms of a national sales tax? Is that your concept?

Mr. Postle: If you are talking about input tax credits, those things could still be provided with a national sales tax. In effect, it would still become a consumption tax at the end of the line—that is, when the consumer buys it.

Senator Olson: I understand that. One of the main objections, heard not only before this committee but in talking to a lot of people, is that there is already apprehension about the amount of bookkeeping and accounting that people will have to do. Some of them think they have enough to do just to comply with the income tax forms, that they are now unable to do that although they could do it a few years ago. I am from Alberta and perhaps the apprehension there is a bit greater.

Mr. Postle: I can understand the apprehension in the province of Alberta because they are not accustomed at all to deal with sales tax at the time of sale to the consumer. In all the other provinces that we represent that is not an unknown, it is something that they have worked with and they understand it. I personally do not believe it will become that much of an issue so long as the rules are basically straightforward and you do not have a tax regime which says "this is taxable" and another tax regime which says "this is not taxable".

Senator Olson: I am very concerned about what is the difference. You said that this tax appears to you to be bringing in, and I quote you, "a serious administrative burden". I agree. But why would a national sales tax relieve part of that burden? I do not quite understand that.

Mr. Postle: In a nutshell, we feel that in a very brief review of the national sales tax type of approach, by going over the goods and services tax, we will, for example, have to spend on our system $1.5 million on equipment. We will have to spend $1.5 million for changing systems to handle the complexities. On top of that, there will be staff training and all the other things. From our quick assessment, we do not think that those types of dollars would be required if we had a national sales tax system.

Senator Olson: Do you believe most cash registers in existence, and operational in the various stores now, are capable of handling sales tax based on what you call a national sales tax?

Mr. Postle: Yes, we do.

Senator Olson: You raise the hope that the provinces will cooperate with the federal government to remove some of the administrative burden and the cost of that. I do not think any-

[*Traduction*]

tous les services, je crois qu'il s'agit là de certaines des choses qui doivent être débattues.

Le sénateur Olson: Cette proposition m'intrigue, bien que je l'aie déjà entendue avant. Est-ce que cela voudrait dire que toutes les dispositions du projet de loi C-62 sur les remboursements seraient enlevées ou retirées, pour ce qui est d'une taxe de vente nationale? Est-ce que c'est là votre concept?

M. Postle: Si vous parlez des crédits de taxe sur intrants, ces choses pourraient quand même être offertes avec une taxe de vente nationale. De fait, elle deviendrait toujours une taxe à la consommation à la fin du compte, c'est-à-dire lorsque le consommateur achète quelque chose.

Le sénateur Olson: Je comprends cela. L'une des principales objections exprimées devant ce comité et qu'on entend également en parlant à beaucoup de monde, c'est qu'il y a déjà beaucoup d'appréhension quant au degré de tenue des livres et de comptabilité que les gens devront faire. Certains pensent qu'ils en ont déjà assez à faire pour se conformer aux formulaires d'impôt sur le revenu, et qu'ils ne sont pas en mesure de faire cela maintenant bien qu'ils pouvaient le faire il y a quelques années. Je suis de l'Alberta, et peut-être que cette appréhension est un peu plus prononcée ici.

M. Postle: Je peux comprendre cette appréhension dans la province de l'Alberta parce qu'ils ne sont pas habitués du tout à une taxe de vente au moment de la vente au consommateur. Dans toutes les autres provinces que nous repréésentons, cela n'est pas quelque chose de nouveau, c'est quelque chose avec laquelle ils ont déjà travaillé et qu'ils comprennent. Personnellement, je ne crois pas que cela deviendra un si gros problème dans la mesure où les règles sont fondamentalement simples et que vous n'avez pas un régime fiscal qui dit «cela est taxable» et un autre régime fiscal qui dit «cela n'est pas taxable».

Le sénateur Olson: Je suis très inquiet de ce qui fait la différence. Vous avez dit que cette taxe semble s'accompagner, et je vous cite, d'un «grave fardeau administratif». Je suis d'accord, mais pourquoi une taxe de vente nationale soulagerait-elle d'une partie de ce fardeau. Je ne comprends pas vraiment cela.

M. Postle: Brièvement, nous trouvons, à partir d'un examen très rapide du type de démarche que représente une taxe de vente nationale, si nous comparons avec la taxe sur les produits et services, nous devrons, par exemple, dépenser 1,5 million de dollars de plus pour du matériel dans notre système. Nous devrons dépenser 1,5 million de dollars pour changer de système de façon à traiter les aspects complexes. En outre, il faudra former l'effectif et ainsi de suite. Si nous nous en fions à notre évaluation rudimentaire, nous ne pensons pas que ces montants d'argent seraient nécessaires si nous avions un système de taxe de vente nationale.

Le sénateur Olson: Croyez-vous que la plupart des caisses enregistreuses existantes, et en service dans les divers magasins actuellement, sont capables de traiter une taxe de vente fondée sur ce que vous appelez une taxe de vente nationale?

M. Postle: Oui, nous le croyons.

Le sénateur Olson: Vous dites espérer que les provinces collaboreront avec le gouvernement fédéral pour soulager dans une certaine mesure du fardeau administratif et du coût cor-

[*Text*]

one here disagrees that that would be a desirable thing. I do not know of one province, although there has been some talk between the two levels of governments, which has agreed to collect the tax. Do you have any reason to believe that they are going to collect it for the federal government? In Alberta, I can tell you, it is pretty hot stuff.

Mr. Postle: I gather my two-second answer will have to be no.

Senator Hastings: Mr. Postle, thank you for the brief you have given us, I presume, on behalf of the 750 members of Federated Co-operative primarily in the Province of Saskatchewan. I note you have taken, in your brief, 16 pages out of 18 to give us the benefit of your concerns with respect to the legislation. You have made certain fairly straightforward recommendations. On page 5 you say that the only solution, in your opinion, is to delay GST implementation. On page 6 you say that the implementation date should be set for the GST no earlier than one year after the date of Royal Assent. On page 12 and on page 16 you recommend amendments to the tax. These amendments and the clarifications, as well as the delays that you recommend, will require a great deal of time. I want to tell you that the government has told us that the passage of this act is fait accompli, and that there is no room for any further policy changes. If we do not pass it, the economy is going to be damaged with untold millions of dollars of damage. Do you agree with the government, which says that if we do not pass this by December 31 the economy will suffer dire circumstances, that there will be lost jobs and untold millions of dollars of damage to the economy?

Mr. Postle: No, I do not. I think we cannot do what we are doing without addressing some of these issues—issues which we put before the Blenkarn committee, when we appeared before it, and which were not addressed.

Senator Hastings: The other half of the question is: If we are unsuccessful, as hard as we may try, in convincing the government that there should be amendments to this act, would you recommend to this committee that the Senate of Canada reject the bill or pass it with all its faults?

Mr. Postle: I think it should be rejected.

Senator Simard: You say you would prefer a national sales tax. You must know that you need two to tango. The federal government has talked and negotiated for quite a while. Finally, we have to put an end to that, otherwise we would not have any tax change. Since then the federal government has said that this piece of legislation will accommodate and will be such that as provinces have their provincial elections behind them they will join. The New Brunswick Government came very close to telling us that a few weeks ago. Quebec issued a statement about that the same week saying they are progressing nicely and pretty well indicated that, yes, they will join, maybe not for January 1st but when they are ready. They cite the advantages of that. Are you telling me that you did not like

[*Traduction*]

respondant. Je ne crois pas que personne ici trouve que cela n'est pas souhaitable. Je ne crois pas qu'une seule province, bien qu'il y ait eu certains pourparlers entre les niveaux de gouvernement, ait accepté de percevoir la taxe. Avez-vous une raison quelconque de croire qu'elles la percevront pour le gouvernement fédéral? En Alberta, je puis vous l'affirmer, c'est une question extrêmement délicate.

M. Postle: Je crois que ma réponse de deux secondes devrait être non.

Le sénateur Hastings: M. Postle, je vous remercie du mémoire que vous nous avez remis, je présume, au nom des 750 membres de la Federated Co-operatives principalement dans la province de la Saskatchewan. Je note que vous avez pris, dans votre mémoire, 16 pages sur 18 pour nous énoncer vos préoccupations quant à cette mesure législative. Vous avez fait certaines recommandations passablement simples. À la page 5, vous dites que la seule solution, à votre avis, consiste à retarder la mise en œuvre de la TPS. À la page 6, vous dites que la date de mise en œuvre de la TPS devrait être fixée au plus tôt un an après la date de la sanction royale. À la page 12 et à la page 16, vous recommandez des amendements à la taxe. Ces amendements et les clarifications, de même que les délais que vous recommandez, exigeront beaucoup de temps. Je veux que vous sachiez que le gouvernement nous a dit que le passage de ce projet de loi est un fait accompli, et qu'il n'est plus question d'apporter quelque changement que ce soit au niveau des politiques. Si nous ne la passons pas, l'économie subira d'innombrables millions de dollars de dommages. Êtes-vous d'accord avec le gouvernement, qui affirme que si nous ne passons pas ce projet de loi d'ici le 31 décembre, que l'économie en souffrira atrocement, qu'il y aura des pertes d'emplois et d'innombrables millions de dollars de dommages?

M. Postle: Non, je ne suis pas d'accord. Je ne crois pas que nous puissions faire ce que nous sommes en train de faire sans tenir compte de certains aspects, aspects que nous avons présenté au Comité Blenkarn lorsque nous avons comparu devant lui, et qui n'ont pas été pris en compte.

Le sénateur Hastings: L'autre moitié de la question est: si nous ne réussissons pas, malgré tous nos efforts, à convaincre le gouvernement qu'il devrait y avoir des amendements à cette loi, recommanderiez-vous à ce Comité que le Sénat du Canada rejette le projet de loi ou qu'il le laisse passer malgré tous ses défauts?

M. Postle: Je crois qu'il devrait être rejeté.

Le sénateur Simard: Vous avez dit que vous préféreriez une taxe de vente nationale. Vous devez pourtant savoir qu'il faut être deux pour danser. Le gouvernement fédéral a parlé et a négocié pendant un bon bout de temps. En fin de compte, il faut mettre une fin à cela, sinon nous n'aurons jamais de changement fiscal. Depuis lors, le gouvernement fédéal a dit que ce projet de loi sera accommodant et sera tel qu'au fur et à mesure que les provinces auront eu des élections provinciales, elles viendront se joindre. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est venu bien prêt de nous dire cela il y a quelques semaines. Le Québec a émis une déclaration à ce sujet la même semaine qui disait qu'ils progressent bien et qui semblait bien vouloir dire que oui, qu'ils se joindront, peut-être pas pour

[*Text*]

the previous system, that you would prefer a national sales tax; but the reality would seem to dictate that if the federal government were to wait for all the provinces to be ready, then a change would never take place. Is it not better to start and then give the provinces a chance to join?

Mr. Postle: I think more effort should be made to get everybody on side in that direction, and I do not know the realities of it or governmental arrangements to know whether that is sensible or not. What is going forward right now with some of the concerns we have raised in our submission is that we have a great deal of concern. Therefore, we do not agree that it should go forward at this time. It should not go forward until some of these issues are addressed.

Senator Simard: I think some of these issues have been addressed, or are being addressed, and some of them could probably be accommodated if the government so decides. If it is not a policy change, then it could be addressed by administrative measures or regulations, and so on.

We want to wish you luck because the co-op movement in New Brunswick is very strong. I come from New Brunswick and we are concerned there too. However, I for one am not prepared to scrap the whole scheme until all the "t"s are crossed and the "i"s are dotted.

Mr. Postle: My only response to that is that you are asking business to design the systems which are going to get changed next month or six months from now. That is not a simple situation. It is a costly situation. Therefore, I think we need to spend a little more time to make sure that we are as close to what we want before it is put in place so that we do not have to reinvent the wheel and spend the extra dollars which, as everyone in this room knows, ends up costing you and I more as we buy goods and services.

Senator Simard: Are you prepared to join with the federal government in trying to convince your own provncial government here to consider joining this tax?

Mr. Postle: If we could play a role that is meaningful, I do not think there is any question but that we would step forward.

The Chairman: I am very concerned about the issue of the shares issued by co-operatives being treated the same as memberships and subject to a tax. On page 7 you say that the government proposes to treat shares issued by co-operatives in the same manner as shares issued by a golf club or a curling club. In other words, such shares would be subject to the GST in the same manner as a membership fee.

I gather that those shares that you issue would be the equivalent of common stock issued in a commercial company. That is how you get your capital?

[*Traduction*]

le 1er janvier, mais lorsqu'ils seront prêts. Ils citent les avantages qu'il y aurait à le faire. Êtes-vous en train de me dire que vous n'aimiez pas l'ancien système, que vous préféreriez une taxe de vente nationale mais que la réalité semblerait dicter que si le gouvernement fédéral devait attendre que toutes les provinces soient prêts, qu'il n'y aurait jamais de changement. N'est-il pas préférable de commencer et de donner aux provinces la chance d'emboîter le pas?

M. Postle: Je crois qu'il faudrait déployer plus d'efforts pour que tout le monde embarque, et je ne connais pas suffisamment les réalités des arrangements gouvernementaux pour pouvoir affirmer si cela est sensé ou non. Ce qui se déroule actuellement quant à certaines des préoccupations que nous avons soulevées dans notre soumission, est loin de nous rassurer. Par conséquent, nous ne sommes pas d'accord que cela devrait être accepté à ce moment-ci. Cela ne devrait pas être passé avant que certaines de ces questions soient traitées.

Le sénateur Simard: Je crois que certaines de ces questions ont effectivement été traitées, ou sont en train de l'être, et que certaines d'entre elles pourraient également être prises en compte si le gouvernement en décidait ainsi. S'il ne s'agit pas d'un changement de politique, cela pourrait être réglé par des mesures administratives ou des règlements, et ainsi de suite.

Nous vous souhaitons bonne chance parce que le mouvement coopératif est très fort au Nouveau-Brunswick. Je suis du Nouveau-Brunswick et là aussi, nous sommes inquiets. Cependant, en ce qui me concerne, je ne suis pas prêt à tout annuler en attendant que tous les points aient été mis sur les i.

M. Postle: Ma seule réponse à cela est que vous êtes en train de demander au monde des affaires de concevoir des systèmes qui vont devoir être changés le mois prochain ou dans six mois. Cela n'est pas une situation aussi simple. C'est une situation dispendieuse. Par conséquent, je pense que nous devrions prendre un peu plus de temps pour nous assurer que nous sommes encore plus près de ce que nous voulons avant que cela soit mis en œuvre, de sorte que nous n'aurons pas à réinventer la roue et à dépenser des sommes supplémentaires qui, comme tout le monde dans cette salle le sait, finissent par nous coûter plus à vous et à moi quand nous achetons des produits et des services.

Le sénateur Simard: Êtes-vous prêts à vous joindre au gouvernement fédéral et à essayer de convaincre votre propre gouvernement provincial ici d'envisager de se joindre à cette taxe?

M. Postle: Si nous pouvions tenir un rôle qui soit valable, je crois que nous n'hésiterions pas à participer.

Le président: Je suis très préoccupé par la question des actions émises par les coopératives qui sont traitées de la même façon que s'il s'agissait de cotisations de membre et, par conséquent, assujetties à une taxe. À la page 7, vous affirmez que le gouvernement propose de traiter les actions émises par les coopératives de la même façon que s'il s'agissait d'actions émises par un club de golf ou un club de curling. Autrement dit, ces actions seraient assujetties à la TPS de la même façon qu'une cotisation de membre.

Je crois comprendre que ces actions que vous émettez seraient l'équivalent d'actions ordinaires émises dans une com-

[*Text*]

Mr. Postle: That is correct. We raise our capital through the issuance of shares through our patronage refund system.

The Chairman: Considering the hundreds of thousands of members that you have, I presume their present share capital will not be taxed because it is there, but anybody new who joins the co-op or new assessment for capital in that sense would be subject to a tax.

Mr. Postle: That is our understanding.

The Chairman: We have been given that information from the Atlantic co-operative groups as well. They have told us that they have talked to the government several times and have not been able to get any kind of reaction from them. In the view of those of us who understand the co-operative movement, this is very unfair. It is hardly a level playing-field in terms of the way you are treated and in the way a company that sells shares is treated. Would you say that will inhibit in some way memberships in co-operatives.

Mr. Postle: I think it is a very strong inhibitor. Imagine for a moment if a retail co-op were to allocate $100 to its members and to issue that $100 in shares and not cash and we had to ask that member for $7 so that we could remit the tax. I do not have any doubt as to what will happen in terms of membership reaction to that point.

The Chairman: I want to go through this question of a sales tax on a national basis. You are basically in the retail business, although I know you manufacture, and whatnot. You are serving your customers. It has been put to this committee that the government could get just as much money by eliminating the so-called value-added tax—and I will not go into the fact that there are some minor problems involved—and just have a tax at the bottom line so that whatever the consumer buys or whatever service he receives there would have a 7 per cent tax, put on along with the necessary provincial tax thus eliminating this whole business of value-added, rebates, inputs and outputs credits et cetera. Would that work? It would be like the Saskatchewan provincial tax.

Mr. Postle: It can work. It seems to me that what we are into is the government's need to see money coming in as goods go through the distribution system.

The Chairman: The government tells us that there are two reasons why it does not want to take the simplified system. The first is that it would still perpetuate some inequities, in that some people would be paying a tax that would not receive the rebate and could affect the cost of production. I do not think it is too serious, but perhaps the main reason is that by having this complex system of input credits, output credits and going down the value-added line, other countries that have this system have found that they need this in order to ensure that

[*Traduction*]

pagnie commerciale. C'est comme cela que vous constituez votre capital?

M. Postle: C'est exact. Nous constituons notre capital par l'émission d'actions dans le cadre de notre système de remboursement par ristourne.

Le président: Compte tenu des centaines de milliers de membres que vous avez, je présume que leur capital-actions actuel ne sera pas taxé parce qu'il existe déjà, mais que quiconque de nouveau se joindrait à la coopérative et qu'une nouvelle évaluation du capital en ce sens serait soumise à une taxe.

M. Postle: C'est comme cela que nous le voyons.

Le président: C'est aussi ce que nous ont dit les groupes de coopératives de l'Atlantique. Ils nous ont dit qu'ils ont parlé au gouvernement à plusieurs reprises et qu'ils n'ont pas été en mesure d'en obtenir une réaction quelconque. De l'opinion de ceux d'entre nous qui comprennent le mouvement coopératif, cela est vraiment injuste. On ne peut pas dire que les dés ne sont pas truqués quant à la façon dont vous êtes traités et la façon dont une compagnie qui vend des actions est traitée. Iriez-vous jusqu'à dire que cela nuira, dans une certaine mesure, à l'affiliation aux coopératives?

M. Postle: Je crois qu'il s'agit d'un très fort facteur de découragement. Imaginez un instant que si une coopérative de vente au détail devait allouer 100 $ à ses membres et que, pour émettre ces 100 $ en actions et non en qui liquide, nous devrions demander aux membres 7 $ de façon que nous puissons payer la taxe. Je suis absolument certain de ce qui se produira quant à la réaction de nos membres à ce stade.

Le président: J'aimerais éclaircir cette question d'une taxe de vente à une échelle nationale. Vous êtes fondamentalement dans le commerce du détail, bien que je sache que vous faites aussi de la fabrication, et bien d'autres choses encore. Vous servez vos clients. On a dit à ce Comité que le gouvernement pourrait obtenir autant d'argent en éliminant la soi-disant taxe sur la valeur ajoutée—et je ne me pencherai pas sur le fait qu'il y a certains problèmes mineurs à cet égard—, et en imposant simplement une taxe à la fin du compte de sorte que quoi que le consommateur achète ou quel que soit le service qu'il reçoive, il y aurait une taxe de 7 p. 100 qui viendrait s'appliquer avec la taxe provinciale requise, ce qui éliminerait toute cette question de valeur ajoutée, de crédits de taxe sur intrants et sur extrants etc. Est-ce que cela fonctionnerait? Ça serait comme la taxe provinciale de la Saskatchewan.

M. Postle: Cela peut marcher. Il me semble que ce que nous touchons, c'est le besoin du gouvernement de voir l'argent rentrer au fur et à mesure que les produits circulent dans les réseaux de distribution.

Le président: Le gouvernement nous dit qu'il y a deux raisons pour lesquelles il ne veut pas prendre la voie du système simplifié. La première est que cela maintiendrait certaines injustices, en ce sens que certaines personnes paieraient une taxe qui ne ferait pas l'objet d'un remboursement et qui pourrait affecter les coûts de production. Je ne crois pas que cela soit trop grave, mais peut-être que la principale raison derrière ce système complexe des crédits de taxe sur intrants, des crédits de taxe sur extrants et toute la question de la valeur ajou-

[*Text*]

everything is properly reported and that there is no fraud. In order to receive what you have paid, you must declare what you have collected. This keeps people in line. Would you agree with that or do you think that people could live with a simplified national sales tax upon goods and services without the whole procedure?

Mr. Postle: My personal reaction is that I think we could live without the intermediate collection and rebating of tax. You said that it keeps everyone honest, but I have not studied that aspect enough to say whether or not that would be an effective measure.

The Chairman: You would agree that if there were a simplified tax of that nature, it would be easier to administer, collect and might be more acceptable.

Mr. Postle: The whole aspect of the administration of a provincial sales tax today is a simple, straightforward activity.

The Chairman: We are used to having it. That completes our time, and to our friends the Federated Co-op, you have provided us with a comprehensive brief that our researchers will study carefully. We thank you for your presentation.

Mr. Postle: We would be pleased to respond to any questions your researchers may have. Thank you.

The Chairman: We will now hear from the representatives of the Saskatchewan Government Employees' Union, and I wonder if Senator Doody would take the chair for a short period.

The Acting Chairman (Senator Doody): Our witness from the Saskatchewan Government Employees' Union is Mr. George Rosenau and perhaps he could introduce his associate. I will remind the witnesses that they have a 30-minute segment. You may use it entirely yourself or you may leave some time for questions, which the committee would appreciate. A five-minute spot would then be allocated to those senators who wished to ask questions. You may proceed, sir.

Mr. George Rosenau, President, Saskatchewan Government Employees' Union: Thank you, Mr. Chairman. I am George Rosenau, President of the Saskatchewan Government Employees' Union. Sitting beside me is Mr. Duncan Kroll, who is a research officer with our union. First I would like to thank you for moving the proceedings. As you know, we are embroiled in a labour dispute in town, and by moving the proceedings we were allowed to come forward and make this presentation.

The Saskatchewan Government Employees' Union appreciates this opportunity to address the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce concerning Bill C-62, the proposed goods and services tax. We are the second largest union in Saskatchewan, representing approximately 17,000

[*Traduction*]

tée, c'est que d'autres pays qui ont ce système ont trouvé qu'ils ont besoin de cela pour s'assurer que tout est bien officiel et qu'il n'y a pas de fraude. Pour recevoir ce que vous avez payé, vous devez déclarer ce que vous avez perçu. Cela tient les gens en respect. Seriez-vous d'accord avec cela, ou pensez-vous que les gens pourraient se contenter d'une taxe de vente nationale simplifiée appliquée sur les produits et les services sans toute la procédure?

M. Postle: Ma réaction personnelle, c'est que je pense que nous pourrions très bien nous passer de la perception intermédiaire et de la ristourne de la taxe. Vous avez dit que cela tient tout le monde honnête, mais je n'ai pas étudié cet aspect suffisamment pour pouvoir juger si cela serait une mesure efficace ou non.

Le président: Vous êtes cependant d'accord avec le fait que s'il y avait une taxe simplifiée de ce genre, elle serait plus facile à administrer, à percevoir et elle pourrait être plus acceptable.

M. Postle: Toute la question de l'administration d'une taxe de vente provinciale aujourd'hui est une activité simple, non complexe.

Le président: Nous y sommes habitués. Voilà qui met fin à notre période, et à nos amis de la Federated Co-operatives, je dis que vous nous avez soumis un mémoire complet que nos chercheurs étudieront minutieusement. Nous vous remercions de votre présentation.

M. Postle: Nous serions heureux de répondre à toute question que vos chercheurs pourraient avoir.

Le président: Nous accueillons maintenant les représentants de la Saskatchewan Government Employees' Union, et je me demande si le sénateur Doody pourrait bien assumer mes fonctions pendant un petit moment.

Le président suppléant (sénateur Doody): Notre témoin de la Saskatchewan Government Employees' Union est M. George Rosenau et, peut-être qu'il pourrait présenter son associé. Je rappelle aux témoins qu'un segment de 30 minutes leur est alloué. Vous pouvez le prendre entièrement vous-mêmes ou vous pouvez laisser un peu de temps pour les questions, ce que le Comité apprécierait. Une période de cinq minutes serait alors allouée aux sénateurs qui désirent poser des questions. La parole est à vous, monsieur.

M. George Rosenau, président, Saskatchewan Government Employees' Union: Merci, monsieur le président. Je suis George Rosenau, président de la Saskatchewan Government Employees' Union. Assis à mes côtés, M. Duncan Kroll, qui est agent recherchiste à notre syndicat. Premièrement, j'aimerais vous remercier d'avoir changé l'emplacement de cette audience. Comme vous le savez, nous sommes aux prises avec un conflit syndical en ville, et comme l'audience a été déplacée, cela nous a permis de nous présenter et de faire cette présentation.

La Saskatchewan Government Employees' Union apprécie cette occasion de s'adresser au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce en ce qui concerne le projet de loi C-62, la taxe proposée sur les produits et services. Nous sommes le deuxième syndicat en Saskatchewan en importance,

[*Text*]

workers. Our members are primarily employed in the public and labour services, but also in nursing homes, hospitals, non-governmental organizations, regional colleges, technical institutes and crown corporations.

Since federal Finance Minister Michael Wilson's release of the goods and services tax technical paper last August, our members have expressed serious concerns about the proposed GST. These concerns are part of our total frustration with the direction in which the tax system is going. In general, SGEU believes that Canada's tax system has become less and less progressive over the years. Increasingly, it has abandoned the principle of taxation according to ability to pay. Although proclaiming its intention of making the tax system fairer, as well as more open and efficient, the federal government's tax reforms have failed to do so. In fact, they do the opposite.

SGEU, along with many other organizations and individuals, has concluded that Progressive Conservative tax reform, such as the Canada-U.S. Free Trade Agreement, privatization, deregulation and the proposed changes to the Unemployment Insurance system, represents a major change in the way society finances our government programs. All of these measures serve to shift society's financial burdens to those least able to afford them. The GST is consistent with this philosophy, favouring corporations and the affluent at the expense of almost everyone else.

A good deal of uncertainty surrounds the macro-economic effects of introducing the GST. Although the government is predicting only a 1.25 per cent rise in the consumer price level, this estimate is based upon a number of highly optimistic assumptions. For instance, it is assumed that workers and businesses will passively absorb that inflationary shock by accepting a decline in their real income. We are finding that our membership is fed up with the high level of taxation they have received and the freezes on their salaries. Our members have, for the most part, received 15 per cent over the last seven years. Now we will be facing the GST. I think the membership is going to be militant in terms of having a salary increase, not only to catch up on past losses, but also in facing the GST.

As government data has shown, Canadian workers' wages have dropped almost 5 per cent in real terms since 1977 among our membership. The current rate of taxation has exceeded our wage increases. That does not count the other increases. For example, in Saskatchewan we had a sales increase, but we have had certain grants and program cuts along with massive tax increases at the federal level.

[*Traduction*]

représentant approximativement 17 000 travailleurs. Nos membres sont principalement employés dans les services publics et syndicaux, mais nous en comptons aussi dans les maisons de repos, les hôpitaux, les organismes non gouvernementaux, les collèges régionaux, les instituts techniques et les sociétés d'État.

Depuis que le ministre des Finances Michael Wilson a publié son document technique sur la taxe sur les produits et services en août, nos membres ont exprimé les inquiétudes sérieuses que leur cause la TPS proposée. Ces inquiétudes s'inscrivent dans le cadre de la frustration globale que nous ressentons devant l'orientation que le système fiscal semble avoir prise. En général, la SGEU croit que le système fiscal canadien est devenu de moins en moins progressif au cours des ans. De plus en plus, il a abandonné le principe de la taxation selon la capacité de payer. Bien que proclamant son intention de rendre le système fiscal plus équitable, ainsi que plus ouvert et plus efficace, le gouvernement fédéral ne l'a pas fait dans le cadre de ses réformes fiscales. De fait, ils ont fait le contraire.

La SGEU, tout comme plusieurs autres organismes et particuliers, en est venue à la conclusion que la réforme fiscale des progressistes conservateurs, tout comme l'accord de libre-échange canado-américain, la privatisation, la déréglementation et les changements proposés au système de l'assurance-chômage, représentent un changement important au niveau de la façon dont la société finance nos programmes gouvernementaux. Toutes ces mesures servent à faire passer les fardeaux financiers de la société sur les épaules de ceux qui sont le moins en mesure de les porter. La TPS est une manifestation cohérente de cette philosophie, étant favorable aux corporations et aux bien nantis au détriment de presque tous les autres.

Il y a beaucoup d'incertitude quant aux effets macro-économiques de la mise en œuvre de la TPS. Bien que le gouvernement ne prédise qu'une augmentation de 1,25 p. 100 du niveau des prix à la consommation, cette prévision est fondée sur un certain nombre d'hypothèses hautement optimistes. Par exemple, on présume que les travailleurs et les entreprises absorberont passivement ce choc inflationnaire en acceptant une baisse de leur revenu réel. En ce qui nous concerne, nous constatons que nos membres en ont assez du niveau élevé de taxation qu'on leur a infligé, ainsi que des gels de salaire qu'on leur a imposés. Pour la plupart, nos membres ont reçu 15 p. 100 au cours des sept dernières années. Maintenant, nous sommes confrontés à la TPS. Je crois que nos membres seront militants lorsqu'il s'agira d'obtenir une augmentation salariale, non seulement pour compenser les pertes passées, mais aussi en prévision des effets de la TPS.

Comme les données du gouvernement le montrent, les salaires des travailleurs canadiens ont baissé de presque 5 p. 100 en valeur réelle depuis 1977 chez nos membres. Le taux actuel de taxation a dépassé nos augmentations salariales. Et cela ne tient pas compte des autres augmentations. Par exemple, en Saskatchewan, nous avons eu une augmentation des ventes, mais nous avons eu des coupures au niveau de certaines subventions et de certains programmes qui ont été accompagnées d'augmentations de taxe massives au niveau fédéral.

[*Text*]

Finance Minister Michael Wilson had this to say in a speech to the Investment Dealers' Association:

> We must all fight inflation by reducing underlying cost pressures that push up prices. The greatest of these pressures by far is wage costs.

He conveniently forgot to admit that the federal government and the Bank of Canada are the main inflationary forces now operating in the Canadian economy. As others have pointed out, federal tax increases, in fact, lie behind the wage increases to which Wilson points with so much alarm, and I have already given you an example of that.

It is further estimated that the imposition of the GST will cause an overall increase in interest rates of as much as 2 per cent. Interest rates have already dramatically increased over the last two years causing problems throughout the Saskatchewan economy. A further increase of 2 per cent caused by the GST would be devastating for workers, farmers and small businesses. Moreover, the 2 per cent increase in interest rates would impose a huge additional debt service cost on the provincial government. Since 1982, with a Progressive Conservative government in power, Saskatchewan has had nine consecutive budget deficits. The total budgetary deficit is now $4.36 billion. The provincial government has already spent $493 million this year, in 1990-91, on interest payments alone in servicing its budget deficit.

The Institute for Policy Analysys at the University of Toronto estimates that a 7 per cent GST may cost 25,000 jobs when it is introduced in 1991, rising to 148,000 lost jobs by 1994. Also it must be remembered that Saskatchewan suffered a net loss of more than 23,000 people in 1989. That net outmigration continues, with some 9,429 people this year, and the economic effects of the GST will significantly add to those pressures.

With respect to Saskatchewan consumers, the major criticism of consumption taxes is that they are regressive. Low income individuals consume a greater percentage of their income than high income individuals. A study done by Neil Brooks, a tax law professor at Osgoode Hall Law School, confirms this. He showed that with the GST, federal sales taxes will be 7.3 per cent of a low income family's income, but only 3.1 per cent of a high income family's income. It is here that we realize that the real reason for having a consumption tax is so that the rich and affluent may get by paying less tax.

We also have provided a table showing the forecast price changes for a range of goods and services, from 6 per cent to auto-related services at 3.54 per cent. In Saskatchewan, the effect of the new federal GST will be compounded by the provincial sales tax of 7 per cent, producing a combined effective

[*Traduction*]

Le ministre des Finances Michael Wilson disait ce qui suit dans un discours qu'il a prononcé devant l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières:

> Nous devons tous combattre l'inflation en réduisant les facteurs de coût intégrés qui poussent les prix à la hausse. Le plus important de ces facteurs, et de loin, ce sont les salaires.

Comme par hasard, il a oublié d'admettre que le gouvernement fédéral et la Banque du Canada sont les principales forces inflationnaires actuellement en action dans l'économie canadienne. Comme d'autres l'ont fait remarquer, les augmentations de taxe fédérale sont, en fait, derrière les augmentations salariales que M. Wilson dénonce sur un ton alarmant, et je vous en ai déjà donné un exemple.

On estime par ailleurs que l'imposition de la TPS causera une augmentation globale des taux d'intérêt pouvant aller jusqu'à 2 p. 100. Les taux d'intérêt ont déjà augmenté de façon très marquée au cours des deux dernières années, ce qui a causé des problèmes à l'échelle de l'économie de la Saskatchewan. Une autre augmentation de 2 p. 100 en raison de la TPS serait désastreuse pour les travailleurs, les agriculteurs et les petites entreprises. En outre, l'augmentation de 2 p. 100 des taux d'intérêt imposerait des coûts supplémentaires au gouvernement provincial au poste du service de la dette publique. Depuis 1982, avec un gouvernement progressiste conservateur au pouvoir, la Saskatchewan a eu neuf déficits budgétaires consécutifs. Le déficit budgétaire total s'élève maintenant à 4,36 milliards de dollars. Le gouvernement provincial a déjà dépensé 493 millions de dollars cette année, c'est-à-dire 1990-1991, en paiements d'intérêts seulement dans le cadre de son déficit budgétaire.

Selon le Institue for Policy Analysys de la University of Toronto, une TPS de 7 p. 100 pourrait coûter 25 000 emplois lorsqu'elle sera mise en œuvre en 1991, et le nombre d'emplois perdus pourrait atteindre 184 000 avant 1994. Il faut se rappeler que la Saskatchewan a connu une perte nette de plus de 23 000 personnes en 1989. Cette émigration nette se poursuit, au rythme de 9 429 personnes jusqu'à présent cette année, et les effets économiques de la TPS s'ajouteront de façon appréciable à ces contraintes.

En ce qui concerne les consommateurs de la Saskatchewan, la principale critique faite au titre des taxes à la consommation est qu'elles sont régressives. Les particuliers à faible revenu consomment un plus grand pourcentage de leur revenu que les particuliers à revenu élevé. Une étude faite par Neil Brooks, professeur de droit fiscal à la Osgoode Hall Law School, confirme cela. Il a démontré qu'avec la TPS, les taxes fédérales de vente seront de 7,3 p. 100 du revenu d'une famille à faible revenu, mais seulement de 3,1 p. 100 du revenu d'une famille à revenu élevé. C'est là que nous réalisons que la véritable raison de l'existence d'une taxe à la consommation est que les riches et les bien nantis s'en tirent en payant moins de taxe.

Bien sûr, nous avons également fourni un tableau montrant les changements de prix prévus pour une gamme de produits et de services, allant de 6 p. 100 à 3,54 p. 100 pour les services reliés à l'automobile. En Saskatchewan, l'effet de la nouvelle TPS fédérale sera amplifié par la taxe de vente provinciale de

[*Text*]

sales tax rate of 14.49 per cent. This will be a severe blow to working families who already find their household budgets strained.

We believe that there are alternatives and solutions and that we do not have to have a GST. The one thing that upsets us the most is to hear that there is no other solution. We have already faced massive tax increases worth billions of dollars while the federal government has cut programs. Yet, when the deficit continues to grow, you know there is something wrong. If I had a household budget to which I added increased income and decreased costs and still owed more to the bank, there would be something drastically wrong. We also feel that the solution lies in a fairer tax system. In point form I would like to outline them.

The first is the restriction or elimination of specific corporate tax breaks. Using recent data from Statistics Canada, Kirk Falconer, from the Canadian Labour Market and Productivity Centre, showed that in 1987 there were 93,405 profitable companies that paid no corporate tax. In total, over $27 billion in profits went untaxed that year. Falconer's data also shows that from 1981 to 1987, some $156 billion in profits went untaxed.

In effect, we have no idea how much money has been foregone because of special tax concessions, but the trend is evident. From the early 1940s to the late 1950s, direct taxes from corporations averaged over 25 per cent of total federal revenues, with direct taxes from persons accounting for approximately 30 per cent. By 1988, direct taxes from persons accounted for 55 per cent, and that of corporations was 10.5 per cent.

We also feel that we should eliminate the business entertainment deduction. This measure allows individuals and corporations to deduct the cost of meals and entertainment from their annual tax payable as a business-related outlay. As one observer pointed out, this sort of partying is not essential to conducting business. Other countries such as Britain and Australia have eliminated this deduction without serious repercussions. We feel Canada should do so as well.

We also feel the government should remove the special treatment of capital gains. We find it unfair that depending on how you make your money depends on how you pay taxes. There is no more honourable way of making money than working for a living, and we should not have to pay the full blow of taxation while others do not simply because of the way they make their money. Even President Reagan eliminated this abuse to an extent in his tax reform.

We also feel that we should eliminate tax breaks to real estate developers. Suggestions have been forwarded to limit

[*Traduction*]

7 p. 100, ce qui produira une taxe de vente effective combinée de 14,49 p. 100. Cela sera un coup dur pour les familles de travailleurs dont le budget familial est déjà serré.

Nous croyons qu'il existe des solutions de rechange et qu'il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre une TPS. S'il y a une chose qui nous irrite, c'est bien d'entendre dire qu'il n'y a pas d'autres solutions. Nous avons déjà eu à subir des augmentations de taxe massives valant des milliards de dollars tandis que le gouvernement fédéral a coupé dans des programmes. Pourtant, le déficit continue à croître, et il est évident que quelque chose ne va pas. Si j'avais un budget familial auquel j'ajouterais un revenu augmenté et dans lequel je réduirais mes coûts et que je devrais toujours plus à la banque, il y aurait quelque chose qui ne va pas du tout. Nous trouvons également que la solution réside dans un système fiscal plus équitable. Très brièvement, j'aimerais vous les décrire.

Premièrement, la restriction ou l'élimination d'allégements fiscaux spécifiques pour les sociétés. En se fondant sur des données récentes de Statistique Canada, Kirk Falconer, du Centre canadien du marché du travail et de la productivité, a démontré qu'en 1987, 93 405 compagnies ayant réalisé des profits n'ont payé aucun impôt sur les sociétés. Au total, plus de 27 milliards de dollars en profits ont été exonérés d'impôt cette année-là. Les données de M. Falconer démontrent également que de 1981 à 1987, quelque 156 milliards de dollars en profits ont été exonérés.

De fait, nous n'avons aucune idée du total des sommes auxquelles nous avons renoncé en vertu de compromis fiscaux spéciaux, mais la tendance est évidente. Du début des années 40 à la fin des années 50, les impôts directs sur les sociétés ont représenté en moyenne plus de 25 p. 100 des revenus fédéraux totaux, les taxes directes sur les particuliers représentant à peu près 30 p. 100. En 1988, les taxes directes sur les particuliers représentaient 55 p. 100, et l'impôt des corporations représentait 10,5 p. 100.

Nous sommes également d'avis que nous devrions éliminer la déduction pour les frais de représentation d'affaires. Cette mesure permet aux particuliers et aux corporations de déduire le coût des repas et des divertissements de leur impôt annuel payable à titre de dépenses faites pour des raisons d'affaires. Comme un observateur le faisait remarquer, ce genre de parties n'est pas essentiel à la conduite des affaires. D'autres pays comme la Grande-Bretagne et l'Australie ont éliminé cette déduction sans répercussions graves. Nous trouvons que le Canada pourrait faire de même.

Nous trouvons également que le gouvernement devrait abolir le traitement spécial consenti aux gains en capital. Nous trouvons injuste que vous payiez votre impôt selon la façon dont vous faites votre argent. Il n'y a pas de façon plus honorable de faire de l'argent que de travailler pour gagner sa vie, et nous ne devrions pas avoir à subir les taxes dans toute leur rigueur tandis que d'autres ne le font pas simplement en raison de la façon dont ils ont fait leur argent. Même le président Reagan a éliminé ce genre d'abus dans une certaine mesure dans sa réforme fiscale.

Nous trouvons aussi que nous devrions éliminer les allégements fiscaux consentis aux promoteurs immobiliers. Ainsi, on

[*Text*]

depreciation allowances and other incentives available to real estate developers, one of the lowest tax paying sectors in Canada, or the levying of a federal speculation tax. Real estate developers can write off the capital costs of their buildings at a rate of 5 per cent a year, even though the value of land and buildings generally does not decline over time.

We also feel that there should be an introduction of a special tax on large corporate mergers and acquisitions. Usually mergers and similar transactions merely amount to paper shuffling with very little, if any, value being created. In fact, jobs are usually lost as companies consolidate operations and sell off divisions to finance the costs of these transactions. We also question the corporate tax deferrals. According to former NDP leader Ed Broadbent, an immediate calling in of deferred taxes of profitable corporations would amount to approximately $35 billion.

Finally, the government should tighten tax rules for multinational corporations. We believe that we should restore progressivity to the income tax system. Only very wealthy individuals have benefited from Tory tax reform. A study done by Allan Maslove, an economist at Carleton University, found that the top 1 per cent of Canadians have been the real beneficiaries of the Mulroney government's income tax policies. Maslove found that the top 1 per cent—those with incomes over $114,000—had their taxes reduced by $1570, while virtually every other income group saw their taxes rise. An increase of eight points—raising the top federal rate from 29 to 37 per cent—would result in a revenue gain of $2.4 billion.

We said corporate taxes have declined in recent years. To put the case bluntly, the corporate sector of this country has, for many years, managed to avoid paying its fair share of income taxes. Since 1984, corporate taxes have been raised by 21 per cent, personal income taxes by 46 per cent, and sales taxes by a dramatic 67 per cent. Attempts to introduce more corporate taxation through capital taxes for banks and the large corporations tax have not been particularly successful. The large corporations tax, which was introduced in 1989, only applies to 3600 firms.

I will now move on to tax wealth. Canada is only one of two OECD countries that does not have a general tax on wealth or wealth transfers. According to a 1987 Statistics Canada study, the richest 10 per cent of Canadians possess 51 per cent of the $788 billion in wealth of all people in this country. In fact, Canada has more billionaires per capita than any other major industrialized country. Finally, we would like to see a clampdown on corporate tax evaders. A relatively easy way to generate more revenue is to increase the number of Revenue Canada audits and the enaction of stiff penalties for a failure to com-

[*Traduction*]

a suggéré de limiter les amortissements et les autres encouragements dont peuvent se prévaloir les promoteurs immobiliers, l'un des secteurs qui paient le moins d'impôt au Canada, ou l'imposition d'une taxe fédérale sur la spéculation. Les promoteurs immobiliers peuvent imputer les coûts en capital de leurs édifices au taux de 5 p. 100 par année, bien que la valeur du terrain et des édifices ne baisse pas, en règle générale, avec le temps.

Nous sommes en outre d'avis qu'il faudrait mettre en œuvre une taxe spéciale sur les fusions de grosses compagnies et les acquisitions dans ce domaine. Habituellement, les fusions et les transactions semblables ne se résument simplement qu'à du brassage de papier avec très peu, le cas échéant, de valeur créée. De fait, des mises à pied résultent habituellement du fait que les compagnies regroupent leurs opérations et vendent des divisions pour financer le coût de ces transactions. Nous mettons également en doute les impôts des sociétés reportés. Selon l'ancien chef du NPD Ed Broadbent, si on exigeait immédiatement le paiement des impôts reportés des corporations ayant réalisé des profits, la somme prélevée s'élèverait approximativement à 35 milliards de dollars.

Enfin, le gouvernement devrait resserrer les règles fiscales applicables aux corporations multinationales. Nous croyons qu'il faudrait rétablir la progressivité dans le système d'impôt sur le revenu. Seuls quelques particuliers très riches ont profité de la réforme fiscale des tories. Une étude faite par Allan Maslove, économiste à la Carleton University, a démontré que c'est le 1 p. 100 supérieur des Canadiens qui a vraiment profité des politiques du gouvernement Mulroney en matière d'impôt sur le revenu. M. Maslove a constaté que ce 1 p. 100—les Canadiens dont le revenu est supérieur à 114 000 $—ont vu leur impôt réduit de 1 570 $, tandis que presque tous les autres groupes de revenu ont vu leur impôt augmenter. Une augmentation de huit points—augmenter le taux fédéral supérieur de 20 p. 100 à 37 p. 100—résulterait en un gain de 2,4 milliards de dollars en recettes.

Nous avons dit que les impôts sur les sociétés ont baissé au cours des dernières années. N'ayons pas peur des mots: le secteur des sociétés de ce pays a, depuis plusieurs années, réussi à éviter de payer sa juste part des impôts sur le revenu. Depuis 1984, l'impôt sur les sociéts a été augmenté de 21 p. 100, l'impôt sur le revenu des particuliers de 46 p. 100 et les taxes de vente d'un taux incroyable de 67 p. 100. Les tentatives de mettre en œuvre des mesures d'imposition accrue des sociétés par le biais d'impôts sur le capital pour les banques et de la taxe sur les grosses sociétés n'ont pas été particulièrement réussies. La taxe sur les grosses sociétés, qui a été mise en œuvre en 1989, ne s'applique qu'à 3 600 firmes.

Je passerai maintenant à la taxe sur la richesse. Le Canada est l'un des deux seuls pays de l'OCDE qui n'ait pas un impôt général sur la richesse ou sur les transferts de richesse. Selon une étude réalisée en 1987 par Statistique Canada, les 10 p. 100 des Canadiens les plus riches possèdent 51 p. 100 de la richesse globale de 788 milliards de dollars de tous les résidents de ce pays. En fait, le Canada compte plus de milliardaires par tête que tout autre pays industrialisé important. Enfin, nous aimerions voir un resserrement des mesures contre les fraudeurs fiscaux. Une façon relativement facile de créer plus

[*Text*]

ply. Unfortunately, this has not been the case. Audits have been reduced. In recent years, 1.8 per cent of all corporations were audited, compared to 7.4 per cent in 1973. This occurred despite the fact that for every dollar spent on audits of large corporations, about $17 is gained in revenue.

In conclusion, obviously the much-maligned current manufacturing sales tax must be changed. However, SGEU believes that the goods and services tax is not the answer. Labour will suffer the most under the GST. The significant increase in unemployment expected to accompany the SGEU will leave workers with little clout to press for wage increases. We will face higher prices as unemployment rises. Cutbacks in unemployment insurance will offer small comfort as well.

The alternatives that have been suggested avoid the negative ramifications of the GST. Taken together, they easily generate as much revenue as the current manufacturing sales tax. More importantly, they ultimately lead to a more equitable and progressive tax system. We sincerely hope that the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce seriously considers these proposals. We think that unless the government is forced into it, it will simply go ahead despite the opposition that the public is showing against the tax. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Rosenau. The points you have raised have been presented to us on many occasions by labour groups, and we thank you for showing us new wrinkles in these concerns.

Senator Barootes: I would like to thank Mr. Rosenau for a well-thought-out paper. I congratulate your researcher and yourself on it. You make a statement about interest rates that I would like to ask you about. You say that the imposition of the GST will cause an overall increase in interest rates of as much as 2 per cent. To my knowledge, you are the first witness to make such a statement. We have not heard from economists, but Governor Crow said that he will not be raising interest rates as a result of the GST. Do you have any documentation to support your statement?

Mr. Rosenau: Mr. Crow had said that he was raising interest rates to fight inflation. This is obviously inflationary, and he is obviously going to have to raise interest rates to fight that inflation. So without being able to document my statement, with the way our current Bank of Canada governor is acting, I think that is exactly what is going to happen.

Senator Barootes: That is empirical, but do you have any figures or documentation that you could supply to the committee to support this statement?

Mr. Duncan Kroll, Researcher, Saskatchewan Government Employees' Union: That number came from our national

[*Traduction*]

de recettes consiste à augmenter le nombre de vérifications de Revenu Canada et à imposer des amendes importantes pour toute infraction. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Le nombre des vérifications a été réduit. Ces dernières années, 1,8 p. 100 de toutes les corporations ont été vérifiées, par comparaison à 7,4 p. 100 en 1973. Cela s'est produit malgré le fait que pour chaque dolar consacré à des vérifications de grandes corporations, à peu près 17 $ sont perçus en recettes.

En conclusion, il est évident que la taxe actuelle sur les ventes des fabricants, dont on dit tant de mal, doit être changée. Cependant, la SGEU croit que la taxe sur les produits et services n'est pas la bonne solution. Ce sont les travailleurs qui souffriront le plus de la TPS. L'augmentation importante du chômage censée accompagner la TPS laissera aux travailleurs peu de marge pour exiger des augmentations salariales. Nous serons confrontés à des prix plus élevés au fur et à mesure qu'augmentera le chômage. En outre, les coupures au niveau de l'assurance-chômage n'aideront pas non plus leur cause.

Les solutions de rechange qui ont été suggérées permettent d'éviter les ramifications négatives de la TPS. Prises ensemble, elles génèrent facilement autant de recettes que la taxe actuelle sur les ventes des fabricants. Et sourtout, elles conduisent ultimement à un système fiscal plus équitable et plus progressif. Nous espérons sincèrement que le Comité sénatorial des banques et du commerce prendra en compte sérieusement ces propositions. Nous pensons qu'à moins que le gouvernement ne soit forcé, il ira tout simplement de l'avant malgré l'opposition que démontre le public à l'endroit de la taxe. Merci.

Le président: Merci, monsieur Rosenau. Les points que vous avez soulevés ont été présentés à ce comité à plusieurs occasions par des groupes syndicaux, et nous vous remercions de nous faire voir d'autres plis du tissu des préocupations.

Le sénateur Barootes: J'aimerais remercier M. Rosenau pour un document bien pensé. Je félicite votre chercheur et vous-même pour ce beau travail. Vous faites une affirmation sur les taux d'intérêt que j'aimerais éclaircir avec vous. Vous dites que l'imposition de la TPS causera une augmentation globale des taux d'intérêt de jusqu'à 2 p. 100. À ma connaissance, vous êtes le premier témoin à faire une telle affirmation. Nous n'avons pas encore entendu d'économiste, mais le gouverneur Crow a dit qu'il n'augmentera pas les taux d'intérêt à la suite de la TPS. Avez-vous des documents quelconques qui appuieraient votre affirmation?

M. Rosenau: Monsieur Crow a dit qu'il augmentait les taux d'intérêt pour combattre l'inflation. Cette taxe est évidemment inflationnaire, et il est donc évident qu'il devra augmenter les taux d'intérêt pour combattre cette inflation. Donc, tout en n'étant pas en mesure de documenter mon affirmation, avec la façon dont le gouverneur actuel et la Banque du Canada se comportent, je crois que c'est exactement ce qui va se produire.

Le sénateur Barootes: C'est empirique, mais avez-vous des chiffres ou des documents que vous pourriez fournir au Comité pour étayer cette affirmation?

M. Duncan Kroll, chercheur, Saskatchewan Government Employees' Union: Ce chiffre nous est venu de notre union

[*Text*]

union of public employees. I assume they have conducted studies that would substantiate that figure.&

Senator Barootes: If they are available, would you send them to our research people?

Mr. Kroll: Certainly.

Senator Barootes: You quote Neil Brooks' article as to the effect the GST will have on low-income people. It is illuminating to look at his own paper, which I have with me. In his table 2, when he takes the low-income bracket group he indicates, even though he is pessimistic about this regime, that the percentage of gainers would be 29.9 per cent in the low-income group, and 23 per cent would be losers. In other words, there is a gain for low-income families. In table 12, he uses his own proposal which shows that 19.8 per cent of the people in his regime would be better off in the low-income group and 54.6 per cent would be losers. Can you comment on that?

Mr. Rosenau: It is difficult to answer your question without having the table in front of me.

Senator Barootes: Perhaps your researcher has it.

Mr. Kroll: Yes, I have it.

Senator Barootes: There is an estimated percentage of gainers and losers by family group under the GST reform. Then, under his income tax alternative, 54.6 per cent of the low income group would be hurt as opposed to 23 per cent under Mr. Wilson's proposal.

Mr. Rosenau: He also says that there are substantially more gainers under the income tax alternative among married couples and fewer among unattached elderly individuals. That is one part of the explanation.

Senator Barootes: But that is a horrendous shift to say that from 23 to 55 per cent of our low-income people would be hurt under his own proposal.

Mr. Rosenau: There is also another point to make, which is that there will be no inflationary increase in the tax credit, and we do not know what that is going to bring about and how long that will hold. The benefit could shift rapidly.

Senator Barootes: I would also like you to comment on the fact of corporate taxes being low and that they should be raised. A lot of people have said that. Corporations tends to lower their contribution to the national revenue. It has dropped in recent years. If the corporate taxes were raised to the extent mentioned, would it be a saving to the consumer or is there a possibility that corporate taxes are being paid by the consumer because ultimately the manufacturer raises the price of their product to make up for the increase in taxes? So they will get the same return on assets or investment. Do you not think that the cost gets passed on to the consumer in any event?

[*Traduction*]

nationale des employés de la fonction publique. J'imagine qu'ils ont dû procéder à des études qui étayeraient ce chiffre.

Le sénateur Barootes: S'ils sont disponibles, pourriez-vous les faire parvenir à nos chercheurs?

M. Kroll: Certainement.

Le sénateur Barootes: Vous citez l'article de M. Neil Brooks quant aux effets que la TPS aura sur les gens à faible revenu. Il est édifiant d'examiner son ouvrage, que j'ai avec moi. Dans son tableau 2, où il prend le groupe de la tranche des faibles revenus, il indique, bien qu'il soit plutôt pessimiste à l'égard de ce régime, que le pourcentage des gagnants serait de 29,9 p. 100 dans le groupe des faibles revenus, et que 23 p. 100 seraient des perdants. En d'autres mots, il y a un gain pour les familles à faible revenu. Dans le tableau 12, il emploie sa propre position qui démontre que 19,8 p. 100 des gens dans son régime s'en tireraient mieux dans le groupe à faible revenu et que 54,6 p. 100 seraient perdants. Pourriez-vous commenter cela?

M. Rosenau: Il est difficile de répondre à votre question sans avoir le tableau devant moi.

Le sénateur Barootes: Peut-être que votre chercheur l'a.

M. Kroll: Oui, je l'ai.

Le sénateur Barootes: Il y a un pourcentage approximatif de gagnants et de perdants par groupe de familles sous la réforme TPS. Ensuite, en vertu de son régime de rechange d'impôt sur le revenu, 54,6 p. 100 du groupe à faible revenu serait affecté par comparaison aux 23 p. 100 selon la proposition de M. Wilson.

M. Rosenau: Il affirme également qu'il y a beaucoup plus de gagnants en vertu de l'impôt sur le revenu de rechange chez les couples mariés et moins chez les aînés célibataires. C'est une partie de l'explication.

Le sénateur Barootes: Mais c'est une incroyable transition de dire que de 23 à 55 p. 100 de nos concitoyens à faible revenu seraient affectés en vertu de sa propre proposition.

M. Rosenau: Il y a également une autre chose qu'il faut dire, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'augmentation inflationnaire dans le crédit de taxe, et nous ne savons pas ce que cela va amener et combien de temps cela durera. La prestation pourrait changer rapidement.

Le sénateur Barootes: J'aimerais aussi que vous commentiez le fait que les impôts sur les sociétés sont bas et qu'ils devraient être augmentés. Nombreux sont ceux qui ont dit cela. Les corporations ont tendance à réduire leur contribution au revenu national. Il a effectivement baissé au cours des dernières années. Si l'impôt sur les sociétés était augmenté dans la mesure mentionnée, est-ce que cela représenterait une économie pour le consommateur, ou y a-t-il possibilité que l'impôt sur les sociétés finisse par être payé par le consommateur puisque, en fin de compte, le fabricant augmenterait le prix de ses produits pour compenser l'augmentation de son impôt? De sorte qu'il obtienne le même rendement sur son actif ou sur son investissement? Ne trouvez-vous pas que les coûts sont toujours transmis au consommateur d'une façon ou de l'autre?

[*Text*]

Mr. Rosenau: That is one of the great myths of our time. If that were true, all we would have to do would be to drop corporate taxes and we would see prices drop. We do not usually find that. In fact, we are concerned that if we take the manufacturing taxes off then that will not be the case and it will not be passed on. Also, on that topic, how often have we seen windfall taxes through resource industries? The consumer sees no benefit if the resource company received a windfall gain. We all know too well what happened in this province because of the declared resource tax holidays, which have only added to our deficit. I do not think those companies pass the savings on to the consumer.

Senator Barootes: My question was the obverse of what you are saying. If we raised corporate taxes through corporations, would they not add that on to their product at the end in order to maintain their profit?

Mr. Rosenau: No, because they have increased profits during a windfall in the resource industry, and we do not see the prices in that industry drop. They will still take what the market demands or what the market will bear.

Senator Perrault: Mr. Rosenau, whether all of the members of this committee agree or disagree with your views, you have presented a useful brief. You have suggested alternatives to the present plan of introducing the GST, which is to be commended. Reference was made to John Crow. I recall a question relating to the inflation rate. I do not know if I am as sanguine about the future of inflation after the introduction of the GST as others may be.

The other day Shirley Carr said that the GST will increase prices and it will also increase profits. Unions will push to make up for the increases in prices through higher wages, and many unions will be able to do so. She also said that if inflation is the result, it is because the GST is inflationary, not because workers are behaving irresponsibly. When that remark was presented to Mr. Crow, he said that if there are these kind of wage pressures—incidentally, the Minister of Finance said there was no money out there for wage increases so there would not be any demands for them—the only recourse will be to react and raise interest rates. Do you anticipate labour asking for more money to cover the increased cost of products as a result of the GST?

Mr. Rosenau: Definitely. We have already had unions who have put in escalators because of the GST. I pointed out that our members are not in good shape. They went through one of the worst periods of time that we have ever experienced in terms of keeping up with the cost of living. The statistics in our brief are national, but in Saskatchewan we are much worse off than in other places. As the provincial government employees

[*Traduction*]

M. Rosenau: C'est là l'un des grands mythes de notre époque. Si c'était vrai, tout ce que nous aurions à faire serait de réduire l'impôt sur les sociétés et nous verrions tomber les prix. Pourtant, ce n'est pas ce que nous voyons d'habitude. De fait, nous sommes davantage inquiets de la possibilité que si nous retirons les taxes à la fabrication, alors ce ne sera pas le cas et cela ne sera pas transmis. En outre, à cet égard, combien souvent avez-vous vu des profits inattendus réalisés au titre des taxes être transmis par les industries des ressources? Le consommateur ne retire absolument rien du fait que la compagnie de ressources a réalisé un profit inattendu. Nous savons tous trop bien ce qui est arrivé dans cette province à cause des congés fiscaux consentis aux compagnies de ressources, qui n'ont fait qu'ajouter à notre déficit. Je ne crois pas que ces compagnies partagent les économies réalisées avec le consommateur.

Le sénateur Barootes: Ma question était plutôt le contraire de ce que vous êtes en train de me dire. Si nous augmentions les impôts sur les sociétés, les corporations ne l'ajouteraient-elles pas à leur produit à la fin du compte, pour maintenir leurs profits?

M. Rosenau: Non, parce qu'elles ont augmenté leurs profits lors des profits inattendus de l'industrie des ressources, et nous ne voyons pas baisser les prix dans cette industrie. Ils prendront toujours ce que le marché exige ou ce que le marché est capable de donner.

Le sénateur Perrault: Monsieur Rosenau, que tous les membres de ce comité soient d'accord ou non avec votre opinion, vous avez présenté un exposé utile. Vous avez suggéré des solutions de rechange au plan actuel de mise en œuvre de la TPS, ce qui est digne d'éloges. Vous avez fait allusion à John Crow. Je me rappelle une question portant sur le taux d'inflation. Je ne sais pas si je suis autant engagé en ce qui concerne l'avenir de l'inflation après la mise en œuvre de la TPS que d'autres peuvent l'être.

L'autre jour, Shirley Carr disait que la TPS augmentera les prix et qu'elle augmentera également les profits. Les syndicats feront pression pour compenser les augmentations de prix par le truchement de salaires plus élevés, et plusieurs syndicats seront en mesure de le faire. Elle disait aussi que si l'inflation est le résultat, c'est que la TPS est inflationnaire, et non pas que les travailleurs se comportent de façon irresponsable. Lorsque cette remarque a été soumise à l'attention de M. Crow, il a dit que s'il y avait ce genre de contraintes salariales—en passant, le ministre des Finances a dit qu'il n'y avait pas assez d'argent dans l'économie pour les augmentations salariales, ce qui fait qu'il n'y aurait pas de demandes en ce sens—le seul recours serait de réagir et d'augmenter les taux d'intérêt. Est-ce que vous anticipez que le monde syndical demandera plus d'argent pour compenser le coût accru des produits à la suite de la mise en œuvre de la TPS?

M. Rosenau: Certainement. Nous avons déjà eu des syndicats qui ont mis en place des clauses d'indexation à cause de la TPS. J'ai fait remarquer que nos membres ne sont pas en grande forme. Ils ont passé à travers l'une des pires périodes que nous ayons connues pour ce qui est de suivre le coût de la vie. Les statistiques dans notre exposé sont d'envergure nationale, mais en Saskatchewan, nous nous en tirons plus mal

[*Text*]

union, we have received the lowest wage increases of any provincial government union in Canada, which has been agreed to by our finance minister.

Senator Perrault: So there is a determination to catch up as far as your members are concerned.

Mr. Rosenau: They are mad.

Senator Perrault: I do not often quote Conservative members of Parliament, but one of the Conservative members, who is a colleague of our friends on the right, made an interesting remark. He said that he had not spoken to or heard from anyone who has not been vehemently opposed to the tax as proposed. He said that it is going to hurt us in terms of being competitive with the United States. I would also like to get your view on that. He also said it is going to hurt consumers in outer Canada—that being western Canada and the Atlantic provinces. This Conservative MP said that it is socially unfair, which is unusual from a Conservative. He said that you cannot tax barbers and not tax stockbrokers on their stock trades as proposed. Michael Wilson, as a stockbrocker, simply cannot give favoritism to his own occupation. Those are two areas, socially and economically, that have to be changed. Those comments were made by David Kilgour, who was kicked out of the Tory caucus for disagreeing with some of the features of the GST. As a further source of revenue, do you favour taxing stock transactions or has your organization considered that possible source of revenue? I am asking the question; I am not necessarily supporting the idea, but a Conservative here wants to see that.

Mr. Rosenau: I agree that it is a very unfair tax. As a non-profit organization taking in members dues to deliver services to them, we will have a more difficult time. In our budget for the short period of time that the GST will be in it will cost our union $40,000 more up to the end of our fiscal year at the end of March, 1991. Those extra costs will be passed on to what we purchase, such as paper, and everything else, except the salaries we pay our staff. When one hears about the stockbrokers it is quite upsetting. Our members are paying in more ways than one. I do not know how many other non-profit organizations they belong to and pay money to, such as sports organizations, with which they will have the same problem.

Senator Perrault: You have certainly agreed that we do have some economic problems out there, but what you are asking for is an equitable, fair way to collect that money. You are saying that your membership does not mind paying taxes, but you do not want it to be regressive so that the very wealthy are getting away more freely than the lower income groups.

[*Traduction*]

qu'ailleurs. À titre de syndicat provincial pour les employés du gouvernement, nous avons reçu les plus faibles augmentations salariales de tous les syndicats de la fonction publique provinciale au Canada, et notre ministre des finances est d'accord avec cela.

Le sénateur Perrault: Donc, en ce qui concerne vos membres, ils sont déterminés à rattraper le manque à gagner.

M. Rosenau: Ils ne sont pas de bonne humeur.

Le sénateur Perrault: Je ne cite pas souvent des députés conservateurs fédéraux, mais l'un des députés conservateurs, qui est un collègue de nos amis de l'autre côté, a fait une remarque intéressante. Il a dit qu'il n'avait parlé à personne ni entendu personne qui ne soit pas viscéralement opposé à la taxe telle qu'elle est proposée. Il a dit qu'elle allait nous affecter pour ce qui est de notre position concurrentielle par rapport aux États-Unis. J'aimerais aussi connaître votre opinion à cet égard. Il a également dit qu'elle va affecter les consommateurs dans le Canada périphérique—c'est-à-dire l'Ouest du Canada et les provinces de l'Atlantique. Ce député conservateur fédéral dit que cette taxe est socialement injuste, ce qui est inhabituel de la part d'un conservateur. Il a dit que vous ne pouvez pas taxer les barbiers et ne pas taxer les courtiers en valeurs mobilières sur leurs transactions boursières, conformément au projet de loi. Michael Wilson, en tant que courtier en valeurs mobilières, ne peut tout simplement pas faire preuve de tant de favoritisme à l'égard de sa propre occupation. Il s'agit là de deux domaines, socialement et économiquement, qui doivent être changés. Ces observations étaient faites par David Kilgour, qui a été foutu à la porte du caucus tory pour ne pas avoir été d'accord avec certaines des caractéristiques de la TPS. Comme source de recettes supplémentaires, êtes-vous pour la taxation des opérations boursières ou votre organisme a-t-il pris cette source possible de recettes en considération? Je pose simplement la question; je n'appuie pas forcément l'idée, mais un conservateur ici aimerait voir cela.

M. Rosenau: Je suis d'accord que c'est une taxe très injuste. En tant qu'organisme à but non lucratif percevant des cotisations des membres en échange de services, les choses seront plus difficiles pour nous. Pendant la courte période au cours de laquelle la TPS sera en vigueur dans notre budget, il en coûtera à notre syndicat 40 000 $ de plus jusqu'à la fin de notre exercice financier qui se termine à la fin mars 1991. Ces coûts supplémentaires viendront s'ajouter à nos achats, comme le papier et toute autre chose, sauf les salaires que nous payons à nos employés. Ce qu'on entend au sujet des courtiers est plutôt bouleversant. Nos membres payent déjà de plus d'une façon. J'ignore à combien d'autres organismes à but non lucratif ils appartiennent et payent de l'argent, comme des organismes de sports, et avec lesquels ils auront le même problème.

Le sénateur Perrault: Vous êtes certainement d'accord que nous avons là certains problèmes économiques, mais ce que vous demandez, c'est une façon juste et équitable de percevoir cet argent. Vous dites que vos membres ne s'opposent pas à payer des taxes, mais vous ne voulez pas que celles-ci soient régressives au point que les gens très riches s'en tirent mieux que les personnes à moindre revenu.

[*Text*]

Mr. Rosenau: Definitely. I have thought that way since the Carter Commission report. Unfortunately, I am old enough to remember that. It was one of the things that first got me interested in taxation and the unfairness to working people. I have believed ever since that time that a buck is a buck and regardless of how it is made tax should be paid.

Senator Ottenheimer: I realize your organization's position and the alternatives you have put forward to the GST with respect to corporate tax and income tax. Nobody knows what will happen, whether the GST will be passed or will not be passed. The Liberal majority could defeat it, but there may not be a Liberal majority. Nobody knows.

In the eventuality that the GST is passed, which I know is totally against your recommendations, would there be any recommendations that you would make with respect to making it more effective, equitable, or however you wish to describe it?

Mr. Rosenau: Many other criticisms have been made by other groups, such as the large bureaucracy; also that the provincial sales tax works pretty well. There are many other things that should be exempt from the GST. We gave the example of those of us who are non-profit and trying to deliver services to our members. We will either have to cut back on services or raise dues for our members. Regardless of which way it is brought in, it is still a regressive tax; consumption taxes are regressive.

The Chairman: We thank the representatives of the Saskatchewan Employers Association for their presentation.

We will now move on to the presentation to be made by Aiyanas Ormond.

Unfortunately, Mr. Ormond has not given us a brief but has asked to appear.

Mr. Aiyanas Ormond: I am sorry about that. I only got confirmation yesterday and I do not have any money behind me, so I could not whip one up.

The Chairman: You are representing yourself and your personal view?

Mr. Ormond: Yes, I am representing myself, and I think I also represent a large percentage of the youth population and other people in Canada.

I am glad to be making a presentation here today because our country is presently facing what may be its biggest crisis since Confederation, and the GST is a part of this danger to our nation. Today I will give you my views on how the GST will affect me and others, as well as the broader picture of Canada today. First, I would like to tell you something about myself.

I was born in Vancouver, British Columbia, and have lived there all my life. I am training on computers in Saskatoon this summer. I am 15 years old and I think that I am an example of the new political and social awareness that is on the rise within the younger population of Canada and the world, especially concerning the environment and other global issues. I am part of an immersion program and I am entering into the

[*Traduction*]

M. Rosenau: Certainement. Je pense cela depuis le rapport de la Commission Carter. Je suis malheureusement suffisamment vieux pour m'en souvenir. C'est une des premières choses qui a piqué mon intérêt à l'égard du domaine de la taxation et de l'iniquité pour les travailleurs. J'ai été convaincu, depuis lors, qu'un dollar est un dollar et que, indépendamment de la façon dont il est gagné, l'impôt doit être payé.

Le sénateur Ottenheimer: Je suis conscient de la position de votre organisme et des options que vous avez proposées au sujet de la TPS en ce qui a trait à l'impôt des sociétés et à l'impôt sur le revenu. Nul ne sait ce qui se produira, si la TPS sera passée ou pas. La majorité libérale pourrait la bloquer, mais il pourrait ne pas y avoir de majorité libérale. Qui sait?

Si la TPS devait passer, ce qui va, je le sais, totalement à l'encontre de vos recommandations, quelles seraient vos recommandations pour ce qui est de la rendre plus efficace, équitable ou quelle que soit votre description?

M. Rosenau: De nombreuses critiques ont été formulées par d'autres groupes, comme la bureaucratie lourde; aussi, que la taxe de vente provinciale fonctionne assez bien. Il y a beaucoup d'autres choses qui devraient être exonérées de la TPS. Nous avons donné l'exemple de ceux d'entre nous qui sont à but non lucratif et tentent d'assurer des services à leurs membres. Il nous faudra soit couper les services, soit hausser les cotisations pour nos membres. Quelle que soit la façon dont elle est mise en oeuvre, elle demeure une taxe régressive; les taxes à la consommation sont régressives.

Le président: Nous remercions les représentants de la Saskatchewan Employers Association pour leur exposé.

Nous passons maintenant à l'exposé que nous fera Aiyanas Ormond.

M. Ormond ne nous a malheureusement pas présenté un mémoire, mais il a demandé de comparaître.

M. Aiyanas Ormond: J'en suis désolé. Je n'ai eu confirmation qu'hier et, ne disposant d'aucuns fonds, je n'ai pas pu en faire fabriquer un.

Le président: Vous représentez-vous vous-même, ainsi que votre point de vue personnel?

M. Ormond: Oui, je me représente moi-même ainsi que, je le crois, une forte proportion des jeunes et autres Canadiens.

Je suis heureux de faire un exposé ici aujourd'hui, car notre pays fait actuellement face à ce qui pourrait être la crise la plus grave depuis la Confédération, et la TPS fait partie de ce danger pour notre nation. Aujourd'hui, je vous présenterai mon point de vue sur la façon dont la TPS m'affectera ainsi que d'autres, de même qu'une image plus générale du Canada aujourd'hui. Tout d'abord, j'aimerais vous dire quelque chose à mon sujet.

Je suis né à Vancouver, en Colombie-Britannique, et j'y ai vécu toute ma vie. Je reçois de la formation en informatique à Saskatoon cet été. J'ai quinze ans et je pense bien que je suis un exemple de la nouvelle conscientisation sur le plan politique et social qui se manifeste de plus en plus chez les jeunes au Canada et dans le monde, surtout en ce qui concerne l'environnement et les questions à l'échelle de la planète. Je fais partie

[*Text*]

international baccalaureate program next year. I am bilingual, so I will make this presentation in both of Canada's official languages.

Je vais commencer par examiner la TPS en face de l'accord de libre-échange et de l'entente du lac Meech, les deux autres grandes idées de ce gouvernement conservateur. Ces trois politiques représentent une attaque sur la souveraineté et l'unité du Canada et elles sont liées très de proche. L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est un accord qui a essentiellement vendu le Canada aux grandes corporations américaines.

Il a effectivement éliminé tout controle que l'on avait avant sur notre économie et il a préparé la reprise économique et politique du Canada par les Américains.

The most evident links between free trade and the GST are that the government has lost more than $3 billion in tariff revenues under free trade; the government now feels it must remove the manufacturers' sales tax in order for Canadian companies to compete.

Why would any government, with the best interests of the country in mind, sign an agreement which will force it to place upon the shoulders of the people a totally regressive and unfair tax? That question is easily answered. It would not, but who said Mr. Mulroney has the best interests of Canada inmind?

L'entente du lac Meech n'est pas liée directement à la TPS mais elle est liée aux trois attaques du gouvernement fédéral sur le Canada. L'entente du lac Meech a été créé pour une raison, pour diviser les provinces du Canada et attaquer la Confédération. L'entente du lac Meech était une situation où Monsieur Mulroney gagnait si elle était adoptée et sa défaite a été manipulée pour sembler comme originant du Québec et des Québécois.

Now I would like to examine the GST and its probable effects on Canada. The GST is a totally regressive tax in that it will hit hardest the people who are in the most need of financial assistance. This is because low income families spend a huge percentage of their income on goods and services and therefore will spend a large quantity of their income to cover this tax. They will have to pay tax on clothing, eating out, movies, diapers, hydro and telephone services, as well as an indirect rise in the price of rent, day care and health care through higher operational costs. Those are only a few examples.

On the other end of the scale, a relatively small percentage of high income earners' salaries goes toward goods and services. Therefore they will not be nearly as hard hit because of the tax. Therefore we are looking at a tax that will hit hardest those who cannot afford it. Coupled with a provincial sales tax in place in every province but Alberta, Canadians will now pay a huge compound tax on most goods and services, up to a total of 19 per cent in Newfoundland.

[*Traduction*]

d'un programme d'immersion et j'aborde le programme international du baccalauréat l'an prochain. Je suis bilingue et je vais donc faire cet exposé dans les deux langues officielles du Canada.

I'm going to start by examining the GST in light of the Free Trade Agreement and the Meech Lake Accord, the other two major ideas held by the Conservative government. These three policies represent an attack on Canada's sovereignty and unity, and they are closely related. The Free Trade Agreement between Canada and the United States is an agreement that basically sells Canada into the hands of the big American corporations.

It has effectively eliminated any control we previously had over our own economy and it has paved the way for the Americans to take back Canada economically and politically.

Les liens les plus évidents entre le libre-échange et la TPS sont que, dans le cadre de l'accord de libre-échange, le gouvernement a perdu plus de 3 milliards de dollars en droits de douane; et, maintenant, le gouvernement estime qu'il doit retirer la taxe sur les ventes des fabricants afin de permettre aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles.

Pourquoi un gouvernement, s'il a à cœur l'intérêt du pays, signerait-il un accord qui le force à placer sur les épaules du peuple le fardeau d'une taxe tout à fait régressive et injuste? La réponse à cette question est facile. Il ne le ferait pas; mais, qui a dit que monsieur Mulroney avait l'intérêt du Canada à cœur?

The Meech Lake Accord is not directly linked to the GST, but it is part of the federal government's three-pronged attack on Canada. The Meech Lake Accord was drawn up for a reason: to divide the provinces and attack Confederation. The Accord was a situation where Mr. Mulroney won if it was ratified, and its defeat was manipulated to make it seem as though it was the fault of Quebec and Quebeckers.

J'aimerais maintenant examiner la TPS et ses effets probables sur le Canada. La TPS est une taxe totalement régressive puisqu'elle va faire le plus mal à ceux qui ont le plus besoin d'aide financière. C'est parce que les familles à faible revenu consacrent une énorme proportion de leur revenu à l'achat de produits et services et, par conséquent, cette taxe mangera une grande partie de leur revenu. Elles devront payer la taxe sur l'habillement, sur les repas au restaurant, le cinéma, les couches, l'électricité et le téléphone, de même que subir une hausse indirecte du prix du loyer, de la garde des enfants et des services de santé à cause des coûts opérationnels plus élevés. Et ce ne sont là que quelques exemples.

De l'autre côté de l'échelle, une proportion relativement faible du salaire des personnes à revenu élevé consacrée aux produits et services. Par conséquent, ces personnes ne seront pas autant touchées par la taxe. Nous avons donc une taxe qui fera le plus mal à ceux qui ne peuvent se le permettre. Avec la taxe de vente provinciale en vigueur dans toutes les provinces sauf en Alberta, les Canadiens auront maintenant à payer une taxe composée énorme sur la plupart des produits et services, jusqu'à 19 p. 100 à Terre-Neuve.

[*Text*]

This could cripple families and impoverished regions across the country, such as Newfoundland which needs an economic boost right now rather than a serious economic blow from Ottawa.

I would like to say a little about the tax credit system. First, it will not reimburse nearly enough to its recipient. It is like taking $5 from a person and giving back $2 to make them feel better. Second, the tax credit system will not rise as fast as inflation and over the years will fade in significance. All in all, the tax credit system is a joke, made to satisfy at a glance but which crumbles under examination.

One of the scariest things about this tax is that it is an out and out attack on learning and education at all levels. First, it will mean higher prices on education from elementary to university levels. The cost of these services will rise, albeit for indirect reasons; operational costs will rise significantly and therefore the cost of going to school will also rise. This is especially true at the university level. For example, if I wish to study at a Quebec university in the future, and I do, I will have to pay more in tuition, travel costs, phone calls home, housing and other costs of living. This might make the best possible education impossible for me and many other students.

Books are the building blocks of learning. This government is placing a tax on books, newspapers, and virtually all reading materials. This is International Literacy Year and Mr. Mulroney wants to make it more difficult to read. What is this going to do for literacy and education in Canada, especially self-education, not to mention reading for pleasure?

Obviously this tax must be stopped. It is a serious threat to the nation and an attack on low and middle income families especially. I am hoping that the committee will take the word of the people back to the respective parties and that this bill will be defeated, because that is what the senators are paid for, a sober second thought to keep out bad legislation. Keep the GST out.

However, I am scared that the Senate will let the legislation pass unimpeded. Since this government was elected in 1984 it has lied to, abused, and betrayed Canadians, but the Canadian people have done the right thing and have been let down by the system and by our politicians.

Au sujet de l'accord de libre-échange, on l'a obtenu grâce au Sénat mais voté 54% de l'électorat a voté contre le libre-échange lors de la dernière élection, mais ce vote a été divisé et la voix de la masse n'a pas été entendue. Au sujet de l'entente du lac Meech les Canadiens ont donné leur support aux hommes et aux femmes qui étaient contre et l'accord a été arrêté.

I love Canada and I do not want to see it destroyed because one Prime Minister does not have the best interests of Canada in mind. I do not want to see my country torn apart by the reign of a single government. We are a young nation and we

[*Traduction*]

Cela pourrait handicaper sérieusement les familles et les régions pauvres du pays, comme Terre-Neuve, qui ont besoin maintenant d'un appui économique plutôt que d'un coup de massue économique d'Ottawa.

J'aimerais parler un peu du système des crédits de taxe. Tout d'abord, il sera loin de rembourser suffisamment les récipiendaires. C'est comme prendre 5 $ de quelqu'un et de lui en remettre 2 $ pour qu'il se sente mieux. Ensuite, le système de crédits de taxe ne suivra pas le rythme de l'inflation et, au fil des ans, il deviendra insignifiant. Tout compte fait, le système des crédits de taxe est une vaste blague qui est présentée de façon à plaire à prime abord, mais qui ne résiste pas à l'analyse.

Une des choses les plus effrayantes au sujet de cette taxe est qu'elle représente une attaque en bonne et due forme contre les études et l'éducation à tous les niveaux. Tout d'abord, le prix des études sera plus élevé, de la petite école à l'université. Le coût de ces services augmentera, bien que pour des raisons indirectes. Les frais d'exploitation grimperont considérablement et, par conséquent, il en coûtera plus cher d'aller à l'école. Cela est particulièrement vrai au niveau universitaire. Par exemple, si je veux plus tard étudier dans une université du Québec, et je le veux, j'aurai à payer plus en frais de scolarité, de déplacement, d'appels téléphoniques à la maison, de logement et d'autres frais courants. Cela pourrait rendre impossible l'accès pour moi et pour de nombreux autres étudiants à la meilleure instruction possible.

Les livres sont le fondement de l'apprentissage. Et ce gouvernement impose une taxe sur les livres, les journaux et la quasi-totalité des ouvrages de lecture. C'est l'Année internationale de l'alphabétisation, et M. Mulroney veut nous rendre la lecture plus difficile. Qu'est-ce que cela va faire à l'alphabétisation et à l'instruction au Canada, surtout l'auto-instruction, sans parler de la lecture pour le plaisir de la chose?

De toute évidence, cette taxe doit être bloquée. Elle constitue une grave menace pour la nation et une attaque sur les familles à faible et moyen revenu en particulier. J'espère que le Comité transmettra la voix du peuple aux partis respectifs et que ce projet de loi sera bloqué, parce que c'est pour cela que les sénateurs sont payés, un second regard posé pour bloquer toute mauvaise loi. Bloquez la TPS.

Cependant, je crains beaucoup que le Sénat ne laisse passer cette loi intégralement. Depuis que ce gouvernement a été élu en 1984, il a trompé, maltraité et trahi les Canadiens, mais le peuple canadien a fait ce qu'il devait faire et il a été trahi par le système et par nos politiciens.

We got the Free Trade Agreement thanks to the Senate, but 54 per cent of the electorate vote against it in the last election. But that vote was divided, and the voice of the mass of Canadians wasn't heard. As for Meech Lake, Canadians gave their support to the men and women who were against it, and the Accord was stopped.

J'aime le Canada et je ne veux pas le voir détruit parce qu'un premier ministre n'a pas à coeur l'intérêt du Canada. Je ne veux pas voir mon pays être démantelé sous le règne d'un seul gouvernement. Nous sommes une jeune nation et nous

[*Text*]

need time to develop economically and culturally and we cannot develop if we are not independent, strong and humane. This means getting rid of Mr. Mulroney's Free Trade Agreement, bringing in progressive taxation rather than the GST, and healing the wounds between English and French-speaking Canadians and between native and non-native Canadians. And to do this I think we need a new party, in Canada, not any of the three major political parties, and not the Reform Party which is little more than a federal social credit party built on anti-Quebec sentiment, but a new grass roots party with the sole intent of rebuilding Canada and making this country the great and proud society it can be. Canada and Canadians are strong. Some think that we do not care if we are Canadian or American. In fact, one of my teachers once told me that there is no nationalism in the west. All that Canadians need is a leader and to realize that their nation is in danger. We are going to get angry and kick this government out and elect one that will be good for Canada.

When you go back to Ottawa you can stop the GST and you will earn yourselves a lot of support. I believe that, no matter, this bill is going down with the government that put it in place.

The Chairman: Thank you for your presentation, Mr. Ormond. Because of the short presentation by Mr. Ormond, I will declare a recess and we will reassemble at 3:30.

The committee adjourned until 3.30 p.m.

The committee resumed at 3.30 p.m.

The Chairman: Our witnesses at this time will be representatives of the National Farmers' Union. I welcome Wayne Easter, President and Stuart A. Thiesson, Exeuctive Secretary. I might say that I have a minor conflict of interest because I know both of these gentlemen. In fact, I think Mr. Thiesson has been before Senate committees on several occasions. We welcome you and look forward to the views of the National Farmers' Union. I might say that we have half an hour. If you can condense your brief, which is not that long, it will give more time for questions. That does not say that you should not read it all if you wish to.

Mr. Wayne Easter, President, National Farmers' Union: Mr. Chairman, I will try to highlight some of the major points in the brief to shorten it somewhat. We do appreciate being given the opportunity to come before your committee to outline our views on the proposed goods and services tax. We believe that farmers will be losers under the proposed GST and we submit the following reasons for that. First, under the proposed system the farmer will be required to pay the tax up front on most purchases even those where there can be no question of eligibility for rebate. This will mean more initial cash outlay. If such purchases involve funds acquired through operating lines of credit from lending institutions, added non-refundable interest costs will be involved which inevitably will contribute toward lower realized net income.

[*Traduction*]

avons besoin de temps pour nous développer économiquement et culturellement et nous ne pouvons pas nous développer si nous ne sommes pas indépendants, forts et humains. Cela signifie se débarrasser de l'accord de libre-échange de M. Mulroney, adopter une taxation progressive au lieu de la TPS et soigner les blessures entre les Canadiens anglophones et francophones et entre les Canadiens autochtones et non autochtones. Et pour ce faire, je crois que nous avons besoin d'un nouveau parti au Canada, pas un des trois gros partis politiques, ni le Reform Party, qui n'est pas beaucoup plus qu'un parti crédit-social fédéral issu d'un sentiment anti-Québec, mais plutôt un nouveau parti fondamental, animé de la seule intention de rebâtir le Canada et de faire de ce pays la merveilleuse et fière société qu'il peut être. Le Canada et les Canadiens sont forts. Certain pensent que cela nous est égal si nous sommes Canadiens ou Américains. En fait, un de mes professeurs m'a dit une fois qu'il n'y a pas de socialisme dans l'Ouest. Tout ce dont les Canadiens ont besoin, c'est d'un leader et de prendre conscience que leur nation est en danger. Nous allons nous fâcher, mettre ce gouvernement à la porte et en élire un qui sera bon pour le Canada.

Quand vous retournerez à Ottawa, vous pouvez bloquer la TPS et vous gagner ainsi beaucoup d'appui. Je crois que, de toute façon, ce projet de loi coulera avec le gouvernement qui l'a proposé.

Le président: Merci de votre exposé, monsieur Ormond. Étant donné la courte durée de l'exposé de monsieur Ormond, je déclare la séance levée jusqu'à 15 h 30.

La séance est levée jusqu'à 15 h 30.

Le Comité reprend la séance à 15 h 30.

Le président: Les témoins que nous entendrons maintenant représentent le Syndicat national des cultivateurs. Je souhaite la bienvenue à Wayne Easter, président, et à Stuart A. Thiesson, secrétaire exécutif. Je devrais préciser que j'ai là un léger conflit d'intérêt parce que je connais ces deux messieurs. En fait, je crois que M. Thiesson a déjà comparu devant des comités sénatoriaux à plusieurs reprises. Nous vous souhaitons la bienvenue et écouterons avec plaisir le point de vue du Syndicat national des cultivateurs. Je précise que nous avons une demi-heure. Si vous pouvez résumer votre mémoire, qui n'est déjà pas très long, nous aurons plus de temps pour les questions. Ce qui ne veut pas dire que vous ne pouvez pas le lire au complet, si vous le souhaitez.

M. Wayne Easter, président, Syndicat national des cultivateurs: Monsieur le président, je tenterai de faire ressortir certains des principaux points du mémoire, afin d'écourter la chose. Nous apprécions la possibilité de comparaître devant votre comité pour faire état de nos points de vue quant à la taxe proposée sur les produits et services. Nous estimons que les agriculteurs seront perdants dans le cadre de la TPS proposée et ce, pour les raisons suivantes. Premièrement, dans le cadre du système proposé, l'agriculteur devra payer la taxe au départ sur tous les achats, même ceux pour lesquels l'admissibilité à une ristourne ne fait aucun doute. Cela signifiera un déboursé initial plus élevé. Si ces achats sont faits avec des fonds provenant de marges de crédit d'exploitation obtenus auprès d'établissements prêteurs, des coûts d'intérêt supplé-

[*Text*]

Taxing exempt farm inputs creates a climate of mistrust. This tax may be refundable in 1991, but will it be refundable in 1992? The only logical reason we can think of why farmers would be programmed into a tax system of double compulsion—that is, compelled to pay the tax and compelled to seek a refund—is that once the principle of paying the tax has been established it is much simpler for the government to change the rules. There is currently a large number of farm-related items listed in the Excise Tax Act Schedule III to which the federal sales tax does not apply but which will now be subject to the GST. Applying the GST cannot be interpreted as being advantageous to farmers. That schedule is attached to Appendix A of our brief.

The only way the government can be creditable in claiming that farm inputs indeed are tax exempt is to not charge the GST in inputs in the first place. An exemption card should be issued which would enable a business to record the farmer's exemption number on bills of sale for the benefit of the tax department. We recommend that this be done in preference to charging the GST on all inputs.

Second, the right to refund of the GST on farm input costs will result in additional direct cost, inconvenience and/or loss of time to farmers. The government admits that being in a continual cash flow position may cause cash flow difficulties for farmers, and it has consequently prepared a list of selected major items which farmers will be able to purchase tax free. While this is certainly justified, it must be noted that the list if very short and most items represent long-term investment purchases. The application of the GST on day-to-day farm input purchases made by farmers will undoubtedly be a source of perpetual cost and aggravation. We also foresee a myriad of disputes, audits and challenges over the separation of taxes qualifying for refund. This will benefit accountants and lawyers to a much greater extent than farmers.

Third, the vast majority of farmers file income taxes on an annual basis. This will mean that the GST will be outstanding for a considerable length of time. We cannot foresee the majority of farmers filing for GST refunds on a monthly basis. We point out later in that paragraph that even the government itself recognizes the cost of administration in terms of doing monthly filing.

The fourth point is that many farm input costs are subject to separate provincial taxes. These rates of taxation vary greatly from province to province and are assessed against input costs inclusive of the GST. This form of taxation on taxation will additionally increase farm production costs. Even though the GST may be refundable, provincial sales taxes are not. To the extent that provincial taxes range from zero to 12 per cent across Canada, farmers will bear disproportionate shares of

[*Traduction*]

mentaires et non remboursables devront être assumés, ce qui contribuera inévitablement à diminuer le revenu net.

La taxation des intrants agricoles exonérés crée un climat de méfiance. Cette taxe pourra être remboursable en 1991, mais le sera-t-elle en 1992? La seule raison pour laquelle nous croyons que les agriculteurs seraient inclus dans un système de taxation à double obligation—c'est-à-dire, l'obligation de payer la taxe et l'obligation d'en demander un remboursement—est que, une fois que le principe de payer la taxe a été établi, il est beaucoup plus simple pour le gouvernement de changer les règles. Il existe, à l'heure actuelle, un grand nombre d'articles reliés à l'agriculture énumérés dans l'Annexe III de la Loi sur l'accise auxquels la taxe fédérale de vente ne s'applique pas, mais qui seront dorénavant soumis à la TPS. L'application de la TPS ne peut être interprétée comme étant avantageuse pour les agriculteurs. Cette annexe est jointe à l'annexe A de notre mémoire.

La seule façon dont le gouvernement serait digne de foi dans son argument que les intrants agricoles sont effectivement exonérés de la taxe serait de ne pas imposer la TPS aux intrants dès le départ. Ils doivent émettre une carte d'exonération qui permettrait à l'entreprise de consigner le numéro d'exonération de l'agriculteur sur les bordereaux de vente à l'intention du ministère du revenu. C'est ce que nous recommandons plutôt que d'imposer la TPS sur tous les intrants.

En deuxième lieu, le droit à la ristourne de TPS pour les coûts supplémentaires directs, des tracas et (ou) une perte de temps pour les agriculteurs. Le gouvernement admet que ces mouvements continus de trésorerie pourront causer des difficultés pour les agriculteurs et, par conséquent, il a dressé une liste des principaux articles que les agriculteurs pourront acheter hors taxe. Bien que cela soit assurément justifié, il faut reconnaître que la liste est très courte et que la plupart de ces articles représentent des achats d'investissement à long terme. L'application de la TPS aux achats d'intrants agricoles quotidiens sera, sans aucun doute, source de dépenses et de soucis continus. Nous prévoyons également qu'il y aura une foule de différends, de vérifications et de contestations quant à la distinction des taxes admissibles au remboursement. Cela sera bien plus à l'avantage des comptables et des avocats que des agriculteurs.

En troisième lieu, la grande majorité des agriculteurs présentent des déclarations d'impôt annuelles. Cela signifie qu'ils attendront leur remboursement de TPS pendant très longtemps. Nous n'entrevoyons pas la possibilité que les agriculteurs soumettent des déclarations mensuelles pour le remboursement de la TPS. Nous précisons plus loin dans ce paragraphe que le gouvernement lui-même reconnaît les coûts en administration associés à la déclaration mensuelle.

En quatrième lieu, plusieurs coûts d'intrants agricoles sont sujets à des taxes provinciales distinctes. Ces taux de taxation varient considérablement d'une province à l'autre et sont évalués en fonction de coûts d'intrants comprenant la TPS. Cette forme de taxation sur taxation augmentera davantage les coûts de production agricole. Bien que la TPS soit remboursable, les taxes de vente provinciales ne le sont pas. Étant donné que les taxes provinciales de 0 p. 100 à 12 p. 100 au Canada, les agri-

[*Text*]

this added cost burden created by the GST. A harmonized approach to the collection of the tax can only be achieved if the provinces are prevented from top loading provincial tax calculations onto the GST.

Fifth, it is assumed that the consumption tax will serve as an incentive to save. The GST technical paper estimates the rate of inflation will increase by 2.25 per cent. That is a figure from the previous technical paper when the tax was estimated at 9 per cent. Wood Gundy Inc. predicted an increase of 3 per cent in the inflation rate with a decline in employment of 75,000, rather than an increase of 35,000 as stated by the Department of Finance.

We believe the inflationary impact of the GST will be greater than either estimate. Increased unemployment and inflation accompanied by corresponding Bank of Canada increases in interest rates that have followed the February budget have already contributed to higher costs for essentials and a negative impact upon savings potential. After all, the GST will in 1991 drain an additional $5.5 billion from consumers.

But it is advice such as was recently given to the delegates attending the annual convention of the Retail Council of Canada in Toronto that signals the distinct possibility of price increases triggered by the GST even before it comes into effect. Canadian retailers were advised by an analyst of Ernst and Young to spread out price increases this fall before the GST comes into effect "so consumers don't see huge price increases". Such advice clearly signals that all administrative costs of the GST will be borne by consumers, including farm input purchases made by farmers.

Sixth, it has been generally assumed that the elimination of the manufacturers' sales tax will be passed forward to consumers in the form of lower prices. The federal Minister of Agriculture has repeatedly estimated that farmers would pay $250 million in farm input costs as a result of the removal of the manufacturers' sales tax. Business has given no assurance that it intends to reduce prices, and the government has no programs in place to ensue that that happens. After all, bread prices rose after domestic wheat prices of $7 per bushel were removed and lowered in 1988.

It is also assumed that improvements in productivity will over time lead to higher real incomes for Canadian households. This can only happen if all incomes rise beyond the effective rate of inflation, the possibility of which is being discouraged. The document warns of the need for restraint and the negative effect of an unfavourable reaction. It points in the direction of income increases needing to lag behind the rate of inflation.

Seventh, while most sales made by farmers will be zero-rated, some sales are subject to the 7 per cent GST. This will create an additional complication to farm operations since most of the sale items are of a relatively fringe category in

[*Traduction*]

culteurs assumeront des proportions très différentes de ce fardeau de coût supplémentaire occasionné par la TPS. On pourrait arriver à une démarche plus harmonieuse de perception de la taxe si l'on empêche les provinces d'ajouter leurs taxes pardessus la TPS.

En cinquième lieu, cette taxe à la consommation est supposée faire fonction d'encouragement à l'économie. Le document technique sur la TPS estime que le taux d'inflation augmentera de 2,25 p. 100. Ce chiffre vient du document technique précédant où la taxe était évaluée à 9 p. 100. Wood Gundy Inc. prédit une augmentation de 3 p. 100 du taux d'inflation avec une perte de 75 000 emplois plutôt qu'une augmentation de 35 000, comme le déclarait le ministère des Finances.

À mon avis, l'impact inflationnaire de la TPS dépassera encore ces deux estimations. L'augmentation du taux de chômage et d'inflation conjugée aux augmentations correspondantes des taux d'intérêt de la Banque du Canada qui ont suivi le budget de février ont déjà contribué à une augmentation des coûts des articles essentiels et à une incidence négative sur le potentiel d'épargnes. Après tout, la TPS fera ponction en 1991 de 5,5 milliards de dollars de plus chez les consommateurs.

Mais ce sont les conseils comme ceux qui ont été donnés récemment aux délégués au congrès annuel du Conseil canadien des commerces de détails qui signalent la possibilité réelle d'augmentations de prix provoquées par la TPS avant même sa mise en vigueur. Les détaillants canadiens ont reçu d'un analyste de Ernt and Young le conseil d'étaler les augmentations de prix cet automne avant que la TPS n'entre en vigueur «afin que les consommateurs ne fassent pas face à des augmentations de prix énormes». Ce genre de conseil révèle que tous les coûts administratifs de la TPS seront assumés par les consommateurs, y compris les achats d'intrants agricoles faits par les agriculteurs.

En sixième lieu, on prétend que l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants sera transmise aux consommateurs sous la forme de baisses de prix. Le ministre fédéral de l'Agriculture a estimé à plusieurs reprises que les agriculteurs économiseraient 250 millions de dollars sur les coûts d'intrants agricoles par suite du retrait de la taxe sur les ventes des fabricants. Mais les entreprises n'ont aucunement garanti qu'elles ont l'intention de réduire les prix, et le gouvernement ne dispose pas des programmes lui permettant de s'assurer que cela se produira. Après tout, le prix du pain est monté après que le prix national du blé de 7 $ le boisseau ait été retiré et baissé en 1988.

On prétend également que l'amélioration de la productivité se traduira, avec le temps, par des revenus nets plus élevés dans les foyers canadiens. Cela ne peut se produire que si les revenus montent plus haut que le taux d'inflation, chose qui n'est pas encouragée. Le document fait état de la nécessité d'une retenue et met en garde contre les effets négatifs d'une réaction défavorable. Il fait valor la nécessité de voir les augmentations de revenu rester derrière le taux d'inflation.

En septième lieu, bien que la plupart des ventes faites par les fermiers seront détaxées, certaines des ventes seront sujettes à 7 p. 100 de TPS. Cela occasionnera des complications supplémentaires pour les agriculteurs puisque la plupart des articles

[*Text*]

most farm operations. Custom work is probably the one area of service provided by farmers more than any other category. These transactions are often based on exchange of services, for example, harvesting grain in exchange for hauling grain, or payment is made with grain or hay, for example, in exchange for harvesting or baling.

The GST applied to these situations will only complicate long-standing traditional arrangements that have developed over time in the farm community. No practical purpose can be served by disrupting these relationships. Who, for example, will determine what constitutes a small quantity of natural fertilizer? The question is bound to create a natural issue for bureaucratic wrangling and assessment.

Frankly, we see no practical purpose or need for farmers to be subjected to the collection of the GST on the sale of any farm-produced product.

Eighth, farmers are highly dependent on transportation. Costs of transportation services for various farm commodities will be affected. The GST will apply to domestic freight transportation services provided by any mode, whether by rail or by truck. It will mean that upon delivery of their grain or oilseeds to country elevators, for example, farmers will have one more deduction to suffer from their grain prices even though the GST will eventually be refundable. It will create an additional complication.

I would now like to outline deeper implications behind the GST. Visibility has been cited as one of the redeeming features of the GST in its comparison to the MST. We submit that replacing the MST with the GST really goes much beyond the issue of visibility. The philosophy underlying the GST is entirely different from that on which the manufacturers' sales tax is based. The MST is a tax on production. The GST is based on consumption, not only of goods but of services. It will apply on all goods and services whether manufactured or rendered in Canada or imported from abroad. This can be seen to be a particularly useful strategy for a country that is experiencing serious shifts in its economy because of the Canada-U.S. Free Trade Agreement. Revenues from the MST are destined to decline if less manufacturing takes place here. Revenues also will decline as tariffs are systematically reduced to zero. The GST permits the corporate sector greater options and flexibility in choosing competitive plant locations to concentrate future production. Imported goods will still be a source of government revenue. Being able to tax services further provides a whole new untapped source of revenue in a sector that will continue to grow more rapidly than any other sector in our economy.

Therefore, we look upon the GST as an economic companion to the Canada-U.S. Free Trade Agreement which, of course, enables transnational corporations to subvert our economic independence through plant closures, consolidations or

[*Traduction*]

vendus par les agriculteurs tombent plutôt dans la catégorie des annexes. Le travail à façon est probablement le type de service le plus souvent assuré par les agriculteurs. Ces transactions sont souvent fondées sur des échanges de services comme, par exemple, la récolte du grain en échange du transport du grain, ou le paiement est fait en grain ou en foin, par exemple, en échange de la récolte ou de la mise en balles.

La TPS appliquée à ces situations ne fera que compliquer des arrangements de longue date mis au point, au fil des ans, dans les communautés agricoles. Il n'y a rien à gagner de pratique par le dérangement de ces rapports. Qui, par exemple, déterminera ce qui constitue une petite quantité d'engrais naturel? Cette question donnera inévitablement lieu à des controverses et à des évaluations bureaucratiques.

Franchement, nous ne voyons aucun but pratique ni nécessité de soumettre les agriculteurs à la perception de la TPS sur la vente des produits agricoles.

En huitième lieu, les agriculteurs dépendent fortement du transport. Le coût des services de transport pour les divers biens agricoles sera fortement touché. La TPS s'appliquera aux services de transport de fret nationaux de n'importe quel mode, que ce soit ferroviaire ou routier. Cela signifiera que, à la livraison de leurs céréales ou de leurs oléagineux dans les élévateurs ruraux, par exemple, les agriculteurs devront subir une ponction de plus du prix de leur grain même si la TPS leur sera, en bout de ligne, remboursée. Ce ne sera qu'une complication supplémentaire.

J'aimerais maintenant parler des répercussions plus profondes de la TPS. La visibilité a été proclamée comme l'une des caractéristiques favorables de la TPS par rapport à la TVF. Nous préconisons que le remplacement de la TVF par la TPS va bien plus loin que la question de la visibilité. La philosophie sous-jacente de la TPS diffère fondamentalement de celle de la taxe sur les ventes des fabricants. La TVF est une taxe sur la production. La TPS est une taxe sur la consommation, non seulement de produits, mais de services également. Elle s'appliquera à tous les produits et services, que ceux-ci soient fabriqués ou rendus au Canada ou importés de l'étranger. Cela pourrait être considéré comme une stratégie particulièrement utile pour un pays dont la nature de l'économie est en pleine adaptation en raison de l'accord de libre-échange canado-américain. Les recettes de la TVF diminueront fatalement si l'on connaît ici une diminution de la fabrication. Les recettes diminueront également au fur et à mesure que les droits de douane sont systématiquement ramenés à zéro. La TPS offre aux sociétés de plus grandes possibilités et une plus grande souplesse dans le choix d'emplacements d'usine concurrentiels pour la concentration de leur production future. Les produits importés demeureront une source de recettes pour le gouvernement. Et la taxation des services représente une toute nouvelle source de recettes dans un secteur qui continuera à connaître une croissance plus rapide que n'importe quel autre secteur de notre économie.

Par conséquent, nous voyons la TPS comme un compagnon économique de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis qui, bien sûr, permet aux sociétés transnationales de porter atteinte à notre indépendance économique par la fer-

[*Text*]

relocations in the creation of a North American trading area. Through the government's policies of privatization and deregulation, policy decisions over our industrial, economic and employment strategies are increasingly being transferred from publicly-elected governments to the private closed-door governments of the transationals. Corporations are not democratically-controlled organizations, but we will more and more become dependent on corporations to set the employment strategies and policies and trade agendas for us. In so doing they will gain increasing power over our lives.

Some trade unions have already been cast into the unenviable role of attempting to salvage jobs by negotiating cutbacks in wages and benefits in an effort to countervail the threats of employers to relocate plants into more profitable and lower cost locations where no minimum wages or social benefit costs exist. The catch phrase "level playing field" simply means that, like the falling rain, jobs will flow to the lowest labour cost regions of the continent, whether that be in Canada, the U.S. or Mexico.

In conclusion, as with the debate over the Canada-U.S. Free Trade Agreement, Canadians are being subjected to a massive sales pitch at public expense over the real or imagined merits of the GST. Seldom, if ever, has a federal policy been so universally opposed by ordinary Canadians.

As with the FTA, we are again being led into a labyrinth of technical and regulatory entrapment which is predestined to complicate our lives.

We continue to look upon the GST proposal as regressive. It will be cumbersome to administer, inflationary and particularly burdensome to farmers who are nonetheless presented as having special status under this proposal. We disagree that farmers have special status. Farmers will have increased cash flow problems and production costs. Farmers are large consumers of farm inputs and the burden of double compulsion which will be thrust upon them by the GST represents an accounting nightmare.

It makes no sense to charge the tax on farm inputs only to have it refunded. It makes no sense to state that the concept of issuing an exemption card to farmers was considered but rejected because it would be difficult to define who would be a farmer. At some level this question will in any event need to be defined. The design of the GST as it applies to farmers is the cause of mistrust about future government intentions.

An additional cost burden will be imposed when provinces top load provincial sales tax on the GST. In order to provide equality, tax top loading should be prevented.

For these reasons we strongly recommend that additional government revenues be acquired through redesigning the tax

[*Traduction*]

meture, la fusion ou la relocalisation d'usines dans la création d'un territoire de commerce nord-américain. Avec les politiques gouvernementales de privatisation et de déréglementation, les décisions politiques sur le plan de nos stratégies industrielles, économiques et d'emploi passent de plus en plus des mains de gouvernements élus à celles de gouvernements à huis clos que représentent les sociétés transnationales. Et les sociétés ne sont pas des organismes contrôlés de façon démocratique, mais nous dépendrons de plus en plus des sociétés pour ce qui est de nos politiques et stratégies d'emploi et de nos orientations commerciales. Ce faisant, elles contrôleront de plus en plus nos vies.

Certains syndicats ont déjà été dans la situation peu enviable de tenter de sauvegarder des emplois en négociant des coupures de salaire et d'avantages sociaux pour contrer les menaces d'employeurs de relocaliser des usines à des emplacements plus profitables et moins chers, où il n'y a pas de salaires ni avantages sociaux minimaux. Les supposées «règles du jeu équitables» signifient simplement que, comme une avalanche, les emplois descendront dans les régions du continent où la main-d'oeuvre est la moins chère, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou au Mexique.

En conclusion, comme dans le débat sur l'accord de libre-échange canado-américain, les Canadiens se font servir un baratin publicitaire, à leurs frais de surcroît, sur les mérites réels ou imaginaires de la TPS. On a rarement et peut-être jamais vu le peuple canadien s'opposer aussi universellement à une politique fédérale.

Comme pour l'accord de libre-échange, nous sommes une fois de plus menés dans un labyrinthe de pièges techniques et de réglementation qui compliqueront inévitablement nos vies.

Nous continuons à considérer la proposition de TPS comme étant régressive. Elle sera lourde à administrer, inflationnaire et particulièrement pénible pour les agriculteurs qui sont néanmoins présentés comme ayant un statut spécial dans le cadre de cette proposition. Nous ne sommes pas d'accord que les agriculteurs ont un statut spécial. Les agriculteurs subiront des problèmes de mouvement de trésorerie et des augmentations de coûts de production. Les agriculteurs sont de gros consommateurs d'intrants agricoles et le fardeau de la double imposition qui leur sera imposé par la TPS représente un cauchemar de comptabilité.

Imposer la taxe aux intrants agricoles pour la rembourser après n'a tout simplement pas de sens. Il est carrément insensé de déclarer que la possibilité d'émettre une carte d'exonération aux agriculteurs a été envisagée puis rejetée car il serait trop difficile de définir qui est un agriculteur. De toute manière, à un niveau donné, cette question devra être définie. La conception de la TPS dans son application aux agriculteurs est une cause de méfiance à l'égard des intentions futures du gouvernement.

Un fardeau de coût supplémentaire sera imposé lorsque les provinces ajouteront leur taxe de vente à la TPS. Pour assurer l'égalité, il faudrait éviter qu'une taxe soit ajoutée par-dessus une autre.

Pour toutes ces raisons, nous recommandons fortement que les recettes gouvernementales supplémentaires soient obtenues

[*Text*]

system in such a way as to reflect ability to pay. It, too, would have visibility and be more equitable than the current GST proposal can ever hope to be.

Thank you, Mr. Chairman.

Senator Olson: I am interested in the comment that this is something that you have described as double compulsion, which I guess means that you are forced to pay the tax and then you have to go through the process of getting a rebate on it. I have to say that I agree to a very large extent with what you have to say here.

This morning someone told us that it would be better to have a zero-rated scheme than to have an exempt process such as you are talking about here, because in that arrangement the farmer would be in the position of, in fact, gaining some money. From talking to some farmers—and I am sorry I use a profane word to describe what they call it, "all this bookkeeping"—my impression is that they would rather not be bothered with it. If they had an exemption, then they would not need to go through all the red tape and several other things required for claiming the rebate. Have you looked into that to see if farmers are going to be financially worse off by being exempt rather than being zero-rated?

Mr. Easter: As we indicate in the brief, the federal minister has indicated $250 million saving. We disagree with that. In fact, at one point we calculated roughly a $500 million to $600 million additional cost to farmers. On that basis we were looking at the tax being applied to combines, tractors, and so on. That has since been changed because they have now indicated that those items will be tax exempt. We do not have the new calculations as such. But we are affected in many, many ways. As you indicated, we are facing double compulsion. We are forced to pay the tax in the beginning. We have the additional bookwork of keeping track of it. We then must apply for rebate to get it back sometime down the road. In fact what we are really doing is giving the government an interest-free cash advance.

The other major cost area to farmers is with respect to the paperwork and the cost of accounting. There will be disputes. There will be endless disputes in terms of what is exempt, what is rebatable and what is not.

There is the whole problem of the equipment industry having to pay this tax in which those costs will be transferred to us in terms of their business. So we are going to find additional costs because of others having to pay the tax throughout the system.

Senator Olson: Mr. Easter, the chairman gives me only five minutes, so perhaps you could make your replies a little shorter so that I can ask more questions.

Mr. Easter: That is no problem.

[*Traduction*]

par la redéfinition d'un régime fiscal qui tienne compte de la capacité de payer. Ce genre de régime, aussi, aurait la visibilité voulue et serait plus équitable que ne saurait jamais l'être la proposition actuelle de TPS.

Merci, monsieur le président.

Le sénateur Olson: Je relève avec intérêt votre commentaire qu'il s'agira de quelque chose que vous avez décrite comme une double obligation, ce qui signifie, je suppose, que vous êtes forcés de payer la taxe, puis de suivre tout le processus de demande de la ristourne. Je dois avouer que, dans une large mesure, je suis d'accord avec ce que vous dites ici.

Ce matin, quelqu'un nous a dit qu'il serait beaucoup mieux d'avoir un mécanisme de détaxe qu'un processus d'exonération comme celui dont vous parlez ici, parce que, dans ce cas, l'agriculteur serait en fait en mesure de gagner un peu d'argent. D'après des conversations avec certains agriculteurs—et je suis désolé d'utiliser ce terme pour décrire la façon dont ils l'appellent, «toute cette comptabilité»—j'ai l'impression qu'ils préféreraient de beaucoup ne pas avoir à s'en tracasser. S'ils avaient une exonération, alors, ils n'auraient pas besoin de passer à travers toute la procédure et faire tout ce qu'il faut faire pour réclamer la ristourne. Avez-vous étudié la chose, pour voir si les agriculteurs vont être en plus mauvaise posture financière par le fait de leur exonération plutôt que de la détaxe?

M. Easter: Comme nous l'avons mentionné dans le mémoire, le ministre fédéral a parlé de 250 millions de dollars économisés. Nous ne sommes pas d'accord. En fait, nous avons calculé à un moment donné des coûts supplémentaires pour les agriculteurs de près de 500 à 600 millions de dollars. Au moment de nos calculs, la taxe était appliquée aux moissonneuses-batteuses, tracteurs, et ainsi de suite. Les choses ont changé depuis, puisqu'ils nous disent maintenant que ces articles seront exonérés de la taxe. Nous ne disposons pas de nouveaux calculs comme tels. Mais nous sommes touchés de nombreuses, nombreuses façons. Comme vous l'avez dit, nous faisons face à une double obligation. Nous sommes obligés de payer la taxe au départ, nous avons les tracas de comptabilité additionnels pour en garder la trace. Ensuite, nous devons demander une ristourne pour l'obtenir plus tard, à un moment donné. En fait, ce que nous faisons là, c'est donner au gouvernement une avance d'argent sans intérêt.

Sur un autre plan important, les agriculteurs assumeront des coûts en ce qui a trait à la paperasserie et à la comptabilité. Il y aura des contestations. Il y aura des contestations sans fin sur ce qui est exonéré, ce qui est admissible à la ristourne, et ce qui ne l'est pas.

Il y a tout le problème de l'industrie de l'équipement qui doit payer cette taxe dont les coûts nous seront transmis dans nos achats. Nous allons donc avoir des coûts additionnels parce que les autres auront à payer la taxe.

Le sénateur Olson: Monsieur Easter, le président ne m'accorde que cinq minutes, alors si vous pouviez raccourcir un peu vos réponses, je pourrais vous poser plus de questions.

M. Easter: Pas de problème.

[*Text*]

Senator Olson: Effectively, farmers will be exempt from the tax anyway, although they will collect it and then you can get it back. However, you say that they object to this because they know the difficulty in defining a farmer. You then went on to say that he has to be defined anyway. I agree. How should a farmer be described? Maybe you could make it fairly brief.

Mr. Easter: The way we describe a farmer at the moment is one who earns 50 per cent of his income and spends 50 per cent of his time on the farm. I guess for tax purposes you need a little more technical definition than that. But that is how we define it.

I do not want to leave the impression that if farmers were exempt from this tax we would be in favour of the GST. Even if farmers were exempt, or if we had an exemption card, we still oppose the GST as being wrong for this country.

There are all kinds of alternate proposals. I imagine the Senate has heard many of them by which you could do away with the GST and also the MST and have a fairer tax system.

Senator Olson: I wish to raise another difficulty with respect to the definition that you have just given. That is to say, there are some years when farmers, through no fault of their own, do not get 50 per cent of their income off the farm. By the way, there are far more of them now than there were last year or the year before. There was another definition that was used a few years ago. The definition of farmer would apply to sales off a farm at a certain level. They would then get exemption from some excise taxes that we had at that time. What would the level be at this time if that method were being used?

Mr. Easter: I am not sure. We have not examined it. However, on that point we would be more than willing, if the government is willing, to look at a definition of "farmer" and exempt farmers on the basis of that definition. We are certainly willing to get into discussions with either or both the government and the Senate to come to that kind of decision.

Senator Olson: I wish you would, because even though the minister says it is a fait accompli, and all that sort of thing, I believe for their own political benefit they would like to do something that would be a little more favourably accepted by the farmers. After all, you come out at the same place as far as revenue is concerned. If some of the red tape could be removed, as well as bookkeeping and accounting that has to be done, it would be useful if we knew from you people where you think the line should be. As you say, it has to be defined anyway.

The Chairman: We will have to leave it at that. Senator Barootes?

[*Traduction*]

Le sénateur Olson: En réalité, les agriculteurs seront exonérés de la taxe de toute manière, bien qu'elle sera perçue et que vous la récupérerez après. Cependant, vous dites qu'ils s'opposent à cela parce qu'ils savent qu'il est difficile de définir un agriculteur. Vous dites ensuite que celui-ci doit être défini de toute façon. Je suis d'accord. Comment peut-on décrire un agriculteur? Peut-être que vous pourriez m'en faire une brève description.

M. Easter: Un agriculteur est actuellement décrit comme une personne qui gagne 50 p. 100 de son revenu dans une ferme et y consacre 50 p. 100 de son temps. Je suppose que, pour la taxe, vous avez besoin d'une définition un peu plus technique que cela. Mais c'est comme ça que nous le définissons.

Je n'aimerais pas donner l'impression que si les agriculteurs sont exonérés de la taxe, nous serions en faveur de la TPS. Même si les agriculteurs sont exonérés, ou si nous avions une carte d'exonération, nous nous opposerions tout de même à la TPS parce qu'elle est mauvaise pour le pays.

Il y a un grand nombre d'options proposées. J'imagine que le Sénat en a entendues plusieurs d'après lesquelles vous pourriez vous débarrasser de la TPS, ainsi que de la TVF, et avoir un régime fiscal plus juste.

Le sénateur Olson: J'aimerais soulever une autre difficulté en ce qui concerne la définition que vous venez de donner. C'est le fait que, pour les agriculteurs, certaines années—et sans que cela soit de leur faute—ils ne tirent pas 50 p. 100 de leur revenu de la ferme. Au fait, il y en a bien plus cette année qu'il n'y en avait l'an passé et l'année précédente. Il y a quelques années, une autre définition était utilisée. C'était une définition qui s'appliquait aux ventes d'une ferme à un certain niveau. Ils étaient alors exempts de certaines taxes d'accise que nous avions à ce moment-là. Quel serait le niveau à l'heure actuelle, si cette méthode devait être adoptée?

M. Easter: Je ne suis pas sûr. Nous n'avons pas étudié la chose. Cependant, à ce sujet, nous serions plus que disposés, si le gouvernement l'était aussi, à envisager une définition d'«agriculteur» et d'exonérer les agriculteurs en fonction de cette définition. Nous sommes certainement disposés à entreprendre les discussions avec le gouvernement ou le Sénat, ou les deux, pour arriver à ce genre de décision.

Le sénateur Olson: Ce serait une bonne chose parce que, bien que le ministre déclare que ce soit un fait accompli et d'autres choses du genre, je crois que, pour leurs propres avantages politiques, ils aimeraient quand même en arriver à quelque chose qui serait un peu mieux accepté par les agriculteurs. Après tout, dans votre cas c'est la même chose pour eux pour ce qui est des recettes. Si une certaine partie de la paperasserie réglementaire pouvait être éliminée, de même que la comptabilité qui doit se faire, il serait utile d'apprendre de vous où vous pensez que la ligne de démarcation devrait se faire. Comme vous le dites, c'est quelque chose qui doit être définie de toute manière.

Le président: Il va falloir nous en tenir à cela. Sénateur Barootes.

[*Text*]

Senator Barootes: If Senator Olson has more searching questions, I would be pleased to give up some of my time to him.

The Chairman: We have a regulation that has been laid down. It is five minutes each.

Senator Barootes: I did not realize that it was the law of the land.

Mr. Easter, as usual you have presented a very good brief. It contains material with which some of us may not agree but you have presented it beautifully.

I do have one area about which I want to ask you. It is on page 2. It follows on your very first item. I will not go any further than that, so that others may ask questions. You say that the only way the government can be creditable, and so on, is not to charge the GST in the first place. You state that an exemption card should be issued to enable a business to record the farmer's exemption number on a bill of sale, and that is it. Do you remember the purple gas that we used to have?

Mr. Easter: We still have that in P.E.I.

Senator Barootes: Do you see any problems—I do—with compliance in this respect?

Mr. Easter: Would you like to elaborate on that?

Senator Barootes: How do you know that I am not going to get an exemption card because I have a small farm up the way here, perhaps a quarter section, where I am perhaps growing a lot of weeds. But I have this exemption card and I could buy a lot of things for other people. How does a government enforce compliance with that sort of thing? We had it with the purple gas. Every now and then we would pick up a fellow who had purple gas.

Mr. Easter: I do not think the problem of compliance would be any greater with an exemption card than it would be under farmers applying for the tax refund as under this system. In fact, it would be a heck of a lot less costly with an exemption card than going through the applying and having the auditors check, et cetera. I do not think the problem of compliance would be any greater.

Senator Barootes: You think there is no problem in making the definition in the follow-up to ensure that there are not breaches? You want a lot of go lighters looking at it with each farmer?

Mr. Easter: No. I guess we believe to a great extent in people's honesty. However, we do recognize that there have to be checks and balances. Under the proposed GST the government is looking at an army of some 4,000 auditors to administer this thing. They will certainly be checking on compliance under the system as it is proposed.

We do not believe, by any stretch of the imagination, that 4,000 will even come close to doing the auditing. If you look at

[*Traduction*]

Le sénateur Barootes: Si le sénateur Olson a des questions plus fouillées, ça me fera plaisir de lui céder un peu de mon temps.

Le président: Nous avons une procédure établie. C'est cinq minutes chacun.

Le sénateur Barootes: Je ne m'imaginais pas que c'était coulé dans le béton.

Monsieur Easter, comme d'habitude, vous nous avez présenté un excellent mémoire. Celui-ci comprend de la matière avec laquelle certains d'entre nous ne sont peut-être pas d'accord, mais vous l'avez très bien présenté.

Il y a une chose que j'aimerais vous demander. C'est à la page 2, juste après votre premier point. Je n'irai pas plus loin que cela, pour que d'autres puissent poser des questions. Vous dites que le seul moyen pour le gouvernement d'être cru, et ainsi de suite, serait de ne pas imposer la TPS en premier lieu. Vous déclarez qu'une carte d'exonération devrait être émise afin de permettre à une entreprise de concilier le numéro d'exonération de l'agriculteur sur le bordereau de vente, et vous vous en tenez là. Vous souvenez-vous de l'essence mauve que nous avions?

M. Easter: Nous l'avons toujours à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Barootes: Entrevoyez-vous des problèmes—moi si—en ce qui a trait au respect d'une telle chose?

M. Easter: Pourriez-vous m'en dire un peu plus long?

Le sénateur Barootes: Comment pourrez-vous savoir que je ne vais pas me procurer une carte d'exonération parce que j'ai une petite femme dans le fin fond d'un rang, peut-être un quart de section, où je fais peut-être pouser un paquet de mauvaises herbes. Mais j'ai ma carte d'exonération et je pourrais acheter beaucoup de choses pour d'autres personnes. Comment un gouvernement peut-il assurer la conformité avec ce genre de choses? C'est ce que nous avons connu avec l'essence mauve. Tous les quelque temps, nous attrapions quelqu'un qui avait de l'essence mauve.

M. Easter: Je ne pense pas que le problème de l'observation serait plus grave avec une carte d'exonération qu'il ne le serait selon le système actuel de demandes de remboursement de la taxe par les agriculteurs. En fait, la conformité coûterait beaucoup moins cher avec une carte d'exonération qu'avec un système de demandes et de vérifications, etc. Je ne pense pas que le problème de la conformité serait plus grave.

Le sénateur Barootes: Vous pensez qu'il n'y a pas de problème à faire la définition par la suite pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'écart? Vous voulez qu'il y ait beaucoup d'intervenants qui examinent la chose pour chaque agriculteur?

M. Easter: Non. Je suppose que nous croyons beaucoup en l'honnêteté des gens. Cependant, nous reconnaissons qu'il doit y avoir des freins et des contrepoids. Dans le cas de la TPS proposée, le gouvernement envisage une armée de quelque 4 000 vérificateurs pour l'administration de son système. Ils vérifieront certainement la conformité dans le cadre du système tel qu'il est proposé.

À notre avis, il est impensable que 4 000 suffisent à la tâche de vérification. Si vous prenez l'exemple de la Nouvelle-

[*Text*]

New Zealand, where the population is between 2 million, and 3 million and where there are only two small islands, and where there is no dual tax system, you will see that they required 4,000 auditors to administer their value-added tax when it was brought in. So I think the government is dreaming in technicolour if it believes it can get away with 4,000 auditors under this proposal.

Senator Barootes: Isn't the proof, though, of entitlement to the refund based on the fact that somebody has purchased that item, received it and is using it and therefore has an invoice? Can you elaborate a bit on that?

Mr. Stuart Thiesson, Executive Secretary, National Farmers' Union: I think that if I had a card like that as a farmer and someone who was a non-farmer approached me to purchase something for him because I could get it tax free, then once that number is on my invoice I expect the retailer, or whoever it is, would have to satisfy the government that he had provided the exemption to a legitimate person. With the computer technology we have now I would visualize that all the purchases under my number would end up on my record in the tax department. Later they could compare my purchases against my income. Every purchase I would make on behalf of someone else would show up somewhere along the line as being part of my income. I would become liable for taxation on all those purchases. I would treat that with a great deal of discretion in terms of using an exemption card.

The Chairman: Your time is up, Senator Barootes. I will now call upon Senator Hastings. I do not think, Senator Rossiter, we are going to have time for your question.

Senator Hastings: I will try to be very brief in order to give my colleague an opportunity.

How many members are in the Saskatchewan Farmers' Union that you represent here today?

Mr. Easter: We represent the National Farmers' Union. The type of organization we are is outlined in the first paragraph of our brief. We represent roughly 8,500 family farm units across the country. That roughly converts into about 30,000 men, women and youth to whom we put out membership cards.

Senator Hastings: As a representative of some 30,000 members, you have reached the conclusion that you are again being led into a labyrinth of technical and regulatory entrapment, which will complicate your lives, and you believe the GST proposal is regressive, cumbersome to administer, inflationary, and particularly burdensome to farmers. A little later on in your brief you say that it is wrong for this country. I gather, and I want you to clarify this for me, you are asking this committee to reject the passage of Bill C-62.

Mr. Easter: We very definitely are asking the committee to reject passage of this bill.

Senator Hastings: You would be supported by your 30,000 members in asking a non-elected body such as the Senate to take that course of action?

[*Traduction*]

Zélande, qui a une population de 2 à 3 millions d'habitants, qui n'a que deux petites îles et où il n'y a pas un système de taxe double, vous verrez qu'ils ont eu besoin de 4 000 vérificateurs pour administrer leur taxe sur la valeur ajoutée quand celle-ci a été adoptée. Par conséquent, je considère que le gouvernement rêve en couleur s'il s'imagine qu'il peut s'en tirer avec 4 000 vérificateurs dans le cadre de cette proposition.

Le sénateur Barootes: Mais est-ce que la preuve du droit à la ristourne n'est pas fondée sur le fait que quelqu'un a acheté cet article, l'a reçu, l'utilise et, par conséquent, a une facture? Pouvez-vous me parler un peu de cela?

M. Stuart Thiesson, secrétaire exécutif, Syndicat national des cultivateurs: Je suppose que si j'avais une telle carte en tant qu'agriculteur et qu'un non-agriculteur me demande de lui acheter quelque chose parce que je peux l'obtenir sans taxe, et bien, une fois que ce numéro est sur ma facture, je suppose que le détaillant, ou qui que ce soit d'autre, aurait à prouver au gouvernement qu'il a fourni l'exonération à la personne y ayant droit. Avec les ordinateurs qu'on a maintenant, j'imagine que tous les achats faits au titre de mon numéro finiraient dans mon dossier au ministère du revenu. Plus tard, il pourrait comparer mes achats à mon revenu. Chaque achat que j'aurais fait au nom de quelqu'un d'autre ressortirait quelque part comme faisant partie de mon revenu et j'aurais à payer la taxe pour tous ces articles. Par conséquent, je ferais preuve de beaucoup de discrimination dans l'usage d'une carte d'exonération.

Le président: Votre temps est écoulé, sénateur Barootes. Je passe maintenant la parole au sénateur Hastings. Je ne pense pas, sénateur Rossiter, que nous aurons le temps d'entendre votre question.

Le sénateur Hastings: J'essaierai d'être très bref pour donner une chance à mon collègue.

Combien des membres que vous représentez ici aujourd'hui font partie du Syndicat des agriculteurs de la Saskatchewan?

M. Easter: Nous représentons le Syndicat national des cultivateurs. Cet organisme est décrit dans le premier paragraphe de notre mémoire. Nous représentons environ 8 500 familles agricoles partout au pays. Cela représente près de 30 000 hommes, femmes et jeunes à qui nous émettons des cartes de membre.

Le sénateur Hastings: En tant que représentants de quelque 30 000 membres, vous êtes arrivés à la conclusion que vous êtes à nouveau menés dans un labyrinthe de pièges techniques et de réglementation qui compliqueront vos vies et vous estimez que la TPS proposée est régressive, lourde à administrer, inflationnaire et particulièrement pénible pour les agriculteurs. Un peu plus loin dans votre mémoire, vous dites qu'elle est mauvaise pour le pays. Je suppose, et j'aimerais que vous me précisiez cela, que vous demandez au Comité de bloquer le projet de loi C-62.

M. Easter: Nous demandons très certainement au Comité de bloquer ce projet de loi.

Le sénateur Hastings: Et vos 30 000 membres vous appuieraient pour demander à un organe non élu comme le Sénat de prendre une telle mesure?

[*Text*]

Mr. Easter: Very definitely. There is one thing that I will say for the Senate. We have been somewhat down on the Senate ourselves over the years. However, in terms of some of the stands the Senate has taken recently we are gaining respect for the Senate. I think it would do a lot for the confidence of the people of Canada if the Senate were to reject this bill. Canadians just do not want it.

The Chairman: Senator Rossiter?

Senator Barootes: I think you should ask the other thousands of farmers if they feel the way you do about this.

Senator Hastings: They do. We asked them.

Senator Rossiter: The question I had was with reference to the tax exemption certificates. For example, how would the vendor know that the wood that the holder of the certificate had was going to be used to build a deck or to repair the barn? One would be legitimate, the other not.

Mr. Easter: That is true. You run into those complications with tax exempt cards in those provinces that have them. You, like I, are from Prince Edward Island and we have them there. If you are buying a tax exempt item such as a generator or an alternator that could be used in a motor vehicle as well as on a tractor, in many cases you cannot get the tax exemption and will, in fact, have to apply for it separately later. The retailer will not exempt that item for you at the point of purchase. You will have to apply to the tax department for questionable items, at least in that province, in order to get that tax exemption.

Senator Rossiter: So the tax exemption card or certificate would not necessarily eliminate the need to make application for rebates on certain items.

Mr. Easter: Not in all cases, but in most cases it does. In cases where clarification is needed, you have to go to the tax department.

The Chairman: Again I would like to express my appreciation to the representatives from the National Farmers' Union and thank them for their excellent brief.

I now call on the representatives of the Saskatchewan Action Committee, Status of Women. We welcome you. I understand you are Ms. Jan Joel, Researcher, and Ms. Susan Dusel, who is the Communications Coordinator. Our procedure is for you to present your brief. If you would like to condense your brief, that would leave more time for questions. Please proceed.

Ms. Susan Dusel, Communications Coordinator, Saskatchewan Action Committee, Status of Women: Thank you very much. Good afternoon. First I would like to tell you a little bit about who we are and why we are here. The Saskatchewan Action Committee, Status of Women is a non-profit organization representing over 400 women and 31 associations throughout the province. We are run by a community-based, volunteer board of directors. Our membership includes individuals of all ages, backgrounds and income levels. Our members live in cities, small towns and on farms. We represent women in the paid

[*Traduction*]

M. Easter: Certainement. J'aimerais dire quelque chose au sujet du Sénat. Nous avons, par le passé, critiqué quelque peu le Sénat nous-mêmes. Cependant, nous en venons à le respecter de plus en plus pour les positions qu'il a prises récemment. Je crois que cela ajouterait beaucoup à la confiance du peuple du Canada si le Sénat rejetait ce projet de loi. Les Canadiens n'en veulent tout simplement pas.

Le président: Sénateur Rossiter?

Le sénateur Barootes: Je crois que vouis devriez demander aux autres milliers d'agriculteurs s'ils sont du même avis que vous à ce sujet.

Le sénateur Hastings: Ils le sont. Nous leur avons demandé.

Le sénateur Rossiter: Ma question porte sur les certificats d'exonération. Par exemple, comment le vendeur saurait-il si le bois qu'a acheté le détenteur du certificat servira à construire une terrasse ou à réparer la grange? L'un serait justifié, l'autre pas.

M. Easter: C'est exact. Ce genre de complication inhérente aux cartes d'exemption de taxe se produit dans les provinces qui en ont. Vous, comme moi, venez de l'Île-du-Prince-Édouard, et nous en avons là-bas. Si vous achetez un article exempt de taxe comme une génératrice ou un alternateur qui pourrait être utilisé dans un véhicule automobile ainsi que sur un tracteur, dans bien des cas, vous n'avez pas l'exemption de la taxe et, de fait, vous devez en demander le remboursement après l'avoir payée. Le détaillant n'exonère pas cet article au point d'achat. Il vous faut présenter une demande au ministère du revenu pour tous les articles dont le statut n'est pas clair, tout du moins dans cette province, pour obtenir l'exemption de cette taxe.

Le sénateur Rossiter: Ainsi, le certificat ou la carte d'exonération de la taxe n'éliminerait pas forcément la nécessité de demander de ristournes pour certains articles.

M. Easter: Pas dans tous les cas, mais dans la majorité. Dans les cas où des précisions sont nécessaires, vous devez vous adresser au ministère du revenu.

Le président: J'aimerais de nouveau exprimer mon appréciation du représentant du Syndicat national des cultivateurs, et les remercier de leur excellent mémoire.

Nous entendrons maintenant les représentants du Saskatchewan Action Committee, Status of Women. Bienvenue. Vous êtes M^me^ Jan Joel, recherchiste, et M^me^ Susan Dusel, coordonnatrice des communications. Selon notre procédure, vous présentez votre mémoire. Si vous pouviez le condenser quelque peu, cela nous laisserait davantage de temps pour les questions. Je vous laisse la parole.

Mme Susan Dusel, coordonnatrice des communications, Saskatchewan Action Committee, Status of Women: Merci beaucoup. Bon après-midi. J'aimerais tout d'abord vous dire un petit peu qui nous sommes et pourquoi nous sommes ici. Le Saskatchewan Action Committee, Status of Women est un organisme à but non lucratif qui représente plus de 400 femmes et 31 associations dans toute la province. Nous sommes dirigées par un conseil d'administration comosé de bénévoles provenant de diverses communautés. Nous avons des membres de tous les âges, antécédents et niveaux de revenu. Nos mem-

[*Text*]

work force, those who work in the home, those who are on social assistance, students and women who are unemployed. Our organization addresses issues that affect the social, political and economic equality of women. We had submitted a brief to the standing committee of the House of Commons that looked into this issue a year ago. Unfortunately, we were not granted the opportunity to present a brief at that time, so we appreciate the opportunity of presenting our concerns to you today.

We want to focus on the reasons why we are concerned about women and the effects of the GST, and then we will look at what we consider to be viable alternatives to the proposed goods and services tax. I am going to begin by talking about why we think the GST is going to be detrimental to women, which is because of women's economic situation.

I am sure you are well aware of the fact that women and their children are among the poorest members in Canadian society. This is particularly the case in Saskatchewan. A staggering 25 per cent of children live in poverty in this province. Almost half of all single-parent women in this province are living below the poverty line. Given where women stand in today's economy, both as consumers and workers, we are gravely concerned that the GST, with its potential to drive up both inflation and unemployment, will further aggravate women's economic difficulties.

By definition, taxes on consumption place the heaviest burden on those who can least afford to pay according to research done by the National Action Committee, Status of Women. Families with income between $10,000 and $15,000 spent 92 per cent of their income on goods and services. The higher the family income, the greater the ability to save; therefore, a smaller percentage of disposable income is used in purchasing essential goods and services.

As well, we know that on average women still earn 66 cents for every dollar earned by a man. Under the goods and services tax, the real income of the average working person will decrease, and for women, who are among the lowest wage earners, this will be particularly devastating. The government admits the GST will cause prices to rise. For a government that says its number one priority is fighting inflation, the GST is a questionable tax to enact.

While abolishing the manufacturers' sales tax will cause manufacturers to save money, there is no guarantee they will lower prices. In fact, in countries that have enacted the equivalent of the GST, a value-added tax, the rate of inflation has increased. This is in part because some businesses, which were

[*Traduction*]

bres vivent dans de grands centres urbains, des petites villes et des fermes. Nous représentons des femmes qui font partie de la population active, celles qui travaillent à la maison, celles qui vivent d'assistance sociale, des étudiantes et des femmes qui sont au chômage. Notre organisme se penche sur les questions touchant l'égalité politique, sociale et économique des femmes. Nous avions présenté un mémoire au comité permanent de la Chambre des communes qui s'est penché sur cette question il y a un an. Malheureusement, nous n'avons pas eu la possibilité de présenter un mémoire ici et, par conséquent, nous sommes heureuses de cette occasion de vous faire part de nos préoccupations aujourd'hui.

Nous voulons nous concentrer sur les raisons pour lesquelles nous nous inquiétons au sujet des femmes et des conséquences de la TPS, puis nous parlerons de ce que nous considérons comme étant d'autres options viables pour remplacer la taxe proposée sur les produits et services. Je commencerai par parler de la raison pour laquelle nous considérons que la TPS nuira aux femmes, et c'est en raison de la situation économique des femmes.

Je suis certaine que vous êtes conscients du fait que les femmes et leurs enfants font partie des membres les plus pauvres de la société canadienne. Cela est particulièrement vrai en Saskatchewan. Une proportion atterrante de 25 p. 100 d'enfants vivent dans la pauvreté dans cette province. Près de la moitié de toutes les femmes qui sont parents uniques dans cette province vivent en-dessous du seuil de la pauvreté. Étant donné la situation actuelle des femmes dans l'économie, tant à titre de consommatrices qu'à titre d'employées, nous craignons beaucoup que la TPS, avec les risques d'augmentation de l'inflation et du chômage qu'elle représente, aggravera davantage les difficultés économiques des femmes.

Par définition, les taxes à la consommation placent le fardeau le plus lourd sur les épaules de ceux qui peuvent le moins l'assumer, ce que révèlent des recherches effectuées par le Comité d'action national sur le statut de la femme. Les familles dont le revenu se situe entre 10 000 $ et 15 000 $, consacrent 92 p. 100 de ce revenu à des produits et services. Plus le revenu de la famille est élevé, plus celle-ci est en mesure d'épargner; par conséquent, un pourcentage plus faible du revenu disponible est consacré à l'achat de produits et services essentiels.

Aussi, nous savons qu'en moyenne, les femmes gagnent encore 66 cents pour chaque dollar gagné par un homme. Dans le cadre de la taxe sur les produits et services, le revenu réel du travailleur moyen diminuera et, pour les femmes, qui comptent parmi les travailleurs les moins payés, cela sera particulièrement dévastateur. Le gouvernement admet que la TPS fera hausser les prix. Pour un gouvernement qui prétend avoir comme priorité première la lutte contre l'inflation, la proposition d'une loi pour la mise en vigueur de la TPS est un acte particulièrement douteux.

Bien que l'abolition de la taxe sur les ventes des fabricants permettra à ces derniers d'épargner de l'argent, il n'y a aucune garantie qu'ils baisseront leurs prix. En fait, dans les pays qui ont adopté l'équivalent de la TPS, une taxe sur la valeur ajoutée, le taux d'inflation est monté. Cela provient, en partie, du

[*Text*]

not affected by the tax, raised their prices. As Osgoode Hall tax expert Neil Brooks points out, there is a lot of confusion around such major tax changes. Businesses will do a rough calculation to protect themselves against profit losses, but they do not know how much it will cost to comply with the tax.

Price increases mean a lower standard of living, unless wages keep pace with inflation. Since 1984, wages have decreased by 6 per cent when inflation is taken into account. Neither social security payments nor family allowance payments are fully indexed to inflation.

The GST is going to have a negative impact on the service sector where a 7 per cent tax is bound to be bad for business. The jobs of workers in restaurants, fast food outlets, hair salons and countless other businesses that provide personal services will be jeopardized.

Almost all new job growth in Saskatchewan in the last ten years has been in the service sector, and women make up the majority of service industry workers. Few service sector jobs are unionized, and, in general, women's rate of unionization is less than that of men. This means that women will be less likely to bargain wage increases to keep pace with inflation caused by the GST, and, by extension, fewer women will have the automatic protection of a cost-of-living allowance or a COLA clause in a union agreement.

Finally, we are deeply concerned about women and their families living in northern Saskatchewan where the cost of basic goods and services is already exorbitant. We know they will feel the impact of GST-related price increases more severely than others. Since the GST will be levied at each stage of production and distribution, the final cost of any product will be higher as a result of the greater transportation and handling costs. What does this all mean? It means that the wage gap between women and men may well increase; it means that northerners will become more impoverished than they already are; in general, it means that more women and children will be living in poverty in this country as we head into the last decade of a century that could have culminated in prosperity for the vast majority of people if the wealth had been distributed in a more equitable manner.

I am now going to ask my colleague, researcher Jan Joel, to comment on the sales tax credit and other alternatives to the goods and services tax.

Ms. Jan Joel, Researcher, Saskatchewan Action Committee, Status of Women: Thank you for letting us appear. One of the ways the government is trying to sell the goods and services

[*Traduction*]

fait que certaines entreprises, qui n'étaient pas touchées par la taxe, ont haussé leurs prix. Comme l'expert en fiscalité de Osgoode Hall, Neil Brooks, le précise, ce genre de changements majeurs au niveau de la taxation crée beaucoup de confusion. Les sociétés feront un calcul estimatif pour se protéger contre les pertes de profits, mais elles ne savent pas exactement combien leur conformité à ce système de taxe leur coûtera.

Toute augmentation des prix signifie une baisse du niveau de vie, à moins que les salaires ne suivent le rythme de l'inflation. Depuis 1984, les salaires ont accusé une baisse de 6 p. 100 si l'on tient compte de l'inflation. Ni les prestations de sécurité sociale, ni les allocations familiales ne sont entièrement indexées par rapport à l'inflation.

La TPS aura des conséquences négatives dans le secteur des services, où une taxe de 7 p. 100 nuira forcément aux affaires. Les emplois des travailleurs dans les restaurants, dans les restaurants-minute, les salons de coiffure et d'innombrables autres entreprises offrant des services personnels seront menacés.

La quasi-totalité de la croissance de l'emploi en Saskatchewan au cours des dix dernières années s'est produite dans le secteur des services, et les femmes constituent la majorité des travailleurs de ce secteur. Les emplois syndiqués dans le secteur des services sont rares et, en règle générale, le taux de participation des femmes aux syndicats est inférieur à celui des hommes. Cela signifie que les femmes seront probablement moins en mesure de négocier des augmentations de salaire pour suivre le rythme de l'augmentation de l'inflation causé par la TPS et, par conséquent, il n'y aura pas beaucoup de femmes qui bénéficieront de la protection automatique que confère une clause d'indemnité de vie chère dans une convention collective.

Enfin, nous nous inquiétons beaucoup des femmes et de leurs familles qui vivent dans les régions du nord de la Saskatchewan où le coût des produits et services de base est déjà exorbitant. Nous savons qu'elles ressentiront l'impact des augmentations de prix reliées à la TPS plus fortement que d'autres. Étant donné que la TPS sera appliquée à chacun des statdes de production et de distribution, le coût final de n'importe quel produit sera plus élevé encore en raison des coûts plus élevés du transport et de la manutention. Que signifie tout cela? Cela signifie que l'écart salarial entre les hommes et les femmes poura fort bien s'accroître; cela signifie que les gens du nord deviendront encore plus pauvres qu'ils ne le sont actuellement; en général, cela signifie qu'un nombre plus élevé de femmes et d'enfants vivront dans la pauvreté dans ce pays, alors que nous entrons dans la dernière décennie d'un siècle qui aurait pu culminer dans la prospérité pour la vaste majorité du peuple si la richesse avait été distribuée de façon plus équitable.

Je vais maintenant demander à ma collègue, la recherchiste Jan Joel, de parler du crédit de taxe de vente et des autres options qui pourraient remplacer la taxe sur les produits et services.

Mme Jan Joel, recherchiste, Saskachewan Action Committee, Status of Women: Je vous remercie de nous avoir permis de comparaître. Une des façons dont le gouvernement essaie de

[*Text*]

tax involves the promotion of a sales tax credit to Canadian families with modest incomes. The government claims that families earning less than $30,000 per year will pay less federal tax than they do under the present tax system. Along with tax policy expert Neil Brooks, SAC believes this is a dubious claim. For instance, a single-parent woman with five children making $30,000 per year—keep in mind that this family is only $300 a year above the poverty level based on 1989 Statistics Canada figures—would be entitled to a credit of $180 per year once the GST is implemented. It sounds like peanuts now, but the future will make it even worse.

Over time the credit will be seriously eroded as it is not fully indexed to inflation. If you treat the credit as being a refund of the extra taxes low-income people will pay, even if the government does not increase the GST—in fact we have grave concerns that it will increase it—low-income people will be the only people in Canada whose consumption tax bill will be going up every year.

If the government is at all serious about helping low-income families, it makes no sense to impose a regressive consumption tax on them and then try to remove some of the regressivity by giving them a transfer payment. Indeed, SAC and other groups are concerned about the fact that low-income people will appear to be getting more government handouts in the eyes of the general public. We believe that low-income families will become more politically vulnerable if the GST goes through, since the public will likely see the GST rebate as another handout to low-income people and, therefore, will be less concerned about maintaining what is left of our social safety net.

In addition, we are concerned about the poorest of the poor and what the GST will mean for them. An estimated 15 per cent—and this may be a low figure—of those eligible to receive the GST tax credit will never see their rebate because they may be illiterate, transient or may fear government bureaucracies. Also, welfare recipients have no guarantees that the GST tax credit will not be counted as a resource and, therefore, deducted from their already pitiful monthly cheques.

If the GST is implemented, Canada will be one of the only countries in the world to have two sales taxes, federal and provincial, imposed at the retail level. Canada now collects about 29 per cent of its total revenues on consumption taxes. If the MST was abolished, this would drop to 23 per cent, which compares with other industrialized nations such as West Germany at 25 per cent and Sweden which collects 24 per cent. On the other hand, the U.S. only collects 16 per cent of its total revenues on taxing goods and services.

[*Traduction*]

faire passer la pilule de la taxe sur les produits et services est la promotion d'un crédit de taxe de vente dont pourront se prévaloir les familles canadiennes à revenu modeste. Le gouvernement prétend que les familles gagnant moins de 30 000 $ par an paieront moins de taxe fédérale qu'ils ne le font dans le cadre du système actuel. Tout comme l'expert en politique fiscale, Neil Brooks, le Saskatchewan Action Committee estime que cela est très douteux. Par exemple, une femme qui élève seule cinq enfants et qui fait 30 000 $ par an—et n'oubliez pas que cette famille n'est qu'à 300 $ par an au-dessus du seuil de pauvreté, d'après les chiffres de Statistique Canada pour 1989—aurait droit à un crédit de 180 $ par an, une fois la TPS mise en œuvre. Cela paraît déjà trois fois rien maintenant, mais, à l'avenir, ce sera encore pire.

Avec le temps, la valeur de ce crédit diminuera considérablement puisqu'il n'est pas entièrement indexé par rapport à l'inflation. Si vous traitez le crédit comme étant le remboursement des taxes supplémentaires que les gens à faible revenu paieront, même si le gouvernement n'augmente pas la TPS—et, en fait nous craignons fort qu'il l'augmentera—les gens à faible revenu seront les seules personnes au Canada dont les coûts en taxe à la consommation augmenteront tous les ans.

Si le gouvernement cherche le moindrement à aider les familles à faible revenu, il est insensé de sa part de leur imposer une taxe à la consommation régressive, puis de tenter d'atténuer quelque peu cette régressivité en leur donnant un paiement de transfert. En réalité, le SAC et d'autres groupes s'inquiètent du fait que les personnes à faible revenu sembleront recevoir de plus en plus de charité du gouvernement aux yeux du grand public. Nous estimons que les familles à faible revenu deviendront plus vulnérables sur le plan politique si la TPS passe, puisque le public considérera que la ristourne de TPS est une autre indemnité accordée aux personnes à faible revenu et, par conséquent, il aura moins tendance à voir d'un bon œil le maintien de ce qui nous reste de notre filet de sécurité social.

De plus, nous nous inquiétons au sujet des plus pauvres des pauvres, et de ce que la TPS signifiera pour eux. On estime que 15 p. 100—et ce chiffre pourrait être bas—de ceux admissibles à recevoir le crédit de TPS ne verront jamais leur ristourne parce qu'il pourrait s'agir d'analphabètes, de personnes sans adresse fixe ou de personnes ayant peur des bureaucraties gouvernementales. Aussi, ceux qui reçoivent des prestations de bien-être social n'ont aucune garantie que le crédit de TPS ne leur sera pas compté comme une ressource et, par conséquent, déduit de chèques mensuels déjà pitoyablement maigres.

Si la TPS est mise en œuvre, le Canada sera l'un des seuls pays au monde à avoir deux taxes de vente, une fédérale et une provinciale, imposée au niveau du détail. Le Canada perçoit actuellement près de 29 p. 100 de ses recettes totales par des taxes à la consommation. Si la TVF est abolie, ce taux chutera à 23 p. 100, ce qui est comparable aux autres nations industrialisées comme l'Allemagne de l'Ouest où il est à 25 p. 100 et la Suède où il est à 24 p. 100. D'un autre côté, les États-Unis ne perçoivent que 16 p. 100 de leurs recettes totales par la taxation des produits et services.

[*Text*]

It is fundamentally wrong for the government to say that there are no alternatives to the GST. Tax policy expert Neil Brooks outlines an alternative that involves raising personal income tax rates by modest amounts. Under his scheme, the bottom tax rate would be increased from 17 percentage points to 19.7 percentage points; the middle rate would increase from 26 to 30.2 percentage points; and the top rate would rise from 29 per cent to 33.6 per cent. Although this would only raise $10.5 billion, Brooks argues it is sufficient, given that $2.3 billion of the MST is paid by government in the first place and because another $2.3 billion of the MST comes from alcohol, cigarettes and fuel. Increasing the excise tax on these products would recapture the $2.3 billion lost by abolishing the manufacturers' sales tax.

Brooks also argues that because corporations get an enormous windfall of roughly $4 billion from abolishing the manufacturers' sales tax, at least $2 billion of the tax shortfall should be made up by taxing corporations. Also, in not instituting the GST, the government would save money on administrative costs and on sales tax credits to low-income families. The alternative is hardly radical. The tax paid by the highest-income earners would still be less than the 52 per cent combined federal-provincial rate that they paid prior to the Tories taking office.

Under Brooks' scheme, middle-income earners would be $300 better off, while high-income earners would be $300 worse off on average. There are numerous other ways the government could raise extra revenue through the tax system. They include instituting a tax on wealth; abolishing the business entertainment deduction, which costs the government roughly $1 billion per year; eliminating the $100,000 lifetime capital gains exemption, which generally benefits the top 2 per cent of income earners; eliminating the dividend income tax credit, which cost the government $1.6 billion in 1983 alone; and eliminating the interest income deduction, which allows wealthy investors to shelter all their income and to make irrational economic investments yet benefit from them through the tax system, which is hardly a boom to our economy. Conducting more regular audits on corporations has, when the government has done it, netted $17 for every dollar spent by the government. These are a few options the government could pursue if it had the political will to create an equitable system of taxation. The government could also unearth the massive commission report done by Kenneth Carter for the government's Royal Commission on Taxation in the 1960s. Many of its recommendations are still valid today.

SAC believes that if the government taxed wealthy individuals and corporations, not only would the GST be unnecessary, but more money could be spent on social programs. We believe this would result in more just and productive society.

[*Traduction*]

Le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'autres possibilités que la TPS; c'est fondamentalement faux. L'expert en politique fiscale Neil Brooks a décrit une possibilité qui serait de hausser légèrement les taux d'impôt sur le revenu des particuliers. Dans ce plan, le taux d'imposition inférieur serait augmenté de 17 à 19,7 p. 100, le taux intermédiaire passerait de 26 à 30,2 p. 100 et le taux supérieur de 29 à 33,6 p. 100. Bien que cela ne ramènerait que 10,5 milliards de dollars, Brooks préconise que cela suffirait, étant donné que 2,3 milliards de dollars de la TVF sont payés par le gouvernement lui-même et que 2,3 autres milliards de dollars de TVF proviennent de l'alcool, des cigarettes et de l'essence. Une augmentation de la taxe d'accise sur ces produits permettrait de récupérer les 2,3 milliards de dollars perdus par l'abolition de la taxe sur les ventes de fabricants.

Brooks dit aussi que, étant donné que les sociétés bénéficient d'un avantage énorme de près de 4 milliards de dollars par l'abolition de la taxe sur les ventes des fabricants, au moins 2 milliards de dollars de ce manque à gagner devraient être récupérés par une taxation des sociétés. Aussi, en n'instituant pas la TPS, le gouvernement épargnerait sur les coûts administratifs et les crédits de taxe de vente prévus pour les familles à faible revenu. Cette option est loin d'être radicale. L'impôt payé par les personnes à revenu élevé serait tout de même inférieur au taux fédéral provincial combiné de 52 p. 100 qui était en vigueur avant que les Conservateurs ne prennent le pouvoir.

Avec le plan de Brooks, les personnes à revenu moyen auraient un avantage de 300 $, alors que les personnes à revenu élevé auraient un désavantage de 300 $, en moyenne. Il existe de nombreux autres moyens par lesquels le gouvernement pourrait générer des recettes fiscales supplémentaires. Signalons, entre autres, l'institution d'une taxe sur la richesse; l'abolition des déductions pour frais de représentation, qui coûtent au gouvernement près d'un milliard de dollars par an; l'élimination de l'exemption unique de 100 000 $ pour gains en capital, qui est généralement à l'avantage des 2 p. 100 les plus riches; l'élimination du crédit d'impôt pour revenu de dividendes, qui a coûté au gouvernement 1,6 milliard de dollars en 1983 seulement, et l'élimination de la déduction pour revenu d'intérêts, qui permet aux investisseurs riches d'abriter leur revenu et de faire des investissements économiquement irrationnels mais d'en bénéficier par le biais du système fiscal, ce qui n'est certainement pas profitable pour notre économie. La tenue de vérifications régulières des sociétés a, lorsque le gouvernement l'a fait, rapporté 17 $ pour chaque dollar dépensé par le gouvernement. Ce ne sont là que quelques-unes des options que le gouvernement pourrait envisager s'il avait la volonté politique de créer un régime fiscal équitable. Le gouvernement pourrait aussi déterrer le rapport volumineux de Kenneth Carter pour la Commission royale d'enquête sur la fiscalité qui avait été créée dans les années 60. Plusieurs de ses recommandations valent toujours aujourd'hui.

Le SAC estime que si le gouvernement taxait les riches et les sociétés, non seulement la TPS deviendrait inutile, mais plus d'argent pourrait être consacré aux programmes sociaux. Nous sommes convaincues que cela se traduirait par une société plus juste et plus productive.

[*Text*]

The Chairman: On behalf of the committee, we are always pleased to hear from those who have a heartfelt interest in the poorer members of our society and who dedicate their time and energy in trying to improve their lives.

Senator Simard: I would like to ask the witness if she thinks that she speaks for the 500,000 women of Saskatchewan when she says she is representing 400 women and 31 associations throughout the province. Secondly, on page 3 you say that 92 per cent of people in the income bracket of $10,000 to $15,000 spent their money on goods and services. I read a similar brief that was presented by one of your sister branches that used the figure of 72 per cent. If the figure is 92 per cent, is it 92 per cent of taxable goods, excluding rent and food, which are not taxable? If the figure is 92 per cent, that means that people would spend between $800 and $1200 on food and rent, which does not seem to be a lot. You think the tax is more regressive than we do and that the compensating credit is not enough. With respect to this credit, I would remind you that although it is not fully indexed to inflation, the amount that started at $50 when the proposal was first instituted by the Mulroney government will increase to $150, which is an increase of 58 per cent a year.

Ms. Dusel: I will respond to the first part of your question. We do not purport to speak for the 500,000 women in Saskatchewan. That is a ridiculous assumption. We look at the issues that affect women demographically, politically and economically in this province and in other parts of Canada and draw assumptions from those statistics. We are looking at the reality of women's lives economically and trying to determine the effects that certain political and economic policy decisions are going to have on those women's lives. From that perspective, yes, we are speaking on behalf of women, although we are not their mouthpiece.

Ms. Joel: Regarding the second part of your question, the National Action Committee does indeed report that families with incomes between $10,000 and $15,000 per year spend 92 per cent of their income on essential goods and services. Clearly this is a general figure. I am not sure how it was arrived at; however I have never seen the 72 per cent figure.

In the work that we do as an organization, we are acquainted with a number of low-income families. To be honest, I do not know how families survive on $10,000. They are probably going into debt to survive. Any tax that increases the purchase of essential goods and services to them is going to be devastating.

Senator Simard: The 92 per cent would be for food and rent, which is non-taxable.

Ms. Joel: Which leaves 8 per cent of their income not spent on goods and services.

Senator Simard: Suppose it was all taxable? That would be $9,000 and you have to pay $6,000 or $7,000 in non-taxable

[*Traduction*]

Le président: Au nom du Comité, je dois dire que nous sommes toujours heureux d'entendre l'opinion de ceux qui ont à cœur l'intérêt des membres les plus pauvres de notre société et qui consacrent leur temps et leurs efforts à tenter d'en améliorer le sort.

Le sénateur Simard: J'aimerais demander au témoin si elle pense parler pour les 500 000 femmes de la Saskatchewan quand elle dit qu'elle représente 400 femmes et 31 associations de partout dans la province. Deuxièmement, à la page 3, vous dites que 92 p. 100 de ceux dont le revenu se situe entre 10 000 $ et 15 000 $ dépensent leur argent sur des produits et des services. J'ai lu un mémoire semblable qui avait été présenté par une de vos organisations sœurs et qui citait le chiffre de 72 p. 100. Si c'est 92 p. 100, est-ce 92 p. 100 de produits taxables, à l'exclusion du loyer et de la nourriture, qui ne sont pas taxables. Si c'est 92 p. 100, cela signifie que les gens dépensent entre 800 $ et 1 200 $ pour la nourriture et le loyer, ce qui ne me semble pas énorme. Vous jugez la taxe plus régressive que nous ne le croyons et que le crédit compensatoire n'est pas suffisant. En ce qui concerne ce crédit, j'aimerais vous rappeler que, bien qu'il ne soit pas pleinement indexé, le montant qui est parti de 50 $ lors de la proposition initiale du gouvernement Mulroney passera à 150 $, ce qui représente une augmentation de 58 p. 100 par an.

Mme Dusel: Je réponds à la première partie de votre question. Nous ne prétendons pas parler pour les 500 000 femmes de la Saskatchewan. Ce serait une prétention ridicule. Nous étudions les questions qui touchent les femmes sur les plans démographique, politique et économique dans cette province et dans d'autres parties du Canada, et tirons des conclusions de ces statistiques. Nous examinons la réalité de la vie des femmes sur le plan économique et tentons de déterminer les répercussions que certaines décisions politiques et économiques auront sur la vie de ces femmes. Dans cette optique, oui, nous parlons au nom des femmes, bien que nous ne soyons pas leur porte-parole proprement dit.

Mme Joel: En ce qui concerne la deuxième partie de votre question, le Comité d'action national sur le statut de la femme déclare, effectivement, que les familles dont le revenu se situe entre 10 000 $ et 15 000 $ par an consacrent 92 p. 100 de leur revenu à des produits et services essentiels. De toute évidence, il s'agit là d'un chiffre général. J'ignore exactement comment il y est arrivé; cependant, je n'ai jamais vu le chiffre de 72 p. 100.

De par nos activités en tant qu'organisme, nous connaissons plusieurs familles à faible revenu. À vous dire vrai, j'ignore comment une famille peut vivre avec 10 000 $. Elle s'endette probablement pour survivre. Toute taxe qui augmente le coût d'achat des produits et services essentiels aura pour elles des conséquences dévastatrices.

Le sénateur Simard: Le 92 p. 100 serait plutôt pour la nourriture et le loyer, qui ne sont pas taxables.

Mme Joel: Ce qui laisse 8 p. 100 de leur revenu non consacré à des produits et services.

Le sénateur Simard: Et si le tout était taxable? Ce serait 9 000 $ et vous auriez à payer 6 000 $ ou 7 000 $ en produits

[*Text*]

goods, leaving about $4,000 taxable at 7 per cent, which is $280.

Ms. Joel: I am not clear on your point.

Senator Simard: I would like you to say how much of that would be taxable or non-taxable.

Ms. Joel: You mean how much of this gross income figure would be taxable?

Senator Simard: Yes, if you exclude rent and food.

Ms. Joel: I am not prepared to give you any figures. I do know that in 1976 a family of four living at the poverty line paid out 11 per cent of their income in personal income taxes. So if you look at how much tax is applied to an income like this, it is safe to say that at least 10 per cent would apply through the personal income tax system.

Senator Perrault: Thank you for a constructive brief suggesting alternatives to the GST. We have had 34 tax increases in Canada since 1984. This has been a very taxing government, in more than one sense. It is said that a measure of a country's civilization is how it treats its poor and disadvantaged, which I think is correct. Global economics did a study that showed that roughly all families with incomes less than $30,000 will be worse off under the GST compared to their current state. I believe that backs up some of your figures.

If the GST comes into force—this has been brought to our attention by poverty organizations and by senior citizens—the efficiency of delivering tax credits to the disadvantaged is a real worry. Many low-income Canadians will need to receive their refundable GST credit if they are to have any hope of coping with the GST at all; yet many people who would be, or should be, eligible for the credits may not receive them for various reasons, if they cannot read or write, or are unable to fill out the required forms, or change addresses and fail to notify Revenue Canada, which will send their cheque to the address given on their 1989 tax return; or if they get divorced, or lose their job, or their income falls, and so on. It has been drawn to our attention that many senior citizens simply will not be able to cope with the task of filling in forms for the refunds to which they are entitled. Do you have any views on this scenario? Despite all of your efforts, if this GST progam goes ahead in some form, is there a more efficient way of getting the money to the people who really need it?

Ms. Joel: It is a grave concern of ours that people who need the money most simply will not receive it. What you have said makes me fear that in fact the estimated 15 per cent who will not receive the rebate will be a lot higher. I certainly do not have any solutions, and I do not know if the government has any way of addressing that problem.

[*Traduction*]

non taxables, ce qui laisserait 4 000 $ de taxable à 7 p. 100, donc 280 $.

Mme Joel: Je ne saisis pas bien ce que vous voulez dire.

Le sénateur Simard: J'aimerais que vous me disiez combien de cela serait taxable ou non taxable.

Mme Joel: Vous voulez dire combien de ce revenu brut serait taxable?

Le sénateur Simard: Oui, si vous excluez le loyer et la nourriture.

Mme Joel: Je ne suis pas prête à vous donner des chiffres. Je sais qu'en 1976, une famille de quatre, vivant au seuil de la pauvreté, payait 11 p. 100 de son revenu en impôt sur le revenu. Si vous regardez combien d'impôt est appliqué à un revenu comme celui-ci, vous pouvez raisonnablement dire qu'au moins 10 p. 100 s'appliqueraient par le truchement du système d'impôt sur le revenu des particuliers.

Le sénateur Perrault: Merci pour votre mémoire constructif, qui propose d'autres options que la TPS. Depuis 1984, nous avons eu au Canada 34 augmentations d'impôt. Ce gouvernement a eu la main lourde avec l'impôt, pour dire le moins. On dit que le degré de civilisation d'un pays est mesuré d'après la façon dont il traite ses pauvres et ses démunis, ce qui est vrai, d'après moi. Selon une étude de Global Economics, toutes les familles ayant un revenu inférieur à 30 000 $ seront, avec la TPS, en moins bonne posture qu'à l'heure actuelle. Je crois que cela confirme certains de vos chiffres.

Si la TPS est adoptée—et cela nous a été signalé par des organismes œuvrant contre la pauvreté et par les personnes âgées—l'efficience de la distribution des crédits de taxe aux démunis sera certainement cause d'inquiétude. De nombreux Canadiens à faible revenu auront besoin de recevoir leur ristourne de TPS s'ils veulent pouvoir faire face à la TPS; pourtant, nombre de ces gens qui seraient ou devraient être admissibles aux crédits pourraient ne pas les recevoir pour diverses raisons, s'ils ne savent pas lire ni écrire, s'ils sont incapables de remplir les formules requises ou des avis de changement d'adresse à l'intention de Revenu Canada qui enverra leur chèque à l'adresse figurant sur leur déclaration de 1989, ou encore s'ils divorcent, perdent leur emploi ou accusent une baisse de revenu, etc. On nous a signalé qu'un grand nombre de personnes âgées ne seront tout simplement pas en mesure de s'acquitter de la tâche de remplir des formules pour demander la ristourne à laquelle ils ont droit. Que pensez-vous de tout cela? Si, malgré vos efforts, ce programme de TPS est mis en vigueur d'une façon ou d'une autre, y a-t-il un moyen plus efficace de faire parvenir l'argent aux gens qui en ont vraiment besoin?

Mme Joel: Nous nous inquiétons beaucoup du fait que les gens qui ont besoin de l'argent ne le recevront tout simplement pas. Ce que vous dites me fait craindre que, en réalité, le pourcentage de ceux qui ne recevront pas leur ristourne, estimé à 15 p. 100, sera beaucoup plus élevé que cela. Je n'ai certainement pas de solution et je ne sais pas si le gouvernement est en mesure de régler ce problème.

[*Text*]

Senator Perrault: In other words, you do not have any suggested effective way to compensate low-income families for the added consumer costs of the GST.

Ms. Joel: No. The best way to help low-income families is to stop the GST.

Senator Perrault: Would you like the Senate to block the measure completely or to delay it? What is your best advice to us?

Ms. Joel: Unfortunately, that point was not included in our brief. It goes without saying that we would like the Senate to do everything in its power to stop the GST from going through.

Senator Ottenheimer: It is my understanding that in devising the GST, it was the intention of those who so did—whether they were successful or not, which is a matter of opinion—to recognize the difficult position of low-income and single-parent families. One of the measures taken was to bring in a category of an equivalent-to-married tax credit—recognizing that a single-parent family was not, because of that, less costly than a double-parent family. On page 5 of your brief in your quote from Mr. Brooks, he says that a single-parent woman with five children making $30,000 a year would be entitled to a credit of $180 per year once the GST is implemented. As I understand it, what such a person would be entitled to would be $194 herself, $190 under this category of equivalent-to-married tax credit, and then $100 for each of the five children; so that a person in that category would receive a $880 tax credit.

Ms. Joel: That is not correct according to the information provided on the toll-free number that one can phone to inquire about the kind of tax credit that a person is entitled to. Basically, the amount is lowered after $24,800. A person making $300,000 a year is clearly above that and, therefore, one deducts accordingly. When I phoned this toll-free number and inquired about the single-parent woman with five children and what her rebate would be, I was shocked, and I got the woman on the other end of the line to systematically go through with me how she came to that calculation. The government's own information is that this woman would get $180 per year. This is not Neil Brooks' information, although he did indicate that he feared, especially for large families in larger cities, that they would, of all people, be the most devastated by the GST.

The Chairman: Our researcher indicated that that is correct. Because the income is $30,000 and there are some reductions as you get into higher brackets, the net credit would be $180 per year—if the information provided to me by our researcher is correct.

Senator Rossiter: Would there not be the $100 tax credit for each child anyway?

The Chairman: It is a complicated formula and we would have to have our researcher work it out for you.

Senator Olson: I would like to continue on with the subject of seeing that the poorest of the poor receive their rebate under

[*Traduction*]

Le sénateur Perrault: En d'autres termes, vous ne sauriez proposer un moyen efficace de dédommager les familles à faible revenu pour les coûts supplémentaires que la TPS représentera pour eux.

Mme Joel: Non. Le meilleur moyen d'aider les familles à faible revenu est de bloquer la TPS.

Le sénateur Perrault: Voudriez-vous que le Sénat bloque cette loi complètement ou qu'il en retarde le passage ? Que nous recommandez-vous?

Mme Joel: Malheureusement, ce point n'a pas été traité dans notre mémoire. Il va sans dire que nous aimerions que le Sénat fasse tout ce qu'il peut pour empêcher la TPS de passer.

Le sénateur Ottenheimer: À ma connaissance, ceux qui ont conçu la TPS avaient l'intention, en le faisant—qu'ils y aient réussi ou pas, c'est une question d'opinion—, de tenir compte de la situation difficile des familles à faible revenu et monoparentales. Une des mesures qui ont été prises a été l'introduction d'une catégorie de crédit pour équivalence au mariage—qui reconnaît le fait qu'une famille monoparentale n'est pas, par ce fait même, moins coûteuse qu'une famille deux parents. À la page 5 de votre mémoire, vous citez M. Brooks selon qui une mère qui est le parent unique de cinq enfants et qui gagne 30 000 $ par an aurait droit à un crédit de 180 $ par an une fois la TPS mise en vigueur. À ma connaissance, une telle personne aurait droit à 194 $ pour elle-même, 190 $ en crédit pour équivalence au mariage et à 110 $ pour chacun des cinq enfants; donc, une telle personne recevrait un crédit de taxe de 880 $.

Mme Joel: Ce n'est pas ce qui m'a été dit par le service téléphonique sans frais qu'on peut appeler pour se renseigner au sujet des crédits de taxe auxquels une personne a droit. Essentiellement, le montant diminue après 24 800 $. Une personne qui fait 30 000 $ par an est clairement au-dessus de cela et, par conséquent, les déductions sont correspondantes. Quand j'ai appelé ce service téléphonique sans frais pour présenter la situation d'une femme parent unique avec cinq enfants et demander quelle serait sa ristourne, j'ai été tellement abasourdie que j'ai fait refaire à la femme qui m'a répondu tous les calculs pour m'expliquer comment elle est arrivée à cela. D'après les renseignements du gouvernement lui-même, cette femme obtiendrait 180 $ par an. Ce ne sont pas les chiffres de Neil Brooks, quoique celui-ci ait bien dit craindre que ce seront surtout les grandes familles des grandes villes, entre toutes, qui seront les plus durement touchées pas la TPS.

Le président: Notre recheriste dit que c'est exact. Parce que le revenu est de 30 000 $ et qu'il y a certaines réductions au fur et à mesure que le revenu s'élève, le crédit ne s'élèverait à 180 $ par an—si les renseignement que me fournit notre recherchiste sont exacts.

Le sénateur Rossiter: Mais est-ce qu'il n'y aurait pas de toute façon un crédit de taxe de 100 $ pour chaque enfant?

Le président: C'est une formule compliquée et il faudrait demander à notre recherchiste de la reprendre pour vous.

Le sénateur Olson: J'aimerais poursuivre la question de faire en sorte que les plus pauvres des pauvres reçoivent leur

[*Text*]

Bill C-62. I share your view that there may be problems with people who are transient, illiterate or who have a fear of government bureaucracies. For some people it may not even be fear; they will just not bother with it. Because of your experience in this field, I wonder if there is not some way of accommodating them. You also said that the government could save money on the administrative costs of the sales tax credit. If you were assured that there would be no deduction from the welfare recipients' cheques as a result of these tax credits and that there was a provision to add a factor in calculating what these poor people would receive in their welfare payments so that they would not have to go through the tax credit system at all, would you find anything objectionable in that?

In other words, assure the people that they are not going to be deducted as a resource, therefore it would be added to their income, and, on the other hand, increase the amount of their welfare cheque to compensate—some people say it is $800 and other people say other numbers, but enough so that they could pay the tax on those things they buy, with some rough justice in it.

Ms. Dusel: In theory that is quite a good solution, but unfortunately, in practice it seems that many of the provincial government's social services policies do not jive with that mentality. As you know, one of our major concerns is that they will go ahead and deduct the payment itself. In this province they deduct family allowance from welfare recipients. We have no assurance that they will not go ahead and deduct the rebate.

The attitude is not something that will make your suggestion workable, although I suppose there is a possibility that the federal government could attempt to sign an agreement with all of the provinces and ensure that that money is not deducted as a resource from welfare cheques.

If you want to look at a way that is most likely going to get resources to the very poorest in society, there has to be a social safety net that is much more developed than the one we have right now. There simply are not the resources. There are not the social workers and the community level contacts for poor people to receive help when they need it. Unless we have those things in place at the community level, there is not a way that we can get that money to those who have a fear of government bureaucracies, or those who are non-English speaking immigrants.

Senator Barootes: I have a question about Mr. Brooks' material that you have used here. You were not here earlier when I quoted it. He has a table of the estimated percentage of gainers and losers by family income groups under the GST reform. At the $15,000 level, which you are speaking about, the gainers would be 29 per cent. He estimates, and he is pessimistic, that the losers would be 23 per cent. In other words, there would be more gainers than losers at the $15,000 level.

[*Traduction*]

ristourne dans le cadre du projet de loi C-62. Je suis d'accord avec vous qu'il pourrait y avoir des problèmes pour les gens qui n'ont pas d'adresse fixe, les analphabètes ou ceux qui craignent la bureaucratie gouvernementale. Pour certains, ce pourrait même être de la peur; ils ne le feront tout simplement pas. Je me demande si vous sauriez, d'après votre expérience de ce domaine, s'il y a un moyen quelconque de tenir compte d'eux. Vous avez également dit que le gouvernement pourrait épargner les coûts d'administration du crédit pour taxe de vente. Si on vous garantissait qu'il n'y aurait aucune déduction de faite sur les chèques de bien-être social à cause de ces crédits pour taxe et qu'une disposition prévoirait ajouter un facteur dans le calcul de ce que ces pauvres gens recevraient en prestaitons de bien-être social, ce qui fait qu'ils n'auraient pas à passer par le système du crédit de taxe du tout, auriez-vous une objection à cela?

En d'autres termes, assurer aux gens qu'ils n'auront aucune déduction en tant que ressource—que ça viendrait donc s'ajouter à leur revenu—et, d'un autre côté, augmenter leur chèque de bien-être à titre de dédommagement—certains disent de 800 $, d'autres citent autre chose, mais suffisamment pour qu'ils puissent payer la taxe sur les choses qu'ils achètent, de façon essentiellement équitable.

Mme Dusel: En théorie, ce serait une bonne solution; malheureusement, en pratique, il semble qu'un trop grand nombre de politiques des services sociaux des gouvernements provinciaux ne concordent pas avec cette mentalité. Comme vous le savez, une de nos principales préoccupations est qu'ils iront de l'avant et déduiront le paiement lui-même. Dans cette province, ils déduisent le montant des allocations familiales des prestations du bien-être social. Nous n'avons aucune garantie qu'ils n'en feront pas de même pour la ristourne.

Ce n'est pas l'attitude qui rendrait votre suggestion praticable, bien que je suppose que le gouvernement fédéral puisse tenter de signer un accord pour s'assurer que l'argent ne serait pas déduit des prestations de bien-être en tant que ressource.

Si vous voulez envisager un moyen qui serait le plus susceptible de faire parvenir des ressources aux plus pauvres de la société, il doit y avoir un filet de sécurité social bien plus développé que celui dont nous disposons actuellement. Les ressources n'existent tout simplement pas. Nous ne disposons pas du nombre nécessaire de travailleurs sociaux et des personnes-ressources au niveau communautaire à qui les pauvres pourraient s'adresser pour obtenir de l'aide quand ils en ont besoin. À moins que nous n'ayons ce genre de choses au niveau communautaire, il n'y aura aucun moyen de faire parvenir cet argent à ceux qui ont peur des bureaucraties gouvernementales, pas plus qu'aux immigrants qui ne parlent pas l'anglais.

Le sénateur Barootes: J'ai une question concernant le document de M. Brooks sur lequel vous vous êtes fondées ici. Vous n'étiez pas ici lorsque je l'ai cité. Il présente un tableau du pourcentage estimé des gagnants et des perdants par groupe de revenu familial dans le cadre de la réforme TPS. Au niveau de 15 000 $, celui dont vous parlez, 29 p. 100 seraient gagnants. Il estime, et il est pessimiste, que 23 p. 100 seraient perdants. En d'autres termes, il y aurait plus de gagnants que de perdants

[*Text*]

He then makes a proposal on income tax alternatives, as he calls it, and the same estimated procedures result in the following percentages at $15,000. Under his scheme, the percentage of gainers would be 19.8 per cent, let's say 20 per cent. The percentage of losers would be 54.6 per cent, let's say 55 per cent. In other words, where 30 per cent were gainers, under his scheme he gets it down to 20 per cent of that very poor group at the $15,000 level. As for the losers, they rise from 23 per cent up to 55 per cent. I hope you will not dwell on his schedules too much because I believe that this is self-evident. These are his tables I am quoting.

Ms. Joel: I realize that; you made it clear. I am not quite sure what your point is regarding our input to you about the GST. Are you saying that Neil Brooks is providing unreliable information, or are you saying that under the GST reform low-income families at the $15,000 level will be better off?

Senator Barootes: More would be better off than less well-off. Under his scheme, which the group says would be a better scheme, there would be three times as many people in that income group of $15,000 who become losers and would be worse off.

Ms. Joel: I am sure if you take a particular income category, you could in fact find that to be the case.

I would like to remind the senators that in 1985 Michael Wilson's budget put 1 million low-income people on the tax rolls who were not there before. I think we have a long way to go to make low-income people a lot better off.

Senator Barootes: That figure is also erroneous. I must correct you and state that under the new tax regime of three levels, 80 per cent of families paid less tax than they paid before.

Ms. Joel: That certainly does not jive with the figures we have.

Senator Barootes: In the low-income groups—and, believe me, we all have empathy and sympathy and want to help them as much as we can—the percentage of their income that they are spending is being spent on things that are already tax exempt, such as food, rent and public transit. All of those are exempt, as are health and dental needs, are they not?

Ms. Joel: Fast food is not exempt and that is a large category of food, especially for single-parent mothers who often do not have time to make food. You are correct that basic groceries are exempt, but a large category of food is not, and fast food is one of them.

Senator Barootes: You mean if they eat in a restaurant?

Ms. Joel: Or if they go to McDonald's.

The Chairman: I am sure there could be many more interesting questions on interpreting statistics.

[*Traduction*]

au niveau de 15 000 $. Il fait ensuite une proposition d'options d'impôt sur le revenu, comme il les appelle, et la même démarche d'estimation donne les pourcentages suivants pour le niveau de 15 000 $. D'après son plan, il y aurait 19,8 p. 100 de gagnants, disons 20 p. 100. Le pourcentage des perdants serait de 54,6 p. 100, disons 55 p. 100. En d'autres termes, là où 30 p. 100 auraient été gagnants, dans son plan, ce serait 20 p. 100 de ce groupe très pauvre qui gagnent 15 000 $. Quant aux perdants, ils passent de 23 p. 100 à 55 p. 100. J'espère que vous ne vous attarderez pas trop sur ses tableaux, parce que je crois que c'est implicite. Ce sont ses tableaux que je cite.

Mme Joel: J'en suis consciente; vous l'avez clairement précisé. Je ne suis pas très sûre de ce que vous voulez dire au sujet des données que nous avons présentées au sujet de la TPS. Dites-vous que les données de Neil Brooks ne sont pas fiables, ou bien que, dans le cadre de la réforme TPS, les familles à faible revenu de l'ordre de 15 000 $ seront en meilleure posture?

Le sénateur Barootes: Il y en aurait plus en meilleure qu'en plus mauvaise posture. Dans son plan, que le groupe prétend être un meilleur plan, il y aurait trois fois plus de personnes dans le groupe de revenu de 15 000 $ qui seraient perdantes et en plus mauvaise posture.

Mme Joel: Bien sûr que si vous prenez une catégorie de revenu particulière, vous pourriez obtenir des chiffres semblables.

J'aimerais rappeler aux sénateurs qu'en 1985, le budget de Michael Wilson a mis sur le rôle des contribuables un million de personnes à faible revenu qui ne s'y trouvaient pas auparavant. Je crois qu'il nous reste beaucoup de chemin à faire avant d'améliorer le sort des personnes à faible revenu.

Le sénateur Barootes: Ce chiffre est également erroné. Je dois vous reprendre et préciser que, dans le cadre du nouveau régime fiscal à trois paliers, 80 p. 100 des familles paient moins d'impôt qu'elles n'en payaient auparavant.

Mme Joel: Cela ne correspond certainement pas à nos chiffres.

Le sénateur Barootes: Dans le groupe de faibles revenus—et, croyez-moi, nous avons envers eux beaucoup d'empathie et de compassion et souhaitons les aider de notre mieux—, le pourcentage de leur revenu dépensé l'est sur des choses qui sont déjà exonérées de la taxe, comme la nourriture, le loyer et le transport en commun. Toutes ces choses sont exonérées, tout comme les soins médicaux et dentaires, n'est-ce pas?

Mme Joel: Les aliments-minute ne sont pas exonérés et cela représente une très vaste catégorie d'aliments, surtout pour les mères seules qui, souvent, n'ont pas le temps de faire la cuisine. Vous avez raison, les aliments de base sont exonérées, mais une vaste catégorie d'aliments ne l'est pas, les aliments-minute entre autres.

Le sénateur Barootes: Vous voulez dire s'ils vont au restaurant?

Mme Joel: Ou s'ils vont au McDonald.

Le président: Je suis sûr qu'il pourrait y avoir d'autres questions plus intéressantes que de débattre les statistiques.

[*Text*]

For the record, may I correct an earlier statement that was given to me by a researcher. A new appraisal of what would be the total net credit on an income of $30,000 for a single parent who had five children would be $630 net credits.

Ms. Joel: If that is the case, then the government's toll-free number is giving out incorrect information to people. She went through the calculations with me and indicated that.

The Chairman: I am only doing that to correct the record. We have had it reported to us that the telephone answering service for the goods and services tax does not always give the right answers or the same answers.

Senator Rossiter: You said the net effect. Is that the net credit or the net effect?

The Chairman: That would be the net credit of $630.

We thank you for your presentation. You have evoked a lot of questions and I am sorry we had to cut off some of our senators. We appreciate your presentation.

I would now call the representatives of the Saskatchewan Chamber of Commerce.

Mr. Brian Kinder, Board of Directors, Saskatchewan Chamber of Commerce: Mr. Chairman and ladies and gentlemen, I will introduce my companions today. Dominic Young, one of my partners who has a reasonably technical understanding of the bill is here to help me with any particularly detailed questions that we think we might be able to help you with. Mary Ann McFadyen is the Executive Director of the Saskatchewan Chamber of Commerce based in Regina.

I do not propose to read our entire brief, which has been distributed, but I would like to take you through a brief summary of that brief.

The Saskatchewan Chamber of Commerce is taking this opportunity to submit a brief with respect to the proposed goods and services tax. The chamber previously made a submission to the Standing Committee on Finance and our members have made their position known as contained in that brief.

Our members are also concerned about the confusion and uncertainty surrounding the process of legislative passage which we are presently in. Accordingly, we strongly encourage the Senate to complete its review, including passage of the legislation, by no later than August 31, 1990 to enable the business community to prepare adequately for implementation of changes resulting from Bill C-62. We believe that if there are technical changes necessary, a technical corrections bill can be introduced later in the fall to accommodate any required changes.

The following outlines the chamber's position regarding the proposed tax, and its views as to how better to improve the tax to meet the original objectives.

The Saskatchewan Chamber of Commerce agrees with the need to revise the existing federal sales tax. The goods and ser-

[*Traduction*]

Pour le compte rendu, puis-je corriger un énoncé plus tôt qui m'a été communiqué par un recherchiste. Une nouvelle évaluation de ce que le crédit total net serait pour un revenu de 30 000 $ pour un parent seul ayant cinq enfants serait de 630 $ de crédit net.

Mme Joel: Si c'est le cas, le service sans frais du gouvernement donne de faux renseignements aux gens. Elle a refait tous les calculs avec moi et m'a donné ce résultat.

Le président: Je ne fais que corriger le compte rendu. On nous a déjà signalé que le service téléphonique de renseignements au sujet de la taxe sur les produits et services ne donne pas toujours les bonnes réponses, ni les mêmes réponses.

Le sénateur Rossiter: Vous dites «nets». Est-ce le crédit net ou l'effet net?

Le président: Ce serait le crédit net de 630 $.

Nous vous remercions de votre exposé. Vous avez soulevé un grand nombre de questions et je suis désolé que nous ayons eu à couper certains de nos sénateurs. Nous avons apprécié votre exposé.

Nous entendrons maintenant les représentants de la Saskatchewan Chamber of Commerce.

M. Brian Kinder, Conseil d'administration, Saskatchewan Chamber of Commerce: Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous présenterai mes compagnons aujourd'hui. Dominic Young, l'un de mes partenaires qui a une compréhension raisonnablement technique du projet de loi, est ici pour m'aider pour toute question particulièrement détaillée pour laquelle nous pensons pouvoir vous aider. Mary Ann McFadyen est la directrice exécutive de la Saskatchewan Chamber of Commerce basée à Regina.

Je ne vais pas lire tout le mémoire, qui a été distribué, mais j'aimerais quand même vous en présenter un sommaire concis.

La Saskatchewan Chamber of Commerce saisit cette occasion de présenter un mémoire portant sur la taxe proposée sur les produits et services. La Chambre a déjà fait une soumission au Comité permanent des finances et nos membres ont fait connaître leur position telle qu'elle est décrite dans ce mémoire.

Nos membres sont par ailleurs inquiets de la confusion et de l'incertitude qui entourent le processus du passage législatif dans lequel nous nous trouvons actuellement. Par conséquent, nous encourageons fortement le Sénat à mener à bien sa revue, y compris le passage de ce projet de loi, d'ici le 31 août 1990 au plus tard de façon que le monde des affaires puisse se préparer adéquatement à la mise en œuvre des changements résultant du projet de loi C-62. Nous croyons que s'il y a des changements techniques à apporter, un projet de loi de corrections techniques pourrait toujours être déposé plus tard cet automne aux fins de l'intégration de tout changement requis.

Je vous énoncerai donc de façon sommaire la position de la Chambre en ce qui concerne la taxe proposée, ainsi que son opinion sur la façon dont on pourrait l'améliorer pour qu'elle réponde mieux aux objectifs initiaux.

La Saskatchewan Chamber of Commerce convient de la nécessité de revoir la taxe fédérale de vente existante. La taxe

[*Text*]

vices tax, a form of value-added tax, should be designed based on the three broad principles outlined in the Department of Finance paper of June 18, 1987.

The three principles were that it should have a neutral effect on growth and efficiency of the economy, that it should be based on fairness, and that it should have a low cost for compliance and administration.

The Saskatchewan Chamber of Commerce certainly understands the need to replace the current federal sales tax. It was introduced in 1924 and is now an antiquated system in need of replacement. The reasons for that replacement are clearly outlined in the same sales tax reform paper of June 18, 1987. In numerous respects, the existing federal sales tax violates the principles upon which sales tax should be based. However, we believe that the proposed goods and services tax is deficient in some respects. The Saskatchewan Chamber of Commerce does not believe that the GST should be discarded, but rather that further work needs to be done to improve it.

The proposed improvements should come in the following areas. In the area of low cost compliance and administration. The consumers and businesses of Saskatchewan and indeed Canada, are being asked to do their part and accept federal sales tax reform for the best interests of the country. The federal government should do its part to streamline procedures and put forth the simplest, most effective tax system possible. We believe this could be done by integrating the federal and provincial sales taxes, reducing the number of zero-rated and exempt services, minimizing the high number of additional staff needed to administer the tax, and that compliance administration fees should be increased to reflect the ongoing cost to business in complying with the new goods and services tax.

Secondly, in the area of the neutrality of the goods and services tax, a properly-designed goods and services tax should seek to minimize the economic distortions in the marketplace. Clearly, the distortions which the proposed goods and services tax will introduce could be reduced by reducing exemptions and zero-rated items and increasing tax credits.

Introduction of the goods and services tax must not place an unfair burden on low-income individuals, and we believe that sincerely. Nor should it result in a competitive advantage for one business over another. We do believe that the existing GST does create some unfairness or non-equity, particularly in the example of groceries. Not all groceries are consumed by low-income individuals and the system does not differentiate between different types of grocery items. In other words, exempting groceries is not necessarily reflecting an income-sensitive approach.

[*Traduction*]

sur les produits et services, qui est une forme de taxe sur la valeur ajoutée, doit être conçue selon les trois grands principes énoncés dans le document du ministère des Finances publié le 18 juin 1987.

Les trois grands principes étaient les suivants. La taxe ne devrait avoir aucune incidence sur la croissance et l'efficience de l'économie, elle devrait être fondée sur l'équité, et il ne devrait pas être coûteux de s'y conformer et de l'administrer.

La Saskatchewan Chamber of Commerce comprend certainement la nécessité de remplacer la taxe fédérale de vente actuelle. Mise en œuvre en 1924, il s'agit d'un système désuet qui doit être remplacé. Les raisons de ce remplacement sont clairement énoncées dans le même document sur la réforme de la taxe de vente du 18 juin 1987. À bien des égards, la taxe fédérale de vente actuelle enfreint les principes sur lesquels une taxe de vente devrait être fondée. Néanmoins, nous croyons que la taxe proposée sur les produits et services est déficiente à certains égards. La Saskatchewan Chamber of Commerce ne croit pas que la TPS devrait être rejetée, mais plutôt qu'il y a encore du travail à faire pour l'améliorer.

Les améliorations proposées devraient être apportées dans les domaines suivants. Le domaine des faibles coûts de conformité et d'administration. On est en train de demander aux consommateurs et aux entreprises de la Saskatchewan et, de fait, du Canada, de faire leur part et d'accepter la réforme de la taxe fédérale de vente dans l'intérêt du pays. Le gouvernement fédéral devrait aussi faire sa part pour rationaliser les procédures et mettre en œuvre le système fiscal le plus simple et le plus efficace possible. Nous croyons qu'il pourra faire cela en intégrant les taxes de vente fédérale et provinciale, en réduisant le nombre des services détaxés et exonérés, en minimisant le nombre élevé de membres supplémentaires de son effectif requis pour l'administration de la taxe, et que les frais d'administration aux fins de la conformité devraient être augmentés en fonction des coûts soutenus que doivent assumer les entreprises pour se conformer à la nouvelle taxe sur les produits et services.

En deuxième lieu, en ce qui concerne la neutralité des incidences de la taxe sur les produits et services, une taxe sur les produits et services bien conçues devrait chercher à minimiser les distorsions économiques sur le marché. Il est évident que les distorsions qui accompagneront la mise en œuvre de la taxe sur les produits et services pourraient être réduites par la réduction des exonérations et des produits et services détaxés, de même que par l'augmentation des crédits pour la taxe.

La mise en œuvre de la taxe sur les produits et services ne doit pas représenter le transfert d'une part injuste du fardeau sur les particuliers à revenu faible, et nous croyons cela sincèrement. Cela ne devrait pas non plus donner lieu à un avantage concurrentiel pour une entreprise par rapport à une autre. Nous croyons que la TPS existante crée effectivement un certain degré d'injustice ou d'iniquité, particulièrement en ce qui concerne les épiceries. Tous les produits d'épicerie ne sont pas consommés par les particuliers à revenu faible, et le système ne fait pas de distinction entre les différents types de produits d'épicerie. Autrement dit, l'exonération des produits d'épicerie

[*Text*]

The Saskatchewan Chamber of Commerce feels strongly about the necessity of a visible tax. Every conceivable attempt must be made to fully disclose the amount of tax paid by the consumer, rather than have the consumer believe that business is the cause of increased prices, if that is the case, rather than a reflection of the effect that the tax may have.

Probably most importantly, the tax should be revenue neutral. Our support for the goods and services tax has been contingent on this concept. However, should it be revenue positive, our continued support for the GST will be dependent upon the excess being applied to the current high federal deficit, with which we believe this country cannot continue to live.

That summarizes our brief in fairly short form. We will be happy to answer any questions that members of the committee may have.

Senator Steuart: Thank you for your brief. I found it quite interesting coming from the Chamber of Commerce of the Province of Saskatchewan. First, you lay out certain criteria or objectives that should be met in your opinion—and I think your opinion is shared by most people—before you would say that this was a fair and reasonable tax, a tax that should be imposed. You then proceed to point out in your brief, as almost everyone who has appeared before this committee has pointed out, that it fails in every regard. You say the tax should be revenue neutral. Even the government admits that it will not be revenue neutral. You say that the tax should be clearly visible to the consumer. In some cases it will be, and in some cases there is a question mark as to whether or not it will be. You said the tax should be simple to administer. We have heard endless presentations that, far from being simple to administer, it will place a burden on, farmers, small businesses, and everyone to administer, plus the unbelievable question of at least 4,000 new civil servants running around the country. Most people think that the estimates of 4,000 are far too low. It fails in that test.

You said it should be fair and should not place an onerous burden on the poor people. We have had many people who have done research who represent low-income and poor people in society who say that it will place a tremendous burden on them. The rebate that they will receive will only be indexed at a figure that is far less than the inflation we have suffered in this country averaged over the last number of years.

You then go on and admit that it fails in almost every one of those areas. Yet you say to the Senate, "Pass it and hope for the best." You are putting your trust in government, any government of any political stripe, and I think you are being a bit

[*Traduction*]

ne découle pas nécessairement d'une démarche fondée sur les revenus.

La Saskatchewan Chamber of Commerce est fermement convaincue de la nécessité que la taxe soit visible: toutes les tentatives possibles doivent être faites pour que le montant de la taxe payée par le consommateur lui soit indiqué plutôt que ce dernier ne croit que c'est l'entreprise qui est la cause de l'augmentation des prix, le cas échéant, plutôt qu'un effet éventuel de la taxe.

En ce qui est encore plus important probablement, c'est que la taxe n'ait aucune incidence sur les recettes du gouvernement. Notre appui à la taxe sur les produits et services a toujours été motivé par ce principe. Néanmoins, si elle devait avoir un effet d'augmentation des recettes, notre appui soutenu à la TPS serait fonction des recettes excédentaires appliquées au déficit fédéral qui, actuellement, est élevé et est devenu intolérable pour ce pays.

Voilà qui résume notre exposé de façon assez concise. Nous serons heureux de répondre à toutes les questions que les membres du Comité pourraient avoir.

Le sénateur Steuart: Merci beaucoup de votre mémoire. Je l'ai trouvé très intéressant, ce mémoire de la chambre de commerce de la province de la Saskatchewan. Premièrement, vous énoncez certains critères ou objectifs qui, selon vous, devraient être atteints-et je crois que la plupart des gens partagent votre opinion—avant que vous ne disiez qu'il s'agit d'une taxe juste et raisonnable, une taxe qui devrait être imposée. Vous passez ensuite à faire remarquer, dans votre mémoire, comme presque tout le monde qui a comparu devant ce Comité l'a fait remarquer, que la taxe est déficiente à presque tous les égards. Vous dites que la taxe ne devrait pas faire augmenter les recettes du gouvernement. Même le gouvernement admet qu'elle aura une incidence à cet égard. Vous dites que la taxe devrait être clairement visible pour le consommateur. Dans certains cas, elle le sera, et dans d'autres, on se demande bien si elle le sera ou non. Vous avez dit que la taxe sera simple à administrer. Nous avons entendu des exposés sans fin selon lesquels, en plus d'être loin d'être simple à administrer, elle mettra un fardeau sur les agriculteurs, les petites entreprises et sur tous et chacun qui l'administreront, plus la question incroyable d'au moins 4 000 nouveaux fonctionnaires parcourant le pays à la course. La plupart des gens trouvent que ces projections de 4 000 employés sont de loin trop basses. À ce test, elles échouent.

Vous avez dit qu'elle devrait être équitable et qu'elle ne devrait pas placer un fardeau onéreux sur les pauvres. Nous avons entendu plusieurs personnes qui ont fait leurs recherches, qui représentaient les particuliers à revenu faible et les pauvres de notre société, et qui disent qu'elle mettra un lourd fardeau sur eux. La ristourne qu'ils recevront ne sera indexée qu'à une valeur de beaucoup inférieure à l'inflation que nous avons subie en ce pays en moyenne au cours des quelques dernières années.

Ensuite, vous poursuivez et vous admettez qu'elle est déficiente à presque tous ces égards. Pourtant, vous dites au Sénat: «Passez-la, et espérons que ça ira.» Vous faites confiance au gouvernement, à n'importe quel gouvernement de n'importe quelle affiliation politique, et je trouve que vous êtes un peu

[*Text*]

naive that once they get it in they will do much tinkering with it except to increase it.

We have heard figures that show that this tax will have a negative impact on Saskatchewan. Every western provincial government is now against it, including the Government of Saskatchewan. At first it was not and now it is. Everyone is saying that this will work against our province's economy. The only two provinces that will clearly benefit are where most of the manufacturing is done, Ontario and Quebec.

I find it strange, then, having said all that and admitting this, that you say to us, "Please pass it." We were in Manitoba yesterday and the Manitoba Chamber of Commerce recommended that the GST in its present form be withdrawn until the proper changes could be made. What I hear you saying is there is an antiquated bill and an antiquated tax system that needs changing, but you think that the cure will be far worse than the disease, and "It is a bad system, but let's go ahead and agree to let them put in another system that may even be worse and then hope that the government in time will tinker around and change it." I do not think the track record of this government, in fact of any government, has been very sound or very clear.

Have you canvassed your members, or are you trying to play it both ways and feel that you should come out and say, "Pass it quickly", and transfer the burden onto the people and hope that the government changes. Many of your members are dead against it.

Mr. Kinder: Certainly, a number of members are unhappy with elements of the goods and services tax. However, as a concept I think it is fair to say that most business people believe in the concept of a goods and services tax. In a political environment, under any tax regime we know we are not going to get a perfect system to start with. Given that the old system has been in existence since 1924, we believe that major changes have to be made. This certainly is a major step in that direction.

Admittedly, all of the deficiences we have brought forward should be corrected. We do not believe that that necessarily makes the whole concept unworkable. That is the general belief of most of our members.

Senator Barootes: Thank you for a very well-thought-out brief. I take it from your last statement that you do not want to throw out the baby with the bath water.

Mr. Kinder: That is a short way of putting it.

Senator Perrault: Some baby.

Senator Barootes: That baby will grow if you people ever get into power.

[*Traduction*]

naïf de croire qu'une fois qu'ils l'auront passée, ils la modifieront autrement qu'en l'augmentant.

Nous avons entendu des chiffres qui démontrent que cette taxe aura une incidence négative sur la Saskatchewan. Présentement, tous les gouvernements provinciaux de l'Ouest sont contre la taxe, y compris celui de la Saskatchewan. Au départ, il ne l'était pas mais maintenant, il l'est. Tout le monde dit qu'elle fonctionnera contre l'économie de notre province. Les deux seules provinces qui profiteront clairement de la taxe sont celles où la majeure partie de la fabrication se fait, l'Ontario et le Québec.

C'est pourquoi je trouve bien étrange qu'après avoir dit tout cela et admis ceci, vous veniez nous dire «S'il vous plaît, passez-la.» Nous étions au Manitoba hier et la Chambre de commerce du Manitoba a recommandé que la TPS dans sa forme actuelle soit retirée jusqu'à ce que les changements appropriés puissent être apportés. Ce que je vous entends dire, c'est qu'il s'agit d'un bill désuet et d'un système de taxe désuet qui a besoin d'être changé, mais vous pensez que le remède sera de loin pire que la maladie, et que «c'est un mauvais système, mais allons tout de même de l'avant et convenons de les laisser mettre en place un autre système qui sera peut-être pire et espérons que le gouvernement, avec le temps, le manipulera et le changera.» Je ne crois pas que le comportement de ce gouvernement à cet égard, et de fait de tout autre gouvernement a été très sain ou très clair.

Avez-vous demandé l'opinion de vos membres, ou êtes-vous en train de jouer sur les deux tableaux et de voir ce qui en ressortira en disant «Passez-la rapidement» et en transférant le fardeau sur les gens en espérant que le gouvernement changera. Plusieurs de vos membres sont complètement braqués contre cette taxe.

M. Kinder: Assurément, un certain nombre de nos membres sont mécontents de certains éléments de la taxe sur les produits et services. Cependant, au niveau conceptuel, je crois qu'il serait juste de dire que la plupart des gens d'affaires croient au concept d'une taxe sur les produits et services. Dans un contexte politique et sous n'importe quel régime fiscal, nous savons que dès le départ, nous n'aurons jamais un système parfait. Étant donné que l'ancien système est en vigueur depuis 1924, nous croyons que des changements importants devaient être apportés. Cette taxe est certainement un grand pas de fait dans cette direction.

Bien sûr, toutes les déficiences que nous avons portées à votre attention devraient être corrigées. Nous ne croyons pas que ces déficiences rendent impraticables le concept dans son ensemble. C'est effectivement la conviction générale de la plupart de nos membres.

Le sénateur Barootes: Merci pour un mémoire très bien pensé. Si je comprends bien d'après votre dernière affirmation, vous ne voulez pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

M. Kinder: C'est une façon concise de le dire.

Le sénateur Perrault: Quel bébé!

Le sénateur Barootes: Ce bébé grandira si vous prenez jamais le pouvoir.

[*Text*]

A statement was made by my associate which I want you to deal with. I have statistics here that indicate with the net change under the GST system residents of Saskatchewan will pay about the same amount of tax as they paid before, which is revenue neutral for our people.

The next statement from this study is that the economic benefits of the GST mean that the real output in Saskatchewan is expected to grow by about $500 million in today's dollars. Our people are presently paying about $600 per person in the manufacturers' sales tax and about $1,370 per family per year. Are those the same figures that you have been dealing with?

Mr. Kinder: Yes.

Senator Barootes: I think Senator Steuart may not be quite accurate.

Senator Steuart: Totally accurate.

Senator Simard: By Liberal standards, yes.

Mr. Kinder: The information we have is that the GST would be of some advantage to Saskatchewan businesses and residents.

The Chairman: I think we should correct some figures, just as we did with the tax credits that we talked about with the last witnesses.

Senator Barootes: What is the source of those figures?

The Chairman: These are the figures that were given by your cohorts to support their case when it was to their advantage in other provinces. It is prepared by the Department of Finance. It shows that there will be a net impact on the Province of Saskatchewan of $15 million more money paid under the goods and services tax than under the present regime. These are the figures that have been presented, and I am just doing that for the record.

Senator Barootes: My quotation is from office of the Minister of National Revenue.

The Chairman: This was the document that was presented in other provinces.

Senator Olson: The Trades and Labour Council of the South Shore appeared before us in Nova Scotia. They impressed me with a study they had done. They reached the conclusion that Mr. Wilson's argument, that he is going to eliminate the manufacturers' sales tax and replace it with the goods and services tax, is all he is doing. They did a study and found it might be revenue neutral. I am not sure that it will be. It could be a few dollars one way or the other, like $5 billion or $6 billion. I was impressed that they argued that it was, in fact, a massive transfer of tax burden from one group of Canadians to another and from one region to another. For example, the major manufacturing sectors in central Canada, mostly in Ontario and partly in Quebec, will be relieved of a great deal of taxation. The people at the extremities such as Nova Scotia, Saskatchewan, Alberta and other places, where there are other factors that are included in the price before the 7 per cent sales tax is added on—the major one being transpor-

[*Traduction*]

Mon associé a fait une affirmation que j'aimerais porter à votre attention. J'ai ici des statistiques qui indiquent qu'avec le changement net qui se produira dans le cadre du système de la TPS, les résidents de la Saskatchewan paieront le même montant de taxe qu'ils payaient auparavant, ce qui fait que la taxe n'a aucune incidence sur les recettes pour nos gens.

L'affirmation suivante extraite de cette étude est que les avantages économiques de la TPS signifient que la production réelle en Saskatchewan est censée augmenter d'environ 500 millions de dollars en dollars d'aujourd'hui. Nos gens paient actuellement à peu près 600 $ par personne sous forme de taxe sur les ventes des fabricants, et à peu près 1 370 $ par famille par année. Est-ce que ce sont les mêmes chiffres que ceux avec lesquels vous avez travaillés?

M. Kinder: Oui.

Le sénateur Barootes: Je crois que le sénateur Steuart n'est peut-être pas tout à fait exact.

Le sénateur Steuart: Totalement exact.

Le sénateur Simard: Selon les normes libérales, bien sûr.

M. Kinder: Selon l'information que nous avons, la TPS représenterait un certain avantage pour les entreprises et les résidents de la Saskatchewan.

Le président: Je crois que nous devrions corriger certains chiffres, tout comme nous l'avons fait pour certains crédits de la taxe dont nous avons parlé avec les derniers témoins.

Le sénateur Barootes: Quelle est la source de ces chiffres?

Le président: Ce sont les chiffres qui ont été diffusés par vos cohortes pour étayer leur argumentation car cela était à leur avantage dans les autres provinces. Ce document a été préparé par le ministère des Finances. Il montre qu'il y aura un impact net sur la province de la Saskatchewan de 15 millions de dollars de plus payés au titre de la taxe sur les produits et services qu'au titre du régime actuel. Ce sont là des chiffres qui ont été présentés, et je ne fais cela que pour le compte rendu.

Le sénateur Barootes: Ma citation provient du bureau du ministre du Revenu national.

Le président: C'est le document qui a été présenté dans d'autres provinces.

Le sénateur Olson: Le Trades and Labour Council of the South Shore a comparu devant vous en Nouvelle-Écosse. Ils m'ont impressionné avec une étude qu'ils avaient faite. Ils en étaient venus à la conclusion selon laquelle l'argument de M. Wilson, qu'il va éliminer la taxe sur les ventes des fabricants et la remplacer par la taxe sur les produits et services, est tout ce qu'il fera. Ils ont fait une étude et en sont venus à la conclusion que cela pourrait être neutre au niveau des incidences sur les recettes. Je ne suis pas certain que ce sera le cas. Cela pourrait n'être que quelques dollars dans un sens ou dans l'autre, comme 5 milliards de dollars ou 6 milliards de dollars. J'ai été impressionné par le fait qu'ils ont affirmé qu'il s'agissait, en fait, d'un transfert massif du fardeau fiscal d'un groupe de canadiens sur un autre, et d'une région sur une autre. Par exemple, les principaux secteurs de fabrication au Canada central, principalement en Ontario et partiellement au Québec, seront soulagés d'une bonne part de taxation. Les gens aux

[*Text*]

tation, but also other agencies or dealers handle the product along the way until it gets to the ultimate consumer—will shoulder a significantly higher share of taxation for the federal government, in spite of all the disadvantages they presently have.

I am amazed that a group supposedly representing some of the people of Saskatchewan could support that concept. Why do you say we should get on with it and get it done by the end of next month?

Mr. Kinder: There may be some individual dislocation. We have not looked at it much beyond the statistics Senator Barootes referred to in terms of the net impact on Saskatchewan. We have taken more of a Canadian approach to it in terms of what it will mean for Canada internationally and allowing us to compete. We think it is a far more efficient system in that regard and we see all of our businesses in Saskatchewan having to compete. We compete in the northwestern United States. There are many opportunities in that area and we think that this particular tax regime will encourage our businesses to be more competitive in that environment. We think that Canada as a country will be more competitive internationally. That is the primary basis on which we have looked at it. We have not looked at all of the impact of what we will call regional dislocation. Certainly that is a factor that has to be dealt with. If that is the case, it is another factor that the federal government will have to deal with in whatever transfer programs it may have.

We have taken more of a total Canadian perspective and a Saskatchewan export position.

Senator Olson: If citizens in one part of the country are paying a disproportionately higher share of the taxation for the whole country, however you want to add it up, that is something that we at the extremities of the country ought to be concerned with, do you not think?

Mr. Dominic Young, Saskatchewan Chamber of Commerce: Senator, does that not assume that the federal sales tax system was distributed proportionately and fairly before?

Senator Olson: There was not one before. The manufacturers' sales tax applied only in the areas where the manufacturing was located. One does not need to study Canadian economic structures very long to know where 90 per cent of them are located. You also do not have to look at it very long before you see that when all the factors are included, including transportation from those places to the consumer, that the 7 per cent will be applied on a higher base. The people who pay it at that point will pay a higher amount. That is the argument that I think is valid.

[*Traduction*]

extrémités, comme les gens de la Nouvelle-Écosse, les gens de la Saskatchwan, de l'Alberta et d'autres endroits où il y a d'autres facteurs qui sont inclus dans le prix avant que la taxe de vente de 7 p. 100 ne soit ajoutée—le principal étant les frais de transport, quoique d'autres agences ou détaillants manipulent le produit tout au long du chemin jusqu'à ce qu'il se rende au consommateur final—assumeront une part beaucoup plus élevée de la taxation pour le gouvernement fédéral, en dépit de tous les désavantages dont ils sont actuellement affligés.

Je suis estomaqué de voir qu'un groupe censé représenter certains des gens de la Saskatchwan puisse appuyer un tel concept. Pourquoi dites-vous que nous devrions ne plus attendre et le faire d'ici la fin du mois prochain?

M. Kinder: Il se peut qu'il y ait certaines dislocations individuelles. Nous n'avons pas étudié la chose plus profondément que les statistiques auxquelles le sénateur Barootes faisait mention en termes de l'impact net sur la Saskatchewan. Nous avons adopté une démarche plus canadienne pour ce qui est de ce que cela signifie pour le Canada internationalement, et pour ce qui est de nous permettre d'être concurrentiels. Nous trouvons qu'il s'agit d'un système de beaucoup plus efficace à cet égard et nous considérons que toutes nos entreprises en Saskatchewan doivent être concurrentielles. Nous faisons concurrence dans le nord-ouest des États-Unis. Il y a beaucoup d'occasions dans cette région et nous croyons que ce régime fiscal particulier encouragera nos entreprises à être plus concurrentielles dans ce contexte. Nous trouvons que le Canada en tant que pays sera plus concurrentiel à l'échelle internationale. C'est le fondement principal sur lequel nous l'avons étudié. Nous n'avons pas envisagé tous les impacts de ce que nous appellerons la dislocation régionale. Assurément, c'est là aussi un facteur qu'il faut prendre en compte. Le cas échéant, c'est un autre facteur que le gouvernement fédéral devra prendre en compte dans les programmes de transfert quelconques qu'il pourrait avoir.

Nous avons plus adopté une perspective canadienne d'ensemble et une position d'exportation pour la Saskatchewan.

Le sénateur Olson: Si les citoyens d'une région du pays paient une part disproportionnellement plus élevée des taxes par rapport à l'ensemble du pays, quelle que soit la façon dont vous le calculerez, c'est quelque chose qui devrait nous préoccuper, nous des extrémités du pays, ne trouvez-vous pas?

M. Dominic Young, Saskatchewan Chamber of Commerce: Sénateur est-ce que cela ne sous-entend pas que le système de la taxe fédérale de vente était réparti de façon proportionnée et équitable auparavant?

Le sénateur Olson: Avant, il n'en existait pas. La taxe sur les ventes des fabricants n'était appliquée que dans les régions où la fabrication se faisait. Il n'est pas nécessaire d'étudier les structures économiques canadiennes bien longtemps pour se rendre compte où 90 p. 100 des fabricants se trouvent. Et il n'est pas non plus nécessaire d'étudier la question très longtemps avant de comprendre qu'une fois qu'on a tenu compte de tous les facteurs, y compris le transport entre ces endroits et le consommateur, que les 7 p. 100 seront appliqués sur une assiette plus élevée. Les gens qui les paieront à ce stade paie-

[*Text*]

The Chairman: If Senator Olson takes too long for questions and the witnesses take too long to reply, we do not get very far.

Senator Simard: I wish to quote a document which I am prepared to table and give to the witnesses. It is a statement that the chairman has already used. It shows that for all of Canada it is definitely revenue neutral. There are six winners; Newfoundland, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec, Manitoba and the Yukon and Northwest Territories. There are three losers; $15 million for Saskatchewan, $30 million for Alberta and $30 million for British Columbia, which represents less than 2 per cent of the total action. However, the total is definitely revenue neutral.

In light of your support of the GST, although you do not think it is perfect, and some of your members do not agree with some elements, "but let us go ahead and perhaps improve on it in future," I agree, even if it is only to remove the uncertainty.

Are you prepared to go as far as pressing your provincial government to join and make it a single federal-provincial harmonized tax with basically the same products and services taxable?

Have you had a chance to read the proposal of Dennis Mills, a Liberal member of Parliament who is trying to convince the Liberal Party to do away with the consumption tax and have a new provincial income tax system whereby you people would be relieved and the poor people and the middle-income people would be penalized?

Mr. Kinder: No, we have not seen the Dennis Mills' proposal.

The Chairman: It is a single tax proposal.

Senator Simard: The 25 per cent Dennis Mills' proposal.

Mr. Kinder: I read about the concept. He is a professor—

Senator Simard: He is a Liberal member of Parliament who graced us with his presence in Toronto.

Mr. Kinder: No, I have not read it.

Senator Simard: You say that you have not heard about it?

Mr. Kinder: No.

Your earlier question was whether or not we as an organization have urged the provincial government to enter into a joint federal-provincial GST proposal. To say that we have endorsed that idea formally would not be correct. However, we do sit on the GST Advisory Committee which the Province of Saskatchewan has formed, and in our informal discussions our president has encouraged the provincial government to continue the discussions with the federal government to have one integrated tax system.

[*Traduction*]

ront un montant plus élevé. C'est là l'argument que je considère valide.

Le président: Si le sénateur Olson prend trop de temps pour les questions et que les témoins prennent trop de temps pour répondre, nous n'irons pas bien loin.

Le sénateur Simard: J'aimerais citer un document que je suis disposé à déposer et à donner aux témoins. Il s'agit d'un énoncé que le président a déjà employé. Il montre que pour tout le Canada, la taxe n'a assurément aucune incidence sur les recettes. Il y a six gagnants: Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Il y a trois perdants: la Saskatchewan pour 15 millions de dollars, l'Alberta pour 30 millions et la Colombie-Britannique pour 30 millions, ce qui représente moins de 2 p. 100 du total. En revanche, le total lui, il est certainement neutre en ce qui concerne l'incidence sur les recettes.

Compte tenu de votre appui à la TPS, bien que vous pensiez qu'elle ne soit pas parfaite, et que certains de vos membres ne soient pas d'accord avec certains de ses éléments, «Mais allons tout de même de l'avant, et, peut-être, améliorons-la dans l'avenir», je suis d'accord, même si c'est seulement pour éliminer les incertitudes.

Êtes-vous prêts à aller aussi loin que d'enjoindre votre gouvernement provincial à participer et à en faire une taxe unique fédérale provinciale harmonisée s'appliquant fondamentalement aux mêmes produits et services?

Avez-vous eu l'occasion de lire la proposition de Dennis Mills, un député libéral fédéral, d'abolir la taxe à la consommation et d'implanter un nouveau système d'impôt sur le revenu provincial dans le cadre duquel les gens comme vous seraient soulagés et les pauvres et les gens à revenu moyen seraient pénalisés?

M. Kinder: Non, nous n'avons pas vu la proposition de Dennis Mills.

Le président: Il propose un impôt unique.

Le sénateur Simard: La proposition Dennis Mills de 25 p. 100.

M. Kinder: J'ai lu au sujet du concept. C'est un professeur—

Le sénateur Simard: C'est un député libéral qui nous a honorés de sa présence à Toronto.

M. Kinder: Non, je ne l'ai pas lue.

Le sénateur Simard: Vous dites que vous n'en avez pas entendu parler?

M. Kinder: Non.

Dans votre question de tantôt, vous nous demandiez si notre organisation avait ou non enjoint le gouvernement provincial de se joindre à une proposition commune fédérale provinciale sur la TPS. Il ne serait pas juste de dire que nous avons approuvé cette idée officiellement. En revanche, nous siégeons au comité consultatif de la TPS que la province de la Saskatchewan a établi, et dans nos discussions officieuses, notre président a encouragé le gouvernement provincial à poursuivre les

[*Text*]

Senator Simard: To reduce costs and the load of administration?

Mr. Kinder: Exactly, and to have a lower provincial rate.

Senator Cools: I missed some of your presentation but I have been reading as swiftly as I can. I see on page 3 of your presentation you say that the consumers and businesses of Saskatchewan—and, indeed, Canada—are being asked to do their part to accept the federal sales tax reform for the best interests of the country. Who is asking you to do your part?

Mr. Kinder: The bill itself—in presenting this bill, that affects all those parties. When you read the bill it asks for people to contribute to operating the system. That is all we are saying. Everyone has to comply with the system. That is their part. We are being told, just as we have talked about the reasons for reforming the old federal sales tax system and entering into a new system, that accepting that concept, if you believe it, is also our part. That is what we are being asked to do.

Senator Cools: You seem to be quite well-informed people and you seem to have followed the development of Bill C-62 quite closely. You were able to say things such as, for example, the federal sales tax is inadequate, and you cite the white paper as well as the paper on sales tax reform. You then turn around and say that the role of the Senate, and this committee, should be to build consensus. I want to caution you perhaps not to be so frugal—

The Chairman: Senator Cools, you are going to stop an answer.

Senator Cools: My concern is that you say to us that we must build consensus. You say that everybody is doing their part to reform the system. You then cite as your concerns the items that are the flaws in the bill. We have had as testimony here again and again to the effect that ministers have told us they are not willing to accept many changes from us. I was wondering what recommendation you had concerning consensus building.

Mr. Kinder: All we can do is look at the process that occurs in this country. We saw it in Meech Lake. We assume that the process could go in any number of directions. We are not predicting how that will, in fact, occur. But we have seen it occur in other areas, so we presume it will occur in some similar fashion perhaps in this area.

The Chairman: I apologize to those senators who did not have the time to ask their questions.

The representatives of the Saskatchewan Chamber of Commerce, I thank you for your presentation.

[*Traduction*]

discussions avec le gouvernement fédéral dans l'optique d'un système fiscal unique intégré.

Le sénateur Simard: Pour réduire les coûts et le fardeau d'administration?

M. Kinder: Exactement, et pour avoir un taux provincial plus bas.

Le sénateur Cools: J'ai manqué un bout de votre exposé, mais j'ai lu aussi vite que je le pouvais. Je vois, à la page 3 de votre mémoire que vous dites qu'on demande aux consommateurs et aux entreprises de la Saskatchewan—et, de fait, du Canada,—de faire leur part et d'accepter la réforme de la taxe fédérale de vente dans l'intérêt du pays. Qui vous demande faire votre part?

M. Kinder: Le projet de loi lui-même—en présentant ce projet de loi, on touche tous les intéressés. Lorsque vous lisez le projet de loi, il demande aux gens de contribuer au fonctionnement du système. C'est tout ce que nous voulons dire. Tout le monde doit se conformer au système. C'est ça qui est leur part. On nous a dit, tout comme nous avons parlé des raisons de réformer l'ancien système de la taxe fédérale de vente et de passer à un nouveau système, qu'accepter ce concept, si vous y croyez, est aussi notre part. C'est ce qu'on nous demande de faire.

Le sénateur Cools: Vous semblez être des gens particulièrement bien informés et vous semblez également avoir suivi l'élaboration du projet de loi C-62 de très près. Vous avez ainsi été en mesure de dire des choses comme, par exemple, que la taxe fédérale de vente est inadéquate, et vous citez le livre blanc de même que le livre sur la réforme de la taxe de vente. Ensuite, vous vous tournez et vous dites que le rôle du Sénat, et de ce Comité, devrait être d'établir un consensus. Je voudrais vous conseiller de ne pas être aussi frugal—

Le président: Sénateur Cools, vous allez interrompre une réponse.

Le sénateur Cools: Ce qui m'inquiète, c'est que vous nous dites que nous devons établir le consensus. Vous dites que tout le monde est en train de faire sa part pour réformer le système. Ensuite, vous citer, en tant que vos préoccupations, les éléments qui sont les déficiences du projet de loi. Nous avons eu ici, encore et encore, des témoignages selon lesquels les ministres nous ont dit qu'ils ne sont pas disposés à accepter aucun changement venant de nous. C'est pour cela que je me demandais quelle recommandation vous aviez en ce qui concerne l'établissement d'un consensus.

M. Kinder: Tous ce que nous pouvons faire, c'est de regarder le processus qui se déroule dans ce pays. Nous l'avons vu dans le lac Meech. Nous présumons que ce processus pourrait aller dans n'importe laquelle d'un certain nombre de directions. Nous ne sommes pas en train de prédire comment cela se produira en fait. Mais nous l'avons vu se produire dans d'autres domaines, ce qui fait que nous présumons que cela se produira peut-être d'une façon similaire dans ce domaine.

Le président: Je m'excuse auprès des sénateurs qui n'ont pas eu le temps de demander leurs questions.

Représentants de la Chambre de commerce de la Saskatchewan, je vous remercie de votre présentation.

[*Text*]

We now have the United Church, Saskatchewan Conference, Mr. Merv Harrison, Chairman of the Task Force on the Economy.

Mr. Harrison, we welcome you to this committee. We look forward to your presentation on behalf of the United Church, Saskatchewan Conference. We have your brief in front of us. I would urge you to contract it if you can. Like some of the lengthy sermons that go on in the United Church and others, it is sometimes better to cut them down a little and give a chance for some response.

Mr. Merv Harrison, Chairman of Task Force on the Economy, United Church, Saskatchewan Conference: I will not read my brief because it is too long. I will try to highlight some of the important points and perhaps read certain excerpts, if I may. Bob Guay, the downtown chaplain worker here in Regina, may join me in a few minutes if he gets back. He had an important item with respect the plight of poor people and the tax, that we may be able to include in our discussion.

Let me express our thanks for this opportunity to make our presentation. As we have tried to explain in our brief, the presentation is made by the Task Force on the Economy of the United Church in Saskatchewan. It is intended to convey the views and concerns of the elected representatives of the church. That group passed a resolution at a recent conference. It is called a petition but is synonymous with a resolution. It was passed in June of this year at a recent assembly in Swift Current where some 600 delegates were present. I will just read the heart of the resolution which states that "Be it therefore resolved that the Saskatchewan Conference petitioned the 33rd General Council", which is the general council of our church, the national body, "to convey to the Prime Minister and the federal Minister of Finance that the General Council of the United Church of Canada first of all commends the federal government for reducing and eliminating some of the unfair tax avoidance measures in the tax system." It then goes on to make some comment on that. The church supports the need for substantial levels of taxation to provide adequately for important services, but strongly opposes the proposed new goods and services tax. Fourth, it urges the Government of Canada to abandon its plan for the goods and services tax and replace it with a more equitable share of taxation revenues being received from corporations and high-income individuals. This is the heart of our presentation. I will try to explain the reason why we take that position.

It is important for me to comment briefly on the fact that this is not just simply the view of a small working group within the church or a special interest group. The subject has been debated through the proper committees and the courts of the church. With due process, elected representatives have taken this position. I point that out because when we are speaking on social justice issues for the church we are sometimes asked for whom do we speak. We are asked if we really represent the

[*Traduction*]

Nous passons maintenant à monsieur Merv Harrison, président du Groupe de travail sur l'économie, Église unie, Conférence de la Saskatchewan.

Monsieur Harrison, bienvenue à cette audience du comité. Nous sommes heureux de recevoir votre représentation au nom de l'Église unie, Conférence de la Saskatchewan. Nous avons votre mémoire devant nous. Je vous prierais de l'exposer en abrégé, si vous le pouvez. Comme dans le cas de certains longs sermons qui sont prononcés dans l'Église unie ou ailleurs, il est parfois préférable d'abréger un peu et de donner aux autres une chance de répondre.

M. Merv Harrison, président du Groupe de travail sur l'économie, Église unie, Conférence de la Saskatchewan: Je ne lirai pas mon mémoire parce qu'il est trop long. J'essaierai d'exposer certains des principaux points et peut-être de lire certains extraits, si je le peux. Bob Guay, l'aumônier du centre-ville, ici à Regina, se joindra à moi dans quelques minutes, s'il revient. Il avait à exposer un point important concernant les problèmes des pauvres gens et la taxe, ce que nous pourrons probablement inclure dans nos discussions.

Permettez-moi de vous remercier de cette occasion de vous faire une présentation. Comme nous avons essayé de l'expliquer dans notre mémoire, la présentation est faite au nom du Groupe de travail sur l'économie de l'Église unie en Saskatchewan. Il a pour but d'exprimer les opinions et les inquiétudes des représentants élus de l'Église. Ce Groupe a passé une résolution lors de sa récente conférence. Nous l'avons appelée pétition, mais c'est vraiment une résolution. Nous l'avons adoptée en juin cette année, lors de notre assemblée à Swift Current, à laquelle quelque 600 délégués étaient présents. Je lirai seulement l'essentiel de la résolution, c'est-à-dire l'énoncé établissant qu'il est donc résolu que la Conférence de la Saskatchewan présente au 33e Conseil général—qui constitue le conseil général de notre Église—l'organisme national, de communiquer d'abord au Premier Ministre et au ministre fédéral des Finances que le Conseil général de l'Église unie du Canada loue l'action entreprise par le gouvernement fédéral afin de réduire et d'éliminer du régime fiscal certaines des mesures inéquitables d'évitement fiscal. La résolution exprime ensuite certains commentaires à ce sujet. L'Église reconnaît le besoin de niveaux substantiels de taxe aux fins de pourvoir adéquatement les services importants requis, mais elle s'oppose fortement à la nouvelle taxe imposée sur les produits et les services. Quatrièmement, elle exhorte le gouvernement du Canada à abandonner son plan d'une taxe sur les produits et les services et de remplacer celle-ci par une portion plus équitable de l'impôt sur le revenu qu'il perçoit des sociétés et des particuliers à revenu élevé. Voilà l'essentiel de notre présentation. Je tenterai maintenant d'expliquer le motif sur lequel repose notre position.

Il est important pour moi de commenter brièvement le fait qu'il ne s'agit pas là seulement de l'opinion d'un petit groupe de travail au sein de l'Église ou d'un groupe de pression spécial. Ce sujet a été discuté par les comités appropriés et par les cours de l'Église. Après s'être dûment acquittés du processus de consultation, les représentants élus ont adopté cette position. Je souligne ce processus car, lorsque nous prenons position sur les questions de justice sociale au nom de l'Église, on

[*Text*]

membership. It seems to me that proper process has taken place. This does represent the views of the largest Protestant denomination in the Province of Saskatchewan.

It is with the weight of that group, ladies and gentlemen, that this task force of ours urges the Senate to use the full force of its constitutional rights and powers to prevent the GST legislation from passing, and asking the government to find more just and equitble ways of generating tax revenue.

The rest of the brief is an attempt to explain our rationale. We have done so, first, under the heading, "Theological and Ethical Considerations". We have identified there the way in which our understanding of the scriptures indicate that we have a God that cares a lot about the plight of disadvantaged low-income people, that He demonstrated this through the work of Jesus. You will recall that Jesus began his ministry by saying, "The Spirit of the Lord is upon me, because God has annointed me to preach good news to the poor." For us this becomes kind of the heart of the gospels' call for us to stand on the side of, and to have a strong bias in, support of poor and disadvantaged persons, the persons in society who have the least of material things and who are least able to defend themselves from the vagaries of our economic system.

It is our view, as we state on the top of page 3, that every program or policy proposed by the government should be measured and evaluated on the basis of what effect it has upon oppressed and marginalized people. Does it provide opportunity for people at the low end of the scale? Will it help to reduce the huge disparity in incomes in our society? Will it help to close the gap between the rich and the poor?

We have gone on to comment upon the way in which the Bible informs us that we are called by our values of justice, love and equity to judge economic policies, including taxation by their ability to achieve these ends. In our view, the goods and services tax flies in the face of these goals. Because of its regressive nature it adds yet another burden upon low-income people.

There is then the heading "Economic Policy". Under that heading we sum up some of the history of the United Church's experience in working for social and economic justice. We have made many presentations to governments and to politicians. We have made public statements urging more equitable and fair tax systems. In the 1960s when the Carter Commission came out, our church strongly supported the four fundamental landmark principles which were identified. The first one was based on taxation, on the ability to pay. The second one was with respect to using the tax system for substantial income redistribution. The third would eliminate all tax evasions and abuses. The fourth would tax all sources of income regardless of from where they come.

[*Traduction*]

nous demande parfois à quel titre nous parlons. On nous demande si nous représentons vraiment les membres. Il me semble que nous avons suivi le processus approprié. Notre psotion représente les opinions de la plus importante confession protestante de la province de la Saskatchewan.

Fort du poids de tous ces gens, mesdames et messieurs, notre Groupe de travail exhorte le Sénat à utiliser pleinement les pouvoirs et les droits que lui confère la constitution dans le but d'empêcher l'adoption de la loi sur la TPS et de demander au gouvernement de trouver des façons plus justes et plus équitables de lever ses revenus fiscaux.

Le reste de notre mémoire s'applique à exposer le motif de notre décision. C'est ce que nous avons fait, en commençant avec le titre «Considérations théologiques et éthiques». Dans cette partie, nous avons exposé la façon dont, selon notre compréhension des Écritures, notre Dieu se soucie beaucoup du sort des personnes désavantagées à faible revenu et qu'Il a démontré ce souci par le biais du travail de Jésus. Souvenez-vous que Jésus a commencé son enseignement en disant «L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a rejoint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres». Pour nous, ces mots représentent en quelque sorte le cœur du message de l'évangile qui nous exhorte à soutenir et à défendre les pauvres et les désavantagés, les personnes qui, dans la société, possèdent le moins de biens matériels et qui sont les moins capables de se défendre eux-mêmes devant les caprices de notre système économique.

Nous partageons l'opinion, comme nous l'avons énoncé dans le haut de la page 3, que chaque politique ou chaque programme proposé par le gouvernement devrait être mesuré et évalué en fonction de ses répercussions sur les personnes opprimées ou marginalisées. Cette politique ou ce programme apporte-t-il des avantages aux personnes qui se trouvent au bas de l'échelle? La mesure contribuera-t-elle à réduire les considérables disparités de salaire qui existent dans notre société? Aidera-t-elle à réduire l'écart entre le riche et le pauvre?

Nous avons poursuivi l'analyse par un commentaire sur la façon dont la Bible nous informe que notre sens de la justice, de l'amour et de l'équité nous oblige à juger les politiques économiques, notamment les taxes et impôts, en fonction de leur contribution envers la réalisation de ces fins. À notre avis, la taxe sur les produits et les services va complètement à l'encontre de ces buts. À cause de sa nature régressive, elle ajoute un autre fardeau sur les épaules des personnes à fable revenu.

La partie suivante porte le titre «Politique économique». Sous ce titre, nous avons résumé la partie de l'histoire de l'Église unie touchant son travail relativement à la justice sociale et économique. Nous avons fait un grand nombre de présentations aux gouvernements et aux politiciens. Nous avons présenté de nombreux énoncés publics réclamant des régimes fiscaux plus équitables et plus justes. Dans les années 1960, dans le cadre de la Commission Carter, notre Église a fortement appuyé les quatre principes fondamentaux qui étaient exposés. Le premier établissait la contribution fiscale selon la capacité de payer. Le deuxième visait l'utilisation du régime fiscal aux fins de redistribution substantielle du revenu. Le troisième portait sur l'élimination de toute évasion fiscale et

[*Text*]

There were many additional briefs and presentations. A major statement of the general council in 1984 called specifically for tax reform which would eliminate tax avoidance. It would restore higher rates of taxation on high incomes and particularly increase the load for corporations. I know those are not new items to you. You have likely been hearing them all day long as well as on your travels across the country. That document went on to urge the government to use the tax system to recover some of the billions of dollars of forgone revenue which was leaking out in tax expenditures, and to use those funds to develop substantial employment strategies moving toward policies of full employment. In our view, that goal and recommendation is still valid.

On the top of page 4 we refer to the government's white paper which was presented in June of 1987 which promised a fair, simple and more equitable tax system which would come about with tax reform. Our church made two presentations to the Finance Committee of the House of Commons. I was personally involved with one of them. I met several times with representatives of the Finance Department urging the same kinds of principles and strategies upon the planners when they were initiating their tax reform.

In our view, the tax reform which was alleged has not happened. From 1984 to 1988, and you probably know the statistics better than I, a working poor family had its tax payments increased by 44 per cent. For middle-income families the increase was 10 per cent while high-income families had their taxes go down by 5.9 per cent. Tax rates for corporations were reduced. There are still 93,000 corporations, according to our information, which have profits but pay no tax whatsoever. The GST will shift another tax load from corporations to individuals.

I now wish to turn to the heading, "Question of Values and Priorities". It seems to me that this is the key to what is going on in our nation and in policy planning. The United Church has been concerned for some time about the trend which presently exists in the province and across the country in terms of the strong emphasis on deregulation, privatization, encouragement of additional foreign investment and control of our economy, the heavy reliance on the market economy to provide for all of the needs in society. Surely it has been demonstrated amply over the decades that the market system cannot and does not provide adequately for every person's need, certainly not in a fair manner.

We go on to comment on the number of people in Canada who are unemployed, who are living below the poverty line and the way in which income distribution in Canada has remained relatively unchanged for 35 years.

[*Traduction*]

de tous les abus fiscaux. Le quatrième énonçait l'imposition de toutes les sources de revenu, sans égard à leur provenance.

Nous avons présenté de nombreux autres mémoires et exposés. En 1984, le conseil général a présenté un énoncé important dans lequel il demandait précisément une réforme fiscale qui éliminerait l'évitement fiscal. Il demandait une restauration des taux élevés d'imposition pour les tranches supérieures de revenu et particulièrement l'accroissement de la charge fiscale pour les sociétés. Je sais qu'il ne s'agit pas d'idées nouvelles pour vous. Vous avez probablement entendu ces idées toute la journée, de même qu'à vos autres audiences dans le pays. L'énoncé exhortait également le gouvernement à utiliser le régime fiscal pour récupérer quelques-uns des milliards de dollars de revenu éventuel qui se perdait sous forme de dépenses fiscales et d'utiliser ces fonds pour mettre au point d'importantes stratégies d'emploi qui aideraient à réaliser le plein emploi. À notre avis, ce but et cette recommandation demeurent valides.

Dans le haut de page 4, nous faisons référence au livre blanc que le gouvernement a présenté en juin 1987, et dans lequel il promettait un régime fiscal juste, simple et plus équitable par suite de la réforme fiscale. Notre Église a présenté deux exposés au Comité permanent des finances et des affaires économiques de la Chambre des communes. J'ai personnellement participé à l'un de ces exposés. J'ai rencontré plusieurs fois des représentants du ministère des Finances et j'ai exhorté les planificateurs à suivre les mêmes types de principes et de stratégies lorsqu'ils mettaient au point leur réforme fiscale.

À notre avis, la réforme fiscale contemplée n'a pas eu lieu. De 1984 à 1988—et d'ailleurs vous connaissez probablement les statistiques mieux que moi—une famille de «travailleurs pauvres» a vu ses paiements d'impôt croître de 44 p. 100. Pour les familles à revenu moyen, l'augmentation se situait à 10 p. 100, alors que pour les familles à revenu élevé, les impôts ont diminué que de 5,9 p. 100. Les taux d'imposition sur les sociétés ont été réduits. D'après nos renseignements, il reste 93 000 sociétés qui font des bénéfices, mais ne paient aucun impôt d'aucune sorte. La TPS fera passer une autre charge fiscale des société aux particuliers.

Je passe maintenant à la section «Questions de valeurs et de priorités». Il me semble que c'est là la clé de ce qui se passe dans notre pays et en planification des politiques. L'Église unie s'inquiète depuis un certain temps de la tendance, qui existe actuellement dans la province et dans tous le pays, à consacrer des efforts considérables à la déréglementation, à la privatisation, à l'encouragement d'investissements étrangers supplémentaires et au contrôle de notre économie, ainsi qu'à la grande confiance placée dans l'économie de marché pour pourvoir à tous les besoins dans la société. Il a été manifestement démontré, durant plusieurs décennies, que l'économie de marché ne peut pas pourvoir et ne pourvoit pas adéquatement à tous les besoins d'une personne, certainement pas de façon équitable.

Le commentaire suivant porte sur le nombre de Canadiens qui sont sans emploi et qui vivent sous le seuil de la pauvreté, ainsi que sur la façon dont la distribution des revenus au

[*Text*]

We comment, too, on the situation in Saskatchewan with large numbers of people unemployed and on social assistance. This is the way that the market economy seems to demonstrate that it provides for the needs of the people. It provides very well for the needs of some of the people, but at the expense of the poor, the oppressed and the marginalized.

At the top of page 5 we suggest that it is common knowledge that the goods and services tax is a companion piece to free trade and to the other elements that I have described which are a part of Canada's present economic policy. Adding one more element to the mosaic I suppose would seem appropriate, but what concerns us is that this trend continues to be entrenched and increased. There is an urgent need for strategies for job creation and full employment policies. We think the tax system could generate funds to do some of that work.

The Chairman: Mr. Harrison, I hate to interject, but if you could cut down on some of your presentation you will have more chance to answer questions. I am not suggesting you do that. If you take your half hour, there will be no questions. It is interesting to get questions.

Mr. Harrison: I will move more quickly for the remainder. The next section deals with our specific concerns about the GST. I have been talking about principles, about philosophy and about the values that are used in generating the present policy. It identifies some of the specifics. I will not elaborate on all of these because you have likely heard them before. The first one is the regressive of the tax as opposed to basing it on ability to pay. The second has to do with the unfair share moving to individuals rather than to corporations. The third is that it is far too complex and costly in its administration and wasteful in the numbers of people who will be employed both in government and elsewhere chasing the tax dollars around. Fourth, it is inflationary and will aggravate the present high interest rates which are already crippling the economy. Fifth, we understand exports will be exempted, providing a bonanza of lower-priced goods for American consumers. We are concerned about higher unemployment and wages being eroded. Most important, the tax will impose its heaviest burden upon low-income persons, of which there are many in Canada, those the least able to afford it.

Although there will be, as we understand it, a tax credit, there are many hazards in connection with the credit. First, it is unlikely, in our view, that the credit will be adequate to cover all the increased needs. Second, the credit is not indexed, nor is the threshold level at which it applies. Thus immediately there will be erosion of their support system. We fear too the provinces may deduct that allowance from social assisatnce

[*Traduction*]

Canada est demeurée relativement inchangée durant les derniers 35 ans.

Nous mentionnons également qu'en Saskatchewan il existe un grand nombre de personnes qui sont sans emploi et doivent recourir au bien-être social. C'est la façon dont l'économie de marché semble démontrer qu'elle pourvoit aux besoins des gens. Elle pourvoit très bien aux besoins de certaines personnes, mais aux dépens des pauvres, des opprimés et des marginalisés.

En haut de la page 5, nous suggérons qu'il est de notoriété publique que la taxe sur les produits et les services s'imbrique dans le libre-échange et dans les autres éléments que j'ai décrits comme faisant partie de la politique économique actuelle du Canada. J'imagine que l'ajout d'un autre élément à la mosaïque semblerait approprié, mais ce qui nous inquiète, c'est que cette tendance continue à s'enraciner et à croître. Nous avons un besoin urgent de stratégies visant la création d'emplois et les politiques de plein emploi. Nous croyons que le régime fiscal pourrait lever les fonds nécessaires à ce travail.

Le président: Monsieur Harrison, je n'aime pas m'interposer, mais si vous pouviez raccourcir un peu votre présentation, vous auriez alors plus de chance de répondre aux questions. Je ne suggère pas que vous le fassiez. Si vous prenez votre demi-heure, il n'y aura pas de questions. C'est plus intéressant quand il y a des questions.

M. Harrison: J'irai plus vite pour le reste. La section suivante porte sur nos inquiétudes précises concernant la TPS. J'ai déjà parlé des principes, de la philosophie et des valeurs sur lesquelles est fondée la politique actuelle. Cette section porte sur certains points précis. Je ne m'étendrai pas en détail sur chacun de ces points car vous les avez déjà probablement entendus. Le premier concerne la régressivité de la taxe, par opposition à une taxe fondée sur la capacité de payer. Le second point a trait au transfert inéquitable d'un fardeau fiscal vers les particuliers, au profit des sociétés. Le troisième établit que l'administration de la taxe est beaucoup trop complexe et coûteuse et qu'elle gaspille des ressources humaines considérables, tant au gouvernement que dans le secteur privé, dans une chasse aux dollars de taxe. Le quatrième point concerne l'aspect inflationniste de la taxe et l'exacerbation des taux d'intérêt actuellement élevés qui handicapent déjà l'économie. Comme cinquième point, nous comprenons que les exportations seront exonérées, ce qui mettra à la disposition des consommateurs américains une pléthore de produits à bas prix. Nous nous inquiétons de l'accroissement du chômage et de l'érosion des traitements. Plus important encore, la taxe imposera un fardeau plus considérable sur les personnes à revenu faible, qui sont nombreuses au Canada et qui sont les moins capables de le supporter.

Nous comprenons qu'il y aura un crédit de taxe, mais un crédit comprend néanmoins bien des dangers. D'abord, il est à notre avis improbable que le crédit puisse couvrir adéquatement tous les besoins accrus. Deuxièmement, le crédit n'est pas indexé, non plus que le seuil auquel il s'applique. Par conséquent, il y aura immédiatement érosion de leur système de soutien. Nous craignons également que les provinces déduisent ce crédit des prestations de bien-être social, comme c'est le cas en

[*Text*]

allowance just as in Saskatchewan the family allowance is deducted from social assistance.

Another section of our brief deals with the alternatives. In our view it is not impractical to suggest that the necessary revenues can be achieved without the GST. We have provided some information which Neil Brooks has documented. You probably have his information and perhaps have studied it a lot more than I. He suggests five areas in which tax revenues could be generated. I will leave those with you for your own reading. They are not new but they do provide some specifics with respect to how it would be achieved.

On behalf of the church, we want to state clearly that it is our view that it would be morally and socially unjust to proceed with the goods and services tax. We ask the Senate to stop the implementation of the legislation that would allow this tax to proceed.

It is important for me to say this much more: Our church is not concerned with the fact that there need to be adequate taxation levels. We very much believe that society needs collectively to care for its people with adequate tax and adequate programs. We know that the important element before us today is the GST, but in the long term the real debate in our view must be with an overhaul of the tax system. We have identified the principles, or reiterated them, which would be included in such an overhaul of the system. It begs again the question of values and priorities that are directing public policy in our country today.

Although I have spoken on behalf of the United Church, I think it is important to know that the five main line Protestant denominations, including Roman Catholics, have done some work jointly. They may not have all reached this complete conclusion, or documented it in their official bodies, but there are statements and there is work going on jointly among all those denominations which share to a very large extent these same principles which I have expressed to you today. Thank you.

The Chairman: As I said, I am sorry that I had to interject. We have to leave some time for questions. The first question is from Senator Perrault.

Senator Perrault: Thank you for bringing these views to our attention. The United Church of Canada has always been known for its good social conscience, which is why your views are particuarly important.

I was going to ask at the outset if the other faiths are joining you with some of the concerns you have expressed. I think you have answered that.

Mr. Harrison: Yes.

Senator Perrault: Are we making any progress at all, in your view, in the battle against poverty in this nation?

Mr. Harrison: I think that although we continue to be very concerned about the experience that many people are having, we should take some pride in the programs that have been put in place over the decades.

[*Traduction*]

Saskatchewan où les allocations familiales sont déduites de l'assistance sociale.

Une autre section de notre mémoire porte sur les solutions de rechange. À notre avis, il n'est pas déplacé de suggérer que les revenus nécessaires puissent être levés sans la TPS. Nous avons colligé certaines des données que Neil Brooks a englobé dans son document. Vous avez probablement ces renseignements et vous les avez peut-être étudiés plus soigneusement que je l'ai fait. Il suggère cinq points relativement à la levée de revenus fiscaux. Je vais vous laisser les lire vous-mêmes. Ces points ne sont pas nouveaux, mais il y a des prévisions sur la façon dont ils pourraient être mis en œuvre.

Au nom de l'Église, nous voulons établir nettement qu'à notre avis, il serait moralement et socialement inéquitable d'imposer la taxe sur les produits et les services. Nous demandons au Sénat de bloquer la mise en œuvre de la loi qui permettrait l'imposition de cette taxe.

Il est important pour moi d'ajouter ceci. Notre Église ne nie pas le besoin de niveaux de taxation adéquats. Nous croyons fermement que la société doit assurer collectivement le bien-être de ses citoyens au moyen de taxes adéquates et de programmes adéquats. Nous savons que l'élément important auquel nous faisons face aujourd'hui est la TPS, mais, sur une longue période, le débat réel doint à notre avis porter sur une réforme du régime fiscal. Nous avons énoncé les principes—ou plutôt nous les avons réitérés—qui devraient présider à une telle réforme du régime. Cela nous amène à questionner de nouveau les valeurs et les priorités sur lesquelles repose la politique publique du pays de nos jours.

Même si j'ai parlé au nom de l'Église unie, je crois qu'il est important d'établir que les cinq principales confessions protestantes, notamment les Catholiques romains, ont effectué conjointement une partie du travail. Les autres confessions ne sont pas nécessairement arrivées à la même conclusion et elles n'ont pas nécessairement tout inclus dans leurs documents officiels, mais il y a des énoncés de base et du travail effectués conjointement par ces confessions qui partagent en très bonne part les mêmes principes que j'ai exprimés devant vous aujourd'hui. Merci.

Le président: Comme je l'ai dit, je m'excuse d'avoir dû m'interposer. Nous devons prévoir du temps pour les questions. La première question est posée par le sénateur Perrault.

Le sénateur Perrault: Merci d'avoir apporté vos opinions à notre attention. L'Église unie du Canada a toujours été reconnue pour ses excellentes prises de position sociales, ce qui rend vos opinions particulièrement importantes.

Je voulais vous demander d'emblée si les autres confessions partagent les inquiétudes que vous avez exprimées. Je crois que vous avez répondu à cette question.

M. Harrison: Oui.

Le sénateur Perrault: À votre avis, accomplissons-nous quelque progrès dans la lutte contre l'inflation au Canada?

M. Harrison: Je crois que même si nous continuons à nous inquiéter vivement du sort que subissent de nombreuses personnes, nous pouvons regarder avec fierté certains des pro-

[*Text*]

Senator Perrault: But there are still many people in need?

Mr. Harrison: Yes.

Senator Perrault: Then we should concern ourselves, as you have said in your brief, with the plight of these people. If this bill passes in its present form from 1984 to 1991 after the GST takes effect, unless it is changed by the Senate, an average family with two children, of which both parents work, will have had their taxes raised by $3,400. That will impact upon some of the people, who are not in a position to pay very much more.

We have also had evidence presented by the Institute for Research on Public Policy which show that the top earning 1 per cent of Canadians actually pay $1,570 less in taxes after the so-called income tax reforms by this government since 1984. Perhaps we are not moving in the direction that we should be moving in.

Mr. Harrison: It seems to me that although we have provided assistance for large numbers of hurting people the gap continues to be completely unacceptable.

Senator Perrault: And widening in some cases.

Mr. Harrison: Yes.

Senator Perrault: This is a question I asked earlier of another person. There seems to be a great deal of concern about whether or not the much publicized rebates are going to be efficiently distributed to those in need. Because of the nature of the very poor, many are in transit or are senior citizens who are simply incapable of filling out forms, and the rebates will never fully paid out. So the measures that this bill proposes to adopt in order to alleviate the plight of these very poor people means that we may not achieve our objective. Do you have any views on that?

Mr. Harrison: I am sure that is one of the hazards. I think it was the National Anti-Poverty Organization which stated that 25 per cent of the group to which you are referring may not be able to claim the rebate.

Senator Perrault: Because of all sorts of impediments, such as travel, education and other things?

Mr. Harrison: For a variety of reasons.

Senator Perrault: So you are telling the committee that we should stop this bill or delay it and go to a progressive taxation system, the kind that we have lived with despite its imperfections down through the years?

Mr. Harrison: Yes, restore the true progressivity that has been eroded so badly over the decades.

[*Traduction*]

grammes que nous avons mis en œuvre depuis quelques décennies.

Le sénateur Perrault: Reste-t-il beaucoup de personnes dans le besoin?

M. Harrison: Oui.

Le sénateur Perrault: Nous devrions alors nous inquiéter, comme vous l'avez dit dans votre mémoire, du sort de ces personnes. Si ce projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, c'est-à-dire s'il n'est pas modifié par le Sénat, de 1984 à 1991—l'année d'entrée en vigueur de la TPS—une famille moyenne, comprenant deux enfants et dont les deux parents travaillent, aura vu ses taxes et impôts augmenter de 3 400 dollars. Cet accroissement aura des répercussions sur certaines personnes qui ne sont pas capables de payer beaucoup plus.

Nous avons également reçu le témoignage de l'Institut de recherches politiques, indiquant que les contribuables qui gagnent le plus, soit un p. 100 des Canadiens, paient actuellement 1 570 dollars de moins en taxes et impôts après les soi-disant réformes fiscales apportées par ce gouvernement depuis 1984. Peut-être que nous n'avançons pas dans la direction où nous devrions aller.

M. Harrison: Il me semble que même si nous avons fourni de l'assistance sociale à un grand nombre de personnes dans le besoin, l'écart demeure complètement inacceptable.

Le sénateur Perrault: Et il est grandissant dans certains cas.

M. Harrison: Oui.

Le sénateur Perrault: Je vais vous poser une question que j'ai déjà demandée à une autre personne. Il semble y avoir beaucoup d'inquiétude à savoir si oui ou non, grâce aux remboursements qui ont fait l'objet de tant de publicité, on distribuera efficacement les ressources à ceux qui sont dans le besoin. À cause de la nature de leur grande pauvreté, beaucoup sont de passage et de nombreuses personnes âgées sont simplement incapables de remplir les formules, les remboursements ne seront jamais entièrement versés. Ainsi, les mesures, que ce projet de loi propose aux fins d'améliorer le sort de ces personnes très pauvres, signifient que nous ne réaliserons pas nos objectifs. Avez-vous quelque opinion à ce sujet?

M. Harrison: Je suis certain qu'il s'agit là de l'un des dangers. L'Organisation nationale d'anti-pauvreté, je crois, a déclaré que 25 p. 100 du groupe de personnes auxquelles vous vous référez ne seraient peut-être pas capables de demander le remboursement.

Le sénateur Perrault: À cause de toutes sortes d'empêchements comme les voyages, l'instruction et d'autres causes?

M. Harrison: Pour une variété de raisons.

Le sénateur Perrault: Ainsi, vous dites au comité que nous devrions bloquer ce projet de loi ou le retarder et adopter plutôt un régime progressif de taxation, semblable à celui avec lequel nous avons vécu, malgré ses imperfections, durant de nombreuses années?

M. Harrison: Oui, il faut restaurer la vraie progressivité qui a subi une forte érosion durant plusieurs décennies.

[*Text*]

Senator Perrault: Does the United Church of Canada believe that we do have some economic problems in the area of debt and deficit which must be addressed?

Mr. Harrison: Yes. I must confess that I do not think we have done a lot of work in the church committees with respect to the deficit and the debt. I think there is agreement that they need to be addressed. I do not think there has been much work done on how it needs to be addressed. It seems to me that one of the dilemmas and conundrums is that the government continues to tell us that we have a huge debt on which the interest alone is a great burden, yet it is the government's policy that continues to keep the interest rates high which aggravates that on a daily basis. It seems to me that one would go around to the other end of the machine and stop the haemorrhaging when it has that kind of an effect.

Senator Hastings: I have a supplementary, Mr. Chairman. You said that other churches have been involved. Has there been a policy statement by the Canadian Conference of Catholic Bishops?

Mr. Harrison: I am not aware that there has been a policy statement. Certainly they and their people are involved with the pro-Canada network which is doing a good lot of work on this. I do not think that most of the other churches have a policy statement to the extent that we do.

Senator Simard: First, I must say I agree that you have a right to be heard, which is why I disagreed so much with former Prime Minister Trudeau when he said that bishops and churches in general should not be involved in policy making and in making recommendations in the economic field.

Senator Steuart: Is that what he said?

Senator Simard: I must tell you that I agree with your presence here.

That was my preamble. Because you are here, you open yourself up to questions. You were expecting that, I am sure.

Mr. Harrison: Yes.

Senator Simard: When you say that exports will be exempted thus providing a bonanza of lower-priced goods to the United States, do you know that Canada would not be first country to do that? In fact, that is one of the reasons we are doing it. It is to help create more jobs here. Surely you must be in favour of more people working, especially in this high unemployment period. I have no problem in not charging United States residents the tax if it will create more jobs here.

You also state that you want a modest tax on wealth, providing revenue of $2 billion. Have you worked out the type of tax on wealth you would have? Where would it start and at what juncture would you tax, whether it is on debt, an annual tax or whatever amount?

[*Traduction*]

Le sénateur Perrault: L'Église unie du Canada croit-elle que nous avons des problèmes économiques à résoudre dans le domaine de la dette et du déficit?

M. Harrison: Oui. Je dois admettre que je ne crois pas que nous ayons accompli beaucoup de travail dans les comités de l'Église concernant le déficit et la dette. Je crois qu'on s'entend pour dire qu'il faut résoudre ces problèmes, mais je ne crois pas que nous ayons accompli beaucoup de travail sur la façon de les résoudre. Il me semble que l'un des dilemmes et l'une des énigmes, que le gouvernement continue à nous servir, porte sur l'immense dette dont les seuls intérêts constituent un fardeau considérable, même si la politique du gouvernement maintient les taux d'intérêt à un niveau élevé qui aggrave quotidiennement le problème. Il me semble qu'il faudrait aller à l'autre bout de la machine et arrêter l'hémorragie lorsqu'il se produit un effet de cette sorte.

Le sénateur Hastings: J'ai une question supplémentaire, monsieur le président. Vous avez dit que d'autres églises ont participé à l'étude. La Conférence des évêques catholiques du Canada a-t-elle émis un énoncé de principe?

M. Harrison: Je ne suis pas au courant si elle a émis un énoncé de politique. La Conférence et ses gens participent au Réseau pro-Canada, qui accomplit un énorme travail en ce sens. Je ne crois pas que la plupart des autres églises aient consacré autant de ressources à la préparation d'un énoncé de politique que nous l'avons fait.

Le sénateur Simard: Premièrement, je dois dire que je suis d'accord à vous reconnaître le droit de vous faire entendre—et c'est là la raison pour laquelle j'étais en tel désaccord avec l'ancien premier ministre Trudeau lorsqu'il disait que les évêques et les églises en général ne devraient pas se mêler d'intervenir en politique et de faire des recommandations de nature économique.

Le sénateur Steuart: Est-ce bien ce qu'il a dit?

Le sénateur Simard: Je dois vous dire que je suis d'accord avec votre présence ici.

C'était là mon préambule. Comme vous êtes devant nous, vous vous exposez à nos questions. Vous vous y attendiez, j'en suis sûr.

M. Harrison: Oui.

Le sénateur Simard: Comme vous dites que les exportations seront exonérées et que cela apportera une pléthore de produits à faible coût aux États-Unis, savez-vous que le Canada ne serait pas le premier pays à faire cela? En réalité, il y a une raison pour faire cela. C'est pour aider à la création d'un plus grand nombre d'emplois ici. Vous êtes certainement en faveur d'un niveau d'emploi plus élevé, surtout en cette période de chômage élevé. Je ne vois aucun problème à exonérer les résidents américains de la taxe s'il en résulte plus d'emplois ici.

Vous dites également que vous désirez une taxe modeste sur la fortune, afin de lever deux milliards de dollars en revenu. Avez-vous déterminé quel type de taxe sur la fortune nous devrions avoir? Où commencerait-elle et quel aspect de la fortune voudriez-vous taxer; serait-ce une taxe sur la dette, une taxe annuelle ou sur quelle autre base?

[*Text*]

You say that corporate taxes should be raised and that there should be a minimum tax which would bring in $1 billion. Are you aware that the present Liberal majority in the Senate is sitting on a piece of legislation, Bill C-28, which would do precisely that? Among other things, it would raise not $1 billion but $2 billion in the form of corporate tax. Of course, the Liberals would say that is not the reason they are blocking it. They are saying they are doing it because of the clawback, and all of that. There is a section in the bill that would do exactly what you are recommending and even bring in twice as much. Could you comment on that?

Mr. Harrison: Let me start with the corporate tax and Bill C-28. I think I am getting caught in the political crossfire here. I do not choose to do that.

I am not aware of the bill. If I knew more about it I could comment perhaps more intelligently. It seems to me that if there is some measure like that in the system it should be moving forward.

Senator Simard: I hope Liberal senators will listen to that.

Mr. Harrison: With respect to the tax on wealth, I must confess that our church group has not done a lot of work on this. We have done a little bit of reading, and we understand that there are some European countries that are using it successfully. It may start at a level of $100,000 of assets, perhaps $200,000, and it may be an annual levy of perhaps 2 per cent. Those are the considerations that we have been looking at.

With respect to the United States and the tax-free goods, I must confess that I am not a fan of free trade. I remain to be convinced that it will show results and that the lack of tax on goods in future years will have the success that is predicted, along with producing more jobs for Canada. If it does, then I would be first to support it. My concern is not so much the need to put a tax on those goods, it is that we are asking the individuals in Canada to pick up a large tax load related to the production of those products. I maintain that the tax should come from someone other than the individuals, such as corporations. If it is still appropriate to exempt those goods in the United States, that is not my primary worry.

Senator Simard: This piece of legislation is not asking Canadians to pick up the tax on those goods.

Mr. Harrison: I realize that Canadians will not be paying tax directly on all of those goods, but the GST is asking them to pick up a large load, and I am suggesting that that load should be picked up somewhere else.

The Chairman: I might take a moment to correct some of those figures. Senator Simard keeps mentioning the holdup of Bill C-28, which involves the clawback of the old age pension.

[*Traduction*]

Vous dites qu'il faudrait augmenter les taxes sur les sociétés et qu'il devrait y avoir une taxe minimum qui rapporterait un milliard de dollars. Êtes-vous au courant de ce que l'actuelle majorité libérale au Sénat retarde l'adoption d'une loi, le projet de loi C-28, qui ferait précisément cela? En outre, grâce à cette loi, on lèverait non pas un milliard de dollars mais bien deux milliards de dollars sous forme d'impôt sur les sociétés. Évidemment, les libéraux vous diront que ce n'est pas là la raison pour laquelle ils bloquent la loi. Ils disent qu'ils la bloquent à cause de la récupération par l'impôt et autres choses du genre. Une disposition du projet de loi accomplirait exactement ce que vous recommandez et rapporterait même deux fois plus. Avez-vous quelque commentaire là-dessus?

M. Harrison: Permettez-moi de commencer avec la taxe sur les sociétés et le projet de loi C-28. Je crois que je me trouve actuellement dans la ligne de tir des partis politiques. Je ne choisis pas de faire cela.

Je ne suis pas au courant de ce projet de loi. Si j'en savais plus, peut-être pourrais-je offrir quelques commentaires intelligents. Il me semble que s'il y avait une mesure semblable dans le projet de loi, il faudrait faire avancer la question.

Le sénateur Simard: J'espère que les sénateurs libéraux ont entendu cela.

M. Harrison: À propos de la taxe sur la fortune, je dois admettre que le Groupe de travail de notre Église n'a fait grande étude. Nous avons bien effectué quelques lectures et nous croyons comprendre que certains pays européens l'utilisent avec succès. Cette taxe pourrait commencer à un seuil de 100 000 dollars d'actif, ou peut-être 200 000 dollars, et ce pourrait être un prélèvement annuel de, disons, 2 p. 100. Ce sont là des facteurs que nous considérons depuis quelque temps.

Au sujet des États-Unis et des produits exonérés de la taxe, je dois vous confier que je ne suis pas l'un des partisans du libre-échange. Je ne suis pas convaincu qu'il apportera les résultats escomptés, que l'exonération de taxe sur les produits aura le succès prévu et qu'elle résultera en la création d'un plus grand nombre d'emplois au Canada. Si une telle situation se produisait, je serais le premier à l'appuyer. Mon inquiétude ne porte pas tant sur le besoin de taxer ces produits que sur le fait que nous demandons aux particuliers canadiens de supporter un plus lourd fardeau de taxe relativement à la production de ces biens. Je maintiens que la taxe devrait être payée par quelqu'un d'autre que les particuliers, par exemple les sociétés. S'il demeurait encore approprié d'exonérer ces produits aux États-Unis, ce n'est pas mon principal souci.

Le sénateur Simard: Cette loi ne demande pas aux Canadiens de payer la taxe sur ces produits.

M. Harrison: Je réalise que les Canadiens n'auront pas à payer la taxe directement sur tous ces produits, mais la TPS exigera qu'ils supportent une plus grande partie du fardeau, et je suggère que cette partie du fardeau devrait être supportée par quelqu'un d'autre.

Le président: Je pourrais prendre un moment pour corriger certains de ces chiffres. Le sénateur Simard mentionne souvent le délai apporté à l'adoption du projet C-28, qui vise la récupé-

[*Text*]

The Senate, in its wisdom, although it is a major income tax act, has held up some aspects of the clawback of the old age pension as a result of hearings by this very committee in which people like yourselves made presentations. Across the country there were protests of some of the aspects of that bill, and that is what is being held up. The so-called tax on wealth is being held up, but it will be paid. As soon as the 500 pages of income tax information and other amendments are passed, the large corporate tax will go up. That is what we are talking about.

Senator Doody: That is not the tax on wealth.

The Chairman: But that is what you are talking about. It is an infinitesimal amount, but I want to get the record straight that the Senate is not holding up that tax, other than the overall impact of the clawback—that vicious piece of legislation that had been brought in by the government—in regard to the old age pension.

I want to thank you, Mr. Harrison, for expressing the views of the good people of the United Church who have always had a real social consciousness. The views you have expressed have struck a responsive chord in some of us and we thank you.

Mr. Harrison: There is a one-page document that I would like to have distributed to the group that my friend in Regina has provided me with. It contains important information on the way in which the tax will affect people on welfare. Senator Buckwold, if I may, I would like to ask a question of you. Are you able to tell us what options are open to the Senate with respect to what action might come out of these hearings and is there some indication of what action is likely to occur?

The Chairman: The options are relatively simple. We can pass the bill, we can amend it, we can reject it or we can delay it. But I have to tell you that no decisions have been made by the committee as yet. We are still hearing evidence, and in due course we will come to some conclusions, which hopefully will be in the interests of the people of Canada. We thank you.

I will invite the last group to come forward before we break for a snack. I welcome the representatives from the Core Community Group. I would ask you to identify yourselves through your spokesperson, and if you could condense your brief somewhat, that will leave more opportunity for questions.

Ms. Helen Kuchinsky, Unemployed and Underemployed Home Owner, Community Resident, Core Community Group: Mr. Chairman, honourable senators, first I wish to thank you for this opportunity to present our views and concerns to you. First we have Fred Overlander from the Maple Leaf Bakery, representing the small business from the Core; on my right is Rheta Lang, a renter resident of the Core and co-founding member of the Tenant's Rights Council; Colleen Taylor-Bitter is a student and community organizer; and my name is Helen Kuchinsky, an unemployed and underemployed home owner from the core.

[*Traduction*]

ration par l'impôt des prestations de vieillesse. Dans sa sagesse, le Sénat, même s'il s'agit d'une loi importante concernant l'impôt sur le revenu, a retenu pour étude certains aspects de la récupération par l'impôt des prestations de vieillesse par suite d'audiences du présent comité au cours desquelles des personnes comme vous ont présenté des exposés. Dans tout le pays, nous avons entendu des protestations contre certains aspects de ce projet de loi et ce sont ces aspects que nous avons retenus aux fins d'étude. La soi-disant taxe sur la fortune est retardée, mais elle sera payée. Aussitôt que les 500 pages de renseignement sur l'impôt sur le revenu et les autres modifications auront été adoptées, des impôts plus lourds seront levés sur les sociétés. C'est là ce dont nous parlons en ce moment.

Le sénateur Doody: Ce n'est pas la taxe sur la fortune.

Le président: Mais c'est là ce dont vous parlez. Il s'agit d'un montant infime, mais je veux rétablir les faits et préciser que le Sénat ne retarde pas cette taxe, sauf en ce qui touche les répercussions globales de la récupération par l'impôt—cette partie infâme de la loi dont le gouvernement poursuit l'adoption—des prestations de vieillesse.

Je veux vous remercier, monsieur Harrison, d'avoir exprimé les opinions des fidèles de l'Église unie, qui s'est toujours préoccupée vivement de questions sociales. Les opinions que vous avez exprimées ont touché profondément plusieurs d'entre nous et nous vous en remercions.

M. Harrison: J'aurais aimé distribuer au groupe un document d'une page, que mon ami de Regina m'a remis. Il contient des renseignements importants sur la façon dont la taxe touchera les assistés sociaux. Sénateur Buckwold, si je peux, j'aimerais vous demander une question. Pouvez-vous nous dire quelles options s'offrent au Sénat concernant les résultats de ces audiences et pouvez-vous indiquer quelles mesures seront vraisemblablement prises?

Le président: Les options sont relativement simples. Nous pouvons adopter le projet de loi, nous pouvons le modifier, nous pouvons le défaire ou nous pouvons le retarder. Mais je peux vous dire que le comité n'a pas encore pris de décisions. Nous entendons encore des témoignages, et le moment venu, nous en arriverons à des décisions qui seront, je l'espère, avantageuses pour les Canadiens. Merci.

J'invite maintenant le dernier groupe à se présenter devant le comité, avant la levée de la séance pour le déjeuner. Je souhaite la bienvenue aux représentants de Core Community Group. Je demanderais à la personne qui fera l'exposé de bien vouloir présenter tous les représentants et de résumer quelque peu le mémoire afin de laisser plus de temps pour les questions.

Mme Helen Kuchinsky, propriétaire sans emploi et sous-employée, résidente de la communauté, Core Community Group: Monsieur le président, honorables sénateurs, je veux d'abord vous remercier de nous donner cette occasion de présenter nos opinions et nos inquiétudes au Comité. Voici d'abord Fred Overlander de Maple Leaf Bakery, représentant les petites entreprises du Core; à ma droite, Rheta Lang, présidente locataire de Core et membre co-fondatrice du Tenant's Rights Council; Colleen Taylor-Bitter, étudiante et organisatrice de la communauté; et me voici Helen Kuchinsky, une propriétaire sans emploi et sous-employée du Core.

[*Text*]

As you can see, the Core Community Group is a grass roots association of volunteers who work on behalf of over 2,000 inner-city Regina residents. Like many North American inner cities, Regina's core community is poor and racially diverse. It is made up of a disproportionate number of elders and seniors, sole-support parents, mental health patients, the unemployed and underemployed, the welfare recipients, the illiterate, tenants, the homeless, and immigrant and aboriginal peoples.

We have spent many hours in our neighbours' kitchens and living rooms preparing this brief. We have taken time off work and sacrificed family and leisure time because we know that our neighbours and community as a whole will be adversely and disproportionately affected by the proposed goods and services tax. We know that it will undermine the efforts of our friends who are struggling to break out of the poverty cycle. We know that it will place the viability of local community enterprises and the jobs they create in jeopardy. We know it will undermine the efforts of Public Service agencies that are working to address the social problems in our community. We know that it will only increase the gap between the rich and the poor, deepening the regional disparities including those within municipalities; and we know that it will undermine the efforts of volunteer organizations, like our own, that are working to make our community a better place to live.

We know these things because we live here. Unlike public policymakers, we cannot look the other way. Over the years our group has worked hard to revitalize the inner city. Our volunteers have organized an inner-city housing workshop involving hundreds of tenants and have carried out an extensive survey on substandard housing, of which there is a lot in our area. We have grappled with the problems of slum housing and prostitution in our neighbourhood meetings. We have spent over four years working out a detailed neighbourhood plan to protect our residential areas from commercial incursion, to rejuvenate our business district, and to provide free green spaces like Greenberg Park and the Core Community Gardens. Our members help provide breakfast and bagged lunches to the 300 kids a week who take advantage of volunteer school board feeding programs in the core. Fred is currently working with other small business people to make the core a business improvement district to build on this community initiative.

Over the past few years, with increasing poverty, joblessness and the shift to dead end, underpaid and non-career jobs, our attempts to rejuvenate the inner city have been getting progressively more difficult. Saskatchewan now has the second highest poverty rate in Canada. Child and family hunger have become a serious public issue, and reliance on food banks has grown considerably. In addition, while the current economic downturn and social crisis has increased the need for support

[*Traduction*]

Comme vous pouvez le voir, le Core Community Group est une association populaire de bénévoes représentant plus de 2 000 résidents du cœur de la ville de Regina. Comme le cœur d'un grand nombre de ville nord-américaine, celui de Regina est pauvre et pluri-racial. Il est composé d'un nombre disproportionné de gens âgés, de familles mono-parentales, de malades mentaux, de chômeurs et de personnes sous-employées, d'assistés sociaux, d'illettrés, de locataires, de sans-abri, d'immigrants et d'autochtones.

Nous avons passé de nombreuses heures à préparer ce mémoire dans les cuisines et les salons de nos voisins. Nous avons sacrifié des heures de travail, d'activités familiales et de loisirs parce que nous savons que nos voisins et notre communauté toute entière subiront les répercussions néfastes et disproportionnées de la taxe proposée sur les produits et les services. Nous savons qu'elle minera les efforts de nos amis qui se débattent pour sortir du cercle de la pauvreté. Nous savons qu'elle mettra en danger la viabilité des entreprises de la communauté locale et des emplois que créent ces entreprises. Nous savons qu'elle minera les efforts des organismes de service public qui travaillent à résoudre les problèmes sociaux de notre communauté. Nous savons qu'elle ne servira qu'à élargir l'écart entre le riche et le pauvre, accroissant les disparités régionales, notamment entre les municipalités; nous savons également qu'elle minera les efforts des organismes de bénévoles, comme le nôtre, qui s'efforcent vraiment de faire de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

Nous connaissons bien ces caractéristiques car nous vivons ici. Contrairement aux concepteurs des politiques publiques, nous ne pouvons pas regarder ailleurs. Au cours des années, notre groupe a travaillé dur à revitaliser le cœur de la ville. Nos bénévoles ont organisé un atelier sur le logement dans le cœur de la ville, auquel participaient les centaines de locataires, et ils ont effectué un relevé d'envergure sur les logis inférieurs aux normes exigées, ce dont nous disposons en quantité dans notre zone. Nous avons étudié les problèmes de logis insalubres et de prostitution lors des rencontres dans notre voisinage. Nous avons passé plus de quatre ans à dresser un plan détaillé du voisinage afin de protéger nos secteurs résidentiels de l'envahissement par les commerces, de rajeunir notre district commercial et de mettre à la disposition de la communauté des espaces verts libres comme le parc Greenberg et les jardins Core Community. Nos membres contribuent à pourvoir le petit déjeuner et des sacs de déjeuner à plus de 300 enfants par semaine dans le cadre des programmes bénévoles d'alimentation mis sur pied par la commission scolaire dans le cœur de la ville. Fred travaille actuellement avec d'autres gens des petites entreprises afin de faire du cœur de la ville un district d'amélioration des affaires dans le but de tirer avantage de ce programme de participation communautaire.

Au cours des dernières années, face à la pauvreté croissante, au chômage et au glissement vers les emplois mal payés, sans issue et temporaires, nos efforts de rejeunissement du cœur de la ville sont devenus progressivement plus difficiles. La Saskatchewan se place maintenant au deuxième rang dans les taux de pauvreté au Canada. La faim chez les enfants et les familles est devenue un grave problème social et le recours aux banques d'alimentation a augmenté considérablement. En outre, tandis

[*Text*]

services, it has also led to a diminished political commitment to adequately fund them. This has only intensified the social problems in our community and, in turn, undermined businesses in the area.

Like other non-profit groups, our funding has already been cut significantly. The goods and services tax, which has been designed with the workings of businesses in mind, will further cut back our funding. Because we are not outfitted to deal with the administrative costs of registering and tracking expenses and applying for reimbursements, this tax would discriminate against non-profit groups like our own. We will be rebated for 50 per cent of the GST we manage to record; however, this still amounts to a real cut in our budget of 3 to 5 per cent of our GST taxable expenses. That can determine whether or not a newsletter will be produced or whether or not a community event will go ahead. It is also time and money that will be transferred away from the work that desperately needs to be done in the community.

At this point, let it be clear that we are not opposed to fair taxation. Far from it. We know that effectively addressing the social problems we are struggling with depends on that tax revenue. Like the majority of Canadians, we are opposed to unfair, regressive taxation. We are opposed to the concept of a consumption tax that forces the poor to pay a much higher percentage of their income in tax than the wealthy. According to Statistics Canada, while those making $50,000 a year spent only 56 per cent of their income on current consumption, those of us who earn between $10,000 and $15,000 spent a full 92 per cent on current consumption. For most Canadians, imposing hardship and suffering on the poor and disadvantaged to subsidize tax breaks to the corporate sector and the wealthy is simply unacceptable.

Over 80 per cent of Canadians favour a progressive taxation system similar to the recommendations of the 1967 Carter Royal Commission. I believe this has been mentioned by other groups today. We strongly recommend that this report be re-examined and that tax alternatives based on the principles of ability to pay be given the serious consideration that popular opinion demands. For example, imagine a 7 per cent interest rate on deferred corporate taxes. Imperial Oil alone reported tax deferrals of $1.29 billion in 1982. In 1980, the total tax deferral accumulated in government accounts amounted to over $24 billion. Surely measures like this are fairer and more fiscally responsible than opening the door to the long-term increase of government expenditures on support services that is bound to result from picking the pockets of the poor.

[*Traduction*]

que l'actuel ralentissement de l'économie et la crise sociale ont augmenté le besoin de services de soutien, ces mêmes facteurs ont provoqué un affaiblissement de l'engagement politique à les financer adéquatement. Cela a seulement intensifié la gravité des problèmes sociaux dans notre communauté et ces problèmes minent à leur tour les entreprises de cette zone.

Comme c'est le cas pour les autres groupes à but non lucratif, notre financement a été réduit considérablement. La taxe sur les produits et les services, qui a été conçue en fonction des entreprises, réduira davantage notre financement. Comme nous ne sommes pas organisés pour payer les frais administratifs d'inscription et d'analyse des dépenses ni les demandes de remboursement, cette taxe sera discriminatoire envers les groupes à but non lucratif comme le nôtre. Nous obtiendrons un remboursement de 50 p. 100 de la TPS, que nous réussirons à inscrire; toutefois, nous ferons néanmoins face à une réduction réelle de 3 p. 100 à 5 p. 100 des fonds budgétés pour les dépenses assujetties à la TPS. Une telle réduction est suffisante pour déterminer si oui ou non nous produirons un bulletin d'information ou si une activité communautaire aura lieu. Il s'agit également d'un détournement de ressources humaines et financières dont la communauté a désespérément besoin.

Avant d'aller plus loin, je voudrais établir nettement que nous ne sommes pas opposés à une taxation équitable. Loin de là. Nous savons que la résolution des problèmes sociaux contre lesquels nous luttons repose sur la levée de taxes. Comme la majorité des Canadiens, nous sommes opposés à une taxe non équitable et régressive. Nous sommes opposés au concept de taxe sur la consommation parce qu'une telle taxe force les pauvres à payer en taxe un pourcentage de leur revenu beaucoup plus élevé que les riches. Selon Statistique Canada, tandis que les contribuables qui gagnent 50 000 dollars par année dépensent seulement 56 p. 100 de leur revenu en consommation courante, ceux d'entre nous qui gagnent seulement entre 10 000 dollars et 15 000 dollars consacrent pas moins de 92 p. 100 de leur revenu à la consommation courante. Pour la plupart des Canadiens, il est simplement inacceptable d'imposer des difficultés et des souffrances aux pauvres et aux désavantagés pour subventionner les allégements fiscaux accordés au secteur des sociétés et aux riches.

Plus de 80 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'un régime fiscal progressif similaire à ce que recommandait la Commission royale Carter en 1967. Je crois que certains autres groupes ont mentionné cela aujourd'hui. Nous recommandons fortement que ce rapport soit réexaminé et que les solutions de rechange fiscales fondées sur les principes de la capacité de payer reçoivent toute l'attention qu'exige l'opinion publique. Par exemple, considérons un taux d'intérêt de 7 p. 100 sur les taxes reportées par les sociétés. À elle seule, la Société Imperial Oil a reporté un montant de 1,29 milliard de dollars en taxe en 1982. En 1980, le montant total des taxes reportées dans les comptes gouvernementaux s'élevait à plus de 24 milliards de dollars. Des mesures de ce genre seraient certainement plus équitables et fiscalement plus responsables que l'introduction de dépenses gouvernementales à long terme croissantes en services de soutien qui finiront nécessairement par spolier les pauvres.

[*Text*]

While the federal government has been aggressively marketing the new tax, touting its alleged advantages, the side effects are largely unpredictable. We will not know many of the tax's drawbacks until it is too late. Of course, there are some obvious myths—for example, that the tax credit will compensate for the crippling impact of the GST on low-income earners. The reality is that the credit is only partially indexed to inflation and, therefore, will provide less protection as time goes on. That brings us to the myth that the GST will be non-inflationary with an agency with no enforcement powers somehow acting as a watchdog against price increases. In New Zealand the initial inflationary impact of the GST was 7 per cent—and they do not have two tax systems.

Many low-income families in our community have raised the concern that provincial governments may deduct the credit from social assistance payments. This has already happened in the case of family allowance and other family tax credits in some provinces. This underlines the far-reaching and inadequately-understood implications of this tax. The spinoff effects on inner city communities are incalculable; however, you can get a sense of the devastating impact it will have by walking through the core, particularly our 11th Avenue business district, which we invite you to do before you leave Regina.

We will introduce to our parents and grandparents who live on fixed incomes. They will tell you that their quality of life has already been eroded by inflation and cuts in social support services. You will sense their vulnerability and sense of betrayal when they tell you about their well-founded fears of being charged an extra 7 per cent on such essentials as home repairs and over-the-counter prescription and non-prescription drugs such as vitamins, cold remedies, laxatives, high blood pressure pills, all in addition to the 7 per cent provincial sales tax they already pay. You will understand how the proposed GST will make independent living increasingly difficult for our elders and senior citizens as they are forced to join already long nursing home waiting lists. The insensitivity of this tax policy to the women and men who built this community became clearest to me when my mother and father worried aloud that the GST would be applied to funeral costs. The GST will hit seniors on fixed incomes hard; and, in our community where we have double the city-wide average proportion of seniors, the community as a whole will feel the consequences.

We could introduce you to some of our friends who have no choice but to rent often substandard housing. As in many Canadian inner cities, tenants make up a large part of our community. In the core we have double the city-wide average proportion of tenants, with two out of every three core residents renting their housing.

[*Traduction*]

Quoique le gouvernement fédéral ait fait une grande publicité pour la nouvelle taxe, en ventant ses avantages, les effets secondaires de cette nouvelle taxe sont en bonne part imprévisibles. Nous ne connaîtrons pas un grand nombre des inconvénients de cette taxe avant qu'il soit trop tard. Évidemment, il existe des mythes manifestes—par exemple celui que le crédit fiscal annulera les répercussions néfastes de la TPS pour les travailleurs à bas revenu. En réalité, le crédit n'est que partiellement indexé sur l'inflation et, par conséquent, pourvoira une protection décroissante avec le temps. Passons maintenant au mythe que la TPS soit non inflationniste et administrée par un organisme sans pouvoir de coercition qui agira à titre de chien de garde contre les accroissements du prix. En Nouvelle-Zélande, les répercussions inflationnistes initiales de la TPS se sont élevées à 7 p. 100 et ce pays n'est pas assujetti à deux régimes fiscaux.

Un grand nombre de familles à bas revenu de notre communauté ont exprimé l'inquiétude que les gouvernements provinciaux puissent déduire le crédit de leurs paiements d'assistance sociale. Une telle chose s'est déjà produite dans le cas des allocations familiales et des autres crédits de taxe familiaux dans certaines provinces. Ce fait souligne les répercussions lointaines et mal comprises de cette taxe. Les répercussions secondaires sur les communautés établies dans le cœur des villes seront incalculables; toutefois, on peut saisir la portée des répercussions dévastatrices prévues en parcourant le cœur de la ville, surtout notre district commercial de la 11e avenue, ce que nous vous invitons à faire avant de quitter Regina.

Nous vous présenterons nos parents et nos grands-parents qui vivent grâce à des revenus fixes. Ils vous diront que leur qualité de vie a déjà subi l'effet néfaste de l'inflation et des réductions des services de soutien social. Vous pourrez percevoir leur vulnérabilité et leur impression d'avoir été trahis lorsqu'ils vous décriront leurs craintes bien fondées de devoir payer un 7 p. 100 supplémentaire sur des nécessités comme les réparations à leur maison, les remèdes achetés sans ordonnance et les autres produits pharmaceutiques achetés sans ordonnance comme les vitamines, les sirops contre le rhume, les laxatifs et les comprimés contre l'hypertension, et cela, en plus de la taxe provinciale de 7 p. 100 qu'ils paient déjà. Vous comprendrez comment la TPS proposée rendra graduellement plus difficile, pour nos aînés et nos citoyens âgés, de vivre en foyer autonome quand ils sont forcés d'ajouter leur nom aux listes d'attente déjà longues des maisons de retraite. L'insensibilité de cette politique fiscale envers les femmes et les hommes qui ont construit cette communauté est devenue le plus manifeste pour moi lorsque ma mère et mon père ont commencé à s'inquiéter de l'application de la TPS aux frais funéraires. La TPS frappera durement les personnes âgées dont le revenu est fixe; dans notre communauté, où réside une proportion deux fois plus élevée de personnes âgées qu'ailleurs, la communauté entière en subira les répercussions.

Nous aimerions vous présenter certains de nos amis qui n'ont pas d'autre choix que de louer des logis inférieurs aux normes. Comme dans le cœur de nombreuses autres villes canadiennes, les locataires constituent une partie considérable de notre communauté. Dans le cœur de la ville, nous avons un

[*Text*]

The Chairman: Would someone like to take over? This is becoming a bit too emotional for Ms. Kuchinsky.

Miss Rheta Lang, Vice-Chairman, Regina Tenant's Council, Core Community Group: I will take over, Senator Buckwold. I particularly wish to speak to this part of the brief because I am a tenant and a member of a tenant's community group. In large measure, tenants are a transient and economically insecure group. They will be hard hit as 7 per cent is added to such expenses as moving, utility hook-ups, laundromat costs and parking spaces—expenses that homeowners do not have to bear. As a group, we are concerned that there will be GST charged to the owners of rental units when maintenance must be done. The landlords will pass this cost on or fail to do the necessary upkeep. If you could see some of our housing, you would know how badly it is needed.

Both the "Mayor's Board of Inquiry on Hunger" and the "United Way Community Partnerships Report" highlighted the lack of affordable, quality housing for people on social assistance. A recent study conducted by the Substandard Housing Action Committee indicates that two out of every three households surveyed were already paying more than 35 per cent of their income on rent. Although they did not reach me in the survey, I can assure you that I was one of those people. About half reported an affordability problem, and half had a problem with the condition of their housing. We feel that the GST will deepen the housing crisis, adversely affecting the tenants.

In core, where only half of the city-wide average proportion of residents own their own houses, the burden will be twice as heavy. Much the same is true for the sole-support parents and low-income families. We will not emphasize that because the Status of Women group painted a good picture for you people. I was deeply touched by their report. A lot of people in our community rely on second-hand goods and services from the Salvation Army Store, the Catholic Church's Blue Mantle, the Bicker and Dicker, Bargain King and Matt's Furniture. We understand that all of these second-hand goods will be taxable.

There is an additional direct impact of the GST on the members of our community. There will be a second wave of impacts when decreased consumer spending begins to take its toll on our family-owned community businesses. Mr. Overlander can eloquently testify to that. There will be administrative costs that we do not feel would be offset by the one-time grant, and this GST will force some of the subsistent businesses into bankruptcy. We have had more than enough of that in this province, ladies and gentlemen of the Senate. Ms. Kulchisky is not the only person who feels deeply about this issue. These community enterprises are the focal points for our social

[*Traduction*]

pourcentage deux fois plus élevé de locataires qu'ailleurs dans la ville, car deux résidents sur trois sont locataires.

Le président: Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait remplacer mademoiselle Kuchinsky? L'exposé prend une tournure trop émotionnelle.

Mlle Rheta Lang, vice-présidente, Regina Tenant's Council, Core Community Group: Je vais prendre la relève, sénateur Buckwold. J'aimerais particulièrement exposer cette partie du mémoire, car je suis locataire et membre du groupe communautaire de locataires. En large part, les locataires constituent un groupe mouvant et économiquement incertain. Ils seront durement frappés par l'ajout de 7 p. 100 à des dépenses comme le déménagement, les raccordements de service public, les frais de buanderie et les frais de stationnement—dépenses que les propriétaires n'ont pas à payer. Comme groupe, nous nous inquiétons de ce que la TPS doive être payée par les propriétaires de logements locatifs lors des travaux d'entretien. Les propriétaires refileront ces frais ou ne feront pas les réparations nécessaires. Si vous voyiez certains de nos logements, vous comprendriez comme nous en avons besoin.

La pénurie de logements de qualité à des prix abordables pour les assistés sociaux a été démontrée dans les rapports «Mayor's Bord of Inquiry on Hunger» et «United Way Community Partnerships Report». Une étude récente du Substandard Housing Action Committee indique que deux foyers sur trois paient déjà plus de 35 p. 100 de leur revenu en loyer. Même si je ne faisais pas partie de l'échantillon de ce relevé, je peux vous assurer que c'est bien mon cas. Environ la moitié de ces gens ont déclaré avoir des problèmes à payer leur loyer et la moitié se plaignaient de l'état de leur logis. Il nous semble que la TPS aggravera la crise du logement, ce qui nuira aux locataires.

Dans le cœur de la ville, comme la proportion des propriétaires occupant leur logis est seulement la moitié de ce qu'elle est pour la ville, le fardeau sera deux fois plus élevé. La même chose tient en bonne part pour les familles monoparentales et les familles à faible revenu. Nous n'avons pas à l'expliquer en détail car le groupe Status of Women vous a déjà présenté ses constatations. J'ai été profondément touchée par leur rapport. Un grand nombre de gens dans notre communauté comptent sur les produits d'occasion et les services fournis par le magasin de l'Armée du salut, le groupe Blue Mantle de l'Église catholique, le Bicker and Dicker, le Bargain King et le magasin Matt's Furniture. Nous croyons comprendre que ces produits d'occasion seront taxés.

La TPS aura directement des répercussions supplémentaires pour les membres de notre communauté. Il y aura une seconde vague de répercussions lorsque la diminution des dépenses de consommation commencera à affecter les entreprises de notre communauté, qui sont possédées par des familles. M. Overlander peut vous exposer ce point en détail. Il y aura des frais administratifs qui ne seront pas, il nous semble, contrebalancés par la subvention viagère et cette TPS forcera certaines des entreprises encore existantes à déclarer faillite. Nous avons eu plus que notre part de faillites dans cette province, mesdames et messieurs les sénateurs. Mlle Kulchisky n'est pas la seule personne qui s'en inquiète fortement. Ces entreprises de notre

[*Text*]

activity. This will undermine the spirit and self-reliance of our community.

This second wave of hardship will be borne by those such as the sick and elderly who lack the means and ability to get out of our community and go to the larger shopping centres, of which we have so many. We also feel that the homeless, illiterate, the immigrants, off-reserve natives and people in crisis are less likely to make application for any rebates or tax credits. From my past dealings with people, very often they are afraid of bureaucracy. They are scared silly to go into a government office because heaven knows what might happen to them.

Taken together, the above implications of allowing the GST to pass begins to indicate what the overall impact on Canadian inner cities will be. It is not a pretty sight. It is a vision of increasingly polarized cities where the inner city populations are pushed even deeper into poverty. It is a vision of an unequal, divided and embittered society that undermines the dignity of individuals and the integrity of communities. It is a vision of community businesses closing their doors; it is a vision of increasing unemployment and economic hardship; it is a vision in which quality, affordable housing slips even further out of reach; and it is a vision of increasing crime, substance abuse, domestic violence and mental health problems for the swelling at-risk population in Canada—a population, as we have demonstrated that is concentrated in our inner cities.

In conclusion, let me urge you to assess this tax through the eyes of those of us in the regions, in the inner cities, who, in terms of our quality of life, are being asked to pay the biggest price for this tax. Think of our precarious and vulnerable community in which the incidence of poverty is already triple the city-wide average, and think of the hard work our social workers, our community workers and, above all, our volunteers are doing to rebuild Canada's inner cities. Remember our neighbours, a third of whom already live below the official poverty line.

When you think of the inner city and those Canadians over-represented in our inner cities, ask yourself: Is it fair to make these people foot the bill for the federal debt while banks take tax holidays, corporations get subsidies and deferrals, and business executives claim their free trips and lunches? When you think of the problems poverty creates in the inner city—homelessness, hunger, crime, isolation and depression to name a few—ask yourself if we can afford to deepen the crisis and the costs of responding to the crisis that already exists for the poor in Canada. Finally, along with over 80 per cent of Canadians, we are looking to you for support and leadership in defeating this regressive tax. We call upon you to restore our trust in the political process, in our leaders and in our Senate. We ask you, with our backs against the wall, to do everything within your power to block this bill and force an election on this issue so that the people can decide.

[*Traduction*]

communauté constituent des points focaux de notre activité sociale. Cela minera l'esprit de notre communauté et son sens de l'autonomie.

Cette deuxième vague de difficultés affectera ceux qui, tels les malades et les personnes âgées, n'ont pas la capacité de sortir de notre communauté et de se rendre aux centres commerciaux qui sont si nombreux. Nous croyons aussi que les sans-logis, les illettrés, les immigrants, les autochtones hors des réserves et les gens en état de crise sont moins enclins à demander des remboursements et des crédits de taxe. Mon expérience avec les gens indique que très souvent ils ont peur de la bureaucratie. Ils ont très peur de se rendre à un bureau gouvernemental car ils ne savent absolument pas ce qui peut leur arriver.

Ensemble, les facteurs mentionnés ci-dessous concernant l'adoption de la TPS indiquent l'impact global sur le cœur des villes canadiennes. Ce ne sera pas réjouissant. On verra une polarisation croissante des villes, où la population du cœur de la ville est refoulée plus profondément dans la pauvreté. C'est l'image d'une société non égalitaire, divisée et pleine d'amertume qui mine la dignité des particuliers et l'intégrité des communautés. C'est l'image d'une communauté où des entreprises ferment leurs portes. C'est l'image d'un chômage croissant et de difficultés économiques croissantes; c'est l'image d'un monde où les logements de qualité à prix abordable glissent encore plus loin; c'est aussi l'image d'une recrudescence de la criminalité, des narcotiques, de la violence au foyer et des problèmes de santé mentale pour la partie croissante de la population visée par ces risques au Canada—population qui est, comme nous l'avons mentionné, concentrée dans le cœur de nos villes.

Pour terminer, je vous exhorte à analyser cette taxe du point de vue de ceux d'entre nous qui, dans les régions, dans le cœur des villes, devons payer le plus chèrement cette taxe en sacrifiant notre qualité de vie. Pensez à l'état précaire et vulnérable de notre communauté où l'incidence de la pauvreté est trois fois plus élevée que pour l'ensemble de la ville et pensez aux efforts considérables de nos travailleurs sociaux, de nos travailleurs communautaires et surtout de nos bénévoles qui rebâtissent le cœur des villes canadiennes. Rappelez-vous de nos voisins, dont le tiers vit déjà sous le seuil officiel de la pauvreté.

Lorsque vous pensez au cœur de la ville et aux Canadiens qui sont sur-représentés dans le cœur des villes, demandez-vous: Est-ce équitable de payer par ces gens la dette fédérale tandis que les banques jouissent d'exonérations de taxe, que les sociétés obtiennent des subventions et des reports de taxe, et que les dirigeants d'entreprise déduisent leurs voyages gratuits et leurs repas? Lorsque vous pensez aux problèmes que la pauvreté amène dans le cœur de la ville—l'absence de foyer, la faim, la criminalité, l'isolement et la dépression entre autres—demandez-vous si nous pouvons nous permettre d'aggraver la crise et les frais de résolution des crises qui affectent déjà les pauvres au Canada. Finalement, comme pour plus de 80 p. 100 des Canadiens, nous nous tournons vers vous aux fins de soutien et de leadership pour nous débarrasser de cette taxe régressive. Nous comptons sur vous pour restaurer notre confiance envers le processus politique, envers nos chefs et envers notre Sénat. Dos au mur, nous vous demandons de faire tous

[*Text*]

Senator Buckwold, I also wish to acknowledge the contribution of Mitch Diamantopoulos. Without his assistance, we would not be here. Unfortunately he was called out of the country. I wanted to give him our heartfelt commendation.

The Chairman: I thank you very much for a very moving presentation. I am sure that all of us are impressed with the way you care, which must be the basis of a good society.

Senator Simard: For the last 20 years, I have been associated with provincial governments, and for the last five years, with the federal government, and have had an opportunity to review, assess and plead in favour of increased help for the underprivileged. I am not alone on this side of the house. We are concerned and worried and we wish the country could do more. I do not think killing this piece of legislation is a solution. We need to put Canada back on track and allow more exports, allow more people to work who will pay more taxes so that we can get out of this financial mess that we inherited a few years ago. We inherited serious structural deficits. Things have been done to try and alleviate it, some of which were very unpopular.

We need to look at any and all ways, including fiscal measures, that will put people to work. At the present time, the problem is not so much enriching existing social programs. I would say the first problem is protecting the programs we now have. Hopefully we will be able to create more housing and a whole spectrum of programs.

I wish government could do more. We will on this side. Concern is not the lot of the Liberal Party of Canada, as they would have us believe. I do not want to be partisan, but it is so easy to agree with all of the witnesses and have nothing to offer and create more confusion. It is very difficult to listen to everybody and see if greater justice can be rendered.

Yes, you have friends on this side of the Senate of Canada. We will all do our best. Senator Doody was in the provincial government before. I have a colleague who has been in the provincial government for 20 years. Senator Robertson from New Brunswick was one of the best ministers and she was in the social field. We are taking a close look.

If the credit is not sufficient, and it has been increased by 38 per cent a year ever since it was created a few years ago, the government will have to find the money to make sure that the poor are protected.

I do not think it will help the political process by removing the responsibility from the elected people of the House of Commons and leaving it to people who are non-elected like us.

[*Traduction*]

ce que vous pouvez pour bloquer ce projet de loi et forcer la tenue d'une élection sur cette question de sorte que le peuple puisse se prononcer.

Sénateur Buckwold, je veux souligner la contribution de Mitch Diamantopoulos. Sans son aide, nous n'aurions pas pu vous faire présentation. Il a malheureusement été appelé hors du pays. Je veux exprimer notre sincère reconnaissance pour son travail.

Le président: Je vous remercie beaucoup de votre témoignage émouvant. Je suis sûr que nous sommes tous impressionnés par votre souci envers les autres, ce qui est le fondement d'une bonne société.

Le sénateur Simard: Durant les vingt dernières années, j'ai travaillé avec les gouvernements provinciaux et, durant les cinq dernières années, avec le gouvernement fédéral, et j'ai eu l'occasion d'examiner, d'évaleur et de plaider la cause des personnes sous-privilégiées. Je ne suis pas le seul d'ailleurs de ce côté de la Chambre. Nous nous soucions, nous nous inquiétons et nous désirons que le pays fasse plus. Je ne crois pas que l'anéantissement de cette loi constitue une solution. Nous devons remettre le Canada sur la bonne voie, promouvoir des exportations accrues et donner à un plus grand nombre de personnes l'occasion de travailler et de payer plus de taxe, de sorte que nous puissions sortir du marasme financier dont nous avons hérité il y a quelques années. Nous avons hérité de graves déficits structuraux. Nous avons pris des mesures pour essayer d'assainir la situation et certaines d'entre elles n'ont vraiment pas été très populaires.

Nous devons examiner toutes les façons, notamment les mesures fiscales, qui remettront les gens au travail. Actuellement, le problème n'est pas tant de renforcer les programmes sociaux existants. Je dirais plutôt que le problème principal est de protéger les programmes que nous avons. Espérons que nous pourrons construire plus de logement et mettre sur pied une gamme élargie de programmes.

J'aimerais que le gouvernement fasse plus. Nous, de ce côté, le ferons. Le souci envers les autres n'est pas ce qui meut le Parti libéral du Canada, comme ce dernier tente de nous le faire accroire. Je ne voudrais pas sembler partisan, mais il est si facile de se rallier aux opinions de tous les témoins, de n'avoir rien à offrir et de créer une confusion accrue. Il est très difficile d'écouter chacun et de voir si on peut rendre les choses plus justes.

Oui, vous avez des amis de ce côté du Sénat canadien. Nous ferons tous de notre mieux. Le sénateur Doody faisait partie d'un gouvernement provincial avant. J'ai un collègue qui a fait partie d'un gouvernement provincial pendant vingt ans. Le sénateur Robertson du Nouveau Brunswick était l'un des meilleurs ministres et elle oeuvrait dans le domaine social. Nous examinons la situation de près.

Si le crédit n'est pas suffisant—et il a été augmenté de 38 p. 100 par année depuis sa création il y a quelques années, le gouvernement devra trouver l'argent afin de s'assurer que les pauvres sont protégés.

Je ne crois pas que l'on aiderait le processus politique en enlevant leur responsabilité aux personnes élues de la Chambre des communes et en l'octroyant à des personnes non élues

[*Text*]

We are here like an insurance policy. If the policy was so bad that it would hurt one region or pit one region of the country against the other, it would be the duty of the Senate of Canada to correct it. I do not think this is a piece of legislation to which that applies. Frankly, ladies and gentlemen, I have not heard anything, the government has not heard anything, and the House of Commons committee has not heard anything, that would make me feel that I should kill this bill.

The Chairman: I presume that is a statement rather than a question.

Senator Simard: No, I ask for comments.

The Chairman: Do you have a comment on that for one minute?

Mr. Overlander: If it is so good why are over 80 per cent against it? Surely, three or four people up there are not God. We have some intelligent people at the bottom too.

Senator Simard: However, 80 per cent of people in Canada are not poor.

Mr. Overlander: But they are against the bill.

Senator Simard: Perhaps they have vested interests, or there is an item of the bill they do not like. I suppose they are part of the 80 per cent, but Canada is not made up of 80 per cent of poor people.

Mr. Overlander: That is not what I meant. I meant that 80 per cent are against the bill.

Senator Simard: For various reasons.

Senator Olson: I was keenly interested in your description of the situation with the people who live in the inner cities and some of the problems they have in meeting the everyday costs that we believe everyone is entitled to such as rent, clothing and food. I will not go into it all, but I take it that you have looked at that situation here and that is an acurate description of what the people who live here see.

You stated that 80 per cent of the people are against this tax and they are looking for us to provide leadership in defeating this regressive tax and restore trust in the political process, leaders and the Senate.

You say that we should do everything within our power to block this bill and force an election on the issue so the people can decide. That is a pretty extreme position to take. But I take it that you believe that what you have seen and what you have described in the inner city in Regina is so severe that you are willing to go all that distance. This is the most extreme solution. Some people have told us to modify the bill or hold it up a little, but you are asking us to kill it, even if it creates a constitutional crisis in your federal Parliament, or that we ought to assist in creating a crisis to the point where the government feels that it has to go to the people.

Ms. Lang: Yes.

Ms. Kuchinsky: Yes.

[*Traduction*]

comme nous. Notre fonction est semblable à une police d'assurance. Si une politique est si mauvaise qu'elle nuise à une région ou oppose une région du pays à une autre, le Sénat canadien aurait la responsabilité de rectifier la situation. Je ne crois pas que ce soit le cas pour la loi proposée. Franchement, mesdames et messieurs, je n'ai rien entendu, le gouvernement n'a rien entendu et la Chambre des communes n'a rien entendu qui puisse me porter à croire que nous devrions défaire ce projet de loi.

Le président: Je présume qu'il s'agit d'un énoncé plutôt que d'une question.

Le sénateur Simard: Non, je demande des commentaires.

Le président: Avez-vous un commentaire d'une minute sur cela?

M. Overlander: Si le projet de loi est si bon, pourquoi plus de 80 p. 100 des gens s'y opposent-ils? Il y a sûrement trois ou quatre personnes là-haut qui ne sontpas des dieux. Nous avons sûrement quelques personnes intelligentes en bas aussi.

Le sénateur Simard: Toutefois, 80 p. 100 des Canadiens ne sont pas pauvres.

M. Overlander: Mais ils sont contre le projet de loi.

Le sénateur Simard: Peut-être ont-ils des intérêts personnels ou y a-t-il un aspect du projet de loi qu'ils n'aiment pas. Je suppose qu'ils font partie du 80 p. 100, mais le Canada ne comprend pas 80 p. 100 de pauvres.

M. Overlander: Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. J'ai voulu dire que 80 p. 100 des gens sont opposés au projet de loi.

Le sénateur Simard: Pour diverses raisons.

Le sénateur Olson: J'ai été très intéressé par votre description de la situation de ceux qui vivent au cœur des villes et par votre explication des problèmes financiers quotidiens qu'ils éprouvent à payer des biens et services que nous avons tendance à prendre pour acquis, comme le loyer, le vêtement et l'alimentation. Sans entrer dans le détail, je comprends que vous avez examiné cette situation et qu'il s'agit d'une description exacte de ce que les gens d'ici vivent.

Vous avez dit que 80 p. 100 des gens sont opposés à cette taxe et qu'ils se tournent vers nous pour trouver le leadership nécessaire à défaire cette taxe régressive et pour restaurer la confiance envers le processus politique, les chefs et le Sénat.

Vous dites que nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour bloquer ce projet de loi et forcer la tenue d'une élection sur la question de sorte que le peuple puisse décider. C'est là une proposition vraiment extrême. Mais je crois comprendre que vous croyez, d'après vos constatations faites au cœur de Regina, que les conditions justifient une telle prise de position. C'est la solution la plus extrême. Certaines personnes nous ont demandé de modifier le projet de loi ou de le retarder un peu, mais vous nous demandez de le défaire complètement, même s'il en résulte une crise constitutionnelle au sein de votre Parlement fédéral, ou d'aider à créer un état de crise qui amènerait le gouvernement à en référer au peuple.

Mme Lang: Oui.

Mme Kuchinsky: Oui.

[*Text*]

Ms. Bitter: If I could respond briefly. We feel it is important that when we are looking at a piece of legislation that will have some major, long-term impacts for the people of Canada, that the people of Canada have a chance to have a direct say in it. Although the Senate committee hearings are allowing some people to have a say on this, it is not allowing all Canadians. That is why we would like to see it be put to a vote. If we do, in fact, believe in a democratic process, we have to allow the people of Canada to have a chance to participate in the decisions that affect their country. At the time that the federal election was held in 1988 there was no mention of the GST. We firmly feel that there is not a mandate to introduce this until the people have given the government that mandate.

Senator Olson: You realize it is still three years until this mandate runs out. When a government is elected it is not obliged to hold another election for five years, although usually it is a little shorter. However, you think we should do it even although only approximately half of this mandate has expired to date?

Mr. Overlander: Yes.

Ms. Lang: Perhaps you could point out what small business people in the community have pointed out to me that even the government will lose because many more businesses and transactions will be driven underground. A few years ago there was some concern expressed on behalf of government about the underground economy and the fact that governments were losing tax revenue. Do you know how many more people will resort to barter and the underground economy? You might point this out to the House of Commons.

The Chairman: That has always been one of the problems. People have pointed out that there is a possibility of an underground economy developing as a result of more and more tax.

Thank you for your presentation. I wish to say to Mrs. Kuchinsky that we appreciate how difficult it was for you, and our hearts go out to you. I hope you will be able to get copies of the committee's report, which is published, of every word you said. You will be able to have a permanent record of your presentation.

We will now adjourn until 7 o'clock, at which time we will hear from the native groups that are on the agenda.

The committee adjourned until 7.00 p.m.

The committee resumed at 7.00 p.m.

The Chairman: I will call the meeting to order and thank our friends for the next witnesses for the fact that instead of being heard at 6:30 they are being heard at 7 to enable the committee to have a quick lunch. We thank them for their courtesy.

Because there are a large number of groups involved, and we have allocated one hour, we have made arrangements that each one will have a 15-minute period of time. I am not sure

[*Traduction*]

Mme Bitter: J'aimerais répondre brièvement. Nous croyons qu'il est important, lorsque nous considérons une loi qui aura des répercussions considérables et durables sur les Canadiens, que ces derniers aient l'occasion de se prononcer en la matière. Même si les audiences du Comité sénatorial permettent à certaines personnes de s'exprimer à ce sujet, ce n'est pas tous les Canadiens qui le peuvent. C'est pourquoi nous aimerions qu'il y ait consultation populaire. Si nous croyons réellement au processus démocratique, nous devons donner aux Canadiens l'occasion de participer dans les décisions qui touchent leur pays. Au moment où l'élection fédérale a eu lieu en 1988, on ne mentionnait pas la TPS. Nous croyons fermement que le gouvernement n'a pas le mandat d'introduire cette loi avant que le peuple le lui donne.

Le sénateur Olson: Vous réalisez qu'il reste trois ans avant l'expiration du mandat. Lorsqu'un gouvernement est élu, il n'est pas obligé de tenir une autre élection avant cinq ans, même si habituellement cette période est un peu plus courte. Toutefois, croyez-vous que nous devrions tenir une autre élection même si seulement environ la moitié du mandat est expirée?

M. Overlander: Oui.

Mme Lang: Peut-être pourriez-vous mentionner ce que les propriétaires de petites entreprises de la communauté m'ont dit, c'est-à-dire que le gouvernement y perdra lui aussi car un nombre plus considérable de petites entreprises et de transactions ne seront pas déclarées. Il y a quelques années, le gouvernement a exprimé certaines inquiétudes concernant les activités économiques non déclarées et les revenus fiscaux ainsi perdus. Savez-vous quel nombre de personnes auront recours au troc et aux activités économiques non déclarées? Vous pourriez mentionner cela à la Chambre des communes.

Le président: Cela a toujours représenté un problème. Les gens ont mentionné la possibilité du développement des activités économiques non déclarées par suite de l'accroissement des taxes et impôts.

Merci de votre présentation. Madame Kuchinsky, je voudrais dire que nous comprenons la difficulté que vous avez eue à faire votre présentation et nous vous en sommes reconnaissants. J'espère que vous pourrez vous procurer des copies du rapport du comité, dans lequel est enregistré chaque mot que vous avez prononcé. Vous aurez ainsi un registre permanent de votre présentation.

Nous levons maintenant la séance et reprendrons les audiences à 19 heures afin d'entendre les groupes autochtones inscrits à l'ordre du jour.

La séance est levée jusqu'à 19 heures.

La séance est ouverte à 19 heures.

Le président: Je déclare la séance ouverte et je remercie nos amis qui témoigneront bientôt d'avoir accepté de retarder leur présentation de 18 h 30 à 19 heures afin que le Comité puisse manger rapidement. Nous les remercions de leur courtoisie.

Comme il reste plusieurs groupes à entendre et qu'il ne nous reste qu'une heure, nous avons pris les mesures nécessaires pour que chaque groupe dispose de 15 minutes. Je ne sais pas

[*Text*]

who will be the spokesman. Could you please introduce yourself and your colleagues for the record.

I think what you should realize is that if you have 15 minutes to state your case you are going to eliminate time for questions. So it might be wise to cut your remarks down a bit so that senators will be able to ask questions about some of the issues that you raise.

Mr. Ray Ahenakew, Executive Director, Meadow Lake Tribal Council: Thank you, Mr. Chairman. My name is Ray Ahenakew. I am the Executive Director of Meadow Lake Tribal Council. I am also a board member of the taxation commission for the federal government on taxation bylaws. I sit on the taxation board within the federation of Saskatchewan Indian Nations who made a presentation here this afternoon.

First, I want to thank the Senate for giving us the opportunity to express our concerns regarding the proposed Bill C-62 relating to the goods and services tax. I will try to get right to the point on my issues, which I see as major concerns for Indian people. It is no surprise to many of the members sitting here that we will be coming from the point of our treaty in that we want our rights recognized in the form of taxation, not only in the area of the GST but in all areas, whether it is provincial tax or federal income tax.

We feel that a lot of our problems start from an act of government, the Indian Act, which is also addressed in Bill C-62 as it relates to the recognition of exemptions under clause 87. The Indian people in northern Saskatchewan are now taking a serious look at that piece of legislation. It does not recognize the rights that we believe are our inherent rights as Indian people. We want to make that position very clear. It seemed as if it were clear in 1982 when we received a guarantee in Section 35 of the Constitution Act. The recognition we believe is a right is that we have had, as Indian people in the past, the authority to tax our own people. However, we also want the Canadian government to recognize that we are exempt from any form of taxation. That is the strong belief of treaty Indian people in this province.

The northern people of Meadow Lake for whom I speak, which is a group of 7,000 people, see the burden that this will create on their livelihood and lifestyle as being of major concern. We already have high costs in the north. There is high unemployment and housing shortages. Bill C-31, which amended the Indian Act in terms of reinstatement, is also a problem. We cannot seem to get the federal government to recognize the impact that Bill C-31 has on us.

When the GST was announced originally, the position paper put out by the Meadow Lake Tribal Council spoke about the percentages and the effects that it would have. It looked at trying to do some of our own forecasting. We brought it as a con-

[*Traduction*]

qui au juste fait la présentation. Pourriez-vous s'il vous plaît nous dire qui vous êtes et présenter vos collègues aux fins du procès-verbal.

Je crois que vous réalisez que si vous utilisez les 15 minutes pour énoncer votre cas, vous éliminez ainsi la période de questions. Il serait donc peut-être approprié d'abréger vos observations un peu afin que les sénateurs puissent demander des questions concernant les points que vous allez soulever.

M. Ray Ahenakew, directeur général, Conseil de bande de Meadow Lake: Merci, monsieur le président. Mon nom est Ray Ahenakew. Je suis directeur général du Conseil de bande de Meadow Lake. Je suis aussi membre du comité d'étude sur les règlements fiscaux du gouvernement fédéral. Je siège au comité de taxation de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, qui vous a fait une présentation ici cet après-midi.

J'aimerais d'abord remercier le Sénat de nous donner l'occasion d'exprimer nos inquiétudes concernant le projet de loi C-62 concernant la taxe sur les produits et les services. J'essaierai d'exprimer succinctement mes points de vue qui, je crois, inquiètent beaucoup les Indiens. Pour plusieurs des membres qui siègent ici, ce ne sera pas surprenant que nous partions de la signature de notre traité, car nous voulons que nos droits soient reconnus en matière de taxation et d'imposition, non seulement pour la TPS mais pour tous les autres types également, et cela, tant à l'échelle provinciale que pour l'impôt sur le revenu fédéral.

Nous croyons qu'un grand nombre de nos problèmes remontent à une loi du gouvernement, la Loi sur les Indiens, qui est touchée par le projet de loi C-62, en ce qui concerne la reconnaissance des exonérations en vertu de l'article 87. Les tribus indiennes du nord de la Saskatchewan examinent actuellement de près ce projet de loi. Il ne nous reconnaît pas des droits que nous croyons inhérents à notre statut d'Indiens. Nous voulons établir de façon ferme et précise cette position. Cela semblait nettement établi en 1982 grâce à la garantie exprimée à l'article 35 de la Loi constitutionnelle. La reconnaissance à laquelle nous croyons avoir droit repose sur le fait qu'à titre d'Indiens nous avons dans le passé eu l'autorité de taxer nos propres gens. Toutefois, nous voulons aussi que le gouvernement canadien reconnaisse que nous sommes exonérés de toute forme de taxation. Voilà ce que croient fermement les Indiens bénéficiaires d'un traité dans cette province.

Les gens du Nord, ceux de Meadow Lake que je représente, forment un groupe de 7 000 personnes; ils s'inquiètent vivement du fardeau que cela céera relativement à leur moyen de subsistance et à leur mode de vie. Nous faisons déjà face à des coûts élevés dans le Nord. Le chômage et la pénurie de logements sont graves. Le projet de loi C-31, qui a modifié la Loi sur les Indiens afin de rétablir le statut d'Indiens dans certains cas, cause également un problème. Il semble que nous ne puissions pas faire reconnaître par le gouvernement fédéral les répercussions du projet de loi C-31 sur nous.

Lorsque la TPS a initialement été annoncée, l'énoncé de principe publié par le Conseil de bande de Meadow Lake a exposé les pourcentages et les répercussions qu'elle aurait sur nous. Nous tentions de faire nos propres prévisions. Nous

[*Text*]

cern to the organization. We said that if we are taxed at one level the federal government does not recognize our rights as treaty Indians and that a backlash would come along with it. What we meant by that was that taxation would then be imposed on us through the provincial government's E and H tax. Under the E and H we are still a federal responsibility and that the provincial government has no claim in that area. We looked into that area and into the problems that we were having with income tax on revenues, as well as the moratorium that was negotiated to be placed on the collection of back taxes of treaty Indian people who were either working off reserve or on reserve as an extension for a reserve.

Our major fears are all starting to come true. In looking at one area we said that if the federal government does not recognize our rights in that area then it would give the provincial governments the authority to impose its taxes on us. That is happening already in this fiscal year. Because of the discussions that have taken place with respect to Bill C-62 the provincial government is now taxing a number of the small businesses that are located on reserve lands. We are paying through licencing fees and licence plates. We pay it on vehicles which provide medical transportation and which take our people for treatment to hospitals. We pay the tax through the licence plates for those vehicles. It is taking place in our trucking industry in the north.

This gives us the solid foundation to believe that if our rights are not going to be recognized by the federal government, then we are in a great deal of trouble as Indian people. Over $300 million comes into the Saskatchewan region through the Department of Indian Affairs. Over $40 million goes through the Meadow Lake area north. On some of our reserves we have waiting lists with the names of 50 to 60 families for housing. There is no consideration or compensation that would address how the percentage will be reached and be taken into account. We will be able to provide fewer services. The majority of our services in the north are purchased off the reserve. We do not make 2 X 4's or shingles. Consulting and legal services must also come from off the reserve. Payment of this tax will reduce our capability to really provide any enhancement to our people.

I have explained to the people outside this room that I received my notice last week advising me of the opportunity to make a presentation and then be questioned by the senators. We did not want to miss the opportunity to do that. We have a position paper which was prepared at the very start when Bill C-62 was first mentioned. The people in the front said that we could have 10 days to update that paper and forward the 50 copies on to you senators.

I will wrap up by saying thank you very much. I look forward to replying to some of the questions you may have.

[*Traduction*]

avons exprimé notre inquiétude à l'organisme. Nous avons dit que si nous étions taxés à un niveau, le gouvernement fédéral ne reconnaissait pas alors nos droits d'Indiens bénéficiaires d'un traité et qu'il y aurait des réactions hostiles. Ce que nous voulions dire par là, c'est que nous serions imposés par le biais de la taxe sur les services d'éducation et de santé du gouvernement provincial. Relativement à cette taxe, nous demeurons de compétence fédérale et le gouvernement provincial n'a aucun droit à cet égard. Nous avons examiné ce point ainsi que les problèmes concernant la levée d'impôt sur nos revenus, à la lumière du moratoire négocié concernant la perception des taxes en souffrance à payer par les Indiens bénéficiaires d'un traité, qui travaillaient hors de la réserve ou sur les réserves, à titre d'extension de la réserve.

Nos principales inquiétudes commencent toutes à se réaliser. En regardant un domaine, nous avons dit que si le gouvernement fédéral ne reconnaissait pas notre droit à cet égard, il donnerait alors aux gouvernements provinciaux l'autorité de nous imposer des taxes. Cela se produit déjà durant l'année financière en cours. À cause des discussions qui ont été tenues concernant le projet de loi C-62, le gouvernement provincial taxe maintenant un certain nombre de petites entreprises qui sont situées dans les réserves indiennes. Nous payons des taxes par le biais des permis de conduire et des plaques d'immatriculation. Nous la payons sur les véhicules destinés au transport aux fins médicales et au transport de nos gens vers les hôpitaux. Nous payons la taxe par le biais des plaques d'immatriculation achetées pour ces véhicules. La taxe est levée sur notre industrie du camionnage dans le Nord.

Cela nous donne de solides raisons de croire que si nos droits ne sont pas reconnus par le gouvernement fédéral, alors nous sommes en grande difficulté à titre d'Indiens. Plus de 300 millions de dollars sont acheminés dans la région de la Saskatchewan par le ministère des Affaires indiennes. Plus de 40 millions de dollars sont versés à la région nordique de Meadow Lake. Dans certaines de nos réserves, nous avons des listes d'attente comprenant les noms de 50 à 60 familles qui désirent un logement. Il n'y a pas de considération ni de compensation qui indiquerait comment les pourcentages seront atteints et comment on en tiendra compte. Nous serons capables de fournir moins de services. La majorité de nos services dans le Nord sont achetés hors de la réserve. Nous ne fabriquons pas de 2 x 4 ni de bardeaux. Les services de consultation et juridiques doivent aussi être achetés hors de la réserve. Le paiement de cette taxe réduira notre capacité à améliorer réellement le sort de nos gens.

J'ai expliqué aux gens hors de cette salle que j'ai reçu la semaine dernière l'avis m'indiquant que j'aurais l'occasion de faire une présentation au comité et de répondre aux questions des sénateurs. Nous n'avons pas voulu manquer cette occasion. Nous avons préparé un énoncé de principe au tout début des discussions concernant le projet de loi C-62. Les gens d'en-avant ont dit que nous aurions pu avoir dix jours pour mettre à jour notre document et envoyer 50 copies à vous, les sénateurs.

Je terminerai mon exosé en vous remerciant beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre aux questins que vous pouvez me poser.

[*Text*]

Chief Crowe made a presentation earlier today in which I am sure he covered a great many of the points I might have overlooked. With that, I thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Ahenakew. If I can speak generally, I gather that you are opposed to any tax?

Mr. Ahenakew: Yes.

The Chairman: In that you would include income tax, any federal or provincial tax of any kind?

Mr. Ahenakew: Any form of taxation.

The Chairman: I gather you are saying that that should apply to those who live on reservations or who live off reservations as long as they are status Indians?

Mr. Ahenakew: Yes, treaty and status Indians.

The Chairman: What is the present situation? Are you paying income tax now?

Mr. Ahenakew: No. A moratorium was put on with respect to the selection of back taxes by Revenue Canada. There have been a number of court cases in this regard. Not being a lawyer, I cannot give you the facts with respect to them. Today, we still do not pay income tax.

The Chairman: On or off the reservation?

Mr. Ahenakew: On or off. I am speaking as an individual for the people I represent. I work off the reserve. Hopefully, I do not end up in jail, but I do not pay income tax and I will not pay it.

The Chairman: What about federal sales tax that is now charged? We all pay federal sales tax. It is built into the price of everything, except services.

Mr. Ahenakew: It was recognized by the federal government in the past in certain areas that a lot of the supplies that we bought were exempt from the manufacturers' sales tax. That applied whether the products were bought through a band or a band-owned corporation. However, it was effective only in certain areas. Revenue Canada came into certain areas and took accounts. The position that we took was that it was a form of tax that we could never find out about. When I was on the executive of the federation one of the things that we always tried to do in the area of taxation was find out what we were paying in terms of the manufacturers' sales tax. We really never could because it seemed like the tax was rolled up in the product.

Senator Barootes: It was invisible; is that why?

Mr. Ahenakew: That is right.

Senator Barootes: So it should be visible.

[*Traduction*]

Le chef Crowe a fait une présentation plus tôt aujourd'hui et je suis sûr qu'il a exosé plusieurs points que je peux avoir manqués. Cela étant dit, je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Ahenakew. De façon générale, il me semble que vous êtes opposé à toute forme de taxe?

M. Ahenakew: Oui.

Le président: Par cela, voulez-vouis signifier l'impôt sur le revenu et toute autre forme de taxe fédérale ou provinciale?

M. Ahenakew: Toute forme de taxation.

Le président: Je crois comprendre que vous dites que l'exonération devrait s'appliquer à tous ceux qui habitent dans une réserve ou qui vivent hors d'une réserve en autant qu'ils demeurent Indiens inscrits?

M. Ahenakew: Oui, les Indiens inscrits et les Indiens bénéficiaires d'un traité.

Le président: Quelle est actuellement la situation? Payez-vous l'impôt sur le revenu?

M. Ahenakew: Non. Un moratoire a été conclu avec Revenu Canada concernant la perception des impôts en souffrance. Il y a eu un certain nombre de recours en justice à cet égard. N'étant pas avocat, je ne peux pas vous donner de précisions concernant ces cas. Aujourd'hui encore, je ne paie pas d'impôt sur le revenu.

Le président: Ni sur la réserve ni hors de la réserve?

M. Ahenakew: Ni dans un cas ni dans l'autre. Je parle à titre individuel au nom des personnes que je représente. Je travaille hors de la réserve. J'espère bien ne pas finir en prison, mais je ne paie pas d'impôt sur le revenu et je n'en paierai pas.

Le président: Qu'en est-il à propos de la taxe de vente fédérale qui est actuellement levée? Nous payons tous une taxe de vente fédérale. Elle est incluse dans le prix de tout ce que nous achetons, sauf les services.

M. Ahenakew: Le gouvernement fédéral a reconnu dans le passé que dans certaines régions une grande quantité des fournitures que nous achetons étaient exonérées de la taxe de vente des fabricants. Cela s'appliquait autant dans les cas où les produits étaient achetés par une bande que par une société appartenant à la bande. Toutefois, cette mesure n'était en vigueur que dans certaines régions. Revenu Canada envoyait des représentants dans certaines régions et ceux-ci examinaient les livres. Nous avons adopté la position que c'était là une forme de taxe que nous ne pourrions jamais trouver. Lorsque je faisais partie de la direction de la Fédération, l'une des choses que nous essayions toujours de faire en matière de taxation, c'était de trouver combien nous payions en taxe de vente des fabricants. Nous n'avons réellement jamais pu déterminer ce montant car il semblait que la taxe était intégrée dans le produit.

Le sénateur Barootes: Elle était invisible; était-ce pour cette raison?

M. Ahenakew: C'est exact.

Le sénateur Barootes: Alors, elle devrait être visible.

[*Text*]

Mr. Ahenakew: If it were visible at that time we would have opposed it then, too.

The Chairman: I am just asking these questions for general information. Are there other senators who wish to ask questions?

Senator Simard: Mr. Chairman, I do not want to be difficult.

The Chairman: That would be unusual.

Senator Simard: I am sorry, but I came in five minutes late. Would it not be all right if we let the other speakers speak?

The Chairman: We have agreed that there will be 15 minutes for each. We have already had a presentation. I think the best way to proceed is to concentrate on what we have heard rather than wait for everyone and then lose track of what they have said.

Senator Olson is the first questioner.

Senator Olson: Mr. Chairman, I understand many of the briefs will be stressing the same point—that is, the immunity from taxation, or the agreement that you thought you made with the Commissioner when you signed Treaty Four. Do Treaties Five, Six and Seven also contain such clauses? I know a lot of the individuals who were under Treaty Seven were relieved of income taxes.

Mr. Ahenakew: I think it is Treaty Eight that takes in part of northern Saskatchewan and Alberta is the treaty which really addresses the area of taxation. I am from the Treaty Six area. I am not sure about Treaty Four. They all have the understanding of treaty which I guess is the interpretation of what we have as Indian people.

Senator Olson: The Yorkton Council says that Treaty Four is exempt in the way that you have explained it. I am wondering if the rest of them are exempt. Is Treaty Eight more explicit about taxation than the rest?

Mr. Ahenakew: As a personal statement I would say yes, from what we have seen so far.

The Chairman: Senator Barootes will ask the last question.

Senator Barootes: Thank you very much for what I think is a very direct brief. My question relates to the treaty Indians on the reserve working off the reserve. It does not apply to income tax, E and H and all the other taxes from which you feel you are immune. I am coming to the new GST, if it is applied. Is my understanding correct that the GST will not be charged on purchases made on the reserve, purchases made off the reserve and delivered to the reserve? Am I correct in that?

Mr. Ahenakew: Yes, if the purchase is agreed to on the reserve.

Senator Barootes: But you might come into Regina, or, in your case, North Battleford let us say, and purchase things that have the GST applicable to them. However, if it is to be

[*Traduction*]

M. Ahenakew: Si elle avait été visible à ce moment-là, nous nous y serions opposés aussi.

Le président: Je demande ces questions à titre d'information seulement. Y a-t-il d'autres sénateurs qui veulent demander des questions?

Le sénateur Simard: Monsieur le président, je ne voudrais pas faire de difficultés.

Le président: Ce serait inhabituel.

Le sénateur Simard: Je m'excuse mais je suis entré cinq minutes en retard. Ne serait-il pas approprié de laisser les autres intervenants parler?

Le président: Nous avons convenu de réserver 15 minutes à chacun. Nous avons déjà eu une présentation. Je crois que la meilleure façon de procéder est de se concentrer sur ce que nous avons entendu plutôt que d'attendre que chacun ait donné son exposé et de perdre le fil de ce qui a été dit.

Le sénateur Olson est le premier à demander une question.

Le sénateur Olson: Monsieur le président, je crois que plusieurs mémoires énonceront le même point, c'est-à-dire l'exonération de taxe ou l'entente que vous pensez avoir conclue avec le commissaire lorsque vous avez signé le Traité quatre. Est-ce que les Traités cinq, six et sept contiennent de telles clauses? Je sais que plusieurs personnes qui étaient couvertes en vertu du Traité sept étaient exonérées d'impôt sur le revenu.

M. Ahenakew: Je crois que c'est le Traité huit, celui qui touche une part du nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui couvre vraiment les questions de taxation. Je viens de la région du Traité six. Je ne suis pas sûr de la situation pour le Traité quatre. Ils ont tous la forme d'un traité, ce qui est, je crois, l'interprétation de ce que nous avons à titre d'Indiens.

Le sénateur Olson: Le conseil de Yorkton dit que le Traité quatre exonère de la taxe de la façon que vous avez expliquée. Je me demande si les autres exonèrent aussi de la taxe. Le Traité huit est-il plus explicite que les autres en matière de taxation?

M. Ahenakew: Personnellement, je dirais oui d'après ce que j'ai vu jusqu'à maintenant.

Le président: Le sénateur Barootes demandera la dernière question.

Le sénateur Barootes: Merci beaucoup de nous avoir présenté ce que je considère être un mémoire très direct. Ma question porte sur les Indiens bénéficiaires d'un traité habitant dans la réserve mais qui travaillent hors de la réserve. Elle ne touche pas l'impôt sur le revenu, la taxe relative à l'éducation et à la santé et tous les autres genres de taxe dont vous croyez être exonérés. J'en arrive à la nouvelle TPS, si elle est adoptée. Si ce que je comprends est exact, la TPS ne sera pas levée sur les achats au sein de la réserve et sur les achats effectués hors de la réserve mais livrés dans la réserve? Est-ce exact?

M. Ahenakew: Oui, si l'achat conclu porte sur la livraison dans la réserve.

Le sénateur Barootes: Mais vous pourriez venir à Regina, ou dans votre cas à North Battleford, disons, et acheter des

[*Text*]

delivered to you on the reserve then the GST is not payable, correct?

Mr. Ahenakew: Yes.

Senator Barootes: I will now go to the next step. If the GST is not applicable in that regard for what we call treaty status Indians, and if you are entitled to the GST credit, which is available to people at certain levels of income up to $30,000, and presuming that this particular hypothetical person is earning $20,000 and has four children and a wife, then that certain person is entitled to a tax credit? Am I correct in saying that that Indian gentleman or his family are entitled to a cash tax credit on a tax for which they are not liable or required to pay?

Mr. Ahenakew: Yes.

Senator Barootes: So that the GST is going to put money in the pockets of treaty status Indians who are below the $30,000 bracket, correct?

Mr. Ahenakew: Right.

Senator Barootes: It is a windfall. Can I join?

Mr. Ahenakew: If we can survive on $18,000 annually.

Senator Barootes: I buy every bit of that, Mr. Ahenakew. As you know, I am well acquainted with quite a few of the chiefs and your people. I said that with the destitution that exists on some reserves—and it does exist, let us face it, it is difficult and tough—they are not going to pay any GST but will get a refund on a tax that they did not pay. Am I right in that?

Mr. Ahenakew: Right.

Senator Barootes: I rest my case. I want to make that clear for the committee.

The Chairman: Except that we should also make it clear that that would apply only if the purchases or services were obtained or took place on the reserve itself.

Senator Barootes: Or delivered to the reserve.

The Chairman: Or delivered.

Senator Barootes: I am not speaking of that, Mr. Chairman. You did not get my message.

The Chairman: I get the point. I am saying that the status Indian will pay no tax and get a credit, I presume—I am not sure about that—then be ahead as long as all the purchases were done—

Senator Barootes: I believe they are ahead. They cannot be charged GST and they are entitled to that tax credit.

The Chairman: The question then is, on a reserve, generally, are most of the purchases made off the reserve?

Mr. Ahenakew: Yes, they are.

The Chairman: Would it be possible for most of them to be delivered to the reserve by the vendor?

[*Traduction*]

choses assujetties à la TPS. Toutefois, si vous les faites livrer dans la réserve, la TPS n'est pas levée, est-ce exact?

M. Ahenakew: Oui.

Le sénateur Barootes: Je passe maintenant à l'étape suivante. Si la TPS ne s'applique pas à cet égard à ceux que nous appelons Indiens inscrits bénéficiaires d'un traité, si vous avez droit au crédit de TPS, qui est disponible aux personnes de certains niveaux de revenu ne dépassant 30 000 dollars et si, dans un exemple hypothétique, une famille de six personnes gagne 20 000 dollars, cette personne a-t-elle droit à un crédit de taxe? Serait-il exact de dire que cet Indien ou cette famille aurait droit à un crédit de taxe au comptant pour une taxe qu'il n'a pas à payer?

M. Ahenakew: Oui.

Le sénateur Barootes: Ainsi, la TPS fera verser une somme d'argent aux Indiens inscrits bénéficiaires d'un traité qui gagnent moins de 30 000 dollars; est-ce exact?

M. Ahenakew: Exact.

Le sénateur Barootes: C'est une véritable manne. Puis-je y participer?

M. Ahenakew: Si nous pouvons survivre avec 18 000 dollars par année?

Le sénateur Barootes: Je comprends cela très bien, monsieur Ahenakew. Comme vous le savez, je connais bien plusieurs des chefs et de vos gens. Je dis qu'à cause de la misère qui existe dans certaines réserves—elle existe, admettons-le; c'est difficile et dur—les Indiens n'auront pas à payer de TPS mais obtiendront un remboursement sur une taxe qu'ils n'ont pas payée. Est-ce exact?

M. Ahenakew: Exact.

Le sénateur Barootes: C'est la fin de mon intervention. Je veux établir cela clairement pour le comité.

Le président: Sauf que nous devrions également établir clairement que cela ne s'applique que si les produits ou les services ont été achetés ou si les arrangements ont été conclus au sein même de la réserve.

Le sénateur Barootes: Ou livrés dans la réserve.

Le président: Ou livrés.

Le sénateur Barootes: Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, monsieur le président. Vous n'avez pas compris mon message.

Le président: Je saisis le point. Je dis que les Indiens inscrits ne paieront pas de taxe et obtiendront le crédit; je présume—mais je n'en suis pas sûr—qu'ils en bénéficieront en autant que les achats sont effectués—

Le sénateur Barootes: Je crois qu'ils y gagnent. Ils ne sont pas tenus de payer la TPS mais ils ont droit au crédit de taxe.

Le président: Alors, la question est la suivante: Habituellement, la plupart des achats sont-ils effectués dans la réserve?

M. Ahenakew: Oui, ils le sont.

Le président: Serait-il possible que la plupart des achats soient livrés par le vendeur dans la réserve?

[*Text*]

Mr. Ahenakew: To be honest, Mr. Chairman, I think there was some sort of problem with that. However, I do agree with the senator. We did use the example of a vehicle purchased. There might have been one other tie in that but what the senator said is correct. I think the contract, the purchase and the exchange had to be done on a reserve land. I could be wrong in that area. Two lawyers were debating it.

The Chairman: We are talking about the general purchase. As I say, it is not quite as clear cut as we might have been led to believe.

Senator Barootes: There are not too many automobile dealers on reserves, are there?

Mr. Ahenakew: Not at all.

Senator Hastings: Mr. Ahenakew—

Senator Barootes: I am sorry to bring it up, but we have to know these things.

Senator Hastings: Speaking on behalf of the Tribal Council, do you go as far as the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the Yorkton Council in saying that the bill should be withheld until such time as it is amended? You did not go that far in your statement. Do you agree with that?

Mr. Ahenakew: Yes, I do. As I explained, I apologize for leaving out some of the details, but trying to include them all in 15 minutes is quite hard.

Senator Steuart: Mr. Chairman, I think you should get clarification on what I will call the Barootes formula, which I do not believe. I think he is off base that they get a tax refund for a tax they have not paid.

Senator Barootes: On a point of privilege, Davey Stuart has never believed me either and I have known him for 40 years.

The Chairman: You would think that this was a tribal council meeting or something.

Senator Barootes: Here it is in the book, just to clarify that I am not entirely off base.

Senator Simard: We believe you, senator.

Senator Barootes: "Moreover, Indians on reserve will be eligible for the substantially enriched GST credit even though they will be receiving some relief from the GST directly."

The Chairman: That is fine.

Senator Simard: That takes care of you, Senator Olson.

Mr. Louie Kenny, Assistant to the District Representative, Yorkton District Chiefs Council: First, I want to thank the Senate committee for allowing us some time to voice our concerns in relation to the GST. I will just read quickly through our presentation which we forwarded to senators.

The Yorkton District Chiefs Council is composed of the Indian nations of Whitebear, Ochapowace, Kahkewistahaw,

[*Traduction*]

M. Ahenakew: Pour être honnête, monsieur le président, je crois qu'il se présente certains problèmes à ce sujet. Toutefois, je suis d'accord avec le sénateur. Nous avons utilisé l'exemple de l'achat d'un véhicule. Il pourrait y avoir un autre élément à ce sujet, mais ce que le sénateur a dit est exact. Je crois que le contrat, l'achat et l'échange doivent être effectués à l'intérieur des limites territoriales de la réserve. Je pourrais me tromper à ce sujet. Deux avocats en discutaient.

Le président: Nous parlons des achats en général. Comme je le dis, ce n'est pas tout à fait aussi précis qu'on nous porte à le croire.

Le sénateur Barootes: Il n'y a pas beaucoup de concessionnaires d'automobiles dans les réserves, n'est-ce pas?

M. Ahenakew: Aucun.

Le sénateur Hastings: Monsieur Ahenakew—

Le sénateur Barootes: Je regrette de soulever ce point, mais nous devons savoir ces choses.

Le sénateur Hastings: Parlant au nom du Conseil de la tribu, iriez-vous jusqu'à dire, comme la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et le conseil de Yorkton, que le projet de loi devrait être retardé jusqu'à ce qu'il soit modifié? Votre énoncé n'allait aussi loin. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Ahenakew: Oui. Comme je l'ai expliqué, je m'excuse de ne pas avoir exposé certains détails. Mais c'est difficile de tout dire en 15 minutes.

Le sénateur Steuart: Monsieur le président, je crois que vous devriez faire préciser ce que j'appellerais la formule Barootes et dont je ne crois rien. Je crois qu'il se trompe en disant qu'ils obtiendront un remboursement de taxe pour une taxe qu'ils n'ont pas payée.

Le sénateur Barootes: Comme explication sur un fait personnel, je peux dire que Davey Steuart ne m'a jamais cru non plus et je le connais depuis 40 ans.

Le président: On croirait être à une réunion d'un conseil de tribu ou à quelque chose du genre.

Le sénateur Barootes: C'est ici dans le livre et vous pouvez voir que je ne me suis pas complètement trompé.

Le sénateur Simard: Nous vous croyons, sénateur.

Le sénateur Barootes: «En outre, les Indiens dans les réserves seront admissibles à un crédit de TPS substantiellement relevé, même s'ils bénéficieront directement de certaines exonérations.»

Le président: C'est bien.

Le sénateur Simard: Cela prend soin de vos inquiétudes, sénateur Olson.

M. Louie Kenney, adjoint au représentant de district, Conseil des chefs du district de Yorkton: Je voudrais d'abord remercier le Comité sénatorial de nous avoir consacré un certain temps pour exprimer nos inquiétudes concernant la TPS. Je vais tout juste lire rapidement la présentation que nous avons envoyée aux sénateurs.

Le Conseil des chefs du district de Yorkton est composé des nations indiennes Whitebear, Ochapowace, Kahkewistahaw,

[*Text*]

Cowessess, Sakimay, Cote, Keeseekoose and Key Bands from the Yorkton District and represents approximately 10,000 treaty Indian people.

These eight Indian nations are signatories to Treaty Four signed with the Queen's representative in 1874. Our Indian leaders at that time signed Treaty Four based on promises made to them by the Commissioner.

One of the promises made at the time of treaty was that Indian people would not be subject to any form of taxation.

It is for this reason that the goods and services tax is causing concern and anxiety among our bands. We see the goods and services tax as a breach of the articles of that treaty agreement and an indication of the government's intent to renege on the promises made to our Indian leaders in 1874.

We ask the committee to recommend that the Government of Canada must live up to the promise made in 1874 that Indian people will not be subject to any form of taxation. Furthermore, we recommend that the Government of Canada recognize the fact that Indian people are entitled to immunity from taxation. There have been recent cases decided in the Supreme Court of Canada in this regard. They are the Sparrow? and the Sioui case. The Supreme Court has recognized that inherent and treaty rights are constitutionally entrenched, and cannot be unilaterally interfered with by the Government of Canada.

In light of the Supreme Court rulings it is imperative that the Government of Canada must recognize and respect the treaty and inherent rights in all federal legislation.

The majority of our Indian people live below the poverty line and the unemployment level on our reserves is well above the national average. The implementation of the goods and services tax will result in an inflationary impact thereby reducing employment and business opportunities for our nation's members. This will lead to a further deterioration of an already deplorable standard of living on our reserves.

In summary, we request that the Senate withhold passage of Bill C-62 in its present form until such time as it is amended to recognize the immunity from taxation for our member nations and its citizens.

We further request that the committee hold additional hearings to enable the chiefs of our nations to make personal representations on behalf of their respective nations.

A copy of the resolution stating the position of our member nations is attached to our brief for your consideration. At the back of the brief you will find the resolution of the district chiefs.

I would like also to elaborate a bit more on some of the history and the treaty-making process that was in place in 1874, and some of the discussions and the spirit and intent of the treaty-making. Our elders have taught us that at that time they were assured that our way of life would not be changed by

[*Traduction*]

Cowessess, Sakimay, Cote, Keeseekoose et Key, qui sont toutes comprises dans le district de Yorkton, et il représente environ 10 000 Indiens bénéficiaires d'un traité.

Ces huit nations indiennes ont signé le Traité quatre avec le représentant de la Reine en 1874. Nos chefs indiens, en ce temps-là, ont signé le Traité quatre sur la base des promesses qui leur ont été faites par le commissaires.

L'une des promesses faites au moment du traité précisait que le peuple indien ne serait pas assujetti à quelque forme de taxation.

Pour cette raison, la taxe sur les produits et les sevices cause de l'inquiétude et de l'anxiété au sein de nos bandes. Nous percevons la taxe sur les produits et les services comme une infraction aux articles de l'entente conclue et une indication que le gouvernement renonce aux promesses faites à nos chefs indiens en 1874.

Nous demandons au comité de recommander au gouvernement du Canada de respecter la promesse faite en 1874 établissant que le peuple indien n'est pas assujetti à quelque forme de taxe. En outre, nous recommandons que le gouvernement du Canada reconnaisse le fait que le peuple indien a droit à une exonération de taxe. Certaines décisions de la Cour suprême du Canada ont été rendues récemment à cet égard. Ce sont les cas Sparrow et Sioui. La Cour suprême a reconnu que les droits inhérents et consacrés par traité sont enchâssés dans la Constitution et ne peuvent pas être unilatéralement modifiés par le gouvernement du Canada.

À la lumière des décisions de la Cour suprême, il est essentiel que le gouvernement du Canada reconnaisse et respecte les droits inhérents et consacrés par un traité dans toutes les lois fédérales.

La majorité de notre peuple indien vit sous le seuil de la pauvreté et le niveau de chômage dans nos réserves dépasse fortement la moyenne nationale. La mise en place de la taxe sur les produits et les services produira des effets inflationnistes qui réduiront l'emploi et les occasions d'affaires pour les membres de notre nation. Il s'ensuivra une détérioration supplémentaire d'un niveau de vie déjà déplorable dans nos réserves.

En résumé, nous demandons que le Sénat retarde l'adoption du projet de loi C-62, tel qu'il est actuellement rédigé, jusqu'à ce qu'on le modifie pour reconnaître l'immunité fiscale de nos nations membres et de leurs citoyens.

De plus, nous demandons au comité de tenir des audiences supplémentaires afin de donner aux chefs de nos nations l'occasion de faire personnellement des représentations au nom de leurs nations respectives.

Pour votre gouverne, nous avons joint une copie de la résolution énonçant la position de nos nations membres. À la fin du mémoire, vous trouverez la résolution des chefs de district.

J'aimerais aussi expliquer sommairement une partie de l'histoire, du processus d'entente mis en place en 1874, de certaines des discussions, de l'esprit et de l'objet de la conclusion des traités. Nos aînés nous ont enseigné qu'on les a assurés, à ce moment-là, que notre mode de vie ne serait pas modifié par la

[*Text*]

signing the treaties and that anything promised in the treaties would be on top of what we already had at that time. That is why our elders are deeply concerned with the way events have been unfolding over the past couple of years. Our elders are concerned about the federal government reneging on the treaties that were made. They are also concerned with events that are going on such as those at Oka. They feel that the GST will only add fuel to the fire. Our elders are very concerned about what has been happening over the past few months. I think it is time that the government started to recognize and be consistent with the Supreme Court rulings. With respect to the earlier discussion relating to on and off reserve, the government has tried to hold our treaties within the boundaries of the reserve. But the Supreme Court of Canada rulings recently expanded on that. With respect to the Migratory Birds Act and other conventions that supersede the treaty, the court made it clear that those treaties apply wherever we are. I want to make that clear.

When you look at the province of Alberta with respect to the Migratory Birds Act, there was a release a few weeks ago that said that that act did not apply to the Treaty Indian people. Also, we understand that the government is prepared to implement policies that are going to address on-reserve purchases; but the majority of our people, especially in the Yorkton district, live in urban centres. The ones who are going to be most affected by the GST are those living off the reserve. The government has tried to keep the treaties within the boundaries of our reserve.

Senator Hastings: Your view that native Indians should be immune from taxation, as you have indicated, is based on the signed treaty and promises made by the commissioner at the time of execution. Is immunity from taxation and military service part of the commissioner's promise?

Mr. Kenny: Yes. Those were the promises made.

Senator Hastings: You say the commitment made at the time constituted the treaty and the promises.

Mr. Kenny: Yes.

Senator Hastings: In the court cases you mentioned, did the court say anything about the promises or did they just rule on the treaty?

Mr. Kenny: In the past the court never took into consideration the spirit and intent of treaty making, a lot of which refers to the oral discussions and promises that were made at the time of the signing of the treaty. Now the court is starting to recognize that those oral discussions were relevant to the treaty-making process.

Senator Hastings: In addition to interpreting the terms of the actual treaty, are you telling me that the courts are now taking into consideration the promises that impacted on the treaty?

Mr. Kenny: Yes.

Senator Simard: As a committee, we should obtain a paper from the government stating how it intends to deal with this

[*Traduction*]

signature des traités et que tout ce qui était promis par traité s'ajouterait à ce qu'ils avaient déjà en ce temps-là. C'est pourquoi nos aînés sont profondément inquiétés par la tournure des événements depuis une couple d'années. Nos aînés s'inquiètent de ce que le gouvernement fédéral brise les traités qu'il a conclus. Ils s'inquiètent aussi d'événements qui se produisent, comme ceux d'Oka. Ils croient que la TPS attisera simplement le feu. Nos aînés s'inquiètent vivement de ce qui s'est produit au cours des derniers mois. Je crois qu'il est temps que le gouvernement commence à reconnaître et à respecter les décisions de la Cour suprême. Revenant à la discussion précédente concernant l'application de l'impôt dans la réserve et hors de la réserve, le gouvernement a essayé de limiter l'application de nos traités au sein de la réserve. Mais les décisions récentes de la Cour suprême du Canada ont élargi cette application. En ce qui touche la Loi sur les oiseaux migrateurs et les autres conventions qui remplacent le traité, la Cour a clairement établi que les traités s'appliquent où que nous sommes. Je veux établir clairement ce point.

Reportons-nous à la province de l'Alberta et à la Loi sur les oiseaux migrateurs; on a déclaré, il y a quelques semaines, que cette loi ne s'appliquait pas aux Indiens bénéficiaires d'un traité. En outre, nous comprenons que le gouvernement se prépare à mettre en œuvre des politiques portant sur les achats hors des réserves; mais la majorité de nos gens, surtout dans le district de Yorkton, vivent dans les centres urbains. Ceux qui seront le plus touchés par la TPS sont les gens qui vivent hors de la réserve. Le gouvernement a essayé de limiter l'application des traités aux frontières de notre réserve.

Le sénateur Hastings: Votre opinion que les Indiens devraient être exonérés de la taxation, comme vous l'indiquez, est fondée sur le traité signé et les promesses faites par le commissaire au moment de la signature. Est-ce que l'exonération de taxe et de service militaire ont été promis par le commissaire?

M. Kenny: Oui. Ce sont les promesses qu'il a faites.

Le sénateur Hastings: Vous dites que les engagements pris à ce moment-là constituent le traité et les promesses.

M. Kenny: Oui.

Le sénateur Hastings: Dans les décisions que vous avez mentionnées, la Cour a-t-elle fait référence aux promesses ou a-t-elle statué seulement sur le traité?

M. Kenny: Dans le passé, la Cour n'a jamais tenu compte de l'esprit et de l'objet du processus de la conclusion du traité; hors, ces éléments reposent en bonne part sur les discussions orales tenues et sur des promesses faites au moment de la signature du traité. Maintenant, la Cour commence à reconnaître que ces discussions orales faisaient partie du processus de conclusion du traité.

Le sénateur Hastings: Me ditez-vous qu'en plus d'interpréter les clauses du traité lui-même, les cours de justice tiennent maintenant compte des promesses qui ont influé sur le traité?

M. Kenny: Oui.

Le sénateur Simard: À titre de comité, nous devrions obtenir un document du gouvernement indiquant comment il entend

[*Text*]

problem. The government should tell us what interpretation it is going to give to the treaty. Surely it would want to respect treaty and Indian rights in all federal legislation. Certainly the government cannot alter what was said by its predecessors in the name of the Crown. I would have problems voting for this if I am not convinced of this fact. I agree with the basic recognition of the treaty.

The Chairman: There is no problem in the committee writing to the minister and saying that we have had representations by a variety of native groups, bands and chiefs who expressed those concerns and ask what its current position is. We asked that direct question to a member of the government in a committee meeting in Ottawa, and we were given the normal response that Indians are going to be treated specially in that on the reserve there will be no tax on goods and services, and, if goods are delivered to the reserve, there will be no goods and services tax. Other than that, they were not prepared to yield to their right to collect the tax. We will write another letter to the minister and see if there is any change in his thinking in view of the representations made.

Senator Simard: The witnesses say they should be exempt from paying personal income tax. We want this clear in writing.

Mr. Kenny: The government, in its legislation, must be consistent. Some treaties with respect to hunting, fishing and trapping are now being applied off the reserve, while other treaties are being restricted to within its boundaries.

The Chairman: We have agreed that we will write to the minister.

Senator Simard: We want a detailed explanation as to how that will be covered.

The Chairman: We will have Senator Simard dictate the letter.

Senator Simard: I am sure the Prime Minister and the Minister of Finance do not want to break their word.

Senator Olson: Mr. Chairman, if I may, we can go farther than that. We can get copies of the treaties. If the government says that that is as far as it is willing to go, we can do what the witnesses have asked us to do on page 2 of their brief, which is withhold passage of Bill C-62 until the government deals with the issue of the treaty and taxation.

Senator Barootes: Mr. Chairman, there is a difficulty. We are writing the Minister of Finance, but there is a jurisdiction for this issue under the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

The Chairman: We can write to anyone you want. We have written a letter to the minister for an explanation, but we also wanted a meeting with certain Indian chiefs who have asked to meet with the Minister of Finance, and we have not been able to arrange such a meeting. That has already been done, but we will do it again on Senator Simard's advice.

[*Traduction*]

faire face à ce problème. Le gouvernement devrait nous dire quelle interprétation il donnera au traité. Il veut certainement respecter le traité et les droits des Indiens dans toutes les lois fédérales. Le gouvernement ne peut sûrement pas modifier ce qui a été dit par ses prédécesseurs au nom de la Couronne. Je pourrais difficilement me prononcer en faveur de ceci si je n'étais pas convaincu de ce fait. Je conviens qu'il faut reconnaître fondamentalement le traité.

Le président: Je ne vois pas de problème à ce que le comité écrive au ministre et l'informe que nous avons reçu des représentations d'un certain nombre de groupes d'autochtones, de bandes et de chefs, qui ont exprimé ces inquiétudes, et lui demander quelle est actuellement sa position. Nous avons déjà demandé une question directe à un membre du gouvernement lors d'une rencontre du comité à Ottawa et nous avons reçu la réponse ordinaire que les Indiens recevront un traitement spécial en ce la TPS ne sera pas appliquée dans les réserves ou si les biens sont livrés dans la réserve. Sauf ces deux cas, le gouvernement n'était pas prêt à laisser échapper son droit de lever la taxe. Nous écrirons une autre lettre au ministre afin de voir s'il a modifié sa position à la lumière des représentations reçues.

Le sénateur Simard: Les témoins ont dit qu'ils devraient être exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous voulons que ce point soit précisé par écrit.

M. Kenny: Les lois du gouvernement doivent être appliquées de façon uniforme. Actuellement, en matière de chasse, de pêche et de trappage, certains traités s'appliquent hors de la réserve, alors que d'autres traités ne s'appliquent qu'au sein de la réserve.

Le président: Nous avons convenu d'écrire au ministre.

Le sénateur Simard: Nous voulons une explication détaillée sur la façon dont les traités seront interprétés.

Le président: Nous ferons rédiger la lettre par le sénateur Simard.

Le sénateur Simard: Je suis sûr que le premier ministre et le ministre des Finances ne veulent pas briser leur engagement.

Le sénateur Olson: Monsieur le président, si je le peux, j'irai plus loin que cela. Nous pouvons obtenir des copies des traités. Si le gouvernement répond qu'il est prêt à se rendre jusqu'à un certain point seulement, nous pouvons faire ce que les témoins nous ont demandé à la page 2 de leur mémoire et retarder l'adoption du projet de loi C-62 jusqu'à ce que le gouvernement ait résolu la question des traités et des taxes.

Le sénateur Barootes: Monsieur le président, il y a un problème. Nous écrivons au ministre des Finances, mais la compétence en cette matière est détenue par le ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord.

Le président: Nous pouvons écrire à qui nous voulons. Nous avons écrit une lettre au ministre pour lui demander une explication, mais nous voulions aussi de lui une rencontre avec certains chefs indiens qui ont demandé en vain de le voir. Cela a déjà été fait, mais nous le ferons de nouveau sur la recommandation du sénateur Simard.

[*Text*]

Senator Simard: May we get copies of the letter?

The Chairman: I will make sure that you get copies. You will be glad to know that the minister got those letters some weeks ago. I might say that not only have we not had the courtesy of a reply, but we have not even received an acknowledgement.

Senator Cools: For the purpose of the committee, is the right word "reserve" or "reservation"?

Mr. Kenny: Nation.

The Chairman: This has been a learning experience for some of our friends from Toronto.

Mr. Kenny: In closing, I want to make it clear that the Yorkton District Chiefs are asking the Senate to withhold the passage of this bill until our concerns are answered, mainly because we do not have any faith in any policy. That is all the government is trying to put in place, namely, a policy to answer its concerns. We want to see that policy within the legislation itself before we will be satisfied, because it seems that the government changes its policy as often as it changes its mind. That is the problem we have with our concerns being addressed in policy. We would rather see it within the legislation. With that, I would like to thank the Senate for listening to us.

The Chairman: Who is our next speaker?

Chief Lionel Sparvier, Cowessess First Nation No. 73: My name is Chief Lionel Sparvier from the Cowessess First Nation. I am a member of the Yorkton District Chiefs Council. Although a presentation was made on our behalf by the Yorkton District Chiefs Council, I think it is important, as the chief of my people, that I make a brief presentation. I would like to thank the committee for giving me this opportunity. I would like to read the presentation I have prepared.

Senator Hastings: Chief Sparvier, on the program you are listed as Indian Reservation No. 73. I notice you are making this presentation on behalf of the Cowessess First Nation No. 73.

Chief Sparvier: I have not been able to afford new letterhead, so I am waiting until I run out of the old stuff.

Senator Hastings: So it is Cowessess First Nation No. 73?

Chief Sparvier: That is right.

This briefing paper is being presented in regard to the proposed goods and services tax. In opening, I would like to say that the information I am presenting is not based on a lot of research or documentation, but on what I have been taught, what I believe in, and how it is understood and interpreted. Listening to our elders and our leaders, it is my belief that, as a Treaty Nation, we are immune from all taxes, including the GST that the federal government is going to impose on January 1, 1991.

When treaties were negotiated, the commissioner guaranteed our forefathers at the time that they would never have to

[*Traduction*]

Le sénateur Simard: Pouvons-nous obtenir des copies de la lettre?

Le président: Je vais m'assurer que vous obtiendrez des copies. Vous serez content d'apprendre que le ministre a reçu ces lettres depuis quelques semaines. Je peux dire que non seulement on n'a pas eu la courtoisie de nous répondre, mais encore nous n'avons pas même obtenu d'accusé de réception.

Le sénateur Cools: Aux fins du comité, devons-nous utiliser le mot «réserve» ou «réservation»?

M. Kenny: Nation.

Le président: Voilà qui peut instruire certains de nos amis de Toronto.

M. Kenny: Pour terminer, je voudrais préciser que les chefs du district de Yorkton demandent au Sénat de retarder l'adoption de ce projet de loi jusqu'à ce que l'on ait résolu nos inquiétudes, principalement parce que nous ne faisons pas confiance à quelque politique que ce soit. Tout ce que le gouvernement essai de faire, c'est de mettre en place une politique pour résoudre ses propres problèmes. Nous voulons que la politique soit inscrite dans la loi elle-même avant de nous déclarer satisfaits, car il nous semble que le gouvernement change de politique aussi souvent qu'il change d'opinion. C'est là le problème d'accepter un règlement sous forme de politique. Nous préférons que la solution soit inscrite dans la loi. Ceci étant dit, je remercie le Sénat de nous avoir entendus.

Le président: Qui est notre prochain témoin?

Le chef Lionel Sparvier, Première nation Cowessess numéro 73: Je suis le chef Lionel Sparvier de la Première nation Cowessess. Je suis membre du Conseil des chefs du district de Yorkton. Quoiqu'une présentation ait déjà été faite au nom du Conseil des chefs du district de Yorkton, je crois qu'il est important que, à titre de chef de mon peuple, je fasse une brève présentation. Je voudrais remercier le comité de me donner cette occasion. Je voudrais lire le mémoire que j'ai préparé.

Le sénateur Hastings: Chef Sparvier, on indique dans le programme que vous faites partie de la Réserve indienne numéro 73. Je remarque que vous faites votre présentation au nom de la Première nation Cowessess numéro 73.

M. Sparvier: Nous ne pouvons pas nous permettre d'imprimer d'autre papier à lettre et j'utilise donc le stock existant.

Le sénateur Hastings: Ainsi, il s'agit de la Première nation Cowessess numéro 73?

M. Sparvier: C'est exact.

Ce mémoire est présenté relativement à la taxe sur les produits et services proposée. Pour débuter, j'aimerais dire que les renseignements que je présente ne sont pas fondés sur une grande quantité de recherches ou de documentation, mais plutôt sur ce qu'on m'a enseigné, sur ce que je crois et sur la façon dont ces choses sont comprises et interprétées. Ayant écouté nos aînés et nos chefs, je crois que, à titre de nation signataire d'un traité, nous sommes exonérés de toutes les taxes, y compris la TPS que le gouvernement fédéral a l'intention d'imposer à partir du 1er janvier 1991.

Lorsque les traités ont été conclus, le commissaire a garanti à nos ancêtres, à ce moment-là, qu'ils n'auraient jamais à com-

[*Text*]

fight in any wars or pay any moneys in taxes to the government. I have also been told by our elders that when the treaties were signed our forefathers only surrendered approximately six inches of our mother earth, and everything beneath was to be retained by the First Nations. All of these non-renewable resources are being exploited, and the government generates revenues on the resources that our forefathers never surrendered. Now the question is: Where is our share and is it fair that we, as a Treaty Nation, who were granted immunity from tax, are going to be forced by law to pay additional taxes such as the goods and services tax? I say "additional taxes" because at the present time we are paying hidden taxes, which I believe is wrong. I do not feel that we should be paying any taxes whatsoever.

Secondly, treaties are made between nations, and, as signatories to Treaty 4, we are a sovereign, self-governing people; and, as a sovereign nation, we are immune from any taxes imposed on us by any government. I believe this is what is referred to as inherent rights. Also, I am very concerned with the social and economic impact the GST will have on our membership, especially for those on social assistance, social security pension and those at a minimal income level. Right now these people are barely making ends meet; and, from what I understand, the GST will mushroom from 7 per cent to anywhere from 21 per cent to 35 per cent by the time the goods reach the consumer. Who is going to provide our people with the extra dollars to survive?

Another concern is who is going to explain to our people, especially the elders of our communities, that they are going to have to pay these taxes when they purchase goods or services? These elderly people are strong believers in their treaties and inherent rights, and I know that they will refuse to pay these taxes. As a result of this refusal, how will they obtain goods and services?

I have also made note of the recent Supreme Court of Canada ruling in the *Sioui* and *Sparrow* cases. Rather than elaborate on them, I believe the FSIN has made, or will be making, a presentation with respect to these cases. In closing, I request that the Senate reject the GST bill until such time as the federal government recognizes our treaty and inherent right to tax immunity and starts living up to its fiduciary responsibilities. Thank you.

The Chairman: Thank you, chief.

Senator Ottenheimer: Your argument is that based on treaty rights, that the status Indian people have immunity from all forms of taxation, be it the GST or income tax. Presumably that would apply to provincial and municipal taxation of all kinds; is that correct?

Chief Sparvier: Yes.

Senator Ottenheimer: Obviously your position applies to your people irrespective of where they live in Canada; correct?

[*Traduction*]

battre dans une guerre ni à payer quelque montant que ce soit en taxes au gouvernement. Nos aînés m'ont également dit que, lors de la signature des traités, nos ancêtres n'ont cédé qu'environ six pouces de notre mère la terre et que tout ce qu'il y a endessous avait été retenu par les Premières nations. Toutes ces ressources non renouvelables sont actuellement exploitées et le gouvernement perçoit des revenus sur des ressources que nos ancêtres n'ont jamais cédées. Maintenant la question est la suivante: Où est notre part et est-il équitable que nous, à titre de nation signataire d'un traité, nous qui avons été exonérés des taxes, soyons forcés par la loi à payer des taxes supplémentaires comme la taxe sur les produits et les services? Je dis «taxes supplémentaires» puisque, en ce moment, nous payons des taxes cachées, ce qui me semble mauvais. Je ne crois pas que nous devrions payer aucune taxe d'aucune sorte.

Deuxièmement, les traités ont été conclus entre nations et, à titre de signataires du Traité 4, nous sommes un peuple souverain et autonome. Et, à titre de peuple souverain, nous sommes exonérés de toutes taxes que nous impose tout gouvernement. Je crois que l'on nomme «inhérent» un tel droit. En outre, je suis très inquiété par les répercussions sociales et économiques que la TPS aura sur nos bandes, surtout pour ceux qui vivent de bien-être social ou de prestations de sécurité de la vieillesse et pour ceux qui ne disposent que du revenu minimum. Actuellement, ces gens arrivent tout juste à boucler leur budget. D'après ce que je comprends, la TPS sera gonflée, à partir de 7 p. 100 jusqu'à des niveaux variant de 21 p. 100 à 35 p. 100 au moment de la vente des produits au consommateur. Qui fournira à nos gens les dollars supplémentaires nécessaires pour survivre?

Comme problème supplémentaire, qui ira expliquer à nos gens, surtout aux aînés de nos communautés, qu'ils devront payer ces taxes lorsqu'ils achèteront des produits ou des services? Ces aînés croient fermement en leurs traités et en leurs droits inhérents, et je sais qu'ils refuseront de payer ces taxes. Suite à ce refus, comment obtiendront-ils leurs produits et services?

J'ai déjà mentionné les décisions récentes de la Cour suprême du Canada dans les cas Sioui et Sparrow. Je n'expliquerai pas en détail ces cas, car je crois que la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan a fait, ou fera, une présentation concernant ces cas. En terminant, je demande au Sénat de rejeter le projet de loi sur la TPS jusqu'à ce que le gouvernement fédéral reconnaisse notre traité et notre droit inhérent à l'exonération de taxes, et qu'il commence à respecter ses responsabilités de fiduciaire. Merci.

Le président: Merci, chef.

Le sénateur Ottenheimer: Votre argumentation est fondée sur les droits, acquis lors des traités, qui accordaient aux Indiens inscrits l'exonération de toute forme de taxe, que ce soit la TPS ou l'impôt sur le revenu. Je présume que ces droits s'appliquent à toute forme de taxe provinciale et municipale. Est-ce exact?

M. Sparvier: Oui.

Le sénateur Ottenheimer: Évidemment, votre position s'applique à vos gens sans égard à l'endroit où ils résident au Canada; est-ce exact?

[*Text*]

Chief Sparvier: Yes.

Senator Ottenheimer: And irrespective of their income. Would that be correct?

Chief Sparvier: Yes.

Senator Ottenheimer: I realize you speak for specific communities or nations, but with respect to Aboriginal people who do not have treaty rights, but all of whom have Aboriginal rights, would your community maintain that that is also, distinct from a treaty right, an Aboriginal right; in other words, that for Aboriginal people, who historically may not have had treaties, this position would be operative as an Aboriginal right, or would it apply specifically in terms of those Aboriginal people who have treaties? I am sure there will be many Aboriginal people in the province I am from, Newfoundland, and in the various parts of Atlantic Canada in which historic circumstances were different and there may not be treaty rights as such. I realize there is a correlation between the Indian people in terms of treaties, but do you think, as an Aboriginal right, this immunity exists, or would there be a difference?

Mr. Ahenakew: The problems we had as treaty aboriginal and Métis people back in 1982 were viewed across the country at the first ministers' meeting.

Senator Ottenheimer: The constitutional meeting.

Mr. Ahenakew: At the constitutional process that went on. It is no surprise that this country, among its native people—and I will include them all in one group—had four or five different agendas with respect to what Section 35, for example, dealt with, with respect to the right of self-government and our inherent right to taxation under the treaty. Senator, we still have that problem today. When we deal with labour force development strategy—we are talking about that at the national level—that is still a problem. In Saskatchewan we have the clear-cut position that we are being dealt with as Treaty and Status Indians. We do not speak for Aboriginal people, but I am sure, if you look at it from that area—because I know a lot of people from your area—some fall into that category but some fall into the area of treaty.

I do not know if there is an answer that a Treaty Indian, such as myself, could give you that would be sufficient for an Aboriginal person. If you look at the FMC, it is not. As a Treaty Indian person in this country, when our Constitution was being questioned, we had 14 minutes of time to state our position as Treaty Indians and Status people. A good friend of mine from Prince Albert was there. We had 14 minutes in that whole process. So when we talk about putting our position forward, Saskatchewan has always done that through the Federation of Saskatchewan Indians and tribal councils such as Meadow Lake, Yorkton and Prince Albert. The people we speak for are Treaty and Status Indians, period. We have never cut lines to make deals with the Métis society, of whom

[*Traduction*]

M. Sparvier: Oui.

Le sénateur Ottenheimer: Et sans égard au niveau de revenu. Est-ce exact?

M. Sparvier: Oui.

Le sénateur Ottenheimer: je réalise que vous parlez au nom de communautés ou de nations particulières; toutefois, en ce qui touche toutes les personnes qui possèdent des droits d'autochtones sans bénéficier des droits d'un traité, votre communauté maintiendrait-elle qu'elle possède non seulement des droits en vertu d'un traité mais aussi des droits d'autochtones; en d'autres mots, pour les autochtones qui n'ont pas signé de traité, cette position s'appliquerait-elle à eux à titre de droits d'autochtones ou s'appliquerait-elle plutôt aux autochtones bénéficiaires d'un traité? Je suis sûr qu'il y a de nombreux autochtones dans la province dont je viens, Terre-Neuve, et dans diverses régions des provinces de l'Atlantique, pour lesquels les circonstances historiques ont été différentes et pour lesquels aucun traité comme tel n'a été signé. Je réalise qu'il existe un fort attachement des Indiens envers leur traité respectif, mais croyez-vous que cette exonération existe à titre de droit d'autochtone ou y aurait-il quelque différence?

M. Ahenakew: Les problèmes que nous avons eus comme Indiens bénéficiaires d'un traité et Métis en 1982 ont été exposés dans tous les coins du pays lors de la rencontre des premiers ministres.

Le sénateur Ottenheimer: La réunion constitutionnelle.

M. Ahenakew: À l'occasion du processus constitutionnel qui s'est déroulé. Ce n'est pas surprenant que les peuples autochtones du pays—et je les regroupe tous ensemble—aient eu quatre ou cinq ordres du jour distincts concernant par exemple l'application de l'article 35, le droit à un gouvernement autonome et notre droit inhérent en matière de taxation en vertu d'un traité. Sénateur, nous avons encore ce problème aujourd'hui. Lorsque nous discutons d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre—nous en discutons à l'échelle nationale—il y a encore un problème. En Saskatchewan, nous avons une position nette en ce qu'on nous considère comme Indiens bénéficiaires d'un traité ou Indiens inscrits. Nous ne parlons pas au nom des peuples autochtones, mais je suis certain que, si vous considérez cette région—car je connais un grand nombre de personnes de votre région—certains entrent dans cette catégorie alors que certains autres sont bénéficiaires d'un traité.

Je ne sais pas si un Indien bénéficiaire d'un traité, comme moi, pourrait vous donner une réponse qui satisfasse un autochtone. Si vous prenez la Fédération des Métis du Canada, ce n'est pas le cas. Comme Indiens bénéficiaires d'un traité au Canada, lorsque notre constitution a été remise en question, nous avons disposé de 14 minutes pour établir notre position d'Indiens bénéficiaires d'un traité et d'Indiens inscrits. Un de mes bons amis de Prince Albert y a assisté. Nous avions 14 minutes en tout. Ainsi, lorsque nous parlons d'exposer notre position, la Saskatchewan l'a toujours fait par l'intermédiaire de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan et les conseils de tribus comme ceux de Meadow Lake, de Yorkton et de Prince Albert. Les personnes que nous représentons sont les

[*Text*]

we have a huge number in this province, or with Aboriginal groups. Our position is clear.

I know that is not an answer to your question, but it is something that was not answered eight years ago for us either, otherwise we would have had something when they came up with the process of filling in the blanks for self-government. We do not have that today.

Senator Steuart: Chief Ahenakew, I was at those meetings. I think the Status Indians have always taken the stand—at least the ones I know—that they have enough problems in getting their own treaty rights recognized. While they may be sympathetic to the problems of the Métis, they cannot handle the whole issue. I opposed Bill C-31 when it first came up under a Liberal government because I did not think the government then, and I do not think the government now, puts enough money in the pot or ever took into consideration how many new Status Indians they would be creating. If you cleared up the question of no tax on or off the reserve, what pressure do you think that would bring under Bill C-31? Will it put new pressure on people to claim themselves as Status Indians in every part of Canada?

Mr. Ahenakew: I think the pressure, especially in the northern part of the province in centres such as Prince Albert and Meadow Lake, is already there. I do not think we can go back and correct the wrong. They were looking at discrimination under the Indian Act, which resulted in Bill C-31. It was a badly-bungled job of the federal government. I am not saying that just to make a statement because it affects every Indian person. My sister, who is a Bill C-31, thinks I am prejudiced against women because she is an Indian who has been enfranchised and then reinstated. I am one of the people who is saying that we want to resolve the impact of Bill C-31. Indian people are not opposed to having their people reinstated in that area, along with the war veterans or taking promotions in government jobs. We never said that. We said that we cannot survive on what we have today. That does not even deal, senator, with what is going to happen if the GST is applied. It will be another area that will fall into that catergory. We cannot supply housing units, education or health care.

Senator Steuart: I believe the intentions were good, but the execution so far has been terrible.

Mr. Kenny: Is the Senate committee going to be returning to Saskatchewan? There are a lot of Indian leaders who look forward to coming before the Senate committee to express their concerns.

Senator Barootes: Perhaps some of them might make a presentation as a group in Ottawa.

[*Traduction*]

Indiens bénéficiaires d'un traité et les Indiens inscrits seulement. Nous n'avons jamais conclu d'entente avec la société des Métis, qui sont nombreux dans cette province, ni avec les groupes d'autochtones. Notre position est nette.

Je sais que ce n'est pas une réponse à votre question, mais nous n'avons pas obtenu de réponse non plus, il y a huit ans, sinon nous aurions eu quelque chose quand est venu le moment de remplir les espaces blancs pour le gouvernement autonome. Nous n'avons pas cela aujourd'hui.

Le sénateur Steuart: Chef Ahenakew, j'ai assisté à ces réunions. Je crois que les Indiens inscrits ont toujours la position—du moins ceux que je connais—qu'ils ont suffisamment de problèmes à faire reconnaître les droits prévus dans leur traité. Quoiqu'ils puissent compatir aux problèmes des Métis, ils ne peuvent pas tenter de résoudre le problème en entier. Je me suis opposé au projet de loi C-31, lorsqu'il a été initialement proposé par un gouvernement libéral, parce que je ne croyais pas que le gouvernement d'alors—non plus que le gouvernement actuel—consacrait des sommes d'argent suffisantes et parce qu'il ne tenait pas compte du nombre de nouveaux Indiens inscrits qu'il reconnaîtrait. À mon avis, si vous pouviez résoudre la question de l'exonération de taxe dans les réserves et hors des réserves, quelle pression se produirait en vertu des dispositions du projet de loi C-31? Y aurait-il, dans tous les coins du Canada, une grande incitation à se faire reconnaître le droit d'Indien inscrit?

M. Ahenakew: Je crois qu'une telle pression existe déjà, surtout dans le nord de la province, dans des centres comme Prince Albert et Meadow Lake. Je ne crois pas que nous puissions revenir en arrière et corriger les erreurs. On a essayé de corriger la discrimination causée par la Loi sur les Indiens au moyen du projet de loi C-31. C'est un travail que le gouvernement fédéral a vraiment gâché. Je ne dis pas cela seulement pour parler, mais parce que ce projet de loi affecte tous les Indiens. Ma sœur, qui a repris ses droits d'Indienne grâce au projet de loi C-31, croit que j'entretiens des préjugés à l'endroit des femmes du fait qu'elle a renoncé à ses droits d'Indienne et les a repris. Je suis l'un de ceux qui disent qu'il faut résoudre les problèmes apportés par le projet de loi C-31. Les Indiens de cette région ne s'opposent pas au rétablissement des droits, ni au traitement des anciens combattants, ni à l'acceptation de promotions dans l'appareil gouvernemental. Nous ne nous sommes jamais opposés à cela. Nous disons que nous ne pouvons pas survivre avec ce que nous avons aujourd'hui. Et cela ne tient même pas compte, sénateur, de l'application de la TPS. Ce sera un autre facteur qui entrera dans cette catégorie. Nous ne pouvons pas fournir de logements, ni de services éducationnels ou de santé.

Le sénateur Steuart: Je crois que les intentions étaient bonnes, mais que l'exécution a été terrible jusqu'à maintenant.

M. Kenny: Le Comité sénatorial reviendra-t-il en Saskatchewan? De nombreux chefs indiens aimeraient venir devant le Comité sénatorial exprimer leurs inquiétudes.

Le sénateur Barootes: Peut-être certains d'entre eux pourraient-ils faire une présentation de groupe à Ottawa.

[*Text*]

The Chairman: We will be having hearings for three or four days in Ottawa at the end of August. I believe they are booked up, but if the chiefs want to appear, they will be heard. We will not be back in Saskatchewan. We had enough trouble getting here, but we are pleased that we are here.

I wanted to say to our friends of the Indian Nations that we have had representations along these lines everywhere we have been—perhaps not in Newfoundland—but this is a vital issue. I must admit that the whole question of taxation is beyond the responsibility of this committee. We are just looking at the GST, and I hope that our colleagues will carefully respond to the points you have made.

Senator Barootes: Mr. Ahenakew, I am glad that the committee allowed you to touch on those other areas with respect to the Indian Act and taxation in general, because it has allowed most of the other speakers to talk about anything they have wanted to, such as Meech Lake and free trade.

Senator Steuart: All the bad things that the Conservative government has done!

Senator Barootes: The shortcomings of the Prime Minister, past and present. All of those things have been touched upon, so anything goes.

Mr. Ahenakew: I would like to respond to your comment about the weight of tax, speaking directly to Bill C-62, resting on your shoulders. That is our understanding of a form of a taxation, and that is why we are in front of you saying that we want our rights recognized. We hope that this process will lend support to seeing some resolution that recognizes the treaty rights we believe we have. We went the other route of trying to get the three ministers, our own minister, Revenue Canada and the Minister of Justice, into the same room. That proved to be too difficult so we are coming to you people and expressing our position. Thank you very much.

The Chairman: We appreciate your testimony. I would now like to call on our next witnesses from the Saskatchewan Federation of Labour. We have with us today Ms. Barbara Byers, who is the President. Ms. Byers, we welcome you to our meeting. Please introduce your colleague. Yours is a lengthy brief for the set period of time, so if you would like to summarize it in order to allow more time for questions, that would be appreciated.

Ms. Barbara Byers, President, Saskatchewan Federation of Labour: Thank you. First I would like to introduce you to Don Anderson, who is the Executive Assistant of the Federation of Labour, and I want to thank you for the opportunity of allowing the SFL to meet with you this evening. We also want to thank you for the opportunity of meeting in this facility otherwise, as you know, it would have been impossible for us to have seen you. As I was sitting at the back, I noted that they were running an auction next door. I suppose if it interferes, we will pretend we are in the Commons where Brian Mulroney is auc-

[*Traduction*]

Le président: Nous tiendrons des audiences durant trois ou quatre jours à Ottawa à la fin d'août. Je crois que la liste des intervenants est complète, mais si les chefs veulent se présenter, nous les entendrons. Nous ne reviendrons pas en Saskatchewan. Nous avons eu assez de difficulté à venir ici, mais nous sommes contents d'y être venus.

Je voudrais dire à nos amis des Nations indiennes que nous avons reçu des représentations semblables partout où nous sommes allés—sauf peut-être à Terre-Neuve—mais il s'agit d'une question vitale. Je dois reconnaître que l'ensemble des questions de taxes n'est pas du ressort de ce comité. Nous examinons seulement la situation de la TPS et j'espère que nos collègues répondront soigneusement aux points que vous avez exprimés.

Le sénateur Barootes: M. Ahenakew, je suis content que le comité vous ait permis d'exprimer vos points de vue concernant les autres aspects de la Loi sur les Indiens et les taxes en général, car il a permis à la plupart des autres intervenants de parler de tout ce qu'ils voulaient, par exemple le lac Meech ou le libre-échange.

Le sénateur Steuart: Toutes ces mauvaises choses que le gouvernement conservateur nous a apportées.

Le sénateur Barootes: Tous les défauts du premier ministre, passés et présents. Toutes ces choses ont été mentionnées, ainsi on peut tout faire.

M. Ahenakew: J'aimerais répondre à votre commentaire concernant le poids que la taxe prévue dans le projet de loi C-62 met sur vos épaules. Nous reconnaissons là une forme de taxation et c'est pourquoi nous nous présentons devant vous pour dire que nous voulons le respect de nos droits. Nous espérons que ce processus contribuera à l'adoption de quelque résolution qui reconnaîtra les droits que nous avons acquis par traité. Nous avons essayé une autre démarche consistant à réunir trois ministres, celui des Affaires indiennes, celui du Revenu et celui de la Justice dans une même pièce. Cela s'est avéré trop difficile et ainsi, nous nous présentons devant vous afin d'exprimer notre position. Merci beaucoup.

Le président: Nous avons apprécié votre témoignage. J'aimerais maintenant appeler notre prochain témoin qui représente la Fédération du travail de la Saskatchewan. Nous recevons aujourd'hui la présidente de la Fédération, mademoiselle Barbara Byers. Mademoiselle Byers, nous vous souhaitons la bienvenue à notre rencontre. Veuillez présenter votre collègue. Votre mémoire est plutôt long considérant le temps limité dont nous disposons, et il serait donc bon que vous le résumiez afin de consacrer plus de temps aux questions.

Mlle Barbara Byers, présidente, Fédération du travail de la Saskatchewan: Merci. J'aimerais d'abord vous présenter l'adjoint administratif de la Fédération du travail, Don Anderson, et de vous remercier de l'occasion accordée à la Fédération de se présenter devant vous ce soir. Nous désirons également vous remercier de l'occasion de nous rencontrer ici, sinon, comme vous le savez, il nous aurait été impossible de vous faire cette présentation. Comme j'étais assise à l'arrière, j'ai remarqué que l'on tient une vente aux enchères dans une autre salle. Si le bruit nous incommode, nous pourrons prétendre que nous

[*Text*]

tioning off the country on a regular basis. We will get ourselves into that mode.

Our brief outlines a number of things, and you may have heard many of the ideas as you travelled across the country. It is a brief built on the issues of working people within the community. We have been told, as we point out in the brief, by the federal government that inflation is public enemy No. 1. Now Ottawa is proposing a tax that will actually increase inflation by at least 2 per cent. Workers in this country have seen their wages lose ground to inflation year after year, and we have also seen our tax burden increase. The government's assumption that we are not going to fight back on the question of the GST is simply quite wrong. If it is introduced, wage increases will involve the question of the GST. We will be going to the table. We have already gone to the bargaining table demanding protection from the goods and services tax.

I would raise with you two settlements that occured recently, of which you may already be aware, by the Canadian Auto Workers. One settlement represented 3,515 passenger service agents in Air Canada, and there is a GST protection clause in that particular contract. The other contract is a breakthrough in Boeing in Winnipeg. Quite clearly, unions are already hitting the bargaining table with GST protection. We will continue to do so and make sure that our members do not suffer from this type of tax.

Unions are not going to be held responsible for inflation, because we are trying to protect our members and other people. As we push at the bargaining table, we will also be pushing for increases in the minimum wage to help those workers who really need the increases, and also increases in other areas such as pensions and welfare rates for those people who are particularly hard hit.

As we outline in the brief, we have seen that the burden of taxation has consistently been shifted. The federal sales taxes have shifted that burden from business to consumers. The Finance Department estimates that a net increase of $234 million in federal sales taxes will be paid by Saskatchewan consumers in 1991.

I note that the Saskatchewan government did not appear before the committee. That is unfortunate. The only thing I have heard from them on the question of the GST is that it will be an administrative problem for small business. We do not deny that at all, but there are more problems than administration. Quite frankly, if the Saskatchewan government had appeared before you, from our experience here I do not think they would have been able to teach you many lessons about fair taxation.

Consumption taxes such as the GST are regressive. They have a greater impact on those who can least afford to pay

[*Traduction*]

sommes à la Chambre des communes où Brian Mulroney vend régulièrement le pays aux enchères. Nous nous mettrons dans ce mode.

Notre mémoire souligne un certain nombre de points et vous avez peut-être entendu plusieurs d'entre eux lors des autres rencontres ailleurs au pays. Ce mémoire a été rédigé en fonction des questions qui inquiètent les travailleurs de la communauté. Comme nous le mentionnons dans le mémoire, le gouvernement fédéral nous a dit que l'inflation est l'ennemi public numéro 1. Maintenant, Ottawa nous propose une taxe qui augmentera l'inflation d'au moins 2 p. 100. Les travailleurs du pays ont vu leurs salaires grugés par l'inflation une année après l'autre, en même temps que notre fardeau fiscal croissait. Si le gouvernement croit que nous ne combattrons pas la TPS, il se trompe tout simplement. Si cette taxe est introduite, les augmentations de salaire devront tenir compte de la TPS. Nous irons à la table de négociation. Nous nous sommes déjà assis à la table de négociation afin de nous protéger contre la taxe sur les produits et les services.

Je vais vous mentionner deux règlements récents, dont vous êtes peut-être déjà au courant, négociés par le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile. L'un des règlements touchait 3 515 agents au service des passagers d'Air Canada et la convention collective comprend une clause protégeant contre la TPS. L'autre convention collective est une percée effectuée chez Boeing à Winnipeg. Manifestement, les syndicats ouvriers ont déjà commencé à gagner la protection contre la TPS à la table de négociation. Nous continuerons à le faire et nous nous assurerons que nos membres ne souffrent pas de l'application de cette taxe.

Les syndicats ne veulent pas être tenus responsables de l'inflation, car nous essayons de protéger nos membres et nos gens. Tout autant que nous nous battons à la table de négociation, nous continuerons aussi à nous battre pour obtenir des accroissements dans le salaire minimum, afin d'aider les travailleurs qui ont vraiment besoin d'augmentations, et des augmentations dans les autres avantages comme les pensions et les taux de bien-être social pour les gens qui sont touchés de façon particulièrement grave.

Comme nous le mentionnons dans le mémoire, nous avons vu un déplacement continu du fardeau des taxes. Les taxes de vente fédérales ont déplacé ce fardeau vers les consommateurs au profit des entreprises. Le ministère des Finances estime qu'il y aura un accroissement net de 234 millions de dollars dans les taxes de vente fédérales que les consommateurs de la Saskatchewan paieront en 1991.

Je note que le gouvernement de la Saskatchewan ne s'est pas présenté devant le comité. C'est malheureux. La seule chose que j'aie entendu de ce ministère en matière de la TPS portait sur un problème d'ordre administratif qui touchera les petites entreprises. Nous nous ne nions aucunement cela, mais il existe des problèmes autres qu'administratifs. Franchement, si le gouvernement de la Saskatchewan s'était présenté devant votre comité, mon expérience me porte à dire qu'il n'aurait pas pu vous donner de grandes leçons en matière d'équité fiscale.

Les taxes à la consommation, telle la TPS, sont régressives. Elles affectent plus fortement ceux qui peuvent le plus diffici-

[*Text*]

them. We look at the people who will be most affected by the GST, people such as women in low-income jobs, seniors, the unemployed, the underemployed and minimum wage workers. We are also very concerned about those people.

When we look at reforming the tax system, again we look at a number of things that could happen. I thought it interesting as I was listening that we heard discussions about people earning less than $18,000 and whether they would get some benefit from the GST. People earning over $110,000 will indeed get some benefit from the GST, and probably a lot higher benefit than those in the lower-income brackets. More than the native people in this country benefiting from the GST, it will be people like doctors who will benefit from the GST.

When looking at the reform of the tax system, there are more than 93,000 profitable corporations that do not pay any tax at all. That is a major issue that must be dealt with. There has to be a minimum tax on profitable corporations. It must be there in order for taxes to become more fair.

When we talk about opposition to the GST and what our alternatives are, we want to separate ourselves from the regressive position of people who say no GST and cut back on government services. We believe in taxation. We believe in fair taxation. We believe that it is time that a fair tax system was put in place.

We believe that there must be interest charged on deferred taxes owed by corporations. As you have probably heard in other locations in the country, deferred taxes amount to $36 billion of lost tax dollars to the Canadian public. We believe that you have to clamp down on corporate tax cheaters. You will also know that 1.7 per cent of corporations are audited by Revenue Canada. Every dollar spent looking at the books of large corporations brings in $17 in revenue. More than the GST, we have to stop corporate cheaters and large-income cheaters.

We want to eliminate the business entertainment deduction. We ask, quite frankly, what type of a system has tax breaks for corporations and wealthy individuals and no tax breaks for families? How come, when Michael Wilson takes his business buddies out for a meal, he can write off some of that expense, but if a low-income family takes their kids to a fast-food restaurant they do not have any breaks? As one of our union newsletters stated, Michael Wilson gets to write off a three-martini lunch and all we get when we go to McDonald's is a plastic Kermit and probably indigestion.

We suggest eliminating special tax break for real estate developers. We suggest eliminating tax breaks for corporate takeovers. A substantial revision of the current income tax rates must also occur. A study done by Allan Maslove, an economist at Carleton, stated that since 1984 the income taxes

[*Traduction*]

lement la payer. Nous nous soucions de ceux qui seront le plus durement touchés par la TPS, par exemple les femmes qui détiennent des emplois à bas salaire, les gens âgés, les chômeurs, les personnes sous-employées et les travailleurs gagnant le salaire minimum. Nous sommes également très inquiets par le sort de ces gens.

Lorsque nous regardons la réforme du système fiscal, nous voyons un certain nombre de choses qui peuvent se produire. Durant les présentations précédentes, j'ai écouté avec intérêt les discussions concernant les gens qui gagnent moins de 18 000 dollars et la possibilité qu'ils retirent quelque avantage de la TPS. Les gens qui gagnent plus de 110 000 dollars bénéficieront en réalité de la TPS et de façon probablement plus considérable que ce n'est le cas pour les gens à faible revenu. Plus encore que les autochtones du pays, ce seront les gens comme les médecins qui bénéficieront le plus de la TPS.

Lorsque nous regardons à la réforme du régime fiscal, nous voyons plus de 93 000 sociétés rentables qui ne payent aucune taxe. Il s'agit d'une situation grave qu'il faut résoudre. Il doit y avoir une taxe minimale sur les bénéfices des sociétés. Il doit en être ainsi pour que les taxes soient plus équitables.

Lorsque nous parlons d'opposition à la TPS et de solutions de rechange, nous voulons distancier notre proposition des positions régressives des gens qui veulent éliminer la TPS et réduire les services gouvernementaux. Nous croyons en la nécessité des taxes. Nous croyons en des taxes équitables. Nous croyons que c'est le temps de mettre en place un régime fiscal équitable.

Nous croyons que des intérêts doivent être imputés sur les taxes différées par les sociétés. Comme vous l'avez probablement entendu ailleurs au pays, les taxes différées s'élèvent à 36 milliards de dollars qui sont perdues pour le public canadien. Nous croyons que vous devez sévir contre les sociétés qui trichent à l'impôt. Vous savez également que 1,7 p. 100 des sociétés sont vérifiées par Revenu Canada. Chaque dollar dépensé à la vérification des livres des grosses sociétés rapporte 17 dollars en revenu. Plus encore que de supprimer la TPS, nous devons faire cesser la tricherie par les sociétés et les particuliers à revenu élevé.

Nous réclamons l'élimination de la déduction des frais de représentation pour affaires. Nous nous demandons franchement quel type de régime fiscal peut accorder des concessions aux sociétés et aux particuliers riches mais pas aux familles? Comment se fait-il que Michael Wilson, lorsqu'il amène dîner ses collègues du monde des affaires, puisse déduire une partie des dépenses, mais que la famille à faible revenu qui amène ses enfants à un établissement de restauration rapide n'ait droit à aucune concession fiscale? Comme on l'a souligné dans un bulletin de notre syndicat, Michael Wilson peut déduire son dîner à trois martinis alors que tout ce que nous pouvons obtenir chez McDonald c'est une grenouille en plastique et probablement une indigestion.

Nous suggérons la suppression des concessions fiscales accordées aux promoteurs immobiliers. Nous suggérons l'élimination des concessions fiscales aux fins d'acquisitions de sociétés. Il faut également procéder à une révision substantielle des taux actuels d'imposition. Une étude faite par Allan Mas-

[*Text*]

of the average working poor family have risen by 44 per cent while those of a typical middle-class family have increased by 10 per cent, and the typical top-income family has seen its tax bills drop by 6 per cent. We suggest that there has to be a revision of the current income tax rates. We must eliminate tax breaks for high-income earners. There must be a tax on accumulated wealth and higher federal sales taxes on luxury goods, such as luxury cars and yachts, things most Canadians cannot afford.

There has to be fairness brought back into our tax system. Canadians are demanding that, and they are demanding of the Senate committee that it stands up on this issue and ensure that its voices are heard.

We have heard from a number of people in this province that perhaps it is time that income tax forms were public information. If we could start to see who was really paying income tax in this country that might move people on to fighting back harder and stronger.

Although I may have taken a shot of Brian Mulroney and auctioning off the country, I want to thank him for something. By bringing up the question of the GST it has brought many Canadians, myself included, into much closer contact with the question of taxation. We have spent more time studying it. We have spent more time talking about the alternatives.

I understand from previous presenters that Neil Brooks is not a favourite of some of the people on this committee. However, Neil Brooks has taught many of us that there are alternatives. We are regularly told that the GST is the only alternative. What we would say back is that there are many alternatives for a much fairer tax system and we would suggest that that must be engaged at this point.

We ask the Senate committee to stop the GST now, and do everything you can in your role to stop the GST. We will do everything we can in our role to stop the GST. The GST is absolutely unnecessary. It is absolutely unfair. The job of all Canadians is to bring about a much fairer tax system.

Senator Perrault: It is a very interesting presentation. The fact that the government now tells us there is a financial crisis in the country comes as a bit of a surprise. In the last election the Prime Minister made $17 billion worth of promises as part of his election strategy, so it does come as a startling fact.

I wanted to ask you about the effect of inflation on wage demands. When we made the point that unions will now ask for higher wages, which will lead to a spiral, possibly leading to inflation, the Minister of Finance stated that there is little

[*Traduction*]

love, un économiste de l'Université Carleton, a indiqué que depuis 1984 les impôts sur le revenu payés par une famille moyenne de «travailleurs pauvres» ont augmenté d'environ 44 p. 100 et de 10 p. 100 pour une famille type de classe moyenne, alors que pour la famille typique à revenu élevé, il s'est produit une diminution de 6 p. 100. Nous recommandons qu'il y ait une révision des taux actuels d'impôt sur le revenu. Nous devons éliminer les concessions fiscales à l'endroit des personnes à revenu élevé. Il doit y avoir une taxe sur la fortune et des taxes de vente fédérales plus élevées sur les produits de luxe comme les automobiles de haut de gamme et les bateaux de plaisance, des articles que la plupart des Canadiens ne peuvent pas se permettre d'acheter.

Il faut ramener l'équité dans notre système fiscal. Les Canadiens l'exigent et ils demandent au Comité sénatorial d'être ferme sur cette question et de s'assurer que sa voix est entendue.

Un bon nombre de personnes dans cette province ont exprimé l'opinion qu'il est probablement temps que les déclarations d'impôt sur le revenu soient rendues publiques. Si nous pouvions voir qui paie réellement des impôts au pays, un plus grand nombre de citoyens seraient peut-être enclins à se battre plus fort et plus vigoureusement.

Quoique j'aie ironisé sur la vente aux enchères du pays par Brian Mulroney, je dois le remercier d'une chose. En soulevant la question de la TPS, il a amené un grand nombre de Canadiens, comme moi-même, à se familiariser de beaucoup plus près avec la fiscalité. Nous avons consacré plus de temps à l'étudier. Nous avons consacré plus de temps à discuter de solutions de rechange.

Suite aux présentations précédentes, je crois comprendre que Neil Brooks n'est pas un auteur favori pour un certain nombre de membres de ce comité. Toutefois, Neil Brooks a enseigné à plusieurs d'entre nous qu'il y a des solutions de rechange. On nous dit régulièrement que la TPS est la seule voie. Ce que nous répondons, c'est qu'il y a plusieurs solutions de rechange pour l'établissement d'un régime fiscal plus équitable et nous recommandons qu'on s'y engage immédiatement.

Nous demandons au Comité sénatorial d'arrêter la TPS immédiatement et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour arrêter la TPS. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la TPS. La TPS est absolument inutile. Elle est absolument inéquitable. Il incombe à tous les Canadiens d'assurer l'avènement d'un régime fiscal beaucoup plus équitable.

Le sénateur Perrault: Voilà une présentation très intéressante. Le fait que le gouvernement nous dise maintenant que le pays passe dans une crise financière me surprend quelque peu. Durant la dernière élection, le premier ministre a fait des promesses dont le coût s'élevait à 17 milliards de dollars dans le cadre de sa stratégie électorale et cela cause ainsi de l'étonnement.

Je voulais vous demander des renseignements concernant les répercussions de l'inflation sur les demandes salariales. Même si nous avons établi que les syndicats ouvriers demanderont maintenant des salaires plus élevés, qui produiront une spirale et conduiront peut-être à l'inflation, le ministre des Finances a

[*Text*]

danger of higher wage settlements in Canada simply because companies and governments do not have the cash.

Does the Saskatchewan labour movement support the view that it is not going to make any demands?

Ms. Byers: The demands for GST protection are already being prepared in Saskatchewan and across the country. I have just mentioned to you two from the Auto Workers that have just settled agreements for GST protection. Our members are receiving more and more information on the question of taxation.

As far as whether companies do or do not have the money, that is always a question of debate at the bargaining table. Quite frankly, if the companies started paying their fair share of taxes, I do not know if that would end up helping their argument or helping ours, but the reality is that the companies that are regularly dealt with are neither paying their workers a fair wage nor are they paying their fair share of taxes. They are deferring billions of dollars of taxes. The Canadian taxpayer will never see any of that money, and we are not getting any interest on it either.

In the 1988 election I was asked about the question of this debt that we are now being told about and what we need to do about the deficit.

Senator Perrault: We were not told about the debt at the time of the election.

Ms. Byers: No, after. What I raised with people is that this is a movie that we have lived with in Saskatchewan. We were not told about the deficit in the Saskatchewan government prior to the 1986 provincial election. In very short order we went from being a province where you could have everything you wanted to a province where you could not have anything and people were leaving on a regular basis. That is an argument that is not based in fact.

Senator Perrault: You made the point that it is costing millions of dollars to service the debt, yet we have continuing high interest rates which Mr. Wilson admitted the other day are causing job losses. He stated that he had a personal agony every time a person loses a job, but that it is one of the prices we have to pay in Canada for a strong economy.

Ms. Byers: I wish he would lose his job. That would be the first one that I would welcome. If he thinks that the GST will help with job creation, it is quite simply not true. They told us that the Free Trade Agreement was going to create jobs. In the last year we count at least 100,000 jobs lost to free trade. The GST is not going to help the question of jobs. It is not going to help income earners and working Canadians. We are going to do everything we can to defend our members and anybody else that will be affected.

Senator Perrault: The government states that the GST will assist exports to the United States. Do you not think that low-

[*Traduction*]

déclaré qu'il y a peu de danger de règlements salariaux élevés au Canada du simple fait que les sociétés et les gouvernements n'ont pas les fonds nécessaires.

Le mouvement ouvrier en Saskatchewan appuie-t-il la prévision qu'il ne fera pas de demandes?

Mlle Byers: Les demandes de protection contre la TPS sont déjà en cours de préparation en Saskatchewan et ailleurs au pays. Je viens de vous mentionner deux cas où le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile vient de faire inscrire la protection contre la TPS dans les conventions collectives. Nos membres reçoivent de plus en plus de renseignements en matière fiscale.

Quant à la capacité de payer chez les entreprises, cette question fait toujours l'objet de discussions à la table de négociation. Franchement, si les sociétés commençaient à payer leur juste part des taxes, je ne sais pas si cela finirait par appuyer leur argument ou le nôtre, mais la réalité c'est que les sociétés qui sont régulièrement en cause ne versent pas de salaires équitables à leurs travailleurs et ne paient pas non plus leur juste part des taxes. Elles reportent des milliards de dollars en taxe. Le contribuable canadien ne verra jamais ces sommes d'argent et nous n'obtenons aucun intérêt là-dessus non plus.

Au cours des élections de 1988, on m'a demandé des questions sur cete dette dont on parle mainenant, et ce que nous devrions faire à propos du déficit.

Le sénateur Perrault: On ne nous a pas parlé de dette durant les élections.

Mlle Byers: Non, mais après. Ce que j'ai soulevé avec les gens, c'est que nous avons vécu comme dans un film, en Saskatchewan. On ne nous a pas parlé du déficit du gouvernement de la Saskatchewan avant l'élection provinciale de 1986. En un très court laps de temps, une province où nous pouvions obtenir tout ce que nous voulions est devenue une province où l'on ne peut plus obtenir quoique ce soit, et les gens quittent régulièrement. C'est un argument qui n'est pas fondé dans la réalité.

Le sénateur Perrault: Vous avez mentionné qu'il en coûterait des millions de dollars pour assurer le service de la dette, et en dépit de cela nous continuons à faire face à des taux d'intérêt qui, M. Wilson l'a admis l'autre jour, causent des pertes d'emploi. Il a déclaré qu'il entre personnellement en agonie chaque fois qu'une personne perd son emploi, mais qu'il s'agit du prix à payer pour que le Canada jouisse d'une économie forte.

Mlle Byers: J'aimerais qu'il perde son emploi. C'est la première perte d'emploi que je souhaiterais. S'il croit que la TPS aidera à la création d'emploi, il se trompe tout simplement. On nous a dit que l'Accord de libre-échange allait créer des emplois. Durant la dernière année, nous avons compté au moins 100 000 cas de perte d'emplois à cause du libre-échange. La TPS n'aidera pas en matière d'emplois. Cette taxe n'aidera pas les travailleurs canadiens. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour défendre nos membres et toute autre personne qui sera touchée.

Le sénateur Perrault: Le gouvernement déclare que la TPS favorisera les exportations vers les États-Unis. Ne croyez-vous pas que la diminution des taux d'intérêt et un taux de change

[*Text*]

ering interest rates and having a Canadian dollar which lends itself to export might be more effective than the GST?

Ms. Byers: Our position in the brief is that interest rates have to be lowered right away. As far as we are concerned, that is a given.

Senator Hastings: Ms. Byers, we have heard figures tonight from two or three sources as to the net effect of the GST with respect to consumers in the Province of Saskatchewan. You have introduced a new figure and I would like to ask you your source. On page 1 of the appendix to your brief you state: "The Finance Departments estimates a net increase of $234 million in federal sales taxes paid by Saskatchewan consumers in 1991". Could you clarify that number?

Ms. Byers: I do not have the exact source here. I can get back to you with that. I assume that it is Finance Department information gathered by our researcher. He is on a well-deserved vacation at this point, but I will get it to you if you need it.

Senator Hastings: I would appreciate it very much. I am sure all members of the committee would appreciate having it in light of the fact that it is a new figure and probably more accurate than the ones we have had thrown around tonight.

Senator Barootes: It must be more accurate because our figure was $15 million.

Ms. Byers: Ours is probably more accurate.

Senator Hastings: On reforming the tax system, you state that it will unleash a "burst of inflation". The Minister of Finance keeps using the phrase "one-time inflation". I am inclined to think it is going to do more than either. I think it is going to be a sustaining increase in inflation. I wonder why you used the phrase "burst of inflation".

Ms. Byers: We wanted at best to be cautious and fair in the brief. We did not want someone saying that we had overstated our case. We wanted to put forward those things that we felt very strongly about and that we could back up. I would agree with you that generally what we are looking at is a Finance Minister who has not exactly been honest with the Saskatchewan and Canadian public on some of his figures. Again, we can go back to the whole question of inflation and who is responsible for it. We are prepared to go to the bargaining table and elsewhere and demand inflation coverage for as many people as are going to be affected by this bad tax.

The Chairman: You were talking about alternatives and you gave a list of suggested alternatives basically on the ability to pay philosophy and the review of the income tax system and deductions. We have heard this from a variety of labour groups and others who indicate that there is certainly room for some tax increases and revenue increases.

[*Traduction*]

du dollar canadien favorable aux exportations puisse être plus efficaces que la TPS?

Mlle Byers: La position exprimée dans notre mémoire réclame la diminution immédiate des taux d'intérêt. En ce qui nous concerne, c'est un postulat.

Le sénateur Hastings: Mademoiselle Byers, nous avons entendu ce soir des chiffres de deux ou trois sources portant sur les répercussions nettes de la TPS sur les consommateurs de la province de la Saskatchewan. Vous avez apporté un nouveau chiffre et j'aimerais en savoir la source. À la page 1 de l'annexe à votre mémoire, vous déclarez: «Le ministère des Finances prévoit un accroissement net de 234 millions de dollars que paieront en taxes de vente fédérales les consommateurs de la Saskatchewan en 1991». Pourriez-vous nous expliquer ce chiffre?

Mlle Byers: Je n'en ai pas la source exacte ici. Mais je peux l'obtenir et vous la communiquer. Je présume qu'il s'agit de renseignements communiqués par le ministère des Finances et que notre chercheur a obtenu. En ce moment, notre chercheur est en congé bien mérité, mais je trouverai la source si vous le voulez.

Le sénateur Hastings: J'apprécierais beaucoup cela. Je suis sûr que tous les membres du comité apprécieraient en conaître la source, car c'est un nouveau chiffre qui est probablement plus exact que ceux qu'on nous a lancés ce soir.

Le sénateur Barootes: Il doit être plus exact car le nôtre était de 15 millions de dollars.

Mlle Byers: Le nôtre est probablement plus exact.

Le sénateur Hastings: En ce qui touche la réforme fiscale, vous déclarez que cette réforme produira une «flambée d'inflation». Le ministre des Finances répète l'expression «inflation à une phase». Je suis enclin à penser que la réforme aura des répercussions plus graves que l'indique l'une ou l'autre expression. Je crois qu'il y aura accroissement soutenu de l'inflation. Je me demande pourquoi vous avez utilisé l'expression «flambée d'inflation».

Mlle Byers: Nous voulions tout au mieux être prudents et équitables dans notre mémoire. Nous ne voulions pas que l'on puisse nous reprocher d'avoir exagéré dans notre présentation. Nous voulions exprimer les points en lesquels nous croyions fermement et que nous pouvions appuyer. Je conviens avec vous que, de façon générale, le ministre des Finances n'a pas été exactement honnête envers la Saskatchewan et le public canadien en nous citant certains chiffres. Encore une fois, nous pouvons revenir à la grande question de l'inflation et tenter de déterminer qui en est responsable. Nous sommes prêts à aller à la table de négociation ou ailleurs et à demander la protection contre l'inflation pour toutes les personnes qui seront touchées par cette mauvaise taxe.

Le président: Vous avez parlé de solutions de rechange et vous avez dressé une liste de solutions de rechange fondées sur la capacité de payer et sur une révision du régime d'impôt sur le revenu et des déductions. Nous avons entendu des arguments semblables présentés par des groupes syndicaux et autres, ce qui indique que l'on peut certainement relever certaines taxes et certains revenus.

[*Text*]

There was another alternative that was presented to us and it was referred to in an article today in the *Globe and Mail* by Terence Corcoran in an article with the headline: "Wheezing Wheels Tour Rolls Out Old GST Non-News". The startling news that was enthusiastically supported by this columnist and, I presume, the newspaper, comes from a suggestion given to this committee by Pierre Fortin of the Université du Québec à Montréal, suggesting that the sales tax should be expanded to cover food, plus the rate should be raised to 25 per cent and the revenue used to abolish personal and corporate income taxes, and that a consumer tax of 25 per cent should replace all other forms of revenue to the government from the point of view of income tax. He then goes on in the article to make some caustic remarks about the chairman, myself, and quoting me as saying that I had never heard such enthusiasm for the GST, which is true, nor did I believe that any real economist would support abolishing income tax and putting the entire burden on consumer tax up to 25 per cent. That was very nicely endorsed by this newspaper in this article.

Senator Barootes: Not by the newspaper. He is a columnist. If a newspaper reports a murder, you do not blame the editor of the newspaper for the murder.

The Chairman: They are certainly reporting murder here.

My question is, what would your reaction be if you were sitting on this committee and you heard an esteemed professor, endorsed by this columnist and presumably the newspaper, state that we remove all income tax and just keep raising consumer tax up to 25 per cent and all our problems would be over.

Ms. Byers: Obviously, our position would be that that is just an increase in the consumption tax. That is letting some people off the hook who are already off the hook. In some respects, for some corporations I guess they have already had their tax abolished because they do not pay it. A consumption tax is very unfair to those with lower and middle incomes. They will pay proportionately more of their income than someone else making significantly more than they do. Consumption taxes are not fair taxes.

When Michael Wilson came out with a 9 per cent GST people were haggling over whether it should be 9 per cent or 7 per cent. Our position is that it should not be any per cent. That is not the way to get Canadians into a fair tax system. Consumers should not have to pay more on that basis.

Senator Barootes: You would retain the invisible manufacturers' sales tax?

Ms. Byers: I did not say that, and our brief does not maintain that either. Our brief maintains that the MST could be dealt with in other ways, that taxation can be dealt with in different ways, and that the MST can be abolished if some other forms of taxation are brought in that are fair. We are also quite clearly saying not to increase the GST or put it on food.

[*Traduction*]

Une autre solution de rechange nous a été présentée et on la retrouve aujourd'hui dans un article publié par Terence Corcoran dans le *Globe and Mail* sous le titre: «Wheezing Wheels Tour Rolls Out Old GST Non-News». La position étonnante, qui était appuyée avec enthousiasme par le journaliste et, je présume, le journal, provient d'une suggestion faite au comité par Pierre Fortin de l'université du Québec à Montréal; on propose que la taxe de vente soit étendue aux aliments, que le taux en soit élevé à 25 p. 100 et que le revenu serve à abolir l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés; il suggère qu'une taxe à la consommation de 25 p. 100 remplace toutes les autres formes de revenu gouvernemental du point de vue de l'impôt sur le revenu. Le journaliste poursuit son développement en y ajoutant certaines remarques caustiques au sujet du président, moi-même, et il a cité mes paroles indiquant que je n'avais jamais vu un tel enthousiasme pour la TPS, ce qui vrai, et que je ne croyais pas qu'un véritable économiste puisse appuyer l'abolition de l'impôt sur le revenu et le déplacement du fardeau en entier vers les consommateurs qui paieraient une taxe de 25 p. 100. Tout cela était bel et bien entériné par le journal dans cet article.

Le sénateur Barootes: Pas par le journal. Il s'agit d'un journaliste. Si le journal décrit un meurtre, on ne peut accuser de meurtre l'éditeur du journal.

Le président: Dans ce cas, il s'agissait sûrement d'un assassinat.

Ma question est la suivante: Quelle serait votre réaction si vous faisiez partie de ce comité et que vous entendiez un professeur renommé—et d'ailleurs appuyé par ce journaliste et probablement le journal—déclarer que nous devrions supprimer tout impôt sur le revenu et entreprendre un relèvement de la taxe à la consommation jusqu'à 25 p. 100 afin de résoudre tous nos problèmes.

Mlle Byers: Évidemment, notre position serait qu'il s'agit seulement d'une augmentaton de la taxe à la consommation. Une telle solution permettrait à ceux qui se dérobent de continur à le faire. D'un certain point de vue, j'imagine que pour certaines sociétés la taxe a déjà été abolie, car elles ne la paient pas. Une taxe à la consommation est très inéquitable pour les gens à revenu faible et moyen. Ils contribueraient une plus grande proportion de leur revenu qu'une personne qui gagne un montant plus considérable. Les taxes à la consommation ne sont pas des taxes équitables.

Lorsque Michael Wilson a proposé une TPS de 9 p. 100, les gens ont commencé à discuter si la taxe devrait être établie à 9 p. 100 ou à 7 p. 100. À notre avis, elle devrait être à zéro pour cent. Ce n'est pas la façon de donner aux Canadiens un régime fiscal équitable. Les consommateurs ne devraient pas payer plus pour ce motif.

Le sénateur Barootes: Voudriez-vous conserver la taxe de vente des fabricants qui est invisible?

Mlle Byers: Ce n'est pas ce que j'ai dit et notre mémoire ne mentionne pas cela non plus. Notre mémoire soutient qu'on peut résoudre autrement le cas de la taxe de vente des fabricants, que les taxes peuvent être perçues de différentes façons et que la taxe de vente des fabricants peut être abolie si on la remplace par une autre forme de taxation équitable. Nous

[*Text*]

What do you say to the welfare mother who cannot afford to feed her kids because you put the GST on the food that she wants to feed them? We are already feeding thousands of hungry kids in this city alone.

Senator Barootes: Are groceries taxable for the mother you mentioned?

The Chairman: This was a recommendation.

Senator Barootes: While he is quoting that, Ms. Byers, I am going to quote Buckwold from another newspaper called the "Charlottetown Bladder".

Ms. Byers: I get caught up on the news across the country this way.

Senator Barootes: This columnist is quoting Buckwold and he said that this four-week tour is just like a Barnum and Bailey Circus without the dancing girls.

Senator Hastings: But we have the clowns.

Ms. Byers: I do not know why you are reading all this stuff to me. I am a social worker; maybe I can help you with this later.

Senator Steuart: Without question, this tax is a shift from manufacturers to all other segments of society. Since most of the manufacturing is centred in Quebec and Ontario, and presumably this tax will help manufacturers improve their profitability, and produce more jobs—which, if it does, will mostly be centred in central Canada—I would expect that the CLC and the labour movements in Quebec and Ontario would be enthusiastically in favour of this tax. Can you tell us the attitude of the labour movement in Ontario and Quebec, at least in Ontario, in regard to the GST?

Ms. Byers: The labour movement in Ontario, the Federation of Labour and the many major affiliates situated there, are all opposed to the GST. I do not think there is any doubt about that at all. The labour movement is united in this issue, just as we were united in the struggle against free trade.

The Chairman: Ms. Byers, we thank you and your colleague for obviously stimulating some action in the committee. We have enjoyed your presentation.

The next witness is from the Saskatoon and District Labour Council.

Mr. Dan Wirl, President, Saskatoon and District Labour Council: The Saskatoon and District Labour Council appreciates this opportunity to appear before the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to express our opposition to the proposed goods and services tax and to suggest fair and viable alternatives. We urge you to reject this unfair, unwieldy tax and to use the power of your good offices to demand that the Mulroney government rescind its regressive tax proposal in favour of an alternative progressive and fair tax system.

[*Traduction*]

avons bien précisé notre opposition è l'augmentation de la TPS ou à son application aux aliments. Que diriez-vous à la mère assistée qui ne peut pas nourrir ses enfants parce que vous imposez la TPS sur la nourriture qu'elle aimerait leur procurer? Nous nourrissons déjà des milliers d'enfants affamés dans cete ville.

Le sénateur Barootes: Les aliments sont-ils taxables pour la mère que vous avez mentionnée?

Le président: C'était une recommandation.

Le sénateur Barootes: Puisqu'il cite cela, mademoiselle Byers, je vais citer Buckwold à partir d'un autre journal nommé *Charlottetown Bladder*.

Mlle Byers: De cette façon, j'entends des nouvelles de tout le pays aujourd'hui.

Le sénateur Barootes: Le journaliste cite Buckwold et il dit que ce voyage de quatre semaines est semblable à un cirque de Barnum and Bailey sans les danseuses.

Le sénateur Hastings: Mais nous avons les clowns.

Mlle Byers: Je ne sais pas pourquoi vous me lisez toutes ces choses. Je suis une travailleuse sociale. Peut-être pourrais-je vous aider avec cela plus tard.

Le sénateur Steuart: Cette taxe est sans aucun doute un déplacement à partir des fabricants vers tous les autres secteurs de la société. Puisque la plupart des fabricants sont situés au Québec et en Ontario et que cette taxe aidera, d'après ce qu'on présume, les fabricants à accroître leur rentabilité et à augmenter les emplois—ce qui se produirait surtout dans le centre du Canada—, je m'attendrais à voir le Congrès du travail du Canada et les mouvements ouvriers du Québec et de l'Ontario appuyer avec enthousiasme cette taxe. Pouvez-vous nous dire quelle est l'attitude du mouvement ouvrier en Ontario et au Québec, du moins celle de l'Ontario, concernant la TPS?

Mlle Byers: Le mouvement ouvrier en Ontario, la Fédération du travail et plusieurs des principaux organismes affiliés de la province s'opposent tous à la TPS. Je ne crois pas qu'il y ait aucun doute là-dessus. Le mouvement ouvrier s'y oppose unanimement tout comme ce fut le cas pour combattre le libre-échange.

Le président: Mademoiselle Byers, je vous remercie ainsi que votre collègue, d'avoir manifestement stimulé les discussions dans le comité. Nous avons aimé votre présentation.

Le prochain témoin représente le Saskatoon and District Labour Council.

M. Dan Wirl, président, Saskatoon and District Labour Council: Le Saskatoon and District Labour Council apprécie cette occasion de se présenter devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour exprimer son opposition à la taxe sur les produits et services proposée et pour suggérer des solutions de rechange équitables et viables. Nous vous exhortons à rejeter cette taxe inéquitable et grossière et à faire tout ce que vous permettent vos fonctions pour demander au gouvernement Mulroney de rescinder cette proposition de taxe régressive en faveur d'une solution de rechange progressive et d'un régime fiscal équitable.

[*Text*]

In general, the Saskatchewan economy will be hard hit by the GST in January, 1991. Many of our small business people in Saskatoon are currently operating at marginal profit levels in a depressed economy. Some will undoubtedly be forced to shut their doors because they simply will not be able to afford the time required to calculate and collect the GST for the Mulroney government. Consequently, our already-beleaguered local economy will experience an increase in unemployment.

The federal government's economic policies have supposedly been based on wrestling inflation to the ground, hence the justification of unacceptably high interest rates and increasing unemployment. Nevertheless, in direct contradiction to their policies and rhetoric, they are now proposing to increase inflation.

Working people have been experiencing a serious decline in their real incomes for the last ten years. The Mulroney initiatives have eroded their real income while their income taxes have been increased. The implementation of the GST will now force our members to fight for higher wage increases just to maintain their standard of living.

Unorganized workers have no means to bargain for increases. The working poor, those on minimum wages, as well as many single-parent families, will suffer the greatest under this new regressive sales tax.

We believe that both organized and unorganized labour will need to obtain significant wage increases in order to survive economically. We wish to emphasize the fact that working people simply cannot consume the products our economy produces if they do not have sufficient income to do so. Surely the inability to purchase goods and services will cause untold damage to our already-fragile economy.

Since assuming office, the Mulroney government has shifted the tax burden from high-income earners to low-income earners. In addition, the government's steadfast refusal to effectively tax corporate profits has resulted in the severe erosion of any progressive measures in our tax system. They have chosen to rely instead on a regressive tax measure such as the GST, because once again, they can effectively shift the tax burden from corporations to consumers.

We object to the GST because of the unfair impact that the federal sales tax has on consumers who can least afford it. Those people who are now barely able to make ends meet will not be able to cope with the new tax on many essential items. Clearly, high-income earners will not feel the impact of a tax on such diverse goods and services as heat, electricity, haircuts and fruit juice to the same extent as a single parent on a fixed income who is barely squeaking by from pay day to pay day.

It is the low and middle-income earners who will be devastated. To add insult to injury, the Mulroney government's

[*Traduction*]

De façon générale, l'économie de la Saskatchewan souffrira durement de la TPS à partir de juin 1991. Plusieurs de nos petits entrepreneurs à Saskatoon se tirent actuellement d'affaire avec une rentablilité marginale dans une économie déprimée. Certains devront sans aucun doute fermer leurs portes tout simplement parce qu'ils n'auront pas le temps nécessaire pour calculer et collecter la TPS au nom du gouvernement Mulroney. Par conséquent, notre économie locale déjà malmenée connaîtra un accroissement du chômage.

Les politiques économiques du gouvernement fédédral ont probablement été conçues de façon à plaquer au sol l'inflation, ce qui justifierait les taux d'intérêt et le chômage croissant, qui sont tous deux inacceptables. Néanmoins, en contradiction directe avec leurs poltiiques et leurs beaux discours, ils nous proposent maintenant d'accroître l'inflation.

Les travailleurs ont subi une diminution grave de leur revenu réel durant les dix dernières années. Les initiatives du gouvernement Mulroney ont produit l'érosion de leur revenu réel alors que leurs taxes sur le revenu ont augmenté. La mise en œuvre de la TPS forcera maintenant nos membres à se battre pour obtenir des augmentations de salaire plus élevées aux seules fins de maintenir leur niveau de vie.

Les travailleurs non syndiqués n'ont pas de moyens de négociation pour obtenir des augmentations. Les travailleurs pauvres, ceux qui travaillent au salaire minimum et les nombreuses familles mono-parentales souffriront le plus de cette nouvelles taxe de vente régressive.

Nous croyons que les travailleurs, tant syndiqués que non syndiqués, devront obtenir des augmentations de salaire considérables pour assurer leur niveau de vie. Nous désirons souligner le fait que les travailleurs ne peuvent tout simplement pas consommer les produits fournis par notre économie s'ils ne disposent pas d'un revenu suffisant. Il est certain que l'incapacité d'acheter les produits et les services causera un dommage considérable à notre économie déjà fragile.

Depuis qu'il est entré en fonction, le gouvernement Mulroney a déplacé le fardeau fiscal des haut-salariés vers les bas-salariés. En outre, le refus catégorique du gouvernement à imposer des taxes effectives sur les bénéfices des sociétés a produit une grave érosion de toute mesure progressive dans notre régime fiscal. Le gouvernement a choisi de s'appuyer plutôt sur une mesure fiscale régressive comme la TPS car il pourra de nouveau déplacer effectivement le fardeau fiscal des sociétés vers les consommateurs.

Nous nous opposons à la TPS à cause des répercussions inéquitables que la taxe de vente fédérale fait subir aux consommateurs qui peuvent le plus difficilement la payer. Ces gens qui sont maintenant tout juste capables d'arriver à boucler leur budget ne pourront pas payer la nouvelle taxe appliquée à de nombreux articles essentiels. Manifestmenet, les personnes à revenu élevé ne subiront pas les répercussions de la taxe sur divers produits et services, comme le chauffage, l'électricité, les coupes de cheveux et les jus de fruit, de façon aussi prononcée qu'une famille monoparentale à revenu fixe qui réussit tout juste à se rendre d'un jour de paie à l'autre.

Ce sont les travailleurs à revenu faible et moyen qui en subiront les effets dévastateurs. Pour attiser le feu, les promesses

[*Text*]

promises of more tax credits and cuts are actually of more value to a high-income earner than they are to a low-income earner. The rule used to be that the more you earned the more beneficial the credits and cuts wwere. Apparently, the net result of Mulroney's reluctance to reform the tax system by taxing corporate profits will be a heavier tax burden on working men and women.

We believe that the GST is seriously flawed because it supports a system that relies on regressive consumption taxes. It is our contention that our tax system should instead be reformed to provide for fair, progressive taxation of income and wealth.

Therefore, we wish to re-emphasize the fair and viable alternatives suggested by the labour movement in Saskatchewan and indeed across the country, with which we wholeheartedly agree. Alternatives worthy of your consideration include providing for the creation of a minimum corporate income tax in order to collect taxes from the approximately 90,000 corporations which currently pay no taxes; the closure of corporate tax loopholes on perks such as tax-exempt travel and meals; the elimination of tax breaks for high-income earners, real estate developers and corporate takeovers; significant revision of present income tax rates; the introduction of a tax on accumulated wealth; and the implementation of an increase in federal excise taxes or higher federal sales taxes on luxury goods.

In conclusion, we urge you to consider these alternatives to the Mulroney government's goods and services tax. These recommendations represent an abiding interest in fairness and economic equality for all Canadians. Our goal is a healthy and properous economy for everyone, not just for a few.

I respectfully submit this on behalf of the 16,800 members of the Saskatoon and District Labour Council.

Senator Olson: What you are suggesting we do with Bill C-62 is rewrite the whole taxation system on a new basis. You do not really expect us to amend the bill to accomodate what you are saying. We would speed up the process by just killing it rather than asking the Minister of Finance to start over again. You have pretty heavy-duty amendments in here.

Mr. Wirl: I suppose sometimes labour is not the best friend of the Senate. If the Senate were to kill this bill I am sure that the labour movement, and I am sure I can speak for my 16,800 members, would have a great respect for the Senate.

The Chairman: Perhaps I will run for mayor of Saskatoon again.

Senator Barootes: May I take up that last subject. You and others who have been here have said how we might enhance

[*Traduction*]

du gouvernement Mulroney portant sur les réductions et les crédits fiscaux sont en réalité d'une plus grande valeur pous les travailleurs à revenu élevé que pour les travailleurs à faible revenu. La règle habituelle établissait que plus le revenu était élevé, plus bénéfiques étaient les crédits et les réductions. Apparemment, le résultat net de l'hésitaton du gouvernement Mulroney à réformer le régime fiscal en taxant les bénéfices des sociétés résultera en un fardeau fiscal plus lourd pour les travailleuses et les travailleurs.

Nous croyons que la TPS est atteinte d'une grave carence en ce qu'elle constitue un régime régressif de taxe à la consommation. Au lieu de cette taxe, nous croyons que le régime fiscal devrait être réformé de façon à taxer équitablement et progressivement le revenu et la fortune.

Par conséquent, nous voulons signaler les solutions de rechange équitables et viables proposées par le mouvement ouvrier en Saskatchewan et ailleurs au pays, et avec lesquelles nous sommes complètement d'accord. Les solutions de rechange qui méritent notre considération comprennent l'instauration d'un taux minimum d'impôt sur le revenu des sociétés de façon à lever des impôts sur les quelque 90 000 sociétés qui n'en paient pas actuellement; l'élimination des échappatoires fiscales pour les sociétés, comme les privilèges accordés pour les voyages et les repas exonérés d'impôt; la suppression des concessions fiscales accordées aux travailleurs à salaire élevé, aux promoteurs immobiliers et aux fins d'acquisitions de sociétés; une révision en profondeur des taux actuels d'impôt sur le revenu; l'introduction d'une taxe sur la fortune accumulée; et l'augmentation des taxes d'accise fédérales ou des taxes de vente fédérales sur les biens de luxe.

En terminant, je vous exhorte à considérer ces solutions de rechange à la taxe sur les produits et services que veut imposer le gouvernement Mulroney. Ces recommandations représentent un ferme engagement envers l'équité et l'égalité économiques pour tous les Canadiens. Notre but est de rendre l'économie saine et prospère pour tous, et non pas seulement pour quelques-uns.

Je présente respectivement ces opinions au nom des 16 8000 membres du Saskatoon and District Labour Council.

Le sénateur Olson: Ce que vous suggérez relativement au projet de loi C-62, c'est que nous révisions le régime fiscal en entier en fonction d'une nouvelle base. Vous ne vous attendez pas réellement à ce que nous modifions le projet de loi en fonction de vos recommandations. Nous pourrions accélérer le processus en défaisant le projet de loi plutôt que de demander au ministre des Finances de le réviser de nouveau. Vous demandez des modifications très importantes.

M. Wirl: Je suppose qu'à certains moments le mouvement ouvrier n'est pas le meilleur ami du Sénat. Si le Sénat voulait bien défaire ce projet de loi, je suis certain que le mouvement ouvrier—et je représente vraiment 16 800 membres—aurait un grand respect pour le Sénat.

Le président: Je me présenterai peut-être de nouveau à la mairie de Saskatoon.

Le sénateur Barootes: Puis-je revenir au dernier sujet. Vous et les autres, qui vous ont précédé à cette table, avez indiqué

[*Text*]

respect for the Senate. Having the beliefs which I believe most labour people hold, do you believe that an appointed body, sometimes referred to as old men, hacks, carpetbaggers, money collectors and rewarded old defeated politicians, as I point over here to my left, should be able to review, amend, cancel, hold up and veto taxation bills and spending bills that come from an elected body such as the House of Commons?

Mr. Wirl: We certainly agree with an elected Senate. But so far as it is, it is the watchdog of the government. I believe from what I am hearing in the news media and what I have heard today, you certainly have been getting support for the GST.

Senator Barootes: We are looking better every day.

Mr. Wirl: Provided you—

Senator Barootes: If we do your dirty work, right?

Mr. Wirl: That is right.

Senator Barootes: Let me ask something else. I did not intend to ask that first question, and I apologize, Mr. Chairman.

The Chairman: That is fine. You can ask anything you want.

Senator Barootes: Am I allowed to do that?

The Chairman: Certainly.

Senator Barootes: But this morning you shut me up.

The Chairman: Only because you went past your time.

Senator Barootes: There are two things I wish to take issue with. The first is on page one of your brief. I wish you would reconsider what you have said here regarding the federal government's economic policies of wrestling inflation to the ground—I want to point out to you that it was another Prime Minister who used that term. Nobody in this jurisdiction has used it. You state "Hence their justification for the unacceptably high interest rates and increasing unemployment". May I point out to you that when this hated Prime Minister Mulroney, as you and the labour groups have used the term so frequently today, came into office, unemployment was around 11 per cent. It is now hovering around 7 per cent. Is that increasing unemployment, or would you like to revise that statement?

Mr. Wirl: I think you will agree with me that Mr. Crow, who is backed by Michael Wilson, said that you have to keep unemployment at 8 per cent in order to control inflation. When we are trying to create unemployment, it is a sick economy.

Senator Barootes: He is having trouble controlling unemployment, raising it because it is 7.1 per cent or 7.2 per cent at

[*Traduction*]

comment nous pourrions accroître le respect envers le Sénat. Comme vos opinions sont semblables, j'imagine, à celles de la plupart des gens du mouvement ouvrier, croyez-vous qu'un organisme de personnes nommées, parfois qualifiées de vieillards, de rosses, de profiteurs, de collecteurs de fonds et d'anciens politiciens défaits mais récompensés, comme j'en ai ici à ma gauche, ait le droit de réviser, de modifier, d'annuler, de retarder et de défaire des projets de loi concernant les taxes et les dépenses, qui ont été adoptés par un organisme élu comme la Chambre des communes?

M. Wirl: Nous sommes certainement d'accord avec l'idée d'un Sénat élu. Tel qu'il est actuellement, le sénat est néanmoins le chien de garde du gouvernement. D'après ce que véhiculent les médias et ce que j'ai entendu ajourd'hui, je crois que vous avez certainement obtenu un appui concernant la TPS.

Le sénateur Barootes: Notre apparence s'améliore chaque jour.

M. Wirl: Pourvu que—

Le sénateur Barootes: Pourvu que nous faisions vos sales besognes. Exact?

M. Wirl: Exact.

Le sénateur Barootes: Permettez-moi de vous demander quelque chose d'autre. Je n'avais pas l'intention de demander cete première question et je m'en excuse, monsieur le président.

Le président: C'est bien. Vous pouvez demander tout ce que vous voulez.

Le sénateur Barootes: Le puis-je vraiment?

Le président: Certainement.

Le sénateur Barootes: Mais ce matin même, vous m'avez fait taire.

Le président: Seulement parce que votre temps était écoulé.

Le sénateur Barootes: J'aimerais questionner deux aspects. Le premier se trouve à la page 1 de votre mémoire. Je voudrais que vous réexaminiez ce que vous avez dit concernant les politiques économiques du gouvernement fédéral visant à plaquer au sol l'inflation; je veux vous faire remarquer que c'est un autre premier ministre qui a utilisé cette expression. Personne, dans le cabinet actuel, ne l'a utilisée. Vous dites aussi « . . . ce qui justifierait les taux d'intérêt élevés et le chômage croissant, qui sont tous deux inacceptables». Pourrais-je vous faire remarquer qu'au moment où ce premier ministre Mulroney détesté, comme vous et les autres groupes syndicaux ont si souvent dit aujourd'hui, est entré en fonction, le chômage atteignait environ 11 p. 100. Il se situe maintenant autour de 7 p. 100. Est-ce vraiment un chômage croissant ou aimeriez-vous reformuler votre énoncé?

M. Wirl: Je crois que vous conviendrez avec moi que monsieur Crow, qui est appuyé par Michael Wilson, a dit qu'il fallait tenir le chômage à environ 8 p. 100 pour contrôler l'inflation. Lorsque nous tentons de créer du chômage, l'économie est malade.

Le sénateur Barootes: Il a de la difficulté à contrôler le chômage, c'est-à-dire à le faire augmenter parce qu'il se situe

[*Text*]

the present time. He must be terribly disappointed. He had promised to get it down below 10 per cent and it is now around 7. I do not think it is increasing. Would you accept that as a bald statement, that it is much lower than it was?

Mr. Wirl: But you forget the fact—

Senator Barootes: Would you accept that as a bald statement?

Mr. Wirl: No, I won't.

Senator Barootes: It has gone from 11 per cent to 7 per cent.

Mr. Wirl: Why I will not—

Senator Barootes: I do not want you to give credit to anyone. It is a fact. Will you accept it is around 7.2 per cent now?

Mr. Wirl: Will you let me comment on it?

Senator Perrault: Don't believe the witness.

Senator Barootes: You want to bully me. I was just told that I could ask the questions I want.

The Chairman: Let the witness answer.

Mr. Wirl: I want to tell you that when you are talking about the unemployment figures you are talking about part-time workers.

Senator Barootes: That is not right; I am sorry.

Mr. Wirl: I know. My son works about five hours a week at a gas station. He is counted as an employed person. Those figures are very disturbing.

Senator Barootes: Do you accept Statistics Canada's figures?

Mr. Wirl: My son is counted as a person who is employed.

Senator Barootes: Let us not do it on a one-person basis. Of the number of jobs that have been increased in this country, from that time of 10 per cent to 11 per cent unemployment—

Mr. Wirl: They are part-time jobs.

Senator Barootes: Eighty per cent are full-time jobs whereas before any jobs created, 80 per cent of which were part time jobs, 75 per cent of them were for women—I may be wrong about that 75 per cent, but that 80 per cent is accurate. In other words, the creation of jobs by this administration has been in the full-time field, whereas in the previous administration it was almost not entirely, but 80 per cent or so, in the part-time field. So please use the right figures.

Mr. Wirl: I want to tell you something else. When you are talking about the jobs created, you are not talking about the jobs lost. I read a report recently from the World Bank getting a tremendous amount of money, millions of dollars, for creating jobs and at the end of the year they had 2,040 less employees than they did at the beginning of the year.

[*Traduction*]

actuellement autour de 7,1 p. 100 ou de 7,2 p. 100. Il doit être terriblement déçu. Il avait promis de le faire descendre à moins de 10 p. 100 et il se situe actuellement à environ 7 p. 100. Je ne crois pas qu'il soit croissant. Acceptez-vous de dire franchement qu'il est beaucoup plus bas qu'il était?

M. Wirl: Mais vous oubliez le fait que—

Le sénateur Barootes: Acceptez-vous de le dire franchement?

M. Wirl: Non, je n'accepte pas.

Le sénateur Barootes: Il est descendu de 11 p. 100 à 7 p. 100.

M. Wirl: La raison pour laquelle je ne-

Le sénateur Barootes: Je ne veux pas vous faire donner de crédit à qui que ce soit. C'est un fait. Acceptez-vous de dire qu'il se situe actuellement à 7,2 p. 100?

M. Wirl: Me laisserez-vous faire un commentaire là-dessus?

Le sénateur Perrault: Ne croyez pas le témoin.

Le sénateur Barootes: Vous voulez m'intimider. On vient juste de me dire que je pouvais demander les questions que je voulais.

Le président: Laissez le témoin répondre.

M. Wirl: Je veux vous dire que lorsque vous parlez de statistiques sur le chômage, ces chiffres comprennent les travailleurs à temps partiel.

Le sénateur Barootes: Ce n'est pas exact. Je le regrette.

M. Wirl: Je connais la situation. Mon fils travaille environ cinq heures par semaine dans une station de service. On le compte parmi les travailleurs. Ces chiffres sont très inquiétants.

Le sénateur Barootes: Acceptez-vous les chiffres de Statistique Canada?

M. Wirl: Mon fils est compté parmi les travailleurs.

Le sénateur Barootes: N'entrons pas dans les cas particuliers. À propos du nombre d'emplois, qui a augmenté dans le pays, depuis le temps où le chômage se situait entre 10 p. 100 et 11 p. 100—

M. Wirl: Ce sont des emplois à temps partiel.

Le sénateur Barootes: Quatre-vingt p. 100 sont des emplois à temps plein alors qu'auparavant, parmi les emplois créés, 80 p. 100 étaient à temps partiel—et 75 p. 100 étaient occupés par les femmes; je peux me tromper à propos du 75 p. 100, mais le chiffre de 80 p. 100 est exact. En d'autres mots, la création d'emplois par ce gouvernement a porté sur des emplois à temps plein alors que le gouvernement précédent a créé la plupart, pas tous mais environ 80 p. 100, des emplois dans la catégorie «à temps partiel». Veuillez s'il vous plaît utiliser les chiffres appropriés.

M. Wirl: Je veux dire quelque chose d'autre. Lorsque vous parlez du nombre d'emplois créés, vous ne parlez pas des emplois qui ont été perdus. J'ai récemment lu un rapport de la Banque mondiale à propos de l'octroi d'immenses sommes d'argent, des millions de dollars, pour la création d'emplois et,

[*Text*]

The Chairman: I think the time is up.

May I speak to the committee, please. Let us carry on in a decorum that is worthy of senators and try to stay with the subject.

Senator Barootes: And honesty in statements.

Senator Perrault: Mr. Chairman, I want to thank the witness for coming here this evening. His has been a good presentation. I apologize on behalf of all of us for the interruptions. You have a right to be heard.

The Canadian government as well as Statistics Canada announced recently that 140,000 industrial jobs have been lost since the free trade deal was signed. The replacement jobs are very much in the service industry and lower paying, as the witness understands, and most of the employment is taking place in central Canada, not in Saskatchewan, Alberta and B.C. As a westerner, I am somewhat concerned about that fact.

The government predicts that the economy will grow by $9 billion. These are government figures—they say because the old manufacturers' sales tax will be taken completely off business. The government made a lot of friends in business in the past couple of years, especially during the free trade debate.

The finance department estimates that business currently ends up paying 30 per cent of the old $18 billion MST in the form of lower profits. This $5 billion tax burden is being taken off business and transferred to consumers, meaning that consumers will pay $5 billion more in sales tax and corporations will pay $5 billion less in sales tax starting in 1991.

The question I want to ask you is this. Should consumers pay $5 billion more in tax while the corporations pay $5 billion less? What is that going to do to the purchasing power in the hands of the working people of this country who spend just about every dime they are able to make in purchasing goods from local merchants?

Mr. Wirl: First, I think it will create one hell of a demand at the bargaining table. I recently received a report from Kamloops where the steelworkers, those in my own union, have just signed a clause in their contract that if the GST goes in they will be given a 3 per cent increase due to that. This will create one hell of a mess out there in the labour movement with the strike issue.

Senator Perrault: Another point that I want to ask you about is this. I talked to a chap from the Yukon the other day. He said that "What some of you people in the rest of Canada do not understand is that if we buy a stove, for example, it is

[*Traduction*]

à la fin de l'année, ils avaient 2 040 employés de moins qu'au début de l'année.

Le président: Je crois que la période de temps qui vous était accordée est écoulée.

Je voudrais m'adresser au comité. Il nous faut conduire les audiences en observant un décorum digne des sénateurs et essayer de s'en tenir au sujet.

Le sénateur Barootes: Et conserver une certaine honnêteté dans ses énoncés.

Le sénateur Perrault: Monsieur le président, je voudrais remercier le témoin de s'être présenté ici, ce soir. Il a fait une bonne présentation. Je m'excuse, au nom de nous tous, des interruptions. Vous avez le droit d'être entendu.

Le gouvernement canadien et Statistique Canada ont récemment annoncé que 140 000 emplois ont été perdus dans le secteur industriel depuis la signature du traité de libre-échange. Les emplois créés depuis lors sont, pour la plupart, dans le secteur des services; ces emplois rapportent de faibles salaires, comme le témoin le comprend bien, et la plupart d'entre eux sont situés au centre du Canada et non pas en Saskatchewan, en Alberta ou en Colombie-Britannique. Comme je viens de l'ouest, je m'inquiète quelque peu de cela.

Le gouvernement prédit que l'économie croîtra d'un montant de neuf milliards de dollars. Ce sont les chiffres du gouvernement; on mentionne ce chiffre parce que l'ancienne taxe de vente des fabricants sera entièrement supprimée pour les entreprises. Le gouvernement s'est fait de nombreux amis dans le monde des affaires depuis une couple d'années, spécialement durant les négociations de libre-échange.

Le ministère des Finances estime que les entreprises absorbent, sous forme de bénéfices moindre, 30 p. 100 de l'ancienne taxe de vente des fabricants, qui s'élève à 18 milliards de dollars. Ce fardeau de cinq milliards de dollars est enlevé aux entreprises et transféré aux consommateurs, ce qui signifie que les consommateurs paieront cinq milliards de dollars de plus en taxe de vente et que les sociétés épargneront ce même montant en taxe de vente à partir de 1991.

Je veux donc vous demander la question suivante: Les consommateurs devraient-ils payer cinq milliards de dollars de plus en taxe, alors que les sociétés en paieront cinq milliards de dollars en moins? Qu'arrivera-t-il donc au pouvoir d'achat dont disposent les travailleurs du pays, qui dépensent chez les marchands locaux à peu près chaque cent qu'ils parviennent à gagner?

M. Wirl: D'abord, je crois qu'il en résultera des demandes élevées aux tables de négociation. J'ai récemment reçu un rapport de Kamloops où les travailleurs de l'acier, ceux de mon propre syndicat, viennent tout juste de signer une convention collective dont une clause indique qu'en cas d'application de la TPS, ils recevront une augmentation de 3 p. 100. Il en résultera une grande confusion dans le monde syndical relativement au droit de grève.

Le sénateur Perrault: Voici une autre question que j'aimerais vous demander; j'ai parlé à cet homme du Yukon l'autre jour. Il m'a dit: «Ce que certains d'entre vous, dans le reste du Canada, ne comprennent pas c'est que, si nous achetons par

[*Text*]

manufactured in Toronto. That stove is transported all the way up to Whitehorse in the Yukon." They will have to pay far more in GST on that delivered stove in the Yukon than they pay in Toronto and central Canada. He asked if that is fair. I said no, that I did not think it was fair. I do not think it is fair that the people of Saskatchewan have to pay more tax on every piece of equipment they buy if it is manufactured in central Canada. This is just one of the inequities of this proposal. This is the reason the Senate is going from coast to coast in Canada. Do you think it is fair? Surely, even if we are going to tax items the tax should be based on the manufactured production cost of that thing rather than rolling in transportation and these other costs.

Mr. Wirl: I think it should be based on the ability to pay. I heard a good example of birth control the other day. When you buy a condom you pay the tax, and when you purchase the pill you don't.

Senator Perrault: If you go to the store and buy a pound of caviar it is tax free under this goofy proposal, yet if you go to a restaurant and order caviar then you have to pay tax on it. There are all sorts of anomalies here. It will be a merchant's nightmare to try to get it figured out. That is why it is going to cause $300 million to administer and it will require at least 4,000 brand new civil servants. Maybe that is job creation. We read in the paper that some of them will be former members of the R.C.M.P. to investigate whether local merchant is turning in all the cash.

Senator Simard: Don't believe everything you read in the newspaper.

Senator Perrault: It was announced by the government, for heaven sake.

The Chairman: Mr. Wirl, thank you very much for your presentation. You reiterated much of the information we have had from the labour movement across the country.

Senator Simard: Then my colleague was able to correct a couple of those statements.

The Chairman: The record may indicate what Senator Simard has said. We thank you and send our regards to the people in Saskatoon.

Senator Hastings: I see that we have a brief here from the World Canadian Legion which advocates a delay in the implementation of this tax. Are we going to hear from them?

The Chairman: The question is that we have a brief here from the World Canadian Legion. Could the clerk tell us if that is submitted for information with no request for appearance?

They were asked if they wanted to appear and declined. They would like the brief put into evidence.

[*Traduction*]

exemple une cuisinière, elle est fabriquée à Toronto. Cette cuisinière est transportée jusqu'à Whitehorse, au Yukon». Ces gens devront payer un montant beaucoup plus considérable de TPS sur les cuisinières livrées au Yukon que ce ne sera le cas à Toronto ou au centre du Canada. Il a demandé si cela était équitable. Je lui ai répondu que non, je ne croyais pas que c'était équitable. Je ne crois pas que ce soit équitable que les gens de la Saskatchewan doivent payer plus de taxe sur chaque machine qu'ils achètent, si cette dernière est fabriquée dans la partie centrale du Canada. Il s'agit là d'un seul des aspects inéquitables de cette proposition. C'est la raison pour laquelle le Sénat tient des audiences dans tous les coins du Canada. Croyez-vous que ce soit équitable? Manifestement, si nous devons taxer des articles, la taxe devrait être fondée sur le coût de production à l'usine et l'on ne devrait pas y inclure une taxe sur les frais de transport et les autres coûts.

M. Wirl: Je crois que la taxe devrait être fondée sur les capacités de payer. J'ai entendu l'autre jour un bon exemple concernant le contrôle des naissances. Lorsque l'on achète un condom, on paie la taxe, tandis que si l'on achète des pilules, on ne paie pas de taxe.

Le sénateur Perrault: Si on achète une livre de caviar, ce produit est exonéré en vertu de cette proposition douteuse, tandis que si l'on commande du caviar au restaurant, il faut payer la taxe sur ce produit. Il y a toutes sortes d'anomalies ici. Les marchands qui devront se démêler avec cela en auront des cauchemars. Voilà pourquoi il nous en coûtera 300 millions de dollars pour l'administrer en embauchant au moins 4 000 fonctionnaires supplémentaires. Il s'agit peut-être d'un programme de création d'emplois. On a lu dans les journaux que certains d'entre eux seront d'anciens membres de la GRC chargés de mener des enquêtes pour voir si les marchands locaux remettent tout l'argent.

Le sénateur Simard: Ne croyez pas tout ce que vous lisez dans les journaux.

Le sénateur Perrault: C'est ce qu'a annoncé le gouvernement, voyons.

Le président: Monsieur Wirl, je vous remercie beaucoup de votre présentation. Vous avez confirmé en bonne part les renseignements que nous avait communiqués le mouvement ouvrier ailleurs au pays.

Le sénateur Simard: Alors, mon collègue a pu corriger une couple de ses énoncés.

Le président: Le procès-verbal pourra indiquer ce que le sénateur Simard a dit. Merci et saluez de notre part les gens de Saskatoon.

Le sénateur Hastings: Je vois que nous avons un mémoire de la Légion royale canadienne, qui demande de retarder la mise en œuvre de cette taxe. Les entendrons-nous?

Le président: La question est que nous avons ici un mémoire présenté par la Légion royale canadienne. Le greffier pourrait-il nous dire si le mémoire a été présenté aux fins d'information sans demander de témoigner?

On leur a demandé s'ils voulaient témoigner et ils ont décliné l'invitation. Ils aimeraient que leur mémoire soit versé au dossier.

[*Text*]

Would someone move that the brief be put into evidence.

Senator Cools: I will move that.

Senator Hastings: It should be noted they advocate delay in the implementation of the tax.

The Chairman: Let us not have any comments on it. We have agreed that we will include it in the proceedings.

Could we now have the representatives of the Saskatchewan Outfitters' Association?

We welcome Mr. Hal Stupnikoff of the Saskatchewan Outfitters' Association.

I must admit that this is the first outfitters' association we have heard from. Perhaps we will get some new dimensions. Mr. Stupnikoff, we have a brief from you. We would suggest that you condense it as best you can and then allow questions.

Mr. Hal Stupnikoff, Executive Director, Saskatchewan Outfitters' Association: Senators, I would like to thank you for allowing us to make this presentation. I appreciate that you have had a long day and a great many presentations. I will make my presentation as brief as possible.

I would like to indicate to you that what we are requesting from you and the effects we believe the GST will have on our industry. The Saskatchewan Outfitters' Association is a registered society representing the hunting, fishing and outdoor industry in the province of Saskatchewan. We represent over 175 individual outfitting camps and have been in existence for 25 years.

As the voice of the industry in Saskatchewan, we would like to go on record with this committee as being opposed to the GST. We have already been in contact with the Prime Minister's office, the Hon. Michael Wilson's office, as well as all of your offices and the offices of various MPs. We have provided a list of Saskatchwan outfitters who have signed a petition against the GST. We also have submitted a list of outfitters from across Canada who have voiced their concerns over the GST.

As an organization, we will continue to lobby all people and agencies who can help foster change until the changes that are necessary to keep our industry viable are in place.

We basically request two things from you: We ask that this Senate committee use the powers that it has to stop the GST. If it is not your desire to do so, we ask that this Senate committee support the position that the outfitting industry be treated as an export industry when dealing with non-Canadian markets and thus exempt from the GST.

I have listed here a few of the effects that the introduction of a new tax will have on our industry. The proposed GST will have a profound negative economic effect on the Saskatchewan tourism industry. This will be disproportionate in Saskatchewan as compared to other provinces. Those Saskatchewan outfitters depending largely on U.S. customers will experience a

[*Traduction*]

Quelqu'un pourrait-il proposer que le mémoire soit versé au dossier?

Le sénateur Cools: Je le propose.

Le sénateur Hastings: Il faudrait noter qu'ils ont demandé de retarder la mise en application de la taxe.

Le président: Ne faisons pas de commentaire là-dessus. Nous avons convenu de le verser dans les dossiers.

Les représentations de la Saskatchewan Outfitters' Association pourraient-ils s'avancer?

Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Hal Stupnikoff de la Saskatchewan Outfitters' Association.

Je constate qu'il s'agit de la première association de pourvoyeurs que nous entendons. Puet-être obtiendrons-nous des aspects nouveaux. Monsieur Stupnikoff, nous avons votre mémoire. Voudriez-vous le résumer de votre mieux et nous procéderons ensuite à la période de questions.

M. Hal Stupnikoff, directeur général, Saskatchewan Outfitters' Association: Sénateurs, je voudrais vous remercier de nous avoir permis de venir faire cette présentation. Je comprends que vous avez eu une longue journée et entendu de nombreuses présentations. Je ferai donc la mienne aussi brièvement que possible.

J'aimerais vous indiquer ce que nous attendons de vous et vous faire observer les répercussions qu'aura, à notre avis, la TPS dans notre secteur. La Saskatchewan Outfitters' Association est une société dûment constituée représentant le secteur de la chasse, de la pêche et des loisirs de grand air dans la province de Saskatchewan. Nous représentons plus de 175 camps distincts de pouvoyeurs et nous existons depuis 25 ans.

À titre de porte-parole, du secteur en Saskatchewan, nous voulons enregistrer notre opposition, auprès de ce comité, à la TPS qui est proposé. Nous sommes déjà entrés en communication avec le bureau du premier ministre, celui de l'honorable Michael Wilson, tous les vôtres et ceux de nombreux députés. Nous avons envoyé une liste des pourvoyeurs de la Saskatchewan qui ont signé une pétition contre la TPS. Nous avons également présenté une liste de pourvoyeurs des autres régions du Canada qui ont exprimé leurs inquiétudes face à la TPS.

À titre d'organisme, nous continuerons notre travail d'information auprès de toutes les personnes et de tous les organismes qui peuvent promouvoir le changement, jusqu'à ce que les changements nécessaires aient été apportés pour garder viable notre secteur.

Fondamentalement, nous vous demandons deux choses: nous demandons que ce comité sénatorial utilise ses pouvoirs pour arrêter la TPS. Si ce n'est pas ce que vous désirez faire, nous demandons que ce comité sénatorial appuie la position que le secteur des pourvoiries soit traité comme un secteur d'exportation lorsqu'il vend ses services sur les marchés internationaux et qu'il soit exonéré de la TPS.

J'ai établi une liste de quelques-unes des répercussions que la nouvelle taxe aura dans notre secteur. La TPS proposée infligera de graves répercussions économiques à l'industrie du tourisme en Saskatchewan. Comparativement à d'autres provinces, elle produira des répercussions beaucoup plus considérables ici. Ceux des pourvoyeurs de la Saskatchewan dont la

[*Text*]

significant loss of business. The implementation of the goods and services tax would necessitate an increase in the price of our product. Our product is now very price-sensitive because of the high cost of transportation and supplies due to our geographic location.

The U.S. sportsmen in particular would no longer view Saskatchewan as a viable alternative when they could receive the equivalent product in Alaska, Mexico, Costa Rica, or South America at a much lower price. Those Saskatchewan outfitters that cater to Canadian clients will also experience a loss of business. The GST will make it more attractive for Canadians to vacation outside Canada.

Saskatchewan and Canadian individuals owning outfitting operations in the province and living in Canada will be at an economic disadvantage to those Americans who own camps in Saskatchewan. Many Saskatchewan owners will be moving to the United States. Products that are packaged and sold in the United States cannot be taxed even though the product is being consumed in Canada. Immediately, some camps will have a 7 per cent advantage over others. One obvious alternative is for our Canadian camp owners who have a lot of American clients to move their base of operations to the United States and package their products there. The products will be sold in the United States and the money will also stay in the United States.

At this point in time, the association is aware of four operations that are in the process of selling their homes in Saskatchewan and moving to the United States. This is before the GST becomes law.

The third point is the loss of income for northern native people. One of the few remaining areas left for northern native people to derive any form of income is from the ownership of lodges or as employment in guiding in other parts of the industry. Trapping has been decimated because of market loss due to anti-trapping groups. Commercial fishing is on the decline. Little is left to provide for traditional lifestyles. The GST by crippling the outfitting industry will destroy one of the few viable industries in the north that native people can become involved in.

The Saskatchewan Outfitters' Association, on behalf of its members, request that this committee endorse the position of the association and use its authority to help stop the implementation of the goods and services tax.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Stupnikoff. As one who has sometimes enjoyed the very relaxing service offered on fishing trips, I thank you for your brief. I appreciate the problems that you have pointed out.

Our first questioner is Senator Hastings.

Senator Hastings: Mr. Chairman, I want to thank the witness for the information he has given us on behalf of the Saskatchewan Outfitters' Association, which pretty well supports the view that was expressed to this committee by the Niagara

[*Traduction*]

clientèle vient en grande part des États-Unis perdront une importante part de leurs affaires. La mise en œuvre de la taxe sur les produits et les services nécessitera une augmentation du prix de nos produits. Nos produits sont très sensibles actuellement aux augmentations de prix à cause des frais élevés de transport et du coût élevé des fournitures par suite de notre situation géographique.

Les sportifs américains en particulier ne considéreraient plus la Saskatchewan comme une solution de rechange viable, puisqu'ils pourraient acheter un produit équivalent en Alaska, au Mexique, au Costa Rica ou en Amérique du Sud à un prix beaucoup plus bas. Les pourvoyeurs de la Saskatchewan qui visent une clientèle canadienne perdront aussi une part de leurs affaires. La TPS augmentera, pour les Canadiens, l'attrait des voyages à l'étranger.

En Saskatchewan et ailleurs au Canada, les particuliers qui possèdent des entreprises de pourvoiries dans la province et habitent au Canada feront face à un désavantage d'ordre économique face aux Américains qui possèdent des camps en Saskatchewan. De nombreux propriétaires de la Saskatchewan déménageront aux États-Unis. Les forfaits qui sont organisés et vendus aux États-Unis ne seront pas taxés, même si le produit est consommé au Canada. Immédiatement, certains camps disposeront d'un avantage de 7 p. 100 par rapport aux autres. Une solution de rechange évidente, pour les propriétaires canadiens qui ont un grand nombre de clients américains, est de déménager leur base d'activités aux États-Unis et d'organiser les forfaits à partir de là-bas. Les produits seront vendus aux États-Unis et l'argent demeurera aux États-Unis.

En ce moment, l'association est au courant de quatre cas où les pourvoyeurs procèdent à la vente de leurs habitations en Saskatchewan et déménagent aux États-Unis. Et cela, avant même que la TPS entre en vigueur.

Mon troisième point porte sur la perte de revenu que subiront les autochtones du nord de la province. L'un des rares secteurs où les autochtones du Nord peuvent gagner quelque forme de revenu, c'est l'exploitation de camps ou le travail de guide dans certains segments du secteur. Le trappage a été décimé par suite de la perte de marché provoquée par les groupes qui s'y opposent. La pêche commerciale est en plein déclin. Il ne reste guère de ressources à l'appui des modes de vie traditionnels. Le handicap que la TPS affligera au secteur des pourvoiries détruira l'un des rares secteurs viables du Nord, que les autochtones peuvent exploiter.

La Saskatchewan Outfitters' Association, au nom de ses membres, demande à ce comité d'appuyer la position de l'association et d'utiliser l'autorité dont il dispose pour arrêter la mise en œuvre de la taxe sur les produits et les services.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Stupnikoff. Ayant à quelques reprises bénéficié du service reposant de voyages de pêche, je vous remercie de votre mémoire. Je comprends bien les problèmes que vous avez mentionnés.

Je cède la parole au sénateur Hastings.

Le sénateur Hastings: Monsieur le président, je veux remercier le témoin des renseignements qu'il nous a donnés de la part de la Saskatchewan Outfitters' Association, qui appuie en très grande part les opinions exprimées devant le comité par la

[*Text*]

Falls Tourist Association and the Toronto and District Tourist Association. The one question I wish to ask you is this: You state that the GST will have a profound negative economic effect on the Saskatchewan tourism industry. This will be disproportionate in Saskatchewan as compared to other provinces. I wonder if you can enlarge on that. How will it be more disproportionate in this province than in others?

Mr. Stupnikoff: I think the point was just made by the previous witness with respect to our geographic location in western Canada and, in particular, in Saskatchewan. The cost of goods and services in Saskatchewan is extremely high. We have to bring people long distances to northern Saskatchewan to fish. Our airline connections in Saskatchewan are the absolute pits. The cost of bringing people here is enormous. Consequently, the cost of our product right now is as high as it can go to allow us to remain competitive in the marketplace. Any particular increase in that amount could put us over the edge.

There is a great fear with our membership, an intense fear, that this might be the final straw to break the camel's back. How far can you increase prices before people will just say no? Again, this 7 per cent is very real to those people. They are very scared. Obviously, Saskatchewan is at an economic disadvantage because of its location.

Senator Hastings: What you are saying, then, is that a package of one week in Niagara Falls as compared to a package at Lac La Ronge sold at Cincinnati would be quite different packages in terms of cost?

Mr. Stupnikoff: If I might use the example of some airline connections between Minneapolis, where a lot of our people come from, and British Columbia, people can fly from Minneapolis to British Columbia for less money than they can to Saskatchewan. It is very difficult for outfitters to make a go of it. Consequently the prices have to reflect that.

Senator Hastings: You have mentioned the impact on the Canadian customer. What per cent of your market is in the U.S. and what part is in Canada? Could you just give us a ballpark figure?

Mr. Stupnikoff: It depends on the lodge. Some of our lodges deal 100 per cent with U.S. traffic, or offshore traffic, while others deal largely with Saskatchewan, Alberta and Manitoba people. Out of the 250,000 licences, which is what we sell in Saskatchewan—and of course all those people do not go through outfitting camps—some 20,000 of those are sold to U.S. residents.

Senator Simard: Are you sure about the products that you are referring to that are packaged and sold in the United States although consumed in Canada?

Mr. Stupnikoff: Concerning the tax?

Senator Simard: Will research people please look into this when it comes to outfitting. Maybe you can look at it tonight or tomorrow.

[*Traduction*]

Niagara Falls Tourist Association et la Toronto and District Tourist Association. La question que je voudrais vous demander est la suivante: Vous déclarez que la TPS affligera des répercussions économiques trèes graves au secteur du tourisme en Saskatchewan. Comparativement aux autres provinces, les répercussions seront plus graves en Saskatchewan. Pourriez-vous expliquer plus en détail ce point? Comment cette province sera-t-elle affectée plus gravement que les autres?

M. Stupnikoff: Je crois que le témoin précédent a bien expliqué un point analogue concernant notre situation géographique dans l'ouest du Canada, particulièrement en Saskatchewan. Le coût des biens et des services en Saskatchewan est extrêmement élevé. Nous devons transporter les gens sur de longues distances pour les amener pêcher au nord de la Saskatchewan. Les connexions aériennes en Saskatchewan sont absolument horribles. Le coût du transport des passagers est énorme. Par conséquent, le coût de notre produit est actuellement très élevé par rapport à la concurrence. Tout accroissement supplémentaire de ce montant pourrait nous faire basculer.

Nos membres éprouvent une grande crainte, une crainte profonde, que ce soit là la goutte qui fasse déborder le vase. Jusqu'à quel point peut-on accroître les prix avant que les clients disent non? Encore une fois, ce 7 p. 100 est très réel pour ces gens. Ils sont terrifiés. La Saskatchewan subit manifestement un inconvénient d'ordre économique à cause de sa situation geographique.

Le sénateur Hastings: Ce que vous dites, alors, c'est qu'un forfait d'une semaine vendu à Cincinnati, l'un vers Niagara Falls, l'autre vers le Lac La Ronge, comporteraient des coûts très différents?

M. Stupnikoff: Je vais utiliser l'exemple de certaines connexions aériennes entre Minneapolis, d'où viennent un grand nombre de nos clients, et la Colombie-Britannique; on remarque qu'il en coûte moins cher pour se rendre en Colombie-Britannique qu'en Saskatchewan. Il est très difficile pour les pourvoyeurs de réussir à cause de cela. Alors, les prix doivent être établis en conséquence.

Le sénateur Hastings: Vous avez mentionné les répercussions sur le consommateur canadien. Quel pourcentage de votre clientèle vient des États-Unis et quelle proportion vient du Canada? Pourriez-vous nous donner une approximation?

M. Stupnikoff: Ce pourcentage varie selon les camps. Certains de nos camps ont une clientèle entièrement américaine ou d'outre-mer, alors que d'autres ont une clientèle provenant surtout de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba. Des 250 000 permis de pêche que nous vendons en Saskatchewan—et il est évident que tous ces gens ne rendent pas à une pouvoirie—quelque 20 000 sont vendus à des citoyens américains.

Le sénateur Simard: Êtes-vous sûr de ce que vous avancez à propos des forfaits qui sont organisés et vendus aux États-Unis mais consommés au Canada?

M. Stupnikoff: Relativement à la taxe?

Le sénateur Simard: Le personnel de recherche pourrait-il examiner la question par rapport aux pourvoiries? Pourriez-vous regarder à cela ce soir ou demain?

[*Text*]

Mr. Chapman: I have not looked at it with respect to outfitters, but I have with respect to foreign tour operators. If the package is bought from a foreign tour operator, the elements of the package would be subject to GST. The only thing that would not be subject to the GST would be his markup on that package.

Senator Simard: You mean the price of the room—

Mr. Chapman: All the elements he purchases to put into the package would be subject to GST. But his markup, his profit, is not subject to GST.

Senator Simard: If the package is sold in the United States the GST will apply?

Mr. Chapman: Yes.

Senator Simard: So it is not 100 per cent?

The Chairman: It will be the actual cost without the markup.

Senator Simard: It makes a difference. It is not as bad as you would have us believe. Of course, taxing your profit is one thing.

Mr. Stupnikoff: First, our understanding is that the only thing that might be exempt is the accommodation portion of it. The other point I am making, of course, is that right at this particular time I can give you numbers of individuals who are in the United States who, as Americans, bring tourists up into Saskatchean. They might rent some accommodation from some individual, small accommodation and then take them out fishing, hunting or whatever. They will charge them the equivalent of what would be charged if the same thing were sold in Saskatchewan. So they have no overhead. They have no expense but are making these enormous profits. They are using our resources and not putting anything back into the country. I am saying that we are going to be encouraging this sort of thing to continue.

Senator Simard: Is an average total price for three days $1,000?

Mr. Stupnikoff: Approximately.

Senator Simard: You say that whether it is packaged in the United States or here some of that would have GST applied to it?

Mr. Chapman: The elements that are purchased for the package, such as meals, would have GST applied.

Senator Simard: So at least half would be subjected to the tax? We are talking about 7 per cent of $500.

Mr. Chapman: The main components of a package like that would be the elements that go into it. The markup would probably be significantly less.

Senator Simard: We are not really talking big bucks here for an individual or a group of Americans who decide to visit beautiful Saskatchewan. We might be talking about $50. Do you mean to say, sir, that the people we are talking about here who spend $1,000 for three or four days will not be coming to Saskatchewan? I have a problem accepting your worst case scenario.

[*Traduction*]

M. Chapman: Je n'ai pas examiné la question par rapport aux pourvoyeurs, mais je l'ai fait pour les organisateurs de voyages à l'égranger. Si le forfait était acheté d'un organisateur de voyages à l'étranger, les éléments du forfait seraient assujettis à la TPS. Le seul élément qui ne serait pas assujetti à la TPS serait la marge bénéficiaire du forfait.

Le sénateur Simard: Vous voulez dire que le prix de la chambre—

M. Chapman: Tous les éléments achetés pour ce forfait seraient assujettis à la TPS. Mais la marge bénéficiaire, sont profit, ne serait pas assujetti à la TPS.

Le sénateur Simard: Si le forfait est vendu aux États-Unis, la TPS s'applique?

M. Chapman: Oui.

Le sénateur Simard: Ainsi ce n'est pas 100 p. 100?

Le président: Elle sera calculé en fonction du coût réel moins la marge bénéficiaire.

Le sénateur Simard: Cela fait une différence. La situation n'est donc pas si mauvaise que vous nous portez à le croire. Évidemment la taxe sur le profit réalisé est une chose.

M. Stupnikoff: D'abord, d'après ce que nous comprenons, la seule chose qui sera exonérée de la taxe sera la portion concernant le logement. L'autre point que je veux souligner, évidemment, c'est que en ce moment, je peux vous nommer un certain nombre de personnes vivant aux États-Unis qui, à titre d'Américains, amènent des touristes en Saskatchewan. Ils peuvent louer des logements de certaines personnes, des petits logements et amener là les visiteurs pour pêcher, chasser ou faire quelque autre activité. Ils leur feront payer un montant équivalent à ce qu'ils auraient payé si le forfait avait été vendu en Saskatchewan. Ainsi, ils n'ont pas de frais généraux. Ils n'ont pas de dépenses, mais ils font ces énormes bénéfices. Ils utilisent nos ressources et ne contribuent rien à notre pays. Je dis que nous continuerons à encourager cette sorte d'activité.

Le sénateur Simard: Le prix moyen pour trois jours s'élève-t-il à 1 000 dollars?

M. Stupnikoff: Environ.

Le sénateur Simard: Vous dites que selon que le forfait a été organisé aux États-Unis ou ici, la TPS s'appliquera à une portion de ce montant?

M. Chapman: La TPS s'appliquera aux éléments qui ont été achetés pour le forfait, comme les repas.

Le sénateur Simard: Ainsi, au moins la moitié serait assujettie à la taxe? Nous parlons ainsi de 7 p. 100 de 500 dollars.

M. Chapman: Les composantes principales d'un forfait comme celui-là, ce serait les éléments qui le composent. La marge bénéficiaire serait probablement beaucoup moindre.

Le sénateur Simard: Ainsi, nous ne parlons pas de montants énormes pour un particulier ou un groupe d'Américains qui décident de visiter la belle Saksatchewan. Nous parlons d'environ 50 dollars. Voulez-vous dire, monsieur, que les gens dont nous parlons ici, qui sont prêts à dépenser 1 000 dollars pour trois ou quatre jours, ne viendront pas en Saskatchewan? J'ai des problèmes à accepter votre scénario du pire cas.

[*Text*]

Mr. Stupnikoff: It is my understanding that, in fact, if it is sold in the United States it will not be taxed.

Senator Simard: We hear differently. Some of it will be taxed. That is what we heard just now. I say that the bulk will be taxed. I do not think that the Americans will deprive their friends and business associates from coming to Saskatchewan because of that.

I have an interest in this not only because we are in Saskatchewan but because outfitting is a pretty big business in New Brunswick. People come to fish the great Restigouche. We are getting a lot of Americans and they never talk to us about that. However, I will inquire. I think our researchers are pretty able people. They may want to work out a model package and tell us how much it is.

That is all I have. I think you have a stronger business than you would have us believe. I think you people are doing pretty well. We are happy about that. I think your business is more resilient than you want to admit.

Senator Barootes: May I ask one question about the merchandising of this package? If it is being sold in Minneapolis and it is five days at a cost of $1,000, and if accommodation is exempt because the tour operator can claim it back, do you not think that what is likely to happen, tour operators being pretty smart people, is that they will offer this at $175 per day for accommodation and $25 per day for everything else, adding up to the $1,000. They will then be eligible to get their rebate on it. They can nuke right at the beginning by saying that the package is $1,000 but—do you think that might be one of the ways to go with it?

Mr. Stupnikoff: I doubt that would happen.

Senator Barootes: I have a suspicion it will happen because the accommodation is the only part that is exempt.

The Chairman: I think Mr. Stupnikoff's outfitters will operate in a legitimate way and reflect true costs. If you are inflating one cost, your suggestion would be the same as some form of tax fraud. Mr. Stupnikoff, we recognize your problem because it is also the problem of the tourist industry across the country. We have heard many stories in that regard. Thank you for drawing this to our attention.

We now have three walk-in witnesses. The first is Mr. Selwyn Stephens. If it is agreeable to the committee, it seems to me our rules are that we cut off at a certain time. I would guess that most of us have had a long day, so we will not accept any more walk-ins. We have had a 12-hour sitting. Is Mr. Stephens in the audience? Mr. Stephens is apparently not here. He may come later. By the way, I have a document that Mr. Stephens presented. It maybe that he wants us to table it, and we can indicate that it had been read. We will now hear from Mr. Murray Carr, private citizen, who lives in Regina. Mr. Carr, you have five minutes to present your views.

[*Traduction*]

M. Stupnikoff: Je crois comprendre que, si le forfait est effectivement vendu aux États-Unis, il ne sera pas taxé.

Le sénateur Simard: Nous venons d'entrendre quelque chose de différent. Une partie du montant sera taxé. C'est ce que nous venons tout juste d'entendre. Je dis qu'une grande proportion sera taxée. Je ne crois pas que les Américains empêcheront leurs amis et associés en affaires de venir en Saskatchewan à cause de cela.

Je porte intérêt à ce point non seulement parce que nous sommes en Saskatchewan, mais aussi parce que les pourvoiries constituent une activité commerciale importante au Nouveau-Brunswick. Les gens viennent pêcher dans la formidable Restigouche. Un grand nombre d'entre eux sont Américains et ils ne parlement jamais de cela. Toutefois, je vais m'informer. Je crois que notre personnel de recherche est très qualifié. Il pourrait peut-être produire un forfait modèle et nous montrer les répercussions de la taxe.

C'est tout ce que j'ai à dire. Je crois que votre secteur commercial est plus sain que vous essayer de nous le faire croire. Je crois que vous réussissez assez bien. J'en suis d'ailleurs content. Je crois que votre secteur a plus de vigueur et de souplesse que vous ne voulez l'admettre.

Le sénateur Barootes: Puis-je demander une question concernant la mise en marché d'un tel forfait? Si un forfait de cinq jours coûtant 1 000 dollars est vendu à Minneapolis et si le logement est exonéré parce que l'organisateur des voyages peut se faire rembourser la taxe, ne pensez-vous pas que ce qui arrivera probablement, c'est que les organisateurs de voyages étant des gens bien futés, offriront un tel voyage à 175 dollars par jours pour le logement et 25 dollars pour tout le reste, le coût total s'élevant à 1 000 dollars. Ils pourront ainsi obtenir leur remboursement de la taxe. Ils peuvent tricher dès le début en disant que le forfait coûte 1 000 dollars, mais—pensez-vous qu'ils puisent procéder ainsi?

M. Stupnikoff: Je doute que cela se produise.

Le sénateur Barootes: Je soupçonne que ça arrivera car le logement est la seule partie qui est exonérée.

Le président: Je crois que les pourvoyeurs que représente monsieur Stupnikoff agiront de façon légitime et indiqueront les coût réels. Si l'on gonflait l'un des coût, ce que vous suggérez représenterait une certaine forme de fraude fiscale. Monsieur Stupnikoff, nous reconnaissons votre problème qui affecte l'industrie du tourisme dans tout le pays. Nous avons entendu de nombreux exemples à cet égard. Merci d'avoir attiré notre attention sur ce point.

Nous avons maintenant trois témoins dont le nom n'apparaît pas au calendrier. Le premier est monsieur Selwyn Stephens. Si cela convient au comité, il me semble que nos règles nous permettent de mettre fin aux présentations à un certain moment. Je crois que la plupart d'entre nous ont déjà passé une dure journée et je n'accepterai plus de témoin non inscrit au calendrier. Nous avons tenu une séance de douze heures. Monsieur Stephens est-il dans la salle? Monsieur Stephens ne semble pas être ici. Il peut venir plus tard. À propos, j'ai le document qu'a présenté monsieur Stephens. Il veut peut-être le déposer devant le comité et nous pouvons indiquer que le docu-

[*Text*]

Mr. R. M. (Murray) Carr, Private Citizen, Regina, Saskatchewan: I would like to thank the committee for hanging on after this long day.

The Chairman: We limit presentations of this type to five minutes and there will not be any questions.

Mr. Carr: That is clear. I apologize for not providing a written submission. The pieces fell into place this morning. I have been thinking about this for some days; and in recent months, as honourable senators will know, there has been significant abuse of your honourable selves and the institution you represent. I think it is time that you might want to get a little back. The primary question I am going to ask is a procedural one of the legitimacy of the legislation before you. I have picked out some citations from the Constitution, which I will read briefly. Section 2(b) of the Charter of Rights and Freedoms says that everyone has the following freedoms: the freedom of thought, belief, opinion and expression, which everyone understands. Under equality rights the Charter says that every individual is equal before and under the law and has the right to equal protection and equal benefit of the law without discrimination. In the application of the Charter of Rights and Freedoms, Section 32(1)(a) says:

> This Charter applies to the Parliament and government of Canada in respect of all matters within the authority of Parliament . . .

I would then like to refer to the Constitution Act 1982 which cites Section 52 describing the Constitution of Canada as the supreme law of Canada, and that any law that is inconsistent with the provisions, etc. I would like to cite *Beauchesne*, Section 168. The first sentence is a direct quotation from Erskine May in regard to the Mother of Parliaments, which says that the chief characteristics attached to the office of Speaker in the House of Commons are authority and impartiality.

It is my contention that the office of the chair is continuous and contiguous throughout our society. It finds its pinnacle and primary example in the Speaker of the Houses of Parliament and of our legislature. Therefore, the Chair of committees is, as an example, an extension of the office of the Speaker.

I think it is appropriate to reflect on the conduct of the Chair in the Standing Committee of Finance in the House of Commons, which addressed this bill prior to its coming to your direct attention. His conduct—and I am prepared to present a written submission after researching the record of that committee—demonstrated that he deliberately, consistently and persistently discriminated in his examination of witnesses. He was kind, gentle, coaxing, elucidating and gave fine remarks and great support to those who were in support of this bill, but those who objected to the legislation were viciously and vociferously attacked.

[*Traduction*]

ment a été lu. Nous entendrons donc monsieur Murray Carr, un citoyen de Regina, qui parlera en son nom personnel. Monsieur Carr, vous avez cinq minutes pour faire votre présentation.

M. R. M. (Murray) Carr, simple citoyen, Regina, Saskatchewan: Je voudrais remercier le comité de continuer à siéger après cette longue journée.

Le président: Nous limitons les présentations de cette sorte à cinq minutes et nous n'acceptons pas de questions.

M. Carr: Je le comprends bien. Je m'excuse de ne pas avoir présenté de mémoire écrit. Je n'ai réussi à mettre les éléments en place que ce matin. Je pense au problème depuis plusieurs jours; durant les derniers mois, comme le savent les honorables sénateurs, il s'est produit des abus considérables de vos honorables personnalités et de l'institution que vous représentez. Je crois qu'il est temps pour vous de reprendre un peu votre place. Ma principale question en est une de procédure et elle touche la légitimité de la loi que vous étudiez. J'ai extrait quelques citations de la Constitution et je vais vous les lire brièvement. Le paragraphe 2(b) de la Charte des droits et libertés énonce que chacun possède les libertés suivantes : la liberté de penser, de croyance, d'opinion et d'expression, ce que tout le monde comprend. Sous le titre «Droits à l'égalité» de la charte, on peut lire que la loi ne fait exception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination. Relativement à l'application de la Charte des droits et libertés, l'alinéa 32(1)(a) énonce que :

> La présente Charte s'applique: a) au Parlement et au gouvernement du Canada pour tous les domaines relevant du Parlement . . .

Je me réfère ensuite à la Loi constitutionnelle de 1982 dont l'article 52 établit que la Constitution du Canada constitue la loi suprême du Canada et qu'elle rend inopérantes toutes les dispositions incompatibles . . . J'aimerais ensuite citer Beauchesne, article 168. La première phrase est une citation directe d'Erskine May concernant l'ancêtre des parlements, qui énonce que les caractéristiques principales rattachées à la fonction d'orateur de la Chambre des communes sont l'autorité et l'impartialité.

Je suis d'avis que la fonction de président est continue et contiguë dans l'ensemble de notre société. Le pinacle et l'exemple le p lus probant se retrouvent chez l'orateur de la Chambre des communes, le président du Sénat et celui de notre Assemblée législative. Par conséquent, les présidents des comités, par exemple, constituent une extension de la fonction de l'orateur.

Je crois qu'il est approprié de réfléchir sur la conduite du président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, qui a étudié ce projet de loi avant qu'il ne soit soumis à votre comité. Sa conduite—et je suis prêt à présenter un mémoire écrit après avoir fait des recherches dans le procès-verbal du comité—montre qu'il a délibérément, constamment et obstinément exercé de la discrimination durant l'audition des témoins. Il était aimable, gentil, prévenant, bon à expliquer, prêt à faire des observations délicates et empressé à fournir son appui à ceux qui étaient en faveur du projet de loi,

[*Text*]

In the conduct of our parliamentary affairs, there is the considered fundamental principle of no taxation without representation, but what do we do as citizens when we come to our elected representatives to speak to them and tell them our views only to be told we are stupid and need a grade 5 teacher to teach us the basics? Do you understand? I suggest that it is entirely appropriate that the house of sober second thought, the Senate, should, from time to time, reflect on the status of the concept of democracy in Canada and give consideration to the manner in which that concept is or is not made manifest in our community through our democratic institutions.

That is the basic element of my procedural point. I would like to prepare a written submission going into more detail, if the committee would be prepared to accept it. I believe that you have the right to consider the legitimacy of the act that is under consideration, and the fact that, in my opinion, the chairman of the House of Commons Standing Committee on Finance is in contempt of the Constitution and Canadian law. I would suggest that there was a great change in the relationship between Parliament and the Supreme Court with the patriation of the Constitution and the introduction of the Charter of Rights and Freedoms. It has empowered the citizens to directly question Parliament. I believe we have a right to go to the Supreme Court and ask them to obey the law.

For those of the committee who may be aware of the proceedings before the House of Commons, in which several procedural points and questions were raised in regard to the abuse of authority by the chairman of the House of Commons Standing Committee on Finance, none of those questions, to the best of my recollection, addressed the chairman's abuse of impartiality or his failure to meet the admonishment of impartiality. I thank the committee, and I will prepare a more detailed brief.

The Chairman: If you wish to send in anything that we have not already received, I am sure the committee would be pleased to receive it.

Mr. Carr: Thank you, sir.

The Chairman: Before I call the last walk-in, I would like to table a brief that was requested by the committee from Cameco, the Canadian Mining and Energy Corporation of Saskatchewan, which was an issue raised by Senator Barootes. They sent in a brief that we would like to have tabled, if someone would so move.

Senator Olson: I so move.

The Chairman: The company has some recommendations for amendments. Our walk-in number three is Mary Love.

Ms. Mary Love, Regina, Saskatchewan: Good evening. I thought perhaps you would like to end your day with a song. First I would like to say that I am an artist, a free-lance story-

[*Traduction*]

alors qu'il attaquait vicieusement et bruyamment ceux qui s'opposaient au projet de loi.

Dans la conduite des affaires parlementaires au Canada, l'un des principes fondamentaux demeure qu'il n'y a pas de taxe sans représentation, mais que pouvons-nous faire, comme citoyens, lorsque nous tentons de parler à nos représentants élus pour leur dire nos opinions et que l'on nous répond simplement que nous sommes stupides et que nous devons retourner en classe de cinquième année pour apprendre les éléments? Comprenez-vous? Je suggère qu'il est vraiment approprié que la chambre de sobre seconde réflexion, le Sénat, réfléchisse de temps en temps sur l'état d'un concept de démocratie au Canada et qu'il étudie la façon dont ce concept est ou n'est pas rendu manifeste dans notre communauté par le biais de nos institutions démocratiques.

Voici l'élément fondamental de mon point de procédure. J'aimerais préparer un mémoire plus détaillé si le comité était prêt à l'accepter. Je crois que vous avez le droit d'examiner la légitimité d'une loi à l'étude et, à mon avis, le fait que le président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes a commis un outrage à la Constitution et à la Loi canadienne. J'aimerais souligner qu'il y a eu une grande modification dans la relation qui existe entre le Parlement et la Cour suprême depuis le rapatriement de la Constitution et l'adoption de la Charte des droits et libertés. Cette nouvelle relation permet aux citoyens de remettre directement en question le Parlement. Je crois que nous avons le droit de nous adresser à la Cour suprême et de demander que l'on obéisse aux lois.

Aux membres du comité qui pourraient être au courant des débats de la Chambre des communes, au cours desquels plusieurs points et questions de procédure ont été soulevés relativement à l'abus de ses fonctions commis par le président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, je dirai qu'aucune de ces questions, si je me souviens bien, ne portait sur le manque d'impartialité ou le refus d'accepter les exhortations d'impartialité de la part du président. Je remercie le comité et je vais préparer un mémoire plus détaillé.

Le président: Si vous voulez envoyer tout document que nous n'avons pas encore reçu, je suis sûr que le comité se fera un plaisir de l'accepter.

M. Carr: Merci, monsieur.

Le président: Avant que je fasse venir le dernier témoin non inscrit au calendrier, j'aimerais déposer devant le comité un mémoire que le comité avait demandé à Cameco, la Canadian Mining and Energy Corporation of Saskatchewan, concernant un point soulevé par le sénateur Barootes. La société nous a fait parvenir le mémoire que nous avions demandé et j'aimerais que quelqu'un en propose l'adoption.

Le sénateur Olson: Je le propose.

Le président: La société a recommandé certaines modifications. Voici notre troisième témoin non inscrit au calendrier. Mary Love.

Mlle Mary Love, Regina, Saskatchewan: Bonsoir. J'ai pensé que vous aimeriez peut-être finir votre journée avec une chanson. J'aimerais d'abord vous dire que je suis une artiste, une

[*Text*]

teller. I would like the committee to look into how many parliamentary democracies charge people to go to the theatre or to read books—charge the arts in other words. My husband has travelled to many parts of the world where the arts were never taxed, even when he was in Chile.

Second, the GST will enlarge the growing gap between the rich and the poor in this country. I am originally from Toronto. I have been here for 10 years, but when I lived in Toronto I never saw people sleeping in the street. Now I do see them. I saw a woman huddled in a doorwa;, then I see stretch-limos. I cannot imagine how the GST will help the poor. As for the deficit, as my song explains, if we would just make the banks and all the other big corporations pay the back taxes they owe to the country, we would wipe out the deficit overnight. I should not say overnight. Mulroney said he would create jobs overnight, so I should not use the same hyperbole.

Here is my song. If any of you like it, you may sing along. It is not easy to keep in key, but I will try.

Round and round the deficit bush,
Mike Wilson chased the people.
You'll have to pay for our excess,
POP! goes the GST.

Seven per cent on school books;
Seven per cent on haircuts.
Next time it'll be 9 per cent.
POP! goes the weasel tax.

Round and round the deficit bush,
Mike Wilson chased the people.
Corporate friends of his rejoice.
POP! Goes the champagne

Rich pay less income tax,
Poor pay more for basics.
Stop the Tory tax grab.
Don't pass the weasel tax!

Round and round the deficit bush,
the people chase Mike Wilson.
We demand fair tax reform now.
Not your GST!

Restore ten income tax brackets.
Close tax loopholes.
Make the corporations pay!
Yes! say the people

Thank you and good night.

The Chairman: I draw everyone's attention to the travel arrangements for tomorrow morning. We are to meet in the hotel lobby at the front desk with luggage. Ground transportation to the airport is scheduled for 6.45 a.m. for our trip to Edmonton. The meeting is adjourned.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

conteuse d'histoire indépendante. J'aimerais demander au comité d'examiner la question du nombre de démocraties parlementaires qui font payer de l'argent pour voir une pièce de théâtre ou lire des livres, en d'autres mots qui font payer pour les arts. Mon mari a voyagé dans plusieurs parties du monde, où les arts n'étaient pas assujettis à la taxe, même le Chili.

Deuxièmement, la TPS agrandira l'écart croissant entre les riches et les pauvres du pays. Je suis originaire de Toronto. Je vis ici depuis dix ans, mais lorsque je vivais à Toronto, je n'ai jamais vu personne dormir dans la rue. Maintenant, j'en vois. J'ai vu une femme recroquevillée sur le seuil de la porte; puis je vois des limousines rallongées. Je ne peux pas m'imaginer comment la TPS peut aider les pauvres. En ce qui touche ele déficit, comme je l'explique dans la chanson, si nous pouvions seulement faire payer par les banques et les autres grosses sociétés les taxes en souffrance, qu'elles doivent au pays, nous effacerions le déficit d'ici à demain. Je ne devrais pas dire d'ici à demain. Mulroney a dit qu'il créerait des emplois d'ici à demain, et je ne devrais pas utiliser la même hyperbole.

Voici ma chanson. Si quelqu'un l'aime, il peut la chanter avec moi. Ce n'est pas facile de ne pas fausser, mais j'essaierai.

Autour du déficit, autour du déficit
Mike Wilson poursuit les gens
Vous devrez payer pour nos excès
POP! Voilà la TPS.

Sept pour cent sur les manuels scolaires
Sept pour cent sur les coupes de cheveux
La prochaine fois, ce sera neuf pour cent
POP! Voilà la taxe fouineuse.

Autour du déficit, autour du déficit
Mike Wilson poursuit les gens
Amis commerciaux réjouissez-vous
POP! Voilà le champagne.

Les riches paient moins d'impôt
Les pauvres paient plus cher les produits de base
Arrêtez la voracité des conservateurs
Ne passez pas la taxe fouineuse.

Autour du déficit, autour du déficit
Le peuple poursuit Mike Wilson
On veut une réforme fiscale équitable immédiatement
Pas votre TPS!

Redonnez-nous dix échelons d'imposition
Fermez les échappatoires fiscales
Faites payer les sociétés.
Oui! dit le peuple.

Merci, et bonsoir.

Le président: Je désire porter à l'attention de tout le monde les dispositions de déplacement prises pour demain matin. Nous devons nous rencontrer dans le hall de l'hôtel, devant le pupitre principal, avec nos bagages. Le départ vers l'aéroport pour nous rendre à Edmonton aura lieu à 6 h 45. La séance est levée.

La séance est levée.

From Citizens Concerned About Free Trade:
Mr. David Orchard, National Chairman.

From Federated Co-operatives Limited:
Mr. Art Postle, Senior Vice-President/Treasurer;
Mr. Fred Biddulph, Audit Manager.

From the Saskatchewan Government Employees' Union:
Mr. George Rosenau, President.

Individual Presentation:
Mr. Aiyanas Ormond.

From the National Farmers Union:
Mr. Wayne Easter, President;
Mr. Stuart A. Thiesson, Executive Secretary.

From the Saskatchewan Action Committee, Status of Women:
Ms. Jan Joel, Researcher;
Ms. Susan Dusel, Communications Coordinator.

From the Saskatchewan Chamber of Commerce:
Mr. Brian Kinder, Board of Directors;
Mr. Dominic Young, Deloitte and Touche;
Ms. Mary Ann McFadyen, Managing Director, Saskatchewan Chamber of Commerce.

From the United Church of Canada, Saskatchewan Conference:
Mr. Merv Harrison, Chair, Task Force on the Economy.

From the Core Community Group:
Ms. Rheta Lang, Vice-Chair, Regina Tenants Council;
Ms. Helen Kuchinsky, Community Resident and Homeowner;
Mr. Fred Overlander, Core Business; Owner, Maple Leaf Bakery.

From the Meadow Lake Tribal Council:
Mr. Ray Ahenakew, Executive Director.

From the Yorkton District Chiefs Council:
Mr. Louie Kenny, Assistant to the District Representative;
Mr. Denton George, Chief, Ochapowale Band.

From the Cowessess First Nation No. 73:
Chief Lionel Sparvier.

From the Saskatchewan Federation of Labour:
Ms. Barbara Byers, President;
Mr. Don Anderson, Executive Assistant.

From the Saskatoon and District Labour Council:
Mr. Dan Wirl, President.

From the Saskatchewan Outfitters' Association:
Mr. Hal Stupnikoff, Executive Director.

Individual presentations:
Mr. R. M. (Murray) Carr.
Ms. Mary Love.

De Citizens Concerned About Free Trade:
M. David Orchard, président national.

De Federated Co-operatives Limited:
M. Art Postle, premier vice-président/trésorier;
M. Fred Biddulph, directeur de la vérification.

Du Saskatchewan Government Employees Union:
M. George Rosenau, président.

Présentation individuelle:
Aiyanas Ormond.

De National Farmers Union:
M. Wayne Easter, président;
M. Stuart A. Thiesson, secrétaire exécutif.

Du Saskatchewan Action Committee, Status of Women:
M^me^ Jan Joel, recherchiste;
M^me^ Susan Dusel, co-ordonnatrice des communications.

De la Chambre de commerce de la Saskatchewan:
M. Brian Kinder, conseil d'administration;
M. Dominic Young, Deloitte et Touche;
M^me^ Mary Ann McFadyen, directeur exécutif, Chambre de commerce de la Saskatchewan.

De l'United Church, Saskatchewan Conference:
M. Merv Harrison, président du groupe de travail sur l'économie.

Du CORE Community Group:
M^me^ Rheta Lang, vice-présidente, Regina Tenants Council;
M^me^ Helen Kuchinsky, Community Resident and Homeowner;
M. Fred Overlander, Core Business; propriétaire, Maple Leaf Bakery.

Du Meadow Lake Tribal Council:
M. Ray Ahenakew, directeur exécutif.

Du Yorkton District Chiefs Council:
M. Louie Kenny, assistant du représentant du district;
M. Denton George, chef, Bande d'Ochapowale.

De Cowessess First Nation No. 73:
M. Lionel Sparvier, chef.

De la Saskatchewan Federation of Labour:
M^me^ Barbara Byers, président;
M. Don Anderson, assistant exécutif.

Du Saskatoon and District Labour Council:
M. Dan Wirl, président.

Du Saskatchewan Outfitters' Association:
M. Hal Stupnikoff, directeur exécutif.

Présentations individuelles:
M. R. M. (Murray) Carr.
M^me^ Mary Love.

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
FIRST CLASS / PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Saskatchewan Urban Municipalities Association:
Mr. Ted Cholod, Alderman; President;
Mr. Ron Zimmer, Executive Director.

From Sask Sport Inc.:
Mr. Dale Canham, President;
Mr. John Lee, Program Manager.

From the Association of Saskatchewan Taxpayers:
Mr. Morley Evans, Director of Research;
Mr. Norman L. Baker, Chairman;
Mr. Kevin P. Avram, Past-President.

From the Western Canadian Wheat Growers Association:
Mr. Harvey McEwan, President;
Ms. Janice Siekawitch, Research Officer.

Individual Presentation:
Ms. Margart (Peggy) M. Durant.

From Les Éditions Louis-Riel Coopérative Ltée:
Mr. René Rottiers, President.

Individual Presentation:
Mr. Don McGregor.

From IPSCO:
Mr. Charles Backman, Senior Vice-President.

From the Federation of Saskatchewan Indian Nations:
Chief Roland Crowe;
Vice-Chief Roy Bird;
Mr. Vikas Khaladkar, General Counsel.

Du Saskatchewan Urban Municipalities Association:
M. Ted Cholod, conseiller municipal, président;
M. Ron Zimmer, directeur exécutif.

De Sask. Sport Inc.:
M. Dale Canham, président;
M. John Lee, directeur de la programmation.

De l'Association of Saskatchewan Taxpayers:
M. Morley Evans, directeur de la recherche;
M. Norman L. Baker, président;
M. Kevin P. Avram, président sortant.

Du Western Canadian Wheat Growers Association:
M. Harvey McEwen, président;
M^me^ Janice Siekawitch, recherchiste.

Présentation individuelle:
M^me^ Margaret (Peggy) M. Durant.

Des Éditions Louis-Riel Coopérative Ltée:
M. René Rottiers, président.

Présentation individuelle:
M. Don McGregor.

De IPSCO:
M. Charles Backman, premier vice-président.

De la Federation of Saskatchewan Indian Nations:
M. Roland Crowe, chef;
M. Roy Bird, vice-ch
M. Vikas Khaladkar

(*Continued on previous page*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du Approvisionnements et Servic

C54710034

FEB 2 7 1991

3 1761 11549650 7